Digitized by Google

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
9000001112236

14. D. 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE

OU

HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DE LA VIE POLITIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES;

NOUVELLE ÉDITION,

Publiée sous la direction de M. Michaud;

Revue, corrigée, continuée jusqu'à nos jours, et considérablement augmentée d'articles omis ou nouveaux;

OUVRAGE RÉDIGÉ ET SIGNÉ PAR PLUS DE TROIS CENTS COLLABORATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET ENTRE AUTRES PAR:

MM. Arago, Artaud, Auger, Balzac, Barante (de), Barthélemy Saint-Hilaire, Benjamin Constant, Beuchot, Biot, Boissonade, Bonald (de), Boulliet, Buchon, Campenon, Capefigue, Chaix-d'Est-Ange, Chateaubriand, Chaumeton, Chaussier, Clavier, Cousin, Cuvier, Dacier, Dassance, Daunou, Delambre, Depping, Desplaces (Ern.), Desprès, Dezos de la Roquette, Dubois, Dupetit-Thouars, Dupin (Ch.) Durivier (Amar), Durozoir, Dussault, Duval, Emeric-David, Eryès, Esmenard, Esquirol, Feillet, Feuillet de Conches, Fétis, Fiévée, Fortia (de), Fourier, Geoffroy de Saint-Hilaire, Gérando (de), Gérusez, Ginguené, Guigniault, Guizot, Humbold (de), Jourdain, Klaproth, Lacretelle, Lacroix, Lafage (J.-A. de), Lally-Tolendal, Laplace (de), Lasteyrie, Laurillard, Leclerc (J.-V.), Lefebvre, Leroy (O), Lesseps (Ch.), Letronne, Malte-Brun, Mathieu, Mérimée, Michaud, Michaud (junior), Michelet, Millin, Monmerqué (de), Naudet, Nisard, Nodier (Ch.), Ozanam, Parisot, Patin, Pereira da Silva, Péricaud, Pichot (Amédée), Pillet, Pongerville (de), Portalis, Prony (de), Quatrefages, Raoul-Rochette, Rémusat, Richerand, Salvandy, Sacy (Silvestre de), Sacy (de), Simonde-Sismondi, Staël (madame de), Suard, Taillandier (A.-H.), Tissot, Villemain, Villenave, Visconti, Wolckenoër, Weiss, etc., etc.

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIETAIRE DE LA 2e ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE
52, RUE DE VERNEUIL, 52

Et chez M. MICHAUD, rue de la Plaine, 12, aux Ternes.

1854.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XXIX.

Digitized by Google

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME VINGT-NEUVIÈME.

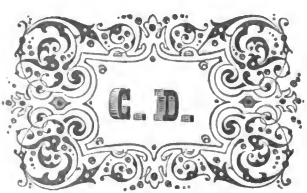

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

M

MONTABERT (DE). *Voyez* PAILLOT DE.

MONTAGIOLI (dom CASSIODORE), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, naquit à Modène en 1698, et prit l'habit monastique en 1717, dans le monastère de St-Benoît de Polirone. Il en sortit, en 1756, pour aller habiter la maison de son ordre à Modène, et se rapprocher d'une mère âgée, à qui il pouvait être utile. Il avait professé la philosophie pendant plusieurs années, et avait été nommé à quelques places honorables de sa congrégation. Il y renonça pour se livrer entièrement à l'étude et aux pratiques de la vie religieuse. Il mourut en 1783. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de spiritualité, où règne une piété éclairée et solide. Les principaux sont : 1° *Esercizi di celesti affetti tratti del libro de' Salmi*, etc., Rome, 1742, 2° *Trattato pratico della carità christiana, in quanto è amor verso Dio*, Bologne, 1751, et Venise, 1761 ; 3° *Enchiridio evangelico, ossia libro alla mano, in cui contengonsi i precetti e i consigli del figliuol di Dio tratti dai SS. PP.*, Modène, 1755 ; 4° *Maniera facile di meditare con frutto in ciascun giorno dell' anno le massime christiane*, Bologne, 1759, 2 vol. in-12 ; 5° *S. Mauro, abbate, proposto per esemplare alla pietà e all' imitazione de' fedeli*, etc., Bologne, 1766 ; 6° *Detti, pratiche e ricordi di S. Andrea Avellino*, etc., Venise, 1771 ; 7° *Parabole del figliuol di Dio, tirate dai quattro evangeli con alcune riflessioni dogmatiche e morali*, Plaisance, 1772 ; 8° *Il divino sermone del figliuol di Dio nel monte, tirato del Vangelo di San Matteo*, etc., Rome, 1779. Montagioli s'est surpassé dans cette œuvre, où tout est tiré de l'Ecriture et de la tradition des Pères. On y trouve la gravité, la solidité, la précision que demandait le sujet ; tout y contribue à donner au lecteur la véritable idée du parfait chrétien et à lui indiquer ce qu'il faut faire pour le devenir. L—Y.

MONTAGNAC. *Voyez* MONTAIGNAC.

MONTAGNANA (BARTHÉLEMI), chef d'une illustre famille de médecins, prit son nom d'un village dont il était originaire, et professa la médecine à Padoue, avec une grande réputation, jusqu'en 1460 ; mais on ignore l'époque de sa mort. On a de lui : *Consilia medica edita Paduæ, anno* 1436, in-fol. de 333 feuillets sur deux colonnes. Cette édition est très-rare (*voy.* le *Manuel du libraire*). La date qu'on lit à la fin est celle de l'ouvrage, qui fut imprimé pour la première fois à Padoue ou à Mantoue vers 1476. Il a été réimprimé, Venise, 1497, in-fol., avec trois autres opuscules du même auteur : *De balneis patavinis ; De compositione et dosi medicinarum ; Antidotarium*. Ces trois traités se retrouvent dans la plupart des nombreuses éditions des *Consilia* de Barthélemi, dont la plus récente que l'on connaisse est de Nuremberg, 1652, in-fol. — MONTAGNANA (Pierre), frère du précédent, est auteur d'un opuscule intitulé *De urinarum judiciis*, Padoue, 1487, in-4°. — MONTAGNANA (Barthélemi), fils ou neveu de l'auteur des *Consilia*, professa comme lui la médecine à Padoue avec un grand succès. Il quitta cette ville en 1508 pour s'établir à Venise, où il acquit une immense fortune, et mourut le 11 mai 1525. On a de lui : *Responsa reparandæ conservandæque sanitatis seitu dignissima ;* et un petit traité : *De pestilentia*, dédié au pape Adrien VI. — MONTAGNANA (Barthélemi), son fils, est auteur d'un opuscule *De morbo gallico*, recueilli par Luvigini (*Luisinus*), dans sa collection *De morbis venereis*. — MONTAGNANA (Marc-Antoine), fils du précédent, professa la chirurgie et l'anatomie à Padoue de 1545 à 1570, et mourut en 1572. On a de lui : *De herpete, phagedæna, gangrena, sphacelo et cancro*, Venise, 1559, in-4°. — MONTAGNANA (Pierre), son frère, lui succéda dans sa chaire de chirurgie en 1570, et mourut trois mois après lui, en 1572. Outre des *Tables anatomiques* en couleur, on cite de Pierre un opuscule : *De vulneribus et ulceribus eorumque remediis*. La plupart des historiens de la médecine le confondent avec Pierre l'ancien, en lui attribuant un traité des urines (*voy.* Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.*, t. 6, p. 453). — MONTAGNANA (Ange) enseigna la médecine à Padoue de 1637 à 1678, et mourut le 24 octobre de cette année. En lui finit cette longue suite de savants médecins et d'habiles praticiens qui, pendant plus de deux siècles, avaient occupé les chaires de l'université de Padoue avec le plus brillant succès. W—s.

MONTAGNAT, médecin, né à Ambérieux dans le Bugey, vers le commencement du 18e siècle, appartenait à une famille honorable, dans la-

Digitized by Google

quelle plusieurs hommes de la même profession se sont également distingués. Elève de Ferrein (*voy.* ce nom), il défendit les opinions de son maître contre les critiques qu'elles essuyèrent de la part de quelques anatomistes, entre autres de Bertin (*voy.* ce nom), et publia à ce sujet : 1° *Quæstio physiologica, an vox humana a fidibus sonoris plectro pneumatico motis oriatur*, 1745, in-4°. Montagnat expose dans cette thèse la doctrine de Ferrein sur la cause de la voix. On en trouve un extrait dans le *Journal des Savants* de la même année. 2° *Lettre à M. l'abbé Desfontaines*, ou *Réponse à la critique de M. Barlon, du sentiment de M. Ferrein, sur la formation de la voix*, 1745, in-12; 3° *Eclaircissements en forme de lettres à M. Bertin, au sujet des découvertes que M. Ferrein a faites du mécanisme de la voix de l'homme*, Paris, 1746, in-12; 4° *Lettre à M. Bertin, au sujet d'un nouveau genre de vaisseaux découverts dans le corps humain*, Paris, 1746, in-12. — Mademoiselle Anne Montagnat, de la même famille, était mère de Joseph Michaud, auteur de l'*Histoire des Croisades* (*voy.* ce nom). P—RT.

MONTAGNE (JACQUES DE), né au Puy en Velay, vivait du temps de la Ligue, et fut religionnaire modéré. Il était entré dans la carrière du barreau, fut reçu en 1555 avocat général à la cour des aides de Montpellier, et pourvu en 1576 d'une charge de président en cette cour, dont il fut aussi garde du sceau. Il composa l'*Histoire de l'Europe*. Il ne nous reste de ce grand ouvrage inédit, qui commençait à l'an 1560 et qui finissait à l'an 1587, que la dixième partie tout au plus, qui consiste en cinq gros volumes in-4°, lesquels avant la révolution étaient parmi les manuscrits du duc de Coaslin, évêque de Metz, mis en dépôt par ce prélat à la bibliothèque de l'abbaye de St-Germain des Prés, à Paris, où ils étaient cotés n° 2031. Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* (Vaissette et de Vic) disent que ce manuscrit leur a fourni plusieurs faits importants. La modération de l'auteur a fait croire qu'il était catholique, quoiqu'il fût de la religion prétendue réformée, du moins en 1562, lorsque les religionnaires de Montpellier le députèrent à la cour pour y faire l'apologie de leur conduite. — MONTAGNE (l'abbé Claude-Louis), docteur en Sorbonne et prêtre de St-Sulpice, naquit à Grenoble le 17 avril 1687, et mourut le 30 avril 1767. On a de lui : 1° *De septem Ecclesiæ sacramentis*, Paris, 1729, 2 vol. in-12; 2° *De opere sex dierum*, 1732, in-12; 3° *De gratia*, 1735, 2 vol. in-12; 4° *De mysterio sanctissimæ Trinitatis et de angelis*, 1741, in-12. Ces ouvrages, réimprimés plusieurs fois, parurent sur le nom de Tournely, dont l'abbé Montagne avait d'ailleurs publié un abrégé de la théologie (*voy.* TOURNELY). L—Y.

MONTAGNE (MATTHIEU), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers au commencement du 17e siècle, se rendit fort jeune en Italie et demeura longtemps à Florence sous la direction de son compatriote Jean Asselyn. Il vint de là s'établir à Paris, où il changea son nom de famille, qui était *Plattenberg*, en celui de *Plattemontagne* qui en est la traduction, et enfin en celui de *Montagne*. Il excellait dans la marine et le paysage par la vérité de l'imitation, la beauté des sites, la transparence des ciels et des eaux, et le choix des sujets. Il a gravé d'une pointe spirituelle huit paysages et marines, exécutés dans le goût de Fouquières et très-estimés. Cet habile artiste mourut à Paris en 1666. — MONTAGNE (Nicolas), fils du précédent, cultiva également la peinture et la gravure à l'eau-forte. Né à Paris en 1631, il fut élève de Philippe Champagne, auquel il était uni par les liens de la parenté. Il peignait avec un égal succès le portrait et l'histoire. Les églises de Notre-Dame, des Filles du St-Sacrement et de St-Nicolas des Champs possédaient de ce maître des tableaux estimés. En 1681, il fut nommé professeur de l'Académie. Il avait reçu de Jean Morin les principes de la gravure, et il a exécuté dans la manière de ce maître quelques pièces d'après Phil. Champagne et ses propres compositions. Son chef-d'œuvre en ce genre est un *Christ étendu sur la terre*, d'après Philippe Champagne; il est remarquable par la beauté de l'exécution. On estime également les portraits qu'il a gravés en partie d'après ses propres dessins. Dans toutes ses gravures, il écrit son nom de la manière suivante : *Nicolas de la Plattemontagne*, quoique son père ne se fît appeler que *Montagne*. P—S.

MONTAGNINI (CHARLES-IGNACE), comte de Mirabello, diplomate piémontais, naquit le 12 mai 1730 à Trino, ville de l'ancien Montferrat, où son père était notaire. Après avoir reçu une éducation soignée, il alla faire son droit à l'université de Turin. Reçu docteur en 1752, le jeune Montagnini fut, trois ans plus tard, envoyé à Vienne par le comte Martini de Cigala, pour liquider la succession du général Baloira. L'habileté dont il fit preuve dans cette affaire décida le comte Canale, ambassadeur de Sardaigne auprès de l'empereur, à le prendre pour son secrétaire. Telle fut l'importance des services qu'il rendit en cette qualité, que le roi Victor-Amé III lui conféra en 1773 le titre de comte de Mirabello. Montagnini fut, deux ans après, nommé ministre plénipotentiaire près la diète de Ratisbonne, puis à la Haye en 1778. Revenu à Turin au commencement de 1790, il reçut la croix de St-Maurice et le titre de président en second des archives de la cour; mais il jouit peu de ces honneurs, car il mourut le 19 août de la même année. Montagnini était lié avec plusieurs hommes illustres de son époque, et surtout avec Métastase, qui l'appelle dans ses lettres *suo caro Monferrino*. Les archives de Turin conservent de lui beaucoup de manuscrits, parmi lesquels : 1° *Pro monarchia* : c'est un essai sur le gouvernement civil, où l'auteur traite de la nécessité, de l'origine du

Digitized by Google

droit, de ses bornes et de ses différentes formes, selon les principes de Fénelon, Vienne, 1755; 2° *Essai sur l'avantage de connaître le caractère des peuples et leurs goûts pour le gouvernement d'un Etat*, 1756; 3° *Lettre écrite à une dame, sur l'expédition faite par le roi de Prusse en Moravie*, Vienne, 11 juillet 1758; 4° *Essai pour servir à l'étude du droit de la nature et des gens*, 1759; 5° *Essai sur le moyen de régler ses études avec profit*, 1761 (en langue italienne); 6° *Discours sur la politique en général*, Vienne, 1762; 7° *Refutatio de juribus vicariorum imperii*, Vienne, 1763, in-4°; 8° *Réflexions sur les voyages politiques d'un prince*, Vienne, 1765; 9° *De la souveraineté prétendue par les Génois sur toute la Ligurie*, 1766; 10° *Réflexions touchant les affaires de la Pologne*, écrites à Vienne en 1767; 11° *Mémoire sur l'exequatur des bulles des papes, sur son origine et ses limites dans les Etats des princes catholiques*, 1769; 12° *Réflexions sur les lois adoptées par les princes catholiques contre les corporations religieuses*, 1770; 13° *Esprit de Cicéron sur les gouvernements*, 1773; 14° *Mémoire touchant le code primitif et conventionnel des nations en fait de commerce et de marine*, composé à l'occasion des différends entre la république de Hollande et la Grande-Bretagne, 1780; 15° *Essai sur la tactique moderne*, 1782. G—G—Y.

MONTAGNY (Aymon de), 17e grand maître de l'ordre célèbre de St-Antoine en Dauphiné, a laissé une réputation au delà de tout éloge pour la manière dont il gouverna ce monastère pendant les quarante et une années qu'il en eut la direction. Sous lui fut consommé un acte important qui devait rendre à l'ordre son ancienne splendeur et mettre fin aux querelles qui se renouvelaient de siècle en siècle entre les moines ou bénédictins appelés à l'administration spirituelle de l'abbaye et les hospitaliers chargés des soins à donner aux malades atteints du feu sacré. Aymon de Montagny s'occupa ensuite d'assurer l'avenir de la communauté par un règlement dont les dispositions ne pussent être éludées : le travail qu'il fit à ce sujet fut approuvé dans une assemblée générale de tous les maîtres de chaque commanderie, le 11 avril 1298, sanctionné par décision pontificale, et forma les constitutions de l'ordre, que l'on observa presque sans modification pendant près de deux siècles. Le règne d'Aymon fut pour l'abbaye de St-Antoine, chef-lieu de l'ordre, l'époque de sa plus grande prospérité : le pape Boniface VIII lui accorda des bénéfices considérables, de nombreuses dotations lui furent concédées par les seigneurs, les caisses du monastère se remplirent, des acquisitions importantes furent réalisées, etc. Aussi quand Aymon de Montagny mourut, au mois de mai 1316, il fut l'objet de regrets unanimes et laissa la réputation d'un homme considérable, puissant en œuvres et en paroles. Aymon de Montagny était né à Lyon, vers 1243. V. A—E.

MONTAGU (Jean de), vidame du Laonnais, fils d'un maître des comptes du roi de France, fut un des principaux ministres de Charles V et de Charles VI. Surintendant des finances pendant ce dernier règne, il amassa une fortune immense, et usa de son crédit auprès du roi pour faire donner à deux de ses frères l'archevêché de Sens et l'évêché de Paris. Il obtint pour lui-même en 1408 la charge de grand maître de France. Son ambition, son avarice ou plutôt encore ses richesses lui suscitèrent de nombreux et puissants ennemis. Le duc de Bourgogne et le roi de Navarre, qui détestaient Montagu comme une créature de la reine et de la maison d'Orléans, profitèrent de la maladie de Charles VI pour faire arrêter son ministre le 7 octobre 1409. L'instruction du procès et le jugement furent confiés à une commission qui, après lui avoir infligé la question, le fit décapiter aux halles de Paris le 17 du même mois. Son corps fut ensuite attaché au gibet de Montfaucon. Parmi les nombreuses iniquités dont il s'était rendu coupable, la plus odieuse était d'avoir spéculé sur la détresse royale. Charles VI l'avait souvent chargé de mettre en gage une partie de sa vaisselle, de ses meubles, de ses bijoux ; mais, au lieu de n'être que l'agent, Montagu était le dépositaire, et tous ces objets avaient passé dans la magnifique maison qu'il possédait à Marcoussis, près d'une abbaye qu'il avait fondée, sans doute pour apaiser les remords de sa conscience. Cependant il est probable que ses torts avaient été au moins exagérés, comme il arrive trop souvent à l'égard des hommes de finances qui s'enrichissent, et dont on veut saisir les dépouilles. Ce qui doit faire penser qu'il en fut ainsi de Montagu, c'est que, à la prière de son fils, sa mémoire fut réhabilitée en 1412. Les Célestins de Marcoussis obtinrent le corps de leur fondateur, lui firent de magnifiques funérailles et lui érigèrent un tombeau. François Ier, visitant un jour leur monastère, s'arrêta devant le monument de Montagu, et plaignit ce ministre d'avoir été condamné par justice. « Sire, répliqua un des religieux qui l'accompagnaient, il ne fut pas condamné par des juges, mais par des commissaires... » Ces paroles firent une telle impression sur le roi, qu'il jura de ne jamais faire juger personne par commission. — Montagu (Charles de), fils du précédent, eut l'honneur de s'allier à la maison royale par son mariage avec Catherine d'Albret, fille puînée du connétable. Il fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, et ne laissa point de postérité. A—Y.

MONTAGU (sir Edouard), magistrat anglais, de la même famille que les comtes de Manchester et d'Halifax (*voy.* ces noms), naquit à Bridgstock (comté de Northampton) vers la fin du 15e siècle. Il suivit la carrière du barreau. Elu membre de la chambre des communes, il devint bientôt président de cette assemblée (*speaker*). Montagu exerçait cette fonction aussi honorable qu'impor-

Digitized by Google

tante (1), lorsque Henri VIII, ayant un pressant besoin d'argent, proposa un bill de subsides, qui fut rejeté (1523). L'influence de Montagu était si grande et si connue, que le roi, irrité de ce refus, lui fit donner l'ordre de se rendre auprès de lui, et s'écria en le voyant : « Eh quoi, l'ami, « ils ne veulent donc pas admettre mon bill! « Faites que demain, à telle heure, » ajouta-t-il, en mettant sa main sur la tête de Montagu, « mon bill ait passé, ou cette tête ne restera pas « sur vos épaules. » Sir Edouard, connaissant le danger qu'il courait, d'après le caractère impétueux et sanguinaire de Henri, agit si efficacement auprès des membres de la chambre que le bill passa avant l'heure indiquée. En 1532, Montagu obtint le degré de docteur ès lois, et fut nommé avocat du roi six ans après. Il fut élevé en 1533 au rang de chevalier, et obtint l'année suivante la concession de plusieurs terres qui avaient appartenu à des abbayes que Henri VIII venait de supprimer. Après avoir exercé pendant quelques années la place de président ou grand juge de la cour du banc du roi, il résigna cet office en 1545, et fut nommé la même année président de la cour des plaids communs, changement que Fuller appelle *un abaissement en honneur, mais une élévation en profit*. Il fut aussi l'un des membres du conseil privé, et jouit d'une telle faveur auprès de Henri VIII, que ce souverain le nomma l'un des seize exécuteurs de son testament, qui devaient être en même temps régents du royaume et gouverneurs du jeune Edouard VI, son fils. Au couronnement de ce prince (février 1547), Montagu dut à l'attachement qu'Edouard lui témoignait d'être chargé, avec d'autres commissaires, de recevoir les plaintes des sujets du roi et d'y faire droit. En 1549, une conspiration ayant été formée contre le protecteur Sommerset, Montagu se joignit à ses adversaires et contribua ainsi à son renversement. Cependant la santé du jeune roi déclinant rapidement, le duc de Northumberland, qui avait remplacé Sommerset, résolut de changer l'ordre de la succession à la couronne, en faveur de Jeanne Grey, qu'il avait fait épouser à son fils, lord Guilford-Dudley. Il usa de son ascendant sur l'esprit du jeune Edouard pour lui faire approuver son projet, et exigea que Montagu et les autres chefs de la magistrature, qu'on avait fait appeler à un conseil tenu à cet effet, rédigeassent en forme de lettres patentes la minute de l'acte projeté. Le danger qu'une telle condescendance pouvait faire courir à ces magistrats les fit longtemps hésiter. Ils représentèrent que, le règlement de la succession à la couronne ayant été fait par Henri VIII, en conséquence d'un acte du parlement, les lettres patentes seraient nulles et exposeraient à la peine de haute trahison non seulement les juges qui les auraient dressées, mais tout conseiller qui les aurait signées, et que la seule voie régulière était de convoquer un parlement et d'obtenir le consentement de cette assemblée. Northumberland s'emporta contre eux d'une manière violente, et dit à Montagu qu'il était un traître. Mais les magistrats persistèrent dans leur opposition, qui ne cessa qu'après plusieurs assemblées du conseil, et lorsque Montagu eut fourni un expédient qui réunit tous les suffrages. Il proposa qu'une commission du roi, en son conseil, fût donnée pour requérir les juges de dresser les lettres patentes, et qu'immédiatement après un pardon fût accordé pour toute offense qu'ils pourraient avoir commise en déférant à cette invitation. Les autres juges exigèrent, pour plus grande sûreté, que tous les membres du conseil signassent ces lettres patentes, en vertu desquelles les princesses Marie et Elisabeth furent exclues et la couronne fixée sur la tête de Jeanne Grey. Mais ce triomphe de Northumberland fut de peu de durée ; car Edouard VI étant mort quelques jours après, Marie, appuyée par les barons, mécontents du despotisme du protecteur, parvint à déjouer ses projets et monta sur le trône de ses pères. Montagu reçut la punition que méritait sa complaisance : il fut envoyé à la Tour et privé de ses emplois. Mis en liberté après une courte détention, il se retira dans le comté de Northampton, où il mourut le 10 février 1556. D—z—s.

MONTAGU ou MONTAGUE (Edouard), comte de Sandwich, également distingué comme général, comme amiral et comme homme d'Etat, mais dont la conduite politique fut une suite de contradictions, était petit-fils de lord Montagu de Boughton et de la même famille que le précédent. Né en 1625, il débuta fort jeune dans la carrière militaire, puisque dans le mois d'août 1643, il reçut la commission de lever un corps de troupes au service du parlement contre Charles Ier (1). Montagu se rendit à l'armée avec son régiment, et se distingua à l'assaut de Lincoln, aux batailles de Marston-Moor et de Naseby, et dans d'autres circonstances importantes, n'ayant pas encore vingt ans. Nommé membre de la chambre des communes par le comté d'Hungtindon, il siégea au parlement avant d'avoir atteint l'âge requis, et obtint aussi une place dans la trésorerie, sous l'administration de Cromwell. La paix ayant été conclue avec la Hollande, il quitta le service de terre pour entrer dans la marine, et fut associé au célèbre amiral Blake dans le commandement de la flotte destinée pour la Méditerranée. Les deux amiraux firent voile vers les côtes d'Afri-

(1) Arthur Collins, dans son *Histoire de la pairie anglaise*, assure, d'après son manuscrit possédé par la famille de Montagu, que ce dernier était à cette époque président de la chambre des communes; Hume et d'autres historiens accordent bien à Montagu une très-grande influence sur l'esprit de ses collègues; mais ils affirment que Thomas More présidait la chambre lorsque le subside fut demandé.

(1) Montagu fut marié à l'âge de dix-sept ans avec la fille de lord Crewe, zélé parlementaire; et l'amour qu'il avait pour sa femme lui fit adopter les principes politiques de son beau-père.

Digitized by Google

que (1656), châtièrent les corsaires barbaresques et s'emparèrent après cette expédition de deux galions espagnols richement chargés, que Montagu conduisit en Angleterre. L'année suivante, il obtint le commandement d'une flotte dont l'objet était de veiller sur les démarches des Hollandais, de continuer la guerre contre les Espagnols et de faciliter aux Français la prise de Dunkerque. Il s'acquitta de cette commission avec autant de courage que de prudence, vainquit la flotte espagnole près des Dunes, et fut envoyé ensuite auprès du maréchal de Turenne pour conférer avec lui sur les moyens de continuer la guerre. Après cette entrevue, Montagu renonça tout à coup au service, et se retira dans ses terres (1). Après la mort de Cromwell, il obtint du fils du protecteur le commandement d'une grande flotte qui fut envoyée dans la Baltique (1659), de concert avec les Hollandais, pour arrêter les progrès des Suédois, et obtenir par une médiation armée un accommodement entre les puissances du Nord. Il y réussit; et le roi de Suède, jadis l'allié de l'Angleterre, fut obligé de lever le siége de Copenhague et de consentir à la paix avec le Danemarck. Il paraît qu'à cette époque Montagu conçut un grand dégoût contre ceux qui l'employaient : on l'attribue à la réforme de son régiment de cavalerie et à la mesure qui fut prise de subordonner tous ses actes à l'approbation d'Algernon Sidney et d'un autre commissaire. Il était dans cette disposition d'esprit, lorsque Charles II lui écrivit deux lettres, une pour le chancelier Hyde, et l'autre pour lui-même; dans laquelle il l'engageait à abandonner le service du parlement et à ramener sa flotte en Angleterre, où il pourrait agir de concert avec sir George Booth et d'autres royalistes disposés à effectuer la restauration. Montagu, prenant pour prétexte le manque de provisions, fit voile pour les côtes d'Angleterre. Mais il eut le chagrin d'apprendre en arrivant que sir George Booth avait été arrêté et conduit à la Tour; que le parlement jouissait encore de l'autorité, et qu'Algernon Sidney l'avait dénoncé comme traître. Sans se laisser effrayer par ces événements, Montagu n'hésita pas à paraître à Londres, et se défendit devant le parlement d'une manière si plausible, qu'on se contenta de lui ôter son commandement (2). Sa retraite ne fut pas de longue durée, car peu de temps après le conseil d'Etat l'adjoignit à Monk dans le commandement de la flotte anglaise. Il profita de son autorité pour se rendre sur les côtes de Hollande; et lorsqu'il fut en vue de Scheveling, sans s'inquiéter des intentions du parlement, il détermina ses officiers à se soumettre à Charles II, qui s'embarqua avec le duc d'York à bord de la flotte anglaise, dont Montagu résigna le commandement à ce dernier prince, en sa qualité de grand amiral. Montagu eut ainsi l'honneur de concourir au rétablissement de Charles II, qu'il ramena en Angleterre. Deux jours après le débarquement, le roi lui remit l'ordre de la Jarretière, et le créa ensuite baron Montagu de St-Neoth, vicomte Hinchinbroke et comte de Sandwich. Il fut nommé peu après membre du conseil privé, maître de la garde-robe, amiral de la Manche, et lieutenant du duc d'York. Lorsque la guerre éclata avec la Hollande, en 1664, le duc d'York prit le commandement en chef de la flotte comme grand amiral, et le comte de Sandwich, mis à la tête de l'escadre bleue, contribua par ses manœuvres à la prise d'un grand nombre des vaisseaux de l'ennemi. Dans la grande bataille du 3 juin 1665 où les Hollandais perdirent leur amiral Opdam, et eurent 18 vaisseaux de guerre pris et 14 détruits, on attribua en grande partie l'honneur de la victoire au comte de Sandwich, qui s'empara le 4 septembre suivant de 8 vaisseaux de guerre hollandais, de 2 de leurs meilleurs bâtiments de la compagnie des Indes, et de 20 bâtiments marchands. A peine de retour en Angleterre, il fut envoyé à Madrid pour négocier la paix entre l'Espagne et le Portugal : il y réussit complétement. Il conclut aussi avec la cour de Madrid un traité de commerce très-avantageux à l'Angleterre. Au renouvellement des hostilités avec la Hollande en 1672, il s'embarqua de nouveau avec le duc d'York, et commanda l'escadre bleue. L'amiral hollandais Ruyter mit en mer avec une flotte formidable, composée de 91 vaisseaux de ligne et de 44 brûlots; et le 28 mai, à la chute du jour, il fut en vue des Anglais, qui avaient été joints par les Français commandés par le maréchal d'Estrées. Les flottes combinées étaient mouillées à Solebay et n'avaient pris aucune des précautions que la prudence indiquait. Sandwich crut devoir donner au duc les avis que son expérience consommée lui suggérait sur le danger qu'ils couraient. Mais il paraît que ses conseils furent mal accueillis, et que le duc se permit même une réponse piquante, dans laquelle il attribuait ses appréhensions à un manque de courage. A l'approche de l'ennemi, chacun courut à son poste avec précipitation, et plusieurs vaisseaux furent obligés de couper leurs câbles pour être prêts. Sandwich commandait l'avant-garde, et quoique déterminé à vaincre ou à périr, il écouta d'abord la voix de la prudence, en se hâtant de sortir de la baie, où Ruyter aurait pu détruire avec ses brûlots les deux flottes combinées, dont les bâtiments, pressés les uns contre les autres, étaient hors d'état de manœuvrer. Il les sauva ainsi d'un danger imminent, et donna le temps de se dégager au duc d'York, qui commandait le corps principal, et au maréchal d'Estrées, qui était à la tête de l'arrière-garde. Sand-

(1) On attribua cette retraite extraordinaire à la peinture touchante que Turenne lui avait faite des malheurs de Charles II.

(2) La situation difficile dans laquelle se trouvait alors le parlement ne lui permit pas d'approfondir les motifs qui avaient déterminé Montagu à quitter son poste.

Digitized by Google

wich se précipita ensuite au milieu des assaillants, et, par cet acte désespéré, attira tous leurs efforts sur le *Royal Jacques* qu'il montait. Il tua de sa propre main l'amiral hollandais Van-Ghent, repoussa son vaisseau, coula bas un autre bâtiment et trois brûlots qui cherchaient à l'aborder. Quoique le *Royal Jacques* fût criblé de toutes parts, et que, sur 1,000 hommes qui le montaient, 600 fussent étendus morts sur le pont, il n'en continua pas moins à faire tonner son artillerie au milieu des ennemis; mais un autre brûlot, masqué par la fumée, étant parvenu à se cramponner à son vaisseau, sa perte devenait inévitable. Averti par sir Edouard Haddock, son capitaine, ce brave amiral refusa de se sauver, et périt ainsi au milieu des flammes avec presque tous ses officiers. Quinze jours après la bataille, les habitants de Harwich reconnurent son cadavre flottant sur le rivage, à l'ordre de la Jarretière dont il était décoré. On le fit embaumer; et, d'après les ordres du roi, il fut porté à Londres et enterré avec une grande solennité dans l'abbaye de Westminster. La malheureuse fin de Sandwich fit faire de grandes réflexions sur la conduite du duc d'York; et dans le parlement qui se tint à Westminster en octobre 1680, lors du débat du bill d'exclusion, plusieurs membres des communes la lui imputèrent hautement. Il n'y a qu'une opinion sur la bravoure et les talents du comte de Sandwich, considéré comme commandant ou comme homme d'Etat : mais on lui reproche avec raison les inconséquences de sa carrière politique, qui ne furent égalées que par les inconséquences de la cour dans la distribution des faveurs dont elle le combla après la restauration. Il avait en effet contribué à détrôner le père et avait offert la couronne à l'usurpateur : cependant, pour le récompenser de quelques légers services à la veille d'une inévitable restauration, Charles II fit pleuvoir sur lui les honneurs et les récompenses, tandis qu'il négligeait mille sujets fidèles qui avaient risqué leur vie et leur fortune pour défendre la cause royale dans toutes ses vicissitudes. Walpole, qui a donné une place à Montagu dans son *Catalogue of Royal and noble authors*, cite de lui : 1° *Lettre au secrétaire Thurloe*, dans le 1er volume des *Papiers d'Etat de Thurloe;* — 2° diverses lettres, écrites pendant son ambassade en Espagne, publiées dans les *Lettres d'Arlington* et dans les *Lettres originales et négociations de sir Richard Fanshaw, du comte de Sandwich*, etc. Le comte de Sandwich est aussi l'auteur d'une traduction (de l'espagnol) de la *Métallurgie* d'Alonzo Barba, 1674, petit in-8°. Enfin on trouve dans le n° 21 des *Transactions philosophiques* quelques observations astronomiques du comte de Sandwich. D—z—s.

MONTAGU (Jean), quatrième comte de Sandwich, de la même famille que le précédent, naquit à Westminster en 1718. Il avait à peine quatre ans lorsqu'il perdit le vicomte d'Hinchinbroke son père. Il reçut une brillante éducation par les soins de lord Sandwich son aïeul, et entreprit au sortir du collége un voyage autour de la Méditerranée, dont il écrivit lui-même la relation publiée après sa mort. Montagu rapporta de ses excursions plusieurs momies, des ibis, un grand nombre de médailles et d'autres objets curieux (1). Il avait succédé en 1729 à la pairie de son grand-père; et dès qu'il eut atteint l'âge requis, il siégea dans la chambre haute. Il commença sa carrière politique en se joignant au parti alors en opposition avec Robert Walpole. A la formation du ministère désigné sous le nom de *Broad-Bottom*, il fut nommé second lord de l'amirauté (15 décembre 1744), et obtint un grade dans l'armée à cause de la part active qu'il avait prise dans les levées de troupes pour éteindre la rébellion de 1745. Il paraît qu'on avait reconnu en lui des talents politiques, car en novembre 1746, il fut envoyé comme plénipotentiaire au congrès qui devait se tenir à Breda; et ses pouvoirs furent continués jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle (octobre 1748). A son retour, il fut admis au conseil privé et nommé premier lord de l'amirauté. Lorsque George II s'embarqua pour le Hanovre, lord Sandwich fut un des lords justiciers du royaume pendant l'absence du roi. En juin 1751, il fut éloigné de l'amirauté, et resta sans emploi jusqu'en 1755, qu'il devint l'un des vice-trésoriers adjoints d'Irlande. En avril 1763, il reprit sa place de premier lord de l'amirauté. Eloigné encore des affaires en 1765, il obtint en 1768 l'emploi d'adjoint directeur général des postes avec le lord le Despencer. Sous l'administration de lord North, il fut replacé pour la troisième fois à la tête de l'amirauté (janvier 1771), emploi qu'il occupa pendant toute la période orageuse de la guerre d'Amérique, et qu'il résigna lors de la dissolution du ministère qui l'avait provoquée. Sa conduite à la tête de cette administration, dans des circonstances difficiles, lui fit beaucoup d'honneur. Il réforma plusieurs abus dans les arsenaux de marine qu'il visitait tous les ans, augmenta les établissements des soldats de marine, encouragea les voyages de découvertes dont il protégea les auteurs, et montra une grande connaissance des devoirs du département qui lui était confié. En 1783, lors du ministère de la coalition, il accepta la capitainerie des chasses, qu'il conserva seulement pendant une année; et il rentra pour toujours dans la vie privée jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1792. Le comte de Sandwich était un orateur plus solide que brillant. Pendant la guerre d'Amérique, il fut fréquemment attaqué dans les deux chambres pour sa conduite administrative ou pour des malversations qu'on

(1) Parmi ces objets se trouvait une pièce de marbre de deux pieds de long, sur les deux côtés de laquelle était une inscription qu'on lut longtemps sans pouvoir déchiffrer. Le savant dom Taylor, du collége de la Trinité, parvint à l'expliquer en 1743, et lui donna le nom de *Marbre de Sandwich*.

Digitized by Google

lui imputait. Dans les débats parlementaires qui eurent lieu lors des fâcheux événements de la guerre d'Amérique, il eut souvent pour adversaire le célèbre lord Chatham, dont l'éloquence extraordinaire imposait silence et inspirait la crainte aux pairs dont l'habileté était le plus reconnue. Lord Sandwich ne se laissa pas éblouir par l'éclat de ce talent oratoire : il n'hésita jamais à lui répondre, et il le fit toujours de manière à prouver que sa réplique était nécessaire et convenable. Il avait une politesse aisée et une gaieté peu commune. Il aimait à rendre service, et le faisait toujours avec grâce. C'était un homme de plaisir, passionné surtout pour la musique. On lui attribue un pamphlet intitulé *Etat de la question relative à l'hospice de Greenwich*, 1779, en réponse à l'écrit du capitaine Baillie : *Etat de l'hospice royal de Greenwich*, publié en 1778. Depuis sa mort, John Cook, son chapelain, a publié : *Voyage fait par le comte de Sandwich dans la Méditerranée, dans les années* 1738 *et* 1739, *écrit par lui-même*. L'éditeur y a joint sur l'auteur une notice détaillée, d'où est extraite en partie celle que nous donnons. L'ouvrage du noble lord, quoique bien écrit et rempli d'observations justes, a perdu beaucoup de son intérêt. — *George* MONTAGU, naturaliste distingué, né en Angleterre, a publié : 1° *Dictionnaire ornithologique*, 1802, 2 vol. in-8°; 2° *Testacea britannica, ou Histoire naturelle des coquillages anglais*, in-4°, 1803, avec un supplément qui a paru en 1809. George Montagu est mort à Knowle, dans le Devonshire, en 1815. D—z—s.

MONTAGU (sir GEORGE), amiral anglais, naquit le 12 décembre 1750 d'une famille qui prétend remonter à un des Normands de la conquête sous Guillaume. Comme fils aîné, il fut voué de très-bonne heure à la marine; et en sortant de l'académie royale de marine de Portsmouth, vers 1764, il commença ses campagnes de mer sous Gardner. Dès 1772 il était capitaine. Il faut avouer que le crédit de son père, qui était alors contre-amiral à cette époque, facilitait singulièrement son avancement. D'ailleurs il avait les talents, l'intrépidité et le sang-froid de l'homme de mer. Il en donna des preuves dès le commencement des hostilités entre les Anglo-Américains et les Anglais. Chargé du blocus des deux ports de Marblehead et de Salem, qui dura tout l'hiver, il s'empara du premier navire de guerre que les Américains eussent mis à la mer (c'était un brick de 16 canons, dit le *Washington*). C'est lui aussi qui fut chargé par le vice-amiral Shuldam de couvrir la retraite et d'assurer l'embarcation de sir William Howe, lorsque ce général fut obligé d'évacuer Boston, et il s'en tira fort bien. Il alla ensuite prendre sur les bords de la Chesapeak lord Dunmore et sa famille, et préserva le gouverneur du Maryland (Eden) du malheur de tomber aux mains des colons. Puis il eut part au siége de New-York, où son vaisseau (le *Fowey*) était de l'avant-garde. La fatigue de ce service continu avait déjà dérangé sa santé; et, dès que la place fut prise, il obtint la permission de retourner en Angleterre et d'y rester quelques mois pour se rétablir. Nous le retrouvons en 1777 capitaine du vaisseau de guerre *le Romney*, qui portait le pavillon du contre-amiral son père, et au bout de deux ans capitaine de la *Perle*, sur laquelle avait passé cet officier. Diverses captures importantes, et qui n'eurent lieu qu'après une vigoureuse résistance, signalèrent pour lui cette campagne et la suivante. Vers la fin de 1779, il eut part à la défense de Gibraltar, et par conséquent à la capture de la flotte de Caracas. Au mois d'octobre 1781, ce fut Montagu que le contre-amiral Graves mit à l'avant-garde de la flotte, lorsqu'il s'avança vers l'embouchure de la rivière d'York pour y attaquer le comte de Grasse et pour dégager lord Cornwallis. Mais on arriva trop tard, et quand déjà le général anglais avait capitulé. La paix de Versailles, en rendant l'Europe occidentale et l'Amérique au repos, réduisit Montagu à l'inaction. Mais dès qu'il y eut prévision de rupture, il sollicita un commandement et obtint celui d'un vaisseau de guerre de première classe (l'*Hector*). Il l'avait encore lorsque la guerre éclata en 1793 avec la France, et il suivit le contre-amiral Gardner aux Barbades. Il eut part de cette façon à l'intervention infructueuse des Anglais à la Martinique, où les deux factions royaliste et républicaine étaient aux prises. La première ayant demandé du secours à Gardner, qui s'empressa de débarquer 3,000 hommes dans l'île, l'*Hector* fut un des deux vaisseaux qui canonnèrent le fort Barbette; le lendemain (16 juin), le capitaine Montagu fit une diversion en attaquant la batterie au nord-est de St-Pierre, et le 17 il alla enclouer les canons des forts Bime et la Prêche. Cependant l'expédition manqua, le parti républicain s'étant trouvé beaucoup plus fort qu'on ne l'avait dit; et les Anglais se embarquèrent, emmenant le plus grand nombre de royalistes qu'ils purent, tant sur leurs propres vaisseaux que sur deux navires français qui les accompagnèrent. Gardner reprit la route de l'Angleterre avec le reste de son escadre; l'*Hector* resta pour renforcer la station de la Jamaïque. Bientôt Montagu fut nommé contre-amiral (12 avril 1794), et après avoir croisé tantôt dans la Manche, tantôt au cap Ortégal, où il prit une corvette française, ou enfin convoyé divers transports et renforcé la flotte du comte Howe, il eut une commission de bloquer la côte ouest de la France. Il ne s'en acquitta point à la satisfaction de l'amirauté, et il eut le désagrément de voir Villaret-Joyeuse sortir du port de Brest avec 14 ou 18 voiles sans qu'il pût l'entamer sérieusement. Il n'en fut pas moins nommé vice-amiral en 1795, puis amiral en 1801; mais il ne fit aucun service dans cet intervalle, et quand, en

Digitized by Google

1799, lord Spencer lui offrit un commandement, il le déclina comme inférieur à son rang. Un moment il fut question de l'envoyer à la place de Nelson commander la station de la Baltique : son acceptation arriva trop tard. Mais il exerça le commandement en chef à Portsmouth de 1803 à 1808. Sa mort eut lieu le 24 décembre 1829 à Stowel-Lodge (Wilt), sa résidence. On a de lui une brochure intitulée *Lettre au capitaine Brenton, auteur de l'Histoire navale de la Grande-Bretagne, ou réfutation des inexactitudes et des insinuations injustes que cet ouvrage contient contre l'amiral Montagu.* P—OT.

MONTAGU (BASILE), légiste et philanthrope anglais, né le 24 avril 1770 à Londres. Les biographies anglaises lui ont consacré des articles plus étendus que ne paraît le comporter au premier abord le nom de ce personnage peu connu ailleurs qu'en Angleterre; mais ses efforts pour la réforme de quelques points de la législation criminelle, son zèle pour l'intérêt public lui ont valu une place avantageuse dans les annales contemporaines de la Grande-Bretagne. Montagu était fils naturel de John Montagu, quatrième comte de Sandwich; sa mère était la belle miss Ray, qui fut tuée en 1779, sur la place même de Covent-Garden, par le révérend M. Hackmann, qui en était tombé éperdument amoureux. Le comte de Sandwich fit élever son fils dans une école de Londres (Charter-House), dont il était un des gouverneurs, et plus tard l'envoya à l'université de Cambridge. En mourant (1792), il lui laissa une fortune suffisante, dont Basile Montagu fut privé, à la suite d'un procès devant la cour de la chancellerie. Ce fut alors qu'il embrassa la profession de jurisconsulte; il fut admis à Gray's Inn, et après 1798 à Lincoln's Inn. Pendant cette période il fit la connaissance de Coleridge et d'autres esprits distingués. Montagu ne devint pas un avocat remarquable; il aurait pu sans beaucoup de peine parvenir à une brillante position, car il avait les bonnes grâces de George IV; ses amis l'engageaient fort à utiliser cette haute protection; mais, à son intérêt particulier, Montagu préférait le bien qu'il pouvait faire à autrui, dans une carrière plus ardue et moins lucrative. Il avait depuis longtemps été frappé de la barbarie du code criminel en Angleterre, de la sévérité des lois contre les débiteurs, de la dureté de la discipline dans les prisons, etc. Il pensait qu'une réforme était nécessaire, et c'est vers ce but qu'il dirigea tous ses efforts. Rien de plus inhumain, selon lui, que d'infliger la peine du gibet à des individus coupables de simple vol ou même de faux, c'est-à-dire de délits ou de crimes non accompagnés de violence. Une circonstance particulière vint encore le confirmer dans ses opinions. En 1801, deux individus allaient être pendus à Huntingdon pour avoir volé des moutons. Toute la ville était en rumeur; les curieux se dirigeaient en foule vers l'endroit où la potence était dressée. Montagu, qui avait sollicité et obtenu pour les condamnés une commutation de peine, arriva assez à temps pour faire surseoir l'exécution. Les badauds furent désappointés. Le shériff ne cacha pas au philanthrope que la populace de Huntingdon était fort mécontente d'avoir manqué le spectacle qu'elle attendait, et qu'on ferait un mauvais parti à Montagu, si ce dernier ne quittait pas la ville secrètement et sur-le-champ. Alors Montagu jura de consacrer désormais tous ses efforts pour faire abolir des lois aussi draconiennes. Pendant une seule session, la peine du gibet avait été prononcée contre vingt individus des deux sexes, faussaires et pick-pockets, et la sentence exécutée, tandis que d'autres pick-pockets circulaient dans la foule, dévalisant les poches des spectateurs. Mais comment parvenir au but qu'il s'était proposé? L'avocat composa un ouvrage philosophique sur la peine de mort, où il réunissait les opinions des moralistes et des théologiens sur cette matière. Le livre terminé, aucun libraire ne voulut l'imprimer. L'auteur, sans se décourager, se mit à compléter et à améliorer son travail, recueillant pendant sept années d'utiles observations tirées des prisons d'Angleterre, du pays de Galles, d'Ecosse et d'Irlande. Pour répandre davantage ses idées, il fonda la *Society for the diffusion of knowledge upon the punishment of death* (Société pour la diffusion des connaissances sur la peine de mort). Enfin, l'ouvrage de Montagu fut imprimé; mais aucun des membres de la société ne voulut y mettre son nom. Tous dissuadèrent Montagu d'y apposer le sien; l'avocat tint bon, disant qu'il serait glorieux pour lui de remporter la victoire, sinon de succomber en compagnie de Th. Morus, Erasme, Bacon, Bentham, Franklin, etc. Le livre, *Opinions de différents auteurs sur la peine de mort*, 1809-1813, 3 vol. in-8°, eut un immense débit pour l'époque; mille exemplaires furent enlevés en peu de temps et on en fit une seconde édition. La magistrature s'émut; l'auteur fut réprimandé; mais ses opinions triomphèrent, soutenues par sir S. Romilly, S. Will. Grant et par Wilberforce, et il eut la gloire d'obtenir la réforme qu'il avait tant de fois et si éloquemment prêchée. — Montagu s'était aussi fort occupé de la législation sur les faillites et banqueroutes. Il fait autorité en ces matières; son *Digeste des lois sur les faillites, avec une collection des statuts et des affaires plaidées et décidées dans les cours de loi et de justice sur ce sujet* (Londres, 1805, 4 vol. in-8°) est un ouvrage capital, qui a eu plusieurs éditions. Lord Erskine, en 1806, nomma Montagu commissaire des faillites. Frappé de l'inutilité de cet emploi et même du préjudice qu'il causait aux plaignants, le nouveau fonctionnaire publia un rapport à ce sujet, et les places, y compris la sienne, furent supprimées. Il n'en fit pas moins payer par la banque d'Angleterre les intérêts pour les sommes prove-

Digitized by Google

nant de faillites, et qui n'avaient jamais été acquittés. Sa demande, d'abord repoussée, fut enfin prise en considération, et la Banque versa vingt mille livres sterling, grâce aux efforts de Montagu. Cet esprit actif, selon l'expression de lord Brougham, « devançait toujours le temps de plusieurs années ». C'est ainsi que bien avant Mathew, le célèbre apôtre de la tempérance, il s'éleva contre l'abus des liqueurs fortes dans un ouvrage qui eut du succès et fut traduit en français et en allemand : *Enquête sur les effets des boissons fermentées, par un buveur d'eau* (Londres, 1814, in-8°). Dans son zèle pour le progrès des lumières, Montagu contribua à la fondation de plusieurs sociétés populaires, où il fit des cours publics, entre autres sur Bacon, son auteur favori, dont il a donné l'édition la plus complète jusqu'à ce jour : *The works of Francis Bacon, lord chancellor of England* (Londres, 1825-1834, 17 vol. in-8°). Les tomes 16 et 17 contiennent une *Vie de Bacon* par l'éditeur, qui a bien résumé la vie et les travaux du chancelier. Montagu avait commencé cette publication dès son séjour à l'université, en traduisant les œuvres latines de Bacon avec plusieurs de ses camarades. On doit encore à Montagu : *Législation pratique des faillites*, 2 vol. in-8° avec un supplément ; — la *Loi sur les associations*, in-8° ; — la *Loi sur les élections parlementaires*, 1839, in-8°, etc., en tout une quarantaine de volumes. En outre, il a laissé près de cent volumes manuscrits de sa composition, des mémoires sur sa vie et sur ses contemporains, et un journal. Basile Montagu mourut le 27 novembre 1851, à Boulogne (France). Consultez le *Gentleman's Magazine*, 1852, t. 1, p. 310 ; et l'*English Cyclopædia*. G. D—G.

MONTAGUE. *Voyez* MONTAGU (1).

MONTAGUE (CHARLES, comte d'HALIFAX). *Voyez* HALIFAX.

MONTAGUE (lady MARIE WORTLEY) naquit à Thoresby, dans le comté de Nottingham, en 1690, du duc de Kingston et de lady Marie Fulding, fille du comte de Denbigh, laquelle mourut en 1694. Lady Marie Pierrepoint (nom qu'elle porta jusqu'à son mariage et qui était celui de sa famille) montra, bien jeune encore, les dispositions les plus heureuses, et le duc son père se plut à les cultiver. Aussitôt que ses facultés le permirent, il lui donna dans tous les genres les mêmes maîtres qu'à ses fils : elle apprit successivement le grec, le latin, le français, l'italien, l'allemand, et fit de grands progrès dans ces différentes langues. Une telle éducation demandait qu'elle vécût dans la retraite; et en effet elle eut très-peu de rapports avec le monde, jusqu'à ce que son intimité avec madame Wortley Montague lui fit connaître Edouard Montague, fils aîné de cette dame. Un mariage d'abord secret, on ignore pourquoi, l'unit à l'héritier de cette famille au mois d'août 1712. Excité par l'ambition de sa femme à se présenter aux élections et porté au parlement, Edouard Wortley ne tarda pas à s'y distinguer par ses talents et ses connaissances : il parvint bientôt à la place de lord de la trésorerie, et fut nommé quelque temps après à l'ambassade de Constantinople. Lady Marie suivit son époux en Turquie, où l'appelait une curiosité excitée par tout ce qu'elle avait lu sur des contrées aussi célèbres. La partie la plus intéressante de ses lettres est sans contredit celle où elle rend compte de ce voyage. Elle visita d'abord la Hollande, parcourut l'Allemagne, s'arrêta à Vienne, traversa la Hongrie, et arriva heureusement auprès de son mari. Elle s'empressa de prendre des leçons de langue turque, surmonta toutes les difficultés, et au bout d'un an parvint à l'entendre et même à la parler intelligiblement. Elle obtint du sultan Achmet la permission d'entrer dans le sérail, où elle se lia d'amitié avec la sultane favorite Fatima. Les fréquentes visites qu'elle lui fit la mirent à portée de redresser bien des préjugés, et de donner du harem du Grand Seigneur des idées plus justes que les Européens n'en avaient eu jusqu'à elle. Ce fut à Belgrad, petite ville située à quatre lieues de Constantinople, que lady Marie eut la première connaissance de l'inoculation de la petite vérole, pratiquée depuis longtemps dans cet endroit, où les agents diplomatiques vont ordinairement pendant l'été se dérober à la peste et aux chaleurs de la saison. L'ambassadrice recueillit quantité de documents sur cette pratique, et fut si convaincue de son utilité qu'elle fit inoculer son fils sur les lieux mêmes avec un grand succès. Elle résolut d'introduire ce procédé en Europe, et crut ne pouvoir faire un plus beau présent à sa patrie en particulier que de lui fournir un moyen fort simple d'atténuer au moins les effets d'une aussi cruelle contagion. M. Wortley, ayant été rappelé de Constantinople après environ trois ans de séjour dans cette capitale, fit voile avec lady Marie vers l'Italie. Ils débarquèrent sur les côtes d'Afrique, allèrent voir Tunis et les ruines de Carthage, se rendirent ensuite à Gênes, et retournèrent en Angleterre en passant par la France. M. Wortley y suivit sa carrière politique, et lady Marie put s'y livrer à son goût pour les lettres et jouir de la conversation des hommes qui s'y étaient rendus célèbres. Pope, Addison, Steele, Young et plusieurs autres littérateurs moins fameux formèrent à Twickenham, village charmant à trois lieues de Londres, la société habituelle de lady Montague; mais le commerce des gens de lettres, et particulièrement celui des poëtes, a ses épines. Pope était le plus irascible des favoris des Muses. Des plaisanteries piquantes qui parvinrent à sa connaissance l'aigrirent contre lady Marie, et il se vengea par des traits de satire qui amenèrent

(1) Les Anglais écrivent presque indistinctement de ces deux manières : ils prononcent toujours *Montaigu*.

Digitized by Google

une rupture et un éclat qui mortifièrent beaucoup celle qui en était l'objet. Ce désagrément et les dégoûts dont l'accabla le parti des tories, qui parvint à écraser les whigs dont elle partageait les opinions, la décidèrent à se rendre en Italie; elle y fit consentir M. Wortley, et alla séjourner tantôt à Venise, tantôt à Lovère, près du lac d'Iseo; elle y faisait ses délices de la culture des lettres, qu'elle joignait à des occupations champêtres. Elle avait pris beaucoup de goût pour la langue et pour les mœurs italiennes, et les vingt-deux années qu'elle passa dans ce pays le prouvent suffisamment. Un exil volontaire si long, et qui plaçait une si grande distance entre elle et tout ce qu'une femme a de plus cher, démontre à notre avis que son caractère n'était pas exempt de singularités. Elle sentit cependant la nécessité de retourner dans ses foyers après la mort de son mari, en 1761, et elle partit pour l'Angleterre dans la même année. Comme elle traversait la France, quelqu'un lui parla des lettres de madame de Sévigné : « Elles sont fort « jolies, répondit-elle; mais, dans quarante ans, « les miennes ne seront pas moins recherchées. » Sa santé avait décliné depuis un certain temps; ses infirmités augmentèrent, et elle mourut un an après son retour au sein de sa famille, le 21 août 1762, âgée de 73 ans. On voit dans la cathédrale de Litchfield un monument en marbre consacré à la mémoire de cette dame illustre. La beauté y est représentée versant des larmes sur la tombe de celle qui, par l'inoculation qu'elle introduisit en Europe, enleva à la mort et à la laideur une multitude d'enfants destinés à devenir leurs victimes. Ce cénotaphe est dû aux soins généreux et philanthropiques de Henriette Inge, fille d'un baronnet de cette contrée. Les lettres de lady Montague, quelques fragments et des poésies en petit nombre ont été recueillis en 5 volumes imprimés à Londres en 1803, d'après les originaux remis par la famille à l'éditeur. L'édition en 3 volumes in-12 publiée à Londres par Becket en 1763 paraît avoir été subreptice. M. Cleland, qui la mit au jour, encouragé par le succès qu'elle obtint, en fit paraître une autre en 4 volumes, 1767; mais comme il n'existe point de manuscrit des lettres du 4e volume de cette seconde édition, on est fondé à croire que Cleland en est l'auteur. On sait même qu'il n'a jamais repoussé le soupçon de les avoir supposées (1). Les critiques anglais qui ont comparé lady Montague à madame de Sévigné ont sans doute voulu dire uniquement qu'elle est pour sa nation ce que la mère de madame de Grignan est pour la nôtre. Rien n'est d'ailleurs plus différent que leur tour d'esprit et leur style. En lisant lady Montague, on est frappé de je ne sais quelle force de réflexion qui décèle des études classiques et une tête formée à l'école des anciens. Ses jugements ont une hardiesse et sont exprimés avec une âpreté satirique qui souvent annonce une liberté de penser que rien n'arrêtait de son temps en Angleterre, et que favorisait le protestantisme. Dominée par l'orgueil et étrangère à toute sensibilité, on ne la vit jamais contente d'elle-même et de sa position. « A seize ans, dit Fiévée, elle « regrette de n'être pas homme; à trente elle « demande déjà dix années de moins; mère de « famille, elle fait l'éloge du célibat. La toilette « des Françaises lui paraît ridicule, et tant « qu'elle a l'espoir de plaire elle tire ses modes « de France. A soixante-huit ans, il y avait déjà « onze années qu'elle n'avait osé se regarder « dans un miroir, et lorsqu'on venait lui rendre « visite, elle recevait en domino et en masque. « Ses vœux les plus ardents étaient qu'aucune « de ses petites-filles ne lui ressemblât pour l'es- « prit et le caractère; enfin dans ses vieux jours, « en voyant passer une grosse villageoise, elle « regrettait de n'avoir pas été toute sa vie igno- « rante et sans ambition. » C'est encore milady Montague qui disait de son sexe que sa seule consolation d'être femme avait toujours été la certitude de n'en point épouser une. On ne peut méconnaître non plus dans sa manière un peu de cet apprêt et de ce travail qui laissent voir qu'elle destinait ses lettres à être un jour imprimées. Ce ne pouvait être en effet dans un autre dessein qu'elle en remit elle-même une copie en 2 volumes in-4° à M. Sowden, ecclésiastique hollandais, constatant cette remise par une note signée de sa main qui était en tête du manuscrit. C'est vraisemblablement à cette circonstance qu'il faut attribuer le manque de naturel, tranchons le mot, la pédanterie de quelques passages, ainsi que la pesanteur et la tournure pénible de la plupart de ses fins de lettres. Ces défauts n'empêchent pas le recueil dont il s'agit d'être un des plus piquants que l'on ait publiés en aucune langue, et de faire le plus grand honneur aux connaissances, à la sagacité de vues et à l'art d'écrire que possédait l'auteur. Quant à ses fragments et à ses poésies, ils méritent assez peu d'attention. Ce n'est pas qu'ils n'offrent des preuves de talent; on y remarque des pensées fines et agréables, et souvent une causticité pleine de sel; mais avec ce qu'il fallait pour faire quelques bons vers, lady Montague était loin de posséder les qualités nécessaires pour composer une bonne pièce de quelque étendue. Elle néglige fréquemment l'observation des règles sans lesquelles les bagatelles, même en ce genre, perdent beaucoup de leur prix. Enfin l'on peut dire que le dernier

(1) L'authenticité des *Lettres* formant le 4e volume de l'édition de 1767 fut vivement contestée jusqu'à l'époque de la publication des *Œuvres* de lady Montague, en 1803, 4 vol. in-8°. Une 2e édition de ces *Œuvres* parut en 1817, augmentée de quelques nouvelles lettres, mais la valeur de cette édition a de beaucoup diminué depuis la publication, en 1836, des *Lettres et ouvrages de lady Mary Wortley Montague*, par lord Wharncliffe, son petit-fils, Londres, 1836, 1837, 3 vol. in-8°. On y trouve de nouvelles lettres et autres pièces qui n'avaient pas encore été données au public. L'ouvrage est en outre précédé d'une *Notice biographique* intéressante sur lady Montague. Z.

Digitized by Google

volume ajouté aux lettres, quoique propre à satisfaire les curieux, diminuerait plutôt qu'il n'augmenterait les titres de cette dame anglaise à la célébrité. On a publié les *Œuvres de lady Montague*, contenant sa vie, sa correspondance avant son mariage et durant son ambassade en Turquie et pendant ses voyages en Italie, traduit de l'anglais, Paris, 1804, 4 vol. in-12. On cite trois traductions françaises de ses *Lettres :* celle d'Anson, 1805, 2 vol. in-12, nouvelle édition, 1830, in-18, est estimée. Elle contient les poésies de lady Montague, traduites par M. Germain Garnier. La plus nouvelle est due à madame Dufresnoy, et a été imprimée en 1822 à la suite de l'ouvrage de M. Berton intitulé *Les Turcs dans la balance politique de l'Europe au 19e siècle*. On doit ranger parmi les fables ce que l'on a débité de la passion que le sultan Achmet avait conçue pour lady Montague, et à laquelle elle ne serait pas demeurée indifférente. Indépendamment des préjugés turcs, qui surtout chez un empereur ne permettent pas d'adopter une pareille idée, on croira difficilement que les charmes de cette dame anglaise aient pu balancer aux yeux du Grand Seigneur les attraits célestes d'une Fatima et de tant d'autres créatures angéliques qui environnaient leur fortuné possesseur. C'est peut-être avec aussi peu de fondement que l'on prétend à Londres, au moins parmi le peuple, qu'Edouard Wortley, fils aîné de lady Montague, fut enlevé à l'âge de quatre ou cinq ans par des mendiants de la classe appelée en Angleterre *gypsies* (bohémiens), qui en firent un ramoneur; qu'un heureux hasard le fit reconnaître et le rendit à sa famille; et qu'afin de perpétuer la joie qui avait suivi ce retour, la mère de cet enfant affecta de son vivant et légua par testament une somme annuelle pour que les ramoneurs de Londres eussent régulièrement, le 1er mai, un bon dîner dans les jardins de l'hôtel de Montague, et qu'enfin chacun d'eux reçût en se retirant un schelling. Ce qu'il y a de certain, c'est le dîner et le schelling donnés le 1er mai dans ces jardins, et la permission qu'a chaque convive d'emporter son couvert : le fait est connu de tous ceux qui ont habité Londres. D—P—C.

MONTAGUE (Édouard Wortley) était fils de la précédente. Autant sa mère s'est distinguée par son esprit, autant Edouard W. Montague s'est fait remarquer par la bizarrerie de sa conduite et par les aventures de sa vie, qui n'a été qu'un enchaînement d'actions singulières. A l'âge de trois ans il avait déjà fait du bruit dans le monde, ayant été le premier Anglais sur lequel on eût essayé l'inoculation (*voy.* l'article précédent). En 1719 ses parents revinrent à Londres et le placèrent à l'école de Westminster : mais après l'avoir fréquentée pendant quelques années, il disparut; et malgré des perquisitions continuées durant une année entière, on ne put savoir ce qu'il était devenu. Un jour, un ami de la famille ayant affaire chez un capitaine de navire, et s'étant rendu avec un vieux domestique de la maison de Montague sur le port de Blackwall, fut frappé de la voix d'un enfant qui offrait dans la rue des poissons à vendre : il l'observe de plus près, et reconnaît avec surprise le jeune Edouard, qui avait changé d'état. Celui-ci, dès qu'il se voit reconnu, abandonne les poissons et se sauve à la hâte. On ne tarda pas à découvrir la demeure du marchand de poissons chez lequel il s'était engagé depuis un an comme apprenti, et qui était fort content de lui. L'ambassadeur fit sur-le-champ retirer son fils d'apprentissage pour le ramener à l'école de Westminster. Bientôt après, Edouard disparut de nouveau; et cette fois il prit si bien ses mesures que, malgré tous les efforts de la famille, il fut impossible d'apprendre de ses nouvelles. Comment se serait-on douté en effet qu'un enfant de dix ans irait engager ses services à un maître de bâtiment prêt à mettre à la voile pour le Portugal; et qu'à peine débarqué à Oporto il s'échapperait des mains de son maître pour errer à l'aventure dans un pays où le langage des habitants lui était inconnu? c'est pourtant ce que fit le jeune Edouard. On était alors dans la saison de la vendange. L'enfant courant à travers les champs d'Oporto offrit ses services aux vignerons, en fut accueilli tant bien que mal, et apprit un peu le portugais. Il avait vécu chez les paysans deux ou trois ans, lorsqu'un d'eux lui commanda de conduire des ânes chargés à la factorerie anglaise sur la côte. Edouard Montague se met en route; mais arrivé à la factorerie, il y trouve son ancien maître de navire, et de plus, le consul anglais, à qui l'on avait envoyé son signalement. On le reconnaît, et malgré lui, on l'embarque pour l'Angleterre. Ses parents désolés le comblent de caresses. Cependant le jeune Montague, dont le goût pour la vie aventurière semblait l'emporter sur tous les sentiments, déjoua une troisième fois l'espoir de sa famille : devenu plus robuste, il s'engagea cette fois comme matelot dans un bâtiment destiné pour la Méditerranée. Le père, irrité d'une désobéissance aussi obstinée, ne voulut plus faire aucune démarche pour un fils qui le fuyait avec tant d'ardeur. Le même ami de la famille qui avait retiré Edouard de l'apprentissage chez le marchand de poissons le ramena encore à la maison paternelle, et le réconcilia avec ses parents. Il fut convenu alors que, puisque le jeune homme avait un goût si décidé pour les voyages, il irait aux Indes occidentales avec ce fidèle ami de la maison, nommé Forster, et qu'il ferait ses études en voyageant. Le précepteur et l'élève s'embarquèrent en conséquence pour les îles : ils y passèrent quelques années; et il paraît que tout en courant le monde le jeune Montague ne laissa pas de s'instruire assez profondément dans le latin et le grec. Lorsqu'ils revinrent en Angle-

Digitized by Google

terre, les parents crurent que Forster leur ramenait un enfant entièrement guéri de sa folie. Ils procurèrent à leur fils un emploi public ; et en 1747 ils le firent nommer un des chevaliers du comté d'Huntingdon. Mais on eût pu croire qu'Edouard n'ambitionnait que la qualité de chevalier errant : il joua, il s'endetta, et ne trouva d'autre moyen de se tirer de ses embarras que de quitter encore l'Angleterre. Il vint à Paris en 1751 ; et la première aventure qu'il eut dans cette capitale le conduisit dans les cachots du grand Châtelet. Un riche juif, nommé Abraham Paybot, l'avait accusé de s'être entendu avec plusieurs complices pour l'entraîner dans un tripot, où ils l'avaient enivré, forcé de jouer, et dépouillé de son argent et de ses bijoux, en lui enlevant en outre sa maîtresse. Le procès fut instruit devant le lieutenant criminel de Paris : ce juif, ne pouvant prouver les charges proférées contre Montague et un de ses compatriotes, fut condamné à payer à chacun d'eux dix mille livres à titre d'indemnité. Mais, ayant appelé de cette sentence à la haute cour de la Tournelle, il en obtint un jugement qui cassa le premier, et mit les plaideurs hors de cour. Il parut dans ce procès plusieurs mémoires pour et contre chacune des deux parties. Après ce fâcheux début à Paris, Montague revint à Londres ; et malgré la tache qu'une pareille affaire devait laisser sur sa réputation, il fut élu en 1754 membre du parlement. Le grand Châtelet l'avait un peu dégoûté des aventures ; il devint sage, vécut dans la retraite à la campagne, y étudia l'histoire et écrivit des *Réflexions sur les progrès et la chute des anciennes républiques, avec des applications à l'état actuel de l'Angleterre*, 1759 (1). Quelque temps après il perdit son père, qui, quoique très-riche, ne lui laissa que mille livres sterling de revenu, en réservant huit cents livres sterling de rente pour la femme qu'il épouserait, et une belle terre dans le Yorkshire pour le fils qui naîtrait de ce mariage. Sa mère, qui mourut un an après son père, ne lui légua qu'une guinée, en laissant toute sa succession à la sœur d'Edouard, qui avait épousé le comte de Bute. C'est ainsi que ses parents le punirent des folies de sa jeunesse. Cependant le comte de Bute, son beau-frère, fut assez généreux pour lui céder une partie de la succession. Devenu maître d'une assez grande fortune, Edouard Montague ne songea plus qu'à satisfaire son goût pour la vie aventurière. Ses courses sur le continent d'Europe ont été tellement multipliées, que l'on ne peut indiquer que celles dont il a parlé lui-même ou dont nous connaissons les détails par les relations d'autres voyageurs. C'est ainsi que nous savons qu'il se trouvait en 1762 à Turin, parce qu'il adressa de là au comte de Macclesfield deux lettres archéologiques qui furent lues à la société royale de Londres, et publiées sous le titre de *Remarques sur un prétendu buste antique à Turin*, in-4°. Les Lettres de Sharpe sur l'Italie nous apprennent comment Montague employa les trois années suivantes. Il parcourut la terre sainte, l'Egypte (1) et l'Arménie : avec le Vieux et le Nouveau Testament à la main, il chercha la route des Israélites à travers le désert. Il avait laissé croître sa barbe ; il s'était coiffé à l'arménienne, et il ne se nourrissait que de riz, d'eau et de café. Il était devenu presque Arabe lorsqu'il reparut à Venise, en 1765. Il parlait avec enthousiasme de la simplicité des mœurs orientales aux Anglais qui allaient le voir. Cependant Winckelmann dans ses Lettres nous apprend une anecdote qui ne dépose pas en faveur de la pureté des mœurs de notre voyageur. A Alexandrie, Montague s'était lié avec un consul danois qui avait une très-jolie femme : afin d'éloigner le mari, il l'avait chargé de commissions importantes pour la Hollande ; et aussitôt qu'il sut que le trop crédule consul était arrivé dans ce pays, Montague alla trouver la femme avec une lettre à la main, qui lui annonçait qu'elle était veuve. Soit que cette femme fût encore plus crédule que son mari, soit qu'elle feignît de l'être, elle pleura le consul, et épousa notre voyageur, qui l'emmena en Syrie : voilà ce que raconte Winckelmann. Montague ne s'est jamais vanté de ce tour infâme ; mais il avoue dans une lettre au P. Lami qu'il a joué tous les rôles dans ses voyages. « Chez les nobles d'Allemagne, dit-il, j'ai fait l'é-« cuyer ; j'ai été laboureur dans les champs de la « Suisse et de la Hollande ; je n'y ai pas même « dédaigné l'humble métier de postillon ; à Paris « je me suis donné les airs d'un petit-maître ; j'ai « été abbé à Rome ; à Hambourg j'ai pris la « grave contenance d'un ministre luthérien, et « j'ai raisonné théologie de manière à rendre le « clergé jaloux. Bref, j'ai joué tous les rôles que « Fielding donne à son Julien, et j'ai eu le sort « d'une guinée qui est tantôt entre les mains « d'une reine et tantôt dans le sac d'un sale Is-« raélite. » Cet aveu semble confirmer ce que l'on rapporte de ses changements de religion. Anglican de naissance, il se fit, dit-on, catholique

(1) Traduit en français sous ce titre : *Histoire du gouvernement des anciennes républiques* ; par mademoiselle Legrand d'Aussigné, et retouché par Turpin, Paris, 1769, in-12. Cantwel en a donné une autre traduction (*De la naissance et de la chute des anciennes républiques*), Ibid., 1795, in-8°. L'auteur des Mémoires authentiques sur la *Duchesse de Kingston* insinue que W. Montague n'a pas écrit une ligne de cet ouvrage, et le restitue à M. Forster, cet ecclésiastique qui avait été chargé de l'éducation du fils de l'ambassadeur anglais à Constantinople. Suivant cet auteur, le précepteur et l'élève, dépourvus d'argent, se seraient entendus pour en obtenir du père de celui-ci en lui faisant accroire que le jeune Montague avait composé un livre utile et intéressant. Le père aurait donné dans le piége, et accordé comme une récompense à son fils un billet de banque de cent livres sterling, avec promesse de pareille somme pour la 2e édition qui en serait faite, et qui parut en effet peu de temps après, car l'ouvrage eut du succès. Tout cela n'est pas impossible; cependant la réclamation de M. Forster n'eut lieu, dit-on, qu'après la mort de Montague. On attribue encore à Edouard Worthley Montague un *Essai des causes des tremblements de terre*, mais on n'indique pas le lieu où il l'aurait publié.

(1) Il y fut accompagné par le consul anglais Davison, dont les recherches archéologiques ont été publiées.

Digitized by Google

en Italie, et musulman en Turquie. L'islamisme lui plut apparemment de préférence aux autres religions; il en pratiqua du moins les rites tout le reste de sa vie. On prétend même qu'il recevait une pension de la Porte ottomane; et comme sa mère avait séjourné quelques années à Constantinople et avait pénétré dans les harems, la malignité ajouta qu'Edouard Montague était fils du Grand Seigneur. Mais sous ce rapport l'honneur de lady Montague est à couvert, car elle eut cet enfant avant son voyage en Turquie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Edouard Montague s'était tellement identifié avec la vie des musulmans, que l'imam le plus scrupuleux n'aurait pu l'accuser de négligence. Il se levait avec le soleil, faisait ses ablutions, et se tournait vers l'Orient dans ses prières, qu'il marmottait en arabe. On dit qu'il voulut aussi que sa femme embrassât le mahométisme : il n'enseignait pas d'autre religion à un enfant presque noir qui l'accompagnait dans ses voyages en Orient, et qui passe pour avoir été son fils; il l'appelait *Fortunatus*, et ne lui parlait qu'arabe. Il avait lui-même appris à fond cette langue (1) pour plaire à une femme arabe dont il parle avec enthousiasme dans ses lettres. Cependant ce zélé musulman avait conservé de son éducation anglaise un goût assez vif pour l'étude des antiquités. Il adressa à la société royale de Londres le récit de son *Voyage du Caire au désert de Sinaï* et ses *Observations sur la colonne de Pompée* auprès d'Alexandrie. Ces deux mémoires ont été insérés dans les volumes 56 et 57 des *Transactions philosophiques*. Après avoir fait de nouveaux voyages dans l'Orient depuis 1766 jusqu'en 1773, il revint en Italie avec l'intention de se préparer au pèlerinage de la Mecque. A Venise, le duc d'Hamilton, curieux de connaître un compatriote aussi original, s'étant annoncé pour lui rendre visite, Montague le reçut à la manière orientale. Assis les jambes croisées sur un coussin, il fit présenter au duc du café, et brûler devant lui des parfums dans une cassolette; il se parfuma lui-même la barbe, qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Dans cette entrevue il fit le plus grand éloge des Turcs : c'étaient, selon lui, les gens les plus hospitaliers, les plus généreux et les plus sages de la terre. Dans la même ville, l'habile peintre anglais Romney le visita plusieurs fois, et fit son portrait que l'on conserve encore en Angleterre, et qui a été gravé. Ce fut en dînant avec ce peintre que Montague, ayant le gosier embarrassé d'un os de perdrix, tomba malade; ses domestiques appelèrent à la hâte un prêtre : celui-ci, informé des aventures de Montague, lui demanda dans quelle foi il voulait quitter le monde. J'espère que ce sera dans celle d'un bon musulman, répondit Montague sans hésiter. Il mourut quelques jours après (le 2 mai 1776), et fut enseveli dans le cloître d'un couvent à Padoue, où une table de marbre avec une inscription indiqua longtemps le lieu de sa tombe. Il avait laissé un testament par lequel il ordonnait que son fils *Fortunatus*, ou *Masioud*, fût élevé en Angleterre, pourvu qu'il n'apprît ni le latin ni le grec, et qu'il n'habitât point la ville de Londres, ni aucune des deux universités anglaises. Ce testament pourvoyait aussi au sort d'un fils, héritier de son nom dans l'Inde, et d'une fille qui avait pris le voile au couvent des Ursulines à Rome. Ces deux enfants paraissent être issus d'un autre mariage que celui qu'il avait contracté furtivement en Égypte. Une Notice détaillée sur sa vie a été insérée dans l'*Histoire du comté de Leicester*, et réimprimée dans le 4e volume des *Anecdotes littéraires du 18e siècle*, par J. Nichols, Londres, 1812. D—G.

(1) Il possédait encore l'hébreu, le chaldéen et le persan, aussi bien que sa langue naturelle.

MONTAGUE (ÉLISABETH), dame anglaise aussi distinguée par son érudition que par son esprit, était fille de Matthieu Robinson, riche propriétaire, et d'Elisabeth Drake. Elle naquit à York le 2 octobre 1720, et fut élevée à Cambridge, où résidait sa famille, par les soins du docteur Conyers Middleton (*voy.* ce nom), second mari de son aïeule. Le docteur Middleton exigeait que sa jeune et belle pupille lui présentât le résumé de toutes les conversations savantes auxquelles elle était souvent présente dans sa société : il l'habitua ainsi à écouter attentivement et à analyser dans son esprit tout ce qu'elle entendait. Elle épousa en 1742 Edouard Montague, petit-fils du premier comte de Sandwich, et membre de plusieurs parlements successifs pour le bourg d'Huntingdon. Il mourut en 1775, laissant à sa veuve une fortune considérable, dont elle fit le plus noble usage pendant le cours de sa longue carrière, qu'elle termina le 25 août 1800, à l'âge de 80 ans. Mistriss Montague se fit remarquer de bonne heure comme auteur, d'abord par ses *Dialogues des morts*, publiés avec ceux de lord Lyttelton; et ensuite par un *Essai sur le génie et les écrits de Shakspeare*, qui parut en 1769, ouvrage classique et élégant, où l'on trouve beaucoup plus de savoir et de critique qu'on n'en devait attendre d'une femme du grand monde. La manière dont les jugements de Voltaire sont relevés dans cet Essai, entrepris surtout pour venger Shakspeare des sarcasmes de l'auteur de la *Henriade*, attira à mistriss Montague l'animadversion de cet homme illustre, qu'elle avait autrefois connu en Angleterre : il ne lui pardonna jamais, et il ne pouvait prononcer son nom de sang-froid (1). Mistriss Mon-

(1) Voltaire, dans sa *Lettre à l'Académie française*, lue le 25 août 1776, juge sévèrement le tragique anglais. Il avait fait la même chose dans son *Appel à toutes les nations de l'Europe*, 1761, in-8°. Mistriss Montague prit la plume pour la défense de son compatriote, et son ouvrage a été traduit en français sous ce titre: *Apologie de Shakspeare, en réponse à la critique de M. de Voltaire*, 1777, in-8°. Voltaire la réfuta dans une nouvelle *Lettre à l'Académie française*, imprimée à la tête d'*Irène*. A. B—T.

Digitized by Google

tague, ayant fait un voyage en France, envoya son Essai sur Shakspeare à Voltaire, avec cette épigraphe :

.....Pallas te, hoc vulnere, Pallas
Immolat.

Se trouvant à Paris quelques années après (1776), elle apprit en société que le philosophe de Ferney avait dit que ce n'était pas une merveille de trouver quelques perles dans l'énorme fumier de Shakspeare : elle répliqua vivement, en faisant allusion aux emprunts de Voltaire, que c'était pourtant à ce fumier qu'il devait une partie de son meilleur grain. Mistriss Montague vivait dans l'intimité de tout ce qu'il y avait de grand et d'illustre dans les lettres en Angleterre. Pope, Johnson, Goldsmith, Pulteney, depuis lord Bath, Lyttelton, Burke, etc., formaient sa société (1). Le docteur Beattie et mistriss Carter furent, pendant toute leur vie, ses amis et ses correspondants. Mistriss Montague joignait à un profond jugement et à une imagination vive et brillante un goût aussi pur que sévère. Le recueil des Lettres que nous avons d'elle et tout ce que les contemporains racontent du charme de sa conversation, à la fois instructive et piquante, prouvent qu'elle méritait l'estime que les gens les plus érudits accordaient à ses talents. Elle avait cependant le défaut de vouloir se conformer trop strictement aux mœurs et aux usages du grand monde qu'elle fréquentait. Le désir excessif qu'elle avait de plaire et d'obtenir la réputation de femme à la mode lui faisait souvent adopter un ton léger et frivole qui trompait les observateurs superficiels. Depuis sa mort, quatre volumes de sa correspondance ont été publiés par son neveu, Matthieu Montague, qui se proposa d'en faire paraître encore, qui devaient compléter sans doute l'idée favorable qu'on s'est formée de mistriss Montague. D—z—s.

MONTAIGNAC (François Gain de), évêque de Tarbes, né le 6 janvier 1744, au château de Montaignac, en Limousin, fut d'abord aumônier du roi et grand vicaire de Reims. En 1768 il fut nommé à l'abbaye de Quarante, au diocèse de Narbonne, et en 1782 à l'évêché de Tarbes. Il fut sacré pour ce siége le 20 octobre de la même année. Ayant obtenu en 1788 l'abbaye de St-Vincent du Mans, il remit son abbaye de Quarante. Peu de prélats s'opposèrent avec plus de zèle aux innovations de l'assemblée constituante : il adressa sur ce sujet plusieurs écrits à son clergé. Il s'était retiré en Espagne vers la fin de 1790; mais il revint inopinément à Tarbes le 12 mars 1791, monta en chaire dans sa cathédrale, et prononça un discours pour motiver son refus du serment. Il fut dénoncé, et l'on commença des poursuites contre lui. En même temps on élut pour évêque des Hautes-Pyrénées Guillaume Molinier, doctrinaire, auquel de Montaignac adressa vainement des exhortations pour le détourner du schisme. L'évêque de Tarbes fut obligé de se réfugier de nouveau en Espagne : il habita quelque temps dans la vallée d'Aran, à peu de distance de son diocèse; et de là il faisait passer des instructions et des avis au clergé et aux fidèles pour les soutenir dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait. Cette proximité et cette correspondance déplurent aux révolutionnaires français, qui menacèrent les habitants du village espagnol où l'évêque était retiré de piller leurs maisons si l'on continuait à donner asile au prélat. Celui-ci quitta donc ce séjour avec deux autres évêques français, et il habita pendant trois ans le monastère de Mont-Serrat, en Catalogne. On a de lui plusieurs mandements et écrits datés de ce lieu. A la fin de 1794 il se rendit en Italie, et résida plusieurs années à Lugo. Ce fut de cette ville qu'il adressa au clergé de son diocèse une *Instruction* du 20 mai 1795, pour les prêtres missionnaires, une *Lettre* contre la soumission demandée alors aux ecclésiastiques, une *Instruction* du 21 décembre 1797 sur les droits du roi, et quelques autres écrits de circonstance. Cet évêque n'approuva point les tempéraments que ses collègues restés en France autorisèrent en plusieurs occasions sur les affaires de l'Eglise. En 1800 il passa en Portugal, et envoya sa démission le 6 novembre 1801; mais il réclama contre l'exécution et les suites du concordat, et se joignit aux évêques non démissionnaires dans plusieurs de leurs démarches. Le nombre des écrits de Montaignac sur les matières ecclésiastiques de ce temps-là est de cinquante-sept, qui parurent depuis 1790 jusqu'en 1803; on en trouve la liste dans l'ouvrage intitulé *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution française*, Pise, 1814, t. 2 : il paraît que de Montaignac avait envoyé à M. l'abbé d'Auribeau, auteur de ces *Mémoires*, une copie authentique de ces divers écrits; et M. d'Auribeau en donne une analyse assez étendue. De Montaignac est mort en 1806, dans un couvent voisin de Lisbonne où il s'était retiré. P—c—t.

MONTAIGNAC. *Voyez* Gain de Montaignac.

MONTAIGNE (Michel, seigneur de), philosophe moraliste fameux par son livre des *Essais*, naquit au château de Montaigne, en Périgord, le 28 février 1533, d'une famille anciennement nommée *Eyghem*, originaire d'Angleterre. Son père, brave et loyal écuyer, qui avait servi dans les guerres au delà des monts, et qui avait rapporté d'Es-

(1) Mistriss Montague avait formé une société littéraire qui, pendant plusieurs années, attira l'attention générale sous le nom de *Club des bas bleus* (Blue stockings club). On s'est livré dans le temps à beaucoup de conjectures pour trouver l'origine de cette singulière dénomination. Il paraît qu'elle provint de ce qu'une personne qui en faisait partie s'étant excusée de paraître à une des premières réunions, parce qu'elle était en déshabillé du matin, il lui fut répondu qu'on s'occupait peu de costume dans une société uniquement consacrée à cultiver l'esprit. « On « fait si peu d'attention à l'habillement des personnes qui s'y « rendent, ajouta-t-on, qu'un gentilhomme *en bas bleus* ne se- « rait même pas trouvé mis ridiculement. »

Digitized by Google

pagne et d'Italie un esprit orné, mais d'ailleurs homme grave et simple, l'envoya nourrir dès le berceau dans un chétif village de sa dépendance, pour le dresser à une manière de vivre commune et le rallier à cette classe du peuple qui a besoin de l'aide des autres classes. Il l'avait, par les mêmes motifs, donné à tenir sur les fonts à des personnes de la plus humble condition, afin de l'y attacher et de le faire compatir naturellement à la misère d'autrui. Mais le bon père, dont la lecture ordinaire était le Marc-Aurèle espagnol de Guevara, fut jaloux de procurer de bonne heure à son fils la connaissance des Grecs et des Romains, par une voie moins lente et moins tardive que celle des écoles. L'expédient qu'il trouva fut de le confier en nourrice, avant le développement de la parole, à un maître allemand, secondé par des maîtres en sous-ordre, ignorant entièrement le français et très-versés dans le latin. De ce moment, on ne l'entretint que dans cette langue, et c'était une règle convenue que ni le père même, ni la mère, ni les domestiques, ne s'exprimeraient en sa compagnie qu'en autant de mots latins qu'ils avaient appris pour pouvoir *jargonner* avec l'enfant. « Nous nous latinisâmes « tant, dit Montaigne, qu'il en regorgea jusqu'aux « villages tout autour plusieurs appellations la- « tines, qui ont pris pied par l'usage et qui exis- « tent encore. » L'idiome vigoureux de Tacite et de Sénèque, qu'il suça en même temps que le lait de sa nourrice, devint sa langue naturelle. Elle influa sans doute beaucoup chez lui sur le français, qu'il apprit plus tard comme une langue étrangère, et qui, venant d'être nationalisé par François Ier et n'étant rien moins qu'une langue faite, prit d'autant plus librement dans un organe encore jeune la forme empreinte par les premières habitudes. Locke, qui, dans son Traité d'éducation, doit beaucoup à Montaigne, veut bien que l'enfant apprenne d'abord sa langue maternelle; mais il prescrit ensuite de lui donner un maître qui lui enseigne de même le latin, en conversant avec lui. Quant au grec, Montaigne l'étudia *par art*, mais sous forme d'*ébats* et d'exercices. « Nous « pelotions, dit-il, nos déclinaisons à la manière « de ceux qui, par certains jeux de *tablier* (1), ap- « prennent l'arithmétique et la géométrie. » On lui faisait goûter la science, comme le devoir, par son propre désir, sans forcer sa volonté. On l'élevait ainsi avec toute liberté, en le sollicitant doucement, au point que, pour ne pas troubler son cerveau encore tendre en l'arrachant avec violence au sommeil profond auquel les enfants sont sujets, son père le faisait réveiller, non en sursaut, mais au son d'un instrument agréable. Cependant il n'avait point les goûts d'un enfant délicatement élevé, et il fallut corriger en lui le refus des friandises et des douceurs que communément on aime à cet âge. Lorsque le père de Montaigne n'eut plus autour de lui ceux qui l'avaient secondé dans ses vues, il fut forcé de suivre la routine ordinaire. Il envoya son fils après l'âge de six ans à Bordeaux, au collége de Guienne, le plus florissant de France à cette époque. L'instruction extraordinaire que notre jeune Romain avait acquise le fit arriver d'emblée aux premières classes. Là il eut pour maîtres Nicolas Grouchy, Guillaume Guérente, Buchanan et Muret, qu'il nomme ses précepteurs domestiques ou de chambre. Le rédacteur de l'article BUCHANAN, dans cette *Biographie* (Suard), ne pouvant expliquer comment Montaigne, qu'il suppose né en 1538, aurait eu pour maître, à Bordeaux, Buchanan, qui en serait parti en 1543, a recours à une conjecture qui est une nouvelle supposition. Ce biographe a été trompé par l'erreur de l'édition de Coste, ou plutôt du président Bouhier (1), sur l'époque de la naissance de Montaigne, quoique fixée bien positivement par notre auteur à l'année 1533. Suard eût facilement reconnu cette erreur s'il avait fait attention que Montaigne, en même temps qu'il nomme ses maîtres, témoigne qu'à l'âge de douze ans il jouait les premiers personnages dans les tragédies latines représentées au même collége sous son principal, André Gouvea, qui, dès l'époque de 1547, avait quitté Bordeaux pour se retirer en Portugal. Quoique les jésuites ne fussent pas encore établis en France, on voit que ces spectacles étaient en usage dans les colléges, et ils remontaient à un temps antérieur à Gerson, qui les blâmait par un autre motif que ne l'a fait de nos jours le citoyen de Genève. Notre philosophe moins sévère, en louant ces « ébattements » comme utiles à entretenir les relations de société, ne parle pas aussi avantageusement des fruits de ces études scolastiques, qui lui apprenaient seulement les « dérivations » nominales de la vertu, « que nous « savons, dit-il, assez décliner, si nous savons « l'aimer ». Quoiqu'il eût pour maître, dans Guérente, un commentateur d'Aristote et que l'on modifiât en sa faveur quelques règles en usage dans les colléges, « c'était, selon lui, toujours collége ». Sous une langueur apparente, il nourrissait des goûts qui le portaient à lire à la dérobée, dès l'âge de sept ou huit ans, les *Métamorphoses* d'Ovide, comme le livre le plus aisé qu'il connût dans sa langue maternelle. On feignait de n'en rien voir, et on lui fit « enfiler » de suite, en « connivant » à ce manége secret, Virgile, Térence, Plaute, etc.; car, tandis qu'il s'appliquait avec peine à ses autres études, le plaisir éveillait son imagination. Il avait « l'appréhension » lente, mais sûre, et ce qu'il voyait, il le voyait bien. « On ne craignait pas qu'il fît mal, mais qu'il ne fît rien. » Quoiqu'il fût d'un naturel doux et traitable, il était difficile de l'arracher au

(1) Echiquier.

(1) *Mémoire sur la vie de Montaigne*, en tête de l'édition des *Essais*, par Coste, Londres, 1739, 6 vol. in-12.

Digitized by Google

repos, même pour le faire jouer; mais s'il jouait, alors les jeux de ses camarades lui semblaient des actions sérieuses; il lui répugnait d'y mêler la finesse et la ruse, et il allait toujours le « droit chemin ». Son esprit, qui semblait inactif, n'avait pas laissé de porter des jugements sur les objets qu'il connaissait, et il digérait librement et à loisir ses pensées. Après avoir terminé ses études à l'âge de treize ans, Montaigne, peu disposé à suivre la carrière militaire, se décida à faire son cours de droit. Le même esprit, ennemi de toute contrainte, dut repousser cette masse de jurisprudence coutumière qui lui paraissait surcharger et compliquer des institutions déjà si multipliées. Cependant il fut pourvu vers 1554 d'une charge de conseiller, dont il remplit les fonctions jusqu'à la mort de son frère aîné, suivant Scévole de Ste-Marthe; et, quoi qu'en ait dit Balzac, sa qualité de gentilhomme ne lui fit pas dédaigner le titre de conseiller, même en écrivant à son père, en 1563. Quoique l'ordonnance de François Ier concernant la rédaction des actes en français eût été rendue dès 1539, les actes continuaient d'être écrits en latin dans la province de Gascogne. Il réclamait contre cet usage : il eût voulu aussi plus de simplicité et d'uniformité dans le droit. Il observe qu'il y a plus de livres sur les livres de jurisprudence que sur tout autre sujet. « Nous ne faisons, dit-il, que nous entre-« gloser. » Il avouait qu'il n'entendait rien aux plaids et aux affaires du palais. Il n'y eut jamais, dit Pasquier, homme moins chicaneur et moins praticien que lui. Ce fut pendant qu'il était revêtu de sa charge, dit l'historiographe de Bordeaux D. de Vienne (1), qu'il fit plusieurs voyages à la cour et s'attira tellement l'estime de Henri II, qu'il en reçut le cordon de St-Michel, distinction qu'il témoigne avoir désirée, jeune encore, mais dont il semble, en se plaignant du discrédit de cet ordre, n'avoir été gratifié que plus tard. Et, en effet, Pasquier, son contemporain et son ami, dit que Montaigne fut fait chevalier de l'ordre de St-Michel sous Charles IX. Quoi qu'il en soit, les liaisons du conseiller de Bordeaux avec Pibrac et Paul de Foix, ses compatriotes, conseillers ainsi que lui, et surtout ses relations avec le chancelier de l'Hospital, annoncent la haute confiance dont il était honoré comme magistrat; de même que sa noble intimité avec Etienne la Boétie, son confrère, décèle, chez l'un comme chez l'autre, une âme nourrie de sentiments puisés à la même source et que n'avaient pu dessécher les occupations arides du palais. Leur amitié, devenue célèbre, fut celle d'hommes faits : ils s'estimaient avant de se connaître personnellement. La Boétie, dans sa jeunesse, avait fait un traité de la *Servitude volontaire*. Montaigne y reconnaissait des sentiments analogues aux siens et qui annonçaient une âme « moulée au patron » des siècles anciens. Sur les rapports qu'ils apprenaient l'un de l'autre, ils se cherchaient sans s'être vus. Enfin, dans une grande société à Bordeaux, ils se rencontrèrent et se trouvèrent aussitôt si connus, si amis, qu'aucun autre dès lors ne leur fut plus proche et que tout bientôt devint commun entre eux. Rien de plus naïf à ce sujet que ce mot de Montaigne, si digne du bon la Fontaine : « Si l'on me presse de dire pourquoi « je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer « qu'en répondant : . . . . Parce que c'était lui; « parce que c'était moi. » L'amitié de Montaigne pour la Boétie ne le cédait qu'à sa tendresse pour son père, dont il rappelle souvent, avec un vif intérêt, l'affection, dans le cours de son livre; mais il a consacré en particulier un chapitre de ses *Essais* à l'amitié. Là, son style sentencieux s'élève et devient aussi sentimental qu'énergique, et telle est l'effusion de sa sensibilité, qu'on peut dire que c'est l'âme elle-même de Montaigne qui s'épanche et déborde dans ce chapitre. Une amitié si intime n'était point une effervescence passagère. Neuf ans après la mort de la Boétie, dont il a décrit les derniers moments d'une manière touchante, il témoigne dans ses *Essais* que les plaisirs qui s'offraient à lui depuis ce temps, au lieu de le consoler, lui redoublaient le regret de sa perte. « Nous étions, dit-il, à moitié de tout : « il me semble que je lui dérobe sa part. » Après dix-huit ans même, durant son voyage d'Italie, en 1580, lorsqu'il écrivait au cardinal d'Ossat, il se trouva mal en pensant à son ami. Montaigne ne croyait pas les femmes susceptibles du même lien d'amitié. Cependant il recherchait leur commerce. Sa sensibilité physique l'entraînait vers le sexe. L'imagination, l'esprit, l'attiraient et le retenaient auprès des femmes spirituelles. C'est ainsi qu'il fit sa cour à Marguerite de France, sœur de Charles IX, à laquelle il offre un chapitre aussi grave qu'intéressant, le plus considérable de ses *Essais*, comme il adresse à Diane de Foix son chapitre de l'*Institution des enfants*, et à la dame d'Estissac, celui de l'*Affection des pères*, l'un et l'autre d'un intérêt plus réel et d'une utilité pratique qui fait pardonner le scepticisme du premier. Mais ce sentiment d'une amitié tendre qu'il cherchait vainement auprès des femmes, il ne l'eût peut-être éprouvé qu'auprès de mademoiselle de Gournay, si elle eût vécu vingt-cinq ans plus tôt. Madame de Bourdic (1) la fait exister en même temps que la Boétie et partager avec lui le cœur de Montaigne : c'est là une erreur de l'enthousiasme, une pure fiction poétique. Le lien conjugal avait pu du moins fixer en partie les affections du philosophe. Il donne cependant à entendre qu'en formant un engagement, il céda plutôt à la convenance et à l'usage qu'à son inclination naturelle. Mais quoiqu'il s'avouât enclin à l'amour des femmes, et

(1) *Eloge historique de Montaigne*, Paris, 1775, in-12.

(1) *Eloge de Montaigne*, Paris, an 8 (1800), in-18.

Digitized by Google

qu'on tînt, dit-il, ses mœurs pour licencieuses, il affirme qu'il avait observé plus sévèrement les lois du mariage qu'il n'avait promis ni espéré. Dans un accident grave qui lui arriva et qu'il décrit si pittoresquement, lorsque, jeté à la renverse par un choc violent, étendu par terre évanoui, on le rapportait à la maison, en revenant à lui, son premier mot fut de dire qu'on donnât un cheval à sa femme qui venait à sa rencontre et qu'il voyait « s'empêtrer » dans le chemin. De même, lorsqu'il apprend à Paris la mort de sa fille en nourrice, il envoie à la mère, avec une lettre pleine de bonhomie, une Epître de consolation du bon Plutarque, écrite dans un cas semblable. C'est là pourtant ce qui, avec d'autres passages isolés, l'a fait signaler comme un philosophe égoïste (1); tandis que Montaigne témoigne à sa femme combien il est « marri » que la fortune lui ait rendu si propre cette épître, traduite en françois par feu son ami, par « ce sien cher frère », qu'il lui rappelle, en s'unissant ainsi à la Boëtie et à Plutarque pour la consoler. Quoi de plus spirituel et en même temps de plus délicat! C'est encore avec la même naïveté de sentiment et pour ne rien refuser, dit-il, au commandement du meilleur des pères, qu'il avait entrepris et qu'il lui adressa la traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebonde. Son père, animé par cette ardeur avec laquelle le roi François Ier avait encouragé les lettres, tenait depuis longtemps sa maison ouverte aux hommes doctes et lettrés, sans être lettré lui-même. Il avait accueilli Pierre Bunel, qui lui remit l'ouvrage de Sebonde et le lui recommanda comme un livre très-utile, à l'époque où les innovations de Luther commençaient à prendre crédit et menaçaient d'ébranler en beaucoup de lieux l'ancienne croyance. Montaigne s'était empressé de traduire ce livre et de l'offrir à son père, qui y prit un singulier plaisir et donna l'ordre de l'imprimer (2). C'est par des preuves tirées de la raison naturelle que Sebonde, à l'exemple de Raymond Lulle (*voy.* LULLE), entreprenait, non d'expliquer les mystères, mais seulement d'opposer aux novateurs, à l'appui de la foi, cette même raison avec laquelle ils combattaient l'autorité du dogme. Ce livre eut beaucoup de succès, surtout auprès des dames, qui trouvaient fort belles ces « imaginations » de la raison humaine en faveur de la religion, et Montaigne, le champion de ces dames et du livre dont elles goûtaient la traduction, le défendit, comme on le verra, contre ceux qui blâmaient les hardiesses de l'auteur, ou qui taxaient de faiblesse ses arguments. Mais il ne s'ensuit pas que ce furent, comme le dit Chaudon, ces singularités hardies, transformées en erreurs par Feller, qui, ayant plu à Montaigne à cause de leur conformité avec ses idées, lui firent tenter de traduire Sebonde; car cette occupation lui parut « étrange et nouvelle », et l'on a vu qu'il ne l'entreprit qu'à la prière de son père. Après l'impression du livre de Sebonde, notre philosophe, qui était devenu possesseur du château de Montaigne et maître de lui-même, s'occupa de publier les opuscules qui lui avaient été légués par la Boëtie et qu'il dédia à ses proches et amis. Là se trouvent l'épître de consolation envoyée à sa femme (1) et le discours qu'il avait adressé à son père sur la mort de la Boëtie. Mais, par égard pour son ami et à cause des relations qu'il avait à la cour, il ne crut pas prudent d'y joindre le traité de la *Servitude volontaire*, dont eût pu abuser l'esprit de parti dans un temps de factions et de troubles (2). Une époque désastreuse s'approchait, et notre philosophe était ramené par l'agitation même à des sentiments dont il éprouvait le besoin. Il s'était en quelque sorte réfugié au château de son père. Il observe que, depuis la perte de ce bon père, il portait, lorsqu'il montait à cheval, un manteau qui lui avait appartenu. « Ce n'est point, disait-il, par « commodité, mais par délices : il me semble « m'envelopper de lui. » Une complexion nerveuse délicate n'avait pas peu contribué à cette sensibilité morale. Quoique né et élevé à la campagne, une liberté douce, exempte, comme on l'a vu, de toute sujétion rigoureuse, l'avait éloigné des soins de l'économie domestique et même de tout exercice agréable, mais violent. La « dureté » lui paraissait être un vice extrême, et il était si délicat sur ce point, qu'il entendait impatiemment gémir un lièvre sous les dents de ses chiens, quoique la chasse fût pour lui un plaisir bien vif. Du moment qu'il s'était retiré en sa maison de campagne, il était bien résolu de ne se mêler de rien, si ce n'est de passer en repos le reste de sa vie. Il avait cru « faire une grande faveur » à son esprit que de le laisser s'entretenir soi-même et « se rasseoir en soi » d'autant plus aisément qu'il était devenu, avec le temps, plus grave et plus mûr. Mais il trouva qu'au « rebours », son esprit, comme un « cheval échappé », se donnait plus de carrière avec lui-même qu'il n'avait fait en la compagnie d'autrui. Quelques-uns l'engageaient à écrire l'histoire des affaires de son temps, estimant qu'il les voyait d'un œil moins blessé par la passion, et de plus près, à cause de l'accès que ses qualités personnelles et les circonstances lui avaient donné auprès des chefs des divers partis. Mais, ennemi juré de toute gêne, il n'eût pu s'assujettir à une obligation constante, ni se laisser guider; et sa marche étant si libre, il eût publié des jugements que la loi eût, à son gré, justement condamnés. On a remarqué que ce fut vers l'é-

(1) *Discours qui a obtenu une mention au concours académique* (par M. Bioti, Paris, Michaud, 1812, in-8°.

(2) *Théologie naturelle de Hevym ad Sebonde*, trad. du latin en françois, Paris, Sonnins, 1569, in-8°, précédée de la Lettre de Montaigne à son père, du 18 juin 1568.

(1) Opuscules trad. du grec en françois, par la Boëtie, etc., Paris, Morel, 1572, in-8°.

(2) Ce traité a été publié à la suite des *Essais* dans la 4e édition donnée par Coste.

Digitized by Google

poque de la St-Barthélemy que notre philosophe, humain par sentiment, tolérant par raison, se tint ainsi à l'écart, libre de tout parti et attaché à son roi, d'une « affection légitime et purement civile », sans être « ému ni dému » par aucun intérêt privé. Ce fut du moins vers 1572 qu'il commença dans sa retraite la composition de ses *Essais*, où, dès l'un des premiers chapitres, d'une teinte de philosophie un peu sombre due à la gravité des circonstances, il annonce avoir atteint l'âge de trente-neuf ans. Il dit qu'une humeur mélancolique, opposée à sa complexion naturelle, et produite par le chagrin de la solitude où il s'était jeté depuis quelque temps, fut ce qui lui mit d'abord en tête cette « rêverie » de se mêler d'écrire, et puis, se trouvant dépourvu de toute autre matière, il s'était présenté lui-même à lui pour argument et pour sujet. « Son livre, ajoute-« t-il, est le seul livre au monde de son espèce; » et ailleurs, dans son avis au lecteur, « c'est ici « un livre de bonne foi ». Néanmoins, dit-il modestement, il avait voulu faire purement l'*essai* de ses facultés naturelles, et il n'y avait rien dont il fît moins profession que de science. Cependant sa bibliothèque, accrue de celle de son ami, était bien pourvue de livres, et il s'en munissait dans ses chasses comme dans ses autres courses; mais l'histoire était son « gibier » principal en matière de livres. Il avait cessé avec l'enfance de goûter Ovide; l'Arioste, malgré la vivacité de son imagination, ne l'avait pas longtemps arrêté. Entre les livres amusants, Térence et Catulle, chez les anciens; chez les modernes, Boccace et Rabelais, si chers de même au bon la Fontaine, plaisaient beaucoup à notre philosophe : mais il ne trouvait de commerce et de plaisir solides qu'avec Plutarque et Sénèque. Il ne laissait pas d'étudier Tacite et de lire beaucoup Lucrèce et Horace, qu'il cite très-fréquemment. Il rêvait à ses lectures dans ses courses à cheval, et c'était même en se promenant qu'il lisait et méditait dans sa bibliothèque; car « mes « pensées dorment, dit-il, si je les assieds ». Là on le voit feuilletant soit un livre, soit un autre, sans ordre et sans dessein apparent. Là, tantôt il note, tantôt il pense et dicte, en marchant, ce qu'il a noté et pensé. Il avait une mémoire d'idées plutôt que de mots. Ce qui lui demeurait dans l'esprit, il ne le reconnaissait plus pour être d'un autre : son jugement en avait fait son profit. Ses emprunts se trouvent par là quelquefois confondus avec ses propres pensées : il veut plaisamment que ses lecteurs donnent ainsi à Plutarque et à Sénèque « une nasarde sur son nez ». Tel on l'a vu dans ses promenades et dans son cabinet, pensant de la méditation à la lecture, de l'étude des autres à celle de lui-même, observant et réfléchissant, remarquant, extrayant tour à tour; tel il parcourt, dans son livre, dans ses chapitres mêmes, tous les sujets, tous les textes, sans plan arrêté, sans objet suivi, mais non sans un but indirect ou éloigné. S'il ignore fréquemment où il va, il sait toujours où il veut aller : car, quoiqu'il coure ainsi d'une idée à une autre sans transition sensible, et qu'il s'éloigne de son propos, qui cesse bientôt d'être celui du titre ou du chapitre, il y revient toutefois, et il y arrive souvent à la fin. Ces irrégularités deviennent de plus en plus sensibles dans les diverses éditions qu'il a données depuis celle de 1580, la première de ses *Essais* (1); car, à chaque édition, il ajoutait, retranchait, intercalait, citait de nouveau, sans corriger, sans lier ni refondre. Son style se ressent du désordre de ses discours : il est vif, sautillant, fort, entraînant, ondoyant et divers, comme son esprit. L'énergique liberté de son langage égale aussi la liberté de ses pensées : si elles sont plus mesurées en ce qui se rapporte à sa conduite morale dans la vie civile, c'est que les convenances et les lois, respectées par le citoyen, exerçaient leur influence sur ses opinions et contenaient le philosophe. Au reste, une liberté de penser si conforme à ses dispositions naturelles dans tout ce qui est du ressort de la raison humaine considérée en elle-même et relativement aux motifs tirés de nos affections diverses, devait le conduire, surtout dans des temps de discussions subtiles et d'agitation presque générale, à reconnaître et à peindre cette fluctuation d'idées et de sentiments, qui ne caractérise que trop les hommes livrés à l'incertitude d'une raison plus ou moins troublée par la passion, et dès lors presque toujours en conflit avec le principe des lois sociales et religieuses. C'est surtout dans sa dernière édition des *Essais*, édition grossie principalement par les additions faites au chapitre le plus étendu, dont on a parlé, et par l'augmentation d'un nouveau livre formant le tiers de l'ouvrage (2), que Montaigne devient tout à fait l'historien de l'homme, qu'il montre sous ses différentes faces, en achevant de tirer de lui-même ses propres vues et de faire son portrait. Cette connaissance morale de l'homme et les traits historiques tant modernes qu'anciens, tant étrangers que nationaux, dont il joint les exemples aux siens, même dans ses deux premiers livres, ont fait penser qu'il avait déjà voyagé hors de France, lors de la composition de son ouvrage. M. Villemain, entre autres, en faisant l'éloge de l'observateur philosophe (3), paraît l'avoir cru. Mais il est certain que le voyage de Montaigne en Allemagne, en Suisse, en Italie est postérieur à la publication qu'il fit de ses *Essais* en mars

(1) *Essais de Michel, seigneur de Montaigne*, Bordeaux, Millanges, 1580, in-8°, les deux premiers livres seulement : — 2e édit., revue et augm., ibid., 1582, in-8°, — autre, Paris, Richer, 1587, in-12. M. Bastide, qui avait fait beaucoup de recherches sur les éditions de Montaigne, annonçait en 1807, d'après M. de Cayla, une autre édition des *Essais*, imprimée à Paris en 1580, in-fol.

(2) *Essais de Montaigne, augmentés d'un 3e livre et de six cents additions aux deux premiers*, Paris, Langelier, 1588, in-4°.

(3) *Discours qui a remporté le prix d'éloquence*, décerné par l'Institut, Paris, Didot, 1812, in-4°.

Digitized by Google

1580. Ce qui a trompé quelques biographes, c'est que plusieurs faits de ce voyage ont été insérés par l'auteur même, dès 1582, dans les éditions qu'il a données avant que l'ouvrage eût reçu sa dernière forme. Mais ces faits ne concernent guère que les séjours aux bains de Plombières, de Bade, et surtout à ceux *della Villa*, près de Lucques. C'était là sans doute l'objet principal de son voyage; et c'est en effet la partie la plus considérable de son Journal posthume (1), qui n'était pas destiné à voir le jour. Mais Montaigne, avant la composition de ses *Essais*, avait beaucoup voyagé en France. Il observe que la conversation, dans ses courses et dans ses voyages, était pour lui une des meilleures écoles, où il apprenait toujours quelque chose, en ramenant ceux avec lesquels il s'entretenait aux matières qu'ils connaissaient le mieux. Il allait souvent à Paris et à la cour, où l'appelait sa place de gentilhomme de la chambre du roi. Il s'était trouvé à Bar-le-Duc avec Henri II. Il avait accompagné Charles IX à Rouen, probablement, dit Boulier, lors de la déclaration de la majorité de ce prince, auquel furent présentés par son entremise les sauvages Américains dont il parle dans le chapitre des *Cannibales*, où il oppose les mœurs barbares et simples de ces peuples, tels qu'on les connaissait alors, aux actes trop fréquents de conduite atroce auxquels il avait vu se livrer ses concitoyens, sous prétexte de religion. L'abbé Talbert (2) dit qu'on sait que Montaigne servit de secrétaire à Catherine de Médicis dictant ses instructions à son fils. Cette assertion peut sembler hasardée. Mais il est sûr que Marguerite de France, princesse d'un esprit vif, et portée à la galanterie, recevait les conseils du philosophe. Le livre de Sebonde ayant eu de la vogue même à la cour, mais ayant déplu d'une part aux esprits forts, et de l'autre aux théologiens, le traducteur, consulté par cette princesse, répondit aux premiers en attaquant la raison humaine avec une force qu'admirait Pascal, et aux seconds en défendant cette même raison naturelle alléguée par Sebonde. Ces moyens contradictoires, développés dans le long chapitre 12 déjà cité du deuxième livre, sont ce qui a fait surtout accuser Montaigne de scepticisme : il les propose, à la vérité, comme des armes diverses dont il se sert contre des adversaires différents; et il conseille à la princesse, après s'être escrimé lui-même à outrance, de rester, quant à elle, aussi modérée dans ses opinions que dans ses mœurs, en tenant un juste milieu entre les deux extrêmes. Mais il faut convenir que les raisonnements du philosophe, fortifiés encore de nouvelles raisons, l'ayant conduit à adopter définitivement pour devise : *Que sais-je?* et cela, avec tout le sang-froid de l'âge et de la réflexion (1), c'était présenter à Marguerite et aux lecteurs, pour dernier résultat, la balance du doute, bien plutôt que l'équilibre de la raison. L'éditeur de la nouvelle Collection des moralistes français, où figure en tête notre philosophe (2), infère, des derniers mots du chapitre 15 du deuxième livre des *Essais*, que Montaigne avait trente ans lorsqu'il l'écrivit; d'où l'on pourrait induire qu'il avait entrepris ses *Essais* avant d'avoir atteint le complément de l'âge mûr. Mais ces mots, qui sont même une addition postérieure aux premières éditions, ne disent pas absolument que Montaigne ait vécu trente années, mais qu'il avait assez vécu pour rendre cette durée remarquable. Outre ce qu'il a dit de son âge au commencement de ses *Essais*, lui-même encore, dans le chapitre 38, le dernier de l'ouvrage publié en deux livres, achève de fixer le temps de sa composition. « Je me suis enviellii, dit-il, de sept ou huit « ans, lorsque je le commençai. Ce n'a pas été, « ajoute-t-il, sans y avoir acquis la colique par « la libéralité des ans, » et il croit que c'est assez pour sa part d'avoir vécu « quarante-six années ». Ce ne fut pas le désir d'aller acquérir par la comparaison une nouvelle connaissance des hommes, dont il n'avait pas seulement étudié l'histoire dans les livres; ce fut l'intérêt de sa santé, qui put seul le résoudre à quitter ce qu'il avait de plus cher, pour voyager au loin. Quoique l'antipathie pour la médecine, comme les atteintes qu'il ressentait de la pierre, fussent héréditaires dans sa famille, et qu'il eût appris, dit-il, après deux années de souffrance, à se consoler et à espérer, néanmoins, soit qu'il crût à la vertu naturelle des eaux minérales, soit qu'il regardât comme salutaire de faire des courses lointaines, après avoir visité les bains de France, il voulut connaître ceux des différentes contrées. On n'entrera pas dans le détail d'un voyage fastidieux ou minutieux par son objet. Ce qui contribue à peindre l'auteur peut seul mériter d'être remarqué. On voit que Montaigne voyageait comme il écrivait, sans suivre une route directe, quoique dans la compagnie d'un de ses frères. Si on l'avertissait qu'il revenait souvent sur ses pas, il donnait pour réponse qu'il n'allait nulle part que là où il se trouvait. Il fait franchement l'aveu de sa vanité. Il aimait à s'arrêter lorsque, le prenant pour un seigneur de haut rang, on lui offrait les vins d'honneur, ou qu'on lui adressait des harangues, auxquelles il répondait. Le même mouvement de vanité lui faisait laisser ses armoi-

(1) *Journal du voyage de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne*, en 1580 et 1581, publié par Querlon, Paris, 1774, 2 vol. in-12.

(2) *Eloge de Montaigne*, qui a remporté le prix d'éloquence de l'académie de Bordeaux, 1776, in-12.

(1) Cette devise ne se trouve pas dans les premières éditions. Mais celle de 1580 portait une épigraphe dont on ne peut, dit le sénateur Vernier, contester la vérité : « Il est se connaître lui-« même (*Novit se ipsum*). »

(2) Paris, 1820, 6 vol. in-8°. Edition avec des sommaires et des notes historiques et critiques, par M. Amaury-Duval; des observations philologiques, par M. Johanneau, et des extraits choisis du Commentaire de Naigeon sur Montaigne et Charron.

Digitized by Google

ries soit aux bains, soit aux hôtels où il descendait, en observant que c'était à la maison qu'il les destinait, non au maître du logis. Il est difficile aussi de ne pas attribuer à un sentiment mêlé de vanité le don de l'*ex-voto* d'argent ciselé, avec la figure de la Vierge, la sienne, celle de sa femme et de sa fille, fait à la chapelle de Lorette, malgré l'acte de religion qui accompagna cette offrande. Les lettres de citoyen romain qu'il obtint par l'autorité du saint-père, et qu'il rapporte au long dans le troisième livre des *Essais*, ne laissèrent pas, malgré leur vain titre, d'être très-flatteuses pour son amour-propre ; il en est de même des excuses polies, ou plutôt des félicitations qu'il reçut lorsque le maître du sacré palais lui remit les *Essais*, qui n'étaient point encore connus à Rome, comme l'a prétendu Querlon, mais qui, saisis au contraire, à leur entrée, sur notre voyageur, avaient été légèrement censurés, pour la forme, par un moine ou frater français. En parcourant les collines où fut jadis cette Rome dont son enfance avait été entretenue, il remarquait avec étonnement qu'il marchait sur le faîte des temples et sur la tête des murs de l'ancienne cité. On retrouve là sa manière pittoresque et l'expression énergique d'un sentiment profond, lorsqu'il dit qu'on ne voit plus de Rome que le ciel sous lequel elle est assise, et le plan de son gîte ; que ses ruines, qu'on croit voir, n'en sont rien que le sépulcre ; et que les bâtiments attachés à ces restes de masures qui paraissent encore au-dessus de sa tombe lui rappellent les nids suspendus aux voûtes et aux parois des églises démolies en France par les huguenots. Malgré ce qu'il dit de la ville moderne, il en remporta ses lettres de bourgeoisie romaine avec non moins de respect que celles de sa nomination à la mairie de Bordeaux, qui lui fut notifiée, non à Venise, comme l'a dit de Thou, mais à Rome même. Ce ne fut pas sans avoir religieusement baisé les pieds du pape Grégoire XIII, dont il trace un beau portrait, en le représentant comme peu passionné pour les affaires du monde ; tout en observant néanmoins qu'il avait vu à St-Pierre les trophées des enseignes gagnées par le roi sur les huguenots, et le tableau de la bataille de Montcontour. L'abbé Talbert s'est trompé en supposant que Montaigne y avait vu représenté le tableau de la mort de l'amiral de Coligny. Éloigné d'un pays agité par les troubles et encore plus de toute idée d'y remplir une fonction municipale aussi importante que pénible, Montaigne avait voulu s'en excuser ; mais il céda au commandement du roi, et revint à Bordeaux exercer la charge de maire. Elle lui fut continuée par une seconde élection, après deux années, comme elle l'avait été au maréchal de Biron, auquel il succédait. Ce fut surtout à sa modération, qui maintint la ville en paix dans un temps de désordre, qu'il dut sa réélection. Il ne fit pas grand bruit dans sa mairie. Une humeur paisible, une conduite droite, un peu de vigueur au besoin, un zèle sincère, entretenant la confiance, faisaient que, sans appareil, ceux qui étaient sous sa main reposaient quand le magistrat dormait. De retour à la campagne, il raconte qu'il réussit à soustraire à la tempête politique et à la violence sa maison et sa personne. Il avoue qu'il dut, dans une circonstance, à un accueil franc et ouvert, sa sûreté domestique, et, dans une autre, sa délivrance personnelle à son assurance et à la fermeté de ses paroles. Jusqu'alors son château, accessible aux ennemis mêmes du parti catholique, et respecté par tous, s'était conservé « vierge de sang et de sac » au milieu des guerres civiles dont la Guienne était le foyer ; mais à l'époque des divisions de la Ligue, en 1585, les factieux, excités par leur chef (*voy.* Guise) contre le Navarrois, dont le monarque cherchait à se rapprocher, et contre le roi lui-même livré à ses favoris, en voulurent à la fois aux royalistes sincères et aux catholiques modérés. Notre gentilhomme alors devint par sa tolérance et sa fidélité la proie des amis aussi bien que des ennemis. « Je fus, dit Montaigne, peladé à toutes mains : « au gibelin, j'étois guelfe ; au guelfe, gibelin. » Pour surcroît de maux, une fièvre pestilentielle vint infecter sa demeure. Ce fut en 1586, suivant la *Chronique Bordeloise*, que ce fléau ravagea la Guienne. Montaigne erra pendant six mois, loin de sa maison laissée à l'abandon, cherchant pour sa famille et trouvant difficilement un asile chez ceux auxquels il avait accordé l'hospitalité. Il donne plus particulièrement des détails sur les faits qu'on vient d'indiquer, et qui sont relatifs à sa conduite privée. Quant à sa conduite publique, il parle seulement en général de sa manière libre et impartiale de se comporter avec les chefs des différents partis. C'est par l'historien de Thou (1) qu'on apprend que Montaigne, dans ses négociations auprès du duc de Guise (Henri de Lorraine) et du roi de Navarre (depuis Henri IV), avait cherché à les concilier. Lors de son retour de Paris, où il avait complété l'impression de ses *Essais* en 1588, il se trouvait avec de Thou à Blois quand le duc de Guise y fut assassiné. Il avait prévu que les troubles de l'Etat ne pouvaient finir que par la mort de l'un des chefs ; et il avait si bien démêlé les dispositions des deux princes, qu'il disait à de Thou que le roi de Navarre était tout près de revenir à la religion de ses pères, s'il ne craignait pas d'être abandonné de son parti. Montaigne se tait dans son troisième livre sur l'amie, bien digne de ce nom, qui vint consoler à Paris le philosophe souffrant des maux publics et des siens ; mais il en fait l'objet d'une addition au chapitre 17 du deuxième livre, où, dans l'énumération qu'il donne des personnages de son temps d'une grandeur peu commune, il distingue, outre la Boétie, Marie de Gournay, sa

(1) *De vita sua*, lib. 3, p. 62.

Digitized by Google

fille d'alliance ou d'adoption, aimée de lui *plus que paternellement*. D'après l'estime que cette honnête demoiselle avait conçue pour l'auteur, par la lecture et le jugement qu'elle porta, quoique fort jeune, de ses premiers *Essais*, elle vint avec sa mère tout exprès pour le connaître, pendant le séjour qu'il fit à Paris en 1588. Ces dames le visitèrent dans sa solitude champêtre, et elles l'emmenèrent à leur tour en leur maison de Gournay, où il séjourna quelque temps. Une autre adoption, bien sensible pour l'amour-propre paternel, fut celle de sa philosophie, par Charron, qui le connut à Bordeaux en 1589, et auquel il voua dès lors, selon Bayle, une amitié toute particulière. Le théologien se rendit l'élève du philosophe. Son traité de la *Sagesse* ne fait le plus souvent que développer les maximes et les leçons du maître (1), et quoiqu'il semble justifier le titre de *Bréviaire des honnêtes gens*, donné au livre des *Essais* par le cardinal du Perron, il fut bien moins lu que le livre du philosophe (2), dont la vogue devint telle par la suite, qu'à peine pouvait-on trouver un gentilhomme studieux qui n'eût un *Montaigne* sur sa cheminée. Mais, malgré tous ces témoignages d'amitié et d'estime, qui semblaient rattacher à la vie notre philosophe sensible, les atteintes d'un mal qui lui faisait dire que « la mort le pinçait continuellement « à la gorge ou aux reins », ne lui permettaient pas de former désormais de longues espérances, et de jouir longtemps de ses nouvelles affections. Incertain où l'attendait la mort, il l'attendait partout et s'y préparait en philosophant sagement, comme il l'avait conseillé. S'il sembla s'y précipiter en la bravant dans les troubles civils, les circonstances l'arrachaient alors aux objets de ses affections plutôt qu'elles ne l'en détachaient. Les exemples qu'il avait eus sous les yeux, à une époque où il avait failli être égorgé dans sa maison, avaient bien pu lui faire exprimer le vœu d'être délivré de la vue des angoisses de sa famille, en « se plongeant stupidement dans la mort », sans qu'on dût en conclure (3), avec un rigorisme au moins égal à celui des auteurs de l'*Art de penser*, que tout sentiment moral était éteint en lui, de même que Naigeon inférait d'une question élevée par notre philosophe, d'après un doute d'Euripide, sur l'éclair de la vie humaine brillant « dans la nuit éternelle », que Montaigne ne croyait pas à l'immortalité de l'âme (4). Au contraire, les leçons de philosophie chrétienne qu'il professe là même et ailleurs, et celles que lui avait données la Boétie, son ami, qu'il avait assisté à ses derniers moments, étaient bien loin d'être oubliées. Montaigne nous apprend qu'étant malade son premier soin était d'appeler, non le médecin, mais son desservant, et de s'acquitter de ses devoirs religieux. Ce ne fut point au château de Gournay, comme l'a cru Ladvocat, mais en sa maison, que Montaigne fut attaqué d'une esquinancie mortelle qui lui tomba sur la langue. Il demeura ainsi, dit Pasquier (1), trois jours entiers, plein d'entendement, sans pouvoir parler. Comme il sentait sa fin approcher, il pria par un bulletin sa femme d'avertir quelques gentilshommes, ses voisins, afin de prendre congé d'eux. Quand ils furent arrivés, il fit dire la messe dans sa chambre; et au moment de l'élévation, ce pauvre gentilhomme s'étant soulevé comme il put sur son lit, les mains jointes, il expira dans cet acte de piété le 13 septembre 1592: ce qui fut, ajoute Pasquier, un beau miroir de l'intérieur de son âme. Le corps de Montaigne fut transporté à Bordeaux, dans l'église des Feuillants, où Françoise de la Chassaigne, son épouse, lui fit ériger un monument, avec une inscription en prose latine, qui offre un témoignage moins emphatique des sentiments de sa famille et des siens que l'épitaphe grecque en vers à la suite, et sa traduction latine par la Monnoie, dont on cite ces deux vers pour la justification de sa devise :

Solius addictus jurare in dogmate Christi,
Cætera Pyrrhonis pendere lance sciens.

Montaigne, n'ayant point d'enfants mâles, avait laissé par son testament à Charron les armes pleines de sa famille, à laquelle celui-ci à son tour marqua sa reconnaissance par le legs universel de ses propres biens. D'un autre côté, la fille d'alliance de Montaigne, la demoiselle de Gournay, et sa mère, averties par la famille, s'empressèrent de traverser la France presque entière, alors toute en armes, et arrivèrent pour mêler leurs pleurs et leurs regrets à ceux de la veuve et de sa fille Léonor; exemple non moins remarquable d'attachement à la mémoire de Montaigne. Mademoiselle de Gournay conserva toute la vie le titre de sa fille d'alliance, et le prit à la tête des éditions qu'elle donna des *Essais*, dont les principales furent (2) l'édition authentique publiée en 1595, d'après un manuscrit revu par Montaigne et remis à elle par la veuve (3); et en 1635 celle qu'elle dédia au cardinal de Riche-

(1) Les ouvrages sous le titre de *Pensées* et d'*Esprit* de Montaigne n'en donnent que des extraits détachés. On lira avec plus de fruit les *Notices et observations pour préparer et faciliter la lecture de ses Essais*, par l'ancien sénateur Vernier, Paris, 1810, 2 vol. in-8°.

(2) Traduit bientôt en anglais, Londres, 1603 (voy. FLORIO), et en italien, par Marc Ginammi, Venise, 1633, in 4°.

(3) *Discours qui a obtenu une mention*, etc.

(4) *La Logique, ou l'Art de penser*, 3e part., chap. 20. — *Avertissement* de Naigeon, en tête de quelques exemplaires de l'édition stéréotype des *Essais*, Paris, Didot, 1809, 4 vol. in-12.

(1) *Lettre Ire*, liv. 18, à M. Pelgé, maître des comptes.

(2) *Essais de Montaigne*, Paris, Langelier, 1595, in-fol.; Paris, Camusat, 1635, in-fol.

(3) M. Bernadau, ancien avocat au parlement de Bordeaux, auteur des *Antiquités bordeloises* (1797, in-8°), a fait connaître, dans une lettre insérée au *Journal général de France*, en 1789, un autre manuscrit des *Essais*, déposé, dit-il, aux Feuillants de Bordeaux par la veuve de Montaigne. Ce manuscrit a sans doute été remis à la bibliothèque de Bordeaux en même temps que les cendres du philosophe, qui y ont été solennellement transportées en 1100; et c'est là probablement l'exemplaire de cette bibliothèque sur lequel a été faite l'édition stéréotype de 1802.

Digitized by Google

lieu, avec une préface apologétique où elle défend les écrits et la doctrine de celui qu'elle nomme son père (1). Le soin que nous avons pris de rassembler, dans une notice impartiale et purement biographique, les différents traits qui nous ont paru propres à caractériser l'esprit, le sentiment, la conduite de Montaigne, peut mettre les lecteurs à même d'apprécier ces qualités, comparativement avec l'idée générale qu'on s'en est formée, et avec les jugements qu'on en a portés dans chaque siècle. L'influence de ses écrits, de ses pensées, de son style, l'a fait juger, dans l'opinion commune la plus raisonnable, philosophe sceptique, disposé à induire, de l'observation des vicissitudes et des variations de la raison humaine chez lui-même et les autres, l'incertitude de nos connaissances; homme naturellement bon et sensible, de mœurs douces et faciles; gentilhomme vain à la fois et simple, parlant de soi humblement et avec estime; citoyen honnête, modéré, attaché par raison comme par devoir à son prince et à la religion de ses pères; ennemi des nouveautés tendant à subvertir l'ordre moral et civil; écrivain éloquemment énergique et naïf, mais offrant parfois une liberté ou une familiarité d'expression qui montre l'homme presque à nu dans le moraliste aussi bien que dans le philosophe. Mais ses apologistes ou ses critiques, suivant leur esprit et leurs opinions particulières, l'ont jugé chacun diversement, en s'attachant à quelques traits, exagérés ou isolés, pour le louer ou le blâmer, au préjudice de l'exactitude ou même de la bonne foi. Dans ce siècle où l'on se pique de philosophie, Naigeon, éditeur et annotateur de Montaigne, oublie la franchise libre de l'écrivain, et en fait un pur déiste (2), en attribuant à des considérations politiques ce que l'auteur dit ouvertement de plus favorable au christianisme, et en lui prêtant des sentiments contraires dans des passages équivoques, détournés de leur véritable sens, et séparés de ce qui les entoure. D'un autre côté, l'auteur du *Christianisme de Montaigne* (3), en réunissant les passages relatifs à la religion, ou même traduits de la théologie de Sebonde, et en exhumant du journal du gentilhomme voyageur quelques actes d'une piété non exempte de superstition, sans considérer ses écarts, la liberté de ses propos et les traits de vanité qui accompagnaient ces mêmes actes, en a fait presque un chrétien religieux et dévot. Un autre écrivain déjà cité (1), ne se rappelant pas les derniers moments du bon gentilhomme qui, loin de s'isoler de ses proches, s'est entouré de ses amis voisins, lui refuse la sensibilité morale, et le reconnaît toutefois capable du sentiment de l'amitié. Un autre auteur (2) lui accorde, avec raison, la croyance en « Dieu et à « la vertu »; mais on peut croire qu'il entend purement ici la vertu d'Épicure, lorsqu'il omet de parler de l'acte dernier de sa vie, qui rattache en définitive cette vertu à la foi chrétienne. Dans le grand siècle, Pascal (3) applaudit à Montaigne soumettant la raison superbe à l'autorité de la foi; mais, en reconnaissant qu'il professe la religion catholique, il l'oppose à Épictète, en fait un épicurien dans sa conduite comme dans ses écrits, et perd trop de vue le magistrat, le citoyen, l'homme de bien. Balzac (4) loue Montaigne, que Malebranche (5) blâme au contraire d'avoir peint ses mœurs domestiques. Malebranche voit surtout dans l'écrivain la hardiesse de l'esprit et de l'imagination, et Balzac, des pensées hasardées et de faux jugements. La Bruyère leur répond à tous deux en observant que Balzac ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup, et que Malebranche pensait trop subtilement pour s'accommoder de pensées si naturelles. Et certes, celui que Locke et J.-J. Rousseau ont mis à contribution dans ce qu'ils ont écrit de plus raisonnable sur l'*Éducation des enfants* n'est pas simplement un auteur doué d'esprit et d'imagination : l'écrivain qui observe et analyse si bien en lui l'homme dont il est l'historien ne peut être taxé de donner carrière à son imagination, parce qu'en peignant l'homme moral, il anime, crée et figure ses expressions, comme l'a fait, à son imitation, le célèbre peintre de portraits la Bruyère. De même, celui qui a si bien connu et jugé les anciens qu'il avait tant cultivés, Lucrèce et Virgile, Salluste et Tacite, Plutarque et Sénèque, Cicéron et Pline, ne saurait être traité de mauvais juge pour avoir mis le 5e livre de l'*Énéide*, où il était si difficile d'être poëte, au-dessus des onze autres livres, jugement partagé jusqu'à un certain point par madame Dacier et Jacques Delille; pour avoir aussi jugé plus sévèrement qu'il ne convenait à un censeur gentilhomme la philosophie de Cicéron et de Pline, qu'il qualifie « d'ostentatrice et de « parlière »; pour avoir encore, dans son jugement sur les poëtes français, cru voir (avec tout son siècle) revivre en quelque sorte Lucain et sa

(1) On peut consulter, pour le complément des éditions, le *Manuel* de M. Brunet. Parmi les éditions récentes de Montaigne, nous signalerons seulement : 1° l'édition de M. J.-V. Leclerc, avec les notes de tous les commentateurs, Paris, Lefèvre, 1826-1829, 5 vol. in-8°; Paris, 1830, 1 fort vol. in-8° à 2 colonnes; 1843-1844, 3 vol. in-18; 2° une autre avec les notes de Coste, Naigeon, Amaury-Duval, Eloy Johanneau et autres commentateurs, Paris, 1827, 10 vol. in-18; 3° Celle qui fait partie de la collection du *Panthéon littéraire*, Paris, 1837, in-8°, avec une notice biographique de Buchon. Outre les éloges et notices sur Montaigne signalés dans le courant de cet article, on peut consulter : *Notice bibliographique sur Montaigne*, par M. Payen, Paris, 1837, in-8°; *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne*, Paris, 1847, in-8°, et *Nouveaux documents*, etc., recueillis et publiés par le même, Paris, 1850, in-8°; *Vie publique de Montaigne*, par M. Alphonse Grun, Paris, 1856, in-8°.

(2) *Avertissement* en tête de l'édition déjà citée, et inséré, sauf quelques suppressions peu importantes, dans l'édition de Desoer, Paris, 1818, gr. in-8°.

(3) Paris, 1819, in-8°.

(1) *Discours qui a obtenu une mention*, Paris, 1812, in-8°.

(2) *Discours* couronné par l'Institut, Paris, 1812, in 4°.

(3) *Pensées*, 1re part., art. 11 *d'Épictète et de Montaigne*.

(4) *Dissertation critique*, p. 19-21.

(5) *Recherche de la vérité*, liv. 2, part. 3, chap. 5.

Digitized by Google

verve poétique, dans Ronsard, avant que Malherbe eût « dégasconné » la langue et qu'elle eût commencé à prendre une forme régulièrement polie, quoique peut-être aux dépens de son énergie. Dans le siècle de Montaigne enfin, de Thou et surtout Pasquier (1), ses contemporains, qui ont vécu avec lui et qui ont connu l'homme, le citoyen, le philosophe, paraissent l'avoir mieux apprécié sous ces divers rapports; ils s'accordent du moins sur sa bonne foi, la base nécessaire des jugements que porte Pasquier, qui le critique et le censure, mais qui l'estime et l'honore : elle n'est problématique que pour un siècle où les aveux de l'amour-propre passent pour un raffinement de vanité. « On remarquait en lui, dit de Thou, beaucoup de « sincérité et de franchise, comme ses *Essais*, « l'immortel monument de son esprit, le témoi« gneront à la postérité. » Et en effet, la postérité l'a reconnu ainsi. Ce sentiment de contemporains honnêtes et instruits, confirmé par elle, doit servir à fixer l'opinion sur notre philosophe d'après les faits que nous fournit l'écrivain. Et lorsque Pasquier ajoute que la vie de Montaigne n'a guère été autre que le « général » de ses écrits, quoiqu'elle ait été plus réglée selon leur auteur, il donne par là même à entendre que, si sa vie ne fut pas constamment des plus régulières, il fut véritablement l'homme de son livre, un homme de bonne foi. G—ce.

MONTAIGU (Pierre Guérin de), gentilhomme auvergnat d'une naissance illustre, maréchal des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, fut élu treizième grand maître en 1208 ; peu de temps après il rendit un service important aux chrétiens d'Arménie, et contribua puissamment à la victoire qu'ils remportèrent sur Soliman, sultan d'Iconium, qui les avait attaqués. En reconnaissance d'un tel service le roi d'Arménie concéda à l'ordre la ville d'Aleph, avec les forteresses de Châteauneuf et de Comard. Montaigu ne contribua pas moins efficacement à repousser Conradin, sultan de Damas, qui venait assiéger St-Jean d'Acre. Quelque temps après il rétablit le château de Césarée, qui était ruiné. Pendant le siége de Damiette, et à la prise de cette ville, il fit des prodiges de valeur. En 1223 il assista à l'assemblée de Ferentino, qui avait été convoquée pour les affaires de la terre sainte. Il parcourut ensuite la plupart des Etats de l'Europe pour solliciter des secours, et ses sollicitations ne furent pas sans succès. A son retour en Asie il trouva la Palestine livrée à l'anarchie, les Hospitaliers et les templiers plus divisés que jamais; le comte de Tripoli s'était emparé d'un *Manoir* de la *Religion* : il avait fait écorcher tout vif un chevalier, et poignarder un autre. Montaigu, à la tête de ses braves guerriers, entre dans les Etats de ce prince, et en obtient une réparation convenable. En 1228 il engage le pape à rompre la trêve conclue entre les musulmans et les croisés. Ce n'est pas le plus beau trait de son histoire. La même année il refusa de se rendre à l'armée des Latins, tant qu'elle serait commandée par l'empereur Frédéric II, que le pape avait excommunié. Cette conduite du grand maître attira sur l'ordre, de la part de l'empereur, de violentes persécutions, et qui auraient été portées plus loin sans l'intervention du pape lui-même. Pierre Guérin de Montaigu mourut dans la Palestine en 1230. L-d-e.

MONTAIGU (Gilles Aycelin de), l'un des plus illustres prélats du 13e siècle, était né en Auvergne d'une ancienne et noble famille. Pourvu d'un canonicat à Narbonne, il fut élu archevêque de cette ville en 1290, avant d'avoir été élevé au sacerdoce. Il se fit ordonner par l'archevêque de Bourges, Simon de Beaulieu; et ayant établi un vicaire général pour l'administration de son diocèse, il se rendit à Rome, où il fut sacré. A son retour il s'occupa de la restauration de sa cathédrale, et sut intéresser à ce pieux dessein le pape, dont il obtint de grands secours. Il convoqua en 1299, à Béziers, un concile provincial dont les actes ont été publiés par Martène, dans le tome 4 du *Thes. nov. anecdotor.* Après y avoir cité Amalric, vicomte de Narbonne, qui avait cherché à se soustraire à sa suzeraineté, il l'obligea de lui faire hommage pour les domaines qu'il tenait de l'Eglise. Il se prononça pour Philippe le Bel dans les démêlés que ce prince eut à soutenir contre Boniface VIII, déclara que ce pontife était déchu, et interjeta appel de ses sentences au futur concile. Il fut l'un des commissaires nommés pour examiner la conduite des templiers; et l'histoire lui reproche d'avoir ouvert l'avis que ces malheureux ne fussent point entendus dans leur défense (*voy.* J. Molai). Le zèle qu'il montra dans cette occasion fut récompensé par la place de chancelier qu'il occupait en 1309. Il passa deux ans après du siége de Narbonne sur celui de Rouen, et mourut le 23 février 1318. Ses restes furent transportés à Billom, et inhumés dans la collégiale de cette ville. Il avait fondé en 1314 le collége de son nom à Paris, et il lui légua une partie de ses biens. Z.

MONTAIGU (Gilles Aycelin de), cardinal, et arrière-petit-neveu du précédent, florissait dans le 14e siècle. Son habileté lui mérita la bienveillance du roi Jean, qui appuya son élection à l'évêché de Térouanne. Il assista en 1356 à la funeste bataille de Poitiers, et y combattit sous les yeux de son souverain. Jean, trahi par la fortune, fut mené prisonnier en Angleterre, où Aycelin le suivit avec le titre de son chancelier. Ayant entamé des négociations pour la paix qui n'eurent pas le résultat qu'il espérait, il remit les sceaux et se retira dans ses terres en Auvergne. Le roi, de retour dans ses Etats, se hâta de rappeler un

(1) Voy. *Hist. Thuana*, et *Lettre de Pasquier*, citée p. 438, note 3 ci-dessus.

Digitized by Google

serviteur dont il avait éprouvé la fidélité, et sollicita pour lui, du pape Innocent VI, le chapeau de cardinal. Aycelin eut part à l'élection d'Urbain V, qui le nomma évêque de Tusculum, et le désigna l'un des commissaires chargés de réformer l'université de Paris ; il fut ensuite envoyé en Espagne pour travailler à réconcilier le roi d'Aragon avec le duc d'Anjou. Sur la fin de sa vie il se retira à Avignon, où il mourut paralytique le 5 décembre 1378. Froissart, qui nomme mal ce prélat, *Guillaume*, dit qu'il était moult sage homme et vaillant, et avait le conseil bon et loyal. — MONTAIGU (Pierre Aycelin DE), frère du précédent, connu sous le nom de cardinal de Laon, entra jeune dans l'ordre de St-Benoît, et devint dans la suite prieur de St-Martin des Champs et proviseur de Sorbonne. Il était en 1357 chancelier du comte de Poitiers, depuis duc de Berry, et remplit cette place pendant trois ans. Élu en 1371 évêque de Laon, il fut envoyé l'année suivante au-devant des légats chargés de travailler au rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre ; puis à la cour du duc de Bretagne, qui menaçait de se révolter. Il assista en 1373 à la séance du parlement où fut décidée la question de l'âge de la majorité des rois ; il fut décoré de la pourpre en 1384, et se démit quelque temps après de son évêché. Il ne craignit point de s'exposer au ressentiment du duc de Bourgogne en s'opposant fortement à toutes ses entreprises contre l'autorité royale, et mourut à Reims le 8 novembre 1388, non sans soupçon qu'il avait été empoisonné. Son corps, rapporté à Paris, fut inhumé dans l'église de St-Martin des Champs. Il laissa une grande partie de ses biens au collége de Montaigu, fondé par son oncle (*voy.* l'art. précédent). W—s.

MONTAIGU ou MOUNTAGU (RICHARD DE), savant théologien anglican, né en 1578 à Dorney, dans le Buckinghamshire, était fils du pasteur de cette ville. Il fit ses études avec la plus grande distinction, et obtint par le crédit de ses protecteurs d'honorables emplois. Ses sentiments se rapprochaient de ceux de la foi catholique sur la plus grande partie des points controversés ; et comme il ne les dissimulait pas, il s'attira la haine des théologiens de son église. Il fut accusé d'arminianisme, cité à la chambre des communes pour y rendre compte de sa doctrine, et obligé de fournir un cautionnement de deux mille livres sterling pour garantie qu'il se représenterait à une époque déterminée ; mais la chambre, honteuse du rôle qu'on lui avait fait jouer, abandonna la suite de cette affaire (1). Montaigu, nommé en 1628 évêque de Chichester, passa dix ans après au siége de Norwich. On assure que ce prélat avait résolu de se démettre de son évêché, et de se retirer en Flandre pour y faire une profession publique du catholicisme ; mais avant d'avoir pu exécuter ce pieux dessein, il mourut à Norwich le 13 avril 1641, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale. Richard de Montaigu était très-savant dans les langues anciennes et dans l'histoire ecclésiastique. Outre quelques ouvrages de controverse, et la réfutation en anglais du traité *De decimis*, de Selden, qu'il accuse de plagiat (*voy.* J. SELDEN), on cite de ce prélat : 1° *Analecta exercitationum ecclesiasticarum*, etc., Londres, 1622, in-fol. Il composa cet ouvrage à la prière du roi Jacques Ier, qui l'avait engagé à purger l'histoire ecclésiastique des fables dont on accusait Baronius et quelques autres écrivains de l'avoir surchargée. Is. Casaubon reproche à Montaigu de lui avoir pris l'idée et le plan de cet ouvrage ; mais des critiques judicieux prétendent qu'il n'y a aucun rapport entre le travail de ces deux écrivains. 2° *Antidiatribæ ad priorem partem diatribarum J. Ces. Bulengeri adversus exercitationes Is. Casauboni*, ibid., 1625, in-fol. C'est, comme on voit, une défense de Casaubon ; ce qui prouve que la mésintelligence qui existait entre eux n'avait pas été de longue durée. 3° *Apparatus ad origines ecclesiasticas*, Oxford, 1635, in-fol. — *Origines ecclesiasticæ*, Londres, 1636-1640, 2 vol. in-fol. Il y a du savoir et de l'érudition dans ce grand ouvrage ; mais il n'est plus guère consulté. On doit encore à Richard de Montaigu une édition des deux *Discours* de St-Grégoire de Nazianze contre l'empereur Julien, avec des scolies grecques tirées de la bibliothèque d'Henri Savile, Eton, 1610, in-4°, rare et recherchée (1) ; — des *Notes* sur la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, dans l'édit. de Paris, 1628, in-fol. ; et la *Traduction* latine des *Lettres* de Photius, avec des notes, Londres, 1631, in-fol. : cette version est estimée. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance que Montaigu a eu part à l'édition grecque des *Œuvres* de St-Jean Chrysostome, donnée par Savile, Eton, 1612, 8 vol. in-fol. ; et l'on assure qu'il a laissé en manuscrit la traduction latine de 214 *Lettres* de St-Basile. W—s.

MONTAIGU. *Voyez* MONTAGUE.

MONTALAMBERT (ADRIEN DE). *Voyez* MONTALEMBERT.

MONTALBANI (le comte JEAN-BAPTISTE) était né en 1596 à Bologne, d'une ancienne et illustre famille, qui a produit un grand nombre de capitaines et de savants. Il s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et reçut le même jour le laurier doctoral dans les deux facultés de droit et de philosophie. Il visita ensuite la France, l'Allemagne et la Pologne pour acquérir de nouvelles connaissances, et se rendit à Constantinople, où il prolongea son séjour pendant une année. Il profita du départ d'une caravane pour aller en Perse, et parcourut toute la haute Asie, observant les mœurs des indigènes et les productions du pays. Il apprit en même temps les langues dé-

(1) On peut consulter, pour plus de détails sur cette affaire, l'article MONTAGUE dans le *Dictionnaire* de Chaufepié.

(1) Cette édition est d'autant plus recherchée, que l'ouvrage ne se trouve pas dans les éditions de St-Grégoire.

Digitized by Google

rivées de l'arabe; et si l'on en croit Orlandi, il en parlait treize avec une égale facilité. De retour à Bologne, après avoir couru beaucoup de hasards et échappé aux plus grands dangers, il passa en France pour y demander du service. L'espoir d'un avancement plus rapide le détermina à se rendre à la cour du duc de Savoie, qui lui conféra le grade de sergent-major général de bataille. Fait prisonnier par les Espagnols, il fut traité avec une extrême rigueur; ayant recouvré sa liberté, il se retira à Venise, où il avait été précédé par sa réputation: il ne tarda pas d'y avoir de l'emploi, et fut envoyé avec un commandement supérieur à l'île de Candie. Il y mourut en 1646, dans la forteresse de Suda, à l'âge de 50 ans. On a de lui : *De moribus Turcarum commentarii*, Rome, 1625; ibid., 1636, in-12; Leyde, 1643, même form. Il a laissé en manuscrit des *Annales de son temps*, en latin; les *Maximes de Tacite*, son auteur favori, prouvées par des exemples modernes; une *Grammaire turque*, et quelques *Traités* de mathématiques et d'astronomie, dont on trouvera les titres dans les *Scrittori Bolognesi*, d'Orlandi, p. 158. — MONTALBANI (le marquis Marc-Antoine), fils du précédent, était né en 1630. Il s'attacha particulièrement à l'étude de la minéralogie, et parcourut en naturaliste les pays du nord de l'Europe. Le roi de Pologne Jean-Casimir l'accueillit avec bonté à sa cour, et le décora du titre de marquis. Marc rentra en Italie, riche de beaucoup de connaissances nouvelles; et après avoir exploité les côtes de l'Adriatique, il revint à Bologne disposer ses matériaux et mettre en ordre les collections qu'il avait formées. Il y mourut en 1695, à l'âge de 65 ans. On a de lui : 1° *Catascopia minerale, overo esplanazione e modo di far saggio d'ogni miniera metallica*, Bologne, 1676, in-4°; 2° *Pratica minerale*, ibid., 1678, in-4°; 3° *Relazione dell' acque minerale del regno d'Ungaria*, Venise, 1687, in-4°. Orlandi lui attribue encore : *La vita di Ferdinando*. — MONTALBANI (le marquis Castor), fils de Marc, né en 1670, cultiva les sciences et les lettres à l'exemple de son père et de son aïeul. Il suivit cependant la carrière des armes. Nommé capitaine des gardes à cheval du cardinal de Gonzague, il passa ensuite au service des Vénitiens, qui lui confièrent le gouvernement de Carrare. Rappelé à Bologne en 1723 pour y remplir la chaire d'architecture militaire, il y mourut en 1732, à l'âge de 62 ans, sans avoir été marié. En lui s'éteignit l'illustre famille des Montalbani de Bologne. Castor publia de 1707 à 1714, sous le nom anagrammatisé de *Brancaleone Masotti*, des *Almanachs*, contenant des prédictions et des horoscopes. On a encore de lui des *Discours*, des *Poëmes*, des *Dissertations*, dont Orlandi rapporte les titres. Il était membre de l'académie des *Arcadi* et de celle des *Gelati*. W—s.

MONTALBANI (OVIDIO), l'un des plus féconds écrivains de son temps, en aurait été l'un des plus estimables, si à une érudition abondante il eût réuni la critique et l'exactitude. Frère puîné de Jean-Baptiste Montalbani (*voy.* l'article précédent), il suivit son exemple en s'appliquant à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et il termina ses cours en prenant ses degrés dans les facultés de médecine, de droit et de philosophie. Nommé en 1634 professeur de logique à l'université de Bologne, il remplit successivement dans cette école les chaires de physique, de mathématiques et de morale avec une réputation qui attirait à ses leçons une foule d'étrangers. Il succéda en 1657 à Ambrosini dans la place de conservateur du cabinet d'histoire naturelle légué par Aldrovande à sa patrie. La même année, le sénat de Bologne l'honora du titre de son astronome, et peu après il fut désigné pour la chaire de médecine théorique à l'université. Tant d'emplois divers n'étaient pas suffisants pour occuper tous ses moments, et chaque année voyait éclore quelques nouvelles productions de cet écrivain laborieux. Il avait été l'un des fondateurs de l'académie des *Vespertini*, qui tint ses premières assemblées dans sa maison. Toutes les autres académies de Bologne, qui, comme l'on sait, étaient fort nombreuses, s'empressèrent de se l'associer, et il y payait régulièrement son tribut par la lecture de quelques pièces de vers ou de quelques dissertations. Il mourut septuagénaire à Bologne, le 20 septembre 1671. On trouvera la liste de ses ouvrages dans les *Scrittori Bolognesi* d'Orlandi, et dans les *Mémoires* de Niceron, t. 37. Niceron n'en compte pas moins de quarante-cinq, et cependant il ne les a pas tous connus. Outre des discours astrologiques (*Discorsi astrologici*), dont il publia 30 volumes (de 1633 à 1671), et qui, parmi beaucoup de principes erronés, contiennent quelques observations utiles, on cite : 1° *Index omnium plantarum exsiccatarum et cartis agglutinatarum, quæ in proprio museo conspiciuntur*, Bologne, 1624, in-4°. C'est le catalogue de l'herbier qu'il avait formé lui-même en 4 gros volumes in-folio. 2° *De illuminabili lapide Bononiensi epistola*, ibid., 1634, in-4°. C'est la pierre du mont Paterno, qui acquiert par la calcination la propriété phosphorique. 3° *Epistolæ variæ ad eruditos viros de rebus in Bononiensi tractu indigenis, ut est lapis illuminabilis et lapis specularis*, etc., ibid., 1634, in-4°; 4° *Clarorum aliquot doctorum Bononiensium elogialia cenotaphia*, ibid., 1640, in-4°; 5° *Minervalia Bonon. civium anademata, seu bibliotheca Bononiensis*, ibid., 1641, in-16. Ce petit ouvrage, rare et plein de recherches curieuses, a été refondu par Orlandi dans ses *Scrittori Bolognesi* (*voy.* ORLANDI). Ovidio l'a publié sous le nom anagrammatique de *C.-A. Bumaldi*, qu'il a conservé à la tête des ouvrages suivants, quoique personne n'ignorât qu'il en fût le véritable auteur. 6° *Formulario economico cibario e medicinale di materie più facili, e di minor costo, altretanto buone e valevoli quanto*

Digitized by Google

le più pretiose, etc., ibid., 1654, in-4°; 7° *Bibliotheca botanica seu herboristarum scriptorum promota synodia*, ibid., 1657, in-24, petit ouvrage rare que Séguier a réimprimé à la suite de sa *Bibliotheca botanica*, en y ajoutant une table qui facilite les recherches (*voy.* J.-F. Séguier). Les botanistes y sont rangés dans l'ordre chronologique. 8° *Vocabolista Bolognese, nel quale, con recondite historie e curiose eruditioni, si dimostra il parlare più antico della madre de studj come madre lingua d'Italia*, ibid., 1660, in-12 de 272 pages, rare et curieux. Montalbani y a refondu plusieurs ouvrages qu'il avait déjà publiés sur l'origine du dialecte particulier aux habitants de Bologne et des proverbes qui y sont en usage. C'est Montalbani qui a rédigé la *Dendrologie, ou Histoire naturelle des arbres*, pour faire suite aux différents traités publiés par Aldrovande ou ses continuateurs. Ce volume, qui est le treizième de la collection, fut publié à Bologne en 1668, et réimprimé à Francfort en 1690 (*voy.* Aldrovande). Thunberg a consacré à l'honneur de ce botaniste, sous le nom de *Bumaldia*, un des nouveaux genres qu'il a établis dans sa flore du Japon : il l'aurait sans doute appelé *Montalbana* s'il eût su que le mot *Bumaldus* n'était qu'un pseudonyme. W—s.

MONTALDI (le P. Joseph), savant philologue, né dans les États romains vers 1730, entra de bonne heure dans l'ordre de St-Dominique et se livra particulièrement à l'étude des langues anciennes. Après avoir enseigné à Rome avec succès pendant plusieurs années, il fut appelé à Sienne par le cardinal Zondadari, archevêque de cette ville, où il occupa d'abord une chaire de théologie et ensuite celle d'hébreu. Le P. Montaldi mourut à Sienne en mars 1816. Il avait composé divers ouvrages dont la plupart sont restés manuscrits. Son *Lexicon hebraicum et chaldeo-biblicum*, Rome, 1789, 4 vol. in-4°, suffit pour lui assurer un rang distingué parmi les savants. T—d.

MONTALEMBERT. (André de). *Voyez* Essé (1).

MONTALEMBERT ou MONTALAMBERT (Adrien de), que quelques auteurs ont confondu avec le brave d'Essé, dont il n'était pas même parent, était aumônier et prédicateur de François Ier. Il publia en 1528 un écrit singulier, intitulé *la Merveilleuse histoire de l'Esprit qui depuis naguère s'est apparu au monastère des religieuses de St-Pierre de Lyon*. C'est l'histoire d'une religieuse nommée Alis de Tesieux, qui, après avoir mené une vie scandaleuse, eut le bonheur de commencer sa pénitence dans ce monde et de l'achever deux ans après sa mort. L'esprit de sœur Alis s'était attaché miraculeusement, disait-on, à une jeune personne du même monastère. L'évêque exorcisa celle-ci en présence d'une assemblée nombreuse et procéda ensuite à la délivrance de sœur Alis. Après cette cérémonie, son esprit déclara qu'elle était sortie du purgatoire, où elle aurait dû passer trente-trois ans si les prières qu'on venait de faire n'avaient abrégé sa pénitence. Adrien de Montalembert, témoin oculaire, et l'un des principaux auteurs de la procédure, en rédigea la relation, qu'il adressa au roi même pour, dit-il, récréer Sa Majesté et lui donner passe-temps. Son principal but était sans doute de fournir une réponse décisive aux arguments des luthériens contre le purgatoire; mais son livre produisit un effet tout contraire. Le fameux Corneille Agrippa nomme Montalembert un méchant homme et un imposteur (*homo nequam et impostor*). Cet homme n'était que crédule et superstitieux. La *Merveilleuse histoire* fut imprimée pour la première fois à Paris, 1528, in-4°; à Rouen, 1529, même format, et depuis à Paris, 1580, in-12. Malgré ces trois éditions, l'ouvrage était devenu très-rare. L'abbé Lenglet l'a reproduit dans le *Recueil des dissertations sur les apparitions*, t. 1er, p. 1-90, et l'abbé d'Artigny dans ses *Nouveaux mémoires*, t. 7, p. 183-256. W-s.

MONTALEMBERT (Marc-René, marquis de), général français, était né à Angoulême le 16 juillet 1714, d'une noble et ancienne famille du Poitou, dont deux chevaliers figurèrent à la croisade de St-Louis en 1249, et qui a produit plusieurs capitaines célèbres, entre autres le maréchal d'Essé (*voy.* ce nom). Il reçut une éducation conforme à sa naissance, et fit des progrès également rapides dans la littérature et dans les études les plus sérieuses. Entré au service à l'âge de dix-huit ans, il assista au siége de Kehl en 1733, et se signala l'année suivante devant Philisbourg. La guerre de la succession d'Autriche amena pour lui d'autres occasions de montrer sa bravoure. Fait capitaine des gardes du prince de Conti en 1742, il suivit ce prince en Bohême et en Italie, et fut successivement mestre de camp de cavalerie, chevalier de St-Louis, lieutenant général des provinces de Saintonge et Angoumois. Plus tard, il consacra aux sciences les loisirs que lui laissait la paix. Admis en 1747 à l'Académie des sciences, il y donna plusieurs Mémoires qui ont été publiés dans le Recueil de cette compagnie. En lisant le traité de l'*Attaque des places*, par Vauban, il crut remarquer des imperfections dans le système adopté par ce grand homme et tourna dès lors ses vues sur l'étude de la fortification. Vers le même temps, il faisait construire à Ruelle, dans l'Angoumois, des forges importantes, qui fournirent bientôt à notre marine des canons et des projectiles dont

(1) Il existe sur la campagne de ce brave guerrier en Ecosse, en 1548, un opuscule aussi rare que curieux, intitulé *Histoire de la guerre d'Ecosse*, par Jean de Beaugué, gentilhomme français, Paris, 1556, in-12 de 119 feuillets. Il a été réimprimé à Édimbourg, en 1850, in-4°, par William Smith, pour le Bannatyne-club. D'autres documents inédits relatifs à cette expédition se trouvent dans les *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Ecosse au 16e siècle*, publiés pour le Bannatyne-club par M. Teulet, in-4°. — Le buste d'André de Montalembert est placé dans la galerie des batailles au musée de Versailles, parmi ceux des généraux en chef morts sur le champ de bataille. Z—b.

Digitized by Google

elle n'était pas assez pourvue. Il fut chargé pendant la guerre de Sept ans d'une mission militaire et diplomatique, avec le grade de brigadier, à l'état-major des armées de Suède et de Russie, eut part aux plans de campagne concertés par les généraux alliés, et rendit compte au ministère français de toutes les opérations militaires. Après avoir dirigé les opérations de l'armée suédoise en Poméranie, il se rendit en 1759 à l'armée russe, alliée de la France contre la Prusse, et en 1760 il détermina les généraux Czerwicheff et Tottleben à marcher sur Berlin, et à s'emparer de cette capitale, où ils restèrent dix jours. Créé maréchal de camp en 1761 et sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du roi en 1766, il publia en 1761 le prospectus de l'ouvrage qu'il méditait depuis longtemps sur la fortification; mais le duc de Choiseul, craignant que les étrangers ne profitassent des idées de Montalembert, lui demanda son manuscrit et en retarda la publication, qui n'eut lieu qu'en 1776. Quelques expressions peu mesurées que l'auteur s'était permises dans sa préface à l'égard de Vauban, et des principes qui parurent hasardés, parce qu'ils étaient nouveaux en France, fermèrent les yeux des gens de l'art sur les idées utiles que renfermait l'ouvrage, et qui se répandirent à l'étranger, notamment en Allemagne, où le système de Montalembert a été depuis lors constamment appliqué aux forteresses les plus importantes, telles que Cologne, Coblentz, Linz, Posen, etc. Le corps entier du génie se prononça tout d'une voix contre Montalembert et son livre: de là des querelles littéraires où la passion remplaça l'amour de l'art et où les lois de l'urbanité furent souvent violées. Cependant Montalembert fut chargé en 1779 de la construction d'un fort pour garantir l'île d'Aix des attaques des Anglais. Ce fort, exécuté tout en bois, ne coûta que huit cent mille francs, au lieu de plusieurs millions que portait le devis des ingénieurs, et n'éprouva pas le moindre dérangement par l'effet de la détonation simultanée de toutes les batteries, quoique tous les officiers eussent annoncé qu'il s'écroulerait si l'on voulait faire usage des pièces dont il était armé. Lorsque Gustave III, roi de Suède, vint en France, étonné de ce que le marquis de Montalembert n'eût encore que le grade de maréchal de camp, il l'engagea à le suivre en Suède en lui assurant le grade de général en chef du génie militaire. Mais il n'obtint qu'un refus. (Notice de la Platière, p. 64.) Il avait épousé en 1770 mademoiselle Marie de Comarieu, d'une famille ancienne du Béarn, dont la beauté, l'esprit et les talents variés rendirent sa maison une des plus agréables et des plus fréquentées de Paris. Elle est morte à Paris, le 3 juillet 1832, à 82 ans (1). Montalembert composa pour son théâtre quelques petites pièces qui furent représentées avec succès. Cependant la révolution approchait; sa fortune avait beaucoup souffert des dépenses qu'il avait faites pour l'impression de ses ouvrages et pour des expériences tentées dans des vues d'utilité publique: il n'en abandonna pas moins pour les besoins de l'Etat une pension qui lui était accordée. Mirabeau lui écrivit le 11 août 1789 pour lui annoncer l'intention de proposer à l'assemblée nationale de le nommer inspecteur général des fortifications du royaume. Mais on ne voit pas qu'il ait été donné suite à cette idée. Il lui était dû six millions pour ses forges de Ruelle, cédées à l'administration de la marine; il en réclama le payement en 1790, mais sans pouvoir l'obtenir. Il se rendit vers le même temps en Angleterre avec sa femme, qu'il laissa à Londres au bout de quelques mois pour revenir à Paris, où il se consacra à la défense de la patrie. Cette conduite lui fit obtenir la levée du sequestre apposé sur ses biens, et il vendit pour payer ses créanciers sa belle terre de Maumont contre des assignats dont il ne retira presque rien. Malgré la pénurie où il se trouvait, il continuait d'entretenir un dessinateur et un mécanicien pour exécuter ses modèles en relief de fortifications, collection précieuse (1) qu'il offrit au comité de salut public. Carnot, qui était chargé spécialement dans ce comité des opérations militaires, l'appela, ainsi que Darçon, d'Aboville et Marescot, pour s'environner de leurs lumières. Il fut fait général de division en 1792. Le marquis de Bouillé, dans ses Mémoires (t. 2, ch. 14), en signalant le concours que Montalembert prêta à Carnot dans ce conseil de guerre, le qualifie « d'homme d'un grand « génie militaire ». Montalembert mourut d'hydropisie le 29 mars 1800, à l'âge de 86 ans. Il avait acheté en 1773 et il habitait, dans la rue de la Roquette, au faubourg St-Antoine, la maison portée sur les anciens plans de Paris sous le nom d'*hôtel de Montalembert*, et qu'avaient occupée précédemment le comte de Clermont et ensuite le célèbre Réaumur. Montalembert était le doyen des généraux français et de l'Académie des sciences: il fut proposé pour une place à l'Institut dans la section de mécanique; mais il se retira en apprenant qu'il avait pour concurrent Bonaparte. Outre des Mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie, on a de lui: 1° *la Fortification perpendiculaire, ou l'Art défensif supérieur à l'offensif*, Paris, 1776-1796, 11 vol. in-4°, avec un grand nombre de planches. On trouve rarement cet ouvrage complet. Les premiers volumes ont été traduits en allemand par le major du génie Lindenau. L'auteur s'attache à faire

(1) Il existe d'elle un très-bon roman intitulé *Elise Dumesnil*, Londres, 1798, et Paris, 1800, 6 vol. in-12.

(1) Ces reliefs, au nombre de quatre-vingt-douze, formaient un cours complet de fortification et d'artillerie. Le catalogue raisonné en a été publié sous le titre *d'Etat des plans en relief qui composent le cabinet de fortifications de M. le marquis de Montalembert*, Paris, 1783, in-8° de 17 pages.

Digitized by Google

voir le défaut du système des forts bastionnés, et substitue celui des forteresses angulaires, avec des casemates, ayant pour principe constant que les casemates sont le seul moyen de mettre un petit nombre d'hommes en état de soutenir longtemps les attaques d'un plus grand nombre. On peut voir le précis des diverses applications de cette idée principale dans l'*Architecture des forteresses*, par C.-F. Mandar, qui reconnaît (t. 1er, p. 600) qu'aucun auteur de fortification, aucun ingénieur n'a montré plus de génie que Montalembert ne l'a fait dans les combinaisons aussi variées que nombreuses du système à tenailles casematées. Son ouvrage offre des détails complets sur toutes les parties de l'art militaire : l'histoire des siéges les plus fameux; la description de plusieurs machines intéressantes; un nouveau fusil et un nouvel affût, exécutés d'après ses données; les plans des principales villes et des ports, avec des observations sur leurs fortifications naturelles et les moyens de les améliorer. Les deux derniers volumes ne contiennent que les réponses de Montalembert à ses critiques et des opuscules qui n'avaient pu être publiés séparément. 2° *Correspondance pendant la guerre de* 1757, Londres (Neuchâtel), 1777, 3 vol. gr. in-8°; traduit en allemand par M. de Rohr, Breslau, 1780-1781, 3 vol. Cette correspondance est intéressante pour l'histoire de la guerre de Sept ans, et on y voit l'importance des services que Montalembert a rendus à la France. 3° *Réponse au colonel d'Arçon sur son* Apologie des principes observés dans le corps du génie, 1790, in-4°; 4° l'*Ami de l'art défensif, ou Observations sur le* Journal de l'école polytechnique, an 4 (1796), 6 numéros in-4°; 5° *Mémoire historique sur la fonte des canons*, 1758, in-4°; 6° *Cheminée-poêle, ou poêle français*, 1766, in-4°; 7° *Relation du siége de St-Jean d'Acre*, 1798, in-4°; 8° la *Statue* et la *Bergère de qualité* (musique de Cambini), et la *Bohémienne supposée* (musique de Thomeoni), trois pièces imprimées en 1786, sans doute à un petit nombre d'exemplaires pour des présents. 9° Des Poésies inédites. « J'ai de Montalembert, dit Lalande, un grand nombre de « contes en vers et de chansons, que je voudrais « publier, parce qu'on y trouve de la grâce, de « l'élégance et de l'imagination. » On peut consulter pour plus de détails sa *Notice sur Montalembert* dans le *Magasin encyclopédique*, 6e année, t. 1er, p. 123-129; — une autre *Notice* lue par M. Desaudray au lycée des arts, br. in-8° de 15 pages, et son *Éloge historique*, par Delisle de Sales et le comte de la Platière, Paris, 1801, in-4° de 76 pages, avec le portrait de Montalembert, gravé par St-Aubin, d'après la Tour. Son buste a été exécuté par le sculpteur Bonvallet. Il est mort sans laisser de postérité. W—s et Z—D.

MONTALEMBERT (Jean-Charles, baron de), né à Louisbourg, Ile-Royale, le 6 février 1737, de la même famille qu'André de Montalembert, dit *le brave d'Essé*, et d'une branche qui est devenue l'aînée par l'extinction de celle du marquis de Montalembert (*voy.* l'article précédent). Il fut élevé à l'école militaire, et pourvu à sa sortie, au mois d'avril 1775, d'une cornette dans la compagnie des chevau-légers de la garde du roi. Le 23 juin de la même année, il épousa mademoiselle Marthe-Joséphine de Commarieu, dont la sœur aînée était devenue marquise de Montalembert (*voy.* l'article précédent) dès 1770. Après avoir succédé à son beau-frère comme sous-lieutenant des chevau-légers de la garde, le baron de Montalembert fut, à la dissolution des compagnies rouges, nommé colonel dans le régiment de Berry-Cavalerie. Il était déjà chevalier des ordres de St-Louis et de St-Lazare lorsque la révolution éclata. Ayant émigré en 1792, il rejoignit à Coblentz les princes français, qui l'envoyèrent aussitôt en mission auprès du roi d'Espagne. Monsieur, frère du roi, lui conféra le grade de maréchal de camp en 1793. Il passa ensuite en Angleterre et y forma une légion d'émigrés, connue sous le nom de *Légion de Montalembert*, qu'il conduisit en 1794 à St-Domingue. Il rendit les plus grands services dans toute la guerre contre les nègres, et se distingua surtout en 1797 dans un combat livré aux troupes commandées par Toussaint-Louverture. Quelques mois après, il fut nommé brigadier général, grade qu'aucun catholique n'avait jusque-là obtenu en Angleterre. Il conserva son commandement jusqu'au licenciement, en 1799, de tous les corps étrangers au service de l'Angleterre. Le baron de Montalembert continua de résider en Amérique, et mourut dans l'île de la Trinité le 20 février 1810. M—D j.

MONTALEMBERT (Marc-René-Anne-Marie, comte de), fils unique du précédent, naquit à Paris le 10 juillet 1777. A peine âgé de quinze ans, il suivit ses parents dans l'exil, devint capitaine dans la légion d'émigrés formée par son père en Angleterre, et fit avec elle la guerre contre les noirs à St-Domingue. Au licenciement de cette légion en 1799, il obtint du service dans l'armée anglaise, devint cornette, puis lieutenant de cavalerie, et fut employé à l'école d'état-major, dont la direction était confiée au général français Jarry. Les connaissances qu'il acquit sous la direction de ce tacticien le firent bientôt distinguer des chefs de l'armée. Attaché à l'état-major des troupes britanniques, il fut envoyé en Egypte, puis dans les Indes orientales, où il servit de 1804 à 1808 avec le grade de capitaine. Il revint alors en Europe, fut nommé major, partit aussitôt pour l'armée de Wellington et fit les campagnes d'Espagne et de Portugal. Rentré en Angleterre avec les débris de l'armée de sir John Moore, il prit part à l'expédition de Walcheren en 1809, devint lieutenant-colonel en 1811 et chef d'état-major du corps d'armée rassemblé sur les côtes méridionales de l'Angleterre.

Digitized by Google

Ce fut le comte de Montalembert que le prince régent choisit en 1814 pour annoncer à Louis XVIII, qui résidait à Hartwell, son rétablissement sur le trône de France. Il accompagna ce prince à Paris, et reçut à cette occasion le grade de colonel dans l'armée française, la croix de St-Louis, celle d'officier dans la Légion d'honneur et la place de second secrétaire d'ambassade à Londres. A l'époque des cent-jours, il fut envoyé deux fois à Bordeaux : la première, pour veiller au départ de la duchesse d'Angoulême; la seconde, avec trois frégates et plusieurs bâtiments de transport, pour aider à soumettre les restes du parti de Napoléon dans le Midi. Il retourna ensuite à Londres comme premier secrétaire d'ambassade. En juillet 1816, il fut nommé ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à Stuttgard. Le 5 mars 1819, il fut élevé à la dignité de pair de France, et peu après nommé ministre plénipotentiaire en Danemarck. La première fois qu'il parla à la chambre haute, le 10 juillet 1820, ce fut pour s'opposer aux lois d'exception présentées par les ministres après l'assassinat du duc de Berry. Il termina ainsi son discours : « Dans « peu de jours je quitterai la France, peut-être « pour plusieurs années. Qu'il me soit permis, « avant de descendre de cette tribune, de former un vœu, celui de trouver à mon retour la « pairie intacte dans sa dignité comme dans son « honneur, et *la France délivrée des lois d'excep-« tion, jouissant enfin de la plénitude de ses liber-« tés constitutionnelles.* » Ce langage noble et indépendant déplut aux ministres Richelieu et Pasquier, qui lui ôtèrent brusquement sa légation. Pendant les six années que le comte de Montalembert demeura sans emploi, il se consacra tout entier à ses devoirs législatifs : on doit remarquer les discours qu'il prononça sur les questions de la publicité des débats de la chambre des pairs, de la guerre d'Espagne, de la septennalité, de l'indemnité des émigrés, enfin sur celle du droit d'aînesse et des substitutions. Il considéra la guerre d'Espagne comme nécessaire pour rétablir la prépondérance de la monarchie française en créant sur le Rhin, par la sécurité des Pyrénées, une force capable d'arrêter l'ambition de la Russie. Plus tard, dans la séance du 30 avril 1823, il se plaignit que le ministère n'eût pas levé une armée assez formidable, et ajouta : « Puisque nous avons passé « les Pyrénées, il faut pouvoir aller jusqu'aux « colonnes d'Hercule; quand la France tire l'é-« pée, elle doit la tirer tout entière. » En 1824, il vota pour le renouvellement septennal de la chambre des députés, mesure qu'il jugeait nécessaire pour donner à la seconde chambre législative une autorité plus stable, en la rendant moins sujette aux variations produites par les intrigues électorales. Tout en soutenant le projet du gouvernement, il s'exprimait avec une indépendance qu'il ne démentit jamais sur les dangers et les infirmités de la situation politique créée par le ministère Villèle. « Je veux parler, « dit-il, des manœuvres odieuses pratiquées par « des agents subalternes du pouvoir; manœuvres « dont tout le monde a connaissance et dont « l'opinion a déjà fait justice. Encore deux ou « trois élections influencées d'une pareille ma-« nière, et les fonctionnaires publics tombent « dans la dégradation, et le gouvernement re-« présentatif devient une véritable dérision. Ah! « dans ces jours de dépendance universelle et de « tendance générale vers la servilité; dans ces « jours où l'égoïsme, la vanité, le besoin des « jouissances nous portent sans cesse à sacrifier « les droits les plus nobles et à déshériter notre « postérité des biens les plus précieux; car en « peut-il exister de plus inappréciables que les « droits politiques? éloignons, messieurs, éloi-« gnons les époques de nos élections, donnons-« nous le temps de former quelque indépendance « héréditaire dans les idées comme dans les for-« tunes de nos familles. Laissons passer cette « soif de distinctions éphémères, cette manie de « cordons de toutes les couleurs et de tous les « pays. Bientôt, il faut l'espérer, tous les Fran-« çais sentiront qu'un des premiers bienfaits du « gouvernement représentatif est d'élever la di-« gnité morale de l'homme.... Mais dans ce mo-« ment-ci on dirait que le servage du despotisme « impérial pesait encore trop fortement sur nos « souvenirs pour nous permettre de sentir et « d'apprécier toute la valeur du droit électoral. « Ne serait-ce pas vouloir tuer la Charte que de « persévérer à marcher dans une direction que « l'expérience de dix années a démontrée être « diamétralement opposée au développement de « nos institutions constitutionnelles? » (Discours du 4 mai 1824, imprimé par ordre de la chambre.) Le comte de Montalembert vota en faveur de la loi tendant à indemniser les anciens propriétaires de biens fonds confisqués et vendus au profit de l'Etat pendant la révolution. Il la jugea propre à éteindre les haines et à faire disparaître la distinction fâcheuse que l'opinion s'obstinait à maintenir entre les propriétés patrimoniales et nationales. Il était d'ailleurs personnellement désintéressé. Si un amendement proposé par lui avait été admis, les héritiers du sang auraient seuls joui du bénéfice de l'indemnité. Dans la séance du 30 mars 1826, il appuya vivement le projet de loi sur le droit de primogéniture et les substitutions. Il s'étendit à cette occasion sur les funestes effets de la centralisation, qu'il regardait comme une conséquence inévitable du morcellement des propriétés. Selon lui, le projet présenté à la chambre devait remédier à ces deux inconvénients. « La révolution, disait-il, a été faite « pour conquérir l'égalité. J'en conviens; mais « la restauration est venue pour nous donner des « libertés; et comme je suis de ceux qui préfè-« rent la liberté à l'égalité, je m'attache à tout

Digitized by Google

« ce qui peut consolider nos institutions et les « protéger contre les envahissements de la dé« mocratie, de ce nivellement absolu dont les « plus ardents défenseurs ont fini leur carrière « politique dans les antichambres d'un despote... « Un peuple courbé sous les exigences d'un mor« cellement illimité, disséminé, éparpillé sur des « morceaux de terre, n'est et ne peut être que « la propriété des agents du fisc et des fonction« naires salariés! Si ce peuple a des droits, s'il a « des institutions, ce sont des simulacres; car il « ne peut ni exercer les uns, ni conserver les « autres.... La centralisation, ce fléau du gou« vernement représentatif, est la conséquence « inévitable du morcellement de la propriété « foncière et de la disparition du patrimoine des « familles! Dans un pays où l'on ne trouve que « des fortunes temporaires, accidentelles, des « existences éphémères et sans influence locale, « comment espérer autre chose qu'un système « de centralisation et de bureaucratie? Nous « voulons être forts contre l'arbitraire, et nous « chérissons cette désespérante subdivision du « sol qui, pour nous servir de la pensée de « M. Royer-Collard, *relègue tristement chacun de « nous au fond de sa faiblesse individuelle*.... Les « discours des nobles pairs qui défendent l'éga« lité de partage fourniraient d'excellents con« seils à un prince absolu. Ne pourrait-on pas « lui dire : « Si vous voulez n'avoir d'autres « limites à votre autorité que celles de votre vo« lonté, détruisez par les lois sur la transmission « de la propriété toutes les grandes fortunes « territoriales, toutes les existences indépendan« tes; ayez soin qu'il n'y ait de notabilités poli« tiques entre votre trône et votre peuple que « celles qui se rattacheraient aux dignités de « votre cour, et qui sont révocables à votre bon « plaisir; car c'est dans les sommités indépen« dantes et libres de la grande propriété foncière « que pourraient encore se retrancher quelques « ennemis de l'arbitraire. C'est par la subdivision « de la grande propriété que vous parviendrez à « ne faire de votre peuple qu'une grande et « inerte agglomération d'individus isolés les uns « des autres sans consistance, sans influence, « sans confiance réciproque, sans moyens de se « remuer ou de s'entendre, et par conséquent « sans intérêt pour la chose publique.... Sans « libertés légales, sans institutions libres, l'éga« lité des droits n'est et ne peut être que l'égalité « de la servitude! » (Discours des 30 mars et 8 avril 1826, imprimés par ordre de la chambre.) Quoique peu ambitieux, le comte de Montalembert était péniblement affecté de l'éloignement dans lequel le tenaient les hommes du pouvoir, et déjà en 1825 il avait laissé échapper cette plainte en pleine séance : « Emigré, rentré en France à l'épo« que de la restauration, ayant perdu père et mère « dans l'exil, il me semblait pouvoir espérer que « mes opinions politiques seraient à l'abri de « fausses interprétations; l'expérience a démon« tré le contraire. Nous vivons dans un temps « où les antécédents comptent pour peu de chose. « Ce que les passions demandent avant tout, et « elles ont encore un grand empire parmi nous, « c'est une abnégation complète de son indépen« dance, une soumission aveugle aux idées do« minantes du moment, *dussent-elles nous préci« piter dans l'abîme*. » Ces paroles amères, si elles ne changèrent rien au système suivi jusqu'alors, et qui aboutit au funeste résultat prévu par l'orateur, eurent au moins pour effet de ramener les ministres de Charles X à des sentiments de justice envers le comte de Montalembert, qui fut enfin en 1826, après six ans de destitution, nommé ministre plénipotentiaire en Suède. Il ne se rendit à Stockholm que l'année suivante. La mort de sa fille le fit revenir en France au mois d'octobre 1829. Après la révolution de 1830, il fut révoqué de ses fonctions d'ambassadeur. Néanmoins, les antécédents de sa carrière politique laissaient préjuger quel parti il embrasserait dans cette circonstance; en effet, le comte de Montalembert prêta serment au nouveau chef de l'Etat le 10 août 1830. Depuis cette époque il parut souvent à la tribune; il attaqua les visites domiciliaires, la confiscation du fonds commun de l'indemnité, la centralisation, la spoliation des forêts, défendit les droits méconnus de l'armée d'Afrique, et revendiqua avec constance le suffrage universel et la liberté d'enseignement. Il combattit surtout la politique extérieure du nouveau gouvernement, et fut le seul à la chambre haute qui élevât la voix en faveur de la malheureuse Pologne. Les chaleureuses paroles qu'il fit alors entendre produisirent une vive impression : « Vous ne voyez pas, « dit-il dans la séance du 22 mars 1831, que la « ruine de la Pologne servira d'un pont de « sang pour arriver jusqu'à nous! » Le 18 avril, il prononça sur la situation de la France vis-à-vis des autres puissances un discours dans lequel il accusait le ministère de sacrifier l'honneur à la crainte d'une guerre devenue inévitable, de suivre une politique timide, vacillante, indécise, qui compromettait l'avenir de la France pour se prêter aux exigences d'un parti et à sa soif de richesses, de places et de pouvoir. Interrompu à ces mots par le maréchal Mortier, qui qualifia ce langage de passionné, l'orateur répliqua : « Eh bien! oui, je suis passionné, mon« sieur le maréchal; mais je le suis pour l'hon« neur et la gloire de ma patrie; et c'est parce « que le ministère ne me donne de garantie ni « pour l'un ni pour l'autre que je ne puis lui « donner mon appui. » Le lendemain, 19 avril, il combattit la proposition de mettre hors la loi la branche aînée des Bourbons. Ce fut la dernière fois qu'il parut à la chambre. L'excès d'un travail inaccoutumé, joint à la profonde douleur que lui avait fait éprouver la perte de sa fille,

Digitized by Google

avait depuis longtemps altéré sa santé; il tomba dangereusement malade, et mourut le 21 juin 1831, dans les sentiments de la plus grande piété. Le P. Lacordaire, alors collaborateur de son fils au journal *l'Avenir*, publia sur lui dans ce journal une éloquente notice qui se retrouve dans la collection des *Œuvres complètes* de ce célèbre religieux. M. le marquis de Dreux-Brézé prononça son éloge à la chambre des pairs le 9 septembre 1831. Le comte de Montalembert a laissé deux fils : l'aîné a succédé à la pairie de son père, et a été depuis représentant du peuple et membre de l'Académie française; le cadet, *Jacques-Arthur-Marc*, page du roi Charles X en 1829, puis officier de cavalerie, a pris part à la bataille de Solferino comme lieutenant-colonel des lanciers de la garde, et a péri victime du choléra dans l'expédition du Maroc, où il était colonel du 1er chasseurs d'Afrique, le 11 novembre 1859. A—y et Z—d.

MONTALIVET (Jean-Pierre Bachasson, comte de), ministre dévoué, bienveillant, honnête homme, a laissé une de ces réputations pures qui trouvent dans l'histoire leur place et leur récompense. Issu d'une famille ancienne et distinguée du Dauphiné, il naquit le 5 juillet 1766 à Sarreguemines en Lorraine, où son père résidait en qualité de commandant d'armes, avec le grade de maréchal de camp. Le jeune Montalivet embrassa de bonne heure la profession paternelle, entra d'abord comme cadet dans les hussards de Nassau, puis passa comme sous-lieutenant dans les dragons de la Rochefoucauld. Mais son esprit sérieux, son avidité de connaissances solides s'accommodaient peu de l'oisiveté frivole de la vie de garnison; il quitta le service en 1784, fut reçu avocat au parlement de Grenoble à dix-huit ans et devint conseiller l'année suivante (avec dispense d'âge). Les convenances de famille se trouvèrent sans doute aussi favorables à ce changement de profession. Le nouveau conseiller acquit bientôt une considération personnelle qui ne laissa pas d'ajouter à celle dont jouissait sa famille dans la province. Les esprits étaient alors fort préoccupés de ces idées nouvelles dont personne ne pressentait la portée et qui devaient amener une terrible révolution, en ne promettant que d'heureuses réformes. Compatriote de Barnave, avocat comme lui au parlement de Grenoble, Montalivet adopta, comme son éloquent compatriote, ce qu'il y avait de généreux dans les idées nouvelles; mais la maturité précoce de son esprit le préserva des illusions et par conséquent des excès inséparables de l'exagération de ces doctrines. Cependant en 1788, lors de l'exil des parlements sous le ministère de Loménie de Brienne, le jeune conseiller avait partagé l'opposition comme il partagea la disgrâce de ses collègues. Cette opposition parlementaire était alors le seul contre-poids constitutionnel de la vieille monarchie, et ce fut un tort aux ministres de Louis XVI de ne l'avoir pas compris. L'exil du parlement de Grenoble contribua fortement à agiter le pays, à exalter les opinions naturellement fort incandescentes des Dauphinois; mais, au milieu de cet incendie, notre conseiller de vingt-trois ans aurait pu, par sa sagesse, être un modérateur dans cette circonstance. En 1789, il passa quelques mois à Valence auprès de sa mère, femme très-remarquable par son esprit et dont le salon était le point de réunion de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la contrée. Bonaparte, alors simple sous-lieutenant d'artillerie, était reçu à cette époque chez madame de Montalivet, et une sorte de liaison se forma entre lui et Montalivet. En 1791, par suite des décrets de l'assemblée nationale, Montalivet perdit sa charge de conseiller et ne rencontra ensuite que les dangers attachés au souvenir de ce qu'il avait été. Luttant avec courage contre les accusations et les proscriptions de l'époque, il vint en 1793 à Paris comme député de Valence, et il s'efforça vainement de disputer à l'échafaud révolutionnaire la tête de son oncle, M. de St-Germain. Revenu à Valence en 1794, et s'y voyant exposé à de nouveaux périls, il alla chercher un asile sous les drapeaux de la république. Enrôlé comme volontaire dans un bataillon de la Drôme, il fit une campagne avec les galons de caporal. Revenu à Valence après le 9 thermidor, Montalivet y fut appelé par ses concitoyens à la place de maire, emploi qui avait bien aussi ses dangers dans un temps de trouble et de disette; mais, par son bon esprit et sa fermeté, il triompha de tous les obstacles. On le vit, dans une émeute populaire, couvrir de son corps et sauver d'une mort certaine un de ses concitoyens (Labarrère), que la voix publique désignait comme l'instigateur du licenciement de la garde nationale, ordonné par le représentant Jean Debry. Ce fut à la mairie de Valence que Bonaparte, voulant rétablir l'ordre en France, alla chercher Montalivet pour le nommer préfet du département de la Manche, alors l'un des plus difficiles à gouverner, ayant été le théâtre de la guerre civile la plus acharnée. Déjà il avait été pressenti à cet égard par Chaptal, ministre de l'intérieur; mais il hésitait, sa modestie lui faisait craindre d'accepter, lorsque Bonaparte, selon sa coutume, trancha le nœud, et Montalivet apprit sa nomination par le *Moniteur*. Il surpassa les espérances du premier consul. Habile à manier les esprits, apportant dans l'exercice de ses fonctions des intentions constamment bienveillantes, il éteignit les dernières velléités de guerre civile, calma les esprits, sut les rapprocher, et fit d'un département jusqu'alors remuant et rebelle un département paisible et soumis aux lois. Celle de la conscription, à laquelle la jeunesse s'était refusée, fut exécutée régulièrement et sans que Montalivet se vît obligé d'employer des mesures de rigueur. Il apaisa aussi les querelles religieuses et n'eut pas besoin

Digitized by Google

de recourir aux décrets contre les prêtres réfractaires. Fouché, dont il refusa formellement de suivre les instructions à cet égard, en témoigna du mécontentement; mais Napoléon, à qui Montalivet exposa lui-même sa conduite, l'approuva formellement. Le préfet de la Manche prit encore sur lui de sauver plusieurs proscrits, entre autres un chef royaliste des plus ardents, le chevalier de Brulard, jadis son compagnon d'études. Montalivet ne craignit pas de compromettre sa responsabilité. En effet, il avait reçu de Fouché l'ordre positif d'arrêter Brulard, qui venait de pénétrer dans le département pour y rallumer l'insurrection royaliste. Montalivet le fit venir, lui donna vingt-quatre heures pour se remarquer et le préserva ainsi d'une mort certaine. Une fois le salut de son vieil ami assuré, le préfet partit pour Paris et vint raconter au premier consul ce qu'il avait fait. « Une telle conduite ne « m'étonne pas de votre part, dit Napoléon; vous « êtes un homme d'honneur. Au reste, Brulard « est un fou, mais un fou à sentiments. Il a re- « fusé d'être mon assassin et demandait des « hommes pour m'attaquer à force ouverte avec « mon escorte sur la route de St-Cloud. » Cette approbation du premier consul fut comme un rempart contre la mauvaise volonté du ministre de la police Fouché. Au reste, s'il en eût été autrement, Montalivet était toujours prêt à faire à sa conscience le sacrifice de sa place et de sa fortune. On voit, par la correspondance du préfet de la Manche, qu'il entra parfaitement dans les vues de Napoléon. La nomination de Montalivet à la préfecture de Seine-et-Oise, en 1804, fut sans doute une récompense; mais ce nouveau poste ne laissait pas d'être pour lui une tâche sérieuse. D'abord la proximité de Paris rend l'administration plus difficile, surtout en matière de subsistances; en second lieu, la proximité du centre de l'empire n'était pas sans danger, comme l'a dit un biographe, en imposant à Montalivet le devoir d'administrer sous les yeux de Napoléon et en le mettant souvent dans le cas d'être admis à ces entretiens particuliers dans lesquels, tout en se révélant lui-même presque sans réserve, celui-ci conservait assez de sang-froid pour pénétrer les hommes jusqu'au fond. Versailles, sous l'administration de Montalivet, reprit quelque vie, le département commença à s'enrichir d'utiles travaux qu'il provoquait comme préfet, et qui plus tard furent exécutés sous ses ordres comme directeur général des ponts et chaussées. A Versailles, Montalivet refusa d'autoriser l'ouverture d'une maison de jeu. Il apprit cependant un jour que, malgré son opposition, un de ces infâmes tripots venait de s'établir sous les auspices et par les soins de la police. Il ordonna aussitôt qu'en dépit des ordres de Fouché, la maison fût évacuée, et courut ensuite à St-Cloud pour en instruire l'empereur. Pour toute réponse, Napoléon lui serra affectueusement la main. Il est assez piquant de rappeler que trente ans après les maisons de jeux furent supprimées dans toute la France, sous le ministère et par les soins du fils de Montalivet. Appréciant de plus en plus son ancien hôte de Valence, Napoléon le fit conseiller d'Etat en 1805 et directeur général des ponts et chaussées l'année suivante. Dans cette administration, le chef n'a pas seulement des commis sous ses ordres, mais l'élite des hommes de science : Montalivet leur montra toujours les égards qui leur étaient dus, et, ce qui était encore plus important pour le bien du pays, il prouva dans toute occasion qu'il savait les comprendre; aussi son administration, qui dura trois ans, est-elle citée comme une ère glorieuse et florissante pour les ponts et chaussées. En 1807, il fit pendant l'hiver, comme directeur général, un voyage en Italie pour visiter les constructions de la route du mont Cenis; et sa présence, l'intérêt, fondé sur des connaissances positives, qu'il prenait à cette belle entreprise, les dangers mêmes auxquels il s'exposa pour tout voir par ses yeux, donnèrent aux travaux une impulsion qui contribua beaucoup à leur achèvement. A son retour, Napoléon lui témoigna sa vive satisfaction. Déjà il l'avait créé comte de l'empire et commandeur de la Légion d'honneur, il devait bientôt l'élever sur un plus grand théâtre, et il est juste de dire que Montalivet s'en montra digne par la protection qu'il accorda aux arts, aux lettres et surtout aux honnêtes gens qui eurent besoin de son autorité. Montalivet fut donc appelé le 1er octobre 1809 au ministère de l'intérieur, en remplacement du sage et honnête Cretet; mais, avec le même caractère de probité, l'administration du nouveau titulaire devait avoir quelque chose de plus actif et de plus brillant. Au surplus, pour faire connaître son ministère, nous pouvons citer le passage suivant de sa notice nécrologique lue à la chambre des pairs. Ici l'éloge est conforme à l'histoire. « Dans « ces grandes entreprises, c'est le génie qui con- « çoit, disait Daru, c'est l'art qui exécute; mais « c'est à l'administration de deviner les résultats, « de les apprécier pour les comparer aux sacrifices, « et d'économiser les ressources afin de multi- « plier les bienfaits. M. le comte de Montalivet « eut l'honneur de poser la première pierre des « bassins d'Anvers (1810); il fit améliorer le port « d'Ostende et suivre avec activité la construc- « tion de ces belles routes qui ont aplani les « Alpes. Ce serait n'avoir que des vues étroites « que de considérer comme une perte l'emploi « des quarante ou cinquante millions que ces « travaux ont pu coûter; parce que la France « n'en a pas supporté seule les frais; parce « que, ce grand Etat devant ressaisir l'influence « qui lui appartient, il sera toujours de son inté- « rêt d'avoir des communications faciles avec « l'Italie; enfin parce que Anvers, par sa situa- « tion, sera toujours nécessairement lié à notre

Digitized by Google

« système de guerre maritime. Comment regret-« ter d'ailleurs des travaux qui nous assurent la « reconnaissance des peuples qui ont été nos « concitoyens, surtout lorsque dans le même « temps les soins de cette grande édilité, étendus « à tout un empire, ont embelli la France et « attesté l'activité de l'administration? Paris seul « a vu, pendant le ministère de M. de Montalivet, « quarante millions consacrés à prolonger les « quais, à jeter des ponts, à multiplier les fon-« taines, et, tandis que la Bourse et les arcs de « triomphe s'élevaient, les abattoirs étaient con-« struits, les marchés, les greniers, les entrepôts « étaient mis à la disposition du commerce. Il « n'est probablement aucun ministre dans les « temps modernes qui ait eu le bonheur de lais-« ser après lui autant de monuments que M. de « Montalivet. Si on additionne avec les sommes « dont il a dirigé l'emploi pendant les trois ou « quatre ans qu'il s'est trouvé à la tête des tra-« vaux publics les ouvrages qui ont été exécutés « dans la ville de Paris pendant son ministère, « on arrive à une dépense de cent dix millions, « qui n'est encore que le tiers de ce qu'a coûté « l'achèvement de ces grands ouvrages (1). » Il est dans l'administration une partie moins brillante, mais assurément plus essentielle encore que celle des travaux publics, ce sont les subsistances; elles attirèrent toute l'attention et toute la vigilance de Montalivet, particulièrement pendant l'année 1812, si désastreuse à tant d'égards. Nous pouvons remarquer qu'ici Napoléon sympathisait encore avec son ministre. Au milieu des embarras et des revers de la campagne de Russie, il correspondait journellement avec lui sur les subsistances. Cette affaire le préoccupait singulièrement : « Il faut que Paris mange; » tel est, pour ainsi dire le refrain de ses lettres. Ce ministre embrassa les différentes parties de son administration, en portant dans toutes l'influence d'un esprit judicieux, pénétrant et plein de ressources. Ses circulaires, sa correspondance journalière avec les autorités, les projets de décrets proposés par lui et convertis en lois, forment encore aujourd'hui, sauf quelques modifications amenées par des circonstances nouvelles, la jurisprudence administrative du département de l'intérieur. On fut heureux de trouver ces habiles précédents pendant la disette causée par la mauvaise récolte en 1816. Une des attributions du ministre de l'intérieur consistait alors à présenter annuellement au corps législatif un rapport sur la situation intérieure de l'empire. Le 13 décembre 1810, Montalivet fit ce rapport, qu'il renouvela les années suivantes, le 29 juin 1811 et le 23 février 1813. Si les deux premières fois il n'avait eu rien à dissimuler en exaltant la prospérité de l'empire, il n'en fut pas de même après les désastres de Moscou. Cependant telle a été depuis 1800 la proportion ascendante de l'état florissant de la France, sous le rapport matériel du moins, que le ministre de l'intérieur pouvait même alors dire, sans trop d'exagération : « Vous verrez « avec satisfaction que, malgré les grandes ar-« mées que l'état de guerre maritime et conti-« nentale oblige de tenir sur pied, la population « a continué de s'accroître, l'industrie a fait de « nouveaux progrès; jamais les terres n'ont été « mieux cultivées, les manufactures plus floris-« santes. A aucune époque de notre histoire, la « richesse n'a été plus répandue dans les diverses « classes de la société. » Si, comme tous les hommes susceptibles d'un généreux dévouement, Montalivet s'associait avec trop d'abandon à la politique de l'empereur; s'il croyait devoir publiquement en approuver les moyens et les résultats, du moins dans l'intimité des conversations avec le maître, ou même dans le secret du conseil, il ne craignait pas de faire entendre le langage de la vérité, au risque de déplaire. Un jour que, au sein du conseil, quelques dignitaires de l'empire et Napoléon lui-même parlaient des Bourbons comme d'une race éteinte et qui n'avait aucun espoir de retour, Montalivet contredit cette opinion par des raisons sans réplique. L'empereur, d'autant plus vivement blessé que la crainte du retour des Bourbons poignait toujours son âme, quoiqu'il affectât la plus parfaite sécurité à cet égard, taxa d'esprit de parti et de pusillanimité le langage franc de son ministre. Montalivet se tut : mais, de retour chez lui, il envoya sa démission par une lettre pleine de dignité. Napoléon, tout en affectant de garder son opinion sur l'objet du débat, se garda bien d'accepter, et plus que jamais il parut accorder sa confiance à celui que, à Ste-Hélène, il proclamait « honnête homme », en ajoutant qu'il lui était « demeuré tendrement attaché ». En effet, en toute occasion, Montalivet mérita ce titre. En 1808, il avait eu le courage de s'intéresser vivement à Marescot (*voy.* ce nom), l'un des signataires du traité de Baylen. N'ayant pu le préserver d'une condamnation, il le visita souvent dans sa prison de Montaigu, et c'était alors que Napoléon, loin d'en savoir mauvais gré à Montalivet, l'avait élevé au ministère. Dans les rapports que ses fonctions lui donnaient avec les gens de lettres, avec les artistes, avec les célèbres industriels de l'époque, Montalivet se montra toujours à la hauteur des pensées de Napoléon, qui voulait imiter la noble protection que Louis XIV avait accordée à tout ce qui a pu agrandir et honorer l'intelligence humaine. Aucun ministre ne savait accueillir avec plus de grâce et de distinction ces hommes d'élite que les égards de la puissance touchent plus vivement que les faveurs les plus utiles. Jamais l'industrie française et ses nouveaux procédés n'avaient été encouragés par un homme qui sût mieux les apprécier et les comprendre.

(1) On trouve l'état sommaire de ces travaux dans le *Moniteur* du 28 mars 1823.

Digitized by Google

La direction de la librairie était alors entre les mains d'un homme quinteux et brutal, imbu jusqu'au fanatisme de tous les préjugés de l'école encyclopédique : aussi, dès l'origine de notre *Biographie*, se montra-t-il contraire à cette grande entreprise et soutint-il de toute son influence les adversaires intéressés qui voulaient l'entraver. Heureusement, et nous aimons à le reconnaître, Pommereul avait pour supérieur Montalivet, qui fit cesser toutes les tracasseries et accorda à notre entreprise une protection qu'elle ne devait pas obtenir sous la restauration. Après le désastre de Moscou et la funeste campagne de 1813, Montalivet aurait voulu que l'impératrice Marie-Louise, nommée régente, continuât de résider à Paris et d'y maintenir le centre du gouvernement; il ne fut point écouté; mais, fidèle à son devoir, il suivit cette princesse à Blois, où elle fit son entrée le 2 avril 1814. Le lendemain et les jours suivants, elle tint de longs et fréquents conseils, d'où ne sortit aucune résolution et dans lesquels les avis les plus fermes furent constamment ouverts par Montalivet. Le 7, parut enfin une proclamation datée du 3, contre-signée par le ministre, qui prenait le titre de secrétaire de la régence, dans laquelle, après avoir annoncé que l'armée française, commandée par Napoléon, était en présence de l'ennemi sous les murs de la capitale, la princesse ajoutait : « C'est de la résidence que j'ai « choisie et des ministres de l'empereur qu'éma- « nent les seuls ordres que vous puissiez recon- « naître. Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse « d'être libre, toute direction qui en émane est « le langage de l'étranger, ou celui qu'il convient « à ses vues hostiles de propager. Français, vous « serez fidèles à vos serments, vous écouterez la « voix d'une princesse qui fut remise à votre « foi, qui fait sa gloire d'être Française, d'être « associée aux destinées du souverain que vous « avez librement choisi. Mon fils était moins « sûr de vos cœurs au temps de nos prospérités; « ses droits et sa personne sont sous votre sau- « vegarde. » Cette proclamation, beaucoup trop tardive (et il n'avait pas dépendu de Montalivet qu'elle n'eût paru cinq jours plus tôt), ne produisit aucun effet; l'Europe en armes et la France fatiguée de l'ambition de Napoléon étaient plus fortes que les faibles résolutions de cette cour, de cette régence de Blois, où les volontés de Joseph et de Jérôme Bonaparte étaient sans cesse en lutte avec celles de Marie-Louise, qui d'ailleurs était, aussi bien que ces deux frères de Napoléon, trop au-dessous du rôle qu'ils avaient alors à remplir. Tout était fini. Montalivet revint à Paris, où il jouit du repos de la vie privée jusqu'au retour de l'île d'Elbe. Napoléon revit avec joie son ministre fidèle; mais la politique toute révolutionnaire qu'il se croyait obligé d'affecter mit obstacle à ce qu'il le rappelât au département de l'intérieur, qui fut confié à Carnot. Seulement, il lui fit accepter l'intendance générale de la couronne et le nomma pair de France. La seconde restauration rendit une seconde fois Montalivet à la vie privée : retiré dans sa terre de la Grange, en Berry, il s'occupait exclusivement de l'éducation de ses trois fils. Il destinait Simon, l'aîné, à la carrière des armes, Camille, le second, à celle des ponts et chaussées, et Charles, le troisième, au commerce. L'exemple de nos révolutions lui faisait sentir pour ses fils le besoin d'une éducation qui les mît toujours en état de parer aux coups de la fortune et « d'être quelque chose par eux-mêmes », comme il le leur répétait quelquefois. Mais la carrière politique du père n'était pas encore terminée. Rappelé en 1819 à la chambre des pairs, sous le ministère de M. Decazes, Montalivet fit partie de la majorité constitutionnelle de cette assemblée. Il défendit plus d'une fois le jury et la liberté de la presse, sans prétendre l'affranchir de sages restrictions. Malgré l'affaiblissement de sa santé, il prit une part assidue aux travaux de la chambre et y porta le tribut de son expérience dans de hautes questions d'administration. Vers la fin de sa carrière, lors même qu'une douloureuse maladie le tenait éloigné des délibérations, « au nom de travaux publics, de « canaux, ses forces se ranimèrent, et, ne pouvant « donner sa voix, il envoya du moins ses obser- « vations sur les projets en délibération (1) ». Les hommes spéciaux remarquèrent dans le temps (1822) son discours sur la canalisation de la France, où il prédisait un déficit de quarante millions sur le budget, prédiction qui ne fut que trop bien accomplie. Non content d'avoir révélé comme pair ce que lui indiquait sa prévoyance, il en fit l'objet d'une brochure adressée à M. Becquey, alors directeur général des ponts et chaussées. Le comte de Montalivet mourut à la Grange, le 22 janvier 1823 : les regrets qu'il douna à la mort de Napoléon contribuèrent, dit-on, à hâter les progrès de la maladie qui l'enleva avant la vieillesse. Le jour de sa mort, il fit venir son fils aîné, et, préoccupé des malheurs qui, dans sa pensée, menaçaient la France, il lui dit : « Les « fautes de la restauration amèneront une révo- « lution nouvelle; elle peut finir par le duc d'Or- « léans; mais préparez-vous, mon fils, à une « vie aussi agitée que celle de votre père. » Cette prédiction ne s'accomplit pas du moins pour celui à qui elle s'adressait. Le comte Simon de Montalivet, lieutenant au 2e régiment d'infanterie, ne survécut que de neuf mois à son père : il mourut le 12 octobre 1823 à Giroue, d'une inflammation d'entrailles. M. le comte Camille de Montalivet, frère puîné de Simon, lui succéda dans la pairie (2), et, par une singulière destinée, il a offert

(1) *Notice* du comte Daru, déjà citée.

(2) M. le comte de Montalivet avait un très-jeune fils, *Charles*, qui mourut en 1832. C'était un jeune homme de grande espérance. Aux journées de juin de cette même année, il marcha contre les rebelles, et, ayant eu son cheval blessé, il fut mis à l'ordre du jour comme ayant montré beaucoup de bravoure. Ce fut au sujet de cette mort que M. Charles Chabot publia, en

Digitized by Google

l'exemple unique d'un fils parvenu comme son père au ministère de l'intérieur et à l'intendance de la liste civile. Ajoutons que plusieurs des monuments dont son père avait posé la première pierre, tels que l'Arc de Triomphe, furent inaugurés par le fils. M. Camille de Montalivet, sur la demande du conseil municipal de Valence, a fait hommage à cette ville, en 1834, du portrait de son père, pour être conservé dans une des salles de la maison commune. Au surplus, et nous l'avons déjà dit, ce n'est pas seulement à Valence que Montalivet père a laissé des souvenirs précieux pour sa famille et pour notre histoire administrative. En 1830, lors de l'installation du nouveau préfet de la Manche envoyé par le gouvernement de Louis-Philippe, cette parole fut adressée par un des maires du pays à ce fonctionnaire : « Rendez-nous l'administration de « M. de Montalivet. » Son souvenir, en effet, est devenu populaire dans ce département, où plusieurs foires sont appelées *Montalivettes*. D-R-R.

MONTALTE. *Voyez* DANEDI.

MONTALTO (LÉONARD), doge de Gênes, appartenant à une famille illustre de l'ordre populaire. C'était un illustre jurisconsulte, ami de Simon Boccanegra, premier doge de Gênes. Après la mort de ce dernier, il demeura en 1363 chef du parti gibelin. Pendant vingt ans, Montalto combattit pour la première place avec les chefs de trois autres familles également plébéiennes et également puissantes, les Adorni, les Fregosi et les Guarci. Il l'emporta enfin : le 6 avril 1383, il fut nommé doge de Gênes; mais, moins d'une année après, une maladie le mit au tombeau. — *Antoine* DE MONTALTO prit ensuite la direction du parti qui s'était attaché à sa famille; il n'avait encore que vingt-trois ans lorsqu'en 1393 il fut placé une première fois sur le trône ducal. Il joignait à une bravoure brillante une modération et une clémence rares chez un chef de parti; mais il avait à lutter contre plusieurs rivaux redoutables, parmi lesquels Antoniotto Adorno était le plus distingué. Il put à peine garder son poste une année; il le recouvra en 1394, mais pour moins de temps encore. Gênes ayant ensuite été livrée par Adorno au roi de France Charles VI, Montalto fit de vains efforts pour lui rendre la liberté. La république s'affranchit ensuite en 1411 sans son entremise, et elle ne rendit point à Montalto la dignité dont il avait été revêtu. S. S—I.

MONTALVO (GARCI ORDONEZ DE) est l'auteur castillan qui, vers la fin du 15e siècle, rajeunit et remania *Amadis de Gaule*, dont la rédaction primitive s'est perdue. On ne connaît donc plus ce roman célèbre que par l'œuvre de Montalvo, sur lequel on a bien peu de détails. On présume qu'il naquit sous le règne de Juan II, et que lors de la prise de Grenade (1492), à laquelle il fait allusion, il pouvait avoir cinquante ans; il fut *regidor* de Medina del Campo, et dans sa jeunesse suivit la carrière des armes; on ignore la date de sa mort. Montalvo ne se borna pas à faire au roman d'*Amadis* des changements, sans doute plus importants qu'on ne l'a supposé, il y ajouta un quatrième livre, qui, par le plan et le style, n'est pas indigne des trois premières parties dont il offre le complément, et y fit sous le titre de *Prouesses d'Esplandian* une suite, où l'on ne retrouve plus les mêmes qualités. Si les renseignements manquent sur la vie du romancier castillan, *Amadis* exerça une influence assez vive, assez durable pour que, ne pouvant s'occuper de Montalvo lui-même, on parle de cette fiction célèbre qui, de 1519 à 1587, eut vingt éditions; dont Bernardo Tasso fit un poëme; à laquelle Cervantes fit grâce dans son auto-da-fé de la bibliothèque de don Quichotte; que d'Herberay des Essarts et Chapuis mirent en français; à laquelle, réunissant toutes ses branches, du Verdier donna un dénoûment; où Quinault trouva un opéra; qui fut abrégée successivement par mademoiselle Lubert et par Tressan; et qu'enfin de nos jours Creuzé de Lesser a redite en vers faciles. — D'où venaient et en quelle langue étaient écrits les trois premiers livres d'*Amadis*, ces trois premiers livres qui existaient avant la naissance de Montalvo, comme le prouvent les citations d'Ayala, de Pero Feruz et d'autres poëtes de la fin du 14e siècle? (Voy. *El Cancionero de Baena*, Leipsick, Brockaus, 1860, t. 1, p. 46, 73, 205, 322, etc.) Bien des avis ont été émis à ce sujet et pendant longtemps on a regardé *Amadis* comme une production portugaise dont on a fait honneur à Vasco de Lobeira (*voy.* cet article). M. de Gayangos a récemment combattu cette assertion par une série d'arguments dont l'analyse nous mènerait trop loin (*Libros de Caballeria*, Madrid, Rivadeneyra, 1857, Disc. prél.). Du reste, les inductions de M. de Gayangos établissent seulement que Lobeira n'avait qu'une quinzaine d'années quand déjà les trois livres d'*Amadis* étaient fameux en Castille; elles laissent dans le doute l'époque où ils furent composés et le nom de leur auteur. Dans l'avant-propos qui précède son *Amadis*, Montalvo ne donne aucun renseignement à ce sujet : il parle seulement de vieux textes altérés par l'inhabileté des copistes. Cette absence de toute autre désignation pourrait faire présumer qu'il s'agissait de textes castillans; mais l'ancienne langue de la Castille et celle du Portugal présentaient de telles ressemblances qu'il pouvait sembler inutile d'établir entre elles une distinction. Ce qui paraît certain, c'est qu'*Amadis*, tel que nous le

1834, sous ce titre : *Regrets et souvenirs*, une brochure in-8°, d'une feuille un quart, laquelle contient : 1° une pièce de vers *A madame la comtesse de Montalivet, mère de M. le comte Camille de Montalivet*; 2° *A la mémoire de J.-P. Bachasson, comte de Montalivet*, notice en prose sur M. de Montalivet, ministre de l'intérieur sous Napoléon; 3° *A la mémoire des vertus de M. Charles, vicomte de Montalivet* (mort à Naples le 29 novembre 1832), morceau de prose; 4° vers sur sa mort; 5° *A M. le comte de Montalivet, intendant général de la liste civile*

Digitized by Google

connaissons, ne doit pas remonter fort loin. Telle est l'opinion d'un célèbre critique allemand, de M. F. Wolf, qu'il faut prendre pour guide lorsque l'on veut s'occuper de la littérature espagnole. La manière dont l'amour est peint dans *Amadis*, le prestige dont la royauté y est entourée, la longueur des discours, l'absence de luttes aristocratiques dénotent selon lui une date peu reculée, et l'idéalisation de la chevalerie semble lui indiquer que cette date était celle du déclin de cette institution. M. Wolf ne pense pas qu'*Amadis* soit une traduction du français (*Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliteratur*, de la page 174 à la page 183). Mais on ne peut le nier, il est l'imitation, le résumé, le perfectionnement, si l'on veut, de nos récits chevaleresques et surtout de ceux qui appartiennent au cycle breton; il y a dans *Amadis* des réminiscences positives des romans de la Table-Ronde, et il n'est pas jusqu'au nom de la contrée accolé au nom d'Amadis qui ne rattacherait ce chevalier aux compagnons d'Artus; dans le mot de *Gaula* on a vu, et sans doute avec raison, non l'ancienne France, mais le pays de Galles. Si nous ne craignions d'étendre cet article outre mesure, il nous serait facile de signaler les nombreux épisodes de nos vieilles épopées qui ont été imités dans *Amadis*. Ils ont été employés avec un art, une habileté qui paraissent révéler une inspiration presque moderne. Amadis est le centre de l'œuvre qui porte son nom, mais il deviendrait monotone si le lecteur l'avait toujours sous les yeux; son amour pour Oriane, sa constance inébranlable lasseraient la curiosité, et, à côté de ce *parangon* de chevalerie, apparaît l'aimable et léger Galaor. Une foule de dames, de chevaliers, des rois, des géants, des nains, des enchanteurs se meuvent autour de ces deux créations principales, qui donnent une réelle unité à des fictions venues un peu de tous côtés, mais transformées, coordonnées avec un talent d'agencement que l'Arioste n'a peut-être pas surpassé. Un des mérites d'*Amadis*, c'est le naturel avec lequel s'expriment souvent les personnages mis en scène. La donnée est invraisemblable, les épisodes sont merveilleux, et fréquemment les personnages sont vrais; ils ont de la vie et semblent quelquefois détachés d'une chronique. Après avoir lu *Amadis* avec attention, on serait facilement amené à penser que le rôle de Montalvo fut plus important qu'on ne l'a cru; que, s'emparant d'une œuvre abrupte, il la revêtit de toutes ces formes artistiques, l'anima par ces dialogues dont les romanciers, ses prédécesseurs, étaient si sobres; qu'avant lui il avait existé une histoire d'Amadis, comme avant Rabelais il avait existé un livre appelé *Gargantua;* que beaucoup des aventures qu'il a racontées, et par exemple l'épisode de *Briolanja* (qui rappelle un passage de la *Gran Conquista de Ultramar*), appartenaient à cet ouvrage; mais qu'enfin Montalvo est le véritable auteur de l'*Amadis* que nous connaissons et qui porte si bien l'empreinte du 15e siècle. Cette hypothèse ne serait nullement contredite par la composition du quatrième livre, que généralement on ne dispute pas à Montalvo et qui certainement vaut les trois premières parties, dont il forme l'heureuse continuation. Ce qui pourrait nuire à cette présomption, c'est la faiblesse du roman d'*Esplandian;* mais on sait que, quand Garci Ordoñez l'écrivit, il était dans un âge avancé, et l'histoire littéraire est pleine de défaillances de ce genre. *Esplandian* ne ressemble à *Amadis* que par les mauvais côtés, par les invraisemblances, les longueurs et l'ennui de perpétuels combats. Il ne fut malheureusement pas le dernier de sa race; il laissa de trop nombreux rejetons. Les aventures de ces insipides héros sont racontées dans neuf romans, qui forment autant de rameaux de l'histoire d'Amadis et dont les titres sont : *Don Florisando, Lisuart de Grèce et Périon de Gaule, Lisuart de Grèce et Mort d'Amadis, Amadis de Grèce, Don Florisel de Niquea, Rogel de Grèce, Don Silves de la Selva, Esferamundi de Grèce* et *Penalva*. On peut consulter sur *Amadis*, outre les auteurs indiqués dans l'article consacré à Lobeira, le livre de Clarus, *Darstellung der spanischen Literatur*, Mayence, 1846, t. 1, p. 320; les recherches de Wolf, que nous avons déjà citées, *Studien zur Geschichte der spanischen und portugiesischen Nationalliteratur*, Berlin, 1859, p. 174 et suiv.; les additions de la traduction espagnole de l'ouvrage de M. Tichnor, *Historia de la literatura española tr. al castellano*, Madrid, 1851, 1856, t. 1, p. 520; et enfin le Discours préliminaire que M. de Gayangos a placé en tête de la dernière édition d'*Amadis*. Cette édition a été publiée en 1857 à Madrid, par Rivadeneyra, et contient aussi les *Prouesses d'Esplandian* (las sergas de Esplandian), qui, de 1521 à 1588, avaient déjà été imprimées huit fois. P—M—R.

MONTALVO. *Voyez* GALVEZ.

MONTAMY (DIDIER-FRANÇOIS D'ARGLAIS, seigneur DE), né en 1702 à Montamy, près de Vire, appartenait à une ancienne famille de la basse Normandie. Il obtint la charge de premier maître d'hôtel dans la maison du duc d'Orléans, et reçut la décoration des ordres réunis de St-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du mont Carmel. Il mourut à Paris le 8 février 1765. C'était un homme instruit, qui aimait et cultivait les arts, sur lesquels il a laissé quelques ouvrages estimés : 1° la *Lithogéognosie, ou Examen des pierres et des terres*, etc., traduit de l'allemand de J.-H. Pott (*voy.* ce nom), Paris, 1753, 2 vol. in-12; 2° *Traité pratique des différentes manières de peindre*, inséré par dom Pernety (*voy.* ce nom) dans son *Dictionnaire portatif de peinture*, etc., Paris, 1757, in-8°; 3° *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, précédé de l'*Art de peindre sur l'émail*. Montamy en mou-

Digitized by Google

rant remit le manuscrit de cet ouvrage à Diderot, qui le publia avec des augmentations et l'éloge de l'auteur, Paris, 1765, in-12; il a été réimprimé dans le tome 8 des Œuvres de Diderot, édition de Brière, 1821-1822. P—ar.

MONTAN, hérésiarque du 2e siècle, était né à Ardaban, bourg de la Mysie. Il embrassa le christianisme, croyant pouvoir parvenir aux premières dignités ecclésiastiques; mais, trompé dans cette attente et dévoré d'une ambition excessive, il résolut de se faire passer pour prophète. Ayant attiré à son parti deux dames de Phrygie nommées Priscille et Maximille, qui abandonnèrent leurs maris pour le suivre, il débuta par annoncer qu'il était le prophète que le St-Esprit avait choisi pour révéler aux hommes les vérités fortes qu'ils n'étaient pas en état d'entendre au temps des apôtres. La sévérité de sa morale et l'amour du merveilleux lui firent un grand nombre de partisans, qui l'appelaient le *Paraclet*. L'Eglise d'Orient condamna vers 172 les erreurs de Montan, et l'orgueilleux sectaire, loin d'être touché des charitables avertissements des pasteurs légitimes, persista dans son schisme et y entraîna ses disciples. Les premiers montanistes n'avaient rien changé aux articles du Symbole; mais, séduits par l'idée d'une plus grande perfection, ils avaient ajouté à la rigueur des pénitences prescrites par les canons. Ils refusaient d'admettre à la communion ceux qui étaient coupables de quelque crime, soutenant que nul n'avait le droit de les absoudre; ils condamnaient les secondes noces comme des adultères; ils avaient établi jusqu'à trois carêmes fort rigoureux et des jeûnes extraordinaires; enfin ils enseignaient qu'on ne doit point fuir les persécutions, mais au contraire les rechercher, et braver les fers et la mort. Montan vécut, dit-on, jusqu'en 212, sous le règne de Caracalla, et plusieurs écrivains prétendent qu'il mit fin à son existence en se pendant, ainsi que Maximille. Ses disciples, qui ont subsisté plus d'un siècle en Asie et particulièrement dans la Phrygie, avaient pénétré jusqu'en Afrique, puisqu'ils séduisirent Tertullien (1), qui se sépara d'eux à la fin, mais, à ce ce qu'il paraît, sans condamner leurs erreurs (*voy.* TERTULLIEN). Ils se divisèrent en deux sectes; les uns suivirent les opinions de Proclus et les autres adoptèrent les erreurs du sabellianisme. Montan avait laissé un livre de Prophéties, qui ne nous est point parvenu. Miltiades et Apollonius ont écrit contre les montanistes; mais il ne nous reste de leurs ouvrages que les fragments conservés par Eusèbe dans son *Histoire* (l. 5, ch. 18). On peut consulter pour plus de détails les auteurs ecclésiastiques et le *Dictionnaire* de l'abbé Pluquet. W—s.

MONTANARI (GEMINIANO), astronome, naquit à Modène en 1632. Il fit ses études de philosophie et de jurisprudence à Florence, voyagea en Allemagne, y fut reçu docteur en droit, et étudia les mathématiques sous le Florentin Louis de Bono. De retour à Florence, il y exerça la profession d'avocat, devint astronome des Médicis, puis philosophe et mathématicien du duc de Modène Alphonse IV. Après la mort de ce prince, il travailla aux Ephémérides de Malvasia, fut nommé professeur de mathématiques à Bologne et remplit cette place jusqu'en 1674; de là il fut transféré à Padoue pour y professer l'astronomie et la météorologie, et il y mourut subitement en sortant de table, à l'âge de 55 ans, le 13 octobre 1687. On a de lui les ouvrages suivants: 1° *Cometes Bononiæ observatus*, *annis* 1664 *et* 1665: *astronomico-physica dissertatio;* 2° *Copia di due lettere scritte all' illustr. sign. Antonio Magliabecchi, sopra i moti e le apparenze delle due comete ultimamente apparse sul fine di novembre* 1680; 3° *Celeberrimo viro Carolo Patino, de cometa anni* 1681; 4° *Copia di lettera scritta al Magliabecchi, interno la cometa apparsa l'anno* 1682. Ces quatre dissertations ont été réunies par le P. Gaudence-Robert de Parme, carme, dans le recueil intitulé *Miscellanea italica physico-mathematica,* Bologne, 1692, in-4°. La théorie de l'auteur n'offre rien de remarquable; elle est un composé des idées d'Aristote et de Descartes et des méthodes de Cassini: le micromètre dont il se sert pour ses observations a la plus grande ressemblance avec celui d'Auzout, dont il ne diffère que par le nombre des fils d'argent qui divisent en plusieurs espaces carrés le champ de la lunette. Ces ouvrages sont aujourd'hui confondus avec une foule de dissertations du même genre, qui ont paru aux mêmes époques dans toutes les parties de l'Europe. Ce qui pourra faire vivre le nom de Montanari, ce sont les lettres qui lui ont été adressées par dom Cassini au sujet des réfractions. Ces lettres mêmes, devenues très-rares, ne nous apprennent des méthodes de Cassini que ce qui se lit dans ses autres ouvrages. Ce sont des idées saines, mais extrêmement vagues: ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que le théorème fondamental a été tiré par Descartes des expériences de Snellius; que ce théorème avait été publié par Mersenne et plusieurs autres, et que Cassini n'a fait que le confirmer par de nouvelles expériences; au lieu que, dans ses ouvrages subséquents, il a l'air de s'en déclarer le premier auteur. Le nom de Montanari est encore cité quelquefois par les astronomes, à cause des changements qu'il a remarqués dans plus de cent étoiles et qu'il a consignés dans l'écrit intitulé 5° *Discorso accademico sopra la sparizione d'alcune stelle, ed altre novita scoperte nel cielo*, Bologne,

(1) Les prestiges, prédictions, guérisons et indications de remèdes opérés par la prophétesse montaniste, et qui entraînèrent le savant Tertullien dans cette secte, paraissent avoir assez de rapport avec ce qu'on raconte des phenomènes du somnambulisme magnétique. (*Voy.* la *Notice sur la chute de Tertullien, causée par des révélations somnambuliques*, par J.-B. de Joannis, maître de Turquant, près Saumur, dans les *Annales du magnétisme animal*, n° 10, t. 2, p. 152-162, 1814, in-8°.) G—ch.

Digitized by Google

1672, in-4°; 6° *Ephemeris Lansbergiana ad annum* 1666, *item de solis hypothesibus et refractionibus siderum;* 7° *Il mare Adriatico e suo corrente esaminato, e la naturalezza de' fiumi scoperta e con nuove forme di ripari corretta,* ouvrage important et fort estimé. On l'a inséré dans la collection des *Scrittori dell' acque*, imprimée à Parme, t. 1. 8° L'*Astrologia convinta di falso*, etc., Venise, 1685. On y trouve, p. 40, une curieuse notice, en forme d'annales, des principaux événements de la vie de l'auteur : on l'a reproduite en entier dans le Dictionnaire historique imprimé à Bassano. Fabroni (*Vitæ Italor.*) et Tiraboschi (*Bibl. Modenese*) ont donné de grands détails sur cet astronome. D—L—E.

MONTANCLOS (Marie-Emilie Maton de), connue par des poésies faciles, mais négligées, naquit à Aix en 1736. Elle eut pour premier mari François-René, baron de Princen, et contracta une seconde union avec Charlemagne Cuvelier-Grandin de Montanclos. Demeurée veuve de ce dernier, elle consacra ses jours aux lettres et à l'amitié jusqu'à sa mort, arrivée le 29 août 1812. C'était une femme d'une sensibilité douce et d'un esprit orné : une aimable simplicité caractérisait son talent. Ses productions consistent en un grand nombre de poésies fugitives et en plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles on distingue l'opéra-comique de *Robert le Bossu*. Ses œuvres diverses, publiées à Paris, 1790, 2 vol. in-12, ne comprennent guère que la moitié de ses compositions poétiques ; une partie de celles qui sortirent de sa plume postérieurement à ce recueil sont disséminées dans l'*Almanach des Muses*. F—T.

MONTANI (Jean-Joseph), jésuite italien, issu d'une noble famille de Pesaro, naquit vers l'an 1685, et, après avoir fait ses humanités, entra dans la société à Rome, et l'honora par ses vertus et son profond savoir. Il étudia la théologie avec soin, et fut ensuite chargé de professer la morale dans le collége romain, où il exerça cet emploi pendant plusieurs années avec tant de réputation qu'on venait de toutes parts pour le consulter et qu'il était regardé comme un des hommes les plus versés sur cette matière. Il mourut dans ce collége en 1760. Benoît XIV, qui connaissait son mérite, l'honorait de sa bienveillance. Montani rendit un grand service à l'ouvrage du P. Pelizzari, son confrère, intitulé *De monialibus*, en entreprenant de le corriger. Il s'attacha à redresser ce qu'avaient de trop relâché certaines maximes éparses dans ce livre, et à les rendre telles que Pelizzari lui-même l'aurait fait s'il avait vécu du temps de Montani. Il y fit un grand nombre d'additions, tirées la plupart des décrets de la sacrée congrégation de l'Index et des bulles de Benoît XIV. Il inséra dans l'ouvrage quelques-unes de ces bulles textuellement, et en donna d'autres par extrait, en conservant toutefois les paroles les plus remarquables, et publia l'ouvrage sous ce titre : *Tractatus de monialibus*, etc., Rome, 1755, in-4°. Il en parut une 2e édition à Venise en 1761. L—Y.

MONTANO (Jean-Baptiste Monti, plus connu sous le nom de), en latin *Montanus*, l'un des plus célèbres médecins de son temps, naquit à la fin du 15e siècle à Vérone, d'une noble et ancienne famille. Envoyé à Padoue pour y faire son droit, il négligea cette étude pour s'appliquer à l'histoire naturelle et à la médecine. Son père, après avoir tenté inutilement de le ramener à ses vues, cessa de payer sa pension : de sorte que le fils fut obligé pour subsister de vendre jusqu'à ses livres ; mais cette rigueur, peut-être injuste, ne put lui faire abandonner sa résolution, et à la fin de ses cours, il reçut le laurier doctoral au milieu des félicitations de ses maîtres et de ses condisciples. Il espérait que ce premier succès le justifierait aux yeux de son père ; mais l'ayant trouvé inflexible, il quitta brusquement Vérone et s'établit à Brescia, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. A des connaissances étendues dans les différentes branches de médecine, Montano joignait de l'imagination et un esprit orné par la lecture des meilleurs ouvrages ; il composait des vers agréables, et parlait avec une correction et une élégance peu communes. Lassé du séjour de Brescia, il se rendit à Naples, et y donna des leçons de Pindare, dans lesquelles il développa tant d'érudition et de goût que Pontanus, Sannazar et d'autres littérateurs distingués, après l'avoir entendu, lui offrirent leur amitié. Il visita ensuite Rome et Venise, et partout il se vit recherché des grands et comblé de faveurs ; mais il préférait une vie tranquille à tout l'éclat de la fortune, et il revint en 1536 à Padoue, résolu d'y jouir dans une douce retraite du fruit de ses économies. Obligé de céder aux instances qu'on lui fit d'accepter une chaire de médecine dans cette même école où il avait étudié, il la remplit pendant onze années avec un succès toujours croissant et qui attira une foule d'auditeurs de toutes les parties de l'Europe. Il reçut d'honorables propositions de l'empereur Charles-Quint, de François Ier et du grand-duc de Toscane, qui désiraient se l'attacher comme médecin ; mais rien ne put le déterminer à quitter Padoue. Forcé par des douleurs qu'il ressentait depuis quelque temps dans la vessie de suspendre ses leçons, il se fit transporter à Terrazo, dans l'espoir que l'air natal lui rendrait la santé ; mais il fut trompé dans cette attente et mourut le 6 mai 1551 (1). Les restes de ce grand médecin furent

(1) On est bien d'accord sur la date de la mort de Montano, mais on ne l'est pas sur son âge. Quelques biographes disent qu'il mourut à 53 ans ; d'autres lui donnent deux ans de plus ; enfin, il en est quelques-uns qui, se fondant sur son épitaphe, prétendent qu'il parvint à une grande vieillesse. La Parque, qui redoutait les talents de Montano, a tranché le fil de ses jours ; voilà ce que porte en substance cette pièce :

Et secuit vitæ grandia fila tuæ.

Digitized by Google

conduits à Vérone et déposés dans l'église de Ste-Marie. Nicolas Chiocco prononça son oraison funèbre, et Fracastor composa son épitaphe, rapportée par Ghilini, Eloy, M. Portal, etc. Montano a laissé un grand nombre d'ouvrages qui ont été presque tous publiés par ses élèves, Jérôme Donzellini, Jean Craton, Vinc. Casali, Martin Weindrich, Valent. Lublin, etc.; on en trouvera les titres dans Ghilini (*Teatro d'uom. letterati*), Tessier (*Eloges des hommes savants*), Eloy (*Dictionnaire de médecine*), etc. Les nombreuses éditions qui en ont été faites au 16e siècle, en Italie, en France et en Allemagne, prouvent assez toute l'estime dont ils jouissaient; mais depuis que les progrès et de nouvelles expériences les ont rendus presque inutiles, ils ont dû la plupart tomber dans l'oubli. Montano a donné la traduction latine d'une partie des Œuvres médicales d'Aétius. Cornarius avait déjà traduit quelques traités du même auteur : les versions de l'un et de l'autre ont été réunies à Venise, 1534, 3 vol. in-fol. Parmi les autres productions de Montano, on se contentera de citer : 1° *Opuscula varia et præclara*, Bâle, 1558, in-8°. M. Portal dit que ce recueil est encore bon à consulter pour les détails anatomiques (*Histoire de l'anatomie*, t. 1, p. 539). 2° *Consultationum opus de rariorum morborum curationibus*, Bâle, 1557, in-8°; 1583; Francfort, 1587, in-fol. On trouvera des observations intéressantes dans cette compilation, dont J. Craton, qui en est l'éditeur, peut réclamer une grande partie. 3° *Medicina universa ex lectionibus Montani, cæterisque opusculis collecta*, Francfort, 1587, 2 tom. in-fol. Ce recueil, publié par Math. Weindrich, contient la plus grande partie des ouvrages de son maître. Outre les écrivains déjà cités, on peut consulter le traité d'Astruc *De morbis venereis*, où Montano a une Notice intéressante. W-s.

MONTANO (Jean-Baptiste), architecte et sculpteur, était né vers 1543, à Milan, de parents pauvres et qui ne purent soigner sa première éducation. Abandonné de bonne heure à lui-même, il étudia le dessin et fit de rapides progrès dans tous les arts d'imitation. Etant venu, sous le pontificat de Grégoire XIII, à Rome, il s'y fit promptement connaître par son talent pour la sculpture. Baglione (1), qui l'avait vu dans son atelier, dit qu'il taillait le bois comme de la cire, et qu'il exécutait en se jouant des morceaux d'un fini précieux. C'est de cet artiste que sont les ornements qui décorent le buffet d'orgues de St-Jean de Latran. La vue des monuments de Rome avait perfectionné son goût et étendu ses connaissances. En étudiant l'antique, il devint architecte comme il était devenu sculpteur, sans autre maître que son génie; et il ne lui manqua que des circonstances plus favorables pour se faire une grande réputation. Il était déjà sur le retour de l'âge quand il s'avisa d'épouser une femme jeune et belle; et, ajoute naïvement Baglione, je ne sais s'il fit bien. Quoiqu'il eût travaillé beaucoup toute sa vie, il ne laissa point de fortune. Il mourut à Rome, en 1621, à 87 ans. J.-B. Soria, son élève, fit graver ses dessins et les publia en 5 parties, qui ont été réunies sous ce titre : *Architettura con diversi ornamenti cavati dall' antico*, Rome, 1684 et 1691, pet. in-fol. La première, précédée du portrait de Montano (1), contient les cinq ordres d'architecture, avec de courtes explications au bas des planches. La seconde, ornée du portrait de Soria, placé en forme de vignette au-dessus de l'avis au lecteur, renferme un choix des temples anciens avec leurs coupes et leurs élévations; la troisième, les tombeaux antiques; la quatrième, des modèles de tombeaux et d'autels, de l'invention de Montano; enfin la cinquième, des modèles de tabernacles. Ce volume est assez rare. M. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, n'en indique que des parties séparées. W—s.

MONTANSIER (Marguerite Brunet, dite mademoiselle), fameuse directrice de spectacle, née à Bayonne, en 1730, d'une famille connue dans la marine, fut élevée au couvent des Ursulines à Bordeaux. Elle fit ses premiers débuts au théâtre en Amérique, d'où elle revint en France. Après avoir parcouru la province sans grands succès, elle fut d'abord directrice des spectacles de Nantes, et, vers 1768, obtint la direction d'un petit théâtre à Versailles, rue Satory. S'étant acquis la bienveillance de la reine, la Montansier obtint en 1775 le privilége exclusif des spectacles et des bals de Versailles, et elle fit bâtir dans cette ville la salle de la rue des Réservoirs, qui fut ouverte en 1777. En même temps, mademoiselle Montansier avait la direction de tous les spectacles de la cour, St-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, etc., et celle de divers théâtres de province, à Rouen, à Caen, à Angers, à Tours, etc. Elle épousa un comédien nommé Bourdon-Neuville, mais on continua de l'appeler de son nom de Montansier. Cependant, prévoyant bien que le déplacement de la cour, forcée de quitter Versailles en 1789, lui serait très-préjudiciable, elle acheta, cette même année 1789, au Palais-Royal la salle auparavant occupée par les Beaujolais. Ce ne fut que le 12 avril 1790 qu'elle put y faire l'ouverture de son spectacle. Il fut très-suivi, et la salle agrandie pendant la clôture pascale de 1791. On y jouait l'opéra, la tragédie et la comédie. Ce fut là qu'on donna pour la première fois le *Désespoir de Jocrisse*, farce célèbre, dans laquelle Baptiste Cadet remplissait le principal rôle. Made-

Il en faut conclure que Montano mourut jeune; tout autre sens est inadmissible. Il est bien étonnant que la double acception du mot *grandia* ait trompé les éditeurs du Moréri de 1759.

(1) *Vite de' pittori*, p. 105, où notre artiste a une notice sous le nom de *Gio.-Bat. Milanese*.

(1) On lit au bas cette inscription : *Virtute vixit, memoria vivit, gloria vivet.*

Digitized by Google

moiselle Montansier était douée d'une grande activité, et elle ne négligea pas de *travailler* ses succès; au besoin même elle commandait les applaudissements par les coups de poing de gens soudoyés. Après les journées du 10 août et des 2 et 3 septembre 1792, craignant d'être inquiétée par suite de ses anciens rapports avec la cour, elle leva à ses frais, dit-on, une compagnie française de 80 hommes pour aider à repousser les armées étrangères. Quoi qu'il en soit de ce fait, qui aurait besoin de confirmation, la Montansier, plus désireuse de distraire le public, imagina de construire une nouvelle salle de théâtre, rue Richelieu, en face de la bibliothèque du roi. Ce théâtre porta d'abord le titre de *National*. Le public, de son côté, lui avait donné le nom de *Théâtre des neuf millions*, parce que mademoiselle Montansier, dans le prospectus qu'elle avait répandu à son occasion, en avait porté la dépense à cette somme. L'ouverture en eut lieu le 15 août 1793 par la *Baguette magique*, prologue de Dantilly; *Adèle et Paulin*, danse en trois actes, de M. Delrieu, et la *Constitution à Constantinople*, comédie de M. Lavallée. Mademoiselle Devienne et Molé (*voy.* ces noms) y furent engagés, et la vogue y amena bientôt un très-nombreux public. Le 4 novembre, mademoiselle Montansier, dont les opinions civiques pouvaient donner lieu à plus d'une observation, malgré les efforts qu'elle avait faits pour sauvegarder sa popularité, fut accusée à la séance de la commune de Paris d'avoir distribué des médailles royalistes, et arrêtée le lendemain. Le théâtre *National* fut fermé, mais bientôt rouvert par autorisation de la commune en société provisoire. L'Académie de musique y fut installée (7 août 1794), et il prit le nom de *Théâtre des arts* (1). Cependant, malgré les nombreuses occupations que devait lui donner le théâtre National, mademoiselle Montansier n'en avait pas moins gardé la direction de son théâtre du Palais-Royal; les représentations ne furent pas interrompues, par son arrestation, sur cette scène, qui prit alors le titre de *théâtre du Péristyle du jardin Egalité*, et le 22 novembre celui de *théâtre de la Montagne*. Mademoiselle Montansier, d'abord détenue à la Petite-Force avec Bourdon de Neuville, fut, après le 9 thermidor, transférée au collége de Plessis, et n'obtint sa liberté qu'après dix mois de détention. Mademoiselle Montansier réclama souvent et longtemps des indemnités pour la salle du Théâtre des arts, sous les différents régimes qui se succédèrent en France après 1794; mais elle n'obtint pas grand'chose. Elle avait vendu ou abandonné ses droits et intérêts dans la direction du théâtre resté au Palais-Royal. Ce théâtre garda longtemps son nom de théâtre Montansier, et fut ensuite désigné sous le nom de théâtre du Palais-Royal, qu'il conserve aujourd'hui après avoir été de nouveau appelé théâtre *Montansier* en 1848. Lorsque, le 24 juin 1807, la troupe du théâtre du Palais-Royal se transporta momentanément dans une nouvelle salle au passage des Panoramas, salle aujourd'hui connue sous le nom de *théâtre des Variétés*, ce fut encore sous le nom de Montansier qu'on désigna d'abord ce théâtre. Mademoiselle Montansier avait beaucoup de dettes et de procès. Elle lisait elle-même en entier les nombreux exploits qu'elle recevait et y faisait de sa main des notes marginales. Elle est morte, presque dans le besoin, le 13 juillet 1820, âgée de 90 ans. Z.

(1) Le 13 février 1820, le duc de Berry (*voy.* ce nom) ayant été assassiné comme il sortait de ce spectacle, il fut décidé que la salle serait démolie, ce qui eut lieu immédiatement. La place Louvois occupe aujourd'hui l'ancien emplacement du théâtre des arts.

MONTANUS. *Voyez* ARIAS et BERGHE.

MONTARGON (ROBERT-FRANÇOIS DE), religieux augustin du couvent de la place des Victoires à Paris, né dans cette ville en 1705, portait dans son ordre le nom d'Hyacinthe de l'Assomption. Il se livra au ministère de la chaire, et prêcha devant Louis XV, et devant le roi de Pologne Stanislas, qui lui donna le titre de son aumônier. Il périt malheureusement à Plombières dans un débordement des eaux que cette ville essuya le 25 juillet 1770. Ses ouvrages sont : 1° le *Dictionnaire apostolique*, 1752 et années suiv., 13 vol. in-8° (ou 12 vol. in-12); traduit en italien, Venise, 1755. « C'est un répertoire utile, dit Feller, « et il le serait davantage si l'auteur avait eu « plus de goût et un style plus correct. » Il a été réimprimé en 1822-1824, Paris, 14 vol. in-12, suivi d'un 15e volume comprenant une table générale alphabétique et raisonnée de toutes les matières; autre édition, Paris, 1830-1831, 18 vol. in-12, avec un Discours préliminaire de l'abbé Guillon; et ibid., 1839-1840, 10 vol. in-8°. 2° *Histoire de l'institution de la fête du St-Sacrement*, 1753, in-12; 3° *Recueil d'éloquence sainte, ou Bibliothèque des patriarches et des fondateurs d'ordres*, 1759, 5 vol. in-8°. P—C—T.

MONTARGUE (PIERRE DE), major général et chef des ingénieurs des armées prussiennes, était né à Uzès, de parents protestants, en 1660. De Genève, où il avait été envoyé pour ses études, il passa dans le Brandebourg à la révocation de l'édit de Nantes. Il s'y distingua par son courage et par son habileté, et obtint un rapide avancement. Le prince royal de Prusse l'envoya porter au roi son père la nouvelle de la victoire de Malplaquet. Il fut chargé par le roi, quelques années après, d'aller complimenter Charles XII sur son retour et de négocier avec lui. Après la mort de Charles, la guerre s'étant allumée entre la Prusse et la Suède, Montargue dirigea le siége de Stralsund, sous les yeux de son maître et sous ceux du roi de Danemarck. Ce prince demanda cet officier pour faire le siége de Wismar, et voulut le récompenser par l'ordre de Danebrog, mais le roi de Prusse ne lui permit pas de l'accepter,

Digitized by Google

et il l'en dédommagea en lui donnant l'ordre de la Générosité. Montargue a levé un grand nombre de cartes et de plans. Il mourut à Maestricht en 1733. V. S. L.

MONTAUBAN (Jean de), d'une famille noble de Bretagne, conseiller et chambellan du roi Charles VII, exerçait les fonctions de maréchal de Bretagne lors du procès intenté au prince Gilles par le duc Pierre II, son frère. La douceur dont usa le maréchal envers le prince Gilles, confié particulièrement à sa garde, contrasta avec l'animosité de son frère Arthur, qui mit tout en œuvre pour se venger de ce que le prince Gilles lui eût été préféré comme époux de Françoise de Dinan. Lorsqu'en 1450 Arthur, qui était bailli du Cotentin, se retira aux Célestins de Marcoussis pour se soustraire aux recherches qu'on faisait des auteurs de la mort de Gilles, le roi donna sa charge au maréchal pour le récompenser de l'avoir aidé, à la tête des troupes du duc de Bretagne, à faire la conquête de la Normandie occupée par les Anglais. La bravoure de Montauban détermina le duc de Bretagne à lui confier, en 1453, le commandement des troupes qu'il envoya à Guyenne pour réduire cette province sous l'autorité du roi. Au combat de Castillon, livré le 17 juillet 1453, il fit des prodiges de valeur à la tête des Bretons. C'est en parlant de ce combat, où les Anglais furent défaits, Talbot et son fils tués et la Guyenne recouvrée, que l'historien Jean Chartier a dit : « Les Bretons en « sont demeurés bien dignes de recommanda- « tion. » Louis XI, à son avénement, créa Montauban grand maître des eaux et forêts, et ensuite amiral de France, à la place du comte de Sancerre. Il mourut à Tours au mois de mai 1466, fort regretté du roi, mais peu du duc de Bretagne, qui l'année précédente avait saisi ses biens pour le punir de servir les intérêts de la France au préjudice de la Bretagne. — Montauban (Philippe de), de la même famille, était capitaine de Rennes quand il fut appelé, en 1485, à remplir les fonctions de chancelier de Bretagne, vacantes par la mort de la Villéon. Il ne renonça pas pour cela au parti des armes, car deux ans après le duc François II, lors de l'entrée en Bretagne des troupes de Charles VIII, s'étant retiré d'abord à Rennes, et de là à Malestroit, laissa dans la première ville les membres de son conseil, dont il confia la présidence à Montauban, en même temps qu'il le nomma son lieutenant général à la demande des habitants. Peu après, sur la nouvelle que le roi allait assiéger Nantes, il se joignit à la Moussaye qui voulait se jeter dans cette ville avec un corps de cavalerie, et dont le projet ne put s'accomplir qu'après un rude combat soutenu à Joué contre les Français. Le duc, en mourant, le nomma membre du conseil de régence qui devait gouverner pendant la minorité de la duchesse Anne, sa fille. Les cinq seigneurs dont se composait ce conseil furent bientôt divisés au sujet du mariage de la princesse. Le maréchal de Rieux favorisait d'Albret. Montauban, qui exerçait un grand empire sur l'esprit de la jeune duchesse, la dissuada de ce mariage, en alléguant la disproportion d'âge et la pauvreté de d'Albret, que le roi avait dépouillé de ses domaines. Par ses conseils, Anne fit devant deux notaires apostoliques une protestation contre ce mariage ; et un jour que d'Albret n'attendait plus que les dispenses sollicitées à Rome, au moyen d'une fausse procuration de la princesse fabriquée par le vice-chancelier la Rivière, il vit apparaître Montauban qui venait en personne signifier à ce vieil aventurier l'opposition formelle à son mariage avec une princesse de onze ans. Il avait à peine commencé sa lecture, que d'Albret et de Rieux, présents à l'entrevue, s'écrièrent que, « s'il continuait, ils lui feraient la « tête sanglante ! » Malgré les regards flamboyants du maréchal qui, la main sur la garde de son épée, jurait que, « ce ne serait qu'avec le fer qu'il « répondrait à de telles écritures », Montauban ne tint aucun compte de ses menaces, et n'en acheva pas moins sa mission. L'année suivante (1489), de Rieux, dans la vue de soustraire la duchesse à l'influence de Montauban, fit tous ses efforts auprès du roi d'Angleterre, dont il avait gagné les généraux, pour que ce prince déterminât Anne, son alliée, à venir se placer sous la protection de son armée. Mais le chancelier, qui veillait avec une égale sollicitude aux intérêts de sa souveraine et à ceux de son pays, éclaira la duchesse sur les conséquences de cette détermination, et réussit à l'empêcher de se mettre entre les mains des Anglais. Furieux de voir ses projets avortés, de Rieux crut avoir trouvé une occasion favorable de se venger de son rival, en l'assiégeant dans Guérande, où il était allé remplir les devoirs de sa charge. Le maréchal fit investir la place par la garnison du Croisic, mais la duchesse, avertie du danger de son fidèle chancelier, envoya à son secours Dunois, qui força de Rieux à lever le siége. En 1490, Charles VIII ayant, au mépris des traités, levé en Bretagne des troupes qui la mettaient au pillage, la duchesse envoya Montauban en Angleterre, sous le prétexte apparent de régler les frais des secours qu'elle en avait reçus, mais en réalité pour s'en ménager de nouveaux dans le cas prochain du renouvellement des hostilités. Toutefois, le chancelier avait trop de perspicacité pour s'abuser sur les conséquences d'une alliance avec les Anglais. Aussi, tant pour les prévenir que pour mettre un terme aux dissensions qui désolaient son pays, s'empressa-t-il de prêter l'oreille aux propositions des envoyés de Charles VIII, lorsque ce prince se mit au nombre des prétendants à la main de la duchesse. Nul ne contribua plus que lui à la conclusion de ce mariage. Lorsque, dans l'année qui suivit ce grand acte politique, le roi d'Angleterre voulut tenter des descentes en di-

Digitized by Google

vers endroits de la Bretagne, Montauban, à qui était confiée l'administration du duché, le repoussa sur tous les points. Il fut un des premiers à ressentir les effets de l'union de la Bretagne avec la France. Pour le gagner, Charles VIII lui avait promis la dignité de chancelier de France. Toutefois, des lettres patentes de 1494 ayant aboli la chancellerie de Bretagne, tout ce qu'on se borna à faire pour Montauban, qu'on ne voulait pas d'abord mécontenter, ce fut de le nommer gouverneur et garde-scel de la chancellerie de Bretagne et chef d'une chambre de justice formée de quatre conseillers appelés maîtres des requêtes. Il conserva pourtant, durant sa vie, le titre de chancelier; mais comme on voulait se défaire de lui peu à peu, on lui donna pour vice-chancelier Guillaume Guéguen, depuis évêque de Nantes. Sa mort précéda de peu de jours celle du maréchal de Rieux, arrivée le 8 janvier 1518. La charge de chancelier de Bretagne et les 4,000 francs de gages y affectés furent alors définitivement annexés à la chancellerie de France, dont Duprat était titulaire. P. L—T.

MONTAUBAN (Jacques Pousset de), avocat et échevin à Paris, mort en 1685, fut concilier son goût pour les lettres avec les occupations du barreau. Il se fit une réputation dans cette dernière carrière, et n'en laissa aucune comme écrivain. C'était un homme de plaisir, d'une société agréable, lié avec Boileau, Chapelle et Racine. Il n'avait pu consulter ce dernier lorsqu'il fit imprimer, en 1654, la collection de ses Œuvres dramatiques, composée de *Seleucus*, d'*Indégonde*, de *Zénobie* et du *Comte de Hollande*, tragédies, et des comédies de *Félicie* et de *Panurge*. Leur titre est tout ce qu'on en connaît aujourd'hui. Ses productions oratoires, quoique défigurées par les défauts de son siècle, eussent mieux mérité que ses poésies qu'il prit la peine de les rassembler. Gayot de Pitaval a donné, dans sa compilation, des extraits du plaidoyer de cet avocat dans l'affaire du gueux de Vernon, et de celui qu'il prononça dans la cause de la comtesse de St-Géran. Son style a du mouvement, de l'éclat, mais il fait trop souvent, comme ses contemporains, consister l'éloquence dans une profusion de traits historiques, dans la symétrie des antithèses, dans un travail d'esprit qui tend à la subtilité, dans l'abus des figures et le ton outré de la diction. Si, comme on l'assure, il eut part à la conception des *Plaideurs*, on doit s'étonner qu'il n'ait pas été corrigé par les plaisanteries de Racine, qui se portait pour vengeur du bon goût. F—T.

MONTAUBAND, célèbre flibustier, courut pendant plus de vingt ans les côtes de la Nouvelle-Espagne, de Carthagène, de la Floride, de toute l'Amérique du Nord jusqu'à Terre-Neuve, des Canaries et du cap Vert. Il avait commencé à naviguer à seize ans. En 1691, il fit une campagne mémorable sur la côte de Guinée et prit le fort de Sierra-Leone, qu'il détruisit, de crainte que les Anglais ne vinssent s'y établir. Trois ans après, il convoya jusqu'en France plusieurs prises qu'il avait faites dans les mers d'Amérique, et s'empara sur sa route de plusieurs vaisseaux de guerre. Les extravagances que commettaient à Bordeaux les hommes de son équipage, enivrés des richesses que la course leur avait procurées, le déterminèrent à quitter cette ville au mois de janvier 1695. Il alla croiser sur la côte de Guinée avec son vaisseau, qui portait 34 pièces de canon. Dans le golfe de Guinée, il captura un grand nombre de bâtiments hollandais et anglais; il finit par aborder un de ces derniers, qui venait de se rendre, lorsque le feu, qui prit à ses poudres, fit sauter les deux vaisseaux. Montauband, échappé miraculeusement à une mort certaine, se retrouva au milieu de la mer, entouré des débris de ses gens et de son vaisseau. Il recueillit 16 de ses hommes, tous fort maltraités comme lui, les embarqua sur une chaloupe, resta trois jours en mer sans vivres, et enfin atterrit près du cap Corse, sur un point inhabité de la côte. Ce ne fut que deux jours après qu'il rencontra au cap Lopez des nègres qu'il avait vus dans ses précédents voyages, et qui eurent bien de la peine à le reconnaître; il en fut de même du fils de leur roi. Ce chef le combla ensuite de bons traitements, le mena dans l'intérieur du pays, et l'y retint jusqu'à l'arrivée d'un navire portugais, sur lequel Montauband s'embarqua et gagna l'île San-Thomé. Un navire anglais y ayant pris terre, Montauband en profita pour aller aux Antilles, et revint à Bordeaux. Il mourut en 1700. On a de lui : *Relation du voyage du sieur de Montauband, capitaine des flibustiers, en Guinée, en l'année 1695, avec une description du royaume du cap de Lopez, des mœurs, des coutumes et de la religion du pays*. Cette relation se trouve à la suite de la traduction de Las-Casas imprimée à Amsterdam en 1698, 1 vol. in-12. Elle offre plus de détails concernant les aventures de l'auteur que de renseignements géographiques. E—s.

MONTAULT. *Voyez* Navailles.

MONTAUSIER (Charles de Sainte-Maure, duc de), pair de France, né en 1610, d'une très-ancienne famille de Touraine, annonça de bonne heure ce qu'il devait être un jour. Entré au service en 1630, il se distingua en Italie et surtout à la défense de Casal; il passa ensuite en Lorraine, et obtint à l'âge de vingt-huit ans le grade de maréchal de camp. Ayant été appelé vers la même époque au gouvernement de l'Alsace, province à moitié soumise qu'il s'agissait autant de conquérir que d'administrer, il sut en assurer provisoirement la possession à la France. Il montra la plus grande valeur au siége de Brisach (1636). Montausier resta attaché au maréchal de Guébriant jusqu'à la mort de ce général, qui avait pour lui beaucoup d'estime. Peu de temps après, il fut fait prisonnier à la déroute de Dillingen, paya au bout de dix mois sa rançon et

Digitized by Google

celle de plusieurs officiers qui avaient été retenus avec lui, et rentra en France. Ce fut alors qu'il abjura le calvinisme, dans lequel il avait été élevé. Il épousa presque aussitôt après (1645) Julie d'Angennes de Rambouillet (*voy.* l'article suivant). Nommé lieutenant général, il retourna en Allemagne, où il se signala de nouveau ; et il ne tarda pas à être chargé du gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois. Lorsque la guerre de la Fronde éclata, il fut du petit nombre des seigneurs qui demeurèrent fidèles au roi, et il maintint dans l'obéissance les provinces qui lui avaient été confiées. Il prit part avec ardeur à plusieurs combats de cette guerre civile, dans l'un desquels il reçut des blessures si graves, qu'elles firent longtemps craindre pour sa vie, et le forcèrent de quitter le service militaire. Admis parmi les chevaliers des ordres du roi en 1662, il fut investi l'année suivante du commandement de la Normandie, à la mort du duc de Longueville. La peste s'étant déclarée dans ce pays, Montausier s'y rendit aussitôt, malgré les vives instances de sa famille, en répondant aux inquiétudes qu'on lui témoignait « qu'un gouverneur « était tenu à résidence ; mais qu'il y avait pour « lui obligation absolue dans les moments de ca- « lamité publique ». Louis XIV désira le voir, aussitôt après son retour, pour lui témoigner combien il était satisfait de sa conduite. Ce monarque l'envoya, en 1664, au-devant du légat du pape qui avait mission de réparer l'injure faite à l'amdassadeur de France à Rome (*voy.* Créqui). Montausier, déjà récompensé personnellement par le succès de sa négociation, le fut plus particulièrement au mois d'août 1664 par le titre de duc et pair que lui donna le roi. Un fils était né à Louis XIV en 1661. Quand il fut arrivé à l'âge de sortir des mains des femmes, son auguste père reconnut dans Montausier toutes les qualités nécessaires pour bien diriger l'éducation de l'héritier de la couronne, et le nomma en 1668 gouverneur du Dauphin. La première enfance de ce prince avait été confiée aux soins de la duchesse de Montausier. Celui qui était l'objet d'un choix universellement approuvé s'était fait dès sa jeunesse des principes dont il ne s'écarta jamais. Placé sur le théâtre brillant et périlleux de la cour, il prit avec lui-même et remplit jusqu'au dernier moment l'engagement d'y dire toujours la vérité. Mais, par cette redoutable franchise, il ne pouvait manquer de s'attirer beaucoup d'ennemis. On alla jusqu'à lui demander de quel droit il s'érigeait en censeur du prince et de ceux qui l'entouraient de plus près. Il répondit : « Mes « pères ont toujours été fidèles serviteurs des « rois leurs maîtres, et jamais leurs flatteurs. « Cette honnête liberté dont je fais profession « est un droit acquis, une possession de ma fa- « mille, et la vérité est venue à moi de père en « fils comme une portion de mon héritage. » Louis XIV, lui disant un jour qu'il venait d'abandonner à la justice un assassin auquel il avait fait grâce après son premier crime, et qui avait tué 20 hommes : « Sire, répondit Montausier, il « n'en a tué qu'un, et Votre Majesté en a tué « dix-neuf. » Le roi ne fut point blessé de cette réponse ; et elle ne changea nullement ses dispositions pour un personnage dont il ne reçut jamais des éloges avec indifférence. Quelquefois Montausier osait résister aux volontés du monarque : celui-ci, dans une circonstance où la franchise du gouverneur de son fils avait été des plus hardies, s'exprima vis-à-vis de lui en ces termes : « Je trouve très-bon ce que vous me dites; « car je sais quel cœur vous avez pour moi. » Madame de Sévigné, qui rapporte ces mots, s'explique ainsi sur Montausier dans une lettre du 5 août 1677 : « Vous savez à quel point il me « paraît orné de toutes sortes de vertus... C'est « une sincérité et une honnêteté de l'ancienne « chevalerie. » On lui reconnaissait si généralement ce caractère, que le peuple, en voyant passer la cour, demandait souvent : « Où est cet « homme vertueux qui dit toujours la vérité (1)? » Montausier justifia pleinement la confiance du roi par les soins de toute espèce qu'il donna au Dauphin. En même temps qu'il cultivait le germe des bonnes qualités à peine développé dans son élève, il éloignait de lui tout ce qui pouvait le corrompre en flattant ses passions, et il ne mettait sous ses yeux que des exemples de vertu. Riche lui-même de connaissances étendues, il rassembla près de *Monseigneur* tout ce que la France comptait de plus illustre dans les sciences et dans les lettres. A peine devenu gouverneur, il avait présenté à la nomination de Louis XIV Bossuet pour précepteur et Huet pour sous-précepteur. Il s'entendit avec deux collaborateurs si dignes de lui pour faire exécuter à l'usage du Dauphin ces belles éditions des auteurs classiques accompagnées de commentaires et de notes qui sont connues sous le nom d'éditions *ad usum Delphini* (*voy.* Huet). Si la nature ne permit pas qu'en sortant des mains d'un tel instituteur, le fils de Louis XIV fût un grand prince, Montausier en fit au moins un prince bon, juste et humain. Le grand Dauphin montrait dans son enfance un esprit fier et susceptible, et s'emportait facilement s'il se croyait offensé. S'imaginant avoir été frappé par son gouverneur dans une discussion assez vive qu'ils avaient eue ensemble, il demanda ses pistolets avec une extrême vivacité : « Apportez-les à Monseigneur », répondit froidement Montausier; et les remettant lui-même avec calme à son élève, il lui dit : « Voyez ce « que vous en voulez faire. » A ces mots, le Dauphin est prêt à se jeter aux genoux de son digne mentor, dans les bras duquel il expie cet instant d'oubli. Un jour le prince, en tirant au blanc,

(1) Montesquieu a dit : « Le caractère de Montausier a quel- « que chose des anciens philosophes, et de cet excès de leur « raison. »

Digitized by Google

s'était beaucoup écarté du but ; un jeune seigneur, compagnon de ses exercices, et qu'on savait fort adroit, tira ensuite, mais encore plus loin que lui : « Ah! petit corrompu, s'écria Montausier, « il faudrait vous étrangler. » S'étant aperçu quelquefois que son élève lisait avec trop de plaisir les épîtres dédicatoires qui lui étaient adressées, il saisit une occasion de le dégoûter de ces fades adulations, en lui prouvant qu'on louait en lui précisément les qualités qu'il n'avait pas. Dans les promenades qu'ils faisaient ensemble, ils étaient arrivés à la porte d'une chaumière; le sage gouverneur du Dauphin lui dit : « Sous « ce chaume, dans cette misérable retraite, lo- « gent le père, la mère et les enfants, qui tra- « vaillent tout le long du jour pour payer l'or « dont vos palais sont ornés, et qui supportent « la faim pour subvenir aux frais de votre table « somptueuse. » Il crut devoir cesser ses fonctions de gouverneur, en 1680, au moment du mariage du fils de Louis le Grand; mais le roi voulut qu'il conservât auprès de Monseigneur la même autorité, avec le titre de premier gentilhomme de la chambre de ce prince. Montausier, aspirant à ne plus vivre que pour lui-même, ne parut à la cour que lorsqu'il jugea pouvoir être utile à son élève par ses conseils. Il obtint en 1682 la permission de se retirer tout à fait, et dit au Dauphin : « Monseigneur, si vous êtes « honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne « l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en console- « rai. » En 1688, il lui écrivit : « Je ne vous fais « point de compliments sur la prise de Philis- « bourg : vous aviez une bonne armée, des bom- « bes, du canon et Vauban. Je ne vous en fais « point aussi sur ce que vous êtes brave : c'est « une vertu héréditaire dans votre maison; mais « je me réjouis avec vous de ce que vous êtes « bon, libéral, faisant valoir les services de ceux « qui font bien : c'est sur quoi je vous fais mon « compliment. » Le duc de Montausier termina le 17 mai 1690, à l'âge de 80 ans, une carrière illustrée par des vertus que n'obscurcit jamais aucune faiblesse. Massillon, dans l'oraison funèbre du Dauphin, a dit du gouverneur de ce prince : « Homme d'une vertu haute et austère, « d'une probité au-dessus de nos mœurs, d'une « vérité à l'épreuve de la cour; philosophe sans « ostentation, chrétien sans faiblesse, courtisan « sans passion; l'arbitre du bon goût et de la ri- « gidité des bienséances, l'ennemi du faux, l'ami « et le protecteur du mérite, le zélateur de la « gloire de la nation, le censeur de la licence pu- « blique; enfin, un de ces hommes qui semblent « être comme les restes des anciennes mœurs, « et qui seuls ne sont pas de notre siècle. » La réputation si bien méritée de Montausier ne l'empêcha pas d'avoir des détracteurs. Lorsque de sérieuses réflexions le déterminèrent à entrer dans le sein de l'Eglise catholique, on lui fit l'injure de soupçonner que des vues ambitieuses avaient influé sur sa conversion. On lui a reproché, avec plus de fondement, d'avoir manqué le but de l'éducation du Dauphin, en employant dans l'exercice de ses fonctions une excessive sévérité; elle rebutait le prince, dont le caractère timide et l'esprit paresseux demandaient de la douceur et des ménagements. Quand le chef-d'œuvre du *Misanthrope* fut représenté sur la scène française, on crut blesser Montausier en lui faisant entendre que l'auteur comique avait eu l'intention de le peindre dans le personnage d'*Alceste*. Il alla voir la pièce, et l'on assure qu'il dit : « Je n'ai garde de me plaindre; l'original « doit être bon, puisque la copie est si belle; je « souhaiterais en vérité ressembler au *Misan-* « *thrope* de Molière. » Si Montausier détestait la flatterie, il n'aimait pas non plus la satire, quoiqu'il se fût lui-même, étant fort jeune, essayé dans ce genre, et, qui plus est, d'une manière vive et âcre, s'il faut en croire Ménage. Il s'était surtout prononcé contre la satire injuste : aussi avait-il pris en aversion décidée Boileau, qui attaquait souvent des hommes auxquels il devait des égards, et la disposition où était Montausier, de juger le satirique sans la moindre indulgence, allait quelquefois jusqu'à une sorte de déchaînement. Comme il avait beaucoup d'estime pour Chapelain, mauvais poëte à la vérité, mais homme de goût, éclairé et recommandable sous plusieurs rapports, il savait mauvais gré à l'auteur de l'*Art poétique* d'avoir couvert de ridicule cet écrivain, ainsi que Cottin, dont lui, Montausier, déclarait publiquement être l'ami particulier. Boileau entreprit de le ramener sur son compte. On prétend que deux vers de son épître à Racine contribuèrent à produire l'effet désiré :

« Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
« Que Montausier voulût lui donner son suffrage ! »

L'homme de cour commença dès lors à s'adoucir en faveur du poëte, qu'il aborda quelque temps après dans la galerie de Versailles. Celui-ci venait de perdre son frère, dont Montausier parlait comme d'un homme qu'il avait aimé beaucoup : « Je sais, répondit Despréaux, que mon « frère faisait grand cas de l'amitié dont vous « l'avez honoré; mais il en faisait encore plus de « votre vertu, et il m'a dit plusieurs fois qu'il « était très-fâché que je n'eusse pas pour ami le « plus honnête homme de la cour. » Ce fut là le moment de la réconciliation; et depuis, Montausier changea l'estime qu'il n'avait pu refuser au caractère de Boileau en une amitié qui dura autant que sa vie. On connaît de ce vertueux personnage deux Mémoires. Dans le premier il trace au Dauphin un plan de vie, et termine par des maximes courtes et simples sur la condition et les devoirs d'un roi. C'est une espèce de cours abrégé de morale et de politique, dont il ne nous reste que des fragments. Le second Mémoire fut présenté à Louis XIV dans une circonstance où

Digitized by Google

des plaintes lui avaient été portées par toute la cour et par la reine elle-même, dont on avait alarmé la tendresse maternelle, sur la sévérité de Montausier et sur le travail excessif dont l'élève de celui-ci était, disait-on, accablé. On avait présenté son plan comme plus propre à faire un savant qu'à former un roi. Il justifia sa conduite comme gouverneur en exposant avec les plus grands détails ses principes et les directions qu'il avait constamment suivies dans cette importante éducation. Le monarque reçut favorablement le mémoire, et commanda le silence en prenant la défense de celui qu'on accusait. Quatre enfants naquirent de l'union du duc et de la duchesse de Montausier. Leur fille seule vécut et devint duchesse de Crussol-d'Uzès. Fléchier, évêque de Nîmes et ami des deux époux, qui avait prononcé en 1671 l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier, fit encore celle du duc le 11 août 1690 aux Carmélites de la rue St-Jacques à Paris. Ce genre de discours est trop souvent le panégyrique outré d'un personnage mort récemment; mais l'oraison funèbre dont il s'agit a cela de remarquable, suivant le jugement de Laharpe, « qu'elle paraît exempte de toute exagération, et « que tout ce que dit le panégyriste est confirmé « par les traditions qui nous restent, et conforme « à l'opinion générale.... Il semble que l'orateur « ait emprunté quelque chose du caractère de « Montausier. » C'est dans l'exorde qu'on trouve la belle prosopopée si souvent imitée depuis Fléchier : « Oserais-je, dans ce discours où la fran« chise et la candeur sont le sujet de nos éloges, « employer la fiction et le mensonge? Ce tom« beau s'ouvrirait, ces ossements se rejoin« draient, et se ranimeraient pour me dire : « *Pourquoi viens-tu mentir pour moi qui ne mentis « jamais pour personne?* » Il y eut encore d'autres oraisons funèbres de Montausier, composées par l'abbé Anselme, le jacobin Courand, l'abbé du Jarry, et un *Eloge* en latin par Pierre Danet. Sa *Vie* a été écrite par Nicolas Petit, jésuite (Paris, 1729, 2 vol. in-12), d'après les mémoires que la duchesse d'Uzès lui avait fournis. On n'y trouve que des louanges; c'est une réfutation indirecte de tout ce que la malignité avait fait débiter contre le vertueux instituteur du grand Dauphin. Puget de St-Pierre a aussi donné l'*Histoire du duc de Montausier* (Genève et Paris, 1784, in-4°). En 1781 l'Académie française couronna un éloge de ce personnage fait par Garat, qui avait eu pour concurrent Lacretelle aîné. L—P—E.

MONTAUSIER (Julie-Lucine (1) d'Angennes de Rambouillet, duchesse de), femme du précédent, naquit en 1607 du marquis de Rambouillet et de Catherine de Vivonne. Par la mort de ses deux frères et le parti que prirent ses trois sœurs d'embrasser la profession religieuse, elle se trouva unique héritière des maisons d'Augennes et de Vivonne. Mademoiselle de Rambouillet joignait à la beauté la plus régulière les dons de l'esprit et les qualités du cœur. La maison de sa mère était devenue le rendez-vous ordinaire de la plus brillante compagnie de la cour et de la ville : on y voyait réunis le prince de Condé, les cardinaux de Richelieu, de la Valette; et à côté des ministres, des généraux et des magistrats les plus célèbres, se montrait tout ce qu'il y avait alors d'hommes en réputation d'esprit et de savoir. Elle forma de bonne heure son goût dans leurs entretiens; et « ce fut là, comme dit Fléchier, que « tout enfant qu'elle était, l'*incomparable Arté-« nice* (1) se fit admirer de ceux qui étaient eux-« mêmes l'ornement et l'admiration de leur « siècle. » Cependant le nom seul de l'hôtel de Rambouillet rappelle moins les succès des véritables talents de cette époque que ceux d'une fausse délicatesse, et les vaines prétentions dont heureusement Boileau et Molière firent bientôt justice. Quand le vidame du Mans, le cadet des frères de madame de Montausier, fut frappé de la peste qui avait pénétré jusque dans la capitale (1631) et même jusqu'au Louvre, elle s'enferma dans la chambre où il était malade. Là, pendant les neuf jours qu'il vécut encore, elle lui prodigua constamment tous ses soins. Le désir de connaître une personne si accomplie excita le marquis de Salles, qui ne fut que plus tard duc de Montausier, à se faire présenter chez la mère de mademoiselle de Rambouillet : il sollicita la main de celle-ci, mais ne l'obtint que douze ans après, en juillet 1645. Lorsque la grossesse de la reine Marie-Thérèse d'Autriche combla les vœux de Louis XIV, en même temps que ceux de tout son peuple, madame de Montausier fut choisie par le monarque pour être gouvernante des enfants de France. Elle entra en fonctions le 1er novembre 1661. Ce ne fut pas sans peine qu'elle accepta la charge de dame d'honneur de la reine, dont la duchesse de Navailles avait été obligée par des intrigues de cour de se démettre. Madame de Montausier, ne pouvant remplir tous les devoirs que lui imposaient ces deux places, quitta celle de gouvernante du Dauphin en 1664, et préféra le service qui l'attachait à la douce et pieuse Marie-Thérèse. Chérie de cette princesse, constamment honorée du roi et respectée de toute la cour, elle se vit forcée par sa santé de la quitter vers 1669. Elle mourut le 15 novembre 1671. Plusieurs années avant son mariage les beaux esprits du temps avaient travaillé de concert avec le peintre Robert à une offrande poétique, exécutée pour elle, et qui portait le titre de *Guirlande de Julie* (*voy.* Jarry). Montausier en fit hommage à mademoiselle de Rambouillet : tout le monde ad-

(1) Une tradition donne ce nom de Lucine à une sainte de la maison Savelli, à laquelle appartenait l'aïeule de la duchesse de Montausier. On l'ajoutait toujours aux noms que recevaient au baptême les filles issues de cette ancienne famille de Rome.

(1) C'était ainsi que l'appelaient les habitués de l'hôtel de Rambouillet.

Digitized by Google

mira cette galanterie, et l'on ne parla que de cette *Guirlande*. Néanmoins les peintures étaient médiocres, et les vers encore davantage. On n'a retenu avec plaisir que ceux qui avaient été écrits au bas de la violette par Desmarets de St-Sorlin. La duchesse de Montausier garda précieusement jusqu'à sa mort ce gage d'amour. Son époux était lui-même auteur de seize des madrigaux qui forment la collection, et ce ne sont pas les meilleurs. Quand Julie mourut, en 1671, sa *Guirlande* resta entre les mains du duc de Montausier; et il aimait à montrer à ses amis le monument littéraire qu'il avait élevé avant son mariage à celle qu'il venait de perdre. Elle passa après lui à la duchesse de Crussol-d'Uzès, et ensuite aux héritiers de cette dame (*voy.* JARRY). Une copie de ce précieux manuscrit, imprimée par Didot jeune en 1784 in-8°, pap. vél. (tirée non à quatre-vingt-dix, mais au moins à deux cent cinquante exemplaires), a été réimprimée en 1818 avec figures coloriées, 1 vol. in-18. L-P-E.

MONTAUT (LOUIS DE MARIBON DE), conventionnel, naquit vers 1754 au château de Montaut d'une famille noble et qui se montra tout entière opposée à la révolution. D'abord mousquetaire du roi, il avait quitté le service lorsque cette révolution commença. Il en embrassa la cause avec ardeur, et fut nommé en 1791 administrateur du district de Condom et lieutenant-colonel de la garde nationale du département du Gers, qui l'élut député à l'assemblée législative. Montaut défendit le 18 avril 1792 à l'assemblée législative les massacres d'Avignon de 1791, et fit ordonner ensuite que les anciens drapeaux de l'armée française seraient brûlés à la tête des corps militaires; le 30 juillet il attaqua violemment les royalistes. Il présidait dans les premiers jours d'août la société des Jacobins. Le 9, on y avait mis en délibération s'il ne serait pas nécessaire de vouer à l'exécration publique tous les membres de l'assemblée législative qui avaient refusé de mettre le général Lafayette en état d'accusation. Le lendemain, Montaut, accusé par le député Jolivet d'avoir laissé avilir le corps législatif, brava cette dénonciation, et pendant l'attaque du château il fit décréter un appel nominal pour jurer au nom de la nation de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir chacun à son poste. Lors des massacres de septembre, le député Jouneau ayant été extrait des prisons de l'Abbaye et ramené à l'assemblée, Montaut fut accusé d'avoir demandé qu'il y fût reconduit; ce qui ne fut pas décrété. Réélu à la Convention, Montaut vota pour la mort dans le procès de Louis XVI, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Il fut ensuite l'adjoint de Marat dans ses dénonciations contre Dumouriez, même avant sa défection; fit décréter le 5 avril que le duc de Montpensier, qui servait dans l'armée du Var, serait conduit à Paris et enfermé; contribua à la proscription des Girondins, et s'offrit à déposer contre eux comme témoin, après avoir été leur juge. En un mot, il prit part à tous les actes révolutionnaires dont le règne de la Convention présente le tableau. Enfin, il fit décréter par cette assemblée que Marat obtiendrait l'apothéose, et qu'il aurait dans cette *déification* étrange le pas sur J.-J. Rousseau : « Ce que Rousseau a écrit, s'écria-t-il, Marat l'a fait. » D'après ce raisonnement, Marat l'emporta sur Rousseau. Le 19 novembre 1793, Montaut fit statuer que les biens des accusés qui se seraient donné la mort seraient confisqués. Il proposa ensuite l'*épuration* des Jacobins, et reprocha à Fourcroy le long silence qu'il gardait, et son peu d'empressement à assister aux séances de la société. Après le 9 thermidor, Montaut persista dans ses opinions démagogiques, prit part aux insurrections de germinal et de prairial (1er et 18 avril 1795) et fut décrété d'accusation. On lui reprocha dans cette circonstance d'avoir dénoncé sa mère et ses sœurs : ce qu'il nia, quoique la dénonciation relative à sa sœur fût prouvée par onze pièces. On l'accusa enfin d'avoir, le 21 janvier 1794, sous prétexte de célébrer cette journée sur la place même où Louis XVI avait reçu la mort, entraîné la convention sous l'échafaud au moment d'une exécution, de manière que le sang des victimes rejaillit sur plusieurs députés. On lui reprocha encore d'avoir provoqué le supplice des fermiers généraux. Montaut fut amnistié en 1796, et ne reparut pas depuis sur la scène politique. Obligé de quitter la France en 1816 comme régicide, il se réfugia en Suisse, où il resta jusqu'après la révolution de 1830, qui lui permit de rentrer dans ses foyers. Il mourut dans le château de Montaut (commune de Mont-Réal, département du Gers), au commencement de juillet 1842. B—U et M—DJ.

MONTAZET (ANTOINE MALVIN DE), archevêque de Lyon, était né au diocèse d'Agen en 1712. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il suivit à Paris le cours ordinaire des études, et s'attacha à M. de Fitz-James, évêque de Soissons et premier aumônier du roi, qui le fit chanoine et grand vicaire et lui procura une place d'aumônier de quartier dans la chapelle royale. Ce dernier titre conduisait presque toujours à l'épiscopat. M. de Montazet fut nommé à l'évêché d'Autun en 1748. Il parut avec honneur dans plusieurs assemblées du clergé : ce fut lui qui prononça le discours d'ouverture à celle de 1750, et il s'y éleva contre l'incrédulité naissante dont il signala les causes. Dans cette même assemblée et dans celle de 1755, il se réunit à ses collègues et réclama soit pour les immunités du clergé, soit contre les entreprises du parlement. C'était le temps de la plus grande chaleur des contestations entre les évêques et la magistrature; et la cour, faible et incertaine dans sa marche, favorisait tour à tour l'un et l'autre parti. Une dispute pour l'élection d'une supérieure dans un couvent de religieuses établi à Paris, rue Mouf-

Digitized by Google

fetard, était devenue une affaire d'Etat. L'archevêque de Paris, M. de Beaumont, s'opposait à l'élection; le parlement la protégeait : la cour agit dans le même sens, et voulut obliger l'archevêque à revenir sur ses démarches. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, étant mort sur ces entrefaites (2 mars 1758), M. de Montazet fut nommé à sa place; on prétendit que ce fut à condition qu'il casserait, comme primat, l'ordonnance de l'archevêque de Paris; ce qu'il fit en effet le 8 avril, avant même d'avoir reçu ses bulles pour Lyon, et en se prévalant de la qualité d'administrateur du siége de Lyon pendant la vacance, titre que prenaient les évêques d'Autun. Cette démarche de M. de Montazet parut aussi précipitée que peu conforme aux égards qu'il devait à un collègue, son ancien dans l'épiscopat, et qui était alors dans la disgrâce; elle fut blâmée surtout dans le clergé; et les assemblées des provinces ne réclamèrent pas moins fortement que M. de Beaumont. Mais la cour empêcha qu'on donnât suite à ces plaintes. L'archevêque de Lyon se trouva ainsi engagé dans une route nouvelle : appuyé par le parlement, applaudi par un parti d'opposition, il suivit la même ligne que M. de Fitz-James et une très-petite minorité d'évêques, reconnaissant l'autorité des constitutions reçues dans l'Eglise, et soutenant cependant ceux qui les combattaient. Il était fort lié avec l'abbé Mey, et il s'entoura dans son diocèse de théologiens de cette école; c'étaient eux qui avaient sa confiance et qui l'aidaient dans la composition de ses ouvrages. Il forma deux nouveaux séminaires, l'un dans la maison des Pères de l'Oratoire, auxquels il avait déjà fait donner le collége de la ville; l'autre dans celle des prêtres de la congrégation de St-Joseph; et il exigea que les élèves qui auraient étudié à St-Sulpice allassent passer quelque temps dans l'une de ces maisons avant de prendre les ordres. Il eut de longs démêlés avec son chapitre pour des usages et des priviléges qu'il parvint à faire abolir. Il supprima la signature du formulaire, changea tous les livres liturgiques du diocèse et se mit en opposition avec la moitié de son clergé. La fin de son épiscopat fut troublée par les excès de quelques fanatiques à Lyon et à Fareins. Ces scènes et des chagrins domestiques attristèrent ses derniers jours; il mourut à Lyon le 3 mai 1788. Ce prélat avait été reçu à l'Académie française en 1757 et il y fut remplacé par le chevalier de Boufflers. Il possédait les abbayes de Moustier en Argonne et de St-Victor de Paris. Il avait des qualités estimables et un caractère généreux; homme d'esprit et de talent, il écrivait avec élégance et facilité; mais il est difficile d'assigner bien exactement la part qui lui revient dans les ouvrages publiés sous son nom et dont nous allons nommer les principaux : 1° *Lettre de M. l'archevêque de Lyon, primat de France, à M. l'archevêque de Paris*, Lyon, 1760, in-4°; elle roulait sur l'affaire des religieuses dont nous avons parlé. L'abbé Mey en avait fourni les matériaux; on assure que la rédaction est de l'archevêque lui-même. 2° *Lettre pastorale du 30 juin* 1763, in-4°, relativement à ses différends avec les officiers de la ville de Lyon sur le choix des maîtres qui devaient remplacer les jésuites; 3° *Mandement et instruction pastorale contre l'histoire du peuple de Dieu*, de Berruyer, 1762, in-12; 4° *Mandement et instruction pastorale pour la défense de son catéchisme*, 1772, in-4° et in-12. Cet écrit, dont l'appelant Gourlin avait fourni les matériaux, était une réponse à une *Critique en forme de dialogue*, que l'on attribue à un ancien jésuite nommé Arnaud. 5° *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité et les fondements de la religion*, 1776, in-4°; le fond en était du P. Lambert. Nous ne citerons point des mandements, soit pour des jubilés, soit pour le carême, ni des rapports faits aux assemblées du clergé de 1755 et de 1772. Le catéchisme, le bréviaire et le rituel que M. de Montazet publia ne sont pas proprement son ouvrage; il les fit rédiger et y mit seulement le sceau de son autorité. Il en est de même de la philosophie et de la théologie dites *de Lyon;* celle-ci est du P. Joseph Valla de l'Oratoire, que l'archevêque avait chargé de ce travail. Les *Institutions théologiques* parurent en latin, Lyon, 1782, 6 vol. in-12; elles ne furent point encore adoptées alors pour l'enseignement. On engagea les professeurs à présenter leurs remarques; mais on n'eut point égard à celles qui étaient les plus essentielles, et le livre fut définitivement publié en 1784, et prescrit dans les écoles du diocèse. On y évite de s'expliquer sur des questions importantes, l'archevêque ayant recommandé au P. Valla de ne point laisser paraître ses opinions sur les dernières contestations de l'Eglise. La théologie nouvelle fut attaquée dans des *Observations* de l'abbé Pey et dans deux *Lettres* du même, 1786 et 1787, in-12; ainsi que par Feller dans son journal, et dans des *Lettres du curé de St-Jacques de Lyon au curé de St-Jean de St-Omer;* d'un autre côté, Valla publia une *Défense de la théologie de Lyon*, 1788, in-12. P-T.

MONTBARREY (ALEXANDRE-MARIE-LÉONOR DE SAINT-MAURICE, prince DE), ministre de la guerre sous Louis XVI, était né à Besançon le 20 avril 1732, d'une famille illustre par son ancienneté et par les hommes distingués qu'elle a produits (voy. SAINT-MAURICE). Son père était lieutenant général des armées du roi; sa mère, petite-fille du maréchal du Bourg, mourut en couches du poison que lui avait donné sa garde, pressée de s'approprier sa dépouille, qui lui était dévolue par un usage que ce crime fit abolir. Montbarrey, destiné par sa naissance au métier des armes, obtint à l'âge de douze ans une compagnie dans le régiment de Lorraine, et fit avec ce corps plusieurs campagnes en Allemagne : dans celle

Digitized by Google

de 1747 il fut blessé devant Fribourg, et une seconde fois à la bataille de Laufeld. Il reçut en 1749 le brevet de colonel; mais ce ne fut qu'en 1758 qu'il commanda le régiment de la Couronne. Il se signala la même année au combat de Crevelt, où une nouvelle blessure vint l'atteindre. Sa belle conduite lui mérita le grade de brigadier. Il fit des prodiges de valeur à la bataille de Lutzelberg, où les Hessois et les Hanovriens furent défaits par le prince de Soubise. Il ne se montra pas avec moins d'avantage à celle de Corback. En 1762, il enleva au prince de Brunswick six pièces d'artillerie dont le roi lui fit présent, et qui ont décoré l'avenue de son château de Ruffey jusqu'à l'époque de la révolution, qu'elles furent amenées à l'arsenal de Besançon. La paix de 1763 lui ayant permis de venir à Paris, où sa réputation de bravoure l'avait précédé, il fut accueilli à la cour de la manière la plus honorable. Il fut appelé à la place de capitaine des Cent-Suisses lorsque l'on composa la maison de Monsieur, depuis Louis XVIII. On fut étonné qu'un homme qui avait passé sa vie dans les camps parlât avec facilité sur des matières qu'il devait n'avoir eu qu'à peine le loisir d'étudier. Des mémoires, qu'il rédigea quelque temps après sur différentes parties de l'état militaire, fixèrent plus particulièrement sur lui l'attention du conseil de la guerre, où il fut admis en 1776; au bout de quelques mois, il fut nommé adjoint du ministre St-Germain, son compatriote, dont les projets de réforme et les innovations dans la discipline avaient excité beaucoup de mécontentement. Il lui succéda dans le département de la guerre le 27 septembre 1777, et se contenta de modifier les mesures sans abandonner tout à fait le système de son prédécesseur (*voy.* SAINT-GERMAIN). Il avait des formes agréables, écoutait tout le monde avec l'apparence de l'intérêt, promettait facilement et même peut-être plus qu'il ne pouvait tenir. Les espérances trompées amenèrent de l'humeur et des plaintes. La lenteur qu'il mettait dans ses opérations fut jugée peu propre à calmer les débats sur la discipline; sa prudence passa pour de l'irrésolution, et sa douceur pour de la faiblesse. Enfin l'on prétendit trouver son administration en défaut pendant la guerre d'Amérique. Contrarié dans toutes ses vues, et par Necker entre autres, il remit le portefeuille au marquis de Ségur à la fin de décembre 1780. Pendant son exercice il avait été comblé des faveurs de Louis XVI; et en quittant le ministère, il resta attaché au monarque, dont il avait su apprécier le noble caractère et les excellentes intentions. Il habitait, à Paris, l'hôtel de l'Arsenal lors de l'insurrection du 14 juillet 1789. Sur un faux avis que le peuple, maître de la Bastille, avait le projet de mettre le feu aux poudres qui se trouvaient dans cette forteresse, il sortit de chez lui à pied avec sa femme (née Mailly de Nesle) pour chercher un asile dans un autre quartier de Paris; mais, arrivé sur le quai St-Paul, il fut arrêté par des insurgés qui, le prenant pour le gouverneur de la Bastille, le conduisirent à la place de la Grève. Il y aurait été égorgé sans le courage de M. de la Salle, commandant de la garde nationale, qui l'arracha des mains des furieux et le cacha dans un réduit de l'hôtel de ville, d'où il ne sortit qu'au milieu de la nuit. Quelques jours après il revint en Franche-Comté, où ses qualités aimables et ses services l'avaient fait chérir de toutes les classes. Certain de trouver des défenseurs dans les habitants de tous les villages voisins, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il prit le parti d'abandonner le château de Ruffey; mais la marche des événements l'obligea enfin à se réfugier à Besançon. Il ne s'éloigna de cette ville qu'au mois de juin 1791 pour aller en Suisse; et après avoir erré dans différentes communes, il s'établit avec sa famille à Constance, où il mourut le 5 mai 1796. De Montbarrey joignait à une mémoire prodigieuse des connaissances dans presque tous les genres; il avait le travail extrêmement facile, et, comme Calonne, il savait allier aux affaires le goût des plaisirs. Il avait rédigé des *Mémoires de sa vie* qui ont été publiés longtemps après sa mort, Paris, 1826-1827, 4 vol. in-8°. — Le prince DE SAINT-MAURICE son fils (1), colonel du régiment de Monsieur, fut du nombre des gentilshommes francs-comtois qui se prononcèrent en 1788 aux états de la province pour la suppression des priviléges de la noblesse. Forcé quelque temps après par les événements de chercher un asile dans les pays étrangers, il se rendit à Coblentz pour y offrir ses services aux princes français. Le mauvais accueil qu'il reçut de quelques-uns de ses compagnons d'infortune le détermina de rentrer en France au risque de tous les dangers qui devaient l'y environner. Il habitait Paris, où il avait l'espoir de rester ignoré; mais toutes les précautions qu'il avait prises ne purent le garantir. Arrêté en 1794 comme complice d'une conspiration contre Robespierre, il fut traîné à l'échafaud avec le jeune de Sartine et toute la famille Ste-Amarante. Sa veuve, qui avait été enfermée avec lui, a épousé M. le prince Louis de la Trémoille. W—s.

MONTBARS, surnommé l'*exterminateur*, à cause de l'acharnement avec lequel il combattait les Espagnols, fut un des plus fameux chefs de flibustiers. Il était né en Languedoc d'une bonne famille. Le hasard ayant mis entre ses mains dès sa plus tendre jeunesse les relations des cruautés exercées par les Espagnols contre les habitants du nouveau monde, il en conçut contre les premiers une haine si implacable, qu'elle paraissait quelquefois dégénérer en véritable fureur. Un jour, au collége, jouant dans une pièce de théâtre

(1) La fille du prince de Montbarrey épousa le prince de Nassau-Saarbruck.

Digitized by Google

le rôle d'un Français, il s'enflamma tellement contre un de ses camarades qui représentait un Espagnol, que, si on ne les eût séparés, il l'eût infailliblement tué. Dès que la guerre fut déclarée en 1667, il quitta la maison paternelle et alla rejoindre au Havre un de ses oncles qui commandait un vaisseau du roi. Arrivé dans les mers des Antilles, il se signala par des faits d'armes extraordinaires. La mort de son oncle, dont le bâtiment fut englouti en même temps que deux vaisseaux ennemis qu'il combattait, lui rendit plus que jamais les Espagnols odieux. Il alla les chercher sur les côtes de Honduras et ailleurs, et en fit un carnage affreux. Il les combattait tantôt sur terre, à la tête des boucaniers, tantôt sur mer comme chef de flibustiers; « mais, « ajoute Charlevoix, on lui rend cette justice, « qu'il n'a jamais tué un homme désarmé; et on « ne lui a point reproché, que je sache, ces bri- « gandages ni ces dissolutions qui ont rendu un « si grand nombre d'aventuriers abominables « devant Dieu et devant les hommes. » Oexmelin, historien des flibustiers, dépeint Montbars comme un homme vif, alerte et plein de feu. Il avait la taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint basané, les sourcils noirs, épais et se joignant. Aussi disait-on que dans le combat il commençait à vaincre par la terreur de ses regards, et qu'il achevait par la force de son bras. Montbars est le héros d'un mélodrame joué sur un des petits théâtres de Paris, et d'un roman de M. Picquenard. E—s.

MONTBEILLARD (Philibert Gueneau de). *Voyez* Gueneau.

MONTBÉLIARD (Henriette, comtesse de) était l'aînée des quatre filles de Henri III de Montfaucon, comte de Montbéliard, tué, en 1396, à la bataille de Nicopoli. Le comte Etienne de Montbéliard, père de Henri III, vivait encore; sentant sa fin approcher, il fit un testament par lequel il instituait Henri son héritier en tous ses biens; stipulant qu'au cas que son fils Henri ne revînt pas de son expédition contre les infidèles, Henriette, l'aînée des filles de Henri III, lui succéderait dans le comté de Montbéliard, dont lui, comte Etienne, fils de Henri II de Montfaucon et d'Agnès, comtesse de Châlons, avait hérité de sa mère. Elle-même y avait succédé à son frère Ottenin, héritier de Guillemette de Neufchâtel, leur mère, arrière-petite-fille de Thierri III, seigneur de Montfaucon, comte de Montbéliard, et d'Adélaïde, comtesse de Ferrette. Thierri III était, par son père Richard III, comte de Montbéliard, l'aîné des fils du comte Amédée Ier, seigneur de Montfaucon, qui avait succédé dans le comté de Montbéliard à Agnès de Mousou sa mère, à l'exclusion des comtes de Bar et de Ferrette, qui étaient des branches masculines de la maison de Mousou-Montbéliard. Agnès était fille aînée de Thierri II, comte de Bar et de Montbéliard, petite-fille de Thierri Ier, comte de Mousou, de Bon, de Montbéliard et de Verdun; enfin arrière-petite-fille, par son père, de Louis Ier, comte connu de Mousou, de Montbéliard et de Bar. Richard, comte de Montbéliard, fils d'Amédée Ier, comte de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, avait eu, outre Thierri III, un autre fils nommé Gauthier, qui, en 1205, épousa Bourgogne de Lusignan, fille d'Amaury, roi de Jérusalem et de Chypre. Ce Gauthier de Montfaucon-Montbéliard fut connétable du royaume de Jérusalem et régent de celui de Chypre pendant la minorité de son beau-frère, le roi Hugues Ier. C'est de ce Gauthier de Montfaucon-Montbéliard que Henri II, époux d'Agnès de Châlons, descendait, par son père Henri Ier, au troisième degré. Le comte Etienne de Montbéliard maria sa petite-fille Henriette à Eberhard, dit le Jeune, comte de Wurtemberg, qui n'avait encore que neuf ans. Ce mariage ne fut ni long ni heureux. Le comte Eberhard, dit le Jeune, mourut le 2 juillet 1419, laissant d'Henriette deux fils, Louis et Ulrich, dit le Bien-Aimé, avec une fille, Anne, qui épousa le comte Philippe de Cotzellenbogen. Henriette gouverna le comté de Wurtemberg au nom de ses deux fils mineurs. Des voisins ambitieux crurent le moment favorable pour attaquer le Wurtemberg, mais Henriette avait la connaissance de ses forces et de ses devoirs. Le comte Frédéric de Zollern, l'Ancien, dit Otinger, s'oublia jusqu'à tenir des propos injurieux contre Henriette : *Quo tempore*, dit Trithem, *Chronique d'Hirschau*, ab anno 1422, *comes de Zolern, in superbiam elatus, dispexit mulierem quasi regimine principatus indignam, eam subsannando his inter alia verbis : Num vulva hujus mulieris fœtulenta me vult aut poterit denuo absorbere? Mulieri nunciata sunt hæc comitis verba, ad quem ipsa scripsit : Non solum te, sed et castellum tuum Hohenzollern et omnia quæ ad jus tuum pertinent mea devorabit vulva, ut discas te non mulierem inertem irritasse, sed principem tuum.* En effet, Henriette assemble ses troupes, convoqua ses vassaux et ses alliés, marcha vers le comte, le battit et, ayant mis le siége devant le château d'Hohenzollern, s'en empara après un an de blocus, fit le comte prisonnier et l'envoya dans les prisons de Montbéliard, où il mourut. Elle rasa le château d'Hohenzollern jusqu'aux fondements, et resta en possession de ce comté jusqu'en 1429. Le comte Frédéric de Zollern étant mort, Eitel-Frédéric, son frère, obtint de faire la paix avec les comtes de Wurtemberg; mais les conditions furent si dures que, par l'une entre autres, les comtes d'Hohenzollern, en se résignant à supporter seuls les frais de la guerre, se reconnurent, en outre, vassaux et serviteurs à perpétuité de la maison de Wurtemberg. Ils stipulèrent que, si jamais leur maison venait à s'éteindre faute de mâles, tous leurs biens passeraient à celle de Wurtemberg. Henriette, lors de la majorité de ses fils, leur remit les rênes du comté de Wurtemberg, conservant seule celles

Digitized by Google

du comté de Montbéliard. Elle chercha à s'attacher les maisons de Savoie, de Clèves et la maison électorale palatine. Dans cette vue, elle conclut : 1° le mariage de son fils aîné, le comte Louis, avec Mathilde, fille de Louis le Barbu, électeur palatin, et de Mahaut de Savoie, fille d'Amé, prince de Piémont, d'Achaïe et de la Morée; 2° le mariage d'Ulrich, son autre fils, avec Marguerite, fille d'Adolphe II, duc de Clèves, veuve de Guillaume, duc de Bavière. Quelques auteurs font dater le partage qui eut lieu des États de Wurtemberg entre les deux fils d'Henriette de l'époque de ce dernier mariage conclu en 1440; mais Henriette étant morte à Montbéliard, où elle fut inhumée le 13 février 1443, ses deux fils confirmèrent en commun, le 9 mars suivant, les franchises des habitants de Montbéliard. Or, si le partage eût été fait en 1440, ce diplôme n'eût été signé que par le seul comte Louis, qui eut ce comté dans sa part. De sorte qu'il faut conclure de ce fait diplomatiquement prouvé que, tant qu'Henriette vécut, ses deux fils régnèrent par indivis. F—P.

MONTBÉLIARD (Henri, comte de Wurtemberg et de), né en 1448, était petit-fils d'Henriette de Montbéliard par son père le comte Ulrich, dit le Bien-Aimé, qui, ayant connu par expérience combien était pernicieux le partage des terres d'une maison, et voulant éviter cet inconvénient entre ses deux fils, destina Henri, qui était le cadet, à l'Église. Il vendit, dit-on, un village pour se procurer l'argent nécessaire au voyage de ce fils, qu'il envoya en Italie finir ses études. Henri n'avait que dix-sept ans quand Adolphe de Nassau-Wisbaden, électeur de Mayence, le choisit, en 1465, pour son coadjuteur. Mais Frédéric le Victorieux, électeur palatin, menaça de déclarer la guerre à Adolphe si celui-ci ne forçait Henri à donner sa démission. Le margrave Charles Ier de Bade s'entremit dans cette affaire et décida Henri à résigner le 17 août 1467. Celui-ci, en rentrant dans le monde, crut pouvoir exiger de son père une cession de domaines assez considérable pour y tenir un rang distingué et analogue à celui qu'il venait d'abandonner. Ces discussions empoisonnèrent les dernières années du comte Ulrich; enfin, Eberhard le Barbu, comte (puis duc) de Wurtemberg, pour apaiser tous ces fâcheux débats, céda, par le traité d'Urach, à Henri, son cousin, l'usufruit du comté de Montbéliard avec ses dépendances, et lui fit à ce prix reconnaître, comme loi constitutionnelle de la maison de Wurtemberg, le droit de succession masculine, préparant ainsi la loi de primogéniture et celle de l'indivisibilité du pays. Henri se trouva enfin possesseur d'une souveraineté assez étendue pour vivre avec l'éclat et la somptuosité qu'il aimait. Jouant du souverain, du grand potentat, il crut pouvoir prendre part à la guerre contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui vint dès lors (1475) assiéger Montbéliard. Henri se comporta vaillamment, fit plusieurs sorties, repoussa les Bourguignons, mais enfin eut le malheur de tomber prisonnier. Alors Charles soumet la place au nom de Henri et au sien propre comme seigneur suzerain; mais le gouverneur, homme de grand courage, répond qu'il est comptable de Montbéliard à toute la maison de Wurtemberg, et que le comte Henri, n'en ayant que l'usufruit, ne peut en céder la propriété. Ce gouverneur, dont le nom aurait dû passer à la postérité, fit une noble résistance et telle que Charles, qui avait perdu à ce siége beaucoup de monde et beaucoup de temps, désespérant de réduire la place par la force, irrité enfin contre le gouverneur, imagina un stratagème qui appartient plutôt à un bourreau qu'à un homme de guerre. Il fait conduire Henri sur une montagne qui était en face du château, là on bande les yeux à ce prince et on le fait agenouiller sur un grand tapis de velours noir; un homme, les manches retroussées et un glaive à la main, suspend la mort sur la tête du prisonnier. Cet acte de bassesse cruelle, répété à plusieurs reprises, n'ébranle point la fermeté du gouverneur, qui persiste dans la défense la plus intrépide; ainsi, le duc de Bourgogne ne retira d'autre fruit de son affreux expédient qu'une juste honte et fut obligé de lever le siége. Mais le malheureux Henri, à qui l'on avait eu la cruauté de laisser croire qu'il allait être immolé si la place ne se rendait pas, en eut l'esprit tellement aliéné que vers l'an 1500 il devint incapable de gouverner et qu'il fallut l'enfermer dans le château d'Urach, où il mourut en 1519. Il avait eu deux femmes, savoir : Elisabeth, fille de Simon, comte de Bitsch; et Eve, fille du comte Jean VII de Salm. Du premier lit naquit Ulrich, qui fut le troisième duc de Wurtemberg; et du second sortirent Georges Ier, comte de Montbéliard, et une fille appelée Marie, qui fut la dernière femme de Henri, dit le Jeune, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, si célèbre dans les guerres de son temps. F—P.

MONTBÉLIARD (Georges Ier, comte de) naquit le 4 février 1498, du second mariage du comte Henri de Montbéliard avec Eve de Salm. Son neveu Christophe (quatrième duc de Wurtemberg) lui céda, autant par générosité que par déférence, le comté de Montbéliard avec toutes ses dépendances, et c'est en qualité de comte souverain de Montbéliard qu'il prit part à la guerre contre Charles-Quint. Ce monarque le mit au ban de l'empire et lui voua une haine implacable. L'un des effets de la haine de Charles V fut de faire exclure Georges de plusieurs traités de paix où il aurait dû être compris, et l'on ne parvint qu'en 1552 à les réconcilier. Ce n'est qu'après avoir fait sa paix avec l'empereur que Georges, cédant aux instances de son neveu le duc Christophe, épousa, le 14 septembre 1555, Barbe, fille de Philippe le Magnanime, landgrave de

Digitized by Google

Hesse. Le comte de Montbéliard était alors dans sa cinquante-huitième année; cependant il naquit de ce mariage Frédéric Ier, sixième duc de Wurtemberg, dont descend au septième degré le roi Guillaume. On doit remarquer que la maison royale de Wurtemberg, la seule peut-être qui n'ait pas donné de prélats à l'Eglise (car Henri, évêque d'Aichstatt, mort en 1259, était plutôt un comte de Werdenberg qu'un comte de Wurtemberg), se serait éteinte au 15e siècle et au 18e, si les deux princes wurtembergeois qu'on destinait à l'Eglise avaient suivi cette carrière. Henri de Montbéliard fut l'aïeul du duc Frédéric Ier, et le prince Frédéric-Eugène, dont le petit-fils fut roi de Wurtemberg, fut en 1739 nommé chanoine de Salzbourg, et en 1741 obtint une autre prébende dans l'église cathédrale de Constance. Les deux frères aînés de Frédéric-Eugène, savoir : Charles-Eugène et Louis-Eugène, sont l'un et l'autre morts sans enfants mâles, et tous les princes actuels de Wurtemberg descendent du duc Frédéric-Eugène, comme celui-ci descendait au cinquième degré du comte Henri, nommé coadjuteur de l'archevêché de Mayence. F—P.

MONTBÉLIARD (Georges Ier, prince de), fils puîné du prince Louis-Frédéric, troisième enfant du duc Frédéric Ier, naquit le 5 octobre 1626, et succéda dans la principauté de Montbéliard, le 15 juin 1662, à son frère Léopold-Frédéric, qui avait eu la politique de se mettre sous la protection de la France, et de recevoir dans ses places des garnisons françaises, ce qui le fit comprendre dans le traité de Westphalie. Georges, au contraire, changea de politique; aussi Louis XIV le chassa-t-il de Montbéliard et s'empara-t-il de ce comté, qu'on nomma cependant principauté après que Louis-Frédéric, né prince de Wurtemberg comme fils du duc Frédéric Ier, eut obtenu Montbéliard pour sa part et formé la nouvelle branche de Wurtemberg-Montbéliard, qui s'est éteinte, le 29 mars 1723, dans la personne du prince Léopold-Eberhard, seul fils de Georges Ier de Montbéliard. Celui-ci se retira à Œls, en Silésie, chez le duc Sylvius-Frédéric, son gendre. La paix de Nimègue, signée avec l'empire le 5 février 1679, semblait avoir rétabli le prince Georges dans toutes ses possessions sans aucune réserve, lorsque les chambres de réunion décidèrent en 1680 que le Montbéliard devait être considéré comme un fief du comté de Bourgogne, et qu'en conséquence la souveraineté en était dévolue à la France. Ces sortes d'actes, s'étant multipliés, excitèrent les réclamations de l'empire et finirent par amener de nouveau la guerre, dont les funestes effets ne furent arrêtés que par la paix de Ryswick (1697), dont l'article 3 s'exprime ainsi : « La maison de Wurtemberg, et spécialement le « comte Georges, sera rétablie pour lui et ses « successeurs, eu égard à la principauté et au « comté de Montbéliard, dans les mêmes états, « droits, prérogatives, etc. » Le prince Georges ne jouit pas longtemps de son rétablissement, car il mourut le 11 juin 1699. Il avait épousé en 1648 Anne, fille de Gaspard de Coligni, maréchal de Châtillon, et d'Anne de Polignac. Ce mariage apporta dans la maison de Wurtemberg de grands biens situés en France et dont hérita le prince Léopold-Eberhard de Wurtemberg-Montbéliard, dont l'article suit. F—P.

MONTBÉLIARD (Léopold-Eberhard, prince de), né en 1670, étonna l'Europe des scandales multipliés de sa vie privée. La principauté de Montbéliard, possédée depuis le commencement du 15e siècle par la maison de Wurtemberg, était, par sa situation, continuellement compromise dans les guerres entre la France et l'Allemagne. Georges, père de Léopold-Eberhard, s'écartant de l'exemple de son prédécesseur, se déclara contre la première de ces puissances et, victime de sa fausse politique, fut dépouillé de ses Etats par Louis XIV, qui le contraignit à chercher un asile en Silésie. Il y emmena son fils; et celui-ci eut à peine atteint sa onzième année, qu'il lui enjoignit de retourner à Montbéliard. Léopold-Eberhard en traversant le duché de Wurtemberg, fut arrêté à Stuttgard par le prince régent de Wurtemberg, son parent, et ne dut sa liberté qu'à trois sommations successives de l'empereur, dont la dernière devait être suivie, en cas de désobéissance, de la mise de l'opposant au ban de l'empire. Léopold-Eberhard prouva sa reconnaissance à son libérateur en prenant du service dans ses armées. Il fit plusieurs campagnes en Hongrie, et commandait la place de Tokay lorsque les Turcs en entreprirent le blocus. La bravoure du jeune officier les força de repasser la Save, et les chassa de toute la contrée. Léopold-Eberhard ne soutint pas ce brillant coup d'essai : il s'oublia dans les bras des femmes; et quoiqu'il fût un des plus beaux hommes de son siècle, il descendit souvent à des moyens honteux pour réussir dans ses vulgaires intrigues. Il succéda en 1699 à son père, réintégré dans sa principauté par le traité de Ryswick, et hérita en même temps de neuf seigneuries assez considérables possédées en France par sa mère, fille du maréchal de Châtillon-Coligni. De ce moment il ne craignit pas d'afficher trois de ses concubines et d'arracher pour elles à la condescendance de l'empereur des titres honorifiques. La plus ancienne de ses favorites, Anne-Sabine Hedwiger, fille d'un confiseur à la cour de Wurtemberg-Oels, fut élevée par un diplôme de 1701 au rang de comtesse du St-Empire, sous le nom de *Sponeck :* son frère reçut la même faveur. L'année précédente, le prince de Montbéliard avait fait créer baronnes du St-Empire Henriette-Hedwige et Elisabeth-Charlotte de l'*Espérance,* ainsi appelées du nom de guerre de leur père Richard Curie, qui, fils d'un valet de ville, exécuteur des hautes œuvres à Montbéliard, était taillevent de son métier, et avait traîné dans les troupes de France et de Lorraine une existence vaga-

Digitized by Google

bonde. En 1715 Léopold-Eberhard voulut fixer l'état de ses maîtresses et de leurs enfants : il déclara le vice de leur origine et leur incapacité de lui succéder, dans un traité conclu à Wildbaden avec son cousin et héritier présomptif le duc Eberhard-Louis de Wurtemberg. Il fit jurer à tous ses conseillers d'exécuter ce pacte, auquel accédèrent Anne-Sabine et son fils aîné et Elisabeth-Charlotte de l'Espérance, qui avait survécu à sa sœur. Le prince de Montbéliard n'en fit pas moins en 1716 un voyage à Paris, où il obtint pour ses enfants des lettres de naturalité, d'où s'ensuivirent des lettres de légitimation en 1718. Le régent, comme on devait s'y attendre, se prêta facilement à des sollicitations qui avaient trouvé Louis XIV inflexible. Léopold-Eberhard fit prendre à ses maîtresses les titres de duchesse régnante, de duchesse douairière, et à leurs enfants ceux de princes et princesses de Wurtemberg-Montbéliard. Il passa outre à une défense émanée du conseil aulique de Vienne : il maria ensemble les enfants d'Anne-Sabine et d'Henriette-Hedwige de l'Espérance; et pour déguiser l'inceste il conféra au mari qui lui avait succédé dans la possession de cette dernière les honneurs d'une paternité qu'il avait revendiquée pour lui-même dans l'acte de Wildbaden. Il supposa en même temps un contrat de mariage qui, passé à Reyowitz en Pologne entre lui et Anne-Sabine, aurait été dissous par un acte de divorce en 1714; et en 1718 il épousa Elisabeth-Charlotte de l'Espérance, nonobstant le commerce intime qu'il avait eu avec la sœur. Après sa mort, arrivée le 29 mars 1723, le comte Georges de Sponeck, aîné de cette race bâtarde, prit possession de la principauté de Montbéliard, d'où il fut expulsé à main armée par le duc de Wurtemberg. Le conseil aulique prononça l'illégitimité de tous les enfants de Léopold-Eberhard, et les débouta de toutes leurs prétentions; par un deuxième arrêt de 1739 il les réduisit à une pension alimentaire. Cette décision n'était exécutable que sur les terres germaniques; et l'on plaida au parlement de Paris pour les biens situés en France. Le duc de Wurtemberg s'isola de ces débats, et laissa les Sponeck et les l'Espérance, divisés entre eux, se renvoyer les reproches d'infamie et mettre à nu leurs turpitudes respectives. La pitié publique s'était attachée d'abord au récit des malheurs qui présentaient l'intérêt du roman; mais quand les faits parurent dans leur odieuse simplicité, ils révoltèrent tous les esprits. Le monde s'indigna, dit St-Simon, qu'une prétention si monstrueuse fût soufferte : les dévots eurent honte à leur tour de l'avoir tant protégée, tellement qu'il intervint enfin un arrêt contradictoire en la grand'chambre qui replongea cette canaille infâme dans le néant. Le duc de Wurtemberg, ressaisi des neuf seigneuries situées en France, en abandonna les revenus au roi, à la charge de pourvoir à la subsistance de la postérité de Léopold-Eberhard. L'empereur d'Allemagne conféra le titre de comte d'Hornebourg à ce qui restait de ces bâtards : plusieurs moururent ayant l'esprit aliéné. F—T.

MONTBOISSIER-BEAUFORT (Pierre-Charles Canillac, vicomte de) naquit au mois de septembre 1694. Volontaire en 1708 au régiment de cavalerie de Bouzols, cornette au même régiment le 4 mai 1709, il servit en Roussillon. Nommé capitaine le 31 mai 1710, Canillac combattit à la tête de sa compagnie à l'armée du Rhin en 1710, 1711, 1712 et 1713. Il se trouva cette dernière année aux siéges de Landau et de Fribourg, parcourut en 1719 les frontières d'Espagne, prit part aux siéges de Fontarabie et de St-Sébastien, et fit ensuite partie du camp de la Moselle depuis le 10 juillet jusqu'au 9 août 1727. Second cornette de la seconde compagnie des mousquetaires avec rang de mestre de camp de cavalerie le 2 juin 1728, enseigne le 21 octobre 1730, Canillac servit au siége de Philisbourg en 1734 et à l'armée du Rhin l'année suivante. Brigadier le 1er janvier 1740, il fut employé comme tel à l'armée de Flandre en 1742, à l'armée du roi le 1er avril 1744, se signala aux siéges de Menin et d'Ypres, et campa sur le canal de Loo pendant le siége de Furnes. Ayant passé en Alsace, il se trouva à l'affaire d'Auguenum, au siége de Fribourg, et remplit à dater du mois de décembre les fonctions de maréchal de camp, grade auquel on l'avait élevé le 2 mai de la même année. Il suivit le roi en 1745, et prit part à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournay et de sa citadelle, à ceux d'Oudenarde et de Dendermonde. En 1746 Canillac protégea à la tête d'un corps d'armée les siéges de Mons, Charleroi, St-Guilain, Namur, et combattit à Raucoux. L'année suivante il accompagna le roi, se trouva à la bataille de Lawfeld, obtint le grade de lieutenant général le 10 mai 1748, et quitta les mousquetaires et le service au mois de mai 1751. Il mourut vers 1760. Le vicomte de Canillac passait pour un des militaires les plus braves qui fussent alors dans nos armées. Ses blessures plus que l'âge l'avaient usé avant le temps. Il était décoré de la croix de St-Louis. B—N.

MONTBRET. *Voyez* Coquebert.

MONTBRON (Étienne-Pierre Chérade, comte de) naquit dans le Poitou en 1763 d'une famille de l'Angoumois qui a occupé les premières charges municipales de la ville d'Angoulême et les principales dignités de la magistrature de cette province. Cette famille, arrivée à la possession de grands biens, acquit successivement la seigneurie de Montbron, dont elle prit le nom, et la belle terre de Scorbé-Clervault en Poitou. Suivant l'usage de ses ancêtres, le comte de Montbron fit son droit et se disposa à entrer dans la magistrature; il acheta même une charge de conseiller au parlement de Paris. Mais à la fin du 18e siècle la noblesse de province, quelle que fût son origine, à peu d'exceptions près, dédaignait géné-

Digitized by Google

ralement toutes les professions étrangères à celle des armes. Le comte de Montbron se laissa sans doute aller à cet entraînement, car il quitta la toge magistrale et un siége dans la première cour du royaume pour une épaulette de sous-lieutenant. La révolution de 1789 arriva, et le comte de Montbron, tout en demeurant sincèrement attaché à l'ancien ordre de choses qui allait succomber, ne suivit point ses parents et ses camarades dans l'émigration. Demeuré sur le sol de la France et éloigné seulement pendant quelques mois de sa terre de Scorbé-Clervault, il s'y livra au goût qui chez lui devenait de plus en plus impérieux, la passion des jardins paysagers, des arbres exotiques et des plantes rares. Alors cet arboriculteur réunit dans son parc tout ce qu'il put rencontrer en arbres de pleine terre, et on y vit notamment toutes les espèces d'arbres verts et une collection précieuse de chênes d'Amérique. Mais ce ne fut pas seulement sous le rapport de l'agrément et même de l'intérêt de la science que ce savant dans cette spécialité rassembla tant de végétaux venus de contrées si diverses et si éloignées : il agit aussi dans un but d'utilité réelle et positive, et dans le désir de procurer de nouveaux produits à la contrée qu'il habitait. Sa grande plantation de chênes-liéges fixa surtout l'attention de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, lors du concours pour la culture de cet arbre précieux hors du rayon où il avait figuré jusque-là. Il fut reconnu que les plantations de Scorbé-Clervault offraient toutes les conditions requises par les programmes, que nulle part plus au nord on n'avait encore fait en grand des plantations de cette espèce, et le prix fut accordé au comte de Montbron. Il devint aussi à cette époque correspondant de la société qui lui décernait une distinction si honorable. Il faut rappeler encore que c'est au comte de Montbron qu'on doit la découverte de la variété de noyer tardif et à feuilles élégantes à qui l'on a donné son nom, et que c'est à Scorbé-Clervault qu'on a recueilli pour la première fois de la graine fertile du cyprès chauve ou de la Louisiane, *cupressus disticha*, qu'auparavant on était obligé de faire venir d'Amérique ; disons enfin que le parc de Scorbé-Clervault, d'une très-grande étendue, contient la plus belle collection d'arbres exotiques qui existe en France. Revenons à celui qui l'a créée. Le comte de Montbron, qui avait repris du service sous la restauration, reçut le commandement en second des gardes du corps à pied, ce qui lui fit obtenir le grade de maréchal de camp. Il est mort dans la retraite à son château de Scorbé-Clervault, le 24 janvier 1841, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. F—T—E.

MONTBRUN (Charles Dupuy, dit le *Brave*), l'un des plus vaillants capitaines de son temps, naquit vers l'an 1530 au château de Montbrun, dans le diocèse de Gap, en Dauphiné, d'une ancienne et illustre famille. Il fit ses premières armes en Italie sous les yeux de son père, et servit ensuite avec beaucoup de distinction dans les guerres de Flandre et de Lorraine. De retour dans sa famille, il apprit qu'une de ses sœurs s'était retirée à Genève pour y embrasser la réforme; et il se mit à sa poursuite, décidé à la tuer si elle persistait dans sa résolution. Cette sœur, connaissant le caractère emporté de Montbrun, se tint cachée, et pria Théodore de Bèze d'employer auprès de lui tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour l'apaiser. Bèze vit en effet cet homme opiniâtre, et s'acquitta si bien de sa commission qu'il finit par l'amener à imiter l'exemple de sa sœur. D'ardent catholique devenu protestant non moins zélé, Montbrun se mit en tête de faire changer de religion à tous ses vassaux ; et les violences qu'il employa pour les y contraindre excitèrent de grandes plaintes. Le parlement de Grenoble instruisit contre lui, et Marin Bouvier, prévôt des maréchaux, reçut l'ordre de l'arrêter. Informé de son arrivée, Montbrun marche à sa rencontre, le fait prisonnier et l'enferme dans le souterrain de son château. Jugeant bien qu'un pareil attentat ne pouvait rester impuni, il leva quelques soldats, et pénétra dans le comtat Venaissin, où Alexandre Guillotin (et non Guyotin), avocat de Valréas, lui offrait, au nom des calvinistes de Vaison et des environs, l'assurance d'un renfort considérable. Il s'empare de plusieurs villes, profane et pille les églises, établit des prêches, et lève des contributions. Le pape, n'ayant aucun moyen de s'opposer aux progrès de ce redoutable aventurier, lui fait demander la paix, et Montbrun revient dans son château avec la promesse de n'être jamais inquiété pour tout ce qui s'était passé. Il reporte alors le théâtre de la guerre en Dauphiné, égorgeant les prêtres partout où il éprouve quelque résistance. Informé que Lamothe-Gondrin, lieutenant du roi dans le Dauphiné, venait l'attaquer avec 200 chevaux, il rassemble à la hâte 400 fantassins qui lui servaient d'escorte, et vient attendre Gondrin dans un défilé, tombe à l'improviste sur la troupe et la taille en pièces. Malgré ce succès, il crut que la prudence lui commandait de se retirer à Genève avec sa famille ; et pendant son absence son château fut rasé. Il revint en 1562 offrir ses services à des Adrets, chef des protestants du Dauphiné; et il contribua à la réduction de plusieurs villes de Bourgogne et de Provence. Des Adrets ayant abandonné la cause des protestants (*voy.* des Adrets), il lui succéda dans le commandement, et reprit les armes en 1567, lors de la rupture de la paix. Il assista aux batailles de Jarnac et de Moncontour, où il fit des prodiges de valeur, rentra dans le Dauphiné en 1570, accompagna l'amiral de Coligni au Vivarais, défit l'armée catholique commandée par le marquis de Gordes, qu'il blessa de sa propre main, et traversa le Rhône à la nage avec sa cavalerie pour se porter en Provence. Après la journée de la St-Barthé-

Digitized by Google

lemi, voyant que les protestants ne pouvaient avoir nulle confiance dans les promesses de la cour, il leva de nouvelles troupes et soumit plusieurs villes à son parti. En 1574 il pilla les bagages de Henri III qui faisait le siége de Livron; le roi, indigné de cet excès d'audace, donna l'ordre au marquis de Gordes de marcher contre Montbrun, et de le saisir mort ou vif : Catherine de Médicis lui écrivit de se rendre, afin d'apaiser Henri par cette soumission et d'obtenir le pardon de sa faute; mais il répondit qu'il ne se reprochait rien à l'égard du roi, vu que les armes et le jeu rendent les personnes égales. Sans s'effrayer du nombre de ses ennemis, il ne songea qu'à se défendre. Ayant soutenu dans un jour jusqu'à trois combats, il s'aperçut que ses troupes, exténuées de fatigues, commençaient à se débander : après avoir tenté d'inutiles efforts pour les rallier, comme il se voyait en danger d'être pris, il voulut sauter le canal d'un moulin près de Die, mais il tomba et se cassa une cuisse. Il fut arrêté et conduit à Grenoble : on lui fit son procès, et on le condamna à avoir la tête tranchée. Il fallut, à cause de sa blessure, le porter au lieu du supplice, qu'il souffrit avec beaucoup de constance le 12 août 1575. Le roi se repentit d'avoir pressé le jugement de Montbrun, et sa grâce arriva deux heures après son exécution. Le traité de paix de 1576 réhabilita sa mémoire par un article spécial; et dans la suite toutes les pièces de la procédure furent détruites. Gui Allard a écrit la *Vie du brave Montbrun*, Grenoble, 1675, in-12. J.-Cl. Martin en a de nos jours donné une plus étendue et enrichie de pièces justificatives, dont la deuxième édition a paru sous le titre d'*Histoire de Charles Dupuy, surnommé le Brave, seigneur de Montbrun*, Paris, 1816, in-8° de 172 pages. Lesdiguières, qui avait fait ses premières armes sous Montbrun, lui succéda dans le commandement de l'armée des protestants (*voy.* LESDIGUIÈRES); mais, fidèle ensuite à son roi et à sa patrie, il fut honoré de la dignité de connétable. W—s.

MONTBRUN (HUGUES), lieutenant général des armées françaises et gouverneur de l'ouest de St-Domingue, fut arrêté par ordre de Rigaud, commissaire du directoire, et conduit prisonnier en France en 1796. Ses opinions politiques le firent regarder à cette époque dans les conseils législatifs comme une victime d'ordres arbitraires; et le directoire, sur le rapport de Blad, demeura chargé en novembre, même année, de le faire juger sans délai. Une commission fut même nommée aux cinq-cents pour presser les moyens d'accélérer son jugement; mais ce ne fut que vers la fin de mai 1798 que le conseil de guerre de la 7e division militaire fut convoqué à Nantes à cet effet. Le général Montbrun, accusé de haute trahison, fut acquitté à l'unanimité, mais ne recouvra pas d'activité. Il mourut quelques années plus tard. Z.

MONTBRUN (LOUIS-PIERRE, comte DE), général de division, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, né à Florensac, département de l'Hérault, le 1er mars 1770, s'engagea volontairement au 1er régiment de chasseurs à cheval le 5 mars 1789. Nommé brigadier le 20 novembre 1791, il obtint les galons de maréchal des logis le 11 juillet 1793; trois mois après il était adjudant sous-officier. Déjà Montbrun s'était fait remarquer dans deux campagnes, à l'armée du Nord en 1792 et à l'armée de la Moselle en 1793. Il fut promu sous-lieutenant le 2 septembre 1794 pour sa belle conduite à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 16 août 1796, à la bataille d'Altendorff, Montbrun sauva des mains de l'ennemi le général Itichepanse, qui avait été blessé; il fut nommé, en récompense de cette action, lieutenant sur le champ de bataille. Promu capitaine au choix dans la campagne de 1797, il mérita bientôt le grade de chef d'escadron sur le champ de bataille, pour la brillante valeur qu'il avait déployée en emportant de vive force la tête du pont de Itidda, près Francfort, défendue par 2,000 Autrichiens (5 octobre 1799). Une nouvelle action d'éclat lui valut un nouveau grade : le 6 avril 1800, le chef d'escadron Montbrun fournit plusieurs charges vigoureuses, et empêcha l'ennemi de déboucher par un défilé dont il défendait le passage; et ce fut encore sur le champ de bataille qu'il fut nommé chef de brigade (colonel) du 1er régiment de chasseurs. C'est ainsi que Montbrun eut, à trente ans, le commandement du régiment où il s'était engagé onze ans auparavant, et où il avait obtenu successivement tous ses grades par sa conduite et sa valeur. En 1800, lorsque le général Richepanse bloquait la place d'Ulm, il extermina un fort détachement qui avait tenté une sortie dans la nuit du 7 au 8 juillet. Le 11 décembre 1803, créé membre de la Légion d'honneur, il reçut le titre d'officier de l'ordre le 15 juin 1804. Le succès du combat de Ried (29 octobre 1805) est dû en grande partie à la rare intrépidité du colonel Montbrun, qui se couvrit de gloire. Après avoir vaillamment combattu à Austerlitz, il fut récompensé par l'empereur, qui le nomma général de brigade le 25 décembre 1805. Appelé à Naples en 1806, le général Montbrun rejoignit à la fin de l'année le corps d'armée de Silésie sous les ordres de Vandamme; et le 30 novembre, à Ohlau, il mit en déroute le prince d'Anhalt-Pleiss, auquel il prit sept pièces de canon et fit plus de 1,800 prisonniers. Dans la campagne de 1807, en Pologne, il battit l'ennemi le 11 juin au pont de la Drenkenon, sur la rivière d'Omulen. Employé au premier corps de l'armée d'Espagne en 1808, il se montra digne de ses antécédents; le 30 novembre il décida la victoire de Sommo-Siera, et le 4 décembre suivant, au siége de Madrid, son courage le sauva des fureurs du

Digitized by Google

peuple qui voulait le massacrer au moment où il se présentait comme parlementaire. En 1809, le général Montbrun reçut le titre de comte de l'empire, fut élevé au grade de général de division le 9 mars, et nommé commandant de la Légion d'honneur le 25 avril. Rappelé à l'armée d'Allemagne avec sa division de cavalerie légère, forte de 4,000 hommes, il vint renforcer l'armée du vice-roi, après avoir forcé le passage de la Rabnitz et culbuté un corps de cavaliers hongrois. Le 13 juin, dans une rencontre avec la cavalerie autrichienne au village de Saznack, Montbrun, entraîné par sa valeur et par l'impétuosité de ses troupes, fut un moment enveloppé; le général Durutte, à la tête de sa division, attaqua vigoureusement l'ennemi et le dégagea. Le lendemain 14, à la bataille de Raab, il eut à combattre pendant toute l'action contre des forces supérieures. Il soutint sa réputation de bravoure en arrêtant la cavalerie ennemie malgré le feu d'une nombreuse artillerie. Le général fut cité comme ayant contribué au succès de cette journée. Le surlendemain 16, Montbrun, ayant poussé une reconnaissance sur Comarr, se trouva attaqué dans ses postes à Ace par 600 cavaliers soutenus par de l'infanterie; le général se met aussitôt à la tête du 9e régiment des hussards qu'il réunit en toute hâte, les charge avec vigueur, les culbute et fait un bon nombre de prisonniers. Le 9 juillet, l'empereur Napoléon lui envoya la croix de la Couronne de fer en témoignage de sa satisfaction. Nommé le 10 juillet 1810 au commandement de la cavalerie de l'armée de Portugal, le général Montbrun se distingua à la tête de sa redoutable cavalerie le 27 septembre à la bataille de Bussaco et à celle de Fuentès des Oñoro; le 5 mai il détruisit complétement vingt escadrons, presque tous de l'armée anglaise. La croix de grand officier de la Légion d'honneur fut la récompense de cette action d'éclat. Rentré en Espagne, il mit le siége devant Alicante, mais il fut obligé de se retirer presque aussitôt. Dès le commencement de janvier 1812 le général Montbrun, ayant reçu l'ordre de prendre le commandement du deuxième corps de cavalerie destiné à la campagne de Russie, quitta l'Espagne et arriva sur l'Oder pour se mettre à la tête de ses troupes. Peu de temps après commença la mémorable campagne de Russie, où le général Montbrun acquit de nouveaux titres de gloire. Le deuxième corps de cavalerie marcha toujours à l'avant-garde et eut journellement des engagements avec l'ennemi jusqu'à la bataille de la Moskowa, où ses troupes devaient jouer un grand rôle. Au commencement de cette terrible et sanglante journée, le général Montbrun, indignant à son chef d'état-major Wathiez les dispositions à prendre pour l'attaque, fut frappé par un boulet qui lui traversa le corps et qui lui laissa cependant quelques heures d'une douloureuse existence. Le colonel Wathiez alla porter cette nouvelle à l'empereur, qui fut vivement ému de la perte de ce brillant officier général, dont la carrière militaire était une des plus glorieuses dans ce temps si fertile en illustrations de ce genre. Montbrun avait 42 ans; il emporta les regrets de toute l'armée et particulièrement ceux de la cavalerie. Le nom du comte de Montbrun, que l'opinion des gens de guerre place au premier rang des généraux de cavalerie, entre Murat et Lasalle, est gravé sur le côté sud de l'arc de triomphe de l'Etoile. Thiers, dans son *Histoire de l'Empire*, fait le plus grand éloge des qualités militaires et de l'intrépidité de ce brave général, dont il raconte la mort à la bataille de la Moskowa. « Montbrun, dit-il, l'hé« roïque Montbrun, le plus brillant de nos offi« ciers de cavalerie, tombe mortellement frappé « par un boulet. » Montbrun se trouvait, par son mariage, gendre et beau-frère des généraux Morand et Sibuet, tués comme lui sur le champ de bataille. Il avait aussi un frère officier général. P. S.

MONTCALM DE SAINT-VÉRAN (Louis-Joseph, marquis de), lieutenant général, naquit au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712. Sa famille, originaire du Rouergue, joint ordinairement à son nom celui de *Gozon*, sous lequel s'illustra au 14e siècle le grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem (*voy.* Gozon), qui obtint cette dignité pour avoir, dit-on, délivré l'île de Rhodes d'un dragon qui la ravageait (1). L'éducation du marquis de St-Véran fut confiée, ainsi que celle de son frère aîné, enfant célèbre (*voy.* Candiac), aux soins de Dumas (*voy.* ce nom), l'inventeur du bureau typographique. Quoiqu'il fût sorti à l'âge de quatorze ans des mains de cet habile instituteur pour entrer dans la carrière militaire, il avait si bien profité de ses leçons, qu'il conserva le goût de l'étude jusque dans le tumulte des camps, et l'étendue de ses connaissances justifia son ambition et son espérance d'être admis à l'Académie des inscriptions et belles lettres de Paris. Il ne vécut pas assez pour jouir de cet honneur. Sa vie militaire a jeté un grand éclat. Il se distingua dès les premiers pas dans la carrière, reçut trois blessures à la bataille de Plaisance et deux au funeste combat d'Exiles (ou de l'Assiette). Il était alors colonel d'infanterie. Devenu brigadier, il passa dans la cavalerie, et fut fait mestre de camp d'un régiment de son nom. Maréchal de camp en 1756, il alla commander en chef les troupes chargées de la défense des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale. Malgré l'abandon où le laissa la métropole, malgré la faiblesse de son armée, la rigueur du climat, un

(1) Les grands bois de la terre de Gozon, vendue domaniale-ment, portent encore le nom de *Dragonnières*; d'après la tradition, c'est là que le chevalier Dieu-Donné exerçait ses chiens à la poursuite d'un dragon artificiel, avant d'attaquer celui qui désolait l'île de Gozo. La même tradition de la famille Montcalm a conservé le nom du fidèle domestique qui accompagna ce héros : il se nommait *Roustan*. D. L. M.

Digitized by Google

dénûment presque absolu, et la supériorité de l'ennemi tant sur terre que sur mer, il obtint de fréquents avantages sur lord Loudon, pendant sa première campagne; et dans le cours de la seconde, il remporta une victoire complète sur le général Abercromby. Mais, forcé plus tard à un combat inégal, sous les murs de Québec, il reçut dès le commencement de l'action une blessure mortelle, et deux jours après termina sa glorieuse carrière, le 14 septembre 1759. Ses restes furent déposés dans le trou qu'avait fait une bombe, tombeau digne d'un guerrier mort au champ d'honneur. Le général ennemi Wolf fut tué dans la même affaire; mais il eut la consolation, avant d'expirer, d'apprendre que son armée était victorieuse. Une très-belle estampe de Woollett le représente à ses derniers moments. On a de même gravé en France la mort de Montcalm; l'estampe anglaise est plus recherchée. La mémoire de Montcalm a été plus dignement honorée par la lettre que Bougainville publia sur sa mort, et par l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe, et qui était l'ouvrage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. V. S. L.

MONTCALM (Paul-François-Joseph de), chef de la branche aînée de cette famille, naquit en 1756, dans le Rouergue, berceau de cette maison. Entré dans la marine à l'âge de quatorze ans, il parcourut rapidement les grades inférieurs, et fut nommé très-jeune capitaine de vaisseau; il servit dans la guerre de l'indépendance sous d'Estaing et Suffren, et prit part aux plus brillantes actions qui honorèrent alors la marine française. En Amérique, il prit part à cinq combats, et se distingua particulièrement à celui de la Grenade. Pendant cinq ans de suite, il fut employé dans le Levant, et commanda un vaisseau de ligne au siége de Gibraltar. En 1789, à l'âge de trente-trois ans, il fut nommé député aux états généraux par la noblesse de Villefranche en Rouergue, et se réunit à la majorité, en signant la protestation contre la double représentation du tiers état. Depuis, ayant reçu de nouvelles instructions, il observa son second mandat, comme il avait fait le premier, et entra franchement dans le parti constitutionnel : il appuya l'abolition des droits féodaux. Il fit la motion de supprimer les pensions; motion qui fut adoptée, et à laquelle l'assemblée constituante ajouta seulement l'honorable exception des familles de Montcalm et d'Assas. Il est inutile de dire qu'il ne l'avait pas sollicitée; car il refusa constamment cette faveur, qu'il eût regardée comme un outrage. Le marquis de Montcalm prononça aussi à la tribune un discours sur la répartition de l'impôt, qui lui fit beaucoup d'honneur. Il quitta l'assemblée vers la fin de 1790, et se réfugia en Espagne. Marié à une fille du marquis de la Jonquière, lieutenant général des armées navales, il eut une famille très-nombreuse. La guerre, tombeau ordinaire des Montcalm, lui enleva deux de ses enfants : cinq autres succombèrent aux privations et aux malheurs de l'exil. Il se fixa ensuite en Piémont; et ce brave officier, qui avait échappé à la révolution, que la mort avait épargné dans tant de combats, se cassa la cuisse en descendant un escalier, et mourut en 1812 des suites de cette chute, à l'âge de 56 ans. D. L. M.

MONTCHAL (Charles de), archevêque de Toulouse, est l'un des plus savants prélats qui aient occupé ce siége. Né en 1589 à Annonay, d'un apothicaire de cette ville, il obtint une bourse à Paris au collége d'Autun, dont il devint dans la suite le principal, et y fit ses études avec une rare distinction. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Angoulême, et succéda en 1628 sur le siége de Toulouse au cardinal de la Valette, qui donna sa démission en faveur de son ancien maître. Il s'appliqua avec zèle à l'administration de son diocèse, plaça des pasteurs instruits à la tête des paroisses, et distribua souvent lui-même au peuple le pain de la parole. Député aux assemblées générales du clergé, il fut exclu en 1641 de celle de Mantes, pour s'être opposé aux volontés du cardinal de Richelieu : cette disgrâce lui mérita l'honneur d'être élu président de l'assemblée de 1645, où il prit encore la défense des immunités ecclésiastiques. Il fonda dans sa ville épiscopale un séminaire pour les jeunes clercs et une maison de secours pour les pauvres valides, et contribua à former divers autres établissements pieux. Ce prélat avait la réputation d'un des bons hellénistes de son temps : il s'était attaché particulièrement à l'étude des historiens ecclésiastiques, et ses confrères l'avaient engagé à s'occuper d'une nouvelle édition de l'*Histoire* d'Eusèbe, dont il avait rétabli le texte et corrigé la version latine dans une infinité d'endroits. Il possédait une riche bibliothèque, remarquable surtout par le nombre de manuscrits grecs, arabes et hébreux qu'il avait recueillis à grands frais dans toute l'Europe : il se faisait un plaisir de les communiquer aux savants, dont il était l'un des plus zélés protecteurs; et il y en eut quelques-uns de publiés par ses soins. Rigault, Sirmond, Holstenius, Allatius, Caseneuve, etc., ou lui ont dédié leurs ouvrages, ou lui ont donné des témoignages publics de leur reconnaissance pour les services qu'ils en avaient reçus. Montchal, s'étant rendu à Carcassonne pour assister aux états de Languedoc, y mourut le 22 août 1651, dans de grands sentiments de piété. Son corps fut transporté à Toulouse et inhumé dans le chœur de la cathédrale, où l'on voyait son épitaphe, rapportée dans la *Gallia christiana*, t. 13, p. 64. On a quelques *Lettres* de ce prélat dans le tome 1er de l'édition de St-Jean Damascène donnée par le P. Lequien. On a publié de lui : *Mémoires contenant des particularités de la vie et du ministère du card. de Richelieu*, Rotterdam, 1718, 2 vol. in-12. On y trouve de curieux détails sur l'assemblée de

Digitized by Google

Mantes et sur les affaires du clergé, dont le premier ministre regardait les revenus comme une ressource de l'Etat dans les circonstances difficiles. Cet ouvrage a été imprimé sur un manuscrit défectueux; mais le Courayer, en ayant découvert un plus complet, a inséré dans l'*Europe savante* (novembre 1718) des corrections et additions, qu'il a fait suivre d'une *Dissertation*, attribuée au même prélat, *pour prouver que les puissances séculières ne peuvent imposer aucunes tailles, taxes, subsides et autres droits sur les biens de l'Eglise, sans son consentement*. Le portrait de Montchal a été gravé plusieurs fois; le meilleur est celui de Daret, in-fol. et in-4°. W—s.

MONTCHRESTIEN (Antoine), fils d'un apothicaire de Falaise nommé Mauchrestien, perdit son père étant encore très-jeune, et à défaut de parents, eut pour tuteur un nommé St-André Bernier, qui, en qualité de proche voisin, fut condamné par justice à s'en charger. Mis au service de deux frères appelés Tournebu et Désessarts, il les suivit au collége et profita de l'occasion pour faire quelques études : à l'âge de vingt ans, il apprit l'escrime avec ses maîtres et montra son humeur querelleuse. Ayant eu une dispute avec le baron de Gourville ou Gouville, qui était accompagné d'un de ses frères et d'un soldat, il ne laissa pas de leur tenir tête à tous trois : mais il devait succomber dans un combat aussi inégal, et fut laissé pour mort. Il en réchappa toutefois; et ayant porté plainte contre ses adversaires, il obtint douze mille francs de dommages-intérêts. Cette somme lui donna les moyens de faire quelque figure dans le monde; et ce fut alors qu'il prit le nom de Vatteville. Lorsque les douze mille francs furent dépensés, il attaqua son tuteur en règlement de compte et en arracha mille francs. Il eut d'autres affaires peu honorables, et s'enfuit en Angleterre pour se dérober aux poursuites qu'on dirigeait contre lui, en raison d'un homicide qu'il était accusé d'avoir commis en trahison. Il avait en 1596 fait imprimer à Caen une tragédie intitulée *Sophonisbe*. Pour se faire bienvenir du roi Jacques, il imagina de composer et de lui dédier une tragédie sur la mort de sa mère (Marie Stuart), qu'il intitula *l'Ecossaise* ou *le Désastre*. Jacques, par reconnaissance, demanda à Henri IV la grâce du poëte, qui se retira vers la forêt d'Orléans et ensuite à Châtillon-sur-Loire. Montchrestien y travaillait l'acier, et venait vendre ses instruments à Paris. On croit qu'en même temps il fabriquait de la fausse monnaie. Sous le règne de Louis XIII, il prit parti pour les réformés, et il levait des troupes pour eux, chargé de délivrer des commissions d'officier; il fut découvert le 7 octobre 1621 dans le bourg de Tourailles : attaqué pendant la nuit, il se défendit vaillamment, et fut tué de plusieurs coups de pistolet. Son cadavre, transporté à Domfront, fut traîné sur la claie, rompu et brûlé. On a de lui : 1° *Tragédies et autres œuvres*, Jean Petit, 1600, in-8°; Rouen, 1627, in-8°, contenant cinq tragédies : l'*Ecossaise* ou *le désastre; les Carthaginoises* ou *la Liberté* (c'est la *Sophonisbe*); *les Lacènes* ou *la Constance* (avec des chœurs); *David* ou *l'Adultère* (idem); *Aman* ou *la Vanité; Susanne* ou *la Chasteté*, poëme, et une *Bergerie*, en prose et à vingt et un personnages (la *Bergerie* avait été imprimée à part, in-8°, sans date, de 86 pages). Les éditions intitulées *Tragédies d'Antoine de Montchrestien*, Rouen, 1604, ou Rouen, 1606, in-12, contiennent de plus une tragédie intitulée *Hector;* mais on n'y a pas compris la *Bergerie*. 2° *Traité de l'économie politique, dédié au roi et à la reine mère*, in-4°, sans date, et Rouen, 1615, in-4° : le premier livre traite des manufactures, le second du commerce, le troisième de la navigation (et par occasion des voyages aux Indes), le quatrième et dernier de l'exemple et des soins des princes. Montchrestien avait traduit en vers français les Psaumes de David, et commencé une Histoire de Normandie; mais rien n'en a été imprimé. A. B—t.

MONTDORGE (Antoine Gautier de), né à Lyon à la fin du 17e siècle (et non en 1727, comme le dit le *Nécrologe* de 1770, qui a pris pour date de la naissance de l'auteur celle de son premier ouvrage), y fut maître de la chambre aux deniers du roi. L'académie de cette ville l'avait admis dans son sein, à cause de son goût pour les lettres. Mais il ne se bornait pas à les aimer, et sa grande fortune ne l'empêcha pas de les cultiver. Plus d'une fois il donna des encouragements aux arts, par l'usage qu'il fit de sa richesse. Montdorge mourut à Paris le 24 octobre 1768. On a de lui : 1° *l'Ile de Paphos*, 1727, in-12; 2° *les Fêtes d'Hébé, ou les Talents lyriques*, opéra-ballet en trois actes (musique de Rameau), joué en 1739, repris en 1747 et 1756 et imprimé in-4°; 3° *Réflexions d'un peintre sur l'opéra*, 1741, in-12; 4° *Art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*, 1756, in-8° (*voy.* Gautier-d'Agoty); 5° *l'Opéra de société*, en un acte; la musique est de Giraud : l'ouvrage, joué en 1762, a été imprimé. 6° *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve au chevalier de Luzeincour*, 1761, petit in-8°. Ces lettres sont au nombre de vingt-sept; douze avaient paru dans le *Mercure* de 1759. Ce petit roman, que l'auteur ne manque pas de donner pour une histoire, contient quelques détails ingénieux; mais il est sans intérêt. L'édition de 1769, qui n'est peut-être que celle de 1761 avec un nouveau frontispice, est intitulée *Lettres au chevalier de Luzeincour, par une jeune veuve*. Barbier attribue à Montdorge : 1° *Brochure nouvelle*, 1746, in-8°; c'est un conte de fées que le Catalogue de la bibliothèque de Paris (belles-lettres) donne à un M. Manda; — 2° *Nadir, histoire orientale, roman moral et politique*, 1769, in-12, qui serait alors un ouvrage posthume. A. B-t.

MONTE. *Voyez* Guid'Ubaldo.

MONTEBELLO (Jean Lannes, duc de), né à Lec-

Digitized by Google

toure le 11 avril 1769, d'une famille pauvre et obscure, commença par exercer dans cette ville la profession de teinturier, qu'il quitta en 1792 pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires. Nommé sergent-major, il fit en cette qualité sa première campagne à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il obtint un avancement rapide. Il était colonel en 1795; mais il perdit son emploi après le 9 thermidor et vint à Paris, où il ne tarda pas à se lier avec le général Bonaparte. Les services que l'un et l'autre rendirent à la convention nationale dans la journée du 13 vendémiaire (octobre 1795) les mirent en faveur; et lorsque Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, Lannes s'empressa de le suivre. Placé à la tête d'un régiment, il se distingua aux batailles de Millesimo, de Lodi et d'Arcole. Il avait été fait général de brigade à la prise de Pavie, où il s'était emparé de deux drapeaux ennemis, et ce fut en cette qualité qu'on l'envoya contre les troupes du pape, qu'il vainquit aisément à Imola. Revenu à Paris en 1798, après le traité de Campo-Formio, il suivit Bonaparte en Egypte, fut, par lui, nommé général de division en mai 1799, et continua d'être employé dans le commandement de l'avant-garde, s'y montrant toujours de manière à être remarqué. Ce fut surtout au combat d'Aboukir qu'il se signala par le courage impétueux qui n'a cessé de le distinguer. Lorsque Bonaparte revint en France, Lannes fut du petit nombre des officiers qui durent encore l'accompagner et il fut aussi un de ceux qui le servirent le plus utilement dans la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799). Il commanda de nouveau l'année suivante une division en Italie, contribua beaucoup au succès de la campagne que termina la victoire de Marengo, et se distingua encore en 1801 au combat de Montebello. Son courage indomptable devait le faire triompher partout où il aurait à conduire des troupes françaises; mais rien n'annonçait qu'il pût se faire honneur dans des missions diplomatiques : cependant Napoléon l'envoya à Lisbonne dans le mois de novembre 1801 en qualité de ministre plénipotentiaire. Ses formes brusques et violentes amenèrent bientôt des difficultés : se croyant dans un pays conquis, il introduisit de vive force beaucoup de marchandises dont il refusa de payer les droits. La régeuce de Portugal se plaignit auprès du gouvernement français, et Lannes fut rappelé à Paris, où l'empereur le créa maréchal d'empire le 19 mai 1804, et peu de temps après duc de Montebello. Il commanda l'aile gauche de l'armée française contre l'Autriche en 1805, et on lui dut en grande partie les brillants résultats de cette campagne, couronnée par la victoire d'Austerlitz, où deux de ses aides de camp furent tués à ses côtés. Il ne combattit pas avec moins de valeur en 1806 et 1807, dans les campagnes de Prusse et de Pologne, qui furent terminées par le traité de Tilsitt; et il fut nommé colonel général des Suisses le 13 septembre 1807. Il suivit Napoléon en Espagne en 1808, commanda le siége de Saragosse en 1809, et ce ne fut qu'après les attaques les plus multipliées et les plus sanglantes qu'il parvint à réduire les habitants de cette malheureuse cité, poussés au plus affreux désespoir (1). La dernière campagne du maréchal Lannes ne fut pas la moins glorieuse de sa carrière militaire; c'est celle de 1809 contre l'Autriche, où il concourut si efficacement, ainsi que Masséna, à sauver l'armée française du péril le plus imminent où l'imprudence de son chef eût pu l'entraîner. Ce fut à Essling (22 mai 1809) qu'un boulet l'atteignit au moment où il donnait aux troupes l'exemple d'une fermeté que rendait si nécessaire la position difficile où elles se trouvaient engagées. Il n'expira pas sur-le-champ et subit encore la douloureuse amputation des deux jambes. On dit qu'avant de mourir il eut une longue conversation avec Napoléon, qu'il lui donna de sages avis et que même il lui fit des reproches amers sur les résultats de son ambition. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que celui-ci parut regretter vivement Lannes, et qu'ayant fait transporter son corps à Paris, il lui fit rendre de très-grands honneurs. Le duc de Montebello avait épousé, avant son élévation, une demoiselle Méric : mais plus tard il fit annuler ce mariage par le divorce, et devenu maréchal, il épousa mademoiselle de Guéhéneuc, fille d'un ancien commissaire des guerres. Après sa mort, un fils de sa première femme, qui réclamait une part dans sa succession, fut déclaré adultérin par les tribunaux. Ce procès excita vivement l'attention publique, par le nom du maréchal et par l'importance de la succession, l'une des plus considérables qu'il y eût alors en France. M. René Perin a publié une *Vie militaire de J. Lannes*, etc., Paris, 1810, in-8°. M—D j.

MONTECORVINO (JEAN DE), religieux de l'ordre des frères Mineurs et missionnaire catholique en Tartarie dans le moyen âge, était né vers 1247 et fut envoyé prêcher la foi dans l'Orient par le pape Nicolas IV, en 1288. Il se rendit d'abord en Perse, pour remettre au roi Argoun une lettre du souverain pontife; il s'arrêta quelque temps à Tauris et partit de cette ville en 1291 pour passer dans l'Inde. Il y séjourna pendant treize mois, dans la compagnie d'un marchand nommé Pierre de *Lucalongo*, et de Nicolas de Pistoie, de l'ordre des frères Prêcheurs : ce dernier y mourut et fut enterré dans une église de St-Thomas. Jean de Montecorvino baptisa dans cet endroit une centaine de personnes; puis s'avançant plus à l'orient avec le compagnon qui lui restait, il

(1) Frappé d'admiration pour leur héroïque dévouement, le maréchal Lannes en parla longtemps avec un grand enthousiasme; et l'on raconte que des courtisans, l'ayant entendu en faire un récit pompeux à la cour des Tuileries, dirent que ce n'était que l'effet du fanatisme. — « Ce sera ce que vous voudrez, « Messieurs, leur répondit-il dans sa brusque franchise, mais je « puis vous assurer que ce sont des b.... qui se battent bien. »

Digitized by Google

vint dans le Katai ou l'empire du Grand Khan, c'est-à-dire dans la Chine septentrionale. Il remit au souverain des Tartares une lettre du pape, qui l'engageait à embrasser le christianisme; mais ce prince était trop attaché à l'idolâtrie pour suivre ce conseil. Il ne laissait pas d'accorder beaucoup de grâces aux chrétiens, particulièrement aux nestoriens, qui avaient fait de tels progrès dans ces contrées, qu'ils s'opposaient à ce que ceux d'un autre rite eussent le moindre oratoire et prêchassent une autre doctrine que la leur. Le religieux italien eut beaucoup à souffrir de leurs persécutions. Plusieurs fois il fut en butte à des accusations sous le poids desquelles il eût succombé, si le hasard n'en eût fait connaître la fausseté à l'empereur. Il demeura privé du secours de ses confrères pendant onze ans, après lesquels un franciscain de Cologne, nommé Arnold, vint le rejoindre. Jean avait mis six années à bâtir une église dans la ville de Khan-Balikh, c'est-à-dire dans la ville royale, ou la capitale de l'empire des Tartares. Il y avait même construit un clocher, où furent placées trois cloches que l'on sonnait à toutes les heures pour appeler les jeunes néophytes aux offices. Il avait baptisé environ six mille personnes, et il en eût baptisé plus de trente mille, sans les tracasseries qu'il éprouva. Il avait en outre acheté cent cinquante jeunes garçons de l'âge de onze ans et au-dessous, enfants de païens et n'ayant encore aucune religion : il les instruisit dans la foi chrétienne, leur apprit les lettres grecques et latines, et composa en leur faveur des psautiers, des hymnaires et deux bréviaires; de sorte que ces enfants chantaient les offices comme cela se pratiquait dans les couvents. Jean tira encore pour la religion plus d'avantages de la conversion d'un prince mongol de la tribu des Keraïtes, qu'il nommait Georges et qui descendait, suivant lui, de cet Oung-Khan à qui les relations du moyen âge ont appliqué la dénomination de Prêtre-Jean. Une grande partie des vassaux de ce prince, attachés jusque-là au nestorianisme, suivirent son exemple, et ayant embrassé la foi catholique, ils y persévérèrent jusqu'à la mort de Georges, qui eut lieu vers 1299. Mais à cette époque ils cédèrent pour la plupart aux séductions de ceux de leurs compatriotes qui étaient restés nestoriens; et Jean, retenu près du Grand Khan, ne put ni les rejoindre, ni leur envoyer personne pour s'opposer à leur défection. C'était pour lui un grand sujet d'affliction de n'être aidé par aucun compagnon dans ses travaux apostoliques et de n'avoir même, depuis douze ans, aucune nouvelle positive de la cour de Rome, au sujet de laquelle un chirurgien lombard, venu en Tartarie vers 1203, avait fait courir les bruits les plus étranges. Ce délaissement obligea Jean de Montecorvino à écrire en 1303 (8 janvier) une lettre datée de Khan-Balikh et adressée aux religieux de son ordre, pour les prier de lui envoyer, entre autres secours dont il avait le plus grand besoin, un antiphonaire, la légende des saints, un graduel et un psautier. Dans cette lettre, qui nous a été conservée par Wadding (*Annal. Minor.*, t. 6, p. 69), et d'où sont tirés les détails qu'on vient de lire, Jean de Montecorvino annonce qu'il avait appris suffisamment la langue usuelle des Tartares, c'est-à-dire le mongol, et qu'il avait traduit en cette langue le Nouveau Testament et les Psaumes. Il les avait fait écrire avec le plus grand soin dans les caractères propres à cet idiome : il lisait, écrivait et prêchait en mongol, et si le roi Georges eût vécu plus longtemps, il eût complété la traduction de l'office latin pour le répandre dans toutes les terres de la domination du Grand Khan. Dans une autre lettre écrite l'année suivante, Jean de Montecorvino parle de la bonté que le Grand Khan lui marquait, des honneurs qu'il lui faisait rendre comme à l'envoyé du saint-siége et de la nouvelle faveur qu'il lui avait accordée, en lui permettant de construire une seconde église, à un jet de pierre de la porte du palais impérial et si près de la chambre même du khan, que ce prince pouvait entendre les chants de ceux qui célébraient les offices. On serait peut-être tenté d'élever quelque doute sur une grâce si singulière, si l'on ne savait, par les historiens chinois, avec quel empressement les empereurs mongols accueillaient les prêtres de toutes les sectes, les religieux occidentaux de toute espèce, les samanéens de l'Inde et les lamas du Tibet, avec lesquels les nestoriens et vraisemblablement aussi les catholiques paraissent avoir été fréquemment confondus. Un autre trait du récit de Jean de Montecorvino, celui qui est relatif à la conversion du prince des Keraïtes et d'une partie de ses sujets, semblerait aussi avoir besoin de confirmation : mais il est tout à fait d'accord avec les relations des musulmans, qui nous apprennent qu'il y avait en effet beaucoup de chrétiens chez les Keraïtes et qui citent plusieurs princesses de cette nation comme ayant professé hautement la religion de Jésus-Christ. On n'a donc nul motif de révoquer en doute la sincérité du franciscain, ni même le succès de sa prédication. Il reçut au bout de quelques années la récompense due à son zèle et à ses longs travaux. En 1303, le pape Clément V érigea pour lui le siége archiépiscopal de Khan-Balikh et envoya pour l'aider André de Pérouse et quelques autres, qu'il créa suffragants de l'archevêché de Khan-Balikh. Quant à ce siége, de grandes prérogatives y furent attachées, soit en vue de l'importance dont il pouvait être pour les progrès du christianisme aux extrémités de l'Orient, soit en faveur de celui qui en était le premier titulaire. Jean de Montecorvino eut pour lui et pour ses successeurs le droit d'ériger des siéges, de sacrer des évêques, des prêtres et des clercs, et de régir toutes les églises de Tartarie, sous la seule condition de se reconnaître soumis aux papes et de

Digitized by Google

recevoir d'eux le pallium. Le décret pontifical qui contient ces dispositions, et dont une partie nous a été conservée par Oderic de Frioul, renferme de plus une recommandation adressée à Jean de Montecorvino de faire peindre dans les églises nouvellement construites les mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour que les peuples barbares soient attirés par cette vue au culte du vrai Dieu. Cette invitation se rapporte à un endroit de la deuxième lettre de Jean de Montecorvino où il dit qu'ayant fait faire, pour l'instruction des simples, des peintures de l'Ancien et du Nouveau Testament, il y a fait graver des inscriptions explicatives en caractères latins, *tarsiques* et persans, afin que tout le monde pût les lire. On sait que les lettres *tarsiques* sont celles des Ouïjours, au pays desquels les relations de ce temps donnent le nom de *Tarse* (Hayton, c. 2 et 3), d'un mot tartare qui signifie *infidèle*, et qui paraît avoir été successivement appliqué dans la Tartarie aux sectateurs de Zoroastre et aux chrétiens nestoriens. Jean de Montecorvino mourut vers 1330 et eut pour successeur dans l'archevêché de Khan-Balikh un franciscain nommé Nicolas, qui dut éprouver quelque accident en route, puisqu'en 1338 les chrétiens de Tartarie se plaignaient de ne l'avoir pas encore vu arriver et d'être depuis huit années privés de pasteur. Le siége archiépiscopal érigé par Clément V ne tarda pas d'être entièrement oublié. On a autrefois disputé pour savoir à quelle ville moderne répondait Khan-Balikh ou Cambalu. And. Muller et quelques autres ont comparé les positions, rapproché les dénominations anciennes et récentes, proposé des étymologies. Ces savants s'y prenaient mal. Il suffisait d'observer que le nom de Khan-Balikh signifie en mogol *résidence royale*, et que les empereurs Khoubilaï et Temour, contemporains de Jean de Montecorvino, résidaient à Yan-King maintenant Chun-thian-fou ou Pe-King. A. R—T.

MONTECUCCULI ou plus exactement MONTECUCCOLI (Sébastien de), gentilhomme de Ferrare, fournit un exemple mémorable de l'incertitude des jugements humains. Dans sa première jeunesse, il avait été employé au service de l'empereur Charles-Quint. Il vint en France à la suite de Catherine de Médicis, et il fut attaché au Dauphin en qualité d'échanson. Il accompagnait ce prince dans un voyage qu'il fit sur le Rhône au milieu de l'été de 1536. Arrivé à Tournon, le Dauphin, s'étant échauffé en jouant à la paume, demanda de l'eau fraîche, que Montecucculi lui présenta dans une tasse de terre rouge : il en bût avec beaucoup d'avidité, tomba malade et mourut au bout de quatre jours (*voy.* François Ier). On ne voulut pas voir un événement naturel dans la mort prématurée d'un prince que ses belles qualités rendaient déjà l'idole de la France, et Montecucculi fut soupçonné de lui avoir donné du poison. Quelques connaissances qu'il avait en médecine et un *Traité des poisons* qu'on trouva dans ses papiers parurent des preuves suffisantes. Conduit à Lyon pour y être jugé par des commissaires, il fut appliqué à la question et fit au milieu des tortures les plus étranges aveux. Il déclara qu'en effet il avait empoisonné le Dauphin, mais qu'il avait été poussé à ce crime par Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague, deux des plus habiles généraux de Charles-Quint; qu'ayant été présenté à l'Empereur, il lui avait annoncé le projet de faire périr également François Ier et ses deux autres fils, que le prince y avait consenti, et enfin qu'il avait fait part de ce projet au chevalier Guillaume Dinteville à deux diverses reprises, à Turin et à Suze. Dinteville, compromis par cette déclaration, n'eut pas de peine à démontrer qu'elle était fausse en ce qui le concernait. Après une instruction solennelle, qui eut lieu en présence du roi, des princes, des cardinaux et des ambassadeurs étrangers, invités à assister, Montecucculi fut condamné à être traîné sur la claie, puis écartelé. Cet arrêt fut exécuté à Lyon le 7 octobre 1536. Le peuple exerça sur le cadavre déchiré les plus grandes horreurs et en jeta les lambeaux dans le Rhône. L'histoire a absous Charles-Quint d'un crime aussi odieux qu'inutile. (*Voy.* l'histoire de ce prince, par Robertson.) Les Impériaux avaient cherché à le rejeter sur Catherine de Médicis, qui en faisant périr le Dauphin rapprochait du trône son mari Henri II; mais, malgré toutes les présomptions que peut justifier le caractère de cette princesse, elle a été reconnue également innocente à cet égard. En effet, les historiens les plus sages, les plus impartiaux déclarent que le Dauphin mourut d'une pleurésie, déterminée par la quantité d'eau fraîche qu'il avait bue. L'arrêt rendu contre Montecucculi a été inséré dans le tome 4 des *Mémoires d'Etat*, à la suite de ceux de Villeroy, et dans les pièces justificatives des Mémoires de du Bellay, édition de l'abbé Lambert, t. 4, p. 209, avec des complaintes et pièces de vers en l'honneur du Dauphin. W—s.

MONTECUCCULI (Raimond, comte de), l'un des plus grands capitaines des temps modernes, né dans le Modenèse en 1608, d'une famille illustre, embrassa jeune la profession des armes, et servit d'abord comme volontaire sous les ordres d'un de ses oncles, général d'artillerie dans l'armée impériale. Après avoir passé par tous les grades, il obtint le commandement de 2,000 chevaux, et fut chargé d'attaquer les Suédois, occupés au siége de Nemessau, dans la Silésie; il les surprit par une marche précipitée, les mit en déroute, et s'empara de leurs canons et de leurs bagages. Le général Banier vengea peu après la défaite des Suédois; il le battit à Hofkirch en 1639, et le fit prisonnier. La détention de Montecucculi dura deux années, qu'il sut employer à lire les meilleurs ouvrages relatifs à l'art de la

Digitized by Google

guerre. Il rentra en 1646 dans la Silésie, et ayant opéré sa jonction avec l'armée de Jean de Werth, il reprit aussitôt l'offensive, et chassant toujours les Suédois devant lui, les obligea presque sans combattre à évacuer entièrement la Bohême. La paix de Westphalie lui laissa des loisirs qu'il mit à profit pour son instruction : il visita la Suède, où sa réputation lui mérita l'accueil le plus distingué, et il fit ensuite un voyage à Modène pour voir ses parents. Son séjour en cette ville fut marqué par un événement déplorable : dans un carrousel qui eut lieu pour les noces du duc, il tua le comte Manzani, son ami, d'un coup de lance. Le chagrin qu'il en ressentit hâta son retour en Allemagne. Il fut élevé en 1657 au grade de maréchal de camp, et envoyé au secours de Jean-Casimir, roi de Pologne, que le prince Ragotzky et les Suédois venaient de chasser de sa capitale. Il reprit sur-le-champ Cracovie, et, favorisé par une diversion que le roi de Danemarck opéra en déclarant la guerre aux Suédois, il les obligea d'abandonner successivement toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Il vole ensuite à la défense du roi de Danemarck assiégé dans Copenhague, chasse les Suédois du Jutland et leur enlève l'île de Fionie. La mort de Charles-Gustave, roi de Suède, ayant rétabli la paix dans le Nord, Montecucculi fut envoyé en Hongrie en 1661 pour s'opposer aux progrès des Turcs, qui avaient déclaré la guerre à Ragotzky : avec des forces très-inférieures, il obtint différents avantages; déjoua, par l'habileté de ses mouvements, tous les projets du grand vizir, et, aidé des Français, il remporta une victoire signalée sur les Turcs à St-Gothard, le 10 août 1664. Cette victoire amena la paix, et l'Empereur récompensa Montecucculi de ses services en l'élevant aux plus hautes dignités militaires. Il reçut en 1673 l'ordre de conduire des secours aux Hollandais attaqués par la France, et, malgré les savantes manœuvres de Turenne, qui passa le Rhin pour l'arrêter dans sa marche, il parvint à opérer sa jonction avec le prince d'Orange sans avoir été obligé de livrer bataille. L'électeur de Brandebourg ayant été nommé général en chef de l'armée impériale, Montecucculi se retira; mais il fut rappelé en 1675 comme le seul capitaine digne d'être opposé à Turenne. Tous deux, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), avaient réduit la guerre en art : ils passèrent quatre mois à se suivre et à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. Les deux armées étaient en présence dans un pays épuisé de vivres et de fourrages, et une bataille allait décider entre Turenne et Montecucculi, lorsqu'un boulet de canon priva la France d'un de ses plus illustres défenseurs (*voy.* TURENNE). En apprenant la mort de ce grand homme, Montecucculi oublia qu'il était son ennemi. « Je ne « puis assez regretter, répétait-il, un homme « au-dessus de l'homme, un homme qui faisait « honneur à la nature humaine. » Cependant l'armée française, privée de son chef, repassa le Rhin, et Montecucculi la suivit en Alsace, où il fit investir Haguenau et Saverne. Condé, envoyé sur le Rhin, le força de lever le siége d'Haguenau, et Montecucculi reçut l'ordre de quitter l'Alsace pour aller assiéger Philipsbourg. Cette campagne fut la dernière de Montecucculi, et il la regardait comme la plus glorieuse de sa vie, non qu'il eût été vainqueur, mais parce qu'il n'avait pas été vaincu, ayant eu à combattre Turenne et Condé. Comblé d'honneurs, il passa sa vieillesse dans un repos honorable, et mourut à Lintz le 16 octobre 1681, âgé de 72 ans. Il aimait les lettres et les arts, favorisait les savants, et il contribua à l'établissement de l'académie des *curieux de la nature* (1). On lui a reproché de n'être pas assez entreprenant; mais, loin de chercher à se justifier de ce défaut, il se glorifiait d'avoir pris Fabius pour modèle et souhaitait de mériter comme lui dans la postérité le surnom de *Cunctator*. Il sentait la nécessité pour un général d'avoir carte blanche : il fit toute une campagne sans lire les rescrits du conseil de guerre. Il les rendait à l'Empereur en revenant à Vienne, et lorsque ce prince lui demandait pourquoi il avait négligé les ordres qui lui étaient donnés de sa part; il lui disait : « Sire, « je les ai mis dans ma cassette, et je vous les « rapporte (2). » Il a laissé des Mémoires sur la guerre, qui ont été publiés en latin (*Commentarii bellici*), Vienne, 1718, in-fol., fig. Henri de Huysen avait publié à Cologne en 1704, in-12, les Mémoires de Montecucculi, en italien; c'est sur un manuscrit que le prince de Conti rapporta de Hongrie qu'ils ont été traduits en français par Jacques Adam, de l'Académie française. Cette traduction, qui a été souvent réimprimée, est divisée en trois livres : *De l'art militaire en général, De la guerre contre les Turcs*, et *Relation de la campagne de 1664*. Turpin de Crissé, qui a donné un excellent commentaire sur les Mémoires de Montecucculi, Paris, 1769, 3 vol. in-4°, l'a surnommé le *Végèce moderne* (*voy.* TURPIN DE CRISSÉ). Pour son *Traité de l'art de régner*, moins connu que ses Mémoires militaires, voyez le *Journal de Verdun* de mai 1705, p. 190. Les Œuvres de Montecucculi ont été publiées en italien, avec des notes d'Ugo Foscolo, Milan, 1807-1808, 2 vol. grand in-fol. Cette édition

(1) Montecucculi était membre de l'académie de' *Crescenti*, établie à Vienne pour l'encouragement de la littérature italienne; et l'on trouve de lui des *rime* dans le recueil de cette société, Bruxelles, 1656.

(2) *Voy.* les Œuvres du prince de Ligne, t. 2, p. 76, édition in-12.

Digitized by Google

n'a été tirée, dit-on, qu'à cent soixante-dix exemplaires ; elle doit être par conséquent très-rare en France. Voyez le Mémoire de M. G. Grassi sur un ouvrage inédit de Montecucculi, dans le Recueil de l'académie des sciences de Turin, t. 24, 1820, in-4°, sciences morales et historiques, n° 2. On peut consulter pour les détails l'Eloge de ce grand capitaine, par le comte Aug. Paradisi. Tiraboschi en a inséré un curieux extrait dans sa *Bibliot. Modenese*, t. 3, p. 286-294. — *Charles*, comte DE MONTECUCCULI, a traduit du grec en latin, et le comte François, son frère, du latin en italien le *Traité de la physionomie* de Polémon, Venise, 1652, in-8°. W—s.

MONTEFELTRO (BONCONTE et TADDEO, comtes DE) sont la souche de l'illustre famille de ce nom, d'où sont sortis les comtes devenus ensuite ducs d'Urbin. La maison de Montefeltro, qui a gouverné pendant quatre siècles la contrée montueuse située entre la Romagne, la Toscane et la Marche d'Ancône, tirait son origine des comtes de Carpegna, anciens feudataires de l'Empire. Ceux-ci, pendant le 12e siècle, se divisèrent en trois branches : les seigneurs de Carpegna, de Pietra Rubbia et de Monte Cappiolo ; les derniers, ayant acquis le château de St-Léo ou de Montefeltro, fameux par le siége que Bérenger II y soutint au 10e siècle, ils en prirent le nom. Bonconte et Taddeo de Montefeltro se firent agréger en 1228 à la bourgeoisie de Rimini, et se mirent sous la protection de cette république, alors puissante, avec tous les châteaux que possédait leur famille. Le premier, ainsi qu'Hugolin, son parent, évêque de Rimini, avait embrassé le parti gibelin ; le second s'attacha au parti guelfe. Bonconte, excommunié en 1247 par le pape Innocent IV, transmit ses sentiments à ses descendants. La famille de Montefeltro fut dès lors à la tête du parti gibelin dans la Marche, la Romagne et la Toscane. S. S—i.

MONTEFELTRO (GUIDO, comte DE), seigneur de Pise et d'Urbin, fut un des plus illustres généraux du 13e siècle. La guerre qui éclata en 1272 à Bologne, entre les deux factions des Lambertazzi et des Gieremei, embrasa bientôt toute la Romagne, où les partisans de l'empereur et ceux du pape prirent les armes pour se combattre avec un extrême acharnement. Ce fut en cette occasion que le comte Guido de Montefeltro déploya les grands talents militaires dont il était doué. Tout le parti gibelin ou des Lambertazzi le choisit pour chef dans tout le pays situé entre Ancône et Bologne. Guido attaqua les guelfes et les Bolonais au pont San-Procolo le 13 juin 1275, et il remporta sur eux une éclatante victoire : les Bolonais seuls y perdirent 3,300 hommes et leurs alliés au moins autant. 4,000 guelfes demeurèrent prisonniers. Guido s'empara l'année suivante de Bagna-Cavallo, et repoussa l'attaque des Bolonais et des Florentins. Le pape Martin IV et Charles Ier d'Anjou voyaient avec inquiétude les gibelins de Romagne se réunir autour d'un chef aussi habile : ils les attaquèrent avec toutes leurs forces, et rejetèrent en 1281 toutes leurs ouvertures de négociations. Guido de Montefeltro, obligé de nouveau de recourir aux armes, battit les guelfes sous les portes de Faenza et sous celles de Ravenne ; il s'enferma ensuite dans Forli, que l'armée du roi de Naples et du pape voulait assiéger. Déjà le comte d'Eppa, qui commandait, se croyait maître de cette ville, lorsque, entouré et surpris le 1er mai 1282 par Guido de Montefeltro, il perdit toute son armée, et ne put qu'avec peine s'enfuir, lui vingtième, à Faenza. Mais le roi de Naples et le pape ayant rassemblé une nouvelle armée avec l'aide de tous les guelfes d'Italie, le peuple de Forli, qui était hors d'état de se défendre davantage, se soumit à l'Eglise. Guido de Montefeltro fut relégué dans la ville d'Asti, en Piémont. Les murs de Forli furent abattus, et tous les gibelins furent dispersés. Guido demeura dans ce lieu d'exil de 1283 à 1290. A cette époque, les Pisans, accablés par les forces supérieures des Florentins, des Lucquois et des Génois, invitèrent Guido à venir se mettre à leur tête. Ils le déclarèrent seigneur de leur ville, et sous ses ordres ils reprirent en peu de temps les châteaux forts que leurs ennemis leur avaient enlevés. Guido commanda dans Pise jusqu'en 1293, que ses exploits obtinrent aux Pisans une paix honorable. De retour dans le Montefeltro, il s'empara de la ville d'Urbin, qui devait ensuite être la capitale des Etats de sa famille. Le pape Boniface VIII, estimant son courage et sa capacité, lui rendit tous les biens qu'il avait possédés à Forli en le réconciliant avec l'Eglise. Mais Guido de Montefeltro, fatigué du monde, de ses combats, et même de sa gloire, lorsqu'il n'eut plus d'ennemis à combattre et plus de dangers à courir, revêtit à Ancône en 1296 l'habit religieux dans l'ordre de St-François. Trois ans plus tard, le pape Boniface fit venir Guido, devenu moine, au siége de Palestrina, et lui demanda quels moyens il connaissait pour réduire une place aussi forte. La réponse de Guido fut, dit-on, que, pour s'emparer d'une telle forteresse, il ne connaissait d'autre stratagème que de promettre beaucoup et de peu tenir. Il mourut plusieurs années après sous l'habit de l'ordre qu'il avait embrassé. — Son fils aîné (Frédéric Ier DE MONTEFELTRO), qui, à son entrée en religion, lui avait succédé dans la seigneurie de ses fiefs, continua d'avoir la direction du parti gibelin dans la Marche et la Romagne. De concert avec Uguccione et Faggiuola, chefs des gibelins toscans, il attaqua Césène en 1302 et ravagea son territoire. Les villes de Iesi et d'Osimo, dans la Marche d'Ancône, se soumirent à lui. A la tête de leurs milices, il remporta en 1309 une grande victoire sur les guelfes d'Ancône, dans laquelle il leur tua plus de 5,000 hommes. Il joignit encore en 1319 Recanati et Spo-

Digitized by Google

lète à ses Etats, et en 1320, Assise, Fano et Urbin. Sa souveraineté était dès lors plus étendue que ne le fut jamais celle d'aucun des ducs d'Urbin ses successeurs; mais son pouvoir n'était fondé que sur la violence des factions. Le pape avait excommunié Frédéric, et l'avait déclaré hérétique et idolâtre; tous les guelfes de ses Etats étaient ses ennemis. Ceux-ci ayant soulevé le peuple d'Urbin le 22 avril 1322, à l'occasion de quelque imposition nouvelle établie par le comte, les rebelles le poursuivirent dans une tour où il s'était réfugié. En vain Frédéric se présenta la corde au cou à ses sujets, leur demandant miséricorde, il fut mis en pièces avec son fils, et leurs corps furent jetés à la voirie. Deux autres de ses fils furent arrêtés à Gubbio. — *Speranza* DE MONTEFELTRO, son cousin, s'enfuit à St-Marin; cette petite république lui accorda sa protection. Recanati, Fano et Osimo, à la nouvelle de cette sédition, chassèrent aussi les officiers de la maison de Montefeltro, et se rendirent au pape. Toutefois, dès le mois d'août suivant, les villes d'Osimo, de Fermo et de Fabbriano se déclarèrent de nouveau pour le parti gibelin, et se rangèrent sous l'obéissance de Speranza, seul héritier de la maison de Montefeltro qui eût conservé sa liberté. Nolfo, fils de Frédéric, ayant été ensuite délivré de sa captivité, fut rétabli dans la seigneurie d'Urbin au mois de juillet 1324, de moitié avec Speranza. Ces deux seigneurs poursuivirent les meurtriers de Frédéric, qui s'étaient réfugiés dans les châteaux des Malatesti, et ils tirèrent d'eux une vengeance cruelle; mais la jalousie du pouvoir divisa en 1335 les deux seigneurs de Montefeltro, et Nolfo, comme représentant de Frédéric, son père, s'empara sans partage de la souveraineté. — *Nolfo* DE MONTEFELTRO montra bientôt qu'il n'avait pas dégénéré de ses vaillants ancêtres. Il soutint de longues guerres en Romagne, où il avait entrepris de protéger Ferrantino Malatesti contre Galeotto et Malatesta, seigneurs de Rimini. Cependant il s'engagea quelquefois aussi avec la petite armée qu'il avait formée au service de puissances étrangères. Il commanda les Pisans en 1342, dans la campagne où ils remportèrent les plus grands avantages sur les Florentins au siége de Lucques. Plus tard, les grandes compagnies formées par des aventuriers allemands désolèrent les comtés d'Urbin et de Montefeltro : aussi ces comtés se trouvèrent-ils hors d'état de résister au cardinal Egidio Albornoz, lorsque celui-ci fut envoyé en Italie par le pape pour recouvrer le patrimoine de l'Eglise. Albornoz s'empara successivement d'Urbin et de tous les lieux forts de la maison de Montefeltro. Cette maison, en 1366, était entièrement dispersée. Nolfo était probablement mort à cette époque, et ses fils Galas et Branca étaient exilés loin de leurs Etats. S. S—I.

MONTEFELTRO (ANTOINE, comte DE), seigneur d'Urbin, recouvra en 1375 l'héritage de Nolfo, son aïeul, après neuf ans d'exil : profitant de la guerre que les Florentins faisaient à Grégoire XI, il arriva le 21 décembre à Urbin, avec 400 cavaliers florentins, et il fut immédiatement installé dans la souveraineté par le peuple attaché dès longtemps à ses ancêtres. Bientôt après, il s'empara de Cagli et de toutes les places qui formaient son héritage. Antoine de Montefeltro, toujours attaché au parti gibelin, eut quelques guerres à soutenir pour cette cause, surtout en 1391, avec les Malatesti, chefs du parti guelfe. Après y avoir montré beaucoup de valeur, il signa la paix et gouverna ses peuples avec sagesse, jusqu'au mois d'avril 1404, qu'il mourut. Il avait ajouté Gubbio à ses Etats. — Son fils *Guid'-Antonio* DE MONTEFELTRO lui succéda. Il suivit le métier des armes, comme avaient fait tous ses ancêtres, même au temps où l'Italie était le plus efféminée. En 1419, il se mit au service du pape Martin V, pour attaquer Braccio de Montone, et il enleva la ville d'Assise à ce grand capitaine. Celui-ci cependant demeura maître du château, par où il rentra ensuite dans la ville et y fit un grand massacre des soldats de Montefeltro. Martin V ayant en 1430 partagé l'héritage des Malatesti, accorda plusieurs châteaux du territoire de Rimini à Guid'Antonio, en récompense de ce qu'il l'avait secondé dans cette expédition. La même année, ce seigneur passa au service des Florentins, et les commanda dans leur guerre contre Lucques; mais, opposé à un capitaine plus habile que lui et obligé par les ordres de Florence à livrer bataille contre son propre avis, il fut entièrement défait le 2 décembre par Piccinino. Il mourut en 1443. — *Batista* DE MONTEFELTRO, sa sœur, se rendit célèbre autant par son esprit que par sa piété. Son mari, Galeaz Malatesti, ayant vendu à son gendre Sforza la souveraineté de Pesaro, elle quitta le monde et prit le voile chez les claristes de Foligno, où elle mourut en réputation de sainteté le 3 juillet 1448 (*voy.* MALATESTA). — *Oddo-Antonio* DE MONTEFELTRO, fils et successeur de Guid'Antonio, s'était déjà du vivant de son père abandonné à une débauche effrénée : lorsqu'il fut souverain, il crut n'avoir plus aucune retenue à garder. Il fit enlever dans Urbin des femmes à leurs maris, et il punit la résistance de ceux-ci par de cruels supplices. Les habitants d'Urbin ne supportèrent pas longtemps sa tyrannie; des conjurés entrèrent dans sa chambre la nuit du 22 juillet 1444, et le massacrèrent avec deux des ministres de ses débauches et de ses cruautés. Son frère Frédéric fut son successeur. Il paraît que le pape Eugène IV avait donné à Oddo-Antonio le titre de duc au mois d'avril 1442 : cependant son frère et successeur Frédéric ne s'intitula duc d'Urbin en 1475 que d'après un nouveau diplôme, qui ne rappelait point la concession faite à Oddo-Antonio. S. S—I.

MONTEFELTRO (FRÉDÉRIC II), comte et premier

Digitized by Google

duc d'Urbin, recueillit en 1444 la succession de son frère Oddo-Antonio. Il passait généralement pour n'être point fils de Guid'Antonio, mais de Berardino de la Corda, général célèbre, de la famille Ubaldini. Frédéric se montra bientôt par sa valeur digne de ces deux célèbres maisons; mais il rehaussa surtout le lustre des Montefeltro par la faveur qu'il accorda aux lettres. Envoyé à Mantoue dans sa jeunesse, pour le mettre à l'abri de la peste, il y avait été instruit par Victorin de Feltre, fameux grammairien, et les progrès qu'il fit dans ses études lui assignèrent un rang parmi les princes les plus instruits et les plus spirituels, comme il fut un des plus magnifiques du 15e siècle. Frédéric, en ornant Urbin de superbes édifices, excita l'émulation des artistes et leur donna occasion de déployer leurs talents. Il rassembla une bibliothèque, la plus riche que possédât l'Italie à cette époque. La taille majestueuse et imposante de Frédéric et la noblesse de sa figure et de ses manières ajoutaient encore à l'impression qu'il faisait par son éloquence sur tous ceux qui l'approchaient. Il se distingua de bonne heure à la guerre comme dans les lettres; il s'était allié étroitement avec François Sforza, sous lequel il avait appris le métier des armes et dont il défendit les États en 1443. La ville de Fossombrone, qu'il avait achetée, lui fut enlevée le 1er septembre 1447 par Sigismond Malatesti; il la reprit deux jours après, et ce premier combat fut l'origine d'une longue inimitié entre ces deux princes voisins. Le comte d'Urbin, s'étant mis à la solde du roi Alphonse de Naples, conduisit en 1457 l'armée napolitaine contre Malatesti, auquel il enleva cinquante-sept de ses meilleurs châteaux. Défait par Jacob Piccinino à San-Fabiano, dans l'Abruzze, le 27 juillet 1460, il eut le talent et la hardiesse de protéger Rome contre ce général victorieux. Il tourna ensuite de nouveau ses armes contre Sigismond Malatesti, lui prit en 1463 Fano, Sinigaglia et Gradera, et le réduisit à une paix honteuse. Les Florentins, qui étaient en guerre avec la république de Venise, confièrent en 1467 le commandement de leurs troupes à Frédéric de Montefeltro, pour l'opposer à Barthélemy Colleone. Le 25 juillet, Frédéric livra, près de Molinella, un combat à ce général célèbre; mais l'action se termina sans avantage de part ni d'autre. En 1469, il maria sa fille à Robert Malatesti, qui avait succédé à Sigismond, son père, et en 1472, nommé de nouveau général des Florentins, il leur soumit Volterra, qui s'était révoltée contre eux. Sansovino (1) rapporte que, de tout le butin fait par son armée au sac de cette ville, Montefeltro ne prit pour sa part qu'une magnifique Bible hébraïque, dont il enrichit sa bibliothèque. Frédéric, en 1475, maria Jeanne, la seconde de ses filles, à Jean de la Rovère, neveu du pape Sixte IV et frère du cardinal Julien, qui fut ensuite Jules II. A cette occasion, la Rovère obtint en fief du saint-siége Sinigaglia et Mondovi, et le comte Frédéric fut élevé à la dignité de duc d'Urbin. Dès lors il entra dans tous les projets du pontife, et il accepta le commandement de l'armée que celui-ci envoya en Toscane en 1478 pour chasser de Florence Laurent de Médicis. Enfin en 1482 il fut choisi pour général d'une ligue formée par le roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins, afin de défendre le duc de Ferrare contre les attaques des Vénitiens; mais sa mort, survenue le 10 septembre 1482, l'empêcha de commander longtemps l'armée des alliés. Son fils Guid'Ubaldo lui succéda. S. S—I.

MONTEFELTRO (Guid'Ubaldo), le dernier des ducs d'Urbin de la maison de Montefeltro, fut inférieur à son père et à ses aïeux quant à la gloire militaire; mais il l'emporta sur eux tous par son amour pour les lettres et les arts, sa munificence et la douceur de son gouvernement : aussi aucun prince d'Italie ne fut-il plus que lui chéri de ses sujets. Les historiens assurent qu'il était doué d'une merveilleuse éloquence, qu'il parlait le latin avec autant d'élégance et de facilité que l'italien, et qu'il savait le grec comme les savants seuls savent le latin; il était doué de la mémoire la plus heureuse, et il connaissait à fond la géographie et l'histoire de chaque pays et de chaque peuple. Sa femme, Elisabeth de Gonzague, n'était pas moins enrichie des plus beaux dons de l'esprit : aussi, pendant leur règne, la cour d'Urbin fut-elle en Italie le siége de l'élégance, de la littérature et du bon goût. Les poëtes les plus célèbres, les savants, les philosophes et les artistes de ce siècle qui a produit tant de grands hommes vivaient avec le duc et la duchesse d'Urbin dans une intime familiarité. Quoique Guid'Ubaldo eût moins de talent pour la guerre que pour les lettres, il la fit aussi non-seulement pour lui-même, mais encore comme condottiere au service des autres princes. C'est ainsi qu'il fut général du pape Alexandre VI dans la guerre que celui-ci soutint contre les barons romains; mais défait près de Soriano le 24 janvier 1497, il demeura prisonnier de Barthélemy d'Alviano, tandis que le duc de Gandie, fils du pape, auquel il était associé, fut légèrement blessé. L'année suivante, Guid'Ubaldo fut chargé de commander, de concert avec ce même Barthélemy d'Alviano, l'armée que les Vénitiens envoyaient en Toscane au secours des Pisans. César Borgia, fils d'Alexandre VI, ayant annoncé en 1502 qu'il voulait attaquer l'État de Camerino, fit demander au duc d'Urbin, comme vassal de l'Église, de lui fournir de l'artillerie et des troupes. Guid'Ubaldo les lui envoya aussitôt, et Borgia profita de ce que le duc s'était ôté tout moyen de défense pour marcher sur Urbin et s'en emparer. Guid'Ubaldo n'essaya pas même

(1) *Origine delle case illustri*, p. 204, édit. Venise, 1609.

Digitized by Google

de résister : il s'enfuit à Mantoue auprès de François II de Gonzague son beau-frère, avec Isabelle sa femme et François-Marie de la Rovère son neveu. A la fin de la même année, les condottieri qui avaient longtemps servi César Borgia, et qui se voyaient sans cesse trompés par lui, conspirèrent contre lui et invitèrent Guid'Ubaldo à rentrer dans ses Etats; il y fut reçu avec transport par ses sujets. Mais tous les généraux de Borgia, attirés par ses tromperies à Sinigaglia, y furent massacrés le 31 décembre 1502. Le duc d'Urbin, effrayé de cette catastrophe, repartit immédiatement pour Mantoue, sans attendre d'être chassé. L'année suivante, la mort du pape et la maladie de César Borgia permirent à Guid'Ubaldo de rentrer avec plus de sécurité dans son duché : le pape Jules II, son beau-frère, lui en confirma la possession; et Guid'Ubaldo, qui n'avait point d'enfants, adopta François-Marie de la Rovère, fils de sa sœur et du frère du pape, qui fut dès-lors désigné comme successeur au duché d'Urbin. Ce fief fut à cette occasion reconnu pour féminin; et cependant la dernière héritière de la famille de la Rovère ne put en porter l'héritage dans la maison de Médicis. Guid'Ubaldo mourut au mois de juillet 1508; et son neveu François-Marie recueillit paisiblement la succession du duché d'Urbin et du comté de Montefeltro, qui est demeurée dans la maison de la Rovère jusqu'à l'année 1631 (*voy.* Rovère). La vie du duc Guid'Ubaldo a été écrite en latin par Balthazar Castiglione dans une Lettre à Henri VIII, publiée à Fossombrone, 1513, in-4°, et réimprimée dans l'édition des *Lettres* de ce gentilhomme donnée par Serassi en 1771, t. 2, p. 348. S. S—i.

MONTEGGIA (Jean-Baptiste), célèbre chirurgien, naquit le 8 août 1763 à Laveno, joli village situé sur les bords du lac Majeur, dans la haute Italie. Il fit ses premières études à Pallanza, et s'éleva pour ainsi dire de lui-même, car son père, employé aux ponts et chaussées, s'occupa peu de son éducation. Il vint à Milan en 1779; et comme il annonçait de grandes dispositions pour les sciences naturelles, il fut admis au nombre des élèves en chirurgie du grand hôpital. Dès lors il se livra à l'étude avec tant d'activité, qu'il ne prenait pas un instant de délassement; il lisait même pendant ses repas, et s'occupait toute l'après-dînée, dans l'amphithéâtre d'anatomie, à la dissection et aux préparations pathologiques. Il étudia la chirurgie sous les illustres professeurs Moscati et Palletta, dont il sut mettre à profit les excellentes leçons; il se rendit ensuite à l'université de Pavie, où il obtint ses grades après avoir soutenu avec éclat ses examens. A vingt-quatre ans, il publia des observations anatomico-pathologiques, aussi intéressantes par les recherches nouvelles et utiles que par une latinité qui rappelle celle de Celse. On y remarque surtout des observations curieuses pour les affections morbides *symétriques* et *asymétriques* sur les phénomènes qui accompagnent les lésions cérébrales, sur la marche et la terminaison des maladies de la glande tyrrhoïde, etc. Monteggia, après onze ans de noviciat dans le grand hôpital de Milan, fut nommé en 1790 aide-major et ensuite prosecteur d'anatomie. En 1791, le gouvernement lui donna la place de médecin des prisons; il avait alors vingt-neuf ans; il publia cette même année l'excellent traité de Fritz sur les maladies syphilitiques, qu'il avait traduit de l'allemand. Il enrichit le *Journal de littérature médicale* de Milan de plusieurs observations intéressantes, entre autres, sur les fractures simples des côtes et le cas singulier d'une manie simulée. En 1793, il traduisit de l'allemand l'*Art des accouchements* de Stein, qu'il rendit plus utile encore par des notes et des observations sur les accouchements laborieux. Malgré sa modestie et une espèce de timidité insurmontable, son mérite n'en fut pas moins apprécié, et il fut nommé chirurgien en second du même hôpital où il était, et en même temps chargé de la chaire d'institution de chirurgie. Dès lors il pensa à donner un traité propre à guider ses élèves dans la science qu'il leur enseignait, et il commença en 1800 à publier son savant ouvrage intitulé *Chirurgiche istituzioni*. Dès l'année 1794, il avait publié une lettre intéressante *sur l'extirpation du cancer de l'utérus*, opération que le professeur Osiander, de Gœttingue, a aussi rendue publique en 1808, en l'annonçant comme sa découverte propre. Monteggia, âgé de trente-deux ans, épousa une demoiselle d'une famille distinguée de Crémone, et eut cinq enfants. Il serait difficile de trouver un mari plus affectionné à sa femme que lui et un père plus tendre et plus soigneux pour l'éducation de ses enfants. Une pratique très-étendue ses devoirs à l'hôpital et l'étude lui laissaient encore quelques moments qu'il consacrait à visiter et à soulager les pauvres infirmes. Mais ces travaux altérèrent sa santé; il fut attaqué d'une espèce de fièvre lente qui le tenait presque toute la nuit. Appelé à minuit, dans l'hiver et par un temps affreux, pour assister une pauvre femme dans un accouchement laborieux, il se rendit auprès d'elle malgré la fièvre et les prières de sa femme. Il rentra le matin et se mit au lit; bientôt un érysipèle se manifesta à la tête et se répercuta subitement sur le cerveau. Monteggia rendit le dernier soupir le 17 janvier 1815. Son buste en marbre fut placé à l'hôpital de Milan, avec cette inscription aussi énergique que flatteuse :

Philiatri : miraminor, imitaminor.

Une société, composée de dames auxquelles il avait donné des soins affectueux, versa dans la caisse de l'hôpital une somme de trois mille francs, destinée à faire célébrer des offices pour

Digitized by Google

le repos de son âme, éloge plus touchant que la plus éloquente oraison funèbre. Les principaux écrits de Monteggia sont : 1° *Fascicoli pathologici*, Milan, 1780, in-8°; 2° *Compendio sopra le malattie 'venerie, tradotto dal tedesco*, Milan, 1791, in-8°; 3° *Annotazioni pratiche sopra i mali venerei*, Milan, 1794, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Eyerel, Vienne, 1797, in-8°; et par Schlessing, Vienne, 1804, in-8°; 4° *Arte ostetricia di G.-G. Stein, tradotto dal tedesco*, Milan, 1796, in-8°; 5° *Discorso intorno allo studio della chirurgia*, Milan, 1800, in-8°; 6° *Istituzioni di chirurgia*, Milan, 1802-1803, 3 vol. in-8°. Peu après la publication de ce traité, le célèbre Scarpa écrivit à l'auteur une lettre dans laquelle il lui déclarait qu'il regardait ce livre comme le meilleur traité de chirurgie qui eût paru en Italie, et qu'il le désignerait pour son successeur dans la chaire de clinique chirurgicale de l'université de Pavie; mais Monteggia, quoique beaucoup plus jeune que Scarpa, mourut longtemps avant lui. 7° *Dissertazione sull' uso della salsapariglia*, Milan, 1806, in-8°. On trouve plusieurs articles de Monteggia dans la *Raccolta della società d'incoraggimento di scienza ed arti di Milano*. Oz—m.

MONTÉGRE (Antoine-François Jenin de), médecin français, naquit à Belley le 6 mai 1779. Pendant ses études, il se délassait en composant des vers, et il a laissé quelques pièces de théâtre dont ses plus intimes amis seuls ont eu connaissance. Après être sorti du collége, il porta les armes; et au bout de quatre ou cinq ans il vint à Paris étudier la médecine, et prit ses grades avec distinction. Il était fort jeune et n'avait point encore de clientèle : on lui offrit une place d'ingénieur du cadastre qu'il exerça pendant quelque temps; puis il se maria et revint à Paris, afin de s'y consacrer à l'étude approfondie de l'art de guérir, qu'il pratiqua bientôt avec succès. En 1810, il devint rédacteur de la *Gazette de santé;* et ce journal, qui depuis plusieurs années n'était qu'un dépôt de charlatanisme, fut bientôt, sous sa plume, l'un des plus intéressants de la capitale. Montègre était un excellent physiologiste : il en donna la preuve dans plusieurs Mémoires lus à l'Académie des sciences et approuvés par cette compagnie, *sur la digestion et le vomissement*, dont les expériences avaient été faites sur lui-même. Il lut à la même académie un mémoire *sur les habitudes des lombrics ou vers de terre*. On connaît encore de lui des recherches *sur l'art du ventriloque* (1). Il publia contre le magnétisme animal diverses brochures dans lesquelles il s'attacha surtout à dévoiler le charlatanisme ou l'ignorance de certains magnétiseurs. Ce sujet l'avait fort occupé; il avait lui-même magnétisé pour s'éclairer, et il magnétisait fort bien. Il ne s'offrait jamais pour remplir ce ministère; mais lorsqu'il en était requis par ses amis, il s'y prêtait de bonne grâce et obtenait souvent d'heureux résultats. Montègre a fourni de nombreux articles au *Dictionnaire des sciences médicales;* et tous font preuve d'instruction et de goût. Le plus important est l'article *Hémorroïdes*. Il s'était proposé de le publier sous la forme de monographie, et sa veuve a exécuté ce projet. L'ouvrage a paru sous ce titre : *Des hémorroïdes, ou Traité analytique de toutes les affections hémorroïdales*, Paris, 1819, in-8°. Nous citerons encore de lui : 1° *Du magnétisme animal et de ses partisans, ou Recueil de pièces importantes sur cet objet, précédé des Observations récemment publiées*, 1812, in-8°; 2° *Expériences sur la digestion dans l'homme, présentées à la première classe de l'Institut de France le 8 septembre* 1812, Paris, 1814, in-8°; 3° *Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril* 1814 *jusqu'au mois de mars* 1815, Paris, 1815, in-8°. Cette brochure fut promptement épuisée et eut sur-le-champ une seconde édition. Montègre fut, en 1814, un des fondateurs de la société pour l'enseignement élémentaire; il y jouissait d'une considération méritée par son zèle et par ses talents. C'est là qu'il conçut ce désir si noble et en même temps si téméraire d'aller porter les lumières de l'Europe chez les habitants de la république d'Haïti. Son dessein était aussi d'étudier dans ces contrées, où la fièvre jaune est endémique, les véritables caractères de cette redoutable maladie, et d'enseigner aux habitants le moyen de combattre ce fléau dévastateur. Les représentations instantes de ses amis ne purent le détourner de ce projet dangereux pour un homme de sa constitution. Il partit pendant l'été de 1818, et toucha au port de Jacquemel vers le milieu d'août. Le président de la république d'Haïti, qui se trouvait dans cette ville, le reçut avec une grande distinction : il accueillit ses projets et le pria de se rendre au Port-au-Prince, où lui-même devait bientôt retourner. Pendant la route, au passage d'une rivière, une femme, entraînée par le courant, allait périr; le généreux Montègre, tout baigné de sueur, se précipite à l'eau et sauve cette femme. Cet accident suffit dans ce climat meurtrier pour développer la fièvre jaune, et quatre jours après, le 4 septembre 1818, Montègre n'était plus. Son Eloge a été écrit au Port-au-Prince en 1818, par M. Colombel, et publié dans l'*Abeille* d'Haïti; et à Paris, par MM. Joinard, de Villeneuve, Ch. Nodier, Virey, Maupas et de Jussieu. Le président d'Haïti a fait élever un mausolée sur sa tombe. F—n.

MONTÉGUT (Jeanne Segla de), épouse de Bernard de Montégut, trésorier de France, naquit à Toulouse le 25 octobre 1709. Elle perdit son père à l'âge de deux ans, et sa mère, n'ayant pas tardé à se remarier, eut de cette seconde union plusieurs enfants qui lui firent négliger sa fille du premier lit. Celle-ci avait une tante du côté paternel qui s'aperçut de cet abandon, et recueil-

(1) *Voy.* le *Magasin encyclopédique*, 1816, t. Ier, p. 65.

Digitized by Google

lit sa nièce chez elle à la campagne, où elle soigna son éducation jusqu'à ce que la jeune Montégut eût atteint sa seizième année, époque de son mariage. Elle était alors beaucoup plus instruite qu'on ne l'est ordinairement à cet âge. Elle avait étudié avec succès, outre sa langue, l'italien et l'espagnol; elle apprit ensuite l'anglais et le latin, dans lequel elle fit assez de progrès pour tenir lieu de précepteur à son fils. Elle excellait également dans le dessin, la miniature, la danse, la musique et les ouvrages de son sexe. Elle était aussi très-versée dans l'histoire, la géographie, la philosophie, la physique, les mathématiques et la botanique. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que la plupart de ces talents et de ces connaissances, elle les acquit sans maître. Née avec des dispositions marquées pour la poésie, elle sembla l'ignorer jusqu'à l'âge de trente ans. Un pari qu'elle fit en jouant aux échecs la mit dans la nécessité de composer rapidement quelques vers qui obtinrent de grands éloges. Dès ce moment elle conçut un goût dominant pour un art où plusieurs dames toulousaines s'étaient déjà distinguées. Elle présenta au concours des Jeux Floraux son *Eglogue de Célimène et Daphnis*, qui ne fut point couronnée; son *Ode à Alcandre* n'eut pas plus de succès; l'élégie intitulée *Ismène* fut plus heureuse en 1739. La *Conversion de Ste-Madeleine*, élégie, et une ode sur le printemps obtinrent les prix de ces divers genres en 1741. Après trois succès aux Jeux Floraux, elle avait droit au titre de maîtresse de ces jeux, et prit place en cette qualité à l'Académie; elle et mademoiselle de Catellan sont les seules dames qui aient joui de cet honneur. Le plus considérable des ouvrages qu'elle publia ensuite fut sa traduction des églogues de Pope, qui fut lue en 1750 à la société royale de Londres. Plusieurs autres morceaux de sa composition parurent successivement dans les recueils de ce temps; mais sa modestie ne permit jamais qu'on les réunît et qu'on en donnât une édition avouée d'elle. Un de ses amis s'était préparé à faire paraître à son insu une grande partie de son portefeuille : elle en fut avertie, fit saisir par l'autorité ce qui était déjà imprimé et le livra au feu. Sa santé avait toujours été faible; et une médecine, dans laquelle un pharmacien fit entrer par mégarde un poison violent, acheva de ruiner sa constitution. Madame de Montégut fut inconsolable de la mort de son mari, arrivée en 1751, et depuis une perte si cruelle elle ne fit plus que languir jusqu'au 17 juin 1752, où elle fut enlevée par une épidémie qui désolait alors la ville de Toulouse. Les œuvres de cette spirituelle Languedocienne ont été recueillies par son fils (*voy.* l'article suivant), qui les a publiées après la mort de sa mère en deux volumes in-8° (Villefranche du Rouergue, et Paris, 1768); elles consistent en poésies diverses et en lettres. Les unes et les autres peignent une âme vertueuse, une philosophie douce et chrétienne, un esprit aimable et facile; mais rien ne s'y élève au-dessus de la médiocrité qui, chez une femme d'ailleurs très-estimable, devait, surtout dans sa patrie, être jugée avec beaucoup d'indulgence. D—P—C.

MONTEGUT (JEAN-FRANÇOIS DE) naquit à Toulouse, en 1730, de Bernard de Montégut, président des trésoriers de France, et de Jeanne de Segla (*voy.* l'art. précédent). Il fit son droit à Toulouse, après avoir reçu sa première éducation sous les yeux de sa mère, qui lui enseigna elle-même le latin et l'anglais. A l'âge de seize ans, il alla se perfectionner à Paris dans l'étude des belles-lettres. Sa mère entretint avec lui un commerce épistolaire qu'on lit encore aujourd'hui avec intérêt. Montégut se lia avec les littérateurs les plus distingués de ce temps : Marmontel surtout conserva avec lui des liaisons d'amitié et d'estime qui les honorent également tous deux. Voltaire lui fit don d'un exemplaire de la *Henriade*, accompagné d'une lettre flatteuse. Montégut, revenu à Toulouse et pourvu d'une charge de conseiller au parlement de cette ville, perdit (le 4 juin 1752) sa mère, âgée de 43 ans; dès lors il s'empressa de lui élever un monument durable, en faisant imprimer ses ouvrages. Il y joignit quelques-uns des siens, comme il l'annonce dans la préface, tels que plusieurs odes d'Horace et les Idylles de Théocrite, traduites en vers français, etc. Les graves et importantes occupations de sa charge ne le détournèrent en rien de ses goûts favoris, la littérature et l'étude de l'antiquité. Les titres littéraires de sa mère lui ouvraient l'entrée des Jeux Floraux dans un âge où il n'eût pas dû espérer d'y être admis : il n'avait que dix-huit ans. Il y prononça l'éloge de Clémence Isaure en vers le 3 mai 1755. Il est aussi auteur d'une ode sur l'amour, insérée dans le Recueil de la même académie, en 1769. Il avait composé plusieurs pièces de théâtre; mais son intention n'était point que ses ouvrages vissent jamais le jour. Il cultiva aussi la science des médailles et l'étude des monuments qui pouvaient éclaircir l'histoire de Toulouse. Il écrivit sur ce sujet plusieurs Mémoires, dont il enrichit le Recueil de l'académie des sciences de cette ville. Lors de la tourmente révolutionnaire, il fut d'abord exilé avec le parlement; bientôt après, il abandonna sa patrie et se retira en Espagne, dans la ville de Vittoria. Là ce digne magistrat cherchait à oublier ses malheurs au sein des lettres; il fut reçu de l'académie de cette ville : il y composa des Mémoires sur les antiquités du lieu; heureux s'il eût continué de jouir dans cette retraite d'une tranquillité que la France ne présentait plus! Conseillé par de faux amis, le président de Montégut revint dans sa cité natale. On ne tarda pas à l'arrêter. Dans sa prison il s'occupa de traduire les Psaumes de David. Conduit à Paris, il tomba sous la hache révolutionnaire

Digitized by Google

le 21 avril 1794, accusé d'avoir pris part aux protestations des parlements. Son fils périt de la même mort le mois de juin suivant, âgé de 26 ans. Z.

MONTEIL (Adhémar de). *Voyez* Adhémar.

MONTEIL (Amans-Alexis), savant historien français, naquit le 5 ou le 6 juin 1769, à Rodez, où son père exerçait la profession d'avocat. Amans reçut sa première instruction sans sortir de la maison paternelle, puis entra au collége de la ville, où il nous apprend que sa manière particulière d'étudier et sa raison précoce le rendirent la risée de ses camarades. Brûlant de voir Paris, et sachant que l'intention de son père n'était pas de l'y envoyer, il s'engagea dans un régiment qui se dirigeait vers la capitale. Cette folie de jeunesse n'eut heureusement pas de suites : son engagement fut cassé, il obtint de ne plus être envoyé au collége et s'instruisit lui-même par la lecture. Il atteignait sa vingtième année quand éclata la révolution. Son âme était trop élevée, son cœur trop généreux, son esprit trop juste et trop cultivé pour qu'il n'en adoptât pas les principes en en déplorant les excès. Lors de la division de la France en départements, il fut nommé secrétaire du district et en remplit les fonctions jusqu'à la fondation des écoles centrales; il devint alors professeur d'histoire dans celle dont le siége était à Rodez, et publia une Description du département à l'administration duquel il avait concouru. Son idée était toujours de s'établir à Paris, et il s'empressa d'accepter une place de professeur à l'école militaire préparatoire alors installée à Fontainebleau, parce qu'elle le rapprochait de la capitale. Les dégoûts qu'il éprouva dans cette place le forcèrent de s'en démettre au bout d'un an et au moment où il en avait le plus besoin. Monteil n'avait pas songé qu'il était dans une école *militaire:* pour lui, le soldat n'était que le soldat, et là comme dans ses écrits il enseignait « la supériorité de l'outil sur l'épée, l'excellence du forgeron sur le capitaine et la priorité du laboureur sur le maréchal de France ». Il vint donc à Paris vivre d'espérances qui ne se réalisèrent qu'au bout de plusieurs années et aboutirent à l'emploi de bibliothécaire-secrétaire-archiviste de l'école militaire préparatoire de St-Cyr, qu'il occupa jusqu'à la suppression de cette école en 1819. C'est lui qui a mis en ordre la bibliothèque de l'établissement et classé les livres par ordre de matières, en suivant dans chaque division la succession chronologique, sans distinction de formats. Cette disposition, dont Monteil se félicitait beaucoup, et qu'il croyait unique, n'était pas exempte d'inconvénients, et l'on trouvera toujours utile dans l'usage habituel, tant pour les grandes bibliothèques que pour les petites, de conserver la distribution en trois formats au moins, disposés d'ailleurs par matières et selon la date de la publication. Quand l'école fut fermée, son bibliothécaire, qui était venu s'établir d'abord à St-Germain en Laye, puis à Versailles, alla se fixer à Passy, s'aidant à vivre par l'achat de vieux papiers et parchemins qu'il acquérait pour fort peu de chose chez les épiciers, chiffonniers, marchands de vieux meubles, etc., et dans les ventes; il les examinait avec attention, en tirait et copiait les lignes qui pouvaient l'intéresser, puis les vendait à des dépôts publics ou à des particuliers qu'ils pouvaient intéresser. Dans les différentes positions qu'il avait occupées, Monteil n'avait cessé de s'occuper du grand ouvrage de sa vie projeté dès sa première jeunesse, l'*Histoire des Français des divers états;* il en fit paraître les deux premiers volumes en 1827. Dans ce livre, conçu d'après un système historique tout nouveau, l'auteur déclarait une guerre ouverte à ce qu'il appelait l'*histoire-bataille*. C'était, a dit M. Jules Janin, un livre étrange, sans antécédents, seul de son genre et de son esprit. Il n'obtint pas cependant, lors de son apparition, tout le succès dont il était digne. Une critique assurément fort ridicule de Chateaubriand, qui concluait à dire que l'*Histoire des Français des divers états* aurait dû être traitée sous forme de dictionnaire, et celle de quelques partisans du style guindé et pédantesque de l'érudition lui firent un certain tort dans le public; mais en même temps des appréciateurs plus judicieux admiraient la perfection du style, ou, pour mieux dire, des styles, car l'auteur semble en changer à chaque siècle sans cesser d'être simple et naturel; ils remarquaient la variété des cadres dans lesquels l'auteur avait su faire entrer tant de matières si différentes; ils lui savaient gré surtout de la profonde raison de ses idées et de la modération avec laquelle il exprime ses propres opinions; en effet, quand il remue la poussière des vieux âges, il ne blâme point, il ne loue point; les faits et les personnages, en passant sous les yeux des lecteurs, parlent assez pour lui qui ne fait qu'exposer et décrire. Le seul reproche fondé qu'on puisse lui faire est de présenter la société sous un aspect où n'apparaît point assez la vie générale de la nation, ses rapports avec les autres peuples, l'influence d'ensemble qu'elle exerce ou qu'elle subit. Les hommes spéciaux peuvent aussi relever des erreurs, d'ailleurs assez légères, dans la branche qui les concerne. Mais évidemment, tout instruit que fût Monteil, il n'avait pu approfondir tant de sujets, et ses inadvertances, ne portant que sur des détails, sont toujours excusables. La publication de ce grand travail n'était pas achevée quand éclata la révolution de 1830. Monteil la salua dans le même esprit qu'il avait salué celle de 1789, et qu'il salua encore depuis celle de 1848. Bientôt l'école de St-Cyr fut réorganisée, mais son bibliothécaire n'y fut point rappelé. On rétablit aussi en 1832 la classe de l'Institut consacrée aux sciences morales et politiques. Monteil s'y présenta et ne

Digitized by Google

fut point élu; il en ressentit un vif chagrin, regrettant bien moins de n'avoir pas réussi que de s'être présenté, et malgré les chances favorables qui s'offrirent depuis, il ne voulut plus s'exposer à un échec. L'Académie française lui décerna et lui renouvela l'un des prix Montyon destinés au meilleur livre relatif à l'histoire de la nation. Monteil a publié plusieurs autres ouvrages dont on trouvera plus loin la liste; quelques autres sont restés inédits. Ses mœurs avaient toujours été douces; il s'était marié de bonne heure par inclination à une femme qu'il aimait et dont il a fait le plus vif éloge; il la perdit au bout de peu d'années de mariage; elle l'avait rendu père d'un fils qu'il éleva avec le plus grand soin; il lui fut enlevé à la fleur de l'âge et au moment où il donnait les plus belles espérances. Monteil, dans les dernières années de sa vie, avait acheté une masure à Céli, petit village du département de Seine-et-Marne, arrondissement de Fontainebleau; c'est là qu'il se retira et que la mort vint le frapper le 20 février 1850. A peine établi dans cette habitation, il s'était occupé de faire l'histoire du village; il voulait, disait-il, être le d'Hozier des villageois qui l'habitaient avec lui, et donner le modèle de l'histoire d'un village telle qu'il en aurait voulu pour chacun de ceux de la France. Il est assez singulier que Monteil, qui à sa mort ne laissait pas de quoi se faire enterrer, fût porté sur les registres de l'état civil comme *propriétaire*. « Des justes honneurs réservés à la « science, a dit M. Janin, aucun n'avait semblé à « Monteil mériter les humiliations et les souffrances « par lesquelles il faut passer pour les obtenir. » Voici une liste à peu près complète de ses ouvrages : 1° *De l'existence des hommes célèbres dans les républiques*, 1799, in-8°; 2° *Description du département de l'Aveyron*, Rodez, 1801, 2 vol. in-8°, figures; 3° *Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles*, Paris, 1827 et années suivantes, 10 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée d'une préface par Jules Janin, 1842-1844, 10 vol. in-8°, avec 30 gravures; 3° édition, revue et corrigée par l'auteur, Paris, 1848, 5 vol. in-18 jésus, avec 15 vignettes. On a fait pour cette dernière de nouveaux titres avec le millésime 1853; elle est alors donnée comme quatrième, et véritablement elle est augmentée d'une *Table analytique*, par M. Bruguière, et d'une *Notice historique* étendue par M. Jules Janin, qui antérieurement avait parlé de ce livre et de son auteur avec une juste admiration. Ce spirituel écrivain, ayant eu communication de ce que Monteil avait écrit sur lui-même et sur sa famille, y a puisé largement; se fiant sans doute sur la différence des styles, il n'a pas toujours assez marqué ce qui ne lui appartenait pas. Il devait cependant craindre qu'on ne l'accusât de dépouiller d'une main celui que de l'autre il couronnait de fleurs. 4° *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, Paris, 1835, 2 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée de la manière de considérer ce traité et de s'en servir, Paris, 1836. C'est le reste de l'édition de 1835 avec de nouveaux frontispices. L'addition qui vient d'être indiquée forme une feuille placée à la suite de l'introduction. Une autre addition de 6 pages, intitulée *Les oui et les non*, se trouve à la fin du second volume. 5° Les *Français pour la première fois dans l'histoire de France*, in-18; 6° *Comment l'imprimerie a été inventée. Lettres écrites des bords du Rhin vers le milieu du 15e siècle au P. André, cordelier*, formant l'*Appendice* de l'*Histoire de l'invention de l'imprimerie par les monuments*, publié par Eugène Duverger, Paris, 1840, grand in-4°; 7° *Influence de l'histoire des divers états, ou Comment fût allée la France si elle eût eu cette histoire*, Paris, 1840, in-12; 8° *Lettre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1839, in-8°; 9° *Mes éphémérides*. Ce ne sont malheureusement que des fragments qui font singulièrement regretter que l'auteur, dont la vie avait été unique dans le siècle actuel, n'ait pas achevé cet ouvrage. Il nous eût encore donné ici le modèle d'une histoire nouvelle, celle *des familles*. Imprimés d'abord à Rodez en 1837, ces fragments, quoique confiés à des typographes rouergats, contenaient un assez grand nombre d'erreurs rectifiées dans la réimpression faite sous la surveillance de M. Herbert, professeur de rhétorique au lycée de Rodez, dans les *Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. 8, p. 53, sous le titre de *Mémoires posthumes et inédits d'Alexis Monteil*. Cette réimpression corrige aussi quelques passages cités avec peu d'exactitude par M. Janin. Si cet ouvrage eût été terminé, c'était un des plus beaux titres de Monteil : il est semé de réflexions plaisantes exprimées dans un style plein de grâce; on a plaisir à le voir par exemple décrire son costume à l'âge de seize ans, quand il portait un habit couleur de rose avec boutons d'acier étincelants, et rappeler la poudre à blanc dont ses cheveux étaient chargés. « J'aime assez, dit-il à ce sujet, « à me moquer du *moi* d'alors, qui se serait en- « core plus volontiers moqué du *moi* d'aujour- « d'hui. » Monteil avait pris avec M. Ducourneau la direction de la *France, ou Histoire nationale des départements*, qui n'a été que commencée en 1844. 10° On a donné de Monteil dans la *Patrie*, et plusieurs journaux ont reproduit, un morceau intitulé *Souvenirs d'un volontaire de l'ancienne république*. Le manuscrit autographe qu'en possède la *Société de l'Aveyron* diffère essentiellement de ce qui a paru, et porte pour titre : *Etapes d'un volontaire de l'an 2*. Les manuscrits inédits de Monteil sont passés après sa mort entre les mains de M. Charles Solignac-Monteil, son petit-neveu, propriétaire à Gaillac-d'Aveyron. Pour devenir possesseur de tous les papiers de son grand-oncle, M. Solignac n'avait pas hésité à s'imposer des sacrifices considérables; il en a plus tard fait

Digitized by Google

cession à l'académie de l'Aveyron moyennant une pension viagère. On y trouve les ouvrages suivants : 1° *Lettres à un capitaine* (an 13); 2° *Notes pour une nouvelle édition de la* Description de l'Aveyron *publiée l'an* 10 *à Rodez;* 3° *Notes sur le* Traité des matériaux manuscrits, etc.; 4° *Correspondance de Monteil;* 5° *Notes de tous genres* de la main de l'auteur, et *Notes* copiées par M. Solignac sur les marges de livres imprimés où Monteil les avait écrites. La société de l'Aveyron avait l'intention de publier ces pièces manuscrites dans une édition des Œuvres complètes de l'auteur, où l'on aurait trouvé une *Notice biographique* que promettait en avril 1857 M. Jules Duval de Rodez. Il est bien à désirer que ce projet soit mis à exécution. Ne fût-ce qu'eu égard au style et à la manière originale de présenter les idées, tout ce qu'a écrit l'auteur de l'*Histoire des Français des divers états* mérite d'être conservé. J.-A. DE L.

MONTEIRO-*da-Rocha* (JOSEPH), mathématicien portugais, naquit vers 1735 dans la province de Minho. Elevé au collége des Jésuites, il se distingua par des progrès si étonnants, que ses supérieurs l'engagèrent à entrer dans leur ordre. Monteiro y consentit; mais les jésuites ayant été expulsés du royaume quelques années après, il se fit séculariser et obtint ainsi de rester dans sa patrie. Lorsque l'université de Coïmbre fut réformée par Pombal, Monteiro fut chargé de la chaire de phoronomie. Il devint ensuite professeur d'astronomie et vice-recteur de l'université. Ce fut en cette dernière qualité qu'il prononça un discours latin fort éloquent dans lequel il fit l'éloge du ministre Pombal, ce qui devait paraître extraordinaire dans la bouche d'un jésuite. Monteiro contribua à la rédaction des statuts de l'université de Coïmbre, et ce qu'ils renferment de mieux lui appartient. Il dirigea longtemps l'Observatoire de cette ville, et fut le rédacteur des *Ephémérides* qui ont été publiées. Ce savant avait été nommé précepteur de dom Pedro et de dom Miguel, mais il n'en exerça jamais les fonctions. Monteiro mourut en 1819. Il était membre de l'académie de Lisbonne et de plusieurs autres sociétés savantes; il possédait des connaissances aussi étendues que variées, et l'on assure qu'à l'époque de la réforme des études, il fut reconnu capable de remplir toutes les chaires. Outre plusieurs travaux sur les mathématiques pures et appliquées, Monteiro a laissé des *Mémoires sur l'astronomie pratique*, qui ont été traduits en français par M. Manoël-Pedro de Mello, Paris, 1808, in-8°. F—A.

MONTELATICI (UBALDO), chanoine de la congrégation de Latran, naquit à Florence en 1692, et se distingua par l'étendue et la variété de ses connaissances. Versé dans les sciences ecclésiastiques, il les professa pendant plusieurs années à Pistoie, à Fiesoli, à Brescia et à Milan, avec tant de succès qu'en 1747 il fut décoré du titre d'*abbé privilégié*, et qu'il obtint l'abbaye de St-Pierre *in casa nuova*, près de Laterina. Ce fut là qu'il prit le goût de l'agriculture, et qu'il en fit une étude particulière. Obligé en 1751 de retourner à Florence pour des raisons de santé, il conçut l'idée d'y établir une académie dont l'objet serait de s'occuper d'économie rurale : il parvint à réaliser ce projet par le crédit du comte Emmanuel de Richecourt, alors premier ministre. L'empereur Léopold II en favorisa l'érection, lorsqu'il devint grand-duc de Toscane. Il fit prendre à cette académie le nom de *Société royale économique des Géorgophiles de Florence*. L'abbé Montelatici entreprit en 1763 un voyage en Allemagne. Son but était d'y visiter les établissements d'agriculture, d'en observer les méthodes et les diverses pratiques, d'examiner les machines employées à la culture, de les faire dessiner, et enfin de publier un *Dictionnaire raisonné* de cette science, qu'il avait composé avec le docteur Saverio Manetti. Il eut à Vienne l'honneur d'être présenté à l'impératrice-reine, dont il reçut un accueil plein de bienveillance. Elle le chargea de parcourir les divers terrains de la Styrie et de la Carinthie, pour y voir des plantations de mûriers qu'on avait formées par les ordres de S. M. Il s'acquitta de cette commission à la satisfaction de l'impératrice, qui lui fournit les moyens de continuer ses voyages et de remplir utilement les vues qui les lui avaient fait entreprendre. Il ne revint à Florence que vers la fin de 1764, muni de bons mémoires et de nombreuses notes; et il continua ses travaux, malgré les incommodités qui altérèrent sa santé et affaiblirent sa mémoire. Une attaque d'apoplexie mit fin à ses jours en septembre 1770. Il a publié : *Ragionamento sopra i mezzi più necessari per far rifiorire l'agricoltura, colla relazione dell' erba orobanche* (*voy.* MICHELI). On trouve un bon extrait de cet ouvrage dans la *Storia letteraria d'Italia*, vol. 5, p. 207, et un éloge de l'abbé Montelatici dans les *Mémoires* de la société royale économique de Florence, par le docteur Saverio Manetti. L—Y.

MONTÉLÉGIER (le comte GASPARD-GABRIEL-ADOLPHE BERNON DE), général français, né en 1780 d'une famille honorable du Dauphiné, était fils du comte de Montélégier, maréchal de camp, mort en 1833, à l'âge de 99 ans. Jeté comme simple soldat dans les rangs de l'armée en 1797, il passa en Egypte dans un régiment des hussards. Son intrépidité le fit nommer sous-lieutenant sur le champ de bataille de Redisi, où il avait reçu deux coups de sabre. Aux Pyramides, il fut le premier qui entra dans les retranchements ennemis. Il devint ensuite aide de camp du général Davoust, et se distingua au combat de Thèbes, livré le 24 pluviôse an 7 (12 février 1799). Ayant eu au plus fort de l'affaire un cheval tué sous lui, il conserva, quoique blessé, assez de présence d'esprit pour se saisir du cheval d'un mameluck, et sortir ainsi de la mêlée. Klé-

Digitized by Google

ber le nomma capitaine en 1800. Revenu en France, Montélégier fut attaché à l'état-major, puis nommé successivement en 1806 chef d'escadron et colonel. Il servit alors en qualité d'aide de camp du maréchal Lefebvre. En 1809, il participa à la campagne contre les Autrichiens, et fut autorisé à porter la décoration du Mérite militaire, que lui accorda le roi de Bavière. L'année suivante, il partit pour l'Espagne et commanda pendant quinze mois un régiment de dragons aux avant-postes du duc de Dalmatie en Estramadure. Nommé général de brigade le 30 mai 1813, il se distingua à la bataille de Leipsick, où il commandait la première brigade des dragons venus d'Espagne. Le 24 septembre suivant, il culbuta un corps de cavalerie russe, composé de 2,000 hommes, qui avait pénétré dans Colmar. Ce succès lui valut le titre de baron. En janvier 1814, il prit part à la défense des Vosges, repoussa différents partis de Cosaques qui parcouraient ce département, et fut blessé à Brienne. Montélégier fut le premier officier général qui arbora la cocarde blanche en 1814 et qui se rendit à Livry au-devant du comte d'Artois. Il fut à cette occasion nommé officier de la Légion d'honneur, dont il était chevalier depuis 1806. Lors du retour de Napoléon, il suivit à Gand le duc de Berry, qui l'avait choisi pour aide de camp. Promu au grade de lieutenant général en 1821, il fut la même année un des principaux témoins à charge dans le procès de la conspiration du 19 août 1820. Ses dépositions lui suscitèrent de nombreux ennemis; le colonel Barbier-Dufay entre autres lui adressa une lettre imprimée, où il lui prodiguait les épithètes les plus outrageantes. Montélégier ayant répliqué de la même manière, l'affaire fut portée au tribunal de la police correctionnelle, qui condamna Barbier-Dufay à un mois de prison, cinq cents francs d'amende et aux cinq sixièmes des dépens, et Montélégier à vingt-cinq francs d'amende et à un sixième des dépens. Ce résultat, qui condamnait également la conduite des deux adversaires, n'apaisa pas leur querelle; le lendemain, 7 décembre, un duel eut lieu : Montélégier reçut à l'épaule un coup d'épée qui mit pendant quelques jours sa vie en danger. Nommé inspecteur d'infanterie en 1822, il partit l'année suivante pour la Corse, avec la qualité de gouverneur de l'île, où il se fit généralement estimer. Il y mourut le 2 novembre 1825. A—y.

MONTELONGO (Grégoire de), cardinal légat en Lombardie au 13e siècle, fut le principal adversaire de l'empereur Frédéric II et des Gibelins. A l'époque où le pape Grégoire IX mettait tout en œuvre pour renverser la puissance de Frédéric II, il envoya en Lombardie le cardinal Grégoire de Montelongo, l'homme du sacré collége le plus actif, le plus entreprenant et le plus zélé pour les libertés de l'Eglise. Montelongo, arrivé à Milan en 1239, acquit une grande influence sur les conseils de cette république, et il les détermina toujours aux partis les plus vigoureux. Il mêla dans les rangs de l'armée lombarde des prêtres et des moines, afin de communiquer aux soldats l'enthousiasme d'une guerre sacrée; il conduisit en 1240 l'armée guelfe contre Ferrare, et réduisit Salinguerra, qui défendait cette place, à la rendre moyennant une capitulation qu'il n'observa point. Ce fut encore lui qui conduisit l'armée de Milan et de Plaisance à la délivrance de Parme, lorsque cette ville fut assiégée, en 1247, par l'empereur, et le parti guelfe lui dut la victoire qu'il remporta, le 18 février 1248, sur l'armée de Frédéric II. Grégoire de Montelongo fut élevé par Innocent IV au patriarcat d'Aquilée au mois de janvier 1252. Il mourut peu de temps après. S. S—i.

MONTEMAGNO (Buonaccorso da), poëte italien, cité par l'académie de la *Crusca* dans la liste des *Testi di lingua*, c'est-à-dire des auteurs qui font autorité en matière de langage, était de Pistoie, où sa famille, l'une des plus distinguées de cette ville, avait été plusieurs fois élevée aux premiers emplois. On conjecture qu'il fut l'élève du célèbre Cino, son compatriote. Il remplissait en 1364 la charge de gonfalonier. On a prétendu, mais sans preuve, qu'il avait été créé chevalier en 1381 par l'empereur Venceslas. On ignore la date de sa mort et par conséquent s'il survécut à Pétrarque, dont les Italiens le regardent comme un des plus heureux imitateurs. Il ne nous est parvenu de lui que quelques *sonnets*, mais pleins de grâce et de douceur. Tant il est vrai, comme le dit Ginguené (*Histoire littéraire d'Italie*, t. 3, p. 178), qu'il ne faut que peu de vers, mais dignes des gens de goût, pour se faire un assez grand nom. Les *rime* de Montemagno furent publiées pour la première fois par Nicolo Pilli, Rome, 1559, in-8°, rare. L'une des meilleures éditions de ce recueil est celle que l'on doit au savant abbé J.-B. Casotti, Florence, 1718, in-12; elle est précédée d'une lettre dans laquelle l'éditeur a rassemblé le peu de détails qui nous ont été transmis sur ce poëte, et prouvé qu'on l'avait confondu jusqu'alors avec son petit-fils qui porte le même nom. — Montemagno (Buonaccorso da), le jeune, a laissé quelques sonnets imprimés avec ceux de son aïeul. Il était non-seulement poëte, mais orateur et jurisconsulte; il professa pendant quelque temps le droit à l'académie de Florence, et fut élu juge de l'un des quartiers de cette ville. Il mourut le 16 décembre 1429. On a conservé de lui quelques discours latins et italiens. Deux de ses discours latins ont paru si remarquables à Ginguené, qu'il a cru en devoir donner une courte analyse dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. 3, p. 480. Dans l'un, Montemagno traite de la *noblesse*, et laisse apercevoir qu'à son avis la première n'est pas celle qui ne s'appuie que sur le hasard de la naissance; l'autre est une *réponse* de Catilina à Cicéron. Il ne s'y défend pas à beaucoup près

Digitized by Google

aussi bien qu'il est attaqué dans la première Catilinaire. Mais les raisons par lesquelles il cherche à justifier sa conduite sont assez spécieuses; et il s'exprime en latin aussi bien qu'il était possible de le faire à cette époque. On doit à Vincent Benini une édition des *rime* des deux Montemagno, plus complète et enrichie de meilleurs commentaires que les précédentes. Cette édition fut imprimée, en 1762, in-8°, à Cologne, terre entre Vicence et Vérone. La bibliothèque de Paris en possède un exemplaire sur vélin (*voy.* le *Catalogue* de Van Praët). W—s.

MONTEMAYOR (Georges de), poëte célèbre, regardé comme l'inventeur du genre pastoral en Espagne, était né vers 1520 à Montemor, petite ville de Portugal, au voisinage de Coïmbre, d'une famille obscure. Il s'enrôla jeune dans un bataillon de milice et prit alors le nom de sa ville natale, le seul sous lequel il soit connu. Il n'avait reçu aucune éducation, mais son goût naturel le portait vers les arts. Il cultiva la musique, et la beauté de sa voix lui fit bientôt une réputation. Informé qu'on cherchait des musiciens en Espagne pour former la chapelle de l'infant depuis Philippe II, il parvint à s'y faire attacher, et suivit le prince dans ses voyages en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Son nouvel emploi lui fournit l'occasion d'acquérir la connaissance du monde et agrandit la sphère de ses idées. Il se familiarisa promptement avec l'idiome castillan, et l'adopta de préférence au portugais. Une passion violente qu'il conçut pour une belle Espagnole développa en lui le talent de la poésie; il célébra l'objet de son amour, sous le nom de *Marfida*, dans des vers pleins de naturel, qui contribuèrent beaucoup à corriger ses contemporains de l'enflure et de l'exagération qu'on leur reprochait justement. De retour en Espagne après une longue absence, il trouva sa maîtresse mariée, et chercha une distraction à sa douleur en composant le fameux roman pastoral de la *Diane*, où il a exprimé avec toute la chaleur et tout l'intérêt de la passion les divers sentiments dont il était agité. Le succès de cet ouvrage, qu'il n'a conduit que jusqu'au 7e livre, étendit sa renommée dans toute l'Europe. La reine de Portugal se hâta de le rappeler à sa cour et l'y fixa par un emploi honorable. On peut conjecturer, d'un passage de la *Diane*, que Montemayor guérit de sa passion. Il mourut le 26 février 1562, à l'âge de 41 ans. Les biographes diffèrent sur les circonstances de sa mort. Les uns le font mourir en Portugal, d'autres prétendent qu'il périt d'une manière tragique en Italie. La *Diane* a été imprimée un grand nombre de fois. L'édition la plus récente est celle de Madrid, 1795, in-8°. Alonzo Perez et Gil Polo ont entrepris de continuer cet ouvrage, qui fut traduit en latin (Hanau, 1625), en allemand (1646), en hollandais (1652), etc. Il l'a été en français par Nicole Colin, Gabriel Chapuis, Pavillon, Abr. Remy, Ant. Vitray, Levoyer de Marsilly, etc. Ces traductions multipliées prouvent assez tout le succès, toute la vogue que la *Diane* obtint en France, où elle est maintenant presque oubliée. Certes le roman de Montemayor ne peut point être assimilé à un ouvrage classique; mais, malgré ses défauts, qui appartiennent à l'enfance de l'art et à l'ignorance presque absolue des premières règles de toute composition littéraire, il mérite l'estime des connaisseurs par le talent que le poëte a eu d'intéresser à sa passion et de faire partager au lecteur les sentiments dont il était animé. Un style pur, beaucoup d'esprit, de la douceur, du sentiment, une poésie souvent enchanteresse et la naïveté touchante qui règne surtout dans la *Nouvelle du Maure Abindarraès*, rachètent le fond d'invraisemblance, les histoires de magie et le manque d'action. On trouvera l'analyse de la *Diane* dans l'*Histoire de la littérature espagnole*, par M. Bouterweck, t. 1er, p. 286 et suiv.; dans la *Littérature du midi de l'Europe*, par M. Sismondi, t. 3, p. 301-314, et dans la *Bibliothèque des romans*. Un des grands mérites de Montemayor, dit Bouterweck, c'est de parler toujours de tendresse sans tomber jamais dans la monotonie : il est inépuisable en tournures et en images nouvelles pour varier l'expression de l'amour. La versification de quelques morceaux n'est pas toujours harmonieuse et correcte; mais dans d'autres la douceur du langage est heureusement unie à l'enchaînement d'idées le plus naturel. Sa prose a servi de modèle à tous les auteurs de romans du même genre. Il s'est attaché à donner de la noblesse à chaque terme et de l'harmonie à chaque phrase, sans que pour cela son style ait rien de pénible ni de recherché. Les autres ouvrages de Montemayor ont été recueillis sous le titre de *Cancionero*, Saragosse, 1561, et souvent réimprimés. On trouve à la suite de quelques éditions de la *Diane* plusieurs élégies; *Alcide et Sylvain*, poëme divisé par octaves, et *Pyrame et Thisbé*, autre poëme que Montemayor n'a pas pu imiter du cavalier Marini, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, puisque Marini lui est postérieur. W—s.

MONTEMERLO (Jean-Etienne), littérateur et poëte estimable, était né en 1515, à Tortone, d'une famille noble. Il s'appliqua entièrement à l'étude et employa vingt années à recueillir tous les mots de la langue italienne, et à en déterminer les différentes acceptions par des exemples tirés des bons auteurs. L'ouvrage qui en résulta fut imprimé à Venise, 1566, in-fol., sous ce titre : *Delle frasi toscane libri* 12; il reparut en 1594, dans la même ville, avec un titre beaucoup plus étendu : *Tesoro della lingua toscana, nel quale, con autorità de' più approvati scrittori, copiosamente s'insegnano le più eleganti maniere di esprimer ogni concetto, e sono confrontate per le più con le frasi latine*. Qui ne croirait qu'il s'agit là d'une nouvelle édition, revue et augmentée? C'est ce-

Digitized by Google

pendant celle de 1566, avec un nouveau frontispice et une épître dédicatoire. Apostolo Zeno, qui a signalé le premier cette ruse du libraire pour débiter un ouvrage dont les exemplaires s'écoulaient trop lentement à son gré, avait fait un recueil *De fraudibus bibliopolarum*, qu'il se proposait de publier et qui n'aurait pas été sans utilité (*voy.* Apostolo Zeno). Montenerlo mourut le 29 septembre 1572. Il a laissé en manuscrit un poëme : *De gestis apostolorum*. — *Nicolas* Montemerlo, son fils, est auteur d'une histoire de la ville de Tortone, intitulée *Raccoglimento di nuova historia della città di Tortona*, etc., 1618, in-4°. Elle comprend la suite des événements, depuis le sac de cette ville par Frédéric Barberousse, en 1155, jusqu'au temps où écrivait l'auteur. W—s.

MONTEN (Dietrich), peintre de batailles allemand, né à Düsseldorf en 1799. Il montra dès l'enfance beaucoup de goût pour le genre artistique dans lequel il s'est acquis depuis une certaine réputation. Les marges de ses cahiers et de ses livres classiques, surtout de son Homère, étaient couvertes de dessins représentant des scènes de batailles. Les poésies du Tasse et de l'Arioste lui fournirent aussi dans ce temps-là des sujets de tournois et de combats. Pour se perfectionner encore dans ce genre, et voulant posséder à fond les choses militaires, il s'engagea comme volontaire en 1818 et servit une année dans l'armée prussienne. A l'expiration de son temps, il fréquenta l'académie des beaux-arts de Düsseldorf, où il étudia pendant deux années. Il partit ensuite pour Munich, où l'entraînait le désir de voir un peintre de batailles, Pierre Hess, qui passe pour l'Horace Vernet de l'Allemagne. Dans la capitale de la Bavière, Monten ne tarda pas à se créer une position indépendante et des ressources suffisantes pour entreprendre des voyages en Italie, en Autriche, à Dresde, à Berlin, où il trouva moyen de compléter ses études. Au retour, l'artiste fixa l'attention d'un juge éclairé des beaux-arts, le roi Louis de Bavière, et se fit apprécier du célèbre peintre Cornélius, qui lui confia en 1827 l'exécution de trois des fresques qui devaient décorer les arcades de l'Hofgarten, à Munich. La peinture à fresque était alors en Bavière encore dans l'enfance; les peintures de Monten s'en ressentent un peu; il y a de la dureté et de la crudité, mais on y découvre en germe un vrai talent. Ces fresques, qui ont été décrites par Hormayr, plus connu comme historien que comme critique d'art (*Geschichtliche Fresken in den Arkaden des Hofgartens zu München*), représentent trois scènes de l'histoire de Bavière : l'assaut d'un retranchement turc devant Belgrade en 1717, par les Bavarois, sous le commandement des princes Albert et Ferdinand; — la bataille d'Arcis-sur-Aube (1814), où les Bavarois conduits par Wrède furent engagés; — enfin la promulgation de la constitution bavaroise en 1818 par Maximilien-Joseph Ier. Monten peignit ensuite pour le roi la *Bataille de Sarrebruck en* 1815, destinée à la salle des Victoires (Siegessaal), dans le palais royal; ainsi que le *Départ des Polonais de leur patrie en* 1831, tableau plus petit, mais d'un effet saisissant. Nous citerons encore de lui : la *Mort de Max Piccolomini*; la *Mort de Gustave-Adolphe à Lutzen* (1835), qui est dans la collection du roi de Hanovre; *George Ier à la bataille de Neerwinden* (1839); le *Camp de plaisance à Augsbourg* (1838), pour l'empereur de Russie Nicolas, qui y assistait. Il a fait aussi des tableaux de genre, entre autres *Bocca di Fiume dans les Marais-Pontins*, et beaucoup de dessins. Les œuvres de Monten ont beaucoup de vie, d'animation; parfois même le mouvement y engendre la confusion; les formes sont souvent trop vagues; mais la couleur est bonne et la touche toujours spirituelle. Ses chevaux sont ardents et vivants. Monten mourut le 13 décembre 1843, dans la force de l'âge, après une cruelle maladie. Plusieurs de ses œuvres ont été gravées par Bodmer, Haufstængel, etc. Consultez Nagler, *Kunstlexicon*, et le recueil allemand *Das Kunstblatt*, 1836-1844, in-4°, qui fait partie de la collection *Das Morgenblatt*. G. D—g.

MONTENAULT ou plutôt Monthenault. *Voyez* Egly.

MONTERCHI (Joseph), antiquaire et garde du cabinet des médailles du cardinal Carpegna, en a publié un choix sous le titre de *Scelta de medaglioni più rari*, etc., Rome, 1679, in-4°. Ce volume contient vingt-trois médailles, dont une d'Antinoüs et les autres de différents empereurs, depuis Antonin Pie jusqu'à Constantin; il a été inséré presque en entier, avec les gravures, dans le *Giornale de' letterati di Roma*, même année. On attribue assez généralement les explications à J.-P. Bellori, par la raison que l'auteur parle, dans la neuvième, de sa description de la Colonne Antonine (*voy.* Bellori); mais rien ne devait l'empêcher de mettre son nom à la tête de cet ouvrage s'il en eût été le véritable auteur; et il est probable qu'il n'y a fourni que l'article qui a donné lieu aux conjectures des bibliographes. Il en a paru une traduction latine, avec le nom de Monterchi, Amsterdam, 1685, in-12; elle est moins rare que l'original italien. Monterchi, ou Bellori, n'est pas le seul antiquaire qui se soit occupé de faire connaître les raretés du musée du cardinal Carpegna (*voy.* Phil. Buonarotti). W—s.

MONTEREAU (Pierre de), célèbre architecte, florissait sous le règne de St-Louis, qui l'honora de sa confiance; mais ceux qui ont prétendu qu'il suivit ce prince dans son expédition de Syrie l'ont confondu avec Eudes de Montreuil, fameux architecte contemporain (*voy.* Eudes). C'est Pierre de Montereau qui a construit la chapelle de Vincennes, le réfectoire de St-Martin des Champs,

Digitized by Google

le dortoir, la salle capitulaire et la chapelle Notre-Dame de l'abbaye de St-Germain des Prés; tous ces ouvrages, dans le style gothique, étaient également remarquables par la beauté des proportions et par la délicatesse des détails; mais son chef-d'œuvre était sans contredit la Ste-Chapelle de Paris, fondée par St-Louis pour y placer les précieuses reliques qu'il avait rapportées de la Palestine, ou rachetées des Vénitiens; elle fut commencée en 1245 et achevée dans l'espace de trois années. L'élévation et la légèreté hardie de l'édifice, ses voûtes n'étant soutenues d'aucun pilier dans œuvre, quoiqu'il y eût deux églises l'une sur l'autre, en font un des plus beaux ouvrages gothiques, et les réparations intelligentes qui y ont été faites récemment assurent sa parfaite conservation. Ce monument de la piété d'un de nos plus grands princes avait été délabré pendant la révolution, ainsi que les autres ouvrages de Montereau. M. Lenoir avait formé de débris de l'intérieur de la Ste-Chapelle la porte d'entrée de la salle des monuments du 14e siècle, au musée des Petits-Augustins (*voy.* le *Musée des monuments français*, t. 2, p. 39, et la planche 63). Pierre de Montereau joignait à de grands talents une probité plus rare encore. Il mourut en 1266 et fut inhumé le 17 mars dans le chœur de la chapelle qu'il avait construite à l'abbaye de St-Germain; il était représenté, sur sa tombe de pierre de liais, tenant à la main une règle et un compas. On trouve son épitaphe dans l'*Histoire de la Ste-Chapelle*, par Morand, p. 30, et dans la description du *Musée*, déjà citée, t. 1er, p. 36. Son épouse, qui se nommait Agnès, lui survécut peu de temps, et fut placée dans le même tombeau. W—s.

MONTESPAN (Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de), née en 1641, était la seconde fille de Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart. Connue d'abord sous le nom de mademoiselle de Tonnay-Charente, elle épousa en 1663 Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, d'une illustre famille de Gascogne, et il obtint pour elle par le crédit de Monsieur, auquel il était attaché, une place de dame du palais de la reine. La marquise de Montespan parut à la cour avec tout ce qu'il faut pour s'y faire remarquer et pour plaire. A la plus *surprenante* beauté (1) elle joignait l'esprit le plus vif, le plus fin, le mieux cultivé, cet esprit (2) héréditaire comme les agréments du corps dans sa famille, et qui donna naissance à ce dicton : *l'esprit, le langage des Mortemart*. Louis XIV, occupé tout entier de son amour pour la duchesse de la Vallière, ne fit pas d'abord attention à madame de Montespan : mais lorsque celle-ci se fut liée avec la duchesse, le roi, la rencontrant souvent chez sa maîtresse et chez la reine, remarqua sa conversation piquante, naturelle, enjouée; insensiblement il se laissa charmer par la belle marquise, mordante sans méchanceté (1), agréable conteuse, et qui contrefaisait plaisamment ceux aux dépens de qui elle voulait amuser le monarque. Louis était d'ailleurs entouré de courtisans ennemis de madame de la Vallière, et qui s'empressaient de faire valoir les grâces et la beauté de madame de Montespan. On doit croire que cette dernière n'avait point alors formé le projet de supplanter son amie. Ses sentiments religieux et sa vertu étaient connus : ils lui avaient mérité l'estime et la confiance de la pieuse Marie-Thérèse, et l'on avait retenu d'elle ce mot sur la maîtresse actuelle : « Si j'é« tais assez malheureuse pour que pareille chose « m'arrivât, je me cacherais pour le reste de ma « vie. » Lorsque la marquise s'aperçut que l'ascendant qu'elle n'avait désiré d'abord (2) prendre que sur l'esprit de Louis XIV s'étendait insensiblement jusqu'à son cœur, elle fit ou du moins on lui attribue une démarche (3) qui contredit le dessein qu'elle aurait pu avoir d'inspirer à ce prince une passion coupable. Elle avertit de l'amour du roi son mari, lui demandant avec instance de l'emmener dans ses terres, pour laisser à ce feu naissant et faible encore le temps de s'apaiser. Ceux qui passent sous silence ce dernier fait reconnaissent que le marquis de Montespan pouvait éloigner sa femme sans que le roi s'y opposât, mais qu'il espéra tirer de cette faveur des avantages qui lui échappèrent et qui occasionnèrent son dépit et ses éclats. Il se porta ensuite publiquement à des excès tellement scandaleux à l'égard de madame de Montespan, qu'il s'attira l'ordre d'aller vivre dans ses terres, d'où il ne sortit plus jusqu'à sa mort. A l'époque où il maltraitait son épouse avec tant d'imprudence, elle était encore vertueuse; et cette conduite grossière contribua sans doute à la perdre. On s'aperçut bientôt de la liaison devenue intime qui existait entre elle et le roi. Elle eut un appartement à peu de distance de celui du prince; et les courtisans clairvoyants n'eurent pas de peine à expliquer pourquoi l'un et l'autre se dérobaient en même temps au cercle de la reine (1668). La sensible la Vallière ne fut pas la dernière à s'apercevoir qu'elle n'occupait plus seule le cœur de Louis : il n'y eut que la reine qui ne voulut pas s'en douter. Madame de Montespan avait su la persuader de sa vertu; et la princesse

(1) Lettres de madame de Sévigné.

(2) Il se faisait surtout remarquer par un tour singulier de conversation, mêlé de plaisanterie, de naïveté et de finesse. On le retrouvait dans son frère, le duc de Vivonne (*voy.* ce nom), et dans ses deux sœurs, Gabrielle, qui épousa, en 1685, le marquis de Thianges, et Marie-Madeleine-Gabrielle, abbesse de Fontevrault.

(1) On convient que madame de Montespan ridiculisait beaucoup de gens, uniquement pour amuser le roi. Ses sarcasmes n'étaient pourtant pas toujours sans danger : les courtisans les craignaient; ils évitaient surtout de se laisser voir sous ses fenêtres quand Louis XIV était avec elle; ils appelaient cela *passer par les armes*.

(2) *Souvenirs de madame de Caylus*.

(3) *Mémoires de St-Simon*.

Digitized by Google

remit au roi avec la plus grande confiance une lettre qui lui découvrait l'infidélité de son époux et le nom de la complice. Ce fut en 1670, lorsque la cour conduisit jusqu'aux frontières Madame, chargée de négociations auprès de son frère Charles II, qu'éclata la faveur de madame de Montespan. Elle fit une partie du voyage dans la voiture du roi et de la reine; et lorsqu'elle montait dans la sienne, quatre gardes du corps entouraient les portières. L'année suivante, 1671, le comte de Lauzun fut mis à Pignerol pour avoir eu l'audace de se cacher sous le lit de madame de Montespan pendant que le roi s'y trouvait. Il voulait savoir si la maîtresse ne le trahissait pas auprès de ce prince au lieu de le servir comme elle le lui avait promis. Madame de Montespan n'eut pas besoin d'exciter Louis XIV à punir le courtisan, comme on le lui a reproché : le roi ne pardonnait pas des actions de ce genre; et si la punition de Lauzun fut sévère, elle est presque justifiée par la gravité de l'offense. Deux ans après les filles d'honneur de la reine furent supprimées : on crut que cette mesure était l'effet des craintes de madame de Montespan. Quelque puissants que fussent ses charmes, elle redoutait dans son amant le goût de la nouveauté; elle pouvait trouver plus d'une rivale parmi des jeunes personnes qui se succédaient rapidement, et que corrompait l'air de la cour ou que séduisaient les éclatants succès de la faiblesse; mais on ne doit pas attribuer uniquement la réforme des filles d'honneur à la jalousie de madame de Montespan. Un événement malheureux arrivé à l'une d'elles en fut le principal motif (1). La passion du roi pour la marquise était depuis longtemps satisfaite, et plusieurs enfants étaient nés du commerce des deux amants. L'aîné mourut à l'âge de trois ans (1672); le second fut le duc du Maine. Louis XIV et sa maîtresse sentaient le scandale de la naissance de ces enfants, fruits d'un double adultère, scandale accru encore par la présence de la première amante délaissée du roi. Aussi voulurent-ils que ces naissances et l'éducation des princes fussent soigneusement cachées. Madame Scarron, connue depuis longtemps de madame de Montespan et qui lui avait des obligations, fut chargée du secret, et dès lors commença sa prodigieuse fortune (voy. MAINTENON). Mais, avec le temps, la marquise, fatiguée de cette gênante pudeur, s'en débarrassa tout à fait, et ne prit plus la peine de dérober au public les fruits nombreux de ses amours. Louis XIV de son côté renouvela pour ces enfants ce qu'il avait fait en faveur de ceux de madame de la Vallière. L'aîné, duc du Maine, fut légitimé en 1673 par un acte passé devant le parlement, et dans lequel il n'y eut aucune mention de la mère de l'enfant (2). Les autres le furent successivement. Plus tard ces enfants obtinrent de grands biens. Mademoiselle de Montpensier n'ayant point d'héritier, le roi et madame de Montespan désirèrent faire passer sa riche succession aux princes légitimés. Il fallait pour cela gagner Mademoiselle, mécontente de la cour à l'occasion de son mariage avec Lauzun (voy. MONTPENSIER). Egards, prévenances, flatteries, promesses, tout enfin fut mis en œuvre; et la princesse séduite céda au duc du Maine une partie de son immense patrimoine. Dans le don fait par Mademoiselle étaient compris le comté d'Eu et le duché d'Aumale, qu'elle avait précédemment assurés à Lauzun. Le désistement de ce dernier était nécessaire, et ce fut la cause de deux voyages de madame de Montespan à Bourbon en 1679 et 1680. On y amenait Lauzun toujours retenu prisonnier; il consentit à tout pour recouvrer sa liberté. Après que la négociation eut été terminée, on eut assez peu de délicatesse pour ne pas accomplir toutes les promesses faites à Mademoiselle. A l'époque de la donation madame de Montespan était depuis longtemps seule en possession du titre de maîtresse. Quoique la duchesse de la Vallière se fût convaincue que le roi ne tenait plus à elle que par l'habitude et par le lien de leurs enfants, son tendre amour pour Louis l'avait empêchée pendant plusieurs années de se retirer et d'éviter ainsi le chagrin et l'humiliation que lui causait le triomphe parfois insolent d'une rivale. Enfin elle quitta la cour en avril 1674, laissant le champ libre à madame de Montespan, qui, n'en ayant plus rien à craindre, lui témoigna la plus grande affection. L'empire que l'orgueilleuse maîtresse exerçait sur le cœur du roi la fit bientôt prétendre à obtenir du crédit et de l'autorité dans les affaires. Celle à qui elle succédait avait eu la sagesse de n'en pas désirer; mais la différence était grande entre le caractère et la passion des deux maîtresses. L'ambition de madame de Montespan fut satisfaite : elle avait tant de moyens d'influer sur l'esprit du prince que les ministres et les courtisans se soumirent à elle à l'envi. Louis XIV lui-même, abusé par la vivacité et l'apparente étourderie de la marquise, la montrait aux ministres comme une enfant; et cette enfant sut tous les secrets de l'Etat. On demanda même, et l'on suivit plus d'une fois ses conseils. Ce qui flatta beaucoup encore madame de Montespan dans son nouvel état, ce fut la facilité qu'elle eut de satisfaire son goût ardent pour la magnificence. Tels furent les liens étroits qui l'attachèrent au vice et qui lui préparèrent tant de peines pour le temps où la nécessité la força de les rompre. Pendant plusieurs années le cœur de Louis XIV appartint tout entier à la marquise; les amours passagères du roi ne l'empêchaient point de revenir à sa séduisante maîtresse. Mais avec le temps s'amortit la vivacité de cette passion. L'âge du roi et le calme d'une longue possession permirent aux réflexions de se présenter à son esprit; madame de Montespan sentit aussi

(1) Voy. HESNAULT, notes.
(2) C'était bien là une innovation, mais non la première (voy. LONGUEVILLE).

Digitized by Google

des remords. Dès l'année 1675 commencèrent ces projets de réforme cent fois abandonnés et repris cent fois (1), qui firent si souvent un supplice d'une liaison qui dura encore plusieurs années. Le repentir, les scrupules dans l'âme de Louis XIV succédaient rapidement à l'amour; et pour ne pas lui déplaire, madame de Montespan se vit obligée de cacher la naissance de ses deux derniers enfants avec autant de soin qu'elle en avait pris pour dérober à la cour l'existence des premiers (2). Son humeur impérieuse, trop accoutumée à braver l'opinion, souffrait de cette gêne; elle la montra par de vifs démêlés avec son amant, qu'elle ne faisait ainsi que refroidir et éloigner. Une autre personne entretenait le roi dans le dessein de mener une vie plus régulière. Madame Scarron, devenue madame de Maintenon, d'abord gouvernante des enfants de madame de Montespan, puis son amie, et enfin son heureuse rivale dans la confiance de Louis XIV, se sentant forte d'une réputation sans tache, empruntait la voix de la religion et de la morale pour ramener Louis de ses erreurs. Les exhortations de madame de Maintenon, sévères, et cependant toujours mesurées, appuyées de celles d'autres personnes qui s'entendaient avec l'adroite favorite, frappaient le monarque par leur justesse; mais habitué depuis longtemps à céder à l'attrait du plaisir, il s'y laissait entraîner avec madame de Montespan pour revenir ensuite déployer sa fragilité auprès de madame de Maintenon. Telle fut la cause de la jalousie réciproque de la maîtresse et de la favorite. Le roi lui-même était obligé d'intervenir dans leurs querelles, et de les raccommoder pour les voir de nouveau se brouiller le lendemain. Un incident suspendit ces altercations; et le prince que se disputaient deux femmes se donna tout entier à une troisième (*voy.* FONTANGES). Le règne de cette dernière fut court; elle mourut (en 1681), mais cet événement ne ramena pas Louis à ses anciennes liaisons; il fut au contraire pour lui la source de nouvelles réflexions. Madame de Montespan était délivrée d'une rivale, mais il lui en restait une encore plus dangereuse. La passion du roi pour la duchesse de Fontanges avait été moins nuisible à madame de Maintenon qu'à madame de Montespan. La première ne voulait de Louis que sa confiance, et il n'avait pu l'accorder à une maîtresse dont l'unique mérite était la beauté. Au premier tort d'avoir montré une joie indécente de la mort de madame de Fontanges, madame de Montespan joignit celui de se mêler dans des intrigues qui devaient faire perdre à madame de Maintenon l'estime du roi : elles n'eurent pas de succès. Madame de Maintenon se justifia, et sa liaison avec Louis XIV devenant plus intime, celle de madame de Montespan se rompit pour toujours : il n'y eut plus entre eux que quelques apparences d'amitié et des égards. Il ne restait à madame de Montespan qu'un parti à prendre, celui de la retraite; elle ne put s'y décider. Nourrissant l'espoir trompeur de recouvrer sa faveur passée, elle renouvela le spectacle qu'avait donné la malheureuse duchesse de la Vallière; et ce que celle-ci avait enduré par tendresse, elle le souffrit par ambition. C'était cependant le cas de tirer une leçon utile de ce que lui avait dit mademoiselle de la Vallière lorsque plus d'une fois elle était allée chercher auprès d'elle des consolations. La marquise lui demandant un jour si elle était aussi aise qu'on le disait : « Je ne suis « pas aise, répondit la carmélite, mais je suis « contente (1). » Il en fut ainsi jusqu'en 1686 que Louis XIV, choqué de voir que madame de Montespan espérait encore le ramener, lui fit signifier qu'il n'aurait plus de liaisons d'aucun genre avec elle, et qu'il la reléguerait à Paris si elle continuait à l'importuner de ses prétentions. Madame de Maintenon fut chargée de cette mission, et ce choix ne pouvait que rendre le coup plus sensible. A cette époque rien ne retenait plus madame de Montespan à la cour : la reine était morte depuis plusieurs années, et la charge de surintendante de sa maison (2), qu'avait occupée près d'elle la marquise, n'existait plus. Elle resta encore quelque temps; mais rien ne soutenant ses espérances, elle sentit enfin qu'elle n'avait plus qu'à se retirer (3). D'ailleurs cette résolution devenait nécessaire, et l'on avait eu la dureté de la lui faire suggérer par le duc du Maine. Madame de Montespan fut quelque temps à s'habituer à l'espèce de vide où elle se trouvait au sortir d'une cour brillante sur laquelle elle avait régné pendant tant d'années. Elle promena son ennui en différents lieux, dans ses terres, aux eaux de Bourbon et ailleurs. Enfin la religion lui offrit un refuge, et elle s'y jeta tout entière. Jamais au milieu de ses désordres elle n'avait cessé de remplir extérieurement ses devoirs de piété; et comme quelques personnes s'en étonnaient, elle dit : « Parce qu'on fait mal en une chose, faut-il « le faire en toutes? » Elle se retira dans la communauté des filles de St-Joseph, qu'elle avait

(1) Cette conduite de madame de Montespan n'était qu'une alternative d'amour et de dévotion. Elle ne lui fut point inspirée, comme on dit, par madame de Maintenon; la marquise, jalouse de conserver le cœur du roi, suivait les variations de ce prince; et madame de Maintenon n'influa sur madame de Montespan que par ses conseils pour la décider à renoncer à un commerce criminel.

(2) L'aînée, depuis duchesse de Chartres, avait été le gage du raccommodement des deux amants, après la première séparation de 1675, à l'occasion d'un jubilé. C'est ce qui a fait dire à madame de Caylus qu'il lui semblait que « cette princesse avait « dans son caractère, sa figure et toute sa personne, des traces « de ce combat de l'amour et du jubilé. » Il faut voir encore dans madame de Caylus comment se fit le raccommodement.

(1) Lettre de madame de Sévigné, avril 1676.

(2) Elle l'avait achetée en 1680, et pour la somme de deux cent mille écus, de la comtesse de Soissons, qui fut forcée de quitter la France lors de l'affaire des poisons.

(3) On voit, par le *Journal de Dangeau*, que depuis le mariage de mademoiselle de Nantes, en 1685, madame de Montespan vint fort rarement à la cour. Ce ne fut qu'en 1691 qu'elle la quitta tout à fait, et annonça au roi qu'elle passerait la moitié de l'année à Paris, et l'autre dans ses terres.

Digitized by Google

augmentée et enrichie. Par son premier acte de repentir elle montra que, si elle avait commis des fautes graves et nombreuses, la plus austère pénitence pouvait l'aider à les expier. Le père la Tour, de l'Oratoire, célèbre directeur de ce temps, lui donna le conseil d'écrire au marquis de Montespan dans les termes les plus soumis, lui offrant de se remettre entre ses mains ou de se rendre dans le lieu qu'il voudrait lui indiquer. Il n'y avait que la religion qui pût porter madame de Montespan à cette démarche; car un arrêt du Châtelet de Paris avait prononcé sa séparation d'avec son mari au mois de juillet 1676 (1). L'époux trop longtemps outragé répondit qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui rien prescrire, ni jamais entendre parler d'elle, et il mourut sans lui avoir pardonné. Madame de Montespan avait toujours aimé à soulager l'indigence : ce penchant si louable ne fit que s'accroître, et dans les dernières années de sa vie cette femme jadis si sensuelle, que l'amour du luxe avait si fort contribué à jeter dans le désordre, ne connut plus que les privations de tout genre. Elle employait tous ses moments à travailler et à faire travailler pour les pauvres les personnes qui l'entouraient, payait de nombreuses pensions à des nobles sans fortune, dotait des orphelines, et s'imposait pour satisfaire à tant de largesses des sacrifices continuels. Enfin madame de Montespan crut encore réparer ses fautes en se soumettant à des jeûnes fréquents, à de cruelles macérations; et ce zèle qu'on pourrait appeler outré se soutint jusqu'à la fin de sa vie. Mais les austérités de la pénitence ne la détournèrent point de son goût pour les voyages; elle essayait de calmer ainsi son inquiétude naturelle, et d'éteindre l'attachement qu'elle conserva longtemps pour la cour. « On aurait « pu croire, dit St-Simon, qu'elle espérait trom- « per la mort en changeant de lieu si souvent. » Elle se disait toujours malade sans l'être véritablement, et elle montrait constamment la crainte la plus vive de mourir. Son appartement restait éclairé pendant la nuit, et l'on veillait assidûment pour qu'elle ne se trouvât pas seule en cas que son sommeil vînt à s'interrompre. Voilà comment madame de Montespan passa ses dernières années. Appliquée continuellement à expier ses torts passés, elle retrouva les sentiments d'une bonne mère pour le duc d'Antin, seul enfant qu'elle eût eu du marquis de Montespan, et pour qui elle avait témoigné longtemps une grande indifférence. Elle aimait beaucoup ses autres enfants, et chérissait surtout le comte de Toulouse, prince doué des meilleures qualités, qui sut mériter l'estime de son père et fut toujours pour sa mère fils tendre et respectueux. Au commencement de l'année 1707, madame de Montespan se rendit à Bourbon-l'Archambault. Quoique sa santé ne parût nullement en danger, un pressentiment qu'elle ne cacha pas l'engagea cependant à payer d'avance, et pour deux ans, les pensions qu'elle faisait à beaucoup de personnes. L'événement justifia sa généreuse prévoyance : à la fin du mois de mai elle fut attaquée de la maladie qui la conduisit au tombeau. S'étant fait saigner mal à propos, elle eut un transport au cerveau et ne survécut que peu de jours. Quoique âgée alors de 70 ans, elle avait conservé presque toute sa beauté. Ainsi finit cette femme remarquable par ses charmes, son esprit et le rôle qu'elle joua pendant une partie du règne le plus brillant de la monarchie. Une maîtresse, dans l'ancien ordre de choses, était un personnage de la plus haute importance; elle exerçait souvent un empire absolu sur un prince presque absolu lui-même dans son royaume. Le caractère et jusqu'aux caprices d'une femme méritent d'être observés lorsque leur influence s'étend sur les destinées d'un empire. Sous ce rapport madame de Montespan est digne de fixer l'attention. Il est permis de croire qu'elle a contribué à développer chez Louis XIV ce goût des grandes choses et de la magnificence, dont le germe existait dans l'âme élevée de ce prince. Madame de Montespan était passionnée pour le luxe, qui durant sa faveur s'empara de la cour, s'étendit partout, polit les mœurs en les corrompant peut-être, imprima tant d'activité au commerce, aux manufactures, et donna un si grand ressort au génie des beaux-arts. Mais à côté du bien est le mal : cet amour de madame de Montespan pour le faste, partagé, favorisé par son royal amant, entraîna une prodigalité dont on se fit si longtemps une habitude et dont plus tard on devait sentir les tristes résultats. Dans la société d'une personne éminemment spirituelle, douée du goût le plus sûr, le plus délicat, et même de connaissances étendues pour son sexe, Louis, dont l'éducation avait été négligée, mais qui était né avec un tact si parfait, connut le prix du savoir et de l'esprit, et se confirma dans la noble résolution de les protéger. Madame de Montespan eut la gloire de l'imiter; elle favorisa la Fontaine, Molière, Quinault. C'est elle qui donna au roi l'idée de faire écrire son histoire par Racine et par Boileau; le choix n'était pas heureux : il prouve seulement l'estime qu'elle avait pour le véritable talent, et si c'était une flatterie, on conviendra qu'elle ne venait pas d'une femme commune, d'une maîtresse ordinaire. Madame de Montespan eut une gloire encore plus solide. On la vit souvent donner son appui à la vertu; lorsqu'il fut question de nommer un gouverneur pour le Dauphin (1668), la marquise, dont la faveur naissante était déjà si bien assurée, confirma le monarque dans le choix qu'il avait fait du sage Montausier. Quelque bien qu'on puisse lui attribuer, elle n'en a pas moins été généralement jugée avec la plus grande sévérité. Rien de moins étonnant : elle ravit le cœur du roi à mademoiselle de la Vallière, et d'un

(1) Lettre de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin.

Digitized by Google

commerce criminel le jeta dans un autre plus criminel encore. Ce qui cause surtout l'espèce d'aversion qu'elle inspire, c'est qu'en admettant qu'elle eût une véritable tendresse pour Louis XIV, ce n'était plus cet amour si vif et si désintéressé de la presque vertueuse la Vallière. Celle-ci n'aimait que Louis, tandis que c'était plutôt le roi qu'aimait madame de Montespan. La marquise a été sacrifiée également par les nombreux partisans de mademoiselle de la Vallière et par les panégyristes de madame de Maintenon. Ceux qui ne voient dans la conduite de cette dernière que l'effet de l'amour le plus pur de la religion, des mœurs et du roi, qui la regardent, ainsi qu'elle le croyait elle-même (*voy.* MAINTENON), comme ayant été suscitée pour arracher Louis XIV à l'erreur et le mettre dans la voie de la vertu, ceux-là certes ne sont pas portés à traiter favorablement la maîtresse qui s'opposa si longtemps à la prétendue mission de sa rivale, celle qui lui fit sentir avec la hauteur naturelle de son caractère d'abord son empire, puis sa jalousie, enfin celle qui lui voua la haine la plus décidée. Remarquons cependant ici que ces deux femmes, qui furent pour ainsi dire presque toujours en guerre déclarée, semblaient faites pour s'apprécier réciproquement, et pour s'aimer : elles le sentaient elles-mêmes ; madame de Maintenon nous le dit, et tout le monde connaît l'anecdote du carrosse dans lequel, pendant un voyage de la cour, ces deux dames se trouvèrent placées ensemble : « Ne soyons pas dupes de cette affaire-ci, dit la « marquise, causons comme si nous n'avions « rien à démêler ; bien entendu que nous ne nous « en aimerons pas davantage, et que nous re- « prendrons nos démêlés au retour (1). » Si l'on veut juger impartialement madame de Montespan, on reconnaîtra que, née pour la vertu et longtemps éloignée de la galanterie, elle fut entraînée dans le vice par un fatal concours de circonstances. Aimée du prince le plus séduisant, maltraitée par son époux, l'amour, le ressentiment, l'écartèrent d'abord de son devoir ; enfin l'ambition, suite naturelle de son caractère, ambition soutenue par tout ce que peut avoir de charmes la femme la plus accomplie : voilà ce qui amena par degrés le sacrifice entier de sa vertu. Madame de Montespan avait le cœur bon ; les larmes qui remplissaient ses beaux yeux lorsqu'on parlait d'un infortuné avaient donné naissance à la passion de Louis XIV ; elle marqua sa longue faveur par de nombreux bienfaits ; et ce noble penchant survivant à sa fortune fut la consolation et l'espoir de ses derniers jours. L'inégalité de son humeur, dont quelques personnes souffrirent autour d'elle, ne doit pas faire douter de sa bonté. On a pu lui reprocher avec raison une sorte d'insensibilité pour ses enfants ; mais si les intrigues qui remplirent sa vie si agitée affaiblirent en elle pour un temps les sentiments de la nature, ils reprirent toute leur force lorsqu'elle fut pour ainsi dire rendue à elle-même. Enfin, de l'aveu même de personnes qui eurent à se plaindre d'elle, cette femme célèbre eut des défauts, mais aussi de grandes qualités. Une haute ambition d'abord satisfaite et plus tard trompée altéra son caractère ; mais on put toujours retrouver en elle dans la faveur, et surtout dans la disgrâce, une âme grande, un cœur compatissant, un esprit élevé et sensible à la *bonne gloire* (1). Si madame de Montespan est généralement traitée sans indulgence, c'est qu'on la connaît peu, et que depuis plus d'un siècle on a toujours adopté sur parole les jugements de ces mêmes courtisans qui, après en avoir fait leur idole, en firent par intérêt l'objet de leurs détractions. Voltaire rapporte (2) qu'elle convint avec madame de Maintenon, lorsque leur bonne intelligence durait encore, d'écrire chacune de son côté des Mémoires sur ce qui se passait à la cour. L'ouvrage ne fut pas continué longtemps par madame de Montespan, qui dans ses dernières années se plaisait à en lire des fragments à ses amis. On a cité d'elle quelques vers, entre autres une épigramme (3) contre mademoiselle de la Vallière ; il est douteux qu'elle en soit l'auteur. Les *Mémoires* qui ont été publiés sous son nom en 1830, Paris, 2 vol. in-8°, par Lamothe-Langon, sont apocryphes. — Outre le fils, très-connu sous le nom de duc d'Antin, dont M. de Montespan était le père, sa femme eut de Louis XIV huit enfants : le duc du Maine (*voy.* ce nom) ; le comte de Vexin, mort en 1683 ; mademoiselle de Nantes, mariée au duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé ; mademoiselle de Tours, morte en 1681 ; mademoiselle de Blois, mariée au duc d'Orléans, régent ; le comte de Toulouse ; et deux autres fils morts jeunes. D—IS.

MONTESQUIEU (CHARLES DE SECONDAT, baron de la Brède et DE) naquit près de Bordeaux le 18 janvier 1689, dans le château de la Brède (4), où il passa son enfance, et composa des ouvrages qui lui ont acquis une gloire qui ne périra jamais. La terre de Montesquieu était depuis longtemps dans sa famille : elle avait été achetée en 1561 par son trisaïeul Jean de Secondat, sieur de Roques, maître d'hôtel de Henri II, roi de Navarre. Cette terre fut érigée en baronnie par Henri III, roi de Navarre (depuis roi de France sous le nom de Henri IV), en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, « pour reconnaître, disait « le roi, les bons, fidèles et signalés services qui « nous ont été faits par lui et les siens. » Jean-

(1) *Souvenirs de Caylus.*

(1) *Lettres de Maintenon. Souvenirs de Caylus.*
(2) *Siècle de Louis XIV*, chap. 27.
(3) Elle est connue et commence ainsi :

Soyez boiteuse, ayez quinze ans, etc.

(4) Cette seigneurie de la Brède avait été acquise depuis peu par la maison de Secondat, et était encore en juin 1682 une des propriétés de la maison de Lisle. (Voy. *Variétés bordelaises*, t. 4, p. 245.)

Digitized by Google

Gaston de Secondat, second fils de Jacob, ayant épousé la fille du premier président du parlement de Bordeaux, acquit dans cette compagnie une charge de président à mortier. Il eut plusieurs enfants, dont un entra dans le service, s'y distingua, et le quitta de bonne heure : ce fut le père de Charles de Secondat, auteur de l'*Esprit des lois*. Ces détails de généalogie et de famille, qu'on s'épargne ordinairement quand on écrit la vie des grands hommes, ne pouvaient être passés sous silence dans celle de Montesquieu, dont les ouvrages et la conduite ont fait voir souvent qu'il n'était pas indifférent aux prérogatives de sa naissance et aux priviléges attachés à ses possessions seigneuriales. Dès son enfance il annonça une vivacité d'esprit qui aurait pu faire présager ce qu'il devait être un jour. Son père mit tous ses soins à cultiver les heureuses dispositions d'un fils objet de son espérance et de sa tendresse. Il le destina à la magistrature, et dès sa plus tendre jeunesse Montesquieu employa l'activité de son esprit à étudier l'immense recueil des différents codes, à saisir les motifs et à démêler les rapports compliqués de tant de lois obscures ou contradictoires. Son goût pour l'étude était insatiable ; et s'il fut la source de sa gloire, il fut aussi celle de son bonheur. Il a avoué qu'il n'avait jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'eût dissipé. Il se délassait, avec les livres d'histoire et de voyages, de ses travaux les plus arides sur la jurisprudence ; mais surtout il savourait avec délices les productions des siècles classiques de la Grèce et de Rome. « Cette antiquité m'enchante, dit-il, et « je suis toujours prêt à dire avec Pline : *C'est à « Athènes que vous allez ; respectez les dieux.* » Ce fut en quelque sorte la reconnaissance qu'il avait pour les anciens qui le porta dès l'âge de vingt ans à entreprendre son premier ouvrage : il l'avait composé en forme de lettres, et il cherchait à prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne semblait pas mériter une damnation éternelle. Montesquieu ne fit point paraître cet écrit. Déjà le jugement dominait en lui le talent, et lui apprenait que ce qu'il produisait alors n'était pas digne de se placer à côté de ce qu'il pourrait produire un jour. Il fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux le 24 février 1714. Un oncle paternel, président à mortier dans ce parlement, ayant perdu un fils unique, et voulant conserver dans son corps l'esprit de dignité qu'il avait tâché d'y répandre, laissa ses biens et sa charge à Montesquieu, qui fut nommé président à mortier le 13 juillet 1716. Quelques années après, en 1722, il fut chargé de présenter des remontrances que le parlement de Bordeaux crut devoir faire relativement à un impôt sur les vins : il exposa avec force la misère du peuple, et obtint la justice qu'il demandait ; mais cette concession fut de courte durée, et l'impôt supprimé reparut sous une autre forme. Il n'était pas moins zélé pour la gloire de ses compatriotes que pour leurs intérêts. Une société d'hommes unis par leur goût pour la musique et les ouvrages de pur agrément fonda une académie à Bordeaux en 1716. Montesquieu, qu'elle admit dans son sein, entreprit de faire de cette coterie de beaux esprits une société savante. Le duc de la Force, protecteur de cette académie, le seconda dans ses vues. On jugea, dit d'Alembert, qu'une expérience bien faite serait préférable à un discours faible ou à un mauvais poëme, et Bordeaux eut une académie des sciences. Montesquieu paya son tribut comme membre de cette nouvelle compagnie en y lisant quelques écrits sur l'histoire naturelle. Il avait un goût particulier pour ce genre d'étude ; mais sa constitution physique lui refusait les moyens d'observation qui en sont la base. Non-seulement sa vue était courte, mais il l'avait faible, et cette infirmité augmenta tellement en lui avec les années, que vers la fin de sa vie il devint presque aveugle. Remarquons aussi qu'à l'époque où Montesquieu s'appliqua à l'histoire naturelle les principes fondamentaux de cette science n'étaient pas encore posés. Il y fit peu de progrès, et peut-être eût-il mieux valu qu'il n'eût pas tenté de la connaître ; car il en a fait une fois dans son immortel ouvrage une application fausse et presque puérile. Cependant son génie lui faisait pressentir les rapports de cette science avec la richesse des nations, les révolutions des empires, les besoins et les jouissances de l'homme en société. Il aurait voulu remplir une lacune dans les connaissances humaines dont il appréciait toute l'étendue. C'est ce que prouve le projet d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, qu'il fit imprimer en 1719, et qu'il répandit par la voie des journaux en invitant tous les savants de l'Europe à lui communiquer leurs mémoires et leurs observations sur ce sujet : mais bientôt il sentit que si l'esprit de l'homme ne connaît ni obstacles ni limites, sa vie est bornée à un petit nombre d'années, et qu'il est contraint de se renfermer dans le cercle que le temps trace autour de lui. Montesquieu, abandonnant ses recherches en histoire naturelle, s'adonna donc exclusivement aux sciences morales et historiques, vers lesquelles l'entraînaient la pente de son génie, ses premières études et ses fonctions comme magistrat. Il lut successivement à son académie de Bordeaux une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion*, prélude de l'ouvrage qu'il devait publier un jour sur le peuple le plus étonnant de l'histoire ; un *Eloge du duc de la Force*, et une *Vie du maréchal de Berwick* : ce dernier morceau rappelle la manière de Tacite ; mais nous dirons à la fin de cet article tout ce qui lui manque pour pouvoir être comparé à un chef-d'œuvre du même genre de ce grand historien. Ces divers essais de Montesquieu, historiques, moraux ou scientifiques, n'annonçaient nullement l'ouvrage par lequel, à l'âge de trente-

Digitized by Google

deux ans, il signala son entrée dans la carrière littéraire : les *Lettres persanes;* elles parurent en 1721. Il est bien certain que le cadre ou l'idée première de ce livre est emprunté du *Siamois* des *Amusements sérieux et comiques* de Dufresny; mais dans les ouvrages d'esprit, l'idée première est peu de chose en comparaison de l'exécution. Pour expliquer le prodigieux succès qu'eurent les *Lettres persanes,* et l'influence qu'elles exercèrent, il ne suffit pas de remarquer qu'on y trouvait, sous une forme plus appropriée à tous les lecteurs, les divers genres de talent que l'auteur a développés dans des ouvrages plus utiles et plus sérieux; il faut encore se rappeler à quelle époque ce livre parut. Des guerres désastreuses, des persécutions cruelles, des hivers rigoureux, la famine et la misère des peuples, qui est la suite de tous ces fléaux, avaient attristé la fin du règne de Louis XIV. Durant les brillantes années de ce règne, le peuple français, soumis et reconnaissant envers un roi qui l'avait élevé au premier rang parmi les nations, enivré de ses succès et de sa gloire, était resté comme en contemplation devant sa propre grandeur. Lorsque ensuite les malheurs publics eurent excité les mécontentements, l'habitude de l'obéissance et la crainte qu'inspirait un monarque dont l'âge ni les revers ne faisaient point fléchir la volonté malintinrent tout autour de lui dans un respectueux silence : mais quand il fut descendu dans la tombe, la nation sembla se dédommager de la contrainte qu'on avait exercée sur elle, et ne fut que trop puissamment secondée par le régent qui avait pris les rênes du gouvernement : le libertinage succéda à la dévotion, l'effronterie à l'hypocrisie, la familiarité au respect, l'audace à la soumission. La liberté de tout dire et de tout écrire avec impunité portait à examiner ou à combattre tout ce qui avait été consenti sans opposition ou approuvé avec enthousiasme. C'est au milieu de cette effervescence des esprits que parut le livre des *Lettres persanes* : il avait par sa forme tout l'attrait d'un roman; on y trouvait des détails voluptueux et des sarcasmes irréligieux, qui flattaient le goût du siècle pour les plaisirs, et son penchant à l'incrédulité; on y lisait des jugements pleins de hauteur et de dédain sur Louis XIV et sur son règne, qu'on cherchait dès lors à déprécier : mais on ne pouvait méconnaître non plus dans ce livre un ardent amour pour le bonheur de l'humanité; un zèle courageux pour le triomphe de la raison et de la vertu; des aperçus lumineux sur le commerce, le droit public, les lois criminelles et sur les plus chers intérêts des nations; un coup d'œil pénétrant sur les vices des sociétés et sur ceux des gouvernements : il annonçait enfin un penseur profond, qui surprenait d'autant plus que, loin de se complaire dans sa force, il ne semblait occupé qu'à la déguiser sans cesse, en se couvrant du masque de la frivolité. Ce qui surtout dans ce livre se trouvait à la portée de tout le monde et enlevait tous les suffrages, c'était cette satire, si animée, si fine, si gaie, si spirituelle, de nos mœurs et de nos travers; c'était ce style toujours vif, brillant, plein d'heureuses réticences, de contrastes inattendus, et dont la piquante ironie s'élevait quelquefois jusqu'à la plus énergique éloquence. Le voile de l'anonyme dont l'auteur de cette production sut pendant quelque temps se couvrir contribua encore à irriter la curiosité publique. Quand on sut que c'était l'un des présidents d'une des principales cours souveraines du royaume, l'opposition qui existait entre cet écrit et la profession grave de l'écrivain dans ce siècle avide de scandale contribua encore à son succès : il fut prodigieux, et Montesquieu lui-même se vante malignement qu'à cette époque les libraires allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient, en leur disant : « Monsieur, faites-« nous des Lettres persanes; » comme si rien n'avait été plus facile que de faire des Lettres persanes. Il est curieux et peut-être utile de remarquer que l'auteur de ces lettres a cependant manqué du talent épistolaire proprement dit. Il ne faut pas croire qu'il le dédaignât; dans une de ses lettres au président Hénault, il témoigne au contraire le regret de ne pas le posséder. Le recueil des Lettres de Montesquieu, que l'abbé de Guasco publia en 1767, n'en offre aucune qui soit remarquable : presque toutes sont fort courtes; la plupart ne sont que de simples billets. Elles n'intéressent que parce qu'on y trouve quelques détails qui nous font davantage connaître l'homme illustre qui les a écrites. On peut donner plusieurs raisons de cette singularité : d'abord la forte préoccupation sous l'influence de laquelle Montesquieu était presque toujours pour la composition de ses ouvrages; son extrême vivacité, qui ne lui permettait pas de s'étendre dans une lettre au delà de ce qui était nécessaire; la faiblesse de sa vue, qui le condamnait à écrire peu de mots à la fois, ou à se servir d'une main étrangère; enfin son peu de facilité dans la rédaction, que démontre l'aspect de ses manuscrits chargés de ratures : toutes ces causes réunies le rendaient peu propre à un genre qui exige surtout de la facilité, de l'abandon et de la souplesse, le talent d'improviser ses pensées et l'habitude de s'abandonner aux inspirations du moment. Quatre ans après avoir publié les *Lettres persanes*, Montesquieu fit en 1725 imprimer séparément le *Temple de Gnide* (1), bagatelle ingénieuse, mais froide et sans intérêt, où l'esprit est prodigué, la grâce étudiée, et que madame du Deffant avait surnommé l'*Apocalypse de la galanterie*. Au reste nous voyons, par une lettre écrite à Moncrif en 1736, que Montesquieu, longtemps après la publication du *Temple de Gnide,* ne voulait point

(1) La 1re édition du *Temple de Gnide* est in-12 de 82 pages, chez Simart, libraire; l'approbation est datée du 29 janvier 1725; la petite pièce de *Céphise et l'Amour* se trouve à la suite.

Digitized by Google

consentir à avouer cette légère production, qu'il composa pour l'amusement de la société de mademoiselle de Clermont. Il dit dans cette lettre que le libraire éditeur le désobligerait beaucoup s'il allait mettre quelque chose dans son avertissement qui, directement ou indirectement, pût faire penser qu'il en fût l'auteur. « Je suis, « ajoutait-il, à l'égard des ouvrages qu'on m'at- « tribue, comme madame Fontaine-Martel était « pour les ridicules; on me les donne, mais je « ne les prends pas. » Cependant, même dans ce médiocre ouvrage, on remarque quelques traits qui décèlent Montesquieu; et à ce sujet Laharpe le compare à un aigle qui voltige dans des bocages, et resserre avec peine un vol fait pour les hauteurs des montagnes et l'immensité des cieux. Cette même année Montesquieu, à l'ouverture du parlement de Bordeaux, prononça un discours sur les devoirs des magistrats, des avocats, des procureurs et de tous ceux qui suivent la carrière du barreau. Ce discours, qui a été trop peu remarqué, est écrit d'un style abondant, plein d'onction, et s'éloigne de la manière ordinaire de Montesquieu; il est de ce genre d'éloquence qui s'adresse encore plus à l'âme qu'à la raison. Cependant celui qui retraçait si bien les devoirs du magistrat et en semblait si pénétré se retira presque aussitôt, et peut-être par cette raison même, de la magistrature. Montesquieu vendit sa charge en 1726. Le désir d'acquérir sa liberté, et de se livrer entièrement à la philosophie et aux lettres, fut sans doute un de ses motifs; mais la principale cause de cette détermination fut qu'il se trouvait et qu'il était inférieur à ce qu'il devait être dans son emploi. Cette continuelle présence d'esprit, ce jugement prompt et facile, cette patience attentive qui suit dans tous ses détails les détours de l'intérêt privé; cette facilité d'élocution qui fait ressortir aux yeux des autres la vérité et la justice, qu'on n'a qu'un instant pour discerner, qu'un instant pour faire triompher; toutes ces qualités, indispensables dans un juge, manquaient entièrement à Montesquieu. Pour s'en convaincre, il suffit de ses propres aveux : il nous dit que tout son mérite dans son métier de président se réduisait à avoir le cœur droit et à entendre assez bien les questions en elles-mêmes; mais qu'il n'avait jamais rien compris à la procédure, quoiqu'il s'y fût appliqué. Son accent gascon, dont il paraît avoir dédaigné de se corriger, sa voix claire et même un peu criarde, auraient nui aux meilleurs discours, s'il avait pu en prononcer sans préparation, mais il ne le pouvait pas. « Ma machine, dit-il, est « tellement composée, que j'ai besoin de me re- « cueillir dans toutes les matières un peu abs- « traites. Sans cela mes idées se confondent; et « si je sens que je suis écouté, il me semble que « toute la question s'évanouit devant moi. Plu- « sieurs traces se réveillent à la fois, et il résulte « de là qu'aucune trace n'est réveillée. La timi- « dité, dit-il encore, a été le fléau de toute ma « vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes orga- « nes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes « pensées, déranger mes expressions. » Avec de telles dispositions, on peut aspirer, du fond de sa retraite, à remuer le monde en composant des livres; mais il faut renoncer à ces fonctions publiques qui exigent qu'on exerce par la parole une influence journalière sur les hommes. Montesquieu, libre désormais de s'adonner tout entier à la philosophie et aux lettres, se présenta comme candidat pour la place vacante à l'Académie française par la mort de M. de Sacy; mais le cardinal de Fleury écrivit à l'Académie que le roi avait déclaré qu'il ne donnerait point son approbation à la nomination de l'auteur d'un ouvrage dans lequel se trouvaient des sarcasmes impies. « Alors, dit Voltaire, Montesquieu prit un « tour fort adroit pour mettre le ministre dans « ses intérêts : il fit faire en peu de jours une « nouvelle édition de son livre dans lequel on re- « trancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être « condamné par un cardinal ou par un ministre. « M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage « au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut « une partie : cet air de confiance, soutenu par « l'empressement de quelques personnes en cré- « dit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra « dans l'Académie. » Cette anecdote, insérée dans un ouvrage sérieux, le *Siècle de Louis XIV*, et attestée par le plus célèbre des contemporains de Montesquieu, à une époque où la plupart des amis de cet homme illustre vivaient encore, et qu'aucun d'eux n'a contredite, a été rejetée par les biographes modernes comme tout à fait invraisemblable. Ils assurent au contraire que Montesquieu n'usa point d'un détour, selon eux, peu digne de lui; qu'il ne voulut rien désavouer dans ses *Lettres persanes*, et qu'il fut redevable de son admission aux instances du maréchal d'Estrées, son ami. Ceci n'est point exact. Montesquieu tenait au moins autant à la considération due à sa naissance, à son rang dans le monde, qu'à sa renommée littéraire; il fut à la fois consterné et offensé du refus du roi et de son ministre, et surtout des motifs de ce refus, qui était une sorte de réprobation de l'autorité royale, relativement à lui et à sa famille. « Il dé- « clara au gouvernement, dit d'Alembert, qu'a- « près l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il « irait chercher chez les étrangers, qui lui ten- « daient les bras, la sûreté, le repos et peut-être « les récompenses qu'il aurait dû espérer dans « son pays. » Mais en ressentant d'une manière noble et ferme l'affront dont il était menacé, Montesquieu n'en reconnaissait pas moins ses torts; et il est certain qu'il désavoua d'une manière quelconque les lettres de son ouvrage qui fournissaient un motif légitime pour l'écarter d'une compagnie dont par son institution le roi était protecteur. Montesquieu ne fit rien en cela,

Digitized by Google

quoiqu'on en ait dit, qui fût indigne de la franchise de son caractère. Jamais il ne s'était formellement déclaré l'auteur des *Lettres persanes*. Quand il fut pressé de les désavouer, il put, en se refusant à cette démarche, désavouer cependant celles de ces lettres qui n'étaient plus conformes à ce qu'il aurait pensé et écrit lorsqu'on l'interpella sur ce sujet. La preuve que tel était son sentiment se trouve dans les ouvrages qu'il a publiés depuis, qui contiennent des éloges sincères de la religion chrétienne, et dans les démarches qu'il fit auprès des libraires qui réimprimaient ses *Lettres persanes*, pour qu'ils en fissent disparaître ce qu'il appelait ses *Juvenilia*. D'Alembert, dans l'Éloge de Montesquieu, qu'il a mis en tête d'un de ses volumes de l'Encyclopédie, dit formellement que dans la première édition des *Lettres persanes* l'imprimeur étranger en avait inséré qui n'étaient pas de l'auteur; cependant d'Alembert n'ignorait pas que ce fait était inexact et que cette première édition était bien réellement conforme au manuscrit autographe. Si donc d'Alembert imprimait cela, même après la mort de Montesquieu, c'est que, dans l'intérêt de la mémoire de cet homme illustre, dans celui de sa famille, dans celui de l'Académie qui l'avait reçu, dans l'intérêt même du parti philosophique, dont d'Alembert était un des organes, et qui avait quelque ménagement à garder, on trouvait nécessaire de considérer celles des *Lettres persanes* qui avaient été désavouées par Montesquieu comme n'ayant pas même été écrites par lui. Le rapprochement de ces diverses circonstances démontre qu'il y a au moins un fond de vérité dans ce qu'a dit Voltaire, auteur mieux instruit sur l'histoire de son temps qu'on ne le pense communément, et que sur sa réputation de légèreté on se croit à tort autorisé à contredire légèrement. Montesquieu prononça le 24 janvier 1728 son discours de réception à l'Académie française. A cette époque, l'éloge du cardinal de Richelieu était dans ces sortes de discours une obligation à laquelle on ne pouvait se soustraire. Montesquieu a rempli cette obligation par une seule phrase qui n'a que huit lignes, et ces huit lignes sont l'éloge le plus complet que l'on ait fait de ce grand ministre, et le seul qu'on ait retenu. Montesquieu se mit ensuite à voyager, et visita presque tous les pays de l'Europe. Sa réputation le fit partout accueillir avec empressement. Il alla d'abord à Vienne, où il vit souvent le prince Eugène : de là il passa en Hongrie et ensuite en Italie; il connut à Venise l'Écossais Law, qui du sein des grandeurs, de la célébrité et des richesses était tombé dans l'obscurité, l'oubli et la pauvreté, et qui cependant s'occupait toujours à combiner son fameux système : il y entretint aussi le comte de Bonneval, qui n'avait encore parcouru qu'une partie du cercle de ses aventures romanesques. De Venise Montesquieu se rendit à Rome, où il contracta des liaisons avec le cardinal Corsini, depuis pape sous le nom de Clément XII, et avec le cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrèce*. On prétend que Montesquieu, avant de partir de Rome, alla faire ses adieux au pape Benoît XIV, et que celui-ci lui fit alors cadeau de bulles de dispense; mais que, lorsqu'on présenta à Montesquieu la note des frais d'expédition de ces bulles, il refusa d'en payer le montant, disant qu'il aimait mieux s'en rapporter à la parole du saint-père. De Rome Montesquieu se rendit à Gênes, et comme il ne trouva pas dans cette ville l'accueil et les plaisirs qu'il avait partout rencontrés, il exhala son humeur dans des stances cyniques, qu'il n'avait pas destinées à l'impression. Quoiqu'il eût le travers, ainsi que plusieurs prosateurs du dernier siècle, de faire peu de cas de la poésie, il a cependant composé en vers quelques bagatelles ingénieuses, où l'on remarque de l'esprit et de la délicatesse : une des meilleures est le portrait de madame la duchesse de Mirepoix, qu'il fit à Lunéville pour amuser le roi de Pologne. Montesquieu paraît même avoir versifié avec assez de facilité. On rapporte que, se promenant un jour dans le jardin de Boileau à Auteuil, dont le médecin Gendron, son ami, était devenu propriétaire, il improvisa ces deux vers :

> Apollon, dans ces lieux, prêt à nous secourir,
> Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

De l'Italie, Montesquieu alla en Suisse; il parcourut les pays arrosés par le Rhin, et s'arrêta quelque temps en Hollande. A la Haye, il retrouva milord Chesterfield, avec lequel il s'était lié à Venise d'une amitié toute particulière. Celui-ci lui proposa une place dans son yacht pour passer en Angleterre, il accepta et s'embarqua le 31 octobre 1729. Montesquieu résida deux ans en Angleterre, et fut recherché avec empressement par tout ce qu'il y avait de plus distingué dans ce pays. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres; la reine d'Angleterre l'honora d'une bienveillance particulière; il lui adressa un jour une louange aussi fine que délicate, et faite pour flatter son amour-propre et comme femme et comme reine. Voici comment il a lui-même raconté cette anecdote : « Je dînais chez le duc de Richmond; le gentil-« homme ordinaire De La Boine, qui était un fat, « quoique envoyé de France en Angleterre, sou-« tint que l'Angleterre n'était pas plus grande que « la Guyenne : je tançai mon envoyé. Le soir la « reine me dit : Je sais que vous nous avez dé-« fendus contre votre monsieur De La Boine. — « Madame, je n'ai pu m'imaginer qu'un pays où « vous régnez ne fût pas un grand pays. » Montesquieu était trop distrait en société pour y briller beaucoup; il avait rarement de ces reparties heureuses du genre de celle que nous venons de rapporter; on en raconte cependant encore une autre fort gaie, quoique impolie, que lui arracha

Digitized by Google

un moment d'impatience qu'il eut contre quelqu'un qui s'efforçait de lui persuader une chose difficile à croire. « Si ce n'est pas vrai, lui disait « avec force cet importun, je vous donne ma « tête. — Je l'accepte, répondit aussitôt Montes- « quieu, les petits présents entretiennent l'ami- « tié. » Montesquieu était dans le commerce habituel d'une gaieté douce et d'une vivacité toujours égale, simple et sans prétentions. « J'aime, disait-il, les maisons où je puis me ti- « rer d'affaire avec mon esprit de tous les jours. » Cependant il lui échappait quelquefois des saillies de réflexion qui décélaient la profondeur de son esprit, et quand il était animé, il racontait avec brièveté, mais avec feu et même avec grâce. Ses voyages lui avaient appris à se ployer à tous les goûts, à s'accommoder de tous les caractères. « Quand je suis en France, dit-il, je fais amitié « à tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à « personne; en Italie, je fais des compliments à « tout le monde; en Allemagne, je bois avec tout « le monde. » De retour dans sa patrie, Montesquieu se retira dans son château de la Brède. Il avait, soit avant, soit pendant ses voyages, fait imprimer en Hollande un opuscule intitulé *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, dont il nous a été remis un exemplaire; cet opuscule a été longtemps inconnu à tous ceux qui ont eu occasion de parler de Montesquieu ou de ses ouvrages. Lui-même néanmoins en fait mention dans un passage de l'*Esprit des lois* (1). Il paraît, d'après une note de sa main qui se trouve en tête du seul exemplaire de cet opuscule que nous ayons vu, que Montesquieu craignit que quelques passages de cette brochure ne fussent mal interprétés, qu'il la corrigea dans le dessein de la faire imprimer ainsi, et qu'ensuite il ne jugea pas à propos de la livrer au public. Cet écrit tendait à prouver que, dans l'état des nations modernes de l'Europe, il était impossible, même au plus habile et au plus ambitieux des souverains, de fonder une monarchie universelle. Dans le même temps que Montesquieu recherchait les obstacles qui s'opposaient dans l'Europe moderne à ce qu'un peuple pût établir sa domination sur tous les autres, il examinait, par la liaison nécessaire de ces mêmes idées, quelles étaient les causes de la prospérité et de la chute du peuple célèbre qui soumit à son orgueilleuse domination tous les États du monde civilisé et qui fit de la Méditerranée un lac de son vaste empire. Après deux ans de séjour dans sa retraite de la Brède, Montesquieu publia, en 1734, les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, ouvrage remarquable, qui n'est pas le plus étonnant, mais qui est le plus parfait de tous ceux qui sont sortis de sa plume et dans lequel son génie eut à lutter contre plusieurs hommes supérieurs, chez les anciens et chez les modernes, qui avaient traité le même sujet, principalement Polybe, Machiavel, St-Évremond et Bossuet. Mais Polybe, savant géographe, habile guerrier, négociateur adroit, penseur profond, est un historien prolixe et un écrivain médiocre. Machiavel avait choisi quelques faits de l'histoire romaine plutôt comme motifs que comme sujet principal de ses réflexions sur la politique. St-Evremond, plein d'aperçus ingénieux, mais léger d'instruction, ne connaissant que médiocrement les faits, n'a pu les juger et les analyser que d'une manière incomplète. Bossuet, qui ne devait considérer l'histoire des Romains que comme une portion de celle du monde, en a saisi les principaux traits. Montesquieu est le seul qui ait embrassé ce grand sujet dans tous ses détails, le seul qui ait comparé tous les faits avec une laborieuse sagacité. Il n'en oublie aucun qui puisse donner matière à une pensée et offrir un résultat; et cependant il a su tout resserrer dans un seul volume d'une grosseur médiocre. Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, qui se trouve à la suite de cet ouvrage et en fait en quelque sorte partie, est un des morceaux où Montesquieu a déployé le plus d'éloquence. Cette éloquence, dit un de ses panégyristes, renouvelle, pour ainsi dire, dans les âmes la terreur qu'éprouvèrent les Romains devant leur impitoyable dictateur. Un autre morceau du même genre, plus court encore, mais non moins remarquable, est celui de *Lysimaque;* Montesquieu, dans cet écrit, a peint d'une manière sublime cette philosophie des stoïciens qui élevait l'homme au-dessus des faiblesses de sa nature, et qui lui faisait braver avec joie, et même avec orgueil, les cruautés des tyrans et les injustices du sort. Ce morceau fut envoyé, en 1751, au roi Stanislas, qui avait écrit à Montesquieu une lettre flatteuse au sujet de sa nomination à l'académie de Nancy. Les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* ne faisaient connaître qu'un seul peuple; et Montesquieu s'était depuis longtemps attaché à les étudier tous, à découvrir les causes des révolutions qui avaient successivement changé la face du monde, et à rechercher l'explication des lois et des coutumes qui avaient contribué à la prospérité des nations ou causé leur décadence. Le succès du traité sur le peuple romain, qui

(1) Dans une note du livre 21, chap. 22, t. 2, p. 274, édit. de L'quien; cette note est ainsi conçue : « Ceci a paru, il y a plus « de vingt ans, dans un petit ouvrage manuscrit de l'auteur qui « a été presque fondu dans celui-ci. » Cette note est singulière et semblerait faire croire qu'il avait fait tirer quelques exemplaires de cet opuscule pour donner à des amis. L'*Esprit des lois* parut en 1748; et si ces mots, *il y a plus de vingt ans*, sont exacts, cet opuscule serait au moins de 1727, et pourrait être plus ancien. L'exemplaire que nous avons en sous les yeux, appartenant à M. Laîne, ministre et membre de la chambre des députés, contient beaucoup de corrections qui sont de la main même de Montesquieu; sur le faux titre il a écrit : « Ceci a été « imprimé sur une mauvaise copie, je le fais réimprimer sur une « autre, selon les corrections que j'ai faites ici. » Et sur la première feuille il a mis encore : « J'ai écrit qu'on supprimât cette « copie et qu'on en imprimât une autre, si quelques exemplaires « avaient passé, de peur qu'on n'interprétât mal quelques en- « droits. » Les réclames qui sont au bas des pages, le papier et les caractères, tout indique une impression faite en Hollande; il n'y a ni nom de lieu, ni nom d'imprimeur. Cet opuscule a 44 pages in-12, et se compose de 26 réflexions détachées.

Digitized by Google

n'était en quelque sorte qu'une portion détachée du vaste plan qu'il avait conçu, ne fit qu'accroître son ardeur pour l'exécution d'une si haute entreprise. Il y travailla encore quatorze ans. Tantôt il lui semblait qu'il avançait à pas de géant, tantôt qu'il reculait, à cause de l'immensité de la carrière qui lui restait à parcourir. « Enfin, dit-il, dans le cours de vingt années je « vis mon ouvrage commencer, croître, s'avan- « cer et finir. » Avant de livrer à l'impression cette production, qu'il intitula *De l'esprit des lois*, Montesquieu crut devoir consulter un de ses amis intimes, dont il estimait le talent et les lumières, et il lui envoya son manuscrit. Cet ami était Helvétius, qui, après en avoir pris lecture, fut prodigieusement alarmé des dangers que courait la réputation de Montesquieu s'il mettait au jour une production aussi défectueuse. Helvétius en fut si peu satisfait qu'il n'osa pas d'abord écrire à Montesquieu ce qu'il en pensait, et il le pria de vouloir lui permettre de communiquer le manuscrit qu'il lui avait envoyé à un ami commun; c'était Saurin, auteur de *Spartacus*. Celui-ci porta sur l'*Esprit des lois* le même jugement qu'Helvétius. Suivant eux, en faisant paraître ce livre, le célèbre auteur des *Lettres persanes*, dépouillé désormais de son titre de sage et de législateur, ne devait plus paraître aux yeux du public éclairé qu'un homme de robe, un gentilhomme et un bel-esprit : « Voilà, écrivait Helvétius, ce qui « m'afflige pour lui et pour l'humanité, qu'il au- « rait pu mieux servir. » Il fut convenu entre les deux amis qu'Helvétius écrirait à Montesquieu pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient éprouvé à la lecture de son manuscrit, pour l'engager à le revoir et à ne pas le publier dans l'état informe où il se trouvait. Saurin craignit que Montesquieu ne fût offensé; mais Helvétius s'empressa de rassurer Saurin en ces termes : « Soyez tranquille, nos avis ne l'ont point blessé; « il aime dans ses amis la franchise qu'il met « avec eux. Il souffre volontiers les discussions; « il répond par des saillies et change rarement « d'opinions; je n'ai pas cru, en lui exposant les « nôtres, qu'elles modifieraient les siennes; mais « quoi qu'il en coûte, il faut être sincère avec « ses amis. Quand le jour de la vérité luit et dé- « trompe l'amour-propre, il ne faut pas qu'ils « puissent nous reprocher d'avoir été moins sé- « vères que le public. » En effet, les conseils des deux amis de Montesquieu eurent sur lui si peu d'influence qu'il envoya son manuscrit à l'impression sans y rien changer; il y mit cette épigraphe : *Prolem sine matre creatam* (Postérité sans mère) (1), indiquant ainsi avec raison que son ouvrage n'avait point de modèle, et il se félicita dans sa préface de n'avoir pas totalement manqué de génie. Le succès ne trompa point la confiance qu'il avait en lui-même; ce succès fut tel, qu'ayant appris que son livre venait d'être défendu en Autriche, il put écrire, sans exagérer la vérité, au marquis de Stainville, ministre de l'empereur d'Allemagne à Paris (1) : « Peut-être « Votre Excellence pensera-t-elle qu'un ouvrage « dont on a fait dans un an et demi vingt-deux « éditions, qui est traduit dans presque toutes « les langues, et qui d'ailleurs contient des choses « utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gou- « vernement. » Cette lettre est datée du 27 mai 1750; et en effet l'*Esprit des lois* n'avait paru que vers le milieu de l'année 1748. S'il fut beaucoup lu, beaucoup admiré, beaucoup loué, cet ouvrage, comme tous ceux qui font une grande sensation, fut aussi beaucoup critiqué. Madame du Deffant dit que ce n'était pas l'esprit des lois, mais de l'esprit sur les lois. Ce mot fit fortune : il avait justement le degré de vérité dont on se contente dans une épigramme. Ceux qui avaient approfondi les questions obscures de notre ancien droit public s'aperçurent que, quoique l'auteur de l'*Esprit des lois* eût réfuté quelques paradoxes de l'abbé Dubos, il était tombé lui-même dans des erreurs graves. Ils virent que, n'ayant pas creusé à une assez grande profondeur pour éclairer suffisamment les bases du gouvernement féodal, il avait conçu pour ce genre de gouvernement des préjugés trop favorables. On trouva que, pour établir certains principes, il tirait ses exemples de voyageurs suspects ou d'auteurs discrédités; qu'il concluait trop souvent du particulier au général; qu'il y avait du néologisme et de l'obscurité dans ses définitions, et un emploi trop détourné des mots communs de la langue dans l'énonciation des principes fondamentaux de sa théorie. On lui reprocha encore d'avoir attribué à l'influence du climat et aux causes physiques des effets dus à des causes purement morales; d'avoir morcelé un même sujet en petits chapitres qui ont souvent des titres insignifiants ou indéterminés; d'en avoir rapproché d'autres qui sont trop peu liés avec ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent; d'avoir souvent manqué d'ordre et fait un tout irrégulier avec les plus belles parties, de sorte que ce livre, si vaste par son plan et la multitude des sujets qu'il embrasse, paraît être en quelque sorte un amas d'admirables fragments qui attendent que l'auteur y mette la dernière main et en fasse un ouvrage régulier. On lui reprochait enfin quelques idées confuses, certains tours de phrases forcés, un style quelquefois tendu et souvent recherché. Toutes ces critiques étaient fondées, et la preuve que ce

(1) On a prétendu que cette épigraphe, tirée d'un vers d'Ovide, était énigmatique. Si c'est une énigme, le mot ne nous en paraît pas difficile à trouver, et le sens que nous lui donnons nous semble évident. Dans un ouvrage intitulé *Nouveaux mélanges de madame Necker*, on a prétendu encore que Montesquieu en donnait lui-même cette explication : « Un livre sur les lois doit « être fait dans un pays de liberté, la liberté en est la mère, je « l'ai fait sans mère. » Ce petit conte est invraisemblable.

(1) La lettre est datée de Paris, et une note nous apprend que l'original était à Ratisbonne, dans la bibliothèque du prince de la Tour-Taxis. Ce marquis de Stainville était ministre de l'empereur, en sa qualité de grand-duc de Toscane; l'ambassadeur de l'empereur à Paris était alors le comte de Kaunitz.

Digitized by Google

n'était pas l'envie seule qui les suscitait, c'est qu'on n'en avait pas fait de semblables du livre des *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. Cependant la renommée de Montesquieu s'accrut beaucoup par la publication de l'*Esprit des lois;* et l'on peut dire avec vérité que seul cet ouvrage eût suffi à sa gloire, et que seul il a donné la mesure de la force et de la grandeur de son génie. C'est que le mérite d'un ouvrage consiste surtout dans les beautés qui s'y trouvent, dans les qualités qui le distinguent de tous les autres, et non pas seulement dans l'absence des fautes qu'on a su éviter, ou des défauts dont on a su se garantir. C'est qu'il est des sujets tellement vastes que la plus forte tête, aidée de la plus longue vie, peut à peine en concevoir l'ensemble, même imparfaitement : l'*Esprit des lois* était de ce genre. L'auteur s'était proposé d'examiner dans ce livre l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, et de considérer les habitants de la terre et les sociétés qu'ils ont formées dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entre eux. On s'étonne beaucoup moins des moments de faiblesse qui trahissent quelquefois ses efforts dans une si rude entreprise que de la vigueur prodigieuse avec laquelle il en poursuit l'exécution. On admire la fermeté qu'il met à tracer les immenses contours de ce grand labyrinthe, et la sagacité qu'il déploie pour en démêler les détours multipliés et en découvrir les réduits les plus cachés. Notre siècle et peut-être les siècles précédents n'ont point produit d'ouvrage où il y ait plus de vues profondes et de pensées neuves, où l'on trouve un plus grand nombre de faits convertis en principes lumineux; où autant de vérités utiles, établies par le raisonnement, soient éclaircies par une érudition mieux choisie, plus abondante et plus variée; dont le style enfin soit plus précis, plus nerveux et étincelle davantage de ces saillies d'esprit et de génie qui entraînent, persuadent et se gravent à jamais dans la mémoire; enfin, ce qui est au-dessus de tous ces éloges, aucun ouvrage ne décèle dans son auteur un cœur plus plein de cette bienveillance générale qui s'attendrit sur les maux de l'humanité; une âme plus droite, plus élevée, plus animée du désir de se mettre au-dessus des préjugés et de l'intérêt du moment; une vue plus nette, plus étendue pour démêler les causes des révolutions qui ont agité le monde, pour discerner les caractères particuliers des hommes qui ont apparu sur cette vaste scène, pour scruter enfin les motifs si divers, les circonstances si multipliées de tant d'institutions, de lois et de coutumes que les siècles ont fait naître et que les siècles ont fait disparaître. Avare du temps et de l'espace, Montesquieu ne songe qu'à construire la série de ses idées sans s'occuper des objections; de là le grand nombre de critiques superficielles et spécieuses qu'on a faites de son ouvrage. Montesquieu a souvent dans l'expression la clarté, la simplicité majestueuse et le ton d'autorité des lois dont il est l'interprète. Il ne se passionne pas; il ne semble pas même chercher à persuader son lecteur : il prononce et juge. Il a dans son éloquence ce ton ferme et imposant qui donne à la raison une ascendant irrésistible. Quand il châtie la folie humaine, c'est par une ironie fine et détournée, ou par le sarcasme amer d'une indignation qui se contient : c'est alors surtout que, toujours attentif à réprimer la multiplicité de paroles qu'entraînerait l'exubérance de ses pensées et de ses sentiments, on s'aperçoit qu'il voit au-delà de ce qu'il exprime, et c'est, dit un habile critique, un exercice utile pour le lecteur que de chercher dans la phrase de Montesquieu toute sa pensée. Auteur vraiment admirable, qui a connu l'art d'être utile non-seulement par les vérités qu'il expose, mais encore par celles qu'il fait entrevoir, non-seulement par les réflexions qu'il nous présente, mais encore par celles qu'il nous suscite, et qui sait enfin faire participer les esprits ordinaires à l'énergie et à l'étendue de son génie! Montesquieu avait résolu de ne répondre à aucune des critiques qui seraient faites de l'*Esprit des lois;* mais il ne put se résoudre à passer sous silence les attaques d'un auteur anonyme qui, dans un journal intitulé *Nouvelles ecclésiastiques*, l'avait déchiré avec fureur et le peignait comme un athée. Il avait, dans les *Lettres persanes*, traité de la religion chrétienne avec beaucoup de légèreté; mais ensuite, mûri par l'âge, par l'étude et la réflexion, il en avait fait, dans l'*Esprit des lois*, un éloge sincère : il la recommande en termes expressifs, non-seulement comme le plus parfait des systèmes religieux, mais comme le plus puissant soutien de tout système social. Il lui importait donc de repousser les insinuations calomnieuses du gazetier ecclésiastique. Il voulait en même temps réfuter d'avance les théologiens de la Sorbonne, qui, peu contents de quelques passages de l'*Esprit des lois*, allaient procéder à une censure de cet ouvrage. C'est dans ce double but qu'il écrivit sa *Défense*, modèle de discussion solide et de plaisanterie légère. Il se félicitait beaucoup de la modération maligne qu'il avait mise dans cet écrit. « Ce qui me plaît dans ma « Défense, disait-il, ce n'est pas de voir les vénérables théologiens mis à terre, c'est de les y « voir couler tout doucement. » Quelques personnes qui s'assemblaient chez le fermier général Dupin entreprirent une critique détaillée de l'*Esprit des lois* et composèrent trois gros volumes in-8° d'*Observations*, qu'on dit avoir été imprimés en 1757 et en 1758, mais qui le furent probablement quelques années plus tôt. Madame Dupin, qui eut longtemps J.-J. Rousseau pour secrétaire, sans se douter qu'il fût bon à autre chose qu'au métier de copiste, composa, dit-on, la préface de ces observations. Les PP. Plesse et

Digitized by Google

Berthier coopérèrent à la rédaction, et Dupin, sous le nom duquel on devait publier l'ouvrage, fournit les faits relatifs aux finances et à l'administration. Montesquieu, que cette espèce de cabale contre son ouvrage et contre lui affligeait, employa, dit-on, le crédit de madame de Pompadour pour engager Dupin à supprimer son livre. Celui-ci le fit avec un tel soin, qu'il est échappé au plus une trentaine d'exemplaires à la destruction; ce qui a procuré à ce livre un motif d'estime qu'il n'aurait probablement jamais acquis s'il avait été publié, savoir, la rareté. Du reste, Montesquieu garda le silence sur une foule de brochures pleines d'ineptes critiques ou d'injures grossières, qui parurent contre l'*Esprit des lois*. Il disait que le public le vengeait assez des unes par le mépris et des autres par l'indignation. L'apparition d'un livre du genre et du mérite de l'*Esprit des lois* est un événement dans l'histoire politique et littéraire dont on doit retracer les effets. A l'époque où il fut publié, les progrès de l'industrie et l'accroissement de la population en Europe, le développement rapide du commerce des Européens et des colonies européennes dans les deux mondes, avaient amené dans la plupart des Etats de cette partie du globe des changements successifs et bouleversé presque entièrement les rapports qui existaient autrefois entre les divers ordres de citoyens. La puissance n'était plus le résultat immédiat des richesses et de l'influence, et ne pouvait plus s'appuyer que sur les institutions : l'obéissance avait cessé d'être la conséquence nécessaire de la dépendance et devait être exigée au nom des lois. Ces institutions et ces lois, qui n'étaient que l'expression d'un ordre de choses que le temps avait ou altéré ou aboli, ne se trouvant plus en harmonie avec les mœurs, les habitudes et les intérêts de la société, gênaient également les gouvernements, dont elles constituaient les seuls moyens de pouvoir, et les peuples, dont elles étaient les seules garanties contre les troubles et les désordres. Tous les esprits sentaient la nécessité de modifier les constitutions des Etats, et l'on conçoit avec quelle avidité dut être lu, à une telle époque, un livre qui présentait le résumé de l'expérience des siècles sur la science de la législation et du gouvernement. Mais l'effet de ce livre fut différent dans les différents pays, selon la situation où ils se trouvaient. C'est en Angleterre que l'ouvrage de Montesquieu eut et obtient encore la plus forte influence, et c'est en France que cette influence fut et est encore la plus faible. Peut-être les Anglais doivent-ils en partie à Montesquieu et à l'impulsion qu'il a donnée aux sciences politiques d'avoir su faire habilement manœuvrer le vaisseau de l'Etat entre les deux grands écueils de leur constitution, une oligarchie tyrannique et une démocratie turbulente. Aussi l'*Esprit des lois* fut en Angleterre, dès qu'il parut, l'objet d'une admiration qui ne trouva point de contradicteur, et qui n'a cessé de s'accroître. Si cet ouvrage n'a pas produit un effet aussi heureux et aussi puissant en France, ce n'est pas seulement parce que les esprits n'étaient point aussi éclairés sur ces matières; mais, il faut le dire, c'est aussi la faute de l'ouvrage et celle de l'auteur. Montesquieu n'avait cherché qu'à éclaircir les âges obscurs de la monarchie française, et même le succès de ses efforts à cet égard est resté douteux et a été justement contesté. Il s'est arrêté à l'époque où il aurait pu s'appuyer sur des faits certains et commencer à présenter des résultats positifs et des remèdes applicables aux maux qui tourmentaient alors l'état social en France et dont il n'avait pas pressenti tout le danger. Les nobles, à la cause desquels l'auteur de l'*Esprit des lois* se montrait favorable, puisaient dans son livre ce qui devait exalter leurs prétentions, mais non pas ce qui devait les aider à conserver leurs droits réels et à se procurer une existence solide. Le gouvernement de France y aurait en vain cherché des indications précises pour acquérir une vigueur nouvelle, en abandonnant ces formes du pouvoir que le temps emportait, et en saisissant les moyens de puissance que le temps avait créés. Une autre cause qui ne semble due qu'au hasard de la nature, qui cependant a une liaison secrète avec les événements, a contribué au peu d'influence qu'a obtenu en France le livre de l'*Esprit des lois*. Peu après la publication de ce livre et dans un assez court intervalle de temps, deux écrivains se sont rencontrés, tous deux doués d'une imagination vive, d'une rare éloquence, de ce talent pour la dialectique qui donne la faculté d'enchaîner toutes les conséquences d'un principe et toutes les parties d'un système; mais aussi tous deux également dénués de la connaissance pratique des affaires et de ce discernement particulier qui nous fait apprécier ce que réclament les hommes et les choses, selon les différents temps et les diverses circonstances. L'un, ayant vécu à une époque où un gouvernement débile affectait par intervalles une attitude despotique et irritait sans cesse sans jamais comprimer, a prétendu fonder la théorie sociale sur le dogme de la souveraineté du peuple, qui ne peut conduire qu'à l'anarchie : l'autre, longtemps témoin de la férocité et de l'ineptie populaires, s'est précipité dans l'extrême opposé et a cru asseoir les bases de la société sur la doctrine du pouvoir paternel et sur l'état de la famille; il a, sans le vouloir, enfanté une théorie du despotisme aussi fausse dans son principe et presque aussi funeste dans ses conséquences que celle qu'il cherchait à renverser. C'est entre ces deux systèmes que se sont partagés en France les écrivains politiques, et les deux écoles qu'ils ont formées sont devenues fécondes en stériles abstractions et en déclamations d'autant plus dangereuses, qu'elles flattent les deux plus forts penchants de l'homme, l'amour du pouvoir et

Digitized by Google

l'amour de l'indépendance. Lorsque les nuages amoncelés par ces vaines et ambitieuses théories seront dissipés, les diverses branches des sciences politiques, fondées sur les faits et l'expérience, paraîtront moins faciles, moins accessibles à tous les esprits; mais alors aussi on appréciera en France tout le mérite de l'*Esprit des lois*, et, du seul développement de quelques-uns des chapitres si courts de cet immortel ouvrage, on verra sortir des traités substantiels sur diverses parties de la législation et du gouvernement des Etats. Si le livre de Montesquieu ne fut pas aussi utile à sa patrie qu'il l'avait espéré, la gloire que l'auteur en recueillit de son vivant surpassa celle que peuvent ambitionner les gens de lettres. Il fut considéré dans toute l'Europe comme le législateur des nations : mais il ne fut point ébloui de sa haute réputation; il continua de vivre en sage et de jouir de lui-même et de ses amis. Il partageait son temps entre le château de la Brède et Paris, c'est-à-dire entre l'étude et le monde : dans sa terre, aimant à s'occuper de jardinage et d'améliorations agricoles; très-jaloux de ses droits seigneuriaux et par conséquent voisin incommode, mais adoré de ses paysans, dont il recherchait l'entretien, parce que, disait-il, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers; dans la capitale, convive aimable, trop simple et trop négligé peut-être dans ses habillements, comme dans ses manières et dans sa conversation. Il était toujours disposé à rendre justice aux talents et à les protéger au besoin. Il reçut un jour de Henri Sully, excellent artiste anglais, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'horlogerie en France, la lettre suivante : « J'ai envie de me pendre; mais je crois « cependant que je ne me pendrais pas si j'avais « cent écus. » Montesquieu lui répondit : « Je « vous envoie cent écus, mon cher Sully, ne vous « pendez pas et venez me voir. » Montesquieu était directeur de l'Académie française lorsque Piron se présenta pour y être admis : quand on sut à la cour que ce poëte était sur le point d'être élu, Montesquieu fut mandé à Versailles, et le roi lui déclara qu'il ne voulait pas que Piron fût nommé. Montesquieu fit des démarches auprès de madame de Pompadour et obtint en dédommagement, pour l'auteur de la *Métromanie*, une pension de mille francs. La munificence de Montesquieu ne s'exerçait pas seulement sur les hommes à talents, mais encore sur ceux qui n'avaient d'autres titres à ses yeux que le malheur : au reste, il cachait avec un soin extrême le bien qu'il faisait, par la crainte qu'on ne lui prêtât des motifs différents de celui qui le faisait agir; sentiment trop commun chez les âmes délicates et cependant funeste à la société, puisque la vertu dérobe ainsi à elle-même, par pudeur, un de ses plus grands bienfaits, l'ascendant de son exemple. Un hasard heureux a fait découvrir un des traits les plus touchants de la bienfaisance de Montesquieu. Il allait souvent à Marseille visiter sa sœur, madame d'Héricourt. Se promenant un jour sur le port pour prendre le frais, il est invité par un jeune matelot de bonne mine à choisir de préférence son bateau pour aller faire un tour en mer. Dès qu'il fut entré dans le bateau, Montesquieu crut s'apercevoir, à la manière dont ce jeune homme ramait, qu'il n'exerçait pas ce métier depuis longtemps; il le questionne, et apprend qu'il est joaillier de profession, qu'il se fait batelier les fêtes et les dimanches pour gagner quelque argent et seconder les efforts de sa mère et de ses sœurs; que tous quatre travaillent et économisent pour amasser deux mille écus et racheter leur père, esclave à Tétouan. Montesquieu, touché du récit de ce jeune homme et de l'état de cette famille intéressante, s'informe du nom du père, du nom du maître auquel il appartient. Il se fait conduire à terre, donne à son batelier sa bourse, qui contenait seize louis d'or et quelques écus, et s'échappe. Six semaines après, le père revient dans sa maison. Il juge bientôt, à l'étonnement des siens, qu'il ne leur doit pas sa liberté, comme il l'avait cru d'abord, et il leur apprend que non-seulement on l'a racheté, mais qu'encore, après avoir pourvu aux frais de son habillement et de son passage, on lui a remis une somme de cinquante louis. Le jeune homme alors soupçonne un nouveau bienfait de l'inconnu, et se met en devoir de le chercher. Après deux ans d'inutiles démarches, il le rencontre par hasard dans la rue, se précipite à ses genoux, le conjure, les larmes aux yeux, de venir partager la joie d'une famille au bonheur de laquelle il ne manque que de pouvoir jouir de la présence de son bienfaiteur et de lui exprimer toute sa reconnaissance. Montesquieu reste impassible, ne veut convenir de rien et s'éloigne, à la faveur de la foule qui l'entourait. Cette belle action serait toujours restée ignorée, si les gens d'affaires de Montesquieu n'eussent trouvé, après sa mort, une note écrite de sa main, indiquant qu'une somme de sept mille cinq cents francs avait été envoyée par lui à M. Main, banquier anglais à Cadix; ils demandèrent à ce dernier des éclaircissements : M. Main répondit qu'il avait employé cette somme pour délivrer un Marseillais nommé Robert, esclave à Tétouan, conformément aux ordres de M. le président de Montesquieu. La famille de Robert a raconté le reste, et ce récit a fourni à la scène le sujet de plusieurs compositions dramatiques (1). Ce trait seul, qui en suppose d'autres de même nature, suffit pour absoudre Montesquieu de l'accusation d'avarice, qu'on lui a injustement intentée. Il avait épousé le 3 avril 1715 mademoiselle Jeanne

(1) L'une, intitulée *le Bienfait anonyme*, a pour auteur Jean Pilhes, de Tarascon en Foix, 1784, in-8°; une autre est de Mercier, et a pour titre : *Montesquieu à Marseille*. J'ai vu pendant la révolution représenter cette pièce sous le titre de *St-Estieu à Marseille*. Enfin une troisième est intitulée *Robert Sciorit* (voy. MONTESSON). A. B—T.

Digitized by Google

de Lartigues, fille de Pierre de Lartigues, lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier, et il avait eu de ce mariage un fils et deux filles. Comme père de famille, il regardait avec raison l'économie comme un devoir, et il tint à honneur de laisser à ses enfants la fortune qu'il avait reçue de ses parents, sans l'augmenter ni la diminuer. Il aimait la gloire, mais il dédaignait les futiles jouissances de la vanité. Il refusa pendant longtemps, par modestie, aux plus habiles artistes la faveur de faire son portrait. Mais Dassier, fameux graveur, attaché à la Monnaie de Londres, qui avait déjà fait les médailles des plus grands hommes du siècle, vint exprès à Paris pour exécuter celle de Montesquieu, qui d'abord n'y voulut point consentir. Dassier lui ayant donné à entendre qu'un pareil refus pourrait être attribué à l'orgueil, Montesquieu se mit à la disposition de l'artiste. Cette médaille de Dassier est le type primitif de tous les portraits de Montesquieu qu'on a gravés. L'abbé de Guasco cependant en possédait un autre, peint par un artiste qui passait par Bordeaux en revenant d'Espagne (1). L'envie, dont le génie, la gloire et les succès n'affranchissent pas toujours l'âme, n'approcha jamais de celle de Montesquieu; il se plaisait au contraire à la poursuivre et à la punir dans ceux qui en étaient atteints. « Je loue toujours, disait-« il, devant un envieux ceux qui le font pâlir. » Quoiqu'il tînt par quelques-unes de ses opinions à la secte philosophique, de même que Buffon, Duclos et presque tous les bons esprits, il s'écartait des philosophes, et n'aimait pas le prosélytisme de l'impiété ni les excès de l'esprit de cabale. Ce ne fut cependant pas là l'unique motif de son éloignement pour Voltaire. On voit dans plusieurs de ses pensées détachées que, peu sensible au charme des vers, il croyait la réputation de cet homme célèbre en partie usurpée, et qu'il ne lui rendait pas justice. Voltaire de son côté n'épargnait à Montesquieu ni les réflexions malignes, ni les critiques piquantes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces deux grands hommes s'accusaient mutuellement d'avoir trop d'esprit, et d'en faire souvent abus dans leurs ouvrages : et tous deux avaient raison. Mais Voltaire avait un sentiment exquis en littérature qui triomphait en lui de ses plus fortes antipathies. Plusieurs fois, dominé par sa conscience, il a rendu justice à l'auteur de l'*Esprit des lois;* et c'est lui qui disait : « Le genre humain avait perdu ses titres; « M. de Montesquieu les a retrouvés et les lui « a rendus. » Eloge magnifique qui efface bien des épigrammes. Au reste, c'était seulement dans la conversation ou dans l'intimité d'un commerce familier que Montesquieu laissait échapper le secret de ses pensées sur Voltaire et sur les hommes de lettres de son temps. Jamais il n'écrivit contre aucun d'eux; la dignité et la sagesse de sa conduite étaient l'effet de la modération de ses passions, aussi bien qu'un des résultats de la réflexion. « Ma machine, dit-il, est si heureusement « construite que je suis frappé de tous les objets « assez vivement pour qu'ils puissent me donner « du plaisir, pas assez pour qu'ils puissent me « donner de la peine. J'ai été dans ma jeunesse, « dit-il encore, assez heureux pour m'attacher à « des femmes que j'ai cru qui m'aimaient, et dès « que j'ai cessé de le croire je me suis détaché « soudain. » Ailleurs il s'étonne d'avoir encore pu éprouver de l'amour à trente-cinq ans. Avec des sens si tempérés, tant de calme dans le caractère, tant de vertus, de génie et de lumières, un rang honorable, une belle fortune, une réputation éclatante et incontestée, et sans aucune peine domestique, Montesquieu dut être heureux : aussi le fut-il. « Je n'ai, dit-il, presque jamais eu « de chagrin, encore moins d'ennui. Je m'éveille « le matin avec une joie secrète de voir la lu-« mière; je vois la lumière avec une espèce de « ravissement, et tout le reste du jour je suis « content : je passe la nuit sans m'éveiller, et le « soir quand je suis au lit une espèce d'engour-« dissement m'empêche de faire des réflexions. » Ainsi que nous l'avons remarqué, ce bonheur dont Montesquieu a joui, il le dut en partie à son goût pour le travail, qui sembla s'accroître en lui après qu'il eut publié l'*Esprit des lois*. Son secrétaire ne pouvant seul suffire à soulager ses yeux affaiblis, il se faisait lire par une de ses filles; c'était celle qu'il maria depuis à M. de Secondat d'Agen, d'une autre branche de sa maison, afin que ses biens restassent dans sa famille en cas que son fils, qui était marié depuis plusieurs années, continuât à n'avoir point d'enfants. Mademoiselle de Montesquieu avait, comme son père, un esprit vif et enjoué, et elle égayait les savantes, mais ennuyeuses lectures qu'elle était obligée de faire par des mots plaisants et sur les hommes et sur les choses. Montesquieu, sollicité par d'Alembert et par le chevalier Jaucourt, consentit, après avoir terminé l'*Esprit des lois*, à travailler à l'Encyclopédie, et c'est pour ce vaste monument littéraire qu'il composa l'*Essai sur le goût*. Ce petit ouvrage, laissé imparfait, et qui ne fut imprimé qu'après sa mort, prouve que sa tête méditative était aussi propre à découvrir les principes des beaux-arts et de la littérature que ceux des lois et des gouvernements; mais s'il avait vécu, il aurait fait disparaître l'obscurité de plusieurs passages de ce petit écrit, les répétitions et les phrases incorrectes ou embarrassées qui le déparent. Nous avons publié dans les *Archives littéraires* (t. 2, p. 301) quatre chapitres inédits de cet Essai d'après un manuscrit autographe. On a depuis inséré ces chapitres dans toutes les éditions qu'on a faites de Montesquieu, mais non

(1) Il est probable que ce portrait est celui-là même qui a été gravé à Florence, par Carlo Fauci, en 1767, et qui est dédié à l'abbé Antonio Nicolini. Ce portrait vu de face, et où Montesquieu est figuré en perruque, et ayant l'*Esprit des lois* devant lui, a été inconnu à tous les biographes de cet homme illustre; nous l'avons vu dans la collection de M. Debure, libraire.

Digitized by Google

dans la place qu'ils auraient dû y occuper. Ce fut aussi longtemps après la mort de Montesquieu et en 1783 que son fils publia un roman de son illustre père, intitulé *Arsace et Isménie*. On ne sait trop à quelle époque Montesquieu a composé cet ouvrage. Grimm présume que dans l'origine il était destiné à augmenter le nombre des épisodes des *Lettres persanes*, mais que l'auteur le trouva trop long : il est plus probable qu'il écrivit ce roman vers les derniers temps de sa vie, car il en parle dans une lettre en date du 15 décembre 1754 comme d'une production récente, et qu'il hésite à livrer à l'impression. Il s'était proposé dans cette fiction de peindre le triomphe de l'amour conjugal en Orient, et le despotisme légitimé par la vertu qui se consacre au bonheur du genre humain ; mais, quoiqu'on reconnaisse encore souvent dans cette production sa plume ingénieuse et énergique, il n'a pas su déguiser l'invraisemblance de son récit, ni y répandre l'intérêt dont il était susceptible. Nous en indiquerons bientôt la raison. Il paraît qu'après la publication de l'*Esprit des lois*, les forces physiques de Montesquieu diminuèrent rapidement, et ne répondaient plus à son ardeur pour le travail : « J'avais, dit-il dans son journal, conçu le « dessein de donner plus d'étendue et de profon- « deur à quelques endroits de mon *Esprit des* « *lois;* j'en suis devenu incapable. Mes lectures « m'ont affaibli les yeux, et il me semble que ce « qu'il me reste encore de lumière n'est que « l'aurore du jour où ils se fermeront pour ja- « mais. » Et en effet il mourut peu de temps après, le 10 février 1755, à l'âge de 66 ans, c'est-à-dire seulement sept ans après la publication de son grand ouvrage. Il fut attaqué avec violence par une fièvre inflammatoire qui l'emporta au bout de treize jours. Il était alors à Paris. Les soins les plus tendres lui furent prodigués par la duchesse d'Aiguillon, son ancienne amie, le duc de Nivernois, le chevalier de Jaucourt, M. et madame Dupré de St-Maur. La douceur de son caractère se soutint jusqu'au dernier soupir; il ne lui échappa, dit-on, ni une plainte, ni la moindre impatience. Il connut dès les premiers instants qu'il était en danger, et pour interroger les médecins sur son état il leur disait : « Comment va l'espérance à la crainte? » Les jésuites cherchèrent à le gagner dans ses derniers moments, et ils lui envoyèrent le P. Routh et le P. Castel, qui furent accusés d'avoir mis dans leur ministère une obsession blâmable. Montesquieu leur disait : « J'ai toujours respecté la « religion (cela était vrai pour les ouvrages qu'il « a avoués); la morale de l'Evangile est le plus « beau présent que Dieu ait pu faire aux hom- « mes. » On n'en put tirer aucun autre aveu (*voy.* ROUTH). Comme les jésuites le pressaient de leur remettre les corrections qu'il avait faites aux *Lettres persanes*, afin d'en effacer les passages irréligieux, il s'y refusa ; puis il remit ce manuscrit à madame la duchesse d'Aiguillon et à madame Dupré de St-Maur, en leur disant : « Je « veux tout sacrifier à la religion mais, rien aux « jésuites; consultez avec mes amis, et décidez si « ceci doit paraître. » Il reçut cependant le viatique des mains du curé; celui ci lui dit : « Mon- « sieur, vous comprenez combien Dieu est « grand. » — « Oui, reprit-il, et combien les « hommes sont petits. » Montesquieu a laissé un grand nombre de manuscrits. On nous a parlé de la *Relation de ses voyages*, que nous n'avons point vue : si elle existe, elle doit être dans un état très-imparfait, car nous savons par une lettre qu'il a écrite le 15 décembre 1754, c'est-à-dire deux mois avant sa mort, qu'alors cette relation n'était pas encore rédigée, et qu'il hésitait même sur la forme qu'il devait lui donner. Nous ignorons si les *Notes sur l'Angleterre* qu'on a insérées dans quelques-unes des dernières éditions de ses Œuvres sont extraites des matériaux qui avaient été préparés pour cette relation. Au commencement de ce siècle, la principale portion des manuscrits de Montesquieu fut apportée à Paris du consentement des héritiers de ce grand homme; nous eûmes alors occasion de les examiner pendant quelques heures seulement; ils consistaient : 1° en un petit roman intitulé *le Mètempsycosiste*, composé de six cahiers fort minces, copiés au net, et qui ne sont pas de la main de Montesquieu; si nous jugions de tout l'ouvrage par le premier cahier, le seul que nous ayons lu, il serait peu digne de l'auteur des *Lettres persanes;* — 2° en plusieurs cahiers écrits de la main même de Montesquieu, intitulés *Morceaux qui n'ont pu entrer dans l'Esprit des lois, et qui peuvent former des dissertations particulières*. Nous en avons remarqué un *sur la Puissance paternelle*, un autre *sur les Obligations sur parole*, un troisième *sur les Successions*, dans lequel Montesquieu propose d'établir l'égalité des partages, de conserver (dans la classe noble seulement) les droits d'aînesse, et de transmettre dans cette classe tout l'héritage à l'aîné des mâles, à l'exclusion des autres enfants; — 3° en trois gros volumes in-4°, reliés, de 600 à 700 pages chacun : ce sont des extraits que Montesquieu faisait de ses lectures, et à la suite desquels il écrivait ses réflexions. En les parcourant, nous fûmes étonné de voir que les pensées les plus remarquables et les plus profondes lui étaient presque toujours suggérées par des ouvrages frivoles; et il en lisait beaucoup de ce genre. Dans le grand nombre de réflexions que nous avons lues, nous avons retenu celle-ci : « Un flatteur est un esclave qui n'est « bon pour aucun maître. » Il y a dans ces trois volumes quelques morceaux d'une asse zgrande étendue. Nous avons surtout lu avec admiration une sorte d'introduction à l'histoire de Louis XI, qui égale ce que Montesquieu a écrit de mieux. Il commence dans ce morceau par tracer le tableau de la situation politique de l'Europe lorsque

Digitized by Google

Louis XI monta sur le trône. Il fait voir ensuite combien elle était favorable à ce roi, et que ce qu'on attribue à son habileté ne fut que le résultat nécessaire des circonstances où il se trouvait; il indique ensuite tout ce qu'il aurait pu faire de grand et qu'il ne fit pas, puis il ajoute : « Il ne « vit dans le commencement de son règne que « le commencement de sa vengeance. » Il décrit les horribles cruautés qui accompagnèrent les dernières années du règne de ce tyran, et termine son récit par cette réflexion : « Il lui sem- « blait que pour qu'il vécût il fallait qu'il fît « violence à tous les gens de bien. » Il établit un parallèle entre Louis XI et Richelieu qui est tout à l'avantage de ce dernier, et finit ainsi le portrait qu'il a tracé de ce grand ministre : « Il « fit jouer à son monarque le second rang dans « la monarchie, et le premier dans l'Europe; il « avilit le roi, mais il illustra le règne. » Ce que nous venons de dire ajoutera peut-être encore de nouveaux regrets à ceux qu'on a déjà manifestés relativement à cette histoire de Louis XI, écrite, dit-on, en entier par Montesquieu, et dont son secrétaire brûla par mégarde la copie au net, tandis que lui-même jeta au feu le brouillon, croyant que cette copie existait encore. Mais ceux qui ont le plus de droit de se dire bien instruits de ce qui concerne Montesquieu nous ont assuré que cette anecdote était apocryphe. Le soin qu'a eu Montesquieu de conserver tous ses brouillons et les matériaux mêmes de ses œuvres, le peu de vraisemblance que le secrétaire d'un auteur livre au feu la copie au net d'un ouvrage non encore imprimé ajoutent à la probabilité de ce qu'on nous a dit, mais nous ne devons pas omettre de rapporter les faits qui tendent à prouver le contraire. En 1747 l'Académie des inscriptions avait proposé pour sujet du concours de tracer l'état des lettres sous le règne de Louis XI. L'abbé de Guasco voulait concourir, et Montesquieu lui écrivait alors : « Si les Mémoires sur « lesquels je travaillai l'histoire de Louis XI n'a- « vaient point été brûlés, j'aurais pu vous fournir « quelque chose sur ce sujet. » C'est dans une note explicative de ce passage que l'abbé de Guasco rapporte l'anecdote de la destruction du manuscrit de l'histoire de Louis XI; mais cette anecdote avait déjà été racontée par d'autres et surtout par Fréron, que l'abbé de Guasco contredit, soutenant que ce fait n'est point arrivé pendant la dernière maladie de Montesquieu, mais en 1739 ou 1740, et qu'il conta cet accident à un de ses amis à l'occasion de l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos, qui venait de paraître. Au milieu de ces récits contradictoires, s'il nous était permis de former une conjecture, nous dirions qu'il est probable que Montesquieu conçut l'idée de composer l'histoire de Louis XI, mais qu'il y renonça; qu'alors il condamna aux flammes ce qu'il avait écrit sur ce sujet, et que peut-être une portion de ce travail qu'il voulait réserver fut jetée au feu par mégarde, ce qui a donné lieu à la diversité des récits qu'on a faits à cette occasion. Nous pensons que Montesquieu n'a pas achevé cette histoire, non plus que celle de Théodoric, roi des Ostrogoths, qu'il avait, dit-on, commencée. Nous ajouterons encore que, suivant nous, on doit se féliciter qu'il ait abandonné ces entreprises pour s'attacher exclusivement à l'*Esprit des lois*, et nous fondons cette assertion non-seulement sur l'excellence et l'utilité de cet ouvrage, mais encore sur des motifs qui s'éloignent beaucoup de l'opinion commune, et que nous oserons cependant exposer. Montesquieu si admirable quand il présente les résultats de l'histoire, Montesquieu dont les écrits doivent être le manuel de tous ceux qui voudront écrire l'histoire, n'avait pas suivant nous le genre de talent propre à former un historien du premier ordre. Boileau louait un jour le livre des *Caractères* de la Bruyère, et insistait sur le mérite de son style; mais il remarquait judicieusement que l'auteur, par la forme même de son ouvrage, s'était affranchi d'une des plus grandes difficultés de l'art d'écrire, les transitions. Cette partie de l'art est surtout nécessaire à l'historien qui, dans des récits d'événements compliqués et divers, doit conserver l'unité d'intérêt, nuancer habilement tous les détails, et faire ressortir sans les isoler les groupes principaux des vastes tableaux qu'il nous présente. L'*Esprit des lois*, les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, sont composés de chapitres fort courts qui souvent forment chacun un tout à part, et qui ne sont liés entre eux que par la similitude des sujets relativement au but principal des ouvrages dont ils font partie. Les *Lettres persanes* ont aussi très-peu d'étendue : les plus longues n'ont que trois à quatre pages, et elles traitent toutes de sujets divers et qui n'ont entre eux que peu ou point de connexité. L'histoire d'*Apheridon* et d'*Astarté* et le sublime apologue des *Troglodytes*, qui s'y trouvent, n'excèdent pas dix pages, et sont pour les faits d'une extrême simplicité. Ainsi Montesquieu, dans tous les ouvrages auxquels il a dû sa réputation, s'est, comme la Bruyère, affranchi de la nécessité des transitions. Quand il a entrepris de faire un récit d'une certaine longueur, on s'est aperçu aussitôt de ce qui lui a manqué à cet égard : pour s'en convaincre il suffit de lire la Vie du maréchal de Berwick, le roman d'*Arsace et Isménie*, et même le *Temple de Gnide*. Les diverses parties de ces opuscules ne sont pas bien disposées entre elles, et ne se succèdent pas naturellement. Les pensées les plus ingénieuses et les réflexions les plus profondes nuisent à l'intérêt du récit, faute d'être préparées par des phrases intermédiaires nécessaires à l'enchaînement des idées, ou faute d'être placées convenablement. Le style est heurté, contraint, sans variété, et tout l'opposé de cette souplesse, de cette liaison, de cette harmonie in-

Digitized by Google

dispensable à l'historien, qui doit soutenir, sans la fatiguer, l'attention des lecteurs pendant une longue narration. Montesquieu a dit de Tacite qu'il abrégeait tout parce qu'il voyait tout. Ce bel éloge a été avec raison appliqué à Montesquieu lui-même, et l'on a souvent comparé entre eux ces deux grands hommes. Des génies de cet ordre ont un caractère particulier d'originalité qui rend fausses toutes les similitudes qu'on veut établir. S'il fallait déterminer les degrés de prééminence qui distinguent Tacite et Montesquieu, nous dirions que l'auteur français surpasse l'auteur latin par la variété et l'étendue de ses connaissances, par la grandeur de ses conceptions et l'abondance de ses pensées, mais qu'il lui cède sous le rapport du talent et de l'éloquence; qu'enfin il est plus grand comme philosophe, mais moins grand comme écrivain. Tacite maintient toujours la dignité de ses expressions à la hauteur de son sujet : il n'altère point par d'ingénieuses antithèses la gravité de son style; et les grâces du bel esprit n'énervent pas sa phrase énergique et ne refroidissent jamais la chaleur de ses récits. Si nous voulions chercher dans les anciens des exemples pour donner une idée de la manière de Montesquieu comme écrivain, nous dirions encore qu'elle se compose de plusieurs des belles qualités de Tacite et de quelques-uns des brillants défauts de Sénèque (1) (*voy.* MAUREPAS). W-R.

MONTESQUIEU (le baron DE), petit-fils du précédent et son dernier descendant direct, naquit à Paris vers 1755. Entré de bonne heure au service, il fut attaché à l'état-major du comte de Rochambeau lorsque celui-ci commanda les troupes auxiliaires envoyées au secours des Américains dans la guerre de l'indépendance. Le baron de Montesquieu se distingua en plusieurs circonstances de cette guerre, et fut au nombre des Français qui reçurent, après le triomphe de la cause américaine, la décoration de Cincinnatus. Revenu en France, il fut fait colonel en second du régiment de Bourbonnais, et ensuite colonel-commandant de celui de Cambrésis. Il était un des officiers les plus distingués de l'armée française lorsque la révolution de 1789 éclata. Il s'en montra dès le commencement un des adversaires les plus prononcés. Les soldats de son régiment s'étant mis, comme tous les autres, en état de rébellion contre leurs chefs, il prit le parti de se soustraire à leurs attaques en émigrant dans les premiers mois de 1792, et fit les premières campagnes d'une guerre qui devait être si longue et si meurtrière, sous les ordres du duc de la Chastre, puis sous ceux du duc de Laval-Montmorency. Dans la malheureuse expédition de Quiberon, il faisait partie de l'état-major de lord Moira, et il échappa au plus grand désastre qu'ait essuyé la cause des royalistes. Revenu en Angleterre, il eut le bonheur d'y être distingué par une des familles les plus honorables de ce pays, et il en épousa l'unique héritière, ce qui le rendit possesseur d'une fortune considérable et le fit renoncer pour toujours à retourner en France. Il y serait cependant rentré facilement sous le pouvoir directorial, à l'époque où l'on rayait sans beaucoup de peine ceux qui pouvaient offrir quelques sacrifices d'argent ou se faire appuyer par des hommes puissants. Une considération bien grave semblait même lui en faire un devoir; c'est que ses parents et cohéritiers dans la fameuse terre de la Brède ne pouvaient rentrer dans leurs droits sans la radiation et le retour préalable du baron, dont la portion se trouvait saisie par la république. Ils l'en prièrent vainement à plusieurs reprises; la France de ce temps-là lui répugnait au point qu'il ne voulait pas y revenir, même au prix de sa fortune. Tout ce qu'il put faire pour ne pas en priver sa famille, ce fut d'offrir à la république, pour ce qui lui revenait dans la succession de son aïeul, tous les manuscrits inédits de l'illustre auteur de l'*Esprit des lois;* et il envoya ces manuscrits en France. Le petit-fils de l'illustre Montesquieu n'en resta pas moins maintenu sur la liste. La terre de la Brède resta sous le séquestre, et les manuscrits dans les mains de sa famille, qui les confia plus tard à un avocat de Bordeaux (Lainé), qui en demeura dépositaire pendant plusieurs années, faisant d'inutiles efforts pour que le gouvernement acceptât enfin l'échange proposé. Il entreprit plusieurs voyages à Paris, et consulta des savants et des hommes éclairés qui pussent appuyer sa demande, entre autres Walckenaer. N'ayant rien pu obtenir, Lainé remporta ses manuscrits à Bordeaux, d'où bientôt ils retournèrent en Angleterre. Ce ne fut qu'à l'époque de la restauration que le baron de Montesquieu, voyant son ancien avocat devenu ministre, crut devoir oublier ses rancunes contre la révolution, et les rapporta lui-même à Paris, où il ne doutait pas que Louis XVIII ne s'empressât d'honorer la chambre des pairs du nom de Montesquieu, et bien décidé en ce cas à lui faire hommage de ses précieux manuscrits. Mais le baron fut encore trompé dans son attente, et il éprouva en 1817 la mortification de voir publier en sa présence la grande liste ou *fournée* de pairs destinée à donner dans cette chambre, aux opinions libérales, la majorité que l'ordonnance du 5 sep-

(1) Les meilleures éditions des *Œuvres* de Montesquieu sont celle qui a été donnée par Auger, en 6 volumes in-8°, précédée d'une *Vie* de l'auteur, chez Lefèvre, 1816; celle de M. Lequien, en 8 volumes in-8°, Paris, 1819. On trouvera en tête de cette dernière, pages 6-9, la liste des meilleures et des principales éditions des divers ouvrages de Montesquieu; nous y renvoyons nos lecteurs, et nous croyons inutile de la transcrire et de donner la liste des nombreux ouvrages qu'on a publiés pour et contre lui. Cette liste remplirait avec peu d'utilité pour les lecteurs plusieurs colonnes de cette Biographie. Nous indiquerons seulement parmi les éditions postérieures à l'édition de Lequien : 1° celle de Lefèvre, avec les variantes des éditions originales et les notes de tous les commentateurs, recueillies et mises en ordre par M. Parelle, Paris, 1826-1827, 6 vol. in-8°; 2° celle de Dalibon, Paris, 1827, 8 vol. in-8°, avec les notes et commentaires divers critiques; 3° celle de Debure, Paris, 1827, 11 vol. in-32; 4° celle du même, mise en ordre et collationnée par M. J. Ravenel, 1834, in-8°; 5° celle de Lefèvre, 1835, gr. in-8°.

Digitized by Google

tembre venait de leur faire obtenir à la chambre des députés. On conçoit que le nom du baron de Montesquieu ne devait pas figurer sur une pareille liste. Il se hâta de retourner en Angleterre et y remporta ses manuscrits, refusant de très-belles propositions que lui fit Walckenaer pour les joindre à une nouvelle édition des œuvres de Montesquieu, qui, dans les mains du savant académicien et avec de pareilles additions, ne pouvait manquer d'avoir un grand succès, bien qu'il s'y trouvât beaucoup de choses inutiles, mais qui eussent été sagement élaguées. Walckenaer regardait comme la partie la plus précieuse de ces œuvres inédites une dissertation sur Louis XI. Retourné dans sa belle terre de Bridge-Hall, près Cantorbéry, le baron de Montesquieu passa des jours très-heureux dans sa nouvelle patrie, et il y mourut, sans laisser de postérité, le 27 juillet 1824. Le comte de Lynch, pair de France, qui était l'ami de sa famille, a publié une *Notice sur le baron de Montesquieu*, Paris 1824, in-4°, où se trouvent, relativement aux manuscrits dont nous avons parlé, quelques détails inexacts. M—D j.

MONTESQUIOU. *Voyez* CONDÉ.

MONTESQUIOU D'ARTAGNAN (PIERRE DE), maréchal de France, descendait d'une ancienne et illustre famille du comté d'Armagnac qui subsiste encore. Né en 1645, il fut admis à l'âge de quinze ans dans les pages, et entra quelque temps après dans la première compagnie de mousquetaires, qu'il rejoignit à Pignerol : il fit la campagne de 1666 contre l'évêque de Munster, assista aux siéges de Tournai, de Lille, de Besançon, où il se signala par beaucoup de valeur; et il passa en 1668 dans les gardes. Il s'éleva successivement du grade d'enseigne à celui de major, et fut chargé en 1681 d'établir l'uniformité de l'exercice dans l'infanterie. Ayant été créé brigadier des armées en 1688, il fut envoyé l'année suivante à Cherbourg, qui était menacé par le prince d'Orange; et il se montra avec avantage à la bataille de Fleurus; il se distingua encore dans les guerres de la succession, se trouvant à presque tous les siéges et à un grand nombre de batailles : on le récompensa par le grade de lieutenant-général. Il commandait l'aile droite à Malplaquet en 1707, et sa belle conduite dans cette journée lui mérita le bâton de maréchal. Il continua cependant de servir sous les ordres de Villars. Nommé commandant en Bretagne en 1716, en 1720 membre du conseil de régence, il mourut le 12 août 1725 au Plessis-Piquet, près Paris. W—S.

MONTESQUIOU-MONTLUC. *Voyez* MONTLUC et CRAMAIL.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (ANNE-PIERRE, marquis DE), lieutenant-général, né à Paris en 1741, de la même famille que le précédent (1), mais d'une autre branche, fut élevé à la cour et attaché comme menin aux enfants de France. Il joignait à un esprit facile et aimable, aux manières qui n'appartiennent qu'aux plus hautes classes de la société, une instruction solide et variée. Son goût pour les lettres lui mérita la bienveillance particulière de Monsieur, depuis Louis XVIII, dont il fut nommé en 1771 premier écuyer, et qui ne cessa, jusqu'au moment de la révolution, de le combler de faveurs. Montesquiou, entré jeune au service, fut élevé au grade de maréchal de camp en 1780, et décoré des ordres du roi en 1783. A la mort de M. de Coetlosquet, évêque de Limoges (*voy.* COETLOSQUET), il fut élu son successeur à l'Académie française en 1784; et malgré les épigrammes qui coururent alors, on doit convenir qu'il avait d'autres titres à cet honneur que sa généalogie (1). La séance consacrée à sa réception fut honorée de la présence du roi de Suède, Gustave III, qui voyageait alors sous le nom de comte de Haga. Suard lui répondit en qualité de directeur de l'Académie, et rappela tous les droits du récipiendaire. « Votre talent, lui dit-il, ne s'est pas « borné à de petits ouvrages de société; il s'est « élevé à un genre plus digne encore des regards « du public; vous avez fait des *comédies*, où « vous avez peint les mœurs de la société avec « le coup d'œil fin de l'observateur et avec l'art « du poète (2). » Député en 1789 par la noblesse de Paris aux états généraux, il fut l'un des premiers membres de cet ordre qui se réunirent au tiers état. Pendant la session, il s'occupa plus particulièrement des questions de finances, et développa des connaissances qu'on était loin de lui soupçonner. Quoiqu'il ne partageât pas entièrement les vues de Necker, il appuya diverses propositions de ce ministre et contribua beaucoup à les faire adopter. Nommé rapporteur de la commission qui était chargée de déterminer le mode de fabrication des assignats, il parla plusieurs fois sur la nécessité d'en régler l'émission pour en prévenir le discrédit, et d'adopter des mesures pour en soutenir la valeur. Après l'arrestation du roi Louis XVI à Varennes, Monsieur fit demander à Montesquiou sa démission de la charge de son premier écuyer. Celui-ci en accompagna l'envoi d'une lettre dans laquelle il cherchait à justifier auprès de ce prince la conduite qu'il avait tenue depuis le commencement de la révolution. A la fin de la session, il fut appelé au commandement de l'armée du Midi;

(1) Par sa mère, il était arrière-petit-fils de madame Doublet de Persan (voy. cet article).

(1) Soutenant un procès avec des sieurs de la Boulbène, qui prétendaient porter le nom et les armes de Montesquiou, il avait établi dans un Mémoire qu'il descendait de Clovis en ligne directe. Il gagna son procès par arrêté du 31 juillet 1783. « Maintenant, lui dit alors le comte de Maurepas, nous espérons « qu'au moins vous voudrez bien ne pas retraire le royaume de « France. »

(2) En mars 1777, on joua chez madame de Montesson le *Mirauxiez*, comédie du marquis de Montesquiou, qui n'obtint que peu de succès, dit Grimm, quoiqu'il y eût beaucoup d'esprit et des détails heureux.

Digitized by Google

il se rendit à Avignon peu après les troubles qui avaient ensanglanté cette malheureuse ville, et prit pour en prévenir le retour les mesures qu'il jugeait les plus efficaces : il se vit bientôt exposé à de violentes dénonciations; mais il les méprisa et ne s'occupa que des moyens de préserver les frontières d'une invasion. Il entra lui-même dans la Savoie le 22 septembre 1792, et acheva la conquête de ce pays sans avoir eu à répandre une goutte de sang. Les révolutionnaires, qui ne pouvaient lui pardonner les démarches qu'il avait faites aux approches du 10 août pour ramener les Girondins à la cause du trône, avaient juré sa perte. La nouvelle du succès qu'il venait d'obtenir fit suspendre l'exécution du décret qui prononçait sa destitution : ce décret fut définitivement rapporté, sur la demande des commissaires de la convention à l'armée des Alpes. Mais un mois après (9 novembre 1792), Montesquiou fut décrété d'accusation, sous le ridicule prétexte qu'il avait compromis la dignité nationale dans la négociation dont il avait été chargé avec Genève pour l'éloignement des troupes suisses. Il crut devoir se soustraire à l'exécution de ce décret, et partit de Genève avec quelques louis qu'il emprunta d'un négociant auquel il avait osé se confier : Il se retira en Suisse, où il tâcha de se faire oublier (1). Le retour aux idées de morale et de justice lui fit concevoir l'espérance de rentrer dans sa patrie; et il adressa en 1795 à la convention un mémoire justificatif de sa conduite, demandant au besoin des juges et un sauf-conduit, afin de pouvoir se présenter devant eux. Son nom fut alors rayé de la liste des émigrés; et il revint à Paris, où il mourut le 30 décembre 1798, à l'âge de 57 ans, après avoir figuré dans un nouveau club formé à Paris sous le titre de *Cercle constitutionnel*, et avoir fait de vains efforts pour se faire nommer député. On a de Montesquiou plusieurs pièces de vers agréables; Laharpe et Grimm en ont inséré quelques-unes dans leurs *Correspondances : — Discours de réception à l'Académie française;* Grimm trouve qu'il y règne une grande pureté de goût; et il en a donné une analyse intéressante (juin 1784); — *Emilie ou les Joueurs*, comédie, Paris, 1787, in-18, tiré à cinquante exemplaires pour des présents : « C'est, dit Laharpe, un ouvrage estimable, et « qui, avec quelques légers changements, pour- « rait avoir du succès au théâtre »; — *Correspondance*, in-8°; — *Mémoire justificatif*, 1792, in-4° (2); — des Rapports et des Mémoires sur les finances du royaume; — *Du gouvernement des finances de France d'après les lois constitutionnelles, d'après les principes d'un gouvernement libre et représentatif*, 1797, in-8°; il y trace avec une clarté parfaite les principes généraux de la législation financière sous une république, assigne chaque genre de revenu à chaque espèce de dépense, et présente les moyens d'éteindre avec succès la dette publique; — *Coup d'œil sur la révolution française;* — plusieurs articles dans le *Journal de Paris*. On peut consulter, pour plus de détails, la *France littéraire* de Ersch et ses suppléments. W—s.

MONTESQUIOU-FÉZENSAC (le comte PHILIPPE-ANDRÉ-FRANÇOIS DE) naquit en 1753 au château de Marsan, près Auch. Il entra d'abord dans le régiment de Royal-Vaisseaux, passa ensuite comme capitaine de dragons au régiment de Lorraine, et fut fait colonel du régiment de Lyonnais en 1785. La discipline qu'il sut maintenir dans ce régiment, au milieu de la défection de l'armée, lui fit beaucoup d'honneur. Nommé maréchal de camp en 1792, il fut envoyé par Louis XVI à Avignon pour arrêter une bande de Marseillais, qui aurait renouvelé les horreurs de la Glacière. Le comte de Fézensac les força à se retirer. La même année il reçut l'ordre de partir pour St-Domingue, où, commandant la partie du sud, il maintint la tranquillité malgré les commissaires Polverel et Sonthonax, qui ravagèrent les autres parties de l'île. La nouvelle de la mort de Louis XVI ne lui permettant plus de continuer le service, il quitta son commandement. Les commissaires le firent arrêter et mettre en prison sur un vaisseau, pour l'envoyer en France dès que la mer serait libre. Il passa un an dans cette prison, et rejeta les offres qui lui furent faites de sa liberté s'il voulait reprendre du service. La mort de Robespierre le délivra; il passa dans les Etats-Unis, y vécut jusqu'au temps du consulat, revint en France à cette époque, et se retira dans son château de Marsan, où il resta jusqu'au retour de Louis XVIII, en 1814. Nommé alors lieutenant général et commandant de son département (le Gers), il s'abstint de toute fonction pendant les cent-jours. Après la seconde restauration, il reprit son commandement et présida en septembre 1815 le collége électoral du Gers. Le général de Montesquiou mourut à Paris le 7 février 1833, et ne laissa qu'un fils. B—u et M—d j.

MONTESQUIOU-FÉZENSAC (l'abbé FRANÇOIS-XAVIER-MARC-ANTOINE, duc DE), frère du précédent, né en 1757 au château de Marsan, embrassa l'état ecclésiastique dès sa jeunesse, devint agent général du clergé en 1785, montra dans cette place importante des talents distingués et fut député aux états généraux par le clergé de Paris. Dévoué à la noblesse par sa naissance, et devant l'être davantage à la cause du clergé par les fonctions qu'il remplissait et l'espoir des éminentes dignités auxquelles il avait droit de prétendre, il défendit néanmoins les priviléges des

(1) Cette particularité, consignée dans le *Moniteur*, à l'époque même de l'accusation de Montesquiou, démontre la fausseté des anecdotes rapportées dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine.

(2) Clavière, inculpé dans ce *Mémoire*, y répondit par la *Correspondance du ministre Clavière et du général Montesquiou*, in-4° de 48 pages.

Digitized by Google

deux ordres avec beaucoup de modération. On ne le vit jamais, dans les débats si violents qui agitèrent l'assemblée constituante, sortir des bornes d'une discussion paisible, et son éloquence douce et persuasive lui fit des partisans même parmi ses adversaires les plus prononcés. Mirabeau, l'écoutant un jour pérorer à la tribune et s'apercevant de l'effet qu'il produisait, s'écria de sa place : « Méfiez-vous de ce petit serpent; il « vous séduira. » L'abbé de Montesquiou fut nommé deux fois président en 1790 : la première fois le 5 janvier, la seconde le 28 février, et il reçut des remercîments de l'assemblée pour l'impartialité et l'habileté qu'il avait montrées dans l'exercice de ces fonctions, distinction qui ne fut accordée à aucun des nobles et ecclésiastiques professant les mêmes principes que lui. Dans la chambre particulière du clergé, il déclara que son ordre regardait non comme un sacrifice, mais comme un acte de justice, l'abandon de ses priviléges pécuniaires, et il resta avec la minorité de cette chambre en assemblée séparée jusqu'au moment où le roi lui ordonna de se réunir à l'assemblée nationale. L'évêque d'Autun ayant fait annuler les mandats impératifs, l'abbé de Montesquiou ne se crut plus lié par ceux dont il était porteur, et annonça que son intention était de prendre part aux délibérations. Lors de la discussion sur la question de savoir si le clergé devait être considéré comme propriétaire des biens dont il jouissait, il établit l'affirmative sur les titres originaires et la possession, défia de prouver que jamais l'autorité civile en eût ordonné l'aliénation, et prouva que, depuis dix siècles, l'ordre avait aliéné, changé et hypothéqué ce genre de propriété de mille manières différentes. Cette opinion, dans de pareilles circonstances, fut sans contredit la plus remarquable. L'agent général du clergé combattit ainsi, pour l'intérêt de ses commettants, jusqu'au moment où cette défense devint inutile. Il s'opposa à la vente proposée de quatre cents millions de biens ecclésiastiques, avant que les dépenses de l'Eglise eussent été réglées. L'assemblée passa outre. Il repoussa les assignats imaginés pour faire tomber ces biens dans les mains des séculiers, et attaqua sans plus de succès la municipalité de Paris, qui demandait d'être autorisée à en acquérir pour deux millions. Néanmoins l'assemblée, ne doutant pas de l'obéissance personnelle de l'abbé de Montesquiou aux lois dès qu'elles étaient rendues, le nomma un des douze commissaires chargés de l'aliénation des domaines ecclésiastiques, et il remplit fidèlement sa mission. Il présidait l'assemblée lorsque, le 9 janvier 1790, la chambre de vacations du parlement de Bretagne, mandée par un décret, se présenta à la barre. Elle avait pour organe la Houssaye, son président. L'abbé de Montesquiou lui adressa la parole en ces termes : « L'assemblée nationale « a ordonné à tous les tribunaux du royaume de « transcrire sur leurs registres, sans retard et « sans remontrances, toutes les lois qui leur se- « raient adressées. Cependant vous avez refusé « l'enregistrement du décret qui prolonge les « vacances de votre parlement. L'assemblée na- « tionale, étonnée de ce refus, vous a mandés « pour en savoir les motifs. Comment les lois se « trouvent-elles arrêtées dans leur exécution? « Comment des magistrats ont-ils cessé de don- « ner l'exemple de l'obéissance? Parlez : l'assem- « blée nationale, juste dans les moindres détails « comme sur les plus grands objets, veut vous « entendre, et si la présence du corps *législateur* « vous rappelle l'inflexibilité de ses principes, « n'oubliez pas que vous paraissez aussi devant « les pères de la patrie, toujours heureux de « pouvoir en excuser les enfants. » La Houssaye, profitant de la faculté qui lui avait été accordée, prononça un discours plein de noblesse, et le président de l'assemblée dit sèchement aux magistrats qu'ils pouvaient se retirer. La conduite de l'abbé de Montesquiou dans cette circonstance parut plus que sévère à beaucoup de personnes, surtout quand on songeait aux opinions connues de celui qui s'exprimait ainsi. Lorsqu'il fut question de la suppression des monastères, quelques députés prétendirent que l'assemblée avait le droit de dispenser les religieux de leurs vœux; l'abbé de Montesquiou prouva facilement le contraire. On voulait dès lors les forcer à sortir de leurs cloîtres pour vendre ou détruire leurs édifices. L'orateur fit sentir que cette expulsion serait une injustice cruelle, surtout pour les vieillards. Il demanda encore avec beaucoup d'instances, le 13 février 1790, qu'il fût permis à ces vieillards de mourir dans leur retraite, et son discours produisit une vive sensation. Les Mémoires du temps rapportent que, lorsque la pluralité des évêques et autres députés ecclésiastiques délibérèrent entre eux si le serment d'obéissance à la constitution civile du clergé pouvait être prêté, l'abbé de Montesquiou fut pour l'affirmative; mais l'opinion contraire de Bonald, évêque de Clermont, l'ayant emporté, il se soumit à cette décision, et demanda dans la séance du 27 novembre 1790 que le roi fût prié d'écrire au pape pour avoir sa sanction de la nouvelle constitution civile. Cette proposition fut rejetée après une des plus orageuses discussions dont l'histoire de l'assemblée constituante fasse mention. Dans la fameuse discussion sur le droit de faire la paix ou la guerre, l'abbé de Montesquiou soutint que ce droit devait appartenir exclusivement au roi, sauf la ratification de l'assemblée nationale. Pendant toute la session, il vota constamment avec le côté droit, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il fut toujours assez bien avec les membres du côté gauche. Il signa la protestation du 12 septembre 1791, et resta à Paris pendant la session de l'assemblée législative. Il fréquentait alors habituellement la cour,

Digitized by Google

et y fut honoré de la bienveillance particulière du roi et de la reine. Echappé aux proscriptions du 10 août et du 2 septembre 1792, il passa en Angleterre et ne revint en France qu'après la chute de Robespierre. On sait qu'il y fut alors, avec Royer-Collard et Becquey, l'un des principaux agents secrets des Bourbons. Le roi Louis XVIII (*voy.* ce nom) lui ayant envoyé une lettre pour Bonaparte, dans laquelle ce prince faisait sentir au conquérant les dangers de l'usurpation, les avantages de la légitimité, l'abbé de Montesquiou la lui fit remettre par le consul Lebrun, avec une lettre d'envoi, dans laquelle il exprimait les intentions du monarque. Bonaparte, malgré d'autres communications relatives à cette négociation, laissa vivre en paix celui qui en était l'intermédiaire. Mais ayant demandé l'abdication des princes de la maison de Bourbon et ayant reçu d'eux la réponse que tout le monde connaît (*voy.* Louis XVIII), il résolut d'éloigner tous ceux qu'il savait particulièrement attachés aux Bourbons, et l'abbé de Montesquiou reçut des lettres d'exil pour Menton, près de Monaco. L'exilé répondit qu'il n'avait aucun moyen d'exister dans cette retraite, et comme on le savait d'un caractère trop paisible pour être dangereux, sa tranquillité ne fut point troublée. En avril 1814, l'abbé de Montesquiou, qui était resté fort lié avec Talleyrand, fut nommé membre du gouvernement provisoire, et il prit une part très-active aux graves événements de cette époque, surtout à la rédaction de la charte constitutionnelle, dont on lui attribue la plus grande partie. Appelé dans le mois de juillet au ministère de l'intérieur, le système qu'il crut devoir suivre trouva beaucoup d'improbateurs. Les royalistes s'attendaient avec quelque raison à être préférés aux révolutionnaires dans la distribution des places et des faveurs. L'abbé de Montesquiou déclara qu'il n'en serait point ainsi; « que le « roi ne connaissait pas de révolutionnaires; « qu'il ne venait pas pour punir la révolution, « mais pour la faire oublier ». Il ajouta même que l'oisiveté avait épuisé les forces de l'ancien régime, et que le gouvernement ne pouvait confier des places à des hommes vieillis et devenus étrangers aux affaires. Cependant il connut trop tard que ceux à qui il avait donné sa confiance ne se mirent pas beaucoup en peine de la mériter. Bonaparte revint sans éprouver d'obstacles, et entra paisiblement à Paris sans que les nombreux agents du ministère, dont la plus grande partie devaient leurs places à Napoléon, eussent tenté le moindre effort pour s'y opposer. Il est au reste bien sûr que l'abbé de Montesquiou lui-même, fait par son esprit et ses grâces pour être l'ornement de la société, ne réunissait pas tous les talents propres aux importantes fonctions dont il s'était chargé; qu'ami du repos, et d'une santé faible et chancelante, il était étranger aux travaux ministériels, qui, dans l'état de la France, demandaient des hommes infatigables et d'une grande énergie. Cependant on rapporte qu'il eut le courage de dire à un homme très-puissant, M. de Blacas : « La France « peut supporter dix maîtresses, mais pas un « seul favori. » Il rendit dans le mois de juin un compte très-satisfaisant de la France, mais que la suite des événements est loin d'avoir justifié. Le 5 juillet, il fit à la chambre des députés un rapport remarquable sur la liberté de la presse, et dit que le roi n'en avait pas moins besoin que ses sujets, cette liberté étant le moyen le plus sûr de faire arriver la vérité jusqu'au trône. Après cette profession de foi, le ministre proposa néanmoins une loi qui n'accordait qu'aux écrits de trente feuilles d'impression et au-dessus cette liberté dont il venait de faire l'éloge (1). L'abbé de Montesquiou ne suivit pas Louis XVIII à Gand, mais les événements le forcèrent de se retirer momentanément en Angleterre. Il fut alors le seul des ministres qui refusa l'indemnité de cent mille francs que le roi leur fit donner, et il n'était assurément pas celui à qui cette somme eût été le moins nécessaire. De retour en France, il fut élevé à la dignité de pair et conserva le titre de ministre d'Etat. Il paraissait tenir invariablement aux principes qui dirigèrent son administration en 1814, et il ne cessa pas de voter dans la chambre des pairs en faveur du ministère. On l'entendit à cette époque déplorer amèrement les suites du 20 mars, disant que, si le roi lui avait permis de faire au parti révolutionnaire plus de concessions, cette révolution n'aurait pas eu lieu. L'abbé de Montesquiou fut au nombre des pairs de France conservés après la révolution de 1830; mais l'état de sa santé l'empêchant de prendre part aux travaux de la chambre, il envoya sa démission en janvier 1832, et mourut en février de la même année au château de Cirey, près Troyes. Il avait été réduit dans les dernières années de sa vie à une pension de trois mille francs, que lui avait léguée l'abbé de Damas, son ami. L'abbé de Montesquiou était membre de l'Académie française depuis 1816. On lui attribue l'*Adresse aux provinces, ou Examen des opérations de l'assemblée nationale*, 1790, in-8°. B—u et M—d j.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (le comte Elisabeth-Pierre de), né à Paris le 30 septembre 1764, était fils aîné du marquis de Montesquiou (*voy.* ce nom), mort général au service de la république française. Nommé en 1779 sous-lieutenant au régiment Dauphin-Dragons, il épousa la même année mademoiselle le Tellier de Montmirail, petite-fille du ministre Louvois, et il fut pourvu le 5 décembre 1781 de la charge de premier écuyer de Monsieur, depuis Louis XVIII, en sur-

(1) L'exception des trente feuilles, imaginée par le ministre, et réduite à vingt par la chambre des députés, ayant été abrogée par l'arrivée de Bonaparte, fut supprimée par le roi à son second retour, en 1815.

Digitized by Google

vivance de son père. Le comte de Montesquiou, connu longtemps sous le titre de baron, vécut dans la retraite pendant la plus grande partie de la révolution. Ce ne fut qu'en 1804 qu'il revint à Paris comme président de canton pour assister au couronnement de Napoléon. Appelé au corps législatif quelque temps après, il fut nommé le 16 septembre 1808 président de la commission des finances. Le 12 novembre, il rendit compte des travaux de la commission et fit plusieurs rapports qui obtinrent du succès. En 1809, il remplaça dans les fonctions de grand chambellan Talleyrand, qui venait d'être promu à la dignité de vice-grand électeur. Le 18 janvier 1810, il fut élu et proclamé candidat à la présidence en remplacement de Fontanes, devenu sénateur. Le 4 avril, il fut décoré de la grand'croix de l'ordre de St-Léopold d'Autriche et de celle de St-Joseph de Wurtzbourg. Il présida le corps législatif pendant les sessions de 1810, 1811 et 1813. Entré au sénat le 5 avril 1813, il fut envoyé, par décret du 26 décembre, à Rouen, afin d'y prendre des mesures de salut public. Le 8 janvier 1814, il fut nommé aide-major général de la garde nationale de Paris. Après la restauration, Louis XVIII le fit pair de France le 4 juin et chevalier de St-Louis le 5 octobre. Mais comme, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il avait repris auprès de lui toutes ses fonctions, il cessa d'être employé depuis le 8 juillet 1815. Le comte de Montesquiou se retira alors dans son château de Courtanvaux, près Bessé, département de la Sarthe, et ne reparut aux Tuileries qu'en 1819, ayant été de nouveau compris dans la promotion de pairs qui eut lieu le 5 mars. Cette nomination fut un acte spontané de Louis XVIII et non le résultat d'une demande; le comte de Montesquiou était trop fier pour cela. Le roi le savait bien, et il dit au duc de la Chastre, qui avait renouvelé connaissance avec Montesquiou : « Vous « avez sûrement été obligé d'aller au-devant de lui, « car il ne vient jamais au-devant de personne. » Après la révolution de 1830, il continua de siéger à la chambre des pairs, où il s'est toujours fait remarquer par la dignité de son caractère, par l'intelligence des affaires politiques et par l'indépendance modérée de ses opinions. Il mourut à Courtanvaux le 4 août 1834. — La comtesse DE MONTESQUIOU, sa veuve, avait été choisie par Napoléon pour être gouvernante du roi de Rome, qu'elle suivit à Vienne en 1814; mais elle rentra en France peu de temps après. Elle ne survécut que de dix mois à son mari, et mourut à Paris le 29 mai 1835, laissant le souvenir vénéré de la piété la plus exemplaire et des plus rares qualités de l'esprit et du cœur. Ils ont eu deux fils, MM. Anatole et Alfred. — MONTESQUIOU (le baron Eugène DE), chambellan de Napoléon, colonel du 13e régiment de chasseurs à cheval, fit la guerre en Espagne et mourut à Ciudad-Rodrigo des suites de ses blessures, en février 1811, à l'âge de 28 ans. Officier d'ordonnance de l'empereur, il avait été chargé de missions délicates et les avait remplies avec beaucoup de zèle. A—Y.

MONTESSON (JEAN DE), ou plutôt *de Monçon*, nom de sa ville natale, dans l'Aragon, embrassa la règle de St-Dominique et professa la théologie à Valence. Il vint à Paris en 1383 et y reçut le doctorat. Mais ayant attaqué ouvertement la croyance de l'immaculée conception, il fut censuré par l'évêque de Paris, Pierre d'Orgemont, qui déclara sa proposition erronée et contraire à la foi. L'université retrancha les dominicains de son corps, leur ôta leurs chaires, leurs rangs, et les fit marcher après tous les ordres mendiants. Le roi Charles VI poursuivit l'exécution de la sentence, ordonna aux dominicains de célébrer tous les ans la fête de la Conception, et fit mettre en prison tous ceux qui ne voulurent pas souscrire au sentiment de l'immaculée conception. Montesson en avait appelé à Robert de Genève, que, pendant le schisme, la France et d'autres pays reconnaissaient pour pape sous le nom de Clément VII; mais, redoutant une nouvelle condamnation, il se sauva en Aragon, et fut aussitôt excommunié. Alors il entra dans l'obédience du pontife romain Urbain VI, dont Clément VII était le compétiteur, et il écrivit contre l'élection de ce dernier. L'université ne se réconcilia avec les dominicains qu'en 1403, et les rétablit dans tous leurs droits et priviléges. Montesson mourut après 1412. (*Voy.* Echard, *Scrip. ord. Prædicat.*, t. 1, p. 691.) T—D.

MONTESSON (CHARLOTTE-JEANNE BERAUD DE LA HAIE DE RIOU, marquise DE) naquit en 1737 d'une famille distinguée de Bretagne. Sa figure était charmante, sans offrir rien de parfaitement régulier : elle n'avait que seize ou dix-sept ans lorsque le marquis de Montesson, lieutenant général des armées du roi, riche gentilhomme de la province du Maine, mais déjà avancé en âge, lui fut donné pour époux. Sa fortune s'accrut beaucoup par la mort de son frère unique, le marquis de la Haie de Riou, gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne et officier supérieur de gendarmerie, qui fut tué à la bataille de Minden. Madame de Montesson resta veuve en 1769; son excellente réputation, ses talents, son amabilité et la bonté de son caractère la firent rechercher dans le monde. Collé suppose que ce fut dès l'année 1766 que le duc d'Orléans, petit-fils du régent, commença à éprouver pour elle un vif attachement. Rendue à la liberté de ses affections, elle opposa encore une longue résistance au sentiment que ce prince, jusqu'alors fort inconstant, désirait lui faire partager. Il se détermina, vers la fin de 1772, à lui offrir sa main; et le 23 avril 1773 la bénédiction nuptiale fut donnée dans la chapelle de madame de Montesson, par le curé de St-Eustache, dont elle était paroissienne. Il y avait été autorisé par l'arche-

Digitized by Google

vêque de Paris, sur le consentement du roi (1), Sa Majesté « voulant que le mariage restât secret, « autant que faire se pourrait », c'est-à-dire aussi longtemps qu'aucun enfant n'en serait le fruit. A la connaissance près des circonstances qui ne durent pas être rendues publiques, on peut dire que ce mariage ne fut ignoré ni à la cour ni à la ville; et l'on pensa généralement que madame de Montesson, devenue l'épouse du premier prince du sang, sans avoir le titre et le rang de princesse, se trouvait dans une position intermédiaire fort difficile, puisqu'elle avait presque également à redouter l'envie et le ridicule. Elle parvint à désarmer l'une et évita l'autre par une conduite habile et soutenue. Douée de beaucoup de justesse d'esprit, de patience et de raison, elle établit adroitement des nuances dans son langage et dans ses manières, suivant ses différents rapports de société. Elle était respectueuse envers les princes, en conservant ce qu'il fallait de dignité pour que sa qualité ne fût jamais oubliée. Elle gardait aussi une juste mesure avec les personnes considérables qui lui rendaient des soins assidus, et qui, sans qu'elle parût l'exiger, avaient pour elle les mêmes formes de déférence qu'elles auraient employées avec les princesses du sang; elle se montrait enfin affable avec les inférieurs, gracieuse et obligeante pour tous. Ce fut ainsi qu'elle réunit à une considération méritée, la bienveillance presque universelle. Son état dans le monde rappelait celui de madame de Maintenon à la cour; mais il faut convenir que Louis XIV, devenu vieux, était plus difficile à amuser que le duc d'Orléans : ce prince avait un besoin continuel de varier ses plaisirs; et madame de Montesson était ingénieuse dans le choix des amusements de société qu'elle lui ménageait chaque jour. Leur mariage fut indiqué longtemps dans le calendrier romain; mais comme il n'était pas ostensiblement avoué en France, Louis XVI, par des lettres patentes du 26 août 1781, enregistrées deux jours après au parlement, autorisa madame de Montesson à procéder, tant dans les tribunaux que dans les actes et contrats volontaires, sous ses seuls noms de famille. Sa maison présentait une magnificence sans faste, et cette élégance qui réconcilie tout le monde avec le luxe. C'était une véritable école de bon goût et de politesse. Nous avons indiqué que la fortune personnelle de madame de Montesson était considérable. Le duc d'Orléans la consultait souvent sur l'emploi de la partie de ses immenses revenus qu'il désirait consacrer, soit à l'agrément commun de leur vie intérieure, soit à des actes de bienfaisance. Elle l'engageait à contribuer et contribuait elle-même à l'encouragement, au perfectionnement des sciences, des arts utiles et des arts d'agrément. Devenue veuve une seconde fois, en 1785, elle fut payée, après quelques discussions, du douaire qui avait été stipulé par son contrat de mariage. Une nouvelle contestation s'étant élevée, Louis XVI signa au mois de juillet 1792 un acte par lequel il reconnaissait les droits qu'elle avait à ce douaire, comme épouse du duc d'Orléans. La réserve qu'elle garda pendant toute la durée de sa vie, où elle compta de véritables amis sans s'exposer jamais à exciter la moindre inimitié; la douceur et l'affabilité qui lui étaient naturelles; peut-être aussi le souvenir des bienfaits repandus par elle autrefois dans la classe indigente du peuple : tout concourut à la sauver des plus grands dangers de la révolution. On n'avait pas pu oublier entièrement que dans l'hiver excessivement froid de 1788 à 1789, elle avait fait ôter les arbres de son orangerie et les plantes qui ornaient les serres de ses jardins, pour que ces bâtiments devinssent des salles de travail ouvertes aux pauvres. Ils y recevaient la nourriture et des secours de toute espèce, en même temps qu'ils y trouvaient un abri contre les rigueurs de la saison. Plus tard une circonstance assez remarquable lui attira, de la part de Napoléon, la plus grande considération. Elle avait autrefois connu madame de Beauharnais, avec laquelle sa liaison s'était renouée pendant l'expédition d'Egypte et dans un voyage aux eaux de Plombières. A son retour le général, parcourant les papiers de sa femme, distingua plusieurs lettres de madame de Montesson. Au milieu de toutes les exagérations de sentiment, si fort à la mode dans le dernier siècle, se trouvaient de sages et utiles conseils. Il fut surtout frappé de cette phrase : « Vous ne devez « jamais oublier que vous êtes la femme d'un « grand homme; » et dès lors l'affection du premier consul, devenu ensuite empereur, fut acquise à la personne qui le jugeait aussi favorablement; il fit payer son douaire, qui fut assis sur les canaux d'Orléans et du Loing. Madame de Montesson avait mieux aimé risquer d'en perdre la valeur entière, que de le faire liquider comme ses autres créances sur l'Etat. Les égards que lui témoignait Napoléon la mirent en mesure de satisfaire des sentiments bien chers à son cœur, en obtenant du chef du gouvernement une augmentation considérable aux pensions annuelles que touchaient en Espagne un de nos princes du sang et deux illustres princesses, dépouillées et exilées avec lui. Elle mourut à Paris le 6 février 1806 (1). Son corps fut transporté dans une chapelle de l'église de St-Port, qui est la paroisse du château de Ste-Assise, près de Melun, où le duc d'Orla ns était mort. Ce prince

(1) Par un édit de Louis XIII, il est défendu à tous les prélats du royaume de marier aucun prince du sang sans une lettre écrite de la propre main du roi. Celle de Louis XV ne contenait que ces mots : « Monsieur l'archevêque, vous croirez ce que « vous dira de ma part mon cousin, le duc d'Orléans, et vous « passerez outre. » *Voy.* la *Correspondance de Grimm*, 3e part., t. 3, p. 479.

(1) Son acte de décès porte : « Veuve en secondes noces de « Louis-Philippe d'Orléans. »

Digitized by Google

avait ordonné par son testament que son cœur et ses entrailles seraient apportés dans cette église, « espérant, dit-il, que la dame du lieu y « serait inhumée à ses côtés, et voulant qu'ils « fussent aussi unis après leur mort qu'ils l'a- « vaient été pendant leur vie. » Les obsèques de madame de Montesson furent célébrées avec beaucoup de pompe. Le corps resta dans une chapelle ardente à l'église de St-Roch pendant trois jours, qui furent nécessaires pour les préparatifs de la translation. Madame de Montesson, remarquable par son caractère, par son esprit et par la singularité de sa situation dans le grand monde, se distinguait encore par des talents d'agrément peu communs. Élève de Van Spaendonk, elle a laissé plusieurs tableaux de fleurs dignes de l'école de ce grand maître. Elle jouait bien de la harpe, chantait de manière à faire le plus grand plaisir et passait pour une excellente actrice de société (1). Tels étaient enfin l'assiduité de son application, son ordre et sa méthode dans la distribution de son temps, qu'elle a pu encore recevoir avec suite des leçons de physique et de chimie de MM. Berthollet et Laplace, admis jusqu'à sa mort dans son intimité, et composer, entre autres ouvrages, seize pièces de théâtre, etc., etc. On assure qu'il reste d'elle deux tragédies, manuscrites, *Elfrède* et la *Prise de Grenade*, et deux comédies. Au surplus, quoique aimant beaucoup les belles-lettres et les cultivant avec succès, elle n'avait point la manie du bel esprit et ne montrait aucune des prétentions ambitieuses qui sont trop communes parmi les auteurs. Grimm revient souvent, dans sa *Correspondance*, sur les spectacles de madame de Montesson. On y représentait assez habituellement des pièces composées par elle. En 1777, elle donna deux drames : *Robert Sciarts*, en cinq actes et en prose, et l'*Heureux échange*. Le sujet du premier était un trait de bienfaisance de Montesquieu (*voy.* son article); le personnage principal fut rempli par le duc d'Orléans. Elle mit encore à la scène, en 1778, la *Femme sincère* et l'*Amant romanesque*. Voltaire désira se trouver à une de ces représentations, pendant laquelle il battit continuellement des mains. Le prince, époux de madame de Montesson, qui était éminemment bon et affable, se réunit à elle pour accabler de compliments et même de caresses le plus célèbre et le plus adulé des écrivains du 18e siècle. En la voyant venir vers sa loge, il se mit à genoux, et ce fut ainsi qu'il reçut cette espèce d'hommage. Dans l'hiver de 1781, les spectacles dont il s'agit ne furent pas moins suivis et moins agréablement variés que les années précédentes. Ils étaient remarquables tout à la fois par le rang des acteurs, par l'éclat de l'assemblée, par le choix des pièces et par l'exécution théâtrale. On y vit paraître, entre autres, deux pièces de la même dame, qui étaient ses premiers essais en vers : l'*Homme impassible* et la *Fausse vertu*. Madame de Montesson donna encore chez elle *Marianne*, sujet tiré du roman de Marivaux. Elle eut à se reprocher d'avoir cédé aux instances de Molé et aux vœux des comédiens, en laissant lire au Théâtre-Français une de ses pièces, la *Comtesse de Chazelles*, en cinq actes et en vers. Cette comédie, présentée sans nom d'auteur et jouée le 6 mai 1785, ne fut pas bien reçue du public. On prononça assez généralement qu'elle n'était pas bonne, et quelques personnes l'attaquèrent comme immorale. Alors madame de Montesson retira sa pièce en déclarant qu'elle était son ouvrage et la fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires, pour que ses amis pussent mieux la juger. Les *Liaisons dangereuses* et *Clarisse* en avaient fourni le canevas. Ce fut sous le titre d'*Œuvres anonymes* qu'elle livra à l'impression le recueil de ses vers, de ses compositions en prose et de son théâtre (1782, Didot, 8 vol. grand in-8°). Il n'en fut tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour être distribués dans le cercle le plus intime de l'auteur, et aucun ne fut alors vendu. Cette collection, devenue très-rare, est rangée maintenant parmi les livres précieux : elle a même été payée fort cher par des amateurs. Il y a un volume de *Mélanges* désigné comme tome 1er et qui n'est suivi d'aucun autre. On y trouve d'abord un roman en prose : *Pauline*. Tout le reste est en vers : *Rosamonde*, poëme en cinq chants; un *Conte allégorique*; les *Dix-huit portes*, anecdote tirée des Fabliaux; enfin, une *Lettre de St-Preux à milord Edouard*. Ces mélanges, à l'exception du roman en prose, ont été imprimés (1782) en 1 volume in-18, semblable à la collection d'Artois. Les sept autres volumes in-8° contiennent quatorze pièces, drames, comédies et deux tragédies; l'une, intitulée *la Comtesse de Bar*, a de l'affinité avec Phèdre : Madame de Montesson, qui en avait puisé le fond dans les *Anecdotes de la cour de Bourgogne*, y fait souvent fausse route, en s'efforçant d'éviter une dangereuse ressemblance avec Racine; l'autre, *Agnès de Méranie*, tragédie, est encore le développement d'un épisode du roman de mademoiselle de Lussan sur la cour de Philippe-Auguste. Ces deux pièces furent représentées avec de grands applaudissements par les comédiens français sur le théâtre de madame de Montesson. Barbier lui attribue, dans son *Dictionnaire des anonymes*, une traduction du *Ministre de Wakefield*, Londres et Paris, Pissot, 1767, in-12. L—P—E.

(1) Un grand nombre d'écrivains contemporains ont fait, en prose et en vers, assaut de louanges, d'enthousiasme même, pour madame de Montesson, comme auteur dramatique en même temps que comme actrice de société. Collé la compare à mademoiselle Clairon; et Grimm rapporte que dans le même hiver (1777) elle joua, avec le plus grand succès, les rôles de mademoiselle d'Oligny, de mademoiselle Arnould et de madame Laruette.

MONTET (Jacques), chimiste languedocien, naquit en 1722 au hameau de Beaulieu, près du Vigan. Avant qu'il eût songé à faire choix d'un

Digitized by Google

état, une sorte d'instinct l'avait porté à acheter, à force d'économie et de privations, la collection des Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, ce recueil dans lequel ses travaux devaient un jour trouver place. C'est là sans doute qu'il puisa ce goût pour la chimie qui, à l'âge de vingt ans, décida de sa vocation. Un Anglais éclairé, qui apprécia son mérite, l'engagea à l'accompagner dans ses courses en Suisse et le mit à portée de suivre à Paris les leçons du célèbre Rouelle. Au retour de Montet à Montpellier, quelques mémoires qu'il présenta à la société royale des sciences l'y firent admettre à vingt-six ans, en qualité d'adjoint, dans la classe de chimie; il fut, quelque temps après, élevé au rang d'associé ordinaire. Dès lors sa vie devint tout académique. Il n'en faut plus chercher de traces que dans les fastes de cette société et dans ceux de l'Académie des sciences de Paris. Les principales recherches de Montet ont eu pour objet la fabrication du vert-de-gris, dont il a traité dans trois mémoires estimés; la teinture de tournesol; les cendres du tamarisc dans lequel il découvrit, le premier, un sel neutre entièrement semblable à celui de Glauber (le sulfate de soude); l'*iris nostras*, auquel il reconnut les mêmes propriétés qu'à l'iris de Florence; un volcan éteint, dont il retrouva les traces à Montferrier; ceux des diocèses d'Agde et de Béziers; les salines de Pécais, dont on lui doit une exacte et intéressante description; la physique, l'histoire naturelle et l'agriculture de la partie des Cévennes qui s'étend de l'Hérault à la montagne de l'Esperou; la morsure des vipères; les causes des embrasements spontanés; l'art de cristalliser l'alcali fixe de tartre et d'en conserver en tous les temps les cristaux; l'analyse des eaux de Pomaret et de la Roubine. Le résultat de presque toutes ses méditations et de ses expériences est consigné dans un grand nombre d'articles qu'il a fournis à l'Encyclopédie. Démonstrateur des cours de chimie qu'il faisait avec Venel, il n'a pas moins contribué que ce savant professeur à répandre le goût de cette science. La société royale de Montpellier tenait à l'Académie des sciences de Paris par les liens d'une association intime qui faisait, en quelque sorte, des deux compagnies un seul et même corps. Par la loi de leur union, la société royale était tenue de fournir un mémoire au recueil annuel de ceux de l'Académie. Les écrits de Montet furent longtemps choisis pour acquitter ce tribut, et il attachait une telle importance à l'accomplissement de ce devoir, qu'il fonda un prix destiné à récompenser, chaque année, celui de ses confrères dont le travail serait préféré pour cet objet. Montet mourut à Montpellier le 13 novembre 1782. V. S. L.

MONTET. *Voyez* GUILLIN.

MONTEVILLE (JEANNE DE QUÉLEN DE), d'une famille noble et ancienne de Bretagne, naquit à Paris en 1624. Elevée avec soin par ses parents qui quittèrent Paris peu après sa naissance, elle en reçut des leçons de piété qui devaient un jour fructifier. Douée de tous les avantages extérieurs et des dons de l'esprit qui font, aux yeux du monde, les personnes accomplies, elle sembla d'abord destinée à un établissement honorable. Fier de la beauté et de l'esprit de sa fille, M. de Quélen de Monteville la produisit dans la société dès qu'elle fut en âge d'y paraître. Il était sur le point de la marier lorsqu'il mourut. Mademoiselle de Monteville, riche et indépendante, employa d'abord sa fortune à satisfaire sa vanité et son goût pour le luxe. Plaire était son seul but. Pour l'atteindre, elle ne négligea aucun moyen, sans que pourtant elle encourût jamais le reproche d'avoir manqué aux bienséances ni d'avoir enfreint les prescriptions de la morale la plus sévère. Recherchée, accueillie avec empressement dans les maisons les plus distinguées de la province, qui briguaient son alliance, elle se laissa entraîner par coquetterie à repousser les offres qu'elle paraissait provoquer. Sa sœur, madame de Locmaria, gémissait de la voir dans ces dispositions, et déjà elle lui avait plus d'une fois, mais sans succès, fait des représentations sur sa légèreté, quand, un jour, lui lisant la Vie de Ste-Thérèse, il s'opéra chez mademoiselle de Monteville un changement inattendu. A l'impatience que celle-ci avait d'abord témoignée d'une lecture à laquelle elle avait voulu se soustraire succéda une émotion croissante, causée par les rapprochements qu'elle établit spontanément entre sa conduite et la jeunesse dissipée de Ste-Thérèse. Les leçons de piété qu'elle avait reçues dans son enfance e représentèrent à son esprit, et, cédant à une inspiration secrète, elle courut se prosterner dans la chapelle du château qu'elle habitait. Là, pénétrée d'un vif repentir de ses fautes passées, elle s'imposa l'obligation de les expier par une pénitence continue et sans réserve. Afin de rompre entièrement avec le monde, elle ne voulut même pas accepter le logement que madame de Locmaria lui offrit dans sa maison, et elle se retira à Vannes. Le confesseur qu'elle s'y choisit, loin d'avoir à stimuler son zèle, fut obligé de le modérer, tant étaient grandes les mortifications auxquelles elle se soumettait. Dans le but de donner un aliment à son imagination exaltée et de lui fournir d'utiles moyens de pratiquer l'humilité, il lui conseilla de secourir et de soigner les pauvres. Dès lors on la vit chaque jour partager avec les sœurs de l'hôpital St-Nicolas, de Vannes, le traitement des indigents, parmi lesquels elle s'attacha de préférence à panser ceux qui étaient en proie aux maladies les plus repoussantes. En même temps qu'elle s'occupait d'alléger les souffrances physiques des malheureux, elle ne négligeait aucun moyen de verser dans leurs âmes, à l'aide d'instructions chrétiennes, des consolations efficaces. Son zèle n'était pas, sous ce rapport, limité à l'enceinte de l'hôpital;

Digitized by Google

elle parcourait les campagnes, pénétrait dans les chaumières, et, après avoir distribué aux pauvres d'abondantes aumônes, elle les entretenait de leurs intérêts les plus chers. Le contentement intérieur que lui faisaient éprouver les succès qu'elle obtenait dans cette vie toute d'abnégation et de dévouement la détermina bientôt à se consacrer d'une manière plus spéciale au service de Dieu, en entrant dans le tiers ordre des Carmes, et, après un fervent noviciat, elle prononça ses vœux en 1664, au couvent des Carmes du Bondon, près de Vannes. Des dames d'un rang élevé ayant entendu parler des conférences établies par mademoiselle de Monteville, désirèrent en juger par elles-mêmes et en rapportèrent l'idée qu'elles produiraient encore plus de fruits si l'on pouvait réunir les femmes dans des retraites, comme M. de Kertivio l'avait fait pour les hommes. Il fallut de pressantes sollicitations pour qu'elle s'associât à un projet dont l'exécution lui semblait au-dessus de ses forces et qu'on lui représenta non-seulement comme insolite, mais, ce qui pour elle était bien plus grave, comme contraire à l'esprit de l'Eglise. Quand ses scrupules furent levés, la pieuse fondatrice ne songea plus qu'à faire réussir l'œuvre projetée. Elle garnit de meubles et de livres une maison spacieuse; puis elle annonça une retraite qui eut lieu bientôt après sous la direction du P. Daran, jésuite du collége de Vannes. Plus tard elle céda sa maison à mademoiselle de Francheville qui s'occupait d'une œuvre semblable, et elle rentra dans la solitude. Son besoin d'activité devait l'en faire promptement sortir. Frappée des résultats de l'adoration perpétuelle du St-Sacrement fondée à Vannes par le P. Huby en 1655 et depuis répandue en beaucoup de lieux, elle pensa que cette salutaire dévotion recevrait un nouveau lustre si elle était pratiquée dans une communauté de vierges. La maison qu'elle habitait devint, à cette occasion, le berceau du futur monastère connu depuis sous le nom de *Monastère du Père éternel;* elle y fit dresser une chapelle dans une salle et obtint de l'évêque la permission d'y conserver le St-Sacrement. Afin de consolider sa pieuse entreprise, elle fonda cinq places dans cette maison en faveur de cinq demoiselles nobles et sans fortune; réunie à celles qui occupèrent ces places et ayant pour compagne sa vertueuse sœur, madame de Locmaria, devenue veuve, elle commença l'exécution de son projet et y joignit l'enseignement de la doctrine chrétienne aux jeunes filles pauvres de la ville. Tout semblait présager à cette communauté un avenir heureux; mais les novices qu'elle avait reçues manquaient de vocation; contrariées d'être astreintes à des pratiques toujours pénibles quand elles ne sont pas volontaires, elles éclatèrent en murmures contre leur bienfaitrice et répandirent des calomnies que l'envie s'empressa de propager. Les choses furent portées à une telle extrémité, qu'on ferma à son institut toutes les voies de succès et qu'il lui fut interdit de conserver le St-Sacrement dans sa chapelle. Poursuivant leurs mauvais desseins, toutes ses novices l'abandonnèrent, entraînées par une d'entre elles que dominait un orgueil excessif. Mademoiselle de Monteville ne fit entendre aucune plainte; elle n'opposa que le calme et la résignation à des attaques dont l'opinion publique fit promptement justice. L'évêque lui rendit la permission de conserver le St-Sacrement dans sa chapelle; de nouvelles novices remplacèrent les premières : mais elles n'étaient pas meilleures, car, après lui avoir surpris sa signature pour l'approbation de constitutions qui n'étaient pas conformes à ses intentions, elles tentèrent de l'expulser de sa propre maison, sous prétexte qu'elle en avait perdu la propriété par l'abandon qu'elle en avait fait à l'institut. Il ne fallut rien moins que l'intervention de l'autorité royale pour la maintenir chez elle et la délivrer de cette persécution. Restée avec une seule novice et sa sœur, elle fut bientôt privée, par la mort de cette dernière, de toute consolation. Elle ne perdit pourtant pas courage, et avant de mourir elle eut la joie de triompher de tant d'obstacles. Elle reçut de nouvelles novices animées d'un meilleur zèle que les précédentes, et grâce à l'appui qu'elle rencontra, elle put bâtir une église à la construction de laquelle on la vit travailler de ses propres mains. Dans la vue d'assurer l'avenir de sa communauté, elle manda à Vannes son héritier, M. de Quélen de Stuer de Caussade, prince de Carency, qui lui promit d'exécuter le testament qu'elle avait fait et qui contenait les dispositions les plus favorables au monastère du *Père éternel.* Elle mourut le 25 mai 1689, et fut inhumé dans l'église de son monastère, occupé depuis par les dames de la Charité de St-Louis. P. L—T.

MONTEZUMA Ier, surnommé *Huchué* (le Vieux), neveu du général Tlacaalec, et cinquième roi des Mexicains, succéda à Izicoatl en 1455. Le génie bizarre et sauvage de ce prince se montra le jour même de son couronnement. On prétend qu'au moment où ses sujets lui faisaient le serment de fidélité, il prit un os de tigre, s'ouvrit les veines des bras et des jambes, et arrosa l'autel de son sang pour exprimer qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour sa patrie. Son premier exploit fut la conquête de Chalci, république guerrière des bords de la mer du Sud. Les Chalcieus étaient braves : ils furent plusieurs fois défaits sans être conquis; et, dans un des nombreux combats qu'il fallut leur livrer, Montezuma perdit son frère. Pour le venger, il fit égorger aux pieds de la statue du dieu de la guerre, particulièrement adoré chez les Mexicains, tous les prisonniers faits dans la bataille. Cette coutume barbare prévalut depuis, et les autels mexicains furent inondés du sang des malheureux captifs. Les exploits de Montezuma ayant répandu la

Digitized by Google

terreur de son nom chez toutes les nations voisines, il s'occupa de l'administration de son empire; il fit de nouvelles lois, devenues nécessaires par l'agrandissement de ses Etats; il institua des tribunaux dans toutes les provinces, et nomma des censeurs pour maintenir les bonnes mœurs parmi ses sujets. Le fameux temple du dieu Vitzilipatizy, le Mars des Mexicains, fut bâti par ce prince, qui mourut en 1483, après un règne de vingt-huit ans. B—F.

MONTEZUMA II, roi du Mexique, dont le vrai nom mexicain était MOTEUCZOMA, fut surnommé XOCOJOTZIN (le *Jeune*), pour le distinguer de Moteuczoma Huéhué (le *Vieux*). Après la mort de son grand-père Ahuitzotl, en 1502, il fut élu roi d'Anahuac de préférence à ses frères. Il était alors âgé d'environ vingt-six ans. Sa bravoure dans les combats, sa prudence dans les conseils, sa piété, le respect qu'inspirait son caractère de prêtre, fixèrent sur lui le choix des grands. On dit qu'en apprenant la nouvelle de son élection, il se retira dans le temple pour se dérober aux honneurs qui l'attendaient, et qu'on le trouva balayant le pavé du sanctuaire. A son installation sur le trône, le prince qui le haranguait le félicita d'y arriver à l'époque où l'empire était parvenu au plus haut degré de splendeur. La cérémonie du couronnement surpassa en pompe et en éclat tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; le nombre des victimes humaines sacrifiées à cette occasion fut immense; elles furent fournies par les prisonniers faits sur les Atlixtchès, qui s'étaient révoltés. Tant de grandeur devait bientôt s'évanouir. A peine en possession du pouvoir, Montezuma l'exerça de manière à s'aliéner l'affection d'une partie de ses sujets. Ses ancêtres accordaient les emplois à tous ceux qui s'en rendaient dignes: Montezuma ne les conféra qu'aux hommes distingués par leur naissance. Les représentations qui lui furent adressées à cette occasion par un vieillard autrefois chargé de son éducation, échouèrent contre sa volonté: il en recueillit plus tard des fruits bien amers. Il se montrait dur et arrogant envers ses vassaux et très-rigoureux dans le châtiment des crimes, mais en revanche il punissait sans acception des personnes; il était ennemi de la fainéantise et ne souffrait pas que qui que ce fût restât oisif dans son empire. Les historiens entrent là-dessus dans des détails singuliers. Ils ne causent pas moins d'étonnement quand ils parlent de la magnificence des anciens rois du Mexique, et notamment de Montezuma; ces récits paraîtraient incroyables, comme l'observe justement Clavigero, si ceux qui ont détruit cette magnificence n'avaient eux-mêmes pris soin de la décrire. Montezuma était généreux; il fonda un hôpital à Colhuacan, destiné aux fonctionnaires publics et aux militaires invalides; cette humeur libérale l'aurait fait aimer du peuple s'il eût été moins sévère. Généralement heureux dans ses guerres contre les Etats voisins, il en soumit plusieurs. Au mois de février 1506, ses troupes ayant remporté une grande victoire sur les Atlixtchès, ce fut une occasion de célébrer avec plus de pompe que sous Montezuma Ier, en 1464, la fête du renouvellement du feu, qui revenait tous les cinquante-deux ans; elle fut la plus solennelle et la dernière. Cependant les succès de son règne furent mêlés de quelques revers; le fils aîné de Montezuma avait été tué dans une guerre contre les Tlascaltèques, qui avaient repoussé les Mexicains; une famine désola l'empire en 1504; enfin une expédition malheureuse contre Amatla, et surtout l'apparition d'une comète, vers 1512, répandirent la consternation parmi les princes d'Anahuac. Montezuma, naturellement superstitieux, et dont l'abus des voluptés avait énervé le caractère, ne put voir un tel phénomène avec indifférence; il consulta ses astrologues qui, incapables de le satisfaire, s'adressèrent au roi d'Acolhuacan. Celui-ci, très-habile dans l'art de la divination, assura que la comète annonçait à l'empire de grands désastres causés par l'arrivée d'un peuple étranger. Montezuma ne voulut pas d'abord ajouter foi à cette interprétation; des prodiges réitérés le forcèrent enfin d'y croire, et bientôt des bruits confus l'avertirent que des hommes tout différents de ceux qui peuplaient son pays et les contrées voisines avaient paru sur des côtes lointaines. Cependant il fit encore la guerre, et par ses succès porta, vers 1515, l'empire d'Anahuac à sa plus grande étendue; mais à mesure que l'Etat s'agrandissait, le nombre des mécontents impatients de secouer le joug augmentait; il devenait impossible de conserver l'union nécessaire au jour du danger qui était proche. Bientôt les bruits vagues se confirment; au mois d'avril 1519, les gouverneurs des provinces de la côte orientale de l'empire mandent à Montezuma que des étrangers viennent d'entrer dans ses Etats; ce qu'ils lui racontent des vaisseaux, des armes, de l'artillerie, des chevaux de ce peuple lui cause un trouble inexprimable. « Au lieu, dit Robertson, de prendre la « résolution que devaient lui inspirer le senti- « ment de son pouvoir et le souvenir de ses pre- « miers exploits, et de tomber sur les étrangers « quand ils se trouvaient sur une côte stérile et « malsaine, sans aucun allié dans le pays, sans « place de retraite, sans provisions, il met dans « toutes ses délibérations une inquiétude et une « indécision qui n'échappent pas au dernier de « ses courtisans. » Il tient conseil avec ses principaux ministres. On décide, d'après une opinion généralement répandue parmi les Mexicains, que le chef des guerriers qui viennent de débarquer ne peut être que le dieu Quetzalcoatl, attendu depuis longtemps; Montezuma charge des ambassadeurs de féliciter les étrangers et de leur offrir des présents; mais en même temps il donne des ordres pour que l'on garde soigneusement la

Digitized by Google

était limité, sur les côtes orientales, par les rivières de Quasacualco et de Tuspan; sur les côtes occidentales, par les plaines de Soconusco et par le port de Zacatula; il n'embrassait que les intendances actuelles de Vera-Cruz, d'Oaxaca, de la Puebla, de Mexico et de Valladolid; sa surface est évaluée, par M. de Humboldt, à peu près à 20,000 lieues carrées (*voy.* CORTEZ, ALVARADO, MARINA). E—S.

MONTFAUCON (THIERRI II DE), archevêque de Besançon, était né dans le 12e siècle d'une des familles les plus anciennes et les plus illustres du comté de Bourgogne. Il était fils de Richard de Montfaucon et d'Agnès de Montbéliard. Son éducation fut confiée aux maîtres les plus habiles de son temps; et il répondit à leurs soins par ses progrès dans la poésie, la musique et les sciences. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de St-Etienne et élevé, en 1180, sur le siége de Besançon. Il s'appliqua à faire fleurir les belles-lettres dans son diocèse, et composa pour la fête de St-Vincent une hymne qui est fort estimée. (*Voy.* le *Clergé de France*, par Dutems, t. 2, p. 66.) Il se signala par son zèle pour les croisades; et ayant désigné Amédée de Tramelai pour gouverner son Eglise pendant son absence, il revêtit lui-même le casque et la cuirasse, et rejoignit l'armée des chrétiens en 1190. Il assista au siége de Ptolémaïs, et s'y distingua non-seulement par son courage, mais par l'invention d'un bélier (1), qui aurait hâté la réduction de cette ville si les assiégés ne fussent parvenus à le détruire par le feu grégeois. Notre prélat, qu'un auteur contemporain nomme *Gemma clericorum*, mourut de la contagion qui désolait l'armée chrétienne au mois d'octobre 1191, emportant les regrets des chefs et des soldats. W—S.

MONTFAUCON DE VILLARS. *Voyez* VILLARS.

MONTFAUCON (dom BERNARD DE), l'un des savants les plus distingués qu'ait produits la congrégation de St-Maur, était né le 17 janvier 1655 au château de Soulage en Languedoc, d'une noble et ancienne famille. Envoyé à l'âge de sept ans au collége de Limoux, il fut bientôt rebuté des grossières apostrophes de son régent, et il s'en retourna à pied au château de la Roquetaillade qu'habitait son père. L'ingénuité avec laquelle il raconta les motifs de sa fuite apaisa ses parents, et il ne fut plus question de le renvoyer aux écoles publiques. Le *Plutarque* d'Amyot fut un des premiers livres qui lui tombèrent entre les mains; et cet ouvrage lui inspira le goût de l'histoire. Il lut ou plutôt il dévora toutes les relations de voyages qu'il put se procurer; et la petite bibliothèque de son père s'étant accrue par hasard de quelques ouvrages italiens et espagnols, il apprit ces deux langues à l'aide du dictionnaire pour pouvoir satisfaire sa curiosité. A l'âge de dix-sept ans il avait acquis des connaissances très-étendues dans la géographie, l'histoire et les usages des peuples anciens et modernes. Cependant les récits qu'il avait lus des siéges et des batailles échauffèrent sa jeune imagination : il témoigna le désir d'embrasser l'état militaire, et il fut admis en 1672 dans le corps des cadets à Perpignan. Il entra l'année suivante, comme volontaire, dans le régiment de Languedoc, dont les grenadiers étaient commandés par le marquis d'Hautpoul son parent, et fit deux campagnes sous les ordres de Turenne. Epuisé de fatigues, il tomba malade et fut transporté à l'hôpital de Saverne. Peu de jours après, d'Hautpoul ayant été blessé mortellement à la tête de sa compagnie, le jeune guerrier fit un effort pour aller lui offrir ses soins, et il reçut de son chef mourant des avis qui lui parurent des ordres. Il avait perdu son père; et quelques mois après son retour au château de Roquetaillade, la mort de sa mère le laissa dans un isolement complet. Ce fut alors qu'il résolut de renoncer au monde et qu'il prit l'habit de St-Benoît au monastère de la Daurade à Toulouse (1675). Ses supérieurs l'ayant envoyé à l'abbaye de Sorèze, il consacra ses loisirs à l'étude du grec et y fit des progrès très-rapides. Tandis qu'il achevait ses cours de philosophie et de théologie, il s'occupa de corriger les versions latines des historiens ecclésiastiques et adressa une partie de son travail à dom Claude Martin (*voy.* ce nom); celui-ci en porta un jugement très-favorable et le désigna comme un des hommes les plus capables de coopérer utilement aux nouvelles éditions que la congrégation se proposait de donner des ouvrages des Pères grecs. Dom Montfaucon, appelé à Paris en 1687, se lia d'une étroite amitié avec Ducange et Bigot, et se fit un devoir de suivre les conseils de deux critiques si judicieux. La traduction de quelques opuscules grecs encore inédits, mais surtout sa dissertation sur l'*Histoire de Judith*, le firent bientôt connaître de la manière la plus avantageuse. Il travailla ensuite à l'édition des *Œuvres de St-Athanase;* et, pendant l'impression de ce grand ouvrage, il apprit les langues orientales avec une facilité qui tient du prodige. Chargé de la publication des œuvres de St-Chrysostome, il représenta à ses supérieurs que les manuscrits qui devaient servir de base à la nouvelle édition étaient insuffisants, et obtint la permission de visiter l'Italie, où il espérait faire une récolte abondante. Il se rendit à Rome au mois de mai 1698, et y reçut l'accueil le plus distingué du pape Innocent XII, qui lui facilita les moyens d'atteindre le but de son voyage. La faveur dont jouissait Montfaucon inspira de la jalousie à Zacagni, sous-bibliothécaire du Vatican; et il essaya de rabaisser la haute opinion qu'on avait conçue des talents du bénédictin

(1) L'anonyme de Florence, évêque de Ptolémaïs, a parlé de ce bélier dans un chapitre de son poème (*De recuperatio Ptolemaïdæ*), intitulé *De ariete ferreo cooperto quem Bleuntinus fieri fecit; et de igne græco a quo combustus fuit.*

Digitized by Google

français; mais tous les piéges qu'il lui tendit tournèrent à sa propre confusion et ne servirent qu'à faire éclater la sagacité de Montfaucon. (*Voy.* son *Éloge*, par de Boze.) Tandis que Montfaucon était à Rome, il prit la défense de l'édition des œuvres de St-Augustin, attaquée par différents libelles, et il eut l'honneur de présenter au souverain pontife un exemplaire de son écrit, dont les conclusions furent adoptées par les commissaires chargés de l'examen de l'édition (*voy.* SAINT AUGUSTIN et dom THIELIER). Nommé à son insu procureur général de la congrégation à Rome, il se hâta de faire agréer sa démission d'un emploi qui l'aurait détourné de ses études; et après avoir visité les principales villes d'Italie, où il s'arrêta le temps nécessaire pour bien voir ce qu'elles renferment de plus curieux, il revint à Paris mettre en ordre les richesses qu'il avait amassées. La vie de Montfaucon n'est plus que l'histoire de ses ouvrages, presque tous également remarquables par leur importance et leur étendue, et par une érudition aussi solide qu'abondante. Sa santé, affermie par une vie réglée, le rendait capable de soutenir la plus longue application sans en être incommodé. Il parvint ainsi à l'âge de 87 ans sans infirmités, et mourut presque subitement le 21 décembre 1741. Il fut inhumé avec pompe dans l'église de l'abbaye de St-Germain des Prés. Dans le cours de la révolution, ses restes furent déposés dans un tombeau, au musée des monuments français; mais, d'après un ordre du ministre de l'intérieur, on les a ensuite transportés dans une des églises de Paris, et son nom a été donné à l'une des rues qui longent le marché St-Germain des Prés. Dom Montfaucon était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1719, et il assistait à ses séances avec beaucoup d'assiduité. Son éloge, par de Boze, est inséré dans le tome 16 du Recueil de cette savante compagnie. Dom Montfaucon, dit son panégyriste, avait l'esprit juste, pénétrant, aisé, méthodique, et aussi propre à concevoir de grands desseins qu'à les exécuter. Il composait avec tant d'ordre et de facilité, qu'en commençant un ouvrage de longue haleine il savait à point nommé quand il devait le finir. Sa modestie égalait son savoir. Il aimait les jeunes gens laborieux, leur donnait des conseils et suivait leurs progrès avec la plus tendre sollicitude. Il était en correspondance avec les savants de toute l'Europe. Le pape, l'empereur, les princes d'Allemagne et d'Italie, lui prodiguèrent pendant le cours de sa longue vie des témoignages d'estime et de bienveillance. Outre quelques *Dissertations* dans le Recueil de l'Académie sur le papyrus, le papier d'Égypte, celui de coton et de chille; sur les monuments antiques; sur les mœurs du siècle de Théodose, etc., on a de cet infatigable écrivain : 1° d'excellentes éditions des *Œuvres* de St-Athanase, des *Hexaples* d'Origène et des *Œuvres* de St-Jean Chrysostome (*voy.* ATHANASE, CHRYSOSTOME et ORIGÈNE); 2° *Analecta sive varia opuscula græca*, Paris, 1688, in-4°, contenant diverses vies de saints, les fragments de la *Métrique* d'Héron (*voy.* ce nom), etc.; quelques-unes des pièces qui composent ce recueil ont été traduites par dom Ant. Pouget. La traduction de la *Logarique* d'Alexis Comnène, qui est de Montfaucon, lui attira des injures de Jacques Gronovius, dans la préface du traité *De pecunia veterum*. Le savant religieux se contenta de montrer que toutes les observations de son critique étaient autant de méprises grossières. 3° La *Vérité de l'histoire de Judith*, ibid., 1690, in-12; réimprimé en 1692. Cet ouvrage intéressant est divisé en trois parties : les deux premières contiennent l'histoire de l'héroïne juive et celle des Mèdes, tirées des auteurs grecs; et la troisième, les réponses aux objections de ceux qui regardent cette histoire comme une fiction ou une simple parabole. 4° *Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, etc., Notitiæ singulares itinerario italico collectæ*, ibid., 1702, in-4°. C'est une notice de tout ce que l'auteur avait remarqué de plus curieux dans les bibliothèques d'Italie. L'ouvrage eut beaucoup de succès et fut traduit en anglais. Cependant le savant Ficoroni en a publié une critique fort estimée (*voy.* FICORONI). 5° *Collectio nova Patrum et Scriptorum græcorum*, ibid., 1706, 2 vol. in-fol. Ce recueil se joint ordinairement à l'édition de St-Athanase : il renferme les commentaires d'Eusèbe sur les Psaumes; des opuscules de St-Athanase nouvellement découverts; la Topographie chrétienne de Cosmas d'Alexandrie (*voy.* COSMAS) et les Commentaires d'Eusèbe sur Isaïe. 6° *Palæographia græca sive de ortu et progressu litterarum græcarum*, ibid., 1708, in-fol., fig. Cet ouvrage, aussi nécessaire et aussi estimé que la *Diplomatique* du P. Mabillon (*voy.* ce nom), a pour but d'établir l'âge des manuscrits grecs, par la connaissance des caractères de chaque siècle. L'auteur a compté jusqu'à 11,630 manuscrits grecs dans les diverses bibliothèques de l'Europe. Le septième livre contient la description du mont Athos et de ses monastères, poëme grec de Jean Comnène, médecin, avec la version en vers latins. Le volume est terminé par la dissertation du président Bouhier : *De priscis Græcorum ac Latinorum litteris*. 7° Le *Livre de Philon, De la vie contemplative*, traduit du grec, ibid., 1709, in-12. Cette traduction est suivie d'une dissertation dans laquelle Montfaucon cherche à établir, contre l'opinion de plusieurs savants, que les Thérapeutes étaient chrétiens (*voy.* BOUHIER). 8° *Bibliotheca Coisliniana olim Seguieriana, sive manuscriptorum omnium græcorum quæ in ea continentur accurata descriptio*, ibid., 1715, in-fol. Ce catalogue est très-recherché. Le rédacteur y a inséré quarante-deux opuscules grecs encore inédits, avec une traduction latine. 9° L'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, latin et français, Paris, 1719-1724, 15 vol. in-fol. On

Digitized by Google

trouvera une description exacte de cet important ouvrage dans le *Manuel du libraire*, par M. Brunet. L'auteur avait mis à contribution tous les cabinets de l'Europe et en avait tiré un nombre prodigieux de monuments qu'il a fait graver et dont il a donné des explications, la plupart satisfaisantes. Malgré les imperfections qu'il était peut-être impossible d'éviter dans ce travail immense et qui suffirait à la gloire de Montfaucon, on ne peut nier qu'il n'ait contribué à répandre, surtout en France, le goût de l'archéologie, et qu'on ne lui doive en partie les progrès qu'a faits cette science parmi nous. 10° Les *Monuments de la monarchie française*, avec les figures de chaque règne, que l'injure du temps a épargnés, ibid., 1729-1733, 5 vol. in-fol. (*Voy.* la description détaillée de cet ouvrage dans le *Manuel du libraire*.) Ce n'est que la première partie du plan immense qu'il avait conçu pour l'explication des antiquités françaises; elle contient l'histoire de nos rois par les monuments jusqu'à Henri IV : il se proposait de traiter ensuite avec le même détail les mœurs et les usages de la vie civile, l'état militaire, etc. 11° *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, ibid., 1739, 2 vol. in-fol. C'est la liste de tous les manuscrits dont il avait pu avoir connaissance pendant quarante années de recherches assidues dans les diverses bibliothèques de l'Europe, tant de celles qu'il avait lui-même visitées que de celles dont il put se procurer les catalogues. L'abbé Rive a relevé avec son ameriume ordinaire quelques inexactitudes échappées à Montfaucon, et Legrand d'Aussy avertit qu'on doit être en garde contre les renseignements qu'il donne dans cet ouvrage. (*Voy.* les *Notices des manuscrits de la bibliothèque de Paris*, t. 5, p. 515, dans la note.) Montfaucon projetait une nouvelle édition du *Dictionnaire grec* d'Æmil. Portus, avec des additions considérables. Dom Louis-Noël Boyer, son confrère, a publié son *Epitaphe* en latin (Paris, 1742, in-8°), dans laquelle il a fait entrer la nomenclature des ouvrages de ce savant homme. On en trouvera la liste très-détaillée dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*, par dom Tassin, p. 591-616. Le portrait de Montfaucon a été gravé par Audran, in-fol., et il fait partie de la *Collection* d'Odieuvre. W—s.

MONTFERRAT (Alderame, marquis de) est regardé comme le fondateur de cette illustre famille, qui a disputé longtemps à la maison de Savoie la souveraineté du Piémont, qui a envoyé aux croisades plus de héros qu'aucune autre maison souveraine de l'Europe, et qui a régné en même temps à Casal, en Thessalie et à Jérusalem. L'histoire des marquis de Montferrat pendant les 10e et 11e siècles est enveloppée de la plus grande obscurité. Alderame avait obtenu des chartes de Hugues et de Lothaire, rois d'Italie, dès l'an 938. Il fut fait marquis de Montferrat par Othon le Grand en 967. On croit qu'il mourut en 995. On lui donne pour successeurs ses trois fils qui régnèrent l'un après l'autre : Guillaume Ier, Boniface Ier et Guillaume II. Ce dernier épousa Hélène, fille du duc de Glocester, de qui naquit Boniface II. On compte ensuite un Guillaume III et un Renier, père de Guillaume IV, ou *le Vieux*, qui régnait en 1147. Mais toute cette généalogie jusqu'à Guillaume le Vieux est fort incertaine, et l'on peut révoquer en doute jusqu'à l'existence de quelques-uns de ces marquis. — Guillaume IV, marquis de Montferrat, avait été surnommé *le Vieux*, parce que dès sa jeunesse il avait les traits d'un vieillard : il avait épousé une sœur utérine de l'empereur Conrad III, et en 1147 il accompagna ce prince à la seconde croisade. A cette époque il avait déjà cinq fils également vaillants : Guillaume, Conradin, Boniface, Frédéric et Renier, qui tous acquirent une grande réputation. Guillaume le Vieux revint couvert de gloire de cette croisade; il prit part aux guerres de Lombardie, dans lesquelles dès l'an 1154 il embrassa le parti de l'empereur Frédéric Barberousse contre les villes libres, et lui demeura fidèle jusqu'à la fin. La prudence et la valeur de Guillaume le Vieux lui assignèrent toujours un rang distingué parmi les conseillers de l'empereur, tandis que ses fils qui avaient passé en Orient brillaient parmi les héros de la troisième croisade. Trois de ces fils, Guillaume Longue épée, Conradin ou Conrad, et Boniface, auront un article séparé. Frédéric était entré dans les ordres; il fut ensuite évêque d'Albe. Renier qui avait passé en Orient épousa Marie, fille de Manuel Comnène, empereur de Constantinople; elle lui apporta pour dot en 1179 le royaume de Thessalonique : Renier étant mort en 1183 laissa ce royaume en héritage à son frère Boniface III. Guillaume le Vieux mourut à la même époque; et le troisième de ses fils, le même Boniface III, lui succéda dans le marquisat de Montferrat. Quelques historiens des croisades prolongent la vie de Guillaume le Vieux jusqu'en 1188, et prétendent qu'ayant été fait prisonnier à la bataille de Tibériade il fut conduit devant les murs de Tyr que son fils Conrad défendait, et que celui-ci ne voulut point racheter la vie de son père par la reddition de la dernière forteresse des chrétiens. Mais il est probable que cette anecdote appartient à Boniface III son fils, et non à Guillaume le Vieux. S. S—1.

MONTFERRAT (Guillaume V de), fils aîné du précédent, acquit dans les guerres de la terre sainte le surnom de *Longue épée*, aucun rempart ne paraissant pouvoir mettre ses ennemis hors de la portée de son glaive. Il fut le soutien du royaume de Jérusalem dans sa décadence prématurée. Baudouin le Lépreux, pour s'assurer à jamais les secours de ce vaillant prince, le maria à sa sœur Sibylle, et lui donna pour dot le comté de Joppé. Mais Guillaume mourut avant son beau-frère, en 1185. Il laissait un fils, encore enfant, qui suc-

Digitized by Google

céda l'année suivante dans le royaume de Jérusalem à Baudouin le Lépreux, sous le nom de Baudouin V. Ce roi enfant, qui fermait le chemin du trône à Gui de Lusignan, aimant de la reine Sibylle, ne régna pas plus de sept mois. Sa mort éveilla d'odieux soupçons contre son successeur. — Son frère, CONRAD DE MONTFERRAT, fut seigneur de Tyr de 1187 à 1192, et roi de Jérusalem en concurrence avec Gui de Lusignan. S'étant illustré dans les guerres d'Orient, il épousa en premières noces une sœur d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople ; et celle-ci étant morte, il épousa ensuite Isabelle, seconde fille d'Amauri, roi de Jésuralem, qu'il fit divorcer d'avec son premier mari, Unfroi, de Thoron. Cette princesse, sœur de Sibylle, la veuve du frère de Conrad et l'épouse de Gui de Lusignan, paraissait donner au marquis de Montferrat des droits au royaume de Jérusalem ; Conrad en avait acquis de plus grands par sa bravoure. Arrivé en Orient en 1187, peu après la fatale bataille de Tibériade et la conquête de Jérusalem par Saladin, il avait relevé le courage des habitants de Tyr qui l'avaient proclamé leur prince : il avait repoussé les attaques de Saladin, ruiné la flotte d'Egypte, et refusé d'écouter les propositions du sultan qui lui promettait de grandes richesses. Saladin avait amené avec lui devant les murs de Tyr, Boniface, frère de Conrad, fait prisonnier à bataille de Tibériade, et menaçait d'immoler son captif si on ne lui ouvrait les portes de la ville : Conrad fut sourd aux menaces comme aux prières de son ennemi. A l'arrivée des Latins, tous les princes de l'Occident, remplis d'estime pour lui, et frappés d'admiration pour la valeur qu'il montra au long siége de St-Jean-d'Acre, reconnurent ses droits au royaume de Jérusalem et se félicitèrent de voir un héros sur ce trône chancelant. L'éloquence de Conrad, sa générosité et sa connaissance d'un grand nombre de langues, ne le signalaient guère moins que sa bravoure entre tous les croisés. Le seul Richard Cœur de Lion paraît ressentir une basse jalousie contre un prince qui lui disputait le prix de la valeur. Il embrasse avec chaleur la cause de Gui de Lusignan contre Conrad : il allume la discorde dans tout le camp des chrétiens ; et dans le plus fort de leurs démêlés, Conrad est assassiné le 24 avril 1192 par deux Sarrasins. On répugne à croire coupable le vaillant Cœur de Lion d'un aussi lâche attentat : d'autre part, une lettre du Vieux de la Montagne, qui s'accusait lui-même de cet assassinat, et que le roi d'Angleterre produisit pour sa défense, semble bien peu faite pour inspirer de la confiance. S. S—I.

MONTFERRAT (BONIFACE III, marquis DE), frère des précédents, fut roi de Thessalonique de 1183 à 1207, comme héritier de son frère Rénier qui avait acquis cet héritage par son mariage avec une Comnène. De même que son père et ses frères, il croyait ne régner que pour employer toutes les ressources de ses Etats à défendre la terre sainte. Après avoir visité Thessalonique il se rendit à Constantinople auprès d'Isaac l'Ange, auquel il donna des secours contre Andronic. Il passa ensuite en Syrie, où il fut fait prisonnier par Saladin, avec la fleur de l'armée chrétienne, dans la bataille de Tibériade, le 3 juillet 1187. Son frère Conrad refusa de rendre Tyr au sultan pour racheter la liberté de Boniface ; mais il la lui obtint peu après, plus glorieusement, par un échange de prisonniers. Boniface III revenu en Montferrat à la fin de l'année 1191, augmenta ses Etats par des concessions de l'empereur Henri IV. Il fut appelé comme arbitre en Allemagne en 1199, pour rétablir la paix entre Philippe et Othon IV, tous deux désignés comme rois des Romains. Quoiqu'il ne pût y réussir, cette négociation même, et la gloire de Conrad son frère, déterminèrent les princes croisés à choisir en 1202 Boniface pour chef de la cinquième croisade ; et il contribua d'une manière brillante à la conquête de l'empire de Constantinople (1). Quand cet empire eut été divisé entre les seigneurs croisés, Boniface fut en 1204 remis en possession de son royaume de Thessalonique : on lui avait aussi donné en partage l'île de Crète, mais il la vendit aux Vénitiens. Dans l'année 1205, Boniface prit sur les Grecs Napoli de Romanie et Corinthe ; il maria ensuite une de ses filles à Henri de Flandre, empereur de Constantinople. Il fut tué par une flèche empoisonnée en 1207 en combattant les Sarrasins devant Satalie. Il laissait deux fils, Guillaume IV et Démétrius, dont l'aîné fut marquis de Montferrat, et le plus jeune, roi de Thessalie. — GUILLAUME VI avait été chargé en 1203 du gouvernement de Montferrat, par son père, lorsque celui-ci eut passé en Orient. Dès qu'il apprit la mort de Boniface il accourut à Thessalonique pour affermir son frère dans la possession de son petit royaume, et il ne revint en Montferrat qu'après avoir fait obtenir à Démétrius l'investiture que lui donna l'empereur d'Orient. Guillaume épousa en 1211 Berthe, fille du marquis de Cravesana ; il en eut un fils qui lui succéda sous le nom de Boniface IV, et une fille qui épousa le dauphin de Viennois. Cependant l'empire latin de Constantinople était déjà menacé d'une chute prochaine, et les Grecs en profitèrent pour attaquer aussi le royaume de Thessalonique. Théodore Lascaris, après une guerre acharnée, en fit la conquête en 1219 sur Démétrius de Montferrat. Celui-ci revint en Italie implorer les secours de son frère ; Guillaume,

(1) Ce fut à la suite de cette expédition que le marquis Boniface et ses compagnons d'armes, attentifs à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de leurs possessions d'Occident, y introduisirent la culture du maïs, qu'ils avaient vu pratiquer avec succès dans l'Asie Mineure. Du Montferrat cette culture se répandit bientôt dans le reste de la Lombardie. Le procès-verbal authentique de cette introduction a été conservé, et il est rapporté par plusieurs auteurs. *Voy.* la *Storia d'Incisa*, Asti, 1810, t. 1er, p. 196 ; l'*Histoire des croisades*, par Michaud, t. 3, pièces justificatives, n° XI, et la *Revue encyclopédique*, t. 8, p. 499.

Digitized by Google

déterminé à le rétablir dans son royaume, engagea toutes ses terres à l'empereur Frédéric II pour le prix de neuf mille marcs, et avec cette somme il leva une armée qu'il conduisit en Grèce. Il paraît qu'en 1224 il se rendit maître de Thessalonique, mais il y fut empoisonné l'année suivante par les Grecs. Démétrius revint en Montferrat avec son neveu Boniface IV. Il mourut en 1227, laissant par testament à l'empereur Frédéric II tous ses droits sur le royaume de Thessalie. — Boniface IV, fils et successeur de Guillaume VI, avait pris part à l'expédition de Grèce en 1224; il en revint l'année suivante, après la mort de son père, et ses sujets le remirent en possession de tous les châteaux de Montferrat, malgré le contrat d'hypothèque stipulé par son père avec l'empereur. Boniface obtint même en 1230 de Frédéric, que celui-ci renonçât à tous les droits que lui avait transmis Démétrius par son testament. Il fut, en retour, un des plus zélés partisans de l'empereur pendant les longues guerres que celui-ci eut à soutenir contre les papes en Lombardie; il se montra également attaché à Conrad IV qui lui accorda de nouvelles faveurs en 1253. Boniface IV, dont la taille était presque gigantesque, n'avait pas cependant une valeur si brillante que ses illustres ancêtres, et il a laissé bien moins de souvenirs de son règne. Ce prince avait épousé Marguerite de Savoie, fille du comte Amédée; il mourut en 1254, laissant un fils et une fille. S. S—i.

MONTFERRAT (Guillaume VII, dit *le Grand*, marquis de), fils et successeur de Boniface IV, régna de 1254 à 1292. Il parvint au trône à une époque où les villes libres de Lombardie, fatiguées de leurs discordes intérieures, commençaient à se dégoûter de leur liberté; il sut profiter de cette disposition pour soumettre Verceil, Ivrée et plusieurs autres villes demeurées jusqu'alors indépendantes. Il avait contracté alliance en 1264 avec Charles d'Anjou, auquel il ouvrit l'entrée de l'Italie; mais lorsque ce prince ambitieux, après avoir conquis le royaume de Naples, entreprit d'asservir aussi la Lombardie, Guillaume de Montferrat mit un terme à ses usurpations. De concert avec les républiques de Gênes, de Pavie et d'Asti, il attaqua les garnisons que le roi de Naples avait laissées en Piémont; il les chassa d'Albe, de Chierasco, de Mondovi et de Coni; il força les Alexandrins et le marquis de Saluces à renoncer à l'alliance de Charles; et il se fit lui-même reconnaître pour capitaine et seigneur par les villes de Pavie, Novara, Asti, Turin, Albe, Ivrée, Alexandrie et Tortone, qui toutes étaient bien plus riches et bien plus peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui. A une époque où les Italiens commençaient à négliger la carrière militaire, Guillaume de Montferrat avait formé une armée formidable : il la maintenait en activité en la mettant à la solde des princes ses voisins lorsque lui-même n'avait point de guerre; et déjà il ne se montrait pas plus scrupuleux dans l'observation de ses traités que ne le furent les *condottieri*, qui firent plus tard le même métier. Après avoir trompé en 1279 les della Torre, autrefois seigneurs de Milan, il leur répondit pour s'excuser : « J'avais promis, il est vrai, mais je n'avais pas « promis d'observer ma promesse. » Les princes avec lesquels le marquis de Montferrat avait des intérêts à démêler n'étaient pas plus scrupuleux que lui; en 1281, comme il traversait les Etats de Thomas III de Savoie, comte de Maurienne, son beau-frère, il fut arrêté par son ordre, et il ne recouvra la liberté que par la cession de Turin, Pianezza et Colegno, dont il s'était emparé. Marié successivement en 1257 à Isabelle, fille de Richard comte de Glocester, et en 1271 à Béatrix, fille d'Alphonse X roi de Castille, il fut nommé par ces princes, qui tous deux se prétendaient empereurs-élus, vicaire impérial en Italie. Il s'était fait déférer la seigneurie de Come et de Crème par le peuple de ces deux villes, et il avait préparé des intrigues pour obtenir le même pouvoir à Milan, où il avait déjà une grande influence comme capitaine des gens de guerre; mais l'archevêque Othon Visconti, seigneur de Milan, qui l'avait introduit dans cette ville, et qui ne le cédait à Guillaume ni en habileté ni en dissimulation, saisit un moment où le marquis de Montferrat était parti pour Verceil, à la fin de l'année 1282, et prenant les armes avec tous ses partisans, il chassa des palais publics le vicaire de Guillaume et il fit défendre à celui-ci de jamais reparaître dans Milan. En 1284 Guillaume maria sa fille Iolande, à qui les Grecs donnèrent le nom d'Irène, avec Andronic Paléologue, empereur à Constantinople; il lui donna pour dot tous ses droits sur le royaume de Thessalonique, où il paraît qu'il avait conservé quelque autorité. Cependant le nombre de ses ennemis allait croissant chaque jour; toutes les villes guelfes étaient conjurées contre lui. En 1290 la république d'Asti voulut lui enlever la ville d'Alexandrie; le marquis de Montferrat accourut aussitôt dans cette ville pour en réprimer la rébellion, mais il était déjà trop tard; il y fut fait prisonnier le 8 septembre, et enfermé dans une cage de fer où il mourut, après dix-sept mois de captivité, le 6 février 1292. Les Alexandrins redoutaient tellement ses stratagèmes que lorsqu'ils le virent mourir ils se persuadèrent que c'était une ruse pour échapper de leurs mains, et ils ne se crurent assurés de sa mort qu'après lui avoir versé du plomb fondu sur la tête; ils l'enterrèrent alors honorablement dans l'abbaye de Lucedio. S. S—i.

MONTFERRAT (Jean Ier, marquis de), fils et successeur de Guillaume VII, n'était âgé que de quinze ans lorsqu'il succéda en 1292 à son père; il était alors à la cour de Charles II, roi de Naples. Matthieu Visconti, seigneur de Milan, profita de son absence pour envahir ses Etats; il lui enleva en peu de temps Trin, Ponte-Stura, Moncalvo et

Digitized by Google

la ville même de Casal. Le nouveau marquis, n'ayant pas les forces suffisantes pour repousser cette attaque, demanda la paix à Visconti; il consentit à lui laisser pendant cinq ans le gouvernement de tout le Montferrat, avec le titre de lieutenant du marquis et une paye de trois mille livres milanaises. Au bout de ces cinq ans, lorsque Jean voulut rentrer en possession de ses États, il fut obligé de recommencer la guerre : cependant il s'était fortifié par l'alliance d'Amé III, comte de Savoie, dont il avait épousé la fille Marguerite en 1296. Albert Scott, seigneur de Plaisance, avec lequel il s'était aussi allié, le délivra de la crainte des Visconti par la révolution qu'il excita en 1302 à Milan, d'où le seigneur de cette ville fut chassé. Jean Ier mourut au mois de janvier 1305, âgé de 28 ans. Comme il n'avait point d'enfants, en lui s'éteignit la ligne masculine des anciens marquis de Montferrat, descendants d'Alderame, après avoir régné trois cent trente-huit ans sur cette contrée. Mais la sœur du marquis Jean, Iolande ou Irène, impératrice de Constantinople, ayant succédé aux droits de sa maison, les transmit à Théodore, son second fils, en qui la maison de Montferrat fut renouvelée. S. S—I.

MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (Théodore, marquis de), neveu et successeur de Jean Ier, régna de 1305 à 1338. Le marquis Jean Ier étant mort, ses sujets envoyèrent une députation à Iolande sa sœur, qui était à Constantinople, pour lui rendre hommage comme à leur souveraine et lui demander un de ses fils pour régner sur le Montferrat. Iolande, de concert avec Andronic Paléologue, son mari, fit choix de Théodore, le second de ses fils, pour l'envoyer en Italie. Ce jeune prince aborda en 1306 à Gênes; le Montferrat était alors occupé presque en entier par Manfred, marquis de Saluces, et par Charles II, roi de Naples; mais les peuples attachés au sang de leurs anciens maîtres, accueillirent avec joie le jeune Paléologue, en qui ils les voyaient revivre. Celui-ci sut aussi se faire des appuis parmi les seigneurs italiens. Il épousa Argentine, fille d'Obizzino Spinola, un des capitaines de Gênes, et belle-sœur de Philippon de Langiusco, seigneur de Pavie; aidé par eux, il combattit longtemps avec succès Charles II et les marquis de Ceva et de Saluces. Il se fit reconnaître par Henri VII, lorsque cet empereur passa en Italie, et il contracta avec lui une alliance avantageuse à tous deux. Iolande ou Irène de Montferrat, impératrice de Constantinople, étant morte en 1316, Théodore passa en Grèce, et il y demeura deux ans auprès de son frère Andronic le Jeune, afin de l'aider à repousser les attaques des Turcs. Il visita de nouveau ses États en 1319 pour y pacifier des troubles qui avaient éclaté, mais il retourna bientôt à Constantinople, et ce ne fut qu'en 1330 qu'il revint définitivement dans son marquisat. Pendant son séjour en Orient, il composa en grec, vers l'an 1326, un traité sur la discipline militaire, qu'il traduisit ensuite en latin et qui n'est pas sans mérite. Théodore Paléologue, quoique étranger à l'Italie, sut mériter et obtenir l'amour des peuples qu'il était venu gouverner. Après un règne de trente-deux ans, dans lequel il se distingua autant par sa bonté que par sa justice, il mourut à Trin le 21 avril 1338, laissant un seul fils, qui lui succéda. S. S—I.

MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (Jean II), fils de Théodore Ier, régna de 1338 à 1372. En recueillant la succession de son père, il résolut de travailler à recouvrer en même temps les pays qui avaient été détachés de l'héritage de la première maison de Montferrat, par les princes de Savoie, le roi de Naples ou les Guelfes de Lombardie. Dès la première année de son règne, il réduisit à l'obéissance la petite province du Canavez, entre la Dora et le Pô, que le prince d'Achaïe, de la maison de Savoie, lui avait enlevée. Le 26 septembre 1339 il surprit et chassa d'Asti la garnison que le roi Robert de Naples entretenait dans cette ville; il céda cependant Asti à Luchino Visconti, pour s'assurer l'alliance de ce puissant seigneur. Il battit en 1344 le sénéchal de Provence, que la reine Jeanne avait envoyé en Piémont afin de maintenir dans l'obéissance les villes qui avaient appartenu au roi Robert. Un prince Othon de Brunswick, cousin du marquis de Montferrat, était venu s'établir à sa cour et le servait avec autant de valeur que de prudence. Une grande partie du Piémont fut soumise par leurs armes, malgré la victoire que les princes de Savoie remportèrent au mois de juillet 1347 sur le marquis de Montferrat. Celui-ci ayant fait visite l'année suivante à son allié Luchino Visconti, le perfide seigneur de Milan résolut d'arrêter le marquis pour s'emparer de ses États. Jean II en fut averti à temps, et il échappa par une prompte fuite; la mort de Luchino prévint la guerre que cette trahison semblait devoir exciter. Le marquis de Montferrat accompagna en 1355 l'empereur Charles IV, dans son expédition en Toscane et à Rome; et en récompense des services qu'il lui rendit, il obtint le vicariat de l'Empire en Italie. Les prétentions fondées sur cette nouvelle dignité et l'accroissement de puissance du marquis de Montferrat allumèrent enfin en 1356 la guerre entre lui et la maison Visconti. Cette guerre fut signalée pour Jean II par de nouvelles conquêtes : il s'empara des provinces d'Albe et de Novare; il fit révolter Pavie contre les Visconti, et il étendit souvent ses ravages jusqu'aux portes de Milan. Cependant les soldats mercenaires qu'il était forcé d'employer, le trahirent à plusieurs reprises. Ils l'abandonnèrent tous en 1359, et causèrent ainsi la perte de Pavie. Le marquis alla chercher en Provence une nouvelle armée mercenaire, la compagnie blanche, formée de troupes licenciées après la paix entre la France et l'Angleterre. Cette compagnie, forte d'environ

Digitized by Google

10,000 hommes de cavalerie, ramena la victoire sous les étendards du marquis, mais elle introduisit en 1361 la peste en Lombardie, et elle acheva ainsi de désoler cette belle contrée, jusqu'à la paix négociée en 1364 par un légat du pape, entre Galeaz Visconti et Jean de Montferrat. L'ambition de ces deux princes rivaux renouvela les hostilités au bout de peu d'années; dans cette seconde guerre, le marquis de Montferrat perdit en 1370 Valence et Casal. Le chagrin et l'inquiétude qu'il éprouva de ces revers lui causèrent une maladie dont il mourut au mois de mars 1372. Il avait épousé le 3 septembre 1358 Elisabeth d'Aragon, sœur de Jacques, dernier roi de Maïorque; par elle, ses enfants avaient des droits à l'héritage du royaume de Maïorque, qui avait déjà été envahi par Pierre IV, roi d'Aragon. La maison de Montferrat se contenta d'en prendre les armoiries. Jean II laissait quatre fils encore fort jeunes, sous la tutelle d'Othon, duc de Brunswick. S. S—I.

MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (SECONDOTTO), fils et successeur de Jean II, régna de 1372 à 1378. Les fils du marquis de Montferrat étaient encore, à la mort de Jean, trop jeunes pour gouverner, mais ils trouvèrent un protecteur et un ami fidèle dans Othon de Brunswick, fils du duc Henri, que leur père leur avait donné pour tuteur. Brunswick, n'ayant pu obtenir la paix de Galeaz Visconti, s'assura l'alliance du comte Amé de Savoie et du pape Grégoire XI; et après avoir fait sentir par ses victoires au seigneur de Milan que la maison de Montferrat n'avait rien perdu de sa puissance, il obtint enfin une paix glorieuse en 1376. La même année, Othon de Brunswick épousa la reine Jeanne de Naples. Son pupille Secondotto, né en 1360, était encore loin de sa majorité que son père avait fixée à vingt-cinq ans. Cependant le duc de Brunswick le maria au mois de novembre 1377 avec Violante Visconti, sœur de Jean Galeaz; et il essaya dès lors de le charger du gouvernement de ses Etats; mais Secondotto était d'un caractère emporté à l'excès, la moindre contrariété le portait à des accès de fureur, dans lesquels il avait tué plusieurs fois des hommes et des enfants. Au mois de décembre 1378, comme il s'était arrêté à Langirano, près de Parme, il entra en fureur contre un de ses palefreniers, qu'il poursuivit dans l'écurie pour le tuer; un autre palefrenier du marquis prit la défense de son compagnon, et frappa Secondotto à la tête d'un coup si violent, que celui-ci en mourut le quatrième jour. — Aussitôt qu'Othon de Brunswick apprit la mort de Secondotto, il quitta la reine Jeanne sa femme, pour accourir dans le Montferrat et prendre la protection de JEAN III, le second de ses pupilles. En même temps il s'efforça de recouvrer la ville d'Asti, qui leur avait été enlevée par Jean Galeaz. Mais sur ces entrefaites l'expédition de Charles III d'Anjou dans le royaume de Naples, et le danger que courait la reine Jeanne, déjà assiégée dans le château de l'Œuf, rappelèrent Othon de Brunswick dans le royaume de Naples. Il conduisit avec lui Jean III, son pupille; tous deux livrèrent bataille à Charles III, le 25 août 1381; ils furent défaits. Othon, grièvement blessé, demeura prisonnier, et Jean III fut tué en combattant à ses côtés. S. S—I.

MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (THÉODORE II), troisième fils de Jean II, régna de 1381 à 1418. Le jeune marquis Théodore avait été élevé à la cour de Jean-Galeaz Visconti comme compagnon et ami de son fils Arco, qui mourut en 1372. Dès lors Jean-Galeaz avait toujours retenu auprès de lui ce jeune prince, et, tout en professant pour lui une affection paternelle, il le gardait comme un otage à sa cour. Lorsque Théodore fut appelé, par la mort de ses deux frères aînés, à la succession du Montferrat, Jean-Galeaz n'eut garde de permettre au nouveau souverain de quitter Milan, et il profita de la captivité où il le tenait pour se faire céder tous les droits du marquis sur la ville d'Asti, longtemps disputée entre eux. Cependant il ne démentit pas complétement l'affection qu'il professait pour l'ami du fils qu'il avait perdu, et le Montferrat jouit d'une paix profonde jusque vers la fin du siècle : il la dut surtout au séjour de vingt-huit ans que fit son souverain à la cour de Milan. Cependant la mort de Jean-Galeaz, en 1402, la minorité de ses fils et les désordres de la régence donnèrent le moyen au marquis Théodore de recouvrer l'indépendance qu'il avait perdue. Il se fit restituer en 1404 Casal, sa capitale, que Jean-Galeaz avait toujours occupée; il fit ensuite alliance avec Amé VII, comte de Savoie, et il s'empara de plusieurs villes et châteaux forts qui avaient dépendu auparavant du duc de Milan. En 1406, il maria sa fille Sophie à Jean Paléologue, empereur de Constantinople; mais cette princesse, ne pouvant s'accommoder aux mœurs de la Grèce, revint en Occident et finit ses jours dans le Montferrat. L'année suivante, Théodore fit épouser à son fils Jeanne de Savoie, fille d'Amé VI, dit le comte Verd, et sœur d'Amé VII, qui régnait alors. Cependant Théodore, qui prétendait être zélé partisan des Gibelins, déclara la guerre en 1408 à Jean-Marie Visconti, duc de Milan, sous prétexte de vouloir chasser les Guelfes de ses conseils. Il s'allia dans ce but avec Facino Cane, qui était né son sujet, mais qui était devenu seigneur d'Alexandrie, et il contraignit le duc Jean-Marie à recevoir en 1409 un gouverneur de leur choix dans Milan. La même année, il aida les Génois à chasser de leur ville la garnison française (voy. BOUCICAUT), et il se fit élire en récompense capitaine de Gênes, avec les émoluments assurés d'ordinaire aux doges; mais les Génois ne pouvaient supporter longtemps un joug étranger : ils se révoltèrent le 20 mars 1413 et chassèrent ses troupes. Philippe-Marie avait succédé à son

Digitized by Google

frère dans le duché de Milan, et Théodore avait recommencé la guerre contre lui; mais la valeur de Carmagnola laissait peu d'espérance de succès aux ennemis du duc : la paix se fit enfin entre eux le 20 mars 1417. Théodore II avait été reconnu par l'empereur Sigismond vicaire impérial en Italie, le 20 septembre 1414, et cette dignité fut confirmée depuis à tous ses successeurs. Il avait épousé en 1394 Jeanne, fille aînée de Robert, duc de Bari, dont il eut un fils, qui lui succéda. Sa femme étant morte en 1402, il se remaria l'année suivante à Marguerite, fille de Louis, prince d'Achaïe, dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut en 1418 : sa veuve Marguerite se retira dans un couvent d'Albe, où elle parvint à l'âge le plus avancé; elle termina ses jours en 1464, dans une grande réputation de sainteté. S. S—i.

MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (Jean-Jacques), fils unique et successeur de Théodore II, né le 23 mars 1395, régna de 1418 à 1445. J.-J. de Montferrat fut un des princes les plus malheureux de cette illustre maison. Placé entre les ducs de Milan et de Savoie, voisins ambitieux et peut-être plus habiles que lui, il fut opprimé par eux pendant tout son règne. Il était entré en 1425 dans la ligue formée par les républicains de Florence et de Venise pour mettre un terme aux usurpations de Philippe-Marie, duc de Milan; mais, tandis que tous ses alliés eurent des succès dans cette guerre, le Montferrat fut ravagé par Ladislas Guinigi, qui était à la solde du duc de Milan. Lorsque la guerre se renouvela en 1431, le marquis fut plus malheureux encore : le comte François Sforza lui prit l'une après l'autre toutes ses villes et toutes ses forteresses. Il ne lui restait plus que Casal et un petit nombre de châteaux, lorsque le duc de Savoie, son beau-frère, qui était aussi beau-père du duc de Milan, le menaça de lui enlever le peu qui lui restait s'il ne lui remettait pas volontairement ses forteresses en dépôt. Jean-Jacques fut contraint de s'y soumettre, et après avoir ouvert Casal aux Savoyards, il se rendit à Venise pour implorer la protection de ses alliés. Ceux-ci, par le traité de paix de 1433, obligèrent bien le duc de Milan à rendre ses conquêtes; mais il fut plus difficile d'amener le duc de Savoie à restituer le dépôt qu'il avait reçu. Amé VII, après avoir demandé à traiter avec le fils du marquis, le fit arrêter dès que ce jeune prince se fut rendu à Turin, et il ne le rendit à son père que lorsque celui-ci eut consenti à faire hommage du Montferrat à la maison de Savoie. Jean-Jacques mourut le 12 mars 1445; il avait eu quatre fils et deux filles de sa femme Jeanne de Savoie. L'aînée de celles-ci, Aimée, épousa en 1437 Jean de Lusignan, roi titulaire de Cypre et de Jérusalem. — Jean IV de Montferrat, fils et successeur de Jean-Jacques, introduisit le premier à sa cour cette rigoureuse étiquette qui n'admet que les nobles auprès des souverains. Jusqu'à lui tous les princes qui l'avaient précédé n'avaient point dédaigné de rapprocher les bourgeois de leur personne; mais Jean IV, répétant sans cesse que les nobles étaient faits pour servir les princes comme les roturiers pour servir les nobles, mécontenta un des ordres de la nation sans se rendre agréable à l'autre. Pendant la guerre occasionnée par la mort du dernier Visconti, Jean IV fit quelques conquêtes sur le Milanais. Son frère Guillaume suivait le métier des armes; il s'était attaché au comte François Sforza, et en récompense il obtint de lui la seigneurie d'Alexandrie le 1er janvier 1449. Mais peu de temps après, le nouveau duc de Milan, jaloux de Guillaume ou feignant de l'être, le fit arrêter à Pavie sous prétexte qu'il faisait la cour à Blanche Visconti, sa femme, et ne le relâcha au mois de mai 1450 qu'après l'avoir fait renoncer à la seigneurie d'Alexandrie. Le marquis de Montferrat fut compris en 1454 dans la paix conclue entre le duc François Sforza et les Vénitiens, comme allié des derniers, mais sous condition qu'il rendrait au nouveau duc tout ce qu'il avait occupé de l'héritage de Philippe-Marie Visconti, son prédécesseur. Jean IV avait épousé Marguerite de Savoie le 2 juillet 1454; mais il n'en eut point d'enfants. Il mourut au château de Casal le 19 janvier 1464. — Son frère *Guillaume VIII*, qui lui succéda, s'était acquis la réputation d'un bon capitaine dans les guerres de Lombardie. Au mois d'octobre 1465, il épousa Marie, fille aînée de Gaston, prince de Navarre, comte de Foix et de Bigorre. Il s'allia ensuite à Galeaz Sforza, qui avait succédé à François dans le duché de Milan, et avec son aide, il s'affranchit de l'hommage et de la dépendance féodale que le duc de Savoie avait imposés à son père. Guillaume de Montferrat n'eut de son mariage avec Marie de Foix qu'une fille, Jeanne, qui épousa dans la suite le marquis de Saluces. Après la mort de sa première femme, Guillaume, âgé déjà de soixante-cinq ans, épousa en 1469 Elisabeth-Marie Sforza, sœur du duc de Milan, qui n'avait que treize ans; il en eut aussi une fille, nommée Blanche, qui épousa Charles, duc de Savoie. En 1474, Guillaume se maria une troisième fois avec Bernarde, fille du comte de Penthièvre; il n'en eut pas d'enfants. Il montrait au reste beaucoup de vigueur dans sa conduite militaire; malgré son âge avancé, il continuait le métier de condottiere, qu'il avait exercé avant d'être souverain, et il fit la guerre pour le duc de Milan. Cependant il ne releva pas sa maison au degré d'importance qu'elle avait eu anciennement, et il n'occupa entre les princes d'Italie qu'un rang secondaire. Il mourut le 28 février 1483 sans laisser de fils. S. S—i.

MONTFERRAT-PALÉOLOGUE (Boniface V), troisième fils de Jean-Jacques, était déjà parvenu à un âge avancé lorsqu'il recueillit la succession de son frère Guillaume, et comme il n'était point

Digitized by Google

marié et que son dernier frère, Théodore, était dans les ordres, la maison de Montferrat paraissait sur le point de s'éteindre. Guillaume avait déjà voulu assurer sa succession à sa fille Jeanne et à son gendre Louis, marquis de Saluces, et Boniface, avant de monter sur le trône, avait donné son consentement d'une manière authentique à cet ordre de succession; mais dès qu'il fut souverain, il annula le règlement de son frère, déclarant qu'il disposerait de la succession par testament. Cependant il épousa le 13 septembre 1483 Hélène de Penthièvre, sœur de la troisième femme de son frère; mais cette princesse mourut peu de mois après, dès le commencement de sa grossesse. Le marquis de Saluces, se voyant par là d'autant plus près de la succession, fit assassiner à Casal et presque sous les yeux du souverain Scipion de Montferrat, abbé de Lucedio, le seul rejeton légitime de la famille Paléologue. Le marquis Boniface n'osa point punir Louis de Saluces de cet attentat; mais il protesta par un acte secret, qui nous a été conservé, que, malgré sa réconciliation apparente, il ne renonçait ni au désir ni au droit de se venger. Cependant Boniface se maria de nouveau le 17 octobre 1485 avec Marie, fille d'Etienne, despote de Servie, qui attira à la cour de Casal un grand nombre de seigneurs grecs, serviens et épirotes, échappés aux conquêtes des Turcs. Dès le 10 août de l'année suivante, Marie mit au monde un fils, qui régna sous le nom de Guillaume IX, et le 20 janvier 1488, un second, qui fut nommé Jean-Georges. Boniface, ayant ainsi, contre toute espérance, obtenu des successeurs de son sang, mourut en 1493. — Guillaume IX DE MONTFERRAT n'était âgé que de sept ans lorsqu'il succéda à son père Boniface; mais, quoique l'époque de sa minorité et de son règne soit peut-être celle où l'Italie a été le théâtre de plus de guerres, son nom se voit à peine dans les historiens. Son pays demeura ouvert sans résistance aux armées de Charles VIII et de Louis XII, qui le traversèrent, et il ne se trouva mêlé dans aucun des grands événements du siècle. Guillaume IX avait été marié le 31 août 1508 avec Anne, fille de René, duc d'Alençon : il en eut un fils, Boniface VI, et deux filles, Marguerite et Anne. La première femme de Guillaume étant morte, il épousa en secondes noces Marie, fille de Gaston IV, comte de Foix. Il mourut en 1518 âgé de 30 ans. — *Boniface VI* n'eut pas plus de part que son père aux grandes révolutions de l'Italie, et ne s'engagea point dans les guerres entre François Ier et Charles-Quint. Il donnait cependant de grandes espérances à ses peuples, et il en était fort aimé, lorsque, poursuivant en 1531 un sanglier à la chasse, il tomba de cheval si rudement qu'il se brisa la tête et mourut sur la place. — Son oncle paternel, *Jean-Georges*, dernier héritier mâle de la maison de Montferrat, et abbé de Bremida et de Lucedio, déposa l'habit ecclésiastique pour recueillir sa succession et fut immédiatement reconnu comme marquis de Montferrat à la mort de son neveu. Pour assurer la succession de ses Etats, d'une part, il maria sa nièce Marguerite, fille de Guillaume IX, à Frédéric II de Gonzague, marquis de Mantoue; d'autre part, il épousa le 29 mars 1533 Julie, fille du dernier roi de Naples, de la maison d'Aragon. Il était alors âgé de quarante-cinq ans seulement, et il pouvait espérer encore une nombreuse famille, mais il tomba mort subitement au milieu d'un festin, le 30 avril de la même année. On accusa de cette mort inopinée Frédéric II de Gonzague, à qui elle assurait l'héritage de Montferrat, dont il avait obtenu l'investiture de l'Empereur dès l'année précédente; mais la santé débile de Jean-Georges, un changement subit dans ses habitudes et son récent mariage peuvent expliquer suffisamment sa mort, sans qu'on ait besoin de supposer un crime. Avec Jean-Georges s'éteignit la maison de Montferrat-Paléologue, après avoir régné deux cent vingt-huit ans sur cette partie de l'Italie : l'ancienne maison de Montferrat, à laquelle elle avait succédé, en avait régné trois cent trente-huit. Le Montferrat passa ensuite à la maison de Gonzague, qui le conserva uni au duché de Mantoue et qui s'éteignit en 1708 (*voy.* GONZAGUE). S. S—i.

MONTFIQUET (RAOUL DE), théologien ascétique dont les ouvrages sont très-connus des bibliographes, ainsi que des amateurs, mais sur la personne duquel on n'a jusqu'ici aucun renseignement, était né vers le milieu du 15e siècle, dans le diocèse de Bayeux, au village dont il porte le nom. Après avoir terminé ses études à Paris, il reçut le grade de docteur en Sorbonne et fut sans doute pourvu de quelque modeste bénéfice. Il partagea sa vie entre la prière et l'étude, et mourut vers 1510. On a de lui : 1° *Tractatus de vera, reali atque mirabili existentia totius Christi in SS. altaris sacramento, completus anno* 1481, Paris, Geof. Masnef, in-fol. Cette édition est citée par Maittaire et Panzer dans les *Annal. typogr.*, sous la date de 1481, qui ne paraît pas être celle de l'impression; une autre, sans date, in-8°, est indiquée dans le Catalogue de la bibliothèque de Paris. Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *le Livre ou traité du saint sacrement de l'autel et de ses effets et valeur*, Paris, Verard (1505), petit in-4°, goth. La bibliothèque de Paris en possède un exemplaire sur vélin. 2° *Exposition de l'Oraison dominicale :* Pater noster, Paris, 1485, in-4°, goth., de 56 feuil. Duverdier en cite une réimpression de 1545, in-16. 3° *Exposition de l'*Ave Maria, sans indication de lieu et sans date, in-4°, goth., de 47 feuil.; 4° le *Guidon et gouvernement des gens mariés*, Paris, sans date, in-4°, goth., livre singulier, très-rare et recherché des curieux; Lyon, Olivier Arnoulet, sans date, in-8°. Cet ouvrage est écrit en rimes. La Croix du

Digitized by Google

Maine, dans sa *Bibliothèque française*, attribue à Montfiquet : *Hommage d'honneur, ou Reconnaissances dues par les hommes à Dieu, à leur bon ange et à Jésus-Christ étant au sacrement de l'autel*, Paris, Lenoir. W—s.

MONTFLEURY (Zacharie Jacob, dit), naquit d'une famille noble d'Anjou à la fin du 16e siècle ou au commencement du 17e. Après avoir achevé ses études et ses exercices militaires, il entra en qualité de page chez le duc de Guise; mais en fréquentant le théâtre, il se sentit du goût et du talent pour la profession de comédien, et il se fit recevoir sous le nom de Montfleury dans une troupe de province. Celle de l'hôtel de Bourgogne, informée de ses succès, l'attira à Paris, où il obtint beaucoup d'applaudissements. Il joua d'original dans le *Cid* et dans les *Horaces*, et donna lui-même en 1647 une tragédie d'*Asdrubal*, que plusieurs auteurs ont faussement attribuée à son fils, dans les œuvres duquel elle se trouve. Lorsqu'il épousa la veuve d'un comédien, le cardinal de Richelieu voulut que la noce se célébrât dans sa maison de Ruel. Montfleury, fier de son art, ne prit au contrat que la qualité de comédien du roi, et exigea qu'on y inscrivît son nom de troupe joint à celui de sa famille. Il était devenu si gros que, pour comprimer et soutenir son ventre, il le fit ceindre d'un cercle de fer. Le ferrailleur Cyrano de Bergerac, avec lequel il avait eu querelle, et qui, en conséquence, lui avait de son autorité privée interdit le théâtre pour un mois, disait de lui : « Il fait le fier parce qu'on ne peut « le bâtonner tout entier en un jour. » Il mourut au mois de décembre 1667, dans le cours des représentations d'*Andromaque*. On prétend que, dans les fureurs d'Oreste, une de ses veines s'était rompue ou même que son ventre s'était ouvert; mais mademoiselle Desmares, célèbre comédienne et son arrière-petite-fille, démentit depuis cette anecdote. Suivant elle, Montfleury, à qui certain fou avait prédit une fin prochaine, en fut frappé, et revint du théâtre, après avoir joué Oreste, avec une grosse fièvre qui l'emporta en peu de jours. Il avait la réputation d'un grand acteur dans les deux genres, ce qui n'empêcha pas Molière de se moquer de sa déclamation outrée dans l'*Impromptu de Versailles*, joué devant Louis XIV le 14 octobre 1663. Peu de temps après, Montfleury présenta une requête au roi, où il accusait notre premier auteur comique « d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois « vécu avec la mère (1); » c'était vingt ou vingt et un mois après la mort de celui-ci. Racine, dans une lettre de cette même année 1663, qui est adressée à l'abbé Levasseur, dit que Montfleury ne fut point écouté à la cour, il y a lieu de croire qu'il fut le premier et le principal auteur de la calomnie répandue contre Molière, par jalousie et par animosité (voy. Modène). Montfleury fut le maître de Baron, qui le surpassa. L—p—e.

MONTFLEURY (Antoine Jacob, dit), fils du précédent, né en 1640, fut destiné par son père à la profession d'avocat; mais il ne l'exerça point, aimant mieux travailler pour le théâtre, auquel il donna le *Mariage de rien*, en vers de huit syllabes; le *Mari sans femme; Thrasybule*, tragi-comédie; l'*Impromptu de l'hôtel de Condé;* l'*Ecole des filles;* la *Femme juge et partie;* le *Procès de la femme juge et partie;* l'*Ecole des jaloux;* le *Gentilhomme de Beauce;* la *Fille capitaine;* l'*Ambigu comique*, tragi-comédie; le *Comédien poëte; Trigaudin;* la *Dame médecin;* la *Dupe de soi-même*, et *Crispin gentilhomme*. On lui attribue les *Bêtes raisonnables*. Toutes ces pièces, excepté la dernière, ont été réunies en 4 volumes in-12, Paris, 1775; on y a joint la tragédie d'*Asdrubal*, qui est du père de Montfleury. La *Femme juge et partie* balança dans le temps le succès du *Tartuffe*, joué à Paris la même année, 1669, mais sur un théâtre différent. L'intrigue de cette comédie est fondée sur l'aventure d'un marquis de Fresne, qui était accusé d'avoir vendu sa femme à un corsaire. Lorsque le rôle de Bernadille est bien joué, cette pièce fait encore rire au théâtre (1). L'*Impromptu de l'hôtel de Condé* est une vengeance que l'auteur tira de Molière, qui, dans l'*Impromptu de Versailles*, avait tourné en ridicule le père de Montfleury, avec tous les acteurs du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. L'auteur connaît la scène; il a des intentions comiques et de la gaieté dans le style; mais il est incorrect et tellement licencieux que cette seule raison suffirait aujourd'hui pour le bannir du théâtre. La plupart de ses sujets sont des anecdotes du temps ou des emprunts faits aux auteurs dramatiques espagnols, dont il possédait supérieurement la langue. Ayant renoncé à faire des comédies, il fut chargé par Colbert d'une mission importante, dont il s'acquitta bien. Il allait en être récompensé par une place dans les fermes, lorsqu'il mourut à Aix le 11 octobre 1685. L—p—e.

MONTFLEURY (Jean le Petit de), poëte français, né à Caen en 1698, était issu d'une famille distinguée. Son aïeul s'était fait remarquer dans les armées de Louis XIV, et son père était un des gentilshommes destinés à accompagner le roi Jacques II. Jean de Montfleury est l'auteur d'un grand nombre d'odes, qui lui valurent des récompenses honorables. Les principales sont : *Au cardinal Fleury*, 1727; *Sur le zèle*, 1729; les *Grandeurs de la Vierge*, 1731 (Louis Racine lui écrivit à l'occasion de cette dernière ode une

(1) Tel est le texte de Jean Racine, dont son fils Louis a quelquefois altéré les lettres, disent les éditeurs de 1807. (*Œuvres complètes de Racine, avec le Commentaire de Laharpe.*)

(1) M. Le Roi a remis en trois actes la *Femme juge et partie*, c'est-à-dire qu'il a changé le premier acte de Montfleury, conservé le second acte presque entier, et arrangé la fin du troisième. Cette comédie ainsi réduite, et représentée sur le Théâtre-Français le 6 mars 1821, a obtenu assez de succès, quoiqu'elle ait beaucoup perdu de sa gaieté, très-libre à la vérité.

Digitized by Google

lettre remplie d'éloges flatteurs); l'*Existence de Dieu et sa Providence*, 1761. Il publia aussi un poëme sur la prise de Berg-op-Zoom; un autre, intitulé *la Mort justifiée*, plein d'idées fortes, de grandes leçons et de bonne philosophie, dit Feller, et un *Essai* (en vers) *sur l'instruction morale, politique et chrétienne*, Caen, 1755. Il mourut à l'âge de 79 ans, vétéran de l'académie des belles-lettres de Caen, sa patrie, le 7 avril 1777, emportant l'estime générale, qu'il s'était conciliée par une rare vertu. — L'abbé DE MONTFLEURY, frère du précédent, mort chanoine de Bayeux en 1758, est l'auteur d'une brochure imprimée en 1728 sous le titre de *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un prêtre de l'Oratoire par un chanoine de Bayeux. G—T—R.

MONTFORT (SIMON, comte DE), quatrième du nom, fameux par ses expéditions contre les Albigeois, était issu d'une ancienne et illustre maison qui, dès le 10e siècle, allait de pair avec les plus grands seigneurs du royaume (1) : il naquit dans la deuxième moitié du 12e siècle, et épousa, en 1190, Alix de Montmorency, fille de Bouchard III. Il faisait en 1199 partie d'un tournois donné en Champagne, lorsque Foulques de Neuilly, par ordre d'Innocent III, prêchait la croisade dans cette province. Montfort prit la croix avec Thibaut V, comte de Champagne, tenant du tournois, et plusieurs autres jeunes seigneurs qui y assistaient. Il arriva en Palestine en 1203 et s'y distingua par divers exploits. A son retour en France, une croisade s'étant formée en Languedoc contre les Albigeois, Simon, zélé catholique, s'y engagea et en fut déclaré chef par les barons. D'abord il s'excusa sur son insuffisance; mais l'abbé de Cîteaux lui ayant ordonné, au nom du pape dont il était légat, d'accepter, il obéit. Le 3 septembre 1213, il remporta une grande victoire à Muret contre le roi d'Aragon et Raimond VI, comte de Toulouse, qui était accusé de favoriser les hérétiques. Le roi d'Aragon y fut tué. Le résultat de cette bataille fut que Raimond demeura privé de ses Etats, qui furent adjugés par les barons au comte de Montfort. Innocent III et le quatrième concile de Latran lui en confirmèrent la possession, à la charge de « les tenir de qui ils relevaient. » Simon en rendit foi et hommage à Philippe-Auguste, qui lui en donna l'investiture. Il en prit possession; mais une révolution qui éclata en Provence en 1217, tandis que Simon était occupé à faire la guerre dans le diocèse de Nîmes, vint le troubler dans sa jouissance. Le fils du comte de Toulouse, nommé aussi Raimond, était rentré dans cette ville et s'y était fait reconnaître. Simon, en ayant été instruit, accourut en toute hâte l'y attaquer. Il commença le siége de la ville; mais il ne put le pousser vigoureusement faute de troupes. Le 25 juin 1218, pendant qu'il était à matines et qu'il entendait la messe, on vint l'avertir que les assiégés avaient fait une sortie et qu'ils étaient aux prises avec ceux de ses gens qui étaient préposés à la garde des machines. Il ne voulut ni interrompre ses prières ni quitter l'église avant la consécration, quoique l'avis fût répété. Ayant alors couru au lieu du combat, sa présence rendit le courage à ses troupes, qui commençaient à plier; mais comme il s'approchait des machines pour s'y mettre à l'abri des traits qui volaient de toute part, une grosse pierre lancée par un mangonneau l'atteignit à la tête. Se sentant blessé à mort, il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu et expira, percé en outre de cinq coups de flèches. Son fils aîné leva le siége, emportant le corps de Simon de Montfort, qu'il fit inhumer dans le monastère de Haute-Bruyère, ordre de Fontevrault. On ne peut refuser à cet illustre personnage ni un grand zèle pour la religion catholique et pour l'extinction de l'hérésie, ni les qualités qui font le grand capitaine. Il était prudent, actif, brave, intrépide dans le danger, persévérant dans ses entreprises. Une vertu sévère, ou du moins ses apparences, donnaient de lui une si haute idée qu'on l'avait surnommé le *Macchabée de son siècle* et qu'il était généralement regardé comme le principal appui et le soutien de la religion. Malheureusement des traits de perfidie, des manques de foi, d'atroces cruautés contre les infortunés Albigeois, des violences inouïes, le sac et l'incendie de plusieurs villes, trop d'acharnement contre Raimond, comte de Toulouse et son fils; enfin, tout ce que l'histoire n'a pu déguiser sur Simon de Montfort, a souillé sa gloire et imprimé à sa mémoire des taches que le temps n'a pas effacées (*voy.* RAIMOND). Il parut en 1767 un opuscule intitulé *les Jeux de Simon de Montfort, ou les Jardins du parlement de Toulouse*. On l'attribua à Voltaire; mais il ne se trouve dans aucune édition de ses œuvres. L-Y.

MONTFORT (AMAURI, comte DE), fils aîné du précédent et d'Alix de Montmorency, prétendant être aux droits de son père pour ses conquêtes, mit son premier soin à les revendiquer et à se faire reconnaître dans ses nouveaux Etats : il continua ensuite la guerre contre les Albigeois; mais la mort de Simon avait abattu le courage des croisés et relevé d'autant celui des partisans du jeune Raimond. Ce prince, s'étant présenté dans l'Agenois à la tête d'un corps de troupes, une partie du pays rentra sous son obéissance. La même année, c'est-à-dire en 1219, le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, sollicité par le pape Honoré III, vint en Languedoc avec une armée de 600 hommes d'armes et 10,000 hommes d'infanterie. Il s'empara de Marmande, dont la garnison fut obligée de se rendre à discrétion et fut faite prisonnière. La ville ayant été livrée à Montfort, 5,000 habitants furent passés au fil

(1) Le continuateur d'Aimoin, Gaguin et d'autres chroniqueurs, font descendre cette maison d'un fils naturel de Robert, roi de France, qui lui aurait donné la ville de Montfort, dont elle prit le nom. Moréri prétend que Robert n'eut pas de bâtard.

Digitized by Google

de l'épée. Cette cruauté ne disposa pas les esprits en sa faveur. Louis ayant été rappelé par son père et Amauri se trouvant livré à ses propres forces, il sentit qu'il n'était plus capable de résister à Raimond, dont les succès allaient chaque jour en augmentant. Lassé d'une lutte dans laquelle il ne pouvait que succomber, il prit le parti d'offrir à Philippe-Auguste tous ses droits aux Etats qui avaient été adjugés à son père. Le monarque n'accepta point cette offre, mais Louis VIII étant monté sur le trône, la cession eut lieu. L'acte portait « qu'Amauri, seigneur de « Montfort, quittait à son seigneur Louis, illustre « roi des Français, toutes les donations que Rome « avait faites à Simon, son père. » En 1231, Amauri reçut de St-Louis la charge de connétable, vacante par la mort de son beau-frère Matthieu II de Montmorency. En 1235, Amauri prit la croix avec Thibaut VI roi de Navarre. Ce prince et lui passèrent à la terre sainte en 1239. Dans une expédition qu'Amauri et quelques autres croisés firent près de Gaza, en 1240, il fut fait prisonnier et conduit au Caire. Ayant recouvré sa liberté l'année suivante, il revenait en France, lorsqu'il mourut à Otrante d'un flux de sang. Il fut enterré à St-Pierre de Rome, où l'on voit son épitaphe. L—y.

MONTFORT (Simon VI de), comte de Leicester, que quelques écrivains ont surnommé le *Catilina anglais*, était frère du précédent (1). On ignore l'époque et le lieu de sa naissance. Suivant Matthieu Pâris, il eut en 1226, dans un parlement tenu à Bourges, une vive discussion avec Raymond, comte de Toulouse, au sujet des terres que le pape et le roi Philippe-Auguste avaient concédées à son père. En 1231 (ou suivant d'autres en 1236), il fut obligé de quitter la France sa patrie par suite d'une de ses discussions avec la reine Blanche, mère de St-Louis, et se retira en Angleterre. Henri III l'accueillit très-gracieusement, et le comte parvint si bien à gagner les bonnes grâces de ce souverain, qu'il recouvra le titre de comte de Leicester et fut remis en possession des terres considérables dont son père ou son aïeul avaient été dépossédés par le roi Jean et qui provenaient de la succession d'Amicia (2). Henri III le nomma en même temps sénéchal de Gascogne, avec l'autorisation d'épouser Eléonor, comtesse douairière de Pembroke, sœur de Henri (1238), malgré les clameurs du comte de Cornouailles, frère du roi (3) et de tous les barons anglais, irrités de voir un sujet et un étranger devenir l'époux de cette princesse. Leicester n'eut pas plutôt obtenu tous ces avantages que, par son adresse et ses manières insinuantes, il acquit un grand crédit parmi les Anglais et gagna l'affection des individus de toutes les classes. Il perdit néanmoins l'amitié de Henri III, qui lui reprocha vivement d'avoir débauché sa sœur (1239) et de n'avoir obtenu la dispense du pape qu'en promettant au clergé romain de grandes sommes d'argent qu'il n'avait même pas payées. Il l'appela excommunié, et le traita avec tant de dureté, que Leicester épouvanté s'enfuit en France sur un petit bâtiment, avec sa femme et sa famille. Il revint cependant en Angleterre en 1240, rentra en faveur et fut envoyé de nouveau en Gascogne avec le titre de sénéchal, en 1253. Leicester, dès son arrivée, eut à réprimer une révolte. Gaston, vicomte de Béarn, qui était à la tête des séditieux, fut vaincu par lui et fait prisonnier. Mais, à ses talents militaires, Montfort ne sut pas joindre celui de se faire aimer des peuples qu'il était chargé d'administrer. Il gouverna si despotiquement et commit tant d'exactions, que les Gascons députèrent vers Henri III l'archevêque de Bordeaux avec un grand nombre des principaux habitants, pour se plaindre de ses violences. On alla même jusqu'à l'accuser de chercher à exciter lui-même des révoltes, et on protesta que l'on renoncerait plutôt à l'obéissance du roi que de plier sous le joug d'un si cruel persécuteur. Rappelé en Angleterre, Leicester fut, suivant quelques auteurs, traduit devant la chambre des pairs et acquitté. Matthieu Pâris prétend que Henri voulut le faire arrêter, mais que tous les grands de l'Etat s'y opposèrent. Henri lui redemanda vainement ses provisions de gouverneur : l'orgueilleux sujet eut l'audace de sommer son souverain d'exécuter ce qu'elles portaient. « On ne doit rien aux tra- « tres, » répondit Henri en colère. — « Aux tra- « tres ! s'écria Leicester outré de fureur. Ah ! « roi d'Angleterre, c'est véritablement de ce jour « que vous ne portez plus en vain le nom de roi, « puisque cette parole ne vous coûte pas la vie. » On parvint cependant à les réconcilier; mais cette réconciliation ne fut qu'apparente. Le monarque, obligé de dissimuler, le renvoya de nouveau en Gascogne, espérant qu'il y périrait. Leicester gagna d'abord une sanglante bataille contre les révoltés; mais voyant leur nombre se grossir et désespérant de les réduire, il rendit ses provisions moyennant une forte somme d'argent et se retira auprès des princes Alphonse et Charles, frères de St-Louis, qui l'accueillirent avec de grands honneurs. Il parait que, quelques

(1) Suivant les chroniqueurs anglais cités dans le *Baronage of England* de Dugdale, Simon de Montfort eut seulement deux fils d'Amicia sa femme : Amalric ou Amauri qui devint connétable de France, et Leicester, le sujet de cet article. Moréri suppose, d'après plusieurs auteurs français, que Leicester, ainsi qu'Amauri de Montfort, étaient fils d'Alix de Montmorency, et qu'Amicia, sœur et cohéritière de Robert Fitz Parnel, comte de Leicester, n'était que leur grand'mère paternelle.

(2) Amauri de Montfort, son frère aîné, qui possédait en France des domaines considérables, ne pouvant jurer fidélité à deux souverains et conserver à la fois des fiefs en France et en Angleterre, lui avait fait cession de tous ses droits sur l'héritage d'Amicia de Leicester.

(3) Quelques auteurs attribuent l'opposition du comte de Cornouailles à ce que, après la mort de son premier mari, la comtesse de Pembroke avait fait vœu de chasteté. Leicester parvint d'abord à se réconcilier avec le comte; il se rendit ensuite à Rome et obtint du pape les dispenses nécessaires, en promettant de faire le voyage de Palestine, où les mêmes chroniqueurs disent qu'il alla vers 1243.

Digitized by Google

années après, Leicester rentra dans les bonnes grâces de Henri; car on voit que ce prince l'envoya deux fois en France pour réclamer les provinces dont les prédécesseurs de Louis IX s'étaient emparés sur les Anglais, et pour négocier à ce sujet un traité qu'il parvint à conclure, à la satisfaction de son souverain (*voy.* les *Actes* de Rymer et l'article HENRI III). Le mauvais gouvernement de Henri III, son manque de foi, ses exactions, avaient porté au dernier point le mécontentement de toutes les classes de la nation; et Leicester, qu'on accuse d'avoir osé aspirer au trône, profita des fautes du roi pour fomenter ce même esprit de mécontentement : il chercha, en affectant une grande dévotion, à gagner l'attachement du clergé et celui du public, par le zèle qu'il montrait pour une réforme. Lié d'amitié avec les principaux barons, son animosité contre les favoris du roi rendit leurs intérêts communs. Une querelle récente qu'il avait eue avec Henri de Valence, frère du roi et son principal favori, détermina Leicester à frapper un grand coup. Il réunit secrètement les principaux barons, et, après leur avoir rappelé avec autant d'éloquence que d'énergie la conduite de Henri, ses infractions à la grande charte que leurs ancêtres avaient payée de tant de sacrifices, ses serments si souvent violés, il concerta avec eux un plan pour réformer l'Etat. L'occasion ne tarda pas à se présenter. En 1258, Henri, ayant convoqué un parlement pour obtenir des subsides afin de faire la conquête de la Sicile, dont le pape avait donné la couronne à son fils, les barons parurent dans la salle complétement armés : ils reprochèrent au roi ses fautes avec hauteur et demandèrent que le gouvernement fût confié à ceux qui avaient les moyens et la volonté de le réformer; qu'à ce prix ils lui accorderaient les subsides dont il avait besoin. Henri intimidé promit tout; un nouveau parlement (1) fut convoqué à Oxford le 11 juin de la même année : le roi jura de nouveau l'exécution de la grande charte et consentit d'importantes concessions, appelées *Statuts ou provisions d'Oxford*, qui mirent pendant quelque temps toute l'autorité législative et exécutive entre les mains de vingt-quatre barons, ou plutôt entre celles de Leicester, placé à la tête de ce conseil suprême. Mais ce chef de parti et ses associés abusèrent bientôt de l'autorité dont ils ne s'étaient emparés, disaient-ils, que pour mettre un terme aux usurpations du roi et aux souffrances de la nation. Ils s'en servirent pour exercer un despotisme effréné et pour s'enrichir aux dépens des particuliers, sans se mettre en peine de remplir aucun des engagements qu'ils avaient d'abord contractés. Aussi virent-ils bientôt leur popularité diminuer et des complots se former contre la prolongation de leur autorité. Le roi profita de cet état de choses et de la rivalité des comtes de Leicester et de Gloucester pour chercher à recouvrer son autorité. Mais ses tentatives ne réussirent pas. La confusion la plus grande troubla l'Etat pendant plusieurs années, et après quelques trêves rompues presque aussitôt que conclues, les barons, n'ayant pu déterminer le roi à confirmer les provisions d'Oxford, prirent les armes, et Leicester, qui résidait presque toujours en France, revint en Angleterre, fit alliance avec Llewelyn, prince de Galles (*voy.* ce nom), et, soutenu par les troupes galloises, mit en déroute les troupes royales, fit prisonnier le prince Edouard et força Henri à souscrire un traité ignominieux (18 juin 1263). Le prince Edouard ayant recouvré sa liberté par suite de ce traité, fit tous ses efforts pour défendre les prérogatives de sa famille : il attira dans son parti plusieurs des barons mécontents de Leicester, et les hostilités recommencèrent. Mais comme les forces étaient à peu près égales, la clameur universelle obligea le roi et les barons à ouvrir des négociations pour la paix et à soumettre leurs différends à l'arbitrage de Louis IX, roi de France, qui décida en faveur de Henri. Les barons rejetèrent la sentence et la guerre civile s'ensuivit immédiatement. En mai 1264, Leicester, qui avait été contraint de lever le siége de Rochester et de se retirer à Londres, partit de cette capitale avec un renfort considérable et s'avança jusqu'à Lewes, dans le Sussex, où le roi et son fils Edouard étaient campés. Il y eut un engagement sanglant, dans lequel les deux partis eurent successivement l'avantage, mais qui se termina par la déroute complète de l'armée royale et par la prise du roi. D'après l'arrangement qui suivit cette défaite et qui fut appelé *Mise de Lewes*, le prince Edouard et son cousin Henri, fils du roi des Romains, restèrent comme otages entre les mains de Leicester, et il fut stipulé que le roi de France serait prié de nommer des arbitres qui auraient tout pouvoir pour terminer les différends qui existaient entre Henri III et les barons anglais. Leicester n'eut pas plutôt obtenu cet important succès et mis en sûreté ses deux illustres otages dans le château de Douvres, qu'il abusa de son pouvoir pour satisfaire son avarice et son ambition immodérée. Il s'empara des terres de dix-huit barons royalistes, s'appropria la plus grande partie de la rançon des prisonniers faits dans la bataille et réunit toute l'autorité royale dans ses mains. Il employa des exactions de tous genres pour accumuler des richesses, et sa hauteur augmenta avec sa fortune. Excommunié par le pape avec les autres barons opposés au roi, il méprisa les foudres de l'Eglise et menaça même de mort le cardinal-légat, s'il osait toucher le sol de l'Angleterre pour y prononcer la sentence d'excommunication. Mais, convaincu de la haine que lui portait la plus grande partie de la noblesse du royaume et craignant une coalition entre les royalistes et les

(1) Les royalistes, et même la nation, le nommèrent le *parlement insensé* (mad Parliament), d'après le résultat des mesures qui y furent prises.

Digitized by Google

barons mécontents, il crut devoir chercher un appui dans la classe inférieure de la nation, et convoqua, en janvier 1265, un parlement composé sur un plan beaucoup plus démocratique que ceux qui avaient eu lieu précédemment. Il y fit entrer, outre les barons de son parti et plusieurs ecclésiastiques qui ne dépendaient pas immédiatement de la couronne, deux chevaliers présentés par chaque comté; et, ce qui était encore plus remarquable, des représentants des bourgs y furent admis pour la première fois. Quels que fussent ses motifs en faisant cette innovation, l'on ne peut disconvenir que c'est à lui que la constitution anglaise doit ce perfectionnement qui fut l'origine de la chambre des communes (1). Leicester, avec une apparence de modération, présenta une ordonnance qui prescrivait la mise en liberté du prince Edouard, mais qui lui enjoignait de rester auprès de la personne du roi, et comme le souverain se trouvait sous la garde des barons, ils étaient ainsi tous deux dans les mains de leur puissant adversaire. La crainte qu'imprimait son pouvoir et son ambition effrénée détachèrent de son parti le comte de Gloucester, qui se retira dans ses terres et mit des garnisons dans ses châteaux. Leicester le déclara traître ainsi que ses adhérents et marcha contre eux avec une armée, traînant à sa suite le roi et son fils. Par un heureux stratagème, le prince Edouard parvint à s'évader; il leva l'étendard royal, que Gloucester, Mortimer et d'autres barons s'empressèrent de joindre. Leicester, alarmé, écrivit à Simon l'un de ses fils de lui amener en toute hâte des secours de Londres : celui-ci obéit; mais il fut surpris en chemin par le prince à Kenilworth et ses troupes furent taillées en pièces. Alors le prince s'avança vers la Saverne et rencontra Leicester à Evesham. Ce général prit d'abord un corps détaché de l'armée de son ennemi pour le renfort qu'il attendait (2); mais lorsqu'il reconnut sa méprise et qu'il vit devant lui des forces infiniment supérieures, il s'écria, en voyant leur bonne disposition : « Par « le bras de St-Jacques, ils ont profité de nos « leçons; Dieu ait pitié de nos âmes, ajouta-t-il, « car nos corps sont à eux ! » Le sort de la bataille fut bientôt décidé : les troupes de Leicester, affaiblies par des maladies et par la désertion, ne purent soutenir le choc des troupes royales et se débandèrent presque sans résistance. Lui-même, après avoir en vain demandé grâce de la vie, fut tué sur le champ de bataille avec Henri, son fils aîné, et un grand nombre des barons de son parti (le 5 août 1265). Un autre de ses fils fut fait prisonnier, et la ruine et l'expulsion de sa famille furent le résultat de cette défaite. Le corps de Leicester, après avoir été indignement mutilé, fut coupé par morceaux et sa tête fut envoyée à la femme de Roger Mortimer, son implacable ennemi. Suivant Guillaume de Nangis, les moines, que Leicester avait toujours favorisés, ramassèrent ses membres épars, et, après les avoir enterrés honorablement, publièrent qu'il se faisait des miracles sur son tombeau, quoiqu'il fût mort sous une sentence d'excommunication. La populace, qui l'aimait, adopta avidement cette imposture; elle courut en foule sur sa tombe et crut y trouver la guérison de ses maux : il fallut toute l'autorité du pape pour arrêter cette superstition. La violence, la tyrannie, la rapacité et les autres vices qui déshonorèrent la carrière de Leicester, doivent faire regarder sa mort comme un des événements les plus heureux qui pussent arriver à l'Angleterre dans l'état critique où elle se trouvait. On doit reconnaître néanmoins qu'il possédait le grand talent de gouverner les hommes et de conduire les affaires et qu'il était aussi habile général que politique profond. Son ambition, quoique sans bornes puisqu'il ne craignit pas d'aspirer au trône suivant le témoignage des auteurs contemporains, n'était au-dessus ni de son courage ni de son génie. Dans un temps où les étrangers étaient abhorrés en Angleterre, il sut obtenir, quoique né en France, une autorité absolue sur le clergé et sur le peuple et vit les plus fiers barons seconder ses vues. Un prince d'un autre caractère que Henri aurait pu faire servir les talents de cet homme extraordinaire à la gloire de son pays et au soutien de sa couronne; mais l'administration faible et versatile de ce prince fit tourner les avantages immenses qu'il avait accordés à Leicester, à la ruine de l'autorité royale. Toutefois, les désordres qui furent la suite de leurs dissensions servirent à étendre les libertés nationales et à perfectionner la constitution. D—z—s.

MONTFORT (Gui de) était le frère de Simon de Montfort (*voy.* plus haut). Il l'aida puissamment dans toutes ses conquêtes, et particulièrement dans celle du comté de Toulouse, de la vicomté d'Alby et de Béziers. Pour le récompenser de ses services, Simon lui donna la seigneurie de tout le pays compris entre l'Agouth et le Tarn, la ville d'Alby exceptée. Gui avait épousé en premières noces Héloïse d'Ybelin, et plus tard Briande de Monteil-Adhémar; il fut la tige des seigneurs de Castres, et mourut le 31 janvier 1228, au siége de Vareilles. — Montfort (Philippe Ier de) reçut des mains de St-Louis l'investiture de la seigneurie de Castres en 1229. Il fut ensuite reçu de la manière la plus solennelle par ses vassaux, et partit en 1250 avec St-Louis pour la croisade; il combattit vaillamment à la bataille

(1) L'admission *légale* des communes dans le parlement n'eut cependant lieu que sous Edouard Ier (1295), d'après un *writ* rendu par ce monarque, et fondé sur ce principe aussi noble que libéral : « qu'il était juste que ce qui est de l'intérêt de tous soit « approuvé par tous, et que les dangers communs à tous soient « repoussés par leurs efforts réunis. » L'exemple des représentants des bourgs, appelés au parlement par Leicester, fut considéré comme un acte d'usurpation violente; il n'avait plus eu lieu dans les parlements suivants.

(2) La méprise de Leicester provenait de ce que, par une ruse de guerre, le prince Edouard avait fait prendre à ce corps les bannières de l'armée de Simon.

Digitized by Google

de la Massoure, et fut chargé de négocier une trêve avec les infidèles. Il était au moment de réussir, lorsqu'un chevalier félon nommé Marcel accourut et lui ordonna de se rendre à discrétion, en lui disant, ainsi qu'à ses guerriers : « Seigneurs chevaliers, rendez-vous tous, le roi « vous le mande par moi, et ne le faites point « tuer.....! » Philippe obéit et eut la douleur de voir St-Louis prisonnier amené par ses ennemis. Cependant, Montfort parvint ensuite à obtenir une trêve; voici comment Joinville raconte ce fait : « Messire Philipe de Montfort dist au roi « qu'on avoit mescompté les Sarrazins d'une ba- « lance qui valoit dix mille livres, dont le roi se « courouça asprement, et commanda audit mes- « sire Philipe de Montfort, sous la foi qu'il lui « devoit, comme son homme de foi, qu'il fit « payer les dix mille livres aux Sarrazins, s'ils « n'étoient payées, et disoit le roi, que ja ne par- « tiroit jusqu'à ce qu'il eut payé tous les deux « cent mille livres. » Montfort remplit les ordres du roi, qui alla s'exposer à de nouveaux dangers en Palestine. Le seigneur de Castres le suivit et se signala au siége de Belinas. Cette ville lui échut en partage et fit partie d'une principauté dont la fameuse Tyr fut la capitale. Philippe s'y fixa, porta le titre de seigneur de Tyr et donna la terre de Castres à l'un de ses fils du même nom que lui, et qu'il avait eu d'Eléonore de Courtenay, sa première femme. Le premier de ces seigneurs mourut en Palestine, après s'y être remarié et y avoir laissé plusieurs enfants. C—L—B.

MONTFORT (Philippe II de), fils du précédent, gouvernait la seigneurie de Castres pendant l'absence de son père, et eut à soutenir quelques guerres avec des seigneurs voisins; le roi les termina en interposant son autorité. Lié d'amitié avec Charles d'Anjou, à qui le pape avait donné le royaume de Naples, Montfort reçut de ce prince le commandement des troupes provençales et languedociennes, qui devaient conquérir les Etats que Mainfroi avait usurpés sur l'infortuné Conradin. Il se trouva à la bataille de Bénévent le 26 février 1266, et y fit preuve d'autant de courage que d'intelligence. Charles d'Anjou dut à son intrépidité le succès de cette journée. Pour le récompenser d'un service aussi éminent, il le décora du titre de vice-roi de Sicile. Montfort, revenu à Castres, fit son testament au château de Roquecombe le 1er avril 1267. Cet acte important précéda son départ pour la dernière croisade, dans laquelle il accompagna le roi de Sicile, son ami et son bienfaiteur. Il se conduisit avec la plus grande valeur à la bataille de Porto-Farina, assista à la mort de St-Louis, et fut lui-même frappé de la peste; il expira le 28 septembre 1270. Un chevalier de Burlats, nommé Géraud, fit enterrer dans le camp ses entrailles et ses chairs, et rapporta à Castres son cœur et ses ossements. Ils furent placés dans l'église de St-Vincent, en présence de Jeanne de Levis, sa femme, et de beaucoup de nobles des environs. Il laissa un fils et plusieurs filles. — Son fils, *Jean* de Montfort, fit la guerre en Italie sous les ordres du roi de Sicile, et reçut de ce prince les titres de chancelier, de comte de Squillace et de seigneur de Toron. Son courage l'avait fait surnommer le Vaillant. Il mourut à Foggia, le 1er décembre 1300, sans laisser de postérité de ses deux femmes, Jeanne de Navarre et Marguerite de Chaumont. — *Eléonore* de Montfort, sa sœur aînée, épouse de Jean, comte de Vendôme, lui succéda dans la seigneurie de Castres. C-L-B.

MONTFORT (Jean de), duc de Bretagne. *Voyez* Charles de Blois.

MONTFORT (le P. Bordey, plus connu sous le nom de P. Gratien de), religieux capucin, né dans le 14e siècle à Montfort, village de Franche-Comté, fut un savant théologien et un habile prédicateur. Il exerça différents emplois dans son ordre avec beaucoup de zèle, fut élu provincial en 1618, édifia ses confrères par ses exemples, et mourut à Salins, le 21 novembre 1650, dans un âge très-avancé. On a de lui : 1° *la Tarentule du Guenon de Genève, ci-devant nommé Léandre, et à présent Constance Guenard, hérétique, etc., contenant une entière réponse aux causes impertinentes de sa conversion au calvinisme*, St-Mihiel (en Lorraine), 1620, in-8°. Dans cet ouvrage, publié sous le nom de Denix de Fortmont, anagramme du sien, Montfort dénonce au parlement de Dole le P. Léandre, capucin, qui s'était enfui à Genève, où il avait apostasié (*voy.* Esternod); mais il faut convenir que l'emportement avec lequel il se déchaîne contre ce malheureux était peu propre à le ramener. 2° *Axiomata philosophica quæ passim ex Aristotele circumferri solent illustrata*, Anvers, 1626, in-8°; 3° *Axiomata theologica*, in-8°, en manuscrit, à la bibliothèque de Besançon. W—s.

MONTFORT (Antoine de), peintre, naquit en 1532 à Montfort, en Hollande, et reçut le nom de *Blocklandt*, d'un fief appartenant à sa famille dans les environs de Dordrecht. Il fut successivement élève d'Assuérus et de Franc-Flore. Il s'efforça d'imiter la manière de ce dernier maître; et, aidé de ses conseils, il surpassa en deux ans tous ses condisciples et le rivalisa lui-même. Il n'avait alors que dix-huit ans. Il entreprit de voyager, et de retour à Montfort, âgé seulement de dix-neuf ans, il épousa la fille du bourgmestre et alla s'établir à Delft, où il se livra exclusivement à la peinture. La nature était son unique guide, et c'est ainsi qu'il parvint à donner à ses figures cette élégance et cette exactitude qui font le charme de ses ouvrages et l'ont placé au même rang que son maître. Doué d'une conception vive, prompte, et d'une imagination riche, il ne put jamais s'astreindre à peindre le portrait, quoique ceux qu'il a laissés de son père et de sa mère suffisent pour montrer ce qu'il aurait pu

Digitized by Google

faire dans ce genre. Les grandes compositions historiques, plus conformes à son génie, l'occupèrent tout entier. Parmi celles qui avaient fondé sa réputation, on citait à Gouda la *Décollation de St-Jacques;* à Utrecht, l'*Assomption de la Vierge*, une *Annonciation* et une *Nativité;* à Dordrecht, une *Passion*. Les guerres dont la Flandre et la Hollande furent tant de fois le théâtre ont détruit ces tableaux, et ce n'est que par les gravures de Goltzius que l'on connaît les ouvrages qu'il avait peints à Bois-le-Duc. En 1572, il voulut visiter l'Italie, mais son absence ne fut que de six mois et il revint se fixer à Utrecht. Le mérite qui distingue ses ouvrages est un goût exquis de composition, des airs de tête nobles et une finesse dans les profils de femme qui rappelle tout à fait le style du Parmesan. Il rend bien le nu, ses draperies sont d'un bon choix, les extrémités correctes et ses têtes bien coiffées; sa couleur est vigoureuse et ne manque pas d'harmonie. Cet artiste mourut à Utrecht, en 1583, âgé seulement de 40 ans, laissant un grand nombre de bons élèves, parmi lesquels on distingue Adrien Cluit, célèbre peintre de portraits, et surtout Michel Mirevelt. P—s.

MONTFORT (Louis-Marie Grignion de), zélé missionnaire, était né en 1673, dans la petite ville de ce nom, au diocèse de St-Malo. Après avoir achevé ses études, sous les jésuites, au collége de Rennes, il vint à Paris faire son cours de théologie, fut admis au petit séminaire de St-Sulpice et reçut en 1700 les ordres sacrés. Il demanda aussitôt l'autorisation de passer dans le Levant pour s'y consacrer à la prédication de l'Evangile; mais ses supérieurs ne jugèrent point à propos de lui accorder sa demande, et il fut nommé ensuite aumônier de la Salpêtrière; mais la singularité de ses manières et sa trop grande sévérité déplurent aux administrateurs, qui le congédièrent au bout de quelques mois. Il retourna, en 1703, à Poitiers avec le désir de s'y vouer entièrement au service des pauvres malades. Les raisons qui l'avaient éloigné de la Salpêtrière l'ayant fait exclure de l'hospice de Poitiers, il recommença à prêcher et à catéchiser; mais ne trouvant pas que la France offrît à son zèle un champ assez vaste, il partit pour Rome en 1706, à pied, vêtu en pèlerin, et obtint du pape Clément XI une audience, dans laquelle il lui demanda avec instance d'être employé dans les missions étrangères. Le souverain pontife l'accueillit avec bonté, mais lui ordonna de repasser en France; et Montfort ne cessa depuis de parcourir les provinces de l'Ouest, donnant des preuves de son zèle et de son ardente charité. Il tomba malade de fatigues à St-Laurent-sur-Sèvre, diocèse de la Rochelle, et y mourut le 28 avril 1716 en odeur de sainteté. Il avait donné naissance, dans ce lieu même, à deux associations qui subsistent encore : l'une, de missionnaires, dite du St-Esprit; et l'autre, de sœurs hospitalières dans le même esprit que les sœurs de la Charité, et qui sont connues sous le nom de *sœurs de la Sagesse*. Grignion fut secondé dans cette dernière œuvre par une pieuse fille de Poitiers, nommée mademoiselle Trichet. René Mulot, missionnaire et successeur de Grignion, mit la dernière main à l'un et à l'autre établissement. Le *Recueil de cantiques* de Grignion de Montfort a été souvent réimprimé; sa *Vie* a été écrite par Jos. Grandet, curé de Ste-Croix d'Angers, Nantes, 1724, in-12. L'auteur s'efforce d'y justifier son héros de toutes les singularités qu'on lui a reprochées. Le *Portrait* de ce pieux missionnaire fait partie du *Recueil* de Desrochers. W-s et P-c-r.

MONTFORT (Alexandre), né à Paris en 1803, compositeur de musique, fit ses études d'harmonie et de contre-point au Conservatoire de Paris, sous la direction de M. Fétis, et passa ensuite dans la classe de Berton pour s'y exercer au style dramatique. Au concours de 1829, il remporta le deuxième grand prix de composition, et l'année suivante il obtint le premier. Ce succès donne, comme on sait, au lauréat l'avantage de se rendre à Rome et d'y demeurer à l'académie que la France entretient en cette ville, comme pensionnaire du gouvernement pendant cinq années. On avait alors reconnu que cette faveur, fort utile aux peintres, sculpteurs, graveurs et architectes, n'était guère profitable aux musiciens, et un nouveau règlement adopté à l'époque dont nous parlons, autorisa les lauréats musiciens à ne rester que deux ans à Rome, en employant les trois autres années à voyager en Italie, en Allemagne et en France, sans cesser de recevoir la pension. Montfort profita de cet avantage. De retour à Paris en 1835, il fit exécuter des ouvertures et autres morceaux de concert, puis composa en 1837 pour l'Opéra la musique d'un ballet dont le sujet ridicule était la *Chatte métamorphosée en femme*. Ni le mérite de la musique qui était fort gracieuse, ni le talent de Fanny Essler qui s'y montrait sous un aspect si heureux, ne purent valoir à l'ouvrage un véritable succès. Montfort fut plus heureux à l'Opéra-Comique en 1839, lorsqu'il fit représenter à ce théâtre *Polichinelle*, opéra-comique en un acte dont la grande partition a été gravée. Malgré la réussite de cette pièce, le musicien fut longtemps à trouver un nouveau libretto et se mit à écrire pour le piano des petits morceaux qui obtinrent du succès dans les salons. Malheureusement ce genre de travail l'éloignait de plus en plus du style théâtral, en l'habituant à ne présenter ses idées, dont le fond était le plus souvent heureux, que sous des formes étroites et vulgaires. Aussi lorsqu'il mit en musique la *Charbonnière*, opéra-comique en trois actes de MM. Scribe et Mélesville, représenté en 1845, trouva-t-on que le compositeur s'était *gâté la main*. Le poëme était romanesque, invraisemblable et fort compliqué, mais une fois le canevas adopté, il offrait une

Digitized by Google

grande variété de situations, des scènes intéressantes, des vers bien coupés et bien disposés pour le chant et par conséquent d'immenses ressources au génie du musicien. Montfort ne sut tirer de là que des thèmes de valses, des phrases écourtées, de jolies idées noyées dans des lieux communs de mélodie et d'harmonie. Quand par moments il voulut ressaisir la science et se rappeler ses études, qui lui avaient valu le prix de Rome, il se trouva mal à l'aise et le public ne s'en aperçut que trop. L'ouvrage réussit cependant, mais le compositeur eut la douleur bien cruelle d'entendre dire et de voir imprimer que l'on allait voir cette *comédie fantastique quoiqu'elle fût accompagnée de la musique*. Montfort avait pourtant du talent; les idées naissaient chez lui avec une spontanéité peu commune, et il a été réellement l'une des victimes trop nombreuses de la mauvaise organisation musicale et théâtrale de la France. L'artiste découragé avait dépassé sa quarantième année; il se vit, comme au début ordinaire de la carrière, obligé pour vivre de donner des leçons. Il était bon pianiste, bon accompagnateur et paraissait vouloir s'adonner plus spécialement à l'étude de l'orgue qu'il avait un peu cultivé dans sa jeunesse et sur lequel il aurait pu certainement acquérir une habileté fort remarquable, surtout dans l'improvisation, lorsque la mort vint le frapper à Paris le 12 février 1856. J.-A. DE L.

MONTGAILLARD (PIERRE DE FAUCHERAN, sieur DE), poëte médiocre, né au 16e siècle à Nyons, petite ville du Dauphiné, embrassa le métier des armes et fit plusieurs campagnes sur terre et sur mer sans obtenir les récompenses auxquelles il pensait avoir des droits. Il aimait les lettres et employait ses loisirs à célébrer les charmes d'une maîtresse vraie ou supposée, nommée *Flaminde*, dont il n'éprouva jamais que les rigueurs. Il était lié avec Lingendes, Davity, Vital d'Audiguier et quelques autres rimeurs contemporains. Ses *Œuvres poétiques* furent rassemblées par Vital, Paris, 1606, in-12. Montgaillard était mort vers la fin de l'année précédente, dans un âge peu avancé : il n'attachait aucun prix à ses compositions, et si l'on en croit son éditeur, sans l'attention de ses amis à garder des copies de ses vers, le public en aurait été privé. « Il n'y aurait rien perdu, » dit l'abbé Goujet, qui en rapporte plusieurs fragments dans sa *Bibliothèque française*, t. 14, p. 56-61. On trouve, dans le Recueil de notre poëte, des stances, des chansons, des couplets satiriques, burlesques, etc., que d'Audiguier nomme les *Gaillardises du sieur de Montgaillard*, des cartels, des vers héroïques, funèbres, spirituels, etc.; et enfin les pièces que l'auteur avait composées en espagnol, langue qu'il possédait, ainsi que l'italien. W—s.

MONTGAILLARD (BERNARD DE PERCIN DE), fameux ligueur connu sous le nom de *Petit-Feuillant*, était né en 1563 au château de Montgaillard, en Gascogne, d'une noble et ancienne famille. Ayant achevé ses études d'une manière brillante, il entra en 1579 dans l'ordre des Feuillants, nouvellement fondé, et s'appliqua au ministère de la prédication avec un tel succès, que le roi Henri III témoigna le désir de l'entendre. Il parut dans les principales chaires de Paris et y soutint sa réputation. Son extérieur mortifié donnait du poids à ses paroles, et ce qu'on racontait de l'austérité de sa vie contribuait à attirer la foule à ses sermons. Dom Bernard embrassa le parti de la Ligue et se signala dans le nombre des prédicateurs fanatiques qui soulevèrent les Parisiens contre l'autorité légitime. Quelques jours après le meurtre du duc de Guise, il inséra dans son sermon une apostrophe à ce prince; puis, se retournant vers madame de Nemours placée au bas de la chaire, il s'écria : « O saint et glorieux « martyr de Dieu, béni est le ventre qui t'a porté « et les mamelles qui t'ont allaité ! » On le vit, dit-on, courir les rues une hache d'armes à la main, dans un accoutrement ridicule, décrit peut-être avec exagération par les spirituels auteurs de la *Satire Ménippée*. Mais il est plus douteux encore que dom Bernard soit entré dans un complot contre la vie de Henri IV. Cayet est le seul écrivain qui lui ait fait ce reproche, et son témoignage est loin d'être suffisant dans une accusation aussi grave. Il paraît au contraire que dom Bernard se repentit sincèrement d'avoir prêté à la Ligue l'appui de son nom et de ses talents. Après la réduction de Paris, il s'était réfugié à Rome, où le pape Clément VIII l'accueillit et le fit passer dans l'ordre de Cîteaux, en lui ordonnant de se retirer en Flandre : ce religieux se rendit à Anvers, où il prêcha pendant six ans avec beaucoup de fruit. L'archiduc Albert l'appela depuis à la cour de Bruxelles, le nomma son prédicateur et lui offrit successivement deux évêchés : dom Bernard les refusa par humilité; il n'accepta les abbayes de Nivelles et d'Orval que pour y introduire la réforme la plus austère. Il jouit quelques années du succès de ses pieux efforts et mourut d'hydropisie dans son abbaye d'Orval, le 8 juin 1628. Sa douceur, la patience avec laquelle il soutint les calomnies dont on cherchait à noircir sa vie, sont au-dessus de tous les éloges. Dom Bernard brûla tous ses écrits dans sa dernière maladie; mais il reste de lui : l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert*, Bruxelles, 1622, et la *Réponse* à une lettre que lui avait écrite Henri de Valois, *en laquelle il lui remontre chrétiennement et charitablement ses fautes et l'exhorte à la pénitence*, 1589, in-8°. Cette réponse est des plus violentes; il y menace le roi de l'abandon de Dieu, de ses sujets et des peines de l'enfer (*voy.* la *Bibliothèque historique de France*, n° 18841). André Valladier a publié le panégyrique de D. Bernard, sous ce titre : *Les saintes montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de*, etc., Luxembourg, 1629, in-4°. Son portrait a été gravé par

Digitized by Google

Bolswert, in-4°, et par Corn. Galle, in-8° (*voy.* sur ce portrait la remarque de Bayle, article MONTGAILLARD). W—s.

MONTGAILLARD (PIERRE-JEAN-FRANÇOIS DE PERCIN DE), évêque de St-Pons, né le 29 mars 1633, était fils du baron de Montgaillard, qui fut décapité sous Louis XIII, pour avoir rendu la place de Brème dans le Milanais, mais dont la mémoire fut ensuite réhabilitée. Le jeune Montgaillard entra dans l'état ecclésiastique, devint docteur de Sorbonne et abbé de St-Marcel, et fut nommé à l'évêché de St-Pons au mois d'avril 1664. Il fut sacré le 12 juillet de l'année suivante et se démit, peu après, de son abbaye. Sa conduite dans son diocèse fut celle d'un prélat modeste, zélé pour la discipline et charitable pour les pauvres. Le chancelier Daguesseau, dans ses *Mémoires sur les affaires de l'Eglise de France, depuis* 1697 *jusqu'en* 1710 (t. 13 de ses Œuvres), loue la régularité et la vigilance de M. de Montgaillard; mais il le peint en même temps comme un homme un peu vif et qui ne haïssait pas les disputes. La vie de ce prélat est assez conforme à ce portrait. Il fut un de ceux qui se déclarèrent en 1667 pour les quatre évêques, dans l'affaire du formulaire et il signa la lettre écrite en leur faveur au pape et au roi par dix-neuf évêques; lettre qui fut supprimée par arrêt du parlement de Paris. On cite avec éloge une lettre latine qu'il écrivit à Innocent XI en 1677, pour le féliciter de son exaltation, et une seconde lettre au même pontife, de la même année. Montgaillard prit parti pour le rituel d'Aleth, dans la controverse élevée à ce sujet. L'évêque de Toulon ayant condamné ce rituel, qui l'avait déjà été à Rome, l'évêque de St-Pons lui écrivit trois *Lettres* en 1678 pour la défense du rituel, et un anonyme lui ayant répondu dans des *Observations* imprimées, le prélat fit paraître un *Extrait des fausetés* de son adversaire. Cette querelle n'était pas apaisée, que l'évêque de St-Pons s'engagea dans une autre, où il ne montra pas moins de vivacité. Il avait dressé un *Directoire des offices divins pour* 1681, où il avait fait divers changements dans les offices et dans les fêtes. Ces changements furent blâmés et l'archidiacre de St-Pons en appela, comme d'abus, au parlement de Toulouse. L'évêque publia sur cette affaire une lettre au cardinal Grimaldi, trois factums pour le parlement de Toulouse, une requête au roi, et un *Traité du droit et du pouvoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses*, 1686, in-8°. Une partie de pièces se trouvent, avec plusieurs autres, dans le *Recueil de ce qui s'est passé entre MM. les évêques de St-Pons et de Toulon, au sujet du rituel d'Aleth*, et *Suite du même Recueil*, in-12, sans date. Vers le même temps le prélat eut encore une dispute avec les récollets de St-Pons, qu'il accusait de distribuer des écrits contre lui. Il défendit d'assister aux offices dans leur église, et publia, dans cette nouvelle affaire, plusieurs écrits dont il donna aussi le *Recueil* : on trouve, à la fin, la satisfaction publique que les récollets furent obligés de lui faire le 9 février 1697. Enfin Montgaillard entra, en 1706, dans une nouvelle controverse à l'occasion du cas de conscience. Il donna le 31 octobre de cette année un mandement pour l'acceptation de la bulle *Vineam Domini*, mandement qui ne satisfit aucun des deux partis; car si d'un côté il acceptait cette bulle, de l'autre il paraissait approuver ce qu'on appelait le *silence respectueux*, et il prenait la défense de la lettre qu'il avait souscrite en 1667. Son mandement fut suivi de trois lettres, qu'il adressa successivement à Fénelon et où il prétendait réfuter la doctrine de ce prélat sur l'infaillibilité de l'Eglise dans le jugement des faits dogmatiques. Le mandement et les lettres furent condamnés à Rome le 18 janvier 1710, et Fénelon se défendit par deux lettres fort modérées. L'évêque de St-Pons se fit plus d'honneur par divers écrits pour l'utilité de ses diocésains, entre autres par une *Instruction sur le sacrifice de la messe, pour les nouveaux convertis de son diocèse*, Paris, 1687, in-12. Il adressa la même année une lettre au commandant des troupes en Languedoc, pour se plaindre des communions forcées des protestants; on la trouve dans la *Pastorale* de Jurieu du 1er mars 1688. Montgaillard mourut dans son diocèse, le 15 mars 1713, à l'âge de 80 ans; il nomma les pauvres héritiers de tous ses biens. Ce fut certainement un prélat recommandable par ses vertus et par ses lumières. Une circonstance connue récemment honore sa mémoire : on a trouvé aux archives du Vatican, lors de leur translation à Paris, sous le titre de *Clément XI, Francia, V*, n° 2057, une longue lettre écrite à ce pontife, le 28 février 1713, par l'évêque de St-Pons, et où il condamne, dit-il, « le silence « respectueux sur le fait et sur le droit, ainsi « que tout ce qui peut être condamné par la « bulle *Vineam Domini*, qu'il a reçue autrefois « et qu'il reçoit encore de bon cœur. » — *Jean-Jacques* DE PERCIN DE MONTGAILLARD, dominicain, mort à Toulouse, sa patrie, le 21 mars 1771, âgé de 78 ans, était de la même famille. Il a composé : *Monumenta conventus Tolosani ord. FF. Prædicatorum*, ouvrage qui renferme des anecdotes curieuses sur l'inquisition, l'université et les principales familles de cette ville. On croit que celle de Percin, originaire d'Angleterre, descend des comtes de Northumberland, du nom de Percy, dont une autre branche, connue aujourd'hui sous le nom de la Valette, a produit plusieurs hommes distingués. P—c—t.

MONTGAILLARD (MAURICE-JACQUES ROQUES DE), écrivain politique et fameux agent d'intrigues, fut mêlé ou immiscé dans les plus importantes et les plus secrètes affaires de notre époque. Sans titre, sans mission ostensible, placé très-bas en apparence et toujours forcé de se cacher, il eut cependant une part trop réelle aux plus grands

Digitized by Google

événements. Profondément astucieux et cupide, il ne fit jamais rien que par l'appât d'un intérêt personnel. Sans conviction et sans principes, comme l'a dit son frère, qui le connaissait bien, « il eût trahi son père et son Dieu pour de l'ar- « gent. » La ruse et le mensonge étaient ses moyens habituels, et, selon l'expression du prince de nos diplomates, Talleyrand, la parole semblait lui avoir été donnée pour dissimuler sa pensée. A la honte du siècle, il faut le dire, c'est avec de pareils moyens et un tel caractère qu'il vécut longtemps dans l'abondance et la joie, et c'est ainsi qu'il a pu se vanter publiquement, comme on le verra plus loin, d'avoir été admis dans l'intimité de tous les souverains, d'avoir été l'ami des personnages les plus importants. Il y a sans doute dans ces paroles de la fatuité, de l'exagération, et, s'il est vrai que Montgaillard fut l'émissaire, l'espion, le confident de beaucoup d'hommes puissants, même de plusieurs souverains, il est aussi bien sûr qu'il ne fut pas leur ami, et que, s'il en reçut assez d'argent pour assouvir la soif de l'or dont il était possédé, jamais du moins ils ne lui accordèrent de décorations ou de titres qui eussent témoigné de leur estime, et qu'il a souvent demandés. Aussi vain que dissimulé, il tenait beaucoup aux honneurs et surtout à la noblesse de sa famille. Ses premiers mensonges connus furent consacrés à cacher son rang et son origine. Il existe sur cela un témoignage irrécusable, celui de M. de Guilhermy, son compatriote, qui écrivait en 1807 à d'Antraignes : « Je n'ai connu ce M. de Mont- « gaillard que sous le nom de *Roques* et par les « procès de sa très-litigieuse famille, qui habi- « tait le bourg de Montgaillard, dans le ressort « du tribunal de Villefranche, auquel j'apparte- « nais. Les rois et les religieux de Cîteaux se « partageaient la seigneurie de Montgaillard; « d'où il suit que M. Roques n'avait pas d'autre « droit à se faire appeler de Montgaillard que « celui qu'aurait eu votre laquais à se faire appe- « ler Picard, parce qu'il est né en Picardie.... » Cette affirmation d'un magistrat des plus honorables a été insérée et copiée dans vingt publications, où tous les membres de la *très-litigieuse* famille l'ont vue et ne l'ont pas démentie; ainsi elle doit être tenue pour vraie et sans réplique. Nous continuerons cependant à les désigner sous le nom de Montgaillard, parce qu'il est le plus connu et que personne n'aurait la pensée de les chercher à celui de Roques. L'aîné, que l'on désigne sous le titre de comte, qu'il s'est appliqué lui-même avec le nom de Montgaillard au moment de ses premières apparitions en Allemagne, et que ses frères n'ont pas manqué de lui donner aussi, en se qualifiant à leur tour plus magnifiquement encore (1), naquit à Toulouse en 1761, et fut élevé à Sorèze, où, sans être un brillant écolier, il fit d'assez bonnes études. Il était dans cette école lorsque le comte de Provence, depuis Louis XVIII, la visita en 1777, et il lui dit, à l'occasion d'un cœur pétrifié qui se trouvait dans le cabinet d'histoire naturelle, que, dans ce beau jour, tous les cœurs de la maison n'étaient pas ainsi.... Depuis, il s'est plu souvent à répéter ce fade compliment, et vingt ans plus tard, il le rappela au prince qui en avait été l'objet et qui parut encore l'entendre alors avec quelque complaisance. Quand ses études furent terminées, vers 1780, le jeune Roques entra dans un régiment d'infanterie comme sous-lieutenant et y fit une partie de la guerre d'Amérique. Il revint en France à la paix de 1783, et parcourut obscurément pendant plusieurs années, sans but et sans profit, les garnisons de la province de Bretagne. Il a dit qu'il était lieutenant-colonel lorsque la révolution commença, mais nous n'en avons pas la preuve. Il ne se montra pas d'abord partisan des innovations; pour cela, il était trop fier de sa noblesse, quelque récente et peu certaine qu'elle fût : cependant il n'émigra pas. Il se hâta d'accourir dans la capitale, où il mena pendant deux ans une joyeuse vie, ayant équipage, entretenant des filles, ainsi qu'il l'a dit lui-même, sans faire connaître les sources où il puisait de quoi faire face à toutes ces dépenses. Dès le mois de juin 1791, un peu avant le voyage de Varennes, Montgaillard avait reçu des ministres de Louis XVI une mission cachée pour Bruxelles, et il déclara plus tard, à l'époque du procès de ce malheureux prince, qu'il avait été chargé par lui de démentir, auprès de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, toutes ses adhésions et sanctions forcément données aux décrets de l'assemblée nationale. Il est peu probable que Louis XVI, qui connaissait à peine Montgaillard, encore bien jeune, lui ait confié des secrets de cette importance; mais il est certain que dès lors ce jeune intrigant était employé dans la police secrète du trop crédule monarque, et qu'il en recevait d'assez fortes sommes, bien que, selon ses habitudes de mensonge, il ait prétendu que c'était lui au contraire qui, à cette même époque, avait « mis aux pieds du roi » une somme de cent mille francs, et qu'il ait même tenté de se la faire rembourser par le gouvernement de la restauration. Il a aussi prétendu qu'il avait concouru aux tentatives qui furent faites en 1793 par MM. de Jarjayes et de Batz pour l'évasion de la reine et de ses enfants; mais on n'a jamais vu son nom figurer à côté de ceux de ces zélés royalistes, et, s'il eut alors quelque connaissance de leurs projets, on peut croire que ce fut plutôt pour les trahir et les faire échouer que pour les conduire à leur fin. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'aussitôt après la révolution du 10 août 1792, il entra dans cette police d'espionnage diplomatique qu'orga-

(1) L'un s'est fait appeler *le marquis*, et l'autre s'est dit destiné à l'épiscopat.

Digitized by Google

nisa le nouveau ministre Tondu-Lebrun sous les auspices de Danton. Il fit alors réellement plusieurs voyages en Allemagne sous le nom de comte de Montgaillard, qu'il prit pour la première fois, et parut au château de Ham, en Westphalie, où résidaient, après la malheureuse retraite de la Champagne, les deux frères de Louis XVI. Il se rendit aussi auprès du duc de Brunswick, qui n'avait pas renoncé à se mêler des affaires de la France et qui recevait encore fréquemment de Paris des émissaires de l'espèce de Montgaillard. Nous ne pensons pas que ces courses aient eu alors de bien grands résultats; mais elles ajoutèrent beaucoup au crédit et à l'influence de celui qui les fit pour la diplomatie révolutionnaire. On lui confia bientôt les plus importantes et les plus secrètes négociations. Il n'avait eu que peu de part à celles des Prussiens en Champagne; mais il joua un des premiers rôles dans celles qui s'ouvrirent avec l'Autriche à la fin de l'année 1793, et qui se prolongèrent jusqu'au mois de mai 1794. Il fit dans cet intervalle plusieurs voyages de Paris à Bruxelles, et, si l'on considère que plus de 300,000 hommes étaient en présence sur la frontière du Nord, où l'échafaud était dressé dans toutes les villes, menaçant incessamment les transfuges et les émigrés, on comprendra que, s'il n'eût pas été muni par les puissances belligérantes de pouvoirs et d'autorisations positives, il lui eût été impossible de faire de pareils voyages. Nous avons entendu dire à plusieurs émigrés français qui se trouvaient alors à Bruxelles, et notamment à l'abbé de Pradt, que rien ne les étonna davantage que d'y voir un jour arriver Montgaillard, disant hautement qu'il venait de Paris, où quelques jours auparavant il avait vu Robespierre, Barrère, St-Just, etc., que, selon lui, ces *messieurs* n'étaient pas aussi intraitables qu'on semblait le croire. Ensuite nous avons lu, dans une page de son *Histoire de la révolution*, qu'à la même époque de 1794 il eut des conversations avec le comte de Mercy-Argenteau. La date est précieuse, car c'est en 1794 que Mercy-Argenteau (*voy.* ce nom) fut chargé avec le comte de Trauttmansdorff de suivre ces négociations dont le secret a été si longtemps impénétrable et qui eurent sur les destinées du monde une si haute influence. L'abbé de Pradt, homme d'esprit et de savoir, par qui nous avons entendu raconter plus d'une fois ce qu'il avait appris de la bouche même du comte de Mercy-Argenteau, ne doutait pas que Montgaillard n'eût été, auprès des négociateurs autrichiens, le mandataire du comité de salut public et le principal agent de Maximilien Robespierre, dont M. de Mercy ne parlait alors qu'avec beaucoup de ménagement, l'appelant toujours *monsieur de Robespierre*. Montgaillard a encore dit lui-même, dans plusieurs passages de ses nombreuses publications, que, se rendant à Bruxelles en 1794, il avait été arrêté par les avant-postes autrichiens, qu'après un sérieux examen, il avait été conduit devant l'empereur, venu récemment dans les Pays-Bas, qu'il en avait été très-bien accueilli et aussitôt remis en liberté. Or il est bien sûr qu'à cette époque l'empereur François n'eût fait un pareil honneur à aucun Français, de quelque rang, de quelque parti qu'il eût été, et il fallait de bien puissants motifs pour l'y déterminer envers Montgaillard. Lorsque les armées autrichiennes eurent évacué les Pays-Bas, en conséquence des conventions de Bruxelles, et que le comte de Mercy fut parti pour l'Angleterre, Montgaillard voulut également s'y rendre. Mais il avait été prévenu dans ce pays par des articles de journaux qui l'accusaient de jacobinisme. Il fut arrêté; puis, après s'être expliqué avec le ministère auprès duquel le comité de salut public l'avait probablement accrédité, il fut mis en liberté et passa trois mois à Londres, où ses propositions ne furent pas aussi bien accueillies qu'à Bruxelles, puisqu'on le força de retourner sur le continent. Alors il se rendit à la Haye, puis à Hambourg, où il fit imprimer quelques brochures politiques, où il vit Rivarol, qu'il avait connu à Paris et qui lui rendit des services qui ont été payés d'ingratitude. De Hambourg il alla jusqu'à Vérone, où résidait le roi Louis XVIII, et, muni des pouvoirs de ce prince, il alla négocier à Vienne l'échange de la fille de Louis XVI, qu'il ne put obtenir, mais que l'on devait bientôt accorder à un négociateur plus heureux. Quant à Montgaillard, s'il faut l'en croire, il fut encore une fois assez bien accueilli de l'empereur en personne; mais il n'obtint du ministre Thugut que cette froide question : « De quelle utilité « sera pour nous la délivrance de Madame? » Et dès le lendemain, on lui signifia l'ordre de s'éloigner. Après cet échec, auquel nous pensons qu'il fut peu sensible, il se rendit à l'armée du prince de Condé, qui était dans le Brisgau, sur les bords du Rhin. Pour un observateur, un agent d'intrigues tel que lui, c'était, il faut en convenir, un fort bon théâtre, une mine excellente à exploiter. Sans avoir jamais vu le prince, il se présente à lui, lui parle de ses rapports avec Louis XVI, avec Louis XVIII, des services qu'il leur a rendus, et devient presque aussitôt son secrétaire, son confident le plus intime, au point qu'il est mis dans le secret le plus important, le plus grave que pût avoir la cause du royalisme, celui des négociations avec Pichegru, qui venait de se mettre tout entier à la disposition du roi et du prince de Condé. L'appui de ce général pouvait certainement alors sans peine faire triompher une cause que toutes les circonstances concouraient à favoriser. Les plus brillantes promesses lui étaient faites, et de son côté il témoignait le plus entier dévouement. Montgaillard n'ignora rien de tout cela, et quand Louis XVIII, forcé de quitter Vérone, arriva à l'armée de Condé, ce fut lui qui donna tous les

Digitized by Google

renseignements, toutes les instructions et qui dirigea la correspondance avec le général de la république. Il eut de fréquents rapports avec le prince, qu'il connaissait depuis longtemps et qui lui témoignait une grande confiance. Mais cette affaire de Pichegru, qui pouvait être si utile pour la cause des Bourbons, traîna beaucoup trop longtemps par les hésitations du prince de Condé, l'intervention des Anglais et celle des Autrichiens, qui voulurent la faire tourner à leur profit plus qu'à celui de la France, ainsi que le prévit Louis XVIII, qui avait défendu qu'on leur en donnât connaissance, mais qui n'en fut pas le maître. Le gouvernement de la république française en fut bientôt informé et l'on ne peut guère douter que ce ne soit par Montgaillard. Si ce gouvernement n'osa pas dès lors renverser Pichegru, tant l'influence de ce général était grande, il le fit du moins surveiller avec tant de soins et l'environna de tant de précautions et de défiance que le succès de la conspiration devint de plus en plus impossible. Alors il ne resta plus rien à faire pour Montgaillard auprès des trop crédules princes. Il a prétendu que ce fut dans ce temps-là qu'il lui vint des scrupules sur les services qu'il rendait à « des ennemis de la république. » Sous prétexte de sa santé, il se retira à Anspach, puis à Munich, et enfin à Venise, où il arriva le 2 septembre 1796, et où il conçut, a-t-il dit encore, la pensée de jouer le rôle d'espion du prince de Condé auprès du ministre de la république française Lallemand, en même temps qu'il dévoilerait à celui-ci les secrets du parti royaliste, tout en se ménageant la confiance du prince de Condé et paraissant se prêter aux desseins de d'Antraigues, agent de Louis XVIII à Venise. Il a prétendu depuis dans ses Mémoires qu'il en avait agi ainsi pour échapper à la *perfidie* de celui-ci, qu'il détestait et qu'il a toujours représenté comme un traître et un homme fort cupide. La vérité est que ce fut alors qu'il révéla au ministre Lallemand tous les secrets du prince de Condé et de Louis XVIII, et qu'il lui en remit les preuves écrites, qui furent envoyées à Paris, où le directoire les fit imprimer et publier à l'époque du 18 fructidor. Ce fut ainsi qu'il causa le renversement du parti royaliste près de triompher, et la déportation de Pichegru et de ses amis dans les déserts de la Guyane. Après cette infâme trahison, Montgaillard revint auprès du prince de Condé, se fit compter ses appointements échus depuis son départ et reprit tranquillement le chemin de la Suisse. S'étant arrêté quelques jours à Soleure, les magistrats, qui avaient reçu des avis, l'obligèrent à s'éloigner. Le prince de Condé, ayant aussi conçu quelques soupçons, fit courir après lui pour qu'il rendît les papiers que l'on croyait être encore dans ses mains; mais il avait tout à fait levé le masque et il ne voulut rien rendre. Etant allé aussitôt à Hambourg, il y remit au ministre de la république française, Roberjot, tout ce qui lui restait des papiers du prince de Condé, de Louis XVIII, et il y ajouta des détails et des renseignements qui mirent le comble à sa trahison et à son opprobre. On ne pourrait pas croire à tant d'infamie, s'il n'avait pris soin de l'imprimer, de le publier lui-même dans les mémoires que nous avons cités. Après cette nouvelle trahison, Montgaillard passa encore plusieurs années en Allemagne, mais il s'y tint caché, évitant soigneusement les émigrés royalistes, qui avaient connaissance de ses turpitudes et dont il craignait le ressentiment. On pense bien qu'il fut toujours largement payé et soudoyé par le gouvernement révolutionnaire de France. Il le fut bien mieux encore sans doute quand on le fit venir à Rastadt, où, initié comme il l'était dans les plus profonds secrets de la diplomatie européenne, il dut être d'un grand secours à Roberjot, qui l'avait connu à Hambourg et dont il parle avec une grande admiration dans son *Histoire de la révolution*. Après la dissolution du congrès, il vint à Paris. Un peu plus tard, le ministre Fouché le fit mettre, ainsi que son frère l'abbé ou l'historien, dont l'article suit, à la prison du Temple, où il fut, au milieu de beaucoup de Vendéens, un véritable *mouton*, c'est-à-dire l'espion secret de tous les autres prisonniers. Après avoir passé près d'un an dans cette ignoble position, il en sortit lorsque la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru vint lui donner une occasion de servir plus utilement encore la police et de rendre son nom plus fameux. On ne peut guère douter que, dans cette affaire, il n'ait très-efficacement et avec beaucoup de zèle aidé et guidé la police consulaire pour la découverte et l'arrestation des conjurés, dont la plupart lui étaient parfaitement connus; mais ce qui ajouta davantage à son odieuse célébrité, ce fut la publication de sa brochure intitulée *Mémoire concernant la trahison de Pichegru dans les années* 1794-1795. Cet ouvrage, qu'il signa de son nom, fut imprimé par les presses du gouvernement. Il a dit qu'il était composé depuis 1798, mais cela est peu probable; tout indique au contraire qu'il ne le fit et ne le publia par les ordres de la police que pour assurer la perte des conjurés et le triomphe du gouvernement consulaire, qui voulait surtout arriver à la condamnation et à la mort de Pichegru et de Moreau. Montgaillard fit tout ce qui fut en son pouvoir pour établir la culpabilité de ce dernier, et il l'accusa positivement dans plusieurs endroits de sa brochure, qui excita au dernier point l'indignation de tous les partis. Il en était venu depuis longtemps à un tel degré de cynisme et d'effronterie qu'il ne parut étonné ni affligé de cette indignation universelle, et qu'il publia aussitôt après, dans le même but et le même esprit, une autre brochure intitulée *Mémoires secrets*, qu'il ne manqua pas d'offrir, selon sa coutume, à tous les hommes puissants, no-

Digitized by Google

tamment à Joseph Bonaparte, avec une lettre d'envoi qui a été publiée et dans laquelle il pria le nouveau prince d'agréer « l'éternelle gratitude « des bienfaits augustes dont Sa Majesté Impé- « riale avait bien voulu le combler. » Le gouvernement impérial avait fait imprimer ces brochures à ses frais dans son imprimerie, et l'édition entière en avait été remise à Montgaillard, qui en recueillit tous les profits. On lui donna encore d'amples gratifications, et depuis il reçut très-régulièrement de la caisse du ministre des affaires étrangères une pension de douze mille francs, qu'il a conservée jusqu'à sa mort et sous tous les gouvernements qui se sont succédé, même celui de Louis XVIII, dont il avait fait dans cette brochure un portrait si injurieux. Depuis cette époque, il vécut fort paisible et fort à son aise dans la capitale, ne faisant plus que de temps à autre quelques rapports au maître et quelques brochures dont les éléments lui étaient envoyés du ministère des affaires étrangères. Une de ces brochures fut intitulée *Fondation de la quatrième dynastie ou de la dynastie impériale*. Il a déclaré lui-même qu'il la composa et la publia par ordre de Napoléon. Il en écrivit encore plusieurs autres du même genre dans le même but, et ce fut ainsi qu'il arriva au temps de la restauration, en 1814. On crut alors qu'il allait disparaître pour toujours de la scène politique; mais il n'en fut pas ainsi, et l'on va voir qu'il était loin de chercher à se faire oublier. L'historien Gallais, ayant alors dit dans son *Histoire de Napoléon* que la police impériale avait envoyé Montgaillard en Angleterre pour y assassiner les Bourbons, cet homme, que l'on ne croyait occupé que de fuir ou de se cacher, parut tout à coup devant les tribunaux et y traduisit Gallais comme calomniateur. Ne se voyant pas appuyé par ceux dont il avait cru défendre la cause, cet écrivain fut obligé de mettre fin par une transaction à un procès où il était d'autant plus exposé à succomber qu'il apprit que son adversaire jouissait de la plus grande faveur auprès du roi, qu'il avait été au-devant de lui à Compiègne le 29 avril 1814, et qu'il en avait été fort bien accueilli. « Votre Majesté a trop d'esprit pour ne « pas m'avoir compris, » lui avait-il dit, et Louis XVIII avait si bien paru persuadé qu'après une longue conférence, il lui avait *ordonné* de rédiger une brochure dont Montgaillard a raconté lui-même qu'il remit le manuscrit quelques jours après au directeur de la police Beugnot, qui le soumit au roi, lequel le lut, y fit des additions et le rendit pour qu'il fût imprimé sans passer à la censure, ce qui fut ponctuellement exécuté. Cette brochure de 160 pages parut dans le mois de juin suivant, sous le titre : *De la restauration de la monarchie des Bourbons et du retour à l'ordre*. Quelques pages furent vivement critiquées par les journaux royalistes, et Montgaillard a déclaré plus tard dans une de ses publications que ces pages étaient précisément celles que le roi avait ajoutées au manuscrit. On doit penser que le collaborateur de Louis XVIII ne perdit pas ses peines dans cette occasion et qu'il en fut largement payé. Alors il garda le silence, qui sans doute lui était ordonné; mais, plus tard, il s'est hautement vanté de tout cela. Nous ne savons pas ce qui se passa encore dans cette entrevue si inexplicable de Louis XVIII et de son ancien confident; ce qu'il y a de plus sûr, c'est que la pension impériale fut continuée à celui-ci, peut-être même augmentée, et qu'il put vivre en paix sous la protection des Bourbons comme s'il eût passé sa vie à les servir et à les honorer. On conçoit la surprise de ceux qui connaissaient les antécédents de Montgaillard. Craignant que l'indignation publique ne forçât enfin le gouvernement royal à le traiter comme il le méritait, il prit le parti de dénier les écrits qu'il avait autrefois signés et dont il s'était si hautement vanté. On lit dans la brochure sur la restauration, qu'il publia à cette époque, cette phrase remarquable : « En vain l'esprit de fac- « tion ou la simple malveillance chercheraient- « ils des armes contre la royauté dans les « *Mémoires secrets* imprimés *sous mon nom* en « 1804. » Personne ne crut à cette dénégation; mais Louis XVIII, qui mieux que personne savait à quoi s'en tenir, continua de lui accorder sa protection. Ne pouvant expliquer cet acte de faiblesse ou d'erreur par des causes ordinaires, on s'est livré à beaucoup de conjectures, et l'on est venu à songer aux lettres qui furent envoyées à Robespierre dans le cours de l'année 1793 ou au commencement de 1794, précisément lorsque Montgaillard allait et revenait incessamment de Paris à Bruxelles, puis en Allemagne et en Italie, où Louis XVIII résidait. On sait avec quels soins ce prince, dès son arrivée à Paris en 1814, fit rechercher ces lettres (*voy.* Louis XVIII), et l'on peut juger par là de l'importance qu'il mit au silence de ceux qui en avaient connaissance. Sur des questions si délicates, nous n'osons nous permettre que des conjectures, espérant que l'avenir apportera des renseignements plus complets. Quoi qu'il en soit, il est trop vrai que Montgaillard, qui, par sa perfidie et ses délations, avait été si funeste à la cause de Louis XVIII et l'avait si cruellement outragé, ne fut jamais plus protégé et mieux traité que sous son règne. Ce sont des faits sur lesquels nous voudrions pouvoir garder le silence; mais nous considérons comme plus impérieux encore notre devoir d'historien. — Pour achever l'histoire de Maurice-Jacques Roques, dit *de Montgaillard*, il ne nous reste plus qu'à parler d'un procès qu'il eut à soutenir en 1834 pour la succession de son frère l'abbé, lequel, comme on l'a vu, le détesta toute sa vie et ne voulut rien lui laisser, mais ne pensa pas à le dépouiller d'une propriété littéraire à laquelle il mettait

Digitized by Google

d'ailleurs peu de prix sous ce rapport. Une citation du discours qu'il prononça lui-même devant les juges suffira pour faire connaître cette affaire, et elle complétera en même temps une notice déjà bien longue, mais à laquelle nous pensons cependant que les lecteurs ne trouveront rien à retrancher. « Je suis parvenu à l'âge de soixante-« treize ans, dit-il; je n'avais jamais paru en « justice; je m'y présente aujourd'hui pour la « première fois. C'est M. Moutardier qui m'a « notifié le premier exploit que j'aie reçu de ma « vie. Il y a une vingtaine d'années, mon jeune « frère, à qui l'on donnait le titre d'abbé, quoi-« qu'il n'ait jamais été ecclésiastique, publia une « composition historique d'un volume sur la « révolution française. En 1825, il mit fin à ses « jours par un suicide. Cet acte de désespoir ne « doit point être une tache pour sa mémoire. Ce « fut l'excès de ses souffrances physiques qui le « porta à se donner la mort. Le défunt laissait « des manuscrits pour faire suite à son ouvrage. « Il y avait au plus la valeur de deux volumes. « Je possédais sur les événements publics des « quarante dernières années des documents beau-« coup plus précieux et plus complets que ceux « qui avaient été en la possession de l'abbé. « J'avais été admis dans l'intimité de tous les « souverains de l'Europe; j'avais longtemps vécu « dans leurs cours; il n'y a pas un personnage « important dont je n'aie été l'ami ou que je n'aie « connu très-particulièrement. Je recueillis donc « mes souvenirs, et, profitant des travaux de « feu mon frère, je composai l'*Histoire de France* « en neuf volumes. Ce grand ouvrage, dont les « deux tiers sont de moi seul, fut achevé en « huit mois. Les convenances m'interdisaient de « le publier sous mon nom. Ce fut pour cet uni-« que motif qu'on désigna l'abbé comme seul « auteur d'une composition où il n'était entré « que pour un tiers. L'*Histoire* réussit parfaite-« ment bien. Il y eut quatre éditions. On a dit « que MM. Etienne fils et Jay, associés de M. Mou-« tardier, avaient coopéré à la rédaction de « l'ouvrage. La vérité est que M. Etienne père a « indiqué quelques légers changements. Quant à « M. Etienne fils, il n'a fait que corriger les « épreuves. M. Jay n'a rien fait du tout. Cepen-« dant mon travail avait été trop rapide. Il y « avait des dates inexactes, des passages obscurs, « des faits apocryphes. Il importait à mon hon-« neur et à celui de ma famille de faire disparaî-« tre ces défectuosités, suites inévitables d'une « précipitation excessive. La révolution de 1830 « m'ayant permis de renoncer à l'anonyme, je « rédigeai deux nouveaux volumes et demi de « rectifications, changements et additions. Je les « cédai au libraire, mais en lui imposant l'obli-« gation de ne plus réimprimer l'*Histoire de* « *France* sans ces additions, changements et rec-« tifications. Cette convention eut lieu en 1832. « Les éditions tirées jusque-là ne furent entière-« ment épuisées qu'en 1834. Alors M. Moutar-« dier imagina de faire un nouveau tirage; son « but était d'avoir un grand nombre d'exem-« plaires à mettre en vente au moment où l'ou-« vrage viendrait à tomber dans le domaine pu-« blic. Mais le traité de 1832 faisait obstacle à « cette spéculation. M. Moutardier induisit en « erreur mon frère le marquis, et lui surprit « une opposition. Mais je me suis rapproché de « mon frère; je lui ai facilement démontré la « surprise qui lui a été faite, et l'opposition a « été levée le 28 août. Rien n'empêche donc « plus M. Moutardier de se conformer à la con-« vention de 1832. C'est par conséquent le cas « d'ordonner la cessation de l'édition actuelle-« ment sous presse et la suppression des livrai-« sons qui ont paru. » Montgaillard obtint tout ce qu'il avait demandé. Les produits de cette édition, qu'il partagea avec son frère le marquis, dont il n'était guère plus l'ami que de l'abbé, mais dont alors il se rapprocha, vinrent ajouter à son aisance. Il vécut encore pendant plusieurs années heureux, du moins en apparence, à Chaillot, dans une maison qu'il avait acquise, et où il ne recevait qu'un petit nombre d'amis, entre autres Barrère, avec lequel il était resté lié jusqu'au tutoiement depuis sa mission de 1793. C'est là qu'il est mort le 8 février 1841. Outre les publications que nous avons citées, on a de lui : 1° *Etat de la France au mois de mai* 1794, Londres et Hambourg, 1794; *Suite de l'Etat de la France*, Londres, 1794. La première partie fut traduite en anglais par Burke. 2° *Nécessité de la guerre et danger de la paix*, la Haye, 1er octobre 1794, in-8°; 3° *Ma conduite pendant le cours de la révolution française*, 1795, in-8°; 4° l'*An* 1795, *ou Conjectures sur les suites de la révolution française*, Hambourg, 1795, in-8°; 5° *Histoire secrète de Coblentz dans la révolution des Français, extraite du cabinet diplomatique électoral et de celui des princes frères de Louis XVI*, Londres, 1795, in-8°. On lit au frontispice de cette édition : *par Rivarol*, ce qui était évidemment un mensonge imaginé par le véritable auteur. L'ouvrage fut réimprimé à Paris en 1814. 6° *Mémoires secrets de Montgaillard pendant les années de son émigration, contenant de nouvelles informations sur le caractère des princes français et sur les intrigues des agents de l'Angleterre*, Paris, 1804, in-8°; 7° *De la France et de l'Europe sous le gouvernement de Bonaparte*, 1804, in-8°; 8° *Du rétablissement du royaume d'Italie sous l'empereur Napoléon Ier et des droits de la couronne de France sur le duché de Rome*, Paris, 1809, in-8°. Napoléon avait commandé cet ouvrage lorsqu'il voulut s'emparer des Etats du pape, en vertu, disait-il, « des droits qu'il tenait de son prédé-« cesseur Charlemagne. » 9° *Situation de l'Angleterre*, 1811, in-8°, comme le précédent composé par ordre de Napoléon; 10° *Seconde guerre de Pologne, ou Considérations sur la paix publique et l'indépendance maritime de l'Europe*, Paris, 1812,

Digitized by Google

écrit et publié par ordre de Napoléon ; 11° *De la calomnie publique et périodique*, Paris, 1814, in-8° ; 12° *Lettre à M. Raynouard sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse*, Paris, 1814, in-8° ; seconde Lettre sur le même sujet, ibid. ; 13° *De la nécessité d'un rapprochement entre les républicains et les royalistes*, Paris, 1815, in-8° ; 14° *Clémence et justice*, Paris, octobre 1815, in-8° ; 15° *Esprit, maximes et principes de M. de Chateaubriand*, Paris, octobre 1815, in-8° ; 16° *Histoire de France depuis* 1787 *jusqu'en* 1825, Paris, 1826, 9 vol. in-8° ; ibid., 1839, 7e édit. Pour la part que J. Montgaillard a prise à cet ouvrage, voyez ci-dessus sa déclaration dans le procès avec l'imprimeur Moutardier. 17° *Histoire de France de* 1825 *à* 1830, Paris, 1833, 4 vol. in-8°, faisant suite à l'ouvrage précédent et publiés sous le nom de comte de Montgaillard. Les deux premiers avaient paru en 1829 sous le voile de l'anonyme. 18° Une *Ode à la clémence politique et réciproque*, 1824, in-8°. Plusieurs manuscrits, que J. de Montgaillard a prétendu avoir rédigés par ordre et pour l'usage de Bonaparte, et restés dans les mains de l'empereur, sont demeurés inédits, notamment des *Notes et Observations sur l'histoire de France*, pouvant former 3 volumes, et des *Mémoires politiques*, formant aussi 3 volumes, où il avait inséré de curieux renseignements sur le caractère des souverains, de leurs cabinets, leurs perfidies, leurs vues secrètes, etc. Personne ne connaissait assurément tout cela mieux que lui, et si les renseignements qu'il donna à Napoléon furent vrais, sincères, ils ont dû lui être utiles, beaucoup plus sans doute que ceux que Fiévée, Montlosier et quelques autres lui donnaient dans le même but et à peu près aux mêmes conditions ; car Montgaillard était un homme fort instruit de tous les intérêts politiques de l'Europe, et il avait vu dès le commencement se développer les plans et les machiavéliques projets des différents cabinets. Nous regrettons beaucoup, pour notre compte, qu'un pareil ouvrage soit perdu. Montgaillard a dit encore avoir remis en 1820 aux ministres de Louis XVIII un ouvrage moins important, mais qui aurait pu leur être également utile, s'il eût été fait de bonne foi, ce que nous ne pensons point. Il était intitulé *Sur les affaires intérieures et extérieures de la France*. M—DJ.

MONTGAILLARD (abbé Guillaume-Honoré Roques de), frère du précédent, s'est défendu de toute participation à ses intrigues, à ses trahisons, et les blâma souvent avec beaucoup d'amertume. Nous l'avons entendu en 1805, lorsque les infamies de celui-ci furent connues de tout le monde, dire en pleurant à quelqu'un qui le prenait pour le comte : « J'ai le malheur d'être son frère. » Il naquit en 1772 au village de Montgaillard, et fut comme ses aînés élevé au collége de Sorèze. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il dut y renoncer par suite d'une chute qu'il fit en jouant avec ses camarades, et qui le rendit pour le reste de sa vie infirme et tout à fait difforme. Forcé de se retourner d'un autre côté, il dirigea ses études vers la théologie ; et après avoir passé quelques années chez les oratoriens et les pères de la Doctrine, il se rendit à Bordeaux où l'archevêque Champion de Cicé l'admit dans son séminaire de St-Raphaël. Il a dit que ce prélat semblait vouloir faire de lui un de ses grands vicaires, lorsque la révolution vint renverser tous les projets et changer toutes les vocations. Le jeune abbé, loin de s'en montrer partisan, prit la résolution d'émigrer, et dès la fin de 1792 se retira en Espagne, séjourna quelque temps à Séville, passa en Afrique et revint à Gibraltar, où il resta plusieurs mois. De là il se rendit en Angleterre où pendant deux ans il ne parut occupé que d'apprendre la langue et la littérature du pays. De retour sur le continent, il habita successivement Hambourg, Berlin et Rastadt, où il se trouva avec son frère, le comte, durant la tenue du congrès en 1798. Comme il était sans ressources et que cependant il fit assez commodément tous ces voyages, on s'est livré à beaucoup de conjectures sur les sources où il dut puiser pour suffire à tant de dépenses ; et comme il vit plusieurs fois son frère en Allemagne, ce qu'il n'a pas nié, quelques personnes ont pensé qu'il n'avait pas pour lui autant d'antipathie qu'il a voulu le faire paraître depuis, et qu'il se pourrait bien qu'il eût eu quelque part à ses intrigues et aux profits qui en étaient la conséquence. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, bien qu'inscrits tous les deux à bon droit sur la liste des émigrés, ils rentrèrent en France l'un et l'autre fort paisiblement, à une époque (1799) où les lois sur l'émigration s'exécutaient encore avec la plus extrême rigueur. Après quelques mois de séjour à Paris, ils furent cependant arrêtés et mis à la prison du Temple, où ils se trouvèrent avec un autre frère, au milieu de beaucoup de royalistes et d'émigrés qui les virent avec la même défiance, et qui ne redoutèrent pas moins les révélations de l'abbé que celles du comte et du marquis. Nous ne pensons pas que de tels soupçons fussent également fondés. Mais, soit que la police vît alors l'inutilité pour elle de la présence de l'abbé dans cette prison, soit qu'il eût trouvé des protecteurs assez puissants, il en sortit au bout de six mois et continua d'habiter la capitale, où l'on ne sait pas de quoi il eut à s'occuper ni comment il vécut jusqu'en 1805, époque où il obtint une commission de garde-magasin ou de commis aux fourrages, sous les ordres du général Lagrange qui avait un commandement en Allemagne. Lorsque, à la fin de 1806, les Français entrèrent dans l'électorat de Hesse, l'abbé de Montgaillard fut chargé de la perception des contributions à Cassel ; et quand Napoléon eut fait son frère Jérôme roi de Westphalie, le comte Beugnot, qui devint le ministre du nouveau monarque, chargea

Digitized by Google

le jeune abbé d'administrer ses finances. C'était pour lui sans nul doute une fort belle position, et l'on croit qu'il en tira bon parti. C'est au moins ce que disait plus tard assez hautement Beugnot, qui fut payé de ses bienfaits par de l'ingratitude. Mais cette espèce de ministère si commodément placé, dans un pays et une époque où il ne pouvait y avoir ni inspection ni contrôle, ne pouvait pas assez. Dès l'année 1809 il fallut que l'abbé de Montgaillard se rendît à Vienne, qui venait de tomber au pouvoir des Français. Il y fut employé comme commis ou garde-magasin, à peu près comme il l'avait été sous le général Lagrange. L'année suivante il passa en Prusse, puis à Lubeck, où il semble avoir joué un rôle plus important, et fait par conséquent de plus grands profits. Il était encore dans cette position et l'on croit qu'il s'y trouvait assez bien, quand la chute du pouvoir impérial lui causa en 1814 un nouveau déplacement. Il se rendit à Paris, mais il paraît qu'il n'y revit pas son frère aîné et qu'il n'eut aucune part à la faveur si étrange dont celui-ci jouit auprès de Louis XVIII. Au reste, il rapportait de l'Allemagne une assez jolie pacotille, et il pouvait vivre en paix, ne s'occupant que de littérature. Depuis longtemps il avait consacré ses loisirs à une espèce d'histoire de la révolution, que dès l'année 1807 il proposa à des libraires qui refusèrent de s'en charger. Il publia définitivement cet ouvrage en 1820, et le fit imprimer à ses frais, chez F. Didot, en un seul volume in-8°, sous le titre : *Revue chronologique de l'histoire de France, depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères*, 1787-1818. C'était un ouvrage assez exactement, assez simplement écrit, et en quelque façon élémentaire. Comme l'auteur y avait adroitement ménagé et flatté les différents partis, il eut de plusieurs journaux de bonnes recommandations, et le livre se vendit. Il fallut en faire une seconde édition; celle-là fut achetée par MM. Didot, et parut en 1823, toujours en un seul volume, mais fort augmentée. L'auteur en préparait une troisième édition, et il y avait déjà fait des additions qui eussent doublé le volume, lorsqu'il tomba grièvement malade, et qu'après avoir beaucoup souffert moralement et physiquement, il perdit tout à fait la tête et se jeta par la fenêtre d'un troisième étage. Il expira sur-le-champ, le 28 avril 1825, à Ivry près Paris, où il demeurait. Ses amis firent alors tout ce qu'ils purent pour cacher les circonstances de cette fin déplorable; mais on peut voir à l'article précédent que c'est son frère aîné lui-même qui les a charitablement révélées en plein tribunal. Nous devons signaler l'avidité avec laquelle les deux frères survivants de l'abbé se disputèrent ses dépouilles. La propriété de son livre en formait une bonne part. Le frère puîné, qu'on a d'abord appelé *chevalier*, puis *marquis*, commença par s'en emparer et le vendit à l'imprimeur Moutardier, nonobstant les droits de MM. Didot, qui y mirent opposition. Les deux frères, qui jusque-là avaient paru fort divisés d'opinions et d'intérêts, se mirent d'accord en cette occasion; mais cependant il fallut attendre la dixième année du décès de l'auteur, afin que la propriété se trouvât dans le domaine public. La troisième édition ne parut qu'en 1826-1833, 9 vol. in-8°, c'est-à-dire augmentée de huit volumes; on ne peut pas attribuer à l'abbé plus d'un quart de ces augmentations, et même nous pensons qu'il n'y en a fait aucune. On a vu la part très-considérable que le *comte* s'en est attribuée lui-même devant les juges, et sur cela du moins on peut l'en croire. Personne au reste, mieux que lui, n'était à portée d'écrire l'histoire de nos révolutions, personne mieux que lui n'en connaissait les secrètes et véritables causes. Il ne lui manquait que deux qualités, bien rares aujourd'hui chez les historiens, la franchise et la bonne foi. Nous avons parcouru plusieurs pages de son livre; nous y avons facilement trouvé le cachet du talent de l'écrivain, de l'homme qui a vu et qui sait le fond des choses; mais en même temps nous n'avons pu méconnaître l'esprit et la main de celui qui avait dénoncé Pichegru, de celui qui avait honteusement trahi Louis XVIII, le prince de Condé et tant d'autres, de celui qui avait eu l'effronterie de s'en vanter.... Après avoir ainsi augmenté et dénaturé l'ouvrage de son frère, le comte de Montgaillard a voulu être son continuateur et il a publié, sous son propre nom, en 4 volumes in-8°, l'*Histoire de France de* 1825 *à* 1830, où l'on retrouve encore son style, ses mensonges et ses perfidies. Ces volumes se sont pourtant débités; ils ont en même du succès parce que le rusé diplomate a su, comme toujours, flatter, caresser les partis et les puissances du jour. Le *Constitutionnel* surtout, où l'imprimeur Moutardier avait un associé, y a efficacement contribué par des éloges tout à fait ridicules. Selon ce journal, Thucydide et Tacite, Hume et Gibbon, tous les historiens de l'antiquité et des temps modernes devaient se prosterner devant l'abbé de Montgaillard, car le véritable auteur restait derrière la toile, et ce rôle lui semblait plus commode pour faire passer des choses qui auraient beaucoup perdu venant de lui directement. — Celui des frères MONTGAILLARD (Xavier) qui, en dernier lieu, avait pris le titre de *marquis* passait pour royaliste, et dans ce sens il parlait de son frère avec le plus grand mépris. Il avait émigré, servi dans les armées des princes, et rempli des missions dans la Vendée auprès de Charette. Cependant, emprisonné au Temple avec ses frères en 1799, on a dit qu'il n'y joua pas un rôle plus honorable. Il est mort vers 1840 en Picardie, où il avait épousé une demoiselle de Crussol. M-D j.

MONTGELAS (MAXIMILIEN-JOSEPH GARNERIN, d'abord baron, puis comte DE), d'une famille originaire de Savoie, où son aïeul était président

Digitized by Google

au sénat de Chambéry, naquit à Munich en 1759. Après des études soignées, il voyagea en France. De retour dans sa patrie, il y fut nommé en 1777 conseiller de cour; en 1779 chambellan et conseiller de la censure des livres. En 1785, le duc de Deux-Ponts, Charles II, lui donna une place de cavalier à sa cour. Mais l'origine de la haute fortune à laquelle parvint depuis le comte de Montgelas, fut l'amitié dont l'honora le frère du duc, le prince Maximilien-Joseph (*voy.* ce nom), depuis roi de Bavière. Lorsque ce prince succéda à l'électeur Charles-Théodore, Montgelas le suivit à Munich, et ne tarda pas à occuper l'importante place de ministre des affaires étrangères. Il se signala par un grand nombre de réformes et s'acquit une réputation de novateur et d'esprit philosophique, qui le fit nommer le *Pombal bavarois*. Il était avec l'abbé Salabert à la tête d'une société d'*illuminés*, et tous deux gouvernaient le faible prince, moins occupé d'affaires que de plaisirs. Les couvents n'eurent pas d'ennemi plus implacable, il les dépouilla de la plus grande partie de leurs biens. Cette spoliation enrichit quelques particuliers et ne profita pas plus au trésor bavarois que ces mêmes biens, en France, n'ont profité à l'État. Les usages et les lois de la Bavière lui durent encore la révolution complète qui s'opéra parmi eux, et il parvint à son but malgré les clameurs et les attaques universelles. A la vérité, lors de la sécularisation des abbayes, prélatures et communautés ecclésiastiques, il fit traiter avec une grande lésinerie les abbés, prélats, dont plusieurs étaient Etats d'empire, et les membres des corporations religieuses, et il eut même des procédés vexatoires à l'égard de quelques-uns. Montgelas, comblé de faveurs par son souverain, signa le 12 juillet 1799 avec le baron Flachslanden, plénipotentiaire de Paul Ier, en sa qualité de grand maître de l'ordre de Malte, un traité pour le rétablissement de la langue dite de Bavière (1), et les 16 mars et 15 juillet 1800, deux traités de subsides, avec William Wickam, plénipotentiaire anglais, le premier à Munich et le deuxième à Bamberg. Ce fut encore lui qui, après le changement de la marche politique de son maître, par suite des victoires de Napoléon, négocia et signa le 25 mai 1805 le traité de Munich, pour l'abandon à la Bavière du Tyrol italien, et le 28 février 1810 le traité de Paris, qui accordait à Maximilien les principautés de Bayreuth, de Berchtolsgaden, du duché de Salzbourg, partie du Hundsrück, dans la haute Autriche, et le quartier de l'Inn, moyennant la rétrocession d'une partie du Tyrol italien, que Napoléon réunit à ses provinces illyriennes. Outre le ministère des affaires étrangère, il avait encore occupé celui de l'intérieur en 1806, le département des finances en 1809, et l'année suivante, il avait reçu le titre de comte. Il était déjà grand-croix et grand chancelier de l'ordre royal de St-Hubert, de la Couronne bavaroise et de plusieurs ordres étrangers. L'influence de ce ministre a contribué par-dessus tout à l'étroite liaison qui, pendant les dernières guerres d'Allemagne, unit la Bavière à la France; il représenta son souverain aux conférences d'Erfurt en 1808. Après la déchéance de Bonaparte, un parti très-puissant, à la tête duquel on plaçait le prince de Wrède voulut renverser Montgelas. On publia contre lui une brochure intitulée *De la Bavière sous le ministère de Montgelas*. Il y répondit par une autre brochure : *Le ministre comte de Montgelas sous le gouvernement du roi Maximilien*. Les ennemis du ministre n'obtinrent pas tout ce qu'ils voulaient; mais l'agression ne resta pas inutile. Désigné pour aller représenter son souverain au congrès de Vienne, il se vit ensuite préférer son compétiteur le maréchal de Wrède; cependant il négocia encore en 1816 les arrangements territoriaux entre la Bavière et l'Autriche, mais on lui associa le comte de Rechberg comme coplénipotentiaire. Enfin au commencement de février 1817 il fut renvoyé du ministère. Sa disgrâce fut bientôt complète. Il ne tarda pas à quitter la Bavière, et voyagea en Suisse et en Savoie. Le comte de Montgelas avait épousé en 1803, au grand mécontentement de la noblesse bavaroise, une fille du comte d'Arco (1), de laquelle il eut plusieurs fils et des filles. Par une contradiction qui n'est pas sans exemple, il confia aux jésuites de Fribourg l'éducation du premier de ses fils. Sa longue faveur et ses réformes ont dû lui faire et lui avaient fait beaucoup d'ennemis, sans nuire à sa réputation d'une certaine habileté. Le comte de Montgelas vécut depuis tout à fait éloigné des affaires, et il mourut à Munich le 13 juin 1838. G—R—D.

MONTGERON (Louis-Basile Carré de), conseiller au parlement de Paris, né dans cette ville en 1686, était fils d'un maître de requêtes, qui fut successivement intendant de Bourges et de Limoges; il déclara lui-même, dans la relation dont nous parlerons, que sa jeunesse se passa dans les plus grands dérèglements, que *son âme était naturellement basse, son orgueil ridicule et son caractère ingrat*. Il vivait, dit-il, dans un entier oubli de la religion; un accident lui causa tant de peur en 1707 qu'il s'enfuit à la Trappe, mais bientôt ses passions reprirent le dessus; c'est encore lui qui nous l'apprend. Il en vint jusqu'à *mépriser et haïr son père*. Des entretiens qu'il eut sur la religion avec des hommes éclairés ne le persuadèrent point. En 1711, il acheta une charge de conseiller au parlement de Paris, et en 1719 une

(1) 28 janvier 1806, convention de Munich entre la Bavière et le premier grand prieur d'Allemagne (Charles-Théodore de Bavière), déjà grand prieur de Bavière, signée par le baron de Montgelas, les baillis de Ferrette et de Flachslanden. Le roi de Bavière s'y déclare protecteur des possessions du grand prieuré.

(1) Les d'Arco sont en Bavière ce que sont en France les Montmorency; un comte Louis d'Arco a épousé une archiduchesse d'Autriche, veuve de l'électeur Charles-Théodore; à la vérité par un *mariage morganatique*.

Digitized by Google

augmentation considérable de fortune lui permit de se livrer plus que jamais à son attrait pour les plaisirs. Telles étaient ses dispositions lorsque, ayant entendu parler des miracles opérés, disait-on, au tombeau du diacre Pâris, la curiosité le porta le 7 septembre 1731, à visiter le cimetière St-Médard, théâtre de tant de merveilles. L'effet de ce spectacle fut aussi rapide que décisif sur une imagination ardente : cet homme qui ne croyait à rien se prit tout à coup d'admiration pour les miracles et d'enthousiasme pour les convulsions. Il avait résisté à toutes les preuves, il s'avoua vaincu en voyant sauter et discourir des filles atteintes de manies ou payées pour le paraître. Dès lors son zèle ne connut plus de bornes, et les plus grandes folies trouvèrent en lui un patron intrépide. Exilé en Auvergne l'année suivante à l'occasion des démêlés du parlement avec la cour, la solitude ne fit qu'échauffer son ardeur, et il résolut d'écrire pour démontrer la vérité des miracles du diacre Pâris. De retour dans la capitale, il accueillit publiquement de son suffrage les extravagances d'une convulsionnaire. Sa maison fut l'asile de beaucoup de fugitifs, qui exaltaient son zèle par leurs applaudissements. Le 29 juillet 1737, il se rendit à Versailles et présenta au roi son livre de la *Vérité des miracles du diacre Pâris*, in-4°, avec 20 pl. Le roi le reçut sans savoir ce qu'il contenait. L'auteur alla le même jour en porter des exemplaires au duc d'Orléans, au premier président, au procureur général; le volume contenait la *relation* de sa conversion, dont nous avons parlé plus haut, les détails de neuf miracles, et les conséquences qui selon lui en résultaient. Sa démarche parut aux uns un trait de folie, et aux autres un acte de courage héroïque ; on le mit au-dessus des premiers apologistes du christianisme ; on l'appela un confesseur de la foi, on le présenta comme inspiré de Dieu, et on le peignit avec un St-Esprit sur la tête en forme de colombe. D'un autre côté, Louis XV se montra très-blessé de sa démarche. La nuit suivante (du 29 au 30 juillet), le conseiller fut mis à la Bastille; sa compagnie voulut bien présenter des remontrances en sa faveur; elles n'eurent pas de suite, et le magistrat fut exilé à Villeneuve-lez-Avignon, peu après à Viviers, et enfin à Valence. Son zèle ne l'abandonna point dans ces différents séjours : il distribuait des livres de son parti et se donnait en spectacle par des démarches et des discours qui annonçaient assez l'exaltation d'un cerveau malade. En 1741, il publia le second volume de son ouvrage, sous le titre de *Continuation des démonstrations des miracles, avec des observations sur les convulsions*, in-4°; le troisième volume parut en 1748. Dans l'un et dans l'autre, Montgeron divinisait les convulsions et autorisait un fanatisme monstrueux, qui révolta plusieurs de ses admirateurs et de ses amis. Les évêques appelants le désavouèrent, et il fut réfuté par Poncet et d'autres de ce parti. Il est représenté dans leurs écrits comme un enthousiaste livré à de déplorables illusions; cependant il trouva encore des défenseurs, notamment dans les *Suffrages en faveur de M. de Montgeron*, 1749, in-12. Il y eut, de part et d'autre, un assez grand nombre d'écrits sur cette controverse, qui fut vive et animée. Plus tard encore il a paru un *Abrégé des trois volumes de Montgeron sur les miracles de M. de Pâris*, 1799, 3 vol. in-12; on croit que l'ouvrage a été imprimé à Lyon, et qu'il a pour auteur l'abbé Jacquemont, ancien curé au diocèse de Lyon, partisan déclaré des miracles et même des convulsions. Cet appelant a cherché à fortifier le système de Montgeron par de nouvelles considérations, qui ne prouvent autre chose sinon qu'il se trouve encore des hommes assez aveugles pour persister dans ces tristes illusions. Montgeron mourut à Valence le 12 mai 1754, après avoir, aux yeux mêmes de la plupart des siens, perdu, par la publication de ses derniers volumes, le mérite de sa démarche. P—c—t.

MONTGESOYE (Amé de), poëte français inconnu à tous nos anciens bibliothécaires, était né dans le 15e siècle, au comté de Bourgogne, d'une noble famille. Il est auteur d'un livre en rimes intitulé *le Pas de la Mort*. Olivier de la Marche, son compatriote, en fait mention dans la sixième stance de son *Chevalier délibéré* (*voy.* Marche), et en recommande la lecture à tous ceux qui sont destinés à affronter les dangers de la guerre; mais il s'est trompé en annonçant que ce *précieux Traité* ne serait jamais mis en oubli, car on ne sait pas qu'il ait jamais été imprimé, et il n'en existe pas de copie, même dans les plus riches bibliothèques de France. W—s.

MONTGLAT (François de Paule de Clermont, marquis de), grand maître de la garde-robe et maréchal de camp, fut fait chevalier des ordres du roi à la promotion de 1661, et mourut le 7 avril 1675. Il avait été le témoin d'un grand nombre d'événements, n'avait rien oublié d'important et se plaisait à communiquer les trésors de sa mémoire, ce qui l'avait fait surnommer *Montglat la Bibliothèque*. On a de lui des *Mémoires*, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12, dont le P. Bougeant a été l'éditeur. Ils sont remplis de faits; et à compter de l'année 1635 ils font bien connaître les événements militaires du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV, ainsi que ce qui s'est passé de plus considérable à la cour. Le style en est négligé comme celui d'un homme qui n'écrit que pour lui et pour ses amis; mais ils sont marqués au coin de la franchise, et l'historien peut les suivre comme un guide sûr. L'auteur de l'*Esprit de la Fronde* a dit, avec vérité, que l'on trouverait difficilement un recueil plus nourri, plus plein de choses, plus exact et plus fidèle. Ces Mémoires sont précédés d'un discours préliminaire, qui présente le tableau rapide des vingt-cinq premières années du règne de

Digitized by Google

Louis XIII. Montglat avait épousé en 1645 Cécile-Elisabeth Hurault de Cheverny (1), petite-fille du chancelier de ce nom, trop connue par ses liaisons et sa rupture avec le comte de Bussy-Rabutin. Il en eut un fils nommé Louis, connu sous le titre de *comte de Cheverny*, qui épousa en 1680 mademoiselle de Saumery, nièce de madame de Colbert, et parvint à l'aide de cette alliance à rétablir les affaires de sa maison, qui étaient en fort mauvais état. C'est ce qui fait dire à madame de Sévigné, dans la lettre qu'elle écrit à sa fille le 21 juin 1680 : « Voyez ce petit menin de Cheverny ; avec « sa petite mine chafouine et son esprit droit et « froid, il a trouvé le moyen de se faire aimer de « madame de Colbert, il épouse sa nièce. Soyez « persuadée que vous lui reverrez bientôt toutes « ses belles terres dégagées, toutes ses dettes « payées, et que le voilà hors de l'hôpital où il « était assurément. » Le comte de Cheverny, d'abord menin du premier Dauphin, fut successivement ambassadeur en Allemagne et en Danemarck, gouverneur du duc de Chartres (depuis régent de France) et conseiller d'Etat d'épée. St-Simon raconte à son sujet une anecdote singulière qui lui arriva à Vienne. (*Voy.* le tome 9, p. 115, de l'édition de 1791.) Il mourut à Paris le 6 mai 1722, âgé de 78 ans, sans laisser de postérité. L'aïeule maternelle du marquis de Montglat fut gouvernante des enfants de Henri IV. Elle avait épousé en secondes noces Robert de Harlay, baron de Montglat, premier maître d'hôtel du roi, et elle en eut deux fils qui moururent jeunes. Jeanne de Harlay, leur fille, devenue leur seule héritière, dame d'honneur de Christine et de Henriette de France, apporta la baronnie de Montglat dans la maison de Clermont, à l'époque du mariage qu'elle contracta en 1599 avec Hardouin de Clermont, seigneur de St-George, père de l'auteur des *Mémoires*. M—E.

MONTGOLFIER (Joseph-Michel), habile mécanicien et l'un des deux frères inventeurs des aérostats, naquit en 1740 à Vidalon-lez-Annonay. Son père, qui donnait l'exemple des mœurs patriarcales au milieu d'une famille nombreuse vouée depuis longtemps à la pratique des arts, dirigeait avec succès une papeterie importante. Joseph Montgolfier, placé avec deux de ses frères au collége de Tournon, ne put se plier à un mode régulier d'enseignement, et s'enfuit à l'âge de treize ans, déterminé à gagner les bords de la Méditerranée pour y vivre de coquillages. La faim l'arrêta dans une métairie du bas Languedoc ; il s'y occupait à cueillir de la feuille pour les vers à soie, lorsque ses parents le découvrirent et le remirent entre les mains de ses professeurs. Le dégoût que ses études lui avaient inspiré s'accrut encore quand il fallut entamer celle de la théologie ; un traité d'arithmétique tomba sous ses yeux et fut dévoré avec transport ; mais incapable de s'assujettir aux déductions méthodiques qui coordonnent les notions du calcul, Montgolfier s'appliqua, par des tâtonnements intellectuels qui firent toute sa vie ses délices, à combiner des formules particulières à l'aide desquelles il résolut quelquefois jusqu'à des problèmes de géométrie transcendante. Entraîné par sa passion pour l'indépendance, il quitta sa ville natale et alla s'enfermer à St-Etienne en Forez, dans un réduit obscur, où il vécut du produit de la pêche, se livra solitairement à des expériences chimiques, et fabriqua du bleu de Prusse et des sels utiles aux arts, qu'il colportait lui-même dans les bourgs du Vivarais. Le désir de connaître les savants le conduisit à Paris, et ce fut au café Procope qu'il entra en communication avec eux. Son père le rappela pour partager avec lui la direction de sa manufacture. Montgolfier voulut y mettre à l'essai des moyens de perfectionnement : contrarié dans ses vues par l'attachement exclusif de son père pour des procédés consacrés par la tradition et par la prospérité de son commerce, il s'associa un de ses frères et forma deux nouveaux établissements à Voiron et à Beaujeu. Là, son esprit inventif put s'exercer en toute liberté ; mais des spéculations hasardées, des expériences ruineuses et son insouciance naturelle dérangèrent notablement sa fortune. Il sortit une seule fois de son caractère pour poursuivre un de ses débiteurs : celui-ci eut l'adresse de surprendre un moment la religion des juges, et de faire emprisonner Montgolfier. Cette erreur fut enfin réparée, et Montgolfier se releva de cette adversité passagère avec une nouvelle ardeur pour les découvertes. Il avait simplifié la fabrication du papier ordinaire, amélioré celle des papiers peints de diverses couleurs, imaginé une machine pneumatique à l'effet de raréfier l'air dans les moules de sa fabrique, et préludé à l'invention des planches stéréotypes, lorsque ses expériences aérostatiques répandirent son nom dans toute l'Europe. Les faiseurs d'anecdotes ont raconté de diverses manières l'origine de cette découverte : suivant les uns, une chemise que l'on chauffait et qui voltigeait devant le feu, donna la première idée des ballons à Etienne Montgolfier, qui tout de suite fit avec une espèce de cornet de papier, à la fumée de son foyer solitaire, la première expérience des aérostats. Selon d'autres, Joseph se trouvait à Avignon pendant le mémorable siége de Gibraltar. Seul au coin de sa cheminée, il était disposé à la méditation : une estampe qui représentait une ville assiégée appelle ses rêveries. Serait-il donc impossible que les airs offrissent un moyen pour pénétrer dans la place ? Ce doute est un trait de lumière : des vapeurs telles que la fumée qui s'élève sous ses yeux, *emmagasinées* en quantité suffisante (ce sont ses expressions),

(1) On doit écrire *Cheverny*, et non *Chiverny*, comme l'usage semble avoir prévalu. Le chancelier signait *Cheverny*, ainsi qu'on le voit dans une signature originale que possédait le rédacteur de cet article. Le nom de *Montglat* est souvent écrit *Monglas* par les écrivains du siècle de Louis XIV.

Digitized by Google

lui paraissent le principe d'une force ascensionnelle assez considérable. Sur-le-champ il construit un petit parallélipipède de taffetas, contenant environ quarante pieds cubes d'air, en échauffe l'intérieur avec du papier, et le voit avec satisfaction s'élever jusqu'au plafond. Ces deux versions sont également fausses. Si Joseph songea aux ballons pour Gibraltar, c'était afin d'appliquer à cette circonstance une idée déjà née et rendue commune aux deux frères (*voy.* l'article suivant). Après s'être assurés par de nouveaux essais de la justesse de leurs combinaisons, ils se décident à en faire part au public; et le 5 juin 1783, en présence des députés aux états particuliers du Vivarais et de toute la ville d'Annonay, ils lancent un appareil sphérique construit en toile doublée de papier, de cent dix pieds de circonférence et d'un poids de cinq cents livres. La machine, dont les plis annonçaient qu'elle était dégagée d'air, n'eut pas plutôt été remplie de vapeurs, qu'elle parvint en dix minutes à mille toises d'élévation. Etienne Montgolfier se rendit à Paris pour exposer leur commune découverte. Il répéta devant la cour, à Versailles, le 20 septembre suivant, l'expérience d'Annonay, avec un globe construit sur le même modèle et mû par les mêmes procédés. Des animaux placés dans un panier attaché à l'appareil n'éprouvèrent aucun mal, et l'on fut convaincu que des hommes pouvaient prendre possession de l'atmosphère sans courir des dangers imminents. Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes osèrent les premiers partir à ballon perdu du château de la Muette, et parcoururent en dix-sept minutes un espace de quatre mille toises. L'année suivante (le 19 janvier 1784), Joseph Montgolfier exécuta, lui septième, à Lyon, dans un aérostat de cent deux pieds de diamètre sur cent vingt-six de hauteur, le troisième voyage aérien. L'enthousiasme de ceux qui voulaient l'accompagner fut tel, qu'il s'en fallut peu qu'ils ne soutinssent leurs prétentions par les armes (1). On montait avec sécurité dans ces frêles machines appelées *montgolfières*, du nom de leur inventeur; l'engouement et une vaine ostentation de courage étourdissaient sur des dangers qui auraient frappé des esprits plus calmes. Les frères Montgolfier, après avoir sondé à toutes les substances aériformes que la chimie leur indiquait comme spécifiquement plus légères que l'air atmosphérique, après avoir essayé l'eau réduite à l'état de vapeur, le fluide électrique et même le gaz hydrogène, avaient préféré, pour gonfler l'enveloppe de leurs aérostats, le fluide obtenu par la combustion d'un certain nombre de livres de paille et de laine hachée, comme plus économique et susceptible de se renouveler avec facilité. Dans leur manière d'opérer, l'air atmosphérique était dilaté par la chaleur d'un fourneau placé sous l'orifice inférieur de l'aérostat. De là deux inconvénients capitaux : 1° le feu qu'il était nécessaire d'entretenir pouvait attaquer les parois de la galerie; 2° il était impossible de mesurer exactement l'augmentation de chaleur nécessaire pour monter, et la diminution d'où devait résulter l'abaissement sans secousses de la machine. M. Charles, qui avait cherché des moyens autres que ceux de Montgolfier, lorsque ceux-ci n'étaient pas encore connus, adopta des matières différentes pour ses ballons, qui ont fini par prévaloir sur les montgolfières. Il employa le gaz hydrogène, dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air commun et qui procure une force ascensionnelle soutenue et indépendante de tout travail. Restait à trouver une enveloppe imperméable; il choisit le taffetas vernissé de gomme élastique dissoute à chaud dans l'huile de térébenthine. Un ballon de vingt-six pieds de diamètre disposé ainsi, et parti des Tuileries, le porta avec le mécanicien Robert, son compagnon, à une distance de neuf lieues de la capitale; ayant pris pied à terre, il remonta seul à une hauteur de mille sept cent cinquante toises. Ce mode d'ascension, plus commode et plus sûr, a été généralement adopté pour les voyages aériens, qui dégénérèrent en vains spectacles, lorsqu'on n'entrevit point la possibilité de diriger les aérostats, et que les baquets de Mesmer s'emparèrent de l'enthousiasme public. La faveur qui avait environné précédemment la découverte de Montgolfier, avait trouvé, surtout en France, d'injustes contradicteurs. On exhuma des ouvrages dès longtemps oubliés, où l'on prétendit qu'il avait puisé l'idée de ses machines aériennes; on cita des assertions vagues et jusqu'à des romans de physique assez semblables aux folles imaginations de Cyrano de Bergerac; on rappela Roger Bacon, le P. Lana, Borelli, le dominicain Galien, le portugais Gusmao, et Cavallo qui à Londres avait fait voltiger des bulles d'eau de savon imprégnée d'air inflammable (*voy.* LANA). L'Académie des sciences se prononça contre ces détracteurs d'une gloire contemporaine, en accueillant Etienne Montgolfier et en le plaçant, ainsi que son frère, sur la liste de ses correspondants. Une gratification de quarante mille francs fut destinée à la construction d'un aérostat qui devait servir à chercher des moyens de direction. Mais l'impulsion des vents parut aux frères avoir trop de prise sur la masse de l'air, pour qu'ils attendissent autre chose que de faibles résultats. Cependant ils avaient fait des essais, dans de petites dimensions, pour maîtriser les mouvements d'un aérostat en temps calme; et ils avaient construit une machine de deux cent soixante-dix pieds de diamètre, d'une capacité suffisante pour enlever douze cents hommes avec armes et bagages. Il ne faut point oublier que le premier emploi des

(1) Pour le détail des premières expériences aérostatiques, voyez l'*Histoire de l'aérostation*, par Cavallo, les ouvrages de Faujas de St-Fond, et la *Continuation de la dix-huitième suite de la grande Notice de l'Almanach sous verre*, in-4°.

Digitized by Google

parachutes se rattache aux expériences aérostatiques de Joseph Montgolfier. Il essaya d'abord cet appareil à Avignon, et il l'ajouta aux globes qu'il fit élever à Annonay. Pendant les troubles de la révolution, Montgolfier se tint à l'écart, poursuivant en paix ses méditations chéries, que sa sollicitude pour sauver les victimes de ces temps malheureux pouvait seule interrompre. Les services qu'avait rendus l'aérostat à notre armée dans les champs de Fleurus, n'attirèrent point sur lui les regards du gouvernement. Plus tard, son nom frappa Bonaparte, lorsque, premier consul, il distribua des croix de la Légion d'honneur aux citoyens qui avaient contribué aux progrès de l'industrie nationale. Montgolfier reçut la décoration; mais là se borna l'intérêt que lui avait témoigné le chef de l'Etat. Plus tard il fut nommé administrateur du conservatoire des arts et métiers, et membre du bureau consultatif des arts et manufactures près le ministère de l'intérieur. Il prit place à l'Institut en 1807; ce fut lui qui, dans une promenade à la campagne avec quatre de ses amis, conçut la première idée de la société d'encouragement de l'industrie. Les frères Montgolfier ont surtout bien mérité des arts par leur *bélier hydraulique*, qui, sans piston, sans frottement, par la seule impulsion d'une légère chute d'eau, porte l'eau à une élévation de soixante pieds. Joseph l'adapta pour la première fois, en 1792, aux besoins de sa papeterie de Voiron, et le perfectionna depuis à Paris. Il légua à son fils, héritier de son goût pour la mécanique, les conceptions auxquelles il s'était livré pour substituer aux pompes à vapeur un appareil vingt fois plus économique, qu'il appelle *pyrobélier*. On connaît encore de lui un procédé fort ingénieux, au moyen duquel un bateau peut remonter une rivière rapide par la force même du courant, en prenant son point d'appui au fond de l'eau. Les *Annales des arts et manufactures* contiennent la description de son *calorimètre*, instrument qu'il imagina pour déterminer la qualité des différentes tourbes du Dauphiné. Revenant, à son insu, sur les traces de Pascal, il exécuta une presse hydraulique, et dans un séjour en Angleterre, il fit part de cette conception à Bromat, qui, en la réalisant de son côté, reconnut les droits de priorité de Montgolfier. « Les Annales « de chimie, dit M. de Gérando, ont donné en « 1810 la description de son ventilateur pour « distiller à froid, par le contact de l'air en « mouvement, comme aussi celle de son appareil « pour la dessiccation en grand et à froid des « fruits et autres objets de première nécessité, « de manière à ce qu'ils soient conservés sans « altération et puissent être rétablis ensuite dans « leur état primitif par la restitution de l'eau. Il « voulait dessécher par ce procédé le moût de « raisin, le vin et le cidre; les rendre, après qu'ils « auraient été ainsi réduits en tablettes de petit « volume, transportables à de grandes distances « avec économie. » Montgolfier portait dans ses habitudes cette simplicité naïve, cette apathie apparente, ces distractions qui rappellent toujours le caractère de la Fontaine. Frappé d'une apoplexie sanguine et d'une hémiplégie, qui lui ôtèrent le libre usage de la parole, il s'était rendu aux eaux de Balaruc, où il mourut le 26 juin 1810. Il communiquait libéralement dans la conversation ses différentes vues sur les arts, mais il éprouvait une extrême répugnance à les fixer méthodiquement sur le papier. Outre quelques feuilles perdues dans différents recueils, on a de lui : 1° *Discours sur l'aérostat*, 1783, in-8°; 2° *Mémoire sur la machine aérostatique*, 1784, in-8°; 3° les *Voyageurs aériens*, 1784, in-8°. MM. Delambre et de Gérando ont composé chacun l'éloge de Joseph Montgolfier. F—T.

MONTGOLFIER (Jacques-Etienne), frère du précédent, naquit le 7 janvier 1745 à Vidalon-lez-Annonay. Envoyé fort jeune au collége de Ste-Barbe à Paris, il s'y distingua dans ses études de latin et de mathématiques. On le destinait à l'architecture et il fut élève de Soufflot. La modique pension que son père lui avait assignée fut entièrement consacrée à acheter des livres, des instruments de mathématiques, et à faire des expériences. Il employait encore au même usage le prix des plans qu'il était chargé de lever, et faisait ainsi servir les talents déjà acquis à en acquérir de nouveaux. Chargé d'élever la petite église de Faremoutier, détruite depuis dans la révolution, ce fut en la faisant bâtir qu'il connut M. Réveillon. Celui-ci, d'abord son protecteur, bientôt son ami, lui confia la construction de la manufacture qu'il commençait à établir dans ce même village, et plus tard, dans l'empressement de l'amitié, sacrifia ses beaux jardins du faubourg St-Antoine pour les faire servir aux premières expériences des ballons. Montgolfier était livré tout entier à ces travaux, lorsque la mort de l'aîné de ses frères décida son père à le rappeler pour le mettre à la tête de sa manufacture. Il revint dans la maison paternelle rapportant, sous des cheveux blanchis avant trente ans, un trésor d'idées mûries par l'étude. Trop profond mathématicien pour donner beaucoup au hasard dans ses expériences, il rendit bientôt ses connaissances fructueuses et son établissement florissant. Plusieurs machines nouvelles, plusieurs procédés plus simples introduits dans la fabrication, des améliorations dans les colles, dans les séchoirs; l'invention des formes pour le papier *grand monde*, alors inconnu; le secret du papier vélin; plusieurs méthodes des ateliers hollandais et anglais, que sa sagacité devina pour en faire présent à son pays, commençaient à faire connaître Etienne, lorsque revenant de Montpellier, où il avait acheté et lu attentivement l'ouvrage de Priestley *Sur les différentes espèces d'air*, réfléchissant profondément sur ce livre, en montant la côte de Serrières, il fut frappé de la possibilité

Digitized by Google

de rendre l'espace navigable en s'emparant d'un gaz plus léger que l'air atmosphérique. Il approfondit cette idée, en médite les moyens, les résultats, et s'écrie en rentrant chez lui : « Nous « pouvons maintenant voguer dans l'air ! » Cette idée, alors extravagante pour tout autre, communiquée à son frère Joseph, que des rapports de goûts, d'études et une vive affection avaient rendu un autre lui-même, en fut reçue avec transport. Les calculs, les expériences, tout se fit en commun ; et nous nous garderons bien de délier ce faisceau d'amitié fraternelle en faisant à chacun sa part de gloire, lorsque tous deux se sont plu à la confondre. Après l'essai de plusieurs combustibles, du gaz inflammable, du fluide électrique ; après plusieurs tentatives particulières, d'abord avec des globes de papier à Vidalon, ensuite par Joseph à Avignon avec un ballon de taffetas, ils firent aux Célestins, près d'Annonay, le premier essai du globe de cent dix pieds de circonférence avec lequel eut lieu, dans Annonay même, l'expérience publique du 5 juin 1783 (*voy.* l'article précédent) (1). Etienne Montgolfier fut alors engagé par ses amis et par son frère à se rendre à Paris pour y exposer une découverte dont la gloire leur était commune, et qu'ils voulaient utiliser en l'employant à l'exploitation des beaux bois qui couronnent les montagnes et que la difficulté des transports rend inutiles. L'expérience aérostatique fut répétée devant la cour, à Versailles, et avec plus de hardiesse au château de la Muette (*voy.* l'article précédent). Une médaille de dix-huit lignes, frappée au moyen d'une souscription sous la direction de M. Faujas de St-Fond et portant l'effigie des deux frères, et une autre d'un plus grand module (vingt-deux lignes), rappellent ces diverses ascensions. Les deux Montgolfier furent nommés correspondants de l'Académie des sciences. Etienne, présenté à la cour, fut décoré du cordon de St-Michel, et cette faveur ne pouvant se partager, il obtint pour Joseph une pension de mille francs et accepta pour son vieux père des lettres de noblesse, qu'il avait refusées pour lui-même. Quarante mille francs, destinés à des expériences dirigées vers un but utile, lui furent remis par Louis XVI. Les matériaux étaient achetés, mis en œuvre par MM. Montgolfier, et leurs expériences commençaient lorsque la révolution vint tout suspendre. Le caractère d'Etienne était trop simple, trop étranger à la vanité pour qu'il fût ébloui de l'enthousiasme qui l'accueillait à Versailles et à Paris ; mais il fut très-flatté de l'estime et très-touché des sentiments que lui montrèrent les savants et les hommes les plus distingués, Malesherbes, Lavoisier, la Rochefoucauld, Boissy d'Anglas, etc. Rentré dans sa manufacture et continuant à s'en occuper dans le même esprit d'amélioration, Etienne reprit ses entretiens et ses études avec Joseph ; tous deux travaillèrent à l'invention du bélier hydraulique ; plusieurs changements heureux introduits dans la fabrication du papier sont également dus à l'association de leurs idées. Dénoncé plusieurs fois pendant la Terreur, Etienne ne fut sauvé d'une arrestation qui équivalait à un arrêt de mort que par l'affection de ses nombreux ouvriers. Mais en vain la chute de Robespierre leva le couteau suspendu sur tant de têtes : la mort de ses amis, les malheurs de sa patrie, avaient rempli son âme d'un chagrin profond ; une maladie au cœur commençait à se développer ; il se rendit à Lyon avec sa famille, mais les secours de la médecine devenant inutiles, il pressentit sa fin prochaine. Voulant épargner à sa femme et à ses enfants le spectacle de sa mort, il partit seul pour Annonay, après avoir mis ordre à ses affaires ; et comme il l'avait prévu, il mourut en chemin, à Serrières, le 2 août 1799. Z.

MONTGOMERY (ALEXANDRE), vieux poëte écossais, d'une bonne famille du comté d'Ayr. On sait fort peu de détails sur sa vie, qui s'écoula sous le règne de Jacques VI d'Ecosse. Il est mentionné comme ayant eu le grade de capitaine, sans doute sous la régence de Morton. Le *Bannatyne-Manuscript* (de 1568) contient quelques-unes de ses poésies ; le roi Jacques, dont nous venons de parler, en cite aussi plusieurs dans un de ses ouvrages. L'œuvre principale de Montgomery est un poëme allégorique encore aujourd'hui populaire en Ecosse, souvent réimprimé sous une forme usuelle, *the Cherry and the Sloe* (la Cerise et la Prune des bois). On lui doit encore des sonnets et de petits poëmes qui dénotent de l'imagination et du goût. Ce fut probablement au succès qu'obtinrent ses compositions poétiques qu'il dut une pension de cinq cents marcs écossais, dont il ne jouit pas tranquillement ; car, au retour d'une excursion sur le continent en 1586, il eut à soutenir un procès à ce sujet. Sa mort eut lieu entre les années 1607 et 1611. — Une édition complète de ses poésies a été publiée par M. Laing à Edimbourg en 1822, avec une notice par Irving ; c'est là qu'il faut chercher les renseignements peu nombreux qu'on a sur ce barde d'Ecosse. Z.

MONTGOMERY (JAMES), esq., poëte anglais, né le 4 novembre 1771 à Irwin, comté d'Ayr (Ecosse). Son père était un prédicateur morave qui partit

(1) Voici comment s'exprimait Etienne Montgolfier sur les principes qui amenèrent les deux frères à la découverte des aérostats : « Le feu est le plus léger des corps que nous connais- « sons, soit qu'il doive cette qualité à son essence qui lui faisait « une moindre nécessité d'obéir à la loy de la gravitation géné- « rale, soit qu'elle naisse de sa prodigieuse expansibilité qui peut « rendre son agrégat très-rare et très-leger quelle que soit la « densité de ses parties constituantes. Tout dépose dans la na- « ture en faveur de cette vérité, et c'est à la meditation que nous « en avons faitte que nous devons la découverte de la force qui « élève les machines aérostatiques auxquelles on applique le feu. « C'est le courant qu'il forme continuellement depuis l'endroit « où il prend naissance jusqu'au sommet de l'atmosphère qui « les élève et les soutient malgré leur porosité qui en laisse à « chaque instant échapper une partie. » (Extrait d'un mémoire qu'Etienne Montgolfier avait composé, à Annonay, *Sur le feu et l'expansion de la chaleur*, vers 1783.)

Digitized by Google

en 1783, avec sa femme, pour les Indes occidentales, où tous deux moururent en 1790. James avait été laissé à l'école de la communauté morave de Fulneck, non loin de Leeds (comté d'York). Il aimait mieux lire *Robinson Crusoë*, composer des imitations d'hymnes moraves, que de remplir la tâche que ses maîtres lui assignaient. A quatorze ans, il commença un poëme épique, le *Monde*. Quand il fut en âge, on le plaça chez un marchand de Mirfield; mais ses goûts ne le portant pas vers ce genre d'occupation, il s'enfuit en 1789, n'ayant en poche que trois shillings six deniers, pour aller chercher à Londres la gloire et la fortune. Trompé dans cette espérance, il dut reprendre du travail chez un marchand d'une autre ville. Les frères moraves, ayant découvert sa retraite, voulurent le faire rentrer chez eux; mais il refusa. Continuant de cultiver la poésie, il envoya un volume de vers à l'éditeur Harrison, à Londres, où lui-même ne tarda pas à se rendre. L'éditeur n'imprima pas les poésies; mais garda l'auteur en qualité de commis. Là, Montgomery mena la même vie solitaire et retirée que dans sa province; il ne fréquentait ni le théâtre ni les lieux d'amusement public; on raconte même qu'il ne mit pas une seule fois les pieds au British-Museum, bien que, dans cette période, sa seule distraction fût d'écrire et de se livrer à des travaux littéraires. Sa première œuvre parut dans l'*Abeille*, recueil périodique d'Edimbourg (1791). Une nouvelle qu'il avait composée dans le goût de celles de Fielding et de Smolett ayant été refusée par un éditeur de revue pour ce motif que les personnages juraient un peu trop, le poëte quitta Londres et retourna dans le comté d'York. En 1792, il accepta du service dans l'établissement de M. Gales, libraire de Sheffield, propriétaire, imprimeur et directeur d'une feuille politique, *the Sheffield Register*, qui défendait la cause de la révolution française. Montgomery s'attacha à son patron, pour lequel il écrivit des articles politiques, et quand ce dernier fut contraint de fuir en Amérique afin d'éviter des poursuites dirigées contre lui à cause de ses opinions, il entreprit la rédaction du journal devenu *the Sheffield Iris*. Cette feuille, commencée en 1794, a continué à paraître jusqu'en janvier 1857. Montgomery en garda la direction jusqu'en 1825. C'était un travail en dehors de ses habitudes calmes et de ses goûts pour la rêverie et la poésie. « Je hais la « politique, disait-il, et j'aimerais autant avoir « affaire à un ours. » Et pourtant il fit ce métier avec ardeur. Il défendit, comme M. Gales, les principes de la liberté politique et religieuse, et éprouva le même sort que lui. Il fut arrêté, condamné à l'amende et à la prison, une fois, entre autres, pour avoir imprimé une pièce de vers intitulée *On the Fall of the Bastille*, et dans une autre occasion, pour un compte rendu d'une émeute qui avait eu lieu à Sheffield. Ce fut pendant sa détention au château d'York qu'il composa les *Amusements d'un prisonnier* (publiés en 1797), qui furent suivis d'autres petits poëmes. En 1806, il fit paraître une œuvre plus importante, *le Touriste en Suisse*, qu'il imprima lui-même sans se presser, puisqu'il y employa trois années. C'est qu'il augurait mal de cette composition, qui pourtant obtint beaucoup de succès et parvint rapidement à sa troisième édition. Montgomery travailla alors pour les *magazines* et les recueils, notamment pour l'*Ecclectic Review*, où il fit la critique littéraire, genre qui ne convenait guère à son esprit, à en juger par les appréciations qu'il porta sur le talent de Th. Moore. En 1806 parurent les *Indes occidentales*, qui sont en progrès sur le poëme précédent; en 1810, le *Groenland*, tableau des tribulations subies par la communauté des frères moraves qui était venue s'établir dans cette terre désolée vers la fin du 18e siècle; en 1812, le *Monde avant le déluge*, qui a joui d'une juste popularité. En 1825, il se retira comme nous avons dit de la rédaction de l'*Iris*. A cette occasion, un banquet lui fut offert: on y fit une souscription pour fonder une station de missionnaires moraves à Tobago, où ses parents étaient morts; cet établissement reçut le nom de Montgomery. N'ayant plus la lourde charge d'un journal, Montgomery put voyager et fit en quelques villes des lectures publiques sur la poésie et la littérature anglaises. En 1827, il publia l'*Ile des pélicans*, accompagnée d'autres petites pièces. Sa carrière poétique fut terminée par des *Hymnes originales pour la dévotion publique et privée* (1853). Un ouvrage en prose qu'il donna en 1830, *Histoire des efforts des missionnaires dans les mers du Sud*, contient des recherches intéressantes et des renseignements utiles. Sir Robert Peel lui fit accorder par la reine en 1835 une pension de cent cinquante livres sterling. Montgomery mourut le 30 avril 1854; ce jour-là, les manufactures et les boutiques de Sheffield furent fermées, et une partie de la population suivit son convoi. Il laissait une somme de neuf cents livres sterling pour être distribuée aux pauvres. Les œuvres complètes de Montgomery ont été publiées en 3 volumes, 1836; une autre édition en 4 volumes parut en 1840, et une autre en 1 seul volume compacte, 1851. Ses Mémoires ont été publiés par MM. J. Holland et J. Everett. « Les « poëmes de Montgomery, a dit un critique, ap- « partiennent à cette école où la sonorité de la « versification et la pompe des mots sont plus « appréciés que l'idée et la fantaisie; cependant « ils peuvent être encore lus de nos jours par « les amateurs, à cause d'une certaine harmo- « nie dans le nombre, de l'élévation de ton et de « sentiment, et du pittoresque des descriptions. « Ses poésies lyriques et ses petites pièces ont « un plus grand mérite. Sans atteindre à la fral- « cheur et à l'originalité de Wordsworth, plu-

Digitized by Google

« sieurs d'entre elles l'emportent de beaucoup « sur quelques poésies du même genre de Cow- « per, qui dans leur temps ont été tant admirées « et si souvent citées. *Un clair de lune au château « d'York*, le *Tombeau*, les *Vers à J. Browne*, le « *Quaker martyr*, le *Sort commun*, sont empreints « d'une grande sensibilité, unie à une versification « harmonieuse et une rare élévation (peut-être « même subtilité) de pensées. » M. J. Milnes a sculpté le buste de Montgomery. — Consultez sur ce poëte l'ouvrage de MM. Will. Cartwright Newsam et J. Holland : *the Poets of Yorkshire, comprising sketches of the lives, and specimens of the writings of those... who have been natives of, or connected with the county of York*, London, 1845, in-12, p. 140; — *The English Cyclopædia;* — et *Gentleman's Magazine*, 1854. G. D—G.

MONTGOMERY (ROBERT), poëte anglais, né en 1807 à Bath, a joui pendant quelque temps d'une certaine vogue, mais a fini par tomber dans le discrédit et même le ridicule. Il commença fort jeune à écrire; car on le voit diriger dans sa ville natale avant 1827 une publication périodique, *the Inspector*, qui eut peu de succès. Mais, dans l'année que nous venons de nommer, il publia un poëme, le *Siècle passé en revue*, satire dirigée contre l'irréligion et le scepticisme. Tous ses écrits roulèrent depuis sur les mêmes sujets. En 1828, il livra au public l'ouvrage qui a fondé sa réputation, l'*Omniprésence de Dieu*, qui eut une vogue prodigieuse; car huit éditions en furent enlevées en quelques mois, et le poëme a presque atteint aujourd'hui sa trentième édition. On s'est demandé depuis d'où provenait cet étonnant succès; le célèbre Macaulay l'attribue à un audacieux charlatanisme. C'est dans l'*Edimburg Review* de 1830 que le redouté critique portait un tel jugement; mais on a fait remarquer avec raison que le charlatanisme, même habilement exploité, ne pouvait seul expliquer le fait, et qu'un poëme qui obtient vingt-sept ou vingt-huit éditions doit se recommander par quelque mérite. Le succès venait peut-être de la nature importante des sujets que choisissait le poëte et de la classe de lecteurs à laquelle il s'adressait. L'œuvre dont nous parlons fut bientôt suivie de deux autres poëmes, *Prière universelle*, *la Mort*, *Visions du ciel et de l'enfer* (2e édit., 1829), et de *Satan*, qui reçurent les éloges de juges très-compétents. Wilson, Crabbe, Bowles, Southey, Sh. Turner et sir A. Alison furent les admirateurs du talent de Montgomery pendant cette période. Encouragé par leurs bienveillants avis, Montgomery résolut de se vouer à l'Eglise et se rendit à l'université d'Oxford, où il ne tarda pas à faire un poëme qui portait ce dernier nom, *Oxford*, œuvre louangeuse, mais qui ne fut pas goûtée par les professeurs. En 1835, il fut ordonné prêtre et chargé de la cure de Wittington (Shropshire), qu'il quitta en mai 1836 pour devenir ministre d'une chapelle dans Percy-street, à Londres. En 1838, il changea ce poste contre celui d'une chapelle épiscopale à Glascow. Ses sermons attiraient beaucoup de monde, quoique son éloquence fût un peu, comme ses écrits, vague et affectée. A la suite de quelques démêlés religieux, il revint à Londres reprendre du service à la chapelle de Percy-street. La seconde période de sa carrière littéraire ne ressemble pas à la première. Ses productions d'alors, venues longtemps après que la veine de la nouveauté était épuisée, le firent descendre au rang des écrivains médiocres et enfin des auteurs qui prêtent à rire. Macaulay, dans la critique citée plus haut, a fait des œuvres de Montgomery une appréciation peut-être un peu sévère et dont ce dernier aura peine à se relever. « Nous n'avons aucune inimitié « contre M. Montgomery, disait le critique an- « glais; nous ne savons rien de lui, excepté ce que « nous en avons appris par ses livres et par le « portrait placé en tête de l'un d'eux, où l'auteur « semble avoir fait son possible pour paraître un « homme de génie et de sensibilité; mais avec « moins de succès que ne méritent ses courageux « efforts. Nous l'avons choisi parce que ses ou- « vrages ont reçu plus d'éloges enthousiastes et « plus de critiques acerbes qu'aucun de ceux qui « ont paru dans les trois ou quatre dernières an- « nées. Les écrits de Montgomery sont à la véri- « table poésie dans le même rapport qu'est un « tapis de Turquie à un tableau. Il y a dans le « tapis de Turquie des couleurs avec lesquelles « on pourrait composer un tableau; de même il « y a dans les œuvres de M. Montgomery des « mots qui, disposés dans un certain ordre et « d'après certaines combinaisons, ont fait et « continueront à faire de la bonne poésie. Mais, « tels qu'ils sont arrangés maintenant, ils sem- « blent être mis ensemble de façon à ne donner « aucune idée de ce qui existe réellement dans « les cieux, sur la terre, ou dans les eaux, au- « dessous de la terre. » Au nombre des ouvrages de Montgomery, nous citerons encore : le *Messie*, poëme en 6 chants (1832); — la *Femme, ange de la vie* (1833); — *Luther, ou l'Esprit de la réforme* (1842); — *Méditations sacrées;* — *Poemes sur le christianisme et l'Eglise* (1851); — *Quelques lignes sur Wellington et les Funérailles du héros* (1852), etc. — Montgomery mourut à Brighton le 3 décembre 1855; il était très-charitable et remplit toujours son ministère avec beaucoup de zèle, sans obtenir pourtant dans l'Eglise l'avancement que méritaient son abnégation et ses labeurs. — Consultez *Annual Register*, 1855, et *the English Cyclopædia*. G. D—G.

MONTGOMMERY (JACQUES (1) DE), seigneur de Lorges, dans l'Orléanais, fut un des plus vaillants guerriers du 16e siècle. Il était fils de Robert de Montgommery, venu d'Ecosse en France au com-

(1) Quelques auteurs l'appellent *François*; Moréri écrit *Mongomeri*.

Digitized by Google

mencement du règne de François Ier, et qui se mit au service de ce prince. Robert était lui-même petit-fils d'Alexandre de Montgommery, descendant des comtes d'Egland, en Ecosse ; et il était parent, par les femmes, du roi d'Ecosse Jacques Ier. La famille de Montgommery, établie en France, prouvait ainsi qu'elle faisait partie de la célèbre maison de Montgommery d'Angleterre; car les comtes d'Egland sortaient d'un puîné de cette famille illustre. Quoi qu'il en soit, Jacques de Montgommery, plus connu sous le nom de capitaine de Lorges, se distingua de bonne heure par son courage à la cour de France, composée de tant de vaillants chevaliers. On l'a toujours regardé comme l'auteur de l'accident arrivé à François Ier au commencement de l'an 1521. La cour était à Romorantin ; le roi, accompagné d'un grand nombre de jeunes seigneurs aussi étourdis que lui, s'avisa d'aller assiéger le comte de St-Pol dans sa maison. Ce dernier avait avec lui plusieurs de ses amis, et entre autres le capitaine de Lorges ; ils soutinrent l'assaut en se défendant avec des boules de neige, des œufs et des pommes cuites ; on s'échauffa bientôt, et à défaut d'autres armes l'imprudent Montgommery saisit un tison ardent qu'il lança sur les assaillants : le roi fut atteint et dangereusement blessé au menton. On sait que ce fut l'origine de la coutume, qui dura près de cent ans en France, de porter les barbes longues et les cheveux courts. Dans la même année, 1521, le capitaine de Lorges ravitailla Mézières, assiégée par l'armée de Charles-Quint, et que Bayard n'eût pu défendre longtemps sans ce secours. Les combats singuliers étaient encore fort en usage dans ce temps : Lorges en donna un nouvel exemple pendant ce siége ; il proposa aux Impériaux un combat à pied et à la pique, qui fut accepté et soutenu par un chevalier de la maison de Vaudriel ; aucun des deux tenants n'eut un avantage marqué (1). Le capitaine de Lorges, pour soutenir les prétentions de sa naissance, acheta en 1543 le comté de Montgommery, en Normandie, qu'il disait avoir appartenu à ses ancêtres. En 1545, il succéda à Jean Stuart, comte d'Aubigny, dans la charge de capitaine de la garde écossaise du roi ; il avait été colonel de l'infanterie française en Piémont. Il mourut plus qu'octogénaire vers 1560, laissant plusieurs enfants, tous connus par leur courage ; le plus célèbre fut l'aîné, dont l'article suit. D—is.

MONTGOMMERY (Gabriel de) hérita de la valeur de son père. Dès l'année 1545, il passa en Ecosse à la tête des secours que François Ier envoyait à la reine Marie de Lorraine, mère de Marie Stuart, et régente pendant la minorité de sa fille. Ce fut lui que Henri II chargea d'exécuter ses ordres, au mois de juin 1559, lorsqu'il fit arrêter dans le parlement quelques conseillers (1) qui avaient embrassé les nouvelles doctrines religieuses. Mais ce qui a surtout rendu Montgommery célèbre, c'est le malheur qui lui arriva peu de temps après, malheur qui eut des suites terribles pour lui et pour la France. Henri II avait conclu les mariages de sa fille et de sa sœur ; il donna des fêtes magnifiques à cette occasion, entre autres un tournoi dont la rue St-Antoine devait être le théâtre. Ce tournoi commença ; et le prince, jaloux de montrer son adresse qui était fort remarquable dans les exercices du corps, quoiqu'il ne fût plus jeune, se mit au nombre des jouteurs : le troisième et dernier jour du tournoi (30 juin), Henri se retirait avec les honneurs du combat, quand il voit deux lances qui restaient suspendues sans avoir été employées ; il en prend une et ordonne à Montgommery de s'armer de l'autre ; celui-ci résiste d'abord, soit par crainte de choquer l'amour-propre du roi s'il l'emportait sur lui, car il était habile dans ces sortes de jeux, soit que le souvenir de la funeste aventure arrivée à son père lui inspirât de la défiance et quelque triste pressentiment ; enfin il n'obéit que quand il vit Henri s'offenser de sa résistance. Le premier choc des deux combattants fut terrible : Montgommery avait rompu sa lance et, par une imprudence qu'explique la chaleur de l'action, il ne jeta pas le tronçon brisé qui lui restait dans la main ; le roi en fut frappé avec tant de force que la visière de son casque se levant laissa un passage au bois de la lance, qui entra au-dessus de l'œil droit et traversa la tête. Le malheureux prince tomba en perdant la connaissance, qu'il ne retrouva plus jusqu'à sa mort (2). Il fallut un événement aussi tragique pour dégoûter les Français de ces dangereux combats (3), qui avaient fait dire à un sage étranger « que si c'était tout de « bon, ce n'était pas assez, et que si c'était un « jeu, c'était trop. » Montgommery sentit qu'après son malheur il était déplacé à la cour, et que si son innocence le mettait à l'abri de tout danger, elle ne le garantirait pas de la haine d'une reine violente, blessée dans ses plus chères affections. Il se retira dans ses terres de Normandie, et en partit pour voyager en Italie et en Angleterre. L'année 1562 vit éclater la première de ces guerres de religion qui désolèrent la France pendant trente ans. Montgommery, zélé sectateur de la nouvelle croyance, revint dans sa patrie ; et oubliant que, chargé d'un régicide involontaire, il ne lui restait plus qu'à sacrifier

(1) Ce combat ne fut pas le seul donné sous les murs de Mézières (voy. Anne de Montmorency).

(1) *Voy.* Anne Dubourg.

(2) La léthargie complète dans laquelle Henri II passa les onze derniers jours de sa vie prouve la fausseté des ordres qu'on lui fait donner pour la conservation de son meurtrier involontaire. L'innocence de Montgommery était évidente et ne pouvait donner lieu à aucune poursuite. Il n'est pas plus vrai que le prince ait montré du regret de quelques actions de son règne, comme tant d'auteurs graves le répètent.

(3) Ce ne fut cependant pas le dernier tournoi donné en France (voy. Henri II).

Digitized by Google

sa vie pour la veuve et les enfants du prince auquel il l'avait ôtée, ou du moins à se condamner à l'obscurité, il se fit remarquer parmi les ennemis du gouvernement. Renfermé dans Rouen qu'il défendit contre l'armée royale, il ne put en empêcher la prise et eut beaucoup de peine à se sauver. S'étant jeté dans un bateau sur la Seine, il rencontra une chaîne de fer qui barrait la rivière pour empêcher l'approche des secours de l'Angleterre ; à force de bras et de rames, il passa par-dessus, se retira au Havre et se jeta ensuite sur la basse Normandie, où il ne fit rien de remarquable. L'édit de pacification de 1563 mit fin à ses expéditions. Il se réunit aux protestants armés en 1565. On le somma, comme les autres chefs des révoltés, de mettre bas les armes ou de déclarer qu'il persistait dans la rébellion ; cet acte de fermeté amena quelques négociations inutiles suivies de la bataille de St-Denis. Pendant la troisième guerre civile, Montgommery devint l'un des principaux chefs des huguenots. En 1569, il rassembla à la hâte une petite armée dans le Languedoc et se rendit dans le Béarn, que les troupes royales avaient envahi ; il les attaqua, les battit et força le chef qui les commandait à se renfermer dans Orthez. Bientôt la place fut emportée d'assaut, et le général fait prisonnier. Tout le Béarn fut reconquis ; et cette expédition, conduite avec autant de sagesse que de courage et d'activité, valut à Montgommery les applaudissements des catholiques comme des protestants. Vers le même temps, il fut condamné à mort, de même que Coligny, par le parlement de Paris ; la sentence fut exécutée en effigie. La paix de St-Germain, conclue l'année suivante, le rendit au repos. Il était à Paris lorsqu'eut lieu la St-Barthélemy (1572). Demeurant au faubourg St-Germain, il est averti du danger avant que le massacre commence dans ce quartier ; il monte à cheval avec quelques personnes prévenues comme lui ou par lui et se sauve au grand galop. L'importance de Montgommery dans son parti avait fait donner des ordres particuliers pour l'envelopper dans la proscription ; aussi fut-il poursuivi avec acharnement jusqu'au delà de Montfort-l'Amaury, à dix lieues de Paris ; et il n'échappa aux assassins que par la vitesse d'une jument qu'il montait et sur laquelle, dit un manuscrit du temps, *il fit trente lieues tout d'une erre*. Montgommery se réfugia dans l'île de Jersey et de là en Angleterre, où il avait marié une de ses filles à un amiral anglais. En avril 1573, il parut devant la Rochelle assiégée par l'armée royale ; il commandait une flotte ramassée en Angleterre et qu'Elisabeth, sur les plaintes de Charles IX, désavoua et déclara être un rassemblement de pirates. Cette flotte était plus faible que celle de France, contre laquelle Montgommery ne voulut pas se compromettre. Un seul de ses vaisseaux, chargé de poudre, entra dans la Rochelle ; il remmena les autres, on ne sait pas précisément par quelle raison, en annonçant d'autres secours plus considérables aux Rochelois. Dans sa retraite, il exerça quelques ravages sur les côtes de Bretagne et rentra en Angleterre. Les protestants ne restèrent pas longtemps tranquilles, parce qu'on ne tarda pas de porter atteinte aux priviléges qu'on avait été contraint de leur accorder. Montgommery repassa en Normandie, où les rebelles vinrent en grand nombre se mettre sous ses ordres. Après avoir pris quelques villes, il se trouva investi dans St-Lô par Matignon, qui commandait dans cette province et qu'on avait mis principalement à la poursuite de Montgommery. Ce dernier soutint le siége pendant cinq jours et s'échappa, accompagné de quelques cavaliers, en forçant une des gardes ennemies à travers d'une grêle de balles. Il se retira à Domfront, où Matignon l'atteignit et l'attaqua avec des forces supérieures ; Montgommery, qui n'avait pas 200 hommes, ne tarda pas à quitter la ville pour se renfermer dans le château ; il s'y défendit quelques jours en s'exposant lui-même plus qu'aucun de ses soldats ; enfin, après avoir soutenu un assaut des plus furieux, se voyant privé de la plupart de ses compagnons par le feu des ennemis et par la désertion, il se rendit le 27 mai. Montgommery avait demandé sa vie sauve par la capitulation ; mais Matignon, qui connaissait l'implacable Catherine de Médecis, n'avait promis à son prisonnier que la vie et les plus grands égards tant qu'il serait entre ses mains. Ce fait, attesté par d'Aubigné lui-même, démontre la fausseté de l'assertion de plusieurs historiens protestants, qui prétendent que la capitulation de Domfront fut violée par le jugement et la mort de Montgommery. La joie de la reine mère fut extrême quand elle apprit les succès de son armée ; elle voulut mais en vain la faire partager à Charles IX, que les approches d'une mort triste et prématurée rendaient insensible à tout (1). Le prisonnier fut amené à Paris et renfermé dans une des tours de la conciergerie du Palais, qui a retenu son nom. Catherine de Médicis, régente par la mort de son fils, nomma des commissaires pour juger Montgommery, qu'on accusa de complicité dans la conspiration de l'amiral de Coligny ; mais l'arrêt qui le condamna à perdre la tête fut principalement motivé sur le crime d'avoir arboré un pavillon étranger quand il était venu au secours des Rochelois. Ses enfants furent dégradés de noblesse : « S'ils « n'ont pas la vertu des nobles pour s'en relever, » dit fièrement Montgommery lorsqu'il entendit cette disposition de l'arrêt, « je consens à la dé- « gradation. » Après avoir subi une barbare et inutile question, il fut amené sur la place de Grève, vêtu de deuil, monta sur l'échafaud avec

(1) « Je me soucie de cela, dit-il à sa mère, comme de toute « autre chose. »

Digitized by Google

assurance et adressa un assez long discours aux spectateurs placés du côté de la rivière, discours qu'il répéta à ceux qui étaient placés du côté opposé; s'agenouillant ensuite auprès du poteau, il dit adieu à l'un de ses amis qu'il aperçut dans la foule, et, sans avoir souffert, qu'on lui bandât les yeux, il reçut le coup mortel le 27 mai 1574. Ainsi périt Montgommery, d'abord malheureux et ensuite coupable. La haine implacable de Médicis pour l'innocent meurtrier de son époux ne contribua pas peu à le jeter dans la révolte, et doit diminuer sa faute. C'était un des meilleurs capitaines de son temps, et il semblait destiné à remplacer dans son parti Condé et Coligny; on admirait son courage héroïque; il entendait l'attaque des places et donna plus d'une preuve de son talent pour les défendre; le malheur ne l'abattit jamais, et il savait tirer des ressources même des événements contraires. Mais ses exploits furent souillés par des cruautés que l'histoire nous montre inséparables des guerres de religion. Il laissa plusieurs enfants d'Elisabeth de la Touche qu'il avait épousée en 1549. Ils ne démentirent point la noblesse de leur origine, et l'arrêt porté contre leur père et contre eux n'entacha jamais leur réputation. Gabriel, l'aîné des fils, n'eut qu'une fille, épouse de Jacques de Durfort de Duras, auquel elle apporta la seigneurie de Lorges qui est restée dans cette famille. Jacques, le second, eut plusieurs enfants. D—is.

MONTGOMMERY (Richard), général américain, né en 1737 dans le nord de l'Irlande, embrassa jeune la profession des armes, et servit en 1756 comme officier dans la guerre du Canada (*voy.* Montcalm). A la paix, il obtint sa démission, acheta une ferme dans la province de New-York, et épousa la fille d'un juge de cette ville. Lors de la lutte des Américains contre les Anglais, il offrit de combattre pour l'indépendance des colonies, et fut nommé avec Schuyler commandant d'une petite armée destinée à agir dans le Canada, où les Anglais n'avaient alors que peu de troupes. Schuyler étant tombé malade dans la route, la conduite de l'expédition resta à Montgommery; il avait sous ses ordres 3,000 hommes de milice, mal vêtus et mal disciplinés, et son parc d'artillerie se composait de quelques pièces du plus petit calibre : encore manquait-il de munitions. Ce fut avec des forces si peu imposantes qu'il osa tenter de chasser les Anglais du Canada. Il commença par gagner l'affection des habitants, qui pouvaient retarder sa marche et qui lui rendirent au contraire beaucoup de services. Ayant reçu quelques secours, qu'il avait demandés, il s'empara du fort Chambly, où il trouva cent vingt-huit barils de poudre, qui lui furent très-utiles pour reprendre le siége du fort St-Jean, que le manque de munitions l'avait obligé d'interrompre. Il réduisit ensuite la ville de Montréal, où il s'arrêta pour faire habiller ses soldats presque nus au milieu de l'hiver, et se mit en marche pour joindre le colonel Arnold, qui se disposait à assiéger Québec (*voy.* B. Arnold). Malgré les mauvais chemins, rendus presque impraticables par les neiges, il fit tant de diligence qu'il arriva devant cette ville le 5 décembre 1775. Après avoir cherché vainement à intimider le gouverneur de Québec en exagérant ses forces et ses dispositions militaires, il dressa une batterie de six pièces à sept cents toises des murailles; mais elle ne produisit aucun effet. Cependant les troupes souffraient beaucoup de la rigueur du froid, et il paraissait impossible de les maintenir longtemps dans une position aussi critique : Montgommery se décida donc à tenter l'escalade. Il concerta toutes ses dispositions avec Arnold, et le 31 décembre, à cinq heures du matin, favorisé par la neige qui tombait à gros flocons, il s'avança contre la basse ville, à la tête de sa division, tandis qu'Arnold attaquait la ville haute : il s'empara de la première barrière, et il poussait courageusement vers la seconde quand une décharge d'artillerie le renversa mort avec son aide de camp et plusieurs personnes de sa suite. Le corps du malheureux général fut apporté le lendemain à Québec et enterré avec tous les honneurs dus à son rang. Sa mort fut pleurée par les Anglais comme par les Américains. En Angleterre, les orateurs les plus éloquents de l'opposition le comblèrent à l'envi d'éloges, et le ministère même rendit un juste hommage à ses vertus. Le congrès lui consacra un monument dont l'exécution fut confiée à J.-J. Caffieri, sculpteur français; ce monument est placé au-devant de la principale église de New-York. W—s.

MONTGON (l'abbé Charles-Alexandre de), né à Versailles en 1690, fut élevé à la cour, où il se fit remarquer dans sa première jeunesse par son esprit et par ses dispositions précoces. On le destinait à l'état ecclésiastique; il fit sa théologie avec beaucoup de succès et reçut les ordres sacrés. Il vivait retiré depuis quelques mois chez un de ses parents, en Auvergne, lorsqu'il apprit l'abdication de Philippe V, roi d'Espagne : il conçut aussitôt le désir de s'attacher au service d'un monarque si religieux, et en fit part au P. Bermudez, confesseur du roi, qui lui répondit d'une manière conforme à ses vœux. Avant son départ, il revint à la cour et annonça au duc de Bourbon les motifs de son voyage à Madrid. Le duc, le jugeant propre à une négociation, le chargea de travailler en secret à aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre les deux cours. On sait que la mort prématurée de son fils Louis obligea Philippe V à reprendre le sceptre quelques mois après l'avoir quitté (*voy.* Louis Ier). L'abbé de Montgon, qui avait compté vivre dans la retraite, se trouva ramené malgré lui à la cour. Il gagna la confiance du roi Philippe, qui le chargea d'une mission en Portugal, et il revint bientôt après en France, avec une commis-

Digitized by Google

sion de ce prince pour intriguer sous main, afin de lui assurer la succession à la couronne dans le cas où Louis XV mourrait sans héritier. (*Voy.* les Mémoires de Noailles, t. 5, p. 139 et suiv.) L'abbé de Montgon avait l'ordre de ne point laisser entrevoir au cardinal de Fleury qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant, dès les premiers entretiens qu'il eut avec le vieux ministre, tout en lui laissant apercevoir beaucoup de défiance, il lui communiqua jusqu'à l'instruction qu'il avait reçue à son départ de Madrid. Cette maladresse le perdit tout à fait dans l'esprit du cardinal, qui arrêta facilement toutes ses intrigues en l'éloignant de Versailles. Une lettre de cachet l'exila en 1732 à Douai, et à peine était-il arrivé dans cette ville qu'on s'empara de tous ses papiers. En vain il tenta de fléchir le cardinal par les lettres les plus suppliantes, le ministre n'y répondit point et défendit à ceux qu'il soupçonnait de conserver quelque attachement pour cet abbé de jamais lui en parler. Montgon se retira à Sarliève, dans les Pays-Bas, et chercha une distraction à son chagrin en rédigeant les *Mémoires de ses différentes négociations dans les cours d'Espagne et de Portugal, depuis* 1725 *jusqu'à* 1731. Il ne les fit imprimer qu'après la mort du cardinal de Fleury, tant il craignait d'augmenter son mécontentement; mais par là même il perdit l'unique moyen qu'il avait d'intéresser en piquant la curiosité. Quand ses *Mémoires* parurent, toute la cour était renouvelée : il n'y avait plus personne qui se souvînt encore de l'abbé de Montgon. Il passa le reste de sa vie dans l'exil, et mourut octogénaire et tout à fait oublié en 1770. Les *Mémoires* de Montgon forment 8 volumes in-12, imprimés à la Haye, à Genève et à Lausanne, de 1745 à 1753. Ils renferment des particularités intéressantes; mais ils sont écrits avec une diffusion qui en rend la lecture peu agréable. L'auteur paraît sincère et affecte beaucoup d'impartialité; mais il avait tant eu à se plaindre de Fleury, qu'on ne peut douter qu'il n'ait exagéré les reproches dont il charge ce ministre (1). Le marquis Feron avait entrepris une traduction italienne des Mémoires de Montgon; le premier volume a paru à Florence en 1753, in-8°. (*Voy.* la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet-Dufresnoy, t. 12, p. 340.) Le portrait de Montgon a été gravé par Tanjé, d'après Huber, pour être placé à la tête de son ouvrage. W—s.

MONTHASSER (Abou-Ibrahim Ismael al), dixième et dernier prince de la dynastie des Samanides, dans la Perse orientale, fut arrêté à Bokhara l'an 389 de l'hégire (999 de J.-C.), avec ses frères Mansour, Abdelmelek et les autres rejetons de cette illustre famille, par ordre d'Ilek-Khan, roi de Turkestan, qui les fit tous renfermer dans des prisons séparées (*voy.* Abdelmelek II et Mansour II). Monthasser, délivré par un esclave dont il emprunta les habits, se sauva dans le Kharizm. Il y leva des troupes, défit celles qu'Ilek-Khan avait laissées dans le Mawar-al-Nahr, et rentra dans Bokhara aux acclamations universelles; mais bientôt l'approche du roi du Turkestan l'obligea d'en sortir et de repasser le Djihoun. Il vint dans le Khoraçan, dont Mahmoud le Ghaznevide était resté maître, vainquit le gouverneur Naser, frère de ce sultan et s'empara de Nischabour. Naser étant revenu avec de nouvelles forces, Monthasser abandonna le Khoraçan, et se retira dans le Djordjan, où régnait Cabous. Ce prince, que la reconnaissance avait attaché aux Samanides (*voy.* Cabous), reçut Monthasser avec les plus grands honneurs, lui offrit ainsi qu'à tous ses officiers de très-riches présents, et lui conseilla d'attaquer les Etats de Reï, déchirés alors par les factions (*voy.* Medjed-ed-Daulah); il lui fournit même des troupes commandées par ses propres fils, qui devaient aider ensuite le prince samanide à remonter sur le trône de ses ancêtres. Monthasser se présenta devant Reï; mais, quelques jours après, ses généraux, gagnés par le gouverneur de la place, inspirèrent à leur maître de la défiance sur les intentions de Cabous et lui persuadèrent de lever le siége. Il marcha sur Nischabour, que la fuite de Naser lui soumit encore, et il s'y rendit odieux par les extorsions que la nécessité l'obligea de commettre. Vaincu par les troupes ghaznevides, il voulut gagner le Djordjan; mais Cabous, dont il n'avait pas su ménager l'amitié, lui en ferma tous les passages. Monthasser ayant puni de mort le général dont les conseils perfides l'avaient privé d'un si utile allié, cette exécution, quoique juste, lui aliéna une partie de ses troupes. Quelques secours, qu'il reçut à Seraklis, ne l'empêchèrent pas d'être battu complétement par Naser, il s'enfuit dans le désert, où il enrôla sous ses drapeaux les Turcomans Ghozzes ou Ghazis, rentra dans le Mawar-al-Nahr et remporta une victoire sur Ilek-Khan; mais, ayant conçu de justes soupçons sur la fidélité de ses auxiliaires, il les abandonna, et repassa le Djihoun, sur la glace, avec 700 hommes. Les armes de Mahmoud, dont il avait imploré la protection, l'aidèrent à livrer au prince de Kharizm, sur les frontières du Khoraçan, un combat que la saison et la nuit rendirent horrible. Au matin, Monthasser, effrayé de sa perte, décampa, erra quelque temps, puis, ayant rassemblé les débris de sa petite armée, il traversa le Djihoun. Battu par le gouverneur de Bokhara, il revint aussitôt et le défit entièrement. Ce succès releva les affaires du prince samanide. Les habitants de Samarkande lui envoyèrent des secours de toute espèce; les Turcomans Ghazis vinrent de nouveau se ranger sous ses étendards : il fut alors en état de gagner une seconde bataille dans les

(1) On avait publié à Liége, dès 1732, un *Recueil des lettres et mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon, concernant les négociations dont il a été chargé*, 1 vol. in-12. A. B—T.

Digitized by Google

plaines de Samarkande sur Ilek-Khan, qui trouva promptement les moyens de réparer cet échec. Monthasser, affaibli par le départ des Turcomans, qui s'étaient retirés avec leur butin, et par la trahison d'un de ses généraux, qui lui enleva 5,000 hommes, se vit forcé de céder au nombre. Tandis qu'Ilek-Khan signalait ses vengeances dans le Mawar-al-Nahr, sur les partisans du prince fugitif, celui-ci luttait en vain contre sa fatale destinée. Réduit désormais au rôle de partisan, poursuivi par les meilleurs capitaines de Mahmoud, qui voulait l'éloigner du Khoraçan; repoussé une autre fois par Cabous des frontières du Djordjan; errant à l'aventure et dans l'ombre de la nuit pour cacher sa marche aux ennemis qui le harcelaient de toute part; il se dirige encore vers Bokhara, sur la foi des promesses d'un prince de sa famille vendu à Ilek-Khan; mais ses soldats, las de tant de fatigues et de misère, complotèrent de le livrer au roi du Turkestan. Cerné dans sa tente, il se sauve avec quelques braves dans le camp d'une tribu arabe, dont le chef le fait égorger pendant son sommeil, en raby 1er 395 (décembre 1004). Telle fut la fin déplorable d'Ismaël Monthasser, prince digne de ses ancêtres, et dont le courage, l'activité, la constance dans les revers semblaient mériter un meilleur sort. Son règne, ou plutôt la chaîne de ses malheurs et de ses aventures, sans exemple peut-être dans l'histoire, avait duré six ans. Il faut dire à la gloire de Mahmoud, qu'ennemi généreux, il vengea la mort de Monthasser en faisant expirer dans les supplices l'infâme Mah-Rouy, son assassin, et en dispersant la tribu de ce perfide (voy. MAHMOUD). A—T.

MONTHASSER-BILLAH (ABOU-DJAFAR MOHAMMED IV, surnommé AL), deuxième calife abasside de Bagdad, fut installé à Djâfariah, ville fondée par son père Motawakkel, la nuit même où celui-ci avait été assassiné par les chefs de sa garde turque, le 5 dzoulkadah 247 (janvier 862). Il porta sur le trône le remords d'un crime auquel il n'était pas étranger et le chagrin de se voir dominé par ses complices. Ce fut alors en effet que les milices turques commencèrent à jouer dans l'empire musulman le même rôle qu'autrefois à Rome les gardes prétoriennes. Le premier sacrifice qu'elles exigèrent de Monthasser fut d'exclure de leurs droits au califat ses frères Motaz et Mowaïed, qui avaient manifesté l'intention de venger un jour la mort de leur père; mais en recevant l'abdication de ces deux princes, il leur demanda pardon de l'injustice qu'il était forcé de commettre à leur égard en leur substituant son propre fils; il les assura que ni lui ni cet enfant n'en recueilleraient le fruit, et leur montra les factieux qui le réduisaient à une démarche si pénible et si humiliante. Un des premiers soins de ce calife fut de relever les tombeaux d'Aly et de Houceïn, d'en permettre le pèlerinage, de supprimer les anathèmes fulminés contre eux dans toutes les mosquées de l'empire, de témoigner les plus grands égards pour les rejetons de cette famille et de faire cesser les persécutions contre leurs partisans. La sagesse de Monthasser, imitée par ses successeurs, répara les maux qu'avait fait à l'islamisme l'intolérance fanatique de son père. Il aimait d'ailleurs la justice; il était brave, généreux; il cultivait les lettres et surtout la poésie avec succès, et il eût honoré le trône s'il n'y fût pas monté par un parricide. On rapporte qu'ayant trouvé dans le palais de Djâfariah un tapis qui représentait le roi de Perse Cobad Schirouïeh, assassin de son père Khosrou II et dont le règne n'avait duré que six mois, il se persuada que le sien ne passerait pas ce terme, et l'on ajoute qu'ayant fait démolir ce palais, où tout lui rappelait son crime, il transféra sa résidence à Sermenraï. Frappé de ce prétendu horoscope et croyant voir sans cesse le spectre de son père, il errait la nuit sous les voûtes de son palais, qu'il faisait retentir de ses sanglots. Il essaya pendant quelque temps de bannir ses sombres terreurs en se livrant aux plaisirs et même à la débauche; mais rien ne put dissiper la noire mélancolie qui le conduisit au tombeau le 5 ou 6 raby 2e 248 (7 ou 8 juin 762), dans la 26e année de son âge, après avoir occupé le trône cinq mois. Quelques auteurs disent que Monthasser mourut d'une esquinancie, d'autres que ses jours furent avancés par le poison. Ce qu'il y a de certain, c'est que son fils Abdel-Wahab, reconnu pour son héritier, ne lui succéda point. La faction qui commençait à disposer du califat y appela son cousin Mostaïn-Billah. A—T.

MONTHION (FRANÇOIS-GÉDÉON DE BAILLY, comte DE), général de division, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de St-Louis et du Mérite de Bavière, grand-croix de l'ordre de Hesse, commandeur de l'ordre de Wurtemberg, naquit le 7 janvier 1776 à l'île Bourbon. Son père, officier au régiment de Condé, voulant qu'il pût suivre avec distinction la carrière des armes, lui fit donner une bonne éducation. En 1793, Monthion entra, bien qu'il n'eût encore que dix-sept ans, comme sous-lieutenant dans le 74e de ligne (ancien régiment de Beaujolois-Infanterie). Le jeune officier rejoignit ce corps à l'armée de la Moselle, fit ensuite la campagne à l'armée du Nord, et prit part aux affaires de St-Vandel, de la forêt de Mormale, du bois du Tilleul. En 1794, il se trouvait devant Maubeuge lorsque la ridicule loi qui défendait à la noblesse de verser son sang pour la patrie dans les rangs des troupes françaises le contraignit à quitter momentanément le service. Toutefois, au bout de quelques semaines, ayant été demandé pour aide de camp par Thureau, général en chef de l'armée des Pyrénées orientales, Monthion rejoignit cette armée qui, plus éloignée des yeux des représentants du peuple,

Digitized by Google

recevait aussi à cette époque beaucoup de militaires appartenant aux bonnes familles de la France. Il suivit son général dans l'Ouest, se trouva à la prise de Noirmoutiers, aux combats de Tiffauge, des Landes, de Bones, de Corpont. Il déploya dans diverses circonstances non-seulement de l'énergie et des talents, mais une telle aptitude pour le métier des armes, que Thureau le proposa pour l'avancement, en le notant comme un officier d'une intelligence peu commune, et très-propre à occuper des emplois supérieurs. Après l'expédition de Belle-Ile-en-Mer, Monthion fut obligé de quitter son général, mis en état d'arrestation. Il resta alors employé aux états-majors des généraux Beaupuy et Canclaux. Ce ne fut qu'en 1797 qu'il reprit ses fonctions d'aide de camp près le général Thureau, qui l'appréciait et l'aimait. Dans l'intervalle il avait été promu lieutenant en janvier 1795, adjoint à l'adjudant général Robert en septembre de la même année, capitaine en octobre. Il servit aux armées d'Allemagne en 1797, 1798 et 1799. Il fut envoyé trois fois en parlementaire à Mayence. Lorsque le premier consul organisa l'armée qui en 1800 devait descendre les Alpes pour prendre à revers les Autrichiens et délivrer Masséna, Thureau, ayant eu un commandemant important, confia à plusieurs reprises des missions délicates à son aide de camp Monthion, ce qui donna l'occasion à ce dernier de se signaler en plusieurs circonstances, entre autres le 22 mai à l'affaire de Suze. Le 4 juin, le jeune officier eut un cheval tué sous lui et ses habits criblés de balles. Thureau le nomma chef d'escadron sur le champ de bataille, et l'expédia au général Bonaparte, qui le confirma dans ce grade et le plaça au 9e de chasseurs à cheval. Monthion arriva près du premier consul le 14 juin, jour de la bataille de Marengo, reçut un sauf-conduit pour traverser les postes autrichiens, et rejoignit son général juste à temps pour faire connaître la suspension d'armes et arrêter les hostilités sur le point de recommencer. Pendant les années 1801, 1802 et 1803, il servit comme chef d'état-major des divisions militaires du Simplon et du Valais. En 1804, il reçut des mains de Napoléon la croix de la Légion d'honneur. Au commencement de la campagne d'Ulm, en 1805, il fut promu adjudant-commandant, et attaché en cette qualité à l'état-major particulier de Berthier, dont il avait fixé l'attention. Il prit une part active aux brillants combats qui conduisirent l'armée française de la Forêt-Noire aux plaines glacées d'Austerlitz. A cette journée il se distingua de telle sorte, que l'empereur lui donna le grade de colonel et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il fut fait aussi chevalier de l'ordre du Mérite de Bavière. Comme nous l'avons dit, Monthion avait beaucoup d'intelligence; il y joignait des formes agréables et une grande sagacité. Ces qualités brillantes le firent choisir pour des missions diplomatiques près des cours secondaires d'Allemagne. Il fut envoyé à celles de Bade, de Hesse et de Wurtemberg. Lorsque la guerre contre la Prusse éclata à la fin de 1806, le colonel de Monthion fut nommé aide-major général. C'est à dater de cette époque qu'il commença à devenir le bras droit de Berthier, bras droit lui-même de Napoléon pour tout ce qui touchait au service si multiple et souvent si difficile de l'état-major. Monthion fit en cette qualité les campagnes d'Iéna et de Friedland, prenant sa part aux combats glorieux de Nassielsk, de Novemiask, de Golymin, de Hoff; aux batailles sanglantes d'Eylau, d'Heilsberg, de Friedland. Pendant le séjour des empereurs à Tilsitt, il eut la flatteuse mission de commander la ville comme gouverneur. Le 11 juillet 1807, il fut promu commandeur dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur. Lorsqu'en 1808, par suite des événements qui se passèrent au midi de l'Europe, la France envoya une armée en Portugal et en Espagne, Monthion, promu général, fut donné au prince Murat comme chef d'état-major général. Il resta en Espagne jusqu'au commencement de la campagne de 1809; mais alors Berthier, qui avait provisoirement, et en attendant l'empereur, le commandement en chef de la grande armée dans le nord, rappela près de lui son aide major général. Monthion le rejoignit à Donawert. Le prince Charles se mit en mouvement pour passer l'Inn et se rendre à Ratisbonne. Monthion observa tous ses mouvements, et envoya à Napoléon un rapport très-détaillé dont la lecture fit dire à l'empereur : « L'armée autrichienne est « perdue; nous en aurons bon compte; dans un « mois nous serons à Vienne. » Au premier engagement entre la grande armée et les Autrichiens, Berthier confia la direction de son aile gauche à Monthion, qui déploya beaucoup de talent. Sa brillante valeur et ses services dont l'empereur fut bientôt le témoin pendant le reste de cette campagne, lui valurent une lettre de félicitation de Napoléon lui-même, le titre de comte, une dotation de dix mille francs de rente, la grand'croix de l'ordre de Hesse, celle de commandeur de l'ordre de Wurtemberg. De la paix de Presbourg à l'ouverture des hostilités en 1812, Monthion eut successivement à remplir les missions d'inspecter les troupes destinées aux armées de la Péninsule, d'exercer un commandement important sur la frontière des Pyrénées, d'organiser une division d'infanterie au camp sous Bayonne, enfin de mettre en état de défense cette partie limitrophe des territoires français et espagnol. L'empereur donna des éloges et son approbation à toutes les mesures prises par Monthion. La guerre étant venue à éclater entre les souverains de la France et de la Russie, Monthion reprit ses fonctions à l'état-major général sous Berthier, qu'il rejoignit à Berlin. Pendant toute cette rude et désastreuse campagne

Digitized by Google

il ne cessa de faire preuve d'une énergie, d'une intelligence et d'une activité qui furent récompensées par le grade de général de division le 4 décembre. Acteur dans les grandes affaires de Smolensk, de la Moscowa, de Malojaroslawetz, de la Bérésina, il recueillit, après le départ de Napoléon, la succession momentanée de Berthier, tombé malade. Il servit de chef d'état-major général au brave prince Eugène, lorsque Murat eut cru devoir abandonner les débris de la grande armée pour revenir dans ses Etats de Naples. Il fut très-utile au vice-roi qui se loua beaucoup de lui. En 1813, les grandes actions de la campagne de Saxe le retrouvèrent à son poste auprès de Berthier, redevenu major général. Il prit part successivement aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Würschen. Un armistice suivit les premiers succès des troupes françaises. Cette suspension d'armes dura du 4 juin au 24 août 1813. Lors de la reprise des hostilités, le prince de Wagram s'étant trouvé hors d'état de reprendre son important service, Monthion, son *alter ego*, le suppléa. Il reçut la plaque de grand officier de la Légion d'honneur le 4 novembre 1813, et fit toute la campagne de 1814 avec non moins de distinction que les campagnes précédentes. S'étant, comme presque tous les chefs de l'armée, rallié au gouvernement des Bourbons à la première restauration, il reçut de Louis XVIII la croix de chevalier de St-Louis. Au retour de l'île d'Elbe, il abandonna le parti du roi pour se ranger sous les couleurs tricolores. Napoléon, qui n'avait plus auprès de lui l'utile Berthier, voulut au moins que Monthion reprît sa place près du nouveau major général, le duc de Dalmatie. Monthion, en effet, fit la courte et désastreuse campagne de Belgique de 1815 comme aide-major général; mais il ne suivit pas derrière la Loire les débris glorieux de la grande armée de l'empereur : il avait été blessé légèrement à Waterloo. Rentré en grâce auprès du gouvernement en 1818, il fut placé à cette époque dans le cadre du corps d'état-major créé par le maréchal Gouvion-St-Cyr. Le général Monthion fut ensuite chargé à plusieurs reprises d'inspections générales de corps de troupes; mais sa vie militaire proprement dite se termina au grand jour de Waterloo. Il mourut le 7 septembre 1850. Le comte de Bailly de Monthion, lorsqu'il s'éteignit au milieu de sa famille, avait 74 ans révolus. D. C.

MONTHOLON (Jean de), chanoine régulier de St-Victor, mourut en 1528, avant d'avoir pu jouir des honneurs du cardinalat, auquel il venait d'être promu. Il était docteur en droit et avait publié sur cette partie une espèce de dictionnaire intitulé *Promptuarium*, ou *Breviarum juris divini et utriusque humani*, Paris, 1520, 2 vol. in-fol. Il avait aussi fait imprimer, trois ans auparavant, le traité latin d'Etienne d'Autun *Sur le sacrement de l'autel*. — Son frère *François* de Montholon, fils de Nicolas de Montholon, lieutenant général au bailliage d'Autun, sa patrie, puis avocat du roi au parlement de Dijon, s'attacha au barreau de Paris par les conseils de Germain de Ganay, évêque d'Orléans, son oncle. La réputation qu'il s'y acquit lui fit confier en 1522 la célèbre cause du connétable de Bourbon contre la reine, mère de François Ier, et contre le roi lui-même pour la succession de la maison de Bourbon. Le monarque, qui se rendait incognito aux plaidoiries, fut si content de la manière dont l'avocat de sa partie adverse parlait dans cette affaire épineuse qu'il lui destina dès lors la charge d'avocat général. Lorsqu'elle fut sur le point de vaquer, le connétable de Montmorency, qui ne connaissait pas les dispositions du roi, lui dit qu'il s'était informé quels étaient les hommes les plus dignes de remplir cette place et que la voix publique lui avait désigné Montholon. « Je « ne le connais pas, ajouta Montmorency; je ne « l'ai jamais vu; mais, si l'on vous en dit autant « de bien qu'à moi, je pense, sire, qu'au lieu « que pourriez être importuné de bailler cet « office à autre, vous aurez envie de prier icelui « Montholon de le prendre. » Il en fut effectivement pourvu en 1532, fait président à mortier deux ans après, garde des sceaux en 1542, en remplacement du chancelier Poyet, et il mourut le 12 juin 1543 à Villers-Cotterets. C'était, dit Mézerai, un personnage « d'une probité rare et « qui a toujours été héréditaire dans sa famille. » François Ier, pour le récompenser de ses services, lui fit don de deux cent mille livres, somme à laquelle ce prince avait taxé les habitants de la Rochelle en punition de leur rébellion au sujet de la gabelle. Ce généreux magistrat employa cette amende tout entière à la fondation et à la construction d'un hôpital dans cette ville. — Son fils *François II* de Montholon était un catholique zélé, et fort estimé des ligueurs comme avocat. Pour leur complaire, Henri III lui remit les sceaux en 1588. Lorsqu'il vint présenter ses lettres au parlement, le procureur général Séguier lui dit que « c'était une déclaration publique que « le roi faisait à tous ses sujets, de vouloir ho- « norer les charges par les hommes et non les « hommes par les charges; que la cour, quand « il avait plaidé en qualité d'avocat, n'avait ja- « mais désiré autres assurances de ses plaidoyers « que ce qu'il avait mis en avant par sa bouche, « sans recours aux pièces. » Enfin il l'appela l'*Aristide français*. Après la mort de Henri III, Montholon rendit les sceaux à Henri IV, quoique ce monarque lui eût écrit de les garder. On a dit que c'était dans la crainte d'être forcé à signer quelque édit favorable aux huguenots. Il mourut à Tours en 1590. T—D.

MONTHOLON (Jacques de), célèbre avocat au parlement de Paris, était né en cette ville vers 1560. Son aïeul et son père, dont les articles précédent, avaient été revêtus tous les deux de

Digitized by Google

la dignité de garde des sceaux. Jacques est connu surtout par le plaidoyer qu'il prononça en 1611 pour les jésuites, attaqués par quelques membres de l'université de Paris; il le fit imprimer après l'avoir retouché et y ajouta les pièces justificatives. Montholon mourut en 1622. Il avait publié la même année : *Arrêts de la cour du parlement*, prononcés en robe rouge, depuis 1580, in-4°. Ce recueil, réimprimé plusieurs fois dans le 17e siècle, est depuis longtemps tombé dans l'oubli. W—s.

MONTHOLON (Charles-Tristan, comte de), général de brigade, aide de camp de l'empereur Napoléon Ier et l'un de ses compagnons de captivité à Ste-Hélène, doit sa célébrité à cette dernière circonstance. Né à Paris le 21 juillet 1783 et d'origine noble, il fut destiné par son père le marquis de Montholon, mestre de camp de cavalerie, colonel de Penthièvre-Dragons, premier veneur de Monsieur, à la carrière des armes. Lorsque la révolution éclata, il était fort jeune, et au lieu d'être placé dans l'armée où son âge ne lui permettait pas encore d'entrer, il fut embarqué sur la frégate *la Junon*, sous les ordres de Truguet, plus tard amiral. Montholon fit ainsi l'expédition contre la Sardaigne, et resta dans l'armée de mer jusqu'en 1797, époque à laquelle on lui fit abandonner la flotte pour entrer, comme adjoint du génie, dans les troupes de terre. Grâce à sa bravoure, Montholon se fit bientôt remarquer et il ne tarda pas à être élevé au grade de lieutenant par le général en chef Championnet, en ventôse an 8. Il fit les campagnes d'Italie et celles de Hollande. Lors du 18 brumaire, il était à Paris en qualité de capitaine, aide de camp d'Augereau. Plein d'admiration pour le vainqueur de Rivoli, de Castiglione et des Pyramides, il se dévoua avec la plus complète abnégation au général Bonaparte, son héros. Bonaparte ne put voir, sans en être touché, la conduite de ce jeune officier. Il lui délivra un sabre d'honneur, et ne le perdit plus de vue. Pendant les campagnes de 1800, Montholon fut successivement aide de camp des généraux Klein et Macdonald en 1802. Il fut employé à l'armée des côtes de l'Océan. Placé le 17 décembre 1805 auprès du major général Berthier, il fit avec la plus grande distinction les guerres d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, en 1805, 1806 et 1807. Le 14 mars 1806, il obtint la croix de la Légion d'honneur. A Iéna, il fut mis à l'ordre pour la bravoure avec laquelle il chargea les carrés prussiens, à la tête de la brigade de cavalerie Colbert. Il fut grièvement blessé dans cette affaire. Le 9 janvier suivant, Montholon obtint l'épaulette de chef d'escadron, et, guéri de sa blessure, rejoignit le 15e régiment de chasseurs à cheval. Le 6 septembre suivant, il reprit auprès du prince de Neuchâtel ses fonctions d'aide de camp, et à la sanglante journée d'Heildelsberg, il rendit de grands services en concourant à dégager quelques bataillons compromis fortement de la division du général Savary, que la cavalerie russe était parvenue à rompre. Après la paix de Tilsitt, Montholon fut envoyé à l'armée d'Espagne. Il se distingua dans Madrid, au combat du 2 mai 1808, et contribua même puissamment à la prise de l'arsenal, dernier refuge des habitants insurgés de la capitale. Il quitta l'Espagne en 1809, lors de la levée de boucliers de l'Autriche, et fit toute la campagne de Wagram. A la bataille d'Eckmülh, le 22 avril 1809, il conduisit une belle charge à la tête de la cavalerie wurtembergeoise. L'empereur le nomma adjudant-commandant, et un peu plus tard, le 13 mai, baron de l'empire. Après Wagram, son titre de baron fut changé pour celui de comte, avec une dotation et la clef de chambellan. Napoléon, qui aimait et appréciait le caractère, la bravoure et l'esprit de Montholon, le nomma son ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Wurzbourg le 20 janvier 1812, à l'époque où déjà la France, d'une part, la Russie, de l'autre, se préparaient à la lutte suprême qui devait commencer la ruine de l'édifice impérial. Montholon, dans cette position nouvelle, fut fort utile au gouvernement français en donnant l'éveil sur la coalition qui se formait contre lui. Le 10 décembre 1812, après les désastres de la retraite, il fut placé en disponibilité, puis le 4 décembre 1813 mis à la disposition du général Decaen. Il fit ensuite la campagne de France, et reçut, le 2 mars 1814, le commandement du département de la Loire. Du 25 mars au 17 avril, il tint en échec la division autrichienne Hoardeck, et ne quitta sa position qu'en acquérant la certitude que Napoléon avait abdiqué. Il se rendit immédiatement auprès de l'empereur à Fontainebleau pour lui faire des offres de service et protester de son dévouement, lorsque tant de gens comblés par Napoléon désertaient son parti. La restauration, appréciant Montholon, le nomma chevalier de St-Louis le 8 juillet 1814, et maréchal de camp le 23 août de la même année; mais au retour de l'île d'Elbe, Montholon, malgré la double faveur dont il avait été l'objet de la part des Bourbons, quitta tout pour voler au-devant de l'empereur. Il reçut le commandement d'une partie des troupes qui venaient rejoindre Napoléon. Le prince d'Eckmülh l'ayant désigné le 5 juin 1815 pour faire la campagne du Nord comme aide de camp de l'empereur, il ne quitta plus Napoléon, à qui il ferma les yeux à Ste-Hélène, après avoir combattu à ses côtés à Waterloo, après avoir fait sur le *Northumberland* la traversée, et après avoir vécu de sa vie sur l'aride roche de Ste-Hélène. Le général Montholon fut récompensé de son pieux sacrifice par la marque de confiance que lui donna l'empereur en le nommant l'un de ses exécuteurs testamentaires. Deux millions furent le prix qu'il reçut, en même temps, du dévouement qu'il avait toujours montré à l'illustre captif. Montho-

Digitized by Google

lon quitta l'île Ste-Hélène le 23 mai 1821. Débarqué en France le 28 août 1822, il voyagea par toute l'Europe, faisant tous ses efforts pour assurer l'exécution de la mission dont il avait été chargé. Il avait été rayé, le 17 juillet 1815, des contrôles de l'armée. Aussi ne fut-il rétabli sur les cadres que le 22 mars 1831. Le 15 août 1839 on le mit au cadre de réserve; cependant il obtint, le 26 septembre, d'être replacé dans la 1re section du cadre (activité). Montholon, dévoué plus que personne à la famille Bonaparte, fut un des compagnons du prince Louis dans l'affaire de Strasbourg. A la suite de cette levée de boucliers, il fut condamné par la chambre des pairs à vingt ans de détention et à la perte de ses titres, grades et décorations. Il partagea la captivité du neveu de l'empereur à Ham, et y resta jusqu'en juillet 1846, époque à laquelle le gouvernement de Louis-Philippe lui fit remise du reste de son temps de détention. La révolution de 1848 le fit député de la Charente-Inférieure, et le 15 mai 1850, il fut retraité par le gouvernement du président de la république en qualité d'officier général, puis replacé sur le cadre de réserve. Il mourut le 23 août 1853, après avoir pu voir le rétablissement de l'empire. Nous ne fouillerons pas dans la conduite privée de Montholon, car il y aurait plus d'un reproche à lui faire; nous ne parlerons pas de ses dépenses souvent exorbitantes, de ses réclamations à propos du testament de l'empereur ni de diverses autres actions qui ont quelquefois jeté un certain discrédit sur cet officier général. Montholon, de concert avec le général Gourgaud, a publié en 1823 l'ouvrage intitulé 1° *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Ste-Hélène, par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de l'empereur*, Paris, 1823 et ann. suiv. On lui doit encore : 2° le manuscrit de l'*Ile d'Elbe et les Bourbons en 1815*, Londres, 1818, in-8°; 3° *De l'armée française*, Paris, 1834, petite broc. in-8°; 4° *Sentiments de Napoléon sur la divinité*, pensées recueillies à Ste-Hélène par le comte de Montholon et publiées par le chevalier de Beauterne, Paris, 1841, in-8°; 3e édition, 1843; 5° *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Ste-Hélène*, Paris 1847, 2 vol. in-8°. D. C.

MONTI (Pietro da), en latin *Montius*, célèbre canoniste, naquit dans les premières années du 15e siècle, à Venise, d'une famille qui, sans être opulente, n'était pas cependant aussi pauvre que quelques biographes l'ont avancé. Après avoir achevé ses études classiques sous la direction du savant Guarino de Vérone, il se rendit à Paris pour y faire ses cours de philosophie, et en les terminant il obtint le grade de maître ès arts; il alla ensuite à Padoue étudier la jurisprudence et il y reçut en 1433 le laurier doctoral. Son dessein était de se livrer à l'enseignement du droit canonique; mais Eugène IV l'ayant revêtu de la dignité de notaire apostolique, le nomma l'un de ses légats au concile de Bâle, où Monti se signala parmi les défenseurs peu nombreux de la suprématie du pape. L'année suivante (1434), les Romains s'étant révoltés contre l'autorité pontificale, se saisirent de la personne du cardinal Fr. Condolmieri, neveu du pape, et le gardèrent comme otage. Piétro fut aussitôt député par le concile à Rome pour apaiser ces désordres; mais, dans le trajet, il tomba lui-même entre les mains de Nicol. Fortebraccio (*voy.* ce nom), fameux condottiere qui venait de déclarer la guerre au pape, et il serait resté prisonnier bien longtemps sans l'intervention de son ami Fr. Barbaro (*voy.* ce nom), qui vint à bout de lui faire rendre la liberté. Il fut aussitôt envoyé par Eugène en Angleterre, avec la commission de recevoir des impôts établis au profit du saint-siége, et pendant cinq ans qu'il remplit cette charge, il sut se concilier l'estime et l'attention des personnages les plus éminents du royaume. De retour à Rome en 1439, il y fut employé dans les affaires les plus délicates. En récompense de ses services, Eugène l'élut en 1442 évêque de Brescia (1); mais ayant été nommé dans le même temps légat en France, il ne put prendre possession de son siége qu'en 1445. Il enrichit sa ville épiscopale de plusieurs établissements qu'il dota lui-même et mourut à Rome le 12 janvier 1457, à peine âgé de 50 ans. Ses restes furent déposés dans l'église Ste-Marie de la Nativité, où l'on voyait son épitaphe rapportée dans la *Brixia sacra;* les principaux écrivains de son temps l'ont comblé d'éloges. On a de cet illustre prélat : 1° *Repertorium utriusque juris*, Bologne, 1465 (2), 3 part. in-fol. max., édition très-rare et recherchée des curieux. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois à Rome et à Nuremberg en 1476; à Padoue et à Lyon en 1480; toutes ces éditions sont in-fol. 2° *De potestate romani pontificis et generalis concilii*, Rome, 1496, grand in-4°; Lyon, 1512, in-8°, avec des notes de Nicol. Chalmot, professeur en droit à Poitiers, et sous le titre *De monarchia*, Rome, 1537, in-16, avec quelques additions de Felinus Sand et inséré dans le *Tractatus tractatuum*, t. 13, p. 144. 3° Des *Harangues latines*. Le cardinal Querini en a publié des fragments d'après les manuscrits de la Bibliothèque vaticane, dans la *Diatriba præliminaris ad Fr. Barbari epistolas* (*voy.* Querini) et dans une *Lettre* à Jos. Genaro dont Freytag donne un long et curieux extrait dans l'*Adparat. litterarius*, t. 3, p. 489. On trouve deux *lettres* de Pietro parmi celles de son ami Barbaro. Pour des détails on peut consulter les *Scrittori Veneziani* du P. Degli Agostini, t. 1, p. 346. W-s.

(1) De là vient qu'il est souvent désigné sous le nom de *Petro da Brescia* et de *Petrus Brixianus*; aussi plusieurs biographes ont-ils distingué *Pierre de Monti* de *Pierre de Brescia*, dont ils ont fait deux auteurs différents.

(2) Cette date est fausse, peut-être l'édition est-elle de 1475; mais très-certainement elle est antérieure à 1480.

Digitized by Google

MONTI (Pierre de), en latin *Montius*, l'un des premiers écrivains modernes qui se soient occupés de recueillir les règles de l'art militaire, était né vers 1470 à Milan d'une famille patricienne. A cette époque la découverte encore récente de l'imprimerie, en multipliant les ouvrages des anciens, avait tourné tous les esprits vers la culture des lettres. Monti partagea l'enthousiasme général qu'excitaient les chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes et se familiarisa de bonne heure avec les langues grecque et latine. Il étudia depuis l'histoire, la philosophie, les sciences et même la théologie et acquit dans ces diverses branches une érudition prodigieuse. Destiné par sa naissance à la carrière des armes, il obtint le grade de colonel dans les troupes vénitiennes et se signala dans plusieurs occasions à la tête de son corps, notamment en 1509 à la bataille de la Ghiera d'Adda. La vie des camps ne ralentit point son ardeur littéraire, comme on le voit par les différents ouvrages qu'il a composés; ceux que l'on connaît sont : 1° *De dignoscendis hominibus libri* 6, Milan, 1492, in-fol. rare. C'est une traduction de l'espagnol de G. Ayora. 2° *Exercitionum atque artis militaris collectanea, in tres libros distincta*, ibid., 1509, in-fol. très-rare. Dans le prologue du second, l'auteur dit qu'il avait composé un autre ouvrage : *De via ad exercitia militaria*, et qu'il y travaillait à l'époque où l'archiduc Sigismond Galéas de San-Severino et Claude de Vaudrey (1) imaginèrent de nouvelles armes pour l'infanterie et pour la cavalerie. 3° *De singulari certamine, sive defensione, deque veterum recentiorumque ritu libri* 3, ibid., 1509, in-fol. Cet ouvrage, que l'on trouve réuni quelquefois au précédent, est un traité très-curieux sur le duel, matière qui depuis a produit tant de volumes, surtout en Italie. 4° *De unius legis veritate et sectarum falsitate*, ibid., 1509, in-fol. Cette édition est citée par Panzer, *Annales typographiques;* l'Argellati, *Biblioth. scriptor. Mediolanens.*, en indique une autre de 1522. Monti a laissé manuscrits : *De proverbiis tractatus; — De legum origine; — Ad Andream Julianum, Venetum, adversus ridiculum oratorem invectiva.* Ce dernier opuscule est cité par Daru, dans son *Histoire de Venise*, pièces justificat., t. 6, p. 622. Le *Museum mazzuchelianum* offre une médaille frappée en l'honneur de Monti. Au revers on voit un guerrier ayant à ses pieds des armes et des livres avec cet exergue : *Vis temperata ferit*, et dans le centre : *In vita*. W—s.

MONTI (Philippe-Marie), cardinal, né en 1675 à Bologne d'une illustre famille qui a produit plusieurs hommes d'un rare mérite, embrassa l'état ecclésiastique après avoir achevé ses études avec le plus grand succès et se rendit à Rome, où ses talents le firent bientôt connaître. Elevé successivement à plusieurs emplois honorables qu'il remplit avec distinction, il fut décoré de la pourpre romaine en 1743 par Benoît XIV. Ce prélat aimait les lettres et donnait fréquemment aux savants des marques de sa bienveillance. Il avait été admis jeune aux principales académies de Rome; il prononça en 1710, dans une assemblée publique de celle de St-Luc, un discours intitulé *Roma tutrice delle belle arti, scultura ed architettura;* cette pièce, imprimée séparément, a été insérée depuis dans le tome 3 des *Prose degli Arcadi*. Il mourut à Rome le 17 janvier 1754, léguant à l'institut de Bologne sa riche bibliothèque et une collection de portraits des savants italiens et étrangers, qu'il avait formée à grands frais. Outre quelques ouvrages manuscrits conservés à Bologne, on cite de ce prélat : *Elogia cardinalium pietate, doctrina ac rebus pro Ecclesia gestis illustrium a pontificatu Alexandri III ad Benedictum XIII*, Rome 1751, in-4°. — Monti (Jules), littérateur, né à Bologne en 1687, parent du cardinal, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat et devint secrétaire du cardinal Aldrovandi. Il se délassait en composant de petites pièces de vers dans le dialecte bolonais, et il a réussi particulièrement dans celles qui ont pour sujets des scènes familières. Il a aussi traduit en italien le roman de *Gil Blas*, de Lesage; et cette version, imprimée à Venise en 1746, a eu, en 1750, les honneurs d'une seconde édition. Le chanoine Monti mourut à Bologne le 10 décembre 1747. On a inséré quelques-uns de ses vers dans les *Poésies* de Jos. Pozzi, Bologne, 1764, in-8°. W-s.

MONTI (Antoine-Félix, marquis de), lieutenant général au service de France et diplomate, naquit à Bologne le 12 janvier 1681. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais son penchant l'entraînait vers la carrière des armes. Il eut occasion de voir à Mantoue, chez la marquise Sordi, sa sœur, le duc de Vendôme, qui commandait alors les armées du roi en Italie et qui s'attacha le jeune Monti comme aide de camp. Il suivit son général en Espagne et donna tant de preuves de sa valeur en plusieurs rencontres, qu'il fut élevé au grade de colonel. Après avoir assisté aux derniers moments du duc de Vendôme, il fut chargé par le roi d'Espagne et par le régent Philippe d'Orléans, de diverses négociations qui ne réussirent pas toutes, mais dans lesquelles il déploya des talents diplomatiques que le cardinal de Fleury récompensa en le faisant nommer ambassadeur à Varsovie, où il gagna tellement la confiance des grands, qu'après la mort du roi Auguste il parvint, suivant les instructions de sa cour, à faire élire Stanislas roi de Pologne, quoiqu'une armée moscovite eût déjà pénétré au cœur de ce malheureux pays. Il se réfugia avec le roi dans la ville libre de Dantzig, en détermina les magistrats à embrasser la cause de Stanislas et à soutenir un siége qui dura cinq mois. La

(1) Chevalier bourguignon, comme on disait alors, mais franc-comtois, l'un des plus braves de son temps, et dont il est parlé dans la *Vie* de Bayard, avec lequel il eut l'honneur de rompre une lance.

Digitized by Google

position des assiégés étant désespérée, il fallut songer à faire sortir le roi de leurs murs. On peut lire dans la relation que Stanislas a publiée à ce sujet (1), le détail des moyens adroits qui furent employés par l'ambassadeur pour favoriser sa fuite. Le marquis de Monti alla ensuite se remettre lui-même aux mains des ennemis. Il fut conduit à Thorn, où il resta prisonnier pendant dix-huit mois. Dans le cours de son ambassade, il avait été nommé successivement colonel du régiment Royal-Italien et maréchal de camp. Ayant été relâché en 1736, il fit un voyage dans sa patrie, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le sénat de Bologne. Il avait obtenu du ministère de France, une somme de cent cinquante mille francs à titre d'indemnité pour la ville de Dantzig, mais il ne demanda rien pour lui. Le grade de lieutenant général des armées fut sa seule récompense. Le 1er janvier 1737, il fut créé chevalier de l'ordre du St-Esprit. On s'attendait à le voir pourvu d'une ambassade importante, quand il succomba le 13 mars 1738. Il aimait les sciences et les arts et s'intéressait particulièrement aux travaux de l'Institut de Bologne. Modeste, charitable, d'une piété éclairée, il a laissé dans sa patrie le souvenir de ses vertus et Bologne le compte au nombre de ses plus illustres enfants. L—M—X.

MONTI (Joseph), professeur d'histoire naturelle à l'université de Bologne, naquit dans cette ville en 1682. Accoutumé dès sa plus tendre jeunesse à la culture des plantes médicinales, il voulut connaître avec exactitude toutes celles qu'il voyait mentionnées par les auteurs. Ses lectures, le soin qu'il prit de rassembler un grand nombre de plantes dans un jardin qui lui appartenait, ses excursions sur tous les points du territoire bolonais et sur la chaîne voisine des Alpes, le rendirent tellement habile que plusieurs professeurs distingués d'Italie et des pays étrangers eurent plus d'une fois recours à ses lumières. Il menait de front avec la botanique l'étude des autres branches de l'histoire naturelle; et il avait formé une collection de minéraux, de pierres et de coquillages, qu'il ne cessa d'enrichir qu'au moment où il fut chargé de la direction du musée de l'institut de Bologne. Il remplit en 1720 une chaire d'histoire naturelle, et une autre de matière médicale en 1736. Marsigli ayant fait don au sénat, en 1727, de quatorze caisses qu'il avait rapportées de la Hollande et qui contenaient des objets précieux pour la zoologie et la botanique, Monti en fit le classement avec son fils Gaétan, qui lui fut adjoint à dix-sept ans, et qui à cet âge s'était déjà fait connaître avantageusement des savants. Monti coula des jours heureux au milieu d'un jardin botanique confié à ses soins, et il termina sa laborieuse carrière le 4 mars 1760. On a de lui : 1° *De monumento diluviano super agro Bononiensi detecto dissertatio*, Bologne, 1719, in-4°, fig. L'auteur, dans les deux premiers chapitres, expose l'état du globe, avant et après le déluge, et reproduit fort succinctement quelques-unes des idées de Burnet, de Woodward, J.-J. Scheuchzer et autres. Dans le troisième chapitre, après avoir cité comme une des preuves du déluge la présence dans les montagnes d'une grande quantité de corps marins et autres pétrifiés, il décrit le *monument* qui lui a donné l'idée de sa dissertation. Ce monument, également pétrifié, et dont il donne le dessin, est une portion d'une tête de *morse*, ou vache marine, trouvée par un paysan. 2° *Catalogi stirpium agri Bononiensis Prodromus gramina ac hujus modi affinia complectens*, etc., Bologne, 1719, in-4°, fig. Ce très-petit ouvrage est divisé en plantes *graminifoliées*, qui sont les *céréales*, les *cypéracées*, le *jonc*, la *massette;* et en *graminées* proprement dites, telles que l'*ivraie*, le *phalaris*, le *panic*, l'*avoine*, etc. On n'y trouve ni méthode, ni tableaux; et il ne peut être utile que comme offrant des matériaux pour cette portion de la flore du pays. Ce travail est donc loin d'offrir les avantages des graminées de Rai et de Tournefort. L'*Agrostographie* de J.-J. Scheuchzer parut la même année, mais plus tard. Monti ne cite que le prodrome de cet auteur. 3° *Plantarum varii indices ad usum demonstrationum quæ in Bononiensis archigymnasii publico horto quotannis habentur*, ibid., 1724, in-4°. Sous ce titre l'on trouve réunis : 1. une histoire fort succincte de la botanique, dans laquelle l'auteur mentionne plus particulièrement les Italiens et les directeurs du jardin des plantes de Bologne, et qui contient quelques détails intéressants; 2. *Plantarum genera a botanicis instituta juxta Tournefortis methodum ad proprias classes relata;* 3. *Index plantarum quæ in medicum usum recipi solent;* 4. *Plantarum elenchi in classes dispartiti, juxta facultates quibus in re medica pollent*. Ce sont de simples catalogues sans phrases. 4° *Exoticorum simplicium medicamentorum varii indices*, etc., ibid., 1724, in-4° (1); 5° une douzaine de mémoires dans le Recueil de l'institut de Bologne. Micheli a donné le nom de *Montia* à un genre de la famille des portulacées. D—U et F—T.

MONTI (Vincent), célèbre poëte italien, naquit le 17 février 1754, à Fusignano, d'une famille aisée qui prit le plus grand soin de son éducation. Après avoir fait ses premières études à Majano, il fut envoyé au séminaire de Faenza où il porta l'habit ecclésiastique, ce qui lui valut d'être longtemps appelé l'abbé Monti, bien qu'il n'eût reçu aucun des ordres sacrés. Pour nous servir

(1) *Œuvres du philosophe bienfaisant*, Paris, 1763, in-8°, t. 1er, p. 27. Cette narration intéressante a été souvent réimprimée.

(1) Ces deux ouvrages furent reproduits avec des changements et additions par les fils de l'auteur, Pétrone et Gaétan, sous le titre d'*Indices botanici et materiæ medicæ*, Bologne, 1753, in-4°. On doit encore à Gaétan la traduction d'italien en latin de l'Histoire des plantes rares de Jacques Zannoni, Bologne, 1742, in-fol., avec 185 planches.

Digitized by Google

d'une expression usitée dans les colléges, Monti était alors en rhétorique, mais son application fut loin de s'accorder avec la précocité de ses talents, car le supérieur du séminaire, voyant le peu de progrès du jeune élève, écrivit à ses parents de le retirer, ce qui eut lieu en effet. Rentré sous le toit paternel et obligé, pour complaire à sa famille, de s'occuper de travaux d'agriculture, Monti sentit l'énorme différence qui existe entre ces occupations et celles qu'on lui imposait au collége; une réaction s'opéra en lui, et il revint avec amour aux classiques latins qu'il n'avait d'abord étudiés qu'avec peine. Il fit de Virgile son auteur favori, et cette prédilection dura toute sa vie. Ce fut à cette époque qu'il publia quelques élégantes élégies latines, mentionnées avec éloge dans l'*Emilia* de l'abbé Jérôme Ferri, célèbre latiniste du dernier siècle. Malgré les instances de son père qui le pressait d'opter entre la médecine et le droit, puisqu'il ne se sentait pas de vocation pour l'état ecclésiastique, il continua de se livrer à la lecture des plus grands poëtes latins et italiens. Fort de ces études préliminaires, il mit en vers, étant à peine âgé de seize ans, la *Prophétie de Jacob à ses fils*. Ce premier essai se ressentait du mauvais goût de l'école de Frugoni; mais dans la *Vision d'Ezéchiel*, qu'il écrivit deux ans après, il s'affranchit tout à fait, et revint aux saines traditions des classiques. Monti était alors à Ferrare, où il suivait le cours de belles-lettres du poëte Onufre Minzoni. Il s'y fit une certaine réputation par les pièces de vers dans lesquelles il célébrait, selon l'usage en Italie, le mariage, l'entrée en religion, ou autres événements qui concernaient ses amis ou connaissances. Le succès de ces poésies d'occasion lui valut d'être présenté au cardinal Borghèse, légat de Ferrare, qui le prit sous sa protection et le conduisit à Rome. Là il ne tarda pas à se lier avec les hommes les plus éminents par leurs talents et leurs dignités : tels que le cardinal Spinola, gouverneur de Rome, auquel il adressa un beau sonnet; le prélat Nardini, secrétaire des lettres latines de Pie VI; le savant Ennio Quirino Visconti, l'opulent banquier Gnudi, et le neveu du pape, Louis Braschi, qui se l'attacha en qualité de secrétaire, après avoir lu la *Prosopopée de Périclès* et la *Beauté de l'univers*, que Monti venait de publier. Le petit poëme du *Pèlerin apostolique*, fait en 1789 à l'occasion du voyage de Pie VI à Vienne, et l'*Ode à Montgolfier*, qui avait lancé le premier ballon à Avignon, alors territoire pontifical, ajoutèrent aux triomphes de Monti et furent la source de nouvelles faveurs. Il en eût joui paisiblement si son esprit satirique et impatient de toute critique ne lui avait fait écrire des invectives contre plusieurs membres de l'académie des Arcades, à laquelle il appartenait lui-même. On répliqua sur le même ton. La lutte s'anima, et Monti eut plusieurs fois à se repentir de la polémique d'injures qu'il avait commencée et qui se prolongea pendant tout son séjour à Rome. Ses adversaires fouillèrent jusque dans ses secrets domestiques pour y trouver matière à sarcasmes; de tous les traits lancés contre lui, celui auquel il dut être le plus sensible partit des mains de l'abbé Berardi, qui dans un sonnet ne craignit pas d'introduire ce vers, que nous ne traduirons point :

Piu carco di corna ch' Ammone e Pluto.

A ces fréquents déboires s'étaient joints les tourments de l'envie. Alfieri était à Rome; plusieurs de ses pièces, représentées dans les salons de l'ambassadeur d'Espagne Azzara, par l'auteur lui-même et par des personnes appartenant à la haute aristocratie, avaient été fort bien accueillies. Les lauriers du tragique d'Asti troublèrent le sommeil du poëte de Fusignano, qui se prépara à lui disputer la couronne de Melpomène et fit représenter une tragédie intitulée *Aristodème*. Cette pièce, quoique inférieure aux chefs-d'œuvre du grand tragique, renferme cependant de rares beautés. Le caractère du principal personnage est bien tracé, les passions y sont décrites avec force et vérité, les vers en sont harmonieux, souples et nerveux; mais on y trouve l'histoire défigurée, la fable trop horrible, et un défaut sensible d'action. Cette tragédie, dans l'état d'hostilité ouverte de l'auteur avec un grand nombre d'écrivains, devait essuyer et essuya de nombreuses critiques; Monti les considéra comme l'effet des intrigues d'Alfieri, et sa haine jalouse ne fit que s'accroître. Ne sachant comment se venger, il répliqua sur les mêmes rimes au célèbre sonnet, dans lequel Alfieri avait stigmatisé le gouvernement papal, et qui commence ainsi :

Vuoto, insalubre region che stato
Ti vai nomando, etc.

(Vide, Insalubre contrée, qui te fais appeler Etat.)

Cette réplique, en donnant essor à sa mauvaise humeur, avait de plus l'avantage de plaire au pape, au clergé et aux patriciens. Aussi, après l'assassinat de Bassville, envoyé de la république française, quelques membres du gouvernement pontifical, trouvant le sujet poétique et convaincus du dévouement comme du talent de Monti, le chargèrent de célébrer ce triste événement par un poëme conforme à leurs vues politiques. Monti se mit à l'œuvre, et au bout de quinze jours il publiait la *Bassvilliana*, poëme en quatre chants, qui excita l'étonnement général. On a, en effet, peine à croire que si peu de temps ait pu suffire pour écrire un ouvrage si étendu et d'une facture si parfaite. Aux éloges, d'abord unanimes, succéda bientôt la critique qui s'attacha surtout à faire ressortir ce que le sujet avait d'odieux. Monti répondit par l'*Apostrophe à Quirinus*. Ce fut aussi pour le gouvernement papal qu'il composa deux autres poëmes, la *Musogonia* et la *Féroniade;* mais on les connaît peu tels

Digitized by Google

qu'ils furent faits à cette époque, parce que l'armée française étant venue renverser le gouvernement papal, Monti, qui abandonna Rome alors et qui finit par faire sa cour à Bonaparte, retira tout ce qu'il pouvait rester d'exemplaires de sa première édition, et en donna une autre où il retourna contre les souverains coalisés, et particulièrement contre l'empereur d'Autriche, les invectives qu'il avait lancées contre Bonaparte et son armée. Après avoir séjourné quelque temps à Florence, puis à Bologne, et enfin à Ferrare, où il fit le poëme de *Prométhée*, Monti s'était rendu à Milan et y avait obtenu l'emploi de secrétaire du directoire de la république cisalpine. Envoyé commissaire en Romagne avec l'avocat Oliva, il fut accusé auprès du grand conseil de se conduire en Verrès; mais ses vers lui concilièrent l'indulgence des législateurs et il conserva ses emplois. Ce qui lui mérita surtout la faveur des directeurs cisalpins, ce fut un sonnet en l'honneur de la liberté révolutionnaire qu'il lut chez Jean Paradisi et qu'on trouva merveilleux. Bonaparte qui était présent, proclama l'auteur un des plus grands génies de l'Italie. La 1re édition de la *Musogonia*, publiée à Rome en 1796, ayant presque entièrement disparu, Monti fit à Milan, en 1798, celle dont Bonaparte devait être le héros. Lors de l'invasion des Austro-Russes en 1799, il fut au nombre des révolutionnaires italiens qui vinrent chercher un refuge en France, et il y resta jusqu'à ce que Bonaparte eût, à la suite de la victoire de Marengo, rétabli la république cisalpine. Revenu à Milan, Monti publia la tragédie de *Caius Gracchus* et trois chants d'un poëme sur la mort de Mascheroni, célèbre mathématicien, qui avait été son ami. Les vers en furent admirés presque autant que ceux de la *Bassvilliana;* mais quelques traits satiriques ayant déplu, l'auteur crut prudent de ne pas achever son poëme. Il fut alors nommé professeur de belles-lettres au collége de Milan qui porte le nom de Brera; mais il n'y donna aucune leçon, parce qu'il fut bientôt nommé professeur d'éloquence à l'université de Pavie, où il ne parut guère que pour faire des discours d'ouverture. Monti célébra, dans un poëme intitulé *la Vision*, le couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, en 1805. L'empereur l'en récompensa par le titre d'historiographe. C'était le charger de chanter ses exploits; le poëte s'en acquitta dans le *Barde de la Forêt-Noire*, dont les six premiers chants parurent en 1806; production aussi bizarre par l'invention que par le mélange des divers genres de poésie; elle fut vivement critiquée en France dans la *Décade philosophique*, le *Journal de l'empire*, et plus encore en Italie. Monti, selon sa coutume, répliqua très-vivement dans un opuscule en forme de lettre adressé au P. Xavier Bettinelli. C'est aussi à cette époque que remontent ses démêlés avec le poëte Mazza (voy. ce nom). Abreuvé de dégoûts, il se rendit à Naples près du nouveau roi, Joseph Bonaparte, essaya d'y continuer son *Bardo* et en publia le septième chant, dans lequel il inséra beaucoup d'éloges de Joseph; mais cette suite ne fut pas plus heureuse que les six premiers chants. Pour remplir, après son retour à Milan, sa charge de poëte de la cour, il fit des pièces de vers à chaque accouchement de la vice-reine; il composa une ode sur l'*Epée de Frédéric*, enlevée par Napoléon; un hymne intitulé *l'Hiérogamie*, sur le second mariage de l'empereur, et les *Api Panacride*, sur la naissance du roi de Rome. Il avait en même temps donné divers drames pour être mis en musique, lesquels, représentés sur le théâtre de la Scala, eurent peu de succès, quoique la poésie en fût belle. Il publia ensuite une traduction en vers des *Satires* de Perse et une autre de l'*Iliade* d'Homère. Dans la préface de cette dernière, Monti avoua qu'il ne connaissait pas un *iota* de la langue grecque, et qu'il avait étudié son modèle dans les traducteurs et commentateurs latins. Cet aveu donna lieu à l'helléniste Ugo Foscolo, qui avait aussi fait une traduction en vers de l'*Iliade*, de décrier le travail de son rival. Cependant la traduction de Monti est, sans contredit, la meilleure des nombreuses traductions d'Homère que possède l'Italie; elle est due à une discussion qui eut lieu à Rome chez le cardinal Rufo, entre Monti et Xavier Mattei. Celui-ci soutenait qu'on ne pouvait convenablement traduire l'*Iliade* en italien, Monti se chargea de prouver le contraire par le fait; et les plus savants hellénistes conviennent qu'il a parfaitement rempli sa tâche. Indépendamment des honneurs dont nous avons déjà vu ce poëte revêtu, il avait été nommé assesseur au ministère de l'intérieur à Milan, membre de l'institut italien et chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer. On raconte que, quelque temps avant la chute de Napoléon, se trouvant dans une nombreuse société d'étrangers, il pérorait sur la prééminence de la poésie italienne, et prétendait que la France n'avait que de mauvaises tragédies et point de poëme épique. « Avouez au « moins, monsieur Monti, répondit un médecin « français qui était présent, que, si nous n'avons « pas de poëme épique, ce n'est pas faute de « héros, car nous en avons fourni à vos meil- « leurs poëtes; l'Arioste a chanté Roland et Char- « lemagne, le Tasse a célébré les Godefroy, les « Renaud, les Tancrède, et vous-même vous « avez chanté Napoléon. » Ce dernier mot coupa la parole au *poëte impérial*. Les Milanais, qui sans doute avaient pu apprécier l'élasticité de la conscience politique de Monti, le choisirent, en 1815, pour composer une cantate en l'honneur de l'empereur d'Autriche; mais ce prince fut tellement choqué de l'impudeur du poëte, qu'il défendit d'imprimer son ouvrage. Monti ne le pardonna jamais à François Ier, et depuis il ne manquait guère de se déchaîner contre lui toutes les fois

Digitized by Google

qu'il croyait pouvoir le faire en sûreté; ce qui ne l'empêcha pas de célébrer le rétablissement de la domination autrichienne dans le *Retour d'Astrée*, puis dans l'*Hommage mystique*, qu'il dédia à l'archiduc Reinier, vice-roi du royaume lombardo-vénitien. N'ayant pas été appelé par les académiciens de la Crusca au nombre des savants qui devaient prendre part à la refonte du dictionnaire italien, Monti publia en 1817, conjointement avec Jules Perticari, qui avait épousé sa fille unique, les *Proposte d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*. Cet ouvrage, dédié au marquis Trivulce, devint l'occasion d'une vive polémique entre les champions du classique et ceux du romantique; mais les hommes sages convinrent que plusieurs des modifications proposées par l'auteur étaient utiles et même nécessaires. Ce fut la dernière production importante de Monti. Depuis cette époque il n'écrivit plus que des articles pour la *Biblioteca italiana*, quelques opuscules en prose et des pièces fugitives, demandées par ses amis pour les occasions solennelles. Grâce aux instances d'un barnabite de Monza, il revint sincèrement aux principes du catholicisme; sa conversation eut la plus grande publicité. Le *Diario di Roma* ayant dit alors que Monti avait été *conquis* à la religion, celui-ci fit insérer, dans la *Gazette de Milan* une réclamation dont voici un extrait : « Non *conquis*, « mais bien de ma propre volonté; voyant que « ma santé allait toujours déclinant, j'ai voulu « me procurer l'appui et les consolations de la « religion dans laquelle j'ai été élevé et nourri, « principalement par l'exemple de mon père qui « a presque laissé la réputation d'un saint. Si « ma plume a pu quelquefois s'en éloigner, ja- « mais mon cœur ne s'est révolté contre elle. » Monti mourut à Milan, le 13 octobre 1828, à l'âge de 74 ans. Les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire; un monument lui fut élevé par souscription et son buste placé dans l'académie de Milan. Il avait épousé à Rome, en 1795, Thérèse Pikler, fille d'un célèbre graveur. Il était de haute taille, d'une physionomie expressive et d'un tempérament robuste, mais il fut dans les dernières années de sa vie affligé d'une surdité incommode. Quoique la trempe irascible de son caractère et l'inurbanité de sa polémique lui eussent fait des ennemis, tels que Alfieri, Mazza, Ugo Foscolo, Giami, etc., il finit par obtenir la justice due à ses talents, et il reçut les surnoms de *Daute ingentilito*, *Daute redivivo*, qui ne lui furent pas contestés. Monti est le poëte de la forme par excellence : ce qu'il recherche avant tout, c'est l'harmonie. Ne sachant pas le grec, il avait fait une étude approfondie du latin, et l'on s'en aperçoit aisément dans plusieurs passages de ses productions. On chercherait vainement de l'unité dans sa poésie; quoique classique par système, il se laissa souvent entraîner vers la route du romantisme, entre autres dans la tragédie de *Manfred*. Si l'on considère Monti comme poëte épique, il faut avouer qu'il ne possédait pas le talent de raconter proprement dit, et qu'il était incapable de juger impartialement les hommes et les choses. Ce défaut, qui sans doute doit être attribué à l'absence de profondes convictions, est patent dans la *Bassvilliana*, la *Mascheroniana*, la *Musogonia*, le *Bardo* et *Prometeo*. Cependant la plupart de ses poëmes seront immortels, grâce à la suave pureté du style, à une versification à la fois simple et majestueuse, nerveuse et flexible. Monti n'a donné que trois tragédies : *Aristodemo*, *Caio-Gracco* et *Manfredi*; la première est sans contredit la meilleure; on trouve de belles tirades dans les deux autres, mais aussi de fréquents anachronismes dans les mœurs et le langage que l'auteur prête aux personnages qu'il met en scène. *Manfredi* peut être regardé comme une ébauche de tragédie classique; *Caio Gracco*, comme un essai de tragédie romantique, et *Aristodemo*, malgré ces défauts, comme une tragédie au-dessus de tout système, une vraie tragédie. Parmi ses drames lyriques, *Teseo* est le seul qui puisse rivaliser avec les pièces de Métastase. Mais le genre le plus propre à Monti, selon nous, celui qui le recommande davantage à l'admiration de la postérité, c'est le genre lyrique. Tout le monde connaît l'ode admirable *Bella Italia, amate sponde pur vi torno a riveder*, dont il salua l'Italie en 1800, lorsqu'il lui fut permis de rentrer dans sa patrie. Les œuvres de ce poëte ont été plusieurs fois réimprimées, et quelques-unes de ses pièces traduites en français, entre autres le *Burde de la Forêt-Noire*, par J.-M. Deschamps, Paris, 1807, in-8° (1); la tragédie de *Gracchus*, par M. Aug. Trognon; la *Bassvilliana*, par M. J. Martin, sous ce titre : *Le 21 janvier* 1793, Paris, 1817, in-8°. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de Monti deux opuscules en prose : 1° *Saggio diviso in quattro parti dei molti errori trascorsi in tutte le edizioni del Convitto di Dante*, Milan, 1823, in-8°; 2° la *Mitologia*, 1825, in-8°. C'est un plaidoyer en faveur des divinités de l'Olympe, que l'école moderne veut chasser de notre poésie. A—Y.

MONTI. *Voyez* MONTANO.

MONTIGNOT, chanoine de Toul, de la société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, a publié des *Remarques théologiques et critiques sur* l'Histoire du peuple de Dieu, *par le P. Berruyer*, 1755, in-12; mais il est plus connu par son *Etat des étoiles fixes au second siècle, par Claude Ptolémée, comparé à la position des mêmes étoiles*

(1) C'est moins une traduction qu'une imitation; l'auteur avertit dans la préface qu'il a fait disparaître « quelques passages du texte, lesquels semblent rappeler un peu vivement le temps où il a été écrit, le temps où la France n'avait que trop à se plaindre de plusieurs puissances du continent. » Ce volume, dédié à l'impératrice Josephine, contient le texte en regard et n'embrasse que les six premiers chants, car, à cette époque, Monti n'avait pas encore donné la suite.

Digitized by Google

en 1786, *avec le texte grec et la traduction française*, Strasbourg, 1787, in-4° de 200 pages environ. Outre le catalogue d'étoiles, cette édition offre encore le texte et la traduction du livre 7 de la *Syntaxe mathématique* (ou Almageste) de Ptolémée, avec une carte des constellations d'après cet astronome. Quelques fautes, faciles à corriger, ont fait à cette édition un peu de tort dans l'esprit des astronomes. Ceux qui n'auront pas l'édition originale pourront avec plus de fruit encore consulter le Ptolémée de M. Halma, ou l'*Histoire de l'astronomie ancienne*, où ils trouveront, t. 2, le catalogue de Ptolémée comparé en entier avec ceux de Flamsteed et de Halley, et suivi de notes où l'on a discuté ces anciennes positions des étoiles et le parti qu'on en peut tirer aujourd'hui pour la précession des équinoxes. Montignot n'avait pas manqué de discuter ce dernier point, et par vingt-quatre des principales étoiles, il avait trouvé une précession de cinquante secondes et un quart par an, ce qui en effet approche beaucoup de la vérité. D—L—E.

MONTIGNY (GALON DE) est le digne chevalier qui portait, à la journée de Bouvines (1214), l'étendard de France. Dans cette bataille, où Philippe-Auguste, renversé de cheval, allait être foulé aux pieds des chevaux, Montigny haussait et baissait la bannière royale pour donner à toute l'armée le signal du péril où se trouvait le monarque. Ce vaillant homme, quoique embarrassé de son étendard, fit au roi un rempart de son corps, renversant à grands coups de sabre tout ce qui se présentait pour l'assaillir. Montigny demeura pauvre, mais couvert d'une gloire immortelle, quoique l'histoire ne l'ait nommé qu'une fois. T—D.

MONTIGNY LE BOULANGER (JEAN DE) était fils de Raoul de Montigny le Boulanger, grand panetier du roi et capitaine des gardes du duc de Bourgogne. Leur famille avait été originairement connue sous le nom de Montigny. Dans un temps de disette, un des aïeux de Raoul employa une partie de sa fortune à nourrir les pauvres de Paris, et les historiens rapportent que trente mille personnes durent la vie à ses bienfaits : le peuple, dans sa reconnaissance, le surnomma *le Boulanger*, et cette honorable qualification devint l'héritage de ses descendants. Jean le Boulanger rendit à Louis XI des services importants dans la guerre du Bien public (*voy.* LOUIS XI), et ce prince l'éleva en 1471 à la dignité de premier président au parlement de Paris. Ce fut lui qui instruisit le procès du cardinal de la Balue ; il présida encore en 1475 au procès du connétable de St-Pol, beau-frère du roi, et deux ans après, à celui du duc de Nemours. Une maladie contagieuse enleva le 24 février 1481 Jean le Boulanger à sa compagnie. Il joignait à une éloquence remarquable et à une sévère probité toutes les vertus domestiques. On le vit à la mort d'une épouse chérie renoncer, en signe d'affliction, à porter les ornements de sa dignité. A cette occasion, la cour ordonna « que son premier président, lorsqu'il tiendrait séance, porterait le chaperon et « le manteau fourrés, même s'il était en deuil « de sa femme. » Les descendants de Jean le Boulanger ont suivi dans la carrière de la magistrature les honorables traces qu'il y avait laissées. Un des derniers, Jacques-Louis le Boulanger, président à la chambre des comptes avant la révolution, mourut en 1808. F—Z.

MONTIGNY (FRANÇOIS DE LA GRANGE, sieur DE), maréchal de France, descendait d'une famille noble du Berri (*voy.* LAGRANGE D'ARQUIEN). Né en 1554, il fut élevé à la cour de Henri III, devint l'un de ses favoris et fut revêtu successivement de plusieurs charges honorables. Doué de qualités agréables, il se montra trop sensible aux plaisirs de l'amour, et fut le héros de différentes aventures galantes qui eurent un éclat fâcheux, mais sans diminuer la considération due à sa bravoure et à ses talents. Il se signala à la bataille de Coutras en 1587, et fut fait prisonnier par le roi de Navarre, qui le renvoya sans rançon par estime pour sa valeur. Après la mort de Henri III, il se déclara contre les ligueurs et força la Châtre de lever le siége d'Aubigny, petite ville du Berri dont il était gouverneur. Il se trouvait dans le cabinet de Henri IV lorsque Jean Châtel blessa ce prince d'un coup de couteau à la lèvre, et il contribua à arrêter l'assassin (*voy.* CHATEL). Il se distingua au siége de Rouen et au combat de Fontaine-Française en 1595, et il commandait la cavalerie légère à l'attaque d'Amiens en 1597. Nommé gouverneur de Paris en 1601, de Metz en 1603, des Trois-Evêchés en 1609, il obtint le bâton de maréchal en 1615, et fut chargé de réprimer les troubles qui avaient éclaté dans le Nivernais. Il mourut le 9 septembre 1617. Ses restes furent transportés à Bourges et déposés dans l'église St-Etienne de cette ville. Jacques de Neuchaises, depuis évêque de Châlons, prononça son Oraison funèbre ; elle a été imprimée à Bourges en 1618, in-4°. W—S.

MONTIGNY (JEAN DE), né en 1637 en Bretagne, d'une famille de robe (1), annonça dans sa jeunesse des dispositions assez remarquables pour les lettres. C'était, dit St-Marc, un très-bel esprit, aimant l'étude, ayant du goût et capable d'écrire aussi bien en prose qu'en vers. Il fut nommé évêque de Léon (2), et mourut à la fleur de son âge, le 28 septembre 1671, aux états de Vitré (3). Outre une *Lettre à Eraste*, pour réponse à son libelle contre la *Pucelle* de Chapelain (Paris,

(1) Il était fils et frère d'avocats généraux au parlement de Bretagne.

(2) Et non de Laon, comme le dit par erreur M. Boissy d'Anglas.

(3) Madame de Sévigné parle de la mort de Montigny en ces termes : « C'est un dommage extrême que la perte de ce petit « évêque ; c'était, comme disent nos amis (Port-Royal), un es« prit lumineux dans la philosophie. — Il est cartesien à bruler, « dit ailleurs la même dame, mais dans le même feu il soutient

Digitized by Google

1656, in-4°), et son *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche* (Rennes, 1666, in-4°), on trouve de lui quelques pièces de vers dans les recueils du temps ; la plus remarquable est un poëme d'environ deux cents vers, intitulé *le Palais des plaisirs*, qu'il composa en réponse au *Séjour des ennuis*, badinage du marquis de Montplaisir, son compatriote et son ami. St-Marc annonçait le projet de rassembler les poésies de l'abbé de Montigny et de les publier avec des notes; mais ce projet est resté sans exécution. (*Voy.* son édition des Œuvres de Montplaisir, p. 141.) L'abbé de Montigny fut reçu à l'Académie française en 1671 à la place de Gilles Boileau, et son discours de réception, à côté de quelques jeux de mots inspirés par l'esprit du temps, offre un assez grand nombre de pensées profondes et d'observations judicieuses, exprimées avec élégance et clarté, et une diction brillante et facile. M. Boissy d'Anglas en cite les morceaux les plus remarquables dans son *Essai sur Malesherbes*, t. 2, p. 160. L'évêque de Léon fut dans la même année remplacé à l'Académie par Charles Perrault. W—s.

MONTIGNY (Etienne Mignot de), de l'Académie des sciences de Paris, associé à celle de Prusse, né à Paris le 15 décembre 1714, annonça dès l'enfance un goût marqué pour la géométrie et la mécanique. Le P. Tournemine essaya de l'attirer chez les jésuites; mais sa famille n'y voulut jamais consentir. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie avec l'abbé de Ventadour, il donna en 1741 le seul mémoire de mathématiques qu'il ait imprimé. Ce mémoire a pour objet de déterminer le mouvement d'une verge inflexible chargée d'un nombre quelconque de masses animées de vitesses aussi quelconques. Il résolut ce problème avec beaucoup d'élégance et de simplicité, par une méthode qui lui appartenait. Trudaine le père l'associa à ses travaux en lui faisant accorder la place de commissaire du conseil au département des tailles, des ponts et chaussées, du commerce et du pavé de Paris. Montigny contribua en cette qualité à l'établissement des manufactures de drap et de velours de coton, à l'introduction de l'usage des cylindres pour calandrer les étoffes, à la perfection de nos quincailleries et de nos fabriques de gaze. Il mit ses soins à perfectionner les teintures en fil et en coton, à rétablir les manufactures de Beauvais et d'Aubusson. En 1760, il fut envoyé en Franche-Comté pour dissiper les préjugés populaires contre le sel de Montmorot : il y réussit ; son travail à ce sujet se trouve dans les Mémoires de l'Académie de 1768. Il s'occupa de divers autres objets d'administration, dans lesquels il fit paraître sa modération, son équité et l'esprit philosophique qui le caractérisait. Montigny mourut le 6 mai 1782, ayant fondé par son testament un prix dans l'Académie des sciences pour une question de chimie immédiatement applicable à la pratique des arts. Il a traduit en français l'exposition faite par la Bélye des méthodes qu'il a employées pour fonder les piles du pont de Westminster. Outre les mémoires qu'il a fournis à la collection de l'Académie des sciences, on cite de lui des *Instructions et avis aux habitants des provinces méridionales de la France sur la maladie putride et pestilentielle qui détruit le bétail*, 1775, in-8°, et une *Méthode d'appréter les cuirs et les peaux, telle qu'on la pratique à la Louisiane*. Ce dernier mémoire a été traduit en allemand dans le *Hamburg. Magas.*, t. 23, p. 649. Voyez son Eloge, par Vicq d'Azyr, dans le Recueil de la société de médecine, 1781, II., p. 85 ; on en trouve un autre dans la Collection de l'Académie des sciences, 1782, II., p. 108, et dans le *Journal des savants* de mai 1785, p. 345. T—D.

MONTIGNY (François-Emmanuel Dehaies de), gouverneur des établissements français au Bengale, né à Versailles le 7 août 1743, est mort à Paris le 27 juin 1819. Sous-lieutenant au régiment de Médoc en 1768, lieutenant en 1770, capitaine en 1772 à la légion de Lorraine, il fit dans ces différents grades la guerre en Corse, et fut employé aux reconnaissances des frontières des Alpes, de Flandre et d'Artois. Il passa en 1776 major au service de la marine. Ici une nouvelle et brillante carrière s'ouvre devant lui. Parti de Paris, chargé de missions importantes, il se rend à Vienne, à Constantinople, en Egypte et aux Indes par la mer Rouge, n'échappant à mille dangers, aux pirates de Zafrevad, qui le prirent, et aux partis anglais, qu'à force d'adresse, de présence d'esprit et en parlant les différentes langues de ces pays, dont il portait alternativement le costume. De Goa il passe à Delhy et à Pounah. Ayant terminé près de ces deux cours les missions importantes qui faisaient le but principal de ses voyages, il se rembarque à Goa pour Lisbonne, d'où il rentra en France par l'Espagne en 1779. Louis XVI, qui l'avait déjà nommé colonel et chevalier de St-Louis en 1778, le renvoya dans l'Inde en 1781, avec de nouveaux pouvoirs et des missions plus particulières pour la cour des Mahrates. C'est là qu'il put se reposer des fatigues inouïes de ses voyages précédents : la cour de Pounah l'y combla pendant sept ans d'honneurs et de distinctions ; il y reçut du grand Mogol le diplôme de nabab. Il fut chargé en 1788 de missions près le soubab du Decan, et ayant été nommé gouverneur de Chandernagor, il se signala encore dans ce poste par son zèle et son désintéressement, fit reconnaître le produit de l'opium, dont le gouvernement français jouit encore et dont ses prédécesseurs ne rendaient aucun compte. La confiance que son nom seul inspirait lui fit trouver sous sa seule garantie des ressources de toute espèce, qui sauvèrent nos établissements dans l'Inde. Lorsque

« aussi que les bêtes pensent : voilà mon homme ; il est très-sa-« vant là-dessus, il a été aussi loin qu'on peut aller dans cette « philosophie. » (Lettre du 2 septembre 167[illegible].)

Digitized by Google

la révolution étendit son influence dans l'Inde, Montigny devait en être la première victime : mis en prison et embarqué par ceux dont il avait réprimé les abus, il fut délivré et conduit à Calcutta par les ordres de lord Cornwallis, gouverneur anglais. Il en repartit pour venir en France, fit naufrage sur la côte de l'est de l'Afrique, dans la baie de St-Sébastien, se rendit par terre au cap de Bonne-Espérance, s'y embarqua pour la Hollande, et revint à Paris à la fin de 1791 à travers mille périls. Fait général de brigade en 1800, Montigny repartit en 1803 pour son ancien gouvernement de Chandernagor. Mais forcé de se replier sur les îles de France et de Bourbon par l'effet de la guerre, il y resta jusqu'au moment de la prise de ces colonies en 1810, époque à laquelle il rentra en France. Il reçut en 1817 le grade de lieutenant général. Affaibli par ses blessures, privé de la vue et de l'usage de la main gauche, il éprouvait encore le chagrin d'avoir perdu à plusieurs reprises ses effets, ses livres, ses cartes, etc. Ces pertes sont cause qu'il n'a laissé que des fragments manuscrits : l'histoire de ses longs et périlleux voyages eût été d'un grand intérêt. Z.

MONTIGNY (Charles-Claude de), ancien avocat, né à Caen le 8 avril 1754, mourut à Paris le 25 novembre 1818. Il figura en Normandie au commencement de la révolution dans le parti royaliste, et parut avoir changé d'opinions un peu plus tard, car il composa divers écrits dans un esprit révolutionnaire et devint commissaire du gouvernement près les tribunaux du Puy-de-Dôme. Ses ouvrages historiques et particulièrement son *Histoire d'Allemagne* ne sont guère que des compilations indigestes et tout à fait dépourvues d'ordre et de méthode. On a de lui : 1° *Histoire générale d'Allemagne, depuis l'an de Rome* 640 *jusqu'à nos jours*, 1775-1779, 6 vol. in-12 ; 2° *Défense contre une accusation de crime de lèse-nation, plaidoyer pour le sieur Martin, conseiller du roi*, 1790, in-8° ; 3° *Réclamation pour Camille Desmoulins, auteur de la* France libre, *précédée de notes historiques sur l'état de bourreau chez les principales nations connues, et suivie d'une lettre sur les atrocités portées à la liberté*, publiée sous le pseudonyme de Mitouflet, 1790, in-8° ; 4° *Alphabet universel, ou Sténographie méthodique appliquée à l'art typographique*, 1re partie, 1799, in-8° de 84 pages ; 5° *Mémoires historiques de Mesdames Adélaïde et Victoire de France, filles de Louis XV* (1re édition, réprouvée par l'auteur, Paris, 1802, 3 vol. in-12). En 1803, il en publia lui-même une deuxième édition, augmentée de notes inédites sur les révolutions de France, de Sardaigne, de Rome et de Naples, 2 vol. in-12. 6° *Les plus illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et réfutation des paradoxes de M. Soulavie* (dans ses *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*), 1802, in-12 ; 7° *Abrégé du traité de la langue exacte adoptée à l'imprimerie et à la sténographie de Taylor*, Paris, an 14 (1805), in-4°, avec 7 planches ; 8° *De la monarchie sous la maison de Bourbon ; bonté de cette maison*, 1815, in-8° ; 9° *Adresse aux Français et aux alliés sur le retour de Louis XVIII en* 1815. Barbier lui attribue encore : *Traité philosophique, théologique et pratique du divorce, demandé aux états par Louis-Philippe d'Orléans*, 1787, in-8°. Montigny a eu part au supplément de l'*Encyclopédie* et au *Répertoire* de Guyot. Entre tous les mémoires et plaidoyers dont il est l'auteur, on cite comme le plus remarquable celui qu'il fit pour l'affaire Laporte et Dufart, accusés d'avoir contrefait la *France illustre, ou Plutarque français*. Il fut l'éditeur de l'*Opinion* de Durand de Maillane sur la résolution du 23 brumaire, sanctionnée le 18 pluviôse, concernant les successions, 1797, in-8°. M—d j.

MONTIGNY. *Voyez* Lucas.

MONTIGNY (Auguste-Henri-Victor Grandjean de) naquit à Paris, paroisse St-Merry, le 15 juillet 1776. Il se sentit de bonne heure du goût pour l'architecture et reçut les leçons de Delannoy, Percier et Fontaine. Il obtint en 1799, concurremment avec Louis Gasse, le premier grand prix sur un Elysée ou cimetière de cinq mètres. Ce fut pour lui que fut demandée, pour la première fois, par l'Institut de France, l'exemption du service militaire. Si Grandjean de Montigny est peu connu en France, il le doit à son humeur voyageuse. En 1802, il accompagnait à Rome le nouveau directeur de l'école française, et se voyait chargé de l'exécution des travaux nécessités par l'installation de nos élèves dans le palais Médicis. Ayant été appelé plus tard, en 1810, en Westphalie par le roi Jérôme Bonaparte, il fit construire la salle des états de Cassel, une porte triomphale, des fontaines publiques, le théâtre de la ville. Il reçut comme récompense en 1812 le titre de premier architecte du roi. Les événements politiques le ramenèrent en France en 1814 ; mais il n'y devait pas demeurer longtemps. Après avoir refusé les offres avantageuses du gouvernement russe, il accepta celles que lui faisait le chevalier Brit au nom du Brésil, et arriva à Rio-Janeiro le 12 mars 1816. Il appartenait, pour y représenter l'architecture, à cette colonie artistique française qu'organisa et conduisit le secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts de l'Institut de France, Joachim Le Breton, à la sollicitation du roi de Portugal Jean VI, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris, le marquis de Marialva. Le Breton mourut en 1819 au Brésil, directeur de l'académie qu'il y avait créée pour l'enseignement des beaux-arts. Avec de Montigny étaient partis d'autres artistes pour coopérer au même but, et peut-être n'est-il pas inutile de rappeler leurs noms. C'étaient les deux frères Taunay, (N. C.), peintre de batailles, et Auguste, sculpteur ; Debret, peintre d'his-

Digitized by Google

toire; Charles-Simon Pradier, graveur, élève de Desnoyers et frère du statuaire; de Neucom, musicien. Montigny a construit au Brésil le palais des Beaux-Arts, la Bourse, inaugurée en 1820 et aujourd'hui occupée par la douane; il fut en 1829 chargé de toute la partie décorative à l'occasion des fêtes qui furent célébrées lors du mariage de don Pedro avec l'impératrice Amélie. En 1848, on lui confia les projets du palais impérial et du sénat. Gratifié en 1829 de l'ordre du Christ, il fut fait en 1847 officier de l'ordre de la Rose. Il a pris part depuis 1840, époque de leur création, à toutes les expositions artistiques brésiliennes. Avec Montigny s'est à peu près éteint le personnel français qui a pris part à l'importation du mouvement artistique au Brésil. M. Félix Taunay, ancien maître à dessiner du jeune empereur et de ses sœurs, a quitté la direction de l'école de Rio-Janeiro en 1853, et a été remplacé par un peintre brésilien, M. Araüjo Portalègre, élève de Debret. M. Taunay a prononcé sur la tombe de son compatriote Grandjean de Montigny, mort à Rio-Janeiro au printemps de l'année 1850, un discours qui est reproduit dans l'écrit peu connu dont voici le titre : *Notice nécrologique sur Auguste-Henri-Victor Grandjean de Montigny*, Montmartre, imp. de Pilloy frères, 1850, gr. in-8° de 8 pages. On doit à Grandjean de Montigny deux ouvrages, dont le premier avec A. Famin : 1° l'*Architecture toscane, ou Palais, maisons et autres édifices de la Toscane, mesurés et dessinés*, etc., Paris, A. Famin, 1806-1845, 18 livraisons gr. in-fol.; 2° *Recueil des plus beaux tombeaux exécutés en Italie dans les 15e et 17e siècles, d'après les dessins des plus célèbres architectes et sculpteurs*, Paris, P. Didot, 1814-1815, 2 livraisons in-fol. (l'ouvrage devait former 12 livraisons, avec 6 planches chacune). B. DE L.

MONTIGNY (Louis), romancier et auteur dramatique, mort à Paris le 11 janvier 1846, a publié : 1° *Fragments d'un miroir brisé, anecdotes contemporaines* (françaises et anglaises); traits de morale et d'observation, esquisses des mœurs, revue des usages, aperçus philosophiques, réflexions, remarques, bons mots et reparties; avec un choix de chansons inédites, Paris, 1823, in-18; c'est un recueil d'articles précédemment fournis au *Miroir*. 2° Les *Aventures de garnison*, Paris, 1824, 2 vol. in-12; 3° le *Provincial à Paris;* esquisses des mœurs parisiennes; Paris, 1824-1825, 3 vol. in-12; 2e édition, 1825, 3 vol. in-12; 4° le *Colonel Duvar, fils naturel de Napoléon*, publié d'après les mémoires d'un contemporain, Paris, 1827, 4 vol. in-12; 5° *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la grande armée*, Paris, 1833, in-8°; 6° plusieurs pièces de théâtre : 1. *les Français en cantonnement, ou la Barbe postiche*, vaudeville en un acte, 1821, in-8°; 2. *Mon cousin Lalure*, comédie en un acte et en prose, 1822, in-8°; 3. la *Chaise de poste*, mélodrame en deux actes, 1825, in-8°, publiée sous les noms de MM. Louis M*** et St-Amand; 4. *la Dot et la fille, ou le Commis marchand*, comédie en un acte mêlée de couplets, 1825, in-8°, avec M. W. Lafontaine; 5. les *Girouettes de village*, comédie en un acte, mêlée de couplets, 1825, in-8°, avec M. St-Amand; 6. *le Carnaval, ou les Figures de cire*, folie-parade, vaudeville en un acte, 1826, in-8°; 7. *le Commis voyageur, ou le Bal et la saisie*, comédie-vaudeville en un acte, 1826, in-8°; 8. *Mon ami de Paris, ou le Retour en province*, comédie en un acte mêlée de couplets, 1826, in-8°; 9. le *Café de la garnison*, vaudeville en un acte, mêlé de couplets, 1827, in-8°; 10. *les Cavaliers et les Fantassins*, tableau militaire en un acte, Paris, 1827, in-8°; 11. le *Mari de toutes les femmes*, comédie-vaudeville en un acte, 1827, in-8°; 12. la *Nourrice sur lieu*, scènes de familles, en un acte et en prose, mêlées de couplets, 1828, in-8°, publiée sous le nom de *Théodore;* 13. le *Doigt de Dieu*, drame en un acte et en prose, 1834, in-8°, avec M. Meyer; 14. une *Chanson*, drame-vaudeville en trois actes, 1834, in-8°, avec M. Cognard. Z.

MONTJOIE (Félix-Christophe-Louis Ventre de Latouloubre, connu sous le nom de Galart de), l'un des plus zélés défenseurs de la cause royale, était né vers 1756, à Aix en Provence, d'une famille noble. Il se fit recevoir avocat et vint à Paris, où il fréquenta quelque temps le barreau. Il travailla en 1790 avec Geoffroi et Royou à l'*Année littéraire*, et devint ensuite l'un des rédacteurs de l'*Ami du roi*, journal uniquement destiné à combattre les principes de la révolution et qui ne cessa de paraître qu'après la fatale journée du 10 août 1792. Il eut le courage de prendre la défense de Louis XVI dans quelques écrits qui produisirent une vive sensation. Échappé aux proscriptions sanglantes qui suivirent la mort de ce malheureux prince, il se tint caché dans les environs de Bièvre jusqu'au 9 thermidor. Il reprit alors la plume et plaida la cause des victimes de l'anarchie dans les journaux et dans plusieurs brochures assez remarquables. Ayant été condamné à la déportation en 1797 avec plusieurs autres journalistes, il se retira en Suisse et y publia divers ouvrages historiques qui furent d'autant plus recherchés qu'on les défendait plus sévèrement. De retour à Paris, il sembla renoncer à la politique pour ne s'occuper que de littérature : il publia des romans et fournit des articles au *Journal général de France* et au *Journal des Débats*. Après la seconde restauration, le roi récompensa le zèle de Montjoie en lui accordant une pension de trois mille francs et l'une des places de conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il ne jouit pas longtemps des bienfaits de ce prince; il mourut d'une attaque d'apoplexie le 4 avril 1816. Le respect qu'on doit à la vérité oblige de convenir que Montjoie n'était qu'un écrivain médiocre; son style est incorrect et déclamatoire et ses ou-

Digitized by Google

vrages historiques ne doivent être lus qu'avec une extrême défiance. On a de lui : 1° *Divertissement national*, à l'occasion de la naissance de Mgr le Dauphin, 1781, in-8°; 2° *Lettre sur le magnétisme animal*, 1784, in-8°; 3° *Des principes de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. C'est une histoire de notre ancien droit public : l'auteur s'y laisse aller quelquefois à cette amertume de langage en faveur à l'époque où il écrivait; il s'étend beaucoup sur la lutte du parlement avec le ministère et sur la marche des ministres de Louis XVI, jusqu'à la seconde assemblée des notables. 4° L'*Ami du roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité*, ou Histoire de la révolution de France et de l'assemblée nationale, 1791, 2 part., in-4°. C'est une suite et un complément du journal de l'abbé Royou. 5° *Réponse* aux réflexions de M. Necker, sur le procès intenté à Louis XVI, 1792, in-8° (*voy.* NECKER); 6° *Aris* à la convention sur le procès de Louis XVI, 1792, in-8°. Il y démontre avec beaucoup de force qu'elle n'a pas le droit d'examiner les actes du gouvernement de ce prince et qu'il ne peut pas en être responsable. 7° L'*Almanach des honnêtes gens*, 1792-1793, 2 vol. in-18; — *des gens de bien*, 1795-1797, 3 vol. C'est un recueil d'anecdotes et de pièces littéraires; il y en a quelques-unes de fort piquantes. 8° L'*Histoire de la conjuration de Robespierre*, 1794, in-8°, traduit en anglais; 9° *Histoire de la conjuration de d'Orléans*, 1796, 3 vol. in-8°; réimprimé en 1834-1837, 3 vol. in-8°, et avec des abréviations 1831, 1832, 1833, in-8°. L'auteur n'avait pas eu de bons matériaux et il rapporte bien des faits apocryphes. 10° *Eloge historique de Louis XVI*, Neufchatel, 1797, in-8°; 11° *Eloge historique de Marie-Antoinette, reine de France*, 1797, in-8°, traduit en allemand et en hollandais. L'auteur a refondu cet ouvrage en 1814, sous le titre d'*Histoire de Marie-Antoinette*, 2 vol. in-8°, fig. Cette nouvelle édition est enrichie d'une lettre de madame la princesse de Chimay, qui est pleine de détails intéressants. On doit regretter qu'il n'ait pas pu consulter des personnes assez instruites de tout ce qui concernait la reine, avant de mettre la dernière main à son ouvrage, défiguré par une foule d'inexactitudes. Il s'y est d'ailleurs permis une attaque peu délicate contre M. de Bertrand-Molleville, qui lui répondit par une lettre insérée dans la *Quotidienne* du 11 décembre 1814 (*voy.* BERTRAND). 12° *Histoire de la révolution de France*, depuis la présentation au parlement de l'impôt territorial, jusqu'à la conversion des états-généraux en assemblée nationale, 1797, 2 vol. in-8°; 13° *Histoire des quatre Espagnols*, 1801, 4 vol. in-12; 3e édition, 1805, 6 vol. in-12; 14° *Histoire d'Inès de Léon*, Paris, 1805, 6 vol. in-12; nouvelle édition, 1836; 15° *Histoire d'un manuscrit trouvé sur le mont Pausilippe*, 1802, 3 vol. in-12; 2e édition, 1836, 5 vol. in-12. Ces deux romans ne valent pas le précédent, dont ils ne sont d'ailleurs qu'une imitation. Ils ont ce caractère d'intérêt qui tient à la curiosité et à la physionomie bien tracée de plusieurs personnages; mais ils sont trop chargés d'incidents et fatiguent par une diction traînante; 16° *Eloge historique de Bochart de Saron*, 1800, in-8° (*voy.* BOCHART); 17° *les Bourbons, ou Précis historique sur les aïeux du roi et sur Sa Majesté*, etc., 1815, in-8°, avec 20 portraits. On trouve dans le *Journal de la librairie* (1816, page 215) une notice sur Montjoie. W—s.

MONTJOSIEU (LOUIS DE), en latin *Demontiosius*, savant antiquaire, était né au 16e siècle dans le Rouergue, d'une famille noble. Il s'appliqua d'abord à l'étude des mathématiques avec beaucoup d'ardeur; et étant venu à Paris, il fut chargé d'en donner des leçons au duc de Joyeuse. Il accompagna ce prince à Rome en 1583 et profita de son séjour en cette ville pour se livrer à la recherche des antiquités. Son érudition et sa politesse lui méritèrent l'affection des savants et la bienveillance du pape Sixte-Quint. A son retour en France, il se chargea de purger la ville de Paris des bones dont elle était remplie, et cette entreprise ruineuse dérangea beaucoup ses affaires : il se maria pour les réparer. Mais, dit de Thou, l'indigne femme qu'il prit fut cause de la mort de ce savant homme, qui méritait de vivre plus longtemps. De Thou nous apprend que Montjosieu avait écrit sur la mécanique. De tous ses ouvrages, le plus connu et le seul qui soit recherché des curieux, est celui qu'il publia à Rome en 1585, in-4°, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes, ubi multa antiquorum monumenta explicantur;* il est divisé en cinq livres. Le troisième : *De sculptura, cælatura, gemmarum sculptura*, et le quatrième : *De pictura antiquorum*, ont été insérés par Laët dans son édition de *Vitruve*, Amsterdam, 1649, et par Gronovius, dans le *Thesaur. antiq. græcar.*, t. 9; mais l'ouvrage n'a point été réimprimé en entier, comme l'ont avancé quelques bibliographes; aussi est-il de la plus grande rareté. On en trouvera la description dans la *Biblioth. curieuse* de Dav. Clément, au mot DEMONTIOSIUS. Il est assez singulier que Junius n'ait point connu le livre de Montjosieu, *De pictura veterum;* il ne le cite point dans la liste des auteurs qu'il a consultés pour rédiger son Traité sur le même sujet. Nos anciens bibliothécaires, Lacroix du Maine et Duverdier, donnent les titres de plusieurs ouvrages de Montjosieu, tout à fait inconnus aujourd'hui : *Les semaines de Daniel et les jours d'Ezechiel*, touchant le temps et le nombre des années que Jésus-Christ, le Messie, devait être en ce monde, Paris, 1582. — *Traité de la nouvelle cosmographie*, auquel sont montrées les erreurs des astronomes, quant aux triplicités et signes. — *Deux livres de la doctrine de Platon*, et de l'explication des nombres platoniques : œuvre excellente, dit Duverdier, et de grande érudition. — *De re nummaria et ponde-*

Digitized by Google

ribus. — *Les préceptes de rhétorique mis exactement en table par une singulière méthode*. W—s.

MONTLINOT (Charles-Antoine Leclerc de), né à Crespy en Valois en 1732, était ecclésiastique et chanoine de la collégiale de St-Pierre à Lille; plusieurs académies lui ouvrirent leurs portes : au bonnet de docteur en théologie, il joignait celui de docteur en médecine, et son existence pouvait être à la fois agréable et honorable : elle n'en fut pas plus tranquille. A la suite d'une querelle littéraire (*voy.* ci-après n° 4), il fut obligé de quitter Lille en 1765 et même de résigner son bénéfice. Il vint à Paris et y fut libraire pendant quelque temps; mais le commandant de la Flandre française le fit reléguer à Soissons, en vertu d'une lettre de cachet : il y fut bien accueilli par l'intendant et placé à la tête du dépôt de mendicité de cette ville. La révolution le trouva favorable à ses principes, et il fut l'un des auteurs de la *Clef du cabinet des souverains* (avec MM. Pommereul, Peuchet, etc.). Il est mort à Paris en 1801. On a de lui quelques ouvrages, la plupart anonymes : 1° *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*, 1759, in-12; c'est une réponse à un ouvrage de ce dernier (*voy.* Chaumeix), où par erreur Montlinot est appelé Molinet). Cet ouvrage, attribué à Diderot et inséré par méprise dans une édition de ses œuvres (1773, 5 vol. in-8°), avait reparu en 1760, sous le titre de *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie, ou Préjugés légitimes*, etc.; 2° *Etrennes aux bibliographes, ou Notice abrégée des livres les plus rares, avec leur prix*, 1760, in-24, de 71 pages, dont les 20 premières contiennent les titres et faux titres, et un calendrier; dans le reste du volume, il est question de quarante-quatre ouvrages rangés par ordre alphabétique, soit des titres, soit des auteurs; c'est un livre insignifiant : l'auteur annonçait le projet d'y joindre plusieurs suppléments; il n'en a paru aucun; 3° *Esprit de La Mothe Le Vayer*, 1763, in-12; 4° *Histoire de la ville de Lille depuis sa fondation jusqu'en 1434*, Paris, 1764, in-12. Un moine de Cisoing nommé Wartel, prévôt de Hertsberghe, est l'auteur de la brochure anonyme intitulée *Observations sur l'Histoire de Lille*, 1765, in-12, et ce fut l'âcreté du style de ses observations qui força Montlinot d'abandonner sa prébende et l'empêcha de publier le deuxième volume qui était terminé. 5° *Discours qui a remporté le prix de la société d'agriculture de Soissons*, en 1779, Lille, 1780, in-8°; la question était : Quels sont les moyens de détruire la mendicité et d'occuper utilement les pauvres? 6° *Etat actuel du dépôt de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité*, 1789, in-4°; l'*Essai*, etc., a été imprimé à part, in-8°. Montlinot avait publié antérieurement quatre comptes rendus de l'établissement de Soissons, à la tête duquel l'avait préposé le gouvernement. Ces différents rapports furent assez bien reçus du public, et l'expérience de l'auteur dans cette branche d'administration le fit associer aux travaux du comité de mendicité de l'assemblée constituante. 7° *Observations sur les enfants-trouvés de la généralité de Soissons*, 1790, in-8°. Cette courte brochure, fruit de recherches commandées par le ministre des finances, indique les causes de la progression du nombre des enfants abandonnés dans cette généralité et renferme quelques idées d'amélioration sur la législation des enfants naturels. 8° *Essai sur la transportation comme récompense et la déportation comme peine*, 1797, in-8°. Montlinot est auteur de la préface de l'édition du *Robinson Crusoé*, publiée en 3 volumes in-8° (*voy.* Foe). A. B—t.

MONTLIVAULT (Eléonore-Jacques-François-de-Sales Guyon de Dziers, comte de), né le 19 octobre 1765 au château de Montlivault près Blois, fut d'abord destiné à la carrière de la marine. Aspirant en 1779 et garde-marine l'année suivante, il fut envoyé aux Etats-Unis à bord du vaisseau *le Palmier*, de 74 canons, faisant partie de l'escadre du comte de Grasse. De retour en France à la fin de 1782, il repartit bientôt avec La Pérouse qui venait de recevoir la mission d'aller détruire les établissements anglais à la baie d'Hudson. Cette expédition terminée, il prit part à plusieurs campagnes navales dans le golfe de Finlande, en Portugal, à Terre-Neuve et fut nommé lieutenant de vaisseau en 1788. Ayant émigré dès le commencement de la révolution, il fit en 1792 la campagne de l'armée des princes dans la compagnie d'infanterie de la marine et ne rentra en France qu'en 1800. Il se retira alors dans sa propriété de Blanchamp et consacra le reste de sa vie aux lettres et aux sciences. La restauration voulut en vain le rappeler à l'activité. Ayant reçu le brevet de capitaine de frégate, il l'échangea presque aussitôt contre celui de capitaine de vaisseau honoraire. Le comte de Montlivault est mort le 10 avril 1846. On lui doit : 1° *Grammaire générale et philosophique précédée d'un coup d'œil sur la nature et le mécanisme des langues*, Paris, 1828, in-8°; 2° *Conjectures sur la réunion de la lune à la terre et des satellites en général à leur planète principale*, Paris, 1821, in-8°; 3° *Essai de cosmologie, ou Mémoire sur la cause et la nature des mouvements célestes, sur la cause et la nature de la lumière*, Paris, 1826, in-4°; 4° *Lettres cosmologiques adressées à M. le baron Fournier, faisant suite à l'Essai de cosmologie*, Paris, 1828, in-4°; nouvelle édition, Tours, 1835, in-4°; 5° divers articles dans les annales de la société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. On trouve dans les Annales de cette société, t. 26, son éloge prononcé par M. Ch. de Sourdeval. — Son frère, *Casimir* Guyon, comte de Montlivault, né en 1770, émigra dès le commencement de la révolution et ne rentra en France qu'après le 18 brumaire. Il fut préfet des Vosges, poste qu'il conserva jusqu'au 20 mars

Digitized by Google

1815. Après être resté sans emploi pendant les cent-jours, il fut nommé préfet de l'Isère par la seconde restauration. Sa conduite à Grenoble dans ces temps difficiles, notamment quand éclatèrent les troubles suscités par Didier (*voy.* DIDIER et DONNADIEU), a été l'objet de nombreuses attaques et l'énergie qu'il déploya fut taxée de rigueur par ses ennemis politiques. Quoi qu'il en soit, Casimir de Montlivaut conserva la confiance du gouvernement qui l'appela ensuite à la préfecture du Calvados. Z.

MONTLOSIER (FRANÇOIS-DOMINIQUE DE REYNAUD, comte DE), naquit à Clermont en Auvergne, le 16 avril 1755, d'une famille noble mais peu riche. A la prise de Jargeau, en 1429, le comte de Suffolk, qui commandait les Anglais, allait tomber entre les mains des gens des communes, qui n'épargnaient personne; il s'adressa à un homme d'armes qui le poursuivait : « Es-tu gen« tilhomme? lui demanda-t-il. — Oui, répon« dit celui-là, qui était un écuyer du pays d'Au« vergne, nommé Guillaume Reynaud. — Es-tu « chevalier? continua le chef des Anglais. — « Non, reprit loyalement l'écuyer. — Tu le seras « de mon fait, dit le comte de Suffolk. » Il lui donna l'accolade avec son épée, puis la lui remit et se rendit son prisonnier. — M. de Montlosier, douzième et dernier enfant d'une famille dont la fortune était modique, fut élevé sans aucun soin particulier, recevant quelques leçons du précepteur de ses frères, puis placé à six ans au collége des jésuites à Clermont. Il avait treize ans lorsqu'il perdit son père; sa mère était d'un caractère sérieux, sévère et sans tendresse; ainsi son enfance et sa première jeunesse se passèrent d'une façon assez rude. On lit dans ses *Mémoires* le récit intéressant du développement solitaire d'un caractère énergique, d'une âme indépendante, d'une imagination vive, d'un esprit original. Ceux qui l'ont connu se plaisaient à retrouver dans cette peinture si bien touchée du commencement de sa vie les traits qui n'ont jamais cessé d'être remarquables en lui. Il n'y a pas jusqu'à la marche de son intelligence, dans toutes les routes qu'il a parcourues, qui ne se trouve indiquée dans sa première enfance : « Je « voulais bien savoir le latin, mais absolument « je ne pouvais me résoudre à l'apprendre comme « il s'apprend; je cherchais à le deviner. Le *b, a,* « *ba* de toute méthode m'était insupportable. « Sur quelques phrases et quelques mots que je « comprenais, je bâtissais une version assez dis« tinguée. » Son adolescence dans les écoles ou pendant les années suivantes a aussi été racontée par lui avec beaucoup d'intérêt et de charme. On voit se succéder dans cette âme robuste une piété ardente, les agitations d'un amour passionné et coupable, l'essai et le dégoût de la vie du monde, l'effet produit par quelques voyages à Paris, où il aperçut Voltaire et connut d'Alembert, un besoin impérieux d'occupation, des études commencées, à sa manière, en toute direction : l'anatomie, la chimie, le droit public; tout cela prenant place au milieu de sa disposition à une sauvagerie indépendante. Aussi n'eut-il aucun penchant à entrer au service. Ce fut pour obtenir une liberté solitaire et laborieuse qu'il résolut d'ensevelir sa vie dans ces montagnes d'Auvergne où il aimait tant à courir et à rêver. Un petit manoir champêtre, vendu par sa famille, était possédé par une femme qu'il avait vue quelquefois. Elle était veuve; sa fortune était moins que médiocre; c'était une personne simple et rustique, sans aucun attrait de beauté ni d'esprit. « Je n'étais amoureux ni d'elle ni de « sa fortune, je l'étais de ce lieu un peu sauvage « qui avait une belle fontaine, de beaux arbres « plantés par mon père, et qui me rappelait les « jours de mon enfance. » Il épousa cette femme, qui avait quinze ans de plus que lui. Dans son exaltation mélancolique, il disait : « Qu'ai-je à « faire au monde? Voici mon tombeau. » Il passa ainsi huit années, se passionnant pour la vie rurale et le ménage des champs, en même temps pour la lecture des Pères de l'Eglise, surtout pour l'étude de l'histoire de France; il la cherchait dans ses origines, spécialement dans les monuments de sa législation et dans les anciens juristes. Ce fut alors qu'aidé de quelques connaissances de minéralogie, il explora avec sa persistance et son activité habituelles le sol volcanique de l'Auvergne. De cette étude résulta le livre de la *Théorie des volcans d'Auvergne*, Paris, 1789, in-8°; nouvelle édition, 1802. La science géologique a fait depuis de grands progrès; l'hypothèse a été réduite à tenir moins de place que les faits reconnus et classés. Mais le livre de Montlosier reste comme témoignage d'une singulière sagacité, d'une sorte d'imagination pénétrante qu'il portait en toutes choses. Il lui fallait peu d'observation, peu de vérités positives pour mettre sa pensée en mouvement et la faire cheminer d'une façon souvent surprenante par voie de divination. Il avait foi dans ses conjectures; il les poursuivait et les développait avec conviction, les enseignait avec éloquence. C'était la marche de son esprit, la puissance de son style, l'intérêt de sa conversation. Cependant il avait successivement fait connaissance avec les hommes les plus éclairés et les plus distingués de la province. De temps en temps il descendait de sa montagne pour se mêler à une société de gens d'esprit, qui parfois allaient aussi le visiter parmi ses volcans. Lorsque la révolution arriva, Montlosier avait une réputation faite, point en France, mais en Auvergne. Autant et plus que ses amis il avait porté son attention sur les questions du moment. Les administrations provinciales, les objets présentés à l'examen des notables, la composition des états généraux et le mode de les élire, les vices de la constitution ou plutôt le manque de constitution, touchaient de trop près

Digitized by Google

à ses études de l'histoire pour qu'il ne se trouvât point préparé aux discussions politiques. Il ne fut pas d'abord élu député, et ce fut comme témoin qu'il assista à Paris aux premières scènes de la révolution. La noblesse d'Auvergne avait donné à ses députés le mandat impératif de délibérer par ordre et non par tête; il fallut donc, après le 14 juillet, convoquer de nouveau l'assemblée du bailliage pour rétracter ce mandat. En même temps des suppléants furent élus; presque aussitôt après, Montlosier remplaça le marquis de la Ronsière, qui donna sa démission. De l'assemblée constituante date sa renommée. Parmi tant de noms qui bientôt se rendirent illustres, le sien ne tarda guère à prendre place. Ce n'est pas qu'il ait été un grand orateur. Il ne reste point de lui de discours complets, embrassant tout un sujet, dominant une discussion, en résumant toutes les idées pour les soumettre à son opinion. « Ce n'étaient point, dit-il, les im« pressions ou les idées qui me manquaient; « tout cela était en moi avec abondance, mais « dans une telle confusion et dans un tel tumulte « que, si je voulais improviser, je m'embarras« sais dans mon bagage. » Vainement ses amis, l'abbé Maury surtout, l'engagèrent à employer plus habilement sa force et son éloquence naturelle, à se donner cette portion de métier sans laquelle avorte le talent; il ne put diriger vers ce but sa volonté et sa persistance. La puissance de la parole exige une certaine disposition sympathique, une intelligence instinctive avec les auditeurs, qui manquaient à Montlosier; d'ailleurs il était si ardent au combat et la guerre était si animée, qu'il n'avait ni le sang-froid ni le loisir nécessaires pour des études oratoires. « Si l'assemblée nationale m'avait présenté une « institution durable, si, comme en Angleterre, « j'avais trouvé devant moi un système régulier « d'institutions, j'aurais eu une perspective de « services, un avenir d'utilité; j'aurais fait alors « avec suite et patience ce qui était nécessaire « pour me coordonner et me perfectionner. Je « montais à la tribune, non comme d'autres, « pour briller, mais toujours de colère et d'impa« tience, pour combattre. » Ces impulsions du courroux lui inspiraient, sinon un large discours, une belle œuvre d'art, du moins des mouvements éloquents, des paroles d'une merveilleuse énergie, des traits pénétrants, des passages tels que celui qui est resté si célèbre, en parlant des évêques : « Vous leur ôtez leur croix d'or, « ils prendront une croix de bois; c'est la croix « de bois qui a sauvé le monde. » Cette ardeur qu'allumait en lui la lutte des partis a parfois donné une fausse idée de ses opinions politiques (1). Elles n'eurent jamais rien d'excessif; nul n'avait, par le caractère plus encore que par la pensée, autant d'antipathie du pouvoir absolu; historiquement il y voyait une usurpation de la royauté sur la noblesse. Ses habitudes solitaires et montagnardes ne lui donnaient ni le goût ni la faculté d'être un courtisan; pas une seule fois il ne se présenta chez le roi; il ne voulut pas même recevoir les louanges et les encouragements que la reine avait désiré offrir au courageux défenseur de sa cause. Ce qui animait les opinions de M. de Montlosier ce n'était aucun éloignement pour des institutions destinées à garantir les libertés; il avait, comme tant d'autres, déploré l'absence d'une constitution fixe et formelle; il avait souhaité quelque chose ressemblant à la constitution anglaise; il tenait par ses vœux à la portion modérée du côté droit, à M. Malouet, à M. de Clermont-Tonnerre, à ceux qu'on nomma les monarchiens. Mais ce qui excitait sa vivacité, ce qui allumait son indignation, c'était le renversement de l'ordre social, les procédés violents et arbitraires de la révolution,

(1) Lors des événements des 5 et 6 octobre 1789, Montlosier dénonça les violences exercées envers quelques députés, et demanda que les membres de l'assemblée nationale fussent protégés contre de pareils outrages. Mirabeau, qui avait pris une part très-active à ces funestes journées, se voyant déçu dans ses espérances, s'était rallié à la cour et avait amené l'infortuné Louis XVI à jeter les yeux sur lui pour en faire son principal ministre; mais voulant conserver dans cette nouvelle position l'ascendant qu'il avait sur l'assemblée, il proposa d'y admettre les ministres au moins avec voix consultative. Montlosier, répondant alors à un mouvement d'animosité personnelle contre le député provençal, combattit cette proposition par des arguments que la démocratie la plus prononcée n'eût pas désavoués. « Je « m'étonne, dit-il, que les amis de la liberté aient appuyé de « leurs suffrages un projet aussi vicieux en principe que dange« reux dans ses conséquences. Nous n'avons pas le droit d'ac« corder à des étrangers une influence nationale. Nous ne pou« vons créer, de notre propre autorité, des membres du corps « législatif qui ne peuvent l'être que par l'élection du peuple.... « C'est un sacrilége constitutionnel, un crime de lèse-public.... « Accorder à des ministres voix consultative, n'est-ce pas accor« der à des hommes souvent peu citoyens, à des hommes choisis, « excités par le gouvernement même à venir nous tendre des « pièges, leur donner la faculté de s'emparer de nos débats et de « les remplir de leurs fausses doctrines!... Il y a dans la propo« sition de M. de Mirabeau un sens mystique.... » Ce discours, réellement étranger au système de l'auteur, éveilla l'attention de ceux qui n'en connaissaient pas le but et ne contribua pas peu à faire rejeter une mesure qui eût peut-être donné aux événements une direction différente. Le 18 mai 1790, lors de la discussion sur le droit de faire la paix et la guerre, l'extrémité gauche de l'assemblée s'était attachée à flétrir l'ancienne noblesse, dont on voulait détruire l'ascendant sur l'armée; Montlosier la défendit avec une chaleur qui le fit rappeler à l'ordre. « Qu'on me ramène « aux carrières, s'écria-t-il, car je ne suis ici que pour dire la « vérité », et il continua de faire un tableau très-frappant des persécutions dont la noblesse était l'objet, en indiquant avec beaucoup de sagacité les désordres et les calamités qu'une liberté mal entendue devait bientôt faire naître. Il vota pour que le droit de faire la guerre et la paix fût entièrement dévolu au roi, et dans toutes les circonstances essaya de défendre ses privilèges et son autorité. Montlosier prétendit que les biens de la couronne devaient être inaliénables, même dans la supposition des besoins de l'Etat. Pendant l'orageuse discussion sur la résidence de la famille royale, il s'opposa avec la plus grande force à ce qu'il fût rendu aucune loi de contrainte à cet égard, et se voyant interrompu, il éleva la voix et cria *vive le roi!* Au mois de mai 1791, il vota avec une grande impréoyance contre la réélection des députés constituants à la prochaine assemblée, afin, dit-il, qu'après avoir renversé le despotisme, ils ne songent pas à en recueillir les débris. Lors de la discussion sur la réunion du comtat Vénaissin, il demanda qu'on déclarât formellement que cet Etat appartenait à la France, pour couvrir au moins d'une apparence de loyauté ce grand acte d'injustice. Des sorties de ce genre, fréquemment répétées par Montlosier, excitèrent souvent des cris et donnèrent lieu à des apostrophes violentes du côté gauche; mais tout cela ne l'épouvantait pas, il paraissait même y donner prise tout exprès pour les braver. Il soutint que les biens ecclésiastiques n'appartenaient pas à la nation, mais il trouva juste qu'elle pût en disposer. L—s—D.

Digitized by Google

l'indulgence pour les crimes et le sang versé, les attentats à la propriété. Sur tout cela, il n'admettait nulle excuse tirée des circonstances et de la fatale nécessité des révolutions. Le caractère de ses opinions politiques fut toujours une grande préoccupation pour le maintien d'une société bien réglée. Dans ses écrits, dans ses controverses, comme sur son banc de député, c'est dans cette voie qu'il a montré son talent, son savoir, sa rare sagacité. Ainsi que presque tous les publicistes, il a été plus remarquable dans la critique et l'analyse que dans la synthèse. Ses idées, empruntées au passé plutôt que jetées dans les espérances de l'avenir, se rapportaient en général à une société ordonnée hiérarchiquement, classée par des droits graduels, non point régie par la loi égale et commune. Il aimait les ordres, les corporations, les professions distinctes, l'esprit de corps, la continuité des intérêts. Telles étaient les formes sous lesquelles lui apparaissaient les libertés et les garanties contre l'arbitraire. Sa vie tout entière ne l'a point laissé un seul instant indifférent aux destinées de son pays, il en a été passionnément ému; pourtant ce grand esprit, si pénétrant et si éloquent dans le blâme, ne donnait jamais l'idée d'une capacité applicable et pratique. La vie que mena de Montlosier pendant l'assemblée constituante modifia peu son caractère et son genre d'esprit. Il ne prit pas plus de goût pour la société des salons; tout en ressentant vivement les malheurs publics et les adversités de son parti, il passait son temps d'une façon qui n'était point sans charme. L'intérêt continuel de la lutte politique, une camaraderie de gentilhomme et de député avec des hommes spirituels, l'indépendance de la pensée et de la parole le rendaient actif et animé. Pendant quelques intervalles, il retrouva son goût pour la géologie, et parcourut les environs de Paris en observateur assidu. Le magnétisme, qui déjà en Auvergne avait été pour lui un objet d'étude et un attrait à son imagination, l'occupa aussi beaucoup et lui fut, ainsi que la conformité d'opinion politique, un lieu avec Bergasse. Il publia quelques brochures : *Essai sur l'art de constituer les peuples*, Paris, 1791, in-8°; — *Nécessité d'une contre-révolution*, ibid., 1791, in-8°; — *Moyen de contre-révolution*, ibid., 1791, in-8°; — *Régénération du pouvoir exécutif*. Après la fin de l'assemblée constituante, conseillé plutôt par une triste prévoyance que par un espoir dont il était très-éloigné, Montlosier se résolut à émigrer. Il alla rejoindre les princes à Coblentz, où il fut d'abord accueilli comme un tard-venant, comme une sorte de constitutionnel qui avait cherché le salut de la bonne cause dans des brochures et des phrases, plutôt que dans son épée, ainsi que devait faire tout loyal gentilhomme. En fait d'épée, de Montlosier n'était en reste avec personne; du caractère dont il était, plus d'une fois il avait eu à se battre pendant l'assemblée constituante et même auparavant. Comme il le racontait plaisamment, il eut à conquérir son titre d'émigré par un ou deux duels. Il fit la campagne de 1792; peu après la retraite de Champagne, le courage lui manqua, non pas pour donner sa vie à la cause qu'il défendait, mais pour endurer la déraison et l'intrigue qui présidaient aux destinées de l'émigration. Il laissa l'armée des princes et alla habiter Hambourg, où se trouvaient alors bon nombre de Français, gens d'esprit ou d'opinions modérées, plutôt réfugiés qu'émigrés (1). Il avait prévu que l'exil pourrait durer longtemps, et, vendant une partie de son patrimoine, il avait emporté de quoi vivre avec quelque indépendance. Plus tard, il passa en Angleterre et s'y fixa; là il se rencontra aussi avec des compatriotes et des amis, avec une société qui lui était plus ou moins conforme par l'opinion et par la raison. Il y connut M. de Châteaubriand et M. de Fontanes; il y retrouva Malouet. C'était presque exclusivement avec des Français qu'il était en communication. Nulle sympathie ne le rapprochait du caractère anglais; il était, selon l'épithète qu'on lui appliquait à Londres, trop excentrique pour s'accommoder du joug des convenances anglaises, trop idéal et trop théorique dans ses opinions pour faire reconnaître son mérite et son talent. Burke se rapprochait de lui par la nature de son esprit. Il s'attacha aussi au caractère chevaleresque de Windham. Bientôt il entreprit un journal, le *Courrier de Londres*, qui ne tarda guère à obtenir un grand succès en Angleterre et sur le continent. L'indépendance de ses jugements, cette verve rude avec laquelle il les prononçait, cette sagacité d'observation si éminente en lui, son impartialité qui le séparait nettement de toute faction, donnèrent une sorte de puissance à sa polémique. Dans une brochure intitulée *Lettres sur la modération*, il traita avec une extrême âcreté les publicistes de l'émigration et leurs folles menaces de vengeance et de tyrannie; il leur disait : « Vous vous montrez gros de plus de « crimes que Marat et Robespierre (2). » Lorsque

(1) Le séjour que Montlosier fit à Hambourg fut de peu de durée; il ne tarda pas à revenir dans les Pays-Bas, où il resta pendant dix-huit mois en communication habituelle avec l'empereur François, et fut nommé en 1794 commissaire, pour une prise d'armes générale, avec le prince Auguste d'Aremberg, l'abbé de Pradt et Pellenc. Dans cette même année, et après la retraite de l'armée autrichienne, il suivit à Londres M. de Mercy qui y mourut peu de temps après. Ce fut alors qu'il acquit une part dans le *Courrier de Londres*, journal fondé par l'abbé de Calonne, dont il fit la rédaction pendant six ans. L—s—D.

(2) En 1800, Montlosier fut envoyé en mission particulière auprès du général premier consul Bonaparte. Il s'agissait de lui offrir les moyens de s'assurer le royaume d'Italie, sous la condition qu'il aiderait les princes de la maison de Bourbon à recouvrer le trône de France. Muni d'un passeport du premier consul, il n'en fut pas moins arrêté à Calais, conduit à Paris par des gendarmes et enfermé au Temple, où il ne resta que trente-six heures. Fouché, tout en lui déclarant que c'était une méprise, lui fit expédier l'ordre de quitter la France, et il dut retourner en Angleterre sans même avoir entamé sa mission. Montlosier a affirmé que, durant ce court séjour à Paris, Talleyrand lui fit communiquer, sous le plus grand secret, les projets du premier

Digitized by Google

le général Bonaparte devint premier consul, de Montlosier aperçut tout de suite quelle œuvre ce puissant génie était appelé à accomplir. Il reconnut en lui l'homme qui devait régénérer l'ordre social en France. La direction que prenait le *Courrier de Londres* fut remarquée à Paris, non par le public, qui ne recevait pas les journaux anglais, mais par le gouvernement consulaire. De Talleyrand et Fouché donnèrent à Napoléon le désir d'appeler Montlosier. Mais il était à la tête d'un journal assez en vogue pour lui procurer un revenu suffisant, et, en France, il ne devait plus retrouver de ressources. Il demanda qu'il lui fût permis de transporter à Paris son établissement et de continuer la publication du *Courrier de Londres et de Paris*. C'était une entreprise impossible sous l'ombrageuse censure d'un régime où l'ordre s'établissait aux dépens de la liberté. De Montlosier n'était pas homme à vendre son opinion ou sa rédaction. Après un petit nombre de numéros, le journal fut supprimé. En indemnité de sa position détruite, il fut attaché au ministère des affaires étrangères, sans nulle occupation régulière ou obligatoire, recevant un traitement ou plutôt une pension qu'il regardait comme l'acquittement d'une dette. Fidèle à son esprit et à ses habitudes d'indépendance, il ne songea point à rechercher un emploi, à se donner une situation officielle; il n'avait aucun rapport direct avec le pouvoir; on ne le voyait jamais dans un salon de ministre. Il ne demandait pas mieux que d'être chargé de quelque travail, mais n'en sollicitait point. De Talleyrand l'engagea à écrire une notice sur le chevalier d'Azara, qui venait de mourir; puis, après la rupture de la paix d'Amiens, lorsqu'on employait tous les moyens pour échauffer l'esprit national, déjà assez animé contre l'Angleterre, Montlosier fut chargé de la publication d'un journal hebdomadaire, le *Bulletin de Paris*, spécialement destiné à une guerre de plume contre les Anglais. Ce n'était pas une tâche digne de lui. Quelque réel et sincère que fût son éloignement pour cette nation, où il avait trouvé l'hospitalité, il n'aurait pas dû la poursuivre de populaires injures; ses articles n'avaient pas même la valeur d'une controverse sérieuse, et la plaisanterie était aussi malséante au sujet qu'à l'écrivain. Depuis, ces articles, toujours anonymes, furent recueillies en un volume intitulé *les Anglais ivres d'orgueil et de bière;* mais il fut étranger à cette publication, qui le contraria beaucoup. Cependant Napoléon était devenu empereur. Sachant que Montlosier s'était occupé d'études sur la constitution monarchique de la France, et connaissant la direction générale de ses opinions, il indiqua le désir de le voir traiter ce sujet. Rien ne pouvait mieux convenir à Montlosier; il revint avec ardeur à ses anciens travaux, aux occupations de sa jeunesse, qui avaient toujours pris une large place dans ses vues sur la politique du moment. Néanmoins, il n'agrandit guère le cercle de ses premières recherches; il retourna aux mêmes sources où il avait puisé ses connaissances et ses opinions. Le sujet fut encore pour lui les origines du régime féodal; avec moins d'exagération et plus de savoir, il continua le système de Boulainvilliers. Rattachant tout au fait de la conquête et de la distinction des races, trouvant le système social de la vieille France, pour les uns dans les lois des Germains conquérants, pour les autres dans le droit romain des Gaulois conquis, c'est depuis lui, et sûrement sans le convaincre, que des écrivains studieux et clairvoyants ont montré la constitution seigneuriale naissant par la force des choses et non par aucune transmission de droits ou d'autorité parmi le chaos anarchique où gisaient les souvenirs et les mœurs germaniques pêle-mêle avec les traditions romaines, parmi la confusion des races, parmi l'abolition presque complète de toute puissance centrale de gouvernement. Le livre de la *Monarchie française* n'en demeure pas moins une œuvre remarquable qui a jeté beaucoup de lumière sur notre histoire, œuvre abondante en pensées et toute propre à en faire naître dans l'esprit des lecteurs intelligents. Le langage a une couleur énergique et un éclat d'imagination qui charme et qui saisit : c'est en somme de la haute et noble politique. La vieille monarchie mise en débris et en poudre par décadence successive, et enfin par la révolution, n'avait rien à léguer à la monarchie nouvelle d'une société nouvelle. Ainsi toute cette étude et ces commentaires du passé n'étaient en aucune façon la tâche que lui avait commandée l'empereur Napoléon. Montlosier avait suivi les inspirations et la pente de son propre esprit sans trop songer à ce qu'on voulait de lui; peut-être aussi croyait-il, dans ses habitudes de théorie et de généralité, qu'il faisait quelque chose d'utile et d'essentiel, qu'il fournissait une base pour des applications pratiques. Napoléon se fit à diverses fois rendre compte de ce travail; Montlosier en écrivit une analyse succincte et raisonnée qui, sans doute, ne fut pas lue du maître. Le livre l'eût souvent mécontenté, et les réclamations rigoureuses contre les usurpations monarchiques de Louis XIV n'étaient pas de nature à lui plaire. Quoi qu'il en soit, Montlosier faisait son ouvrage pour lui-même, à loisir, le revoyant avec soin, et sans qu'il fût question de le publier. Il s'acquittait en même temps d'une autre obligation qui lui était imposée. Napoléon, qui interdisait toutes discussions publiques de son gouverne-

consul : de rétablir l'ancienne Église de France; de faire rentrer les émigrés et de leur rendre toutes leurs propriétés non vendues; enfin de rétablir l'ordre social en abattant tout ce qui restait du jacobinisme et de l'anarchie révolutionnaire. Ce fut sans doute d'après ces notions que, l'année suivante, Montlosier accéda aux propositions de Talleyrand et de Fouché, qui l'appelaient à Paris pour y seconder utilement, dans son *Courrier*, les vues religieuses et anti-révolutionnaires du premier Consul. L—x—D.

Digitized by Google

ment, de ses actes et de sa politique, éprouvait pourtant le besoin de savoir ce que pensaient les hommes d'esprit, les hommes qui pouvaient connaître l'opinion et qui en auraient été les organes s'il y avait eu liberté. Il se faisait adresser confidentiellement par quelques personnes leurs réflexions et leurs avis sur la marche des choses, sur les circonstances du moment. Comme Fiévée, comme madame de Genlis, Montlosier était un de ces correspondants; ce rôle ne lui déplaisait pas. Depuis, même sans y être provoqué, il a souvent adressé à des ministres ses critiques et ses jugements. Les hommes qui aiment et respectent l'ordre public, qui craignent tout ce qui pourrait l'ébranler, sont parfois disposés à être ainsi les conseillers sincères et même sévères du pouvoir plutôt que ses adversaires publics; il leur convient mieux de chercher l'influence, quand ils la croient possible, que d'être dans l'opposition. Avec Napoléon, il n'y avait pas à choisir entre les deux rôles. Ces sortes de relations inofficielles avec l'empereur étaient mal interprétées par le public, et M. de Montlosier avait demandé que le secret en fût exactement gardé. Une circonstance fortuite lui fit craindre que cette condition eût cessé; il interrompit sa correspondance. D'autre part, son ouvrage ne pouvait être imprimé; il se trouvait donc avec assez de liberté et de loisir. Il alla en Auvergne pour rassembler quelques débris de son patrimoine; il fit des voyages à Genève, chez M. de Barante, le plus ancien et le meilleur de ses amis. De là il reprit ses études géologiques, parcourant les Alpes; puis il partit pour l'Italie, afin de voir le Vésuve et les sols volcaniques. Il était absent de France quand les armées de l'Europe arrivèrent à Paris, quand s'écroula le trône impérial, dont la stabilité ne lui avait jamais paru assurée. La restauration lui causa peu de joie. La cause qui avait été la sienne, les princes avec qui il avait combattu, triomphaient enfin; mais il n'avait eu jamais aucune illusion sur eux, sur l'esprit qui les environnait, sur le parti dont ils étaient le drapeau. Il ne se présenta point à eux; il ne se fit point un titre de son émigration; il conserva toutes ses amitiés et ses relations du temps de l'empire, regardant le nouveau gouvernement sans malveillance, mais sans affection. Il demanda seulement qu'on lui conservât aux affaires étrangères sa position, qui avait été une indemnité, et que le titre de comte, qui lui avait été donné par les princes eux-mêmes pendant leur exil, fût confirmé. Il s'occupa aussitôt de publier la *Monarchie française*. De même qu'il n'avait pas songé à faire de son livre un pamphlet pour l'empire, il ne le dédia en aucune façon à la restauration; il y ajouta même un quatrième volume, tout entier de circonstance, où il n'épargnait pas au gouvernement royal des conseils rudement exprimés, au moment même où le retour de l'île d'Elbe venait en confirmer la justesse. Après le second retour du roi, de Montlosier se trouva à Paris dans une position qui lui déplaisait. Il ne voulait pas se jeter dans l'opposition; elle convenait mal à sa vie passée; les dissensions politiques des salons les lui rendaient encore plus fâcheux. Les persécutions atteignaient des hommes qu'il aimait tendrement, entre autres M. de Lavalette. Son imagination se reporta vivement aux jours de sa jeunesse, aux montagnes d'Auvergne, à la vie rurale et solitaire, aux travaux de l'agriculture. Il abandonna Paris et ses amis. Un terrain désert et inculte entre Clermont et les Monts-Dores, parmi les cratères des volcans, lui était échu un héritage. Il se passionna à l'idée de le fertiliser, d'y fonder une belle exploitation, d'y élever un nombreux bétail. Ce devint, à l'âge du repos et du bien-être, l'aliment qui mit en fermentation son active volonté. Ses capitaux, les économies de son revenu, bien plus encore ses pensées et ses soins, n'eurent plus un autre emploi que de faire pousser du trèfle à Randane. Il commença par s'y loger dans une cabane de paille, puis dans une étable; car la maison du propriétaire devait être la dernière. Ainsi campé sur la route du Mont-Dore, sa principale distraction était d'offrir une hospitalité de quelques moments aux voyageurs qui passaient dans la saison des eaux; la visite des amis qu'il avait laissés, des hommes importants ou célèbres, des personnes distinguées de la société de Paris, charmait sa solitude. Il s'animait à leur montrer ses herbages et ses bestiaux, comme s'il eût oublié tout le monde. Toutefois un nouvel accès d'ardeur géologique le décida à entreprendre un voyage en Allemagne pour étudier les basaltes. A soixante ans passés, il parcourut à pied, avec d'incroyables fatigues, une partie des montagnes de la Westphalie et des rives du Rhin. Peu à peu quelque intérêt lui revint pour la politique. Le flot des réactions royalistes avait été arrêté. Il se sentit reconnaissance et confiance pour les hommes qui avaient rendu ce service au pays. M. de Richelieu, M. Decazes, M. Lainé, M. de Serres, recevaient de temps en temps de longues lettres de lui, où il traitait de la situation, de leurs embarras du moment, des périls de l'avenir, de la marche à suivre. Si ses avis n'étaient pas mis en œuvre, il se contentait de les voir accueillis avec considération. Ses opinions, qui ne pouvaient jamais être celles d'un parti quelconque, le rapprochaient alors de ce qu'on nommait le centre droit; c'est-à-dire d'une affection véritable pour la liberté avec une assez grande méfiance de l'esprit démocratique. Lorsque la faction royaliste exerça le pouvoir pendant que M. de Villèle était ministre, Montlosier se retrouva dans une sorte d'opposition. Alors commença une phase nouvelle de sa vie politique. Il avait toujours eu du respect pour la religion, non pas seulement comme le seul

Digitized by Google

principe d'ordre social et de morale privée ; mais il acceptait, il appelait des vérités de foi placées hors du domaine de la raison; il était chrétien. Toutefois, dans la portion fougueuse et indomptable de son caractère, s'élevait souvent une révolte intérieure contre cette puissance absolue qui doit régir tous les mouvements de l'âme et pénétrer dans les plus intimes replis du cœur. Par une contradiction singulière, il voulait honorer la croyance et les symboles en même temps qu'il refusait juridiction sur sa conscience; de même il voulait bien respecter le clergé, s'incliner devant son caractère sacré; mais, s'il lui fallait reconnaître le prêtre comme organe de la loi de Dieu, il ne trouvait ni résignation, ni soumission; toutes ses passions se soulevaient. Cet ordre d'idées l'avait préoccupé et agité pendant toute sa vie : de là une extrême méfiance contre le prêtre dans ses rapports avec le fidèle. Ainsi une contre-révolution opérée par le clergé lui apparaissait comme la plus insupportable, la plus menaçante tyrannie. Il s'échauffa sur ce thème et commença cette guerre contre les jésuites et contre ce qu'il nommait injurieusement le parti prêtre. Ce fut un des épisodes les plus significatifs de la restauration. Brochures, mémoires à consulter, appel aux tribunaux, pétition à la chambre des pairs; il ne se donna point un instant de relâche, toute son énergie était en jeu. Il avait connu le succès et la renommée; pour la première fois, il rencontra la popularité; sans l'enivrer, elle lui fut une grande jouissance, il aimait à se sentir en sympathie avec l'opinion générale. Encouragé par cette faveur publique, il donna successivement les *Mystères de la vie humaine*, rêveries où la raison n'a point trouvé assez de place, où l'imagination n'a plus le charme de la jeunesse; puis les deux premiers volumes de ses *Mémoires*, dont l'intérêt ne fut pas aperçu au milieu des événements de 1830. Il avait soixante-quinze ans lorsque survint la révolution de juillet; sa robuste nature commençait à éprouver quelque affaissement. Au point où l'avait amené sa dernière polémique et avec le peu de sympathie qu'il avait accordé à la restauration, il vit avec contentement l'institution de la dynastie nouvelle. C'est à vrai dire le seul gouvernement auquel il se soit donné. Il tarda peu à en recevoir des marques de bienveillance et de considération. Il reprit ses correspondances avec les ministres ou les hommes en crédit, quelquefois avec publicité et sous forme de brochures. L'invasion du clergé le préoccupait encore quand le public, qui n'y avait jamais vu qu'une question politique, n'y songeait déjà plus. En octobre 1832, il fut appelé à la chambre des pairs. Il y était assidu, son intérêt à toutes les discussions était vif; assez souvent il prenait la parole. Si parfois ses amis regrettaient de ne plus le retrouver tel qu'il était encore peu auparavant et de le voir employer son inextinguible verve à des digressions sans rapport direct et pratique avec la délibération, on admirait toujours cette originalité d'expression, cette empreinte vigoureuse, cette indépendance d'opinion que l'âge avancé n'avait ni détruite, ni affaiblie. Sa fin était destinée à donner, ainsi que sa vie, un spectacle de lutte et d'énergie. Il ne trouva point de repos, même sur le lit de mort. Les dernières lueurs de sa raison, les dernières forces de son caractère, furent employées au combat. Dans la plénitude de ses facultés, il voulut recevoir les consolations de la religion et en accomplir les devoirs. Il déclara au prêtre qui le confessait que, si quelque chose dans ses écrits ou sa conduite avait causé du scandale et pu paraître contraire aux dogmes de l'Eglise catholique, il en demandait humblement pardon à Dieu. L'absolution lui fut donnée; mais l'autorité ecclésiastique exigea une rétractation écrite et formelle, dont les termes furent prescrits. Le mourant se refusa à signer; il y eut discussion sur les paroles imposées et ce fut pour une difficulté de rédaction qu'il fut privé des secours derniers et des prières de la religion. Ses nombreux amis et une foule immense des habitants de Clermont accompagnèrent son convoi, et, selon sa volonté, il fut inhumé à Randane. Il est mort le 9 décembre 1838, âgé de près de 84 ans (1). A.

MONTLUC (Blaise de Lasseran-Massencome, seigneur de), maréchal de France, naquit au château de Montluc vers 1502. La maison à laquelle il appartenait était une branche de celle d'Artagnan-Montesquiou, l'une des plus illustres de la Guienne. Il était l'aîné de six enfants, qui n'avaient en perspective que le partage d'un patrimoine montant à peine à mille francs de revenu. Cette situation lui commandait de rechercher le patronage de quelque grande maison. Tandis qu'on préparait deux de ses frères à l'état ecclésiastique, on le plaça en qualité de page auprès d'Antoine, duc de Lorraine, fils de ce René qui abattit l'orgueil de Charles le Téméraire. Montluc, après le premier apprentissage des exercices de gentilhomme, fit partie de la compagnie d'archers du duc; Bayard la commandait alors; mais, frappé du bruit des faits d'armes de ses compatriotes en Italie, Montluc n'hésita point à s'éloigner de ce chef renommé, pour suivre une car-

(1) Outre un certain nombre d'opuscules sans importance, et dont on trouvera la liste dans la *France littéraire* de Quérard; on doit à Montlosier : 1° *De la monarchie française, depuis son établissement jusqu'à nos jours*, Paris, 1814, 3 vol. in-8°; auquel il ajouta divers suppléments. L'ouvrage complet forme en tout 8 volumes. 2° *Des désordres actuels de la France et des moyens d'y remédier*, Paris, 1815, in-8°. 3° *Mémoire à consulter sur un système religieux, politique, et tendant à renverser la religion, la société et le trône*, Paris, 1826, in-8°, plusieurs fois réimprimé; 4° *les Jésuites, les congrégations et le parti prêtre en 1827. Mémoire à M. le comte de Villèle*, Paris, 1827, 1828, in-8°; 5° *Mémoires sur la révolution française, le consulat, l'empire, la restauration et les principaux événements qui l'ont suivie*, Paris, t. 1er et 2, 1829, in-8°; 6° *les Mystères de la vie humaine*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°; 7° *De l'origine de la nature et d'après de la puissance ecclésiastique en France*, Paris, 1829, in-8°; 8° *Du prêtre et de son ministère dans l'état actuel de la France*, Clermont-Ferrand, 1832, in-8°. Z.

Digitized by Google

rière de gloire plus brillante et plus rapide. A peine âgé de dix-sept ans, il prend congé de son père dont il a reçu un cheval et vingt pistoles, et va rejoindre le maréchal de Lautrec, qui affectionnait sa famille, et auprès duquel deux de ses oncles servaient à cette époque. Il se fait remarquer au combat de la Bicoque en 1522; et lorsque les Français sont forcés d'évacuer le Milanais, il suit Lautrec dans le Béarn, où l'on craignait une invasion des Espagnols. Là, il prend sur lui de conduire ses soldats à l'ennemi, contre l'avis de ses chefs; et après une action très-vive, exécute une retraite difficile dont il remporte tout l'honneur. Mis à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes, il fut presque aussitôt compris dans les réformes que François Ier ne put se dispenser d'opérer dans son armée, après la prise de Fontarabie et la défection du connétable de Bourbon. Montluc combattit à la journée de Pavie : il y fut fait prisonnier; mais on le renvoya sans rançon, dès qu'il eut fait connaître qu'il n'était qu'un soldat de fortune. On le revit sous les drapeaux de Lautrec dans l'expédition de Naples. Il fut dangereusement blessé au siége d'Ascoli. Le fameux Pierre de Navarre, qui avait débuté comme lui en qualité de simple soldat, lui accorda son amitié et obtint pour lui la confiscation d'une baronnie de douze cents ducats de revenu, appelée la *Tour de l'Annonciade*. Montluc ne la posséda que pendant le court intervalle où les Français se maintinrent dans l'Etat de Naples. Il vint offrir ses services à Marseille, assiégée par Charles-Quint. Il importait de détruire le moulin d'Auriole, situé à cinq lieues de la ville, et qui assurait des subsistances à l'armée impériale; mais l'entreprise paraissait impraticable : plusieurs capitaines avaient refusé de s'en charger. Montluc, dont la vivacité gasconne affrontait le péril comme on court à une fête, se présente et brûle le moulin à la vue de l'ennemi. Choqué de ce que son nom avait été oublié dans un rapport qui fut fait de cette action au roi, il se retira dans ses terres. Un brevet de capitaine de gens de pied le consola de cette injustice; et en 1538, il se rendit dans le Piémont, où Brissac lui confia le soin de réduire les petites places qui environnaient Turin. Peu s'en fallut qu'un coup de main de Montluc ne terminât la guerre; il ne manqua que d'un quart d'heure le duc de Savoie qui, protégé par une faible escorte, entendait la messe dans un village voisin. Le comte d'Enghien ayant obtenu le commandement de l'armée, Montluc fut envoyé à la cour pour solliciter l'autorisation de livrer bataille. On lui permit de prendre part à la discussion qui s'ouvrit à ce sujet dans le conseil; il y parla de l'impatiente valeur de l'armée avec une telle chaleur, il parut tellement assuré de la victoire, qu'il entraîna le roi, malgré l'opposition du connétable de Montmorenci. La bataille fut livrée à Cérisoles; Montluc y combattit à la tête des arquebusiers et s'y couvrit de gloire. Le comte d'Enghien voulut l'armer chevalier de sa main, mais Montluc murmura hautement de ce qu'on lui eût préféré, pour porter à la cour la nouvelle de la victoire, un gentilhomme en crédit, le comte des Cars, préférence qui lui enlevait la meilleure occasion d'agrandir sa fortune. Le duc de Guise, qui protégeait dans Montluc un homme dévoué dès ses plus jeunes années à la maison de Lorraine, lui fit conférer le grade de mestre de camp et le commandement de 1,200 hommes, qu'il s'agissait de lever dans la Guienne. Montluc, après une courte campagne en Picardie et une autre en Piémont, retourna dans cette dernière contrée en 1550 sous les ordres de Brissac. Il fut grièvement blessé au siége de Quiers. On désespérait de forcer le château de Lanzo, parce qu'on regardait comme impossible de l'attaquer avec de l'artillerie à cause de sa position; Montluc s'opiniâtra contre l'avis de tous ses chefs, il réalisa le transport de canons qui paraissait impraticable, et les assiégés demandèrent à capituler. La délivrance de San-Damian, la défense de Bène, la prise de Cortemiglia et de Ceva, confirmèrent encore sa brillante réputation, et le roi lui confia le gouvernement d'Albe. Les Siennois s'étant déclarés indépendants, sous la protection de la France, Montluc fut envoyé pour les soutenir. L'armée du maréchal de Strozzi, qui couvrait Sienne, menacée par le marquis de Marignan (*voy.* ce nom), venait d'être complétement battue. Montluc, renfermé dans la place, inspire aux assiégés une constance héroïque. Affaibli par la maladie, il ordonne de son lit des mesures vigoureuses. « Dans notre métier, disait-il, il faut « être cruel, et Dieu nous doit miséricorde pour « nous avoir fait tant de maux. » Cependant il repousse le conseil de Strozzi, qui voulait le massacre des habitants non dévoués à la France. Les femmes, électrisées par sa voix, partagent les travaux de la défense commune. Il apprend que la crainte de le perdre répand l'abattement parmi les Siennois. Aussitôt il vide quelques flacons de vin grec pour ranimer son teint, revêt des *chausses de velours cramoisi, qu'il portait autrefois pour l'honneur d'une dame dont il était amoureux, quand il en avait le loisir*, et dans un équipage magnifique se transporte au sénat. « Eh quoi! « s'écrie-t-il, pensez-vous que je sois ce Montluc « qui s'en allait mourant par les rues? Nenni, « celui-là est mort, et je suis un autre Montluc. » Le sénat lui décerne la dictature, et son premier acte est de jeter hors de la ville toutes les bouches inutiles. Le marquis de Marignan, qui voulait mettre un terme à cette résistance désespérée, lui offrit les conditions les plus avantageuses s'il consentait à capituler. Montluc répondit avec hauteur que jamais on ne verrait son nom en pareille écriture : seulement il permit aux Siennois de traiter pour eux et pour les troupes françaises, et sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre le 21 avril 1555. Henri II lui donna

Digitized by Google

en récompense le cordon de St-Michel et une compagnie d'hommes d'armes, et mit à sa disposition deux charges de conseillers au parlement de Toulouse. Montluc fut renvoyé en Italie pour défendre ce qui restait de territoire aux Siennois. Le pape Paul IV, en guerre avec Charles-Quint, arrêta par ses secours les progrès du duc d'Albe et recouvra Ostie et Civita-Vecchia. Le désastre de St-Quentin fit rappeler Montluc en France; il se signala, sous le duc de Guise, aux siéges de Calais et de Thionville, et remplit les fonctions de colonel général de l'infanterie française après la destitution de d'Andelot. Il séjourna quelque temps à la cour, et voulut une fois se donner de l'importance au milieu des intrigues qui la divisaient; mais le duc de Guise lui ayant rappelé assez durement qu'il n'était qu'un soldat, il se contenta du rôle de serviteur aveugle de ce chef de parti. Aussi dans ses Mémoires glisse-t-il entièrement sur un règne dont son orgueil avait souffert. Après la mort de François II, Montluc changea le titre de guerrier illustre contre celui de *Boucher royaliste*, que lui méritèrent ses cruautés. Il s'établit une affreuse rivalité entre lui et le baron des Adrets, l'un des chefs des protestants. Nommé en 1564 lieutenant général au gouvernement de Guienne, Montluc multiplia les exécutions contre les protestants, avec une joie féroce. L'indignation s'allume, quand on en lit les détails tracés dans ses Mémoires avec la plus odieuse gaieté. Il avait demandé d'abord deux maîtres des requêtes pour donner une apparence légale à ses fureurs; bientôt il s'en débarrassa en les accablant de dégoûts. L'un des premiers généraux de la France parcourait, accompagné de deux bourreaux, la province confiée à son autorité, et ses mains usurpèrent souvent les fonctions de ces misérables. Lui-même est le plus véhément de ses accusateurs : « On pouvait con« naître, dit-il, par où j'avais passé, car par les « arbres sur les chemins on trouvait les ensei« gnes. » Ces enseignes étaient les cadavres de ses victimes. Le capitaine Héraud, qui avait longtemps combattu à ses côtés et dont il estimait la valeur, fut du nombre de ces infortunés; les officiers catholiques demandèrent vainement sa grâce : le monstre resta inflexible. La reine de Navarre, que ménageait Montluc, ne réussit pas mieux à modérer son fanatisme. En 1570, il reçut à l'assaut de Rabasteins un coup d'arquebusade qui lui perça les deux joues, lui enleva une partie du nez et le contraignit de se couvrir d'un masque le reste de sa vie; il se vengea en passant au fil de l'épée tous les habitants. On l'accusa d'intelligence avec l'ennemi, d'avoir rançonné le peuple et pillé les finances du roi dans la guerre contre les protestants de Guienne; mais son zèle effréné lui faisait trouver des défenseurs à la cour. On lui donna enfin pour successeur le marquis de Villars. Montluc assista encore au siége de la Rochelle en 1573; ce fut le dernier acte de sa vie militaire. L'année suivante, Henri III lui accorda le bâton de maréchal de France. Il avait pensé à finir ses jours dans un ermitage sur les Pyrénées, mais il se ravisa, et retiré dans sa terre d'Estillac, près d'Agen, il y mourut en 1577. C'est là qu'il rédigea en sept livres ses *Commentaires* ou Mémoires de sa vie militaire. Les quatre premiers livres s'étendent depuis 1519, époque de son entrée au service jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis en 1559; les trois autres embrassent le règne de Charles IX. On y retrouve sa vivacité originale, sa brusquerie, sa jactance et l'audace d'un homme qui avait pris pour devise : *Deo duce et ferro comite*. La narration de Montluc est entremêlée d'exhortations à l'usage des officiers auxquels il se propose pour exemple. Les excellentes leçons militaires consignées dans ce livre l'ont fait comparer aux Mémoires de Lanoue, et Henri IV l'appelait la *Bible des soldats*. Montluc tronque souvent les noms, sa mémoire est infidèle sur les dates, mais sa véracité n'est point suspecte. Aussi de Thou le prend-il habituellement pour guide. Boyvin du Villars, il est vrai, se trouve de temps en temps en contradiction avec lui; mais cette contradiction s'explique par la partialité de Boyvin pour le maréchal de Brissac. Les Mémoires de Montluc ont eu sept éditions avant d'être compris dans le recueil général des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. La première édition est celle de Bordeaux, Millanges, 1592, in-fol.; elle fut publiée par les soins de Florimond de Raimond, conseiller au parlement de Toulouse. On a cherché plus ou moins, dans les éditions subséquentes, jusqu'à la septième de 1760, à rajeunir les expressions. Ces Mémoires ont été traduits en anglais, et l'on en connaît deux traductions italiennes. — MONTLUC (Pierre DE), dit le capitaine Peyrot, fils du maréchal, équipa trois vaisseaux et partit de Bordeaux en 1568 pour visiter les côtes d'Afrique, résolu d'y assurer, à quelque prix que ce fût, des retraites à nos marchands en y bâtissant des forts. Une tempête le porta dans un des ports de Madère; et comme on était en paix avec les Portugais, il croyait n'avoir rien à craindre d'une nation amie: mais on fit feu sur lui; il eut même, dans la surprise, quelques gens blessés. Irrité de cette perfidie, il descendit à terre, prit la place, la saccagea; et il eût poussé plus loin sa conquête s'il n'eût été blessé à mort. La perte du chef porta le découragement dans sa troupe : ils revinrent promptement en France. La cour d'Espagne fit porter des plaintes par son ambassadeur, mais l'amiral de Châtillon prouva dans le conseil que les Portugais avaient été les agresseurs, et l'affaire n'eut pas d'autre suite. Montluc eut quatre autres fils, héritiers de sa bravoure et de sa haine farouche contre les protestants; l'aîné, dit Brantôme, ne s'épargna pas à la journée de la St-Barthélemy. F—T.

MONTLUC (JEAN DE), aussi habile négociateur

Digitized by Google

que le maréchal son frère était grand capitaine, cachait ses talents sous l'habit dominicain, lorsque la reine de Navarre, sœur de François Ier, charmée de son esprit délié et de son penchant pour les opinions nouvelles, le tira de son couvent pour l'amener à la cour. Il sut bientôt s'insinuer dans l'esprit de François Ier, et s'éleva encore à une plus haute faveur sous Henri II. La carrière diplomatique s'ouvrit devant lui et devint le principe de sa fortune. L'Irlande, la Pologne, l'Italie, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Allemagne et même Constantinople, le virent successivement stipuler les intérêts de la France. Il remplit jusqu'à seize ambassades. La première, dont on ne recueillit pas tout le fruit qu'on s'en était promis, était extrêmement délicate : il s'agissait d'engager les Irlandais à se jeter dans les bras de la France. Montluc, au retour de son ambassade à Constantinople, remplit à Rome les fonctions de protonotaire; il se concilia la confiance des ministres qui y représentaient la France; il sut se rendre nécessaire, et bientôt tous leurs secrets diplomatiques passèrent par ses mains. L'évêque de Limoges, nommé à l'ambassade de Rome, fut offusqué de l'ascendant qu'y prenait Montluc, mais celui-ci eut le crédit de faire rappeler le prélat. Montluc ne fut pas moins heureux en Pologne. La diète, assemblée pour donner un chef à la nation, se laissa séduire par son éloquence appuyée d'adroites largesses, et fit tomber ses suffrages sur Henri de Valois qui régna depuis en France sous le nom de Henri III. Montluc avait auparavant (en 1560) conclu à Edimbourg un traité qui rendait le calme à l'Ecosse en paraissant la soustraire à l'influence rivale de la France et de l'Angleterre. Ses services furent récompensés dès 1553 par l'évêché de Valence et de Die. Le nouveau prélat avait adopté les principes de tolérance de l'Hôpital, et le langage qu'il tint, de concert avec Marillac son émule, à l'assemblée des notables qui eut lieu à Fontainebleau sous François II, fortifia les soupçons qu'on avait conçus sur sa croyance. Il n'avait fait cependant qu'insister fortement sur la nécessité d'une réforme ecclésiastique et sur la prochaine convocation du concile national. Au reste, il mesurait sa politique sur celle de Catherine de Médicis, à laquelle il demeura constamment attaché. Il ne laissait percer d'hérésie dans sa conduite, dit Lacretelle, qu'autant qu'il convenait à la reine. Il prêchait à la cour une doctrine versatile, faite pour essayer les dispositions des courtisans. La reine goûtait fort cette sorte de prédication, et elle y conduisait assidûment le roi, laissant gronder le connétable de Montmorenci, qui se plaignait qu'on pervertît le prince. Ce vieux guerrier ne se contraignait pas de son côté dans sa manière d'exprimer son improbation sur les innovations qu'on essayait sous ses yeux. Un jour que l'évêque de Valence parlait en chaire, en chapeau et en manteau, ce costume inusité révolta tellement le connétable, que, se levant l'œil en feu, il donna l'ordre à ses gens d'aller chasser *cet évêque travesti en ministre*. L'orateur déconcerté par cette brusque apostrophe abandonna la place. Aussi bien n'eût-il pas été sage d'affronter la colère du sévère Montmorenci; on connaît le plaisir qu'avait le connétable à troubler les prêches protestants, et son goût pour les exécutions militaires qui lui faisaient souvent interrompre ses patenôtres. Catherine se servit de l'évêque de Valence pour tenter de rapprocher les chefs du parti catholique et ceux du parti protestant. On dit que le négociateur rédigeait en même temps les lettres de la reine et celles du prince de Condé. Il ne voulait sans doute présenter aux contendants qu'un leurre politique, puisqu'il leur fit la singulière proposition de se sacrifier, par un exil volontaire, au repos de leur pays. Peut-être que toutes les secrètes affections de Montluc se bornaient à l'établissement de la réforme telle qu'elle existe en Angleterre, où l'épiscopat est conservé. Dans son diocèse, il s'enveloppait sous de prudents dehors, comme l'attestent ses instructions au clergé et au peuple de Valence, imprimées en 1557, et ses ordonnances synodales publiées l'année suivante. Il déroba longtemps au public la connaissance de son mariage clandestin avec une demoiselle, nommée Anne Martin, dont il eut un fils naturel (*voy.* l'article suivant). L'ambiguïté de la conduite de Montluc fut enfin dénoncée à la cour de Rome, et Pie IV le condamna comme hérétique. Mais comme l'accusateur du prélat, le doyen de Valence, n'avait pu établir les faits à charge d'une manière authentique et qu'il n'avait point été donné de juges *in partibus* à Montluc, celui-ci traduisit son adversaire par-devant le parlement de Paris et obtint des dommages-intérêts par arrêt du 14 octobre 1560. Il parut sur la fin de sa vie rentrer tout à fait dans la communion romaine, et il mourut à Toulouse, dans les bras d'un jésuite, le 13 avril 1579. Six ans auparavant, il s'était déshonoré par une apologie de la St-Barthélemy, Ses *Sermons*, imprimés à Paris chez Vascosan, 2 vol. in-8°, sont remarquables par leur hardiesse et par l'artifice qui déguise la pensée secrète de l'orateur. Blaise de Montluc, dans ses Mémoires, semble éviter de parler de son frère, dont les opinions et la politique tranchaient entièrement avec sa rude franchise et son fanatisme déclaré. Le jésuite Colombi a entrepris une apologie des sentiments religieux de l'évêque de Valence. « Je ne crois pas, disait « le maréchal de Montluc, qu'un homme si sa- « vant, comme on dit qu'est mon frère, veuille « mourir sans escrire quelque chose, puisque moi « qui ne sçais rien, m'en suis voulu mesler. » L'évêque de Valence eut en effet le dessein de rendre compte au public de ses travaux diplomatiques si multipliés et auxquels il appliquait ce vers de Virgile :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris?

Digitized by Google

Mais les distractions du plaisir et de l'intrigue l'empêchèrent de donner suite à ce projet. Les détails de sa mission en Pologne nous ont été transmis par Jean Choisnin de Châtellerault, témoin oculaire, dans son *Discours au vrai de tout ce qui s'est passé pour la négociation de l'élection du roi de Pologne*, 1574, petit in-8°. Quelques traits du portait de Panurge, qui conviennent à l'évêque de Valence, ont fait penser sans fondement à Lamotteux, commentateur de Rabelais, que Jean de Montluc était le type de l'ébauche satirique du curé de Meudon. F—T.

MONTLUC (Jean de), seigneur de Balagny et fils naturel du précédent, fût légitimé en 1567. Il suivit son père en Pologne sans que cette inconvenance fût remarquée, et à son retour il s'attacha au duc d'Alençon, qui lui fit obtenir le gouvernement de Cambrai. Après la mort de son protecteur, il se jeta dans le parti de la Ligue, où il ne recueillit que le mépris. Les troupes qu'il avait conduites au duc d'Aumale, devant Senlis, furent ignominieusement battues et subirent dans les champs d'Arques une nouvelle défaite. Balagny crut avoir effacé sa honte en contribuant à la levée du siége de Paris et de celui Rouen. Renée de Clermont d'Amboise, sa femme, digne sœur de Bussy d'Amboise, digne surtout d'un autre époux, se ménagea une entrevue avec Henri IV en 1594, fit rentrer Balagny dans ses bonnes grâces, et obtint pour lui le bâton de maréchal de France et la principauté de Cambrai. Balagny jouit peu de temps de ces honneurs. Sa domination devint insupportable aux Cambraisiens, que sa mollesse et sa lâcheté avaient depuis longtemps soulevés contre lui. Ils reçurent les Espagnols dans leurs murs et assiégèrent dans la citadelle leur récent souverain. En vain Renée opposa une défense héroïque et s'efforça de ranimer le courage de la garnison, paralysée par l'indolence de son chef; elle ne put prévenir la capitulation, mais elle expira de douleur avant d'être témoin de cette disgrâce humiliante. Pour Balagny, indifférent à sa chute, il s'en consola dans les bras d'une nouvelle épouse, Diane d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle. Il mourut en 1603; sa postérité s'éteignit à la deuxième génération. F—T.

MONTMARTIN (Antoinette de), l'une des dames les plus aimables et les plus spirituelles de son siècle, était née en 1524, dans le comté de Bourgogne, d'une ancienne et noble famille. Elle joignait à une rare beauté un esprit vif et des manières simples et polies qui charmaient tous les cœurs. Elle parlait avec une égale facilité le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol, composait des vers, cultivait la musique et se montrait la protectrice généreuse de tous les talents. Ayant épousé, à l'âge de vingt ans, Jean de Poupet, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint, elle le suivit à la cour de Bruxelles, dont elle fut l'un des principaux ornements. Madame de Montmartin mourut le 12 mars 1553, dans sa 29e année, emportant les regrets universels; ses restes furent transférés à Poligny et déposés dans le caveau des seigneurs de Poupet. Les poëtes franc-comtois et flamands déplorèrent la fin prématurée de cette dame, par des vers que Gilbert Cousin a réunis et qu'il a publiés à la fin d'un recueil très-rare, intitulé *Epitaphia, Epigrammata et Elegiæ aliquot doctorum et illustrium virorum*, etc. (Bâle), 1556, in-8°, p. 73-87. W—s.

MONTMARTIN (Jean du Mats, seigneur de Terchiant et de), gentilhomme breton, embrassa la religion réformée aussitôt qu'elle commença à être professée en Bretagne. Mais, forcé de se soustraire aux persécutions exercées contre ceux de sa secte, il se réfugia en Allemagne, d'où il ne revint qu'en 1576, avec le comte de Laval, à la suite de l'édit de Loches. Nommé en 1589 gouverneur de Vitré, la seule ville qui tînt alors avec Brest et Rennes pour Henri IV, il rendit de grands services à ce prince jusqu'à l'entière pacification de la Bretagne. La ville de Vitré ayant été investie au mois de juillet 1590 par les ligueurs, qui avaient fortifié les maisons des gentilshommes des environs, Montmartin, incommodé de ce voisinage, fit sortir de l'artillerie et, après avoir pris ou rasé ces maisons, il tailla en pièces 200 hommes amenés par deux capitaines ligueurs au secours de ceux qui s'y étaient établis. Peu de temps après, les garnisons de Fougères et de Châtillon formèrent une entreprise sur le château de Vitré, qu'elles essayèrent de surprendre pendant la nuit. Déjà 40 des ennemis avaient pénétré dans le château; mais, trahis par celui même qui les avait introduits, ils furent tous tués ou faits prisonniers. Ce mauvais succès ne rebuta pas le duc de Mercœur. Sachant que Montmartin était auprès du roi, il s'aboucha avec du Breil, qui commandait en l'absence de ce dernier. Du Breil prêta l'oreille aux propositions du duc et consentit à lui livrer le château. Cette trahison aurait réussi sans la présence d'esprit et le courage d'un officier nommé Raton (1), qui tua le traître et avec l'aide de trois soldats fit avorter ses projets. En 1591, après avoir fait, de concert avec Molac, le siége de Plimeu, qui fut forcé de capituler, Montmartin, alors maréchal de camp dans l'armée du prince de Dombes, marcha à la rencontre du duc de Mercœur, qui s'avançait pour reprendre Guingamp. Dans un conseil que tint le prince le 21 juin, l'opinion émise par Montmartin fut approuvée et décida du sort de la bataille. Cependant l'artillerie des ligueurs, plus nombreuse et mieux servie que celle des royalistes, fit d'abord lâcher pied à ces derniers. Montmartin, s'en apercevant, disposa aussitôt l'armée de telle sorte,

(1) Ou plutôt *Ralon*; il a donné son nom à une des rues de la ville de Vitré. Le Châtillon dont il est question dans cet article s'appelle Châtillon-en-Vandelais, et conserve encore quelques débris de ses vieilles fortifications. *Voy. l'Histoire de Vitré*, par l'auteur de cette note. D—B—e.

Digitized by Google

que, dès la première charge, il reprit à la pointe de l'épée le terrain que les ennemis venaient de gagner. Sa seconde charge fut si terrible qu'il contraignit l'infanterie du duc de Mercœur à se replier derrière les Espagnols, ses alliés. Montmartin ne fit sonner la retraite qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis et les avoir poursuivis autant qu'il le put. A quelques jours de là, le prince de Dombes ayant résolu d'attaquer Lamballe, Montmartin s'efforça de l'en dissuader. Ses représentations ne furent pas écoutés, et le siége commença. Montmartin y fut dangereusement blessé. Cependant il n'abandonna pas Lanoue, blessé lui-même mortellement peu après, et il ne cessa de lui prodiguer des soins jusqu'à son dernier soupir. Déterminé par la mort de Lanoue à lever le siége de Lamballe, le prince de Dombes se mit en marche vers Rennes. Arrivé à St-Méen, distant de six lieues de cette ville, il se trouva bientôt en présence du duc de Mercœur. Si le prince, moins circonspect, avait attaqué les ligueurs, surpris à l'improviste, c'en était fait d'eux. Le duc, profitant de son inaction, se replia, à deux lieues, sur St-Jouan. Rendu plus hardi par l'arrivée d'un renfort de 200 gentilshomme, le prince se décida enfin au combat. Montmartin, par ses ordres, fut chargé des dispositions de la bataille. Il rangea l'armée dans une lande, plaça ses canons sur une petite hauteur, et divisa sa troupe en quatre corps, dont les Français formèrent les deux premiers, les Anglais le troisième et les lansquenets le dernier. Le succès que, grâce à ces habiles dispositions, on obtint dès la première charge, aurait, cette fois encore, été suivi de la victoire, si le prince, toujours irrésolu, n'avait perdu un temps précieux à discuter avec son conseil au lieu d'agir. La retraite s'exécuta sous de frivoles prétextes, et Montmartin, envoyé devant Châtillon pour en faire le siége, investit la place, qui capitula après que les assiégeants eurent tiré sept à huit cents coups de canon. Pendant qu'on traitait des conditions de la capitulation, presque tous les assiégés furent massacrés, à l'exception de quelques gardes du duc de Mercœur, qui se trouvaient parmi eux et que Montmartin réussit à renvoyer sains et saufs. L'année suivante (1592), le prince de Dombes et le prince de Conti mirent le siége devant la ville de Craon; le duc de Mercœur, profitant de la mésintelligence qui régnait entre eux, les attaqua le 22 mai et remporta une victoire complète. Montmartin n'était pas alors en Bretagne. Il avait accompagné Henri IV au siége de Rouen, et ce prince, augurant mal de l'entreprise sur Craon, n'avait pas voulu consentir à ce que le gouverneur de Vitré s'éloignât de lui. Mais, lorsqu'il apprit la défaite des princes, il le fit partir pour Vitré, afin qu'il rassurât par sa présence cette ville dont la position lui était si avantageuse. Montmartin se mit aussitôt en route, traversa le camp du duc de Mercœur et fut rendu dans six jours à Vitré. Il en fortifia les faubourgs, où il logea les Anglais, la plupart blessés ou désarmés, jeta 1,200 hommes dans la ville, et fit si bien que le duc de Mercœur, qui comptait, à la faveur de la consternation produite par la déroute des princes, sur une reddition immédiate, jugea prudent de s'éloigner et d'aller assiéger Malestroit. Appelé trop tard par le duc de Montpensier pour secourir cette place, Montmartin se dirigea vers Dinan, où se trouvaient 300 Lorrains nouvellement entrés en Bretagne, les chargea et leur enleva leurs quartiers après leur avoir fait essuyer quelques pertes. Le maréchal d'Aumont, nommé la même année commandant en Bretagne, ne fut pas plutôt arrivé dans cette province que, cédant aux instances de la ville d'Angers et touché des cruautés commises tous les jours par deux chefs de bandes qui désolaient le pays, il résolut de les assiéger dans leur repaire. C'était la petite ville de Rochefort, située sur le bord de la Loire, au-dessous d'Angers. Montmartin fut chargé de cette expédition. Il obtint d'abord quelques succès, et les assiégés, resserrés de toutes parts et réduits à une grande disette, auraient été forcés de capituler s'il eût été exclusivement chargé des opérations du siége. Mais l'approche de l'hiver, et le défaut d'accord entre le prince de Conti et le maréchal d'Aumont, qui étaient venus le rejoindre, entraînèrent la levée du siége. En 1593, il assista aux états tenus à Rennes, et participa aux délibérations, dont une des plus importantes eut pour résultat d'envoyer des députés à la reine Elisabeth et aux états généraux de Hollande, afin d'en obtenir des secours d'hommes et d'argent. Montmartin, désigné comme l'un d'eux, se rendit auprès du roi pour lui faire part de cette délibération. Henri IV ayant donné son adhésion aux négociations que les députés devaient poursuivre en Angleterre et en Hollande, ils partirent au mois de février, et, moitié par fermeté, moitié par adresse, non-seulement ils obtinrent d'Elisabeth la révocation du rappel de ses troupes, mais ils réussirent à faire échouer toutes les tentatives de cette princesse et de ses ministres pour que la ville de Brest, dont ils prétendaient faussement que le gouverneur Soudéac leur était dévoué, reçût un nombre d'Anglais égal à celui des Français formant la garnison. Tout ce qu'ils accordèrent en échange d'un nouveau secours de 5,000 hommes, ce fut d'ajouter l'île de Bréhat à la petite ville de Paimpol, qu'occupaient déjà les Anglais. De Londres, les députés se rendirent en Hollande, alors en guerre avec l'Espagne, ce qui les empêcha d'obtenir des états généraux des secours immédiats. La députation, dont Montmartin fut le membre le plus actif et le plus influent, était de retour en Bretagne au mois de juin 1594. Vers la fin de cette année, le roi ayant envoyé en Bretagne trois régiments, trois compagnies suisses et trois

Digitized by Google

compagnies de dragons, Montmartin fut chargé de prendre le commandement de ces troupes et de les cantonner à Rennes ou dans les environs. Au commencement de l'année 1595, il reçut ordre de les conduire au maréchal d'Aumont, qui était resté à Quimper depuis la prise du fort de Crozon. Dès que Montmartin fut à Châtel-Audren, il donna avis de sa marche au maréchal, qui lui enjoignit d'investir Corlay, ville au pouvoir de la ligue ou plutôt du brigand Fontenelle, qui, pour détourner l'orage, berça Montmartin de l'idée de sa soumission au roi. Cette ruse, à laquelle il recourait dans l'espoir d'être promptement secouru par les Espagnols, n'eut aucun succès auprès de Montmartin, qui rejeta ses offres, cerna la ville et le renferma dans le château. Un stratagème que Montmartin employa après l'arrivée du maréchal ayant déterminé Fontenelle à capituler, la basse Bretagne se trouva ainsi délivrée pour quelque temps des brigandages de ce monstre. En 1596, la comtesse de Laval, zélée calviniste, pensant que son fils, qui s'était rendu près du roi, allait embrasser la religion catholique et soupçonnant que Montmartin en ferait autant, profita de l'absence de ce dernier pour se rendre maîtresse, d'intelligence avec les habitants, de la ville de Vitré. Mais Henri IV rétablit Montmartin et le dédommagea de cette mésaventure par un don de dix mille écus, dont la comtesse fut condamnée à payer la moitié. Le roi, qui avait apprécié la fidélité à toute épreuve de Montmartin, l'attacha à sa personne, tout en lui conservant son gouvernement, qu'il exerça par ses lieutenants. Lorsqu'en 1597 Henri IV sentit la nécessité de mettre un terme aux promesses trompeuses du duc de Mercœur, afin d'arriver à l'entière pacification de la Bretagne, ce fut Montmartin qu'il choisit pour disposer les esprits à la guerre qu'il méditait. Nommé commissaire du roi près des états de la province, il y fit noter les dépenses de la guerre et compléta sa mission à St-Malo, dont les habitants s'offrirent à fournir au roi l'artillerie et l'argent dont il aurait besoin. Après la séparation des états, il suivit le maréchal de Brissac au siége de Dinan, contribua avec Molac (*voy.* ce nom) à la prise de cette ville, dont il régla la capitulation. Il fut ensuite le principal négociateur qu'employa Henri IV pour déterminer le duc de Mercœur à se soumettre; sa conduite ferme et habile obtint l'approbation du roi. Il ne paraît pas avoir séjourné dans la Bretagne après qu'elle fut entièrement rentrée sous l'obéissance de Henri IV. Montmartin a laissé un récit des événements auxquels il a pris part, sous ce titre : *Mémoires de Jean du Mats, seigneur de Terchant et de Montmartin, gouverneur de Vitré, ou Relation des troubles arrivés en Bretagne depuis l'an 1589 jusqu'en 1598.* Ces Mémoires se trouvent dans le *Supplément aux Preuves de l'histoire de Bretagne* de dom Morice et de dom Taillandier, t. 3, p. cclxxij-cccxvj. « Quoique Montmar- « tin fût protestant, dit M. de Kerdanet dans ses « *Notices sur les écrivains de la Bretagne,* on ne « s'aperçoit nulle part qu'il ait été de cette secte. « Il montre partout autant de candeur que d'at- « tachement à la personne de son souverain. De « Thou a eu communication de ses Mémoires, « qu'il ne fait pour ainsi dire que copier dans ce « qu'il rapporte des affaires de la ligue en Bre- « tagne. » On ignore si la mort de Montmartin a précédé ou suivi la publication d'un ouvrage qui parut sous son nom, intitulé *Etat de ceux de la religion en France,* Paris, 1615, in-8°. P. L—T.

MONTMAUR (Pierre de), fameux parasite, tient dans l'histoire littéraire (1) une place qu'il ne doit, comme Colin, qu'au ridicule dont il a été couvert par ses contemporains. Né, selon l'abbé de Vitrac, à Bétaille, près de Martel (en Quercy), en 1576, il vint à Bordeaux à l'âge de douze ans et fut admis comme élève au collége des jésuites, où il se fit bientôt remarquer de ses maîtres par l'étendue de sa mémoire. Après avoir terminé ses études, il fut reçu dans la société, remplit les fonctions de régent au collége de Périgueux et fut envoyé à Rome, où il enseigna la grammaire latine. Il sortit ensuite de la société, soit à raison de sa mauvaise santé, soit, comme le dit Nicolas Bourbon, parce qu'il fut convaincu d'avoir contrefait le seing du père provincial. Il vint à Paris, fut chargé de l'éducation du fils aîné du marquis de Praslin, et succéda en 1623 à Jérôme Goulu dans la chaire de professeur de grec au collége de France (*voy.* J. Goulu). On ne peut guère se persuader que Montmaur fût un homme sans mérite, comme ses ennemis l'ont représenté; mais sa vanité l'avait rendu ridicule, et il devint odieux à tous les écrivains par le mépris avec lequel il parlait de leurs ouvrages et de leurs personnes. Admis pour ses bons mots à la table des grands, il y étalait une érudition pédantesque, et citait à tous propos de longs passages des auteurs grecs et latins les moins connus. C'était le moyen d'éviter toute contradiction. Cependant un jour qu'il expliquait un passage des Epîtres de St-Paul chez le chancelier Séguier, en présence de plusieurs savants, il s'appuya de l'autorité d'Hesychius, de Strabon et de Pausanias. Nicolas Bourbon, qui se défiait de la fidélité de ses citations, eut la curiosité de consulter ces trois auteurs et s'assura qu'ils n'avaient rien dit de pareil. Montmaur fut convaincu d'avoir cité à faux; mais cette mortification l'humilia sans le corriger, et il n'en continua pas moins à disserter dans les salons de Paris. Il s'y trouvait sans doute plus à son aise que dans sa chaire; car il se dispensait de faire ses leçons sous les plus légers prétextes. On lui en fit des reproches, et il annonça, par une affiche pleine de forfanterie, qu'il expliquerait publiquement Hesychius

(1) *Voy.* Boileau, satire 1re, vers 80.

Digitized by Google

au collége de France tous les jours non fériés, à sept heures du matin. Le choix d'une heure où il était presque certain de n'avoir point d'auditeurs fut un sujet de railleries, qu'il supporta, dit-on, avec un merveilleux sang-froid. Balzac avait dès 1621 sonné le tocsin (1) contre Montmaur; mais ce ne fut que longtemps après qu'il se forma, suivant l'expression plaisante de Bayle, une espèce de croisade contre ce parasite, dans laquelle se signalèrent Ménage, Adrien de Valois, Sirmond, Sarrazin, Dalibray, l'abbé le Vayer, etc. (2) (*voy.* dans la *Biographie* ces différents articles). Comme Montmaur était logé gratuitement au collége de Boncourt, on feignit qu'il avait choisi son habitation dans le quartier le plus élevé de Paris pour mieux observer les fumées des cuisines : on lui donna pour emblème un âne entouré de chardons, avec cette devise : *Pungant dum saturent*. On le représenta à cheval, désespéré à la vue d'un cadran qui annonce que l'heure du dîner est passée. On le peignit dans une chaudière, faisant une leçon aux marmitons assemblés. On le métamorphosa en épervier, en perroquet (3), en cheval, en marmite. On attaqua ses mœurs, son honneur, sa probité; on l'accusa des vices les plus infâmes, des actions les plus odieuses. A ce déluge d'épigrammes, il n'opposa que le mépris et quelques bons mots (4), que ses amis lui conseillèrent de faire imprimer; mais il ne put s'y résoudre, l'amour du repos lui liant les mains. (*Voy.* les *Mélanges* de Vigneul-Marville ou plutôt d'Argonne, t. 1, p. 106.) Montmaur jouissait, dit-on, de cinq mille livres de rente, somme plus que suffisante pour le faire vivre honorablement; mais il était d'une extrême avarice et toujours en quête d'un dîner : « Fournissez, disait-il, les viandes et le vin, et moi « je fournirai le sel. » Il mourut le 7 septembre 1648. L'abbé Sabatier dit (*voy.* les *Trois siècles de la littérature*) que les poésies de Montmaur ne sont dignes d'entrer dans aucun recueil; mais il a évidemment confondu notre parasite avec Hubert de Montmort, dont on connaît quelques pièces de vers agréables. Quant à Montmaur, il mérite à peine d'être compté parmi les écrivains. Outre un in-folio assez mince, cité par l'abbé de Marolles (dans ses Mémoires), contenant des devises et inscriptions en vers grecs et latins, défigurées par de pitoyables allusions aux noms des personnes, que Ménage nommait des *montmaurismes*, on ne connaît de lui que deux petites pièces fort médiocres : une invective en prose contre le célèbre Auger Busbec, et une élégie sur la mort d'Eléonor d'Orléans, duc de Fronsac, tué au siége de Montpellier, précédée d'une dédicace à son précepteur. Ce sont ces deux pièces qu'Adrien de Valois fit réimprimer sous ce titre pompeux : *P. Montmauri, græcarum litterarum professoris regii*, OPERA *in duo tomos divisa; quorum alter solutam orationem, alter versus complectitur; iterum edita et notis nunc primum illustrata a Januario Frontone*, Paris, 1643, in-4°. Les notes de Valois sont pleines de louanges ironiques, qui auraient désolé tout autre que Montmaur. Les différentes satires publiées contre lui ont été recueillies par Sallengre sous ce titre : *Histoire de Pierre de Montmaur*, la Haye, 1715; 2 vol. in-8°, fig., avec une préface de l'éditeur, qui contient toutes les particularités qu'il avait recueillies sur son héros ou qu'il avait reçues de la Monnoye. Le tome 1er renferme les pièces latines au nombre de quinze : *Macrini parasito-grammatici ΗΜΕΡΑ*, poëme de Ch. Feramusius; *Vita Gargilii Mamurræ*, par Ménage; sa *Gargilii Macronis parasitosophistæ metamorphosis*, du même auteur; les œuvres de Montmaur déjà citées, avec quelques additions; le *Bellum parasiticum* de Sarrazin (dont une traduction française parut en 1757, in-12); *Mommori parasitosycophantosophistæ apozytrapotheosis* (ou Métamorphose de Montmaur en marmite), médiocre imitation de l'*Apocolokintosis* de Sénèque; la *Metamorphosis parasiti in caballum*, par Ab. Remi, etc., etc. Le tome 2, les pièces françaises : le *Testament de Goulu;* la *Requête de Montmaur au parlement;* l'*Anti-Gomor*, recueil d'épigrammes, par d'Alibray; le *Barbon* de Balzac, et le *Parasite Mormon, histoire comique*, par l'abbé la Mothe le Vayer. On peut en outre consulter l'article très-curieux que Bayle a consacré à Montmaur dans son *Dictionnaire*, avec les remarques de Joly, et le *Mémoire sur le collége Royal*, par l'abbé Goujet, t. 1er, p. 555-566. Sa grande mémoire et son peu de jugement avaient donné lieu à l'épitaphe si connue :

Sous cette casaque noire,
Repose bien doucement,
Montmaur, d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

W—s.

(1) La plupart des biographes, et Bayle lui-même, assurent que ce fut Ménage qui écrivit le premier contre Montmaur; mais la *Vie* de ce parasite n'a paru au plus tôt qu'en 1636.

(2) Bayle s'est trompé en plaçant Nicolas Rigault dans la liste des savants qui ont pris part à la croisade contre Montmaur (*voy.* Nicolas RIGAULT).

(3) Quand on lui dit que Ménage l'avait métamorphosé en perroquet : « Bon, répondit-il, je ne manquerai ni de vin pour me « réjouir, ni de bec pour me défendre », et comme on louait cette *Métamorphose* devant lui : « Ce n'est pas merveille, dit-il, qu'un « grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet. » (*Mélanges de Vigneul-Marville.*)

(4) Bayle et Sallengre ont recueilli quelques-unes des reparties de Montmaur. Un jour qu'il dînait chez le chancelier Séguier, le domestique, en desservant, fit tomber sur sa robe un plat de potage; il soupçonna le chancelier de lui avoir fait jouer cette pièce et se contenta de dire en le regardant : *Summum jus, summa injuria*, allusion au mot *jus*, qui signifie la justice et du bouillon. Une autre fois, un avocat, fils d'un huissier, convint avec ses amis de ne point laisser parler Montmaur, qui devait dîner chez le président de Mesmes. Sitôt qu'il entra, l'avocat lui cria : *Guerre! guerre!* Vous dégénérez bien, répondit Montmaur, car votre père ne fait que crier : *Paix là!* Ce mot fut un coup de foudre qui déconcerta les conjurés.

MONTMENIL. *Voyez* LESAGE.

MONTMIGNON (JEAN-BAPTISTE) naquit en 1737 à Lucy, près de Château-Thierry. Après avoir fini ses cours de théologie à l'université de Paris, il fut appelé comme secrétaire par Bourdeilles, évêque de Soissons, et s'attacha à ce respectable

Digitized by Google

prélat dont il ne se sépara qu'à sa mort en 1803. Honoré de sa confiance et comblé de ses bontés, il occupa pendant plusieurs années la place de secrétaire de l'évêché et fut ensuite chanoine de la cathédrale, vice-gérant de l'officialité, archidiacre et vers 1780 vicaire général du diocèse. En 1786, il succéda à l'abbé Dinouart dans la rédaction du *Journal ecclésiastique;* mais il abandonna ce travail à l'abbé Barruel en janvier 1788. Il eut part aux écrits publiés par l'évêque de Soissons, au commencement de la révolution, et il passa notamment pour auteur d'un mandement du prélat, daté de Bruxelles le 20 mai 1792, écrit étendu et qui fut alors remarqué parmi les nombreux actes du même genre. Obligé de sortir de France en 1793, l'abbé Montmignon y rentra sous le Directoire. Lors du concordat, il fut nommé grand vicaire de Poitiers, mais il resta peu dans ce diocèse. De retour à Paris il fut nommé en 1811 chanoine de la métropole, et en 1815 vicaire général. M. de Quélen le chargea ensuite de l'examen des livres pour lesquels on sollicite l'approbation de l'autorité ecclésiastique. L'abbé Montmignon mourut à Paris le 21 février 1824. Indépendamment des sciences théologiques, il s'était occupé de celles qui concernent le mécanisme des langues. On a de lui : 1° *Vie édifiante de Benoit-Joseph Labre*, traduite de l'italien de Marconi, Paris, 1784, in-8°; 2° *Système de prononciation figurée, applicable à toutes les langues, et exécuté sur les langues française et anglaise*, Paris, 1784, in-8°, fig.; 3° *Lettre à l'éditeur des Œuvres de d'Aguesseau*, insérée au 8e volume de l'édition in-4° des œuvres du chancelier; 4° *Du crime d'apostasie*, 1790, in-8°, écrit publié à l'époque de la suppression des ordres religieux; 5° une *Réfutation du dernier ouvrage du P. Lambert*, publiée quelques années avant sa mort, sous ce titre : *Préservatifs contre le fanatisme, ou les nouveaux Millénaires rappelés aux principes fondamentaux de la règle de foi catholique*, Paris, 1806, in-8°; 6° *De la règle de la vérité et des causes du fanatisme*, Paris, 1808, in-8°, sans nom d'auteur; 7° *Choix de lettres édifiantes*, Paris, 1809, 8 vol. in-8°. Les discours préliminaires de l'auteur pour chaque mission, ses additions, ses notes critiques, ses observations multipliées pour l'intelligence de l'histoire des missions forment plus du tiers de cette collection. La seconde édition, Paris, 1824-1826, 8 vol. in-8°, contient des additions considérables. 8° *La Clef de toutes les langues, ou Moyen prompt et facile d'établir un lien de correspondance entre tous les peuples, et de simplifier extrêmement les méthodes d'enseignement pour l'étude des langues*, 1811, in-8°. C'est une espèce de pasigraphie, fondée sur le numérotage des mots dans le dictionnaire de chacune, comme Cambry l'avait exécuté en petit. L'abbé Montmignon avait, en outre, revu et corrigé la seconde édition de la *Vie de Jésus-Christ*, par Peigné. P—c—t.

MONTMIRAIL (Charles-François-César le Tellier, marquis de), né en 1734, laissa dès sa plus tendre jeunesse apercevoir un caractère aimable et des dispositions heureuses, qui lui concilièrent l'estime et la confiance de ses maîtres, comme de ses condisciples. Tacite et Polybe étaient ses auteurs favoris. La physique et l'histoire naturelle eurent des attraits pour lui. Il fit sa première campagne en 1757 en qualité d'aide de camp du maréchal d'Estrées, son oncle; sa conduite et son intelligence donnèrent de lui une bonne opinion dans l'armée. Il montra des talents et de la prudence dans les négociations secrètes et délicates dont il fut chargé pendant cette campagne. Il fit celle de 1761, à la tête de son régiment des carabiniers, lorsque son oncle reprit le commandement des troupes. Le marquis de Montmirail fut nommé brigadier des armées du roi en 1762 et plus tard colonel des Cent-Suisses sur la démission du marquis de Courtanvaux son père. Admis à l'Académie des sciences en 1761, il en devint président en 1763. Il s'était fait distinguer à la cour par sa douceur, par la régularité de ses mœurs, par son respect pour la religion, par son amour du travail. Il mourut en 1764. Son *Eloge historique*, mis à la tête du dixième volume des *Mélanges intéressants et curieux*, par Surgy, a été imprimé séparément, Paris, 1766, in-8°, avec un portrait. T—d.

MONTMORENCI (Matthieu Ier, de) n'est pas le premier personnage connu de son illustre famille; mais c'est le premier sur lequel l'histoire donne quelques détails certains. La grandeur de la maison de Montmorenci a fait rechercher son origine. Appuyés sur de simples conjectures, des auteurs hardis ont voulu percer la nuit des temps et faire remonter son existence au temps de la fondation de la monarchie et même plus haut : les uns leur donnent pour auteur Lisoie, un des plus puissants seigneurs de France, qui reçut le baptême avec Clovis; et les autres, Lisbius ou Lisbieus (1), qui exerça l'hospitalité envers St-Denys, fut converti par l'apôtre au christianisme et partagea avec lui la palme du martyre. Ces traditions prouvent l'antiquité de la maison de Montmorenci; mais elles ne peuvent être justifiées par aucun titre. Ce n'est que dans le 10e siècle que les membres des familles adoptèrent un nom commun : jusqu'alors ils n'étaient distingués que par des noms propres ou de baptême. Au delà de cette époque, il n'existe ni chartes, ni diplômes. Mais l'incertitude cesse sur la maison de Montmorenci vers l'an 950. On voit alors un Bouchard, sire de Montmorenci, se distinguer dans les armées françaises; et depuis cette époque la filiation de ses descendants est authentiquement prouvée sans aucune interruption. La puissance de ce Bouchard, qui se qualifiait, ainsi que le firent

(1) La ressemblance des noms de Lisoie et de Lisbius, dont l'un semble être la traduction de l'autre, altère encore le peu de foi qu'on voudrait ajouter à la vérité de la conjecture.

Digitized by Google

ses descendants, du titre de *sire de Montmorenci, par la grâce de Dieu*, porte à croire qu'elle était pour lui l'héritage d'une longue suite d'aïeux. Voilà ce qui fait, de la maison dont il s'agit, une des plus anciennes de l'Europe. Cette antiquité ne serait pour elle qu'une gloire médiocre, si depuis ces temps reculés elle n'avait été relevée par les alliances les plus brillantes, par l'exercice des charges les plus importantes de l'Etat, par de grands talents, des vertus éclatantes et des services éminents rendus aux rois et à la patrie. C'est cette véritable grandeur, attachée pendant tant de siècles à cette famille, qui fit dire à Henri IV que si la maison de Bourbon venait à périr en France, nulle n'était plus digne de la remplacer que celle de Montmorenci. La charge de connétable, possédée six fois par des Montmorenci, le fut d'abord par Albéric, qui vivait en 1060. Avant lui, cet office répondait à sa dénomination (*comes stabuli*); ce n'était qu'une charge de la maison du prince, et à peu près ce qu'est aujourd'hui celle de grand écuyer; Albéric en fit un office de la couronne et un office militaire; cette charge fut alors la première de la maison du roi, lorsqu'il n'y eut plus de sénéchaux. Thibaut de Montmorenci, neveu d'Albéric, devint connétable vers 1090. Il brillait à la cour de Philippe Ier, de même que son oncle; il signait tous les actes du gouvernement et y était traité de *noble prince, prince du royaume*. Tels étaient déjà l'illustration et le pouvoir de la maison de Montmorenci, lorsque, vers 1130, Matthieu, petit-neveu de Thibaut, reçut la charge de connétable. Cette dignité, l'immense fortune de Matthieu, sa première alliance avec Aline, fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre, et surtout son second mariage avec Alix ou Adélaïde de Savoie, le rendirent le plus puissant seigneur de son temps. Alix était veuve de Louis le Gros et mère du roi Louis VII dit le Jeune; ce dernier prince consentit que sa mère épousât le connétable, de l'avis des états généraux, qui déclarèrent qu'il fallait faire ce mariage pour procurer au roi mineur l'appui des Montmorenci. Louis le Jeune avait résolu d'entreprendre une croisade contre les infidèles; lorsqu'il quitta la France (1147), il laissa la régence du royaume à Suger et à Raoul, comte de Vermandois. Matthieu de Montmorenci, depuis qu'il était devenu le beau-père du roi, avait toute la confiance de ce prince, toujours tendrement attaché à sa mère. Il est étonnant que, revêtu d'une charge importante et devenue militaire, il n'ait pas suivi le roi dans sa croisade; resté en France, il partagea l'administration avec Suger et le comte de Vermandois. Matthieu mourut comblé d'honneurs et de richesses en 1160, laissant plusieurs enfants de sa première femme et une seule fille de la seconde. D—is.

MONTMORENCI (Matthieu II de), surnommé le Grand et le grand connétable, était petit-fils de Matthieu Ier. Philippe-Auguste avait cité devant la cour des pairs de France Jean Sans terre, devenu roi d'Angleterre, pour le meurtre d'Artus, légitime héritier du trône. D'après le refus de Jean, il marcha sur la Normandie, dont il avait fait prononcer la confiscation, ainsi que celle des autres biens du roi d'Angleterre qui étaient situés en France. Matthieu suivit Philippe-Auguste, et signala sa valeur principalement au siége de Château-Gaillard, place forte près des Andelys. Toute la Normandie fut bientôt conquise et réunie à la couronne de France (1203) après avoir été séparée près de trois cents ans. Matthieu prit part à toutes les guerres jusqu'en 1214, qu'eut lieu la célèbre bataille de Bouvines. La victoire fut due en grande partie à Montmorenci, qui, dans l'action, enleva de sa main quatre étendards à l'armée impériale (1). La croisade contre les albigeois et le comte de Toulouse, commencée en 1206, durait toujours: Matthieu se réunit aux croisés en 1215 et trouva plus d'une occasion de signaler son courage. En 1218, il reçut la charge de connétable, et, rehaussant l'éclat de cette dignité de tout celui dont il s'était déjà entouré, il en fit bientôt la première de l'Etat. Ses talents militaires lui avaient valu plus d'une fois le commandement des armées: il joignit pour toujours ce commandement au titre de connétable. Cette dernière charge l'enrichit encore des dépouilles de celle de sénéchal, supprimée en 1191. Matthieu jouit de la plus grande autorité sous le règne de Louis VIII. Il seconda ce prince dans le projet qu'il avait de chasser de France les Anglais; il commanda sous le roi l'armée qui assiégea et prit Niort, St-Jean-d'Angely, et qui s'empara du Limousin, du Périgord, de l'Aunis et de la Rochelle. Louis VIII ayant abandonné cette entreprise pour combattre les albigeois, Matthieu marcha contre eux et les combattit jusqu'à l'accommodement qui eut lieu en 1226. Louis VIII n'existait déjà plus: à l'approche d'une mort prématurée, ce monarque, plein de confiance dans les talents et la fidélité de Montmorenci, lui avait instamment recommandé son fils encore en bas âge. Matthieu jura de soutenir l'enfant de son roi et de verser pour lui, s'il le fallait, jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il eut bientôt occasion d'accomplir son serment. Les grands vassaux de la couronne crurent pouvoir profiter de la minorité du roi et de la régence d'une femme. Mais l'intrépide Blanche de Castille, aidée des conseils du légat du pape et surtout de l'épée de Montmorenci, les réduisit à l'obéissance et conserva dans toute son intégrité le pouvoir de son fils. Matthieu commandait l'armée qui s'empara de Belesme, dans le Perche, sous les yeux du roi, en 1228.

(1) Ces étendards étaient ornés de l'aigle de l'empire. Le roi permit à Matthieu d'ajouter à ses armoiries quatre aigles ou aléries, pour conserver le souvenir de cette belle action. Les armes de la maison de Montmorenci portaient déjà douze aigles, à l'occasion de douze bannières impériales enlevées par un des ancêtres de Matthieu.

Digitized by Google

L'année suivante, il poursuivit l'armée des rebelles réunis, les battit et les força de se soumettre. Il n'eut pas le temps de voir se consolider son ouvrage : il mourut justement regretté de son maître, le 24 novembre 1230. Matthieu II mérita le surnom de *Grand* par son courage, par son habileté dans les affaires et plus encore par ses vertus. On doit rappeler une preuve éclatante de son désintéressement et de son humanité. Possesseur de biens immenses, il affranchit, moyennant une faible redevance, tous ses vasseaux des corvées et autres impositions qu'il avait droit d'exiger d'eux. Le connétable de Montmorenci ne prenait que le titre de baron (1), et, par ses alliances et celles de ses ancêtres, il se trouvait grand-oncle, oncle, beau-frère, neveu, petit-fils de deux empereurs, de six rois, et allié de tous les souverains de l'Europe. Cette parenté est l'exemple le plus frappant de l'illustration de la maison de Montmorenci, qui ne le cède qu'aux maisons souveraines, et qui a donné à la France six connétables, onze maréchaux, quatre amiraux, des grands maîtres, des grands chambellans, etc. Matthieu II fut marié trois fois et eut beaucoup d'enfants. De sa troisième femme, héritière de la maison de Laval, il eut les chefs de la maison de la branche des Montmorenci-Laval, encore existante aujourd'hui : Jeanne, qui était de cette branche et petite-fille de Matthieu, épousa Louis de Bourbon, trisaïeul de Henri IV, ce qui fait descendre du grand connétable presque tous les souverains de l'Europe. D—is.

MONTMORENCI (Anne de), connétable de France, naquit à Chantilly en 1493 : la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII, fut sa marraine et lui donna son nom. Plus âgé d'un an seulement que le comte d'Angoulême, il se lia étroitement avec ce prince, qui, étant monté sur le trône, fut heureux de trouver un héros dans l'ami de son enfance. Telle fut l'origine de l'immense autorité dont Montmorenci jouit si longtemps sous François Ier ; elle ne pouvait que s'accroître encore par l'éclat de ses services et par l'ardente ambition qui le caractérisait. Il commença le métier des armes en Italie : il vit à Ravenne Gaston de Foix trouver ensemble la victoire et la mort, exemple qu'il devait retracer lui-même soixante ans après. On ne dira rien de ses premières campagnes, sinon qu'il sut faire admirer sa valeur au milieu de tant de personnages dont la bravoure allait jusqu'a l'audace. Il eut l'honneur de seconder notre Bayard dans sa belle défense de Mézières, en 1521 ; ce fut là qu'on le vit renouveler un trait de l'ancienne chevalerie. Un des premiers officiers de l'armée impériale, le comte d'Egmont, avait envoyé un défi au *plus brave de la garnison ;* c'était appeler Bayard ou Montmorenci : celui-ci se présente la lance au poing, attaque son ennemi, et rentre vainqueur dans la place. Nommé maréchal de France en 1522, peu de temps après avoir rempli une mission politique auprès du roi d'Angleterre, Montmorenci dut cette haute dignité à l'action la plus courageuse. Les Suisses qui servaient sous Lautrec en Italie, mécontents de ne point recevoir leur paye, déclarèrent qu'ils allaient se retirer à moins qu'on ne les menât contre l'ennemi, qui était retranché dans l'imprenable château de la Bicoque, près de Milan. Montmorenci, étant leur colonel général, ne négligea rien pour vaincre leur opiniâtreté. Contraint de leur céder, il voulut du moins se mettre à leur tête, attaqua le château, et, après des prodiges de valeur, il tomba couvert de blessures parmi la multitude des mourants. Retenu à Lyon par le besoin de se remettre des suites de ce combat, il y apprend que le connétable de Bourbon, précipité dans la rébellion, vient d'entrer en Provence et même d'assiéger Marseille : il marche à l'instant contre lui, le force de lever le siége et bientôt d'évacuer toute la province. En 1523, Montmorenci avait très-fortement combattu dans le conseil du roi le projet d'une nouvelle expédition sur le Milanais; mais l'amiral Bonivet, favori de François Ier, fit décider cette guerre, qui devait être si funeste : les malheurs de cette entreprise justifièrent l'avis du maréchal. A la journée de Pavie (25 février 1525), une commission l'avait éloigné du conseil; la bataille était déjà perdue, lorsqu'il accourut dans l'espoir de faire changer la fortune : ses efforts furent infructueux, et il partagea la captivité du roi avec le sire de la Rochepot, son frère, et Gui de Montmorenci-Laval, seigneur de Lezay, son proche parent. François Ier voulut d'abord l'avoir auprès de lui comme compagnon de prison ; mais il sut persuader à ce prince qu'il le servirait plus utilement en France, et ayant traité de sa rançon, il revint plein d'impatience de voir tomber aussi les fers de son roi. On sait tous les obstacles que l'heureux Charles-Quint mit à la liberté de son rival ; Montmorenci contribua puissamment à les surmonter : le gouvernement du Languedoc, la charge de grand maître de France et l'administration des affaires en furent la récompense. Jaloux d'opposer des ennemis à l'empereur, il conclut ensuite d'importantes négociations avec le roi d'Angleterre et le pape jusqu'en 1536, où il reprit l'épée. Alors Charles-Quint, enflé de l'étendue de sa domination et du bonheur inouï de ses armes, ne respirait que la conquête de la France, et tout semblait concourir pour la lui assurer. François Ier se voyait près d'être enveloppé par trois armées formidables, et ses moyens de défense étaient bien au-dessous de ses dangers : Montmorenci se jette sur la Provence, que l'em-

(1) Plus tard ses descendants prirent les titres de *premier chrétien*, *premier baron du France*. Celui de premier chrétien de France ne peut venir que de la tradition dont il a été parlé au commencement de l'article précédent; l'autre a plus de fondement. Ce fut Jacques de Montmorenci qui le prit en 1390, et seulement après avoir prouvé au parlement qu'il était le plus ancien baron du royaume. Ce titre est donné aux Montmorenci dans plusieurs ordonnances de nos rois.

Digitized by Google

pereur en personne venait ravager à la tête de 60,000 hommes, et par des manœuvres savantes, évitant toujours une bataille dont la perte eût entraîné celle de la monarchie, il force l'ennemi à une retraite tellement malheureuse que Charles y perd plus du tiers de son armée et ses meilleurs généraux, enlevés par le fer et les maladies (*voy.* Leve). Montmorenci, dont l'habile temporisation avait excité souvent les murmures d'une bouillante noblesse, en reçut dans cette occasion les plus magnifiques éloges : les noms de *sage cunctateur*, de *Fabius français* lui furent prodigués. Rappelé de la Picardie, qu'il venait de préserver aussi des Impériaux, il passe en Piémont avec une activité incroyable et défait l'ennemi à Suze. Il allait envahir le Milanais, qui avait déjà coûté tant de sang à la France, quand Charles-Quint arrêta ses succès par des négociations. Le 10 février 1538, il fut nommé connétable ; c'était la cinquième fois que l'épée de France était confiée à cette famille : une si haute dignité, jointe à celles de grand maître et de chef des conseils, fit de cet illustre capitaine comme l'arbitre suprême de toutes les affaires ; aussi tous les monarques de la chrétienté lui écrivaient-ils, le consultant et le comblant de présents à l'égal du roi lui-même. On lit dans Brantôme que le grand Soliman et le fameux Barberousse avaient coutume de lui envoyer tout ce que leurs Etats offraient de plus curieux et de plus rare. Sa puissance était trop haute pour être durable : l'austérité de ses mœurs et la rudesse de ses manières lui avaient suscité autant d'ennemis que l'éclat de ses prospérités. On attribue généralement sa chute au conseil qu'il donna de laisser passer librement Charles-Quint en France pour aller châtier les Gantois révoltés ; mais la générosité chevaleresque de François Ier est trop connue pour qu'on puisse douter qu'en recevant ainsi son rival et son ennemi, ce prince fît autre chose que suivre son propre sentiment. De plus, cet événement est de la fin de 1539, et la disgrâce du connétable date seulement de 1541. On a donné à cette disgrâce une autre cause plus raisonnable. La cour était comme divisée en deux partis, celui du Dauphin, depuis Henri II, et celui du duc d'Orléans, son frère cadet. Le roi favorisait ce dernier, et, devenu morose par l'affaiblissement de sa santé, il avait conçu contre son successeur une jalousie dont les exemples ne sont pas rares, et que des intrigues de femmes entretenaient d'ailleurs et augmentaient chaque jour. Le Dauphin aimait beaucoup Montmorenci, sous lequel il avait fait ses premières armes, et l'exil de celui-ci ne servit, au grand déplaisir du roi, qu'à resserrer l'attachement qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre : il est permis de croire que les flatteurs du monarque, qui sans doute étaient aussi les envieux de Montmorenci, ne manquèrent pas de prêter à cette liaison si intime des motifs criminels. On reprochait encore au connétable son immense fortune, une trop grande avidité de tous les moyens de l'accroître, enfin un désir immodéré d'ajouter à l'éclat et à la puissance de sa maison. A la tête de ses ennemis, on compte la fameuse duchesse d'Etampes, maîtresse du roi, l'amiral d'Annebaut et le cardinal de Tournon. Retiré à Chantilly en 1541 et peu après à Ecouen, il supporta son exil avec la même hauteur de caractère qu'il apportait au commandement des armées ou au maniement des affaires. Sa disgrâce ne cessa qu'avec la vie de François Ier, en 1547, et sans que ce prince, qui l'avait tant aimé, témoignât, même au dernier moment, le moindre retour vers lui ; on assure, au contraire, qu'il engagea son fils à ne jamais le reprendre. Le succès de cette exhortation devait être peu probable. En effet, Henri II, à peine monté sur le trône, s'empressa de rappeler son ami et de lui rendre l'administration avec plus de pouvoir que jamais. L'année suivante (1548), les habitants de Bordeaux, ceux de la Guienne et de la Saintonge se révoltèrent à l'occasion de la gabelle. Le lieutenant de roi de Bordeaux fut tué. Montmorenci marcha en personne contre les rebelles, entra dans la ville, refusa toutes les soumissions, et, après avoir condamné les notables à déterrer avec leurs ongles le cadavre du gouverneur et à lui donner une honorable sépulture, il en fit périr un grand nombre, et infligea tant d'autres peines que le roi fut obligé ensuite de les révoquer. En 1557, le connétable voulut secourir St-Quentin, assiégé par les Espagnols et défendu par l'amiral de Coligny, son neveu. Ce dernier lui découvrit un moyen de jeter du monde dans la place. Il résolut alors de s'avancer sur la ville avec toute son armée par un chemin difficile et peu connu. En vain le maréchal de St-André lui démontra-t-il le danger de réunir tant de troupes dans une semblable position : Montmorenci lui imposa silence avec son autorité accoutumée, et se mit à réaliser cette marche périlleuse. Bientôt, embarrassé et retardé par le nombre de ses soldats, il manqua le moment propice de pénétrer dans la place, et, pour comble de malheur, attaqué dans sa retraite, ainsi que l'avait prévu St-André, il fut battu et fait prisonnier. Il s'était longtemps défendu comme un lion ; mais, renversé de son cheval et tout blessé, il fut réduit à se rendre, avec le quatrième de ses fils, qui, à peine âgé de quinze ans, n'avait cessé de combattre à ses côtés. Depuis cette époque, la fortune semble avoir abandonné Montmorenci sans retour. Prisonnier de l'Espagne, qui lui demanda cent soixante-cinq mille écus de ce temps-là (plus de deux millions de la valeur actuelle) pour sa rançon et pour celle de son fils, il eut encore la douleur de voir les Guise, déjà si puissants, profiter de son désastre, et s'emparer de l'opinion et de l'autorité. Le connétable conclut en 1559 la paix de Cateau-Cambrésis ; et on lui re-

Digitized by Google

proche avec raison d'avoir plutôt consulté sa jalousie contre ces princes lorrains que le véritable intérêt de l'État. Cette paix fut nommée *malheureuse*, parce qu'elle enlevait à la France tout ce que cette puissance avait gagné par une guerre longue et ruineuse; mais elle enchaînait le courage et l'activité des Guises, et c'était tout alors pour Montmorenci. Il allait ressaisir tout son pouvoir lorsque Henri II fut mortellement blessé dans un tournoi (*voy.* MONTGOMMERAY). La prépondérance du connétable s'évanouit. Écarté des affaires pendant les dix-sept mois du règne de François II, il reparut cependant à la cour sous Charles IX; mais il n'était plus qu'un poids que les partis cherchaient à s'assurer pour faire pencher la balance en leur faveur. On sait combien de malheurs ont signalé cette époque de notre histoire: ennemis et amis tour à tour, suivant le caprice d'une politique astucieuse et mobile, on vit Catherine de Médicis, les princes français, ceux de la maison de Lorraine et le connétable se combattre ou s'unir entre eux; les innovations religieuses, et l'intolérance, qui en est le fruit ordinaire, vinrent mettre le comble à tant de calamités. C'est alors qu'eut lieu le fameux *triumvirat*, dont le nom seul annonce le fléau des guerres civiles. On a remarqué que le connétable, le duc de Guise et le maréchal de St-André, qui le composaient, périrent tous les trois de mort violente. Par suite de ce déplorable entraînement, Montmorenci, attaché fortement à la religion catholique, comme *premier baron chrétien*, n'en fit pas moins cause commune avec le prince de Condé et le roi de Navarre, les chefs des huguenots, afin de s'opposer aux Guise; puis il se joignit à ceux-ci en vue d'extirper le calvinisme, et montra tant de zèle qu'on lui donna une fois le surnom de *capitaine brûle-bancs*, pour être allé disperser et détruire lui-même quelques prêches ou assemblées huguenotes qui se tenaient vers Popincourt. En 1562, il gagna la bataille de Dreux sur le prince de Condé. Par une singularité remarquable, le général victorieux, comme celui qu'il venait de vaincre, y perdit la liberté. Il sortit de prison l'année suivante, et, secondé par le maréchal de Montmorenci, son fils, il chassa les Anglais du Havre. Toutes les intrigues de Catherine ne purent empêcher plus longtemps que les deux partis, flattés, puis maltraités successivement par elle, n'en vinssent aux mains une seconde fois. Le fer devait seul trancher les nœuds inextricables de sa politique. On se trouva aux prises le 10 novembre 1567 dans les plaines de St-Denis. Les protestants, après une opiniâtre et sanglante défense, succombèrent encore. Montmorenci, toujours intrépide, mais toujours malheureux, même au sein de la victoire, fut atteint d'un coup mortel par un Ecossais nommé Robert Stuart (1). Il conserva assez de force pour frapper son meurtrier du pommeau de son épée rompue, avec une telle violence qu'il lui cassa plusieurs dents. Apprenant que l'armée du roi était maîtresse du champ de bataille : « Mon cousin, dit-il à M. de « Sanzay, je suis mort; mais ma mort est fort « heureuse de mourir ainsi : je n'eusse su mou- « rir ni m'enterrer en un plus beau cimetière « que celui-ci. Dites à mon roi et à la reine que « j'ai trouvé l'heureuse et belle mort dans mes « plaies, que tant de fois j'avais, pour ses frère « et aïeul, recherchée... Portez-leur l'assurance « de la fidélité que j'ai toujours portée à leur « service. » En même temps, il prend son épée, dont le pommeau figurait une croix, et il la baise à plusieurs reprises en recommandant son âme à Dieu. Ce héros voulait mourir sur le champ de bataille, et on eut de la peine à le transporter dans son hôtel, à Paris, rue Ste-Avoie : il vécut encore deux jours. Ce fut alors qu'il fit cette réponse si connue au cordelier qui l'exhortait : « Croyez-vous qu'un homme qui a su vivre près « de quatre-vingts ans avec honneur ne sache « pas mourir un quart d'heure? » Il expira le 12 novembre 1567, âgé de 74 ans : on lui fit des obsèques royales; son effigie fut portée à Notre-Dame, honneur réservé aux rois de France. La reine voulait qu'il fût enterré à St-Denis; mais il avait désigné par son testament l'église de Montmorenci pour lieu de sa sépulture; son cœur fut porté aux Célestins de Paris, dans la chapelle de la maison d'Orléans, à côté de celui du roi Henri II, son maître et son ami. Telle fut la fin de ce fameux connétable qui apparaît à la postérité comme un des géants de la vieille monarchie. Mais sa vie ne fut point exempte de reproche, et Voltaire a été juste en tout ce qu'il a dit de lui : « Homme intrépide à la cour « comme dans les armées, plein de grandes ver- « tus et de défauts, général malheureux, esprit « austère, difficile, opiniâtre, mais honnête « homme, et pensant avec grandeur. » Ajoutons que la politique de Montmorenci ne fut point assez éclairée; qu'elle pouvait prévenir bien des maux pour la France, ce qui n'eut pas lieu, parce qu'elle ne se laissa pas diriger par des considérations toujours supérieures, enfin qu'elle servit trop des ressentiments et des intérêts de position aux dépens du bien public; mais ce dernier reproche doit s'étendre à tous les personnages contemporains. Si l'on n'a point dissimulé les défauts d'Anne de Montmorenci, on doit dire aussi que l'histoire n'offre point un sujet plus fidèle à son roi et à son pays. Il détestait les Guise, indépendamment de l'émulation de pouvoir qui existait entre eux et lui, parce qu'il les regardait comme des étrangers jaloux d'envahir le gouvernement. Il le fit bien connaître à Catherine de Médicis quand il osa lui dire, à la mort de Henri II, « que le Français ne se lasse jamais de servir ses « rois, mais qu'il est incapable de s'accoutumer

(1) Stuart périt après la bataille de Jarnac, de la main de Villars, beau-frère du connétable.

Digitized by Google

« aux lois des étrangers. » Brantôme a laissé du connétable une Histoire abrégée, qu'il faudrait copier en entier si elle n'était pas aussi connue : c'est dans cet historien si original qu'on peut voir quelles étaient l'austérité habituelle de Montmorenci, sa brusquerie, son inflexible rigueur pour tout ce qui touchait à la discipline, et comme il *rabrouait* ses gens pour la moindre faute. Il ne manquait jamais de dire ses prières, même à la tête des troupes, et si le prévôt venait en ce moment lui rendre compte de quelque délit, il ne s'interrompait que pour lui prescrire des peines sévères, reprenant ensuite son *Pater* et son *Credo* avec la plus grande tranquillité, ce qui faisait souvent répéter à ses soldats : « Dieu nous garde « des patenôtres de monsieur le connétable! » Satisfait d'inspirer la crainte et le respect, il sembla toujours dédaigner de se faire des amis. Dès sa première jeunesse, il se glorifiait du surnom de *Caton*, qui lui avait été donné de si bonne heure au sein de la brillante cour de François Ier; sa présence y imposait plus que celle du roi lui-même, et le plus grand silence régnait devant lui. Catherine de Médicis ne parut point regretter Montmorenci; on prétend même qu'en apprenant sa mort, elle s'écria : « J'ai en ce jour deux « grandes obligations au ciel : l'une que le con- « nétable ait vengé la France de ses ennemis, et « l'autre que les ennemis m'aient débarrassé du « connétable. » La baronie de Montmorenci fut érigée en duché-pairie en 1551, et cette distinction fut d'autant plus éclatante qu'il n'y avait eu jusqu'alors que des princes du sang qui l'eussent reçue. Le connétable eut de Madeleine de Savoie-Tende, sa femme, cinq fils, qui marchèrent dignement sur ses traces : 1° François, maréchal et duc de Montmorenci, grand capitaine et négociateur habile; 2° Henri, pair, maréchal et connétable, dont l'article suit; 3° Charles, duc d'Amville, seigneur de Méru, amiral (1); 4° Gabriel de Montmorenci, baron de Montberon, capitaine de cinquante hommes d'armes, tué à la journée de Dreux; et 5° Guillaume, seigneur de Thoré, aussi capitaine de cinquante hommes d'armes et conseiller d'État, mort en 1594. On peut consulter relativement au connétable Anne cette foule d'ouvrages consacrés en totalité ou en partie à son illustre famille : indépendamment de Brantôme, nous citerons la grande *Histoire de la maison de Montmorenci*, par Duchesne; cette même Histoire, par Désormeaux; l'*Histoire des hommes illustres de France*, par d'Auvigny; enfin tous les Mémoires particuliers sur l'histoire de France pendant cette époque. On peut consulter encore le *Triumphe d'honneur, contenant les louanges, faits et gestes de très-illustre seigneur Anne de Montmorenci, connétable, grand-maître et premier baron de France, composé en ryme française et présenté au roi François Ier*, l'an 1537, manuscrit sur vélin, avec miniatures, in-4°, et l'*Éloge historique d'Anne de Montmorenci*, par madame de Château-Regnault, qui a obtenu en 1783 l'accessit au jugement de l'académie de la Rochelle. R—TE.

(1) Ce fut pour lui que Charles IX, par lettres-patentes du 17 juin 1571, créa en titre d'office la charge de colonel général des Suisses et Grisons, laquelle, jusqu'à cette époque, n'était qu'une simple commission pour une ou deux campagnes.

MONTMORENCI (Henri Ier, duc de), était le second des cinq fils du connétable Anne de Montmorenci et de Madeleine de Savoie de Tende. Il sut honorer le nom de Damville, sous lequel il fut connu pendant la vie de son père et celle de son frère aîné. Il avait fait sa première campagne en Allemagne et en Lorraine (1552), et s'était signalé à la défense de Metz, assiégé par Charles-Quint. Ayant passé ensuite à l'armée de Piémont, il y commanda la cavalerie légère et mérita des éloges du maréchal de Brissac. A son retour en France (1557), il éprouva l'accueil le plus distingué de la part du roi Henri II, qui était son parrain, et des mains duquel il reçut le collier de l'ordre de St-Michel, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. Bientôt après il épousa Antoinette de la Mark, petite-fille de la duchesse de Valentinois. Sa belle et courageuse conduite pendant la guerre civile lui valut la dignité d'amiral de France, qu'il garda jusqu'à la paix et qu'il remit alors à son cousin Coligni. En 1562, à la bataille de Dreux, il fit prisonnier le prince de Condé et continua de servir avec beaucoup de zèle et de gloire son roi, ainsi que la cause catholique. L'année suivante, il obtint le gouvernement de Languedoc, et en 1566 le bâton de maréchal de France. La guerre de religion s'étant rallumée en 1567, il fut présent, avec trois de ses frères, à la bataille de St-Denis, où leur père, cet illustre vieillard, blessé à mort, jouit encore du bonheur de voir ses enfants arracher à l'ennemi des lauriers dont ils devaient couvrir son tombeau. Le cardinal de Lorraine, craignant de trouver dans la maison de Montmorenci les obstacles les plus redoutables aux projets ambitieux qu'il formait pour ses neveux, chercha tous les moyens d'exciter contre elle Catherine de Médicis; en conséquence les fils du connétable Anne auraient été du nombre des victimes de la nuit de la St-Barthélemy si l'aîné (le maréchal de Montmorenci) ne s'était retiré à Chantilly deux jours avant les massacres, en avertissant ses frères de se tenir sur leurs gardes et de quitter Paris. Damville se rendit alors en Languedoc. Quand il apprit que Henri III revenait de Pologne (1574), il accepta la médiation et les bons offices du duc de Savoie avant d'aller joindre le monarque; mais averti de quelques machinations de l'artificieuse Médicis, il crut devoir regagner son gouvernement, dans lequel il se mit à la tête des catholiques mécontents, qu'on appelait les *politiques*, et qui s'unissaient aux calvinistes dans l'intérêt d'une défense commune. Damville battit les troupes envoyées contre lui, et vécut en sou-

Digitized by Google

verain dans le Languedoc, y levant des troupes et de l'artillerie, fortifiant ou rasant les places, et finissant par faire à sa volonté ou la guerre ou la paix avec les huguenots. Dès que la nouvelle de la mort de Henri III lui fut parvenue, il fit proclamer Henri IV dans toutes les villes où il commandait, et continua pendant plusieurs années à rendre d'importants services à son prince. Henri le Grand, qui l'appelait son *compère*, et lui donnait ce titre dans le corps des lettres qu'il lui écrivait, et même sur la suscription, lui envoya l'épée de connétable en 1593. Montmorenci-Damville mourut à Agde, le 1er avril 1614, âgé de 70 ans. Il était dans sa jeunesse un des plus beaux hommes du royaume et l'un des plus adroits. On admirait en lui, parmi un grand nombre de bonnes qualités, toute la galanterie des chevaliers français. Il aima passionnément Marie Stuart, veuve de François II, et il en fut si tendrement aimé que, s'il eût été libre, cette princesse l'aurait épousé. Il la suivit en Ecosse lorsqu'elle fut obligée, par la jalousie et la haine de Catherine de Médicis, d'abandonner la France. Comme général, il passait pour être plus heureux qu'habile. Du reste il montra beaucoup de discernement et de droiture dans le maniement des affaires publiques et dans les négociations dont il fut chargé. Brantôme dit qu'il ne savait pas lire et que son seing n'était qu'une marque. D'Aubigné (p. 85 de ses *Mémoires*) raconte que « se trouvant un jour sur le bord de la Drogne, « ledit maréchal se mit à faire de grands sou- « pirs, et qu'arrachant un morceau d'écorce « d'un arbre qui était en sève, il y écrivit six « vers latins au sujet d'une dame qu'il aimait « alors. » D'Aubigné rapporte même les vers. On pourrait se demander lequel il faut croire ou de lui, ou de Brantôme, tous deux ayant vécu à la cour avec Damville, si nos idées, à cet égard, n'étaient fixées par le mot si connu de Henri IV : « Tout peut me réussir par le moyen d'un con- « nétable qui ne sait pas écrire, et d'un chance- « lier (Sillery) qui ignore le latin. » Henri Ier de Montmorenci fut marié trois fois, et il eut de son second mariage, avec Louise de Budos, Henri II, duc de Montmorenci, dont l'article suit, et la princesse de Condé. L—P—E.

MONTMORENCI (Henri II, duc de), fils du précédent, maréchal de France, etc., naquit à Chantilly le 30 avril 1595. Le roi Henri IV voulut le tenir sur les fonts de baptême et lui assura dès lors la survivance du gouvernement de Languedoc qu'avait le connétable son père. Il ne l'appela jamais que *son fils*, lui donnant toutes les marques de la plus constante affection. Louis XIII le fit amiral en 1612, à l'âge de dix-sept ans, et chevalier du St-Esprit en 1619. De tous les grands seigneurs de son temps, le jeune duc de Montmorenci fut le plus aimable et le plus aimé. Joignant à la valeur la plus brillante le nom le plus français, les formes les plus attachantes, le caractère le plus généreux, il était l'idole de la cour et des provinces, du peuple et de l'armée. Il se signala pour la première fois en 1620, époque où les intrigues et les troubles dont la religion était le prétexte agitaient la cour et déchiraient le royaume. Le fils de Henri IV commençait à régner par lui-même, ou plutôt il régnait par ses favoris. Montmorenci, quelques instances et quelques promesses que lui eût faites Marie de Médicis, à laquelle il était allié de très-près, se souvint des conseils qu'il avait reçus de son père, et il resta fidèle à son maître bien que la cour ne se montrât pas toujours juste à son égard. Il reprit aux protestants plusieurs places importantes; il se trouva ensuite au siége de Montauban et à celui de Montpellier, où il fut blessé. Cette première guerre de religion, dont le Languedoc fut le principal théâtre, finit en 1622, mais elle se ranima en 1625. Le duc fut chargé du commandement de la flotte envoyée par les Hollandais à Louis XIII. Les commandants de cette flotte avaient reçu l'ordre d'éviter de combattre les protestants qu'ils regardaient comme leurs frères. Montmorenci sut persuader les chefs et s'attirer l'admiration des soldats; les ayant remplis de zèle et d'ardeur, il reprit à leur tête les îles de Rhé et d'Oléron. Ce fut dans cette occasion qu'il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions qui lui appartenaient comme amiral. « Je ne suis pas venu ici pour gagner de l'argent, « répondit-il noblement à ceux qui lui représen- « taient que c'était faire un trop grand sacrifice, « je suis venu pour acquérir de la gloire. » Pendant le mémorable siége de la Rochelle (1628), Montmorenci se mesurait en Languedoc avec le fameux duc de Rohan, et sortait vainqueur de cette lutte. Il contribua ensuite à l'amnistie qui fut accordée aux protestants. Le roi, qui ne songeait plus qu'à se venger de ses ennemis du dehors, l'emmena, en 1629 et 1630, dans le Piémont comme lieutenant général de ses armées. Ce fut dans cette campagne que Montmorenci livra (le 10 juillet 1629) le combat de Veillane, un des plus beaux faits d'armes de toute cette guerre. Il faisait filer ses troupes dans la montagne pour aller joindre le maréchal de la Force, lorsque Doria attaqua son arrière-garde avec un gros corps d'impériaux. Le duc marcha vers lui à la tête des gendarmes du roi, et, ayant sauté un fossé, poussa jusqu'au 1er escadron, où il blessa lui-même Doria de deux coups d'épée. Il chargea la cavalerie qui venait au secours du prince et la mit en désordre; puis s'abandonnant à son impétuosité, il alla droit à un bataillon allemand qui, sans considérer que le duc n'était suivi presque de personne, prit l'épouvante et la fuite. Les impériaux eurent 700 hommes de tués ou noyés, et 600 faits prisonniers avec Doria. Le prince de Piémont vit l'action du haut des retranchements et n'osa les quitter. Louis XIII écrivit au vainqueur de Veillane : « Je me sens

Digitized by Google

« obligé envers vous autant qu'un roi le puisse « être; » et il le fit maréchal de France. C'est de 1632 que date la déplorable époque où le duc de Montmorenci ternit toute sa gloire et imprima à son nom illustre la tache du crime le plus punissable, la rébellion contre son souverain. Le roi l'avait traité moins en sujet qu'en ami; le cardinal de Richelieu affectait de le traiter comme l'homme de la cour qu'il aimait le mieux et sur lequel il comptait le plus; aussi Louis XIII à Lyon, dans la maladie qui le conduisit aux portes du tombeau, craignant de laisser en mourant le cardinal en butte à la vengeance de la reine sa mère et à l'animosité des courtisans de cette princesse et de Gaston, ne s'en fia qu'au duc de Montmorenci du salut de son ministre : « Donnez-moi, lui dit-il, votre parole d'honneur qu'à « la première demande de M. le cardinal, vous « prendrez une bonne escorte et que vous le « conduirez vous-même à Brouage. » Mais bientôt après, tous les intrigants des deux cours (celle de la reine et celle de Gaston), « gens qui, « comme le disait Louis XIII lui-même, pré- « féraient leur intérêt particulier à celui du « royaume », essayèrent de persuader au duc qu'après le grand service qu'il avait rendu au cardinal, il n'y avait pas de dignité si haute à laquelle il n'eût droit de prétendre. Mais en vain se flatterait-il, lui disait-on, d'obtenir la charge de connétable, presque héréditaire jusqu'alors dans sa famille, par le canal de ce ministre, dont il n'avait guère éprouvé depuis plusieurs années que des dégoûts. Ils lui répétaient adroitement que le système du cardinal était d'abattre les autorités particulières afin de les réunir toutes en sa personne. Il ne restait pour Montmorenci, lui disaient-ils, qu'un seul moyen de réussir : c'était de se rendre médiateur entre le roi et sa famille. Le duc d'Epernon avait bien su tirer la reine mère de Blois et la réconcilier avec son fils : ce que d'Epernon avait su faire, le duc de Montmorenci pouvait bien le tenter. S'il réussissait, l'épée de comètable devenait pour lui une conquête assurée. On aime à penser que ce ne furent pas des motifs d'ambition qui déterminèrent le duc de Montmorenci, mais que son âme généreuse lui fit trouver beau de se sacrifier pour finir la mésintelligence de la famille royale dont gémissaient tous les bons Français. Il se laissa toucher par les instances du frère du roi. Le sort de Marie de Médicis, réfugiée dans une cour étrangère, l'intéressa peut-être d'autant plus que les raisons de la protéger lui étaient remises sans cesse sous les yeux par la duchesse de Montmorenci, parente de la reine mère. Quoi qu'il en soit, Montmorenci essaya de faire soulever le Languedoc dont il avait le gouvernement. Richelieu, qui n'était pas exempt de craintes à ce sujet, mit en avant le souvenir de leur ancienne liaison, pour engager des amis communs à démontrer au duc l'inutilité de ses efforts et l'impossibilité du succès. Ils lui représentèrent qu'il exposait sa vie, et que s'il tirait l'épée contre son roi, il n'y aurait pour lui ni grâce ni pardon. Le duc n'en continua pas moins ses menées, fit de nouvelles levées d'hommes et d'argent, et reçut en 1632, dans le Languedoc, Gaston qui venait de rentrer en France à la tête de 2,000 hommes, étrangers pour la plupart, et qu'il avait rassemblés du côté de Trèves. Montmorenci, déconcerté dans ses mesures par l'arrivée précipitée du duc d'Orléans, s'était assuré de Lodève, Albi, Uzès, Alais, Béziers, St-Pons, Lunel, etc.; mais Nîmes, quoique peuplé de religionnaires, Narbonne, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, avaient refusé de se joindre à lui; mais le maréchal de la Force entrait d'un côté par le pont St-Esprit, à la suite du frère du roi, et Schomberg marchait par le haut Languedoc pour envelopper simultanément Gaston et Montmorenci, qui avaient levé l'étendard et réuni leurs forces, formant 6 à 7,000 hommes en tout. On jugea nécessaire que Louis XIII s'approchât en personne et qu'il se rendît à Lyon. Ce fut alors que Richelieu envoya vers le maréchal un négociateur dont tous les efforts furent inutiles. L'archevêque de Narbonne, ami de Montmorenci, entreprit également de le ramener à son devoir; il se rendit auprès de lui et ne réussit pas mieux que l'émissaire du cardinal. Ce qui avait achevé d'exaspérer le duc, était la déclaration du 23 août, datée de Cosne, qui venait de le déclarer criminel de lèse-majesté et déchu de tous ses honneurs, grades et dignités, avec confiscation de ses biens, et l'ordre donné au parlement de Toulouse de lui faire son procès; car une fois que Richelieu vit que toute la France, une seule province exceptée, restait dans le devoir, il ne voulut plus entendre à aucune composition. Cependant Schomberg n'avançait qu'avec circonspection contre l'héritier présomptif de la couronne, et au moment d'être forcé d'engager une action, il prit sur lui d'envoyer Cavoie proposer d'entrer en accommodement; mais Montmorenci, qui affectait, dit Dupleix, de mépriser ses ennemis et qui mettait toute confiance dans sa seule bravoure, répondit, par désespoir ou par présomption : « On parlementera après la ba- « taille. » Et le 1er septembre 1632 le combat de Castelnaudary fut livré. Ce ne fut, à proprement parler, qu'une rencontre qui ne dura qu'une demi-heure et ne coûta pas la vie à 100 hommes (*Histoire du Languedoc*). Le duc dut son malheur à cette valeur impétueuse qui, à la vue du danger, lui faisait oublier qu'il était général et non simple soldat. La même ardeur qui avait décidé son triomphe à Veillane le perdit à Castelnaudary. Il montait un cheval gris pommelé, tout couvert de plumes incarnat, bleu et isabelle. S'étant mis à la tête d'un seul escadron, il s'avança jusqu'à vingt-cinq ou trente pas du camp des royalistes. Mais il essuya une si rude dé-

Digitized by Google

charge de mousqueterie qu'une douzaine des siens tombèrent morts sur la place; plusieurs autres furent mis hors de combat et le reste prit la fuite. Montmorenci, ayant reçu un coup de feu à la gorge, entra en fureur, et, poussant son cheval, il franchit le fossé, large de trois ou quatre toises, qui le séparait des fantassins de Schomberg. Cinq ou six de ses amis, parmi lesquels était le comte de Rieux, avaient pu seuls le suivre. Il abat devant lui tout ce qui se présente, se fait jour et pénètre jusqu'au septième rang à travers une grêle de balles. Enfin d'un coup de pistolet il casse le bras à Gadagne, capitaine des chevau-légers, qui se présentait pour le combattre. Gadagne, de la main droite, tira sur l'illustre chef des rebelles, lui perça de deux balles la joue droite auprès de l'oreille, et lui fracassa plusieurs dents. Montmorenci n'en renversa pas moins un autre officier nommé le baron de Laurières, et déchargea un si furieux coup d'épée sur la tête de Bourdet, fils du baron, qu'il le fit chanceler; mais presque aussitôt son cheval, atteint de plusieurs coups, bronche, se relève, et tombe enfin roide mort. Le duc, ne pouvant se débarrasser, s'écrie : « A moi, Montmorenci! » et il prie deux sergents aux gardes-françaises qui se trouvaient auprès de lui de ne point l'abandonner et de lui procurer un confesseur. Porté dans une métairie à un quart de lieue du champ de bataille, confessé par l'aumônier du maréchal de Schomberg, pansé par le chirurgien des chevau-légers du roi qui banda les plaies de la tête et du cou, ce fut sur une échelle où l'on avait mis une planche, de la paille et plusieurs manteaux, qu'il fut amené à Castelnaudary. L'émotion du peuple fut si grande lorsqu'il y arriva, qu'il fallut que les gens d'armes qui le conduisaient tirassent leurs épées pour écarter la foule qui fondait en larmes et témoignait publiquement sa douleur. Le maréchal de Schomberg, ne jugeant pas pouvoir dans une place aussi peu sûre répondre d'un prisonnier de si haute importance, le conduisit lui-même au château de Leitoure, dont Roquelaure était gouverneur. Schomberg mit tous ses soins à veiller sur ce grand coupable; pourquoi faut-il dire qu'il avait la promesse d'hériter des dépouilles de Montmorenci? Louis XIII arriva le 22 octobre à Toulouse, et, conformément à la déclaration de Cosne, le duc y fut transporté le 27 pour être jugé par le parlement, auquel le roi annonça que sa volonté était que le garde des sceaux, en vertu d'un pouvoir extraordinaire, présidât au jugement. Dans son interrogatoire, Montmorenci montra le plus noble et le plus touchant repentir. Il est remarquable que le doyen du parlement de Toulouse crut avoir des égards pour le duc en se disposant d'opiner de vive voix comme ses confrères, et en ne le condamnant à la mort que par un billet cacheté qu'il envoya à la chambre des juges. Le billet contenait ces paroles : « Je, N..., filleul du connétable Anne de « Montmorenci, suis d'avis que le duc Henri de « Montmorenci soit décapité ». (Vittorio Siri, *Memorie recondite*, t. 7.) La mort de ce grand personnage avait été résolue, à ce qu'il paraît, dans un conseil secret où le cardinal et le P. Joseph, en présentant à Louis XIII, sous toutes les faces, la raison d'Etat, obtinrent de lui qu'il serait inflexible, et le roi n'osa pas manquer à l'engagement qu'on lui avait fait prendre. En vain toute la cour, les princes, les grands du royaume, se jetèrent à ses pieds pour qu'il accordât la grâce du coupable (1). C'était contre eux-mêmes, contre les intrigues, les machinations de plusieurs d'entre eux que ce terrible exemple était dirigé par une politique nécessaire. Les marques de l'intérêt le plus vrai, de la compasion la plus profonde furent données par toutes les classes à l'infortuné duc de Montmorenci, mais ne durent rien changer à son sort. La princesse de Condé, sa sœur, accourut, et, après s'être abaissée à supplier Richelieu, épia vainement l'occasion d'implorer aussi à genoux la clémence du roi; il se rendit inaccessible pour demeurer inexorable. Vittorio Siri dit avec raison « qu'il n'y avait pas de juges « qui n'eussent condamné Montmorenci »; mais il ne devait pas ajouter : « ni de roi qui ne lui « eût fait grâce ». L'autorité ne chercha point à retenir l'explosion de la douleur publique qui se manifestait partout à Toulouse, et qui fut constamment la même pendant les cinq jours que dura le procès. Dans la soirée du 29 octobre la ville se remplit de troupes; aussi péniblement affectées que le peuple, elles paraissaient n'exécuter qu'à regret les ordres donnés pour empêcher tout mouvement. Lorsque le maréchal fut introduit dans la grand'chambre, la plupart des juges se couvrirent le visage de leur mouchoir pour cacher leurs larmes. Guitaut, capitaine aux gardes, étant interpellé par les juges pour déclarer s'il avait reconnu le duc dans le combat : « Le « feu, le sang et la fumée dont il était couvert, « répondit cet officier les larmes aux yeux, m'ont « empêché d'abord de le distinguer; mais voyant « un homme qui, après avoir rompu six de nos « rangs, tuait encore des soldats au septième, « j'ai jugé que ce ne pouvait être que M. de « Montmorenci. Je ne l'ai su certainement que « lorsque je l'ai aperçu à terre, percé de coups, « sous son cheval mort. » Après la condamnation, de nouveaux efforts furent faits de toute part auprès du roi. « Le visage et les yeux de « ceux qui sont devant vous, dit le maréchal de « Châtillon au monarque lui-même, font assez « connaître à Votre Majesté qu'elle consolerait « bien des personnes si elle daignait pardonner

(1) Le duc d'Orléans, qui fit son accommodement un mois après le combat de Castelnaudary, prétendit toujours, et le fait paraît certain, qu'une des principales conditions avait été la grâce de Montmorenci, et qu'elle lui avait été promise de la part du roi par le secrétaire d'Etat Bullion. On n'en avait pas parlé dans le traité, voulant laisser au monarque tout le mérite du pardon.

Digitized by Google

« au duc de Montmorenci. » Louis XIII lui répondit qu'il ne serait pas roi s'il avait les sentiments des particuliers. L'infortuné duc se disposa donc à terminer son sacrifice. Tous les actes de sa vie, pendant son agonie de cinq journées que dura son procès, furent marqués du sceau de la piété la plus sincère. On lui avait accordé d'être décapité dans l'intérieur de l'hôtel de ville et non pas publiquement sur la place du Salin comme l'arrêt le portait; cette apparente condescendance ne réserva à sa fin qu'une douleur de plus, car il fut exécuté devant la statue du roi Henri IV, son parrain, qui était en partie redevable du trône de France au feu connétable de Montmorenci. Il s'avança vers l'échafaud avec fermeté, mit la tête sur le billot, et dit au bourreau d'une voix haute : « Frappe hardiment », et il reçut le coup mortel en disant : *Domine Jesu, accipe spiritum meum.* Ainsi périt, le 30 octobre 1632, à l'âge de 38 ans, le maréchal duc de Montmorenci, aussi intéressant que coupable. Avec lui finit la branche cadette de cette maison si féconde en grands hommes et la première branche ducale des Montmorenci. Comme il mourait sans enfants, tous ses biens restèrent à sa sœur, mère du grand Condé. Son corps fut lavé, embaumé par les dames de la Miséricorde, et conduit dans un carrosse à l'église de St-Sernin. Son cœur fut déposé dans celle de la maison professe des jésuites. En 1645, la duchesse sa veuve fit transférer le corps à Moulins et lui fit élever un magnifique tombeau de marbre, qui, par une circonstance singulière, existe encore aujourd'hui (1). On assure que Louis XIII, étant au lit de la mort, déclara au prince de Condé l'extrême regret qu'il avait toujours eu, et que jusqu'alors il avait tenu caché, de n'avoir pas pardonné en cette occasion (2). Il n'en demeure pas moins incontestable, en bonne politique, que de tous les actes de rigueur qui ont affermi l'autorité royale, sous le règne difficile du prince, fils de Henri IV et prédécesseur de Louis XIV, l'arrêt de mort du duc de Montmorenci, pris les armes à la main, fut la mesure la plus exemplaire et la plus conforme aux devoirs d'un roi blessé et bravé dans les droits de sa légitime puissance. Quelque intérêt qu'inspirent aux particuliers la vie entière et la dernière destinée de cet infortuné seigneur, issu du sang le plus illustre de France après les souverains, il n'en est que plus vraisemblable que ce n'est pas le supplice de Chalais, ni celui de Marillac, de Cinq-Mars, de Thou, mais ceux de Bouteville et du maréchal de Montmorenci qui ont mérité à Louis XIII le surnom de *Louis le Juste*. L'*Histoire de Henri, dernier duc de Montmorenci, pair et maréchal de France*, a été publiée à Paris, en 1663, in-4°, par Simon Ducros, qui, en 1632, servait sous lui comme officier. Il paraît qu'il a redonné, en 1666, la même histoire sous le titre de *Mémoires*. Lenglet-Dufresnoy qualifie ce livre de « pitoyable, quoique fait sur un beau et magnifique sujet. »

S—Y.

MONTMORENCI (Marie-Félice Orsini, duchesse de), femme du précédent, née à Rome en 1600, était nièce à la mode de Bretagne de Marie de Médicis, qui lui fit épouser en 1614 le fils du connétable Henri Ier de Montmorenci. Dans la vie de cette illustre dame, publiée en 1684 par Marsollier, on s'est attaché beaucoup plus à décrire ses actions édifiantes, comme supérieure des Visitandines de Moulins, qu'à faire connaître le secret de ses sentiments et sa conduite dans la révolte du duc son époux, qu'elle aimait passionnément. Cependant on y dit d'une manière positive qu'elle n'oublia rien pour le détourner de se rendre aussi coupable envers son roi. D'un autre côté, l'auteur anonyme d'une Vie du duc de Montmorenci, imprimée en 1699, présente la duchesse non-seulement comme complice, mais comme cause principale des torts si graves du maréchal. Presque tous les historiens et Désormeaux, entre autres, ont répété la même assertion. Deux relations composées peu de temps après la mort de la personne dont il s'agit et qui diffèrent autant sur le même point, ont de quoi nous surprendre. Au surplus, dans une lettre adressée au P. Berthier, jésuite (voy. *Nouveau choix de pièces tirées des anciens Mercures et autres journaux*, par Laplace, t. 87, p. 62), on met en fait que la duchesse de Montmorenci manifesta toujours une véritable opposition à l'entreprise téméraire du duc, et l'on ajoute que, lorsqu'elle eut les premiers soupçons du traité conclu entre lui et Gaston, duc d'Orléans, elle dit avec énergie qu'elle ne le verrait point engagé dans une pareille ligue « sans mourir de douleur ». Ce fut alors que Montmorenci lui montra les lettres pressantes qu'il avait reçues du frère du roi; qu'il parla de ses raisons d'attachement pour ce prince et des espérances qu'il avait conçues d'un projet dont l'exécution lui paraissait assurée. Toutes les représentations, les prières même de la duchesse furent inutiles. Cette scène s'était passée la veille même de l'entrée de Gaston dans Béziers, où se trouvaient les deux époux. Le duc d'Orléans rendit visite à madame de Montmorenci qui était malade, et ne doutant pas qu'elle n'eût, comme parente de la reine mère et comme ayant de grands sujets de mécontentement contre le cardinal de Richelieu, approuvé le parti que prenait le maréchal, ce fut à elle qu'il adressa ses remer-

(1) En 1793, des jacobins entraient dans l'église pour le détruire, lorsqu'au milieu d'eux une voix s'écria : « Quoi! vous « allez renverser le monument d'un bon républicain, puisqu'il « est mort victime du despotisme. » Le marteau révolutionnaire leur tomba des mains, et le tombeau d'un Montmorenci fut respecté.

(2) Plusieurs historiens ont avancé qu'après le combat de Castelnaudary on trouva au bras de Montmorenci un bracelet avec le portrait d'Anne d'Autriche, et que ce fut un des grands motifs de l'inflexibilité de Louis XIII, qui n'avait pu ignorer le fait. Il est certain que, quelques années auparavant, on avait répandu des bruits sur la liaison intime de la reine et du maréchal; mais l'injustice et la méchanceté de cette imputation furent reconnues.

Digitized by Google

ciments de l'asile qu'il recevait dans la province de Languedoc. La duchesse désabusa Gaston par une déclaration très-positive, dont celui-ci avoua ensuite avoir eu le « cœur frappé ». Dans un séjour qu'il fit à Moulins en 1634, il la justifia hautement d'avoir pris la moindre part à ce qui s'était passé de contraire à l'autorité du roi dans le gouvernement de son mari. L'historien du duc de Montmorenci a donc calomnié volontairement sa veuve; ou bien il n'a fait que reproduire des bruits populaires, répandus contre cette dame à la suite de la catastrophe de Toulouse. Huit jours après qu'elle avait eu lieu, un exempt des gardes la conduisit prisonnière au château de Moulins. On lui permit au bout d'un an de sortir et de s'établir partout où elle voudrait; mais elle n'en profita que pour acheter une maison dans l'endroit le plus écarté de la ville. Là, elle habitait constamment un cabinet tendu de noir et éclairé seulement par quelques bougies. Lorsque enfin, à la sollicitation de ses parents et de quelques amis, elle consentit à quitter cette triste demeure, ce fut pour se retirer dans le couvent de la Visitation. Louis XIII, passant par Moulins dix ans après la mort du duc de Montmorenci, ne crut pas pouvoir se dispenser d'envoyer un gentilhomme complimenter, de sa part, une princesse qui lui appartenait de si près. Celui qui fut chargé de ce message, la trouva le visage couvert d'un mouchoir et livrée à la plus profonde affliction : « Remerciez le roi, dit-elle, de l'honneur qu'il « veut bien faire à une femme malheureuse. « Mais, de grâce, n'oubliez pas de lui rapporter « ce que vous voyez. » L'épreuve fut encore plus terrible pour elle et toutes ses plaies se rouvrirent lorsqu'elle aperçut un page de Richelieu, qui avait cru devoir imiter la démarche du roi; et elle s'écria : « Assurez M. le cardinal que depuis « dix ans mes larmes n'ont pas encore cessé « de couler. » Après avoir fait élever en 1652, par quatre fameux sculpteurs (Anguier, Regnaudin, Coustou et Poissant), un superbe mausolée où le corps de son époux fut transféré de Toulouse, elle prit le voile le 30 septembre 1657 et passa le reste de sa vie auprès des cendres si chères à sa douleur, ne cherchant de consolations que dans la pratique des vertus chrétiennes. La reine d'Angleterre, Henriette de France, versa dans son sein les larmes amères que lui arrachait le souvenir de Charles Ier, immolé à la rage de ses sujets. C'est aussi auprès d'elle que *Mademoiselle* et les duchesses de Longueville et de Châtillon venaient chercher le calme qu'elles ne pouvaient trouver dans les agitations et les intrigues de la cour. Louis XIV et Anne d'Autriche l'honorèrent plusieurs fois de leur visite; et il n'y eut pas jusqu'à la reine Christine de Suède, qui ne voulût voir cette illustre veuve dans sa retraite. Elle fit beaucoup de bien aux dames de la Visitation, leur bâtissant une église et les assistant dans leurs besoins temporels. Elle mourut supérieure de ce couvent le 5 juin 1666, âgée de 66 ans. Son corps fut déposé auprès de celui du duc, son mari, dans l'église de la Visitation, qui sert maintenant de chapelle au lycée de Moulins. L-p-e.

MONTMORENCI (Charlotte-Marguerite de), sœur du duc Henri II décapité à Toulouse, et femme de Henri II de Condé, naquit le 11 mai 1594. Elle était à peine âgée de quinze ans, lorsqu'elle parut à la cour et y fit une extrême sensation par sa rare beauté. Ce fut vers la fin de l'année 1609 qu'elle inspira au roi Henri IV la passion la plus ardente peut-être qu'il eût éprouvée. Son père, le connétable de Montmorenci-Danville, l'avait destinée à être l'épouse de Bassompierre et elle ne paraissait pas disposée à le refuser. Le roi ayant fait à ce seigneur la confidence de son amour et l'ayant pressé de renoncer au mariage que celui-ci avouait pourtant désirer très-vivement, le sujet céda de bonne grâce, mais non sans un vrai chagrin, ce qu'il n'eût pu raisonnablement contester à son maître. Henri n'écouta pas les conseils de Sully, et conformément à sa volonté, mademoiselle de Montmorenci devint princesse de Condé. La marquise de Verneuil disait au sujet de ce mariage que le roi l'avait fait « pour abaisser le cœur au prince « de Condé et lui hausser la tête ». On assure que Charlotte de Montmorenci n'avait pas encore soupçonné les sentiments du monarque pour elle; mais ils étaient trop vifs pour ne pas inquiéter le jeune prince son époux, qui en conséquence la fit partir pour St-Valeri et l'éloigna tellement de la cour qu'on ne l'y vit presque plus paraître. Le roi usa d'abord de prétextes pour engager Condé à la faire revenir. Il employa successivement les déguisements, les ordres, les menaces. Le prince, quoique les représentations ne lui eussent pas été épargnées à ce sujet et nommément par Sully, prit alors le parti d'emmener en toute hâte la princesse à Bruxelles. Henri IV furieux fait courir après les fugitifs, que la politique espagnole mit bientôt sous la protection spéciale de l'archiduc. Il entreprit de faire enlever l'objet de sa passion; et l'on prétend que, comme elle n'avait jamais eu une forte inclination pour son mari, elle ne répugnait pas beaucoup à y donner les mains; mais le projet fut découvert et il fallut l'abandonner. Condé craignit pour sa propre sûreté : il quitta la Flandre au mois de février 1610, y laissant sa femme, qui se regardait elle-même comme prisonnière, et il se rendit à Milan. On ne manqua pas de dire avec méchanceté qu'elle était le vrai sujet de la guerre dont Henri IV faisait les préparatifs lorsqu'il fut assassiné. A peine la nouvelle de cette mort fut-elle répandue, que Condé retourna en poste à Bruxelles. Il ne vit pas d'abord la princesse; mais leur raccommodement eut lieu à Paris, lorsqu'il y rentra comme en triomphe et moins en premier prince du sang qu'en roi. Cette réconciliation fut sincère, et la princesse de Condé le prouva bien,

Digitized by Google

lorsqu'en 1617, n'ayant pu obtenir de Louis XIII l'élargissement de son époux qui était à la Bastille, elle demanda la permission d'y rester en prison avec lui. Elle fut ainsi son conseil et sa consolation pendant plus de deux ans que dura la détention de Condé. Ce prince ayant encore quitté la cour en 1625, elle s'y montra et agit très-utilement pour les intérêts de sa maison et de son mari. Sa tendresse pour son frère, l'infortuné maréchal de Montmorenci, lui donna le courage de se jeter aux genoux du cardinal de Richelieu, qui crut faire assez en se prosternant devant elle de la même manière. Restée veuve en 1643, elle mourut âgée de 57 ans, le 2 décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing. Elle était mère du grand Condé, du prince de Conti et de la duchesse de Longueville. L—P—E.

MONTMORENCI (Matthieu-Jean-Félicité Laval, vicomte, puis duc de), né à Paris le 10 juillet 1760, fit ses premières armes en Amérique, dans le régiment d'Auvergne, l'un des meilleurs de l'ancienne armée et surtout un des plus remarquables par la sévérité de la discipline, dont le vicomte de Laval, son père, était colonel. Lors de la convocation des états généraux, il fut nommé député par l'assemblée bailliagère de Montfort-l'Amaury, où il siégeait comme grand bailli d'épée. Elève de l'abbé Sieyès, il était imbu de principes révolutionnaires. Lorsqu'on décréta la vente des biens du clergé, Montmorenci fut des plus ardents à appuyer cette mesure, tandis que Sieyès s'écriait : « Ils veulent être libres et « ne savent pas être justes! » Matthieu de Montmorenci avait, lui cinquième, prêté le serment du Jeu de paume; il avait été des quarante-sept gentilshommes qui se réunirent à la chambre du tiers. Lorsque, dans la séance du 4 août 1789, l'assemblée nationale eut décrété que la constitution serait précédée de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il s'écria : « En pro- « duisant cette déclaration, donnons un grand « exemple à l'univers; présentons-lui un modèle « digne d'être admiré. » Cette proposition fit écarter celle de l'abbé Grégoire, qui voulait au moins qu'on joignît la déclaration des devoirs à celle des droits. Dans la fameuse séance de nuit du même jour, Matthieu monta à la tribune et excita un grand enthousiasme en proposant d'abolir, avec les droits féodaux et les justices seigneuriales, tous priviléges, franchises et immunités de pays, d'Etats, de villes, de communautés, d'individus. Le 10 septembre il appuya le décret qui portait que le corps législatif ne serait composé que d'une chambre. « Si l'on adopte, dit-il, « le projet d'un sénat, il établira l'aristocratie et « conduira à l'asservissement du peuple, surtout « si les sénateurs sont inamovibles ou qu'ils soient « au choix du roi, comme on l'a proposé. » On l'entendit encore, le 19 juin 1790, s'exprimer ainsi : « Que toutes les armes et armoiries soient « donc abolies, que tous les Français portent dé- « sormais les mêmes enseignes, celles de la li- « berté. » il résulta du décret auquel donna lieu cette proposition que, toute noblesse étant abolie, les gentilshommes durent quitter leurs noms féodaux pour prendre le nom plus ou moins vulgaire du premier auteur de leur race; ce qui exposa ceux-ci à de grands inconvénients d'amour-propre. Matthieu de Montmorency lui-même sentit sa conscience se révolter contre son civisme. L'anecdote suivante en fait foi. Rivarol, deux mois après cette abolition de la noblesse, entra au café Valois où se trouvaient Barnave, Morris, plénipotentiaire des Etats-Unis, Matthieu de Montmorenci et quelques autres députés. « J'ai l'hon- « neur de saluer monsieur Matthieu Bouchard, » lui dit le caustique bel esprit. Matthieu, prenant son nom en mauvaise part, finit par dire : « Vous « avez beau faire et insister sur l'égalité, vous « n'empêcherez pas que je ne vaille infiniment « mieux, par ma naissance, qu'un bourgeois de « la rue St-Denis; que mon nom, connu du « monde entier, ne soit distingué entre tous les « autres; que les roturiers ne lui portent consi- « dération et respect et que ma naissance ne soit « un titre positif, car enfin je descends d'Anne « de Montmorenci, qui fut connétable; je des- « cends d'Anne de Montmorenci, qui fut maré- « chal de France; je descends d'Anne de Mont- « morenci, qui épousa la veuve de Louis le Gros; « je descends..... — Eh! mon cher Matthieu, « interrompit Rivarol, pourquoi êtes-vous donc « tant descendu? » Le 12 juillet 1791, Matthieu de Montmorenci, qui devait plus tard être un des chefs d'une véritable croisade contre les philosophes du 18e siècle, fit partie de la députation chargée d'assister à la translation des restes de Voltaire; puis, le 27 août, il appuya la proposition de décerner les honneurs du Panthéon à J.-J. Rousseau. Après la session, il fut pendant quelques mois aide de camp du maréchal Luckner; mais bientôt, malgré les gages irréfléchis qu'il avait donnés à la révolution, il se vit obligé d'émigrer et se retira en Suisse, à Coppet, auprès de madame de Staël. Telle fut l'origine d'une intimité que plus tard la différence la plus prononcée d'opinions ne put même altérer. Là il apprit que son frère, l'abbé de Laval, avait péri sur l'échafaud. Rivarol connaissait bien Matthieu de Montmorenci quand il disait de lui dans son *Petit Almanach des grands hommes de la révolution* : « Le plus jeune talent de l'assemblée, il bégale « encore son patriotisme, mais il le sait déjà « comprendre, et la république voit en lui tout « ce qu'elle veut y voir. Il fallait qu'un Montmo- « renci parût populaire pour que la révolution « fût complète et un enfant seul pouvait donner « ce grand exemple. Le petit Montmorenci s'est « donc dévoué à l'estime du moment et il a com- « battu l'aristocratie sous la férule de l'abbé « Sieyès, etc.... » Revenu à Paris en 1795, Matthieu de Montmorenci vécut entièrement étranger

Digitized by Google

aux affaires politiques; il était membre de plusieurs associations bienfaisantes et consacrait tous ses moments à des pratiques de piété et à des actes de charité. Dans la ferveur de sa conversion religieuse et monarchique, ce fut pour lui un vif sujet de chagrin lorsque, en 1808, il vit son père, le vicomte de Montmorenci-Laval, nommé par Napoléon gouverneur du château de Valençay, consentir à devenir le gardien de Ferdinand VII et de ses frères. Il reprochait d'ailleurs amèrement à l'auteur de ses jours son divorce avec la vicomtesse de Laval, sa mère. Il y avait quatre ans qu'il n'avait vu son père, quand ce dernier mourut. Dès qu'il fut instruit de cet événement, Matthieu de Montmorenci sollicita instamment la permission de jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt et resta pendant quatre heures à genoux en prière au pied du cercueil. Au reste, le vicomte de Laval était fort innocent de son divorce, qui avait été demandé par sa femme pendant qu'il était en émigration, dans le dessein de conserver une partie des propriétés de la famille. Au retour de son époux, madame de Laval ayant refusé de rentrer avec lui, ce dernier convola à de secondes noces. Quelque étranger qu'il fût alors à toute intrigue politique, Matthieu de Montmorenci n'en partagea pas moins en 1811 l'exil de madame de Staël. Les événements de 1814 le trouvèrent à Paris sous la surveillance de la police impériale. Il se rendit bientôt à Nancy, auprès de *Monsieur*, depuis Charles X, pour lui annoncer les vœux des royalistes; et désormais il ne songea plus qu'à faire oublier aux Bourbons ses antécédents révolutionnaires par des actes de dévouement alors faciles et sans péril. Les récompenses ne se firent pas attendre; il devint successivement aide de camp de Monsieur, maréchal de camp en 1814 et chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Angoulême en 1815. Pendant les cent-jours il était à Gand et fut, à la seconde restauration, nommé pair de France. Le 21 mars 1817, à l'occasion de la vente proposée des bois de l'Etat, il prononça un discours pour désapprouver cette mesure. On peut rappeler encore : 1° sa proposition faite le 15 mars 1820, *sur la contrainte par corps*, dont les développements se trouvent dans le *Moniteur;* 2° son rapport au nom d'une commission *sur le projet de loi relatif aux journaux et écrits périodiques*, le 25 juillet de la même année. Le 13 novembre suivant, il présida le collége électoral de la Sarthe, où il avait pour mission d'écarter la candidature de Benjamin Constant. Nommé le 24 décembre 1821 au département des affaires étrangères, il suivit dans l'administration une direction conforme à ses nouvelles doctrines, et, durant la session de 1822, crut devoir encore une fois rétracter ses anciennes opinions : « Ma « carrière politique, dit-il, était assez connue : « l'indulgence de mes amis ne pouvait pas dés« armer la sévérité des juges impartiaux; d'an« ciennes et naturelles impressions pouvaient « n'être pas effacées. Eh bien! messieurs, je « trouvai dans mon roi et dans toute son auguste « famille une bonté inépuisable qui, je m'ho« nore d'en être la preuve, est toujours offerte à « tous et à laquelle ne saurait jamais assez répon« dre le dévouement de ma vie entière. » Quelques mois après, Matthieu de Montmorenci parut au congrès de Vérone, où, de concert avec M. de Chateaubriand, il détermina la Sainte-Alliance à engager la France à porter les armes en Espagne pour rétablir Ferdinand VII. Cette mission accomplie, il revint à Paris et, le 30 novembre, fut créé duc; mais, par suite d'un revirement ministériel, il fut remplacé dans le ministère des affaires étrangères par son ami M. de Chateaubriand, qui devait bientôt après succomber comme lui sous l'influence de M. de Villèle. Les dignités de ministre d'Etat, de membre du conseil privé, de gouverneur du duc de Bordeaux, enfin un fauteuil à l'Académie française, furent pour Matthieu de Montmorenci d'amples dédommagements; mais, on se le demande, quels titres pouvait-il avoir à l'honneur d'élever l'héritier du trône? Pas plus assurément qu'à celui d'académicien. Aussi de combien d'épigrammes fut-il le sujet! nous citerons celle-ci :

> Je chante ce héros qui, par droit de naissance,
> S'assit dans un fauteuil à l'Institut de France,
> Où l'équitable Auger lui livra de sa main
> Le brevet de savant sur un vieux parchemin.

Il est vrai que Matthieu de Montmorenci travaillait au *Mémorial catholique*, journal qui passait pour ultramontain; mais ce n'était pas là assurément un titre académique. La critique n'épargna pas à cette occasion certaine dame dont la célébrité remontait au temps de la convention, mais qui alors n'était plus que la

> ....Circé de l'Abbaye-aux-Bois,

et dont l'influence secrète et puissante n'avait pas peu contribué à gagner des suffrages au pieux duc. Son discours de réception sur l'alliance des lettres et de la philanthropie n'avait rien qui pût créer à son auteur même un premier titre littéraire. Il est péniblement élaboré et d'un style obscur. Matthieu de Montmorenci figurait parmi les fondateurs de la société des bonnes lettres et de la société des bonnes études. Il avait aussi été un des premiers propagateurs de l'enseignement mutuel en France; mais, dans son discours de réception où il rappelait avec éloge plusieurs fondations et institutions de bienfaisance, depuis St-Vincent de Paul jusqu'à nos jours, il se garda bien de faire mention de cette méthode utile et populaire. Une mort subite l'enleva le vendredi saint, 24 mars 1826, au moment où il faisait ses prières, dans l'église de St-Thomas d'Aquin, sa paroisse. Alors les fautes et les inconséquences du grand seigneur converti furent oubliées : tous les organes de la presse, quelle que fût leur couleur,

Digitized by Google

se réunirent pour rendre hommage aux vertus réelles, à la franchise, à la bonne foi du défunt et surtout à sa bienfaisance. Il fut inhumé à Picpus, à côté de l'abbé de Laval, son frère. Aucun discours ne fut prononcé sur son cercueil, selon la coutume qui s'observe aux cimetières placés dans l'enceinte des couvents. L'éloge du duc Matthieu de Montmorenci a été fait à l'Académie française par M. Guiraud, son successeur, et par de Gérando devant l'assemblée générale de la société pour l'instruction élémentaire, le 5 avril 1826 (brochure in-8°). On a publié vers la même époque : *Notes sur M. le duc Matthieu de Montmorenci*, broch. in-8° de 19 pages. Ce sont quelques anecdotes. Nous citerons encore une *Notice sur la vie de M. le duc de Montmorenci*, par M. Vétillard, vice-président de la société d'agriculture du Mans, le Mans, 1826, in-8° de 19 pages. En 1816, il avait paru un recueil de chansons en l'honneur de Matthieu de Montmorenci, sous ce titre : *Hommage à M. le vicomte de Montmorenci, pair de France, inspecteur général des gardes nationales de Loir-et-Cher* (Vendôme, 1816, in-8°, de 17 pages). D—R—R.

MONTMORENCI-LAVAL (ANNE-ADRIEN-PIERRE, duc DE). *Voyez* LAVAL.

MONTMORENCI (JEANNE-MARGUERITE DE), connue sous la dénomination de la *Solitaire des rochers*, fit quelque bruit à la cour, vers 1694, par la singularité de ses aventures ; ce qui donna lieu à des recherches sur ce qui la concernait. Voici ce qu'on put en apprendre. Elle était née vers 1649. On n'a aucun renseignement sur ses premières années ni même rien de positif sur sa famille ; on sait seulement que sa naissance était très-distinguée. La ferme résolution de Jeanne-Marguerite de demeurer inconnue et entièrement étrangère au monde a jeté sur ce qu'elle était un voile qu'écartent à peine quelques aveux de sa part et la coïncidence de la disparition d'une demoiselle de la maison de Montmorenci du même âge, en 1666, temps où Jeanne-Marguerite, âgée d'environ dix-sept ans, se voua au genre de vie le plus extraordinaire. Se sentant prévenue dès son enfance d'une grâce particulière, elle fit le vœu de consacrer à Dieu sa virginité. Elle fut contrariée dans ce dessein par ses parents, qui lui destinaient un mariage proportionné à sa haute naissance, et fut envoyée chez une tante à laquelle on croyait du pouvoir sur son esprit. Elle ne vit d'autre moyen de se délivrer des sollicitations continuelles auxquelles elle était sans cesse exposée qu'en se dérobant à sa famille : elle en trouva l'occasion dans un pèlerinage qu'on lui permit de faire au mont Valérien. S'échappant à travers le bois de Boulogne, elle changea ses habits avec ceux d'une pauvre femme qui lui demandait l'aumône, et se commit à la Providence. Des ecclésiastiques auxquels elle inspira de l'intérêt lui procurèrent une condition chez une femme riche et d'une humeur difficile dont elle eut beaucoup à souffrir. Elle y demeura dix ans, supportant avec une patience admirable les caprices et les duretés de sa maîtresse. Cette dame vint à mourir, laissant à Jeanne-Marguerite une somme assez considérable pour une fille de l'état dont on la croyait. Jeanne-Marguerite la distribua aux pauvres, et entra au service d'un menuisier-sculpteur, chez qui, avec la connaissance qu'elle avait déjà du dessin, elle prit avec fruit des leçons de l'un et de l'autre art qu'il exerçait. Ne se croyant point encore assez humiliée, elle sortit de cette maison sans dessein arrêté, et demanda son pain. Le hasard la conduisit à Château-Fort, près Chevreuse, où elle trouva dans le P. Debray, cordelier et desservant de cette paroisse, un directeur tel qu'elle le souhaitait. Elle accorda toute sa confiance à ce religieux. Souvent elle lui fit part d'inspirations secrètes qui la portaient à se retirer dans quelque désert ; mais toujours il s'y opposa. Ce père étant tombé dangereusement malade, et le désir de fuir le monde la poursuivant toujours, elle se mit en route pour chercher une retraite où elle pût être entièrement ignorée. Deux ans se passèrent sans qu'elle découvrît un lieu propre à ses vues. Enfin un réduit sauvage, pratiqué entre des roches, dans une gorge des Pyrénées, lui parut être l'endroit que Dieu lui destinait ; elle lui donne le nom de *Solitude des rochers ;* elle y vécut pendant quatre ans de racines, de fruits sauvages et de quelques aumônes qu'elle recevait de deux abbayes voisines, où elle trouvait aussi les secours spirituels. Sa solitude ayant été découverte malgré les soins qu'elle prenait pour la dérober à tous les yeux, elle se rendit à trente lieues de là, et plus près de l'Espagne, dans une autre qu'elle nomme la *Solitude de l'abîme des ruisseaux,* parce que celle-ci était entrecoupée de ruisseaux qui allaient se perdre dans des précipices. Elle y passa trois ans, et y continua les exercices de sa vie pénitente. Cependant, ayant trouvé une occasion favorable, elle avait hasardé pour le P. Debray une lettre qui parvint à son adresse, et amena entre la solitaire et son ancien directeur une correspondance qui dura huit ans et dont on a recueilli trente-huit lettres, auxquelles on doit ce qu'on sait de cette fille extraordinaire. La cinquième de ces lettres articule positivement que toutes les personnes qui tenaient à la solitaire par parenté ou affinité appartenaient par les mêmes liens à la maison de Montmorenci. Une dernière lettre du 17 septembre 1699, par laquelle Jeanne-Marguerite faisait part à ce religieux de son désir d'aller à Rome pour y recueillir avec plus d'abondance les grâces du jubilé, étant demeurée sans réponse, elle présuma que le P. Debray était mort. Elle partit pour Rome, et depuis ce temps on n'eut sur elle aucun indice, quelques perquisitions qu'on ait faites ; ce qui a fait penser qu'elle avait fini ses jours dans ce voyage. Elle devait avoir environ 51 ans.

Digitized by Google

Quelque merveilleux et éloigné du cours ordinaire des choses que soit ce récit, des preuves suffisantes se réunissent pour en attester la certitude. Quoique le P. Debray se fût obligé au secret, des circonstances ont échappé qui ont mis sur la voie. Les lettres originales après lui ont passé entre les mains de madame de Maintenon, qui connaissait ce père, l'estimait et s'adressait quelquefois à lui pour la confession ; et bien qu'on n'ait pu en recouvrer que des copies, elles sont revêtues d'un si grand caractère de véracité, il serait si difficile de les imiter, qu'elles équivalent aux originaux. Un crucifix d'un travail exquis, fait par la solitaire pour le P. Debray, fut légué par lui à la même dame, et a passé après sa mort aux Capucines de Paris, où tout le monde a pu le voir et s'assurer du titre de son authenticité, écrit au revers de la croix d'une manière fort lisible. Il a paru, en 1787, une *Vie de la Solitaire des rochers*. (*Voyez* l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Berault de Bercastel, livre 80e.) L—Y.

MONTMORET (HUMBERT DE), en latin *Monsmoretanus*, orateur et poëte latin, était né au 15e siècle, dans le comté de Bourgogne, d'une des plus illustres familles de la province. On apprend par ses ouvrages qu'il avait visité dans sa jeunesse les principales cours de l'Europe, et qu'il n'avait pas toujours su se garantir des séductions de l'amour. Il finit par renoncer aux vains plaisirs du monde, et prit l'habit de St-Benoît à l'abbaye de Vendôme, où l'on conjecture qu'il mourut après l'an 1520. On a de lui : 1° *Bellorum britannicorum a Carolo VII, Francorum rege, in Henricum, Anglorum regem, felici ductu, auspice Puella Franca, gestorum ; prima pars versibus expressa*, Paris, 1512, in-4°. Ce poëme est divisé en sept chants et comprend l'histoire de la guerre contre les Anglais, depuis le siége de Crevant jusqu'à la bataille de Patai, gagnée par les Français en 1429. Quelques belles descriptions et le tableau vrai des anciennes mœurs peuvent faire oublier les légers défauts de cet ouvrage. La poésie en est facile et harmonieuse, la latinité pure et digne quelquefois du siècle d'Auguste. L'intérêt qui règne dans cette histoire avait déterminé M. Gauthier de Colines, médecin de Bourg, à en publier une nouvelle édition qu'il aurait accompagnée d'une traduction française ; mais ce projet n'a point eu de suite. (*Voyez* le *Journal des savants*, décembre 1788.) 2° *Liber primus Caroleidos de miseriis belli anglicani*. Le manuscrit de cet ouvrage est conservé à la bibliothèque de Paris, n° 1983. 3° *Christiados libri 10 complectentes purissimam salvatoris nostri Jesu nativitatem, præclara dicta, miracula, passionem, descensum ad infernos ac ascensionem, — ad dom. Joann. Rocelletum thesaurarium panegyricus*, Lyon, sans date, in-8°, très-rare. Le poëme est dédié à Jean Calvet, élu de Montbrison, que l'auteur nomme son Mécène ; il y règne une grande naïveté. 4° *De bello Ravennati*. C'est l'histoire des guerres de Louis XII en Italie. 5° *De laudibus superioris Burgundiæ sylvæ*. Gilbert Cousin a publié ce petit poëme à la suite de sa *Descriptio comitatus Burgundiæ* (voy. Gilbert COUSIN). 6° *Herveis poema*, Paris, Edmond Lefèvre, in-4°. Le sujet du poëme est la mort héroïque du capitaine Hervé, qui aima mieux faire sauter le vaisseau *la Cordelière*, qu'il montait, que de se rendre aux Anglais. 7° *Parthenices marinianæ*, Jean de la Porte, in-4°. Cet ouvrage est indiqué dans le *Catal.* de Crevenna, n° 4283. Bauer attribue encore à Montmoret une belle et rare édition du *Traité de la consolation* de Boëce, sans nom de ville, 1521, in-fol. (*voyez* le *Catal.* de Bauer, t. 5, p. 230) ; et l'éditeur l'a fait suivre d'un traité : *De ingenuis adolescentum moribus*. W—s.

MONTMORIN SAINT-HÉREM (J.-B.-FRANÇOIS, marquis DE), lieutenant général des armées du roi, chevalier-commandeur de ses ordres, gouverneur de Fontainebleau et de Belle-Isle, né en 1704, était chef de la branche aînée d'une ancienne maison d'Auvergne, alliée à la famille régnante et à celle de Lorraine (1). Entré fort jeune au service, il devint successivement capitaine au régiment de Brissac-cavalerie, colonel du régiment de Forest-infanterie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et colonel du régiment de son nom, qu'il mena au secours de Prague, tenant l'arrière-garde quand l'armée repassa le Rhin. Fait brigadier, il força le premier, en 1744, les lignes de Weissembourg, où il fut blessé. Devenu maréchal de camp, il fit, sous le maréchal de Saxe, les campagnes de 1745 et 1746, où il se distingua principalement à la bataille de Raucoux. L'année suivante, détaché par le maréchal de Lowendahl, il fit les siéges du Sas-de-Gand et de l'Ecluse, dont il eut le gouvernement, prit le fort Philippine, rejoignit quelque temps après l'armée du maréchal de Saxe, et se trouva à la bataille de Laufeld et au siége de Berg-op-Zoom, où les troupes sous ses ordres montèrent des premières à l'assaut. Commandant vingt bataillons en 1748, il investit Maestricht et contribua à la reddition de cette place. Après cinquante-cinq ans de service, il mourut en 1779. — *Louis-Victoire* LUX, comte DE MONTMORIN, fils du précédent, et, comme lui, gouverneur de Fontainebleau, naquit en 1762, et fut le seul de ses sujets que Louis XV eût tenu en personne sur les fonts du baptême. Il servit d'abord dans Royal-Piémont, devint ensuite colonel en second, puis titulaire du régiment de Flandre dont, au commencement de la révolution, il maintint la fidélité aussi longtemps qu'il fut possible. Ses drapeaux ayant été enlevés dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, il marcha avec

(1) Il était de la même famille que Montmorin-St-Hérem, qui était gouverneur de l'Auvergne sous Charles IX, et à qui Voltaire (*Essai sur les guerres civiles de France*) fait, mais à tort, l'honneur de s'être refusé à faire massacrer les protestants en 1572. A. B—T.

Digitized by Google

deux compagnies à l'hôtel de ville, se les fit rendre, et servit d'escorte au roi que menaçaient les factieux. Dénoncé de toutes parts à cause de sa conduite ferme et loyale, il sortit de France ; mais croyant pouvoir être encore utile dans l'intérieur, il revint à Paris, où le roi pour l'avoir plus près de sa personne le fit loger au château. Il fut massacré le 2 septembre 1792, après avoir donné à la famille royale les preuves du plus entier dévouement. Z.

MONTMORIN SAINT-HEREM (Armand-Marc, comte de), parent des précédents, mais de la branche cadette, fut menin du Dauphin, depuis Louis XVI, et devint ambassadeur de France à Madrid, chevalier de la Toison d'or et du St-Esprit, puis commandant en Bretagne. Louis XVI l'appela à la première assemblée des notables, en 1787, et le chargea ensuite du portefeuille des affaires étrangères. Son début dans le conseil fut un Mémoire très-solidement raisonné sur l'intérêt que la France avait à prévenir l'occupation de la Hollande par les Prussiens. Il était ainsi ministre lors de l'ouverture des états généraux en 1789. La nature de ses occupations devait lui donner peu de rapports avec cette assemblée, jusqu'au moment où elle s'empara de toute la puissance souveraine. Ce ne fut donc qu'à cette époque que commença réellement son rôle politique. Il n'était certainement pas dépourvu de moyens ; mais la tâche du ministère était bien difficile dans de pareilles circonstances : aucun des hommes d'Etat de cette époque ne se montra capable de les diriger. Montmorin, pénétré du plus entier dévouement pour Louis XVI, crut entrer dans ses intentions en se rapprochant du parti révolutionnaire, sans toutefois prendre aucune part à ses violences. Il parut d'abord suivre dans le conseil du roi les opinions et les principes de Necker, qui tendait à introduire quelques modifications dans l'ancienne constitution du royaume. Comme le ministre genevois, il fut renvoyé, le 12 juillet 1789, pour avoir refusé son adhésion à la déclaration du 23 juin (*voy.* Necker) ; et l'un et l'autre furent rappelés, quelques jours après la révolution du 14 juillet, moins par la volonté du roi que par la puissance à laquelle le monarque ne pouvait résister. Le ministre se trouva ensuite précipité par la violence révolutionnaire jusque dans le club des jacobins, qui à la vérité n'avait encore que le titre de *société des Amis de la constitution,* bien que cette constitution n'existât pas. Montmorin se trouva fort déplacé dans une pareille réunion ; il avait trop de modération dans l'esprit pour partager les opinions des clubistes. Ceux-ci s'en aperçurent bientôt ; ils le dénoncèrent comme un traître vendu aux puissances étrangères, et l'expulsèrent de leur sein dans les premiers jours de juin 1791. Il échappa cependant à l'anathème qui avait frappé Necker et ses collègues ; seul il resta debout, en louvoyant avec assez d'adresse, et fut même chargé par intérim du ministère de l'intérieur. Lors du voyage de Varennes, il fut exposé aux violences de la populace, qui l'accusait d'avoir donné des passe-ports à la famille royale. Mandé à la barre de l'assemblée, il se justifia sans peine ; car il n'avait réellement eu aucune part à cet événement, et le roi ne l'avait pas mis dans sa confidence. Renvoyé à ses fonctions, il les continua pendant quelques semaines sous l'assemblée législative, et rendit compte à cette assemblée des réponses ostensiblement faites par les divers souverains à la notification qui leur avait été adressée, de la part de Louis XVI, de son acceptation de la constitution. On sait que toutes ces réponses furent dilatoires, et que la plupart exprimaient l'opinion que le roi n'était pas libre. Ce fut un nouveau motif d'accusation contre les ministres. Tous furent mandés à la barre (*voy.* Lacroix) ; Montmorin répondit avec une noblesse et une fermeté que la modération de son caractère et l'adresse de sa politique ne faisaient pas supposer : il offrit sa démission et resta à Paris, où il fut avec Malouet, Bertrand de Moleville et quelques autres réformateurs mixtes, du nombre des conseils particuliers de Louis XVI. Ils donnaient souvent à ce malheureux prince d'excellents avis ; mais il ne les suivit pas toujours, et il était d'ailleurs alors impossible de maîtriser les événements. Dans le mois de juillet 1792, les jacobins, qui préparaient le 10 août, l'ayant dénoncé comme un des chefs du prétendu comité autrichien, il attaqua devant la justice de paix le journaliste Carra (*voy.* ce nom), qui s'était rendu l'organe de la dénonciation ; mais cette plainte devait coûter la vie à celui qui l'avait faite et même au magistrat qui l'avait reçue (*voy.* Bazire et Chabot). Après le 10 août, Montmorin alla se réfugier chez une blanchisseuse du faubourg St-Antoine, où il fut découvert le 21 du même mois. Amené à la barre de l'assemblée législative, il répondit avec une noble fermeté à toutes les questions qui lui furent adressées. Cette assemblée l'envoya en prison, et il périt peu de temps après sur l'échafaud révolutionnaire. M. Ferrand a fait un portrait assez vrai de Montmorin dans sa *Théorie des révolutions :* « C'était, dit-il, un « ministre faible, mais pur et honnête ; il aimait « le roi et en était aimé comme un véritable « ami ; cette amitié fut même un malheur. « Trompé par Necker, qui avait pris un grand « ascendant sur lui, il était son soutien auprès « du roi ; par lui, il fut sans le savoir un des « grands véhicules de la révolution, et perdit le « monarque et la monarchie pour qui il aurait « donné sa vie. » B—u.

MONTMORT (Pierre Rémond de), mathématicien, membre de l'Académie des sciences et de la société royale de Londres, était né en 1678 à Paris, d'une famille noble. Son père le destinait à suivre la carrière de la magistrature ; mais fatigué de l'étude du droit, le fils se sauva en Angle-

Digitized by Google

terre, d'où il passa en Allemagne, près d'un de ses parents, plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne. La lecture des ouvrages de Malebranche lui inspira le goût de la métaphysique. De retour en France en 1699 et devenu, par la mort de son père, maître d'une fortune assez considérable, il s'appliqua entièrement à l'étude de la philosophie et des mathématiques, par le conseil de Malebranche son maître, son guide et son intime ami. Il apprit de Carré et Guisnée les éléments de géométrie et d'algèbre, mais rien de plus. Sa pénétration naturelle et son ardeur pour le travail lui firent faire un chemin prodigieux. Il fit un second voyage à Londres en 1700 pour voir un pays si fertile en savants, et présenta ses hommages à Newton. Peu de temps après, cédant aux instances de son frère cadet, il lui succéda dans un canonicat de Notre-Dame, et devint l'exemple de ses nouveaux confrères par son assiduité à ses devoirs. Cependant il ne négligeait pas les mathématiques : il y travaillait avec un jeune homme dont l'ardeur égalait la sienne ; et l'émulation qui s'était établie entre eux contribuait à leurs progrès mutuels (*voy.* Fr. Nicole). Il employait une partie de ses revenus à faire imprimer de bons ouvrages dont les libraires n'auraient pas osé se charger (1), et il consacrait l'autre à des œuvres de charité, n'exigeant de ceux qu'il obligeait que le silence le plus absolu sur le bienfaiteur. Ayant acheté en 1704 la terre de Montmort, il alla rendre ses respects à la duchesse d'Angoulême, qui habitait dans le voisinage. Parmi les dames de sa suite, il distingua mademoiselle de Romicourt, petite-nièce de la princesse et sa filleule. Dès ce moment, le canonicat qu'il n'avait accepté que par complaisance, lui devint de plus en plus à charge ; il y renonça en 1706 pour épouser mademoiselle de Romicourt ; et par un bonheur que Fontenelle trouve assez *singulier*, le mariage lui ayant rendu sa maison plus agréable, il ne se livra qu'avec plus d'assiduité aux mathématiques. Il s'était attaché particulièrement à cultiver la théorie de la probabilité, dont presque aucun géomètre ne s'était occupé ; et il publia en 1708 l'*Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, ouvrage qui eut un grand succès, qu'il ne dut pas uniquement à la nouveauté du sujet. Dans le même temps, Nicolas Bernoulli tournait ses vues du même côté ; la conformité des goûts fit naître entre eux l'amitié, et Bernoulli étant venu à Paris, Montmort l'emmena à sa campagne, où ils passèrent trois mois dans un combat continuel de problèmes dignes des plus grands géomètres. Montmort ne fut pas aussi content d'Abr. Moivre qu'il avait été de Bernoulli ; il l'avait d'abord soupçonné d'avoir fait le traité *De mensurâ sortis*, d'après celui des *Jeux de hasard ;* mais il fut ensuite le premier à reconnaître son erreur et à le justifier du reproche de plagiat (*voy.* Moivre). Nommé en 1713 exécuteur testamentaire de la duchesse d'Angoulême, il eut à soutenir les embarras de deux procès que le testament avait fait naître, et malgré sa répugnance pour les affaires, il les suivit avec tant d'activité, qu'il les gagna tous les deux. Il fit en 1713 un troisième voyage en Angleterre pour observer l'éclipse solaire qui devait y être totale, et il ne quitta pas Londres sans être agrégé à la société royale. Comme il n'habitait que rarement la capitale, l'Académie des sciences n'avait pu l'admettre au nombre de ses membres ; il entra en 1716 dans la classe des associés libres, nouvellement créée. Quelques affaires l'ayant conduit à Paris au mois de septembre 1719, il y mourut le 7 octobre suivant, victime de la fameuse épidémie de petite vérole qui fit tant de ravages. Montmort était plein de candeur et de modestie, et, quoique vif, d'un caractère très-doux. Il avait une force de tête qui lui permettait de travailler aux problèmes les plus embarrassants, dans la même chambre où l'on jouait du clavecin, pendant que son fils courait et le lutinait. Le P. Malebranche, ajoute Fontenelle, en a été plusieurs fois témoin avec étonnement. Montmort donna une seconde édition de l'*Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, Paris, 1713 ou 1714, in-4° ; elle est augmentée de sa curieuse *Correspondance* sur cette matière, avec Jean et Nicol. Bernoulli. On a encore de lui un *Traité des suites infinies*, que Taylor, son ami, fit imprimer dans les *Transactions* de 1717, avec addition. Il travaillait à une *Histoire de la géométrie*, et l'on regrette que ce qu'il en avait fait soit perdu. *Voy.* son *Éloge*, par Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des sciences*, 1719. W—s.

MONTOLIEU (Pauline-Isabelle de Bottens, baronne de), féconde romancière, née le 7 mai 1751 à Lausanne, manifesta de bonne heure un goût très-vif pour la littérature, auquel il ne manqua qu'une direction habile. Si, au lieu de vivre reléguée dans un petit village de la Suisse, elle avait été élevée à Paris, si elle avait seulement passé quelques années de sa jeunesse dans cette capitale, nul doute qu'elle ne fût devenue un des auteurs les plus distingués de son époque. Livrée à elle-même, sans guide et sans conseil, elle donna un libre cours à l'activité de son imagination avant d'avoir fait des études suffisantes. Elle ne connaissait pas assez les règles de l'art d'écrire ; aussi l'on peut assurer que, dans la plupart de ses ouvrages, le fonds seul lui appartient, car le style a été retouché et quelquefois entièrement refait par différents littérateurs. Ce ne fut cependant qu'à l'âge de trente-cinq ans que madame de Montolieu livra au public son premier ouvrage : *Caroline de Lichtfield*. Ce roman, publié sous le voile de l'anonyme par Deyverdun (*voy.* ce nom), avec qui l'auteur était fort lié, obtint un tel succès qu'il fut réimprimé la

(1) Il fit imprimer le *Traité* de Guisnée, *de l'application de l'algèbre à la géométrie*, et la *Quadrature des courbes* de Newton.

Digitized by Google

même année à Londres et à Paris. Depuis lors, madame de Montolieu produisit un nombre considérable de romans et de nouvelles, dont la plupart ne sont, il est vrai, que des traductions ou plutôt des imitations de l'anglais et de l'allemand, langues qu'elle ne connaissait qu'imparfaitement. Mais le charme qu'elle savait répandre sur tous ses écrits couvrait l'infidélité et l'inexactitude de ses versions, qui jouirent longtemps d'une vogue immense. Après avoir consacré près de cinquante ans à des travaux littéraires, madame de Montolieu fut assaillie dans sa vieillesse par de graves infirmités, qui condamnèrent à l'inaction les dernières années de sa vie; elle mourut le 28 décembre 1832 dans son château de Bruyer, près de Lausanne. Elle avait épousé en premières noces Benjamin de Crouzas, dont elle eut un fils, et en secondes noces le baron de Montolieu. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Caroline de Lichtfield*, Lausanne, 1786, 2 vol. in-8°. Ce roman, plusieurs fois réimprimé depuis, est sans contredit le meilleur ouvrage de l'auteur. 2° *Tableau de famille, ou Journal de Charles Engelmann*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1801, 2 vol. in-8°; 1802, 2 vol. in-12; 3° *Nouveau tableau de famille, ou Vie d'un pauvre ministre dans un village allemand et ses enfants*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1802, 5 vol. in-12; 4° *le Village de Lobenstein, ou le Nouvel enfant trouvé*, traduction libre du roman d'Aug. Lafontaine intitulé *Théodora*, 1802, 5 vol. in-12; 5° *la Rencontre au Garigliano, ou les Quatre femmes*, trad. de l'allemand de Basile Ramdohr, 1803, in-12; 6° *Amour et coquetterie, ou l'Enfant d'adoption*, imité du roman allemand intitulé *Henriette Rellmann*, d'Auguste Lafontaine, 1803, 3 vol. in-12; 7° *Recueil de contes*, 1804, 3 vol. in-12; 8° *Aristomène*, trad. de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1804, 2 vol. in-12; 1811, 2 vol. in-12; 9° *Marie Menzicoff et Fédor Dolgorouki*, histoire russe en forme de lettres, trad. de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1804, 2 vol. in-12; 10° *Corisandre de Beauvilliers*, anecdote française du 16e siècle, trad. de l'anglais de Charlotte Smith, 1806, 2 vol. in-12. De Salaberry, sans se douter de la concurrence, s'exerçait en même temps sur ce roman, dont il publia, presque aussitôt que madame de Montolieu, une brillante imitation plutôt qu'une traduction. 11° *La Princesse de Wolfenbuttel*, traduit de l'allemand, 1807, 2 vol. in-12. Ce roman historique, très-attachant, est fondé sur l'union du prince Alexis, fils de Pierre le Grand, avec Charlotte de Brunswick-Wolfenbuttel, et sur les suites funestes de cette union. 12° *St-Clair des Iles, ou les Exilés à l'île de Barra*, roman traduit librement de l'anglais de mistress Helme, 1808, 4 vol. in-12; 1809, 4 vol. in-12; 13° *Emmerich*, 1810, 6 vol. in-12; 14° *le Nécromancien, ou le Prince de Venise*, mémoires du comte d'O*** par Schiller, traduits et terminés, 1811, 2 vol. in-12; 15° *Agathocles, ou Lettres écrites de Rome et de la Grèce au commencement du 4e siècle*, traduit de l'allemand, 1812, 4 vol. in-12; 1813, 4 vol. in-12; 3e édit., 1817, 4 vol. in-12; 16° *Douze Nouvelles*, 1812, 4 vol. in-12; 17° *Suite des Nouvelles*, 1813, 3 vol. in-12; 18° *Dix Nouvelles*, 1815, 3 vol. in-12; 19° *Falkenberg, ou l'Oncle*, imité de l'allemand, 1812, 2 vol. in-12; 20° *le Comte de Waldheim et son intendant Wildam*, traduit de l'allemand, 1812, 4 vol. in-12; 21° *le Châlet des hautes Alpes*, 1813, in-18; 22° *le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants*, traduit de l'allemand, 1813, 2 vol. in-12; 23° *la Ferme aux abeilles, ou les Fleurs de lis*, imité d'Auguste Lafontaine, 1814, 2 vol. in-12; 24° *Charles et Hélène de Moldorf, ou Huit ans de trop*, traduit de l'allemand, 1814, in-12; 25° *Raison et sensibilité, ou les Deux manières d'aimer*, traduit librement de l'anglais, 1815, 4 vol. in-12; 26° *les Châteaux suisses*, anciennes anecdotes et chroniques, 1816, 3 vol. in-12. Dans cet ouvrage, madame de Montolieu a consacré ses chants à sa patrie. Elle y a décrit avec autant de charme que de vérité les usages antiques des Suisses, et leurs mœurs simples et austères. En le faisant paraître, elle l'avait annoncé au public comme son dernier enfant littéraire; cependant elle a encore publié depuis : 27° *Ludovico, ou le Fils d'un homme de génie*, traduit de l'anglais, 1816, 2 vol. in-12; 28° *les Châteaux suisses*, 1816, 4 vol. in-8°; 29° *Histoire du comte Roderigo de H..*, 1817, in-18; 30° *Exaltation et piété*, 1818, in-12; 31° *Voyage en Allemagne, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années* 1804-1806, traduit de l'allemand de la comtesse de Recke, 1818; 32° *Ondine*, conte, traduit de l'allemand de Lamothe-Fouqué, 1819; 33° *la Rose de Jéricho*, imité de l'allemand de David Hess, 1819; 34° *Amabel, ou Mémoires d'une jeune femme de qualité*, traduit de l'anglais de mistress Hervey, 1820; 35° *Un an et un jour*, imité de l'anglais de mistress Panache, 1820; 36° *la Famille Elliot*, traduit de l'anglais de J. Austen, 1821; 37° *Vingt et un ans, ou le Prisonnier*, traduit de l'allemand de Lamothe-Fouqué, 1822; 38° *Olivier*, traduit de l'allemand de madame Caroline Pichler, 1823; 39° *les Chevaliers de la Cuillère*, suivis du *Château des Clefs et de Lisely* (nouvelle traduite de l'allemand de Heur), Paris, 1823, in-12. Ce volume forme le complément des *Châteaux suisses*. 40° *Dudley et Claudy, ou l'Ile de Ténériffe*, traduit de l'anglais de miss O' Keeffe, 1824; 41° *le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants*, Paris, 1824, 3 vol. in-12. C'est une continuation du Robinson suisse de Wyss (*voy.* le n° 22 ci-dessus). 42° *la Tante et la nièce*, traduit de l'allemand de madame Schoppenhauer, 1825; 43° *le Siége de Vienne*, traduit de l'allemand de madame Pichler, 1826; 44° *Constantin, ou le Muet supposé*, nouvelle imitée de

Digitized by Google

l'allemand de Kruse, 1827 ; 45e *Mina*, nouvelle posthume, insérée en 1833 dans le tome 4 des *Heures du soir*. La collection des divers ouvrages composés ou traduits par madame de Montolieu ne forme pas moins de 105 volumes. Z.

MONTPENSIER (François de Bourbon, duc de), connu aussi sous le nom de *prince Dauphin*, parce qu'il était Dauphin d'Auvergne, naquit en 1539. Il était fils de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, et montra de bonne heure qu'il avait hérité de la valeur et des vertus de ses ancêtres. Il se signala au siége de Rouen en 1562, et aux batailles de Jarnac et de Montcontour en 1569. Il obtint, en 1574, le commandement d'une des trois armées chargées d'agir contre les protestants ; il pénétra dans le Dauphiné, enleva quelques places au brave Montbrun, mais fut obligé de lever le siége de Livron. Il passa en Flandre à la suite du duc d'Anjou, et contribua à rallier les débris de l'armée après la déroute d'Anvers (*voy.* Anjou). Honoré de la confiance de Henri III, il fut envoyé par ce prince en Angleterre pour solliciter des secours contre la Ligue ; et après l'horrible attentat de Jacques Clément, il fut l'un des premiers à reconnaître les droits incontestables de Henri IV à la couronne. Il se distingua, en 1590, aux batailles d'Arques et d'Ivry, soumit Avrauches, et mourut à Lisieux le 4 juin 1592, laissant un fils unique, nommé Henri, qui lui succéda dans le duché de Montpensier. C'était un prince généreux, compatissant et exact à remplir ses promesses. Il haïssait la flatterie, et lorsque des courtisans lui rappelaient les succès qu'il avait obtenus : « Oui, disait-il ; mais dans d'autres occasions j'ai commis des fautes. » W—s.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de), fille du duc de Guise, assassiné devant Orléans, était née en 1552, et fut mariée en 1570 à Louis II, duc de Montpensier. Cette princesse était boiteuse ; et l'on dit que la haine furieuse qu'elle manifesta contre Henri III venait de ce que ce monarque l'avait raillée à ce sujet ; mais il est plus probable qu'elle ne put lui pardonner la mort de ses frères ; et en effet, ce n'est que depuis la tenue des états de Blois qu'on la retrouve dans toutes les conspirations qui se succédèrent contre l'Etat ou contre la personne du roi. Elle eut des prédicateurs à ses gages pour insulter Henri III en chaire ; et elle poussa l'audace jusqu'à tenter de le faire enlever. Il se contenta de lui donner l'ordre de sortir de Paris ; mais elle n'obéit point, et continua de se montrer publiquement avec les ligueurs les plus forcenés ; elle portait ordinairement à sa ceinture des ciseaux d'or, et elle répéta plusieurs fois que ces ciseaux lui serviraient à tondre *frère* Henri de Valois. Les succès qu'obtenait son frère, le duc de Mayenne, augmentèrent encore son exaltation. La reine lui en ayant fait un jour des reproches : « Que voulez-vous, répondit-elle ; je ressemble « à ces braves soldats qui ont le cœur gros de « leurs victoires. » Elle sauta au cou du premier qui lui annonça que Henri III venait d'être assassiné, et l'on assure que dans son délire elle s'écria : « Je ne suis marrie que d'une chose, c'est « qu'il n'ait pas su avant de mourir que c'est « moi qui ai fait le coup ; » paroles horribles et qui ont donné lieu de conjecturer que c'était elle qui s'était chargée de séduire Jacques Clément, et qu'elle avait tout sacrifié pour y réussir (*voy.* le *Journal d'Henri III*, la *Satire Ménippée* et les autres écrits du temps). Elle monta en carrosse avec la duchesse de Nemours, sa mère, et parcourut les rues de Paris criant : *Bonne nouvelle !* et distribuant aux passants des écharpes vertes. Cette princesse resta ensuite enfermée dans Paris, s'exposant à toutes les horreurs du siége pour affermir par ses discours et par son exemple les habitants dans leur rébellion. En apprenant que les portes avaient été ouvertes aux troupes du nouveau roi, elle fut consternée et demanda s'il n'y avait pas quelqu'un qui pût lui donner un coup de poignard dans le sein. Cependant Henri IV en arrivant lui envoya le bonjour, la faisant assurer qu'il la prenait sous sa protection particulière ; et dès le soir même ce bon prince la reçut et joua aux cartes avec elle. La duchesse de Montpensier, habile à dissimuler, feignit de se réconcilier sincèrement avec le roi. Henri IV lui ayant demandé si elle n'était pas bien étonnée de le voir à Paris : « Je n'eusse, répondit-elle, « désiré qu'une seule chose, c'est que M. de « Mayenne, mon frère, vous eût abaissé le pont « pour y entrer. — Ventre-saint-gris, répliqua « le roi, il m'eût fait possible attendre longtemps, « et je ne fusse pas arrivé si matin. » En 1595, le bruit s'étant répandu que le parlement voulait faire rechercher les auteurs de tous les désordres commis pendant la Ligue, la duchesse de Montpensier conçut une si grande frayeur qu'elle alla se réfugier auprès de Catherine de Bourbon, qui habitait alors le château de St-Germain. Elle se rassura cependant et revint à Paris, où elle mourut d'un flux de sang, le 6 mai 1596, à l'âge de 45 ans, sans postérité. Lestoile remarque dans son *Journal* qu'il fit cette nuit-là un grand tonnerre, et ajoute qu'il devait avoir rapport à son esprit malin, brouillon et tempétueux. W—s.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans, connue sous le nom de *Mademoiselle*, duchesse de), naquit à Paris, le 29 mai 1627, de Gaston, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon, héritière de la maison de Montpensier. Elle fut tenue sur les fonts par la reine Anne d'Autriche et par le cardinal de Richelieu. Une des singularités les plus remarquables de l'histoire de mademoiselle de Montpensier, c'est la quantité de mariages qu'elle souhaita ou qui lui furent proposés. Ces projets d'établissement occupèrent une partie de sa vie, et eurent la plus grande influence sur sa conduite. Elle sortait à peine de l'enfance, et Louis XIV était encore au berceau, qu'on la

Digitized by Google

nourrit dans l'idée qu'elle serait l'épouse du jeune roi. La reine mère elle-même la confirma dans cette flatteuse espérance ; et la princesse, après l'avoir conservée bien longtemps, ne se vit pas obligée d'y renoncer sans éprouver de la douleur et du ressentiment. Pendant près de vingt ans, Mademoiselle se flatta d'être un jour reine de France. Elle n'eût pas été tant occupée de ses projets d'alliance si Louis de Bourbon, comte de Soissons, ne fût pas mort en gagnant la bataille de la Marfée (1641). Gaston l'avait destinée à ce prince, compagnon de son exil. Depuis, Anne d'Autriche voulut unir Mademoiselle au cardinal infant, son frère, gouverneur général de la Flandre ; la mort de ce prince, en 1642, mit fin à la négociation. Trois ans après, le roi d'Espagne, Philippe IV, devint veuf, et il fut question de lui faire épouser Mademoiselle. Anne et Mazarin abusèrent le duc d'Orléans et sa fille par des promesses qui n'eurent aucun résultat. Un émissaire secret du roi d'Espagne fut arrêté et emprisonné. C'est alors que la jeune princesse se convainquit du peu de désir que le premier ministre, malgré ses protestations de service, avait de lui être véritablement utile ; elle en conçut une haine qu'elle jura de satisfaire lorsqu'elle en trouverait l'occasion ; et les troubles qui menaçaient la puissance du cardinal lui promettaient de sûrs moyens de vengeance. Dans le même temps, Mademoiselle crut à plus d'une reprise épouser l'empereur ; elle sacrifia à cet hymen, qui ne pouvait flatter que son ambition, le prince de Galles, depuis roi d'Angleterre, Charles II. Ses espérances furent trompées ; il en fut de même de son union avec l'archiduc Léopold, frère de l'empereur, auquel on prétendait procurer la souveraineté des Pays-Bas. Enfin on voulut encore faire épouser Mademoiselle au duc de Savoie. La carrière de cette princesse avait été remplie par des intrigues relatives à ses projets d'alliance, lorsque les troubles de la Fronde éclatèrent. Par devoir, elle resta d'abord fidèle à la cour ; cependant son esprit fier, élevé, entreprenant, l'avait fait rechercher des frondeurs. Son humeur remuante et son ressentiment auraient pu la porter à les écouter. Au mois de janvier 1649, lorsque la cour quitta Paris, elle hésita à la suivre ; il fallut des ordres exprès de son père et de la reine pour l'y décider. Elle fut la seule princesse pour laquelle les rebelles conservèrent du respect : ils lui accordèrent plus d'une fois ce qu'ils refusaient à la reine ; et, certains que dans le fond Mademoiselle leur était entièrement dévouée, ils ne balancèrent point à se servir d'elle pour gagner à leur parti des personnes attachées à la cour. Une première paix suivit cette première insurrection. La reine ne voulut pas rentrer aussitôt dans la capitale ; Mademoiselle s'y rendit, et fut l'objet des égards les plus empressés. La tranquillité ne fut pas de longue durée ; mais les chefs des partis avaient changé : le prince de Condé s'était brouillé avec la cour et les frondeurs ; il en était devenu la victime. Monsieur s'étant uni à la reine et au ministre, sa fille ne pouvait que l'imiter ; d'ailleurs elle avait voué, sans raison il est vrai, la haine la plus décidée au prince de Condé, et elle était heureuse de le voir persécuté. En 1650, elle accompagna la cour lors du voyage de Guienne. Dans les perpétuelles variations des affaires, les intérêts de chacun ne demeuraient pas longtemps les mêmes. Le cardinal ne sut pas ménager ses alliés ; il se sépara des frondeurs, et Mademoiselle se vit de nouveau recherchée par les ennemis du ministre. Dans ce temps, la reine et Mazarin lui témoignaient la plus grande confiance ; ils lui demandaient souvent son avis. Cette princesse, douée d'un esprit élevé et propre aux grandes choses, placée alors entre deux partis, jugeait avec plus d'impartialité que ceux qui appartenaient à l'un ou à l'autre ce qui se faisait et ce qu'il était utile de faire, aussi donna-t-elle plus d'une fois de bons conseils. Les prévenances de la reine et du ministre avaient pour but de gagner Mademoiselle et Gaston, qui s'éloignaient tous les jours du cardinal ; cette division forma un parti à Mademoiselle au milieu de la cour ; les mécontents et les amis de son père se rassemblaient en grand nombre autour d'elle. La jeune princesse, née avec une haute ambition, fut flattée de jouer un rôle ; elle s'y habitua facilement et ne voulut plus le quitter. Monsieur se déclara bientôt contre Mazarin ; Mademoiselle, dont l'amour pour son père n'était point encore diminué, partagea ses sentiments ; d'ailleurs elle n'oubliait pas les mauvais procédés du cardinal à son égard ; elle conserva cependant des liaisons avec la cour, et ne se brouilla ouvertement que lorsque Monsieur fit cause commune avec le prince de Condé contre la reine et le ministre. On en vint bientôt à la guerre civile. Le roi, qui était allé visiter le Midi de la France, voulut s'approcher de Paris. Gaston envoya sa fille à Orléans, vers le milieu de mars 1652, afin de maintenir cette ville dans son parti et empêcher l'armée royale de s'en emparer. Comme les gens du roi demandaient à entrer lorsqu'elle arriva devant les portes, les habitants hésitaient s'ils la recevraient. C'est alors que, visitant extérieurement les remparts, Mademoiselle trouva une vieille porte qui n'était pas gardée ; elle entra, non sans peine, par une petite ouverture qu'on parvint à y pratiquer. Reçue presque de force dans la ville, elle y commanda souverainement et empêcha qu'on n'y admît aucun des gens de l'armée du roi. Elle y resta six semaines, et revint à Paris qu'entouraient l'armée royale et celle des révoltés. Les applaudissements de toute la fronde signalèrent son entrée dans la capitale ; on la proclama l'héroïne de son parti ; elle y obtint une grande importance en s'attachant, par son caractère ferme, audacieux, ceux qui se défiaient de la pusillanimité si connue

Digitized by Google

du duc d'Orléans. L'influence de Mademoiselle ne tarda pas à être augmentée par un service inappréciable qu'elle rendit à son parti. Il se donna, le 2 de juillet, dans le faubourg St-Antoine un combat sanglant : le prince de Condé, inférieur en nombre, fut battu et ses soldats forcés de se retirer jusqu'aux portes de la ville ; c'en était fait d'eux si Mademoiselle, qui depuis longtemps avait perdu son antipathie pour Condé et qui dans ce moment oublia quelques nouveaux griefs qu'elle avait contre lui, ne fût venue à son secours. Il n'y avait guère que des étrangers qui combattissent contre le roi ; le peuple de Paris était las de la guerre et de la rébellion ; le duc d'Orléans se tenait inactif par lâcheté, le parlement par crainte, beaucoup de particuliers par politique ; aussi Condé était abandonné et on lui refusait les portes de la ville, lorsque Mademoiselle, par ses démarches, décida les bourgeois à les lui ouvrir, et sauva son armée (1). Le même jour, la princesse vint à la Bastille ; le gouverneur promit de lui obéir si elle lui montrait un ordre de Monsieur ; elle l'obtint et en profita pour faire tirer quelques coups de canon (2) sur les troupes du roi qui poursuivaient les rebelles, et elle assura par là l'entrée de ces derniers dans Paris. C'étaient là les derniers efforts d'une faction qui s'éteignait. Chacun voulait le repos et cherchait à se l'assurer en négociant avec la cour. L'incendie et le massacre de l'hôtel de ville, qui suivirent de près le combat du 2 juillet et que Mademoiselle contribua beaucoup à faire cesser, dégoûtèrent pour toujours le peuple des troubles et de ceux qui les entretenaient. Monsieur fut des premiers à faire son accommodement ; et cet homme lâche, ne trouvant point alors des sentiments qu'il n'avait jamais eus pour sa fille, l'abandonna tout à fait ; jaloux d'une conduite qui accusait la sienne et qu'il n'avait approuvée qu'avec peine, il la condamna, redoutant que des actions hardies ne le compromissent. Dans ces conjectures, Mademoiselle craignit pour sa liberté et se cacha ; puis, sortant de Paris, elle se retira dans des châteaux éloignés chez des personnes qui lui étaient attachées. Rassurée plus tard de ce côté, elle s'en alla dans sa terre de St-Fargeau et continua d'entretenir des intelligences avec le prince de Condé, qui s'était joint aux Espagnols. Réduite contre son gré à une vie tranquille, l'activité de son esprit se porta vers l'étude. Elle nous apprend qu'elle se mit à lire beaucoup et à écrire quelques morceaux qu'elle se plaisait à voir imprimer sous ses yeux. C'est dans ce temps que, d'après l'avis des personnes qui l'entouraient, elle commença les Mémoires qu'elle nous a laissés. Une cour peu nombreuse, mais bien choisie, était rassemblée à St-Fargeau ; et ce fut pour l'amusement de cette société distinguée que Ségrais composa ses *Nouvelles françaises*. L'exil de Mademoiselle fut encore occupé d'une manière moins agréable par les démêlés qu'elle eut avec son père touchant ses intérêts. Ce prince, qui n'avait pour elle aucune tendresse, qui traversa plus d'une fois les projets d'établissement dont elle faisait sa plus grande affaire, et qui voulait que l'immense fortune de sa fille aînée fût partagée par ses autres enfants, lui suscita une foule de difficultés ; mais on doit l'excuser un peu, et attribuer en partie cette conduite à ceux qui le dirigeaient. Enfin ces différends furent apaisés ; et Mademoiselle, réconciliée avec son père, eut la permission de retourner à la cour. Elle la rejoignit sur les frontières en août 1657. Après une absence de quatre ans, elle fut très-bien reçue ; et comme ses projets de mariage devaient faire la plus grande occupation de sa vie, on lui parla dans ce temps d'épouser Monsieur, frère du roi, plus jeune qu'elle de douze ans ; mais il n'en fut pas longtemps question. On lui proposa plusieurs petits princes qu'elle refusa, puis le fils du prince de Condé. Ce qu'il y a de singulier dans cette dernière alliance, outre la disproportion d'âge, c'est qu'on avait pensé plus d'une fois au mariage de Mademoiselle et du prince de Condé lui-même, et que ce bruit se renouvelait chaque fois que la princesse de Condé éprouvait quelque maladie. Une négociation plus importante fut celle du mariage de Mademoiselle avec le roi de Portugal. C'était à la fin de 1662. L'alliance de ce prince avec une Française était nécessaire dans ses intérêts et dans ceux de la France. Turenne, parent de la reine mère de Portugal et de Mademoiselle, fut chargé de la proposition ; elle fut mal reçue : le ton d'autorité que prit Turenne blessa la princesse, et l'enhardit à refuser un roi dont il n'y avait que beaucoup de mal à dire (1). Mademoiselle fut exilée à St-Fargeau. Elle ne revint à la cour qu'au bout de dix-huit mois ; on ne lui reparla plus du roi de Portugal, qui s'était marié, et elle se vit aussi bien traitée que par le passé. Nous arrivons à une époque où un événement singulier va changer toute l'existence de Mademoiselle. La petite-fille de Henri IV, parvenue à l'âge de quarante-deux ans, après avoir été destinée à tant de princes et à tant de rois, devint amoureuse d'un simple gentilhomme, cadet d'une grande maison, parvenu par quelques belles actions, son adresse et la faveur du roi à une charge éminente de la cour. Mademoiselle entendait parler tous les jours du comte de Lauzun comme d'un homme d'esprit, de mérite et qui ne ressemblait en rien à un autre ; voilà ce qui commença à le lui faire remarquer : « La répu-

(1) Il y a une petite lacune dans les Mémoires de Mademoiselle à l'époque du 2 juillet, elle ne donne que les détails de ce qui se passa à la fin de cette journée.

(2) On sait que Mazarin dit en les entendant : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

(1) C'était Alphonse Henri IV, second roi de la maison de Bragance, qui se fit chasser, en 1667, d'un trône dont il était indigne.

Digitized by Google

« tation d'honnête homme, nous dit-elle, et « d'homme singulier m'a toujours touchée. » De l'estime elle passa bientôt à l'amour et à l'amour le plus vif, tel qu'on aime à le trouver dans une personne jeune et non dans une femme de quarante ans, qu'il ne peut que rendre ridicule. Mademoiselle déclara sa passion à Lauzun ; on doit croire d'après la conduite du comte jusqu'à cette époque, qu'il l'avait découverte, et il ne négligea rien pour l'entretenir. Mademoiselle aimait avec toute l'ardeur de son caractère : la vanité donna chez elle encore plus de force à l'amour ; et en prenant la résolution d'épouser Lauzun, elle ne fut pas peu flattée de l'idée de faire à son amant une fortune plus brillante que celle qu'aucun roi pouvait procurer à l'un de ses sujets A la fin de novembre 1670, elle demanda la permission de Louis XIV pour contracter ce mariage ; après quelques délais, le roi, plutôt par amitié pour Lauzun que par complaisance pour Mademoiselle, l'accorda. On sait quel fut l'étonnement de la cour à cette nouvelle (1). Plus d'une personne donna le conseil aux deux amants d'achever le mariage sur-le-champ ; la princesse écouta cet avis et se hâta de faire dresser le contrat par lequel elle assurait à son époux une fortune de vingt millions ; mais l'orgueilleux Lauzun perdit un temps précieux en vains préparatifs. Cependant la reine, Monsieur, le prince de Condé et surtout madame de Montespan (2), ennemie de Lauzun, représentèrent à Louis XIV le tort que lui ferait une pareille alliance chez les étrangers qui l'accuseraient de faiblesse pour un favori. Le roi, ébranlé par ces remontrances, retira sa permission (1er décembre). La douleur de Mademoiselle fut extrême : après avoir essayé de toucher Louis par ses larmes et ses prières, elle se livra dans son dépit à tous les emportements d'une passion abusée. On croit que les deux amants se dédommagèrent de leur malheur par une union secrète ; mais on ignore à quelle époque ils la contractèrent, si ce fut avant la prison de Lauzun ou seulement après. La première de ces deux opinions est combattue par les Mémoires mêmes de Mademoiselle ; on y voit qu'après la rupture de son mariage avec Lauzun, on lui proposa plusieurs princes, et que le comte par générosité lui conseilla d'accepter, quelque chagrin qu'il dût en ressentir (3). La conduite de Lauzun, immédiatement après son retour, contrarie la seconde version, qui n'est appuyée que sur le conseil qui en fut donné à la princesse par madame de Montespan. Mademoiselle eut la plus grande douleur de l'emprisonnement de son amant (25 novembre 1671) ; mais elle ne dit rien qui fasse croire qu'elle le trouvât injuste, ce qui donne à penser qu'il n'était causé par rien qui eût rapport à leurs amours (*voy.* MONTESPAN). Pendant dix ans que dura la captivité de Lauzun, Mademoiselle tenta bien des fois inutilement de la faire cesser ; ce ne fut qu'en donnant une partie de son bien, ainsi qu'on le lui avait suggéré, aux enfants du roi et de madame de Montespan, qu'elle reçut de celle-ci l'assurance de la liberté de l'homme à qui elle prenait tant d'intérêt. Il l'obtint en effet, mais il ne recouvra point sa faveur auprès de Louis XIV ; et le mécontentement qu'il en ressentit, joint à l'affaiblissement que devait apporter le temps à une passion que peut-être même il n'avait jamais éprouvée, le rendit fort indifférent pour Mademoiselle ; il se laissa plus d'une fois aller à des insolences que la princesse souffrit trop longtemps (1). Elle fut débarrassée de lui lorsqu'il se rendit en Angleterre (1685). Dans ses dernières années, Mademoiselle se livra tout entière à la religion et ne fut plus occupée que de pratiques pieuses jusqu'à sa mort, arrivée le 5 mars 1693. Elle n'avait pas voulu voir le duc de Lauzun dans sa dernière maladie. Par son testament, fait en 1685, elle distribuait pour deux cent mille francs de legs pieux et de grandes libéralités pour ses domestiques. Monsieur était son légataire universel. Ce testament en annulait un de 1670, en faveur de Lauzun, et qu'il produisit inutilement. Le corps de Mademoiselle fut porté à St-Denis et son cœur au Val-de-Grâce. L'abbé Anselme fut nommé par le roi pour prononcer l'oraison funèbre de la princesse. Mademoiselle était née avec de grandes qualités et beaucoup des défauts de son père ; mais elle n'hérita pas du plus grand de tous, la faiblesse. Pleine d'orgueil et même de vanité (2), ces deux sentiments dictèrent toutes ses actions, même les meilleures. L'ambition et les intrigues occupèrent sa jeunesse ; plus tard elle éprouva les chagrins qui suivent une passion peu raisonnable et une confiance mal placée. Enfin, elle finit une vie si souvent romanesque d'une manière plus commune mais plus sage, dans la dévotion et l'obscurité. Voltaire loue Mademoiselle de ce qu'elle fut la seule personne de la cour qui ne porta point le deuil de Cromwell. le fait n'est point exact. Mademoiselle dit (*Mém.*, t. 6, p. 107), que le deuil du prince de Conti sauva l'affront que la cour aurait eu de prendre le deuil du destructeur de la monarchie d'Angleterre ; que pour elle, elle ne l'aurait pas porté à

(1) On le voit par la lettre si connue de madame de Sévigné à M. de Coulanges, du 15 décembre 1670.

(2) *Mémoire de Choisy*, fragment inédit dans l'édition des lettres de madame de Sévigné, par Monmerqué.

(3) Quoi qu'il sont dit dans les Mémoires, il est plus naturel de croire avec Voltaire que le mariage eut lieu avant la prison de Lauzun ; d'autres expressions de Mademoiselle pourraient le confirmer. Ce qui viendrait encore à l'appui, c'est le fait rapporté par Anquetil dans une note de son ouvrage de *Louis XIV, sa cour*, etc., t. 2. Cet historien avait vu en 1744, au Tréport, une femme d'environ soixante-dix ou soixante-quinze ans, qu'on disait fille de Mademoiselle, qui croyait l'être, et ressemblait beaucoup à la princesse ; elle ignorait de qui elle recevait la pension dont elle vivait. L'âge de cette femme fait remonter sa naissance à l'année 1670 ou 1671.

(1) On rapporte à ce sujet plusieurs anecdotes qui ne méritent peut-être pas une entière croyance, mais qui attestent les torts de Lauzun à l'égard de la princesse à laquelle il devait tout.

(2) Mademoiselle convient cent fois qu'elle était pleine de fierté ; elle trouvait que cela convenait beaucoup à une princesse comme elle.

Digitized by Google

moins d'un ordre exprès du roi. Seulement Mademoiselle, par égard pour la reine d'Angleterre sa tante, avait demandé et obtenu la permission de ne point se trouver au Louvre toutes les fois que les ambassadeurs de Cromwell y venaient. On a de cette princesse des *Mémoires* qu'elle commença, comme elle nous l'apprend, dans son premier exil, qu'elle discontinua et reprit dans l'année 1677 et qu'elle conduisit jusqu'en 1688. « Ils sont plus, a dit Voltaire, d'une femme oc- « cupée d'elle que d'une princesse témoin de « grands événements. » En effet, on y trouve une foule de minuties ; les faits importants y sont rapportés d'une manière incomplète, tandis que des intrigues subalternes, des détails fastidieux d'affaires d'intérêt, de cérémonies, d'étiquette, de fêtes, remplissent l'ouvrage et abusent le lecteur. Mademoiselle écrivait d'après ses souvenirs, d'où il arrive qu'elle retrace imparfaitement en quelques pages ou bien omet entièrement les événements de plusieurs années. Le style des Mémoires est peu correct, le récit souvent embarrassé et fatigant. Néanmoins il s'y rencontre des choses curieuses ; parfois le fil d'une intrigue conduit à la découverte d'une importante vérité historique. Il y a de nombreuses éditions de ces *Mémoires* : on estime celle d'Amsterdam (Paris), 1746, 8 vol. in-12 (1). On y a joint différents opuscules de Mademoiselle : 1° la *Relation de l'île imaginaire* et l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*. Ces deux bagatelles sont écrites avec plus de facilité et de correction que les Mémoires. La dernière fait allusion à quelques particularités de la vie de plusieurs personnes qui entouraient Mademoiselle ; elle y paraît elle-même sous le nom de la reine des Amazones. 2° Un grand nombre de *Portraits ;* il y en a dix-sept faits par Mademoiselle : ils ont les défauts naturels de ce genre de composition qui n'était dans ce temps qu'un amusement de société ; ce sont des flatteries, à commencer par le portrait de la princesse écrit par elle-même ; ils avaient été imprimés en 1659. Les *Mémoires* de mademoiselle ont encore été réimprimés, Paris, 1823, 10 vol. in-8°, édition à laquelle on a joint : 1° un recueil de ses Lettres à madame de Motteville et de celle-ci à cette princesse ; 2° les *Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun ;* 3° un recueil des *Portraits* faits par Mademoiselle ; 4° la *Relation de l'île imaginaire* et l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie ;* et plus récemment, 1838, in-18, avec notes biographiques et historiques par M. A. Chéruel, maître des conférences à l'école normale de Paris. Enfin, il nous est encore resté de mademoiselle de Montpensier un petit ouvrage de piété : *Réflexions morales et chrétiennes sur le premier livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, imprimé en 1694, in-12 ; l'avertissement placé en tête des Réflexions attribue à Mademoiselle un écrit sur les *Béatitudes* qui n'est pas connu. D-is.

(1) On conserve à la bibliothèque de Paris deux manuscrits des *Mémoires* de mademoiselle de Montpensier. On a tout lieu de croire que le premier est autographe, quoique rien ne l'indique d'une manière certaine et qu'on n'ait pas de pièces authentiques qui puissent servir de point de comparaison. On reconnaît la vilaine écriture dont Mademoiselle s'accuse elle-même. Il manque à ce précieux manuscrit l'équivalent des 150 premières pages de l'édition d'Amsterdam ; il y a de plus quelques lacunes dans l'ouvrage. Ce manuscrit ne contient d'ailleurs que les mémoires proprement dits, et non les autres pièces qu'on y a jointes. Le second est évidemment une copie.

MONTPENSIER (Louis-Antoine-Philippe d'Orléans, duc de), second fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre, naquit le 3 juillet 1775 et fut élevé, ainsi que ses frères, par madame de Genlis, qui lui inspira de bonne heure le goût des lettres et des arts. Nommé en 1791 sous-lieutenant dans le 14e de dragons, il suivit à l'armée du Nord le duc de Chartres (depuis Louis-Philippe Ier), et lui fut ensuite attaché en qualité d'aide de camp. Il assista à l'affaire de Valmy et fut cité, comme son frère, dans les rapports officiels, de même qu'à la bataille de Jemmapes, où il servait avec le grade de lieutenant-colonel. Il passa, au commencement de 1793, à l'armée d'Italie, qui, commandée par Biron, avait son quartier général à Nice. On sait qu'à cette époque le duc de Chartres ayant été obligé, pour se soustraire à l'échafaud, de suivre Dumouriez dans sa défection, cette circonstance fut pour toute la famille d'Orléans un signal de proscription. Le 8 avril 1793, le général Biron reçut un ordre du comité du salut public qui lui ordonna de faire conduire sous bonne escorte le duc de Montpensier à Paris. Comme on ignorait encore à Nice les événements qui avaient eu lieu à l'armée du Nord, cet ordre causa au duc de Montpensier une surprise extrême. Cependant, au lieu de fuir, ce qui lui eût été facile, il se contenta de brûler tous les papiers qui auraient pu le compromettre, opération dans laquelle il fut aidé par Biron lui-même, et le soir, il s'achemina vers sa destination. L'officier de gendarmerie chargé de le conduire, arrêté plusieurs fois pendant le voyage et obligé, par des rassemblements de jacobins, de montrer l'ordre dont il était porteur, eut le bon esprit de dissimuler le nom du prisonnier, qui dut à cette précaution de ne pas être mis en pièces. Ce ne fut que plusieurs heures après son départ, que le duc de Montpensier fut rejoint par Myris, ancien secrétaire des commandements du duc d'Orléans, lequel lui apportait les nouvelles de l'armée du Nord, avec l'invitation de s'enfuir au plus vite ; mais il n'était plus temps. A Aix, le duc de Montpensier fut reconnu, et malgré la pièce officielle exibée par l'officier qui devait répondre du prisonnier, les autorités locales ne lui permirent pas d'aller plus loin. Dès le lendemain, il arrivait de Marseille deux administrateurs du département apportant l'ordre de conduire le prince dans cette ville jusqu'à ce qu'on eût réponse de la Convention, à laquelle on avait dépêché un courrier. Pendant le trajet, le malheureux prince,

Digitized by Google

escorté par une compagnie de grenadiers de la garde nationale, entendit des propos effrayants. « Ah! disait-on, nous avons bien coupé le tronc; « mais la besogne ne serait qu'à moitié faite, si « nous n'arrachions pas ensuite tous les reje- « tons.... » L'accueil qu'il reçut à son entrée à Marseille fut conforme à ce langage, et sans la fermeté des autorités, la foule ameutée sur son passage se serait livrée aux derniers excès. Après un court interrogatoire, il fut enfermé au Palais et de là conduit au fort Notre-Dame de la Garde, où il trouva prisonniers comme lui le duc d'Orléans son père, le comte de Beaujolais son frère (*voy.* ce nom), le prince de Conti et la duchesse de Bourbon. Transféré peu après au fort St-Jean avec ses compagnons d'infortune, il y vit pour la dernière fois son père, que la Convention fit bientôt emmener à Paris pour être livré à la hache révolutionnaire. On comprend sans peine à combien de terreurs dut être en proie un membre de la famille des Bourbons, prisonnier dans une ville renommée pour l'exaltation de ses principes démagogiques, dans une ville où il pouvait à chaque instant être conduit à la mort, soit par le jugement sommaire d'un tribunal improvisé, soit à la suite d'une des fréquentes émeutes qui ne brisaient les portes des cachots que pour le massacre des prisonniers. Plusieurs tentatives de ce genre eurent lieu en effet, mais heureusement la garde du fort fut toujours assez nombreuse et assez bien intentionnée pour les repousser. Cependant deux ans s'étaient écoulés, et rien n'annonçait que la captivité des jeunes princes fût près de finir. Fatigués de ces alternatives de vie et de mort, ils concertèrent un plan d'évasion, bien résolus de l'exécuter à tout prix. Nous laisserons parler ici le duc de Montpensier lui-même : « Notre première mesure, dit-il dans ses *Mémoires*, fut de nous assurer d'un passage à bord de quelques bâtiments italiens dont le départ fût prochain. Un capitaine toscan consentit à se charger, pour un prix très-raisonnable, de *deux jeunes gens* et de leurs domestiques, pourvu qu'ils fussent munis de passe-ports, ou sinon il lui fallait un *mont d'or*. Cette difficulté nous parut d'abord effrayante, mais nous apprîmes bientôt après qu'un écrivain de la commune, ou municipalité, vendait pour deux ou trois louis des passe-ports en blanc. Nous en profitâmes avec empressement et nous eûmes bientôt chacun un passe-port que nous remplîmes à notre fantaisie. Possédant ce trésor, nous conclûmes notre marché avec le capitaine toscan, qui pensait partir trois ou quatre jours après. Quoique nous fussions à peu près sûrs de pouvoir sortir par le pont-levis, en attendant pour cela le déclin du jour et nous enveloppant bien dans nos manteaux, nous pensâmes cependant que, dans le malheureux cas où l'un de nous serait reconnu et forcé de rentrer, il fallait nous munir d'une corde afin qu'il pût se sauver par la fenêtre, tandis que l'autre, au bout d'un délai convenu, viendrait au pied de la tour que baigne la mer, repêcher son camarade avec un bateau. Le soir du 18 novembre, jour convenu pour la fuite, nous convînmes de ne pas sortir tous deux ensemble, que Beaujolais partirait le premier et que je le rejoindrais sur le port, où il m'attendrait en marchant un peu plus lentement. Les cinq minutes qui s'écoulèrent après son départ me parurent horriblement longues; enfin, au bout de ce temps, n'entendant rien, je m'enveloppai dans mon manteau, j'enfonçai mon chapeau sur mes yeux, après avoir fermé à double tour la porte de notre chambre en me flattant de n'y plus rentrer jamais. Je passai devant quatre sentinelles; aucune ne m'arrête, je franchis le fatal pont, et me croyant déjà en liberté, j'adresse au ciel les plus sincères actions de grâces pour ma délivrance. Mais *je comptais sans mon hôte*, et le proverbe ne mentit pas; à peine avais-je fait quelques pas que je rencontrai ce maudit hôte, c'est-à-dire le commandant du fort, qui rentrait chez lui. Je le reconnus aussitôt au manteau blanc qu'il portait; mais, faisant bonne contenance, j'espérais qu'il ne prendrait pas garde à moi. Vain espoir, il m'aborde et me demande où je vais. » Après un vif dialogue entre le commandant et le fugitif, celui-ci fut reconduit dans sa chambre, devant laquelle on plaça une sentinelle. Aussitôt rentré, le duc de Montpensier, profitant de l'imprudence qu'on avait eue de le mettre dans la même pièce, s'empara de la corde qu'il s'était procurée, la noua autour d'une espèce de piton qui tenait à la fenêtre, et se laissa glisser. Mais à peine parvenu à la moitié de la hauteur, c'est-à-dire à trente pieds, la corde cassa et le malheureux jeune homme tomba sans connaissance. Quand il revint à lui, il se trouva dans la mer jusqu'à mi-corps et souffrant beaucoup des reins et du pied droit qu'il s'était cassé dans sa chute. Le secours que son frère devait lui envoyer, comme il avait été convenu, n'arrivant point, il gagna à la nage la chaîne du port qui était peu distante et s'y cramponna dans l'attente de quelques bateaux. Mais sept passèrent sans qu'aucun voulût le prendre à son bord, et le prince aurait infailliblement péri, si la Providence ne lui eût envoyé, à cette heure avancée, un huitième bateau pour le recueillir. Obligé de se faire porter chez un perruquier nommé Maugin, qui avait le plus contribué à lui fournir les moyens d'évasion, il fut reconnu par un des curieux rassemblés devant la boutique et bientôt dénoncé. On devine tout ce qui dut s'ensuivre, réincarcération, interrogatoires, redoublement de surveillance, etc. (1). Ainsi le sort de Montpensier, au lieu de s'améliorer, n'en était devenu

(1) Dès que le comte de Beaujolais apprit l'accident arrivé au duc de Montpensier, il revint au fort se constituer prisonnier, ne voulant pas d'une liberté qu'il ne pouvait partager avec son frère.

Digitized by Google

que plus horrible. Cependant la duchesse d'Orléans, qui avait dès le 13 septembre 1795 obtenu sa liberté, ne cessait d'employer tous les moyens en son pouvoir pour alléger les souffrances de ses malheureux fils; mais ses ressources et son crédit étaient bien minces à cette époque, et elle ne pouvait guère leur adresser que ses vœux maternels. Apprenant que le gouvernement du directoire attachait une grande importance à éloigner de l'Europe le duc d'Orléans et qu'il aurait à ce prix accordé la liberté aux prisonniers de Marseille, elle se hâta d'écrire à son fils aîné pour l'engager à passer en Amérique. Le duc d'Orléans partit aussitôt, et dès que le directoire eut acquis la certitude de son arrivée à Philadelphie, il fit cesser la captivité des deux princes ses frères. Ce fut le 5 novembre 1796 que ceux-ci s'embarquèrent pour l'Amérique, et après trois mois d'une traversée orageuse, ils rejoignirent leur frère aîné. Depuis lors, la vie des trois princes n'en forma pour ainsi dire qu'une seule. Ils visitèrent le général Washington, parcoururent ensemble une partie de l'Amérique septentrionale et pénétrèrent jusque chez les Chérakis, peuplade sauvage au milieu de laquelle ils passèrent plusieurs jours. Revenus à Philadelphie, au mois de juin 1797, ils en furent bientôt chassés par la fièvre jaune qui exerçait d'affreux ravages. Ils allèrent alors à New-York, puis à Boston. Là, ils apprirent par les journaux que la duchesse d'Orléans leur mère venait d'être déportée en Espagne. Aussitôt ils formèrent la résolution de se rendre dans une province soumise à cette puissance, dans l'espoir de se procurer des ressources dont ils avaient le plus grand besoin. Ils partirent de Philadelphie le 10 décembre 1797 et gagnèrent Pittsbourg, après avoir fait plus de deux cents lieues à cheval. Là ils s'embarquèrent, malgré les rigueurs de la saison et les glaces qui obstruaient la navigation. Ils descendirent ainsi l'Ohio, ensuite le Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, et de là se rendirent à la Havane, où ils arrivèrent à la fin de mars 1798. Les princes écrivirent immédiatement au roi d'Espagne leur parent, pour lui demander la permission de passer dans ses Etats; ils n'en reçurent aucune réponse. La considération et l'intérêt dont ils furent entourés à Cuba, excitèrent quelque jalousie à Madrid, et au lieu d'obtenir l'autorisation de rejoindre leur mère, ainsi qu'ils l'avaient demandé, on les engagea à quitter les possessions espagnoles, sans leur avoir envoyé les secours dont ils avaient le besoin le plus pressant. Après dix-huit mois d'une vaine attente, ils partirent pour l'île de la Providence, d'où ils allèrent, sur un vaisseau anglais, à Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. Le duc de Kent, alors gouverneur de cette province, accueillit les illustres voyageurs et les engagea à se rendre en Angleterre, où ils arrivèrent au commencement de 1800. Les trois princes y furent reçus avec beaucoup d'égards, soit par les autorités anglaises, soit par le comte d'Artois qui s'y était aussi retiré. Ils fixèrent leur séjour à Twickenham en attendant l'issue des événements. Cependant la santé du duc de Montpensier avait été profondément altérée par ses longues souffrances physiques et morales; une grave affection de poitrine se déclara et il y succomba le 18 mai 1807, n'ayant pas encore accompli sa 32e année. Ses restes mortels furent déposés à Westminster et une inscription fut placée sur son tombeau. Ce prince avait cultivé la peinture avec succès; parmi les tableaux qu'il a laissés, on remarque surtout celui qui représente la *Chute de Niagara*, et qui se trouve dans la galerie du Palais-Royal. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1824 en 1 volume in-8°, et font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française;* le titre : *Ma captivité de quarante-trois mois*, indique assez leur contenu. Nous ignorons s'ils ont été entièrement écrits par le duc de Montpensier, ou seulement rédigés d'après ses notes : quoi qu'il en soit, le style en est en général correct, le récit vif, piquant, animé. On désirerait cependant moins de mémoire de la part de l'auteur, lorsqu'il s'agit de répéter quelques grossiers propos, quelques expressions cyniques alors à la mode. La dernière édition des *Mémoires du duc de Montpensier* a paru en 1838, Paris, in-8°. A—Y.

MONTPETIT (Armand-Vincent de), artiste recommandable, né à Mâcon le 13 décembre 1713, fit ses premières études à Dijon, et fut envoyé à l'âge de quinze ans à Lyon, où il étudia la jurisprudence et cultiva les arts et la mécanique. Il apprit à peindre sans maître et copia les meilleurs tableaux qu'il put se procurer; s'étant marié à Bourg en 1749, il fit exécuter dans cette ville une *charrue* de son invention, que deux hommes pouvaient mettre facilement en œuvre sans le secours d'aucun animal. Il fit, en 1753, un voyage à Paris pour connaître les artistes; il y apportait différentes pièces d'horlogerie et une machine pour le finissage des roues, dont la simplicité étonna les connaisseurs. Ayant perdu, en 1763, la plus grande partie de sa fortune qu'il avait placée sur les vaisseaux d'un armateur corse, il se vit forcé de chercher des ressources dans les arts qu'il n'avait cultivés jusqu'alors que pour son agrément. Il se livra tout entier à la peinture et fut admis à l'honneur de faire le portrait de Louis XV, dont il multiplia les copies par l'ordre de ce prince. Montpetit avait imaginé, quelques années auparavant (1759), une nouvelle manière de peindre la miniature, qu'il nomma *éludorique*, parce qu'on n'y emploie que l'huile et l'eau. Il fit construire, en 1770, le premier *poêle hydraulique*, et introduisit à Paris l'usage de mettre sur les poêles des vases pleins d'eau. Il présenta successivement à l'Académie des sciences, sur des objets d'utilité publique, différents mémoires qui furent accueillis par

Digitized by Google

cette savante compagnie. En 1793, le bureau de consultation lui décerna une gratification de huit mille francs en récompense de son zèle pour les progrès de la mécanique. Montpetit mourut à Paris, le 30 avril 1800. Il a publié : 1° *Note sur les moyens de conserver les portraits peints à l'huile et de les faire passer sans altération à la postérité*, Paris, 1776, in-8°. Son procédé fut approuvé par l'Académie. 2° *Prospectus d'un pont de fer d'une seule arche* (de 400 pieds d'ouverture) *pour être jeté sur une grande rivière*, ibid., 1783, in-4°; 3° *Observations physico-mécaniques sur la théorie des ponts de fer*, dans le *Journal de physique*, ann. 1788, t. 1er. Les inventions de Montpetit sont décrites dans le *Dictionnaire des arts*, de l'abbé Jaubert, ouvrage auquel il a fourni plusieurs articles. Lalande a donné une *Notice* sur cet artiste dans le *Magasin encyclopéd.*, ann. 1800, t. 1er. W—s.

MONTPEZAT (ANTOINE DE LETTES, dit DES PREZ, DE), maréchal de France, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur du Languedoc, naquit à Montpezat, en Quercy, vers l'an 1490. Il était fils d'Antoine de Lettes, seigneur de Puechlicon (1), au diocèse de Béziers, et appartenant par sa mère, Blanche des Prez, à une illustre famille qui a produit de grands hommes dans l'Eglise et dans l'Etat (2). Antoine de Lettes prit le surnom de *des Prez* conformément au testament de son oncle maternel Jean des Prez, évêque de Montauban. Après avoir terminé *les exercices convenables à la jeune noblesse*, il fut envoyé à la cour et attaché au comte de Valois, qui, étant monté sur le trône, le prit comme écuyer tranchant (1516). Plusieurs historiens, entre autres du Bellay, s'accordent à dire qu'il fut un des huit seigneurs donnés en otage à Henri VIII pour la sûreté du payement des sommes stipulées lors de la reddition de Tournai à la France (1518). Mais Brantôme conteste ce fait en disant qu'on a confondu sans doute Montpezat du Quercy avec Montpezat d'Agenès, qui était de grande et riche maison. Puis il ajoute que le premier « dut bien » plus son élévation à la fortune qu'au mérite et « à la naissance (3). » Un pareil langage nous étonne dans la bouche de Brantôme, non parce qu'il était parent du brave et noble Quercinois, mais bien parce qu'il lui donne, par une contradiction flagrante, une place dans ses *Vies des hommes illustres et des grands capitaines français* (4). En 1520, Montpezat fut nommé gentilhomme de la chambre du roi ; l'année suivante il se maria (5), le 26 décembre, avec Lyette, demoiselle du Fou, cousine germaine du père de Brantôme, « riche héritière pour le temps, car « elle avait dix mille livres de rente et en belles « maisons (1). » A la bataille de Pavie, Antoine de Lettes servait comme simple gendarme dans la compagnie du maréchal de Foix. Il fut pris par un Espagnol et envoyé au château de Pizzighitone, où il eut l'heureuse chance de se trouver seul auprès du roi dont toute la maison avait été dispersée pendant le combat. Il lui offrit de le déshabiller, et François Ier paya sa rançon pour le garder auprès de lui. Il le fit dès lors coucher dans sa chambre et le prit *en grande estime et amitié ;* si bien qu'il se servit souvent de lui pour donner de ses nouvelles à la régente et lui faire entendre ses ordres secrets (2). Il est très-probable que ce fut Montpezat qui apporta le célèbre billet que plus tard on a résumé en ces mots : « Madame, tout est perdu, fors l'hon- « neur. » Ce qu'il y a toujours de certain, c'est que ce gentilhomme fut plusieurs fois dépêché par le roi vers l'empereur, et que dans le courant de la même année (1525), il fut fait capitaine de 50 hommes d'armes. Le 27 juin de l'année suivante, le roi lui fit don de la châtellenie d'Yenville en Beauce ; et, par lettres données à St-Germain en Laye, le 8 janvier 1527, il le créa en outre, maître particulier des eaux et forêts du Poitou, après la mort de Jacques du Fou, son beau-père ; mais il ne fut mis en possession que le 26 février de la même année (3). — En 1528, Antoine de Lettes servit avec distinction au siége de Naples, et de tous les amis du brave Montluc, il fut le seul qui échappa à la mort (4). Dans le courant de cette année, il fut pourvu de la capitainerie de Montluçon en Bourbonnais, et envoyé comme ambassadeur en Angleterre. Il se retira ensuite au château de Montpezat, où il travailla à réparer ses affaires un peu délabrées par les dépenses auxquelles la guerre l'avait exposé (5). Rappelé en 1536, il se rendit avec sa compagnie en Piémont pour y joindre l'armée française, et aussitôt il fut chargé de ravitailler quelques places, notamment Fossano, dont il fut gouverneur et qu'il défendit assez vaillamment pour arrêter pendant près de deux mois l'armée de

(1) Aujourd'hui *Puissalicon*.
(2) *Voy.* Moréri.
(3) *Voy.* l'*Histoire de Lang*, t. 5, p. 153.
(4) Pour se convaincre de la fausseté de l'assertion de Brantôme, il n'y a qu'à lire Montluc, du Bellay, Mézeral, le P. Anselme, Moréri, D. Vaissette, etc.
(5) Les auteurs ne sont pas d'accord sur cette date ; il en est qui le marient en 1526. Nous nous en rapportons, du moins pour cette fois, au P. Anselme et à Moréri.

(1) *Voy.* Brantôme.
(2) Du Bellay, *Mémoires*, p. 69.
(3) Il est qualifié *Antoine de Montpezat, chevalier, seigneur dudit lieu et du Fou, sénéchal de l'evigord, capitaine de trente lances*, dans une quittance de quatre-vingt-dix livres pour son état de capitaine du quartier de janvier 1526, à raison de vingt sols par lance et par mois. Elle est datée du 8 janvier 1527, signée *Montpezat*, et scellée d'un sceau en placard, d'or à trois bandes de gueule, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, sans support ni casque. Autour est écrit : « *Sigillum domini Montpezati cuturcen.* » *Voy.* le P. Anselme, *Histoire généal.*, t. 7.
(4) *Voy.* les *Commentaires de Montluc*.
(5) *Voy.* l'*Histoire du Quercy*, par M. Cathala-Coture, avocat au parlement, Montauban, 1785, 3 vol. in 8°. Dans cet ouvrage, qui renferme d'assez graves erreurs de noms et de dates, on fait descendre Montpezat d'Antoine de Lettes, dit *des Prez*, et de Françoise de Verdun. A ce compte, ce serait le seigneur de Puissalicon qui aurait pris le nom de sa femme, tandis que c'est le maréchal qui, le premier de sa famille, a pris le nom de sa mère. L'auteur est tout aussi inexact quand il dit, comme on le verra par la suite, que Montpezat est mort dans son château du Quercy. *Voy.* Andoque, le P. Anselme et D. Vaissette.

Digitized by Google

Charles-Quint. Le roi sentant l'importance de cette belle défense, récompensa Montpezat en l'envoyant avec M. de Barbezieux pour commander au même titre à Marseille, que l'empereur assiégeait. La résistance de cette ville fut tout aussi glorieuse que celle de Fossano, mais elle eut un résultat plus heureux, car Charles-Quint effectua une retraite semée de dangers, et il ne dut son salut qu'à l'excessive prudence du connétable de Montmorenci. En 1538, à l'entrevue d'Aigues-Mortes, le crédit de Montpezat lui valut l'honneur d'accompagner seul la reine dans la visite qu'elle fit à l'empereur, logé à la maison d'Archambaud de la Rivière (1). La faveur de Montpezat allait toujours croissant. En 1541, il fut nommé lieutenant général du Languedoc en remplacement du connétable, et il se rendit dans cette province, dans les Annales de laquelle il est très-souvent mentionné avec honneur. D'après du Bellay, le siége de Perpignan « n'eut lieu que « de l'avis de Montpezat (2), » qu'on donna, avec le maréchal d'Annebaut, pour conseil au Dauphin qui commandait l'armée ; mais l'entreprise n'eut pas le résultat qu'on en attendait, et il fallut lever le siége (3). Quelques historiens prétendent que Montpezat fut d'abord sacrifié à l'amour-propre du Dauphin, d'autant plus blessé que son frère avait été plus heureux en Flandre. Quoi qu'il en soit, sa disgrâce dura peu, car il fut nommé maréchal de France, le 13 mars 1543, après la mort du maréchal d'Aubigny, de la maison de Stuart. Montpezat ne jouit pas longtemps de cette nouvelle dignité, car il mourut le 4 décembre 1544 dans une de ses terres, à Gabian (4), dont son frère, Jean de Lettes, était seigneur comme évêque de Béziers (5). Son corps fut porté à Montpezat et inhumé dans l'église de St-Martin, que ses aïeux avaient dotée. Le maréchal Antoine de Lettes, dit des Prez, seigneur de Montpezat, laissa une nombreuse postérité dont la descendance mâle s'éteignit en la personne de son petit-fils, Emmanuel-Philibert des Prez, marquis de Villars, tué au siége de Montauban en 1621. Une des filles du maréchal a perpétué sa race dans le diocèse de Béziers, sous le nom de Quélus de Levis, porté naguère encore (1589) par MM. les marquis de Villeneuve, frères, morts l'un et l'autre sans postérité (1). A. C.

(1) *Histoire de Lang*, t. 5.
(2) *Mémoires*, p. 379.
(3) Mezerai, 2e vol., p. 919.
(4) Le P. Anselme et Moréri se trompent en faisant remonter la mort du maréchal au 26 juin. D. Vaissette, s'appuyant sur les comptes de la sénéchaussée de Carcassonne et sur les procès-verbaux des états de Languedoc, dit que Montpezat reçut à Gabian une députation des états assemblés à Beziers, au réfectoire des Jacobins, le 26 novembre 1544. M. Cathala-Coture, dans son *Histoire du Quercy*, fixe la mort du maréchal au 4 décembre, et cette date nous paraît exacte, attendu qu'à ce même jour remonte la nomination du maréchal Jean Carracciol, prince de Melphe, successeur de Montpezat.
(5) Jean de Lettes était aussi évêque de Montauban. Il se rendit tristement célèbre en embrassant la religion réformée pour épouser Armande de Durfort, veuve du sieur de Verflac du Bousquet. Il alla à Genève et mourut en prison des suites d'une blessure reçue au moment où il frappait son adversaire. *Voy.* le *Gall. Christ.*, t. 6, le P. Anselme, t. 7, et les *Notes* de M. le chevalier du Mège sur l'*Histoire de Lang.*

MONTPLAINCHAMP. *Voyez* BRUSLÉ DE MONTPLAINCHAMP.

MONTPLAISIR (RENÉ DE BRUC, marquis DE), poëte français, d'une ancienne famille de Bretagne, était oncle de la maréchale de Créqui, et se fit autant de réputation dans les armes que dans les lettres. Ami de St-Pavin, de Charleval et de Lalane, connus tous les trois dans la poésie légère, il s'attacha plus étroitement à ce dernier avec lequel il servit, en 1636, contre les Espagnols qui avaient envahi la Picardie. A son exemple, il chanta l'amour malheureux et les agréments de la vie champêtre ; plus tard, il composa un grand nombre de *vers pieux*, mais qui ne nous sont pas parvenus. Pour prix de ses services, il fut nommé, en 1671, lieutenant de roi à Arras ; et l'on croit qu'il mourut en cette ville vers 1673. Montplaisir passe pour avoir initié la comtesse de la Suze dans les secrets de l'art des vers ; et l'on conjecture qu'il a eu quelque part aux élégies publiées sous le nom de cette dame (*voy.* LA SUZE). Les vers de ce poëte, disséminés dans les recueils du temps, en ont été extraits par Lefèvre de St-Marc, qui avoue s'être fié à son tact pour les distinguer. Il en a formé un petit volume qu'on trouve ordinairement réuni aux *Poésies* de Lalane, Amsterdam (Paris), 1759, in-12 ; l'éditeur y a joint des recherches sur la vie de l'auteur, et une table raisonnée qui renferme des particularités littéraires assez intéressantes. Les poésies de Montplaisir consistent en stances, sonnets, épigrammes, chansons, etc ; de toutes les pièces, au nombre de trente-cinq, que renferme son recueil, les deux plus remarquables sont une *Eglogue* sur la maladie de Daphnis (Louis XIV enfant), et d'Aminte (madame de la Suze) ; et un poëme intitulé le *Temple de la gloire*, adressé au duc d'Enghien, à l'occasion de la victoire de Nortlingue (*voy.* MONTIGNY). *Voy.* une *Notice historique et littéraire sur le marquis de Montplaisir*, par le baron de Wismes, Nantes, 1853, in-8°. F—T et W—S.

MONTRÉAL D'ALBANO ou FRA MORIALE, général d'une armée d'aventuriers au 14e siècle, était un gentilhomme provençal, chevalier de St-Jean de Jérusalem. Il se distingua au service du roi de Hongrie dans les guerres du royaume de Naples. Il y avait appris à donner une certaine régularité au brigandage et à maintenir quelque discipline parmi des soldats auxquels

(1) Cette fille, du nom de *Baltazarde*, épousa Antoine de Levis, son beau-frère, et en eut, entre autres enfants : Jacques de Levis, comte de Quélus, mignon de Henri III ; et Anne de Lévis, qui se maria à Jean de Castelpers, seigneur de Pannat. Une descendante de celui-ci, Anne de Castelpers, épousa, le 27 octobre 1631, Louis de Brunet, chevalier, baron de Pujols, ancêtre de feu MM. de Brunet de Villeneuve. Les *Levis de Cousan et de Lugny* ont été longtemps seigneurs de Villeneuve-la-Crémade, près Béziers. — *Voy.* le P. Anselme et l'*Armorial du Languedoc*, par Louis de la Roque.

Digitized by Google

tous les crimes étaient familiers. Par cette association de la règle avec la licence, il rassembla une de ces armées de brigands qu'on nommait compagnies d'aventure, avec laquelle il resta dans le royaume de Naples, en 1351, après le départ du roi de Hongrie. La reine Jeanne, pour s'en délivrer, envoya contre lui Malatesti de Rimini, qui assiégea Montréal, en 1352, dans Averse, et qui le contraignit de sortir du royaume après avoir restitué tout le butin qu'il y avait fait. Montréal, avec le petit nombre de soldats qui lui étaient demeurés fidèles, se mit à la solde du préfet de Vico, seigneur de quelques villes du Patrimoine de St-Pierre; mais dans cet abaissement même il nourrissait de plus vastes projets. Il avait écrit à tous les connétables qui commandaient des gens de guerre en Italie, pour leur offrir une solde et du service comme dans les troupes réglées, et leur promettre en même temps toute la licence dont jouissaient les soldats des compagnies d'aventure. Par ses promesses, il attira sous ses drapeaux 1,500 gendarmes et 2,000 fantassins, et il conduisit aussitôt cette troupe contre Malatesti, seigneur de Rimini, dont il voulait se venger. Il entra dans ses Etats au mois de novembre 1353 et y répandit la désolation. Cependant Montréal avait donné à sa compagnie un gouvernement régulier; il avait nommé un trésorier, des conseillers, des secrétaires, avec lesquels il délibérait sur les intérêts communs de la bande. Des juges maintenaient la paix dans son camp, et faisaient observer entre ses soldats une rigoureuse justice, tandis que Montréal leur laissait exercer toute espèce de brigandages contre les habitants des pays où ils portaient la guerre. Le butin était partagé d'une manière régulière entre les officiers et les soldats; il était vendu ensuite à des marchands qui suivaient l'armée pour racheter les effets pillés et que Montréal prenait sous sa protection. Par cette discipline, il faisait régner l'abondance dans son camp. Les gens de guerre ne parlaient en Italie que des richesses qu'on acquérait à son service, et de toutes parts ils venaient se ranger sous ses drapeaux. Montréal, après avoir ravagé le territoire de Rimini et obligé le seigneur de cette ville à lui payer une grosse rançon, vint menacer les républiques toscanes. Il fit alliance avec celle de Pérouse, où il voulait s'assurer un asile au besoin; mais il mit à contribution Sienne, Florence et Pise. Il engagea ensuite sa bande à la solde d'une ligue formée en Lombardie contre les Visconti; et, après en avoir confié le commandement au comte Conrad Lando, son lieutenant, il vint avec une suite peu nombreuse à Pérouse et à Rome, sous prétexte d'y régler des affaires domestiques, et dans le fait pour se ménager des intelligences dans le Midi de l'Italie, où il comptait ramener au printemps sa terrible troupe. Mais, à son arrivée à Rome, Colas de Rienzo, auquel les frères de Montréal avaient rendu service, fit saisir cet aventurier et le fit traîner devant son tribunal. Un acte d'accusation fut dressé contre lui pour avoir attaqué sans provocation les villes de la Marche et de la Romagne; pour avoir porté le fer et le feu dans les campagnes de Florence, de Sienne et d'Arezzo; pour avoir commandé une troupe de brigands souillés de rapines et de meurtres; et comme il n'opposait à des faits aussi notoires que le droit prétendu de la guerre, le tribunal déclara que le titre de général n'atténuait point des crimes qu'on punissait chez les autres malfaiteurs; il condamna Montréal à la peine de mort, et il lui fit trancher la tête à Rome le 29 août 1354. S. S—1.

MONTRÉSOR (CLAUDE DE BOURDEILLE, comte DE), né vers 1608 d'une ancienne et noble famille, reçut une éducation conforme à sa naissance, et le fameux abbé de Brantôme, son grand-oncle, le voyant *si bien élevé et si joli*, lui légua son château de Richemont. Attaché dès sa première jeunesse à Gaston, duc d'Orléans, il fut pourvu dans la suite de la charge de son grand veneur. Il succéda à Puylaurent dans la confiance de Gaston, dont la faiblesse lui rendait nécessaire un favori; et il le captiva au point que ce prince n'osa plus rien entreprendre sans ses conseils. Montrésor, naturellement ambitieux, profita de l'ascendant qu'il avait sur son maître pour éloigner de lui toutes les créatures du cardinal de Richelieu. Il facilita plusieurs entrevues entre Monsieur et le comte de Soissons, et leur communiqua un plan qu'il avait formé pour se débarrasser du premier ministre dans le cas où l'on ne réussirait pas à forcer le roi de le renvoyer. On ne peut guère douter que Montrésor ne se fût chargé, avec Henri des Cars son cousin, favori du comte de Soissons, de faire assassiner Richelieu, mais le coup manqua par la timidité des princes; et l'on en revint à l'idée de former un parti pour l'expulser du royaume. Tandis que Montrésor était en Guienne, occupé à séduire le duc d'Epernon, le complot des princes fut éventé, et Monsieur se hâta de faire la paix avec Richelieu sans rien stipuler pour son favori. Montrésor se retira dans sa terre où il passa cinq à six ans, n'y recevant personne pour éloigner tout soupçon d'intrigue, mais voyant toujours en secret Gaston quand ce prince venait à Blois. Il entra malgré lui dans la conspiration de Cinq-Mars (*voy.* CINQ-MARS), et eut la douleur de se voir abandonner une seconde fois par Gaston, qui désavoua tout ce que Montrésor avait fait par ses ordres, et déclara en outre que c'était ce favori qui l'entretenait dans l'esprit de faction. Il n'échappa à la vengeance de Richelieu qu'en fuyant en Angleterre; mais ses biens furent saisis et l'ordre de l'arrêter proclamé à son de trompe. Il revint en France après la mort de Richelieu (1643). Monsieur ayant exigé qu'il paraît avoir quelque déférence pour son aumônier, l'abbé de la Rivière (*voy.* RIVIÈRE), Montrésor, qui

Digitized by Google

méprisait ce favori, préféra vendre sa charge de grand veneur et s'éloigna de la cour. Il reçut, peu de temps après, l'ordre de quitter Paris; mais il se justifia facilement des soupçons auxquels sa liaison avec le duc de Beaufort avait donné lieu (*voy.* BEAUFORT). Ennuyé de se trouver sans emploi, il vendit une partie de ses biens, résolu de se fixer en Hollande; ses affaires l'ayant rappelé à Paris, en 1645, il y reçut deux lettres de la duchesse de Chevreuse qui le priait de lui faire passer ses pierreries en Angleterre. Cette correspondance avec une exilée le rendit suspect au cardinal Mazarin. Il fut arrêté au moment où il se disposait à retourner en Hollande, et conduit à la Bastille, d'où il fut transféré au château de Vincennes. Il passa quatorze mois dans cette prison, gardé à vue et traité avec une telle rigueur qu'il était souvent privé d'entendre la messe. Enfin le cardinal, touché des sollicitations de ses parents, lui rendit la liberté en lui faisant offrir son amitié. Montrésor ne jugea pas devoir mettre à l'épreuve la bonne volonté du ministre qu'il méprisait, et se contenta de lui rendre de temps en temps des visites de politesse. Des rapports de principes et de caractère le lièrent bientôt avec le coadjuteur, l'un des adversaires les plus dangereux de Mazarin, et il joua un rôle très-actif dans les troubles de la fronde. Les factieux s'étant divisés en 1650, Montrésor resta uni au parti qui n'avait pour objet que l'honneur, et il entra dans les vues des grands qui voulaient profiter de leur position pour obtenir le rétablissement des priviléges de la noblesse. Il se réconcilia cependant avec la cour en 1653, et fut rétabli dans la jouissance de quelques bénéfices qu'il possédait, entre autres l'abbaye de Brantôme, qui était comme héréditaire dans sa famille. Mais il ne cessa pas ses liaisons avec le cardinal de Retz, et il continua de lui adresser dans son exil de fort bons conseils. Montrésor passa les dernières années de sa vie étranger aux intrigues, et mourut, au mois de juillet 1663, d'une maladie de langueur. Son attachement pour mademoiselle de Guise a fait conjecturer qu'il y avait entre eux un mariage de conscience; mais on n'en a jamais trouvé la preuve. Les défauts de Montrésor étaient balancés par ses qualités. En blâmant son ambition et son goût pour les intrigues, il faut convenir qu'il était généreux, sincère et ami dévoué. On a de lui des *Mémoires* intéressants par le ton de candeur et de bonne foi qui y règne. Ils ont été insérés dans le *Recueil de plusieurs pièces servant à l'Histoire moderne*, Cologne (Elzévirs), 1663, in-12, et réimprimés par les mêmes Elzévirs, Leyde, 1665, 2 vol. in-12, avec diverses pièces pour l'histoire du temps. On trouvera dans le tome 15 des *Œuvres de Brantôme*, édition de le Duchat, une *Notice* curieuse sur le comte de Montrésor, que l'éditeur annonce avoir tirée du cabinet de Clérambaud. W—s.

MONTREUIL (1) (JEAN DE), né à Paris, en 1613, d'un avocat au parlement, suivit quelque temps la profession de son père. Il y renonça pour s'attacher à Pomponne de Bellièvre; on lui reconnut du talent pour les négociations; et, sous les auspices de son protecteur, il fut envoyé à Rome et en Angleterre en qualité de secrétaire d'ambassade. Il passa de là en Ecosse, avec le titre de résident; il y servit utilement son gouvernement, et il crut signaler son zèle pour Charles Ier, en agissant pour qu'il fût remis entre les mains des Ecossais. De retour en France, il accepta la place de secrétaire des commandements du prince de Conti; et lorsque celui-ci eut été enfermé à Vincennes avec le duc de Longueville et le grand Condé, Montreuil ne cessa de correspondre avec eux et de s'agiter pour leurs intérêts. Il ne fut pas récompensé de son dévouement, sa mort ayant suivi de près l'élargissement des princes. Jean de Montreuil était de l'Académie française. Il avait été pourvu d'un canonicat du chapitre de Toul, et il jouissait de pensions considérables sur des bénéfices. Il mourut le 27 avril 1651. F—T.

MONTREUIL (MATTHIEU DE), frère du précédent, né à Paris en 1620, porta l'habit ecclésiastique sans être engagé dans les ordres sacrés; c'était un abbé à la manière de Marigny, d'une humeur enjouée et paresseuse, faisant négligemment de petits vers, parlant un peu l'italien et l'espagnol, aimant les voyages et surtout les femmes, et ne craignant même point sur ce chapitre un peu de scandale; réunissant par-dessus cela toutes les faiblesses d'un petit-maître et les fadeurs obligées de la galanterie du temps (2). Son penchant pour les plaisirs mit obstacle à sa fortune; il s'en consola par la possession d'un patrimoine assez riche et d'un gros bénéfice en Bretagne, dont il ne manquait jamais d'anticiper les revenus. Il mourut à Valence (et non à Aix), en juillet 1692, entre les bras de l'évêque (M. de Cosnac), son patron et son ami. Ses œuvres furent publiées à Paris, 1666, chez Billaine, in-12 de plus de 600 pages. L'auteur en soigna lui-même la 2e édition en 1671. La plus grande partie du volume consiste en lettres galantes sur le modèle de Voiture; c'est, avec moins d'agrément, le même jargon sentimental ou louangeur, le même goût de plaisanterie, la même profusion de pointes. L'auteur nous apprend qu'il avait entrepris

(1) Quelques biographes écrivent *Monterouil*; et Pellisson (dans l'*Errata* de l'*Histoire de l'Académie française*) dit que cette orthographe est la véritable. Nous avons cru devoir écrire *Montreuil*, comme portent le titre des œuvres de Matthieu, sujet de l'article suivant, et les deux vers de Boileau, cités dans le même article; il serait pourtant permis de croire que Boileau n'a écrit ce nom ainsi que pour la commodité de la rime. — Un autre JEAN DE MONTREUIL, médecin de Bourges, professeur au collége royal à Paris, mort en 1647, et dont le nom s'écrivait *Monstreuil*, a un article dans le *Mémoire historique et littéraire du collége de France*, par Goujet. Voyez aussi son oraison funèbre (en latin), par Ch. le Breton, Paris, 1647, in-8° de 32 pages. C. M. P.

(2) On peut voir, dans ses Lettres, combien il était idolâtre de la beauté de ses dents.

Digitized by Google

de commenter le *Cyrus* de mademoiselle Scudéry, et l'on sent qu'il avait toutes les dispositions requises pour développer la quintessence métaphysique de ce tendre et interminable ouvrage. On prend une idée plus avantageuse de l'esprit de Montreuil en parcourant ses épigrammes et ses madrigaux; ils se trouvaient disséminés dans tous les recueils du temps, grâce à l'empressement des libraires plutôt qu'à la gloriole de l'auteur; ce qui lui attira ces vers de Boileau :

> On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
> Grossir impunément les feuilles d'un recueil.

Le poëte et l'abbé rimeur n'en demeurèrent pas moins bons amis. Celui-ci avait une sœur ursuline dont on vantait l'esprit et la facilité pour les vers. Montreuil lui adresse souvent des missives, dont le ton est parfois plus que leste. Il pensait sans doute, comme Duclos, que les femmes les plus honnêtes étaient aussi les plus disposées à entendre des choses libres. Campenon a publié, en 1806, les Lettres choisies de Balzac, Voiture, Pellisson, Boursault et Montreuil, 2 vol. in-12. On trouve dans le tome 1er des *Mélanges historiques* de Michault un *Mémoire sur la vie, le caractère, l'esprit et les ouvrages de Matthieu de Montreuil*, p. 85-94. F—T.

MONTREUIL (Eudes de). *Voyez* Eudes.

MONTREUIL (le chevalier Cardon de), né à Lille, en 1746, d'une famille distinguée, s'occupa surtout à répandre les bons livres. Il en composa même auxquels il ne mit point son nom et qui prouvent son zèle et sa piété; ce sont : 1° *Sentiments chrétiens pour le temps de l'affliction et les jours de miséricorde, ou Paraphrases des diverses parties des livres saints*, Paris, 1815, in-24; 2° édition, augmentée des *Sentiments des Bourbons*, etc., Paris, 1823, in-24; 2° *Lectures chrétiennes en forme d'instructions familières sur les épîtres et évangiles des principales fêtes de l'année*, Paris, 1819, 3 vol. in-8°. Cette édition est la seconde, la première avait paru en 2 volumes. 3° *Pensées et prières tirées de l'Ecriture, des Pères, de l'Imitation de Jésus-Christ et des offices de l'Eglise, pour servir d'aliment à la foi et à la piété*, Paris, 1820, in-12; 4° *Du règne des vrais principes*, Paris et Lille, 1822, in-12; 5° *Manuel du militaire chrétien*, in-24; 6° *Hommages à la religion et aux mœurs par les poëtes français*, in-12; 7° *Principes de l'homme raisonnable sur les spectacles*, in-32. On doit encore à Montreuil quelques compilations à l'usage de la jeunesse. Il mourut à Lille le 30 avril 1832. Z.

MONTREVEL. *Voyez* Baume.

MONTRICHARD (Henri-René, comte de), né en 1756, fut d'abord page de la reine Marie-Antoinette, et obtint ensuite une lieutenance dans le régiment de cavalerie Royal-Etranger. Retiré du service à l'époque de la révolution, il se hâta néanmoins d'aller rejoindre l'armée de Condé, avec laquelle il fit les campagnes de 1792 et 1793 comme officier de cavalerie. A sa rentrée en France en 1799, il fut chargé par Imbert-Colomès (*voy.* ce nom) de quelques missions dans l'intérêt des Bourbons, dont ce dernier était un des agents les plus actifs. Il paraît toutefois que Montrichard ne fut point compromis par la saisie des papiers d'Imbert-Colomès à Bayreuth, puisque cela n'empêcha pas les ministres de Napoléon de le nommer, en 1806, maire de St-Pierre-la-Noaille (département de la Loire), qu'il administra pendant neuf ans. Après la restauration, il obtint la croix de St-Louis. Lors du retour de Napoléon, le comte de Montrichard fut révoqué de ses fonctions de maire, comme partisan des Bourbons. Le sous-préfet, en lui envoyant sa destitution, lui écrivit « qu'on ne pouvait trouver « les motifs de cette mesure dans sa manière « d'administrer ». Après la seconde restauration, il devint sous-préfet de Villefranche. Des troubles ayant éclaté dans le département du Rhône, en 1817, le duc de Raguse y fut envoyé avec la qualité de commissaire extraordinaire. Il prêta l'oreille aux plaintes qu'on lui adressa contre le sous-préfet de Villefranche, et celui-ci fut destitué bien que sa conduite eût été tout à fait conforme aux ordres qu'il avait reçus. Pour se justifier, Montrichard publia contre ses accusateurs un écrit assez violent, intitulé *Un et un font un, ou M. Fabvier et M. Charrier-Sainneville*, Paris, 1818, in-8°. Cette brochure eut, la même année, l'honneur de deux réimpressions. Montrichard se retira alors au château de Marcengis (Haute-Loire) qu'il ne quitta plus et où il mourut dans de grands sentiments de piété, le 21 décembre 1822. Il avait épousé la fille d'Imbert-Colomès, qui lui a survécu. Z.

MONTROCHER (Gui de), ou GUIDO DE MONTEROCHERIO, célèbre théologien, florissait vers le milieu du 14e siècle. On conjecture avec assez de vraisemblance qu'il était du Dauphiné; il est du moins certain qu'il y remplissait des fonctions ecclésiastiques. Ce fut à la prière de Raimond, évêque de Valence, que Gui composa le *Manuel des curés*, auquel il mit la dernière main en 1330. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première traite des sacrements et de leur administration; la seconde, de la confession et des pénitences, et la troisième enfin, du Symbole des apôtres, du Décalogue, etc. L'utilité d'un pareil ouvrage à cette époque où les moyens d'instruction étaient si rares explique la vogue qu'il obtint. Tout chef de paroisse, dont ce livre était le guide nécessaire, fut obligé de se le procurer, et lorsque la découverte de l'imprimerie eut permis d'en multiplier les copies, ce fut l'un des premiers ouvrages que l'on dut mettre sous presse. Dans les trente dernières années du 15e siècle, il se fit plus de cinquante éditions du *Manipulus curatorum*. La plus ancienne, et par conséquent la plus rare, est celle que l'on croit imprimée vers 1470 à Savigliano, petite ville du Piémont. Cet

Digitized by Google

ouvrage fut reproduit en 1471 à Augsbourg. En 1473 il en parut deux éditions à Paris, l'une de Pierre de Cæsaris, l'autre d'Ulrich Gering. Il fut traduit en français, Orléans, 1490, in-4°; c'est le premier livre connu imprimé dans cette ville. Cette traduction fut mise à l'index, et c'est pour cela que d'Aubigné (*Confession de Sancy*, chap. 2) cite l'ouvrage de Montrocher parmi ceux dont les évêques ont interdit la lecture. Dans ses notes sur cette satire de d'Aubigné, Lenglet-Dufresnoy convient que Gui de Montrocher était versé dans le droit canonique et possédait bien l'Ecriture sainte; mais, ajoute-t-il, c'est un *cafard* en mille choses, et particulièrement en ce qu'il est peut-être le premier qui ait eu la hardiesse de supprimer le second commandement du Décalogue. La bibliothèque du Vatican possède une traduction grecque manuscrite du *Manipulus curatorum* par Georges Corelianus (*voy.* Fabricius, *Bibl. gr.*, t. 10, p. 786). Montrocher est cité par Ducange dans la table des auteurs dont il s'est servi pour composer son *Glossaire de la basse latinité;* mais il se trompe en le plaçant parmi les écrivains du 11e siècle. W—s.

MONTROND (Angélique-Marie d'Arlus, comtesse de), née d'une famille de finance de Paris et cousine germaine de madame Thiroux-d'Arconville (*voy.* ce nom), dont sa plume a tracé un joli portrait selon la mode de son temps, n'avait été signalée comme auteur à l'opinion publique, dans la première partie de sa vie, que par le *Long parlement d'Angleterre et ses crimes*, écrit très-fort de raisonnement, qui parut en 1790, et que tout le monde savait être d'elle quoiqu'elle n'y eût point attaché son nom. Madame de Montrond n'avait pas douté un instant que la fidélité de la ressemblance, que l'exactitude de l'analogie ne ramenassent la sollicitude publique de Charles Ier à Louis XVI. Elle avait épousé un officier au régiment des gardes-françaises, originaire de la Franche-Comté, où une partie de sa famille habite encore, et par suite elle resta essentiellement établie dans la capitale. Là, placée dans la classe élevée de la société, elle se fit remarquer par son esprit et par la sensibilité de son âme; mais une surdité précoce lui faisant comprendre le besoin de se suffire souvent à elle-même, elle sentit combien il lui importait de se livrer à l'étude, et le goût qu'elle y prit devint bientôt une passion. Elle envisagea la révolution avec les illusions d'un cœur généreux; il était difficile qu'elle ne partageât pas à cet égard la manière de sentir et de juger des personnes qu'elle fréquentait le plus, surtout de Lally-Tollendal. Mais à dater des terribles 5 et 6 octobre, il se produisit une vive réaction dans sa manière de penser. On lui attribua, en 1790, la romance et presque complainte du *Troubadour béarnais*, dont le refrain était répété avec les larmes :

Louis, le fils de Henri,
Est prisonnier dans Paris.

En réalité c'était l'œuvre du spirituel abbé Arthur de Dillon. Du reste, madame de Montrond paya son tribut à la cause royaliste par plusieurs articles donnés au piquant recueil qu'on appelait les *Actes des apôtres*. Ce fut à elle que M. de Lally-Tollendal, quand il abandonna l'assemblée nationale, adressa le cri de sa protestation. Elle fit imprimer la lettre de ce député, que Burke reproduisit dans ses fameuses *Réflexions sur la révolution française* et qui a été réimprimée par les annalistes du temps. Elle émigra aussi à la fin de 1790 et se rendit à Neufchâtel chez un ami de J.-J. Rousseau avec lequel elle avait été longtemps en commerce de lettres, M. du Peyrou. A la mort de celui-ci, elle passa en Angleterre accompagnée d'un seul de ses trois fils. Elle ne revint en France qu'après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et se fixa, n'ayant plus pour fortune que son douaire, dans la ville de Besançon, qu'elle n'avait jamais cessé d'affectionner. C'est là qu'elle habita jusqu'à la fin de sa longue carrière. C'est pendant ses quinze dernières années qu'elle a le plus écrit; mais, quoiqu'elle ait laissé plusieurs liasses de manuscrits qui ne verront jamais le jour, il reste d'elle seulement la publication de circonstance faite en 1790 et dont nous avons parlé plus haut, avec une lettre signée *Fénelon*, que l'auteur de cet article a deux fois livrée à l'impression, d'abord dans les *Annales de la littérature et des arts* de M. Trouvé, ensuite dans une *Notice sur quelques femmes de la société du 17e siècle*, Paris, 1834. Il fallait bien de l'esprit et en même temps bien de l'âme pour reproduire avec tant de naturel le style et le caractère de l'auteur de *Télémaque*. Il existait deux copies de cette lettre, remises plus tard par madame de Montrond, l'une à M. Weiss, notre collaborateur, et l'autre à M. Guillaume, juge du tribunal de Besançon. Elle mourut dans cette ville, le 8 juin 1827, à l'âge de 82 ans, ayant encore toute sa tête, montrant beaucoup de calme et de résignation. — L'aîné de ses fils, le comte *Edouard*, sous-préfet, d'abord à Montbéliard où il a laissé les plus honorables souvenirs, ensuite à Gex, et qui est mort en 1842, était un homme d'infiniment d'esprit et d'instruction, en bibliographie particulièrement. — Le second, *Casimir*, a été fameux par ses liaisons intimes et ses rapports divers avec le prince de Talleyrand, ainsi que par des succès de plus d'un genre qu'il a obtenus dans les salons de la société parisienne. L—F—E.

MONTROSE ou MONTROSS (Jacques Graham, comte et duc de), l'un des plus intrépides défenseurs de Charles Ier, naquit à Edimbourg en 1612. Une partie de sa jeunesse fut employée à parcourir l'Europe : il acquit dans ses voyages des connaissances très-variées. Avant que les troubles civils éclatassent, il avait offert ses services au roi; mais le duc d'Hamilton, qui jouissait de la confiance exclusive de ce prince, mit obstacle à

Digitized by Google

ce que Montrose fût accueilli avec la distinction à laquelle il croyait avoir des titres. Les *covenantaires* profitèrent de son mécontentement pour l'attirer dans leur parti. Il y donna les premières preuves du courage et des talents militaires dont il était doué. Mais bientôt, chargé d'une mission importante auprès de Charles Ier qui était alors à Berwick, il fut si touché des manières affables de ce prince, que de ce moment il se voua en secret à son service. Une correspondance très-active s'établit entre le monarque et lui. Dans la seconde insurrection, les *covenantaires* lui confièrent un grand commandement, et il fut le premier qui passa la Tweed à la tête de ses troupes, dans l'invasion de l'Angleterre. Ce fut à cette époque qu'une lettre qu'il écrivait au roi tomba entre les mains d'Hamilton, qui eut la bassesse d'en envoyer une copie à Leven, général écossais, Montrose, accusé de trahison et de correspondance avec l'ennemi, n'échappa à une perte certaine que par l'énergie de son caractère. Il avoua la lettre, et interpellant les autres généraux, il leur demanda s'ils osaient appeler leur souverain un ennemi. Depuis ce jour, il dissimula peu ses principes et tâcha d'engager ceux qui pensaient comme lui à se lier par un acte d'association. Le duc d'Hamilton ne cessait de contrarier ses projets; mais à la fin les vives représentations de Montrose prévalurent. Hamilton devenu suspect fut envoyé en prison, et l'audacieux Montrose obtint une espèce de carte blanche. Il commença par rassembler les moyens d'agir. A l'aide de plusieurs déguisements, il négocia directement avec les royalistes les plus zélés. C'est ainsi qu'il obtint un corps de 1,100 Irlandais. Ses Ecossais n'étaient pas en nombre beaucoup plus considérable. C'est cependant avec cette faible troupe qu'il ouvrit en 1645 cette carrière d'exploits qui a illustré son nom. Il fond sur lord Elcho qui était à Perth avec 6,000 hommes : il en passe un tiers au fil de l'épée et fait mettre bas les armes à tout le reste. A Aberdeen, lord Burleig, à Innerlochy, le comte d'Argyle, éprouvent la valeur de son bras. Le conseil d'Edimbourg s'alarme : il implore les secours des parlementaires anglais. Baillie et Urrey attaquent Montrose de deux côtés à la fois; il les défait l'un et l'autre. Ce fut dans un de ces combats qu'il blessa de sa propre main Cromwell, déjà devenu célèbre. Ne sachant plus quelles armes employer contre Montrose, le parlement d'Ecosse l'avait proscrit et l'Église puritaine l'avait excommunié. Enfin, le malheureux Charles Ier, s'étant remis entre les mains des Ecossais, ordonne à son fidèle défenseur de désarmer : Montrose n'obéit qu'à regret. Il se retira en France; très-froidement accueilli par Mazarin, il passa en Allemagne, où il prit part aux dernières campagnes de la guerre de Trente ans et s'éleva, par son courage, au grade de maréchal de l'empire. Mais, dès qu'il apprit la mort tragique de Charles Ier, il ne songea plus qu'à ses devoirs, et il courut offrir ses services à Charles II, qui était alors à la Haye. Le prince les accepta avec reconnaissance : le nom de Montrose seul était déjà un appui pour la cause royale. Le roi de Danemarck et le duc de Holstein lui envoyèrent des secours d'argent; la reine Christine lui fournit des armes et le prince d'Orange des vaisseaux. Montrose se hâta de s'embarquer et de se porter sur les Orcades. Il arma plusieurs habitants de ces îles et descendit avec sa petite armée sur les côtes du comté de Caithness (avril 1650). Il se flattait que l'aspect de l'étendard royal suffirait pour soulever le pays en faveur de Charles II; mais tout le monde était las des troubles et de la guerre. Les Etats ordonnèrent à leur général David Lesley de marcher contre les royalistes. Montrose, sans cavalerie pour s'éclairer, fut surpris par celle du colonel Strawghan. Sa troupe lâcha pied, et lui-même se vit contraint de fuir déguisé en paysan. Après avoir erré plusieurs jours dans les rochers qui bordent la côte, épuisé de faim et de fatigue, il réclama l'assistance d'un de ses anciens officiers, nommé Aston : cet homme promit de le cacher; mais bientôt, séduit par l'appât de deux mille livres sterling promises à quiconque livrerait Montrose, il eut l'infamie de livrer son général et son ami. Lesley envoya aussitôt Montrose à Edimbourg. Tous les outrages que peut inventer l'esprit de parti, furent prodigués à l'intrépide guerrier, sans que sa grandeur d'âme en fût altérée un seul moment. Le parlement rebelle le condamna à être pendu à un gibet de trente pieds de hauteur. La sentence portait, de plus, que ses membres seraient attachés aux portes des principales villes d'Ecosse : « Ah! « s'écria Montrose, que ne me coupe-t-on en un « assez grand nombre de morceaux pour rap- « peler à chaque village du royaume la fidélité « qu'un sujet doit à son roi? » Il mit même cette pensée en assez beaux vers; il avait toujours cultivé les lettres. Il marcha au supplice comme il marchait au combat; il harangua le peuple et l'exhorta vivement à rentrer sous l'autorité légitime de Charles II, fils, dit-il, de Charles *le Martyr*. Pouvait-il penser que cette expression, qu'il employait pour la première fois, serait un jour consacrée par l'usage dans toute la Grande-Bretagne? Ainsi périt, le 21 mai 1650, à l'âge de 38 ans, ce héros, modèle des vrais royalistes. Le cardinal de Retz le peignit par ce seul mot : « C'est « un de ces hommes qui ne se rencontrent plus « dans le monde et qu'on ne retrouve que dans « Plutarque. » S—v—s.

MONTS (Pierre du Guast, sieur de), Saintongeois, gentilhomme ordinaire de la chambre et gouverneur de Pons, fit le voyage du Canada en 1604 avec Champlain qui avait déjà vu une première fois et décrit ce pays (voy. Champlain). « Il « avait, dit ce dernier, rendu de bons services à « Sa Majesté durant toutes les guerres passées; « elle avait en lui une grande confiance pour sa

Digitized by Google

« fidélité, comme il a toujours fait paraître jus-« qu'à sa mort. » Champlain était attaché à une compagnie qui avait pour chef le commandeur de Chaste (*voy.* ce nom). A son retour, il apprit que ce dernier était décédé et que le roi avait donné sa commission à de Monts, lequel avait encore obtenu le commerce exclusif des pelleteries depuis le 40e jusqu'au 54e degré de latitude nord, le droit de concéder des terres jusqu'au 46e, enfin des lettres patentes de vice-amiral et de lieutenant général dans tout ce pays. De Monts était calviniste; le roi lui permettait pour lui et les siens l'exercice de sa religion en Amérique, suivant l'usage admis dans le royaume. De son côté, de Monts s'était engagé à peupler le pays, avec cette clause singulière pour un protestant, d'y établir la religion catholique parmi les sauvages. Ayant conservé la compagnie formée par son prédécesseur, il l'augmenta de plusieurs négociants des principaux ports de France, engagea un bon nombre d'ouvriers et d'artisans; l'entreprise fut composée de quatre vaisseaux, armés les uns à Dieppe, les autres au Havre. Parmi les volontaires qui l'accompagnaient se trouvaient Champlain, Biencourt, Pontgravé et Poutrincourt, qu'il prit ensuite pour lieutenant. Un vaisseau devait faire la traite des pelleteries à Tadoussac, au confluent du Saguenay et du St-Laurent; un second devait être conduit par Pontgravé à Canceau, à la pointe nord-est de l'Acadie, et croiser dans les parages voisins afin d'écarter tous les navires qui voudraient commercer au préjudice du privilége de la compagnie. De Monts, parti du Havre le 7 mars 1604 avec les deux autres vaisseaux, ne voulut pas se diriger vers le fleuve St-Laurent; le climat lui semblait trop rigoureux. Il atterrit le 6 avril dans un port de l'Acadie, puis il passa outre, « cherchant lieu pour y habiter, ne trou-« vant celui-là agréable ». On peut voir à l'article CHAMPLAIN le résultat des recherches de nos navigateurs. De Monts avait dédaigné Port-Royal, mais il y revint, et, en vertu de ses pouvoirs, nomma Poutrincourt commandant de la colonie qu'il y fonda. Cependant les plaintes adressées au roi par tous les ports de France qui faisaient la pêche le long des côtes de l'Amérique septentrionale, baignée par l'océan Atlantique, étaient devenues si vives qu'elles furent écoutées; de sorte que de Monts, arrivé en France pendant l'automne, eut le chagrin de voir révoquer son privilége qui devait durer encore deux ans; loin de se laisser abattre, il conclut un nouveau traité avec Poutrincourt qui l'avait suivi en France et il arma à la Rochelle un vaisseau qui mit à la voile le 13 mai 1606. Lescarbot (*voy.* ce nom) était au nombre des passagers. De Monts, resté en France, succomba aux attaques de ses ennemis; ils parvinrent à lui faire enlever sa commission sans autre dédommagement qu'une somme de six mille livres à prendre sur les navires qui faisaient le commerce de la pelleterie. L'année suivante, il eut le crédit de faire rétablir son privilége pour un an, mais à condition que son établissement serait fondé sur les bords du fleuve St-Laurent. Sa compagnie ne l'avait pas abandonné dans sa disgrâce; toutefois il paraît qu'elle n'avait en vue que le commerce des pelleteries et en conséquence elle ne songea plus à l'Acadie. Elle fit équiper à Honfleur deux navires qui furent confiés à Champlain et à Pontgravé et expédiés à Tadoussac; puis elle exhorta de Monts à solliciter une prorogation de son privilége. Malgré le mauvais succès de ses démarches, il envoya au printemps de 1608 des navires au fleuve St-Laurent. Sa compagnie prenait un grand accroissement à mesure que la traite des pelleteries augmentait; cependant il s'aperçut bientôt que son nom nuisait à ses associés et il se retira. Alors le privilége leur fut rendu. Ce fut sur ces entrefaites que Champlain qui, en bon citoyen, s'occupait de fonder un établissement solide, se décida pour l'emplacement où fut bâti Québec. L'Acadie, entièrement négligée, était sur le penchant de sa ruine quand cette colonie fut relevée sous la protection de Marie de Médicis et avec l'aide de la marquise de Guercheville. En 1609, quoique cette dame eût refusé de s'associer avec de Monts, il trouva encore assez de crédit pour former une nouvelle compagnie. Champlain et Pontgravé s'attachèrent plus fortement que jamais à ses intérêts et s'embarquèrent en 1610, ce dernier pour continuer la traite à Tadoussac et le premier pour hâter les travaux de Québec. Champlain étant revenu en France l'année suivante, trouva de Monts complétement ruiné par la mort de Henri IV; elle lui avait fait perdre tout ce qui lui restait de crédit. Il ne fut plus en état de rien entreprendre; néanmoins il exhorta Champlain, qui ne l'avait jamais abandonné, à ne pas perdre courage et à chercher quelque puissant protecteur à la colonie naissante. Celui-ci le crut et s'adressa au comte de Soissons. Ce prince agréa la proposition et, après avoir reçu l'autorisation de la reine régente, choisit Champlain pour son lieutenant. A sa mort, ces dispositions furent confirmées par le prince de Condé, qui se chargea de la Nouvelle-France. De Monts, accablé de chagrin, mourut bientôt. « C'était, dit Charlevoix, un fort hon-« nête homme, dont les vues étaient droites, qui « avait du zèle pour l'Etat, et toute la capacité « nécessaire pour réussir dans l'entreprise dont « il était chargé; mais il fut malheureux et pres-« que toujours mal servi. » E.—s.

MONTUCCI (ANTOINE), célèbre sinologue, naquit à Sienne le 22 mai 1762. Devenu orphelin dès l'âge de cinq ans, il fut élevé au collége Massini et obtint à la fin de son cours une bourse pour la faculté de droit à l'université de Sienne. Il suivit les cours de jurisprudence et fut reçu docteur; mais il se livrait en même temps, avec une ardeur incroyable, à l'étude des langues vivantes, étant, comme Montucla le disait de lui-même,

Digitized by Google

possédé du démon de la *polyglottomanie*. Dès 1785, il fut nommé professeur d'anglais au collége Tolomei. L'année suivante, il se rendit à Florence avec des Anglais auxquels il donnait des leçons de langues, y fit connaissance avec Josiah Wedgwood, et cet ami des arts le détermina facilement à venir, en 1789, dans l'espèce de colonie qu'il avait fondée, sous le nom de *Nouvelle-Etrurie*, dans le Staffordshire, pour donner des leçons d'italien à sa nombreuse famille. Se trouvant à Londres en 1792, lorsqu'on faisait les préparatifs pour le départ de lord Macartney, il apprit qu'on avait amené de Naples quatre élèves missionnaires chinois qui, entendant le latin, devaient accompagner l'ambassade en qualité d'interprètes. Montucci, qui avait déjà commencé, sans autre secours que les livres de Fourmont, à étudier la langue mandarinique, écrivit en chinois à ces jeunes étrangers une lettre qui les mit en relation avec lui. Il eut occasion de leur rendre quelques services et, par reconnaissance, ils lui firent présent d'un exemplaire du précieux dictionnaire chinois *Tching-tseu-thoung*, qu'il eût été impossible de se procurer en Europe. Les fréquents entretiens que Montucci eut avec ces missionnaires, lui donnèrent, sur leur langue parlée, des connaissances que l'on chercherait en vain dans les livres. A quelques absences près, il demeura dans la capitale de l'Angleterre jusqu'en 1804, donnant toujours des leçons des diverses langues, sans interrompre ses études chinoises. Il forma dès lors le plan d'un dictionnaire chinois plus parfait et plus commode pour un Européen que tous ceux qu'on a imprimés à la Chine, ou que les lexiques manuscrits dont se servent les missionnaires; mais l'impression d'un tel ouvrage en Europe était au-dessus des moyens d'un particulier. Il en communiqua le prospectus à diverses académies et aux souverains les plus zélés pour l'encouragement de pareilles études. Le roi de Prusse, auquel il avait envoyé un de ses opuscules sur la littérature chinoise, fut le seul qui l'honora d'une réponse; il n'en fallut pas davantage pour le déterminer à quitter la Grande-Bretagne, où on le berçait depuis longtemps de vaines espérances entremêlées de refus piquants. Il se rendit en 1806 à Berlin, mais Napoléon y arriva six semaines après, et le roi de Prusse, contraint d'abandonner sa capitale, eut à s'occuper de tout autre chose que d'un dictionnaire chinois. Montucci n'en continua pas moins ses travaux, toujours en donnant des leçons d'anglais et d'italien. Ce ne fut qu'en 1809 qu'il put faire venir les dictionnaires et d'autres livres chinois qu'il avait laissés en Ecosse, et dès l'année suivante, il commença à faire graver en bois, à ses frais, les types des caractères de cette langue nécessaires pour l'impression de son grand dictionnaire. La netteté de ces types surpassa tout ce qu'on avait exécuté en ce genre dans l'Occident. Professeur d'italien depuis huit ans à la cour de Berlin, il quitta cette capitale pour Dresde, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement. C'est là qu'il acheva son grand ouvrage sur les caractères chinois. Après quarante-deux ans d'absence, Montucci rentra enfin dans sa patrie. Il alla à Rome et fut reçu par le pape Léon XII, auquel il céda ses livres, ses manuscrits et ses types chinois au nombre de vingt-neuf mille. Il se retira ensuite dans sa ville natale, où il mourut le 25 mars 1829. Il avait publié : 1° *Poesie finora inedite del magnifico Lorenzo de' Medici, tratte da un codice della Laurenziana*, Liverpool, 1790, in-12. Le célèbre historien anglais W. Roscoe fit les frais de cette édition, et ce fut un autre Anglais (W. Clarke) qui copia les manuscrits à la bibliothèque de Florence. 2° *Key to the italian classics*, Londres, 1793, in-12. C'est un recueil d'anecdotes et morceaux choisis, tirés des meilleurs classiques italiens, avec une version anglaise et la prononciation italienne marquée par des signes particuliers, à l'usage des Anglais. 3° *Liturgia italiana*, ibid., 1794, in-12. C'est une traduction italienne du *Book of common prayers*. La version des psaumes est entièrement de Montucci. 4° *The italian pocket Dictionary*, 1795, in-12, souvent réimprimé; 5° *Metastasio. Opere scelte, con eloggio e ritratto del autore*, Londres, 1796, 2 vol. in-12; 6° *Lettere d'una Peruviana, nuova traduzione*, Londres, 1802, in-12. Il n'eut pas le temps de terminer ce travail, et les quatre dernières lettres sont de la version de Diodati. 7° *An essay*, etc. (*Essai sur la décadence actuelle de la littérature toscane, reconnue par le comte Alfieri, dans une lettre à l'auteur*), inséré dans le *Monthly Magazine* de juillet 1804, pages 558 et suivantes; 8° *Quindici tragedie di Vittorio Alfieri, con la Merope di Maffei e l'Aristodemo di Monti*, Edimbourg, 1805, 3 vol. in-12. L'éditeur y a joint un extrait des *Mémoires littéraires d'Alfieri*, et une défense assez vive de cet auteur contre le marquis Falletti di Barolo, de Turin. Montucci se proposait de donner une collection complète des tragiques italiens, mais d'autres objets lui firent perdre celui-là de vue. 9° *Galignani's 24 Lectures on the italian language*, etc., nouvelle édition, augmentée des deux tiers, Edimbourg, 1806, in-8°; 10° *Italian extracts*, ibid., in-8°; c'est une suite du précédent. On y trouve, d'après Salviati, mais avec d'importantes corrections et additions, un curieux tableau offrant le *Specimen* de neuf dialectes italiens sur le texte d'un fragment de Boccace. 11° *Select dramatic pieces*, etc., ibid., id., suivi de mémoires littéraires sur Goldoni, Métastase et Alfieri; 12° *Redi, il Ditirambo, con note estratte da quelle dell' autore e la famosa lettera di Boccaccio a Pino de' Rossi su l'esilio*, ibid. Les ouvrages suivants sont tous relatifs à la littérature chinoise : 13° *Proposals*, etc. (*Prospectus d'un ouvrage élémentaire sur la langue chinoise*), avec une Réponse aux auteurs de la *Critical Review*, Londres, 1804, in-4°; 14° Une *Notice détaillée de l'Evangile chinois*, ma-

Digitized by Google

nuscrit conservé dans le British Museum (*Gentleman's Magazine*, octobre et novembre 1801); 15° *Notice d'un dictionnaire manuscrit chinois, latin et portugais* (*Monthly Magazine*, avril 1804); 16° *A complete History*, etc., (*Histoire complète de la calligraphie chinoise depuis environ 2700 ans*, 1804 (*Universal Magazine*, nos 3 et 6). On a tiré à part un très-petit nombre d'exemplaires de ce curieux mémoire, qui est en anglais ainsi que les quatre précédents. 17° *De studiis sinicis*, Berlin, 1808, grand in-4°; 18° *Remarques philologiques sur les voyages en Chine de M. de Guignes, par un sinologue de Berlin*, ibid., 1809, in-8°; 19° *Audi alteram partem*, ou *Réponse à la lettre de M. de Guignes* insérée dans les *Annales des voyages*, ibid., 1810, in-8°; 20° *Urchchih-taze teen*, etc., ou *Examen comparatif* (parallèle) *des deux dictionnaires chinois entrepris par le révér. Robert Morrison et Ant. Montucci*, Londres, 1817, in-4°. L'auteur y a joint une nouvelle édition des *Horæ sinicæ* de Morrison, et le texte chinois du *San-tsi-king* (voy. les *Annales encyclop.* de 1817, t. 5, p. 12). 21° *A full account of the shingyn or sacred edict of the translations of M. Milne and sir George Staunton*, Londres, 1823. G—N.

MONTUCLA (Jean-Etienne), savant mathématicien, né à Lyon en 1725, était fils d'un négociant qui le destinait à la carrière du commerce; mais envoyé au collége des jésuites de cette ville, l'un des établissements les plus complets que la société eût en France, il s'appliqua aux langues anciennes et aux mathématiques avec une ardeur qui révéla sa vocation et lui mérita la bienveillance de ses maîtres. Resté orphelin à l'âge de seize ans, il alla suivre un cours de droit à Toulouse, et après avoir pris ses grades, il vint à Paris perfectionner son éducation dans la société des savants et des artistes. Admis aux réunions littéraires qui avaient lieu chez Jombert, libraire instruit (voy. Jombert), il se lia bientôt avec Leblond, d'Alembert, Cochin, etc., dont les conseils furent très-utiles au jeune mathématicien. Possédé, comme il le disait lui-même, du démon de la *polyglottomanie*, Montucla avait appris sans maître l'italien, l'anglais, l'allemand et le hollandais; il joignit à une instruction solide autant que variée, une mémoire brillante, une élocution vive et animée. Tous ces avantages le firent promptement connaître; il fut associé à la rédaction de la *Gazette de France*, journal presque uniquement consacré alors à la littérature et aux sciences. Dans le même temps il publia chez Jombert quelques opuscules, en gardant l'anonyme, et il préparait l'ouvrage qui lui assure une place distinguée parmi les meilleurs analystes d'un siècle où les sciences exactes ont brillé d'un si grand éclat. Bacon avait fait voir de quelle utilité serait l'histoire des développements de l'esprit humain dans ses diverses branches, et Montmort, digne d'entrer dans les vues de ce grand homme, s'était occupé de tracer l'*Histoire des mathématiques* (voy. Montmort), mais son ouvrage était perdu et Montucla, à peine âgé de trente ans, osa concevoir l'idée de réparer cette perte. Les difficultés de toute espèce que présentait ce travail immense, ne furent point capables de le rebuter; et il fit paraître en 1758 la première édition de cet ouvrage, où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de l'étendue et de la profondeur des recherches, ou de la clarté et de la précision avec laquelle y sont traitées les matières les plus abstraites. Appelé à Grenoble en 1761 pour y remplir les fonctions de secrétaire de l'intendance, il y forma quelques années après une union qui contribua au bonheur du reste de sa vie. Le chevalier Turgot, chargé en 1764 de l'établissement d'une colonie à Caïenne, demanda Montucla, qui l'accompagna comme premier secrétaire, titre auquel il joignit celui d'astronome du roi. L'expédition ne fut pas heureuse. Après une absence de quinze mois, Montucla revint, rapportant des observations dont on regrette la perte, des plantes curieuses pour les serres de Versailles, et le *haricot sucré*, qui a augmenté le nombre de nos légumes. Il se hâta de rejoindre une épouse chérie qu'il avait laissée à Grenoble; mais, Cochin lui ayant procuré peu après la place de premier commis des bâtiments de la couronne, il revint se fixer à Paris, au milieu de ses anciens amis, à qui sa position lui permit de rendre les services qu'il en avait reçus, d'autant plus qu'il fut aussi nommé censeur royal. Les devoirs de sa charge et l'étude des mathématiques qu'il n'abandonna jamais tout à fait, partagèrent sa vie pendant vingt-cinq années. La révolution en le privant de ses traitements le laissa sans fortune: sa générosité ne lui avait pas permis de s'occuper de l'avenir, et sa modestie autant que sa prudence l'empêcha de réclamer. Compris à son insu dans une liste de savants à qui le gouvernement accorda des secours, il fut chargé en 1795 de l'analyse des Traités déposés aux archives des affaires étrangères. La même année, il fut nommé professeur de mathématiques à une des écoles de Paris; mais sa mauvaise santé l'éloigna d'un emploi qu'il n'avait point sollicité. Retiré à Versailles, il y travaillait à la nouvelle édition de l'*Histoire des mathématiques*, augmentée de toutes les découvertes du 18e siècle, lorsqu'il mourut d'une rétention d'urine, le 18 décembre 1799. Depuis deux ans, un bureau de loterie était la seule ressource de sa famille, et il n'avait joui que quatre mois d'une pension de cent louis que François de Neufchâteau lui avait fait donner après la mort de Saussure. Montucla était membre de l'académie de Berlin depuis 1755, et de l'Institut depuis sa création. Simple dans ses manières, modeste à l'excès, bon, sensible, obligeant, il fut l'un des hommes les plus aimables et les plus vertueux de l'époque où il a vécu. Outre une excellente édition des *Récréations mathématiques* d'Ozanam (1778, 4 vol. in-8°), dont

Digitized by Google

il fit un livre tout neuf (1) par la multitude d'articles refaits ou ajoutés (*voy.* OZANAM), et une traduction des *Voyages* de Carver dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, avec des remarques et des additions, Paris, 1784, in-8°, on a de Montucla : 1° *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, Paris, 1754, in-12, fig., nouvelle édition, 1831, in-8°. Cet ouvrage est intéressant par le tableau des découvertes qu'ont fait éclore les tentatives infructueuses pour la solution d'un problème trompeur. L'auteur en a reproduit ce qu'il y a de plus important, dans son *Histoire des mathématiques* (t. 1er) et dans ses *Récréations* (t. 1er). 2° *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite vérole*, traduit de l'anglais, ibid., 1756, in-12; 3° *Histoire des mathématiques*, Paris, 1758, 2 vol. in-4°; nouvelle édit. très-augmentée, ibid., 1799-1802, 4 vol. in-4°. Montucla mourut pendant l'impression du troisième volume. Lalande, son ami, se chargea de revoir le manuscrit et de compléter cet important travail, pour lequel il s'associa plusieurs savants distingués. Mais on ne peut se dissimuler que les deux derniers volumes, bien inférieurs aux précédents, n'offrent le plus souvent qu'une lourde gazette d'optique et d'astronomie physique, où se trouvent parfois des jugements hasardés. L'ouvrage est néanmoins précieux et le plus complet que nous ayons sur cette matière. L'auteur eût mis plus d'ordre et de rapidité dans son travail, s'il n'y avait pas mêlé, peut-être mal à propos, des résumés théoriques sur les diverses parties de la science. Le tome 3, précédé d'une préface de Lalande, est orné du portrait de Montucla d'après une miniature. Le quatrième volume, qui contient l'histoire de l'astronomie, est celui auquel Lalande a eu le plus de part. On y a réuni le portrait de ce savant, gravé par les soins de M. Janvier, son élève, et un extrait de l'*Éloge* de Montucla, par Savinien Leblond (*voy.* LEBLOND). Le *Magasin encyclopédique* contient une courte *Notice* sur ce mathématicien, année 1799, t. 5, p. 406-410. W—s.

MONTVALLON (ANDRÉ BARRIGUE DE), savant magistrat, naquit à Marseille en 1678. L'ardeur démesurée pour l'étude, qui avait consumé sa première jeunesse, fit place en lui au goût des voyages et des arts. Cette dernière passion lui procura l'affection de Boyer d'Aguilles, conseiller au parlement d'Aix, dont il épousa la fille et dont il devint le collègue et le collaborateur. Une application soutenue à l'étude de la jurisprudence le rendit bientôt l'oracle de sa compagnie. Retiré à la campagne en 1720, il y composa un *Abrégé des principes du droit romain*, qui fut classique dès sa publication. Un travail bien différent occupa sa plume ; il mit au jour, à la sollicitation de l'intendant Lebret, une dissertation sur la peste et sur la manière dont elle se communique : il y réfutait Chirac et les partisans de son opinion (*voy.* CHIRAC). Le parlement ayant condamné au feu un accusé que Montvallon jugeait innocent, celui-ci publia *quatre Lettres écrites d'Aix*, 1733, in-4°, où il rendait compte au chancelier des motifs qui avaient décidé sa conviction et celle d'un petit nombre de ses collègues. Il n'avait pas attendu pour s'expliquer ouvertement la fin de cette procédure, qui fit beaucoup de sensation. D'Aguesseau, qui depuis longtemps appréciait ses lumières, en réclama le tribut lorsqu'il prépara ses ordonnances sur les donations, les testaments et les substitutions. Montvallon exécuta, par ordre du parlement d'Aix, un *Précis des ordonnances, déclarations, lettres patentes, statuts et règlements*, dont les dispositions étaient le plus en usage dans le ressort du parlement de Provence, Aix, 1752, in-12. Dans ce cadre étroit, mais complet, les textes législatifs sont disposés par ordre alphabétique ; la date des enregistrements est exactement indiquée et des notes laconiques éclaircissent les points obscurs. L'*Epitome juris et legum romanarum frequentioris usus, juxta seriem Digestorum*, par Montvallon, Aix, 1756, in-12, a eu plusieurs éditions. Montvallon mourut à Aix le 18 janvier 1779. Une complexion délicate avait souvent contrarié ses travaux, et le chagrin troubla ses dernières années. Il a fourni plusieurs observations aux Mémoires de l'Académie des sciences, années 1730 et suiv. Mais l'ouvrage qui le fit connaître le plus avantageusement est son *Nouveau système sur la transmission et les effets des sons, sur la proportion des accords et la méthode d'accorder juste les orgues et les clavecins*, Avignon, 1756, 2e édit. On en trouve un extrait dans l'Histoire de l'académie des sciences, de 1742, et le P. Castel en a donné un autre dans le *Journal de Trévoux*. Montvallon était très-habile sur le clavecin. Il consacrait aussi ses loisirs à la littérature, et il a laissé manuscrit un Dictionnaire provençal-français et un recueil de poésies provençales. F—T.

MONTYON (ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET, baron DE), né le 26 décembre 1733, avait pour sœur madame de Fourqueux, qui est souvent nommée dans les recueils d'anecdotes du 18e siècle (1). Il se destina de bonne heure à la magistrature. Entré au conseil du roi, il fut le seul qui en 1766 tenta de s'opposer à l'infraction des lois de l'Etat, par laquelle ce conseil se trouvait transformé en commission criminelle pour juger la Chalotais. Plus tard, il refusa de

(1) Le titre porte, par M. de C. G. F., qui signifient, de *Chaula, Géomètre Forezien*, du nom d'un petit domaine que sa famille avait dans le Forez. Au moyen de ce déguisement il put lui-même approuver le livre qui lui fut renvoyé comme censeur pour les ouvrages mathématiques.

(1) On a publié, comme étant d'elle (sans y mettre pourtant son nom) : *Julie d'Olmont*, et *Amelie de Treville, ou le Solitaire*, 1806, 3 vol. in-12; ou *Confessions de madame de ***, Principes de morale pour se conduire dans le monde*, 1816, 2 vol. in-12. M. de Montyon désavouait ces ouvrages, et il voulut nommément rendre plainte contre l'impression des prétendues *Confessions* de madame de Fourqueux.

Digitized by Google

coopérer à la suppression des cours de justice en installant dans la province dont l'administration lui avait été confiée le corps de magistrats désigné par le chancelier Maupeou pour y remplacer la cour depuis longtemps existante. Il perdit son intendance par ce refus, et ne devint conseiller d'Etat qu'en 1775. Il avait été successivement intendant de Provence, de l'Auvergne et du pays d'Aunis. Nommé en janvier 1780 chancelier de M. le comte d'Artois, il donna dans cette place de beaux exemples de désintéressement. Il n'avait plus auprès du second frère de Louis XVI que le titre de son chancelier honoraire lorsque nos premiers troubles politiques le déterminèrent à passer en Angleterre, où il séjourna pendant un grand nombre d'années; il y fut nommé membre de la société royale de Londres. Il avait fondé en 1780, sans se nommer, un prix de douze cents francs pour être adjugé tous les ans par l'Académie française à l'ouvrage le « plus « utile au bien temporel de l'humanité, » qui aurait paru dans l'année. L'Académie ne crut pas devoir étendre cette fondation jusqu'à tous les genres d'écrits (1); elle en exclut les arts et les sciences comme n'étant pas de son ressort, et avec d'autant plus de raison, que M. de Montyon avait quelque temps auparavant fondé à l'Académie des sciences (en gardant déjà l'anonyme) un prix de même valeur pour les objets dont cette compagnie s'occupe spécialement. Au total, ses fondations de prix se montaient avant la révolution au capital de plus de soixante mille francs. L'Académie française ne commença que le 16 janvier 1783 à décerner le prix d'utilité (*voy.* EPINAY). Cette Académie était aussi chargée de décerner le prix de vertu institué par le même bienfaiteur de l'humanité. Ces donations devinrent nulles par la suppression des académies en 1790; mais de Montyon les remplaça avant de mourir. Il avait lui-même concouru deux fois à l'Académie française; il y obtint en 1777 un accessit pour l'*Éloge du chancelier de l'Hôpital*, et remporta le dernier prix décerné par la même compagnie sur la question : *De l'influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe*. Il obtint encore en 1800 le prix qu'avait proposé l'Académie des belles-lettres de Stockholm, *Sur le progrès des lumières du 18e siècle*. Dans ses écrits, mais surtout dans ses actes de bienfaisance, de Montyon se montrait un véritable philanthrope moderne : il suivait en cela l'esprit du temps qui a précédé les révolutions. Dévoué constamment à la famille des Bourbons, il suivit le roi à son retour en France. Il fut souvent, pendant les dernières années de sa vie, consulté en raison de la connaissance parfaite qu'il avait des traditions de l'administration, connaissance qu'il déclarait avoir due principalement à M. de Trudaine. N'ayant presque jamais fréquenté que le grand monde et les savants ou gens de lettres les plus distingués, il savait prodigieusement d'anecdotes et les racontait de la manière la plus attachante. Il est mort à Paris le 29 décembre 1820, âgé de 87 ans. Il aurait pu, au dernier terme de sa carrière, répéter ce qu'il disait au roi en 1796 : « Ma vie n'a pas eu un grand éclat; peut-être en « a-t-elle eu trop pour mon bonheur. Cependant, « si je puis me féliciter de quelques actions « louables, j'ai pris plus de soin pour les cacher « que d'autres n'en ont pris pour en cacher de « répréhensibles. Celles de mes actions qui ont « eu une publicité indispensable prouvent que je « n'ai point l'âme servile. » D'après l'extrême économie avec laquelle il vivait depuis son retour en France, comme il avait vécu en Angleterre (où cependant six mille francs étaient annuellement répartis par lui parmi ses compagnons d'exil et aussi parmi les malheureux prisonniers français, mais sans que ses bienfaits fussent connus), on ne devait pas soupçonner qu'il possédât encore une grande fortune, disséminée dans les différentes parties de l'Europe. Il est même permis, d'après ses dispositions testamentaires, de croire qu'il ne la connaissait pas. Il n'aimait à dépenser que pour de bonnes œuvres, pour des œuvres qu'il jugeait utiles à l'humanité. De 1815 à 1820, il fit aux bureaux de charité de plusieurs arrondissements de Paris divers dons très-considérables, qui ont été employés à des achats de rentes pour les indigents. Au moment de ses obsèques, le deuil était composé d'un très-petit nombres de personnes; mais plusieurs centaines de pauvres y accoururent spontanément des différentes parties de la capitale et versèrent des larmes abondantes sur la dépouille mortelle de leur bienfaiteur. Dans son testament, daté du 12 novembre 1819, et où se trouvent beaucoup de dispositions généreuses qui doivent l'honorer comme Français, comme ami de la morale publique, des sciences et des lettres, il stipula deux legs de dix mille francs en faveur de l'Académie française, l'un pour un prix de vertu et l'autre pour l'ouvrage qui dans l'année serait jugé le plus utile aux bonnes mœurs. Ces deux prix sont décernés chaque année sous le nom de prix Montyon. Par une clause particulière, ces deux sommes devaient être augmentées dans une proportion déterminée par l'évaluation de la succession et la nature des autres legs : il en résulte que le total des deux legs faits par lui s'est accru dans des proportions considérables. Un autre legs de M. de Montyon au profit des hospices s'éleva, par suite de la même clause, à un million huit cent mille francs. Sa succession fut évaluée à quatre ou cinq millions. Il laissait une petite-nièce, la comtesse de Balivière, qui parut l'avoir pris pour modèle dans ses bonnes actions. L'Aca-

(1) Les académiciens français s'excluèrent du droit de prendre part eux-mêmes à ce nouveau concours qu'ils bornèrent à la littérature en générale; et ils statuèrent d'ailleurs que, parmi les livres bons et utiles, on couronnerait celui qui serait jugé avoir le plus grand mérite de style.

Digitized by Google

démie des sciences a adjugé dans le mois d'avril 1821 un prix de statistique qu'il avait fondé. Il en a aussi fondé un de physiologie expérimentale qu'une ordonnance du roi, en date du 22 juillet 1818, a autorisé pour l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui aura paru avoir le plus contribué aux progrès de cette science. Enfin trois cents francs de rente sur l'Etat avaient été destinés par lui en 1819 à un prix de mécanique (1). De Montyon peut encore être cité comme écrivain distingué. C'était lui qui avait rédigé le *Mémoire des princes* en 1789, et ce travail lui valut d'être inscrit l'un des premiers sur la liste de ceux qu'on devait mettre *à la lanterne*. Il publia en 1796 à Londres : 1° son *Rapport fait à S. M. Louis XVIII*, in-8° de 303 pages, à l'occasion du *Tableau de l'Europe en* 1795, qu'avait publié M. de Calonne, et dans lequel l'ex-ministre exprimait cette opinion paradoxale qu'avant 1789 il n'existait pas de constitution politique en France. Du reste, de Montyon prouve que les lois de l'Etat n'ont pas toujours obtenu chez nous le respect qui leur était dû ; mais il observe que plusieurs des abus existants dans l'ancien gouvernement étaient des irrégularités plutôt que des vexations, et que la liberté publique avait depuis quarante ans surtout acquis dans l'opinion un défenseur qui croissait et se fortifiait journellement, et dont l'ascendant eût été pour la France un bonheur si son influence se fût bornée à la conservation des mœurs publiques et à une simple action de résistance, si elle n'eût pas affiché la prétention de devenir le guide du gouvernement, dont elle ne devait être que le censeur. Louis XVIII fit imprimer ce rapport à ses dépens et daigna écrire de sa main à l'auteur pour le remercier. On a encore de Montyon : 2° *Eloge de Corneille*, sujet proposé par l'Institut de France en 1807. L'ouvrage de Montyon ne fut point admis au concours d'après des considérations particulières ; mais il le fit imprimer en Angleterre. 3° *Quelle espèce d'influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples*, Paris, 1808, in-8°. Cette question avait été proposée par la société royale de Gœttingue ; des raisons politiques la déterminèrent à ne point donner ce prix. 4° *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres depuis* 1660 *jusqu'en* 1791, Londres, 1812, in-8°. L'édition qui en fut imprimée à Paris dans la même année était tronquée ; cet ouvrage est rempli de vues ingénieuses, de résumés bien faits et d'anecdotes intéressantes. 8° *Etat statistique du Tunkin*. Le *Journal des savants* (mai 1779) dit que l'on attribue en partie au même magistrat le livre de Moheau qui a pour titre : *Recherches et considérations sur la population de la France*, Paris, 1778, in-8°. Cette opinion a prévalu assez généralement. M. Alfred de Wailly a donné un *Eloge de Montyon*, Paris, 1826, in-8°, et M. Andrieux, un autre, Paris, 1834, in-8°. Voyez encore la *Vie de M. de Montyon*, par M. de Chazet, Paris, 1829, in-8°. L-P-E.

MONVEL (Jacques-Marie Boutet de), acteur de la Comédie française et auteur dramatique, naquit à Lunéville le 25 mars 1745. Il était fils d'un comédien qui avait joué en province les rôles à manteau. Le jeune Monvel débuta au Théâtre-Français le 20 avril 1770 ; il y fut reçu en 1772. Double de Molé pour l'emploi des jeunes premiers et des amoureux, il était loin d'avoir dans la comédie les grâces naturelles et le brillant prestige de ce célèbre acteur ; mais il y faisait preuve d'une si grande intelligence, il y apportait tant de soins, qu'on ne pouvait se dispenser de lui tenir compte de ses efforts. Il joua d'ailleurs quelques rôles tragiques, notamment ceux de Séide et de Xipharès, avec autant de chaleur et peut-être plus d'art que son chef d'emploi. Lorsque le théâtre perdit Lekain, Monvel se crut en droit de réclamer les premiers rôles ; mais il ne tarda pas à reconnaître que c'était une prétention au-dessus de ses forces ; et il fut bientôt, ainsi que Molé, contraint de renoncer à un emploi où son défaut de représentation et la faiblesse de sa santé lui faisaient perdre presque tous les avantages qu'il avait attendus de son talent. Monvel ne tarda pas à recouvrer par ce sacrifice la faveur publique : mais il ne parut pas alors y attacher un très-grand prix ; car, après avoir rempli avec le plus brillant succès le rôle du jeune bramine dans la *Veuve du Malabar*, il quitta subitement la France (1781). Ce brusque départ (ordonné par la haute police) fit naître toutes sortes de conjectures, qui furent consignées dans les chroniques scandaleuses de ce temps et que nous nous garderons de rapporter. Monvel se rendit à Stockholm, où le roi de Suède l'employa en qualité de lecteur et de comédien ordinaire. Il y resta jusqu'en 1786, époque où il revint à Paris pour faire représenter les *Amours de Bayard*, pièce de sa composition. Il s'attacha quelques années après aux Variétés du Palais-Royal, nouveau spectacle qui, à la fin de 1792, prit le nom de Théâtre de la République et auquel se réunirent, en 1799, presque tous les anciens acteurs de la Comédie française, que les malheurs de la révolution avaient dispersés. Son âge le forçant alors de renoncer aux rôles tragiques qui avaient fait sa réputation, il ne se chargea plus guère que des personnages de pères nobles et de grands raisonneurs. Il en joua quelques-uns, entre autres Auguste (de *Cinna*), Fénelon, l'abbé de l'Epée et le Curé (de *Mélanie*), avec une supériorité d'autant plus remarquable que le nombre des bons acteurs commençait à diminuer sensiblement autour de lui. Il se retira en 1806, et il

(1) Un des prix fondés par Montyon, en avril 1789, avait pour objet de découvrir le *moyen de rendre les opérations mécaniques moins dangereuses et moins malsaines*. Louis XVI fit écrire à l'Académie des sciences par M. Amelot, secrétaire d'Etat, qu'il voyait avec la plus grande satisfaction cet acte de bienfaisance et d'humanité, et qu'il regrettait de n'en avoir pas eu lui-même l'idée.

Digitized by Google

mourut en 1811 (le 13 février), âgé de 66 ans. Cet habile comédien, le plus intelligent peut-être de tous ceux que nous avons connus, se serait probablement élevé au rang des Baron et des Lekain, si la force de sa complexion avait répondu à la chaleur de son âme et à la profondeur de son talent. C'était à propos de lui que mademoiselle Clairon disait : « On annonce Achille, Hor« race, un héros quelconque qui vient de gagner « une bataille en combattant presque seul contre « des ennemis formidables ; ou bien un prince si « charmant que la plus grande princesse lui sa« crifie sans regret son trône et sa vie, et l'on « voit arriver un petit homme, fluet, sans force « et sans organe : que devient alors l'illusion ? » Il y avait assurément du vrai dans ces observations critiques ; mais plus elles étaient fondées, plus Monvel avait de mérite à vaincre pour ainsi dire la nature et à arracher des applaudissements. Toute sa physionomie était dans ses yeux, qu'il avait grands et expressifs. Son art consistait principalement dans l'étude approfondie de la valeur des mots, dans l'extrême justesse du débit, dans la savante économie des détails. Il avait du reste une sensibilité profonde, et personne n'a mieux combiné les diverses ressources du pathétique. Mais tel était, vers les dernières années de sa vie théâtrale, l'affaiblissement de ses organes, qu'il n'osait plus s'abandonner à des développements dont il n'aurait pu soutenir la fatigue. Il se voyait contraint d'y suppléer en remplaçant la force par la finesse et de rabaisser le ton de la déclamation tragique pour l'accommoder à la faiblesse de sa voix et de ses autres moyens physiques. La perte de ses dents contribuait d'ailleurs à rendre sa prononciation aussi difficile pour lui-même que pénible pour ses auditeurs ; et lorsqu'il se retira du théâtre, il ne lui restait presque plus de mémoire. Nul doute que le comédien ne l'emportât en lui sur l'auteur dramatique ; un grand nombre de ses productions cependant ont reçu des applaudissements, et quelques-unes sont restées au théâtre. Il écrivait négligemment, mais il entendait assez bien la scène et il dialoguait avec chaleur. Monvel était, après Sedaine, l'homme qui savait le mieux prêter au patois de nos paysans des grâces naïves et piquantes. La première représentation de son *Amant bourru*, pièce dont un roman de madame de Riccoboni lui avait fourni le sujet, fut pour lui une sorte de triomphe. Il joua dans cette comédie le rôle de Montalais, et il le fit singulièrement valoir ; mais ce fut principalement au jeu de Molé, son ennemi, chargé du rôle principal, qu'il dut le brillant succès de l'ouvrage. Le public ayant demandé à grands cris Molé et Monvel, ces deux rivaux enthousiasmés se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre, et les acclamations redoublées des spectateurs scellèrent une réconciliation qui depuis ne fut point rompue. On rapporte à ce sujet une autre particularité : *C'est aujourd'hui qu'on juge mon procès*, dit Montalais dans le cours de la pièce. *Il est gagné !* cria quelqu'un du fond de la salle ; et tout le public répéta ces mots que la reine Marie-Antoinette, présente à la représentation, daigna elle-même applaudir avec une bienveillance remarquable. Au mois de novembre 1793, il prononça dans l'église de St-Roch un discours qui lui avait été commandé pour la fête de la Raison, où il figura ainsi qu'une partie de ses camarades ; il le prononça avec l'énergie qu'il mettait dans le rôle de Séide, et il le fit imprimer sous ce titre : *Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la Raison, célébrée dans la ci-devant église de St-Roch le 10 frimaire an 2 de la république une et indivisible*, Paris, Lefer, an 2, in-8° de 32 pages ; on en trouve les principaux passages dans les *Essais sur la révolution de France*, par Beaulieu, 5e vol., p. 252. Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), il fut désarmé comme anarchiste par délibération de la section du Mail, où il demeurait. Ses ouvrages dramatiques sont : 1° au Théâtre-Français, 1. l'*Amant bourru*, comédie en trois actes et en vers libres, dont nous avons parlé, 13 août 1777, in-8°, 2. *Clémentine et Desormes*, drame en cinq actes et en prose, 1780 ; 3. les *Amours de Bayard*, comédie héroïque en trois actes et en prose, 1786, in-8° ; 4. les *Victimes cloîtrées*, drame en quatre actes et en prose, 1791, in-8°, où il y a de fortes situations, mais où toutes les convenances sont blessées et qui dut principalement son grand succès aux circonstances. 5. *La Main de fer, ou Rixleben*, comédie en cinq actes et en prose, 1794 ; 6. *la Jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français*, drame en cinq actes et en prose, composé en société avec Alex. Duval, 1796, in-8° ; 7. *Mathilde*, drame en cinq actes et en prose, 1799, in-8°. — 2° A l'Opéra-Comique : 1. *Julie*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1772, in-8° ; 2. l'*Erreur d'un moment, ou la Suite de Julie*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8° ; 3. le *Stratagème découvert*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8° ; 4. les *Trois Fermiers*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1777, in-8° ; 5. le *Porteur de chaise*, comédie-parade en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1778, in-8° (1) ; 6. *le Charbonnier, ou le Dormeur éveillé*, comédie en quatre actes, 1780 ; 7. *Blaise et Babet, ou la Suite des Trois Fermiers*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1783, in-8° ; 8. *Alexis et Justine*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1785, in-8° (2) ; 9. *Sargines, ou l'Elève*

(1) Cette pièce a reparu en un acte, le 11 janvier 1781, sous le titre de *Jérôme et Champagne*.

(2) Plusieurs de ces pièces, envoyées de Suède par l'auteur, furent arrangées pour l'Opéra-Comique, et celle même d'*Alexis et Justine* lut réduite à deux actes. G—GE.

Digitized by Google

de l'amour, comédie chevaleresque en quatre actes, musique d'ariettes, musique de Dalayrac, 1788, in-8°; 10. *Raoul, sire de Créqui*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, musique de Dalayrac, 1789, in-8°; 11. *le Chêne patriotique, ou la Matinée du 14 juillet*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, musique de Dalayrac, 1790; 12. *Agnès et Olivier*, opéra en trois actes, en prose, musique de Dalayrac, 1791; 13. *Roméo et Juliette, ou Tout pour l'amour*, opéra en quatre actes, musique de Dalayrac, 1792; 14. *Ambroise, ou Voilà ma journée*, opéra-comique en un acte, musique de Dalayrac, 1793, in-8°; 15. *Urgande et Merlin*, opéra en trois actes, musique de Dalayrac, 1793; 16. *Philippe et Georgette*, opéra-comique en un acte, musique de Dalayrac, 1793, in-8°; 17. le *Général suédois*, fait historique en deux actes, musique de Della-Maria, 1799; — 3° au théâtre des Variétés du Palais-Royal: 1. l'*Heureuse indiscrétion*, comédie en trois actes et en vers, 1789; 2. le *Potier de terre*, comédie en trois actes et en prose, 1791. On a en outre de Monvel un roman historique intitulé *Frédégonde et Brunehaut*, in-8°, avec gravures, 1776; et quelques poésies fugitives qui furent insérées dans divers journaux. Une farce qu'il fit jouer à Choisy en 1777, mais qui n'est point imprimée, est intitulée *A E I O U*. Il avait retouché et réduit en trois actes les *Deux nièces*, comédie de Boissy, 1785, in-8°. Au double talent d'auteur et d'acteur il joignait celui de lecteur le plus séduisant; aussi les comédiens se défiaient-ils de lui et d'eux-mêmes lorsqu'il se chargeait de leur lire une pièce nouvelle. Il avait été élu membre de l'Institut à une époque où ce corps ne se faisait pas scrupule d'admettre des acteurs dans son sein; et quelque temps après, le conservatoire impérial le compta au nombre de ses professeurs. Il laissa plusieurs enfants, parmi lesquels une fille, mademoiselle Mars (*voy.* ce nom). Monvel fut inhumé au cimetière Montmartre. Une députation de l'Institut et presque tous les acteurs de la capitale suivirent son convoi. Le secrétaire perpétuel de la quatrième classe de l'Institut et l'acteur Lafon, du Théâtre-Français, prononcèrent un discours sur sa tombe. F. P—T.

MONVILLE (Boissel de). *Voyez* Boissel.

MOOJAERT ou MOOYAERT (Clas ou Nicolas), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Amsterdam, florissait au commencement du 14e siècle. Habile peintre de paysages, ses ouvrages lui assuraient déjà une réputation fondée; mais c'est aux élèves fameux qu'il a formés qu'il doit la plus grande partie de sa renommée. Berghem, Van der Does, Koninghi et Weenix sont sortis de son école, et l'on peut juger du mérite du maître par celui des disciples. Les différentes manières dont on a écrit le nom de ce peintre ont fait croire à quelques historiens que c'étaient deux artistes différents. Heureux imitateur d'Adam Elzheimer, il vit ses ouvrages recherchés. Il a gravé à l'eau-forte quelques feuilles de sa composition, parmi lesquelles: 1° une suite de six petites pièces, dans le goût de Swanevelt, représentant des animaux divers, tels que *chameaux, bœufs, boucs, moutons*, etc.; 2° *Loth et ses filles*, dans la manière d'Elzheimer; 3° un *Paysage avec des animaux, où l'on voit à droite un taureau, dans le milieu trois moutons et dans le lointain d'autres moutons et des vaches*. P—s.

MOONEN (Arnold), théologien hollandais, de la communion réformée, né à Zwoll en 1644, mort en 1711, exerça le ministère sacré à Deventer et s'est distingué comme prédicateur, comme poëte et comme grammairien. On a de lui: 1° quelques volumes de sermons sur la *Vocation du patriarche Abraham*, Delft, 1715, in-4°; sur la *Passion de N. S. Jésus-Christ*, Deventer, 1702, in-4°; sur la *Prédication de St-Paul parmi les gentils*, Delft, 1715, in-4°; sur le 17e *Chapitre du livre des Actes des apôtres*: la plupart, sinon tous, traduits en allemand. Pierre Francius, bon juge, l'estimait le meilleur prédicateur hollandais de son temps. 2° Une *Grammaire de la langue hollandaise*, publiée en 1716 et fréquemment réimprimée. Il n'en avait point paru de comparable avant lui, et elle n'a pas encore cessé d'être le manuel des puristes. 3° Des *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1700 et 1720, 2 vol. in-4°. Le vieux coryphée du Parnasse batave, Vondel, avait signalé Moonen parmi ceux qui devaient lui succéder. Brandt, Westerbaan, Poot, Broekhuizen en faisaient grand cas; ce dernier, qui a écrit en latin sous le nom de Broukhusius, célèbre surtout les églogues ou idylles de Moonen dans une fort belle élégie latine, la première du second livre de ses *Poemata*, Amsterdam, 1711, in-4°. L'historien de la poésie hollandaise, M. de Vries (t. 1, p. 261), ne lui a pas rendu peut-être assez de justice. 4° Moonen cultivait aussi la poésie latine; ses *Poemata latina* ont paru à Groningue, 1716, in-8°; on y remarque trop de réminiscences. M—on.

MOOR (Karel de), peintre et graveur hollandais, né à Leyde le 22 février 1656, étudia d'abord chez Gérard Dow et ensuite chez Abraham Van den Tempel, bon peintre de portraits d'Amsterdam. De retour à Leyde, après la mort de ce maître, il suivit les leçons de Franz Mieris et plus tard celles de Gotefried Schalken à Dordrecht. Ses ouvrages furent très-recherchés. Ce sont des tableaux de genre, des compositions historiques, des portraits, dans lesquels on retrouve les qualités et aussi les défauts de l'école hollandaise. Le musée du Louvre ne possède de lui qu'un seul tableau représentant une *Famille hollandaise*. Il est mort à la Haye le 16 février 1738. Il eut un fils, *Karel* de Moor, qui s'exerça aussi, mais avec moins de succès, dans la peinture. Z.

MOOR. *Voyez* Moro.

MOORCROFT (Guillaume), voyageur anglais, était né dans le Lancashire ou comté de Lancastre. S'étant destiné à la chirurgie, il suivit le

Digitized by Google

cours de ses études à Liverpool, lorsqu'une formidable épizootie qui faisait de grands progrès dans un canton de la province appela l'attention des hommes de l'art. Moorcroft fut envoyé sur les lieux pour observer cette maladie avec un fermier très-instruit. A son retour, des hommes éclairés qui lui voulaient du bien s'attachèrent à lui démontrer que, s'il se dévouait à la réforme, à l'amélioration d'une profession rabaissée, quoique liée intimement aux intérêts de l'agriculture, il se rendrait beaucoup plus utile à sa patrie qu'en continuant à se livrer à celle que cultivaient déjà tant d'hommes distingués par leurs talents éminents. « Convaincu par leurs arguments, que « combattaient d'autres de mes amis, notamment « mon maître, dit Moorcroft, il fut convenu entre « eux que la difficulté serait soumise au jugement du célèbre Jean Hunter (*voy.* ce nom). « Après une longue conversation avec moi, « M. Hunter déclara que s'il n'était pas si âgé, « il commencerait dès le lendemain à étudier l'art « en question. Ces mots furent décisifs et je réglai mes études selon le plan que M. Hunter « voulut bien m'indiquer. » Comme il n'y avait pas alors d'école vétérinaire à Londres, Moorcroft vint se perfectionner en France et y séjourna assez longtemps. Ensuite il s'établit dans la capitale de l'Angleterre, et, associé avec un de ses compatriotes, y fit de fort bonnes affaires; mais le besoin de s'enrichir ne lui fermait pas les yeux sur les désagréments de son nouvel état. Homme de goût, d'un esprit cultivé et d'un caractère vif et élevé, accoutumé à vivre avec des gens de qualité et polis, la nécessité de se trouver souvent en contact tantôt avec des individus de bas étage et grossiers, tantôt avec les maîtres de ses malades, vains et parfois insolents comme les hommes à chevaux et à voiture, lui déplaisait beaucoup. Il se lança donc dans des spéculations manufacturières qui lui enlevèrent une grande partie de sa fortune; alors il accepta l'offre que lui firent les directeurs de la Compagnie des Indes orientales, d'aller au Bengale comme inspecteur de leurs haras militaires. Il quitta l'Angleterre en mai 1808. A son arrivée à Calcutta, il ne tarda pas à reconnaître que les intentions de la Compagnie d'améliorer la race indigène des chevaux de l'Hindoustan afin de les rendre propres au service de la cavalerie, n'avaient pas été complétement remplies. Sa pratique obtint bientôt un plein succès; toutefois, désireux de perfectionner ce qu'il avait fait et persuadé que l'on ne parviendrait à opérer convenablement la remonte de la cavalerie qu'en introduisant dans le haras le cheval turcoman ou l'anglais, qu'il regardait comme préférable à l'arabe, il insista pour que l'on prît ce parti. Ses représentations n'ayant pas été écoutées, il entreprit, sans l'approbation expresse de la Compagnie, sans aucun encouragement du gouvernement et à ses propres frais, son premier voyage au delà de l'Himalaya. Une permission froidement donnée fut tout ce que put obtenir ce voyageur fermement résolu à tenter une entreprise très-hasardeuse. En 1808, des Anglais étaient allés à la découverte des sources du Gange, qui est formé par la réunion de plusieurs branches, sortant du pied méridional de l'Himalaya. Hearsay, capitaine d'infanterie, l'un de ces Anglais, se présenta pour accompagner Moorcroft dans cette nouvelle expédition. Afin de ne pas exciter la défiance des gouvernements dont ils devaient traverser les territoires, les deux voyageurs prirent le costume de pèlerins hindous et annoncèrent partout où ils passaient qu'ils allaient visiter le lac Manasarovar, situé au nord de l'Himalaya, et regardé comme sacré par les sectateurs de Brama; ils avaient une suite de 25 Hindous, dont deux étaient pandits ou docteurs. On voyageait à pied; Moorcroft marchait en avant; Hearsay chargé de la boussole formait l'arrière-garde avec le pandit Hark-Deb, qui avait à remplir une tâche assez singulière; il s'était engagé à ne s'avancer que par enjambées longues de quatre pieds chacune; il remplit scrupuleusement cette obligation, et le journal tenu régulièrement constate à chaque halte la quantité de ses enjambées. La troupe se réunit à Bareily, ville située dans la haute plaine à l'est de Delhi, sur le Cosila, affluent du Gange; puis on s'enfonça dans les montagnes et l'on atteignit Djosimath, sur le Dauli, qui un peu plus bas reçoit une autre rivière et devient l'Alacananda, branche orientale du Gange. Comme Moorcroft et Hearsay voyageaient en simples particuliers et sans passe-ports des Gorkhas, chefs du gouvernement népâlien, alors maître de ces cantons, ils s'adressaient aux chefs des villages pour avoir des porteurs. Le 26 mai 1812, ils sortirent de Djosimath et suivirent la vallée profonde du Dauli, entourée de toutes parts de hautes montagnes, aux sommets couverts de neiges qui fondaient au milieu du jour et aux flancs ombragés de pins gigantesques dont Antoine d'Andrada (*voy.* ce nom) fait mention. Les voyageurs eurent à vaincre des difficultés extraordinaires pour parvenir au col de Niti qui, à une altitude de 15,778 pieds, leur donna passage. Etant sur le point de franchir l'Himalaya, le 1er juillet, Moorcroft aperçut au nord-est, au moment du lever du soleil, les Kaïlaça dont la cime culminante, le Mahadeo Ka-Linga, complétement neigeuse, fut saluée respectueusement par les Hindous qui la regardent comme le siége de la divinité. Après trois jours de marche dans l'Omdès, province du Tibet, à travers des plaines unies et doucement inclinées, qui bientôt devinrent pierreuses, inégales, arides, coupées de fréquents ravins, on entra dans Daba, ville où résidaient un lama, un vizir (administrateur civil) et un déba (gouverneur militaire). Le pays paraissait fermé au nord et à l'est par les sommets dentelés de montagnes colossales, totalement tapissées de neige,

Digitized by Google

et cependant on était seulement un peu au nord du 31e degré de latitude. Les voyageurs ne furent admis provisoirement que parce qu'il résulta d'une enquête sérieuse qu'ils n'étaient ni Gorkhas (tribu ennemie), ni Féringhis (Européens), mais de simples Gosseins (pèlerins hindous), allant par dévotion au lac Manasarovar. Toutefois comme leurs armes et leur suite nombreuse laissaient des soupçons dans l'esprit des autorités, il fut décidé qu'ils iraient à Ghertok ou Gortope, pour obtenir la permission de suivre leur route au milieu de ce pays où la végétation, les habitants et leur costume, en un mot, tout était nouveau pour les deux Européens. Ils s'étaient reposés pendant neuf jours à Daba; ils arrivèrent le 17 juillet à Ghertok; ils avaient traversé le Satoudra ou Setledje qui coule au nord-ouest et, pour pénétrer dans l'Hindoustan, coupe l'Himalaya. Les vallées étaient bordées, à peu de distance, de montagnes sur lesquelles la neige tombait par intervalles; on voyait çà et là des chevaux sauvages, des barals (boucs sauvages) aux cornes immenses et d'autres animaux paissant paisiblement. Ghertok n'est qu'un camp d'une vaste étendue, placé sur une rivière qui plus loin prend le nom d'Indus. Les officiers du gouvernement chinois, auquel le pays obéit, reconnurent sans peine que Moorcroft et Hearsay étaient des Européens. Quand ceux-ci demandèrent la permission d'acheter de la laine à châles, des chèvres et des brebis tibétaines, le déba s'écria et répéta plusieurs fois qu'il aurait la tête coupée s'il contrevenait aux ordres du gouvernement qui enjoignaient de ne permettre l'achat de la laine qu'aux commerçants de Ladakh; puis il ajouta : « Vous êtes venus de très-loin, vous êtes des « hommes recommandables, vous avez tenu une « conduite exemplaire, vous serez traités comme « les Ladakhis. Dorénavant vous jouirez des mêmes « avantages. Mais jamais je n'admettrai d'autres « personnes à y participer. » Le motif de cette condescendance fut dû à l'adresse de Moorcroft qui, s'apercevant de l'avidité de cet officier pour les marchandises de l'Inde qu'il avait apportées, les lui vendit à bas prix et paya la laine au taux qu'il demandait. Il raconte que, pendant qu'il discutait les conditions du marché avec le déba, le vizir, qui était un jeune homme, tenait la tête baissée et avait l'air confus de la friponnerie de son confrère. Moorcroft avait demandé à pouvoir visiter le lac Manasarovar; les officiers du gouvernement y consentirent, mais à condition que les Anglais suivraient la route directe pour y aller, ne resteraient pas plus d'un jour ou deux dans les environs, gagneraient ensuite Gangri et Kien-Lang pour prendre livraison de leur laine et s'en retourneraient par Daba et le col de Niti dans le pays des Gorkhas. Les conducteurs de la petite caravane étaient rendus responsables sur leur tête de la stricte exécution de cette injonction. « C'était, dit Moorcroft, un coup terrible pour « nos projets, mais nous étions obligés de nous « soumettre à tout ce qu'on exigeait de nous. » Le 23 juillet, les voyageurs partirent; après avoir remonté le long d'une rivière coulant au nord-ouest, ils vinrent près de la source et supposèrent avec raison, comme la suite l'a prouvé, que c'était l'Indus. Descendus de ce plateau parsemé de petits lacs et couvert de neiges à moitié fondues, les deux Anglais traversèrent une rivière qui forme un des bras du Setledje et passe à Maïsar. Le 30 juillet, la glace avait la six lignes d'épaisseur. Moorcroft y acheta huit yaks ou bœufs de Tartarie, servant de bêtes de somme et chargés de laines à châles. « Ils étaient accom- « pagnés de deux hommes à cheval qui avaient « reçu l'ordre de nous livrer, dit Moorcroft, la « quantité de laine que nous avions achetée; « quoiqu'elle fût plus considérable que celle qui « était stipulée par notre marché, je l'ai prise afin « d'encourager le garpan à en vendre davantage « une autre année. Peut-être avait-il ordonné « de nous apporter plus de laine que ne le portait « notre traité, afin de reconnaître si nous étions « réellement des marchands ou bien si nous n'a- « vions pris cette qualité que pour masquer nos « desseins. Nous avons trouvé en ce lieu plusieurs « marchands du Népâl. Ils nous importunèrent « de questions, sur notre profession, le motif de « notre venue dans cette contrée et de notre « achat de laine. Leur ayant montré quelques- « unes de nos marchandises, ils parurent con- « vaincus que nous étions réellement des com- « merçants. » Tirtapouri est sur le sommet d'une butte, dont une branche du Setledje baigne le pied, et, comme le précédent hameau, dans une longue vallée verdoyante, remplie de sources chaudes et bordée au nord-est par de hautes montagnes neigeuses. Afin de n'être pas gêné dans sa marche par les marchandises qui le suivaient, Moorcroft les fit déposer sous le portique d'un temple de Bouddha. Le caractère obligeant et la probité des Lamas lui donnaient lieu d'espérer qu'elles ne couraient aucun risque et qu'ils ne lui sauraient pas mauvais gré de sa demande. Il laissa également dans cette bourgade ses yaks et ses chèvres, et malgré le mauvais état de sa santé, affaiblie par des indispositions successives, il poursuivit sa route et le 5 août aperçut le lac Manasarovar ou Mapang, nappe d'eau objet de son voyage : elle se déployait au pied d'une chaîne de hauteurs verdoyantes et bornée au sud par des montagnes immenses. Le lendemain il campa sur ses bords. Il ne put parcourir qu'une partie de son rivage occidental, et le 8, ayant achevé ses observations, il retourna vers l'ouest : il vit les eaux bleuâtres du Ravanhrad, dont la surface est quatre fois plus considérable que celle du Manasarovar, avec lequel il ne communique pas. Un orage accompagné de grêle fut suivi de fortes pluies et ensuite d'une chute de neige qui dura une nuit entière; les ruisseaux, presque taris la

Digitized by Google

veille, s'étaient considérablement gonflés. Moorcroft craignait que, par la continuation du mauvais temps, la neige n'obstruât les passages de l'Himalaya et n'apportât un obstacle invincible à son retour dans l'Hindoustan. Le terrain était fangeux, les bêtes de somme quoique très-vigoureuses n'y marchaient qu'avec peine et y enfonçaient quelquefois jusqu'au ventre; mais quand on ne les montait pas, elles s'en tiraient facilement. Ayant passé par Tirtapouri et par Kien-Lang, ville située à trois quarts de mille du Setledje qui sort du Ravanlrad, coule au nord-ouest, puis coupe la chaîne de l'Himalaya et porte ses eaux à l'Indus, il rentra à Daba. L'état de l'atmosphère et les avis des habitants lui montrèrent la nécessité de ne pas perdre de temps pour traverser les montagnes. Il partit donc le 26 août et revint à Niti par une route plus sinueuse, mais meilleure que celle qu'il avait suivie en venant. Ce ne fut qu'en courant les plus grands hasards, que les deux Anglais réussirent à descendre du haut des montagnes jusqu'à Niti avec les chèvres et les moutons de l'Oundès. Partout où ils cheminèrent dans le Bhoutant, ils reconnurent que ce pays souffrait beaucoup de la domination des Gorkhas. Ils éprouvèrent de nombreuses vexations de la part de ceux-ci, qui finirent même par les faire arrêter. Ils ne recouvrèrent leur liberté qu'après de longues réclamations et sur un ordre du radjah du Népâl. Le 4 novembre, ils purent s'avancer vers Almorah, ville dans les montagnes à sept lieues au nord-est de Bareily. Enfin ils se retrouvèrent avec leurs compatriotes à Calcutta. Moorcroft y reprit ses fonctions; mais, toujours occupé de son projet d'introduire des chevaux turcomans dans le haras britannique, il pensa qu'ayant échoué dans sa première tentative, il devait préparer à l'avance les voies pour une seconde. En conséquence, il fit partir de Delhi, en 1812, à ses frais, Mir-Izzet-Oullah, jeune hindoustani, qui lui était attaché, et qui, après avoir parcouru le Cachemir, le Tibet, le Turkestan chinois, alla jusqu'à Bokhara et revint par Balkh, Bamian et Caboul dans les plaines de l'Hindoustan. Les renseignements que Moorcroft obtint par cette voie l'affermirent dans ses desseins et le déterminèrent à entreprendre un second voyage. Le gouvernement britannique de l'Inde avait précédemment paru disposé à céder à ses remontrances sur la meilleure manière de remonter le haras militaire et à lui permettre de retourner en Angleterre pour y choisir des étalons convenables; mais ayant ensuite renoncé à cette idée, Moorcroft, qui persistait dans la sienne, résolut de mettre à exécution ce second voyage, qui fut, de même que le premier, entièrement à ses frais. Le gouvernement ne lui accorda qu'un consentement tacite et lui refusa tout caractère officiel; seulement il lui permit d'emporter avec lui une certaine quantité de marchandises anglaises, espérant, d'après ses remontrances réitérées, que ce serait le moyen de leur ouvrir un débouché dans la haute Asie, où elles ne parvenaient que par la voie de la Russie. A la fin d'octobre 1819, Moorcroft partit de Bareily; il emmenait avec lui G. Trebeck, Anglais, dessinateur et géographe; Guthrie, médecin, né dans l'Inde; Mir-Izzet-Oullah, dont il a déjà été question, et Mir-Haïder-Khan, natif de Bareily, soldat intrépide et domestique fidèle. Un naturaliste et géologue devait aussi accompagner Moorcroft; mais, au bout de quelques jours de marche, la méchante humeur et la conduite brutale de ce personnage envers les indigènes forcèrent de le congédier. Des éléphants et des chameaux avaient transporté jusqu'à l'entrée du pays montagneux le bagage qui était considérable et se composait de caisses de quincaillerie et de ballots contenant des étoffes en pièces et diverses espèces d'habillements. Ensuite il fallut avoir recours à des porteurs qu'escortaient douze cipayes gorkhas et plusieurs domestiques. Moorcroft avait d'abord eu l'intention de traverser l'Himalaya par ce col de Niti qu'il connaissait si bien, mais la saison était trop avancée; il gagna donc Almorah, puis Srinagar dans le Ghorval, et passant des hautes vallées dont les eaux coulent vers le Gange à celles qui les versent dans le Setledje, il atteignit Belaspour, ville située sur cette dernière rivière. Le radjah, qui le prenait pour un marchand colporteur, le reçut d'abord très-froidement; ayant appris que ce voyageur pratiquait la médecine et avait fait d'heureuses opérations de la cataracte, maladie très-commune dans ces cantons montagneux, il vint le trouver et sollicita son aide; il le pria même de rester quelques jours auprès de lui pour voir l'effet des remèdes; pressé de hâter sa marche pendant que les défilés des montagnes étaient encore libres, Moorcroft ne put céder à ses instances. Quand il fut arrivé à Mandi, dont le radjah était un vassal de Rendjit Singh, souverain du Pendjâb, un sirdar seikh, venu de ce pays pour percevoir le tribut, notifia que Moorcroft ne passerait pas outre avant que la réponse à la lettre qu'il avait écrite à son maître pour lui apprendre la venue d'une troupe conduite par des Européens, lui fût parvenue. Après quelques discussions, Moorcroft obtint la faveur d'aller avec un petit nombre de ses gens à Lahor demander lui-même au maharadjah des seikhs la permission de continuer sa route. Il prit donc celle de Lahor le 23 mars, fut reçu en audience le 8 mai, et reprit le 15 le chemin des montagnes; le 1er août, il franchit le col de Tirak, au nord de Mandi, et fut bientôt rejoint par son monde qui n'avait pu sortir de ce lieu que le 11 juillet. Les gens de Moorcroft élevèrent le 14 août un petit tas de pierres à la source du Béya (*Hydraotes*) en mémoire de ce que cet Européen était le premier qui fût monté aussi haut. Le ghât ou col de Ritanka-Djoth, à une altitude de plus de 13,300 pieds, s'ouvrit bientôt,

Digitized by Google

laissant apercevoir dans le lointain les cimes des monts du Tibet couronnées de neiges éternelles : de tous côtés on en était environné. Le 5 septembre, Moorcroft traversa le col des monts Bara-Latcha, à une altitude de 16,500 pieds; on souffrit beaucoup du froid en descendant le long du flanc septentrional de ce rameau de l'Himalaya. La hauteur des montagnes diminua, les ruisseaux des vallées coulaient au nord. On entrait dans le Ladakh qui fait partie du Tibet. L'approche des voyageurs avait causé de si vives alarmes aux paisibles habitants de cette contrée, qu'ils s'étaient empressés de faire rentrer leurs troupeaux; cependant on ne tarda pas à rencontrer une caravane de marchands qui retournaient au sud. Depuis quinze jours Moocroft cheminait dans un pays extrêmement inégal, où il n'avait pas aperçu un seul village; le 17 septembre, il en découvrit un, et quelques instants après la ville de Ghiah, près de laquelle il campa; il entama aussitôt des conférences avec les officiers du gouvernement, et, quand ceux-ci se furent bien assurés qu'il ne venait que pour des affaires de commerce, ils promirent d'écrire à Lé, la capitale. Le 20, une réponse favorable permit à Moorcroft d'avancer, et le 24 il fit son entrée dans cette ville dont les rues étaient remplies d'une foule nombreuse et avide de voir des Féringhis. Il fut très-bien accueilli par les autorités qui néanmoins ne pouvaient se défaire de vagues soupçons sur les véritables motifs de son voyage. Ces inquiétudes étaient soigneusement entretenues par les marchands cachemiriens qui lui imputaient le dessein de leur enlever un commerce très-lucratif. Malgré leurs efforts, il conclut au mois de mai 1821, au nom des négociants anglais de Calcutta, avec le gouvernement du Ladakh, une convention tendant à ouvrir aux premiers, et par conséquent aux manufactures de la Grande-Bretagne, toute l'Asie centrale, depuis la Chine à l'est jusqu'à la grande Boukharie à l'ouest. Ce n'était pas assez pour lui, il voulait aller à Yarkand, dans le Turkestan chinois, puis de là tourner à l'ouest vers Bokhara. Il expédia Mir-Izzet-Oullah pour solliciter le consentement du gouvernement d'Yarkand. Les menaces des marchands cachemiriens, aidées du caractère soupçonneux des officiers chinois, firent avorter ses démarches. Moorcroft profita du temps qu'elles prirent pour parcourir divers cantons du Ladakh, et Trebeck, de son côté, en visita d'autres. Au printemps de 1822, Moorcroft, dans une de ses excursions, rencontra le radjah, et vit entre les mains d'une personne de sa suite un livre qui provenait du grand-père de ce prince. C'était une bible latine imprimée en 1598, reliée en maroquin et marquée sur chaque côté du plat de la couverture du monogramme I. H. S. en lettres majuscules. Personne ne put dire comment ce livre était arrivé dans le Ladakh. Moorcroft supposa qu'il avait appartenu au P. Desideri (*voy.* ce nom). En effet, ce religieux était venu en 1714 dans le Ladakh, qu'il nomme Petit-Tibet ou Baltistan. Moorcroft prit inutilement des informations sur le séjour que des Européens avaient pu faire avant lui dans le Ladakh. Il paraît que son séjour dans ce pays semblait trop long au gouvernement de Calcutta qui lui supprima son traitement. Moorcroft ne se laissa pas décourager par cette mesure rigoureuse, et poursuivant son dessein, après avoir reconnu l'impossibilité de réussir dans ses tentatives pour pénétrer dans le Turkestan chinois, il quitta Lé le 20 septembre 1822, au regret extrême des chefs du Ladakh qu'il avait comblés de présents. Le défilé de Zouadjé-La lui parut être le Baltal-Kotal de Desideri. Ce fut par la vallée qui en fait le prolongement au sud qu'il entra dans le Cachemir. « L'as-« pect de ce pays, dit-il, me présentait, comme « par un effet magique, un contraste frappant, « par ses rochers brunâtres et ses sombres forêts « de pins gigantesques dominant sur des bou-« leaux, avec les montagnes nues et les saules « rares et chétifs auxquels nous avions été si « longtemps accoutumés. » Le 31 octobre, un messager du soubahdar ou gouverneur de Cachemir vint annoncer à Moorcroft qu'il était chargé de le conduire dans la capitale. Le voyageur y arriva le 3 novembre. Comme il avait laissé Trebeck à Lé, afin d'attendre des marchandises demandées à Delhi et payées par des négociants de Calcutta, son premier soin fut de se procurer la permission d'y passer l'hiver. Il fit de nombreuses excursions de divers côtés dans cette vallée célèbre que Bernier (*voy.* ce nom) a décrite le premier, et qui depuis avait été visitée par G. Forster (*voy.* ce nom). Ces deux voyageurs s'étaient accordés pour la célébrer comme une espèce de paradis terrestre; de nos jours les événements politiques lui ont fait perdre beaucoup de ses charmes. Le 31 juillet, Moorcroft partit de la capitale. Des empêchements apportés à sa marche le forcèrent de revenir sur ses pas; il se remit en route le 17 septembre et atteignit, sous les murs d'Attock, les bords de l'Indus, bien différent de ce qu'il l'avait vu dans le voisinage de Lé. Le 26 novembre il traversa ce fleuve célèbre. Campé près du village de Khaïrabad, il espérait, suivant la réponse faite à sa lettre écrite au chef de Peichaver et les discours des Afghans qui l'avaient rapportée, ne rencontrer aucun empêchement jusqu'à cette ville, lorsque ces derniers lui insinuèrent que, selon le bruit qui courait, il avait avec lui des marchandises pour une valeur immense, et que par conséquent il ne pouvait s'attendre à aucune sûreté pour les personnes de sa troupe, ni pour son bagage, à moins de promettre de grosses sommes à ce chef et à ses principaux courtisans. Ce ne fut donc qu'après avoir complétement expliqué sa situation réelle et ses projets aux émissaires afghans, qu'il reçut d'eux l'assurance la plus solennelle de ne

Digitized by Google

courir aucun danger en allant vers Peichaver. Néanmoins il fut inquiété par des vagabonds qui erraient sur la route, et ce ne fut que par la bonne contenance de sa troupe qu'il put se tirer d'affaire sans leur rien payer. Le pays offrait de tristes marques des ravages commis par les seikhs dans leurs incursions, et par les Afghans eux-mêmes dans leurs dissensions intestines. Une forte escorte prise à Peichaver accompagna Moorcroft pour traverser le canton montagneux occupé par les Khalberis, qui sont des brigands fieffés. Le 4 juin, nos voyageurs étaient à Djélalabad; le 20 à Caboul. Le sultan Dost-Mohammed les accueillit avec distinction. Un de ses neveux essaya de leur extorquer de l'argent; le sultan les préserva de sa rapacité; toutefois sa protection ne fut nullement désintéressée, et sous le nom d'emprunt il tira de Moorcroft des lettres de change sur Calcutta. « Ce ne fut pas sans une « vive satisfaction, dit celui-ci, que nous nous « séparâmes et de nos amis et de nos ennemis, « en sortant de Caboul le 16 août. » De nouveaux embarras assaillirent bientôt Moorcroft. Inquiets des accidents possibles au milieu de contrées inconnues, beaucoup de gens de sa suite l'abandonnèrent; quelques-uns même, qui lui avaient toujours montré de l'attachement, disparurent sans lui dire adieu. Il les remplaça aussi bien que le temps le permit par des Afghans, et encouragea ceux qui restaient à ne pas s'effrayer mal à propos des dangers de la route. Il s'avança hardiment vers le but de son voyage à l'ouest; traversa un rameau de l'Hindou-Kouche par le col de Hadjl-Kak à 12,400 pieds d'altitude, puis par celui de Kalou qui est encore plus élevé, et vint à Bamian, ville célèbre par des images gigantesques taillées dans le roc. Il fut encore rançonné avant de s'éloigner du territoire afghan. Celui des Ouzbeks dans lequel il s'avançait s'abaissait graduellement; la température devenait plus chaude. Le 7 septembre, des messagers qu'il avait expédiés à Khoundouz, résidence du khan Mourad-Beg, le rejoignirent à Aïbek, ville sur le Khouloum, et lui rapportèrent des nouvelles peu agréables. « Des gens malintentionnés, dit-il, avaient essayé de prévenir le khan « contre nous. Les Anglais, avaient-ils dit, n'entrent dans aucun pays de l'Asie que par des « motifs d'intérêt et finissent par en devenir les « maîtres; ils assuraient que notre troupe était « forte en soldats et en canons, et qu'en conséquence de notre intervention dans les affaires « de l'Afghanistan des changements importants « s'y étaient opérés. Ces imputations avaient été « chaudement combattues par un des ministres « du khan, et le résultat de la discussion nous « avait été avantageux. » On s'avança donc dans l'espoir que de nouvelles difficultés ne s'élèveraient pas, quoique la réputation de Mourad dût le faire craindre. A Tanghi-Khoulm ou Tasch-Kourgan, le gouverneur annonce à Moorcroft qu'il a l'ordre de l'envoyer à Khoundouz et de fournir une escorte à sa troupe. Il fallait se résigner; Moorcroft prend avec lui Mir-Izzet-Oullah et un beau présent, et se dirige vers Khoundouz; les amis qu'il y avait l'instruisent de tous les bruits absurdes répandus sur son compte, entre autres qu'une forteresse et des pièces d'artillerie sont cachées dans son bagage. Le lendemain il comparaît devant Mourad-Beg qui accepte ses présents, puis lui adresse une longue suite de questions sur l'étendue et les revenus des possessions britanniques dans l'Inde, sur les alliances avec les princes voisins; ensuite il parle de chevaux, fait passer les siens devant l'étranger, lui demande ce qu'il en pense, et finit par lui dire qu'il ne trouvera pas dans le Khoundouz ceux qu'il désire, et devra les chercher dans le khanat de Bokhara. Il change de discours, passe à d'autres interrogations, fait servir une collation, renvoie Moorcroft très-poliment et lui fait porter des vivres. Le lendemain, il mande Mir-Izzet-Oullah et cause avec lui pendant la plus grande partie de la journée sur la puissance des Anglais dans l'Inde et en Europe, sur l'état politique de l'Afghanistan. Il énonce des soupçons sur la cause réelle du voyage de Moorcroft et le regarde comme un espion. Mir-Izzet-Oullah répond que, s'il l'était, il se serait déguisé pour venir chez les Ouzbeks. Mourad-Beg, dans sa réplique, répète tout ce qui lui a été raconté sur la nature du bagage; le jeune Hindoustani offre de faire ouvrir les ballots dans le lieu où ils ont été laissés; le khan accepte la proposition. Moorcroft, revenu à Tasch-Kourgan, fit examiner son bagage; il eut à se louer de la bienveillance de l'Ouzbek qui fut chargé de cette opération, mais un autre se montra très-exigeant sur la quotité des droits à payer. Moorcroft fut obligé de débourser une somme qui, ajoutée à la valeur des présents faits à Mourad-Beg, se montait à près de sept mille roupies. Sur ces entrefaites, ce chef, parti pour une expédition, avait ordonné au gouvernement de Tasch-Kourgan de n'en laisser sortir personne. Au milieu de ces vexations Mir-Izzet-Oullah tomba malade; revenu à la santé, il insista pour retourner dans l'Inde. Moorcroft lui donna une lettre de recommandation pour l'agent du gouverneur général à Delhi; d'autres personnes s'en allèrent aussi. Le 22 octobre arriva un ordre du khan pour que les Européens revinssent à Khoundouz avec quelques-uns des gens de leur suite. Les explications avec le khan furent orageuses; bientôt ce chef marcha contre une armée ennemie. Après son retour, la santé de l'un de ses petits-fils lui donnant des alarmes, il intima l'ordre à Guthrie d'aller le soigner à Talikan, ville à 40 milles à l'est de Khoundouz; la cure fut prompte. Enfin, le 17 décembre, sur la médiation d'un musulman, père spirituel du khan, celui-ci consentit à relâcher les Anglais après qu'ils lui auraient payé douze mille rou-

Digitized by Google

pies. Moorcroft revint à Tasch-Kourgan, où il passa encore une semaine attendant le retour de Guthrie. Alors, craignant que celui-ci n'eût été retenu par quelque nouveau stratagème de Mourad-Bey, il l'instruisit de la nécessité où il était de continuer sa route, et ajouta qu'il ferait halte à Balkh pendant quelques jours. Bientôt il s'aperçut qu'il n'était pas encore hors des griffes du khan. La caravane allait partir lorsqu'un message de Mourad-Beg annonce que, si Moorcroft ne paye pas une somme très-considérable, il sera obligé de passer l'été suivant à Khoundouz. Dans ce moment critique, notre voyageur prend une résolution hardie. Il se déguise en Ouzbek, gagne à pied un endroit où des guides affidés le font monter à cheval et le conduisent dans le voisinage de Talikan à la demeure de Kesim-Djan, guide spirituel et beau-père de Mourad-Beg. Il lui fait remettre une lettre de recommandation, est admis en sa présence sur son invitation, lui expose sans détour tout ce qui lui est arrivé de désagréable depuis qu'il est dans les Etats du khan, et, après avoir répondu à quelques questions, entend sortir de sa bouche la promesse qu'il le protégera. Cependant, dès qu'on s'était aperçu de sa fuite, sa troupe et son bagage avaient été amenés à Khoundouz, et des accusateurs étaient accourus à Talikan pour le noircir dans l'esprit de Kesim-Djan. Ce brave homme les entendit en présence de Moorcroft qui démontra aisément la fausseté de leurs imputations; ils furent chassés honteusement. Kesim-Djan songea ensuite aux moyens de tirer l'Anglais d'embarras. Mourad-Beg, étant venu à Talikan, consentit après de longs pourparlers à relâcher Moorcroft, pourvu que celui-ci payât deux mille roupies, et, à son retour, un droit sur les chevaux qu'il amènerait de Bokhara; enfin il consentit à ce que les ballots de marchandises ne fussent pas ouverts. Comme il allait partir pour une nouvelle expédition guerrière, Moorcroft ne put regagner Khoundouz qu'au bout de quelques jours. Mourad y était revenu et l'accueillit avec une sorte d'affabilité; quand les Anglais prirent congé de lui, le moutouali ou directeur des affaires ecclésiastiques ayant prié pour eux, l'hypocrite khan leva les mains au ciel comme s'il se fût joint à ces pieuses invocations. Enfin le 1er février 1823, la caravane approcha de Balkh, puis elle traversa l'Oxus et arriva par marches régulières à Bokhara le 21. Le khan accueillit les voyageurs avec bonté, et lorsqu'ils furent sur le point de partir, après cinq mois de séjour, il les envoya chercher, les fit revêtir d'un habit d'honneur et les congédia en les comblant de vœux pour leur prospérité. Moorcroft avait acheté des chevaux; il en augmenta le nombre à Asbo, à Maïmuna et à Andkhodie, ville située à 80 milles à l'ouest de Balkh; il y mourut de la fièvre en 1825 après quelques jours de maladie. Il n'avait avec lui en ce moment que quelques domestiques et son interprète, jeune musulman très-honnête. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné; rien ne vint à l'appui de cette rumeur, quoiqu'il fût au pouvoir de brigands qui s'emparèrent de tout ce qu'il possédait et arrêtèrent son monde. Les Anglais ne furent remis en liberté qu'au bout de quelques jours, et grâce aux démarches de l'interprète qui se joignit à eux pour emporter le corps de Moorcroft à Balkh, où il le fit inhumer. Guthrie y termina bientôt ses jours. Trebeck, resté seul, gagna Mazar, petite ville dans les environs de Balkh, et après avoir langui quelque temps fut, comme ses compagnons, victime de la fièvre et du chagrin. Privée d'un chef, la caravane se dispersa, le bagage et les chevaux furent saisis par le moutouali ou prêtre desservant de la mosquée de Mazar. Néanmoins, l'interprète réussit à sauver quelques chevaux, divers effets, et la plupart des papiers de Moorcroft, et emmena le tout à Caboul. Un banquier de cette ville instruisit le frère de Trebeck de ces particularités. Ainsi se termina cette malheureuse expédition au Turkestan. « Telle fut, dit l'éditeur de « l'ouvrage de Moorcroft, la triste destinée d'un « homme qui, malgré l'opinion peu favorable « que l'on puisse concevoir de sa prudence et de « son jugement, mérite de tenir un rang distin- « gué parmi les voyageurs pour son activité in- « fatigable, sa patience exemplaire, sa persévé- « rance inflexible à poursuivre l'objet qu'il avait « en vue, enfin son désintéressement et son zèle « pour l'avantage et la prospérité de son pays. » Lorsque Alexandre Burnes, assassiné à Caboul en 1842, fit, de 1831 à 1833, son mémorable voyage de Lahor à Bokhara, il visita le tombeau de Moorcroft et exprima dans sa relation des regrets touchants sur son malheureux sort et celui de ses compagnons. Ses papiers, qu'il avait toujours considérés comme étant la propriété du gouvernement, quoique le payement de son salaire eût été suspendu, finirent par être remis à la société asiatique de Calcutta. M. H.-H. Wilson, membre de cette compagnie, étant sur le point de quitter l'Inde, offrit de les porter en Angleterre, où l'on pensa qu'ils ne pourraient être confiés à une personne plus en état de les mettre en ordre et de les publier. En conséquence de cette offre ils lui furent apportés par Burnes en 1835. Les ayant examinés, M. Wilson reconnut qu'ils consistaient en plusieurs parties distinctes, ce qui exigeait un long travail pour en tirer ce qui valait la peine de paraître. Il se procura aussi, après la mort d'un Anglais de Delhi, d'autres pièces écrites par Moorcroft et par Trebeck, ce qui le mit à même de remplir plusieurs lacunes. On a de Moorcroft, en anglais : 1° *Voyage fait en 1812 au lac Manasarovar, dans l'Ouadès, province du Petit-Tibet*. Il est imprimé dans le tome 12 des *Asiatick Researches*. Ce n'est qu'un extrait de son journal, traduit en français par l'auteur de cet article et inséré dans le tome 1er

Digitized by Google

des *Nouvelles annales des voyages*. Cette relation très-intéressante fait connaître une contrée où les Européens ont rarement porté leurs pas, et contient un grand nombre de faits et de détails importants sur le pays et sur les mœurs de ses habitants. Auparavant on n'avait que des idées confuses sur les régions situées au nord de l'Himalaya; Moorcroft a soulevé le voile épais qui les cachait et frayé la route à d'autres voyageurs qui ont constaté la vérité de ses récits. 2° *Voyages aux provinces himalayennes de l'Hindoustan et du Penjab, en Ladakh, au Cachemir, à Peichaver, à Khoundouz et à Bokhara*, par G. Moorcroft et G. Trebeck, *mis en ordre et publiés d'après la correspondance et les journaux*, par H.-H. Wilson, Londres, 1841-1842, in-8°, avec cartes et planches. Avec beaucoup de soins, de patience et de talent, l'éditeur est parvenu à classer méthodiquement les matériaux informes qui lui avaient été remis, et il en a tiré un récit intéressant et suivi sans altérer le texte. Tout ce qui concerne le Ladakh est neuf; quant aux autres contrées, elles avaient été décrites par différents voyageurs. Un séjour de deux ans dans ce pays donne aux observations de Moorcroft une valeur incontestable et une haute autorité; car il lui a permis d'en tracer un tableau aussi complet qu'on peut l'attendre d'un étranger qui, vivant au milieu d'un peuple défiant, sait que ses démarches sont constamment surveillées. Depuis Moorcroft, le Cachemir a été visité par Jacquemont (*voy.* ce nom) et le baron de Hügel; le Penjab, l'Afghanistan et le Turkestan par Burnes, et ce dernier pays par le baron de Meyendorf. Néanmoins, les notices données par Moorcroft sont encore bonnes à consulter. Il convient de remarquer que dans une lettre adressée à un ami sur la publication future de ses écrits, il dit qu'il s'en rapporte à l'amitié et à l'attachement de M. Wilson pour veiller à sa réputation, et invite son correspondant à soumettre à son examen et à son jugement tout ce qu'il jugera de nature à mettre au jour. 3° *Notice sur le mouton purik et sur quelques autres animaux de Ladakh, principalement de l'espèce des moutons et des chèvres, suivie d'observations générales sur ce pays*. C'est une lettre datée du 25 août 1822. Elle est insérée dans le tome 1er des *Transactions of the royal asiatick society of Great Britain and Ireland;* la traduction française se trouve dans les *Nouvelles annales des voyages*, t. 27. Moorcroft, très-instruit dans sa profession, s'attachait principalement à observer ce qui intéressait l'économie rurale et les manufactures; il recommande donc le mouton purik comme pouvant être très-utile dans plusieurs pays de l'Europe. Il pensait que l'on pouvait apprendre beaucoup de choses des habitants de l'Orient, et, qu'en échange, on pourrait leur en communiquer un grand nombre. Il était tellement persuadé des ressources offertes par les contrées où il avait voyagé, qu'il projetait, à son retour, de s'établir dans la région inférieure de l'Himalaya et d'y passer le reste de ses jours à soigner une ferme. Mir-Izzet-Oullah, qui, pendant son voyage en 1812, recueillit des documents précieux sur les pays qu'il parcourut, avait tenu un journal exact. Plusieurs copies en furent tirées. Un ami de Klaproth (*voy.* ce nom) lui en procura une, dont celui-ci a donné un extrait dans le tome 2 de son *Magasin asiatique*. Gholam-Haïder-Khan le Bareïlien, qui accompagna Moorcroft dans ses voyages au Tibet et à Bokhara, écrivit la relation du dernier, publiée avec des notes par W. Hearsay, dans l'*Asiatick Journal*. Elle offre des particularités singulières et des détails minutieux dont un Européen n'aurait pas songé à faire mention. E—s.

MOORE (sir Jonas), mathématicien anglais, né en 1617 à Whitle, dans le Lancashire, était maître de mathématiques de Jacques, second fils de Charles Ier, lorsque la guerre civile de 1640 éclata. Il professa publiquement pendant la période qui s'écoula jusqu'à la restauration de Charles II; alors ce prince lui donna la place d'intendant de l'artillerie. Moore se servit du crédit qu'il avait à la cour pour faire ériger la maison de Flamsteed en observatoire public et pour fonder une école de mathématiques à l'hôpital du Christ, et c'est à son zèle et à ses talents que l'Angleterre doit l'établissement d'un système régulier d'instruction mathématique. Il mourut à Godalming (sur la route de Portsmouth à Londres) le 27 août 1679, et on lui éleva un monument dans la chapelle de la Tour de Londres. Il a laissé plusieurs ouvrages: 1° *Arithmétique en deux livres, savoir, l'Arithmétique vulgaire et l'Algèbre;* 2° *Abrégé de mathématiques;* 3° *Traité général sur l'artillerie*, traduit de l'italien; 4° plusieurs Traités sur l'arithmétique, la géométrie pratique, la trigonométrie et la cosmographie. Perkins y a ajouté l'*Algèbre*, la *Navigation* et les *Livres d'Euclide;* et Flamsteed, l'*Astronomie* et la *Doctrine de la sphère*. Ce recueil fut publié par la famille de Moore en 1681, in-4°. L.

MOORE (François), voyageur anglais, alla en Afrique en 1730 comme écrivain du fort St-Jacques, sur la Gambie, et y resta jusqu'en 1735. Il remonta le fleuve jusqu'à la distance de deux cents lieues de la mer, ce qui le mit à même d'observer de près les mœurs et les usages des nègres de ces contrées. A son retour en Angleterre, il publia une relation intitulée *Voyages dans les parties intérieures de l'Afrique, contenant une description de plusieurs nations qui habitent le long de la Gambie dans une étendue de six cents milles*, Londres, 1738, 1 vol. in-8°. On y trouve beaucoup de particularités intéressantes et nouvelles, entre autres l'histoire de Job Ben-Salomon (*voy.* ce nom). Moore gagne par son ton de vérité la confiance de ses lecteurs et fixe leur attention. Sa relation fut réimprimée en 1742, Londres, 1 vol. in-4°, avec figures. Il y joignit : *Voyage de*

Digitized by Google

Stibbs dans la Gambie. Ce voyage eut lieu de 1723 à 1724 : on y trouve peu de choses curieuses. — *Voyage de Leach dans la Gambie.* L'auteur le fit en 1661, remonta jusqu'aux cataractes, au-dessus de Barraconda, et acquit de grandes richesses par la traite de l'or ; il dressa une carte de sa navigation, et joignit à sa relation des *Extraits de Léon l'Africain et d'autres géographes* et un *l'vocabulaire mandingue.* Le voyage de Moore fut encore réimprimé en 1776, Londres, 1 vol. in-8°, avec la relation de Stibbs : il a été extrait et traduit en français avec les relations de Stibbs et de Leach, par Lallemant. Ces extraits forment le second volume des Voyages de Ledyard et de Lucas en Afrique, Paris, 1804, 2 vol. in-8°. E—s.

MOORE (Robert), habile maître d'écriture et philologue anglais, exerçait sa profession à Londres et mourut vers 1727. On a de lui : 1° l'*Aide du maître d'écriture,* 1696, réimprimé en 1704 ; 2° *the General Penman,* 1725 ; 3° *Court essai sur l'invention primitive de l'écriture,* avec des exemples gravés, ouvrage qui a été fort utile à ceux qui après lui ont écrit sur le même sujet. L.

MOORE (Philippe), théologien anglais, recteur de Kirkbridge et chapelain de Douglas, mort le 22 janvier 1783, âgé de 78 ans, a joui d'une grande considération dans son pays pour sa piété douce, son esprit original et le talent qu'il avait de rendre l'instruction aimable. Plusieurs ecclésiastiques distingués ont été formés par ses leçons. A la sollicitation de la société pour la propagation de la doctrine chrétienne, il se chargea de la révision de la traduction des saintes Écritures dans la langue des habitants de l'île de Man et de quelques autres livres de religion imprimés pour l'usage de ce diocèse ; mais son plus beau titre littéraire est sa *Correspondance* familière avec des hommes du premier ordre, et qui ne le cède ni en solidité, ni en agrément à aucun autre recueil de ce genre. L.

MOORE (le docteur Jean), médecin et littérateur écossais, né à Stirling en 1729, avait pour père un ministre de l'Eglise, qu'il perdit à l'âge de cinq ans. Après avoir suivi les leçons de deux professeurs célèbres, les docteurs Hamilton et Cullen, en 1747, il fut envoyé sur le continent, et employé à l'armée de Flandre, comme aide (*mate*) dans les hôpitaux militaires de Maestricht et de Flessingue. Il fut ensuite nommé chirurgien adjoint du régiment des gardes à pied, et après être resté à Breda avec le régiment jusqu'à la paix (1748), il revint à Londres, reprit ses études sous le docteur Hunter, et partit bientôt après pour Paris, où il obtint la protection du comte d'Albemarle, qui l'avait connu en Flandre et qui était à cette époque ambassadeur auprès de la cour de France. Moore devint le chirurgien de sa maison et profita des sources d'instruction qu'il trouvait à Paris. Il se rendit à Londres deux ans après pour suivre les cours du docteur Smellie, qui jouissait d'une grande réputation comme accoucheur, et retourna en Ecosse, où il exerça la chirurgie à Glascow. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de quarante ans, un incident ouvrit une nouvelle carrière à son esprit naturellement actif et observateur. En 1769, Jacques-George, duc d'Hamilton, fils du duc d'Argyle, jeune seigneur d'une grande espérance, ayant été attaqué d'une maladie de poitrine, fut traité par Moore et succomba malgré tous les efforts de l'art. Moore, qui avait été témoin des souffrances cruelles et de la résignation du jeune Hamilton, fit graver sur sa tombe une épitaphe dans laquelle il rappelait ces circonstances et faisait l'éloge des qualités de ce seigneur. Sa famille en fut extrêmement touchée : s'étant liée intimement avec Moore, elle le pria d'accompagner sur le continent un autre fils de la duchesse d'Argyle, dont la constitution était aussi fort délicate. Moore, qui venait d'obtenir les degrés de docteur en médecine, partit avec son jeune pupille, et, pendant un séjour de cinq ans hors de l'Angleterre, visita la France, l'Italie, la Suisse et la Hollande. A son retour en 1778, Moore vint se fixer à Londres avec sa famille, et il y publia l'année suivante le résultat de ses voyages sous le titre de *Coup d'œil sur la société et les mœurs en France, Suisse et Allemagne,* 1779, 2 vol. in-8°. Deux ans après, il fit paraître la continuation du même ouvrage sous le titre de *Coup d'œil sur la société et les mœurs en Italie,* 1781, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été traduits en français par Henri Rieu, Genève, 1799, 4 vol. in-8°. Mademoiselle de Fontenay a publié une nouvelle traduction du premier de ces ouvrages sous le titre de *l'voyage de John Moore en France,* etc., Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Moore, ayant passé un si grand nombre d'années tant en Ecosse que sur le continent, ne pouvait espérer d'avoir à Londres une clientèle nombreuse. Pour se faire connaître, il publia en 1785 ses *Esquisses médicales,* ouvrage qui fut favorablement accueilli, mais qui n'apporta pas un grand changement dans sa situation. Lorsque la révolution française éclata, le docteur Moore, qui, pendant son séjour en France, tout en rendant justice au caractère de ses habitants, avait jugé trop sévèrement son gouvernement, parce qu'il différait de celui de l'Angleterre, fut ravi d'apprendre qu'il allait être modifié. Il désirait vivement être témoin des changements qui allaient s'opérer : aussi accepta-t-il avec empressement l'offre que lui fit le comte de Lauderdale de l'accompagner à Paris. Ils s'y rendirent en août 1792 ; mais les massacres de septembre les décidèrent à retourner en Angleterre vers la fin de cette année. Moore continua de s'y occuper de littérature jusqu'à sa mort, arrivée le 28 février 1802 dans sa maison de Clifford-street, suivant quelques biographes, et dans sa terre de Richemond, suivant d'autres. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de Moore : 1° *Zeluco,* Londres, 1786.

Digitized by Google

Ce roman, rempli d'événements intéressants, nés des passions désordonnées d'un enfant gâté et de l'aveuglement d'une mère, est remarquable par la pureté du style, l'originalité des idées, la vérité des caractères, et surtout par sa douce et pure morale : il a été traduit en français par Cantwell, 1796, 4 vol. in-18. 2° *Edouard*, autre roman moral, où l'on trouve quelques tableaux assez vrais, puisés surtout dans la vie et les mœurs de l'Angleterre. Il a aussi été traduit en français par Cantwell, 1797, 3 vol. in-12. 3° *Journal écrit pendant un séjour en France d'août à décembre* 1792, etc., avec une carte, 1795, 2 vol. in-8°; 4° *Vues des causes et des progrès de la révolution française*, 1795, 2 vol. in-8°, dédié au duc de Devonshire. Cet ouvrage, qui commence au règne de Henri IV et se termine à l'exclusion de la famille royale, fut composé sur les matériaux que Moore avait recueillis dans le troisième voyage qu'il fit en France à une époque si féconde en événements. 5° *Mordaunt, ou Esquisses de la vie, des mœurs et des caractères de divers pays, contenant l'histoire d'une Française de qualité*, 1798, 2 vol. in-8°. C'est une série de lettres que l'auteur suppose écrites par Jean Mordaunt pendant sa retraite à Vevey, et dans lesquelles il fait le récit de ce qu'il a observé de plus remarquable en Italie, en Allemagne, en France, en Portugal, etc. Cet ouvrage, intitulé *Roman*, devrait porter plutôt le titre de *Souvenirs*. Moore a été aussi l'éditeur des ouvrages de Tobie Mallet, médecin, 1797, 8 vol. in-8°; il y a joint une Notice sur la vie de l'auteur, etc. On lui attribue encore des *Œuvres morales*, dont MM. Prevost et Blagdon ont publié des extraits, Londres, 1802, 3 vol. in-8°, en anglais. Dans ces œuvres, Moore trace le portrait des principaux personnages qui ont figuré dans la révolution française, dont il parle en observateur exercé. On y trouve un aperçu géographique des villes les plus remarquables de l'Europe, et les éditeurs y ont ajouté des notes et une Vie de Jean Moore. Cet auteur avait des connaissances très-variées, mais superficielles. Après qu'il eut commencé ses voyages comme gouverneur, il acquit la réputation d'homme d'esprit, rempli de gaieté, qualités qui dominent dans ses productions. Ses *Voyages* obtinrent un très-grand succès lors de leur publication, à cause des scènes remplies de plaisanteries fines et gaies; mais la fréquence de ces plaisanteries fait qu'ils doivent être recherchés plutôt pour la manière spirituelle avec laquelle l'auteur raconte, que pour l'exactitude des renseignements ou la profondeur des remarques. Parmi ses romans, *Zeluco* est à peu près le seul qui ait conservé une certaine réputation. On a publié à Edimbourg en 1820, en 7 volumes, une édition des œuvres complètes de Moore, précédée d'une Notice sur sa vie par M. Robert Anderson. D—z—s.

MOORE (sir Jous), général anglais, fils du précédent, naquit à Glasgow en 1761 et fut élevé sur le continent, pendant le séjour que son père y fit avec le duc d'Hamilton. Par la protection de ce seigneur, il obtint en 1776 le grade d'enseigne dans le 51e régiment d'infanterie, alors en garnison à Minorque, fut employé à la guerre d'Amérique, et réformé à la paix de 1783. Il entra peu après au parlement, où il représenta le bourg de Lanerk. En 1788, il reprit du service, et se rendit en 1793 à Gibraltar avec son régiment, et l'année suivante fit partie de l'expédition contre la Corse, sous les ordres du général Stewart, qui le mit à la tête de la réserve. Il se distingua au siége de Calvi et reçut sa première blessure à l'assaut du fort Morello. Sa bonne conduite lui valut l'emploi d'adjudant général. Quelques différends survenus entre le vice-roi et le général Stewart, ayant fait rappeler ce dernier, Moore le suivit en Angleterre, où il arriva le 3 novembre 1795. Il fut nommé immédiatement brigadier général, et attaché à une brigade composée de hussards de Choiseul et de deux corps d'émigrés français. Le 25 février 1796, il reçut l'ordre de prendre le commandement de la brigade du général Perryn et de s'embarquer avec elle pour les Indes occidentales, sous sir Ralph Abercrombie, qui venait de mettre inopinément à la voile et qui avait laissé cette brigade en arrière. A son arrivée aux Barbades, il se rendit auprès du général Abercrombie, qui le distingua bientôt, et, pendant le cours des opérations contre Ste-Lucie, qui eurent lieu aussitôt après, l'employa dans les occasions les plus importantes. Après la capitulation de cette île (25 mai 1796), sir Ralph lui en donna le gouvernement. De nombreuses bandes de nègres s'étaient réfugiées dans les bois, et ils inquiétaient les troupes anglaises : Moore parvint à les réduire. Mais l'insalubrité du climat lui donna deux fois la fièvre jaune : en août 1797, il retourna en Angleterre pour y rétablir sa santé, et en septembre, il suivit à Dublin sir Ralph Abercrombie, nommé commandant des forces anglaises en Irlande. Lors de la rébellion de 1798, il fut d'abord employé sous le major général Johnstone, à l'affaire de New-Ross, où les insurgés éprouvèrent de grandes pertes. Détaché ensuite sur Wexford, dont les rebelles s'étaient emparés, il fut attaqué par un corps de 6,000 hommes, commandé par un prêtre nommé le général Roche; mais, malgré l'infériorité de ses forces, il les repoussa après un sanglant engagement. Ayant été joint par deux régiments sous les ordres du général Dalhousie, il marcha sur Wexford, dont il s'empara. Moore continua de servir quelque temps encore en Irlande, où il fut élevé au grade de major général et obtint un régiment. En juin 1799, il accompagna le duc d'York dans son expédition de Hollande, et y reçut diverses blessures. Il revint dans sa patrie pour s'y rétablir; le roi ajouta un second bataillon au 52e régiment et lui en donna

Digitized by Google

le commandement de la manière la plus flatteuse. Lorsque ses blessures furent fermées, il accompagna de nouveau sir Ralph Abercrombie, chargé du commandement des forces anglaises qui devaient se rendre en Egypte (1800). Moore débarqua d'abord à Malte et passa ensuite à Jaffa pour examiner l'armée turque; ayant jugé qu'elle ne pouvait être que d'un faible secours, le général en chef prit le parti de débarquer dans la baie d'Aboukir et de marcher immédiatement sur Alexandrie. Moore, blessé à la jambe à bataille d'Aboukir (*voy.* ABERCROMBIE), fut transporté à bord du *Diadème*, puis conduit à Rosette pour changer d'air; il reprit ensuite son service, et après la prise d'Alexandrie, il retourna en Angleterre, où il fut fait chevalier, décoré de l'ordre du Bain, et obtint un commandement dans l'intérieur. En mai 1808, Moore fut mis à la tête d'un corps de 10,000 hommes, pour soutenir le roi de Suède contre l'attaque combinée de la Russie, de la France et du Danemarck. L'expédition arriva à Gothenbourg le 7 mai; mais des difficultés s'étant élevées entre le roi de Suède et le général anglais, ce dernier, après avoir été un instant retenu à Stockholm par ordre de Gustave IV, parvint à quitter cette capitale et ramena les troupes en Angleterre. A son retour de la Baltique, il fut envoyé en Portugal avec les forces qu'il avait ramenées et la brigade de cavalerie de lord Paget; il arriva dans ce royaume au moment de la convention de Cintra. Sir Hen. Dalrymple et sir Harry Burrard, qui l'avaient signée, ayant été rappelés pour rendre compte de leur conduite, sir Jean Moore fut nommé commandant en chef. L'armée sous ses ordres devait pénétrer en Espagne, et se réunir dans la Galice et sur les confins du royaume de Léon; il devait avoir en outre sous ses ordres sir David Baird et 15,000 hommes, et on lui annonçait qu'une armée considérable d'Espagnols couvrirait sa marche et soutiendrait ses opérations. Il se convainquit bientôt du peu de fond qu'il devait faire sur l'assistance des Espagnols et de l'exagération des rapports qu'on lui avait adressés sur ce pays. Burgos avait été désigné comme le point de réunion des différentes divisions de l'armée anglaise, et non-seulement cette ville, mais Valladolid étaient au pouvoir des Français, qui s'avançaient à sa rencontre. Il se trouva dans la ville ouverte de Salamanque, avec trois brigades d'infanterie, à trois marches des Français, sans avoir un seul corps avancé, ni un piquet espagnol pour couvrir son front, et il ne pouvait être rejoint par le reste de son armée qu'au bout de dix jours. Les corps espagnols étaient séparés l'un de l'autre par toute la largeur de la Péninsule. Les conséquences fatales de ce manque d'union se firent bientôt sentir. Blake fut défait et Castanos ne tarda pas à éprouver le même sort, de sorte qu'il ne restait plus en Espagne aucune armée à opposer aux Français, à l'exception de celle qui était sous les ordres de Moore et qui se composait de corps également disséminés. Moore crut devoir se retirer vers le Portugal, et presser sa réunion avec le lieutenant général Hope, qui s'était avancé vers Madrid. Il ordonna ensuite à sir David Baird de regagner la Corogne en toute hâte. L'opinion des autres généraux et les pressantes sollicitations de son armée déterminèrent Moore à changer de résolution et à se diriger sur Madrid, qu'on lui avait assuré pouvoir résister longtemps aux Français. Il se décida à marcher au-devant du maréchal Soult, posté à Saldanha, espérant que, s'il parvenait à le défaire, il donnerait aux armées espagnoles le temps de se rallier et de se réunir; mais, après quelques escarmouches sans résultat, Moore étant instruit que Napoléon en personne cherchait à se placer entre l'armée anglaise et la mer, et craignant d'être coupé, effectua sa retraite. Suivi de près par Napoléon et Soult, ne recevant aucun secours des Espagnols et manquant de tout, avec une armée harassée de fatigue, il ne put éviter d'avoir à Lugo un engagement avec ce dernier: l'armée anglaise soutint vivement le choc, et il paraît que la bravoure qu'elle montra détermina le général français à différer une attaque plus sérieuse jusqu'au moment où les Anglais se préparaient à s'embarquer. Moore trompa l'ennemi en faisant allumer de grands feux pendant la nuit: il s'avança vers la côte à marches forcées et gagna ainsi une avance considérable. Le 11 janvier 1809, toute l'armée anglaise atteignit la Corogne, où elle devait s'embarquer. On n'y trouva aucun transport, et la bataille devint inévitable. Les Français n'attaquèrent que vers le midi du 16 janvier, au moment où Moore donnait des ordres pour l'embarquement. Aussitôt qu'il aperçut toute la ligne de l'ennemi sous les armes, il monta à cheval et vola au combat. Les piquets avancés étaient déjà engagés avec l'ennemi, qui descendait rapidement la colline sur l'aile droite des Anglais. Dans le commencement de l'action, sir David Baird eut le bras fracassé et fut obligé de quitter le champ de bataille. A ce moment, l'artillerie française plongeait de dessus les hauteurs, et les deux lignes d'infanterie s'avancèrent l'une contre l'autre sous une grêle de balles. Elles étaient encore séparées par des murs de pierre et des haies. Moore se mit à la tête du 50e régiment, commandé par les majors Napier et Stanhope, et s'avança vivement sur l'ennemi. Le premier de ces officiers est grièvement blessé et fait prisonnier; le second tombe mort d'une balle dans la poitrine; Moore s'avance alors vers le 42e et s'écrie: « Montagnards, sou- « venez-vous de l'Egypte! » et en même temps il donne l'ordre à un bataillon des gardes de les soutenir. Les montagnards, dont les munitions étaient épuisées, croyant que les gardes venaient pour les remplacer, commençaient à reculer; mais Moore, voyant leur méprise, leur dit:

Digitized by Google

« Soldats de mon brave 42e, rejoignez vos cama-« rades, les munitions vont arriver, et d'ailleurs « vous avez vos baïonnettes. » Ils obéirent et revinrent au combat. Mais au moment où Moore les exhortait, un boulet le jeta par terre ; il eut la force de se relever et de les exhorter encore. Le chirurgien était à peine arrivé pour le panser qu'il expira (16 janvier 1809), après avoir demandé des nouvelles du combat. On trouve des détails sur les actions de Jean Moore dans l'ouvrage de Jacques Moore, son frère, intitulé *Histoire des campagnes de l'armée anglaise en Espagne*. Le rapport du lieutenant général Hope sur l'affaire de la Corogne, dans lequel il rend compte des circonstances qui avaient précédé et de celles qui avaient suivi la mort du général Moore, fut amèrement critiqué dans le *Moniteur*. Chacun des partis s'attribua la victoire. On ne peut disconvenir cependant qu'à en juger par les résultats, ce ne furent pas les Anglais qui demeurèrent vainqueurs. Vivement pressés par les Français, ils eurent d'abord beaucoup de peine à gagner la Corogne, et à la suite de l'engagement qui eut lieu auprès de cette ville, ils abandonnèrent toute l'Espagne. On a élevé un monument au général Moore dans la cathédrale de St-Paul, à Londres, et un autre dans sa ville natale. D-z-s.

MOORE (Thomas), célèbre poëte irlandais, naquit à Dublin le 28 mai 1779 (1). Son père était un mercier épicier qui avait aussi un débit de vins et liqueurs. Toute la famille appartenait au culte catholique. Le jeune Moore fut envoyé à l'école d'un M. Whyte, qui, dit-il, quoique comiquement vaniteux, était au fond un bon homme. M. Whyte jugea bien Thomas Moore, qui, enfant précoce, fut naturellement exploité comme tous les petits prodiges sont souvent exploités par les maîtres d'école. Les théâtres d'amateurs étaient à la mode à cette époque dans les maisons riches de l'Irlande, et M. Whyte exerçait surtout ses élèves à jouer la comédie, ce qui ne déplaisait pas à quelques parents, car les bourgeois imitent volontiers les grands seigneurs. Thomas Moore avait de brillantes dispositions; il devint bientôt le petit Roscius, l'astre dramatique, l'acteur modèle, *the show-actor* de l'école. Les belles dames choyaient et caressaient ce merveilleux artiste qui était aussi un joli enfant, « un *petit Cupidon,* » a dit un critique au style fleuri et mythologique, « un petit Cupidon qui semblait folâtrer sur le sein de Vénus ». Le petit Thomas Moore ne se contentait pas de figurer dans les prologues et les épilogues de la composition de M. Whyte. Il osa s'essayer à versifier lui-même l'épilogue d'une pantomime et bientôt même il eut le plaisir de se voir imprimer pour la première fois. En 1793 (il était né en 1779), il envoya timidement deux pièces de vers à un *Magazine* poétique de Dublin, intitulé l'*Anthologie,* et le rédacteur les inséra immédiatement signées de ses initiales, T. M. Elles furent bientôt suivies d'un sonnet adressé à son maître, M. Samuel Whyte, dont la vanité dut être chatouillée bien agréablement de cet hommage que le *Magazine* accueillit avec la même faveur. Le père et la mère de Thomas Moore n'étaient pas de ces parents à qui de pareils goûts chez leurs enfants paraissent au moins suspects. Ils encourageèrent leur fils, et aucune ambition mercantile ne vint contrarier une vocation qui se manifestait de si bonne heure. L'écolier ayant composé tout un intermède (*a Masque*), le bon mercier de Dublin laissa convertir en théâtre le petit salon au-dessus de sa boutique. Le jeune Thomas Moore n'en négligeait point pour cela ses études classiques. L'université de Dublin et les écoles qui en dépendent étaient restées jusqu'alors fermées aux catholiques. L'acte mémorable de 1793 abolit quelques-unes des plus monstrueuses restrictions du code pénal d'Irlande, pour nous servir des propres expressions du futur auteur de *Lalla Roukh*, et il fut l'un des premiers à profiter du nouveau privilége concédé à ses coreligionnaires de suivre les cours de l'université. Il y obtint de brillants succès, et même ayant traité en vers anglais un sujet donné par les professeurs pour texte d'une composition latine, on lui décerna un prix extraordinaire qui lui fut tout à fait exceptionnellement accordé. Le jeune poëte ne se contentait pas de ses succès classiques. A quinze ans (1794), ne pouvant aspirer même dans l'avenir à être jamais le lauréat officiel du roi des Trois-Royaumes, il avait conquis ce titre dans un petit Etat indépendant où l'imagination irlandaise réalisait assez comiquement l'utopie d'une constitution parfaite, avec un prince électif fidèle à son serment, des fonctionnaires incorruptibles et des sujets reconnaissants de leur bonheur. Thomas Moore avoue que les fondateurs de cet Etat modèle avaient voulu parodier la monarchie. C'était là une très-mauvaise pensée sans doute, mais il faut bien la pardonner à la pauvre Irlande, car cette pensée était antérieure à 1793. Il existe dans la baie de Dublin une petite île appelée Dalkey, longtemps à peu près déserte. On y avait bâti une auberge où les étudiants allaient en partie de plaisir manger une fricassée d'œufs de goëlands et d'autres œufs avec un plat de limandes frites. Un club gastronomique choisit l'auberge pour son dîner annuel. Ce club devint à la mode et prit le nom de l'Ilot, qu'il décora du nom pompeux de Royaume de Dalkey. Le président de cette société de bons vivants se para du titre de roi et transforma en grands dignitaires de sa cour les principaux membres souscripteurs. L'importance du royaume de Dalkey acquit de larges proportions, quand un journal, le *Morning-Post* de Dublin, rendit compte régulièrement de toutes les cérémonies de sa cour

(1) Cette date est celle de l'inscription que porte le cercueil qui fut déposé, le mercredi 3 mars 1852, dans le caveau de Bromham. Le *Globe* du 27 février disait que Moore était né, comme Béranger, *en l'an du Christ mil sept cent quatre-vingts.*

Digitized by Google

et de tous les actes de son gouvernement dans une colonne spéciale intitulée la *Gazette de Dalkey* (1). En 1794, Thomas Moore fut nommé le lauréat de Dalkey; le souverain de l'îlot était alors un riche prêteur sur gages (pawn-broker), nommé Stephen Armitage. Ce joyeux travestissement du pouvoir monarchique et de ses attributs ouvrait une vaste carrière à quiconque se sentait quelque goût pour la satire. Th. Moore nous dit qu'il composa lui-même une ode à Sa Majesté le roi Stephen, mettant en contraste l'heureuse sécurité dont il jouissait parmi ses joyeux sujets, et les précautions contre les violences de la populace qu'adoptait alors, disait-on, son frère le roi d'Angleterre, forcé de faire doubler son carrosse en cuivre. Le royaume de Dalkey a subi le destin final des plus grands empires; il n'existe plus. Menacé d'être supprimé comme un foyer d'opposition dangereuse pendant la crise politique de 1798, il ne voulut pas attendre le *coup d'Etat*, et son dernier roi décréta lui-même qu'il n'aurait plus de successeur. Le jeune poëte du roi Stephen ne se laissa pas distraire par son laurier de cour des études classiques, et il s'essayait déjà, en 1794, à traduire Anacréon; né musicien aussi bien que poëte, il s'enthousiasmait de la mélopée grecque et cherchait à l'imiter dans le rhythme anglais. Entreprise difficile que de rester à la fois fidèle au sens et à l'harmonie dans la traduction d'un poëte; mais Thomas Moore y avait si bien réussi, que sa version étant achevée, les professeurs de l'université auxquels il la soumit, la déclarèrent digne de l'impression. En attendant, Thomas Moore eut besoin de quelque chose de plus que le culte de la poésie pour ne pas se livrer tout entier, comme quelques-uns de ses condisciples, à cette politique passionnée qui devait coûter la vie aux plus ardents. La rébellion de 1796 avait éclaté, la société secrète des Irlandais-Unis n'avait pas moins de quatre comités parmi les étudiants de l'Université de Dublin. Le secrétaire de l'un de ces comités était l'audacieux et infortuné Robert Emmet (*voy.* ce nom). Moore contracta avec lui une liaison qui devint bientôt intime. Sous son patronage, il devint membre de la *Société oratoire* et ensuite membre d'une institution plus importante et légalement autorisée, la *Société historique*. Se trouvant ainsi engagé un moment dans la politique, c'est alors qu'il produisit une ode intitulée *Ode sur rien, avec des notes par Trismegistus Rustifucius D. D.* (docteur en théologie), véritable boutade contre les professeurs de la science, qui obtint un succès de parti. En même temps, il fournissait quelques articles de polémique au fameux journal *la Presse*, qu'avaient fondé vers la fin de 1797 Arthur O'Connor, Thomas Addis, Emmet et d'autres chefs de la conspiration des Irlandais-Unis. Le pouvoir songea enfin à réprimer définitivement ce foyer d'opposition. Une commission présidée par lord Clare, le vice-chancelier de l'Université, fut chargée de procéder à une visite inquisitoriale et d'interroger tous les étudiants; Thomas Moore se refusa avec dignité et noblesse à se faire le délateur de ses camarades, et la conduite qu'il tint dans cette circonstance lui valut l'estime des commissaires chargés des interrogatoires, en même temps que les félicitations de ses amis. Cependant les agitations de la politique convenaient moins au caractère de Thomas Moore que le recueillement du cabinet. Il désertait souvent les clubs et les réunions pour les tomes poudreux de la bibliothèque Marsh, de Dublin (1798), et le jeune traducteur d'Anacréon, demandant à Henri Estienne, à Vossius, à Scaliger, à madame Dacier, à Bayle, à Gail, etc., le sens d'un mot douteux, enrichissait son manuscrit de notes et de variantes polyglottes. Aussi en 1799 arrivait-il à Londres avec son *Anacréon* complet, plus une ode en grec par le traducteur lui-même. Grâce à la recommandation du comte de Moira, il obtint la permission de dédier son œuvre au prince régent, et un éditeur s'offrit à lui, certain du succès sous ces augustes auspices. Le succès répondit à l'attente du libraire et de l'auteur (1801), si bien que celui-ci, qui ne venait dans la métropole britannique que pour faire des études en droit, négligea très-naturellement les Institutes et la procédure, s'abandonnant tout entier à sa vocation de poëte. Mais il lui tardait de se faire connaître autrement que comme traducteur; il fit donc un choix dans son portefeuille, déjà riche à Dublin en pièces diverses, et y ajouta celles qu'il avait composées à Londres. Thomas Moore était encore tout rempli de l'inspiration anacréontique, et son premier volume de poésies originales s'en ressentit comme de raison. En l'imprimant, il reconnut lui-même que cette inspiration l'avait entraîné quelquefois un peu loin, et malgré les applaudissements que le beau monde avait prodigués d'avance à ses *Juvenilia*, éprouvant quelque scrupule à les publier sous son nom, il imagina le pseudonyme de Little (*Petit*), par allusion à sa petite taille (1). Dans sa préface d'éditeur modeste, il disait que M. Little était mort âgé de vingt et un ans et que la plupart de ses poëmes avaient été composés par le défunt à un âge si tendre, que son ami pouvait bien invoquer l'indulgence de la critique. Plus tard, dans une seconde édition que Thomas Moore dédia à Joseph Atkinson, il avouait qu'il aurait dû retrancher quelques morceaux un peu vifs et même qu'une juste sévérité eût supprimé le tout. La société anglaise est devenue si prude depuis 1800, que de chaque édition nouvelle du recueil de M. Little, l'éditeur a retranché quelques-unes

(1) Outre les préfaces autobiographiques de Th. Moore, dont la *Revue britannique* a publié des extraits, nous consultons ici un petit volume intitulé *l'Irlande il y a soixante ans*, et les *Mémoires, journaux, Correspondances* édités par lord John Russell.

(1) *Œuvres poétiques de Thomas Little*, 1802, in-8°.

Digitized by Google

de ces *folâtreries* qu'il trouvait encore innocentes dans la seconde. La dernière conserve cependant les vers à Julia, à Chloris, à Fanny, à Rosa, etc. Le nombre de ces beautés attestait que le défunt, en mourant à vingt et un ans, n'avait pas perdu son temps à soupirer en l'air pour celle qu'il appelait la *fille invisible*. Toutes ces nymphes n'étaient pas plus cruelles les unes que les autres. M. Little trouvait très-naturel aussi qu'on lui fût infidèle à lui comme on l'avait été à d'autres. Sa morale ne s'indignait que contre les fausses enseignes. Quoi qu'il en soit de cette morale plus que facile, elle n'empêcha point Thomas Moore d'obtenir un emploi lucratif, qui était pourtant peu en rapport avec ses tendances littéraires et poétiques. La place de greffier comptable près la cour de l'Amirauté aux Bermudes étant devenue vacante, lord Moira l'offrit au traducteur d'Anacréon. Moore l'accepta; et, le 25 septembre 1803, il s'embarqua sur la frégate *Phénix* pour aller en prendre possession. Thomas Moore ne fut pas plutôt installé comme greffier comptable, qu'il chercha et trouva un suppléant pour avoir le temps d'aller parcourir les Etats-Unis et une partie du Canada. A Washington-City, présenté au président Jefferson, il fut frappé de la simplicité vraiment républicaine de ce successeur du grand Washington si simple lui-même. A Philadelphie, le poëte touriste vit principalement la société du parti antidémocratique ou fédéraliste. Il en avertit loyalement le lecteur de ses préfaces, de ses épîtres et de ses notes, qui contiennent, soit en vers, soit en prose, des dénonciations si amères contre les mœurs politiques des Anglo-Américains. Il était parti pour les Etats-Unis avec l'espérance d'y trouver réalisée l'utopie de sa jeunesse; il devait en revenir si complétement désenchanté, qu'il faillit abjurer, non pas seulement son rêve d'une république en Irlande et partout ailleurs, mais encore jusqu'à ce libéralisme constitutionnel professé par les whigs d'Angleterre. Le bonheur d'admirer de près la poésie de la nature américaine, ses montagnes, ses lacs et ses fleuves, le consola de sa déception. Il fit le pèlerinage des chutes du Niagara, et les impressions qu'il en reçut se gravèrent profondément dans son esprit. Thomas Moore eut une bonne fortune de touriste en rencontrant, près des chutes du Niagara, le campement d'une de ces tribus indiennes qui s'effacent peu à peu du sol américain. C'était la tribu des Tuscaroras. Il accompagna quelques officiers de marine qui allaient leur distribuer des présents et des prix annuels au nom du gouvernement anglais. Puis traversant le lac Ontario, il descendit le St-Laurent et s'arrêta quelque temps à Montréal et à Québec, d'où il s'embarqua pour Halifax. A bord du bateau du St-Laurent, son oreille musicale fut frappée de l'air sur lequel les bateliers canadiens chantaient une ancienne ronde ou ballade française, dont il comprenait d'ailleurs assez difficilement les paroles, à cause de la prononciation corrompue des chanteurs. Il s'empara du motif, et sur le bateau même il improvisa une variante de l'air, avec des paroles anglaises, qu'il intitula *Un chant de batelier* (*A Canadian boat song*). Ce chant, réimprimé dans ses œuvres avec une épigraphe classique : *Et remigem cantus hortatur* (Quintilien), est encore, dit-on, très-populaire sur les lieux, et c'est un succès dont Thomas Moore était justement aussi fier que de celui de ses plus mélodieuses stances, répétées dans les salons de Londres avec accompagnement de harpe et de piano. D'Halifax, le greffier comptable des Bermudes alla passer encore quelques jours à son poste, y installa un fondé de pouvoirs en son lieu et place, se rembarqua pour l'Angleterre et y remercia ses patrons, croyant leur devoir les loisirs d'une sinécure. Il avait été absent seize mois. En 1806, il publia ce qu'on appellerait aujourd'hui des impressions de voyages, sous le titre d'*Odes et épîtres*. Ce volume, dédié à lord Moira, contenait, en effet, soit sous la forme lyrique, soit sous la forme épistolaire, ses impressions en vers datées des lieux qu'il avait parcourus, depuis les Açores jusqu'à Montréal. Nous l'avons fait pressentir, les républicains des Etats-Unis avaient dégoûté le poëte de la république. Ni le tory Basil Hall, ni le capitaine Marryat, ni Mrs Trollope, ni Charles Dickens, ni Xavier Marmier n'ont été aussi sévères, aussi durs contre la société américaine, que l'ancien ami de Robert Emmet. Les épîtres de Thomas Moore sont en fait de véritables satires. Après avoir rappelé les déclamations des jacobins français en faveur des frères d'armes de Lafayette, il personnifia le gouvernement sous la forme d'une jeune femme maladive et condamnée à une décrépitude précoce. Ce qui dénonce l'exagération poétique d'un tel jugement, c'est que cette comparaison est une double censure adressée à la nation personnifiée et à la généralité des beautés américaines. Quoi qu'il en soit, Thomas Moore, ne se contentant pas dans son nouveau volume de faire le procès aux jeunes filles de New-York et de Philadelphie, consacrait aussi quelques vers plus tendres à une charmante Bermudienne qu'il appelait Nea. Cette jeune fille ressemblait beaucoup aux Julia, aux Clara, aux Fanny et aux beautés anonymes chantées naguère par Th. Little. Le grand aristarque de la *Revue d'Edimbourg*, Jeffrey, profita de l'occasion pour réunir Little et Moore dans un même article. Jamais, depuis son origine, la *Revue*, de l'aveu de Jeffrey, n'avait été un interprète aussi rigide du puritanisme écossais. C'était une triple excommunication, au nom de la morale, de la vertu et de la religion, plutôt qu'un article de critique littéraire. Thomas Moore se crut insulté comme homme et envoya un cartel à Jeffrey, alors à Londres. Jeffrey ne se réfugia pas derrière l'inviolabilité de certains critiques, et les deux adversaires se rendirent avec

Digitized by Google

leurs témoins au lieu appelé Chalkfarm, près de Hampstead, choisi pour le combat. Mais à peine arrivaient-ils que des agents de police survinrent qui les désarmèrent. Ils voulurent examiner les pistolets, dont un au moins se trouva sans balle, soit que dans le trajet de Londres à Hampstead les balles se fussent égarées, soit que les témoins, d'un commun accord et sans rien leur dire, les eussent chargés à poudre. Moore et Jeffrey, certainement, avaient cru sérieusement jouer leur vie; mais l'aventure s'ébruita et les journaux quotidiens la livrèrent à leurs lecteurs, qui n'en virent que le côté comique, malgré les dénégations que fit insérer Thomas Moore. Une année ou deux après, le jeune lord Byron, publiant cette fameuse satire qui attaquait un peu tout le monde, répéta encore qu'en ce mémorable duel « s'étaient également évaporées les balles et la valeur des « combattants ». Thomas Moore crut avoir enfin l'occasion d'imposer silence à tous les mauvais plaisants en envoyant un nouveau cartel au noble satirique. Celui-ci partait justement pour le continent et il n'eut connaissance de la provocation qu'à son retour, lorsqu'il se trouva lié avec Thomas Moore. Jeffrey était devenu aussi et il resta toujours depuis lors un de ses meilleurs amis. — Thomas Moore peut se classer parmi les auteurs anacréontiques, qui sont plutôt volages en poésie que dans la vie réelle : à cette époque même (1811), croyant que le revenu de sa place lointaine et le crédit de sa muse en librairie suffiraient à l'aisance d'un ménage, l'amant de Julia, de Fanny, de Nea et de tant d'autres Iris en l'air, n'hésita pas à demander la main de miss Dyke, belle jeune personne d'un caractère sérieux, remarquable plus encore par son bon sens que par son esprit, et qui s'est montrée, dans les bons et les mauvais jours, la digne compagne du poète. Cependant, les compositions de Thomas Moore à cette époque n'étaient pas de nature à augmenter beaucoup sa fortune ; s'il laissait de côté la muse des coquettes, de la galanterie, des amours badins, c'était pour celle de la satire politique, qui nous fait toujours plus d'ennemis dangereux que d'amis utiles. La *Corruption*, l'*Intolérance*, le *Sceptique*, ces titres seuls de ses pièces publiées en 1808 et 1809, écrites dans le style de Juvénal et de Churchill plutôt que dans celui d'Horace et de Pope, indiquent assez le terrain brûlant sur lequel il se plaçait. Son parti lui-même recevait là quelques traits à son adresse. La corruption parlementaire a été à l'usage des whigs comme à l'usage des tories ; l'intolérance est en Angleterre de toutes les sectes : Thomas Moore le proclamait sans trop de ménagements. Et puis il n'oubliait pas les justes griefs de l'Irlande contre tous les gouvernements, sous les Stuarts et sous la maison de Hanovre ; or le cri de douleur d'un poëte irlandais ressemble beaucoup à une malédiction. Enfin il ne cachait pas, au moment où Napoléon paraissait triompher de l'Angleterre, que le fier empereur serait salué comme un Dieu sauveur par les opprimés de l'Ile Verte ; il allait même jusqu'à rappeler une remarque prophétique, faite en 1762, par sir Robert Talbot, qui menaçait les rivages d'Albion d'une descente d'un second Guillaume le Conquérant. Quant à la satire de l'*Intolérance* et à celle du *Sceptique*, la philosophie voltairienne, quoique fille de l'*hérésie* anglicane et du rationalisme écossais, commençait à n'être plus de bon ton dans la société anglaise. Thomas Moore reconnut qu'il était trompé de date, en citant dans ses vers ou ses notes Whiston, Bayle, Lamothe-Levayer, Locke, Hume et Bolingbroke. Il dut s'estimer heureux du succès négatif qui se réduisit à une seule édition de ses trois graves satires, et il se livra à un genre plus léger qui lui valut une popularité nouvelle. Dans la satire badine, il est resté sans égal. Rien de plus piquant et de plus vif en anglais que ses *Lettres interceptées* (1812), épîtres familières supposées écrites par les plus hauts personnages, la princesse Charlotte, la duchesse douairière de Cork et le prince régent lui-même. La parodie d'une lettre officielle de ce dernier est du même style. En 1811, Thomas Moore avait reçu la visite du directeur du Lyceum, petit théâtre de Londres, qui lui persuada facilement qu'il devait travailler pour lui. Il n'avait encore écrit que des prologues et des épilogues ; mais comment aurait-il résisté à l'ambition de se montrer au moins l'émule de son compatriote O'Keeffe, avec l'espoir d'imiter plus tard Farquhar ou Sheridan ? Il promit d'autant plus volontiers à M. Arnold, que ses satires sérieuses n'obtenant pas, nous l'avons vu, un succès lucratif, il se voyait menacé d'un déficit dans ses recettes habituelles. Il se mit donc à l'œuvre et composa un petit opéra intitulé *M. P., or the Blue-Stocking* (le Membre du Parlement, ou le Bas bleu). Hélas ! le *M. P.* fut sifflé ! L'auteur sifflé eut le bon sens de ne pas s'exposer une seconde fois à ce qui lui semblait une *dégradation*. Sa première pièce fut aussi sa dernière. Elle lui valut du moins un ami. Leigh Hunt était alors le rédacteur principal de l'*Examiner*, feuille hebdomadaire moitié politique, moitié littéraire. Il avait déjà loué franchement les *Mélanges* de Thomas Moore, et il trouva encore de quoi louer dans sa pièce, où le poëte avait introduit quelques-uns de ses morceaux lyriques les plus gracieux. Rien ne touche le cœur de l'auteur le plus résigné comme les ménagements de la critique, quand ils viennent au secours d'un ouvrage malheureux. Thomas Moore fut reconnaissant du baume que Leigh Hunt versait ainsi sur sa blessure, et quelque temps après, le rédacteur de l'*Examiner* ayant été condamné à deux ans de prison pour avoir appelé le prince régent « un Adonis.... de cinquante ans (1) », l'auteur du

(1) C'était un journal ministériel, le *Morning-Post*, qui avait

Digitized by Google

Bas bleu alla souvent le visiter dans sa captivité. Il voulut aussi amener à Leigh un autre poëte qui eût mérité, en bonne justice, d'être retenu sous les mêmes verrous par ses épigrammes contre le même auguste personnage : c'était lord Byron, de retour de ses voyages. Lord Byron avait appris à son arrivée qu'un cartel de Thomas Moore l'attendait depuis près de deux ans entre les mains de M. Hodgson, qui n'avait pas jugé à propos de le lui faire parvenir en Grèce. Thomas Moore, un peu calmé par le laps de temps, s'était cru obligé, cependant, de demander une réponse, se déclarant avec franchise moins pressé de se battre, étant devenu père de famille, pour peu que lord Byron consentît lui-même à montrer des dispositions conciliantes. Ils avaient échangé là-dessus quelques billets qui simplifièrent beaucoup leur situation réciproque; au lieu de croiser l'épée ou de s'armer de pistolets chargés à balle cette fois, ils s'étaient donné rendez-vous chez M. Rogers pour s'y serrer la main cordialement et déjeuner avec Campbell à la table de leur hôte. Lord Byron et Thomas Moore devinrent de jour en jour des amis plus intimes. Leur liaison n'était plus seulement une liaison littéraire. Après leurs explications, aussi honorables que satisfaisantes pour l'un et pour l'autre, ils conservèrent dans leurs rapports une franchise qui n'excluait pas, de la part de Moore, une certaine déférence que Byron lui rendait en estime. Là est le secret de cette constante amitié entre deux poëtes qui avaient failli ne faire connaissance que pour se brûler la cervelle. Ils se virent de plus en plus, fréquentant le même club, se rencontrant dans les mêmes salons, mais plus enchantés encore de causer tête à tête. Byron fit d'abord de Moore le confident de ses folles amours, puis le confident de ses chagrins domestiques; et quand il quitta de nouveau l'Angleterre, il s'établit entre eux une correspondance active qui a beaucoup suppléé aux Mémoires de Byron, malheureusement détruits. En 1811, ce fut Thomas Moore qui non-seulement présenta le noble auteur à des hommes de lettres en renom, tel que Rogers, mais encore qui l'introduisit dans quelques réunions du beau monde. Byron, après une longue absence, était revenu à Londres presque inconnu personnellement à sa propre caste. Heureusement pour la gloire de Thomas Moore que ni dans les brillantes soirées de lord Lansdown et de lord Holland, ni dans les dîners littéraires chez Rogers, le banquier-poëte, ni dans la vie facile des clubs, ni dans les parties de garçon où son noble ami l'entraîna quelquefois, il n'oublia jamais qu'il y avait pour lui, auprès de sa modeste compagne, des distractions plus douces encore. Byron, d'accord avec ses vrais amis, lui conseillait depuis quelque temps d'entreprendre un ouvrage de longue haleine. Walter Scott produisait alors chaque année un de ces romans-poëmes qui précédèrent ses romans en prose. Le poëte de l'Irlande, voulant rivaliser avec le poëte de l'Ecosse, comprit qu'il avait besoin d'une retraite champêtre, et il alla se fixer dans un cottage du comté de Derby, à peu de distance de Donnington-Park, résidence de lord Moira. Le châtelain et sa famille étaient absents, mais la bibliothèque restait à sa disposition, et d'ailleurs Th. Moore savait aimer la solitude pour la solitude, la campagne pour la campagne. Le cottage de Mayfield, près d'Ashbourne, où il vécut pendant une grande partie de l'année, de 1812 à 1817, et où il composa *Lalla Roukh*, est situé dans un beau pays. Mais la nature du paysage n'avait rien de très-approprié au sujet oriental choisi par Thomas Moore. « Ce fut là, dit-il, au milieu des neiges de « deux ou trois hivers, que, par cette concentra- « tion de la pensée que la solitude peut seule « donner, il parvint à composer et à écrire quel- « ques-unes des scènes les plus chaudement co- « lorées d'un poëme qui a été depuis goûté dans « l'Inde même, comme s'il était un produit de « son climat. » Aux écrivains qui ne pourraient aller étudier sous un ciel lointain le sujet d'un poëme ou d'un roman, il est bon d'apprendre que l'auteur de *Lalla Roukh* ne se contenta pas de vivre trois ans en tête-à-tête avec sa muse, cette muse irlandaise qui, d'après diverses traditions nationales, avait eu, comme le peuple primitif de l'île Emeraude, l'Asie pour berceau. Le poëte avoue que l'inspiration fut d'abord lente à venir; qu'à chaque pas qu'il faisait par la pensée dans ces régions inconnues, il s'arrêtait incertain sur sa voie, tenté sans cesse de retourner en arrière. Il comprit que, même en vers, on n'écrit bien que sur ce qu'on sait bien, et, laissant sa muse replier ses ailes après un premier essor, il s'adressa prosaïquement par la lecture aux voyageurs, aux topographes, aux mythologues, aux archéologues, aux naturalistes, à d'Herbelot, à Tavernier, à Thevenot, à Thunberg, à Flemming, à Pottinger, à sir William Jones, etc. Ces études se manifestent non-seulement dans les notes de *Lalla Roukh*, mais plus encore dans le style et l'esprit de l'ouvrage même, dans les sentiments et dans les images qui lui donnent ce qu'on appelle la couleur locale. Un des historiens de l'Inde anglaise, le colonel Watkins, demanda un jour à sir James Mackintosh s'il était vrai que Moore n'avait jamais été en Orient. — « Jamais, « répondit Mackintosh. — En ce cas, reprit le « colonel, cela me prouve que lire d'Herbelot « vaut autant que de voyager à dos de cha- « meau. » *Lalla Roukh* a été traduit en persan et a charmé les lecteurs d'Ispahan. En Angleterre même *Lalla Roukh* a été longtemps un poëme populaire; publié seulement en 1817, on le réimprime encore sous tous les formats, et les éditeurs, MM. Longman, n'ont jamais eu regret d'en avoir payé le manuscrit trois mille guinées

appelé le prince un Adonis. Leigh Hunt, en citant le compliment, ajoute l'âge de l'Adonis.

Digitized by Google

(près de 80,000 francs), prix convenu d'avance avant qu'aucun vers eût été mis sur le papier. La traduction française de *Lalla Roukh* fut publiée à Paris en 1820, 2 vol. in-12, par l'auteur de cet article. Nous ne pouvons dire que ce roman poétique y ait été accueilli comme la *Dame du lac* et les autres romans de Walter Scott, encore moins comme le *Corsaire*, *Lara*, ou les autres poëmes de lord Byron. Il n'y a pas en France un goût très-prononcé pour les fictions purement orientales. Il est douteux qu'on puisse trouver un seul exemplaire de la traduction française de *Lalla Roukh* dans le commerce; mais aucun libraire français ne risquerait peut-être une seconde édition d'un ouvrage qui en a eu plus de vingt dans la librairie anglaise. Ce qui nous a le plus surpris, c'est que le Grand-Opéra ne se soit pas emparé du sujet. Thomas Moore a été plus heureux en Allemagne, à en juger par le compte rendu d'une magnifique fête qui eut lieu au château royal de Berlin pendant le séjour qu'y fit le grand-duc Nicolas en 1822. On représenta sur le théâtre de la cour *Lalla Roukh*, *divertissement mêlé de chants et de danses*, espèce d'intermède composé de ce qu'on appelle des *tableaux vivants* et dans lequel les principaux personnages du poëme étaient distribués entre les hauts seigneurs de la cour. Peut-être les puissants personnages qui étaient si enchantés de *Lalla Roukh* auraient-ils proclamé moins haut leur enthousiasme, s'ils avaient su ce que Th. Moore n'a déclaré que dans ses dernières éditions; tout en restant fidèle aux mœurs asiatiques, il avait choisi pour héros de son épisode le plus important un conspirateur, un rebelle, presque un démocrate. Dans la lutte entre les adorateurs du feu et les musulmans, il peignait l'oppression des catholiques d'Irlande; son Hafed est un Emmet ou un lord Fitzgerald persan. Le poëte rappelle à ce sujet que Voltaire fut accusé d'avoir transformé ses *Guèbres* en jansénistes! Cette analogie ne pouvait manquer de frapper ses compatriotes, qui lui savaient gré d'ailleurs de publier de temps à autre une nouvelle livraison de *Mélodies irlandaises*. Peu de temps après l'apparition de son roman-poëme, un premier voyage en France fournit à Thomas Moore le cadre d'une satire qu'il publia sous le pseudonyme de Thomas Brown, mais dans laquelle chacun reconnut son esprit, son ironie et ses opinions. M. Rogers lui avait proposé une place dans sa chaise de poste, et les deux poëtes passèrent ensemble à Paris l'automne de 1817. C'est pendant son séjour en France qu'il composa un petit poëme satirique dans lequel il se plut à bafouer ces touristes des trois royaumes qui venaient offrir d'eux-mêmes, aux traits de la raillerie française, toutes les variétés de la badauderie insulaire. Il composa une famille de ces types, et rima sous leur dictée une correspondance dans laquelle chacun trahit son caractère par le récit de ses impressions et de ses aventures. Un seul des membres de la *famille Fudge* est sérieux; c'est un jeune Irlandais, Phelim Connor, petit-cousin de M. Fudge, pauvre comme Job, et le précepteur de son fils Bob. Phelim est un libéral raisonneur qui fait ressortir par le contraste la fatuité niaise de son élève. Miss Fudge est une petite sotte qui se croit adorée par un colonel de la grande armée et découvre son adorateur à moustaches, une aune à la main, derrière le comptoir d'un marchand de calicot. Un vaudevilliste français trouverait à peine une idée dans cette correspondance comique qui fit fureur en Angleterre. L'Irlande applaudit aussi au beau rôle qu'y jouait le précepteur irlandais, et les oranguistes eux-mêmes ne gardèrent pas longtemps rancune à Th. Moore des traits lancés à lord Castlereagh. Lorsqu'en 1818 il alla voir ses amis de Dublin, il fut décidé d'une voix unanime qu'on l'inviterait à un grand banquet national. Ce banquet fut d'autant plus glorieux pour Thomas Moore, qu'il réunit à la même table les convives les plus opposés les uns aux autres : le catholique et l'anglican, le tory et le whig, l'antiunioniste et l'orangiste, tous oubliant leurs divisions pour fêter le poëte de la nationalité irlandaise. A cette époque, Th. Moore avait quitté le comté de Derby pour transférer ses lares champêtres à Sloperton-Cottage, dans le Wiltshire. Sloperton-Cottage est le sujet d'une des plus jolies vignettes des œuvres complètes de Th. Moore. Mais, avant de se fixer définitivement dans ce Tibur anglais, il avait rêvé d'aller faire un pèlerinage au Tibur classique d'Horace. Ce fut en 1819 que Thomas Moore partit pour l'Italie avec un jeune seigneur whig qui a depuis gouverné l'Angleterre, lord John Russell. Ils s'arrêtèrent quelques semaines à Paris, où lord John voulait consulter la correspondance de Barillon pour une nouvelle édition de la biographie de son aïeul lord Russell. Ils traversèrent Genève et une partie de la Suisse, séjournèrent à Milan et là se séparèrent, lord John Russell prenant la route de Gênes et Thomas Moore celle de Venise, où l'attendait lord Byron. Le noble lord était dans une nouvelle phase de son existence excentrique, comme homme et comme poëte; au mélancolique Childe Harold succédait l'insouciant don Juan; c'était une abdication à peu près complète du caractère anglais, un défi de moquerie jeté aux opinions, aux sentiments, aux goûts et aux mœurs de ses compatriotes, un défi en vers et en action. Byron était resté fidèle à quelques vieilles amitiés, fidèle surtout à celle de Thomas Moore. Moore resta quelque temps à Venise; il avait espéré un instant que son noble ami l'accompagnerait à la ville éternelle, mais il lui fallut se mettre en route seul. Byron, voulant l'indemniser; lui réservait un précieux cadeau pour le moment de leurs adieux. Il alla chercher un sac de cuir blanc et lui dit : « Regardez! ceci vaudrait quel- « que chose pour Murray, quoique *vous*, j'ose

Digitized by Google

« dire, vous n'en donneriez pas six pence. — « Qu'est-ce? demanda Moore. — *Ma vie et mes « aventures,* » répondit Byron, et Moore élevant les mains avec un geste de surprise : — « Ce n'est « pas une chose qu'on puisse publier de mon vi- « vant, continua-t-il; mais si vous la voulez, la « voilà! Faites-en ce qu'il vous plaira. » En prenant ce sac, Moore le retourna et dit : « Ce sera « un joli legs pour mon petit Tommy qui, en le « publiant, étonnera les dernières années du « 19e siècle! » Lorsque Byron mourut, ces *Mémoires*, vendus deux mille livres sterling à M. Murray, allaient être publiés; mais Th. Moore céda aux scrupules de la famille et les jeta au feu en remboursant l'éditeur qui l'avait payé d'avance. La condescendance de Thomas Moore aux désirs de la famille de Byron, en désaccord avec les vœux de l'illustre poëte, a été diversement jugée; nous nous contentons d'exposer les faits sans les apprécier. A défaut de lord Byron, Thomas Moore visita Rome avec quelques-uns des plus grands artistes de l'Angleterre, avec Chantrey, Lawrence, Jackson, Turner et Eastlake. Ils lui firent connaître Canova, qui lui montra aux flambeaux sa *Venere vincitrice* du palais Borghèse, lui donna la collection de ses statues reproduites au burin, et l'intéressa par sa conversation politique en déclamant contre les souverains de la sainte alliance qu'il appelait des *bricconi*. A peine de retour à Londres, au lieu d'aller se reposer à Sloperton-Cottage, il se vit forcé de se réfugier en France où toute sa famille alla le rejoindre. Son fondé de pouvoir aux Bermudes ayant malversé, l'infortuné titulaire se trouvait responsable de la somme de six mille livres sterling (150,000 francs) réclamée par la cour de l'amirauté et divers armateurs américains. Une contrainte par corps le menaçait; il jugea prudent de ne pas régler ses comptes en prison. Ce fut du moins pour lui une consolation bien douce et bien honorable que de voir en cette occasion ses amis empressés à lui offrir de se charger de la dette. Il refusa noblement une souscription et remercia ceux qui voulaient lui servir de caution et lui prêter leur signature; il refusa, décidé à acquitter sa dette par le travail, les dons partiels, et entre autres cinq cents livres sterling de lord John Russell, qui lui écrivait avec une noble délicatesse : « Excusez la liberté que je « prends; je ne vous ferais pas une pareille offre « si je ne me sentais prêt à accepter de vous le « même service. » A un poëte qui, comme Th. Moore, distribuait si bien les heures de sa journée qu'il trouvait facilement le temps de lire, d'écrire et de voir le monde, Paris sembla d'abord la ville par excellence. Il méditait un poëme sur un sujet égyptien; il connaissait déjà Denon; il connut bientôt Fourrier, Langlès et Humboldt. La conversation de ces quatre hiérophantes modernes était pour lui une initiation à tous les mystères de l'Egypte antique et de l'Egypte moderne. Mais il n'en profita que plus tard, la muse restant sourde à ses invocations lorsqu'il voulait se recueillir au milieu du bruit de notre capitale. Aussi au bout de quelques mois se retira-t-il à la Butte-Coaslin, près de Sèvres, acceptant l'hospitalité d'une riche famille espagnole, M. et madame Villamil. Thomas Moore resta en France jusqu'en 1822; au mois de septembre de cette année, une lettre de M. Longman, son éditeur, lui apprit qu'il pouvait retourner en Angleterre, les réclamations des marchands américains ayant été réduites à une somme de mille guinées, dont un ami avait pu se rendre garant avec la certitude d'être remboursé prochainement. Le poëte se hâta de partir pour Londres, et là se libéra immédiatement par un mandat sur son libraire qui, grâce aux *Amours des anges* (1823), lui annonça que, toutes ses dettes payées, il lui resterait encore à toucher un solde de cinq cents livres sterling. En même temps que les *Amours des anges* avait paru le poëme de lord Byron : *le Ciel et la terre*, qui exposait Moore à une comparaison redoutable. Par bonheur, le public anglais ne trouva pas que ce fût trop de deux poëmes sur le même sujet; peut-être même la concurrence, comme cela arrive quelquefois, fut plutôt favorable que défavorable à un double succès. Aujourd'hui l'avantage est resté à lord Byron, plus fidèle que Moore à la couleur biblique; mais lorsque les *Amours des anges* virent le jour, quelques critiques et presque toutes les jeunes ladies donnèrent la palme à cette poésie émaillée de fleurs et d'étoiles, qui rappelle le style de ce poëte français dont un critique disait qu'il écrivait avec une plume trempée dans l'arc-en-ciel et, qu'au lieu de sable, il se servait de la poussière des ailes d'un papillon. Ces concetti ne déplaisaient pas à l'imagination irlandaise, car l'orateur Shiel comparait un jour les métaphores brillantes de Moore aux oiseaux-mouches des tropiques. Ce qu'il y avait de plus heureux, c'est que les libraires payaient ces petits poëmes comme un joaillier paye des diamants. Jamais le poëte n'avait été forcé de leur faire cadeau de ses ouvrages, même des premiers; mais ils avaient bien augmenté de valeur depuis la mise en vente du volume publié sous le pseudonyme de T. Little. De tous les ouvrages de Thomas Moore, le plus lucratif pour lui fut, proportionnellement à son étendue, les *Mélodies irlandaises*, publiées par livraisons successives, et pour la vente exclusive desquelles M. Power fit, pendant plusieurs années, une rente de cinq cents livres au poëte. Les *Mélodies*, réunies en un recueil, sont aussi son plus précieux titre de gloire littéraire, celui qui fit de lui le poëte national de l'Irlande (1). Excepté les

(1) Thomas Moore était vraiment enthousiaste de la musique irlandaise : il mettait les vers de ses mélodies bien au-dessous des airs auxquels il les adaptait. Mais ses vers valent souvent l'air original, quoiqu'il les compare à des *insectes conservés dans l'ambre*. Les plus remarquables sont ceux par lesquels il rend ce mélange de mélancolie et de gaieté qui caractérise la musique

Digitized by Google

livraisons périodiques des *Mélodies*, aucun des ouvrages en vers publiés par Thomas Moore, à son retour de France ne fut assez important pour ajouter beaucoup à sa renommée de poëte : aucun n'annonça non plus que sa muse fût en décadence ; mais il sembla lui-même, comme Walter Scott dans la seconde phase de son talent, préférer la prose aux vers, et il écrivit successivement les biographies de Sheridan, 1825, de lord Byron, 1830, 2 vol. in-4°, et de lord Fitz-Gérald, 1831, les *Mémoires du capitaine Rock*, 1824, une *Histoire d'Irlande*, 1827, les *Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion*, 1827, le roman de l'*Epicurien*, 1827, et divers articles de la *Revue d'Édimbourg*, dont il devint un des collaborateurs après avoir commencé par être une de ses victimes. En esquissant la vie de Thomas Moore, nous ne saurions qu'indiquer sommairement ces compositions, qui ne classent pas le prosateur au même rang que le poëte, mais qui ont leur mérite. Il avait connu personnellement Sheridan ; il était l'ami de tous les contemporains du grand orateur ; il avait pour ce nom éclatant les sympathies de l'opinion libérale et les sympathies du patriotisme irlandais : aussi a-t-il parlé avec indulgence des faiblesses morales de son caractère. Dans la vie de Byron, Moore répare de son mieux la destruction de ses Mémoires par des lettres, des fragments de journal et des anecdotes nombreuses ; mais comptant un peu trop sur l'intérêt du sujet, il a négligé l'art de classer ses riches matériaux, et les épisodes les plus curieux du récit ressemblent à des digressions. La biographie de lord Edouard Fitz-Gerald est une œuvre plus parfaite, d'autant mieux que le biographe a dans ce livre un héros comme les aiment les poëtes, les romanciers et les historiens, un héros que le cœur honnête de Th. Moore pouvait admirer sans réserves ni réticences. Aux yeux d'un Anglais, lord Edouard peut n'être qu'un conspirateur, un rebelle, qu'il est permis de plaindre à cause de ses aimables qualités, mais non de placer sur le piédestal réservé aux Hampden, aux Sydney, aux Falkland des guerres civiles d'Angleterre. Aux yeux d'un Irlandais, lord Edouard fut le champion d'une sainte cause, grand comme Wallace en Ecosse ou don Juan Padilla en Espagne, et, comme ces deux patriotes malheureux, le martyr du patriotisme et de la liberté. L'*Histoire d'Irlande*, par Thomas Moore, n'est qu'un résumé où brille son érudition. Les Mémoires attribués au capitaine Rock (fameux chef de *bandits*, espèce de Rob-Roy irlandais), ne sont pas ce que le titre annonce, des Mémoires d'aventures, mais un plaidoyer contre les persécuteurs de la nationalité irlandaise. Les l'*oyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion* sont une piquante apologie du catholicisme. Th. Moore s'y montre convaincu des vérités du dogme comme de la supériorité de la morale chrétienne. Avec sa conscience habituelle, il n'avait pris la plume qu'après avoir lu les Pères de l'Eglise et les controversistes les plus estimés. Le roman de l'*Epicurien* est aussi, sous plus d'un rapport, un roman religieux dont l'héroïne Alethe n'est pas sans quelque analogie avec la Cymodocée de M. de Chateaubriand ; mais quoique l'*Epicurien* eût dû primitivement être un poëme et que la prose de Moore soit très-élégante, elle n'a pas la pompe épique du style des *Martyrs*. En 1825, Thomas Moore fit une excursion en Ecosse, et fut reçu par Walter Scott à Abbotsford où il charma son hôte en lui chantant quelques-unes de ses mélodies. Walter Scott lui fit entendre à son tour des chansons jacobites et le força de se mêler au chœur de ses convives. A Édimbourg, ils allèrent ensemble au théâtre, et les spectateurs ayant reconnu dans la même loge l'Anacréon de l'Irlande et l'Homère du moyen âge calédonien, les applaudirent ensemble avec un enthousiasme qui les obligea tous les deux de saluer le public. L'orchestre joua en leur honneur des airs d'Irlande et des airs d'Ecosse alternativement. Thomas Moore passa aussi quelques jours à Craig-Crook, la résidence champêtre de Jeffrey. L'Ecosse ne faisait que rendre à Th. Moore les hommages qu'en 1824 sir Walter Scott avait reçus de l'Irlande. Thomas Moore avait laissé passer une période de plusieurs années sans avoir fait le voyage de Dublin, lorsque cette ville fut choisie, en 1835, pour les séances de l'association britannique. Le poëte de l'Irlande, invité à cette solennité intellectuelle, s'y rendit et fut reçu avec des acclamations chaque jour renaissantes. Après les séances de l'association britannique, Thomas Moore alla faire une excursion jusqu'à Bannow et à Wexford qui lui témoignèrent le même enthousiasme. Lorsqu'à la mort de M. Moore le père, il avait été question d'obtenir une pension pour sa veuve, Th. Moore s'y était opposé en disant qu'il ne céderait à personne le privilége de nourrir sa mère dans ses vieux jours. Il avait refusé pour lui-même la place de sous-conservateur des archives d'Etat, parce que ces fonctions eussent exigé sa résidence à Londres et la plus grande partie de son temps : il préférait rester simple homme de lettres et vivre retiré à Sloperton. Les mêmes motifs lui firent décliner la candidature parlementaire que lui offraient les électeurs de Limerick. Mais quand les veilles, le chagrin et l'affaiblissement de sa vue le menacèrent d'une vieillesse précoce, il finit par accepter une pension de trois cents livres sterling (1835). Cette pension lui était bien due par le ministère whig ; car elle était donnée à un poëte qui avait constamment

irlandaise : « Dans nos airs les plus vifs, disait Moore, s'introduit toujours quelque note plaintive, quelque mineure tierce qui jette son ombre en passant et rend la joie elle-même intéressante. » Sheridan appréciait avec le style poétique de l'Irlande ce qu'il y avait de tendre et de sentimental dans le talent de son compatriote, en disant : « Jamais homme ne mit autant de son cœur dans son imagination que Thomas Moore. Son âme semble un rayon de feu séparé du soleil, qui tend sans cesse à se réunir à cette source de la chaleur et de la lumière. »

Digitized by Google

combattu sous la bannière des whigs, avec ses armes de poëte, et qui n'avait jamais demandé qu'au public le prix de ses poésies politiques. Thomas Moore avait reçu de ses divers éditeurs des sommes dont le total constituerait une belle fortune d'homme de lettres ; mais il avait toujours eu une existence plus en rapport avec son revenu qu'avec son capital, et l'économie de Mrs. Moore n'avait pu prévoir quelques erreurs de calcul dans la dépense annuelle, ni certaines pertes comme celle qui résulta des malversations du suppléant de son mari aux Bermudes. A l'âge où le poëte aurait dû songer enfin à faire des provisions pour l'avenir, le découragement s'empara de lui, quand il se vit successivement devancer à la tombe par ses trois filles et ses deux fils, dont le dernier mourut sur la terre d'Afrique officier au service de France. Son dernier ouvrage fut son *Histoire d'Irlande*. Lorsque la mort a frappé le poëte, il avait éprouvé toutes les douleurs d'une vieillesse solitaire ; sa tête s'était affaiblie depuis plusieurs années sous ces coups répétés, ayant du moins à côté de lui sa compagne fidèle pour soutenir ses pas chancelants et lui sourire encore quand un dernier éclair de raison lui permettait de sourire lui-même à l'ange de la solitude. C'est elle qui lui a fermé les yeux le 25 février 1852. — Les œuvres de Thomas Moore ont eu en Angleterre et en Irlande de très-nombreuses éditions. Nous avons indiqué dans le courant de notre article les dates d'apparition de chacune de ses principales productions ; nous ne remplirons pas inutilement nos colonnes en en indiquant les réimpressions successives, nous contentant de renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux de bibliographie. Nous mentionnerons toutefois l'édition complète des Œuvres de Thomas Moore donnée en 1841 en 10 vol. in-12 ; on y trouve notamment de nombreux passages autobiographiques, qui ont été pour la plupart reproduits dans les *Mémoires, journal et correspondance de Thomas Moore*, publiés par lord John Russell en 1853-1855, en 8 volumes in-8°. Il n'existe point de traduction française des Œuvres complètes de Thomas Moore ; nous citerons seulement comme ayant été traduit en français : 1° *Lalla Roukh, ou la Princesse mogole*, traduit par l'auteur de cet article, Paris, 1820, 2 vol. in-12 ; 2° les *Amours des anges* et les *Mélodies irlandaises*, traduits par madame Belloc, Paris, 1823, in-8° ; 3° *Mémoires sur la vie privée, politique et littéraire de Sheridan*, traduit par M. Parisot, Paris, 1826, 2 vol. in-8° ; 4° l'*Epicurien*, traduit par M. Renouard, Paris, 1827, in-12 ; par M. Alex. Aragon, 1827, in-12, et par M. Ives Tennaec (Alexandre Chévremont), 1847, in-12 ; 5° *Mémoires de lord Byron*, traduits par madame Belloc, 1830, 4 vol, in-8° ; 6° l'*Histoire d'Irlande*, traduite par M. Bion Marlavage, Paris, 1835, in-8°, et par le baron de Roujoux, Lyon, 1836, in-8° ; 7° le *Voyage d'un gentilhomme irlandais*, traduit par l'abbé Didon, Paris, 1833, in-8° ; 3e édition, 1836 ; 8° *Chefs-d'œuvre poétiques de Thomas Moore*, traduits par madame Belloc, avec une traduction des Poésies satiriques et burlesques de Moore, une Notice sur la vie et les ouvrages du même auteur, précédés d'un Aperçu sur les antiquités et la littérature irlandaises par D. O'Sullivan, Paris, 1841, in-8° ; 9° une traduction ou plutôt une imitation en vers des *Mélodies irlandaises*, par M. de Mandelsloh, Marseille, 1841, in-8°, librement arrangées et mises en accord, suivant la déclaration même du traducteur, avec le génie de la langue française. A. P—c—t.

MOOR (Edward), mort le 26 février 1848 à l'âge de 77 ans, après avoir fait les campagnes des Indes de 1782 à 1791 et de 1796 à 1805, avec le grade de major au service de la compagnie des Indes orientales, était membre de la société littéraire de Bombay, de la société asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et de la société asiatique de Cambrai. Il a publié : 1° *Exposé des opérations du détachement du capitaine Little et de l'armée des Mahrattes commandée par Purseram Bhow, contre le sultan Tippoo*, 1794 ; 2° *Compilation, ou Recueil des ordres et règlements militaires de l'armée de Bombay*, 1800, ouvrage imprimé aux frais du gouvernement qui le lui avait commandé ; 3° le *Panthéon indou*, 1810, in-4°, qui fut bien reçu du public, aux Indes comme dans la Grande-Bretagne ; 4° un volume in-4° sur l'infanticide dans l'Inde ; 5° *Esquisses du major Price sur la guerre de Goorka en* 1814, 1815 *et* 1816, 1822, in-8° ; 6° *Collection des mots et phrases du Suffolk, ou Essai pour colliger l'idiome local de ce pays*, 1823, in-12 ; 7° *Lettres sur le bon et économique traitement des pauvres, principalement en ce qui regarde les asiles des pauvres*, 1824, in-8° ; 8° *Fragments orientaux*, 1834, in-8° ; 9° *Mémoires d'un officier retraité de l'armée de l'Inde* (le major Price), 1839, in-8°. Z.

MOORE (Edouard). *Voyez* More.

MOPINOT (Simon), bénédictin de la congrégation de St-Maur, naquit à Reims en 1685, fit ses humanités dans le collége de cette ville et s'y distingua de manière à être regardé comme un sujet extraordinaire. En 1700, il alla à Meaux chez les bénédictins et y fit profession le 25 février 1703. Après avoir terminé son cours de philosophie et de théologie à St-Denis, il fut envoyé à Reims, à l'abbaye de St-Nicaise pour y étudier les langues grecque et hébraïque, et au bout de deux ans il professa les humanités et la rhétorique à Pont-le-Voi, où il s'applia à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu et le goût de la belle littérature. Obligé de venir à Reims en 1714 pour sa sœur qui entrait en religion dans l'abbaye de Ste-Claire, il y prêcha avec tant d'onction et de solidité, qu'il fit douter si la chaire ne devait pas être sa principale occupation. Mais ses supérieurs en disposèrent autrement. Ils l'envoyèrent à St-Denis pour travailler, avec dom Marie

Digitized by Google

Didier, à une nouvelle édition de Tertullien. A la mort de ce père, dom Coustant le demanda pour collaborateur à la collection des Lettres des papes, dont il fit le prospectus, inséré dans le *Journal des savants*, septembre 1719. La belle épître dédicatoire au pape Innocent XIII est entièrement de lui, et c'est à ses soins et son bon goût que sont dus l'ordre et l'élégance admirés dans l'excellente préface qui est en tête du premier volume. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, dom Mopinot écrivit au mois de juin 1724 à dom Charles Conrade, procureur général de la congrégation de St-Maur, une lettre qui a été imprimée, in-4°, où il prouve que dom Coustant avait eu soin de revendiquer pour les papes tous les écrits qui étaient véritablement d'eux, et de justifier leur conduite contre les calomnies des hérétiques et contre les fausses imputations de quelques catholiques. Il crut devoir à la mémoire de dom Coustant d'écrire plusieurs lettres pour la défense de cet ouvrage. L'abbé Goujet aurait souhaité qu'on donnât ces lettres au public, afin qu'on pût y admirer la justesse d'esprit, l'érudition et le jugement de l'auteur. Dom Mopinot perdit dom Coustant en 1721; il le pleura comme son père et fit son éloge funèbre, inséré dans le *Journal des savants* du 12 janvier 1722. Resté seul pour continuer la collection des lettres des papes, il ne négligea rien pour sa perfection. Il allait livrer à l'impression le second volume, quand la mort le frappa le 11 octobre 1724. Dom Mopinot était modeste, insinuant et poli sans affectation. Son esprit et sa grande érudition le faisaient rechercher de tout le monde. Il écrivait en latin avec une pureté, une élégance rares. Quelques-unes de ses hymnes qu'on chantait dans plusieurs monastères de sa congrégation, ont été mises au-dessus de celles de Santeul; mais il faut avouer que, si elles abondent en sentiments affectueux, on n'y trouve pas l'énergie, la vivacité d'images, que le chanoine de St-Victor a répandues dans les siennes. Dom Mopinot faisait des vers avec la plus grande facilité, mais n'en conservait presque point. Il composa l'épître dédicatoire au cardinal de Rohan, qui est en tête du *Thesaurus anecdotorum* des PP. DD. Martène et Durand, et un éloge funèbre en latin et en prose carrée, ou style lapidaire, en l'honneur de Prousteau, professeur en droit de l'université d'Orléans. Cet éloge est à la tête du catalogue de la bibliothèque publique de cette ville. L'abbé Goujet, son ami, a consacré à sa mémoire le bel éloge historique imprimé dans la première partie du 10e tome des *Mémoires de littérature et d'histoire*, du P. Desmolets. Dom Edmond Martène a écrit la Vie de dom Mopinot, qui a été traduite en latin par dom Charles Clémencet pour être placée à la tête du 2e volume des Lettres des papes. L—c—s.

MOQUIN (Christian), horloger-mécanicien, né à Genève le 14 novembre 1747. Son grand-père Etienne, bourgeois de Gex, s'était réfugié en Suisse, avec un de ses frères, immédiatement après la révocation de l'édit de Nantes, abandonnant sa ville natale et sa fortune, pour conserver sa religion. Surpris par la maréchaussée pendant qu'ils émigraient, les deux frères firent semblant de *jouer aux petits palets*. Comme ils n'emportaient aucun bagage, on les prit facilement pour des habitants du voisinage qui s'amusaient sur la grande route. Ils arrivèrent ainsi à Genève, où ils furent bien accueillis. Le jeune Christian ne reçut pas d'éducation soignée (son père ne pouvant satisfaire qu'avec beaucoup de peine aux besoins de sa famille, qui heureusement ne se composait que de deux enfants). Mais, de bonne heure, il montra une disposition remarquable pour les arts mécaniques et ne tarda pas à embrasser l'état d'horloger, industrie éminemment genevoise, qui, à cette époque où la division du travail n'avait pas encore pris tout son développement, nécessitait une intelligence et une adresse peu communes. Il acquit donc bientôt une réputation méritée, et son esprit inventeur fut un des principaux éléments de ses succès. On lui doit la simplification ou le perfectionnement de plusieurs pièces importantes dans la construction des montres et des pendules. Il inventa successivement un nouvel échappement très-ingénieux, une petite machine à guillocher, ainsi qu'un appareil expéditif pour tailler les roues, et il fut, conjointement avec M. Amiel, son associé, un des premiers industriels de Genève qui exportèrent dans les grandes Indes des objets d'art de haute mécanique. Christian Moquin est mort à Genève le 2 avril 1823. C'était un homme d'un caractère sérieux, doux et affable, souvent consulté par ses confrères et toujours prêt à obliger. Il a laissé deux fils, qui ont suivi l'un et l'autre la carrière du commerce à Montpellier. Le plus jeune, Ennemond, est mort célibataire à Toulouse, le 4 avril 1849. L'aîné, Horace, est mort à Paris le 4 décembre 1854. C'est le père de M. Moquin-Tandon, actuellement membre de l'Institut de France. A. G.

MOR. *Voyez* Moro.

MORA Y JARABAS (Paul de), jurisconsulte espagnol et membre du conseil du roi depuis 1768, naquit en 1718 dans la Vieille-Castille et mourut à Madrid en août 1792. Son principal ouvrage est un Traité critique *sur les erreurs du droit civil et les abus de la jurisprudence*, Madrid, 1748, in-8°. Cet ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le premier, il cherche à établir, par le témoignage des savants, que le droit civil est rempli d'erreurs. Dans le second, il veut prouver que les Pandectes que nous avons aujourd'hui, ou du moins la plus grande partie de ce recueil est apocryphe. Dans le troisième, il censure divers points de droit regardés comme axiomes par les autres jurisconsultes. Le quatrième chapitre est consacré à l'exposition des lacunes de la jurisprudence espagnole. Dans les deux derniers chapitres, il dé-

Digitized by Google

veloppe ses vues sur l'amélioration de cette partie importante, ainsi que des études qui y ont rapport. On attribue à Mora le rapport du conseil des avocats d'après lequel il fut enjoint aux universités de soumettre à des censeurs les écrits des étudiants. Sempère cite de lui, dans la *Bibliothèque espagnole*, un grand nombre de Dissertations manuscrites sur divers points de droit civil et ecclésiastique. D—G.

MORABIN (Jacques), secrétaire du lieutenant de police de Paris, était né à la Flèche. Il fut agrégé comme docteur de la faculté de Navarre et protégea la jeunesse indigente de Chamfort. Humaniste laborieux et érudit, il fit une étude spéciale et approfondie des ouvrages de Cicéron. Malgré la sécheresse de son style, ses traductions et les deux productions biographiques sorties de sa plume obtinrent un succès que leur ont enlevé presque en entier des écrivains plus exercés. Morabin mourut à Paris le 9 septembre 1762. On a de lui : 1° une traduction du *Traités des lois*, de Cicéron, Paris, 1719 ; 1777, in-12 ; 2° un autre *Dialogue* sur les causes de la corruption de l'éloquence romaine, attribué à Tacite ou à Quintilien, ibid., 1722, in-12. Morabin l'attribue à Maternus, l'un des interlocuteurs. Les *Versions* de Dallier, de Dureau de Lamalle et de Chénier ont fait oublier celle de Morabin. 3° Traduction du *Traité de la consolation*, de Cicéron, 1753, ibid., in-12 ; réimprimée avec la *Divination*, traduit par Régnier-Desmarais, Paris, Barbou, an 3 (1795), in-12. Ce *Traité de la consolation* et celui *des lois* ont été insérés avec quelques corrections dans les *Œuvres de Cicéron*, publiée par le libraire Fournier, Paris, 1817, in-8°. 4° *Histoire de l'exil de Cicéron*, 1725, in-12 ; elle a été traduite en anglais, et a été très-utile à Middleton par la précaution que prend l'auteur de confirmer continuellement sa narration par le témoignage des écrivains anciens ; 5° *Histoire de Cicéron*, 1745, 2 vol. in-4°. Exacte et méthodique, elle ne soutint pourtant pas la concurrence avec l'ouvrage de Middleton, dont la publication fut de très-peu antérieure. Middleton avait évité de s'appesantir, comme l'écrivain français, sur des détails généralement connus. Celui-ci sembla n'avoir mis son étude qu'à rassembler des matériaux ; celui-là sut encadrer les siens dans une composition qui parut à la fois savante et neuve. 6° *Nomenclator Ciceronianus*, 1757, in-12. Morabin est encore l'auteur de l'Avertissement qui précède le Dialogue sur la musique des anciens, par l'abbé de Châteauneuf. F—T.

MORAD. *Voyez* Amurat et Mourad.

MORALÈS (Ambroise), l'un des écrivains espagnols les plus distingués de son temps, né en 1513 à Cordoue, était fils d'un habile médecin. Il fut dirigé dans ses études par son oncle, le savant Perez d'Oliva, et fit de rapides progrès dans les langues anciennes et dans la littérature. De Thou rapporte que Moralès entra dans l'ordre de St-Dominique et qu'il en fut exclus pour avoir imité l'exemple d'Origène, dans un accès de zèle furieux ; mais les auteurs espagnols qui répètent ce fait ne s'appuient que de l'autorité de l'historien français, et il en est plusieurs, entre autres Nicol. Antonio, qui le nient formellement. Quoi qu'il en soit, Moralès embrassa l'état ecclésiastique et devint professeur de belles-lettres à la célèbre académie d'Alcala, où il avait achevé ses études. Il eut la gloire de compter au nombre de ses élèves Sandoval, depuis cardinal, Guevara, Alph. Chacon, etc., et il fut choisi pour enseigner les éléments de la grammaire au fameux don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Le roi Philippe II le nomma son historiographe, et Moralès visita, par l'autorisation de ce prince, les archives et les bibliothèques des principales abbayes d'Espagne, pour en extraire les pièces nécessaires à son projet. Il avait entrepris la continuation de la *Chronique générale* de Florian d'Ocampo, et l'on sait qu'il travaillait encore à ce grand ouvrage dans les dernières années de sa vie. Il mourut en 1590. Moralès est un historien exact et plein de candeur ; son style est clair, mais peu correct. On a de lui : 1° *Coronica general de España ; proseguiendo adelante de los cinco libros que el maestro Florian de Ocampo a escritos*, Alcalà, 1574-1577 ; Cordoue, 1586, 3 vol. in-fol. On trouve assez ordinairement, à la fin du second volume, une partie datée de 1575, intitulée : *Las antiquedades de las ciudades de España che van nombradas en la coronica*, etc. ; et à la suite du troisième volume, une *Dissertation* sur la descendance de St-Dominique de la maison de Guzman. Cette histoire finit en 1037, à la réunion des royaumes de Léon et de Castille (*voy.* Ferdinand Ier). Elle a été continuée par Prud. de Sandoval. On reproche à Moralès un mauvais système chronologique, son aveugle confiance dans les traditions populaires, et de graves erreurs dans les copies qu'il a données d'anciennes inscriptions, dont plusieurs ont été reconnues fausses. Malgré les défauts de cette histoire, Mayans désirait vivement que quelque savant se chargeât d'en publier une nouvelle édition, avec des notes qui en augmenteraient l'utilité. Schott en a inséré plusieurs morceaux dans le tome 2 de l'*Hispania illustrata*. 2° *Viage por orden del rei Philipe à los reynos de Leon, y Galicia, y principado de Asturia*, etc., Madrid, 1765, in-fol. C'est la relation du voyage entrepris par Moralès, dans différentes provinces d'Espagne, pour en visiter les reliques, les tombeaux et les manuscrits ; elle a été publiée par le P. Henri Florès, qui l'a fait précéder de la Vie de l'auteur. On a encore de Moralès une édition des *Œuvres* de St-Euloge, avec des notes (*voy.* Euloge). Il avoue dans la préface qu'il en a supprimé plusieurs passages pour de bonnes raisons. Mayans lui reproche justement d'avoir donné par là aux éditeurs futurs l'exemple le plus funeste. C'est à Moralès qu'on doit le recueil des

Digitized by Google

Œuvres de son oncle, Perez de Oliva, Cordoue, 1588, in-4°. Il les a fait suivre d'une traduction espagnole du *Tableau* de Cébès et de quinze *Discours* ou Dissertations sur divers objets de philosophie et de littérature. Dans l'un, il recommande fortement la culture de la langue espagnole, alors si négligée; dans les autres, il traite de l'importance des études de rhétorique, de la différence des méthodes d'enseignement de Platon et d'Aristote, de la nécessité de s'aider soi-même pour mériter d'être aidé par la Providence, de l'obligation aux juges de ne point céder aux mouvements de la colère, etc. Les vues de Moralès ne sont pas profondes, mais claires et justes; son style est naturel, précis et souvent embelli d'images assorties au sujet (*voy.* l'*Histoire de la littérature espagnole*, par Bouterweck, t. 1, p. 369). On a donné une édition complète de ses œuvres à Madrid, 1791-1792. W—s.

MORALÈS (Louis). *Voyez* Divino.

MORALÈS (Juan de), poëte espagnol, oublié dans la bibliothèque d'Antonio, mérite, au jugement des critiques de sa nation, un des premiers rangs parmi les écrivains qui l'ont illustrée au 16e siècle. On voit par quelques passages de ses poésies qu'il était né dans l'Andalousie; mais Séville et Cordoue peuvent se disputer l'honneur d'avoir été son berceau. Les particularités de sa vie et la date de sa mort sont également inconnues. C'est dans les *Flores de poetas ilustres*, rassemblées par Pedro Espinosa, qu'on trouve les seules pièces qui restent de Moralès. Ses traductions de quelques odes d'Horace sont admirables; mais suivant Sedano son chef-d'œuvre est une *Églogue* insérée dans le *Parnaso espanol*, t. 1, p. 71. — Moralès (Gaspar de), médecin naturaliste, né dans le 16e siècle, à Saragosse, prit ses degrés dans les facultés de philosophie et de médecine d'Alcala et s'établit à Paracuellos, où il exerça la double profession de médecin et d'apothicaire. Après avoir employé plusieurs années à des expériences qui devaient être assez coûteuses, il en publia le résultat dans un ouvrage en trois livres, intitulé *De las virtudes y propriedades maravillosas de las piedras preciosas*, Madrid, 1605, petit in-8°. Ce volume, rare et recherché des curieux, est rempli d'érudition. — Moralès (Jean-Baptiste), libraire à Montilla, petite ville de l'Andalousie où il était né vers 1580, joignit le goût des lettres à l'exercice de son état, et vivait encore en 1631. On connaît de lui : *Jardin de suertes morales y ciertas*, Séville, 1616, in-16. C'est un recueil de maximes pour la conduite de la vie; *Jornada de Africa del rey D. Sebastien de Portugal*, ibid., 1622, in-8°. Moralès donna la même année : *Corte de Aldea y noches de invierno*, Séville, in-8°. C'est une traduction du portugais de Ruder Lobo. C'est encore à lui qu'on doit la publication d'un ouvrage que son frère Christophe avait laissé manuscrit : *Pronunciationes generales de linguas, ortografia*, etc., Séville, 1623, in-8°. W-s.

MORALÈS (Jean-Baptiste), célèbre missionnaire espagnol, né vers 1597 à Ecija, ville de l'Andalousie, prit jeune l'habit de St-Dominique, et se distingua bientôt par ses progrès dans la piété et dans les lettres. Il n'était encore que simple diacre, lorsque ses supérieurs le désignèrent pour la mission des îles Philippines. Le vaisseau qu'il montait, battu par la tempête, relâcha à Mexico, où Moralès fut ordonné prêtre; et il arriva en 1618 à sa destination. Il se rendit familier en peu de temps l'idiome des naturels du pays, et travailla sans relâche à leur instruction avec un zèle que couronna le succès. Les missionnaires ayant conçu l'espoir de former un établissement dans le Mogol, le P. Moralès y fut envoyé en 1629 avec quatre autres religieux chargés de l'aider dans cette sainte entreprise; mais les difficultés qu'ils éprouvèrent les contraignirent d'y renoncer. Il alla en 1633 à la Chine, où les missionnaires de son ordre avaient pénétré deux ans auparavant, et il se fixa dans la province de Fokien. Il ne tarda pas à donner de nouvelles preuves du zèle qui l'animait pour les progrès de l'Evangile; mais la sévérité avec laquelle il proscrivit le culte des ancêtres, que toléraient les jésuites comme une institution purement civile, lui attira de grandes persécutions de la part des mandarins; et il fut contraint de sortir de la Chine en 1638. Il fut aussitôt député à Rome par ses confrères afin d'y rendre compte de l'état des missions de la Chine, et demander au saint-siége d'interposer son autorité pour faire cesser les abus résultant du défaut d'uniformité dans l'enseignement des matières de la foi. Le P. Moralès courut de grands dangers dans ses voyages, et n'arriva qu'en 1643 dans la capitale du monde chrétien. Il remit au souverain pontife *dix-sept propositions*, qui furent imprimées et renvoyées à l'examen d'une congrégation; et il revint en Espagne travailler à augmenter le nombre des ouvrages évangéliques. Le pape condamna, par un décret du 12 septembre 1645, tous les abus qu'avait signalés Moralès; et celui-ci, muni d'une expédition de cette pièce importante, repartit pour la Chine où il n'arriva qu'à la fin de décembre 1649. Il s'empressa d'y faire connaître la décision du saint-siége, et en assura la stricte exécution par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Cependant les jésuites, ayant présenté la question sous tous ses points de vue et montré que cette défense, observée à la rigueur, rendrait les conversions extrêmement rares et difficiles, obtinrent en 1656 un décret du pape Alexandre VII dont les dispositions annulaient toutes celles du premier. Le P. Moralès n'en persista pas moins dans la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors et continua d'exiger des néophytes, avant de les admettre au baptême, une renonciation formelle à tout ce que le décret de 1649 qualifiait de pratiques superstitieuses. Il les combattit tant qu'il vécut par ses discours et ses écrits; et il

Digitized by Google

recommanda aux disciples qu'il avait formés de ne jamais se relâcher à cet égard. Ce zélé missionnaire mourut dans la ville de Fo-ning-tcheou le 17 septembre 1664, emportant l'estime et les regrets même de ses adversaires. Outre plusieurs écrits relatifs aux missions de la Chine, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque* d'Echard et Quetif, t. 2, p. 612 et suivantes, il avait composé une *Grammaire* et un *Dictionnaire chinois* dont ses confrères parlent avec éloge, et quelques *Opuscules ascétiques* dans la même langue. W-s.

MORALI (l'abbé Octave), savant helléniste et philologue, naquit à Bonate en 1763. Destiné à suivre la carrière ecclésiastique, il crut apercevoir dans la doctrine de l'Evangile les principes de l'indépendance politique, et dès lors il adopta les opinions libérales de son temps, mais avec beaucoup de modération. La littérature grecque fut le principal objet de ses travaux ; et, loin d'imiter ces stériles érudits qui bornent leur mérite à se consumer sur des mots, il puisait dans cette étude, outre une riche instruction, ces nobles sentiments par lesquels les Grecs régénérés se montrent dignes aujourd'hui de la gloire de leurs ancêtres. Il fut l'un des bibliothécaires de Brera, et professa le grec d'abord dans les écoles spéciales de Milan, puis au lycée de St-Alexandre. Son savoir égalait son zèle pour l'instruction de ses élèves, dont plusieurs ont enrichi l'Italie de diverses traductions de classiques grecs. Morali s'occupait en même temps de la littérature italienne. On lui doit l'édition la plus correcte du *Roland furieux* de l'Arioste. Il mérita par ce travail les suffrages de l'académie de la Crusca, qui l'admit au nombre de ses membres. Il était sur le point d'achever son dictionnaire grec-italien à l'usage des écoles publiques du royaume lombardo-vénitien, et il préparait une édition des œuvres de Galilée et d'autres auteurs nationaux, lorsqu'il fut enlevé par une attaque d'apoplexie le 13 février 1826. G—G—Y.

MORAND (Jean), chirurgien français, né en 1658, fut un des plus habiles opérateurs de son temps. Il devint chirurgien-major de l'hôtel des Invalides, où il mourut le 7 novembre 1726. Il n'a rien écrit sur la chirurgie. — Son fils, *Sauveur* Morand, né à Paris en 1697, reçut de lui les premiers éléments de la chirurgie. Il professa lui-même les principes de cet art et fut nommé, en 1730, censeur royal et chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité. En 1739, il devint chirurgien-major des gardes-françaises et mourut, le 21 juillet 1773, chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides. Il était membre des académies des sciences et de chirurgie, de la plupart des autres académies nationales et étrangères, et chevalier de l'ordre de St-Michel. Il fut un des premiers protecteurs du célèbre anatomiste Sabatier, et il lui donna sa fille en mariage. Il a laissé : 1° *Traité de la taille au haut appareil, etc., avec une dissertation de l'auteur et une lettre de Il'inslow sur la même matière*, Paris, 1728, in-8° ; traduit en anglais par Douglas, Londres, 1729, in-8°. Ce fut après la publication de ce Traité que l'auteur entreprit le voyage de Londres, pour être témoin de la manière dont Cheselden pratiquait alors l'opération de la taille. De retour à Paris, Morand adopta la méthode du chirurgien anglais et la simplifia même par la suite, en cessant de distendre la vessie par une injection d'eau tiède et en se bornant à repousser avec le doigt les intestins qui tendaient à faire hernie. 2° *Eloge historique de Maveschal, premier chirurgien du roi*, Paris, 1737, in-4° ; 3° *Réfutation d'un passage du Traité des opérations*, publié en anglais par Sharp, Paris, 1739, in-12 ; 4° *Discours pour prouver qu'il est nécessaire à un chirurgien d'être lettré*, Paris, 1743, in-4° ; 5° *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre* (avec Bremond), Paris, 1743, 2 vol. in-12 ; 6° l'*Art de faire des rapports en chirurgie*, Paris, 1743, in-12 ; 7° *Catalogue des pièces d'anatomie, instruments, machines qui composent l'arsenal de chirurgie à St-Pétersbourg*, Paris, 1759, in-12. Cette collection fut faite par les soins de Morand, et toutes les pièces d'anatomie artificielles furent exécutées par une demoiselle Biheron et envoyées ensuite dans la capitale de la Russie, qui manquait alors de tout ce qui pouvait faciliter l'étude de la chirurgie. 8° *Opuscules de chirurgie*, Paris, 1768, in-4° ; seconde partie, Paris, 1772, in-4° ; traduit en allemand, Leipsick, 1776. Les recueils de l'Académie des sciences et de l'académie de chirurgie contiennent des Mémoires fort intéressants sur différents points de la science, que l'auteur a traités et qu'il serait trop long d'énumérer. Son *Eloge* par Grandjean de Fouchy se trouve dans la même collection, année 1773, II., p. 99. P. et L.

MORAND (Jean-François-Clément), fils du précédent, naquit à Paris en 1726 ; il fut reçu docteur en médecine en 1750 et professeur d'anatomie. L'Académie des sciences le nomma son bibliothécaire ; il devint membre de la plupart des sociétés savantes étrangères, et mourut en 1784. Nous citerons de lui : 1° *Histoire de la maladie singulière et de l'examen du cadavre d'une femme devenue en peu de temps toute contrefaite par un ramollissement général des os*, Paris, 1752, in-12, fig. La pièce anatomique se trouve encore dans les cabinets de la faculté. 2° *Nouvelle description des grottes d'Arcy*, Lyon, 1752, in-12 ; 3° *Lettre à M. Leroi au sujet de la femme Suppiot*, Paris, 1753, in-12 ; 4° *Eclaircissement abrégé sur la maladie d'une fille de St-Geome*, Paris, 1754, in-4° ; 5° *Recueil pour servir d'éclaircissement détaillé sur la maladie de la fille de St-Geome*, Paris, 1754, in-12 ; 6° *Lettre sur l'instrument de Roonhuysen*, Paris, 1755, in-12 ; 7° *Lettre* (à M. Lecamus) *sur les médecins-chirurgiens du Val d'Ajot*, 1755, in-12 ; 8° *Lettre sur les antiquités trouvées à Luxeuil et sur les eaux thermales de cette ville*, insérée dans le *Journal de Verdun*, cahier de

Digitized by Google

mars, 1756 ; 9° *Mémoire sur les eaux thermales de Bains, comparées dans leurs effets avec celles de Plombières*, inséré dans le tome 6 du *Journal de médecine*, année 1757 ; 10° *Du charbon de terre et de ses mines*, Paris, 1769, in-fol. ; 11° *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre, apprêté pour être employé commodément, économiquement et sans inconvénient au chauffage et à tous les usages domestiques*, Paris, 1770, in-12, avec figures ; 12° l'*Art d'exploiter les mines de charbon de terre*, 1769-79, in-fol., fig., fait partie de la collection des arts et métiers, publiée par l'Académie des sciences. 13° *De peritissimi et clarissimi parentis morte mærentis epistola ad omnes academias quæ patrem in gremium asciverant*, Paris, Quillau, in-8° de 8 pag. La même, traduite en français, avec beaucoup de notes, in-8° de 16 pages, fut envoyée comme une circulaire aux quatorze académies ou corps littéraires auxquels appartenait Sauveur Morand. 14° *Eloge* du même, inséré à la tête du Catalogue de ses livres. L'Eloge de Jean-François-Clément Morand se trouve dans le Recueil de l'Académie des sciences, 1784, H., p. 48. P. et L.

MORAND (Pierre de), poëte dramatique né à Arles en 1701, fut destiné au barreau ; mais entraîné par son penchant vers les Muses, il négligea Thémis pour les suivre. Il mit beaucoup de zèle au rétablissement de l'académie de musique d'Arles et prononça un discours pour l'ouverture qui eut lieu en 1729 et qui coïncida avec les fêtes de la naissance du Dauphin, dont il a donné la description. Morand vint à Paris en 1731 et fut admis aux réunions littéraires du comte de Clermont et à la petite cour de la duchesse du Maine. Il composa en 1732 pour la duchesse de Bourbon, mère du premier de ces princes, un *Divertissement* en forme de prologue, et en 1734 un autre *Prologue* pour l'ouverture du théâtre de la duchesse du Maine. Le 7 avril suivant, il fit représenter sur ce théâtre la tragédie de *Téglis*, précédée aussi d'un *Prologue;* et les applaudissements qu'elle y obtint le déterminèrent à la donner en 1735 au Théâtre-Français; elle eut onze représentations et fut imprimée la même année : cette pièce offre de l'intérêt et beaucoup d'intelligence de l'art dramatique; mais le style en est faible. La tragédie de *Childéric*, jouée en 1736, est mieux conçue et intriguée à la manière de l'*Héraclius* de Corneille; on y trouve des caractères soutenus, des situations attachantes, des sentiments nobles exprimés quelquefois en vers énergiques. Cependant la première représentation en fut orageuse : au cinquième acte, un plaisant du parterre voyant sortir de la foule qui obstruait alors les coulisses le capitaine des gardes, chargé d'une lettre pour Clovis, s'écria : « Place au facteur! » Cette saillie excita une risée générale qui détruisit l'illusion du dénoûment. Le public se montra plus juste aux représentations suivantes; la pièce en eut huit et fut imprimée en 1737 telle qu'elle avait été jouée, avec une épître dédicatoire à la reine. A la deuxième édition, en 1751, l'auteur fit disparaître ce qui avait mis le parterre en gaieté et changea même tout le dénoûment. C'est dans cette tragédie que se trouve le vers suivant, qui fut fort applaudi :

Tenter est des mortels, réussir est des dieux.

Morand s'était marié en Provence : sa belle-mère, qui par son humeur intraitable avait obligé son mari de se séparer d'elle, réussit également à brouiller les jeunes époux, et Morand ne put recouvrer sa femme qu'en filant avec elle une seconde intrigue amoureuse et en l'enlevant, pour ainsi dire, à sa mère. Mais celle-ci lui intenta un procès et publia un horrible factum contre lui. Il arrangea cette histoire pour la scène italienne sous le titre de l'*Esprit de divorce*. Cette comédie, qu'il fit jouer et imprimer en 1738 et qu'il dédia à sa femme, fut très-bien accueillie. Mais on désapprouva que Dorante se mît aux genoux de Lucinde. On trouva aussi le caractère de madame Orgon trop odieux et hors de nature. Morand crut devoir s'avancer sur le théâtre et assurer le public que ce caractère, pour être invraisemblable, n'en était pas moins fort au-dessous de la vérité. Lorsqu'à la fin du spectacle on vint annoncer la seconde représentation de l'*Esprit de divorce*, quelqu'un dit tout haut : « Avec le compliment de l'auteur. » Morand se croit insulté et jette avec fureur son chapeau dans le parterre en criant : « Celui qui veut voir l'auteur n'a qu'à lui rapporter son chapeau. — « Puisque l'auteur a perdu la tête, répond un « autre malin, il n'a pas besoin de chapeau. » On arrête Morand et on le conduit chez le lieutenant de police, qui lui reproche sa vivacité et lui interdit le spectacle pendant un mois. La pièce fut retirée; mais le public l'ayant redemandée, elle eut beaucoup de succès pendant neuf représentations qui ne furent interrompues que par la clôture des théâtres. Cette comédie, le meilleur ouvrage de l'auteur, est bien conduite, vivement dialoguée, et mériterait, ainsi que *Childéric*, de reparaître sur la scène. Au reste, la confidence que Morand avait faite au public, lui valut un nouveau procès en diffamation de la part de sa belle-mère, dans lequel il fut condamné à de gros dommages envers elle. Les autres pièces de Morand sont : 1° l'*Enlèvement imprévu*, comédie non représentée; 2° les *Muses*, sorte d'ambigu joué en 1738 par les comédiens italiens et composé d'un *Prologue*, de *Phanazar*, tragédie en un acte, imprimée depuis sous le titre de *Menzikof* et dédiée à l'impératrice Anne Ivanowna ; d'*Agathine*, pastorale, et d'*Orphée*, ballet-pantomime ; 3° la *Vengeance trompée*, comédie jouée à Arles en 1743; 4° *Mégare*, tragédie, sifflée par une cabale au Théâtre-Français en 1748 et dont la seconde représentation, longtemps annoncée avec des changements, n'a jamais eu lieu. Le

Digitized by Google

rôle de Mégare est très-dramatique et offre de grandes beautés. A la fin de la pièce, quelqu'un demanda « la liste des morts ». La plaisanterie était bien déplacée, puisqu'il ne meurt dans cette tragédie que deux personnages : mais la scène du *chapeau* avait indisposé le public contre Morand. 5° les *Amours des grands hommes* (Solon, Cyrus et Pétrarque), ballet héroïque en trois actes, précédés d'un *Prologue;* 6° les *Peines de l'amour*, ballet héroïque composé d'un *Prologue* et des actes d'*Ulysse et Pénélope*, de *Floristan et Calénis* et d'*Héro et Léandre;* 7° les *Travaux d'Hercule*, autre ballet héroïque dont il ne reste que le prologue avec la première et la cinquième entrée. Les autres entrées se composaient de l'opéra de *Mégare*, mis en tragédie par l'auteur. Aucun de ces trois ballets n'a été représenté. Toutes ces pièces ont été réunies et imprimées sous ce titre : *Théâtre et œuvres diverses de Morand*, Paris, 1751, 3 vol. in-12, qui contiennent de plus : 8° *Dix divertissements*, sorte de petits opéras en un acte, dont quelques-uns ont été exécutés sur des théâtres particuliers; 9° Des *Cantates*, des *Cantatilles*, des *Poésies fugitives*, des *Discours*, etc. On a aussi de lui : 10° *Justification de la musique française contre la querelle qui lui a été faite par un Allemand et un Allobroge, adressée au coin de la reine, le jour qu'avec Titon et l'Aurore, elle s'est remise en possession de son théâtre*, Paris, 1754, in-8°. L'auteur y attaque vivement Grimm et J.-J. Rousseau, et il prouve que celui-ci a pris une grande partie de ce qu'il a écrit sur la musique française dans le *Droit des beaux-arts*, par Estève. Cette brochure de Morand a été mal à propos attribuée à Estève lui-même et au chevalier de Mouhy. 11° Le *Pot de chambre cassé, tragédie pour rire, ou comédie pour pleurer*, en un acte et en vers, précédée d'une *Préface sérieuse*, et composée avec Gueret et Gaubier, ancien valet de chambre du roi, Paris, s. d. (1749), in-8° (1). 12° Morand a été, avec Rousseau de Toulouse et l'abbé Prévost, l'un des fondateurs du *Journal encyclopédique*, qui commença en 1756. Malheureux en mariage et au théâtre, accablé de revers de toute espèce, Morand ne conserva que son courage et sa gaieté. Reçu avocat au parlement de Paris en 1739, il cessa d'être porté sur la liste annuelle de l'ordre en 1755. Il avait été nommé en 1749 correspondant littéraire du roi de Prusse; mais des envieux lui firent perdre cette place au bout de huit mois. Un trait bien marqué du malheur qui le poursuivait, c'est que ses dettes se trouvaient payées à sa mort et qu'au 1er janvier de l'année suivante il allait toucher le premier quartier de cinq mille francs de rente qui lui restaient. Cette circonstance n'attrista point ses derniers moments. Il disposa en faveur d'un neveu et d'une nièce d'un bien dont il n'avait pu jouir, et parodiant le testament de Crispin dans le *Légataire*, il donna aux *item* des inflexions comiques qui faisaient rire tous les assistants. Il s'entretint ensuite de vers, de prose et de nouvelles avec quelques amis : ayant appris la victoire d'Hastembeck, remportée le 26 juillet 1757 par le maréchal d'Estrées sur le duc du Cumberland, il parodia ainsi le fameux vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *Anglais*.

Il mourut le 5 août suivant. Les ouvrages de Morand manquent de grâce et de coloris; mais on y trouve du sens, des idées, de l'esprit et une grande connaissance de l'art dramatique, ainsi que de la scène lyrique et de la chorégraphie. A—T.

MORAND (JEAN-ANTOINE), architecte, né à Briançon en 1727, quitta la maison paternelle à l'âge de treize ans, afin de se livrer à son goût pour les arts : contrarié par sa famille qui voulait l'élever pour l'état ecclésiastique, de Lyon où il avait commencé à se faire connaître, il se rendit à Paris pour étudier la perspective et la décoration sous le célèbre Servandoni. Soufflot fut son second maître et son ami, et en 1757 Morand exécuta, d'après les plans de ce grand artiste, la salle de spectacle de Lyon, dont les décorations donnèrent l'idée la plus favorable de son talent. On applaudissait surtout à ses peintures à fresques. Sa réputation le fit appeler à Parme en 1759, à l'époque du mariage de l'archiduchesse avec l'empereur, pour construire un théâtre à machines; son habileté répondit à l'attente de ses illustres patrons et força même le suffrage des artistes d'Italie. Morand rapporta de son séjour à Rome de nouvelles connaissances qu'il fit servir encore à l'embellissement de Lyon. Il présida, en partie, à la construction des édifices qui bordent le quai St-Clair, et, en 1762, il traça un plan d'agrandissement de Lyon, connu sous le nom de *projet de la ville circulaire*. Si l'on avait suivi ses vues, on aurait disposé quatre quais le long du Rhône et de la Saône; les distances auraient été rapprochées, résultat si précieux pour une place de commerce, et de vastes terrains auraient considérablement augmenté de valeur. L'administration préféra le projet de l'architecte Perrache. L'exécution du plan de Morand était subordonnée à la confection d'un pont qui devait suppléer à l'insuffisance de l'unique pont de pierre jeté jusque-là sur le Rhône. Il offrit de faire cette construction en bois : à ce moyen économique, on opposa quelque temps la fragilité d'un pareil ouvrage placé sur un fleuve si rapide. L'architecte répondit en élevant, dans l'espace de trois ans, le pont qui garde son nom : il est porté sur dix-sept arches, dans une longueur de 640 pieds et une largeur de 42; et des

(1) C'est par une erreur typographique qu'on trouve la date 1767 dans le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier. Il y a beaucoup d'incertitude sur les noms des auteurs de cette pièce, attribuée généralement à Grandval seul, ou en société avec Gueret et Gaubier. Nous pensons que Morand n'a fait que le *Discours préliminaire* et l'épître dédicatoire à l'ombre de Molière.

Digitized by Google

formes élégantes et légères en dissimulent la solidité. L'école des ponts et chaussées donna son approbation aux principes qui ont présidé à cette construction. Monsieur (depuis Louis XVIII), passant à Lyon en 1775, fit un accueil flatteur à Morand et obtint pour lui la décoration de l'ordre de St-Michel, qu'il s'appliquait à relever. Lors du siége de Lyon, révolté contre l'anarchie de 1793, Morand mit en usage toutes les ressources de son art pour la conservation de son pont. Il le défendit longtemps et avec succès contre l'explosion d'une machine infernale, essayée par Dubois de Crancé. Proscrit après le siége, il porta sa tête sur l'échafaud, le 24 janvier 1794. F—T.

MORAND (Joseph, baron de), général de division, commandeur de la Légion d'honneur, etc., né au château de la Rivière, commune d'Allemans (Dordogne), le 19 juillet 1757, était issu d'une famille noble; son père, Jérôme de Morand, était capitaine aux grenadiers royaux et chevalier de St-Louis. Le 6 juin 1776, Morand entrait comme cadet au régiment de Picardie, qui prit le nom de Colonel-Général lorsque le prince de Condé fut élevé à cette dignité. En 1787, il était capitaine dans ce régiment. Le 12 janvier 1792, Morand fut incorporé avec ce même grade dans le 5e régiment d'infanterie, et le 31 décembre de la même année nommé aide de camp du général Ruault. Le 8 mars 1793, créé adjudant général (chef de bataillon), il fut promu, à la suite d'actions d'éclat, général de brigade le 24 brumaire an 3, et reçut en cette qualité un commandement à l'armée des Pyrénées occidentales. Le 7 floréal an 8, en récompense de la part glorieuse qu'il avait prise aux campagnes du Nord et des Pyrénées occidentales, il fut élevé au rang de général de division. Le 18 brumaire, Morand commandait Paris et contribua par sa fermeté et son intrépidité au succès de cette mémorable journée, où il joua un grand rôle. Il avait eu le bras droit fracassé par deux coups de feu à la bataille de Herwinde; l'empereur, pour le ménager, lui conféra le gouvernement général de la Corse et des îles adjacentes avec les pouvoirs d'un vice-roi. Les bienfaits de son administration n'ont point été oubliés, et le souvenir du gouverneur est vénéré en Corse, où il est encore appelé *notre père Morand*. A la fin de 1811, l'empereur l'envoya comme ambassadeur en Bavière, et bientôt après lui confia le gouvernement général de la Poméranie suédoise; Morand avait alors plus de 20,000 hommes sous ses ordres. Après les désastres de la Russie, il voulut opérer sa jonction avec Davoust à Hambourg. Il quitta Stralsund à la fin de mars 1812, parvint à traverser l'Elbe; mais bientôt entouré par un corps d'armée russe considérable, il dut s'enfermer dans Lunebourg. Le 2 avril, il résolut de s'ouvrir un passage à travers l'ennemi, à la tête des troupes qui étaient restées fidèles; mais un boulet de canon lui traversa le ventre, et la nouvelle de sa mort jeta la consternation parmi ses soldats qui furent pris ou détruits. Le général Morand a laissé deux fils: l'un a été tué pendant la campagne de Morée; le second est mort, en 1854, colonel de cavalerie. Ses deux filles avaient épousé les généraux Montbrun et Sibuet, tués comme lui sur le champ de bataille. P. S.

MORAND (René-Pierre-François), né en 1744 à la commanderie du Temple, près Châtillon-sur-Sèvre, exerçait la médecine à Niort lorsque la révolution de 1789 éclata. Il en adopta les principes, devint en 1791 secrétaire général de l'administration centrale des Deux-Sèvres, et fut nommé en 1795 commissaire du pouvoir exécutif près la même administration. Aux élections de la même année, il entra pour le département des Deux-Sèvres au conseil des Anciens. Un acte du sénat conservateur du 11 nivôse an 8 (janvier 1800) l'appela à siéger au corps législatif, d'où il sortit par la voie du sort en 1801. Morand mourut en 1813, à l'âge de 69 ans, au château de Boursonne, près Villers-Cotterets. On a de lui: 1° *Mémoire justificatif de la conduite des administrateurs des Deux-Sèvres, à l'époque des premiers troubles de la Vendée;* 2° *Compte rendu par l'administration des Deux-Sèvres de ses travaux et de ses actes, depuis le 2 décembre 1792 jusqu'au 1er frimaire an 4* (1795); 3° un Rapport au conseil des anciens pour autoriser la cession à la ville de Niort d'un terrain appartenant à l'Etat, afin d'y établir un jardin botanique. F—T—E.

MORAND (le comte Louis-Charles-Antoine-Alexis), général français, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, qui, non moins illustre, commandait Paris lors du 18 brumaire et fut tué à Lunebourg en 1813, naquit à Pontarlier le 4 juin 1771. Entré au service en 1791 comme simple volontaire, il fut employé aux armées du Nord et du Rhin, prit part au siége du Quesnoy, au blocus de Maubeuge, à la prise de Gravelines, et se distingua surtout à la bataille d'Hondschoote (8 septembre 1793). Il avait alors le grade de commandant. Morand fit ensuite les campagnes de l'an 3 et de l'an 4 aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, puis celles d'Italie, et enfin celles d'Egypte. Nommé chef de brigade sur le champ de bataille des Pyramides, il se fit remarquer à la bataille de Sediman (an 6), et l'année suivante poursuivit jusque vers la haute Egypte Mourad-Bey, qui ne s'échappa qu'avec peine. Nommé adjudant général le 21 fructidor an 7, Morand fut aussitôt investi par le général Kleber du commandement de la province de Djirjeh et presque en même temps élevé au grade de général de brigade. De retour en France, il reçut en l'an 11 le commandement d'une brigade d'infanterie à l'armée des Côtes-de-l'Océan, puis il fit en cette qualité la campagne contre l'Autriche, prit part à la bataille d'Austerlitz, y reçut une blessure, et fut élevé le 24 décem-

Digitized by Google

bre au grade de général de division. Il recueillit de nouveaux lauriers aux batailles d'Auerstaedt et d'Eylau. Présenté comme candidat au sénat le 14 avril 1807, il fut, le 17 juillet suivant, nommé grand officier, et autorisé en 1808 à porter la décoration de commandeur de l'ordre de St-Henri de Saxe. Employé de nouveau à la grande armée dans la campagne de 1809 contre l'Autriche, le général Morand prit part aux batailles de Tann et d'Eckmühl. Il entra un des premiers à Ratisbonne, dont il parvint à éteindre l'incendie. Il servit encore en Russie, se signala à Mojaïsk, et, dans la campagne suivante, à Lutzen, à Bautzen et à Dennewitz, où il sauva l'armée par son sang-froid. Pendant l'hiver de 1813 à 1814, il fut chargé de la défense de Mayence. En avril il fit sa soumission au roi, qui le nomma chevalier de St-Louis. Napoléon revint de l'île d'Elbe, et Morand ne fut pas le dernier à lui offrir ses services. Comblé des grâces de son ancien maître, et nommé tout à la fois son aide de camp, colonel des chasseurs à pied de la garde, pair de France et commandant de plusieurs divisions, il parcourut le Poitou, l'Angoumois et le Quercy. Rappelé à Paris pour y commander une division de la garde impériale, il fit la campagne de Belgique, se battit à Waterloo, ramena les débris de son corps sous les murs de Paris, et ne quitta ses compagnons d'armes qu'après la soumission de l'armée de la Loire. Lors du second retour du roi, le général Morand, quoiqu'il ne fût pas compris dans l'ordonnance du 24 juillet, quitta la France. Le 29 août 1816, un conseil de guerre, séant à la Rochelle, présidé par le général Rey, le condamna par contumace à la peine de mort, comme convaincu d'avoir fait le 3 avril 1815 une proclamation tendant à allumer la guerre civile et à anéantir l'autorité royale. En 1819, il se rendit à Strasbourg, afin de purger sa contumace. Ayant comparu le 5 juin devant un conseil de guerre présidé par le prince de Hohenlohe, il s'efforça de prouver son innocence dans un discours qu'il prononça devant ses juges et fit ensuite imprimer. Le conseil de guerre rendit à l'unanimité un verdict de non-culpabilité. Quelques mois après, le comte Morand fut réintégré sur le tableau des officiers généraux en non-activité. Il vécut depuis retiré dans sa terre de Mont-St-Benoît jusqu'à la révolution de 1830, qui lui ouvrit de nouveau la carrière des emplois. Il fut alors nommé commandant de la 6e division militaire (Besançon) et pair de France. Morand mourut à Paris le 2 septembre 1835. Les généraux Delort et Bernard prononcèrent des discours sur sa tombe. Ce général mourut sans laisser de fortune. Le général de Cubières a prononcé le 18 février 1846 son Eloge à la chambre des pairs, reproduit par le *Moniteur universel* du 19. On doit au général Morand : *De l'armée selon la charte et d'après l'expérience des dernières guerres*, Paris, 1829, in-8°. On trouve dans cette brochure le germe de beaucoup d'améliorations introduites depuis dans la tactique de l'infanterie. On y voit la pensée d'une formation constante pour l'infanterie, substituée à celle par lignes continues, lesquelles ne seraient plus que la position momentanée des troupes faisant feu. M—d j.

MORANDE (CHARLES THEVENOT DE), pamphlétaire et journaliste, naquit en 1748 à Arnai-le-Duc, où son père était procureur. On l'envoya faire ses études à Dijon, et il les interrompit par de fréquents écarts. Son père lui ayant un jour refusé de l'argent, de dépit le jeune Thévenot s'enrôla dans un régiment de dragons; il ne se faisait point encore appeler Morande : il ne prit ce nom que lorsqu'il embrassa la profession de chevalier d'industrie. Cette fois, il se laissa vaincre par la bonté paternelle, qui rompit son engagement, et il promit de s'occuper sérieusement de la procédure; mais bientôt, emporté par son penchant pour l'intrigue et la dissipation, il vint à Paris et y attira les regards de la police. Des désordres crapuleux, des filouteries et autres actes déshonorants excitèrent la sollicitude de sa famille; elle obtint des lettres de cachet pour le faire enfermer, d'abord au Fort-l'Evêque, puis à Armentières. Elargi au bout de quinze mois, il passa en Angleterre, où la composition de quelques libelles devint sa ressource. Son *Philosophe cynique* et ses *Mélanges confus sur des matières fort claires*, Londres, 1771, in-8°, quoique beaucoup d'impudence en fût tout le sel, trouvèrent un certain nombre de lecteurs. Encouragé par ce succès, il noircit ses crayons et publia l'année suivante le *Gazetier cuirassé, ou Anecdotes scandaleuses de la cour de France* (1772), in-12 (avec des *Recherches sur la Bastille*, etc., qui ont une pagination particulière), tissu de calomnies grossières contre tout ce qu'il y avait de considérable dans son pays. Il n'avait laissé aucune trace d'esprit dans ces pages satiriques : il en montra davantage en spéculant sur la révélation des premiers scandales de la vie de madame du Barry, révélation dont il menaça la favorite. Beaumarchais, chargé d'une mission secrète à Londres, reçut l'ordre d'acheter le silence du libelliste; celui-ci se contenta d'une somme de vingt mille francs et d'une pension de quatre mille, dont une partie reversible à sa femme et dont la moitié fut rachetée sur sa demande sous le ministère de Louis XVI, moyennant une nouvelle somme de vingt mille francs. Il se crut un moment appelé comme l'Arétin à rançonner les puissances. Voltaire aussi en était une : pour lui arracher un tribut, Morande l'avertit qu'il avait en main le moyen de le diffamer. Le philosophe, accoutumé à commander à l'opinion, répondit aux ouvertures d'un aussi méprisable adversaire en les rendant publiques. Le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, fit mieux encore : il distribua des coups de canne à Morande, dont il eut soin d'exiger quittance. La condition qui

Digitized by Google

enchaînait la plume de Morande n'existant plus, il fit paraître en 1776 les *Anecdotes secrètes sur la comtesse du Barry*. Le salaire qu'il recevait comme agent de la police française et le produit d'une feuille périodique qu'il rédigeait sous le titre de *Courrier de l'Europe*, lui donnaient les moyens de tenir à Londres un état de maison assez agréable. Ce fut sur ses dénonciations que Brissot fut mis à la Bastille, comme auteur d'un pamphlet, le *Diable dans un bénitier*. Morande se vengeait ainsi des mépris du publiciste de Chartres. Revenu en France à l'époque de la révolution, il se retrouva en lutte avec ce même Brissot; mais leur position devint bientôt inégale autant que leur talent. Tandis que ce dernier prenait de l'ascendant comme écrivain politique, Morande demeura effacé dans la foule des journalistes. Son audace, qui avait fait ses succès en d'autres temps, ne fut plus un titre pour être remarqué dès que la presse fut libre. Flottant entre les partis, il finit par se rendre suspect à celui qui dominait. L'*Argus patriotique*, publié par lui depuis le mois de juin 1791 jusqu'au 10 août 1792, fut signalé comme une feuille indirectement favorable à la cour; cependant l'auteur échappa aux massacres de septembre. Il est mort en 1799 ou 1800. F—T.

MORANDI - MANZOLINI (Anne), professeur d'anatomie à l'université de Bologne, naquit dans cette ville en 1716. Cette dame avait étudié le dessin et la sculpture, lorsque, ayant épousé en 1740 J. Manzolini, habile anatomiste, elle apprit de lui la science qu'il professait. Elle s'adonna ensuite à l'art de modeler en cire les diverses parties du corps humain : elle y obtint de grands succès, et parvint à représenter la nature avec beaucoup d'exactitude, particulièrement les organes externes et internes de la génération, ainsi que le fœtus dans toutes les positions qu'il occupe sous l'utérus. Ces préparations étaient destinées à l'instruction des sages-femmes. Après la mort de son mari, arrivée en 1755, Anne Morandi fut pourvue d'une chaire d'anatomie, et sa réputation comme modeleuse en cire s'étant étendue dans toute l'Europe, diverses académies se l'agrégèrent. Elle reçut des offres brillantes pour aller s'établir, soit à Milan, soit à Londres, soit à St-Pétersbourg; mais l'amour de la patrie les lui fit refuser. Toutefois elle s'acquitta envers ces différentes villes en enrichissant leurs cabinets de nombreuses préparations anatomiques en cire, accompagnées des explications convenables. Le sénateur comte Girolamo Ranuzzi lui acheta la collection de ses préparations, ses instruments et ses livres, et fit placer le tout dans son magnifique palais, où il accorda un appartement à cette femme célèbre. Les savants et les étrangers les plus illustres vinrent l'y visiter. L'empereur Joseph II lui prodigua les plus honorables applaudissements lors de son passage à Bologne. Elle mourut en 1774. L'art de représenter les parties anatomiques et pathologiques du corps humain a fait depuis de grands progrès, et il est aujourd'hui fort répandu en Europe. F—R.

MORANGE (Bernen), théologien, né à Paris et mort dès l'année 1703, était docteur de Sorbonne, et fut nommé chanoine de Lyon en 1660, puis devint chantre de cette église en 1682. Il fut longtemps seul vicaire général, et, toute pénible qu'elle était, remplit sa charge avec autant d'applaudissements de la part de ses supérieurs que de celle des peuples qui lui étaient confiés. On a de lui : 1° *Libri de Præadamitis brevis analysis*, Lyon, 1656, in-16. Cet opuscule n'est d'aucune importance, aujourd'hui que les querelles théologiques sont si loin de préoccuper les esprits. 2° *Primatus Lugdunensis Apologeticon, sive ad querelam ecclesiæ Senonensis prior responsio*, Lyon, 1658, in-8°. C'est une apologie de l'Eglise de Lyon contre celle de Sens. 3° *Summa universæ theologiæ catechistæ*, Lyon, 1670, 3 tomes en 4 volumes. Morange écrivit un traité classique de théologie pour le diocèse de Lyon. Dans un recueil de vers latins, qui est aux manuscrits de la bibliothèque de Lyon (n° 945), on trouve une pièce qui montre que Morange était fort bien venu de Camille de Neufville, archevêque de Lyon; c'est même de Vimy, aujourd'hui Neuville-sur-Saône, qu'est signée la dédicace à Bésian Arroy (*roy*, ce nom) du livre *De præadamitis*. Camille de Neufville avait un château à Vimy. C—L—T.

MORANT (Philippe), antiquaire et biographe anglais, né en l'an 1700 dans l'île de Jersey, occupa plusieurs bénéfices dans le comté d'Essex, et publia un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons seulement : 1° *Histoire et antiquités de Colchester*, 1784, in-fol.; réimprimé en 1768; 2° tous les articles de la *Biographia britannica* (1739-1760, en 7 volumes in-folio) signés de la lettre G, et de plus l'article *Stillingfleet*; 3° l'*Histoire du comté d'Essex*, 1760-1768, 2 vol. in-fol. Il prépara pour l'impression les rôles du parlement jusqu'à la seizième année du règne de Henri IV. Ce travail a été continué par Th. Astle, qui épousa sa fille unique. Ph. Morant mourut le 25 novembre 1770. L.

MORARD DE GALLE (Justin-Bonaventure) était né à Goncelin, en Dauphiné, le 30 mars 1741, de parents nobles, qui, le destinant à l'état militaire, le firent inscrire dès l'âge de onze ans dans les gendarmes de la garde. Dominé par un goût décidé pour la marine, il y entra en 1757 comme garde du pavillon, et au mois de janvier suivant, il fut embarqué sur l'*Ecureuil*, où il remplit dès lors les fonctions d'officier. Il passa successivement sur les frégates *la Fleur de lis* et *l'Hermine*, et sur le vaisseau *le Sceptre*. Nommé enseigne en 1765, il s'embarqua sur l'*Héroïne* Cette frégate était destinée à croiser sur les côtes de Barbarie, pour arrêter les corsaires qui infestaient la Méditerranée. Le comte de

Digitized by Google

Grasse, qui commandait l'*Héroïne*, avait été témoin dans plus d'une circonstance de la bravoure du jeune Morard de Galle; il le chargea d'aller brûler un corsaire algérien qui était en vue : l'entreprise était d'autant plus périlleuse que ce bâtiment s'était réfugié sous la protection d'une des batteries de la côte. La nuit arrivée, notre intrépide enseigne s'embarque dans un canot, arrive auprès du corsaire et lui applique une chemise soufrée. L'explosion qui eut lieu une demi-heure après annonça au commandant de l'*Héroïne* que ses ordres étaient exécutés. Lors du bombardement de Larache (26 juin 1765), Morard de Galle était détaché sur l'*Etna*, qui y prit une part très-active. Après différentes campagnes dans l'Inde et en Amérique, sur la *Normande*, le *Sphinx*, la *Perle* et l'*Aurore*, il revint à Brest, où il fut attaché à la direction des constructions jusqu'en 1776, qu'il s'embarqua sur la *Dédaigneuse* et ensuite sur le vaisseau *le Roland*, dans l'escadre de M. Duchaffaut. Promu en 1777 au grade de lieutenant, il passa sur le vaisseau *la Ville-de-Paris* et assista au combat d'Ouessant (27 juillet 1778). Il était sur le vaisseau *la Couronne*, faisant partie de l'armée combinée sous les ordres de M. de Guichen, aux combats des 17 avril, 15 et 19 mai 1780. L'année suivante, il fut embarqué comme capitaine en second sur l'*Annibal*, dans l'escadre du marquis de Suffren. Au combat de la Praya (16 avril 1781), M. de Trémigon, qui commandait ce vaisseau, fut blessé grièvement dès le commencement de l'action; Morard de Galle, quoique ayant déjà reçu cinq blessures, le remplaça et contribua puissamment au gain de cette bataille. En récompense de sa belle conduite, M. de Suffren le nomma capitaine de vaisseau, et ce choix fut ratifié par la cour. M. de Trémigon, guéri de ses blessures, reprit son commandement, et le capitaine Morard de Galle passa sur la frégate *la Pourvoyeuse*. L'*Annibal* ayant été pris sur les Anglais, le commandement lui en fut confié, et il participa avec ce vaisseau aux combats des 17 février et 12 avril 1782, ainsi qu'à ceux des 6 juillet et 3 septembre suivants, dans lesquels il reçut encore trois blessures graves. Sa santé se trouvant altérée par suite des fatigues qu'il avait éprouvées, il obtint du bailli de Suffren la permission de quitter son commandement pour aller se rétablir à l'île de France. Il y était à peine depuis quelques mois, lorsqu'il reçut l'ordre de s'embarquer comme capitaine en second sur le vaisseau *l'Argonaute*, qui rejoignait l'escadre devant Goudelour, et il y prit part au combat du 20 juin 1783. Il passa successivement sur divers vaisseaux et frégates, et continua de remplir un service très-actif jusqu'en 1790, que l'état de sa santé le força une seconde fois de quitter l'Inde pour revenir en France. Promu au grade de contre-amiral au mois de juillet 1792, il porta son pavillon sur le *Républicain*, comme commandant une division de l'armée navale. Nommé vice-amiral l'année suivante, il fut destiné à commander la station de St-Domingue; mais de nouveaux ordres ayant réuni sous son commandement 3 vaisseaux et 7 frégates, il sortit de Brest avec cette escadre, et tint la mer pendant quelques mois pour protéger la rentrée des bâtiments du commerce dans nos ports. Pendant la terreur, Morard de Galle fut destitué et arrêté; puis réintégré, nommé commandant des armes au port de Brest, et ensuite amiral de l'armée navale qui s'y trouvait réunie. Lors de la création du sénat (décembre 1799), il fut appelé à en faire partie, et quelque temps après, il fut fait comte, grand officier de la Légion d'honneur et titulaire de la sénatorerie de Limoges. Il était retiré à Guéret depuis plusieurs années, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva presque subitement le 23 juillet 1809, à l'âge de 68 ans. Peu d'hommes de mer ont fourni une carrière aussi remplie que cet amiral : il comptait trente-sept campagnes, avait exercé onze commandements, et assisté à quinze combats dans lesquels il avait reçu huit blessures. II—Q—N.

MORAS (Gaspard-Balthasar-Melchior), naquit le 1er janvier 1772 à Boulogne-sur-Mer, où son père, chirurgien major du régiment de Forez, était en outre attaché en qualité de médecin aux hôpitaux civil et militaire de la ville. Le jeune Moras n'avait pas encore quatorze ans quand il s'embarqua comme pilotin sur le navire marchand *la Paix*, armé à Boulogne. Pendant les cinq années qu'il resta sur ce bâtiment, il remplit souvent les fonctions d'officier. Devenu aide-pilote, il passa, le 27 octobre 1790, sur le vaisseau *le Jupiter*, et, le 6 novembre, avec le grade de volontaire, sur la flûte *la Normande*, puis sur le vaisseau *l'Eole*, destinés l'un et l'autre pour St-Domingue, où Moras débarqua le 27 octobre 1792. Il fut alors chargé du commandement de divers détachements d'artillerie, faisant partie des camps formés dans cette colonie contre les nègres insurgés. La bravoure qu'il déploya dans plusieurs circonstances, notamment le lendemain de son débarquement, lui valut le grade d'enseigne et le commandement du fort St-Michel, situé dans la rade du cap Français. Du 21 mars 1793 au 25 juin de l'année suivante, il fit, comme sous-aide major du vaisseau *le Jupiter* et comme chargé du détail sur la corvette *le Cerf*, une campagne aux Etats-Unis. Après un court séjour à Brest et une croisière de peu de durée dans la Manche, il s'embarqua sur le vaisseau *l'Océan*, monté par l'amiral Villaret-Joyeuse. Il y remplit successivement les emplois de lieutenant, d'aide major de l'armée navale, et prit aux affaires de prairial et de messidor an 3 une part si honorable, que Villaret n'hésita pas à déclarer que les talents de cet officier, alors âgé de vingt-quatre ans, étaient précieux à la marine. Le ministre le félicita sur sa conduite dans le combat du 5 messi-

Digitized by Google

dor, et lui annonça qu'il en obtiendrait la récompense. La bravoure n'était pas le seul titre de Moras à l'avancement ; ses connaissances nautiques auraient suffi pour le lui mériter. Il eut une occasion de les faire apprécier dans cette campagne. Le 26 novembre 1796, il passa comme lieutenant et aide-major sur la frégate *la Fraternité*, montée par Morard de Galles, et fit la campagne d'Irlande. Ce fut lui que l'amiral et Hoche, général en chef des troupes de débarquement, chargèrent de relever les plans des divers mouillages à prendre par l'armée navale dans la baie de Bantry et la rivière de Shanon, où devait s'opérer le débarquement. Il suivit l'amiral Morard de Galles sur le vaisseau *l'Indomptable*, où il remplit encore les fonctions de lieutenant jusqu'au 17 octobre 1797 que ce vaisseau désarma à Brest. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'au 1er janvier 1799, il fut nommé capitaine de frégate et chargé de l'établissement et de l'inspection générale des signaux des côtes de l'arrondissement de Brest. Après avoir été attaché comme capitaine de frégate adjudant à l'état-major général de la marine, il s'embarqua de nouveau sur l'*Océan* en qualité d'adjudant particulier de l'amiral Bruix. L'amiral Bruix, qui comptait plus sur le dévouement et la bravoure de ses capitaines que sur l'exactitude de plusieurs d'entre eux et leur précision dans les manœuvres, s'attacha avant le départ à tracer dans des instructions très-détaillées les devoirs d'un capitaine dans les diverses circonstances du service, tout en évitant de particulariser les leçons qui eussent froissé quelques amours-propres. La coopération de Moras à ce travail délicat, à l'exécution duquel il devait ensuite efficacement concourir, fit reconnaître à Bruix qu'il avait été bien inspiré en se l'attachant. Bruix apprécia bien souvent le caractère ferme et habile de Moras soit en lui confiant le soin de surveiller particulièrement l'exécution de ses ordres, soit en le chargeant de prévenir bien des erreurs funestes, soit enfin en l'employant dans les diverses négociations diplomatiques qu'il lui fallut faire marcher de front avec ses opérations militaires. Du 13 mai 1800, jour du désarmement de l'*Océan*, jusqu'au 1er décembre suivant qu'il embarqua sur le vaisseau *le Batave*, Moras fut attaché ou au service du port ou à celui du vaisseau *le J.-J. Rousseau*. L'armement du *Batave*, confié à ses soins, fut fait avec une célérité et un talent qui déterminèrent le commandant à demander au ministre que le gouvernement, mettant à profit les connaissances de Moras, le chargeât d'un commandement. Quand *le Batave* désarma, l'amiral Bruix, nommé au commandement supérieur de l'escadre de Rochefort, le choisit encore pour adjudant particulier, fonctions qu'il remplit sur le vaisseau *le Foudroyant* du 15 mars 1801 au 14 juin suivant qu'il débarqua à Brest, pour prendre le même jour le commandement par intérim du vaisseau *le Marengo*. Moras quitta *le Marengo* le 13 août de la même année pour suivre la construction et l'armement de la corvette *la Diligente* dont il avait été nommé commandant ; et, à la même époque, son infatigable activité lui permettait de tenir le journal des observations astronomiques et météorologiques du port de Brest, avec une précision et une rectitude qui donnèrent lieu au préfet maritime Caffarelli de rendre hommage à ses connaissances et de le recommander au ministre. Tombé malade à St-Domingue où la *Diligente* avait été expédiée, il fut contraint de revenir en France, où il arriva le 16 octobre 1802. L'amiral la Touche-Tréville, commandant les forces navales à St-Domingue, eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il consentît à se soustraire à la funeste influence du climat de cette colonie. Le 15 août de l'année suivante, Moras fut attaché au service de la flottille réunie à Boulogne dans la vue d'une descente en Angleterre ; un mois après, il était pourvu du brevet de capitaine de vaisseau, nommé sous-chef d'état-major de la flottille et embarqué sur la canonnière n° 1 et sur le paquebot *la Renommée*. Sa conduite pendant qu'il exerça ces différents emplois fut souvent mise à l'ordre du jour de l'armée. Les preuves successives de courage et d'habileté qu'il donna pendant tout le temps qu'il fut attaché à la flottille de Boulogne attirèrent sur lui l'attention toute particulière de l'empereur, qui le fit chevalier, puis officier de la Légion d'honneur. Un décret impérial du 16 février 1807 le nomma colonel du 2e régiment de flottille, dont il conserva le commandement jusqu'au 1er avril 1808, que ces corps furent supprimés pour être réorganisés en bataillons. Ce régiment ne comptait pas encore six mois de formation qu'il rivalisait, sous le rapport de la précision des manœuvres, avec les meilleures troupes de ligne ; elle était telle, que le général Rey complimenta Moras, au nom du général en chef, sur la bonne exécution de ses mouvements lors des grandes manœuvres faites au camp de Boulogne le 15 août 1807, en même temps qu'il se plut à proclamer l'administration intelligente de ce corps, sa belle tenue et sa discipline. Le jour même de l'organisation des régiments en bataillons, il fut chargé par le ministre de la marine de choisir, parmi les meilleurs marins de la flottille, un détachement de 1,600 hommes pour former les noyaux des équipages des vaisseaux que les bataillons de marins de l'arrondissement d'Anvers devaient armer à Flessingue, et de les conduire à cette destination où il était appelé à commander le 38e bataillon et le vaisseau *le César*. Napoléon venait de décider que tous ses marins devaient être canonniers ; il était donc important que les choix de Moras tombassent sur des hommes d'élite, puisque les nouveaux canonniers devaient être les seuls de l'escadre de Flessingue, et qu'ils devaient instruire tous les équipages des huit vaisseaux

Digitized by Google

placés sous le commandement supérieur de l'amiral Missiessy. Moras ne faillit pas à sa mission; son équipage ne tarda pas à obtenir les mêmes éloges que le 2e régiment de la flottille. Animé de l'ardeur que son chef avait su lui communiquer, il repoussa deux fois les Anglais, et contribua ainsi à conserver à la France la flotte et l'arsenal d'Anvers. Moras ne quitta le commandement du *César* que le 6 août 1814, qu'il le remit aux alliés en exécution du traité de Paris. Le 7 août, il passa avec son équipage sur le vaisseau *le Dalmate*, désarmé dans le bassin d'Anvers, et le conduisit à Brest où il fut chargé de le surveiller jusqu'au 18 mai 1815, qu'il fut nommé sans l'avoir sollicité au commandement du 7e régiment de marine. Dès la première revue, Moras sentit combien sa mission allait être difficile. Il était dépourvu des moyens d'assurer l'habillement de ses hommes dont la plupart, provenant des prisons d'Angleterre, en avaient rapporté avec leurs lambeaux de vêtements les vices contractés pendant une longue captivité, et n'étaient plus retenus par aucun sentiment, pas même celui de la crainte. Moras eut souvent occasion de déployer toute son énergie et sa prudence pour les empêcher de troubler la tranquillité publique, et de porter atteinte au respect des personnes ou des propriétés. Casernés à bord des vaisseaux qu'ils regardaient comme de nouveaux pontons, couchés à défaut de hamacs sur le tillac, ils déploraient leur sort. Toutefois, dominés par l'ascendant que Moras avait pris sur eux, ils ne donnèrent lieu à aucune plainte pendant les quinze jours qu'ils restèrent à Brest. Le 12 juin, il reçut l'ordre de partir avec son régiment et de l'échelonner de Quimper aux lignes de Quélerne. Le 2e bataillon se rendit à Quimper, et fut réparti dans divers cantonnements sous la direction des généraux de terre. La police de cette troupe et ses mouvements devinrent dès ce moment étrangers à Moras. Le 13e régiment, resté sous son autorité, fut divisé pour le service de la guerre et de la marine en autant de détachements qu'il y avait de forts et de batteries à occuper; les compagnies d'élite furent spécialement chargées de la défense des lignes et de la côte. Responsable de la discipline de ses soldats, il les vit avec plaisir éloignés des villes, et lui-même s'estima heureux d'être relégué sur une langue de terre presque déserte mais à l'abri des passions politiques. Préposé à la défense de la rade, il se voyait le premier gardien des plus grandes richesses de la marine. Il fit partager à ses marins les sentiments qui l'animaient en leur persuadant qu'en couvrant Brest, son arsenal et ses vaisseaux, ils conserveraient leur patrimoine et celui de leurs frères d'armes. Cependant, vers la mi-juillet, il éprouva la crainte de ne pouvoir plus modérer son équipage, contre lequel d'imprudents provocateurs avaient excité la population de Crozon et des environs. Peut-être même n'eût-il pas réussi à maîtriser l'exaltation de cet équipage si avant le changement de pavillon, qui ne s'effectua que le 19 juillet, l'esprit de désordre ne se fût tout à coup trouvé anéanti par la désertion de la moitié de la troupe. Ce retard à arborer le drapeau blanc servit plus tard à le représenter comme rebelle. Vainement ses chefs s'empressèrent-ils de couvrir de leur propre responsabilité et d'attester non-seulement qu'il avait exécuté de point en point les ordres qui lui avaient été transmis, mais encore que sa sage circonspection et son esprit conciliateur avaient seuls prévenu l'effusion du sang; des dénonciateurs occultes le représentèrent comme un chef de rebelles. Brutalement éliminé de la marine, sans pension de retraite, après vingt-huit ans de service, il crut son honneur engagé à faire révoquer une mesure qu'il regardait comme flétrissante, et que son défaut de fortune rendait désastreuse pour sa famille. Accablé par l'irrésistible évidence de son innocence et de sa loyauté, le ministre Dubouchage modifia la première décision qui avait frappé Moras et l'admit, le 5 mars 1816, à faire valoir ses droits à la retraite. Ainsi se trouva prématurément privé des moyens de recueillir le fruit le plus honorable de ses services passés un officier dont l'âge (il n'avait que quarante-trois ans), les talents et le courage promettaient à son pays un utile concours si jamais le besoin s'en fût fait sentir. Moras partagea désormais son temps entre l'éducation de ses enfants et les fonctions gratuites d'administrateur de l'hospice civil de Brest; il y donna de nouvelles preuves de ce que peuvent ajouter à l'éclat du commandement militaire une philanthropie éclairée et des connaissances étendues en administration. Son zèle, l'ordre et l'économie qu'il contribua à ramener dans cet établissement et le bien qu'il y fit déterminèrent le ministre de l'intérieur à l'en nommer administrateur honoraire, lorsqu'il cessa de participer activement à sa gestion. Il mourut à Brest le 13 janvier 1824. P. L—T.

MORATA (Olympia-Fulvia), l'une des femmes les plus savantes de son siècle, naquit à Ferrare en 1526. Son père (voy. Morato), ayant remarqué ses dispositions, mit tous ses soins à les cultiver; et elle fit de rapides progrès dans la philosophie et dans les langues anciennes; admise à partager les leçons de la jeune princesse Anne d'Este, elle devint l'objet de l'admiration de toute la cour par la facilité avec laquelle elle répondait en grec et en latin aux questions qui lui étaient adressées. Le séjour qu'elle fit dans une cour aussi polie fut sans doute avantageux au développement de son esprit; mais elle s'y familiarisa avec les nouvelles opinions que partageait et protégeait secrètement la duchesse de Ferrare. Elle revint dans sa famille pour soigner son père dans sa dernière maladie, et, ayant perdu les bonnes grâces de la duchesse, elle se trouva seule avec une mère infirme, sans fortune et sans appui,

Digitized by Google

chargée de l'éducation de trois sœurs et d'un frère en bas âge. Ayant épousé en 1548 André Grundler, jeune médecin, qui venait d'achever ses cours à Ferrare, elle le suivit en Allemagne avec Emile, son jeune frère, qu'elle instruisait dans les langues. Après avoir demeuré quelques mois à Augsbourg, les deux époux se rendirent dans leur famille à Schweinfurt; mais le marquis de Brandebourg en ayant fait sa place d'armes, cette ville fut cernée par les troupes de l'empire; après un siége de quatorze mois, elle fut prise d'assaut, livrée au pillage et réduite en cendres. Olympia n'échappa qu'avec peine à mille dangers; dépouillée par les soldats qui ne lui laissèrent que sa chemise, échevelée, nu-pieds, elle suivit son mari emmenant son jeune frère, et tous les trois parcoururent une partie de la Franconie, repoussés de tous les lieux où ils se présentaient. Enfin, le comte d'Erbach leur accorda un asile dans ses domaines, et peu après Grundler fut appelé à Heidelberg pour y professer la médecine. Mais la santé de Morata, affaiblie par les maux qu'elle avait soufferts, ne put se rétablir, et après avoir langui pendant une année, elle mourut le 26 octobre 1555, n'ayant pas encore 29 ans. Son mari et son frère lui survécurent quelques mois et furent inhumés à côté d'elle dans un tombeau élevé par l'amitié, offrant une double épitaphe rapportée par Niceron. Les ouvrages d'Olympia avaient été détruits en partie dans l'incendie de Schweinfurt. Cœl. Secund. Curion, son ami, en a recueilli les fragments échappés aux flammes et les a publiés sous ce titre : *Olympiæ Fulviæ Moratæ, fœminæ doctissimæ ac plane divinæ, opera omnia quæ hactenus inveniri potuerunt*, Bâle, 1562, in-8°; ce recueil, reproduit avec quelques augmentations en 1570 et 1580, contient des lettres et des harangues de Curion (*voy.* CURION). Les écrits de Morata sont trois discours prononcés à la cour de Ferrare sur les *Paradoxes* de Cicéron, qu'elle devait expliquer à une assemblée choisie; — l'*Eloge de Mut. Scevola*, gr. lat.; — la traduction latine de deux nouvelles de Boccace; — deux dialogues; — deux livres de lettres, et deux de vers grecs et latins, la plupart sur des sujets pieux; on a justement reproché à Curion d'avoir négligé de ranger dans un ordre chronologique les *Lettres* d'Olympia qui renferment des particularités intéressantes. La plupart des poëtes contemporains ont exprimé leurs regrets de la mort de cette femme célèbre. De Thou en a fait mention dans son *Histoire;* Giraldi, Tomasini, Melch. Adam, Th. de Beze, lui ont consacré des éloges. On peut consulter en outre Teissier, t. 1er; les *Mémoires* de Niceron, t. 15, la dissertation de Georges-Louis Nolten, *De Olymp. Moratæ vita, scriptis, fatis et virtutibus*, Francfort, 1731, in-4°; réimprimée, avec une préface de J.-Gust.-Guill. Hesse, Francfort-sur-Oder, 1775, in-8°; celle de M. J.-G. Knetschke, *De Olympia Fulvia Morata*, Zittau, 1808, in-4°; celle de Muench, Fribourg, 1825, in-8°; enfin les *Vies* de Morata par M. Jules Bonnet, Paris, 1850, in-8°, et par M. Wildermuth, Stuttgard, 1854, in-8°. W—s.

MORATIN (NICOLAS-FERNANDEZ), savant espagnol, né le 20 juillet 1737 à Madrid, était avocat, membre de l'académie latine, de la société économique de Madrid et des arcadiens de Rome. Il débuta en 1762 dans la carrière dramatique par la comédie de la *Petimetra*, qui était, ainsi que l'indique le titre, écrite *con todo lo rigor de arte*. Jusque-là, la comédie espagnole avait suivi l'exemple donné par Lope de Vega, Calderon, Moreto, Solis, etc. Moratin se proposa de rapprocher le théâtre comique de sa nation de celui des Français. Il expose dans sa préface ce projet et les motifs qui doivent déterminer ses compatriotes à l'exécuter. Il s'essaya ensuite avec peu de succès, dans la tragédie, par le sujet de *Lucrèce*; il fut plus heureux dans sa seconde tragédie, *Hormesinda*, jouée et imprimée en 1770. Cette pièce a été publiée avec les éloges de poëtes distingués, tels qu'Yriarte, Ortega et Conti. *Hormesinda* fut en effet, de toutes les pièces dramatiques de Moratin, celle que le public accueillit le mieux. *Guzman le Bon*, tragédie en trois actes, qu'il fit paraître en 1777, parut très-inférieure à la précédente. On trouva l'héroïne, *Maria Coronel*, trop larmoyante, et l'on blâma surtout l'auteur d'avoir présenté pour dénoûment la mort de l'innocent don Pedro et le triomphe du crime. Il fallait que l'idée de la tragédie fût encore bien confuse alors chez les Espagnols, puisqu'ils blâmaient ce qui est commun à tant de tragédies modernes. Moratin composa aussi deux poëmes : *Diane, ou l'Art de la chasse*, en six chants, Madrid, 1765, dont le style est en général d'une grande simplicité; et *las Naves de Cortès destruidas*, Madrid, 1785, chant épique, qui n'a été publié qu'après sa mort, avec les notes de son fils. Ce sujet (l'héroïsme de Cortez brûlant sa flotte) avait déjà été traité dans la *Hernandia* de Ruiz de Léon; et l'académie espagnole l'avait choisi en 1777 pour sujet d'un prix qui fut accordé à Vaca de Guzman. Moratin est encore auteur d'une églogue (*Dorisa et Amarilis*), lue en 1778 à la distribution des prix de la société économique, et d'une *Lettre historique sur l'origine et les progrès des combats de taureaux en Espagne*, Madrid, 1777, 1801, in-8°, dans laquelle il cherche à prouver que ce divertissement national est antérieur à la domination des Romains dans la péninsule. Moratin avait rédigé en outre pendant quelque temps deux ouvrages périodiques : *el Desenguañador del teatro español*, et *el Poeta*. Il est mort le 11 mai 1780. Les *Œuvres posthumes* de N.-F. Moratin ont été publiées par son fils (*voy.* l'article suivant), précédées d'une *Vie* de l'auteur. D—G.

MORATIN (don LEANDRO FERNANDEZ DE), célèbre poëte espagnol, fils du précédent, naquit à

Digitized by Google

Madrid le 10 mars 1760. Il aimait à se dire de noble extraction, faible assez commun aux Espagnols et surtout aux habitants des Asturies, d'où provenait sa famille. La tendre enfance de Leandro Fernandez fut comme bercée aux accents de la poésie. C'était deux ans après sa naissance que son père risquait sur le théâtre de Madrid sa comédie de la *Pelimetra*, une des premières parmi les œuvres dramatiques écrites en castillan qui aient été conformes aux règles françaises. Son père fit la plus grande partie de son éducation ; mais tout poëte qu'il était, don Nicolas avait pour principe que la poésie n'est pas une profession lucrative, et il fit ce qu'il put pour détourner son fils de cette carrière. Le jeune homme cependant était doué de facultés artistiques. Il commença par s'éprendre de la peinture, et un voyage qu'il fit à Rome à cette première époque de sa vie redoubla le goût qu'il avait pour les arts du dessin. Mais les larmes de sa mère, qui eût cru tout perdu s'il eût fait choix d'une profession si mal famée aux yeux du vulgaire et si mal rétribuée, le déterminèrent à renoncer au projet de l'exercer. Don Nicolas avait un frère joaillier. C'était dans cette branche de commerce que fut placé le jeune Moratin. Il ne montra nulle répugnance à y entrer ; toutes ses pensées toutefois se reportaient vers la poésie. C'est ainsi qu'en 1779, l'Académie royale de Madrid ayant donné, pour sujet du prix de poésie, la prise de Grenade, la pièce anonyme à laquelle la docte assemblée décerna le deuxième prix, se trouva être du commis joaillier Leandro Fernandez de Moratin. Il concourut de nouveau en 1782 et remporta un autre prix par sa célèbre *Leçon poétique*, qui est vraiment un *Art poétique* espagnol et qui décélait une maturité au-dessus de son âge. Ces triomphes ne pouvaient manquer de faire quitter à notre jeune poëte la carrière commerciale, et désormais son père y mettait moins d'opposition. Enfin, après beaucoup de démarches et de temps perdu, on parvint, grâce à Jovellanos, à le faire entrer auprès du comte de Cabarrus, comme secrétaire. Bientôt ce dernier partit pour la cour de Versailles, chargé d'une mission diplomatique (1787). Moratin l'accompagna. Il se familiarisa encore mieux avec la littérature française, que d'ailleurs il connaissait déjà, et dont il avait été l'heureux imitateur ; il connut, entre autres hommes célèbres que la capitale de la France rassemblait alors, le bon et simple Goldoni, dont la conversation fut certainement pour quelque chose dans la prédilection que bientôt Moratin manifesta pour la scène comique. Il n'avait point eu le temps de savoir à fond les hommes et les choses de Paris, quand les premières commotions de la révolution française firent rappeler Cabarrus en Espagne. Moratin, en y revenant avec lui, se fit précéder de son ode sur l'avénement de Charles IV. Cette heureuse inspiration fit prononcer son nom à la cour, et fort peu de temps après, le ministre Florida Blanca, charmé des paroles qu'il avait composées pour le fameux Marcolini (musicien de la chapelle du roi), lui donna un bénéfice vacant dans l'archevêché de Burgos. Pour toucher les trois cents ducats annuels de cette sinécure, Moratin n'eut seulement qu'à prendre la tonsure. Assuré dès lors contre le besoin, le poëte choisit le genre qui souriait le plus à sa muse. Ce fut la comédie. Il débuta par faire jouer sur le théâtre *del Principe*, la pièce *le Vieillard et la jeune Fille* (1790), qu'il avait en portefeuille depuis 1788, et qui obtint un grand succès auprès des juges impartiaux, mais qui déplut aux partisans de l'ancienne anarchie dramatique. Aussi ceux-ci étaient-ils sous les armes quand Moratin donna sa deuxième pièce, intitulée *le Café, ou la Comédie nouvelle* (1792). Cette fois, c'était sur ses antagonistes eux-mêmes que portaient directement les traits malins du poëte comique. De là une lutte qui ne pouvait manquer d'avoir du retentissement, mais où la faveur du public fut pour Moratin. Sa victoire fut complète ; cependant, il faut le dire, c'était une victoire facile. L'opinion générale de cette époque était pour la réforme du théâtre ; soixante années auparavant, ceux qui avaient été de cet avis avaient été des hommes avancés, mais depuis ce temps leurs idées n'avaient cessé de gagner des partisans, et depuis 1770, les Jovellanos, les Naharro, les Ayala, les Cadahalso, les Iriarte, sans compter Moratin père, avaient trouvé accueil pour leurs essais dans le genre classique. Leur jeune successeur n'eut qu'à porter un dernier coup pour achever de ruiner et de ridiculiser l'ancien système, comme Cervantes par *Don Quichotte* porta un dernier coup à la chevalerie, depuis longtemps délaissée et mourante. Cependant, comme il y a toujours en tous pays, et qu'il y avait encore plus en Espagne un parti tenant aux vieux usages, Moratin, qui d'ailleurs venait de voir Florida Blanca tomber du ministère, fut en butte à beaucoup d'inculpations auxquelles eurent le tort de se mêler plusieurs des ecclésiastiques ses confrères, et peu s'en fallut que sa *Comédie nouvelle* ne fût mise à l'index et que lui-même n'eût maille à partir avec la Ste-Hermandad. Heureusement, il sut bientôt se faire un autre Mécène, Godoï, déjà puissant à la cour, et à qui le comte d'Aranda, en succédant à Florida Blanca, ne faisait que préparer les voies. Godoï fut plus magnifique que Florida Blanca, et joignit aux trois cents ducats de Burgos une pension de six cents autres ducats sur la mitre d'Oviédo. De plus, après la paix qui valut à Godoï le titre sous lequel il est si connu dans l'histoire contemporaine, Moratin ayant souhaité voyager pour étudier à l'étranger les physionomies et les mœurs, intarissables sources auxquelles puise la comédie, son protecteur lui alloua une forte somme sur le trésor. Moratin, en dépit de sa prédilection pour la France, ne mit point

Digitized by Google

les pieds en cette contrée; il commença son pèlerinage littéraire par Londres, où il vit les Siddons et les Kemble, où il assista aux drames terribles de Shakspeare et aux petillantes fantaisies de Sheridan; il continua par la Hollande, la Flandre et l'Allemagne. Là, des œuvres bien différentes se partagèrent son attention, et il put exercer ses facultés éclectiques entre Kotzebue d'un côté, Schiller et Gœthe de l'autre. Il visita la Suisse et le Tyrol, où à défaut de théâtre, les majestueuses scènes qu'offre de toutes parts la nature sont faites aussi pour parler à l'âme du poëte. Il termina par l'Italie où il fut reçu membre de l'académie des Arcades de Rome, sous le nom d'*Inarco Celenio*, et fit un assez long séjour à Bologne, dont il conserva toujours un doux souvenir. De retour en Espagne en 1796, il fut nommé secrétaire interprète pour les langues étrangères, autre sinécure, qu'au reste il sembla justifier en traduisant de Shakspeare *Hamlet*, de Molière le *Médecin malgré lui* et l'*Ecole des maris*, non mot à mot et avec la fidélité stricte exigible en d'autres cas, mais avec la largeur d'un artiste qui copie de main de maître et qui, lorsqu'il le juge à propos, retranche, ajoute ou modifie. Evidemment, son but, en livrant au public ces traductions libres des chefs-d'œuvre étrangers, était de contribuer à faire mieux connaître aux Espagnols le caractère et le mérite des littératures dramatiques étrangères. Il ne renonçait point pourtant à la composition originale, et les années suivantes virent encore de lui trois autres comédies. Ce n'est point là cette prodigieuse et inépuisable *furie de fécondité* des Calderon et des Lope de Vega; ce n'était pas seulement inégalité de facultés artistiques, c'était encore que, d'une part, Moratin n'était point comme ces grands et bizarres génies aux prises avec la rude nécessité, et que de l'autre, il avait à faire sa cour aux puissants du jour; que pendant un temps, il eut la direction du théâtre espagnol dont on lui confia pompeusement la réforme, fardeau pénible dont il ne tarda point à décliner le poids en 1803, après sa pièce du *Baron;* c'était enfin qu'il craignait des luttes ardentes, telles que celle à laquelle les associés de *los Canos del Peral* se livrèrent contre lui, et qu'après sa *Jeune Hypocrite* et son *Oui des jeunes filles*, il se trouva complétement dans la situation d'un général circonspect et qui a une réputation à perdre. Très-certainement Moratin était à cette époque le poëte le mieux renté de la Péninsule (en exceptant les grands seigneurs bien entendu), et les prudentes appréhensions de son père avaient été bien loin de se réaliser pour lui. C'était au milieu de ce bonheur, de ce calme philosophique, au sein duquel notre poëte cultivait les muses, que survinrent les tristes événements de Bayonne. Le prince de la Paix subit la même captivité que ses maîtres, et l'Espagne, donnée à Joseph, se remplit de troupes françaises. Moratin manifesta d'abord quelques signes d'une indignation dont il fut bientôt effrayé lui-même. Craignant sans doute d'être dépouillé de ses bénéfices et pensions, il fit voir toute la faiblesse de son caractère en proclamant, avec bien d'autres, sans en être intimement convaincu, que le régime français allait régénérer l'Espagne et la rendre heureuse, en louant Joseph, en se laissant nommer par lui directeur de la bibliothèque royale de Madrid. Il mérita ainsi de se voir porté sur la liste des *afrancesados*, et quand les succès des patriotes et de leurs auxiliaires les Anglais eurent contraint les Français à se replier sur le nord, il suivit la retraite de Joseph, reculant ou avançant en même temps que l'armée étrangère. Finalement, ne pouvant y tenir (1812), se sentant mal vu des Français, dont il n'était plus enthousiaste, craignant à tout moment d'être pris par les Espagnols, qui le regardaient comme un apostat politique, il s'évada de Pegniscola, vigoureusement assiégée, et quand la place fut rendue, il alla comme de lui-même se remettre aux mains des autorités militaires. Mais, si Joseph était en fuite, Joseph n'était pas encore expulsé : la fortune des armes est journalière, et Moratin, rentré dans les rangs du parti national, n'en était pas plus exempt de perplexités que lorsqu'il suivait la retraite française. Les deux partis voyaient également en lui un transfuge, et aucun n'avait pitié de lui. Ses modestes propriétés avaient été séquestrées, ses revenus, ses pensions, ne pouvaient lui être payés, et on lui eût ri au nez s'il les eût réclamés avec un peu d'insistance. Il vécut donc au jour le jour, d'emprunts, de privations, d'aventures et peut-être aussi de quelques articles de loin en loin donnés à des journaux. La représentation du *Médecin malgré lui*, à la fin de 1814, le remit un peu à flot, et ce qui valait encore mieux, lui mérita l'attention de Ferdinand VII, qui s'honora et agit en roi, en sentant qu'il devait voir en Moratin non pas l'homme au caractère politique, qui, hélas! n'existait pas, mais l'artiste; ce prince déclara solennellement que l'auteur du *Oui des jeunes filles* n'était pas compris dans l'article 1er du décret du 30 mai; il ordonna que sa réhabilitation eût lieu sans aucun délai; il leva le séquestre mis sur ses biens, lui rendit ses pensions et priviléges, et lui offrit des fonctions honorifiques qui lui eussent assuré le repos de ses vieux jours. On est étonné que Moratin ait pu refuser. Certainement il ne pouvait douter que les vœux de Ferdinand ne fussent d'accord avec ses paroles, et il n'était pas raisonnable de croire que l'on fît taire la volonté du monarque sur son compte. C'est cependant ce qu'il pensa; ne voyant partout que poignards et bourreaux, non-seulement il refusa les propositions royales, mais s'exilant volontairement de Madrid et de l'Espagne, il franchit les Pyrénées, s'établit à Bordeaux d'où il retourna, mais momentanément, à Barcelone en 1817, et d'où il fit un voyage en Italie, no-

Digitized by Google

tamment à Bologne. Il se rendit aussi plusieurs fois à Paris, et finit par y rester avec son ami Silvela en 1827. Depuis longtemps il avait cessé de travailler pour la scène; mais outre diverses pièces de poésie composées depuis sa sortie d'Espagne, c'est à cette époque que, mettant à profit la connaissance approfondie qu'il avait de l'histoire du genre dramatique chez ses compatriotes, il rédigea ses *Origines du théâtre espagnol*, qui sont au nombre des ouvrages remarquables pour l'histoire littéraire. C'est aussi pendant son séjour en France qu'il publia les *Œuvres posthumes* de son père. Moratin mourut à Paris le 21 mai 1828. Ses restes reposent dans le cimetière de l'Est, non loin de ceux de Molière. Des *Comédies*, des *Poésies diverses* (dont quelques-unes fort longues), les *Origines du théâtre espagnol* et une *Vie* de son père (à la tête des œuvres posthumes de ce dernier), tels sont les ouvrages de Moratin. Les comédies sont, sans contredit, la partie la plus estimée de cet œuvre : elles se recommandent, en effet, par d'excellentes qualités. Le style est élégant et en rapport avec ce qu'il faut exprimer, le dialogue est facile et naturel, les traits vifs y abondent, l'intrigue marche, les entrées et sorties sont motivées; rien d'invraisemblable, de bizarre, de heurté; on peut même ajouter que les caractères sont bien choisis, bien mis en contraste, bien développés, que les situations ne manquent ni piquant ni de pathétique, que les idées fondamentales de chaque pièce sont heureuses, qu'une philosophie pratique saine et sage se fait sentir également dans l'ensemble et les détails. Mais, quelque louable que soit Moratin à tous ces titres, il faut reconnaître qu'il n'a pas la verve comique, le mouvement, la profondeur, l'entrain puissant des grands maîtres de la scène, en un mot le feu divin. Les comédies de Moratin ne sont qu'au nombre de cinq, qui toutes ont été nommées et que nous réunissons ici : *le Vieillard et la jeune Fille*, le *Café*, le *Baron*, la *Jeune Hypocrite* (la Mogigata), le *Oui des jeunes filles* (el Si de las ninas). En y joignant les trois traductions ou imitations de *Hamlet*, de l'*Ecole des femmes* et du *Médecin malgré lui*, on a le théâtre complet de Moratin. On a souvent répété que le *Oui des jeunes filles* est le chef-d'œuvre de Moratin. Le *Oui*, en trois actes et en prose, est, si l'on veut, la pièce où cet auteur a mis le plus de grâce et qui se lit avec le plus de plaisir, mais la *Mogigata*, en trois actes et en vers, est plus vigoureusement pensée et offre quelques situations qui, traitées par la main du génie, seraient sublimes. Le *Baron*, en deux actes et en vers, qui n'avait été d'abord qu'un de ces petits opéras dits *zarzuela* en Espagne, et qui après avoir été joué, rejoué, défiguré sur maint théâtre, de Cadix aux Pyrénées, fut retravaillé à loisir par Moratin, et prit enfin la forme d'une comédie régulière, contient aussi de vertes et utiles leçons. Moratin y rappelle plus d'une fois la manière incisive de Beaumarchais et de Sheridan. Il y eut un temps (après la restauration de Ferdinand VII) où le gouvernement de ce prince jugea la pièce dangereuse et n'en permit la représentation que moyennant des retranchements. Le *Oui des jeunes filles* nous offre le tableau d'un riche vieillard qui s'apprête à recevoir la main d'une jeune personne, sans savoir si la soumission passive de celle-ci aux ordres de sa mère est un gage suffisant d'affection conjugale, d'une mère qui sacrifie le bonheur de son enfant à l'espoir égoïste de partager la splendeur et l'opulence dont elle jouira par ce mariage, d'une fille qui non-seulement n'aime pas son futur époux, mais qui est éprise d'un officier dont l'âge et l'étourderie sont bien plus en harmonie avec ses goûts, et qui pourtant se laisserait donner au vieillard, si un incident ne venait révéler à ce dernier les sentiments de sa fiancée et le risque qu'il court. Heureusement le jeune homme est son neveu, l'oncle est assez homme de sens et homme de cœur pour ne point profiter de la disposition où est toujours la mère, de ne tenir compte de l'amour de celui qui n'a que la cape et l'épée, et de lever toutes les objections, non-seulement en cédant la jeune personne, mais en assurant sa fortune à son parent. Le sujet du *Vieillard et de la jeune Fille* repose sur un fonds d'idées analogues, il est aussi éminemment dramatique et moral, et la vérité des caractères, la gaieté, le comique, le style, la versification n'y sont pas moins remarquables que la régularité du plan. *Le Café, ou la Comédie nouvelle* est d'un tout autre genre : c'est une satire du pédantisme et des bizarreries dont autrefois était infectée la scène castillane; c'est en quelque sorte un monument de l'histoire littéraire espagnole. Il est visible, du reste, que Moratin s'est souvenu et des *Femmes savantes* et de *Hamlet*, et qu'il s'est inspiré en même temps de Molière et de Shakspeare, les deux objets de son idolâtrie. Quant à ses traductions ci-dessus nommées, nous nous contenterons de dire que, quoique imitant les étrangers, Moratin savait à merveille qu'en fait d'œuvres dramatiques surtout, il faut être de son pays, et qu'il répétait souvent que toute pièce espagnole doit porter basquine et mantille; c'est sous l'impression de cette idée qu'il a modifié Shakspeare et Molière. Parmi ses poésies diverses, la *Leçon de poésie* est peut-être la plus remarquable. C'est tout un poëme à elle seule; elle est en rime tierce et ne contient pas moins de deux cents et quelques tercets; l'esprit n'y abonde pas moins que le bon sens, et la froideur des sages préceptes est rendue piquante par la malice des allusions. Nous remarquerons encore parmi ses poésies diverses, outre la belle ode sur l'avénement de Charles IV, la pièce pour la naissance de la comtesse de Chinchon (en hendécasyllabes), le *Chant en langage et mètre anciens* (octaves, ou pour les rimes 1 = 4 = 5 = 8, 2 = 3, 6 = 7), la belle cantate *los Padres*

Digitized by Google

del Limbo, l'*Ode à des jeunes gens* qui lui demandaient son âge, celle à la duchesse de Warwick au nom de jeunes filles (elle est en vers de six syllabes), et trois sonnets : l'un intitulé la *Nuit de Montiel* et relatif au meurtre de Pierre le Cruel par Henri de Transtamare, l'autre sur Brutus condamnant son fils à mort et se terminant par ce trait qui termine aussi le *Brutus* de Voltaire : *Gracias Jove immortal! ya es libre Roma;* le troisième à l'acteur Isidore Maiguez, *amigo, alumno y emulo de Talma*. Quant aux *Origines du théâtre espagnol*, incontestablement Moratin a eu le mérite d'être le premier à tenter de combler une des plus fâcheuses lacunes de l'histoire littéraire et d'avoir ouvert la route avec bonheur à ceux qui peut-être le surpasseront. Il nomme origines tout ce qui précède Lope de Vega. Il donne ensuite un catalogue de soixante pièces antérieures à cet auteur, et tantôt en examine le mérite, le caractère, les défauts, tantôt en insère textuellement des morceaux remarquables; seulement peut on regretter qu'à l'exception de la *Celestina*, il ait exclu les ouvrages du 16e siècle, ainsi que tous ceux qui n'ont pas été joués ou qui n'ont point été composés pour la scène. Arrive ensuite une collection de meilleures pièces tant en vers qu'en prose. La série chronologique des pièces est établie avec beaucoup de soin et généralement avec exactitude. Des notices biographiques, tirées en grande partie des préfaces ou allocutions des auteurs, utiles, non-seulement aux étrangers comme il le dit, mais aux Espagnols eux-mêmes, accompagnent souvent les appréciations littéraires. Elles sont quelquefois un peu maigres. Ces notices nous reportent à un dernier travail biographique : la *Vie de don Nicolas Fernandez de Moratin* à la tête de l'édition des *Œuvres posthumes* de ce poëte; c'est un morceau de plus longue haleine et où notre auteur fond habilement avec la vie même de son père le tableau des circonstances politiques de l'Europe qui influèrent sur la littérature. Les *Œuvres complètes* de Moratin ont été imprimée à Barcelone (*Obras, que contienen sus comedias, traduciones, prosas y poesias*), 1835, gr. in-8°, 2 colonnes. Les *Origines* augmentées d'un appendice de don Ochoa, ont paru (posth.) à Paris, 1838, gr. in-8°, 2 col. Les *Comédies complètes*, avec un prologue de l'académie royale de Madrid, ont été publiées à Madrid, 1830, in-8°, et à Paris, 1821, 2 vol. in-12; 1826, 3 vol. in-12; et les *Œuvres dramatiques* (en espagnol) *et lyriques*, Paris, 1825, 3 vol. in-8°, et 1827, 3 vol. in-8°. Les cinq pièces originales avaient d'ailleurs été imprimées séparément et, la plupart, plus d'une fois. De plus, on trouve le *Oui des jeunes filles* dans le premier volume du *Tesoro del teatro esp.* de Baudry. Le *Théâtre étranger* de Ladvocat nous présente de Moratin : le *Baron*, le *Café*, le *Oui, le Vieillard et la jeune Fille*. Il existait déjà une traduction du *Baron* à la fin des *Elementos de la conversacion esp. y francesa*, 1803. Dumaniant avait donné en 1804, à la Porte-St-Martin, un *Baron*, imitation libre de la comédie de Moratin; et MM. Brazier, Mélesville et Carmouche ont fait représenter à Paris, en 1824, *le Vieillard et la jeune Fille*, comédie-vaudeville. Le *Baron* a aussi été traduit en allemand. Enfin il existe une traduction italienne complète du théâtre de Moratin, par don Pedre Napoli Signorelli, Naples et Venise. P—or.

MORATO ou MORETO (Fulvio-Pellegrino), littérateur italien, né à Mantoue vers la fin du 15e siècle, de parents peu favorisés de la fortune, suivit la carrière de l'enseignement et professa les belles-lettres dans différentes villes avec beaucoup de réputation. Attiré à Ferrare par le duc d'Este, qui accordait une généreuse protection à tous les savants, il y ouvrit une école que s'empressa de fréquenter la jeune noblesse; mais accusé de partager en secret les opinions des novateurs (1), il fut obligé de quitter cette ville et se retira à Vicence vers 1530. Il passa ensuite à Venise, où sa réputation l'avait précédé, et il y reçut de la plupart des littérateurs un accueil distingué. Cependant les amis qu'il avait laissés à Ferrare continuaient d'agir en sa faveur et il obtint la permission de revenir en cette ville, où l'on sait qu'il était de retour en 1538. L'éducation de sa fille (la célèbre Olympia Morata), la culture de la poésie et la société de quelques amis dont il avait éprouvé le dévouement, occupèrent le reste de sa vie, et il mourut en 1547. On a de lui : 1° *il Rimario di tutte le cadentie di Dante e Petrarca*, Venise, 1528, in-8°; réimprimé dans la même ville en 1529, 1533, 1550, et avec des additions en 1565, in-8°. C'est le plus ancien dictionnaire de rimes que l'on connaisse; sa publication a précédé de quarante-quatre ans celle du Dictionnaire de rimes par Jean Le Fèvre, le premier qui ait paru en français (*voy.* Fèvre et P. Richelet). Moreto promet dans sa préface l'*Explication* des passages les plus obscurs du Dante et de Pétrarque; mais cet ouvrage n'a pas été terminé. 2° *Carmina quædam latina*, Venise, 1533, in-8°, livre tellement rare qu'il n'a point été connu de Tiraboschi ni des meilleurs bibliographes italiens; 3° *Del significato de' colori e de' mazzoli*, ibid., 1535, 1543, in-8°. C'est une introduction à la science du blason. 4° Une *Lettre* à Olympia sur la prononciation de la langue latine, etc., imprimée dans le recueil des œuvres de sa fille (*voy.* Morata). On conserve en manuscrit à la bibliothèque d'Este ses *Commentaires* sur le 4e livre de l'Enéide, les *Satires* d'Horace, l'*Oraison* pour Archias et la *Seconde Philippique* de Cicéron, et enfin sur le 1er et le 4e livre de la *Guerre des Gaules*, de César. W—s.

(1) Tiraboschi conclut d'un passage d'une lettre de Calcagnini à Morato que celui-ci avait publié un ouvrage favorable aux principes de la réforme; mais si cette conjecture est vraie, l'ouvrage est tombé dans un tel oubli qu'on n'en connaît plus même le titre. (*Voy. Stor. letterat. d'Ital.*, t. 7.)

MORCELLI (Etienne-Antoine), antiquaire, né

Digitized by Google

le 17 janvier 1737, à Chiari, dans la province de Brescia, fit ses études chez les jésuites qui, voyant ses heureuses dispositions, l'attirèrent dans leur ordre et l'envoyèrent, à l'âge de seize ans, au collége de Rome, d'où il passa à Fermo, puis à Raguse, pour y enseigner le latin. En 1771, il fut rappelé à Rome et y obtint la chaire d'éloquence. Il professa avec beaucoup de succès et ne négligea rien pour soutenir et répandre le goût des études classiques. Ce fut dans cette intention qu'il fonda l'académie d'archéologie au musée du P. Kircher et y donna l'exemple du zèle pour la connaissance des antiquités, en composant plusieurs dissertations. Après la suppression de son ordre (1773), il se retira chez le cardinal Albani et prit soin de la magnifique bibliothèque de ce prélat. Dans cette position, ayant du loisir pour le travail et les plus grandes facilités pour les recherches savantes, il composa plusieurs ouvrages, notamment celui du *Style des inscriptions*. En 1791, il revint dans sa ville natale pour y exercer la charge de prévôt du chapitre, et depuis lors il resta à Chiari et devint le bienfaiteur de ses concitoyens. Il refusa l'archevêché de Raguse pour n'être pas obligé de s'éloigner de sa patrie. Il fonda et dota dans la ville de Chiari une institution pour l'éducation des jeunes filles, améliora les écoles, fit présent à la ville de sa bibliothèque et restaura plusieurs édifices, surtout les églises. Labus dit de Morcelli que son extérieur était noble, sa démarche grave, ses traits réguliers et gracieux, son regard brillant, sa conversation sérieuse et savante, et que ces qualités, jointes à sa réputation d'homme juste, pieux et charitable, attiraient sur lui l'attention et l'admiration partout où il allait. L'abbé Morcelli passait pour l'homme qui possédait le mieux le style convenable aux inscriptions latines, genre dans lequel il surpassa beaucoup Emmanuel Tesauro et Gui Ferrari (*voy.* ces noms); et, dans toutes les solennités, on s'efforçait d'obtenir quelque inscription de sa main. Ce savant et pieux ecclésiastique est mort à Chiari le 1er janvier 1821. On connaît de lui : 1° *De stylo inscriptionum latinarum libri* 3, Rome, 1780, in-4°. Cet ouvrage a reçu les éloges des antiquaires les plus distingués. L'auteur y mettait la dernière main lorsque le cardinal Albani vint à mourir : aussi Morcelli le termine-t-il par un éloge en style lapidaire de son protecteur. En plusieurs endroits de son travail, il exprime un goût très-vif pour la littérature classique et quelquefois il y ajoute des expressions un peu dures contre les lettres et les mœurs modernes. Une profonde érudition se montre dans tout le cours du livre : cependant les traits en sont bien choisis et ne tendent qu'à l'instruction. 2° *Inscriptiones commentariis subjectis*, 1783, in-4°. C'est une suite du traité précédent; l'auteur y range suivant l'ordre des sujets les inscriptions latines qu'il a composées à l'imitation de celles des Romains, et il les accompagne d'un commentaire pour justifier les expressions. Ce que l'on trouve de plus remarquable dans ce volume, c'est un essai de fastes des siècles de l'ère chrétienne, écrits à la manière des fastes du Capitole. 3° Παράρτημα *inscriptionum novissimarum ab anno* 1784, *Andrii Andræ cura editum*, Padoue, 1818, in-fol. Ce livre forme la suite des deux précédents, que l'on réunit ordinairement. 4° *Indication des antiquités de la maison Albani*, Rome, 1785; 5° *Ancien calendrier de l'Eglise de Constantinople*, traduit du grec en latin et accompagné de notes, Rome, 1788, 2 vol. in-4°. Ce calendrier est fort important et suppasse en antiquité tous ceux qui avaient été publiés jusqu'alors. 6° *Explanatio ecclesiastica sancti Gregorii* (évêque de Girgenti), en dix livres, grec et latin, 1791; 7° *Africa christiana*, Brescia, 1816-1818, 5 vol. in-4°; 8° *Electorum libri duo*, 1814; 9° *Agapeja* (sur Ste-Agape), 1816; 10° *Sulla Bella dora di fanciulli romani*, Milan, 1816, publié par Labus; 11° Μεγαλεια *sive dies festi principis angelorum apud Clarenses*, Milan, 1817, in-4°, publié par Labus. C'est un recueil d'hymnes et autres poésies latines. 12° *Œuvres ascétiques*, 1820, 3 vol. en latin et en italien; 13° *Dello scrivere degli antichi romani*, Milan, 1822, in-8°. Cet écrit sur l'écriture des anciens Romains était resté manuscrit. Il a été publié avec des annotations par Labus. Ce dernier avait fait insérer préalablement dans un journal de Milan une Notice sur l'abbé Morcelli, traduite dans la *Revue encyclopédique*, février 1821, t. 9, p. 391-394. D—G.

MORDAUNT (Charles). *Voyez* Peterborough.

MORE (Thomas), en latin *Morus*, grand chancelier d'Angleterre, né à Londres en 1480, était fils d'un des juges du banc du roi. Le cardinal Morton, archevêque de Canterbury, charmé de son caractère aimable et de ses heureuses dispositions, le reçut dans sa maison et veilla sur sa première éducation, qu'il l'envoya terminer à Oxford. More fit des progrès aussi rapides que brillants dans tous les genres de littérature : au sortir de l'université, il suivit la carrière du barreau et s'y acquit une telle réputation, qu'aussitôt qu'il eut atteint l'âge nécessaire pour entrer au parlement, il en fut élu membre, et il y débuta par faire refuser un subside onéreux que voulait imposer Henri VII. Wolsey l'introduisit auprès de Henri VIII et lui ouvrit la porte du conseil privé. Ce monarque goûta beaucoup sa conversation, l'admit dans sa plus grande intimité; le nomma trésorier de l'échiquier et l'employa dans plusieurs missions importantes, surtout aux conférences de Cambrai, où il eut beaucoup de part au traité qui fut conclu dans cette ville. Ses services furent récompensés après la disgrâce de Wolsey, par la charge de grand chancelier. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier laïque qui eût occupé cette éminente place; mais personne ne l'avait remplie avec autant de zèle, d'intégrité et de désintéressement. Aussi, lorsqu'il la quitta

Digitized by Google

au bout de deux ans d'exercice, sa fortune se réduisait-elle à cent livres sterling de revenu. Ses enfants se plaignant quelquefois de ce qu'il ne profitait pas de son élévation pour leur avancement : « Laissez-moi rendre la justice à tout « le monde, leur répondait-il ; votre gloire et mon « salut en dépendent : ne craignez rien, vous « aurez toujours le meilleur partage, la bénédic- « tion de Dieu et des hommes. » More écoutait indistinctement tous les plaideurs. Il suffisait d'être pauvre pour obtenir une prompte justice. « La justice m'est si chère, disait-il, que si mon « père plaidait contre le diable et qu'il eût tort, « je le condamnerais sans hésiter. » En moins de deux années, il fit expédier toutes les causes arriérées, dont quelques-unes l'étaient depuis vingt ans, et tout se trouvait au courant quand il donna sa démission. Un de ses gendres qui n'avait soutenu un procès que parce qu'il avait compté sur sa faveur, se plaignant de l'avoir perdu : « Je suis fils de Thémis, lui dit-il, et « aussi aveugle que ma mère. » More connaissait à fond le caractère de Henri. Un de ses amis lui faisant un jour l'éloge de ce prince, qui s'était promené pendant deux heures dans le jardin du chancelier, le bras passé autour du cou de ce favori : « Je conviens qu'il est bon maître, répli- « qua-t-il ; cependant, malgré la faveur dont il « m'honore, si cette tête qu'il vient de caresser « pouvait lui gagner un château en France, il « ne la laisserait pas longtemps sur mes épaules. » Il ne tarda pas à éprouver la vérité de cette conjecture prophétique. Comme tous les hommes éclairés de son temps, More désirait la réforme des abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement de l'Eglise, surtout dans l'excessive autorité que la cour de Rome exerçait sur celle d'Angleterre. Mais il prévit que les changements entrepris par Henri VIII iraient jusqu'à briser les liens qui l'unissaient avec le saint-siége et que le poste éminent qu'il occupait le mettrait dans le cas d'y prendre part : il se démit du grand sceau pour aller vivre en simple particulier dans sa maison de Chelsea, où il partagea tout son temps entre la prière, l'étude et les soins de sa famille. L'ombrageux monarque ne l'y laissa pas jouir longtemps des douceurs de la retraite. Persuadé que le suffrage d'un homme de son caractère et de sa réputation, dont la plume lui avait été fort utile pour répondre à Luther, donnerait un grand lustre à sa cause, Henri sonda ses dispositions ; et sur son refus de prêter le serment de *suprématie*, il le fit renfermer à la Tour, où il fut privé de ses livres, qui faisaient sa plus douce consolation, et réduit à vendre ses meubles pour faire subsister sa nombreuse famille. Les menaces, les insinuations les plus captieuses, les offres les plus séduisantes échouèrent contre sa fermeté. Quand on lui opposait le statut du parlement qui avait prescrit le serment, il répondait que c'était une épée à deux tranchants qui tuait ou l'âme ou le corps. Lui représentait-on qu'il ne devait pas se croire plus habile que le grand conseil d'Angleterre : « J'ai pour moi, disait-il, le grand con- « seil des chrétiens, qui est toute l'Eglise. » Le solliciteur général Rich, chargé d'instruire son procès, prit tour à tour le rôle d'ami et de juge, lui tendit toute sorte de piéges pour le surprendre, mêlant insidieusement des questions politiques et des questions religieuses, puis confondant à dessein les réponses sur les unes et sur les autres pour en former un corps de délit. Son interrogatoire roula sur la question du divorce, sur celle de la suprématie et sur sa correspondance avec l'évêque Fisher. More répondit sur la première, qu'il s'en était expliqué franchement avec le roi ; sur la seconde, qu'il n'avait point de caractère dans l'Eglise pour la décider, mais que le nouveau titre du monarque lui paraissait contraire à la doctrine dans laquelle il avait été élevé ; et sur la troisième, que sa correspondance avec Fisher, prisonnier comme lui et pour la même cause, n'avait d'autre objet que de s'encourager l'un et l'autre à une parfaite résignation dans le sort commun dont ils étaient menacés. Sa femme le conjurant de se soumettre à la volonté de Henri VIII, pour l'intérêt de ses enfants : « Ah! « ma femme, lui dit-il, voulez-vous que j'échange « l'éternité avec vingt années que je peux encore « avoir à vivre? » Quand on vint lui annoncer sa sentence de mort, celui qui était chargé de la lui notifier lui fit valoir comme une marque signalée de la clémence du roi qu'il avait commué la peine de la potence en celle de la décapitation : « Dieu préserve mes amis d'une pareille « faveur, lui répondit-il. J'espère que mes enfants « n'en auront pas besoin. » Après la lecture de la sentence, il reprit son flegme ordinaire : il renouvela sa profession de foi sur la suprématie comme contraire à la loi évangélique qui a conféré la primauté spirituelle à St-Pierre et à ses successeurs ; à la tradition de tous les siècles, où l'on ne trouvait pas un seul docteur qui fût d'avis qu'un laïque pût être le chef de l'Eglise ; à toutes les lois de l'Angleterre, spécialement à la grande charte, qui avait reconnu tous les droits du souverain pontife tels qu'ils existaient à l'époque où elle fut faite ; au serment par lequel le roi s'était engagé à son sacre à maintenir et défendre les droits de l'Eglise. La mort de More fut celle d'un martyr. Après s'être préparé au supplice par des actes de piété, il reprit sa gaieté naturelle. Monté sur l'échafaud, il se mit à genoux, fit ses prières à haute voix, embrassa l'exécuteur et l'encouragea à faire son devoir. Il eut la tête tranchée sur la plate-forme de la Tour, le 6 juillet 1535 : elle fut exposée pendant quatorze jours sur le pont de Londres, d'où sa fille, Marguerite Roper, la fit enlever ainsi que son corps, qui était resté à la Tour. La tête, enfermée dans une coupe de plomb, fut enterrée à St-Dunstan de Canterbury, et son corps dans l'église de Chelsea. « Pour ce

Digitized by Google

« qui regarde la justice, le désintéressement, « l'humilité et la véritable générosité, dit Rapin- « Thoyras, More était un exemple au siècle où il « vivait. » Il avait beaucoup de sang-froid, l'air riant, l'abord facile. Il avait vécu à la cour sans orgueil; il parut sur l'échafaud sans faiblesse. On lui a reproché un trop fréquent usage de la plaisanterie et dans des circonstances qui exigeaient beaucoup de gravité, comme dans les moments qui précédèrent son supplice. « Mais, dit Colliers, « il faut convenir que cette gaieté provenait de la « sérénité d'une âme pure; que l'habitude de « réfléchir sur la mort lui avait appris à en con- « templer les approches sans frayeur, de sorte « que la vue de son supplice ne put produire « aucune altération dans son caractère naturelle- « ment gai. » More passait pour un des hommes les plus aimables de son temps et un des meilleurs littérateurs dans un siècle très-fertile en gens de lettres. Il s'exprimait naturellement; son style est élégant, d'une latinité pure. Il avait l'art de présenter les objets sur le côté le plus avantageux. Il avait cultivé la poésie avec succès : il connaissait parfaitement les lois, l'histoire sacrée et profane. Ses talents en politique brillèrent dans les négociations dont il fut chargé auprès de l'empereur et du roi de France. Son attachement à l'Eglise catholique ne se démentit jamais, quoiqu'il se permit quelquefois des plaisanteries sur les abus qui s'étaient introduits chez les moines. On l'a même accusé d'avoir contribué à la persécution que les Luthériens éprouvèrent sous Henri VIII. Ses ouvrages ont été recueillis en 2 volumes in-fol., l'un qui renferme tous ceux qu'il avait composés en anglais, Londres, 1559, et l'autre, où se trouvent tous ceux qui sont écrits en latin, Louvain, 1566. La plus connue de toutes ces pièces est son Utopie : *De optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia*, Louvain, 1516, in-4°; Bâle, 1518, in-4° : ouvrage allégorique dans le goût de la République de Platon, quoique traité avec moins d'éloquence. C'est une débauche d'esprit qui lui échappa dans sa jeunesse. On y trouve de bonnes vues et un grand zèle pour le bonheur public. Mais il y propose des opinions assez bizarres sur le suicide, le partage égal des biens, la tolérance des religions et plusieurs autres chimères. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Raphe Robinson, 1551 (réimprimé par les soins de Thomas Frognall Dibdin, Londres, 1809, 2 vol. in-8°), et par Burnet. Nous en avons plusieurs traductions françaises, la première par Jean Leblond, Paris, 1550, in-8°; la seconde par Gueudeville, Leyde, 1715, Amsterdam, 1730, in-12; la troisième, par Th. Rousseau, 1780, 1789, in-8°, avec des notes et une préface qui contient le précis de la vie de l'auteur, et la cinquième par M. Victor Stouvenel, avec une introduction, une notice biographique et des notes, Paris, 1842, in-8°. Parmi ses autres écrits, on distingue : 1° la *Vie de Richard III*, composée dans sa jeunesse sous l'influence du cardinal Morton; ce qui l'a fait soupçonner de partialité en faveur de la faction lancastrienne, à laquelle ce cardinal était dévoué : il n'y avait pas mis la dernière main; aussi manque-t-elle d'exactitude dans certains faits et dans quelques dates; — celle d'*Edouard V* qu'il composa, dit Hume, pour charmer son loisir et exercer son imagination; celle de *Pic de la Mirandole*, qui n'est qu'une traduction du latin en anglais; 2° Des *Lettres* écrites de sa retraite de Chelsea; 3° *Quod pro fide mors non sit fugienda*, fruit de sa réclusion à la Tour; 4° *Commentaria in sanct. Augustin., de Civitate Dei;* 5° *Epistola ad academicos Oxonienses;* 6° *Defensio Erasmi contra Dorpium;* 7° Traduction latine de plusieurs dialogues de Lucien; 8° Divers livres de controverse, de dévotion, des pièces de poésie, etc. M. Cuyley a publié en anglais les *Mémoires de Th. Morus*, avec une nouvelle traduction de l'Utopie, son Histoire de Richard III et ses poésies latines, Londres, 1808, 2 vol. in-4°. La *Vie* de cet illustre martyr de la foi a été écrite, 1° par son gendre Will. Roper, Oxford, 1716, in-8°, publiée par Th. Hearne; 2° par son arrière-petit-fils (1), 1627, in-4°, Londres, 1726, in-8°; traduit en allemand par C.-G. Joecher, Leipsick, 1741, in-8°; 3° par Stapleton, dans son *Tres Thomæ* (les deux autres sont l'apôtre et l'archevêque de Canterbury), Douai, 1588, in-8°; 4° par le docteur Wordsworth dans son *Ecclesiastical Biography*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Lambeth et que l'on croit de Harpsfield; 5° par J. Macdiarmid, dans ses *Lives of British statesmen*, Londres, 1807, in-4°; ibid., 1820, 2 vol. in-8°; 6° par C. More, Londres, 1828, in-8°; 7° par G.-T. Rudhart, Nurnb., 1829, in-8°; 8° par J. Mackintosh, Londres, 1830, 1844, in-8°; 9° par la princesse de Craon, Paris, 1833, 2 vol. in-8°; ibid., 1847, 2 vol. in-8°, etc. Sa postérité existait encore en 1815, dans la personne de lady Ellenborough; et son dernier descendant en ligne directe était le révérend Thomas More, décédé à Bath en 1795. Les enfants et les petits-enfants de cet homme célèbre se sont presque tous distingués par des ouvrages de littérature ecclésiastique. Nous ne citerons que Henri More, son petit-fils, connu par une traduction anglaise du *Manuale meditationum* de Villocastani, St-Omer, 1618 et 1623, et par l'*Historia missionis anglicanæ societatis Jesu*, in-fol. Cette histoire va depuis 1580 jusqu'en 1635. Marguerite Roper, la fille chérie du chancelier, a aussi publié divers ouvrages, et le cardinal Pole assurait qu'il n'avait jamais rien lu d'aussi bien écrit de la main d'une femme. T—D.

MORE. *Voyez* MORO.

MORE (le docteur HENRI), théologien et philosophe anglais, naquit en 1614 à Grantham, dans

(1) Thomas More, missionnaire catholique en Angleterre, puis chargé des affaires de cette mission en Espagne, mort en avril 1626.

Digitized by Google

le comté de Lincoln, de parents calvinistes qui firent tout pour lui inculquer leur croyance, mais n'y réussirent qu'imparfaitement. More père avait coutume de lire à ses enfants, durant les soirées d'hiver, la *Reine des fées* d'Edmond Spencer, et cette lecture, qui charmait le jeune Henri, influa vraisemblablement beaucoup sur le tour de son imagination. Tout ce qui avait un air de mysticité appela toujours de préférence son attention. Il sortit des mains d'un précepteur particulier pour achever ses études à l'école d'Eton, puis au collége du Christ, à Cambridge, auquel il fut ensuite agrégé, et où il fit l'éducation de quelques jeunes gens de qualité, notamment John Finch, qui fut plus tard chancelier d'Angleterre. Il se trouva en contact avec la sœur de ce personnage, lady Conway, également portée à l'enthousiasme et chez laquelle il connut le fameux Van Helmont. Henri More s'était épris pour les doctrines de Platon et pour celles qu'avaient professées les théologiens mystiques, Marsile Ficin, Plotin, Trismégiste, etc. Ligué en quelque sorte avec Cudworth, Gale et Burnet, il combattit Hobbes et ceux qui, dans le 17e siècle, prêchaient l'impiété en Angleterre. Il composa des traités et des poëmes, qui lui acquirent une grande réputation et furent lus avidement; mais ces ouvrages, qui firent, dit-on, pendant vingt ans la fortune des libraires, ne sont plus guère lus aujourd'hui. L'auteur, auquel des évêchés furent offerts, n'accepta pas même de simples bénéfices. Il continua de vivre plongé dans ses méditations, peu occupé de ce qui se passait autour de lui, même pendant les troubles civils, et il eut le bonheur de n'être pas inquiété. En 1661, il fut appelé à prendre place dans la société royale nouvellement instituée, et mourut en 1687 âgé de 73 ans. Henri More ne fut pas seulement un penseur et un érudit; ce fut un homme bienveillant, modeste et charitable. On cite parmi ses écrits : *Psycho-Zoïa, ou la Vie de l'âme*, 1640, qu'il fit réimprimer en 1647, in-8°, en y ajoutant d'autres poésies, sous le titre de *Poëmes philosophiques*, et qu'il dédia à son père; le *Mystère de la divinité*, le *Mystère de l'iniquité*, *Collections philosophiques*, *Dialogues divins*, dont le docteur Blair a relevé les mérites et qui avait été le plus goûté des ouvrages de l'auteur; *Enchiridion ethicum*, recommandé par Addison comme un admirable système de morale. Un M. John Cockshuit avait une si haute idée de plusieurs de ces ouvrages, qu'il laissa par son testament la somme de trois cents livres sterling destinée à payer leur traduction en langue latine. Cette traduction fut exécutée par l'auteur lui-même : elle remplit trois volumes in-folio, qui parurent en 1679. Il a mis en tête une préface contenant l'histoire de sa vie (1). L.

(1) Voyez sur Henri More une *Notice* de M. Franck, lue à l'Institut, Académie des sciences morales et politiques, et insérée dans le *Moniteur universel* du 23 octobre 1860. — Voici en quels termes M. Franck apprécie More : « Henri More appartient par « le fond de ses idées et, si l'on peut parler ainsi, par la physio- « nomie générale de son esprit, à cette école platonicienne d'An- « gleterre dont Cudworth est sans contredit le plus illustre « représentant. Ainsi que l'auteur du *Système intellectuel de* « *l'univers*, son contemporain et son collégue au collége du « Christ, il cherche une doctrine où puissent se rencontrer sur « un même fond spiritualiste la raison et le dogme chrétien, la « tradition et le libre examen. Mais, plus érudit que philosophe, « d'une érudition plus recherchée que profonde, et par-dessus « tout d'une imagination très-aventureuse, il a exagéré les diffé- « rents principes qu'il devait associer ensemble, et en les exagé- « rant où en les faussant, il les a rendus plus inconciliables. « Ainsi il pousse l'esprit religieux jusqu'au mysticisme; encore « n'est-ce pas le vrai, ou celui qui jaillit naturellement du fond « de l'âme, qui a ses racines éternelles dans l'amour, dans l'es- « pérance, dans le commerce ineffable du Créateur et de la créa- « ture; mais un mysticisme d'emprunt, et, si on osait l'appeler « ainsi, académique, qui n'est qu'une froide imitation des rêve- « ries de la renaissance, copiées elles-mêmes sur l'école d'Alexan- « drie... Il est difficile d'attribuer un système à More et d'en faire, « comme on l'a tenté, un penseur original. Il n'a que des vues « isolées, dont quelques-unes sont d'une remarquable hardiesse « on d'une véritable profondeur, mais qui ne s'accordent pas en- « semble. Le théologien, chez lui, nuit au philosophe; le philo- « sophe compromet le théologien, et l'un et l'autre se laissent « tromper trop facilement par une érudition compétente dont « l'imagination fait les principaux frais. La pensée qui domine « tous ses écrits est plus éclectique que mystique; mais, asso- « ciant au hasard les éléments les plus opposés au lieu de les con- « trôler et de les éclairer les uns par les autres. Il rappelait trop « bien, quoiqu'il leur fût supérieur, les restaurateurs d'antiqui- « tés de la renaissance, pour exercer une durable influence sur « les esprits hardis du 17e siècle. »

MORE ou MOORE (Edouard), littérateur anglais du 18e siècle, né en 1712, quitta le magasin d'un marchand de toiles, où il avait été mis en apprentissage, pour se livrer à son goût pour la poésie. Il eût été en effet à regretter qu'un talent aussi agréable que celui qu'il a montré dans plusieurs ouvrages fût étouffé par une application journalière à des calculs arides. Le titre principal de sa réputation littéraire est son recueil de *Fables pour le sexe féminin*, qui sont, après celles de Gay, ce que la littérature anglaise possède de mieux en ce genre. Le sens en est énergique, et la versification aisée et élégante. Ses deux comédies l'*Enfant prodigue* et *Gil Blas*, et sa tragédie du *Joueur*, quoique froidement accueillies au théâtre, ont beaucoup de mérite. La dernière a été traduite en français par l'abbé Bruté de Loirelle, censeur royal, 1762, in-12. (*Voy.* Grimm, t. 6, p. 41.) On doit distinguer parmi ses autres productions le *Jugement du Persan Selim*, où il adresse, sous la forme du reproche, un compliment très-ingénieux au lord Lyttelton. Il est aussi l'auteur de célèbres feuilles périodiques, intitulées *le Monde*, dont a fait un recueil après sa mort en 4 volumes in-12. More avait épousé une demoiselle Hamilton, qui avait comme lui du talent pour la poésie. Il cessa de vivre le 28 février 1757. Ses œuvres ont été imprimées en 1 volume in-4°, 1756. L.

MORE (Hannah), Anglaise célèbre comme femme de lettres, naquit en 1745 à Stapleton, sur les confins des comtés de Glocester et de Somerset. Son père était un pauvre magister de village et avait cinq filles, dont Hannah était l'aînée. On comprend que son éducation première ne dut pas être brillante. Elle racontait que jusqu'à l'âge de quatorze ans elle n'avait lu, en fait d'ou-

Digitized by Google

vrages littéraires, qu'un volume dépareillé du *Spectateur* et un autre volume de *Paméla*. Mais en 1769 son père fut appelé à diriger l'école de Ste-Marie, à Bristol. La jeune personne, vivant alors dans une des villes les plus élégantes de l'Angleterre, y fit les progrès les plus rapides. Elle songea bientôt à y ouvrir un pensionnat avec l'aide de ses sœurs. Le pensionnat des miss More ne réussit que médiocrement. Elles le transportèrent quelque temps après dans un quartier plus riche (Park-Street), mais définitivement elles y renoncèrent. Hannah avait trouvé dans ses écrits une source plus assurée et plus agréable de produits. Une pastorale, qu'elle avait composée à dix-huit ans à l'usage de ses élèves, qui devaient la jouer à la fin de l'année, mais qu'elle ne laissa imprimer que dix ans après, lui commença une réputation brillante : la *Recherche du bonheur* (tel était le titre de ce petit drame) eut trois éditions en quelques mois. Les suffrages du public et les encouragements spéciaux de Garrick décidèrent miss More à écrire pour le théâtre, et dans un espace de six ans (1773-1779), elle donna trois tragédies, dont une surtout (*Percy*) fut très-populaire. Miss More avait été nourrie dans les principes les plus religieux : ce n'était sans doute point y déroger absolument que d'écrire des tragédies. Cependant, après la mort de Garrick (1779), elle y renonça ou du moins ne voulut plus traiter que des sujets bibliques. De là son recueil de *Drames sacrés*, publié en 1782, et qui n'ajouta pas peu à l'éclat de son nom, tant par la nouveauté de ce genre de littérature en Angleterre, où l'on ne pouvait citer qu'une pièce sacrée en vers anglais (le *Samson* de Milton), que parce qu'elle satisfaisait ainsi à l'esprit religieux, si puissant de l'autre côté de la Manche. L'existence de miss More commençait dès lors à être très-confortable : largement payée des libraires, répandue dans les cercles les plus distingués de Bristol, recherchée de beaucoup de personnes qui occupaient des rangs élevés dans la société, elle jouissait de ces loisirs et de cette liberté d'esprit qui permettent d'attendre de nouvelles inspirations et qui souvent les provoquent. Il faut dire de plus que son caractère inspirait la plus profonde estime. Une grande bienveillance et beaucoup de bon sens pratique en étaient les traits dominants. A mesure qu'elle avançait en âge, ces qualités semblaient prendre chez elle un nouveau développement. Vers 1796, peu de temps après avoir quitté Bristol pour vivre dans la retraite à la campagne (à Mendip), elle se sentit à tel point touchée de l'état déplorable des paysans de Cheddar, où l'immoralité le disputait à la misère, qu'elle résolut de se faire leur institutrice. Imitant ce qui venait d'être exécuté dans les comtés voisins, elle entreprit de créer dans Cheddar une école des dimanches, où elle et ses sœurs allaient donner l'instruction à tous les âges et aux deux sexes, mais qui ne fut pas facile à établir. Une controverse animée s'engagea entre un ecclésiastique, antagoniste des projets de miss More, et quelques-uns de ses partisans. Miss More eut le mérite de ne pas écrire un mot dans toute cette querelle et de ne s'occuper que de réaliser son projet. Elle y réussit enfin : une école fut établie, et puis une autre, puis une autre, et elle en fonda plus de soixante ; tous les dimanches, elle faisait, elle et ses sœurs, une tournée de dix ou vingt milles, pour aller enseigner. L'opinion publique non-seulement rendit justice à miss More, dont l'entreprise et les procédés méritèrent un éloge particulier de la société pour l'amélioration du sort des classes pauvres, mais fit saillir de tous côtés de nombreuses imitations. Une foule d'établissements analogues se formèrent et n'ont cessé de se former depuis ce temps. Un succès si pur, dû à tant de noblesse d'âme, de fatigues personnelles et de force de volonté, ajouta encore à la réputation de miss More, et quelques années après, la reine voulut avoir son avis par écrit sur le meilleur plan à suivre pour l'éducation de la princesse Charlotte, alors regardée comme l'héritière présomptive du trône. De là ses *Idées sur les moyens de former le caractère d'une jeune princesse*, ouvrage qui obtint la complète approbation de la famille royale, et qui avait en quelque sorte été rédigé sous les yeux et l'inspiration de l'évêque d'Exeter, Fisher, instituteur de la princesse. Miss More, afin de communiquer plus facilement avec les grands personnages que sa mission l'appelait à voir fréquemment, avait quitté Mendip pour le village de Wington, où elle occupait une délicieuse maison de campagne, dite Barley-Wood. Bien qu'elle comptât déjà soixante ans à l'époque où parurent les *Idées* (1805), son activité ne se ralentissait point encore, et quatre ouvrages : *Cœlebs*, la *Piété*, la *Morale*, *St-Paul*, attestèrent la facilité de sa plume, la lucidité de son génie à cet âge qui est celui du repos. *St-Paul* fut son adieu au public. Tout semblait lui révéler que désormais sa carrière mortelle approchait de son terme. De quatre sœurs, avec lesquelles elle vivait, les trois premières étaient descendues dans la tombe à peu de distance les unes des autres, avant 1812. Elle voyait décliner la santé de Marthe, la plus jeune, qui mourut à 67 ans, en 1819. Elle-même commençait à ployer sous le poids des infirmités. Finalement les rhumatismes et d'autres accidents la clouèrent au coin du feu. Cependant elle avait conservé toute sa vivacité d'esprit. Un an environ avant sa fin, elle alla se fixer à Clinton, et c'est là qu'elle expira le 17 septembre 1833, âgée de 88 ans accomplis. Son corps fut transporté à Wington. Bien qu'elle eût recommandé de mettre autant de simplicité que possible à ses funérailles, cette cérémonie eut un grand éclat; lorsque le convoi passa par Bristol, toutes les cloches de la ville furent mises en branle. Sa

Digitized by Google

tombe est au cimetière de Wington près de celle de Locke. Par testament, elle laissa en legs la somme de deux cent cinquante mille francs à divers établissements de bienfaisance, d'instruction et de piété, et à des sociétés de même genre. On calcule que ses ouvrages lui avaient valu environ huit cent mille francs. On a vu le noble usage qu'elle fit toujours de cette fortune. Elle ne cessa jamais d'avoir ses sœurs avec elle tant qu'elles vécurent, et l'on devine qu'elle seule fut leur soutien. Ses charités étaient fort grandes, et les pauvres la pleurèrent sincèrement. Quant à son talent comme écrivain, sans s'être placée parmi les poëtes et les prosateurs du premier ordre, miss Hannah More mérite un haut rang. Ses vers sont pleins, faciles, élégants, tantôt vigoureux, tantôt piquants, selon la nature du sujet qu'elle traite. Les sentiments sont nobles, les pensées justes; elles brillent surtout par un discernement exquis, par le naturel, par la finesse. C'est elle qui a créé l'expression de *bas bleu*, qui est restée et qui même est devenue européenne pour désigner les dixièmes muses. Sa conversation était celle d'une femme d'esprit et de bonne compagnie. Miss More a publié une édition de ses œuvres en 19 volumes in-8°, où toutefois elle n'a pas jugé à propos de comprendre tout ce qui est sorti de sa plume. Voici ce que contient cette collection : 1° le théâtre profane, composé de la *Recherche du bonheur*, sa première composition, ainsi qu'on l'a dit plus haut, 1773, in-8°, 3 éditions particulières; et de trois tragédies : le *Captif inflexible*, 1774, in-8°; *Percy*, 1778, in-8° (traduit en français, Paris, 1782, in-8°); la *Fatale fourberie*, 1779, in-8°; 2° les drames sacrés (*Moïse, David et Goliath, Belshazar, Daniel*), 1782, in-8°; 19e édit., 1815; 3° les poëmes, savoir : la *Sensibilité; Sir Eldred du Berceau* et le *Roc sanglant*, récits en vers, 1774, in-4°; *Florio*, autre conte, et *le Bas bleu, ou la Conversation*, 1786, in-8°; *l'Esclavage, ou la Traite des nègres*, 1788, in-4°; 4° diverses pièces fugitives, parmi lesquelles nous remarquons l'*Ode au chien de Garrick*; 5° à 7° *Essais sur divers sujets, à l'usage des jeunes personnes*, 1777, in-12; *Critiques du système moderne d'éducation des femmes*, 1799, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1800. Cette critique sembla trop sévère à quelques personnes, et d'autre part on accusa l'auteur de se vendre aux idées calvinistes. *Idées sur les moyens de former le caractère d'une jeune princesse*, 1805, 2 vol. in-8°. 8° *Pensées sur le Grand*, 1788, in-12; 9° les *Politiques de village*, 1792, in-12; 10° *Cœlebs à la recherche d'une femme*, 1809, 2 vol. in-8°. Ce roman, bien qu'anonyme, fut unanimement attribué à miss More et eut deux éditions en un an; il fut traduit en diverses langues, notamment en français, par Huber de Harwell-Farm, sur la 13e édition, Paris, 1816, 4 vol. in-12. Ni le style ni l'intrigue n'en sont très-animés; mais il y a du charme dans quelques tableaux, de la finesse dans les aperçus, beaucoup de bon sens et de saine morale partout, et au total l'auteur a parfaitement rempli son sujet, qui est de faire voir quels principes doivent diriger dans un choix dont les suites s'étendent à toute la vie. 11° *Evaluation de la religion du monde fashionable*, 1791, in-12; 12° *la Pratique de la piété, ou Influence de la religion du cœur sur la conduite de la vie*, 1811, 2 vol. in-8°; 8e édit., 1812; 13° *Morale chrétienne*, 1812, 2 vol. in-8°. La préface de cet ouvrage est touchante. Miss More y fait allusion à la mort de ses trois sœurs puînées. 14° *Essai sur le caractère et les écrits de St-Paul*, 1815, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est un parfait modèle de la manière dont les femmes et dont bien d'autres peut-être devraient écrire sur des sujets religieux. L'auteur y évite habilement toute controverse, toute assertion litigieuse, et ne s'attache qu'à faire éclater dans chaque acte de St-Paul la preuve d'un grand caractère et d'un bel exemple à suivre. 15° Divers morceaux de moindre importance, tels que : 1. la préface des Œuvres de la Laitière, 1785, in-4°; 2. les *Remarques sur le discours prononcé par Dupont (Jacob) à la Convention nationale concernant l'éducation et la religion*, 1793, in-8°; 3. les additions faites au *Berger de la plaine de Salisbury*, un des recueils populaires à bas prix dont est inondée l'Angleterre. On a traduit en français d'après miss Hannah : *Leçons morales, ou Recueil de contes à l'usage de la jeunesse*, Paris, Servière, 1 vol. in-12. Voyez W. Roberts, *Memoirs of the life and correspondence of Mrs. H. More*, Londres, 1838, 1846, in-8°, et H. Thompson, *Life of H. More, with notices of her sisters*, Londres, 1838, in-8°. P—OT.

MOREAU (Jean), chanoine de Quimper et conseiller au présidial de la même ville, a laissé une histoire manuscrite des guerres de la Ligue en Bretagne. Dom Taillandier, dans l'avertissement placé en tête du tome 2 de son *Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne*, s'exprime ainsi au sujet de cet ouvrage : « Moreau, quoique ligueur ou« tré, parle avec liberté de ceux de son parti « qu'il ne ménage pas plus que les royalistes. On « trouve dans ses Mémoires des particularités « intéressantes que l'on chercherait inutilement « ailleurs. Son ouvrage mériterait de voir le « jour; mais il n'a pas été possible de l'insérer « dans ce volume, qui n'est déjà que trop consi« dérable. » On se demande comment après un jugement si favorable, nos grands historiens bretons n'ont pas reproduit ces Mémoires de préférence à tant d'autres, tels que ceux de Quinipili, qui remplissent sans intérêt leur vaste recueil. M. Le Bastard de Mesmeud a publié la Chronique de Moreau sous ce titre : *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue et particulièrement dans le diocèse de Cornouailles, par M. Moreau, chanoine dudit diocèse, conseiller*

Digitized by Google

au présidial de Quimper, avec des notes et une préface, par M. Le Bastard de Mesmeud, Brest et Paris, 1836, in-8°. La naïveté et la précision qui font le caractère distinctif de cet ouvrage sont loin de produire la monotonie; la narration vive, et toujours en harmonie avec les faits qu'elle retrace, n'omet aucune des circonstances importantes dont l'auteur avait été témoin ou qu'il avait recueillies de la bouche de ceux mêmes qui y avaient joué un rôle. Presque tous les faits relatifs à la mission du maréchal d'Aumont en Bretagne, et tous ceux qui concernent la guerre de la Ligue en basse Bretagne, où, pendant trois ans, elle donna lieu à des luttes animées, sont consignés dans cet ouvrage. Il offre un intérêt d'autant plus puissant que, jusqu'au moment où il parut, on ne possédait aucun détail précis de ces événements. P. L—T.

MOREAU (René), docteur-médecin, savant dans la diététique, né à Montreuil-Bellay, en Anjou, vers 1587, mourut à Paris le 17 octobre 1656. Il professa pendant quarante années avec distinction la médecine et la chirurgie à la faculté de Paris. Sa bibliothèque, l'une des plus considérables pour son temps, l'avait mis à portée de recueillir des auteurs anciens et modernes les plus estimés un grand nombre de documents sur l'hygiène; et il s'était proposé d'en composer pour ses auditeurs un cours qui eût donné au moins l'état de la science à cette époque; un pareil cours n'a pu être établi avec fruit comme une branche de l'art médical que dans ces derniers temps. Les démonstrations des professeurs étant alors plus circonscrites et bornées à un espace de deux années, Moreau reconnut qu'il ne lui était pas loisible d'exposer son cours d'hygiène, qui eût demandé plusieurs mois; mais il conçut l'idée de publier ses extraits et ses remarques en les faisant servir de commentaires au livre connu sous le nom de l'*Ecole de Salerne*, qu'il compléta et revit d'après des manuscrits plus amples et moins défectueux. L'édition qu'il en a donnée sous le titre de *Schola Salernitana, de valetudine tuenda*, Paris, 1625, réimprimée en 1672, in-8°, est accompagnée des Commentaires d'Arnaud de Villeneuve, de Carion, Cnellius, Costauson; et il y a joint de nombreuses remarques, enrichies de citations expliquées ou corrigées d'environ huit cents auteurs dont il donne la table. D'utiles prolégomènes indiquent l'origine de l'ouvrage, la fondation de l'école dont ce livre a reçu le nom, l'auteur ou le compilateur des vers techniques qui le composent (*voy.* Jean le Milanais), l'objet du rhythme employé, le nombre des vers publiés jusqu'alors (de trois à quatre cents) et augmentés de plus du double dans les manuscrits que l'éditeur indique, mais dont il se borne à donner ce qui est relatif à l'hygiène; enfin un ordre de chapitres plus conforme à la disposition des matières. — Le même docteur a traduit de l'espagnol d'Antoine de Colmenero un *Traité du chocolat*, Paris, 1643, in-4°. — On ne citera de ses propres écrits sur l'art médical qu'un petit traité de *Missione sanguinis in pleuritide*, 1622, in-12; une *Lettre* à Baldi à ce sujet, 1640 (*voy.* Baldi), et une *Laryngotomia* jointe au traité de Bartholin *De angina puerorum*, 1646, in-8°. G—ce.

MOREAU (René), né, le 5 septembre 1605, d'une famille de cultivateurs, dans la paroisse de Moulins, près Châtillon-sur-Sèvre en Poitou, entra dans l'état ecclésiastique et s'y fit distinguer autant par l'étendue de ses connaissances que par sa solide piété. Il avait obtenu le grade de bachelier de Sorbonne, devint vicaire général du diocèse de Maillezais, et occupa à deux fois différentes l'importante cure de Fontenay-le-Comte, dans laquelle il mourut le 18 janvier 1671. C'était, dit l'auteur de la Vie de René Moreau un pasteur zélé, continuellement occupé du salut des peuples qui lui étaient confiés, travaillant avec ferveur à la conversion des hérétiques, détaché des biens de la terre, toujours appliqué à la prière, à l'étude ou à l'instruction des fidèles, et dans la ville de Fontenay, où la réputation de ce bon prêtre s'est conservée jusqu'à ce jour, on lui a attribué le don de prophétie et plusieurs miracles. On ne connaît d'autre ouvrage de René Moreau que quelques pages intitulées *Sentiments de piété*. Elles ont été imprimées à la suite de sa vie qui a paru sous ce titre : *Vie d'un curé du Poitou, mort en odeur de sainteté*, Paris, 1719. Il y a eu une autre édition de ce livre ou au moins le titre en a été changé dans quelques exemplaires. F—t—r.

MOREAU (Jean-Baptiste), maître de musique de la chambre du roi, naquit à Angers en 1655, et reçut son éducation musicale comme enfant de chœur à l'église cathédrale de cette ville. Quand il eut terminé ses études, il obtint la place de maître de chapelle à Langres et ensuite à Dijon. Il alla jeune à Paris chercher fortune. Ayant appris que madame la Dauphine, Victoire de Bavière, aimait la musique, il trouva, quoique mal vêtu et avec un air provincial, le moyen de se glisser à la toilette de la princesse, osa la tirer par sa manche et lui demander la permission de chanter un petit air de sa composition. La Dauphine se mit à rire et lui permit de chanter; le musicien, sans se déconcerter, chanta et plut à la princesse. Cette aventure parvint aux oreilles de Louis XIV qui voulut entendre chanter Moreau. Le roi en fut si content qu'il le chargea de faire un divertissement pour la cour; Moreau composa les *Bergers de Marly;* il mit en musique les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* et ceux de *Jonathas*, tragédie de Duché de Vancy, faible imitateur du grand Racine. Moreau était ami du poëte Lainez (*voy.* ce nom), qui lui fournissait des chansons et des petites cantates qu'il mettait en musique. Suivant M. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*), on connaît de lui, en manuscrit, le psaume *In exitu*

Digitized by Google

Israel et une messe de *Requiem*. Titon du Tiller, dans son *Parnasse français*, dit que Moreau laissa un traité de musique intitulé l'*Art mélodique*, mais il ne paraît pas que cet ouvrage ait été publié. Moreau forma de bons élèves, parmi lesquels on remarque Clérambaut et Dandrieu. Outre les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, Moreau mit en musique quelques-uns des cantiques de Racine. Ce poëte écrivait de Fontainebleau, le 28 septembre 1694, que Moreau était dans cette ville, que les airs de ses cantiques avaient *extrêmement plu*, et que *le roi devait les lui entendre chanter au premier jour*. Dans une lettre du 30 octobre de la même année, il dit que le roi avait entendu chanter deux de ses cantiques, qu'il avait été *fort content de Moreau*, à qui l'on *espérait que cela pourrait faire du bien*. Ce compositeur mourut à Paris le 24 août 1733. C-L-T.

MOREAU (Jacob-Nicolas), historiographe de France, né à St-Florentin le 20 décembre 1717, fit son droit à Aix, fut reçu avocat et devint conseiller à la cour des comptes, aides et finances de Provence. Il était jeune encore, lorsque sa passion pour les lettres le fit renoncer aux fonctions de la magistrature. Il se rendit à Paris où ses premiers essais, comme ceux de presque tous les gens de lettres, furent dans l'art des vers. Il chanta la *Bataille de Fontenoy* dans une ode qui fut imprimée en 1745. Mais il eut le bon esprit de comprendre qu'il n'avait point reçu ce que Boileau appelle l'*influence secrète;* et renonçant au culte public des muses, il consacra sa longue carrière littéraire à des travaux plus sérieux. Il étudia les intérêts des cours de l'Europe, les bases de l'ancien droit public de France, l'histoire et ses monuments, la science de l'administration, et chercha l'heureux et difficile accord de la morale et de la politique. L'*Observateur hollandais*, espèce de journal politique contre l'Angleterre, commença en 1755 la réputation de Moreau. Il écrivit pendant un demi-siècle et composa un grand nombre d'ouvrages dont nous donnerons la liste complète, ayant paru la plupart sous le voile de l'anonyme. Un des plus singuliers est celui qu'il publia, en 1757, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*. Il s'y déclare l'ennemi des philosophes, qui devinrent les siens parce que cette production, vraiment originale, fut lue et recherchée avec avidité. Laharpe, qui marchait alors sous les enseignes philosophiques, l'attaque vivement dans sa *Correspondance :* « C'est, dit-il, un homme d'esprit, « mais qui s'en est servi beaucoup plus pour sa « fortune que pour sa réputation, et qui, avec « quelque crédit à la cour, n'a jamais eu de « considération dans le monde et encore moins « parmi les gens de lettres. » Ce jugement est bien sévère. Moreau ne dévia jamais des principes qu'il avait adoptés : c'était un homme d'esprit, habile et versé dans la science de l'histoire et du droit public de l'ancienne monarchie. On pouvait combattre ses opinions, mais ni sa vie ni ses ouvrages ne donnaient le droit de le mésestimer. Sans doute il défendit le pouvoir ; il écrivit dans l'intérêt du gouvernement absolu, mais il ne trafiqua point de ses doctrines ; elles étaient connues ainsi que son talent ; on recourut à lui, et ses ouvrages consacrés au trône et à l'autel furent toujours l'expression de sa pensée et de ses sentiments. Le père de Louis XVI le chargea de rédiger pour l'instruction de ses enfants un ouvrage qu'il publia, en 1773, sous le titre de *Leçons de morale, de politique et du droit public*. Ce fut encore pour Louis XVI qu'il composa les *Devoirs d'un prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice*. Sous le règne précédent, en 1768, Clément XIII s'était brouillé avec tous les Bourbons par son bref du 30 janvier, où il excommuniait le duc de Parme et ceux qui avaient signé ses édits ; ce bref, supprimé par un arrêt du parlement de Paris, fut condamné à Naples, en Espagne, en Portugal ; et Louis XV ordonna la saisie d'Avignon, qui fut exécutée après qu'un arrêt du parlement de Provence (19 juin 1768) eut prononcé la réunion du comtat Venaissin au domaine du roi. Il fallait préparer l'opinion publique sur ce grand événement : Moreau fut chargé de ce soin et publia ses *Lettres historiques sur le comtat Venaissin et sur la seigneurie d'Avignon*. Plus tard la rédaction des préambules des édits du chancelier Maupeou lui fut attribuée, et il reçut le sobriquet de *Moreau préambule*. Mais lorsque, peu de temps avant la révolution, les ministres de Louis XVI envoyèrent au parlement de Paris pour y être enregistré le fameux édit sur l'état civil des protestants, non-seulement Moreau n'en rédigea pas le *préambule*, mais il attaqua avec force les dispositions mêmes de l'édit, et publia la *Lettre d'un magistrat dans laquelle on examine ce que la justice doit aux protestants*. Son but était, comme il le dit lui-même, de « contribuer à réunir les opinions et à fixer « les regards sur ce juste milieu que cherche la « conscience du roi, mais que sa prudence ne « peut dépasser ni d'un côté ni d'un autre sans « se reprocher une grande injustice ou sans s'a- « larmer d'un grand danger. » On l'accusa de ne pas se montrer assez favorable aux protestants. Mais, disait-il, « les protestants autrefois « furent de zélés républicains, et dans ce mo- « ment (1787) on voit régner presque partout le « fanatisme de la démocratie. » Il voulait donc qu'on se bornât à marier les protestants, et que d'ailleurs on maintînt rigoureusement l'exécution des lois qui les exchaient *des emplois, des dignités et de toute espèce d'administration publique*. Ce système ne diminua pas le nombre des ennemis de Moreau. La même année, Rulhières avait publié ses *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes ;* Malesherbes avait fait paraître ses deux *Mémoires sur le mariage des protestants*. Cependant Moreau avait été

Digitized by Google

récompensé de son zèle : il était premier conseiller de Monsieur (depuis Louis XVIII), bibliothécaire de la reine et historiographe de France. Il écrivit à Malesherbes, lorsque celui-ci se retira du ministère, au mois de mai 1776 : « J'eus « l'honneur de vous témoigner ma joie quand le « roi vous appela au ministère. Me sera-t-il per- « mis de vous féliciter sur votre retraite ? Elle « ajoute au respect que l'on doit à votre vertu ; « et il doit être permis à un homme qui n'aborda « jamais le ministre de complimenter le sage. Je « n'ai point cherché à vous rappeler vos an- « ciennes bontés pour moi tant qu'elles eussent « pu m'être utiles ; je n'en suis que plus en droit « de vous offrir l'hommage le plus libre et le « plus désintéressé. Vous lûtes autrefois les pro- « ductions de ma jeunesse, *vous fûtes même com- « plice de ces forfaits que la philosophie ne m'a « point pardonnés*, etc. (1) » Il semblerait résulter de ces derniers mots que Malesherbes eut quelque part, du moins par ses conseils, à la rédaction des *Mémoires sur les Cacouacs ;* mais son opinion et son caractère connus ne permettent pas même de le supposer. Moreau fut chargé de rassembler les chartes, les monuments historiques, les édits et les déclarations qui avaient formé la législation française depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Ce vaste dépôt, dont la garde lui fut confiée, était connu sous le titre de *Dépôt des chartes et de législation*. Il s'éleva en 1786 quelques difficultés entre Moreau et Bréquigny, qui continuait la publication des Ordonnances des rois de France et faisait imprimer chez Nyon un Recueil de diplômes et de chartes en 3 volumes in-fol. Moreau exigeait qu'on lui envoyât deux épreuves de chaque feuille de ce dernier ouvrage, soit pour les corriger soit pour y faire des additions. Il se disait autorisé en cela par le garde des sceaux ; il borna bientôt sa demande à une seule épreuve, et enfin une assez longue correspondance à ce sujet eut pour résultat le désistement de sa prétention ; elle eût retardé l'impression d'un vaste recueil à l'édition duquel il était étranger. L'ouvrage le plus considérable de Moreau a pour titre : *Principes de morale politique et du droit public ;* il comprend 21 volumes in-8° et devait en avoir 40, ce sont des tableaux de l'histoire de France en forme de discours, depuis Clovis jusqu'à St-Louis. L'auteur s'est trop étendu dans des dissertations oratoires ; une histoire de France en 40 volumes eût été trop longue : 40 volumes de discours sur cette histoire ne pouvaient obtenir aucun succès ; et quoique Moreau y fasse preuve de talent et d'érudition, quoique son style ne manque ni de force ni d'élégance, cet ouvrage est peu lu de nos jours, et quand il parut (1777-1789) on reprocha vivement à l'auteur de favoriser le despotisme et le pouvoir arbitraire. Cette accusation lui ferma les portes de l'Académie française. Cependant il n'était pas dépourvu de talent ; il a composé des chansons agréables, éparses dans divers recueils et qu'il a réunies, en 1781, sous le titre de *Pot-pourri de Ville-d'Avray*. Il avait des vertus sociales, de l'esprit et plusieurs des qualités qui font l'habile écrivain. La *France littéraire* de Ersch, servilement copiée par les *Siècles littéraires* de Desessarts, fait périr Moreau sur l'échafaud le 27 mars 1794. Desessarts ajoute même que « le courage de ses « opinions fut le prétexte de sa condamnation. » Cette erreur, répétée dans d'autres biographies, est fondée sur ce que, le 27 mars, le tribunal révolutionnaire de Paris condamna à mort un avocat nommé *Moreau*. Mais le prénom de celui-là était *Henri* et non *Jacob-Nicolas ;* Henri était âgé de soixante-sept ans et Jacob-Nicolas en avait soixante-dix-sept ; enfin, Henri était officier municipal et avait été accusateur public près le tribunal de la Moselle, tandis que Moreau l'historiographe n'avait exercé ni probablement voulu exercer aucune fonction dans la république (1). Il est mort à Chambourcy, près de St-Germain, le 29 juin 1803, à l'âge de près de 86 ans. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Ode sur la bataille de Fontenoy*, 1745, in-4° ; 2° l'*Observateur hollandais, ou Lettres de M. Van*** à M. H*** sur l'état présent des affaires de l'Europe*, la Haye (Paris), 1755-1759, 3 vol. in-8°. Ces lettres sont au nombre de quarante-sept. L'auteur y développe avec talent les intérêts et la situation des divers Etats de l'Europe. 3° *Lettres du chevalier de*** à M.***, conseiller au parlement, ou Réflexions sur l'arrêt du parlement du* 18 *mars* 1755 ; ces lettres ont été réimprimées dans le tome 1er de ses *Variétés morales et philosophiques ;* 4° *l'Europe ridicule, ou Réflexions politiques sur la guerre présente*, Cologne (Paris), 1757, in-12 ; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par l'Observateur hollandais*, 1727, 2 vol. in-12 ; 6° *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, Amsterdam, 1757, in-12 ; réimprimé dans les *Variétés morales et physiques* du même auteur, et nouvelle édition suivie d'un supplément jusqu'à nos jours, Paris, 1828, in-12. L'année suivante (1758) parut une brochure intitulée *Catéchisme et décisions de cas de conscience à l'usage des Cacouacs, avec un discours du patriarche des Cacouacs pour la réception d'un nouveau disciple à Cacopolis*, Paris, 1758,

(1) Cette lettre inédite faisait partie de la collection d'autographes de Villenave.

(1) Henri MOREAU fut condamné à mort pour avoir écrit à Vergniaud, le 3 janvier 1793, dans le *Courrier de l'égalité*, en faveur de l'*Appel au peuple* : « Le peuple souverain, disait-il, « n'a envoyé ses représentants que pour lui donner des lois répu- « blicaines, mais non pour juger, mais non pour condamner, « sauf l'assentiment du souverain... Voici notre maxime :

« Le vrai républicain, en détestant les rois,
« Adore la justice et se soumet aux lois. »

Fouquier-Tinville fit de ce passage la base de son acte d'accusation ; il y trouva la preuve *son équivoque du royalisme* de Henri Moreau ; ce même passage qui le fit condamner comme *contre-révolutionnaire et conspirateur contre la république*, aurait pu le faire condamner plus tard comme ennemi de la monarchie.

Digitized by Google

in-12. Cette plaisanterie est attribuée à l'abbé Giry de St-Cyr, de l'Académie française. 7° *Mémoire pour les doyens, syndics et compagnie des conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs au Châtelet de Paris, contre MM. les prévôts de Paris, lieutenants civil, de police, criminel, particulier, et conseillers du Châtelet de Paris*, Paris, 1758, in-4°; 8° *Examen des effets que doivent produire l'usage et la fabrication des toiles peintes*, Genève et Paris, veuve Delaguette, 1759, in-12; 9° le *Moniteur français*, Paris, Desaint et Saillant, 1760, in-12; 10° *Mémoire* (second) *pour les conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs au Châtelet de Paris, en réponse au Mémoire de MM. les prévôts de Paris, lieutenants civil, criminel*, etc., Paris, 1762, in-4°; 11° *Entendons-nous! ou Radotage d'un vieux notaire sur la richesse de l'Etat*, 1763, in-8°. Cet écrit parut à l'époque où la secte des économistes commençait à faire du bruit. Plusieurs brochures publiées la même année ont pour titre unique : la *Richesse de l'Etat* (par Roussel de la Tour); *Supplément à la Richesse de l'Etat*. Or cette richesse n'était pas plus apparente, malgré les écrits du marquis de Mirabeau, de l'abbé Baudeau, de Moreau, etc. 12° *Lettre sur la paix* (de 1762) *à M. le comte de****, Paris, 1763, in-8°, et dans le tome 2e des *Variétés morales et philosophiques*; 13° *Lettres historiques sur le comtat Venaissin et sur la seigneurie d'Avignon*, Amsterdam (Paris), 1768, in-8°; 14° *Bibliothèque de madame la Dauphine*, n° 1, *Histoire*, Paris, Saillant et Nyon, 1770, in-8°; ouvrage un peu superficiel mais utile aux gens du monde, et qui eut peu de succès. Moreau avait fait présent de son manuscrit au libraire Saillant; il voulut en donner une seconde édition en 1785, avant que la première fût épuisée. Le libraire Nyon y consentait; mais il désirait que l'auteur continuât son travail, et traitât dans le même genre la partie des belles-lettres. Cependant, quoique Moreau attachât un grand prix à donner cette nouvelle édition et qu'il écrivît au libraire : « Il faut « absolument que je fasse réimprimer, etc... » Toute la cour est persuadée que l'édition est « épuisée, etc., » cette seconde édition n'a point paru. 15° *Leçons de morale, de politique et du droit public, puisées dans l'histoire de notre monarchie, ou Nouveau plan d'études de l'histoire de France, rédigées par les ordres et d'après le vœu de Mgr le Dauphin pour l'instruction des princes ses enfants*, Versailles et Paris, 1773, in-8°; 16° les *Devoirs d'un prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice, dédiés au roi*, Versailles, 1775, in-8°; nouvelle édition, 1782, in-8°; traduit en hollandais, avec des notes, par Elie Luzac, Leyde, 1778, in-8°; 17° *Principes de morale politique et du droit public, puisés dans l'histoire de notre monarchie, ou Discours sur l'histoire de France*, Paris, 1777-1789, 21 vol. in-8°; 18° *Recherches et considérations sur la population en France*, 1778, in-8°; 19° le *Pot-pourri de Ville-d'Avray* (imprimerie de Monsieur, Paris, Didot), 1781, petit in-12 de 180 pages. C'est un recueil de chansons et de poésies fugitives, assez rare, composé par Moreau à sa maison de campagne de Ville-d'Avray. 20° *Plan des travaux littéraires ordonnés par Sa Majesté pour la recherche, la collection et l'emploi des monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française*, Paris, imprimerie royale, 1782, in-8°; — *Progrès des travaux littéraires relatifs à la législation, à l'histoire et au droit public de la monarchie française*, ibid., 1787, in-8°. Ce Mémoire est la suite du précédent. 21° *Variétés morales et philosophiques*, Paris, imprimerie de Monsieur, 1785, 2 vol. petit in-12. Ce recueil, où se trouve le nouveau Mémoire sur les Cacouacs, fut annoncé comme imprimé *aux dépens de l'auteur et pour ses seuls amis*. 22° *Lettre d'un magistrat dans laquelle on examine ce que la justice du roi doit aux protestants*, 1787, in-8°; 23° *Exposé historique des administrations populaires aux plus anciennes époques de notre monarchie*, 1789, in-8°; 24° *Exposition et défense de la constitution de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. C'est ici le dernier ouvrage de Moreau. Il y donne un aperçu historique de toutes nos assemblées nationales, et établit « qu'il n'est aucun changement « utile dans notre administration dont cette con- « stitution ne présente les moyens ». Ainsi Moreau termina sa carrière comme il l'avait commencée et se mit souvent au-dessus de l'opinion; s'il se trompa quelquefois, il montra du moins le courage soutenu qui ne peut tenir qu'à une conviction profonde, et cette force de caractère que la vertu et la religion inspirent et peuvent seules soutenir. On trouve dans les *Annales littéraires et morales* (suite des *Annales catholiques*), tom. 1er, pag. 259-264, une notice sur la vie et les écrits de Jacob-Nicolas Moreau. Cette notice est signée *Mathieu*. Y—ve.

MORÉAU (Jean-Michel), dessinateur du cabinet du roi, naquit à Paris en 1741 (1). Artiste presque en naissant, il ne se rappelait pas lui-même l'époque de ses premiers essais. Il avait à peine dix-sept ans lorsque Lelorrain, son maître, nommé directeur de l'académie des arts de St-Pétersbourg, l'emmena en Russie pour le seconder dans les fonctions de sa place. La mort de cet artiste obligea Moreau, au bout de deux ans, de revenir à Paris. Naturellement observateur, les monuments, les costumes, les mœurs, les usages des contrées qu'il avait parcourues, n'avaient point échappé à sa sagacité, et toutes ces connaissances lui devinrent bien utiles dans l'âge mûr. A son retour, se trouvant sans fortune, sans occupations lucratives, il eut des moments très-pénibles. Il fit connaissance avec Lebas, graveur habile, et son aptitude au travail le mit bientôt en état de graver à l'eau-forte. C'était à

(1) On le désigne sous le nom de *Moreau jeune*, pour le distinguer de son frère, Louis Moreau, mort à Paris plusieurs années avant lui, et duquel on a plusieurs paysages à la gouache.

Digitized by Google

cette époque que le comte de Caylus imprimait son bel ouvrage sur les antiquités. Ayant eu occasion d'apprécier le talent de notre jeune artiste, il le chargea d'une partie de ses planches; mais, craignant que le désir de gagner beaucoup d'argent ne lui fît négliger son avancement, cet ami, ce père des artistes, lui donnait le samedi la besogne qu'il devait faire le dimanche, afin de ne pas le détourner des études de la semaine, et lui payait assez son travail pour qu'il pût suffire à ses dépenses journalières. La réputation de Moreau comme dessinateur (car il avait entièrement renoncé à la peinture) croissant à mesure que son génie se développait, il se vit bientôt chargé presque seul de la composition de la plupart des estampes destinées à orner les belles éditions imprimées à la fin du dernier siècle. On peut même dire que, dans ce genre, il surpassa tous ses rivaux. Cochin, dessinateur des Menus Plaisirs du roi, ayant quitté cette place en 1770, indiqua Moreau pour le remplacer. Ce fut à la même époque que celui-ci fut chargé des dessins des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage du Dauphin (depuis Louis XVI), et ensuite du dessin et de la gravure du sacre de ce prince, ouvrage qui lui ouvrit les portes de l'Académie et lui mérita la place de dessinateur du cabinet du roi, avec une pension et un logement au Louvre. Curieux de visiter les chefs-d'œuvre qu'on admire dans la capitale du monde chrétien, il entreprit le voyage d'Italie en 1785. Toutes les productions de Moreau postérieures à cette époque ont un caractère grandiose et historique qui prouve combien l'aspect des monuments de l'antiquité a d'influence sur le génie des artistes. Il embrassa le parti de la révolution avec beaucoup de chaleur, et fut, à l'époque sanglante de 1793, membre de la commission temporaire des arts, ce qui lui fournit l'occasion de soustraire au vandalisme révolutionnaire beaucoup d'objets précieux. En 1797, il fut nommé professeur aux écoles centrales de Paris, avec un modique traitement. Si la première éducation de Moreau avait été négligée, il répara ce tort dans l'âge mûr. Une heureuse mémoire l'avait merveilleusement servi; sa tête était en quelque sorte une bibliothèque vivante. Cette vaste érudition s'aperçoit aisément dans ses dessins, où l'on retrouve le caractère et le génie des auteurs aux ouvrages desquels ils étaient destinés. L'œuvre de Moreau se monte à plus de deux mille pièces gravées d'après lui, parmi lesquelles on distingue deux suites pour les œuvres de Voltaire, contenant plus de deux cents estampes; la suite pour l'édition in-4° de J.-B. Rousseau, imprimée à Bruxelles; cent soixante figures pour l'histoire de France; près de cent pour les Evangiles et les Actes des apôtres; une multitude d'autres compositions pour les œuvres de Molière, Ovide, Barthélemy, Marmontel, Racine, Gessner, Montesquieu, Raynal, Regnard, la Fontaine, Delille, et surtout pour les belles éditions de Psyché, d'Anacharsis, des *Entretiens* de Phocion, etc. Nous n'oublions pas sa grande estampe du Sacre et les quatre des Fêtes du mariage de Louis XVI, dont il a gravé lui-même les eaux-fortes, ainsi que celles des vingt-cinq sujets qu'il a composés pour les Chansons de Laborde. Toutes ces productions attestent un génie riche et fertile. Il ne se répétait jamais, ni dans la pose de ses figures ni dans leurs airs de tête. Le retour des Bourbons, dont il s'était montré un des ennemis les plus ardents, lui préparait cependant, à la fin de sa carrière, des jours plus heureux; déjà le roi lui avait rendu sa place et sa pension, lorsqu'un squirrhe cancéreux au bras vint mettre un terme à son existence, le 30 novembre 1814. Il ne laissait qu'une fille unique, mariée à M. Carle Vernet. En 1819, le roi, sur la demande de cette dame, consentit à acquérir pour son cabinet particulier les dix-neuf dessins originaux suivants : 1° deux vignettes in-4° pour les *Satires* de Juvénal; 2° deux autres in-4° pour les *Pensées* de Marc-Aurèle; 3° deux, de même format, pour les *Entretiens* de Phocion; 4° cinq figures in-18 pour les Œuvres de Gresset; 5° quatre, même format, pour le roman de *Gérard de Nevers;* 6° quatre vignettes in-4° pour l'*Enéide*. Il existe deux Eloges de Moreau jeune, l'un de M. Feuillet, imprimé dans le *Moniteur* de 1814 (n° 355) et tiré aussi à part; l'autre, par M. Ponce, inséré dans le *Mercure* du 15 juin 1816. Z.

MOREAU (le général Jean-Victor), né à Morlaix en 1763, fils d'un avocat estimé, fut destiné à la même profession; mais entraîné par un penchant décidé pour les armes, il s'engagea dans un régiment où il ne resta que peu de temps, son père lui ayant acheté son congé en exigeant qu'il reprît ses études. Moreau se trouvait prévôt de droit à Rennes, et y exerçait une sorte d'empire sur les étudiants, lorsqu'en 1787 le ministère voulut essayer une révolution dans la magistrature. Remarquable dès lors par un air de franchise, des formes agréables et des connaissances acquises, il figura dans les premiers troubles comme chef de la jeunesse de Rennes; ce qui le fit nommer *le général du parlement*. Il montra en cette occasion une sorte de sagesse au-dessus de son âge, surtout dans les journées des 26 et 27 janvier 1787, où l'on se servit utilement de son influence pour calmer la populace et prévenir l'effusion du sang. Il eut même pour cet objet des rapports avec les autorités et surtout avec le grand prévôt de la maréchaussée, qui fut très-satisfait de son zèle et de sa prudence. Au commencement de la révolution, il forma une compagnie de canonniers volontaires dans la garde nationale, et il en devint le capitaine. Cette troupe fut très-bien organisée et exercée par ses soins; il continua de la commander jusqu'en 1792. Il était encore loin de prévoir le rôle qu'il devait jouer un jour; et commen-

Digitized by Google

çant à se lasser d'une carrière qui semblait ne pouvoir le conduire à rien, il fit des démarches pour entrer dans la gendarmerie, se contentant d'un grade subalterne. Heureusement sa demande ne fut point accordée, et il s'enrôla dans un bataillon de volontaires qui partait pour les armées du Nord. Il fit sa première campagne sous Dumouriez comme chef de bataillon, devint en 1793 général de brigade, et l'année suivante général de division, sur la demande de Pichegru qui lui confia aussitôt un corps destiné à agir dans la Flandre maritime. Moreau s'empara d'abord de Menin, puis de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de l'île de Cassandria, et enfin du fort l'Ecluse qui capitula le 26 août. Au moment où il faisait la conquête de cette place pour la république, les révolutionnaires de Brest envoyaient son père à l'échafaud comme aristocrate. Ce vieillard vénérable, que le peuple de Morlaix appelait le père des pauvres, s'était chargé de l'administration des biens de plusieurs émigrés; on se servit de ce prétexte pour le perdre. Moreau s'était déjà éloigné du système révolutionnaire, un tel événement le lui fit détester encore davantage; il ne vit plus la patrie que dans les camps. Jetant dès lors les bases de sa réputation militaire, il commanda l'aile droite de l'armée de Pichegru avec beaucoup d'éclat pendant la célèbre campagne d'hiver de 1794, qui soumit la Hollande à la France. Appuyé des suffrages et de l'amitié de son général en chef, estimé de tout le monde pour ses talents et sa bravoure, il fut appelé au commandement de l'armée du Nord quand Pichegru alla prendre celui de l'armée de Rhin-et-Moselle. Se débarrassant aussitôt des entraves que lui opposait le gouvernement révolutionnaire établi en Hollande, il arrêta un plan d'opérations politiques et militaires digne d'un général consommé, plan qu'il fit signifier au comité batave et dont il exigea la mise à exécution. Il passa au commandement en chef des armées de Rhin-et-Moselle après la retraite de Pichegru, et il ouvrit en juin 1796 cette campagne qui devint le fondement de sa gloire militaire. On le vit successivement, après avoir repoussé le général Wurmser vers Manheim, effectuer le passage du Rhin, près de Strasbourg, attaquer l'archiduc Charles à Rastadt, le forcer à lui abandonner le cours du Necker, et livrer à ce prince le 11 août, près d'Heydenheim, une bataille qui dura dix-sept heures. Les Autrichiens s'étant repliés sur le Danube, Moreau se porte en avant, et bientôt se trouve avoir en tête le général Latour qui recevait sans cesse des renforts; mais il se croyait soutenu par la diversion ou plutôt par l'invasion parallèle que faisait Jourdan vers Ratisbonne. Ce général ayant été accablé et forcé par l'archiduc Charles à une prompte retraite, Moreau isolé commença d'effectuer la sienne le 11 septembre. Cette retraite est un des plus beaux faits militaires que l'histoire ait consacrés. Il parut d'abord vouloir s'emparer des deux rives du Danube, et repassant tout à coup le Lech, il battit l'un après l'autre, dans sa marche rétrograde, presque tous les corps ennemis qui vinrent pour lui barrer le passage. A travers les plus grands obstacles, il parvint à déboucher en Brisgau, passa le Rhin à Brisach, et conserva sur la rive droite deux têtes de pont, l'une à Brisach, l'autre au fort de Kehl. Ce fut là que l'archiduc perdit un temps précieux. Cette belle retraite, des frontières d'Autriche et de Bavière jusqu'aux bords du Rhin acquit à Moreau une grande réputation. On doit surtout y remarquer le respect religieux qu'il montra pour la neutralité de la Suisse, lorsque, pressé par des forces supérieures et poussé vers le Rhin, il préféra se faire jour à travers les défilés de la forêt Noire, occupée déjà par les Impériaux, et s'abstint de violer un territoire neutre et ami; exemple si peu imité depuis. Se mettant au-dessus de tous les sentiments de rivalité, Moreau, qui avait appris que Bonaparte se trouvait pressé par les forces autrichiennes en Italie, détacha un corps suffisant pour le renforcer. Ce secours, envoyé si à propos, lui valut plus tard un hommage historique de Carnot, en ces termes : « O Moreau! ô mon « cher Fabius! que tu fus grand dans cette cir- « constance! que tu fus supérieur à ces petites « rivalités de généraux qui font échouer les meil- « leurs projets! » A l'ouverture de la campagne suivante, Moreau reprenant l'offensive effectua de nouveau le passage du Rhin en plein jour, et de vive force, devant un ennemi rangé en bataille sur l'autre rive; c'était le jour même de la signature des préliminaires de Leoben par Bonaparte. La suite de cette brillante opération fut la reprise du fort de Kehl, l'enlèvement de plusieurs drapeaux et près de 40,000 prisonniers. L'armée passa le reste de l'été dans ses positions. La république touchait alors à une crise amenée par la lutte établie entre le directoire exécutif et les conseils, c'est-à-dire entre le génie révolutionnaire et un commencement d'idées monarchiques. Ce ne fut qu'après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), que Moreau, provoqué par les directeurs que la violence avait rendus triomphants, leur abandonna la correspondance du prince de Condé avec Pichegru, correspondance saisie au commencement de la campagne dans les fourgons d'un général autrichien. Il l'avait gardée jusque-là par égard pour son ancien bienfaiteur et son ami, peut-être aussi en attendant l'issue de la lutte du gouvernement avec les conseils. Mandé presque au même instant à Paris par la portion du directoire qui était restée victorieuse et à laquelle il avait été dénoncé, il lui envoya, le 7 septembre, copie d'une de ses proclamations dont l'effet, disait-il, avait été de convertir beaucoup d'incrédules sur le compte de Pichegru, *qu'il n'estimait plus depuis longtemps*. Cette lettre, fortement condamnée

Digitized by Google

alors par le public qui n'y vit qu'un acte d'excessive faiblesse, fut regardée depuis comme une action indifférente par Pichegru lui-même. Il est certain que son amitié pour Moreau n'en fut point affaiblie. Quoi qu'il en soit de cette démarche, elle ne fit pas obtenir à celui qui l'avait faite la bienveillance d'un gouvernement ombrageux, et Moreau fut même obligé de prendre sa retraite. Il ne reçut qu'à la fin de 1798 le titre d'inspecteur général; mais au mois d'avril suivant (1799), le mauvais début d'une guerre générale rendit ses talents nécessaires. De toutes nos conquêtes, celle d'Italie paraissait la plus menacée. Moreau fut envoyé à l'armée commandée par le général Schérer, sur l'Adige, où il resta plusieurs mois sans commandement, et fut là témoin de nos défaites que ses conseils ne purent prévenir ni réparer. Schérer, ne sachant plus ni commander ni combattre, lui remit le soin de sauver l'armée. Déjà Moreau, dans un conseil de guerre, avait ouvert l'avis de se retirer sur le Piémont en évitant tout engagement avec les Austro-Russes qui avaient acquis une supériorité décidée et dont le maréchal Suwarow précipitait les mouvements. Enfin, après avoir résisté longtemps aux prières des autres généraux, il accepta le commandement lorsque déjà l'armée s'était retirée derrière l'Adda. Bientôt forcé dans sa position de Cassano, il se replia en bon ordre sur le Tesin, porta sa droite vers les Apennins et forma une espèce de camp retranché derrière le Pô et le Tanaro, entre Alexandrie et Valence. Le 11 mai, il repoussa les Russes près de Bassignano et passa lui-même la Bormida; mais, assailli par la plus grande partie des forces de Suwarow, il lui fallut songer à évacuer Valence et Alexandrie. Cette guerre d'ailleurs était contre-révolutionnaire, les alliés ne marchant que favorisés par les insurrections des paysans. Dans cette situation critique, Moreau se replia sur Coni, prit position au col de Tende, faisant filer la division du général Victor sur sa droite afin d'assurer ses communications avec le général Macdonald qui accourait du royaume de Naples pour opérer sa jonction. Moreau, dans la vue de le seconder, pénétra dans le pays de Gênes par les Apennins, dont il tenait les passages et les hauteurs. Il espérait reprendre l'offensive après sa réunion avec Macdonald. Ce fut en vain qu'il sortit de Gênes avec 15,000 hommes et qu'il battit le corps que lui opposait le général autrichien Bellegarde; ce fut en vain aussi qu'il débloqua Tortone et poussa l'ennemi jusqu'à Voghera; la victoire de Suwarow, remportée à la Trébia sur l'armée de Naples, le força de reprendre l'abri des Apennins. Il venait d'être nommé au commandement en chef de l'armée du Rhin lorsque Joubert arriva pour le remplacer en Italie. Sur le point de livrer bataille, le nouveau général voulut en laisser la direction à Moreau, qui la refusa et demanda de combattre sous les ordres du nouveau chef de l'armée. A cette bataille, livrée à Novi et dans laquelle Joubert fut tué, Moreau courut les plus grands dangers, il eut trois chevaux tués sous lui et reçut une balle dans ses habits. Il opéra sa retraite avec tant de supériorité qu'il rendit cette victoire presque nulle pour les alliés. C'était à la tête des débris d'une armée vaincue qu'il avait si bien disputé une partie du Piémont, et cette contrée semblait ne devoir plus coûter que quelques marches aux forces victorieuses des alliés. En allant prendre le commandement de l'armée du Rhin, Moreau vint à Paris au moment où l'existence du directoire chancelait sous le poids du mépris, de la haine et de ses propres fautes. La faction qui avait formé le projet de le renverser était persuadée qu'il n'y avait qu'un général d'une grande réputation qui pût redonner de la considération au gouvernement. On sonda Moreau, qui, ne se croyant pas en état de diriger les affaires de son pays au milieu de la lutte des partis, refusa de jouer un pareil rôle. On sait qu'il regretta depuis bien amèrement cette défiance de lui-même. A l'arrivée de Bonaparte, de retour de l'Egypte, Moreau, toujours modeste, consentit à servir sous les ordres de ce général et à l'aider de son influence et de ses moyens dans la révolution qui se préparait. A peine eut-elle été effectuée à St-Cloud, le 18 brumaire (9 novembre 1799), qu'il craignit d'avoir concouru à donner un dominateur à sa patrie. Appelé presque aussitôt au commandement des armées du Danube et du Rhin, il y introduisit des changements importants. A l'exemple des grands capitaines de tous les âges, il commença par mettre les corps des ailes et du centre sous les ordres de trois lieutenants sur lesquels il pouvait compter. Il forma ensuite un corps de réserve, à peu près du tiers de la totalité de ses forces, destiné à n'agir que sous ses yeux. Son plan, qui consistait à pénétrer en Souabe et jusqu'au cœur des Etats héréditaires, ne fut point adopté par Bonaparte. Celui-ci, ne songeant qu'à reconquérir l'Italie, ne voulut faire de l'armée du Rhin qu'une armée d'observation. Moreau tenait à son plan et il résista. Ce conflit sur la coopération des deux armées fut, entre ces deux rivaux célèbres, le germe de la haine qu'ils se vouèrent après une rupture éclatante et qui fut peut-être l'une des causes les plus décisives de leur commune ruine, comme de tous les revers de la France. Cependant le prompt succès des opérations de l'armée du Rhin pouvait seul ouvrir à Bonaparte les passages de l'Italie, en éloignant les Autrichiens des débouchés où il leur aurait été facile de couper ses communications avec la France. Il fallut céder, et laisser à Moreau tout l'honneur de la conception de son plan de campagne et tous les moyens de l'exécuter. Une sorte de transaction eut lieu à Paris où le général Dessoles, chef d'état-major de l'armée du Rhin, ayant été appelé par Bonaparte, l'obligea

Digitized by Google

de se rendre aux avis de Moreau. Celui-ci, dès son début, amena le feld-maréchal Kray, qui lui était opposé, à s'engager dans les vallées qui descendent du Brisgau, tandis qu'il effectuait son véritable passage du Rhin à Stein. Rencontrant l'ennemi d'abord à Stockach, il l'y battit et lui livra successivement deux batailles, l'une à Engen, l'autre à Moeskirch, d'où il sortit victorieux. Le feld-maréchal Kray, forcé d'abandonner sa ligne d'opérations, s'était retiré en bon ordre au delà du Danube. Moreau marchant aussitôt en Souabe, l'armée impériale repassa le fleuve, les Français l'atteignirent et gagnèrent encore sur elle la bataille de Biberach. Les Autrichiens se retirèrent dans leur camp retranché d'Ulm. Séparés ainsi du Tyrol, et ne pouvant plus rien entreprendre qui changeât le cours des événements, ils laissèrent Bonaparte franchir librement le grand St-Bernard. C'est ainsi que les victoires de Moreau facilitèrent la conquête de l'Italie. Ce général détacha même 12,000 hommes pour aller renforcer l'armée de Bonaparte. Quand il eut reconnu que ses démonstrations et ses incursions momentanées en Bavière ne détermineraient pas le feld-maréchal Kray à quitter sa position inexpugnable d'Ulm, il conçut un projet plus étendu et plus décisif, celui de traverser le Danube au-dessous d'Ulm, afin d'isoler et de couper l'armée autrichienne de ses magasins. Passer le fleuve au-dessus de Donawerth, forcer l'armée ennemie, en l'isolant de sa base d'opérations, à quitter son camp retranché et à faire sa retraite en livrant la Bavière : tel fut le plan hardi dont l'exécution couronna le talent de celui qui l'avait formé. Après s'être porté au delà du Lech, Moreau attaque les Autrichiens sur toute la ligne, traverse le Danube de vive force à Bleinheim, et, sur la rive gauche de ce fleuve dans les plaines d'Hochstaedt, obtient par les mêmes manœuvres, à trois jours seulement de différence (du 16 au 19 juin), un avantage pareil à celui que Bonaparte obtenait à Marengo. Le feld-maréchal Kray abandonnant enfin sa position d'Ulm, Moreau marche à sa poursuite, et, après l'avoir vaincu encore à Neubourg, il entre en Bavière, bat de nouveau les Autrichiens à Landshut, et ne suspend ses opérations qu'après leur avoir fait signer (le 15 juillet) l'armistice de Parsdorf, à l'imitation de la convention d'Alexandrie. Ces deux suspensions d'armes, qui servirent d'ouverture à des négociations plus décisives, se prolongèrent jusqu'à la fin de novembre. Moreau, à cette époque, revenu à son armée, lui annonça la reprise des hostilités. Cette fois il avait pour adversaire l'archiduc Jean, et l'armée qui lui était opposée s'élevait à cent vingt mille hommes. Cette supériorité numérique donna aux Autrichiens la confiance de prendre l'offensive. Les deux armées étaient séparées par le cours de l'Inn. L'archiduc passe le fleuve, et l'aile gauche des Français, engagée avec le gros de son armée, se replie. Moreau, se retirant lui-même, continue son mouvement sur Hohenlinden et il attire ainsi l'ennemi dans des défilés. C'est là que, le 3 décembre 1800, il livre à l'armée autrichienne cette bataille sanglante et décisive, où il n'y eut pas un corps français qui ne donnât et qui ne se couvrît de gloire. L'action s'engagea au centre, les efforts des Autrichiens pour déboucher de la forêt dans la plaine furent inutiles. Le corps du général Richepanse marchant à travers la forêt, le centre des Autrichiens se trouva tourné et mis en fuite ; il entraîna le reste de leur armée. Ainsi se termina cette mémorable bataille qui fut complétement gagnée par l'exécution littérale et précise du plan donné par le général en chef. A quatre heures du soir, 11,000 prisonniers et 100 pièces de canon étaient en son pouvoir. Ces trophées eussent été plus considérables encore si la plus longue nuit d'hiver et les mauvais chemins n'eussent favorisé la retraite de tant de corps rompus et désunis. Plus de 6,000 Autrichiens restèrent sur le champ de bataille. La perte des Français ne fut que de 2,500 hommes tués ou blessés. Moreau ne répondit aux félicitations de ses généraux qu'en leur attribuant la plus grande partie de la gloire de cette journée, et en ne laissant éclater sa joie que par ces paroles : « Mes amis, vous avez conquis la paix ! » L'archiduc s'était réfugié derrière l'Inn. Moreau le poursuivit sans relâche ; il remporta encore une victoire à Lauffen, passa la Salza, s'empara de Saltzbourg, pénétra dans les États héréditaires, et, s'avançant toujours, porta l'effroi dans la capitale de l'Autriche. Sa marche ne fut suspendue que lorsque l'archiduc Charles, rappelé à la tête de l'armée, lui eut annoncé que l'empereur était décidé à faire la paix, quelles que fussent les déterminations de ses alliés ; et cette déclaration servit de base à la convention d'armistice signée à Steyer le 25 décembre. Cette campagne de vingt-cinq jours venait de placer Moreau, sans contestation, au rang des plus grands capitaines ; il recueillit à son retour à Paris l'hommage de l'admiration publique. Bonaparte lui remit une paire de pistolets magnifiques en lui disant « qu'il avait voulu y faire graver « toutes ses victoires, mais qu'on n'y eût pas « trouvé assez de place ». Cependant les succès de Moreau avaient donné beaucoup d'ombrage à Bonaparte, qui avait envoyé auprès de son rival un grand nombre d'espions, chargés d'observer ses moindres actions et qui les dénaturèrent et les noircirent bien souvent. Moreau ne prit jamais aucun soin de se cacher, et il continua d'agir avec sa franchise ordinaire. Ses opinions très-libérales (dans le véritable sens de ce mot), et par conséquent opposées au système de Bonaparte, trouvaient de nombreux approbateurs dans une armée où l'esprit d'indépendance éclatait sans contrainte. Bonaparte ne fut rassuré que lorsqu'il eut disloqué et anéanti, pour ainsi dire,

Digitized by Google

cette belle armée de Moreau dans sa fatale expédition de St-Domingue. Ce général, voyant les dangers de sa position, ne songea plus qu'à vivre dans la retraite. On l'avait mal jugé dans le monde, où son indifférence à soutenir son rôle l'avait fait paraître médiocre. Sa gloire semblait cependant s'augmenter. Les ennemis secrets de Bonaparte prenaient plaisir à exalter Moreau devant lui. Ils vantaient sa simplicité, sa modestie, son goût pour la retraite. Fixé dans une terre qu'il venait d'acquérir, il ne paraissait presque plus à Paris, et il refusa plusieurs fois de se rendre à la cour que venait de créer Bonaparte. C'était à Grosbois que, dans les douceurs d'une union récente (il avait épousé mademoiselle Hulot), au milieu d'un petit nombre d'amis et d'étrangers qui se succédaient en foule pour lui témoigner leur admiration, il cherchait à rendre moins importuns de sinistres présages. Là, il désapprouvait hautement la rapidité avec laquelle Bonaparte envahissait le pouvoir. Toutes ses épigrammes, toutes ses conversations, incessamment répétées à son rival, ajoutaient chaque jour à la haine de celui-ci, et déjà il considérait Moreau comme le plus grand obstacle à ses projets de domination, déjà le désir de le perdre était sa première pensée. Soit que sa police, pour le tirer d'embarras, eût fait naître l'occasion d'envelopper ce général dans une trame conspiratrice, soit que Moreau lui-même, en envoyant l'abbé David auprès de Pichegru, qui était alors en Angleterre, eût aidé à élever des soupçons, il est certain que cet intermédiaire, arrêté à Calais, se trouvant porteur d'une lettre de Moreau qui lui était adressée, fut amené à la prison du Temple, où il avoua, dit-on, « qu'en effet il avait « cru devoir rapprocher ces deux anciens « amis ». Sur ce premier indice on épia Moreau avec un nouveau zèle, et Georges étant venu d'Angleterre à Paris, avec d'autres royalistes, pour y préparer les moyens d'enlever de vive force Bonaparte, ce plan qu'il avait concerté avec Pichegru touchait à sa maturité quand ce dernier fit sonder Moreau. Sans contester son désir du rétablissement des Bourbons, Moreau voulait cependant le préparer par des gradations qui amenassent son propre parti, dans lequel il comptait plusieurs républicains, à l'approuver et à le seconder. Mais Pichegru, redoutant les lenteurs, exigeait que Moreau se prononçât sur-le-champ et se liât sans condition à la cause dont il désirait le succès. Enfin, sacrifiant ses scrupules à la sûreté de son ami, Moreau convint que ceux qui avaient proposé le plan le mettraient à exécution, et que le succès obtenu, il se montrerait avec son parti pour les protéger contre les adhérents de Bonaparte; mais il s'était décidé trop tard; la police, éclairée déjà par les révélations de Querelle, était informée de la présence de Pichegru et de Georges à Paris, et même de leurs rapports avec Moreau. Celui-ci fut arrêté le premier; et quand tous les conjurés furent au pouvoir de la police, Bonaparte fit couvrir les rues de Paris d'une affiche où on lisait : « Liste des « brigands envoyés par l'Angleterre pour assas- « siner le premier consul. » Dans cette liste on voyait le nom de Moreau. Pendant trois mois ce général fut tenu au secret le plus rigoureux. Il résultait des aveux que la police avait arrachés à quelques-uns des prévenus, qu'il n'avait consenti à participer au complot qu'avec des restrictions et qu'après beaucoup d'hésitation; qu'il avait promis de concourir au renversement de Bonaparte, mais qu'il ne voulait pas de la monarchie des Bourbons, insistant pour un gouvernement représentatif, afin d'être lui-même à la tête des affaires; ce qui avait fait dire à Pichegru, en sortant d'une conférence avec lui : « Je crois « qu'il veut aussi gouverner, mais je ne lui en « donne pas pour huit jours. » Moreau fut traduit avec les autres accusés devant le tribunal criminel; il n'existait contre lui aucunes preuves écrites; cent quarante témoins furent entendus. La déposition la plus importante fut celle de Roland, entrepreneur des vivres de l'armée, qui avait caché Pichegru dans sa maison. Il dit au tribunal que, chargé par ce général de négocier avec Moreau, celui-ci avait répondu : « Je ne « puis me mettre à la tête d'un mouvement pour « les Bourbons; un essai semblable ne réussirait « pas. Si Pichegru fait agir dans un autre sens « (et en ce cas, je lui ai dit qu'il faudrait que « les consuls et le gouvernement de Paris dispa- « russent), je crois avoir un parti assez fort dans « le sénat pour obtenir l'autorité; je m'en servi- « rai aussitôt pour mettre tout le monde à cou- « vert; l'opinion dictera ensuite ce qu'il con- « viendra de faire, mais je ne m'engagerai à « rien par écrit. » Dans le peuple, dans l'armée, à la cour même de Bonaparte, on affectait de ne pas croire aux desseins de Moreau. Cet illustre accusé excitait un intérêt général et son parti se montrait ouvertement. Plus le jugement approchait, plus cet intérêt se manifestait. Les soldats se déclaraient tout haut, et des murmures violents commençaient à éclater. Moreau prononça devant ses juges un discours noble et touchant. Sa défense, que présenta avec autant d'art que d'éloquence M. Bonnet, son avocat, se trouva fortifiée par les dénégations généreuses de plusieurs accusés. Les juges s'étant retirés dans la chambre du conseil, le commissaire du gouvernement (Thuriot) ouvrit l'avis de condamner Moreau à la peine capitale, bien persuadé, dit-il, qu'il aurait sa grâce (1). Le président Hémart pencha pour cet avis. S'apercevant tous deux que six juges sur douze votaient pour l'absolution, ils prétendirent que l'acquittement de Moreau

(1) Ce fut alors que le vertueux Clavier, un de ces juges, que la *Biographie* s'honore d'avoir compté au nombre de ses auteurs, s'écria avec tant de courage : « Eh! qui nous la donnera à nous « notre grâce! » (voy. CLAVIER.)

Digitized by Google

serait un signal de guerre civile, et que les puissances étrangères attendaient ce jugement pour reconnaître Bonaparte empereur. Thuriot ajouta : « Vous voulez mettre en liberté Moreau ; il n'y « sera pas mis. Vous forcerez le gouvernement à « faire un coup d'Etat ; car ceci est une affaire « politique plutôt qu'une affaire judiciaire, et il « y a quelquefois des sacrifices nécessaires à la « sûreté de l'Etat. » Cependant plusieurs hommes puissants, tels que Fouché, Réal, Thuriot lui-même, et le commandant de la gendarmerie, représentèrent à Bonaparte que si Moreau était condamné à mort, un mouvement était à craindre de la part des soldats, dont le plus grand nombre aideraient à l'enlever. Ce fut à la suite de ces représentations qu'un des juges proposa un moyen de rapprocher les divers avis. Cédant à ces motifs, ceux qui avaient d'abord rejeté la complicité de Moreau pour sauver sa tête, revinrent à ce moyen terme permis par la loi, et le condamnèrent, le 10 juin 1804, à deux années de détention. A l'instant même on entendit partout le peuple s'écrier : « Il est sauvé ! » Cependant il était à craindre que, transféré dans une prison de l'intérieur, il n'éprouvât le sort de Pichegru (*voy.* PICHEGRU); aussi sa femme s'empressa-t-elle de demander comme une grâce qu'il lui fût permis de voyager pendant les deux années que devait durer sa détention. Aidée par Fouché (redevenu ministre de la police), elle obtint ce départ, ou plutôt cette espèce d'ostracisme, sous la condition que Moreau se retirerait aux Etats-Unis et ne pourrait rentrer en France qu'avec l'autorisation de Bonaparte. Il partit pour l'Espagne escorté par des gendarmes ; et de Cadix il s'embarqua, en 1805, pour se rendre aux Etats-Unis. Madame Moreau l'y accompagnait. Ses biens en France furent vendus par sa belle-mère, qui lui en fit passer les fonds, retenue faite des frais énormes de la procédure criminelle à la suite de laquelle il avait été condamné. Arrivé aux Etats-Unis, Moreau parcourut ce pays en observateur ; il visita les chutes du Niagara, descendit l'Ohio et le Mississipi, et revint par terre à Morisville d'où il était parti. Là il acheta une belle maison de campagne, au pied de la chute de la Delaware, et s'y établit. Cette solitude, où il n'avait d'autre délassement que la pêche et la chasse, était pour lui remplie de charmes. Les Américains, si simples eux-mêmes, ne savaient comment accorder tant de renommée avec tant de simplicité. Moreau venait passer l'hiver à New-York, où il recevait chez lui des personnes de toutes les opinions et de tous les partis. Là, entouré d'amis, il oubliait ses infortunes et en nommait rarement l'auteur. La nouvelle de l'agression de l'Espagne sembla mettre un terme à son indifférence politique ; il pressentit le sort futur de la France. Ne pouvant plus détourner sa pensée des maux dont sa patrie allait être accablée, il se nourrit de l'espoir d'en rétablir un jour le bonheur et la gloire. Ce fut dans ces dispositions qu'il reçut les premières ouvertures de l'empereur Alexandre. Décidé à s'unir à ce monarque, qui n'avait armé que pour repousser une agression, il s'embarqua secrètement, le 21 juin 1813, avec M. de Svinine, conseiller de l'ambassade russe, et entra le 24 juillet dans le port de Gotembourg. Partout on le reçut comme un libérateur ; il était obligé de se dérober aux acclamations de la multitude. A Stralsund, il passa trois jours avec le prince de Suède (1), son ancien compagnon d'armes, concertant avec lui le plan de campagne. La joie que sa présence fit éclater en Prusse, sur toute la route, l'accueil qu'il reçut du peuple et des grands à Berlin, annonçaient assez le cas que l'Europe faisait de lui. A son arrivée à Prague, où étaient réunis les souverains alliés, son nom vola de bouche en bouche. L'empereur de Russie le prévint et eut avec lui une entrevue de deux heures. Il le présenta lui-même à ses sœurs, les grandes-duchesses de Weimar et d'Oldenbourg. En sortant de chez le tzar, Moreau, attendri, dit à M. de Svinine : « Quel homme que l'empereur « Alexandre ! je sacrifierais ma vie à cet ange de « bonté ; tout ce qu'on dit de lui est au-dessous « de la réalité. » L'empereur d'Autriche lui rappela ses campagnes sur le Rhin, ajoutant : « Le « caractère personnel du général a contribué « beaucoup à diminuer les maux de la guerre. » Ce fut Alexandre lui-même qui lui amena le roi de Prusse. En l'abordant, Frédéric-Guillaume lui dit qu'il venait avec le plus grand plaisir faire une visite à un général si renommé par ses talents et ses vertus. Une sorte d'égalité semblait s'être établie entre la grandeur de ces monarques et la gloire du grand capitaine. Cependant l'armistice entre Napoléon et les alliés venait d'expirer. Le plan des alliés consistait à déboucher de la Bohême avec leur grande armée pour venir tourner et attaquer Dresde, le pivot des opérations de Napoléon. Dresde fut attaquée le 26 août. Moreau s'en approcha en personne à côté de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse ; il examina la position de Napoléon en parcourant le front des colonnes au milieu des boulets et des bombes. Le lendemain recommencèrent les attaques. Moreau, qui accompagnait l'empereur, venait de lui communiquer quelques observations et s'avançait pour observer le mouvement de l'ennemi lorsqu'un boulet lui fracassa le genou de la jambe droite et, traversant le cheval, emporta le mollet de l'autre jambe. Il tomba dans les bras du colonel Rapatel, en lui disant : « Je suis perdu, « mais il est doux de mourir pour une si belle « cause. » Alexandre lui prodigua en pleurant tous les secours. On fit un brancard avec des piques de Cosaques et on emporta Moreau dans une

(1) Le général Bernadotte, depuis roi de Suède, sous le nom de *Charles-Jean*.

Digitized by Google

maison voisine. Le premier chirurgien de l'empereur lui coupa la jambe droite. Le général le pria d'examiner l'autre, et sur la réponse qu'il était impossible de la sauver! « Eh bien, coupez-« la donc, » dit-il froidement. L'armée alliée étant en retraite, on le transporta plus loin sur un brancard fermé par des rideaux. Le lendemain il avança jusqu'à Laun, où il écrivit, malgré sa faiblesse, une lettre à sa femme et une autre à l'empereur de Russie. Pendant cinq jours ses amis, qu'il consolait, le virent descendre lentement dans la tombe; il expira dans la nuit du 1er au 2 septembre. Son corps, conduit d'abord à Prague pour y être embaumé, fut transféré et enterré dans l'église catholique de St-Pétersbourg avec tous les honneurs qui avaient été rendus au maréchal prince Kutusoff. Moreau expira avant d'avoir publié une proclamation aux Français, que l'empereur Alexandre avait approuvée : elle était courte, simple, énergique. Il expliquait le but de son retour en Europe : c'était d'aider les Français à se soustraire au gouvernement de l'empereur, et de sacrifier au besoin sa vie pour rendre le bonheur à sa patrie, dont il appelait tous les véritables enfants sous les étendards de l'indépendance. Il avait demandé à l'empereur Alexandre, qui le regardait comme l'intermédiaire entre les alliés et la nation française, de n'avoir aucun titre près de sa personne. « Eh « bien, lui avait dit ce prince, vous serez mon « ami, vous serez mon conseil. » Le tzar écrivit une lettre touchante à la veuve de Moreau; il lui fit don de cinq cent mille roubles et d'une pension de trente mille. Louis XVIII a déposé le bâton de maréchal de France sur la tombe de Moreau. L'*Eloge* de ce général, par Garat (1814, in-8°), a essuyé de sévères critiques. L'auteur eut cependant l'honneur de le présenter lui-même à l'empereur Alexandre, en 1814. B—P.

MOREAU (Jacques-Louis), médecin, plus connu sous le nom de *Moreau de la Sarthe*, naquit à Montfort, près du Mans, le 28 janvier 1771. Après avoir terminé ses études au collége de l'Oratoire de la ville du Mans, il se destina à l'art de guérir et fut employé, au commencement de la révolution française, en qualité de chirurgien à l'hôpital militaire de Nantes. Un jour, en ouvrant un abcès, il se blessa avec son bistouri à l'articulation de la première avec la seconde phalange du *medius* de la main droite et eut ce doigt estropié, ce qui le fit renoncer à l'exercice des opérations chirurgicales. Moreau vint à Paris en 1796 pour continuer et perfectionner ses études médicales, et là, il ne tarda pas à se lier avec ces jeunes médecins qui, pleins d'ardeur et de zèle, devaient un jour se faire une réputation plus ou moins élevée dans la science, et parmi lesquels on compte Bichat, Alibert, Duméril, Dupuytren, Marc, Husson, Ribes et l'auteur de cet article, lesquels formèrent le noyau de la *Société médicale d'émulation*, dont les mémoires et les travaux eurent un succès remarquable à cette époque (1797 à 1800) de la régénération des solides études. Devenu sous-bibliothécaire de la faculté de médecine, Moreau se livra peu à la pratique de son art, il préféra en cultiver la partie littéraire, pour laquelle il se sentait un goût décidé. A la mort de Sue le jeune, qui était bibliothécaire, Moreau fut nommé à cette place, et un peu plus tard il dut à une ordonnance royale, rendue le 19 août 1815, une chaire de bibliographie médicale créée en sa faveur par Louis XVIII. Il remplit sur-le-champ les fonctions de sa chaire, mais ayant un organe peu propre à l'enseignement public, il ne fit qu'un petit nombre de leçons. Lors de la fondation de l'Académie royale de médecine, Moreau fit partie de ce corps savant en qualité de membre titulaire. En 1823, le gouvernement ayant prononcé la dissolution de la faculté, sous le prétexte de la réorganiser, mais en réalité pour en écarter les hommes indépendants, Moreau fut une des huit ou dix victimes de ce coup d'Etat scientifique et partagea le sort de ses collègues Chaussier, Desgenettes, Pinel, Deyeux, Vauquelin, Leroux, etc., que leurs anciens services et leurs talents distingués ne purent soustraire à cette disgrâce et à qui fut accordé pour consolation le titre de professeur honoraire. Quoique Moreau eût moins à se plaindre que les autres professeurs, parce qu'il n'était point entré dans le corps enseignant par la véritable porte, cette injustice qu'il ressentit vivement ne contribua pas peu à abréger sa carrière, qu'il termina le 13 juin 1826, à l'âge de 55 ans et demi. Moreau de la Sarthe a publié : 1° (avec Burdin aîné) *Essai sur la gangrène humide des hôpitaux*, Paris, 1796, in-8°; 2° *Eloge de Vicq d'Azyr*, Paris, 1797, in-8°; 3° *Esquisse d'un cours d'hygiène, ou De la médecine appliquée à l'art d'user de la vie et de conserver la santé*, Paris, 1797 et 1800, in-8°; 4° *Description des principales monstruosités dans l'homme et dans les animaux, précédée d'un discours sur la physiologie et la classification des monstres*, Paris, 1800, in-fol., avec fig. coloriées et gravées par Regnault; 5° *Quelques Réflexions philosophiques et morales sur* l'Emile *de J.-J. Rousseau*, Paris, 1800, in-8°; 6° *Traité historique et pratique de la vaccine, contenant le précis et le résultat des expériences faites en Europe jusqu'à ce jour*, Paris, 1801, in-8°; 7° *Histoire naturelle de la femme, suivie d'un Traité d'hygiène appliquée à son régime physique et moral aux différentes époques de la vie*, Paris, 1803, 3 vol. in-8°, avec onze planches et deux tableaux synoptiques. Moreau a encore publié dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, t. 1er, une *Traduction du premier chapitre des Nuits attiques d'Aulu-Gelle, sur l'allaitement maternel, suivie de quelques Observations philosophiques et médicales sur la manière dont Rousseau a traité la même question;* dans le tome 2 du même recueil : *Quelques Observations sur différentes circonstances*

Digitized by Google

de maladies à la guérison desquelles les ressources pharmaceutiques n'ont point concouru, suivies de considérations psychologiques et médicales sur la consomption; dans la 82e livraison de l'*Encyclopédie méthodique*, les articles de *Médecine clinique et mentale;* dans le *Journal de médecine*, de nombreux articles de littérature médicale, depuis juin 1797 jusqu'en 1826. Enfin il a été l'éditeur : 1° des *Œuvres de Vicq d'Azyr*, qu'il a accompagnées de notes et d'un discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de ce médecin, Paris, 1805, 6 vol. in-8°; 2° de l'*Art de connaître les hommes par la physionomie*, de Lavater, Paris, 1805-1809, 10 vol. grand in-8°, enrichie de cinq cents gravures. Moreau, en se servant de la traduction de Caillard, Renfner et madame de Lafite, et en disposant l'ouvrage dans un ordre plus méthodique, a rendu cette édition d'un usage plus commode que les précédentes; il y a ajouté une notice historique sur l'auteur, un exposé des recherches et des opinions de Cureau de la Chambre, de Porta, de Camper, de Gall, sur la physionomie; une histoire anatomique et physiologique de la face, et plusieurs articles sur les caractères des passions, des tempéraments et des maladies. En 1815, Moreau prononça, sur la tombe du professeur Philippe Petit-Radel, un discours qui a été imprimé dans le tome 4e des *Bulletins de la faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein*. Moreau de la Sarthe, n'ayant pas été marié, fit madame Talma sa légataire universelle. Toutefois, il excepta de ce legs sa bibliothèque, qui était nombreuse et choisie, et il chargea l'Académie de médecine de désigner parmi les élèves celui qui, par ses talents et son aptitude, s'en serait rendu le plus digne. L'Académie nomma dans son sein une commission, dont le rédacteur de cet article était membre; la commission se forma en jury, et ouvrit en 1829 un concours solennel, où prirent part cinq ou six athlètes, dont chacun fit imprimer une thèse tirée au sort, et la soutint publiquement. A la suite de ce concours, la commission partagea le prix entre deux jeunes gens qui depuis se sont fait un nom distingué dans l'art de guérir : MM. Dezeiméris et Risueno d'Amador. R-D-N.

MOREAU (Hégésippe), poëte, né à Paris le 9 avril 1810, était enfant naturel et fut mené tout jeune à Provins, où ses parents moururent peu d'années après. Une dame charitable recueillit l'orphelin et ce fut à ses bons soins qu'il dut l'éducation qu'on lui donna gratuitement au petit séminaire d'Avon, où il fit ses premiers vers. Sa protectrice le fit entrer à quinze ans dans une imprimerie de Provins, où il devint correcteur; puis, elle l'envoya à Paris, croyant sans doute le mettre sur le chemin de la fortune. Il entra, comme compositeur, dans l'imprimerie de Firmin Didot; mais cette profession exige une attention soutenue, et l'ouvrier qui a le malheur d'être distrait fait peu d'ouvrage et le fait mal; c'est assez dire qu'un poëte ne peut y vivre. La révolution de 1830 éclata. Moreau, qui d'abord avait pris les armes, jeta bientôt son fusil pour sauver un Suisse blessé; il le soigna et lui donna sa dernière redingote afin qu'il ne fût pas reconnu. Après les trois journées, l'imprimerie tomba si bas que Moreau se vit tout à fait privé de travail. Il se fit alors maître d'étude. Mais, les leçons qu'il donnait ne lui rapportant qu'un faible lucre, la misère l'étreignit avec plus de force, son caractère devint sombre et étrange : « C'est à cette « fatale époque, dit M. Ste-Marie Marcotte, que « Moreau, pendant les nuits, couchait sous un « arbre du bois de Boulogne, ou dans un bateau « de charbon amarré aux bords de la Seine; qu'il « errait au milieu des rues de Paris, composant « une ode *à la Faim;* qu'assis sur une borne et « rencontré par une patrouille, il se laissait jeter « à la préfecture de police et qu'il y restait sans se « nommer, sûr au moins de trouver là un asile « qu'il ne devrait à la générosité de personne. « C'est alors que le choléra survenant, il se fai- « sait admettre à grand peine dans un hôpital et « s'y roulait dans le lit d'un cholérique afin de « s'inoculer la peste. Il portait sa misère avec un « chagrin sauvage; son patron était Diogène; à « de longs intervalles pourtant, ses larmes se fai- « saient jour et ce sombre chagrin éclatait en « sanglots. » On sent que, dans une telle position, sa santé dut s'altérer tous les jours; alors, ne voulant pas mourir sans avoir revu Provins, où il avait laissé une femme qu'il nommait sa sœur et qu'il aimait d'un amour biblique, il partit. Arrivé dans cette ville presque mourant, il fut rappelé à la vie par les soins les plus touchants et il fonda bientôt un petit journal, intitulé *le Diogène*. Appuyé par des personnes honorables, il réunit assez de souscripteurs et parut appelé à mener ainsi une vie douce et modeste. Mais il eut le malheur de choquer, dans l'une de ses compositions poétiques, un des plus hauts fonctionnaires du canton et se vit bientôt obligé de renoncer à son journal. Alors il revint à Paris (1834), où il commença cette longue agonie de quatre ans, pendant lesquels il fut successivement compositeur, maître d'étude, correcteur, puis chargé de compiler les journaux pour la rédaction d'une *Revue*. Il s'acquitta si mal de toutes ces fonctions, qu'il fut évincé de partout. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, pendant qu'il faisait preuve d'une déplorable incapacité comme ouvrier, comme professeur, il composait des vers admirables. Plus la vie s'échappait de ce corps frêle et souffrant, plus le génie du poëte semblait acquérir de force et de vigueur. Néanmoins les obstacles furent surmontés, et le *Myosotis* parut; plusieurs journaux, et notamment le *National*, parlèrent avec éloge de ce recueil. Mais l'auteur mourut pendant son triomphe, et ce fut à l'hôpital, le 20 décembre 1838. Son corbillard fut suivi par la foule, qui l'avait laissé

Digitized by Google

languir au milieu des privations. Le *Myosotis* fut recherché, on le réimprima plusieurs fois. Les poésies de Moreau, tour à tour vives, légères, hardies, vigoureuses, rimées avec facilité, sont d'un poète auquel il n'a manqué qu'une plus longue existence et une de ces bonheur matériel pour s'élever au premier rang. *Voy.* sur Hégésippe Moreau, des articles de M. Dessalle-Régis dans la *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 1er février 1840; par M. Ste-Beuve dans le *Constitutionnel*, 21 et 22 avril 1851; de M. Valery-Radot, dans la *Revue hebdomadaire*, 1851, etc. F-N.

MOREAU (Agricole). *Voyez* Moureau.

MOREAU DE BIOUL (Jean-Michel-Raymond-Gislain de), naquit à Namur le 16 décembre 1765. Ses ancêtres avaient donné au commerce de la forgerie des développements qui leur valurent des titres de noblesse. Destiné à jouir d'une grande fortune, le jeune Moreau reçut une éducation soignée. Ses études furent dirigées par un ancien jésuite français, de mœurs douces et d'une instruction solide, l'abbé Blanchard, qui était venu chercher un asile sur le sol hospitalier de la Belgique. Ce fut en préparant des thèmes pour son élève, en recueillant des anecdotes propres à lui former le cœur et l'esprit, qu'il composa, sous l'ombrage des vieilles charmilles du parc de Bioul, l'*Ecole des mœurs*, dont les nombreuses éditions attestent le mérite. Moreau se rendit à Reims pour y faire sa philosophie et son droit. A son retour, en 1787, il crut devoir répondre au vœu de ses concitoyens en acceptant un brevet de capitaine dans un de ces corps de volontaires que Namur, à l'exemple des autres villes, venait d'organiser; c'était le résultat de l'effervescence qu'avaient provoquée les innovations introduites par l'empereur Joseph II dans le gouvernement des Pays-Bas autrichiens. Néanmoins, lorsque le mécontentement public prit un caractère plus sérieux, vers la fin de 1789, Moreau de Bioul donna sa démission, et de 1790 à 1793 il visita la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Partout il se montra passionné pour les arts, les monuments archéologiques attirant particulièrement ses regards. A ces occupations si douces succédèrent bientôt pour lui les soucis inséparables de procès qui absorbèrent péniblement ses plus belles années et firent à sa fortune une brèche assez considérable, par suite du mariage de sa mère avec un gentilhomme du Vivarais (le comte de la Roche), porté sur la liste des émigrés. Le 18 brumaire rapprocha du gouvernement français tous les Belges instruits; Moreau de Bioul devint membre du conseil général du département de Sambre-et-Meuse. Il accepta plus tard, sur les pressantes instances du préfet (Pérès, de la Haute-Garonne), les fonctions de sous-préfet à Dinan. La chute de l'empire lui fit éprouver des regrets; il se tint quelque temps à l'écart, et ce loisir lui permit de mettre la dernière main à l'*Architecture de Vitruve*. Ce livre, qui parut en 1816, fut l'objet de nombreux suffrages; on applaudit principalement au mérite des remarques instructives et neuves qui l'accompagnaient. Le roi Guillaume nomma l'auteur chevalier du Lion néerlandais. Membre du corps équestre et des états provinciaux de Namur, Moreau de Bioul fut élu membre de la seconde chambre des états généraux en 1818. Un nouveau système d'impôts y fut adopté en 1820, quoique repoussé par les Belges, qui le considéraient comme contraire aux intérêts de leur pays. Le député de Namur ne partagea point cette opinion : il s'associa aux vues du roi; les services qu'il avait rendus jusque-là furent méconnus, et les journaux de l'opposition se déchaînèrent contre lui avec une inconcevable persévérance d'acharnement. Il fit preuve, dans ces circonstances, de modération et même de magnanimité; car plus d'une fois il obligea des solliciteurs qu'il savait bien avoir figuré parmi ses plus fougueux adversaires. N'ayant pas, en 1821, été réélu par ses commettants, il fut nommé membre de la première chambre. En 1830, lorsque la Belgique se sépara violemment de la Hollande, Moreau de Bioul sut concilier les sentiments d'une affectueuse gratitude envers le roi Guillaume avec les devoirs que lui imposait sa qualité de Belge. On ne le vit pas faire antichambre chez les personnages en faveur; mais il ne refusa point d'être utile à la patrie, et les habitants de Bioul l'élurent presque à l'unanimité bourgmestre de leur commune. Ses derniers jours s'écoulèrent dans le calme de la solitude. Il mourut au château de Bioul le 3 juillet 1835, dans les bras d'un fils, l'unique fruit de son union avec une comtesse de Berlo. Des connaissances variées, une mémoire prodigieuse, une sorte de bonhomie qui n'était pas dépourvue de finesse et de malice, rendaient sa conversation très-attachante. Il aimait à conter, mais rarement il abusait de cette disposition naturelle de son esprit. Bon, affectueux et serviable, s'il fit plus d'un ingrat, il eut des amis intimes qui surent l'apprécier. Indépendamment de la *Traduction de l'architecture de Vitruve*, Bruxelles, 1816, in-4°, Moreau de Bioul a composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, entre autres des Mémoires sur divers points d'histoire, de géographie, d'archéologie, un *Traité des machines de guerre des anciens*, et un *Voyage en Italie*. St—r.

MOREAU DE BRASEY (Jacques) et MOREAU (Etienne). *Voyez* Mautour (Moreau de), note.

MOREAU DE COMMAGNY (G.-F.-J.-B.), auteur dramatique, né à Paris en 1783, était fils de J.-F. Moreau, romancier et traducteur. Après avoir reçu une éducation soignée, il fit son droit à l'école de Paris; mais il laissa bientôt la carrière du barreau pour celle du théâtre. Il composa, soit seul, soit en société avec des écrivains célèbres, tels que MM. Scribe, Dumolard, Désau-

Digitized by Google

giers, etc., un grand nombre de comédies, vaudevilles, drames, opéras, qui furent représentés avec des succès divers. Malgré son active collaboration pour les théâtres, Moreau trouvait encore le temps d'écrire dans différents journaux. La *Quotidienne*, l'*Aristarque* et le *Journal des arts* insérèrent beaucoup de ses articles. Devenu l'un des actionnaires du *Journal général*, il fut attaché à la rédaction pour tout ce qui concerne les spectacles. Il fut aussi un des fondateurs du *Caveau moderne*, auquel il adressa une grande quantité de chansons, qui se trouvent dans les recueils de cette société. Quelques-unes se font remarquer par leur ton leste et irréligieux. Après la révolution de 1830, il renonça au théâtre pour ne plus s'occuper que de politique. Oubliant alors sa collaboration à la *Quotidienne*, il devint un des rédacteurs du *Courrier français* et fut nommé maître des requêtes en service extraordinaire. Il mourut du choléra le 1er juillet 1832. Les pièces qu'il a composées tout seul sont : 1° le *Bouquet impromptu, offert à S. A. S. Mgr le prince archi-chancelier de l'empire*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, Paris, 1808, in-8°; 2° *l'ol au vent, ou le Pâtissier d'Asnières*, folie en un acte et en prose, mêlée de couplets, Paris, 1812, in-8°; 3° *Pot-pourri à l'occasion du procès de la reine d'Angleterre*. Parmi les pièces auxquelles Moreau a travaillé et qui ont eu le plus de succès, on remarque : 1° (avec M. Lafortelle) *Voltaire chez Ninon*, fait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles. Paris, 1805, in-8°; 2° (avec MM. Ourry et Théaulon) l'*Anglais à Bagdad*, comédie-vaudeville en un acte et en prose, Paris, 1812, in-8°; 3° (avec MM. Gabriel et Capelle) les *Deux Gaspards*, comédie-vaudeville en un acte et en prose, Paris, 1817, in-8°; 4° (avec MM. Scribe et Mélesville) le *Boulevard Bonne-Nouvelle*, prologue en vaudevilles, Paris, 1821, in-8°; 2e édit., 1829, in-32; 5° (avec M. Sewrin) *la Femme du sous-préfet, ou le Charlatan*, comédie en un acte, Paris, 1821, in-8°. Moreau est en outre auteur des *Mémoires historiques et littéraires sur F.-J. Talma*, qui obtinrent trois éditions l'année même de leur publication, Paris, 1826, in-8°. F—LE.

MOREAU DE LA ROCHETTE (François-Thomas), inspecteur général des pépinières de France, né en 1720 à Rigny-le-Feron, bourg près de Villeneuve-l'Archevêque, aujourd'hui département de l'Aube, est un exemple de ce que peut le génie accompagné d'une volonté forte et persévérante. Il était directeur des fermes du roi à Melun. Il existe presque à la porte de cette ville un petit village appelé *la Rochette*, nom que lui a valu son sol ingrat et rocailleux. Il y avait dans ce village un domaine d'un revenu presque nul, quoique assez étendu (1), à cause de la stérilité du terrain. Moreau de la Rochette jugea qu'il était possible d'en tirer parti. Il l'acheta en 1751 pour une somme modique : il s'y trouvait un petit corps de ferme, où il se pratiqua un logement. Sa place le retenait à Melun pendant le jour ; mais, dès que ses occupations avaient cessé, il courait à la Rochette : il y passait la nuit, méditant ses plans d'amélioration et donnant ses ordres pour les travaux du lendemain. La plupart des terres n'étaient que des friches arides; il commença par faire valoir ce qui était en culture. Des labours mieux dirigés, des engrais distribués à propos lui donnèrent de meilleures récoltes. Insensiblement la culture s'augmenta, et des essais de pépinières se firent dans les terrains qui le comportaient. Vers 1760, Moreau commença ses défrichements, et ses vues s'étendant à mesure qu'il obtenait des succès, il conçut le projet d'une école d'agriculture sur sa propriété. Son plan consistait à y établir une grande pépinière d'arbres de toutes espèces, indigènes et étrangers, et à tirer des hôpitaux un certain nombre d'enfants trouvés pour y être employés et formés aux travaux agricoles. Il représentait que ces enfants, élevés à la campagne et en bon air, s'en porteraient mieux, s'y fortifieraient par l'exercice et deviendraient par la suite des ouvriers utiles. Ce plan fut agréé par le gouvernement, et un arrêt du conseil du 9 février 1767 en ordonna l'exécution. Cinquante et peu de temps après cent enfants furent mis à la disposition de Moreau de la Rochette. Au moyen de cette multitude de bras, les travaux prirent de l'activité, et les défrichements se firent en grand. Le terrain fut nettoyé, nivelé, défoncé; une partie fut mise en culture, une autre fut semée et plantée en bois. De vastes jardins, des bosquets, de riches pépinières remplacèrent les friches; de belles avenues tracées avec intelligence s'alignaient sur celles de la forêt de Fontainebleau, et, ce qui n'était auparavant qu'une lande infructueuse, devint sous la main de l'homme une campagne riante, parée de tout le luxe et de toutes les richesses de la culture. Pour couronner ce magnifique ensemble, une belle maison, construite d'après les dessins de l'architecte Louis, et accompagnée de tous les bâtiments nécessaires à une grande exploitation, s'éleva au centre : de longues terrasses, dominant sur la Seine, se prolongèrent des deux côtés. Quelques années suffirent pour opérer cette étonnante métamorphose. Un résumé court, mais exact des heureux produits de cette institution, excitera la surprise. En treize années, il sortit des pépinières de la Rochette un million d'arbres de tige et trente et un millions de plants forestiers, dont une grande partie a servi à repeupler les bois et les forêts du domaine. Le reste a été donné gratuitement à des particuliers. Pendant le même espace de temps, il a été formé à la Rochette quatre cents élèves tirés des hôpitaux, et de ce grand nombre il n'en est mort qu'un seul : presque tous sont

(1) De la contenance d'environ deux cents hectares.

Digitized by Google

devenus de bons jardiniers, d'excellents pépiniéristes, quelques-uns même des dessinateurs et planteurs de jardins d'agrément. Lorsqu'en 1780, par suite des réformes de Necker, la pépinière de la Rochette cessa d'être au compte du gouvernement, il y existait sept millions cent trente et un mille six cents plants d'arbres de toutes les espèces. Les talents et les services de Moreau ne demeurèrent point sans récompense. Outre sa place d'inspecteur général des pépinières royales, il avait été nommé à celle d'inspecteur général des familles acadiennes restées sur les ports de mer, puis fait commissaire du roi, chargé d'aménager les bois servant à l'approvisionnement de Paris et de rendre flottables les ruisseaux affluents aux communications avec la Seine. Dès 1769, le roi lui avait accordé des lettres de noblesse et l'avait décoré de l'ordre de St-Michel. Son mérite, sa réputation et les avantages qu'on tirait de ses pépinières l'avaient mis en relation avec tous les grands propriétaires de France et les personnes les plus distinguées des hautes classes de la société. Voltaire lui-même avait lié avec lui sous le rapport agricole une correspondance dont il reste dans la famille Moreau des monuments curieux (1) : le vieillard de Ferney lui demandait des arbres pour ses plantations et des conseils sur la manière de les gouverner. On doit encore à Moreau l'établissement à Urcel, près Laon, d'une belle manufacture de sulfate de fer. Il avait dressé des plans pour le défrichement des landes de Bordeaux, qu'il croyait « susceptibles « de bonne culture et de productions fertiles. » Il mourut dans sa terre le 20 juillet 1791. — Son fils *Jean-Etienne* MOREAU DE LA ROCHETTE, né à Melun en 1750, mort le 8 mai 1804, continua de diriger les établissements agricoles dont on vient de parler. L—Y.

MOREAU DE LA ROCHETTE (le baron ARMAND-BERNARD), fils et petit-fils des précédents, naquit le 12 avril 1787 à la Rochette, près Melun. D'abord confié aux soins du savant abbé Lécuy, il fut ensuite un des élèves de Luce de Lancival. Il fut successivement nommé auditeur au conseil d'Etat le 19 janvier 1810, commissaire spécial de police à Caen le 28 juillet 1811, sous-préfet de l'arrondissement de Provins le 26 juillet 1814, et membre de la Légion d'honneur le 29 janvier 1815, en récompense d'un travail relatif à l'organisation des gardes nationales. En janvier 1818, Moreau de la Rochette obtint la préfecture de la Vienne. On dit alors qu'il devait cette faveur au zèle qu'il avait déployé pour faire échouer l'élection du général Lafayette dans le département de Seine-et-Marne. Créé baron en 1819, il épousa la même année une demoiselle de St-Criq-Casaux. Moreau de la Rochette devint préfet du département de Seine-et-Marne en 1820, puis du Jura l'année suivante. Il mourut à Louis-le-Saulnier le 8 août 1822, à peine âgé de 35 ans. On a de lui : 1° l'*Amour crucifié*, traduction d'Ausone, 1806, in-12; les *Adieux d'Andromaque et d'Hector*, traduits du grec en vers français, in-8°, sans date. Z.

MOREAU DE MERSAN. *Voyez* MERSAN.

MOREAU DE MAUTOUR. *Voyez* MAUTOUR.

MOREAU-SAINT-MÉRY (MÉDÉRIC-LOUIS-ELIE), conseiller d'Etat, naquit au Fort-Royal de la Martinique le 13 janvier 1750. La famille à laquelle il appartenait, l'une des plus distinguées de cette île, originaire du Poitou, remontait à la fondation de nos colonies dans l'archipel américain, et depuis plusieurs générations occupait les premiers emplois de la magistrature. Cette famille avait possédé des biens considérables à la Martinique; mais la plus grande partie de ces biens venait d'être dissipée à l'époque de la naissance de Moreau de St-Méry. Il perdit son père avant l'âge de trois ans, et sa mère, ne pouvant se résoudre à se séparer de lui, ne l'envoya point en France, où les colons allaient faire leurs études classiques, à défaut d'institutions scolastiques dans leur pays natal. Moreau n'apprit donc qu'à lire et à écrire; mais sa mère, femme éclairée, ornait son esprit de toute l'instruction nécessaire aux gens du monde : surtout elle l'habituait à la pratique des vertus sociales, et lui inspirait pour la morale évangélique le goût qu'il n'avait que de trop fréquentes occasions de satisfaire dans un pays où régnait l'esclavage. Ces sentiments germèrent dans son cœur, et, bien jeune encore, il était le protecteur des noirs, leur avocat auprès de leurs maîtres et surtout près de son aïeul, que sa charge de sénéchal constituait l'interprète du rigoureux *code noir*. Moreau sollicitait la grâce des noirs accusés, et lorsqu'elle était impossible, il faisait au moins adoucir leur châtiment : il allait dans la prison les consoler et leur apporter l'espérance. Le *code noir* porte la peine de mort contre tout esclave dénoncé par son maître comme ayant déserté trois fois. Un cas semblable se présenta, et le sénéchal dut prononcer la peine capitale. L'esclave condamné était un excellent homme qui n'avait jamais déserté que pour se soustraire aux cruautés de son maître. Le jeune Moreau, désespéré, se jeta aux pieds de son grand-père pour qu'il fît grâce au noir; mais la loi était positive. Un seul moyen se présentait : c'était que le condamné acceptât la place d'exécuteur des hautes œuvres. Moreau fut chargé de la lui offrir : « Non, répon- « dit le noir dans son jargon naïf, je ne dois « mourir qu'une fois; si je devenais bourreau, « mon supplice recommencerait chaque jour. » Moreau ne racontait jamais cette anecdote qu'avec attendrissement. C'est ainsi que dès sa jeu-

(1) Ils consistent en six lettres autographes de Voltaire, écrites avec cette originalité piquante qui distingue sa manière, et quatre lettres à lui adressées par Moreau de la Rochette. Ces dix lettres ont été imprimées et insérées dans les Mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine (t. 4, p. 264 et suiv.), par les soins de François de Neuchâteau, avec une *Notice* du même, sur les pépinières de la Rochette.

Digitized by Google

nesse son âme se pénétrait de l'amour de l'humanité. Ce sentiment y domina toute sa vie; mais, dans la crainte d'oublier quelquefois de l'exercer, il faisait graver sur l'émail de toutes ses montres la devise qu'il avait adoptée dès son jeune âge : « Il est toujours l'heure de faire le « bien. » L'aïeul de Moreau était, ainsi qu'on l'a dit, sénéchal de la Martinique, et le petit-fils, qui devait lui succéder, ne pouvait occuper cette magistrature qu'après s'être fait recevoir avocat : le sénéchal, sentant approcher ses derniers moments, fit appeler Moreau, alors âgé de seize ans, et lui indiqua l'endroit où il avait déposé soixante-six mille francs, qu'il lui donnait pour aller étudier en France. Dès que le vieillard eut cessé de vivre, ses nombreux héritiers furent mis par son petit-fils en possession du trésor qui était destiné à lui seul. Lorsqu'il eut atteint sa dix-neuvième année, sa mère consentit enfin à ce qu'il se rendît à Paris pour y compléter son éducation. Il y trouva des parents opulents, magistrats, officiers généraux, dont il fut accueilli et qui le présentèrent dans le monde. Il était grand, bien fait et d'une belle physionomie : on le fit recevoir gendarme de la garde. Toutefois il voulut être inscrit aux écoles de droit, et il entreprit sans maître l'étude du latin. De plus, il suivit avec assiduité les cours de mathématiques et de géométrie du collége Royal. Ses progrès dans la langue latine furent si rapides qu'au bout de quatorze mois il écrivit et soutint en latin sa thèse de bachelier en droit. C'est une chose remarquable qu'ayant étudié si tard et pendant si peu de temps, il ait su pour toute sa vie la langue de Cicéron, qu'il parlait même avec une assez grande facilité. Sa mémoire était ornée des plus beaux passages des meilleurs classiques. Il en était de même du droit romain, dont il citait à propos le texte dans les discussions de jurisprudence. Dévoré du besoin de savoir promptement et aimant aussi le plaisir, il avait imaginé, afin d'avoir plus de temps à sa disposition, de ne dormir qu'une nuit sur trois. C'est ainsi qu'il trouvait le loisir de vaquer à ce qu'il devait ou voulait faire, sans négliger son service militaire. Après trois ans de séjour à Paris, Moreau de St-Méry, devenu avocat au parlement, repartit pour la Martinique. Sa mère était morte et sa fortune dissipée : il résolut de la rétablir en exerçant la profession d'avocat. Ce fut au cap Français qu'il alla se fixer. Son premier plaidoyer décela un orateur éloquent et un jurisconsulte. Dès lors il prit rang à la tête de son ordre et son cabinet fut un des plus fréquentés. Fidèle à sa maxime, il se consacrait à la défense du faible et de l'innocent. Après avoir plaidé pendant huit ans et s'être assuré une fortune indépendante, Moreau fut nommé conseiller à ce même tribunal (le conseil supérieur de St-Domingue), où il avait honoré la profession d'avocat par un savoir étendu, un esprit brillant et rempli de sagacité, une éloquence qui, à Paris, l'eût placé au rang des Gerbier et des Target. Il a publié un grand nombre de mémoires, la plupart remarquables, non-seulement par les qualités de l'écrivain, mais encore par les questions importantes sur le droit et sur l'administration coloniale, qui y sont traitées avec une grande profondeur. Dès sa jeunesse, il s'était occupé de l'histoire des Antilles et de la connaissance des lois dont elles avaient été l'occasion, et il n'avait cessé de réunir des matériaux à ce sujet. Il profita des loisirs que lui laissait sa nouvelle fonction pour rédiger ces matériaux, et pour en rassembler de nouveaux, spécialement sur les lois de St-Domingue, jusqu'alors éparses et souvent ignorées des magistrats eux-mêmes. Les travaux auxquels il se livrait étaient d'une importance trop grande à l'égard des colonies pour que le gouvernement ne les encourageât point. Il lui donna le pouvoir d'explorer tous les greffes, tous les dépôts d'archives de la colonie; ce qui mit Moreau dans le cas de visiter toutes les parties de St-Domingue, dont l'histoire particulière et la description l'occupaient aussi. Pendant une de ses excursions, il découvrit à San-Domingo, dans une ancienne église, le tombeau de Christophe Colomb, dont les habitants de la colonie ignoraient l'existence. Le ministère, pour compléter ses recherches, lui fit ensuite parcourir la Martinique, la Guadeloupe et Ste-Lucie. Appelé à Paris par ordre de Louis XVI pour s'occuper d'objets relatifs à l'administration des colonies et pour faire imprimer son grand travail sur les lois de St-Domingue, il trouva le temps de s'adonner à la culture des sciences et des lettres. Ce fut alors que, de concert avec Pilâtre de Rozier, il fonda le musée de Paris, dont il fut élu secrétaire (*voy.* Court de Gébelin), comme il avait été l'un des fondateurs de la société des Philadelphes, au cap Français. La révolution qui éclata en 1789 le trouva à Paris, et il s'en montra l'un des plus chauds partisans, fut un des électeurs, et devint vice-président de cette assemblée électorale qui, pendant un mois, exerça la puissance souveraine sur toute la France : l'assemblée nationale lui envoya des députations et le roi vint lui-même s'humilier devant ce pouvoir nouveau dans la journée du 17 juillet (*voy.* Louis XVI). Moreau présidait alors l'assemblée; sa fermeté empêcha du moins ce jour-là l'effusion du sang, mais elle ne put arrêter tous les désordres qui se prolongèrent encore plusieurs jours. Enfin le calme se rétablit, et le 30 juillet, l'assemblée se sépara en votant des remercîments à son président : elle décida même qu'une médaille serait frappée en son honneur. Moreau alla prendre place à l'assemblée nationale, où l'avait appelé le choix des colons de la Martinique. Il y défendit courageusement, contre l'opinion dominante, les véritables intérêts de la métropole et de ses colonies, dont personne autant que lui ne connaissait l'importance. Partisan de la liberté, il était l'adversaire

Digitized by Google

le plus ardent de la licence. A peine l'assemblée constituante était-elle dissoute qu'il se vit proscrit, et, quoique membre du conseil judiciaire établi près le ministre de la justice, il fut attaqué dans la rue au nom de la liberté, frappé à coups de sabre et laissé pour mort dans un café où il s'était réfugié. Il espéra pouvoir se dérober à tous les dangers en se rendant dans la petite ville de Forges; mais sa retraite fut découverte : les terroristes vinrent l'y chercher, et il fut arrêté avec le duc de la Rochefoucauld, dont il était le compagnon d'exil. Par bonheur, un des sicaires reconnut en Moreau un ancien bienfaiteur et favorisa son évasion. Il chercha un nouvel asile au Havre; mais, informé à temps que Robespierre avait donné l'ordre de l'y faire arrêter, il parvint à s'embarquer pour les Etats-Unis en 1793, avec sa femme et deux enfants en bas âge. Il perdit tout et n'eut que le temps d'emporter ses manuscrits. Arrivé à New-York, ce magistrat, que, peu de temps auparavant, le roi avait désigné pour une intendance coloniale, fut réduit à se faire le commis d'un marchand, homme grossier et dur qui rendit sa condition insupportable. Cependant Moreau s'était procuré quelques ressources, et il alla s'établir à Philadelphie, où il ouvrit un magasin de librairie; plus tard il y ajouta une imprimerie. Ce fut là qu'il mit au jour sa *Description de St-Domingue*, ainsi que d'autres ouvrages qui lui appartenaient, soit en propre, soit comme traducteur. Il vécut alors dans une sorte d'aisance et put rendre service à plusieurs Français expatriés par suite de la révolution. Enfin l'ordre s'étant rétabli en France, Moreau y revint après cinq ans d'absence sous les auspices de son ami l'amiral Bruix, ministre de la marine, qui le nomma historiographe de ce département. A l'époque de l'établissement du consulat, Moreau fut nommé conseiller d'Etat, puis créé commandeur de la Légion d'honneur. Peu de temps après, il fut envoyé auprès de l'infant duc de Parme et chargé d'une mission diplomatique importante. Par deux traités secrets, conclus entre la France et l'Espagne, l'un à la fin de 1800 et l'autre le 21 mars 1801, la Toscane avait été érigée en royaume, et cédée par la France à l'infant don Louis, prince héréditaire de Parme, à la condition que les Etats de Parme, Plaisance et Guastalla, héritage de cet infant et que possédait comme souverain son père don Ferdinand, passeraient à la France sous la garantie de l'Espagne. On devait indemniser le duc régnant en lui accordant des rentes et des terres. En attendant que le nouveau roi d'Etrurie, qui était alors en Espagne, fût arrivé dans ses Etats, Moreau, désigné pour l'ambassade de Florence, fut envoyé à Parme, auprès de don Ferdinand, pour lui faire connaître les traités qui le spoliaient et réclamer de lui la renonciation à son duché. Moreau, touché de l'infortune d'un prince que sa sœur surtout (la reine d'Espagne) rendait ainsi victime de son ambition pour l'époux de sa fille, remplit sa mission avec tant de ménagement et si peu d'empressement à dépouiller Ferdinand de son autorité, que le duc de Parme et l'archiduchesse, son épouse, le comblèrent des marques de leur affection et de leur confiance. Le duc mourut le 9 octobre 1802 d'une maladie inflammatoire. Dès lors le premier consul enjoignit à Moreau de prendre, au nom de la France, possession des Etats du défunt et de les gouverner sous le titre d'administrateur général. Il se trouva revêtu d'une autorité immense, puisqu'il exerçait les droits régaliens et même celui de faire grâce. Il administra ces contrées d'une manière toute paternelle, accorda une protection spéciale aux établissements de bienfaisance et d'instruction publique, et fit partout observer la justice la plus exacte. A la fin de 1805, on avait ordonné la réunion d'un camp de réserve à Bologne, et la milice des Etats de Parme devait en faire partie : quelques compagnies de cette milice, qui habitaient les montagnes de l'Etat de Plaisance, refusèrent de marcher et se mirent en révolte. Moreau sut les ramener à l'obéissance par les seuls moyens de persuasion : on le blâma de n'avoir pas sévi, et le général Junot, envoyé à Parme avec des pouvoirs extraordinaires, y établit une commission militaire; on rechercha les fauteurs de la révolte; un grand nombre de victimes furent fusillées et on brûla deux villages, bien que le calme fût déjà rétabli. Moreau, qui gémissait de déployer une rigueur inutile, s'y opposa fortement, ce qui n'eut d'autre effet que de le faire rappeler à Paris. Il y arriva complétement disgracié, mais fier d'une conduite qu'approuvaient tous les honnêtes gens. On le priva de ses appointements de conseiller d'Etat, et on lui refusa même le remboursement de quarante mille francs d'arrérages. Il obtint une audience de Napoléon, et l'explication étant devenue fort vive, Moreau lui dit avec gravité : « Je ne vous demande point de récompenser ma « probité; je demande seulement qu'elle soit « tolérée : ne craignez rien, cette maladie n'est « pas contagieuse. » La saillie ne déplut point; mais le sort de Moreau ne fut pas amélioré, et, bientôt réduit aux plus dures nécessités, il se vit contraint de vendre son argenterie, sa montre, ses livres les plus précieux, et même une partie de son linge. Pendant six années, il languit dans cette indigence. En 1812 cependant, on lui accorda une faible pension, qui suffisait à peine aux besoins de sa maison et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il se consolait de ses adversités dans son cabinet d'étude où il travaillait pendant dix heures chaque jour à la rédaction des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, particulièrement aux Mélanges de sa vie, travail d'un grand intérêt, parce que, dans ce cadre, il a fait entrer l'histoire politique et littéraire de l'époque où il a vécu, des détails intéressants sur un grand

Digitized by Google

nombre de personnages contemporains, et enfin la relation de faits curieux observés pendant ses voyages. Il ne quittait son cabinet que pour se rendre très-exactement aux séances des sociétés savantes et littéraires dont il était membre, et où il était sûr de rencontrer d'anciens amis. Il avait contracté des dettes pendant sa longue disgrâce, et l'impossibilité de les acquitter troublait son repos. Le roi, dont Moreau avait eu l'honneur d'être connu avant la révolution et qui lui savait gré du zèle avec lequel il avait servi Louis XVI en 1789, fut informé de sa mauvaise fortune; il daigna le faire appeler en 1817, et après l'avoir comblé de bontés, lui fit remettre quinze mille francs. Cette somme suffit pour apaiser ses créanciers et pour répandre quelque aisance dans sa famille. Tant d'adversités avaient affaibli sa santé. Il mourut le 28 janvier 1819, âgé de 69 ans. Son éloge fut prononcé sur sa tombe par l'auteur de cet article. Il a été imprimé par l'ordre de la société d'agriculture, dont Moreau était membre. M. Sylvestre, secrétaire perpétuel de cette compagnie, y lut dans la même année un éloge historique de Moreau. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent*, de 1550 à 1785, Paris, 1784-1790, 6 vol. in-4°. Louis XVI ordonna qu'un exemplaire de cet ouvrage serait déposé dans chaque bureau d'administration et dans chaque greffe des colonies américaines; il est devenu très-rare. 2° *Description de la partie espagnole de St-Domingue*, Philadelphie, 1796, 2 vol. in 8°; 3° *Idée générale ou abrégée des sciences et des arts, à l'usage de la jeunesse*, ibid., 1795, in-12. Ce livre élémentaire, imité de celui que Formey avait publié en 1754, est infiniment supérieur à son modèle; il a été traduit en anglais et adopté comme classique dans les colléges des Etats-Unis. 4° *Relation de l'ambassade de la compagnie des Indes orientales hollandaises à la Chine*, rédigée par Van Braam, traduite en français, ibid., 1796-1797, 2 vol. in-4°. La traduction de Moreau a été traduite en anglais et publiée à Londres. Le même ouvrage a ensuite été réimprimé à Paris en français. 5° *Description de la partie française de la colonie de St-Domingue*, Philadelphie, 1797-1798, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, ainsi que celui qui renferme la description de la partie espagnole, contient des notions étendues et importantes sur l'agriculture des Antilles, sur l'industrie et le commerce, sur l'histoire physique et naturelle, sur les usages anciens et modernes des peuples de ces contrées. 6° *De la danse*, ibid., 1797, in-12, et Parme, Bodoni, 1801, in-16. L'auteur, dans ce morceau écrit avec beaucoup de grâce et de feu, montre l'analogie qui existe entre les danses coloniales et celles des Maures, des Africains et surtout celles des Grecs. 7° *Discours sur l'utilité du musée de Paris, prononcé le jour de l'inauguration de cette société en* 1784, Parme, 1805, in-4°; 8° *Discours sur les assemblées publiques littéraires, prononcé au muséum de Paris en* 1785, Parme, 1805, in-4°. Les principaux manuscrits qu'a laissés Moreau de St-Méry sont : 1° *Histoire générale des Antilles française*. Ce manuscrit, susceptible de former plusieurs volumes, était son ouvrage de prédilection; il a travaillé à le perfectionner jusqu'à ses derniers moments. Il est rempli de faits curieux et ignorés, tant historiques que biographiques, et particuliers aux mœurs et à l'origine des premiers naturels. 2° *Répertoire de notions coloniales*. Celui-ci doit former aussi plusieurs volumes; il est entièrement destiné à recueillir des anecdotes et des faits historiques sur les premiers fondateurs des colonies et sur les indigènes, Indiens et Caraïbes. Il renferme les lois coloniales inédites, dont la rédaction lui avait été confiée par le gouvernement, d'après ses représentations sur divers abus. 3° *Description de la Jamaïque;* 4° *Histoire de Porto-Rico;* 5° *Observations sur le climat, l'histoire naturelle, les mœurs et le commerce des Etats-Unis d'Amérique;* 6° *Matériaux d'un traité général sur les cultures coloniales;* 7° *Histoire des Etats de Parme, Plaisance et Guastalla*. Cet ouvrage renferme sur cette partie de l'Italie des détails fort intéressants relativement aux mœurs et à la politique. 8° La *Vie de l'auteur, écrite par lui-même*. Moreau de St-Méry a traduit, sur le manuscrit espagnol de don F. Azara, l'*Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. Le traducteur y ajouta un grand nombre de notes instructives, et son travail fut approuvé par l'Institut. Cet écrivain a publié un grand nombre d'articles historiques, littéraires et scientifiques, et de mémoires, soit séparément, soit dans différents recueils. Desessarts a recueilli plusieurs de ses factums dans le *Journal des causes célèbres*. F—R.

MOREAUX (JEAN-RENÉ), général en chef de l'armée de la Moselle, et confondu par un grand nombre d'historiens modernes avec son presque homonyme Victor Moreau, est né à Rocroy (Ardennes), le 14 mars 1758, d'une famille appartenant à l'industrie. Une vocation précoce le poussa vers l'état militaire. A dix-sept ans, il s'engagea dans les grenadiers d'Auxerrois, et y connut Jourdan, avec qui il fit la campagne d'Amérique. A l'affaire de Ste-Lucie, Moreaux eut la jambe droite fracassée d'une balle et rentra en France en 1782. Remis de sa blessure avec le temps, instruit et beau soldat, il fut nommé par le suffrage de ses concitoyens commandant de la garde nationale de Rocroy. Mais vint le jour où voulant étouffer la révolution, l'ennemi, confiant et nombreux, apparut à nos frontières. Un décret du 22 juillet 1791, portant sur vingt-six départements, mobilisa 97,000 hommes des gardes nationales. Moreaux, appelé au commandement en second du 1er bataillon des Ardennes, abandonna son industrie, embrassa sa femme et ses quatre enfants en bas âge et partit avec ses vo-

Digitized by Google

lontaires, le 20 septembre 1791, pour la place de Thionville, assiégée par Brunswick et défendue par Wimpfen. Le jeune commandant ne tarda pas à montrer que, derrière son enthousiasme de volontaire, il y avait l'étoffe d'un excellent officier supérieur. Ses preuves furent tellement indiscutables, tellement hors ligne, qu'il franchit, comme plus tard Bonaparte, le grade de colonel pour arriver sans transition, le 15 mai 1793, à celui de général de brigade. Appelé sur un autre point de la frontière, Wimpfen, qui se connaissait en hommes, demanda au ministre de la guerre pour commander ses brigades trois généraux solides, au nombre desquels était désigné Moreaux. Mais à ce moment les deux armées de la Moselle et du Rhin, la première commandée par Houchard, la seconde par Beauharnais, avaient l'ordre de se combiner pour marcher sur Mayence et de débloquer cette place où nous étions assiégés par Kalkreuth. Moreaux, désormais apprécié, dut prendre le commandement de l'avant-garde dans le corps des Vosges, et, pour montrer qu'il était digne de ce poste d'honneur, il dégagea tout le pays depuis Pirmasens jusqu'à Leymen, d'où il chassa les troupes du duc de Brunswick. Blessé dans cette affaire, qui lui valut le grade de général de division, 30 juillet 1793, il fut obligé de rester au fort de Bitche pour attendre la guérison. Visité pendant sa convalescence par les représentants du peuple Mourgoin et Dallait, il fut choisi par eux pour commander en chef le corps des Vosges, qui le connaissait comme l'un de ses plus brillants officiers généraux. Ce corps, qui appartenait à l'armée de la Moselle et qui formait trait d'union entre cette armée et celle du Rhin, se trouvait dans l'état le plus déplorable : les soldats, dénués de vêtements et de chaussures, manquant de vivres, n'étaient même pas tous armés. Moreaux para au plus pressé, souffla sa confiance dans l'âme de ses bataillons et les lança résolûment, le 12 septembre, contre les Prussiens qu'il accula au camp de Brunswick. La position de l'ennemi à Pirmasens était tellement redoutable qu'une bataille nous devait être fatalement funeste ; néanmoins, les commissaires de la convention, revêtus aux armées du pouvoir suprême, décidèrent que le surlendemain l'ennemi serait attaqué. Toute la journée du 14 fut une bataille acharnée ; Moreaux s'y battit en lion et soutint ses hommes par son exemple, mais un faux mouvement du général Guillaume, à la colonne de droite, fit perdre les avantages obtenus. Brunswick fut lui-même si étonné de ce succès de la dernière heure, qu'il n'osa pas poursuivre l'armée française ; il donna pour prétexte de son inaction que le général Moreaux avait pris toutes ses précautions pour couvrir sa retraite. Le comité de salut public vit un crime où il n'y avait peut-être qu'une maladresse ou une erreur, et, malgré la courageuse intervention de Moreaux, envoya le général Guillaume devant le tribunal révolutionnaire. Le rôle de Moreaux dans cette affaire de Pirmasens avait été si manifestement glorieux que ce même comité, qui traitait si durement les vaincus, le nommait onze jours plus tard général en chef de l'armée de la Moselle. Par un excès de modestie bien rare, il refusa ce haut commandement que vint bientôt occuper le général Hoche, son ami. Moreaux, placé à l'aile gauche de l'armée, enleva, le 2 janvier 1794, le poste de Kaiserslautern, complétant ainsi les opérations de Hoche dans les lignes de Weissembourg, et poursuivit l'ennemi jusque sous les murs de Kreutznach et de Bingen. Après avoir enlevé un autre poste, celui de Kircheim-Bolanden, il vint établir son quartier général à Kaiserslautern, où il reçut le commandement intérimaire de l'armée pendant le congé que prit le général Hoche pour son mariage. Il eut l'idée de marcher sur Trèves pour y surprendre l'ennemi ; mais le comité de salut public, vu la mauvaise saison, contremanda cette expédition. Le 20 mars suivant, Jourdan vint remplacer Hoche et témoigna la même confiance à son ancien compagnon d'armes, auquel il confia le commandement de l'aile droite. Immédiatement après sa victoire d'Arlon, à laquelle Moreaux prit une large part, Jourdan dut se diriger sous les murs de Charleroi pour aider les opérations des armées du Nord et des Ardennes, et désigna Moreaux comme le général le plus capable de le remplacer pendant son absence. La mission de l'intérimaire était périlleuse, Jourdan détachait de l'armée de la Moselle 50,000 hommes choisis avec soin, ne laissant à Moreaux qu'une armée démembrée, inexpérimentée, presque sans ressources. C'est avec de pareilles troupes qu'il fut chargé de défendre la frontière, depuis Kaiserslautern jusqu'à Longwy. Ambert, un de ses généraux, subit un échec sur le premier de ces deux points, ce qui n'empêcha pas le comité de salut public d'envoyer à Moreaux son brevet de général en chef, 25 juin 1794. L'armée dont il devenait le chef suprême était, au dire de Bourbotte, « une armée improvisée, puisqu'elle n'existait pas au « 15 thermidor, et que, comme du temps de « Cadmus, elle était pour ainsi dire sortie de « terre d'un coup de pied. » C'est cependant avec cette armée que Moreaux fit de nouveaux prodiges et qu'il remporta la victoire de Trippstadt, où pour la première fois les Prussiens avouèrent leur défaite (14 juillet 1794). Les conscrits de l'armée de la Moselle y gagnèrent leurs chevrons en se battant dix-neuf heures et en tuant 1,500 hommes à l'ennemi. Notons en passant que, pressentant la tactique suivie de nos jours, Moreaux, pour lancer sa jeune infanterie avec plus d'impétuosité, lui *fit déposer les sacs*. Trois jours après, il débusquait Möllendorf de trois points différents, Kaiserslautern, Landstühl et Kibellberg, et dans le lointain apparaissait la place de Trèves découverte par ce triple succès. Par or-

Digitized by Google

dre du comité de salut public, Michaud, général en chef de l'armée du Rhin, vint relever Moreaux dans ces positions, et ce dernier avec 48,000 hommes marcha résolument sur Trèves. Le 8 août, il arriva devant le fameux poste de Pellingen, où Louis XIV avait perdu 15,000 hommes, où Beurnonville, un an seulement auparavant, s'était fait écraser. Moreaux aborde la position, culbute tout ce qu'il rencontre, entre en courant dans Trèves et poursuit l'ennemi jusqu'à l'extrémité de l'Electorat. Avec les clefs de la place de Trèves, l'heureux vainqueur donnait à la république 37 pièces de canon, 24,000 cartouches, 1,000 kilogrammes de poudre, des magasins considérables, une grande quantité d'armes, un pays riche qui soulagea le trésor appauvri. Malgré les efforts désespérés de l'ennemi, malgré même quelques échecs éprouvés par l'armée du Rhin, Moreaux maintint sa conquête, et, dans le mouvement d'ensemble imprimé aux armées françaises par le comité de salut public, il déploya son armée dans le Hunsdruck et le Palatinat, et enleva successivement les postes de Birkenfels, Oberstein, Kirn et Trarbach. Son aile gauche, liée à la droite de Jourdan, s'empara de Coblentz et de Rhinfels, tandis que sa droite s'emparait de Kreutznach, de Bingen, et investissait Mayence. Le 4 décembre, il enleva les redoutes formidables de Salzbach. L'ennemi avait repassé le Rhin sur toute la ligne. Le drapeau d'honneur envoyé à l'armée de la Moselle après la prise de Trèves était, comme on voit, en bonnes mains. Michaud avait reçu l'ordre de remettre à Moreaux le commandement suprême de l'armée du Rhin pour qu'il y eût plus d'ensemble dans les opérations, mais, pour ne point blesser son collègue et pour tout concilier, Moreaux lui laissa le pouvoir en se réservant le plan des opérations futures. On dirait qu'il était dans la destinée de René Moreaux de voir porter ses succès au compte de ses frères d'armes. Marceau est regardé comme le vainqueur de Coblentz, et, dès le lendemain de la victoire, une supercherie du représentant du peuple Gillet à l'armée de Sambre-et-Meuse accrédita cette erreur de nom. Cependant ce fut Moreaux qui prit Coblentz avec son aile gauche, *aidé* seulement par une division de l'armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres de Marceau. Carnot le déclara publiquement, mais le *Moniteur*, qui avait enregistré l'erreur, oublia d'insérer l'*erratum*. Veut-on savoir ce que pensa Moreaux de cette manœuvre qui s'attaquait à sa gloire? Nous ne connaissons rien de plus digne que ce qu'il écrivit à Jourdan : « Pour moi, dit-il, je ne « connais point de dénomination pour les armées; « je ne connais que celle d'armées de la répu- « blique. » Vers la fin de 1794, après des avantages qui avaient signalé toutes les rencontres avec l'ennemi, le brillant général mit le siége devant Luxembourg, une des plus fortes places de l'Europe, qu'il avait, pour ainsi dire, isolée. Malgré les rigueurs d'un hiver exceptionnel, il avançait rapidement dans les travaux d'attaque, quand une mort imprévue, soudaine, mystérieuse, le foudroya dans sa tente pendant la nuit du 10 au 11 février 1795. Sa gloire, qui grandissait comme celle de Hoche, arma l'envie. Le poison se chargea de l'arrêter dans sa marche. Le général Hatry lui succéda dans la direction du siége, et recueillit bientôt la gloire de l'œuvre de Moreaux. C'était la fatalité qui commençait pour sa glorieuse mémoire, et la fatalité devait aller jusqu'à la dérision. Moreaux, comme on vient de le voir, n'est resté ni pour le talent, ni pour l'entrain, ni pour le cœur, au-dessous de ses émules. Rien de plus chevaleresque et de plus pur que le souvenir de ce brillant général exhumé des archives du dépôt de la guerre après un demi-siècle. L'histoire, dans son implacable curiosité, ne saurait trouver une tache ou une faute dans sa vie. Une méprise historique porta sa gloire sur le front de son presque homonyme, le général Victor *Moreau*. Les historiens, le *Moniteur* en tête, en enlevant l'X final du nom de René Moreaux, ont consacré cette confusion qui faisait disparaître de la scène du monde le vainqueur de Trippstadt, de Trèves et de Coblentz. — Des notices sur le général Moreaux ont été publiées dans le *Spectateur militaire*, 15 mai et 15 juin 1852, imprimées à part sous ce titre : *Notice historique sur J.-R. Moreaux*, rédigée d'après les documents existant aux archives du dépôt de la guerre par son petit-fils Léon Moreaux, Paris, 1852, in-8°, de 54 pages; dans l'*Almanach de France*, années 1857 et 1858; dans l'*Armée illustrée*, n° du 16 décembre 1858, dans le *Journal pour tous*, n° 229, et dans le *Moniteur de l'armée*, n° 42, 11 août 1852. H. L.

MOREL (Eustache), dit Deschamps, né en Flandre, fut châtelain de Fismes, bailli de Senlis, écuyer huissier d'armes de Charles VI, et figure parmi les poëtes français qui, dans le 14e siècle, obtinrent le plus de célébrité. Plus jeune que Jean Froissart qui eut autant de réputation pour ses vers que pour sa Chronique, il était plus âgé que Charles d'Orléans et Alain Chartier, dont les poésies ont conservé jusqu'à ce jour quelque réputation. Morel était aussi contemporain de Sohier et de Guillaume de Machault, poëte et musicien. L'auteur du *Songe du vieil pèlerin* (1), après avoir conseillé à Charles VI de s'abstenir des lectures dangereuses ou frivoles, ajoute : « Tu peux bien lire et ouïr aussi les dictiez ver- « tueux de ton serviteur et officier Eustache « Morel. » Il n'est pas facile de juger jusqu'à quel point cet éloge était fondé, les poésies de Morel n'ayant point été imprimées. Le recueil de ses œuvres est conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris, sous le n° 7219. On y trouve des ballades, des chants royaux, des

(1) L'abbé Lebeuf a donné une *Notice* curieuse de cet ouvrage.

Digitized by Google

farces, des moralités, des chansons balladées, des lais, des virelais, des rondeaux et des écrits en prose, tels qu'une *Complainte* en latin sur le schisme de Pierre de Lune (datée du 13 avril 1393); il contient aussi plusieurs morceaux intéressants pour l'histoire de France depuis 1350 jusqu'en 1420; des *Lettres missibles*, des *Traitiez, Dicts, Supplications, Commissions*, etc. Le principal ouvrage de Morel a pour titre le *Mirouer du mariage*. L'auteur peint dans cette pièce, d'une manière plaisante et qui dans le 15e siècle pouvait paraître ingénieuse, les embarras, périls et traverses du mariage. Les Anglais, maîtres à cette époque d'une partie de la France, sont fréquemment dans les poésies de Morel l'objet de sa haine et de ses imprécations. Il va jusqu'à exprimer dans une ballade le vœu que l'Angleterre soit détruite et que les générations futures apprennent seulement par ses ruines qu'elle avait existé. Mais malgré ces fureurs patriotiques et nonobstant l'éloge que l'auteur du *Songe du vieil pèlerin* fait des œuvres d'Eustache Morel, cet écrivain n'eût probablement point obtenu un article dans la *Biographie universelle*, s'il n'était pas regardé comme l'inventeur de la chanson à boire. A ce titre, assez important quoique léger, son nom mérite d'être conservé. V—ve.

MOREL (Jean), seigneur de Grigny, né à Embrun en 1511, fut le plus fidèle ami d'Erasme, dont il avait été le disciple et auquel il ferma les yeux à Bâle. Après avoir voyagé en Italie, où il s'était acquis l'affection des gens de lettres, il revint à Paris. Catherine de Médicis lui confia l'éducation de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Il devint maître d'hôtel ordinaire de la maison du roi et mourut en 1581, regretté de tous les gens de lettres, qui s'empressèrent de répandre des fleurs sur son tombeau. Marquis, principal du collége Bertrand, recueillit en 1583 les vers grecs, latins et français dont ils honorèrent sa mémoire; ils forment un volume sous le titre de *Royal mausolée*. Joachim Dubellay, son ami, fit imprimer ses ouvrages. L'amour des lettres, qui avait formé leur liaison, fut héréditaire même pour les filles dans la famille des Morel. Antoinette de Loynes, femme de Jean Morel, et leurs trois filles, Camille, Lucrèce et Diane, faisaient des vers grecs et latins. Camille surtout fut un prodige d'érudition : outre les langues anciennes qu'elle savait très-bien, elle parlait facilement l'espagnol et l'italien. Elle composa plusieurs poëmes, et fit sur la mort de son père, devenu aveugle sur la fin de sa vie, une épigramme grecque admirée par les hellénistes du temps. T—d.

MOREL (Joseph), surnommé *le Prince*, né à Arbois dans le 16e siècle, s'était fait la réputation d'un bon officier dans les guerres qui désolèrent à cette époque le comté de Bourgogne. Henri IV, occupé à combattre les Espagnols, refusa de reconnaître la neutralité du comté et donna l'ordre à Biron de pénétrer dans cette province. A l'approche des Français, le capitaine Morel se retira dans Arbois et en fit fermer les portes. La ville n'étant revêtue que d'une simple muraille sans aucune fortification extérieure, ne pouvait opposer une longue résistance à une armée victorieuse; mais Morel avait l'espoir d'obtenir des conditions favorables pour ses concitoyens. Cependant l'armée de Biron, forte de 25,000 hommes, était arrêtée depuis trois jours devant les murs d'Arbois. Le quatrième jour, le canon des assiégeants ayant renversé une partie des murailles, Morel fut pris sur la brèche qu'il défendait vaillamment et conduit à Biron : l'inflexible général lui reprocha, dans les termes les plus durs, d'avoir contrevenu aux lois de la guerre en se défendant dans une place non tenable et le fit pendre le 7 août 1595 à un tilleul qu'on voit encore à l'entrée de la promenade d'Arbois et qui est devenu un objet de vénération pour les habitants. Henri IV sauva cette malheureuse ville que Biron voulait brûler pour la punir de sa résistance. Après le départ des Français, les restes de Morel furent inhumés dans la chapelle St-Roch sous une tombe décorée d'une épitaphe latine que composa Jean Vuilemin, poëte dont on a quelques pièces devenues rares (*voy.* J. Vuilemin). La mère de Morel, déjà avancée en âge, ne survécut pas longtemps à la douleur de s'être vue privée, d'une manière si cruelle, du « bâton de vieillesse sur lequel, après Dieu, elle avait placée son espoir ». Elle fit plusieurs legs pieux par son testament, rédigé avec une touchante simplicité et qui a été inséré avec une *Notice* sur Joseph Morel dans l'*Annuaire du Jura* pour 1807. W—s.

MOREL (Guillaume), savant imprimeur, était né en 1505 au Tilleul, bourg du comté de Mortain, dans la Normandie, de parents pauvres; il trouva cependant le moyen d'étudier et fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Etant venu à Paris, il y donna des leçons de grec à quelques jeunes gens et entra ensuite comme correcteur dans l'imprimerie de Jean Loys, connu sous le nom de *Tiletan*. Il publia en 1544 un commentaire sur le traité de Cicéron, *De finibus*, qu'il dédia à Jean Spifame, chancelier de l'université, et qui fut fort bien reçu du public. En 1548, il s'adjoignit à Jacques Bogard pour une édition des *Institutions oratoires* de Quintilien, à laquelle il ajouta des notes. L'année suivante, il fut admis dans la corporation des imprimeurs de Paris et établit, près du collége de Reims, un atelier d'où sont sorties plusieurs éditions d'ouvrages grecs estimées pour leur correction. Le célèbre Adrien Turnèbe, imprimeur du roi pour la langue grecque, s'associa Morel en 1552 et le désigna pour lui succéder dans la direction de l'imprimerie royale (*voy.* Turnèbe) : le brevet en fut expédié à Morel en 1555, et il publia depuis cette époque plusieurs bonnes éditions, enrichies de notes et de variantes tirées des meilleurs ma-

Digitized by Google

nuscrits. Il fut mal récompensé de son zèle : on cessa de lui payer la pension qu'on lui avait accordée, sous prétexte que les ressources de l'Etat étaient absorbées par les guerres civiles, et l'on apprend par une lettre de Turnèbe à Charles IX, imprimée au-devant de l'édition des *Œuvres* de St-Cyprien, que Morel avait laissé sa famille dans un dénûment absolu. Ce savant et laborieux imprimeur était mort le 19 février 1564. Une de ses filles avait épousé Etienne Prevosteau, bon imprimeur : sa veuve se remaria avec Bienné (*voy.* J. Bienné). — *Jean* Morel, son frère cadet, mourut en 1559 à l'âge de 20 ans, dans la prison du For-l'Evêque, où il avait été enfermé pour cause de religion. Jean s'était aussi appliqué à l'étude des langues avec succès : mais il n'a laissé aucun ouvrage (1); et ce n'est qu'à raison de son dévouement au calvinisme que Prosper Marchand lui a donné dans son *Dictionnaire* un assez long article, auquel on renvoie pour les détails. Il paraît que Guill. Morel avait eu également du penchant pour les nouvelles opinions; mais qu'il y renonça, ou pour conserver son emploi, ou par la crainte des supplices. C'est à son inconstance que Henri Estienne fait allusion dans l'épitaphe satirique qu'il lui a composée; mais ce qui est réellement inconcevable, c'est qu'un homme comme Estienne ait cherché à insinuer dans cette pièce que Morel, en abandonnant le parti de la réforme, avait beaucoup perdu de ses talents typographiques. De l'aveu de tous les connaisseurs les éditions grecques de Morel égalent en beauté et en correction celles de Robert Estienne, le plus savant et le plus habile imprimeur dont s'honore la France (*voy.* Robert Estienne). La marque particulière de Morel est le thêta Θ entouré de deux serpents avec un Amour assis au centre. On trouvera sa Vie et le Catalogue de ses éditions dans les *Vitæ typogr. Paris.* de Maittaire, p. 33-46. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° des *Notes* sur les *Œuvres* de St-Denis l'Aréopagite, St-Cyprien, Démosthène, etc., l'*Explication* des passages les plus difficiles des *Partitions oratoires* de Cicéron; un *Supplément* à la *Chronique* de Carion; 2° des *Traductions latines* des *Sentences* des Pères sur le respect dû aux images, des *Epîtres* de St-Ignace, etc; 3° *De græcorum verborum anomaliis commentarius*, Paris, 1549, 1558, 1566; Lyon, 1560, in-8°; 4° *Commentarius verborum latinorum cum græcis gallicisque conjunctorum*, ibid., 1558, in-4°. Cet ouvrage curieux et intéressant, parce qu'il contient une foule de citations d'auteurs grecs, tirées de manuscrits encore inédits de la bibliothèque de Paris, a été réimprimé plusieurs fois dans le 16e siècle et même dans le 17e, sous le titre de *Thesaurus vocum omnium latinarum, ordine alphabetico digestarum*, etc. 5° *Tabula compendiosa de origine, successione, etc., veterum philosophorum*, Paris, in-4°; ibid., 1578; Bâle, 1580, in-8°; inséré avec un supplément de Jér. Wolf, dans le tome 10 du *Thesaur. antiquit. græc.* W—s.

(1) C'est à tort qu'on lui attribue un ouvrage intitulé *l'Ame toujours impassible dans toutes les positions de la vie, fors en une seule, qui est la grande*, Paris, 1558, in-12. Cet ouvrage, sur lequel Barbier a donné une note étendue dans la table de son *Dictionnaire des anonymes*, peut bien moins encore être de Jean Morel, fils de Fédéric II, né le 16 novembre 1594; il faut en chercher l'auteur parmi les trois ou quatre Jean Morel, tous contemporains, cités par Prosper Marchand; la solution de cette difficulté n'est pas d'ailleurs très-importante.

MOREL (Fédéric), dit *l'Ancien*, imprimeur du roi, né en 1523 dans la Champagne, d'une famille noble, vint à Paris étudier les langues anciennes et y fit des progrès très-remarquables. Il se chargea en 1552 de revoir le manuscrit du *Lexique grec*, de Jacques Toussain (*Tussanus*), l'un de ses maîtres, et détermina Charlotte Guillard, veuve du libraire Cl. Chevallon, à en donner la première édition cette même année. Il épousa en 1559 une fille du célèbre Vascosan et établit un atelier typographique dans la rue St-Jean de Beauvais, à l'enseigne du *Franc Meurier* (1). Son érudition était déjà tellement connue, que les écrivains les plus distingués s'empressèrent de lui confier la publication de leurs ouvrages. Il fut nommé en 1571 premier imprimeur ordinaire du roi; mais il ne prit que rarement et seulement à la fin des livres sortis de ses presses un titre si honorable alors, quand il n'était accordé qu'au mérite. Il obtint en 1581 la permission de le transmettre à son fils Fédéric, dont l'article suit, et il mourut sexagénaire le 17 juillet 1583. Il avait toujours vécu dans la plus étroite union avec son beau-père et ils ont publié ensemble plusieurs ouvrages (*voy.* Mich. Vascosan). Maittaire a donné le *Catalogue* des éditions de Fédéric Morel, parmi lesquelles on doit distinguer celle des *Déclamations* de Quintilien, 1563, in-4°, mais surtout l'*Architecture* de Philib. de Lorme. Outre quelques petites pièces en grec et en latin insérées par Maittaire dans la *Vie* de cet imprimeur, on a de lui : 1° trois Traités de St-Chrysostome, traduits en français : *De la providence, De l'âme, De l'humilité*, 1557, in-16; 2° *Discours du vray amour de Dieu*, même année et même format; 3° *De la guerre continuelle et perpétuel combat des chrétiens contre leurs plus grands et principaux ennemis*, 1564, in-8°; 4° *Des douze manières d'abus*, extrait des Œuvres de St-Cyprien, 1571, in-8°. W-s.

MOREL (Fédéric II), fils aîné du précédent, a été l'un des plus savants hellénistes de son siècle. Né à Paris en 1558 (2), il fut, après avoir achevé ses études classiques, envoyé à Bourges pour suivre les leçons du célèbre Cujas. Ayant comparé avec le texte la version qu'Amyot venait de publier d'une partie des *Œuvres* de Plutarque, il trouva que l'illustre traducteur n'avait pas toujours rendu fidèlement le sens de l'original, et il osa

(1) En latin *Morus*; c'était une espèce d'allusion à son nom.

(2) Tous ceux qui ont parlé de ce Fédéric Morel s'accordent à placer sa naissance en 1558 mais son père ne s'est marié qu'en 1557; il faut donc bien convenir qu'il n'est né qu'en 1558, et cette date est d'ailleurs confirmée par l'âge qu'il avait en 1617, lorsqu'il fit graver son portrait.

Digitized by Google

lui faire part de ses observations. Amyot, loin de prendre en mauvaise part la hardiesse d'un jeune homme à peine sorti de dessus les bancs, l'accueillit avec bonté et ne cessa depuis de lui donner des marques d'un véritable intérêt. Il succéda en 1581 à son père dans la place d'imprimeur du roi, et ce fut Amyot qui se chargea de lui en faire expédier le brevet; mais comme il fallait avoir vingt-cinq ans pour pouvoir l'exercer en titre, ce ne fut qu'en 1583 qu'il mit son nom à la tête des ouvrages qui sortaient de ses presses. Il s'attacha à donner des éditions également remarquables par leur beauté et leur correction, et il les enrichissait ordinairement de préfaces et de notes intéressantes. Fédéric avait épousé la fille de Léger Duchesne, professeur d'éloquence au Collége royal; il obtint en 1585, par le crédit d'Amyot, la chaire de son beau-père, que son grand âge obligeait à prendre sa retraite. Les nouveaux devoirs que lui imposait cette place ne ralentirent point ses travaux typographiques; il ne laissait pas s'écouler une année sans publier quelques nouvelles éditions d'auteurs grecs avec de savants commentaires, ou des traductions dont le mérite est encore apprécié. Il s'associa en 1600 son frère Claude Morel et lui abandonna la direction de l'imprimerie; mais il ne s'en livra qu'avec plus d'ardeur à la collation des manuscrits et à la critique verbale des anciens auteurs. Le zèle qu'il montrait pour le progrès des lettres, ne resta point sans récompense. Henri IV augmenta ses appointements de professeur et lui accorda différentes gratifications pour faciliter l'impression d'ouvrages dont le débit ne devait pas répondre à leur utilité. Morel renonça en 1617 à l'exercice de son art : du moins, on n'a encore découvert aucun ouvrage postérieur avec son nom. Il publia en 1619, chez son frère, une nouvelle édition du *Plutarque* d'Amyot, améliorée par de nombreuses corrections et un curieux avertissement que Maittaire a inséré dans les *Vitæ typogr. Parisiens.*, p. 135. Il revint ensuite aux *Œuvres* de Libanius, dont la traduction termina une vie si bien employée (*voy.* LIBANIUS). Il était occupé de cette version quand on vint lui annoncer que sa femme, malade dangereusement, demandait à le voir. « Je n'ai plus que deux « mots, répondit-il; j'y serai aussitôt que vous. » Dans l'intervalle, sa femme expira et on se hâta de l'en prévenir : « Hélas, dit-il, j'en suis bien « marry, c'était une bonne femme » ; et il continua son travail (1). Morel mourut doyen des imprimeurs et des professeurs du roi le 27 juin 1630. Outre les nombreuses éditions qu'il a publiées avec des préfaces, des avertissements et des corrections, on a de lui : 1° des *Notes* sur Strabon, Catulle, Tibulle et Properce, les Sylves de Stace, Dion Chrysostome, Œcumenius, etc.; 2° des traductions en vers grecs de plusieurs *Hymnes* et des *Epigrammes choisies* de Martial; il a traduit en vers latins une tragédie, dont le sujet est la fuite des Hébreux en Egypte (*voy.* EZÉCHIEL); un poëme sur la prise de Troie (*Iliacum carmen*), par un auteur inconnu; les fragments d'un poëme de Marcel-Sidètes sur les *Poissons*, considérés par rapport à l'utilité dont ils peuvent être pour la santé; en latin, l'ouvrage d'Hiéroclès sur la *Providence*, et les *Œuvres oratoires* de Libanius; enfin en français, *Discours des Pères grecs*, 1604, in-8°, et quelques-unes des *Dissertations* de Maxime de Tyr, Paris, 1607. in-12. Combe-Dounous, le plus récent des traducteurs de Maxime, parle avec éloge de cette version (*voy.* MAXIME DE TYR). 3° *Alexander Severus, tragœdia togata*, 1600, in-8°. Le portrait de Fédéric Morel a été gravé en 1617, et l'inscription qu'on lit au bas nous apprend qu'il était alors âgé de 59 ans. — *Nicolas* MOREL, l'un de ses fils, honoré du titre d'interprète du roi, a inséré quelques petites pièces de vers dans les éditions publiées par son père. Il a traduit en vers les *Sentences* de Ménandre et de Philistien et a donné, à l'exemple de quelques savants de son temps, l'Eloge de la poussière (*Encomium pulveris*), 1614. W—s.

MOREL (CLAUDE), frère cadet du précédent, né en 1574, fut admis en 1599 dans la corporation des imprimeurs de Paris, et entra en société avec Marc Orry et Etienne Prevosteau pour la publication de différents ouvrages. Dès l'année suivante, son frère le mit à la tête de son atelier, qu'il lui céda entièrement en 1617. Claude ne prit qu'en 1623 le titre d'imprimeur du roi; mais on voit par les éditions sorties de ses presses qu'il se servait longtemps auparavant des caractères de l'imprimerie royale. Il mourut le 16 novembre 1626, à l'âge de 52 ans (1), et fut inhumé à St-Benoît dans le tombeau de sa famille. Quelques-uns de ses contemporains ont loué son érudition et son assiduité au travail; les belles éditions qu'il a publiées justifieraient assez leurs éloges, si l'on ne savait pas que l'honneur doit en revenir presque entièrement à son frère. Les plus remarquables sont celles des *Œuvres* de St-Basile, de St-Cyrille, de St-Grégoire de Nazianze et de St-Grégoire de Nysse, de St-Epiphane, de St-Denis l'Aréopagite, de St-Justin, d'Eusèbe, etc., d'Archimède, de Philostrate, etc. — MOREL (Charles), son fils aîné, naquit vers 1602, fut reçu imprimeur en 1627 et titré imprimeur du roi dès l'année suivante. Il s'attacha surtout à donner de nouvelles éditions des ouvrages des Pères grecs. Il renonça, en 1639, à l'exercice de son art, acquit une charge de secrétaire du roi et mourut vers 1640, si l'on en croit Lottin (*Catal. alphabet.*, t. 2, p. 128); mais on

(1) Colomiès, qui rapporte cette anecdote, qu'il assure tenir de la bouche de Vossius, y a ajouté des particularités peu vraisemblables.

(1) C'est l'âge qu'on lui donne au bas de son portrait, gravé la même année, in-4°.

Digitized by Google

est obligé d'avertir que ce n'est pas un guide toujours sûr. — Son frère, *Gilles* MOREL, lui succéda dans la place d'imprimeur du roi, qu'il remplit jusqu'en 1646. Il céda ses presses à Cl. Piget, son associé, acheta une charge de conseiller au grand conseil et mourut, dit-on, vers 1650. Il n'a publié qu'un petit nombre d'éditions mais d'ouvrages importants ; le plus considérable est la *Grande bibliothèque des Pères*, en 17 volumes in-fol. ; on trouvera dans les *Vitæ typograph. Paris.* de Maittaire, déjà citées, tous les renseignements qu'il a pu rassembler sur ces imprimeurs et sur les ouvrages sortis de leurs presses. W—s.

MOREL (JEAN) naquit à Avesgre, commune de Machaut (Ardennes), le 2 mai 1529. Il était en 1579 premier régent du collége de Clermont en Auvergne, où il a donné en vers latins, qu'il traduisit ensuite en vers français, l'*Entrée du seigneur comte de Randan, gouverneur et lieutenant général pour le roi dans le pays d'Auvergne*, imprimé à Lyon, in-8°, 1579. On a encore de lui : *Justitia Gergoviana lyricis versibus descripta*, etc., qu'il dédia à Achille de Harlay, premier président au parlement de Paris, Paris, 1581, in-4°. C'est un livre d'odes sur les plus grands crimes et désordres qui règnent parmi les hommes. L-c-J.

MOREL (MATTHIEU), docteur en médecine, poëte limousin, né à Limoges. Il cultiva la poésie patoise ; chaque année, il composait des noëls qui lui attiraient de nombreux applaudissements. Ces noëls étaient souvent remarquables par leur originalité ; un des plus longs (seize couplets) se trouve à la fin du second volume des œuvres de l'abbé Richard de Limoges (pag. 257). Il est suivi d'un fragment d'une pièce en vers patois intitulée *Dialogue de Picau et de Piaucau*. Les deux interlocuteurs se racontent les événements qui se sont passés à l'armée et à la cour en 1651. Matthieu Morel a été surnommé le *Goudouli* limousin. On est obligé de convenir que ses compositions, dont un très-petit nombre n'est pas tombé dans l'oubli, sont fort au-dessous des chefs-d'œuvre du célèbre poëte de Toulouse. Le docteur Morel est mort vers 1704 ; il a été enterré à St-Pierre de Queyroix de Limoges. A. M.

MOREL (dom ROBERT), bénédictin de la congrégation de St-Maur, d'une éminente piété, était né en 1653 à la Chaise-Dieu, petite ville d'Auvergne, de parents qui tenaient un rang honorable dans la province. Sa vocation l'appelait à la vie monastique ; et il prit l'habit de St-Benoît, en 1672, dans l'abbaye de St-Faron de Meaux. Envoyé par ses supérieurs à St-Germain des Prés pour y achever son cours de philosophie et de théologie, il fut fait en 1680 bibliothécaire de cette abbaye. Il ne conserva pas longtemps cet emploi, auquel on peut conjecturer qu'il n'était point propre ; il remplit avec plus de succès la charge de prieur dans différentes maisons ; mais la surdité dont il était affecté le força d'y renoncer, et, s'étant retiré à St-Denis, il y partagea son temps entre les devoirs de son état et la rédaction de plusieurs ouvrages ascétiques, qu'il ne publia que sur l'invitation de ses supérieurs. Dom Morel mourut le 29 août 1731, à l'âge de 79 ans, en réputation de sainteté. Tous les ecclésiastiques et les personnes les plus distinguées de la ville de St-Denis assistèrent à ses obsèques. Son portrait, peint à son insu par Restout, a été gravé par Larmessin, in-fol. On trouvera la liste de ses ouvrages dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759, et dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*, par dom Tassin. Les principaux sont : 1° *Entretiens spirituels*, en forme de prières, sur les Evangiles ; — sur la Passion de Jésus-Christ ; — sur l'Incarnation, etc. ; 2° *Effusions de cœur, ou Entretiens spirituels et affectifs d'une âme avec Dieu sur chaque verset des Psaumes et des Cantiques*, Paris, 1716, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, dit dom Tassin, est un chef-d'œuvre en son genre ; les pensées en sont très-judicieuses et les expressions pures et fort touchantes. 3° *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, avec une Effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, etc., ibid., 1722, in-12. Le traducteur, conformément à l'édition qu'il avait sous les yeux, n'a point employé la distinction du texte par versets, peut-être à cause de ces Effusions de cœur, plus longues parfois que les chapitres mêmes ; double motif qui a pu nuire au succès constant de sa version, supérieure par l'onction et la pureté à la traduction dite de Gonnelieu et à celle de l'abbé Debonnaire. Suivant Barbier, le pieux auteur a beaucoup profité de la traduction de Sacy. (Voy. *Dissertation sur soixante traductions françaises*, etc., p. 67.) On voit toutefois que dom Morel cherche à traduire plus fidèlement que Sacy ; qu'il suit une édition latine différente et qu'il se sert avec plus de discrétion de la paraphrase que ne l'avait fait l'écrivain de Port-Royal. La *Bibliothèque janséniste* semble faire entendre que le nouveau traducteur aurait publié le livre de l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen, prétendu abbé de son ordre, tandis qu'il l'a donné sans nom d'auteur ; il s'est seulement conformé à l'édition (des Bénédictins) qu'il a crue la plus correcte, comme faite d'après d'anciens manuscrits, et il en prévient le lecteur. 4° *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, ibid., 1726, in-4°, ou 2 vol. in-12 ; 5° *De l'espérance chrétienne et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, ibid., 1728 ; réimprimé en 1743, in-12. On peut consulter pour plus de détails l'ouvrage de dom Tassin déjà cité. W-s et G-ce.

MOREL (PIERRE), grammairien, naquit en 1723 à Lyon, d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune. Après avoir achevé ses études classiques, il se rendit à Paris pour y perfectionner son éducation par l'usage du monde. Admis chez une dame respectable, le hasard le rendit plusieurs fois témoin des leçons qu'un maître de

Digitized by Google

grammaire venait y donner, et il trouva que sa méthode était plus propre à fausser l'esprit de ses élèves qu'à rectifier les erreurs de leur jugement. Il consentit, sur la prière de cette dame, à se charger de l'instruction de ses enfants, et pour remplir cette tâche, il fit une étude approfondie des principes et des règles de la langue française. Le frère cadet de Morel, auteur de la *Théorie des jardins*, alors intendant général des bâtiments du prince de Conti, voulait lui procurer une place de juge dans une des principales terres de ce prince; mais il la refusa par une délicatesse bien rare, déclarant qu'il n'avait pas les connaissances nécessaires pour la bien remplir. De retour à Lyon, il accepta l'emploi peu lucratif de juge à l'élection et partagea dès lors son temps entre ses devoirs, la culture des lettres et les soins qu'il donnait à sa famille. Pendant le régime de la terreur, il fut arrêté pour un de ses frères; mais il se garda bien d'avertir de leur méprise les émissaires du terrible comité, et se laissa conduire en prison, pour donner à son frère le temps de se mettre à l'abri de nouvelles recherches. Quoiqu'il n'eût rien fait pour la réputation, il n'en était pas moins connu d'une manière avantageuse; et l'Institut, peu de temps après son organisation, se l'associa dans la classe des lettres. Il parvint à un âge très-avancé, sans éprouver aucune des infirmités de la vieillesse, et mourut à Lyon en 1812, à 89 ans. Outre plusieurs *Dissertations* dans les Recueils de l'académie de Lyon et divers articles dans le *Journal grammatical* de Domergue, on a de P. Morel : 1° *Essai sur les voix de la langue française, et recherches sur l'accent prosodique des voyelles*. Cet ouvrage renferme des observations neuves et intéressantes; et si la théorie que l'auteur y développe était jamais mise en pratique, on verrait à coup sûr disparaître bientôt les vices de prononciation reprochés avec raison aux habitants des provinces. En terminant le *compte* qu'il rendit de cet ouvrage à l'Institut, le secrétaire perpétuel Villar dit que « Morel a reculé les bornes de la « science, et ne s'est presque pas douté qu'il lui « ait fait faire un pas. » 2° *Traité de la concordance du participe prétérit*. L'auteur a dédié cet opuscule à madame de la Villardière, l'une de ses élèves. 3° *Traité ou Examen analytique de la période et de ses parties constitutives*. Ces trois ouvrages ont été réunis en un volume in-8°, Paris, 1804. Morel a laissé des remarques importantes pour une nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie française. On trouve une *Notice* sur ce grammairien par M. Molard, dans les *Archives du département du Rhône*, t. 1, p. 330. W—s.

MOREL (Jean-Marie), célèbre architecte, frère du précédent, naquit à Lyon le 28 mars 1728. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra une grande aptitude pour les mathématiques, la musique et la philosophie des arts. A seize ans, il enseignait la haute géométrie aux élèves du corps des ponts et chaussées. Deux ans après, la place d'architecte du prince de Conti étant devenue vacante, il concourut et l'obtint. Morel fit une étude particulière de l'art de composer les jardins. Il publia même un opuscule anonyme, intitulé *l'Art de distribuer les jardins suivant l'usage des Chinois*, Londres, 1757, in-8°. Le prince de Conti abandonna le soin de toutes ses propriétés au goût et à l'intelligence de son architecte, qui sut répondre dignement à ses désirs dans la distribution des jardins de l'Ile-Adam. La transformation du parc de Guiscard en paysage pittoresque suivit de près celle des jardins de l'Ile-Adam. Le duc d'Aumont, possesseur de Guiscard, obtint pour lui la place d'architecte des Menus Plaisirs à l'époque du mariage de Louis XVI. Mais Morel préféra rester attaché au prince de Conti. Six ans après il publia, sous le voile de l'anonyme, la *Théorie des jardins* (Paris, 1776, in-8°), ouvrage aussi savant qu'étendu, riche d'un plan bien conçu, plein d'idées neuves et présentées avec l'élégante simplicité que cet artiste a su donner à toutes ses compositions. Il parti ensuite pour l'Angleterre, où il ne trouva rien à apprendre touchant les jardins, puisqu'il a donné une seconde édition de son livre et n'a rien changé à ce *charmant et savant traité*, ainsi caractérisé par Delille, dans une note du 3° chant de son poëme des *Jardins*. Morel s'est déclaré créateur du parc d'Ermenonville; mais l'auteur de cet article a prouvé (Voy. *Description d'Ermenonville*, 1810, in-4°) que le *Temple des Muses* dans le *Bocage* et les deux ponts du côté du nord étaient les seuls travaux de cet architecte. Non-seulement Morel a voulu s'approprier la composition des jardins d'Ermenonville, mais dans la préface de la *Théorie des jardins* (2° édit., Paris, 1802, 2 vol. in-8°), il ne nomme pas une fois le marquis de Girardin, auteur de la *Composition des paysages*. Il passe en revue tous les ouvrages français et étrangers qui traitent de cette matière, et il oublie à dessein celui qu'il devait citer le premier et qu'il rappelle ainsi davantage au souvenir du lecteur. Après la mort du prince de Conti, Morel visita la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne. A son retour, il épousa, quoique vieux, une très-jeune femme d'une famille considérée à Lyon. Indépendamment de tous les parcs et jardins que la France doit à son génie infatigable, il avait rédigé un *Traité sur la composition musicale*, qui n'a pas été imprimé, et un ouvrage considérable sur l'*Architecture rurale*, qui devait renfermer plus de cent vingt planches in-4°. Il est mort à l'âge de 83 ans, le 10 août 1810, dans le département où il était né, mais où il a peu vécu. En 1813, Fortair, architecte, a publié un *Discours sur la vie et les œuvres de Morel*, où nous avons puisé les principaux détails de cet article. F—le.

MOREL (Hyacinthe), poëte et littérateur, né en 1759 à Avignon, était un des trois fils d'un fondeur de métaux, dont l'aîné fut depuis une des vic-

Digitized by Google

times du régime de la terreur. Hyacinthe et son frère puiné, après avoir fait de bonnes études au collége d'Avignon, entrèrent dans la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, et furent envoyés à Aix, où ils professèrent pendant plusieurs années la rhétorique : l'un était chargé de la poésie et l'autre de l'éloquence. Après la destruction des corps enseignants, les deux frères revinrent à Avignon, et le cadet y mourut quelques années plus tard. L'aîné, connu déjà par la publication de divers ouvrages poétiques, et comme l'un des fondateurs de l'athénée de Vaucluse, dont il a été jusqu'à sa mort le secrétaire perpétuel, obtint du préfet du département l'autorisation de créer le *Journal de Vaucluse*, politique et littéraire, dont lui et son ami François Dupuy, ex-doctrinaire comme lui, furent les principaux rédacteurs, et dont le premier numéro parut le 20 février 1803 ; mais cette feuille n'a eu qu'une existence de quelques années. Lors de la réorganisation de l'instruction publique, vers la même époque, Morel fut nommé professeur de rhétorique au lycée impérial d'Avignon, et après avoir rempli honorablement ces fonctions pendant vingt ans, il obtint une pension de retraite avec le titre d'officier de l'université, et mourut septuagénaire dans sa patrie le 1er août 1829, regretté de ses nombreux élèves et de ses concitoyens, non moins pour son esprit et ses talents que pour ses vertus sociales et l'aménité de son caractère. Morel était membre de la société philotechnique de Paris et des académies de Marseille, Lyon, Nîmes, Bruxelles, etc. On a de lui : 1° *Epître à un jeune matérialiste*, 1785, in-12 ; 2° *Epître à Zulime sur les inconvénients du luxe dans une demoiselle d'une médiocre fortune*, 1788, in-8°. Ces deux pièces, qui eurent un succès non équivoque, placèrent leur auteur dans un rang distingué parmi les poëtes contemporains. La première obtint des éloges mérités dans le *Mercure* du 27 août 1785, où, en louant ses heureux efforts pour éviter la sécheresse sur des matières métaphysiques, sans recourir à l'emphase et aux brillantes antithèses, on lui donne la préférence sous ces rapports sur le poëte satirique Gilbert ; ces deux pièces furent réimprimées dans l'ouvrage suivant. 3° *Mes distractions, ou Poésies diverses*, Paris et Avignon, an 7 (1799), in-12 de 148 pages. Mais l'*Epître à un jeune matérialiste* fut encore reproduite avec des changements et des additions à la suite de, 4° *Lettres à madame de B*** sur le matérialisme*, Avignon, Chaillot et Paris, 1818, in-12 de 96 pages ; 5° le *Coup d'œil de ma raison sur le célibat ecclésiastique*, suivi de quelques réflexions sur les ecclésiastiques fonctionnaires, Paris, Aix et Marseille, 1791 et 1792, in-18 ; 6° *les Malheurs et les crimes de l'ignorance*, discours en vers, suivi de la *Philosophie louée par elle-même*, autre discours en vers, 1804, in-8° ; 7° l'*Art épistolaire*, poëme traduit du latin d'Hervey Montaigu, jésuite, suivi de *Réflexions sur l'épître familière et l'épître didactique*, Avignon, 1812, in-18 ; 8° *Epître à Rollin*, Paris, 1818, in-8°. Cette épître, dont le texte et les notes contiennent les plus saines doctrines sous le rapport moral et littéraire, est une approbation très-honorable de la proposition faite par l'Académie française de l'éloge de Rollin pour sujet de son prix d'éloquence. 9° *Epître à l'abbé Bonnevie, chanoine de Lyon, prédicateur du Carême dans l'église de St-Pierre, d'Avignon, sur la nécessité des ornements, même dans l'éloquence de la chaire*, Avignon, 1822, in-8° ; 10° le *Temple du romantisme*, en prose et en vers, Paris, sans date (1825), in-12 de 26 pages, à madame Anaïs de B.... Dans cet opuscule, l'auteur se prononce pour le genre classique et ridiculise assez bien, par une heureuse imitation, le style romantique. 11° *Lou galoubé de Jacintou Morel, ou Pouesious prouvençalous d'aquel outour, recullidos per seis amis*, Avignon, 1828, in-12 de 248 pages, avec une mauvaise lithographie représentant un troubadour qui chante devant les remparts d'Avignon. Cet ouvrage, publié par souscription, renferme trente-deux fables, sept épîtres, des odes, des stances, des romances, des chansons. L'auteur a placé en tête un Discours préliminaire sur l'origine et le caractère du dialecte provençal. Ce recueil est tout à la fois le testament littéraire de Morel et un dernier hommage à sa langue maternelle. Il a donné en outre, dans les *Etrennes d'Apollon*, dans le *Journal encyclopédique* et surtout dans l'*Almanach des Muses*, pendant quarante ans, un grand nombre de pièces de poésies, toujours classées parmi les meilleures de ces recueils. Toutes celles de Morel se distinguent en général pour la solidité du raisonnement, pour l'aisance, la clarté, le naturel et la grâce. A—T.

MOREL (Jean-Alexandre), sous-inspecteur à l'école polytechnique, naquit à Loisey (Meuse) le 26 mars 1775. Reçu à l'école polytechnique en 1797, il y devint chef de brigade. Il entra deux ans après dans l'artillerie, et fut ensuite nommé professeur à l'école d'artillerie de la garde impériale. Appelé à Plaisance pour y remplir les mêmes fonctions, il se livra à l'étude de la musique, et recueillit des morceaux précieux, dont il donna la copie au conservatoire de musique de Paris. C'est en 1817 qu'il fut nommé sous-inspecteur à l'école polytechnique. Il publia alors un volume in-8°, intitulé *Principe acoustique*, dont Roquefort rendit compte dans le n° 300 du *Moniteur* de l'année 1827. M. de Momigny ayant attaqué le *Principe acoustique* de Morel, ce dernier y répondit par une critique raisonnée de la *Seule vraie théorie de la musique*, publiée par M. de Momigny. Cet écrit parut en 1822. Quant au *Principe acoustique*, il n'était que l'esquisse d'un ouvrage plus considérable, dont l'auteur rassemblait les matériaux, lorsque la mort vint le surprendre le 31 octobre 1825. Si Morel réfuta

Digitized by Google

M. de Momigny comme physicien, il laissa à Méhul et à M. Fétis l'honneur de le réfuter comme musicien. (*Voy.* le Rapport piquant de Méhul à l'Institut, et la Réponse décisive de M. Fétis aux attaques de M. de Momigny, dans la *Revue musicale*, t. 3, p. 169.) F—LE.

MOREL DE CHEFDEVILLE (ETIENNE), auteur dramatique, naquit à Paris le 10 octobre 1751. Après avoir occupé les différentes places d'intendant des domaines de Monsieur, d'administrateur de la loterie et de trésorier des Menus Plaisirs, et avoir acquis une fortune assez considérable par d'heureuses spéculations, il se livra à la culture des lettres et travailla pour le théâtre. La *Caravane du Caire*, *Panurge* et les *Mystères d'Isis* sont ses ouvrages les plus connus. Le style de ces opéras est plus négligé que le genre même ne le permet; mais, si Morel n'était pas poëte, il entendait à merveille la coupe d'un ouvrage et l'art de bien placer les morceaux de musique. Sous ce rapport, le célèbre Grétry le mettait presque sur la même ligne que Sedaine; il ne pouvait oublier d'ailleurs que Morel lui avait préparé deux de ses plus beaux triomphes. Le grand succès de *Panurge* et de la *Caravane*, la bienveillance de M. de la Ferté, intendant des Menus, pour l'auteur, irritèrent l'envie contre Morel. On trouve dans les *Mémoires secrets* nombre d'épigrammes lancées contre lui à cette époque et surtout une chanson très-maligne, qui commençait ainsi :

Au bas d'un pont, dans un bureau, etc.

Ces couplets eurent dans le temps tout le succès que l'esprit, la médisance et un peu de calomnie assurent toujours à ce genre d'ouvrages. On prétendait que Morel fouillait dans les cartons de l'Opéra pour s'approprier les pièces refusées ou reçues qui n'avaient pas été représentées, et qui, n'ayant pas été réclamées, faisaient conjecturer que les auteurs étaient morts. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Morel avait obtenu dès 1787 une pension de l'Académie royale de musique. Il resta en France pendant toute la période de la révolution et fut directeur de l'Opéra depuis décembre 1802 jusqu'en septembre 1803. Morel passa les dernières années de sa vie dans une jolie maison de campagne qu'il possédait près de Villeneuve-St-Georges. Attaqué d'un mal de vessie, qu'il oubliait quelquefois à table, il en hâta les progrès, et mourut le 13 juillet 1814 des suites d'une opération. Tous ses ouvrages appartiennent au répertoire de l'Opéra : 1° *Alexandre aux Indes*, en trois actes (musique de Méreaux), Paris, 1783, in-4°; 2° *la Caravane du Caire, ou l'Heureux esclavage*, en trois actes (musique de Grétry), Paris, 1783, in-8°, et 1785, in-4°; 3° *Panurge dans l'île des Lanternes*, en trois actes (musique de Grétry), Paris, 1785, in-8°. On a dit que la *Caravane* était l'ouvrage de Louis XVI et *Panurge* celui du comte de Provence, depuis Louis XVIII, et que Morel n'avait été que l'arrangeur et le prête-nom (1). 4° *Thémistocle*, en trois actes (musique de Philidor), Paris, 1785, in-8°, et 1786, in-4°; 5° *Aspasie de Milet*, en trois actes (musique de Grétry), Paris, 1789, in-4°; 6° les *Mystères d'Isis*, en quatre actes, opéra imité de la *Flûte enchantée*, et arrangé par Lachnith sur la musique de Mozart, Paris, an 9 (1801), in-8°, réimprimé en 1804 et 1812; 7° *Tamerlan*, en quatre actes (musique de Winter), Paris, an 10 (1802), in-8°; 8° *Saül*, oratorio en deux parties (musique de divers compositeurs), Paris, 1803, in-4°; 9° *le Pavillon du calife, ou Almanzor et Zobéide*, opéra en deux actes (musique de Dalayrac), Paris, 1804, in-8°; 10° la *Prise de Jéricho*, oratorio en trois parties (musique de divers compositeurs), Paris, 1805, in-4°. Ces trois dernières pièces furent écrites en société avec Deschamps et l'auteur de cet article. 11° *Sophocle*, opéra en trois actes (musique de Fiocchi), Paris, 1810 et 1811, in-8°; 12° le *Comédien malgré lui*, proverbe, 1811; 13° le *Laboureur chinois*, opéra en un acte, arrangé sur la musique de Haydn et de Mozart, Paris, 1813, in-8°. Morel fut en 1782 un des arrangeurs du *Thésée* de Quinault, et le donna sous son nom; il corrigea en 1806 *Castor et Pollux*, qui fut remis en musique par Winter; le peu de succès de cet opéra lui fit dire qu'il était « repassé et demi-castor; » enfin il retoucha en 1815 la *Princesse de Babylone* de Vigée. Morel de Chefdeville a laissé cinq opéras qui n'ont pas été représentés. Ce sont : la *Clémence de Titus*, *Nitocris*, *Ormosa*, la *Veuve de Germanicus* et *Théocrite réfugié en Sicile*. D—ÉS.

MOREL DE VINDÉ (le vicomte CHARLES-GILBERT), agronome et littérateur, naquit à Paris le 28 janvier 1759. Reçu conseiller au parlement de cette ville en 1778, il fut en 1790 appelé sans sa participation à présider l'un des tribunaux de Paris (quartier des Tuileries), fonctions qu'il accepta dans l'espoir d'y trouver l'occasion de servir le roi. Lors de l'événement du 28 février 1791, il sauva des suites de cette fatale soirée les huit serviteurs du roi, arrêtés au château, et peut-être le monarque lui-même. Après l'évasion de Louis XVI, le 21 juin suivant, quand il eut été ramené captif de Varennes à Paris, Morel de Vindé, jugeant son sacrifice désormais inutile et ne pouvant se dissimuler que sa fortune, très-considérable (il avait recueilli les riches successions de M. et madame Paignon d'Ijonval, ses grand-père et grand'mère, dont il était l'unique héritier), devait l'exposer à des dangers imminents, avait donné sa démission et pris la ferme résolution de se tenir éloigné de toutes fonctions publiques. Pour avoir un constant et plausible prétexte de refus, il avait affecté depuis cette

(1) Moutonnet de Clairfons a publié, en 1803, une brochure in-8°, intitulée *M**** (MOREL) *dénoncé au public comme le plus grand plagiaire, à la suite de Panurge, ballet comique, par Fr. Parfait.*

Digitized by Google

époque de se livrer exclusivement aux travaux agricoles, que d'ailleurs il entendait fort bien; mais il ne s'en trouva pas moins en butte aux périls qu'il avait appréhendés. Il fut désigné comme l'une des victimes dévouées aux massacres du 2 septembre 1792. On vint le 31 août pour l'arrêter dans son domicile, à Paris; heureusement il était absent et réussit ultérieurement à se soustraire aux rigueurs du terrorisme. Continuant de se livrer à ses observations et expériences agricoles, il publia sur la culture et sur les troupeaux de nombreux et utiles mémoires, qui lui valurent le titre de membre ou correspondant des sociétés d'agriculture de Paris, Versailles, Lille, Caen, Toulouse, etc. Il n'eut point d'autres titres depuis 1794 jusqu'au retour de Louis XVIII, qui lui accorda la décoration de la Légion d'honneur le 6 décembre 1814, et le nomma pair de France le 17 août 1815. Il fut élu en 1824 membre de l'Académie des sciences (section d'économie rurale). Après la révolution de 1830, Morel de Vindé continua de faire partie de la chambre des pairs; mais il n'y parut que rarement et n'y siégea point dans les divers procès politiques qui furent déférés à la haute cour. Il mourut à Paris en décembre 1842, laissant un honorable souvenir de bienfaisance. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. le marquis d'Audiffret. Outre ses écrits sur l'agriculture et sur les troupeaux, Morel de Vindé a publié quelques ouvrages de littérature. Celui qui a obtenu le plus de succès est un petit traité de morale mis à la portée des enfants et exprimé en quatrains. Ce livre, intitulé *la Morale de l'enfance*, a eu de nombreuses éditions et de plus nombreuses contrefaçons. Il a paru pour la première fois en 1790, et plus tard, il a été traduit en latin par M. Leclerc. Les autres productions littéraires de Morel de Vindé sont trois petits romans intitulés : *Primerose*, 1797; *Clémence de Lautrec*, 1798, et *Zélomir*, 1800. Il est aussi l'auteur de plusieurs opuscules : 1° la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, mise à la portée de tout le monde et comparée avec les vrais principes de toute société, 1790, in-8°; 2° *Des révolutions du globe, conjectures formées d'après les découvertes de Lavoisier sur la décomposition et la recomposition de l'eau*, 1797, in-8°; 3° *Modèle d'un bail à ferme*, 1799, in-fol.; 4° *Mémoire sur l'exacte parité des laines mérinos de France et d'Espagne*, Paris, 1807, in-8°; 5° *Mémoire et instruction sur les troupeaux de progression*, ibid., 1808, in-8°; 6° *Suite des observations sur la monte et l'agnelage*, ibid., 1808, in-8°, et plusieurs autres pièces tirées comme celle-ci et les précédentes des *Annales de l'agriculture française;* 7° *Notice sommaire sur les assolements adoptés dans son exploitation, à la Celle-St-Cloud, près Versailles*, 1816, in-8°; 8° *Quelques observations pratiques sur la théorie des assolements*, Paris, 1822, in-8°; 3° édit., 1833, in-8°; 9° *Essai sur les constructions rurales*, Paris, 1824, in-fol.; 10° *Considérations sur le morcellement de la propriété territoriale en France*, Paris, 1826, in-8°; 11° *Sur la théorie de la population, ou Observations sur le système de Malthus*, Paris, 1829, in-8°; 2° édit. L—s—D.

MORELL (André) naquit à Berne en Suisse le 9 juin 1646. Ce fut un savant distingué. Ses connaissances en numismatique égalèrent si elles ne surpassèrent pas celles de tous ses contemporains. Ses études, commencées à St-Gall, furent continuées à Zurich et terminées à Genève. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse et d'une rare pénétration. Ses rapides progrès dans l'histoire développèrent bientôt son goût pour la numismatique, qu'il regardait comme une des bases essentielles des connaissances historiques, et il apprit à dessiner afin de se rendre cette science plus familière. Charles Patin, qui avait déjà publié plusieurs volumes de numismatique, l'ayant rencontré à Bâle, fut enchanté des heureuses dispositions qu'il reconnut dans ce jeune Suisse; il se lia d'une étroite amitié avec lui, l'aida de ses conseils, de son expérience et lui prodigua tous les secours dont il avait besoin. Morell vint à Paris en 1680. Précédé par sa renommée, il fut admis dans la société des savants et des gens de lettres que le duc d'Aumont réunissait chez lui, et y fut accueilli par des hommes du premier mérite, qui lui conseillèrent d'entreprendre la publication générale de toutes les médailles antiques qui existaient alors dans les divers cabinets de l'Europe, en y joignant des commentaires sur celles qui avaient déjà été publiées et des dissertations sur les pièces inédites. Cette tâche lui parut digne de son zèle et de ses efforts. Il donna, en 1683, un essai de ce grand ouvrage sous le titre de *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ*. Rainssant, alors conservateur du cabinet royal des médailles, obtint l'agrément de Louis XIV pour s'adjoindre Morell, qui de ce moment rejeta les offres avantageuses que lui avaient faites les cours de Copenhague et de Berlin, et se livra avec une ardeur infatigable à la classification et à l'arrangement du riche cabinet confié à ses soins. Les profondes connaissances qu'il montra dans l'exercice de sa place (1) furent appréciées comme elles devaient l'être par Vaillant et Noris, les deux plus célèbres antiquaires de cette époque et qui le seraient peut-être encore de la nôtre. Lorsque son travail au cabinet du roi fut achevé, la récompense qu'on lui avait promise se fit attendre; il s'en plaignit d'une manière inconvenante et déplut au ministre Louvois, qui le fit mettre à la Bastille en juillet 1688. Relâché à la prière de ses protecteurs et de ses nombreux amis, il ne tarda pas à être de nouveau incarcéré (1690); et ce qui doit paraître

(1) Il s'y familiarisa tellement avec la connaissance du profil de toutes les têtes de la série des médailles impériales, qu'il pouvait les dessiner toutes, de mémoire, d'une manière fort ressemblante. Voyez sa *Vie*, par J.-G. Altmann, dans l'*Alte und neue aus der gelehrten Welt*, 1718, t. 5, p. 319-336.

Digitized by Google

assez remarquable, pendant tout le temps que dura sa disgrâce près du ministre il continua de jouir de la bienveillance de Louis XIV. C'est lui-même qui le dit avec l'expression de la plus vive reconnaissance dans une lettre à son ami Périzonius, insérée dans la préface du *Thesaurus*. Le gouvernement de Berne fut obligé cette fois d'intercéder pour la mise en liberté du prisonnier ; elle lui fut accordée (16 novembre 1691), et il retourna dans sa ville natale. La mort de Rainssant (1689) ayant laissé vacante la place de conservateur des médailles du cabinet du roi, elle avait, dit-on, été offerte à Morell à condition qu'il embrasserait la religion catholique ; mais ne voulant ni faire violence à ses principes religieux ni s'exposer à de nouvelles persécutions, il avait tout refusé, et la place fut donnée à Oudinet. Il est peut-être curieux aujourd'hui de voir comment s'exprime à son sujet le P. Jobert, jésuite : « M. Morell est certainement l'honneur « des antiquaires ; aussi aimable par sa probité, « sa candeur et son désintéressement qu'il est « admirable par son génie, son industrie et son « application, qui passent ce que l'on peut imaginer dans ce qui concerne les médailles. Enfin « c'est un génie rare, *à qui rien ne manquera « lorsque Dieu lui aura fait connaître la vérité de « la religion catholique.* » Ses brillantes espérances s'étant évanouies en quittant la France, il ne put subvenir tout seul aux frais énormes qu'entraînait le vaste plan de son ouvrage ; de sorte que ses travaux languirent. Le chagrin s'empara de lui, et sa santé s'altéra tellement qu'il eut la moitié du corps paralysée et fut obligé de renoncer à tenir la plume ou le crayon. Cependant, en 1694, le comte de Schwartzenburg-Arnstad, grand amateur de médailles, l'appela près de lui (en Thuringe) pour avoir soin de son cabinet. Il l'autorisa même à faire une excursion en Hollande et à Berlin pour visiter les cabinets des curieux et enrichir le sien. Notre antiquaire ne put jouir longtemps du bien-être et de la tranquillité qu'il goûtait au château d'Arnstad : une chute de voiture, où il se démit l'épaule (1699), et une attaque de paralysie le forcèrent de suspendre ses travaux, et il succomba à ses souffrances le 11 avril 1703, avec le regret de n'avoir pu terminer l'ouvrage de numismatique qu'il avait conçu sur un très-vaste plan, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Havercamp recueillit les matériaux épars de cet ouvrage et publia, en 1734, *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia*, en 2 volumes in-fol., dont 1 volume de planches et 1 volume de texte. Le volume de planches offre la réunion la plus complète qui ait jamais été faite des médailles consulaires dispersées dans tous les cabinets d'Europe, dessinées sur les originaux de la main même de Morell, et gravées ensuite sous ses yeux. Nous pouvons assurer qu'il a rendu avec une vérité, un art et un talent remarquables le caractère des figures tel qu'il est sur chaque médaille. Il est à regretter qu'Havercamp, entraîné par un motif bien louable sans doute, celui de donner à Morell toute l'illustration que méritaient ses travaux, ait voulu accumuler sur la description de chaque médaille non-seulement les commentaires d'Erizzi, Orsini, Vaillant, Morell et autres, mais encore les siens propres pour critiquer à tort et à travers ses devanciers et former de nouvelles conjectures, plutôt faites pour embrouiller la matière que pour l'éclaircir ; d'où il résulte que l'amateur qui consulte cet ouvrage voit, il est vrai, d'un coup d'œil tout ce qui a été dit depuis Goltzius jusqu'à Havercamp sur les divers types des médailles consulaires ; mais il lui reste à prendre parti entre les opinions trop souvent contradictoires des commentateurs, et l'embarras où il se trouve diminue sensiblement l'intérêt de ces commentaires (1). Morell avait aussi laissé, en manuscrit, l'histoire numismatique des douze premiers empereurs romains. Havercamp, Schlegel et Gori se réunirent pour la publier avec d'amples commentaires : c'était l'usage alors. L'ouvrage parut, en 1752, sous le titre de *Thesauri Morelliani numismata aurea, argentea, aerea, cujusque moduli* XII *priorum imperatorum*, Amsterdam, 3 vol. in-fol., figures. A l'exception des planches qui, ainsi que celles des familles consulaires, ont été gravées sur les dessins et sous les yeux de Morell et qui sont la partie la plus recommandable de cet ouvrage, on peut dire qu'il règne dans la classification et l'arrangement systématique des médailles une telle confusion, ainsi que dans les explications et les commentaires élaborés en commun par ces trois savants, qu'il est d'une extrême difficulté, au milieu des diverses hypothèses tour à tour soutenues et combattues par eux, de pouvoir discerner le bon du mauvais, l'utile de l'inutile, le vrai du faux ; de sorte qu'il est à peu près généralement reconnu que le seul mérite réel de cet ouvrage est dans les planches. On connaît encore d'André Morell une lettre (latine) à Périzonius, *De nummis consularibus*, 1701, in-4° ; 1713, in-12, et dans l'*Electa rei nummariæ* de Woltereck, p. 42 ; — une Lettre au chevalier Fountaine, 1703, in-4°, et d'autres à Henri Haas dans les *Mémoires* (Beytræge) *d'histoire et de littérature* de Ch.-F. Lub. Haas, Marbourg, 1784, in-8°, p. 288-293. *Voyez* la *Vie* d'André Morell, écrite en latin par A.-P. Giulianelli, et publiée en 1752 par Gori, à la tête de sa *Columna Trajana*, ouvrage auquel Morell avait eu beaucoup de part. A—R.

MORELL (THOMAS) naquit à Eton, en Angle-

(1) Le manuscrit autographe du grand ouvrage de Morell, intitulé *Numismata regum, urbium, populorum, familiarum Romanarum, Augustorum et Cæsarum*, en 6 vol. petit in-4°, a passé successivement de la bibliothèque de Boze (n° 2173) à celle de Gotte (n° 2076), à celle du Van Damme (n° 561), puis celle du baron Wentrecten de Tiellandt, à la Haye, ainsi que les manuscrits autographes de Goltzius, de Peiresc, et celui des *Numism. aerea* in *Colonia percusa*, de Vaillant, enrichi de nombreuses additions de la main de Morell.

Digitized by Google

terre, le 18 mars 1703. A douze ans, il entra comme boursier à l'école de sa ville natale, d'où il passa au collége du roi dans l'université de Cambridge, et il y prit le degré de maître ès arts. Plus tard, il se fit recevoir docteur en théologie. La cure de Kew lui fut donnée en 1731, et il y joignit pendant quelque temps celle de Twickenham, joli village que Pope habita plusieurs années et qu'il a rendu fameux. Morell fut nommé, en 1737, recteur de Buckland et, en 1775, chapelain de la garnison de Portsmouth. Il mourut le 19 février 1784, après avoir consacré sa longue vie à la pratique de ses devoirs ecclésiastiques et à la culture des langues anciennes; après avoir enfin, par d'utiles ouvrages et par de bons exemples, propagé l'amour de la religion et celui de la littérature classique. Ce savant estimable a été un peu négligé par ses contemporains; mais la postérité le traite avec plus de justice. Les services qu'il a rendus aux bonnes études furent importants; leur utilité est permanente, et le nom de Morell sera honoré tant que l'érudition sera elle-même en honneur. Ses principaux ouvrages sont: 1° une collection de poëmes théologiques, tant originaux que traduits, avec des notes, Londres, 1732-1736; 2° une édition des *Contes de Cantorbery*, par Chaucer, avec les imitations modernes, Londres, 1737; 3° une édition des œuvres de Spencer, 1747; 4° l'*Hécube*, l'*Oreste*, les *Phéniciennes* et l'*Alceste* d'Euripide, avec les scolies anciennes et des notes, Londres, 1748. Dans les trois premières pièces, il a en général répété le texte de King; mais la *recension* de l'*Alceste* est neuve et lui appartient. 5° Une traduction anglaise de l'*Hécube*, avec des notes relatives principalement aux antiquités. Cette traduction est faible, s'il faut croire ce qu'en disent les critiques anglais. 6° Une édition du *Prométhée* d'Eschyle, avec les scolies, des notes sur le mètre et une traduction anglaise en vers blancs. « Le soin et l'exactitude que Morell a mis dans « ce travail sont, dit un biographe, grandement « méritoires. La traduction n'est pas imprégnée « du feu d'Eschyle; mais les jeunes étudiants en « ont bien profité. » 7° Deux Lettres (dans les tomes 3 et 5 de l'*Archæologia britannica*) sur deux inscriptions grecques trouvées à Corbridge, dans le Northumberland; 8° et 9° des éditions correctes et soignées du Lexique grec de Hédéric et du Dictionnaire latin de Ainsworth; 10° *Thesaurus græcæ poeseos*, etc., Eton, 1762. Cet ouvrage, qui est le chef-d'œuvre de Morell, est fait à l'imitation du *Gradus ad Parnassum*. Au commencement est un excellent traité des différentes espèces de mesures, rédigé sur les préceptes d'Héphestion et des scoliastes; préceptes, il est vrai, parfois contestables, mais qu'il est utile que les jeunes gens connaissent avant de se jeter dans de plus hautes théories. Le P. Labbe, Smith et d'autres avaient fait des recueils de synonymes et d'épithètes; mais ces ouvrages incomplets et insuffisants n'étaient que d'un faible secours pour les études classiques. Morell a réuni avec un travail immense tous les mots des poëtes, en a montré la quantité par des exemples, y a joint les épithètes, les synonymes et les phrases; en un mot, il a donné au *Gradus* grec la richesse du *Gradus* latin. Toutefois le *Gradus* latin a un avantage de plus, c'est d'offrir les signes de la quantité qui manquent au *Gradus* grec: il faut la conjecturer d'après les exemples; mais ce travail, fort aisé il est vrai quand les vers cités sont des hexamètres et des pentamètres, peut embarrasser les commençants lorsque les exemples sont pris dans les ïambes des poëtes dramatiques; et il est au-dessus de leurs forces, et peut arrêter même les maîtres et les professeurs, quand le lexicographe ne s'appuie que sur des passages lyriques dont la mesure est souvent incertaine et, même quand elle est certaine, n'est pas toujours facile à reconnaître. Si dans le *Gradus* latin il fallait deviner la quantité d'un mot d'après les vers lyriques d'Horace, les chœurs de Sénèque, les poésies bigarrées d'Ausone, de Prudence et de Maurus, ou d'après les mètres trop libres de Plaute et de Térence, que de fois l'élève hésiterait! que de fois il se tromperait! Tel est le défaut du *Trésor* de Morell, et il est capital. Néanmoins ce livre était important, utile, nécessaire, et le succès en fut grand. On le contrefit même, ou, si l'on aime mieux, on le réimprima, en 1768, à Venise. Cette réimpression n'est pas belle, mais elle semble faite assez correctement. Toutefois l'original sera toujours préféré, tant à cause de la supériorité manifeste de l'exécution, du papier et des autres accessoires typographiques, que pour un fort beau portrait de Morell, gravé d'après un dessin du célèbre Hogarth. A côté du vieux savant, dont la mine et le costume ne manquent pas de bizarrerie et de singularité, on voit un petit orgue, son instrument favori: car Morell était un grand amateur de musique; et c'est même lui qui a composé les paroles, que l'on dit excellentes, des oratorios de Hændel. En 1815, le docteur Maltby a donné à Cambridge une édition considérablement augmentée du *Trésor* de Morell. Les additions faites par l'éditeur sont de la plus haute importance; il a exactement posé la quantité des syllabes et ajouté une foule d'exemples, toujours choisis avec un goût exquis; il a traité avec une critique et une érudition remarquables plusieurs points difficiles, l'*arsis* et la *thesis* par exemple, l'*accent* et le *coup métrique*; en un mot, il a fait de ce dictionnaire un ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent acquérir une connaissance approfondie de la prosodie grecque. 11° En 1771, Morell fut l'éditeur et le rédacteur du catalogue de la bibliothèque de M. Child. Ce catalogue, qui forme un beau volume in-4°, a été tiré seulement à 25 exemplaires. La bibliothèque de M. Francis Child avait été formée primitivement par M. Bryan Fairfax. Parmi les

Digitized by Google

magnifiques et rares curiosités de cette riche collection étaient la Bible de 1462, sur vélin, et les *Offices* de Cicéron, de 1466, également sur vélin. M. Francis Child en était devenu possesseur en 1751 pour une somme de deux mille livres sterling, et elle fut fondue en 1782 dans la bibliothèque de M. Robert Child. Ce M. Fairfax, grand collectionneur de médailles, de marbres, d'urnes et de tableaux, avait été propriétaire de la portion des tables d'Héraclée que Maittaire a publiée. A sa mort, ce précieux débris fut acheté quarante-deux livres sterling par M. Carteret Webb, qui, en 1760, l'offrit au roi de Naples. En retour, le roi lui donna une bague de diamants estimée trois cents livres sterling : c'était royalement payer une antiquaille, un morceau de vieux bronze. Il est vrai que ce fragment complétait un monument fort curieux, important même, autant que peuvent l'être aujourd'hui des inscriptions de la Grande-Grèce, et qui, restitué par cette addition à sa première intégrité, est devenu un des plus précieux ornements du musée de Naples. Ces détails nous ont écarté de notre sujet ; mais ils sont peu connus et ils intéressent l'histoire littéraire. Comme nous le disions en commençant, le zèle avec lequel le docteur Morell cultivait les lettres profanes ne lui faisait pas négliger les graves devoirs de son état. Il prêchait souvent, et plusieurs de ses sermons ont été imprimés. Plus d'une fois aussi les productions de sa muse furent consacrées à des sujets pieux. Il soutint même une vive controverse avec les méthodistes, secte de fanatiques rigides dont les progrès, de jour en jour plus étendus et plus effrayants, menacent la religion dominante. Non content de s'en prendre à leur doctrine, leur nom même lui fournit des armes contre eux. Il le dérivait du grec Μεθοδία, qui quelquefois signifie *ruse, machination perfide,* ou de Μεθοδευειν, qui a le sens de *tromper*. En effet, c'est de Μεθοδία que St-Paul se sert pour désigner les *pièges* du malin Esprit. Il est juste d'ajouter que de pareils arguments sont moins philosophiques que satiriques ; et probablement la théologie et la logique de Morell avaient encore d'autres ressources. On a publié, après sa mort, des Remarques sur le *Traité de l'entendement humain* de Locke, qu'il avait écrites par ordre de la reine, et une excellente traduction des *Epîtres* de Sénèque, dans laquelle il a su imiter, avec une élégante fidélité, la manière de l'auteur. « Vieux comme me voilà, dit quelque part le tra- « ducteur, je n'ai pas reçu d'injure qu'il ne fût « aisé de pardonner, ni connu de malheur qui ne « fût supportable, et qui, de la manière dont va « le monde, ne fût plus digne d'un sourire de « mépris que d'une larme. » Cette confidence fait aimer l'honnête vieillard ; on voit avec plaisir qu'il a dû passer une heureuse vie, se consolant de quelques amertumes légères par les charmantes douceurs de la retraite, de l'étude et des arts. B—ss.

MORELLET (André), de l'Académie française, naquit à Lyon, le 7 mars 1727, d'un marchand papetier. Après qu'il eut fait ses premières études au collége des jésuites de cette ville, son père l'en fit sortir, à l'âge de quatorze ans, pour l'envoyer à Paris au *séminaire des Trente-Trois*. Le jeune élève dut aux succès qui l'y distinguèrent son admission en Sorbonne. Il passa cinq années dans cette maison célèbre, livré, mais non pas exclusivement, aux études théologiques ; il se délassait de Morin, de Tournély, de Spinoza, de Cudworth, avec Locke, Buffon, Bayle, Voltaire, etc. Il eut en Sorbonne, pour compagnons d'études, quelques jeunes gens qui depuis sont devenus des personnages importants dans l'Eglise et dans l'Etat. On doit citer particulièrement de Loménie de Brienne et Turgot, imbus déjà l'un et l'autre des principes de la philosophie qui commençait à devenir celle de leur siècle. Les trois jeunes abbés traitaient entre eux des questions d'un haut intérêt ; ils cherchaient à s'éclairer sur les éléments de la richesse et du bonheur des nations. Ce ne fut que pendant les dernières années de son séjour en Sorbonne que l'abbé Morellet fit connaissance avec Diderot et d'Alembert, qu'il n'a jamais cessé de compter au nombre de ses amis. En 1752, il se chargea de diriger l'éducation du fils de M. de la Galaizière, chancelier du roi de Pologne, et céda volontiers à la demande qu'on lui fit d'accompagner son élève en Italie. L'appartement que l'abbé Morellet occupait à Rome se trouvait voisin d'une immense bibliothèque toute composée de théologiens et de canonistes. Curieux de parcourir ce fatras, il tomba sur le *Directorium inquisitorum* (*voy.* Eymeric), et résolut d'en donner un extrait sous le titre de *Manuel des inquisiteurs*. Ce recueil parut en 1762, grâce à Malesherbes, ami de l'auteur, qui n'hésita point à en favoriser la publication dans un pays où la douceur du gouvernement ne permettait de craindre l'effet d'aucune allusion fâcheuse. De retour à Paris, Morellet fut introduit dans ces sociétés vantées où l'on n'était admis que présenté par des hommes dont la réputation était faite, ou sur la recommandation d'un nom déjà connu. Une conversation à la fois solide et maligne, sans être caustique, une humeur enjouée, un caractère droit et ferme, rendaient son commerce agréable et sûr ; aussi fut-il très-goûté, chez madame Geoffrin, de tous les hommes de talent que cette maison réunissait, et dès ce moment même il gagna la bienveillance de cette dame, qui lui témoigna de l'attachement jusqu'à la fin de sa vie. On lui trouvait quelque chose du tour d'esprit de Swift. Divers petits écrits, qu'il publia dans le même temps, contre Lefranc de Pompignan et contre Palissot, sont en effet remplis de ce que les Anglais appellent *humour*, expression qu'ils semblent nous avoir empruntée, pour lui donner un sens qu'elle a perdu dans notre langue. Palissot venait de

Digitized by Google

faire jouer sa comédie des *Philosophes;* il y désignait plusieurs amis de Morellet avec la licence et l'effronterie d'Aristophane. Ce fut pour les venger que ce dernier écrivit la *Préface des Philosophes, ou Vision de Charles Palissot*, plaisanterie assez mordante qui réussit beaucoup. Mais l'abbé Morellet avait eu l'imprudence d'y jeter un trait un peu vif contre la princesse de Robecq, connue par son aversion pour les philosophes. Le pamphlet parvint à cette dame, comme envoyé *de la part de l'auteur*. C'était une perfidie de Palissot. Madame de Robecq demanda vengeance au duc de Choiseul, et l'auteur fut mis à la Bastille. Il y resta deux mois; ce fut au crédit de la maréchale de Luxembourg et surtout au zèle de J.-J. Rousseau, qui la fit agir, qu'il fut en grande partie redevable de sa liberté. Nous n'oublierons pas un procédé généreux par lequel il s'honora pendant sa détention. Six semaines s'étaient écoulées sans qu'il eût été permis à Morellet de sortir de sa chambre. Au bout de ce temps, des ordres furent donnés pour qu'il pût se promener dans la cour. Quoique cette faveur fût assez légère, il était naturel qu'il y mît un grand prix. Cependant, après en avoir profité deux fois, il observa que pour lui procurer le plaisir de la promenade, il fallait qu'un autre en fût privé. Aussitôt il pria le gouverneur de faire jouir de cette grâce quelque autre prisonnier à qui ce soulagement pouvait être plus nécessaire. Le gouverneur accepta ce sacrifice, et la prison de l'abbé Morellet se referma sur lui. L'effet de ces petites persécutions passagères, exercées contre des hommes de lettres ou des philosophes, était presque toujours d'appeler sur eux l'attention, d'exciter l'intérêt en leur faveur, quelquefois même de les mettre à la mode. L'abbé Morellet l'éprouva d'une manière sensible : il dut à ses deux mois de captivité un surcroît de considération, de nouveaux amis et surtout un redoublement d'affection de la part de ceux qu'il possédait déjà. Parmi les sociétés où son zèle pour la philosophie le faisait rechercher, il plaçait lui-même au premier rang celle du baron d'Holbach. Quoique la maison de ce dernier fût comme le quartier général des esprits forts (*voy.* HOLBACH), les philosophes théistes n'en étaient pas exclus. Ils s'y trouvaient même assez nombreux pour tenir tête à leurs adversaires. On pense bien que l'abbé Morellet ne se rangea point parmi les apôtres de l'athéisme, il fut au contraire un des antagonistes qui les embarrassaient le plus dans la discussion. En 1766, à la prière de Malesherbes, il fit et publia la traduction du fameux *Traité des délits et des peines*, de Beccaria. Cette traduction, où s'est conservée tout entière la chaleur de l'écrivain original, eut sept éditions en six mois. Beccaria s'empressa de remercier l'abbé Morellet d'un travail par lequel le sien était amélioré. « J'avoue, lui écrivit-il, que je dois tout « aux livres français et surtout à mon traducteur. » En 1769, Morellet contribua, par des écrits solidement raisonnés sur la *Compagnie des Indes*, à faire supprimer le privilége de cette association, dont les affaires étaient dans un désordre tel, qu'il devenait impossible de la maintenir sans de graves inconvénients. C'est vers la fin de la même année, qu'il publia le *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce;* entreprise d'une haute importance, qui l'occupa vingt ans entiers et qu'il abandonna néanmoins, non sans de vifs regrets, à l'époque où la révolution éclata. L'abbé Morellet a déclaré que l'abandon de ce grand projet était le tort de sa vie littéraire. De 1770 à 1789, il composa différents écrits plus ou moins importants. Les principaux sont : la *Réfutation des Dialogues sur le commerce des blés*, de l'abbé Galiani ; la *Traduction des Recherches sur le style*, de Beccaria ; la *Théorie du paradoxe*, brochure pleine de sel et de verve, dirigée contre Linguet ; l'*Analyse de l'ouvrage sur la Législation et le commerce des grains*, par Necker ; des *Observations sur la Virginie*, traduites de Jefferson, etc. Au milieu de l'année 1772, Morellet fit un voyage en Angleterre, avec la mission d'en rapporter au gouvernement quelques instructions relatives au commerce. Il eut à se féliciter de l'accueil qu'il reçut à Londres de lord Shelburne, depuis marquis de Lansdown, dont il avait acquis l'amitié pendant un séjour de cet homme d'État à Paris. Ce fut chez lui qu'il connut Franklin, et bientôt s'établit entre eux un commerce d'estime et d'attachement. Morellet eut aussi des relations avec les membres les plus distingués du parlement d'Angleterre qui pensaient comme lui et professaient les mêmes doctrines politiques. Trois ans après, il goûta la satisfaction qu'il désirait impatiemment, de voir à Ferney cet homme extraordinaire qui depuis cinquante ans remplissait du bruit de son nom le monde civilisé. Voltaire l'accueillit. Il aimait à trouver dans les autres un peu de cette malice dont il petillait lui-même. L'abbé Morellet était loin d'en manquer ; il y joignait des connaissances étendues et un zèle hardi, que le vieux philosophe prisait encore davantage. Longtemps auparavant, Voltaire s'était exprimé sur son compte en termes qui permettent de croire qu'il le regardait comme un des plus fermes auxiliaires du parti philosophique. On trouve dans une de ses lettres à Thiriot, en date du 19 novembre 1760 : « Embrassez pour « moi l'abbé Mords-les. Je ne connais personne « qui soit plus capable de rendre service à la « raison. » Lié depuis plusieurs années avec Marmontel, qu'illustraient déjà des succès littéraires beaucoup plus éclatants que les siens, l'abbé Morellet voulut resserrer encore les liens de cette amitié en lui faisant épouser une de ses nièces. C'est en 1777 que ce mariage eut lieu. La nièce de Morellet était très-jeune, et malgré une disproportion marquée dans l'âge des deux époux, Marmontel dut à cette union le repos du reste de

Digitized by Google

sa vie et le bonheur de sa vieillesse (*voy.* MARMONTEL). Le gouvernement avait récompensé plus d'une fois les travaux utiles de l'abbé Morellet; mais le motif d'un nouveau bienfait qu'il obtint en 1783 est trop honorable pour être passé sous silence. En signant le traité qui terminait la guerre d'Amérique, lord Shelburne, placé récemment à la tête du cabinet britannique et qui s'était opposé constamment à la paix, déclara que, si sa manière franche de procéder dans le cours des négociations avait paru digne de l'approbation du roi de France et de son ministère, le mérite de ces dispositions appartenait surtout à l'abbé Morellet, dont les principes et les opinions l'avaient dirigé. Sur le compte que Vergennes rendit à Louis XVI de ce noble témoignage, ce prince accorda, sur les fonds des économats, quatre mille francs de pension à l'abbé Morellet. Un honneur littéraire, qu'il semblait ne point espérer encore, l'attendait l'année suivante. Il remplaça l'abbé Millot à l'Académie française. L'Académie faisait en lui une acquisition précieuse. Peu de ses confrères possédaient au même degré l'habitude et le talent d'analyser les idées, de définir les mots, d'y attacher le sens qui leur est propre. Ce fut surtout dans le travail du *Dictionnaire* qu'il déploya le fruit de ses études sur le mécanisme et la philosophie des langues. Il était alors, comme il n'a cessé d'être à l'Institut, un des coopérateurs les plus éclairés et les plus laborieux de cet ouvrage utile. Quand les premiers symptômes de la révolution se manifestèrent, Morellet, qui s'était toujours occupé de questions d'intérêt public, se trouvait naturellement conduit à discuter celles dont le gouvernement lui-même provoquait et recommandait l'examen. Il les traita particulièrement dans une correspondance avec le cardinal de Brienne, d'abord membre de l'assemblée des notables, puis chef du conseil des finances et enfin principal ministre. Ce prélat, dont il était l'ami depuis quarante ans, le consultait, l'écoutait volontiers, mais se contentait de l'écouter. Il paraît qu'il ne tint pas à l'abbé Morellet que de Brienne n'évitât un grand nombre de fautes qui firent de son ministère une époque désastreuse, et qu'au lieu de tâtonnements, de vues incomplètes et de petits moyens, il n'adoptât et n'exécutât des plans sagement ordonnés et mieux appropriés aux besoins du temps. Vers la fin de 1788, quand la seconde assemblée des notables eut délibéré sur la question de savoir quelle forme on donnerait aux états généraux, l'abbé Morellet publia des *Observations sur la forme des Etats de 1614*. Cet écrit, dans lequel il défendait l'opinion du bureau de MONSIEUR sur la double représentation du tiers état, fut bientôt suivi d'un autre, dont le but était le même et qu'il intitula : *Réponse au Mémoire des princes*. L'année suivante, il en fit paraître deux nouveaux : *Réflexions du lendemain*. — *Moyen de disposer utilement des biens ecclésiastiques*. Dans le premier, il relevait le vice des opérations faites sur le bien du clergé; il proposait dans le second des mesures d'équité qui n'étaient nullement du goût des réformateurs. Il perdit, par l'effet des décrets de l'assemblée nationale, un très-beau bénéfice et s'en consola. Chamfort avait écrit (1791) la diatribe la plus amère et la plus perfide contre les corps académiques, afin d'amener l'assemblée constituante à supprimer l'Académie française dont il était membre. L'abbé Morellet répondit avec vigueur à la brochure de Chamfort, quoique celui-ci n'eût pas manqué de désigner d'avance *les défenseurs des Académies comme les ennemis de la révolution* (œuvres de Chamfort, t. 1er, p. 243). Il osa pareillement braver les fureurs du parti démocratique en attaquant, dans le *Journal de Paris*, la détestable doctrine de Brissot sur la propriété. Nommé directeur de l'Académie française en 1792, s'il ne put la préserver de sa ruine, il empêcha du moins que le vandalisme n'effaçât les traces de son existence; il eut la prudence hardie d'emporter chez lui les archives, les registres, les titres de création de cette compagnie et le manuscrit même du *Dictionnaire*. Cet héritage d'un corps illustre resta longtemps en dépôt dans sa maison. En 1805, il en enrichit la bibliothèque de l'Institut, où l'Académie l'a retrouvé. Après le 9 thermidor, l'abbé Morellet rompit le silence qu'il gardait depuis un an sur les affaires publiques. Il publia le *Cri des familles*, ouvrage dans lequel il plaidait la cause des enfants des victimes de la révolution. C'est, d'un bout à l'autre, l'élan d'une âme ardente que l'indignation soulève. La publication d'un pareil écrit parut et dut paraître à l'Europe un acte du plus généreux courage, car la tempête grondait encore. Si Robespierre n'était plus, son esprit lui survivait et la terreur n'était qu'à moitié désarmée. Le *Cri des familles* produisit en France une impression remarquable. La voix énergique d'un écrivain vieilli dans ces sortes de luttes soutint, enhardit, fortifia l'opinion qui se prononçait déjà pour la restitution des biens des condamnés. Cette mesure, longtemps incertaine, fut enfin décrétée par la Convention, qui se vit forcée de céder à l'ascendant d'un vœu devenu général. Animé par ce succès, l'abbé Morellet persista sans relâche à combattre les violences révolutionnaires, à solliciter les réparations dues à l'humanité. Au *Cri des familles* succéda la *Cause des pères*, plaidoyer en faveur des pères et mères, aïeuls et aïeules des émigrés atteints par diverses lois sévères. D'autres écrits du même genre, sortis presque à la fois de sa plume courageuse, attestèrent tout ce que son âme conservait de chaleur et son esprit d'activité; ils portent les titres suivants : *Supplément à la Cause des pères; — Nouvelles réclamations; — Dernière défense; — Appel à l'opinion publique; — Discussion du rapport fait par le représentant Audouin*. De toutes les pensions de l'abbé Morellet, il ne lui restait en

Digitized by Google

1797 qu'environ douze cents francs de rente, en inscriptions sur le grand-livre. Le besoin de se créer des ressources et de faire vivre sa sœur le jeta dans une carrière nouvelle. Il se mit à traduire de l'anglais des voyages et des romans; on ne lisait guère alors d'autres ouvrages. Il traduisit : *l'Italien, ou le Confessionnal des pénitents noirs;* — les *Enfants de l'abbaye;* — *Clermont;* — *Phédora;* — *Constantinople ancienne et moderne;* — le 3e volume du *Voyage de Vancouver;* — les livres 9 et 10 de l'*Histoire d'Amérique,* de Robertson. Toutes ces traductions, formant ensemble plus de vingt volumes, dont un in-4°, furent faites et publiées de 1797 à 1800. Cette occupation, que ses travaux antérieurs devaient lui rendre fastidieuse, il ne l'interrompit un moment que pour flétrir, dans un écrit plein d'énergie, l'horrible loi des otages, portée le 12 juillet 1799. Il eut encore cette fois à se féliciter d'avoir impunément bravé le parti des révolutionnaires. Lors de la création de l'Institut en l'an 4 (1796), il n'en fit point partie; ce ne fut qu'à la nouvelle organisation, en 1803, qu'il y fut appelé ainsi que ses anciens confrères à l'Académie française. Il fut compris dans la classe de la langue et de la littérature française, et nommé secrétaire de la commission du *Dictionnaire.* En 1807, il fut appelé au corps législatif. Une constitution singulièrement forte, qu'un travail constant n'avait point altérée, le défendait des infirmités de l'âge. Le goût qu'il avait toujours eu pour la musique, était devenu plus vif dans sa vieillesse. Il s'amusait à composer des vers et particulièrement des chansons. Ces petites pièces, dont quelques-unes ont été publiées, se font presque toutes remarquer par un mélange de grâce, de finesse et de simplicité qu'il ne porta dans aucun autre genre de composition. Une chute qu'il fit en 1815, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et qui lui brisa le fémur, le laissa dans un état d'immobilité sans remède et sans espérance. Calme, serein et résigné, il ne parut sentir que la douleur des siens. Cet accident ne changea rien à l'ordre de ses travaux habituels. Il sut même profiter de la vie sédentaire à laquelle il était condamné, pour choisir, dans ses ouvrages inédits et dans ceux qui avaient déjà paru, les écrits qu'il jugeait les plus dignes de fixer l'attention du public; et en 1818, il publia 4 volumes in-8°, sous le titre de *Mélanges de littérature et de philosophie du* 18e *siècle* (1). Il ne faut chercher dans les ouvrages de l'abbé Morellet ni l'élégance ni l'agrément d'un écrivain qui songe à plaire. Incapable d'éprouver aucune séduction, on dirait qu'il n'en veut exercer aucune sur l'esprit de ses lecteurs. Sa force la plus sûre était dans une raison puissante; il veut convaincre et n'a point d'autre but. Aussi négligeait-il presque toujours, et comme à dessein, les ressources de l'imagination, les combinaisons du style et les autres artifices du langage. Souvent même il n'est pas exempt d'une sorte de rudesse, qui tient à la nature des matières qu'il avait traitées pendant une longue partie de sa vie, et à l'habitude d'une dialectique pressante et serrée. Mais il a presque toutes les qualités d'un esprit éminemment juste, et toute la clarté d'un écrivain qui s'entend et veut être entendu. Quelquefois il renferme les leçons de la morale dans un cadre ingénieux, et au milieu d'une discussion raisonnée, il a recours à l'ironie socratique, arme délicate à manier et dont la vérité peut se servir avec avantage. L'abbé Morellet aimait le monde. Sa conversation était vive et devenait quelquefois passionnée; on y trouvait toutes les ressources d'une instruction aussi substantielle que variée. Peut-être portait-il trop souvent, dans la discussion, la persévérance obstinée d'un esprit fortement convaincu. On le voyait toujours prêt à s'indigner de ce qui lui semblait déraisonnable; prisant assez peu ce qu'on appelle esprit, mais frappé du bon sens chez les autres, comme d'un point de contact avec lui. Quoique sa conviction ne cédât jamais à une autre autorité que celle de la raison, il ne manquait cependant ni d'indulgence dans le caractère, ni de douceur et de facilité dans le commerce habituel de la vie. Il croyait avec beaucoup de peine et de répugnance aux actions blâmables, aux mauvaises intentions.

(1) Le 1er volume renferme les discours académiques de l'auteur, y compris l'*Eloge de Marmontel* et la *Réfutation* de Chamfort. Le 2e, tout entier polémique, contient des observations sur des écrits lexicologiques dirigés contre l'Académie; *les Si et les Pourquoi*, persiflage contre Pompignan; la *Vision de Palissot*, et la critique des ouvrages de Linguet et de M. de Chateaubriand. Des réflexions sur la liberté de la presse, sur les droits politiques à Athènes et à Rome, un Tableau de la commune de Paris en 1793, l'Avis de Franklin aux faiseurs de constitutions, un extrait du sermon de Swift pour l'anniversaire de la mort de Charles Ier, des observations sur les mots *souverain*, *sujet*, *propriété*, remplissent le 3e volume. Dans le 4e sont réunis de courts fragments politiques, une apologie de la philosophie accusée de la révolution, des *Remarques philosophiques sur le mot* ON, le *Loge d'un père à ses filles*, trad. de Gregory, un *Essai sur la conversation*, d'après Swift. En dissipant ainsi son talent en opuscules, Morellet s'attira ces deux vers de Chénier :

Et ce bon Morellet, qui toujours se repose,
Enfant du soixante ans, qui promet quelque chose.

Parmi les autres morceaux sortis de la plume de Morellet, nous citerons ses articles de métaphysique et de théologie dans l'*Encyclopédie*, les *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent au progrès de l'inoculation en France*, trad. de Gatti, 1764, in-4°; un *Eloge* de madame Geoffrin, réuni à ceux de d'Alembert et de Thomas, 1813, in-8°. (*Voy.* d'autres indications dans le *Dictionnaire des anonymes.*) Suard a inséré quelques morceaux de Morellet dans ses *Mélanges*, et lui a emprunté des notes sur Vauvenargues. Morellet a encore eu part au *Publiciste*, aux *Archives littéraires*; et il y a de lui une excellente dissertation sur les étymologies dans le *Mercure* de l'an 8. Ses *Mémoires*, dont on a fait usage pour la rédaction de cet article, embrassent toute la dernière moitié du 18e siècle et ne s'arrêtent qu'à la fin du consulat de Bonaparte. Ils sont riches en noms propres, c'est une suite de portraits des personnages marquants du parti philosophique, et d'aperçus relatifs aux travaux littéraires de l'auteur et à quelques écrits politiques contemporains. Il s'y mêle des lettres inédites de Malesherbes, Laharpe, Raynal, Thomas, Chamfort, etc. Ils ont été publiés par M. Lemontey, avec une préface et des notes de M. J.-V. le Clerc. Paris, 1821, 2 vol. in-8°; nouvelle édition, considérablement augmentée, 1823, 2 vol. in-8°. On a quelquefois attribué à l'abbé Morellet l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (voy. BURIGNY). Barbier n'est efforcé de détruire cette imputation dans son *Dictionnaire des anonymes*, 1re édit, t. 4, p. 11 et suiv. F—T.

Digitized by Google

Tout ce qui est mal lui paraissait absurde, et l'absurde lui semblait presque impossible. L'abbé Morellet est mort le 12 janvier 1819, entouré d'une famille qui le chérissait. Lemontey lui succéda à l'Académie française. C—P—N.

MORELLI (Marie-Madeleine), célèbre improvisatrice, naquit à Pistoie en 1728. Les séductions de la poésie remplirent sa jeunesse, et ses talents éprouvés lui ouvrirent à Rome les portes de l'académie des Arcadiens, où elle prit le nom de *Corilla Olympica*, sous lequel on la désigne communément. Elle faisait preuve de la fécondité ou plutôt de la flexibilité d'imagination la plus remarquable, lorsqu'on lui proposait en public un sujet de poésie à traiter sans préparation. On la vit quelquefois, maniant avec une ingénieuse vivacité la langue italienne, composer d'inspiration des tirades considérables et jusqu'à des scènes entières de tragédie. Sa réputation littéraire lui fit décerner le triomphe qui avait honoré Pétrarque et dont le Tasse ne put jouir. Le 31 août 1766, elle reçut au Capitole la couronne de laurier. Pasquin protesta, par de nombreux sarcasmes, contre cet hommage solennel; et ces sarcasmes trouvèrent tant d'échos que l'abbé Pizzi qui, en sa qualité de directeur de l'Arcadie, avait présidé à cette fête poétique, disait en riant que le couronnement de Corilla était devenu pour lui le couronnement d'épines. La verve de Corilla s'éteignit avant le temps; elle n'était pas encore sexagénaire, qu'on la vit presque réduite à se faire honneur des sonnets qu'elle avait autrefois confiés au papier. Elle mourut à Florence, d'une attaque d'apoplexie, le 8 novembre 1800. Bodoni a publié, dans un recueil intitulé *Actes du couronnement de Corilla*, les pièces composées à cette occasion. F—T.

MORELLI (Jacques), célèbre bibliothécaire de St-Marc, à Venise, naquit dans cette ville le 14 avril 1745. Son père, né à Lugano, avait l'emploi de *proto-muratore*. Morelli fit ses premières études dans une école que tenait le prêtre Frédéric Testa, qui, quoique élève des jésuites, était peu versé dans les lettres latines et italiennes: il avait cependant la manie des vers et de la musique et il tâcha vainement de faire de Morelli un *poetante* et un *cantore*. Le maître d'école ayant obtenu une cure congédia ses élèves. Morelli, qui portait déjà l'habit clérical, prit le goût des études solides au couvent des dominicains, où il fréquentait les deux frères Concina, dont l'un professa depuis avec succès la métaphysique à l'université de Padoue; Patuzzi, que ses lettres publiées sous le nom d'*Eusebio Eraniste* ont fait appeler le *Pascal de l'Italie;* Contarini, Valsecchi et Menegatti, ami d'Apostolo Zeno. Ce fut vers cette époque qu'ayant acheté à vil prix deux gros volumes manuscrits de lettres de François Barbaro, qui avaient appartenu au cardinal Quirini, il les confronta avec les deux volumes imprimés des épîtres du même Barbaro. Les manuscrits contenaient un assez grand nombre de lettres inédites et offraient souvent, dans les autres, un texte plus exact et de meilleures leçons. On doit regretter qu'il n'ait point donné une nouvelle édition des lettres de Barbaro (1). Morelli rechercha et obtint l'amitié du savant dominicain de Rubeis, connu par un grand nombre d'ouvrages. Introduit par ce bon religieux dans la bibliothèque *Zeniana* (d'Apostolo Zeno), dont les principales richesses ont enrichi depuis la bibliothèque *Marciana* (de St-Marc), il se vit avec joie comme au centre de ses goûts. Il venait d'être admis au sacerdoce; mais son court service dans une église à laquelle il s'était attaché lui laissait un temps considérable qu'il consacrait aux travaux littéraires. Rubeis dirigea ses premiers pas avec une affection particulière. Morelli devint un critique habile, un bon archéologue, et se rendit familière l'histoire de tous les peuples, celle des sciences et des arts. Rubeis mourut en 1775, et dans ses derniers moments il ne cessait de nommer, d'appeler Morelli. Mais cet élève si cher luttait lui-même alors contre une maladie grave, née d'une étude immodérée. La douleur qu'il ressentit à la nouvelle de la mort de son maître et de son ami ne fut ni stérile ni passagère : il le regretta toujours et le loua souvent dans ses ouvrages, principalement dans les préfaces des deux catalogues des manuscrits latins et italiens de la bibliothèque *Naniana*. Rien ne pouvant plus désormais ralentir ni assouvir son ardeur pour l'histoire littéraire, il passait sa vie dans les bibliothèques de Venise. Celles des religieux somasques, du couvent *della Vigna*, de St-Michel *in Murano*, étaient souvent visitées : partout il faisait des extraits ou des copies d'une foule de manuscrits. Il conversait souvent avec les bibliothécaires, avec les moines les plus érudits; et causer était pour lui synonyme de s'instruire. Lorsqu'en 1806 les bibliothèques des séculiers et des réguliers, dans Venise, furent détruites et dispersées, Morelli acheta tout ce qu'il put de manuscrits et de livres rares. Le bailli Tommaso Farsetti, qui avait les mêmes goûts, avait recherché son amitié, et leur liaison devint si intime qu'ils ne pouvaient plus vivre séparés l'un de l'autre. C'est pour complaire à Farsetti, autant que pour se livrer à ses propres goûts, que Morelli écrivit la vie de deux de ses ancêtres (Antoine-François et Maffei-Nicolas Farsetti), imprimée en 1778, et qu'il publia de 1776 à 1788 quatre Catalogues raisonnés des diverses parties de la bibliothèque de son ami. Il ne serait peut-être jamais sorti de Venise, s'il eût pu consentir à vivre éloigné de celui qu'il appelait toujours son *caro bali* (son cher bailli). Il le suivait donc à Padoue, à Vicence, à Vérone : mais il n'alla jamais plus loin que Milan, et, dans les dernières années de sa vie, il entrait en sueur

(1) On n'a que l'édition incomplète publiée par le cardinal Quirini, Brescia, 1743, 2 vol. in-4° (voy. Barbaro).

Digitized by Google

si on lui proposait de s'absenter de Venise, même pour quelques jours. Il s'était lié à Padoue avec l'abbé Brunacci, zélé numismate; avec l'abbé Gennari, aussi aimable littérateur qu'érudit habile et profond; avec le comte Borromeo, qui le pria de revoir et de corriger sa curieuse notice des *Novelliere italiani*, qui a eu trois éditions. Depuis longtemps Farsetti désirait que son ami pût devenir garde de la bibliothèque de St-Marc; il lui conseilla d'écrire un ouvrage sur la *Marciana*. Après avoir d'abord craint d'affliger, en excitant sa jalousie, le garde Zanetti, qui avait publié en 1740 et 1741 les catalogues des manuscrits grecs, latins et italiens de cette bibliothèque, en 2 volumes in-fol., Morelli se laissa vaincre aux instances de son ami et fit imprimer en 1774 sa *Dissertazione storica della publica libreria di S. Marco*. Quatre ans après, Zanetti mourut (1778), laissant un frère qui se présenta pour le remplacer. Celui-ci était protégé par le procurateur Contarini et même par le sénateur Grimani, à qui Morelli avait dédié sa dissertation. Mais le bailli Farsetti, aidé du réformateur Pierre Barbarigo, réussit à faire nommer Morelli, et ce choix obtint l'approbation générale. Bettinelli dit à ce sujet : « Un « ancien en habit moderne ne pouvait être mieux « placé que dans cette illustre bibliothèque (1) ». Il serait difficile de dire tout ce qu'a fait Morelli pour lui donner plus de richesse, plus d'ordre et plus d'éclat. Il fit augmenter le nombre des salles; il obtint qu'on y transportât les manuscrits littéraires qui étaient conservés dans les archives secrètes du conseil des Dix. C'est par ses soins que le fécond Arnaldi l'enrichit de ses longs travaux sur les œuvres de Wolff; le cavalier Zustinian, de tous ses livres; le cavalier Zani, de ses manuscrits en diverses langues; Farsetti, de plusieurs objets précieux; le cavalier Zulian, de ses riches antiquités; Molin, de sa bibliothèque et de ses médailles. Morelli connaissait tout ce que contenaient de rare les bibliothèques particulières de Venise, et lorsqu'elles étaient mises en vente, il achetait tout ce qui méritait de trouver place dans celle de St-Marc. On entreprendrait en vain de peindre sa douleur, lorsqu'en 1797 et à d'autres époques postérieures il se vit contraint de livrer, pour être transportés en France, un grand nombre d'ouvrages imprimés et manuscrits, lui qui frémissait à l'idée de prêter pour peu de temps quelque livre rare du dépôt confié à sa garde; lui qui parlait souvent de la joie extrême qu'il avait éprouvée (1789) en obtenant du sénat que ce fût à Venise et non ailleurs que serait faite la copie demandée par Louis XVI de deux manuscrits des *Assises et bons usaiges du royaulme de Hierusalem*. Morelli revit avec soin cette copie pour s'assurer de sa fidélité, et le monarque français lui en témoigna sa satisfaction par une lettre gracieuse, accompagnée d'une médaille d'or. Mais, dans le même temps où Morelli déplorait la perte des livres imprimés et manuscrits que venait de faire la *Marciana*, il apprit que cette bibliothèque allait elle-même être transférée au palais dit *ducale*, dans la vaste salle du grand Conseil. Il fondit en larmes, s'évanouit, et l'on put craindre que la nouvelle de ce déplacement ne lui coûtât la vie. Heureusement le baron Galvagna, alors préfet de l'Adriatique et depuis conseiller aulique de l'empereur d'Autriche, ranima les forces et le courage de Morelli en lui promettant d'employer tous ses soins pour que cette translation se fît avec ordre et sans aucune perte. Cette immense quantité de livres, de statues, de bustes, de monuments, fut en effet enlevée et replacée sans dommage et sans confusion. Un jour que Morelli assistait au dîner du vice-roi d'Italie, un des principaux personnages de cette cour lui demanda si, placé au milieu de tant de richesses, il pouvait dire quels seraient les douze volumes qu'il choisirait au cas où il lui serait permis de les emporter? « Excusez-moi, répon- « dit Morelli, je ne puis, en ce moment de bon- « heur, fatiguer ma tête d'une question si diffi- « cile. — Bien! s'écria le prince Eugène, bien, « Morelli! il ne faut jamais faire connaître, en « les dévoilant, tous les attraits de *sa maîtresse*. » La bibliothèque de St-Marc était, en effet, la *maîtresse* de Morelli : elle occupait toutes ses pensées; il en parlait à toute occasion et terminait tous ses discours par l'éloge qu'il en faisait. Si parfois il entendait donner la préférence à une autre bibliothèque, il paraissait souffrir et murmurait entre ses dents : « *Si, si... ma, ma...* » Les travaux littéraires de ce savant sont si considérables, qu'il serait trop long de les examiner en détail : un coup d'œil général suffira pour les apprécier. En 1785, il publia sa version latine de l'Oraison d'Aristide contre Leptine, de la Déclamation de Libanius pour Socrate et des fragments du second livre des *Eléments harmoniques* d'Aristoxène, d'après des manuscrits grecs où personne ne les avait découverts. L'Oraison d'Aristide, qu'on croyait perdue, n'avait ni titre, ni fin, ni nom d'auteur. La Déclamation de Libanius avait échappé aux regards de Zanetti et de Bongiovanni, quand ils décrivirent, dans la *Græca D. Marci Bibliotheca*, le manuscrit où elle était contenue. Morelli trouva les fragments des *Eléments harmoniques* dans un autre manuscrit où étaient réunis divers écrits déjà publiés d'Euclide, de Bacchius, d'Alipe et d'Aristoxène. Il fallait toute la sagacité, toute la patience du savant bibliothécaire, pour rétablir et fixer le texte d'Aristide : il y a joint des notes sans les prodiguer, parce qu'il n'aimait point la pompe d'une érudition inutile. Une des plus importantes publications de Morelli est celle des fragments de Dion Cassius sur l'histoire romaine, avec de nouvelles leçons (1798). Ses lettres sur une nouvelle version grecque de quelques

(1) *Uomo antico in abito e in volto moderno, era, per dir tutto, degno di quella si illustre biblioteca.* (Lettere sulle belle arti.)

Digitized by Google

livres du Vieux Testament, sur un manuscrit de l'*Histoire des animaux*, par Aristote; sur une version latine du *Phédon*, sur une inscription grecque du musée Grimani; sur les commentaires grecs de David, philosophe arménien, concernant les *Catégories* d'Aristote, sur les manuscrits vénitiens d'Hésiode, sur les statues décrites par Callistrate, forment, avec la traduction des règlements de l'académie Aldine (*voy.* FORTEGUERRI), et avec le tome 1er (le 2e n'a point paru) des manuscrits de la bibliothèque de St-Marc (1802), qui contient l'examen et la collation de 260 manuscrits grecs avec les meilleures éditions, l'importante série des travaux helléniques de Morelli. Les services qu'il a rendus aux lettres latines ne sont pas moins recommandables : il suffit de citer sa notice sur l'ouvrage à peine connu de Cl. Ptolémée, *De corruptis verbis juris civilis;* sa lettre sur deux éditions ignorées de Tibulle et de Claudien; d'autres lettres où il prouve que la tragédie de *Térée,* qu'on attribuait à L. Varius, n'est autre chose que la *Progné* du Vénitien Gregorio Corrario; ses éditions de quelques poésies très-rares d'Alde-Pie Manuce et des poésies latines de Jean Cotta; sa lettre sur deux inscriptions antiques de la ville de Salone, etc. Lorsque Pie VI fit donner par le P. Bruni une édition des œuvres de St-Maxime de Turin (1784, in-fol.), Morelli envoya à Rome cinq sermons inédits de ce saint, dont trois étaient extraits de la bibliothèque Marcienne, deux de celle du chapitre de Padoue, et il y joignit un grand nombre de corrections pour le texte des autres sermons. Le pape lui écrivit pour le remercier, et le P. Bruni consigna dans sa préface les obligations qu'il lui avait. Les autres ouvrages en latin de Morelli sont les deux Catalogues des bibliothèques Nani et Pinelli (1776 et 1787). Au milieu de ses vastes occupations, il ne négligeait point la langue italienne : il avait fait un nombre prodigieux de notes et d'observations sur le Dictionnaire de l'académie *della Crusca.* Il aida Bravetti pour son ouvrage intitulé *Indice de' libri a stampa come Testi di lingua.* Il donna une excellente édition de l'*Histoire de Venise,* par le cardinal Bembo : c'est, de tous ses travaux littéraires, celui qui lui coûta le plus de temps et de fatigues. Il eut la patience de copier le manuscrit original de la version italienne de cet ouvrage faite par l'auteur lui-même et qui était dans les archives du conseil des Dix. On doit à Morelli de bonnes éditions : 1. des Poésies de Pétrarque; 2. des Lettres d'Apostolo Zeno; 3. des Lettres familières de l'abbé Lastesio, etc. Il mit au jour des stances inédites de Strozzi *Sopra la rabbia di Macone;* des stances pareillement inédites d'Antonio de Pazzi et du Tasse; une lettre excessivement rare de Christophe Colomb, avec de savantes notes, etc. Morelli s'occupa particulièrement de l'histoire civile et littéraire de sa patrie. Il publia une bonne dissertation sur la guerre des Vénitiens en Asie, depuis 1470 jusqu'à 1474; une autre dissertation encore plus estimée sur plusieurs savants voyageurs vénitiens peu connus; une troisième sur les pompes nuptiales dans les Etats vénitiens; une quatrième dissertation historique pleine de recherche et d'intérêt sur la culture de la poésie par les Vénitiens, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; un grand recueil de poésies latines et italiennes composées par divers auteurs à la louange de Venise; une édition de la vie du doge Gritti, écrite en latin par Nicolo Barbarigo; les *Monumenti Veneziani,* contenant une relation oubliée et qui ne méritait pas de l'être, du siége et de la reprise de Zara par les Vénitiens en 1346, écrite par un auteur contemporain; quatre lettres inédites du cardinal Bembo et une lettre également inédite de Galilée à la seigneurie de Venise, en lui présentant (en 1609) son télescope, avec le décret du sénat relatif à cette découverte, etc. Il nous reste à citer les ouvrages de Morelli sur l'histoire des arts : on estime surtout ses *Monuments de l'histoire des premiers temps de l'imprimerie à Venise* et sa *Notice* sur l'art du dessin pendant la première moitié du 16e siècle. Le nombre des ouvrages ou éditions publiés par ce savant s'élève à soixante et un. Il aida beaucoup d'écrivains de ses lumières et de ses conseils. François Accordini, Leonardo Stecchini, J.-B. Vermiglioli, Antonio Meneghelli, Gaetano Ruggeri, le comte Rizzo-Patarol et plusieurs autres enrichirent leurs écrits du fruit de ses recherches et de ses travaux. Personne n'était plus économe du temps que lui. Dans un des derniers jours de sa vie, on le trouva notant sur une carte les noms de ceux qui lui avaient, disait-il, fait perdre ce temps si rapide. Déjà depuis longtemps la réputation de Morelli avait franchi les Alpes. Si, à l'exemple de l'abbé Brunacci, il eût tenu registre de tous les écrivains qui l'avaient loué dans leurs ouvrages, on trouverait peut-être qu'aucun auteur contemporain n'a reçu plus de témoignages d'estime et d'admiration. Il suffira de citer, en Italie, Marini, l'un des plus savants bibliothécaires du Vatican, qui avait la modestie de l'appeler *Principe de' bibliotecarii.* Wyttembach, en Hollande, Chardon de la Rochette et Villoison, en France, lui ont rendu le même témoignage. Une modestie rare et profonde égalait et ornait son immense savoir. Il avait les mœurs douces et régulières : sa vie, comme homme et comme prêtre, était un modèle. Quel que fût son respect pour les livres rares, il n'hésita pas à brûler un bel exemplaire qui lui appartenait des fameux sonnets de l'Arétin. Il fut chargé pendant dix-huit ans de l'examen des livres dont l'introduction devait être permise ou défendue dans les Etats vénitiens. Etranger au monde politique, à ses passions et à ses révolutions, il avait vu, sans éprouver aucune vicissitude dans sa place et dans sa fortune, tomber l'antique gouvernement de Venise, et cette reine de l'Adriatique passer successivement sous la

Digitized by Google

domination de la France et de l'Autriche. Pensionnaire du royaume d'Italie, il continua de l'être de la cour de Vienne; chevalier de la Couronne de fer, cette décoration lui fut conservée en 1816, lorsque l'empereur François recréa cet ordre et s'en déclara souverain. Le même prince lui avait déjà conféré en 1802 le titre de conseiller aulique. Morelli appartenait à presque toutes les académies d'Italie. L'Académie des belles-lettres de Paris le comptait au nombre de ses correspondants; il avait été admis dans celles de Berlin et de Gœttingue. Sa conversation était vive et animée; mais dans ses dernières années, dégoûté du monde, il aimait à vivre seul avec lui-même. Il publia, au commencement de 1819, ses *Lettere di varia erudizione*, et il les appela son testament littéraire. En effet, il mourut le 5 mai de cette année, à l'âge de 74 ans. Le comte de Goëss, gouverneur général, lui fit faire de magnifiques funérailles dans l'église de St-Marc. L'abbé Pierre Bettio, son élève et son successeur, alors sous-garde de la *Marciana*, prononça son oraison funèbre. Il fut enterré dans l'église St-Michel *in Murano*, où reposaient déjà Costadoni, Mittarelli et Mandelli. Un marbre placé dans la bibliothèque de St-Marc contient une belle inscription latine à sa louange, en forme d'épitaphe, par le même abbé Bettio. Morelli a légué à cette bibliothèque une précieuse collection de manuscrits de tout âge et une autre de *vingt mille opuscules*, dont plusieurs d'une rareté extrême et qui lui furent d'un si grand secours pour ses travaux littéraires, qu'il avait eu le dessein d'écrire un traité de l'utilité qu'on peut tirer des petits livres (*Della utilità che puo trarsi dai piccoli libri*). Voici la liste complète de tout ce que Morelli a publié : 1° *Bibliotecа manoscritta del bali Farsetti*, Venise, 1771-1780, 2 vol. in-12. Quelques notes du premier volume et les préfaces sont du bailli Farsetti. Le second volume est plus difficile à trouver que le premier, n'ayant été tiré qu'à 250 exemplaires. 2° *Dissertazione storica intorno alla pubblica libreria di San Marco in Venezia*, Venise, Zatta, 1774, in-8°; réimprimé dans le tome 1er des *Operette di Jacopo Morelli*, publiées par Barthélemy Gamba à Venise en 1820. Il y a quelques exemplaires de cet ouvrage en papier bleu. Morelli avait fait de nombreuses additions et corrections sur un exemplaire de son ouvrage, qu'il a laissé en mourant à la bibliothèque de St-Marc. 3° Fr. Prendilaquæ, *dialogus de Vita Victorini Feltrensis, ex codice Vaticano, cum annotatiunculis* J. Morelli, *edente Natali* Lastesio, Padoue, 1774, in-8°. Ce volume est utile pour l'histoire littéraire de Padoue, où Vittorino avait professé avec beaucoup de succès. 4° *Codices manuscripti latini Bibliothecæ Nanianæ relati, cum opusculis ineditis ex iisdem depromptis*, Venise, Zatta, 1776, in-4°; les opuscules imprimés qu'on y trouve sont au nombre de six; cinq concernent l'histoire de Venise; le sixième est une lettre d'Etienne Gradi au cardinal d'Estrées sur le traité de l'Eucharistie d'Ant. Arnauld. Les notes de l'éditeur sont courtes, savantes et variées. 5° *Codici manoscritti volgari della libreria Naniana riferiti, con alcune operette inedite da essi tratte*, Venise, Zatta, 1776, in-4°. Les opuscules inédits publiés dans ce catalogue sont un discours de Benvenuto Cellini sur l'architecture; une lettre de Jérôme Vecchietti sur la vie et les voyages en Orient de Jean-Baptiste Vecchietti, son frère; une lettre de Galileo Galilei à un prélat sur la prohibition du livre de Copernic; une lettre du même Galilée à Pietro Dini sur le système de Copernic, et deux sonnets de Daniel Barbaro sur la mort de Trifone Gabriele (1). 6° *Catalogo di commedie italiane raccolte dal bali Farsetti, con annotazioni*, Venise, 1776, in-12. La même année fut publié un appendice à ce Catalogue. 7° *Vite di Anton. Francesco Farsetti cavaliere, e di Maffeo Nicolo Farsetti arcivescovo di Ravenna*, imprimées dans les *Notizie della famiglia Farsetti*, Cosmopoli (Venise, 1778), in-4°. Ces notices sont très-rares, le bailli Farsetti lui-même n'ayant pas voulu les répandre et s'étant brouillé avec son frère, qui avait demandé la confection de ce livre et désiré sa publication. Les deux Vies écrites par Morelli ont été reproduites dans ses *Operette*, t. 2. 8° *Catalogo di storie generali e particolari d'Italia, quanto a città, luoghi e famiglie, raccolte dal bali Farsetti, con annotazioni*, Venise, 1782, in-12. La préface est de Farsetti. 9° *Lettera al senatore Angiolo Quirini, sopra due antiche inscrizioni spettanti alla città di Salona, poste nella villa Altichiera*, Venise, 1784, dans le tome 16 de la *Raccolta Ferrarese di opuscoli* : quelques exemplaires ont été tirés à part, in-4°; réimprimé dans le deuxième volume des *Operette*. On trouve dans le livre intitulé *Altichieri* une lettre écrite en français par Morelli sur le même sujet, mais qui, comme l'observe Villoison, a aussi pour but de faire mieux connaître deux tables isiaques qui étaient conservées dans le même lieu et qui ont été achetées par David Weber. 10° Aristidis *oratio adversus Leptinem*, Libanii *declamatio pro Socrate*, Aristoxeni *rhythmicorum elementorum fragmenta, ex bibliotheca Veneta D. Marci nunc primum edita, cum annotationibus, græce et latine*, Venise, 1785, in-8°. La traduction de cet ouvrage estimé est dédiée par Morelli à Pierre Contarini, bibliothécaire de St-Marc, qui venait de faire transporter de Padoue dans la *Marciana* soixante manuscrits en diverses langues et deux cents exemplaires d'éditions du 15e siècle; 11° *Catalogo di libri italiani raccolti dal bali Farsetti*, Venise,

(1) D'autres savants publièrent, après Morelli, de plus amples descriptions de la bibliothèque *Naniana*. L'abbé Simon Assemani fit imprimer à Padoue, en 1787, le catalogue des manuscrits orientaux de cette bibliothèque, en 2 volumes in-4°. Mingarelli publia à Bologne, en 1784, le catalogue des manuscrits grecs, in-4°, et, en 1785, le catalogue des manuscrits égyptiens (*Ægyptiorum codicum reliquiæ*, in-4°. Enfin, d'Ansse de Villoison fit imprimer à Rome, 1787, les *Monumenta græca et latina ex museo Nanii*, in-4°, fig.

Digitized by Google

1783, in-12; 12° *Lettere di Apostolo Zeno emendate ed accresciute di molte inedite*, Venise, 1785, 6 vol. in-8°. Marco Forcellini avait donné à Venise en 1752 la première édition de ses lettres en 3 volumes in-12. L'édition de Morelli contient toutes les lettres qui étaient imprimées séparément ou éparses dans divers ouvrages et trois cents autres inédites. L'éditeur fut aidé dans son travail par son ami Schioppalalba. Les lettres d'Apostolo Zeno sont curieuses et très-utiles pour l'histoire littéraire de son temps. Un grand nombre d'autres lettres du même auteur ont été découvertes depuis. 13° *Bibliotheca Maphei* Pinelli, *Veneti, magno jam studio collecta, descripta et annotationibus illustrata*, Venise, Palese, 1787, 6 vol. in-8°. Tous les exemplaires sont en grand papier et doivent avoir en tête le portrait de Pinelli, gravé par Bartolozzi. Ce catalogue, estimé et recherché par les bibliographes, contient une très-belle collection d'auteurs grecs et latins et d'éditions du 15e siècle. On trouve dans le cinquième volume un appendice consacré à la description des monuments antiques, des monnaies vénitiennes et des médailles d'hommes illustres, qui étaient réunis à cette riche bibliothèque. Robson, libraire anglais, en fit l'acquisition avec plusieurs de ses confrères et, avant de les mettre en vente à Londres, il publia un abrégé du catalogue de Morelli sous le titre de *Bibliotheca Pinelliana*, Londres, 1789, in-8°. Il est inutile de dire que Morelli n'eut aucune part à ce nouveau catalogue, qui est sans table d'auteurs et fort mal rédigé. 14° *Catalogo di quadri raccolti dal fu sig. Maffeo-Pinelli, ed ora posti in vendita*, Venise, 1785, in-8°; 15° *Catalogo di libri latini raccolti dal bali Farsetti, con annotazioni*, ibid., 1788, in-12. Ce volume contient des additions aux précédents catalogues de la bibliothèque du même Farsetti. 16° *Vita di Jacopo Sansovino, descritta da Giorgio* Vasari, Venise, Zatta, 1789, in-4°. Cette vie, augmentée de plusieurs notices, est d'un grand intérêt pour l'histoire des beaux-arts. 17° *Della istoria Veneziana di Pietro Bembo cardinale, da lui volgarizzata, libri dodici, ora per la prima volta secondo l'originale publicati*, Venise, Zatta, 1790, 2 vol. in-4°. C'est la première édition conforme au manuscrit de l'auteur et par conséquent la plus estimée. Elle est ornée du portrait de Bembo, gravé par Bartolozzi, d'après le Titien. 18° *Epistola ad Christ. Frid. Ammonium de nova versione græca librorum quorundam veteris Testamenti in codice mss. Bibliothecæ Venetæ D. Marci servata, cum variis ejusdem codicis lectionibus*, se trouve dans le tome 3 de la Version du Pentateuque publiée à Erlang en 1790 dans les *Sette Epistole* de Morelli imprimées à Padoue, et dans le tome 2 des *Operette*; 19° *Epistola ad Armandum Gastonem Camus, de codice mss. græco Historiæ Animalium Aristotelis, in Bibliotheca Marciana servato, data Venetiis, ann.* 1791; insérée dans les *Notices et extraits des Manuscrits de la bibliothèque nationale de Paris*, t. 5, et dans le tome 2 des *Operette*; 20° *Andreæ Gritti principis Venetiarum vita, Nicolao Barbadico auctore*, Venise, 1792, in-4°. Cette vie, dont il existait une version italienne manuscrite faite en 1686, fut traduite de nouveau et publiée par l'abbé Volpi, ex-jésuite, à Venise, 1793, in-8°. Une troisième traduction faite par Molin fut insérée dans ses *Orazioni scritte da letterati Veneti patrizii*, Venise, 1798. 21° *Componimenti poetici latini e volgari di varii autori de' passati tempi in lode di Venezia, scelti e raccolti*, Venise, Palese, 1792, in-4°. Les auteurs des poésies latines sont au nombre de dix-sept, Sannazar, Della Casa, Molza, Calcagnini, Muret, Capilupi, etc. : parmi les treize auteurs de poésies italiennes, on compte Marc de Tienne, Capello, Veniero, Bettinelli, Ant. Conti, Fr. Algarotti, etc. 22° *Epistola ad Jo. Bapt. Gasparem d'Ausse de Villoison, qua tragœdiam*, Tereus *inscriptam, nuper inventam, et L. Vario adjudicatam, Prognem Gregorii* Corrarii *esse demonstratur; data Venetiis*, x cal. octobr. 1792, imprimée sur une feuille volante; réimprimée dans le *Magasin encyclopédique* (Paris, an 9, t. 5, p. 95); dans les *Mélanges* de Chardon de la Rochette, t. 3, etc.; traduit en italien par le baron Vernazza, dans la *Bibliotheca Torinese*. Morelli possédait le manuscrit autographe des poésies inédites de Corraro, où se trouve la tragédie faussement attribuée à Varius. 23° *Epistola ad Josephum de Retzer de operibus Hieronymi Balbi Veneti, episcopi Gurcensis*, Vienne, 1792; réimprimée dans le tome 2 des *Operette*; 24° *Dissertazione delle solennità e pompe nuziali gia usate presso li Veneziani, per le nozze Tiepolo-Gradenigo*, Venise, 1793, in-4°; ibid., 1819, in-4°. Cette dissertation est curieuse et estimée. 25° *Monumenti del principio della stampa in Venezia*, Venise, 1793, in-4°. Morelli détruit dans cet écrit, qu'on retrouve au 2e volume de ses *Opuscules*, l'erreur qui a fait assigner l'année 1461 pour date de l'impression du fameux livre intitulé *Decor puellarum* (voy. Jenson); il prouve que les premiers ouvrages imprimés à Venise l'ont été par Jean de Spire en 1469, et il rapporte le privilége accordé par la seigneurie à cet Allemand le 18 septembre de la même année. L'opinion de Morelli, appuyée sur des monuments authentiques, a été adoptée par Michel Denis, célèbre bibliographe autrichien, et par le P. Pellegrini, dans son Traité de l'origine de l'imprimerie à Venise. Les monuments publiés par Morelli ont été reproduits dans le journal vénitien intitulé *Genio letterario d'Europa*, janvier 1794; dans les suppléments de Harles, *Ad brev. not. litterat. rom.*, et dans les *Memorie della tipografia bresciana*, de l'abbé Gussago. 26° *Edizioni del secolo* 15, in-8°, formant 22 pages dans le Catalogue d'Amadeo Savier, mort en 1794; 27° *Monumenti Veneziani di varia letteratura*, Venise, Palese, 1796, in-4°. Les quatre lettres inédites de Bembo, qui font partie de ce

Digitized by Google

recueil, sont reproduites dans le 2e volume des *Opuscules* de Morelli. 28° *Delle guerre de' Veneziani nell' Asia dall anno* 1470 *al* 1474, *libri tre, di Coriolano* Cippico, *riprodotti con illustrazioni*, Venise, Palese, 1796, in-4°; 29° *Dissertazione storica della cultura della poesia presso li Veneziani, dalli più rimoti tempi sino alli moderni*. Cette savante dissertation est imprimée dans le *Parnasso Veneziano*, de l'abbé Bettinelli, édition de 1799, in-4°. On la retrouve aussi dans les *Opuscules* de Morelli, t. 2. 30° *Lettera sopra una statua con inscrizione, posta in Padova nel Prato della Valle, all' insigne scultore Antonio Canova*, insérée dans le *Mercurio d'Italia*, Venise, 1796, t. 1er, p. 96; 31° Dionis Cassii *Historiarum Romanarum fragmenta, cum novis earumdem lectionibus, nunc primum edita, et annotationibus illustrata, græce et latine*, Bassano, Remondini, 1798, in-8°; Paris, Delance, 1800, in-fol. Ce fragment de Dion Cassius offre des détails intéressants de la vie d'Auguste. Morelli s'attache à distinguer, avec toute la patience d'un savant, les diverses leçons qu'offrent ce manuscrit et ceux des Médicis et du Vatican; mais une grande tristesse accompagna ce travail, parce qu'il avait reçu l'ordre de remettre ce manuscrit aux commissaires français. 32° *Lettera al con. Antonio Bartolini commendatore Gerosolimitano sopra due sconosciute edizioni di Tibullo e di Claudiano, fatte nel secolo* 15; imprimée dans le *Saggio*, de Bartolini, *sopra la tipografia del Friuli nel secolo* 15, Udine, 1799, in-4°, et dans le tome 2 des *Operette*; 33° *le Rime di Franc. Petrarca tratte da migliori esemplari, con illustrazioni inedite di Ludovico Beccadelli*, Vérone, Giulari, 1799, 2 vol. in-16. La savante préface de Morelli fait encore rechercher cette édition, qui d'ailleurs ne se recommande point par l'exécution typographique. 34° *Notizia d'opere di disegno nella prima meta del secolo* 16 *esistenti in Padova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Crema e Venezia, scritta da un Anonimo di quel tempo, pubblicata e con copiose annotazioni illustrata*, Bassano, Remondini, 1800, gr. in-8°. Morelli avait copié cette notice d'un des manuscrits de la bibliothèque d'Apostolo Zeno. Les notes qu'il y a jointes sont plus précieuses que le texte. On trouve un extrait de la notice dans le *Magasin encyclopédique*, t. 2, p. 486. 35° *Bibliotheca manuscripta græca et latina*, Bassano, Remondini, 1802, t. 1er, gr. in-8°. Il n'a paru que ce volume. Par son testament, Morelli en a légué un exemplaire, chargé de notes et d'additions, à la bibliothèque de St-Marc. Cet ouvrage n'est pas simplement, comme l'ont cru quelques bibliographes, un catalogue des manuscrits grecs et latins de cette bibliothèque; Morelli y décrit aussi les manuscrits dont il était possesseur et ceux qui appartenaient au chanoine Luigi, ex-jésuite. 36° *Joannis Cottæ Liguiacensis carmina recognita et aucta*, Bassano, Remondini, 1802, in-4°. C'est la plus belle, la plus ample et la meilleure des nombreuses éditions des poésies de Cotta. 37° *Dissertazione intorno ad alcuni viaggiatori eruditi Veneziani poco noti, pubblicata nelle faustissime nozze del conte Leonardo Manino con la signora contessa Foscarina Giovanelli*, Venise, Ant. Zatta, 1803, gr. in-4°. Cet ouvrage est estimé, recherché et fort rare, parce qu'il n'en fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, pour être donnés en présent aux parents et aux amis des deux époux. Les voyageurs vénitiens sur lesquels Morelli donne des notices, sont Paul Trevisano, Jean Bembo, Pellegrino Brocardi, Ambroise Bembo et Jean-Ant. Soderino. Il fait connaître plus sommairement B. Dandolo, Buonaiuto Albani, T. Gradenigo, N. Brancaleone, A. Priuli, C. Maggi et Cecchino Martinello. Morelli prend sur le frontispice le titre de *Regio consigliere di sua Maestà I. R. A.* Chardon de la Rochette a donné dans le *Magasin encyclopédique* (novembre 1803) une analyse de cet ouvrage, qu'on a réimprimée dans le tome 2 des *Operette*. 38° *Memoriale di Agostino Valiero, cardinale, a Luigi Contarini, sopra gli studj ad un senatore veneziano convenienti, con annotazioni*, Venise, 1803, in-4°. Cet ouvrage était inédit. 39° *Lettere familiari dell' abate Natale Lastesio, per la prima volta pubblicate, con una narrazione intorno all' autore*, Bassano, Remondini, 1804, in-8°. La notice sur Lastesio, ami intime de Morelli, a été réimprimée dans le tome 3 des *Opuscules* de ce dernier. 40° *Aldi Pii Manutii scripta tria longe rarissima denuo edita et annotationibus illustrata*, ibid., 1806, in-8°. (*Voy.* Manuce (Alde) et Fortegueri.) Morelli avait projeté de recueillir des *Anecdotes aldines*, d'écrire des *Commentaires de la vie et des ouvrages des Manuce et des éditions qu'ils ont publiées;* le temps ou une autre direction donnée à ses travaux ont empêché l'exécution de cet utile dessein. 41° *Stanze del poeta Strozzi fiorentino sopra la rabbia di Macone, testo di lingua recato a buona lezione*, Bassano, Remondini, 1806, in-8°, en lettres capitales. Morelli fait connaître dans sa préface le mérite de ces stances célèbres citées par l'académie *della Crusca*, leur auteur, Pierre Strozzi, et les diverses éditions qui en ont été faites. La dernière est celle qu'a donnée M. A.-A. Renouard, Constantinopoli, 1550 (Paris, vers 1809), gr. in-8°, en lettres capitales, tirée seulement à 12 exemplaires, tous sur papier vélin. 42° *Descrizione delle feste celebrate in Venezia, l'anno* 1807, *per la venuta dell' imperatore de' Francesi e re d'Italia*, Venise, Picotti, 1808, in-4°, fig. On s'aperçoit, en lisant cette description, que Morelli écrivait dans un genre qui lui était très-familier. 43° *Raccolta di varie lettere scritte a diversi soggetti da Alessandro Astesani, circa li molti pregj di belle arti, di culto, e di antiquaria, che distinguono in Milano la Basilica di S. Satiro*, Milan, Fr. Felsi, in-8°. On trouve dans ce recueil deux lettres de Morelli, écrites au mois de juillet 1807, sur le *Bramante*. 44° *Stanze ine-*

Digitized by Google

dite di Antonio de Pazzi in biasimo delle donne, et di Torquato Tasso in lode di esse, pubblicate per le nozze Mullazzani-Cappadoca, Venise, Picotti, 1810, in-8°; réimprimées dans le 2e volume des *Operette;* 45° *Rime inedite di Antonio Maria de' Pazzi con notizie intorno all' autore*, imprimées en 1812 dans le *Poligrafo*, journal de Milan; 46° *Notizie intorno alla Introduzione alla virtù, testo di lingua sin ora inedito*, Florence, 1810, in-8°; l'académie della Crusca avait adopté l'*Introduzione alla virtù*, comme *testo di lingua*. La notice de Morelli sur cet ouvrage intéresse l'histoire des premiers temps de la langue italienne. 47° *Amore fugitivo, idillio di Mosco, tradotto da Benedetto Varchi, e Rime burlesche di Agnolo Bronzino, edizione prima per le nozze Venieri-Giovanelli*, Venise, Curti, 1810, in-8°; 48° *Lettera rarissima di Cristoforo Colombo, scritta dalla Giamaica, nel* 1503, *alli re e regina di Spagna, intorno li suoi viaggi, riprodotta ed illustrata con annotazioni*, Bassano, 1810, in-8°, et dans le 1er volume des *Operette* (voy. COLOMB); 49° *Notizia di un' operetta latina a stampa appena nota di Claudio Tolomei, nella quale sono introdotti Giasone del Maino ed Angelo Poliziano a dialogizzare de corruptis verbis juris civilis;* imprimée dans le *Poligrafo*, journal de Milan, 1812, nos 19 et 20, et dans le 2e volume des *Operette;* 50° *Epistolæ duæ ad Danielem Wyttembachium*, ann. 1784 et 1806, *de versione latina Phædonis Platonis, quæ putari solet facta ab Henrico Aristippo Atheniense;* imprimées dans le *Phædon* de Wyttembach, Leyde, 1810, et dans le 2e volume des *Operette*. Morelli entretint pendant trente ans une correspondance suivie avec Wyttembach, qui le consultait pour ses éditions des classiques grecs. 51° *Lettere due al Car. Filippo Re, sopra l'opera* Ruralium commodorum *di Pietro Crescenzio;* imprimées dans l'*Elogio del Crescenzio*, par Re, Bologne, 1812, in-8°, et dans le 2e volume des *Operette;* 52° *Lettera a Lorenzo Pignotti, scritta nell' anno* 1802, *sopra la prima edizione del sinodo di Firenze, contro Papa Sisto VI celebrato nel* 1478; imprimée dans l'*Istoria della Toscana*, par Pignotti, Florence, 1813, t. 6, et dans le 2e volume des *Operette;* 53° *Epistola ad Albinum Ludovicum Millinum, de inscriptione græcâ quæ Venetiis in museo Grimanorum exstat;* dans le *Magasin encyclopédique*, avril 1814, p. 281; dans les *Epistolæ septem*, imprimées à Padoue en 1819, et dans le 2e volume des *Opuscules* de Morelli; 54° *Epistola ad Danielem Wyttembachium, de Davide Armeno, philosopho, ejusque commentario græco in Aristotelis categorias;* imprimée dans le *Philomathia* de Wyttembach, lib. 3, Amsterdam, 1817, p. 317; 55° *Notitia Codicum Mss. Venetorum Hesiodi, in qua Trincavellianæ editionis Venetæ* 1537 *fontes ostenduntur;* imprimée dans les *Analecta litteraria variæ eruditionis* de Frédéric-Aug. Wolf, Berlin, 1818, t. 2, p. 263; 56° *Theophilo Cristophoro Harlesio de Codicibus Mss. Theocriti, in Bibliotheca regia Venetiarum asservatis, de variis in iisdem lectionibus, deque Hieronymi Aleandri junioris dissertationibus variæ eruditionis, quarum una ad Theocritum pertinens hic prodit, aliisque Aleandri scriptis ineditis*, dans l'édition de Théocrite donnée par J.-C.-D. Schreiber, à Leipsick, en 1818, dans les *Epistolæ septem*, et dans le 2e volume des *Operette;* 57° *Opuscoli o scritti varii per diverse occasioni lavorati, ed ora per la prima volta dati alle stampe*, Vérone, Ramanzini, 1819, in-8°. Ces opuscules sont de Mgr Innocenzo Liruti, évêque de Vérone. On y trouve une lettre de Morelli sur les livres que doit d'abord se procurer celui qui veut se livrer à l'étude de l'histoire littéraire. 58° *Epistolæ septem variæ eruditionis*, Padoue, 1819, in-8°; toutes ces lettres sont reproduites dans la collection des *Opuscules* de Morelli. L'une d'elles est adressée à l'abbé Fiacchi, et a pour titre : *De Leonis Baptistæ Alberti intercænalibus ejusque scriptis quibusdam aliis, vel ineditis, vel nondum satis cognitis*. Dans une autre lettre adressée à MM. Silvestre de Sacy et Boissonade se trouve une dissertation inédite *De provincia Venetiarum, deque urbe Venetiarum*. La 7e lettre est adressée à Philippe Schiassi, chanoine de Bologne et savant archéologue. 59° *Osservazioni filologiche intorno alle descrizioni di alcune statue, dettate da Callistrato; con la notizia dello studio della critica, incominciato in Italia dal Petrarca, e felicemente poi in essa coltivato;* 60° *Di una traduzione latina inedita dell' Apologia di Gorgia, fatta da Pietro Bembo, poi cardinale, primizia de' suoi studj;* 61° *Di un' orazione greca inedita di esso Bembo, come se fosse da recitarsi alla signoria di Venezia per muoverla a favorire e fare che rifiorisca la letteratura greca*. Ces derniers articles sont trois savants mémoires envoyés par Morelli à l'institut italien de Venise, en 1814 et 1815. 62° *Operette di Jacopo Morelli*, Venise, Alvisopoli, 1820, 3 vol. in-8°, avec portrait gravé d'après A. Bosa, par Fr. Zuliani. Nous avons indiqué un assez grand nombre d'opuscules insérés dans ce recueil publié par le savant Barth. Gamba, élève et ami de Morelli. Des lettres, dont beaucoup sont inédites, remplissent presque en entier le 3e volume et contiennent des documents précieux pour la bibliographie et l'histoire littéraire. A la tête du 1er volume est une excellente *Narrazione intorno alla vita e alle opere di D. Jacopo Morelli*, par Moschini, qui fut aussi son élève et son ami. On y trouve, à la suite d'une notice curieuse de tous les écrits de Morelli, l'indication d'une quantité considérable d'épitaphes qu'il avait consacrées à plusieurs illustres Vénitiens, et d'inscriptions latines qu'il composa, en diverses occasions, pour l'empereur des Français, roi d'Italie, et pour l'empereur François Ier; pour Pie VII, et pour l'impératrice Marie-Louise; pour l'amiral Villaret-Joyeuse, et pour le comte de Goëss, successivement gouverneurs de Venise pour la France et pour l'Autri-

Digitized by Google

che. Morelli composa aussi la légende de la médaille que le sénat de Venise fit frapper, en 1795, en l'honneur du célèbre sculpteur Canova. On remarquera que les deux plus célèbres bibliographes de notre temps, Mercier de St-Léger et Morelli, n'ont attaché leur nom à aucun ouvrage considérable, et qu'ils n'ont guère publié que des opuscules. V—VE.

MORELLY (.....), que la *France littéraire* de 1769 fait à tort naître à Vitry-le-François, était fils d'un régent de cette ville, auteur de trois ouvrages remplis d'idées rebattues : l'*Essai sur l'esprit humain*, Paris, 1743, in-12; l'*Essai sur le cœur humain*, ibid., 1745; et la *Physique de la beauté, ou Pouvoir naturel de ses charmes*, Amsterdam, 1748, in-12. Morelly fils, en écrivant aussi sur la morale, chercha des moyens de succès dans l'art du paradoxe et dans des formes de composition qui lui paraissaient neuves. Il publia, en 1751, *le Prince, les délices du cœur, ou Traité des qualités d'un grand roi, et système d'un sage gouvernement*, Amsterdam, 2 vol. in-12. Ce tableau d'un chef de nation réalisant, pour le bonheur général, les vues spéculatives d'une philosophie exigeante, il le reproduisit dans sa *Basiliade, ou Naufrage des îles flottantes*, poëme héroïque en prose, qu'il supposa traduit de l'indien de Pilpaï, Messine, 1753, 2 vol. in-12. Dans quatorze chants, où l'allégorie est prodiguée, il s'attache à peindre l'état digne d'envie d'un peuple régi par les seules lois de la nature, et qui a foulé aux pieds les frivolités de convention dont tous les corps politiques connus sont surchargés. Ces îles flottantes submergées, qu'indique le second titre du poëme, ne sont autre chose que les préjugés. Le nom de la *Basiliade* est dérivé du grec βασιλευς parce qu'elle offre le type d'un roi accompli. Morelly signale dans un langage tranchant les erreurs funestes des législateurs qui, tout en voulant réformer l'espèce humaine, y ont introduit, selon lui, des éléments de corruption. Tout son secret, pour replacer la société sous l'empire de la *nature* et de la *vérité*, c'est de la ramener à un système d'égalité absolue. Déjà Pechméja, dans son *Télèphe*, avait hasardé épisodiquement, sous le voile d'une fiction romanesque, une attaque contre le droit de propriété. La pensée de renverser entièrement cette base de toute association est celle qui domine continuellement Morelly, à travers des déclamations que ne rachète aucune beauté de style. Son *Utopie* essuya des critiques sévères dans deux journaux : la *Bibliothèque impartiale* et la *Nouvelle Bigarrure*. Il répondit en développant ses principes dans le *Code de la nature, ou le Véritable esprit de ses lois, de tous temps négligé ou méconnu. Partout, chez le vrai sage*, 1755, in-12. L'auteur établit, dit Laharpe, pour première base de sa doctrine, qu'il y a eu dans le monde une première erreur, celle de tous les législateurs qui ont cru que les vices de la nature humaine et la concurrence des intérêts et des passions rendaient l'état social impossible sans des lois coercitives. Il prétend que l'homme n'est réellement méchant que parce que nos gouvernements l'ont rendu tel; que tous ses maux et ses crimes naissent de l'idée de propriété, qui n'est qu'une illusion et non un droit, de l'inégalité des conditions, qui n'est qu'une autre illusion et une autre barbarie; qu'enfin rien n'aurait été plus facile que de prévenir entièrement, ou à peu près, tous ces crimes et ces maux seulement en mettant à profit les affections bienfaisantes et sociales qui suffisaient, selon lui, pour établir et maintenir la société si on lui eût donné pour fondement la *communauté des biens*. C'est en effet à ce résultat que Morelly rapporte la série de lois positives par laquelle il a couronné son œuvre de délire. Elle fut assez longtemps attribuée à Diderot, parce qu'elle avait été comprise dans une édition falsifiée des œuvres de ce philosophe, Londres (Amsterdam), 1773, 5 vol. in-8°. Laharpe, qui regardait aussi le *Code de la nature* comme la production de Diderot, en fit une réfutation véhémente dans sa chaire du lycée; et sans avoir besoin de presser les conséquences de ce livre, il démontra la conformité des principes qui y étaient posés avec les vœux des révolutionnaires. Laharpe aurait dû remarquer du moins, au milieu de sa verbeuse et légitime indignation, que Diderot ne pouvait guère être l'auteur d'un ouvrage uniquement composé pour justifier une *Basiliade* ignorée; que les éditions de ses œuvres avouées par lui ne renfermaient point le *Code de la nature*, et que l'édition mensongère d'Amsterdam contenait plusieurs morceaux qui étaient évidemment d'une autre main. Morelly fut l'éditeur des *Lettres de Louis XIV aux princes de l'Europe, à ses généraux, ses ministres*, recueillies par Roze, secrétaire du cabinet, Paris et Francfort, 1755, 2 vol. in-12; elles s'étendent depuis 1661 jusqu'à la fin de 1678. Morelly s'est borné à y ajouter des sommaires au commencement de chaque année et un petit nombre de notes explicatives. F—T.

MORELOS (J.-H.), ecclésiastique mexicain, fut l'un des premiers à prendre part à la révolution dont Hidalgo devint le chef dans cette partie de l'Amérique méridionale, et ne tarda pas à se faire remarquer lui-même par son audace et son activité. Ce fut lui qui, lors de la marche du principal corps d'armée des insurgés sur Mexico, contribua le plus efficacement aux succès qui signalèrent le début de cette campagne, en s'emparant de plusieurs villes situées au midi de la capitale. Après la défaite et l'exécution de Hidalgo, en 1811, il prit, conjointement avec d'autres chefs d'insurgés, Bayon et Villagran, le commandement des débris de l'armée indépendante qu'il avait efficacement contribué à rallier. Ces chefs opérèrent pendant longtemps avec succès sur divers points. Morelos, à la suite de plusieurs

Digitized by Google

avantages, rangea sous son autorité presque toutes les côtes méridionales du Mexique; et la victoire qu'il remporta le 19 août 1811 à Rixtala le mit en mesure de marcher sur la capitale avec la plus grande partie de ses forces, tandis qu'un corps détaché faisait le siége de l'importante place d'Acapulco. Sur la route il s'empara de différentes villes, entre autres d'Izucar, où les royalistes vinrent l'attaquer au commencement de 1812, mais ils furent repoussés avec perte dans deux attaques successives. Néanmoins, le général espagnol Llano, qui prit alors le commandement des forces royales, ayant reçu des renforts d'Europe, Morelos choisit pour centre de ses opérations la ville de Quantla, très-bien fortifiée par les insurgés. Calleja, vice-roi et commandant en chef des forces espagnoles, vint bientôt l'y assiéger. L'art avec lequel cette place fut défendue et surtout l'enthousiasme religieux et politique que Morelos avait su inspirer aux habitants prolongèrent longtemps la résistance; mais enfin les talents du général espagnol et l'intrépidité de ses soldats triomphèrent de tous les obstacles. Quantla était plus étroitement resserrée de jour en jour; elle commençait à manquer de vivres, et une attaque tentée sur le camp espagnol par les guérillas des insurgés ayant été repoussée avec perte, Morelos se décida à évacuer la forteresse à la tête d'environ 7,000 hommes armés qu'accompagnait presque toute la population de la ville. Poursuivis par les assiégeants, les patriotes eurent beaucoup à souffrir dans cette retraite. Néanmoins, Morelos ne se découragea point, et ce fut même au milieu de ce mouvement rétrograde qu'il s'empara de plusieurs places importantes. Dans celle d'Orizaba, il fit brûler le magasin royal des tabacs, évalué à plusieurs millions. Le 25 novembre il attaqua et prit sans beaucoup d'efforts Antequera, capitale de l'intendance de l'Oaxaca, où il fit fusiller quatre officiers supérieurs de l'armée royale, faits prisonniers dans les actions précédentes, en représailles de la mort de quatre chefs indépendants exécutés dans ce même lieu et dont les restes furent déposés triomphalement dans la cathédrale. S'étant ensuite rendu maître d'Acapulco, il jeta plusieurs corps de guérillas entre Xalapa et Vera-Cruz, ce qui intercepta complétement toute communication entre cette dernière ville et Mexico. A partir de cette époque, la guerre, dans cette contrée, ne se composa pendant longtemps que d'une foule d'actions partielles et journalières, plus meurtrières par leurs résultats que des affaires générales, et qui furent surtout très-nuisibles aux Espagnols, qui ne pouvaient se recruter qu'avec une extrême difficulté. Profitant de leur affaiblissement, Morelos recommença à donner de l'étendue à ses opérations; et, à la fin de 1813, il attaqua Valladolid, d'où il fut repoussé par les troupes royales que commandait Llano. Celui-ci le poursuivit et l'atteignit le 7 janvier 1814. Le combat s'engagea avant le jour, et dans l'obscurité deux divisions de l'armée indépendante tirèrent longtemps l'une sur l'autre. Les premiers rayons de l'aurore leur firent reconnaître, mais trop tard, cette funeste méprise, dont Llano profita pour les battre complétement. Un prêtre nommé Matamoros, qui remplissait dans l'armée patriotique les fonctions de lieutenant général, tomba prisonnier avec 700 des siens. Morelos offrit en échange 300 prisonniers qu'il avait faits quelques jours auparavant; mais cette offre était inutile, les 700 Américains avaient été exécutés dès le moment de leur capture. Leur mort fut vengée sur les 300 prisonniers royalistes. Telle était cette cruelle guerre qui se faisait alors dans le nouveau monde. Cependant l'armée espagnole, composée de quatre divisions, chassa les insurgés de la plupart de leurs possessions et reprit Acapulco. Morelos, Bayon et quelques autres se maintinrent néanmoins dans les intendances de Valladolid et même de Mexico. Enfin, en octobre 1815, Morelos, informé que Toledos et l'ex-général français Humbert étaient arrivés avec des approvisionnements de guerre à Puente-del-Rey, poste fortifié par les indépendants entre Xalapa et Vera-Cruz, se mit en marche pour les aller rejoindre; mais les royalistes le surprirent auprès d'Atacama et le firent prisonnier après avoir tué la plus grande partie de ceux qui l'accompagnaient. Malgré les menaces du congrès mexicain établi à Teltuacan, Morelos fut aussitôt mis en jugement. Il était prévenu d'hérésie, ayant quitté le sacerdoce pour la profession des armes, mais l'inquisition, après avoir entendu sa défense, le déchargea de cette accusation. Néanmoins, il fut condamné à la dégradation parce qu'il s'était marié. Après avoir été solennellement dépouillé des habits sacerdotaux par l'archevêque de Mexico, il fut livré au bras séculier et condamné à une mort ignominieuse. Comme on craignait l'effervescence du peuple, l'exécution se fit au village de San-Cristobal, à six lieues de la capitale. Morelos y fut fusillé par derrière comme traître à la patrie. Sa mort excita au plus vif degré le ressentiment des insurgés, et les hostilités prirent dès lors un caractère d'atrocité inouïe. M—DJ.

MORELOT (Jean), jurisconsulte, né à Besançon vers le milieu du 16e siècle, chercha à ramener le goût des lettres dans sa patrie. Il avait étudié à l'université de Dole sous le savant Cl. Chifflet, qui lui légua son commentaire sur les *Institutes de Justinien*. Il recueillit et publia une partie des ouvrages inédits de son maître (voy. Cl. Chifflet), et prit l'engagement de mettre au jour son commentaire, mais il n'a point tenu sa promesse. Après avoir reçu ses grades avec beaucoup de distinction, il revint à Besançon remplir la charge de juge en la Régalie, et partagea son temps entre ses devoirs et la culture des lettres. Nommé

Digitized by Google

lieutenant du bailliage d'Arbois, Morelot mourut en cette ville au mois d'août 1616. On a de lui : 1° *Discours* (en vers) *aux excellents et magnifiques seigneurs les gouverneurs de la cité impériale de Besançon*, ibid., 1588, petit in-4°. L'auteur y fait l'éloge de la valeur de ses compatriotes, et les engage à moins dédaigner le culte des Muses; enfin, il demande aux gouverneurs leur protection pour les imprimeurs établis alors très-récemment dans cette ville :

> Continuez aussi d'une même teneur,
> A ces gentils esprits, votre grâce et faveur,
> Qui commencent ici de dresser une presse (1).

2° *Carmina, id est Elegiæ, epigrammata et alia miscellanea, epistolæ*, ibid., 1589, in-8°. Ce petit recueil, dédié à l'archevêque Ferdinand de Rye, renferme cependant plusieurs pièces licencieuses. W—s.

MORELOT (Simon), pharmacien chimiste, naquit à Beaune en 1751. Après avoir terminé ses premières études dans sa ville natale, il vint à Paris, où il se livra avec passion aux travaux pharmaceutiques et chimiques, disant qu'il ne connaissait pas d'état plus honorable que celui de pharmacien. Une biographie moderne assure que « ses talents « lui firent obtenir les deux chaires de chimie « pharmaceutique et d'histoire naturelle médi- « cale à l'école de médecine ». C'est une erreur; jamais Morelot n'a été professeur à la Faculté, mais à l'école de pharmacie. Il fut nommé inspecteur des pharmacies centrales et spéciales des prisons du département de la Seine. Il quitta Paris pour aller à l'armée, où il atteignit le grade de pharmacien principal. Après les campagnes d'Allemagne et de Prusse, il profita de son séjour à Leipsick en 1807 pour s'y faire recevoir docteur en médecine. Il fut ensuite envoyé en Espagne, et attaché au septième corps, dit armée d'observation des Pyrénées-Orientales. Il se trouvait à Gironne lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui l'emporta en trente-six heures, le 18 novembre 1809, et dont il avait puisé le germe dans le service des hôpitaux militaires. On a de lui : 1° *Cours élémentaire d'histoire naturelle pharmaceutique*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°, avec planches; 2° *Cours élémentaire, théorique et pratique de pharmacie chimique, ou Manuel du pharmacien-chimiste*, Paris, 1803, 3 vol. in-8°; 2° édit., augmentée, Paris, 1814, 3 vol. in-8°; 3° *Histoire naturelle appliquée à la chimie, aux arts et aux différents genres d'industrie*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Morelot a publié avec M. Grille : *Quelques vues sur l'emploi de l'oxyde de manganèse dans les maladies cutanées*, Grenoble, 1800, in-8°. On lui doit une nouvelle édition du *Dictionnaire des drogues simples et composées*, 1807, 2 vol. in-8°, fig. Enfin il a fourni divers articles aux Mémoires de la société médicale d'émulation, dont il était correspondant. Il appartenait aussi à l'académie virgilienne de Mantoue et à plusieurs autres sociétés savantes. R—n—x.

MORELY (lord), seigneur anglais du 16e siècle, fut un de ceux qui signèrent la lettre écrite au pape concernant la légalité du divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon, et montra beaucoup de zèle pour effectuer le mariage de ce prince avec Anne Boleyn. N'aimant pas le séjour de la cour, il passa la dernière partie de sa vie dans la retraite, et sut conserver toujours l'estime de son souverain, ce qui n'est pas toutefois une grande recommandation à l'estime de la postérité. Il mourut dans un âge avancé en 1557. Morely cultivait la littérature : on a de lui des poésies latines. L.

MORENAS (François), compilateur infatigable, né en 1702, d'une famille obscure d'Avignon, aurait pu donner à Voltaire l'idée de son *Pauvre Diable*. Après avoir terminé ses études, il prit du service dans un régiment d'infanterie, quitta la casaque de soldat pour le froc de cordelier, et, s'étant fait relever de ses vœux, entreprit en 1733 la rédaction du *Courrier d'Avignon*, journal qui eut de la vogue dans les provinces et surtout dans les pays étrangers. Obligé de partager les bénéfices de cette feuille avec ses associés, la part qui lui en revenait ne pouvait suffire à ses besoins : il chercha donc de nouvelles ressources dans sa facilité, et publia successivement différentes compilations qui auraient mérité plus de succès, si elles eussent été faites avec moins de précipitation. Lors de l'entrée des troupes françaises dans Avignon, en 1768, Morénas alla continuer à Monaco sa gazette et ses spéculations littéraires; il y mourut en 1774, dans un âge avancé. Il avait été décoré du titre pompeux d'historiographe de la ville d'Avignon; mais il ne l'a justifié que par une *Histoire de l'inondation de* 1755 et d'autres opuscules qui n'avaient d'intérêt que pour la ville d'Avignon et qui n'en sont pas sortis. Outre quelques écrits distribués périodiquement, tels que : *Lettres historiques*, 1739, in-12; le *Solitaire*, Arles, 1743, in-12; *Entretiens historiques*, etc., 1743-1748, 18 vol. in-12, et des brochures de circonstance, on a de Morénas : 1° *Parallèle du ministère du cardinal de Richelieu et de celui du cardinal de Fleury*, Avignon, 1743, in-12; 2° *Histoire de la présente guerre*, 1744, in-12; 3° *Histoire de ce qui s'est passé en Provence depuis l'entrée des Autrichiens jusqu'à leur retraite*, 1747, in-12; 4° *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, 1750 et années suivantes, 10 vol. in-12, avec des approbations honorables. L'ouvrage fut néanmoins vivement critiqué : dom Clémencet et le président Rolland ont composé chacun de leur côté des *Lettres à Morénas sur son* Abrégé de l'histoire ecclésiastique. 5° *Dissertation sur le*

(1) Besançon avait déjà eu des imprimeurs dans le 15e siècle, mais la protection spéciale que leur accordaient quelques ecclésiastiques éclairés n'avait pu les retenir, et la ville fut privée d'une imprimerie pendant près de cent ans (voy. Laire).

Digitized by Google

commerce, traduit de l'italien du marquis Belloni, la Haye (Paris), 1756, in-12; 6° *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, Avignon, 1758, 3 vol. in-8°, avec des suppléments à la fin de chaque volume (*voy.* PONTAS); 7° *Dictionnaire historique portatif de la géographie ancienne et moderne*, Paris, 1759, in-8°; 8° *Dictionnaire portatif, comprenant la géographie, l'histoire universelle, la chronologie*, etc., Avignon, 1760-1762, 8 vol. in-8°; 9° *Précis du résultat des conférences ecclésiastiques d'Angers*, ibid., 1764, 4 vol. in-12 (*voy.* BABIN). W—s.

MORÉRI (LOUIS), premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, naquit à Bargemont, en Provence, le 25 mars 1643. Destiné par la volonté de ses parents ou par son propre choix à l'état ecclésiastique, et par la nature de son esprit aux travaux d'érudition, il sembla, dans les productions de sa jeunesse, n'avoir écouté aucune de ces inspirations. Le *Pays d'amour*, allégorie froide et galante, qu'il mit au jour à l'âge de dix-huit ans, ne promettait pas plus un ministre à l'Eglise que le *Doux plaisir de la poésie*, recueil des meilleures pièces de vers connues dans notre langue, n'annonçait l'auteur du *Dictionnaire historique*. Après avoir achevé ses premières études à Draguignan et à Aix, il alla étudier la théologie à Lyon. C'est là qu'il commença de s'appliquer à l'étude des langues italienne et espagnole, dans lesquelles il devait trouver par la suite de grands secours pour ses travaux biographiques. Il traduisit même de l'espagnol le livre de la *Perfection chrétienne*, de Rodriguez. Il prit aussi pendant son séjour dans cette ville les ordres sacrés, et prêcha la controverse. Mais l'idée qui depuis longtemps et surtout alors le dominait, à laquelle on peut dire qu'il sacrifia même sa vie, était la composition de son *Dictionnaire*, qui parut à Lyon en 1 volume in-folio, 1673. Moréri n'avait que trente ans. On admira, et avec raison, l'immense érudition qui avait présidé à ce travail et ordonné les parties de ce vaste édifice. L'ouvrage était cependant bien incomplet; mais il fournissait les moyens de faire mieux. C'est aux imperfections de ce même dictionnaire qu'on doit celui de Bayle, qui ne s'était proposé d'abord que de réfuter les erreurs ou de suppléer aux lacunes de Moréri. Il ne paraît pas inutile de rappeler ici comment s'exprime Bayle lui-même sur les fautes échappées à son devancier : « Je ne souhaite « pas, dit-il, que l'idée méprisante que cela « pourra donner de son travail diminue la re- « connaissance qui lui est due. J'entre dans les « sentiments d'Horace à l'égard de ceux qui nous « montrent le chemin. Les premiers auteurs des « dictionnaires ont bien fait des fautes; mais ils « ont mérité une gloire dont leurs successeurs « ne doivent jamais les frustrer. Moréri a pris « une grande peine qui a servi de quelque chose « à tout le monde, et qui a donné des instruc- « tions suffisantes à beaucoup de gens. Elle a « répandu la lumière dans des lieux où d'autres « livres ne l'auraient jamais portée et qui n'ont « pas besoin d'une connaissance exacte des faits. » Le mérite des successeurs de Moréri a été de rectifier ces faits, de porter dans leur rédaction un esprit de critique qui trop souvent manque à son ouvrage, de présenter enfin sur chaque personnage, au défaut des grands développements que l'histoire seule peut donner, des notions justes et complètes pour le cadre étroit où elles sont resserrées. Cette reconnaissance de la postérité, que réclame Bayle en faveur de Moréri, lui est d'autant mieux acquise qu'il périt véritablement victime de son zèle. Il était venu à Paris en 1675, avec l'évêque d'Apt, Gaillard de Longjumeau, dont il était aumônier, et auquel il avait dédié son *Dictionnaire*, par reconnaissance pour les recherches et les matériaux immenses qu'il devait à ce prélat (*voy.* GAILLARD). Il se lia dans la capitale avec tout ce que la France comptait alors d'hommes illustres dans les lettres et les sciences. Ces liaisons lui furent agréables : il en fit une autre qui pouvait être utile à sa fortune, celle de Pomponne, qui se l'attacha en 1678; mais, à la disgrâce de ce ministre, c'est-à-dire après un an de séjour chez lui, Moréri se consacra de nouveau tout entier à ses études et particulièrement aux soins d'une nouvelle édition de son *Dictionnaire*. L'excès du travail avait épuisé ses forces : il mourut le 10 juillet 1680, âgé de 37 ans et 4 mois, n'ayant pu faire imprimer que le premier volume de cette édition. Un premier commis de M. de Pomponne surveilla l'impression du second, achevée en 1681, et dédia tout l'ouvrage au roi. On a reproché au *Dictionnaire* de Moréri d'être fort inexact dans la partie géographique, de mêler mal à propos dans sa nomenclature la mythologie à l'histoire et de contenir un trop grand nombre de généalogies; ce qui peut en effet le faire ressembler parfois à certains nobiliaires de nos provinces; mais ce n'est pas sur ce fait qu'il est jugé le plus sévèrement, surtout par les parties intéressées. Auteur du premier ouvrage où se trouvent réunis les noms de tous les personnages qui ont quelques droits à la célébrité, Moréri ne pouvait être oublié dans celui-ci. Nous croyons même pouvoir ajouter qu'après les noms historiques ou ceux que le génie a rendus fameux dans les sciences ou dans les lettres, nul ne réclamait à plus juste titre une place dans la *Biographie universelle*. L'indication qu'il donne des autorités et le progrès des connaissances bibliographiques ont depuis fait revoir son ouvrage, ce qui l'a porté à 5 volumes in-folio en 1718, à 6 volumes en 1729 et 1732, et enfin à 10 volumes en 1759, par Drouet, au moyen de la refonte des suppléments de l'abbé Goujet, de sorte que le *Dictionnaire* de Moréri n'est plus à lui, à proprement parler; mais son nom est resté. (*Voy.* le Discours préliminaire.) Moréri fut

Digitized by Google

l'éditeur de 3 volumes de *Vies des saints*, dont il retoucha le style et auxquels il ajouta des tables chronologiques, et d'une *Relation nouvelle du Levant, ou Traité de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures*, par le P. Gabriel de Chinon, capucin. Cet auteur infatigable avait rassemblé les matériaux d'un Dictionnaire historique et bibliographique des Provençaux célèbres, et commencé une Histoire des conciles; il a laissé un Traité des étrennes en manuscrit. F—T et L—D—X.

MORES (EDOUARD ROWE), antiquaire anglais, né le 13 janvier 1730 à Tunstall, dans le comté de Kent, où son père était recteur, publia avant l'âge de vingt ans, à Oxford, où il avait fait ses études, un ouvrage intitulé *Nomina et insignia gentilitia nobilium equitumque sub Edwardo primo rege militantium*, 1748, in-4°. Cette publication et quelques autres lui ouvrirent en 1752 l'entrée de la société des antiquaires. C'est à lui que doit son existence la société appelée *Equitable society for assecurance on lives*, espèce de tontine dont la première idée avait été donnée en 1756 par James Didson. Mores en fut nommé directeur perpétuel, et il a publié divers écrits sur cette association philanthropique. On a de lui une *Dissertation curieuse sur les fondeurs et les fonderies typographiques*, Londres, 1776, in-8°, tirée seulement à 100 exemplaires; l'*Histoire et les antiquités de Tunstall, dans le comté de Kent*, etc. Mores était fort jaloux de se faire remarquer par des singularités : sa prédilection pour la langue latine le porta à l'enseigner à une fille qu'il chérissait uniquement. Dès sa plus tendre enfance, il ne lui parlait guère qu'en latin. Il l'envoya ensuite à Rouen pour s'y perfectionner dans ses études. Mais, ce qu'il n'avait pas prévu et ce qui l'affligea beaucoup, elle y suça en même temps les principes de la doctrine catholique romaine. Mores vint résider en 1760 à Low-Layton, village où il bâtit une maison d'un genre bizarre, dont il avait vu, dit-on, le modèle en France. On peut s'étonner qu'un Anglais soit venu prendre en France des modèles de bizarrerie. Après une jeunesse très-laborieuse, Mores se livra dans la dernière partie de sa vie à la dissipation, et cette conduite précipita sa mort, arrivée à Low-Layton le 28 novembre 1778. L.

MORET (ANTOINE DE BOURBON, comte DE), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Bourbon-Moret, né à Fontainebleau en 1607, légitimé en 1608, était abbé de Savigny, de St-Victor de Marseille, de St-Etienne de Caen, et de Signy, ce qui ne l'empêcha pas de porter les armes dans les guerres civiles qui désolèrent la France sous le ministère de Richelieu. Il fut élevé au château de Pau, où il eut pour premier précepteur Scipion Dupleix, depuis historiographe de France, qui lui dédia son *Corps* (ou cours) *de philosophie*, premier ouvrage de ce genre qui ait été imprimé en français (*voy.* DUPLEIX). Lorsque les jésuites ouvrirent le collége de Clermont, en vertu d'un arrêt du conseil obtenu contre l'université de Paris le 15 février 1618, Louis XIII leur donna pour écoliers le marquis de Verneuil et le comte de Moret, ses frères naturels. « En peu de temps, dit dans ses « Mémoires l'abbé de Marolles, qui était leur « condisciple, ils se rendirent si savants que, « sur la fin de leurs études, qui ne fut pas fort « éloignée de leur commencement, ils soutinrent « des thèses en philosophie et en théologie avec « un succès merveilleux. » Le comte de Moret avait pour précepteur au collége Lingendes, depuis évêque de Mâcon. En sortant de ce collége, il se trouva jeté dans les intrigues de la cour et s'attacha au duc d'Orléans : il suivit la mauvaise fortune de ce prince, qui quatre fois sortit du royaume pour y rentrer à main armée, ne sut jamais soutenir ses prétentions, et, dans des paix particulières, abandonna trop souvent ses partisans et ses amis aux vengeances d'un ministre implacable. C'est dans les pièces officielles du temps, trop rarement consultées par les historiens, qu'il faut chercher encore la situation de la France à cette époque, la physionomie des personnages, et le caractère des faits et des événements. Une déclaration du roi, donnée à Dijon le 30 mai, et une autre du 12 août suivant, signalent le comte de Moret, les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roanez, le président le Coigneux, etc., comme les *principaux auteurs* des *dangereux conseils* donnés à son frère Gaston, et comme l'ayant *emmené* hors du royaume : le roi les déclare « atteints et convaincus du crime de « lèse-majesté » et « perturbateurs du repos pu- « blic » ; ordonne la réunion de leurs fiefs au domaine de la couronne, la saisie et confiscation de tous leurs biens, etc. Une chambre du domaine, composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes, fut établie à la suite de la cour, et, par divers arrêts qu'elle publia le 15 octobre 1631, le comté de Moret, les duchés d'Elbeuf, de Bellegarde et de Roanez, les biens des marquis de la Vieville et d'Oisan, et ceux du président le Coigneux, furent confisqués au roi et réunis à son domaine. En même temps, la seigneurie de Richelieu fut érigée en duché-pairie, pour venger le cardinal de ses ennemis. Ce ministre célèbre était violemment attaqué dans les lettres que le duc d'Orléans écrivait au roi, et que le comte de Moret et ses autres favoris étaient accusés de lui suggérer. Nous citerons, comme un document historique très-curieux, une lettre datée de Nancy le 30 mai 1631, écrite à Louis XIII par son frère, adressée par lui au parlement de Paris, qui était chargé de la transmettre au roi, et qui fut imprimée avec la réponse de Sa Majesté (Paris, 1631, in-8° de 47 pages). Cette lettre, disait Monsieur, « demeu- « rera dans l'histoire ». Il est donc utile d'y en conserver du moins quelques extraits. Le prince

Digitized by Google

parle « des pernicieux desseins » du ministre, de ses « déportements », de son « effronterie », de ses « exécrables calomnies », de sa « rage », de ses « crimes abominables ». Le cardinal est appelé « prêtre inhumain et pervers, pour ne « pas dire scélérat et impie ». « Ce tyran formi- « dable, écrit-on au roi, force votre parole, dis- « pose de votre seing, de votre sceau et de vos « armes malgré vous.... Il dépense en un jour « six fois plus dans sa maison que vous ne faites « dans la vôtre. Et tandis qu'il a *consommé plus « de deux cents millions*, il n'y a pas un tiers de vos « sujets dans la campagne qui mange du pain or- « dinaire ; l'autre tiers ne vit que de pain d'avoine, « et l'autre tiers ne se substante que de glands, « d'herbes et de choses semblables, comme des « bêtes. J'ai vu ces misères, » etc. Le frère du roi reproche à son ministre d'avoir à lui un grand nombre de places, telles que Brouage, Oleron, Ré, la Rochelle, Saumur, Angers, Brest, Amboise, le Havre, le Pont-de-l'Arche et Pontoise, « en sorte « qu'il vient jusqu'aux portes de Paris »; d'être maître de la Provence, de la citadelle de Verdun; d'avoir une armée de mer, d'immenses trésors, des gardes; de « tenir toutes les clefs de la « France en sa main »; en sorte que, « quand « la France serait aussi florissante qu'elle fut « jamais, elle ne serait pas capable en dix ans « de faire une armée assez forte pour s'opposer « à la sienne.... Les prisons sont des sépulcres « pour y ensevelir vos vrais serviteurs, et dès à « présent ne semble-t-il pas que le crime de lèse- « majesté n'est plus d'attenter contre le roi ou « contre son Etat, mais que c'est de n'avoir pas « un zèle et une obéissance aveugles pour toutes « les volontés et les desseins du cardinal de Ri- « chelieu ? » Ces desseins, dont le prince dit avoir des « preuves palpables et évidentes », sont de se rendre « souverain, vous laissant et « le nom et la figure de roi pour un temps ». Louis répondit à son frère que sa lettre était « un manifeste aussi importun par sa longueur « qu'odieux aux gens de bien, pour les calom- « nies et *médisances* qu'il contient. Ce sont per- « sonnes *lâches et infâmes* qui écrivent que *je « suis prisonnier sans que je le connaisse.* » Louis exalte ensuite la fidélité, le courage, les vertus et les services signalés du cardinal. « Je ne méri- « terais pas, ajoute-t-il, le nom de *Juste,* si je ne « les reconnaissais. Vous saurez, une fois pour « toutes, que j'ai entière confiance en lui, et je « tiendrais pour fait et dit contre moi tout ce « que vous direz et ferez contre une personne « que ses services me rendent si recommandable « et si chère. » Ce qu'il y a de remarquable et de singulier, c'est que, lorsque Monsieur fit, l'année suivante, sa paix avec le roi, il écrivit de sa main et signa ce qui suit : « Nous promettons « en outre... d'AIMER particulièrement notre cou- « sin le cardinal de Richelieu, que nous avons « TOUJOURS ESTIMÉ. » Le comte de Moret avait suivi en Lorraine et dans les Pays-Bas Gaston, que la maison d'Autriche encourageait et aidait dans sa révolte. C'est à cette époque que Richelieu conçut et ne tarda pas à exécuter le dessein d'abaisser cette éternelle ennemie de la France. Le procès du maréchal de Marillac, instruit à Ruel par une commission, et l'exécution sur la place de Grève de ce vieux guerrier, qui comptait quarante-trois années de services venaient d'accroître la haine qu'on portait au cardinal. Le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, leva l'étendard contre son souverain. Il pratiqua des intelligences avec l'Espagne : 6,000 Napolitains, qui devaient le joindre, parurent dans des galères sur la côte de Narbonne, mais n'effectuèrent point leur débarquement. Bagnols, Béziers, Lunel, Beaucaire, Alais s'insurgèrent; des évêques, des barons, des députés des états, des consuls entrèrent dans la révolte. Gaston publia le 13 juin un manifeste où il prenait le titre de lieutenant général, rentra en France avec 1,800 chevaux, brûla le faubourg St-Nicolas de Dijon et les maisons de campagne des membres du parlement qui avaient été juges de Marillac ; il traversa le Bourbonnais, l'Auvergne, le Rouergue et entra dans l'Albigeois. L'évêque d'Albi lui ouvrit les portes : Gaston laissa dans cette place le comte de Moret avec 500 Polonais, et se dirigea vers Béziers. Toulouse, Carcassonne et Narbonne restèrent fidèles. Les états de la province s'assemblèrent à Pézénas. Le duc de Montmorenci les engagea dans le parti du prince. L'insurrection devenait menaçante ; la Guienne était agitée. Richelieu mit en mouvement trois armées : l'une, sous le commandement du maréchal de la Force, entra en Languedoc par la ville du St-Esprit; l'autre, commandée par le maréchal de Schomberg, s'avança dans le Lauraguais; la troisième, forte de 20,000 hommes de pied et de 2,000 chevaux, fut conduite par le roi et par Richelieu, qui partirent de Paris le 12 août et arrivèrent à Roanne le 1er septembre. Mais ce jour-là même décida tout dans le combat livré près de Castelnaudari. Le maréchal de Schomberg assiégeait le château de Carmaing ou Caraman, qui, avec une garnison de 25 ou 30 hommes, se défendait depuis douze jours, lorsque les ducs d'Orléans et de Montmorenci s'avancèrent de l'autre côté pour le dégager. Mais quatre gentilshommes, qui avaient vendu le château à Gaston pour douze cents écus, le livrèrent à Schomberg pour dix mille livres, et le maréchal marcha au-devant de l'ennemi. Les deux armées se trouvèrent en présence à une demi-lieue de Castelnaudari. Schomberg n'avait que 1,200 chevaux et environ 1,000 hommes d'infanterie. L'armée de Monsieur était forte de 3,000 chevaux, de 2,000 hommes de pied et d'un grand nombre de gentilshommes qui servaient comme volontaires. Le comte de Moret était venu joindre le duc d'Orléans avec ses Polonais. Le prince avait dé-

Digitized by Google

féré le commandement à Montmorenci; le duc se plaça à l'aile droite, le comte de Moret à l'aile gauche : ce dernier ne s'était encore trouvé à aucune action. Bouillant et plein d'ardeur, impatient de faire son premier coup d'épée, sans attendre aucun ordre, il s'avance à la tête d'une compagnie de carabiniers et des 500 Polonais, commence l'attaque en tirant un coup de pistolet et aussitôt reçoit une mousquetade : son écuyer, nommé Pesché, est tué à ses côtés; il tombe lui-même, on l'emporte; les Polonais se retirent et refusent de combattre (1). Le duc de Montmorenci, instruit que l'action était engagée sur la droite, oublie la promesse qu'il a faite à Monsieur d'attendre ses ordres pour le combat : il s'élance sur la cavalerie royale, reçoit dix blessures, est fait prisonnier, et la fortune de Richelieu l'emporte (*voy.* MONTMORENCI). Les historiens ne s'accordent ni sur le temps ni sur les circonstances de la mort du comte de Moret. Les uns le font expirer sur le champ de bataille; les autres, dans le carrosse de Monsieur, deux ou trois heures après y avoir été transporté; ceux-ci, dans le monastère des religieuses de Prouille, quatre heures après que le carrosse du prince l'y aurait amené; ceux-là prétendent qu'il ne mourut pas de ses blessures; qu'ayant été secrètement pansé et guéri, il passa en Italie, se fit ermite, parcourut divers pays sans être connu, et se retira enfin dans l'ermitage de Gardelles, à deux lieues de Saumur, où, sous le nom de *frère Jean-Baptiste*, il mourut en odeur de sainteté le 24 décembre 1692, soixante ans après le combat de Castelnaudari et à l'âge de 85 ans. Voilà un problème historique à résoudre. Il est certain que, si le comte de Moret ne fut pas tué au combat de Castelnaudari, on crut généralement qu'il l'avait été. L'abbé de Marolles, qui l'avait connu au collége et qui avait conservé des relations avec lui, dit positivement dans ses Mémoires qu'il fut tué. L'historiographe Dupleix, qui, un mois après le combat, alla visiter le lieu où il avait été donné, et « s'instruire de toutes les circonstances », dit dans sa grande *Histoire de France* : « Le comte « de Moret, qui donna du côté du chemin creux « avec peu d'autres, reçut une mousquetade, de « laquelle il mourut trois heures après, ayant « été porté hors de la presse dans le carrosse de « Monsieur, qui témoigna un regret extrême de « sa perte; car c'était un prince bien né, de « gentil esprit et de belle espérance. » Enfin, si le comte de Moret n'avait pas été mort ou cru mort, lorsque Monsieur fit la paix avec le roi, paix négociée par le surintendant Bullion et signée à Béziers, vingt-huit jours après le combat (le 29 septembre), il aurait demandé et obtenu pour son frère naturel la grâce qu'il obtint pour d'autres. Ce traité porte en effet : « Le roi par- « donne pareillement au duc d'Elbeuf. » Au fait, Louis XIII aimait le comte de Moret : « Il lui « avait témoigné, dit Dupleix, toutes les affec- « tions qu'il devait désirer d'un bon frère, et « même naguère Sa Majesté avait pourvu au « payement de ses créanciers. » D'ailleurs le comte n'aurait eu quelque intérêt à se cacher qu'autant que le duc d'Orléans n'eût pu obtenir sa grâce dans les négociations de Béziers. Il résulte de toutes ces autorités que, s'il ne fut pas tué au combat de Castelnaudari, l'opinion générale fut qu'il y avait péri, et c'est le témoignage uniforme de S. du Cros, de dom Vaissette et de tous les historiens du temps. Cependant, comme l'observe le P. Griffet dans sa continuation de l'*Histoire de France* de Daniel, environ cinquante ans après la mort vraie ou présumée du comte de Moret, on commença en France à parler de ce personnage comme s'il était encore vivant. Un curé d'Angers (*voy.* GRANDET) fit imprimer en 1699 une *Vie d'un solitaire inconnu, qu'on a cru être le comte de Moret, mort en Anjou en odeur de sainteté, le 24 décembre 1692*. Déjà l'année même de la mort de ce solitaire, l'abbé d'Asnières, qui l'avait connu et qui le regardait comme étant le comte de Moret, avait fait imprimer dans le *Mercure* (février 1692) une *Lettre à madame la duchesse de la Meilleraye*, où il exposait les motifs de son opinion. Parmi les historiens qui ont le plus cherché à l'accréditer est le P. Griffet. Dans sa nouvelle édition des Mémoires de d'Avrigny (1758, 5 vol. in-12), il réfute ce même d'Avrigny, qui avait réfuté Grandet. Dans son *Histoire de Louis XIII* (année 1632), il cite un auteur contemporain qui avait reçu Monsieur dans la ville de Lodève, en qualité de premier consul, et qui rapporte, dans le troisième livre d'une *Histoire de Montmorenci*, que l'abbesse de Prouille, sœur du duc de Ventadour, perdit son abbaye pour avoir donné asile au comte de Moret dans son couvent. « Si « ce fait est vrai, dit le P. Griffet, il suppose « que ce comte vivait encore lorsqu'il arriva « dans le monastère; car on n'aurait pas pu « faire un crime à cette abbesse d'y avoir reçu « son cadavre : c'était donc plutôt pour l'avoir « recelé dans son couvent qu'elle fut punie. » Enfin, après avoir rappelé ce que rapporte l'abbé Richard dans sa *Vie du P. Joseph*, où il ne fait guère que copier la *Vie d'un solitaire inconnu*, par le curé Grandet, l'historien de Louis XIII finit par dire : « Ce fait pourrait bien n'être pas « aussi fabuleux qu'on se l'imagine. » L'abbé Richard, l'abbé d'Asnières et le curé Grandet sont les trois écrivains qui ont donné le plus de détails à l'appui de ce système. Ils racontent les principaux traits suivants comme preuves : 1° Un vieux gentilhomme nommé Grandval, après avoir

(1) Dans une relation du temps, intitulée *le Voyage de M. de Bullion à Béziers vers monseigneur le duc d'Orléans*, imprimé à Lyon, 1632, in-8°, on lit ce qui suit : « Cinq cents Polacres, « qui se retiraient prenant la route d'Auvergne, furent tous dé- « troussés par des soldats du roi, puis tombèrent entre les mains « des paysans, qui mirent en chemise ceux qui leur firent pitié, « et assommèrent le reste. »

Digitized by Google

entretenu et regardé avec attention le frère Jean-Baptiste, le reconnut pour le comte de Moret, qu'il avait vu plusieurs fois à la cour et à l'armée. 2° Un prêtre de Saumur, nommé Thomas, qui avait demeuré un an avec le frère Jean-Baptiste à l'ermitage d'Oisilly, en Bourgogne, déclara lui avoir entendu dire qu'il s'était trouvé au combat de Castelnaudari, « à trente pas « du duc de Montmorenci », lorsqu'il fut arrêté prisonnier; que, se souvenant alors d'une prédiction qu'on lui avait faite à la cour, qu'il s'embarquait dans un parti où, s'il n'y prenait garde, il pourrait bien perdre la tête, il se détermina à quitter le monde, qu'il « se sauva passant une « rivière, » etc. (ce qui est en contradiction avec tous les historiens du temps). 3° Le solitaire dit un jour à l'abbé Thomas que, peu d'années après s'être retiré du monde, il fut rencontré et reconnu par un seigneur de la cour; que, mandé par Louis XIII, lorsque ce prince allait à la conquête du Roussillon, il en fut reçu avec beaucoup de bonté; que le roi lui offrit tel bénéfice qu'il voudrait pour vivre dans le monde; mais qu'ayant goûté les plaisirs de la solitude, il pria son auguste frère de le laisser au rang des morts parmi lesquels on l'avait compté si longtemps. 4° Un gentilhomme nommé Han Dorvaine-Fontaine, ancien major de Philipsbourg, avait dit plusieurs fois au prêtre Thomas que le frère Jean-Baptiste était réellement le comte de Moret. 5° Frère Jean-Baptiste avait dit lui-même à Thomas qu'il avait été élevé au château de Pau, et qu'on avait fait passer les Maures devant sa fenêtre pour les lui faire voir lorsqu'ils furent chassés d'Espagne (en 1610). 6° Le sieur Guillot, grand pénitencier de Boulogne, avait dit au même Thomas avoir vu certains Mémoires de Scipion Dupleix, où il était marqué très-positivement que le comte de Moret n'était pas mort au combat de Castelnaudari et qu'il s'était fait capucin. Mais Dupleix serait ici en contradiction avec lui-même, à moins qu'on n'admette que ces Mémoires sont postérieurs à son *Histoire de Louis XIII*, imprimée en 1643, ce qui serait possible, Dupleix n'étant mort qu'en 1661. 7° Le même grand pénitencier Guillot passant un jour dans l'ermitage de St-Jean-du-Désert, en Auvergne, le supérieur lui dit que « certainement » le comte de Moret s'était fait capucin. 8° L'abbé d'Asnières demanda un jour, au nom du roi (Louis XIV), à frère Jean-Baptiste s'il était fils naturel de Henri IV, et le frère répondit : « Je « ne le nie ni ne l'assure; qu'on me laisse « comme je suis. » Mais l'ermite s'était déjà expliqué plus clairement avec le prêtre Thomas. 9° L'abbé d'Asnières écrivit à Louis XIV que, toutes les fois que l'ermite voyait le portrait de Henri IV, il ne pouvait retenir ses larmes. 10° Un jour une personne de qualité, étant allée voir l'ermite, fit apporter un portrait de Henri IV pour voir si effectivement frère Jean-Baptiste ressemblait à ce monarque. La ressemblance fut trouvée très-grande : l'ermite pleura et s'enfuit. 11° Le frère Hilarion, revenant de Tours à l'ermitage de St-Pérégrin, diocèse de Langres, annonça au frère Jean-Baptiste, qui l'habitait alors, que Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault et fille naturelle de Henri IV, était morte le 10 janvier 1670. Jean-Baptiste parut inconsolable, et le frère Hilarion dit : « Il pleure « la mort de sa sœur. » 12° Il parlait facilement le basque, et le comte de Moret avait été élevé à Pau, où il dut apprendre cette langue sans effort. Le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'Etat, écrivit le 30 octobre 1687 à l'abbé d'Asnières pour lui demander au nom du roi l'éclaircissement du bruit qui courait alors que le frère Jean-Baptiste, ermite, était fils naturel de Henri IV. L'abbé répondit que ledit frère habitait depuis onze ans dans son voisinage l'ermitage dit des Gardelles; qu'on n'avait rien pu découvrir de sa naissance, de sa famille, de son pays et de son âge; que, pressé de s'expliquer, pendant une maladie grave, par le plus ancien de ses frères, qu'il chérissait beaucoup et qui le conjurait au nom de Dieu de se faire connaître à lui, il avait répondu : « Il y a plus de quarante « ans que je travaille à me cacher, et vous vou- « lez me faire perdre un travail de tant d'années « dans un quart d'heure! » Il est vrai, continuait l'abbé d'Asnières, que, dans la province de Bourgogne, où il a demeuré, le bruit a couru qu'il était fils naturel du roi Henri IV, et qu'aussitôt qu'il a été en celle-ci, le même bruit s'y est répandu : ce qui pouvait provenir, ajoutait l'abbé, de sa grande prestance, de son air majestueux, de ses manières nobles et aisées, et de beaucoup de traits de ressemblance avec Henri le Grand. Lorsqu'il vint ici, ce fut au mois de juin 1676, il me dit qu'il avait « trois-vingt-dix » ans; ce furent ses termes. Il m'a dit qu'il avait porté les armes « sans avoir été blessé »; qu'ayant embrassé la vie des premiers solitaires d'Orient, il s'était d'abord retiré dans une forêt de l'Etat de Venise; qu'il était ensuite allé en Allemagne; que, pour voir un brave ermite, il faisait volontiers trois ou quatre cents lieues; qu'il avait bâti des ermitages et assemblé des congrégations en Lorraine, en Champagne, dans le Lyonnais, en Bourgogne et enfin en Anjou. Louis XIV, ayant lu cette lettre de l'abbé d'Asnières, dit : « Il suf- « fit que cet ermite soit homme de bien; puis- « qu'il ne veut pas être connu, il le faut laisser « en paix et ne nous point opposer à ses des- « seins. » Quelque temps après le vieil ermite, s'entretenant avec le même abbé d'Asnières, s'écria : « Ah! que je suis malheureux de m'être « arrêté en Anjou! Lorsque j'y suis venu, mon « dessein était d'aller en Portugal : si j'y étais, « on ne s'informerait point de moi; » et il ajouta : « Il y longtemps que je me serais bala- « fré le visage pour effacer les traits qui me font

Digitized by Google

« ressembler à Henri IV, si je n'avais pas eu « peur d'offenser Dieu. » L'abbé Richard cite, parmi les personnages du temps qui crurent que frère Jean-Baptiste était le comte de Moret, Henri Arnauld, évêque d'Angers, le duc de Mazarin, le comte de Séran, la duchesse de la Meilleraye, le marquis de Dreux-Brézé, l'abbé Rousseau, vicaire général et official de l'évêché de Dol, divers magistrats, etc. L'abbé Richard avait lui-même plusieurs fois visité l'ermite dans sa solitude; mais, après avoir rapporté les détails ci-dessus, extraits ou plutôt copiés en entier de la *Vie d'un solitaire inconnu*, détails qu'il qualifie tantôt de « preuves », tantôt de « conjectures », cet auteur n'ose conclure que frère Jean-Baptiste soit réellement le comte de Moret. Il serait porté à croire que cet « ermite était fils naturel de « Henri IV ». Richard termine son récit en ces termes : « On peut proposer ce fait historique « comme un problème et laisser au lecteur à « porter son jugement. » Le curé Grandet entre dans de longs détails sur la vie érémitique de frère Jean-Baptiste, qui prit d'abord le nom de Jean-Jacques, habita le Dauphiné, le diocèse du Puy, celui de Genève, l'ermitage du Mont-Cindre, au diocèse de Lyon; il visita Avignon, Turin, Rome, Notre-Dame de Lorette; s'arrêta dans l'Etat de Venise; rentra en France; séjourna successivement en Lorraine, à Martemont, à Doulevant, à Saint-Guinefort; passa dans le diocèse de Langres; bâtit un ermitage à Oisilly; fit un voyage en Espagne; repassa en France; s'établit à St-Pérégrin, et enfin en Anjou, dans l'ermitage des Gardelles, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 décembre 1691. Il avait été vicaire ou visiteur général des ermites de plusieurs diocèses. Il avait eu des procès à Lyon, à Dijon; il avait bâti des cellules, des chapelles, reçu des novices, composé des statuts ou règlements pour la vie solitaire. Le quinzième chapitre du second livre de la *Vie d'un solitaire inconnu* a pour titre : *S'il est vraisemblable qu'il ait été le comte de Moret.* L'abbé Grandet commence par reconnaître que Dupleix, de Serres, ou plutôt son continuateur, Jean Leclerc, dans la *Vie du cardinal de Richelieu*, Moréri, et tous les historiens, font tuer son héros au combat de Castelnaudari, et qu'enfin tous les ans on célébrait l'anniversaire de sa mort dans l'abbaye de St-Etienne de Caen, dont ce prince avait fait bâtir le chœur. Grandet avoue ensuite « qu'à cette foule d'auteurs » (auxquels il eût pu ajouter le maréchal de Bassompierre, qui dit dans ses Mémoires que « M. de « Moret, ayant voulu aller voir détrousser les « ennemis, fut rapporté mort) », il ne peut opposer « que le témoignage de deux personnes », celui du gentilhomme de Granval et du prêtre Thomas, et il ne conclut pas que ce témoignage doive prévaloir; il se borne à dire « qu'il y a au « moins beaucoup de sujet de douter ». Cette conclusion est sage et raisonnable, et c'est la seule qu'on puisse adopter aujourd'hui. On imprima dans le *Mercure français*, t. 9, en 1632, une relation du combat de Castelnaudari sous le nom du maréchal de Schomberg : il y est dit que le comte de Moret avait été blessé d'une mousquetade dont « on le croyoit » mort, paroles remarquables, si la relation ne fut pas écrite par le maréchal le soir même du combat. On lit aussi dans les Mémoires du comte de Brienne, ministre et secrétaire d'Etat (Amsterdam, 1719, t. 2, p. 73) : « *On disait* que le comte de Moret « avait été tué. » Ces mots *on disait* semblent exprimer un doute singulier dans la bouche d'un ministre, à l'égard surtout d'un prince fils de Henri IV, frère naturel et légitimé de Louis XIII. On peut ajouter qu'aucun historien ne fait connaître le lieu où le comte de Moret aurait été inhumé après le combat de Castelnaudari (1). Mais comment sa sépulture serait-elle restée ignorée? comment serait-il arrivé qu'aucun parent, qu'aucun ami, n'eût cherché à la découvrir et à lui consacrer un monument ou une simple inscription funèbre (2)? V—ve.

MOREL (le P. Joseph), célèbre historien espagnol, naquit en 1615 à Pampelune, capitale de la Navarre. Ayant achevé ses études, il entra chez les jésuites, habiles à s'emparer des sujets dont les talents promettaient de répandre sur l'institut un nouvel éclat; mais trop jeune encore pour recevoir l'habit, il y vint comme pensionnaire en attendant qu'il eût atteint sa quatorzième année, âge avant lequel on ne pouvait prononcer les premiers vœux. Après avoir professé quelque temps la philosophie et la théologie, il devint recteur du collége de Palencia. L'*Histoire du siége de Fontarabie par les Français*, en 1638 (3), ayant fait connaître les talents du P. Morel comme écrivain, les états de Navarre le nommèrent historiographe de ce royaume. Pour lui faciliter l'exercice de cette charge, ses supérieurs le transférèrent avec le titre de recteur au collége de Pampelune, mais en le dispensant des devoirs qui y étaient attachés. Il consacra le reste

(1) On avait dit qu'il fut enterré dans l'église des cordeliers d'Albi, mais cette indication a été reconnue sans fondement.

(2) Le portrait du comte de Moret, peint par Van Dyck et par Vallée, a été gravé par de Baltu, Moncornet et Drevet. Thomassin l'a représenté en *solitaire*.

(3) *Historia obsidionis Fontarabiæ, anno* 1638 *frustra a Gallis tentata*, Lyon, 1656, in-24. Cet ouvrage est le plus rare de tous ceux du P. Morel. Quelques bibliographes, qui n'avaient pas pu se le procurer après de longues recherches, ont pensé qu'il n'avait point été imprimé. Cependant l'édition qu'on vient de citer est mentionnée dans la *Bibliothè. soc. Jesu*, et dans la *Bibl. hispan. nova*, d'Antonio. Elle l'est aussi dans la *Bibliothèque historique de la France*, t. 2, n° 21953, où l'on en indique une 1re édition, Pampelune, 1638. Quelqu'il ne soit pas impossible que le P. Morel eût alors composé cet ouvrage, puisqu'il avait vingt-trois ans, il est cependant probable qu'il ne l'a publié que longtemps après. Comme le siége de Fontarabie est séparé par plus de cinquante ans de la publication du 2e volume des *Annales de Navarre*, imprimé en 1695, les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque de la France*, doutant que les deux ouvrages fussent du même auteur, ont, dans la table générale, distingué l'historien du siége de Fontarabie de celui des *Annales de Navarre*; c'est une faute légère, il est vrai, mais qu'ils auraient évitée en ouvrant la Bibliothèque de la société, de l'édit. de Southwel, p. 624.

Digitized by Google

de sa vie à l'histoire de Navarre, et mourut vers 1705, dans un âge très-avancé, sans avoir pu terminer ce grand travail, qui fut complété par son confrère le P. François de Aleson. Indépendamment de l'*Histoire du siége de Fontarabie*, on a de lui : 1° *Investigaciones historicas de las antiquedades del reyno de Navarra*, Pampelune, 1665, in-fol. Cet ouvrage, qui sert d'introduction aux *Annales de Navarre* et qu'on ne doit pas en séparer, est rempli de recherches curieuses. Mais l'auteur, en s'attachant à relever les priviléges et l'antiquité de ses compatriotes, s'est attiré des contradicteurs. Le P. Dominique la Riga, savant bénédictin, lui a répondu dans la *Defensa historica por la antiquedad del reyno de Sobrarbe*, Saragosse, 1675, in-fol. Ce volume, qu'il est utile de joindre à celui de Moret, n'est ni moins rare, ni moins intéressant. 2° *Annales del reyno de Navarra*, ibid., 1684-1695-1704-1709, et Viana, 1715, 5 vol. in-fol. Cette histoire, peu connue en France, est encore la meilleure qui existe de la Navarre. Les deux derniers volumes sont du P. de Aleson. W—s.

MORET DE LA FAYOLLE (Pierre), avocat au présidial de Poitiers, est connu par la publication de plusieurs ouvrages dont on va donner l'indication : 1° *Histoire généalogique de la maison de Roucq et de Roye*, 1675, in-12 ; 2° *Histoire de la république romaine*, Paris, 1676, 2 vol. in-12. Ce livre n'est pas sans mérite. 3° *Le paravent de la France contre le vent du nord, ou Réflexions sur un livre anonyme intitulé* « Le vrai intérêt des princes chrétiens », Poitiers, 1692. F—t—r.

MORETO Y CABANA (Augustin), poëte espagnol du 17e siècle et contemporain de Calderon, écrivit comme ce poëte pour le théâtre, mais avec moins de fécondité. Il fut protégé par Philippe IV, et entra dans l'état ecclésiastique comme Calderon et Lope de Vega ; il renonça dès lors à la carrière dramatique, et ne se livra plus qu'aux pratiques de la dévotion. Ses comédies ont été recueillies en 3 volumes in-4°, Valence, 1676 et 1703 ; chaque volume contient douze pièces, le premier avait paru à Madrid en 1654. Moreto n'avait pas l'imagination aussi brillante, ni autant de facilité dans sa composition que les premiers poëtes du théâtre espagnol, mais ses pièces sont généralement mieux conçues et contiennent peut-être plus de vrai comique que les leurs. Il n'a pas si souvent recours à l'histoire et à la romance que Lope pour trouver des sujets, il les invente pour la plupart. On y voit aussi l'intention de tracer des caractères, art qui était ignoré de ses contemporains. Au reste le théâtre de Moreto offre les mêmes défauts que celui de Lope et de Calderon : les travestissements et les coups d'épée y abondent, le dialogue dégénère en longues conversations qui n'ont aucun rapport à la pièce, la dévotion se mêle à la bouffonnerie, le comique est fréquemment de mauvais goût, enfin les convenances du lieu, du temps, des mœurs, sont rarement observées. Le *gracioso* était alors un personnage d'obligation : aussi le voit-on figurer dans toutes les pièces de Moreto, même dans celles dont le sujet est tiré de l'histoire ancienne, par exemple dans le *Pouvoir de l'amitié*, où paraissent Alexandre galant, le prince de Thèbes et le duc d'Athènes ; ainsi que dans *Antiochus et Séleucus*, qui est l'histoire connue de Stratonice : dans cette pièce, où le rôle du jeune prince est tracé avec intérêt, il est question de la fête du St-Sacrement. Les meilleurs ouvrages de Moreto n'ont pas été inutiles aux auteurs français. Sa comédie *El desden con el desden* a donné, dit-on, à Molière, l'idée de la *Princesse d'Elide ;* le sujet en est heureux et a été mis plusieurs fois au théâtre. Diane, l'héroïne de la pièce de Moreto, est une prude à qui plusieurs amants font la cour et qui ne renonce à sa froideur pour Charles, qu'elle aime en secret, qu'en se voyant négligée pour son amie Cinthie. Le domestique Polillo, qui se fait introduire chez Diane comme un médecin fraîchement débarqué et baragouinant le latin, est assez comique. Cette pièce, arrangée pour la scène allemande par West, a eu récemment du succès. Linguet prétend, probablement à tort, que Regnard a pris dans une pièce de Moreto (l'*Occasion fait le larron*) toute l'invention des *Ménechmes*, dont le sujet est de Plaute. Un emprunt mieux constaté est celui que Scarron a fait au *Marquis de Cigarral*, comédie très-bouffonne de Moreto, qu'il s'est presque borné à traduire sous le titre de *Don Japhet d'Arménie*. Une des meilleures pièces de Moreto, et qui a servi, à ce qu'on prétend, à Molière pour son *Ecole des Maris*, est celle de *Guardar una muger no puede ser*, où une femme aimée d'un jaloux met sa vigilance en défaut pour lui prouver qu'il vaut mieux s'en rapporter à la bonne foi des femmes : c'est en favorisant l'intrigue amoureuse et le mariage clandestin de la sœur du jaloux qu'elle donne cette leçon à son amant. Il y a dans la pièce espagnole des scènes d'un bon comique et une intrigue originale. Une autre comédie, dont le titre est *De fuera vendrà quien de casa nos echarà*, mérite d'être remarquée à cause des caractères bien soutenus d'une vieille coquette, d'un militaire bon vivant et d'un pédant amoureux. *El parecido en la corte* est encore une pièce justement estimée par les Espagnols. On l'avait arrangée, dans ces derniers temps, pour le théâtre de Madrid, conformément aux règles des trois unités ; mais la tentative fut mal accueillie, et il fallut revenir à la pièce ancienne. Quelques-unes des comédies de Moreto sont des pièces de dévotion, telles que : *Notre-Dame de l'Aurore*, *St-François de Sienne*, *Ste-Rose du Pérou*, la *Vie de St-Alexis*. D—g.

MORETON-CHABRILLANT (Jacques-Henri de), général français, né vers 1750, d'une ancienne famille du Dauphiné, entra fort jeune au service comme sous-lieutenant ; fit deux campagnes des

Digitized by Google

guerres de l'indépendance américaine, puis le siége de Gibraltar en 1783; fut nommé capitaine des gardes de Monsieur, frère du roi, et de plus colonel du régiment d'infanterie de la Fère en 1785. Un mouvement de violence auquel il se livra dans une salle de spectacle de Paris eut pour lui des suites très-fâcheuses et qui influèrent sur tout le reste de sa vie. S'étant trouvé à côté d'un procureur qui avait payé sa place, dont par conséquent on n'avait pas le droit de le priver, Moreton voulut l'en faire sortir, et il s'emporta tellement qu'il le prit par les cheveux, appela les sentinelles et leur ordonna, de la part du roi, de le conduire au corps de garde. Le procureur rendit plainte; l'affaire fut portée au parlement, et un arrêt prescrivit à Moreton de ne pas employer le nom du roi dans ses querelles personnelles. Le ministre de la guerre le destitua ensuite de son emploi de colonel, et ce fut en vain que, pendant plusieurs années, il adressa des réclamations à tous les pouvoirs pour faire révoquer une décision qu'il regardait comme arbitraire. Il n'avait encore rien obtenu lorsque la révolution de 1789 survint. Comme tous les gens qui croyaient avoir à se plaindre du gouvernement royal, Moreton-Chabrillant en embrassa la cause avec beaucoup de zèle; on le vit, dès le commencement, figurer à la société des Jacobins, se mêler aux groupes des émeutes dans le jardin du Palais-Royal et, monté sur une chaise, haranguer la multitude. Après le malheureux voyage de Varennes en 1791, il se présenta à la barre de l'assemblée nationale pour y protester de son dévouement, et il adressa dans le même temps à cette assemblée de pressantes réclamations contre sa destitution. Une commission fut nommée, et sur le rapport du député Menou, un conseil de guerre fut assemblé pour juger Moreton; mais le ministre de la guerre n'ayant pu réunir un nombre de juges suffisant pour former ce conseil, l'affaire en resta là. Pour mettre fin aux clabauderies, le ministre nomma Moreton maréchal de camp, ce qui le disposa davantage en faveur de la révolution. Employé, dès le commencement de la guerre, en cette qualité sous les ordres de Dumouriez au camp de Maulde, puis à Bruxelles, il s'y montra, comme à Paris, très-ardent révolutionnaire et organisa dans cette ville un club de sans-culottes fort exaltés, résistant pour cela aux ordres de Dumouriez, qui s'efforçait de lui inspirer plus de sagesse et de modération. N'ayant pu y réussir, il l'envoya à Douai comme commandant de place. C'est là que le général Moreton-Chabrillant mourut dans les premiers mois de l'année 1793, peu regretté de ses subalternes, qu'il traitait avec une dureté et un despotisme dont s'accommodaient fort mal les hommes de cette époque. M—D j.

MORETTI (Joseph), savant italien, était né à Pavie en 1783. A peine âgé de vingt ans, il faisait des cours de chimie à l'université de sa ville natale, et il fut successivement appelé, en 1807, à la chaire de chimie et d'histoire naturelle au lycée d'Udine, et en 1812, à celle de chimie, d'histoire naturelle, de botanique et d'agriculture au lycée de Vicence. Nommé en 1813 professeur, à Milan, au lycée de Porta-Nuova, et directeur du laboratoire de chimie près du bureau des salpêtres, il conserva cette double position jusqu'en 1832, époque à laquelle il fut appelé à la chaire de botanique de l'université de Pavie. Moretti était passionné pour l'étude, et son esprit investigateur enrichit de nouvelles découvertes les diverses branches des sciences qu'il cultiva. En 1808, il découvrit dans l'indigo traité avec le nitre un acide propre à donner des sels détonants. Ses expériences, décrites dans le *Journal de Passeriano* du 26 mai 1808, et dans le *Journal de physique de Pavie*, t. 7, p. 417, furent confirmées quinze ans plus tard par Liebig. En même temps il enrichissait la botanique d'utiles observations et de descriptions de nouvelles variétés de plantes. On doit à Moretti divers écrits ou traductions, par exemple : *De quibusdam plantis Italiæ;* — les *Eléments d'économie rurale*, de Traumann; — les *Eléments de philosophie chimique*, de Davy; — le *Dictionnaire de chimie*, de Klaproth et Wolf, auquel il ajouta de bonnes notes et observations (1); bon nombre d'articles insérés dans différents journaux et recueils italiens. L'un de ses meilleurs écrits est le *Prodromo d'una monografia della specie del genere morus*, fruit de vingt années d'études. Il y décrit l'histoire de ces plantes depuis le *morus nigra*, la seule qu'on connût au temps de Pline, jusqu'au *morus morettiana*, qu'il découvrit et qui porte son nom. Mais l'ouvrage auquel le nom de Moretti est particulièrement attaché, c'est la *Biblioteca agraria*, dans laquelle il recueillit et mit à la portée de tous, avec une grande profondeur de doctrine et de pratique, tout ce qui avait été écrit de tous temps et dans toutes les branches de l'agronomie. Joseph Moretti est mort à Pavie le 2 décembre 1853. Z.

MORFOUACE DE BEAUMONT (Gilles), avocat au parlement et ancien trésorier de France, est auteur de l'*Apologie des bêtes, contre le système des philosophes cartésiens qui prétendent que les brutes ne sont que des machines automates*, Paris, 1732, in-8°. Cet ouvrage, écrit en vers, est dédié au comte d'Argenson, chancelier du duc d'Orléans. L'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, composé en prose en 1739 par le père Bougeant, a beaucoup d'analogie avec l'*Apologie des bêtes;* mais on trouve plus de finesse et d'intérêt dans l'ouvrage de Bougeant, sans néanmoins entendre déprécier celui de Morfouace, où l'on remarque des endroits très-curieux. Z.

(1) A l'article *Vapeur*, Moretti revendique pour son pays la découverte de plusieurs lois sur la dilatation de l'air naturel et de toutes sortes de gaz, qui, suivant lui, auraient été déterminées par Volta longtemps avant d'avoir été établies par Biot, Dalton, Gay-Lussac et Thénard.

Digitized by Google

MORGA (Antoine de), auteur espagnol sur lequel on regrette de ne pas trouver dans la bibliothèque d'Antonio des renseignements plus complets, naquit vers le milieu du 16e siècle. Il acheva ses études dans quelque université de la Castille et reçut le grade de docteur en droit. En 1598, il fut envoyé aux îles Philippines pour aider le gouverneur dans ses fonctions, qui devaient être assez difficiles au milieu de peuplades encore à demi sauvages. Devenu membre de l'audience au tribunal royal, il se distingua dans cet emploi par sa douceur, sa prudence et sa sagacité. Peu de temps après, il parvint comme premier juge à l'audience de Mexico. Morga joinait à beaucoup d'esprit et d'ambition une valeur qui n'est pas toujours le partage des savants. Il en donna des preuves multipliées dans une expédition que les Espagnols entreprirent pour achever de soumettre les naturels du pays. On lui doit un ouvrage aussi rare que curieux : *Sucesos de las islas Filippinas*, Mexico, 1609, 1 vol. in-fol. W—s.

MORGAGNI (Jean-Baptiste), l'un des plus grands médecins du 18e siècle, naquit à Forli, d'une famille noble, le 25 février 1682. Il avait à peine sept ans lorsqu'il perdit son père. Un peu plus tard il faillit périr dans les eaux d'un canal voûté lorsqu'un passant, averti seulement par le bruit que Morgagni avait fait en tombant, se précipita dans l'eau et le sauva d'une mort inévitable. Après avoir fait des progrès rapides dans les langues savantes et dans les belles-lettres, il alla étudier la médecine à Bologne et s'y lia particulièrement avec Valsalva, qui devint tout à la fois son ami et son précepteur. Son ardeur pour l'étude le mit bientôt en état non-seulement d'aider Valsalva dans son grand ouvrage sur l'organe de l'ouïe, mais encore de remplacer ce professeur pendant son absence. Morgagni avait une telle aptitude au travail et une si heureuse mémoire, qu'il faisait marcher de front l'étude des sciences naturelles, de la physique et même de l'astronomie. Mais c'était surtout pour l'anatomie qu'il avait une passion décidée, au point qu'à l'âge de vingt-quatre ans il publia ses *Adversaria anatomica prima*, ouvrage qui renferme plusieurs découvertes, des vues nouvelles et de nombreuses rectifications anatomiques. Après avoir passé plusieurs années à Bologne, il se rendit à Venise et Padoue, où il ne tarda pas à se lier avec les hommes les plus distingués, entre autres avec Guglielmini et Lancisi, et à se livrer à de nombreuses expériences de physique et d'anatomie comparée. Riche de tant de connaissances variées, Morgagni retourna dans sa patrie pour y exercer l'art de guérir. Mais le penchant qui l'entraînait vers l'enseignement lui fit accepter en 1712 une chaire de médecine théorique à Padoue. C'est alors qu'il s'occupa de la continuation de ses *Mémoires anatomiques*, dans lesquels il porte partout le flambeau de la vérité, soit qu'il découvre la structure intime d'une foule d'organes mal observés avant lui, soit qu'il réfute victorieusement les âpres critiques que Bianchi s'était permises, soit qu'il redresse les erreurs que Manget avait consignées dans son *Théâtre anatomique* et qu'il force ces deux auteurs de rendre hommage à la supériorité de son talent. Du reste, Morgagni fut bien dédommagé de cette polémique éphémère par les éloges éclatants qu'il reçut des plus grands anatomistes de cette époque, parmi lesquels on compte Ruysch, Boerhaave, Heister, Winslow, Hoffmann, Mead, Senac, Meckel, etc. Quelques années après, Morgagni fut pourvu de la première chaire de Padoue (celle d'anatomie), par le choix du sénat de Venise. Cependant l'éclat de son nom se répandait au loin et le fit successivement admettre dans la société royale de Londres, dans l'Académie des sciences de Paris, dans celles des curieux de la nature, de St-Pétersbourg, de Berlin, etc. La ville de Forli, glorieuse d'avoir donné naissance à Morgagni, fit placer de son vivant, dans le palais principal, son buste avec une inscription des plus honorables. Les leçons de Morgagni et ses démonstrations étaient toujours suivies par un grand concours d'auditeurs de toutes les classes. Aussi poli que savant, il accueillait les étrangers de la manière la plus affable. Plusieurs grands personnages de son temps lui témoignèrent toute leur estime : le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel III eut avec lui un entretien de plusieurs heures en passant à Forli. Morgagni reçut aussi de grandes marques de bienveillance des souverains pontifes Clément XII, Benoît XIV et Clément XIII. Il avait une mémoire étonnante, et il s'en servait non-seulement dans l'intérêt de la science, mais encore dans celui de l'humanité : c'est ainsi qu'il n'oublia jamais l'homme qui lui avait sauvé la vie, qu'il pourvut à tous ses besoins (car cet homme était pauvre) et qu'il pleura sa mort. Doué d'une santé robuste, Morgagni ne cessa de travailler jusqu'à la fin de sa carrière, qu'il termina le 6 décembre 1771, à l'âge de près de 90 ans. Il fut longtemps l'ami de Haller, qui sut dignement l'apprécier en l'appelant : *Vir ingenii, memoriæ, studii incomparabilis*. Le savoir de Morgagni n'était point borné à l'art médical : sa vaste érudition embrassait la philologie, la critique, l'histoire et les antiquités, comme le prouvent ses productions nombreuses et variées dont voici l'énumération : 1° *Adversaria anatomica prima*, Bologne, 1706, in-4°; Leyde, 1714, in-8°; *Altera et tertia*, Padoue, 1717, in-8°; Leyde, 1723, in-4°; *Quarta, quinta et sexta*, Padoue, 1719, in-4°; Leyde, 1723, in-4°; *Adversaria omnia*, Padoue, 1719, in-4°; Leyde, 1723, 1741, in-4°, fig.; Venise, 1762, in-fol. Ces Mémoires, dont les premiers datent de la jeunesse de Morgagni, annoncèrent ce qu'il serait un jour; ils renferment non-seulement plusieurs découvertes auxquelles son nom est resté attaché, mais en-

Digitized by Google

eore beaucoup de faits importants de haute pathologie et la relation de maladies variées. 2° *Nova institutionum medicarum idea*, Padoue, 1712, in-4°; Leipsick, 1735, in-4°. Dans cet ouvrage, Morgagni donne d'excellents conseils aux jeunes gens qui veulent acquérir des connaissances solides : il leur recommande l'étude de l'anatomie pratique et celle des substances médicamenteuses; il établit que pour faire une bonne clinique ils ne doivent soigner que peu de malades à la fois; il les engage à voyager, à s'arrêter dans les grandes villes, à suivre les hôpitaux des armées; enfin, il conseille à ceux qui veulent écrire de se servir de la langue latine. 3° *In Aurel. Cornelium Celsum et Quintum Serenum Samonicum epistolæ quatuor*, la Haye, 1724, in-4°; Padoue, 1750, in-8°. Morgagni n'avoue que la dernière édition qui contient six lettres, tandis que la première n'en renferme que quatre. On trouve dans ces lettres une foule de corrections sur la vie et les ouvrages des deux auteurs qu'elles concernent. En parlant de Serenus, Morgagni détruit les remarques et les assertions de Burmann, et démontre l'incompétence de ce philologue dans une cause qui exige des connaissances dont il était dépourvu. 4° *Epistolæ anatomicæ duæ, novas observationes et animadversiones continentes*, Leyde, 1728, in-4°. La première de ces lettres est presque entièrement consacrée à l'anatomie pathologique; la seconde, quoique traitant le même sujet, a pour but de repousser les injustes attaques de Bianchi. 5° *Epistolæ anatomicæ duoderiginti*. Ces lettres sont jointes aux œuvres posthumes de Valsalva, dont Morgagni fut l'éditeur, et à la tête desquelles il donne la vie de son premier maître, Venise, 1740, 2 vol. in-4°. 6° *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis libri* V, Venise, 1761, 2 vol. in-fol.; Leyde, 1768, 4 vol. in-4°; Yverdun, 1779, 3 vol. in-4°, avec une préface de Tissot, contenant l'histoire de la vie et des ouvrages de Morgagni; Paris, 1820-1822, 8 vol. in-8°, par les soins de MM. Chaussier et Adelon, qui ont reproduit l'excellente préface de Tissot et rendu cette édition fort précieuse, à cause de sa correction, de son élégance, et surtout à cause des notes qu'ils y ont ajoutées et que l'on regrette de ne pas voir plus nombreuses; traduit en anglais, 1769, 4 vol. in-4°; en allemand, par Königsdörfer, Altenbourg, 1771-1776, 5 vol. in-8°; en français, par MM. Desormeaux et Destouet, Paris, 1820-1821, 10 vol. in-8°. Morgagni avait près de quatre-vingts ans lorsqu'il publia cet excellent ouvrage, qui lui a mérité le titre de *grand* et qui sans contredit est l'un des plus recommandables et des plus utiles qui aient paru dans le 18e siècle. C'est une collection nombreuse et choisie de faits pratiques d'autant plus intéressants, que l'histoire de chacun d'eux, rapportée avec tous les détails que l'on peut désirer, est complétée par des ouvertures cadavériques très-soignées; ce qui forme une véritable anatomie de l'homme malade, science dont Bonet avait posé les fondements dans son *Sepulchretum*, et que les médecins cultivent aujourd'hui avec ardeur, parce qu'elle conduit à la connaissance matérielle de la plupart des maladies et qu'elle écarte réellement de l'art médical ce qu'on pouvait autrefois lui reprocher de conjectural. 7° *Miscellanea opuscula*, Venise, 1763, in-fol. Ces mélanges sont divisés en trois parties : la première est relative à divers sujets d'anatomie et de médecine. La seconde est consacrée à la philologie, sous les titres suivants : *De Prospero Alpino epistolæ duæ; De philologo Ravennate et de Angelo Bolognino epistola ad Joannem Astruc; De vita et scriptis D. Guglielmini commentariolum; De vita et scriptis A. M. Valsalvæ commentariolum; De genere mortis Cleopatræ epistolæ ad Lancisium; De ordinario Frontini consulatu epistolæ duæ; De quadam librorum M. Varronis particula; In Vitruvii locum, ad tempus quo is scripsit, attinentem*, etc., *epistola; Laudationes a Morgagno habitæ olim cum gymnasiarchas aliosve doctores insignibus exornaret; In scriptores rei rusticæ epistolæ* IV. La troisième section renferme quatorze lettres historico-critiques, intitulées : *Æmilianæ*, parce qu'elles se rapportent toutes aux antiquités et à la géographie d'une grande partie de la province appelée *Æmilia*, du nom de la voie romaine qui la traverse. Tous les ouvrages de Morgagni ont été réunis et publiés, par les soins de son disciple Antoine Larber, sous le titre d'*Opera omnia*, Bassano, 1765, 5 tomes et 2 gros volumes in-fol. La vie de Morgagni a été écrite par Fabroni (*Vitæ Italorum*), et ensuite par Jos. Mossea, Naples, 1768, in-8°. R—D—N.

MORGAN (Henri), fameux chef de flibustiers anglais, était fils d'un riche fermier du pays de Galles; il s'enrôla d'abord comme matelot pour la Barbade, se rendit ensuite à la Jamaïque et bientôt s'embarqua sur un corsaire. Ses expéditions furent heureuses : il acheta un bâtiment avec quelques-uns de ses camarades, devint leur chef; et s'étant fait connaître par ses entreprises, notamment à la baie de Campêche, but ordinaire de ses courses, il fut pris en amitié par Mansfield, vieux flibustier, qui le nomma son vice-amiral et mourut peu de temps après, en 1668. Le commandement ne fut pas disputé à Morgan par ses compagnons, et lui fournit bientôt le moyen de devenir, par sa rare intrépidité, un des chefs les plus fameux qu'aient jamais eus les flibustiers. Après avoir fait quelques prises avantageuses, il persuada à ses camarades de ne pas dissiper follement leur argent, mais de le réserver pour de grandes entreprises. Plusieurs se conformèrent à son idée; et, en peu de mois, il eut 12 bâtiments de différentes grandeurs et montés de 700 hommes. Il attaqua d'abord et rançonna une ville de l'île Cuba; puis emporta d'assaut Porto-Bello, où il souilla sa victoire par les plus horribles excès, et eut l'audace de se

Digitized by Google

faire payer la rançon de cette ville par le président de Panama. Les flibustiers, s'étant embarqués sans obstacle, se transportèrent avec leurs trésors à la Jamaïque ; le butin qu'ils avaient fait leur attira de nouveaux compagnons, et Morgan, par la protection du gouverneur de l'île, obtint un vaisseau de 36 canons. Arrivé sur la côte de St-Domingue, il se rend maître par ruse d'un gros bâtiment français. Tandis qu'il célèbre sa victoire par un festin où chacun perd sa raison dans le vin, le vaisseau saute en l'air. 350 Anglais et tous les prisonniers français sont engloutis dans les flots. Morgan se sauve avec 30 des siens ; mais sa flotte comptait encore 15 bâtiments et 960 hommes : une tempête lui en enleva 400 et 7 bâtiments. Alors au lieu d'aller attendre à Samana la riche flotte espagnole qu'on y épiait, il fit voile vers Maracaïbo, s'empara du fort, le détruisit, enleva l'artillerie, mit à rançon Gibraltar, ville voisine, en fit autant à Maracaïbo, après avoir incendié l'escadre ennemie, bien supérieure à la sienne, enfin sortit heureusement du lac et regagna la mer. Une tempête affreuse, qui dura quatre jours, le força d'aller se réparer à la Jamaïque en 1669. Il avait acquis une grande fortune et voulait goûter le repos ; ses compagnons, qui eurent bientôt consommé le produit de leurs pillages, le pressèrent avec tant d'instances de former de nouvelles entreprises, qu'il se rendit à leurs désirs. Aussitôt que sa résolution fut connue, il accourut de toutes les îles voisines des flibustiers anglais et français se ranger sous ses ordres. Il partit le 24 octobre 1670 avec une flotte de 37 voiles, la plus grande qu'un flibustier eût jamais commandée dans ces mers. Morgan avait arboré à son grand mât le pavillon royal d'Angleterre et s'était donné le titre d'amiral. Les parts du butin réglées d'avance et ses mesures prises, il annonça son projet d'attaquer Panama ; et pour se procurer des guides qui connussent le chemin à travers l'isthme qu'il fallait traverser, il fut résolu qu'on s'emparerait préalablement de l'île Santa-Catalina, à l'est de la côte de Nicaragua. La tentative réussit sans perdre un homme. Morgan trouva beaucoup de munitions, laissa garnison dans le fort, enmena trois malfaiteurs pour guides et envoya en avant une partie de ses forces, commandée par un Français, pour emporter un fort situé à l'embouchure du fleuve de Chagres. Bientôt il arrive, y met garnison, adresse une courte harangue à ses compagnons d'armes, et se met en marche pour Panama, le 18 janvier 1671, avec 1,300 hommes d'élite. Après avoir essuyé des fatigues inouïes, éprouvé toutes les horreurs de la faim et soutenu plusieurs combats, les flibustiers livrent l'assaut à Panama et emportent cette ville, dont la prise fut suivie d'un pillage général. Morgan y fit ensuite mettre le feu, qui la dévora entièrement ; il expédia en croisière un bâtiment qui revint avec de riches captures, et fit battre le pays par des détachements qui ramenèrent un grand nombre de prisonniers et beaucoup de butin. Plusieurs Espagnols furent mis à la torture pour déclarer où ils avaient caché leurs effets précieux. Morgan commit des excès qui firent murmurer même ses compagnons. Plusieurs avaient formé le projet de se séparer de lui : sa vigilance en prévint l'exécution. Après quatre semaines de séjour, il abandonna les ruines de Panama, traînant après lui plus de 600 prisonniers de tout sexe et de tout âge, dont il eut la barbarie d'exiger une rançon considérable que la plupart étaient hors d'état de payer. Le 9 mars, il fut de retour à Chagres, d'où il envoya tous ses prisonniers à Porto-Bello, menaçant en même temps de détruire cette ville, si elle ne se rachetait point par une grosse somme d'argent ; on la lui refusa : il tint parole. Dans le partage du butin, dont la valeur fut de plus de quatre millions de piastres, Morgan mit de côté pour lui une grande quantité de pierreries, et excita par là le mécontentement de ses compagnons à un tel point que, craignant un soulèvement, il mit secrètement à la voile avec 3 autres bâtiments, dont les capitaines n'avaient pas eu plus de bonne foi que lui. Malgré ses heureux exploits, Morgan ne songeait pas encore à quitter le métier de pirate ; il conçut même l'idée de l'exercer plus en grand et d'une manière qui devait consolider ses succès : c'était de s'emparer de l'île Santa-Catalina, de la fortifier et d'en faire la résidence des flibustiers. A la veille d'exécuter ce plan, il apprit qu'un vaisseau de ligne anglais, arrivé à la Jamaïque, apportait une déclaration du roi d'Angleterre qui, voulant vivre désormais en bonne intelligence avec l'Espagne, défendait à aucun flibustier de sortir de l'île pour attaquer les possessions de cette puissance. Le gouverneur de la colonie était rappelé pour venir se justifier de la protection qu'il avait accordée à ces scélérats, avides de sang et de pillage. Morgan même reçut ordre d'aller en Europe répondre aux plaintes que le roi d'Espagne et ses sujets avaient portées contre lui. Probablement, il n'eut pas de peine à se disculper, car il revint à la Jamaïque, s'y maria, parvint à des emplois brillants et y finit tranquillement ses jours. E—s.

MORGAN (sir THOMAS-CHARLES), médecin anglais, était né, vers 1783, dans le pays de Galles d'une famille riche et considérée. Après avoir reçu son éducation au collége d'Eton, à l'école des chartres à Londres, au collége de St-Pierre à Cambridge, il prit ses grades en médecine en 1804 et 1809. Il s'établit à Londres, se forma promptement une bonne clientèle, devint membre du collége des médecins, et épousa la fille aînée de Guillaume Hamilton ; sa femme mourut bientôt, lui laissant une fille. En 1811, Morgan fit la connaissance de miss Owenson, bien connue sous le nom de lady Morgan (*voy.* l'article suivant), et il l'épousa l'année suivante. S'étant établi en

Digitized by Google

Irlande, il consacra une grande partie de son temps pendant une période de vingt-cinq années à la cause de l'émancipation des catholiques, qu'il défendit de sa parole dans les réunions publiques comme de sa plume dans les journaux et revues. Abandonnant sa profession de médecin pour la littérature, il devint l'un des collaborateurs assidus du *New Monthly Magazine* et autres recueils. Son style léger et piquant, semé de figures originales et vives, lui valut promptement une certaine réputation qui s'accrut encore en 1813 par la publication de ses *Essais de la philosophie de la vie*, in-8°, suivis peu après de la *Philosophie de la morale*. Ces deux ouvrages, qui furent traduits en italien et en français, le premier par mademoiselle Sobry, Paris, 1819, in-8°, furent remarqués. On trouve dans les *Essais de la philosophie de la vie* des réflexions justes et vraies sur l'abus que la plupart des physiologistes ont fait des mots au moyen desquels on exprime des généralités, des abstractions de notre intelligence, et qui ne désignent nullement des choses ayant une existence substantive ou individuelle. Il s'y montre en outre l'un des partisans du système de Malthus (*voy.* ce nom). Dans son livre de la *Philosophie de la morale* on trouve le développement des principes qu'il avait précédemment exposés dans le chapitre de ses *Essais* traitant des phénomènes intellectuels. Quand le parti whig parvint au pouvoir en 1831, Morgan fut désigné pour faire partie de la commission des pêcheries irlandaises, et ses rapports furent remarqués par leur exactitude et leur clarté. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, on lui doit quatre Appendices sur l'état de la jurisprudence, des finances et des opinions politiques en France, joints à l'ouvrage de sa femme intitulé *France;* et le *Livre sans nom* (The Book without a name), Londres, 1841, 2 vol. in-8°, recueil d'essais écrits par lui et par sa femme, dont une partie avaient déjà paru dans différents ouvrages périodiques pendant les dix ou quinze années précédentes. Charles Morgan est mort le 28 août 1843. Z.

MORGAN (Sidney Owenson, lady), femme du précédent, était née vers 1786 à Dublin. Son père était acteur, chansonnier et compositeur de musique au théâtre royal. Malgré le cumul de ces fonctions, le père de miss Owenson était loin d'être riche; les études de la jeune fille s'en ressentirent, mais elle se trouva entraînée vers la littérature, presque dans son enfance, par un penchant irrésistible. On assure qu'elle avait à peine quatorze ans quand elle écrivit tout un poëme, que depuis elle condamna elle-même à l'oubli. Quoi qu'il en soit, elle en avait à peine dix-huit quand elle fit paraître son premier roman : *St-Clair, ou l'héritière de Desmond*, Londres, 1804, 2 vol. in-12, bientôt suivi de la *Novice de St-Dominique*, 1805, 4 vol. in-8°, auxquels on reprocha l'absence d'originalité. Elle demeurait alors dans la partie orientale du Connaught; ayant peu après fait un court voyage en Angleterre, elle fut frappée de l'injustice avec laquelle on traitait son pays, et se décida à publier un essai sur la condition et les habitudes de cette partie de l'Irlande qu'elle avait habitée. Elle voulut donner à cet essai la forme d'un récit, et c'est ainsi qu'elle publia en 1806 la *Jeune Irlandaise, histoire nationale*, 3 vol. in-8°, qui obtint une grande popularité et lui ouvrit les salons des personnages de distinction. Miss Owenson s'était appliquée dans ce roman à mettre en contraste avec les mœurs et l'état actuel de son pays, les traditions et les usages anciens des époques reculées. On y trouve en outre un véritable intérêt dramatique. Elle donna en même temps une collection de *Mélodies irlandaises* qu'elle avait recueillies dans les chants des habitants du Connaught. En 1807, elle mit au jour des *Essais patriotiques sur l'Irlande*, 2 vol. in-12, résultat d'une nouvelle visite faite en 1806 au Connaught. Les éloges qu'elle reçut à cette occasion semblent avoir stimulé l'activité de son esprit, car elle donna la même année, 1807, la *Chanson d'une harpe irlandaise, fragment métrique*, in-8°, et la *Première tentative, ou le Caprice d'un moment*, opéra-comique qui fut joué pour la première fois, le 4 mars 1807, au théâtre royal de Dublin. Cette pièce fut bien reçue du public, cependant l'auteur ne semble pas avoir voulu essayer une seconde fois ses forces dans l'art dramatique. Sa nouvelle, *la Femme, ou Ida l'Athénienne*, 1809, 4 vol. in-8°, fut jugée sévèrement dans le 1er volume du *Quarterly Review*. On reproche en effet avec raison à cet ouvrage d'avoir tracé des descriptions de pays connus en ne suivant que les caprices de son imagination; et si l'intérêt soutient l'œuvre par moments, on doit constater que c'est presque toujours au mépris de la vérité historique et même de la vraisemblance la plus commune; les mêmes reproches peuvent être adressés avec non moins de raison au *Missionnaire, histoire indienne*, 1811, 3 vol. in-12. En 1812, Miss Owenson épousa le docteur Morgan (*voy.* l'article précédent). Revenant aux sujets qui l'avaient le mieux inspirée, elle écrivit en 1814 *O'Donnel, histoire nationale*, 3 vol. in-8°, et en 1816, *Florence M'Carthy, histoire nationale*, 4 vol. in-12. Lady Morgan passa les années 1816, 1817 et 1818 en France. Elle habita Paris et fut reçue par la meilleure société. Elle consigna le résultat de ses observations dans son ouvrage intitulé *la France*, 1817-1818, in-4°, et 2 vol. in-8°. On y trouve surtout la description de Paris et de la société parisienne, et des essais sur les paysages et les habitants des environs. Mais ses observations pèchent souvent par la justesse. Ses appréciations, ainsi que l'a dit un critique, sont beaucoup trop soumises à ses caprices d'amour-propre ou à ses préférences féminines. Un certain éclat d'imagination, assez et peut-être trop

Digitized by Google

de hardiesse dans les opinions, ne sont qu'une compensation insuffisante des inconséquences et l'on pourrait dire des inconvenances auxquelles elle s'abandonne, soit par précipitation d'écrire, soit par légèreté de caractère, soit par ces deux causes à la fois. L'ouvrage fut très-sévèrement jugé en France. Lady Morgan partit ensuite pour l'Italie, où elle passa les années 1819-1820; elle traversa le mont Cenis, descendit en Piémont, s'arrêta à Turin, visita successivement Milan, Gênes, Plaisance, Parme, Modène, Bologne, Florence, Rome, Naples, Venise, etc. L'*Italie*, qu'elle fit paraître en 1821, en 3 volumes in-8°, n'obtint guère plus de succès que la *France*, malgré quelques pages remarquables perdues au milieu de déclamations politiques. On y trouve la description des mœurs et des habitudes du peuple, des cathédrales et églises, des cérémonies religieuses auxquelles elle a assisté. La *Vie et l'époque de Salvator Rosa*, qui parut en 1823, en 2 volumes in-8°, est plutôt une espèce de roman historique ou de biographie romantique qu'une étude d'art; cependant elle a été réimprimée, en 1835, dans la nouvelle édition de ses *Œuvres*. En 1825, elle publia un ouvrage sur les inconvénients de l'absentéisme en Irlande; en 1827, *les O'Brien et les O'Flaherty, ou l'Irlande en* 1793, nouvelle peinture des mœurs irlandaises, 4 vol. in-8°. A la suite d'un nouveau séjour en France, elle écrivit *la France en* 1829 *et* 1830, 2 vol. in-8°; qui fut bientôt suivie du *Livre du boudoir*, 2 vol. in-8°, et des *Scènes dramatiques de la vie réelle*, 2 vol. in-8°. Après une excursion en Belgique, en 1833-1834, lady Morgan produisit *la Princesse, ou la Béguine*, 1835, 3 vol. in-8°. Nous n'avons plus à signaler qu'un ouvrage de lady Morgan; il est intitulé *la Femme et son maître*, il parut en 1840, 2 vol. in-8°. C'est une recherche historique et philosophique sur l'état de dépendance et d'humiliation auquel la femme a été soumise par l'homme, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Lady Morgan commence à Adam et Eve, traverse les diverses périodes du temps des patriarches des Hébreux, le royaume juif, les républiques grecques et romaine, l'empire romain jusqu'à sa chute. C'est un plaidoyer en faveur de son sexe; ses efforts tendent à prouver que, pendant tout ce long espace de temps, la femme, bien que condamnée à une obscurité imméritée, à l'ignorance, à l'obéissance passive, a été l'agent principal du développement des progrès moraux de l'homme. Nous avons cité dans le courant de cet article presque tous les ouvrages de lady Morgan; ceux que nous avons négligés n'offrent point d'intérêt réel. En 1835, elle entreprit une nouvelle édition de ses principales productions. Le gouvernement anglais lui faisait une pension de trois cents livres sterling en récompense de ses services littéraires. Les premiers ouvrages de lady Morgan sont ceux d'une jeune personne sans expérience, ils sont romantiques et poétiques. On y trouve de la fraîcheur dans le sentiment et une certaine finesse d'observation, qui distinguent ses productions d'un âge plus mûr. Ses descriptions de paysages sont souvent surchargées de poésie; elles offrent moins d'attrait que ses expositions de mœurs et de caractères. Ses opinions politiques et religieuses sont libérales, parfois même radicales. Son style est en général soigné, orné et hardi. Mais on doit lui reprocher des observations souvent trop légères et superficielles, de la bizarrerie quelquefois. Elle a été plutôt femme qu'écrivain. Ses critiques sont parfois injustes et inconsidérées; elle vise souvent trop à l'effet, et il lui manque un peu de ce naturel qui donne tant de charmes à la littérature. Quoi qu'il en soit, ses ouvrages ont été bien reçus du public anglais. Plusieurs ont été traduits en français; ce sont: 1° la *Novice de St-Dominique*, par M° de R. (madame la comtesse de Ruolz), Paris, 1805 et 1816, 4 vol. in-12; 2° le *Missionnaire*, par Dubuc, ibid., 1811, 1817, 3 vol. in-12; 3° la *Femme, ou Ida l'Athénienne*, par Dubuc, ibid., 1812, 1817, 4 vol. in-12; 4° *Glorvina, ou la jeune Irlandaise*, par Dubuc, ibid., 1813, 4 vol. in-12; 5° *St-Clair, l'héritière de Desmond* (par M. H. Villemain), ibid., 1813, 2 vol. in-12; 6° *O'Donnel*, par M. Lebrun des Charmettes, ibid., 1815, 3 vol. in-12; 7° *Fragments patriotiques sur l'Irlande*, par madame A. E. (Esmenard), ibid., 1817, in-8°; 8° *la France*, par M. Lebrun des Charmettes, ibid., 1817, 2 vol. in-8°; 4° édition, 1822, 2 vol. in-12; 9° *Florence Macarthy*, par M. Defauconpret, ibid., 1819, 4 vol. in-12; et par M. Parisot, ibid., 1819, 4 vol. in-12; 10° *l'Italie*, par mademoiselle Sobry, 1821, 4 vol. in-8°; 11° *Mémoires sur la vie et le siècle de Salvator Rosa*, par mademoiselle Sobry et par M. *** (Pierhuc), ibid., 1824, 2 vol. in-8°; nouvelle édition, 1824, 2 vol. in-12; 12° *les O'Brien et les O'Flaherty*, par M. J. Cohen, ibid., 1828, 6 vol. in-12; 13° le *Livre du boudoir*, par M. Defauconpret, ibid., 1829, 2 vol. in-8°; 14° *la France en* 1829 *et* 1830, par mademoiselle Sobry, ibid., 1830, 1839, 2 vol. in-8°; 15° les *Scènes dramatiques*, par mademoiselle A. Sobry, ibid., 1833, 2 vol. in-8°; 16° *la Princesse*, par mademoiselle Sobry, ibid., 1834, 3 vol. in-8°. Lady Morgan est morte le 23 avril 1859. Z.

MORGAN DE BÉTHUNE (Louis-Alexandre), né à Amiens le 3 septembre 1759, était fils d'un avocat distingué et petit-fils d'un conseiller au bailliage de la même ville. Sa famille, originaire d'une ancienne et noble famille d'Ecosse, a donné à la France des magistrats et grand nombre de militaires. Il entra de bonne heure au barreau, où il se fit remarquer par beaucoup de facilité, de pénétration et par une grande finesse d'esprit. Il n'adopta point les principes de la révolution et devint au contraire le défenseur zélé des opprimés et des accusés de l'époque. Il défendit, en 1793, avec courage au tribunal d'Arras le comte

Digitized by Google

de Flahaut, accusé d'avoir reçu de Bertrand-Moleville des sommes considérables en assignats envoyés de Londres pour soulever les faubourgs de Paris et enlever Louis XVI. Le jury était composé en partie des hommes que le conventionnel Joseph Lebon prit ensuite pour former son tribunal. Le client de Morgan fut condamné; il fit casser le jugement et facilita l'évasion du comte; mais, sur un arrêté de *mise hors la loi* de tout recéleur de sa personne, le comte se livra volontairement et subit sa peine. Le défenseur subit lui-même une mise en accusation et un emprisonnement de seize mois parce qu'il avait agi pour exercer un pourvoi en cassation, et notamment parce qu'il avait reçu une lettre annonçant que la cause pourrait être portée par appel au tribunal d'Amiens. Il échappa néanmoins à une condamnation. Quoique en état de prévention, et malgré la présence de Joseph Lebon à Arras, Morgan, qui avait connu dans la prison de cette ville le comte de Béthune-Penin, n'hésita point à embrasser sa cause lors de sa mise en jugement. Accusé lui-même, le défenseur fut obligé de faire prononcer par un autre avocat la défense qu'il avait préparée; elle eut tout le succès désirable, le comte fut acquitté le 24 pluviôse an 2. Joseph Lebon le fit remettre, dans la même journée, en jugement à St-Omer; condamné le soir, il fut exécuté aux flambeaux. Le désespoir de la famille de Béthune n'étouffa point sa reconnaissance; au milieu de tant de douleurs une scène touchane se préparait. La fille du comte, jeune et belle, Marie-Adrienne-Aldegonde de Béthune-St-Venant, donna quelque temps après (1796) sa main au défenseur de son père. En vendémiaire an 4 (septembre et octobre 1795), il fut entendu comme témoin dans le procès de Lebon au tribunal criminel de la Somme. Cette déposition, dans laquelle il retraça la conduite du proconsul, produisit une vive impression sur le jury (1). Après le 9 thermidor, Morgan prit la défense du comte de Bourbel devant une commission militaire et le sauva. A quelque temps de là, il eut encore le courage d'aller défendre les naufragés de Calais (MM. de Choiseul, de Montmorenci-Laval, de Vibraye); personne n'osait se charger de leur cause. Sa plaidoirie fut remarquable; un mémoire qu'il publia lui fit grand honneur; enfin il contribua puissamment à faire acquitter ces malheureux, qui, repoussés par la tempête en fuyant la proscription, retrouvaient la France hérissée d'échafauds. Morgan continua sa profession d'avocat, dans laquelle il se distingua non-seulement par son talent, mais aussi par un désintéressement peu imité de nos jours. On a dit plus haut qu'il s'était placé de bonne heure parmi les ennemis de la révolution. En 1790, il avait été nommé lieutenant criminel par commission spéciale, puis envoyé du roi près le prince-évêque de Liége, mais retenu par suite de la déclaration de guerre à l'empire germanique. Peu de temps après, il fut arrêté par les conventionnels Pocholle et Saladin. En 1796, il fut nommé commissaire du roi pour l'organisation de la Picardie, sous les ordres du général du Puget, et chargé de la correspondance par Boulogne. Il se rendit à Londres, où Monsieur (depuis Charles X) lui fit un accueil flatteur. Il rentra avec une mission importante, fut arrêté à Paris, interrogé longuement et sans résultat par Fouché, puis envoyé au Temple, où il fut détenu pendant un an avec M. de Bourmont, Fiévée, etc. A la restauration, il fut nommé procureur général près la cour royale d'Amiens, fonctions qu'il exerça jusqu'à la révolution de juillet 1830. En 1819, Louis XVIII lui avait donné des lettres de noblesse, ou plutôt en reconnaissance de noblesse, puisqu'il était issu d'une illustre famille d'Ecosse. Il mourut le 24 octobre 1830, laissant un fils unique, qui fut brigadier des gardes du corps de Monsieur. Sa veuve, née de Béthune, est morte en 1842. G-R-D.

MORGENSTERN (Jacques-Salomon), géographe et bouffon de la cour de Prusse, naquit en 1706 à Pegau, dans l'électorat de Saxe. Ayant pris ses degrés à l'université de Leipsick, où il ne trouva pas à donner des leçons d'histoire et de géographie, il vint à Halle, où il fut plus heureux. Il écrivit aussi quelques ouvrages, entre autres son *Droit public de Russie*, dédié à l'impératrice Anne, qui chargea son ministre à Berlin de lui remettre une gratification de cent roubles. Morgenstern traversant Potsdam en 1735 pour aller à la capitale toucher cette somme, la tournure singulière et la vivacité de ses reparties fixèrent l'attention de l'officier de garde; on en parla au roi. Frédéric-Guillaume le fit venir; ce monarque cherchait alors quelqu'un pour remplir auprès de lui la place de lecteur et interprète de gazettes et de conseiller-bouffon dans son cercle de fumeurs. La conversation de Morgenstern lui plut; et malgré la répugnance et les protestations de ce dernier, il le prit à son service pour occuper l'emploi vacant, et lui donna le titre de conseiller aulique avec un traitement de cinq cents écus et un logement à Potsdam; enfin il le chargea de l'entretenir sur l'histoire ancienne et moderne. En 1737, ce monarque, le moins endurant de tous les rois, obligea Morgenstern de soutenir publiquement une thèse sur la folie et força tous les professeurs d'argumenter en forme. A la mort de ce prince, Morgenstern, qui craignait d'être privé de son traitement sous Frédéric II, demanda d'être employé à la fixation des limites de la Silésie. Son travail lui valut la confirmation de sa pension, qui fut assignée sur la caisse de la ville de Breslau; et il en jouit jusqu'à sa mort arrivée à Potsdam, le 16 novembre 1785. On a de lui : 1° *Nouvelle géographie politique, dans la-*

(1) Lebon, dans les débats de ce procès, dit que, lors du jugement du comte de Flahaut, le talent du défenseur l'avait frappé, mais qu'on le lui avait dépeint comme un aristocrate forcené.

Digitized by Google

quelle on trouve un tableau exact de l'état naturel, politique, ecclésiastique et civil de chaque pays, t. 1er, Iéna, 1735, 1 vol. in-4°. Meusel dit que c'est un des premiers ouvrages dans lesquels la statistique a été traitée méthodiquement. 2° *Jus publicum imperii Russorum*, Halle, 1736, 1 vol. in-8°; 3° *Pensées raisonnables sur la folie et sur la dissertation composée et soutenue devant une auguste assemblée...*, 1737, in-8°. L'auteur traite d'abord de la folie en général, classe ensuite les diverses espèces de fous et donne des principes pour les distinguer; il les divise en rusés et en simples, puis expose les traits caractéristiques des fous des différentes nations et professions; les savants en fournissent le plus grand nombre, qui s'élève à neuf sur dix. Il n'a pas fait entrer les fous de cour dans sa classification : c'est de sa part un trait de sagesse; il n'en parle que sous des expressions déguisées. 4° *Sur Frédéric-Guillaume* (1793), ouvrage posthume, sans indication de lieu d'impression. Morgenstern, comme tous les hommes facétieux, a été le sujet de plusieurs notices spéciales. J.-F. Nicolaï en publia une pour réfuter celles qui lui attribuaient beaucoup de bouffonneries auxquelles il était étranger. E—s.

MORGENSTERN (CHARLES DE), auteur de divers ouvrages et professeur à l'université de Dorpat, naquit, le 28 août 1770, à Magdebourg (Prusse), où son père était médecin. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, sous le rectorat d'un homme de mérite, M. Funk, et suivi les cours de l'université d'Iéna, se livrant plus particulièrement à l'étude des auteurs grecs sous la direction des professeurs Wolf et Eberhard, il débuta dans la carrière de l'enseignement en 1795, et fut nommé en 1797 professeur de philologie classique et de philosophie ancienne à l'université de Halle. De belles recherches sur les philosophes anciens, notamment sur Platon, attirèrent bientôt sur de Morgenstern l'attention du monde savant, et lui valurent en 1798 la chaire d'éloquence à l'Athénée de Dantzig, qu'il quitta en 1803 pour celle de philologie grecque et latine à l'université de Dorpat. Il l'occupa pendant quarante-neuf ans, c'est-à-dire jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 27 septembre 1852. La ville de Dorpat doit à de Morgenstern la création d'un musée des antiques, d'une école normale, d'un séminaire philologique, de la bibliothèque de l'université, etc. L'empereur Alexandre l'avait nommé conseiller d'Etat, et l'empereur Nicolas lui avait conféré la décoration de l'ordre de St-Wladimir. Ses ouvrages sont nombreux et estimés; ils sont écrits en allemand ou en latin. Parmi les premiers nous citerons : 1° *Eloge de Jean Winckelmann; discours sur l'influence de l'étude des classiques grecs et latins, et sur l'éducation de l'homme*, Leipsick, 1805, in-4°; 2° *Eloge de Jean Müller*, trois discours, Leipsick, 1808, in-4°; 3° *Eloge de Klopstock*, Dorpat, 1807, 1 vol.; et *Klopstock considéré comme écrivain patriotique*, ibid., 1814, in-4°; 4° *Extraits des journaux et papiers d'un voyageur*, Leipsick et Dorpat, 1811-1813; 5° *Mémoires de Dorpat, pour les amis de la philosophie, de la littérature et des arts*, Dorpat, 1813 à 1821, 3 vol. en 6 parties; 6° *Essai d'introduction à l'Esthétique*, Dorpat, 1815; 7° *Essai sur la Transfiguration de Raphaël Sanzio*, Dorpat, 1822, in-4°; 8° *Du mérite; à la mémoire d'Alexandre Ier*, Mittau, 1827, in-4°. Parmi ses écrits en latin nous citerons : 9° *Quid Plato spectaverit in dialogo, qui Meno inscrib., componendo, Comment.*, Halle, 1794, in-8°; 10° *De Platonis republica*, trois commentaires, Halle, 1794-1795, in-4°; 11° *De fide historiæ Vellegi Paterculi, imprimis de adulatione ei objecta; comment. crit.*, Danzig, 1798, in-4°; 12° *Adumbratio quæstionis de satiræ atque epistolæ Horatianæ discrimine*, ibid., 1799-1802, in-4°; 13° *Oratio de litteris humanioribus, sensum veri excitantibus*, Leipsick, 1800, in-8°; 14° *De satiræ atque epistolæ Horatianæ discrimine*, ibid., 1801, in-4°; 15° *Symbolæ criticæ in Platonis Critonem a Biestero et Buttmano*, etc., Dorpat, 1814, in-fol.; 16° *Symbolæ crit. ad Platonis Politiam ab Astio denuo editam*, ibid., 1815, in-fol.; 17° *Symbolæ crit. ad Platonis et Horatii loca nonnulla*, ibid., 1822, in-fol. E. D—s.

MORGHEN (RAPHAEL), célèbre graveur au burin et à l'eau-forte, né le 19 juin 1758 à Naples (1), et mort à Florence le 8 avril 1833, n'est pas le premier artiste de ce nom qui ait tenu le burin. La famille Morghen, d'origine allemande, mais établie à Montpellier, a, depuis plus d'un siècle, produit cinq autres artistes qui, pour avoir été éclipsés par Raphaël, n'en ont pas moins chacun dans son genre bien mérité de l'art. Le premier connu de cette race de graveurs est Jean-Elie. Il eut pour fils Jean et Philippe-Charles, et c'est de ce dernier, marié avec la fille de Francesco Liani, peintre du roi Charles III, que naquit Raphaël, qui eut deux frères, Antoine et Guillaume. A la naissance de Raphaël, Jean et Philippe-Charles avaient depuis longtemps quitté la France pour passer sous le ciel riant de Naples; mais, avant d'émigrer, ils n'en étaient plus à faire leur éducation; ils étaient dans la maturité du talent et une certaine dureté de dessin, dont ne put les corriger l'influence italienne, offusquait en eux le mérite du burin. Cependant le jeune Raphaël n'eut d'autres maîtres, à ses premiers débuts, que son père et son oncle. Son talent commença par procéder du leur. Ses parents cultivaient le paysage plus que la figure; il suivit leur exemple, commença dès l'âge de sept ans à dessiner et à peindre le paysage, puis il grava le paysage et la figure. A douze ans, il avait appris de ses

(1) Cette date est celle qu'a donnée lui-même notre artiste; cependant les pièces qu'il fit venir de Naples pour son dernier mariage plaçaient sa naissance à la date du 14 juin 1761, à Portici, où son père était occupé au Musée pour l'ouvrage d'Herculanum.

Digitized by Google

parents tout ce qu'il en pouvait apprendre, et déjà il avait gravé, presque seul, quatre des douze apôtres de Bacio Bandinelli, qu'on range d'ordinaire dans l'œuvre de son père. Mais il fallait un plus solide aliment à une précocité si merveilleuse : Philippe-Charles, qui avait le mérite de se sentir lui-même et qui en savait trop pour ne pas connaître ce qui lui manquait, envoya le jeune Morghen à Rome, chez Jean Volpato, cet homme qui, de brodeur devenu artiste, sans autre maître que son génie, avait fondé la grande école romaine de gravure. Volpato fit pour Morghen ce que Bartolozzi avait fait pour lui-même : il goûta sa personne, dirigea, fit valoir ses étonnantes dispositions. Sous les yeux d'un tel maître les progrès d'un tel pupille, né avec tous les talents de la main et du goût, ne pouvaient être que rapides. Hamilton, Guido Reni, Grandjean, Ducros furent offerts successivement à son burin ou à sa pointe sèche. Il grava d'après eux, sous son maître, des planches d'une touche si facile et si heureuse que le bon Volpato, inaccessible au moindre sentiment de jalousie, mit tout en œuvre pour lui ménager un succès solide. Il y avait là l'étoffe d'un véritable artiste : l'Allemand, dur par maladresse et par mauvais principes, avait disparu pour faire place à un Italien gravant avec le sentiment de la bonne école. Volpato le trouva mûr pour de grands travaux. L'entreprise de la gravure des salles du Vatican peintes par Raphaël se poursuivait alors avec ardeur : quatre restaient encore à publier : la *Poésie*, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, le *Miracle de Bolsena;* Volpato les lui confia, et l'apparition des planches vers 1781 fit époque dans la cité des arts. Le jeune artiste s'était plus que jamais identifié avec son maître; même mieux que lui il s'était initié au secret de cette souplesse expressive, de cette moelleuse finesse, de ces combinaisons savantes de la taille qui, sans autres ressources que le blanc et le noir, luttent d'agrément et d'harmonie avec les demi-teintes les plus délicates de la peinture. Ces qualités, de même que le charme et la facilité de l'exécution, devinrent le caractère constitutif de son talent; mais il eut aussi les défauts de ces qualités, et, à force de lutter contre sa sécheresse native, il finit par tomber dans l'excès contraire, dans le flou et la mollesse. Et toutefois Volpato n'avait plus rien à lui enseigner. Frappé d'un tel succès, heureux d'avoir rencontré un si habile auxiliaire, il voulut se l'attacher à toujours : il avait une fille, Domenica Volpato, personne d'une rare beauté qui avait été sur le point d'épouser Canova; il la lui donna en mariage et associa en même temps son gendre à ses travaux et à sa fortune. Le *Miracle de Bolsena* avait déjà paru sous le nom de Morghen : dès lors il vola de ses propres ailes et signa désormais ses œuvres. Les premières en date furent le *Parnasse*, d'après la fresque peinte par Raphaël Mengs, dans la galerie de la villa Albani; le *Prix de Diane*, d'après le Dominiquin de la galerie de Borghèse; le *St-Jean-Baptiste*, d'après Guido Reni; la *Ste-Famille*, d'après Rubens; la *Madonna col Bambino*, d'après Andrea del Sarto. Parut enfin *le Char du Soleil, ou le Lever de l'Aurore*, d'après le Guide; et cette magnifique planche d'ameublement, où il avait conservé tout ce qu'il y a d'aérien et de céleste dans la composition, fit un tel éclat, qu'on s'en arrachait alors les épreuves et qu'aujourd'hui encore les exemplaires de premier choix se soutiennent de quatre à cinq cents francs (1). Vinrent successivement *Loth et ses filles*, d'après le Guerchin; le *Repos en Egypte*, et le *Temps faisant danser les Heures*, d'après les Poussin du palais Rospigliosi; puis le noble portrait équestre de François de Moncade, marquis d'Aytone, d'après Van Dyck (2); *Angélique et Médor*, d'après Théodore Matteïni, et quelques petits portraits où son burin se jouait comme par délassement. La *Vierge* méritait et obtint un succès égal à celui de l'*Aurore*, bien qu'elle offrît plus d'agrément que de vérité de rendu. L'élévation du style, la beauté des lignes, le modèle, le caractère des têtes n'étaient point le fait de Morghen. Son père et Volpato n'auraient pu lui enseigner ce qu'ils ne possédaient pas eux-mêmes, le dessin; et il aurait eu sans cesse, durant sa longue carrière, à se tenir préoccupé contre ce défaut de son éducation primitive, si du caractère particulier de chaque maître il eût eu le moindre souci. Mais il s'était fait dès lors et conserva toute sa vie son dessin propre, mensonge aimable qu'il substituait uniformément au style de chaque peintre. Pour lui, la copie d'après laquelle il travaillait n'était qu'un accessoire, un thème à broderie, un motif et non pas un modèle. Sous son burin, Matteïni ou Raphaël, Titien ou Mengs, Poussin ou Del Sarto, Rubens, Carrache ou Zampieri, tous étaient Morghen, toujours Morghen; en un mot, on eût dit que toutes ses planches eussent été exécutées d'après le même peintre : sa première préoccupation était de plaire. En revanche, l'enchaînement des masses et l'agrément de l'exécution, la douce harmonie du tout ensemble étaient des mérites dont on devait lui savoir gré. D'ailleurs ces licences du graveur envers son modèle, cette négligence des caractères individuels des maîtres étaient le défaut général de son temps. L'estampe d'*Angélique et Médor* présentait une séduction tout aimable; mais qu'il y a loin des chairs de cette gravure aux chairs palpitantes du *Coucher*, de Porporati;

(1) Des épreuves non terminées, fort recherchées des curieux pour leur extrême rareté et pour leur intérêt sous le rapport de l'étude de l'art, se sont vendues à des prix énormes. Il y a, dans la salle des études de gravure à Milan, une eau-forte où deux ou trois figures ne sont encore qu'au trait. C'est une épreuve unique, car Morghen ne tirait guère ses eaux-fortes que pour l'usage de son propre travail.

(2) Ce magnifique portrait était alors à Rome, et faisait partie de la galerie Borghèse, qui fut achetée par Napoléon. Maintenant il est au Louvre. La gravure en est généralement connue, dans le commerce d'estampes, sous le nom du *Cheval*.

Digitized by Google

de la *Vénus* et de la *Danaé*, de Strange! Mais aussi quelle distance de Matteïni au Titien et même à Vanloo, à qui l'on doit l'admirable peinture trop peu connue du *Coucher!* Cependant le nom de Morghen occupait toute l'Italie; le roi de Naples et d'autres souverains firent en 1792 des tentatives pour attirer auprès d'eux le jeune artiste. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, qui ne lui imposait d'autre condition que celle d'ouvrir à Florence une école de gravure et lui offrait avec un logement une pension de quatre cents scudi, obtint la préférence. On était alors en 1794 ou 1795. C'est à cette époque que commença la plus glorieuse période de la vie de Morghen; c'est alors qu'il donna tant d'élan à l'art de la gravure par l'école dont il devint le créateur. L'entreprise de la reproduction des principaux morceaux de la galerie de Florence marqua son début dans cette ville, où sa prodigieuse habileté ne connut d'autre repos que de passer d'une œuvre à une autre. La *Madonna della Seggiola*, d'après Raphaël, l'une des plus charmantes pièces de son œuvre, parut et ravit les suffrages; puis vinrent cette *Madeleine* pénitente, à tailles serrées, d'après Murillo, et cette *Charité* à tailles plus libres, d'après le Corrége, qui attestèrent la souplesse prodigieuse de son burin. Puis enfin il mit le sceau à sa renommée par la publication de quatre grandes planches qui, avec l'*Aurore* et le *Moncade*, deux de ses premières gravures justement classées parmi ses plus belles œuvres, feront toujours époque dans l'histoire de la chalcographie : la *Madonna del Sacco*, d'après Andrea del Sarto; la *Vierge avec l'Enfant Jésus endormi*, d'après le Titien, et, comme clef de voûte de l'édifice de sa gloire, la *Cène* d'après Léonard de Vinci, et la *Transfiguration* d'après Raphaël. C'est en 1794 qu'à l'invitation du grand-duc il avait entrepris la gravure de la *Cène*, peinte dans le réfectoire des dominicains, à Milan. Cette gravure était une sorte de restauration, une œuvre de courage, car la fresque elle-même, terminée dès l'an 1497 sur un mur humide, déjà à demi ruinée en 1547, deux fois souillée en 1726 et 1770 par les retouches de mains vulgaires et ignorantes, était devenue méconnaissable et n'offrait plus guère de Léonard que des contours et trois figures à peu près conservées à la gauche du Christ. Il ne faut donc pas s'étonner que les admirateurs de Léonard de Vinci, le peintre Bossi entre autres dans son petit ouvrage *Del Cenacolo di Leonardo da Vinci*, Milan, 1810, in-4°, n'accordent qu'avec réserve leur admiration à la gravure. « Tout homme impartial verra, dit Bossi, qu'il restait encore beaucoup à faire à M. Morghen pour se rapprocher de la manière de Léonard de Vinci; qu'il manque dans cette gravure précisément de ce qu'il y avait de plus exquis dans l'original et dans tous les ouvrages de ce grand maître. » Nul doute qu'au point de vue de l'art le reproche ne fût fondé; mais il fallait aussi, en toute justice, tenir compte au graveur des difficultés de l'entreprise, insurmontable pour tout autre qu'un second Léonard de Vinci. On le répète, la belle page du maître, mutilée par les moines eux-mêmes qui y poussaient des clous pour je ne sais quels usages, n'était plus, à vrai dire, sous l'action du temps et les outrages des repeints, qu'un souvenir à peu près anéanti (1). Il fallut, pour le multiplier par la gravure, consulter les trois meilleures copies qui en existassent, exécutées de 1510 à 1515 par Marco d'Oggione, élève de Léonard, et qui se trouvaient l'une à St-Barnabé de Milan, l'autre au couvent des chartreux de Pavie et la troisième à Castellazzo près Milan. C'est Matteïni qui se chargea de relever pour lui le dessin, qui fut terminé devant la copie de Castellazzo. Ce dessin n'est qu'une esquisse où la tête du Christ est fort belle, mais où le caractère général et le dessin des accessoires ne sont qu'indiqués. On ne saurait se dissimuler qu'il ne fût fâcheux que le graveur eût besoin d'un nouvel intermédiaire encore entre le maître et lui avant de prendre le burin. C'était une chance de plus pour moins bien saisir, à travers les dégradations de l'original, la pureté primitive de la pensée et du trait de l'auteur. Comme le dessin de Matteïni lui-même, la gravure devait donc participer de l'incertitude et de la dissemblance des trois monuments consultés pour reconstituer la grande œuvre. Quoi qu'il en soit, si dans cette planche qui lui a coûté six années de travail, Morghen a beaucoup mis du sien, s'il est loin de se montrer irréprochable sous le rapport de la vérité d'expression et de caractère, ses qualités ne lui ont pas fait défaut : suavité de burin, aspect tranquille et doux, harmonie de l'ensemble, tout est là. Cette estampe est son chef-d'œuvre. Le succès en fut éclatant et s'est soutenu. Les épreuves de remarque avec la lettre se maintiennent aujourd'hui à quatre cents francs; celles avant la lettre, devenues fort rares, se portent, à la chaleur des enchères, de neuf à douze cents. La *Transfiguration* ne fit pas fureur à son apparition en 1810 comme la *Cène* en 1800. L'artiste cependant, un instant sensible aux reproches faits à la *Cène*, avait eu par exception quelque louable velléité de se tenir le plus près que possible de son divin modèle. Il avait été même jusqu'à en faire exécuter un second dessin; le premier, sur la foi duquel il avait commencé son travail, lui ayant paru trop inexact et trop faible en présence de l'original à Rome. Commencée sous de si fâcheux auspices, la planche subit un autre accident encore : elle mordit trop à l'eau-forte : le travail d'un an était gâté; Mor-

(1) L'occupation de Milan, dans les dernières guerres d'Italie, fit un magasin de fourrages du réfectoire des Dominicains, et hâta la destruction d'un chef-d'œuvre déjà tant profané. Ainsi, après la prise de Rome, le connétable de Bourbon avait fait une écurie du Vatican. Polybe, cité par Strabon, rapporte que, durant le sac de Corinthe, des soldats romains jouaient aux dés sur le fameux tableau de Bacchus, peint par Aristide.

Digitized by Google

ghen eut le courage d'abandonner sa planche, que les Artaria firent terminer par son frère Antoine, et il recommença le travail sur un nouveau dessin de Tofanelli, dessin d'une faiblesse désespérante, mais qu'il trouvait un peu plus dans le sentiment du modèle. Bien que cette estampe n'ait pas eu le même succès que la précédente, toujours est-il que les Artaria de Vienne et de Manheim (les Rothschild du commerce d'estampes) qui avaient retenu le premier tirage de compte à demi avec une maison de Paris, ne tardèrent pas à doubler leurs capitaux. Aujourd'hui, cette œuvre se soutenait déjà moins que la *Cène*, quand une planche du même sujet, gravée par M. Boucher-Desnoyers, est venue y faire concurrence. L'époque de la publication de la *Transfiguration* marqua l'une des phases de la vie de Morghen : depuis lors, il travailla beaucoup moins par lui-même, se livra presque exclusivement à la direction de son atelier d'élèves, se fit beaucoup aider par eux, mit également du sien dans leurs œuvres et transforma, il faut le dire, sa maison en une sorte de fabrique. Là se formèrent peu d'artistes et en retour beaucoup d'ouvriers graveurs. Le plus habile est Niccolo Palmerini, artiste médiocre qui a publié un catalogue bien fait de l'œuvre de son maître (1). On vit successivement sortir de l'atelier de Morghen la *Ste-Famille à l'écuelle* et les *Bergers d'Arcadie*, d'après le Poussin; la *Vierge avec l'enfant Jésus et St-Jean*, connue sous le nom de la *Madonna del Cardellino*, d'après Raphaël; le portrait de ce peintre d'après lui-même; celui de Napoléon à cheval, d'après David; la *Fornarina*, d'après le Raphaël du musée de Florence, estampe où il a pris beaucoup de licences avec son modèle et qui n'en est pas moins un de ses ouvrages les plus aimables et les plus fermes; enfin une répétition en petit de la *Vierge à la Chaise*, d'après Raphaël, d'une délicatesse de fini merveilleuse, mais au-dessous du médiocre par la rondeur, par l'absence de modèle comme de caractère. Nombre de portraits sortirent en même temps soit de son burin, soit de celui de ses élèves : la famille de lord Spencer, celle de Holstein-Beck, d'après deux charmantes compositions d'Angelica Kaufmann, et son propre portrait, tous ouvrages de mérites divers, où se retrouvent ses qualités et ses défauts. Ces derniers se remarquent surtout dans ses portraits des quatre poëtes : Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse, — le Tasse dont il eut l'art malheureux de faire un portrait de fantaisie à côté du masque moulé sur nature qui est à Sant-Onofrio à Rome, où le chantre de la *Jérusalem* est allé mourir. Jamais Morghen n'avait eu cette chaleur intime qui passionne tous les détails et frappe d'une vive couleur et comme en médaille une œuvre d'art. Il prit en vieillissant des tons encore plus passés et plus éteints. Aussi sa gravure des *Trois âges*, d'après Gérard, l'une de ses œuvres dernières, n'a-t-elle point réchauffé les tons languissants de la peinture. Gérard l'avait intitulée d'abord : *Une famille en voyage se reposant sur des ruines;* l'œuvre se ressentait de l'incertitude de la pensée du peintre, et encore une fois le travail émoussé du graveur n'était pas pour relever et raviver la philosophie un peu banale, les expressions équivoques, l'exécution molle et indécise de l'œuvre. Morghen avait voulu aussi s'essayer dans la composition de la vignette; mais l'imagination lui avait fait défaut : son véritable génie était la gravure. S'il ne s'est pas assis au rang inaccessible des plus savants maîtres, les Marc-Antoine, les Edelinck, les Nanteuil, les Gérard Audran, il tient une bonne place au second rang. C'est un maître, sinon dans le dessin, sinon dans la force d'expression, sinon dans la couleur et dans le caractère, du moins dans le charme exquis de l'exécution et dans l'harmonie. Sa facilité de main était prodigieuse : son burin obéissant semblait courir sur le cuivre, et nul homme au monde n'a été plus maître de son outil. Il faisait toujours lui-même ses eaux-fortes qui sont très-vives et très-spirituelles, et avançait beaucoup ses planches à l'eau-forte et à la pointe sèche. C'est lui le premier qui s'est servi de la pointe dans les chairs. Il avait en particulière aversion les procédés mécaniques et s'était fait à son usage des moyens de merveilleuse invention pour se jouer sur le métal. En résumé, il avait un de ces talents faits pour séduire, pour conquérir la foule et s'emparer de la mode, mais qui ne sont pas assez forts pour être adoptés par tous les âges : il est rare que le temps consacre ce qui n'est pas fait avec le temps. Associé de l'Institut de France depuis 1803, il fut attiré à Paris en 1812 par Napoléon à qui il avait dédié sa *Transfiguration* et à qui la princesse Elisa Bacciochi le présenta deux fois, et il remporta dans sa patrie des marques de la munificence impériale et l'ordre de la Réunion. Enfin, il fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur et du cordon de St-Michel par le roi Louis XVIII (1). Quand sous l'empire il vint en France, il mit de l'empressement à visiter ses confrères de l'Institut; il rechercha surtout l'illustre Bervic, dont l'école a produit l'un de nos premiers graveurs, Henriquel-Dupont, et tant d'autres graveurs habiles. Dès qu'il aperçut Bervic il lui saisit la main, et, malgré la résistance du graveur français, il la lui baisa

(1) *Opere d'intaglio del Cav. Raffaello Morghen, raccolte ed illustrate da Niccolo Palmerini, socio di varie accademie;* 3a edizione, con aggiunte, Firenze, 1824.

(1) On a de Morghen un portrait de Louis XVIII fort rare et fort curieux en ce qu'il a été fait pour ce prince lors de l'émigration. Monsieur, représenté de trois quarts et tourné vers la droite, est en habit de mode anglaise, avec une perruque à cheveux courts qui le défigure singulièrement. Sur une muraille à gauche est suspendue une chaîne brisée, signe allégorique de la liberté que l'émigration a procurée au prince. Au-dessus est écrite en traits légers la date de sa fuite, le 27 juin 1791. Ce portrait, de forme ovale, peut avoir de huit à neuf pouces de haut sur six ou sept de large. La seule épreuve qu'en ait vue l'auteur de cet article est une épreuve d'artiste chez le célèbre amateur milanais, le marquis de Trivulce.

Digitized by Google

disant : « Permettez que je baise cette main qui « a produit de si beaux ouvrages! » Politesse italienne, car des œuvres de Bervic et de celles de Wille, son maître, il disait : « Ce n'est pas « de la gravure, c'est du fer. » Les œuvres dont il était entouré et qu'il goûtait le plus, c'étaient les gravures de la grande école de Louis XIV et celles de Strange et de Woollet. Il a eu le bonheur de jouir, de son vivant, de toute sa renommée. Il avait, pour ainsi parler, le *mens aurea*, l'esprit d'or dont parle le poëte : *In summo mens aurea vivet Olympo*. Par sa prodigieuse habileté à traduire les œuvres des dieux de la peinture resplendissantes autour de lui, par l'enchantement de son exécution, il transformait en quelque sorte son burin en une baguette à faire de l'or. Plein de passions ardentes et mobiles, dévot par accès, sensuel par tempérament, le temps qu'il ne donnait point à son travail était ballotté entre les pratiques de la religion, les emportements du cœur et les mille petites douleurs d'une vie de faste et de prodigalité. On dit que, vers ses dernières années, tombé en un rigorisme étroit et puéril, il confondit dans une proscription égale la nudité et le nu, le nu qui a toujours sa décence et qui constitue l'une des plus belles ressources de l'art; et que, tranchant en zélé convertiste problème, l'un des plus délicats des beaux-arts, il rechercha de tous côtés, pour les détruire, les épreuves de son *Angélique et Médor*, et brisa le cuivre inédit d'une *Vénus sortant du bain*, dont il ne reste aujourd'hui qu'une épreuve d'essai, recueillie par les Artaria de Manheim. Son œuvre complet monte à 254 pièces, dont 18 d'après Raphaël d'Urbin. Morghen s'est marié trois fois et a laissé plusieurs enfants, dont un seul pratiqua les arts. F. D. C.

MORGIER (François), né à Villeneuve-lez-Avignon en 1688, étudia d'abord la jurisprudence et se fit recevoir avocat; mais son goût pour la littérature et pour la poésie le détourna de la carrière du barreau. A une époque où les plaisirs de la table tenaient encore un rang distingué parmi ceux de la bonne compagnie, il s'était formé à Avignon, sous le titre d'ordre de la Boisson, une association d'un certain nombre de joyeux gastronomes qui rappelait l'ordre des Coteaux, dont parle Boileau, et qui avait son pendant à Londres dans le fameux club des Beefsteaks (*voy.* Estcourt). Admis très-jeune encore dans cette société, Morgier devint presque aussitôt le principal rédacteur de la gazette qu'elle publiait. L'abbé de Charnes (*voy.* Charnes) eut aussi quelque part à la composition de cette feuille, qui, à travers beaucoup de facéties dignes d'une réunion bachique, décèle dans ses auteurs des gens d'esprit et de goût. Un des articles des statuts défendait de s'enivrer; dans un autre le grand maître s'exprimait ainsi :

Dans nos hôtels, si, d'aventure,
Un frère salit ses discours
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quelques jours.
Que si ces peines redoublées
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que son procès soit fait
Toutes les tables assemblées.

La gazette intitulée *Nouvelles de l'ordre de la Boisson* se disait imprimée « chez Museau-Cra- « moisi, au papier raisin ». Tous les noms y étaient, comme celui du typographe, allégoriques et désignaient cependant des personnages réels : c'étaient frère des Vignes, frère Mortadelle, natif de St-Jean-Pied-de-Porc; don Barriquez Caraffa y Fuentes Vinosas, M. de Flaconville, le sieur Villebrequin et tant d'autres. L'annonce des livres à vendre présentait des plaisanteries du même genre. On y trouvait : l'*Introduction à la cuisine, par le frère Le Porc; — Remarques sur les langues mortes, comme langues de bœuf, de cochon et autres; — Recueil de diverses pièces de four, par le frère Godiveau; — Manière de rendre l'or potable et l'argent aussi, par le frère Labutelle; — l'Art de bien boucher les bouteilles, impression de Liége; — l'Itinéraire des cabarets, œuvre posthume de Tavernier; — De arte bibendi, auctore Fr. Templier*, etc. Mais ces bouffonneries et ces calembours étaient accompagnés de traits fins et délicats; tel est l'article suivant sous la rubrique de Lisbonne : « Le 20 février 1705, l'archiduc fit une superbe « mascarade, suivi de l'amirante de Castille et « de quelques seigneurs portugais. Il était mas- « qué en roi, et, dans cet équipage, il ne fut re- « connu de personne. L'amirante dansa les folies « d'Espagne, qui est la danse ordinaire. » Tel est encore cet autre article, qui annonçait les victoires des armées françaises en Espagne pendant la guerre de la succession : « De Bruxelles, le « 28 juin 1707. L'armée des alliés est toujours « campée près de Tirlemont, où elle ne boit que « de la bière, et celle du duc de Vendôme près « de Gembloux, où elle ne boit que du vin; ce « qui cause une grande désertion dans la pre- « mière et attire quantité de soldats dans celle « de France. — Dans une fête donnée à Londres, « ajoute le même article, on fit de vastes projets « pour donner des bornes au pouvoir exorbitant « de la France (vieux style); on parle d'aller « fourrager jusqu'aux portes de Reims et d'en- « lever tout le vin de Champagne pour la bouche « de la reine; de tailler en pièces l'armée de « Philippe V, et de mener le roi Charles III en « triomphe dans sa bonne ville de Madrid. Cette « journée se passa à faire des châteaux en Es- « pagne; mais le lendemain ils furent tous abat- « tus par l'arrivée de deux courriers, dont le « premier apporta la nouvelle de la défaite des « alliés à Almanza par le duc de Berwick, et « l'autre la perte d'un grand nombre de vais- « seaux pris ou coulés à fond par les Français. « On ne peut dire combien la surprise fut grande « pour les Anglais, nation fière et entêtée de sa « puissance. La reine demanda avec empresse-

Digitized by Google

« ment si Alicante était pris ; et le courrier ayant « répondu qu'il était à la veille de l'être, Sa Ma- « jesté parut si fâchée, que l'on jugea que cette « ville lui tenait fort à cœur. Depuis ces nou- « velles, le commerce est tout dérangé, l'argent « a disparu les boissons sont renchéries de moi- « tié, et le vin ne circule plus dans Londres non « plus que les billets de l'Echiquier. L'on s'est « assemblé en grand comité afin de pourvoir « aux moyens d'avoir du vin, puisqu'on ne peut « plus compter sur celui d'Espagne. L'embarras « est de savoir comment en transporter d'ail- « leurs. Nous avons beau publier que l'empire « de la mer nous appartient ; le chevalier de « Forbin et les armateurs de St-Malo n'en veu- « lent rien croire : ils attaquent effrontément « tout ce qui porte pavillon d'Angleterre ; et l'on « dirait qu'ils ont juré la ruine de ce pays, tant « ils sont alertes pour lui enlever le vin. » Les *Nouvelles de l'ordre de la Boisson* contenaient quelquefois des vers :

> A la barbe des ennemis,
> Villars s'est emparé des lignes :
> S'il vient à s'emparer des vignes,
> Voilà les Allemands soumis.

La philosophie du grand maître est agréablement exprimée dans le quatrain suivant :

> Je donne à l'oubli le passé,
> Le présent à l'indifférence ;
> Et, pour vivre débarrassé,
> L'avenir à la Providence.

Ce badinage eut une grande vogue et fit à Morgier une réputation qui lui facilita, lorsqu'il vint à Paris, les relations les plus honorables. Il passa dès lors la majeure partie de sa vie dans la capitale, estimé des gens de lettres les plus fameux, et de plus en plus recherché par le grand monde à cause des agréments et de l'originalité de son esprit. Ce genre de mérite, que la princesse de Conti (Louise-Elisabeth de Bourbon) possédait au plus haut degré et qui ne l'a pas moins rendue célèbre que sa beauté, le fit admettre chez elle dans une sorte de familiarité. La princesse l'honora d'une constante bienveillance, et ne dédaigna pas quelquefois de coopérer avec lui à la composition des plaisanteries dont elle faisait son amusement et celui de sa cour. Ces petits ouvrages et un grand nombre d'autres pièces fugitives n'ont pas vu le jour, mais ils furent dans le temps avidement recueillis par les amateurs. Morgier mourut dans sa patrie en 1726. V. S. L.

MORGUES (MATTHIEU DE), mauvais historien, connu aussi sous le nom de sieur de St-Germain, naquit dans le Velay, en 1582, d'une famille notable du pays. Il prit d'abord l'habit de jésuite et fut pourvu d'une chaire au collége d'Avignon. Le désir d'une plus grande liberté le porta quelque temps après à rompre ses liens avec la société ; et il vint prêcher à Paris, où sa réputation grandit plus vite qu'il n'avait osé se le promettre. Marguerite de Valois le nomma son prédicateur en 1613. Louis XIII se l'attacha au même titre sur la présentation du cardinal Duperron, et, en 1620, Marie de Médicis le choisit pour son aumônier. L'abbé de St-Germain mit sa plume à la disposition de Richelieu, alors simple évêque de Luçon et conseiller intime de la reine mère ; il écrivit sous l'inspiration du prélat contre ceux qui avaient ôté à la reine l'éducation de ses enfants ; et son fastidieux pamphlet, qu'il intitula *les Vérités chrétiennes*, circula sous le nom de *Manifeste d'Angers*. Richelieu se servit encore de l'aumônier pour sa propre cause. Il commanda une réponse à des écrits publiés contre lui chez l'étranger ; et les *Avis d'un théologien sans passion*, dont il avait lui-même fourni le canevas, parurent en 1626, in-8°. Lorsque le ministre se fut brouillé avec son ancienne protectrice, St-Germain demeura fidèle à la princesse. Pour le punir de son dévouement, Richelieu empêcha que sa nomination à l'évêché de Toulon fût confirmée à Rome. La reine mère ayant été arrêtée à Compiègne, St-Germain, pour échapper à la colère du ministre persécuteur, se retira dans la province qui l'avait vu naître. Ne s'y trouvant pas en sûreté, il alla rejoindre Marie de Médicis à Bruxelles. Richelieu redoutait tellement la causticité de St-Germain, que dans toutes les négociations pour le rappel de la reine mère, il stipulait que l'aumônier lui fût livré. Après la mort de leur ennemi commun, St-Germain revint à Paris et y mourut, le 29 décembre 1670, dans la maison des incurables, qu'il avait choisie pour l'asile de sa vieillesse. Sa *Parfaite histoire du feu roi Louis XIII*, qu'il ne voulut pas mettre au jour de son vivant, resta inédite malgré la précaution qu'il avait prise d'en faire six copies. Mais on a de lui, sous le titre de *Diverses pièces pour la défense de la reine mère et de Louis XIII*, Anvers, 1637, 1643, 2 vol. in-fol., un Recueil de documents authentiques sur lesquels peut s'appuyer l'histoire, en mettant à l'écart les injures, les récriminations, les imputations suspectes et tout cet appareil d'esprit de parti dont St-Germain a chargé son livre. Ce qu'il y a de mieux est une Réfutation de l'histoire de Dupleix. Balzac, qui, en sa qualité d'écrivain dévoué à Richelieu, s'était attiré sur les bras l'ardent adversaire du cardinal, le signale comme le déserteur d'une douzaine de partis et qui, pour son dernier métier, s'était fait le parasite des Espagnols et des mauvais Français qu'accueillait leur cour. On retrouve le langage passionné et même brutal de St-Germain dans ses écrits de controverse ; il suffit d'en citer un : *Bruni spongia*, composé contre Antoine Brun. On a encore de lui des *Sermons*, illisibles par le style comme par le ton qui y règne, Paris, 1665, in-8°. *La Seconde Savoisienne, où se voit comme les ducs de Savoie ont usurpé plusieurs Etats appartenant aux rois de France*, Grenoble, 1630, in-8°, est attribuée à Matthieu de Morgues ; d'autres en ont fait honneur

Digitized by Google

à Franç. de Rechignevoisin, seigneur de Guron. L'auteur de la première *Savoisienne* était Ant. Arnauld (*voy.* ce nom). On peut voir dans Fontette le détail des autres écrits de Matth. de Morgues. Mazarin en avait payé quelques-uns. F-T.

MORHOF (Daniel-George), l'un des plus savants et des plus laborieux philologues de l'Allemagne, était né en 1639 à Wismar, dans le Mecklenbourg. Son père, notaire instruit, le fit élever sous ses yeux et favorisa le goût qu'il annonçait pour la littérature. A seize ans, il fut envoyé à l'académie de Stettin, et se rendit, en 1657, à Rostock pour y achever son cours de droit; mais une pièce de vers qu'il composa en 1660 sur la *Cigogne* de Laurent Bodock, tuée par accident, donna une si haute idée de son talent qu'on le pressa d'accepter la chaire de poésie. Il demanda un congé d'un an pour visiter les principales universités de Hollande et d'Angleterre; et il prit possession de sa chaire en 1661 par une dissertation, *De enthusiasmo et furore poetico*, qui fut fort applaudie. Il ne resta que peu de temps à Rostock; car le duc de Holstein le chargea, en 1665, de professer les belles-lettres à l'université de Kiel, nouvellement fondée. En 1670, il fit un second voyage en Angleterre, où il se lia entre autres avec Vossius et Boyle, dont il a traduit en latin un ouvrage. Le vaisseau sur lequel il repassait en Hollande ayant fait naufrage, le bruit courut qu'il avait péri; et ses amis étaient occupés de recueillir des matériaux pour son éloge lorsqu'il reparut à Kiel, où il se maria au mois d'octobre 1671. Deux ans après, il fut nommé professeur d'histoire et, en 1680, bibliothécaire de l'académie. Cette double fonction ne l'empêchait pas de trouver encore du loisir pour composer les ouvrages dont il enrichissait chaque année le monde savant. Morhof avait publié une thèse sur les dangers d'une vie trop sédentaire; mais il ne les redoutait pas pour lui-même. Cependant il tomba malade et mourut d'épuisement en revenant des eaux de Pyrmont, à Lubeck, le 30 juillet 1691 : il n'était âgé que de 53 ans. Klefeker lui a donné une place dans la *Bibl. erudit. præcoc.* Morhof a beaucoup contribué à répandre en Allemagne le goût des bonnes études; il joignait à une vaste érudition un talent remarquable pour la poésie. Ménage le regardait comme le premier poète de l'Allemagne de son temps. On trouvera la liste de ses ouvrages au nombre de trente dans le tome 2 des *Mémoires* de Niceron (1) et dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. Les principaux sont : 1° *Princeps medicus*, Rostock, 1665, in-4°. C'est une dissertation sur la réalité des guérisons que les rois de France et d'Angleterre opéraient sur les scrofuleux, le jour de leur sacre, par l'apposition des mains. Morhof en admettant ces guérisons, qu'il regarde comme l'effet d'un pouvoir miraculeux, s'est exposé au reproche de crédulité, que ne lui ont pas épargné les théologiens de sa communion. 2° *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, Kiel, 1672, in-4°. Il revit cette lettre, la refondit et la publia en forme de dissertation sous ce titre : *Stentor hyaloclastes sive de Scypho*, etc. La meilleure édition est celle de Kiel, 1703, in-4°. Morhof, dans un de ses voyages à Amsterdam, avait vu un marchand de vin qui rompait des verres à boire, en élevant la voix d'une octave au-dessus de leur ton naturel; c'est cette expérience, répétée plusieurs fois en sa présence, qui donna lieu à cet ouvrage, qui abonde en anecdotes curieuses. 3° *Epistola de metallorum transmutatione*, Hambourg, 1673, in-8°. Morhof croyait à la possibilité de convertir les métaux en or; il prononça à Kiel, en 1690, sur le même sujet, un *Discours* qui a été traduit en allemand par un adepte moderne, Bareith, 1764, in-8°; 4° *Traité de la langue et de la poésie allemandes*, etc. (en allemand), Kiel, 1682, in-8°; réimprimé à Lubeck en 1702, 1718, même format. Cet ouvrage, curieux et savant, est divisé en trois parties : dans la première, il cherche à établir que l'allemand est plus ancien que le grec et le latin; mais les preuves dont il appuie cette opinion, partagée par plusieurs de ses compatriotes, sont loin d'être satisfaisantes. Dans la seconde, il traite de l'origine de la poésie allemande et de ses progrès depuis les premiers siècles; la troisième contient les règles de la versification. On trouve à la suite des poésies allemandes de Morhof, qui sont assez médiocres, 5° *De Patavinitate Liviana liber, ubi de urbanitate et peregrinitate sermonis latini universe agitur*, ibid., 1684, in-4°. Il y justifie Tite-Live du reproche que lui font quelques critiques d'avoir employé des termes particuliers à sa province, et qu'on ne trouve pas dans les autres bons auteurs (*voy.* Tite-Live). 6° *Polyhistor... sive de notitia auctorum et rerum commentarii*, Lubeck, 1688-1692, 3 parties, in-4°. C'est de tous les ouvrages de Morhof le plus important et le seul qui soit recherché hors de l'Allemagne. Il est divisé en douze livres, dans lesquels l'auteur traite successivement de l'utilité de l'histoire littéraire, de l'usage et du choix des livres, des bibliothèques, des différentes méthodes d'enseignement, des langues et des meilleures grammaires, de la rhétorique, de la poésie, de la philosophie, de la physique et des sciences occultes, des mathématiques, de la philosophie pratique ou de la morale, et enfin de l'histoire et des principaux historiens. On y reconnaît une immense érudition; mais on y désirerait plus de méthode, et il manque parfois de critique. Le *Polyhistor* fut réimprimé en 1695. Jean Moller en donna en 1708 une nouvelle édition, aug-

(1) Niceron a omis les trois suivants : 1° *Lanx satura sive Cento in Christogonium e Virgilio, Statio et Claudiano, conscriptus*, 1657; réimprimé dans ses *Opera poetica*; 2° *Epigrammatum et jocorum centuria prima popularibus dicata*, Rostock, 1659, in-8°; 3° *De gente Brocktorpia*, dans les *Westphal. monum. inedit.*, t. I, p. 861.

Digitized by Google

mentée de prolégomènes et de notes, et d'une *Vie* de Morhof, pleine de détails curieux, mais fatigante à lire par les digressions continuelles dont il l'a semée. Cette édition a été surpassée par celle qu'a donnée le savant J.-Alb. Fabricius, avec de nouvelles additions, Lubeck, 1732, 2 vol. in-4° (voy. Fabricius). Les *Poésies latines* de Morhof ont été publiées par Henri Muhlius, avec une bonne préface, Lubeck, 1697, in-8°. Le *Recueil de ses harangues et de ses programmes* a paru à Hambourg en 1698, in-8°; et ses *Dissertations académiques* ont été réimprimées dans la même ville, 1699, in-4°, précédées d'un *Commentaire sur sa vie*, trouvé dans ses manuscrits et continué par l'éditeur depuis l'année 1671. Parmi les ouvrages que Morhof avait laissés inédits, il en est deux qui ont été publiés : un traité, *De pura dictione latina*, Hanovre, 1725, in-8°, par J.-Laurent Mosheim; et un opuscule, *De legendis, imitandis et excerpendis auctoribus*, Hambourg, 1731, in-8°, par J.-Pierre Kohl, sujet intéressant et auquel on regrette que l'auteur n'ait pas pu donner tout le développement dont il serait susceptible. W—s.

MORI DA CERNO (Ascanio), *novelliere* ou conteur italien, était de Mantoue. Attaché d'abord à la maison de Gonzague, il accompagna le prince Horace, son maître, dans ses campagnes en Hongrie contre les Turcs. Il entra depuis dans un corps de *condottieri* au service des Vénitiens, et signala sa valeur dans plusieurs combats sur mer. Il vivait encore en 1585; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : 1° *Giuoco piacevole*, Mantoue, 1575, in-4°, et avec les *Rime* de l'auteur, ibid., 1580, même format. On trouve plusieurs pièces d'Ascanio dans la *Raccolta d'alcune rime di scrittori mantovani*, ibid., 1612, in-4°. L'éditeur de ce recueil, devenu fort rare, est Eugène Cagnani. 2° *Prima parte delle novelle*, etc., 1585, in-4°. La seconde partie que promet ce titre n'a jamais paru, et l'on conjecture qu'elle n'a point été composée. Les nouvelles d'Ascanio sont au nombre de quatorze. Indépendamment de la dédicace générale à Vincent de Gonzague, chaque nouvelle est précédée d'une dédicace et d'un sonnet ou d'un madrigal à quelque prince de la maison de Gonzague ou de Médicis, excepté la troisième, qui est adressée à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et la dernière, à *gli cavaglieri invaghiti* (aux jeunes amoureux). Toutes les nouvelles de Mori sont fondées sur des événements contemporains; l'auteur s'est contenté de changer le lieu de la scène et de déguiser les noms des personnages. Elles ont été réimprimées sous la rubrique de Londres (Livourne), 1794, petit in-8°. Cette édition est augmentée d'une quinzième nouvelle, tirée du *Giuoco piacevole*. Jérôme Zanetti en a recueilli cinq d'Ascanio dans son *Novelliero italiano*, Venise, 1754, 4 vol. in-8°. W-s.

MORICE (sir William), auteur anglais, vécut dans le 17e siècle. Le crédit du général Monk, son parent, lui ayant procuré la place de secrétaire d'Etat, il exerça cet emploi pendant sept ans avec honneur, mais sans les talents et les connaisances qu'il exigeait, et le résigna lui-même en 1668. C'était sous d'autres rapports un homme d'esprit, de savoir et de mérite. On a de lui un livre concernant la sainte Cène intitulé *The common right of the Lord's supper asserted*, 1651, in-4°, et 1660, in-fol. L.

MORICE (Emile), journaliste et littérateur, naquit à Rouen en 1797, d'une famille de négociants. Après avoir fait de bonnes études, particulièrement sur l'histoire, la littérature et les arts de l'Espagne, il voulut visiter ce pays, et y fit un séjour de plusieurs années, pendant lequel il recueillit des matériaux importants. Il parcourut ensuite la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne, où il continua ses explorations de science et d'art. Sur ces entrefaites, la famille de Morice ayant éprouvé des malheurs, il fut obligé de rentrer dans sa patrie, afin de porter à sa mère des consolations et un appui que son âge et ses infirmités rendaient nécessaires. Il vint alors à Paris, dans l'espoir d'utiliser ses talents et ses connaissances. Il coopéra d'abord à la rédaction de quelques journaux littéraires, puis s'associa à celle de l'*Aristarque*, journal royaliste, fondé par M. de Labourdonnaie. Il devint en 1830 un des collaborateurs de la *Quotidienne*, où il donna un grand nombre d'articles politiques et littéraires. Atteint depuis longtemps d'une affection de poitrine, causée par un excès de travail, il y succomba le 2 novembre 1836. On a de lui : 1° *Histoire de la mise en scène au théâtre*; 2° l'*Historial du Jongleur*, en société avec M. F. Langlé; 3° *Révélations et pamphlets*, Paris, 1834, in-8°. L'auteur a recueilli sous ce titre des articles sur des questions politiques ou relatifs à des événements contemporains, qu'il avait publiés dans différentes revues. Le style en est prétentieux, emphatique, et la plupart des sujets sont aujourd'hui dénués d'intérêt. 4° *On recule pour mieux sauter*, proverbe inséré en 1835 dans la *Revue de Paris*. Morice travaillait à une Histoire des grandes compagnies, que la mort l'empêcha d'achever. Z.

MORICE DE BEAUBOIS (dom Pierre-Hyacinthe), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1693 à Quimperlé, d'une famille noble, fit profession à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de St-Melaine, et se distingua bientôt par son goût pour l'étude et par son assiduité à ses devoirs. Il fut rappelé en 1731 à Paris pour travailler à la généalogie de la maison de Rohan, et on lui donna pour collaborateur dom Duval, son compatriote et son ami (1). Ils visitèrent ensemble les archives de Bretagne où se trouvaient les matériaux qui

(1) Dom Jacques-Étienne Duval, né à Rennes en 1606, fut appelé, en 1734, à l'abbaye de St-Germain des Prés, où il mourut bibliothécaire, le 23 avril 1742. On n'a de lui qu'une Lettre (touchant la position de quelques villes des Gaules), *Mercure* de septembre 1739.

Digitized by Google

leur étaient nécessaires; mais dom Morice acheva seul cet ouvrage, et le présenta au cardinal de Rohan, qui lui en témoigna sa satisfaction par une pension de huit cents livres. Il se chargea ensuite, à la prière des états de Bretagne, de donner une nouvelle édition de l'Histoire de cette province, par dom Lobineau, et il publia, de 1742 à 1746, trois volumes in-folio de pièces justificatives, que Lobineau n'avait fait connaître que par des extraits; il y ajouta de savantes Dissertations sur l'origine des Bretons, leurs mœurs et leurs coutumes à l'époque de l'entrée des Romains, sur l'origine des barons et des fiefs, des états généraux de Bretagne, etc. Il fit paraître en 1750 le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* (1), et il préparait le second lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 14 octobre 1750, à l'âge de 57 ans. Dom Taillandier fut chargé de revoir et de terminer le travail de son confrère, et c'est par ses soins que le dernier volume parut en 1756. L'*Histoire de Bretagne*, par dom Morice, est supérieure à celle de dom Lobineau, par les additions et les éclaircissements qu'elle renferme; mais on estime surtout les pièces curieuses que le nouvel auteur y a ajoutées et dont la plus grande partie étaient inédites (*voy.* Ch. TAILLANDIER). Il en existe une nouvelle édition en 20 volumes in-8°, Guingamp, 1835-1839. Son *Histoire généalogique de la maison de Rohan* n'a point été imprimée; elle forme 2 volumes in-folio, avec les preuves. W—s.

MORIEN ou MORIENUS, solitaire, né à Rome dans le 12e siècle, passa en Egypte, où il apprit tout ce qu'on pouvait apprendre alors en chimie et en physique. Son maître fut un nommé Adsar, Arabe. Quand Morien sut tout ce qu'il voulait savoir, il se retira à Jérusalem et se fit ermite. Adsar étant mort quelque temps après, on trouva chez lui des manuscrits à la tête desquels était écrit qu'ils contenaient le secret de la pierre philosophale. Le soudan s'empara de ces livres, mais il n'en fut pas plus avancé. Ne pouvant se livrer au grand œuvre, il fut obligé de chercher quelqu'un qui les lui expliquât. Il annonça que tout ce qu'il y avait alors de philosophes pouvaient venir au Caire, qu'on les entretiendrait de tout, qu'on leur fournirait tout ce qui serait nécessaire pour travailler au grand œuvre, et il promit une magnifique récompense à celui qui réussirait. Beaucoup arrivèrent, et, au bout d'un certain temps, on examina le résultat de leurs travaux; un seul se trouva avoir accompli l'œuvre: c'était Morien; mais il ne se fit pas connaître. On le chercha partout, et l'on vit dans son laboratoire une inscription portant que celui qui possédait le secret n'avait besoin de rien. Depuis ce temps, le soudan ne fut plus occupé que d'en chercher le possesseur. Un des émissaires de ce prince, ayant pénétré dans l'ermitage de Morien, découvrit que c'était lui. Il l'engagea à venir au Caire dans l'espérance de convertir le soudan à la religion chrétienne. L'histoire ajoute que, quoique Morien ne convertît point le soudan, il lui apprit cependant son secret. La conversation de Morien et de Calid a été écrite en arabe, traduite et imprimée en latin et même en français. M. de Paulmy, qui rapporte cette histoire (dans ses *Mélanges d'une grande bibliothèque*), assure avoir lu cette conversation dans les deux langues sans y trouver le secret du grand œuvre. On cite, sous le nom de Morien, trois ouvrages que Boerhaave dit avoir été traduits de l'arabe en latin: 1° *Liber de distinctione mercurii aquarum*. Rob. Boyle en possédait un exemplaire manuscrit dans sa bibliothèque. 2° *Liber de compositione alchemiæ*, inséré dans le tome 1er de la *Bibliotheca chemica curiosa* de Mangel (*voy.* ce nom); 3° *De re metallica, metallorum transmutatione, et occulta summaque antiquorum medicina libellus*, Paris, 1539, 1574, in-8°; Hanau, 1593, 1663, in-8°. C. G.

MORIER (JAMES), écrivain anglais, né vers 1780, était issu d'une famille de la Suisse française qui avait émigré en Angleterre. Ayant reçu une éducation soignée et ses études s'étant plus particulièrement portées vers les langues orientales, il fut d'abord secrétaire particulier de lord Elgin, ambassadeur à Constantinople, et ensuite secrétaire de l'ambassade d'Angleterre en Perse. Il se familiarisa avec les mœurs et les coutumes de ce pays, et il publia le résultat de ses observations dans un ouvrage intitulé *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie Mineure et à Constantinople, fait en* 1808 *et* 1809, Londres, 1811, in-4°, en anglais; traduit en français par Eyriès, Paris, 1813, 3 vol. in-8°, qu'il compléta en 1818 par un *Second voyage à travers la Perse, l'Arménie et l'Asie Mineure*. On lui doit en outre divers romans, pris la plupart dans des sujets persans ou orientaux; ce sont: 1° les *Aventures d'Hajji-Baba*, Londres, 1824-28, 5 vol.; 2° *Zohrab, ou l'Otage*, Londres, 1832, 3 vol.; 3° *Ayesha, la jeune fille de Kars*, Londres, 1834, 3 vol.; 4° le *Mirza*, Londres, 1841, 3 vol.; 5° l'*Exilé*, roman historique de Souabe, Londres, 1838; ouvrage médiocre, imité de l'allemand, et qui n'obtint aucun succès, de même que les suivants: 6° *Abel Allnut*, et 7° *Martin Toutrond*, Londres, 1848. Morier est mort à Brighton au mois de mars 1849. Z.

MORIGIA (BUONINCONTRO), chroniqueur, né à Monza, dans le duché de Milan, au 13e siècle, était d'une famille déjà ancienne. Il fut chargé en 1322 de conduire 200 fantassins au secours de Galeaz Visconti; en 1329, il faisait partie du conseil des Douze, qui avait l'administration de Monza, ville alors sujette de l'empereur Louis de Bavière; enfin il fut député en 1343 à l'arche-

(1) Dom Morice a inséré dans ce volume l'*Histoire des premiers rois bretons*, par l'abbé Jacques Gallet, mort, en 1726, curé de Compans, au diocèse de Meaux; mais il a retouché le style de cette histoire, écrite avec trop de diffusion. (*Voy.* l'*Examen critique*, par Barbier, t. 1, p. 367.)

Digitized by Google

vêque de Milan pour aviser aux moyens d'obtenir la restitution du trésor de cette église, transporté dans Avignon. Il a laissé une Chronique latine de la ville de Monza, depuis son origine jusqu'à l'an 1349. Le style en est grossier; mais l'auteur, qui paraît sincère et judicieux, ne rapporte que les faits dont il a été le témoin : elle a été publiée par Muratori dans les *Script. rerum italic.*, t. 12. — MORIGIA (Jacques-Antoine), dit l'*Ancien*, pour le distinguer des suivants, né à Milan vers 1493, s'adonna dans sa jeunesse aux plaisirs et à la dissipation; mais, touché des reproches de ses parents, il changea de conduite, et devint un des fondateurs de la congrégation des Barnabites, dont il fut élu le premier prévôt en 1536. Il remplit cet emploi avec beaucoup de sagesse, et ayant remis son autorité à son successeur, il se destina aux missions; mais il fut réélu prévôt en 1545, et mourut la même année, regretté de ses confrères, qu'il avait édifiés par ses vertus. — MORIGIA (le cardinal Jacques-Antoine), de la même famille, né à Milan en 1632, entra chez les barnabites à l'âge de dix-sept ans, et professa la philosophie dans les colléges de sa congrégation, à Macerata et à Milan; il s'adonna ensuite à la prédication et parut avec éclat dans les principales chaires de l'Italie. Le grand-duc de Toscane, charmé de ses talents, le retint à sa cour et lui confia l'éducation de son fils. La manière dont il s'acquitta de cet emploi lui mérita la faveur du grand-duc, qui lui procura l'évêché de San-Miniato, d'où il passa en 1683 sur le siége de Florence. Il fut depuis décoré de la pourpre romaine et nommé à l'évêché de Pavie, qu'il administra avec beaucoup de zèle. Il refusa l'archevêché de Milan et mourut le 8 octobre 1708. Il fut enterré dans sa cathédrale, avec une épitaphe très-honorable, rapportée par Argelati. On a de ce prélat trois Oraisons funèbres et des Lettres pastorales adressées aux fidèles de Florence. — MORIGIA (Paul), jésuite, né à Milan en 1525, se distingua tellement dans son ordre qu'il fut élevé quatre fois à la dignité de supérieur général. Il profita de son ascendant sur ses confrères pour réformer les statuts, avec l'approbation du saint-siége. Il mourut octogénaire en 1604, et fut inhumé dans l'église St-Jérôme de Milan, dont il avait posé la première pierre. Georges Trivulce, comte de Melfi, décora sa tombe d'une épitaphe qui porte que Morigia avait composé soixante et un ouvrages. Argelati n'en a pu découvrir que quarante-cinq, tant imprimés que manuscrits, dont il donne les titres dans la *Biblioth. Mediol.*, t. 1er, p. 966 et suiv. Les principaux sont : 1° *Origine di tutte le Religioni*, *libri* 3, Venise, 1569, 1581, 1586, in-8°; trad. en français, Paris, 1578, in-8°. C'est une histoire superficielle de l'établissement des ordres religieux. 2° *Storia de' personnagi illustri dell' ordine de' Jesuati*, *libri* 6, ibid., 1599, in-4°. Cet ouvrage ne vaut pas mieux que le précédent, quoique l'auteur ait eu la facilité de puiser aux sources. 3° *Storia dell' antichita di Milano*, *libri* 4, ibid., 1592, in-4°. C'est un recueil des fables et des récits populaires accrédités dans le Milanais. 4° *Della nobiltà dei Signori* 60 *del consiglio di Milano*, *libri* 6, Milan, 1595, in-4°, et avec un Supplément de Borsieri, ibid., 1619, in-8°. On y trouve quelques notices intéressantes, noyées au milieu de contes puérils qui prouvent l'extrême crédulité de l'auteur. W—s.

MORILLO (Grégoire), poëte espagnol oublié dans la Bibliothèque d'Antonio, était de Grenade et vivait dans la dernière moitié du 16e siècle. Cervantes, son contemporain, le cite avec éloge dans son *Voyage au Parnasse* et dans son chant de *Calliope*. L'éditeur du *Parnaso Español*, Sedano, conjecture que Morillo s'était retiré, vers la fin de sa vie, dans un couvent et qu'il y composa des poésies mystiques. Les seuls ouvrages qu'on ait de lui font partie des *Flores* d'Espinosa. Il montre un talent admirable pour la satire. Le *Parnaso* (t. 1, p. 91) contient de Morillo une pièce en ce genre, que l'éditeur compare aux meilleures satires d'Horace. W—s.

MORILLO (don Paul), comte de Carthagène et marquis de Fuente, général espagnol, naquit à Fuentes de Malsa, dans la province de Toro, en 1777. Ses parents étaient de simples paysans et il paraît qu'il garda les moutons dans sa jeunesse. On eut un moment l'idée de le faire prêtre, et il commença ses études à Salamanque; mais les inclinations militaires prévalurent : il s'engagea dans les troupes de la marine, et se trouva sergent lorsque Toulon fut livré à la flotte anglo-espagnole (1793), sur laquelle il était embarqué. Il devint officier au moment où l'Espagne fit la paix avec la France (1795). Si le calme des années suivantes n'offrit à Morillo aucune occasion de se signaler, il prit sa revanche avec éclat à Trafalgar (1805) où, se jetant à la nage, il sauva le pavillon de son vaisseau qu'un boulet venait d'emporter. Mais c'est pendant la guerre de l'indépendance qu'il posa les fondements de sa haute fortune. Placé par la junte de Séville dans le régiment d'Ayamonte, et chargé de ramasser des déserteurs, de réunir des recrues, il réussit à en former un corps assez considérable, qu'il alla présenter au général Galuzzo dans Almaraz. Galuzzo l'ayant nommé son aide de camp et chargé du commandement de quelques centaines d'hommes de troupes légères, Morillo s'acquitta parfaitement de sa tâche, qui était de harceler, d'observer les Français, et il leur fit nombre de prisonniers qu'il conduisit à Séville. Dirigé après cela sur la Galice, il reprit Vigo dont toute la garnison, il est vrai, se composait de 1,580 convalescents ou employés de l'administration, mais qu'il n'attaquait lui-même qu'avec d'assez chétives guerillas. Comme le commandant français était colonel, Morillo, en signant la capitulation, se donna le même titre; et probablement dans

Digitized by Google

l'anarchie où était alors l'Espagne, c'était celui que lui donnaient, dans leurs relations de tous les jours, et ceux auxquels il commandait et ceux qu'il servait. Bien d'autres chefs indépendants prenaient de même le titre qui leur convenait, et l'on avait trop besoin d'eux pour les chicaner sur ces petites usurpations. Quoi qu'il en soit, bientôt la junte de Séville reconnut officiellement à Morillo la qualité qu'il s'était donnée. Le recouvrement de Vigo avait été suivi de l'évacuation de la Galice par les Français que commandait Ney, et qui se trouvaient en effet incapables de tenir dans cette province, s'ils ne reprenaient Vigo, et incapables de reprendre Vigo depuis que Morillo, pour mettre cette place à l'abri d'attaque, avait fait sauter le pont de Sanpayo. Un service si décisif méritait bien la récompense qu'il obtint. C'est après sa promotion que Morillo forma son fameux régiment de la Union, qui fut un des plus remarqués par sa tenue et sa bravoure durant la guerre de l'indépendance. Cependant il commanda quelque temps un corps de guerillas dans l'Estrémadure espagnole, sous Ballesteros; il fit ensuite la campagne de Portugal sous La Romana (1810), que remplaça au bout d'un temps Mendizabal, et eut part à la bataille de Santa-Engracia (9 février 1811), si funeste à ce général, mais qui fut pour le régiment de la Union et pour son chef une occasion de déployer beaucoup de valeur. Formé en carré, il soutint plusieurs charges de cavalerie sans se laisser entamer, et parvint à se retirer sur Elvas. Ce fut le seul qui échappa ainsi à la ruine. La belle conduite de Morillo dans cette journée lui valut le grade de brigadier, et on le chargea de réunir les débris de l'armée espagnole de Portugal, dont bientôt Castaños prit le commandement. Ce dernier lui donna un corps avec lequel il le chargea de se porter sur Cordoue et de là en avant vers l'est, pour arrêter ou inquiéter les Français. Mais Suchet, en prenant Valence (janvier 1812), força Morillo à se replier sur Cordoue, puis sur l'Estrémadure. Là il se signala derechef à la bataille d'Arroyo de Molinos, où fut défait le général français Girard avec une perte de 2,000 hommes. Les Anglais, à la même époque, ayant repris l'avantage et ayant opéré leur jonction avec les troupes, le régiment de Morillo devint partie intégrante des forces commandées par Wellington, qui le mit à l'avant-garde. Morillo, par son sang-froid, son courage et son habileté, mérita souvent les éloges du général anglais; sa conduite fut surtout remarquable à la grande journée de Vittoria (21 juin 1813), où il fut blessé, mais qui lui valut le titre de maréchal de camp. Bientôt eut lieu le retour de Ferdinand VII. Morillo fut un des premiers à rendre hommage au souverain pour lequel il avait combattu. Du reste il n'eut pas le temps de se prononcer pour ou contre le système libéral, dont on s'habitua plus tard à le regarder comme ennemi, vu qu'il combattait l'indépendance des colonies américaines. Mais il y avait en cela une grande différence. Dans l'année même de la restauration de Ferdinand VII, Morillo fut désigné pour aller dans le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, qui au lieu de se remettre, comme le reste des colonies de l'Amérique espagnole, sous l'obéissance de la métropole, obéissaient à des chefs au nombre de quatre (Marino, Bolivar, Torricès et Alvarez), qui tous s'intitulaient dictateurs. L'armée chargée de rétablir l'ordre dans les colonies, qui était dite armée expéditionnaire et dont il fut dès le principe général en chef, se composait de 10,000 hommes, répartis sur une quinzaine de vaisseaux, frégates et navires de transport. Nommé à cette occasion lieutenant général, il mit à la voile à Cadix, en janvier 1814, environ un mois après que Boves avait mis fin aux pouvoirs de Bolivar et de Marino, ce qui rendait nominalement le Venezuela aux Espagnols, et atteignit au bout de six semaines l'île Marguerite, où il fut retenu par les gros temps et les vents contraires, et où il perdit 1,500 hommes par les maladies, plusieurs transports et plus de quatre cent cinquante mille piastres (environ deux millions et demi). Enfin il put repartir, et le 8 avril il prit terre à Corrolitos (sur la côte de Venezuela), d'où il se dirigea sur Carthagène, où commandait Torricès, que vainement Bolivar avait tenté de déposséder dans l'intervalle de sa première chute. A l'approche de Morillo, les deux chefs avaient réuni leurs forces contre l'ennemi commun et laissé momentanément reposer leurs discordes. Chemin faisant il eut à combattre à diverses fois les indépendants, triompha toujours, et arriva devant la place dont la soumission devait amener celle du Venezuela. Le siége fut long et sanglant. Morillo avait d'abord songé à l'investir par terre et par mer; mais de ce côté, il ne réussit pas; les chaloupes canonnières des indépendants repoussèrent les vaisseaux et assurèrent l'entrée de plusieurs navires chargés de vivres. Il prit alors le parti d'emporter la place de vive force, la bombarda pendant huit jours, puis fit donner un assaut général. Les Espagnols furent repoussés sur tous les points avec de grosses pertes. Mais Morillo ayant reçu des renforts de Porto-Rico et d'Espagne, en revint au parti du blocus, qu'il s'appliqua de toutes ses forces à rendre complet, tant par mer que par terre. Il réussit, et Carthagène fut bientôt en proie à une famine horrible. Finalement la garnison réduite à un faible nombre, quelques hommes déterminés tentèrent, sur le peu de bâtiments qu'ils avaient encore, de s'ouvrir un passage au travers de la flotte espagnole; mais ils n'y parvinrent pas : la plupart furent coulés bas ou tombèrent aux mains de leurs ennemis; quelques-uns seulement eurent le bonheur d'échapper et arrivèrent à Savannah. Le lendemain (6 décembre), Morillo entra dans Carthagène, qui n'était qu'un amas de ruines, et où plus de trois

Digitized by Google

cents personnes encore moururent de faim le jour même de son entrée : il en avait ainsi péri cinq mille pendant le blocus. Le Venezuela entier sembla dès lors facile à purger des guerillas indépendantes qui en parcouraient les plaines ; l'entrée de la Nouvelle-Grenade fut ouverte. Après diverses alternatives de succès et de revers, Morillo ne tarda pas à réparer ses deux petits échecs de San-Carlos et de la rivière Polo par une victoire importante à Puente (16 février 1816), sur Arismendi. Les indépendants se battirent avec beaucoup de bravoure et d'opiniâtreté, mais enfin la tactique espagnole et le talent supérieur de leur chef triomphèrent. Il envoya les colonels La Torre et Calzada dans le sud sur Santa-Fé et dans le Bogota, tandis que lui-même restait au nord-est. Les deux colonels prirent Santa-Fé, mais bientôt la perdirent, et Morillo lui-même, ainsi que Moralès, se laissa battre par les généraux indépendants Urdaneta et Torricès. Sa situation en ce moment fut vraiment critique : 409 Espagnols passèrent à l'ennemi, et il pouvait avec raison appréhender d'autres défections. Des corsaires de l'*Union*, sous pavillon indépendant, capturèrent beaucoup de convois adressés à Morillo ; le vaisseau le *San-Pedro* sauta en l'air près l'île de Coche. Brion avec son escadre ramenait Bolivar, Marino et 1,200 hommes déterminés ; Arismendi avait relevé l'étendard de l'indépendance dans Margarita même. Heureusement les deux ex-dictateurs se divisèrent ; d'autre part, La Torre et Calzada étaient parvenus à occuper de nouveau Santa-Fé, à désarmer la population en accordant une amnistie entière au nom du roi d'Espagne ; et désormais les indépendants se trouvèrent pour quelque temps incapables de tenir la campagne. Morillo se dirigea sur Santa-Fé, où il n'eut qu'à faire son entrée. Violant ouvertement la capitulation que La Torre avait accordée aux habitants, et prétendant qu'il n'avait point eu ce droit, Morillo se mit à effectuer ce qu'il nommait la pacification de la Nouvelle-Grenade, c'est-à-dire à exercer des vengeances terribles contre tout ce qui de près ou de loin avait servi la cause de l'indépendance. Il avait eu soin d'avance de se faire autoriser, par le ministre de Ferdinand VII, à décider souverainement de la vie et de la fortune des Américains, représentant que sans cette rigueur et cette promptitude la colonie serait perdue. Il faut croire qu'il était sincère en parlant de cette façon, et qu'après une lutte si acharnée il jugeait la sévérité nécessaire. Au reste, les indépendants s'étaient montrés aussi atroces que lui. Toutefois les actes arbitraires ne tombèrent pas seulement sur les coupables ; il est très-clair qu'il y avait au fond de sa pensée le désir de battre monnaie pour ses soldats et sans doute aussi à son profit. Enfin, au point de vue politique, on peut se demander si ces représailles, en les supposant légitimes en général et ne tombant jamais à faux dans le particulier, étaient d'une bonne et saine politique, et si, faute d'en user, l'Amérique devait au bout de quelques années cesser d'appartenir à l'Espagne. Le fait est que la colonie n'en fut pas moins perdue et que des hommes d'Etat ont cru que, justes ou non, les mesures tyranniques de Morillo furent pour beaucoup dans cette perte, en provoquant la recrudescence d'une rébellion à peu près étouffée et en forçant au désespoir une foule d'hommes convaincus désormais que les capitulations, les amnisties étaient autant de piéges. On a dit, il est vrai, que les agents de Morillo, et principalement son aide de camp et ami don Pascuale Eurile, allèrent souvent au delà des ordres ou des vœux du général en chef ; mais nous ne savons si c'est là une excuse dont puisse se prévaloir sérieusement celui qui commande. Voici au reste par quelles institutions fut opérée la prétendue pacification de la Nouvelle-Grenade : 1° un *conseil de guerre permanent* formé de sept officiers de l'armée expéditionnaire et destiné à juger les cas capitaux ; 2° un *conseil de purification*, pour les fautes ou crimes d'importance secondaire ; 3° une *junte de séquestre*, chargée de la saisie et de l'administration des biens des personnes arrêtées et condamnées ; 4° des *conseils de guerre* verbaux. Ces derniers ne furent pas institués de prime abord. Bien que les conseils de guerre ordinaires fussent fort expéditifs, qu'il ne se passât que vingt-quatre heures entre la signification des pièces à charge à l'accusé et le prononcé du jugement, que celui-ci ne pût ni faire paraître de témoins ni choisir de défenseur (le tribunal confiant lui-même le soin de la défense à un officier espagnol), ces simulacres de jugements devaient encore sembler trop longs aux amis de Morillo. C'est alors qu'ils imaginèrent des conseils où tout se bornait aux actes de vive voix, c'est-à-dire où ni l'acte d'accusation, ni les réponses des témoins, ni l'interrogatoire de l'accusé n'étaient écrits. Après de courts débats oraux, un officier espagnol rapportait la cause, un autre faisait l'office de défenseur ; en quelques minutes tout était fini ; il arriva quelquefois que l'instruction du procès dura moins de temps que l'exécution. Ces arrêts de mort étaient presque toujours accompagnés de sentences de confiscation : de là la ruine totale des familles qui, indépendamment de la perte de leurs membres les plus remarquables, les plus utiles, avaient encore à regretter celle de leurs biens. Les réclamations adressées sur ce point à Morillo étaient traitées avec le dernier mépris. C'était la junte de séquestre qui avait soin d'effectuer les condamnations ainsi prononcées, et ce n'était certes pas la moins occupée. Quant au conseil de *purification*, pécuniairement il n'imposait que des amendes, non des confiscations ; mais quelquefois les amendes étaient pires que les confiscations, le condamné ne pouvant en aucune façon, même par l'abandon de tous ses biens, solder son amende.

Digitized by Google

Ce conseil avait aussi mission de condamner au service militaire ceux qu'il trouvait coupables; c'était un moyen pour Morillo de recruter son armée sans compter exclusivement sur les renforts de la métropole ou des Antilles espagnoles. Il est vrai que de tels moyens devaient avoir pour suite de fréquentes désertions; mais une grande vigilance, la sévérité, la répartition bien entendue des hommes douteux parmi les fidèles, atténuaient en partie ces inconvénients. Enfin beaucoup de personnes furent gardées indéfiniment dans les prisons, ou dépouillées, mises en surveillance, exilées, etc., etc. Morillo était à tel point persuadé de la nécessité de ce système pour mettre fin aux chances de désordre et de rébellion, qu'il eût voulu le voir adopter par tous les agents supérieurs de la métropole en Amérique, et qu'il écrivit en ce sens au gouverneur de Varinas (E. Lopez), auquel sa lettre fut fatale. S'aveuglant sur la stabilité de sa puissance, il rêvait la conquête du Pérou, la destruction de la république de Buenos-Ayres. Une de ses lettres, trouvée sur le commandant Samano, dans le Popayan, témoigne de la foi robuste avec laquelle il se laissait aller à ces espérances. Tandis qu'il se berçait de ces chimères, Bolivar revenait une seconde fois de Port-au-Prince avec un millier de noirs et de mulâtres, fournis par Péthion, et 500 réfugiés de Carthagène et de la Nouvelle-Grenade, battait la flottille espagnole, débarquait à Margarita et s'emparait du fort de Pampatar. Ses forces montaient à 6,000 hommes quand Morillo s'approcha de lui pour le combattre. Les deux armées se rencontrèrent aux environs d'Ocumare. Les succès furent partagés. Bolivar fut vaincu à Cechiri et vainqueur à Remedios. Le général patriote Paez battit Calzada près de Guayadal, puis à Bancolargo Morillo qui fut forcé de repasser l'Apure et de se renfermer dans San-Fernando. Enfin, les royalistes évacuèrent totalement Margarita (1817). Un nouveau voyage de Bolivar à St-Domingue lui avait permis d'augmenter encore ses troupes, de sorte que vers le mois de mars les forces des indépendants se montaient à 19,000 hommes, malheureusement divisés entre des chefs rivaux. Celles de Morillo, bien qu'il eût passé l'hiver de 1816 à 1817 à les renforcer, ne montaient pas à plus de 6,000 hommes et 12 petits vaisseaux. La discorde, au reste, régnait chez lui comme chez les Américains, et elle en vint au point qu'il fit arrêter deux officiers généraux toujours en dispute (Moralès et Réal). Aussi la première partie de la campagne de 1817 fut-elle en général peu favorable aux royalistes. Cependant il put encore reprendre l'offensive. Il arriva enfin d'Espagne 6,000 hommes et Porto-Rico en envoya 1,500, ce qui porta au double à peu près son armée. Vers le même temps, le gouverneur espagnol de Caracas entra de vive force dans Barcelone, compensation plus que suffisante de la perte de Lopez, qui avait été pris par les bandes de Paez, ayant sur lui la fameuse lettre de Morillo, et que ce mulâtre avait fait fusiller sur la place d'Achaguas. Morillo sortit de San-Fernando et alla tenir conseil à Caracas avec les autres chefs royalistes. De retour dans l'ouest, il découvrit le complot d'Angostura, ville que Fitz-Gerald devait livrer à Piar, et fit fusiller cet officier en prison. Il attaqua ensuite le patriote Arismendi (mai 1817), sur les bords de l'Orénoque; mais il y subit encore un grand échec et il eut besoin, lui et son état-major, de recourir à une charge désespérée pour échapper à sa complète destruction. Forcé de nouveau de se replier sur San-Fernando, il abandonna la campagne aux indépendants, s'attachant à maintenir les communications avec les villes de la côte et s'occupant peu de la perte de quelques places de l'intérieur, mal approvisionnées et trop faibles de garnison pour se défendre avec succès contre la supériorité numérique des patriotes. C'est tandis qu'on le croyait ainsi aux abois que tout à coup il étonna les Américains, d'abord en prenant Cumana sur Marino, puis par un coup de main des plus hardis, mais que le succès ne couronna pas et qui au total lui coûta beaucoup de monde. Apparaissant à l'improviste avec 4,000 hommes (14 juillet), devant cette île de Margarita, importante pour la libre navigation de ces parages, et devenue le centre de toutes les opérations navales des Américains, il somme le commandant de la lui remettre, et sur son refus prend d'assaut le fort de Pampatar, tourne diverses possessions d'où il déposte les indépendants, bat sur mer l'escadre de Brion et met le siége devant Margarita. Si pendant ce temps Bolivar n'eût fait des progrès du côté de la Guaira, en menaçant cette ville, et s'il n'eût compromis la retraite de Morillo sur San-Fernando, probablement Margarita serait revenue aux royalistes. Ce général regagna la terre ferme, et après avoir réorganisé et recruté son armée dans Cumana, il dirigea ce qu'il avait de forces contre Marino, qu'il affaiblit considérablement par la bataille de Curiaco. Ce succès partiel était d'autant plus précieux que les royalistes étaient vaincus sur tous les points par Bazas, par Monagas, par Sedegno, par Bermudez, par Paez, et que le Caracas allait se trouver comme investi. Morillo, redoublant d'activité et se recrutant de créoles, imposant de rechef aux négociants de Caracas et de la Guaira une contribution de deux cent mille piastres, tentant de joindre la séduction à la force et publiant une amnistie (à laquelle du reste personne n'ajouta foi), parvient à réunir des troupes assez nombreuses et marche contre ces chefs qui s'apprêtent à inonder le Caracas. Mais, ainsi qu'il arrive presque inmanquablement dans ces parages si vastes et contre des ennemis divers dont on ignore la position exacte, il disperse trop ses forces, qui avancent par cinq colonnes, et le 12 février 1818, n'ayant avec lui que 3,000

Digitized by Google

hommes d'élite, il se voit, sous Calabozo, en présence de Bolivar qui en a 8,000. Il est battu et abandonne Calabozo. Mais il se retire en bon ordre et, poursuivi mollement, il opère sa jonction avec un autre Lopez que celui de Varinas et a le temps de se reformer. Les talents qu'il déploie sont favorisés par un heureux concours de circonstances ; l'avantage repasse aux royalistes. Moralès bat l'indépendant Monagas à Tapatapa, à Villa-del-Cura, à Boca-Chica. Bolivar vient pour secourir son lieutenant : Morillo, sortant de Valencia, le surprend à Semen, à Ortez et finalement à la Puerta, où les Américains sont mis dans une déroute complète et dont ils semblent ne pouvoir se relever. Il est vrai que Morillo a été blessé dans cette dernière journée et a été forcé de laisser le commandement à La Torre. Mais bientôt il peut le reprendre (fin d'avril), bat Paez (2 mai) à la savane de Coxede et recouvre Calabozo. Toutes les villes, toutes les places du nord de l'Orénoque restent en ses mains. Deux autres succès sur les montagnes de Los-Patos et à Nutrias achèvent d'assurer aux royalistes une supériorité momentanée dans la plaine. Mais il n'y avait rien de terminé tant que les bandes des indépendants continuaient d'exister dans les montagnes, ou dans un district de ces vastes territoires, guettant l'occasion de reprendre l'offensive, et surtout tant qu'on ne tenait pas leur chef. Il eût fallu à Morillo des forces triples pour occuper au moins les points principaux, et les renforts arrivaient de plus en plus rares, de plus en plus faibles. L'Angleterre d'ailleurs favorisait les indépendants, dont la lutte avait pour résultat d'affaiblir l'Espagne surtout en tant que puissance maritime, et sans épouser ouvertement leur cause, avait grand soin d'empêcher que la lutte ne s'éteignît. Ainsi Morillo pouvait avoir des succès, mais jamais ces succès ne seraient décisifs, parce que, au moment où ils auraient eu chance de le devenir, un secours, une connivence de la Grande-Bretagne relèveraient les affaires presque désespérées de leurs antagonistes. C'était aussi à peu près la tactique des Etats-Unis, liés d'ailleurs avec les patriotes américains par certaine communauté de principes. C'est ainsi que se passa la fin de 1818. Non-seulement les Paez, les Valdez, les Urdaneta se renforcèrent inattaquables dans leurs retraites, mais Bolivar put organiser un gouvernement un peu moins informe et surtout moins divisé à Angostura ; il lui vint de nouveaux aventuriers anglais, français et écossais, il trouva de l'argent chez les banquiers de Londres. En un mot, il put tenter de nouveau la fortune avec des chances de succès au commencement de 1819 et, ce qui est remarquable, il put en même temps faire opérer dans le Venezuela, théâtre habituel de la guerre depuis deux ans, et marcher en personne sur le sud de la Nouvelle-Grenade, dont depuis deux ans les Espagnols étaient tranquilles possesseurs. Morillo réduit à lui-même et qui semble ne point avoir pénétré la seconde partie du plan de Bolivar, eut le tort de dégarnir un peu trop la Nouvelle-Grenade, et malgré des additions à ses forces dans l'est, ne put longtemps tenir tête aux indépendants. Pereira, son lieutenant, battit ou eut l'air de battre, il est vrai, Bolivar près de Tapiche de la Gamarra ; mais ce qu'il eût fallu, c'était de l'empêcher de passer les Andes, et c'est ce qu'il ne fit pas. Morillo lui-même fut défait à Cantara, près de San-Diego, et refoulé jusque sur Calabozo. La Torre n'était pas plus heureux et, fuyant par les plaines d'Aragua, abandonnait tout le Varinas aux Américains. En vain après cela Morillo tenta de rentrer dans les plaines de l'Apure ; Paez avec ses rapides llaneros le tint constamment en échec, le harcela, le harassa, lui tua en détail 1,500 hommes, le resserra de plus en plus dans sa position d'Achaguas et l'assiégea en quelque sorte. A la veille d'être ainsi cerné, Morillo, après avoir tenu bon jusqu'au dernier moment, se retira, non sans coup férir, sur Caracas. C'est là qu'il apprit les événements de la Nouvelle-Grenade, l'insurrection de Santander en ce pays et la prise de Bogota par Bolivar. Ne pouvant prendre l'offensive pour le moment, il s'appliqua du moins à bien tenir les places dont les Espagnols étaient encore en possession, tant dans le centre et le nord de la Nouvelle-Grenade (au nord surtout où il avait trois places) que dans le Venezuela. Il dirigea des détachements pour renforcer les garnisons de Cumana et de Barcelona, se recruta tant qu'il put dans Valence et la Guaira, et enfin envoya le colonel Ortega pour demander instamment de prompts et puissants renforts en hommes et en argent. Il faut avouer que le gouvernement de Ferdinand VII comprit cette nécessité et développa, pour satisfaire aux réclamations de son général, une activité digne d'un meilleur succès. Mais c'est alors que, parmi les troupes mêmes qui attendaient le moment de partir pour l'Amérique, éclata la fameuse révolte de 1820, bientôt suivie de la proclamation de la constitution des Cortès et d'une nouvelle forme de gouvernement. Le contre-coup de ces événements causa un moment d'incertitude en Amérique. Morillo, après avoir proclamé la constitution à Caracas, à Valence, à la Guaira (5 juin), affecta de publier que désormais la lutte entre les indépendants et l'Espagne n'avait plus d'objet, puisque la révolution de l'île de Léon venait de donner gain de cause au libéralisme, et que les patriotes américains n'avaient plus qu'à se réunir à leurs frères d'Espagne. Mais des chefs ambitieux, habitués à commander en souverains ou à voir leur souverain près d'eux, ne pouvaient se laisser prendre à ce leurre, et après quelques échanges de paroles ambiguës, il fut évident que la question d'indépendance (et non celle de partage de la souveraineté) restait toujours à décider par les

Digitized by Google

armes. Cependant Morillo avait gagné du temps et ajourné une ruine qui était infaillible, s'il y eût eu parmi les chefs indépendants un homme supérieur, et si l'on eût profité rapidement de l'abandon où pendant les premiers instants de confusion la révolution victorieuse laissa Morillo. Il avait envoyé de tout côté des parlementaires aux divers généraux et chefs de bande, la plupart rivaux les uns des autres, à cause de l'incertitude qui résultait tant de la difficulté de la question que de la diversité de leurs dispositions respectives, et il avait en fait obtenu des suspensions d'armes partielles; en même temps il demandait un armistice général au congrès (installé en 1819). Le congrès, dont Morillo sollicitait l'adhésion à l'Espagne constitutionnelle, répondait bien qu'avant toute l'Espagne devait reconnaître l'indépendance de la république de Colombie; mais en fait, si rien n'était stipulé relativement à cette dernière et grave question, un armistice pour six mois était signé (25 novembre) à Truxillo, entre les généraux Correo, Toro et Linarès pour l'Espagne; Sucre, Briceno et Paez pour la Colombie. Le lendemain Morillo et Bolivar, après l'avoir ratifié, eurent une entrevue solennelle, mangèrent ensemble, couchèrent dans la même chambre. Parmi les clauses du traité se remarquent les articles portant que, si la guerre recommence, elle se fera conformément aux principes du droit des gens. C'était avouer implicitement que les Colombiens formaient une nation, que ce n'étaient pas de simples rebelles. Peu de temps après la signature de ce pacte, Morillo fut rappelé en Espagne. Il quitta l'Amérique sans regret, bien convaincu qu'elle ne reviendrait pas sous la domination de la métropole tant qu'on ne déploierait pas des efforts plus énergiques, et, à coup sûr, ne désirant pas qu'un autre réussît dans l'entreprise qu'il avait manquée. Il laissait le commandement au général La Torre. Le navire qui le ramena en Europe le débarqua d'abord en France. Probablement il avait des placements à effectuer sur les fonds publics de cette contrée, bien qu'il n'eût pas dû attendre cette époque pour commencer à mettre ainsi en sûreté ce qu'il avait ramassé en Amérique. On peut croire que ce voyage couvrait aussi des idées politiques. Il est certain qu'à Paris (1821) Morillo fut sondé par des hommes opposés à la constitution des Cortès, et que naturellement on le regardait comme un de ceux auxquels répugnait l'introduction de ce système, et peut-être en était-il ainsi. Mais sa répugnance à cet égard n'était pas grande; il ne la poussait du moins pas au même point que les d'Eroles, les Quesada, et il déclina les ouvertures qui lui furent faites pour se mettre, le cas échéant, à la tête d'une résistance armée aux Cortès. Son but réel était de pousser sa fortune aussi loin qu'elle pourrait aller, et sans doute de s'attacher au parti qui avait le plus de chance de triompher; au bout d'un court séjour en Espagne, il pensa que ce pourrait être le régime constitutionnel. Ferdinand d'abord l'avait très-bien reçu, l'avait nommé comte de Carthagène, puis marquis de Fuente, et avait tenté de l'attacher spécialement à la monarchie absolue. On avait encore pu croire que Morillo agissait en faveur de cette cause quand, en août 1821, il fit charger le peuple pour dissiper les attroupements séditieux formés à la Granja. Menacé de jugement comme ayant commis des excès dans l'exécution des ordres qui lui avaient été confiés, il prit lui-même l'initiative, requit un examen de sa conduite, donna sa démission et déclara qu'il ne reprendrait de service que quand son innocence aurait été proclamée par une enquête solennelle. Elle le fut en effet; comment obtint-il ce dénoûment? Probablement par des concessions au chef du parti dominant, par des paroles ambiguës qui le montraient comme ne haïssant pas essentiellement et par principe le régime imposé par la révolution de 1820. Cependant les constitutionnels ne le regardaient pas comme un des leurs, bien qu'il se fût aliéné les ecclésiastiques et par suite une portion très-importante du parti monarchique, en acquérant beaucoup des biens retirés à l'Eglise et aux ordres religieux par le décret des Cortès; et lors de l'insurrection des gardes du corps contre les milices constitutionnelles et contre le peuple de Madrid (17 juillet 1822), on le regarda comme conduisant secrètement cette manifestation. On fit même courir le bruit qu'un milicien ayant voulu tirer sur lui un coup de pistolet, Riego lui sauva la vie. Quoi qu'il en soit, l'insurrection étouffée, Morillo se déclara pour les constitutionnels vainqueurs, et sut inspirer assez de confiance à leurs chefs pour recevoir un commandement général, celui de la Galice, des Asturies et du quatrième corps de l'armée destinée à défendre l'Espagne contre l'agression française. Sous ses ordres étaient Quiroga, Campillo, Palareo, l'Empecinado, dont quelques-uns peut-être avaient été ainsi placés pour l'observer et l'empêcher de dévier de la fidélité stricte qu'exigeait la situation. Il faut avouer que, dans la crise qui suivit, la conduite de Morillo fut louche et ne dut satisfaire ni les royalistes ni les constitutionnels. Il destitua Quiroga dont l'influence était redoutable. Relativement aux Français, il resta dans l'inaction et ne fit aucun préparatif, ne prit aucune mesure efficace pour résister. Quand l'invasion des Asturies fut imminente, il détourna une forte partie de ses troupes sur le sud de la Galice sous prétexte de poursuivre le royaliste marquis d'Amarante qui, après avoir vu échouer sa tentative de révolution monarchique dans le Tras-os-Montes, avait évacué la province et s'était réfugié en Espagne, tendant à rejoindre les Français; les allées et venues de Morillo ne l'en empêchèrent point. Les efforts de sir Robert Wilson, pour mettre les Asturies et la Galice en état de défense,

Digitized by Google

ne trouvèrent non plus qu'un tiède coopérateur dans Morillo. Bientôt survint la déclaration des cortès, qui suspendait Ferdinand VII des fonctions de la royauté. Morillo profita de cette mesure extrême pour justifier sa séparation d'avec la cause désormais perdue des cortès, et par deux proclamations, l'une au peuple, l'autre à l'armée, il improuva publiquement ce qui venait de se passer; puis, comme le général Bourck approchait, il demanda et obtint un armistice en reconnaissant tacitement la junte de Madrid. Morillo croyait que son inaction pendant la lutte pourrait lui rendre les bonnes grâces de Ferdinand VII, et que cependant les constitutionnels le regarderaient comme un de ceux en qui ils pourraient mettre des espérances; il se trompait. Ferdinand, rétabli dans le plein exercice de son autorité, ne tarda guère à le priver de son gouvernement général et à l'exiler; les libéraux d'Espagne et de France ne compatirent nullement à son malheur. C'est en France pourtant qu'il vint se fixer après cette brusque fin de sa carrière politique. Il y vécut obscurément quatre ans et mourut le 27 juillet 1838. On a de lui des *Mémoires relatifs aux principaux événements de ses campagnes en Amérique en* 1815 *et* 1821; traduits de l'espagnol par E. de Blosseville, Paris, 1826, in-8°. P—OT.

MORILLON (dom JULES-GATIEN DE), né à Tours en 1631, entra dans la congrégation de St-Maur, et se livra à la poésie pour laquelle il avait une grande facilité. Il fut chargé pendant vingt-cinq ans de l'administration des principales affaires de son ordre en qualité de procureur-syndic au parlement de Bretagne. Dom Morillon mourut dans l'abbaye de St-Mélaine de Rennes, le 14 janvier 1694, à l'âge de 63 ans. On a de lui: 1° *Joseph, ou l'Esclave fidèle*, poëme en six livres, Turin (Tours), 1679, in-12. Cette publication attira quelques désagréments à son auteur, parce qu'on trouva trop libre la déclaration d'amour de la femme de Putiphar à Joseph. Aussi presque tous les exemplaires de cette édition ayant été détruits, elle est très-rare aujourd'hui. Une 2° édition parut en 1705, Breda, in-12. 2° *Paraphrase du livre de Job*, Paris, 1668, in-8°; 3° *Paraphrase du livre de l'Ecclésiaste*, Paris, 1670, in-8°; 4° *Paraphrase du livre de Tobie*, Orléans, 1674; 5° *Recueil de poésies* (sacrées et badines), Turin (Tours), 1696, in-8°. Les vers de dom Morillon ne sont, à proprement dire, que de la prose rimée, comme la requête qu'il présenta au parlement de Rennes pour une affaire qui concernait les bénédictins. F—T—E.

MORILLOS. *Voyez* MURILLO.

MORIN (PIERRE) naquit à Paris en 1531; le goût des belles-lettres le fit passer en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna ensuite le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé par le duc de Ferrare en 1555. Dans la suite, il s'acquit l'estime de St-Charles Borromée; et les papes Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent à l'édition de la *Bible* grecque des *Septante*, 1587, et à celle de la *Vulgate*, 1590, in-fol. Il travailla aussi beaucoup à l'édition de la *Bible* en latin, traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-fol.; à l'édition des *Décrétales*, jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-folio; et à une collection des conciles généraux, Rome, 1608, 4 vol. Pierre Morin mourut à Rome en 1608. On a de lui un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres ouvrages publiés par le P. Quétif, dominicain. G—Y.

MORIN (JEAN-BAPTISTE), le dernier des astrologues qui méritent d'être cités, et plus connu par ses travers que par les services qu'il a rendus à la science, était né en 1583 à Villefranche, dans le Beaujolais. Il fit son cours de philosophie à Aix, et alla ensuite étudier la médecine à l'université d'Avignon, où il reçut le doctorat en 1613. S'étant rendu à Paris pour y exercer son état, il fut admis chez Claude Dormy, évêque de Boulogne, qui, lui ayant reconnu des dispositions particulières pour les sciences naturelles, l'envoya visiter à ses frais les mines d'Allemagne et de Hongrie. A son retour, Morin se lia d'une étroite amitié avec un Ecossais, nommé Davisson, qui, détrompé des chimères de l'astrologie, y avait renoncé pour s'appliquer à la médecine (*voy.* DAVISSON). Les raisonnements de son ami contre l'astrologie firent naître à Morin l'envie d'étudier cette science; et il y prit tant de goût qu'il renonça à la pratique de son art pour se livrer entièrement à cette nouvelle étude. Entêté des découvertes qu'il croyait y faire chaque jour, il se crut bientôt en état de prédire l'avenir, et il annonça à l'évêque de Boulogne que, dans le courant de l'année 1617, il serait mis en prison. Ce prélat intrigant fut en effet arrêté, et Morin se consola de la perte de son protecteur par le plaisir d'avoir deviné juste. Avec un pareil talent il ne pouvait guère d'ailleurs manquer de se faire des amis. Il entra en 1621 au service du duc de Luxembourg; mais ne jugeant pas le traitement qu'il en recevait assez considérable, il le quitta en le menaçant d'une maladie dangereuse, qui emporta effectivement ce seigneur au bout de quelque temps. Mécontent des grands, il s'attacha cependant encore au maréchal d'Effiat, et obtint en 1630 la chaire de mathématiques au collége royal. Ses amis lui conseillèrent d'épouser la veuve de Sainclair, son prédécesseur, et il céda à leurs raisons. Mais, comme il allait rendre une première visite à la jeune veuve, il apprit qu'on faisait les dispositions pour ses funérailles, et frappé de cet événement, il prit la résolution de ne jamais se marier. Morin avait gagné la confiance du cardinal de Richelieu qui daignait le consulter quelquefois. Il lui fit part des moyens qu'il avait imaginés pour trouver les longitudes en mer; mais les commissaires chargés d'examiner cette découverte ne lui ayant pas été favo-

Digitized by Google

rables dans leur rapport, il n'obtint pas les encouragements qu'il avait réellement mérités, et il se brouilla sérieusement avec le premier ministre. Il fut plus heureux avec le cardinal Mazarin, qui lui accorda en 1645 une pension de deux mille livres, somme considérable pour le temps. Les grandes querelles qu'il eut à soutenir contre les partisans de Copernic, contre les ennemis de l'astrologie judiciaire, et enfin contre ceux qui lui disputaient la découverte des longitudes, occupèrent toute sa vie. Il mourut à Paris le 6 novembre 1656, et fut inhumé dans l'église de St-Etienne du Mont, avec une épitaphe qu'il avait composée et que l'abbé Goujet rapporte dans l'*Histoire du collége royal*. Morin aurait pu être très-utile à l'astronomie si, par un travers d'esprit déplorable, il ne se fût établi comme le champion de l'astrologie judiciaire et l'un des contradicteurs les plus opiniâtres de Copernic et de Galilée, en soutenant avec une sorte de rage l'immobilité de la terre (*voy.* l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 2, p. 336). Outre les ouvrages publiés par Morin, et dont le P. Niceron a donné la liste dans le tome 3 de ses *Mémoires*, il a laissé en manuscrit plusieurs opuscules astronomiques, sur lesquels on lira des détails intéressants dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. Parmi les productions de cet astrologue on se contentera de citer : 1° *Famosi problematis de telluris motu vel quiete hactenus optata solutio*, Paris, 1631, in-4°. C'est dans cet ouvrage que Morin se déclara contre le système de Copernic, dont l'adoption, comme il le sentait bien, devait ruiner tous les principes sur lesquels reposaient les calculs de l'astrologie judiciaire. 2° *Longitudinum terrestrium et cœlestium nova et hactenus optata scientia*, Paris, 1634, in-4°. Morin, ayant fait successivement des additions à cet ouvrage (*voy.* la *Bibliographie astronomique*, p. 207 et 209), le reproduisit en 1640 sous ce titre : *Astronomia jam à fundamentis integre et exacte restituta*. Il est divisé en neuf parties et contient de fort bonnes choses. La méthode de Morin, pour déterminer les longitudes en mer, consistait à calculer la hauteur de la lune et mesurer la distance d'une étoile dont la position était connue. Cette même méthode, simplifiée par Pagan, est celle que Lemonnier et Pingré proposaient d'adopter ; elle fut d'abord accueillie par les commissaires que le cardinal de Richelieu avait nommés, et rejetée ensuite parce que la théorie de la lune n'était pas assez perfectionnée et qu'il n'indiquait aucun moyen de s'assurer de la régularité d'une opération (*voy.* l'*Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 336 et suiv., t. 4, p. 543 et suiv.). Les instruments d'astronomie usités à cette époque étaient d'ailleurs trop imparfaits pour donner à ces observations une précision suffisante et utile dans la pratique. On trouve encore des choses fort remarquables dans l'ouvrage de Morin, et par exemple la description du moyen ingénieux qu'il avait imaginé pour continuer d'observer une étoile fixe ou une planète pendant une heure après le lever du soleil, découverte plus curieuse qu'utile, d'autant plus que le mouvement du vaisseau eût rendu l'observation impraticable sur mer. Tandis que les juges de Morin lui refusaient l'honneur d'avoir travaillé utilement à la détermination des longitudes (1), quelques astronomes revendiquaient pour Longomontan la gloire que s'attribuait Morin, et le P. du Liris, religieux récollet, se vantait d'avoir découvert un meilleur procédé. Morin répondit à ce nouveau rival par un ouvrage intitulé, 3° *la Science des longitudes, réduite en une exacte et facile pratique sur le globe céleste, tant pour la terre que pour la mer, avec la censure de la nouvelle théorie et pratique des longitudes du P. du Liris*, etc., Paris, 1647, in-4°. Morin lui reproche de l'avoir pillé et de ne pas posséder les premiers éléments des mathématiques. A ces grossières accusations, le P. du Liris répondit avec une modération qui ne fit qu'augmenter la colère de Morin, mais ces deux hommes finirent par se réconcilier (*voy.* Liris). 4° *Epistola de tribus impostoribus*, Paris, 1654, in-12. Les trois prétendus imposteurs que signale Morin dans cette lettre, sont Gassendi, avec lequel il s'était brouillé à l'occasion du système de Copernic, Bernier et Mathurin de Neuré. Il la publia sous le nom de *Vincent Panurge*, en se l'adressant à lui-même, afin de pouvoir dire plus librement ce qui lui plairait. 5° *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri de præadamitis*, ibid., 1657, in-12, rare (*voy.* La Peyrère); 6° *Astrologia gallica*, la

(1) On ne devait pas à Morin le prix qu'il réclamait comme une chose due, si ce prix était tel que celui qui a été depuis arrêté en Angleterre, ou si l'objet et les épreuves étaient bien déterminés. Mais on lui devait quelques éloges et des encouragements; il fallait exciter son zèle, stimuler son amour-propre, lui montrer le prix, ou du moins partie du prix en perspective, s'il parvenait à perfectionner quelques idées heureuses, telle que la lunette placée sur l'alidade avec des pinnules qui servaient à amener l'astre au milieu du champ de la lunette. Déclarer durement que ces moyens ne contribueraient en rien à la bonté des observations ou à l'amélioration des tables était une assertion non-seulement décourageante, mais fausse, et l'événement l'a complétement démentie. Les commissaires n'ont pas senti le mérite de ces améliorations... Leur premier arrêté était trop précipité, trop favorable; il exprimait la pensée des juges bien moins que celle de l'auditoire; mais le second est aussi trop dur et trop injuste... L'écrit adressé au cardinal était plus dur encore; il était injurieux à Morin, qui en attribue l'écrit à Mydorge et à Beaugrand. Les commissaires ont tort manifestement quand ils assurent que les moyens de Morin ne peuvent donner aucune amélioration aux tables. L'établissement d'un observatoire permanent, une série non interrompue d'observations pendant un temps indéfini, les lunettes adaptées au cercle, le vernier substitué à la division par transversales, les efforts de Morin pour amener l'astre au milieu du champ de la lunette; voilà certes des améliorations de la plus grande importance (si elles eussent été réellement exécutées au lieu d'être vaguement indiquées comme elles le sont dans la livre de Morin), et elles devaient infailliblement augmenter la précision des tables. Il est vrai que ces moyens étaient loin encore de suffire à la détermination des nombreuses inégalités de la lune, mais les commissaires étaient loin de soupçonner cette cause de difficulté; leur décision était donc téméraire et prouvait ou de la malveillance, ou une inadvertance bien singulière. Une récompense décernée publiquement par le ministre l'eût satisfait, il n'y avait pas de somme déterminée, il n'en était aucune dans sa demande; il se serait contenté d'un peu d'argent et d'un peu de gloire que sa vanité aurait assez exagérée. D—L—E

Digitized by Google

Haye, 1661, in-fol.; cet ouvrage, auquel il avait travaillé trente années, ne parut qu'après sa mort par les soins de Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui fit les frais de l'impression; l'éditeur anonyme l'a fait précéder de la traduction latine d'une *Vie* de Morin, qui avait paru en 1660, in-12. L'article que Bayle lui a consacré dans son *Dictionnaire* est fort curieux et renferme bien des particularités intéressantes qui avaient échappé à l'auteur de la *Vie* qu'on vient de citer. On peut encore consulter les différents biographes indiqués dans le courant de cet article, et le *Mémoire* sur Morin, par Grandjean de Fouchy, dans le Recueil de l'académie des sciences, pour 1787, mais surtout l'*Histoire de l'astronomie moderne*, par Delambre, t. 2, p. 235-274. Le portrait de Morin a été gravé par Fr. Poilly, in-fol., et il fait partie de plusieurs collections. W—s.

MORIN (Jean), prêtre de l'Oratoire, né à Blois, en 1591, de parents zélés calvinistes, fit ses humanités à la Rochelle, et fut ensuite envoyé à Leyde, où, pendant son cours de philosophie et de théologie, il apprit le grec et l'hébreu. De retour dans sa patrie, les langues orientales, l'Ecriture sainte, les conciles et les Pères, devinrent les principaux objets de ses études. Les excès auxquels il avait vu, en Hollande, les gomaristes et les arminiens se porter dans leurs disputes lui avaient inspiré des doutes sur le fond de la doctrine des réformés; les relations qu'il eut avec les controversistes catholiques augmentèrent ces doutes. Le cardinal Duperron acheva de le convaincre; il reçut son abjuration et l'admit dans sa maison, d'où Morin passa dans celle de M. Zamet, évêque de Langres. Mais enfin, le désir de concilier dans une vie plus libre sa passion pour l'étude avec les devoirs de son état, le conduisit en 1618 dans la congrégation de l'Oratoire nouvellement fondée. Il était supérieur du collége d'Angers dans le temps du procès bruyant de M. Miron avec le chapitre de sa cathédrale, et il fut très-utile à ce prélat pour la composition des divers écrits publiés dans cette affaire. En 1625, le P. de Bérulle le choisit pour être un des douze prêtres de l'Oratoire qui devaient former la chapelle d'Henriette de France, reine d'Angleterre; espérant qu'il lui serait d'un grand secours par son savoir en théologie, s'il fallait entrer en controverse avec les anglicans. Les contradictions auxquelles cette colonie fut exposée l'ayant obligé de repasser la mer, il se fixa dans la maison de St-Honoré, à Paris, où il résida le reste de sa vie. Il s'y occupa de la conversion des juifs et de celle de ses anciens coreligionnaires, dont plusieurs lui durent leur retour à l'Eglise. Un grand nombre d'évêques et même les assemblées du clergé le consultaient sur les matières de discipline dont il avait fait une étude particulière. Sa vaste et profonde érudition dans toutes les sciences le mit en relation ou en dispute avec la plupart des savants de l'Europe. Le premier fruit de ses travaux fut : *Exercitationum ecclesiasticarum libri duo de patriarcharum et primatum origine, primis orbis terrarum ecclesiasticis divisionibus atque antiqua et primigenia censurarum in clericos natura et praxi*, Paris, 1626, in-4°. Cet ouvrage, fruit précoce d'un esprit encore novice dans les matières qui en sont le sujet, renferme des recherches curieuses; mais le style en est prolixe et diffus; l'auteur y cite comme authentiques les fausses décrétales, les écrits attribués à St-Denis l'Aréopagite; il y parle en ultramontain, surtout dans l'épître délicatoire à Urbain VIII, où il l'appelle *omnium mortalium judex, unicus sui dominus et vindex*. Le P. Morin ne tarda pas à s'apercevoir de ces défauts, et il s'en corrigea dans ses autres ouvrages. On fut moins content à Rome du suivant : *Histoire de la délivrance de l'Eglise chrétienne par l'empereur Constantin, et de la grandeur et souveraineté temporelle donnée à l'Eglise romaine par les rois de France*, Paris, 1630, in-fol. Les Romains furent surtout choqués de la vignette qui est à la tête, où l'on voit Charlemagne présentant une carte d'Italie au pape Léon III, en lui disant : *Italos parere jubebo;* et Léon lui répondant : *Tu mihi quodcumque hoc regni.* Le cardinal Barberini lui en fit faire des reproches et exigea qu'il promit de réparer ses torts dans une 2e édition, qui n'a jamais paru. L'ouvrage est du reste écrit d'une manière incorrecte et diffuse. Le P. Morin avait fait de la critique sacrée une de ses principales occupations; c'est par ce motif que le clergé de France le chargea de diriger l'édition de la Bible des Septante, qui parut en 1628 avec la version latine et les notes de Nobilius, 3 vol. in-fol. Quelques exemplaires, sous la rubrique d'Antoine Etienne, portent en titre : *Accurante Morino;* et l'édition de Siméon Piget, de 1641, est encore la même avec un changement de frontispice. Dans l'épître au lecteur, le P. Morin donna hautement la préférence à la version des Septante sur le texte hébreu, qu'il prétendait avoir été altéré par les juifs; ce qui fut la source de ses longues et vives disputes avec les hébraïsants, en particulier avec le savant Siméon de Muis. On le regarde comme le restaurateur de l'ancienne langue des Samaritains, qu'il avait apprise sans le secours d'aucun maître. Le premier fruit de son travail en ce genre a pour titre : *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*, etc., Paris, 1631, in-4°. Il y traite de la religion, des mœurs, des sectes des anciens Hébreux, et en général de tout ce qui a rapport à ce peuple. Il y prouve que les deux exemplaires du Pentateuque samaritain, celui que le P. de Harlay avait apporté de Constantinople et celui qu'il avait reçu de Pietro della Valle, sont entièrement les mêmes que ceux qui ont été cités par Eusèbe et par St-Jérôme; et il en met le texte fort au-dessus du texte hébreu, qu'il persiste à représenter comme ayant éprouvé des altérations importantes. Deux

Digitized by Google

ans après il revint sur le même paradoxe dans ses *Exercitationes biblicæ de hebraici græcique textus sinceritate, de germana LXX interpretum translatione dignoscenda*, etc., Paris, 1633, in-4°; ouvrage d'une vaste et profonde érudition dans tout ce qui concerne la Bible et l'état des Juifs. Comme il ne laissait jamais ses adversaires sans leur répondre aussi vivement qu'il en était attaqué, il opposa aux critiques de son livre : *Diatribe elenchica de sinceritate hebræi græcique textus dignoscenda adversus insanas quorumdam hæreticorum calumnias. Accedunt appendix in qua nonnulla divinitatis et incarnationis J. C. D. N. illustrissima testimonia in hebraico textu nunc corrupta, Thalmudis et Rabbinorum antiquorum auctoritate restituuntur, et animadversiones in Censuram Exercitationum in Samaritanorum Pentateuchum*, Paris, 1639, in-8°. Urbain VIII, qui s'occupait alors du grand projet de réunir l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, fit proposer au P. Morin de se rendre à Rome pour se joindre aux théologiens chargés de ce travail. Le cardinal Barberini lui donna un logement dans son palais; et dans les conférences qui eurent lieu à ce sujet, le P. Morin justifia l'idée que le pape avait de son savoir et de sa sagacité. Tous les membres de la congrégation étaient disposés à condamner les ordinations de l'ancienne Eglise orientale, parce qu'on n'y retrouvait pas la forme et la matière des scolastiques; mais le docte oratorien leur ayant prouvé avec force que l'imposition des mains est la seule forme nécessaire, et que la porrection des instruments et l'onction sont d'un usage moderne, les ramena tous à son sentiment. Après neuf mois de séjour dans cette capitale du monde chrétien, le cardinal de Richelieu le fit rappeler en France sous divers prétextes. On a prétendu, sans aucune preuve, que cette éminence voulait s'en servir pour le faire travailler au projet qu'elle avait de se faire déclarer patriarche. D'autres ont cru, avec plus de vraisemblance, que ce ministre était mécontent de la manière peu avantageuse dont l'oratorien parlait de sa personne à la cour de Rome. Cette conjecture est fortifiée par le froid accueil qu'il en reçut à son retour. Ce fut en 1645 que parut la fameuse Polyglotte de le Jay. Le P. Morin y exécuta le projet qu'il avait depuis longtemps de donner au public le Pentateuque samaritain. Il y fit imprimer les deux textes de ce monument précieux, l'un en caractères samaritains et en langue hébraïque, sur l'exemplaire de Harlai, l'autre en caractères et en langue samaritaine sur celui de Pietro della Valle, avec une version latine de sa façon, accompagnée d'une préface où il rend compte de son travail. Après qu'il eut publié cet ouvrage, Peiresc et Cambden lui communiquèrent quelques endroits de leurs manuscrits, qui contenaient des leçons différentes de ceux sur lesquels il avait donné son édition; ce qui lui fournit l'occasion de composer l'ouvrage suivant : *Opuscula hebræo-samaritana*, qui contient une grammaire et un lexique samaritains, etc., Paris, 1657, in-12. Le P. Morin avait un goût de prédilection pour la théologie positive. Il est fâcheux que ses disputes rabbiniques l'aient empêché de s'y livrer entièrement; nous aurions un corps complet sur la matière des sacrements, traitée d'une manière plus solide et moins rebutante qu'elle ne l'est dans la plupart des scolastiques. Ce qu'il nous a donné sur la pénitence et sur les ordinations ne laisse rien à désirer à cet égard. Le premier de ces traités est intitulé *Commentarius historicus de disciplina in administratione sacramenti pœnitentiæ, tredecim primis sæculis in Ecclesia occidentali et hucusque in orientali observata*, etc., Paris, 1651, in-fol. L'auteur y travaillait depuis trente ans. L'ouvrage eut d'abord peu de succès, parce que le P. Morin s'y écartait des maximes jusque-là en vogue dans les écoles, et que, sous prétexte d'éviter le reproche de rigorisme à cause de l'étalage qu'il faisait de l'ancienne discipline, il avait maltraité les théologiens de Port-Royal dans la préface, quoiqu'au fond il fût plus d'accord avec eux qu'avec leurs adversaires. Les censeurs lui firent même supprimer un livre entier, *De expiatione catechumenorum*, où il se montrait peu favorable à la confession auriculaire, et l'obligèrent à d'autres corrections. Ce ne fut qu'au bout de dix ans qu'on rendit justice au mérite d'un ouvrage que tous ceux qui désirent connaître à fond la matière de la pénitence ne peuvent se dispenser de consulter. Lorsque les libraires de Paris voulurent le réimprimer, le chancelier Séguier refusa de renouveler le privilége; de sorte qu'on se vit obligé de le faire mettre sous presse en Hollande sous la rubrique d'Anvers. Ce traité fut suivi, quatre ans après, de celui des ordinations, sous ce titre : *Commentarius de sacris Ecclesiæ ordinationibus, secundum antiquos et recentiores Latinos, Græcos, Syros et Babylonicos, in quo demonstratur orientalium ordinationes conciliis generalibus et summis pontificibus ab initio schismatis in hunc usque diem fuisse probatas*, etc., Paris, 1655, in-fol. Ainsi que dans l'ouvrage précédent, l'auteur a épuisé sa matière, heurtant de front un grand nombre d'opinions scolastiques. En 1654, le P. Morin avait fait imprimer, sous le titre de *Déclaration*, etc., un mémoire de plus de 200 pages in-8°, non contre la congrégation de l'Oratoire, comme on le croit communément, mais contre le gouvernement particulier du P. Bourgoing, général de ce corps, qui, s'étant affranchi des entraves mises à son autorité arbitraire, prétendait y disposer à son gré du sort des individus, sans égard pour l'avis de ses assistants. Le mémoire, écrit avec trop d'amertume, fit une telle sensation dans l'assemblée générale tenue à Orléans, que celui qui en était l'objet, effrayé du résultat de cette affaire, prit de lui-même le parti de reconnaître dans ses assistants le droit de voix

Digitized by Google

délibérative pour tout ce qui regardait le gouvernement spirituel de la congrégation. Ce mémoire est devenu extrêmement rare, parce que l'auteur ne l'avait distribué que parmi les membres de l'assemblée d'Orléans. Il n'en existait avant la révolution aucun exemplaire dans les grandes bibliothèques de la capitale. On n'en connaissait que deux dans les cinq maisons du diocèse de Paris. Un troisième, qui a été à la disposition de l'auteur de cet article, appartenait au séminaire de Grenoble, d'où il a dû passer dans la bibliothèque de cette ville (1). Quatre ans après, il en parut un abrégé, que Richard Simon attribue au P. Desmares déguisé sous le nom du sieur de la Tourelle. Cet ouvrage, intitulé *Doutes proposés à notre assemblée de* 1658, est dégagé des traits satiriques reprochés à l'ouvrage original. Le P. Morin mourut, le 28 février 1659, d'une attaque d'apoplexie. C'était un homme franc, sincère et d'une bonne société, mais trop vif dans la dispute pour la défense de ses sentiments. Outre les ouvrages dont on a donné la notice, il en avait composé un grand nombre d'autres, dont plusieurs sont restés imparfaits ou manuscrits. La mort le surprit dans le temps où il venait de remettre sous presse ses *Exercitationes biblicæ*, etc., augmentées d'une seconde partie qui n'avait pas encore vu le jour. Le savant P. Fronteau, chanoine régulier de Ste-Geneviève, se chargea de diriger cette édition, qui parut en 1669, in-fol.; elle est précédée de la *Vie* de l'auteur par le P. Constantin de l'Oratoire, aussi imprimée séparément, in-4°, et d'une préface de l'éditeur, où il donne une bonne analyse de tout l'ouvrage. Le P. Moret de l'Oratoire publia en 1703 : *J. Morini opera posthuma de catechumenorum expiatione, de sacramento confirmationis, de contritione et attritione*, etc., Paris, in-4°. On trouve, dans le 1er tome des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, sept lettres latines du P. Morin à Allatius, sur les basiliques des Grecs. Enfin Richard Simon fit imprimer à Londres, in-12, en 1682, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, la correspondance de ce père avec divers savants, sur différents points d'antiquité ecclésiastique, précédée de la vie ou plutôt d'une satire contre l'auteur. Tout cela n'est qu'une partie de ses ouvrages dont plusieurs sont restés manuscrits. On regrette surtout : 1° un grand traité *De sacramento matrimonii*, dont R. Simon attribue la perte aux scrupules de quelqu'un de ses confrères, qui le fit disparaître parce que l'auteur y soutenait la doctrine de France en opposition à celle du concile de Trente, sur le mariage des enfants de famille; 2° *De basilicis christianorum; opus*, dit le P. Quesnel qui l'avait vu, *exquisita eruditione refertum*, suivi d'un opuscule sur le même sujet, qui contenait beaucoup de choses omises dans le précédent traité; 3° *De paschate et de vetustissimis christianorum paschalis ritibus;* 4° plusieurs autres traités qui annonçaient son immense érudition et l'étendue de sa correspondance avec tous les savants de l'Europe. T—D.

MORIN (Simon), visionnaire et fanatique du 17e siècle, était né vers 1623 à Richemont, près d'Aumale, dans le pays de Caux, de parents obscurs. Sans ressource dans son pays, il vint à Paris, où sa belle écriture lui fit obtenir une place de commis dans les bureaux de M. Charron, trésorier de l'extraordinaire des guerres; mais, peu assidu à son travail et moins occupé de son emploi que d'idées extravagantes, il se fit renvoyer. Dans le dénûment où le mettait la perte de sa place, il prit le parti de se faire écrivain copiste. On signalait en France, depuis quelques années, une secte d'*illuminés*. Pierre Guérin, curé de St-George-de-Roie, en avait semé les erreurs en Picardie, et elles avaient pénétré dans la capitale. Soit que Morin eût des relations avec ces sectaires, que le gouvernement faisait rechercher, soit qu'il eût lui-même commis quelque imprudence, il fut arrêté et conduit dans les prisons de l'officialité. Il s'y comporta si bien qu'on le renvoya; il alla se loger chez une fruitière qui tenait une sorte de cabaret dans le voisinage de St-Germain l'Auxerrois; elle avait une fille nommée Jeanne Houadier, qu'il débaucha. Ce commerce ayant eu des suites, il l'épousa et continua de demeurer avec sa belle-mère. Des joueurs qui fréquentaient un jeu de paume à proximité venaient s'y rafraîchir et boire de la bière. Il fit sur eux ses premiers essais. Sa doctrine flattant les passions, il ne manqua pas de prosélytes, et son auditoire grossit. Il y prononçait des sermons, et distribuait des écrits pleins de visions et d'extravagances. Il parvint à séduire un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. Ces assemblées ayant fait du bruit, Morin fut arrêté de nouveau et mis à la Bastille le 28 juillet 1644. Il y passa vingt et un mois, au bout desquels il recouvra sa liberté. Loin que cette détention l'eût corrigé, il se montra plus attaché à ses rêveries, et les consigna dans un écrit qu'il intitula ses *Pensées* et qu'il fit imprimer. Il ne craignit point de le communiquer au curé de St-Germain l'Auxerrois, qui lui représenta le danger qu'il courait en répandant un pareil ouvrage. Morin lui répondit que, quel que fût ce danger, il ne s'en effrayait point, et qu'il ne dirait pas : *Transeat a me calix iste*. Le curé crut devoir prévenir le lieutenant de police. Morin, ayant su qu'on le cherchait, changea de quartier et de nom. Un hasard très-singulier l'ayant fait découvrir, il fut une seconde fois renfermé à la Bastille. Vers 1649, ennuyé de son emprisonnement, il donna une expresse rétractation de ses erreurs et obtint son élargissement; il la renouvela même quatre mois après, étant

(1) Voyez, sur ce livre, une note du P. Adry, insérée dans la 3e édition du *Manuel du libraire*, t. 2, p. 525.

Digitized by Google

en pleine liberté, en son nom et au nom d'une demoiselle Malherbe, sa complice, et la fit imprimer. Il faut que cette rétractation ne fût pas sincère, puisqu'il continua de dogmatiser et qu'on le fit arrêter de nouveau; il fut conduit à la Conciergerie, et de là aux Petites-Maisons, comme fou incurable. Nouvelle abjuration, plus solennelle encore que la première et qui fut suivie d'un *Te Deum;* nouvel élargissement, que ne tarda pas de suivre une troisième ou quatrième récidive. Les choses en étaient là au mois de décembre 1661, lorsque le poëte Desmarets de St-Sorlin, qui n'était guère moins fou que Morin et visionnaire lui-même quoique membre de l'Académie française, s'avisa, on ne sait trop par quel motif, de s'attacher aux pas de Morin pour lui soutirer le secret et les détails de sa doctrine. Il le vit chez lui, le flatta, feignit d'entrer dans ses sentiments, et parvint à s'attirer sa confiance et celle de quelques femmes qu'il avait instruites. Morin lui dit tout, ajoutant à ses autres folies qu'il fallait que le roi le reconnût pour ce qu'il était, ou qu'il mourrait. St-Sorlin crut voir là une conspiration. Il dénonça Morin et se rendit son accusateur. Morin, sa femme et son fils furent arrêtés, conduits à la Bastille, et de là dans les prisons du Châtelet. On lui fit son procès, et une sentence de ce tribunal en date du 20 décembre 1662 le condamna à faire amende honorable et à être brûlé vif; elle fut confirmée au parlement par arrêt du 13 mars 1663, et exécutée le lendemain 14. Morin avait environ quarante ans. Sa femme et son fils furent bannis pour cinq ans. La Malherbe fut fouettée et marquée, et quelques autres de ses disciples furent condamnés aux galères. Morin, après son amende honorable, rétracta encore ses erreurs et en témoigna du repentir, déclaration qu'il réitéra au pied du bûcher. On ne sait au reste ce qui l'emporte de l'impiété ou de l'extravagance dans le système religieux qu'il avait tiré de son cerveau dérangé. Il se disait le fils de l'homme; prétendait que Jésus-Christ s'était incorporé en lui et que Dieu lui avait donné tout jugement sur la terre; que le temps de la grâce de Jésus-Christ était passé et qu'il ne fallait plus s'adresser à lui. Il enseignait que les plus grands péchés ne font pas perdre la grâce; qu'au contraire, ils sont salutaires en ce qu'ils abattent l'orgueil humain. Il disait, comme les quiétistes, que les actes, même impurs, n'ont rien de criminel et ne souillent pas l'âme dans ceux que leur raison rend *saints et divins*. Selon lui, l'Eglise romaine était l'Antechrist; Dieu et le diable avaient fait alliance ensemble pour sauver tout le monde, justes et pécheurs; la puissance du roi ne pouvait subsister qu'en admettant la sienne, et il débitait encore d'autres rêveries. Les ouvrages qu'a laissés ce fanatique sont : 1° ses *Pensées*, dédiées au roi, in-8° de 174 pages, très-rare. Elles sont précédées de trois oraisons, l'une à Dieu, l'autre à Jésus-Christ et la troisième à la Vierge. Suivent quatre Epîtres : la première au roi, la deuxième à la reine et à nosseigneurs du conseil, la troisième au chrétien lecteur, la quatrième aux faux frères *fourrés* en l'Eglise romaine, etc., 1647, *avec approbation*, quoiqu'il n'y en ait point eu. 2° *Requête au roi et à la reine régente, mère du roi*, du 27 octobre 1647, 8 pages. Il y demande à n'être plus arrêté sans que Sa Majesté s'instruise par elle-même de ses sentiments. 3° Ses deux *Rétractations*, ayant toutes deux 4 pages in-4°, la première du 7 février 1649, l'autre du 14 juin suivant; 4° *Témoignage du deuxième avénement du fils de l'homme*, janvier 1641. Morin le remit lui-même au roi dans son carrosse. 5° *Discours au roi*, commençant par ces mots : « Le fils de l'homme au roi de France; » il achevait de le mettre au net lorsqu'il fut arrêté. Les curieux joignent à ces écrits un *factum* qui contient l'analyse des *Pensées*, la *Déclaration* de Morin, de sa femme et de la Malherbe, l'arrêt qui le condamne et le procès-verbal d'exécution. Il a laissé quelques manuscrits. On croit qu'il a eu beaucoup de part aux ouvrages de François Davesne, dans lesquels en effet on retrouve ses principes et son style (*voy.* DAVESNE). L—Y.

MORIN (ETIENNE), savant orientaliste, né le 1er janvier 1625 à Caen, de parents protestants, fut élevé avec soin par sa mère, qui le destinait au commerce. Son goût le portait vers les lettres, et, après qu'il eut achevé ses humanités et sa philosophie, il fut envoyé à l'académie de Sedan, puis à celle de Leyde, où il fit de grands progrès dans la théologie et dans les langues. De retour dans sa patrie, il fut promu au saint ministère, et nommé en 1649 pasteur au bourg de St-Pierre-sur-Dive, au diocèse de Lisieux. Il desservit cette église quinze années, refusant les vocations qu'on lui offrait de toutes parts; mais il ne put résister aux sollicitations réitérées de ses compatriotes, qui le pressèrent d'accepter une place de pasteur à Caen. Il fut aussitôt admis à l'académie de cette ville, qui comptait alors dans son sein des savants du premier ordre, tels que Bochart, Huet, Paulmier, etc. (*voy.* MORSANT). A la révocation de l'édit de Nantes, Morin se retira en Hollande, et fut nommé peu après professeur de langues orientales à l'université d'Amsterdam. Il prit possession de cette chaire en 1686 et la remplit avec beaucoup de réputation. Ce savant mourut le 5 mai 1700. On a de lui : 1° *Dissertationes octo in quibus multa sacræ et profanæ antiquitatis monumenta explicantur*, Genève, 1683, in-8°; nouvelle édition, corrigée et augmentée, Dordrecht, 1700, in-8°. Ces dissertations sont intéressantes et pleines de recherches curieuses. 2° *Exercitationes de lingua primæva ejusque appendicibus*, Utrecht, 1694, in-4°, livre savant et recherché. Morin prétendait que la langue hébraïque avait été inspirée à Adam par Dieu

Digitized by Google

lui-même; mais les preuves dont il cherche à appuyer cette opinion singulière ne sont pas pleinement satisfaisantes. 3° *Explanationes sacræ et philologicæ in aliquot Vet. et Novi Testamenti loca*, Leyde, 1698, in-8°. L'auteur a joint à ce recueil une Dissertation, déjà imprimée séparément, sur l'heure où commença la passion du Sauveur et le temps de sa durée, et le Discours sur l'utilité des langues orientales, qu'il avait prononcé à l'ouverture de ses cours. On lui doit en outre : les Vies de Jacques Paulmier, oncle de sa femme (*voy.* PAULMIER), et de Samuel Bochart; — deux Lettres sur le Pentateuque samaritain, insérées dans l'ouvrage de Van Dale *De origine et progressu idololatriæ*, — et une Lettre sur l'origine de la langue hébraïque, insérée avec la réponse de Huet dans le *Recueil de dissertations* publié par l'abbé Tilladet, t. 1er, p. 195-258. Pierre Francius a donné un Eloge de Morin, dans la 2e édition de ses *Orationes*. On peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 12. — MORIN (Henri), fils aîné du précédent, né en 1655 à St-Pierre-sur-Dive, fut élevé sous les yeux de son père, qui lui fit faire de grands progrès dans les lettres. Retenu à Caen, après la retraite de sa famille en Hollande, il fut instruit des vérités de la religion catholique et ne tarda pas à rentrer dans le sein de l'Eglise. S'étant rendu à Paris, il y fut accueilli par l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois, qui se l'attacha comme secrétaire et facilita son admission à l'Académie des inscriptions. Morin se montra fort assidu aux séances de cette compagnie et y lut plusieurs mémoires intéressants. Ses infirmités l'obligèrent de donner en 1723 la démission d'une place qu'il croyait ne pouvoir plus remplir, et il revint à Caen, où il mourut le 16 juillet 1728. On a de lui quatorze Mémoires dans le Recueil de l'Académie, sur les sacrifices de victimes humaines, sur les priviléges de la main droite, les baise mains, l'usage des prières pour les morts et du jeûne chez les anciens, les souhaits en faveur de ceux qui éternuent, l'or et l'argent, le chant mélodieux attribué aux cygnes par les anciens, sujet traité encore depuis par Mongez aîné (*voy.* ce nom), l'*Histoire critique de la pauvreté*, celle du célibat, etc. W—s.

MORIN (Louis), médecin, né au Mans en 1635, était fils du contrôleur au grenier à sel de cette ville. Il reçut une éducation aussi soignée que purent la lui donner ses parents, chargés d'une nombreuse famille. Il apprit à connaître les plantes d'un paysan qui en fournissait les apothicaires, et il eut bientôt épuisé le savoir d'un tel maître. Après avoir achevé ses humanités, il vint à Paris suivre les cours de philosophie, et il s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. Dès lors il adopta un genre de vie qui ne différait guère de celui des anachorètes : il se réduisit au pain et à l'eau, afin de se maintenir l'esprit plus libre, et il trouva par ce moyen de quoi satisfaire sa générosité naturelle et sa tendre compassion pour les pauvres. Reçu docteur en médecine vers 1662, il acquit bientôt l'estime de Fagon, qui travaillait alors avec deux autres de ses confrères au *Catalogue des plantes du Jardin royal* (*voy.* FAGON et Antoine VALLOT). Après quelques années de pratique, il fut admis comme expectant à l'Hôtel-Dieu, et obtint enfin la place de médecin pensionnaire, due à ses longs services; mais aussitôt qu'il avait touché son traitement, il le remettait dans le tronc de l'hospice après avoir bien pris garde de n'être pas découvert. « Ce n'était pas là, dit Fontenelle, servir « gratuitement les pauvres; c'était les payer pour « les avoir servis. » La réputation de Morin lui mérita la confiance de mademoiselle de Guise, qui voulut l'avoir pour médecin : il n'accepta qu'avec répugnance cette place, qui l'obligeait à prendre un carrosse; mais il ne relâcha rien de son austérité dans l'intérieur de sa vie, dont il était toujours le maître. Au bout de deux ans la princesse étant tombée malade, Morin pronostiqua qu'elle ne guérirait point, et il le lui annonça dans un temps où elle se croyait hors de danger. Le princesse le récompensa de cet avis par une bague de grand prix, qu'elle tira de son doigt, et elle lui laissa par son testament une pension de deux mille livres. Morin se débarrassa aussitôt de son carrosse, et se retira à St-Victor, où il vécut sans domestique, partageant son temps entre l'étude et les visites qu'il rendait aux pauvres malades. Sur la recommandation de Dodart, son ami, il fut nommé en 1699 associé botaniste de l'Académie des sciences, et il lui succéda en 1707. Lors du voyage de Tournefort dans le Levant, il se chargea de faire son cours de botanique et il s'en acquitta avec succès. Le régime de Morin, fort propre à prévenir les maladies, ne l'était guère à donner de la vigueur. Il se décida à ajouter à son ordinaire un peu de riz et une dose de vin, fixée d'abord à une once par jour, qu'il augmenta à mesure que sa faiblesse devenait plus grande. Sur la fin de sa vie, ses jambes refusèrent de le porter. Il s'éteignit sans douleur le 1er mars 1715, âgé de près de 80 ans. Ses journées étaient exactement remplies par la prière, la lecture, l'étude et la promenade. Il se couchait dans toutes les saisons à sept heures et se levait à deux heures du matin. Il ne rendait jamais de visite et n'en recevait que rarement. « Ceux, disait-il, qui viennent me voir me font « honneur, ceux qui n'y viennent pas me font « plaisir. » Il laissa une bibliothèque de près de vingt mille écus, un médaillier et un herbier, mais nulle autre acquisition. On a de lui dans le Recueil de l'Académie : *Projet d'un système touchant les passages de la boisson et des urines*, année 1701 ; — *Observations sur la guérison faite à l'Hôtel-Dieu de plusieurs scorbutiques par de l'oseille cuite avec des œufs*; — *Examen des eaux de Forges*, année 1708. On trouva dans ses papiers

Digitized by Google

un *Index d'Hippocrate*, grec et latin, plus ample que celui de Pini, et un Journal d'observations météorologiques de plus de quarante années. Fontenelle a prononcé l'Eloge de Morin à l'Académie; c'est la source où l'on a puisé pour la rédaction de cet article. Son portrait a été gravé par Picart le Romain, in-4°. — MORIN, de Toulon, chimiste et naturaliste, fut reçu à l'Académie des sciences en 1693, et obtint en 1699 la seconde place d'associé botaniste. Il s'attacha particulièrement à la minéralogie, et il promettait le résultat de ses observations sur les métaux lorsqu'il mourut en 1707. Il avait communiqué en 1693 à l'Académie un Mémoire sur une mine de fer malléable, et l'année précédente, deux Mémoires, l'un sur la porcelaine, et l'autre sur l'azur des cendres bleues de la montagne d'Usson, en Auvergne, et son usage dans la médecine. W—s.

MORIN (JEAN) naquit à Meung-sur-Loire, petite ville de l'Orléanais, en 1703, de parents pauvres. A cette époque, le clergé plaçait au nombre de ses jouissances les plus douces le soin de rechercher jusque dans les dernières classes du peuple et d'aider de son appui les sujets doués de quelques dispositions. Le curé de St-Liphard de Meung entrevit le premier ce que son jeune paroissien pouvait devenir. A ses sollicitations, M. de Fleuriau, évêque d'Orléans, lui accorda une place gratuite, d'abord dans le collége qu'il venait d'établir à Meung, dont il était seigneur, ensuite au séminaire d'Orléans. Le protégé justifia, par ses succès, les bontés du prélat, et ne tarda pas à être jugé digne de quitter le banc des élèves pour s'asseoir dans la chaire des maîtres. Chargé d'enseigner la philosophie au petit séminaire d'Orléans, il découvrit un nouveau phosphore liquide, et propagea son invention par la voie du *Journal de Verdun* (1726). Quelques années après, en 1732, il obtint, avec la chaire de philosophie du collége de Chartres, un canonicat de la collégiale de St-André, et dut cette double faveur à M. de Mérinville, évêque de la même ville, à qui celui d'Orléans l'avait recommandé. Ce fut surtout vers l'étude des sciences physiques et mathématiques que Morin se sentit entraîné. La réputation qu'il y acquit devint telle, que souvent cent trente ou cent quarante élèves recevaient à la fois ses leçons; concours étonnant et jusqu'alors sans exemple. Il eut aussi le mérite de reculer les bornes de ces deux sciences, et de préparer les immenses progrès qu'elles devaient faire dans la suite. Ces titres lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, dont il fut nommé membre le 13 juin 1736, et dans la même année, il reçut pareil honneur de celle de Rouen, sur la présentation de Lecat, bon appréciateur du talent dans un genre d'études qui lui était commun avec Morin. Son *Abrégé de mécanisme universel* lui donnait des droits à ces distinctions flatteuses. Si, en 1735 que cet ouvrage parut, il se recommandait par l'avantage d'offrir, d'une manière substantielle et par des démonstrations fondées sur un grand nombre d'expériences, le développement des causes naturelles et immédiates des phénomènes les plus surprenants, il a encore aujourd'hui le mérite d'être un excellent abrégé, et de fixer l'état de la science à l'époque où il fut publié. Les évêques rivalisèrent avec les compagnies savantes dans les témoignages d'estime qu'ils donnèrent à ce célèbre professeur. Aux faveurs qu'il avait déjà obtenues, il faut joindre sa nomination à un canonicat de la riche et antique cathédrale de Chartres, où il fut revêtu de la dignité de trésorier. Le mauvais état de sa santé l'avait obligé de quitter, dans la même année, la chaire qu'il avait occupée pendant dix-neuf ans, avec autant de zèle que de succès. Il ne cessa pas cependant de se livrer à ses études favorites, que toute sa vie il sut concilier avec celle de la théologie, et avec les austères devoirs de son ministère. Il mourut à Chartres, le 28 mars 1764. Sa magnifique collection d'instruments et de machines de physique fut achetée par M. de Fleury, alors évêque de cette ville, et donnée à son collége. Les ouvrages de Morin sont : 1° *Abrégé de mécanisme universel, ou Discours et questions physiques*, Chartres, 1735, in-12, fig.; 2° *Nouvelle dissertation sur l'électricité des corps*, Chartres, 1748, in-12, fig., 3° *Réplique à M. l'abbé Nollet, sur l'électricité*, Chartres, 1749, in-12, fig. C'est une réponse aux critiques publiées par l'abbé Nollet contre l'ouvrage précédent. 4° Morin a laissé manuscrit : *Abrégé des mécaniques, qui renferme : 1. les principes de cette science; 2. la construction facile et exacte des plus belles machines qui ont paru jusqu'à présent, et un grand nombre d'autres de l'invention de l'auteur*, in-4°, fig. Morin avait destiné à l'impression cet ouvrage important, déjà revêtu de l'approbation d'un censeur royal; mais il fut arrêté par l'impossibilité de suffire aux dépenses qu'aurait occasionnées le grand nombre de planches à graver. Dom Gerou, bénédictin, bibliothécaire d'Orléans, qui tenait ce manuscrit de l'auteur, le donna à Daniel Jousse, conseiller au présidial de la même ville, aussi versé dans les sciences physiques et mathématiques que dans la jurisprudence. On ignore en quelles mains il a passé depuis la mort de ce dernier. D—L—P.

MORIN (C.-MARIE), né à Lyon en 1768, fit d'assez bonnes études dans cette ville, et s'y trouvait à l'époque du mémorable siége de 1793. Comme il s'était montré favorable à la révolution, quoique avec réserve, il ne fut pas atteint par les proscriptions qui suivirent la reddition, et se rendit aussitôt après à l'armée du Var, où il fut, a-t-il dit lui-même, *premier magistrat civil*. Nommé liquidateur des dépenses arriérées de la guerre, puis commissaire du gouvernement à l'armée d'Helvétie, en 1799, lorsque Masséna en était le chef, il suivit ce général en Italie, et lui servit de secrétaire pendant le siége de Gênes.

Digitized by Google

Revenu à Paris, il resta longtemps sans emploi et parut ne s'occuper que de compositions littéraires. Au commencement de 1814, quand la chute de Napoléon était imminente, Morin se lia avec plusieurs agents du parti royaliste, entre autres MM. de Vantaux et Semallé. Lorsque ce dernier revint de Vesoul, avec des pouvoirs de Monsieur, comte d'Artois, et qu'il prépara en conséquence, avec le duc Armand de Polignac, le mouvement royaliste qui eut tant d'influence sur la révolution du 31 mars, Morin fut un de leurs principaux agents, et on le vit dès le matin de cette journée dans les rues de la capitale, distribuant des cocardes blanches et des proclamations royales. Il fut même arrêté un instant par la garde nationale qui ne s'était pas encore prononcée. Bientôt relâché par suite de ses énergiques réclamations, il alla courageusement, avec un de ses amis, M. de Lagrange, à l'hôtel de ville, prendre possession de la préfecture de la Seine, à laquelle il se dit nommé par les commissaires du roi, ce qui était vrai et ce que Chabrol regarda comme tel. Ce magistrat était tout près de céder la place lorsqu'il reçut de l'empereur Alexandre, un avis de se rendre auprès de lui à Bondy. Dans le moment même où Morin et ses amis agissaient ainsi au nom du roi Louis XVIII, et qu'ils exécutaient les ordres de Monsieur, lieutenant général du royaume, Talleyrand organisait, sous les auspices de l'empereur de Russie, un gouvernement provisoire qui, dès le commencement, refusa de reconnaître l'autorité des commissaires du roi, et donna à la révolution qui s'opérait une direction toute différente. Morin, qui se croyait destiné aux premiers emplois et à de grandes récompenses, fut seulement chargé, pendant quelques jours, de la surveillance des journaux, puis nommé chef de la première division de la police du royaume. Bien qu'il eût montré beaucoup de zèle pour la cause des Bourbons, Morin fut écarté successivement de tous ses emplois et, dans les derniers temps de sa vie, on croit qu'il n'avait plus conservé que des rapports secrets avec la police. Il mourut, à Paris, au commencement de 1835. On a de lui : 1° *Essai sur la théorie de l'administration militaire en temps de paix et en temps de guerre*, 1799, in-8°; 2° l'*Incendie de Copenhague*, en vers, 1807, in-8°; 3° *Gênes sauvée, ou le Passage du Saint-Bernard*, poëme en quatre chants, avec des notes historiques, Paris, 1810, in-8°; 4° *Développement sommaire d'un nouveau système de crédit et d'amortissement de la dette publique*, Paris, 1815, in-4°; 5° *Plan de finances portant création d'une banque générale de France*, Paris, 1816, in-8°; 6° *Supplique présentée à S. M. Charles X, le 31 janvier 1827, suivie de pièces justificatives*, Paris, 1828, in-8°; 7° *Révélation de faits importants qui ont préparé ou suivi la révolution de 1814 et 1815, et considérations sommaires sur leur marche et leur déviation jusqu'à ce jour*, Paris, 1830, in-8°; 8° *le Petit commerce et le commerce intermédiaire affranchis, ou Institution, par association centrale, d'un comptoir de crédit consolidé et de garantie d'escompte*, Paris, 1830, in-8°; 9° *Notice sur M. Morin, nommé premier magistrat civil à l'armée du Var en l'an 2 et l'an 3, liquidateur des dépenses arriérées de la guerre en l'an 5 et l'an 6, commissaire du gouvernement auprès de l'armée d'Helvétie en l'an 7 et l'an 8, et chef de la première division de la police générale du royaume en 1814*, Paris, 1831, in-8°.

M—dj.

MORINIÈRE. *Voyez* NOEL DE LA MORINIÈRE.

MORISON (ROBERT), un des botanistes les plus distingués de son temps, naquit en 1620 à Aberdeen en Ecosse. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il y renonça de bonne heure pour se livrer à l'étude des mathématiques, de la médecine et surtout de la botanique. La guerre civile vint l'enlever à ses paisibles occupations. Morison embrassa avec ardeur la cause de son roi ; mais dans un combat près d'Aberdeen, il reçut à la tête une blessure grave qui le mit hors d'état de servir pendant le reste de la guerre. Lorsqu'il fut rétabli, la cause du roi étant désespérée, il passa en France, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, et vint s'établir à Paris. Il fut pendant quelque temps gouverneur d'un jeune homme riche, mais il ne négligea pas pour cela ses études ; et, en 1648, il fut reçu docteur en médecine à Angers. Dès lors, il s'occupa plus spécialement de botanique. Il se lia d'amitié avec Vespasien Robin qui professait cette science, et à la recommandation duquel Gaston, duc d'Orléans, lui confia la direction de son jardin de Blois. Il exerça ces fonctions pendant dix ans. Dans cet intervalle, il fit plusieurs voyages, visita le Poitou, la Bourgogne, la Provence, le Languedoc, surtout les bords de la Loire, et recueillit une grande quantité de plantes. Au commencement de 1660, Charles II alla voir à Blois le duc d'Orléans son oncle ; celui-ci lui présenta Morison, dont la fidélité et les connaissances furent appréciées par le monarque anglais. Gaston mourut peu de mois après ; Morison le regretta vivement, et ses ouvrages sont remplis d'hommages rendus à son bienfaiteur. Charles II, qui était remonté sur son trône, se souvint de Morison, l'invita à passer en Angleterre. Impatient de revoir sa patrie et d'y jouir du triomphe de la monarchie, il sut résister à des offres très-avantageuses qui lui étaient faites par le surintendant Fouquet. Charles le nomma son médecin et professeur royal de botanique, aux appointements de deux cents livres sterling et avec une maison en qualité de surintendant des jardins du roi. En 1669, Morison fut reçu docteur à Oxford, et bientôt après nommé professeur de botanique à la même université. Il avait acquis promptement une grande réputation en Angleterre : elle s'accrut beaucoup par ses cours, qui étaient très-fréquentés, et par les ouvrages qu'il publia successivement ; mais il ne jouit pas longtemps de la

Digitized by Google

considération que lui avaient méritée un excellent caractère et la loyauté de sa conduite. Frappé par le timon d'une voiture en traversant une rue, il mourut le 10 novembre 1683. L'examen des ouvrages de Morison fera juger quelle part doit lui être attribuée dans la réforme de la botanique. Les grands botanistes, depuis Gesner jusqu'aux Bauhin, avaient publié des ouvrages plus ou moins utiles par les découvertes, les observations, les descriptions et les figures. Gesner avait fait un grand pas en présentant la considération du fruit comme la principale pour l'établissement des genres. Fabius Columna l'adopta. Césalpin en fit l'application à une classification qu'on doit regarder comme la meilleure de toutes celles qui ont précédé l'époque dont nous parlons. Morison avait fait une étude particulière des fruits, dont il avait réuni quinze cents espèces différentes. Mais il signala enfin l'importance des affinités naturelles des autres parties. Il revient sur cette idée mère, insiste spécialement sur la nécessité de fixer des caractères génériques, et ses principaux ouvrages reposent sur ces bases. Il a donc réellement avancé la science ; la vanité qui lui a fait passer sous silence ses obligations envers Césalpin, ne doit pas empêcher de lui rendre la justice qui lui est due. Abel Brunyer, médecin de Gaston, avait publié en 1653 un catalogue du jardin de Blois. Morison en publia une nouvelle édition sous le titre de *Hortus Blesensis auctus*, etc., Londres, 1669, in-8°. Ce catalogue est suivi de la description des plantes nouvelles cultivées dans ce jardin. Le même volume contient aussi les *Erreurs des Bauhin*, et il est terminé par un *Dialogue entre un membre du collége royal de Londres (ou de Gresham) et le botaniste du roi*, sous le nom duquel Morison donne, principalement sur sa méthode, quelques-unes des idées qu'il développa plus tard. Ce morceau substantiel, composé de quarante pièces, mériterait d'être plus connu. Son second ouvrage porte le titre de *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, etc., Oxford, 1672, in-fol., avec figures. L'auteur prend pour base de sa méthode la différence du fruit, caractère le plus noble, parce que tout se fait par lui ; et le premier il attacha beaucoup de valeur aux stries ou côtes relevées sur la graine, dont des auteurs modernes ont tiré depuis un plus grand parti. Il divise cette famille en neuf chapitres, accompagnés de huit tableaux synoptiques indiquant les affinités et les différences des genres qui composent cette famille. Il forme un dernier chapitre de ce qu'il appelle *Ombellifères impropres*, telles que la *valériane*, le *pigamon*, la *filipendule*, etc. ; erreur, comme le remarque un de ses biographes, au moins aussi grande qu'aucune de celles qu'il a reprochées aux Bauhin. La classification des ombellifères proprement dites présente quelques défauts. L'auteur néglige totalement l'involucre, que postérieurement Linné a regardé comme un caractère de première ligne, et qui peut être utile comme caractère secondaire. D'un autre côté, il fait un trop grand usage des feuilles, qui dans cette famille se ressemblent trop pour offrir des caractères distinctifs et précis. Mais il est de toute justice d'observer que cette monographie est certainement la première qui mérite ce nom. L'Ecluse et C. Gemma avaient réuni, le premier les champignons et le deuxième les orchidées, familles sans doute fort naturelles ; mais ils avaient fait ces rapprochements sans rendre compte de leurs motifs et sans distinguer les genres. Le travail de Morison est à peu de chose près aussi méthodique que la plupart de ceux du même genre qui ont été faits depuis, et peut encore être consulté. Une des raisons qui lui assurent la supériorité sur ce qui avait précédé, c'est un tableau présentant les dessins des fruits d'une grande quantité d'espèces, appartenant à trente ou quarante genres de cette famille. Il n'avait encore rien paru de semblable. Toutefois nous remarquerons que Césalpin a sur lui l'avantage d'avoir pris en considération, dans les graines, même la position de la radicule. Le troisième ouvrage de Morison est intitulé *Histoire universelle des plantes*, etc., Oxford, 1680, in-fol., fig. Le titre porte, 2e partie. Morison devait traiter dans la 1re des arbres et arbustes ; mais ce travail lui paraissant plus facile que celui des plantes, il l'avait réservé pour la fin, craignant que la mort ne l'empêchât de publier celui auquel il mettait le plus de prix ; mais il n'a point été imprimé. Quelques auteurs prétendent que Morison l'avait terminé, et que son travail fut la proie d'un incendie qui eut lieu à Oxford. Ce volume contient 124 planches, composées d'environ 1,200 figures, dont un certain nombre sont copiées des auteurs précédents. Les frais d'un ouvrage aussi considérable excédaient les facultés de Morison ; mais il fut puissamment secondé par l'université d'Oxford, qui regarda la publication de ce travail comme une entremise nationale. La 1re partie ne contenaient que cinq sections ; quatre autres étaient finies. Les plantes herbacées devaient en former quinze. Bobart composa les six dernières d'après les idées de Morison, et publia cette 1re partie de l'*Histoire* en 1699, en un volume in-folio. Il y joignit 187 planches, contenant environ 2,160 figures. Bobart fut lui-même secondé par l'université, et son travail ne fut point indigne de paraître à côté de celui de Morison. On y trouve une assez grande quantité de plantes que Morison ne connaissait point et qui avaient été communiquées à Bobart par Sloane, Petiver, surtout Sherard, ou dont il avait vu les descriptions dans les ouvrages de Hermann, Fagon, Tournefort, Rivin, Magnol, dans le *Hortus Malabaricus*, etc. Les ombellifères y sont reproduites comme cinquième section, et avec de nouvelles figures. Celles de ce volume sont en général plus petites mais aussi plus nettes que

Digitized by Google

celles de la 2ᵉ partie, surtout celles de Burghers qui en avait également fourni quelques-unes pour cette même partie. On trouve dans les deux quelques détails de graine et de floraison. L'*Histoire des plantes* mit le comble à la réputation de Morison. Ray a revendiqué l'honneur de l'invention de la méthode, dont il avait offert les éléments dans ses tableaux dressés en 1667 pour l'évêque Wilkins. Mais en admettant que Morison en eût eu connaissance, il faut convenir que ce n'était qu'une ébauche et que Morison aurait eu avant Ray lui-même le mérite de la développer. La méthode de Morison est fondée sur le fruit, la fleur, les feuilles, les habitudes des plantes, leurs qualités, etc. Ces ordres sont plus naturels que ceux de ses prédécesseurs, le seul Césalpin excepté; du moins ils sont moins fréquemment interrompus par l'admission de plantes hétérogènes. Toutefois, il est loin d'être exempt de ce défaut. Séduit par quelque analogie, il joint l'oxalis aux légumineuses, la veronica et la polygala aux crucifères; la scabieuse et l'eryngium se trouvent avec les composées, le plantain dans la même section que les graminées, le chanvre et l'ortie entre les pédiculaires et les borraginées. La douzième section surtout offre l'alliance monstrueuse entre quelques renonculacées, le sedum, la gentiane, les orchidées, le nénufar, l'aristoloche, le gosypium, etc. Il admet des plantes *imparfaites*, c'est-à-dire sans semence, telles que les mousses, les lichens, qui sont selon lui un mélange de sel, de soufre, etc. (*Hortus Blesensis*, p. 480); et cependant plus bas il reconnaît des graines dans quelques mousses. Il pense que l'accroissement des truffes se fait par superposition comme celui des minéraux (p. 490). Ces irrégularités ou erreurs sembleraient devoir faire rejeter Morison sur la ligne de ses devanciers; mais la plupart s'expliquent par une ressemblance quelconque entre les fruits de ces plantes hétérogènes, tandis que les erreurs des autres auteurs sont inexplicables. En revanche, plusieurs familles sont fort perfectionnées. Nous rappellerons les ombellifères, et nous citerons aussi les graminées, les labiées et les crucifères. Nous ferons remarquer que c'est à lui qu'est due, dans ces dernières, la distinction entre les siliqueuses et les siliculeuses qui, même après lui, n'a pas toujours été suivie mais qui a été consacrée par Linné et les autres botanistes. Il rapproche l'acorus des cypéracées et le pigamon des renonculacées; de plus, il reconnaît, contre l'opinion reçue jusqu'alors, des graines dans les fougères, ce qu'il avait avancé pour la première fois dans la préface de son édition de Boccone. Enfin, les tableaux analytiques placés en tête des sections, sous-sections ou genres, quelque défectueux qu'ils soient, lorsqu'on les compare à ceux que nous possédons, sont fort supérieurs à tout ce qui existait auparavant. Il est difficile d'accorder avec les excellentes qualités de Morison, et même avec une certaine modestie, l'excessive vanité et l'emphase avec lesquelles il parle de la prétendue découverte de sa méthode. Il la compare à celle de Colomb (préface de l'*Histoire*, p. 3). Sans dire un mot des travaux de Gesner, Columna et Césalpin, il déclare (p. 1) que chez tous les botanistes qui l'ont précédé (et il en cite vingt-deux) on ne trouve que chaos et confusion. Il a donc mérité les critiques qu'il a eu à essuyer sous ce rapport. Mais plusieurs de ses compatriotes l'ont traité au total avec quelque sévérité. Cela provient peut-être de leur vénération pour Ray, homme plus marquant et un des plus universels de cette époque, mais dont Morison était le digne rival en botanique. Voici comment Ray s'exprime sur son compte : « Tant qu'il se con« tenta de travailler à étudier les caractères des « plantes, à rédiger des catalogues de jardins et « à découvrir les erreurs des auteurs, il mérita « des éloges. Mais lorsque, trop plein de son « mérite et méconnaissant celui de gens plus sa« vants que lui, il fit une entreprise au-dessus « de ses forces et osa écrire une histoire univer« selle des plantes, il négligea le soin de sa ré« putation et ne répondit point à l'attente géné« rale. » Ce jugement prouve jusqu'à quel point les hommes les plus calmes et les plus candides peuvent oublier le sentiment de leur propre dignité. On doit ajouter que Ray ne rapporte que très-rarement les observations ainsi que la synonymie de Morison, et ne dit rien ni de sa classification ni de son travail en général. La vanité de Morison dut être justifiée à ses propres yeux par les éloges qu'obtinrent ses ouvrages. Nous nous contenterons de citer celui de Tournefort qui, tout en critiquant sa vanité, dit expressément que « s'il n'avait éclairé la botanique elle serait « encore dans les ténèbres ». Toutefois, il ne faut pas croire que Morison soit tout à fait injuste envers les autres botanistes. Il déclare (*Hortus Blesensis*, 2ᵉ partie) qu'il est bien éloigné d'être le détracteur de ces hommes célèbres; que leurs erreurs sont excusables et qu'ils ont procédé le flambeau à la main. On lui a reproché aussi de n'avoir pas reconnu le mérite des Bauhin; mais il excuse leurs erreurs d'un ton fort convenable et leur rend parfaitement justice. Il dit (*Dialogue*) que la méthode de J. Bauhin est meilleure que toutes celles qui l'ont précédée; que Gaspar a plus fait que tous les auteurs qui ont écrit avant lui. Plusieurs fois il les appelle les coryphées des botanistes; « ce sont des hommes d'une science « incomparable : ils ont erré, mais il a sans « doute erré aussi et il désire qu'on lui indique « ses erreurs. » Morison publia en 1674 un ouvrage de Paul Boccone, intitulé *Figures et descriptions de plantes rares cueillies en Sicile, à Malte, en France et en Italie*, in-4° de 96 pages, Oxford, et accompagné de 52 planches d'une assez bonne exécution. Il nous apprend dans la préface que Ch. Halton, à qui elle est adressée, s'était chargé

Digitized by Google

des frais ou de la retouche des 45 premières planches et de la gravure des 7 dernières. Plumier a donné le nom de *morisonia* à un genre de la famille des *câpriers*. D—u.

MORISOT (Jean), médecin, né à Dole vers le commencement du 16e siècle, acquit des connaissances dans toutes les sciences qui étaient cultivées de son temps. Le penchant qu'il avait pour la poésie servit de prétexte à ses ennemis pour lui nuire dans l'exercice de son état. Ils réussirent à persuader qu'un homme qui faisait des vers ne pouvait pas être un médecin instruit, et ils parvinrent même à l'exclure de la chaire de médecine de l'université (1). Morisot se consola de cette injustice par la culture des lettres. On sait qu'il vivait encore en 1551, mais on ignore l'époque de sa mort. Gilb. Cousin a parlé très-honorablement de Morisot dans la *Descript. comitatus Burgundiæ*; et il est, avec Gesner, le seul auteur contemporain qui ait fait mention d'un écrivain si remarquable par la fécondité de son esprit et par la variété de ses connaissances. On a de lui : 1° *Ciceronis Paradoxa cum græca interpretatione*, Bâle, 1547, in-8°. Morisot a publié en outre une édition latine des *Paradoxes* de Cicéron, avec une courte exposition et des notes, Paris, 1551, in 4°. 2° *Hippocratis Aphorismorum genuina lectio; eorum fidelis interpretatio, cum Galeni censuru in eos omnes qui minus erant absoluti; adnotationes in Cornel. Celsum; trium Galeni de diebus decretoriis librorum epitome*, Bâle, 1547, in-8°. Dans la préface, il reproche à Théod. Gaza et à Nicol. Léonicène d'avoir commis une foule d'erreurs dans les éditions qu'ils ont données des Aphorismes d'Hippocrate; et il renvoie, pour les preuves, à un ouvrage intitulé *Horæ succisivæ*, qui était déjà sans doute imprimé, mais dont on n'a pu recouvrer un exemplaire. 3° *Colloquiorum libri 4*, Bâle, 1550, in-8°. Le désir d'être utile aux jeunes gens qui fréquentaient les écoles publiques détermina Morisot à composer cet ouvrage, où il se proposait de rassembler des préceptes de conduite pour tous les âges de la vie. Mais, en blâmant Erasme d'avoir employé dans ses *Colloques* la manière piquante de Lucien, et d'avoir plus cherché à égayer ses lecteurs qu'à les instruire, Morisot n'en a pas moins glissé dans ses dialogues des historiettes licencieuses, des anecdotes contre les prêtres et les moines. C'était l'esprit du siècle; car il se montre d'ailleurs d'une piété minutieuse, et il en recommande toutes les pratiques avec une attention scrupuleuse. 4° *Libellus de parechemate contra Ciceronis calumniatores* : cet opuscule est imprimé à la suite de l'ouvrage précédent. Morisot a pour but de prouver que Cicéron était aussi bon poëte que bon orateur; c'était une tâche assez difficile, en ne citant de Cicéron qu'un vers critiqué souvent comme exemple de mauvais goût :

O fortunatam natam me consule Romam!

C'est pourtant ce seul vers que rapporte Morisot (1); et il montre, par une foule d'exemples tirés des anciens auteurs grecs et latins, que la répétition du même mot dans un vers, trouvée vicieuse par les critiques modernes, n'est que l'emploi de la figure que les Grecs nommaient *parecheme*, et dont les anciens faisaient usage, même dans la prose la plus commune. Morisot a publié, à la suite de cet ouvrage, le catalogue de ceux qu'il avait déjà terminés; et il a été réimprimé en entier dans la *Bibliothèque* de Gesner. Cette liste est très-étendue, car elle ne contient pas moins de trente et un ouvrages en prose, et quatorze en vers. Les principaux sont : *De vera tum litterarum, tum accentuum origine libri duo*; — *De octo partibus orationis*; — *Dialectica et Rhetorica per tabulas*; — *Orationes* 12; — *De Arithmetica libri quatuor*; — *Epistolarum libri tres*; — *Herculanæ historiæ libri* 16; — *De Poetica libri tres*; — *De compendiosa medendi ratione libri tres*; — *Dialogi 4 ionice conscripti*; — *De cæcitate libri tres*; — *De divitiis libri duo*; — *De otio liber unus*; — des églogues, des épigrammes, la traduction en vers d'Hésiode et du 1er livre de l'*Odyssée*, une tragédie de *Didon*, et un poëme en quatre livres, en l'honneur de St-Antoine, etc. W—s.

MORISOT (Claude-Barthélemy), né à Dijon, en 1592, d'un conseiller à la chambre des comptes de Dole, contracta sous des maîtres habiles une forte passion pour l'étude, qui devint la vocation de sa vie. Il se fit recevoir, par complaisance pour son père, avocat au parlement de Dijon, entretint de cette ville des relations assidues avec un grand nombre de savants, et y mourut en 1661. La plupart de ses ouvrages, très-recherchés à l'époque où ils parurent, sont encore feuilletés par les curieux. Ils sont tous en latin. Son *Henricus Magnus*, in-8°, imprimé à Dijon en 1624, sous la fausse indication de Leyde, et réimprimé à Genève, doit être ajouté aux nombreux panégyriques consacrés à la mémoire du *bon roi*. Morisot rendit le même hommage à Louis XIII, et ce morceau se retrouve à la suite de ses lettres. Il fit aussi des vers en l'honneur du cardinal de Richelieu, et traça sous des noms supposés, dans son livre intitulé *Peruviana*, l'histoire des démêlés de ce ministre avec la reine mère et Gaston, duc d'Or-

(1) Il est vrai que Gilb. Cousin le nomme parmi les professeurs qui étaient à Dole en 1560; mais outre que Morisot n'a pris ce titre à la tête d'aucun de ses ouvrages, s'il eût réellement occupé une des chaires de médecine, Gollut, son compatriote, et qui avait dû le connaître dans sa jeunesse, n'aurait pas oublié de le citer dans la liste qu'il a donnée des illustres professeurs de l'université de Dole (*Mémoires du comté de Bourgogne*, liv. 2, chap. 48). Cependant on peut conjecturer, d'après quelques passages du 1er livre des *Colloques* de Morisot, qu'à l'époque où il composait cet ouvrage, il expliquait le matin à neuf heures les *Orraisons* de Démosthène, et le soir à quatre heures les *Offices* de Cicéron; c'était sans doute au collége, puisqu'il n'y avait point alors à l'université de chaires pour l'enseignement des langues anciennes.

(1) On eût pu citer de Cicéron des vers bien meilleurs, dans les fragments de sa traduction des *Phénomènes* d'Aratus.

Digitized by Google

léans. Pour compléter cet écrit assez rare, imprimé à Dijon en 1644, in-4°, il faut y joindre une suite de 35 pages (*Conclusio et interpretatio totius operis*, Dijon, 1646), où se trouve la clef de cette composition allégorique. Morisot avait donné à la polémique les prémices de sa plume. Excité par d'anciens ressentiments contre une société dont le sort était de compter des ennemis jusque dans la jeunesse qu'elle avait élevée, il écrivit, à l'instar de Barclay, sa satire intitulée *Alitophili veritatis lacrymæ, sive Euphormionis Lusnini continuatio*, Genève, 1624, in-8°. Les jésuites, qu'il attaquait, obtinrent un arrêt du parlement contre cet ouvrage; mais l'auteur n'en fut que plus ardent à en donner une 2e édition. Il se mesura dans sa vieillesse avec un adversaire non moins redoutable. Milton avait employé son talent à la défense des régicides anglais contre Saumaise qui les avait attaqués (*voy.* MILTON). Morisot se fit le second de Saumaise dans un discours publié à Dublin, 1652, in-8°. On a encore de ce savant : 1° *Orbis maritimus, sive rerum in mari et littoribus gestarum generalis historia*, Dijon, 1643, in-fol. orné de figures. Cet ouvrage est divisé en deux livres, qui contiennent chacun cinquante chapitres. La moitié est consacrée aux temps anciens jusqu'à Constantin, le reste aux temps modernes. Il est beaucoup trop question de guerres dans ce livre, le premier qui ait été écrit sur l'histoire navale. On y trouve néanmoins quelques particularités curieuses sur les découvertes des modernes. Il est orné de petites cartes et de figures de navires et de canots de différents peuples. 2° *Epistolarum centuriæ* 2, Dijon, 1656, in-8°. Ces lettres, qui n'ont pas toujours été envoyées aux savants dont elles portent le nom, renferment quelques particularités sur l'histoire contemporaine (*voy.* Edm. RICHER). Le volume est terminé par les éloges de Legoux et Bouchu, magistrats distingués, et par ceux de Saumaise et de Jacques Godefroy. 3° *Ovidii Pastorum libri* 12, *quorum sex posteriores a Morisoto substituti sunt*, Dijon, 1649, in-8°. Morisot avait fait beaucoup de recherches sur les monuments et les cérémonies des Romains, pour les adapter à une 2e édition de son ouvrage; mais il ne vécut pas assez pour les mettre en ordre. Le public fut également privé de sa traduction d'Aristenète, qu'il avait accompagnée de notes, et dont l'édition, déjà fort avancée, fut interrompue par la mort de l'imprimeur et abandonnée par l'auteur; enfin c'est à Morisot que l'on doit la publication de la relation de Madagascar par Cauche (*voy.* ce nom); il la mit par écrit, et y ajouta la carte de cette île. Il a probablement eu part aussi à l'impression du recueil qui contient cette relation; plusieurs des pièces qui le composent sont traduites par Pierre Moreau, de Paray, en Charolais. F—T.

MORISOT (JOSEPH-MADELEINE-ROSE), architecte vérificateur, naquit à Champeaux, près Melun, le 23 août 1767. Il s'initia aux règles de l'art sous la direction de M. Delagrange, vérificateur des bâtiments de Monsieur, depuis Louis XVIII, et s'occupa spécialement de ce qu'on appelle la *comptabilité des bâtiments*. Après plusieurs années de recherches, il publia sur cette partie de l'architecture un traité complet qui lui valut la protection de Daru, intendant général de la liste civile sous l'empire. Morisot fut nommé un des architectes vérificateurs des bâtiments de la couronne, place qu'il conserva au retour de Louis XVIII. Envoyé alors à Versailles pour diriger les travaux que le roi y faisait exécuter, Morisot résida dans cette ville, et y mourut le 1er octobre 1821. On a de lui : 1° *Essai sur un nouveau mode de mesurer les ouvrages de bâtiment, en supprimant les usages*, Paris, 1802, in-8°; 2° *Tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de bâtiment divisés suivant les différentes espèces de travaux, et suivis d'un traité particulier pour chaque espèce, sur la manière de toiser et de mesurer les ouvrages*, Paris, 1804-1814, 7 vol. in-8°. L'auteur a donné, dans l'introduction, une espèce de bibliographie critique des écrits qui avaient paru sur cette matière. Le cinquième volume contient un *Vocabulaire des termes de bâtiment*, et les deux derniers sont consacrés aux planches. La réimpression de cet ouvrage, commencée en 1820, fut arrêtée au 4e volume, par suite de la mort de l'auteur. P—RT.

MORISSON (C. F. G.) était avocat dans le Poitou quand il devint administrateur du département de la Vendée, en 1790, puis député à l'assemblée législative et enfin à la convention nationale. Le 3 janvier 1792, il s'appuya vainement de puissantes considérations politiques pour empêcher le décret d'accusation contre les princes frères du roi. Dans le mois de novembre de la même année, lorsqu'il fut question du procès de Louis XVI, il se livra encore à des attaques très-vives contre le monarque; mais il finit par s'opposer de tout son pouvoir à ce qu'on le mît en jugement, se fondant sur ce que les lois avaient établi son inviolabilité. Il vota ensuite pour sa détention pendant la guerre et sa déportation après la conclusion de la paix générale. Les jacobins s'opposèrent violemment à ses conclusions. Morisson fut depuis accusé, par son collègue Garnier, de liaisons avec les royalistes. Cependant il resta assez paisible pendant la terreur, et fut même chargé de quelques missions qu'il remplit avec une certaine sagesse. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il fit adopter, en décembre 1796, un décret d'amnistie pour les royalistes de l'Ouest. En 1797, il fut nommé un des juges de la cour d'appel de Bourges, et il continua d'en remplir les fonctions jusqu'en 1816, où il mourut honoré et regretté. M—DJ.

MORITZ (CHARLES-PHILIPPE), écrivain allemand, naquit à Hameln, en 1757, de parents pauvres, qui, ne pouvant lui procurer qu'un peu d'instruction qu'il reçut à Hanovre, l'envoyèrent en

Digitized by Google

apprentissage chez un chapelier à Brunswick. Celui-ci, ne lui trouvant pas de dispositions pour sa profession, le renvoya chez lui. Par bonheur pour le jeune Moritz, qui n'avait que quatorze ans, le commandant de Hanovre s'intéressa à son sort, et assigna une somme d'argent pour son éducation. Moritz profita quelque temps de ce bienfait; mais il ne tarda pas à donner le premier signe de ce caractère bizarre et fantasque qui a fait le malheur de sa vie. Par une conduite déréglée, il perdit la bienveillance de son bienfaiteur et disparut de Hanovre avec l'intention de s'engager dans une troupe de comédiens. Ce projet ne réussit pas, et il se fit recevoir à Erfurt parmi les étudiants pauvres, comme candidat de théologie. Trouvant ensuite ce bienfait à charge, il courut de nouveau après une troupe de comédiens; mais arrivé à Leipsick, il apprit qu'elle venait de se dissoudre. Alors il se dégoûta de la carrière théâtrale, et ne sachant que devenir, il erra en Saxe à l'aventure. Un hernhute charitable de Barby eut pitié de lui et l'accueillit dans sa maison. Moritz n'y resta pas longtemps. Avec les secours que lui fournit la communauté des frères Moraves, il se rendit à Wittemberg pour achever ses études. Il parut d'abord plus constant que de coutume, et y demeura deux ans, pendant lesquels il se fit beaucoup d'amis parmi les professeurs et les étudiants. Cependant la bizarrerie de son caractère s'y manifesta également. Tantôt on le voyait appliqué outre mesure aux études, tantôt il était plongé dans la débauche, tantôt encore il paraissait en proie à la plus sombre mélancolie. Ayant été invité par Basedow à le seconder dans la maison d'éducation que cet instituteur avait fondée à Dessau, Moritz s'y rendit; puis s'étant brouillé avec son chef, il partit pour solliciter à Potsdam une place de pasteur. N'obtenant rien, et ne se voyant plus de ressource, il prit la résolution de mourir de faim; mais il changea d'avis en obtenant une place d'instituteur à la maison d'orphelins à Potsdam. Sa nouvelle position le dégoûta bientôt comme les autres; il se plongea dans une profonde apathie, et erra comme un fou aux environs de la ville. Ses amis le tirèrent de cette mélancolie, en lui procurant une place d'instituteur à l'une des écoles de Berlin, et peu de temps après il eut dans la même ville la place de *corrector*. Ses écrits commençaient à améliorer ses finances et à étendre sa réputation, et la franc-maçonnerie, dans laquelle il se fit recevoir, donna de l'aliment à son esprit. Néanmoins il retomba dans sa mélancolie. Pour se distraire, il fit un voyage en Angleterre. La relation qu'il en a donnée respire le plus grand calme et porterait à croire que l'âme de l'auteur a dû jouir toujours de la plus grande sérénité. Il visita l'intérieur de l'Angleterre à pied, malgré les désagréments que lui attira ce genre de voyage et qu'il a racontés avec une simplicité qui ne manque pas de charme. Revenu en Prusse, il ressentit de nouveaux accès de mélancolie, tomba malade, se crut près de la mort, et eut avec ses amis des entretiens édifiants sur l'immortalité de l'âme. Toutefois il en revint; une place de professeur qu'il obtint en 1784 au gymnase de Berlin et le succès de ses cours de langue allemande, de belles-lettres et d'histoire, furent propres à dissiper ses chagrins : un nouveau voyage acheva de rétablir sa santé. Il parut délivré de son spleen, revint gaiement à Berlin, et y entreprit la rédaction de la gazette de Voss, d'après un plan idéal qu'il avait tracé. Mais on trouva ce projet trop sublime pour les besoins journaliers des lecteurs de gazettes; Moritz lui-même le jugea trop difficile et surtout trop assujettissant pour lui. Il abandonna l'entreprise et se dirigea vers la Suisse; mais au lieu de récréer son âme dans le climat pur des montagnes, il eut le malheur de devenir amoureux d'une femme mariée dont il n'avait rien à espérer. Cette fois son aliénation d'esprit fut presque complète. Il se crut un nouveau Werther et en joua le rôle avec un grand talent d'imitation : un autre voyage le préserva probablement de la fin tragique de l'amant de Charlotte. Ayant donné sa démission de professeur en 1786, il s'était rendu à Brunswick et avait fait un traité avec Campe, qui s'engageait à lui avancer les frais d'un voyage en Italie, pour qu'il composât des ouvrages sur les antiquités et sur d'autres sujets. Un Italien avait dit à Moritz avec assurance : « Vous voyagerez dans ma pa-» trie. » Le professeur allemand avait été tellement frappé de cette prédiction, que, lorsqu'il la vit s'accomplir, il crut aux présages et devint superstitieux. Il profita de son séjour en Italie autant que le permettait son savoir, qui n'était pas très-profond en archéologie et en philologie : mais il avait du goût, de l'esprit; il observait bien et il décrivait encore mieux. Gœthe et Angélique Kaufmann devinrent ses amis. Ceux qu'il avait à Berlin l'aidèrent de leur bourse. Néanmoins, après deux ans de séjour, il fut réduit à une telle misère, qu'il parut à Weimar sous l'extérieur d'un mendiant. Gœthe l'accueillit et le mit à même de retourner à Berlin sous des dehors décents. Il y obtint à l'académie la place de professeur des beaux-arts et d'archéologie, et se livra, comme auparavant, à une foule de travaux littéraires. Mais Campe, ne trouvant pas bon son premier échantillon, qui était un essai sur l'imitation du beau, se brouilla avec lui, et faisant allusion à l'un de ses ouvrages, il publia un mémoire polémique sous le titre de *Moritz, triste supplément à la Psychologie expérimentale;* Moritz fit une réplique à ce mémoire; mais dans la suite les deux auteurs se réconcilièrent. Se voyant dans une position plus avantageuse, Moritz épousa la fille d'un libraire; mais son affection pour elle eut une fin presque aussi prompte que les autres sentiments qu'il avait éprouvés. Cependant à peine fut-il séparé de sa jeune femme, qu'il mon-

Digitized by Google

tra le plus grand empressement à la reprendre. En avril 1793, il fit avec elle un voyage à Dresde; mais étant tombé malade, il expira dans un état assez calme. Il a raconté lui-même les bizarreries de son caractère et les aventures de sa vie dans deux romans, *Antoine Reiser* et *André Hartknopf*, et ses amis y ont ajouté les traits qui manquaient. Les travaux de Moritz sur la langue allemande sont très-estimés, et l'on peut dire de cet écrivain qu'il joint le précepte à l'exemple : son style est pur, naturel, et d'une simplicité élégante. Son traité sur la prosodie est un modèle. Ses ouvrages sur les antiquités manquent d'érudition, mais on les lit avec plaisir, surtout celui qui traite des fêtes religieuses des anciens Romains, parce que l'auteur a su pénétrer, avec son imagination, dans l'esprit qui a, suivant lui, donné lieu à ces fêtes religieuses, et la pureté du style couvre la légèreté du fond. Ses voyages ont le même défaut et le même avantage. L'auteur a parcouru rapidement les contrées qu'il décrit; mais sa narration intéresse par un style vif, concis et toujours égal dans sa marche. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° *Entretiens avec mes élèves*, Berlin, 1779; ibid., 1780; 2° *Lettres sur la différence de l'accusatif et du datif, ou du me et du moi*, ibid., 1780; 4° édit., 1798; 3° *Supplément aux Lettres sur la différence*, etc., ibid., 1780; 4° *Instruction pour l'accentuation anglaise*, ibid., 1780; 5° *Blunt, ou le convive*, comédie en un acte, ibid., 1781; 6° *Lettres sur le dialecte de la Marche*, ibid.; 7° *Mémoires pour servir à la philosophie du cœur humain*, 3° édit., ibid., 1791; 8° *Opuscules sur la langue allemande*, ibid., 1782, 1792; 9° *Grammaire allemande pour les dames*, en forme de lettres, ibid., 1762, 1791, 1794; 10° Γνωθι σεαυτον, *ou Magasin de la psychologie expérimentale*, 10 vol. in-8°., 1783-1793. Pockels et Maimon ont rédigé une partie de cet ouvrage. 11° *Instruction pour écrire des lettres*, ibid., 1783, 1795; 12° *Grammaire anglaise*, ibid., 1783; 4° édit., 1796; 13° *Voyages d'un Allemand en Angleterre*, ibid., 1783, 1785; 14° *De l'orthographe allemande*, ibid., 1784; 15° *Idéal d'une gazette parfaite*, ibid., 1784. 16° *Antoine Reiser*, roman philosophique, 4 vol., ibid., 1785-1790. Klischnig les a fait suivre d'un 5e volume, intitulé *Souvenirs des dix dernières années de mon ami A. Reiser, pour servir à la biographie de Moritz*, 1794; 17° *Essai d'une prosodie allemande*, ibid., 1786; 18° *Essai d'une petite logique pratique des enfants*, ibid.; 19° *De l'imitation du beau dans les arts*, Brunswick, 1788; 20° *Sur un Mémoire de M. Campe*, Des droits de l'écrivain et du libraire, Berlin, 1789; 21° *Manuel mythologique*, avec fig.; ibid., 1790; 22° *Vie du pasteur André Hartknopf*, ibid.; 23° *Fictions mythologiques des anciens*, avec 65 figures d'après l'antique, 1791; 24° *Anthousa, ou les Antiquités de Rome* (1er vol.), contenant les usages sacrés des Romains, avec figures; c'est la description des fêtes religieuses des Romains, dans l'ordre de leur calendrier, Berlin, 1791, 1797. Rambach a publié une suite en 2 volumes. 25° *Grammaire italienne*, 1790; 26° *Voyage d'un Allemand en Italie*, 3 vol.; ibid., 1792-1793. 27° *De la bonne expression en allemand*, ibid., 1792; 28° *Correspondant général allemand*, ibid., 1793; 7e édit. augmentée par Heinsius, 1816; 29° la *Grande loge, ou la Franc-maçonnerie avec l'équerre et le plomb*, ibid., 1793. Ce sont des discours prononcés dans les assemblées maçonniques. 30° *Dictionnaire grammatical de la langue allemande*, tome 1er, ibid., 1793, in-8°. Les 2 volumes suivants ont été rédigés par Sturtz et Stenzel. 31° *Préliminaires d'une théorie des ornements*, avec figures, ibid., 1793. Moritz a traduit de l'anglais plusieurs ouvrages, entre autres, les *Principes de la psychologie*, par Beattie, et les voyages de Walker en Flandre, en Allemagne, en Italie et en France. Il a publié des poésies fugitives, des sermons et même des abécédaires. Il a commencé un assez grand nombre d'ouvrages qui ont été achevés par d'autres ou auxquels il n'a fourni que peu de morceaux. D—o.

MORLA (don Thomas), général espagnol né vers le milieu du 18e siècle, se distingua par son courage et son activité dans la campagne de Roussillon en 1793. Toutefois il ne se rendit pas aussi recommandable sous le rapport de la discipline qu'il fit observer à ses troupes, si l'on doit ajouter foi à une assertion dont nous parlerons plus loin. Quoi qu'il en soit, ses services dans cette guerre et sa conduite ultérieure le firent parvenir au rang de capitaine général de l'Andalousie, et il joignit bientôt à cette haute dignité celle d'inspecteur général de l'artillerie. Ce fut lui qui, lorsque les desseins de Napoléon sur l'Espagne avaient cessé d'être un mystère et que l'invasion commençait à s'opérer, contraignit, par le feu des batteries de Cadix, la flotte française qui se trouvait encore dans ce port à se rendre aux Espagnols. Lors de l'attaque de Madrid, en décembre 1808, le général Morla, comme membre de la junte militaire formée dans cette place, fut envoyé avec un de ses collègues au quartier général français pour proposer une capitulation. Ils furent reçus par Napoléon avec hauteur. Après s'être plaint de l'irritation qu'on avait excitée parmi le peuple de cette capitale, il reprocha au général Morla personnellement d'avoir, en 1793, lors de l'entrée des Espagnols en Roussillon, fait enlever toutes les femmes, qu'il avait partagées entre ses soldats. Nous ignorons jusqu'à quel point ce fait, qui n'est mentionné dans aucun récit du temps, est exact; mais les reproches que Napoléon adressa aux députés de la junte relativement à la violation de la capitulation de Baylen avaient sans doute plus de fondement. Dans ce même discours, l'empereur s'éleva contre la trahison des troupes de la Romana et termina sa harangue en déclarant « que, si la ville ne se « soumettait pas dans la matinée, elle aurait « bientôt cessé d'exister ». Les chefs du gouver-

Digitized by Google

nement insurgé ne crurent pas devoir exposer la capitale aux affreuses conséquences d'une résistance plus prolongée, et le lendemain Morla vint annoncer la reddition de Madrid. Cette résolution ne s'exécuta qu'avec une extrême difficulté, attendu l'exaspération du peuple et des soldats, qui, malgré l'insuffisance des moyens, persistaient à vouloir se défendre. Après que Joseph Bonaparte fut monté sur ce trône dont il devait être sitôt précipité, le général Morla accepta de l'emploi sous ce nouveau monarque. Il fut nommé membre du conseil d'Etat en février 1809. Le bruit se répandit que la junte suprême avait découvert une correspondance entretenue par ce général avec des personnes influentes de Cadix qui travaillaient dans cette ville en faveur des intérêts de l'ancienne dynastie. On prétendit de plus qu'il avait un parti très-puissant au sein même de la junte; mais cette assertion fut démentie lors du rétablissement de Ferdinand VII sur le trône d'Espagne, car Morla fut à cette époque privé de tous ses emplois. Il se retira dans une de ses terres et y mourut vers 1820. Z.

MORLACCHI (François), célèbre compositeur de musique, naquit à Pérouse le 14 juin 1784 et reçut sa première éducation musicale de son père, qui était un violoniste très-distingué, de son oncle maternel Louis Mazzetti, et de Caruso, qui lui enseigna particulièrement la composition. A l'âge de quatorze ans, Morlacchi se fit entendre dans les principales villes de l'Italie, sur le violon, le clavecin et l'orgue. La grande habileté dont il fit preuve en exécutant les morceaux les plus difficiles qui eussent encore été écrits pour ces instruments et surtout ses improvisations, qui abondaient en conceptions neuves, hardies et qui annonçaient déjà un génie puissant et inépuisable, attirèrent l'attention du comte Pierre Baglioni. Il s'intéressa au jeune virtuose et l'adressa au célèbre Zingarelli, alors maître de chapelle à Loretto, qu'il chargea de lui apprendre le contrepoint et de l'initier aux secrets de la composition de musique vocale, où ce grand maître excellait. L'enseignement que le jeune Morlacchi reçut de Zingarelli ne tarda pas à porter ses fruits. En 1800, c'est-à-dire à l'âge de seize ans, il écrivit la partition d'un oratorio intitulé *Gli Angioli al sepolcro*, qui fut exécuté à Rome et obtint un grand succès. En 1801, Morlacchi se rendit à Bologne, où il étudia à fond les différences qu'il y avait entre l'école bolonaise et celle de Naples, à laquelle appartenait Zingarelli. Lorsque Napoléon se fit couronner en 1805 comme roi d'Italie, Morlacchi fut chargé de mettre en musique, pour le théâtre de Bologne, une cantate destinée à célébrer cet événement. L'année suivante, il composa pour la même scène deux opéras bouffes, *Il Ritratto* et *Il poeta in campagna*. En 1808, il donna à Parme *Corradino*, grand opéra en trois actes, qui fut accueilli avec beaucoup de faveur et qui, en quelque sorte, fonda la renommée de Morlacchi comme compositeur. A cet ouvrage il fit succéder *Rinaldo d'Asti*, *La principessa di ripiego*, opéras-comiques; *Il Simoncino*, espèce de vaudeville, genre jusqu'alors inconnu sur les théâtres de l'Italie et *le Aventure di una giornata*, grand opéra, lesquels furent exécutés tour à tour à Parme, à Rome et à Milan, sous la direction de l'auteur. C'est en 1810 qu'il écrivit son célèbre opéra *Le Danaide*, qui fut joué non-seulement en Italie, mais aussi en Allemagne et à Paris, où cet ouvrage capital excita une admiration générale. Nommé vers la fin de la même année maître de chapelle et directeur du théâtre italien de Dresde (Saxe), Morlacchi se fixa dans cette capitale, où il composa sa première messe, dont l'*Agnus Dei*, écrit pour voix seules sans accompagnement, produit, lorsqu'il est bien exécuté, un effet merveilleux et jouit encore aujourd'hui d'une grande célébrité. En 1811, il mit en musique *Raoul di Crequi*, grand opéra, et deux cantates écrites l'une à l'occasion de la naissance du roi de Rome, par ordre du ministre de France à Dresde, Bourgoing, et l'autre à l'occasion de l'anniversaire de celle du roi de Saxe. En 1812, Morlacchi donna une seconde messe, l'oratorio *la Passione*, cinq cantates et un opéra-comique ayant pour titre *la Capricciosa pentita*, auquel succéda son célèbre *Miserere* pour trois voix, sans instruments. En 1813, le prince de Repnin, général russe qui commandait à Dresde, ordonna à Morlacchi de mettre en musique une cantate pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'empereur Alexandre. Morlacchi, dévoué de cœur au roi de Saxe Frédéric-Auguste, refusa; mais le soldat moscovite, qui peut-être regardait les habitants de Dresde comme des serfs, fit enjoindre à Morlacchi de composer la musique en question, et cela dans le délai de quarante-huit heures, sous peine d'être envoyé en Sibérie pour le reste de ses jours. Cette menace intimida l'artiste : Morlacchi présenta au bout de deux jours la partition de la cantate au prince de Repnin qui la fit exécuter dans la chapelle de la légation russe. Il est inutile d'ajouter qu'une composition faite en de pareilles circonstances ne pouvait offrir rien de remarquable : aussi est-elle restée parmi le petit nombre des œuvres de Morlacchi qui n'ont pas eu l'honneur de l'impression. A cette époque, il rendit un service signalé aux musiciens de la chapelle du roi de Saxe. Le commandant russe de Dresde avait dissous ce corps et congédié ses membres, qui, ainsi, se trouvaient plongés dans la misère. Morlacchi se rendit auprès de l'empereur Alexandre à Francfort-sur-le-Mein, lui exposa ce qu'il y avait de pénible dans la position de ces artistes, la plupart très-distingués, et obtint un ordre pour le gouvernement provisoire du royaume de Saxe de rétablir la chapelle-musique et de conserver aux artistes qui en faisaient partie leurs appointements comme par le passé. En 1815, Morlacchi obtint un congé et se rendit en

Digitized by Google

Italie, où il fit son *Barbiere di Siviglia*, qu'on exécuta pendant très-longtemps sur tous les théâtres italiens de l'Europe, mais qui finit par être éclipsé par la musique délicieuse que Rossini a composée sur le même poëme. A Rome, Morlacchi fit un oratorio, *il Sacrifizio di Abramo*, où les récitatifs sont traités d'après un système nouveau qui les rend dramatiques au plus haut degré. Cet ouvrage fut exécuté par trois cents artistes en présence du souverain pontife, qui nomma l'auteur chevalier de l'Eperon d'or. Morlacchi, étant allé à Milan, donna en 1818, au théâtre de la Scala, deux opéras, *Boadicea* et *Gianni di Parigi*. Il revint à Dresde en 1819, et depuis cette époque il mit successivement en musique : *la Semplicetta di Pirna*, opéra-comique, un hymne, une grande cantate pour le cinquantième anniversaire du jour où Frédéric-Auguste, devenu majeur, prit les rênes du gouvernement de l'électorat de Saxe, et une épode, vrai chef-d'œuvre qui fut exécuté pour la première fois par quatre cents artistes et amateurs, sous la direction du célèbre Charles-Marie de Weber. Lorsque la nouvelle église de Bischoffswerda allait être inaugurée, la municipalité de cette ville envoya à Morlacchi une députation pour le prier de venir diriger à cette solennité l'exécution de l'épode; il y consentit, et pour lui en témoigner sa reconnaissance, le conseil municipal lui décerna le diplôme de bourgeois honoraire de Bischoffswerda. Pendant les années 1820 à 1826, Morlacchi mit au jour *Donna Aurora*, *la Gioventù di Enrico IV*, opéras-comiques; *Tebaldo e Isolina* et *Ilda d'Avenello*, grand opéra; *la Morte d'Abele*, oratorio, et un *Requiem* pour les funérailles du roi Frédéric-Auguste. En 1827, il alla encore visiter l'Italie, et il donna la même année à Venise *i Saraceni in Sicilia*, grand opéra, et en 1828 à Gênes *Colombo*, grand opéra par lequel fut inauguré le théâtre Carlo-Felice de cette ville. De retour à Dresde en 1829, il écrivit un opéra-comique intitulé *Il Desperato per eccesso di buon umore*, qui, par suite d'intrigues de la part des chanteurs, n'a jamais été représenté, et il adapta sa musique des *Saraceni in Sicilia* à une nouvelle pièce intitulée *il Renegato*, qui a été jouée avec un grand succès en 1832 au théâtre royal de Dresde. On a encore de Morlacchi la musique de plusieurs messes et offertoires, d'un *Angelus Domini*, d'un grand nombre d'ariettes, romances, *canzoni* et poëmes anacréontiques en italien, en français et en allemand, ainsi que le 33e chant de l'*Enfer* de Dante, pour une voix de basse-taille avec accompagnement de piano; mais depuis que les œuvres de Rossini commencèrent en quelque sorte à s'emparer de tous les théâtres lyriques et que le public ne sembla goûter que ce qui sortait de la plume de ce grand maître, Morlacchi ralentit peu à peu son activité et enfin il cessa tout à fait de composer. Dans un voyage qu'il fit en octobre 1841 pour aller de Dresde à Pérouse, sa ville natale, il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante en passant par Inspruck (Tyrol), où il mourut le 24 du même mois. La municipalité de cette ville lui fit faire de magnifiques obsèques, auxquelles assistèrent le clergé, les autorités et tout ce qu'il y avait de personnes distinguées à Inspruck. Morlacchi est, sans contredit, un des compositeurs de musique les plus féconds, les plus originaux et les plus savants que l'Italie ait produits. Avant Rossini, il tenait le sceptre de la musique dramatique italienne. Ses mélodies sont charmantes et merveilleusement adaptées aux paroles; ses accompagnements joignent à l'harmonieuse suavité de l'école italienne la profondeur, la correction et la richesse de l'école allemande. Morlacchi se distinguait aussi par son caractère, dont l'amour de la vérité, l'esprit de droiture et une bienfaisance sans bornes formaient les principaux traits. Il se plaisait à encourager les jeunes artistes, et il était toujours le premier à rendre hommage au mérite des autres compositeurs, qu'il aimait à proclamer et à faire ressortir dans toutes les occasions. Consacrant une forte partie de ses revenus aux indigents, il fonda en 1826 avec de grands sacrifices une caisse de pensions pour les veuves des artistes de la chapelle-musique royale de Dresde, établissement dont les revenus ont été augmentés par la munificence du roi de Saxe, et au bénéfice duquel ce prince a ordonné en même temps que la chapelle-musique donnerait le dimanche des Rameaux de chaque année un concert public où elle exécuterait quelque ouvrage de Morlacchi; ce qui a lieu encore actuellement. M—A.

MORLAND (sir Samuel), baronnet, mécanicien anglais, fils de Thomas Morland, recteur à Sulhamstead dans le Berkshire, naquit vers 1625. Il passa une dizaine d'années à l'université de Cambridge, où les mathématiques furent sa principale étude. Pendant le règne de Cromwell, dont il se disait parent, il se voua d'abord à la carrière diplomatique; il fit partie, en 1653, de l'ambassade envoyée en Suède par le protecteur pour proposer à la reine une alliance offensive et défensive. Il paraît qu'à son retour il fut admis dans les bureaux du secrétaire d'Etat Thurloe, et, en 1655, il reçut une mission honorable pour le Piémont. Cromwell avait pris fort à cœur le sort des vaudois de cette contrée (*voy.* Leger), et après avoir provoqué en Angleterre, par un exposé habile rédigé de la main de Milton, une souscription qui rapporta plus de trente mille livres sterling, il ordonna un jour de jeûne et de prières en expiation des massacres du Piémont. Il voulut encore protéger les vaudois plus efficacement; à cet effet, Morland fut envoyé auprès du duc de Savoie pour intercéder en leur faveur, et quand sa mission fut terminée, il se rendit à Genève, d'où il fit passer aux vaudois les secours fournis par la générosité anglaise. Il employa ce séjour à recueillir beaucoup

Digitized by Google

de matériaux pour l'histoire des religionnaires qu'il était venu secourir, et en fit un corps d'ouvrage qu'il publia en 1658, après son retour en Angleterre, sous le titre d'*Histoire des églises évangéliques des vallées du Piémont, avec l'histoire simple et fidèle du dernier massacre*, etc., un volume in-folio, orné du portrait de l'auteur et de mauvaises vignettes qui, représentant toujours les vaudois tourmentés par les catholiques, étaient bien faites pour exciter l'animosité du peuple contre ces derniers. Dans la dédicace à Cromwell, l'auteur se nomme le dernier des serviteurs de ce souverain, et il le représente comme ayant été choisi par la Providence pour réparer les iniquités des Stuarts, sur lesquels, dit-il, le doigt de Dieu s'est appesanti au milieu de leurs oppressions et de leurs folies. Après la restauration, l'auteur jugea prudent, suivant les Mémoires de Hollis, de retirer cette dédicace des exemplaires dont il était encore le maître. Dans le livre 4 de son *Histoire des églises évangéliques*, il rend un compte détaillé de sa mission et insère toutes les pièces officielles qui y ont rapport. Le comité chargé par Cromwell de faire une enquête sur la mission de Morland en parla d'une manière très-flatteuse. On ne sait si dans les années suivantes il eut quelque emploi, mais il est certain qu'il fut admis aux affaires les plus secrètes, ou du moins qu'il en reçut la confidence. Dans un manuscrit qu'il a laissé et qu'il n'avait rédigé, comme on peut bien penser, qu'après le retour de la famille royale, il raconte des faits importants dont il fut témoin, et qui prouvent que les trames qu'on a souvent reprochées de nos jours à la police, étaient pratiquées sous Cromwell. C'est ainsi que le fameux Thurloe, ministre de la police du temps, fit engager par des agents secrets le docteur Hewitt à solliciter des commissions en blanc de Charles II, à Bruxelles, et lorsqu'elles furent arrivées, il fit saisir Hewitt comme coupable de haute trahison et le fit mourir par l'opération cruelle du trépan. Non content d'avoir fait périr un royaliste, Thurloe voulut faire tomber le roi même dans un piége, en attirant Charles II sur la côte d'Angleterre, comme étant appelé par de nombreux partisans. Morland raconte qu'il assista au conciliabule où ce complot fut forgé, et que dès lors il prit en horreur le gouvernement de Cromwell et résolut de travailler à la restauration du trône royal. On lit même dans les Mémoires de Welwood que Cromwell, s'étant aperçu de la présence de Morland, quand le complot eut été résolu chez le secrétaire d'Etat, tira son poignard pour le tuer, mais que Thurloe l'en empêcha en lui représentant que Morland dormait profondément, vu qu'il avait été obligé de veiller deux nuits de suite. Morland ne parle point de cette circonstance, mais il fait beaucoup valoir la résolution que lui inspira sa conscience de se dévouer au service de son souverain légitime en le prévenant de la trame odieuse ourdie contre lui. Pour n'être pas soupçonné de vues intéressées dans ce changement d'opinion, il se hâte d'ajouter qu'ayant alors une grande maison, mille livres sterling de revenu, un équipage, une jeune et jolie femme, il n'avait sûrement plus rien à désirer, et que le devoir seul l'engageait aux démarches qu'il fit pour sauver Charles II et l'aider à remonter sur son trône. Il se rendit donc à Breda et fit ses révélations au roi; celui-ci les accueillit avec beaucoup de reconnaissance, et promit de grandes récompenses à Morland. En effet, après son rétablissement, il le créa baronnet, gentilhomme de la chambre privée, le nomma maître des mécaniques du roi et lui assigna une pension de cinq cents livres sterling. Il paraît que Morland avait attendu davantage; il attribue, dans son manuscrit, à des préventions du chancelier Hyde la parcimonie avec laquelle on avait reconnu ses services. Il est vrai que ses titres n'étaient qu'honorifiques et que l'état de ses affaires le força de vendre sa pension. Dégoûté alors du service des grands, il revint aux sciences et se livra aux mathématiques et à la mécanique avec beaucoup de zèle. Il fit des essais dispendieux d'hydrostatique et d'hydraulique dont quelques-uns plurent beaucoup au roi, entre autres celui d'élever les eaux depuis la Tamise jusqu'à la plus haute corniche du château de Windsor, et même, à ce qu'assure Morland, jusqu'à quatre-vingts pieds au-dessus de cette corniche. Charles II crut faire plaisir au roi de France en lui envoyant un ingénieur aussi habile. Morland eut l'honneur d'expliquer ses inventions à Louis XIV, à St-Germain; mais ce fut tout le fruit qu'il retira de ce voyage, qui lui coûta beaucoup. Avant de se rendre en France, il avait publié plusieurs ouvrages : 1° *Description et emploi de deux machines d'arithmétique*, 1662, livre devenu très-rare (*voy.* GERSTEN); 2° *Méthode du comte de Pagan, de tracer toute sorte de fortifications, réduite à la mesure anglaise*, Londres, 1672; 3° *Description de la Tuba stentorphonica ou porte-voix*, Londres, 1671, in-fol. Les expériences faites en présence de Charles II et du prince Rupert, et détaillées dans cet ouvrage, font voir que Morland inventa le porte-voix en Angleterre pendant que le P. Kircher l'exécutait aussi en Italie. Ce traité a été inséré par extrait dans les *Transactions philosophiques*, n° 79, p. 3056, et traduit en français dans le *Recueil des mémoires et conférences sur les arts et les sciences*, pour 1670, par Denis, et dans le *Journal des savants*. Le P. Maignan a aussi écrit un Traité sur la trompette parlante du chevalier Morland. 4° La *Théorie de l'intérêt simple et composé*, Londres, 1679, in-8°. 5° A Paris, Morland prit la résolution d'expliquer aux Français ses principales découvertes. Il paraît avoir refait plusieurs fois son travail. La copie que l'on a trouvée récemment en Angleterre a quelque im-

Digitized by Google

portance par la mention qui y est faite des pompes à feu et de l'usage de la vapeur, invention dont la priorité a été fréquemment discutée, et qui pourrait bien appartenir à Morland. Ce manuscrit de peu d'étendue, et intitulé *Élévation des eaux par toute sorte de machines, réduite à la mesure, au poids et à la balance*, présenté à Sa Majesté Très-Chrétienne, Paris, 1683, est terminé par les *Principes de la nouvelle force du feu, inventée par le chevalier Morland, l'an* 1682, et présenté à Sa Majesté Très-Chrétienne, 1683. On dirait que l'auteur, en indiquant avec tant de précision la date de sa découverte, a voulu prévenir les contestations qui pourraient s'élever; cependant on a disputé longtemps à cet égard en Angleterre sans connaître l'ouvrage français de Morland. Il y parle, ainsi qu'il suit, de l'emploi de la vapeur : « L'eau étant évaporée « par la force du feu, ces vapeurs demandent « incontinent un plus grand espace (environ deux « mille fois) que l'eau n'occupait auparavant, et « plutôt que d'être toujours emprisonnées, fe- « raient crever une pièce de canon; mais étant « bien gouvernées selon les règles de la statique « et par science réduite à la mesure, au poids et « à la balance, alors elles portent paisiblement « leurs fardeaux (comme de bons chevaux), et « ainsi servent-elles d'un grand usage au genre « humain, particulièrement pour l'élévation des « eaux. » Ce passage est beaucoup plus clair que celui qu'on trouve sur la vapeur dans le *Century of inventions*, du marquis de Worcester, publié en 1663, et qu'on regarde comme la première indication de la découverte des machines à vapeur. Le capitaine Savary, qui le premier obtint en Angleterre un brevet pour ces machines en 1699, a pu connaître l'idée de Morland. Ce fut la même année qu'Amontos en présenta le premier projet à l'Académie des sciences, à Paris. Cependant il est assez singulier que la copie du *Traité de l'élévation des eaux*, que conserve la bibliothèque de Paris, et qui paraît être la même que Morland avait présentée à Louis XIV, à en juger par le soin avec lequel elle a été transcrite et reliée aux armes du roi, ne contienne rien sur l'emploi de la vapeur. Quoique cet écrit porte la date de 1684, et qu'il soit par conséquent postérieur à la copie que l'on conserve en Angleterre, il ne renferme que les deux premiers chapitres de l'ouvrage publié l'année suivante à Paris sous le titre : *Élévation des eaux par toute sorte de machines, réduite à la mesure, au poids, à la balance, par le moyen d'un nouveau piston et corps de pompe et d'un nouveau mouvement cycloelliptique, en rejetant l'usage de toute sorte de manivelles ordinaires, avec huit problèmes de mécanique proposés aux plus habiles et aux plus savants du siècle*, Paris, 1685, in-4°, chez Michallet. L'auteur ne s'y explique pas clairement sur l'usage de la vapeur, mais il y fait allusion dans un passage de la préface, où il annonce que par l'invention de son nouveau mécanisme on pourra faire monter les eaux jusqu'aux plus hautes montagnes, « à raison de tant de muids par heure, « ou tant de pouces, selon la force mouvante « donnée (soit des rivières ou du vent, soit des « chevaux ou des hommes, *soit enfin du feu ordinaire* ou de celui de la poudre à canon). » Ce traité, accompagné de trente-cinq planches, renferme d'ailleurs bien des niaiseries et n'est pas exempt d'une teinte de charlatanisme. Il est dédié au roi de France. L'auteur annonce dans la préface qu'après s'être appliqué pendant trente ans aux arts mécaniques, il avait mûrement examiné la mauvaise et vaine multiplicité des parties inutiles, les grands frottements et autres grossiers défauts de la plupart des mécaniques qui sont en usage par toute l'Europe. Il a enfin eu le bonheur d'éviter ces défauts dans le moyen qu'il a trouvé d'élever les eaux. Morland avait d'abord épousé la fille d'un gentilhomme français; c'était probablement cette jeune et jolie femme qu'il comptait, sous Cromwell, parmi ses avantages. Mais un second ou troisième mariage qu'il contracta en Angleterre fut loin de lui donner la même satisfaction. Sa femme dissipa son bien et fut convaincue d'adultère, et répudiée en 1688 par l'infortuné mari, qui dès lors tourna ses pensées vers la dévotion. Il adressa à l'archevêque Tenison une espèce de mémoire sur sa vie, où il avoue qu'il a été mauvais fils, et que Dieu pour le punir lui a donné un enfant privé de toute affection filiale. Pauvre et aveugle, il déshérita ce fils unique, publia un recueil de méditations pieuses sous le titre de *Cri de la conscience*, où il ne peut s'empêcher pourtant de revenir encore à son sujet favori, la mécanique, et il mourut dans un triste isolement en 1697. La même année parut encore un ouvrage de lui sous le titre de *Hydrostatique, ou Instructions concernant les travaux hydrauliques*. Quelque temps avant sa mort il avait pratiqué auprès de sa demeure un puits et une pompe à l'usage du public, avec cette inscription qui fait connaître la tournure de son esprit : « Puits de « sir Samuel Morland, qui en accorde le libre « usage à tout le monde, espérant qu'aucun de « ceux qui viendront après lui ne risquera d'en- « courir la disgrâce divine en refusant un verre « d'eau fraîche (fourni aux frais d'un autre et « non aux leurs) au voisin, à l'étranger, au pas- « sant ou au pauvre mendiant altéré. » C'est d'après son mémoire manuscrit et d'autres papiers qui le concernent, et qui sont déposés à la bibliothèque de Lambeth, que le *General biographical dictionary* a donné une notice étendue sur cet ingénieur, qui eut dans son temps une certaine réputation pour la construction des instruments de physique. Musschenbroeck dit que les baromètres de Morland étaient les plus exacts qu'il eût jamais vus pour indiquer les moindres changements dans la pesanteur de l'air. Lord

Digitized by Google

North (mort en 1685) adressa aussi une brochure au chevalier Morland à l'occasion de son baromètre, et il est reconnu que ce n'est que depuis les perfectionnements introduits par ce dernier que cet instrument est devenu, au moins en Angleterre, une espèce de meuble usuel; jusqu'alors il avait été relégué dans les cabinets de physique. On peut voir la description de quelques autres machines de l'invention de Morland dans le curieux article que lui a consacré Chalmers, *Biogr. dictionary*, t. 22, p. 413-423. D-G.

MORLAND (GEORGE), peintre anglais, né le 23 juin 1763, ne reçut d'autres leçons dans son art que celles de son père, peintre médiocre, qui, voyant que son fils le surpassait en talent, négligea de faire cultiver ses heureuses dispositions, pour l'employer aux travaux de commande qui le faisaient vivre. Ainsi le jeune Morland ne reçut aucune éducation, et si dans la suite il devint un peintre distingué, il le dut uniquement à son talent inné et en quelque sorte d'instinct, car il ne fit jamais la moindre étude : loin de là, il mena toujours une vie tellement irrégulière et intempérante, qu'il finit par s'abrutir complétement. Se livrant à la boisson, il passa ses jours dans la compagnie des gens de la dernière classe et vécut dans la plus dégoûtante misère. On dit qu'on le trouva un jour occupé d'un très-beau tableau au milieu d'une chambre où l'on voyait d'un côté le cercueil de son enfant mort depuis trois semaines et que probablement il n'avait pas le moyen de faire enterrer; de l'autre, un âne auprès de sa crèche; ailleurs, un porc dévorant sa nourriture dans un plat cassé; enfin, le peintre ayant une bouteille de mauvaise eau-de-vie pendue au chevalet. Il ne peignait ordinairement que la basse nature, en sorte qu'il n'avait qu'à regarder autour de lui pour trouver des sujets : aussi rendait-il cette nature avec un art et une vérité surprenants. Il distribuait avec une grande habileté les jours et les ombres, dessinait correctement, n'exagérait aucun effet, achevait parfaitement ses tableaux et montrait partout un naturel admirable. Il avait d'abord peint des paysages, dans lesquels il représentait le chêne anglais avec plus de fidélité qu'aucun peintre ne l'avait fait avant lui; dans la suite, il préféra pour ses sujets les animaux domestiques. On regarde comme son chef-d'œuvre un extérieur d'étable, qu'il exposa en 1791 à l'académie royale. Dans les dernières années de sa vie il fut presque constamment ivre et tomba, malgré son talent, dans le mépris général. Ayant été arrêté pour une petite dette, il but une quantité d'eau-de-vie si copieuse, qu'il en mourut quelques jours après, le 29 octobre 1804, presque en même temps que sa femme, qui avait partagé son dérèglement. D—G.

MORLEY (THOMAS), compositeur distingué et l'auteur du premier traité régulier sur l'art de la musique publié en langue anglaise, était né vers le milieu du 16e siècle. On sait peu de chose sur sa vie; les quelques détails qu'on a se trouvent dans les *Athenæ Oxonienses* de Wood. Il paraît qu'il fut élève de Bird, auquel il a dédié son traité avec des termes d'affection et de respect; qu'il obtint le grade de bachelier en 1588 et fut nommé en 1592 assistant de la chapelle royale. Burney pense qu'il est mort en 1604 ou vers cette époque. Morley a produit de nombreuses compositions, entre autres des romances de diverses sortes, particulièrement à deux voix; des madrigaux à cinq voix, des chants d'église parmi lesquels nous signalerons le beau *Service funèbre* publié dans la collection du docteur Boyce et le premier qui ait été approprié à l'usage du clergé réformé en Angleterre. On lui doit la publication de *Leçons* dues à différents bons maîtres, pour accompagnement de divers instruments, et dont une seconde édition parut en 1611. Il donna encore la collection de madrigaux bien connue sous le titre des *Triomphes d'Oriana*, 1601, et cinq séries de leçons dans le *Livre de la Vierge* de la reine Elisabeth. Mais son meilleur ouvrage, celui qui doit établir sa réputation, c'est son *Introduction simple et facile à la musique pratique*, 1597, in-fol., qui fut en usage pendant plus d'un siècle et demi et qu'on lit même aujourd'hui avec fruit et intérêt, malgré les bizarreries de sa forme et les nombreux détails devenus surannés. Morley y prouve qu'il connaissait bien son sujet; il fait preuve de sagacité, de hardiesse d'esprit et d'une grande instruction. tl existe une traduction de cet ouvrage en allemand par Gaspard Trost, musicien distingué du 17e siècle. Morley avait obtenu de la reine Elisabeth un privilége exclusif pour l'impression de la musique et en vertu duquel Guillaume Barley publia bon nombre de livres relatifs à la musique. Z.

MORLIÈRE (ADRIEN DE LA), chanoine de l'église d'Amiens, était né à Chauny, aussi n'a-t-il point de place dans l'*Histoire littéraire d'Amiens* du P. Daire. Ménage, dans son *Histoire de Sablé* (p. 130), l'appelle un généalogiste sûr. On a de lui 1° *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons du diocèse d'Amiens et des environs*, 1630, in-4°, réimprimé à la fin de la 4e édition de l'ouvrage suivant : 2° *Antiquités et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*, 1621, in-4°, réimprimé sous le titre de *Bref état des antiquités d'Amiens*, 1622, in-4°; la 3e édition, 1627, in-4°, et la 4e, 1642, in-folio, portent le titre d'*Antiquités*, etc. Lenglet-Dufresnoy dit que l'ouvrage de la Morlière est mal écrit, mais il ajoute qu'il est utile et nécessaire. A. B—T.

MORLIÈRE (CHARLES-JACQUES-LOUIS-AUGUSTE ROCHETTE, DE LA), né à Grenoble en 1701, avait été mousquetaire, mais on ignore à quel titre il était chevalier de l'ordre du Christ, en Portugal. Ce singulier personnage, grand hâbleur, acquit une sorte de célébrité, moins par le mérite et le

Digitized by Google

nombre de ses ouvrages, que par la dictature qu'il s'était arrogée au Théâtre-Français. Avant lui, un certain comte de Fontenay, vers l'an 1720, avait présidé cette espèce de tribunal dramatique; mais juste et modéré dans ses critiques, il s'était réellement attiré la considération des auteurs, et son suffrage, réglant celui du public, décidait souvent du sort des pièces. Le chevalier de la Morlière marcha d'abord sur les traces de cet aristarque, qu'il perdit bientôt de vue. Il ne se borna plus à prononcer ses arrêts dans les cafés; il établit son camp au milieu du parterre. Là, entouré de jeunes gens dont il était l'oracle, à un signal convenu il faisait porter aux nues ou siffler impitoyablement toutes les nouveautés. Les acteurs, les danseurs, les débutants, étaient également soumis à ses jugements sans appel. Aussi on le craignait, on le ménageait, on le recherchait. A son tour, il ambitionna le titre de littérateur. Son petit roman licencieux d'*Angola* eut d'abord plus de succès qu'il n'en méritait. On l'attribua à Crébillon fils, dont l'auteur avait assez bien imité, en effet, l'esprit, le style et le ton, surtout dans l'avant-propos, et véritablement la Morlière ne se montra jamais capable d'avoir pu l'écrire. Le genre sombre paraissait lui convenir davantage, et il aurait peut-être réussi en s'y livrant exclusivement. Du reste, malgré quelques situations intéressantes, rien de plus lourd et de plus ennuyeux que les contes et les romans de la Morlière. Ses essais dramatiques sur les théâtres français et italien furent encore plus mal accueillis. Enfin il eut la maladresse d'oser entrer en lice contre Fréron. Dès lors son crédit baissa et alla toujours en déclinant. Accusé par la voix publique de vendre ses suffrages et ses censures, et d'être plus audacieux que brave; soupçonné d'avoir des relations secrètes avec la police, il fut abandonné, accablé sous le poids des épigrammes et du mépris universel, et vécut depuis tellement oublié, qu'aucun journal ne daigna parler de sa mort, arrivée à Paris au commencement de février 1785. Tombé dans la misère, cet homme, dont l'âme était aussi dure que le tempérament, succomba au chagrin d'avoir vu périr une jeune personne dont il avait fait sa gouvernante et qui seule ne l'avait pas abandonné. S'il faut en croire les Mémoires de Bachaumont, la Morlière était absolument décrié par son immoralité et même par ses escroqueries, qu'il exerçait principalement sur des sujets du sexe qu'il formait pour le théâtre. Sur la demande de sa famille, il avait été renfermé à St-Lazare : il y passa quelques mois sans être corrigé. La Morlière était d'ailleurs fort instruit; il possédait bien l'histoire et l'art dramatique, mais à l'exception d'*Angola*, il n'a composé que des ouvrages médiocres; en voici la liste : 1° *Le chevalier de R... anecdotes du juge de Tournay*, 1745, in-12; 2° *Angola, histoire indienne*, 1746, in-12; 3° *Milord Stanley, ou le Criminel vertueux*, Cadix (Paris), 1747, 3 parties, in-12; 4° les *Lauriers ecclésiastiques*, 1748, in-12; ouvrage obscène; 5° *Mirza Nadir, où se trouve l'histoire des dernières expéditions de Thamas Koulikan*, 1749, 4 vol. in-12; 6° des pièces de théâtre, savoir : le *Gouverneur*, comédie en trois actes et en prose, jouée en 1754 sur le Théâtre-Italien, imprimée en 1752; la *Créole*, comédie en un acte et en prose, jouée une seule fois au Théâtre-Français en 1754, et non imprimée; l'*Amant déguisé*, comédie en deux actes et en prose, jouée en 1758 une seule fois et non imprimée; 7° *Très-humbles remontrances à la cohue au sujet de la tragédie de Denys le Tyran* (1749), in-12; 8° *Réflexions sur la tragédie d'Oreste, où se trouve placé naturellement l'Essai d'un parallèle de cette pièce avec l'Electre de M. de C.* (Crébillon), in-12, de 48 pag.; 9° *Lettre d'un sage à un homme respectable et dont il a besoin, sur la musique italienne et française*, Paris, 1754; 10° *Lettre de Racine à M. M...* (Marmontel), *et Réponse de ce dernier sur la tragédie des Héraclides*, 1752; 11° *Observations sur la tragédie du Duc de Foix*, de Voltaire, 1752, in-12; 12° *Analyse de la tragédie de l'Orphelin de la Chine*, 1755, in-12, de 43 pag.; 13° le *Contre-poison des feuilles, ou Lettres sur Fréron*, 1754, in-12. C'est probablement cet ouvrage qui a été reproduit sous le titre de *Antifeuilles, ou Lettres à madame de *** sur quelques jugements portés dans l'Année littéraire de Fréron*, 1754, in-12; 14° Le *Fatalisme, ou Collection d'anecdotes pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du cœur humain*, 1769, 2 vol. in-12; dédié à la du Barry, dont aucun homme de lettres, avant la Morlière, n'avait encensé les *vertus* et les *talents*. L'auteur dut à sa dédicace le prompt débit de son ouvrage et l'honneur de souper avec cette fameuse courtisane. 15° *Le royalisme, ou les Mémoires de du Barry de St-Aunetz et de Constance de Cezelli sa femme, anecdote historique sous Henri IV*, 1770, in-8°. En 1763, il travaillait à une suite de l'histoire du théâtre, depuis 1720. A—T et A. B—T.

MORLINO (JÉRÔME), jurisconsulte napolitain, florissait dans le 16e siècle. Peu scrupuleux sur ce qui pouvait blesser la gravité de sa profession, il s'essaya dans le genre, mais non à la manière de Boccace, et donna ses contes en latin, persuadé que de licencieux détails exprimés dans cette langue choqueraient moins que s'il les revêtait de l'idiome vulgaire. En effet, l'extrême négligence de son style et l'indifférence qu'il met à jeter quelque agrément sur les gravelures dans lesquelles se complaît sa plume ne permettent pas de le ranger parmi les écrivains qui dédaignaient l'italien comme un langage encore trop grossier. Les prêtres, les moines, les nonnes et les chances de l'hymen, sujets épuisés par tous les conteurs, sont aussi ceux auxquels Morlino revient le plus souvent. Son recueil ordurier parut avec privilége de l'empereur et du pape, sous ce titre : *Novellæ* 80, *fabulæ* 20 *et comœdia*, Naples, chez

Digitized by Google

Pasquet de Sallo, 4 avril 1520, en 3 parties, in-4°. Le titre aurait pu énoncer 84 nouvelles au lieu de 80; la 72e, reproduite dans le volume sous une forme différente, offre en effet deux morceaux distincts. Le commun des lecteurs fut révolté du cynisme de Morlino. Il n'y eut bientôt qu'un cri sur le scandale de cette publication; les *Nouvelles* furent défendues, condamnées et livrées au feu; les exemplaires du livre proscrit devinrent excessivement rares, encore fut-il difficile d'en rencontrer de complets parmi ceux qui avaient échappé à la condamnation canonique, mais que n'avait pas épargnés dans leur intégrité le zèle de leurs possesseurs. Morlino ne s'émut point de cet orage; il ne fit attention qu'à une critique amère dirigée contre son livre, et il y répondit par cette épigramme du plus mauvais goût :

Quid modo, quidam aiet, cum librum hunc viderit auctum,
Invidia ac rabie garriet ille magna?
Verbera pro verbis, pro tingua ligna merebit,
Et funis finis gutturis ejus erit.

Dans une nouvelle édition de ses contes, qu'il se proposait de donner, il consacra toute sa préface à se justifier des solécismes qu'on lui avait reprochés. Cette seconde édition devait être augmentée de neuf nouvelles dédiées, on ne sait trop pourquoi, aux neuf chastes sœurs. Cependant le comte Borromeo, qui possédait le manuscrit autographe, a inséré dans ses *Notizie de' novellieri italiani* deux de ces nouvelles inédites, où Morlino a évité l'indécence, mais pour tomber dans la platitude. Quant aux contes imprimés, Straparole en a transporté seize dans ses *Notte piacevoli*, où la Fontaine a daigné faire quelques emprunts et où il a puisé, entre autres, le conte du *Cuvier*. Les fables de Morlino sont d'une insipidité extrême. Sa comédie, écrite en vers, n'est qu'une de ces insignifiantes imitations des pièces latines auxquelles se bornait le théâtre italien. L'ouvrage de Morlino, devenant presque introuvable, a été payé jusqu'à quarante-huit livres sterling et onze cent vingt et un francs par les amateurs (*voy.* le *Manuel du libraire*, t. 2, p. 527). Cette considération engagea Caron à le faire réimprimer en 1799, in-8°, à cinquante-cinq exemplaires; il y conserva religieusement les nombreuses défectuosités de l'édition originale, et n'y ajouta qu'une notice sur l'auteur. Une traduction de ces contes, en 2 volumes in-8°, le texte en regard, par E.-T. Simon, ancien bibliothécaire du Tribunat, fut annoncée en 1820; mais elle n'a pas paru, et ce n'est certes point là un fait à regretter. F—T.

MORMANDO (Jean-François), architecte florentin, né en 1455, étudia d'abord la peinture; mais la renommée qu'avaient acquise à cette époque Brunellesco et Léon-Baptiste Alberti le décida pour l'architecture. Il prit des leçons de ce dernier, et se rendit à Rome pour s'y perfectionner par l'étude des monuments de l'antiquité. Il alla ensuite à Naples, où il se lia avec Sanlucano, qui lui procura quelques travaux; il s'en acquitta avec tant de distinction, qu'en 1490 les religieux de St-Séverin le choisirent pour rebâtir l'église de leur couvent. Mormando présenta des plans qui obtinrent le suffrage unanime des religieux, et il se mit sur-le-champ à l'ouvrage. Tandis qu'il dirigeait la construction de ce magnifique édifice, l'un des plus beaux de la ville de Naples, il fut appelé en Espagne à la cour de Ferdinand le Catholique. Il y obtint le même succès comme architecte. Mais le roi, ayant découvert que cet artiste avait un talent rare pour la musique, voulut l'entendre, et en fut tellement charmé qu'il le gratifia d'une pension considérable. Cependant, Mormando voulut retourner à Naples pour voir où en étaient les travaux du monastère de St-Séverin. Il demanda congé au roi, qui lui répondit qu'ayant dessein d'aller bientôt lui-même à Naples, il voulait l'y mener avec lui. En effet, Ferdinand, s'étant rendu dans ce royaume en 1506, y conduisit Mormando. Voyant que cet artiste ne quitterait l'Italie qu'avec regret, il lui permit d'y demeurer et lui assigna un traitement considérable sur les revenus de la couronne. Mormando reprit alors avec une nouvelle activité les travaux de St-Séverin et entreprit quelques autres édifices, parmi lesquels on distingue le superbe palais du duc de Vietri, appartenant depuis aux princes de la Rocca. Il construisit également au Pausilippe un palais délicieux pour les seigneurs de Cantalupo, et répara ou reconstruisit tant à Naples que dans le royaume une foule de châteaux et de palais. Il avait épousé une jeune Napolitaine de famille noble, dont il n'eut pas d'enfants. Il s'occupait de la somptueuse coupole de l'église de St-Séverin et en exécutait les modèles, lorsqu'il mourut, en 1522, âgé de 77 ans. Quelques années avant sa mort, il réédifia à ses dépens une église ruinée consacrée à la Vierge sous le titre de Santa-Maria della Stella, et y fit mettre l'inscription suivante : *Joannes Mormandus, architectus Ferdinandi regis catholici, pro musicis instrumentis gratissimus, sacellum vetustate collapsum, sua pecunia a fundamentis restituit, formamque in meliorem redegit anno salutis* 1519. P—s.

MORNAC (Antoine), célèbre jurisconsulte, né près de Tours, débuta au parlement de Paris en 1580. Il demeura pendant trente-quatre ans attaché au barreau et y recueillit d'honorables suffrages, parmi lesquels il compta celui du chancelier de Sillery. Son opposition aux ligueurs lui attira quelques persécutions; il quitta Paris en 1591 pour se réunir à la majorité fidèle du parlement retirée à Tours, et ne rentra dans la capitale qu'après le rétablissement de ce corps par Henri IV. Il cultiva les muses latines au milieu des dissensions civiles qui affligeaient la France, et fit même de ces troubles le sujet d'un poëme héroïque en 9 livres. Ses *Feriæ forenses*

Digitized by Google

et Elogia illustrium togatorum Galliæ ab anno 1500, Paris, 1619, in-8°, sont un cadre assez insignifiant où il passe en revue les gens de robe les plus distingués parmi ses contemporains. On a reproché à son style de la sécheresse et un ton ampoulé. Mort à la fin de juin 1620, il n'eut pas le temps d'achever son grand ouvrage sur le droit romain mis en rapport avec l'ancien droit français ; une partie de ce travail avait été publiée, de 1616 à 1619, sous le titre de *Observationes in* XXIV *priores libros Digestorum et in* IV *priores libros Codicis*. François Pinson, avocat, rassembla les notes rédigées par Mornac pour faire suite à ces premières observations, et les fondit dans une édition générale des œuvres de ce jurisconsulte, Paris, 1654-1660 ; 1721-24, 4 vol. in-fol. De courtes notes de l'éditeur indiquent les changements survenus depuis Mornac dans la jurisprudence. Un autre ouvrage considérable de Mornac qui termine cette édition est son *Recueil d'arrêts* (au nombre de plus de douze cents), depuis 1588 jusqu'en 1620 ; c'est proprement le journal des audiences de cette époque. On a imprimé à part un opuscule de Mornac de 24 pages, *De falsa regni Yvetoti narratione ex majoribus commentariis fragmentum*, 1615, in-8°. Une dissertation presque aussi courte de Vertot sur cette fabuleuse tradition de l'existence d'un royaume d'Yvetot a fait oublier l'extrait critico-historique de Mornac. F—T.

MORNAY (PHILIPPE DE), seigneur du Plessis-Marly, et connu de son temps sous ce dernier nom, naquit à Buhy, dans le Vexin français, en 1549. Sa famille, originaire du Berry, était alliée aux plus illustres du royaume et même à la maison de Bourbon. Philippe, ayant plusieurs frères aînés, fut destiné dès le berceau à l'état ecclésiastique. Ses parents espéraient lui procurer les bénéfices d'un oncle paternel et le pousser aux dignités de l'Eglise par le moyen de Philippe du Bec, frère de sa mère, évêque de Nantes et depuis archevêque de Reims. Ces espérances furent trompées ; mais ce qui éloigna le plus Mornay de l'état ecclésiastique et même de la religion catholique, ce furent les principes que lui inculqua de bonne heure sa mère, qui professait en secret les nouvelles doctrines ; principes que développèrent dans l'enfant les instituteurs que sa mère avait chargés de son éducation et choisis soigneusement. La mort de Jacques de Mornay (1560), père de Philippe et zélé catholique, laissa de bonne heure à son fils la liberté d'embrasser ouvertement le calvinisme. Il s'adonna jeune encore aux études théologiques ; c'était la nourriture convenable à son esprit grave et solide, qui ne lui permettait de prendre pour distractions que des sujets qui eussent été pour d'autres une occupation sérieuse. Amené à Paris, il y étudia sous les maîtres les plus célèbres. Mornay, à peine âgé de dix-huit ans, alla en Suisse, en Allemagne, où il prit des leçons de jurisprudence, et de là en Italie, à Venise et à Gênes ; il voulut même passer en Orient, mais la guerre des Turcs avec les Vénitiens l'en détourna. Il revint en Allemagne, parcourut la Hongrie, la Bohême, l'Autriche ; il s'arrêta quelque temps dans les Pays-Bas. Ces voyages, qui l'occupèrent pendant plusieurs années, lui furent d'une grande utilité ; outre qu'il se perfectionna dans les sciences en parcourant chacun des pays où elles étaient cultivées avec le plus de succès, la connaissance qu'il acquit des intérêts politiques de presque toutes les nations de l'Europe lui donna une grande supériorité dans les affaires. Ce fut pendant son séjour en Belgique qu'il débuta dans la carrière littéraire et politique par deux écrits adressés aux Flamands, qu'il exhortait à se défier des Espagnols. Ces deux morceaux le firent connaître avantageusement. Peu après il rentra en France, et présenta le fruit des observations qu'il avait faites en Flandre dans un Mémoire que l'amiral de Coligni remit au roi (1) ; l'auteur y prouvait qu'il était juste et utile de faire la guerre à l'Espagne. La St-Barthélemy suivit de près, et ce ne fut pas sans une peine extrême que Mornay put échapper à la mort, après être resté plusieurs jours caché à Paris. Il se sauva de là chez ses parents et bientôt en Angleterre. L'année suivante, il revint en France, lorsque les huguenots, qu'on devait croire abattus, montrèrent quelle était encore leur force. Un frère du roi s'était joint à eux. Cette ligue n'eut pas de succès ; et quoique par une adresse étonnante Mornay eût fait croire qu'il était attaché à la cour, il trouva plus prudent de se retirer, et demeura sur la frontière jusqu'en 1575. Il connut à cette époque Charlotte Arbaleste, veuve de Jean de Pas de Feuquières, avec laquelle il conclut son mariage. Duplessis se joignit aux huguenots qui avaient repris les armes ; dans une petite expédition en Champagne, par une imprudence chevaleresque, il fut blessé et pris ; mais n'ayant pas été reconnu, il fut délivré peu de jours après moyennant une rançon fournie par sa future épouse. C'est alors qu'il se maria. Dans la même année, il fut appelé au service du roi de Navarre, depuis Henri IV. Ce prince, sur le bien qu'il en avait entendu dire à tous ceux qui l'entouraient, quelle que fût leur religion, l'admit dans son conseil et l'honora bientôt d'une confiance qui fut entière pendant bien des années. Il lui remit l'administration de ses finances, et l'employa surtout dans un grand nombre de négociations. Une d'elles mérite d'être remarquée : il s'agissait de savoir si le roi de Navarre devait accepter l'offre d'un ancien envoyé de France dans le Levant, qui promettait de faire venir au secours des protestants une armée turque par la Méditerranée. Mornay et la Noue, qui lui avait été donné pour

(1) C'est par erreur qu'on attribua ce *Mémoire* à l'amiral de Coligni, parce qu'il lui trouvé dans ses papiers. De Thou l'a inséré dans son *Histoire*, t. 6, in-4°.

Digitized by Google

collègue, furent d'avis de rejeter cette dangereuse proposition, dont on ne parla plus. Peu après, Mornay fut envoyé auprès de la reine Élisabeth. Il allait demander l'assistance de cette princesse pour le roi de Navarre. C'est à cette occasion que Henri donna pour toute instruction à son ambassadeur un blanc signé ; et ce ne fut pas la seule fois qu'il lui témoigna une si flatteuse confiance. Duplessis avait été d'abord attaché au duc d'Anjou, frère de Henri III, en qualité de gentilhomme de sa chambre ; ce prince voulut encore se servir de lui lorsqu'il fut appelé par les catholiques de Flandre pour se mettre à leur tête contre l'Espagne. Le crédit de Mornay dans ce pays et surtout auprès du prince d'Orange était fort étendu ; et tout en surveillant les intérêts du roi de Navarre dans les Pays-Bas, il fut d'une grande utilité au duc d'Anjou. Les affaires de ces deux princes l'obligèrent à plusieurs voyages, et même il devait se rendre à la diète d'Augsbourg (1579) lorsque cette mission fut révoquée ; elle n'était au fond, de la part du duc d'Anjou, qu'une manière honorable d'éloigner Mornay, dont la présence le gênait et qui revint en France auprès de son maître. Au bout de quelques années, il lui fut plus nécessaire que jamais. La ligue, formée en 1576, éclata en 1584 ; le roi de Navarre, devenu présomptif héritier de la couronne, était le seul objet de ce formidable complot des Guise. Tout le parti protestant était en mouvement ; et Duplessis, qui toute sa vie en fut un des principaux chefs, devait le diriger. Après avoir conseillé à Henri d'offrir au roi de France toutes les sûretés possibles pour garantie de son désir de la paix, lorsqu'il vit la guerre inévitable, il n'engagea point son maître à la retarder par des moyens qui pouvaient lui nuire plus tard ; il lui fit sentir au contraire l'utilité de la commencer, puisque des circonstances impérieuses le forceraient dans tous les cas d'en venir à cette extrémité. Alors Mornay, déjà chargé des finances de la Navarre, créé depuis surintendant général de la même couronne, après avoir refusé la charge de chancelier, se vit obligé de supporter presque tout le fardeau de la nouvelle guerre. On ne voulait s'en rapporter qu'à son expérience et à ses promesses ; il dressait les plans et les instructions, ménageait à son prince des partisans au dedans et au dehors par des négociations habiles et par de nombreux mémoires répandus de tous côtés avec profusion. Il n'était pas étranger pour cela aux actes mêmes de la guerre ; en sorte qu'on le voyait, se multipliant lui-même, servir à la fois son roi de son bras, de ses conseils et de sa plume exercée. Il en fut ainsi pendant tout le temps que Henri combattit ou ses ennemis ou ses sujets. Mornay, fidèle à tous ses devoirs, était sévère pour lui, mais aussi pour les autres ; il était dans sa religion un de ceux que les désordres reprochés aux catholiques avaient de bonne foi contribué à éloigner de l'église romaine. La conduite du roi de Navarre blessait ses principes ; et comme il sentait qu'elle pouvait aussi nuire à la réputation et aux intérêts du prince, il l'en avertit plus d'une fois. Cette franchise inspira souvent à son maître de l'éloignement pour un serviteur trop clairvoyant ; mais Henri rendait bientôt justice à la vertu et à la fidélité de son ministre. Pendant que Henri III tenait les états de Blois, les huguenots étaient assemblés à la Rochelle ; quand on y apprit le meurtre des Guise, Mornay donna le conseil au roi de Navarre de marcher vers la cour et de s'emparer de quelques places importantes dans l'Anjou et la Touraine au lieu de rester dans le Midi, ajoutant que de cette manière il obligerait de s'unir à lui le roi de France, qui ne pourrait appeler le duc de Mayenne, dont il venait de faire mourir les frères. Ce qu'avait prévu Mornay arriva : la cour fit des propositions de paix. Elle en chargea le frère aîné de Duplessis, qui vint sous prétexte de voir son frère. On s'accorda bientôt. Une des clauses du traité fut que Saumur serait donné pour place de sûreté au roi de Navarre, à condition que Mornay en aurait le gouvernement. Les deux rois se réunirent. Henri III, charmé de la noble confiance de son nouvel allié, qui se rendit auprès de lui sans prendre aucune des précautions que lui dictaient la prudence et ses ministres, s'attacha pour toujours à ce prince généreux. Mornay, que son service retenait à Saumur, averti par son maître de l'heureux résultat de cette démarche, lui répondit : « Sire, vous avez fait ce que vous deviez « et ce que nul ne vous devait conseiller. » A l'époque de l'assassinat de Henri III, Duplessis, toujours à Saumur, assura le pays à son maître. La mission délicate dont il s'acquitta dans la même année (1589) avec succès lui mérite encore de grands éloges ; il s'empara de la personne du cardinal de Bourgogne, oncle de Henri IV, que les ligueurs avaient déclaré roi. Après avoir laissé son prisonnier en sûre garde, Mornay rejoignit Henri et prit part à la bataille d'Ivry. Le roi le nomma bientôt conseiller d'Etat. Lors du siége de Paris, Duplessis, consultant plutôt l'intérêt de son maître que l'humanité, s'opposait à la levée du siége ; il savait par ses intelligences particulières que la ville pouvait être prise facilement. Mais la générosité et peut-être une saine politique dictèrent la conduite du roi. Mayenne, auprès duquel le ministre fut envoyé pour négocier la paix en 1592, déclara quelles étaient ses conditions ; mais il exigeait le secret. Mornay, dérogeant pour la première fois à sa délicate probité, crut nuire beaucoup au chef de la ligue en divulguant ces conditions, dont la plupart étaient dans l'intérêt de Mayenne ; mais il y en avait d'autres aussi très-favorables aux seigneurs et au peuple, et l'infidélité de Mornay tourna contre lui-même et contre le roi. Séparé de Henri IV, qui s'exposait à Aumale, où il fut blessé, Du-

Digitized by Google

plessis écrivit à ce prince : « Sire, vous avez « assez fait Alexandre ; il est temps que vous « soyez Auguste. C'est à nous de mourir pour « Votre Majesté. Vous est gloire à vous, sire, de « vivre pour nous, et j'ose vous dire que ce vous « est devoir. » Mornay ne négligea pas les intérêts de son parti auprès de Henri IV. Il usa de tout son crédit pour faire rendre aux huguenots les priviléges qu'on leur avait enlevés et pour leur en obtenir encore d'autres dont ils n'avaient jamais joui. Le roi, protestant lui-même il est vrai, mais obligé de ménager les catholiques, ne put refuser ce que réclamait la justice ; il alla même plus loin, car la cour de Rome continuant ses intrigues et ses menaces, il voulait peut-être lui montrer ce qu'il pouvait faire si elle le poussait à bout. Cependant dès cette époque il s'était engagé à rentrer dans le sein de l'Eglise. Trois années se passèrent pendant lesquelles Henri IV, combattant toujours pour ses droits, suspendit l'accomplissement de cette résolution. Mornay employa tous les moyens pour l'en détourner ; il lui montra sa grandeur, ses intérêts, son trône même compromis par son abjuration ; et sur ce qu'on lui disait des difficultés qui naissaient de la constante opposition de Rome, il répondit hardiment : « Nous ferons voir au pape qu'il nous « est plus aisé de faire un pape en France qu'à « lui de faire un roi. » Quoi qu'il en soit, Henri IV abjura dans l'année 1593. Cet acte menaçait les intérêts des protestants ; mais Duplessis, qu'on avait en vain tenté de séduire, les soutint vivement, et, par les priviléges qu'il leur procura, posa les fondements de l'édit de Nantes auquel même il ne fut pas étranger. Quelque zélé que fût Mornay pour sa religion et bien qu'il reprochât au roi tous les jours son changement avec trop d'amertume, sa fidélité ne fut point ébranlée ; néanmoins sa conduite eut des inconvénients. Ce qu'obtinrent les huguenots les enhardit à demander davantage, et plus d'une fois ils profitèrent de l'embarras où ils virent Henri IV pour renouveler leurs prétentions. Des chefs cachés et puissants les dirigeaient. Mornay éprouva, en 1597, un accident qui lui valut les marques d'un respect général. Un jeune gentilhomme le frappa outrageusement ; il en demanda la justice au roi qui lui fit cette réponse admirable : « Monsieur « Duplessis, j'ai un extrême déplaisir de l'injure « que vous avez reçue, à laquelle je participe « comme roi et comme votre ami. Pour le pre- « mier, je vous en ferai justice et à moi aussi. « Si je ne portais que le second titre, vous n'en « avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner « ni qui y portât sa vie plus gaiement que « moi, etc. » En effet, il obtint une éclatante réparation. Dans le même temps, Mornay travaillait avec d'autres commissaires à la soumission du duc de Mercœur. Ce gouverneur de Bretagne rentra dans le devoir en 1598 (*voy.* MERCŒUR). Duplessis fut encore employé pour terminer l'affaire de la dissolution du mariage de Henri IV, qu'il avait entamée depuis plusieurs années ; elle finit en 1599. Jusqu'ici, il n'est pas d'événement important, pendant plus de vingt ans de la vie de Henri IV, auquel Mornay n'ait pris une très-grande part. Son crédit, un peu diminué depuis l'abjuration du roi, se soutenait toujours : ce prince lui conservait la plus flatteuse amitié. Mais son zèle excessif pour sa religion va lui attirer une disgrâce qui empoisonnera le reste de son existence. Il avait commencé, en 1595, un *Traité de l'institution de l'Eucharistie*. Dans ce livre, destiné à prouver les erreurs reprochées à l'Eglise romaine, Mornay avait déployé un grand luxe d'érudition ; il l'avait de plus accompagné d'invectives violentes contre les papes. Il fit paraître en 1598 son livre de l'Eucharistie, qui produisit une vive impression. Après un mûr examen, on se crut en droit d'attaquer la bonne foi de l'auteur à l'occasion des nombreux passages des saints Pères et des théologiens rapportés dans l'ouvrage. Plusieurs réfutations n'avaient pas nui au livre de Mornay ; mais l'accusation dont il s'agit frappa les esprits ; enfin Duperron, évêque d'Evreux, aidé d'autres critiques (1), prétendit trouver plus de cinq cents fautes dans le *Traité de l'Eucharistie*. Mornay défendit son ouvrage avec entêtement ; et Henri IV, excité par le pape, qui voulait donner un éclatant démenti à l'oracle des protestants, qu'il appelait son *ennemi*, indiqua une conférence publique où devaient être discutées devant des juges choisis les difficultés proposées. Cette pompeuse conférence, qui eut lieu le 4 mai 1600 à Fontainebleau, ne fut qu'une misérable intrigue de cour. On prit Mornay au dépourvu ; on ne voulut point lui indiquer d'avance les passages argués de faux ; d'autres éditions que celles où les citations avaient été puisées furent produites ; on disputa sur les mots. Enfin, il arriva que Duplessis soutint mal sa cause et abandonna une victoire peu glorieuse à des adversaires peu délicats. Il en ressentit un chagrin qui influa sur sa santé et mit fin à la conférence, qui n'avait duré que quelques heures (2). Il résulta d'une aussi singulière manière d'agir de la cour, dans cette circonstance, que les catholiques et les protestants s'attribuèrent également le succès. En effet, ces derniers purent soutenir que la peur d'être convaincu d'impudence avait fait extorquer par surprise un avantage qui, lui-même, ne prouvait rien sinon qu'une bonne cause avait été mal défendue (3). On connut en cela une

(1) Un gentilhomme, nommé Ste-Marie, protestant, mais qui abjura bientôt après, et René de Vignerod, beau-frère du cardinal de Richelieu, furent les premiers à s'apercevoir des erreurs de Mornay. Dans la conférence, ce fut le P. de Bérulle, depuis cardinal, qui assura véritablement le succès de la bonne doctrine.

(2) Chaque parti donna de la conférence des relations réfutées les unes par les autres.

(3) C'est ce que dit Sully (*Mém.*, t. 4, liv. 2). En général le duc est sévère pour Mornay ; il est à croire que c'est parce qu'ils se disputèrent pendant un temps la faveur du roi. Ils étaient en-

Digitized by Google

grande faute ; car il est incontestable que Mornay, trop absorbé par la politique pour donner tout le temps nécessaire à la composition d'ouvrages longs et minutieux, était obligé de recourir à l'aide d'autrui. Parmi ses coopérateurs, il s'en trouva plus d'un imbus de cette mauvaise foi qu'on a reprochée si souvent aux ennemis de l'Eglise romaine, et qui ne balancèrent pas à falsifier les Pères ou les controversistes pour fortifier leur sentiment. Aussi, bien que la cour se fût donné tort pour la forme dans la conférence de Fontainebleau, quant au fond, dans le peu de passages qu'on eut le temps d'examiner, on découvrit des altérations graves (1). Le résultat de la conférence fut d'éloigner Mornay des affaires ; il se retira dans son gouvernement de Saumur, d'où il ne sortit pas pendant six ans, s'occupant seulement des intérêts de l'Eglise réformée. Il alla une seule fois à la cour, en 1606, et revint à Saumur l'année suivante. Lorsque Henri IV fut assassiné, Mornay fit reconnaître l'autorité de la régente, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance, mais sans le rappeler dans le conseil. Il se rendit, en 1617, à l'assemblée des notables de Rouen. On l'avait consulté sur cette convocation ; son avis fut d'en abandonner l'idée ou du moins de l'ajourner ; le peu de fruit qu'on en tira justifia son opinion. Venu plus tard à Paris, le roi et la reine l'honorèrent de l'accueil le plus flatteur ; il retourna bientôt dans son gouvernement. Le grand âge de Mornay l'empêcha de prendre une part active aux troubles qui agitèrent le commencement du règne de Louis XIII. On doit lui rendre une justice : quelque attaché qu'il fût à son parti, il n'usa jamais de sa grande influence que pour le maintenir dans le devoir et l'exhorter à n'employer que des voies de conciliation au lieu de se mêler aux intrigues qui agitaient la cour. Mais des avis si sages ne furent pas écoutés d'une faction essentiellement ambitieuse et remuante. Quand la face des affaires changea et que la mère du roi se trouva opposée à son fils (1620), on tenta de gagner Mornay, maître d'une ville importante dans le pays devenu le théâtre de la guerre. Il resta fidèle à son prince, conseillant à la reine de s'accommoder avec le roi, ce qu'elle se repentit bientôt de n'avoir pas fait. C'est dans cette même année 1620 que les huguenots, outrés du rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, réuni à la couronne, commencèrent à former eux seuls un parti contraire à la cour ; ils s'assemblèrent malgré les ordres du roi et prirent des mesures pour commencer les hostilités. Mornay, toujours conciliateur, essaya de les calmer ; mais, moins sage que par le passé, il ne bannit pas cette fois toute idée d'opposition armée et par conséquent criminelle, si la conduite du gouvernement ne changeait pas. La guerre ayant éclaté, Louis XIII vint à Saumur, dont Mornay fut expulsé adroitement. On lui promit bien de ne pas abuser de la nécessité qui le forçait d'abandonner son poste parce qu'il fallait loger le roi dans le château, et l'on s'engagea à le lui remettre incessamment ; mais on retarda indéfiniment le terme, et, sans égard à la parole royale, on déclara enfin à Mornay qu'on ne lui rendrait point son gouvernement. La résistance opiniâtre des huguenots causait cette sévérité de la cour contre tous ceux de la religion réformée. On offrit cependant à Mornay une indemnité ; mais il rejeta toute proposition et réclama fortement auprès de Louis XIII ; tout fut inutile : il vit bientôt qu'il fallait renoncer à Saumur (1), et, après avoir refusé cent mille écus et un *état* de maréchal de France, il se vit obligé de se contenter de cent mille livres pour tous ses droits. Il mourut peu de temps après, le 11 novembre 1623, dans sa baronnie de la Forêt-sur-Sèvre, en Poitou ; c'est là qu'il s'était retiré depuis sa sortie de Saumur. Mornay jouit pendant toute sa vie d'une grande réputation en France, chez les étrangers et surtout parmi les protestants. Constamment attaché à Henri IV durant vingt-cinq ans, il n'est pas de services qu'il n'ait rendus à ce prince, qui le reconnaissait volontiers et disait de lui : « Je fais « au besoin d'un escritoire un capitaine (2). » En effet, tour à tour ministre, général, négociateur, écrivain, Mornay s'acquitta de tous ces emplois avec un égal talent. Passionnément attaché à sa religion, ce n'est pas sans raison qu'on le surnommait le *Pape des huguenots ;* pendant près de cinquante ans, il fut le véritable chef de la nouvelle Eglise de France ; le parti eut quelquefois à sa tête des seigneurs plus puissants, les ducs de Bouillon et de Sully, par exemple ; mais pour la doctrine Mornay n'en resta pas moins l'oracle des religionnaires ; il n'est pas de ministre si célèbre qui ait balancé sa réputation, parce qu'il était aussi savant qu'un ministre (3) et que ses nombreux écrits servirent, autant que son crédit et son pouvoir, à l'agrandissement et à la considération de son parti. Aucune vue d'intérêt ne put altérer la croyance de Duplessis-Mornay ; son attachement inébranlable à ses opinions, la publicité avec laquelle il les soutint l'arrêtèrent dans la carrière brillante qui s'ouvrait devant lui.

nemis, Sully ne le cache pas ; et cela doit faire peser le témoignage de ce dernier quand il s'agit de Mornay. Il y en a encore une autre raison, c'est qu'à la fin ils se trouvèrent rivaux de crédit dans le parti protestant.

(1) On le voit dans l'*Histoire* du président de Thou, qui fut un des commissaires, t. 13, p. 445.

(1) C'est alors qu'il adressa une lettre touchante au roi, mais que ses amis lui firent retenir. Il demandait la permission de sortir de France avec sa famille et d'emporter les ossements de ses pères, et il ajoutait : « Il se trouvera peut-être quelqu'un qui « gravera sur ma tombe : Ci-gît qui, âgé de 73 ans, après en avoir « employé, sans reproche, quarante-six au service de deux grands « rois, fut contraint, pour avoir fait son devoir, de chercher son « sépulcre hors de sa patrie. »

(2) D'Aubigné, *Hist. univ.*, t. 2, liv. 2, chap. 4.

(3) Mornay savait le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et il n'était pas étranger aux sciences naturelles, quoique ses études eussent été particulièrement dirigées vers l'histoire et la théologie.

Digitized by Google

Pour satisfaire sa conscience, il encourut la disgrâce d'un roi qui lui avait les plus grandes obligations, mais que sa position critique força plus d'une fois de sacrifier sa reconnaissance à son intérêt qui n'était que celui de l'Etat. Voltaire a répété peut-être avec une maligne complaisance les louanges prodiguées à Mornay, *l'un des enfants de Calvin :*

Ce vertueux soutien du parti de l'erreur,
Qui, signalant toujours son zèle et sa prudence,
Servit également son Eglise et la France:
Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé.

Et lorsqu'il suppose que le génie de la France cherche un sage pour arracher des bras de la belle Gabrielle Henri IV, à qui l'amour faisait oublier ses devoirs, c'est encore sur Mornay que tombe le choix de l'ange des Français (1). Duplessis-Mornay n'a pas été généralement jugé avec la même faveur : le savant Huet (2), entre autres, a fortement attaqué sa réputation comme écrivain. Il est certain qu'il n'a pas composé seul tous les ouvrages publiés sous son nom, de même que celui de l'Eucharistie, comme nous l'avons dit ; mais il y a de l'injustice à ne voir dans Mornay qu'un savant masqué, rempli de vanité et de mauvaise foi. On peut croire qu'un zèle épiscopal un peu trop ardent a dicté le sentiment de Huet, qui tendait à rabaisser beaucoup la vertu d'un homme auquel, de l'aveu d'un autre prélat, « on ne pouvait rien reprocher, sinon qu'il « était huguenot » (3). De son mariage avec Charlotte Arbaleste, morte en 1607, Mornay eut quatre enfants : un fils unique, mort en 1606 au service du prince d'Orange, et trois filles. Ses ouvrages sont assez nombreux : 1° *Traité de la vie et de la mort*, Genève, 1575; 2° *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, Anvers, 1580, in-8°. Mornay traduisit lui-même en latin ce livre, qui fut généralement estimé (4). 4° *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise* (5), 1582, in-8°. C'était la réfutation d'un mauvais ouvrage dans lequel on voulait établir que la couronne de France appartenait à la maison de Lorraine. 5° *Traité de l'institution de la sainte Eucharistie*, 1598, in-fol.; 6° le *Mystère d'iniquité, ou Histoire de la papauté*, 1607, in-4°. C'est dans ce livre que l'auteur prétend prouver que Paul V était l'Antechrist. 7° *Mémoires* de Philippe de Mornay, contenant divers discours, instructions, etc., 4 vol. in-4°. Ces quatre volumes ont été imprimés séparément : le 1er à la Forêt-sur-Sèvre en 1624, mais sans nom de lieu ni d'imprimeur; le 2e au même lieu en 1625, avec désignation; les deux derniers à Leyde, chez les Elzevirs, en 1651 et 1652. On trouve rarement réunis ces quatre volumes, dont les deux premiers contiennent les pièces relatives à ce qui s'est passé depuis 1572 jusqu'en 1599, et les deux autres continuent jusqu'en 1623. Ces Mémoires sont intéressants et estimés. 8° Des Lettres publiées en 1624 par Jean Daillé, célèbre ministre protestant, qui avait été pendant plusieurs années précepteur des petits-fils de Mornay. Il était resté beaucoup d'autres lettres manuscrites de Duplessis au château de la Forêt-sur-Sèvre, ainsi que les originaux des Mémoires dont on n'avait donné, in-4°, qu'une édition tronquée. Le propriétaire de ce château en ordonna la publication; cette 1re édition complète des *Mémoires, Correspondance et Vie de Mornay* a été publiée par A.-D. de la Fontenelle; elle forme 12 volumes in-8°, Paris, 1824 et années suivantes, contenant près de 400 pièces, pour servir de suite à l'ancienne ou à la nouvelle Collection des Mémoires sur l'histoire de France. Mornay avait cultivé la poésie dans sa jeunesse et avait même composé sur la guerre civile un petit poëme qui est perdu. Une Histoire de son temps, commencée en 1570, éprouva le même sort en 1573, dans une traversée d'Angleterre en Flandre. Enfin, Hug. Grotius a attribué à Duplessis-Mornay un traité *De monarchia;* mais Bossuet prétend qu'il est d'un autre protestant et que Mornay n'en fut que l'éditeur. Il n'en est fait aucune mention dans la Vie longue et détaillée de Mornay : cette Vie, Leyde, 1647, in-4°, fut composée par David de Liques, Flamand, et par les deux secrétaires de Mornay, Meslai et Chalopin. Valentin Conrart est auteur de l'épître dédicatoire. Daillé s'en occupa pareillement, et l'on y a joint un petit morceau de ce ministre, les *Dernières heures de M. Duplessis*. Cette pièce, ainsi que le testament et le codicille de Mornay, avaient été imprimés séparément en 1624. La Vie est un panégyrique mal écrit, mais composé sur de bons matériaux. Il y a encore une Vie de Duplessis-Mornay dans les *Vies de plusieurs anciens seigneurs de la maison de Mornay*, par R. de Mornay de la Villetertre, 1689, in-4°. L'auteur annonce que son ouvrage sera l'antidote de la première Vie de Duplessis, et cependant il n'a fait que l'abréger avec de légers changements et quelques réflexions mal placées. Mais l'auteur était catholique comme Mornay était huguenot, et il écrivait quatre ans après la révocation de l'édit de Nantes. Un Eloge de Duplessis-Mornay, par M. Henri Duval, couronné par l'athénée de Niort, a été inséré dans le Recueil de cette société et imprimé à part, 1809, in-8°. D—is.

MORO (Christophe), doge de Venise, fut nommé le 12 mai 1462 pour remplacer sur le trône ducal Pascal Malipieri. Son administration, d'abord prospère, fut marquée par la perte de Négrepont ou île d'Eubée, dont Mahomet II prit d'assaut la capitale le 12 juillet 1470. On accuse

(1) *Henriade*, ch. 1er et 9.
(2) *Huetiana*, n° 57.
(3) Perefixe, *Vie de Henri IV*, 1re partie.
(4) Le plan et les arguments de cet ouvrage ont été employés par Abbadie et d'autres adversaires des esprits forts et des nouveaux philosophes.
(5) Inséré dans les *Mémoires de la ligue*, t. 1er.

Digitized by Google

Christophe Moro d'avoir été hypocrite, vindicatif, perfide et avare. Il mourut le 9 novembre 1471. Nicolas Trono lui succéda. S. S—t.

MORO ou MOOR (Antoine), peintre, né à Utrecht en 1525, fut élève de Jean de Schooréel. Devenu très-habile, surtout dans le genre du portrait, il vit la fortune seconder ses talents. Nommé, par la protection du cardinal de Granvelle, peintre de l'empereur Charles-Quint, il fut envoyé par ce prince en Portugal et en Angleterre pour y faire les portraits de plusieurs princes. Ayant complétement réussi, il revint en Espagne chargé d'or et de riches présents, et il reçut d'un de ces princes un ordre de chevalerie. Comblé des bontés de Philippe II, successeur de Charles-Quint, vivant même avec lui dans une grande familiarité, une indiscrétion lui fit perdre tous ces avantages. S'étant permis, un jour que le roi lui avait donné un petit coup sur l'épaule en badinant, de riposter avec son appui-main, il se vit obligé, dans un pays où l'étiquette est très-rigoureuse, de s'éloigner et de retourner dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe, qui en était gouverneur, le combla de bienfaits, lui et toute sa famille, pour laquelle il obtint des places et des canonicats. Si Moro s'est rendu célèbre par ses portraits, il a peint aussi des sujets d'histoire fort estimés, entre autres une *Résurrection* qu'on voyait au musée du Louvre, un *St-Pierre* et un *St-Paul*, qui étaient dans la collection du prince de Conti; il y avait aussi deux beaux portraits de ce peintre dans la collection du duc d'Orléans, entre autres celui de Grotius. Le musée du Louvre possède aujourd'hui deux beaux portraits par Moro, l'un représentant un homme vêtu de noir, la tête nue, la main posée sur une table, et l'autre, le portrait du nain de Charles-Quint. La touche de cet artiste est vigoureuse et ferme, son coloris d'une grande vérité et l'imitation de la nature parfaite. Moro termina sa carrière à Anvers en 1568. P—e.

MOROGUES (Sébastien-François Bigot, vicomte de) naquit, le 5 avril 1705, à Brest, où Bigot de la Motte, son père, remplissait les fonctions de commissaire de la marine. Son père le destina de bonne heure au service; et en 1723, le fils entra comme officier dans le régiment Royal-Artillerie, où il servit environ treize ans. Au mois de septembre 1736, il quitta le service de terre pour celui de la marine, et fut nommé lieutenant d'artillerie deux ans après. Il servait en cette qualité sur le vaisseau *le Bourbon* lors du naufrage de ce bâtiment à la Martinique, au mois d'avril 1741. En 1746, il fut fait capitaine et chevalier de St-Louis. Déjà il avait fixé l'attention par un *Essai sur l'application de la théorie des forces centrales aux effets de la poudre à canon*, Paris, 1737, in-8°. Cet ouvrage, qui a été traduit en allemand (Nuremberg, 1766, in-8°), était dédié à M. de Maurepas, qui avait alors le portefeuille de la marine, et il récompensa l'auteur en le nommant commissaire général d'artillerie. Il fit du reste ses preuves dans le service actif. En 1759, Morogues commandait le *Magnifique* dans l'escadre du maréchal de Conflans; à la fatale journée du 20 novembre, il combattit seul contre 3 vaisseaux anglais pendant près d'une heure, parvint à s'en faire abandonner, et put ramener le *Magnifique* à l'île d'Aix. Ces divers faits lui valurent d'être nommé chef d'escadre en récompense de sa belle conduite. Ce fut de Morogues qui exécuta, de concert avec plusieurs autres officiers de marine, le projet de créer une académie qui s'occupât spécialement de l'étude et de l'extension des sciences nautiques. Les travaux auxquels ces officiers se livraient depuis l'année précédente avaient eu assez de retentissement pour fixer l'attention de Rouillé, ministre de la marine, lors d'un voyage qu'il fit à Brest en 1750. Il les encouragea à les continuer, et, voulant donner une forme stable et régulière aux conférences hebdomadaires dans lesquelles chacun d'eux apporta le fruit de ses loisirs pour qu'il fût discuté en commun, il chargea Pallu, Pellerin, Godin et Duhamel du Monceau d'assister en son nom à une de ces séances. Ce ne fut néanmoins que le 30 juillet 1752 qu'il autorisa la constitution de l'académie de la marine, dont Morogues fut le premier directeur. Son zèle à poursuivre la création de cette assemblée, la réputation que lui avait acquise son *Essai sur les forces centrales*, et sa capacité éprouvée comme officier de vaisseau l'appelaient naturellement à cette dignité. Dans un passage du discours qu'il prononça le 31 août 1752, jour de l'inauguration de l'académie, il esquissa le plan des travaux qu'elle était appelée à accomplir. Infatigable au travail, Morogues imprima aux travaux de l'académie une vive impulsion. Une ardeur louable s'empara de tous les membres de la compagnie naissante. Une encyclopédie de la marine, sous forme de dictionnaire, devait embrasser toutes les branches si diverses des sciences maritimes (1) C'était là le but principal des travaux de l'académie. Chacun de ses membres s'empressa d'apporter son tribut à cette œuvre immense, que complétèrent d'autres travaux non moins importants. Marins, ingénieurs, médecins, administrateurs, tous vinrent à l'envi se faire part des observations que leur avait suggérées une savante théorie confirmée par les leçons de la pratique. Les sciences mathématiques ne furent pas les seules à s'enrichir; les voyages procurèrent de nouvelles découvertes à l'hydrographie, à l'astronomie nautique et à l'histoire naturelle. Aussi se ferait-on difficilement une idée exacte de l'importance et de la variété des travaux que l'académie exécuta

(1) Beaucoup d'articles de l'*Encyclopédie méthodique* avaient été primitivement composés pour ce dictionnaire; repris par leurs auteurs lorsque l'académie cessa d'exister, ils reçurent cette nouvelle destination.

Digitized by Google

jusqu'en 1793, où les événements politiques en amenèrent la suppression. Il nous suffira de dire que, dès leur début, les membres les plus éminents de l'Académie des sciences briguèrent l'honneur d'y être associé, et que plus tard les deux compagnies furent même affiliées (1). De nombreux correspondants, choisis parmi les savants des différents pays, entretinrent aussi des relations suivies. Morogues, comme la plupart de ses collègues, fut souvent obligé de déposer la plume pour reprendre l'épée, ce qui mit obstacle à ce que le zèle dont il avait fait preuve pût être aussi continu qu'il l'aurait désiré. Ce que nous avons retrouvé de ses travaux atteste néanmoins que, joignant l'exemple au précepte, il fut fidèle à son programme. Cinq cent quatre-vingt-quatorze mots composés pour le dictionnaire de l'Académie déposent de l'importance qu'il attachait avec raison à une œuvre qui, discutée et élaborée en commun par des hommes spéciaux, eût offert un tout homogène et préférable à des conceptions isolées ou dépourvues de la sanction de l'expérience, et qui eût présenté, dans de vastes proportions, l'ensemble des connaissances nécessaires à tous les services de la marine. Plusieurs de ces mots forment des dissertations d'une certaine étendue. Tels sont le mot *architecture navale*, à l'occasion duquel l'auteur donne un précis historique de l'état de cette science chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains; et le mot *bois*, contenant des considérations sur la physique, leur culture, leur aménagement, leur classement par espèces propres au service des arsenaux. Le mot *fer*, conçu et traité de la même manière, présente des détails sur les procédés employés dans les forges pour le traitement de ce métal. Ceux de ces cinq cent quatre-vingt-quatorze mots qui concernaient spécialement la construction des vaisseaux servent de complément, par ordre alphabétique, au *Traité de construction pratique* que Morogues avait composé en 1748, et dont le manuscrit inédit, entièrement de sa main, existe encore à la bibliothèque du port de Brest. Ce manuscrit de 135 pages in-folio, ayant une moyenne de 40 lignes par page, est accompagné de 13 planches extrêmement remarquables par le soin et la précision apportés à leur exécution. Elle est telle, qu'aucun ouvrage publié sur la marine ne renferme de plus beaux dessins. Quant au texte, il répond en tout point au titre que l'auteur lui a donné; il contient une description très-exacte et très-détaillée de ce qui se pratiquait alors pour la construction d'un vaisseau de 60 canons. En même temps que Morogues fournissait au dictionnaire un contingent qui, s'il était imprimé, formerait plus d'un volume in-folio, son activité embrassait d'autres travaux. Un des premiers mémoires qu'il soumit à l'académie fut celui qu'il avait adressé, en 1748, à l'Académie des sciences, *Sur la corruption de l'air dans les vaisseaux*. Son nouveau mémoire diffère peu de celui de 1748, inséré dans le tome 1er, page 394 et suiv., des *Mémoires des savants étrangers*. Les changements peu importants qu'il lui avait fait subir consistent principalement dans des corrections de style. Le livre de Samuel Sutton sur la manière de pomper le mauvais air des vaisseaux n'avait pas été traduit et lui était inconnu lorsqu'il composa son premier mémoire. C'est donc à tort que les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (avril 1751) lui reprochèrent d'avoir omis de parler de l'ouvrage anglais. Tout en reconnaissant, dans son second mémoire, l'excellence des cheminées inventées par Sutton dans le but d'établir la circulation d'un air sain, Morogues pensait qu'en raison des formes suivies par les Anglais dans leurs constructions, ces cheminées devaient mieux s'adapter à leurs vaisseaux qu'aux nôtres. Un animal aquatique, d'une forme singulière et adhérent à une pierre assez médiocre, lui fournit le sujet d'un mémoire qu'il lut à l'Académie de la marine le 31 octobre 1753, et qui fut inséré dans le même recueil que le précédent (t. 2, p. 145). Les archives de cette académie renferment encore plusieurs de ses manuscrits inédits, qui, ainsi que le travail du Dictionnaire, furent composés de 1752 à 1754. La guerre de 1755, à laquelle Morogues prit une part glorieuse, ayant appelé au service actif un grand nombre de membres de l'académie, les travaux de cette compagnie en souffrirent beaucoup. Ses réunions devinrent graduellement plus rares, au point qu'il n'y en eut que quatre du 22 juillet 1756 au 9 juin 1761. Les travaux, repris le 1er août 1763, cessèrent tout à fait le 5 septembre suivant; Morogues était alors secrétaire. Les deux seules séances tenues en 1761 furent consacrées à la présentation et à l'approbation de sa *Tactique navale*, dont des copies manuscrites servaient, depuis plusieurs années, à l'instruction des gardes de la marine. Cet ouvrage, que l'on consulte encore aujourd'hui avec fruit, malgré ceux qu'ont publiés MM. Bourdé de Villehuet et Chopart, parut sous ce titre : *Tactique navale, ou Traité des évolutions et des signaux* (fig.), Paris, 1763, in-4°. Une traduction anglaise en fut donnée à Londres en 1767. La dispersion des membres de l'académie, la mort de beaucoup d'entre eux, réduisirent ceux qui étaient à terre à travailler seuls jusqu'en 1769, que cette compagnie fut rétablie sur des

(1) Une délibération prise, le 17 février 1771, par l'Académie des sciences, sur la proposition du duc de Praslin, ministre de la marine, et approuvée par le roi, agréa l'association des deux compagnies, sous la condition que chaque membre de l'une ou de l'autre ne pourrait prendre d'autre titre que celui de l'académie qui l'aurait reçu; de sorte que le titre simultané de membre des deux académies ne pouvait appartenir qu'à celui qui aurait été l'objet de deux nominations distinctes. Cette association conférait aux officiers, membres de l'académie royale de la marine, le droit de séance à celle des sciences lorsqu'ils viendraient à Paris, et, en leur absence, à deux officiers nominativement désignés par la première, et lui appartenant exclusivement, sans que néanmoins ce droit pût s'étendre aux autres officiers résidant à Paris.

Digitized by Google

bases plus solides, sous le titre d'académie royale de la marine. Morogues ne resta pas inactif, ainsi que l'attestent un grand nombre de plans et de notes concernant l'artillerie, composés à cette époque et encore existants au port de Brest. Tous ces fragments sans suite se rattachent à des travaux plus étendus qui n'ont pu être retrouvés, mais dont l'ensemble avait justifié sa nomination aux fonctions d'inspecteur général de l'arme qui, depuis son entrée au service, avait été l'objet de ses études constantes. Depuis 1767, fixé soit à Versailles, soit à Orléans, mais plus encore dans les diverses forges et fonderies de la marine où il surveillait et dirigeait en personne la fabrication des canons, il correspondit avec l'académie dont il devint membre honoraire lors de sa reconstitution; il participa même quelquefois à ses travaux, comme le prouve, entre autres lettres, une du 7 juillet 1771, dans laquelle, à l'occasion d'un mémoire que lui avait adressé l'Académie et qui contenait le résultat de ses expériences sur l'action réciproque des deux boussoles, il lui rendit compte des expériences analogues que lui-même avait faites trente ans auparavant. Il seconda M. de Roquefeuil dans les démarches que fit cet officier général auprès du duc de Praslin, ministre de la marine, pour obtenir son consentement à l'admission de Marguerie (*voy.* ce nom). Morogues ne s'était pas borné aux travaux scientifiques que nous venons d'indiquer; il avait écrit pour l'instruction des enfants de France un ouvrage historique sur la marine, auquel il avait joint des figures ou des plans propres à piquer leur curiosité. Il avait commencé ce travail en 1763, il s'en occupait encore en 1769. Ozanne l'aîné, alors à Versailles, y concourut, soit en faisant lui-même des dessins explicatifs des combats racontés dans les cahiers que Morogues envoyait à des époques assez rapprochées, soit en y suppléant par des explications orales dans lesquelles il faisait sentir au Dauphin (depuis Louis XVI) et aux princes, ses frères, la différence des combats de galère à galère, de galère à vaisseau, de vaisseau à vaisseau, etc. Les deux Brestois n'avaient pas seulement considéré la marine sous le point de vue stratégique; ils l'avaient envisagée sous le rapport de l'influence politique qu'elle est appelée à exercer. Parmi les travaux de ce savant et laborieux officier, nous citerons enfin cinq plans de Brest contenant les accroissements successifs de cette ville. Le premier la représentait en 1670; le second, en 1684; le troisième, en 1688; le quatrième, dessiné par M. Roblin, indiquait les projets de Vauban; le cinquième, dressé en 1753, faisait connaître son état à cette époque avec de nouveaux projets. Aucun d'eux n'a été retrouvé dans les archives de l'académie où il les avait déposés. M. Quérard (*France littéraire*, t. 1er) dit que les descendants de Morogues possèdent encore quelques-uns de ses manuscrits relatifs à l'arrimage et à l'ornement des navires, ainsi qu'un *Traité du jeu d'échecs*. Il mourut à Ville-Fayer, près d'Orléans, en 1781. P. L—T.

MOROGUES (Pierre-Marie-Sébastien Bigot, baron de), petit-fils du précédent, naquit à Orléans le 5 avril 1776. Destiné comme ses pères à la marine, il étudiait les sciences exactes à l'école militaire de Vannes lorsque la révolution entraîna la suppression de ce collége. En 1794, il entra à l'école des mines de Paris, où il s'adonna, sous la direction de Vauquelin et de Haüy, à l'étude de la chimie et de la minéralogie. Il alla, peu de temps après, visiter le Limousin, l'Auvergne, la Bretagne, le Jura, les Vosges, les Alpes, dans le but de compléter, par l'inspection des localités et l'examen des procédés métallurgiques, les notions théoriques qu'il avait acquises sur le gisement des minéraux et l'art de les extraire. Revenu dans sa province natale, il devint, par son mariage avec mademoiselle de Montaudoin, propriétaire d'une des plus belles terres de la Sologne, appelée le *château de la Source*. Bigot de Morogues appliqua dès lors ses connaissances scientifiques à l'exercice de l'agriculture, dans l'intention principalement de démontrer aux cultivateurs de la Sologne que leur territoire était susceptible de prendre une valeur plus considérable. Divers mémoires sur l'appropriation des arbres résineux aux différents terrains de la Sologne et sur les principaux moyens d'amélioration qu'elle présente contribuèrent efficacement à faire entrer cette partie de l'Orléanais, si inculte avant lui, dans la voie de production où elle a continué de marcher. Plus tard, non content d'avoir employé ses connaissances agricoles à l'amélioration des pays pauvres, Bigot de Morogues consacra toutes les forces de son intelligence au perfectionnement moral et matériel des classes laborieuses. Il publia à cet effet des ouvrages assez importants pour avoir ajouté à sa renommée d'agronome la réputation d'économiste. C'est à ces différents travaux d'agriculture et d'économie publique, à l'éclat qu'ils jetèrent sur leur auteur, que Bigot de Morogues dut d'appartenir à l'ordre royal de la Légion d'honneur, à l'Académie des sciences morales et politiques, dépendante de l'Institut, et enfin à la chambre des pairs. Tourmenté depuis de longues années par de violentes attaques de goutte, il ne laissa pas de s'acquitter assidûment de tous les devoirs de sa haute position. Un mois avant sa mort, qui eut lieu à Orléans le 15 juin 1840, il se fit porter à la chambre des pairs, afin de prendre part pour la dernière fois, il l'annonça lui-même, aux travaux de cette assemblée. Les ouvrages et mémoires qu'il a publiés sont : 1° *Notice minéralogique et géologique sur quelques substances des environs de Nantes* (*Journal des mines*, 1807); 2° *Notice sur un crustacé renfermé dans quelques schistes* (le même, 1808); 3° *Observations minéralogiques et géologiques sur les principales substances*

Digitized by Google

des départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord (le même, 1809 et 1810); 4° *Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans*, 1810; 5° *Essai sur l'appropriation des bois aux divers terrains de la Sologne*, 1811; 6° *Essai sur la topographie de la Sologne et sur les principaux moyens d'amélioration qu'elle présente*, 1814; 7° *Mémoire historique et physique sur les chutes des pierres tombées sur la terre à diverses époques*, 1812; 8° *De l'influence de la forme du gouvernement sur la gloire, l'honneur et la tranquillité nationale*, 1815; 9° *Mémoire sur quelques impôts arbitrairement répartis*, 1817; 10° *De l'influence des arts sur l'opinion publique*, 1821; 11° *Notice sur le kaolin de Dignac, département de la Charente* (*Annales des mines*, 1822); 12° *Considérations sur l'importance de la solidité des roches dans la construction des grands monuments*, 1822; 13° *Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne*, 1822, 2 vol. in-8°; 14° *Importance des connaissances agricoles sur la prospérité de la France* (*Annales de l'agriculture française*, 1823); 15° *Observations sur l'influence de la latitude, de l'élévation, de l'exposition et de la nature du sol des vignobles*, etc., 1823; 16° *Influence des sociétés littéraires et agricoles sur la prospérité publique*, 1823; 17° *De la meilleure méthode pour opérer économiquement la fermentation vineuse*, 1824; 18° *De l'influence des récoltes intercalaires sur les blés qui leur succèdent*, 1824; 19° *Notions géologiques sur l'antiquité des couches les plus superficielles de la terre*, etc., 1824; 20° *Mémoire sur l'utilité d'un corps d'ingénieurs agricoles et manufacturiers*, 1824; 21° *Recherches de la meilleure méthode pour faire fermenter économiquement le vin, le cidre*, etc., 1825; 22° *la Noblesse constitutionnelle, ou Essai sur l'importance politique des honneurs et des distinctions héréditaires appliqués et modifiés conformément aux progrès actuels de la société*, 1825; 23° *De la préférence à accorder, en Sologne et dans les sols d'alluvion quartzeuse, à la culture des pins maritimes sur celle des pins d'Écosse et laricio*, 1827; 24° *Politique religieuse et philosophique, ou Constitution morale du gouvernement*, 1827, 4 vol. in-8°; 25° *Causes de la stagnation du commerce des laines*, 1829; 26° *De la production nationale considérée comme base du commerce, et application de ce principe à la solution de la question des laines*, 1829; 27° *Projet de colonies agricoles libres*, etc., 1832; 28° trois opuscules *sur la nécessité du luxe*, etc., 1831 et 1832; 29° trois autres opuscules *sur les moyens de prévenir la misère des ouvriers*, etc., 1832; 30° Plusieurs opuscules *sur les douanes, les machines et le paupérisme*, 1832; 31° *De la misère des ouvriers*, etc., 1832; 32° *De l'utilité des machines, de leurs inconvénients et des moyens d'y remédier, en assurant l'extension et les progrès de notre agriculture* (*Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'Académie des sciences de l'Institut), 1833; 33° *Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés*. On doit encore à ce laborieux écrivain un grand nombre d'articles sur l'agriculture et l'économie rurale dans le *Nouveau dictionnaire d'agriculture*, édité par les frères Pourrat, sur le plan de celui de l'abbé Rozier; ainsi que plusieurs notices insérées dans cette *Biographie universelle*. B—y—s.

MORONE (Pierre). *Voyez* Célestin V.

MORONE (Jérôme), chancelier des derniers ducs de Milan, et l'un des plus habiles négociateurs de son temps, était né vers l'année 1450; il entra de bonne heure au service des ducs de Milan, de la maison Sforza, ses souverains; il s'était formé à l'école de Louis le Maure, le plus dissimulé parmi les princes d'Italie; et il avait manifesté sous lui de rares talents pour la négociation et pour l'intrigue. Après la chute de ce duc, Morone s'attacha aux princes ses fils; il fut nommé vice-chancelier de Maximilien Sforza lorsque celui-ci fut rétabli, en 1512, dans le duché de Milan, et il gouverna l'Etat au nom de ce prince presque imbécile. Cependant, après la défaite des Suisses à Marignan et lorsque le duché de Milan était déjà reconquis par les Français, Morone engagea Maximilien Sforza à signer, le 5 octobre 1515, une capitulation par laquelle il ouvrait aux Français le château de Milan, qu'il aurait pu défendre très-longtemps encore, et il se rendait prisonnier en France. Ayant donné à son maître ce lâche conseil, Morone le quitta pour venir joindre à Trente François-Marie Sforza, second fils de Louis le Maure, en qui il comptait trouver plus de résolution et de talents. Morone, après avoir épié longtemps l'occasion favorable, réussit à engager Charles-Quint et Léon X à s'allier, en 1521, pour chasser les Français d'Italie et rétablir François-Marie Sforza dans le duché de Milan. Cette ville ouvrit en effet ses portes, le 20 novembre 1521, à Prosper Colonne, et Morone en prit possession au nom du duc son maître. Il excita le zèle des Milanais et leur haine contre la France par tous les moyens imaginables; il fit prêcher contre les Français dans toutes les chaires, et il obtint assez d'argent de ses compatriotes pour pouvoir poursuivre ses premiers succès. Cependant Morone et son maître ne retiraient presque aucun avantage des victoires de leurs alliés; plus Charles-Quint avait de succès contre François Ier, plus il appesantissait le joug sur les sujets de Sforza, que ses troupes espagnoles et allemandes traitaient avec la plus extrême dureté. Enfin Morone, lorsque François Ier fut fait prisonnier à Pavie, voulut secouer le joug insupportable des Impériaux : il proposa aux Vénitiens et au pape de s'unir à la France, ainsi que le duc de Milan. Il voulut aussi gagner Pescaire, général de l'empereur, et il lui offrit pour récompense de le rendre maître du royaume de Naples; mais Pescaire, après avoir paru entrer dans tous ces projets, fit arrêter Morone en

Digitized by Google

1525. Il l'envoya dans les cachots de Pavie, et il dépouilla le duc de Milan de tous ses Etats. Le connétable de Bourbon, qui fut chargé par Charles-Quint de commander en Italie, se trouvant sans argent pour entretenir son armée, offrit à quelques prisonniers d'Etat de les relâcher moyennant une rançon. Morone fut du nombre et recouvra sa liberté pour vingt mille florins. Ce vieillard insinuant et adroit réussit bientôt à gagner toute la confiance du général qui l'avait tenu en captivité. Il fut le secrétaire et le premier conseiller du connétable de Bourbon; il l'accompagna dans son expédition de Rome qu'il paraît lui avoir suggérée, et lorsque Bourbon fut tué au pied des murs de cette ville, Morone était devenu tellement précieux à l'armée qu'il y conserva le rang que Bourbon lui avait procuré. Morone fut également secrétaire et confident de Philibert, prince d'Orange, que les soldats avaient choisi pour leur chef, et il fut un des principaux médiateurs du traité qui rendit la liberté à Clément VII le 31 octobre 1527. En récompense de ce bon office, le pape nomma Jean Morone, fils de Jérôme, à l'évêché de Modène; ce prélat fut ensuite cardinal. Morone fut créé, en 1528, duc de Bovino dans le royaume de Naples; il mourut subitement, en 1529, au siége de Florence; il était alors âgé de 80 ans. S. S—i.

MOROSI (Joseph), mécanicien, naquit le 26 juin 1772 à Ripafratta, petit village de Toscane. Après avoir reçu d'un de ses oncles, curé de Caprono, la première éducation littéraire, il se rendit à Pise, où il étudia la rhétorique au collége des chevaliers de St-Etienne et la philosophie à l'Université. La douceur de son caractère jointe à la pureté de ses mœurs le faisait destiner par ses parents à l'état ecclésiastique; mais, entraîné irrésistiblement vers l'étude des sciences exactes, il s'y livra tout entier et devint, après plusieurs années d'un travail opiniâtre, l'un des plus habiles mécaniciens de son temps. La première production de son génie fut la machine qui sert à démontrer physiquement la parabole résultant de la combinaison du mouvement uniforme horizontal avec le mouvement vertical produit par la gravité. Il construisit ensuite un automate, joueur d'échecs, qui fut jugé supérieur à celui de Kemplen, et valut à son auteur d'être nommé un des directeurs du Musée d'histoire naturelle de Florence et professeur suppléant de physique expérimentale à l'Université de Pise. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, lui accorda en outre une pension de six cents francs. Morosi fit peu après un métier au moyen duquel un seul homme pouvait tisser deux bas de soie à la fois. Après la conquête de la Toscane par les armées républicaines en 1799, il vint en France et visita en observateur éclairé les principales villes manufacturières. Nommé en 1801 professeur de mécanique à Milan, il y fonda un établissement pour la filature du coton à l'aide de machines hydrauliques; c'était le premier que l'Italie possédât en ce genre. En 1807 il fut chargé par le gouvernement d'une mission scientifique en France, en Allemagne et en Hollande. Il y étudia les différents procédés pour les apprêts de la laine et du coton; visita les hôtels des monnaies, les maisons de travail forcé et volontaire; revint à Milan avec plus de quatre cents mémoires et trois cents dessins, dont plusieurs furent mis à exécution, et coopéra à la réforme du monnayage à Milan, à Venise et à Bologne. Il fut aussi chargé de diriger le timbre et le poinçonnage des objets d'or et d'argent. Le gouvernement l'ayant envoyé une seconde fois en France et en Suisse, il en rapporta un grand nombre de modèles et plusieurs machines fort coûteuses qui, cédées ensuite à des fabricants, rendirent les plus grands services à l'industrie italienne. Après le retour de la domination autrichienne, Morosi continua d'occuper les emplois que lui avait confiés le gouvernement précédent, et, lorsque les infirmités l'obligèrent en 1832 à demander sa retraite, l'empereur François Ier lui conserva l'intégrité de son traitement. Morosi mourut le 27 septembre 1840, dans une maison de campagne qu'il possédait à Cocombola. Il était chevalier de plusieurs ordres et membre de l'Institut italien. M. le chevalier Labus lui a consacré une notice dans le tome 1er des *Annali dell' Instituto Lombardo*. A—y.

MOROSINI (Dominique), doge de Venise, succéda en 1148 à Pierre Polano. Son règne fut signalé par la conquête de Corfou en 1149. L'année suivante, ce doge soumit Pola et plusieurs villes d'Istrie qui s'étaient révoltées; il mourut en 1156. Vital Micheli II lui succéda. — *Michel* Morosini n'occupa que quelques mois le trône ducal de Venise; il avait succédé le 10 juin 1382 à André Contarini; il mourut le 15 octobre de la même année et il eut pour successeur Antoine Venieri. S. S—i.

MOROSINI (Paul), patricien de Venise de la même famille que les précédents, naquit en 1406. Après avoir achevé ses études à l'Académie de Padoue, il y reçut le laurier doctoral et ne tarda pas à être employé dans les fonctions les plus importantes. En 1451, il fut nommé commissaire pour régler les limites de l'Istrie avec l'empereur. L'année suivante, il alla solliciter du grand maître de Rhodes la grâce du général Fauti Querini, qui s'était attiré, par sa conduite, l'animadversion de l'ordre. En 1459, il termina les différends survenus entre le sénat et Borso, duc d'Este. Les Vénitiens, alarmés des progrès de Mahomet II, prirent la courageuse résolution d'opposer une digue au torrent qui menaçait d'envahir l'Europe. Paul, chargé de solliciter l'accession des princes à cette guerre sainte, fut successivement député (1464-1471) près des rois de Pologne, de Bohême, de Naples, et du pape Sixte IV. Ces diverses ambassades ne l'empêchèrent pas de continuer ses services au sénat, ni d'être employé dans le gou-

Digitized by Google

vernement des provinces de terre ferme. Ami des lettres, il les cultiva sans négliger ses devoirs et leur procura d'utiles encouragements. Ce fut lui qui décida le cardinal Bessarion à léguer sa bibliothèque au sénat de Venise (voy. BESSARION). Il mourut vers 1483. On a de lui : 1° *De æterna temporalique Christi generatione in Judaicæ impugnationem perfidiæ, christianæque religionis gloriam divinis enunciationibus comprobata*, Padoue, 1473, petit in-4° de 78 folios très-rare; 2° divers ouvrages relatifs au gouvernement, cités par Foscarini, *Storia della letteratura veneziana*, p. 290, et par Daru dans les pièces justificatives de son *Histoire de Venise*. On trouve une notice détaillée sur Paul Morosini dans les *Scrittori veneziani* du P. Degli Agostini, t. 2, p. 179. W—s.

MOROSINI (ANDRÉ), historien, de la même famille que les précédents, naquit à Venise en 1558. Les subtilités de la scolastique séduisirent sa jeunesse; mais le dégoût suivit de près l'ardeur qu'elles lui avaient inspirée et il alla étudier la philosophie à Padoue. Les belles-lettres et le droit remplissaient les loisirs que lui laissait son étude principale. La peste le força de quitter Padoue en 1576, après un séjour de trois ans. En 1583, il fut fait *Sage des ordres*, titre qui était, pour la noblesse vénitienne, l'initiation aux charges publiques. En 1593, il fut du nombre des trois avocats généraux; deux ans après, il fut élu *Sage de terre ferme* et rappelé dix fois aux mêmes fonctions. On l'avait proclamé *Sage grand* en 1605; il fit partie du conseil des Dix pendant trois sessions et fut nommé trois fois réformateur de l'université de Padoue. Il s'en fallut peu qu'il ne réunît les suffrages pour succéder au doge Jean Bembo. Le sénat le choisit pour continuer les annales de la république, qu'avait commencées Paruta, et cette tâche poursuivie avec persévérance sous le fardeau des affaires devint son plus beau titre d'illustration. Scrupuleusement ménager de ses heures, Morosini ne se permettait d'autre délassement que la conversation des gens de lettres qu'il rassemblait dans son palais. Les affections de famille lui parurent des chaînes incompatibles avec son existence laborieuse : aussi mourut-il sans avoir été marié le 29 juin 1618. Le temps lui manqua pour mettre la dernière main à son histoire. Admirateur du style de Bembo et aspirant à un succès européen, il avait préféré pour la composition de son ouvrage la langue latine à sa langue maternelle. Paruta, qui avait pensé au contraire que tout devait être national dans une histoire de Venise, avait écrit en italien la sienne, qu'il conduisit jusqu'aux événements de 1551 : Morosini, voulant présenter un ensemble de faits complet et indépendant du travail de son prédécesseur, remonta à l'an 1521 et ne s'arrêta qu'à 1615. Son histoire, divisée en 18 livres, ne fut publiée qu'en 1623, in-fol., par les soins de Paul Morosini, son frère. Son dessein, si sa vie se fût prolongée davantage, était de reprendre cette histoire de plus haut et même de la pousser jusqu'à l'origine de Venise. Elle eut un plein succès; on rendit hommage à l'exactitude de l'auteur et à l'élégance de son style. Mais il ne fut pas goûté à Rome; il avait rapporté trop librement le différend de Paul V avec la république. L'ouvrage de Morosini a été réimprimé dans le Recueil des historiens de Venise, 1719, in-4°, dont il occupe les tomes 5, 6 et 7. Le sénateur Jérôme-Ascagne Molino traduisit cette histoire en italien, Venise, 1782. On doit encore à Morosini : 1° *Opusculorum et epistolarum pars prima*, Venise, 1625, in-8°. Cette première partie est la seule qui ait paru : elle renferme, entre autres morceaux, une Vie de St-Thomas d'Aquin, les éloges du doge Bembo, de Giorgi, procurateur de St-Marc, de Valiero, baile de la république à Constantinople, et un dialogue où l'auteur examine s'il est permis par la loi de nature de se nourrir de la chair des animaux et pourquoi elle interdit à l'homme d'être anthropophage. 2° *L'Imprese ed espedizioni di terra santa, e l'acquisto fatto dell' imperio di Constantinopoli dalla republica di Venezia*, Venise, 1627, in-4°. C'est le récit, divisé en deux parties, des armements des Vénitiens pour la conquête et la défense des lieux saints et de l'occupation de l'empire de Constantinople par leurs forces combinées avec celles des Français. 3° *Leonardi Donati, Venetiarum principis, vita*, Venise, 1628, in-4°; 4° *Corsi di penna sopra l'isola della Cefalonia*, ibid., 1628, in-4°. F—T.

MOROSINI (FRANÇOIS), l'un des plus grands capitaines de son siècle, était né à Venise en 1618 d'une famille patricienne. Il embrassa jeune la profession des armes et se signala, dès l'âge de vingt ans, à la poursuite des pirates qui infestaient l'Archipel. Il se distingua en 1645 à l'attaque d'une flottille chargée de munitions pour la Canée, et ayant obtenu le commandement d'une galère, il donna la chasse aux Turcs et leur détruisit un grand nombre de vaisseaux. Il força en 1648 la flotte ottomane de s'éloigner de Candie et fut nommé, en récompense de ce service, général des galères de la république. Il contribua beaucoup par l'habileté de ses manœuvres à la victoire que les Vénitiens remportèrent en 1650 sur les Turcs près de l'île de Naxos. La gloire dont il se couvrit dans cette mémorable journée lui mérita le titre de commandant en chef de la flotte vénitienne. Il s'empara la même année d'une flotte turque chargée de vivres et de munitions de guerre. En 1654, il descendit dans l'île d'Egine, y surprit treize vaisseaux ennemis, et, poursuivant sa route, enleva différentes villes sur la côte de Morée. Il revint l'année suivante à l'île d'Egine et en détruisit toutes les fortifications. Nommé en 1656 gouverneur de Candie, il dispersa la flotte turque qui en bloquait le port et l'obligea d'abandonner l'Archipel. Cependant le grand vizir Koproli, honteux de la longue

Digitized by Google

suite de revers qu'avait essuyés le Croissant, sortit de Constantinople avec une flotte nombreuse et ayant attaqué à l'improviste celle des Vénitiens, commandée par Mocenigo, la battit complétement. Mocenigo perdit la vie dans le combat, et Morosini lui succéda comme généralissime. Il prit en 1658 l'île de Charcie, et il se disposait à suivre le cours de ses conquêtes; mais sa flotte ayant essuyé une tempête qui détruisit ou dispersa la plus grande partie de ses vaisseaux, il se contenta de donner la chasse aux Turcs, sur lesquels il remporta plusieurs avantages. Il tenta vainement en 1660 de s'emparer de la Canée; les troupes qu'il avait débarquées pour marcher contre cette place, tandis qu'il l'attaquerait par mer, furent enveloppées et mises en fuite avant qu'il pût prendre une position. Il accusa de ce revers le provéditeur Ant. Barbaro et le traduisit devant un conseil, qui le condamna à perdre la tête. Barbaro appela de ce jugement à Venise, où il fut absous, et Morosini, à qui on pouvait reprocher un excès de sévérité, fut rappelé en 1661. Le grand vizir Koproli s'étant rendu en personne au siége de Candie (*voy.* Koproli), Morosini fut renvoyé en 1667 pour défendre cette place, regardée comme un des plus fermes boulevards de la chrétienté. Ce siége, l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, a été comparé à celui de Troie par les Grecs. Pendant vingt-huit mois que Morosini retarda la prise de Candie, il fit tout ce qu'on pouvait attendre de son habileté, de sa prudence et de sa valeur. Le récit des exploits de cet illustre guerrier frappait toute l'Europe d'admiration. A deux diverses reprises, l'élite des gentilshommes français courut partager ses dangers (*voy.* la Feuillade et Beaufort); mais ce noble exemple ne trouva pas d'imitateurs. Une blessure que reçut Morosini ne ralentit point son ardeur : abandonné de ses alliés et réduit à ses seules forces, diminuées par la peste et par le fer de l'ennemi, il soutint un assaut général et parvint à repousser les Turcs, déjà maîtres d'une partie des murailles; enfin il fallut capituler pour sauver les restes de la population. Le grand vizir, plein d'estime pour Morosini, lui accorda les conditions les plus honorables; il fit même présent à la garnison de quatre pièces de bronze, en sus de cent quarante qu'elle avait le droit d'emmener. De l'aveu des Turcs, ils avaient perdu devant Candie 200,000 hommes et les Vénitiens 30,000 (*voy.* l'*Histoire de Venise* par Daru, liv. 33ᵉ). Morosini partit de Candie le 27 septembre 1669 avec quinze bâtiments et une quarantaine de chaloupes, qui suffirent pour transporter les faibles restes de la garnison et les infortunés habitants de Candie avec leurs biens et tous les objets du culte. Arrivé à Venise, il fut dénoncé dans le grand conseil pour avoir traité avec Koproli sans l'autorisation du sénat. Le héros fut obligé de se constituer prisonnier, et le peuple, à qui on le représentait comme un traître, s'assembla en tumulte pour demander sa tête. Mais une voix éloquente (*voy.* Sagredo) s'éleva en faveur de Morosini, et il fut maintenu dans la dignité de procurateur de St-Marc, qui lui avait été conférée pendant son absence et dont les envieux de sa gloire voulaient le dépouiller. La guerre ayant recommencé en 1684, le généralissime mit à la voile au mois de juillet, vint assiéger Ste-Maure et s'en empara au bout de seize jours; il débarqua ensuite dans la presqu'île du Péloponnèse et s'en rendit maître dans deux campagnes. Pour assurer cette conquête importante, il porta la guerre dans les provinces voisines, qu'il ravagea. Pendant qu'il faisait le siége d'Athènes, une bombe tomba sur le Parthénon, dont les Turcs avaient fait un magasin à poudre, et dévasta ce temple, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture grecque. Ce ne fut pas le seul dégât que les arts eurent alors à déplorer; car, après la victoire, les Vénitiens brisèrent la statue de Minerve par Phidias, en voulant la tirer des décombres. Venise, cette fois, se montra reconnaissante envers le grand homme dont les victoires répandaient tant d'éclat sur ses armes : son buste fut placé dans une salle du palais avec cette inscription : *A François Morosini, le Péloponnésiaque, de son vivant.* Peu de temps après, en 1688, il succéda à Giustiniani dans la place de doge, et c'était la voix du peuple qui l'avait désigné au choix du sénat. Morosini, parvenu au comble des honneurs, parut y trouver le terme de ses prospérités. Forcé par l'affaiblissement de sa santé de laisser à Cornaro la conduite du siége de Négrepont, il revint à Venise en 1689, et, l'année suivante, il y reçut des mains du nonce un casque et une épée que le pape Alexandre VIII lui envoyait comme une marque particulière de son estime pour un héros qui avait acquis tant de gloire en combattant les ennemis du nom chrétien. Cependant l'absence de Morosini et le besoin de ses talents se faisaient sentir à l'armée. Un décret du sénat le nomma, pour la quatrième fois, généralissime; et il partit au mois de mai 1693, conduisant la flotte de la république dans l'Archipel. Les Turcs se retirèrent à son approche, et il n'eut aucune occasion de se signaler. A l'entrée de l'hiver, il revint dans le port de Napoli de Romanie et y mourut épuisé de fatigues le 6 janvier 1694, à l'âge de 76 ans. Son corps fut rapporté à Venise et déposé dans un tombeau qui lui fut élevé par le sénat. La *Vie de François Morosini* a été écrite en latin par Jean Graziani, Padoue, 1698, in-4°; et par Ant. Arrighi, ibid., 1749, in-4°. La dernière est la plus estimée. W-s.

MOROZZO (Charles-Joseph), savant prélat italien (1), né en 1645 à Mondovi, d'une ancienne et noble famille, renonça à tous les avantages qu'il pouvait attendre dans le monde pour se consacrer

(1) Il se nommait en latin *Morotius*; et il en est résulté que quelques biographes en ont fait deux écrivains, *Morotti* et *Morozzo*, auxquels ils attribuent les mêmes ouvrages.

Digitized by Google

uniquement à l'étude et à la pratique des vertus chrétiennes. Il prit l'habit religieux dans l'ordre des Feuillants, dont il remplit successivement les premiers emplois : après avoir été abbé de la *Consola* à Turin, il fut élevé en 1693 à l'évêché de Bobbio, d'où il passa en 1698 sur le siége de Saluces. Il gouverna son diocèse avec zèle, fonda un séminaire pour les jeunes clercs et décora sa cathédrale à ses frais. Il mourut le 14 mars 1729, âgé de 84 ans, laissant la réputation d'un prélat pieux et instruit. On a de lui : 1° *Cursus vitæ spiritualis*, Rome, 1674, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé avec une traduction italienne par Octave de Ste-Croix, Turin, 1683, in-12. 2° *Theatrum chronologicum Cartusiensis ordinis*, Turin, 1681, in-fol. Cet important ouvrage est divisé en six parties : la 1re contient les préliminaires généraux; la 2e donne la série des quarante-neuf supérieurs de l'ordre (ou prieurs de la grande chartreuse), jusqu'à dom Inn. le Masson; la 3e (*Insulæ*) parle de cinquante-quatre prélats fournis par cet ordre; la 4e (*Athenæum*) contient la notice de deux cent soixante et onze écrivains chartreux (1), avec la liste de leurs ouvrages : ils sont par ordre chronologique depuis St-Bruno jusqu'à dom Bernard de Castro, qui vivait encore en 1667. Ces notices sont en général assez superficielles, mais il y en a de curieuses. On y remarque un Jean Hagen ou *De Indagine*, prodige d'érudition, mort vers 1475, après avoir été prieur en Poméranie et en Thuringe, et après avoir écrit quatre cent quatre-vingt-douze ouvrages, longtemps conservés dans les maisons de son ordre, mais dont un seul a été imprimé : Trithème assure en avoir vu soixante. La 5e partie (*Fasti sacri*) cite deux cent quatre-vingt-dix chartreux distingués par la sainteté de leur vie, quoique tous ne soient pas honorés d'un culte public. Enfin la 6e (*Monasteriologia*) trace l'histoire abrégée des cent soixante et onze maisons de l'ordre, depuis la grande chartreuse, fondée en 1086, jusqu'à celle de St-Julien, près Rouen (1664) : quatre-vingt-deux autres chartreuses détruites ou supprimées sont l'objet d'un appendice. Plusieurs tables facilitent les recherches dans ce livre, qui est malheureusement défiguré par de nombreuses fautes d'impression. 3° *Vita e virtù del B. Amedeo III, duca di Savoja*, ibid., 1686, in-fol.; 4° *Cistercii reflorescentis seu congregationum cistercio-monasticarum B. Mariæ Fuliensis in Gallia et reformatarum S. Bernardi in Italia chronologica historia*, ibid., 1690, in-fol. Morozzo a laissé quelques ouvrages en manuscrit. W—s.

MOROZZO (le comte Charles-Louis) naquit à Turin en 1743, d'une des plus anciennes familles de Mondovi. Son père, marquis de Bianzé, avait par les femmes hérité de la seigneurie de San-Genuaro, dans le Vercellais. Ce fief avait appartenu à la famille Bobba, qui eut l'honneur de produire le cardinal Marc-Antoine, orateur au concile de Trente, et dont le dernier rejeton fut une femme qui épousa le marquis Morozzo. Charles-Louis n'était pas l'aîné de sa famille; il entra à l'âge de seize ans dans l'artillerie en qualité de cadet, et y resta cinq ans, pendant lesquels il étudia les mathématiques sous le célèbre Lagrange. Sans renoncer à la carrière des armes, il se livra sérieusement à l'étude des sciences, pour lesquelles il avait un goût particulier. Lors de la création de l'académie royale de Turin, Morozzo en fut nommé membre, et publia dans les Mémoires de cette société un grand nombre de travaux sur différentes questions scientifiques. Il rendit aussi de grands services à la géographie du Piémont. Colonel du régiment provincial de Turin en 1792, il fit adopter un nouveau système pour l'exploitation du salpêtre, et s'occupa de recherches statistiques sur la mortalité dans les hôpitaux. Après la bataille de Marengo, Morozzo, qui avait donné des preuves de dévouement à la cause royale, fut exclu de l'académie de Turin. Il se mit alors à voyager et ne revint dans ses foyers qu'en 1804. Il mourut le 2 juillet de la même année. Outre une *Lettre à M. Macquer sur la décomposition du gaz méphitique et du gaz nitreux*, imprimée à Turin en 1783, in-4°, Morozzo a publié en français dans les Mémoires de l'académie des sciences de Turin : 1° *Examen physico-chimique sur la couleur des fleurs et de quelques autres substances végétales* (t. 5); 2° *Sur la rosée et sur les produits aériformes qu'on en obtient; Expériences eudiométriques sur l'air pur, vicié par la respiration animale* (t. 6); 3° *Sur une aurore boréale extraordinaire, observée à Turin le 29 février 1780, avec deux planches* (t. 7); 4° *Sur la couleur noire des feuilles exposées à l'air inflammable des marais;* 5° *Examen physico-chimique des couleurs animales;* 6° *Expériences sur la fiole de Bologne;* 7° *Relation d'une violente détonation arrivée à Turin le 14 décembre 1785 dans un magasin de farine, suivie d'une Notice sur les inflammations spontanées* (t. 8); 8° *Sur la mesure des principaux points des Etats du roi et de leur véritable élévation au-dessus du niveau de la mer;* 9° *Description d'un cygne sauvage pris en Piémont le 29 décembre 1788, suivie d'une Notice de quelques autres oiseaux étrangers qui ont paru dans l'hiver de 1788-1789;* 10° *Sur la température de l'eau de quelques lacs et de quelques rivières à différentes profondeurs* (t. 9); 11° *Sur la variolite du Piémont;* 12° *De l'action du fer et du zinc incandescents sur l'air et les autres fluides aériformes* (t. 10); 13° *De la lumière phosphorique que quelques pierres donnent en les frottant avec une épingle de laiton, avec des observations sur l'électricité positive ou négative de différentes pierres;* 14° *Examen d'un gaz hydrogène qui a été conservé douze années dans un flacon* (t. 11). G—G—Y.

MOROZZO (le cardinal Joseph), frère du précé-

(1) La *Bibliotheca cartusiana* de Petreius, publiée par Aub. Lemire, en 1609, n'en contient que 189.

Digitized by Google

dent, naquit à Turin le 12 mars 1758. Devenu orphelin dès l'âge le plus tendre, il fut confié par sa mère, chargée de huit autres enfants, à l'abbé d'Aligre, vertueux et savant ecclésiastique, qui depuis assista en 1811 au concile de Paris. Le jeune Morozzo, après avoir fait de solides études, se destina au service des autels. Reçu docteur en théologie le 25 avril 1777, il fut immédiatement nommé recteur magnifique de l'université de Turin. D'après les règlements alors en vigueur, on choisissait pour *rettore magnifico* le lauréat en droit ou en théologie qui s'était le plus distingué, à la condition toutefois qu'il appartînt à la première noblesse. Ces fonctions duraient une année et donnaient droit à une rétribution sur tous les examens. A l'expiration de sa dignité, Morozzo partit pour Rome et entra dans l'académie ecclésiastique, où il eut pour collègues les illustres Litta, Caraccioli, Pacca et Emmanuel de Gregori, qui tous furent revêtus depuis de la pourpre romaine. Pie VI nomma Morozzo protonotaire apostolique, puis successivement vice-légat à Bologne, gouverneur de Pérouse et de Cività-Vecchia. Pendant son séjour dans ses dernières villes, il écrivit en italien une *Statistique du Patrimoine de St-Pierre*. Cet ouvrage, dédié au pape et publié presque au moment où les armées françaises envahissaient les Etats pontificaux et en chassaient l'infortuné Pie VI, pouvait dans de telles circonstances sembler à la fois une protestation contre la violence et un présage de future restauration. C'était comme un inventaire dressé pour des temps meilleurs. Pie VI étant mort en exil à Valence (1799), le conclave se réunit à Venise pour lui choisir un successeur. Morozzo, qui s'était réfugié à Turin au sein de sa famille, partit aussitôt afin d'aider à l'élection du cardinal Chiaramonti, qui réunit en effet les suffrages et fut proclamé sous le nom de Pie VII. Le nouveau pape envoya Morozzo comme légat près du roi d'Etrurie (*voy.* MARIE-LOUISE), et en 1802, il le nomma archevêque de Thèbes *in partibus*, puis secrétaire de la congrégation des évêques et membre de la commission chargée d'examiner la réforme que le P. Baccanari proposait d'introduire dans la compagnie de Jésus (1). Lors des différends survenus en 1808 entre Pie VII et Napoléon, Morozzo fut envoyé à Paris auprès de l'empereur; mais, voyant l'inutilité de ses efforts et l'inefficacité de son entreprise, il se retira une seconde fois à Turin, sa patrie, où il exerça, en l'absence de l'archevêque, les fonctions de l'épiscopat. La chute de Napoléon en 1814 ayant délivré le pape de sa captivité, Morozzo fut un de ceux qui l'accompagnèrent à Rome. Nommé en 1816 cardinal de l'ordre des prêtres, sous le titre de Ste-Marie des Anges, il fut, l'année suivante, appelé par le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel au siége de Novare, l'un des plus riches évêchés du Piémont. Malgré l'insalubrité d'une ville entourée de rizières, il ne s'absenta de son diocèse que pour assister aux conclaves qui élurent Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI. Le cardinal Morozzo mourut le 22 mars 1842. Ses héritiers furent le séminaire, l'église de Novare et les pauvres du diocèse; il ne légua à ses neveux que les biens de famille. Outre la *Statistique du Patrimoine de St-Pierre*, dont nous avons parlé, il avait composé, pendant sa retraite à Turin, un *Eloge historique du cardinal Bobba*, à la famille duquel il était allié, Turin, 1799, in-4°. Parmi les oraisons funèbres qui furent prononcées après sa mort, on remarque celle qui a pour titre : *Elogio funebre al cardinale Giuseppe Morozzo, arcivescovo-vescovo di Novara, detto nelle esequie celebrate dai preti dell' instituto della Carità nella chiesa del sacro monte Calvario di Domo d'Ossola*, Turin, 1842, in-4°. A—T.

(1) Le P. Baccanari disparut tout à coup en 1812; après plusieurs jours d'actives recherches, on découvrit dans le Tibre un cadavre mutilé et sans tête, qu'une lentille sur la cuisse fit seule reconnaître pour celui du malheureux réformateur.

MORRELL (BENJAMIN), navigateur nord-américain, naquit le 5 juillet 1795 à Rye, petite ville du comté de Worcester, Etat de New-York, située à quinze milles au nord-est de la capitale, sur le détroit de Long-Island. Son père, constructeur de navires, avait une nombreuse famille, dont Benjamin était l'aîné. A peine celui-ci eut-il atteint l'âge d'un an que sa famille s'établit à Stonington, bourg du Connecticut, sur le même détroit, mais beaucoup plus au nord, sur les confins du Rhode-Island. Son goût pour la marine se manifesta dès ses plus jeunes années, et il s'échappa, un beau matin du mois de mars 1812, de la maison paternelle, sans communiquer ses projets, gagna New-York, et parvint à être reçu comme novice sur un navire destiné pour Lisbonne et chargé de farines. Les Portugais n'en offrant pas le prix que le capitaine voulait obtenir, celui-ci fit voile pour Cadix. Il y arriva au moment où les Français bombardaient cette place, et Morrell vit chaque jour sans s'émouvoir les bombes passer au-dessus de son vaisseau ou tomber auprès de lui, au milieu de la place du marché qu'il visitait assidûment. Sur ces entrefaites, le gouvernement de l'Union avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne; or une corvette britannique, ayant rencontré le navire américain qui, sa cargaison vendue, s'en retournait tranquillement à New-York, s'en empara et prit à son bord tous les hommes de l'équipage, qui furent expédiés vers Halifax, où ils furent mis sur un ponton et restèrent huit mois prisonniers. Conduit à Boston avec ses camarades d'infortune, Morrell prit le parti de retourner à pied à Stonington, s'en remettant pour sa subsistance et son logement de chaque jour aux soins de la Providence et de la charité humaine. Son père l'accueillit comme l'enfant prodigue, lui pardonna le passé et consentit même à ce qu'il con-

Digitized by Google

tinuât de suivre cette profession, dont un si rude apprentissage n'avait pu le dégoûter ; ce fut cependant à condition que Benjamin achèverait d'abord son éducation si brusquement interrompue et acquerrait les connaissances nécessaires pour remplir avec honneur les devoirs de son état. La guerre se poursuivait vivement ; chaque jour la nouvelle des succès obtenus par ses compatriotes excitait Morrell à courir les partager. Il fut donc, à sa grande joie, admis comme contremaître sur un navire armé en course. Rentré dans le port après une croisière inutile de plusieurs mois, il resta sur ce même bâtiment, qui partit pour la France le 28 mai 1813 avec un chargement de coton, et fut pris le 4 juillet par une escadre anglaise. Morrell, mené d'abord à Plymouth sur un ponton, fut ensuite transféré dans une prison à terre. Rendu à la liberté en mai 1815, Morrell se dirigea vers l'Amérique, puis vint en France, et pendant près de cinq ans fit des campagnes qui lui fournirent l'occasion de voir successivement Madras, Calcutta, Batavia, Canton, le Bengale, Sydney dans la Nouvelle-Hollande, mais ne satisfirent pas son ambition ; il lui fallait des aventures plus périlleuses à courir, des contrées moins connues à explorer. Le *Wasp* était armé à New-York pour aller à la pêche de la baleine dans les parages de New-Shetland ; Morrell devint capitaine en second de cette grande goëlette, qui fit voile vers la fin de juin 1821 et atteignit la Terre-des-Etats le 15 septembre. Arrivé au milieu des îles pour lesquelles il était destiné, le *Wasp* y fut exposé à tous les dangers qu'on rencontre dans ces mers australes remplies de glaçons énormes. Le 2 novembre il se trouva près d'une île qui n'est marquée sur aucune carte. Envoyé dans un canot pour reconnaître si les phoques la fréquentaient, il eut une peine infinie à regagner le navire, à cause d'une tourmente qui dura jusqu'au 4. Il se trouvait alors par 60 degrés 30 minutes de latitude. De retour à New-York le 26 avril 1822, Morrell en repartit le 1er juillet en qualité de capitaine du *Wasp*. Il s'arrêta un instant à Rio-de-Janeiro, ensuite au havre de Santa-Cruz, où il vit les Patagons, toucha aux îles Malouines, chercha inutilement les îles Aurora, jeta l'ancre dans le havre de la Géorgie méridionale ou îles Laroche, et le nomma *Wasp Harbour*. Il reconnut l'île Bouvet, celles de Marion, du prince Edouard, le groupe de Crozet et la terre de Kerguelen, où il resta quelques jours. Le 28 février 1823, il aperçut la terre de Sandwich, qui compose un groupe stérile et volcanique. S'étant avancé jusqu'aux 70 degrés 10 minutes de latitude, il fut obligé, quoique la mer fût libre de glaces, de revenir sur ses pas, parce que depuis vingt jours il manquait d'eau et de bois ; d'ailleurs il était dépourvu d'instruments nautiques. En retournant au nord, il toucha au Groënland austral, passa par les détroits de Lemaire, de Magellan, entra dans le grand Océan et longea la côte occidentale de l'Amérique. Il laissa tomber l'ancre à Talcahuano, Valparaiso, aux îles St-Ambroise et Félix, à Tumbès sur la côte du Pérou, aux îles Gallapagos, Juan-Fernandez, puis regagna le détroit de Magellan pour rentrer dans l'océan Atlantique. Enfin, il revit le 18 mai New-York, où des armateurs lui confièrent la grande goëlette *Tartar*, et le 19 juillet suivant il reprit la mer. Le 30 août, il était devant l'île Fernando-Noronha ; plus tard, il vit San-Salvador, l'île Ste-Catherine, Montevideo, Buenos-Ayres ; passa par le détroit de Magellan, mouilla successivement dans le port de San-Carlos, le principal de l'île de Chiloé, à Valdivia, à Valparaiso, au Callao, visita Lima et remonta au nord jusqu'à la baie de Guayaquil, en s'arrêtant dans les ports intermédiaires. Le 3 février 1825, il était à l'île des Cocos, dans le grand Océan septentrional ; le 10, aux Gallapagos, où, en explorant la côte de l'île Marlborough, il jouit du majestueux et terrible spectacle d'un volcan en éruption. Le 11 avril, il atterrit à San-Diego, port de la Californie ; fit une excursion dans l'intérieur des terres et manqua de perdre la vie dans une rencontre fortuite avec des Indiens indomptés. Il alla ensuite de Monterey au port San-Francisco, au cap Blanc, aux îles Havaii ou Sandwich, aux Gallapagos, à la côte du Pérou, repassa le détroit de Magellan, et, le 28 mai 1826, termina son voyage à New-York. Le 25 juin 1827, il était de nouveau en mer sur l'*Antarctic*, navire semblable à ceux qu'il avait précédemment commandés. Cette fois il fit route vers l'est ; le 22 juillet il était aux îles du cap Vert, le 4 septembre à la baie de Saldanha, au nord du cap de Bonne-Espérance. Il visita la baie de la Table, et, pendant le reste de l'année, croisa le long des côtes d'Afrique, touchant fréquemment aux baies principales, et fit une pêche abondante. En juin 1829, il partit de St-Philippe de Benguéla, sur la côte d'Angola, visita la colonie de Liberia, fondée par les Nord-Américains près du cap de Monte pour servir d'asile aux nègres et aux mulâtres libres, retourna vers le sud jusqu'à l'île de l'Ascension en continuant à pêcher. L'*Antarctic* rentra bientôt à New-York. Morrell l'en fit sortir de nouveau le 2 septembre. Dans ce voyage il fut accompagné par sa femme ; le 5 octobre, il atterrit à Boa-Vista, une des îles du cap Vert, pour s'y approvisionner de sel. Lorsqu'il eut passé l'équateur, des fièvres intermittentes attaquèrent son équipage et réduisirent sa femme à l'extrémité. La maladie ne cessa le 14 novembre qu'après avoir enlevé quelques hommes. Le jour suivant, l'*Antarctic* mouilla pour renouveler ses vivres devant la plus grande des îles de Tristan-d'Acunha, où des Anglais ont formé un établissement. Le 18, il poursuivit sa course au sud-est. Le 28 décembre, il laissa tomber l'ancre dans le port de Carnley, qui est sur la côte de l'une des îles Auckland, situées au

Digitized by Google

sud-ouest de la Nouvelle-Zélande (janvier 1830). Il débarqua au havre Molineux, dans la plus méridionale de ces dernières, s'avança au nord, passa par le détroit de Cook, et, le 17, doubla le cap le plus occidental et s'arrêta dans la baie du Thames, où des missionnaires anglais avaient commencé d'utiles travaux. Le 2 février, il passa en vue d'Erronan, une des îles de l'Archipel du St-Esprit de Quiros (*voy.* ce nom); le 19, près d'Oualan, dans le grand Océan septentrional. « Nous naviguions alors, dit Morrell, dans des « parages très-peu parcourus. Depuis longtemps « je pensais que ce côté de l'équateur présentait « entre les 140 et 160 degrés de longitude est « un vaste champ à de nouvelles découvertes « dans le voisinage du tropique. Ce fut une ferme « conviction de ce fait qui me détermina à pousser « si avant vers le nord avant de me diriger vers « les îles Philippines. La justesse de mon calcul « allait être complétement démontrée. » En effet, le 23 février on eut connaissance de trois petites îles qui furent nommées *groupe Westerrell*, et peu de jours après du *groupe de Bergh*, entouré de récifs, sur lesquels l'*Antarctic* manqua de se perdre près de l'île Livingston. Le 10 mars, ce navire arrivait dans la baie de Manille. Morrell, n'ayant pas trouvé immédiatement à charger des marchandises propres à l'Europe, prit la résolution d'aller chercher aux îles Fidji des holothuries, de l'écaille de tortue, de la nacre de perle et autres objets qui devaient rapporter du profit. Les 6 et 7 mai, il eut connaissance de l'île Faralis et de celle d'Ifelouk, qui sont désertes, ensuite d'un immense banc de corail qu'il nomma *récif de Skiddy;* le 10, il arriva aux îles de los Martires; le 13, dans le voisinage des îles de Bergh. Les habitants, qui reconnurent l'*Antarctic*, apportèrent à bord, dans leurs pirogues, toutes sortes de fruits dont ils furent bien payés; un groupe voisin et habité reçut le nom d'*îles Skiddy*. Les insulaires du groupe d'Young-William accueillirent cordialement les navigateurs; mais Morrell, s'étant aperçu qu'ils voulaient attaquer son monde, leur échappa et fit tirer des coups de fusil au-dessus de leur tête; la frayeur les renversa tous à terre. Le 17, on toucha aux îles de Monteverde, dont les habitants montrèrent aussi des intentions perfides. Le 21 mai on passa la ligne, et le 24 on débarqua sur une île d'un groupe entourant un lagon, où la bonne réception d'un chef fit concevoir le projet d'élever un bâtiment propre à nettoyer les holothuries que l'on pêcherait. Morrell y retourna le 26 avec vingt-cinq de ses matelots munis de haches pour couper des arbres. Au bout de quelques heures une partie de la charpente était dressée; on défricha un emplacement suffisant pour recevoir des graines convenables au climat. Le soir on retourna au navire; la nuit venue, tout le monde se coucha sur le pont à l'abri d'un immense tendelet, et, de crainte de surprise, on fit bon quart jusqu'au jour. Alors les Nord-Américains descendirent à terre au nombre de vingt-huit avec le forgeron et sa forge. Chacun se mit à son ouvrage. Morrell accompagna Hennine, principal chef de l'île, à un îlot peu éloigné, et y fit des semis. Revenu près de la forge avec Hennine, dont la curiosité était de nouveau excitée à chaque moment, il reconnut avec chagrin que la bonne intelligence cesserait bientôt. Une barre de fer fut volée par un vieillard; elle lui fut arrachée de force par l'ordre de l'un des chefs; néanmoins d'autres larcins furent commis et les larrons arrêtés. Mais un grand nombre de leurs camarades les rejoignirent, et il s'ensuivit une lutte sanglante. Morrell essaya de rétablir l'ordre; une pirogue fut envoyée par un chef à la poursuite de deux autres. Ce chef consentit à venir à bord de l'*Antarctic;* Hennine refusa; retourné à terre, Morrell apprit de nouveaux vols et se convainquit que les deux chefs y connivaient. Il voulut d'abord employer la douceur pour recouvrer les choses volées, bien décidé à recourir à la force si ce moyen ne suffisait pas. Regagnant son bord, il arme six hommes, revient à terre et débarque en face du village. Quatre insulaires sans armes offrent de le conduire à la demeure d'Hennine; il les suit; mais il est à peine hors d'une forêt, qu'il se trouve en face de 200 guerriers armés d'arcs et de massues, et, en tournant la tête, il en découvre un pareil nombre derrière lui. Prenant alors deux hommes pour le suivre et ordonnant aux autres ce qu'ils avaient à faire, il marche intrépidement vers Hennine, place un homme à chacun de ses côtés, et faisant le tour du cercle, force les sauvages à poser à terre leurs armes, qui furent promptement réunies en un monceau par les quatre autres matelots. Hennine et cinq chefs furent conduits à bord. Morrell s'efforça pendant le reste de la journée de se concilier l'affection de plusieurs chefs et revint coucher sur l'*Antarctic*. Les nouvelles qui lui furent apportées vers le soir le confirmèrent dans les espérances qu'il avait conçues. Le 28, vingt et un hommes allèrent à terre pour continuer le bâtiment; les chefs y furent reconduits chargés de présents. Morrell se préparait à faire porter sur l'île divers objets nécessaires aux ouvriers, que beaucoup d'insulaires aidaient; tout à coup son oreille est frappée de l'épouvantable cri de guerre des sauvages. Aussitôt il met le feu à un canon, sans réfléchir à la distance qui l'empêchait d'atteindre la côte; cependant ses gens dispersés dans les bois, chacun occupé de sa besogne, comprenant ce signal d'alarme, se hâtèrent de retourner au rivage; les insulaires venaient d'y égorger leurs compagnons et une grêle de flèches tua encore trois de ceux qui arrivaient. Les autres furent plus ou moins blessés. Un canot monté par onze hommes leur porta secours et les recueillit au nombre de sept. Une foule de pirogues, s'étant mises à la poursuite du canot, furent accueillies par une bordée de

Digitized by Google

20 pièces de canon qui en détruisirent complétement deux; les autres se dépêchèrent de regagner l'île. La conjoncture était critique; Morrell n'avait plus que onze hommes en état de se défendre. Il coupa le câble et l'*Antarctic* s'éloigna de ces terres odieuses qui furent nommées *groupe du Massacre*. Le 2 juin, il repassa l'équateur, et le 26 entra dans le port de Manille, où il ne resta que vingt-deux jours, empressé qu'il était de retourner aux îles du Massacre; il prit un renfort de 70 Manillais. Le 12 août, il eut connaissance des îles Mariannes; le 21, il atterrit au groupe de Bergh. Divers symptômes lui inspirèrent des soupçons sur la loyauté des insulaires; il se tint sur ses gardes et les quitta le 1er septembre. Le 5, il dut prendre les mêmes précautions envers ceux du groupe de Monteverde et même tirer sur leurs pirogues des coups de canon. Le 14, il était mouillé à un quart de mille de l'île où il avait perdu quatorze de ses compagnons. Les insulaires, munis de flèches, vinrent l'attaquer dans leurs nombreuses pirogues, qui furent dispersées et en partie détruites par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie. Bientôt les maisons du village éprouvèrent le même sort, et, un instant après, s'avança vers l'*Antarctic* une pirogue conduite par un seul homme entièrement tatoué qui s'écria : « C'est moi, c'est le vieux Shaw qui revient ! » Reçu par ses compatriotes avec les témoignages les plus touchants de leur affection, il raconta comment il avait échappé aux massacres et subi un dur esclavage au milieu d'un peuple de cannibales. Morrell parvint, non sans peine, à étouffer les desseins de vengeance qui animaient son équipage. Le lendemain une convention conclue avec Hennine céda aux Nord-Américains, en échange de marchandises, l'île sur laquelle le fort qu'ils voulaient construire ne tarda pas à s'élever; elle fut appelée *île Wallace*, du nom d'un officier de l'*Antarctic* égorgé par les sauvages. On eut à soutenir de leur part une nouvelle attaque qui fut sévèrement châtiée. Hennine et un de ses frères y furent tués. Alors, désespérant de vivre en paix avec ces insulaires, Morrell fit mettre le feu au fort et quitta pour toujours cette île funeste. En passant devant l'île Bouka, au nord de l'île Bougainville, les habitants, sortis dans leurs pirogues, lui manifestèrent aussi des intentions hostiles. Il passa par le canal St-George, entre la Nouvelle-Irlande et la Nouvelle-Bretagne; donna le nom de *baie Dekay* à celle qui est située à l'extrémité nord-est de la Nouvelle-Guinée et celui de *cap Livingston* à un promontoire de la même terre; le 13 novembre, il fut une seconde fois témoin d'une éruption volcanique. Il raconte qu'en quittant la Nouvelle-Guinée, il marcha au nord-est pendant quelques jours, après quoi il suivit une autre direction. « Durant cette croisière, ajoute-t-il, nous atteignîmes un groupe d'îles que maintenant je ne « nommerai pas. Elles ne sont marquées sur « aucune carte, ni mentionnées sur le journal « d'aucun navigateur. Ce groupe comprend une « vingtaine d'îles, la plupart très-peuplées, toutes « très-basses et complétement entourées d'un « récif de corail d'une circonférence de soixante « milles.... Toute la surface en est complétement « revêtue d'holothuries.... Ces îles offrent encore « d'autres richesses qu'il est inutile d'énumérer « ici. Je dirai simplement qu'elles sont ombragées par d'épaisses forêts de cocotiers et d'arbres « à pain. » Il annonce qu'il en réserve la description détaillée au retour d'un autre voyage qu'il projette. Il fut encore obligé d'employer la force pour échapper à une attaque des insulaires. Il en prit un qui fut conduit à bord de l'*Antarctic* et tint compagnie à un autre sauvage appartenant à un groupe éloigné de trois cents milles du dernier exploré. Revenu à Manille, Morrell échoua dans le projet de former une association pour mettre à profit les découvertes qu'il venait de faire. Alors il prit une cargaison pour Cadix qui se trouvait sur sa route et partit le 13 janvier 1831. Il fut contraint de relâcher à Sincapour, pour y laisser une partie de ses marchandises, dont la trop grande quantité gênait la marche du navire, mouilla dans la baie de Saldanha, visita le tombeau de Napoléon à Ste-Hélène, atterrit à Terceire; ne fut pas admis à Cadix parce qu'il venait de Manille, où le choléra sévissait à son départ, débarqua sa cargaison à Bordeaux et en prit une autre pour New-York, où il revint le 27 août. « Mes armateurs, dit-il, me reçurent « avec bonté et cordialité; ce que je n'osais guère « espérer à mon retour d'un voyage qui avait si « mal réussi. » Sous les dehors de la froideur, il cachait une ardeur et une activité incroyables. Ses démarches pour obtenir le commandement d'un navire envoyé à la découverte de terres nouvelles furent infructueuses. Il finit par s'adresser aux commerçants de la Havane, qui l'écoutèrent. Il s'embarqua sur le navire *la Christine*, qui fit voile pour la côte orientale d'Afrique au mois de septembre 1838. Cette entreprise fut très-malheureuse. Le navire se brisa sur des écueils voisins de Mozambique et le capitaine mourut de la fièvre dans cette ville vers la fin de janvier 1839. On a de Morrell en anglais : *Relations de quatre voyages autour du monde*, etc., faits de 1822 à 1831, New-York, 1832, 1 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. Ce livre est précédé d'une introduction dans laquelle Morrell raconte les événements de sa vie jusqu'à l'époque où il navigua comme capitaine. Il donne sur la plupart des contrées qu'il a vues des détails curieux, mais qui n'ont pas toujours le mérite de la nouveauté. Il ne manque pas de citer les navigateurs qui l'ont précédé; probablement il n'eut pas la possibilité de les étudier tous assez longtemps pour reconnaître que plusieurs des terres qu'il croyait avoir découvertes l'avaient déjà été par d'autres. Le *Bulletin de la Société de géographie*

Digitized by Google

de Paris contient des rectifications importantes à ce sujet; elles sont dues à divers marins très-instruits et ont été recueillies dans la traduction française. Ainsi un groupe Covel est probablement l'île *Boston*, l'île Hope est certainement l'île Strong ou mieux encore l'île *Ualan;* le groupe Westerveldt, l'île d'*Urville;* le groupe de Bergh, le groupe *Hogoleu;* l'île Livingston, l'île *Ohoun;* l'île Faralis paraît répondre à l'île Faroïlep; peut-être est-elle ainsi qu'Ifelouk une découverte réelle comme le récif de Skiddy. Les îles de los Martires sont évidemment les îles *Ollap*, *Fanadik* et *Tamatam;* le groupe de Skiddy est identique avec celui de *Namoulouk*, les îles Monteverde sont les îles *Nougour*, les îles du Massacre doivent être identiques avec les neuf îles de Carteret; la baie de Kay est celle que d'Urville a nommée baie de l'*Astrolabe;* enfin, ce dernier navigateur pense que ces îles mystérieuses dont Morrell espérait se réserver exclusivement le commerce appartiennent aux groupes de l'*Échiquier*, des *Anachorètes* ou des *Ermites*, ou même de l'*Amirauté*. Du reste, Morrell a pu ignorer les travaux de ses devanciers et on lui doit la justice de dire que les renseignements qu'il donne sur les mœurs et les usages des peuples qu'il a visités sont présentés avec cette franchise et cette bonhomie qui ont tant de charmes. Il plaint le malheureux sort de ces peuplades qui commettent des actes de cruauté par suite de leur misérable état d'ignorance; il ne cesse de faire des vœux ardents pour que la prédication de l'Evangile les éclaire. Dans plusieurs passages de son livre, on reconnaît qu'il était doué d'une imagination vive; elle ne lui fait jamais énoncer un sentiment qui blesse l'humanité. La traduction française, insérée dans la *Bibliothèque universelle des voyages*, dont elle forme le vingtième volume, est de M. Albert de Montémont : elle est très-abrégée; écrite avec une élégance remarquable, on la lit avec plaisir; mais on regrette qu'elle n'ait pas été revue assez soigneusement pour que des expressions inexactes aient disparu. E—s.

MORRES (Harvey Redmond), vicomte et baron Mountmorres en Irlande, écrivain politique, se montra le plus dévoué des défenseurs de la prérogative royale, dans les discussions qui eurent lieu au parlement irlandais sur la fameuse question de la régence. Les écrits qu'il mit au jour en cette occasion rendirent au gouvernement des services qui ne furent jamais récompensés. Il était très-savant et se plaisait à favoriser les lettres. Des nouvelles affligeantes de son pays agirent sur son esprit d'une manière si vive que ce fut, dit-on, ce qui le porta à se donner la mort d'un coup de pistolet, le 18 août 1797. Parmi ses ouvrages on remarque : 1° l'*Histoire des principaux actes du parlement irlandais de* 1634 *à* 1666, pendant l'administration du comte de Strafford et du premier duc d'Ormond, *avec la Vie de Sa Seigneurie, le tout tiré des papiers de sir Robert Southwell, précédé d'un Discours préliminaire sur les anciens parlements de ce royaume*, 1792, 2 vol. in-8°; 2° la *Crise; collection d'Essais écrits en* 1792 *et* 1793, *sur la tolérance, le crédit public, la liberté des élections, l'émancipation des catholiques irlandais*, etc., 1794, in-8°; 3° *Lettres de Thémistocle*, 1795, in-8°; 4° *Dissertation historique sur l'origine, la suspension et le rétablissement de la judicature et de l'indépendance du parlement irlandais*, 1795, in-8°; 5° *Réflexions impartiales sur la crise actuelle*, 1796, in-8°. La plupart de ces écrits ont fait sensation. L.

MORRIS (Gouverneur) (1), né à Morrisania, près New-York, le 31 janvier 1752, était issu d'une famille expatriée à la restauration des Stuarts et qui avait rempli des emplois élevés dans le New-Jersey et la Pennsylvanie. Un de ses frères consanguins avait épousé à Londres la duchesse de Gordon. Dirigé dans ses premières études par un instituteur français, dans la science des lois par le célèbre W. Smith, historien de New-York, Morris, avocat à vingt ans, était déjà l'auteur d'observations remarquables sur les finances coloniales et les rapports des colonies avec la mère patrie, et maître ès arts au collége de New-York, lorsque l'acte du parlement britannique qui ordonnait le blocus du port de Boston donna le signal de l'émancipation américaine. Il fut membre du premier congrès provincial de New-York. Né dans une médiocrité heureuse, arrivé rapidement et par des voies honorables à la fortune, homme d'un esprit droit et cultivé, d'une instruction solide et variée, de mœurs élégantes, de goûts aristocratiques, républicain qui tenait à ses armoiries, Gouverneur Morris, comme la plupart des principaux fondateurs de l'Union américaine, chercha longtemps bien moins l'indépendance et la nationalité qu'un équitable compromis entre la métropole et la grande et puissante colonie. Comme eux aussi, mais l'un des derniers, les voies de conciliation épuisées, quand il eut démontré au troisième congrès de New-York, dans un rapport demeuré l'un des plus précieux monuments de l'histoire nationale, l'impossibilité d'un accommodement, il marcha d'un pas ferme au but commun. Tour à tour chargé d'une importante mission auprès du congrès général, président d'un comité pour la poursuite des crimes de lèse-nation, auteur d'un plan approuvé de nouvelle constitution gouvernementale, en mission au quartier du général Schuyler, député au congrès continental, c'est Gouverneur Morris qui fait rejeter les bills, tardivement conciliatoires, de lord North; c'est lui encore qui rédige les instructions diplomatiques adressées à Franklin, plénipotentiaire à Versailles. Il sort du congrès, repoussé momentanément des affaires publiques par un caprice de la popularité, rentre au barreau et dans la presse,

(1) Gouverneur était son prénom; plus d'une fois on s'y est mépris.

Digitized by Google

agrandit sa fortune, remonte aux affaires après cinq ans; adjoint d'abord au ministère des finances, sous Robert Morris, son homonyme et non son parent, bientôt créateur de la banque de l'Amérique du Nord, puis commissaire pour l'échange des prisonniers, à la paix il retourne au barreau pour entrer en mai 1787, comme député de la Pennsylvanie, à la convention chargée de rédiger la nouvelle constitution. Aucun homme d'Etat n'y prit une part plus active, suivant le témoignage des derniers survivants de cette mémorable époque. Très-opposé aux excès et aux passions populaires, il en réprima l'élan de toutes ses forces, ennemi, comme il le disait hautement, de la démocratie par amour pour la liberté. « Si je choisissais un maître, disait-il encore, je « prendrais un tyran seul; j'aimerais mieux cent « fois être dévoré par un tigre que rongé par la « vermine. » Gouverneur Morris était spéculateur, mais sans que le génie des affaires privées viciât jamais son intervention dans les affaires publiques. Un traité avec les fermiers généraux de France, pour une énorme fourniture de tabac de Virginie, fut la cause, le prétexte peut-être, d'un voyage en Europe, beaucoup moins financier que politique, au commencement de 1789. Trois ans s'écoulèrent pour l'homme d'Etat américain sans autre mission officielle qu'une courte négociation suivie à Londres. En relations peu intimes, quoique fréquentes, avec le marquis de Lafayette, lié avec Bertrand-Moleville, honoré de la confiance de la vertueuse fille du duc de Penthièvre, admis dans l'intimité des Ségur, des Damas, des Chastellux, des Laval, des Boufflers, des Castries, des la Luzerne, des Beauharnais, Morris fut un des hommes les mieux placés pour juger avec désintéressement et sur des données certaines la révolution qui allait tout détruire. En mai 1792, il reçoit enfin, en remplacement de Jefferson, son ami, le caractère officiel de ministre plénipotentiaire des Etats-Unis près de la cour de France. Simple particulier, il était plus d'une fois déjà intervenu dans les affaires de cette époque, par des notes adressées à la reine, par des projets de déclarations et des mémoires politiques soumis au roi. Il avait reçu de la confiance de Louis XVI un dépôt précieux. Membre du corps diplomatique, il ne crut pas s'écarter de la ligne de ses devoirs envers son gouvernement en prenant une part active à des projets de fuite pour la famille royale. Chez les hommes d'Etat américains vivait encore un sentiment profond de reconnaissance pour le roi dont la généreuse et protectrice alliance avait assuré la liberté des Etats-Unis. Louis XVI n'avait pas au dehors d'amis plus sincères que les républicains de Philadelphie et de Boston. Washington approuva son plénipotentiaire. Mais le trône s'écroule; seul de tout le corps diplomatique, le ministre américain est laissé à Paris par son gouvernement. Pas un acte de faiblesse n'est arraché à Morris par la terreur. Il reste, comme un reproche vivant, renfermé dans ses relations officielles, menacé, en danger même plus d'une fois, ne quittant sa retraite de Seineport près Melun, asile connu des royalistes, que pour remplir des devoirs ou rendre des services. L'heure de la retraite sonna enfin pour lui. Le gouvernement américain demanda le rappel de l'envoyé de France, Genet, par réciprocité le ministre des Etats-Unis fut relevé de son poste. Rendu à la vie privée, le 1er octobre 1794, le personnage qui venait de représenter une république auprès d'une république parcourt l'Europe sans caractère officiel, mais en homme d'Etat, dignement accueilli de cour en cour. Il vient en aide à un grand nombre d'émigrés français. Sur les instances de madame de Staël, et aussi de son propre mouvement, il concourt puissamment à faire cesser la captivité de Lafayette, dont il avait sauvé la femme; il intervient enfin avec un esprit généreux et conciliant dans les affaires des princes émigrés de la branche d'Orléans. De retour en Amérique, après dix années de séjour en Europe, Gouverneur Morris ne tarda pas à entrer au sénat, où il prit, avec l'autorité de son nom et de son talent, une part active à toutes les grandes affaires. Il y prononça les éloges d'Hamilton, de George Clinton et de Washington, et consacra surtout la maturité de son expérience au projet important d'un canal du lac Érié à l'Hudson. Il mourut presque subitement, le 5 novembre 1816. En 1780, à la suite d'une chute de voiture, à Philadelphie, Gouverneur Morris avait subi l'amputation d'une jambe. Cet accident a souvent été mis sur le compte des guerres de l'indépendance. Cet homme d'Etat préparait des mémoires qui auraient été d'un puissant intérêt; les matériaux qu'il avait réunis, son journal, sa correspondance, ses divers écrits ne seront point perdus pour l'histoire. Un compilateur instruit et consciencieux, Jared Sparks, les a rassemblés et classés en 3 volumes compactes, publiés à Boston, en 1832, sous le titre : *The live of Gouverneur Morris, with selections from his correspondance and miscellaneous papers*, et un habile traducteur français, Augustin Gandais, en a donné, en 1842, en 2 volumes annotés, un abrégé qui ne dispense peut-être pas l'historien et l'homme d'Etat de consulter l'œuvre originale, mais qui doit suffire à tout le reste des lecteurs. Il avait paru en 1816, à Paris, en une feuille et demie in-8°, un discours publié à New-York par Gouverneur Morris, à l'occasion du rétablissement des Bourbons, traduit par de Vaulx, et à la même époque : *Discours prononcé le 29 juin 1814, pour célébrer la récente délivrance de l'Europe du despotisme militaire*, traduit de l'anglais par le comte de La Palu, in-8°. B—V—E.

MORRISON (Robert), sinologue anglais, naquit le 5 janvier 1782 à Morpeth, en Northumberland; mais il était originaire d'Ecosse, car son père avait longtemps habité le comté de Perth,

Digitized by Google

sa patrie, avant de venir s'établir en Angleterre. En 1785, il transporta ses pénates à Newcastle, et c'est là que Robert fit ses premières études, d'abord sous son oncle Nicholson, qui tenait une petite pension, puis sous la direction de son père et enfin sous celle du ministre presbytérien William Laidler, qui le perfectionna dans le grec et lui apprit les principes de l'hébreu. Cette étude fit naître en lui le goût des langues; et au lieu de s'appliquer sur-le-champ, ainsi que tant d'autres, à conquérir un bénéfice dans sa patrie, après avoir été reçu clerc à l'université non conformiste (dissenting academy) de Hoxton (1803), il se plaça sous le patronage de la société des missionnaires de Londres (1805), qui l'envoya préalablement au séminaire de Gosport-St-David. De retour à Londres (1806), il opta pour les missions de la Chine et se hâta de se livrer à l'étude de cette langue si difficile naguère encore aux yeux des Européens. Les leçons d'un jeune Chinois (Yong-san-tac) et la transcription d'un manuscrit des quatre évangiles du *British Museum*, ainsi que celle d'une partie d'un vieux dictionnaire chinois-latin, le familiarisèrent promptement avec les éléments de l'idiome mandarinique. Conformément à un usage dont les missionnaires jésuites avaient senti et fait sentir l'importance, il suivit en même temps le cours de Blair à la clinique de l'hôpital de St-Barthélemi, pour acquérir des connaissances médico-chirurgicales toujours utiles en Orient, et alla entendre Hutton et Wolwich pour n'être pas trop étranger à l'astronomie. Ces préparatifs achevés, le 8 janvier 1807, il reçut les ordres suivant le rite d'Ecosse (à l'église écossaise de Swallow-Street), et le 31, il s'embarqua pour la Chine. La traversée fut longue, car le navire prit à l'ouest et doubla la pointe sud de l'Amérique. Arrivé enfin le 4 septembre à Macao, et logé chez les agents américains Milner et Bull, Morrison s'y remit, avec un zèle sans égal, à l'étude approfondie du chinois, au milieu de privations et de difficultés de tous les genres, mangeant, couchant, causant sans cesse avec des Chinois, et même vêtu à la chinoise, ce qui toutefois déplut aux autorités du pays, et ce dont il fut obligé de s'abstenir. Au bout de quinze ou seize mois ainsi employés, il avait dans ses cartons un croquis de grammaire chinoise, beaucoup d'articles d'un dictionnaire chinois qui allait prenant chaque jour des dimensions plus considérables, et le premier jet d'une version ou révision de version du Nouveau Testament. Toutefois, en annonçant à la société ce qu'il avait fait, il ajoutait qu'il différait encore quelque temps à mettre sous presse tous ces ouvrages, qui avaient besoin d'être revus et qui ne pouvaient que gagner à un retard de quelques années. Mais déjà il était connu dans le monde anglo-oriental comme sinologue utile et habile par conséquent, et il avait rendu des services à la compagnie des Indes pour la traduction de sa correspondance chinoise, qui jusqu'alors n'avait été faite qu'indirectement et péniblement par les frères portugais du collége de St-Joseph, qui mettaient le chinois en latin pour qu'on le traduisît en anglais, ou qui recevaient l'anglais traduit en latin pour le rendre en chinois. Toutes ces longueurs aussi dommageables à la netteté, à l'exactitude du sens qu'à la célérité du service, cessèrent dès qu'on eut eu recours à Morrison. Aussi ne tarda-t-il pas à recevoir une nomination de secrétaire et interprète pour le chinois près des subrécargues de la compagnie des Indes (1809). Cette nomination, dont la nouvelle lui arriva le lendemain de son mariage, lui assurait d'importants appointements. Elle ne lui fit pas perdre de vue cependant le but spécial pour lequel la société des missionnaires l'avait envoyé en Chine. Mais, voulant prendre comme un milieu entre la réserve religieuse d'une compagnie qui, poursuivant des avantages temporels, évitait d'éveiller les défiances religieuses des Chinois, et l'activité réelle qu'impliquent les noms de mission et de missionnaire, émettant ce principe (fort juste dans l'espèce) qu'il était impossible de pénétrer, en prêchant une religion étrangère, dans une contrée close aux étrangers, mais que la presse était parfaitement propre à préparer les voies, il éditait en 1811, à Canton, les *Actes des Apôtres* en chinois, et en 1813, tout le *Nouveau Testament* aussi en cette langue. Mais, si c'était là peu aux yeux des zélés propagandistes de la foi, c'était trop suivant ceux qui tenaient à leurs profits de commerce et à la perpétuité de relations politiques commodes plus qu'à la conversion des Chinois. Il fut donc représenté à la cour des directeurs de la compagnie que la publication des Ecritures par un employé de la compagnie, en présence de l'ordonnance de l'empereur qui interdisait aux Chinois la possession de certains livres publiés par les jésuites (or les versions en question venaient de ceux-ci, quoique fortement retouchées), était de nature à compromettre l'Angleterre vis-à-vis du souverain de l'empire chinois; et les directeurs, adoptant ces motifs, destituèrent Morrison (1815). Mais le missionnaire ne se tint pas pour battu, et une brochure qu'il écrivit en réponse aux objections de ses ennemis lui fit rendre sa place sans qu'il lui fût défendu de continuer ses publications. En effet, il se livrait alors, et depuis ce temps il se livra plus activement que jamais, à la traduction complète des livres de l'Ancien Testament, aidé de la coopération du savant Milne, qu'il fixa auprès de lui. Du reste, comme c'était le moment où les préparatifs de l'ambassade de lord Amherst en Chine occupaient les directeurs, on avait compris le besoin d'attacher à la légation un interprète également versé dans les langues anglaise et chinoise, et cependant Anglais de naissance; la compagnie n'avait donc guère le choix. Morrison d'ailleurs devenait de plus en plus essentiel à ses

Digitized by Google

plans. Si l'ambassade de lord Amherst avait été frappée de stérilité, la compagnie n'en avait pas moins les yeux toujours fixés sur la Chine, qui promettait à son activité de si brillants débouchés et peut-être, dans un avenir plus ou moins prochain, une riche proie à conquérir. Dans ces prévisions, il fallait d'abord former un certain nombre de sujets britanniques pouvant écrire et converser familièrement en chinois. De là, après le retour de l'ambassade d'Amherst, laquelle avait lieu en 1817, l'établissement du collége anglo-chinois de Malacca, dont la première pierre avait été posée le 11 mars 1818. Les amis de Morrison l'en regardèrent comme le fondateur, parce qu'il en avait suggéré l'idée, que certes il n'était pas très-difficile alors de faire triompher, et parce qu'il en régla l'organisation. Toutefois, comme il continuait nécessairement de résider à Canton, la présidence du collége fut donnée à Milne. Il alla le visiter en 1822, et par la même occasion, il assista dans Sincapour à une séance publique, tenue sous Raffles, à dessein de créer dans les possessions anglo-indiennes une institution analogue au collége de Malacca. Sa vie depuis ce temps ne présente plus d'incident grave, si ce n'est le voyage et le séjour qu'il fit en Angleterre de 1824 à 1826, son second mariage en 1824 (il avait perdu sa première femme en 1821), et enfin la part malheureuse qu'il prit ou plutôt qu'il tenta de prendre à la mission politique de lord Napier à Pékin. Ce dernier, en arrivant pour l'organisation des affaires britanniques en Chine, voulut, malgré l'état de faiblesse du secrétaire-interprète de la compagnie en Chine, s'en faire suivre à Pékin. Morrison partit de Canton avec de sinistres pressentiments, le 24 juillet 1834. Voguant sur une mauvaise embarcation non pontée, il fut en butte toute une nuit aux vents, au froid, à l'humidité, à la pluie : une grosse fièvre se déclara. Il arriva exténué à Pékin, et le 1er août, il expira dans les bras de son second fils. Ses restes furent ramenés à Canton. Il laissait trois fils, dont deux du premier lit. Un d'eux jouit à Macao d'une position analogue à celle qu'avait son père. L'université de Glasgow s'était honorée en envoyant à Morrison le diplôme de docteur en théologie, pour reconnaître les services éminents que l'habile sinologue avait rendus, soit à la science idiomographique, soit à la puissance britannique en ces parages éloignés. Pécuniairement, non moins que comme homme influent, il avait contribué à la fondation du collége de Malacca, pour laquelle il avait donné mille livres sterling, plus une somme annuelle de cent livres sterling, et il avait déterminé les souscriptions de bon nombre d'amis. La riche bibliothèque chinoise qu'il apporta en Angleterre en 1824, et qui, composée de plusieurs milliers de volumes, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque du *Barlett's Building*, n'a pas été moins utile pour populariser dans la Grande-Bretagne le goût des études chinoises que le collége de Malacca ne l'a été pour former des sinologues pratiques. Mais c'est surtout comme auteur de livres élémentaires, bases de l'étude d'une langue, et de traductions des livres saints en chinois que le secrétaire-interprète du bureau britannique à Canton s'est mis hors de ligne et assuré un nom durable. On a pu voir déjà dans quel ordre furent publiées ces traductions. Ce sont les *Actes des Apôtres* qui parurent les premiers à Canton en 1811, imprimés à la façon des Chinois au moyen de caractère de bois. Ensuite parut le *Nouveau Testament* (Sin-i-tchao-chin), 1813, en Europe. Il s'en trouve un certain nombre d'exemplaires envoyés à la société biblique, à celle des missions, à l'académie d'Hoxton et enfin à quelques amis. Morrison a pris pour base de son texte chinois un ancien évangéliaire en langue chinoise, composé en 1737 et 1738, copié par les soins de Hodgson, donné à Hans-Sloanç, et qui passa enfin au Musée britannique ; mais sa part de travail fut véritablement considérable et il eut à faire d'un bout à l'autre les Epîtres et l'Apocalypse. Enfin, en 1819, fut terminée l'impression de l'*Ancien Testament*, dans laquelle son collaborateur Milne a pour part le Deutéronome, les livres subséquents et Job ; un Chinois converti, Leang-a-Fa, relisait les épreuves avec ce dernier. Quant à Morrison, il était désormais assez sûr de lui pour se dispenser d'avoir recours à ce moyen. Il parlait, il écrivait le chinois avec la même facilité et, ce qui est plus rare, avec la même simplicité qu'un naturel du pays. La traduction entière forme 19 volumes in-8°. Il s'en est fait une seconde édition aux dépens de la Société biblique britannique et étrangère. — La *Grammaire chinoise* de Morrison fut publiée à Sérampour en 1815, et le *Dictionnaire chinois* parut à Macao de 1815 à 1823. Sa grammaire parut donc en un moment où l'on a pu dire avec vérité que le vent était aux grammaires chinoises. On venait de voir, un peu auparavant, celle de Marshman ; bientôt après devait sortir celle de Olivier de Maynis, d'après le cours d'Abel Rémusat. Le mérite spécial de l'ouvrage de Morrison est d'être court (bien qu'il eût pu l'être davantage), très-analytique et complétement usuel. L'auteur y insiste peu sur les premières notions grammaticales familières à tout le monde ; il établit en quelques mots les prononciations, déclarant ensuite qu'il est indispensable, pour se faire une idée vraie soit d'une foule de sons, soit des variétés d'intonation et d'accentuation, d'entendre bon nombre de mots de la bouche même des Chinois. Il parle en passant des diverses écritures, dont une seule bien connue suffit pour lire et entendre tous les livres ; il donne un petit nombre de détails choisis et parfaits sur les clefs ; puis, entamant la lexicologie, il suit presque pas à pas les divisions ordinaires des grammaires européennes. On peut surtout remarquer, à ce propos,

Digitized by Google

son chapitre des pronoms et son paragraphe des verbes auxiliaires. Le chapitre sur les dialectes donne des détails intéressants sur les variétés de la langue chinoise et principalement sur celle de Canton. La syntaxe et la prosodie arrivent ensuite, et l'opuscule se termine par quatre pièces de vers qui viennent comme à l'appui des principes prosodiques tracés par Morrison. Quant au *Dictionnaire*, il se compose de 3 parties qui forment 6 tomes in-4°, et qui parurent, la 1re en 1815, 1822 et 1823 (3 vol. d'environ 900 pages chacun); la 2e en 1819 et 1820 (2 vol.); la 3e en 1823. Celle-ci contient l'anglais expliqué en chinois; les deux autres, au contraire, sont destinées à expliquer le chinois par l'anglais; mais il y a entre elles cette différence que, dans la deuxième, les mots sont rangés alphabétiquement, tandis que dans la première l'auteur les a classés suivant l'ordre des radicaux. Cet ouvrage capital, et jusqu'ici sans rival, fut exécuté aux dépens de la Compagnie des Indes, qui n'y dépensa pas moins de douze mille livres sterling (trois cent mille francs) et qui plus d'une fois menaça de laisser là l'entreprise, dédiée pourtant à ses directeurs. Cependant cette compagnie, non-seulement acheva, mais elle continua comme par le passé à ne prendre pour elle que cent exemplaires, laissant le reste des volumes à l'auteur, qui put les donner ou les vendre. — Les autres ouvrages de Morrison sont, en chinois : le *Feou hio Tsian Kiai ouen Tha* (c'est-à-dire *Petit catéchisme pour les enfants*), par *Po'ai* (le Charitable). C'est cet opuscule anonyme, très-joliment imprimé en caractères chinois, qui donna lieu à sa destitution; les *Prières du matin et du soir de l'Eglise anglicane, avec le Psautier divisé en parties pour des lectures de chaque jour* (*Chin chi chou i pen yan i tchhou*, dites aussi *Horæ sinicæ*, 1812); les *Deux premières homélies de l'Eglise anglicane*, et le *Discours de Jésus*, 1817. Nous y joindrons les *Mélanges chinois*, Londres, 1824, in-4° (publiés pendant son voyage en Europe); les textes y sont en caractères chinois. En anglais enfin, on a de Morrison cette *Lettre aux subréargues* dont il a été question plus haut et qui fit révoquer sa destitution, 1815; des *Mémoires sur l'ambassade de lord Amherst à la Chine*, 1818; un *Tableau philosophique de la Chine* (a view of Chine for philosophical purposes), in-4° (contenant une esquisse de la chronologie, de la géographie, de la religion, du gouvernement et des coutumes de ce pays singulier); et enfin un *Voyage autour du monde pour l'éclaircissement des coutumes, de la conduite et des opinions des premiers chrétiens* (imprimé en Chine). On regarde Morrison comme l'introducteur de la lithographie chez les Chinois. P—OT.

MORRISON (RICHARD), architecte anglais, né vers 1767, était fils de John Morrison, lui-même architecte à Cork. Il fut d'abord destiné à l'Eglise; mais le peu de goût qu'il montrait pour cette carrière la lui fit bientôt abandonner, et il se rendit à Berlin pour y suivre les leçons de l'architecte James Gandon. Le comte de Shannon, qui était son parrain, le fit ensuite entrer dans l'administration de l'artillerie; mais, sa place ayant été supprimée à la suite de réductions, il résolut en fin de cause de s'adonner à l'architecture. Il a élevé un grand nombre de bâtiments, et on trouvera sur ses principaux ouvrages des détails assez étendus dans le volume 1er des *Quarterly papers on architecture* de Weale, où on a inséré un Mémoire de *Il'illiam-Vitruvius* MORRISON, son fils, qui mourut âgé seulement de 44 ans, après l'avoir aidé quelque temps dans ses travaux d'architecture. En dernier lieu, Richard Morrison fut employé par lord Longford et par le comte de Howth. Il est mort à Dublin le 31 octobre 1849, président de l'institut irlandais d'architecture, et laissant une fortune considérable et une très-riche bibliothèque. Z.

MORSE (JEDIDIAH), docteur en théologie, était né aux Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. Il exerça pendant plusieurs années les fonctions de pasteur de la principale église de Charlestown, près Boston, ensuite se retira à Newhaven, dans le Connecticut, où il mourut le 9 juin 1826. On a de lui en anglais : 1° *Géographie américaine universelle, ou Tableau de l'état actuel de tous les royaumes, pays et colonies du monde connu*, 6e édit., Boston, 1812, 2 vol. in-8°, avec cartes. Le premier volume est consacré à l'Amérique. La première édition fut publiée en 1789, en un seul volume de 534 pages; celle que nous avons sous les yeux en a 872, y compris la table des matières. L'auteur n'a rien négligé pour rendre son livre aussi complet qu'il l'a pu; il a mis à profit avec sagacité les documents les plus authentiques et les plus récents. Toutefois, tant de changements étant survenus dans le monde politique, et beaucoup de découvertes importantes en géographie ayant été faites depuis 1812, il en résulte que cet ouvrage, composé avec un soin remarquable, n'est actuellement bon qu'à consulter, notamment pour l'Amérique. On peut y joindre un atlas in-4° de 63 cartes. 2° *Dictionnaire géographique américain*, 3e édit., Boston, 1810, in-8°, cartes. L'auteur s'est aidé des travaux de plusieurs de ses compatriotes, auxquels il adresse ses remercîments dans sa préface. Ainsi que le titre l'annonce, il s'est occupé uniquement de l'Amérique. 3° Des sermons et autres écrits relatifs à la religion. E—S.

MORTCZINNI (FRÉDÉRIC-JOSEPH, baron DE), imposteur, dont le nom véritable était *Jean-Théophile Herman*, dit *Eichhornl*, naquit à Bautzen, en Lusace, vers 1750, de parents catholiques. Son père tirait son surnom de son talent à élever des écureuils qu'il vendait. Le jeune Herman, annonçant de l'esprit, fut placé chez un avocat : cette vie tranquille ne lui convenait pas; il la quitta. Il n'avait appris le latin que très-impar-

Digitized by Google

faitement. Il s'engagea et servit comme sous-officier dans un régiment d'artillerie saxon; il déserta, puis se mit à courir le monde en changeant fréquemment de nom et faisant des dupes. Il se donnait pour un hussite persécuté, se disait né à Czschedechowitz, en Moravie, et ajoutait qu'il avait reçu l'ordre de St-Etienne. En 1777, il parcourait le Mecklenbourg sous le nom de baron d'Eckardt; l'année suivante, il vint à Wittenberg sous celui de F.-J. de Mortczinni et demanda d'être reçu au nombre des étudiants. Comme il arrivait d'un pays avec lequel on était en guerre, on attendit de Dresde la permission de l'admettre. En 1779, il fit un voyage sur la frontière de Bohême, avec un approvisionnement de Bibles, et dépêcha de Zittau un messager à ses coreligionnaires en Moravie, ou, comme il le prétendait, au ci-devant régisseur de ses biens : le messager revint avec une personne qui reconnut le faux baron de Mortczinni pour son seigneur. Le fourbe en fit dresser à Zittau un procès-verbal, dont il prit une copie légalisée, qui ensuite lui servit pour appuyer ses impostures. Vers la fin de 1779, il parcourut la Thuringe, prêchant partout, et revint à Wittenberg, où il fit imprimer au commencement de 1782 l'Histoire de sa vie. Avant la fin de l'année, un anonyme en publia une critique intitulée *Jugement raisonné et impartial sur les aventures du baron de Mortczinni*. On prouvait au soi-disant baron que les événements de son prétendu voyage en Italie étaient copiés mot pour mot d'un vieux livre qui a pour titre : *Passe-partout de l'Eglise romaine*, et que toute son *Histoire des martyrs ou des confesseurs de la foi* était tirée du *Martyrologium Bohemicum*. Alors Mortczinni fit paraître une nouvelle édition de sa Vie, en effaça les plagiats, les mensonges et les contradictions qu'on lui avait reprochés, et poussa l'impudence jusqu'à désavouer la première édition, pour laquelle il avait reçu des souscriptions. Il porta ensuite ses pas à Nuremberg, où ses jongleries eurent moins de succès que dans deux petites villes voisines, dont il emporta de fortes sommes. Au mois de novembre 1782, il était à Berlin : un écrit contre le Nouveau Livre de cantiques lui procura un accueil favorable chez les antagonistes de cette réforme. Il prêcha dans cette capitale, et, muni de certificats honorables, il gagna Stettin, puis la Poméranie suédoise, où il tâcha de se faire nommer recteur de Tribsee. Ses efforts ayant échoué, il courut à Marienbourg, en Prusse. Il disait sur toute la route qu'il était appelé à St-Pétersbourg pour y occuper une chaire de professeur de mathématiques. Cependant il annonça l'intention d'accepter la place de troisième prédicateur, que lui décernait la lie des adversaires du Nouveau Livre de cantiques. Il voulut aussi se donner pour franc-maçon; mais, obligé de répondre à quelques demandes pour obtenir l'entrée d'une loge, il avoua qu'il n'était pas du nombre des frères. On découvrit quelques autres de ses impostures. Il fut forcé de s'éloigner : ce ne fut pas les mains vides. De nouveaux succès l'attendaient comme prédicateur à Elbing et à Kœnigsberg. Il fit imprimer ses sermons dans cette capitale, et les vendit si bien, ainsi que divers écrits de sa composition, qu'il fut en état, avec leur produit et les nombreux cadeaux qu'il reçut, d'acheter un carrosse, qui le conduisit à Riga. La piété crédule des Livoniens lui fut très-profitable; il parcourut la province en voiture à quatre chevaux. Moins heureux à Reval, il en fut renvoyé. De retour sur la frontière de Prusse, il prétexta que, la manière de vivre des Russes ne lui convenant pas, il avait renoncé à la place de professeur en Russie et préférait en aller occuper une à Wittenberg. Dans une incursion qu'il fit en Lithuanie, il séduisit tellement la multitude à Kowno qu'on voulait le nommer prédicateur malgré les administrateurs de l'église. Une émeute faillit éclater; il fallut que le ministre de Russie et même le roi intervinssent pour l'apaiser. Mortczinni obtint gratis, à la loge des francs-maçons de Varsovie, le grade de maître; cette faveur put le consoler de l'ordre que lui fit intimer le roi de quitter la capitale et le royaume. Cependant il ne respecta pas beaucoup cette injonction; car, après s'être fait ordonner à Oels, en Silésie, il reparut à Kowno, où sa présence excita de nouveaux désordres. Aidé de ses partisans, il essaya, malgré le pasteur, de monter en chaire : la force militaire le contraignit de passer la frontière. Cet échec ne pouvait le décourager : il alla, prêchant, excitant souvent des scènes scandaleuses, rançonnant partout ses dupes, jusqu'à Elberfeld, en Westphalie. Le 12 août 1784, il fut arrêté dans cette ville, et l'on s'empara de ses papiers. Il avait avec lui une femme, une servante, un cocher, une voiture et trois chevaux. De tous ses papiers, on ne lui rendit, en le mettant en liberté, que son diplôme de maître ès arts. On écrivit contre lui; il répondit. Il passa deux ans à Burgsteinfurt, en Westphalie. En 1786, il passa à Copenhague sous le nom de Pallini. Les francs-maçons de cette capitale l'aidèrent : il prêcha d'une manière qui plut beaucoup à la foule; mais il essaya inutilement d'élever une loge particulière de francs-maçons : un de ses adversaires le démasqua et le fit connaître pour l'imposteur Mortczinni. Il s'enfuit : arrêté à Corsoer, il fut ramené à Copenhague, où il eut l'audace de se défendre publiquement et d'accuser les deux loges de francs-maçons. Dans cet écrit, il avoua son vrai nom, mais déguisa ce qu'il avait fait pendant ses premières années; on obtint de Bautzen des renseignements exacts; ensuite on le laissa tranquille. Lorsqu'il ne prêcha plus, il gagnait sa vie à enseigner la religion et se prétendait en état d'instruire des jeunes gens dans les trois communions chré-

Digitized by Google

tiennes. Cet homme, qui avait fait un certain bruit dans le monde littéraire en Allemagne, tomba dans une telle obscurité quand on l'eut privé du moyen de faire des dupes, qu'on ignore ce qu'il devint après 1790. On a de Mortczinni, sous ce nom (en allemand) : 1° *Pensées raisonnables sur la religion révélée*, Zerbst, 1781, in-8°; 2° *Petit recueil de poésies mêlées pour mes amis*, Wittenberg, 1782, in-8°; 3° *Vie et aventures du baron de Mortczinni*, ibid., 1783, in-8°; 4° beaucoup de sermons.—Sous le nom de Pallini : 5° le *Précepteur habile pour les trois principales religions chrétiennes, ouvrage pour les élèves en théologie*, Munster et Osnabruck, 1785, in-8°; 6° *Punition des étourderies de la jeunesse, ou Aventures du comte de ***, histoire véritable*, ibid., 1786, in-8°; 7° le *Mystagogue, ou De l'origine et de la naissance de tous les mystères et hiéroglyphes des anciens qui se rapportent aux francs-maçons, dérivés et extraits des sources les plus anciennes, par un vrai franc-maçon*, Osnabruck et Hamm, 1789, in-8°; 8° divers écrits polémiques. On lui attribue aussi : *Principes pour bien connaître la sphère et le planiglobe, destinés à la jeunesse*, Schwerin, 1792, in-8°. Les jongleries et l'impudence de Mortczinni furent dévoilées dans *l'Aventurier spirituel, ou le Chevalier errant de l'ordre de St-Etienne, baron de Mortczinni, voyageant comme rainqueur dans la foi et virtuose dans la prédication*, Kœnigsberg, 1784, in-8°. Ce livre est de C.-J. Krauf, professeur à Kœnigsberg. La plupart des journaux d'Allemagne s'occupèrent du charlatan Mortczinni, et l'*Almanach de l'Eglise et des hérétiques* de 1797 lui donna un article. E—s.

MORTEMART (Gabriel de Rochechouart, marquis, puis duc de) naquit dans l'année 1600. Sa famille était une branche de celle des vicomtes souverains de Limoges, et comptait ainsi des alliances avec plus d'une maison royale (1) et avec les plus nobles familles du royaume. Il fut attaché en 1630 à Louis XIII en qualité de gentilhomme de la chambre, et il l'accompagna dans ses diverses expéditions. Louis XIV le créa duc et pair au mois de décembre 1650. Les troubles de la fronde empêchèrent les lettres de création d'être enregistrées au parlement; elles le furent en 1663. Six ans après, le duc de Mortemart eut le gouvernement de Paris. Il mourut en 1675, laissant un fils très-connu sous le nom de duc de Vivonne (*voy.* Vivonne), et quatre filles, dont trois furent célèbres : madame de Montespan (*voy.* Montespan), la marquise de Thianges et l'abbesse de Fontevrault (*voy.* Rochechouart). Ces personnages illustres, qui donnèrent lieu à ce mot si connu l'*esprit des Mortemart*, tenaient cet avantage remarquable de leur père, un des seigneurs les plus aimables et les plus savants de la cour. Avant lui comme depuis, plusieurs membres de la famille de Mortemart se sont fait remarquer sous le même rapport, et c'est pour cela qu'un auteur a dit avec raison que « de quelque côté qu'on envisage la « maison de Mortemart, on ne trouve que beauté, « esprit, érudition » (*Bibliothèque de Poitou*, t. 4). D—is.

(1) Avec les maisons d'Angleterre, de Bourgogne, de Navarre, etc. La famille de Mortemart s'est trouvée triplement alliée à la maison de Bourbon, et par suite à beaucoup d'autres familles souveraines de l'Europe.

MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor de Rochechouart, marquis de), de la même famille que le précédent, né le 28 octobre 1754, entra dès l'âge de quatorze ans à l'école d'artillerie de Strasbourg, servit ensuite dans le régiment de Lorraine et devint colonel de celui de Navarre. Président de la noblesse de Poitou en 1789, il fit partie de l'assemblée constituante, où il soutint la cause monarchique de tout son pouvoir. Ses efforts comme ceux de son parti devenant inutiles, il émigra à la fin de 1791, peu de temps après avoir été fait maréchal de camp. Il fit la campagne des princes; puis en 1794, il servit avec le grade de lieutenant-colonel dans un régiment français à cocarde blanche, que son frère aîné, le duc de Mortemart, fut chargé de lever au service de l'Angleterre. Ce corps séjourna quelque temps dans l'île de Guernesey, puis fut envoyé en Portugal, et y resta jusqu'à la paix d'Amiens, en 1802, époque de son licenciement. Le marquis de Mortemart revint alors en France et fut nommé membre du conseil général de la Seine-Inférieure. S'étant tenu éloigné des affaires pendant toute la période de l'empire, il obtint de Louis XVIII en 1815 le grade de lieutenant général et la dignité de pair de France. Il mourut subitement le 16 février 1823. — Mortemart (le marquis Victor de), fils du précédent, né aux environs de Dieppe en 1781, émigra avec son père et fut élevé en Allemagne. Comme les lois sur l'émigration ne pouvaient lui être appliquées, il revint à Paris en 1799, et y épousa trois ans après une demoiselle de Montmorenci, qui depuis fut attachée à la maison de l'empereur en qualité de dame du palais. Le marquis de Mortemart accepta lui-même en 1807 la place de gouverneur du château de Rambouillet, le titre de comte de l'empire et la décoration de la Légion d'honneur. Après la restauration, il devint lieutenant honoraire de la garde royale et remplaça son père à la chambre des pairs en 1823. Il adhéra au gouvernement issu de la révolution de 1830 et mourut le 29 janvier 1834. On trouva parmi ses papiers un grand nombre de poésies manuscrites, entre autres une imitation d'*Oberon* de Wieland. Z.

MORTEMART (Victurnien - Henri - Elzéar de Rochechouart, vicomte de), de la même famille que les précédents, né à Paris en 1757, entra dans la marine, où l'appelaient une prédilection marquée et les souvenirs honorables qu'y avait laissés le maréchal de Vivonne, son aïeul. Il ne

Digitized by Google

tarda pas à se distinguer par son zèle, son intelligence et son application, et à se concilier la bienveillance de ses supérieurs. Déjà il avait fait plusieurs campagnes dans des escadres d'évolution et s'était familiarisé avec tous les devoirs de son état, quand l'appui donné par la France à l'Amérique insurgée occasionna une rupture avec l'Angleterre. Le vicomte de Mortemart reçut alors le grade de lieutenant de vaisseau (mars 1779) et le commandement de la corvette *l'Aigrette*. Peu après, il eut celui de la *Diligente*, avec laquelle il fut employé sous les ordres du comte d'Orvilliers. Dès sa seconde sortie, il s'empara de deux petits bâtiments de guerre ennemis. Il passa ensuite en Amérique, rejoignit M. de Grasse, et prit dans les eaux de la Chesapeak la frégate *l'Iris*, supérieure en forces à la sienne. Alors l'amiral lui conféra le commandement du *Richemond*, tombé le même jour que l'*Iris* en notre pouvoir, et ce fut sur ce vaisseau qu'il prit part à la malheureuse affaire du 12 avril 1782. Le dévouement héroïque, quoique inutile, dont le vicomte de Mortemart fit preuve en cette circonstance en affrontant le feu de trois vaisseaux anglais pour essayer de leur arracher le *Glorieux*, totalement désemparé, lui valut l'estime et les éloges des marins des deux flottes. A l'abri de sa gloire personnelle, on le crut plus propre que tout autre à porter à Versailles la nouvelle du désastre de notre armée navale. Le roi l'accueillit avec une distinction particulière, et lui prouva le cas qu'il faisait de lui en le nommant capitaine de vaisseau à vingt-cinq ans. Mortemart retourna peu après à Brest, y prit le commandement de la *Nymphe* et se rendit à la Martinique. Dans une de ses croisières, secondé par la frégate *l'Amphitrite*, il osa attaquer un vaisseau anglais de 50 canons, l'*Argo*, dont il se rendit maître; mais ce vaisseau lui fut repris deux jours après par l'*Incincible* de 74. Enfin la paix fut signée, et le vicomte de Mortemart se disposait à revoir sa patrie, quand une maladie aiguë enleva le 17 mars 1783 ce jeune officier, que ses talents éprouvés appelaient à honorer longtemps la marine française. Z.

MORTIER (Jérôme de), poëte latin, né à Lille d'une famille noble en 1520, et mort de la peste dans la même ville en 1580, acquit quelque réputation par ses poésies qui sont un peu au-dessus du médiocre. Elles lui méritèrent cependant les louanges d'Augier-Ghislen de Busbecq, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, son compatriote et son ami. Le recueil de ses productions, imprimé en 1620 chez Guillaume Riverius, est divisé en cinq livres dont voici les titres : *De studiis auctoris, De rebus bello gestis, De bacchanalibus, De funeribus, De amore et odio*. Il a encore laissé ; *De victoria per comitem Egmondanum apud Graveningam obtenta*, 1566. D—x.

MORTIER (Edouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc de Trévise, né à Cateau-Cambrésis en 1768, s'enrôla en 1791 dans le 1er bataillon des volontaires de son département et fut nommé capitaine par ses camarades. Devenu bientôt chef de ce même bataillon, il assista au début de la guerre sur la frontière du Nord et eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Quiévrain. La journée d'Houdschoote lui valut le grade d'adjudant général. Le 16 octobre 1793, il fut blessé d'un coup de mitraille sous les murs de Maubeuge, combattit encore à Mons, à Bruxelles, à Louvain et à Fleurus. Employé au siége de Maestricht sous Kleber, il dirigea l'attaque du fort St-Pierre et se trouva ensuite au passage du Rhin à Neuwied sous les ordres de Marceau. Dans la campagne de 1796, il commandait les avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse sous Lefebvre. Le 31 mai, il repoussa les Autrichiens au delà de l'Acher, concourut ensuite au combat d'Altenkirchen, passa la Nidda à Friedberg, fit 2,000 prisonniers sur les hauteurs de Wildendorff le 4 juillet, prit Giessen le 8, s'approcha de Francfort et fut envoyé le 14 au général Wartensleben, commandant l'armée autrichienne, pour lui communiquer les propositions de Kleber relativement à la reddition de cette place, qui eut lieu le même jour. Le 20 juillet, Mortier s'empara de Gemmunden après un combat opiniâtre ; le 24, il était maître de Schweinfurt, avait chassé l'ennemi au delà du Mein et pris position sur les derrières des Autrichiens. Ce mouvement détermina leur retraite sur Bamberg. Le 8 août, il remplaça l'adjudant général Richepanse au combat d'Ilirscheid. Après la paix de Campo-Formio, il refusa le grade de général de brigade pour le commandement du 23e régiment de cavalerie ; mais à l'ouverture de la campagne de 1799, il fut appelé à l'armée du Danube avec le titre de général de brigade commandant les avant-postes de l'avant-garde. Il y obtint des succès, notamment à Lieptingen et en avant d'Offenbourg. Employé aussitôt après à l'armée d'Helvétie sous Masséna, il se distingua à l'affaire de Wollishoffen et dans les différents combats qui précédèrent et suivirent la prise de Zurich. Il dirigeait avec le général Klein l'attaque de cette ville sur la rive gauche. A Mutten, il soutint, seul avec sa division, les efforts du corps russe commandé par le général Rosemberg, et parvint à s'emparer de sa position. Il poursuivit ensuite les débris de cette armée dans le Muttathal, occupa chemin faisant Melz, Sargans et exécuta le mouvement combiné par Masséna pour achever l'expulsion des alliés du territoire helvétique. Il fut ensuite nommé au commandement de la 2e division de l'armée du Danube, qu'il quitta au bout de quelques mois pour passer à celui des 15e et 16e divisions militaires (Paris), auquel il fut appelé par un arrêté des consuls en mars 1800, et qu'il conserva jusqu'à la reprise des hostilités avec l'Angleterre en 1803. Alors il fut chargé du commandement de l'armée destinée à s'emparer de l'électorat de Hanovre. Cette

Digitized by Google

expédition se termina par la convention de Sublingen le 2 juin; l'armée anglaise demeura prisonnière de guerre, et tout le pays de Hanovre fut déclaré possession française. De retour à Paris, Mortier reçut des éloges publics de Napoléon, qui le nomma l'un des chefs de la garde des consuls, lui confiant le commandement spécial de l'artillerie. Au mois de mars 1804, il présida le collége électoral du département du Nord, et fut élevé à la dignité de maréchal d'empire le 19 mai suivant. Nommé bientôt chef de la 2e cohorte de la Légion d'honneur, il en obtint en 1805 le grand cordon et celui de l'ordre du Christ de Portugal. Appelé en septembre même année au commandement d'une division de la grande armée, Mortier se porta sur la rive gauche du Danube, coupa les communications de l'armée russe avec la Moravie, et en battit une partie au combat sanglant de Diernstein. S'étant ensuite porté en avant avec 4,000 hommes, il rencontra l'armée entière du général Kutusoff, la combattit avec courage malgré l'infériorité du nombre, et fut secouru au moment où il allait succomber. Ce combat, le plus mémorable de cette campagne, en fut aussi l'un des plus meurtriers, et chaque parti s'attribua la victoire. Kutusoff ayant reçu de l'empereur d'Allemagne l'ordre de Marie-Thérèse en récompense de sa conduite en cette occasion, les habitants de Cambrai, ville natale du maréchal Mortier, arrêtèrent de lui élever un monument destiné à immortaliser cet événement; mais il refusa positivement un pareil honneur. En septembre 1806, il fut nommé président annuel du collége électoral du Gard. Appelé dans le mois suivant à l'armée qui envahissait la Prusse, il fut détaché avec son corps aussitôt après le passage du Rhin et s'avança dans l'électorat de Hesse, puis à Hambourg, où Bourrienne était ministre plénipotentiaire. Il s'y conduisit avec beaucoup de modération, se bornant à confisquer les propriétés anglaises et à mettre en arrestation les Anglais, ce qui était peu de chose pour ce temps-là. L'un des articles les plus rigoureux de ses instructions était la saisie de la banque de Hambourg, où l'on disait que quatre-vingts millions de marcs *banco* étaient déposés. Bourrienne raconte qu'à sa prière le maréchal s'abstint de ce pillage et qu'il en référa à Bonaparte, qui approuva sa modération. Mortier, s'étant ensuite dirigé contre les Suédois, obtint une victoire décisive à Anklam en avril 1807 et conclut le 18 à Schlaskow, avec le baron d'Essen, une suspension d'armes, en vertu de laquelle les îles d'Usedom et de Wollin durent recevoir des garnisons françaises. Il eut de nouveau occasion de se faire remarquer à la bataille de Friedland au mois de juin 1807. A cette époque, il avait été nommé duc de Trévise et gratifié de cent mille francs de rente sur les domaines du pays de Hanovre. Employé contre l'Espagne en 1808, il y commanda le 5e corps, se distingua au siége de Saragosse en février 1809, gagna au mois de novembre la bataille d'Occana, seconda ensuite les opérations du maréchal Soult contre Badajoz, fut chargé du siége de Cadix et défit encore les Espagnols, le 19 février 1811, à la bataille de la Gebora. Rappelé d'Espagne, il fut envoyé en Russie en 1812 et chargé de rester à Moscou pour faire sauter le Kremlin après le départ de Napoléon. Cette commission fut exécutée le 23 octobre à deux heures du matin; l'arsenal, les casernes, les magasins, tout fut détruit. Poursuivi dans sa retraite et attaqué au passage de la Bérésina, le maréchal Mortier fit tout pour sauver les débris de son corps, et se rendit à Francfort-sur-l'Oder, où il réorganisa la jeune garde, dont il eut le commandement pendant la campagne de 1813. Il combattit le 2 mai à Lutzen, puis à Dresde, à Wachau, à Leipsick et à Hanau; se dirigea sur Spire dans les premiers jours de décembre, et arriva à Langres le 11 janvier 1814. Depuis cette époque, il ne cessa de combattre que lorsque tout moyen de résistance fut impossible. Il défendit la ville de Paris conjointement avec le duc de Raguse, concentra ensuite son corps d'armée au Plessis-les-Chenets, d'où il envoya, le 8 avril, son adhésion aux actes du sénat contre Bonaparte. Nommé dans le courant du même mois commissaire extraordinaire dans la 16e division, à Lille, dont il devint ensuite gouverneur, le duc de Trévise fut créé chevalier de St-Louis le 2 juin et pair de France le 4. Au mois de mars 1815, quand Louis XVIII voulut former une armée de réserve à Péronne, le commandement lui en fut destiné. Ce projet n'ayant pu recevoir son exécution et le roi ayant été obligé de quitter Paris, le maréchal le devança à Lille et y laissa rentrer la garnison. Cette dernière circonstance déconcerta le plan de résistance que Louis XVIII avait formé pour s'assurer, à l'aide des gardes nationales et de sa maison, ce dernier asile sur le territoire français. En effet, lorsque le maréchal eut été instruit des intentions du roi, il lui déclara qu'il ne pouvait répondre de la garnison et qu'il ne serait même plus en son pouvoir de la faire sortir de la place. Le 23, on apprit que le duc de Bassano avait envoyé au préfet de Lille des ordres de Bonaparte; et ce même jour, à une heure après midi, le duc de Trévise vint dire à M. de Blacas que, sur le bruit répandu que le duc de Berry allait arriver avec la maison militaire du roi et deux régiments suisses, les troupes de la garnison étaient prêtes à se soulever; qu'il conjurait Sa Majesté de partir le plus tôt possible, qu'en l'escortant lui-même hors des portes il espérait imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendrait impossible si l'on différait d'un seul instant. Le roi, cédant à ces conseils, partit à trois heures; le maréchal l'accompagna avec le duc d'Orléans, et au bas des glacis il reprit le chemin de la ville, où il rentra. Il se rendit ensuite à Paris, où il fut

Digitized by Google

créé pair par Bonaparte et chargé de visiter les places frontières de l'est et du nord. Au retour du roi, il perdit le titre de pair, mais fut nommé, le 10 janvier 1816, gouverneur de la 15e division à Rouen. Il était, en novembre 1815, membre du conseil de guerre chargé du procès du maréchal Ney, et qui, dans l'intention de le sauver, se déclara si maladroitement incompétent. Le maréchal Mortier fut ensuite membre de la chambre des députés pour le département du Nord, et il y vota avec la majorité. Plus tard, il rentra à la chambre des pairs et conserva tous ses traitements et pensions, vivant à la campagne et paraissant vouloir s'éloigner de la cour. Il s'en rapprocha cependant après la révolution de 1830, et se montra fort assidu auprès du roi Louis-Philippe. Il l'accompagnait le 28 juillet 1835, lorsque, ce prince passant en revue la garde nationale de Paris, l'assassin Fieschi fit sur son cortége une décharge de sa machine infernale (*voy.* Fieschi) qui tua onze personnes et en blessa vingt-deux. Le duc de Trévise, qui était en tête du cortége à côté du roi, fut au nombre des premiers. Il expira sur-le-champ et fut inhumé quelques jours après avec une grande solennité, ainsi que les autres victimes, dans l'église des Invalides. Le comte Cafarelli prononça à la chambre des pairs, le 23 mai 1836, l'éloge funèbre du maréchal. On avait formé le projet de lui ériger une statue en face de la maison où il était né dans un faubourg de Cateau-Cambrésis; mais une ordonnance royale autorisa, en 1838, l'érection de cette statue sur la grande place de la même ville. M—d j.

MORTIMER (Roger, comte de), puissant baron anglais, né vers 1287 sur les confins du pays de Galles, était par sa mère allié à la reine Eléonore de Castille, seconde femme d'Edouard Ier, roi d'Angleterre. Le père de Roger Mortimer étant mort, en 1303, des suites de blessures reçues à la bataille de Buelt contre les Gallois, Edouard Ier confia la tutelle de ce jeune seigneur, alors dans sa dix-septième année, à Gaveston, qui lui fit acheter deux mille cinq cents marcs la liberté de se marier avec la petite-fille de Geoffroi de Genevill, seigneur de Trim en Irlande. Mortimer fut reçu chevalier en 1306 avec Edouard II, alors prince de Galles, et trois cents autres seigneurs, et accompagna le roi dans son expédition d'Ecosse. Ayant quitté l'armée sans congé, ses terres furent saisies; et il n'en obtint la restitution que par l'intercession de la reine Marguerite. Mortimer fit la guerre en Ecosse, en Irlande et en Gascogne pendant les quatorze premières années du règne d'Edouard II, qui le nomma son lieutenant en Irlande. Il eut différentes querelles particulières avec d'autres barons ses voisins et avec les souverains du pays de Galles, qui avaient envahi ses propriétés et qu'il parvint à repousser avec ses seuls vassaux. En 1320, il se joignit aux comtes de Lancastre et d'Hereford et aux autres barons mécontents de la faveur que le roi accordait aux Spenser. Ils marchèrent ensemble sur la ville de Londres, et forcèrent presque tous les évêques et pairs du royaume à prêter serment de les aider à réformer le gouvernement et à éloigner les favoris. Mais leurs efforts n'ayant pas obtenu le succès qu'ils en attendaient, Roger Mortimer écouta les propositions du comte de Pembroke, qui s'était engagé à le faire rentrer en grâce auprès du roi; et il se mit à la discrétion du monarque, qui, ne croyant pas pouvoir se confier à sa feinte soumission, le fit enfermer à la tour de Londres. Ayant appris dans sa prison que le roi se proposait de le faire mettre à mort (1) comme coupable de haute trahison, il invita le gouverneur de la tour à un repas dans sa chambre, lui fit prendre une liqueur soporifique et, pendant son sommeil, s'échappa au moyen d'une corde et se réfugia en France. Comme Mortimer était un des personnages les plus considérables de son parti et connu par sa violente animosité contre le jeune Spenser, chambellan et principal favori d'Edouard, il fut aisément admis à faire sa cour à la reine Isabelle. Cette princesse ambitieuse et hautaine, irritée de la faveur dont les Spenser jouissaient et de leur ascendant sur l'esprit de son faible époux, se trouvait en ce moment en France (*voy.* Isabelle de France), et avait rassemblé autour d'elle tous les seigneurs qui partageaient son mécontentement. Les grâces du jeune Mortimer et ses manières adroites et insinuantes lui firent bientôt obtenir un grand empire sur le cœur de cette princesse, qui le choisit pour son confident et son conseiller, et sacrifia enfin à la passion qu'il lui avait inspirée son honneur et ses devoirs envers son époux. Haïssant dès ce moment l'homme auquel elle avait fait une si mortelle injure, Isabelle seconda tous les complots de Mortimer pour rentrer en vainqueur dans sa patrie avec le prince royal qu'elle avait attiré auprès d'elle. Ils entretinrent une correspondance active avec les principaux barons d'Angleterre, qui s'engagèrent à les assister; mais ayant appris que le roi de France avait promis de livrer tous les réfugiés, Mortimer, Isabelle et les barons se retirèrent auprès du comte de Hainaut, et le jeune Edouard fut fiancé à Philippe, fille de ce prince (1326). Au moyen des secours du comte de Hainaut et de la protection secrète de son frère, Isabelle enrôla sous ses drapeaux environ 3,000 hommes, et débarqua sans opposition sur la côte de Suffolk le 24 septembre. Ils y furent joints par leurs partisans, que la haine pour les ministres du roi grossissait tous les jours. Le faible Edouard ayant abandonné la ville de Londres, la populace s'empara de la tour et força tous les habitants de se déclarer contre leur souverain.

(1) Hume assure qu'il avait été condamné à mort; que le roi lui avait fait grâce de la vie, mais qu'il avait résolu de lui faire subir un emprisonnement perpétuel.

Digitized by Google

Ce malheureux prince essaya vainement de résister; il se réfugia dans le pays de Galles, et ne s'y trouvant pas en sûreté, il s'embarqua pour l'Irlande; mais repoussé par les vents contraires, il tomba entre les mains de ses ennemis, qui le confinèrent dans le château de Kenilworth sous la garde du comte de Leicester. Mortimer et Isabelle, dont le commerce criminel était devenu public, craignant les effets du mécontentement général qui commençait à se manifester, firent déposer le roi (1327) et placer la couronne sur la tête de son fils (*roy.* Edouard III). Les sentiments généreux de Leicester et sa conduite pleine d'égards envers son auguste prisonnier leur ayant donné quelques soupçons, ils crurent prudent de tirer le roi de ses mains et le firent enfermer dans le château de Berkeley sous la garde de trois seigneurs, dont deux étaient entièrement dévoués à Mortimer et capables de commettre tous les crimes qu'il leur commanderait. Il mit bientôt leur dévouement à l'épreuve, et Edouard II fut assassiné par ses ordres de la manière la plus atroce (*roy.* ce nom). Le parti violent, qui avait pris les armes contre Edouard II et déposé ce monarque, obtint un bill d'indemnité du parlement dont il provoqua la réunion. Ce parlement établit un conseil de régence composé de cinq prélats et de sept seigneurs, et nomma le comte de Lancaster gardien du royaume et protecteur de la personne du roi. Quoiqu'à cette époque (1327) Mortimer jouît de la plénitude du pouvoir, il ne prit aucun soin de se faire admettre dans ce conseil; mais cette feinte modération cachait les projets les plus ambitieux. Il rendit le conseil inutile en usurpant toute l'autorité royale; il fit assurer à la reine douairière la plus grande partie des revenus de la couronne, et ne consulta ni les princes ni les barons. Par une telle conduite, il fut bientôt aussi abhorré que les anciens favoris Gaveston et Spenser. Cependant les Ecossais firent une invasion en Angleterre. La régence fit de vigoureux préparatifs, et le jeune Edouard se mit à la tête des forces anglaises et marcha contre l'ennemi. Après avoir cherché vainement à l'attirer au combat, il croyait enfin avoir trouvé une occasion favorable de se signaler; mais Mortimer s'opposa à son projet en interposant son autorité, et le jeune prince fut contraint de céder. Il en conçut un violent mécontentement contre ce seigneur, auquel la nation attribua la honte qui avait couvert les armes anglaises; et la haine publique contre Mortimer et Isabelle ne connut plus de bornes. Mortimer, qui en craignait l'explosion prochaine, crut devoir se débarrasser à tout prix des ennemis extérieurs. A cet effet, il entama des négociations avec Robert Bruce; et comme les prétentions que l'Angleterre manifestait à une supériorité sur l'Ecosse étaient une des principales causes qui avaient enflammé l'animosité entre les deux nations, Mortimer, en stipulant un mariage entre Jeanne, sœur d'Edouard, et David, fils et héritier du roi d'Ecosse, consentit à se désister de ces prétentions et à reconnaître Robert Bruce comme souverain indépendant de ce royaume. Quoique le roi d'Ecosse se fût engagé à payer trente mille marcs à l'Angleterre et que le traité eût été ratifié par le parlement, il n'en occasionna pas moins un grand mécontentement parmi le peuple, qui se trouva humilié par la résistance heureuse d'une nation qu'il considérait comme lui étant bien inférieure. Mortimer, ayant conçu des soupçons de l'union étroite qui paraissait exister entre les princes du sang, leur défendit, au nom du roi, de se faire accompagner par des gens armés au parlement qui allait s'assembler. Les trois comtes obéirent : mais en approchant de Salisbury, ville choisie pour la tenue du parlement, ils s'aperçurent que Mortimer et ses amis étaient suivis de tous leurs partisans armés; et ils commencèrent à appréhender quelque dessein dangereux contre leurs personnes. Ils se retirèrent vivement irrités, rassemblèrent leurs vassaux, et ils revenaient avec une armée pour tirer vengeance de Mortimer, lorsque la faiblesse des comtes de Kent et de Norfolk, qui désertèrent la cause commune, obligea Lancastre à se soumettre également; et des évêques, ayant offert leur médiation, apaisèrent pour le moment cette querelle. Mortimer pour intimider les princes voulut sacrifier une victime, et choisit le comte de Kent, dont il connaissait la simplicité. Par lui-même et par ses émissaires, il parvint à lui persuader (1329) que le roi Edouard II, son frère, était encore vivant et détenu dans une prison secrète d'Angleterre. Le comte, que ses remords pour la part qu'il avait prise aux infortunes du feu roi portaient à ajouter foi à cette nouvelle, entra facilement dans le projet de lui rendre sa liberté et sa couronne et de le dédommager des souffrances qu'il avait innocemment contribué à lui faire éprouver. Après que ce projet eut traîné quelque temps en longueur, le comte fut arrêté par Mortimer, accusé devant le parlement et condamné à perdre la vie. La reine et Mortimer, qui craignaient que le jeune roi n'usât d'indulgence envers son oncle, pressèrent l'exécution de la sentence, et le comte de Kent eut la tête tranchée le lendemain du jugement (*roy.* Edmond). Le comte de Lancastre fut bientôt jeté en prison sous prétexte qu'il avait participé à la conspiration; et plusieurs prélats et membres de la noblesse furent aussi mis en jugement. Les biens du comte de Kent devinrent le partage du jeune Godefroy, fils de Mortimer; et il s'empara de son côté de la presque totalité de l'immense fortune des Spenser et de leurs adhérents. Il affecta un état de maison égal sinon supérieur à celui des rois (1), dont il adopta toutes les manières.

(1) Edouard III, l'ayant un jour visité dans ses terres, en fut reçu avec une magnificence inouïe. Voulant imiter le roi Arthur, Mortimer tint dans le pays de Galles la *table ronde* des chева-

Digitized by Google

Le jeune Edouard, parvenu à l'âge de dix-huit ans et se sentant capable de gouverner par lui-même, soupirait après le moment où il pourrait être délivré des chaînes de cet insolent ministre; mais les émissaires de Mortimer le circonvenaient tellement qu'il crut devoir exécuter le projet de s'en débarrasser, avec autant de secret et de précautions que s'il se fût agi d'une conspiration contre son souverain. Il communiqua ses intentions à lord Mountacute, qui fit entrer dans ses vues plusieurs autres seigneurs; et le château de Nottingham fut choisi pour le lieu de la scène. Mortimer et la reine douairière logeaient dans cette forteresse : le roi y fut aussi admis; mais on ne lui permit de se faire accompagner que par un petit nombre de serviteurs. Comme le château était soigneusement gardé, les portes fermées chaque soir et les clefs apportées à la reine, il devint nécessaire d'avoir dans ses intérêts sir William Eland, gouverneur de la place, qui adopta avec zèle le plan qu'on lui proposa. Il introduisit dans la citadelle les associés du roi par un ancien passage souterrain, et les conjurés pénétrèrent dans la chambre de Mortimer, attenante au logement de la reine. Ils éprouvèrent quelque résistance de la part de Mortimer et des seigneurs qui se trouvaient avec lui; mais, après en avoir tué deux, ils s'emparèrent du comte et le firent garder étroitement. Un parlement fut convoqué pour le juger, et il fut accusé d'avoir usurpé le pouvoir royal, d'avoir causé la mort du feu roi, d'avoir trompé le comte de Kent en l'entraînant dans une conspiration, d'avoir dissipé le trésor public, de s'être emparé de vingt mille marcs sur l'argent payé par le roi d'Ecosse, etc. Le parlement le condamna, d'après la notoriété supposée des faits, sans enquête préalable, sans entendre sa réponse ni interroger un seul témoin; et il fut pendu près de Smithfield le 29 novembre 1330 (1). Son corps fut deux jours après enseveli aux Cordeliers de Londres; au bout de quelques années on le transporta dans un de ses châteaux. Ainsi périt, à 43 ans, d'une manière ignominieuse, cet homme aussi distingué par sa bravoure que par ses talents, et que sa haine pour Spenser, une ambition démesurée et de fatales circonstances avaient entraîné à commettre le crime le plus atroce et à usurper presque toute l'autorité royale. D—z—s.

MORTIMER (Thomas), écrivain anglais, mort à Londres en 1809 dans sa 80e année, consacra sa vie entière à la littérature, et la vieillesse ne ralentit point son ardeur, aiguisée sans doute par le besoin. Presque octogénaire, il se plaignait encore, dit Disraeli (*Calamities of authors*, t. 1, p. 201), de la rareté des travaux littéraires et de la préférence accordée à de jeunes *aventuriers*. Il a donné un grand nombre d'ouvrages utiles et qui sont assez estimés, bien qu'écrits d'une manière un peu prolixe, comme il doit toujours arriver aux auteurs nécessiteux, qui n'ont pas le temps d'être concis. On a de lui : 1° le *Plutarque anglais, ou Vies des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à George II*, 1762, 12 vol. in-8°; traduit en français (par la baronne de Vasse), Paris, 1785-1786, 12 vol. in-8°; 2° le *Directeur universel, ou Vrai guide de la jeune noblesse vers les sciences et les beaux-arts*, 1763, in-8°; 3° *Dictionnaire du commerce*, 1766, 2 vol. in-fol.; 4° *Eléments du commerce, de la politique et des finances*, 1772, in-4°; 5° *Dictionnaire de poche de l'étudiant, ou Abrégé de l'histoire universelle, de la chronologie et de la biographie*, etc., 1777. Cet ouvrage est le plus estimé de tous ceux de l'auteur. 6° *Every man his own broker*, 1782, in-8°. C'est sans doute une espèce de dictionnaire des ménages. 7° La traduction de l'ouvrage de Necker *sur les Finances*, 1786, in-8°; 8° *Leçons sur les éléments du commerce, de la politique et des finances*, 1801, in-8°; 9° *Dictionnaire général du commerce*, 1810, in-8°. On lit sur l'auteur une notice avec portrait dans l'*European Magazine*, vol. 35, p. 219. L.

MORTON (Jean), cardinal, archevêque de Canterbury, grand chancelier d'Angleterre, naquit en 1410 dans le petit bourg de Bare, au comté de Dorset, d'une ancienne famille du Nottinghamshire. Il fut élevé à l'abbaye de Cerne, puis envoyé au collége Baliol à Oxford. Ses talents lui procurèrent en 1446 une chaire de droit civil et ensuite la place principale de Peckwaters'inn. L'éclat de ses plaidoiries le fit connaître avantageusement de Thomas Bouchier, archevêque de Canterbury, qui lui donna successivement une prébende dans l'église de Sarum, la cure de St-Dunstan de Londres et l'archidiaconé de Winchester. Il fut maître des rôles en 1473. Il joua un rôle très-actif à l'époque des sanglantes divisions survenues entre les maisons d'York et de Lancastre. Partisan outré de la rose rouge, il avait servi Henri VI; cependant, il sut s'accommoder au gouvernement légitime d'Edouard IV. Ce prince, satisfait d'une fidélité au moins apparente, l'éleva en juillet 1477 à l'évêché d'Ely, l'admit dans son conseil privé et le nomma même un de ses exécuteurs testamentaires. Après la mort d'Edouard, Morton entra dans le conseil de Richard son frère, duc de Glocester, protecteur du royaume. Il y était présent le jour où le duc, qui aspirait à la royauté, frappa ce grand coup d'Etat qui mit la couronne sur sa tête. Il y fut arrêté et donné en garde libre (*in libera custodia*) au duc de Buckingham, qui l'emmena à son château de Brecknok. Richard était loin de s'attendre que la réunion de ces deux personnages lui coûterait un jour le trône et la vie. Morton mit à profit le temps de son exil, et employa tous ses

liers. Il poussa enfin les extravagances si loin que son propre fils Godefroy l'appelait *le roi de la folie*.

(1) Cette sentence fut réformée environ vingt ans après par le parlement, sur le motif de l'illégalité de la procédure.

Digitized by Google

efforts à faire naître la discorde entre le protecteur devenu roi et le duc de Buckingham, dont le crédit avait aidé puissamment Richard III à monter sur le trône. Lorsque le duc se crut suffisamment assuré du succès, il leva l'étendard de la révolte contre le roi que lui-même avait contribué à faire; mais il échoua complétement et paya de sa tête sa coupable entreprise. Morton se jeta dans une frêle barque et gagna le continent, où il se tint caché jusqu'à l'époque où, de trahisons en trahisons, le comte Henri de Richemond, vainqueur à Rosworth, eut mis sur son front la couronne usurpée de la famille d'York. Morton reparut alors et eut la satisfaction de faire exécuter enfin le projet qu'il avait arrêté avec le duc de Buckingham, et qui consistait à réunir les partis des deux roses par le mariage de Henri VII avec la fille d'Edouard IV. L'évêque d'Ely, qui avait partagé les dangers et la mauvaise fortune du nouveau roi, fut aussitôt rappelé au conseil, devint premier ministre de ce prince, succéda en 1486 à Bouchier dans l'archevêché de Canterbury, fut nommé l'année suivante grand chancelier du royaume et en 1493 cardinal, par Alexandre VI. Il mourut en octobre 1500, âgé de 90 ans. Thomas More, qui lui était redevable de son éducation, fait de ses qualités un éloge qui est peut-être dicté par la reconnaissance. Il le représente comme un homme dont la figure grave et sérieuse inspirait la vénération, mais dont l'abord cependant n'était pas difficile. Il n'était pas moins respectable par sa sagesse et sa vertu que par l'autorité de ses charges. Ses manières étaient douces et simples, ses mœurs étaient pures, ses goûts étaient tranquilles : il prenait plaisir à s'occuper lui-même de la culture de ses jardins. Il eut des ennemis, ce qui est le sort ordinaire des grands ministres, surtout dans les temps de troubles. La noblesse lui reprochait trop de hauteur et trop de sévérité ; le peuple murmura souvent du poids des taxes (1) : mais comment le ministre aurait-il pu imposer aux factions sans une grande fermeté, et faire jouir la nation de la paix qui signala son administration, sans des impôts proportionnés aux besoins du royaume? S'il amassa de grandes richesses, on doit dire qu'il en fit constamment le plus noble usage. Une partie considérable fut employée par lui-même en réparations et constructions d'édifices publics et de grands chemins. Il chargea ses exécuteurs testamentaires de fournir à l'entretien et à l'éducation de vingt étudiants pauvres et studieux d'Oxford et de dix de Cambridge, pendant les vingt ans qui suivraient sa mort. On lui attribue une histoire de Richard III ; mais il paraît que cet ouvrage n'est pas de lui. Sa vie a été écrite par J. Rudden, Londres, 1607. Z.

MORTON (Jacques, quatrième comte de), régent d'Ecosse, appartenait à la famille des Douglas, l'une des plus puissantes de ce royaume. Il avait embrassé la religion protestante, et se trouvait en 1557 l'un des chefs de l'union que les religionnaires avaient formée sous le nom de *congrégation du Seigneur* (1), pour résister à Marie de Lorraine, à cette époque, reine douairière et régente. Après la mort de cette princesse, Marie Stuart sa fille accorda pendant quelque temps sa confiance au comte de Morton. Mais lorsqu'elle eut épousé Henri Darnley, Morton, s'étant aperçu de l'ascendant que David Rizio, fils d'un musicien piémontais, avait obtenu sur la reine, partagea la haine et la jalousie que les autres seigneurs avaient conçues contre cet étranger, et se détermina avec eux à le faire périr. Pendant qu'ils étaient occupés du plan de cet horrible complot, le jeune roi, qui attribuait à Rizio la froideur que la reine lui témoignait, et qui était irrité de la familiarité imprudente avec laquelle cet indigne favori était traité, venait de prendre de son côté la résolution de se défaire de lui. Il communiqua son dessein aux seigneurs ennemis de Rizio, qui, sentant tout l'avantage d'avoir un associé de cette importance, furent au comble de la joie en recevant cette ouverture. Mais comme ils connaissaient l'inconstance ordinaire du roi, ils hésitèrent quelque temps; et Morton, qui dans ce siècle d'intrigues était l'homme le plus adroit et le plus insinuant, se chargea d'affermir le prince dans sa résolution. Il enflamma ses passions en lui peignant Rizio comme le principal ou plutôt comme le seul obstacle au succès de la demande qu'il avait faite à la reine de la *couronne matrimoniale*, et donna même à entendre, avec un air de confidence et de mystère, que l'intimité de ce favori avec Marie pouvait servir de voile à des familiarités criminelles. Ces insinuations produisirent leur effet sur le jeune roi, qui traita aussitôt avec les seigneurs; on convint des préliminaires, on dressa des articles, et chacun y stipula sa sûreté et ses intérêts. Le comte de Morton, que la reine avait élevé à la dignité de grand chancelier d'Ecosse, eut la direction d'une entreprise formée au mépris de toutes les lois, dont il était lui-même le dépositaire. Le 9 mars 1566, il entra dans la cour du palais avec 160 hommes, se saisit de toutes les portes et facilita aux autres conjurés les moyens de pénétrer et d'égorger Rizio sans avoir à craindre pour leur sûreté (*roy.* Marie Stuart). Les conjurés se rendirent entièrement maîtres du palais et gardèrent la reine à vue avec le plus grand soin. Malgré l'insulte atroce qu'elle avait reçue et qu'elle sentait vive-

(1) Il rétablit la *bénéveolence*, impôt odieux, aboli par ce Richard III, qu'il faisait profession de haïr. On prétend qu'il avait imaginé cet étrange raisonnement pour contraindre tout le monde à la payer, on disait par son ordre à celui-ci : « Tu fais de la dé« pense, donc tu es riche : tu payeras, » à celui-là : « Tu ne dé« penses rien, donc tu es riche d'économie : tu payeras. » Ce dilemme infernal fut nommé dans le temps la *fourche* ou l'hameçon de Morton. Nul n'y pouvait échapper.

(1) Ils avaient pris ce nom en opposition de celui de *congrégation de Satan*, qu'ils donnaient à l'Eglise établie.

Digitized by Google

ment, elle fut obligée d'admettre Morton en sa présence et de promettre qu'elle lui accorderait son pardon, dans les termes qu'il jugerait nécessaires pour sa plus grande sécurité. Cependant Marie, qui avait repris de l'ascendant sur le roi, l'ayant décidé à partir précipitamment avec elle, avait eu en même temps l'adresse de détacher Murray et ses amis de leur union avec les assassins de Rizio. Morton, se voyant abandonné par le roi et par le parti de Murray, pour éviter sa perte, s'enfuit en Angleterre avec les autres conjurés. Il y resta jusqu'après le baptême de Jacques VI; à cette époque, le comte de Bothwell, qui gouvernait la reine, et qui espérait trouver dans Morton et dans ses amis des partisans fidèles et déterminés, leur fit accorder une grâce qu'ils n'avaient plus l'espérance d'obtenir. Le roi ayant été assassiné, et Bothwell, qu'on accusait d'être son meurtrier, étant devenu l'époux de sa veuve, les nobles écossais, soit à cause de l'horreur que leur inspirait cette conduite, soit plutôt pour se venger de la manière impérieuse dont Bothwell exerçait l'autorité qu'il avait acquise, et par la crainte qu'inspiraient ses entreprises contre la vie de l'héritier présomptif du trône, résolurent de prendre des mesures violentes. Ils se réunirent en grand nombre à Stirling, et y formèrent une association pour la défense de la personne du jeune prince et pour la punition des meurtriers du roi. Morton fut un des chefs de cette confédération, qui eut bientôt mis sur pied une armée considérable. Ducroc, ambassadeur de France, essaya de négocier un accommodement; mais il jugea que sa médiation serait inutile, lorsqu'il vit l'exaspération des seigneurs écossais et d'après la réponse que Morton fit à ses propositions, qu'ils n'avaient point pris les armes contre la reine, mais contre le meurtrier de son mari, et qu'ils étaient prêts à rendre à Sa Majesté l'obéissance que des sujets doivent à leur souverain, si elle voulait mettre le coupable entre les mains de la justice ou le bannir du moins de sa présence. Ne voyant aucun espoir de résister aux confédérés, Bothwell prit la fuite, et la reine se livra entre leurs mains. Morton lui fit, au nom de ses alliés, les plus fortes assurances de fidélité et d'obéissance pour l'avenir; mais, malgré ces protestations, Marie fut enfermée comme prisonnière d'Etat dans le château de Lochleven, appartenant au laird Douglas, proche parent de Morton. Les seigneurs écossais formèrent entre eux une nouvelle ligue sous le nom de lords du conseil secret, et forcèrent d'abord la reine à se démettre du gouvernement en faveur de son fils. Marie, ayant ensuite trouvé moyen de s'échapper du château de Lochleven, rassembla une armée considérable, que les confédérés mirent en déroute; ce qui obligea cette princesse à chercher un refuge en Angleterre. Elisabeth ayant obligé Marie Stuart et Murray, régent d'Ecosse, à comparaître devant ses commissaires pour y justifier leur conduite, le comte Morton fut un des seigneurs qui accompagnèrent le régent. Ce fut lui qui découvrit les intrigues de ce dernier avec le duc de Norfolk, et en fit part au secrétaire d'Etat Cecil; ce qui détermina Elisabeth à transporter le lieu des conférences à Westminster et à nommer d'autres commissaires. Après l'assassinat de Murray, en 1570, l'anarchie et le désordre régnèrent quelque temps en Ecosse, et le parti du roi fut dans la plus grande consternation. Le comte de Morton, le chef le plus habile et le plus actif de ce parti, eut recours à la reine Elisabeth, qui l'appuya vivement et feignit de vouloir négocier un traité entre Marie et ses sujets. Morton fut l'un des commissaires choisis par le parlement d'Ecosse. La manière dont il entreprit de justifier le traitement que les confédérés avaient fait à la reine, et la déclaration qu'ils ne consentiraient jamais à aucun traité qui pourrait porter atteinte à l'autorité que le jeune roi d'Ecosse possédait alors, rendirent les négociations infructueuses. Les deux partis eurent recours aux armes; Morton s'empara de Leith et le fit fortifier, et se livrant entièrement à l'influence de l'Angleterre, il ne songea qu'à rompre toutes les mesures qui tendaient à une réconciliation. Le parti du roi venait, à l'exemple de celui de la reine, de convoquer un parlement à Stirling, et commençait à prononcer des sentences de proscription contre la faction opposée, lorsqu'il fut surpris, le 3 septembre 1571, par un détachement venu avec le plus grand secret d'Edimbourg. Le comte de Lenox, père du feu roi, qui avait succédé à Murray dans la régence, et presque tous les seigneurs qui étaient avec lui, furent faits prisonniers. Morton seul défendit sa maison avec un courage intrépide et ne se rendit que lorsqu'on y eut mis le feu et qu'il craignit d'être la proie des flammes. Ils furent bientôt sauvés par le comte de Marr, commandant du château de Stirling, mais le régent avait perdu la vie dans l'émeute. Morton, Argyle et Marr furent les candidats que les nobles assemblés présentèrent pour remplir l'office de régent; ce dernier fut choisi et dut son élévation au service signalé qu'il venait de rendre. Morton, qui commandait les troupes du régent, assuré de l'assistance d'Elisabeth, recommença les hostilités: il pressa vivement le siége d'Edimbourg et exerça toute sorte de barbaries. Le régent travaillait alors à réunir tous les partis, et il y aurait peut-être réussi; mais Morton, qui craignait de voir diminuer son pouvoir si les partisans de la reine reprenaient quelque part dans le gouvernement, et jaloux d'ailleurs du comte de Marr, qui l'avait supplanté dans la régence, se plut à renverser tous ses projets. La douleur que le régent en ressentit abattit son courage; il tomba dans une mélancolie profonde et mourut le 29 octobre 1572. Morton, soutenu par la reine d'Angleterre, fut élu à sa place (24 no-

Digitized by Google

vembre), malgré les appréhensions du peuple et la jalousie des nobles. Il débuta par concilier avec adresse les débats qui s'étaient élevés entre les nobles et le clergé protestant, et fit ensuite des ouvertures aux partisans de la reine, divisés en deux factions. La première, dirigée par Maitland et Kirkaldy, rejeta ses propositions, qui furent acceptées par celle dont le duc de Châtellerault était le chef. Il conclut avec lui un traité, qui fut signé à Perth le 23 février 1573. On y stipula, entre autres choses, que l'autorité de Morton, comme régent, serait reconnue; que tout ce qui avait été fait contre le roi depuis son couronnement serait regardé comme illégitime, etc. Avec les secours que lui envoya Elisabeth, Morton s'empara du château d'Edimbourg (1) et fit pendre Kirkaldy qu'il redoutait. Maitland s'était donné la mort pour éviter l'ignominie d'une exécution publique. Le royaume jouissait alors d'une paix profonde; Morton entreprit de faire disparaître tous les désordres, suite nécessaire de la guerre civile. Par son adresse et sa fermeté, il vint à bout de rétablir la tranquillité; mais ses exactions le rendirent bientôt odieux. Ses procédés arbitraires irritèrent les nobles et le clergé, et l'imprudence qu'il eut de mécontenter les favoris du jeune roi les porta à inspirer à ce prince des soupçons contre son pouvoir et ses projets. Une assemblée des nobles, ennemis du régent, fut convoquée au nom du roi, et Morton, à qui l'on signifia que Jacques désirait prendre l'administration du gouvernement, se démit de la régence, au grand contentement d'une partie de la nation (12 mars 1578). Il obtint un acte portant approbation de sa conduite pendant tout le cours de sa régence et le pardon de tous les crimes ou offenses qu'il avait pu commettre, et se confina dans une de ses maisons (2) où, ne paraissant s'occuper que d'amusements, il observait avec soin les démarches de ses adversaires. Ses richesses et ses talents le rendaient encore formidable; les nouveaux conseillers voulurent opérer sa ruine totale. Ils lui enlevèrent d'abord le château d'Edimbourg et lui firent éprouver chaque jour de nouvelles vexations. Cependant la haine que le peuple avait conçue contre lui commençait à diminuer, et les protestants regrettaient son administration, en la comparant avec celle qui avait succédé. Morton, instruit de ces particularités, s'efforça de gagner la confiance du jeune comte de Marr et de sa mère, et parvint, avec leur secours, à s'emparer de Stirling et de la personne du roi. Un parlement, convoqué par lui dans cette dernière ville malgré l'opposition de ses adversaires, confirma l'acceptation que le roi avait faite du gouvernement et ratifia l'acte accordé à Morton pour sa sûreté. Celui-ci conserva par le fait toute l'autorité; aussi les lords Argyle et Athole et ses autres adversaires coururent aux armes, mais ils se réconcilièrent avec lui par l'entremise de la reine Elisabeth. Profitant bientôt du pouvoir qu'il avait ressaisi, Morton se livra à sa haine pour la maison d'Hamilton et employa contre elle les procédés les plus injustes. D'un autre côté, il ne ménagea pas assez les favoris du roi, qui déterminèrent ce souverain à convoquer un parlement à Edimbourg, où il se rendit. Quoique rien n'y fût décidé de contraire à Morton, néanmoins comme le roi continuait de résider dans cette ville et que tous les ennemis du régent avaient un libre accès auprès du prince, il était aisé de juger que Morton ne tarderait pas à être mis en accusation. Morton, qui commençait à voir le danger dont il était menacé, crut le prévenir en dénonçant Lenox, l'un des favoris, comme ennemi de la religion protestante; mais celui-ci ayant abjuré publiquement le catholicisme, Morton eut recours à Elisabeth, qui se prononça fortement en sa faveur et fit demander le renvoi de Lenox du conseil privé. Cette demande sans exemple et les reproches menaçants d'Elisabeth hâtèrent la chute de Morton, accusé en plein conseil par le capitaine Stuart du meurtre du feu roi; il fut arrêté bientôt après (2 janvier 1581) dans sa propre maison et envoyé au château d'Edimbourg, dont Erskine, son ennemi, était gouverneur. Après avoir été transféré au château de Dunbarton, il fut reconduit à Edimbourg le 1er juin de la même année. Elisabeth fit tous ses efforts pour le sauver; elle rassembla un corps de troupes sur les frontières d'Ecosse et envoya dans ce pays Raudolph comme son ambassadeur, pour ce seul objet. Tout fut inutile, et ces démarches ne firent qu'accélérer la perte de Morton. Les registres de la cour de justice de ce temps-là sont perdus, mais il paraît certain que la procédure fut très-irrégulière et que tout y respira la violence et l'oppression. Après une courte délibération, les pairs le déclarèrent coupable de n'avoir pas révélé la conspiration formée contre la vie du feu roi et d'en avoir été *artifex et particeps* (1), et le condamnèrent à être pendu comme coupable de trahison; mais le roi commua ce supplice et ordonna que le lendemain le comte serait décapité. Pendant ce court intervalle de temps, Morton conserva une tranquillité d'âme admirable : il soupa gaiement, dormit une partie de la nuit et employa le reste du temps à des actes de piété. Il souffrit la mort avec intrépidité (juin 1581). On fit usage pour sa décapitation d'un instrument de supplice imaginé par lui-même, et qui ressemblait assez à notre guillotine

(1) Morton prétendait avoir intercepté, en cette occasion, une cassette que Bothwell avait laissée dans le château d'Edimbourg, et qui contenait des lettres et des sonnets écrits de la main de la reine Marie. Les confédérés les firent publier pour justifier leur conduite envers elle. Il est prouvé que ces pièces étaient supposées.

(2) Le peuple l'appelait l'*antre du lion*.

(1) Il fut très-touché de ces derniers mots, qu'il répétait avec véhémence en s'écriant : « Dieu sait si cela est ainsi! »

Digitized by Google

(*voy.* l'Histoire de Robertson); la tête de Morton fut placée sur la porte de la geôle publique d'Edimbourg. Son corps fut porté, la nuit suivante, au lieu destiné pour la sépulture des criminels. Aucun de ses amis n'osa se trouver à son enterrement, ni lui donner des marques publiques d'attachement. Le comte de Morton, dernier des régents écossais, était de petite taille et d'une physionomie engageante; sa constitution était vigoureuse et son caractère plein d'activité et de hauteur. Il joignait à une instruction variée une expérience consommée du monde et des affaires. Il avait connu les malheurs de la pauvreté et les avantages d'une fortune immense et d'un pouvoir sans bornes. Une ambition démesurée lui fit tout sacrifier. A une époque où tous les hommes d'Etat étaient soldats, il eut des talents pour la guerre comme pour la paix; mais son courage était plus remarquable dans le cabinet que sur le champ de bataille. Il était dissimulé, cruel, envieux, vindicatif et plein de rapacité, porté à satisfaire sans scrupule ses passions et ses moindres caprices. Les vices de l'homme privé étaient cachés sous un vernis brillant, qui déguisait ce qu'ils avaient d'odieux. Ses palais et ses jardins étaient décorés avec un goût et une magnificence peu communs à l'époque où il vivait. Sa débauche était raffinée, et la violence du penchant qui l'entraînait vers les femmes n'empêchait pas qu'il ne mît une certaine délicatesse dans le choix de ses amours. Aussi odieux par sa corruption privée qu'exécrable par ses crimes publics, il épuisa la patience d'un siècle accoutumé aux plus grandes dépravations. D—z—s.

MORTON (Richard), médecin anglais, naquit dans le comté de Suffolk vers la première moitié du 17e siècle. Il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique et fut nommé chapelain de la famille Foley, dans le Worcester; mais étant nonconformiste, il dut par la suite résigner, ce qui lui fit abandonner la carrière de l'église. Dès lors Morton, qui n'avait pas encore vingt-quatre ans, embrassa l'étude de la médecine et s'y distingua bientôt. Nommé médecin du prince d'Orange et l'ayant accompagné à Oxford, il prit dans l'université de cette ville le bonnet de docteur. Par la suite, il s'établit à Londres et se fit agréger au collége de médecine de cette capitale, où il ne tarda point à être fort répandu dans la pratique. Il fut le rival plutôt que l'émule de Sydenham, qui, moins docte peut-être, fut incontestablement plus habile dans le jugement et dans la curation des maladies. Morton obtint une grande vogue pour le traitement des maladies chroniques de la poitrine, sur lesquelles il a écrit un livre qui renferme d'utiles recherches, mais aussi de grandes erreurs sur la véritable nature comme sur le traitement de ces affections. Il fut un des premiers promoteurs du kina en Angleterre; il l'administrait d'abord, par timidité, à très-petites doses, dans les fièvres intermittentes; mais l'expérience lui montra l'innocuité de cette salutaire écorce, dont il fit toutefois un funeste abus dans l'hémoptysie, dans la petite vérole, dans la dyssenterie : il administra aussi intempestivement l'eau de chaux dans cette dernière maladie. Morton attaque, dans ses écrits, la théorie humorale transmise par Galien; mais il la remplaça par d'autres abstractions peut-être plus dangereuses. C'est ainsi qu'il admettait l'existence des esprits vitaux et celle d'un *virus* destructeur dans les maladies aiguës, tout en se vantant d'être éclectique. Dans le fait, il était imbu de cette ridicule chimiatrie qui a déshonoré la médecine du 17e et du 18e siècle. Il blâmait Sydenham d'employer les antiphlogistiques dans les phlegmasies du tube digestif, ainsi que dans la variole. Il aurait voulu faire prévaloir la méthode échauffante, qu'il préconisait et qui le guidait souvent dans le traitement des maladies aiguës, parce qu'il croyait que les excitants étaient seuls propres à détruire le prétendu *virus*, qui, selon lui, les entretenait. Morton mourut dans le comté de Surrey, le 30 août 1698, laissant après lui la réputation d'un vaste savoir, que ne démentent point ses ouvrages, bien qu'ils contiennent des doctrines arbitraires et erronées. Il a publié : 1° *Phthisiologia, sive exercitationes de phthisi*, Londres, 1685, in-8°; traduit en anglais, 1694, in-8°. Il entre ici dans des détails étendus et variés sur la phthisie et sur ses diverses espèces : mais malheureusement on y cherche en vain des connaissances solides d'anatomie pathologique. 2° *Exercitationes de morbis universalibus acutis*, Londres, 1692, in-8°; 3° *De febribus inflammatoriis*, ibid., 1694, in-8°, 1698. C'est ici surtout qu'abondent ses erreurs sur le traitement des maladies inflammatoires, qu'il veut attaquer par les incendiaires, s'éloignant en cela de la doctrine d'Hippocrate, dont Sydenham au contraire se rapproche. C'est particulièrement au sujet de la variole qu'il fait éclater la barbarie de sa méthode. 4° *Opera omnia*, Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°; Lyon, 1697, 2 vol. in-4°; Venise, 1737; Leyde, 1757. F-n.

MORTON (Jacques Douglas, comte de), pair et surintendant des archives d'Ecosse, président de la société royale de Londres, membre de l'Académie des sciences de Paris, naquit à Edimbourg en 1707 d'une des plus anciennes familles d'Ecosse. Après avoir voyagé dans toute l'Europe, il revint à Edimbourg, où, par les conseils et avec les secours du célèbre Mac-Laurin, il forma une société de philosophes dont il devint le président, se trouvant ainsi, à l'âge de vingt-six ans, fondateur d'une académie qui est devenue une des plus célèbres de l'Europe. Il cultiva les sciences en amateur éclairé, favorisa leurs progrès de tout son crédit; il eut plus de part que personne à l'observation du passage de Vénus sur le soleil, le 3 juin 1769, par les secours et les instructions qu'il procura aux observateurs. Il

Digitized by Google

montra une grande intelligence dans la direction du *Museum Britannicum*. Il soutint par son éloquence les grands intérêts de sa patrie, en sa qualité d'un des seize représentants de la pairie d'Ecosse dans le parlement. Il avait formé l'utile projet d'un cabinet des archives du royaume d'Ecosse et en avait même commencé l'exécution lorsqu'il mourut, en 1768. Voyez son Eloge par Grandjean de Fouchy, dans le Recueil de l'Académie des sciences, année 1770, Histoire, p. 149. T—D.

MORTON (Thomas), auteur dramatique anglais, était né en 1764 dans le comté de Durham. Ayant perdu ses parents dès son plus jeune âge, il fut recueilli par M. Maddison, son oncle, agent de change à Londres, qui lui fit faire ses études à l'école de la place de Soho, connue pour les représentations théâtrales qu'elle faisait jouer chaque année par ses élèves, dont plusieurs devinrent des acteurs distingués. Morton suivit ensuite les cours de Lincoln's Inn, mais le goût pour le théâtre, qu'il avait pris sur les bancs de l'école de Soho, l'emporta, et, négligeant l'étude des lois pour les représentations dramatiques, il écrivit une pièce qui, ayant été bien reçue du public, lui fit abandonner sa profession d'avocat avant même d'avoir plaidé une seule cause, pour tenter d'autres succès. Morton fut l'un des auteurs dramatiques les plus heureux de Londres. Sa réputation fut bientôt si bien assise et la confiance des entrepreneurs de théâtre dans ses talents et dans son charme pour captiver le public si complète, que, en 1807, M. Harris, alors directeur de Covent-Garden, n'hésita pas à lui payer mille livres sterling sa comédie *la Ville et la Campagne*, avant qu'un seul rôle eût été écrit, prenant ainsi à sa charge tous les risques d'un insuccès. Morton a donné quatorze ou quinze comédies, opéras-comiques ou farces, dont cinq ou six sont encore conservés au répertoire. Nous citerons les pièces suivantes : *Colomb*, 1792 ; les *Enfants dans les bois*, 1793 ; *Zorinski*, 1795 ; la *Manière de se marier*, 1796 ; l'*Art de guérir les peines de cœur*, 1797 ; *Pousse la charrue*, 1798 ; les *Secrets dignes d'être connus*, 1798 ; la *Jeune Aveugle*, 1801 ; l'*Ecole de la réforme*, 1805 ; la *Ville et la campagne*, 1807 ; *Roland pour un Olivier*, 1819 ; l'*Ecole des grands enfants*, 1826 ; les *Invincibles*, 1828. Morton est mort le 28 mars 1838, dans sa 74e année. Voici en quels termes son talent est apprécié par un biographe anglais : « Ceux qui ne connaissent les pièces de Morton « que pour les avoir lues s'étonneront sans doute « de leurs grands et constants succès ; en même « temps, ceux qui écrivent pour la scène devront « chercher les causes de ces succès. Morton ne « peut pas en effet être mis au nombre des grands « écrivains dramatiques. Les belles qualités qui « font l'art lui font défaut. On ne trouve dans « les caractères qu'il peint ni grandes et fortes « figures, ni distinctions délicates. Il manque de « vérité dans ses expositions de motifs et de naturel dans ses démonstrations de sentiments. Ses « caractères sérieux et comiques sont artificiels et « exagérés. Ce sont simplement des caractères de « théâtre, et la vie réelle en présente bien rarement de semblables. Mais il brille par le talent « de l'exécution, les situations sont admirablement imaginées pour faire valloir le jeu de l'acteur, les transitions sont soudaines, les sentiments de la passion éclatent avec force ; une « gaieté excessive et une suite de particularités « étranges animent et égayent le spectateur, « quand l'acteur sait l'entraîner. Si son dialogue est dépourvu de sel et de gaieté naturelle, il n'est pourtant jamais lourd ou languissant. Des discours qui, à la lecture, paraissent « tout à fait sans attraits, permettaient aux « grands acteurs, à Lewis, à Kemble, à Kean, « de mettre en jeu toutes les ressources de leur « art et d'obtenir de beaux triomphes. » Z.

MORTON (Samuel-George), célèbre ethnologiste américain, naquit à Philadelphie (Etats-Unis) en 1799. Ses parents étaient membres de la société des Amis. Il eut le malheur, encore jeune, de perdre son père ; sa mère se remaria alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de treize ans, et Morton puisa près de son beau-père son amour pour l'étude de l'histoire naturelle. Ses études terminées, le jeune Morton entra d'abord dans une maison de banque ; mais il quitta bientôt les affaires pour s'adonner à son goût pour la science et embrasser la profession de la médecine. Il fut en conséquence placé près du docteur Joseph Parrish, de Philadelphie, qui jouissait d'une grande réputation pour la bonne direction qu'il savait imprimer aux études des jeunes gens se destinant à la médecine. Après avoir suivi les leçons et les cours prescrits aux étudiants de Philadelphie, Morton reçut le diplôme de docteur au mois de mars 1820. En même temps et malgré sa jeunesse, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de sa ville natale. Peu après il fit un voyage en Europe. Il suivit les cours de l'université d'Edimbourg et en 1823 fut gradué en médecine. La thèse qu'il soutint est intitulée *Tentamen inaugurale de corporis dolore*. Après avoir visité la France et l'Italie, Morton retourna en Amérique dans le courant de l'été 1824 ; il devint l'un des membres actifs de l'Académie des sciences de Philadelphie et commença la publication d'un journal géologique intitulé *Analysis of Tabular Spar from Bucks County*. Il fournit en même temps de nombreux travaux sur la géologie et la paléontologie aux Mémoires de l'Académie. Plusieurs de ces mémoires les plus importants furent réunis en un volume séparé sous le titre de *Synopsis des restes organiques du groupe crétacé des Etats-Unis*. Cet important ouvrage de géologie fut reçu des savants européens avec une grande faveur. Morton s'adonnait particulièrement à l'étude des sciences naturelles ; il écrivit plusieurs mémoires sur des sujets de zoologie.

Digitized by Google

Toutefois il ne négligeait point pour cela sa profession de médecin. Aussi publia-t-il un ouvrage intitulé *Démonstration de la consomption des poumons; caractères anatomiques, causes, symptômes et traitement* (1834), et une édition du *Traité pratique de médecine* du docteur Mackintosh, avec notes et additions. De 1839 à 1843, Morton occupa la chaire d'anatomie à la section médicale du collége de Pensylvanie, et en 1849 il fit paraître un nouvel ouvrage intitulé *Système de l'anatomie spéciale, générale et microscopique du genre humain.* Ces divers écrits cependant n'étaient que le prélude des beaux travaux sur lesquels est fondée sa belle réputation d'ethnologiste. Nous voulons parler de ses deux grands ouvrages : *Crania Americana* et *Crania Ægyptiaca*. Ils embrassent non-seulement de curieuses démonstrations sur le crâne, mais encore d'utiles et belles observations ethnologiques sur les races humaines. La collection sur laquelle elles se fondent se composait de 951 crânes humains, recueillis dans toutes les parties du monde, de 278 crânes de mammifères, de 271 d'oiseaux et de 88 de reptiles ou poissons. Cette précieuse collection, qu'il avait rassemblée lui-même, appartient aujourd'hui à l'Académie des sciences pratiques de Philadelphie. Voici comment il en exprime lui-même l'origine et la formation : « Ayant eu l'occasion, dit-il, pendant « l'été de 1830 de faire une leçon d'introduction « à un cours d'anatomie, je choisis pour sujet « cette question : *Des différentes formes du crâne « telles qu'elles apparaissent dans les cinq races hu- « maines.* Chose étrange à dire, je ne pus ni « acheter, ni même trouver à emprunter un seul « crâne de chacune de ces races, et je dus finir « mon discours sans avoir pu montrer ni crâne « mongol, ni crâne malais. Frappé de cette grande « lacune dans une des branches les plus impor- « tantes de la science, je résolus aussitôt de for- « mer moi-même une collection. » Dans ses premiers ouvrages, Morton avait soutenu l'unité spécifique de la race humaine; plus tard, des études postérieures l'amenèrent à douter de la vérité de cette opinion. Cette nouvelle manière de voir se trouve particulièrement indiquée dans un ouvrage paru après sa mort sous le titre de *Types de l'espèce humaine*, publié par les soins de MM. Nott et Gliddon, et dans lequel on trouve, en même temps que des passages propres aux éditeurs et à d'autres personnes, de nombreux *extraits* d'écrits inédits laissés par Morton. Dans ces derniers il émet, sans y apporter un doute, son opinion de la pluralité originelle des races, en outre il exprime sa conviction que l'homme doit être trouvé à l'état fossile à la profondeur des dépôts éocènes et qu'il existait à la même époque que les mastodontes et les paléoptères. Nous devons dire que ces dernières idées n'ont pas été généralement admises et que les ethnologistes et paléontologistes les plus distingués n'ont pas suivi cette doctrine. Le docteur Morton est mort à Philadelphie, encore dans la force de l'âge, le 17 mai 1851, après une courte maladie. Z.

MORUS (Thomas). *Voyez* More.

MORUS (Alexandre), l'un des plus célèbres ministres protestants du 17e siècle, naquit à Castres le 25 septembre 1616. Son père, d'origine écossaise, dirigeait le collége protestant établi dans cette ville. Le jeune Alexandre y fit ses études et alla les terminer à Genève, où il obtint au concours une chaire de langue grecque. Il avait reçu de la nature un cœur ardent, une imagination vive, une pénétration étonnante, sources fécondes de talents, de mouvements impétueux et souvent désordonnés. Elevé par un père admirateur de ses talents précoces, n'ayant jamais été contredit et jouissant d'une santé florissante, Alexandre se laissa dominer par deux passions qui lui causèrent de grands chagrins, l'orgueil et l'amour des femmes. A peine en possession du double titre de professeur de langue grecque et de ministre de l'Eglise de Genève, il se vit en butte à une foule d'adversaires irrités de son orgueil et de ses penchants désordonnés. Ils firent si bien qu'ils le forcèrent de quitter Genève, mais cependant après avoir obtenu un certificat d'orthodoxie. Le fameux Saumaise, qui connaissait son mérite, l'appela auprès de lui et le plaça à Middlebourg comme professeur de théologie en 1649. Il y prêcha avec le plus grand succès et fut invité à se rendre à Amsterdam, où il refusa d'abord, puis finit par accepter la chaire de théologie. Sa réputation y reçut de nouveaux accroissements, et il jouissait paisiblement de ses succès lorsqu'il fut accusé d'être l'auteur d'un ouvrage anonyme dirigé contre le parlement régicide d'Angleterre. Le fameux Milton, qui voulait se venger, écrivit à Genève pour avoir des renseignements sur l'auteur qui l'avait attaqué. Ayant reçu sur la vie scandaleuse de Morus de nombreux détails, il les publia et força son ennemi de s'absenter pour quelque temps. Celui-ci alla d'abord à Florence, puis à Venise, où le doge lui donna une chaîne d'or pour le récompenser d'un beau poëme qu'il avait composé sur la défaite des Turcs par les Vénitiens. Deux ans après, il revint à Amsterdam, se fit des querelles avec les Eglises wallonnes, et eût fini par en être victime si M. de Thou, qui désirait l'avoir à Paris, ne se fût intéressé à lui. Morus rentra alors en France et fut reçu ministre à Charenton, malgré la vive opposition du synode national de Loudun. Ses sermons attirèrent une affluence innombrable d'auditeurs; mais les allusions piquantes, les jeux de mots et certaines saillies d'imagination dont ils étaient semés, lui méritèrent les reproches du synode de Paris. Cette cause, ou toute autre, le força d'aller passer quelque temps en Angleterre. A son retour, on lui défendit de prêcher jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Mais ses partisans ne voulurent point permettre qu'un autre

Digitized by Google

le remplaçât, et le firent monter en chaire, ce qui occasionna un tumulte dont le parlement de Paris prit connaissance. Morus fut suspendu pour un mois de ses fonctions, et cette peine fut encore aggravée par le synode de Paris, mais il fit appel et obtint de rentrer dans sa place, qu'il conserva jusqu'à sa mort. La duchesse de Rohan, qui le protégeait, l'avait logé dans son hôtel; c'est là qu'il mourut le 28 septembre 1670. Huit jours auparavant on lui avait annoncé sa fin prochaine. Il s'y prépara avec des dispositions chrétiennes et expira en répétant ces paroles de David : « Je remets entre vos mains mon âme que « vous avez rachetée, ô Dieu de vérité. » Le maréchal de Grammont, qui avait été le voir par ordre de Louis XIV, répondit au roi : « Sire, j'ai « vu mourir Morus, il est mort en bon huguenot; « mais une chose en quoi je le trouve encore à « plaindre, c'est qu'il est mort dans une religion « qui n'est maintenant non plus à la mode qu'un « chapeau pointu » ; paroles dignes de cet esprit superficiel qui préludait à la froide incrédulité du siècle suivant, mais attestant déjà la décadence de cette réforme qui avait menacé d'envahir l'Europe. Ménage prétend que Morus, convaincu de la fausseté du calvinisme, avait plusieurs fois manifesté le désir d'embrasser le catholicisme. On a de lui : 1° un traité *De gratia et libero arbitrio;* 2° *De Scriptura sacra sive de causa Dei;* 3° *Commentaire sur le chapitre* 53 *d'Isaïe;* 4° des notes *Ad loca quædam novi fœderis;* 5° une réponse à Milton, sous le titre d'*Alexandri Mori fides publica;* 6° des harangues; 7° des sermons; 8° des poésies latines, traduites en français par Perachon et imprimées à Paris. On publia à Amsterdam, en 1691, dix-huit sermons sur le 8° chapitre de l'*Epître aux Romains.* On fait le plus grand éloge de ses harangues, dont l'une est le panégyrique de Calvin. C—L—B.

MORUS (Samuel-Frédéric-Nathanael), humaniste et théologien saxon, naquit le 30 novembre 1736, à Lauban, dans la Lusace supérieure, d'un régent de l'école de cette ville. Son père étant pauvre et chargé d'une nombreuse famille, il se vit dans la salutaire nécessité de se créer une existence par le travail et voulut se préparer à la carrière de l'enseignement académique par des études solides; ses progrès le signalèrent de bonne heure parmi les élèves de l'université de Leipsick, et le portèrent graduellement à toutes les fonctions importantes et aux plus honorables places auxquelles un mérite supérieur et l'estime générale peuvent élever dans l'Allemagne protestante un savant philologue et un théologien distingué. Successivement professeur de philosophie (1768), des langues grecque et latine (1771), éphore des jeunes gens auxquels l'électeur accordait des bourses (1780), professeur de théologie (1782), décemvir de l'Académie et chanoine du haut chapitre de Meissen (1786), assesseur du consistoire de Leipsick (1787), il se fit aimer et admirer dans les rapports où ces emplois le placèrent par un accomplissement religieux de ses devoirs et par l'influence heureuse que ses lumières, son rare talent pour l'instruction et sa piété éclairée exercèrent sur la jeunesse studieuse. A sa mort, arrivée en 1792 et accélérée par une application trop assidue, des accents de douleur et de vénération pour sa mémoire partirent de tous les points de l'Allemagne. Parmi ceux de ses élèves qui témoignèrent publiquement les sentiments de reconnaissance et d'admiration pour le maître et le bienfaiteur qu'ils pleuraient, nous devons nommer spécialement ceux qui les exprimèrent dans le langage élégant et classique dont Morus leur avait enseigné les règles et donné lui-même l'exemple dans ses leçons, autant et peut-être plus encore que dans ses écrits : le célèbre historien et philologue Ch.-Dan. Beck (*Recitatio de Moro, summo theologo,* 36 p. in-8°); le savant éditeur des lettres de Cicéron, J.-Aloys Martyni Laguna (*Elegia ad manes Mori*); le philologue distingué J.-G.-Chr. Hoepfner, dans une notice de 138 pages, *Sur la vie et le mérite de Morus,* Leipsick, 1793, in-8°, où la méthode d'institution dogmatique et exégétique de Morus est caractérisée avec autant de talent que d'utilité pour le moraliste et l'interprète de nos livres sacrés. Au nombre des poëmes en langue allemande, consacrés à l'expression des mêmes sentiments d'affection et de regrets, il en parut un signé de sept cent cinq personnes. Bien que Morus eût pris toutes les précautions qui dépendaient de lui pour que son enterrement se fît sans pompe avec la modeste simplicité qui était un des traits prééminents de son caractère, plusieurs centaines de ses élèves suivirent le convoi de leur maître bien-aimé, et un plus grand nombre se réunit auprès de sa tombe et la couvrit de fleurs. Les étudiants de la faculté prirent spontanément le deuil et le portèrent plusieurs semaines. Il mourut sans laisser d'enfants. Disciple et digne émule de J.-A. Ernesti, il appliqua au perfectionnement des diverses branches de la théologie et de l'exégèse les résultats les plus certains des nouvelles recherches historiques et philologiques qui ont fait de l'Allemagne la terre classique de l'étude des langues, des mœurs, des monuments et de l'esprit de l'antiquité. Si nous avions des autres parties du Nouveau Testament une aussi bonne traduction que l'est celle que Morus a faite de l'*Epître aux Hébreux,* nous pourrions offrir aux hommes pour qui le texte original de ce code de leurs devoirs et de leurs espérances n'est pas accessible une version des livres qu'il renferme aussi fidèle, aussi claire, aussi pleine d'onction et de force qu'il sera peut-être donné d'atteindre aux interprètes les plus habiles et les plus consciencieux, aidés de tous les secours rassemblés par l'érudition et soumis à l'épreuve d'une critique exercée. La carrière littéraire de Morus se divise, comme

Digitized by Google

sa carrière académique, en deux périodes, dont la première, dans l'ordre du temps, le prépara pour ainsi dire à mieux fournir la dernière. Nous indiquerons de même ses travaux relatifs à la philologie ancienne avant de passer à ses ouvrages théologiques : 1° *Isocratis Panegyricus*, Leipsick, 1766, in-8°; 3° édit., 1804, in-8°; 2° *Longinus, cum animadv. et versione nova*, ibid., 1769, in-8°. Il faut y joindre : *Libellus animadversionum ad Longinum*, ibid., 1773, in-8°, dont l'introduction (*De variata sublimitatis notione in commentario Longiniano*) est un modèle de goût et d'érudition. 3° *M. Antonini imp. commentarii quos ipse sibi scripsit cum syllabo var. lect. et conjecturarum*, ibid., 1774, in-4°; 4° *Xenophontis Cyropædia cum indice græcitatis*, ibid., 1783, in-8°; 5° Αναβασις Κυρου *Xenophontis ejusd. græca*, ibid., 1778, in-8°; 6° *C. Jul. Cæsaris Comm. de bello gallico et civili*, 1780, gr. in8°; 7° *Philonis liber de virtutibus*, 1781, in-8°; 8° *Vita J. J. Reiskii*, 1776, in-8°; 9° plusieurs dissertations philologiques d'un grand intérêt, par exemple : *De discrimine sensus et significationis in interpretando; — De nexu significationum ejusdem verbis; — De cognatione historiæ et eloquentiæ cum poesi; — De Phœnissis Euripidis*, etc., se trouvent dans la collection de ses opuscules (*Dissertationes theologicæ et philologicæ*, 2 vol. in-8°), 1787 et 1794. L'élégance, la concision, la sobriété de remarques (il n'en met qu'aux endroits vraiment difficiles) caractérisent ses travaux sur les auteurs de l'antiquité. On voit qu'il ne perd pas de vue son maître et son modèle, Ernesti; et les reproches de pénurie d'observations critiques et d'une certaine économie d'érudition que l'école hollandaise a adressés à Ernesti retombent également sur son disciple. L'un et l'autre ne considèrent les anciens que comme moyens de former le goût et d'acquérir des connaissances utiles au jurisconsulte, au théologien, au philosophe, etc. Ils repoussèrent toute espèce de luxe philologique, et ils croyaient devoir renvoyer le lecteur à un glossaire particulier pour l'explication des difficultés grammaticales. En revanche, ils n'évitaient pas les occasions de lui offrir des réflexions sur les beautés ou les défauts de la diction, sur la vérité et la tendance des faits ou des doctrines exposés par l'auteur dont ils soignaient l'édition. Les ouvrages théologiques de Morus portent l'empreinte d'une piété éclairée et profonde. Le recueil que nous avons indiqué contient des dissertations très-remarquables, par exemple, *De homine submittente se Deo* (digne pendant des *Vindiciæ arbitrii divini*, d'Ernesti, où, sans s'en douter, Morus peint son humilité et sa résignation exemplaires; — *De religionis notitia, cum rebus experientiæ obviis copulata; — De modo cogitandi de officiis*, etc. 10° Un *Choix de sermons*, 1786, in-8°; 11° *Epitome theologiæ christianæ*, 1789, in-8° (prescrit comme manuel dans plusieurs Etats de l'Allemagne). Après sa mort, C.-A. Hempel imprima les leçons explicatives de ce traité élémentaire, telles que ses disciples les avaient recueillies de sa bouche, sous ce titre : *Commentarius exegetico-historicus in suam epitomen*, Halle, 1797 et 1798, 2 vol. gr. in-8°. Dans son *Epitome*, Morus expose avec candeur les résultats de ses recherches exégétiques. Accueillant avec une foi humble et vive les dogmes mystérieux du christianisme lorsqu'ils lui paraissent évidemment énoncés dans l'Ecriture sainte, il les présente comme liés aux besoins moraux de notre nature et comme les seuls moyens offerts à l'homme pour les satisfaire. Cette théorie du système biblique déplut également aux théologiens novateurs et aux ennemis de toute innovation dans les formes didactiques de l'enseignement du dogme. Après sa mort parurent : 12° en latin, ses leçons : 1. sur l'*Epître aux Romains*, mises en ordre par J.-T.-G. Holzapfel, Leipsick, 1793, in-8°; 2. sur celles de *St-Jacques et de St-Pierre* (par C.-A. Donat, 1784, in-8°); 3. sur les *Actes des apôtres* (par H.-J. Dindorf, ibid.); 4. sur l'*Evangile de St-Luc* (par Donat, ibid.), 5. sur celui de *St-Jean* (par Dindorf, en 2 volumes, 1795); 6. sur les *Epîtres de St-Paul aux Galates et aux Ephésiens*, 1795, in-8° (sous le titre d'*Aeroasis in Epist.*, etc.); sur les *Epîtres de St-Jean* (par Hempel, 1796); 14° en allemand, son *Cours de morale* (1793 et 1794, 2 vol. in-8°, par E.-F.-Tr. Voigt); — trois volumes de *Sermons posthumes*, par K.-A.-G. Keil, 1794-1797, in-8°; — un *Commentaire* sur l'*Epître aux Romains* et sur celle de *St-Jude* (1794); — sur les *Epîtres aux Corinthiens* (1794, par Holzapfel); 15° enfin l'ouvrage intitulé *Hermeneutice. Editionem aptavit variisque additamentis instruxit* H.-C.-A. Eichstadt, *pars* 1; ibid., 1797, in-8°. On peut voir dans Meusel le détail des écrits académiques de Morus et la liste des notices biographiques qui lui ont été consacrées, et dont la quantité prouverait seule combien la mémoire de ce grand théologien est chérie et vénérée de ses compatriotes. S—R.

MORVAN, que les anciens chroniqueurs français appellent aussi *Marman* et même *Murman*, issu des premiers comtes de Léon, tenta en 818 de secouer le joug que Charlemagne avait imposé à la Bretagne. Pensant que les dissensions qui désolaient la France rendaient le moment propice, il prit ou se fit donner le titre de roi, refusa de payer les tributs et appela ses compatriotes aux armes. A la nouvelle de cette insurrection, Louis le Débonnaire vint en Bretagne avec une armée nombreuse. Celle de Morvan ne put que le harceler dans sa marche sans oser l'attaquer en plaine. Forcé de se replier et de laisser Vannes à découvert, il perdit cette place. Néanmoins, la guerre de partisans à laquelle il était réduit aurait peut-être duré longtemps s'il n'avait été tué, en 819, par Coslus, écuyer du roi, dans une reconnaissance qu'il faisait lui-même de l'armée française. Sa tête fut portée à Louis, qui lui fit rendre les honneurs funèbres.

Digitized by Google

L'ardeur que Morvan avait communiquée aux Bretons, ralentie un moment par sa mort, se ranima à la voix de Wiomarch, son successeur, qui tint tête au roi pendant deux ans, au bout desquels il fut pris et mis à mort. Dans la vue de prévenir de nouvelles insurrections, Louis réunit à Vannes les principaux habitants du pays, soit qu'il voulût les engager par de nouveaux serments, soit qu'il voulût les consulter sur les intérêts de leur patrie. La province fut traitée militairement. Le roi confia la garde de la frontière au comte Guido, et le gouvernement de Nantes au comte Lambert. Ce dernier succéda à Nominoé, que le roi institua son lieutenant général en Bretagne, pour le récompenser de l'avoir aidé à en faire la conquête, et qui plus tard expia la faute d'avoir asservi son pays en lui rendant son indépendance. Augustin Thierry, sous le titre d'*Episode de l'histoire de Bretagne*, a fait, à l'aide d'un fragment du poëme d'Ermold le Noir et d'un passage de la vie de Louis le Débonnaire par l'Astronome, un récit curieux de l'insurrection de Morvan. Ce morceau, inséré, en décembre 1820, dans le *Courrier français*, fait partie de la 1re édition des *Lettres sur l'histoire de France*. L'auteur, qui l'avait supprimé dans les éditions suivantes, l'a reproduit dans ses *Dix ans d'études historiques*. P. L—T.

MORVAN. *Voyez* BELLEGARDE.

MORVAN (OLIVIER-JEAN), né à Pont-Croix le 15 mai 1754, se fit remarquer de bonne heure comme avocat et comme poëte. Comme avocat, il s'acquit au barreau de Quimper la réputation d'un jurisconsulte consciencieux, habile et éloquent; comme poëte, il attira l'attention sur lui par une *Epître aux Muses*, insérée dans le *Mercure* du 7 janvier 1786. L'accueil favorable que reçut cette pièce le détermina à concourir l'année suivante pour le prix de poésie décerné par l'Académie française. Son *Ode sur le triomphe de l'humanité dans le dévouement héroïque du prince Max.-Jul.-Léopold de Brunswick*, 1789, in-8°, obtint la seconde mention honorable dans un concours où se présenta un si grand nombre de concurrents. On a dit qu'il méritait la première; car « M. Noël, à qui elle fut accordée, aurait dû « avoir le prix que les Quarante accordèrent à « l'une des plus médiocres pièces qui eussent été « présentées à ce concours » (*Mercure* du 8 décembre 1804). Une *Ode contre le jeu*, qu'il dédia à Dussaulx et que M. de Kerdanet a insérée dans ses *Notices sur les écrivains de la Bretagne*, le mit en rapport avec le traducteur de Juvénal et donna naissance à une correspondance pleine de témoignages de la bienveillance et de l'intérêt qu'il avait inspirés à ce dernier. « Je vous loue« rais davantage, lui disait Dussaulx, si vous ne « m'aviez tant loué. » Le véritable talent poétique que révèle l'*Ode contre le jeu* présageait à Morvan des succès durables, et il n'eût pas manqué de les obtenir si la révolution, qui éclata peu après, ne l'avait détourné de sa paisible carrière pour le jeter dans l'arène politique. La ville de Quimper le nomma le 3 août 1790 membre du directoire du département, élection que Morvan n'avait nullement briguée. Il était alors à Paris, où il était venu porter les *Observations du district de Quimper à l'assemblée nationale sur l'établissement du chef-lieu du Finistère*, Quimper, 1790, in-8°. Ces observations, dont Morvan était l'auteur, furent présentées par lui à la députation du Finistère. Accueillies ensuite par l'assemblée nationale, elles prévalurent sur l'opinion formulée par Marec, organe du district de Brest (*voy.* MAREC). A son retour de Paris, Morvan concourut à l'établissement du nouveau régime, et fut spécialement chargé de l'administration des biens nationaux et de leur vente, des traitements et pensions ecclésiastiques, des mesures relatives à la suppression des droits féodaux, des affaires commerciales et de l'organisation des municipalités. Quand l'administration départementale du Finistère fut mise en jugement pour avoir fait à la France un timide appel contre le despotisme de la convention, Morvan fut arrêté et incarcéré à Landerneau. De concert avec ses collègues, il publia un mémoire justificatif qui eût dû arrêter les poursuites; mais la mort des administrateurs, décidée à l'avance, avait réduit la procédure et le jugement qui devaient les frapper à une simple affaire de forme, si toutefois ce nom peut être donné à des actes de ce genre. Fort de son innocence, Morvan comptait néanmoins sur un acquittement. « Mon cher frère et ami, disait-il « dans une lettre écrite peu de jours avant son « jugement, je t'écris de la prison de Lander« neau; mais avant peu j'aurai le plaisir de « t'embrasser, car aucune charge ne pèse sur « moi; mon patriotisme est connu, et je suis « certain d'être bientôt mis en liberté. » La confiance de Morvan ne tarda pas à s'évanouir. L'acte d'accusation, rédigé dès le 24 floréal par Bonnet, substitut de l'ex-moine Douzé-Vertenil, ne fut communiqué aux accusés et à leurs défenseurs que le 30, veille de leur comparution, à sept heures du soir. Trente-quatre accusés reçurent trois copies seulement de ce factum de 17 pages in-folio, où les faits tronqués, dénaturés, mais groupés avec art, exigeaient une réfutation interdite par le temps et plus encore par la résolution bien connue d'entraver toute défense. Morvan fut condamné et exécuté le 3 prairial an 2 (22 mai 1794). Parmi les nombreux manuscrits que laissa Morvan, et qui, après avoir successivement passé par plusieurs mains, semblent aujourd'hui perdus, il y avait : 1° un grand nombre de plaidoyers et de lettres, entre lesquelles se remarquaient sa correspondance avec Dussaulx et une autre avec Rigoley de Juvigny; 2° une *Epître au ministre Montmorin;* 3° une *Epître à Mercure;* 4° une *Ode* sur l'établissement d'une société patriotique de Bretagne.

Digitized by Google

Outre ses poésies françaises, il avait composé dans l'idiome celtique, qu'il possédait parfaitement, des chansons dont on a regretté la perte. P. L—T.

MORVEAU. *Voyez* GUYTON.

MORVILLE (CHARLES-JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, comte DE), fils du garde des sceaux Fleuriau d'Armenonville (1), naquit à Paris le 30 octobre 1686. Le comte de Morville suivit d'abord la carrière de la magistrature, où il débuta en 1706 par les fonctions d'avocat du roi au Châtelet, et fut successivement conseiller au parlement de Paris et procureur général au grand conseil. Au mois de janvier 1718, il remplaça Châteauneuf dans l'ambassade de Hollande et détermina les Etats généraux à signer la quadruple alliance le 8 mars de la même année. Il fut envoyé en 1721 comme plénipotentiaire au congrès de Cambrai, et fut chargé après son père du département de la marine en 1722. Il fut admis à l'Académie française le 22 juin 1723. La mort du cardinal Dubois, arrivée le 10 août 1723, ayant laissé vacant le portefeuille des affaires étrangères, le duc d'Orléans le fit donner au comte de Morville, qui le conserva jusqu'au 19 août 1727, époque où il quitta le département des affaires étrangères, soit par l'effet du chagrin que lui causait la disgrâce de son père, soit que sa retraite fût exigée par la reine d'Espagne, qui le regardait comme complice du renvoi de l'infante. Le roi lui accorda une pension de vingt mille livres et un logement à Versailles, faveur qui semble éloigner l'idée d'une disgrâce. Le comte de Morville vécut depuis dans la retraite et termina sa carrière le 2 février 1732. La nature ne l'avait pas doué d'un esprit éminent, mais il l'avait exact et réfléchi : il portait une attention particulière à tout ce qu'on lui disait, et était ce qu'on appelle *bon écouteur*. On sortait toujours satisfait de ses audiences, ou sûr du moins d'avoir été entendu. Ce fut sous son ministère qu'eut lieu l'alliance de Hanovre, conclue et signée le 3 septembre 1725 entre la France, l'Angleterre et la Prusse, contre la maison d'Autriche et contre l'Espagne, alliance à laquelle accédèrent la Hollande, la Suède et le Danemarck. On sait que les alliances de Vienne et de Hanovre faillirent embraser de nouveau l'Europe. De toutes parts on se préparait à la guerre; mais la mort de la czarine, la médiation du pape et les dispositions conciliatrices du cardinal Fleury, qui avait remplacé le duc de Bourbon en 1726, prévinrent cet embrasement. L'accommodement signé à ce sujet le 31 mai 1727 est connu dans l'histoire de la diplomatie sous le nom de préliminaires de Paris. Morville y figura comme plénipotentiaire de Louis XV. D—Z—S.

(1) Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, père du comte de Morville, descendait d'une famille de marchands, dont la maison de commerce était connue à Tours sous le nom de compagnie Bonneau, Bouchaud et Fleuriau. Son père vint à Paris en 1684, il s'intéressa dans les fermes et acheta ensuite une charge de secrétaire du roi. Une des sœurs de Fleuriau d'Armenonville ayant épousé le contrôleur général Lepelletier, celui-ci fit nommer son beau-frère intendant des finances, puis directeur général en 1702. Il obtint en 1716 le département de la marine, après la démission du marquis de Torcy, et fut remplacé par le comte de Morville, son fils, le 9 avril 1722. Il avait été nommé garde des sceaux le 28 février de la même année, lors de la deuxième disgrâce du chancelier d'Aguesseau. Fleuriau d'Armenonville, disgracié à son tour, fut obligé de rendre les sceaux en 1727, et mourut, le 27 novembre 1728, au château de Madrid, où le roi lui avait donné une retraite. Sans avoir un génie supérieur, il remplit ses emplois avec exactitude et intégrité.

MORVILLIERS (JEAN DE), chancelier, né à Blois le 1er décembre 1506 (*Gall. Christ.*), était fils du procureur du roi de cette ville. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Bourges, dont il devint dans la suite doyen, et de plusieurs riches bénéfices. Il entra au grand conseil par la protection des Guise, et fut un des juges du chancelier Poyet, accusé d'abus de pouvoir et de concussions (*voy.* POYET). Nommé ambassadeur à Venise, il se conduisit dans ce poste difficile avec beaucoup d'adresse, et de retour en France, il fut élevé en 1552 à l'évêché d'Orléans. Une contestation singulière s'éleva entre lui et ses chanoines, qui voulaient l'obliger à rogner sa barbe en vertu d'un de leurs statuts, et il fallut un ordre exprès du roi pour le dispenser de s'y conformer (1). Il assista en 1555 aux conférences d'Ardres et parut avec éclat au concile de Trente en 1562. Il conclut l'année suivante un traité entre Charles IX et la reine Elisabeth, et se démit de son évêché en 1564, alléguant pour raison que ses infirmités ne lui permettaient pas de s'occuper du gouvernement de son diocèse. Il avait refusé les sceaux après la mort du chancelier Olivier et contribué à les faire donner à Lhôpital; mais, à la retraite de ce grand homme, il fut obligé de les accepter. L'amiral Coligny ayant démontré dans un mémoire la nécessité de déclarer la guerre à l'Espagne, le roi, qui ne voulait que gagner du temps, chargea Morvilliers d'y répondre. On trouvera ces deux pièces dans l'*Histoire* du président de Thou, l. 51. Morvilliers remit en 1571 les sceaux, qu'il avait gardés deux ans et quelques mois, et se retira dans son abbaye de St-Pierre de Melun. Les intérêts de l'Etat l'obligèrent cependant à faire encore de fréquents voyages. Il revenait de Poitiers lorsqu'il tomba malade à Tours, où il mourut le 23 octobre 1577. Son corps fut transporté à Blois et inhumé dans l'église des Cordeliers, où le chancelier Bellièvre, son ami et son légataire, lui fit élever un tombeau. Morvilliers était un honnête homme, mais timide et incapable d'une détermination vigoureuse. Il avait acquis une grande expérience des affaires. Dans les conseils, il inclinait toujours pour la paix, le premier besoin des peuples, et il ne croyait pas qu'il

(1) Henri II manda aux chanoines qu'ils eussent à recevoir Morvilliers avec sa barbe, parce qu'il était destiné à des commissions en différents pays où il fallait qu'il parût avec la barbe. L'usage constant, depuis 1146 jusqu'en 1521, fut de se faire raser; ce qui n'empêchait pourtant pas quelques particuliers de porter leur barbe. T—D.

Digitized by Google

fût possible de l'acheter par trop de sacrifices. Quoique élevé par les Guise, il ménagea les intérêts des protestants, et conseilla de les traiter avec douceur, comme le seul moyen de rétablir l'autorité royale, compromise par leurs adversaires. Il favorisa les gens de lettres. Muret lui a dédié quelques-uns de ses ouvrages et Gentien Hervet sa traduction des *Basiliques*. Morvilliers a laissé des lettres et des négociations, qui sont en manuscrit à la bibliothèque de Paris, et des Mémoires de son temps, dont on conservait une copie dans le cabinet de M. Guyot, à Dijon (*voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, n° 18348). W—s.

MORVILLIERS (Masson de). *Voyez* Masson.

MORY D'ELVANGE (François-Dominique de), savant numismate, naquit à Nancy en 1738, d'une famille distinguée par elle-même et par ses alliances. Il manifesta de bonne heure des goût indépendants, et voulut se livrer exclusivement à l'étude des sciences et des lois; mais son père ayant obtenu pour lui, des bontés de Stanislas, une lieutenance, il fut pour ainsi dire forcé d'entrer dans la carrière militaire. Après la mort du roi de Pologne, il se dégagea du service pour suivre ses premiers penchants, et recueillit des matériaux, au moyen desquels il composa un ouvrage en 3 volumes in-folio, intitulé *Recueil pour servir à l'histoire métallique des maisons et duchés de Lorraine et de Bar, avec les empreintes des monnaies et des médailles*, qu'il présenta à l'Académie de Nancy et qui fut couronné en 1780. Ce travail lui en ouvrit bientôt les portes, et dès lors il ne cessa de prendre la part la plus active aux travaux de cette compagnie et de se livrer à des recherches sur les antiquités et la constitution politique du pays. A l'approche de la crise qui devait renverser l'édifice de la législation antérieure, il fit paraître un grand nombre d'écrits, qui avaient surtout pour but de réclamer les droits garantis par les traités à la Lorraine comme souveraineté indépendante et notamment celui de ne consentir les impôts que dans l'assemblée des états généraux. L'enregistrement à faire des édits fiscaux de 1788 lui donna lieu de faire valoir les clauses de ces traités, qui conservaient à la province ses droits et ses usages. Mais tous ces efforts eurent peu de résultats. Tout en rendant justice à l'érudition de l'auteur, on l'accusa de soutenir avec trop de zèle les priviléges de l'ordre de la noblesse, dont il faisait partie. Plus tard, les démagogues de 1793 ne l'oublièrent pas. Mory d'Elvange avait quatre fils qui émigrèrent; il perdit successivement les trois aînés. Le plus jeune, âgé de dix-huit ans, était rentré en France, fut arrêté avec son père. Traduits l'un et l'autre au tribunal révolutionnaire, ils furent condamnés à mort et exécutés le 14 mai 1794. On a de Mory d'Elvange : 1° *Inscriptions qui se lisent sur les tombeaux des princes et princesses de l'auguste maison de Lorraine, dans le caveau ducal, sous la chapelle ronde* (avec des notes), Nancy, 1774, petit in-8°. A cet opuscule doit être joint le plan gravé par Mory d'Elvange lui-même, in-folio, du caveau des princes de Lorraine. Les tombeaux y sont figurés dans l'ordre où ils étaient placés et portent les mêmes numéros que les inscriptions. 2° *Notice d'un ouvrage intitulé* Recueil pour servir à l'histoire métallique des maisons et duchés de Lorraine et de Bar, et des villes de Metz, Toul et Verdun, Nancy, 1782, in-8°. C'est un abrégé sommaire du grand ouvrage manuscrit qui avait remporté le prix à l'Académie de Nancy. Dom Calmet n'avait décrit qu'environ deux cents médailles : Mory d'Elvange en fait connaître près de quinze cents (1). Quoique plusieurs de ses explications aient été rectifiées dans l'ouvrage important que M. de Saulcy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a publié sur le même sujet (2), ce savant n'a pas dissimulé les obligations qu'il avait à son devancier. Mais on a lieu de regretter qu'il ne le traite pas toujours avec les égards que méritent ceux qui sont entrés les premiers dans une carrière semée de difficultés. 3° *Essai historique sur les progrès de la gravure en médaille chez les artistes lorrains, suivi d'un Catalogue de tous les ouvrages de Ferdinand de St-Urbain connus en Lorraine*, Nancy, 1783, in-8°; 4° *Notice d'une collection métallique donnée à la bibliothèque de Nancy par le roi Stanislas; — Essai sur l'utilité et l'agrément que l'on doit tirer de l'étude des médailles*, Nancy, 1787, in-8°; 5° *Etats, droits et usages en Lorraine, lettre d'un gentilhomme lorrain à un prince allemand*, Nancy, 1788, in-8°; 6° *Fragments historiques sur les états généraux en Lorraine, la forme de leur convocation, la manière d'y délibérer*, etc., Metz, 1788, in-8°; 7° *Vérités qu'il ne faut pas oublier; projets qui peuvent en faire naître de plus utiles*, 1788, in-8°; 8° *De la noblesse et de ses droits, des sacrifices qu'elle a faits et qu'elle doit faire*, Nancy, 1789, in-8°; 9° *Serments, pouvoirs, instructions*, Nancy, 7 mars 1789, in-8°; 10° *Observations historiques sur les avoués et voués, leur origine, leurs fonctions, leurs droits*, Nancy, 1790, in-8°. Mory d'Elvange a laissé plusieurs manuscrits qui se trouvent dispersés. Outre le *Recueil métallique*, la bibliothèque de Nancy possède le *Nécrologe de l'auguste maison de Lorraine, depuis l'an* 1508 *jusqu'en* 1773, *rédigé d'après le nécrologe impérial et d'après ceux des RR. PP. cordeliers*, in-fol.; — *Notice de quelques manuscrits ou livres rares qui ont rapport à l'histoire de la Lor-*

(1) L'ordre chronologique n'était pas facile à établir dans les monuments numismatiques antérieurs à l'usage du millésime; et celui-ci, qui paraît avoir été inconnu en Europe avant l'an 1406, ne se trouva régulièrement admis en Lorraine que sous le duc Antoine, qui régna de 1508 à 1544; il faut toutefois en excepter une seule monnaie de son prédécesseur René II, monnaie qui a la grandeur d'un écu de six livres et qui porte le millésime de 1488. H—D—N.

(2) *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, Metz, 1841, in-4°, fig.

Digitized by Google

raine et qui sont épars dans différentes bibliothèques: — Mémoires généalogiques de la maison de Lenoncourt (aujourd'hui éteinte), 1781, in-fol.: — un recueil de diverses pièces, originales ou manuscrites, concernant la Lorraine, en 7 volumes in-folio. Il avait entrepris un Abrégé historique et chronologique des traités de paix, d'alliance, etc., dans les temps modernes. On ignore ce que ce travail est devenu. L—M—X.

MORZILLO (Fox DE). *Voyez* Fox.

MOSBOURG (JEAN-ANTOINE-MICHEL AGAR, comte DE), ancien ministre des finances à Naples sous Murat et pair de France sous le gouvernement de Louis-Philippe, était né à Merçais, près Cahors (Lot), le 19 décembre 1771, d'une famille honorable et considérée. Après avoir fait ses études au collége de sa ville natale, il partit en 1790 pour St-Domingue, où résidaient deux de ses oncles, et fut en 1794 fait prisonnier des Anglais lorsqu'ils s'emparèrent de Port-au-Prince. Rendu presque aussitôt à la liberté, il séjourna un instant aux Etats-Unis, puis rentra en France en 1795. Il exerça les fonctions d'avocat à Cahors; consacrant en même temps ses loisirs à la littérature et aussi à la politique, il fournit quelques articles aux journaux et recueils de son département. En 1799, Agar obtint au concours la chaire de belles-lettres de Cahors; mais il garda ces fonctions peu de temps, car il fut nommé l'un des trois députés de son département, dans la convocation faite par Bonaparte au commencement de l'an 9. Dans cette situation, il lui fut facile de se mettre en rapport avec Murat, originaire aussi du département du Lot, et qui, le prenant en affection, le fit nommer en 1801 commissaire près du gouvernement provisoire de la Toscane. En 1804, Agar fut élu membre du corps législatif; l'année suivante, il accompagna Murat à Elchingen, à Ulm, à Austerlitz, et en 1806 devint ministre dans le grand-duché de Berg, avec des pouvoirs très-étendus. Il réorganisa l'administration de cette principauté et établit de nouveaux impôts, s'efforçant toutefois d'éloigner de ces pays les droits d'enregistrement et les impôts connus sous le nom de droits réunis. L'administration d'Agar a donné lieu à diverses attaques; ce qu'il y a de certain, c'est que Murat et Napoléon approuvèrent ses mesures. Pour prix de ses services, Agar reçut le comté de Mosbourg; son titre, confirmé d'abord par Napoléon, fut plus tard reconnu par lettres patentes de Louis XVIII. Le comte de Mosbourg suivit Murat à Naples en 1809 en qualité de ministre des finances. Il sut affermir le crédit public du nouveau royaume et assurer le payement de la dette publique, qui s'élevait déjà à un chiffre considérable. Grâce à une bonne répartition des contributions directes, à l'établissement du cadastre et d'un système d'impôts indirects, il ramena sinon la prospérité, du moins l'ordre dans les finances, sans faire peser de nouvelles charges onéreuses sur les populations. Le service des douanes fut l'objet de ses soins particuliers; un nouveau tarif général fut rédigé avec le concours des administrateurs les plus instruits et des négociants napolitains les plus éclairés, et l'industrie et l'agriculture en retirèrent de mutuels avantages. En 1814, le comte de Mosbourg donna sa démission quand il vit Murat se détacher de la France. Mais il ne quitta point le prince, et reprit ses fonctions dès que la paix fut rétablie. En 1815, il s'opposa de toutes ses forces à la guerre contre l'Autriche; mais, une fois qu'elle fut déclarée, il accompagna Murat et le servit de tout son dévouement. Il paraît même que ce fut lui qui, lorsqu'il fallut abandonner la haute Italie, rédigea la nouvelle constitution, basée sur des principes libéraux, qui fut publiée à Naples le jour même où Murat s'en éloigna. De 1815 à 1830, le comte de Mosbourg vécut en France dans la retraite et ne prenant aucune part active dans les affaires. En 1823, 1824 et 1825 seulement, il publia quelques opuscules politiques, dans lesquels il attaquait au point de vue financier diverses mesures du gouvernement de la restauration; ce sont: *Lettre à S. E. le comte de Villèle sur le projet de remboursement ou de réduction des rentes*, 1824, in-8° de 32 pages, suivie d'une seconde Lettre sur le même sujet, 1824, in-8° de 52 pages, et *Observations sur le nouveau projet de loi pour la conversion des rentes*, 1825, in-8° de 100 pages, auxquelles il faut joindre un supplément de 32 pages publié la même année. La révolution de juillet le rendit à la vie publique. Il fut élu député du Lot. A la chambre, sans être un orateur brillant ou de parti, il sut se faire d'autant plus écouter qu'il ne prit guère la parole que dans la discussion des questions financières, qui lui étaient familières. En 1830, il fut membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne liste civile, et, dans le cours de la session (1830-1834), prit part aux diverses discussions des budgets annuels, proposant souvent des amendements qui obtinrent des succès divers. Il parla aussi sur le projet de loi sur l'amortissement, sur le projet de loi relatif aux contributions personnelle et mobilière, des portes et fenêtres et patentes (1830); sur le projet de loi relatif à la création de deux cents millions d'obligations du trésor; sur le projet de loi relatif à la prime des sucres (1833); et en 1834, il présenta et discuta à la chambre une proposition tendant à déclarer la qualité de député incompatible avec tout marché ou fourniture. Réélu député pour le même département aux élections de 1834, de Mosbourg prit la parole dans la discussion d'un projet de loi relatif au privilége exclusif pour la fabrication et la vente du tabac (1834), dans la discussion du tarif des droits de douane sur les tissus de laine (1836), dans la discussion du projet de loi sur le

Digitized by Google

sel (1837). Par ordonnance royale du 3 octobre 1837, le comte de Mosbourg fut nommé pair de France. Il parla plusieurs fois dans cette chambre, notamment en 1838, dans la discussion du projet de loi relatif à la conversion des rentes, et en 1839, dans la discussion du projet de loi relatif à l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Le comte de Mosbourg est mort à Paris le 8 novembre 1844. Z—D.

MOSCATI (Pierre), médecin italien, né à Milan en 1740, était fils d'un chirurgien distingué qui lui inspira de bonne heure le goût de son art. Il fit avec distinction toutes ses études classiques au collége des Jésuites de St-Alexandre, et passa ensuite à l'université de Pavie pour y suivre les cours de médecine. Après avoir été reçu docteur, il fréquenta les universités de Padoue, Bologne et Pise, où professaient des hommes célèbres, tels que Bertrandi, Molinelli, Nanoni, etc. De retour à Milan, il fut nommé successivement chirurgien en chef de l'hospice de Ste-Catherine, destiné aux femmes en couches et aux enfants trouvés; puis chirurgien-major du grand hôpital. Sa présence dans ces deux établissements fut signalée par d'utiles innovations. Il établit dans le premier une école d'accouchement et dans le second une école de clinique chirurgicale. Nommé professeur à l'université de Pavie, il se lia avec Volta et Bellani. Lorsque les Français envahirent l'Italie, Moscati se montra leur partisan et il fut chargé, avec Villetard et Marmont, de l'enlèvement des trésors de Notre-Dame de Lorette. Mais on sait que le gouvernement pontifical avait pris les devants, et que les commissaires ne purent guère s'emparer que de la statue de la Madone. Successivement membre du conseil des Quarante et du congrès national, Moscati entra en 1798 dans le directoire de la république cisalpine, dont il devint bientôt président. Le gouvernement français d'alors, naturellement ombrageux, soupçonna Moscati de vouloir établir l'indépendance de sa patrie, et il l'obligea en conséquence à quitter les affaires publiques et à donner sa démission entre les mains du général depuis maréchal Brune. Quand les Austro-Sardes reprirent la Lombardie, Moscati fut arrêté et conduit avec plusieurs de ses concitoyens dans la forteresse de Cattaro. L'archiduc Charles étant tombé malade à Vienne, Ferdinand, son frère, qui avait une confiance illimitée dans Moscati, le fit appeler en grande diligence ; ce qui lui procura une lueur de liberté accompagnée de beaucoup d'égards pour sa personne. La bataille de Marengo, dont l'issue prépara pour l'Europe de nouvelles destinées, rendit Moscati à sa patrie ; et on le vit, en 1802, siéger à Lyon dans la *consulta* qui changea la forme du gouvernement cisalpin. Après que Napoléon eut été couronné roi d'Italie, Moscati fut nommé comte, sénateur, grand officier de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer. Il remplit jusqu'en 1807 les fonctions de directeur de l'instruction publique, et créa ou perfectionna plusieurs établissements utiles. Son attachement au nouvel ordre de choses fut sincère ; il en donna des preuves en 1814, faisant tous ses efforts pour faire nommer le prince Eugène roi d'Italie. Les connaissances variées de Moscati, et particulièrement son affabilité comme homme public, lui avaient procuré beaucoup d'amis, qui lui restèrent fidèles après le retour de la domination autrichienne. Il jouissait d'ailleurs d'une fortune plus qu'indépendante, dont à toutes les époques de sa vie il sut faire le plus noble usage. Une riche bibliothèque, un laboratoire de chimie, un beau cabinet de physique et un observatoire qu'il avait formés étaient ouverts à ses amis et à tous ceux qui s'occupaient des mêmes études que lui. Renfermé depuis 1814 d'une manière absolue dans son intérieur et livré à la culture des sciences, Moscati fit cependant publiquement, en 1817 et en présence de l'archiduc gouverneur général des Etats autrichiens en Italie, une suite d'expériences intéressantes sur la fusion de quelques substances réfractaires au moyen de la combustion du gaz hydrogène et du gaz oxygène. Il ne cessa de s'occuper de physique et de chimie jusqu'à sa mort. Moscati professait pour Napoléon un attachement qui tenait de la vénération. On voyait au-dessus de sa cheminée un magnifique portrait de l'empereur, peint à l'huile, avec ce vers de Virgile tracé en lettres d'or :

Erit ille mihi semper deus.

Moscati mourut à Milan le 19 janvier 1824, n'ayant jamais été marié. Il légua sa bibliothèque, ses collections, son laboratoire, etc., à l'institut de cette ville, dont il était membre et qu'il avait présidé longtemps. Les grandes occupations auxquelles il fut livré toute sa vie ne lui avaient pas permis de beaucoup écrire, et il n'a en conséquence laissé que peu d'ouvrages dont voici les plus connus : 1° *Lettera ad un amico concernente il quesito se, dalla struttura del corpo dell' uomo, possa conoscersi formato per esser bipede o quadrupede*, Milan, 1770 ; plaisanterie très-spirituelle qu'il publia sous le voile de l'anonyme ; 2° *Delle corporee differenze essenziali che passano fra la struttura de' bruti e la umana*, Milan, 1771 ; 3° *Discorso academico dei vantaggi dell' educazione filosofica nello studio della chemica*, Milan, 1784 ; 4° *Compendio di congnizioni veterinarie all' occasione dell epizoozia del* 1795, Milan, 1795; 5° *Dell' uso dei sistemi nella pratica medica, discorso inaugurale*, Pavie, 1799 ; traduit en français par Ch. Sultzer, Strasbourg, an 8 (1800), in-8° ; 6° *Osservazioni sulla medicina dei Morlacchi sulle conformità del loro empirismo antichissimo con più recenti principi della teoria medica*, Bologne, 1806. D—G—s.

MOSCHENI (Marie-Constance), femme poëte, naquit à Lucques, le 22 mai 1786, d'une famille

Digitized by Google

honorable. Son talent pour la poésie se révéla par la lecture de Métastase, et elle improvisa depuis avec succès. Après avoir écrit un grand nombre de pièces de circonstance, elle essaya des ouvrages de longue haleine, et composa un poëme en deux chants sur l'*Art d'improviser*. En 1811, elle obtint le prix de poésie, consistant en une médaille d'or, que lui décerna l'Académie de Lucques pour un poëme en six chants, dont le célèbre *Castruccio-Castracani* était le héros. Ayant étudié l'anglais sous Lazare Papi, elle traduisit plusieurs ouvrages de cette langue. Elle revint ensuite à la poésie et conçut le plan d'un vaste poëme intitulé *l'Etruriade*, qui devait comprendre douze chants; mais elle ne fit que les quatre premiers, parce qu'elle fut obligée, en 1822, d'accepter une place d'institutrice dans le collége de St-Philippe à Milan. La mort de sa mère la rappela dans sa patrie en 1825. Deux ans après, elle perdit son père. Affligée pendant les dernières années de sa vie d'une affection scorbutique et d'une maladie d'yeux qui l'empêchait de se livrer à aucun travail, Marie Moscheni mourut le 27 novembre 1831. Elle adressa le dernier de ses chants à la duchesse Melzi, qui avait été son élève. A—v.

MOSCHEROSCH (Jean-Michel), littérateur allemand, était né le 1er mars 1600 à Wildstadt, sur le Rhin, à quatre lieues de Strasbourg. Son nom de famille était Kalbskopf (*Tête de veau*), et il le traduisit en celui de Moscherosch qui, moitié en grec, moitié en hébreu, présente le même sens. Envoyé à l'académie de Strasbourg pour y achever ses études, il reçut en 1624 le degré de maître ès arts, et visita les principales villes de France en homme qui cherche les occasions de s'instruire. Il fut chargé ensuite de l'éducation d'un jeune prince, et remplit successivement différents emplois subalternes. Ses talents lui firent trouver des protecteurs; il fut pourvu de la charge de conseiller des guerres de la couronne de Suède, et, peu de temps après, de celle de secrétaire fiscal de la ville de Strasbourg. Nommé en 1656 président de la chancellerie et conseiller de la chambre de finances du comté de Hanau, il fut également honoré de la confiance de l'électeur de Mayence et d'Hedwige Sophie, landgrave de Hesse. Moscherosch mourut le 4 avril 1669 à Worms, où il était allé voir un de ses fils. On cite de lui : 1° *Wunderliche*, etc. (Visions merveilleuses et réelles). L'édition la plus complète de cet ouvrage est celle de Strasbourg, 1660-1665, 2 vol. in-8°; il l'a publié sous le nom de *Philandre de Sittewald*, par lequel il était désigné dans l'académie des *Fructifiants* dont il était membre. Quevedo lui a servi de modèle, et, à son exemple, Moscherosch passe en revue dans une suite de petits tableaux les différents états de la société; il y a de l'originalité dans ses peintures et une vérité de détails qui prouve un observateur attentif et judicieux. Les critiques allemands louent la pureté et l'agrément de son style. On a publié à Francfort, en 1752, un extrait de cet ouvrage sous ce titre: *Pflaster*, etc., (Emplâtre assuré contre la goutte, etc.). 2° *Technologie allemande et française*, Strasbourg, 1656, in-8°; 3° *Anthologia seu florilegium epigrammatum selectissimarum*, Strasbourg, 1650; Francfort, 1655; Iéna, 1672, in-12. Les épigrammes de Moscherosch, divisées en six centuries, sont estimées et rappellent souvent le genre d'Owen. On lui doit encore un *Supplément* au Catalogue des évêques de Strasbourg, par J. Wimpheling. W-s.

MOSCHINI (Maurice), né en 1802 à Brentonico, dans le Tyrol italien, entra à l'âge de seize ans comme clerc dans l'étude d'un avocat de Roveredo. Nourri dès son enfance de la lecture des classiques italiens, il ne pouvait s'habituer au langage barbare du barreau; son purisme se révoltait contre la tyrannie de l'usage, et il ne perdait aucune occasion de s'y soustraire. Cet amour de la pureté de la forme, qui annonçait en même temps une certaine indépendance d'esprit, attira l'attention de l'abbé Rosmini, qui prit Moschini pour secrétaire. Ce fut alors que celui-ci publia son *Dialogo sulla lingua legale*, dans lequel il propose d'utiles réformes à introduire dans le code de procédure, qui varie selon les différents Etats d'Italie. Ce dialogue ayant eu du succès, Moschini fut choisi par M. Arrivabene pour collaborateur du *Dizionario della lingua forense*, Bergame, 1822, in-8°. Conduit à Milan, en 1827, par l'abbé Rosmini, Moschini y publia une *Dissertazione intorno ai confini del territorio veronese col trentino*, et mourut le 25 octobre, à peine âgé de 25 ans. G—g—y.

MOSCHION, poëte grec, n'est connu que par quelques passages des *Stromates* de Prudence (livre 6) et les *Recueils* de Stobée. Il était postérieur à Thémistocle, puisque de trois pièces de lui, dont nous avons les titres, l'une porte le nom de ce grand capitaine. Les deux autres sont *Télèphe* et *Phereos*. Il ne reste de Moschion qu'une quarantaine de vers; encore sur ce nombre huit ou dix sont attribués à Ménandre. Ces fragments ont été recueillis et traduits en latin par J. Hertel dans les *Vetustissimor. comicor. sententiæ*, p. 623-629; et reproduits par Grotius dans les *Excerpta ex tragœdiis*, p. 921. Une statue mutilée, au bas de laquelle on lit le nom de Moschion, fait partie des *Virorum illustr. imagines*, de Fulv. Orsini; on la retrouve dans le *Thesaurus antiquit. græc.*, t. 2, p. 73. Si cette statue est vraiment celle de ce poëte, elle prouve qu'il jouissait d'une grande réputation parmi ses contemporains et doit augmenter les regrets de la perte de ses ouvrages. — Moschion est un nom commun à plusieurs médecins grecs, sur lesquels on a peu de renseignements (voy. l'article suivant). L'un d'eux était auteur d'un Traité du raifort (*De raphano*), cité par Pline (*Hist. nat.*, liv. 19, 26). — Un autre surnommé le *Correcteur*, parce qu'il avait corrigé

Digitized by Google

quelques livres d'Asclépiade, était l'ami de Galien. Occupé principalement de pharmacie, il avait composé deux traités, l'un du cosmétique (*De ornatu*) et l'autre des remèdes (*De medicamentis*), dont il ne reste que les titres et quelques lignes dans les œuvres de Galien. W—s.

MOSCHION, médecin grec, composa un traité sur les maladies des femmes et les accouchements, qui est parvenu jusqu'à nous. Plusieurs médecins de l'antiquité ayant porté le nom de Moschion, il est difficile de savoir auquel appartient le livre que nous possédons encore. L'auteur cite Soranus d'Ephèse et paraît avoir été son disciple ; il est vraisemblable qu'il a vécu sous le règne de l'empereur Adrien ; c'est le sentiment de Sprengel et des professeurs Becker et Choulart. L'ouvrage de Moschion est par demandes et par réponses, en forme de catéchisme. On voit par sa préface qu'il a été écrit originairement en latin en faveur des sages-femmes qui n'entendaient pas le grec. L'original latin s'est perdu, et nous n'en possédons plus aujourd'hui qu'une version grecque d'une époque plus récente, qui a été elle-même traduite en latin d'une manière infidèle pendant le moyen âge. L'auteur décrit d'abord l'utérus ; il parle ensuite de la menstruation, de la conception, de la grossesse, des membranes qui enveloppent le fœtus, de l'accouchement, des soins à donner aux enfants. Ce livre est terminé par des détails assez étendus sur les maladies des femmes. Plusieurs des préceptes énoncés par Moschion méritent des éloges ; ses principes sont ceux de l'école méthodique. Portal (*Histoire de l'anatomie*, t. 1er) lui reproche de montrer de l'hésitation dans les cas qui demandent des remèdes décisifs. Cependant Moschion déclare que dans une occasion il a pratiqué lui-même avec succès le retranchement complet de la matrice, ce qui certes est une opération fort hasardeuse. L'ouvrage de Moschion a été imprimé pour la première fois, en grec et en latin, à Bâle en 1566, in-4°, dans le recueil de Gaspard Wolf (*voy.* ce nom) intitulé *Volumen gynæciorum*. Cette édition fut faite sur un manuscrit défectueux et incomplet, trouvé à Augsbourg par Conrad Gesner, qui y ajouta des notes. Elle a été réimprimée, en 1597, dans les *Gynæciorum libri* de Spach, in-fol. ; enfin le docteur F.-O. Dewez a publié en 1793, en grec et en latin, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, la seule édition correcte et complète que nous possédions de cet ouvrage ; elle porte le titre suivant : *Moschionis de mulierum passionibus liber, quem ad mentem manuscripti græci in bibliotheca cæsareo-regia Vindobonensi asservati, tum propriis correctionibus emendavit, additaque versione latina edidit F.-O. Dewez*, Vienne, 1793, in-8° de 240 pages. — Un Moschion, médecin, était ami de Plutarque et l'un des interlocuteurs de ses *Préceptes de santé ;* il est difficile de savoir s'il est l'auteur du livre qui nous occupe. G—t—n.

MOSCHOPULE (Manuel). Il y a eu de ce nom deux grammairiens grecs, que Hody a mal à propos confondus. Ils étaient cousins. Le plus ancien naquit à l'île de Crète et florissait sous l'empereur Manuel Paléologue, vers la fin du 14e siècle, et non pas sous Andronic Paléologue l'Ancien, comme le dit Ducange et aussi Fabricius, que Harles a oublié de corriger. Fabricius et Ducange ont suivi, sans y faire assez d'attention, une observation de Crusius. Le second était de Byzance et fut du nombre des Grecs qui, après la prise de Constantinople, cherchèrent un asile en Italie. Moschopule de Crète est l'auteur d'une *Grammaire* publiée en 1540 à Bâle, et de *Scholies* encore inédites sur les héroïques de Philostrate. Il faut probablement lui donner les *Scholies* sur Hésiode, que Trincavelli a publiées sous le nom de Manuel de Byzance, mais qu'un manuscrit d'Espagne attribue formellement à Moschopule de Crète. Ces scolies, qui se trouvent aussi dans l'Hésiode de Heinsius, ont été réimprimées en 1820 par Gaisford (*voy.* ce nom), avec un soin digne de sa rare exactitude et une élégance digne des presses d'Oxford. Nous ne savons trop auquel des deux Moschopule il faut attribuer les *Scholies* sur les deux premiers livres de l'Iliade, que Scherpezeel a fait imprimer en 1719 à Utrecht, et non pas, comme le dit Harles, à Amsterdam en 1702 ; la *Vie d'Euripide*, qui se lit au commencement de plusieurs éditions de ce poëte, et quelques petits ouvrages de grammaire, de prosodie et de théologie, restés jusqu'à présent inédits. Le Traité *sur les carrés magiques*, que la Hire a traduit en latin et qu'il lut, en 1691, à l'Académie des sciences, est-il du Moschopule de Crète ou de l'autre ? cela n'est pas facile à décider. Il n'y a pas d'incertitude sur l'auteur du *Choix de mots attiques*, qui a paru à Venise en 1524 par les soins d'Asola, et à Paris en 1532 chez Vascosan. Les manuscrits le donnent à Manuel de Byzance, mais nous hésitons à suivre les bibliographes qui attribuent à ce même Moschopule le traité de grammaire élémentaire, d'orthographe et de prononciation connu sous le titre de *Peri schedôn*, et dont Robert Etienne a donné en 1545 une édition magnifiquement imprimée. Il ne nous semble pas que les manuscrits aient indiqué la patrie de l'auteur ; et comment alors se décider pour le plus jeune ou pour l'aîné ? Ce dernier traité a été réimprimé à Vienne en 1773 et en 1807. La philologie n'y trouve pas beaucoup à profiter, mais les Grecs modernes en peuvent tirer quelque utilité. En général, c'est surtout pour eux qu'il est aujourd'hui avantageux de publier les *Epimérismes* et les *Schédographies* des grammairiens des temps postérieurs. Nous n'étendrons pas davantage cet article. Il serait cependant de quelque intérêt pour l'histoire littéraire d'éclaircir autant que possible les points douteux dans la nomenclature des ouvrages des deux Moschopule. Il faudrait, pour y pouvoir parvenir, faire, dans les

Digitized by Google

anciennes éditions et dans les manuscrits, des recherches pour lesquelles les moyens et le temps nous manquent entièrement. B—ss.

MOSCHUS, poète bucolique grec, naquit à Syracuse. Contemporain et ami du célèbre critique Aristarque, il vécut dans la 156e olympiade, sous le règne de Ptolémée Philométor, environ 180 ans avant J.-C. Il fut l'élève et l'ami de Bion de Smyrne, et ces deux charmants poëtes succédèrent à Théocrite, qui florissait près d'un siècle avant eux. On doit les regarder comme les inventeurs de l'*idylle* proprement dite. Les poésies pastorales de Théocrite, bien qu'on leur donne le nom d'idylles, ne sont que des églogues, puisqu'elles contiennent toujours l'exposition dramatique, épique ou mixte, d'une action qui se passe entre des bergers. Mais l'idylle, comme le donne à entendre l'étymologie de son nom, est un *petit tableau* champêtre entremêlé de réflexions et de sentiments (1). Telle est l'idylle chez Bion, chez Moschus et chez ceux des modernes qui ont marché sur leurs traces. Théocrite s'était immortalisé en chantant les bergers; et si l'harmonie de ses vers, sa naïveté, sa simplicité exquise, le naturel de ses peintures, lui ont fait donner la palme dans ce genre de poésies, on peut dire que Bion et Moschus, sans se mesurer avec un si redoutable rival, ont su cependant trouver de la gloire dans la même carrière, en ornant leurs petits tableaux champêtres de toute l'élégance d'un style enchanteur, de toutes les grâces de la belle nature; ils sont surtout dans le goût de la littérature moderne, qui est plus favorable à l'idylle qu'à l'églogue. Moschus en particulier, moins ingénieux que Bion, qui l'est quelquefois trop, a plus de délicatesse et de sentiment. Rien de plus doux que ses vers. Il nous reste de lui sept ou huit petites pièces charmantes. Son *Amour fugitif* a été imité par le Tasse (2), qui ne l'a pas égalé. L'idylle sur l'enlèvement d'Europe, qu'on a mal à propos attribuée à Théocrite, quoiqu'elle soit si éloignée de sa manière, peut être comparée à la corbeille de fleurs de cette princesse, que notre poëte, dans cette idylle même, a décrite avec de si brillantes couleurs. Mais le chef-d'œuvre de Moschus, et l'un des chefs-d'œuvre de l'antiquité, est l'idylle sur la mort de Bion. On ne peut la lire sans être attendri; elle est dans la poésie grecque ce qu'est dans la nôtre la belle élégie de la Fontaine sur la disgrâce de Fouquet. On ne sait rien de la vie ni de la mort de Moschus. Ceux de ses écrits qui nous ont été conservés ont toujours été imprimés avec les poésies de Bion, et ces deux aimables poëtes, amis pendant leur vie, n'ont pas été séparés après leur mort. L'édition de Meckerch, Bruges, 1565, in-4°, grec et latin, est rare. Moschus et Bion ont été imprimés in-8°, grec et latin, à Venise, édition de Schrevelius, 1746, *cum notis variorum;* à Oxford, avec les notes de J. Herkin, 1748; à Leipsick, *ex recensione* M.-J.-A. Schier, 1752; à Erlang, avec les notes de G.-C. Harles, 1780; enfin, à Londres, par Bentley, 1795. Ils ont été traduits en vers français par Longepierre, Paris, 1686, in-12, et par Gail, en prose, Paris, 1795, in-18. On les trouve aussi dans la Collection des poëtes grecs, et dans un grand nombre d'éditions de Théocrite. M—s.

(1) Le mot grec *idylle* signifie *petit tableau*. *Eglogue*, dans la même langue, signifie *choix de pièces*.
(2) *Prolog. d'Amint.*

MOSCHUS (Jean), moine grec, surnommé *Eucratès*, florissait sous les règnes de Tibère et de Maurice. Il embrassa la vie religieuse dans le couvent de St-Théodose à Jérusalem; il habita successivement les bords du Jourdain et le nouveau monastère de St-Saba, où l'on sait qu'il remplissait l'office de *præcentor* (grand chantre). Poussé par une sainte curiosité, il visita ensuite les solitudes de la Syrie et de l'Egypte, et vint même jusque dans l'Occident étudier les règles et les usages des cénobites qui s'y étaient établis. De retour dans sa retraite, il composa un ouvrage intitulé *Leimon*, etc., c'est-à-dire le pré ou le verger spirituel, qu'il adressa à Sophrone, son disciple et le compagnon de ses voyages, élevé depuis à la dignité de patriarche de Jérusalem. C'est le recueil des vies des saints solitaires de son temps; on y trouve des particularités intéressantes, des pensées et des maximes d'une haute sagesse, mais cette compilation est défigurée par des récits apocryphes que les légendaires n'ont pas manqué d'amplifier en les copiant. Moschus partagea, dit-on, quelques-unes des erreurs de Sévère Acéphale, et mourut en 620. Son ouvrage a longtemps été conservé en manuscrit; il en parut d'abord une version italienne, dont l'auteur est inconnu; la traduction latine, par Ambroise le Camaldule, a été imprimée dans le tome 7 des *Vitæ sanctor.* de Lippomani, et elle forme le 10e livre des *Vitæ Patrum*, de Rosweyde, qui y a joint de courtes notes. Enfin le texte grec, divisé en 219 chapitres (1), a été publié par Frontou du Duc, dans le tome 2 de l'*Auctarium Bibl. Patr.*, d'où il a passé dans le tome 13 de la *Bibl. Patr.* Cotelier, ayant retrouvé à la bibliothèque de Paris un manuscrit plus complet que celui dont s'était servi le dernier éditeur des *Œuvres* des Pères, en tira tous les fragments inédits, qu'il publia avec une version latine dans le tome 2 des *Monument. eccles. græc.* Arnauld d'Andilly a traduit en français l'ouvrage de Moschus, mais il en a retranché plusieurs passages. W-s.

MOSCHUS (Démétrius), poëte et littérateur, était fils d'un de ces illustres Grecs qui se répandirent en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs. Jeune, son père avait été précepteur d'Antimaco (*voy.* ce nom) (2); sa réputation

(1) Photius en comptait 304, et même 342. On en doit conclure ou que l'ouvrage ne nous est pas parvenu tout entier, ou que des copistes postérieurs à Photius en ont changé la distribution en réunissant plusieurs chapitres.
(2) C'est l'un des interlocuteurs des dialogues *De poetis*, de

Digitized by Google

le fit appeler à Thessalonique pour y professer l'éloquence, mais il mourut dans le trajet, laissant deux fils en bas âge, George et Démétrius. Les savants les plus distingués de l'Italie s'empressèrent d'offrir un asile aux deux orphelins, sur qui devait naturellement se reporter une partie de l'intérêt qu'avait inspiré leur père. Ils demeurèrent quelque temps à Ferrare, dans la maison des Rangoni. Le célèbre Pic de la Mirandole les recueillit à son tour et leur donna des preuves multipliées de sa bienveillante protection. George, littérateur et médecin, passa bientôt à Corfou pour y pratiquer l'art de guérir; Démétrius, resté seul, ouvrit une école d'éloquence à Venise. Les villes de Ferrare et de Mantoue témoignèrent le désir d'entendre ses leçons, et partout il reçut l'accueil le plus honorable. Il avait composé des odes, des épigrammes, des élégies, des comédies, etc., mais il ne communiquait, dit-on, ses ouvrages qu'à ses amis les plus intimes. Nous n'avons de lui qu'un *Commentaire* très-court sur le poëme d'Orphée *De lapidibus*, imprimé dans l'édition des *Alde*, 1507 (1), et un petit poëme grec sur l'enlèvement d'Hélène (*Raptus Helenæ*), publié par Pontico Virunio, avec une version latine, Reggio, sans date, 1 vol. in-4°. Cette édition est de la plus grande rareté, puisqu'on n'en connaît que deux exemplaires complets. A.-A. Renouard se proposait de faire réimprimer le poëme de Démétrius, accompagné d'un *Commentaire* de Lamberti, savant milanais; mais la mort de Lamberti l'a forcé de renoncer à ce projet (*voy.* le *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur*, t. 2, p. 193). On trouve dans les œuvres de Giraldi, p. 400, une courte notice sur Démétrius. Hody s'est contenté de la transcrire dans son livre *De Græcis illustribus*, p. 314. W—s.

MOSELEY (Benjamin), médecin anglais, natif du comté d'Essex, se forma, dans les hôpitaux de Londres et dans ceux de Paris, à l'exercice de sa profession; il alla ensuite s'établir comme chirurgien et apothicaire à Kingston (Jamaïque), où bientôt il eut peine à suffire à sa clientèle. C'était l'époque de la guerre de l'indépendance, et les maladies épidémiques faisaient d'affreux ravages parmi les troupes. Moseley s'occupa d'en observer la nature et d'en rechercher les moyens curatifs, et il publia le résultat de son expérience à cet égard sous le titre d'*Observations sur la dyssenterie des Indes occidentales*, 1783, in-8°. Cet écrit, qui fut réimprimé à Londres et qui a eu plusieurs éditions, étendit beaucoup la réputation de son auteur. Il était alors chirurgien en chef de l'île. La guerre entre les colonies et l'Angleterre étant terminée, il visita New-York, Philadelphie et la plupart des provinces américaines, fut élu membre de la société philosophique, passa quelque temps à Londres, alla prendre son premier grade comme médecin à Leyde, et après avoir fait un nouveau tour d'Europe, toujours dans l'intérêt de son instruction, il se fixa définitivement à Londres en 1785. De nouveaux écrits le firent connaître avantageusement, notamment un *Traité sur les propriétés et les effets du café* (1785, in-8°), qui a eu une 3e édition dans la même année, une 5e en 1792; et un *Traité sur les maladies des tropiques* (4e édition, 1806, in-8°); deux sujets que, sous le rapport de la science, peu de personnes pouvaient traiter mieux que lui. Dans le premier de ces écrits, il donne l'historique du café, et il expose les avantages de sa culture et surtout de son usage, avec une complaisance qui lui mérita des témoignages de reconnaissance de la part des colons. Moseley ayant eu le bonheur de soulager sensiblement le comte Mulgrave dans une maladie nerveuse, cet homme d'Etat, devenu son protecteur, lui procura la place de médecin de l'hôpital militaire de Chelsea, où l'humanité du docteur le fit chérir autant que ses talents le firent estimer. On cite, entre autres, une occasion où il arrêta de son autorité l'instrument fatal qui allait amputer la jambe d'un pauvre invalide, dont lui-même prit soin, et qu'il rendit promptement à la santé sans recourir à l'opération. Il publia en 1799 un *Traité sur le sucre*, in-8°, qui eut du succès et qui a eu deux éditions. Heureux s'il se fût borné à traiter des sujets aussi populaires; mais il vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence avec ses confrères. Il se montra l'un des plus ardents ennemis de la vaccine, qu'il regardait comme une innovation des plus dangereuses, comme un véritable *empoisonnement*. Ce fut en 1805 qu'il entra en lutte presque seul contre la Faculté; il assurait dès lors que le monstre avait expiré sur son *sol natal*. Ses écrits à ce sujet offrent un style plein d'images, mais aussi beaucoup d'âcreté. Il prétend qu'outre que la vaccine ne donne point de sûreté contre la petite vérole, elle a produit elle-même nombre de maladies inconnues auparavant, qu'il nomme *facies bovilla*, *scabies bovilla*, *tinea bovilla*, etc. En 1808, un ecclésiastique, Rowland Hill, grand partisan de la vaccine, et qui s'était vanté d'avoir de sa propre main vacciné heureusement plus de quatre mille six cents personnes, s'étant attaqué à notre médecin, en fut traité, dans une épître à son adresse, avec une extrême grossièreté sur des points qui n'étaient nullement médicaux. Moseley, qui professait en politique les principes des whigs, soigna Fox dans sa dernière maladie. Il mourut le 15 juin 1819 dans un âge avancé. Il passait pour être très-hardi dans le traitement des maladies. Nous ajoutons ici ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas encore cités : *Traités médicaux*, 1803, in-8°, 2e édition. — *Traité sur la* LUES BOVILLA *ou vaccine*, 1806, in-8°; traduit en français dans le livre

Giraldi, qui met dans la bouche d'Antimaco l'éloge de son maître.

(1) Ce commentaire se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Paris, n°2764. Le même numéro contient le poëme de Coluthus sur l'*Enlèvement d'Hélène*, déjà traité par Démétrius Cette singularité méritait d'être remarquée.

Digitized by Google

intitulé *La vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance*, Paris, 1807, in-8°. — *Commentaires sur la* LUES BOVILLA, 1804, in-8°, et 1805, in-8°. — *Examen du rapport du collége des médecins sur la vaccine*, 1808, in-8°. — *Traité sur l'hydrophobie*, 1808, in-8°. L'auteur croyait avoir enfin trouvé un remède contre cette terrible maladie. Parmi les écrits dirigés contre lui, on cite : *Epîtres héroïques de la Mort à B. Moseley sur la vaccine*, 1810. L.

MOSELLANUS (PIERRE SCHADE, plus connu par le surnom de), l'un des restaurateurs des bonnes études en Allemagne, naquit à Protog, diocèse de Trèves, vers la fin du 15e siècle. Son père joignait à l'état de vigneron celui de barbier et faisait en même temps un petit commerce; mais, malgré son active industrie, sa famille était si nombreuse qu'il avait beaucoup de peine pour l'élever. Pierre, le cadet de quatorze enfants, était venu au monde si faible et si délicat qu'il était impossible qu'il gagnât jamais sa vie par le travail de ses mains. On se décida donc à le mettre à l'école; mais, son père étant mort, il aurait été forcé de quitter ses études si l'un de ses frères ne s'était chargé de payer sa modique pension. Placé d'abord sous des maîtres plus sévères qu'éclairés et qui punissaient les moindres fautes par les châtiments les plus rigoureux, il n'avait pu développer ses dispositions pour les langues. Mais ayant eu le bonheur d'être envoyé par un de ses oncles au gymnase de Cologne, il y fit de rapides progrès dans la grammaire et la rhétorique; il en donna lui-même des leçons et s'acquit bientôt la réputation d'un habile instituteur. A l'âge de vingt ans il fut nommé professeur de langue grecque à l'académie de Leipsick, et il remplit cette chaire avec un dévouement tel, qu'il serait difficile d'en trouver un second exemple. Obligé de lutter sans cesse contre les douleurs que lui occasionaient ses infirmités précoces, il ne s'en occupait pas moins de ses élèves le jour, la nuit et jusque dans ses rêves : toutes ses pensées n'avaient en vue que les moyens de faciliter et d'encourager leurs progrès. Enfin, épuisé de fatigues, il tomba dans une sorte d'anéantissement et passa du sommeil à la mort le 29 avril 1524, à peine âgé de 31 ans. Ses restes furent déposés dans l'église St-Nicolas, où l'on voit son épitaphe. La mort de Mosellanus excita les regrets des savants les plus illustres de l'Allemagne. Erman, qui se proposait de l'instituer son héritier, vit avec la plus vive douleur s'évanouir les espérances que donnait ce malheureux jeune homme et qu'il aurait pu réaliser s'il eût vécu plus longtemps. Mosellanus, doué d'une activité d'esprit d'autant plus prodigieuse qu'il était toujours souffrant, ne connaissait pas le repos : il ne se délassait qu'en changeant de travail. Sans cesse il avait dans les mains quelque auteur classique qu'il annotait ou dont il corrigeait le texte pour une nouvelle édition. Les ouvrages qu'il a laissés ne peuvent donner qu'une faible idée de ce qu'il aurait pu faire un jour. Ce sont : 1° une édition du *Plutus* d'Aristophane, Haguenau, 1517, in-4°; 2° une version latine du discours d'Isocrate : *De bello fugiendo et pace servanda*, Leipsick, 1517, et Bâle, 1522, in-4°, avec une dédicace au duc de Saxe, Frédéric, prince trop enclin à la guerre; 3° une grammaire intitulée *Pædologia*, que son utilité pour les écoles, dans un temps où l'on manquait de livres élémentaires, a fait réimprimer un grand nombre de fois dans le 16e siècle; 4° des dialogues (*Dialogi* 37) composés dans le même but que la *Pædologia* et qui ont obtenu le même succès; des notes sur *Quintilien* et sur *Aulu-Gelle;* 5° des *Discours* prononcés pendant son double rectorat ou dans des cérémonies académiques (1). La *Vie de Mosellanus* en latin, par Justin Gobler, fait partie du recueil de Fichard : *Virorum eruditione et doctrina illustrium vitæ* (voy. FICHARD); elle a été écrite en allemand par Henri Schültz, Leipsick, 1724, in-8°. W-s.

MOSER (GEORGE-MICHEL), peintre, naquit à Schalfhouse en 1707 et mourut à Londres le 24 janvier 1783. Son père, chaudronnier de son métier et artiste habile dans la ciselure, lui communiqua son talent, et le fils le perfectionna pendant son séjour à Genève, où il se voua spécialement à l'orfévrerie. En 1726, il se rendit à Londres et il y travailla plusieurs années chez le fameux artiste Haid, dans la maison duquel il établit une petite académie de peinture, qui fut suspendue peu après par l'éloignement de Haid. Moser se maria en 1729 avec Marie Guynier, fille d'un peintre de Grenoble : il reprit alors son académie, et comme il avait mérité par ses travaux l'attention et la bienveillance du roi, George III s'en déclara le protecteur, malgré les intrigues et l'envie de plusieurs artistes, parmi lesquels on est fâché de trouver le nom de Hogarth. En 1768, cette académie de peinture, devenue célèbre depuis, reçut son organisation et sa dotation. Reynolds en fut nommé le président et Moser vice-président, avec une pension de cent livres sterling. Il reçut d'autres preuves de la bienveillance du roi, qui accorda des lettres de noblesse à lui et à sa fille. Ses peintures, ses médaillons en émail et ses travaux d'orfévrerie, qu'il ne discontinua point, furent recherchés pour le goût et l'élégance qui les distinguaient. Sa fille, Marie, née en 1744, fut aussi habile que lui dans la peinture, surtout pour les fleurs; elle a beaucoup travaillé pour la cour d'Angleterre. U-i.

MOSER (JEAN-JACQUES), publiciste allemand et peut-être le plus fécond écrivain des temps modernes, né à Stuttgard en 1701, fut, à l'âge de dix-neuf ans, professeur extraordinaire à l'université de Tubingue, où il venait d'achever ses études. A Vienne, on lui fit des offres brillantes,

(1) Un discours de Mosellanus a été réimprimé par J.-Gottl. Buhm dans un recueil intitulé *Opuscula academica de litteratura Lipsiensi*, Leipsick, 1779, in-6°.

Digitized by Google

à condition qu'il changerait de religion. Moser, attaché à la sienne, revint dans sa patrie : il y passa d'abord pour un agent secret de l'Autriche; cependant il fut nommé en 1716 conseiller de régence à Stuttgard. On assure que le duc de Wurtemberg avait beaucoup d'intérêt à éloigner Moser de la cour de Vienne, pour l'empêcher de faire de mauvais rapports à cette cour. Lors de la translation de l'administration publique de Stuttgard à Louisbourg, ce savant la quitta et accepta une chaire de droit à Tubingue. Il y eut un grand succès; mais il finit par se brouiller avec ses collègues. Nommé en 1736 directeur de l'université et professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, il s'établit dans cette ville, mais seulement pour trois ans. Il est à remarquer que Moser eut des désagréments presque partout où il vint s'établir; ce qui autorise à soupçonner que son caractère était un peu difficile. Il se retira dans la petite ville d'Ebersdorf (pays de Reuss) et y travailla aux nombreux ouvrages qu'il a publiés, particulièrement à son *Droit public de l'Allemagne*. Cependant il se vit interrompu plusieurs fois dans ses travaux par les missions dont il fut chargé pour diverses cours. Ayant eu des querelles religieuses avec les hernutes qui le firent exclure de la communion, il quitta cette ville et entra en 1747 au service de Hesse-Hombourg : il en sortit bientôt, après s'être aperçu qu'on ne suivait point son système d'administration publique, et se retira en 1749 à Hanau, où il fonda une académie ou institution pour former les jeunes nobles aux affaires publiques. Deux ans après, il fut rappelé dans sa patrie, où il occupa le poste d'avocat consultant auprès des états de Wurtemberg. Ces états eurent quelques démêlés avec le souverain : un mémoire qu'ils lui adressèrent, déplut vivement aux ministres; ils insinuèrent au duc que Moser en était l'auteur. En conséquence, le duc, sans aucune forme de procès et au mépris du droit des états, fit arrêter Moser en 1759 et l'envoya dans la forteresse de Hohentwiel. Il y fut détenu pendant cinq ans; les quatre premières années, il fut presque au secret : le duc alla même jusqu'à défendre à Moser l'usage des plumes et du papier et même d'aucun livre, à l'exception des Evangiles et des Psaumes. Pour le délivrer, il fallut que les états se plaignissent au conseil aulique de l'empire de la violation de leurs prérogatives, et ce fut sur un ordre de ce conseil qu'il recouvra sa liberté. Son persécuteur, ayant reconnu son innocence, lui accorda une pension de quinze cents florins. Depuis ce temps, Moser ne prit plus aucune part aux affaires publiques. Il poursuivit ses nombreuses occupations littéraires : il continua d'écrire et de compiler avec ce soin laborieux et avec cette franchise qui ont fait valoir ses travaux si multipliés. Il fut le premier qui réduisit en système le droit existant ou positif des peuples d'Europe. Pendant un demi-siècle, il travailla sans relâche à recueillir, éclaircir et faire connaître les droits, les lois et les franchises de l'Allemagne. « Ayant l'esprit trop élevé pour être la créature de personne et trop juste pour tenir aveuglément à un seul parti, il n'avait en vue, dit son fils, que le bien général; il sacrifiait tout à cette considération, sans craindre l'ingratitude ni la persécution : le prince même qui le traita si durement ne put lui refuser le titre de *parfait honnête homme.* » Moser mourut à Stuttgard le 30 septembre 1785. Ses ouvrages sont innombrables. Meusel, qui a publié la liste de la plupart, en les rangeant sous trente et une classes, assure qu'ils se montent à plus de quatre cents (1). Il y a dans cette foule d'écrits beaucoup de dissertations; mais il s'y trouve aussi un grand nombre de volumes in-4°. Au milieu des livres de droit et de chancellerie, on remarque des ouvrages de piété et même des poésies sacrées. Ses ouvrages sur le droit public sont encore très-estimés, et ceux qu'il a publiés sur le droit de l'ancien Empire germanique avaient une grande autorité dans les temps où cet empire subsistait encore (2). Nous ne pourrons citer ici que les principaux ouvrages de Moser; nous suivrons dans cette liste la classification de Meusel. — Ecrits sur le droit public de l'Allemagne en général : 1° *Plan de la constitution moderne de l'Allemagne*, Tubingue, 1731, réimprimé six fois; 2° *Ancien droit public d'Allemagne*, Nuremberg, 1727, 1753, 26 vol. in-4°; 3° *Nouveau droit public*, Stuttgard, 1766 et années suivantes. Cette collection se compose d'un grand nombre de dissertations détachées. Une table générale de ces deux collections, un extrait et des suppléments ont paru dans la suite par les soins de l'auteur. — Ecrits sur les lois fondamentales de l'Empire : 4° *La capitulation électorale de l'empereur Charles VII*, Francfort, 1742-1744, 3 vol., in-4°; 5° *Capitulation de l'empereur François*, ibid., 1746-1747, 2 vol. in-4°; 6° *Commentaire sur la paix de Westphalie*, 1775-1776, 2 vol. in-4°. — Ecrits sur des matières du droit

(1) Meusel n'a pas pris la peine de les compter exactement; d'après la liste même qu'il donne, le nombre des ouvrages ou opuscules de Moser s'élève à 484; mais dans ce nombre, 17 sont demeurés inédits, 16 lui sont contestés, et il y en a 4 dont il n'est qu'éditeur. Le nombre des volumes qu'il a mis au jour est vraiment prodigieux. Sans y comprendre 84 volumes de réimpressions ou nouvelles éditions de ses ouvrages, si les 4 volumes dont il ne fut qu'éditeur, ni 24 dissertations ou articles qu'il a fournis à trois recueils périodiques, et en ne comptant que pour un volume les 26 numéros de ses *Notices hebdomadaires des nouvelles littéraires de Souabe* (semestre d'été, Tubingue, 1721, in-8°), la collection de ses œuvres se monte à 702 volumes publiés séparément, dont 71 sont in-folio! C. M. P.

(2) Sa manière de travailler secondait admirablement son infatigable activité. Comme il roulait à la fois dans sa tête le plan de plusieurs ouvrages, il avait sous la main différents tiroirs toujours prêts à s'ouvrir aux extraits qu'il faisait de ses différentes lectures. Le premier de ses tiroirs qui se trouvait plein était aussi le premier employé, à moins qu'on n'eût commandé une besogne extraordinaire, cas où les tiroirs du rédacteur lui étaient encore d'un grand secours. De cette manière de travailler il n'est résulté d'abord que des compilations de toutes sortes de formats; mais l'auteur ayant acquis peu à peu, par cet exercice, une connaissance approfondie des matières qu'il traitait, la plupart de ses recueils et de ses traductions se sont souvent fait lire avec plaisir, de ceux mêmes que les longs ouvrages peuvent effrayer (*Magasin encyclopédique*, 4e ann., 1798, t. 1er, p. 384).

Digitized by Google

germanique : 7° *De dubiis regni germanici finibus*, Francfort, 1737, in-4°; réimprimé plusieurs fois; 8° *Manuel du droit public de l'Empire*, Francfort, 1768-1769, 2 vol. in-8°. — Ecrits sur les cours suprêmes de l'Empire : 9° *Conclusions remarquables du conseil aulique de l'Empire*, Francfort, 1726-1732, 3 vol. in-8°; 10° *Conclusions choisies*, 1740, 8 vol.; 11° *Nouvelles et anciennes conclusions*, 1743-1745, 4 vol.; 12° *Introduction à la procédure du conseil aulique*, Francfort et Leipsick, 1731-1737, 4 vol. in-8°. — Recueil de pièces : 13° *Rapport officiel sur la persécution des protestants dans le pays de Salzbourg*, Tubingue, 1732, réimprimé deux fois; 14° *Manuel des villes impériales*, Tubingue, 1732-1733, in-4°. — Ecrits sur le droit public des états de l'Empire : 15° *Esquisse de droit public des électeurs ecclésiastiques*, Francfort, 1738; 16° *Droit public d'Aix-la-Chapelle, Augsbourg, Constance, Trèves, Zell, Anhalt, Nuremberg*, etc., plusieurs vol. in-fol. — Ecrits sur les affaires et le droit public de l'Europe : 17° *Nullité des prétentions espagnoles sur l'ordre équestre de la Toison d'or*, 1723, in-4°; 18° *De jure et modo succedendi in regna Europæ*, Francfort, 1739, in-4°; réimprimé deux fois; 19° *Principe du droit des nations européennes en temps de guerre*, Tubingue, 1752, in-8°; 20° *Essai du plus moderne droit des peuples d'Europe, en paix et en guerre*, Stuttgard, 1777-1780, 10 vol. in-8°; 21° *Supplément au droit public en temps de paix*, 1778-1780, 5 vol.; 22° *Supplément*, etc., *en temps de guerre*, 1779-1781, 3 vol. in-8°; 23° l'*Amérique du Nord, d'après les traités de paix de l'an* 1783, Leipsick, 1784-1785, 3 vol. in-8°. — Ecrits sur le droit ecclésiastique : 24° *Corpus juris evangelicorum ecclesiastici*, Zullichau, 1737-1738, 2 vol. in-4°; 25° *Dissertations sur le droit ecclésiastique allemand*, Francfort et Leipsick, 1772, in-8°; 26° *Dissertation sur les droits des jésuites en Allemagne* (Ratisbonne), in-fol. — Ecrits sur la politique, l'administration, etc.; 27° *Introduction aux affaires de chancellerie*, Hanau, 1750, in-8°, *Principes de l'art du gouvernement raisonnable*, 1753-1761; 28° *Anti-Mirabeau, ou Observations impartiales sur la forme du gouvernement naturel du marquis de Mirabeau*, Francfort et Leipsick, 1771, in-8°. — Ecrits sur l'histoire politique de l'Allemagne : 29° *Histoire politique de l'Allemagne sous le gouvernement de Charles VII*, Iéna, 1743-1744, 2 vol. in-8°; 30° *Introduction aux plus nouvelles affaires politiques de l'Allemagne*, 1750, 1756; 31° *Histoire nouvelle de l'ordre équestre immédiat*, Francfort et Leipsick, 1775-1776, 2 vol. in-8°; 32° *Histoire politique de la guerre entre l'Autriche et la Prusse en* 1778 *et* 1779, Francfort, 1779, in-4°. — Ecrits théologiques et de piété : 33° *Triple ébauche d'une histoire du royaume de Jésus-Christ sur la terre, particulièrement depuis le temps de Spener jusqu'à ce jour*, (Ebersdorf), 1745, in-8°, et beaucoup d'autres livres dans le même esprit de piétisme; 34° *Heures dernières de trente et un suppliciés*, Stuttgard, 1753, 1767; 35° *Considérations sur les évangiles des dimanches et des fêtes*, 1774, 1775; 36° *Cinquante cantiques spirituels*, Tubingue, 1732, in-12; 37° *Chansons pour les cas de maladie*, 1765; réimprimé quatre fois; 38° *les Libertés religieuses et les griefs des évangéliques dans toute l'Europe*, Ebersdorf, 1741; 39° *Rapports de Hanau sur les affaires religieuses*, 1750-1751, 2 vol., qui ont été suivis de plusieurs volumes de nouveaux rapports. — Mélanges : 40° *Bibliotheca ms. maxime anecdotorum*, Nuremberg, 1722, in-4°; 41° *Jugements impartiaux sur des livres juridiques et historiques*, Francfort et Leipsick, 1722-1725, 6 cahiers; 42° *Bibliotheca juris publici S. Imperii*, Tubingue, 1729-1734, 3 parties; 43° *Dictionnaire des jurisconsultes vivants en Allemagne*, Zullichau, 1738; nouvelle édition augmentée, 1739; 44° *Nouvelle bibliothèque du droit public d'Allemagne*, 1771; 45° *Dictionnaire des savants Wurtembergeois*, 1772, 2 vol. in-8°. (Il avait déjà donné en 1718 les Vies de dix professeurs de théologie de l'université de Tubingue, et, en 1724, *Wurtemburgia litterata viva, decas* 1, Tubingue, in-8°, etc.) 46° *Miscellanea juridico-historica*, Nuremberg, 1720-1730, 2 vol. in-8°; 47° *Moseriana*, Francfort et Ebersdorf, 1739, 2 vol. in-8°; 48° *Opuscula academica*, Iéna, 1744. Il a publié deux ouvrages sur la généalogie de sa famille, et il a écrit sa propre vie en 4 volumes in-8°, Francfort et Leipsick, 1777-1783. Le fils de Moser et un grand nombre de biographes allemands ont également donné des notices sur ce jurisconsulte infatigable. D—G.

MOSER (Frédéric-Charles de), fils du précédent, naquit à Stuttgard le 18 décembre 1713. Après avoir fait ses études à Iéna, il se forma, sous la direction de son père, aux affaires publiques : en 1749, il fut nommé conseiller aulique de Hesse-Hombourg; il aida ensuite son père dans la direction de son académie de chancellerie. Au bout de deux ans cet établissement étant tombé, Moser rentra dans les fonctions publiques, et il y avança rapidement : d'abord député des deux Hesses au cercle du Haut-Rhin, il reçut de l'empereur d'Autriche en 1763 un diplôme de renouvellement de noblesse; puis il fut nommé, au conseil aulique impérial, baron et administrateur du comté impérial de Falkenstein. En 1770, il fut mis à la tête des affaires publiques à Darmstadt, avec le titre de premier ministre et de chancelier; mais cette élévation fut pour lui le sujet de beaucoup de désagréments. Se voyant disgracié et attaqué dans son honneur, il prit le parti de se rendre à Vienne et d'intenter un procès à son souverain devant le conseil aulique de l'empire. Ainsi que son père, il obtint satisfaction de son ancien maître. Le landgrave lui rendit ses biens séquestrés, paya même les revenus échus et lui assigna une pension de cinq mille florins. Moser se retira dans le Wurtemberg

Digitized by Google

et y mourut le 10 novembre 1798. Il n'a pas écrit autant que son père; cependant le nombre de ses ouvrages, qui ne sont guère que des compilations, est très-considérable. En voici les principaux : 1° *Recueil des recès du saint-empire romain*, Leipsick et Ebersdorf, 1747, 3 vol. in-4°; 2° *Essai d'une grammaire politique*, Francfort, 1749, in-8°; 3° *Des langues de cour et d'état en Europe*, ibid., 1750, in-8°; 4° *Commentarius de titulo domini*, Leipsick, 1751, in-4°; 5° *Opuscules pour servir à l'explication du droit public et des nations, et du cérémonial de cour et de chancellerie*, Francfort et Leipsick, 1751-1765, 12 vol. in-8°; 6° *Amusements diplomatiques et historiques*, ibid., 1753-1764, 7 vol. in-8°; 7° l'*Ambassadrice et ses droits*, 1754; 8° *le Maître et le serviteur, ou les Devoirs réciproques d'un souverain et de son ministre*, 1759, 1763; traduit en français par Champigny, Hambourg, 1761; 9° la *Cour en fables*, Leipsick, 1761; Manheim, 1786. Il a donné en 1789 de nouvelles fables. 10° *Opuscules moraux et politiques*, Francfort, 1763-1764, 2 vol.; 11° *Mémoires pour servir au droit public et des nations*, ibid., 1764-1772, 4 vol.; 12° *Lettres patriotiques*, ibid., 1767; 13° *Apologie du comte de Goertz, ministre de Suède, tirée des actes authentiques*, 1776; Hambourg, 1791; 14° *Archives patriotiques pour l'Allemagne*, Francfort et Leipsick, 1784-1790, 12 vol. in-8°, auxquels il fit succéder de *Nouvelles Archives*, Manheim et Leipsick, 1792-1794, 2 vol. in-8°; 15° *Vérités politiques*, Zurich, 1796, 2 vol.; 16° *Mélanges*, ibid., 1796, 2 vol. — MOSER (Guillaume-Godefroi), fils d'un pasteur wurtembergeois, qui est auteur d'un *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, publié à Ulm en 1795, naquit à Tubingue en 1729, fut conseiller intime et président à Darmstadt, puis député de cercle à Ulm. Il est mort le 31 janvier 1793. On a de lui : 1° les *Principes de l'économie forestière*, Francfort et Leipsick, 1757, 2 vol. in-8°; 2° les *Archives forestières*, Ulm, 1788-1796, 17 vol. in-8°. D—G.

MOSER. *Voyez* MOESER.

MOSES MENDELSSOHN. *Voyez* MENDELSSOHN.

MOSHEIM (JEAN-LAURENT DE), théologien protestant et l'un des créateurs de la littérature allemande, était issu de l'ancienne maison des barons de Mosheim, qui a fleuri longtemps en Suisse et en Styrie. Né le 9 octobre 1694 à Lubeck, il fut élevé dans la communion luthérienne, quoique son père, qui était entré dans la carrière des armes, fût attaché à l'Eglise catholique romaine. Il eut d'abord des instituteurs particuliers; il suivit plus tard les leçons du gymnase de Lubeck et termina ses études à l'université de Kiel. Il fit en peu d'années des progrès extraordinaires. La manière dont il remplaça dans toutes les fonctions pastorales Alb. zum Felde, premier prédicateur et professeur à Kiel, et quelques écrits sur des questions de théologie et d'histoire ayant de bonne heure annoncé ce que la religion et les sciences pouvaient se promettre des lumières et du zèle d'un jeune homme qui débutait avec tant d'éclat et un si bon esprit, il se vit dès son entrée dans la carrière de l'enseignement recherché par plusieurs gouvernements. Parmi les offres honorables qui lui furent faites, il donna la préférence à la proposition du duc de Brunswick. Nommé professeur de théologie à l'université de Helmstædt, il en fut, depuis 1723 jusqu'en 1747, le principal ornement par son éloquence et son rare talent pour l'instruction scolaire et pour la prédication, par les nombreux ouvrages qui étendaient de plus en plus la célébrité de son nom et celle de l'université à laquelle il était attaché, et par l'influence salutaire que ses vertus exercèrent sur la jeunesse et le public, également avides de ses leçons académiques et des sermons qu'il prononçait dans la chaire sacrée. Le duc de Brunswick lui conféra toutes les dignités auxquelles il était en son pouvoir de l'élever. Membre du conseil qui avait la direction suprême de l'Eglise et de l'instruction publique, abbé de Marienthal et de Michaelstein, inspecteur général de toutes les écoles du duché de Wolfenbuttel et de la principauté de Blanckenburg, il reçut encore de souverains étrangers et de diverses sociétés savantes des marques de la plus haute considération. Celle qui avait été fondée à Leipsick, sous le nom de *société allemande* (*voy.* GOTTSCHED), ayant perdu en 1732 son président, J.-Burcard Mencke, Mosheim fut nommé pour le remplacer, comme celui des écrivains de l'Allemagne qui avait le plus contribué à donner de la correction, de l'élégance et de l'harmonie à la langue dont le perfectionnement était l'objet des travaux de cette société (*voy.* MENCKE). En 1747, le gouvernement de Hanovre réussit à enlever Mosheim à l'université de Helmstædt et à lui faire accepter une chaire de théologie à Gœttingue, avec le titre de chancelier de l'université récemment fondée, dignité dont, avant et après lui, aucun des illustres professeurs de cette académie n'a été revêtu. Il mourut, épuisé de travail, le 9 septembre 1755, à l'âge de 61 ans. Malgré la faiblesse de sa santé et les droits que lui donnaient au repos des services immenses rendus aux lettres et à l'instruction publique, il ne cessa pas de consacrer, jusqu'à sa fin, trois heures par jour à des cours de théologie dogmatique, morale, historique, suivis avec ardeur non-seulement par les jeunes gens qui se vouaient à l'état ecclésiastique, mais par des hommes de tout âge et de toute classe, attirés par cette éloquence persuasive qu'une vie exemplaire rendait plus efficace encore. Son enseignement oral avait tous les caractères qui font de ses écrits une lecture singulièrement attachante; la pureté, l'élégance et les grâces naïves de sa diction étaient l'expression de sa belle âme, autant que le fruit de sa profonde connaissance des grands modèles de l'antiquité. Une suavité toute particulière, une

Digitized by Google

douce chaleur et le talent d'ennoblir les choses qui paraissent les plus simples, lui donnent quelque ressemblance avec Fénélon. En général, on peut affirmer qu'aucun écrivain de l'Allemagne, si l'on excepte Gellert, ne s'est, autant que Mosheim, approché de l'archevêque de Cambrai par le caractère du style et par les qualités du cœur. Il serait difficile de nommer une des nombreuses branches des sciences théologiques qui ne lui doive de nouvelles richesses et des améliorations réelles. Toutefois ses travaux les plus importants sont relatifs à la morale et à l'histoire de l'Eglise. Il passe à juste titre, chez les protestants, pour être le véritable réformateur de la dernière, par une connaissance plus étendue des monuments et des sources de tout genre, par la sagacité d'une critique aussi fine qu'ingénieuse, par le coup d'œil pénétrant et sûr qui embrasse tous les événements, et surtout par une rare impartialité et une modération également éloignée de l'indifférence religieuse et des préventions de parti. Ces avantages de la méthode et des ouvrages de Mosheim ont été reconnus et loués par de savants théologiens appartenant à des communions différentes. Si les services qu'il a rendus à l'histoire ecclésiastique ont eu plus d'éclat pour avoir eu des juges et des admirateurs parmi toutes les nations civilisées, l'influence qu'il a exercée sur la chaire sacrée dans son pays et sur toute la littérature allemande suppose peut-être encore plus de talent créateur et plus de grandes facultés de l'esprit et de l'âme. Dire que Mosheim a été pour sa patrie ce que Tillotson fut pour l'Angleterre, c'est mal apprécier les progrès que l'illustre chancelier de Gœttingue a fait faire au style didactique et à l'éloquence sacrée parmi ses compatriotes. Afin d'en juger dignement, afin d'estimer ce qu'il a fallu de jugement, de goût, d'efforts pour donner à la prose allemande les qualités qui brillent dans les sermons de Mosheim : la pureté, l'élégance, l'harmonie, la propriété et la souplesse d'expressions qui suit tous les mouvements de la pensée et du cœur, on a besoin de rappeler la pédanterie, la recherche, l'incorrection, le défaut de noblesse et de dignité, la bigarrure de termes empruntés à tous les idiomes, l'insupportable prolixité, qui caractérisaient les productions littéraires de ses concitoyens à l'époque où il débuta. Un juge bien compétent, lui-même un des réformateurs de la littérature allemande, Gellert (*voy.* ce nom), celui des écrivains classiques de sa nation qui, par sa piété et sa modestie, offre peut-être le plus d'analogie avec Mosheim, a proclamé le mérite de son émule dans ses *Leçons de morale* en termes qui honorent également l'un et l'autre : « ...C'est « un ouvrage (dit Gellert en parlant du *Traité de* « *morale* de Mosheim) qui porte l'empreinte du « génie et des lumières d'un homme qui a été la « gloire de notre âge et que la postérité admi- « rera peut-être jusqu'à désigner l'époque du « bon goût de l'éloquence allemande par le nom « de *siècle de Mosheim*, comme le plus beau pé- « riode de la philosophie grecque a été appelé le « siècle de Socrate ». (Trad. franç. des *Leçons de morale*, t. 1er, leçon 10e, p. 224, Paris, 1787, et *Œuvres de Gellert*, Leipsick, 1784, t. 6, p. 240 et suiv.) Mosheim enseignait comme il écrivait. Son éloquence avait toutes les qualités que le poëte romain comprend sous les termes de *facundia* et *lucidus ordo*. Le pouvoir de ce talent était augmenté par une absence de toute prétention à l'effet, et par une modestie, une abnégation de toute vue personnelle qui ne laissaient aucun doute sur la force de sa conviction et sur la profondeur de ses sentiments religieux. Si, parmi les hommes distingués qui ont paru s'être le plus approchés de l'idée de la perfection chrétienne, les grands théologiens brillent au premier rang et se font remarquer par une humilité sincère et une inépuisable charité; si l'on remarque l'union des vertus et des lumières, du talent et de la docilité, d'une raison forte et d'une piété fervente, d'un esprit étendu et d'une soumission absolue aux principes de l'Evangile, qu'offrent dans l'Eglise protestante les Spener, les Baumgarten, les Bengel, les Cramer, les Less, les Nösselt, les Morus, les Storr et les Reinhard; dans aucun de ces modèles de savoir et de foi chrétienne cette réunion ne s'est montrée peut-être avec autant d'éclat que dans le chancelier de Gœttingue. Dans Mosheim, comme dans ces hommes si éminents par leur vaste érudition et par leurs grandes facultés, le principe qui vivifiait leur immense savoir et qui guidait leurs profondes méditations était l'amour de Dieu et des hommes. Ils croyaient parce qu'ils aimaient. — Après avoir indiqué le principe pour ainsi dire régulateur des travaux de Mosheim et caractérisé leur tendance générale, nous allons citer les plus considérables et les plus utiles; la liste complète de ses écrits, au nombre de cent soixante et un, se trouve dans les bibliographes allemands. Mosheim lui-même a publié à Helmstædt, 1731, un Catalogue raisonné des écrits qu'il avait mis au jour jusqu'à cette époque. On n'y trouve donc pas la notice de ceux qui sont les plus importants et auxquels nous devons borner la nôtre : 1° 6 volumes de *Sermons*, Hambourg, 1747, in-8°. Le 1er tome contient une dissertation remarquable sur l'éternité des peines. Plusieurs des discours renfermés dans les trois premiers volumes ont été traduits en français, en anglais, en espagnol, en hollandais et en polonais. 2° La *Morale de l'Ecriture sainte*, en 9 volumes in-4°, 5e édit., Leipsick, 1773; les quatre derniers volumes sont de J.-P. Miller, son disciple et son successeur dans la chaire de théologie à Gœttingue. Gellert, dans sa revue des traités de morale, assigne à celui de Mosheim le premier rang. Le même J.-P. Miller, moraliste distingué, et J.-Fr. Sommerau en ont publié de bons abrégés : le premier en un seul

Digitized by Google

volume, Leipsick, 1777, in-8°; le dernier en deux, Quedlinbourg, 1771, in-8°. 3° *Institutionum historiæ ecclesiasticæ, antiquioris et recentioris, libri* 4, Helmstædt, 1755, in-4°. La 1re édition est de 1726, in-8°, Francfort; la dernière, de 1764, a été soignée par Miller, qui a placé en tête une Notice des écrits de Mosheim. J.-A.-Ch. d'Einem et J.-R. Schlegel ont traduit cette histoire en allemand et l'ont enrichie : 1. d'extraits des autres nombreux ouvrages de Mosheim, qui ont rapport aux différentes parties de l'histoire de l'Eglise chrétienne; 2. des notes du traducteur anglais Archibald Maclaine; cette traduction anglaise a elle-même été traduite en français (par Eidous), Maestricht, 6 vol. in-8°, et Yverdun, 1776, 7 vol. in-8°. Celle d'Einem (Leipsick, 1769-1780, en 9 volumes gr. in-8°) intercale dans les endroits convenables ce qu'offrent de plus important les traités spéciaux de Mosheim, parmi lesquels l'histoire du 1er siècle de notre ère (*Inst. hist. chr. majores sæc.* I, Helmstædt, 1739, in-4°), et celle des temps qui ont précédé Constantin (*De rebus christianorum ante Constantinum M. commentarii*, ibid., 1753, in-4°), sont les plus remarquables; mais il en est résulté un ouvrage trop volumineux, où il ne règne aucune proportion entre les diverses parties. On lui préfère la traduction allemande de Schlegel, qui a paru à Heilbroun (1779, 4 vol. in-8°) avec une continuation jusqu'en 1789. 4° Une version latine du *Systema intellectuale* de Cudworth, Iéna, 1738, in-fol. La 2e édition, imprimée à Leyde, en 2 volumes in-4°, 1773, est enrichie des corrections et des augmentations que le traducteur avait faites sur l'exemplaire de l'édition in-fol. (voy. CUDWORTH). Les notes de Mosheim sont dignes de l'original; et son style latin, fort agréable, est meilleur que dans son histoire ecclésiastique, où l'on voit, non sans étonnement, l'éditeur du livre de Morhof : *De pura dictione latina* (Hanovre, 1725, in-8°), et de celui d'Ubert Folieta : *De linguæ latinæ usu et præstantia* (ibid., 1723, in-8°), se servir sans cesse de l'imparfait dans le sens du parfait défini, faute dans laquelle l'a fait tomber sans doute l'aoriste allemand, qui, de même que l'anglais, a une double signification indiquée en latin comme en français par des formes différentes. La partie la plus précieuse du commentaire de Mosheim concerne les philosophes de l'école d'Alexandrie, leur influence sur le christianisme et les modifications que la doctrine de l'Evangile fit subir à celle de Platon par ce que ces philosophes en empruntèrent. Aux notes sur Cudworth, relatives à cette matière aussi grave que difficile et nullement épuisée, il faut joindre quelques traités particuliers de Mosheim, qui jettent un grand jour sur l'action réciproque de l'Eglise chrétienne et de l'école d'Alexandrie : *De turbata per recentiores Platonicos Ecclesia* (à la suite de son Cudworth, et augmenté dans ses *Diss. ad hist. Eccles. pertin.*, vol. 1er, p. 85 et suiv.; — *De studio ethnicorum christianos imitandi* (ibid., p. 321 et suiv.); — *De creatione mundi ex nihilo* (p. 125-258); — des *Commentationes varii argumenti, rec. J. P. Miller*, 1751, in-8°), où Mosheim montre avec une grande évidence que les platoniciens n'ont point connu ce dogme avant que la religion chrétienne se répandît, et qu'en s'exprimant de manière à faire penser qu'ils l'adoptent, les philosophes de l'école d'Alexandrie disent tout autre chose que nos livres saints, ou se mettent en contradiction avec les principes fondamentaux de leur système lorsqu'ils admettent la création dans l'acception orthodoxe des chrétiens. 5° Nous ne pouvons ici énumérer tous les écrits de Mosheim relatifs à l'histoire de l'Eglise. Il n'y a presque pas d'événement intéressant dans cette histoire, ou de question difficile, élevée sur les dogmes ou leurs modifications dans les divers systèmes des sectes ou des communions anciennes et modernes, qu'il n'ait traité dans des mémoires où brilleut un rare savoir, une sagacité et une impartialité plus rares encore. Les plus remarquables de ces écrits concernent la différence des Nazaréens d'avec les Ebionites, l'imposteur Apollonius de Tyane, les miracles du diacre Pâris, la flamme prétendue sacrée qui descend sur le tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem, le vendredi saint; les livres supposés par les chrétiens du 1er et du 2e siècle de notre ère, les apologies de Tertullien, d'Athénagore, etc. La plupart de ces mémoires sont imprimés dans trois recueils publiés par lui-même ou par son disciple Miller : 1. *Dissertationes ad hist. Eccles. pertinentes*, Altona, 1731 et 1743, 2 vol. in-4° de 768 pages chacun; nouv. édit., 1767, in-8°; 2. *Dissertationum ad sanctiores disciplinas pertinentium syntagma*, Leipsick, 1733, in-4° de 891 pages, avec les Traités de Moyle et de P. King : *De legione fulminatrice;* 3. *Commentationes et orationes varii argum.*, Hambourg, 1751, in-8° de 648 pages. L'éditeur, J.-P. Miller, a fait imprimer le Recueil des opuscules allemands de Mosheim, à Hambourg, 1750, in-8°. Son équité naturelle paraît l'avoir abandonné dans le jugement qu'il porte sur Calvin et sur sa conduite à l'égard du médecin espagnol Michel Servet : *Historia Mich. Serveti*, 1737, in-4°; — *Nouvelles recherches sur Servet*, 1748 (en allemand), Helmstædt, 1750, in-4°. Il oublie tout à fait que la légitimité de la condamnation au feu des hérétiques était reconnue par toutes les communions chrétiennes dans le siècle de Calvin, et que ce réformateur fit tout ce qui dépendait de lui pour obtenir l'adoucissement d'un supplice auquel la jurisprudence du temps ne lui eût pas permis d'arracher entièrement Servet. Les plus remarquables parmi les autres ouvrages de Mosheim sont : 6° *Vindiciæ antiquæ christianorum disciplinæ adv. Tolandi Nazarenum*, Kiel, 1720, in-4°, 2e édit.; Hambourg, 1722, in-8°; 7° *Historia Tartarorum ecclesiastica*, 1741, in-4° de 216 pages (par H.-C. Paulsen, sous la direction

Digitized by Google

de Mosheim); 8° une *Explication* (en allemand) *des Epitres de St-Paul aux Corinthiens et à Timothée*, 1741, in-4°, et 1762-1764; 1755, in-4°; 9° une traduction allemande d'*Origène contre Celse*, avec des notes, Hambourg, 1745, in-4°; 10° une *Histoire des hérésies* (en allemand), Helmstædt, 1746, in-4°; 11° ses *Institutiones hist. christianæ majores sæc. I*, 1739, in-4°, n'ont pas été continuées. Les matériaux de ce volume sont fondus dans le meilleur des traités particuliers de Mosheim : *De rebus christianorum ante Constant. M.*, Helmstædt, 1753, in-4°. Après sa mort on a publié, d'après ses leçons ou sur ses manuscrits : 12° *Elementa theologiæ dogmaticæ*, Nuremberg, 1758, in-8°; 3e édit., 1780; 13° une *Théologie polémique*, publiée par C.-E. de Windheim, Bützow, 1763-1764, 3 vol. in-4°; 14° *Leçons sur les preuves de la vérité et de la divinité de la religion chrétienne*, publiées par Godefroy Winkler, Dresde, 1784, in-8°; 15° *De beghardis et beguinabus, ed.* G.-Henr. Martini, Leipsick, 1790, in-8°. Mosheim s'était marié trois fois : du premier lit il eut deux fils et une fille, du troisième lit, madame la duchesse de Noailles, veuve du comte Golowkin. S—R.

MOSKOWA. *Voyez* NEY.

MOSLEMAH appelé MASELMAS par les historiens du Bas-Empire, fameux capitaine arabe, était un des fils du calife Abdel-Melek. Il ne régna point; mais il commanda les armées musulmanes avec autant de gloire que de succès pendant le califat de ses frères Walid Ier, Soléiman, Yezid II et Hescham. Il se distingua principalement dans ses expéditions contre les Grecs, dont la première eut lieu, suivant les Arabes, l'an 86 de l'hégire (705 de J.-C.), ou quatre ans plus tard suivant Théophane. Il prit Tyane, Amasie en Cappadoce, conquit une partie du Pont et de l'Arménie, et ravagea la Galatie. L'an 97 (716), sous le règne de Soléiman, il s'avança jusqu'à Amorium, en Phrygie, à la tête de 120,000 hommes, surprit Pergame et établit ses quartiers d'hiver dans l'Asie Mineure. Dès le printemps, il traversa l'Hellespont à Abydos, défit l'armée impériale qui couvrait Constantinople, et investit cette capitale par terre et par mer. La peste et la famine y enlevèrent plus de soixante mille habitants; mais les mêmes fléaux, joints à la rigueur du froid, aux attaques des Bulgares et aux terribles effets du feu grégeois, qui détruisit la plus grande partie de la flotte musulmane, causèrent des pertes bien plus considérables aux Arabes. Moslemah, ayant appris la mort de son frère Soléiman, ramena en Syrie les débris de son armée, l'an 99 (717). Ce siége mémorable avait duré deux ans et demi si l'on y comprend toute la durée de l'expédition. Sous le califat de Yezid II, Moslemah mit fin à la révolte du fameux Yezid-Ibn-Mahleb, le vainquit et lui fit trancher la tête (*voy.* YEZID-IBN-MAHLEB). Le calife, pour récompenser les services de son frère, lui donna le gouvernement de l'Irak et du Khoraçan, qu'il lui ôta bientôt par suite de quelque intrigue de cour. Moslemah ne laissa pas de remporter une grande victoire sur les Turcs Khozars et de les chasser de l'Adzerbaïdjan qu'ils avaient envahi après avoir vaincu et tué un autre général arabe. L'an 107 (725), sous le règne de Hescham, il prit Césarée de Cappadoce et en réduisit tous les habitants en captivité, à l'exception des juifs qui l'avaient aidé à s'emparer de la ville. Ayant succédé à Saïd-Ibn-Omar, qui avait obtenu des succès marqués sur les Khozars, il se montra jaloux des exploits de ce général, lui reprocha d'avoir sacrifié le sang des musulmans à un vain désir de gloire; sans écouter sa justification, il l'accabla d'injures et s'oublia au point d'ordonner qu'on lui cassât sur la tête le bâton de son drapeau et qu'on le renfermât dans la forteresse de Berdaâ; mais le calife ayant désapprouvé la conduite de son frère, celui-ci rendit la liberté à Saïd, lui fit des excuses et le combla d'honneurs et de récompenses. L'an 109 (727) et les années suivantes, Moslemah entra dans le Chirwan, vainquit les Khozars, conquit toute la province jusqu'à Derbend, et rétablit les fortifications qui défendaient le défilé appelé *Bab-el-Abwab* (porte de fer), au pied du Caucase, et que les Khozars avaient détruites. Il porta chez eux le fer et la flamme, délivra pour longtemps les provinces musulmanes des ravages de ces barbares, et revint chargé de butin dans le Chirwan, dont il laissa le gouvernement, ainsi que celui de l'Arménie, à son neveu Merwan, depuis calife (*voy.* MERWAN II). L'an 121 (739), Moslemah fit encore une expédition sur les terres de l'empire d'Orient. Il mourut la même année, selon Hadji Khalfah, ou l'année d'après suivant Elmakin; et il ne vivait plus par conséquent en 123, ni en 128, comme l'a cru Adler dans la 218e note du tome 1er de la version latine d'Aboulfeda. Ce savant orientaliste a été trompé par un passage d'Ibn-Cotaïbah, où la date de 113 doit être substituée à 123, et par un autre passage du catalogue imprimé des manuscrits orientaux de la bibliothèque de Paris, dans lequel on attribue à Moslemah un fait qui se rapporte à son fils Abdel-Melek. Ce prince ternit l'éclat de ses lauriers par une perfidie indigne d'un grand capitaine. Ayant pris par capitulation une place du Chirwan, il jura de ne pas faire périr un seul des habitants; mais aussitôt qu'on lui en eut ouvert les portes, il les fit tous égorger au nombre de dix mille, à l'exception d'*un seul*, éludant ainsi son serment par une équivoque aussi basse qu'odieuse. Moslemah s'était donné à lui-même le surnom de *Cigale jaune*, parce qu'il était maigre et blond. A—T.

MOSNERON (JEAN), littérateur et législateur, naquit le 28 août 1738 à Nantes, où il fut connu sous le nom de *Mosneron-Delaunay*, qu'il avait pris pour se distinguer de ses frères. Destiné au commerce maritime, profession de sa famille, il

Digitized by Google

contraria les vues de son père par un extrême penchant pour les lettres et les voyages ; aussi était-il surnommé le *Philosophe*. Détourné par ses parents du projet qu'il avait formé d'être un des compagnons du capitaine Cook, il consentit à ne voyager qu'en Angleterre et en Hollande, où il put acquérir d'utiles notions commerciales, la connaissance de deux langues vivantes, et visiter les gens de lettres et les monuments publics. De retour à Nantes après une absence de plus d'une année, Mosneron s'y dégoûta bientôt et il obtint de s'embarquer, avec le grade d'enseigne, sur un navire que son père avait armé pour St-Domingue. Forcé par une tempête, en revenant, de relâcher sur les côtes d'Espagne, le jeune Mosneron mérita par sa conduite dans cette périlleuse navigation le grade de premier lieutenant que son père lui offrit pour une seconde expédition ; mais son inconstance se manifestait de plus en plus. Ennuyé de la conversation des officiers de la marine marchande, il voulut faire son droit afin de se prémunir contre les discussions litigieuses qu'enfantent trop souvent les relations commerciales. Il vint donc à Paris pour étudier la jurisprudence et fut obligé de se remettre au latin ; mais Horace et Juvénal lui firent bientôt oublier Barthole et Cujas. Ses liaisons avec Clément et autres gens de lettres et la représentation de nos chefs-d'œuvre dramatiques lui inspirèrent l'idée de travailler pour le théâtre. Il composa deux tragédies, dont l'une fut refusée par les comédiens et l'autre reçue moyennant corrections. Sa pièce n'ayant été ni représentée ni imprimée, il renonça au culte de Melpomène pour se livrer à d'autres genres de littérature. Avant de donner la liste de ses ouvrages, nous devons dire quelque chose de sa carrière politique. Après avoir rempli à Nantes diverses fonctions tant à la chambre qu'au tribunal de commerce, il fut chargé d'une mission près les états de Bretagne, puis auprès du ministre de la marine, pour plaider une affaire qui intéressait tout le commerce. En 1789, il fit partie d'une députation extraordinaire près l'assemblée constituante, et, au mois d'août 1791, fut élu par le département de la Loire-Inférieure l'un des membres de l'assemblée législative. C'est à tort que Guimar, dans ses *Annales nantaises*, a dit que Mosneron donna bientôt sa démission ; c'est à tort aussi que la *Biographie portative des contemporains* avance que ce député parla plusieurs fois dans la session ; mais qu'en raison de la faiblesse de son organe, il choisit souvent pour interprètes plusieurs de ses collègues qui s'attribuèrent ses rapports et ses paroles. Le fait est qu'il ne parla que le 21 octobre pour s'opposer à ce que l'on confondît les prêtres insermentés avec les perturbateurs reconnus ; puis au mois de novembre pour offrir au nom de son frère, Mosneron-Dupin, un vaisseau qui porterait des secours à St-Domingue. Les *Tables du Moniteur* ne mentionnent que ce dernier fait et ne disent point, comme la *Biographie portative*, que Mosneron ait joué un rôle important dans la triste journée du 20 juin 1792 ; ni qu'il se soit trouvé aux Tuileries et qu'il y ait contribué, au péril de ses jours, à sauver, pour le moment, Louis XVI et sa famille. Ce qu'il y a de certain, c'est que Mosneron dans l'assemblée législative vota constamment avec la droite contre la faction des girondins, qui formait la majorité, et qu'il ne fut pas réélu à la convention nationale. S'il fut incarcéré à Nantes comme royaliste, puis au Luxembourg à Paris, il ne fit point partie des 132 Nantais qui y furent conduits en 1793, et il recouvra la liberté après la terreur. En décembre 1799, il fut nommé l'un des 300 muets qui composaient le corps législatif, d'où il sortit en 1803, et dès lors il disparut entièrement de la scène politique. L'usage des eaux thermales, nécessaires à sa santé, l'ayant amené à Bagnères de Luchon, il s'y maria en secondes noces, et y vécut plusieurs années tellement oublié qu'on le croyait passé en Amérique. Sous la seconde restauration, il obtint pour lui la croix de la Légion d'honneur et pour sa femme, le 30 mai 1815, l'entrepôt particulier du tabac à Pau, puis, le 8 mai 1816, celui de St-Gaudens (Haute-Garonne), où deux mois après cette dame fut nommée receveur central. Ce fut là que Mosneron prolongea sa carrière dans une heureuse médiocrité, loin de sa famille, de ses anciens amis, et dans un isolement complet. Le 8 janvier 1823, il prêta serment devant la cour royale de Toulouse comme baron, dont il avait reçu le brevet pour services rendus à l'Etat. Ce brevet était peut-être une fiche de consolation qu'on lui donna pour qu'il ne fût pas confondu avec un de ses neveux qui avait été compromis à Nantes, quelques mois auparavant, dans une prétendue conspiration dont tous les prévenus venaient d'être acquittés par la cour d'assises de cette ville. Mosneron mourut à St-Gaudens en 1830, à l'âge de 92 ans. Sa veuve, qui n'était que son prête-nom, fut réformée l'année suivante, et n'en obtint ensuite qu'une indemnité modique et provisoire. On a de lui : 1° le *Paradis perdu*, de Milton, traduction nouvelle avec des notes et le texte en regard (sans nom d'auteur), Paris, 1786, 3 vol. in-16 ; 2° édition, ibid., 1788, 2 vol. in-8° ; 3° édition, ibid., 1799, 2 vol. in-8° ; 4° édition (ou la 2° suivant l'auteur, qui ne comptait pas les deux précédentes), Paris, 1805, 2 vol. in-12 ; elle est précédée d'une *Vie de Milton* que Mosneron avait publiée en 1804, in-8° ; 5° ou 3° édition, 1810, ibid., 3 vol. in-8°. Il ne paraît pas que l'auteur ait fait usage des corrections qu'il a gardées longtemps en portefeuille pour une nouvelle édition. 2° *De quelques réformes et améliorations à faire en Bretagne*, 1789, in-8° ; 3° *Vie du législateur des chrétiens, sans lacunes et sans miracles*, par J.-M. ; Paris, Dabin, 1803, in-8°. C'est avec

Digitized by Google

raison que les *Tablettes des écrivains français*, et plus tard Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, ont attribué cet ouvrage antireligieux à Mosneron, qui le désavoua sous la restauration, mais qui sous le consulat de Bonaparte, n'y regardant pas de si près, avait distribué des exemplaires de son livre à plusieurs de ses collègues du corps législatif, entre autres au médecin Defrance, père du général de ce nom. C'est de son compatriote Defrance que Barbier tenait le fait qu'il a consigné dans son Dictionnaire et dont nous pouvons attester l'authenticité; car l'exemplaire de la *Vie du législateur des chrétiens*, que nous avons lu en 1803, nous fut prêté par madame de Lostanges, et c'était précisément celui que M. Defrance, son père, avait reçu de l'auteur. 4° *Vie de Milton* (*voy.* ce nom); 5° *Memnon, ou le jeune Israélite*, 1806, in-8°; 6° *le Vallon aérien, ou Relation du voyage d'un aéronaute dans un pays inconnu jusqu'à présent*, 1809, in-12, roman moral et bien écrit, mais un peu froid et dépourvu d'intérêt. On assure que Mosneron a terminé, à quatre-vingt-cinq ans, une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, qu'on a dû trouver dans son portefeuille avec d'autres morceaux inédits. A—T.

MOSNIER (Jean), né à Blois en 1600, était fils de Jean, peintre sur verre, et de Susanne Patin, fille peut-être elle-même du peintre de Henri III, Jacques Patin. Son aïeul, également peintre sur verre, originaire de Nantes, était venu s'établir à Blois. L'artiste qui nous occupe reçut jusqu'à l'âge de seize ans les leçons de son père. Son premier ouvrage fut une copie, exécutée pour la reine Marie de Médicis, d'un tableau d'André Solario, la *Vierge à l'oreiller vert* (à l'*oillet vert*, comme dit d'Argenville). L'original est au Louvre, et M. Chambert, président du tribunal de commerce de Blois, possède la copie. Ce travail valut au jeune peintre de la part de la reine une pension qui lui permit de compléter ses études en Italie. Ayant passé trois années à Florence, où il suivit les leçons de Cristofano, et quatre ou cinq ans à Rome, où il se lia d'amitié avec Poussin, il revint en France (1625), et fut recommandé à la reine mère par le Gentillesque, peintre italien. Ce qui prouve, contrairement à ce qu'ont avancé les biographes, que sa défaveur à la cour ne fut pas aussi grande que tenta de la rendre l'abbé de St-Ambroise, avant tout protecteur de Champagne, c'est que l'inventaire des tableaux du roi, dressé en 1709 et 1710 par Bailly, comprend treize peintures décoratives du *vieux Monier*, ainsi désigné sans doute pour être distingué de son fils Pierre. On ne trouve plus trace aujourd'hui de ces ouvrages, si l'on en excepte la *Magnificence royale* (Louvre, n° 373), longtemps considérée comme toile italienne, mais restituée en 1847 à son véritable auteur par M. Eudore Soulié, aujourd'hui conservateur des galeries de Versailles; et deux plafonds dans le *cabinet doré* au Luxembourg : 1° *Marie de Médicis sur le trône de Jupiter;* 2° l'*Assomption de cette reine*. J. Mosnier exécuta toute la partie des vitraux de l'église St-Paul, côté regardant l'Arsenal. On y trouvait son monogramme I. M. Il fit pour l'évêché de Chartres les *Quatre premiers conciles*, l'histoire de *Théagène et Chariclée*, la *Vie de la Vierge*, le tableau du maître-autel de l'église St-Martin de cette ville. On voit et on voyait de ses tableaux à Blois, à Chinon, à Saumur, à Tours, à Nogent-le-Rotrou, à l'abbaye de Bourgueil; il a travaillé pour les châteaux de Valançay et de Cheverny. M. Anatole de Montaiglon a publié dans l'*Artiste*, en 1850, une *Description des peintures de J. Mosnier, dans le château de Cheverny*. J. Mosnier mourut en 1650, suivant Bernier (ou 1656, suivant Félibien), de la goutte. Il avait été marié deux fois et n'eut d'enfants que de sa seconde femme, Louise Lemaire. — Mosnier (Michel), fils du précédent, improprement appelé, par le P. Orlandi, Mauvier, était sculpteur; on voit de lui dans le parc de Versailles un *Gladiateur mourant*, copie d'après l'antique, que d'Argenville fils désigne déjà comme posée dans l'allée qui va du Point-du-Jour au grand canal. — *Jacques*, marié le 16 février 1681, avec mademoiselle Françoise Lopin de Tours, nous a été récemment signalé comme peintre et comme fils de Jean par les *Archives de l'art français* (Documents, t. 5). — *Pierre*, autre fils de Jean, naquit à Blois en 1639; il a presque toujours écrit son nom Monier et est principalement connu sous cette orthographe. Élève de Sébastien Bourdon, il aida son maître pour la galerie de l'hôtel de Bretonvillers. Il obtint en 1664 à l'académie le premier prix (médaille en or de deux cents livres); le sujet était la *Conquête de la Toison d'or* (allégorie à la prise de Dunkerque par la Valeur); et partit en conséquence pour Rome avec Jean-Baptiste Corneille, qui avait obtenu l'autre prix. Nous signalerons deux pièces imprimées, très-rares et peu connues, dont voici les titres : *Explication du tableau que Monsieur Aubert, apotiquaire à Paris, a donné au grand bureau des pauvres*, Paris, J. Ribou, 1680, in-8°, 16 pages; — *Explication du tableau présenté à la Ste-Vierge et à St-Yves dans l'église N.-D. de Paris, le 2 mai* 1696 (ces deux tableaux étaient de Pierre Monier). Au musée des Petits-Augustins se voyait une *Adoration des mages*, provenant de l'église Ste-Perrine de Chaillot et due au pinceau de notre artiste. Il prit part à la seconde exposition de peinture faite en 1699. Mosnier fut reçu à l'académie de peinture le 6 octobre 1674 sur le tableau d'*Hercule à qui les dieux donnent des armes*. (Magasins du Louvre. Il serait mieux à sa place dans le musée de Blois.) Adjoint à professeur le 3 juillet 1676 et professeur le 27 juillet 1686, il mourut le 29 décembre 1703, âgé de 64 ans. Son portrait a été peint par Robert Tournières comme morceau de réception à l'académie. On

Digitized by Google

doit à Pierre Mosnier une *Histoire des arts qui ont rapport au dessin* (Paris, P. Giffard, 1698), où il a commis une faute bien grave, celle de ne pas assigner à la mémoire de son père, bien autrement artiste que lui-même, la place qui lui était réellement due; car, pour citer un homme que nous aimons à citer : « Qu'espère tout ar- « tiste des produits de son génie? deux choses : « richesse et gloire. Quant à la richesse, Pierre « eut raison contre Jean. Pierre n'eut qu'un gé- « nie médiocre; Jean était vraiment un artiste « supérieur. » Consultez sur les Mosnier l'excellent article qu'a consacré à cette famille M. Philippe de Chennevières, dans ses *Recherches sur la vie et les ouvrages des artistes provinciaux* (t. 2, 1850, p. 153-198). — *Jean-Laurent* MOSNIER, peintre de portraits, reçu à l'académie de peinture le 31 mai 1788, sur les portraits de MM. Bridan et Lagrenée aîné (ce dernier à l'Ecole des beaux-arts), appartient-il à la famille de nos peintres de Blois? c'est ce que nous ignorons. B. DE L.

MOSQUERA (RUY-GARCIA), capitaine espagnol, accompagna Sébastien Cabot (*voy.* ce nom) dans la découverte et la conquête de la rivière de la Plata. Laissé avec Luno de Lara dans le fort St-Esprit en 1530, il en sortit avec 60 soldats, monta un brigantin et, projetant de se faire un établissement à part, gagna la côte du Brésil et s'établit à Ygua. Mosquera battit les Portugais en 1534, poursuivit sa victoire jusqu'à St-Vincent qu'il ravagea, se rembarqua ensuite et alla s'établir momentanément dans l'île Ste-Catherine. S'étant réuni à ses anciens compagnons de Buenos-Ayres, il concourut à la réduction des Indiens et à l'établissement de la colonie dont il fut un des fondateurs. B—P.

MOSSAÏLAMAH, fameux imposteur arabe, était un des principaux chefs de la tribu de Honaïfah, dans la province de Yemamah. L'an 9 de l'hégire (630 de J.-C.), il vint à Médine comme chef d'une ambassade que sa tribu envoyait à Mahomet, et il embrassa l'islamisme. Mais à son retour, ayant conçu le dessein d'imiter Mahomet et d'égaler sa puissance, il s'érigea en prophète, et prétendit lui être adjoint dans la mission de détruire l'idolâtrie et de rappeler les hommes au culte du vrai Dieu. Il publia des révélations par écrit dans le goût de celles du Coran. On prétend même qu'il avait été d'abord initié dans les projets du législateur des Arabes et que, ne voulant pas être son inférieur, il avait rompu tout commerce avec lui. Il comprit ensuite qu'il courrait moins de risques en agissant de concert avec Mahomet, et il lui écrivit en ces termes : « Mossaïlamah, « apôtre de Dieu, à Mahomet, apôtre de Dieu. « Que la moitié de la terre soit à toi et l'autre « moitié à moi. » Mahomet, se croyant trop bien affermi pour consentir à un pareil partage, lui envoya cette réponse : « Mahomet l'apôtre de « Dieu, à Mossaïlamah l'imposteur. La terre ap- « partient à Dieu; il la donne en héritage à ses fi- « dèles serviteurs, et ceux qui le craignent auront « une heureuse réussite. » Mossaïlamah ne laissa pas de se former un parti considérable, à la tête duquel il fit des progrès assez rapides. Mahomet vit le commencement de cette révolte sans avoir la consolation d'en apprendre la fin avant d'expirer (*voy.* MAHOMET). Une femme nommée Sedjah, fille de Hareth, de la tribu de Tamim, se donna aussi pour prophétesse dans la province de Bahraïn, et y gagna de puissants et nombreux prosélytes; elle alla trouver Mossaïlamah et voulut avoir avec lui un entretien particulier. Après avoir éloigné la suite de cette femme, il lui fit dresser une tente à côté de la sienne et l'admit auprès de lui parfumée comme une fiancée. Interrogé par elle sur les preuves de sa mission divine, il lui répondit par des galanteries qui séduisirent sans doute Sedjah. A la suite d'un colloque sur le même ton, elle l'épousa, passa trois jours avec lui et retourna dans la tribu de Taglab, qui était celle de sa mère. Le nombre des partisans de Mossaïlamah s'étant beaucoup accru par la jonction de ceux de sa nouvelle épouse, le calife Abou-Bekr envoya deux de ses généraux dans la province de Yemamah contre cet imposteur. Il les fit suivre bientôt par le fameux Khaled, qui, ayant pris le commandement de l'armée, forte de 40,000 hommes, livra bataille aux rebelles. Repoussé d'abord, il revint à la charge et les tailla en pièces (632). Mossaïlamah y fut percé, dit-on, par la même lance qui avait tué Hamzah, oncle de Mahomet, au combat d'Ohod, sept ans auparavant. La mort de ce faux prophète et celle de dix mille de ses sectateurs anéantirent son parti. Mais la perte des musulmans fut si considérable en hommes instruits des premières traditions de l'islamisme et versés dans la lecture et l'écriture du Coran, qu'Abou-Bekr, pour conserver ce code universel de la religion et de la législation mahométanes, crut devoir en faire rassembler avec soin les feuillets et les fragments épars (*voy.* ABOU-BEKR et KHALED). Les écrivains arabes désignent Mossaïlamah par le surnom de *Menteur* et n'en parlent qu'avec exécration. Quant à la prophétesse son épouse, elle demeura parmi les Taglabites jusqu'à l'an 40 (661), qu'ils furent chassés de leur territoire par le calife Moawyah. Alors Sedjah rentra dans le sein de l'islamisme et se retira à Bassorah, où elle mourut. A—T.

MOSSÉ, poète et littérateur, dont le véritable nom était *Mosès*, naquit vers 1780 d'une famille juive d'Avignon. Employé dans les bureaux de la préfecture de l'Aude, sous l'administration de M. Trouvé, il essaya de fonder à Carcassonne un journal qui n'eut aucun succès. Il vint ensuite à Paris et donna en 1812 quelques articles au *Mercure*. Depuis il publia un grand nombre d'ouvrages, tous d'une parfaite nullité. Il les vendait lui-même dans une espèce de magasin de bric-à-brac, où ces livres se mêlaient à des meubles de

Digitized by Google

toute espèce. Attaqué d'une maladie grave qui ne laissait aucun espoir de guérison, il s'asphyxia avec une Anglaise qui partageait son habitation, le 21 février 1825. On a de lui : 1° *Quelques mots sur le beau sexe et sur ses détracteurs*, suivis des *Prémices poétiques*, Paris, 1808, in-18; 2° *Ode sur la guerre présente*, 1809, in-8°; 3° *Poésies*, dédiées au comte Regnaud de St-Jean d'Angely, Paris, 1809, in-8°; 4° *Ode sur différents événements de l'époque*, Paris, 1810, in-8°; 5° le *Délire poétique*, suivi de *l'Abandon généreux* et du *Printemps*, ibid.; 6° la *France consolée*, ode sur la naissance du roi de Rome, Paris, 1811, in-8°; 7° *Examen de l'exposition de tableaux et sculptures*, Paris, 1819, in-8°; 8° *Chronique de Paris, ou le Spectateur moderne*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. C'est un recueil d'anecdotes et de médisances sur plusieurs écrivains de l'époque. 9° *Archives des lettres, sciences et arts, ou Bibliographie générale et raisonnée*, Paris, 1820-1821, in-4°. C'était une publication périodique qui ne parvint qu'à son 62e numéro. 10° *Examen critique de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion, de M. l'abbé de Lamennais*, Paris, 1821, in-8°; 2e édit., 1823; 11° l'*Art de plaire et de fixer, conseils aux femmes*, Paris, 1821, in-18; 12° l'*Art de se faire aimer des femmes, conseils aux hommes*, Paris, 1822, in-18; 13° les *Travers des salons et des lieux publics*, Paris, 1822, in-12; c'est une suite de la *Chronique de Paris;* 14° l'*Art de conserver la beauté*, Paris, 1822, in-18, et 1824, 2 vol. in-8°; 15° l'*Art de choisir une femme et d'être heureux avec elle*, Paris, 1823, in-18; 16° l'*Art de gagner sa vie et de parvenir à la fortune*, Paris, 1823, in-8°. Quoique l'auteur ait changé deux fois le titre de ce livre pour faire croire à de nouvelles éditions, il lui en resta encore à l'époque de sa mort plus de 1,500 exemplaires en magasin. 17° *Eucharis, ou les Sensations d'amour*, Paris, 1824, 3 vol. in-12; 18° *Du commerce de la librairie*, Paris, 1824, in-8°; 19° *Dénonciation au commerce et à l'opinion publique d'un abus révoltant de la banque de France et des porteurs d'effets échus*, Paris, in-8°. Z.

MOSSI (Vincent-Marie), archevêque de Sida *in partibus*, naquit à Casal le 25 avril 1752. Il était le dernier rejeton de l'illustre famille des Moxis, une des plus anciennes de la Lombardie. Après avoir pris ses degrés en droit et en théologie à l'université de Turin, il fut nommé, en 1777, aumônier du roi Victor-Amédée III; puis, en 1780, vicaire général de la cour et abbé de Ste-Marie de Vezzolan. Directeur du collége des nobles depuis 1784, il devint en 1796 évêque d'Alexandrie. Ce siége ayant été réuni, en 1805, à celui de Casal, Mossi reçut du souverain pontife le titre d'archevêque de Sida *in partibus infidelium*. Il vécut retiré dans sa maison de campagne pendant toute la durée de l'empire. Lorsque le Piémont fut rendu, en 1814, à la maison de Savoie, Mossi alla se fixer à Turin, et sa maison devint le rendez-vous de tous les hommes distingués dans les sciences et dans les arts. Le roi Charles-Félix lui conféra en 1827 les insignes de l'ordre suprême de l'Annonciade. Mossi mourut à Turin le 31 juillet 1829. Il possédait une magnifique collection de tableaux, qu'il légua à l'Académie des beaux-arts de Turin. Celle-ci lui fit élever par reconnaissance une statue en marbre de grandeur naturelle. Outre plusieurs mandements, instructions pastorales et sermons, ce prélat a laissé un traité intitulé *Sulla verità e divinità della religione cristiana*, Turin, 1823, in-8°. G—G—Y.

MOSTACFY-BILLAH (Aboul-Cacem Abdallah IV, surnommé al), vingt-deuxième calife abbasside de Bagdad, fils de Moktafy, succéda, l'an 333 de l'hégire (944 de J.-C.), à Mottaky, son cousin germain. Il confirma dans la charge d'émir al omrah le Turc Touroun, qui ne l'avait placé sur le trône que pour être son tyran. Mostacfy renvoya du palais et relégua dans une autre prison Caher, un de ses prédécesseurs, réduit à un tel état d'indigence qu'il n'avait pour tous vêtements qu'une chemise de coton et des sabots. Touroun étant mort en moharrem 334, son successeur, Zaïrak-Ibn-Ghyr-Zad, se fit tellement détester par ses extorsions et ses violences que les habitants de Bagdad implorèrent le secours des princes bowaïdes. A l'approche d'Ahmed, l'un d'eux, Zaïrak et Mostacfy prirent la fuite avec les troupes turques; mais ce dernier rentra bientôt dans Bagdad et y fut reconnu calife par Ahmed, auquel il conféra la charge d'émir al omrah et le titre de Moezz-ed-Daulah (voy. ce nom). Cependant la favorite de Mostacfy, nommée Alam, qui, par ses intrigues, avait le plus contribué à élever ce prince au califat, voyant qu'il n'avait fait que changer de maître, cabala de nouveau pour l'affranchir du joug des Bowaïdes, dont les troupes remplissaient la capitale. Informé de ses menées, Moezz-ed-Daulah se mit en mesure de les déjouer. Le 22 djoumady 2e, 334 (29 janvier 946), jour destiné à la réception d'un ambassadeur, il se rend dans la salle d'audience et va s'asseoir à côté de Mostacfy. Aussitôt deux de ses officiers s'approchent du trône et se prosternent devant le calife qui leur présente ses mains à baiser. Mais ces perfides le saisissent chacun par un bras, le garrottent avec son turban et le traînent au palais de l'émir, qui ordonne qu'on lui crève les yeux et que l'on coupe la langue à l'imprudente favorite. Ce fut alors qu'on vit à Bagdad, en même temps, trois califes déposés, incarcérés et privés de la vue : Caher, Mottaky et Mostacfy. Ce dernier n'avait régné ou plutôt rempli les fonctions pontificales que seize mois. Il servécut quatre ans à sa disgrâce et mourut en 338 (949-950), âgé de 41 ans. Il eut pour successeur Mothy-Billah. A—T.

MOSTADHER-BILLAH (Aboul-Abbas-Ahmed V, al), vingt-huitième calife abbasside, fils et suc-

Digitized by Google

cesseur de Moctady, l'an 487 de l'hégire (1094), à l'âge de seize ans, dut son exaltation au sultan seldjoukide Barkyarok, qu'il confirma dans la dignité d'émir al omrah. L'an 489, des astrologues ayant prédit une inondation presque égale au déluge universel, le calife consulta Aly-Ibn-Isa, le plus savant d'entre eux, qui répondit que ce désastre n'aurait lieu que dans un endroit où un grand nombre d'hommes de tous les pays se trouveraient rassemblés. On craignit pour Bagdad, où affluait alors un grand concours d'étrangers, et le calife ordonna d'élever des digues et de détourner les eaux de plusieurs rivières qui se jettent dans le Tigre. Mais la prédiction s'accomplit sur la caravane des pèlerins de la Mecque, qui fut presque entièrement submergée dans une vallée par un torrent débordé. Une calamité plus grande pour l'islamisme fut l'arrivée des armées innombrables de chrétiens d'Europe qui, sous le nom de croisés, envahirent l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie et la Palestine (*voy.* Bohémond, Godefroi, Kilidj-Arslan Ier, Korbouga et Mostaly). La guerre que le sultan Barkyarok avait alors à soutenir contre son frère Mohammed (*voy.* ces noms), la haine mutuelle du calife abbasside et de celui d'Egypte, et le schisme qui divisait leurs sujets, furent favorables aux progrès des chrétiens. La nouvelle de la prise de Jérusalem, arrivée à Bagdad au mois de ramadhan 492 (août 1099), y répandit une telle consternation qu'on y oublia le jeûne et les prières d'obligation dans ce mois sacré, chose jusqu'alors sans exemple. A la mort de Barkyarok, l'an 498, Mostadher, qui avait prononcé la khothbah au nom de Melik-Schah, fils de ce prince, fut obligé de rendre le même honneur au sultan Mohammed, et dans la suite à Mahmoud, fils de ce dernier, qui exercèrent successivement la charge d'émir al omrah. Mostadher mourut le 16 raby 2e, 512 (août 1118), dans la 42e année de son âge et la vingt-cinquième d'un règne obscur. Mais si ce calife, réduit à un rôle passif, fut étranger aux grands événements qui arrivèrent de son temps, il se distingua par des vertus privées et gouverna ses sujets moins en maître qu'en père. Il était juste, bienfaisant, protégeait les gens de lettres et cultivait lui-même avec succès l'éloquence et la poésie. C'est à lui que Bagdad dut plusieurs de ses portes, le fossé qui l'entourait et le rempart qui la défendait du côté de l'orient. Il eut pour successeur son fils Mostarsched. A—T.

MOSTADY-BIAMR-ALLAH (Abou-Mohammed-Hasan II, al), trente-troisième calife abbasside, installé dans la chaire du prophète l'an 566 de l'hégire (1170 de J.-C.), par les émirs qui avaient avancé la mort de son père Mostandjed, fut d'abord réduit à subir leur loi et à récompenser leur crime en leur distribuant des honneurs, des présents et les premières charges de l'Etat. Mais, l'an 570, il secoua un joug si honteux et parvint à se délivrer de la tyrannie du perfide Kaïmaz, commandant général de ses troupes et chef des conspirateurs (*voy.* Kaïmaz). Mostady gouverna depuis avec une pleine autorité. Aussi juste, aussi sage que son père, il se montra plus libéral et fit fleurir les arts et les sciences. Il eut la gloire et le bonheur de voir finir le grand schisme qui divisait les musulmans depuis près de trois siècles (*voy* Moezz-Ledin-Allah), et l'Egypte rentrer sous son influence religieuse par la destruction des califes fatimites (*voy.* Adhed-Ledin-Allah). Il fit célébrer ce grand événement à Bagdad par des réjouissances qui durèrent plusieurs jours; il envoya au Caire des étendards noirs, couleur affectée aux Abbassides, et des présents magnifiques au sultan de Syrie et au général qui avaient opéré cette grande révolution (*voy.* Nour-ed-Dyn et Saladin), ainsi qu'aux imams qui avaient les premiers prononcé la khothbah en son nom dans les mosquées de l'Egypte. Après avoir régné neuf ans et sept mois, ce calife mourut, pleuré de tous ses sujets, le 2 dzoulkadah 575 (mars 1180), âgé de 39 ans, laissant pour successeur un fils qui fut loin de lui ressembler (*voy.* Naser Ledin-Allah). A—T.

MOSTAERT (Jean), peintre d'histoire, naquit à Harlem en 1499 d'une famille qui n'était pas sans illustration. Son éducation répondit à sa position dans la société; mais l'amour des arts occupa tous ses loisirs et il se livra de bonne heure à l'étude de la peinture, sous Jacques de Harlem, qu'il ne tarda pas à surpasser. Doué d'une figure aimable, il s'attira la protection de la princesse Marguerite, sœur de Philippe Ier, roi d'Espagne. Elle l'attacha à son service, le nomma son gentilhomme, et, pendant dix-huit années, Mostaert la suivit constamment. Après avoir acquis une fortune considérable, il revint dans sa ville natale, où il fut chargé de travaux multipliés, qui ne l'empêchèrent pas de se livrer aux charmes de la meilleure société. Parmi les tableaux qu'il a exécutés, on citait comme les plus remarquables une *Naissance de Jésus-Christ*, qui décorait le couvent des dominicains de Harlem; un *Ecce homo* et la *Discorde jetant la pomme au festin des dieux*. Les figures de ce dernier tableau étaient de la plus belle expression; on y admirait surtout celle du dieu Mars tirant à demi son épée. Un des grands mérites de cet artiste était la fidélité des costumes; il avait fait une étude approfondie de cette partie de l'art trop négligée par ses compatriotes. Ce mérite brille surtout dans un tableau d'*Abraham chassant Agar*, que l'on voit à la Haye. Cet artiste aurait une célébrité bien plus étendue, si la presque totalité de ses ouvrages n'avait péri dans l'incendie de Harlem, où rien de ce qui était dans sa maison ne put échapper aux flammes. Sur sa réputation, Jean de Mabuse l'avait appelé pour l'aider dans les peintures de l'abbaye de Middelbourg. Le service qu'il remplissait auprès de la princesse Mar-

Digitized by Google

guerite l'empêcha de se rendre à cette honorable invitation. Il mourut à Harlem en 1555, regardé comme un des plus habiles peintres de son temps. — *François* et *Gilles* MOSTAERT, frères jumeaux, de la même famille que le précédent, naquirent à Hulst, proche d'Anvers, en 1526 environ, et reçurent les premières leçons de leur père, qui cultivait la peinture avec succès. Leur ressemblance était tellement frappante, que leurs parents eux-mêmes ne pouvaient les distinguer. Ils étaient encore fort jeunes, lorsque leur père alla s'établir à Anvers, où il plaça Gilles chez Jean Mandyn et François chez Henri de Bles. Ils devinrent tous deux habiles dans leur art. François se livra particulièrement au paysage, et y excella. Il faisait d'abord peindre les figures qu'il introduisait dans ses tableaux; mais il apprit bientôt à se passer d'un tel secours, et ses ouvrages en acquirent un nouveau prix. En 1555, il fut admis à l'académie d'Anvers. Sa réputation commençait à s'étendre hors de son pays, quand une mort subite et prématurée l'enleva quelque temps après à la fleur de son âge. Gilles, de son côté, cultiva le genre historique; mais ses figures sont toujours de petite proportion. La partie la plus éminente de son talent est l'entente de la composition. Ses figures sont toujours disposées de la manière la plus naturelle et en même temps la plus heureuse et la plus pittoresque. Ces qualités se font principalement remarquer dans le tableau où il a représenté les *seigneurs de Schetten faisant leur entrée à Hobohe*. Les paysans sous les armes témoignent, par les expressions les plus vraies et les plus naturelles, la joie dont ils sont animés. On cite encore de lui deux tableaux dont l'un a pour sujet *Jésus-Christ portant sa croix*, et l'autre *St-Pierre délivré de prison par un ange*. Sa couleur était brillante et harmonieuse, sa touche fine et délicate. Il ne cessa de travailler jusqu'à la plus extrême vieillesse, et mourut en 1601. P—S.

MOSTAÏN-BILLAH (ABOUL-ABBAS-AHMED I, AL), douzième calife abbasside et petit-fils de Motasem, fut mis sur le trône le 7e raby 2e 248 (10 juin 862), après la mort de son cousin Monthasser, par la faction des Turcs qui, craignant que les frères de ce dernier ne vengeassent l'assassinat de leur père Motawakkel, obligea le nouveau calife de les faire renfermer. Quelques troubles à Émesse et une invasion du fameux Yacoub le Soffaride, dans le Khoraçan, signalèrent le commencement de ce règne (*voy.* YACOUB-BEN-LEITS). L'année suivante, les Grecs remportèrent sur les musulmans, près de Tarse, une victoire qui leur fraya le chemin pour faire plus tard des invasions jusque dans la Mésopotamie. Mostaïn, par une confiance excessive dans sa mère et dans son vizir, le Turc Atamesch, avait laissé à leur disposition les trésors et les revenus de l'État. Les autres chefs de la milice turque, irrités de l'orgueil du favori et jaloux de sa puissance, conjurent sa perte. Atamesch se montre pour réprimer la sédition; il est massacré, son palais est livré au pillage, et la populace, s'étant jointe à la soldatesque, commet les plus affreux désordres: plusieurs édifices sont renversés, un pont sur le Tigre est brûlé; enfin les meurtriers, fatigués de carnage et chargés de butin, se dissipent d'eux-mêmes. L'an 250, les armes de Mostaïn triomphèrent de Yahia, prince alide, qui s'était fait proclamer calife à Koufah, et qui paya de sa tête sa révolte. Mais Haçan, prince de la même famille, s'empara la même année du Tabaristan, et enleva pour jamais cette province, avec le Djordjan, aux Abbassides. La ville d'Émesse en Syrie ayant égorgé son gouverneur, Mousa, l'un des généraux de Mostaïn, la réduisit en cendres, après avoir fait passer au fil de l'épée un très-grand nombre des habitants. L'an 251, Bagher, l'un des assassins de Motawakkel, s'étant brouillé avec Wasif et Bougha, ses complices, parce qu'ils étaient plus en faveur auprès du calife, trame leur perte. Son complot est découvert et on l'arrête dans le palais impérial. Les Turcs s'arment pour le délivrer. L'imprudent Mostaïn, par le conseil des deux autres chefs de cette milice, croit étouffer la sédition en faisant jeter au milieu des mutins la tête de Bagher, et irrite davantage leur fureur. Assiégé dans son palais, il s'embarque sur le Tigre avec ses deux protégés et se retire à Bagdad. Après des tentatives infructueuses pour apaiser Mostaïn et l'engager à revenir à Sermenraï, les Turcs tirent de prison son cousin Motaz, le proclament calife, et marchent au nombre de 50,000, sous les ordres de Mowaffek, frère de ce prince, pour assiéger Bagdad. Mostaïn s'y défend avec intrépidité, mais au bout d'un mois la famine devient si horrible dans la ville, qu'on y mange de la chair humaine. Wasif et Bougha abandonnent ce prince et vont se soumettre au nouveau calife. Enfin, la défection du gouverneur de Bagdad oblige Mostaïn à résigner le califat, le 4 moharrem 252 (24 janvier 866), et à renvoyer à son successeur le bâton, le manteau et l'anneau du prophète. On lui refuse la liberté de passer le reste de ses jours à la Mecque, et on lui permet en apparence de se retirer à Bassorah; mais, arrivé à Waseth, il y expira sous les verges, par ordre de Motaz, à l'âge de 31 ans, après en avoir régné près de quatre: prince juste, savant et libéral, mais faible, prodigue, sans caractère et toujours trompé dans sa confiance. — MOSTAIN-BILLAH (Abou'-Fadhl-Al-Abbas), onzième calife abbasside d'Egypte, fut revêtu de ce titre honorifique l'an 808 de l'hégire (1406 de J.-C.), après son père Motawakkel-Mohammed XI, qui, dans l'espace de quarante-cinq ans, l'avait porté trois fois et avait été deux fois déposé. Mostaïn fut proclamé sultan d'Egypte en moharrem 815 (avril 1412), après la déposition de Faradj (*voy.* MAHMOUDY); mais ce vain titre, dont il fut dépouillé sept mois après et qu'aucun prince de sa race, avant et

Digitized by Google

après lui, ne porta en Egypte, ne l'empêcha pas d'être privé même du califat en 817 (février 1415). Il mourut de la peste en 833 (1430) à Alexandrie, où il était relégué. A—T.

MOSTAKFY. *Voyez* MOSTACFY.

MOSTALY ou MOSTALA-BILLAH (ABOUL-CACEM-AHMED, AL), sixième calife fatimite d'Egypte, était le second fils de Mostanser, auquel il succéda en dzoulhadjah 487 (décembre 1094). Ce monarque avant de mourir avait voulu appeler au trône Nezar, son fils aîné, mais le vizir Chahin-shah-al-Afdhal, fils du célèbre Bedr-al-Djemaly, et non moins puissant que son père, sut éluder les intentions de Mostanser pour se venger du jeune prince qui l'avait insulté ; il engagea les grands officiers de l'Etat à proclamer Mostâly, en leur persuadant qu'ils rempliraient par là les dernières volontés de Mostanser. Nezar feignit de se soumettre ; mais quelque temps après, ayant pris les armes à Alexandrie, il y fut assiégé par Afdhal, qui le fit prisonnier et lui pardonna. Vaincu après une nouvelle révolte, il périt de faim dans un noir cachot. Afdhal régnait sous le nom du faible Mostâly, prince sans génie et sans caractère, plus propre à mener la vie d'un dervisch qu'à occuper un trône. Ce ministre songeait à recouvrer la Syrie, enlevée aux califes fatimites par les sultans seldjoucides, qui l'avaient partagée en plusieurs fiefs relevant de leur empire. La désunion des divers princes qui les possédaient, l'invasion d'une multitude de chrétiens d'Europe qui, après avoir pris Nicée, traversaient l'Asie Mineure et menaçaient Antioche, parurent à Afdhal une occasion favorable. Il refusa de secourir les musulmans de Syrie contre les croisés ; et ayant marché sur Jérusalem l'an 491 (1098), il assiégea cette ville, où régnaient Sokman et Ilghazy, princes ortokides, qu'il força d'en sortir, et après y avoir fait un butin considérable, il y établit pour gouverneur Aftekha-red-Daulah (1). Mais onze mois après, c'est-à-dire le 22 chaban 492 (15 juillet 1099), les croisés, sous les ordres de Godefroi de Bouillon, s'emparèrent de Jérusalem après quarante à cinquante jours de siége, la livrèrent au pillage, l'inondèrent de flots de sang et y passèrent au fil de l'épée 70,000 musulmans dans une seule mosquée. La même année Afdhal, ayant voulu reprendre cette ville à la tête d'une armée de 200,000 hommes, fut battu, blessé et mis en fuite par le duc de Normandie, près d'Ascalon. Mostâly ne prit aucune part à ces événements. Il mourut le 18 safar 495 (12 décembre 1101), âgé de 27 ans et demi, après avoir régné sept ans et deux mois, laissant un fils de cinq ans, que le vizir Afdhal fit proclamer calife (*voy.* AMER). A—T.

(1) Aboulfeda rapporte la prise de Jérusalem par les troupes égyptiennes à l'année 489 (juillet 1096) ; mais l'autorité d'Aboulfaradj nous a paru ici préférable en ce qu'elle est appuyée par celle de Guillaume de Tyr.

MOSTANDJED-BILLAH (ABOUL-MODHAFFER-YOUSOUF, AL), trente-deuxième calife abbasside, fils de Moktafy, auquel il succéda l'an de l'hégire 555 (1160 de J.-C.), reçut à Bagdad les serments de son oncle, de son frère aîné et de tous les princes abbassides ; ce qui n'empêcha pas la mère d'Abou-Aly, l'un des frères de Mostandjed, qui voulait élever son fils sur le trône, de former, peu de jours après, une conspiration contre le calife, en répandant l'or parmi les grands et distribuant des armes aux femmes du harem. Elles attaquèrent en effet ce prince, qui, prévenu de leur complot et revêtu d'une cotte de mailles, tint tête aux assassins à l'aide de quelques esclaves fidèles et fit renfermer Abou-Aly et sa mère ; mais, plus sévère envers leurs complices, il fit exécuter plusieurs femmes et noyer les autres. Mostandjed gouverna par lui-même et avec sagesse les Etats que son père avait su affranchir de toute domination étrangère, quoiqu'ils ne s'étendissent guère au delà du territoire de Bagdad. Les Arabes açadites, maîtres de Hillah et de plusieurs autres places, ainsi que des lagunes de l'Euphrate, avaient connus depuis cent ans les plus affreux ravages, et leurs chefs avaient joué le premier rôle dans les troubles qui avaient agité l'Irak et la Perse. Mostandjed attaqua ces brigands l'an 558, en extermina une partie et dispersa le reste. Ce prince mérite d'être distingué parmi les califes à cause de son amour pour la justice. Terrible envers les malfaiteurs et les perturbateurs de la tranquillité publique, il n'était pas moins inexorable pour les délateurs et les calomniateurs. Un de ses courtisans lui offrant un jour deux mille sequins pour obtenir la liberté d'un homme coupable de calomnie : « Je « vous en donnerai dix mille, répondit le calife, si « vous pouvez m'en livrer un autre qui lui res- « semble, tant j'ai à cœur de purger mes Etats « de cette peste. » Mostandjed, atteint d'une maladie grave, veut se défaire de Kaimaz, l'un des principaux émirs ; celui-ci gagne le médecin et l'engage à prescrire au calife un remède qui hâte sa mort. L'Esculape ordonne un bain ; Mostandjed s'y refuse, on l'enlève de force, on le met dans un bain chauffé outre mesure et il y meurt suffoqué le 9 raby 2e 566 (21 décembre 1170), âgé de 56 ans, après en avoir régné un peu plus de onze. Il eut pour successeur son fils Mostady. A—T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOU-ABDALLAH-MOHAMMED, AL), roi de Tunis, de la dynastie des Hafsides, succéda l'an de l'hégire 647 (1249 de J.-C.) à son père Abou-Zakariah-Yahia, qui avait secoué le joug des rois almohades de Fez et de Maroc, conquis Tripoli et mis à contribution le pays des Nègres. A peine Mostanser fut-il monté sur le trône qu'il en fut chassé par ses frères Abou-Ishak, Ibrahim et Mohammed ; mais avec des forces supérieures, il triompha des usurpateurs et rentra dans ses Etats, qu'il gouverna longtemps en paix. Il acquit une grande réputation

Digitized by Google

par son courage et sa libéralité. Une disette affreuse ayant ravagé l'Afrique, St-Louis saisit cette circonstance, disent les historiens arabes, pour porter la guerre dans le royaume de Tunis. Informé de ses projets et de ses préparatifs, Mostanser envoya demander la paix moyennant quatre-vingt mille pièces d'or. Le roi de France reçut la somme, ajoutent les mêmes historiens, et n'en porta pas moins les armes en Afrique. Il débarqua sur les côtes de Carthage avec 30,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie, s'empara de cette ville et mit le siége devant Tunis le 30 dzoulkadah 668 (21 juillet 1270). Il y eut une sanglante bataille le 15 moharrem 669 (3 septembre), et les Français vainqueurs étaient peut-être à la veille de se rendre maîtres de la capitale et du royaume, si la contagion ne s'était mise parmi eux. La mort de St-Louis changea la face des affaires. Mostanser, qui redoutait les chrétiens, même dans leur abattement, saisit cet instant pour leur proposer la paix, qu'il acheta par de grands sacrifices. Philippe le Hardi l'accepta, malgré les succès qu'il venait d'obtenir, et quitta les rivages de l'Afrique au mois de novembre. Quelque temps après, Mostanser repoussa les efforts tentés par Abou-Saïd-Othman, dernier rejeton de la dynastie des Almohades, pour rétablir cette puissance anéantie, et il le contraignit de se retirer en Espagne. Le roi de Tunis mourut en 675 (1276). Ses deux fils furent détrônés et mis à mort par leur oncle, Abou-Ishak-Ibrahim, dont la seconde usurpation excita de nouvelles révolutions. A—T.

MOSTANSER-BILLAH (Abou-Djafar Al Mansour II, al), trente-sixième calife abbasside de Bagdad, succéda immédiatement à son père Dhaher, l'an de l'hégire 623 (de J.-C. 1226). Plus semblable à son père qu'à son aïeul (*voy.* Naser), il fut juste, libéral et bienfaisant, et nul de ses prédécesseurs ne lui est comparable sous ces rapports. Affable et populaire, il se montrait souvent en public, et ses manières gracieuses ne lui gagnaient pas moins les cœurs que ses largesses. Un jour qu'il visitait les trésors amassés par ses ancêtres, frappé à la vue d'une citerne pleine d'or, il s'écria : « Que ne puis-je vivre « assez pour faire un noble emploi de tant d'or « jusqu'à présent inutile! » « Seigneur, lui dit « en souriant un de ses courtisans, votre aïeul « Naser formait des vœux bien différents; voyant « qu'il s'en fallait de deux brasses que cette ci- « terne fût pleine, il désirait vivre assez pour « achever de la remplir. » Mostanser ne démentit jamais ces sentiments généreux. Pendant les nuits du mois de ramadhan, il faisait dresser dans toutes les rues de Bagdad un grand nombre de tables bien servies, pour les musulmans qui avaient jeûné tout le jour. Ayant aperçu du haut de son palais des hardes étendues sur les terrasses d'un grand nombre de maisons, il en demanda le motif. On lui apprit que plusieurs habitants de Bagdad avaient lavé et mis sécher leurs habits enfin de solenniser la fête du Beïram. « Est-il possible, dit le calife, qu'un si grand « nombre de mes sujets n'aient pas le moyen de « s'acheter un habit pour fêter le Beïram ? » Aussitôt il manda des orfèvres et fit fondre une grande quantité d'or en forme de balles, que lui et ses courtisans lancèrent avec des arbalètes sur toutes les terrasses où il voyait des hardes étendues. Mostanser, protecteur des lettres et des arts, illustra son règne par plusieurs fondations utiles, entre autres celles d'une mosquée et d'un *Medresseh* (collége ou académie), qui existent encore, au rapport du voyageur Olivier, mais dont le second est aujourd'hui un caravansérail. Ce collége, qui fut appelé *Al Mostanseriah*, du nom de son fondateur, n'avait pas son pareil dans tous les pays soumis à l'islamisme, tant pour l'étendue et la beauté des bâtiments que pour le nombre des élèves, le choix des professeurs et les revenus affectés à son entretien. Au moyen d'une galerie qui communiquait avec son palais, Mostanser se rendait souvent dans ce collége, inspectait toutes les parties de l'établissement et assistait quelquefois aux leçons. Sous le règne d'un prince si digne de relever la gloire du califat, l'Espagne musulmane et une partie de l'Afrique abjurèrent la doctrine hétérodoxe des Almohades (*voy.* Abdel-Moumen et Tomruth), se soumirent à l'autorité religieuse de Mostanser et proclamèrent son nom dans la khothbah. Mais ce calife eut la douleur de voir les Tartares, maîtres de la Perse depuis la destruction de la puissance kharizmienne (*voy.* Djelal-Eddyn-Mankberny et Ala-Eddyn Mohammed), étendre leurs ravages dans l'Irak et dans la Mésopotamie. Il dut prévoir les maux qui allaient affliger l'islamisme et accabler sa propre maison; mais du moins il ne négligea rien pour retarder cette catastrophe. Ses généraux taillèrent en pièces les Mogols, l'an 635 (1238), près de Sermenraï; et lorsque ces barbares, vainqueurs à leur tour, se furent avancés la même année jusqu'aux portes de Bagdad, les sages et vigoureuses dispositions de Mostanser pour la défense de sa capitale imposèrent aux barbares et les forcèrent de s'éloigner. Après un règne paternel de dix-sept ans, ce calife mourut en djoumady 2e 640 (décembre 1242), âgé de 51 ans, et emporta les regrets d'autant plus mérités de ses sujets, qu'il laissa pour successeur son fils, le lâche et vicieux Mostâsem. A—T.

MOSTANSER-BILLAH (Aboul-Cacem Ahmed), premier calife abbasside d'Egypte et frère ou neveu du précédent, était par conséquent oncle paternel ou cousin de Mostâsem, dernier calife de Bagdad. Pendant le siége de cette ville par les Tartares, il parvint à s'échapper et mena pendant trois ans une vie errante jusqu'en 659 (1260). Amené alors en Egypte par quelques Arabes, il fut présenté au sultan Bibars Ier, qui convoqua une assemblée d'imams et de docteurs

Digitized by Google

musulmans de l'Egypte et de la Syrie, pour qu'ils délibérassent sur les droits et les titres de ce personnage. Le teint olivâtre d'Ahmed inspira d'abord quelque défiance sur la réalité de son illustre origine; mais après avoir entendu plusieurs témoins et examiné les mémoires généalogiques des Abbassides, l'assemblée prononça qu'Ahmed était véritablement fils du calife Dhaher, qui sans doute l'avait eu d'une négresse. Sur cette déclaration, Bibars reconnut Ahmed pour calife sous le nom de Mostanser-Billah, et lui rendit hommage ainsi que les grands et le peuple. Il pourvut splendidement à son entretien, lui fournit des équipages et un train magnifiques, et le logea dans un palais particulier. Il lui donna même des troupes pour l'aider à recouvrer Bagdad, et l'accompagna jusqu'à Damas avec beaucoup de solennité, l'engageant à se conduire avec lenteur et circonspection dans cette grande entreprise. Mostanser recouvra Anah et Hadit; mais, avant d'arriver à Bagdad, il fut surpris par les Tartares sur la fin de la même année et périt avec la plupart des siens. Comme Bibars avait dépensé, dit-on, plus d'un million de dinars d'or (dix millions de France) pour ce calife, le peuple avait surnommé celui-ci *Al-Zerabiny* ou plutôt *Al Scherafiny* (aux *Scherafys* d'or). — L'année suivante, un autre Ahmed, issu à la quatrième génération du calife abbasside Mostarsched, fut reconnu et proclamé calife en Egypte sous le nom de Hakem Biamr-Allah. Mais le sultan Bibars se montra moins prodigue envers celui-ci qu'envers l'autre : il lui donna un logement modeste, ne lui laissa aucune espèce d'autorité et ne lui accorda que l'honneur d'être nommé dans la khothbah. Hakem eut quinze successeurs en Egypte jusqu'à Motawakkel (*voy.* ce nom). A-T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOUL-HASS-AL HAKEM II, surnommé AL), ou *Montaser-Billah*, suivant Aboulfeda, neuvième roi d'Espagne de la dynastie des Ommayades, et le deuxième qui ait pris les titres de calife et d'émir-al-Moumenyn, monta sur le trône de Cordoue après son père Abdel-Rahman Al-Naser Ledin-Alla (*voy.* ABDÉRAME III), l'an de l'hégire 350 (961 de J.-C.). Il fut couronné dans la ville de Zahra avec plus de pompe qu'aucun de ses prédécesseurs. Moins guerrier que son père, mais aussi sage, aussi habile, il rendit ses sujets heureux en faisant fleurir la justice et la paix. Il dut cette tranquillité à la désunion des princes chrétiens d'Espagne et aux exploits de son père, qui avait assoupi tous les troubles intérieurs. Mostanser crut cependant devoir signaler son zèle contre les ennemis de l'islamisme. Ses généraux firent en 354 (965) une irruption dans le royaume de Léon, dont ils assiégèrent vainement la capitale. La même année, il ravagea la Castille, et prit en personne Sepulveda, Simancas, etc. Encouragé par ces succès, il rompit la trêve conclue avec Ramire III, et, profitant de la minorité de ce prince, il entra dans le royaume de Léon, où il emporta d'assaut et fit raser Zamora. Mais ce sont là les moindres titres de ce monarque à la reconnaissance de ses peuples et à l'admiration de la postérité. Aucun prince de sa race n'égala sa magnificence, sa piété, son humanité et l'étendue de ses connaissances. Jamais, disent les auteurs arabes, les lettres ne furent plus en honneur; jamais prince ne vit à sa cour une telle affluence de savants et ne les protégea plus efficacement. Mostanser les employait à écrire l'histoire naturelle, politique et littéraire de l'Espagne, et afin de rendre leurs ouvrages plus parfaits, il chargeait les gouverneurs des provinces et les principaux magistrats des villes de rechercher et de lui envoyer les mémoires les plus authentiques sur l'origine et la généalogie des familles, et sur les monuments antiques. Il fonda plusieurs colléges et y plaça les plus habiles professeurs. Il rassembla de tous côtés et à grands frais les livres les plus précieux et en forma une bibliothèque royale, composée de six cent mille volumes, dont le catalogue seul en comprenait quarante-quatre. Ils institua l'académie de Cordoue. Il établit aussi des colléges et des bibliothèques publiques dans plusieurs autres parties de l'Espagne. Ce calife était lui-même très-versé dans le droit, dans l'histoire, dans toutes les sciences, et il n'ouvrait aucun livre qu'il n'y ajoutât de savantes notes de sa propre main. On cite un trait remarquable de son amour pour la justice. Désirant agrandir les jardins de son palais, il fit proposer à une pauvre femme de lui vendre un petit champ qui leur était contigu. Sur le refus de cette femme, l'intendant des jardins, à l'insu du prince, s'empara du champ : elle alla se plaindre au cadi de Cordoue, qui pensa que le calife n'avait aucun droit de prendre le bien d'autrui. Un jour que Mostanser, entouré de ses courtisans, se délassait dans un kiosque qu'il avait fait bâtir sur le terrain de la pauvre femme, le cadi arrive, monté sur un âne et tenant un sac vide, qu'il remplit de terre avec la permission du monarque; puis il prie ce prince de l'aider à charger le sac sur son âne. Le calife y consent; mais il peut à peine soulever le sac et le laisse tomber : « Commandant des fidèles, dit alors le cadi, si « tu trouves trop lourd ce sac qui ne contient « qu'une faible partie du champ usurpé par toi « sur une de tes sujettes, comment soutiendras-« tu le poids de tout le champ, lorsque, chargé « de cette iniquité, tu paraîtras devant le Juge « suprême? » Frappé de la leçon, Mostanser remercie le cadi, rend à la pauvre femme le champ dont elle avait été dépouillée, et lui donne le pavillon avec les richesses qu'il renfermait. Ce monarque avait une telle horreur pour le vin qu'il avait résolu de faire arracher toutes les vignes du sol de l'Espagne. La mort l'empêcha sans doute d'exécuter ce projet préjudiciable à ses intérêts. Il mourut subitement le 2 safar

Digitized by Google

366 (30 septembre 976), dans la seizième année de son règne et la 64e ou 66e de son âge, laissant pour successeur son fils, le faible Al-Mowaïed Hescham II, sous lequel l'Espagne musulmane parvint au plus haut point de gloire et de puissance par la valeur et les talents du célèbre Al-Mansour (*voy.* ce nom), et tomba bientôt après dans l'anarchie et la dissolution (*voy.* MAHDY et HESCHAM II). A—T.

MOSTANSER-BILLAH (ABOU-TEMIM-MAAD AL), cinquième calife fatimite d'Egypte, naquit au Caire l'an 420 de l'hégire, et fut proclamé successeur de son père Dhaher le 15 schaban 427 (1036 de J.-C.). Sa mère était une esclave noire, qui avait passé des bras d'un marchand juif dans ceux de Dhaher. Investie de l'autorité pendant le bas âge de son fils, elle fit venir à la cour son ancien maître, et tout se régla quelque temps par les conseils de ce favori. Les premières années du règne de Mostanser furent signalées par la soumission de la Syrie à ses armes. L'an 441, Moëzz ben Badis, prince d'Afrique, ayant cessé de le reconnaître, en substituant à son nom dans les prières publiques (*voy.* MOEZZ) celui du calife abbasside Caïm Biamr-Allah, Mostanser pour s'en venger gagna par des distributions d'argent plusieurs tribus arabes, leur promit de puissants secours et abandonna à leurs excursions les Etats du rebelle, qu'elles désolèrent par leurs ravages. Les Benou-Korrah, peuplade établie en Egypte, mécontente du chef que leur avait donné le calife, se révoltèrent à leur tour: Mostanser parvint à les contenir. Il eut en même temps la satisfaction de voir le Yemen se placer sous sa protection. Caïm, pour arrêter ses progrès, fit répandre une déclaration signée par les cadis et les chérifs, dans laquelle on traitait de mensongère la généalogie dont se prévalaient les califes d'Egypte, et où l'on niait qu'ils descendissent d'Aly, gendre de Mahomet. Cependant l'Egypte était en proie aux horreurs de la famine et de la peste. Le premier de ces fléaux devait être imputé au vizir Yazoury, qui avait déterminé Mostanser à supprimer les greniers publics : il répara son imprudence par une administration pleine de sagesse et de fermeté, qui ramena l'abondance. L'an 448, Mostanser appuya la défection de Bésasiry, général des Turcs au service du calife de Bagdad, et fut proclamé souverain dans l'Irak et à Bagdad. Déjà il se croyait sûr d'avoir anéanti la puissance des Abbassides, et il avait fait construire un palais au Caire pour y reléguer la famille détrônée. Mais la défiance qu'il témoigna contre le génie entreprenant de Bésasiry et les secours qu'il lui refusa lui firent perdre tous ses avantages, et Caïm recouvra sa capitale et ses droits (*voy.* CAÏM). Là se terminèrent les prospérités de Mostanser : indolent, irrésolu et livré à ses plaisirs, il flottait entre les avis contraires qu'il sollicitait de toutes parts, et l'Egypte gémissait sous l'administration imprévoyante de vizirs renouvelés sans cesse, et qui, ne faisant que passer dans leurs fonctions, n'y apportaient d'autre soin que celui de se défendre contre des attaques personnelles. Son empire dépérissait, et les luttes sanglantes engagées entre les Turcs et les noirs, que la mère du calife protégeait comme ses compatriotes, mirent le comble aux désordres. Les Turcs prirent le dessus, et mettant à leur tête Naser-ed-Daulah, le général le plus accrédité de Mostanser, ils s'emparèrent du pouvoir, et lui laissèrent à peine gouverner le Caire et ses environs. Au milieu d'une famine qui vint se joindre à ces calamités, le calife fut réduit à une telle extrémité qu'il ne dut sa conservation qu'à la bienfaisance d'une femme qui le comprit dans les distributions alimentaires qu'elle faisait aux indigents. Dans cet abaissement, il ne restait presque à Mostanser que trois esclaves et la natte où il était couché : les Turcs avaient exigé qu'il leur abandonnât à vil prix, pour leur solde, le précieux mobilier de son palais et jusqu'à des parties nombreuses de sa riche bibliothèque (1). Jouet des émirs qui opprimaient l'Egypte, il appela enfin à son secours Bedr-al-Djemaly, qui tenait sous ses lois la Syrie, et il réunit dans la personne de ce nouveau vizir toute l'autorité civile et militaire. Bedr extermina les ennemis les plus dangereux du calife, poursuivit avec une activité infatigable tous les révoltés, dispersa les Arabes, et, par le succès de ses armes, il parvint à pacifier la basse Egypte. Cependant la Syrie s'était soustraite à l'obéissance de Mostanser, et Atsiz, chef des Turcomans, maître de la plus grande partie de cette contrée, osa s'avancer sur le Caire. Bedr eut encore la gloire de le vaincre, et il mourut au Caire l'an 487, après avoir gouverné l'Egypte pendant vingt ans avec une autorité absolue, et lui avoir rendu sa population et sa fertilité par la sagesse de son administration (*voy.* BEDR-AL-DJEMALY). Mostanser le suivit de près, et termina le 8 du mois de dzoulhadjah de la même année (21 décembre 1094 de J.-C.) un règne de soixante ans, le plus long dont fassent mention les annales des diverses dynasties de califes et qui n'eut de mémorable que les malheurs qu'il attira sur l'Egypte. Il eut pour successeur son fils Mostâly. F—T.

MOSTARSCHED-BILLAH (ABOU-MANSOUR AL FADHL II, AL), 29e calife abbasside, fut proclamé à Bagdad l'an 512 de l'hégire (1118 de J.-C.),

(1) La bibliothèque du Caire, la plus considérable qui existât dans tout l'empire musulman, était composée de plus de 1,600,000 volumes, selon Ibn-Aby-Tay; on y comptait jusqu'à 1,200 exemplaires de la Chronique de Tabary. Une partie considérable des livres qui furent pour alors dire mis au pillage sous Mostanser, l'an 461, arrêtée par les Lévantans (tandis qu'elle descendait le Nil, fut abandonnée aux esclaves qui prirent les riches couvertures pour s'en faire des souliers, et brûlèrent les feuillets comme contenant une doctrine hérétique. D'autres, échappés aux flammes, restèrent entassés par monceaux, sur lesquels les vents accumulèrent tant de sable qu'il s'en forma des monticules qui conservèrent le nom de *Collines des livres*. Ce curieux détail, fourni par Et. Quatremère (*Mém. géograph. et hist. sur l'Egypte*, t. 2, p. 386), est tiré du *Kitab al dekkair* (Livre du trésor).

Digitized by Google

après la mort de son père Mostadher, qui depuis longtemps l'avait fait reconnaître pour son successeur. Aboul-Haçan voulut disputer le trône à son frère Mostarsched; il rassembla des troupes à Hillah et s'empara de Waseth : mais le calife ayant mis dans ses intérêts Dobaïs, émir des Arabes açadides, gouverneur de Hillah, en lui pardonnant ses révoltes et ses brigandages, Aboul Haçan fut vaincu, arrêté dans sa fuite et amené devant son frère, qui, après lui avoir fait une sévère réprimande, lui accorda sa grâce et sa liberté. Plus belliqueux que ses prédécesseurs, Mostarsched se brouilla bientôt avec Dobaïs, lui fit la guerre en personne l'an 517 (1123), chose inouïe depuis deux siècles, le vainquit et l'obligea de se retirer chez les Arabes du désert et de là auprès des chrétiens de Syrie. Fier de ce triomphe, le calife crut pouvoir s'affranchir aussi aisément de la tyrannie de l'émir al omrah : il prit les armes contre les Seldjoucides, soutint un siége dans Bagdad contre le sultan Mahmoud en 520 (1126), fut forcé de subir sa loi et vécut depuis en bonne intelligence avec ce prince, qui le secourut en 523 contre Dobaïs (*voy.* MAHMOUD). Après la mort de Mahmoud, en 525, il fit de nouveaux efforts pour rétablir l'indépendance du califat, en favorisant tour à tour les princes seldjoucides, qui se disputaient la succession de ce prince et le titre de sultan. Il eut la gloire de vaincre, en 526, les troupes du sultan Mas'oud, commandées par Dobaïs et par le fameux Zenghy (*voy.* ce nom). Il alla même, l'année suivante, assiéger Mossoul, qu'il ne put prendre : mais après avoir fait la paix avec Zenghy et Mas'oud, il osa supprimer de la khothbah le nom de ce dernier, qu'il avait reconnu sultan (*voy.* MAS'OUD), et, bravant sa vengeance, il marcha au-devant de lui. Les deux armées s'étant rencontrées le 10 ramadhan 529 (14 juin 1135), entre Hamadan et Bagdad, le sultan hésitait à engager l'action par un reste de respect pour le calife. Celui-ci donna le signal du combat, et quoique la plus grande partie de ses troupes eût passé du côté des ennemis, il tint ferme sur le champ de bataille, à la tête de sa maison, jusqu'à ce que, forcé de céder au nombre, il fut fait prisonnier et emmené par le vainqueur dans l'Adzerbaïdjan. Arrivés à Meraghé, les deux princes conclurent un traité. Mostarsched s'obligea de payer au sultan quatre cent mille dinars d'or tous les ans, de demeurer à Bagdad et de n'y avoir d'autres troupes que sa garde; mais lorsqu'il se disposait à retourner dans sa capitale, il fut assassiné le 17 dzoulkadah (19 août 1135), par vingt Bathéniens ou Ismaëliens qui le surprirent dans sa tente au moment où la réception d'un ambassadeur en avait éloigné la plus grande partie de ses gens. Les assassins lui coupèrent le nez et les oreilles, le dépouillèrent du manteau du prophète et le laissèrent tout nu sur la place. Ce calife, digne d'un meilleur sort, était dans la 44e année de son âge et la 18e de son règne. A un grand courage il joignait un esprit vif et pénétrant, une éloquence brillante et concise, des connaissances très-profondes surtout en théologie et beaucoup de talent pour la poésie. Il fut le dernier calife qui prononça lui-même en chaire le prône ou la *khothbah*. Son fils Rasched lui succéda. A—T.

MOSTASEM-BILLAH (ABOU-AHMED-ABDALLAH VII, AL), trente-septième et dernier calife abbasside de Bagdad, succéda l'an de l'hégire 640 (de J.-C. 1242) à son père Mostanser, dont il n'imita pas les vertus. Dès le jour de son installation, il laissa voir sa sotte vanité et son goût pour un faste puéril, qu'il prenait pour de la grandeur. En se rendant à la mosquée il ne marchait que sur des tapis d'or; il ne voulut point descendre de cheval à la porte du temple; il se voilait le visage, afin, disait-il, que ses traits ne fussent point souillés par les regards d'une vile populace; il exigea que l'on baisât le seuil de son palais ainsi qu'une pièce de velours noir qu'il y fit suspendre au-dessus de la porte, voulant qu'on leur rendît par là le même honneur qu'à la fameuse pierre noire du temple de la Mecque. Le cortége de ce calife dans les cérémonies publiques était si nombreux et si magnifique, qu'on accourait en foule pour le voir passer, qu'on louait à des prix excessifs les portes et les fenêtres et qu'une maison fut payée, dans une occasion pareille, jusqu'à trois mille dinars (30,000 fr.). Mostasem d'ailleurs était un prince sans esprit, sans jugement, sans énergie, sans aptitude pour les affaires. Il se laissait dominer par ses femmes et par ses courtisans et passait son temps à entendre de la musique, à voir des tours de gobelet, à visiter ses volières ou à s'occuper superficiellement dans sa bibliothèque. Tel était le monarque destiné à laisser au monde un exemple mémorable du néant des grandeurs humaines. Déjà son vain orgueil avait été humilié dans la personne d'un ambassadeur qu'il avait été forcé, l'an 645 (1247), d'envoyer au Grand Khan des Mogols (*voy.* KAÏOUK). Mais cette mortification ne fut que le prélude des maux que le successeur de Kaïouk devait causer à l'empire musulman (*voy.* MANGOU-KHAN). Mostasem avait pour vizir Mowayed-Eddyn-Mohammed Al Kamy, homme de mérite que l'esprit de parti rendit traître à son prince, à son pays et à sa religion. Des rixes sanglantes avaient lieu depuis fort longtemps à Bagdad parmi les habitants, dont les uns étaient *Chyites* ou sectateurs d'Ali et les autres *Sunnites* ou traditionnaires. Une scène semblable s'étant renouvelée l'an 650 (1252), et le vizir ayant pris le parti des premiers, Aboul-Abbas-Ahmed, à la tête des troupes du calife son père, ordonna le pillage du quartier de Karkh, habité par les Chyites, dont les femmes et les filles furent outragées de la manière la plus infâme et la plus scandaleuse. Le vizir dissimula son ressentiment pour mieux assurer sa ven-

Digitized by Google

geance. Mostasem n'était pas moins avare que vain, et le plaisir d'entasser des trésors, même par des moyens honteux, était aussi une de ses jouissances (*voy.* Melik-el-Naser). Mowayed eddyn, en flattant les deux passions favorites de son maître, lui persuada qu'une armée de 100,000 hommes lui était inutile dans Bagdad, où les Tartares ne viendraient jamais l'attaquer; que si cependant ils osaient s'y hasarder, les femmes et les enfants suffiraient pour les écraser du haut des maisons avec des pierres. Le calife suivit ce perfide conseil et réduisit ses troupes à 20,000 hommes. En même temps le vizir, sous prétexte de récompenser les meilleurs officiers, leur donna des emplois et des gouvernements loin de la capitale. Il eut soin alors d'informer Houlagou, frère du Grand Khan, que Bagdad n'était plus en état de résister aux Tartares (*voy.* Houlagou). En vain quelques serviteurs fidèles tentèrent d'ouvrir les yeux au calife sur le danger qui le menaçait. Infatué de sa puissance fantastique, ne se formant qu'une faible idée de celle des ennemis contre lesquels il allait avoir à se défendre, et retenu par son caractère indolent et apathique, il méprisa les plus sages conseils et s'abandonna au traître qui l'entraînait dans le précipice. « Bagdad me suffit, disait-il stupidement; les « Tartares ne m'envieront pas cette ville et son « territoire, si je leur cède les autres provinces. » L'approche d'Houlagou lui inspira néanmoins quelque inquiétude. Il lui envoya un ambassadeur qui fut renvoyé avec mépris; il opposa aux Tartares un corps de 10,000 hommes, qui, après un léger avantage, fut taillé en pièces à quelques lieues de Bagdad. Enfin, Houlagou investit cette célèbre cité, dont l'immense population se trouvait encore augmentée par toute celle des campagnes voisines. Le calife sortit alors de sa léthargie; mais en s'arrachant à ses plaisirs, il tomba dans l'accablement du malheur et ne sut prendre aucun parti généreux. La résistance fut courte et faible : après un siége de quinze jours ou trois semaines, ou tout au plus de deux mois, suivant les auteurs qui en placent le commencement à l'arrivée des premières troupes ennemies dans les environs de Bagdad, les étendards de Houlagou furent arborés sur une des tours de cette malheureuse ville, le 29 moharrem 656 (5 février 1258). Aussitôt les Tartares se précipitent en foule, se répandent dans les rues, se gorgent de sang et de butin et se livrent aux excès les plus épouvantables. Dans le même temps, le calife, par ordre du vainqueur ou plutôt par le conseil de l'infâme Mohammed-Eddyn, se rend au camp de Houlagou, accompagné d'une multitude de femmes, d'eunuques, de courtisans, et des deux fils qui lui restaient (l'autre avait péri les armes à la main en défendant une des portes). Le conquérant tartare refusa d'admettre cette nombreuse escorte, où se montrait pour la dernière fois l'appareil de la majesté des califes. Il reçut Mostasem, lui reprocha sa négligence, sa faiblesse et sa lâcheté, et assembla son divan pour délibérer sur le sort de l'infortuné calife, qui fut condamné avec ses deux fils suivant les lois pénales du *Yasa* (le code de Djenghyz-khan). Les récits varient sur le genre de mort que l'on fit subir à Mostasem. Suivant l'opinion la plus commune et la plus probable, il fut enveloppé dans un sac de cuir ou de feutre et foulé aux pieds des vainqueurs. Ainsi périt, le 4 safar 656 (10 février 1258), après avoir vécu 46 ans et en avoir régné dix-sept, le dernier des successeurs de Mahomet. En lui s'éteignit le califat, qui avait duré 626 ans depuis Abou-Bekr et que les Abbassides avaient possédé 508 ans (*voy.* Aboul-Abbas). Cette famille trouva un asile en Egypte, où elle ne recouvra que l'ombre de son antique puissance (*voy.* Mostansen). L'historien Fakhreddyn-Razy vante la piété, la douceur et l'affabilité de Mostasem : mais comme il est le seul qui donne des éloges au vizir Mowayed-Eddyn, il est évident que cet auteur était chyite, et dès lors ses récits et ses louanges dans cette circonstance doivent être regardés comme suspects. A—T.

MOSTO. *Voyez* Cadamosto.

MOSTOWSKI (le comte Thaddée), l'un des Polonais les plus distingués de notre époque, naquit le 29 octobre 1766, à Varsovie, d'une famille noble et ancienne. Il reçut une éducation soignée, et se montra dès sa jeunesse zélé partisan de l'indépendance de sa patrie. Nommé, en 1790, castellan de Racionz et par conséquent membre du sénat polonais, il fonda, conjointement avec Joseph Weyssenhoff et Julien-Ursin Niemcewicz, nonces du palatinat de Livonie, un journal intitulé *la Gazette nationale et étrangère*, dont le premier numéro parut en janvier 1791. Mostowski devint alors membre du comité constitutionnel qui rédigea la constitution du 3 mai de cette année. En août 1792, après l'adhésion du roi Stanislas-Auguste à la fédération de Targowitz, il vint à Paris en qualité de délégué de la *république sarmate* (sans toutefois qu'il osât se qualifier ainsi, cette mission devant rester secrète). Il se lia avec Lebrun-Tondu, Brissot, Vergniaud et les hommes influents de cette époque. Dans l'espérance d'obtenir de la France une intervention en faveur de sa malheureuse patrie, il eut au commencement de l'année 1793 plusieurs conférences avec les membres du gouvernement chez le ministre Lebrun ; mais les arrangements qui y furent pris restèrent sans effet, à cause de la révolution du 31 mai. Quelques jours avant le triomphe de Robespierre, Mostowski, s'étant trouvé dans une réunion avec les principaux chefs du parti girondin, leur témoigna quelque crainte de les voir immolés par les montagnards si ceux-ci venaient à l'emporter : « Cela n'est « pas possible dans ce siècle de lumières, » répondit froidement Brissot. Et quelques semaines plus tard Brissot et ses amis portaient leur tête

Digitized by Google

sur l'échafaud... Cette réponse avait singulièrement frappé Mostowski, et il la citait encore longtemps après cette fatale époque. Lui-même, malgré son titre de représentant d'une nation étrangère et sa mission dont le but était de soustraire la Pologne au joug de la Russie, fut bientôt arrêté, puis relâché et repris jusqu'à trois fois. Il n'échappa à la mort que par une sorte de miracle, et il eut la douleur de voir périr sur l'échafaud la princesse Alexandra Lubomirska (*voy.* LUBOMIRSKA). Arrêté à Troyes lorsqu'il se rendait en Suisse, il ne fut relâché que par l'intervention d'Hérault de Séchelles, qui passait par cette ville et avait encore une espèce de crédit dont il ne devait pas jouir longtemps. Revenu en Pologne à la fin de 1793, Mostowski vécut retiré dans sa terre de Tarchomin, près de Varsovie, où il ne tarda pas à être arrêté de nouveau par les ordres du ministre russe Lieven, et détenu dans sa propre maison pendant trois mois. Délivré au bout de ce temps par suite de l'insurrection de Kosciusko, il acquit une grande influence dans le parti de l'indépendance et fut successivement membre du conseil provisoire, du grand conseil et enfin du conseil de guerre sous Wawreczki, successeur de Kosciusko. Ce fut lui qui proposa, après la prise du faubourg de Praga par Souwarow, de rassembler les 25.000 hommes et 100 canons qui restaient encore aux Polonais et de traverser l'Allemagne pour se joindre aux Français, qui venaient d'obtenir de grands avantages sur le Rhin. Ce plan fut adopté, et le général Dombrowski se chargea de l'exécuter; mais l'inexpérience et la désunion des principaux chefs le firent manquer; et d'ailleurs la France, qui venait de traiter secrètement avec l'Autriche et de consentir au dernier partage de la Pologne, ne fit rien pour favoriser ce projet courageux. Mostowski, ne voulant plus quitter sa patrie, demeura à Varsovie. Il fut envoyé avec Ignace Potocki par le roi Stanislas-Auguste pour traiter avec Souwarow, qui les reçut assez bien et garantit de sa parole la sûreté des personnes et des propriétés. Malgré cet engagement, les deux députés furent arrêtés le 20 décembre 1794, par ordre de l'impératrice Catherine, et conduits à St-Pétersbourg avec plusieurs autres chefs du parti patriotique. Détenu d'abord à la forteresse de St-Pierre et St-Paul, ensuite dans une maison de la ville, Mostowski ne fut délivré, ainsi que ses compagnons d'infortune, que par Paul Ier aussitôt après la mort de Catherine II. Il se retira encore une fois dans sa maison de campagne, et s'y livra à l'agriculture et à des travaux littéraires. Devenu en 1801 membre de la société des amis des sciences de Varsovie, à la fondation de laquelle il avait contribué, Mostowski publia la belle édition des classiques de son pays intitulée *Choix d'écrivains polonais*, qui se compose de 25 volumes in-8°, Varsovie, 1803-1805. Cette publication terminée, il revint en France avec la mission secrète de sonder l'empereur sur ses projets relatifs à la Pologne; mais on sait que Napoléon ne fit jamais sur ce point de réponses franches et positives. La suite des événements a fait assez connaître que ses vues d'ambition ne furent jamais d'accord avec l'indépendance polonaise. Voyant qu'il ne réussissait en rien et désespérant du salut de sa patrie, Mostowski résolut de se fixer en France, et il acheta en 1809 une terre dans la Sologne, où il vécut loin des affaires jusqu'à l'année 1812. Nommé à cette époque ministre de l'intérieur du grand-duché de Varsovie, il partit pour cette capitale. Après les désastres de la campagne de Russie et lorsque la Pologne fut entièrement évacuée par les Français, il suivit en France les débris de la grande armée. Ce ne fut qu'en 1815 qu'il retourna dans sa patrie pour y remplir les fonctions de ministre de l'intérieur et de la police auprès du gouvernement établi par l'empereur Alexandre. Dans le mois de mars 1818, il fit en présence de celui-ci, à la diète de Pologne, un rapport très-important sur la situation du royaume. En 1820, il prononça un discours dans lequel on remarquait le passage suivant : « La postérité « admire avec raison la mort vertueuse de Caton; « mais ce grand homme aurait peut-être désiré « prolonger sa vie s'il avait pu prévoir qu'après « sa mort rien n'eût plus favorisé les desseins « de César et l'asservissement de sa patrie. » Ce langage voilé laissait assez percer les vœux secrets de Mostowski, et le gouvernement russe tout en l'employant ne devait pas trop compter sur lui. En effet, quand la Pologne tenta en 1830 un dernier effort pour se soustraire au joug étranger, Mostowski ne manqua pas de s'associer au mouvement patriotique qui devait aboutir à de si tristes résultats. Obligé de fuir après le triomphe des Russes, il se réfugia de nouveau en France et se fixa à Paris, où il vécut longtemps retiré et dans un état de santé fâcheux. Il mourut dans cette capitale en 1842. C'était un homme également distingué par ses connaissances en diplomatie et en littérature. Il parlait fort bien plusieurs langues; le français surtout lui était familier, et il l'écrivait avec goût et élégance. La *Biographie universelle* lui doit plusieurs articles. M—D j.

MOTADHED-BILLAH (ABOUL-ABBAS AHMED III, AL), seizième calife abbasside de Bagdad, succéda aux droits de son père Mowaffek et fut inauguré l'an 279 de l'hégire (882 de J.-C.), après la mort de son oncle Motamed, que quelques auteurs sunnites lui ont faussement attribuée. La paix dont jouissait l'empire à l'avénement de ce prince ne fut troublée que par la révolte d'Hamdan, émir arabe, qui possédait plusieurs places en Mésopotamie. Le calife le vainquit, le fit prisonnier, rasa tous ses châteaux et pardonna à ses enfants, qui parvinrent dans la suite à une grande puissance (*voy.* NASER-ED-DAULAH et SEIF-

Digitized by Google

ED-DAULAH). Motadhed déploya une magnificence inouïe quand il épousa la fille de Khomarouïah (*voy.* ce nom); et il confirma ce prince, ainsi que son fils, dans la souveraineté de l'Egypte moyennant un tribut considérable. Ce fut sous le règne de Motadhed que les Carmathes, commandés par Abou-Saïd al Djannaby, commencèrent à propager leur secte les armes à la main (*voy.* CARMATH). Le calife prit toutes les mesures pour arrêter les progrès de ces fanatiques. Il fortifia Basrah d'un nouveau rempart afin de le mettre à l'abri de leurs entreprises; mais une armée qu'il leur opposa fut taillée en pièces, et tous les efforts de ce prince n'aboutirent qu'à retarder les horribles brigandages qu'ils exercèrent pendant près d'un siècle dans l'Arabie, l'Irak, la Syrie et l'Egypte. Cet échec fut le seul qu'éprouva Motadhed durant un califat de neuf ans et trois mois. Craint et respecté comme monarque et comme pontife de tous les gouverneurs et princes musulmans, depuis les bords du Sihoun (l'Iaxarte) jusqu'au détroit de Gibraltar, il eut la satisfaction d'avoir en sa puissance le Soffaride Amrou, émule, frère et successeur de ce Yacoub qui avait porté des coups si terribles au trône des califes (*voy.* AMROU-BEN-LEÏTS et YACOUB-BEN-LEÏTS). Motadhed mourut le 25 raby 2e 289 (5 mars 902), âgé d'environ 48 ans, après avoir assuré l'empire à son fils Moktafy. Alliant le courage à la prudence et l'adresse à la fermeté, ce prince tint d'une main vigoureuse les rênes du gouvernement. Il rétablit la discipline militaire et ne veilla pas moins au maintien de la justice et à l'exécution des lois. Sévère jusqu'à la cruauté envers les grands dont l'ambition pouvait bouleverser l'Etat comme sous les règnes précédents, il diminua les impôts qui pesaient sur le peuple, et se montra d'une indulgence extrême pour les fautes uniquement relatives au service de sa personne. Doué de beaucoup d'esprit et de pénétration, il protégea les lettres, mais il bannit de sa cour les astrologues, les géomanciens et les charlatans. Motadhed témoigna toujours une grande vénération pour la mémoire d'Ali, et combla de faveurs les descendants de ce calife (*voy.* ALI). De là les éloges restreints et même les reproches de quelques auteurs, zélés sunnites, d'après lesquels on pourrait le regarder comme un tyran ou comme un prince inconséquent et sans caractère. A—T.

MOTAMED-BILLAH ou AL-ALLAH (ABOUL-ABBAS AHMED II, AL), quinzième calife abbasside et fils de Motawakkel, fut tiré de prison l'an de l'hégire 256 (870 de J.-C.), pour succéder au vertueux et infortuné Mohtady, son cousin germain. Ce prince indolent, avec quelque goût pour les lettres, n'avait d'autres passions que celles du jeu, du vin, de la musique et de la bonne chère. Il végéta sur le trône pendant un règne de vingt-trois ans, fécond en événements remarquables auxquels il ne prit aucune part. Il parvint néanmoins, secondé par son frère Abou-Ahmed Telhah, à réprimer l'insolence et les mutineries des milices turques, et sut éviter le sort funeste de ses cinq derniers prédécesseurs; mais il se laissa dominer par ce prince, qui s'empara de toute l'autorité et qui eut assez d'influence pour se faire déclarer héritier du califat sous le titre de *Mowaffek-Billah*, après Djâfar, fils de Motamed. La révolte de Yacoub le Soffaride dans la Perse orientale, et l'invasion d'Aly, surnommé le prince des Zendjes, dans les provinces voisines du golfe Persique, causèrent de grands maux à l'empire et mirent le califat à deux doigts de sa perte. Mowaffek vainquit ces deux rebelles et fit périr le second; une mort naturelle, mais imprévue, avait délivré le calife de la crainte du premier (*voy.* YACOUB BEN-LEÏTS et MOWAFFEK). Les Turcs ne dictaient plus la loi dans Bagdad; mais Ahmed, un de leurs chefs, s'était emparé de l'Egypte, de la Syrie, et y avait fondé la dynastie des Thoulounides (*voy.* AHMED BEN THOULOUN). Ahmed était cependant moins ennemi du calife que du prince Mowaffek. Aussi Motamed, lassé de la tyrannie de son frère, s'échappa de Bagdad, tandis que celui-ci était occupé à combattre les Zendjes, et prit la route de l'Egypte, où il espérait trouver dans Ahmed un soutien et un libérateur; mais il fut arrêté par le gouverneur de Moussoul, qui l'obligea de retourner à Bagdad. Un seul trait donnera une idée de la nullité et de l'insouciance de ce calife. Ayant eu besoin de trois cents dinars d'or (3,000 francs), il ne put les obtenir de son frère, et se consola de cette petite disgrâce en la mettant en vers. Après la mort de Mowaffek, loin de recouvrer une autorité qu'il était incapable d'exercer, Motamed la vit passer sans oser se plaindre entre les mains de son neveu Mothadhed, fils de ce prince; il fut même forcé de déshériter son propre fils Djâfar Al-Mofawed en faveur de cet ambitieux neveu (*voy.* MOTADHED). Motamed mourut d'indigestion à Bagdad, à la suite d'une grande débauche, le 19 redjeb 279 (octobre 892), dans la 51e année de son âge. A—T.

MOTANABBI. *Voyez* MOTENABBY.

MOTARD (FRANÇOIS-PAUL-PIERRE), fils d'un capitaine marchand de Honfleur, naquit dans cette ville le 29 juin 1733 et commença à naviguer dès l'âge de quinze ans. En 1758, il était embarqué sur le vaisseau *le Sceptre*, où il participa à deux combats, le premier contre deux vaisseaux anglais, le second (dans lequel il fut blessé) contre trois vaisseaux de la même nation. A trente et un ans, il commandait le navire de Honfleur *la Jeanne-Gentille*, portant 18 hommes d'équipage et 6 petits canons. Se trouvant à quinze lieues nord-est des Açores, il fut joint par un corsaire de Salé armé de 28 canons et monté par 250 hommes. Malgré l'immense supériorité du corsaire, il n'hésita pas à soutenir un combat de deux heures et demie, à la suite duquel, aban-

Digitized by Google

donné de son équipage et restant lui troisième sur le pont, il fut pris à l'abordage. Il avait reçu, indépendamment de plusieurs coups de massue, cinq coups de sabre, deux sur les épaules, deux au visage, et le cinquième sur le crâne, qui fut endommagé. Conduit à Salé, il ne fut racheté d'esclavage qu'au bout de trois ans. De retour dans sa patrie, il continua à naviguer. Il commandait le navire du Havre *le Stanislas*, de 24 canons de 12 et de 183 hommes d'équipage, lorsque le 15 juin 1780 il rencontra, à neuf heures du matin, dans le nord de Dunkerque, à cinq lieues de distance, trois frégates anglaises et un ketch. Une des frégates lui donna la chasse, et le combat s'engagea bientôt à portée de pistolet et presque vergue à vergue. C'était l'*Apollon*, de 36 canons, dont 26 de 12 en batterie et 10 de 6 sur les gaillards. Ce bâtiment, l'un des meilleurs de la marine anglaise, avait un équipage de 250 hommes d'élite, tous valides, tandis que le *Stanislas*, sorti du port la veille, à la marée du soir, avait un tiers de ses matelots travaillés du mal de mer. Néanmoins, après trois heures de combat et malgré la perte de deux de ses mâts et de sa grande vergue, le *Stanislas* contraignit la frégate anglaise à s'éloigner après qu'elle eut reçu douze boulets à la flottaison, qu'elle eut perdu son capitaine, 25 hommes de son équipage, et qu'elle eut eu 43 hommes blessés. Les Français comptaient 5 morts et 27 blessés; de ce nombre était l'intrépide Motard, atteint aux bras et à la tête, et dont les habits étaient criblés de balles. L'*Apollon* rentra aux Dunes, ayant quatre pieds d'eau dans sa cale et si délabré qu'on fut obligé de le radouber entièrement. Quant au *Stanislas*, en cherchant à gagner Ostende, il échoua sur un banc, coupa le reste de sa mâture, vida son eau pour s'alléger et parvint à mouiller sur la rade à onze heures du soir. Il levait ses ancres le lendemain à sept heures du matin pour entrer dans le port, quand il aperçut les deux autres frégates et le ketch qui portait à toutes voiles sur lui. Ayant eu le bonheur d'atteindre les jetées avant d'être rejoint, il fut suivi par le ketch, qui vint mouiller par son travers. Motard, ne voulant pas violer la neutralité du port d'Ostende, fit intervenir les autorités de la ville, qui forcèrent le ketch de s'éloigner et empêchèrent ainsi l'équipage français de s'en emparer. Ce mémorable combat, dont Kerguelen ne fait qu'une courte mention dans son *Histoire de la guerre maritime de* 1778, eut pour témoin toute la population de la ville, accourue sur les remparts pour voir l'issue d'une lutte si inégale, et il eut un grand retentissement en Angleterre et en France. Le ministre en ayant rendu compte au roi, Louis XVI ordonna que le brave capitaine Motard fût attaché à sa marine militaire. Il lui fit expédier le brevet de lieutenant de frégate et remettre une épée sur laquelle était gravée l'inscription : *Prix de la valeur maritime*. La communauté de Honfleur déclara, par une délibération expresse, qu'il serait exempt de la capitation, du guet et de la garde, ainsi que du logement des gens de guerre. M. de Sartines, auquel cette délibération fut communiquée, en témoigna sa satisfaction par une lettre adressée au maire et aux échevins, lettre qui existe dans les archives de la mairie de Honfleur. Motard reçut peu après la croix de St-Louis et fut chargé ensuite de plusieurs commandements. En 1782, ayant sous ses ordres 4 canonnières, armées chacune de 3 canons de 24, il escorta à diverses reprises plus de 200 bâtiments de commerce du Havre à Cherbourg et à St-Malo, et remplit si bien cette mission, plus périlleuse que brillante, qu'aucun de ces bâtiments ne tomba au pouvoir de l'ennemi, auquel il prit au contraire deux corsaires. Promu capitaine de vaisseau en 1792, et nommé au commandement du *Brillant*, stationné sur la rade de Cherbourg, il fut contraint l'année suivante d'abandonner le service, les souffrances qu'il ressentait de ses nombreuses blessures exigeant un repos qu'il différait depuis trop longtemps. Il mourut à Honfleur le 23 juillet 1793, laissant un fils, Motard (Léopold-Bernard), né à Honfleur le 27 juillet 1771, qui embrassa comme lui la carrière maritime. M. Thomas a consacré à ces deux marins deux notices séparées dans son *Histoire de la ville de Honfleur*, Honfleur, 1840, in-8°, fig. P. L—T.

MOTASEM-BILLAH (Abou Ishak Mohammed III, al-), huitième calife abbasside et quatrième fils du célèbre Haroun Al-Raschid, monta sur le trône l'an 218 de l'hégire (833 de J.-C.), par le choix de son frère Al-Mamoun, au préjudice de Caïem Al-Motamen, son autre frère, et de son neveu Abbas (*voy.* Aaron et Mamoun). On murmura d'abord de cette désobéissance aux volontés paternelles; mais la soumission volontaire des deux princes exclus étouffa toute semence de discorde, et Motasem fut unanimement reconnu calife. A l'exemple de son prédécesseur, il se livra aux discussions théologiques et persécuta avec fureur tous ceux qui niaient la création du Coran; mais ce qui chez le premier avait été l'abus du raisonnement et des lumières, ne fut chez le second que l'effet de l'entêtement et de la plus grossière ignorance. Motasem fit périr plusieurs docteurs et fustiger en sa présence l'imam Ahmed Ibn-Hanbal avec tant de barbarie que des lambeaux de chair se détachaient de son corps (*voy.* Hanbal). Il prêta même sa main aux bourreaux pour écorcher vif un autre uléma qui avait osé soutenir l'origine céleste du Coran. Les longues guerres des Arabes dans le Turkestan avaient considérablement multiplié dans l'empire le nombre des prisonniers turcs. Le calife en forma un corps de troupes, qui devint redoutable à plusieurs de ses successeurs. Ce fut apparemment pour soustraire cette nouvelle milice à l'animosité des habitants de Bagdad, naturel-

Digitized by Google

lement portés à la sédition, que Motasem jeta l'an 220, à douze lieues de cette ville, les fondements de Sermenraï, Samarah ou Samirra, qui fut pendant quelques règnes le siége du califat. Depuis vingt ans, le rebelle Babek résistait à toutes les forces musulmanes. Chassé de la Perse, il s'efforçait de soulever l'Arménie, où il s'était retiré. Le Turc Afschin, qui d'esclave était devenu général, vainquit enfin ce fameux imposteur l'an 222 (837), avec le secours des princes arméniens, qui le remirent entre ses mains, et il l'envoya au calife, qui le fit expirer dans les supplices (*voy.* Babek). L'empereur Théophile, voyant les Etats du calife en proie aux guerres civiles et aux querelles religieuses, était entré dans la Comagène, avait pris Samosate et assiégé Zapetra, où Motasem était né; sans égards pour les instances de ce prince, qui le priait d'épargner cette ville, il la prit et y commit les plus horribles cruautés. Le calife, animé par la fureur et le désir de la vengeance, marcha bientôt contre les chrétiens, s'avança jusque dans la Galatie, et réduisit en cendres Amorium, patrie de Théophile. On prétend qu'il avait fait écrire le nom de cette ville sur les boucliers de ses soldats, afin de déclarer hautement son dessein de la sacrifier à son ressentiment. La guerre entre ces deux princes fut une guerre de barbares. Au retour de cette expédition, Motasem fit arrêter son neveu Abbas, sous prétexte qu'il avait tenté de recouvrer le califat; il le condamna à mourir de soif et se défit par divers supplices de tous les partisans de ce jeune prince. Il triompha d'un rebelle dans le Thabaristan, et le fit périr, ainsi que le général Afschin, qui, outre des intelligences criminelles, fut convaincu de s'être livré au culte du feu et d'avoir voulu le rétablir en Perse. Motasem mourut à Sermenraï le 18 raby 1er 227 (5 janvier 842), âgé de 48 ans. Il était né le huitième mois de l'année 218, et avait régné huit ans et huit jours. Il fut le huitième calife de sa famille et se trouva dans huit batailles. Il laissa huit fils, huit filles, huit mille esclaves, huit millions de dinars d'or et *huitante* millions de drachmes d'argent. Aussi a-t-il été surnommé le *Huitainier*. Ce calife, peu recommandable par ses qualités morales, odieux même aux zélés musulmans à cause de ses principes hétérodoxes et de sa cruelle intolérance, se distinguait par les avantages physiques et par une force prodigieuse : il soulevait un poids de dix quintaux, et par la seule pression de son pouce il effaçait, assurent les auteurs persans, l'empreinte d'une pièce de monnaie. Il fut le premier calife qui joignit à son nom celui de Dieu, en prenant le titre de *Motasem-Billah* (protégé par Dieu), exemple qu'imitèrent non-seulement tous ses successeurs, mais encore la plupart des princes musulmans de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Arabie, qui ajoutèrent à leurs titres ceux de Biamr-Allah, de Ledin-Allah, etc. Motasem transmit le califat à Wathek-Billah, son fils aîné. A—T.

MOTAWAKKEL-AL-ALLAH (Abou-Abdallah-Mohammed-Ben-Yousouf-al-Djezamy, al), roi d'une grande partie de l'Espagne musulmane, au 13e siècle de l'ère chrétienne, était issu de la famille des Ben-Houd, qui avait occupé le trône de Saragosse pendant un siècle, à l'époque de la décadence des Ommiades, et qui depuis avait régné à Murcie. Ce prince comptait aussi au nombre de ses ancêtres Djezam-ben-Amer, un des principaux officiers de Mousa-Ibn-Naser, le conquérant de l'Espagne, et Othman, l'un des gouverneurs de cette contrée pour les califes d'Orient. La puissance des Almohades s'était fort affaiblie en Espagne après la fameuse bataille de Tolosa (*voy.* Mehemed-el-Nasser). Mohammed-ben-Houd se révolta contre eux, à l'exemple de plusieurs autres gouverneurs, et devint leur plus redoutable ennemi, non moins par les combats qu'il leur livra que par les proclamations qu'il publia contre eux et leur doctrine, au nom de Mostanser, calife abbasside de Bagdad. Lorsque Abdallah-el-Adel eut quitté l'Espagne pour aller régner en Afrique, l'an 621 (1224), Mohammed s'empara de Murcie, dont il était sans doute gouverneur; il prit le titre de roi et le surnom de *Motawakkel-al-Allah*, et enleva encore aux Almohades Almeria et Grenade. Mohammed, prince de cette famille, possédait Jaen, Baeza et Cordoue, mais étant devenu odieux aux musulmans pour s'être rendu tributaire et vassal de Ferdinand III, roi de Castille, il fut assassiné à Cordoue par les habitants, dont les vœux appelèrent Motawakkel, qui s'était déjà emparé de Jaen et de Baeza. Enfin, le départ d'Abou-Ali-Edris, qui était allé disputer à son neveu le trône de Maroc, l'an 624 (1227), fit tomber Séville, Ecija, Carmona, Mérida, etc., au pouvoir de Motawakkel, et l'Espagne fut alors entièrement perdue pour les Almohades. Aussi grand capitaine que grand politique, il joignait à ces talents le don de l'éloquence et une générosité sans bornes. Ce prince semblait destiné à relever en Espagne l'empire musulman, dont il travaillait sans relâche à réunir tous les débris. Mais Ferdinand III, roi de Castille, et Jayme Ier, roi d'Aragon, ne lui en laissèrent pas le temps. Motawakkel avait déjà perdu Badajoz et Mérida, et essuyé une défaite devant cette dernière place, lorsque, marchant pour délivrer Cordoue, que Ferdinand tenait assiégée, il apprit que le roi de Valence, son allié, était serré de près par l'Aragonais. Persuadé sans doute que les villes qu'il possédait dans l'intérieur de l'Espagne lui échapperaient bientôt et qu'il lui importait davantage de conserver les provinces voisines de la mer, il vola au secours du roi de Valence, dont les Etats servaient de boulevard aux royaumes de Murcie et de Grenade. Mais en arrivant à Almeria, il fut assassiné dans le bain par ordre du gouverneur, l'an 634 (1236). Après la mort de

Digitized by Google

Motawakkel, Cordoue et Séville furent subjuguées par Ferdinand, Valence fut conquise par le roi d'Aragon, et il ne resta aux musulmans que les royaumes de Murcie et de Grenade, dont le premier demeura encore quelques années dans la famille des Ben-Houd, et dont le second passa sous la domination des Nasserides qui, déjà s'étaient révoltés contre ce prince (*voy.* MEHEMED Ier, roi de Grenade). A—T.

MOTAWAKKEL-ALA-ALLAH (ABOU-DJAFAR-MOHAMMED XII), dix-septième calife abbasside d'Egypte et le dernier de sa race qui ait porté ce titre, en fut décoré après son père Mostanser-Yacoub. S'étant trouvé à la fameuse bataille qui eut lieu l'an 922 (1516) entre le sultan mamlouk Kansouh-al-Gaury et l'empereur ottoman Selim Ier, il fut fait prisonnier par ce dernier, qui renversa d'un seul coup l'empire des mamlouks en Egypte et la puissance califale. En effet, Motawakkel renonça formellement en faveur du vainqueur à tous ses droits à l'imamat et au califat, et peu de temps après, le cherif de la Mecque, issu de Mahomet par Ali, reconnut Selim par un hommage solennel pour le chef suprême de la religion musulmane. Cette double cession, faite par les deux principales branches de la tribu de Coraïsch, a suffisamment légitimé aux yeux des sunnites les droits que les sultans ottomans se sont depuis arrogés d'ajouter à leurs titres ceux d'imam et de calife, c'est-à-dire de joindre l'autorité spirituelle à la puissance temporelle. Motawakkel, conduit à Constantinople, y fut retenu jusqu'en 926 (1520); Selim, à la veille de mourir, lui rendit alors la liberté et lui assigna soixante drachmes par jour (quarante-cinq francs) pour sa subsistance. Après la mort de ce prince, le calife revint en Egypte, où, l'an 930 (1524), il fut forcé de donner le titre de sultan au pacha du Caire, Ahmed, qui, s'étant révolté contre Soléiman Ier, fils et successeur de Selim, crut devoir faire sanctionner son usurpation par celui qu'il affectait de regarder comme le légitime calife. Motawakkel finit ses jours l'an 945 (1538), laissant deux fils qui recevaient une pension du trésor public. C'est ainsi que s'anéantit l'illustre famille des Abbassides qui, après avoir occupé environ huit cents ans la chaire pontificale de l'islamisme (*voy.* MOSTASEM), est tombée dans une telle obscurité, depuis plus de trois siècles qu'on ignore s'il en existe encore quelque rejeton. A-T.

MOTAWAKKEL-BILLAH (ABOUL-FADHL-DJAFAR Ier, AL), dixième calife abbasside et fils de Mostasem, fut proclamé à Sermenraï après la mort de son frère Wathek, en dzoulhadjah 232 (août 847). Pour se venger du vizir Mohammed-Ibn-Hammad, qui avait voulu placer sur le trône le fils de Wathek, il le dépouilla de sa charge, de ses biens, l'empêcha de dormir pendant plusieurs jours et le fit enfin renfermer dans un fourneau de fer, hérissé en dedans de pointes aiguës et rougi par le feu. Ce ministre, qui avait imaginé ce supplice, en fut la victime, comme autrefois l'inventeur du taureau de Phalaris, et tandis qu'il poussait des cris affreux, sa maxime favorite, *la pitié n'est que faiblesse*, était répétée par le calife. Ce prince extermina l'imposteur Mahmoud-Ibn-Faradj (*voy.* ce nom). Il abjura l'hérésie de ses trois derniers prédécesseurs et mit fin aux persécutions dirigées contre ceux qui soutenaient l'éternité du Coran (*voy.* MAMOUN). Mais Motawakkel ne se montra pas moins fanatique et intolérant sous d'autres rapports. Ennemi déclaré d'Ali et de Houcéin, il anathématisa leur mémoire, ordonna la démolition de leurs tombeaux, en interdit le pèlerinage, et joignant l'outrage à la cruauté, il ne se borna pas à des poursuites sanglantes contre la race et les partisans d'Aly; il se fit un jeu de tourner en dérision, dans ses orgies, la personne, les mœurs et le sacerdoce du gendre de Mahomet (*voy.* ALI). Cette impiété lui attira les malédictions universelles, et sa fin tragique en fut regardée comme le juste châtiment. Motawakkel persécuta aussi les chrétiens et les juifs. Pour les distinguer des musulmans, il leur interdit l'usage des étriers, il leur enjoignit de ne monter que sur des ânes et des mulets, de porter une large ceinture de cuir et de faire peindre sur les portes de leurs maisons des figures de pourceaux et de singes. L'osdigan ou gouverneur arabe d'Arménie ayant péri dans une révolte, le calife envoya le Turc Bougha, l'un de ses généraux qui, dans l'intervalle des années 851 à 855, tailla en pièces les rebelles, conquit l'Arménie entière, entra dans la Géorgie, prit et brûla Tiflis, signala son zèle pour l'islamisme par d'horribles cruautés et revint avec une multitude de captifs, au nombre desquels se trouvaient plusieurs princes et grands du pays, qui furent forcés d'embrasser le mahométisme. L'an 238 (852-3), les Grecs, ayant opéré une descente en Egypte, prirent, pillèrent, brûlèrent Damiette et Mesr, et enlevèrent six cents femmes musulmanes. Motawakkel, pour mettre Damiette à l'abri d'une nouvelle insulte, la fortifia d'un double mur du côté du Nil et d'un triple mur du côté de terre, et en fit un des boulevards de son empire. Ce fut sans doute afin de se rapprocher des provinces qui étaient le plus souvent exposées aux invasions des Grecs qu'abandonnant la Mésopotamie l'an 243 (857), il vint à Damas, où il se proposait d'établir le siége du califat; mais, dès le commencement de l'année suivante, les mutineries des milices turques le dégoûtèrent de sa nouvelle résidence et il retourna à Sermenraï. Ses troupes remportèrent une grande victoire sur les Grecs commandés par l'empereur Michel III, qui fut fait prisonnier. Deux ans après, elles obtinrent divers succès sur plusieurs points et prirent la citadelle d'Antioche; mais un de leurs généraux fut vaincu près d'Ephèse et périt avec la plus grande partie de son armée. En 246 (860), Motawakkel fixa son séjour dans un ma-

Digitized by Google

gnifique palais qu'il avait élevé à grands frais l'année précédente, et qu'il nomma *Djâfariah*. Ce fut là que dans la nuit du 5 chawal 247 (12 décembre 861), à la suite d'une débauche, il fut assassiné par les chefs de la garde turque, qui préludèrent ainsi au meurtre de plusieurs autres califes ; celui de Motawakkel fut provoqué par la haine qu'il avait inspirée aux grands. Barbare dans ses plaisirs, il s'amusait à effrayer ses convives en lâchant au milieu d'eux des lions, des serpents, des scorpions, et il les faisait guérir lorsqu'ils avaient été mordus ou piqués. Monthaser, fils aîné de Motawakkel, était devenu aussi le jouet des brutales fantaisies de son père, qui l'avait pris en aversion à cause de la diversité de leurs principes moraux et religieux. A dessein de l'avilir, il le forçait de s'enivrer, et dans cet état, il l'accablait d'injures et de coups. Quelques injustices du calife ayant achevé d'irriter les officiers turcs, le jeune prince devint malgré lui l'âme et le chef de leur complot, ou plutôt il ne fut que le témoin passif de leur vengeance. De tous les courtisans de Motawakkel, Fathah-Ibn-Khâcan, son vizir, fut le seul qui ne l'abandonna pas, il fut tué en le couvrant de son corps. Ce calife était âgé de 40 ans et en avait régné près de quinze. Affable envers le peuple, il protégeait les lettres et les sciences. Il fit construire en Egypte un nilomètre dans l'île de Roudha, à la place de celui qui avait été élevé par ordre du calife Soleiman. Le règne de Motawakkel fut regardé comme celui des prodiges et des fléaux de la colère céleste. Des tremblements de terre, des ouragans ravagèrent la Perse, la Syrie, l'Arabie ; les sources de la Mecque furent taries ; une montagne s'écroula près d'Antioche ; le Tigre se teignit de diverses couleurs ; des pierres, du sang, tombèrent du ciel en quelques cantons. Ce prince avait appelé à sa succession trois de ses fils, Monthaser, Motaz et Mowaïed, et en avait exclu les deux autres, Motamed et Mowaffek. Mais la Providence en décida autrement. Les deux aînés ne firent que paraître sur le trône, le troisième n'y monta pas, le quatrième régna longtemps et le cinquième, devenu héritier présomptif de l'empire, transmit ses droits à son fils, souche de tous les califes abbassides jusqu'à la conquête de l'Egypte par Selim (*voy.* MONTHASER-BILLAH, MOTAMED, MOWAFFEK, MOTADHED, l'article précédent et le suivant). A-T.

MOTAZ-BILLAH (ABOU-ABDALLAH MOHAMMED V, AL), treizième calife abbasside, était le second fils et le fils chéri de Motawakkel, qui lui avait donné la surintendance de toutes les monnaies de l'empire et l'avait appelé à régner après son frère aîné ; il l'aurait même désigné pour son successeur immédiat si une mort violente n'eût dérangé ses projets (*voy.* l'article précédent). Privé de ses droits par son frère Monthaser et du califat par Mostaïn son cousin, il y fut rappelé en moharrem 252 (janvier 866) par les chefs de la milice turque, qui l'en avaient exclu ; et il en demeura possesseur par la déposition et la mort de Mostaïn (*voy.* ce nom). Motaz rétablit d'abord son frère Mowaïed dans son droit à la succession ; mais bientôt il le fit arrêter, et se défit même de lui secrètement lorsqu'il apprit que les milices turques s'étaient soulevées pour le délivrer. Mowaffek, qui avait triomphé de Mostaïn, soumis Bagdad et assuré le califat à son frère Motaz, fut exilé par ce dernier pour avoir pris trop à cœur la mort de Mowaïed. Motaz était le plus bel homme de son empire, mais il n'avait pas d'autre mérite : indolent, voluptueux, sans capacité, il était de plus ingrat, perfide et cruel. Il tenta imprudemment de renverser les commandants turcs qui l'avaient placé sur le trône. Il les dépouilla de leurs charges et voulut les faire périr. Ses menées furent découvertes, et il se vit forcé de les investir d'une plus grande autorité. Wasif, l'un d'eux, ayant été massacré par ses soldats, mutinés faute de paye, Bougha, son collègue, s'enfuit à Mossoul, d'où il revint à Sermenraï pour châtier les séditieux qui avaient pillé son palais. Mais le calife, lui ayant opposé des troupes qui le firent prisonnier, ordonna qu'il fût décapité. Le triomphe de Motaz dura peu : les Turcs, ayant mis à leur tête Saleh et Mohammed, fils des deux commandants morts, pillèrent aussi la maison du vizir et assaillirent le palais impérial en demandant insolemment la solde qui leur était due depuis quatre mois. Motaz, hors d'état de les satisfaire, quoiqu'ils réduisissent leurs prétentions à cinquante mille dinars (cinq cent mille francs), eut recours à sa mère, qui possédait des trésors immenses. L'avarice de cette princesse et son refus de donner une si modique somme causèrent la mort de son fils. Les Turcs forcèrent le palais, saisirent le calife, le frappèrent de leurs masses d'armes, l'exposèrent à l'ardeur du soleil et le contraignirent en présence de témoins d'abdiquer le califat en faveur de Mohtady, qu'ils firent venir de Bagdad (*voy.* MOHTADY). Cette révolution arriva en redjeb 255 (juin 869 de J.-C). Motaz n'avait régné que trois ans et demi ; on le renferma dans un cachot, où on le laissa mourir de faim et de soif à l'âge de 22 ans. Ce fut sous le règne de ce prince qu'Ahmed-Ibn-Thoulouin, qui avait servi dans la garde turque des califes, leur enleva l'Egypte, dont il était gouverneur, et y fonda la dynastie des Thoulounides (*voy.* AHMED). A—T.

MOTÉNABBY (ABOUL-TAYYB AHMED, AL), célèbre poëte arabe, naquit, l'an 303 de l'hégire (915 de J.-C.), dans un quartier de Koufah, nommé Kinda, d'où il fut surnommé Al-Kindy. Il était de la tribu de Djof ; et l'on prétend que Houcein, son père, était porteur d'eau ; ce qui l'exposa dans la suite aux épigrammes de ses rivaux. Ahmed fit ses études à Damas avec un très-grand succès. Il s'appliqua particulièrement à la langue arabe, à la grammaire et aux belles-lettres. En-

Digitized by Google

flammé du génie poétique, il se méprit lui-même sur la nature de son talent, et, se croyant animé de l'esprit divin, il voulut passer pour prophète. Jaloux de partager la gloire de Mahomet, dont le caractère prophétique est aux yeux des musulmans tout aussi clairement marqué par la belle prose du Coran que par sa mission en elle-même, notre poëte osa croire que si Dieu lui avait donné l'éloquence, c'était sans doute pour l'appeler à un nouvel apostolat. De là lui vint le surnom de *Moténabby*, sous lequel il est généralement connu. Cette prétention, appuyée par des vers pleins de force et d'enthousiasme, séduisit plusieurs tribus de l'Arabie Déserte, entre autres celle de Kelab, aux environs des ruines de Palmyre, et attira sur les pas de Moténabby un grand nombre de disciples. Mais Loulou, gouverneur d'Emesse au nom des princes ykhschidides, qui régnaient sur l'Egypte et sur une partie de la Syrie, arrêta les progrès de la nouvelle secte en s'assurant du prétendu prophète et en dispersant ses prosélytes. Cette leçon guérit Moténabby de la chimère qui avait égaré sa jeunesse. Il recouvra sa liberté, se livra entièrement à la poésie et lui dut sa réputation et sa fortune. Accueilli avec distinction, l'an 337, à la cour de Seïf-ed-Daulah, prince d'Alep, dont il chanta les exploits (*voy.* SEÏF-ED-DAULAH), il la quitta, l'an 346, pour se rendre auprès de Kafour, souverain de l'Égypte (*voy.* KAFOUR); mais ayant composé des vers satiriques contre ce prince auquel il avait d'abord prodigué les louanges, il se retira, l'an 350, à Chyraz, où régnait Adhad-ed-Daulah qui le combla de bienfaits (*voy.* ce nom). Dégoûté du métier de courtisan, Moténabby revenait de la Perse avec son fils, l'an 354 (965 de J.-C.), pour revoir sa patrie et y jouir paisiblement des richesses qu'il avait amassées, lorsqu'il fut attaqué, près de Noumaniah, ville dans le désert, à l'ouest de Bagdad, par une troupe d'Arabes açadides qui convoitaient ses trésors, et il périt en se défendant. D'autres attribuent sa mort aux ennemis qu'il s'était attirés par ses satires, ou à un ordre d'Adhad-ed-Daulah. On a de lui un *Divan, ou Recueil de poésies*, si estimées en Orient qu'elles ont été expliquées et commentées par quarante auteurs différents. Toutefois, au jugement de Reiske et de Silvestre de Sacy, les ouvrages de Moténabby n'égalent ni en mérite ni en difficultés les anciennes poésies arabes, et il n'a dû son extraordinaire célébrité qu'à la décadence du goût chez sa nation. La bibliothèque de Paris possède plusieurs manuscrits du *Divan* de Moténabby. On y voit aussi trois exemplaires des Commentaires d'Abou-Zakharia Yahia al-Tabrizy sur les ouvrages de ce poëte. Les premiers vers de la jeunesse de Moténabby ont été donnés par Golius dans l'appendice de la grammaire arabe d'Erpenius, édition de 1656. Reiske a publié, en arabe et en allemand, un assez grand nombre d'extraits des poésies de Moténabby, sous ce titre : *Proben der arabischen Dichtkunst aus dem Motenabby*, Leipsick, 1765. Il a aussi donné la *Description du lac de Tibériade*, par le même poëte, à la fin de ses *Notes* sur *la Description de la Syrie* d'Aboulfeda, publiée par Kohler, 1766. Plusieurs de ces morceaux ont été réimprimés dans la *Neue arabische Anthologia*, de M.-S.-F. Günther Wahl, Leipsick, 1791. Reiske a inséré une *Description de la fièvre*, par Moténabby, dans ses *Miscellanea medica ex Arabum monumentis*, publiés de nouveau à Halle, en 1776, par M. Grüner, sous ce titre : *J.-J. Reiske*, etc., *Opuscula medica ex monumentis Arabum et Ebræorum*. M. Ouseley, dans ses *Oriental Collections*, t. 1er, n° 1, a inséré une *Biographie* de Moténabby, par sir John Haddon Hindley, suivie de deux petites pièces de ce poëte relatives à Seïf-ed-Daulah, émir d'Alep (*voy.* ce nom). Silvestre de Sacy, dans le tome 3 de sa *Chrestomathie arabe*, a donné la traduction de trois petits poëmes où Moténabby célèbre les victoires du même prince. Enfin il a paru, dans le 6e volume des *Mines de l'Orient*, l'*Elégie* composée, l'an 350 (1), par notre poëte sur la mort d'Abou-Chodja-Fatek, rival de Kafour, avec une traduction française de M. Grangeret de Lagrange. Cette élégie se retrouve, avec d'autres pièces inédites de Moténabby à la louange de Fatek, dans le *Recueil de poésies arabes* publié par le même orientaliste, 1821, in-8°. A—T et R—D.

MOTHARREZ (ABOU-OMAR-MOHAMMED, AL), écrivain arabe, né l'an 261 (874 de J.-C.), passa une partie de sa vie auprès de Taleb-Al-Schaïbani, docteur de l'école de Koufah, célèbre par son commentaire de l'Alcoran; il mourut en l'an 345 (956 de J.-C.). Sa passion pour l'étude l'éloigna tellement du soin de ses affaires qu'il se vit dans la nécessité de vivre du travail de ses mains; du moins est-on autorisé à l'inférer de son sobriquet d'*Al Motharrez*, qui indique quelqu'un dont la profession est de travailler à des garnitures d'habit. Sa réputation fut immense de son vivant; il en était surtout redevable à une mémoire heureuse et fidèle qui lui fournissait à point nommé les passages de l'Alcoran ou du recueil des traditions les plus analogues à chaque sujet. Ce luxe d'érudition allait si loin qu'il fut soupçonné de savoir forger des textes quand il se trouvait au dépourvu. Ses écrits sont fort nombreux. Il a laissé une Histoire des Arabes qui embrasse, outre la biographie des hommes illustres, tout ce qui se rapporte aux mœurs, aux sciences et aux antiquités. Elle est citée par Casiri, t. 2, p. 156, de la *Bibliothèque de l'Escurial*, sous le titre d'*Akhbar alarab*. Il a écrit aussi : 1° Sur les clepsydres (*Ketab alsaat*); 2° Sur le jour et la nuit, ouvrage d'astronomie; 3° Sur les tribus arabes; 4° Sur les expressions peu connues qui se rencontrent dans les traditions, etc. R—D.

(1) Voyez Aboulfeda, *Annales moslemici*, t. 2, p. 472.

Digitized by Google

MOTHARREZY (Aboul-Fath-Nasser-ebn-Abd'-Alsayd, al), philologue arabe, reçut le jour dans la capitale du Kharizm, l'an 538 (janvier 1144 de J.-C.). On ignore si le sobriquet de *Motharrezy* lui fut transmis par quelqu'un de ses ancêtres, ou s'il travailla lui-même à des garnitures d'habit. Il eut pour maîtres son père et les hommes les plus savants de sa patrie. La jurisprudence, la philologie l'occupèrent tour à tour. La poésie même vint lui servir de délassement. Enfin, l'universalité de ses connaissances lui acquit une telle réputation qu'il fut regardé comme un digne successeur du célèbre Zamakschari (*voy.* ce nom). Quoique attaché à la secte des hanéfites, il avait embrassé la doctrine des motazalites, et ce fut son entêtement pour ces opinions, erronées aux yeux des musulmans, qui lui attira de violentes attaques de la part des docteurs de Bagdad lorsqu'il passa par cette ville pour s'acquitter du pèlerinage, l'an 601 (1204). Il mourut dans sa patrie en l'an 610 (1213), selon Ibn-Khalekan et Hadji-Khalfa, que nous prenons pour guides dans cet article. Aboulfeda avance de quatre ans la mort de notre auteur. Outre plusieurs morceaux de poésies, il nous reste de Motharrezy un grand nombre d'ouvrages fort estimés des nationaux. Les principaux sont : 1° un dictionnaire arabe, intitulé *Almogreb fyllogat*, où il explique les termes obscurs usités dans les livres de jurisprudence. Il est cité souvent par Pococke dans son *Specimen historiæ Arabum*, et on le trouve dans les principales bibliothèques de l'Europe. 2° Un commentaire des *Makamat*, de Hariri (*voy.* Hariri), intitulé *Idhah*, où la brièveté ne nuit pas à la solidité des observations. Ce commentaire a été mis à contribution dans le choix de gloses dont Silvestre de Sacy a enrichi son édition classique de l'ouvrage de Hariri. 3° Un traité de grammaire intitulé *Misbah*, ou Flambeau ; 4° un abrégé du traité de logique de Yakoub-Ebn-Ishak dit Ebn-Al-Sekyt, sous le titre de *Islah Almanthek*. R—D.

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe de la), duc de Cardone, maréchal de France, né en 1605, fit ses premières armes, dès l'âge de dix-sept ans, contre les calvinistes et se trouva au combat naval où le duc de Montmorenci reprit l'île de Ré sur les rebelles. Il se distingua dans une foule d'autres combats, tant en France qu'en Italie et dans les Pays-Bas. Envoyé comme lieutenant général à l'armée qui était en Piémont, il en prit le commandement après la mort du cardinal de Lavalette, en attendant l'arrivée du comte d'Harcourt, que le roi avait nommé à la place du cardinal. Ce fut par ordre du comte qu'il s'empara de Quiers, à la vue de l'armée espagnole, la nuit du 24 octobre 1639. Cependant l'arrivée du comte d'Harcourt était marquée par quelques désavantages ; et, malgré la présence de Turenne qui, dans un poste inférieur, se formait dans l'art dont il devait donner un jour de si hautes leçons, l'armée française, obligée de se retirer, eût éprouvé de bien plus grandes pertes sans le secours de la Mothe, qui seul soutint pendant deux heures l'effort d'un ennemi triomphant et très-supérieur en nombre. Le siége de Turin, entrepris l'année suivante, et dans lequel il déploya autant de talent que de courage, en ajoutant beaucoup à sa gloire, le signala au choix du roi pour un commandement supérieur. La France n'avait alors que trop d'occasions d'employer les talents de ses hommes de guerre : elle comptait six armées sur pied. La Mothe-Houdancourt partit en 1641 comme vice-roi pour commander l'armée en Catalogne. Cette province s'était soulevée avec le projet de se rendre indépendante de l'Espagne et de se constituer en république ; mais ayant bientôt renoncé à ce projet, et ne se trouvant pas assez forte pour résister au roi d'Espagne, elle s'était donnée à la France sous la réserve de ses priviléges. La Mothe-Houdancourt y mène 5,000 hommes de troupes, commence par s'emparer de la ville et du château de Constantin, et défait les Espagnols devant Tarragone, qu'ils cherchaient à ravitailler. Cet avantage fut suivi d'un autre encore plus important ; dans un combat qu'il livra près de Villefranche vers la fin de mars de la même année, il surprit plus de 3,000 Espagnols qui passaient dans le Roussillon et qui se rendirent à discrétion. Nommé maréchal de France en récompense de ce fait d'armes, il défit de nouveaux les Espagnols devant Lérida et entra dans Barcelone. Ici, la fortune sembla le trahir. Philippe de Silvas, général espagnol, vint inopinément mettre le siége devant Lérida. Le maréchal alla au-devant des ennemis et leur livra bataille, mais le désordre se mit parmi ses troupes ; et, après avoir perdu Lérida, il se vit encore forcé de lever le siége de Tarragone qu'il avait commencé. On lui fit un crime de cet échec, comme il arrive trop souvent sous un ministère faible et soupçonneux. Des intrigues de bureau flétrirent un guerrier qui, pendant vingt ans, avait servi son pays avec la plus grande distinction. Le maréchal avait pour ami Desnoyers, secrétaire d'Etat de la guerre, qui était sur le point de donner sa démission. Letellier, désigné pour lui succéder et qui même était déjà en fonctions, ne pouvait pardonner au maréchal ses liaisons avec un homme qu'il était impatient de remplacer. Il paraît que la Mothe fut accusé de n'avoir pas profité d'une occasion qui s'était offerte de s'emparer du roi d'Espagne pendant qu'il était à la chasse. Il fut donc enfermé au château de Pierre-Encise et traîné devant plusieurs tribunaux, jusqu'à ce qu'enfin le parlement de Grenoble le justifia et le fit sortir de prison. L'époque de sa mise en liberté, au bout de quatre ans de détention, était celle où l'esprit de faction, répandu dans toutes les classes du royaume et alimenté par les troubles inséparables d'une régence, organisait à Paris cette guerre civile si

Digitized by Google

connue sous le nom de la *Fronde*. Le souvenir de l'injustice dont il avait été victime fermentait encore au fond de son cœur, et s'il n'était pas, comme dit le cardinal de Retz, *enragé* contre la cour, du moins était-il disposé à entrer dans un parti de mécontents. Il paraît d'ailleurs que son dévouement à M. de Longueville, l'un des chefs de la Fronde, ne lui eût pas permis de séparer sa cause de celle du duc. « Il lui avait été attaché vingt ans durant, dit le cardinal de Retz, « par une pension qu'il avait voulu lui-même re« tenir par reconnaissance, encore qu'il eût été « fait maréchal de France. » Au reste, ce ne pouvait être une acquisition bien précieuse pour un parti où tout se passait en intrigues et en négociations, qu'un militaire qui avait toujours vécu dans les camps, étranger à l'art de la parole, et dont « les oraisons n'étaient jamais que « d'une demi-période ». Nous achèverons son portrait par cette citation de l'auteur qui nous a fourni les traits précédents : « Le maréchal de la « Mothe avait beaucoup de cœur. Il était capi« taine de la seconde classe ; il n'était pas homme « de beaucoup de sens. Il avait assez de dou« ceur et de facilité dans la vie civile. Il était « très-utile dans un parti, parce qu'il y était « très-commode. » Le cardinal de Retz, en jugeant le maréchal avec cette hauteur, et comme un homme peu propre à ses vues turbulentes et factieuses, ne pensait pas que la postérité, plus juste, dût un jour tenir compte au guerrier des qualités qui lui avaient manqué pour être chef de ce parti, et qu'elle en serait d'autant plus sévère à l'égard du prélat qui avait déshonoré son caractère par les qualités d'un tribun. Cependant les troubles intérieurs avaient donné de grands avantages aux Espagnols. Le souvenir des anciens services de la Mothe-Houdancourt lui fit accorder une seconde fois le titre de vice-roi en Catalogne. Ramené sur un terrain qui avait déjà été le théâtre de ses succès, il y soutint de nouveau l'honneur de nos armes, força les lignes des ennemis devant Barcelone et défendit pendant cinq mois cette place contre les meilleures troupes de l'Espagne. Il conserva le commandement de l'armée française et de la Catalogne jusqu'à l'année 1657, où il revint à Paris, et mourut dans la 52e année de son âge. Il eut trois filles, que Bussy-Rabutin n'a pas épargnées dans sa scandaleuse *Histoire amoureuse des Gaules ;* mais, quand même le caractère connu du prétendu historien n'affaiblirait pas considérablement son témoignage, peut-être en cette occasion trouverait-on une raison particulière de s'en défier dans la lettre de Bussy-Rabutin écrite à madame de Sévigné pendant le siége de Paris. Il avait fait redemander au maréchal des chevaux que les domestiques de celui-ci lui avaient pris ; le maréchal n'en avait probablement pas tenu compte. « Pour moi, dit Bussy à sa cousine, je suis tout « consolé de la perte de mes chevaux par les « marques d'amitié que j'ai reçues de vous en « cette rencontre. Pour M. de la Mothe, maré« chal de la ligue, si jamais il a besoin de moi, « il trouvera un chevalier peu courtois. » Il paraîtrait que cette disposition *peu courtoise* trouva par la suite à s'exercer à l'égard des filles du maréchal ; ce qui, dans tous les cas, s'accorde assez avec la réputation très-équivoque de loyauté dont jouit Bussy-Rabutin. R—TE.

MOTHE LE VAYER (FRANÇOIS DE LA) naquit à Paris, en 1588, d'une famille noble originaire du Maine. Son père, magistrat distingué, le dirigea dans ses études, qui embrassèrent à la fois les lettres, le droit et la morale. Il était âgé de vingt-deux ans lorsque Henri IV tomba sous le poignard d'un fanatique. Ce crime le remplit d'horreur et lui inspira la résolution de rester étranger aux troubles qui agitèrent la France pendant la minorité de Louis XIII. Lié avec plusieurs savants de cette époque, il fut aussi admis dans les cercles brillants que réunissait chez elle mademoiselle de Gournay, célèbre par son esprit plus que par sa beauté, et qui en mourant lui légua sa bibliothèque. Il succéda, en 1625, à son père (1) dans les fonctions de substitut du procureur général au parlement ; mais il quitta bientôt Thémis pour les Muses. L'histoire était son étude favorite ; et la diversité prodigieuse des opinions et des mœurs de tous les peuples devint la base de ce scepticisme qui domine en général dans tous ses écrits. L'Académie française lui ouvrit ses portes le 14 février 1639. Le cardinal de Richelieu, qui l'honorait d'une estime particulière, satisfait de l'ouvrage que le Vayer venait de publier sur l'éducation d'un prince (1640), l'avait désigné en mourant pour être le précepteur du Dauphin. Mais la reine Anne d'Autriche, influencée par quelques envieux, refusa son consentement sous prétexte que la Mothe était marié. Notre philosophe fut néanmoins chargé, en 1649, de diriger les premières études du jeune duc d'Orléans, frère du roi. Les progrès de l'élève frappèrent vivement la reine, qui rendit enfin justice aux talents du maître et lui confia en mai 1652 le soin de terminer l'éducation du roi. Le nouveau précepteur accompagna son auguste disciple dans les différents voyages qu'entreprit la cour, et le suivit à Reims pour la cérémonie du sacre, en 1654. Lors du mariage de Louis XIV, en 1660, la Mothe le Vayer cessa toute fonction auprès de lui. Il put alors se livrer sans partage à l'instruction de Monsieur. Devenu veuf et privé d'un fils unique, qui mourut célibataire en 1664 (2), le Vayer contracta un nouvel hymen, ayant près de soixante-dix-huit ans, faiblesse que

(1) Félix DE LA MOTHE LE VAYER, mort le 25 septembre 1625, âgé de 78 ans. Il a publié *Legatus, seu de legatorum privilegiis, officio ac munere libellus*, Paris, 1579, in-4°.

(2) Ce fils avait embrassé l'état ecclésiastique. Il tenait un rang distingué parmi les gens de lettres. Boileau, son ami, lui a dédié une de ses satires. L'abbé le Vayer a publié, en 1661, une édition estimée de Florus (voy. FLORUS), et il mourut à 35 ans,

Digitized by Google

ses amis lui reprochèrent en plaisantant. La vieillesse n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude; les relations des pays éloignés étaient ses plus doux amusements. Comme il avait la mort sur les lèvres, le voyageur Bernier vint le voir : « Eh bien! quelles nouvelles avez-vous du grand « Mogol ? » Ce furent presque ses dernières paroles. Il mourut, sans laisser de postérité, en 1672, dans sa 85e année. Ce philosophe, que Naudé appelait le Plutarque de la France, ressemblait aux anciens sages par ses opinions et par ses mœurs. Son costume même était celui d'un homme qui affecte de se distinguer du vulgaire. Passant un jour sous les galeries du Louvre, il entendit quelqu'un dire en le montrant : « Voilà un homme sans religion. » Il lui répondit avec douceur : « Mon ami, j'ai tant de religion « que je vous pardonne en pouvant vous faire « punir. » Doué de la mémoire la plus heureuse, une lecture immense l'avait enrichi d'une érudition prodigieuse; mais, suivant la remarque de Bayle, s'il était plus savant que ses confrères de l'Académie, la plupart écrivaient mieux que lui. La Mothe le Vayer avait connu, étant jeune, le P. Sirmond, qui lui donna d'utiles conseils pour se guider dans la carrière des sciences. Travailler de bonne heure et publier tard était la maxime du savant jésuite. La Mothe avait près de cinquante ans quand il mit au jour ses premiers écrits. Depuis cette époque (1636), il publia successivement, et d'année en année, ses nombreux ouvrages, qui obtinrent un succès extraordinaire. Les plus importants sont : 1° *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement la françoise et l'espagnole* (le titre porte : traduit de l'italien de Fabricio Campolini), Paris, 1636, in-8°; il y a des traits curieux : « Le soldat français se fait toujours « craindre d'abord; jurant et tempêtant quand il « entre quelque part, le lendemain il se trouve « des grands amis de la maison. L'espagnol use « de courtoisie en arrivant, mais rien de plus « rude que sa sortie, pillant et désolant tout. » 2° *Considérations sur l'éloquence françoise*, 1638, in-12. L'auteur démontre la grande supériorité des anciens sur les modernes, la nécessité de l'étude du grec, et il indique les nombreux rapports de cette langue avec la nôtre. 3° *De l'instruction de monsieur le Dauphin*, 1640, in-4°. Il analyse successivement les vertus, les sciences et les arts que doit posséder un prince; ce qu'il dit de l'astrologie judiciaire et de la magie prouve qu'il ne partageait pas les erreurs du siècle. 4° *De la vertu des païens*, Paris, 1642, in-4°, 3e édit., 1647. Arnauld entreprit de le réfuter dans son traité *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ*. L'ouvrage de la Mothe ne se vendait pas, et son libraire lui en faisait des reproches : « Je connais, lui répondit « l'auteur, un secret pour en assurer le débit. » Il alla solliciter lui-même l'autorité d'en défendre la lecture; à peine la censure fut-elle connue que chacun voulut se procurer l'ouvrage, et l'édition fut bientôt épuisée. 5° *Jugements sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1646, in-8°. Cet ouvrage annonce une connaissance profonde des grands modèles de l'antiquité. Baillet et Struve ont relevé quelques erreurs échappées à la Mothe le Vayer. 6° la *Géographie*, la *Rhétorique*, la *Morale*, l'*Économique*, la *Politique*, la *Logique*, la *Physique du prince*. Ces différents traités, pour servir à l'éducation du Dauphin, ont été publiés de 1651 à 1656. Scipion Aleraul les traduisit en italien, Venise, 1684, in-16. 7° *En quoi la piété des François diffère de celle des Espagnols;* opuscule écrit par ordre du gouvernement à une époque où la cour de Madrid était irritée de ce que la France faisait cause commune avec l'Angleterre contre l'Espagne. 8° *Petits traités en forme de lettres*, 1659 et 1660, 4 vol. Chaque lettre roule sur un sujet de philosophie morale; elles sont, disent les derniers éditeurs de ses œuvres, une source où plusieurs écrivains ont puisé sans l'indiquer. 9° *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences*, Paris, 1668, 1 vol. On trouve à la suite un *Discours sur la musique*, adressé antérieurement au P. Mersenne, ami de l'auteur, qui l'avait consulté sur cette matière. 10° *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire*, 1668; cet opuscule est plein de sens et de justesse. « Patercule, disait-il, élevait « Séjan jusqu'au ciel; Eusèbe écrivait les vertus « de Constantin, sans dire ses crimes; Eginard, « celles de Charlemagne, se taisant sur ses dé- « fauts. Si nous avions les Commentaires de Ver- « cingétorix ou de Divitiacus, comme ceux de « César, il s'y trouverait des récits bien diffé- « rents; et ces vieux Gaulois donneraient à leurs « guerres des jours bien contraires à ceux où les « fait voir leur vainqueur. » 11° *Hexameron rustique, ou les Six journées passées à la campagne*, Paris, 1670, in-16; Amsterdam, 1671, in-12. La Mothe le Vayer est aussi l'auteur des *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, sous le nom de *Orasius Tubero*, Francfort, 1698, in-4°, et 1716, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ne se trouvent point dans la collection publiée d'abord de ses *Œuvres*, dont les trois premières éditions, données par l'abbé le Vayer, son fils, in-fol., Paris, 1654-1656, 2 vol., et 1662, 3 vol., ne contiennent que les traités publiés jusqu'à ces époques. La meilleure est celle de Dresde, 1756-1759, en 14 volumes in-8°. Elle a été faite sur les matériaux fournis par Roland le Vayer de Boutigni, neveu de l'auteur (*voy.* BOUTIGNI). Nous avons l'*Esprit de la Mothe le Vayer* (par Montlinot), 1763, in-12. Alletz a aussi donné un autre recueil sous le même titre, Paris, 1783, in-12. L—U.

MOTHY-LILLAH ou BILLAH (ABOUL-CACEM

parce que, dit Gul-Patin, ses médecins, lui ayant donné trois fois le vin émétique, l'envoyèrent au pays d'où personne ne revient.

Digitized by Google

Fadhl ou Mofaddal al), vingt-troisième calife abbasside et fils de Moctader, sortit de prison pour succéder à Mostakfy, son cousin germain, l'an 334 de l'hégire (de J.-C. 946). Mais l'émir-al-omrah, Moezz-ed-Daulah, qui avait eu le projet de dépouiller les Abbassides du califat et de le rendre aux descendants d'Ali (*voy.* Moezz-ed-Daulah), ne consentit à le donner à Mothy que parce qu'il ne vit en lui qu'un prince sans énergie, sans ambition, sans génie et par conséquent incapable de lui porter ombrage. L'émir régna souverainement à Bagdad et dans tous les pays qui reconnaissaient encore la suprématie spirituelle du calife, auquel il ne laissa pas même l'apparence de la souveraineté. Mothy n'eut ni vizir, ni ministres; on ne lui accorda qu'un secrétaire et une très-modique pension. Il régna, ou plutôt il vécut dans une si profonde obscurité que les historiens se sont bornés à nous apprendre qu'il était doux, pacifique, charitable, plein de droiture et de piété. Forcé de suivre l'émir-al-omrah dans toutes ses expéditions militaires, il n'en recueillit ni gloire, ni avantage. Ce fut par l'ordre et pour satisfaire la cupidité de ce prince qu'il rendit vénales toutes les charges publiques et surtout celles de la magistrature : innovation scandaleuse et funeste à l'empire. Tels étaient le délabrement et la pénurie du califat, qu'Azz-ed-Daulah, fils et successeur de Moezz-ed-Daulah, ayant exigé de l'argent, sous prétexte de repousser une invasion des Grecs en Mésopotamie, mais en effet pour le distribuer à ses favoris, le calife fut obligé de vendre la plus grande partie des meubles de son palais et n'en retira que quarante mille drachmes (environ 30,000 francs). Tombé en paralysie, Mothy abdiqua en faveur de son fils Taïc-Lillah sur la fin de l'an 363 (974). Il avait porté le vain titre de calife pendant vingt-neuf ans et demi, plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, et il mourut deux mois après son abdication, à l'âge de 63 ans. De son temps les Carmathes rapportèrent à la Mecque la *Pierre noire* de la Caabah, qu'ils avaient enlevée vingt-deux ans auparavant. Ce fut aussi sous le califat de Mothy-Lillah que les Abbassides perdirent l'Egypte ainsi que leur autorité religieuse sur la moitié des pays soumis alors aux lois du Coran (*voy.* Moezz-Ledin Allah.) A—T.

MOTIN (Pierre), poëte français, né dans le 16e siècle à Bourges, était l'ami du satirique Regnier. Balzac, dans une de ses *Lettres* à Chapelain (liv. 6, p. 5), dit que Motin fut chargé par Henri IV de mettre en vers français une pièce latine composée par le P. Teron, jésuite, au sujet de la naissance du Dauphin. On peut en conclure qu'il jouissait de quelque considération à la cour. Il mourut au plus tard en 1615, comme on l'apprend des *Stances* de Bonnet, son neveu, imprimées cette année dans les *Délices de la poésie française*, p. 933. Regnier, qui trouvait le style de Motin facile et naturel, dit qu'il était poëte, sans être bon. Mais Boileau ne l'a pas jugé si favorablement dans son *Art poëtique* (ch. 4) :

> J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
> Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Cependant il faut bien qu'il ait eu, de son temps, une assez grande réputation, puisqu'il était au nombre des auteurs que l'Académie française devait citer dans son *Dictionnaire* comme faisant autorité, suivant le premier projet. S'il est vrai que Motin ait été régulier dans sa conduite, on peut lui faire l'application du vers de Martial (*Epigr.*, t. 1, p. 5) :

> *Lasciva est nobis pagina, vita proba est.*

Ses pièces les plus remarquables, dit la Monnoie, sont des épigrammes qu'on devait trouver *assez divertissantes* du temps où la poésie lyrique était tolérée en France (notes sur les *Jugements des savants*). Elles font partie du *Cabinet satirique*. Les autres vers de Motin sont épars dans les collections. Le *Recueil des plus belles pièces des poëtes français*, par Barbier, contient quelques morceaux de Motin, précédés d'une courte *Notice* sur l'auteur, t. 3, p. 65. L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a réuni d'autres à la suite de son édition des *Œuvres* de Regnier, Londres, 1763, in-4°. Mais dans son avertissement il avoue qu'il n'a pas eu la hardiesse d'imprimer tous ceux qu'il avait recouvrés. C'est à Motin que Regnier adresse la quatrième de ses satires, dans laquelle il prouve que la science conduit rarement à la fortune. Motin, à son tour, lui adressa une ode. Elle est imprimée à la tête de la plupart des éditions des œuvres de Regnier, dont l'amitié a plus contribué que tous ses efforts à garantir son nom de l'oubli. Titon du Tillet a donné une place à Motin sur son *Parnasse*, p. 203. W—s.

MOTIS (Jean), poëte latin sur lequel on ne trouve aucun renseignement dans les biographies les plus complètes, était né dans le 15e siècle à Naples et remplissait la charge honorable de secrétaire apostolique. On ne connaît de lui qu'un opuscule intitulé *Invectiva cœtus fœminei contra mares*. C'est un petit poëme en vers élégiaques, composé de quatre-vingt et un distiques. Il en existe une très-ancienne édition in-4°, que les bibliographes croient sortie des presses de Félix Riessinger, imprimeur à Naples de 1471 à 1479. Dans la plupart des exemplaires on trouve à la suite *Remedium contra concubinas per modum abbreviationis libri Mattheoli a Petro de Corbolio, archidiacono Sennonensi, et ejus sociis compilatum*. Les rédacteurs du Catalogue de la bibliothèque de la Vallière disent que cet abrégé du *Livre de Mattheolus* est une satire aussi violente qu'obscène contre les femmes (t. 2, p. 129). D'après la note que nous venons de transcrire, on pourrait croire que le *Remedium contra concubinas* est une traduction abrégée du *Livre de Mattheolus;* mais c'est, au contraire, l'ouvrage français qui a été

Digitized by Google

traduit du latin avec les changements que le nouvel auteur jugea nécessaires pour s'accommoder au goût de son siècle. (Voy. les recherches de l'abbé Goujet sur le livre de Matheolus, *Bibl. Franç.*, t. 10, p. 129.) Le *Remedium* ne diffère probablement que par le titre des *Satyræ adversus eos qui uxores ducunt*, dont on conserve une ancienne copie à la Bibliothèque de Paris (*voy. Catal. des mss.*, 2062). Si cette conjecture est fondée, le véritable auteur, inconnu jusqu'ici, de cette satire contre les femmes serait un des prélats qui ont occupé le siége de Sens avec le plus de distinction au commencement du 13e siècle (*voy.* CORBEIL). Il est temps de revenir à Motis, dont cette digression nous a peut-être trop éloigné. Son *Invectiva cætus fæminei* a été réimprimée sous le titre *Apologia mulierum in viros probrosos*. C'est à tort que la plupart des bibliographes, trompés par le nouveau titre, en ont fait un second ouvrage (*voy.* Freytag, *Analecta litterar.*, p. 617). Cette édition (Bade, 1511, petit in-4° goth. de 18 feuilles) fut imprimée, comme on l'apprend dans la suscription, par René Beck, qui s'était réfugié à Bade pendant que la peste désolait Strasbourg. L'éditeur pour remplir les 18 feuilles a joint à l'opuscule de Motis : *Hecatosticha et Pentadecas elegiaca de obscænis mundi voluptatibus extemporalis* par Georges Gockenschnald, jeune Allemand qui se trouvait à Bade pour le même motif que Beck. Dans les *Carmina illustr. poetar. italor.*, t. 6, p. 373, on lit une *Epitre* de Jean Motia, Napolitain, adressée à Pierre Buonhuomi, auquel il demande son amitié. Ce Jean Motia, poëte, non moins inconnu que Jean Motis aux bibliothécaires napolitains, paraît être le même personnage que celui qui fait le sujet de cet article. W—s.

MOTRAYE. *Voyez* MOTTRAYE.

MOTTA FEO E TORRES (LOUIS DA), amiral portugais, naquit à Lisbonne le 16 mars 1769. Il fit de brillantes études à l'académie royale des gardes-marine, où il remporta le grand prix, qui lui fut décerné en présence de la reine Marie Ire et des princes ses fils. De 1786 à 1791, il fut employé comme lieutenant de vaisseau sur différentes escadres qui croisèrent au détroit de Gibraltar ou le long des côtes de la Méditerranée. Devenu capitaine de corvette (*capitan tenente*), il fit partie de la flotte qui se rendit en 1792 à Naples sous les ordres de l'amiral Sanches de Brito, puis de celle qui croisa dans la Méditerranée. Rentré dans le port de Lisbonne en 1793, da Motta fut nommé capitaine de frégate et s'embarqua peu après sur la *Reine de Portugal*, un des vaisseaux de la flotte qui, commandée par le contre-amiral Valle, se joignit à l'escadre de l'amiral anglais lord Howe, pour croiser sur les côtes de France. Promu au grade de capitaine de vaisseau (*capitan de mar e guerra*) en 1796, il fut chargé par le prince régent, depuis Jean VI, de porter des cadeaux à l'empereur de Maroc. A son retour, il fut nommé chef de division et commanda en cette qualité jusqu'en 1799 les batteries destinées à défendre l'entrée du Tage. Le 19 mars 1800, il escorta de Lisbonne au Brésil avec 7 bâtiments de guerre un convoi de 114 voiles. L'année suivante il croisa sur les côtes de l'Amérique du Sud et fit le blocus du Rio de la Plata contre les Espagnols. Après la paix avec cette nation, da Motta fut nommé commandant de la province de Paraïba du Nord. Revenu en Europe en 1805, il fut envoyé à la tête d'une escadre devant Alger pour y traiter de la paix et racheter les captifs; mais, malgré les bons offices des consuls étrangers, notamment de M. Dubois-Thainville, agent français auprès du dey, il ne put rien terminer. Il croisa ensuite sur les côtes barbaresques et s'empara de plusieurs corsaires d'Alger et de Tunis. Ayant relâché à Gibraltar dans l'intervalle, il favorisa l'évasion de trois Français, MM. Canitrol et Berrade, enseignes de vaisseau, et M. Mougeat, aspirant, qui s'étaient réfugiés sur son vaisseau. Lorsque le Portugal fut attaqué par les armées françaises en 1808, da Motta prit le commandement de trois légions organisées pour la défense de Lisbonne et affecta une forte somme aux besoins de l'Etat. Il passa en 1811 au Brésil, où la famille royale s'était retirée dès 1807; devint successivement chef d'escadre, vice-amiral et commandeur de l'ordre militaire de St-Benoît d'Aviz. En 1816, il fut envoyé dans le royaume d'Angola avec le titre de gouverneur et capitaine général, fonctions qu'il exerça pendant trois ans. Au bout de ce temps, il revint à Rio-Janeiro et fut nommé conseiller de guerre et marine. En 1821, il accompagna son souverain à Lisbonne, où il fut employé dans le conseil de l'amirauté jusqu'à sa mort, arrivée le 26 mai 1823. Il laissa un fils, M. J.-C. Feo Cardozo de Castellobranco e Torrès, officier supérieur dans l'armée portugaise, qui a publié en portugais des *Mémoires contenant la biographie du vice-amiral Louis da Motta Feo e Torrès, l'histoire des gouverneurs et capitaines généraux d'Angola, depuis 1575 jusqu'en 1825, et la description géographique et politique des royaumes d'Angola et de Benguela*, Paris, 1825, in-8°. Z.

MOTTAKY-BILLAH (ABOU-ISHAK-IBRAHIM II, AL), vingt et unième calife abbasside et fils de Moctader, succéda à son frère Radhy-Billah, l'an de l'hégire 329 (de J.-C. 940), par le choix des ulémas de Bagdad et des princes de sa famille, et par la volonté du Turc Yahcam, qu'il confirma dans la charge d'émir al omrah. Obeid-Allah al-Baridy, prince de Bassorah, refusa de reconnaître cette élection, vainquit Touroun, lieutenant de Yahcam, et fut battu à son tour : mais ayant appris que ce dernier avait été assassiné dans le Kourdistan et que Mottaky s'était emparé du palais et des trésors de cet émir, il accourut à Bagdad, mit le calife à contribution et voulut se saisir de la dignité d'émir al omrah. Mottaky se retire à

Digitized by Google

Mossoul, où l'émir hamdanide Haçan le reçoit avec les plus grands honneurs, le ramène dans sa capitale à la tête d'une armée et chasse Obeid-Allah. En reconnaissance de ce service, le calife confère à Haçan la charge d'émir al omrah, lui donne le titre de *Naser-ed-Daulah* (le protecteur de l'empire) et à Ali, frère de ce prince, celui de *Seif-ed-Daulah* (l'épée de l'empire) : c'est là le premier exemple de ces surnoms honorifiques prodigués depuis par les califes à leurs tyrans et usurpés pendant cinq ou six siècles par la plupart des princes musulmans. Après le départ des princes hamdanides (voy. NASER-ED-DAULAH et SEIF-ED-DAULAH), l'an 331 (943), Touroun rentre dans Bagdad à la tête des Turcs et force le calife à le décorer du manteau et du titre d'émir al omrah. Mais un an après, Mottaky, fatigué des vexations de ce ministre, sort de sa capitale et se rend de nouveau à Mossoul. Il y est reçu avec des démonstrations qui lui paraissent peu sincères, et s'apercevant qu'il est à charge, il écrit à Touroun pour lui faire des ouvertures d'accommodement et se retire à Rakka en attendant sa réponse. Ykschid, souverain de l'Egypte et d'une partie de la Syrie, auquel il avait adressé ses plaintes, va le trouver et lui offre un asile dans ses Etats. Mais le calife, entraîné par sa destinée et séduit par les promesses astucieuses de Touroun, reprend le chemin de Bagdad. L'émir vient à sa rencontre à la tête des chefs de tous les ordres de l'Etat, se prosterne à ses pieds et le conduit dans une tente magnifique. Là, il lui fait crever les yeux en présence des femmes et des eunuques de ce malheureux prince et il couvre leurs cris par un bruit général de timbales. Ce fut en safar 333 (octobre 944) que Mottaky éprouva ce malheur, auquel il survécut vingt-cinq ans, après avoir porté le titre de calife près de quatre ans, réduit aux fonctions sacerdotales et au privilége de voir son nom sur la monnaie. C'est lui qui, pour délivrer un grand nombre de musulmans que les Grecs avaient emmenés captifs dans une invasion en Mésopotamie, consentit à céder à l'empereur romain Lécapène le fameux mouchoir conservé à Edesse, lequel, suivant la tradition, avait servi à essuyer la face de Jésus-Christ qu'on y voyait représentée. Ce calife eut pour successeur son cousin Mostacfy. A—T.

MOTTE (ANTOINE HOUDAR DE LA), l'un des littérateurs les plus remarquables parmi ceux qui illustrèrent la fin du siècle de Louis XIV et le commencement du 18e siècle, naquit à Paris le 17 janvier 1672. Son père était chapelier : originaire du diocèse de Troyes, il y possédait entre autres biens une petite terre nommée la Motte; de là est venu le surnom de cette famille. Après avoir fait ses humanités chez les jésuites, Antoine la Motte étudia le droit; mais il avait une telle aversion pour le barreau qu'il n'y parut point. Son goût l'entraînait vers le théâtre, et, dès sa première jeunesse, il se plaisait à représenter des comédies de Molière avec d'autres jeunes gens de son âge. Il n'avait que vingt et un ans, lorsqu'en 1693 il donna au Théâtre-Italien sa première pièce, comédie en prose mêlée de vers, intitulée *les Originaux*. Cette farce eut peu de succès (1). Dégoûté par ce premier échec, il résolut de renoncer au monde et de se retirer à la Trappe avec un de ses amis. Le célèbre abbé de Rancé sut apprécier à sa juste valeur cette exaltation momentanée de deux jeunes gens irréfléchis, et il les renvoya au bout de deux mois sans leur avoir donné l'habit. Cependant la dévotion de la Motte se soutint encore assez longtemps après son retour à Paris. Il composa en prose une paraphrase des psaumes de la pénitence, que le P. Tournemine a louée dans une de ses lettres, mais qui n'a jamais été imprimée. La Motte finit par s'abandonner à son penchant pour le théâtre, et il composa successivement pour celui de l'Opéra l'*Europe galante*, *Issé*, *Amadis des Gaules*, *Marthésie ou la Reine des Amazones*, le *Triomphe des arts*, *Canente*, *Omphale*, *Alcyone*, *Sémélé*, *Scanderberg*, le ballet des *Ages*, ceux du *Don des fées*, du *Carnaval et la folie*, de la *Vénitienne* et de *Narcisse*. De l'aveu de tous les critiques, c'est dans ce genre de composition que la Motte est resté vraiment supérieur non-seulement à ses contemporains, mais à ceux qui depuis s'y sont exercés : il y a obtenu le premier rang après Quinault. La versification de ses opéras est d'une douceur et d'une harmonie qu'on ne retrouve que dans ses odes anacréontiques. *Issé* est sans contredit la meilleure de toutes nos pastorales lyriques. Le *Triomphe des arts* fut aussi celui de l'auteur et eut un succès mérité. Cet ouvrage, dont l'idée est ingénieuse, théâtrale et lyrique, offre un intérêt varié; il est partout embelli des plus agréables détails; le style, suffisamment poétique, a cette élégance musicale qui est la plus convenable à ce genre. *Sémélé* est le meilleur de tous les grands opéras de la Motte, au jugement de Laharpe. Ce grand critique, en louant la versification de la Motte dans ses opéras, remarque cependant qu'il est toujours fort loin de la facilité gracieuse et de la mélodie enchanteresse de Quinault. « Un « des défauts habituels de cet écrivain, même « dans ses opéras, dit-il, c'est la gêne des con« structions, et le prosaïsme et la dureté s'y « joignent encore trop souvent. Il s'en faut bien « que sa pensée paraisse, comme dans tout au« teur né poëte, s'arranger d'elle-même dans sa « phrase métrique. Le plus souvent il a l'air « d'avoir pensé en prose et traduit sa pensée en « vers. » La Motte commença de bonne heure à travailler pour le Théâtre-Français : après avoir débuté par le ballet de l'*Europe galante*, il composa en commun avec Boindin une comédie intitulée *les Trois Gascons*. Boindin et lui donnèrent

(1) Elle n'a point été insérée dans ses *Œuvres*, mais elle est imprimée dans le tome 4 du *Théâtre italien* de Gherardi.

Digitized by Google

ensuite séparément deux petites comédies : celle de la Motte était intitulée *la Matrone d'Ephèse;* celle de Boindin *le Bal d'Auteuil*. Enfin ils se réunirent de nouveau pour composer le *Port de mer*, qui fut joué en 1704 (1). Mais leur liaison ne dura pas longtemps, et depuis Boindin a indignement calomnié celui dont il n'avait eu qu'à se louer comme collaborateur et comme ami. La Motte donna encore le *Talisman*, *Richard Minutolo*, le *Calendrier des vieillards*, trois autres comédies en un acte, en prose, qui ne firent que paraître et qui n'eurent qu'un succès médiocre. Mais le *Magnifique*, comédie en deux actes, est resté au théâtre. L'*Amant difficile*, comédie en cinq actes, donnée aux Italiens, offre une intrigue intéressante : le dialogue en est spirituel et gai, et cette pièce, depuis longtemps oubliée, pourrait suivant nous être remise avec succès, surtout si un habile musicien refaisait la musique des intermèdes et des ballets qui terminent chaque acte. Ce sujet plaisait tant à la Motte qu'il le mit depuis en vers; mais la pièce n'a jamais été jouée de cette manière et a plutôt perdu que gagné sous sa nouvelle forme. La Motte eut plus de succès dans la tragédie ; il en composa quatre, les *Macchabées*, *Romulus*, *Œdipe* et *Inès de Castro*. La première fut prodigieusement exaltée tant que l'auteur se tint dans le secret et singulièrement déprimée quand il se fut fait connaître; la seconde n'eut de même qu'une fortune éphémère; la troisième tomba; la dernière eut un succès tel qu'on n'en avait pas vu de pareil depuis le *Cid*. Mais si le plan et la conduite de cette tragédie ont obtenu tous les suffrages, le style a été justement critiqué. Non-seulement la versification en est faible et dure, mais les sentiments ne sont qu'effleurés; l'auteur est constamment resté au-dessous des scènes qu'il a si habilement amenées; les sentences ne sont qu'indiquées, et la passion s'exprime sans chaleur et sans force. La facilité de la Motte et les succès qu'il obtenait au théâtre lui faisaient illusion sur la nature de son génie, qu'il croyait propre à tout. Il s'essaya dans tous les genres de composition. Il composa des odes, dont quelques-unes, publiées séparément, lui attirèrent des louanges ; mais, lorsqu'il en forma un recueil, on trouva qu'elles abondaient en pensées justes, morales et souvent ingénieuses et fines, et même quelquefois profondes, mais qu'elles étaient dépourvues de poésie et d'imagination : la froideur de sa composition y est d'autant plus sensible qu'elles sont remplies de formules usées, d'un enthousiasme factice. Ces critiques ne frappent point sur ses *Odes anacréontiques*, qui sont écrites avec grâce et facilité, et dont les idées sont ingénieuses. Mais de toutes les tentatives de la Motte, sans contredit la plus présomptueuse et la plus bizarre, ce fut celle de traduire l'*Iliade* sans savoir un mot de grec et d'abréger ce poëme dans le dessein de l'améliorer. « D'un « corps brillant de tout l'éclat de la jeunesse et « de la santé, il fit, dit Voltaire, un squelette « décharné. » Cet abrégé rimé eût été plus promptement oublié encore que ses odes (qui offrent du moins quelquefois de très-belles strophes), s'il n'avait fait précéder cette *Iliade* d'un discours écrit avec beaucoup d'esprit, d'adresse et d'élégance, dans lequel il prétendit prouver que l'admiration pour les anciens, et surtout pour Homère, est un préjugé des modernes, et où il relève et exagère beaucoup les défauts du prince des poëtes. Madame Dacier réfuta ce discours par son *Traité des causes de la corruption du goût*. Elle avait raison pour le fond, mais toujours tort par la forme, et elle mit dans sa réponse autant de pédantisme que d'âcreté. La Motte répliqua avec politesse et modération par ses *Réflexions sur la critique*. Cet écrit est excellent; on en peut dire autant de ses Discours sur l'ode, sur la tragédie, sur l'églogue, sur la fable, aux paradoxes près. En général, le style de la Motte en prose peut être présenté comme un modèle; sa diction est constamment élégante et pure, pleine de douceur et d'harmonie; il a un grand nombre de pensées neuves, de réflexions judicieuses, fines et instructives, exprimées d'une manière brillante; son coloris est vif, son ton varié; il discute avec clarté, avec méthode et de bonne foi, mais avec trop de subtilité : il est facile de sentir quand il a tort, mais difficile de le réfuter; car il donne prise par ce qu'il omet de dire plutôt que par ce qu'il dit. Comment démontrer ce qui est sublime et touchant à celui qui reste froid en présence des plus belles créations du génie? Les *Réflexions sur la critique* firent beaucoup de bruit parmi les gens de lettres, et occasionnèrent plusieurs écrits pour et contre. La dispute s'échauffa tellement qu'on en joua les auteurs sur plusieurs théâtres de Paris. Valincourt rapprocha enfin les partis ennemis; il leur fit signer la paix. Fénelon, que la Motte avait pris pour juge dans cette dispute et dont il a publié les lettres, se montra l'interprète du goût et de la raison, comme il le fut en tant d'occasions de la vertu et de la religion. « Je crois, disait-il, que les « hommes de tous les siècles ont eu à peu près « le même fond d'esprit et les mêmes talents; « mais je pense que les Siciliens, par exemple, « sont plus propres à être poëtes que les Lapons. « De plus, il y a eu des pays où les mœurs, la « forme du gouvernement et les études ont été « plus convenables que celles des autres pays « pour faciliter les progrès de la poésie; par « exemple, les mœurs des Grecs formaient bien « mieux des poëtes que celles des Cimbres et des « Teutons. Les anciens ont évité l'écueil du bel « esprit, où les Italiens modernes sont tombés et « dont la contagion s'est fait un peu sentir à

(1) Voyez la *Vie* de Boindin par lui-même (*Œuvres* de Boindin, t. 1er, p. XIII), pour rectifier les *Mémoires* de Trublet, p. 310.

Digitized by Google

« plusieurs de nos écrivains, d'ailleurs très-dis-
« tingués. Ceux d'entre les anciens qui ont ex-
« cellé ont peint avec force et grâce la simple
« nature. Ils ont gardé les caractères ; ils ont
« attrapé l'harmonie ; ils ont su employer à pro-
« pos le sentiment et la passion. C'est un mérite
« bien original. Ma conclusion est qu'on ne peut
« trop louer les modernes qui font de grands
« efforts pour surpasser les anciens. Une si noble
« émulation promet beaucoup : elle me paraîtrait
« dangereuse si elle allait jusqu'à mépriser et à
« cesser d'étudier ces grands originaux. » Au reste, il était plus facile à la Motte de défendre son discours que son poëme, dont on ne se ressouviendrait plus aujourd'hui sans l'épigramme de J.-B. Rousseau, qui en a fait justice et qui a vengé Homère :

Le traducteur qui rima l'*Iliade*
De douze chants prétendit l'abréger ;
Mais, par son style aussi triste que fade,
De douze en sua il a su l'allonger.
Or le lecteur, qui se sent affliger,
Le donne au diable, et dit, perdant haleine :
« Eh ! finissez, rimeur à la douzaine,
« Vos abrégés sont longs au dernier point. »
Ami lecteur, vous voilà bien en peine :
Rendons-les courts en ne les lisant point.

La Motte a été plus heureux dans l'églogue et dans la fable que dans le poëme soutenu : le style noble et élevé était celui qui convenait le moins à son génie souple, varié, ingénieux et brillant, mais peu vigoureux et peu profond. Il a composé environ vingt églogues, et l'on y trouve plus de naturel que dans celles de Fontenelle ; elles ont le ton du genre : il y a de la délicatesse et du sentiment, mais pas assez de poésie et d'imagination ; au reste, ce sont peut-être encore les meilleures que nous ayons dans notre langue ; la quatrième est excellente. Les fables de la Motte eurent ainsi que ses odes un succès étonnant, lorsque l'auteur les récitait aux séances publiques de l'Académie. La Motte fut en effet un des meilleurs lecteurs de son temps : c'était par ce talent trompeur qu'il séduisait le public, ses propres confrères et peut-être lui-même, en déguisant la faiblesse de ses vers par le prestige de son débit. Cependant, devenu aveugle dès l'âge de quarante ans et perclus de ses membres, il n'avait pas même l'avantage du regard et du geste, qui animent si puissamment la parole, ni même les ressources d'un organe flatteur : sa voix n'avait rien d'agréable, mais elle parlait à l'âme ; elle ne négligeait aucun détail ; elle savait adoucir avec une adresse merveilleuse la dureté d'un vers que par paresse il refusait de changer. L'art de faire valoir ses ouvrages a été cause que la Motte a négligé l'art plus important de les corriger. Cependant on lit encore ses fables avec plaisir ; presque toutes sont de son invention, et un grand nombre sont d'une invention très-heureuse ; mais son style est souvent recherché, précieux, et il manque de poésie et de naturel. Par une bizarrerie singulière, la Motte, si l'on excepte quelques discours académiques et un éloge funèbre de Louis XIV, n'a jamais écrit en prose que pour faire valoir ou pour défendre ses ouvrages en vers ; et cependant il a fini par décrier la poésie, et il prétendit à la fin de sa carrière que tous les genres d'écrire traités jusqu'alors en vers, et même la tragédie, pouvaient l'être heureusement en prose ; il soutint même que la poésie avait un vice essentiel qui devait la faire réprouver ou du moins priser fort peu par les gens sensés : c'était de gêner par la mesure et par la rime la pensée et la raison, en sorte que celui qui écrivait en vers ne disait jamais tout ce qu'il pouvait ou devait dire. Pour prouver ce qu'il avançait, il mit en prose une scène de Racine ; il écrivit une ode en prose, puis une tragédie d'*Œdipe* en vers et une autre en prose. Cependant Voltaire avait déjà fait son *Œdipe*, et la Motte, dans l'approbation qu'il donna comme censeur pour l'impression de cette pièce, dit qu'elle annonçait un successeur à Corneille et à Racine. Comment pouvait-il allier un jugement si sûr et si prophétique avec des idées aussi fausses sur la poésie ? Quoi qu'il en soit, la Faye fit une ode en vers pour défendre la poésie et combattre le sentiment de la Motte, et la Motte la mit en prose pour mieux prouver ce qu'il avait avancé dans la préface de sa tragédie d'*Œdipe*. Voltaire crut aussi devoir réfuter les étranges paradoxes d'un homme dont la renommée et l'influence étaient grandes alors dans le monde littéraire ; il défendit non-seulement la poésie, mais la règle des trois unités, que la Motte voulait proscrire : celui-ci répondit avec beaucoup de politesse, d'esprit et de raison. Depuis Laharpe a envisagé la chose sous un point de vue plus sérieux. Il a vu dans les querelles élevées par la Motte, Fontenelle et autres sur les anciens et la poésie, une conspiration qui attaquait les mœurs publiques et le dessein prémédité de « secouer à la fois le poids de la morale « et de l'admiration » (c'est ainsi qu'il s'exprime). Presque tous ceux qui ont éprouvé quelques remords d'avoir coopéré aux commencements d'une révolution qui a eu des suites si funestes se montrent ingénieux à trouver des causes éloignées à nos malheurs : ils ont voulu faire considérer les sottises et les crimes de la génération actuelle comme une conséquence inévitable des fautes et des erreurs des générations qui l'avaient précédée. Cela se conçoit et s'explique facilement. Mais il fallait que Laharpe fût bien aveuglé par sa chimère pour donner cette importance aux innocents paradoxes de la Motte, et pour supposer de telles dispositions et un pareil dessein au plus modéré et au plus sage de tous les écrivains qui aient honoré la littérature française. Voltaire, parce qu'il défendit toujours la cause de la poésie et du bon goût, doit-il être compté au nombre des soutiens de la morale publique et de la religion? La Motte, harcelé continuellement

Digitized by Google

par des épigrammes, des satires ou des réfutations injurieuses, n'a jamais imprimé un seul sarcasme, une seule ligne contre aucun de ceux qui l'attaquèrent. Il était d'une douceur inaltérable. « Presque tout le monde, dit-il avec vérité « dans les *Réflexions sur la critique*, ou par ami- « tié ou sous prétexte d'amitié, est en possession « de me dire les choses les plus dures pour l'a- « mour-propre. Tout devient madame Dacier « pour moi. » Un jeune homme, à qui par mégarde il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet : « Monsieur, lui dit-il, « vous allez être bien fâché ! je suis aveugle. » La Motte était très-religieux ; il a composé un grand nombre de cantates sur des sujets sacrés, et traduit en vers plusieurs psaumes ; on trouve dans ses œuvres un petit écrit excellent à tous égards, intitulé *Plan de preuves de la religion*. Il était très en état de remplir ce plan et fort versé dans les matières religieuses; disciple des jésuites, il était opposé aux jansénistes. Il avait une sœur religieuse au couvent des Annonciades de Melun qui pensait différemment : il chercha plusieurs fois dans des lettres raisonnées (dont on avait dans le temps tiré des copies) à la faire revenir de ce qu'il croyait être ses erreurs ; mais, comme on le pense bien, il ne put y parvenir. Cette différence de sentiment entre le frère et la sœur n'altéra point un seul instant l'amitié qui les unissait. La Motte se faisait chérir et estimer même de ses antagonistes par un caractère plein de bonté, de douceur et de droiture. Aussi, lorsque, vingt ans après sa mort, le factum posthume de Boindin sur les fameux couplets qui firent exiler J.-B. Rousseau le déclara un des auteurs qui les avaient composés, le souvenir de sa vertu défendit sa mémoire contre cette calomnieuse accusation avant même que Voltaire eût produit, dans son *Siècle de Louis XIV*, les raisons péremptoires qui la réfutent. Les odes anacréontiques de la Motte et quelques chansons un peu libres ne doivent rien faire préjuger contre ses mœurs, qui ont toujours été très-pures. On savait (et tous ses contemporains lui ont rendu cette justice) que ces compositions n'étaient pour lui qu'un pur jeu d'esprit. C'est ainsi qu'on doit juger aussi ses lettres à la duchesse du Maine, *Louise-Bénédicte de Bourbon* (1), indiscrètement publiées par l'abbé Leblanc. Pour n'être pas trop étonné que la Motte, avec la sévérité de ses principes et la réserve qu'il mettait dans toutes ses actions, osât adresser à une princesse du sang des vers tels que ceux qui commencent par ces mots :

De ma dernière nuit écoutez l'aventure,
Je vous la rendrai trait pour trait.... (2).

(1) Dans cette correspondance, ces abréviations L*** B*** de B*** déguisent le nom de la duchesse du Maine, Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé.

(2) Voyez les *Lettres de monsieur de la Motte, pour servir de supplément à ses Œuvres*, p. 165.

il faut se rappeler qu'alors non-seulement il était aveugle, accablé d'infirmités douloureuses, suites de la goutte qu'il avait eue de bonne heure, mais que cette princesse, qui se plaisait à ces badinages spirituels, exigeait qu'il lui écrivît sur ce ton : alors il ne pouvait faire un seul pas ni même se tenir debout ; il ne vivait que de pain, de légumes et de lait. Un état aussi misérable n'altéra point sa douceur ni sa gaieté naturelle. Il ne se maria point, et un neveu nommé Lefebvre lui servit de secrétaire pendant les vingt-quatre dernières années de sa vie. Il en sentit approcher la fin avec une résignation toute chrétienne, et mourut le 26 décembre 1731, d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 59 ans. Peu de jours auparavant, il avait livré à son curé une pièce de théâtre commencée. Ce ne fut cependant pas sans quelques regrets ; car il dit à son neveu : « Admirez la différence des paroisses : le « curé de St-André veut brûler ma pièce, et le « curé de St-Sulpice me l'aurait demandée pour « la faire jouer au profit de sa petite commu- « nauté. » On a souvent comparé Fontenelle à la Motte, et en effet, ces deux hommes, qui furent liés de la plus étroite amitié, eurent dans leurs talents, dans leurs opinions et leurs caractères une si surprenante analogie que leurs noms semblent inséparables. Tous deux, peu sensibles à la magie de la versification, firent des vers ; mais la Motte en plus grand nombre et avec plus de bonheur et de talent que Fontenelle. Tous deux soutinrent les mêmes paradoxes sur les anciens et la poésie ; tous deux composèrent des églogues, des opéras et des tragédies en prose ; tous deux écrivirent en prose avec une élégante clarté, et leur style abonde en pensées fines et ingénieuses : celui de la Motte a plus de naturel et de franchise, et peut davantage être proposé comme modèle. Fontenelle eut un esprit plus vaste, plus étendu, des connaissances plus variées, et traita des sujets plus intéressants et plus instructifs. « Mais, disait ce « dernier, il n'a manqué à la Motte pour être « plus riche que nous que des yeux et de l'étude. » Tous les deux portaient au plus haut degré le talent de plaire en société, et, guidés par les mêmes motifs, leur conduite était pareille et ne différait que par les nuances qui distinguaient le caractère de l'un et de l'autre. La familiarité de la Motte avec les grands était plus réservée, plus respectueuse ; celle de Fontenelle plus aisée et plus libre, mais cependant aussi circonspecte. Fontenelle, toujours peu pressé de parler, même avec ses pareils, se contentait d'écouter ceux qui n'étaient pas dignes de l'entendre ; la Motte, plus complaisant encore, s'appliquait à chercher dans les hommes les plus dépourvus d'esprit le côté favorable : ils sortaient contents de Fontenelle ; ils étaient enchantés de la Motte. Les œuvres de cet auteur, qui eut trop de réputation de son temps et qui n'en a pas assez conservé de nos

Digitized by Google

jours, ont été recueillies en 1754, 10 vol. in-12, y compris le volume de supplément, qui contient ses lettres à la duchesse du Maine et quelques autres pièces. Le tome 1er est divisé en deux parties. On a publié, en 2 volumes in-18 (chez MM. Didot), les œuvres choisies de la Motte. L'éditeur (M. Gobet) n'a pas rendu, suivant nous, une pleine justice à cet écrivain, en n'admettant dans son édition, de tous ses ouvrages en prose, que l'*Eloge de Louis le Grand* et une petite portion des *Réflexions sur la critique*. Il nous semble qu'on aurait dû réimprimer ses Discours sur la tragédie, l'églogue, la fable, l'ode, etc., etc.; de courtes notes auraient suffi pour prémunir la jeunesse contre ses paradoxes, qui d'ailleurs, toujours ingénieux, présentent sous certains rapports des vérités qui peuvent être utiles. Si un goût trop sévère avait proscrit ces excellents morceaux, qui suffiraient à la réputation d'un des auteurs de nos jours, il fallait extraire de tous les ouvrages de la Motte ces pensées justes, brillantes, spirituelles, qu'il a toujours su rendre en prose avec élégance, et qu'il a rimées quelquefois assez heureusement. Enfin, si ce n'était pour la gloire de l'auteur, au moins pour le plaisir et l'amusement des lecteurs, on n'aurait pas dû oublier d'insérer dans un tel recueil sa petite nouvelle orientale intitulée *Salned et Garaldi*. W—R.

MOTTE (Guillaume Mauquest de la), chirurgien, né à Valogne le 27 juillet 1655, y mourut à pareil jour en 1737. Il vint faire ses cours à Paris, où il suivit pendant plusieurs années la pratique de l'Hôtel-Dieu. C'est dans cet hôpital qu'il s'adonna particulièrement à l'exercice des accouchements. De retour dans sa ville natale, il y acquit bientôt, ainsi que dans toute la basse Normandie, une haute renommée, justifiée par une grande habileté comme opérateur et comme accoucheur. Mais ce sont ses ouvrages, entre autres son *Traité des accouchements*, qui ont transmis son nom à la postérité. Les écrits de la Motte attestent un vrai savoir, un goût dominant pour l'observation et une grande sagacité dans cette partie de la science. Il recueillit dans sa pratique fort étendue une foule de faits instructifs, tant sur les maladies chirurgicales que sur les accouchements. C'est surtout cette dernière partie de l'art qu'il a réellement enrichie par de nombreuses observations, auxquelles il a joint des réflexions fort judicieuses et propres à éclairer les jeunes praticiens. La Motte fut moins savant en théorie et en érudition; c'est le côté faible de ses ouvrages. Mais les excellents préceptes qu'ils renferment, les histoires curieuses de maladies chirurgicales et l'exposition de quatre cents cas extraordinaires d'accouchement, ont donné une grande vogue à tous ses écrits, qui ont eu beaucoup d'éditions et qui ont été traduits en diverses langues. Nous avons de lui : 1° *Traité complet des accouchements naturels, non naturels et contre nature*, Paris, 1715, in-4°. Devaux donna, en 1722, une nouvelle édition de ce Traité enrichie de réflexions et d'observations. Cette édition a servi de type à toutes celles qui ont été faites depuis, ainsi qu'aux traductions. La Motte a beaucoup critiqué dans cet ouvrage les accoucheurs qui l'avaient précédé. Il le fait souvent d'une manière lumineuse; mais on peut lui reprocher de parler des autres avec peu de ménagement et de se louer en toute occasion avec trop de complaisance. C'est à ce sujet que Haller a dit de lui : *Laudes suas non negligit, non perinde famæ collegarum studiosus*. 2° *Dissertation sur la génération, sur la superfétation*, etc., Paris, 1718, in-12. Ce livre est une espèce de controverse où la Motte réfute les opinions des divers auteurs contemporains sur la génération, sur l'exclusion des hommes de l'exercice des accouchements, sur l'allaitement des enfants par leur mère, etc. Au sujet de la génération, il combat le système des ovaires et des animalcules; mais il soutient une théorie purement hypothétique en établissant que l'animal résulte de la semence des deux sexes. Il nie la possibilité de la superfétation, si bien démontrée de nos jours. Il s'attache à combattre l'opinion de ceux qui trouvaient qu'il y a de l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes (*voy.* Hecquet); il leur oppose l'ignorance grossière des sages-femmes de son temps et des temps précédents. Ses idées sur l'allaitement des enfants sont très-médicales. 3° *Traité complet de chirurgie, contenant des observations sur toutes les maladies chirurgicales et sur la manière de les traiter*, Paris, 1722, 3 vol. in-12. C'est Devaux qui publia cette édition; il s'en fit par la suite plusieurs autres; on ne lit plus que celle de Sabathier, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. Ce grand chirurgien l'a revue, corrigée et enrichie de notes critiques très-savantes. F—R.

MOTTE (François la), premier violon de la chapelle impériale de Vienne, naquit dans cette ville en 1751. A douze ans, il s'était déjà fait une sorte de réputation; il jouait des morceaux entiers sans changer de corde et exécutait de longs passages tout en *staccato*. Il vint à Paris en 1779, et se fit entendre avec beaucoup de succès au concert spirituel. De là il passa en Angleterre; mais ayant fait des dettes à Londres, il y fut arrêté à la requête de ses créanciers. Les prisons ayant été enfoncées dans la fameuse insurrection excitée en 1780 par lord Gordon, la Motte se revit en liberté; il en profita pour se réfugier en Hollande, où il mourut en 1781, n'ayant encore que 30 ans. Ses œuvres gravées consistent en trois concertos, six solos et des airs variés pour le violon. S—V—S.

MOTTE (L.-Fr.-Gabriel d'Orléans de la). *Voyez* d'Orléans.

MOTTE (Jeanne de Luz, de St-Remy, de Valois, comtesse de la), née le 22 juillet 1756 à Fontette en Champagne, sous le chaume et dans l'indigence, descendait de la maison royale de Valois

Digitized by Google

par Henri de St-Remy, fils naturel que le roi Henri II avait eu de Nicole de Savigny. En 1776, sa généalogie, appuyée des titres les plus authentiques, étant certifiée par d'Hozier de Serigny, juge d'armes de la noblesse de France, le duc de Céreste-Brancas se chargea de présenter à la reine Marie-Antoinette et à M. de Maurepas un mémoire en faveur de la demoiselle de Valois, de son frère aîné et d'une jeune sœur. La marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt de Paris, avait trouvé dans le village de Boulogne les deux premiers de ces enfants demandant l'aumône, et les avait fait élever à ses frais. Cette dame se chargea aussi par charité de la sœur puînée, qui était venue plus tard de Fontette, où ses parents l'avaient abandonnée. Le 9 décembre, trois brevets de pension furent accordés par le roi au fils et aux deux filles de Jacques de St-Remy de Valois, mort à l'Hôtel-Dieu de Paris. Le jeune homme, ayant commencé par être matelot, devint enseigne, puis lieutenant de vaisseau sous le nom de baron de St-Remy de Valois. Il était, dit-on, aussi mauvais sujet que sa sœur, avait moins d'esprit et mourut avant elle. En 1780, mademoiselle de Valois devint l'épouse du comte de la Motte, qui servait dans la gendarmerie de France et qui fut placé alors dans les gardes de Mgr le comte d'Artois. Leurs communes ressources (qui se bornaient aux trois pensions) étant trop faibles pour les faire subsister, madame de la Motte pria madame de Boulainvilliers de la mener chez le cardinal de Rohan, grand aumônier de France; ce qui eut lieu au mois de septembre 1781. La protectrice des enfants de Valois mourut bientôt après. Leur mère, à une époque peu éloignée de là, fit un appel à la générosité du même prélat et vint lui demander ses bons offices auprès du roi. Madame de la Motte était âgée de vingt-cinq ans : sans avoir l'éclat de la beauté, elle était parée des grâces de la jeunesse, s'énonçait facilement et avait l'air de la plus grande bonne foi. Ces dehors séduisants, venant à l'appui de la naissance et des malheurs d'une descendante des Valois, intéressèrent vivement le cardinal. Elle reçut d'abord de légers secours et ensuite le conseil de s'adresser directement à la reine, dont il avouait avec un profond chagrin avoir encouru la disgrâce complète. Madame de la Motte, formant dès lors son plan pour séduire entièrement un esprit faible et crédule, dit très-positivement à ce prince qu'elle avait par degrés obtenu la confiance la plus absolue de Marie-Antoinette, et qu'elle pouvait ainsi devenir un intermédiaire utile entre lui et la souveraine dont il souhaitait si ardemment reconquérir le suffrage. La comtesse de la Motte découvrit que la reine avait refusé aux joailliers de la couronne (Boehmer et Bassange) l'autorisation de lui acheter un superbe collier de diamants du prix de seize à dix-huit cent mille francs ; au bout de quelque temps l'intrigante vint dire à Boehmer que Sa Majesté s'était ravisée et payerait le collier à des époques fixes, mais qu'elle exigeait que ce marché se passât dans le plus grand secret. Soit en même temps, soit quelques jours après, madame de la Motte apporta au joaillier une prétendue lettre de Marie-Antoinette. Celui-ci ne trouvant pas que cette assurance écrite fût tout à fait suffisante, madame de la Motte promit de lui envoyer, comme chargé spécialement de traiter mystérieusement l'affaire, un des personnages les plus considérables de la cour. En effet le cardinal, dont cette femme avait fasciné les yeux au point de lui persuader que la reine, soupirant après la possession du collier, consentait à lui en avoir à lui seul l'obligation comme négociateur, en traita avec Boehmer et Bassange moyennant la somme de seize cent mille francs. Au mois d'août 1784, une scène combinée avec la plus grande perfidie et d'une impudence sans égale fit croire au prélat, dupe de madame de la Motte et de ses complices, qu'il recevait un soir dans un des bosquets de Versailles un témoignage non équivoque de l'approbation de sa souveraine. Dès ce moment il mit la plus grande activité dans ses démarches : le précieux bijou dont il était question passa entre ses mains; et il le livra, le 1er février 1785, à madame de la Motte sur une simple autorisation signée *Marie-Antoinette de France*. Or, il est à remarquer que la reine n'avait jamais ajouté ces derniers mots à sa signature, étant née archiduchesse d'Autriche et n'appartenant, comme on sait, à la maison de France que par son mariage. Le cardinal de Rohan pouvait-il ignorer cette circonstance ou l'avoir oubliée? Au surplus le nom de la seconde personne de l'Etat ne paraissait nullement dans le marché conclu par le grand aumônier; celui-ci avait acquis le collier pour son compte uniquement, mais en confiant aux joailliers que c'était en vertu d'un ordre signé de l'épouse de Louis XVI, à laquelle cette riche parure était destinée. Les billets souscrits par lui étaient payables à des termes fixes, dont le premier (de quatre cent mille livres tournois) avait son échéance le 10 août. Le cardinal de Rohan n'ayant pas été en mesure de payer à cette époque, Boehmer alla se plaindre à une personne de la maison de la reine et produisit une lettre du grand aumônier. Marie-Antoinette, hors d'elle-même, ainsi qu'on peut le penser, lorsqu'elle en eut connaissance, laissa cependant écouler le temps nécessaire pour rassembler les preuves avant de parler au roi de faits aussi graves. Personne n'ignore de quelle manière le cardinal fut arrêté à Versailles le jour de l'Assomption. On sait aussi qu'il eut le temps et la présence d'esprit de donner à l'un de ses gens l'ordre de partir pour Paris et de brûler toute la correspondance de madame de la Motte, à laquelle étaient probablement joints les prétendus écrits de la reine. La justice atteignit le 18, à Bar-sur-

Digitized by Google

Aube, l'auteur de tant d'iniquités ; et dès lors s'ouvrit pour l'épouse de Louis XVI la carrière des malheurs les plus terribles (*voy.* MARIE-ANTOINETTE). La Motte, complice des crimes de sa femme et surtout comme faussaire, était déjà passé en Angleterre, après avoir mis en sûreté le produit de la vente du collier. Conduite à la Bastille, madame de la Motte nia d'abord de s'être mêlée de l'affaire pour laquelle elle était arrêtée, et déclara qu'on pouvait tirer sur ce sujet de grandes lumières de Cagliostro, chez qui elle avait demeuré, rue St-Claude au Marais. Dans ses confrontations avec l'infortuné prélat et les autres accusés, elle se montra le front armé d'insolence et d'impudeur, et eut presque toujours l'injure à la bouche. Par l'arrêt que le parlement de Paris rendit le 31 mai 1786, elle fut condamnée à faire amende honorable, la corde au cou, à être fouettée et marquée sur les deux épaules, puis enfermée pour le reste de ses jours à la Salpêtrière. Elle subit dans la prison même de la Conciergerie la peine qui lui était infligée, parce qu'on craignait que le désespoir et la fureur ne la portassent à proférer en public des calomnies atroces. Transférée à la maison de correction, elle tenta de s'étouffer avec la couverture de son lit. Au bout de quelque temps, ayant trouvé un moyen de s'échapper déguisée en homme, elle alla rejoindre son mari, qui avait été condamné avec elle par contumace, et qui jouissait dans la cité de Londres du fruit et de l'impunité de ses vols. Dès le moment de l'exécution du jugement, la Motte avait osé menacer, si l'on ne lui rendait pas sa femme, de faire publier un mémoire où la reine et le baron de Breteuil seraient étrangement compromis. Quelques personnes répètent encore que le silence de ce couple infâme fut acheté par un envoi d'or et d'argent, et qu'à ce prix on obtint la remise de la prétendue minute du libelle qui avait été annoncé. Ce mémoire de M. de la Motte, amas de mensonges évidents et de grossièretés dégoûtantes, n'en fut pas moins imprimé et l'édition envoyée tout entière, dans les premiers temps de la révolution, à Gueffier, libraire de Paris. L'intendant de la liste civile la fit acheter et donna l'ordre de la brûler, ce qui eut lieu dans les fours de la manufacture de Sèvres le 30 mai 1792, avec si peu de mystère, qu'une dénonciation en donna connaissance le jour même à l'assemblée nationale ; on trouva un certain nombre d'exemplaires du mémoire dans le château des Tuileries, après le siége qui en fut fait le 10 août 1792 (1). Madame de la Motte ne profita pas longtemps de sa liberté et de son infamie. Sa santé avait été altérée par une chute qu'elle avait faite pour se soustraire à ses créanciers ; une fièvre bilieuse s'ensuivit et fut, dit-on, occasionnée par un excès auquel elle s'était livrée en mangeant des fruits. D'autres prétendent qu'elle se jeta du haut d'une fenêtre sur le pavé. Ce qui est certain, c'est qu'elle mourut à Londres le 23 août 1791. Le 27 janvier 1794, on amena dans la prison de Paris dite du *Port-Libre* une demoiselle St-Remy de la Motte. On la prit d'abord pour la femme trop fameuse à laquelle cet article est consacré ; mais on se souvint que celle-ci était morte en Angleterre, et il fut constaté que c'était sa sœur. Pour tout ce qui concerne l'affaire du collier et l'accusation intentée au cardinal de Rohan, on peut consulter les *Mémoires* de l'abbé Georgel. Voyez aussi les articles CAGLIOSTRO et ROHAN. L—P—E.

MOTTE (LA). *Voyez* HOUDAR.

MOTTE-FOUQUÉ. *Voyez* FOUQUÉ.

MOTTE-GUYON. *Voyez* GUYON.

MOTTE-PICQUET (le comte TOUSSAINT-GUILLAUME PICQUET DE LA MOTTE, plus connu sous le nom de LA), naquit à Rennes en 1720. Une activité extraordinaire, une grande habileté dans les manœuvres et une audace peu commune en ont fait un des officiers les plus distingués de la marine française. Entré au service en 1735, il s'embarqua deux ans après sur la *Vénus*, envoyée en croisière contre les Saletins, corsaires barbaresques. Il avait déjà fait neuf campagnes lorsqu'en 1745 il s'embarqua sur la *Renommée*, commandée par Kersaint. L'année suivante, cette frégate revenait pour la troisième fois du Canada en Europe, et avait livré aux Anglais deux combats très-glorieux, lorsqu'elle tomba pendant la nuit au milieu de l'escadre de l'amiral Anson, qui venait d'échouer dans sa tentative sur Lorient. L'amiral anglais détacha contre elle une frégate de 36 canons, qui fut démâtée et obligée de se retirer ; une deuxième frégate eut le même sort. Celle-ci fut remplacée par un vaisseau de 70, qui lâcha plusieurs bordées contre la *Renommée*. Kersaint, blessé grièvement, fit appeler les officiers, et croyant avoir assez fait pour l'honneur du pavillon, leur proposa de se rendre. « Est-ce pour cela que vous m'avez fait venir? « demanda la Motte-Picquet; en ce cas, je re« tourne à mon poste. » Kersaint étant hors d'état de diriger le combat, la Motte-Picquet prit le commandement et manœuvra avec tant d'audace et d'habileté qu'il réussit à faire rentrer la frégate au Port-Louis. Il avait eu pendant l'action la joue dépouillée par un coup de canon qui coupa son chapeau au ras de la tête. Pendant la guerre de 1756, il fut presque continuellement employé. En 1760, commandant une prame portant 26 canons de 36, destinée à défendre les côtes et à escorter les convois, il proposa au commandant d'une autre prame d'attaquer de

(1) Cet ouvrage a reparu sous le titre de *Vie de Jeanne de St-Remy de Valois, comtesse de la Motte*, etc., etc., écrite par elle-même, 2e édition, Paris, Garnery, l'an 1er de la république française, 2 vol. in-8°. On a encore : 1° *Mémoires justificatifs de la comtesse de Valois de la Motte*, écrits par elle-même, Londres, 1788, in-8°; à la page 232 est une signature manuscrite; un petit cahier supplémentaire de 46 pages contient les pièces justificatives. 2° *Second mémoire justificatif de la comtesse de Valois de la Motte*, écrit par elle-même, 1789, in-8° de 78 pages.

Digitized by Google

compagnie un vaisseau anglais; l'autre officier, plus ancien que lui, refusa. La paix de 1763 ne fut point pour la Motte le signal du repos. Il se distingua surtout dans les campagnes d'évolution des escadres de d'Orvilliers et de Duchaffault. Il commandait le *Solitaire* dans l'escadre de ce dernier, ayant à son bord le duc de Chartres. Il passa en 1777 au commandement du *Robuste;* il eut l'honneur d'y recevoir l'empereur Joseph, qui se souvint toujours de lui avec intérêt et lui écrivit, pendant la guerre d'Amérique, pour le féliciter de ses succès. Dans cette même campagne, un vaisseau anglais vint le héler pendant la nuit d'une manière qui lui parut inconvenante; la Motte-Picquet, accoutumé à braver des forces supérieures et peu disposé à supporter des insultes, le joignit au jour et le força de lui envoyer à bord un officier pour lui faire des excuses. Au mois de février 1778, chargé, avec 7 vaisseaux et 3 frégates de conduire au delà du cap Finistère un convoi américain, il remplit avec succès sa mission, sans avoir été attaqué par les Anglais. La Motte-Picquet était déjà un des meilleurs officiers de son corps lorsque la guerre d'Amérique vint lui fournir les occasions d'augmenter sa réputation. Il n'était encore que capitaine de vaisseau. Il n'avait point sollicité d'avancement : il avait été oublié. Cette espèce d'injustice, dont il n'avait pu s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, fut réparée : il fut nommé chef d'escadre. Au combat d'Ouessant, en 1778, il montait le *St-Esprit*, où se trouvait le duc de Chartres, et il partagea la gloire d'avoir combattu, au moins sans désavantage, des forces très-supérieures. De ce moment, nous verrons la Motte se multiplier, se surpasser, méritant toujours le succès, même quand il ne l'obtient pas. Après le combat d'Ouessant, il alla croiser sur les côtes d'Angleterre avec 3 vaisseaux, et rentra au bout d'un mois à Brest, comme le lui avait ordonné le ministre, ramenant treize prises faites sur l'ennemi. Au mois d'avril 1779, il mit en mer, avec l'*Annibal* de 74, 4 autres vaisseaux et quelques frégates, et escorta jusqu'à la Martinique un convoi de 80 voiles. Aussitôt après, il rejoignit le comte d'Estaing et eut part à la prise de la Grenade, ainsi qu'à la victoire remportée à la fin de juin sur le vice-amiral Byron. L'*Annibal*, serre-file de la ligne française, y fut très-maltraité. La Motte-Picquet fut ensuite chargé d'effectuer avec une escadre de 7 vaisseaux le débarquement des troupes qui attaquèrent Savannah, et le siége ayant été levé, il fit voile avec 3 vaisseaux seulement pour la Martinique. Il y était occupé à réparer ses bâtiments, qui avaient beaucoup souffert dans l'expédition de Savannah, lorsque le 18 décembre les signaux de la côte annoncèrent qu'un convoi de 26 voiles françaises, escorté par une frégate, était poursuivi par une flotte anglaise de 15 vaisseaux et une frégate qui entraient dans la rade à sa suite. L'officier que la Motte avait envoyé au marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, pour lui en donner avis, n'eut que le temps de revenir pour s'embarquer; déjà les voiles de l'*Annibal* étaient enverguées, les câbles coupés, et la Motte se porta seul en avant et attaqua la tête de l'escadre ennemie. Le *Vengeur* et le *Réfléchi*, ayant embarqué avec une promptitude inespérée les munitions dont ils étaient dépourvus, vinrent rejoindre l'amiral, qui combattait depuis près de deux heures le *Conqueror* et l'*Elisabeth*. Pendant quatre heures, les trois vaisseaux eurent souvent à soutenir le feu de dix vaisseaux anglais, dont sept tiraient quelquefois ensemble sur l'*Annibal*. Enfin, la nuit étant survenue, l'amiral anglais fit signal de ralliement à ses vaisseaux, et la Motte-Picquet rentra au Fort-Royal avec la frégate et la plus grande partie du convoi. Le capitaine du *Conqueror*, 5 officiers et environ 200 hommes de ce vaisseau y furent tués. Cette action fut sans doute une des plus éclatantes de la guerre, et les relations anglaises du temps rendirent justice à la Motte; mais un suffrage inappréciable fut celui de l'amiral Parker lui-même, qui lui écrivit le lendemain pour le féliciter sur ce combat. Au mois de janvier 1780, la Motte mit en mer avec 6 vaisseaux et 2 frégates, croisa entre les îles anglaises, et rentra au bout d'un mois, ramenant une grande quantité de prises, et après avoir été chassé plusieurs fois par quinze vaisseaux de ligne anglais, qui n'avaient pu lui faire essuyer aucune perte. Il déploya beaucoup de talent dans cette croisière, et quoiqu'il n'eût point eu à combattre, elle lui fit aux yeux des marins le plus grand honneur. Au mois de mars de la même année, étant sorti de nouveau de la Martinique avec 4 vaisseaux, pour escorter jusqu'à St-Domingue un convoi de 80 voiles, il rencontra trois vaisseaux ennemis et ordonna la chasse. Comme au Fort-Royal, il joignit d'abord avec son seul vaisseau les Anglais, qu'il combattit pendant plusieurs heures. Le reste de son escadre l'ayant rejoint, il continua le combat toute la nuit; mais, atteint d'un biscaïen dans la poitrine, il resta quelques heures sans connaissance. Un calme plat empêcha pendant le jour les deux escadres de manœuvrer. Le vent étant revenu vers le soir, la chasse fut de nouveau ordonnée; mais trois autres vaisseaux ennemis et plusieurs frégates ayant paru, le commandant français fut obligé à son tour de prendre chasse. Les trois premiers vaisseaux anglais avaient été si maltraités qu'ils ne purent le suivre que très-peu de temps, et il rentra sans avoir été inquiété au Cap, où le convoi l'avait précédé. La Motte alla ensuite rejoindre l'armée combinée de Cadix, commandée par Guichen, et revint presque aussitôt en Europe avec d'Estaing. Les combats que l'*Annibal* avait livrés pendant deux ans l'avaient tellement avarié, que

Digitized by Google

lorsqu'il revint à Brest, il pouvait à peine tenir la mer. La Motte appareilla de Brest le 25 avril de l'année suivante avec 6 vaisseaux et 2 frégates pour aller croiser sur les côtes d'Angleterre. Le 2 mai il rencontra un convoi de 30 voiles chargé du riche butin fait par les Anglais à St-Eustache, et escorté par quatre vaisseaux sous les ordres du commodore Hotham, qui se sauvèrent en apercevant l'escadre française. Vingt-six de ces bâtiments furent amenés à Brest; les vaisseaux furent vendus en masse environ huit millions à des négociants de Bordeaux. Mais l'*Annual register* pour 1782 (p. 105) porte à six ou sept cent mille livres sterling la perte supportée par la compagnie d'assurances de Londres, et l'opposition fit de cet événement l'objet d'une attaque très-vive contre l'amirauté. Depuis cette époque jusqu'à la paix, la Motte commanda l'escadre légère de 12 vaisseaux dans la flotte combinée, soit en croisière sur les côtes d'Angleterre, soit au siége de Gibraltar, soit enfin au combat du cap Spartel, où il attaqua le premier l'armée anglaise. Au mois d'avril 1783, il ramena son escadre à Brest, où il désarma. Il avait été fait cordon rouge en 1780, à l'occasion de son combat de Fort-Royal, et lieutenant général en 1782; il fut nommé grand-croix en 1784. Né sans fortune, il avait reçu en 1775 une pension de huit cents livres; en 1781, le roi lui en accorda une autre de trois mille livres. Mais il ne jouit pas longtemps de ces avantages; les fatigues continuelles avaient fort altéré sa santé; les attaques violentes de goutte auxquelles il était très-sujet hâtèrent sa mort, qui eut lieu à Brest le 11 juillet 1791. La Motte était très-petit, très-maigre et fort laid; en revanche il avait beaucoup d'esprit, et ses yeux étaient pleins de feu. Il était en effet d'une vivacité extrême et qui dégénérait souvent en emportement. Mais ajoutons que des marins, qui ont constamment servi à côté de lui pendant la guerre d'Amérique, attestent qu'il conservait dans l'action un sang-froid imperturbable. Au reste, sa colère durait peu, surtout quand il avait tort, parce qu'il était naturellement très-bon, très-juste et d'une loyauté rare. Cet homme si intrépide ne croyait pas à la lâcheté. Ces qualités peuvent donner la mesure de la confiance et de l'attachement qu'il inspirait à tous ceux qui servaient sous ses ordres. Il est permis d'affirmer que peu de marins français ont autant fait pour l'honneur de leur pavillon et pour l'intérêt du commerce que la Motte, pendant quarante-six ans de service et dans vingt-huit campagnes dont nous avons rapporté les principaux résultats. — PICQUET DE MONTREUIL, son frère aîné, né à Rennes en 1717, conseiller au parlement de cette ville, et très-distingué par son esprit, ses lumières et sa probité, fut mis à la Bastille avec la Chalotais et quatre autres membres du parlement de Bretagne, à l'instigation du duc d'Aiguillon. Il mourut à Rennes en 1786. D—T.

MOTTEUX (PIERRE-ANTOINE), poëte et traducteur, né à Rouen en 1660, passa en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Après avoir fait une étude approfondie de la langue de sa nouvelle patrie, il s'occupa de traductions d'ouvrages français et espagnols auxquelles la pureté du style valut un grand succès. Sa traduction anglaise de *Don Quichotte*, supérieure à celle de Smollett, est encore aujourd'hui regardée comme la meilleure. Urquart avait traduit les trois premiers livres de Rabelais, Motteux en donna la suite. Ce travail, revu par Ozell, est, au jugement de Tytler, un vrai modèle de l'art de traduire. Motteux composa en outre des prologues, des épilogues et un poëme sur le thé, qu'il inséra dans le *Spectateur*. Malgré le succès de ses ouvrages, il renonça à la littérature pour se livrer au commerce. Il ouvrit un magasin de marchandises des Indes, ce qui ne l'empêcha pas d'occuper au bureau de la grande poste une place lucrative. Il acquit ainsi une fortune considérable; mais, quoique marié et père de vingt-deux enfants, il avait malheureusement conservé les habitudes déréglées de sa jeunesse. On le trouva mort, assassiné peut-être, le matin du 19 février 1717, dans un mauvais lieu, près de Temple-Bar. A—Y.

MOTTEVILLE (FRANÇOISE BERTAUT, dame DE), fille de Pierre Bertaut, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, descendait par sa mère de l'ancienne maison de Saldagne, en Espagne. Jean Bertaut, évêque de Séez, son oncle, a laissé des poésies légères (*voy.* BERTAUT). Françoise Bertaut naquit vers 1615, suivant tous les biographes (1), mais il est plus vraisemblable que ce ne fut qu'en 1621. Elle nous l'apprend elle-même dans un passage de ses Mémoires, qui a été altéré et que l'on rétablira ici, d'après un manuscrit digne de foi : « Je pense, dit-elle, que la Rochelle se rendit au roi en 1628, et quelque temps après « cette célèbre victoire, ma mère me donna à la « reine, âgée d'environ sept ans.... Trois ans « après, pour l'éloigner elle-même de la confiance de la reine qui se servoit d'elle pour ses « intelligences en Espagne, le cardinal Richelieu « me fit commander par le roi de me retirer. « La reine, à laquelle il y avoit quelque temps « qu'on avoit ôté madame du Fargis, se plaignit « sensiblement de ce qu'on lui ôtoit jusqu'à un « enfant de dix ans, sans qu'on lui en donnât de « meilleures raisons. On lui répondit que ma « mère étoit demi-Espagnole, qu'elle avoit beaucoup d'esprit, que déjà je parlois espagnol et « que je pourrois lui ressembler; ce qui obligea

(1) Ils se fondent sur un passage des *Mémoires* imprimés, dans lequel ils auraient cependant pu remarquer une contradiction. On y voit, à la page 38 du tome 1er, édition de 1750, qu'en 1622 madame de Motteville avait *sept* ans, et qu'après le renvoi de madame du Fargis elle n'avait que *neuf* ou *dix* ans. Or, le renvoi de cette dame d'honneur d'Anne d'Autriche eut lieu après la *journée des Dupes*, le 27 décembre 1630 (*Hist. de Louis XIII*, par Griffet, t. 2, p. 98, in-4°). Si madame de Motteville avait eu sept ans en 1622, elle aurait été alors âgée de dix-huit ans.

Digitized by Google

« feu ma mère de m'envoyer en Normandie. » Mademoiselle Bertaut continua de recevoir de la reine une modique pension de six cents livres, qui fut portée à deux mille livres en 1640. Elle avait épousé, l'année précédente, Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Normandie, magistrat recommandable et déjà parvenu à un âge avancé. Ce mariage réparait pour madame de Motteville les torts de la fortune : « J'y trouvai, « dit-elle, de la douceur avec une abondance de « toutes choses, et si j'avais voulu profiter de « l'amitié qu'il avait pour moi, et recevoir tous « les avantages qu'il pouvait et voulait me faire, « je me serais trouvée riche après sa mort (1). » Cette union ne dura que deux ans. Après la mort de Louis XIII (1643), Anne d'Autriche, devenue régente, rappela près d'elle madame de Motteville, et elle se l'attacha, sans cependant lui donner une des charges de sa maison ; car on ne trouve point son nom sur les *États de la France*, qui ont été consultés. Depuis cette époque, madame de Motteville ne s'éloigna plus de la reine, elle ne la quitta pas pendant sa longue maladie, dont elle nous a transmis les pénibles détails, et la reine couronna tous les bienfaits dont elle l'avait comblée en lui léguant la somme de trente mille livres (2). Attachée à cette princesse par le devoir comme par la reconnaissance, madame de Motteville résolut d'écrire son histoire. Il faut l'entendre elle-même expliquer, dans son *Avertissement*, les motifs qui l'y ont déterminée (3). « Les rois, dit-elle, ne sont pas seulement ex- « posés aux yeux, mais au jugement de tout le « monde ; leurs actions, bien souvent, ne sont « bonnes ou mauvaises que selon les différents « sentiments de ceux qui en décident par leurs « passions. Ils ont le malheur d'être censurés « avec rigueur sur les choses dont ils peuvent « être blâmés, et personne n'a la bonté de les « défendre sur celles qui pourroient recevoir « quelque excuse. Tous ceux qui les approchent, « par un lâche intérêt, les louent en leur pré- « sence, afin de leur plaire, et chacun, par une « fausse vertu, se mêle de les juger sévèrement « en leur absence. De plus, leurs intentions et « leurs sentiments étant inconnus, et leurs actions « publiques, il arrive souvent que, même sans « choquer l'équité, on peut les accuser de beau- « coup de fautes qu'ils n'ont pas eu dessein de « faire et dont pourtant ils sont coupables, parce « qu'ils sont trompés, soit par eux-mêmes, faute « de connoissance, soit par leurs ministres qui, « esclaves de leur ambition, ne leur disent ja- « mais la vérité. C'est ce qui m'oblige d'écrire, « dans mes heures inutiles et pour me divertir, « ce que je sais de la vie, des mœurs et des in- « clinations de la reine Anne d'Autriche, et de « payer, par le simple récit de ce que j'ai re- « connu en elle, l'honneur qu'elle m'a fait de me « donner sa familiarité ; car, quoique je ne pré- « tende pas la pouvoir louer sur toutes choses et « que, selon mon inclination naturelle, je ne sois « pas capable de déguisement, je suis persuadée « que les historiens qui n'auront pas connu sa « vertu et sa bonté, et qui ne parleront d'elle « que sur le dire satirique du public, ne lui fe- « ront pas la même justice que je voudrois bien « lui pouvoir faire si mon incapacité et mon peu « d'éloquence ne m'en ôtoient les moyens. Aussi « ce que j'entreprends présentement n'est pas « un dessein formé de réparer leur ignorance ou « leur malice, ce projet seroit trop grand pour « une paresseuse et trop hardi pour une per- « sonne comme moi, qui craint de se montrer et « qui ne voudroit pas passer pour auteur ; mais « je le fais pour ma propre satisfaction, par gra- « titude envers la reine et pour revoir un jour, « si je vis, comme dans un tableau, tout ce qui « est venu à ma connoissance des choses de la « cour, ce qui sera fort borné, parce que je « n'aime pas l'intrigue, mais aussi je n'y ajoute- « rai rien ; ce que j'ai mis sur le papier, je l'ai « vu et je l'ai ouï, et pendant la régence, qui est « le temps de mon assiduité auprès de cette prin- « cesse, j'ai écrit sans ordre, de temps en temps « et quelquefois chaque jour, ce qui m'a paru « tant soit peu remarquable. J'ai employé à cela « ce que les dames ont accoutumé de donner au « jeu et aux promenades, par la haine que j'ai « toujours eue pour l'inutilité de la vie des gens « du grand monde.... » Ce passage peint mieux madame de Motteville que toutes les recherches que nous pourrions accumuler ; elle s'y montre naïvement, dans cette simplicité, avec ce caractère modeste et *véridique* que la postérité a reconnu en elle. Aucun de ses contemporains ne donne des détails plus positifs et plus vrais sur l'intérieur et, pour ainsi dire, sur la vie privée d'Anne d'Autriche, de même que sur les ressorts secrets qui ont fait agir la cour pendant les troubles de la Fronde. La modeste Motteville a eu cette destinée singulière d'être entrée, sans ambition comme sans brigue, dans la confidence de deux grandes reines. Aimée d'Anne d'Autriche, elle fut admise aussi dans l'intimité de Henriette de France, femme de l'infortuné Charles Ier. Ce fut dans le sein de madame de Motteville que cette reine malheureuse répandit ses premières douleurs, quand elle reçut la nouvelle accablante de la mort du roi son mari. On ne peut lire sans un attendrissement mêlé d'admiration les paroles qu'à cette occasion la fille de Henri IV chargea madame de Motteville de transmettre à Anne d'Autriche (1).

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 41, édit. de 1750.

(2) Le testament d'Anne d'Autriche est imprimé à la suite des *Mémoires* de madame de Motteville.

(3) On donne cette pièce ici, quoique un peu étendue, parce que l'éditeur des *Mémoires* de madame de Motteville lui a fait subir de grandes altérations.

(1) *Mémoires de madame de Motteville*, t. 3, p. 165, édit. de 1750.

Digitized by Google

Elle contribua par ses conseils à déterminer la reine d'Angleterre à fonder la maison de la Visitation de Chaillot, où cette princesse se retirait fréquemment depuis son veuvage. Une sœur de madame de Motteville y fit profession; elle-même y choisit une retraite où elle venait souvent se délasser du tourbillon du monde. Placée au milieu d'une cour brillante, dont elle ne partageait pas la dissipation, elle parlait peu, mais observait avec soin les hommes et les choses. Telle est l'idée que ses *Mémoires* nous en donnent; une de ses contemporaines la présente sous le même aspect. Madame de Sévigné n'en fait mention qu'une seule fois, mais c'est pour la montrer se tenant à l'écart dans le salon de Fresnes et rêvant profondément (1). Elle mourut le 29 décembre 1689, laissant un frère (2) sur lequel les Mémoires du temps n'offrent aucun détail. On a de madame de Motteville des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, Amsterdam, 1723, 6 vol. in-12; on préfère l'édition d'Amsterdam de 1739 ou 1750. L'éditeur en est resté inconnu, mais il paraît s'être permis de fréquentes altérations. On ne peut pas en douter si l'on prend la peine de comparer l'ouvrage imprimé avec un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, numéroté 902, in-fol., t. 12, p. 297 à 381. Il contient la copie du commencement de l'ouvrage, mais il s'arrête malheureusement à l'an 1644, correspondant à la page 229 du tome 1er de l'édition de 1750; cette copie est tout entière de la main de Valentin Conrart, mort en 1675 (*voy.* CONRART). Ce manuscrit offre de grandes différences avec l'imprimé. Les *Mémoires* de madame de Motteville ont été réimprimés plus récemment, Paris, 1822-1823, 11 vol. in-18, édition faisant partie d'une collection des *Mémoires historiques des Dames françaises*, par M. Petitot, dans sa collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. On a encore de madame de Motteville deux lettres adressées à mademoiselle de Montpensier, qui ont paru pour la première fois avec les réponses de cette princesse dans le *Recueil des pièces nouvelles et galantes*, Cologne, 1667, 2e partie, p. 21 à 46. L'auteur de cet article a remarqué, dans une lettre revêtue de la signature originale de cette dame, qu'elle signait *Mauteville;* Conrart écrit ce nom de cette manière dans la copie qui vient d'être indiquée. M—ë.

MOTTLEY (JEAN), auteur anglais, était fils d'un colonel au service de France sous le règne de Louis XIV. Ce colonel ayant été envoyé en Angleterre par le roi Jacques II, trois ans après la révolution de 1688, et chargé d'une commission secrète, ce fut pendant le peu de temps qu'il y resta que naquit son fils Jean, en 1692. Mottley, attaché à la carrière de l'administration, n'y obtint point d'avancement, malgré les promesses de lord Halifax et de Robert Walpole. Il se vit enfin réduit à subsister de ses travaux littéraires. Plusieurs pièces de théâtre qu'il composa eurent assez de succès ainsi qu'une Vie du czar Pierre qu'il publia par souscription. Les Vies des écrivains dramatiques, imprimées à la suite de la tragédie de *Scanderberg* de Whincop, lui sont attribuées par la seule raison que sa Vie, qui en fait partie, est celle qui est écrite avec le plus de détails personnels et que lui seul pouvait connaître. Il mourut en 1750. L.

MOTTRAYE (AUBRY DE LA), voyageur français, parcourut de 1696 à 1729 la plus grande partie de l'Europe, ainsi que quelques contrées de l'Asie et de l'Afrique; il séjourna longtemps en Angleterre et revint mourir à Paris en mars 1743, âgé de 69 ans. Il paraît que, gêné dans l'exercice de la religion protestante qu'il professait, il s'était déterminé en 1698 à aller s'établir à Constantinople, mais il n'explique pas dans quel but; il dit simplement que le conseil et l'exemple d'un ministre français, qui était appelé dans la capitale de l'empire ottoman pour y prêcher l'Evangile à quelques réfugiés de sa nation, lui firent naître ce désir. Déjà il avait vu Rome et l'Italie septentrionale, Jaffa, Alexandrie, Tripoli, Port-Mahon, Lisbonne et Nantes, puis il avait suivi Tallard en Angleterre. A Constantinople, il fit connaissance avec Tékéli, et lorsque cet illustre fugitif se fut retiré à Ismid, la Mottraye l'y vit plusieurs fois et profita de cette occasion pour parcourir l'Anatolie jusqu'à Angora et à Amastro, l'ancienne Amestris, sur la mer Noire. Il vit aussi, à différentes époques, plusieurs îles de l'Archipel, la côte de Roumélie, les îles Ioniennes, et dans une de ses excursions rencontra Paul Lucas en 1707. L'année suivante, il partit comme capitaine de deux caïques pour Malte; deux ans après, il monta sur un bâtiment de commerce destiné pour Barcelone et dont il avait la gestion. En revenant, il aborda dans l'île de Candie et aux rives de la Troade. Il se lia vers 1711 avec F.-E. Fabrice (*voy.* ce nom), agent de Charles XII, et le suivit à Bender. Il fut chargé d'aller à Constantinople prendre de l'argent pour le monarque suédois, et revint à Bender, visita la Crimée, le détroit de Taman et les steppes qui s'étendent de la mer d'Azof à la mer Caspienne. Il s'embarqua sur ce lac immense, s'approcha d'Astrakan, regagna par terre les bords des Palus-Méotides, traversa la mer Noire et retourna auprès de Fabrice à Bender. On peut supposer qu'il fut ensuite chargé d'une mission pour laquelle il se rendit à Constantinople à travers la Hongrie et l'Allemagne, puis en Hollande et en Angleterre, et revint en Turquie. Des courses continuelles entre Constantinople et Demotica l'occupèrent jusqu'en 1714. Alors, de compagnie avec Fabrice, il partit pour la Suède, pénétra jusqu'en

(1) Lettre à M. de Pomponne, du 1er août 1667, t. 1er, p. 117 de l'édition in-8° de Blaise, 1818.

(2) Lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 4 janvier 1690, t. 9, p. 287 de la même édition.

Digitized by Google

Laponie, vit les mines de Kengis et de Junossufvando, et fut témoin du spectacle singulier, pour un habitant des climats tempérés, du soleil se montrant à minuit. Sa curiosité lui fit gravir les montagnes qui bornent au nord le lac d'où le Torneo tire son origine. Un vieillard lui indiqua le rocher de Pescomarca, sur lequel Regnard et ses compagnons avaient gravé en 1681 l'inscription par laquelle ils annonçaient, avec l'exagération permise aux poëtes, qu'ils ne s'étaient arrêtés qu'au point où la terre leur avait manqué. La Mottraye raconte qu'il arracha la mousse qui couvrait l'inscription et qu'il en lut facilement les vers. Après la mort de Charles XII et la fin tragique de Goertz, il quitta la Suède et gagna par terre la Hollande et l'Angleterre. Il s'occupa de faire imprimer ses voyages en anglais, et en présenta en 1724 le premier volume à George Ier. Ensuite il songea à les faire paraître en français à Amsterdam. De nouvelles excursions en France, en Allemagne, en Pologne, en Prusse, en Russie jusqu'à St-Pétersbourg, l'occupèrent jusqu'en 1729, et de retour en Angleterre, où l'on croit qu'il se fixa, il fit un tour en Irlande. La relation de ses courses si longues parut sous ce titre : *Voyage en Europe, Asie et Afrique, où l'on trouve une grande variété de recherches géographiques, historiques et politiques.... avec des remarques sur les mœurs, coutumes et opinions des peuples et des pays où l'auteur a voyagé; enrichis de plans, cartes*, etc., la Haye, 1727, 2 vol. in-fol. Dès 1724, ils avaient paru en anglais. L'auteur fut très-mécontent de cette version; il ne le fut pas moins de ce que les libraires d'Amsterdam avaient publié le second volume sans son aveu, pendant son absence, et avant qu'il l'eût achevé. Aussi, de retour de sa dernière excursion au Nord, il en traduisit lui-même la relation en anglais et fit imprimer cette version avec le texte français en regard; l'ouvrage est intitulé *Voyage en diverses provinces de la Prusse ducale et royale, de la Russie, de la Pologne*, etc., *fait en* 1726, la Haye, Londres et Dublin, 1732, 1 vol. in-fol., avec cartes, plans et figures. Ce volume commence par un traité des divers ordres de chevalerie et se termine par un petit voyage en France, fait en 1725, que les libraires d'Amsterdam avaient omis d'insérer à la fin des précédentes relations. On ne peut contester à la Mottraye le mérite d'être un voyageur exact et véridique, mais il n'est pas très-profond observateur et s'occupe peu de la description des pays; il s'attache davantage à celle des villes et des monuments, aux usages et aux coutumes, et raconte surtout un grand nombre d'anecdotes curieuses sur des personnages dont l'histoire a consacré le nom; ces détails, qui se lisent avec intérêt, rachètent l'ennui que causent parfois les discussions théologiques auxquelles il prend plaisir à se livrer. On trouve à la fin du second volume : 1° une Dissertation historique en latin sur l'inoculation de la petite vérole, par le docteur Timon; 2° quatre Lettres écrites de Bender, par Fabrice; elles offrent beaucoup de détails sur Charles XII, entre autres sur le fameux assaut qu'il soutint avec une poignée de monde contre une armée; 3° Projet du baron de Goertz pour le rétablissement du crédit, en faveur de l'introduction des *Myntekens* ou marques et billets de monnaie dans les finances (*voy.* GOERTZ). La Mottraye donne les figures de ces petites monnaies de cuivre, dont la plupart représentent des divinités romaines et qui circulent encore aujourd'hui en Suède pour leur valeur intrinsèque. 4° Extrait du procès criminel de Goertz. Les figures qui ornent ces Voyages sont généralement exactes et bien gravées; elles sont le premier ouvrage de G. Hogarth, depuis si célèbre. Un bibliographe français, qui probablement n'a fait attention qu'à l'ordre des dates, a pris la relation en français pour une traduction de l'anglais. On a encore de la Mottraye des *Remarques historiques et critiques sur l'Histoire de Charles XII par M. de Voltaire*, Londres, 1732, in-12 de 80 pages. Il relève quelques inexactitudes de ce livre et se plaint de ce que Voltaire n'a point parlé des renseignements qu'il lui avait donnés lui-même à Paris en 1728. Les remarques de la Mottraye se trouvent dans une édition de l'*Histoire de Charles XII*, 1733, 2 vol. petit in-8°; elles y sont accompagnées de réponses de Voltaire. E—s.

MOTZ (FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN-ADOLPHE DE), homme d'Etat allemand, né en 1775, était fils du président du tribunal d'appel à Cassel. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Marbourg, il entra au service civil de la Prusse et passa successivement par divers degrés de la hiérarchie administrative. Il s'était rendu propriétaire d'un bien équestre dans le pays d'Eichsfeld quand Napoléon enleva à la Prusse une portion de ses Etats, et organisa pour son frère Jérôme le royaume de Westphalie. De Motz fut chargé de la direction des contributions du département du Harz, et élu membre de l'assemblée des états; mais à la chute de ce royaume éphémère, il se hâta, avant d'autres fonctionnaires du pays, de se rendre à Halberstadt pour reconnaître le gouvernement prussien. Celui-ci le chargea d'abord de la direction de la commission gouvernementale qui devait mettre l'ordre dans les affaires des provinces que la Prusse venait de reconquérir; puis elle confia à de Motz l'administration du pays de Fulde et les négociations territoriales avec la Hesse. Nommé ensuite vice-président, et en 1818 président en chef de l'administration publique de la province d'Erfurt, il eut occasion de terminer une affaire personnelle du roi de Prusse. Ce souverain le nomma en 1825 président en chef de la province de Saxe, conseiller d'Etat, et peu de temps après ministre des finances. On lui doit plusieurs mesures tendant à sim-

Digitized by Google

plifier la marche de l'administration financière en Prusse et à la rendre plus régulière. Il fit supprimer le contrôle général comme gênant l'action ministérielle. Ayant commencé par les fonctions subalternes de cette partie de l'administration publique, et ayant eu occasion de se familiariser avec le mode d'administration introduit par les Français dans le royaume de Westphalie, de Motz était plus à même que ses prédécesseurs d'améliorer cette partie du gouvernement et de remédier aux abus. Il était pénétré aussi de l'importance d'une union douanière entre les divers Etats de l'Allemagne. Mais il ne vécut pas assez pour voir réaliser ce projet. Il mourut le 30 juin 1830. Une biographie, ou plutôt un éloge exagéré de ce ministre, a été publiée à Erfurt en 1832, in-8°, avec son portrait et un *fac-simile* de son écriture. Sa terre seigneuriale de Kolno, dans le pays de Posen, à laquelle il avait employé des capitaux considérables, a été acquise par le roi de Prusse et réunie aux domaines de l'État. D—G.

MOUÇA. *Voyez* MOUSA.

MOUCHAN (JEAN DE CASTILLON, comte DE), brave officier, tué au siége de Tortose le 25 juin 1708, était entré aux mousquetaires en 1672, et s'étant distingué en 1673 au siége de Maestricht, il fut fait sous-brigadier en 1674, capitaine au régiment de Bourbonnais en 1687, et se signala dans toutes les campagnes de Flandre. En 1700, il passa avec le roi d'Espagne à Naples et prit part à la bataille de Luzara, à la prise de cette place et de Borgo-Forte, en 1702. Il servit comme aide-major général de l'armée d'Allemagne, et se trouvait à la bataille d'Hochstett en 1704. Nommé major général de l'armée d'Espagne, la même année, il était aux siéges de Gibraltar et de Barcelone, obtint le grade de brigadier le 4 octobre 1705; se trouva en 1706 à la prise de Carthagène, en 1707 à la bataille d'Almanza; fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 11 mai, et continua de remplir les fonctions de major général au siége de Lérida, la même année, et à celui de Tortose, prise le 11 juillet 1708, où il fut tué. Cet officier, qui avait toujours servi avec distinction, fut singulièrement regretté par ses généraux et par Louis XIV. D. L. C.

MOUCHEGH. *Voyez* MOUSCHEGH.

MOUCHERON (FRÉDÉRIC), peintre de paysages, élève de Jean Asselyn, naquit à Embden en 1633. Il vint à Paris d'après l'avis de son maître et y dessina et peignit tous les environs de cette ville. Ses ouvrages se faisaient distinguer par un bon ton de couleur, un dessin plein de liberté, des arbres d'une belle forme, des ciels et des lointains variés et vaporeux. Un cours d'eau divise ordinairement ses compositions, dont les premiers plans sont peints avec une grande vigueur, pour servir de repoussoir à ses fonds. Pendant son séjour à Paris, Helmbreker peignait les figures et les animaux qui se trouvaient dans ses paysages. Lorsqu'il eut quitté la France pour se fixer à Amsterdam, Adrien Van den Velde lui rendit le même service, et ajouta ainsi au prix de ses tableaux, qui n'obtinrent pas moins de succès en Hollande qu'en France. Le musée du Louvre possède de ce maître un tableau représentant la *Vue d'un parc en terrasse, avec un escalier orné de deux grands vases*. Les figures et les animaux sont d'Adrien Van den Velde. La campagne de Prusse de 1807 avait enrichi cette collection de deux autres tableaux de ce maître, représentant, l'un le *Matin*, avec des figures d'Adr. Van den Velde; l'autre le *Soleil couchant*, avec des figures de Beguyn. Tous deux ont été repris en 1815. Cet artiste mourut à Amsterdam en 1686. — Son fils, *Isaac* MOUCHERON, né à Amsterdam en 1670, se rendit à Rome en 1694 et y fut admis dans la bande académique sous le nom d'*ordonnance*. Revenu dans sa patrie, il y débuta par de grands tableaux ornés de figures et d'animaux. Toujours vrai, toujours exact, il sait embellir la nature sans jamais l'outrer. Son talent consiste dans l'art avec lequel il fait contraster les objets, ou les rapprocher pour produire des effets piquants et ingénieux. Sa couleur est celle de la nature: elle est fine, transparente et harmonieuse; le feuillé de ses arbres est touché avec esprit et facilité, et le fini des détails ne nuit point à l'exactitude de l'ensemble. Il dessine également bien les figures et les animaux; et peu de peintres ont entendu mieux que lui la perspective et l'architecture. Ses dessins se font rechercher par les mêmes qualités; ils sont ordinairement coloriés et d'un fini admirable. Cet artiste ne se bornait point à la peinture, on a de lui un grand nombre d'estampes gravées d'une pointe très-délicate, parmi lesquelles on cite: 1° deux suites de belles *Vues de jardins*, enrichies de figures dans le goût antique et de divers édifices. Chacune de ces suites est composée de 4 planches grand in-folio. 2° *Un paysage pittoresque*, où l'on voit au milieu un gros moucheron; pièce fort rare; 3° mais la suite la plus considérable et la plus précieuse est celle qui a été publiée sous ce titre: *Plusieurs belles et plaisantes vues, et la cour de Heemstède, dans la province d'Utrecht, dessinées et gravées par J. Moucheron, et données en lumière par la veuve Nic. Visscher*, 26 feuilles numérotées, petit in-fol. en travers; chaque feuille est accompagnée d'une description en français et en hollandais. James Mason et Paul Angier ont gravé, d'après lui, deux beaux morceaux. Celui du premier est intitulé *the Herdsman* (le pâtre); celui du second: *A view of Tivoli*. Isaac Moucheron mourut à Amsterdam en 1734. P—s.

MOUCHET (GEORGES-JEAN), lexicographe, naquit à Darnetal, près de Rouen, en 1737. Ses premiers pas dans la carrière de l'érudition furent dirigés par Foncemagne; Ste-Palaye et Brequigny l'associèrent ensuite à leurs travaux et à leur amitié. Mouchet accompagna ce dernier à

Digitized by Google

Londres en 1763 et 1766, et lui fut d'un grand secours pour la rédaction de la *Table chronologique des diplômes, chartres, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, 1769-1783, 3 vol. in-fol. Mais ce fut à un travail d'une tout autre importance qu'il fut redevable de son existence littéraire. Ste-Palaye, excité par une généreuse émulation de la gloire de Ducange, avait conçu le plan d'un *Glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. Cette grande entreprise, résultat d'un commerce non interrompu avec les écrivains de notre vieil idiome, était au-dessus des forces d'un seul homme. L'académicien qui en avait préparé les matériaux, et que d'autres essais considérables tenaient encore en haleine, sentit la nécessité de se donner un auxiliaire qui, profondément pénétré de ses vues, pût conduire à sa fin le monument dont les pierres d'attente étaient seulement rassemblées. Mouchet fut choisi par son ami pour cette honorable coopération; et en 1770, il demeura seul chargé du soin de mettre en œuvre les recherches amassées en commun ou recueillies auparavant. Le prince de Beauvau fit accorder en 1773, au modeste continuateur de Ste-Palaye, une gratification annuelle de mille francs, portée au double deux ans après. En 1780, lorsqu'il venait de perdre son devancier, Mouchet confia aux presses du Louvre le 1er volume du *Glossaire*. L'impression ne fut pas continuée au delà des deux tiers du volume, formant 740 pages et se terminant à la syllabe Ast. Chaque article réunit les variantes d'orthographe et la filiation des idées différentes exprimées par le même mot. L'histoire métaphysique des acceptions successives par lesquelles a passé toute locution complexe n'est pas toujours satisfaisante ni complète; peut-être est-on également en droit de blâmer les développements trop étendus qu'entraînent des digressions, intéressantes d'ailleurs, sur nos antiquités et le scrupule de ne sacrifier que bien peu des citations d'auteurs qui avaient tant coûté à extraire. Du moins ces citations sont souvent rattachées l'une à l'autre par des transitions qui ne manquent pas d'agrément. Nous indiquerons pour exemple l'article *Amour*. Les articles *Advocat, Apanage, Arbalestrier, Arme, Armet, Arnoul, Art, Asne*, peuvent donner une idée suffisante d'un glossaire avec lequel ni Borel, ni Lacombe, ni le bénédictin Jean François, ne fournissent point de comparaison. A l'époque de la révolution, Mouchet n'avait guère plus avancé son travail. Le traitement qu'il recevait du gouvernement se trouva supprimé, et il fut à la veille de connaître le besoin. Brequigny, que la révolution avait pareillement dépouillé des fruits de ses veilles, exigea que son ami acceptât le don de sa bibliothèque, dont il se dessaisit sur-le-champ. Legrand d'Aussy, nommé conservateur des manuscrits à la bibliothèque impériale, y introduisit Mouchet sous le titre de troisième employé. Mouchet avait le rang de premier employé lors de sa mort, arrivée le 6 février 1807. Quelque temps auparavant, lorsqu'une commission de l'Institut, formée pour présider à la continuation du *Glossaire*, lui demanda quel prix il attachait à son travail, il répondit qu'il lui suffisait d'entrevoir sa récompense dans la reprise du monument qu'il avait ébauché. Il ne laissa cependant rien qui pût compléter l'impression du volume commencé. Son temps s'était consumé à extraire et à couvrir de notes marginales sur la signification des vieux mots, les manuscrits d'anciens chroniqueurs et romanciers que renfermait sa bibliothèque. Les matériaux qui devaient être dépouillés pour la rédaction définitive du *Glossaire* sont consignés dans plus de 60 volumes in-folio, conservés à la bibliothèque de Paris. La partie métaphysique y est à peine effleurée; l'indication des sources et autorités et des citations nombreuses remplissent ces pages, où les recherches historiques ne trouvent place que bien rarement. Ce vaste répertoire ne pouvant pas de longtemps être mis au jour, le *Glossaire*, beaucoup plus réduit, de Roquefort, comble en quelque sorte ce vide de notre littérature. *Voyez* le *Journal des savants*, décembre 1791. F—T.

MOUCHET (François-Nicolas), peintre, né en 1750 à Gray, en Franche-Comté, était fils d'un avocat du roi au bailliage de cette ville. Il alla jeune étudier à Paris, reçut des leçons de Greuze et obtint en 1776 le premier prix à l'Académie. La nécessité de trouver des ressources dans son talent le décida à s'appliquer au genre de la miniature, et il se fit d'abord connaître par des portraits; il venait d'être chargé de quelques ouvrages par le gouvernement lorsque la révolution l'arracha à son atelier. Il en embrassa les principes avec une chaleur que partageait le plus grand nombre des artistes, et fut successivement élu membre de la municipalité et juge de paix d'une des sections de Paris. Envoyé en 1792 commissaire dans la Belgique, pour désigner les objets d'art qui devaient être dirigés sur la capitale de la France, il ne vit pas dans cette mission comme tant d'autres un moyen d'augmenter sa fortune, et revint plus pauvre qu'il n'était parti. Les excès dont il était témoin le pénétrèrent d'indignation; et le courage avec lequel il signala les chefs du parti qui opprimait la France lui valut une honorable détention. Il passa quatorze mois dans les prisons, occupé à faire des portraits dont le produit l'aidait à soutenir sa famille. Rendu à la liberté en 1794, il se hâta de revenir dans sa ville natale, où, satisfait du modeste patrimoine qu'il avait retrouvé, il se livra tout entier à la pratique de son art. Il forma une école de dessin à ses frais et n'épargna rien pour inspirer à ses élèves le goût de l'antique qu'il se reprochait d'avoir négligé. La mort de sa femme, suivie bientôt après de celle de sa fille unique, vint troubler son repos, et dès ce moment il ne

Digitized by Google

fit plus que languir. Cependant, d'après les conseils de ses amis, il venait de contracter une nouvelle union lorsqu'il mourut à Gray le 10 février 1814, à l'âge de 64 ans. Outre un grand nombre de portraits remarquables par une touche large et vigoureuse, on cite de lui deux compositions : l'*Origine de la peinture* et le *Triomphe de la justice*, qui ont paru au salon, et une foule de petits sujets gracieux qu'a reproduits la gravure, tels que le *Larcin d'amour*, l'*Illusion*, le *Coucher*, etc. W—s.

MOUCHON (Pierre), né à Genève, en 1733, d'un père horloger, occupe une place distinguée entre les prédicateurs protestants. Après s'être voué pendant quelques années à l'enseignement de la jeunesse dans le collége de Genève, il exerça les fonctions du ministère sacré dans l'église française de Bâle, puis dans sa patrie, où il mourut en 1797. Au milieu des devoirs de son état il sut encore trouver du temps pour quelques sciences de prédilection, comme l'astronomie, et il ne craignit pas de se charger d'une tâche immense qui pourrait ne paraître d'abord qu'un ouvrage de patience, mais qui, par le mérite de l'exécution, annonce un esprit étendu, accoutumé à embrasser un grand nombre d'objets, à les disposer avec ordre, et une variété de connaissances acquises qui ne rejette rien comme lui étant étranger. Nous voulons parler de la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'*Encyclopédie, Paris, 1780, 2 vol. in-fol. Les divers articles disséminés dans ce grand Dictionnaire, et qui se rapportent à un même sujet, toutes les idées éparses dans des articles où l'on ne penserait pas à les chercher, sont rapprochés avec autant de discernement que d'ordre et d'exactitude. Mouchon employa cinq années à ce travail, y donnant une portion de chacune de ses journées, conformément à un plan qu'il s'était tracé d'avance et qu'il a fidèlement suivi. On a dit qu'il était probablement le seul homme qui eût lu l'*Encyclopédie* en totalité, et celui qui en a retiré le plus de fruit. En faisant cette revue des connaissances humaines, il étendit les siennes, il s'enrichit d'un grand nombre d'idées générales, perfectionna cet esprit philosophique qu'il possédait à un haut degré et qui, appliqué à l'étude et à la défense de la religion, servit à fortifier sa foi en même temps qu'il donna un caractère neuf et original à son éloquence. On a publié après sa mort un choix de ses sermons, en 2 volumes in-8° (Genève, 1798), qui font regretter qu'on n'en ait pas donné davantage. La force des pensées y est égalée par celle du style. Ceux qui l'ont entendu admiraient combien son action simple et majestueuse était en harmonie parfaite avec le ton de sa composition, et complétait en lui l'heureux assemblage des premières qualités de l'orateur chrétien. Son *Sermon du jeûne*, prononcé dans un temps de troubles et de malheurs, est peut-être une des plus belles productions de l'éloquence sacrée. Cette éloquence venait du cœur. Dans les dissensions qui agitèrent quelquefois sa patrie, Mouchon jouit de la considération de tous les partis. Il fut lié avec J.-J. Rousseau, qu'il alla voir à Motier-Travers en 1762 et qui lui donne le titre de *cousin* dans une lettre datée du 29 octobre de la même année (rapportée dans le *Lycée français*, t. 3, p. 190, février 1820). Mouchon a fait un récit intéressant et animé de cette visite dans une lettre écrite sur les lieux, le 4 octobre de cette même année, et rapportée dans l'*Histoire de J.-J. Rousseau* (par M. de Musset), t. 2, p. 500. Voyez l'*Eloge historique*, placé en tête de ses *Sermons*, par M. Picot, professeur en théologie; la *Revue* de 1807 (t. 52, p. 182), et la *Notice* insérée dans l'*Almanach des protestants* pour 1809. M—n—d.

MOUCHY (Antoine de), connu en latin sous le nom de *Demochares*, docteur de la maison et société de Sorbonne, était né à Ressous, bourg de Picardie, au diocèse de Beauvais. Il fit ses études dans l'université de Paris et y professa la philosophie. Il en était recteur en 1539; en 1540 il prit le bonnet de docteur en théologie, et presque aussitôt fut nommé à une chaire pour professer cette science dans les écoles de Sorbonne. Il devint ensuite chanoine et pénitencier de l'église de Noyon. S'étant fait remarquer du cardinal de Lorraine, ce prélat l'emmena au concile de Trente en 1562 avec quelques autres docteurs. On lui reconnaissait de la piété, du savoir et du zèle. Quelques-uns néanmoins pensent qu'il n'était pas profond théologien. Il prenait le titre d'inquisiteur de la foi en France; et il en exerçait les fonctions contre les partisans des opinions nouvelles qu'il faisait épier et poursuivait avec une chaleur qui passait pour être quelquefois outrée, et qui, au lieu de les ramener, lui attirait leur haine. Il fut un des commissaires que Henri II nomma pour instruire le procès d'Anne du Bourg et des autres conseillers au parlement, arrêtés avec lui comme soupçonnés d'hérésie. Mouchy ne manquait pas d'éloquence et parut avec éclat au colloque de Poissy et au concile de Reims en 1564. Il fut chargé en 1567 de faire, de concert avec le recteur de l'université, la visite de tous les colléges pour s'assurer de l'orthodoxie des disciples et des maîtres, et priver ceux-ci de leur chaire si leur foi était suspecte. Il mourut à Paris en 1574, doyen de la faculté de théologie et *sénieur* de Sorbonne. On a de lui : 1° la *Harangue* qu'il prononça au concile de Trente; 2° un traité *De sacrificio Missæ*, ouvrage exact pour le dogme, mais rempli de digressions inutiles et dépourvu de critique; 3° plusieurs autres ouvrages où l'esprit ne manque point, mais qui pèchent également par défaut de critique. Mézerai a prétendu que la dénomination de *mouchards*, donnée aux espions de la police, était dérivée du nom de *Demochares*, que Mouchy avait substitué au sien, parce que l'on s'en servait, dit-on, pour désigner

Digitized by Google

les agents secrets qu'il employait pour découvrir les sectaires de son temps. Mais il paraît que ce sobriquet est beaucoup plus ancien (*voy.* MÉNAGE) et qu'il vient tout simplement de ce que, ainsi que les mouches, ces sortes de gens s'insinuent partout. Plutarque en effet comparaît les espions aux mouches. L.—Y.

MOUCHY (PHILIPPE DE NOAILLES, DUC DE), maréchal de France, naquit à Paris le 7 décembre 1715. Il était, ainsi que le dernier maréchal de Noailles, fils d'Adrien Maurice, qui avait épousé en 1698 la nièce de madame de Maintenon, et dont on a imprimé les mémoires (*voy.* MILLOT et NOAILLES). Il entra très-jeune au service, commanda en 1734 un régiment de son nom, et fit avec distinction, tant sous son père que sous les maréchaux de Saxe, d'Estrées, de Richelieu, etc., toutes les campagnes qui eurent lieu depuis 1733 jusqu'en 1759. Dans la campagne de Bavière (1742), le duc d'Harcourt, qui commandait l'armée à la retraite d'Hilkersperg, manda à la cour que c'était au comte de Noailles (depuis maréchal de Mouchy) qu'il avait l'obligation du salut de son armée. Ce dernier fut fait lieutenant général en 1748, après avoir été aide de camp de Louis XV dans la campagne de Flandre. Le maréchal de Mouchy vécut beaucoup à la cour de ce prince, qui le traitait avec bonté; mais c'était une véritable amitié que lui accordait le Dauphin. Ils avaient ensemble une correspondance que la famille de Noailles a conservée, et qui ne laisse pas de doutes sur les sentiments flatteurs qu'avait pour le maréchal l'héritier du trône de France. Chargé successivement par le roi de plusieurs missions honorables, il le fut spécialement du commandement de la Guienne, en remplacement du maréchal de Richelieu. Il donna dans cette province toute sorte de bons exemples et y obtint l'estime générale, l'affection même, par son caractère doux et conciliant, qui ne l'empêchait pas de remplir scrupuleusement tous les devoirs attachés à ses fonctions. Quoique très-zélé pour la religion, et la pratiquant avec exactitude dans un temps où il y avait quelque mérite pour les gens du monde à se montrer religieux, il était d'une extrême tolérance, et les protestants, très-nombreux en Guienne, montraient pour lui autant d'attachement et de respect que les catholiques. Les Bordelais se souviennent encore du bien qu'il leur fit en remédiant aux désordres qu'entraîne la passion du jeu, désordres qui, dans une ville de commerce, deviennent plus funestes qu'ailleurs. On a souvent tourné en ridicule l'amour excessif peut-être qu'avait le maréchal de Mouchy pour la représentation. L'importance qu'il mettait à l'étiquette en général n'était que la conséquence d'un bon principe poussé jusqu'à l'exagération, et elle tenait chez lui à des sentiments très-nobles et très-dignes d'éloges. Véritable philosophe chrétien, il avait fixé une époque où il devait quitter le plus beau commandement de France et son gouvernement de Versailles pour se retirer dans sa famille. Il était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il effectua cette résolution. Bon parent, bon ami, bon maître, essentiellement charitable dans ses terres comme il l'était à Paris, où il allait lui-même visiter et secourir les indigents, il parut occupé sans cesse du bonheur de tous ceux qui avaient des relations avec lui. Il fut membre de l'assemblée des notables en 1787 et 1788; mais depuis cette époque, son grand âge l'empêcha de prendre part aux événements politiques. Cependant, une émeute populaire ayant eu lieu à Montlhéry, il apaisa les perturbateurs en leur montrant sa figure imposante, et il désarma leur fureur par son langage simple, mais énergique. Au moment des humiliations les plus pénibles pour Louis XVI, il redoubla les hommages qu'il se plaisait à lui rendre. Rien n'honore plus la fin de la carrière de ce noble vieillard que son dévouement dans la déplorable journée du 20 juin 1792. Quoique le roi eût donné à tous ses fidèles serviteurs l'ordre de se retirer, le maréchal de Mouchy espéra que ses années feraient pardonner sa présence au château, et il ne quitta pas un instant la personne de son maître. Attachant à la boutonnière de son habit une canne que son âge lui rendait nécessaire, on le vit, d'un bras que le zèle semblait rajeunir, repousser plusieurs fois les téméraires dont les violences pouvaient faire craindre pour les jours de l'infortuné monarque. Le lendemain, la reine le remercia avec la plus vive émotion, en présence du jeune Dauphin, et le roi, à son tour, lui témoigna aussitôt qu'il le put, ainsi qu'à sa fille la duchesse de Duras, combien il était reconnaissant d'une telle conduite. Il voulait occuper encore le poste de l'honneur le 10 août, mais il ne put parvenir jusqu'à Louis XVI. A dater de ce jour, il ne cessa pas d'être en butte aux persécutions. On vint dans son château de Mouchy, où il s'était réfugié, le sommer de déclarer le lieu de la retraite de son fils aîné, le prince de Poix, dont la tête avait été mise à prix; il repoussa avec horreur cette odieuse demande. On sut que lui et sa respectable épouse, Anne-Claude-Louise d'Arpajon, assistaient des prêtres qualifiés de réfractaires, réduits à une extrême misère. Par suite d'une dénonciation, le maréchal fut arrêté et conduit à la Force. Peu de temps après on le transféra au Luxembourg, d'où il ne sortit que pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire et périr avec la maréchale. L'un et l'autre intéressaient vivement tous leurs compagnons de détention par leur union touchante et par leurs vertus; seulement on se permettait quelquefois de sourire à la vue de leur costume, aussi antique, aussi solennel que leurs mœurs. Quand on apprit qu'ils partaient pour la Conciergerie, ils furent comblés de témoignages de douleur et de respect. Le jugement rendu contre le maréchal de Mouchy est un monu-

Digitized by Google

ment curieux par la longue énumération des délits qu'on lui imputa. Ce fut le 27 juin 1794 qu'il fut immolé, à l'âge de 79 ans. La maréchale, qui périt avec lui, était âgée de 66 ans; elle se trouvait alors fort souffrante. Il y en avait cinquante-trois qu'ils étaient mariés. Madame de Mouchy, dont le courage religieux répondit en ce moment à sa vie tout entière, avait été successivement dame d'honneur des reines femmes de Louis XV et de Louis XVI. L—P—E.

MOUCHY (Charles de Noailles, duc de), fils aîné du prince de Poix, naquit en 1771, et fit ses études à l'école militaire, d'où il sortit pour entrer dans le régiment de son oncle, le vicomte de Noailles, regardé alors comme un des meilleurs officiers de cavalerie (*voy.* Noailles). Ayant émigré en 1792, il servit dans l'armée des princes et fit la campagne de cette année sous les ordres du duc de Bourbon. Après le licenciement, il passa en Angleterre et ne tarda pas à revenir en France, où il vécut dans la retraite, mais toujours dévoué à la cause royale. Nommé par Louis XVIII en 1814 colonel et chevalier de St-Louis, il accompagna la maison du roi jusqu'à Béthune lors des événements du 20 mars 1815, et reçut ensuite une mission pour l'Espagne auprès du duc d'Angoulême, avec lequel il rentra en France dans le mois de juillet, déjà promu au grade de maréchal de camp. Il alla bientôt présider le collége électoral de la Meurthe, qui l'envoya à la chambre des députés, où il vota avec la majorité; et il devint en 1816 capitaine de la 3e compagnie des gardes du corps, charge dont son père se démit en sa faveur. En 1817, le comte de St-Morys, lieutenant dans cette compagnie, ayant été tué en duel par le colonel Barbier-Dufay, le duc de Mouchy se trouva compris dans la plainte formée par la veuve et la fille de la victime; mais les tribunaux ne donnèrent aucune suite à cette affaire, non plus que la chambre des pairs, où elle avait été portée, à cause de la qualité de l'une des personnes impliquées (*voy.* St-Morys et Dufay). Le prince de Poix étant mort en 1819, le duc de Mouchy lui succéda dans la pairie et continua de siéger à la chambre après la révolution de 1830, pendant le procès des ministres de Charles X; mais il cessa ensuite de prendre part aux travaux de cette assemblée, et mourut dans la retraite à Paris le 2 février 1834. M—D j.

MOUETTE (Germain), voyageur français, était né vers 1652 à Bonnelles, près de Rambouillet, dans le diocèse de Chartres. Un de ses parents, qui avait dessein d'aller aux Antilles, s'étant chargé de l'y conduire, tous deux partirent de Paris le 31 juillet 1670. Arrivés à Dieppe le 29 août, ils s'embarquèrent le 16 septembre comme passagers sur un navire de cent vingt tonneaux, armé de 6 pièces de canon. La traversée fut très-difficile : le beau temps était revenu, lorsque le 15 octobre, au soir, « nous rencontrâmes, dit Mouette, trois gros vaisseaux « hollandais qui revenaient des côtes de Barbarie, où ils avaient brûlé quelques corsaires de « Salé, à ce qu'ils nous dirent. Ils nous demandèrent si nous n'avions pas rencontré un flibot « qui en était et qui leur était échappé, duquel « ils nous avertirent de nous donner de garde, « parce qu'il n'était pas éloigné. Ensuite de quoi, « nous étant entre-salués, chacun continua sa « route. » Le lendemain, on aperçut deux vaisseaux algériens; on était en paix avec eux; ils se bornèrent à demander que le capitaine vînt à leur bord montrer ses passe-ports et qu'ils n'en exigeaient pas davantage. Le capitaine, trop crédule ou trop lâche, ne voulut pas suivre l'avis du pilote ni des matelots, qui lui remontrèrent que l'un de ces vaisseaux était le flibot dont on l'avait sincèrement averti de se donner de garde et qu'il valait mieux se défendre que de les croire. Il fit mettre en mer la chaloupe, prit avec lui six de ses meilleurs matelots, et, arrivé à bord des vaisseaux, écrivit au pilote de ne rien craindre et d'accueillir les musulmans qui voulaient seulement s'assurer s'il n'y avait pas des étrangers cachés parmi les gens de l'équipage. Mouette suppose, non sans raison, que ce misérable vendit ses compagnons et tout ce qui leur appartenait; car, ayant fait assurer son navire, il s'enrichissait en le perdant. Les Maures ne furent pas plutôt à bord que, tirant les armes qu'ils tenaient sous leurs capots, ils frappèrent sur les premiers chrétiens qu'ils rencontrèrent, en tuèrent quelques-uns, dépouillèrent leurs prisonniers, qui étaient au nombre de quarante hommes et quatre femmes, les firent passer sur leurs vaisseaux, les attachèrent ensemble à une même chaîne par les pieds et les menèrent à Salé. On entra dans ce port le 24 octobre. Les captifs furent conduits à l'armateur du corsaire, qui les garda chez lui jusqu'au 1er novembre. Ce jour-là il les vendit à l'encan. Mouette, qui était resté le dernier de la troupe, fut payé trois cent soixante écus et livré à ses quatre patrons. L'un d'eux, qui était fermier des poids du roi, le conduisit chez lui, où il fut bien traité; un autre en fit autant, et ses femmes l'employèrent à moudre du blé. Il s'acquitta si mal de ce métier que sa patronne le chargea de promener par la ville un petit enfant qu'elle avait. Il remplit si bien ces fonctions que sa maîtresse obtint qu'on le débarrassât d'une chaîne de vingt-cinq livres et qu'il n'allât pas coucher à la matamore avec ses compagnons d'infortune. Le gouverneur du château, son quatrième patron, auquel les autres le cédèrent, parce que Mouette leur avait persuadé qu'étant très-pauvre, ses parents ne pouvaient payer pour lui qu'une chétive rançon, qu'ils n'auraient le moyen de fournir que par le moyen d'aumônes, le mit à servir dans son écurie. Mouette était très-mal nourri et passait ses nuits dans une matamore, voûte souterraine, sale et

Digitized by Google

infecte. Ensuite il devint manœuvre des maçons qui réparaient les murs du château et qui l'accablaient de mauvais traitements. Il eut à supporter le poids d'une chaîne de vingt-cinq livres; c'était pour l'obliger à promettre une rançon. Il faillit mourir d'un coup violent que son maître lui donna sur la tête. Quelques jours après il fut occupé avec six autres captifs à transporter à Fez-la-Vieille tous les effets de son maître, à qui le roi avait enjoint de vivre dans cette ville comme un simple particulier. « J'étais le seul de « tous mes compagnons, dit Mouette, qui eusse « les fers aux pieds, avec lesquels il me fallait « marcher sans souliers sur les sables ardents « dont les chemins étaient remplis. » Là il fit encore le métier de maçon; ensuite il travailla quelque temps à broyer des couleurs chez un peintre qui était aussi talbe ou docteur de la loi, et qui lui apprit beaucoup de choses des mœurs et de la religion du pays. Transporté à Méquinez avec d'autres captifs, il y fut encore maçon; puis on le transféra le 15 juin 1680 à Alassar, où le gouverneur ne voulut pas le laisser partir, non plus que les autres prisonniers, pour les sommes qu'ils avaient promises au roi, et leur en demanda une très-grosse à chacun. Comme ils refusèrent, on leur fit mettre à chacun deux grosses chaînes de dix-huit livres et attachées de deux en deux par une autre traverse. Dans cet état, on les envoya tous travailler à des égouts et à d'autres ouvrages très-pénibles. Le roi, ayant reçu de différents côtés des plaintes contre le gouverneur d'Alassar, le manda auprès de sa personne et fit revenir les esclaves à Méquinez. Lorsqu'ils lui furent présentés, il les trouva dans un si pitoyable état qu'il demanda au gouverneur si c'étaient là les chrétiens qu'il lui avait envoyés. Ensuite, l'ayant beaucoup blâmé, il dit aux captifs qu'il ne voulait plus désormais les confier à ses gouverneurs pour payer leur rançon, mais que, lorsqu'ils auraient de l'argent, ils l'en fissent avertir et qu'ils seraient mis en liberté. Ce moment si longtemps attendu vint enfin. Le 19 février 1681, quatre religieux de l'ordre de la Merci se présentèrent au roi à Méquinez et lui firent des présents considérables. Quand ils l'eurent instruit du motif de leur arrivée, il les remit dans les mains du gouverneur d'Alassar pour traiter de cette affaire, qui ne fut terminée que le 25 : cinquante captifs seulement, au nombre desquels était Mouette, furent délivrés, et ils partirent alors pour Tétouan, port du détroit de Gibraltar. Ils s'y embarquèrent le 13 mai, relâchèrent à Malaga et entrèrent le 26 dans le port de Marseille. Après quinze jours de quarantaine, ils mirent pied à terre, et, conduits par leurs libérateurs, firent la procession. La même cérémonie fut répétée à la Ciotat, à Toulon, à Aix, à Lyon, à Mâcon, et enfin à Paris le 19 juillet, onze ans moins deux jours depuis que Mouette en était sorti. De là ils allèrent à Versailles et furent présentés au roi. Mouette, revenu à Bonnelles, y retrouva tous ses parents encore vivants. On a de ce voyageur : 1° *Histoire des conquêtes de Mouley-Archy, connu sous le nom de roi de Tafilet, et de Mouley-Ismaël ou Semain, son frère et successeur à présent régnant, tous deux rois de Fez, de Maroc, de Tafilet, de Sus, etc., contenant une description de ces royaumes, des lois, des coutumes et des mœurs des habitants, avec une carte du pays, à laquelle on a joint les plans des principales villes ou forteresses du royaume de Fez, dessinées sur les lieux*, Paris, 1683, in-12. Le long séjour de Mouette dans l'empire de Maroc et la connaissance de l'arabe et de l'espagnol, qu'il eut le loisir d'apprendre, lui procurèrent le moyen de consulter des mémoires qui lui furent donnés par des personnes de probité, dignes de foi, reconnues généralement pour telles dans leur pays, où il eut souvent l'occasion de les entretenir. L'homme qui lui fournit le plus de détails sur Mouley-Archy (Rachid) était un talbe nommé Bougiman, qui, retiré à Fez-la-Neuve, y exerçait la profession de peintre et de sculpteur en plâtre qu'il avait apprise dans sa jeunesse. « Comme je travaillais aussi de ce métier, dit « Mouette, j'eus tout le loisir d'apprendre ce que « je désirais savoir. Comme il était naturelle- « ment curieux, il s'enquit aussi de moi de beau- « coup de choses dont il n'avait pas la connais- « sance, ce qui nous lia d'une amitié si forte « qu'il faisait pour moi tout ce que je souhaitais. » Mouette put ainsi s'instruire à fond de tout ce qui concernait Mouley-Archy, et ensuite tint un journal exact de ce qui se passa de plus considérable sous le règne de son successeur. Quand ce prince transféra sa résidence à Méquinez, Bougiman y vint aussi demeurer. Pendant plus de trois ans que dura sa liaison avec ce Marocain, Mouette recueillit les renseignements les plus détaillés sur l'empire. Enfin Bougiman dressa pour lui une carte de tous les pays où il était allé avec Mouley-Archy. Cet homme, chéri et respecté des musulmans et des captifs chrétiens, mourut de la peste en 1680. C'est de ses instructions familières que Mouette tira la matière de son ouvrage, et plusieurs chrétiens qui avaient accompagné l'empereur dans la conduite de son artillerie confirmèrent à notre voyageur la vérité de tout ce que le talbe lui avait dit. 2° *Relation de la captivité du sieur Mouette dans les royaumes de Fez et de Maroc, où il a demeuré pendant onze ans, etc., avec un Traité du commerce et de la manière que les négociants doivent s'y comporter, ensemble les termes principaux de la langue qui est le plus en usage dans le pays*, Paris, 1683, in-12; traduit en néerlandais dans le recueil intitulé *Naaukeurige Versameling* (Recueil curieux des voyages les plus remarquables), Leyde, 1707, in-8°; en anglais, dans le *Nouveau recueil de voyages et de pérégrinations*, Londres, 1708-1710, 2 vol. in-4°. Ce livre offre des détails intéressants sur les pays où

Digitized by Google

Mouette a souffert si longtemps. Il raconte avec simplicité les maux qu'endurent les chrétiens captifs et les tentatives heureuses de plusieurs de ces infortunés, qui par la suite réussirent à recouvrer leur liberté. Quelques-uns de ces récits tiennent tellement du miracle qu'il a jugé nécessaire d'y joindre une attestation en forme signée de plusieurs témoins oculaires et dignes de foi. Il donne aussi la description des villes où il a demeuré et diverses particularités qu'il avait omises dans l'ouvrage précédent. Les explications qui concernent le commerce ne sont pas à dédaigner. Le vocabulaire est conforme à ceux que d'autres auteurs ont donnés. Mouette avait écrit, étant encore à Méquinez, l'*Histoire de Mouley-Archy*. Un Français parvint à en obtenir de lui une copie, sous prétexte qu'elle ferait plaisir au consul de France à Cadix; quand Mouette eut recouvré sa liberté, il écrivit à ce dernier et fut très-étonné d'apprendre qu'on avait abusé du nom de ce consul. Ses compagnons de captivité signèrent un certificat de ce fait, et le consul de France à Salé confirma leur témoignage. Une aventure presque semblable lui arriva pour son second livre. Il en avait communiqué le manuscrit aux pères de la Merci. Un sieur L. Desmay étant venu chez son parent, le supérieur du couvent de Paris, y vit cet écrit. Il le trouva intéressant et conseilla au religieux de le publier. En ayant conféré avec ses confrères, qui approuvèrent ce projet, le supérieur engagea Desmay à rédiger en forme d'histoire le dernier ouvrage de sa rédemption. Desmay fit quelques façons et finit par mettre au jour le livre intitulé *Relation nouvelle et particulière du voyage des RR. PP. de la Mercy aux royaumes de Fez et de Maroc pour la rédemption des captifs*, Paris, 1683, in-12. Ce volume est assez mince et n'offre qu'un faible extrait de l'ouvrage de Mouette. L'auteur dit que, dans la seconde partie, il fera l'histoire de l'esclavage de celui-ci; mais il est probable qu'elle ne vit pas le jour, parce que Mouette termina sa préface en exprimant la surprise de ce que Desmay, qui avait donné au public la relation des voyages des RR. PP. de la Merci, « avance, ajoute-t-il, que je « lui ai fourni mes mémoires; il est bien vrai « que je les avais communiqués à ces pères, « mais non pas afin qu'il y mît rien de sa part, « puisqu'ils étaient dans le même ordre que je « les donne aujourd'hui ». Suivant une autre version, les PP. de la Merci communiquèrent au P. Monel, du couvent de Paris, le manuscrit de Mouette, qui avait décrit leur voyage en composant le récit de sa captivité. Le P. Monel le prévint en donnant une petite relation extraite de l'écrit de Mouette. E—s.

MOUFET ou MUFFETT (THOMAS), médecin anglais, était né vers le milieu du 16e siècle à Londres. Après avoir achevé ses études à l'académie d'Oxford, il visita les principales contrées de l'Europe pour perfectionner ses connaissances et se fit recevoir docteur en médecine dans quelque faculté d'Allemagne ou des Pays-Bas. De retour à Londres, il y pratiqua son art avec beaucoup de succès, mais sans négliger la chimie et l'histoire naturelle. Le comte de Pembroke l'ayant choisi pour son médecin, il alla résider dans le château de ce seigneur à Bulbridge et y mourut vers 1600 dans un âge peu avancé. Outre un *Traité d'hygiène*, en anglais, publié par Christophe Bennett, avec des notes et des corrections, Londres, 1655, in-4°, on a de Moufet : 1° *De jure et præstantia chymicorum medicamentorum dialogus apologeticus*, Francfort, 1584, in-8°; inséré dans le tome 1er du *Theatrum chimicum*, Strasbourg, 1612. On trouve à la suite de cet ouvrage cinq lettres sur diverses questions médicales. Elles ont été recueillies par Scholz dans les *Epistolæ phylosophicæ medicæ*, Francfort, 1598, in-fol. 2° *Nosomantica hippocratica, sive Hippocratis prognostica*, ibid., 1588, in-8°; 3° *Insectorum sive minimorum animalium theatrum*. Moufet a rassemblé dans cet ouvrage tout ce que Wotton (*voy.* ce nom), Conrad Gesner et Th. Penn avaient écrit sur les insectes, et il y joignit ses propres observations; mais étant mort avant d'avoir publié ce travail, qui ne pouvait qu'accroître sa réputation, le manuscrit resta longtemps égaré dans quelque bibliothèque. Heureusement pour Moufet que ce manuscrit tomba dans les mains de Théodore de Mayerne, qui le fit imprimer avec une préface, Londres, 1633, in-fol., fig. Cet ouvrage, dont le célèbre J. Ray parle avec éloge, n'est sans doute plus au niveau des connaissances. Cependant il est encore recherché des naturalistes. Il a été traduit en anglais, Londres, 1658, in-fol. On trouve une Notice sur Moufet dans les *Athenæ Oxonienses*, t. 1, p. 248, et dans les *Mémoires* de Niceron, t. 24, p. 146. W—s.

MOUFFLE D'ANGERVILLE exerça à Paris la profession d'avocat sous le règne de Louis XVI, et mourut vers 1794, probablement victime des excès de la révolution dont il s'était montré l'adversaire. Il avait eu part aux Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres depuis 1762 jusqu'en 1787, connus sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, et il publia sous le voile de l'anonyme plusieurs ouvrages qui eurent du succès : 1° *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française, par le chevalier Maupeou*, Londres (Amsterdam), 1774, 1776, 7 vol. in-12, avec Pidansat de Mairobert; 2° *Mémoires pour servir à l'histoire*, in-12, avec Rochon; 3° *Vie privée de Louis XV, ou Principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*, Londres, 1781, 4 vol. in-8°. Quoique cette Vie puisse être mise au nombre des libelles qui ont été faits contre Louis XV, elle ne laisse pas d'offrir quelques documents précieux et une foule

Digitized by Google

de détails intéressants et authentiques, classés avec ordre et clarté. Maton de la Varenne, ayant retouché cette histoire, la publia sous le titre de *Siècle de Louis XV, contenant les événements qui ont eu lieu en France et dans le reste de l'Europe pendant les cinquante-neuf années du règne de ce monarque*, et la donna comme un ouvrage posthume d'Arnoux Laffrey, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. Personne ne réclama contre ce mensonge. 4° *Adresse aux princes français et aux émigrants de cette malheureuse nation, au sujet de la guerre et de leur retour*, mai 1792, in-8°. M—d j.

MOUGIN (Pierre-Antoine), astronome, était né à Charquemont, bailliage de Baume en Franche-Comté, le 22 novembre 1735. Après avoir terminé ses études au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé curé de la Grand'Combe-des-Bois, paroisse sur le revers du Lomont. Dès lors il s'appliqua par goût à l'étude de l'astronomie : il adressa ses premières observations à Lalande en 1766, et il en reçut avec une lettre très-flatteuse un grand télescope et quelques autres instruments qui lui étaient indispensables pour donner à ses opérations toute l'exactitude nécessaire. Devenu correspondant du bureau des longitudes, il avait promis de s'occuper d'un travail sur les comètes ; mais il en fut détourné par les événements de la révolution. Il avait été élu en 1790 membre de l'administration centrale du département du Doubs. Il refusa cette place, qui l'aurait distrait de ses études habituelles, et continua de vivre au milieu de ses livres. L'estime générale dont il jouissait ne put le sauver de la persécution dirigée contre les prêtres : il fut obligé sur la fin de 1793 d'abandonner sa cure et de chercher un asile dans le creux d'un vallon « d'où, écrivait-il à Lalande, je ne vois plus le ciel ». Le bureau des longitudes obtint enfin du gouvernement un décret qui rendit Mougin à ses travaux et à son ancien séjour, plus favorable à la recherche des comètes. En 1801, il adressa à Lalande une grande *Table de précession*, c'est-à-dire des changements annuels des étoiles en ascension droite. « Il y a « trente ans, dit l'astronome français en annon- « çant ce nouveau travail, il y a trente ans « que nous recevons de ce digne pasteur des « marques de zèle, d'application, de curiosité et « de courage, qui sont bien rares, surtout dans « les déserts. » Mougin est mort dans sa paroisse le 22 août 1816, à l'âge de 81 ans. On a de lui des *Calculs* dans la *Connaissance des temps*, de 1775 jusqu'à 1803 ; — les *Tables du nonagésime*, dans le volume de 1775 ; — les *Calculs de l'éclipse de soleil* observée à la Grand'Combe le 19 janvier 1787, dans le *Journal des Savants*, p. 503, etc. Les instruments et les manuscrits de Mougin ont été achetés par un Suisse, et l'on ne sait s'ils sont perdus pour la science. (*Voy.* l'*Histoire abrégée de l'astronomie*, par Lalande, à la suite de sa *Bibliogr. astronomique*.) W—s.

MOUHY (Charles de Fieux, chevalier de), neveu du baron de Longepierre, naquit à Metz le 9 mai 1701 et vint de bonne heure à Paris. Il n'avait d'autre ressource que sa plume ; mais le produit ne suffisant pas à ses besoins, il y suppléa comme il put. Il fut d'abord aux gages de Voltaire qui le payait pour être solliciteur de ses procès et son chef de meute au parterre. Plus tard, il rendit au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, des services honteux qui lui furent bien payés : c'était tout ce que voulait Mouhy. Après la mort du maréchal, il ne jouit pas d'une grande considération dans le monde (1). Il n'en avait pas davantage dans la république des lettres, quoiqu'il ait produit beaucoup d'ouvrages pendant sa longue carrière, qu'il poussa jusqu'à l'âge de 83 ans. Il mourut le 29 février 1784. On a de lui : 1° le *Répertoire*, ouvrage périodique, 1735, in-12 ; 2° la *Paysanne parvenue*, 1735, douze parties en 4 volumes in-12, dont le titre seul rappelle le *Paysan parvenu* de Marivaux ; plusieurs fois réimprimé, la Haye, 1756, 7 parties in-12 ; Amsterdam (Rouen), 1757, 4 vol. in-12 ; Paris, 1822, 4 vol. in-12 ; 3° le *Démêlé survenu entre le paysan parvenu et la paysanne parvenue*, 1735, in-12 ; 4° *Mémoires posthumes du comte de ***, avant son retour à Dieu*, 1735, quatre parties in-12 ; 5° *Lamekis, ou les Voyages extraordinaires d'un Egyptien dans la terre intérieure, avec la découverte de l'île des Sylphides*, 1735-1737, 4 parties in-12 ; 6° *Mémoires du marquis de Fieux*, 1735-1736, 2 vol. in-12 ; 7° *Paris, ou le Mentor à la mode*, 1735, 3 parties in-12 ; ouvrage non terminé ; 8° le *Mérite vengé, ou Conversations sur divers écrits modernes*, 1736, in-12 ; 9° le *Papillon, ou Lettres parisiennes*, 4 vol. in-12 ; 10° la *Mouche, ou les Aventures de Bigand*, 1736, 6 parties in-12 ; il y a plusieurs éditions ; traduit en allemand sous le titre de *l'Espion*. On y trouve de la gaîté, de l'imagination, de l'originalité ; enfin il passe pour le moins mauvais des ouvrages de l'auteur. 11° *Nouveaux motifs de conversion*, 1738, in-12 ; 12° *Vie de Chimène de Spinelli*, 1738, in-12 ; 13° *Mémoires*

(1) Le chevalier de Mouhy allait dans les cafés, dans les foyers, recueillait tout ce qu'on y disait, et rentré le soir chez lui il écrivait un roman, dans lequel il amalgamait les anecdotes qu'il avait eaten du raconter. Un ouvrage nouveau avait-il du succès, il en composait aussitôt le pendant. Il tirait d'ailleurs très-bon parti de ses écrits ; ils étaient affichés partout, il en avait ses poches pleines, il les colportait lui-même et l'on était forcé de les acheter pour se débarrasser de ses instances. Les 80 volumes de romans que Mouhy a publiés sont devenus rares, sans être plus recherchés, ils ont passé dans les colonies et dans les pays étrangers. Nous en avons trouvé plusieurs en Hollande chez des libraires qui n'avaient presque pas d'autres livres français. L'amour-propre de Mouhy était aussi ridicule que la plupart de ses ouvrages. En tête de sa mauvaise compilation, qu'il a intitulée *Histoire du Théâtre-Français*, il a placé la gravure de son portrait, où il est représenté, sans qu'on sache pourquoi, armé et cuirassé comme un maréchal de France. Dans les *Mémoires de mademoiselle de Morat*, l'héroïne, assistant à la comédie, se fait nommer quelques-uns des spectateurs : « Quel est, dit-elle, cet « homme qui vient de s'asseoir, qui a'est pas beau, mais qui a « l'air si noble ! » C'est le chevalier de Mouhy, répond l'auteur du livre, qui s'est peint lui-même dans un portrait assez fidèle, ajoute Palissot, à l'air noble près, dont sa figure était le plus parfait contraste. A—r.

Digitized by Google

d'Anne-Marie de Moras, comtesse de Courbon, 1739, 2 vol. in-12; 14° l'*Art de la toilette*, in-32, sans date; 15° *Lettre d'un Génois à son correspondant à Amsterdam*, 1747, in-12; 16° *Mémoires d'une fille de qualité qui ne s'est pas retirée du monde*, 1747, 4 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage est la parodie du titre d'un roman de l'abbé Prévost (*voy.* Prévost). 17° Le *Masque de fer*, 1747, 15 parties en 3 volumes in-12; 5e édition, 1752; réimprimé en 1830, Avignon, 3 vol. in-24. L'adresse de l'auteur par le choix de ses titres appela quelquefois l'attention des lecteurs sur ses ouvrages. Quelques-uns circulèrent dans les maisons de la capitale; mais ils n'arrivaient pas toujours jusqu'au salon. 18° *Mémoires de la marquise de Villenemours*, 1747, in-12; 19° *Mille et une faveurs*, 1748, 8 vol. in-12; 20° *Opuscules d'un célèbre auteur égyptien*, 1752, petit in-12; 21° *Tablettes dramatiques contenant l'abrégé de l'histoire du Théâtre-Français, l'établissement des théâtres à Paris, un dictionnaire des pièces et l'abrégé de l'histoire des auteurs et des acteurs*, 1752, petit in-8°. L'auteur se proposait de faire chaque année réimprimer un certain nombre de feuillets, qui devaient contenir, à leur ordre alphabétique, les pièces omises dans son premier travail ou représentées depuis. D'après l'*Avertissement* de l'ouvrage publié en 1780, il aurait exécuté ce projet jusqu'en 1758. Mais ces Tablettes n'en sont pas plus estimées : elles sont incomplètes et fautives. 22° Le *Répertoire de toutes les pièces restées au Théâtre-Français*, 1753, in-16; c'est un extrait des *Tablettes*. Mouhy publia un supplément pour les années 1755-1757; 23° les *Délices du sentiment*, 1753, 6 vol. in-12; 24° *Lettres du commandeur de *** à mademoiselle ***, avec des réponses*, 1753, 3 vol. in-12; 25° *Mémoires du marquis de Benavidez*, 1754, 7 parties; 26° l'*Amante anonyme*, 1755, 4 parties in-12; ouvrage non achevé; 27° le *Financier*, 1755, 5 parties in-12; 28° les *Dangers des spectacles, ou Mémoires de M. de Champigny*, 1780, 4 vol. in-12, en huit parties; 29° *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français, depuis son origine jusqu'au 1er juin de l'année* 1780, 1780, 3 vol. in-8°. Le premier est un dictionnaire des pièces; le second contient un dictionnaire des auteurs, suivi d'un dictionnaire des acteurs et actrices : c'est le troisième qui renferme l'*Histoire du Théâtre-Français*. Ce n'est qu'une sèche nomenclature chronologique. Les omissions sont aussi nombreuses que les inexactitudes; le style en est plat et très-incorrect. Du vivant de Mouhy, un conseiller en la cour des monnaies, nommé d'Origny, donna la suite de son ouvrage sous le titre d'*Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français depuis le mois de septembre* 1780 *jusqu'au 1er janvier de l'année* 1783, t. 4, 1783, in-8°. Mouhy avait travaillé à la *Gazette de France*, et il nous apprend lui-même que ce fut du 18 mai 1749 au 1er juin 1751. Voltaire, dans sa lettre à d'Argental du 28 novembre 1750, accuse Mouhy d'avoir écrit des sottises contre lui dans les *Bigarrures* (journal qui s'imprimait à la Haye). Il n'y a là rien que de vraisemblable. Une note anonyme, qui ne se trouve que dans quelques éditions des Œuvres de Voltaire, porte que le *Préservatif*, opuscule de Voltaire, fut publié sous le nom de Mouhy. Le *Préservatif* fut imprimé, il est vrai, par les soins de Mouhy en 1738, mais sans nom d'auteur. La *Justification de la musique française*, 1754, in-8°, que la *Correspondance de Grimm*, t. 1er, p. 113, attribue à Mouhy et d'autres à Estève, est de Morand (*voy.* ce nom). A. B—T.

MOULAC (Vincent-Marie), officier de marine, né à Lorient le 22 mars 1780, n'avait encore que dix ans quand sa famille, cédant à ses instances, consentit à le laisser s'embarquer, en qualité de volontaire, sur le navire de commerce *le Faune*, destiné pour l'Ile de France. A son retour, il fut employé comme pilotin sur le *Thémistocle*, vaisseau faisant partie de l'armée navale à la tête de laquelle l'amiral Truguet prit Oneille et attaqua Cagliari. Nommé aspirant de 2e classe le 7 mars 1794 et embarqué le même jour sur la frégate *la Bellone*, commandée par le capitaine Lebozec, il donna, dans différents engagements avec les Anglais, des preuves de courage et d'intelligence qui déterminèrent son commandant à lui confier, bien qu'il n'eût encore que quatorze ans, le commandement de la prise anglaise *le Duc d'York*. Mais la fortune devait bientôt lui faire payer cher cet honneur précoce. Fait prisonnier lui-même le 4 juin suivant par une corvette anglaise, il fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint que l'année suivante en vertu d'un cartel d'échange. Impatient de se mesurer de nouveau avec les Anglais, Moulac, après avoir successivement embarqué sur les vaisseaux *le Trajan* et *le Brave*, demanda et obtint de passer comme second lieutenant sur le corsaire *le Morgan*; mais la fortune s'obstinant contre lui, il tomba encore au pouvoir de l'ennemi le 30 juin 1796, après une croisière de trente-six jours seulement. Cette fois, sa captivité dura près de trois ans. Revenu en France au mois d'avril 1799, il fut promu enseigne de vaisseau non entretenu le 13 septembre suivant et employé soit à terre, soit sur l'aviso *l'Argile* et la frégate *l'Uranie*, jusqu'au 26 février 1802, qu'il devint second capitaine du navire marchand *l'Aurore*, sur lequel il fit deux campagnes, l'une à St-Domingue, l'autre à l'Ile de France. Le désir de faire aux colonies des voyages lucratifs, dont il destinait le produit à sa famille, l'avait déterminé à quitter le service de l'Etat pour celui du commerce; mais, pensant que la course lui offrirait le double avantage de réaliser cette intention et de satisfaire ses goûts personnels, il passa sur le corsaire *les Frères-Unis*. Il n'y avait que six mois qu'il y remplissait les fonctions de premier lieutenant, quand ce bâtiment fut pris par les Anglais le 26 avril 1804. Revenu une troisième fois des

Digitized by Google

prisons d'Angleterre le 23 juin de l'année suivante, il accepta avec empressement la place de lieutenant que le capitaine Nicolas Surcouf, frère du célèbre marin de ce nom, lui offrit sur le corsaire de 14 canons *la Caroline*. Ce capitaine, qui avait apprécié sa bravoure et son expérience prématurée, l'investit bientôt de toute sa confiance. Il n'eut pas lieu de s'en repentir, car, deux mois après, Moulac, prenant une première revanche contre ses heureux adversaires, trompait la vigilance des nombreux croiseurs qui sillonnaient les parages de l'île de France et rentrait dans cette colonie avec le trois-mâts *le Robuste*, riche prise qu'il commandait. Le 31 juillet de l'année suivante, il fut nommé à l'unanimité par ses camarades capitaine en second du corsaire *l'Emilien*, fin voilier armé au port Napoléon, et, sans nul doute, le titre de premier capitaine lui eût plutôt été déféré, si la volonté de ses frères d'armes n'était venue se briser contre l'intérêt privé du capitaine titulaire, lequel, fortement intéressé dans l'armement, fit une condition de son maintien dans ses fonctions. La cupidité de cet homme fut fatale à Moulac et à ses compagnons; une scission continuelle s'établit entre le supérieur et le subordonné, entre l'incapacité et le talent. Elle eut pour résultat la perte de l'*Emilien*, capturé le 10 janvier 1807 à la côte de Coromandel, où, contre l'avis de Moulac, il s'était fait maladroitement reconnaître. Une frégate anglaise sortie de Madras l'amarina près de Masulipatnam. Revenu à l'île de France, Moulac, attristé, mais non découragé par un revers qu'il avait tout fait pour prévenir, embarqua sur le corsaire *le Revenant*, commandé successivement par le fameux Robert Surcouf et par Pottier. Au mois de mai 1808 ce corsaire, percé de 18 canons, s'empara, après un combat acharné, d'un navire portugais de 34 canons, *la Conceiçao*, de Santo-Antonio, porteur d'une riche cargaison. L'intelligence et la précision que Moulac apporta dans l'exécution des manœuvres qui lui étaient spécialement confiées, son sang-froid et son empire sur l'équipage, contribuèrent à assurer le succès de ce combat, d'autant plus glorieux que les marins français étaient épuisés par une nuit tout entière employée à triompher des éléments déchaînés. Moulac, rentré dans la marine militaire avec le grade de lieutenant de vaisseau provisoire que le capitaine général lui conféra à la suite de cette affaire, embarqua sur le *Revenant*, devenu sous le nom d'*Iéna* corvette de l'État. Il appareilla le 4 juillet avec la mission de croiser dans les mers de l'Inde, et il était dans les eaux du Bengale quand il rencontra, le 18 octobre, la frégate anglaise *la Modeste* de 18 canons. En vain la corvette française chercha-t-elle à éviter un combat que la supériorité des forces ennemies rendait trop inégal; une lutte meurtrière s'engagea, et elle se termina par la prise de l'*Iéna*, que la *Modeste* conduisit sur une des rades du Gange. Après une détention de quatorze mois à Chandernagor, Moulac revint à l'île de France sur un cartel anglais; et, après avoir été employé quelque temps dans la colonie, il embarqua sur la frégate *la Minerve*, commandée par le capitaine Pierre Bouvet. Dans le courant de la croisière que faisaient sous les ordres supérieurs du commandant Duperré la *Bellone*, la *Minerve* et la corvette *le Victor* (l'*Iéna* repris sur les Anglais), ces navires rencontrèrent le 3 juillet 1810, dans les parages des îles Comores et Anjouan, trois gros vaisseaux de la compagnie des Indes, portant à Madras un régiment destiné à y tenir garnison. La *Minerve*, plus favorisée par le vent que la *Bellone* et le *Victor*, put seule d'avance attaquer le *Ceylan*, monté par le commodore Mériton, commandant de la division anglaise, dont il occupait le centre. Les trois vaisseaux ennemis se réunirent contre la *Minerve*. Les Français, rachetant leur infériorité numérique par la précision de leurs coups et l'habileté de leurs manœuvres (Moulac les dirigeait encore), avaient jonché de morts et de blessés les ponts et les gaillards des vaisseaux ennemis; l'un d'eux avait même baissé pavillon, quand la chute du grand mât de hune et des perroquets de fougue de la *Minerve* fit naître parmi les Anglais l'espoir de se soustraire à son feu meurtrier. Le combat durait depuis deux heures lorsque le secours opportun de la *Bellone*, parvenue à se rendre maîtresse du vent, permit à la *Minerve* de reprendre corps à corps, toute démâtée qu'elle était, le *Ceylan*, qui ne tarda pas à être amariné par le capitaine Roussin, et dont Moulac prit le commandement. Le 20 août suivant, se livra le fameux combat du Grand-Port, à l'île de France, contre quatre frégates anglaises. Dans ce combat, le *Ceylan* eut à essuyer seul pendant quelque temps les bordées de deux frégates ennemies. Ayant réussi ainsi que la *Minerve*, après de difficiles manœuvres, à rallier la *Bellone*, il prit une part glorieuse et efficace à la lutte opiniâtre qu'elles soutinrent contre la division anglaise. Les Français payèrent cher leur beau triomphe. Ils comptèrent un grand nombre de morts et de blessés; parmi ces derniers fut Moulac, dont un éclat de mitraille fractura la jambe. Cette blessure, suivie d'accidents très-inquiétants, lui rendit pour toujours la marche très-pénible. Il s'était fait placer un premier appareil au poste même qu'il occupait pendant le combat, et il ne l'avait quitté qu'après la destruction de deux frégates anglaises et la prise des deux autres. Le général Decaen lui conféra le grade de lieutenant de vaisseau en récompense de son concours à ce brillant fait d'armes. Encore une fois prisonnier par suite de la capitulation de l'île de France, il s'embarqua, le 30 mars 1811, sur un cartel anglais qu'un navire de cette nation arrêta en mer et conduisit à Portsmouth au mépris des conditions de la capitulation. Le capitaine Towen, auteur de cette

Digitized by Google

violation du droit des gens, avait été dominé par le désir de rançonner les prisonniers français. Moulac eut maintes fois besoin pendant sa traversée de toute l'énergie de son caractère pour réprimer cette basse cupidité dont les effets, qu'il eût peut-être dédaignés s'il avait été seul à les supporter, s'étendaient à sa jeune et digne compagne, la fille du célèbre corsaire Lemesme de St-Malo, à laquelle il venait de s'unir récemment. Enfin, le 24 novembre, il débarqua à Morlaix et revint à Brest, où, le 12 janvier suivant, il fut compris, sur la demande de son ancien capitaine Bouvet, dans l'état-major de la *Clorinde*, qu'il commandait sur la rade de Brest. Il n'y fut embarqué que comme enseigne, le ministre n'ayant pas ratifié la nomination du général Decaen et ne lui ayant accordé pour toute distinction que la croix de la Légion d'honneur. Ce ne fut que le 7 mai 1812 qu'il obtint cette justice tardive. La *Clorinde* stationna sur la rade de Brest jusqu'au 1er décembre 1813, que M. Denis Lagarde, successeur de Bouvet, exécuta l'ordre qu'il avait reçu de prendre la mer. Le lendemain, à la pointe du jour, la *Clorinde* et la *Cérès*, sa conserve, étaient à vingt lieues dans l'ouest de la Chaussée-des-Saints, où elles rencontrèrent une division anglaise forte de neuf voiles. La chasse active que cette division lui appuya pendant dix-huit heures eut pour résultat de causer aux deux frégates françaises de fortes avaries, et, ce qui était pis, de les séparer. La *Clorinde* alla croiser entre Madère, les Canaries et les Iles du cap Vert, où elle prit ou détruisit 12 bâtiments, dont la cargaison était évaluée neuf millions cinq cent mille francs par les ennemis eux-mêmes. La *Clorinde*, encombrée de prisonniers, regagnait la France pour y faire des réparations urgentes quand, le 25 février 1814, par les 45° de latitude nord et 13° de longitude ouest, elle fut rencontrée par l'*Eurotas*, grande frégate anglaise de construction récente et armée de 56 canons de 24. La *Clorinde*, beaucoup plus faible d'échantillon et marchant moins bien que son adversaire, n'avait d'ailleurs à lui opposer que 46 canons de 18. Le courage et l'habileté devaient donc suppléer à tant de causes d'infériorité augmentées encore par de graves avaries. Le capitaine Denis Lagarde, jugeant le combat inévitable, préféra en prendre l'initiative. L'*Eurotas*, favorisé par le vent et la supériorité de sa marche, réussit à se soustraire à l'abordage qu'avait résolu le commandant français. Il fallut se résoudre à laisser l'artillerie décider seule la victoire. C'est alors que Moulac recueillit le fruit des longues et patientes leçons qu'il avait lui-même données aux canonniers matelots de la frégate. Se portant sur tous les points de la batterie qu'il commandait, encourageant, dirigeant en personne ces intrépides chefs de pièces, il fit bientôt tomber le mât d'artimon de l'*Eurotas*. La *Clorinde* avait elle-même perdu deux des siens et sa hune; mais son artillerie, mieux dirigée que celle des Anglais, réussit à démâter complétement l'*Eurotas*. C'en était fait de cette frégate et sa capture allait s'effectuer, quand le mât de la *Clorinde*, déjà haché, tomba ainsi que la grande hune. Hors d'état à la suite de cet accident de maîtriser sa manœuvre, la *Clorinde* se vit ainsi arracher le fruit d'une victoire si chèrement achetée. L'*Eurotas* profita de la nuit pour s'éloigner du théâtre de la bataille. Le lendemain matin, l'équipage de la *Clorinde* demandait à être conduit vers la frégate anglaise, qu'on découvrait à neuf lieues dans l'ouest, rasée comme un ponton. Ce vœu était trop d'accord avec celui de l'état-major pour qu'on n'y eût pas déféré, si une péripétie imprévue n'était venue, comme cela n'arriva que trop souvent à cette époque, se jouer des efforts de nos marins. A neuf heures, on aperçut deux nouvelles frégates anglaises, *la Dryade* et *l'Achates*, lesquelles, après avoir échangé leurs signaux avec l'*Eurotas*, rejoignirent la *Clorinde*. Assaillie de toutes parts, démâtée, criblée par les feux croisés de l'ennemi, la cale remplie d'eau, réduite enfin au plus complet délabrement, la *Clorinde* fut forcée d'amener son pavillon. L'empire expirait au moment de cette lutte mémorable. Aussi l'Angleterre, profitant de l'influence qu'elle exerça peu après sur le gouvernement de la restauration, ne négligea-t-elle rien pour étouffer ou dissimuler l'éclat d'un fait d'armes qui, malgré son triste résultat, avait couvert de gloire la marine française. Les journaux anglais eurent l'impudeur d'attribuer à l'*Eurotas* la capture de la *Clorinde*. Quant aux nôtres, ils ne donnèrent qu'un semblant de publicité au jugement du conseil de guerre appelé, aux termes des règlements, à examiner la conduite de l'état-major de la *Clorinde*. Toutefois, le *Moniteur* du 2 août 1814 ne put se dispenser de mentionner le dispositif du jugement du 20 juillet, portant « que le conseil adopte à l'unanimité que le capitaine Denis « Lagarde sera loué pour la conduite qu'il a « tenue dans le combat qu'il a soutenu le 25 fé« vrier dernier; qu'il sera fait mention au juge« ment de la conduite honorable tenue par « l'équipage de la *Clorinde*, son état-major, et « notamment par MM. les lieutenants de vaisseau « de Rabaudy, officier chargé du détail, et Mou« lac, commandant de la batterie, etc., etc. ». La dernière captivité de Moulac s'était terminée le 13 mai 1814. Le 9 août suivant, il embarqua sur le *Marengo* et fut employé, soit sur vaisseau soit à terre, jusqu'au 12 janvier 1817, que le commandant Roussin demanda et obtint que son ancien compagnon d'armes dans les mers de l'Inde, où tous deux avaient laissé des souvenirs si vivaces, lui fût adjoint comme second sur la corvette *la Bayadère*, chargée de faire l'exploration et l'hydrographie des côtes si périlleuses et jusqu'alors si mal connues de l'Afrique. Le 15 février de l'année suivante, Moulac, nommé au

Digitized by Google

commandement de la corvette *l'Écureuil*, fit au Sénégal deux campagnes également honorables et dangereuses qui lui valurent pour récompense la croix de St-Louis. Il était de retour à Brest depuis trois ans, lorsque l'heure de la justice sonna enfin pour lui. Sa nomination au grade de capitaine de frégate, qu'il reçut le 17 mai 1822, fut accueillie par les suffrages unanimes des officiers de son corps. Après une campagne comme second sur la *Flore*, il ne servit plus en sous-ordre; sa réputation déjà si grande et si légitime ne fit qu'y gagner. Nommé en avril 1825 commandant de la corvette *la Durance*, il se rendit à Terre-Neuve, où tous les bâtiments de la station se rangèrent sous ses ordres; et, dans cette mission protectrice de nos intérêts commerciaux, il eut plus d'une fois à déployer l'énergie que réclamèrent les prétentions d'une nation rivale. A diverses croisières dans la Méditerranée, sur les côtes d'Espagne et dans les mers du Levant, succéda une nouvelle croisière dans la Méditerranée, où son guidon de capitaine de vaisseau, grade auquel il avait été promu le 31 décembre 1828, flotta sur la frégate *l'Armide*. L'amiral Duperré, appelé au commandement supérieur des forces navales dirigées contre Alger, demanda Moulac pour son capitaine de pavillon; de son côté, l'amiral de Rigny, commandant de la station du Levant, ne voulut jamais consentir à être séparé du capitaine de l'*Armide*. Ce conflit est le plus bel éloge de Moulac. Il commandait l'*Algésiras* au mois de juillet 1831 lorsque la France, résolue à obtenir la réparation des mauvais traitements que don Miguel avait fait éprouver à plusieurs de nos compatriotes, envoya dans le Tage des forces navales dont ce vaisseau fit partie. L'expédition, tout à la fois diplomatique et guerrière, demandait pour chef un homme qui joignît la prudence et la pratique des affaires à une bravoure éprouvée. Le gouvernement se souvint qu'à une époque antérieure le langage énergique de l'amiral Roussin, appuyé de la ferme résolution d'y faire succéder au besoin des démonstrations efficaces, avait eu au Brésil un plein succès auprès du frère de don Miguel. C'est à lui que fut remis le soin de franchir le Tage, entreprise jusqu'alors réputée impossible et que les Anglais n'avaient pas osé tenter. L'amiral Roussin le traita comme un vieil ami en le plaçant le jour du combat à l'un des postes d'honneur. Moulac répondit à cette confiance en forçant deux des navires portugais à amener pavillon. A son retour en France, il reçut le brevet d'officier de la Légion d'honneur, échangé un mois après, sur la demande pressante de l'amiral Roussin, contre celui de commandeur. Après une campagne dans le Levant, où le commandant de l'*Algésiras* remplit avec succès plusieurs missions ayant un caractère diplomatique, il prit en 1833, sur la *Melpomène*, le commandement supérieur de la station du Portugal. La veille du jour où il allait quitter les eaux du Tage, le choléra qui décimait Lisbonne et tous les bâtiments étrangers, et dont la *Melpomène* avait été préservée jusque-là, éclata comme la foudre à bord de cette frégate et y fit de si prompts ravages que le lendemain, au lever du soleil, le jeune aspirant Moulac recevait l'ordre pénible et dangereux de donner la sépulture à dix-sept cadavres. Transformée en hôpital, encombrée de mourants et de morts, que l'on était obligé de jeter à la mer pour ne pas accroître le foyer de la contagion, jusqu'à ce que l'on pût débarquer les malades et les déposer dans l'hôpital français de St-Louis, approprié ce jour même et à grands frais à sa nouvelle destination, la *Melpomène* présentait un spectacle déchirant. Le lendemain, au moment de l'appareillage, la *Melpomène* comptait 33 morts et laissait à terre 92 malades. Pendant sa courte traversée elle en perdit 20, et 30 pendant sa quarantaine sur la grande rade de Toulon. Les fatigues physiques, les angoisses que Moulac éprouva alors hâtèrent de plusieurs années le développement de la maladie qui devait l'enlever. Mais avant que ce moment arrivât, la Providence lui réservait de nouvelles occasions d'accroître sa renommée. L'amiral Duperré, dans la vue sans doute de lui aplanir les voies à une récompense, le nomma commandant de la division des mers du Sud. Ce fut en cette qualité que, le 9 janvier 1835, il arbora son guidon sur la frégate *la Flore*. L'intérêt de sa santé lui prescrivait de refuser cette mission; ses amis, ses parents, frappés d'un triste pressentiment, l'en conjuraient. La voix du devoir fut la seule qu'il voulut écouter. La possibilité, la probabilité même d'une guerre avec les Etats-Unis avait dicté le choix du ministre; ne pas répondre à sa confiance, c'eût été pour Moulac forfaire à l'honneur. Un mieux apparent se manifesta dans son état pendant la traversée jusqu'à Rio-Janeiro; mais pendant les trois mois qu'il y stationna, cet état redevint assez inquiétant pour que le docteur Chevé, son médecin et son ami, crût devoir lui déclarer avec une franchise douloureuse que s'il ne débarquait pas, sa mort était infaillible. La seule concession qu'on put obtenir de lui fut que son fils quittât la frégate et revînt en France. Son état s'était bien aggravé, lorsqu'à son arrivée à Valparaiso, il apprit qu'une révolution venait d'éclater au Pérou et que le pavillon français y deviendrait, pour nos nationaux, le gage d'une sécurité ébranlée par les divisions intestines auxquelles le pays était en proie. Sa résolution fut aussitôt prise; il ne s'occupa que de remplacer ses vivres, refusa de prendre le repos indispensable qu'on lui prescrivait pour quelques jours seulement, mit à la voile et arriva bientôt sur la rade du Callao. Quand il y jeta l'ancre, sa situation était des plus inquiétantes; force lui fut alors de déférer aux vœux de ses officiers et de son équipage, en s'établissant à terre, où un mieux sensible, mais

Digitized by Google

trompeur allégea ses souffrances. Son énergie lui permettait de satisfaire aux doubles soins que réclamaient les détails journaliers du service militaire et de la correspondance diplomatique. Dans la prévision d'une attaque possible des magasins qu'occupaient les négociants français résidant à Lima, il envoya une partie de son équipage pour en prévenir le pillage. Mais la gravité des événements le contraignit de revenir à bord, où une rechute immédiate ne put pourtant paralyser son activité. La guerre civile, alors dans toute son intensité, fut pour lui une nouvelle occasion de faire éclater toute la noblesse de son âme. Le fort *del Sol* fut pris d'assaut au milieu de la nuit, la garnison massacrée et le Callao envahi. Moulac profita d'une suspension d'armes de quelques heures pour envoyer à terre des embarcations, afin de recueillir tous ceux des vaincus qui voudraient se soustraire à la vengeance des vainqueurs. Plus de cent cinquante femmes, enfants et vieillards durent à cette active bienveillance un asile sur la *Flore,* où pendant plusieurs jours ils furent traités avec tous les égards dus au malheur et à la faiblesse. La conduite de Moulac contrasta en cette circonstance avec celle du commandant anglais. La veille encore, celui-ci berçait de l'espoir de son appui Salaberry, chef suprême du Pérou et allié de l'Angleterre. Les événements n'étaient pas encore entièrement accomplis que le commodore Mason avait quitté la rade du Callao, abandonnant ainsi ses trop confiants amis. Moulac n'avait pas flatté Salaberry aux jours de sa puissance ; mais quand il vit la femme du chef péruvien exposée ainsi que toute sa famille à la rage des vainqueurs, il intervint. Un canot expédié par ses ordres transporta cette famille infortunée à bord de la *Flore,* où elle trouva un refuge à l'abri du pavillon français. La mère, l'épouse, les fils, les sœurs et le jeune frère du général péruvien se hâtèrent, en profitant de cette offre généreuse, d'échapper au triste sort que leur eût fait éprouver la prise presque immédiate de la citadelle où ils s'étaient retirés. L'officier général Castilla et sa femme lui durent aussi la vie. Orbegoso, qui succédait à Salaberry, ne voulut ou plutôt n'osa faire aucune démonstration ; subjugué par la noble conduite de Moulac, il céda à toutes ses exigences. Les soucis, les fatigues, le climat dévorant du Pérou, achevèrent de briser une existence dont un surcroît d'énergie tendait seul les ressorts : Moulac mourait le 6 avril 1836. Sa mort fut l'objet d'un deuil général : Anglais, Américains, Péruviens, tous s'empressèrent de témoigner le regret qu'ils ressentaient de la perte d'un homme dont le nom est encore béni au Pérou et que sa droiture, sa fermeté, son humanité, y faisaient considérer comme le défenseur de tous les opprimés, comme l'arbitre des destinées du pays. Les négociants de Lima, accourus à la première nouvelle de sa mort, le transportèrent jusqu'à cette ville, où un tombeau lui fut érigé dans les caveaux du Panthéon réservés à la sépulture des hommes illustres du pays. Deux notices ont été publiées sur Moulac. La première est insérée dans les *Annales maritimes et coloniales de* 1836 (partie non officielle, t. 2, p. 399-402); la seconde, dans le même recueil (t. 2 de la partie non officielle de 1840, p. 609-661), a été tirée à part sous ce titre : *Notice sur la vie et les services de M. Vincent-Marie Moulac, capitaine de vaisseau,* par M. Cunat, Paris, 1840, in-8°. Dans cette dernière notice, très-remarquable, l'auteur, ancien officier de marine, a retracé les principaux événements de notre dernière guerre dans les mers de l'Inde, où « le « nom de Moulac, dit-il, se rattache constam- « ment à ceux des Duperré et des Bouvet, comme « celui du *Ceylan* se place toujours auprès de « ceux de la *Bellone* et de la *Minerve,* pour former « une double trilogie que l'histoire transmettra à « la postérité. » P. L—T.

MOULE (Thomas), écrivain anglais qui s'est occupé des antiquités relatives à la topographie et à l'art du blason, né à Londres le 14 janvier 1784, fut pendant l'espace de quarante années employé à l'administration générale des postes à Londres. Il consacrait les loisirs que lui laissaient ces fonctions à l'étude, et on lui doit divers ouvrages assez curieux. Nous signalerons seulement : 1° *Livre ou tables de dates pour l'usage des généalogistes et des antiquaires,* 1820, 1 vol. ; 2° *Bibliotheca heraldica magnæ Britanniæ,* 1822; utile catalogue bibliographique contenant la liste de tous les ouvrages anglais écrits sur la généalogie et sur le blason, et l'indication des manuscrits les plus importants y ayant trait ; 3° des *Descriptions des antiquités de l'abbaye de Westminster et des autres églises de la Grande-Bretagne,* 1826, 3 vol. in-8° ; 4° *Descriptions des comtés Anglais,* où l'on trouve la topographie générale de l'Angleterre, publiée par livraisons et terminée en 1838, en 2 volumes in-4°. Pour arriver à une plus grande exactitude, Moule avait visité chaque comté d'Angleterre, deux exceptés, ceux de Devonshire et de Cornwall. 5° *Essai sur les villes Romaines et sur les restes des édifices romains découverts dans la Grande-Bretagne,* 1833, in-8° ; 6° un assez grand nombre de descriptions d'antiquités, de cathédrales, etc., qu'on trouve dans divers recueils ou ouvrages spéciaux. Moule est mort à Londres le 14 juin 1851. Z.

MOULEY. *Voyez* Muley.

MOULIN (Charles du). *Voyez* Dumoulin.

MOULIN (Antoine du), littérateur français sur lequel on regrette de n'avoir pas de renseignements plus exacts, était né vers 1520 à Mâcon. Ses talents l'ayant fait connaître à la cour, où l'amour des lettres était alors le plus sûr moyen de s'avancer, il obtint une charge de valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre. Il fut, comme il nous l'apprend lui-même, l'un des plus intimes et familiers amis de Bonaventure

Digitized by Google

Desperriers (1). Admirateur de Clément Marot, il prit sa défense dans plusieurs occasions et, de concert avec Claude Galand, publia une bonne édition de ses *Œuvres*. Marot les en remercia par le sonnet qui commence ainsi :

Adolescents qui la peine avez prise (2).

Il paraît que du Moulin passa la plus grande partie de sa vie à Lyon. C'est de cette ville que sont datées les épîtres placées à la tête des nombreux ouvrages dont il fut l'éditeur et le correcteur. Il possédait les langues anciennes et s'était rendu très-habile dans toutes les sciences cultivées de son temps. Pithou le nomme *Vir doctus et diligens* (*Adversaria*, t. 1, c. 19). Du Moulin avait pris pour devise ces mots : *Rien sans peine*. Comme éditeur, il a publié : les *Œuvres* de Bonaventure Desperriers, 1544 ; — les *Poésies* de Pernette de Guillet, 1545 ; — la traduction des *Commentaires de César* par de Laigue et Gaguin (*voy.* ce nom), 1545 ; — les *Œuvres* de Marot, 1546 ; — la *Fontaine des amoureux de science*, par J. de la Fontaine, 1547 ; — les *Fables* d'Esope en rimes françaises, 1549 (3) ; — les *Illustrations des Gaules*, par J. Lemaire de Belges, 1549 ; — le poëme *De medicina*, de Serenus Samonicus, avec des notes marginales à la suite de *Celse*, 1549 ; — la traduction du *Livre de Marc-Aurèle* par R.-B. de la Grise, 1550 ; — l'*Astronomicon* de Manilius, 1556, et enfin les *Contes et Nouvelles* de Desperriers, 1558. Toutes ces éditions sont rares et recherchées. Du Moulin a traduit en français le *Manuel* d'Épictète, 1544 ; — le traité de Plutarque *De reprendre à usure*, 1546 ; — le livre des *Augures*, par Auguste Niphus ou Nifo, 1546 ; — la *Chiromance et physionomie naturelle*, par Indagine ; — le traité de Marcellus, ancien médecin : les *Souverainetés contre toutes les maladies*, 1550 ; — la *Vertu et propriété de la quintessence*, par J. de Rupecissa ou Rochetaillée. Les autres de du Moulin sont : 1° *Liber de diversa hominum natura cognoscenda*, Lyon, 1548, in-8°. Il traduisit ensuite lui-même cet opuscule en français : *Du naturel divers des hommes*, ibid., 1549, in-8°. 2° La *Déploration de Vénus sur le bel Adonis*, qui est un recueil de chansons tant musicales que rurales avec plusieurs autres compositions, Lyon, 1548 ou 1551, in-8° de 133 pages ; Gand, 1554, petit in-8°. Cette édition est moins complète que la précédente ; réimprimée sous ce titre : le *Livre de plusieurs pièces*, c'est-à-dire fait et recueilli de divers auteurs, Lyon, 1549, in-12. L'éditeur des *Poëtes français avant Malherbe*, Paris, 1824, 6 vol. in-8°, en a extrait quelques morceaux pour les insérer dans ce recueil sous le nom de du Moulin, mais rien ne prouve qu'il en soit réellement l'auteur. La *Continuation des Erreurs amoureuses* qu'on lui attribue ordinairement est de Pontus de Tyard (*voy.* ce nom). Mais du Moulin est peut-être l'auteur ou le traducteur des *Comptes du monde aventureux où sont récitées plusieurs histoires pour réjouir la compagnie*, par A. D. S. D., Paris, 1555, in-8°. Dans son *Dictionnaire*, art. *Massaccio*, rem. *B.*, Prosper Marchand explique ces initiales par Antoine Dumoulin, sieur D.... Quoi qu'il en soit, ce recueil a été réimprimé, Paris, 1560, in-16 ; Lyon, 1571, 1579, même format ; Lyon, 1582, petit in-12. Cette édition est augmentée de cinq discours modernes facétieux, qui se retrouvent probablement dans celle de Lyon, 1595, in-16. (*Voy.* le *Manuel* de Brunet.) Lacroix du Maine, qui a consacré un assez long article à du Moulin, dans sa *Bibliothèque*, dit qu'il promettait de traduire plusieurs livres d'anciens philosophes grecs et latins. Mais il est vraisemblable qu'en 1584 du Moulin était déjà mort, puisqu'un homme si laborieux et si diligent n'avait rien publié depuis plus de vingt ans. Dans les tables de la *Bibliothèque historique de la France*, on lui attribue par inattention plusieurs ouvrages du fameux jurisconsulte Ch. du Moulin. W—s.

MOULIN (Pierre du), fameux théologien de la communion réformée, était originaire d'Orléans ; il naquit le 18 octobre 1568 au château de Buhy dans le Vexin, où son père, persécuté pour ses opinions religieuses, avait trouvé un asile auprès de Duplessis-Mornay (*voy.* Mornay). Il fit ses premières études à l'académie de Sedan et passa ensuite en Angleterre, où il suivit pendant quatre ans les leçons des plus célèbres professeurs. Ses amis l'ayant invité à se rendre en Hollande, il fut pourvu de la chaire de philosophie de l'université de Leyde, qu'il remplit plusieurs années avec beaucoup de distinction. Il obtint en 1599 une vocation pour l'église de Charenton, et fut nommé chapelain de la princesse Catherine de Bourbon. Il eut une conférence en 1602 avec Cayet, nouvellement converti, mais elle n'aboutit qu'à les aigrir l'un contre l'autre et à produire des deux côtés plusieurs écrits justement oubliés (*voy.* Cayet). Ce fut du Moulin qui prononça l'oraison funèbre de Henri IV, à Charenton. Son discours fit pleurer tout le monde. Il composa peu après, par ordre du roi d'Angleterre, un livre qui fut saisi à la requête du chancelier ; mais il en obtint la restitution, et le chancelier, qui nomme du Moulin *un homme de bien*, profita de cette circonstance pour le prier de continuer de prêcher *modestement*. (*Voy.* le *Journal de Henri IV*, t. 4, p. 224.) Il fit un voyage à Londres en 1615, et il y donna, à la prière du roi, un plan de réunion des églises protestantes, que David Blondel a inséré dans les *Actes authentiques*, etc. Du Moulin présida en 1620 le synode d'Alais ; informé, quelque temps après, que la cour avait connaissance d'une lettre qu'il avait écrite au roi d'Angleterre

(1) Préface des *Œuvres* de Desperriers.

(2) Cette pièce est la 81e épigramme dans l'édition de Marot, publiée par Lenglet-Dufresnoy.

(3) Cette traduction d'Esope est celle de Gilles Corrozet. Dumoulin la retoucha et l'enrichit d'une *Vie d'Esope* de sa composition.

Digitized by Google

pour l'engager à prendre la défense des protestants et craignant d'être arrêté, il s'enfuit à Sedan, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement par le duc de Bouillon. Il fut nommé sur-le-champ professeur en théologie, et ne cessa depuis de prendre part aux affaires les plus importantes de sa communion. Il mourut à Sedan le 10 mars 1658 à l'âge de 90 ans. C'était un homme plein de zèle pour les intérêts de sa secte et d'une activité infatigable, mais violent et emporté. L'article qu'on lit dans les dernières éditions du *Dictionnaire de Bayle* parut pour la première fois dans l'édition posthume de 1720; ce n'était que le commencement d'un article qui certainement eût été plus étendu; tout ce qu'on y lit, c'est que du Moulin a été l'un des protestants qui rejetaient la fable de la *papesse Jeanne*. On a de lui soixante-quinze ouvrages, dont on trouvera les titres avec la note des différentes éditions, dans les *Synodes des églises réformées en France*, par Aymon, t. 2, p. 273 et suivantes. Nous nous bornerons à citer ceux qui sont encore recherchés de quelques curieux : 1° *Héraclite, ou de la Vanité et misère de la vie humaine*, 1640, in-12; 2° *De monarchia temporali pontificis Romani liber, in quo imperatoris, regum et principum jura defenduntur*, Leyde, 1614, in-8°; réimprimé plusieurs fois et notamment à Londres en 1712 dans un *Recueil* in-fol. d'écrits contre la puissance temporelle des papes; 3° *Accroissement des eaux du Siloë*, pour éteindre le feu du purgatoire et noyer les satisfactions humaines et les indulgences papales, Genève, 1614, in-12. On ne doit pas confondre cet ouvrage avec celui qu'il avait publié contre Cayet et qui porte à peu près le même titre. 4° *Nouveauté du papisme, opposée à l'antiquité du christianisme*, Sedan, 1627, in-fol. L'édition de 1633, in-4°, passe pour la meilleure, mais l'ouvrage en lui-même est assez peu de chose. Du Moulin avait composé cet écrit par ordre du roi Jacques Ier. Leclerc dit qu'il avait été traduit tout entier en anglais, mais que tous les exemplaires furent consumés dans l'incendie de Londres en 1666. (*Bibliothèque choisie*, t. 16.) 5° *L'anti-barbare, ou du Langage étrange et incogneu ès prières*, Sedan, 1629, in-8°. Il y attaque avec beaucoup de violence différents points de la liturgie catholique; il a commis dans cet ouvrage une plaisante bévue, rapportée dans la *Bibliothèque* mise en tête du dictionnaire de Richelet (*voy.* au sujet de cette *Bibliothèque* l'article Laurent-Josse LE CLERC). Un anonyme opposa à du Moulin : *Le vrai Barbare en langage cogneu*, en enfer, 1629, in-8°. 6° *Anatomie de la messe*, Leyde, 1638, in-12; cette édition fait partie de la collection des Elzévirs français. L'édition de Sedan, 1639, in-8°, est augmentée d'une seconde partie; mais comme on ne fait aucun cas de l'ouvrage, elle est à très-bas prix. 7° Le *Capucin, traité auquel est décrite et examinée l'origine de ces moines*, sans date, in-12; Sedan, 1641, même format; ce petit ouvrage satirique est rare; 8° *Trois Sermons faits en présence des RR. PP. capucins*, etc., Genève, 1641, in-8°; 9° *Eclaircissements des controverses Salmuriennes, ou Défense de la doctrine des églises réformées*, ibid., 1649, in-8°. On peut consulter pour plus de détails le *Récit des dernières heures de P. du Moulin*, Sedan, 1658, in-8°, ou Genève, 1666, in-12, dans un *Recueil* de pièces du même genre, et sa *Vie* dans les *Vitæ selectorum aliquot virorum*, par G. Bates, Londres, 1682, in-4°. Quant à la *Légende dorée de P. du Moulin*, contenant l'histoire de sa vie et de ses écrits, Paris, 1641, in-8°, c'est une diatribe très-virulente dont l'auteur est resté inconnu. Le portrait de du Moulin a été gravé dans tous les formats et par les plus célèbres artistes du temps. W—s.

MOULIN (Gabriel du), historien, né au commencement du 17e siècle à Bernay en Normandie, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de la cure de Manneval et consacra ses loisirs à étudier l'histoire de sa province. Il mourut vers 1660. On a de lui : 1° *Histoire générale de Normandie* contenant les choses mémorables advenues depuis les premières courses des Normands païens, jusqu'à la réunion de cette province à la couronne, Rouen, 1631, in-fol.; elle contient beaucoup de particularités curieuses. On trouve à suite le catalogue des seigneurs normands qui allèrent aux croisades, avec leurs armoiries, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Philippe-Auguste, et enfin les noms des cent dix-neuf gentilshommes qui défendirent le Mont-St-Michel contre les Anglais en 1443 et les forcèrent à en lever le siége. Fontette avertit qu'on ne doit pas avoir beaucoup de confiance dans le catalogue des croisés, rédigé trop longtemps après les événements pour faire autorité. 2° *Les conquêtes et les trophées des Normands français, aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchés de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautés d'Italie et d'Orient*, ibid., 1658, in-fol. Cette compilation est moins estimée que la précédente, on y trouve cependant quelques faits intéressants pour l'histoire du 11e et du 12e siècle. W—s.

MOULIN (Jean-François-Auguste), général français et membre du directoire, naquit à Caen en 1752. Après avoir fait ses études au collége des jésuites de cette ville, il s'occupa des sciences nécessaires pour entrer dans les ponts et chaussées. Employé d'abord dans les généralités de Normandie et de Picardie, il fut ensuite attaché comme ingénieur à l'intendance de Paris, fonctions qu'il exerça jusqu'à la suppression de sa place, au commencement de 1789. Lorsque la révolution éclata, Moulin s'en montra un des plus zélés partisans. S'étant enrôlé en juillet 1791 dans l'un des trois bataillons de volontaires levés à Paris, il fut bientôt nommé officier d'état-major. Après un court séjour à l'armée du maréchal de Rochambeau, il revint à Paris, où les officiers

Digitized by Google

réunis de la section des Marchés le nommèrent adjudant-major. Elevé en 1792 au grade d'adjudant général, il fut envoyé dans les départements de l'Ouest pour combattre les Vendéens. Le 8 juin 1793, dit la *Galerie Militaire*, les représentants du peuple qui se trouvaient à Saumur écrivirent au comité formé à Tours, et composé des administrations civiles et des officiers généraux, pour lui annoncer la marche des Vendéens sur la ville de Saumur. Les généraux se trouvèrent fort embarrassés entre les ordres opposés des représentants du peuple et ceux du général en chef Biron. Moulin offrit de se rendre à Saumur, pour y prendre connaissance de l'état de la place. Il partit le même soir à franc étrier, fit dix-sept lieues sans s'arrêter, arriva à une heure du matin à Saumur et conféra avec les représentants du peuple et les généraux Dehoux et Menou. Tous les avis furent que Saumur devait être attaqué sur le soir. Moulin reprit aussitôt le chemin de Tours, rendit compte de sa mission et repartit de nouveau pour Saumur, où il arriva le 9 a midi. Il avait fait plus de cinquante lieues en moins de dix-huit heures. La ville fut en effet attaquée à quatre heures par toutes les forces réunies des Vendéens, qui y entrèrent après une courte résistance. Les troupes républicaines se retirèrent dans le plus grand désordre; une partie se trouva coupée et ne put regagner les rives de la Loire, l'autre traversa la ville et le pont, puis se divisa sur les trois routes d'Angers, de la Flèche et de Tours. Cette dernière était encombrée par un grand nombre de voitures employées à l'évacuation des magasins, des effets des fonctionnaires publics et de plusieurs des habitants. Moulin, sortant l'un des derniers de la ville, pressé par les tirailleurs ennemis, aperçut ce désordre effrayant. Pour arrêter la poursuite des Vendéens et assurer la retraite des bagages, il rallia 40 combattants de toutes armes, la plupart officiers, et parvint à arrêter l'ennemi pendant six heures. Lorsque les troupes républicaines furent défaites près de Vihiers le 18 juillet 1793, Moulin protégea la retraite des vaincus jusqu'à Saumur. Le 5 août, il attaqua les royalistes à Doué et leur fit éprouver une perte considérable. Cette victoire lui valut le grade de général de brigade et le commandement des ponts de Cé, sur la Loire, où il y eut plusieurs affaires très-vives. Peu après, il fut nommé commandant de Saumur, menacé de nouveau par les royalistes. Le 23 octobre 1793, il sortit de cette ville à la tête de ses troupes et se porta à St-Florent sur la Loire, où il fit élever des fortifications dont il donna lui-même les plans. Ce fut dans cette place qu'il reçut sa nomination de général de division. Ayant à cette époque obtenu la soumission de 1,200 Vendéens, il ne crut pas devoir sévir contre eux; ce fut un crime aux yeux de Carrier, qui poursuivait le cours de ses proscriptions. Moulin, arrêté au milieu de son camp, fut transféré dans les prisons de Nantes; mais les instances des représentants Bourbotte et Francastel, jointes aux réclamations de tous les corps qui étaient sous ses ordres, le firent bientôt mettre en liberté. Il fut même peu après nommé, par le comité de salut public, général en chef de l'armée des côtes de Brest, où il s'occupa plus de mesures administratives que d'opérations militaires. Le 17 vendémiaire an 3 (8 octobre 1794), il eut le commandement en chef de l'armée des Alpes. Il passa l'hiver au milieu des montagnes et obtint au printemps plusieurs succès contre les troupes piémontaises, entre autres au Col-du-Mont, au mont Genèvre et au village de Mal-Chaussée, près le mont Cenis. Sa santé s'étant altérée, il quitta l'armée et vint passer quelques jours à Paris. Chargé ensuite de commander la cinquième division militaire (Strasbourg), il prit de sages mesures pour garantir les nombreuses places fortes de l'Alsace contre les attaques de l'armée autrichienne. Le 18 septembre, il se porta sur Kehl avec rapidité, au moment où le général autrichien Petrarsch venait d'enlever une partie de ce fort, et il concourut à reprendre les postes que l'on avait perdus. Appelé, le 18 vendémiaire an 6 (9 octobre 1797), au commandement en chef des troupes françaises en Hollande, il se rendit à Paris pour recevoir des instructions; mais le directoire changea bientôt sa destination et le nomma commandant de la dix-septième division militaire (Paris). C'était l'époque où l'on sévissait avec plus de rigueur contre les émigrés qui s'étaient hasardés à rentrer en France. Moulin, qui probablement n'avait pas oublié le danger que lui avait fait courir son humanité pour les Vendéens, dirigea les opérations des commissions militaires, qui condamnèrent à mort un grand nombre d'émigrés, arrêtés par les soins du chef de la police militaire Laborde. Le 8 octobre 1798, il fut nommé général en chef de l'armée d'Angleterre en remplacement de Kilmaine; mais celui-ci ayant été réintégré peu après, Moulin eut le commandement de l'aile gauche de cette armée. Après la crise du 30 prairial (18 juin 1799), qui exclut Merlin, Larévellière-Lépeaux et Treilhard du directoire, il y fut appelé et fit pendant quelque temps cause commune avec Barras et Gohier; mais Barras agissant dans des intérêts qui n'étaient plus ceux de la république, quoiqu'ils fussent fort étrangers à ceux que servaient alors les deux autres directeurs Sieyès et Roger-Ducos, Moulin et Gohier formèrent la minorité directoriale, qui fut renversée le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Moulin a prétendu plus tard qu'il avait montré la ferme volonté de résister à Bonaparte et proposé de le faire arrêter au milieu de son état-major, puis condamner comme déserteur de l'armée d'Egypte et fusiller sans délai; mais qu'abandonné par son collègue Gohier et dépourvu lui-même de moyens d'action, il ne put

Digitized by Google

exécuter ce hardi projet. Quoi qu'il en soit, Moulin, retenu prisonnier pendant deux jours au Luxembourg, réussit cependant à s'échapper et refusa de donner sa démission de directeur. Quand tout espoir fut perdu de ce côté, il voulut au moins recevoir les cent mille francs dont il avait été convenu de doter chaque directeur sortant. Malheureusement cette fiche de consolation devait lui échapper ; car s'étant adressé à Sieyès, devenu consul, celui-ci le renvoya à Bonaparte, ce qui n'était qu'une fin de non-recevoir. Moulin le comprit et se tut. Après avoir vécu quelque temps retiré à la campagne, il reprit du service et obtint le commandement de la place d'Anvers. Il mourut dans cette ville en 1810. Sa veuve, ayant lu en 1823 dans le *Mémorial de Ste-Hélène*, que Sieyès s'était emparé de la caisse particulière du directoire, à l'époque du 18 brumaire, et qu'il s'était en conséquence approprié les cent mille francs appartenant à son collègue Moulin, se rendit aussitôt à Bruxelles, où l'ancien directeur s'était réfugié, et réclama la somme due à son mari. Après plusieurs démarches infructueuses, elle semblait avoir renoncé à ses prétentions, lorsqu'en 1836 le tribunal de première instance de la Seine retentit des débats d'un procès intenté au *comte* Sieyès par la dame Moulin, demandant la restitution des cent mille francs dus à son mari. Le tribunal, s'en tenant aux faits accomplis sans s'arrêter aux arrangements particuliers du gouvernement de cette époque, débouta madame Moulin de sa demande. M—d j.

MOULIN (Jean-Baptiste-François), général, frère du précédent, naquit en 1754, et fut comme lui élevé au collége des jésuites de Caen. S'étant engagé fort jeune, il servit six ans dans le régiment de Saintonge et passa ensuite dans les ponts et chaussées. Après la prise de la Bastille, il s'enrôla dans la garde nationale de la section de la Réunion et fut envoyé en Vendée, où il servit d'adjoint à l'adjudant général son frère. Sa valeur au combat de Doué, le 5 août 1793, lui valut d'être nommé adjudant général, et peu après général de brigade. Il se trouvait dans Cholet lorsque les Vendéens s'en rendirent maîtres au mois de février 1794. Blessé de deux coups de feu, et entouré de toutes parts, Moulin prit un de ses pistolets et se brûla la cervelle au moment où il allait être fait prisonnier. C'est du moins ainsi que les bulletins du temps racontèrent sa mort. La convention nationale, adoptant ce récit, décréta qu'on élèverait à la mémoire de Moulin un tombeau sur lequel serait placée l'inscription suivante : « Républicain, il se donna « la mort pour ne pas tomber vivant au pouvoir « des brigands royalistes. » Par un autre décret, la convention ordonna que son nom serait gravé sur une colonne qui devait être élevée dans le Panthéon; mais ces décrets n'ont pas plus reçu d'exécution que celui qui fut rendu dans le même temps relativement à la mort du général Haxo, racontée à peu près de la même manière et probablement dans le même but (*voy.* Haxo). — Un autre Moulin fut député de Rhône-et-Loire à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI et l'expulsion de la famille des Bourbons. Il mourut à Roanne en 1835. M—d j.

MOULIN (Onuphre-Benoît-Claude), homme de loi et biographe, né vers 1758 au Moulin-à-Vent, hameau près de Lyon, exerça pendant plusieurs années les fonctions d'avoué près le tribunal de première instance de cette ville, puis fut destitué en 1805 pour s'être laissé emporter, dans une affaire qui lui était personnelle, contre un des magistrats appelés à le juger. Il vécut dans l'oubli jusqu'en 1817. A cette époque, il fut saisi d'une manie d'écrire qui se manifesta par différentes brochures politiques et plusieurs notices nécrologiques. La *Gazette universelle de Lyon* fait remarquer, à propos de ces dernières, qu'il était impossible à un homme, même peu connu, de mourir à Lyon sans que Onuphre Moulin lui consacrât une notice. On serait tenté de croire qu'il s'y prenait d'avance et qu'il tenait en réserve l'histoire de chacun de ses compatriotes pour la faire paraître à l'instant même de sa mort. Rien de plus bizarre que ces notices, soit sous le rapport des pensées, soit sous celui du style. On a souvent de la peine à discerner si ce sont des panégyriques ou des satires. Moulin professait les principes du royalisme le plus pur, ce qui ne laissait pas d'étonner de la part d'un homme qui avait défendu Chalier ; mais les écrits dans lesquels il fait preuve de royalisme, loin de servir à cette cause, ne peuvent que la faire tourner en ridicule. Il mourut subitement à Lyon le 31 mars 1823. On a de lui : 1° *Mémoire sur une question d'adultère et de séduction pour Ennemond Garnier, ci-devant maître vinaigrier à Lyon, plaignant et accusateur, contre Me Jean Girard, conseiller du roi, notaire à Lyon, accusé, et Marie Besson, dite* la belle Vinaigrière, *enrichi des lettres galantes et amoureuses de M. Girard*, Lyon, 1791, in-8° ; 2° *Le notaire impuissant, accusé d'adultère, ou Mémoire pour Louise-Marie Besson, contre Ennemond Garnier, en présence de Me Jean Girard, en réponse au Mémoire très-connu fait pour Ennemond Garnier, par Me Moulin, son défenseur, orné de deux lettres galantes et amoureuses nouvellement découvertes*, Lyon, 1791, in-8°. Ce factum, encore plus cynique que le précédent, est une réponse ironique destinée à le confirmer et non à le réfuter ; il est en faveur du mari quoiqu'il semble dirigé contre lui. 3° *Défense de Joseph Chalier, président du tribunal du district de Lyon*, prononcée à l'audience du tribunal criminel du département de Rhône-et-Loire le 15 juillet 1793, in-12. Cette *Défense* fait partie du *Procès de Joseph Chalier* (*voy.* ce nom), qu'elle n'empêcha pas d'être envoyé à l'échafaud. Avant de mourir, il laissa la disposition suivante : « Le « citoyen Moulin fera imprimer de suite, et dans

Digitized by Google

« la présente semaine, son plaidoyer prononcé « pour ma défense, ainsi que la note par moi « lue, avec toutes les notes, les noms des jurés « et des juges qui ont prononcé mon arrêt de « mort. » 4° *Notice nécrologique pour servir à l'éloge de M. Jean-François-Armand Riolz, suivie d'une dissertation sur Prost de Royer et Merlin de Douai*, Lyon, 1817, in-8°; 5° *Observations sur l'ouvrage intitulé* Traité du droit de retour légal et conventionnel, de Maret, Lyon, 1817, in-8°; 6° *Notice sur M. Martinière*, Lyon, 1818, in-8°; 7° *Nécrologie*, 1819, in-8°. C'est une notice, dans le genre grotesque, sur un avoué qui est représenté comme un ivrogne. 8° *L'enseignement mutuel dévoilé, ainsi que ses jongleries et prétintailles révolutionnaires*, Lyon, 1820, in-8°; 9° *Lettre sur la souscription sollicitée en faveur des Grecs, par les libéraux, sous le nom de M. le comte de Raxis-Flassan, Grec d'origine et chevalier de plusieurs ordres*, Lyon, 1821, in-8°; 10° *Nécrologie de M. Cozon, ancien magistrat à Lyon*, 1822, in-8°. Z.

MOULINES (Guillaume de), traducteur estimable, était né en 1728 à Berlin, de parents protestants originaires du Languedoc. Après avoir achevé ses études, il fut promu au saint ministère et nommé pasteur de la colonie française de Bernau. Rappelé quelque temps après à Berlin, ses talents pour la chaire lui gagnèrent la bienveillance du grand chancelier de Jarriges, qui le mit en relation avec Voltaire, dont les conseils l'aidèrent à corriger son style des défauts qu'on reproche aux réfugiés. De Jarriges le présenta aussi au grand Frédéric, qui employa la plume de Moulines dans plusieurs circonstances, et l'engagea à entreprendre une nouvelle traduction de l'*Histoire* d'Ammien Marcellin; elle lui mérita son admission à l'académie de Berlin et une pension. Moulines traduisit ensuite les écrivains de l'*Histoire Auguste*, et ce nouveau travail ne fut pas moins bien accueilli que le premier. Il renonça en 1783 aux fonctions du pastorat, pour remplir la place de résident du duc de Brunswick à la cour de Berlin, et il fut chargé de donner des leçons de philosophie au prince royal de Prusse. Le roi Frédéric-Guillaume l'anoblit en 1786 et le nomma en même temps membre de son conseil privé, membre de la commission économique de l'académie et conseiller au consistoire supérieur français. L'âge affaiblit les facultés de Moulines, et il mourut, dans un état complet d'imbécillité, à Berlin, le 14 mars 1802. C'était un homme d'un caractère fort obligeant, et il joignait à une érudition solide beaucoup de goût et de finesse. On a de lui : 1° *Réflexions d'un jurisconsulte sur l'ordre de la procédure et sur les décisions arbitraires et immédiates des souverains*, Berlin, 1764; la Haye, 1777, in-8°. C'est la traduction abrégée de l'écrit que le jurisconsulte Steck avait publié en allemand, pour démontrer que le roi ne doit point examiner par lui-même les arrêts rendus en matière civile, et que les tribunaux sont établis pour prononcer sur les différends qui s'élèvent entre les citoyens. 2° *Lettre d'un habitant de Berlin à son ami à la Haye*, ibid., 1773, in-8°. L'auteur y répond aux déclamations que l'abbé Raynal s'était permises contre le roi de Prusse, dans la seconde édition de son *Histoire philosophique*. 3° *Ammien Marcellin, ou les dix-huit livres de son histoire qui nous sont restés*, Berlin, 1775, 3 vol. in-12; Lyon, 1778, même format. Cette traduction joint à l'élégance du style le mérite de l'exactitude; elle est enrichie de notes courtes et judicieuses (*voy.* Ammien Marcellin). 4° Les *Ecrivains de l'histoire Auguste* (1), Berlin, 1783, 3 vol. in-12; Paris, 1806, même format. Le traducteur a fait précéder cet ouvrage d'un *Mémoire* lu en 1779 à l'académie de Berlin, dans lequel il apprécie le mérite de ces différents écrivains avec impartialité, et il l'a fait suivre d'un second *Mémoire sur les livres catacriens;* c'est ainsi qu'il désigne les livres de critique attribués à l'empereur Adrien. L'édition de 1806, due aux soins de Barbier, est augmentée d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages du traducteur, où l'on a puisé pour la rédaction de cet article. On doit regretter que Moulines n'ait pas terminé la traduction de Dion Cassius, à laquelle on sait qu'il travailla plusieurs années. On trouve son éloge dans la Collection de l'académie de Berlin, 1802, H, p. 40. W—s.

MOULINET (Jean). *Voyez* Molinet.

MOULINET (Claude du). *Voyez* Thuileries.

MOULINS (Guyart des), l'un des plus anciens traducteurs français de la Bible, était né vers 1251; il embrassa l'état ecclésiastique et obtint un canonicat de la collégiale de St-Pierre à Aire en Artois. Il nous apprend lui-même qu'il avait quarante ans lorsqu'il entreprit la traduction de l'*Histoire scholastique*, de Pierre Comestor, qui n'est, comme l'on sait, qu'une espèce de paraphrase des livres historiques de la Bible (*voy.* Comestor); mais il y ajouta la traduction des Paralipomènes, du second et du troisième livre d'Esdras, des Psaumes, des livres de Salomon, des grands et petits Prophètes, des épîtres de St-Paul, des autres épîtres canoniques et de l'Apocalypse. Il avait commencé ce travail en 1291, et il le termina dans l'espace de trois années. Guyart fut élu doyen de son chapitre en 1297 et mourut peu de temps après. La traduction de la Bible par Desmoulins n'est pas la plus ancienne qu'il y ait dans notre langue (*voy.* la *Dissertation* de l'abbé Lebeuf sur les premiers traducteurs français, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 17); mais le style des autres avait vieilli. Celle de Desmoulins fut successivement retouchée par différents auteurs, dont les plus connus sont Jean de Sy, Raoul de

(1) On a réuni sous ce titre les fragments qui nous restent des Histoires d'Ælien Spartien, Vulcatius Gallicanus, Æl. Lampride, Jules Capitolin, Trebellius Pollion et Flav. Vopiscus.

Digitized by Google

Presle et Jean de Rely, confesseur de Charles VIII, nommé évêque d'Angers en 1491. Cette révision fut imprimée par ordre de ce prince chez Verard vers 1495, en 2 volumes in-fol., sous le titre : *les Livres historiaulx de la Bible translatés du latin en français*. L'abbé Rive a employé cinquante pages de sa *Chasse aux bibliographes* (247-297) à déterminer l'époque de la publication de cette édition ; mais il a plutôt embrouillé qu'éclairci la question par ses digressions continuelles et ses invectives grossières contre tous les savants qui avaient déjà examiné ce point d'histoire littéraire. La traduction de Desmoulins a eu jusqu'à quinze éditions, mais elle n'est plus recherchée, même des curieux. Cependant il y a des exemplaires de l'édition de Verard, sur vélin, dont le prix dans les ventes est assez élevé. L'original manuscrit se trouve dans plusieurs bibliothèques. On croit que celui qui est conservé à Genève y était employé à l'usage public avant la réformation. W—s.

MOULINS. *Voyez* DESMOULINS.

MOULLAH-FIROUZ-BEN-KAWOUS, l'un des plus célèbres poëtes orientaux modernes, était né dans l'Inde en 1759. Ayant accompagné dans sa jeunesse son père en Perse, il y prit un goût tout particulier pour la littérature et surtout pour la poésie épique des Persans, et ce goût lui fit naître l'envie de composer un poëme épique dans le genre, la langue et le mètre du *Schah-Nameh* de Ferdoucy (*voy.* FERDOUCY). Celui auquel Moullah-Firouz consacra vingt-cinq années de sa vie a pour titre : *George-Nameh*, et pour sujet la conquête de l'Inde par les Anglais, sous le règne de George III, qui en est ainsi le héros et à qui l'auteur devait le dédier. Mais ni l'un ni l'autre n'en ont vu la fin. Moullah-Firouz mourut à 72 ans, en 1831, à Bombay, où il était le grand prêtre des Parsis ou Guèbres. Il s'était fait connaître en Europe par une édition du *Desatir* ou *Dessatir* (1), et il est l'auteur de plusieurs autres ouvrages persans d'un grand intérêt. Quant à son poëme de *Georges-Nameh*, qui se compose, dit-on, de plus de quarante mille vers, quoiqu'il ne commence qu'aux premières expéditions des Anglais et qu'il s'arrête à la guerre de Pounah en 1816 et 1817, c'est son neveu Moullah-Rousten-Bem-Kaikobad qui fut chargé d'en être l'éditeur, et il en publia le prospectus en 1836 sous le titre : *Contents of the George-Nameh, composed in verses, in the persian language, by the late Moullah-Firouz-Ben-Cawous, and to be printed by his nephew and successor, Moullah-Roustem-Ben-Kaikobad*, imprimé à Summakhar, 1836, petit in-4°. Ce prospectus contient une courte préface, les titres des trois cent vingt-huit chapitres qui doivent former les trois volumes, et un spécimen du texte lithographié. Malgré la singularité d'un poëme épique en l'honneur de la compagnie anglaise des Indes, composé par un prêtre guèbre, cet ouvrage ne peut avoir en Europe qu'un intérêt de curiosité. La bibliothèque de Moullah-Firouz, collection précieuse de manuscrits orientaux, a été léguée par lui au public et doit être déposée dans un temple parsi, sous la direction des prêtres de ce culte, qui remonte, comme on le sait, à Zerdouscht ou Zoroastre (*voy.* ce nom). A—T.

MOUNDAR (ABOUL-HAKEM AL), ibn-Yahia, ibn-Houceïn, premier roi maure de Saragosse, était gouverneur de cette ville sous le califat de Soleïman, l'un des derniers souverains de Cordoue, de la race des Ommaïades. Favorisé par son éloignement de la capitale, il fut le premier qui, profitant des troubles qui agitaient l'Espagne musulmane, arbora l'étendard de l'indépendance et prit le titre de roi vers l'an 405 de l'hégire (1014 de J.-C.), exemple qu'imitèrent bientôt les gouverneurs des autres principales villes qui dépendaient du royaume de Cordoue. Il s'empara de Huesca, de Tudela, etc. ; mais, ayant voulu entreprendre des conquêtes en Navarre, il fut vaincu l'année suivante par Sanche le Grand. Il aida Aly-ibn-Hamoud à détruire le parti de Soleïman et à s'emparer du trône de Cordoue ; mais il se déclara bientôt contre ce prince et lui suscita un compétiteur dans la personne d'Abd-el-Rahman IV, de la race des Ommaïades. Tandis qu'il était en Andalousie, ses troupes, ayant fait une invasion en Catalogne, l'an 409 (1018), furent battues par Richard II, duc de Normandie, gendre de la comtesse Ermesinde, régente de Catalogne, et Moundar, pour arrêter les ravages des chrétiens dans ses États, fut obligé de se rendre tributaire des comtes de Barcelone. Ce prince ne se distingua pas moins par sa munificence, sa libéralité envers les poëtes, sa prudence et son habilité, que par son courage et ses talents militaires, qui lui valurent le surnom d'*Al-Mansour*. Abdallah-ibn-Al-Hakem, son parent et général de ses troupes, l'assassina dans son palais le 10 dzoulhadjah 430 (2 septembre 1039). Yahia-Al-Modhaffer, fils de Moundar, fut dépouillé du royaume de Saragosse par Soleïman-ibn-Houd, dont la postérité, après s'être maintenue plus de cent ans dans l'Aragon, régna depuis à Murcie, à Grenade, à Cordoue, etc., et joua un rôle important sous Motawakkel-ibn-Houd (*voy.* ce nom). A—T.

MOUNIER (JEAN-JOSEPH), l'un des membres les plus distingués des États généraux de 1789, na-

(1) D'après cette citation, prise dans une note sur Moullah-Firouz, signée M. (sans doute Mohl), et qui termine le tome 3 du *Journal asiatique*, 3e série, on pourrait croire que le *Desatir* est un poëme, un ouvrage quelconque. Toutefois, dans deux autres articles du même journal (2e série, t. 6, p. 465, et t. 12, p. 26), on voit que le *Desatir* est un dialecte de l'ancienne langue persane, mais dont l'origine et l'authenticité, soutenues par William Jones, par Moullah-Firouz et par M. Rask, savant danois, sont regardées comme fort incertaines par Silvestre de Sacy et par MM. Eugène Burnouf et Mohl, tandis que M. de Hammer, trouvant ces critiques trop sévères, assure que le *Desatir* n'est point une langue factice, mais qu'il est dérivé des langues gothique et germanique. Il nous est fort difficile de résoudre cette question pour la satisfaction de nos lecteurs.

Digitized by Google

quit à Grenoble le 12 novembre 1758. Son père suivait la profession du commerce. Bon, probe, pieux, il s'était concilié l'estime et l'affection de ses concitoyens. A huit ans, Mounier fut envoyé à la campagne, chez un curé, frère de sa mère, dont la sévérité démesurée jeta dans l'âme de son élève les premiers germes de la haine qu'il porta toute sa vie à l'injustice et à l'oppression. Passant de cette éducation privée à l'éducation publique, Mounier entra au collége de Grenoble, et parvenu aux classes supérieures, il annonça tout ce qui devait un jour le distinguer. Entraîné par des idées de vanité que lui suggéraient d'autres jeunes gens, il voulut d'abord entrer dans la carrière militaire : il la trouva fermée. La rigidité du curé ne l'avait pas disposé pour le clergé; l'exclusion de l'armée ne le prévint pas en faveur des priviléges de la noblesse. Ces impressions se gravèrent dans son esprit, et toujours juste pour les individus, il ne le fut peut-être pas toujours assez pour les classes et les institutions. Il essaya du commerce et s'en ennuya; la nature ne l'avait pas fait pour être marchand, elle l'avait fait pour être jurisconsulte, magistrat, publiciste, législateur. Après avoir passé quelque temps chez un avocat, il se fit recevoir, à dix-huit ans, bachelier en droit à l'université d'Orange. On sait avec quelle légèreté les grades se domnaient alors. Mounier se plaisait à raconter que pour avoir appris par cœur vingt lignes de latin, contenant les demandes et les réponses, il avait obtenu les plus grands compliments *sur son brillant examen*. Le nouveau bachelier, après trois ans d'études chez les jurisconsultes les plus éclairés du parlement de Grenoble, fut reçu avocat en 1779. La justice civile et criminelle en première instance était rendue à Grenoble, alternativement par un juge royal et par un juge épiscopal, suite d'un partage bizarre de la seigneurie de la ville entre le roi et l'évêque. Mounier, âgé de vingt-cinq ans, acquit la charge de juge royal. De tous les jugements qu'il prononça pendant six années, il n'y en eut qu'un dont on appela, et dans cette magistrature secondaire, il s'acquit la plus grande considération. Dans les intervalles de ses travaux judiciaires, il s'occupait d'histoire naturelle, mais surtout de politique et de droit public. Lié avec plusieurs Anglais que le voisinage des Alpes attirait en Dauphiné, il étudiait leur langue, la théorie et plus encore la pratique de leurs institutions. Tel était Mounier, lorsque les troubles civils l'arrachèrent à ses paisibles fonctions pour le lancer au milieu des orages politiques. La convocation des notables en 1787 avait tout à la fois provoqué les sentiments les plus généreux et les passions les plus aveugles. Le contrôleur général Calonne et le garde des sceaux de Miromesnil, occupés depuis longtemps à se frapper dans l'ombre, avaient été renvoyés le même jour. Le parlement de Paris avait songé à se mettre à la tête du mouvement. Il donna, au commencement d'août 1787, le signal de l'insurrection à toutes les autres cours du royaume, déclarant la taxe du timbre *désastreuse*, la subvention territoriale *impossible;* proclamant un *déficit énorme*, mais exigeant la convocation immédiate des états généraux. Les parlements de Grenoble, de Rouen et de Rennes étaient ceux qui avaient répondu avec le plus d'ardeur au signal. Toutefois rien n'avait encore lié le vœu général des citoyens avec les vues personnelles des cours de justice ; mais dans l'impossibilité de réduire celles-ci, les ministres avaient imaginé une cour plénière qui au premier coup d'œil offrait une aristocratie colossale, écrasant la nation entière de son pouvoir. A l'apparition de cette nouveauté, tout s'était enflammé; les parlements de Grenoble et de Rouen avaient déclaré *traître au roi et à la nation* quiconque irait prendre place à la cour plénière. Le prélat Brienne, premier ministre, s'était cru assez fort pour vaincre ces excès d'insubordination. Le 7 juin 1788, le duc de Tonnerre, commandant dans le Dauphiné, avait fait distribuer par des officiers, à tous les magistrats du parlement, des lettres de cachet qui leur enjoignaient de s'exiler dans leurs terres. La population s'opposa à l'exécution de cette mesure; elle escalada et saccagea l'hôtel du commandant, qui fut réduit à capituler et à révoquer les lettres de cachet. Les magistrats avaient paru d'abord se prévaloir de ce triomphe, mais quelques jours après ils avaient profité de la nuit pour sortir de Grenoble et tous s'étaient rendus au lieu de leur exil. Privée de son parlement, craignant d'avoir perdu avec lui toutes ses libertés, la ville de Grenoble demanda une assemblée de ses notables. Mounier, juge royal, y fut appelé, et la réunion de ses fonctions magistrales, de son caractère personnel et de ses connaissances politiques, fit de lui le conseil et le guide de cette assemblée. Il y imprima le premier sceau des principes qu'il ne devait jamais séparer : fidélité aux droits du prince et à ceux des sujets, législation formée par le concours du monarque et de la nation, balance du pouvoir et proscription de l'arbitraire. Il avertit les notables de se préserver de tout ce qui offrirait l'apparence de la rébellion, et leur proposa de se borner à une humble adresse dans laquelle le roi serait supplié de rappeler le parlement et de rendre à la province ses états, où les trois ordres délibérant ensemble exerceraient, avec leurs anciens droits, toutes les fonctions attribuées aux assemblées provinciales de nouvelle création. On voit naître ici cette réunion des ordres et cette *opinion par tête*, qui allait bientôt exciter de si vifs débats. Mounier a pu regretter par la suite d'avoir mis trop de prix à cette opinion : mais elle était alors celle de la France, elle avait été consacrée dans la formation des assemblées provinciales. Les écrivains provoqués par un incon-

Digitized by Google

cevable arrêt du conseil à publier leur avis, exigeaient tous, plutôt qu'ils ne sollicitaient, la délibération commune des trois ordres et le vote par tête. Enfin Mounier ne savait pas transiger sur tout ce qui était pour lui la justice et la vérité. A l'aspect des troubles chaque jour plus menaçants, il ne voyait pas de constitution fixe qui pût ni les arrêter ni les prévenir. Il en voulait une, et il n'espérait pas l'obtenir de cette forme d'états généraux, dont on avait dit avant lui :

« *Que de ces grands* conseils l'effet le plus commun
« Est de voir tous les maux sans en réparer un. »
VOLT., *Henriade*, ch. 3.

De là son impatience d'annoncer et sa persévérance à soutenir que, pour l'établissement d'une constitution, tous les ordres devaient délibérer en commun. Quoi qu'il faille penser de ce système, les notables assemblés à Grenoble l'adoptèrent avec ardeur. Ils chargèrent Mounier de rédiger l'adresse au roi qu'il avait proposée. Ils arrêtèrent en la signant que les députés des trois ordres de la province se réuniraient dans soixante-dix jours, si dans l'intervalle ils n'étaient convoqués par un acte du gouvernement. Après cette première assemblée de la ville, les gentilshommes de la province en formèrent une seconde; et, comme les notables, ils s'adressèrent à Mounier pour la rédaction de deux mémoires qu'ils envoyèrent à Versailles par six gentilshommes, s'intitulant *députés de la noblesse du Dauphiné*. L'archevêque de Sens leur contesta le droit de stipuler pour la noblesse dauphinoise. Les députés répondirent qu'ils venaient comme les barons anglais, lors de la grande charte, stipuler pour toute la communauté du Dauphiné; que dans l'anarchie de leur province, sans assemblée provinciale et sans parlement, ils suppliaient le roi de rendre au Dauphiné ses anciens états. Le ministre proposa aux députés, non pas les anciens états du Dauphiné, imprégnés, disait-il, du vice *de ces institutions féodales où le peuple n'était compté pour rien*, mais des états formés sur le type de ceux de Provence. Les députés y consentirent. Pendant qu'ils rapportaient à leurs commettants les promesses ministérielles, le ministre faisait marcher vers le Dauphiné des troupes sous les ordres d'un des plus braves, mais des plus sévères guerriers de l'armée, le maréchal Devaux. Il arriva à Grenoble la veille du jour où, conformément à la décision des notables, les états de la province devaient se réunir. Il avait ordre d'empêcher cette réunion; il la permit sagement, jugeant que l'opinion publique était irrésistible. Il défendit seulement de s'y rendre avec la cocarde jaune et noire qu'avaient arborée les habitants. En reconnaissance de la permission, ils obéirent à la défense. Le 21 juillet 1788, se tint l'assemblée de Vizille. A travers une double haie de soldats, deux cent cinquante députés des deux premiers ordres et deux cent cinquante de toutes les municipalités se rendirent au lieu où ils allaient délibérer les supplications à porter au pied du trône, pour le recouvrement de leurs anciennes libertés et pour l'établissement des libertés publiques dans toute la France. La séance dura depuis neuf heures du matin jusqu'à minuit; Mounier en fut le secrétaire et l'orateur. On y arrêta de demander au roi la convocation des états généraux, le retour des cours de justice et le rétablissement des états de la province. L'assemblée indiquait encore le principe que les états, capitulations, priviléges de certaines provinces ne devaient plus être regardés que comme provisoires, et qu'il fallait se soumettre d'avance à l'organisation commune que les états généraux voudraient donner à tout le royaume. Enfin, cette assemblée s'ajourna pour le 1er septembre dans la ville de Grenoble. Le prélat-ministre jugea qu'il fallait au moins donner une demi-satisfaction au Dauphiné. Il fit rendre un arrêt du conseil qui annonçait les états généraux pour le mois de mai suivant: mais ils refusa le rappel des cours de justice. Il accorda les anciens états de la province, mais dans une forme qui n'était ni celle qu'on avait demandée ni celle qu'il avait promise. Il les convoqua pour le 27 août à Romans, mais non pour le 1er septembre à Grenoble. La noblesse, d'abord séparément, puis avec les deux autres ordres, rédigea des mémoires contre l'arrêt du conseil. L'archevêque de Sens envoya au duc de Tonnerre l'ordre d'arrêter six gentilshommes et Mounier. Comme on se disposait à exécuter cet ordre, Grenoble reçut la nouvelle que Brienne avait été réduit à donner sa démission; et la scène changea. Le 1er septembre, les trois ordres de la province se réunirent à Romans avec la permission du roi. Mounier fut nommé et confirmé secrétaire de l'assemblée par acclamation. Il rédigea la belle lettre écrite au roi par les trois ordres réunis, le 14 septembre, et celle qu'ils adressèrent le même jour à Necker. Il proposa un plan d'organisation des états de la province, qui fut adopté par l'assemblée. Selon ce plan, vingt-quatre membres du clergé, quarante-huit de la noblesse et soixante-douze du troisième ordre devaient composer les états, y délibérer ensemble et voter par tête. Le clergé n'admettait que deux curés; la noblesse exigeait pour l'admission quatre générations de gentilshommes; le tiers était excluait les fermiers des dîmes ou droits seigneuriaux et les agents de l'administration. Une seule condition très-importante avait été fixée et malheureusement ne devait pas prévaloir par la suite : Mounier avait voulu que tous les députés, même les deux curés, payassent un impôt foncier. Enfin, les trois ordres avaient terminé leur session de vingt-sept jours en nommant une commission intermédiaire de douze membres, séante à Grenoble, pour correspondre avec les ministres sur l'accomplissement des vœux de l'assemblée; et les commis-

Digitized by Google

saires du roi en venant la clore avaient dit à ses membres : « La constitution qui va régir cette « province a reçu de vos mains cette empreinte « qu'on devait attendre de sujets également « éclairés et fidèles. » Le 22 octobre, un arrêt du conseil homologua, avec très-peu de modifications, le plan de Mounier. A peine cet arrêt fut-il publié, que toute la France tourna ses regards vers le Dauphiné. La Franche-Comté, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne, le Poitou, la Guienne, Nîmes, Nantes, réclamèrent, les uns leurs anciens états, les autres la formation de leurs assemblées provinciales sur le type des états du Dauphiné. Ces états ne s'étaient pas encore réunis depuis l'arrêt qui les constituait; et des provinces, des villes s'adressaient à eux et leur demandaient une direction. Le secrétaire général Mounier recevait tout et répondait à tout; on eût pu dire que le Dauphiné régissait toute la France et que Mounier régissait le Dauphiné. Les nouveaux états se réunirent le 1er décembre et déclarèrent, comme règle générale pour tout le royaume, que les ordres et les provinces devaient délibérer ensemble, les suffrages être comptés par tête et le tiers était avoir un aussi grand nombre de représentants que les deux autres ordres réunis. Le 1er janvier 1789, l'instruction ministérielle sur l'élection des députés aux états généraux qui avait été annoncée n'étant pas encore arrivée, les états, cédant à l'impatience de la province, élurent trente députés. Mounier fut nommé le premier par acclamation. En exprimant sa reconnaissance à ses compatriotes, il réclama le scrutin légal. Le scrutin s'ouvrit : il lui manqua deux voix, la sienne et celle de son père, dont la vertu modeste crut devoir se récuser dans l'hommage universel rendu à son fils. Les trente députés nommés, l'instruction du roi arriva : elle n'en assignait que vingt-quatre au Dauphiné. Les états, avec une soumission respectueuse, en retranchèrent six; et le commissaire du roi leur dit en fermant leur session : « Une sagesse profonde a dirigé vos dé- « marches et présidé à vos choix ». Ils avaient pourtant consacré deux grandes innovations : ils avaient donné à leurs députés des pouvoirs généraux sans les entraver par des cahiers impératifs; et, dans leur conviction qu'il n'y avait rien à espérer de trois ordres séparés, ils avaient « défendu à leurs députés de voter sur aucune « proposition autrement que dans la réunion des « ordres délibérant par tête ». Assurément Mounier n'admettait pas l'idée d'une constitution formant le corps législatif d'une chambre unique. Dans un livre remarquable, qu'il publia le mois suivant sous le titre de *Nouvelles observations sur les états généraux* (1), il établissait (chap. 30) la nécessité d'une « pairie; mais, disait-il, après « avoir détruit tous les priviléges pécuniaires, « abrogé les exclusions prononcées contre les « citoyens non privilégiés, soumis tous les sujets « du prince indistinctement à l'autorité des lois; « enfin quand la constitution serait formée. » Ce que lui avaient appris ses recherches, ce qu'il avait observé lui-même, lui avait fait concevoir des préventions contre le clergé ou la noblesse isolés; et le tableau que venaient de lui présenter les états du Dauphiné modelés sur son plan, la concorde qui avait régné entre tous les ordres réunis, l'oubli des intérêts personnels, le respect pour l'autorité royale, qui avaient caractérisé ces états provinciaux, faisaient espérer à Mounier qu'il en serait de même des représentants de toute la France, siégeant ensemble dans les états généraux. Tels furent les sentiments qui le conduisirent, telle fut la réputation qui le précéda dans la capitale. Il y fit d'abord au mois de mars un voyage dans lequel il accompagna l'archevêque de Vienne, qui avait présidé les états de la province; et le roi ayant dit au prélat qu'il le remerciait « d'avoir sauvé le Dauphiné,— Sire, « répondit l'archevêque, ce n'est pas moi, c'est « notre secrétaire général ». Les états généraux ouverts à Versailles, Mounier y parut avec l'influence qui appartenait au premier orateur des états du Dauphiné. On devait s'attendre à son ardeur pour la réunion des ordres; il y porta cette justice et cette vérité qui ne l'abandonnaient jamais. Dans les conférences préliminaires, les Target et les Chapelier, pour attirer les commissaires de la noblesse à une vérification de pouvoirs en commun, protestaient qu'ils ne s'en feraient pas un argument pour la délibération sur le fond des affaires. Mounier, supérieur à ces petites ruses, déclarait franchement « qu'il « s'agissait d'assurer par une constitution la li- « berté publique; que la réunion de tous les dé- « putés était nécessaire pour un si grand objet; « qu'elle était exigée par le vœu de la nation, « qu'on ne pouvait y résister non-seulement sans « une extrême injustice, mais sans une extrême « imprudence ». Son équité ne le céda pas à sa franchise. Le 5 juin, il appuya dans le comité secret des communes le projet d'adresse au roi, proposé par Malouet, dans lequel on lisait : « Toujours nous reconnaîtrons dans le clergé et « dans la noblesse de grands propriétaires, les « premiers citoyens de l'empire; et les préémi- « nences raisonnables de rangs et d'honneurs « qui leur appartiennent, les droits de propriété, « sacrés pour toutes les classes de vos sujets, ne « seront violés dans aucune. » Le lendemain de cette proposition conciliante, la chambre de la noblesse prit un arrêté hostile contre les *communes;* et il ne fut plus question de ménagements. Les esprits s'aigrirent de jour en jour; le 15 juin, les communes formèrent la résolution extrême de se constituer activement en l'absence des deux premiers ordres, qu'elles avaient vaine-

(1) Cet ouvrage, imprimé à Grenoble, 1789, in-8°, eut en quelques mois deux éditions.

Digitized by Google

ment invités à les joindre, et elles débattirent quelle qualification elles se donneraient. Mirabeau voulait d'abord qu'elles s'intitulassent *les représentants du peuple français ;* mais il abandonna cette qualification pour une autre plus séditieuse, celle d'*assemblée nationale*, proposée par le député Legrand. Sieyès lui-même se hâta d'adopter cette dernière dénomination, en renonçant à celle qu'il avait suggérée de *seuls représentants vérifiés et connus*. Mounier les repoussa toutes les trois comme inexactes et comme dangereuses. Voulant encore laisser une porte ouverte à la conciliation, il proposa un arrêté ainsi conçu : « La majorité des députés, délibérant en l'absence de « la minorité dûment invitée, a arrêté que les « délibérations seraient prises par tête et non « par ordre, et qu'on ne reconnaîtra jamais aux « membres du clergé et de la noblesse le droit « de délibérer séparément. » Cette proposition eut un grand succès dans la séance où elle fut développée ; mais du jour au lendemain on travailla les esprits : la modération de Mounier fut rendue suspecte, son projet présenté comme un moyen dilatoire. Les communes, à une majorité immense, se déclarèrent *assemblée nationale* et commencèrent le travail de la constitution. Une séance royale, tardivement résolue, fut malhabilement annoncée et malheureusement dénaturée au moment de l'exécution. Les députés des communes, se rendant à la salle de leurs délibérations, s'en virent barrer l'entrée. Les députés n'ayant point été prévenus, les uns se prétendirent, d'autres se crurent chassés de leur salle législative, menacés de dissolution, même d'emprisonnement arbitraire ; agités de ces craintes, de ces passions, factices chez les uns, réelles chez les autres, il se réfugièrent dans un *jeu de paume ;* et ce fut là que, sur la proposition de Mounier, tous, moins un seul, prêtèrent serment de ne se séparer qu'après que la constitution demandée par la France entière serait établie. Cette proposition si diversement jugée depuis, Mounier en a fait connaître les motifs dans une note de son ouvrage intitulé *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. Il y insiste particulièrement sur la résolution qu'allait prendre l'assemblée de se rendre à Paris et de solliciter un asile dans la capitale, comme chassée du lieu de ses séances à Versailles. Mounier avait frémi des suites incalculables d'une telle démarche, et avait voulu la prévenir à tout prix. Il ne nie pas que la crainte de voir s'évanouir toutes les espérances qu'il avait conçues des états généraux n'ait aussi beaucoup agi sur lui dans cette circonstance ; mais fort de la pureté de ses motifs, il peint avec une rare candeur son regret de s'être vu placé dans une telle extrémité. En examinant ce qui a suivi, il en vient à douter si tout n'était pas préférable à dépouiller le roi du droit de dissoudre l'assemblée ; et il exalte l'intrépide fermeté de Martin, député d'Auch, qui seul osa protester contre ce serment du jeu de paume. Le 22 juin, la majorité du clergé se réunit aux communes. Le 23 se tint cette séance royale dont les intentions étaient si bienfaisantes, les formes si inconsidérées et dont l'issue a été si malheureuse. D'après l'idée qu'il se faisait des états généraux, Mounier ne pouvait que supporter impatiemment de les voir *convertis en lit de justice*. Il fut du nombre de ceux qui s'élevèrent contre toutes les formes et contre plusieurs dispositions des ordonnances qui venaient d'être proclamées. Il a imprimé, en 1789 et en 1792, que « la séance du 23 juin était « certainement une des causes qui avaient pré« paré l'anarchie qui déchirait la France ». Il pressait l'assemblée avec d'autant plus d'ardeur de s'occuper d'une constitution fixe, qu'il la regardait comme le remède à tous les maux et à laquelle il ne trouvait plus d'obstacle depuis la réunion des trois ordres consommée le 28 juin. Il obtint enfin, le 6 juillet, la nomination d'un comité central chargé d'indiquer un ordre de travail constitutionnel, et pour la formation duquel chaque bureau choisirait un de ses membres. Mounier fut choisi par le sien pour commissaire et par le comité central pour rapporteur. Cependant des troupes venaient s'établir dans la capitale ou dans les lieux environnants. Dans la disposition des esprits, il était impossible que ce déploiement de force militaire ne parût pas menacer au moins la liberté des suffrages. Mirabeau enflamma toutes les têtes par une adresse pour demander au roi le renvoi des troupes. Mounier ne pouvait manquer de l'appuyer ; mais, immédiatement après avoir reconnu la nécessité de préparer des digues contre les débordements du pouvoir arbitraire, il fit, au nom du comité central, le rapport le plus favorable au pouvoir royal ; et ce rapport fut couvert d'applaudissements. En deux jours les esprits se trouvèrent tellement calmés, la confiance dans le caractère personnel du roi prévalut à ce point, que l'on cessa d'insister sur le renvoi des troupes. Le changement de ministres opéré dans la nuit du 11 au 12 vint renverser subitement ces dispositions. A peine fut-on instruit de l'exil de Necker et de la disgrâce de ses collègues, que tout Paris fut en mouvement. Le 13, Mounier se hâta de dénoncer à l'assemblée nationale les intrigues qui lui paraissaient avoir précipité le monarque et la monarchie dans les plus funestes dangers. Il proposa une adresse au roi pour demander le rappel des ministres disgraciés. Cette proposition, soutenue successivement par les comtes de Lally-Tollendal, de Clermont-Tonnerre, de Virieu, de Castellane, de Montmorenci, fut croisée par une multiplicité d'autres propositions telles qu'on devait l'attendre d'une assemblée si nombreuse et si agitée. Au milieu des débats, on reçut la nouvelle que le sang avait coulé dans la capitale. L'assemblée vota aussitôt

Digitized by Google

l'envoi de deux députations, l'une au roi pour en obtenir l'éloignement des troupes, l'autre à Paris pour y ramener la paix. Le 14, on apprit que le peuple de Paris était en insurrection, et qu'il s'était emparé de la Bastille. L'assemblée renouvela ses démarches pour obtenir le renvoi des troupes, et passa la nuit entière à délibérer. La motion de Mounier fut de nouveau discutée. Dans la matinée du 15, une troisième députation allait partir pour demander encore au roi le renvoi des troupes et celui des ministres, lorsque Louis XVI entre dans l'assemblée. Il engage les représentants de la nation à *s'unir à son chef* pour l'aider à assurer le salut de l'Etat, annonce l'ordre qu'il a donné aux troupes de s'éloigner de Paris, et *invite l'assemblée* à faire connaître ces dispositions à la capitale. L'assemblée, après avoir conduit le roi en triomphe dans son palais, retourne à sa séance pour nommer la députation qui devait porter à Paris la nouvelle d'un si heureux changement. Mounier en fut un des principaux membres. Témoin des scènes touchantes que la capitale offrit ce jour-là, il les peignit vivement dans un récit qu'il lut le lendemain à l'assemblée, et dont elle ordonna la publication. A peine avait-il fini sa lecture, que Mirabeau et Barnave renouvelèrent la motion du 13, pour le rappel des anciens ministres et le renvoi des nouveaux, mais en exigeant cette mesure comme un droit de l'assemblée, plutôt qu'en la sollicitant de la faveur et de la confiance du roi. Mounier combattit fortement cette prétention ; il rappela les principes établis par lui et le comte de Lally, même dans la séance du 13, « que le roi était maître absolu « du choix de ses ministres ; que des circon- « stances extraordinaires pouvaient seules auto- « riser l'assemblée à former un vœu à cet égard ; « que ce vœu, dans tous les temps, ne pouvait « se manifester que par la voie d'une prière « humble et soumise, et que peut-être même « devrait-on se l'interdire aujourd'hui, si le roi « n'avait fait hier un appel au zèle des repré- « sentants de la nation, et ne leur avait demandé « leurs conseils sur les moyens de sauver l'Etat « et d'y ramener l'ordre et la paix ». En vain Mirabeau traita ces principes de *doctrine impie et détestable :* ils triomphèrent encore cette fois. La motion fut rédigée dans le sens que voulaient Mounier et ses amis ; mais elle fut prévenue. Tous les nouveaux ministres donnèrent leur démission. Mounier se flattait encore de voir établir, sans de nouvelles secousses, les institutions nécessaires pour garantir la liberté publique. Cette espérance fut confirmée par le voyage que le roi fit à Paris, le 17 juillet, et par les serments de fidélité qui lui furent renouvelés à l'hôtel de ville. Mais bientôt les machinations des factieux, la défection des gardes-françaises, les troubles dans la populace, tout porta dans l'esprit de Mounier la funeste conviction des dangers de la patrie. Il travailla dès lors à déjouer les projets des factieux, avec le même zèle qu'il avait mis à l'établissement d'une sage et légitime liberté ; et il s'associa, dans ce noble dessein, les députés qui, dans chaque ordre, réunissaient le plus l'amour du monarque au désir de la liberté. On distinguait surtout parmi eux Malouet, Bergasse, Clermont-Tonnerre, et le comte de Lally-Tollendal, qui lui fut le plus intimement uni. Le 20 juillet, ce dernier ayant proposé que l'assemblée nationale publiât une proclamation pour condamner les désordres auxquels une multitude insensée se livrait dans toute la France, et pour provoquer l'exécution des lois contre les rebelles et les séditieux, Mounier appuya de tout son pouvoir cette motion, qui, après quatre jours de débats, fut enfin adoptée, mais avec des modifications qui lui ôtaient la plus grande partie de sa force. Dix jours après, Mounier ne fut pas secondé moins vivement par le comte de Lally, lorsque avec toute l'énergie de sa conscience il s'éleva contre la détention du baron de Besenval, que la milice d'une petite ville avait arrêté, et dont la menace d'une insurrection dans la capitale maintenait l'incarcération. C'est en ayant à lutter contre un tel désordre que le comité de constitution, dont Mounier était membre, soumettait le résultat de ses travaux à l'assemblée nationale. Le comité avait partagé entre ses membres les grandes questions dont chacun devait faire un rapport spécial. Mounier, que ses études longues et variées avaient pourvu de matériaux abondants pour toutes les parties de l'édifice social, était à toutes les questions. Il mit une déclaration des droits claire et loyale à la place de la déclaration énigmatique et perfide de l'abbé Sieyès. Le délire nocturne du 4 août vint rendre plus difficile encore la tâche du comité de constitution. Mounier s'éleva surtout contre l'extension qu'on voulut donner aux articles déjà si imprudemment votés. Autant il approuvait l'abolition des droits et devoirs féodaux et censuels, autant les abolir sans les racheter lui paraissait une injustice et la violation du droit sacré de propriété. Il conquit, pour ainsi dire, la parole qu'on voulait lui refuser sur cette question ; lui et ses amis réclamèrent et protestèrent vainement. Ce fut alors que Mounier publia ses *Considérations sur le gouvernement, et principalement sur celui qui convient à la France*, 1789, in-8°. Il y établissait les principes qui, vingt-cinq ans après, ont servi de base à la constitution de la France. A l'approche des deux grandes questions qui allaient décider du sort de la monarchie, il y eut des pourparlers entre les chefs des différentes opinions qui partageaient l'assemblée nationale. Mounier reconnut qu'il n'y avait point de transaction possible. Il fallut risquer la lutte. Le 31 août était fixé pour le rapport du comité de constitution. La veille, les factieux, rassemblés dans le jardin du Palais-Royal, menacèrent de la peine des *traîtres* tout

Digitized by Google

défenseur de la sanction royale. Deux d'entre eux portèrent ces menaces au comte de Lally, qui devait parler le premier. Il dénonça ces envoyés et leurs menaces à l'assemblée. Mounier demanda qu'une récompense de cinq cent mille francs fût promise à quiconque donnerait des preuves d'un complot contre la sûreté et la liberté du roi et de l'assemblée. Lally et Mounier présentèrent aussitôt après les rapports annoncés. A peine étaient-ils achevés, qu'une foule de vociférateurs s'écrièrent qu'on voulait leur donner *le gouvernement de Venise, le conseil des Dix et les inquisiteurs d'Etat*, parce que le comité proposait la division du corps législatif en deux chambres, la sanction royale dans toute sa plénitude, le droit royal de convoquer, proroger, dissoudre l'assemblée nationale, enfin tous les vrais principes d'une monarchie et d'un gouvernement représentatifs. De ce jour, Mounier fut en butte à la rage de tous les factieux ; ils le firent appeler du nom de *monsieur Veto*. Dans un écrit infâme, intitulé *la Lanterne aux Parisiens*, Mounier fut inscrit avec Lally-Tollendal, Bergasse, Malouet, Clermont-Tonnerre et autres défenseurs de la sanction royale, comme devant être livré à la mort. Leurs têtes furent mises à prix dans le jardin du Palais-Royal. Mounier n'en fut ni moins courageux, ni moins convaincant, dans un discours qu'il prononça le 5 septembre pour soutenir le système du comité, en s'attachant principalement à la sanction royale. Sa fermeté fut applaudie lorsque, imposant silence aux clameurs, il s'écria : « Vous préparez à la France « une longue et funeste anarchie, au lieu du « bonheur qu'elle attendait de nous. » Les efforts des députés fidèles aux principes monarchiques firent concevoir des inquiétudes aux factieux. Ceux-ci prirent le parti de faire clore les débats ; et, dès le 11 septembre, on recueillit les votes, par appel nominal, sur la question des deux chambres et sur celle de la sanction royale. Mille soixante membres votaient ; quatre-vingt-neuf seulement opinèrent pour l'établissement de *deux chambres* ; cent vingt-deux déclarèrent n'avoir pas entendu la question ; huit cent quarante-neuf se prononcèrent pour une *chambre unique et permanente*. Les sectateurs de la démocratie, et ceux de l'aristocratie la plus envahissante, avaient émis le même vote. On prit ensuite les suffrages sur la sanction royale, sous le nom de *veto*. On n'en contestait plus l'exercice au roi ; mais on posa en question : *Le veto royal sera-t-il suspensif ou indéfini ?* Ici le partage des opinions fut moins inégal : toutefois le *veto suspensif* l'emporta encore à la majorité de six cent quatre-vingt-quatre voix contre trois cent vingt-cinq. Dès le lendemain, Mounier, Lally et Bergasse écrivirent au président de l'assemblée que les bases qu'ils avaient proposées, et les seules qu'ils pussent admettre pour la constitution, ayant été rejetées, il ne leur était plus possible de rester membres du comité, et qu'ils lui envoyaient leur démission irrévocable. Bergasse ne parut plus à l'assemblée. Mounier et Lally prirent encore la parole pour protester plutôt que pour persuader. Ainsi le premier s'éleva fortement contre la proposition du député Bouche, *que le pouvoir législatif résidait dans les mains du peuple ; proposition*, dit Mirabeau, *à laquelle on ne pouvait s'opposer sans devenir traître à l'Etat*. Au scrutin secret, la majorité de l'assemblée leur était encore favorable. Lally, réélu pour le nouveau comité de constitution, refusa. Mounier, porté à la présidence de l'assemblée, n'accepta que parce qu'il y avait du danger, et que les factieux le menaçaient d'une chute glorieuse. Elevé à cet honneur redoutable le 28 septembre, on peut dire qu'à aucune époque d'une vie pleine de courage et de vertus il n'a mieux rempli l'idée qu'on avait de son caractère. Les attentats des 5 et 6 octobre se tramaient ; un repas de corps donné par les gardes du roi au régiment de Flandre appelé à Versailles en était le prétexte pour les démagogues, et la cause pour une multitude égarée. Quelques députés fidèles ayant dénoncé des menaces qui annonçaient une irruption armée de Paris à Versailles, Mirabeau avait récriminé, en dénonçant le duc de Guiche, capitaine des gardes, et la reine elle-même. Il avait fallu la fermeté de Mounier pour le contenir. Le 5 octobre au matin, l'assemblée, qui avait reçu le consentement du roi aux articles déjà décrétés de la constitution et de la déclaration des droits, arrêta que son président, à la tête d'une grande députation, irait demander au monarque une acceptation pure et simple. Pendant que Mounier s'occupait à désigner les membres de cette députation, Mirabeau s'approche de lui : « Monsieur le président, dit-il à demi-voix, je vous demande « d'être compris sur la liste que vous écrivez. — « Non, vous n'y serez pas. — Croyez-moi, je « puis être utile. — Vous ne pouvez être que « dangereux. — Tout dangereux que vous me « croyez, laissez-moi vous conseiller de presser « la délibération, même de lever la séance, même « de vous dire malade. — Eh ! pourquoi donc, « monsieur ? — Voici une lettre, monsieur le « président : elle m'annonce l'arrivée de quarante mille hommes venant de Paris. — Eh « bien ! c'est une raison de plus pour que l'assemblée reste à son poste. — Mais, monsieur « le président, on vous tuera. — Tant mieux : « si l'on nous tue tous, tous sans exception, la « chose publique en ira mieux. — Monsieur le « président, le mot est joli ; mais si la famille « royale est atteinte, si elle est réduite à fuir, je « ne réponds plus des conséquences. » Pendant ce dialogue, une foule considérable s'était rassemblée à la porte de la salle ; quelques individus, hommes et femmes, entrèrent pour pétitionner à la barre ; ils demandèrent du pain avec une audace menaçante. « Le seul moyen d'obtenir du

Digitized by Google

« pain, leur dit Mounier, est de rentrer dans « l'ordre : plus vous menacerez, moins il y aura « de pain. » Il partit à quatre heures, pour se rendre au château, accompagné de la députation. Appelé par le roi dans son cabinet, Mounier lui soumit le plan de conduite qui lui paraissait seul propre à sauver la monarchie : c'était d'accepter purement et simplement, mais en même temps de se préparer à repousser la force par la force ; et si l'issue du combat n'était pas favorable, Mounier proposait d'accompagner le roi, soit à Rouen, soit dans toute autre ville où les députés fidèles se réuniraient autour de lui. Le roi donna l'adhésion la plus entière à ce plan, dont l'exécution aurait prévenu tant de maux : mais cinq heures se consumèrent en délibérations du conseil, en projets formés et abandonnés, et l'inaction fut définitivement résolue. Mounier attendit pendant tout ce temps « l'acceptation pure et simple », qui lui fut envoyée vers dix heures du soir. A son retour dans l'assemblée, il la trouva livrée au plus affreux désordre, la populace maîtresse de la salle, une femme dans le fauteuil du président, des vociférations insolentes. Il parvint à rétablir un peu d'ordre, et proposa que les députés se rendissent au château pour entourer le roi dans un tel danger. Mirabeau opposa la dignité de l'assemblée : « Notre dignité est dans notre devoir, » répondit le vertueux président ; mais la peur avait glacé tous les courages. Mounier s'adresse aux députés qu'il avait vus toujours dévoués au trône ; il les appelle, les conjure de l'accompagner ; mais il se rend presque seul chez le roi, où il trouve le commandant de la milice parisienne. Il ne restait plus qu'à rentrer dans la salle et à s'y asseoir sur la chaise curule. Bientôt ce commandant, après avoir distribué ses postes dans les cours et aux environs du château, se rendit dans un des bureaux de l'assemblée. Il était trois heures du matin : les députés demandaient du repos. Mounier, épuisé de fatigues, crachant le sang, pouvait à peine se faire entendre. M. de Lafayette croyait, ainsi que son état-major, pouvoir répondre de la tranquillité publique et l'avait déclaré trois fois sur l'interpellation du président. Mounier leva la séance et rentra dans son logement, où, pendant son absence, des bandits étaient venus le demander, en ne cachant point leurs horribles desseins. On peut juger quelle fut sa douleur en apprenant à son réveil les événements de cette nuit fatale. Il conserva encore la présidence le 6 et le 7 ; mais il ne laissa pas échapper une occasion de manifester son indignation contre une assemblée qui avait montré si peu de force pour repousser le crime, et dans cet état de choses, il sentit qu'il ne restait plus d'espoir d'atteindre le noble but qu'il s'était proposé et de réaliser l'attente de la France tant que l'assemblée délibérerait sous la hache de la populace. Il jugea qu'il devait s'éloigner d'un théâtre où, par sa présence, il aurait en quelque sorte participé à des actes qu'il abhorrait, et en chercher un un autre où il pût encore agir pour les intérêts du trône et de la liberté. Il crut que le premier devoir des députés fidèles à leur mandat était de se rendre dans leurs provinces pour éclairer leurs commettants et proposer les moyens de réunir une nouvelle assemblée qui pût librement délibérer et résister à la tyrannie démagogique que la capitale cherchait à créer. Dans la soirée du 7, il délivra en sa qualité de président plus de six cents passe-ports à des députés qui pensaient comme lui. Le 8, il envoya sa démission, et le 9, apprenant que cette quantité de passe-ports venait d'être dénoncée à l'assemblée, il jugea qu'il n'y avait plus un moment à perdre. Dans la matinée du 8, immédiatement après l'envoi de sa démission, le comte de Lally l'avait trouvé dans une profonde rêverie : « A quoi « pensez-vous si profondément? avait dit Lally « à son ami. — Je pense, avait répondu Mounier, qu'il faut se battre. Le Dauphiné a appelé « les Français à établir la liberté ; il faut qu'il les « appelle aujourd'hui à défendre la royauté. J'ai « déjà écrit à notre commission intermédiaire ; « je lui demande une protestation contre les « actes d'une assemblée qui ne peut plus être « regardée comme libre ; puis la convocation de « nos états. Le reste suivra. » Tous deux quittèrent la capitale le même jour. Mounier fut reçu à Grenoble de la manière la plus honorable ; la commission adopta toutes ses propositions : elle n'avait pas attendu son arrivée pour faire imprimer une protestation contre les actes d'une assemblée asservie. On s'occupait d'organiser les milices de la province ; on parlait de former des corps de volontaires pour marcher sur Paris et arracher le roi à une indigne captivité. Un pareil mouvement devait avoir des imitateurs ; mais le roi, entouré de conseillers dominés par la crainte ou trompés par les intrigues des factieux, déclara qu'il défendait toute assemblée des états comme illégale, en annulant les délibérations qui auraient été prises. Les efforts de Mounier se trouvant ainsi paralysés, il résolut de vivre dans la retraite en attendant que des circonstances plus favorables lui permissent de chercher à délivrer son pays. Il employa ce loisir à rendre compte de sa conduite à l'assemblée et à signaler la vérité obscurcie par les déclamations des partis, dans un ouvrage qu'il intitula *Exposé de la conduite de Mounier*, etc. Mais bientôt des lettres de Paris le signalèrent comme un traître : la terreur comprima les hommes honnêtes, et les factieux virent qu'ils pouvaient tout oser pour éloigner celui qui avait donné de telles preuves de dévouement au roi. Il alla joindre à Lausanne le comte de Lally, et lui apprit avec tristesse le renversement de leurs espérances communes. Celui-ci se rendit à son tour à Grenoble au mois de janvier 1790. Mounier put encore à cette époque faire respecter les jours et le caractère

Digitized by Google

de son ami : peu après, cela lui eût été impossible. Alarmés des dangers toujours croissants dont il était entouré, ses parents, ses amis le décidèrent à quitter le Dauphiné. Cette province, qu'il avait illustrée, qu'il avait servie avec un zèle si pur et si désintéressé, il fut réduit à s'éloigner d'elle en traversant à pied les montagnes qui séparent la France de la Savoie. Quelques amis dévoués l'accompagnèrent jusqu'à la frontière. Il arriva le 22 mai 1790 à Chambéry, où il trouva sa femme et ses enfants, dont il n'avait point voulu se séparer au moment où il commençait un exil dont il prévoyait la durée. Il se fixa d'abord à Genève et s'occupa d'écrire son *Appel à l'opinion publique* (Genève, 1790, 1 vol. in-8°). Cet ouvrage, qui contient la relation détaillée des événements des 5 et 6 octobre, arracha aux factieux le masque dont leurs partisans avaient voulu les couvrir. De Genève, où il s'était lié avec les hommes les plus recommandables, les événements le conduisirent à Berne. Accueilli avec une distinction particulière par les magistrats, il y forma des liaisons d'amitié avec les citoyens les plus distingués, notamment avec l'avoyer Steiguer, dont le noble caractère est consigné dans l'histoire de la Suisse. Il eut occasion de donner des conseils très-utiles à cette sage république, et le petit conseil lui décerna une grande médaille d'or, pareille à celles qu'il accordait pour les services les plus importants. L'exergue portait : *J.-J. Mounier, civi gallico, de republica bene merito.* Ce fut pendant son séjour à Genève et chez son amie la comtesse de Tessé, qui avait également cherché dans les montagnes de la Suisse un asile contre les fureurs de la révolution, qu'il écrivit et publia ses *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres,* etc. (Genève, 1792, 2 vol. in-8°), un des ouvrages politiques les plus marquants publiés à cette époque ; il fut presque aussitôt traduit en allemand par un publiciste connu, Gentz, qui l'a augmenté de notes intéressantes. La position de Mounier était devenue très-difficile ; les communications avec la France étaient interrompues : personne ne pouvait sans s'exposer à la mort faire passer des fonds à un émigré. D'un autre côté, sa famille allait s'accroître d'un troisième enfant. Obligé d'autant plus de se créer des ressources par son travail qu'il refusait ce qui lui était offert par différents gouvernements, il se décida enfin à se charger de l'éducation du fils d'un pair de la Grande-Bretagne. Il se rendit à Londres en 1793. Lord Hawke et le comte de Lally le présentèrent au roi, qui lui fit l'accueil le plus flatteur, ainsi que lord Grenville, lord Lougborough et les autres hommes marquants de cette époque. Le gouvernement anglais lui offrit la place de grand juge au Canada, avec des appointements considérables ; mais il ne pouvait supporter l'idée de renoncer à sa patrie. Revenu en Suisse auprès de sa famille, Mounier en parcourut tous les cantons, accompagné du jeune homme dont il dirigeait l'éducation. Il recueillit sur le pays et sur les constitutions particulières des différents Etats des notes aussi intéressantes qu'étendues, et poussa ses courses jusqu'à Milan, où il fut reçu comme il l'avait été à Genève, à Berne et à Londres. Malgré ces voyages et ces occupations, Mounier ne perdait pas de vue tout ce qui pouvait servir la France. Il publia un ouvrage intitulé *Adolphe* (Berne, 1794, in-8°), destiné surtout à combattre le dogme séduisant et si susceptible d'interprétations dangereuses de la souveraineté du peuple. Genève ayant été entraînée dans le gouffre de la révolution française et ayant vu périr ses plus vertueux citoyens (*voy.* NAVILLE), dont plusieurs étaient ses amis intimes, il retraça ces crimes et ces malheurs dans une brochure intitulée *Relation des malheurs de Genève.* Prévoyant les désastres qui devaient fondre sur la Suisse, il quitta au mois d'octobre 1795 cette terre hospitalière pour aller en Allemagne. Il se rendit à Erfurt, puis à Weimar. Jusque-là Mounier avait trouvé dans son bonheur domestique un dédommagement des chagrins que lui causait l'état de sa patrie. Il fut alors atteint dans ce qu'il avait de plus cher au monde ; sa femme, également distinguée par son esprit et par ses agréments extérieurs, lui fut enlevée par une maladie aiguë. Il fallut tout le sentiment des devoirs qu'il avait à remplir envers ses jeunes enfants pour lui donner la force de résister à un pareil chagrin, qui n'en devint pas moins le germe de la maladie à laquelle il succomba lui-même six ans plus tard. Le duc de Weimar, désirant le fixer dans ses Etats, lui proposa de former un établissement d'éducation dans un de ses châteaux appelé le *Belvédère.* Mounier, adoptant cette idée, annonça que son but était de compléter l'éducation des jeunes gens qui se destinaient aux fonctions publiques ; il alla passer six mois à Dresde et revint à Weimar dans l'été de 1797. Les commencements de cet établissement furent difficiles ; mais il s'augmenta progressivement par l'arrivée d'élèves de différentes nations, surtout d'Anglais. Une pareille direction exigeait des soins très-multipliés. Néanmoins, indépendamment de la surveillance générale, Mounier faisait des cours de philosophie, de droit public et d'histoire. Il ne négligeait aucun moyen d'influence sur ces jeunes gens. Peu d'hommes en ont exercé une aussi grande dans les écoles ; son ascendant s'étendait sur toutes les personnes qui l'approchaient. Ce fut pendant son séjour à Weimar qu'il publia l'ouvrage intitulé *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France,* in-8°, Tubingue, 1801 ; Paris, 1821. La première partie est un résumé rapide de ses idées sur les causes de la révolution française. Les deux autres sont traitées avec une rare impartialité. La dernière, pour laquelle il avait puisé à d'excellentes

Digitized by Google

sources, présente ce qui a été écrit de plus satisfaisant sur ce sujet. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. Aussitôt que la révolution du 18 brumaire eut annoncé le rétablissement de l'ordre en France, Mounier songea à rentrer dans sa patrie, objet de ses plus constantes affections. Ses amis obtinrent dans les premiers mois de 1801 sa radiation de la liste des émigrés, et il quitta Weimar le 1er octobre pour se rendre à Grenoble. Son intention n'était point de remplir des fonctions publiques. Il se proposait de former à Lyon un établissement semblable à celui du *Belvédère;* mais ses anciens collègues l'engagèrent à venir à Paris, et le désir de revoir ses amis, dont il avait été séparé par tant de vicissitudes, le détermina à se rendre dans la capitale. Là, pressé par eux de servir encore son pays sous un gouvernement qui avait enchaîné la révolution, rappelé les exilés, ramené la paix, et qui semblait doublement sanctionné par la résignation des Français et par la reconnaissance des puissances étrangères, il accepta au printemps de 1802 les fonctions de préfet d'Ille-et-Vilaine. Ce département, un de ceux qui avaient le plus souffert par les excès de la terreur et par la guerre civile, demandait un administrateur doué d'un grand esprit de justice et d'une égale fermeté. Peu après son arrivée, il déjoua une conspiration dangereuse, tramée par des militaires mécontents qui voulaient rétablir le gouvernement populaire. Plus tard, il osa, de sa propre autorité, délivrer des hommes faussement accusés, que, contre toutes les lois, le premier consul avait fait arrêter par un aide de camp. Ainsi fut signalée toute son administration par la répression de tous les excès et par sa fermeté à repousser toutes les mesures arbitraires, au mépris des dangers qui pouvaient en résulter pour sa personne. Jamais il ne manqua une occasion de faire connaître ses principes, et il professa toujours ceux de ce gouvernement constitutionnel qu'il croyait nécessaire à sa patrie. Appelé à Paris à la fin de 1804, il demanda à être envoyé dans un département du Midi, espérant qu'un climat plus doux améliorerait sa santé. Mais Napoléon, qui craignait l'opposition que Mounier avait plusieurs fois apportée aux mesures ordonnées par le gouvernement, ne voulut pas lui confier plus longtemps l'administration d'une préfecture. Ne voulant pas cependant paraître écarter un homme aussi distingué, il le nomma conseiller d'Etat. On se rappelle combien, dans cette position délicate, Mounier sut maintenir son indépendance. « Oh! pour « celui-là, disait de lui Napoléon, c'est un hon- « nête homme; je sais ce qu'il pense. » Fixé dans la capitale, entouré de ses enfants et de ses nombreux amis, Mounier employait les moments que lui laissaient ses fonctions publiques à revoir ses cours du Belvédère, qu'il se proposait de refondre et de publier. Les parties auxquelles il donnait le plus de soin étaient la métaphysique et la politique. Celle-ci, comme offrant des applications journalières, faisait plus souvent encore le sujet de ses conversations. Ses idées étaient alors ce qu'elles avaient été quinze ans auparavant. Il aimait à développer cette belle théorie de la monarchie constitutionnelle, qu'il avait cherché à faire établir et à l'abri de laquelle la France devait enfin se reposer. Cependant ses souffrances, sans ralentir son zèle, interrompaient souvent ses travaux; sa santé était de plus en plus altérée: une affection au foie, dont il souffrait depuis longtemps, avait pris une grande intensité. Les symptômes d'une hydropisie de poitrine se manifestèrent, et il expira le 26 janvier 1806. Regnault de St-Jean d'Angély, son ancien collègue, prononça son éloge funèbre. Il y peignit énergiquement son caractère par cette phrase : « Cet homme qui avait soif de « justice. » L'amour de la justice était en effet le trait dominant de son âme, comme la rectitude celui de son esprit. M. Berriat-St-Prix publia peu après à Grenoble un *Eloge historique de Mounier,* qui renferme des détails intéressants. Au bas de son portrait on avait inscrit ce vers de Virgile :

Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit.

L—T—L.

MOUNIER (Claude-Philippe-Édouard, baron), fils du précédent, naquit à Grenoble le 2 décembre 1784. Il n'avait que six ans lorsque son père, qui avait donné sa démission à la suite de la sédition des 5 et 6 octobre 1789, fut obligé de quitter la France pour se dérober aux poursuites et aux attentats révolutionnaires. Edouard Mounier fut nommé auditeur au conseil d'Etat avant l'âge de vingt-deux ans. Précisément à la même époque, l'empereur appelait aussi à ce noviciat des hautes fonctions publiques un assez grand nombre de jeunes gens distingués par la position de leur famille, par leur nom, par leur fortune ou par les espérances qu'ils donnaient. Mounier, le plus jeune, ne tarda guère à se faire remarquer de ses collègues et de ses supérieurs. Il avait reçu la forte éducation du malheur et de l'exil. Dès son enfance il s'était associé de cœur et d'esprit aux opinions et aux nobles sentiments de son père, qui l'avait traité en ami plutôt qu'en élève. Les voyages, puis le séjour au Belvédère, l'avaient familiarisé avec les langues allemande et anglaise. Doué d'attention, de mémoire, de goût pour le travail, d'ardeur à s'instruire, chaque situation, chaque jour de sa vie lui avaient profité. La préfecture de son père avait déjà été pour lui une école d'administration pratique; enfin tout annonçait en lui une rare capacité pour les affaires et une grande distinction d'esprit. Son caractère avait tant de bienveillance, qu'une conversation, souvent épigrammatique, ne lui faisait jamais d'ennemis. Le soir

Digitized by Google

de la bataille d'Iéna, Napoléon, poursuivant l'armée prussienne en déroute, entra dans la ville de Weimar. La duchesse douairière y était restée : elle reçut l'empereur dans son palais avec le même calme, la même présence d'esprit, la même respectueuse étiquette que si, en pleine paix, il lui eût fait une visite de voyageur. Napoléon fut frappé de ce courage et de cette dignité. Le duc régent commandait une division dans l'armée prussienne; Weimar avait passé pour un centre d'opinions hostiles à la France, on aurait pu croire que ce petit Etat serait traité avec rancune et rigueur : il en advint tout autrement, l'empereur prit la résolution de le ménager et de l'accroître. Comme première marque de sa bienveillance, il choisit pour intendant, pendant l'occupation française, Mounier, qui avait tant d'obligations au duc de Weimar. Cette mission dura peu et cessa dès que le sort des maisons de Saxe eut été réglé. Mounier fut ensuite placé en Silésie comme administrateur adjoint, et plus tard comme intendant de Glogau. Il y passa environ deux ans. Là, comme à Weimar, il apporta un esprit de douceur et de ménagement dans l'exercice de ce pouvoir conféré par la victoire et la conquête. Le spectacle d'un grand peuple vaincu et subjugué lui inspirait une commisération profonde, et comme les hommes sensés, il songeait par avance aux retours de la fortune et aux hasards d'une guerre conduite si périlleusement. Le succès qu'il rechercha et qu'il obtint, ce fut l'estime et la reconnaissance des provinces qui subissaient, même après une paix signée, la dure occupation d'une armée étrangère. Lorsqu'après les conférences d'Erfurth les provinces prussiennes furent évacuées, Mounier fut d'abord nommé inspecteur général des vivres de la guerre; mais avant de s'installer dans cet emploi au mois de février 1809, au moment où il revenait à Paris, il apprit que l'empereur l'avait appelé au poste important de secrétaire de son cabinet, en remplacement du général Clarke, devenu ministre de la guerre. Son occupation la plus spéciale était de lire, d'analyser ou de faire traduire les gazettes étrangères, surtout les gazettes anglaises, ainsi que les publications relatives à la politique; beaucoup d'autres travaux lui étaient sans cesse confiés. Il ne quitta jamais l'empereur. Il le suivit dans les campagnes de 1809 et de 1812. Dans les misères de la retraite de Russie, il montra cette égalité d'humeur, cette tranquillité d'âme qui ne l'abandonnaient jamais; il avait, par un heureux hasard, conservé sa calèche : il la donna à un général blessé. En 1813, il était aussi avec l'empereur pendant la campagne qui se termina à Leipsick. C'est ainsi qu'il passa cinq années dans la confiance intime de Napoléon, lui inspirant de plus en plus l'estime de son mérite et de son caractère, recevant successivement, et sans les solliciter, des récompenses et des marques de faveur : maître des requêtes, baron, officier de la Légion d'honneur, doté d'un domaine en Poméranie. Et cependant, tout en remplissant ses devoirs avec fidélité et dévouement, sa raison, son amour pour la justice, son goût pour la liberté légale restaient enracinés dans sa pensée. Nulle séduction, nulle illusion ne faisaient varier ses opinions et son jugement. Sa position comportait un isolement presque complet; d'ailleurs, il préféra toujours à la société des salons le délassement d'une conversation familière. Avec le petit nombre de ses amis, dans un commerce intime et sûr, on le retrouvait toujours le même, blâmant le mal, s'indignant de la déloyauté, comprenant toute la déraison des projets ambitieux, sans se laisser décevoir par l'habileté de l'exécution. Plus il observait de près le puissant génie devant qui tous s'inclinaient avec admiration, plus il restait convaincu que cette immense domination aurait peu de durée et ne tarderait pas à se précipiter dans quelque hasard qui la briserait. Vers la fin de 1813, l'empereur donna à Mounier la place d'intendant des bâtiments de la couronne, une des plus importantes de l'administration de la liste civile. Napoléon luttait en vain contre l'Europe, qu'il avait réduite à venir chercher sa délivrance sous les murs de Paris. Mounier accueillit avec une profonde satisfaction l'avénement d'un gouvernement qui venait mettre un terme aux calamités toujours renaissantes de la guerre; qui ne pouvait se reposer sur une autre base que l'observation des lois, ni s'établir sur d'autres principes que ceux des hommes modérés de l'assemblée constituante, principes qui étaient pour Mounier l'objet d'un culte filial. Louis XVIII conserva à Mounier la position qu'il occupait dans l'administration impériale. Il fut, comme auparavant, maître des requêtes et directeur des bâtiments de la couronne. Lorsque, l'année suivante, Napoléon revint de l'île d'Elbe, Mounier n'avait pas à craindre une persécution dont il ne pouvait être particulièrement menacé; il se décida toutefois à quitter la France; il pensait que l'empereur voudrait le rattacher à son service et qu'il valait mieux témoigner, en s'éloignant, sa résolution de ne point se replacer sous un maître dont le retour lui semblait funeste à la France. Il se retira à Weimar, certain d'y trouver d'honorables souvenirs et une bienveillante hospitalité. Mais bientôt il fut appelé à Gand près du roi. Là, dans l'exil, parmi cette cour fugitive, deux partis se disputaient la direction d'un gouvernement qui ne pouvait franchir la frontière qu'après Waterloo. Les uns ne conseillaient que vengeance et tyrannie, les autres attribuaient aux fautes de l'année précédente, au mauvais ménagement de l'esprit national, à l'inquiétude justement conçue par les intérêts nationaux, la catastrophe du 20 mars. Mounier était un de ceux qui ne désespéraient ni de la France ni de la liberté, et qui, prévoyant avec certitude la seconde res-

Digitized by Google

tauration, voulaient que Louis XVIII rentrât pour raffermir la charte et non pour la détruire, pour combattre l'esprit de réaction et de vengeance, et non point pour s'en faire l'instrument. Au retour de Gand, Mounier reprit la direction des bâtiments et fut conseiller d'Etat. Parmi les dures conditions des traités de 1815, se trouvait l'engagement de satisfaire aux réclamations des particuliers, des établissements publics et des communes à qui l'autorité française avait imposé des charges pendant l'occupation militaire ou la conquête. Une commission mixte fut instituée à Paris pour examiner et liquider ces créances. Au mois de janvier 1819, Mounier fut nommé président des commissaires français. Il fut bientôt reconnu que les termes trop généraux et trop vagues du traité donnaient ouverture à une masse de liquidations sans bornes, que la commission mixte ne pouvait discuter tant de créances d'après des règles fixes, que les commissaires français et les commissaires étrangers se trouveraient sans cesse en dissentiment et en lutte. Une haute considération politique devait se faire encore mieux écouter. Si aux fardeaux déjà énormes que la vengeance de l'Europe faisait peser sur la France venait s'ajouter encore une somme déjà trop forte résultant de la liquidation des créances, l'exaspération nationale, qui pouvait à peine être contenue, éclaterait en graves désordres et changerait l'occupation étrangère en une de ces terribles guerres où les armées ont à lutter contre les populations. D'ailleurs, puisque les puissances souhaitaient le maintien du gouvernement de la restauration, il ne fallait pas créer contre lui une haine dont les germes n'étaient que trop évidents. Le duc de Richelieu et le cabinet dont il était le président se préoccupaient de ces graves pensées. Ce fut à cette époque et à l'occasion de si grandes affaires que Mounier eut des rapports journaliers avec le duc de Richelieu et acquit sa confiance, qu'il ne donnait pas facilement, mais qu'il accordait tout entière quand une fois l'inquiétude un peu méfiante de son caractère était rassurée. Il fut résolu qu'une transaction serait proposée aux puissances étrangères, d'où résulterait qu'au lieu d'une liquidation impossible et effrayante, chaque Etat recevrait de la France une somme fixe qu'il répartirait comme bon lui semblerait à ses sujets réclamants. L'empereur Alexandre se montra favorable à cet arrangement, et pensa habilement que le meilleur moyen de le faire adopter aux autres puissances était de confier la négociation au duc de Wellington, qui recevrait de tous les cabinets une sorte de plein pouvoir. On savait d'avance qu'il était raisonnable et modéré. Il vint à Paris, et après de nombreuses conférences avec Mounier, qui avait été chargé de négocier avec lui, les conventions du 25 avril 1818 furent signées. Leur plus heureuse conséquence devait être la libération du territoire. Elle fut stipulée quelques mois après, au congrès d'Aix-la-Chapelle, où Mounier accompagna le duc de Richelieu. Au mois de mars 1819, le ministère, présidé par le général Dessolle, fit une nombreuse promotion de pairs, afin de se donner la majorité dans la chambre, et aussi pour y faire entrer les hommes à qui les fonctions exercées sous le régime impérial et pendant les premières années de la restauration avaient conféré une notabilité réelle ; Mounier trouva naturellement place sur cette liste. Un an après, lorsque d'abord les succès obtenus dans les élections par le parti hostile à la dynastie, puis l'assassinat du duc de Berry, eurent inquiété les opinions modérées et rendu au parti royaliste plus d'ardeur et de force, Decazes fut contraint de se retirer ; le duc de Richelieu eut à former un cabinet. Tout décidé qu'il était à chercher appui dans une majorité royaliste et à lui inspirer confiance, il connaissait trop bien à quelles exigences il aurait affaire, pour songer à appeler au pouvoir des hommes pris dans les rangs de la droite. Il espéra qu'en prenant pour collègues des hommes capables et modérés il obtiendrait sans trop de concessions le vote et le concours de la faction contre-révolutionnaire. Il eut le vif désir de confier le ministère de l'intérieur à Mounier, qui le refusa obstinément. Il avait certes une remarquable capacité pour les affaires, nul n'était aussi apte que lui à la haute administration ; il y portait un grand amour de l'ordre et de la justice, un sincère attachement pour la vraie liberté ; il avait un rare talent pour la discussion, la parole facile, claire, spirituelle, mais il n'eut pas, il ne voulut jamais avoir l'ambition des hauts emplois politiques, ni se mêler aux luttes des partis. Appeler de ses vœux, ou même risquer, par ses efforts et ses déterminations, de contribuer à des révolutions ou des réactions, faire ou défaire les ministères, c'est ce qui n'était ni dans ses penchants, ni dans sa ligne de conduite. Cependant il avait une si haute estime, une si grande déférence pour le duc de Richelieu, qu'il consentit à se charger, sans être ministre, de la direction générale de l'administration départementale et de la police. C'était accepter les attributions, sans le titre et sans la responsabilité politique ; mais il ne s'écartait en rien de ses opinions, il restait conforme aux hommes modérés qui s'inquiétaient de la marche hostile ou imprudente du parti libéral, qui le regardaient comme ingouvernable et menaçant pour la dynastie, qui croyaient enfin que si elle devait se perdre, le devoir de ses serviteurs était, non pas de la laisser livrée à ses ennemis, mais de la remettre aux mains des amis en qui elle s'obstinait à placer une confiance périlleuse. Mounier, sans renoncer à ses autres amitiés, était en sympathie politique avec Pasquier, Lainé, Portalis, avec Siméon, qui consentit, tant était grande sa confiance, tant était complète sa conformité d'opinions, à être ministre d'un di-

Digitized by Google

recteur général si important. Le duc de Richelieu avait sur lui une extrême influence. Celui qui avait pu vivre cinq années dans le cabinet de Napoléon, sans un instant d'illusion, sans laisser faiblir un moment son jugement et sa clairvoyance, qui l'avait servi avec une fidélité sans affection, portait un dévouement sans réserve à un homme d'un caractère noble et loyal, mais qui pouvait ne pas sembler égal à la situation difficile où il se trouvait et à la tâche qu'il avait acceptée plutôt que recherchée. Il advint au ministère du duc de Richelieu ce qui était facile à prévoir. Lorsqu'il se fut livré entièrement au parti royaliste, lorsque tout recours aux opinions libérales lui fut devenu impossible, la place ne fut plus tenable. Mounier reprit ses fonctions de directeur des bâtiments; mais le ministère de Villèle ne le laissa point au conseil d'Etat, le titre seul lui resta. En 1828 et pendant l'administration de Martignac, Mounier retrouva l'importance qu'il avait eue sous le ministère du duc de Richelieu. Il ne fit point partie du cabinet, mais ses amis le composaient et il était associé de conviction avec la politique de ce ministère. Il était consulté sur tout, il était l'âme des commissions qui préparaient des projets de loi ou traitaient des questions importantes. La loi sur l'administration départementale, qui fut alors proposée, était son œuvre. La discussion de ce projet devint la pierre d'achoppement du ministère. Peut-être contre ses penchants, mais assurément au grand déplaisir du roi Charles X, il avait fallu pour avoir la majorité la chercher parmi la portion modérée des libéraux; elle soutenait le cabinet, sans y être aucunement représentée, de sorte que des concessions étaient nécessaires. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres le ministère était disposé à céder, non point à toutes les exigences, mais à quelques amendements raisonnables. Mounier avait modifié son premier projet en ce sens. Le roi s'opposa formellement à toute transaction, et le public ignora même que le ministère avait été sur le point de rendre sa loi acceptable par la chambre; dès que le premier amendement eut obtenu la majorité, le projet fut retiré. Ce fut un signe certain de la chute du ministère; elle ne tarda guère. — Mounier voyageait en Allemagne à l'époque de la révolution de juillet Il se hâta de revenir en France. Il jouissait d'une si haute estime, d'une bienveillance si générale; il comptait, parmi les hommes qui entouraient ou formaient le nouveau gouvernement, des amis si dévoués, qu'il lui fut d'abord proposé de conserver sa situation. Sans professer nul éloignement pour ce qui venait de s'accomplir, sans nulle jactance de fidélité ou de désintéressement, il refusa tout emploi. « Je n'étais point, disait-il, « attaché à la personne du roi, mais je faisais « partie de l'administration de sa maison; il ne « convient pas que je m'empresse de retrouver « sous un autre prince la même situation que je « devais aux bontés de Charles X. D'ailleurs j'ai « tenu à la restauration plus intimement que ceux « de mes amis qui sont placés dans les conseils du « gouvernement actuel. Je continuerai à aimer « et servir mon pays, je ne quitterai point la « chambre des pairs, j'y défendrai, ainsi que je « l'ai toujours fait, la cause de l'ordre, de la jus- « tice et de la raison, mais ce sera d'une ma- « nière toute désintéressée. Je me dois à moi- « même de ne pas être pressé et d'attendre « longtemps qu'on me croie nécessaire, et que « ma rentrée aux affaires m'apparaisse comme « un devoir. » Ce qu'il dit alors fut la règle de sa conduite pendant douze années. Nul ne fut plus assidu à la chambre des pairs, ne s'y occupa plus consciencieusement des affaires, n'éclaira mieux les discussions d'une parole qui était toujours écoutée avec confiance. Il était habituellement placé dans les commissions les plus importantes. Jamais opposant, toujours indépendant, il ne cherchait point à créer des embarras au gouvernement, ni à les accroître. Sans appartenir à aucun parti, il était respecté de toutes les opinions. Il n'y avait personne dans la chambre qui ne comptât son avis pour beaucoup et qui ne désirât le connaître sur toutes les questions. Il contribua souvent, par de sages conseils, à modérer les hommes qu'inspiraient trop vivement leurs regrets du passé. La position qu'il avait prise, sans les autoriser à le compter dans leurs rangs, lui valait pourtant leur confiance. La part qu'il eut aux grandes discussions politiques témoigna autant de l'indépendance de son caractère que de la valeur de son talent. Il défendit l'hérédité de la pairie, il proposa que l'administration d'Alger fût examinée par une commission: elle fut instituée et il en fut membre et rapporteur; il fit adopter par la chambre un projet de loi qui fixait le nombre des décorations de la Légion d'honneur. Il fut rapporteur de la commission qui en 1841 examina le projet des fortifications de Paris, et il demanda la suppression de l'enceinte continue. Enfin rien d'important ni d'utile ne fut discuté à la chambre des pairs sans que le nom de Mounier y parût en première ligne. Hors de la chambre, son zèle pour le service public n'était pas moindre. Il ne refusait aucun travail, il se surchargeait de devoirs. Tout comme aux époques où il tenait au ministère, il acceptait une part active dans les préparations des projets de lois, dans des commissions de liquidation, dans l'examen des grandes affaires. A la fin de 1840, lorsque M. Guizot quitta l'ambassade de Londres pour être ministre, au moment où le traité du 15 juillet avait rendu difficiles les relations entre l'Angleterre et la France, Mounier accepta une mission temporaire à Londres et y passa quelques semaines. L'année d'auparavant, on lui avait offert de faire partie d'un cabinet qui se formait; il fut étonné et point tenté de la

Digitized by Google

proposition. Sa vie publique était ainsi honorable et calme ; une vie privée régulière, morale, sérieuse, ajoutait à la considération qui l'entourait, au bien-être dont il jouissait. Le travail et l'étude n'étaient pas une fatigue pour lui. Il n'éprouvait pas le besoin du repos, ni de la distraction. On le voyait peu dans le monde, mais il aimait la société intime de la famille ; son âme était ouverte aux affections tendres, aux sympathiques émotions. Marié en 1810 à mademoiselle Lightone, qu'il avait connue en Allemagne et qui non plus que lui n'avait point de fortune, il avait goûté tout le bonheur intérieur qu'il s'était promis. Ses trois filles étaient mariées à des fils de ses amis, son fils achevait son éducation. Il était le centre et comme le chef de cette parenté nombreuse qui se groupait autour de lui, gouvernée par son autorité douce et affectueuse, respectant ses conseils comme des lois. D'anciens amis, des hommes à qui il avait rendu service, des collaborateurs de ses travaux, se réunissaient à cet entourage. Son revenu était modique, mais on n'apercevait point que ni lui, ni les siens, eussent aucun regret d'un train plus somptueux. La conversation des hommes d'esprit, le vif intérêt qu'il prenait aux affaires publiques, un goût toujours subsistant pour les sciences et les parties sérieuses de la littérature, lui étaient des récréations. Telle était sa vie ; jamais elle n'avait été plus pleine et plus heureuse, jamais, et il le remarquait lui-même, il n'avait senti ses facultés plus entières et plus actives, lorsque, sans aucun symptôme précurseur, au milieu d'une complète santé, à l'âge de cinquante-huit ans, il éprouva une première atteinte de paralysie. A peine les médecins pouvaient-ils reconnaître ou supposer la gravité du mal qui le menaçait et qui, pendant cinq mois, alla toujours s'accroissant. Il supporta avec un courage et un calme inaltérables de longues et cruelles souffrances. Soigné avec une admirable tendresse par sa famille, il se faisait peu d'illusions, mais dans sa bonté il ne voulait point dissiper celles qui régnaient autour de lui. Sa maladie et son danger étaient en quelque sorte un chagrin public. A la chambre des pairs on s'informait avec anxiété de son état ; ses nombreux amis affluaient chaque jour dans cette triste maison pour y chercher une espérance qui ne leur était point donnée. Chacun déplorait d'avance cette perte, disant que c'était un de ces hommes qui ne se remplacent point, qui laissent un vide non-seulement dans les affections de leurs amis, mais dans la richesse morale du pays. Dans les derniers jours de sa vie, il fut transporté à Passy. Il y est mort le 11 mai 1843, entouré de sa famille, dans la plénitude de sa raison, après avoir reçu les consolations et accompli les devoirs de la religion, dont il avait depuis longtemps senti et respecté de plus en plus l'influence et l'autorité. Une foule d'hommes les plus distingués par leur position, leur renommée ou leur mérite, se joignirent à sa famille et à ses amis pour suivre son convoi. La chambre des pairs ordonna, à l'unanimité, que son buste serait placé dans les salles du Luxembourg. Mounier n'a fait imprimer aucun ouvrage. Il a prononcé à la chambre des pairs les éloges de M. de Lally-Tollendal, de M. Lainé, de M. Fabre de l'Aube, de M. de Semonville et de M. Pelet de la Lozère. Il a donné, dans cette Biographie, la notice du duc de Richelieu et celle de Duvau, notre collaborateur, qui avait été son maître et son ami. A.

MOUNTFORT (Guillaume), comédien anglais, né en 1659 dans le comté de Stafford, se distingua de bonne heure dans les rôles d'amoureux et de petits-maîtres. Il avait au suprême degré le talent de contrefaire la voix, les gestes et les habitudes des hommes : le grand chancelier Jefferies, qui le logea quelque temps dans sa maison, l'ayant un jour engagé, après un repas donné au lord-maire et à la cour des aldermen, à prononcer un plaidoyer dans une cause simulée, il contrefit avec une très-plaisante vérité les plus célèbres avocats qui existaient alors. Mountfort relevait au reste ses qualités brillantes par un excellent esprit et un ton de décence qu'il savait conserver dans les rôles les plus dissolus ; tellement que l'austère Marie II, l'ayant vu un jour jouer dans la comédie du *Corsaire*, par mistriss Behn, tout en condamnant la pièce, ne put s'empêcher d'admirer l'acteur chargé du principal rôle. Colley-Cibber, qui se fit de la réputation dans les rôles de fats et de petits-maîtres, avoue qu'il s'était formé sur son modèle sans prétendre l'avoir égalé. Mountfort avait de la littérature, et il a donné au théâtre quelques tragédies et comédies qui cependant n'auraient pas suffi pour lui faire un nom. Il avait une figure agréable avec des manières séduisantes, et ces avantages furent en grande partie la cause de sa mort, arrivée d'une manière tragique dans l'hiver de 1692. Le capitaine Hill, homme sans mœurs et sans courage, étant éperdument amoureux d'une actrice célèbre, mistriss Bracegirdle, et n'en ayant éprouvé que des mépris, s'imagina que Mountfort était plus heureux que lui et résolut de troubler leur prétendue félicité. Il communiqua ce soupçon à un homme digne lui, lord Mohun, et ces deux scélérats formèrent le projet d'enlever mistriss Bracegirdle ; ayant manqué leur coup, ils tournèrent leur rage contre Mountfort, qu'ils rencontrèrent retournant chez lui ; lord Mohun le salua et causa avec lui d'un air d'amitié pour donner le temps à son complice de le frapper par derrière : l'assassin s'échappa. Lord Mohun fut acquitté par ses pairs ; mais il périt lui-même quelque temps après dans un duel avec un duc Hamilton, par l'effet d'une trahison à peu près pareille à la sienne. Mountfort n'avait que 33 ans. Ses pièces de théâtre sont : les *Amants outragés*, tragédie, 1688 ; —

Digitized by Google

Édouard III, tragédie, 1691 ; — le *Parc de Greenwich*, comédie, 1691 ; — les *Heureux étrangers*, comédie, 1696 ; — la *Vie et la mort du docteur Faust*, farce, 1697 ; — *Zelmane*, trag., 1705. L.

MOURAD-BEY, fameux chef de mamelouks, naquit en Circassie vers le milieu du 18e siècle. Acheté par Mohammed-Abou-Dhahab et devenu l'un des vingt-quatre beys de l'Egypte, il partagea la haine de son ancien patron contre Ali-Bey, vainquit ce dernier, près de Salehieh en 1773, le combattit corps à corps, le blessa et le fit prisonnier (*voy.* Ali-Bey). Mohammed étant mort à Acre en 1776 (*voy.* Mohammed-Bey), Mourad, qui se trouvait auprès de lui et qui s'était distingué au siége de cette ville, reprit en hâte la route de l'Egypte pour disputer à Ibrahim-Bey le gouvernement du Caire. Mais les deux rivaux, se voyant à peu près égaux en forces, craignirent de s'affaiblir mutuellement et de donner occasion à quelque autre prétendant de s'élever sur leur ruine. Ils firent la paix et partagèrent l'autorité. Ibrahim eut le titre de *cheik-al-belad* (prince du pays) et Mourad celui d'*emir-el-hadj* (commandant des pèlerins), et de *defter-dar* (trésorier). Une ligue se forma contre eux parmi les anciens beys : Ismaël, qui en était le chef, chassa du Caire Mourad et Ibrahim et les força de se réfugier dans le château, d'où ils gagnèrent le Saïd (la haute Egypte). Ils revinrent bientôt avec des forces plus considérables attaquer Ismaël, devenu odieux par ses extorsions, et l'obligèrent de s'enfuir à Gaza, d'où il se rendit par mer sur la côte d'Afrique et arriva par terre au Saïd. Il y trouva le brave Haçan-Bey, qu'ils y avaient exilé peu de temps auparavant, et il fit désormais cause commune avec lui. Mourad et Ibrahim, inquiets de l'union de ces deux chefs, leur cèdent un district au-dessus de Djirdjeh ; mais ensuite, alarmés de leurs mouvements, ils projettent de les exterminer. Mourad marche contre eux en 1783 : à son approche, la division se met parmi les exilés ; les uns capitulent, les autres suivent Haçan et Ismaël à Assouan. Mourad les poursuit jusque vers la cataracte du Nil ; mais n'ayant pu les débusquer des rochers qui leur servaient de retraite, il se hâte de retourner au Caire, où ses propres intérêts exigeaient sa présence, et les proscrits reviennent prendre leur première position dans le Saïd. Un troisième parti s'étant formé au Caire et ses projets ayant échoué, cinq beys qui en étaient les chefs furent exilés dans le Delta par Mourad. Mais en sortant du Caire, ils prirent la route du Saïd, échappèrent aux poursuites des mameluks et des Arabes, allèrent s'emparer du village de Minieh sur le Nil, à quarante lieues au-dessus du Caire, et, maîtres de la navigation du fleuve, ils affamèrent cette capitale. Ibrahim se chargea de les réduire : au lieu de recourir aux armes, il conclut avec eux un traité dont leur rétablissement fut l'article principal. Mourad se crut trahi par son collègue, et à son tour se retira au Saïd. Après huit mois de bravades sans hostilités et de négociations sans résultat, il revint au Caire, dépouilla les cinq beys de leurs biens et les fit arrêter. La mésintelligence divise de nouveau ces deux chefs. Mourad sort du Caire, campe sous les murs, et, par son attitude menaçante, oblige Ibrahim de s'enfuir au Saïd, d'où un nouvel accord le ramène au Caire en mars 1785. Ainsi ces deux rivaux, divisés par l'ambition, mais réunis par un commun intérêt, se soutenaient mutuellement : l'un, Mourad, par sa bravoure, son audace, son impétuosité et par son caractère quelquefois noble, généreux et toujours libéral ; l'autre, Ibrahim, par sa dissimulation, sa prudence, son esprit conciliant et rusé, son habileté dans le maniement des affaires ; tous deux d'ailleurs également vindicatifs, cruels et avides ; mais Ibrahim n'amassant l'or que par des moyens bas et pour thésauriser ; Mourad, au contraire, par la violence et dans le but de se faire des partisans ou de satisfaire son goût démesuré pour le faste et pour les plaisirs. Tels étaient les deux dominateurs de l'Egypte, lorsqu'en 1786 le fameux capitan-pacha Ghazy-Haçan y arriva pour rétablir l'autorité de la Porte Ottomane qu'ils avaient méconnue, insultée dans la personne du pacha du Caire, et pour exiger le tribut annuel qu'ils avaient négligé d'envoyer. Quelques avantages remportés sur les mameluks ayant ouvert les portes du Caire à Ghazy-Haçan, au lieu de détruire leur gouvernement tyrannique, il ne s'occupa qu'à lever pour quarante-cinq millions de contributions. Il investit du commandement les beys Haçan et Ismaël à la place de Mourad et d'Ibrahim, qui, quoique fugitifs, battirent complétement les Osmanlis. Après le départ de cet amiral, en 1787 (*voy.* Ghazy-Haçan), l'Egypte épuisée jouit d'une sorte de tranquillité jusqu'en 1791. La mort d'Ismaël, que la peste emporta cette année, ayant laissé Haçan seul dépositaire du pouvoir, il ne put lutter contre Mourad et Ibrahim qui vinrent le lui disputer, et il se retira à Djirdjeh. Maîtres du Caire et de la basse Egypte, ces deux beys sentirent le besoin de vivre désormais dans une parfaite intelligence et de faire sanctionner leur usurpation. Ils députèrent à Constantinople pour négocier la paix, et y envoyèrent des chevaux, des étoffes, etc., en guise de tribut volontaire ; mais, voyant qu'on y avait donné à leur agent le titre de *vekkil* (lieutenant) du sultan en Egypte, afin de semer la défiance et la désunion parmi les mameluks, ils cessèrent de ménager la Porte et n'envoyèrent plus de tribut. Ils laissèrent néanmoins le vain titre de pacha au gouverneur qu'elle continua d'y entretenir, et dont le séjour temporaire dans le château du Caire différait peu d'une détention honorable. Dès lors Mourad et Ibrahim se livrèrent impunément à leur avarice et à leur cruauté. En 1793, une famine horrible, causée par leur

Digitized by Google

monopole, désola l'Egypte pendant que leurs magasins regorgeaient de grains. Des révoltes eurent lieu à Alexandrie et ailleurs ; les supplices et l'exil en punirent les auteurs. Les négociants français, le consul de la nation, ne furent point à l'abri des avanies, des extorsions de ces tyrans ; et le désir de tirer vengeance de leurs outrages, dont la Porte n'était pas en état de donner satisfaction, fut, sinon la cause, du moins le prétexte plausible et apparent de l'expédition des Français sous le commandement de Bonaparte, en 1798. Dès leur première apparition, une querelle s'éleva entre Mourad et Ibrahim : celui-ci reprocha à son collègue d'avoir attiré cette guerre sur l'Egypte par sa conduite envers les Français. « Eh bien, je la sauverai seul ! » s'écria Mourad tout bouillant de colère. Si la fortune contraria cette résolution généreuse, il faut le dire, jamais Mourad ne se montra plus grand qu'à cette époque de sa vie, où il éclipsa totalement Ibrahim. Au premier bruit du débarquement des Français et de la prise d'Alexandrie, il arma tous ses mameluks et rappela Mohammed-Elfy-Bey, son favori, qui faisait la guerre aux Arabes dans la province de Charkieh. Mais, trop vain de sa puissance et trop peu instruit des forces de ses nouveaux ennemis, il ne dirigea contre eux qu'une partie de ses troupes. Elles furent battues le 10 juillet à Rahmanieh et le 13 à Chebreisse, où la flotte des mameluks fit beaucoup de mal à celle des Français qui remontait le Nil. Alors Mourad ordonna l'arrestation des négociants de cette nation qui étaient au Caire, et voulut leur faire couper la tête. La femme d'Ibrahim-Bey leur sauva la vie en obtenant qu'ils fussent renfermés dans son propre palais, où elle eut pour eux les soins les plus nobles et les plus délicats. Tandis que le prudent Ibrahim incendiait la plupart des bateaux sur le Nil et gagnait la rive droite du fleuve, d'où il se contenta de livrer quelques escarmouches et de fomenter des insurrections partielles, jusqu'au moment où il se retira en Syrie et se joignit à l'armée du grand vizir, Mourad se présenta partout où il y avait des Français à combattre et leur opposa toujours la plus vigoureuse et la plus longue résistance. Il traversa le Nil et vint se retrancher en avant du Caire, dans la position d'Embabeh, où il fut forcé le 21 juillet par les Français. Dans cette bataille, livrée à la vue des Pyramides, d'où elle a pris son nom, Mourad, à la tête de 5 à 6,000 mameluks seulement, lutta contre l'armée française, forte de 30,000 hommes ; il y perdit son artillerie, ses chameaux et ses bagages. Après cet échec, il remonta le Nil et rallia un grand nombre de mameluks et d'Arabes. Mais, harcelé bientôt par Desaix, il se retira dans le Faïoum, où Haçan-Bey vint de la haute Egypte se joindre à lui. Vaincu par le général français au terrible combat de Sediman, le 7 octobre, Mourad fut obligé d'abandonner cette province, de s'éloigner du Nil et de gagner la haute Egypte. Il écrivit aux chefs de Iambo et de Djeddah qui, de l'autre rive de la mer Rouge, lui envoyèrent des secours ; il enrôla des soldats de la Nubie et de diverses autres parties de l'Afrique. Avec ces renforts, il ne craignit pas d'attendre à Samanhout Desaix, qui le battit encore le 22 janvier 1799, le repoussa au delà des cataractes et s'empara d'Assouan le 20 avril. L'invasion de Bonaparte en Syrie ayant contraint Desaix de centraliser ses forces en Egypte, Mourad rentra dans le Saïd et continua de fatiguer les Français par des attaques continuelles. Après le retour de Bonaparte, il tenta de seconder la descente de la flotte turque au moyen d'une diversion dans le Faïoum, tandis qu'il envoyait un renfort à Ibrahim, qui repassait vers Gaza. La bataille d'Aboukir, où les Turcs furent taillés en pièces, le 25 juillet, fit échouer l'entreprise de Mourad : il retourna dans le Saïd. C'était là qu'il réparait ses pertes, réorganisait ses forces ; et il se rapprochait du Caire dès que les circonstances lui permettaient de reprendre l'offensive. La longue vallée où coule le Nil le vit souvent aux prises avec les Français. Toujours battu, il parvenait toujours à s'échapper par les routes du désert et reparaissait bientôt dans les lieux où les vainqueurs ne l'attendaient pas. Cette guerre de chicane, sans avantages pour Mourad, employait beaucoup de troupes devenues utiles à l'armée française, que Bonaparte venait d'abandonner pour retourner en Europe, et empêchait Kleber, son successeur, de tirer du Saïd une infinité de ressources. Pendant les négociations du traité d'El-Arisch, qui devait amener la reddition de l'Egypte, Mourad, à qui les Osmanlis inspiraient plus de haine et de défiance que les Français, demanda pour la première fois à traiter avec ceux-ci par l'intermédiaire de sa femme, Setti-Neflis, veuve d'Ali-Bey, et vénérée au Caire pour ses vertus et son humanité. Kleber, sans accepter ni rejeter les propositions de Mourad, lui prouva sa confiance en lui permettant de venir camper à Djizeh. Mourad prévoyait avec douleur que le départ des Français le laisserait aux prises avec les Turcs. Il pressait Kleber d'attaquer ces derniers et promettait de le seconder. La rupture de la convention d'El-Arisch par les Anglais et l'indignation que cette perfidie excita parmi les Français réalisèrent une partie de ses désirs. Placé hors de ligne et borné malgré lui à une stricte neutralité, il fut témoin de la défaite du grand vizir Yousouf-Pacha, le 20 mars 1800, près des ruines d'Héliopolis. Après la bataille, il se retira sur la droite du Nil, à deux lieues au-dessus du Caire, et refusa de se joindre à Ibrahim, qui, secondé par un corps d'Osmanlis, était rentré dans cette capitale, qu'il avait fait soulever contre les Français. Mourad renoua ses négociations avec Kleber, et obtint par un traité le titre de prince gouverneur, au nom de la France, des

Digitized by Google

provinces d'Assouan et de Djirjeh dans le Saïd. Satisfait de ces concessions, il voulut aider Kleber à étouffer l'insurrection du Caire ; il proposa de mettre le feu à la ville et rassembla même les combustibles nécessaires. Mais voyant que ce général préférait employer des moyens plus doux, il interposa sa médiation et eut beaucoup de part à la capitulation qui rendit cette capitale aux Français. Avant de retourner dans la haute Egypte, il témoigna le désir d'avoir avec Kleber une entrevue qui eut lieu, le 30 avril 1800, dans une île au-dessus de Djizeh. Mourad promit à ce général une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Ces deux hommes célèbres, après s'être concertés sur les moyens de défense qu'exigeait leur sûreté respective contre l'ennemi commun, se séparèrent pleins d'estime et d'amitié l'un pour l'autre. Quoique la politique de Mourad dût être de ménager tous les partis, son traité avec Kleber le liait tellement au sort de l'armée française, qu'après la mort de ce général (voy. KLEBER) il envoya un bey à Menou, qui en avait pris le commandement, pour lui faire connaître les forces et les plans de campagne des Anglo-Turcs, lui offrir ses services et l'instruire des propositions pacifiques du grand vizir. L'imprudent Menou refusa le secours de Mourad, méprisa ses avis et témoigna à son envoyé une défiance injuste et offensante pour son maître, que les ennemis de la France sollicitaient alors de se déclarer contre ses vainqueurs. Mais Mourad ne varia point dans sa conduite. Lorsque l'armée anglaise eut débarqué (8 mars 1801), le général Belliard, qui commandait au Caire, forcé de rappeler les troupes qui occupaient une partie de la haute Egypte, invita Mourad à se joindre à elles. Fidèle à ses engagements, ce guerrier se mit en devoir de descendre le Nil. Les revers des Français, l'inquiétude sur son sort futur, l'affectaient vivement. Sa santé, déjà altérée par les fatigues et les chagrins, ne put résister à la peste. Après trois jours de maladie, il mourut à Benissouef, le 22 avril 1801, âgé d'environ 50 ans. Ses compagnons de gloire et de malheur honorèrent sa mémoire en brisant ses armes sur sa tombe et en déclarant qu'aucun d'eux n'était digne de les porter. Son successeur, Osman-Bey-Tambourdjy, héritier des sentiments et de la politique de son maître, envoya des grains aux Français. La force des circonstances le détermina bientôt à se soumettre au capitan-pacha lorsqu'il vit leur cause perdue ; mais il refusa de prendre part à aucune hostilité contre eux. Mourad-Bey était bel homme, quoique d'une taille moyenne : il avait cette apparence de dignité que donne l'habitude du pouvoir ; une barbe épaisse et noire, de larges sourcils arqués, de grands yeux pleins de feu, une longue cicatrice sur la joue, rendaient sa physionomie dure, mais imposante ; à une bravoure si souvent éprouvée il joignait une force et une adresse extraordinaires ; excellent cavalier, il abattait la tête d'un bœuf d'un seul coup de sabre en galopant. Il avait l'instinct du gouvernement sans en connaître les ressorts, et possédait éminemment les vertus et les défauts qui appartiennent aux peuples à demi civilisés. Assurément ce n'était pas un homme ordinaire que celui qui pendant vingt-cinq ans, à quelques interruptions près, avait su conserver le gouvernement intégral ou partiel de l'Egypte ; échapper aux piéges, aux efforts de ses ennemis ; s'attacher, même au sein du malheur, la race inconstante et avide des mameluks ; résister pendant trois ans aux meilleures troupes de l'Europe avec des forces inférieures ; déployer un grand caractère, une constance admirable au milieu de ses revers ; mériter enfin l'estime de ses vainqueurs et la justifier par sa conduite franche, loyale et dictée par une sincère reconnaissance. Rien de plus magnifique que le camp et les équipages de Mourad-Bey dans les jours de sa prospérité : ses tentes, divisées en plusieurs salles, étaient revêtues en dedans des plus riches étoffes de Lyon, et l'on y marchait sur les plus beaux tapis ; l'or, l'argent, les plus riches broderies couvraient les harnais de ses chevaux et les habits de ses cavaliers. On a vu aux expositions du Louvre le dessin du portrait de Mourad fait par Dutertre, l'un des artistes attachés à l'expédition d'Egypte ; c'est d'après le récit de cet artiste que l'on peut rappeler l'anecdote de la générosité de Mourad, qui, après avoir fait présent de sabres de Damas à plusieurs officiers français, offrit une poignée de pièces d'or à Dutertre, qui avait dessiné les ruines de Thèbes ; le refus que fit celui-ci de les accepter frappa Mourad, qui voulut l'attacher à son service. A-T.

MOURAD-KHAN (ALI), cinquième prince de la dynastie des Zends en Perse, était fils d'un cousin germain de Kerym-Khan, fondateur de la puissance de cette famille (voy. KERYM-KHAN). Zeky-Khan, frère de Kerym, ayant usurpé le trône sur son neveu Abou'l-Fethah-Khan en 1779, avait envoyé Ali Mourad avec une armée pour s'assurer du nord de la Perse. Mais à peine celui-ci fut-il arrivé à Téhéran que, sous prétexte de venger les victimes du barbare Zeky-Khan et de soutenir les droits du souverain légitime, il se révolta et alla s'emparer d'Ispahan. Cependant Zeky-Khan fut assassiné dans sa tente, près de Yezdkast, tandis qu'il marchait contre le rebelle. Abou'l-Fethah-Khan recouvra sa liberté, fut proclamé *wekkil* (régent) par l'armée et reprit la route de Chyraz, où bientôt après il fut de nouveau arrêté, puis aveuglé, par l'ordre de son oncle Sadek-Khan, qui n'avait paru abandonner Bassora que pour tirer ce prince des mains de Zeky-Khan. Ali Mourad s'était soumis à son cousin Abou'l-Fethah, l'avait reconnu pour son souverain, et s'était retiré d'Ispahan ; mais il se déclara contre Sadek, quoique celui-ci fût son oncle et l'époux de sa mère. Il reprit les

Digitized by Google

armes, et après avoir soumis divers khans dont l'ambition s'était réveillée par la renaissance de l'anarchie, il s'empara de Cazwin, d'Ispahan, d'une grande partie de la Perse, et se présenta devant Chyraz, à la tête de 50,000 hommes, dans l'été de 1780. Sadek, inférieur en forces et suspectant la fidélité des habitants, n'osa pas risquer une bataille. Après un siége de huit mois, aussi mal dirigé que mal soutenu, la ville ouvrit ses portes à Ali Mourad à la fin de février 1781, et Sadek eut à peine le temps de se renfermer dans la citadelle, où, le troisième jour, il fut obligé de se rendre à discrétion. Le vainqueur fit crever les yeux à ce prince, à vingt-six de ses fils et petit-fils, et ordonna ensuite qu'ils fussent mis à mort. Djafar fut le seul épargné; il avait désapprouvé l'usurpation de son père et il était venu, dès le commencement du siége, joindre Ali Mourad, son frère utérin. Ce dernier lui procura même la satisfaction de venger les malheurs de sa famille dans le sang d'Akbar-Khan, fils de Zeky-Khan, lequel en avait été l'instigateur et l'exécuteur. Ali Mourad-Khan, maître de la Perse méridionale par la soumission de Chyraz, trouva un dangereux rival dans l'eunuque Agha-Mohammed, qui s'était emparé d'une partie des provinces du Nord pendant la guerre que Sadek-Khan avait soutenue contre Ali Mourad. Celui-ci opposa une armée à l'eunuque, sous les ordres de son fils Cheikh-Weis-Khan, et transféra sa cour à Ispahan, afin d'être plus à portée de seconder les opérations de ce jeune prince. Après trois campagnes sans succès décisifs, quoique les exploits de Cheikh-Weis eussent été célébrés par de grandes réjouissances à Ispahan, en 1784, Ali Mourad partit le 24 juillet de la même année pour se rendre à Téhéran et se rapprocher ainsi du théâtre de la guerre. Bientôt la désertion de l'armée de son fils et la révolte de Djafar-Khan, qui, profitant de l'absence d'Ali Mourad, menaçait Ispahan, contraignirent celui-ci de se mettre en route au cœur de l'hiver pour aller défendre sa capitale contre les entreprises de son frère. Mais sa santé, depuis longtemps délabrée, ne put résister aux fatigues du voyage et aux rigueurs de la saison. Il expira en janvier ou février 1785 à Mourtchah-Koureh, à dix-huit lieues d'Ispahan. Il avait régné quatre ans sous le titre de régent, mais il se proposait de prendre celui de *schah* (roi). Quelques auteurs assurent même qu'il l'avait pris à Ispahan, après la conquête de Chyraz. Ce prince avait des talents, du courage, de la franchise, de la générosité, et sa mort fut un malheur pour la Perse, qu'elle replongea dans le gouffre de l'anarchie et des guerres civiles. Son armée se dispersa, et son fils, en arrivant à Ispahan, y fut arrêté et aveuglé par ordre de Djafar-Khan, qui fut bientôt obligé d'abandonner cette capitale au pouvoir d'Agha-Mohammed. Une longue lutte s'engagea dès lors entre ces deux compétiteurs (*voy.* Djafar-Khan et Mohammed-Agha). A—T.

MOURADGEA D'OHSSON (Ignace), Arménien d'origine, naquit à Constantinople en 1740. Son père, qui devait au commerce un commencement de fortune, avait rempli les fonctions de consul de Suède à Smyrne. Mouradgea, l'aîné de sa famille, fut préparé par son éducation à la même carrière, et de bonne heure attaché à la légation suédoise. A vingt-quatre ans, il possédait les principales langues de l'Orient et avait étudié l'histoire de ces contrées dans les écrivains nationaux. Frappé de l'inexactitude et de l'indigence de faits que présentaient les ouvrages publiés à l'étranger sur les nations soumises à l'influence du mahométisme, il se proposa de jeter plus de lumières sur les annales ottomanes, en s'appuyant sur les documents originaux, et choisit pour son essai, dans cette entreprise, le règne de Sélim II. Un diplomate suédois, qui encourageait la jeunesse de Mouradgea, n'eut pas de peine à lui faire abandonner ce projet pour un autre plus vaste, plus difficile, mais plus analogue à ses fonctions habituelles. Mouradgea eut la noble ambition de donner à l'Europe des notions certaines et complètes sur la civilisation turque. La difficulté était extrême de rassembler les éléments d'un pareil travail au milieu d'une nation peu communicative et disposée par ses préjugés, par son ignorance même, au mépris et à la méfiance envers les étrangers. La position de Mouradgea, élevé sur les lieux, familiarisé avec les principaux officiers de l'empire par les relations de son emploi, recommandé à leur estime par sa droiture, et ajoutant à ces moyens ceux d'une fortune assez considérable, aplanit tous les obstacles. Les registres des administrations lui furent ouverts; il put s'éclairer de ses propres yeux dans tous les détails où sa présence n'alarmait point un peuple superstitieux et jaloux, et suppléer par des rapports fidèles à la connaissance des objets dérobés à ses investigations. Un jurisconsulte et un théologien musulmans, tous les deux accrédités, épuisèrent pour lui leur savoir. Longtemps secrétaire et premier interprète de l'ambassade de Suède, Mouradgea reçut en 1782 le titre de chargé d'affaires de la même cour, et fut nommé chevalier de l'ordre de Wasa. En 1784, il obtint de passer en France et de faire à Paris un long séjour, qu'il jugeait nécessaire à la perfection de l'ouvrage dont, pendant vingt-deux ans, il avait amassé les matériaux. Aidé par Mallet-Dupan et par la plume plus expéditive d'un abbé qu'il avait à ses gages, il mit au jour la première partie du *Tableau général de l'empire ottoman*, Paris, 1787-1790, 2 vol. in-fol., avec 137 planches (1). Le luxe typographique, le grand nombre et la beauté des

(1) Il en existe une édition in-8°, Paris, 1787-1824, en 7 volumes, avec 6 gravures seulement.

Digitized by Google

gravures, répondaient à l'importance du sujet. Jusque-là, le prince Cantémir, les Anglais Sale et Porter, et parmi nous Voltaire, avaient presque seuls écrit en connaissance de cause sur les institutions turques, encore n'en avaient-ils effleuré qu'un côté. Mouradgea le premier présenta l'ensemble de la législation et des coutumes ottomanes, avec la confiance d'un homme habile qui avait tout vérifié. Il prit pour base de son travail le *Code universel*, rédigé sous Soliman Ier par le célèbre imam Ibrahim-Haléby, et divisé en cinquante-sept livres, où les matières sont très-confusément classées; ce Code est connu sous le nom emphatique de *Multeka-ul-ubhhur*, ou *Confluent des mers*, parce qu'il est le résumé du Coran, des préceptes traditionnels de Mahomet, des gloses de ses disciples et des décisions canoniques émanées des imams. Dans une constitution où tout repose sur des lois théocratiques, où le chef de l'État est en même temps, comme successeur des califes, dépositaire du pouvoir religieux, Haléby n'avait pas pensé à tracer une ligne de démarcation entre les divers ordres d'objets généraux sur lesquels statuait la loi. Mouradgea, pour introduire plus de clarté dans ce labyrinthe de règles religieuses ou morales, politiques et civiles, militaires et pénales, les encadra en autant de codes distincts. Chaque disposition particulière est accompagnée d'un commentaire turc presque aussi court que le texte. Mouradgea y rattache, sous le titre d'*Observations*, de riches développements historiques, didactiques ou descriptifs, fruits de sa longue expérience et de ses recherches assidues. Les deux premiers volumes du *Tableau général de l'empire ottoman* renferment le code religieux, sous ses trois divisions des dogmes, des rites et de la morale. La partie dogmatique roule sur les cinquante-huit articles de foi des musulmans, recueillis par Omar Nesséfi au commencement du 12e siècle. Mouradgea rassemble dans des appendices pleins d'intérêt les traditions turques sur la cosmogonie, sur les patriarches, les prophètes et les saints de l'islamisme; il donne l'explication précise du dogme de la prédestination, dessine avec rapidité le tableau des sanglantes divisions enfantées par le conflit des opinions après la mort de Mahomet, et, faisant luire un nouveau jour sur un côté de l'histoire abandonné aux hypothèses, il décrit en peu de pages la succession des califes, les progrès, le déclin et la chute de leur puissance. Les détails qui concernent les purifications, la prière, les fêtes et les sacrifices, la dîme aumônière, la circoncision, les funérailles, les mosquées, les abstinences et les pèlerinages, ne laissent rien à désirer. Le chapitre des colléges et celui des bibliothèques publiques démontrent la légèreté de l'opinion qui suppose l'absence de toute instruction chez les Turcs. L'auteur enfin, dans la partie morale, traite des préceptes d'ygiène publique combinés avec les pratiques religieuses, des règles somptuaires, de l'industrie, de l'intérieur des familles, et substitue aux récits contradictoires des voyageurs des notions saines, attachantes pour un plus grand nombre de lecteurs. Les *Wakfs*, ou fondations, sont encore une des parties neuves de l'ouvrage, qui se termine par une notice sur la hiérarchie des ulémas et des derviches. Le *Tableau général de l'empire ottoman*, riche de faits, mais peu agréable dans sa forme, et que la magnificence de l'exécution mettait d'ailleurs au-dessus des fortunes médiocres, fut peu répandu lors de sa publication, mais ajouta beaucoup à la considération de l'auteur. Mouradgea avait épousé à Constantinople la fille d'un riche Arménien nommé Kouléli; il engagea son beau-père à confier ses fonds à la trésorerie de France, et lui fit obtenir la croix de St-Louis. Les secousses politiques qui agitèrent la France ne lui promettant plus le repos nécessaire à la continuation de son ouvrage, il se rendit à Vienne, puis revint à Constantinople, où il fut nommé ministre de Suède en 1795. Sélim III lui fit l'accueil le plus favorable; prenant sous sa protection un ouvrage qu'il jugeait honorable pour sa nation, il voulut que les deux volumes qui avaient paru lui fussent présentés, et que l'auteur obtînt un libre accès dans tous les dépôts. En 1799, Mouradgea, chargé de nouvelles dépouilles de l'Orient, désira retourner à Paris. Il n'y retrouva de toute sa fortune que de faibles débris; les dépôts mêmes de sa belle édition avaient été dispersés. Devenu veuf, il se consola de ses différentes pertes en se choisissant, dans une famille française, une compagne à laquelle il ne demanda que des qualités aimables. Cette seconde épouse se chargea de corriger le style de ses manuscrits et mit son étude à l'entourer des douceurs de l'amitié. Le plan de Mouradgea s'était agrandi d'après le résultat de ses dernières recherches. En attendant qu'il pût compléter son travail sur les institutions turques, il entama le corps d'histoire auquel il avait voulu préluder dans sa jeunesse. Cette histoire de la puissance ottomane devait s'étendre depuis Ottoman Ier jusqu'au sultan mort en 1758. Deux volumes in-8°, destinés à lui servir d'introduction, furent publiés en 1804; ils embrassaient, sous le titre de *Tableau historique de l'Orient*, l'histoire de la monarchie des anciens Perses, depuis l'époque assignée à la création jusqu'au 7e siècle de notre ère. L'auteur expose sans critique les récits des historiens persans; on a même trouvé son ouvrage superficiel. Mais il n'en est pas moins curieux de s'enquérir des vicissitudes d'un empire qui, sous quatre dynasties et pendant près de trois mille ans, s'étendit à l'Asie Mineure et subsista jusqu'à l'invasion des Arabes en 651, et de comparer aux annales persanes le langage bien différent des auteurs grecs et latins. Cyrus, par exemple, appelé le *grand roi* par ces derniers,

Digitized by Google

ne figure dans les pages orientales que comme un vassal, un tributaire de la grande monarchie. La rupture de la Suède avec la France vint rendre le séjour de Mouradgea impossible à Paris. Il obtint du gouvernement français et du sien l'autorisation de se retirer au château de Bièvre, dont il promit de ne point s'éloigner. Il vécut dans cette solitude, au milieu des amis de sa femme, jusqu'à sa mort, arrivée le 27 août 1807. Le chevalier d'Ohsson, issu de son premier mariage, a marché sur ses traces dans la carrière diplomatique. Il a publié en 1820 la seule partie des manuscrits de son père en état de paraître : c'est le troisième volume du *Tableau général de l'empire ottoman*, contenant les codes civil, politique, criminel et militaire. F—T.

MOURADGEA D'OHSSON (Constantin), fils du précédent, naquit à Constantinople vers 1780. Il connaissait le turc, l'arabe, le persan, l'arménien, et partagea les travaux littéraires et diplomatiques de son père, qu'il accompagna en France, où il résida plusieurs années. Il a été ambassadeur de la Suède à Bruxelles et ensuite à Berlin, où il est mort en 1855. On lui doit : 1° *Histoire des Mongols, depuis Tchinguiz-Khan jusqu'à Timeer-Lane*, avec une carte de l'Asie centrale au 13e siècle, Paris, 1824, in-8°. L'auteur a le mérite de s'être occupé d'une partie fort peu connue de l'histoire orientale pendant le moyen-âge. Les notions qu'il donne sont exactes. Il fait preuve d'une véritable érudition. 2° *Des peuples du Caucase et des pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne dans le 10e siècle, ou Voyage d'Abou-el-Cassim*, Paris, 1827, in-8°, imitation des *Voyages d'Anacharsis*, dit la *France littéraire* de Quérard. C'est la relation supposée d'un envoyé du calife de Bagdad au roi des Bulgares du Volga, l'an 336 de l'hégire (948 de J.-C.). Mais les faits historiques, les notions géographiques et les autres documents sur diverses nations peu connues dans le moyen âge y sont exacts, et traduits ou extraits de vingt-quatre ouvrages arabes, turcs et persans, dont l'auteur donne de courtes notices dans sa préface. Les notes, qui forment la moitié du volume, ne sont pas la partie la moins importante de cet ouvrage curieux. On lui doit en outre la publication du tome 3 du *Tableau général de l'empire ottoman*, par son père (*voy.* l'article précédent). Z.

MOURAVIEFF (Michael-Nikititch), littérateur et poëte russe, naquit à Smolensk en 1747. Après avoir fait d'excellentes études, il fut nommé par l'impératrice Catherine II chevalier et instituteur des grands-ducs Alexandre et Constantin, auxquels il enseigna la littérature et l'histoire de Russie. Lorsque l'éducation de ces princes fut achevée, Mouravieff fut nommé adjoint du ministre de l'instruction publique, puis curateur de l'université de Moscou ; il mourut en 1807. On a de lui plusieurs ouvrages qui sont fort estimés en Russie ; voici les principaux : l'*Enfant accompli*; — *Lettres d'Émile*; — *Dialogues des morts*; — l'*Habitant des faubourgs*; — *Essai sur l'histoire des belles lettres et la morale*, 3 vol. Z.

MOUREAU ou MOREAU (Agricol), connu aussi sous le nom de *Moureau de Vaucluse*, naquit à Avignon en 1766, dans un des derniers rangs de la classe moyenne (1), et fit comme externe et sans frais de bonnes études au collége de cette ville, d'abord sous les bénédictins, puis sous les doctrinaires. Doué d'une âme ardente et d'une imagination exaltée, il semblait destiné à devenir un excellent comédien. En 1783, il entra dans la congrégation de la doctrine chrétienne, où l'on ne faisait pas de vœux, et il professa dans les colléges de Villefranche, en Rouergue, et de Beaucaire. Il était dans cette dernière ville en juillet 1791, à la fédération qui eut lieu pendant la foire, et il fut nommé procureur de la commune la même année. Ainsi, bien qu'il fût déjà chaud partisan de la révolution, il demeura tout à fait étranger aux premiers événements d'Avignon, notamment aux massacres de la Glacière en octobre 1791. Membre et secrétaire de l'assemblée électorale du département du Gard en 1792, il prit une grande part à l'élection des députés à la convention nationale. Après la suppression des corps enseignants, il revint à Avignon, où il remplit successivement les fonctions de secrétaire-greffier de la municipalité et de procureur de la commune. En mars 1793, il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires, qu'on licencia peu de temps après (2). Au mois de juin, il vint à Paris, se présenta à la barre de la convention et y obtint l'érection du

(1) Il avait une sœur mariée à un marchand bâtencier, qui fut le père du jeune Agricol Vialla, neveu et filleul de Moureau. Cet enfant, dont on a voulu faire un héros précoce, dont la translation des cendres au Panthéon et la fête, décrétées par la convention, furent depuis indéfiniment ajournées, mais qu'on a chanté dans des hymnes républicains avec le jeune tambour Barra, auquel même on ne peut le comparer, fut tué d'un coup de fusil sur la rive droite de la Durance, en 1793, par les fédérés marseillais qui étaient sur la rive gauche, et qu'il insultait en leur montrant son derrière. On a dit aussi qu'il avait coupé la corde du bac.

(2) Moureau s'était mis en relation avec les plus furieux révolutionnaires de Beaucaire. Une lettre qu'il écrivit à la société populaire de cette ville, et dans laquelle il dénonçait d'une manière violente les prêtres insermentés et les royalistes, sema la division entre les habitants. Les plus exaltés formèrent une réunion dite des *sans-culottes de la montagne*, qui, sous l'influence et la direction de Moureau, prépara les événements du 1er avril 1793, où les deux partis en vinrent aux mains. La municipalité de Beaucaire, en rendant compte de cette déplorable affaire au ministre de l'intérieur, accuse hautement Moureau de l'avoir provoquée. Pour lui, voyant la bonne contenance de la garde nationale, il avait abandonné ses satellites et s'était enfui à Avignon, attendant les résultats de la journée, qui ne lui furent pas favorables. Furieux de n'avoir pas réussi, il sollicita le désarmement des habitants de Beaucaire. Les commissaires de la convention, Bonnier et Rouland, en donnèrent l'ordre et chargèrent Moureau de le mettre à exécution. Celui-ci, à la tête d'un bataillon, se rendit à Tarascon, d'où il menaça les habitants de Beaucaire; mais il ne put triompher de leur résistance; alors il les dénonça dans un mémoire qu'il présenta lui-même à la convention, dont il obtint les décrets du 21 juillet et du 1er août 1793, qui livraient aux tribunaux révolutionnaires tous les membres de la municipalité, du conseil général de la commune, de l'administration du district, et divers particuliers de Beaucaire. Trente-deux personnes furent condamnées à mort par suite de cette mesure, dont la convention, sur le rapport du représentant Poultier, suspendit les effets par un décret du 12 frimaire an 2 (2 décembre 1793). M—D.

Digitized by Google

district de Vaucluse en département, l'incorporation dans l'armée du 3e bataillon de ce district, une pension de retraite pour les vieux soldats du vice-légat du pape, et une pension pour un père de famille de Beaucaire, qui avait sauvé ses concitoyens en se plaçant à la bouche d'un canon. Revenu dans son pays, il concourut à la reprise d'Avignon sur les Marseillais, qui s'en étaient emparés et qui l'évacuèrent le 23 juillet. Le 28, à la tête de 200 hommes, il fut chargé d'aller à Tarascon et d'y rétablir les autorités constituées. Le lendemain, avec la moitié de sa troupe, 4 pièces d'artillerie et 40 hommes d'artillerie légère, commandés par un jeune officier qui fut depuis Napoléon, il entra à Beaucaire; quelques jours après, il occupa Nîmes en qualité de commandant de la place. Moureau fut ensuite nommé un des administrateurs du nouveau département, dont on confia l'organisation aux conventionnels Rovère et Poultier; mais il s'attira bientôt leur haine en reprochant au premier ses liaisons avec les assassins de la Glacière (*voy.* JOURDAN, MAINVIELLE et ROVÈRE), et en plaidant publiquement la cause de cinquante Marseillais fédéralistes, faits prisonniers par l'armée républicaine et détenus dans le château d'Avignon. Arrêté sur l'ordre de ces représentants par le fameux Jourdan *Coupe-tête*, qu'ils venaient de nommer commandant de la gendarmerie du département, Moureau fut conduit à Paris, et renfermé à la Conciergerie, puis au Luxembourg, où il resta cinq mois. Réclamé par les sociétés populaires de Beaucaire et d'Avignon, il recouvra sa liberté au printemps de 1794, et le premier usage qu'il en fit fut de dénoncer Jourdan comme voleur et en même temps comme fédéraliste et aristocrate, surnoms qui étaient alors synonymes. Il parut en témoignage au tribunal révolutionnaire de Paris, devant lequel Jourdan fut traduit, et, bien que la vengeance eût probablement plus influé que les opinions politiques sur sa déposition, on doit toujours lui savoir gré d'avoir concouru à délivrer le monde d'un tel scélérat. Il fut accueilli par Robespierre, Payan et par la société des jacobins comme patriote persécuté. Payan ayant demandé à Moureau quelle place pourrait lui convenir, celui-ci témoigna le désir d'entrer dans la diplomatie ou de retourner à la tête de son bataillon, en garnison à Marseille. C'est à cette occasion qu'il fut pris des informations particulières sur Barthélemy, alors ambassadeur en Suisse, et que Robespierre dit : « Quoiqu'il soit aristocrate, « puisqu'il fait bien les affaires de la république, « qu'il y reste. » Moureau retourna dans le Midi, où il fut reçu comme un personnage important. Il y concourut aux mesures ultra-révolutionnaires, se lia avec l'incendiaire de Bédouin (*voy.* MAIGNET), dont il vanta l'énergie, et fut en relation avec les juges de la commission d'Orange, tout en blâmant la mollesse de quelques-uns d'entre eux. Tous ces faits paraissent établis par sa correspondance avec Robespierre et Payan mentionnée dans le fameux rapport de Courtois (*voy.* ce nom), sur les papiers trouvés chez Robespierre. Moureau a désavoué, sans pouvoir la détruire complétement, l'authenticité de plusieurs des pièces qui figurent dans cette correspondance. Dénoncé après le 9 thermidor par un démagogue qu'il avait fait arrêter à Arles pour avoir prêché le partage des terres, il fut décrété d'arrestation par le comité de sûreté générale, où siégeait Rovère; mais il se cacha et ne reparut qu'après la journée du 13 vendémiaire an 4 (octobre 1795), qui abattit la faction antithermidorienne, dont Rovère était un des chefs. Bien que Moureau eût accusé ses adversaires d'avoir falsifié ses lettres, les eût vainement sommés de les déposer au greffe d'un tribunal quelconque et se fût vanté de leur avoir sauvé la vie, il n'en fut pas moins attaqué dans le journal l'*Ami des lois* dirigé par Poultier; mais il ne répondit pas et se voua dès lors à la carrière du barreau. Chargé en 1797 de la défense d'un chef vendéen prisonnier, il fut écarté par le conseil de guerre sous prétexte qu'il n'était pas militaire. La même année, le parti républicain ayant eu le dessus à Avignon sur les ultramontains dans la lutte électorale, Moureau et cinquante de ses compatriotes furent arrêtés comme provocateurs des troubles auxquels elle avait donné lieu. Traduits devant le tribunal criminel de Valence, puis devant celui de Grenoble, ils furent acquittés et mis en liberté après treize mois de détention. Moureau, qui dans cette affaire avait été l'avocat de ses coaccusés, s'était retiré à Aix pour y exercer cette profession, lorsqu'il fut élu en 1799 député au conseil des Cinq-Cents par le département de Vaucluse. Il envoya sa démission pour raison de santé, et refusa par le même motif une place à St-Domingue, que le directoire lui avait conférée; mais il accepta successivement celle de commissaire près le tribunal du département de Vaucluse et de l'administration centrale, et parvint, dans l'exercice de ces fonctions, à effacer les fâcheuses impressions que ses antécédents avaient laissées. Franc et opiniâtre républicain, il se déclara ouvertement contre la journée du 18 brumaire et refusa de boire à la santé de Bonaparte dans une fête donnée à Avignon en l'honneur de la constitution consulaire. Renonçant alors aux avantages personnels que pouvait lui offrir le nouveau gouvernement, il rentra dans la vie privée et dans la carrière du barreau, qui venait d'être organisé, et il y obtint des succès honorables. Oubliant les persécutions de Rovère, il consentit à défendre dans divers procès les intérêts de sa veuve et de son fils, qui lui avaient été généreusement confiés. Ce fut en 1804, époque de la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, que, renonçant au nom de Moreau, qui était son véritable nom de famille, qu'il avait toujours porté et le seul sous

Digitized by Google

lequel il soit mentionné dans les premières années et dans les premières tables du *Moniteur*, il ajouta un « à son nom, afin de ne plus être, dit-il, l'homonyme du général qui avait figuré dans ce complot. L'orthographe du nom de *Moureau* est d'ailleurs conforme à la prononciation provençale de celui de *Moreau*. En 1814, Napoléon, après sa première abdication, avait couru des dangers à Avignon, en se rendant à l'île d'Elbe : lorsqu'il en revint en 1815, les Avignonnais, craignant d'être exposés à sa vengeance après qu'il aurait ressaisi le pouvoir, lui envoyèrent une députation à la tête de laquelle Moureau lui dit, par allusion au mot de Louis XII : « L'empereur des Français ne vengera pas les « injures du souverain de l'île d'Elbe. » Moureau, qui n'avait pas voulu boire à la santé du premier consul, porta, dans un dîner qui eut lieu pendant les cent-jours, un toast à Marie-Louise. Cependant il refusa la place de procureur général près la cour d'assises de Vaucluse, et resta à Paris, d'où il dirigeait l'assemblée des fédérés d'Avignon, dont il avait posé les bases avant son départ. Après la bataille de Waterloo, il se retira par prudence à Loriol, dans le département de la Drôme, avec toute sa famille. Il n'y vécut pas longtemps tranquille. Atteint par la loi du 29 octobre 1815, il partit à l'approche du préfet, qui, n'ayant pu le faire arrêter, força sa femme, sa sœur et leurs sept enfants de se réfugier à Vienne. Arrivé seul à Paris, Moureau y fut poursuivi comme bonapartiste par ceux mêmes pour lesquels il était allé implorer la clémence impériale. Réduit à se cacher, puis envoyé en surveillance à Rouen par le ministre de la police en 1816, il fit lever son ban en 1817, et vint alors se fixer à Paris avec sa famille. En 1818, il fut inscrit sur le tableau des avocats à la cour royale, et depuis il ne s'occupa plus que d'affaires contentieuses et de matières de jurisprudence. Outre les articles qu'il fournit durant plus de douze ans, comme rédacteur en chef et directeur du journal *le Constitutionnel*, sur la législation civile, criminelle et électorale, il a publié pendant sa longue résidence à Paris : 1° *Essai sur l'esprit des lois françaises relatives à l'adoption des enfants naturels*, 1817, in-8° ; 2° *Réflexions sur les protestations du pape Pie VII relatives à Avignon et au comtat Venaissin*, 1818, in-8° de 72 pages. L'auteur y fait hautement profession d'être janséniste, comme l'étaient les doctrinaires et les oratoriens, antagonistes des jésuites. 3° *De l'incompatibilité entre le judaïsme et l'exercice du droit de cité, et des moyens de rendre les juifs citoyens dans les gouvernements représentatifs*, 1819, in-8°. Moureau avait puisé des matériaux sur cette question dans sa ville natale, où les juifs ont depuis fort longtemps une synagogue. 4° *Projet d'une loi spéciale répressive des abus de la presse, précédé de l'exposé des motifs*, 1819, in-8° de 72 pages ; 5° *Traité sur le testament mystique*, 1819, in-8° ; 6° *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie; documents inédits sur ses premiers faits d'armes en* 1793 (sans nom d'auteur), 1821, in-8° de 17 pages ; 7° *Loi sur l'organisation du jury, avec un commentaire des articles sur cette loi qui se rapportent aux collèges électoraux*, 1827, in-8°, 3 éditions, dont les deux premières sans nom d'auteur ; 8° *Histoire du tribunat des Gracques*, par M*** (D. V.), 1828, in-12 ; 9° *Commentaire de la loi du 22 juillet* 1823 *sur la révision annuelle des listes électorales et du jury*, 1828, in-8° de 35 pages ; 10° *Questions électorales, suivies du commentaire de la loi du* 22 *juillet* 1823, etc., 1828, in-8°. Le préfet de la Seine souscrivit pour un grand nombre d'exemplaires de cette brochure, qui n'est qu'une réimpression plus développée de la précédente. On voit par les titres des divers ouvrages d'Agricol Moureau qu'il écrivait toujours dans le sens de l'opposition constitutionnelle. Il contribua donc ainsi à la révolution de 1830 et il ne tarda pas à en recevoir la récompense. Sous le ministère de M. Barthe, son confrère, et à la recommandation du général Lamarque, il fut nommé, le 20 février 1832, juge de paix du 3e arrondissement de Paris. Cette place, qui n'aurait jamais convenu autrefois à son caractère fougueux, ne convenait pas davantage à sa vieillesse prématurée. L'extrême faiblesse de sa vue, de sa mémoire et de sa santé ne lui permettait guère de remplir des fonctions pénibles, dont il ne laissa pas que de s'acquitter avec zèle, intelligence et probité. Toutefois il hésita longtemps avant de donner sa démission, pour laquelle il espérait, a-t-on dit sans fondement, de transiger avec son successeur. Il n'y réussit pas, se démit simplement de sa charge au mois d'avril 1838 (1), et quitta bientôt Paris pour aller respirer l'air de la Provence ; mais, craignant de retrouver à Avignon des souvenirs et des contrariétés qui troublassent le repos de ses dernières années, il alla fixer sa résidence à Aix, dans l'espoir de finir plus tranquillement ses jours au milieu de la famille de sa femme. Il y mourut onze mois après elle, le 23 décembre 1842, à l'âge de 76 ans, et une de ses filles le suivit de près au tombeau. Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur Agricol Moureau, on est forcé de convenir que, si sa vie fut agitée, errante, aventureuse, il ne varia jamais dans ses opinions franches et désintéressées, au risque d'être en butte aux persécutions de tous les partis. A—T.

MOURET (Jean-Joseph), compositeur de musique, né en 1682, était fils d'un marchand de soie d'Avignon, qui lui donna une bonne éducation et lui permit de se livrer à sa passion pour la musique. Quelques morceaux, qu'il avait composés dès l'âge de vingt ans, lui ayant acquis de

(1) Moureau fut remplacé par un fils de l'auteur de *Faublas*, du conventionnel Louvet, lequel a permuté depuis avec un de ses collègues.

Digitized by Google

la réputation dans son pays, il vint à Paris en 1707. Sa figure, sa gaieté, son esprit, ses saillies provençales, sa voix assez belle pour un compositeur, le firent rechercher dans les meilleures compagnies. La duchesse du Maine le nomma surintendant de sa musique. C'était à l'époque où cette princesse donnait à Sceaux pendant l'été ces fêtes magnifiques qu'on nomma les *Nuits de Sceaux*. Mouret y composa la musique de plusieurs divertissements qui eurent beaucoup de succès, entre autres *Ragonde, ou la Soirée de village*, qui réussit également à l'Opéra en 1742. Il donna aussi à l'Académie royale de musique six opéras ou ballets : les *Fêtes de Thalie*, 1714 ; *Ariane*, 1717 ; *Pirithoüs*, 1723 ; les *Amours des dieux*, 1727, repris en 1737, 1746 et 1757 ; le *Triomphe des sens*, 1732, repris en 1740 ; les *Grâces*, 1735. On a encore de lui des cantates, des cantatilles, trois livres d'airs sérieux et à boire, des sonates pour deux flûtes ou violons, des fanfares ; six recueils de divertissements pour la Comédie italienne, et plusieurs divertissements pour la Comédie française. Malgré la célébrité dont a joui Mouret, malgré le succès et le mérite de ses opéras (aujourd'hui totalement oubliés), le nom de ce compositeur ne serait point parvenu jusqu'à nous, s'il n'avait pas d'autres titres à une réputation durable. C'est dans les divertissements de Mouret que l'on trouve la plupart de ces airs de chansons et de vaudevilles devenus pour ainsi dire proverbes, parce qu'ils sont pleins de gaieté, de naturel, d'esprit et de caractère. Sous ce rapport, il fut le créateur d'un genre, et on pourrait l'appeler le *Dancourt* de la musique. Parmi ce grand nombre d'airs qui ont soutenu seuls les opéras-comiques de Panard, de Favart, etc., nous ne citerons que celui des *Cahin-caha*. Mouret fut musicien du roi, directeur du Concert spirituel, compositeur de la Comédie italienne. Il perdit ces deux dernières places en 1736, où la mort du duc du Maine lui enleva aussi l'intendance de la musique de la duchesse. Privé par ces revers de cinq mille francs de rente, il ne put résister au chagrin de ne plus vivre dans une aisance qui lui était devenue habituelle et de ne pouvoir pas marier avantageusement sa fille. En vain le prince de Carignan lui assura une pension de mille francs, la raison de Mouret s'aliéna ; on fut obligé de le porter chez les Pères de la charité, à Charenton, et il y mourut le 22 décembre 1738. A—T.

MOURGUES (Michel), né en Auvergne et vraisemblablement à St-Flour vers l'année 1642, entra dans la compagnie de Jésus, et s'y distingua par sa douceur, sa piété, une politesse exquise et une profonde érudition. Il professa la rhétorique et les mathématiques avec éclat dans l'université de Toulouse, où il mourut en 1713 de la maladie épidémique qui fit tant de ravages dans cette ville. Chaque année voyait éclore de sa plume féconde une nouvelle pièce de poésie ou un nouveau traité. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Recueil d'apophthegmes, ou Bons mots anciens et modernes, mis en vers françois*, Toulouse, 1694, in-12. Ce recueil est fait avec discernement. 2° *Traité de la poésie françoise*, Toulouse, 1685 ; Paris, 1724, 1729 et 1754, par les soins du P. Brumoy. L'auteur a joint à ses préceptes quelques exemples de sa façon, dit l'abbé Sabatier, et entre autres un du chant royal et de la ballade, dont il paraît avoir bien saisi l'esprit. 3° *Nouveaux éléments de géométrie, par des méthodes particulières, en moins de cinquante propositions*, Toulouse et ailleurs, plusieurs éditions in-12 ; 4° *Plan théologique du pythagorisme et des autres sectes savantes de la Grèce, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des Pères contre les païens, avec la traduction de la Thérapeutique de Théodoret, où l'on voit l'abrégé de ces fameuses controverses*, Toulouse et Amsterdam, 1712, 2 vol. in-8°. A la fin du second volume, on trouve une *Lettre apologétique pour justifier le sentiment de Théodoret et des autres Pères de l'Eglise sur la fixation du règne de Sémiramis, au temps d'Abraham, contre Porphyre, suivi depuis par M. Usser*, adressée à la Loubère en 1705, et une seconde *Lettre apologétique pour justifier le sentiment des Pères de l'Eglise sur les oracles du paganisme, contre diverses dissertations de Van-Dale*, au même la Loubère, 1709. Cet ouvrage mérite d'être lu. 5° *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes pour faire voir la supériorité de nos saintes maximes sur celles de la sagesse humaine*, Toulouse, 1701, in-12 ; Paris et Amsterdam, même année et même format ; Bouillon, 1769, in-12. Cet ouvrage est précédé de la *Vie d'Epictète*, d'une *Lettre* d'Arrian et suivi d'une *Paraphrase chrétienne du Manuel d'Epictète*. L'éditeur de Bouillon (qui est vraisemblablement l'abbé Feller) met cette production du P. Mourgues au-dessus de toutes les autres. L—B—E.

MOURGUES (Jacques-Augustin) naquit à Montpellier le 2 juin 1734. Ayant été nommé directeur des travaux du port à Brest, il y fit connaissance avec Dumouriez, qui en 1792 le proposa à Louis XVI pour ministre de l'intérieur, à la place de Roland. Appelé à ce département le 13 juin, il n'y resta que peu de jours et eut pour successeur Terrier de Monciel (*voy.* Monciel). Mourgues vécut depuis lors loin des affaires, et ne s'occupa plus que de bonnes œuvres et de travaux philanthropiques. Nommé membre du conseil général des hospices et l'un des administrateurs du mont-de-piété, il se livra à toutes les études spéciales, et c'est à lui qu'on doit la première idée d'une caisse d'épargne. Il publia à ce sujet un long travail qui mérita l'approbation de l'Institut et l'éloge de tous les hommes instruits. Mourgues mourut à Paris en janvier 1818, âgé de plus de 84 ans. Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, son collègue, prononça un discours sur sa tombe. On a de lui : 1° *De la France relativement à l'An-*

Digitized by Google

gleterre et à la maison d'Autriche, Paris, 1797, in-8°; 2° *Convient-il à la France d'avoir un acte de navigation général et indéfini?* Paris, 1798, in-8°; 3° *Essai de statistique*, Paris, 1800, in-8°. C'est un tableau des naissances, mariages et morts de la ville de Montpellier, de 1772 à 1792 inclusivement, avec les calculs qui en résultent sur les probabilités de la vie humaine. Z.

MOUROT (Jean-François-Régis), né à Pau le 1er avril 1740, mort le 6 avril 1813, doyen et bâtonnier des avocats de cette ville. Jurisconsulte distingué, il a été tour à tour député du tiers état à l'assemblée constituante et professeur de droit à l'université de Pau. Il a coopéré à l'ancien répertoire de Merlin et son nom se trouve parmi les collaborateurs indiqués en tête du livre. La première édition du répertoire qui parut en 1784 renfermait des passages de lui fort importants sur le parlement de Pau au mot *Parlement*, et sur le régime des successions dans le Béarn au mot *Successions*. Mourot avait étudié d'une manière toute spéciale la législation du Béarn régie par les coutumes locales, par le vieux for et par la loi romaine. Il avait écrit de nombreux traités qui n'ont pas été publiés; car les difficultés dont ils présentaient les solutions ont disparu devant l'unité du code Napoléon. Toutefois, il ne serait pas possible de s'occuper de l'ancienne législation béarnaise, de la vieille jurisprudence du parlement de Pau, et des coutumes locales d'Oloron, de Morlaas et des vallées pyrénéennes, sans consulter ses traités manuscrits, dont il existe plusieurs copies. Ils sont au nombre de sept, sous les titres suivants : 1° la *Dot;* 2° les *Paraphernaux:* 3° l'*Augment;* 4° les *Successions;* 5° les *Légitimes*; 6° les *Institutions contractuelles;* 7° l'*Avitinage*. Enfin il a laissé un manuscrit très-volumineux dans lequel étaient classés par ordre alphabétique les lois, les décisions des auteurs et les arrêts importants du parlement de Pau. Mourot, qui avait professé de 1774 à 1789 à l'université de Pau, composée des facultés de droit, des lettres, de théologie, et détruite par le mouvement révolutionnaire, avait dicté à ses élèves des manuscrits importants sur les points controversés du droit. Ils étaient nombreux; car le ressort du parlement de Pau était tout à la fois pays de droit écrit et pays de coutumes. Le droit romain était la règle pour toutes les questions non prévues par les coutumes, les règlements généraux du Béarn, de la Navarre et de la Soule, et les ordonnances des rois de France reçues et enregistrées au parlement de Pau depuis l'annexion de ces pays à la France. Les traités de Mourot avaient donc une grande importance; car ils comparaient entre eux les principes du droit romain, les règles des pays coutumiers, la doctrine générale des auteurs et la jurisprudence du parlement. Plusieurs copies en sont conservées dans les bibliothèques particulières de Pau. E. F—et.

MOURRE (Joseph-Henri-Louis-Grégoire, baron), procureur général à la cour de cassation, naquit en 1762 à Lorgues (Var). Après avoir enseigné pendant sept ans dans les écoles de la doctrine chrétienne, il étudia le droit et se fit recevoir avocat au parlement d'Aix. Il était dans cette ville lorsque la révolution éclata. L'agitation qui régnait dans le Midi obligea Mourre à venir en 1792 à Paris, où Duranton, ministre de la justice, le fit entrer dans ses bureaux, avec la qualité de secrétaire d'une commission. Il était chef de la division civile de ce département à l'époque du 9 thermidor. Peu de temps après cette mémorable journée, il fut nommé membre de la première commission exécutive, appelée commission des administrations civiles, police et tribunaux. En janvier 1796, Mourre quitta le ministère de la justice. Après avoir été pendant un mois juge suppléant au tribunal de la Seine, il devint juge titulaire. Du tribunal civil, il passa conseiller à la cour d'appel de Paris, en 1810, et, quinze jours plus tard, il fut nommé procureur général à la même cour. Lors de la réunion des cours criminelles aux cours d'appel, Mourre, que ses anciennes fonctions appelaient de droit à les remplir encore près la cour impériale, n'y fut point placé; mais il en fut dédommagé par sa nomination à l'une des présidences de la cour de cassation, et y resta jusqu'en 1814. A la réorganisation de cette cour par Louis XVIII, Mourre y fut nommé procureur général, place dans laquelle il succédait à Merlin de Douai (*voy.* ce nom). A peine ce tribunal venait-il d'être installé que Napoléon reparut en France. Mourre refusa de signer l'adresse qui fut envoyée par sa cour; il donna même sa démission, et ce ne fut qu'après la seconde chute de Napoléon qu'il reprit ses fonctions. Il les conserva jusqu'à la révolution de 1830, époque où on le mit à la retraite. Il mourut à Paris en septembre 1832. Mourre était commandant de la Légion d'honneur. On a de lui : 1° *Œuvres judiciaires*, ou *Recueil contenant les plaidoyers du procureur général près la cour d'appel de Paris, dans les causes célèbres*, etc., Paris, 1812, in-4°; 2° *Discours prononcé le 13 décembre 1829, à la distribution des prix de l'école gratuite de mathématiques et de dessin appliqués aux arts mécaniques*, Paris, 1830, in-8°. M—n j.

MOURTEZA, pacha de Bagdad, était né en Géorgie; quoique élevé dans l'islamisme, on prétend qu'il ne fut jamais circoncis et qu'il resta toujours secrètement attaché au christianisme. Devenu selikhdar du Grand Seigneur, ensuite vizir et pacha d'Arz-Roum, il fut nommé au gouvernement de Bagdad l'an de l'hégire 1063 (1653 de J.-C.). C'était un homme inconstant et bizarre, violent et affable par accès, dur, inexorable pour la perception des impôts, mais magnifique dans ses libéralités envers le peuple, et réellement ami de la justice. Son palais, loin d'être

Digitized by Google

rempli de capidjis, était ouvert à tout le monde. On raconte même qu'un paysan, ayant pénétré jusque dans sa chambre à coucher, le réveilla, lui présenta son placet et en obtint une réponse favorable. Mourteza mécontenta les janissaires, qu'il ne traita pas avec autant d'indulgence. Depuis cinquante ans, Bassorah s'était soustrait à la domination ottomane. A la mort d'Ali, dont le père s'y était érigé en souverain, Houcein, fils du premier, ayant eu ses deux oncles pour compétiteurs, ceux-ci implorèrent le secours du pacha de Bagdad. Mourteza, sans attendre les ordres de la Porte, marcha vers Bassorah, à la tête de toutes ses forces, sous le prétexte de mettre ses protégés en possession de cette principauté. Houcein s'étant réfugié en Perse, le pacha n'éprouva aucune résistance; mais à peine fut-il maître de Bassorah, que, faisant rassembler ses canons et ses musiciens dans la principale place, il fit périr dans les tourments, au bruit de l'artillerie et au son des instruments guerriers, une vingtaine des principaux habitants, s'empara de leurs richesses et de tous les trésors que Houcein avait laissés, et ordonna même qu'on étranglât les deux princes dont il avait paru embrasser la défense. Cette perfidie aussi cruelle qu'impolitique excita un soulèvement général. Les Arabes, qui s'étaient soumis volontairement, prirent les armes, s'emparèrent de Kornah, l'une des principales clefs de Bassorah, et taillèrent en pièces les troupes ottomanes : la désertion acheva le reste; et Mourteza, réduit à fuir presque seul à travers le désert, ne put pas même emporter les dépouilles de Bassorah. Mille désordres avaient eu lieu à Bagdad pendant son absence : les citoyens avaient été obligés d'y monter la garde pour se défendre contre les voleurs et les brigands. La conduite du pacha fut improuvée : privé de son gouvernement en ramadhan 1063 (1653), il passa à celui de Diarbekir, et fut chargé, trois ans après, du commandement de l'armée, contre Abaza-Haçan-Pacha, qui s'était révolté dans l'Anatolie. Il prit si mal ses mesures, qu'il fut vaincu auprès de Konieh et contraint de se réfugier à Alep. Mais ayant su attirer le rebelle dans une entrevue, il le fit assassiner et envoya sa tête à Constantinople. Ce fut pour cet exploit, et plus encore par les présents qu'il distribua parmi les membres du divan, que Mourteza obtint pour la seconde fois le pachalik de Bagdad, à la fin de 1069 (1659). Il y parut avec tout le faste d'un souverain, entretint une nombreuse armée, et voulut reprendre ses projets d'agrandissement du côté de Bassorah. Il commit d'énormes exactions, tant pour soutenir son train et pour remplir ses engagements envers la Porte que pour faire face aux dépenses du curage de la rivière Diala, qu'il vint à bout d'opérer. Ses intentions parurent suspectes; on l'accusa d'aspirer à l'indépendance et d'avoir offert Bagdad au roi de Perse. Il fut rappelé en redjeb 1072 (mars 1662), et il eut ordre de se rendre à Candie. Ayant refusé d'obéir, et voyant que ses troupes n'étaient pas disposées à le défendre, il s'enfuit dans le Kourdistan; mais il fut dépouillé par les habitants et poursuivi par le pacha de Diarbekir, qui lui fit trancher la tête. Mourteza ne manquait pas de talents administratifs. Il publia quelques règlements sages, qui ont été longtemps en vigueur à Bagdad. A—T.

MOUSA, fils de Bajazet Ier, reçut de Tamerlan l'investiture de l'empire ottoman dans l'Asie Mineure. Ce fut en lui abandonnant les provinces qu'il avait conquises que le conquérant tartare lui adressa ces nobles paroles : « Reçois l'héritage de tes pères : un grand cœur sait subjuguer les royaumes et les restituer; c'est la gloire à laquelle j'aspire. » Après la retraite de ce bienfaiteur d'une espèce si particulière, Mousa fut loin d'être paisible possesseur des Etats qu'il tenait de la main du vainqueur. Les musulmans eux-mêmes rougissaient d'obéir à un prince qui n'avait pas refusé de se revêtir des dépouilles de son père. Un autre fils de Bajazet, le courageux et lier Soliman, régnait sur les provinces européennes : il disputa avec succès à la créature du souverain tartare et les pays et les sujets qui lui étaient soumis. Mousa fut dépouillé par son frère, et s'enfuit sans combattre dans les montagnes de la Valachie. Les vices les plus honteux ternissaient chez Soliman les plus brillantes qualités. S'étant perdu lui-même dans l'esprit des Ottomans par le plus scandaleux penchant à l'ivrognerie, il parvint à faire regretter Mousa, qui ne tarda pas à retrouver ses partisans et une armée; mais il ne paya pas de sa personne. Les Turcs combattirent pour un prince doux et sans caractère, qui ne reparut que lorsqu'il n'eut plus de rival. Soliman fut tué, et sa mort rendit son frère possesseur des provinces ottomanes d'Europe et d'Asie. Mais un tel maître ne pouvait convenir longtemps aux fougueux et indociles Ottomans, accoutumés aux voix mâles et au joug dur des Amurath et des Bajazet. Un troisième fils de ce courageux et infortuné sultan, le prince Mahomet, se présenta comme antagoniste de son frère Mousa. Celui-ci, faible souverain, incapable de soutenir le parallèle, fut abandonné à la fois du peuple et de l'armée. Mahomet unissait aux vertus d'un grand prince les talents et la valeur d'un guerrier : les Ottomans l'appelaient par leurs vœux secrets; ils reconnurent en lui le sultan fait pour les commander. Mousa prit de nouveau la fuite : il fut atteint par les soldats de Mahomet. Le courage qu'il montra pour défendre sa liberté et sa vie ne le garantit pas de sa malheureuse destinée : il périt les armes à la main, l'an de l'hégire 816 (1413); et s'il régna en prince faible, du moins ne mourut-il pas en lâche. S—Y.

MOUSA-AL-KADHEM, le septième des douze imams révérés comme califes légitimes par les musulmans *Chyites* ou sectateurs d'Ali, naquit

Digitized by Google

entre la Mecque et Médine, l'an 128 ou 129 de l'hégire (745 à 747 de J.-C.). Il était le deuxième fils de Djafar-al-Sadik, qui, après la mort de son fils aîné Ismaël, et au préjudice des enfants de ce dernier, transmit à Mousa les droits à l'imamat (*voy.* Djafar). Le calife Haroun-al-Raschid, craignant que Mousa n'occasionnât des troubles en Arabie, le fit venir dans une litière couverte de Médine à Bagdad, où il le constitua prisonnier dans la maison d'un de ses officiers. Ce fut là qu'il se défit de lui par le fer ou par le poison, l'an 183 (799), publiant ensuite qu'il était mort naturellement. Cet imam a été surnommé *Al-Kadhem* (le débonnaire), *Al-Saber* (le patient), à cause de sa douceur envers ses ennemis et de sa résignation pendant sa captivité. Son austère piété lui a valu encore le titre d'*Amin* (fidèle). En effet, le jour, la nuit, à toute heure, il était en prières ou en méditation : aussi sa mémoire est-elle en vénération parmi les musulmans. Son tombeau, qui se trouvait autrefois dans la partie occidentale de Bagdad, nommée Karkh, est aujourd'hui à trois quarts de lieue de cette ville et à l'ouest du Tigre. Il est renfermé dans une vaste et antique mosquée, qui a donné son nom au village d'*Imam-Mousa*, très-fréquenté par les pèlerins. Mousa fut père de l'imam Ali-Ridha, à qui Al-Mamoun voulut résigner le califat (*voy.* Mamoun). A—T.

MOUSA (ou Moïse) BEN CHAKIR est auteur d'une histoire intitulée *les Sources de l'histoire*, ou du moins il paraît l'être, d'après le témoignage de d'Herbelot, qui lui attribue cet ouvrage. Il est plus connu par ses trois fils, Mohammed, Ahmed et Haçan, qui fleurirent vers le milieu du douzième siècle de l'ère chrétienne. Ces trois frères, unis dans leurs goûts et dans leurs études, firent rassembler tous les livres d'astronomie et de mathématiques épars dans l'Asie Mineure, l'Egypte, la Perse, et même la Chine. Le plus célèbre d'entre eux est Mohammed, un des astronomes qui furent chargés par Mamoun de la mesure d'un degré de la terre dans la plaine de Sindjâr. Ahmed était grand mécanicien, mais il avait moins d'érudition. Al-Haçan, le plus jeune, s'adonna particulièrement à la géométrie, et il n'a peut-être pas eu d'égal dans cette science chez les Arabes. Telle fut l'union de ces trois frères dans leurs travaux, qu'il est difficile de déterminer les ouvrages qui appartiennent à l'un ou à l'autre. Ahmed passe pour l'auteur d'un *Livre de musique* et d'un traité des *Machines*. Haçan avait écrit un traité du *Cylindre* et d'autres ouvrages semblables; il inventa et sut résoudre beaucoup de problèmes de géométrie; il s'occupa avec succès de la trisection de l'angle et de deux moyennes proportionnelles pour la duplication du cube. Cette opération lui attira l'admiration des savants arabes. Mohammed mourut en 259 de l'hégire (janvier 873), laissant des *Tables astronomiques* et des *Traités* particuliers sur la géométrie, qui lui firent beaucoup d'honneur. Il fut en astronomie le maître du célèbre Tabet-Ben-Corra; Ibn Iounis et d'autres auteurs le citent souvent avec distinction. Z.

MOUSA-BEN-NASER (Abou-Abder-Rahman), général du calife Walid Ier, partit d'Egypte vers l'an 703 de J.-C. pour aller pacifier la Mauritanie et gouverner l'Afrique en qualité de vice-roi. En 709, il vainquit les Berbers et s'empara de Sous et de Tanger. Méditant dès lors la conquête de l'Espagne, il fit dans la même année une tentative infructueuse sur la forteresse de Ceuta, qui appartenait aux Wisigoths, et qui fut défendue par le fameux comte Julien. Peu de temps après ce seigneur goth, ayant voulu se venger du roi Rodrigue, engagea lui-même les Maures à pénétrer en Espagne et conclut avec Mousa un traité qui ouvrit à celui-ci l'entrée de la Péninsule. Avant de hasarder son armée sur une terre étrangère, Mousa envoya quelques troupes sous la conduite de Tarik-Ben-Zeïad, son lieutenant. Le succès ayant surpassé son espérance (*voy.* Tarik), il débarqua lui-même en Espagne à la tête de 20,000 hommes. Tout ce qui avait échappé aux armes de Tarik, tout ce qui depuis son éloignement avait secoué le joug des musulmans, céda aux efforts de Mousa : Carmona, Séville furent emportées d'assaut; Mérida se rendit après une longue résistance; le Portugal et la Galice se soumirent également. En habile politique, le général arabe offrait aux habitants des grandes villes la conservation de leurs biens et le libre exercice de leur religion; et c'est de son nom que les chrétiens d'Espagne furent appelés *Mosarabes*. Jaloux des succès qu'avait obtenus Tarik, et voulant éloigner un lieutenant qui l'éclipsait, Mousa l'accusa d'exactions auprès du calife. Il le dépouilla de tout son butin, lui demanda une table d'émeraude qui avait été prise à Medina-Celi, et voyant qu'il y manquait un pied, il s'emporta contre Tarik, le fit charger de fers et s'oublia jusqu'à le frapper de son bâton. Il feignit toutefois de se réconcilier avec lui, et lui donna du service en marchant à la conquête de l'Aragon, tandis que son fils Abdel-Aziz subjuguait le royaume de Valence. La prise de Saragosse, qui ouvrit ses portes et livra ses trésors au vainqueur, entraîna la réduction de l'Espagne jusqu'aux Pyrénées. Mousa les franchit et pénétra jusqu'à Carcassonne. Cependant la cour de Damas, informée de ses démêlés et de ses injustices, le rappela en 714, ainsi que Tarik. A son arrivée en Syrie, il trouva Walid mourant et se rendit à Damas, malgré la défense de Soleïman, frère de ce prince. Admis à l'audience du calife, il lui présenta ses captifs, son butin et surtout la fameuse table, à laquelle il avait substitué un pied d'or. Tarik, qui était présent, produisit alors le pied que l'on croyait perdu, et par ce moyen convainquit de mensonge Mousa, qui assurait avoir trouvé cette table précieuse à

Digitized by Google

Medina-Celi, avec un pied de moins. Walid étant mort sur ces entrefaites, en 705, Soleïman, son successeur, condamna Mousa à être battu de verges, à payer une amende de deux cent mille dinars d'or (2 millions), et l'exila à la Mecque, où ce malheureux mourut de douleur en apprenant la fin tragique de son fils Abdel-Aziz, qu'il avait laissé en Espagne (voy. Abdel-Aziz). Aussi ambitieux que brave, Mousa ne regardait la possession de l'Espagne que comme le premier pas à la conquête de l'Europe. Déjà même il se préparait à porter de nouveau ses armes au delà des Pyrénées, lorsqu'il fut rappelé. Son projet était de joindre l'Espagne aux possessions musulmanes en Asie, en subjuguant une partie de la France, de l'Allemagne, de la Hongrie et de l'empire grec, jusqu'à Constantinople et à l'Asie Mineure. Il avait conquis la Sardaigne, la Corse et les îles Baléares, mais on ne sait pas précisément si ce fut pendant son séjour en Afrique, ou en quittant l'Espagne. Avec toutes les qualités qui forment un conquérant, il n'eut pas assez de grandeur d'âme pour voir le triomphe de Tarik sans envie; et il causa lui-même son malheur en voulant nuire à son rival. A—T et B—P.

MOUSCHEGH, prince des Mamigonians, vivait dans le 4e siècle. Son père Vasag ayant été emmené prisonnier en Perse en l'an 370, avec le roi d'Arménie Arsace, par Schahpour II, il hérita de la province de Daron. Bientôt après il fut investi de la dignité de connétable, que son père avait possédée, et il fut envoyé à Constantinople par le patriarche Nersès Ier, pour supplier l'empereur Valens de donner l'Arménie au fils d'Arsace, que tous les seigneurs arméniens désiraient avoir pour roi. Ce prince, nommé Bab, était alors enfermé avec sa mère Pharandsem dans la forteresse d'Ardagers, où il était assiégé par les Persans. On parvint à en faire sortir ce jeune roi dans le temps même que Mouschegh revenait accompagné du général Terentianus, à la tête d'une armée romaine. Mouschegh et Terentianus eurent bientôt chassé les Persans de l'Arménie: Méroujan, prince des Ardzrouniens, qui les commandait, fut complétement défait à la bataille de Dsirav et obligé de chercher un asile en Perse. Mouschegh fit ensuite une expédition dans l'Atropatène, où il remporta de nouvelles victoires. Bab fut donc rétabli sur le trône de ses pères par les victoires de Mouschegh. Ce jeune prince, gouverné par quelques eunuques, qui, sous le règne de son père, avaient déjà fait beaucoup de mal à l'Arménie, ne tarda pas à marcher sur les traces d'Arsace. Le patriarche Nersès voulut en vain lui rappeler ses devoirs; Bab le fit empoisonner. Les Persans cherchèrent à profiter des désordres causés par sa tyrannie, et Méroujan parut en Arménie à la tête d'une armée persane: il fut encore vaincu par Mouschegh, qui le contraignit de rentrer en Perse. Les Arméniens furent bientôt las du gouvernement de Bab; ils s'en plaignirent à l'empereur, qui le manda près de lui. Pendant trois mois, on le garda prisonnier à Tarse, d'où il parvint à s'échapper, et il revint dans ses Etats, où il fut assassiné en 377 par Trajan, un des généraux romains en Arménie. Ce pays fut quelque temps sans roi; les Persans et Méroujan voulurent profiter de cet état de choses pour y rentrer: ils furent encore honteusement repoussés par Mouschegh. L'empereur donna enfin la couronne à Varaztad, parent de Bab, qui ne se conduisit pas mieux que son prédécesseur et fit périr le connétable Mouschegh, qui avait rendu à l'Etat tant de services signalés (voy. Manuel). — Mouschegh, prince de la même famille, vivait à la fin du 6e siècle. En récompense des services qu'il avait rendus à l'empire, l'empereur Maurice le fit duc de l'Arménie romaine, titre qu'il joignit à celui de prince de Daron, qu'il possédait depuis l'an 553, qu'il avait succédé à son père. Il vainquit plusieurs fois les généraux du roi de Perse Hormisdas. Lorsqu'en l'an 590 ce prince eut été assassiné et que le rebelle Bahram-Tchoubin se fut emparé de la couronne, le légitime héritier, Kosrou-Parviz, se réfugia dans l'empire pour implorer l'assistance de Maurice. Mouschegh accorda un asile à tous les fugitifs; Berdouïch et Kettehm, oncles de Khosrou, se retirèrent à sa cour. Quand les armées romaines eurent pris l'offensive, Mouschegh les seconda efficacement; il se joignit aux troupes persanes commandées par Mihran, qui étaient cantonnées en Arménie et qui tenaient pour le roi légitime. Sous les ordres de Mouschegh, elles contribuèrent puissamment à la défaite de Bahram-Tchoubin. Khosrou promit à Mouschegh de le faire marzba de l'Arménie, pour le récompenser de ses services. Quelques envieux de Mouschegh le desservirent auprès du roi et empêchèrent le prince de s'acquitter de ses promesses: Mouschegh, mécontent, se retira dans sa souveraineté. En l'an 603, le roi de Perse fit une expédition dans l'empire romain pour venger le meurtre de Maurice; il envoya inviter Mouschegh à y prendre part, et il le pressa de venir le joindre dans son camp auprès de Garin (Arzroum). Mouschegh s'en excusa sur son grand âge. Le roi, irrité de son refus, menaça de le châtier à son retour; il lui tint parole. Mihran, neveu du roi, fut envoyé contre Mouschegh avec un corps de 10,000 hommes. Vahan, que celui-ci avait choisi pour son successeur, fut chargé de repousser le général persan, qui fut vaincu et tomba entre les mains de son vainqueur, lequel le fit mettre à mort. Mouschegh ne survécut pas longtemps à cette victoire: il mourut l'an 604 et laissa la principauté de Daron à Vahan. S. M—N.

MOUSIN (Jean), médecin, naquit en 1573 à Nancy, de parents honnêtes et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de littérature à l'uni-

Digitized by Google

versité de Cologne, il vint étudier la médecine à Paris, où il prit ses premiers grades. Il parcourut ensuite la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie pour entendre les plus célèbres professeurs; il reçut à Padoue le laurier doctoral. De retour en Lorraine, où il avait été précédé par la réputation de ses talents, il fut accueilli de la manière la plus flatteuse. Le duc Charles III le nomma son médecin, et en 1608 récompensa ses services par des lettres de noblesse. Mousin employa l'autorité qu'il tenait de sa charge pour expulser les charlatans, qui trompent le peuple en lui vendant comme des spécifiques des remèdes inefficaces et même souvent dangereux. Il fit aussi la guerre la plus vive aux médecins qui se croient dispensés d'étudier après qu'ils ont reçu leurs grades, et tenta par tous les moyens de les rappeler aux devoirs de leur profession. La franchise avec laquelle il s'expliquait sur ses confrères ne pouvait manquer de lui faire beaucoup d'ennemis. Fatigué des tracasseries qu'ils lui suscitaient continuellement, Mousin prit le parti d'abandonner la société. Il se retira dans une maison qu'il avait fait bâtir près de Nancy, dans une position très-agréable. Il y passa les trente dernières années de sa vie, partageant son temps entre l'étude des sciences naturelles et les soins qu'il devait aux malades qui venaient le consulter. Il mourut en 1645 à l'âge de 72 ans. On a de lui : 1° *Discours de l'ivresse et ivrognerie, auquel les causes, nature et effets de l'ivresse sont complètement déduits; ensemble la manière de carousser et les combats des anciens ivrognes*, Toul, 1612, in-8°, ouvrage rare et curieux. Il a été traduit en latin sous le titre de *Pandora Bacchica furens* (voy. Cachet). 2° *Hortus iatro-physicus in quo immensam exoticorum florum sylvam cuivis decerpere licet*, Nancy, 1632, in-8°. C'est un recueil de dialogues au nombre de seize, dans lesquels l'auteur examine diverses questions d'hygiène. Dans le premier, il établit que la gaieté contribue plus que tous les remèdes à la conservation de la santé. Le second traite des effets de la température; le suivant contient les motifs de préférer le régime végétal, etc. Séguier et Haller mentionnent cet ouvrage dans leurs Bibliothèques botaniques, mais d'après des renseignements inexacts, puisqu'ils l'intitulent *Hortus iatro-physicus, seu de floribus in sylvis sponte nascentibus*. Haller ajoute que cet ouvrage est rempli de paradoxes, et il cite en preuve ce que Mousin dit de la salubrité des prunes, dont, suivant lui, l'usage n'a jamais occasionné la dyssenterie (voy. *Bibl. botanica*, t. 2, p. 443). On trouve un article plus étendu dans la *Bibliothèque de Lorraine*, par dom Calmet. W—s.

MOUSKES (Philippe), poëte et historien, né à Gand en 1220. Après avoir été chanoine à Tournay, il devint évêque de cette ville, et il mourut revêtu de cette charge en 1282. Quoique d'origine flamande, il fit usage dans ses écrits de la langue française, et il a laissé une ample *Chronique rimée* qui part de l'enlèvement d'Hélène et de la destruction de Troie pour venir aboutir à l'année 1242. Les fables reproduites d'après la Chronique du pseudo-Turpin n'y tiennent que trop de place; mais la dernière portion de l'ouvrage, celle surtout qui a rapport aux croisades, n'est pas dépourvue d'importance historique. Il faut seulement quelque courage pour chercher, à travers les prolixités de style du bon prélat, ce qui mérite d'être distingué dans ses narrations. Pendant longtemps on n'a connu l'œuvre de l'évêque de Tournay que par des extraits insérés par Ducange dans son édition de Villehardouin, p. 208-219, et par Buchon dans sa *Collection de chroniques*, t. 3, p. 339-365. Un polygraphe fécond, M. de Reiffenberg, en donna enfin à Bruxelles, en deux forts volumes in-4° (1836-1838), une édition complète qu'il accompagna de préliminaires, de notes et d'appendices. Ce travail, quoique parfois chargé d'une érudition surabondante et de digressions étrangères à l'objet du livre, est néanmoins d'une très-grande utilité pour l'étude du moyen âge. Daunou en a rendu compte dans le *Journal des savants* (1836, p. 685-697), et l'*Histoire littéraire de la France* (t. 19, p. 861 et suivantes) a consacré à Philippe Mouskes une notice où se trouvent des détails bien plus étendus que ceux auxquels nous pouvons donner place ici. B—r.

MOUSLEM Cherif-ed-Daulah (Aboul-Mocrem), cinquième ou sixième prince de la dynastie des Okaïlides, occupa le trône de Moussoul après son père Coraïsch l'an 453 de l'hégire (1061 de J.-C.), et triompha de l'un de ses oncles qui voulait le lui disputer. L'an 458, le sultan seldjoukide Alp-Arslan, dont il était vassal, lui céda moyennant un tribut les villes d'Anbar et de Tekrit. En 472, Mouslem, ayant obtenu du sultan Melik-Schah la permission d'aller s'emparer d'Alep et s'étant obligé de payer à ce prince une redevance annuelle de trois cent mille dinars d'or (trois millions), assiégea cette ville, qu'il prit par capitulation l'année suivante; l'émir mardaschide Aminal-Sabek, dont les ancêtres la possédaient depuis soixante ans, fut réduit à une pension. Soit que par son ambition Mouslem eût donné de l'inquiétude au sultan, soit qu'il eût manqué à ses engagements, il se vit dépouillé, en 477, par les généraux de ce prince de tous ses Etats de Mésopotamie. Assiégé dans Amide, il sut gagner l'émir Ortok, qui, pouvant le forcer de se rendre à discrétion, lui permit de sortir de la place et de se retirer à Rakka. Quelques avances de Melik-Schah, qu'une révolte appelait dans le Khoraçan, déterminèrent Mouslem à venir se soumettre à ce prince. Cette démarche et surtout ses présents, parmi lesquels était un superbe coursier qui lui avait sauvé la vie dans une bataille et qui en présence du sultan vainquit à la course les meilleurs chevaux de ce prince, charmèrent tellement

Digitized by Google

le monarque qu'il rendit à Mouslem toutes les places qui lui avaient été enlevées et même les trésors qu'on y avait trouvés. Fier des faveurs de son suzerain, Mouslem, qui avait reçu jusqu'alors un tribut de Philarète, gouverneur d'Antioche, voulut exiger le même tribut du prince seldjoukide Soléiman, qui venait d'enlever cette ville aux Grecs. Irrité du refus de Soléiman, il eut recours aux armes pour l'y contraindre; mais il fut tué dans une bataille le 24 safar 478 (21 juin 1085). Les Etats de ce prince, distingué par son courage, ses talents politiques et son amour pour la justice, s'étendaient depuis Alep jusqu'aux environs de Bagdad dans un espace de plus de deux cents lieues. Ses fils, Mohammed et Ali, régnèrent l'un à Nisibyn, l'autre à Moussoul jusqu'en 489 (1096), que le fameux Korbouga s'empara de leurs Etats (*voy.* Korbouga). Son cousin Salem, chassé d'Alep par le sultan Melik-Schah, obtint le château de Djabar, que les croisés assiégèrent inutilement l'an 497 (1104), et qui, après avoir résisté aussi à Imad-Eddyn-Zenghy, l'an 541, fut pris enfin par le célèbre Nour-Eddyn l'an 564 (1169) sur Melik-Chehab-Eddyn, arrière-petit-fils de Salem (*voy.* Zenghy et Nour-Eddyn). A—T.

MOUSSA (Mohammed-Ben). *Voyez* Mousa-Ben-Chakir).

MOUSSET (N.), poëte français, sur lequel on a peu de renseignements (1), passe pour avoir fait usage le premier des vers *mesurés*, à la manière des Grecs et des Latins. Il avait traduit en vers de ce genre l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère; mais il paraît que cette version est perdue, puisqu'on ne la trouve citée dans aucun catalogue. D'Aubigné en fait mention dans la préface de la seconde partie de ses *Petites œuvres mêlées*, où il en rapporte le début :

> Chante, déesse, le cuer furieux et l'ire d'Achillès
> Pernicieuse qui fut, etc.

Il nous apprend en outre que cet ouvrage fut terminé vers 1530. Mousset vivait encore en 1550, si l'on en croit Philippon de la Madelaine (*Dictionnaire des poëtes français*). Il est assez remarquable que cet écrivain ait échappé aux recherches de tous nos anciens bibliothécaires. Prosper Marchand a publié dans son *Dictionnaire*, à l'article *Mousset*, une longue et curieuse dissertation sur l'origine des vers mesurés et les auteurs qui en ont composé dans les langues modernes de l'Europe. W—s.

MOUSTAPHA. *Voyez* Mustapha.

MOUSTIER (le comte François-Melchior de) naquit vers 1740, hors mariage, et porta assez longtemps le nom de *Bermond*. Entré dans les gardes du corps en 1769, il était de service au château de Versailles pendant les journées des 5 et 6 octobre 1789. Il fut un des trois gardes du corps (*voy.* Valori) choisis pour accompagner la famille royale dans le funeste voyage de Varennes. Ainsi que Malden et Valori, il courut les plus grands dangers lorsque Louis XVI fut ramené à Paris. Le peuple furieux voulait massacrer ces trois gardes du corps. Cependant leur sang-froid, leur courage, imposèrent à la multitude. Le comte de Moustier fut le plus maltraité. Arrêté et mis à l'Abbaye avec ses camarades, il y resta jusqu'à ce que le roi eut accepté la constitution. Il profita de sa liberté pour émigrer; mais, avant de quitter la France, il fut présenté secrètement à la famille royale, qui lui témoigna le plus touchant intérêt. Il se rendit alors à l'armée du prince de Condé, et, après la dissolution de ce corps, il rejoignit à Mittau Louis XVIII, qui lui accorda le brevet de lieutenant-colonel et la croix de St-Louis; il prit ensuite du service en Russie, où il fut fait colonel, ainsi que ses deux fils. Les événements de 1815 l'ayant ramené à Paris, il rentra dans les gardes du corps et fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Il était maréchal de camp lorsqu'il mourut à Paris en 1828. On a de lui : *Relation du voyage de S. M. Louis XVI, lors de son départ pour Montmédi, et de son arrestation à Varennes, le 21 juin* 1791, Paris, 1815, in-8°. Cette relation, qui atteste chez l'auteur une grande inexpérience dans l'art d'écrire, a été faite pour rectifier le récit du même voyage qu'avait publié le comte de Valori. Malheureusement l'auteur s'attache beaucoup plus aux détails qui peuvent flatter sa vanité qu'à ceux qui expliquent les fatales circonstances de ce voyage. Après son retour de l'émigration, Moustier avait fondé dans l'église de St-Eustache à Paris un service expiatoire annuel en mémoire de Louis XVI. Z.

MOUSTIER (Éléonor-François-Élie, marquis de), d'une ancienne maison de Franche-Comté, naquit à Paris le 15 mai 1751. Son père le mena, pendant la guerre de sept ans, au collége des Jésuites de Heidelberg. Quand ses études furent terminées, il désira suivre la carrière des armes à l'exemple de ses ancêtres, et fit à Besançon un double apprentissage comme cavalier dans le régiment de la reine et comme canonnier dans une brigade d'artillerie, trouvant encore le temps d'apprendre les langues et de se livrer aux sciences exactes. Il passa en qualité de sous-lieutenant dans Royal-Navarre, à l'âge de dix-sept ans, et entra en 1768 comme surnuméraire dans les gardes du corps. Son beau-frère, le marquis de Clermont d'Amboise, ambassadeur en Portugal, l'emmena ensuite à Lisbonne, où il le garda deux ans comme gentilhomme d'ambassade, et il lui donna le titre de secrétaire, lorsqu'il fut chargé de celle de Naples. En 1778, le marquis de Moustier, ayant à peine atteint sa vingt-septième an-

(1) Quelques biographes lui donnent le prénom de *Jean*, mais il n'est pas certain que ce soit le sien. On trouve cité dans la bibliothèque belge manuscrite de Sanderus un *Jean Mousset*, auteur d'un poëme sur la Passion; mais il est impossible d'affirmer que ce soit le même que le traducteur d'Homère.

Digitized by Google

née, fut promu au grade de mestre de camp de dragons, et nommé ministre du roi à Trèves. En 1783, il partit pour Londres, immédiatement après la signature de la paix, avec la qualité de ministre plénipotentiaire, pour achever d'aplanir des difficultés relatives à l'intervention de l'Espagne. En 1787, il remplaça aux Etats-Unis d'Amérique M. de la Luzerne, qui était appelé à l'ambassade d'Angleterre, et fut chargé de celle de Prusse, en 1790, dans les circonstances les plus critiques. Mandé à Paris au mois de septembre 1791 par une lettre autographe de Louis XVI, qui le pressait pour la deuxième fois d'accepter le ministère des affaires étrangères, il déclina, dès sa première entrevue avec le roi, un poste que l'austérité de ses principes monarchiques ne lui permettait pas de remplir alors. « Sa réputa- « tion méritée de talent, d'instruction et d'éner- « gie (dit Bertrand de Moleville dans ses *Mé-* « *moires*, t. 1er, p. 113), le fit regarder comme « un homme dangereux pour la révolution, et « anima contre lui tous les partis qui la soute- « naient. » Sur son refus de repartir pour Berlin, à l'effet de détourner Frédéric-Guillaume de la coalition, que probablement il avait engagé lui-même ce monarque à former contre les révolutionnaires de France, ce fut le comte de Ségur qui se chargea de cette négociation, dont on connaît le résultat. Nommé à l'ambassade de Constantinople, le marquis de Moustier ne tarda pas à se voir forcé de chercher un asile en Angleterre, pour ne pas grossir le nombre des victimes envoyées à la haute cour d'Orléans et massacrées à Versailles. Il passa immédiatement sur le continent, y rejoignit les princes frères de Louis XVI, et reçut d'eux la mission d'aller traiter près des puissances coalisées, notamment près du roi de Prusse, pour qu'il reconnût à *Monsieur* le titre de régent du royaume pendant la durée de la captivité du roi. Ce titre devait être solennellement conféré au prince, quand la retraite de Champagne changea entièrement la face des événements. Les équipages de *Monsieur* ayant été enlevés aux portes de Verdun par une partie de l'armée de Kellermann, la correspondance du marquis de Moustier avec Leurs Altesses Royales tomba entre les mains des jacobins et fut lue à la tribune par Hérault de Séchelles, qui fit rendre le 22 octobre 1792 un décret d'accusation contre le marquis de Moustier. Ces mêmes pièces furent reproduites dans l'acte d'accusation de Louis XVI, comme un indice du concert de ce monarque avec ses frères. Le marquis de Moustier, retourné en Angleterre après l'issue funeste de la campagne de 1792, se trouva en mesure de rendre de nouveaux services aux princes par ses relations avec Pitt, Windham, Burke, et par la considération que lui avaient acquise ses missions auprès du cabinet britannique. Désigné en 1795 après le désastre de Quiberon, commissaire du roi, pour aller résider au milieu des armées royales de l'Ouest, il pressa vainement le départ de l'expédition que les Anglais devaient faire débarquer sur les côtes de France. La pacification forcée de 1796, après la mort de Charette et de Stofflet, contribua à neutraliser tous les efforts des royalistes dans cette partie. N'ayant plus rien à faire personnellement pour la cause du roi de France en Angleterre, M. de Moustier prit le parti d'aller résider de nouveau en Prusse, où la bienveillance de Frédéric-Guillaume II et celle du roi son fils le placèrent dans une situation utile aux intérêts de Louis XVIII. Chargé par ce monarque, en 1797, de complimenter Frédéric-Guillaume III sur son avénement au trône, il s'acquitta de cette mission avec autant de noblesse que de circonspection, dans le moment où Sieyès résidait à Berlin comme ministre de France. La réponse du roi de Prusse, en date du 5 décembre 1797, et par conséquent postérieure à la paix de Bâle, qui avait rétabli entre la France républicaine et la monarchie prussienne des relations amicales, honore beaucoup ce prince. On y voit la *justice* qu'il rend *aux éminentes qualités* de Louis XVIII (dont il avait les lettres sous les yeux), par le témoignage « de son admiration pour des vertus « mises à une si rude épreuve, l'intérêt constant « qu'il prend aux malheurs de l'auteur de cette « lettre; les vœux fervents qu'il forme pour sa « prospérité et pour la jouissance d'un sort plus « heureux et plus digne de lui ». La lettre du marquis de Moustier, intermédiaire des communications secrètes entre les deux monarques, a le mérite de contenir une phrase prophétique sur la restauration de Louis XVIII. Il se trouva en 1806 du petit nombre des fidèles serviteurs du roi de France maintenus définitivement sur la liste des émigrés par Bonaparte; et l'invasion en Prusse faite la même année obligea M. de Moustier d'abandonner son dernier asile. Il partit alors pour Hartwell, où, admis dans l'intimité du roi et de sa famille, il ne fut point étranger au noble élan qui ramena dans la patrie de Henri IV, son descendant, Mgr le duc d'Angoulême. Il accompagna Sa Majesté en France au mois d'avril 1814, et suivit encore son maître au 20 mars et au 8 juillet 1815. Regardant dès lors son rôle politique comme fini, il se retira dans une maison de campagne voisine de Versailles; c'est là qu'il fut frappé d'apoplexie et termina sa carrière le 1er février 1817, à l'âge de 66 ans. Les archives des affaires étrangères sont remplies de documents fournis par cet habile diplomate, principalement sur l'Amérique, qu'il avait parcourue en observateur éclairé. La plus grande partie des ouvrages sortis de sa plume est restée ensevelie dans le secret du cabinet. Il a seulement livré à l'impression : 1° *De l'intérêt de la France à une constitution monarchique*, Berlin, juillet 1791; 2° *De l'intérêt de l'Europe dans la révolution française*, Londres, 1793; 3° *Observations sur les déclarations du maréchal prince de*

Digitized by Google

Cobourg aux Français, par un royaliste français, Londres, 1793. L—P—E.

MOUSTIER (Clément-Edouard, marquis de), fils unique du précédent, naquit le 2 janvier 1779 à Coblentz, où son père était ministre plénipotentiaire de Louis XVI auprès de l'électeur de Trèves, frère de la Dauphine. Il fut élevé en Allemagne. Renvoyé en France vers la fin de 1792 par son père, alors émigré, il fut jeté dans les cachots, étant à peine âgé de quatorze ans. Echappé aux dangers de cette époque et déjà très-ardent ennemi du pouvoir démagogique, il fut un de ceux qui, le 13 vendémiaire, dans la section du Mont-Blanc, firent battre la générale contre la convention. Blessé, mis en prison de nouveau, puis relâché au bout de six semaines, il partit aussitôt à pied, se dirigeant sur Hambourg, d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. Au commencement de 1796, il passa en Normandie, et, en qualité d'aide de camp du comte Louis de Frotté, chef des royalistes de cette province, combattit jusqu'à la pacification du 24 juin de la même année. Alors il repassa en Angleterre, et au mois d'août suivant revint à Paris, où se préparait un mouvement royaliste que le 18 fructidor arrêta. Bientôt, atteint par la loi des otages et par la conscription, il servit comme simple cavalier, puis comme brigadier dans le 12e régiment de hussards, en garnison à Valenciennes. Il n'obtint son congé qu'en entrant en qualité d'élève diplomatique au ministère des affaires étrangères, et débuta en 1800 dans cette carrière comme attaché à la légation qui négocia et conclut le traité de Lunéville. La France revenait alors à quelques idées d'ordre et la marche du gouvernement faisait pressentir que les doctrines révolutionnaires allaient être de plus en plus comprimées. En 1801, de Moustier fut nommé secrétaire de la légation à Dresde. Chargé du soin des prisonniers après la bataille d'Iéna, il mérita du roi de Saxe un témoignage de satisfaction. A la même époque, consulté sur la situation de la Saxe et sur les conditions à mettre à la paix, il adoucit l'esprit de Napoléon, alors fort irrité contre le roi de Saxe, et en même temps lui suggéra l'idée de l'article 5 du traité de paix conclu à Posen le 11 décembre 1806, entre la France et le gouvernement saxon, article qui stipulait que la religion catholique serait mise sur le même pied que la religion protestante, et qui, en imposant ainsi au roi de Saxe une obligation parfaitement conforme à ses sentiments personnels, jusqu'alors contrariés par les lois du pays, devait l'attacher plus fortement à l'alliance française. En 1810, une mission extraordinaire appelait de Moustier aux Etats-Unis, lorsqu'au moment de s'embarquer, il reçut l'ordre de se rendre à Morlaix pour négocier avec l'Angleterre un cartel d'échange des prisonniers de guerre. Après la rupture de cette négociation, il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'abord à Carlsruhe, près le grand-duc de Bade, ensuite à Stuttgard, près le roi de Wurtemberg. De 1813 à 1814, le marquis de Moustier ne remplit aucune mission. En 1814, il avait été le premier à se déclarer pour les Bourbons, et, pendant les cent-jours, membre du collége électoral de Seine-et-Marne, il protesta dans le sein de l'assemblée et refusa de prêter serment. Des intérêts de famille le retinrent encore plusieurs années en France; à la fin d'avril 1820, l'hérédité de la pairie de son beau-père, le comte de la Forest, lui fut conférée pour lui et sa descendance masculine. Nommé cette même année envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Hanovre, à l'époque où le roi d'Angleterre y fit un voyage, il passa, au retour de cette mission et dans la même qualité, auprès de la confédération helvétique. Lorsque Chateaubriand sortit du ministère, le marquis de Moustier exerça provisoirement les fonctions de directeur des travaux politiques; puis il retourna en Suisse avec le titre d'ambassadeur. Ses deux missions en Suisse ont été marquées par des négociations importantes, entre autres la révocation du traité de représailles contre les produits français, et la capitulation militaire avec le royaume de Naples sous la médiation de la France. En 1824, il fut élu député du département du Doubs par le collége électoral de Baume-les-Dames, convoqué sous sa présidence, et l'année suivante, il fut nommé ambassadeur en Espagne. A l'importance ordinaire de cette mission se joignirent presque aussitôt des circonstances difficiles. Jean IV, roi de Portugal, mourut : dom Pedro, alors empereur du Brésil, abdiqua en faveur de sa fille. Les conditions qu'il mit à son abdication et la constitution qu'il imposa au Portugal inquiétèrent vivement le gouvernement espagnol, qui témoigna son mécontentement et parut disposé à favoriser les mouvements insurrectionnels qui ne tardèrent pas à éclater en faveur de dom Miguel. Les grandes puissances continentales, quoique peu satisfaites de ce qui se passait à Lisbonne, craignirent la complication qu'une intervention espagnole pouvait amener en provoquant celle de l'Angleterre, protectrice de tout ce qu'avait établi dom Pedro. Leurs représentants à Madrid reçurent l'ordre d'insister auprès du cabinet espagnol pour l'engager à conformer sa conduite à la leur. Le marquis de Moustier, sans approuver la marche suivie dès le principe et sans dissimuler à son gouvernement qu'elle lui semblait impolitique et propre à ranimer dans la Péninsule l'esprit révolutionnaire, agit fortement, ainsi que ses collègues, dans le sens des instructions qui lui avaient été envoyées. Le gouvernement de Ferdinand VII donna les assurances les plus positives; mais, peu de temps après, les miguélistes réfugiés sur le territoire espagnol étant rentrés en Portugal, il fut impossible au

Digitized by Google

cabinet de Madrid de dissimuler l'appui qu'il leur avait prêté. Celui des Tuileries, tant pour intimider le gouvernement espagnol que pour se mettre à l'abri de tout soupçon de connivence, rappela son ambassadeur au moment même où celui-ci réclamait avec une grande énergie la réparation de ce manque de foi dont le ministère de Ferdinand VII venait de se rendre coupable. Depuis lors, le marquis de Moustier resta dans sa famille. Sa santé, profondément altérée par son séjour en Espagne, ne put se rétablir. Il mourut à Paris le 5 janvier 1830. Plusieurs ordres français et étrangers lui avaient été conférés pendant le cours de ses services. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1811 et chevalier de St-Louis en 1821, il était à sa mort commandant de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, de celui de St-Janvier de Naples, et chevalier honoraire de St-Jean de Jérusalem. Outre plusieurs discours remarquables prononcés à la chambre des députés, on a de lui : les *Servitudes sur les bords des rivières navigables*, Paris, 1819, in-8°. — Le marquis de Moustier avait épousé une des femmes les plus distinguées de l'époque, fille unique du comte de la Forest, ancien envoyé extraordinaire à Berlin et ambassadeur à Madrid sous le régime impérial. Il a laissé deux fils et une fille, mariée au comte de St-Mauris de Chatenoy, d'une ancienne et illustre famille de Franche-Comté. G—R—D.

MOUTERDE (Louis-Antoine), graveur, naquit à Lyon en 1776. Il était déjà connu par des procédés de perfectionnement pour la fabrique des boutons de métal, lorsqu'il obtint de l'assemblée nationale une loi, datée du 25 août 1792, qui l'autorisait, ainsi que deux autres artistes de Lyon, Mercier et Mathieu, à frapper pour le compte de la nation des monnaies de trois et de cinq sous, ayant pour légende ces mots : *Liberté, égalité*, et représentant d'un côté le buste de la Liberté, sous les traits d'une femme aux cheveux épars ; de l'autre, une couronne de chêne. Mouterde mourut dans sa ville natale le 6 juin 1822. Z.

MOUTON (Gabriel), mathématicien, né à Lyon en 1618, embrassa l'état ecclésiastique et devint vicaire perpétuel de l'église St-Paul, au service de laquelle il avait été attaché dès son enfance. Consacrant tous ses loisirs à l'étude de l'astronomie, il publia en 1670 le résultat de ses observations sous ce titre : *Observationes diametrorum solis et lunæ apparentium, meridianarumque aliquot altitudinum, cum tabula declinationum solis; dissertatio de dierum inæqualitate*, etc., in-4°. (*Voy.* la *Bibliothèque astronomique*, p. 273.) « Ce « volume, dit Lalande, contient des Mémoires « intéressants sur les interpolations et sur le « projet d'une mesure universelle tirée du pen- « dule. » L'académicien Picard faisait un cas particulier de cet astronome, qu'il avait beaucoup vu pendant le séjour qu'il fit à Lyon pour déterminer la position géographique de cette ville. Mouton mourut le 28 septembre 1694 et fut inhumé dans la chapelle des Trois-Marie, dont il était titulaire. Par son testament, il fit diverses fondations et beaucoup de legs pieux. Il avait calculé les logarithmes avec dix décimales, des sinus et des tangentes, pour chaque seconde des quatre premiers degrés : le manuscrit était à la bibliothèque de l'Académie des sciences; ces logarithmes, réduits à sept décimales seulement, ont été insérés dans les *Tables* de Gardiner, Avignon, 1770, in-fol. On voit dans ses *Observationes diametrorum* que dès 1661 il avait déterminé le diamètre du soleil à son apogée avec une exactitude à laquelle on ne trouve rien à changer actuellement, ce qui paraît bien surprenant quand on considère le peu de secours qu'il avait pour opérer exactement. On conservait à Lyon une pendule astronomique exécutée par l'abbé Mouton, et qui était remarquable par la précision et la variété de ses mouvements (*Lyonnais dignes de mémoire*, t. 2, p. 130). W—S.

MOUTON (Jean-Baptiste-Sylvain), né vers 1740 à la Charité-sur-Loire et élevé au séminaire d'Auxerre, se fixa en Hollande, auprès de l'abbé Dupac de Bellegarde, et le seconda dans sa correspondance et la composition de ses ouvrages. Dupac entretenait des relations assidues avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, et y envoyait un grand nombre de livres en faveur de l'appel et de l'église d'Utrecht. Il fit plusieurs voyages pour le soutien de cette cause : Mouton partagea son zèle et voyagea dans le même but. On croit aussi qu'il eut part à quelques-uns des écrits et des recueils publiés par Bellegarde. Lorsque les *Nouvelles ecclésiastiques* eurent cessé à Paris, à la fin de 1793, il entreprit de les continuer à Utrecht. Il commença le 1er janvier 1794; mais les numéros ne paraissaient que tous les quinze jours, et longtemps après leur date, tellement qu'une feuille datée du mois d'août 1794 ne voyait le jour qu'en juin 1795. On sauta ensuite de 1794 à 1796 pour se mettre au courant. Depuis, les numéros parurent régulièrement tous les quinze jours, jusqu'au 10 mai 1803, qui est la date du dernier. L'esprit de ce recueil est le même que celui des anciennes *Nouvelles* de Paris et des *Annales de la religion*, rédigées à la même époque par les constitutionnels et qui s'imprimaient à Paris chez l'ancien curé de St-André des Arts (*voy.* Desbois). On remarque qu'écrivant lors des disgrâces et de la captivité de Pie VI, il parle à peine une ou deux fois de ce pontife, sans donner le moindre signe d'intérêt pour ses malheurs. Mouton mourut à Utrecht le 13 juin 1803 : il était le dernier des Français établis en Hollande par suite de leur attachement au jansénisme, et à sa mort se trouva dissoute la colonie formée autrefois par

Digitized by Google

Poncet et autres appelants et soutenue depuis par d'Etémare et Bellegarde. Les *Nouvelles ecclésiastiques* n'ont pas reparu depuis. P—c—t.

MOUTON. *Voyez* Lobau.

MOUTON-DUVERNET (Régis-Barthélemy), général français, naquit au Puy (Haute-Loire) le 3 mars 1769. Il reçut une éducation fort incomplète et s'engagea à l'âge de dix-sept ans dans le régiment de la Guadeloupe. Après avoir fait quelques courses maritimes de 1789 à 1791, il revint en France en 1792, passa avec son régiment à l'armée des Alpes, devint lieutenant, fut ensuite employé au siége de Toulon comme capitaine adjudant-major, puis envoyé en Italie. Le 15 novembre 1796, il était sur le pont d'Arcole; quoique blessé grièvement, il continua de combattre à la tête de sa compagnie et ne quitta le champ de bataille qu'après la retraite des Autrichiens. Major au 64e régiment d'infanterie de ligne pendant les campagnes de Pologne et de Prusse, il fut nommé, le 10 février 1807, colonel du 63e régiment. Peu après, il partit pour l'Espagne. Le 12 janvier 1809, il s'empara de la ville d'Uclès, malgré la vive opposition de la garnison, composée de 8,000 hommes. Dans cette affaire, il enleva lui-même un drapeau à l'ennemi et tua un officier qui lui avait porté un coup de sabre. Cette action d'éclat valut au colonel Mouton le titre de baron. Promu au grade de général de brigade le 21 juillet 1811, il fut nommé commandant de la Légion d'honneur le 6 août 1812 et général de division le 4 août de l'année suivante. Dans la campagne de Saxe, il concourut, avec le comte de Lobau, au succès du combat livré le 15 septembre à Giessbuhel, et fut ensuite chargé de reconnaître la position des alliés dans la plaine de Tœplitz et de démasquer leurs forces; il attaqua l'avant-garde ennemie, la força dans ses retranchements et la rejeta sur Culm. Au retour de Louis XVIII en 1814, il obtint la croix de St-Louis, et, le 15 janvier 1815, le commandement de Valence (2e subdivision de la 7e division militaire). Lorsque Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, entra dans Grenoble, le général Mouton-Duvernet fut des premiers qui se réunirent à lui, et il fut chargé le 11 mars d'une mission extraordinaire dans le département de l'Isère. Le 24 du même mois, il conduisit une division à Lyon, où, se faisant l'organe de son état-major, il adressa au général Bertrand une lettre dans laquelle il protestait de son dévouement à la personne de l'empereur. Elu député de la Haute-Loire à la chambre des représentants, il s'exprima ainsi le lendemain de l'abdication de Napoléon en faveur de son fils : « Je ne suis pas orateur, je suis « soldat. L'ennemi marche sur Paris; il faut que « vous ayez des armées à lui opposer. Proclamez « Napoléon II empereur. A ce nom, il n'y aura « pas un Français qui ne s'arme pour défendre « l'indépendance nationale, c'est-à-dire le souve- « rain pour lequel ils ont déjà versé tant de sang « et fait tant de sacrifices... L'armée de la nation « se rappelle que, sous Louis XVIII, elle a été « profondément humiliée; elle se rappelle qu'on « a traité de brigandages les services qu'elle a « rendus à sa patrie depuis vingt-cinq ans. Vou- « lez-vous lui rendre tout son courage et l'op- « poser avec succès à l'ennemi, proclamez Na- « poléon II. » Envoyé le 24 juin 1815 à l'armée du Nord, il rendit compte de sa mission dès le 28, et il assura que les débris de Waterloo seraient facilement réorganisés et présenteraient encore des forces imposantes. Au commencement de juillet, le gouvernement provisoire le nomma gouverneur de Lyon. Mouton-Duvernet arriva dans cette ville le 7 et s'empressa, en apprenant la rentrée de Louis XVIII à Paris, d'envoyer au ministre de la guerre une protestation de son dévouement au roi. Cette démarche n'empêcha point qu'il ne fût compris dans l'ordonnance du 24 juillet au nombre des individus qui devaient être traduits, comme traîtres, devant un conseil de guerre. Le général Mouton-Duvernet échappa aux poursuites dirigées contre lui jusqu'en mars 1816; mais à cette époque, espérant sans doute être acquitté, il se constitua volontairement prisonnier à Montbrison. Une ordonnance du 20 mars le traduisit devant le conseil de guerre de la 19e division militaire. Conduit à Lyon, il fut, après d'assez longs débats et au grand étonnement du public, condamné à la peine de mort. Ce fut en vain qu'il en appela au conseil de révision : la sentence fut confirmée; un recours en grâce, présenté par sa femme et sa fille, qui se trouvèrent sur le passage de Louis XVIII, n'eut pas plus de succès. Mouton-Duvernet fut, le 27 juillet 1816, fusillé sur le chemin des Etroits, à Lyon, en présence de toute la garnison sous les armes. Il avait reçu tous les secours de la religion, et montra jusqu'au dernier moment beaucoup de courage et de sang-froid. M—d j.

MOUTON-FONTENILLE (Jacques-Philippe), professeur d'histoire naturelle à l'académie de Lyon, mort dans cette ville le 22 août 1837, dans un âge avancé, a publié : 1° *Tableaux des systèmes de botanique généraux et particuliers*, Lyon, 1798, in-8°; 2° *Dictionnaire des termes techniques de botanique à l'usage des élèves et des amateurs*, Lyon, et Paris, 1803, in-8°. « Ce dictionnaire, dit « M. Quérard, en faisant connaître l'imperfection « des traductions françaises des ouvrages de « Linné, a pour but d'en faciliter l'étude et la « lecture aux élèves et aux amateurs. Il tend « également à fixer la langue de cette partie in- « téressante de l'histoire naturelle, à la purger « des expressions barbares qu'on a cherché à y « introduire et à rectifier les erreurs ou les omis- « sions échappées; ce qui lui donne un degré de « précision, de clarté et d'utilité. » 3° *Système des plantes contenant les classes, ordres, genres et espèces*, etc., extrait et traduit des ouvrages de Linné, Lyon, 1805, 5 vol. in-8°; 4° *Observations sur la mar-*

Digitized by Google

motte, Paris, 1808, in-8° ; 5° *Traité élémentaire d'ornithologie*, suivi de l'*Art d'empailler les oiseaux*, Lyon et Paris, 1811, 3 vol. in-8° ; 6° *Eloge de Joseph Dombey*, Bourg, 1813, in-12 ; 7° *Réponse à M. Louis-Aimé Martin sur la critique du Traité élémentaire d'ornithologie*, Lyon, 1813, in-8° ; 8° *Tableaux de concordance des genres d'un pinax des plantes européennes*, Paris et Lyon, 1815, in-8° ; 9° Deux petites brochures politiques sans aucune importance, publiées en 1815 : 1. *la France en convulsion pendant la seconde usurpation de Bonaparte ;* 2. *la France en délire pendant les deux usurpations de Bonaparte*, in-8°. Z.

MOUTONNET-CLAIRFONS (Julien-Jacques), littérateur français, naquit au Mans en 1740. Ses parents, peu aisés, le confièrent aux soins d'un oncle généreux, curé aux environs de cette ville, qui lui donna les premiers rudiments des sciences. Il vint continuer ses études au Mans, sous les pères de l'Oratoire. Les succès qu'il obtint dans les langues classiques lui ont assigné un rang assez distingué parmi les hellénistes de France. Le besoin d'améliorer sa fortune l'attira ensuite à Paris. Il fit la route à pied pour ménager ses faibles moyens pécuniaires. Ce fut durant ce voyage que, se reposant un jour au bord d'une fontaine dont l'eau fraîche et limpide l'avait désaltéré, il prit le surnom de *Clairfons*, qui fait suite à son nom patronymique. Moutonnet était alors âgé de dix-huit ans. Il fut bientôt chargé d'une éducation particulière, et ceux dont il a dirigé l'enseignement se plaisent à reconnaître les talents de leur instituteur. Les premiers ouvrages qu'il publia le lièrent avec plusieurs écrivains de cette époque, parmi lesquels nous citerons l'auteur d'*Emile* et le père Elisée. Sa conversation était agréable autant qu'instructive, son caractère noble et franc. Il avait épousé une femme très-aimable, et il n'eût rien manqué à son bonheur, s'il eût joui d'une bonne santé, mais de longues et douloureuses infirmités rendirent vains tous les secours de l'art. Il n'eut qu'une existence languissante, et mourut le 3 juin 1813, après avoir subi l'opération de la taille. A l'époque de sa mort, il occupait un emploi dans l'administration des postes. Il avait pris pour son épigraphe favorite ce distique inscrit par l'amitié au bas de son portrait :

Aurea libertas blandè respexit amantem :
Sperno divitias, otiologue fruor.

Ses ouvrages sont peu nombreux, mais ils attestent son goût et ses connaissances : 1° les *Baisers de Jean Second*, traduction française, accompagnée du texte latin, Paris, 1771, in-8°. Jean Second est un des restaurateurs de la bonne poésie latine, dans un genre que Tibulle et Properce ont rendu très-difficile. Moutonnet avait l'âme aimante ; sa traduction est exacte, on voit qu'il était en harmonie de sentiments avec l'auteur. 2° Les *Iles fortunées, ou les Aventures de Bathille et de Cléobule*, Paris, 1771, 1 vol. ; inséré dans la collection des *Voyages imaginaires*, 1787, 39 vol. in-8°. La *Bonne mère*, la *Fille bien née*, l'*Hirondelle et ses petits*, etc., font suite aux *Iles fortunées*. Ces différents apologues se recommandent par une morale douce, un style agréable et facile. 3° *Anacréon, Sapho, Bion, Moschus*, etc.... traduits en français. Cet ouvrage, publié en 1773, in-8°, et orné de gravures, a eu quatre contrefaçons avant la seconde édition, Paris, 1779, 2 vol. in-12. On y réunit souvent le poëme de Musée (*Léandre et Héro*), traduit par le même, 1774, 1775, in-12. On sait combien les bucoliques grecs sont difficiles à traduire, combien la langue et les mœurs des bergers qu'ils mettent en scène diffèrent des nôtres. Cependant le travail de Moutonnet n'a point été effacé par celui des auteurs qui depuis ont essayé d'enrichir notre littérature des classiques de la poésie pastorale. Il a traduit aussi quelques épigrammes de l'Anthologie grecque, le *Pervigilium Veneris* et divers morceaux d'Horace et de Catulle, qui font suite à la même édition. 4° L'*Enfer du Dante*, accompagné du texte, de notes et de la vie du poëte, Paris, 1776, in-8°. Cette traduction, la plus importante de celles qu'a publiées Moutonnet, est bien inférieure à l'original. Cette différence tient moins à la langue qu'au génie même de Dante, auteur sublime, original, quelquefois bizarre et l'un des plus difficiles dans l'idiome italien. 5° *Manuel épistolaire, ou Choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs français et latins*, Paris, 1785, in-12. Ce recueil est surtout recommandable par un précis intéressant sur la vie et les écrits de Cicéron. 6° *Lettre à M. Clément*, dans laquelle on examine son épître de Boileau à Voltaire, par un homme impartial, Paris, 1772, in-8° de 25 pages ; 7° le *Véritable philanthrope*, Philadelphie (Paris), 1790, in-8°. L'auteur s'efforce de justifier le trop sensible Jean-Jacques, dont il avait été l'ami, et il se proclame le partisan des préceptes de morale que ce philosophe a professés avec tant d'éloquence. 8° La *Galéide, ou le Chat de la nature*, poëme et autres menues brochures, 1798, in-8°. On distingue parmi ces dernières un jugement plein de goût sur le Mantouan, poëte latin trop fécond du 15° siècle. 9° *M**** (Morel) *dénoncé au public comme le plus grand plagiaire* (à la suite de *Panurge*, ballet comique, par Fr. Parfait), Paris, an 9 (1803), in-8° ; 10° divers articles dans le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*. Moutonnet était membre des académies des Arcadiens, de la Crusca, de Lyon, de Rouen, etc., et censeur royal. Il a laissé en manuscrit une traduction du *Paradis du Dante*. Duronceray a publié une Notice sur la vie et les ouvrages de cet homme estimable, dans ces *Consolations d'un solitaire*, t. 2, 1815. L—u.

MOWAFFEK-BILLAH (Abou-Ahmed-Telhah, al), prince abbasside et capitaine célèbre, était

Digitized by Google

le cinquième fils du calife Motawakkel, qui l'avait exclu du droit de succéder à ses frères, quoiqu'il fût le seul digne du trône. Le mérite et les talents supérieurs de Mowaffek le vengèrent plus tard de l'injustice de son père et de l'ingratitude de son frère Motaz, à qui sa valeur avait assuré le califat (*voy.* Motaz). Dépositaire de l'autorité souveraine sous le règne de son frère Motamed, l'an 256 de l'hégire (870 de J.-C.), il fit rentrer dans le devoir les gardes turques, releva l'honneur du calife qu'elles avaient avili et ensanglanté, rétablit la paix dans Bagdad et triompha du fameux Yacoub le soffaride, l'an 262 (*voy.* Yacoub-Ben-Leïts). Il remporta plusieurs victoires sur le barbare Aly, surnommé le prince des Zendjes, parce qu'il avait enrôlé sous ses étendards une multitude de nègres du Zanguebar, à la tête desquels il s'était emparé des îles et des côtes du golfe Persique, de Basrah et de l'Alhwaz. Pendant quatorze ans, Aly avait résisté à toutes les forces de l'empire, immolé un grand nombre de musulmans et fait trembler plusieurs fois la capitale. Ce fut après une dernière bataille, gagnée l'an 270 sur ce rebelle, auquel il fit trancher la tête, que le prince abbasside, déjà associé au trône par Motamed et déclaré héritier présomptif de l'empire sous le nom de Mowaffek, reçut le surnom de *Naser-Ledin-Allah* (le protecteur de la religion). Il mourut de la lèpre à Sermenraï le 21 sefer 278 (4 juin 891), dans les souffrances les plus cruelles. Mowaffek était brave, prudent, libéral, plein de noblesse et de grandeur d'âme, et possédait à fond l'art de gouverner. Deux ou trois ans avant sa mort, il avait fait renfermer, pour des motifs qu'on ignore, son fils Motadhed, qui s'était distingué à la tête des armées contre les Zendjes et contre le souverain de l'Egypte (*voy.* Khomaroûïah). Mais aussitôt que Mowaffek eut expiré, les troupes, les grands et le peuple, demandèrent que le jeune prince succédât à tous les droits et à toutes les dignités de son père (*voy.* Motadhed et Motamed). A—T.

MOYA (Mathieu), jésuite, né à Moral, dans le diocèse de Tolède, en 1607, fut confesseur de la reine douairière d'Espagne, Marie-Antoinette d'Autriche, et publia en 1664, sous le nom d'*Amadeus Guimenius*, un opuscule de morale intitulé *Opusculum singularia universæ fere theologiæ moralis complectens, adversus quorumdam expostulationes contra nonnullas jesuitarum opiniones morales*. Le but de l'auteur était de prouver que les opinions de quelques jésuites, qu'on trouvait répréhensibles, avaient été enseignées par des théologiens, avant l'institution de la compagnie, et qu'elle n'en était par conséquent pas responsable. Cet écrit fut censuré par la Sorbonne en 1665. Le pape Alexandre VII ayant annulé cette censure par une bulle, le parlement de Paris en appela comme d'abus, maintint la faculté de théologie dans le droit de censurer les livres et manda les jésuites, auxquels il défendit de laisser enseigner aucune des propositions censurées. Alexandre VII, instruit de cette fermeté, condamna le 10 avril 1666 plusieurs des erreurs anathématisées par la Sorbonne. Dans une lettre adressée au pape Innocent XI, et rendue publique, le P. Moya applaudit à la censure de son livre, dont il donna une troisième édition avec les réfutations. G—N.

MOYLAN (François), évêque catholique de Cork en Irlande, était né en cette ville en 1735 d'un commerçant estimé. On le fit passer de bonne heure sur le continent pour ses études, les catholiques n'ayant point alors en Irlande ni en Angleterre d'établissement pour élever leurs enfants dans leur religion. Le jeune Moylan fut envoyé à Toulouse, où il y avait un séminaire fondé par Anne d'Autriche pour les catholiques irlandais : ce fut là qu'il connut l'abbé Edgeworth, qui faisait aussi alors ses études et avec lequel il contracta une amitié inaltérable (*voy.* Firmont). Ils allèrent achever leurs cours à Paris, où Moylan fut ordonné prêtre en 1761. Il fut quelque temps employé dans le ministère et il exerça les fonctions de vicaire à Chatou, près Paris. Peu après il retourna dans sa patrie, et il fut missionnaire pendant plusieurs années, jusqu'à ce que son mérite et son zèle le firent choisir pour l'évêché de Kerry, le 15 avril 1775. On voit, par une lettre de l'abbé Edgeworth récemment publiée (1), que le docteur Moylan avait voulu, en 1777, se donner son ami pour coadjuteur; mais la modestie de l'abbé Edgeworth repoussa bien loin un tel projet. Les deux amis entretenaient une correspondance dont quelques lettres se trouvent dans le Recueil cité. Dès 1779, le docteur Moylan s'occupait de former en Irlande une congrégation pour l'éducation des filles pauvres : le 20 mai 1787, il fut transféré au siége de Cork, qui venait d'être abandonné d'une manière fâcheuse par le précédent titulaire, le docteur Dunboyne; et de concert avec une fille pieuse, miss Nano Nagle, il établit dans sa patrie les religieuses de la Présentation, qui y rendent beaucoup de services pour l'instruction des jeunes personnes. Cork dut également à l'évêque des écoles pour les garçons. Moylan prit part à l'établissement du collége de Maynooth pour l'éducation des catholiques irlandais. Lors de la révolte qui éclata en Irlande en 1797, il publia une adresse à ses diocésains pour les engager à ne se laisser séduire ni par les promesses des étrangers, ni par les suggestions des factieux. Il donna, en 1798 et 1799, des mandements, des discours et des remontrances dans le même sens : nous avons sous les yeux une *Remontrance* du prélat au peuple, datée du 16 avril 1799. Sa conduite, en cette occasion et dans tous les troubles qui suivirent, lui fit un honneur infini, et le gouvernement anglais lui en témoigna

(1) *Lettres de l'abbé Edgeworth à ses amis*, Paris, 1818, in-8°.

Digitized by Google

sa « reconnaissance » : c'est l'expression dont se servirent lord Castlereagh, M. Pelham et les autres chefs de l'administration en Irlande, dans les lettres qu'ils lui écrivirent. L'évêque reçut alors les témoignages les plus honorables d'estime de la part des protestants. Il s'était concilié l'affection de Burke, et l'on trouve quelques lettres de cet orateur célèbre à Moylan à la suite des *Lettres de l'abbé Edgeworth*. L'évêque de Cork devait un accord si flatteur de suffrages à une sagesse qui ne se démentit jamais. Un cœur excellent et en même temps un caractère ferme, des talents distingués, une âme loyale et franche, des manières engageantes, se joignaient chez lui aux connaissances et aux qualités propres à son état. Ce prélat mourut à Cork le 10 février 1815, à l'âge de 80 ans; on remarqua que l'évêque protestant de cette ville et beaucoup d'habitants de la même communion assistèrent à ses funérailles. M. Moylan avait obtenu pour coadjuteur, en 1803, Florent Mac'Carthy, qui fut fait évêque d'Antinoüs, et celui-ci, étant mort, fut remplacé par M. Jean Murphy. P—c—t.

MOYLE (Walter), né en 1672 à Baks, dans le comté de Cornouailles, fut un fougueux presbytérien. Il fit ses humanités à Oxford, étudia le droit, ne le considérant que comme un travail préparatoire à l'étude des lois politiques, et siégea en 1695 dans la chambre des communes comme représentant du bourg de Saltash. Il se plaça sur les bancs de l'opposition, où d'abord il garda une contenance embarrassée, manifesta une grande animosité contre le clergé et insista avec chaleur sur le licenciement de l'armée, après la paix de Ryswick. Il vit arriver avec satisfaction la fin de ses pouvoirs parlementaires, qui le rendait à son goût pour la solitude et pour les lettres. Sa fortune lui donnait les moyens de s'y livrer, sans autres distractions que celles de l'amitié. Moyle cultiva particulièrement celle de Congrève et de Wicherley. En 1697, il traduisit le traité de Xénophon sur les revenus d'Athènes, à la prière du docteur Davenant, qui en orna son ouvrage sur les revenus et le commerce de l'Angleterre. La critique historique occupa la plupart de ses loisirs; il ne reconnaissait, comme originaux, que les auteurs qui avaient écrit jusque vers le milieu du 5e siècle, et ne consultait qu'avec défiance les écrivains postérieurs. Il fut en correspondance avec le docteur Musgrave au sujet du *Belgium britannicum* de ce dernier, et traita divers points d'histoire naturelle. Une fois sur ce terrain, il poussa plus loin ses observations, fit un recueil d'oiseaux curieux pour le cabinet du docteur Tancrède Robinson et un choix de plantes pour l'herbier de Shérard. Son projet le plus cher était de former une collection ornithologique complète et de soumettre à la société royale de Londres une suite de recherches où il aurait rectifié les erreurs de Ray : mais la faiblesse de sa santé interrompit ce travail. Il mourut le 9 juin 1721. Ses *Œuvres* parurent à Londres en 1726, 2 vol. in-8°. Elles renferment une exhortation aux grands jurés, assemblés à Lescard en 1706; un Essai sur le gouvernement de Rome; une discussion épistolaire entre King et lui sur le temps où fut composé le dialogue de Philopatris, qui est attribué à Lucien; divers morceaux sur les antiquités et l'histoire naturelle; des Observations sur le livre de la *Connexion de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par Prideaux, qui adopta avec reconnaissance ses corrections, et une Dissertation sur le miracle de la légion fulminante, sous Marc-Aurèle. Moyle, qui s'exprime en général avec mépris sur les apologistes de la religion dominante, traite de conte cet événement miraculeux; il a été combattu par King et d'autres écrivains (*voy.* Mosheim). Hammond, qui représenta l'université de Cambridge au parlement et fut lié avec Moyle, a publié un complément in-8° aux deux volumes précités de ses Œuvres. Ce nouveau recueil comprend la traduction du Traité de Xénophon, un Essai sur le gouvernement de Lacédémone, des traductions de Lucien, des Lettres, un écrit composé en société avec Trenchard, sur l'incompatibilité d'une armée permanente avec un gouvernement libre et sur le danger d'un tel système pour la constitution anglaise. Barère a traduit, en 1801, l'*Essai sur le gouvernement de Rome*, auparavant peu connu en France, et a prétendu que Montesquieu y avait puisé en grande partie les idées de son livre sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. L'écrit de Moyle peut avoir, comme l'esquisse tracée par St-Evremond, quelque conformité avec l'ouvrage de Montesquieu : mais cette affinité qui se retrouve entre quelques idées de ces écrivains, naît purement du sujet, et Montesquieu paraît avoir eu plutôt pour guide Bossuet, qui écrivait quarante ans avant Moyle. F—t.

MOYNE (Le). *Voyez* Lemoyne.

MOYRIA (Gabriel, vicomte de), agronome, littérateur et poëte, naquit à Bourg en 1771 d'une famille noble qui avait déjà donné aux lettres le P. de Moyria de Maillac (*voy.* Maillac), savant missionnaire et traducteur de l'*Histoire générale de la Chine*. Il fut créé chevalier de Malte en naissant et fit ses études au collége de l'Oratoire, à Lyon, où il ne se distingua que par son étourderie et sa dissipation. Aussi, lorsqu'il entra, à l'âge de seize ans, comme sous-lieutenant dans le régiment de Mestre-de-camp, cavalerie, il fut jugé par M. de Meilleuras, son compatriote, qui en était major, comme ayant « trop peu de moyens » pour suivre une pareille carrière. Ce régiment tenait garnison à Nancy, lors de la révolte des Suisses de Châteauvieux en 1790. A la suite de ces événements, Moyria quitta le service et rentra dans ses foyers, où son goût pour les lettres se révéla enfin. La poésie et la peinture devinrent pour lui une véritable passion. En 1793, il fut incarcéré à Nantua avec son père et ses

Digitized by Google

deux oncles, tandis que sa mère et sa sœur aînée étaient enfermées à Bourg, dans la maison de madame de Lateyssonnière, leur parente, convertie en prison supplémentaire. Sous les verrous même, Moyria faisait des vers. Apprenant un jour que l'un des plus farouches démagogues de cette époque allait mourir, il improvisa et fit courir dans la prison le quatrain suivant adressé aux patriotes :

Vous qu'une fureur exécrable
Pousse au crime sans repentir,
Si vous voulez écrire au diable,
Un courrier va partir.

Cependant le 9 thermidor survint, et la famille de Moyria fut rendue à la liberté. Mais, après la prison, il fallait encore échapper à la réquisition, a la levée en masse de tout ce qui pouvait porter les armes. Un décret de la convention, du 18 brumaire an 3 exemptait complétement les ouvriers typographes. Moyria en profita pour se mettre au service de M. Dufour, imprimeur à Nantua, chez qui il travailla pendant plusieurs mois. Revenu ensuite dans sa famille, il put reprendre le cours de ses études favorites. De tous ses amis de collége, Bertholon de Pollet (le traducteur de Virgile) était celui qu'il affectionnait le plus. Ce fut chez lui qu'il se lia avec Joseph Michaud, l'auteur des *Croisades*. L'amour des lettres, le goût des arts, la conformité des opinions politiques unissaient ces deux poëtes; mais en 1803 leur amitié fut troublée par une polémique littéraire au sujet de Florian, que Moyria défendit contre les attaques de Michaud. Moyria traversa toute la période de l'empire uniquement occupé de poésie, de musique et de dessin. Ce fut en 1808 qu'il mit au jour ses premiers essais. L'accueil que leur fit le public engagea l'auteur à poursuivre sa carrière poétique et il publia différentes productions qui obtinrent du succès. Gabriel de Moyria mourut à Bourg le 22 janvier 1839. Il était membre de l'Institut historique, de la Société royale d'agriculture de l'Ain et de l'académie de Lyon. On a de lui : 1° *Contes et nouvelles en vers*, Paris, 1808, in-8° ; 2° *Rosemonde*, poëme, Bourg, in-8° ; 3° *Compte rendu* des travaux de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, Bourg, 1814, in-8° ; 4° le *Siècle des lumières*, épître, Lyon et Paris, 1816, in-8° ; 5° l'*Eglise de Brou*, poëme, Lyon et Paris, 1824, in-8° ; 6° le *Malheur*, poëme, Lyon et Paris, 1824, in-8° ; 7° *Odilie* ou l'*Ange du bocage*, Lyon, 1827, in-8° ; 8° *Marinella*, poëme élégiaque, Lyon, 1829, in-8° ; 9° *Notice des travaux de la Société royale d'émulation*, etc., Bourg, 1831, in-8° ; 10° *Notice biographique et littéraire sur l'abbé Guichelet*, Bourg, 1834, in-8° ; 11° *Voyage à la Chartreuse*, mélanges de prose et de vers. Moyria est de plus auteur d'un grand nombre d'articles insérés dans différents journaux de Paris et de Lyon, ainsi que de plusieurs pièces de l'*Almanach des Muses*. M. Pommier-Lacombe lui a consacré une notice, à laquelle nous avons emprunté quelques-uns de ces détails. M—D j.

MOYRIAC. *Voyez* MAILLA.

MOYRON (JACQUES), avocat, lieutenant général en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, naquit à Lyon le 15 février 1564, d'un pauvre tripier, et fut conséquemment le fils de ses œuvres. Louis XIV l'investit des fonctions de conseiller d'Etat. La baronnie de St-Trivier en Bresse, autrefois propriété de Pelonne de Bonzin, veuve de Jean Kléberg (*voy.* ce nom), fut achetée par Moyron et léguée par lui, en 1651, à l'hospice de la Charité de Lyon, avec tous ses autres biens, qui formaient un total de plus de deux cent cinquante mille livres. Ce fut le 12 octobre 1651 que Jacques Moyron écrivit son testament olographe ; on le publia après sa mort sous ce titre : *Testament de feu messire Jacques Moyron, baron de Sainct-Trivier, seigneur de Charagnieu et Chambost, conseiller du roy en ses conseils et au conseil de Son Altesse Royale, cy-devant lieutenant général de la sénéchaussée et siége présidial de Lyon. Au profit des pauvres de l'Aumosne générale* (c'était alors le nom qui se donnait généralement à l'établissement qu'on appelle aujourd'hui *la Charité*) *dudit Lyon*. A Lyon, MDCLXIII, in-4° de 20 pages. Il est dit, dans un sonnet, à la suite de l'imprimé :

Je meurs sans héritier, et j'en laisse vingt mille.
Qu'on ne soupçonne point cet or d'impureté;
Je l'ai pesé longtemps au poids de la justice,
Et le mets à l'épreuve au feu de charité.

Le P. Lelong, au n° 4702 de la *Bibliothèque historique de France*, attribue à Moyron une *Vie de saint Trivier*. C'est une erreur qu'on a répétée depuis et qui repose sur le simple prêt d'un manuscrit latin d'une *Vie* de ce saint, prêt que Moyron fit au P. Bullioud, jésuite lyonnais, qui publia cet opuscule sous le titre de *Sancti Triverii..... Vita*, etc., Lyon, 1647, petit in-8°. Les Bollandistes, qui ont donné au 16 janvier une Vie du Saint, ont ignoré cette publication d'un religieux de leur compagnie. C'est par erreur qu'on a écrit que le P. Bullioud était auteur d'une *Vie de Saint Trivier;* il ne fut, comme on voit, que l'éditeur du manuscrit de J. Moyron. L'opuscule dont nous venons de parler fut réimprimé à Lyon en 1840 dans les remarques du 6e volume des *Œuvres de St-Jérôme*, par Fr.-Z. Collombet, avec des notes et une traduction française en regard. Il offre des variantes au texte des Bollandistes, et l'éditeur les a recueillies. Moyron décéda le 26 mai 1656. C—L—T.

MOYSANT (FRANÇOIS), bibliothécaire de la ville de Caen, etc., naquit le 5 mars 1735 au village d'Audrieu, près de cette ville. Les jésuites, sous la direction desquels il fit de brillantes études, voulurent l'admettre dans leur société, mais il préféra la congrégation des Eudistes, qui le chargèrent de professer au collége de Lisieux la grammaire et bientôt après la rhétorique. La faiblesse de sa complexion l'ayant forcé d'abandonner ces

Digitized by Google

pénibles fonctions, il vint à Paris, où il étudia pendant six années la médecine. Ces travaux ne l'empêchèrent point de s'occuper de littérature, et il fournit plusieurs articles au *grand Vobabulaire français*, Paris, 1767, 30 vol. in-4°. Il donna ensuite, conjointement avec MM. Vacher et la Maullerie, le *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, 1767, 2 vol. in-8°. En 1764, il avait obtenu, dans la faculté de Caen, le grade de docteur. Une de ses thèses agitait une question dont la solution ne saurait être douteuse, mais qui, savamment traitée, offrait le plus haut intérêt : *An a mala vivendi norma, functionum debilitas?* Moysant ne tarda pas à reconnaître dans la pratique combien il avait eu raison de soutenir l'affirmative. Une imprudence de régime mit aux portes du tombeau un malade auquel il avait donné tous ses soins, et cette circonstance suffit pour l'éloigner d'un état qui était sa seule ressource, mais où sa sensibilité avait trop cruellement à souffrir. Il redemanda et obtint à Caen une chaire de rhétorique, qu'il ne quitta que pour occuper la place de bibliothécaire. Lors de la suppression des maisons religieuses, il fut chargé de la surveillance des bibliothèques des établissements supprimés. En visitant ces antiques et précieuses collections, il conçut l'idée de publier les chartes qu'elles contenaient et de créer un *Monasticon neustriacum* sur le modèle *du Monasticon anglicanum* de Dodsworth et Dugdale. Il se proposait d'y joindre les vues des principaux édifices gothiques et les inscriptions les plus intéressantes; mais les troubles toujours croissants ne lui permirent pas de publier un ouvrage aussi considérable. Il passa en Angleterre, où il croyait intéresser l'orgueil des seigneurs descendants des compagnons de Guillaume le Conquérant : des contrariétés de tout genre vinrent s'opposer à son entreprise. D'abord il fut déclaré émigré, et le retour en France lui fut interdit. La vente des domaines nationaux, la destruction de plusieurs édifices remarquables apportèrent de nouveaux obstacles à ses projets : il fallut qu'il s'occupât de pourvoir à sa subsistance. Il aurait pu recevoir les secours que le gouvernement britannique distribuait aux émigrés, ou se rendre aux nombreuses sollicitations des Anglais qu'il avait eus pour élèves, mais il ne voulut rien devoir qu'à son travail. Il publia un ouvrage intitulé *Bibliothèque des écrivains français, ou Choix des meilleurs morceaux en prose et en vers, extraits de leurs ouvrages*, Londres, 1800, 4 vol. in-8°. (*voy.* LEVIZAC). Moysant fit suivre cette compilation d'un Dictionnaire portatif anglais-français. Tourmenté du désir de revoir sa patrie, il s'empressa de profiter de l'amnistie qui fut accordée aux émigrés, et revint à Caen au mois d'août 1802. Les sociétés savantes de cette ville l'admirent au nombre de leurs membres, et il lut dans leur sein plusieurs Mémoires intéressants. Il fut chargé en même temps de réorganiser la bibliothèque. Il était encore à la tête de ce dépôt littéraire à l'époque de sa mort (3 août 1813). MM. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, et Henniker, dans un ouvrage anglais sur les briques armoriées de St-Etienne de Caen, sont convenus des obligations qu'ils avaient à Moysant. Chaudon lui doit plus d'un volume d'augmentation de son Dictionnaire historique qui s'imprimait à Caen sous sa direction. Son neveu, M. Hébert, bibliothécaire de la ville de Caen, a publié une *Notice historique* sur sa vie, Caen, 1814, in-8°. Nous avons encore de Moysant : 1° *Prospectus d'un cours public gratuit des belles-lettres françaises*, etc., Caen, 1761, in-4°; 2° *In felices nuptias Ludovici Augusti Galliarum Delphini*, etc., ibid., 1770, in-4°, 26 p.; 3° *Recherches historiques sur la fondation du collége de Notre-Dame de Baieux, fondé dans l'université de Paris par maître Gervais*, 1783, in-4°. G—T—R.

MOYSANT DE BRIEUX. *Voyez* MOISANT.

MOYSE. *Voyez* MOÏSE.

MOYSE (HENRI), historien écossais, né à Lanerk en 1573, fut successivement page et gentilhomme de la chambre du roi Jacques; il se trouvait à Perth avec ce prince en l'an 1600 lorsque éclata la fameuse conspiration du comte de Gawry (*voy.* ce nom), sur l'histoire de laquelle il n'a pu cependant répandre des lumières. Il passa ses dernières années dans la retraite et mourut à Edimbourg en 1630, âgé de 57 ans. On a imprimé en 1753 un *Mémorial* qu'il avait composé sur ce qui se passait de son temps à la cour; on y trouve des particularités curieuses et jusque-là peu connues. L.

MOZART. Le nom de Mozart est si illustre, sa renommée, que le temps accroît encore chaque jour, est si légitime et si grande, qu'on regrette de devoir restreindre aux limites d'une notice biographique l'histoire de sa vie et une appréciation de son œuvre. — Au reste, beaucoup de travaux ont été publiés sur ce musicien célèbre. Nous citerons, parmi les biographes allemands, Schlichtegroll (1), Niemtschek (2), Nissen (3), qui, par sa position particulière, s'est trouvé à même de disposer de documents authentiques, et M. Otto Jahn, qui, dans ces derniers temps, a publié sur Mozart un ouvrage considérable (4); parmi les écrivains français, Beyle (5) (si connu sous le nom de Stendhal), qui n'a guère fait que traduire Schlichtegroll, et Fétis (6). M. Alexandre Oulibicheff a publié à Moscou en 1843 une *Nouvelle Biographie*

(1) Dans son *Nécrologe des Allemands* (Nekrolog der Deutschen), année 1793.

(2) Professeur de philosophie à Prague, il a publié une notice sur la vie de Mozart, dont il avait été l'ami (*Leben des K. K. Kapellmeisters W.-G. Mozart*), Prague, 1798.

(3) M. de Nissen avait épousé la veuve de Mozart. Sa *Biographie W. A. Mozart's* a été publiée à Leipsick, en 1828.

(4) Leipsick, 4 vol., qui ont paru de 18 6 à 1859.

(5) *Lettres écrites de Vienne en Autriche sur Joseph Haydn, suivies d'une vie de Mozart*, etc., 1814. Cet ouvrage a été publié depuis, en 1817, sous le titre de *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*.

(6) Dans sa *Biographie universelle des musiciens*.

Digitized by Google

de Mozart, écrite en français. M. Edward Holmes a fait paraître à Londres en 1845 *the Life of Mozart*. M. L. Goschler (1) a traduit et fait connaître en France, il y a quelques années, des lettres de Mozart et de son père, recueillies par M. de Nissen et contenues dans son ouvrage. M. Holmes en a donné aussi de nombreux fragments. Cette correspondance nous fait assister pour ainsi dire à la vie de Mozart; on le suit dans ses voyages et ses travaux, depuis son enfance jusqu'aux dernières années de sa vie; nous aurons plus d'une fois occasion de la citer. — Mozart est né à Salzbourg le 27 janvier 1756; il reçut les noms de Jean-Chrysostome-Wolfgang-Gottlieb. On a souvent traduit ce dernier prénom par Théophile, Amédée, Amadeus, Amadeo, et Mozart a presque toujours signé Wolfgang-Amadeus. Il n'eut jamais d'autre maître que son père, Léopold Mozart, ou plutôt, à vrai dire, celui-ci n'eut qu'à se laisser développer librement les rares facultés dont était doué le jeune Wolfgang (2) ou *Wofert,* comme il le nomme souvent dans ses lettres. — Léopold Mozart était fils d'un relieur d'Augsbourg; il s'adonna à la musique et apprit à jouer de plusieurs instruments. Il commença sa carrière musicale en entrant chez un certain comte de Thurn en qualité de valet de chambre musicien. Cette double qualification, qui paraît si singulière aujourd'hui, ne semblait pas étrange alors et ne choquait personne. Les grands seigneurs faisaient apprendre la musique à leurs paysans, choisissaient les plus habiles et les attachaient ainsi à leur personne. Dans beaucoup de maisons, les officiers et les serviteurs mêmes devaient jouer de quelque instrument, afin d'être prêts à chaque instant pour l'exécution d'un quatuor, d'une symphonie. « Dans la maison du « comte Joseph Kinski, à Prague, dit le docteur « Pierre Lichtenthal (3), le quatuor était encore, il « y a quelques années, composé du valet de chamb« bre, qui faisait le premier violon, du cocher, « qui jouait du violoncelle, et de deux autres do« mestiques, dont l'un jouait le second violon et « l'autre la viole, et tous les quatre exécutaient « leur partie avec un talent et une précision « remarquables. » — Léopold quitta la maison du comte de Thurn pour aller s'établir à Salzbourg. Il s'y maria. Il ne gagnait pas grand argent à être tout à la fois compositeur d'oratorios, de symphonies et de concertos, habile exécutant sur l'orgue, le violon, le clavecin, professeur de ces divers instruments. Il était en outre auteur d'une très-bonne méthode de violon (4), encore estimée aujourd'hui. Le prince-archevêque de Salzbourg l'admit parmi ses musiciens, et le nomma plus tard maître de chapelle en second et chef d'orchestre de ses concerts. Ces dignités ne l'enrichirent pas beaucoup. Il songea à donner à ses enfants un talent d'exécution qui pût les rendre célèbres, leur permettre de se faire entendre dans les grandes capitales, et leur assurer par la suite une fortune indépendante. Deux enfants lui restaient de sept qu'il avait eus, c'étaient les plus jeunes, Marie-Anne, née en 1751, et Wolfgang. Il commença par s'occuper de Marie-Anne. Elle avait huit ans lorsqu'il lui fit mettre les doigts sur le clavecin. — Marie-Anne fit des progrès rapides, mais le jeune garçon, qui n'avait que trois ans et auquel on ne faisait nulle attention, donna bientôt des preuves d'une aptitude singulière; assidu et toujours attentif, il prit de sa seule volonté une part de cet enseignement qui ne lui était pas destiné. Dès ce moment, la musique s'empara de cette jeune intelligence si merveilleusement disposée à la recevoir, la pénétra, grandit et se fortifia avec elle, jusqu'au jour suprême où tout s'éteignit dans le tombeau. — La vie musicale de Mozart commence donc dès cet âge si tendre, et c'est le devoir du biographe de retracer l'histoire de cet enfant. A peine Marie-Anne avait-elle quitté le clavecin que Wolfgang en prenait possession. Il répétait de mémoire les gammes et les exercices qu'il lui avait entendu faire. Mais il allait plus loin, obéissant à l'instinct secret qui le dominait, il interrogeait le clavier et y cherchait d'harmonieuses consonnances. Les tierces et les sixtes le ravissaient de joie. M. de Nissen a publié dans son ouvrage vingt-deux petits morceaux composés par Mozart, de 1760 à 1762, c'est-à-dire depuis l'âge de quatre ans jusqu'à six ans, et qu'il dictait à son père. Il ne savait pas encore tenir une plume; la musique précédait en lui le développement des autres facultés. On n'a aucune raison de douter de l'authenticité de ces petites compositions, qui sont au reste très-simples et très-naturelles, lorsqu'on songe à la précocité de génie dont Mozart a donné tant d'autres preuves. — En 1762 (Wolfgang avait un peu plus de six ans), le père résolut de commencer l'exécution de son projet. Marie-Anne ou Nanerl avait onze ans, et elle était de première force sur le clavecin. Quant à Wolfgang, il était si étonnant, il jouait les pièces les plus brillantes avec tant de charme et d'éclat, les *andante* avec tant de grâce, les fugues les plus difficiles de Hændel et de Bach avec tant de netteté, de précision et d'intelligence; il improvisait si facilement sur quelque thème qu'on pût lui proposer; il était, en un mot, capable de tant de merveilles,

(1) *Mozart, vie d'un artiste chrétien au 19e siècle,* etc., Paris, 1857.

(2) *Wolfgang* signifie *allure de loup.* Les Germains, dit-on, donnaient ce nom à leurs fils, espérant que, lorsqu'ils seraient devenus des guerriers, ils inspireraient aux ennemis la crainte qu'inspirairent aux femmes et aux enfants l'approche du loup, l'hôte le plus redoutable des forêts qu'ils habitaient. Mais le patron de Mozart était St-Wolfgang, évêque de Ratisbonne, qui vivait au 10e siècle.

(3) *Dizionario e bibliografia della musica*, Milan, 1826.

(4) *Versuch einer gründlichen Violinschule* (Essai d'une école fondamentale de violon). Cet ouvrage, qui parut à Augsbourg en 1756, l'année même de la naissance de Wolfgang, eut depuis de nombreuses éditions dans presque toutes les grandes villes d'Allemagne, sous le titre définitif de *Gründliche Violinschule.*

Digitized by Google

que le père était fondé à penser que le moment était venu, et qu'il pouvait essayer de jeter les fondements de cette fortune, de cette indépendance qu'il rêvait pour ses enfants. — Léopold Mozart avait toujours été laborieux et économe, et cependant il avait toute sa vie souffert de la gêne. Il voulait voir ses chers enfants plus heureux que lui. C'était un homme au cœur droit, d'une vie très-régulière et d'une piété qu'on doit croire sincère à en juger par ses lettres. On est donc autorisé à croire qu'il n'avait pas l'idée d'exploiter pour son propre compte les jeunes talents qu'il allait produire dans le monde. Tous les bénéfices qu'il espérait devaient appartenir à ses bien-aimés Wolfgang et Nauerl. Malheureusement ses calculs furent plus d'une fois trompés, et les dépenses des voyages égalaient souvent, quand elles ne les dépassaient pas, les recettes qu'il prenait grand souci de recueillir. — Une autre raison guidait encore Léopold. Les surprenantes facultés de Wolfgang le remplissaient d'admiration et parfois d'une sorte de respect. Ses yeux se mouillaient de larmes lorsqu'une circonstance imprévue lui révélait un nouveau progrès de son fils. De même que Pascal avait deviné Euclide, Wolfgang devinait ce que les leçons du maître et une longue pratique de l'art avaient enseigné aux plus habiles. Léopold croyait qu'il avait mission de montrer au monde cet enfant miraculeux, à qui Dieu avait donné tant d'intelligence et de génie. — Il fit d'abord une sorte de voyage d'essai. Au mois de juin 1762, il se rendit à Munich avec sa femme (1) et ses deux enfants; on n'a aucun détail sur ce voyage : on sait seulement qu'ils restèrent environ trois semaines à Munich, que Wolfgang joua un concerto devant l'électeur et qu'il excita une véritable admiration. Puis la famille revint à Salzbourg pour se préparer à une expédition nouvelle. — Le 19 septembre de la même année, toute la famille se mit de nouveau en route, mais cette fois pour aller à Vienne, la grande capitale de l'Allemagne. C'est alors que commence la correspondance dont nous avons parlé et qu'a recueillie M. de Nissen. La première lettre de Léopold Mozart est datée de Linz, le 3 octobre 1762; elle fait connaître que ce voyage commença par un mécompte et une déception. « Vous nous croyez peut-être arrivés à Vienne, « écrit-il à M. Hagenauer (2), nous ne sommes « encore qu'à Linz. » Et il raconte qu'ils ont dû s'arrêter à Passau, parce que le prince-évêque de cette ville a voulu entendre Wolfgang et l'a retenu cinq jours entiers. Ils ont, il est vrai, donné un concert à Passau, mais, tous frais faits, il ne leur reste qu'une quarantaine de florins, et ils n'ont plus maintenant le temps de donner un concert à Linz, qui aurait certainement produit plus du double. « Et savez-vous ce que le prince-« évêque a donné à Wolfgang?.... un ducat! » — Mais il se console par la vue de ses enfants et l'espoir du succès. « Mes enfants sont gais et « partout à leur aise comme chez eux. Le petit « est familier avec tout le monde, et surtout « avec les officiers, qu'il traite à première vue « comme s'il les avait toujours connus. Ces chers « enfants sont l'objet d'un étonnement général, « surtout le garçon. Tout présage que nos affaires « marcheront bien. Que Dieu daigne seulement « nous maintenir en bonne santé! Faites, je vous « prie, aussitôt que possible, dire quatre messes « à notre intention à Maria-Plaïn (1). » — Enfin on arrive à Vienne le 8 octobre. « Nous avons été « dispensés de tous les ennuis de la douane, « écrit le père, grâce à monseigneur Woferl, qui « en un clin d'œil est devenu l'ami intime du « receveur, lui a enseigné le clavecin, lui a joué « un menuet sur son petit violon, et lui a fait « ses invitations pour l'avenir. » — Wolfgang, on le voit, était plein de grâce, de gentillesse, de gaieté et d'entrain. L'artiste précoce et déjà savant était resté un charmant enfant et on l'aimait avant de l'avoir entendu. Son succès à Vienne fut immense. Sa réputation l'y avait devancé. « Il vient d'arriver ici un petit bonhomme « qui, dit-on, joue admirablement du clavecin. » Voilà ce que le père Mozart eut la satisfaction d'entendre dire à l'archiduc Léopold à l'Opéra, le jour même de son arrivée, et son cœur tressaillit d'orgueil et de joie. Non-seulement Wolfgang soutint vaillamment le fardeau de cette bonne renommée, qui n'était pas sans danger; mais il surpassa encore tout ce qu'on avait pu dire ou imaginer de lui. Appelé à la cour, la vue de si grands personnages ne le troubla pas, la splendeur de la cour impériale n'enleva rien de sa liberté à ce jeune esprit. Il se mit gaiement au piano. L'empereur s'était placé près de lui : « Monsieur, lui dit Wolfgang, je vais jouer un « concerto très-difficile de M. Wagenseil, votre « maître de chapelle; je voudrais bien l'avoir « à côté de moi, il me tournerait les feuillets. « Voulez-vous le faire appeler? » Et l'empereur fit appeler M. Wagenseil. — M. Oulibicheff, en racontant avec une légère variante cette petite anecdote, que nous citons seulement comme un trait de naïveté enfantine, prête à Mozart une intention pleine de finesse et de malice, et qu'on se refuserait à admettre s'il ne s'agissait d'un enfant tout exceptionnel, d'un Mozart. Il dit que les plus hauts suffrages lui étaient et lui furent toujours complétement indifférents, s'ils n'étaient raisonnés et sentis. Lorsqu'on le faisait jouer devant des personnes qui n'entendaient rien à la musique, on n'obte-

(1) Elle se nommait *Anna Bertina*, et était née en 1720. Léopold Mozart avait un an de plus que sa femme.

(2) Négociant à Salzbourg, propriétaire de la maison habitée par la famille Mozart. Le rez-de-chaussée de cette maison était occupé par le magasin du propriétaire, dont l'appartement était au premier étage. La famille Mozart occupait le second étage.

(1) Célèbre lieu de pèlerinage, près Salzbourg.

Digitized by Google

nait de lui que des contredanses, des menuets, des bagatelles sans importance. Il paraît qu'il avait jugé sévèrement l'auditoire et qu'il craignait de n'y pas trouver les garanties qu'il désirait (1). C'est pourquoi il aurait dit à l'Empereur : « Faites venir M. Wagenseil, celui-là s'y connaît. » Et lorsque M. Wagenseil arriva : « Ah! « lui dit-il, je suis charmé de vous voir; je vais « jouer un concerto de votre composition. Vous « me tournerez les feuilles, s'il vous plaît. » — Quoi qu'il en soit, que Mozart ait parlé avec la naïveté d'un enfant ou la rouerie d'un diplomate (et s'il fallait choisir entre les deux appréciations, nous pencherions vers la dernière), il joua le difficile concerto de manière à enlever tous les suffrages. Il satisfit M. Wagenseil, qui s'y connaissait, et ceux qui auraient pu ne pas s'y connaître. Voici ce qu'écrit le père après cette séance mémorable : « Je n'ai que le temps de « vous dire que Leurs Majestés nous ont reçus « avec une faveur si extraordinaire qu'un récit « détaillé vous paraîtrait fabuleux. Woferl a sauté « sur les genoux de l'impératrice, lui a jeté les « bras autour du cou et l'a embrassée avec effu- « sion. Hier, jour de Ste-Thérèse (fête de l'impé- « ratrice), elle nous a envoyé deux habillements « complets pour les deux enfants et le trésorier « nous a remis cent ducats. Voulez-vous savoir « quel est le costume apporté à Woferl? Il est du « drap le plus fin, couleur lilas; la veste en « moire de la même couleur; habit et veste gar- « nis d'une double bordure en or. On l'avait « commandé pour le petit archiduc Maximilien. « Le costume de Nanerl était fait pour une archi- « duchesse. C'est du taffetas blanc broché, avec « toutes sortes de garnitures (2). » — Une vive inquiétude vint peu de temps après assaillir le cœur du père. Wolfgang fut atteint d'une maladie sérieuse : « Fragilité! fragilité! s'écrie le « père à cette occasion. Mais Dieu a permis que « tout se soit passé sans trop de mal, et nous « rendons grâces à sa miséricorde infinie. La ma- « ladie touche à sa fin. Elle nous coûte cher; « elle nous fait perdre au moins cinquante du- « cats. Faites dire, je vous prie, trois messes à « Lorette, à l'autel de l'Enfant Jésus, et trois à « Bergl, à l'autel de St-François-de-Paule. » — On trouve à chaque instant dans les lettres de Léopold Mozart ce mélange bizarre de pratiques religieuses et d'observations financières. Il aligne ses élans de piété et son petit budget. Mais la tendresse paternelle préside toujours à ses préoccupations. Les messes qui seront dites, les économies qui seront faites, tout sera pour les chers enfants. — La famille quitta Vienne au mois de novembre, après avoir épuisé tout ce que cette capitale avait pu offrir de succès, de gracieusetés, de cadeaux et de ducats, mais non sans que le père regrettât auèrement ce qu'avait coûté la maladie de Wolfgang. En réalité, cette maladie ne fit perdre que ce qu'elle avait empêché de gagner. Le père Mozart dit qu'il paya l'excellent docteur Bernhard par une sérénade. — Après plusieurs mois de repos et d'études à Salzbourg, le père conçut le projet d'un nouveau voyage, plus considérable et qui devait être plus décisif pour la fortune et pour la gloire des jeunes artistes. On se mit en route le 9 juin 1763 pour visiter la France, l'Angleterre et la Hollande, et l'on commença par Munich, qu'on connaissait déjà et où Wolfgang et Nanerl avaient laissé d'excellents souvenirs. On y resta une dizaine de jours, qui suffirent aux enfants pour se faire entendre plusieurs fois et au père pour faire une assez bonne recette. « Je n'ai pas à me plaindre de l'électeur, « écrit-il, il est pauvre. Il m'a dit hier : « Nous « sommes de vieilles connaissances; il y a près « de dix-neuf ans que nous nous sommes vus « pour la première fois; mais, que voulez-vous, « chacun a ses affaires! » Il m'a donné cent « florins. » — Ils vont dans le Wurtemberg; mais là rien ne leur réussit. D'abord le duc n'est pas à Stuttgart, il est à sa résidence de Louisbourg. Ils vont à Louisbourg; ils ne peuvent parvenir jusqu'au duc. Le père, très-mécontent, s'en prend à Jomelli (1), qu'il traite sévèrement dans une de ses lettres : « Je considère « tout cela comme l'œuvre de Jomelli, maître de « chapelle du duc. Il se donne toutes les peines « du monde pour éloigner les Allemands de cette « cour, et il y parvient. Il est en grande faveur « auprès du duc. Outre ses appointements de « quatre mille florins, il a une maison à Stutt- « gart, une autre ici, l'éclairage, le chauffage, « une voiture, un cheval. Les Italiens qui lui « font la cour, et dont sa maison est toujours « pleine, ont dit et répété au duc qu'il est im- « possible qu'un enfant de sang allemand ait le « génie musical, le feu et l'intelligence qu'on « attribue à Woferl. » Il quitte Louisbourg le cœur plein d'amertume, accusant Jomelli, reconnaissant toutefois que la musique qu'il dirige

(1) Il paraît que l'empereur, à qui on l'avait déjà présenté, l'avait traité en enfant, et lui avait dit : « Il n'y a pas grand « mérite à jouer de tous les doigts; le beau serait de jouer d'un « seul doigt. » Pour toute réponse, Wolfgang joua avec l'index seul des passages très-rapides et très-difficiles. Cette première entrevue l'avait mis en défiance.

(2) Pendant ce séjour à Vienne, Mozart, se promenant un jour dans le palais avec deux jeunes archiduchesses, glissa sur le parquet ciré, auquel il n'avait pas été habitué, et tomba. L'une des deux princesses s'empressa de le relever, et le consola, car il se montrait mortifié de cette chute. « Vous êtes bonne, lui dit « Wolfgang, je vous épouserai. » On conta cette histoire à l'impératrice. « Tu veux donc épouser ma fille! dit-elle à Wolfgang. « — Oui, par reconnaissance. Elle a été bonne pour moi. L'autre « princesse ne s'est pas inquiétée de moi et ne m'a rien dit du « tout. » Cette archiduchesse si bonne, que Mozart voulait épouser, était Marie-Antoinette, depuis reine de France! Elle était née en 1755, et avait par conséquent sept ans lors de cette petite aventure.

(1) Jomelli resta quinze ans dans le Wurtemberg; il retourna en 1768 à Naples, où il ne retrouva pas ses succès d'autrefois. Ses compatriotes dirent qu'un long séjour en Allemagne avait gâté son style. Son dernier ouvrage, *Ifigenia*, donné en 1773, éprouva une chute complète. Jomelli en conçut un profond chagrin, eut une attaque d'apoplexie et mourut l'année suivante; il était né en 1714, comme Gluck, et il mourut en 1774, l'année où Gluck donna à Paris son *Iphigénie*.

Digitized by Google

est bonne : « Cela vient, dit-il, de ce qu'il a tout « pouvoir sur ses musiciens. » — Il se dirige vers Bruxelles, où il doit donner un concert. En passant à Aix-la-Chapelle, il trouve la princesse Amélie, sœur du grand Frédéric. « Malheureu- « sement, dit-il, elle n'a pas le sou. Nous aurions « de quoi nous réjouir si je pouvais convertir en « bons louis d'or tous les baisers qu'elle a don- « nés à mes enfants, à maître Wolfgang surtout, « mais ni les maîtres de poste ni les aubergistes « ne veulent être payés de cette monnaie. Elle « veut que j'aille à Berlin, et le prince Charles « est tout à fait de cet avis. Comme sa sœur, il « est plein de parfaites intentions; mais, comme « elle aussi, il n'a pas le sou vaillant. » Il va donc à Bruxelles, et donne son concert, auquel assiste le prince Charles; puis, avant de partir pour Paris, il demande qu'on lui envoie une nouvelle lettre de crédit; « car, dit-il, j'ai de « quoi monter une vraie boutique de cadeaux « de toutes sortes, montres, chaînes, tabatières, « épées, bijoux, dentelles, etc. Quant à l'argent, « il est rare, et je suis positivement pauvre. Le « voyage va me coûter au moins deux cents « florins, et je ne veux pas être pris au dé- « pourvu. » — Le 18 novembre 1763, ils arrivent à Paris, chargés de lettres qui doivent leur ouvrir toutes les portes. De grands seigneurs étrangers les recommandent à de hauts personnages de la cour de France. Ces lettres, remises aussitôt, ne produisent rien. On ne croit pas au petit prodige. Un négociant de Francfort leur avait donné une lettre pour M. Grimm. On a recours à cette lettre, sur laquelle on ne fondait pas grand espoir. Grimm accueille les voyageurs, les protége, devient leur patron, met à leur service son activité, ses relations, son influence, toute la chaleur d'une amitié intelligente, et introduit dans le monde le jeune artiste dont les talents extraordinaires l'avaient charmé. On lit dans sa correspondance : « Les vrais prodiges sont si « rares qu'on en parle volontiers lorsqu'on a le « bonheur d'en voir un. Un maître de chapelle de « Salzbourg, nommé Mozart, est arrivé ici avec « deux enfants charmants. Sa fille, âgée de « onze ans, joue du clavecin à ravir et exécute « les morceaux les plus difficiles avec une rare « précision. Quant à son frère, qui n'a pas en- « core accompli sa septième année, c'est un « phénomène si extraordinaire qu'on a peine à « croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on « entend de ses oreilles. Non-seulement il exé- « cute aisément et avec une parfaite netteté les « pièces les plus difficiles, quoique ses petites « mains atteignent à peine la sixte ; mais encore « (et c'est là l'incroyable) je l'ai entendu impro- « viser une heure entière et se livrer aux inspi- « rations de son génie, qui lui amenait une « foule d'idées ravissantes, se suivant avec goût « et sans la moindre confusion. Un maître de « chapelle consommé ne pourrait avoir une con- « naissance plus profonde de l'harmonie et des mo- « dulations que l'enfant sait opérer dans les voies « les moins connues, mais toujours conformé- « ment aux règles. » — Grimm continue sur ce ton ; il parle de la facilité avec laquelle Mozart déchiffre tout ce qu'on lui présente, écrit, compose sans consulter le clavecin, trouve à l'instant même sans préparation divers accompagnements pour les airs qu'on lui chante, et il finit par dire : « Je crains que la tête ne me tourne pour « peu que je l'entende encore, et je conçois à « présent combien il est difficile de se préserver « de la démence quand on voit des miracles. » Grimm était très-bon connaisseur en musique et sincère dans ses admirations. C'est pourquoi nous avons rapporté ces fragments, qui donnent une juste idée de la surprise que devait exciter le jeune prodige. — La famille resta environ cinq mois à Paris. Pendant ce temps, les deux enfants, invités plusieurs fois à Versailles, jouèrent devant le roi et toute la cour. Nanerl réussit beaucoup ; quant à Wolfgang, il fut apprécié comme il méritait de l'être. Il ne se montra pas seulement exécutant audacieux, profond harmoniste, improvisateur heureux, il fut gai, spirituel, aimable, charmant. Au grand couvert qui eut lieu la veille du nouvel an (1764), toute la famille fut appelée près de la table royale. La reine retint Wolfgang près d'elle. Il lui baisait les mains et lui disait en allemand mille gracieusetés dont elle était ravie. Wolfgang fut moins satisfait de madame de Pompadour : « Qui « donc est-elle? dit-il à son père, elle a refusé « de m'embrasser, moi qui ai embrassé l'impé- « ratrice ! » Le père était enchanté, il recevait beaucoup de cadeaux et beaucoup d'argent. Quand vint la semaine sainte, il obtint la permission de donner à Paris deux concerts. C'était à cette époque une grande faveur, très-rarement accordée, parce qu'elle contrevenait aux priviléges de l'Opéra, des concerts spirituels, de la Comédie française et de la Comédie italienne. On ne put enlever cette permission, que M. de Sartines donna à la fin et de guerre lasse, que par la protection de quelques grandes dames et surtout par l'intervention de Grimm. Aussi, comme le père chante ses louanges! « Ce Grimm, mon plus « grand ami, qui a tout fait pour moi, est vrai- « ment un homme du plus haut mérite. C'est à « lui que je dois l'autorisation pour mes con- « certs. Pour le premier, il m'a placé trois cents « vingt billets, c'est-à-dire pour quatre-vingts « louis ! Il m'a obtenu de ne pas payer l'éclai- « rage, et il y avait plus de soixante bougies ; « et pour le second concert que nous allons « donner, cent billets sont placés (1)! Quel

(1) Ces concerts se donnaient au théâtre de M. Félix, rue et porte St-Honoré. C'était un salon dépendant d'un hôtel habité par madame de Clermont; on y avait élevé un petit théâtre sur lequel des sociétés de la noblesse jouaient la comédie.

Digitized by Google

« homme! quel esprit et quel cœur! il sait « tout mettre en train et fait réussir les choses « comme il l'entend. » — Le séjour de Paris se signale dans la vie de Mozart par une circonstance importante : jusqu'alors il s'était montré exécutant de premier ordre; à Paris, l'enfant de sept ans se révèle compositeur : il y publie ses deux premières œuvres, deux recueils de sonates, dédiés, l'un à madame Victoire de France, sœur de Louis XV; l'autre à la comtesse de Tessé, dame de madame la Dauphine (1). « Ces sonates, « dit M. Fétis, qu'on trouve dans la collection « de ses œuvres, sont charmantes et auraient « fait honneur aux artistes les plus renommés « de cette époque; cependant leur auteur était « à peine parvenu à sa huitième année. » — Wolfgang excita à Paris un enthousiasme qui eut un grand retentissement dans toute l'Europe. Le père n'eut donc qu'à se féliciter d'avoir entrepris ce voyage. Avant de partir, il envoya à Salzbourg deux cents louis, gardant par devers lui la somme nécessaire « pour ne pas être pris « au dépourvu ». Et cependant, malgré tout ce profit, auquel il se montre très-sensible, il est très-sévère pour Paris. Quand il parle des femmes, de leurs toilettes, de leur dévotion, de madame de Pompadour, le pieux Allemand se voile la face : « Chacun vit à sa guise, et sans une « miséricorde toute spéciale de Dieu, je ne sais « ce qu'il arrivera du royaume de France. » Le bonhomme ne se trompait pas trop. Il ne traite pas mieux la musique : « La musique française « ne vaut pas le diable, dit-il avec une rudesse « toute germanique; mais il s'opère de grands « changements. Les Français commencent à tour- « ner, et dans dix ou quinze ans, je l'espère pour « eux, le goût français aura complétement fait « volte-face. » Et il n'était pas non plus mauvais prophète en cela. Gluck, qui devait arriver à Paris dix ans plus tard, travaillait déjà à lui donner raison. Il n'a quelque indulgence que pour la chapelle royale : « J'y ai entendu de « bonne et de mauvaise musique. Tout ce qui « se chantait par une voix seule et devait res- « sembler à un air était vide, froid, misérable, « par conséquent français; mais les chœurs sont « bons, et très-bons. Aussi ai-je été tous les jours « à la messe de la chapelle royale avec mon pe- « tit homme, très-content des chœurs qu'on y « exécutait. » On ne donnait guère à cette époque que ce qu'on appelait des *fragments*, c'est-à-dire des actes séparés d'opéras-ballets, et quelques opéras de Dauvergne, compositeur oublié aujourd'hui et qui mérite de l'être. Si Léopold Mozart avait pu entendre quelque bon ouvrage de Rameau, il eût certes modifié son jugement, reçu d'autres impressions, et reconnu ce qu'il y avait de riche dans cet orchestre, de force dans cette harmonie, d'effet et d'énergie dans les chœurs, de bonnes qualités enfin dans cette musique française. — La famille Mozart quitta Paris dans les premiers jours d'avril 1763, s'embarqua à Calais et arriva le 10 à Londres. Wolfgang, devenu tout à fait célèbre, n'eut aucune peine à se produire. Son succès fut éclatant : il joua de l'orgue et du clavecin devant le roi George III, qui aimait la musique, et devant la reine, qui passait pour bonne musicienne; donna des concerts publics qui furent très-suivis, et composa six sonates, avec accompagnement de violon ou de flûte, qu'il dédia à la reine (1). C'est son œuvre 3. — Un savant magistrat, amateur passionné de musique, M. Daines Barrington (2), fut vivement frappé de la précocité extraordinaire du jeune artiste. Wolfgang chantait très-bien, avec une voix de soprano fine et pure, avec la grâce et le charme qui faisaient de lui un petit être plein de séduction. En l'entendant chanter, M. Barrington vint à se persuader que le public était dupe d'une comédie parfaitement jouée et que le prétendu petit garçon était une charmante jeune fille de quinze à seize ans. Il fit partager ses soupçons à plusieurs personnes du monde et à des artistes. Ces gens-là ne réfléchissaient pas qu'une jeune fille accomplissant tout ce qu'on entendait faire à Mozart, jouant dans la perfection de l'orgue et du clavecin, habile harmoniste, composant et improvisant à merveille, jouant au besoin du violon, n'aurait eu besoin d'aucun subterfuge pour exciter la curiosité, un vif intérêt, l'admiration. On raconte que de nos jours un *gentleman* suivait dans tous ses exercices un célèbre dompteur de bêtes féroces, espérant qu'un jour il le verrait dévorer; M. Barrington suivit Mozart dans tous ses concerts, se fit introduire dans la famille, non dans des vues aussi cruelles, mais dans l'intérêt de la vérité et dans l'espoir qu'un jour un incident fortuit l'éclairerait. N'apprenant rien par cette poursuite obstinée, il employa la voie diplomatique et fit écrire au ministre anglais près la cour de Bavière de prendre secrètement les informations nécessaires. Celui-ci lui envoya simplement l'extrait baptistaire de Wolfgang-Gottlieb Mozart. M. Barrington, tranquille désormais, écrivit alors sur le jeune prodige un mémoire (3) qui produisit une grande sensation, et qui fut inséré dans les *Transactions philosophiques*. — Après un séjour de quinze mois à Londres, la famille alla passer quelques jours dans la résidence d'un

(1) Le premier de ces recueils, dont l'édition *princeps* est devenue fort rare, porte le titre suivant : *Deux sonates pour le clavecin, qui peuvent se jouer avec accompagnement de violon, dédiées à madame Victoire de France, par J.-G.-Wolfgang Mozart, de Salzbourg, âgé de sept ans.* Œuvre, 1re Prix, 4 liv. 4 sous, Paris, aux adresses ordinaires, avec privilége du roi.

(1) Ces sonates furent publiées à Londres. Le titre et une dédicace à la reine sont en français. Elles portent aussi la mention de l'âge de l'auteur : *par W. Mozart, âgé de huit ans.*

(2) Il est mort en 1800, membre de plusieurs sociétés savantes et président de la société des antiquaires de Londres.

(3) *Account of a very remarkable young musician. Philosophical Transactions*, t. 60.

Digitized by Google

lord, près Canterbury. Avant de quitter la capitale, Wolfgang, à la prière des conservateurs du musée britannique, laissa à cet établissement son portrait et quelques manuscrits, entre autres celui d'un chœur à quatre voix, qu'il avait composé sur un texte anglais. Ils visitèrent alors le nord de la France et la Belgique, Wolfgang improvisant partout sur l'orgue de la cathédrale et attirant toujours un auditoire immense. Ils allèrent à la Haye, où Wolfgang et sa sœur se firent entendre à la princesse d'Orange. Là, une maladie grave mit en danger la vie des deux enfants. Léopold Mozart se montre à cette occasion, dans plusieurs de ses lettres, plein de tendresse et de piété. Il ne perd jamais tout espoir, et sa confiance en Dieu lui donne un grand courage. Après quatre mois d'inquiétude et d'angoisse, les chers enfants furent enfin sauvés, et ils purent se rendre à Amsterdam. C'était dans le temps du carême; tout divertissement public était sévèrement interdit. Ils obtinrent cependant la permission de donner deux concerts, « parce que, dit l'autorisa- « tion, qui fut rendue publique, les facultés « miraculeuses de ces deux enfants ne peuvent « tourner qu'à la gloire de Dieu. » Ils durent retourner à la Haye, où on les demandait pour une fête donnée en l'honneur du jeune prince d'Orange, Guillaume de Nassau, qu'on installait en qualité de stathouder. Wolfgang écrivit à cette occasion six sonates pour la princesse de Nassau-Weilbourg, sœur du stathouder, et composa pour la fête des airs, des symphonies, des variations sur une mélodie « que chacun chante, souffle ou sifle « en Hollande ». Ils quittent la Hollande au mois de mai 1766, retournent à Paris, sont appelés à Versailles, où ils restent quatre jours, et vont à Dijon. Le prince de Condé, qui tenait les états de Bourgogne, les y retient pendant deux semaines. Puis ils vont à Lyon, à Lausanne, à Berne, à Zurich, et enfin, avant de retourner à Salzbourg, ils font une nouvelle visite à Munich. — L'électeur de Bavière les reçut comme d'anciens amis. Il était à table lorsqu'on annonça les voyageurs : sur-le-champ il dicta à Wolfgang quelques mesures, et lui dit d'en faire le thème d'un morceau. Wolfgang s'installa sur un coin de la table, écrivit le morceau tout d'une haleine; puis on passa dans le cabinet du prince, et à la grande satisfaction de la société, le jeune improvisateur fit entendre sa composition. Ce fut le dernier exploit de Wolfgang pendant ce voyage, qui avait duré trois ans. — Toute la ville de Salzbourg vint fêter le retour des voyageurs; mais Léopold Mozart avait pour ses enfants des idées de retraite et de travail : « Dieu a donné à mes en- « fants des talents qui m'entraînent à tout sacri- « fier pour leur éducation. Chaque moment que « je perds est perdu pour toujours, et si jamais « j'ai compris combien le temps est précieux « pour la jeunesse, c'est maintenant. » C'est sous l'influence de ces idées qu'il avait ramené ses enfants à Salzbourg. Il avait rapporté de Londres les meilleurs ouvrages de Hændel, Wolfgang s'en pénétra. Il connaissait déjà Sébastien Bach, il étudia Emmanuel Bach, deuxième fils de Sébastien, dont le style, s'éloignant des formes scolastiques, formait une sorte de transition et semblait indiquer le chemin qu'il fallait suivre désormais. Il étudiait aussi les maîtres italiens, Scarlatti, Leo et Durante, et le maître allemand adopté par les Italiens, Hasse, que les Napolitains appelaient « le cher Saxon, le divin « Saxon (1) », Hasse, qui, quelques années plus tard, s'écria : « Cet enfant nous fera tous ou- « blier. » — Au mois de septembre 1767, après plus d'un an donné à l'étude, les jeunes gens, toujours sous la conduite du père, entreprirent une nouvelle excursion; car Salzbourg n'était pas un centre. C'était l'asile, le foyer; on y laissait ses souvenirs, ses amis; mais il fallait bien aller à la recherche de ressources nouvelles. On alla de nouveau à Vienne. — A peine y étaient-ils installés qu'une terrible épidémie de petite vérole vient porter le deuil dans les familles. Une princesse du sang impérial (2), atteinte presque aussitôt, meurt la première. L'effroi se met dans la ville : sur dix enfants que le fléau touche, neuf périssent. Le fils de l'hôte des Mozart est frappé. « Priez Dieu qu'il veille sur nous, » écrit le père, et il se réfugie à Ollmutz avec sa femme et ses enfants. Mais Wolfgang emportait le germe de la maladie, elle se déclara à Ollmutz. On craignit qu'il ne perdît la vue, et ses jours furent de nouveau ménacés. Les soins qu'il reçut dans la maison d'un chanoine de Salzbourg, qui était doyen de la cathédrale d'Ollmutz, le sauvèrent. *Te Deum laudamus!* c'est le cri qui s'échappe du cœur du père, et il se promet bien, lorsqu'il écrira l'histoire de son fils, de faire honneur au généreux doyen (3) qui lui avait conservé une vie si précieuse. — Au commencement de janvier 1768, les craintes étant dissipées, le deuil impérial fini, les plaisirs prirent leur cours. Wolfgang fut invité à jouer devant l'empereur; c'était Joseph II, François Ier était mort depuis cinq ans. Tout le monde jugea que le talent de Mozart comme exécutant, son génie comme improvisateur s'étaient merveilleusement développés depuis son premier séjour à Vienne. Il entrait alors dans sa douzième année. L'empereur, qui l'avait entendu, lui dit : « Il faut faire un opéra. » Mozart croyait avoir mal compris : « Oui, répéta l'em- « pereur, fais-moi un opéra-buffa, je n'aime pas « l'opéra-séria. » Cela était vrai : il n'y avait à Vienne qu'une troupe d'opéra-buffa. Et même l'*Alceste* de Gluck avait été exécutée par ces artistes,

(1) *Il caro Sassone, il divino Sassone.*

(2) La princesse Josepha, fiancée au roi de Naples Ferdinand.

(3) Le comte Podstatsky. Il n'avait pas craint d'exposer sa vie en recueillant chez lui le jeune malade que personne ne voulait recevoir. Léopold Mozart n'écrivit pas la vie de Wolfgang comme il se le promettait, mais il laissa un grand nombre de notes qui furent mises à la disposition de M. de Nissen.

Digitized by Google

qui, à ce qu'il paraît, excellaient dans les deux genres. Wolfgang était plein de joie. On lui donna un *libretto* intitulé *la Finta semplice*. Il se mit à l'œuvre, et en peu de semaines il en eut achevé la musique. — L'exploitation du Théâtre-Italien de Vienne a toujours été une entreprise particulière; nous le croyons du moins, et cela était ainsi à cette époque. Le directeur-entrepreneur était un certain signor Affligio. Il ne voulut pas jouer l'opéra d'un enfant de douze ans, d'un Allemand! Il chercha d'abord par toutes sortes de délais et de subterfuges à éloigner l'époque de la représentation. Gluck, Hasse, Métastase avaient entendu l'œuvre du jeune maître et se rendaient garants du succès : pour détruire l'effet d'attestations si honorables, Affligio imagina de convoquer les chœurs, l'orchestre, les artistes chargés des rôles, et de faire ainsi, avant toute étude préalable, une répétition générale *à première vue*, dont le résultat fut déplorable. Léopold Mozart, exaspéré, alla trouver l'*impresario*, lui reprocha sa mauvaise foi et menaça de se plaindre à l'empereur. « Eh bien, répondit Affligio, puisqu'il « en est ainsi, puisque vous voulez absolument « perdre votre fils, je jouerai son opéra, et je « le ferai siffler. » Le père eut peur d'un pareil homme et se tint pour battu. Mais Wolfgang eut bientôt une éclatante consolation : il fut chargé de composer une messe solennelle pour l'inauguration d'une église. On dit que Joseph II, en demandant un opéra à Wolfgang, avait voulu surtout se donner le plaisir de voir un enfant conduire un grand orchestre (1). L'empereur eut cette satisfaction. Mozart dirigea l'exécution de sa messe avec un aplomb qui charma l'empereur et toute l'assistance, et il reçut à cette occasion, avec les témoignages les plus honorables, un cadeau magnifique. — Mesmer, le fameux magnétiseur, était alors à Vienne. Il était fort riche, aimait le bruit et l'éclat, était grand ami des Mozart, et voulut venger aussi Wolfgang des dédains du signor Affligio. Il fit élever un théâtre dans son hôtel et donna une grande fête où l'on représenta un opéra-buffa, *Bastian und Bastianna* (2), dont Wolfgang avait composé la musique. Le jeune maître conduisit encore l'orchestre et obtint un nouveau triomphe. Après quoi la famille alla faire une nouvelle station à Salzbourg et y passa toute l'année 1769. Wolfgang consacra ce temps à de nouveaux travaux et principalement à l'étude de la langue italienne. Il commençait à sortir de l'enfance; il désirait voir l'Italie, et demanda à son père de l'y conduire. Cette fois, la mère et la sœur restèrent à Salzbourg; le père et Wolfgang partirent seuls, et se dirigèrent vers Vérone, où ils arrivèrent dans les premiers jours de 1770. — C'est de Vérone que sont datées les premières lettres de Wolfgang, recueillies dans la correspondance publiée par M. de Nissen. Elles sont pour la plupart adressées à sa sœur, sont gaies, très-courtes et accusent bien l'âge de l'auteur. Elles respirent la plus aimable tendresse pour les chères personnes laissées au logis; elles ne consistent quelquefois qu'en un *post-scriptum* de quelques lignes. La première de ces lettres, du 7 janvier, est un mélange d'allemand, de patois de Salzbourg, d'italien et de français, que nous retrouvons plus d'une fois dans sa correspondance; elle commence ainsi : « Sœur bien-« aimée, après une longue attente, je ne reçois « de toi qu'une lettre d'un pouce de long!..... « Maintenant que le *paillasse* allemand a terminé « son rôle, écoute le *buffo* italien. » Il lui raconte alors, en italien cérémonieux, entrecoupé de patois allemand, le sujet d'un opéra qu'il vient d'entendre. Chaque chanteur a son coup de patte, de griffe quelquefois. Il est ravi du carnaval, chacun va par la ville *in maschera*, lui comme les autres. On le salue, on lui dit : *Servitor umilissimo, signora maschera;* il répond invariablement : *Cospetto di Bacco*. Il termine sa lettre en allemand, signe *Wolfgang-Amadeus*, puis ajoute en français : « Portez-« vous bien et aimez-moi toujours. » Cet enfant, qui depuis l'âge de six ans avait presque toujours voyagé, qui semblait livré entièrement au génie de la musique, avait trouvé le temps d'étudier sa langue maternelle, le latin, le français, l'italien, et savait très-bien l'arithmétique, science pour laquelle il avait une aptitude qu'il n'eut jamais l'occasion de mettre en pratique. — Dans une seconde lettre datée de Milan le 26 janvier, il fait le portrait des chanteurs du théâtre de Mantoue, où il s'est arrêté, parce que l'académie philharmonique de cette ville lui a demandé un concert. Ces pauvres artistes le mettent en bonne humeur et excitent sa verve satirique. « La *prima donna* chante bien, mais à quoi « bon? on ne l'entend pas. La *seconda donna* a « l'air d'un grenadier et elle en a la voix. » A Crémone, la première chanteuse « est vieille « comme le diable ». Quelques expressions sont à remarquer, parce qu'elles sembleraient indiquer qu'il a déjà acquis ou qu'il désire acquérir une certaine expérience. On songe un peu au Chérubin du *Mariage de Figaro*, que Mozart devait faire si admirablement chanter : « *Prima bal-« lerina*, bonne, et on dit qu'elle n'est pas sau-« vage du tout; quant à moi, je ne l'ai pas « encore vue de près. Une autre danseuse ne « gambade pas mal, bonne diablesse sur le théâ-« tre et hors du théâtre, ce qui n'est pas rare, « dit-on. » L'ouvrage dans lequel il a entendu les chanteurs de Crémone, c'est *la Clemenza di Tito*, le même poëme de Métastase qu'il mettra en musique vingt ans plus tard, trois mois avant sa mort! Il ne dit pas le nom du compositeur.

(1) Le compositeur devait diriger l'orchestre pendant les trois premières représentations. Cet usage subsiste encore en Italie et en Allemagne.

(2) Le *libretto* était imité d'une comédie à ariettes française, *Bastien et Bastienne*.

Digitized by Google

joint à cette lettre le programme du « concert pu-« blic de l'académie philharmonique de Mantoue, « donné à l'occasion du passage du très-expert « jeune homme, le *signor Amadeo Mozart.* » On y lit les annonces suivantes : « Concerto sur le « clavecin, exécuté à première vue par le signor « Amadeo Mozart. — Sonate pour le clavecin, « exécutée à première vue par le jeune homme « avec des variations de sa composition, et répé-« tée ensuite dans un ton différent de celui dans « lequel elle est écrite. — Air improvisé et immé-« diatement chanté par le signor Amadeo, avec « accompagnement de clavecin, sur des paroles « faites exprès et non vues d'avance par le com-« positeur. — Autre sonate sur un thème pro-« posé à l'improviste par le premier violon. — « Fugue sur un thème donné, entièrement con-« duite d'après les lois du contre-point. — Trio « dans lequel le signor Amadeo jouera sur le « violon une partie improvisée. » Il est triste de voir le nom de Mozart mêlé à une semblable exhibition. — En assistant à Milan à la répétition générale d'un nouvel opéra de Piccinni, *Cesare in Egitto*, ils le trouvent sur le théâtre « et cau-« sent avec lui ». Comme partout, Wolfgang fait *fanatismo* dans le monde et dans les concerts publics, mais ce succès ne contente le père qu'à demi. Il écrit à sa femme : « Ma seule satisfac-« tion, c'est qu'il y a ici, plus qu'ailleurs, passion « et intelligence pour la musique, et que les Ita-« liens reconnaissent et apprécient tout ce que « sait Wolfgang. Mais il faut presque toujours « se contenter d'être payé en admiration et en « bravos, je dois ajouter en courtoisie, car tu « n'as pas d'idée de la manière dont on nous « accueille, dont on nous attire, chez la plus « haute noblesse ; pour le reste, il ne résultera « pas grand'chose de ce voyage en Italie. » Quant à Wolfgang, il est enchanté; il est allé sept fois aux *Feste di ballo* de l'Opéra ; il a vu les plus belles mascarades du monde, il les décrit à sa sœur. D'ailleurs un événement important vient de se passer : ses succès à Milan ont été tels qu'il a dû signer un engagement, *una scrittura*, pour un opéra qui sera représenté à la fin de l'année. La joie de Wolfgang éclate dans ses lettres ou plutôt dans les quelques lignes qu'il ajoute aux lettres sérieuses du père : « Je suis accablé « d'affaires à en être fou ; impossible d'écrire « davantage. *Addio,* enfant; je baise mille fois « les mains de la maman, je t'envoie cent bonnes « caresses sur ton drôle de petit visage; et, *per « fare il fine,* je me dis toujours le même. Lequel « même? Le même arlequin, Wolfgang en Alle-« magne, Amadeo en Italie, et il signe : *de Mor-« zantini.* » Toutes ces petites épîtres nous paraissent empreintes d'une charmante fantaisie. Il nous semble voir Wolfgang au piano ; le père l'appelle, il faut écrire à la mère, à la sœur · il quitte le clavier, prend la plume, jette quelques mots au hasard et retourne achever sa joyeuse improvisation. — Après la signature de l'engagement, ils partent de Milan le 15 mars, pour faire une tournée en Italie. En passant à Parme, ils vont rendre visite à une chanteuse extraordinaire ; c'est la signora *Lucrezia Agujari*, surnommée *la Bastardina*, et que, par abréviation, on appelait aussi *la Guari*. « Elle a, dit Wolfgang : 1° une « belle voix, 2° un gosier ravissant, 3° une éten-« due due incroyable. » Et il envoie à sa sœur un fragment d'un air qu'elle lui a chanté; il a noté ce fragment, tant cela lui a paru prodigieux (1). En effet, le passage qui a frappé Mozart excède tellement par son étendue les facultés vocales les plus rares, qu'on peut en conclure que la Guari était douée de la voix la plus extraordinaire qu'on ait jamais entendue. — A cette époque les études de composition scolastique étaient en grand honneur en Italie, et Bologne, la ville savante par excellence, dépôt des saines doctrines, possédait une école et une académie qui formaient une sorte d'université musicale. Les maîtres les plus doctes y faisaient leur résidence, et entre ces maîtres, le P. Martini, maître de chapelle du couvent et de l'église des Franciscains, brillait par sa science profonde. C'est dans le couvent qu'il avait sa demeure, c'est là qu'il avait installé sa magnifique bibliothèque, riche, dit Burney (2), qui l'avait vue, de plus de dix-sept mille volumes, imprimés, manuscrits, pièces rares et curieuses, et dans laquelle on respirait comme un parfum de fugue et de contre-point. Le P. Martini exerça ses fonctions pendant près de soixante ans, de 1725 à 1784, et c'est sous l'influence de son long enseignement et de ses travaux que l'école et l'académie philharmoniques de Bologne acquirent leur plus grand éclat. Il n'y avait pas de compositeur soucieux de sa réputation qui, voyageant en Italie, n'allât à Bologne pour subir l'épreuve nécessaire à son admission à l'académie. Cette épreuve consistait dans la composition d'un morceau vocal dans le style religieux *alla Palestrina*, sur un thème donné par le *princeps* et par les deux censeurs. On enfermait à clef le récipiendaire, et on lui donnait quatre heures pour faire son travail, soumis immédiatement à l'assemblée générale des professeurs et des académiciens. Mozart fit deux voyages à Bologne dans le courant de l'été de 1770, et pendant son second séjour dans cette ville, après son voyage à Rome, dont il sera question tout à l'heure, il se présenta comme candidat. On lui donna pour sujet de son épreuve une composition à quatre voix sur le plain-chant de l'antienne *Quærite pri-*

(1) Ce fragment se compose de vingt-deux mesures à quatre temps ; il se termine par un trait qui arrive à l'*ut suraigu* place à l'octave supérieure de l'*ut* qui est déjà une limite extrême pour la voix de soprano. Il contient des trilles, dont chacun est soutenu pendant une mesure entière, sur *ut, re, mi, fa*, au-dessus de la portée. Et la *Guari* descendait aussi, dit-on, aux notes les plus graves du contralto. Plusieurs des biographies de Mozart ont reproduit ce fragment, qu'on trouve aussi dans l'ouvrage de M. Goschler (p. 78).

(2) *The present state of music in France and Italy*, etc., 1771.

Digitized by Google

mum regnum Dei. Les bonnes études qu'il avait faites et sa facilité naturelle le servirent si bien qu'il accomplit sa tâche en une demi-heure, à la grande surprise de ses juges. On examina avec quelque défiance ce travail d'un enfant, cette composition si rapidement terminée : elle était excellente. On vota ; toutes les boules étaient blanches : Mozart était élu académicien à l'unanimité. Ce travail, qui a été publié par plusieurs des biographes de Mozart, et qui était, dit avec raison M. Fétis, « digne des beaux jours de Palestrina », montre la connaissance parfaite qu'avait Mozart de ce style difficile, et fait voir quelle était la souplesse de ce jeune génie à qui tous les genres de composition étaient familiers et qui réussissait dans tous. Burney, que nous venons de citer, rencontra Mozart à Bologne, à la grande fête musicale donnée le jour de St-Pétrone, patron de la ville : « J'ai rencontré, dit-il, Léopold Mozart et « son fils, le petit Allemand dont les talents pré« maturés et presque surnaturels nous étonnaient « à Londres il y a déjà quelques années, lorsqu'il « était à peine sorti de l'enfance. Depuis qu'il est « en Italie, il a été très-admiré à Rome et à Na« ples. Il a été décoré de l'ordre de l'Eperon d'or « par Sa Sainteté et engagé à composer un opéra « à Milan pour le carnaval prochain. » — Avant de quitter Bologne, Wolfgang écrit à sa sœur : « Nous avons l'honneur d'être en relations avec « un certain moine dominicain en odeur de sain« teté. J'ai eu l'avantage de dîner avec ce saint « personnage. Il a bu bravement d'un vieux vin « d'Espagne tout le long du repas ; puis, après « dîner, il a pris un grand verre de vin très-fort, « deux bonnes tranches de melon, des pêches, « des poires, cinq tasses de café, une assiettée de « gâteaux et deux plats tout pleins de crème à « l'orange. Peut-être qu'il fait tout cela par morti« fication. » C'est à Bologne que le père s'aperçut du changement qui commençait à s'opérer chez Wolfgang. Sa voix est dans la mue : « Il n'a plus « ni haut ni bas, et pas cinq notes pures. Ça le « chagrine fort ; car il ne peut plus chanter ses « propres compositions, ce qu'il aimait beau« coup. » — Entre les deux séjours à Bologne se place le voyage de Mozart et de son père à Rome et à Naples. Ils arrivèrent à Rome au mois d'avril 1770, pendant la semaine sainte. Le jour même de leur arrivée, ils se rendirent à la chapelle Sixtine, où on exécutait le fameux *Miserere* d'Allegri. On sait qu'il était défendu aux musiciens de la chapelle, sous peine d'excommunication, d'en laisser prendre une copie. Ce *Miserere* n'existait donc pour ainsi dire que pendant les deux jours de la semaine sainte où il était exécuté ; puis il rentrait dans la bibliothèque du Vatican, où il reposait jusqu'à l'année suivante. Tout le monde sait aussi qu'il suffit à Mozart de l'entendre pour se le rappeler et le noter. Pour bien se rendre compte de la difficulté surmontée sans effort par cet enfant de quatorze ans, il faut savoir, ou se souvenir, que le *Miserere* d'Allegri est écrit à deux chœurs, l'un à quatre, l'autre à cinq voix. Ce n'est donc pas une simple mélodie que Mozart avait à saisir au passage et à imprimer dans sa mémoire, mais le travail de quatre et de cinq parties distinctes, dont l'entrelacement très-habile et très-compliqué formait l'ensemble et la beauté de l'œuvre. Il est vrai que, chacune des strophes se répétant plusieurs fois, l'entreprise devenait un peu moins ardue ; mais cette faculté de reconnaître et de suivre la marche de chacune des voix, de mettre chaque chose à sa place, de recomposer par le seul secours d'un travail mental l'harmonie dont chaque voix n'était qu'un élément, en un mot, d'écrire une partition dans sa tête, cette faculté n'en est pas moins véritablement admirable. On raconte que Mozart, rentré chez lui après la première audition, qui avait eu lieu le mercredi, écrivit sur-le-champ sa partition d'après ses souvenirs, et que le vendredi suivant, l'ayant cachée dans son chapeau, il la confronta avec ce qu'il entendait, rectifiant les erreurs qu'il avait pu commettre. On dit aussi que plusieurs années après on eut l'occasion de comparer la partition écrite par Mozart, pour ainsi dire sous la dictée d'Allegri lui-même, avec une copie exacte du *Miserere*, que Burney avait obtenue on ne sait par quels moyens d'un des chapelains-chantres, don Giuseppe Santarelli, et que les deux partitions furent trouvées parfaitement conformes. Le père apprend à sa femme le tour de force accompli par Wolfgang : « Nous avons déjà « le fameux *Miserere*, Wolfgang l'a écrit de mé« moire, et nous l'aurions envoyé à Salzbourg « dans cette lettre, si notre présence n'était néces« saire pour l'exécution... (1) En attendant, nous « garderons le secret, et nous ne confierons pas « ce papier à d'autres mains, *ut non incurramus « mediate vel immediate in censuram Ecclesiæ*. » Ils partirent pour Naples au mois de mai. Il n'y a rien à signaler dans le séjour de Naples. Ce fut comme partout des concerts, des étonnements, des admirations, puis des fêtes, des bals, et de plus, des excursions à Baïa, à Cumes, à Pompeï, des promenades en mer, dont le jeune voyageur est charmé et dont il se montre fier : « J'ai navigué sur la Médi« terranée ! » écrit-il à sa sœur. Une petite anecdote cependant mérite d'être racontée. Wolfgang avait été invité à visiter le conservatoire *della Pietà*, où on lui avait préparé une réception. Tous les élèves l'entourent ; il se met au clavecin ; le hasard de l'improvisation amène à la main gauche une succession de passages brillants et rapides. Tout à coup une rumeur dont il ne peut se rendre compte circule dans l'auditoire. Mozart, surpris, s'arrête et en demande la cause,

(1) Cette observation de Mozart père est très-juste. Certaines délicatesses d'exécution, certaines nuances traditionnelles sont nécessaires pour que ce morceau soit bien compris et produise son effet.

Digitized by Google

Un professeur s'approche alors et lui avoue que quelques élèves disent tout bas que la bague qu'il porte à la main gauche est certainement un anneau constellé, un talisman; autrement comment expliquer cette agilité surprenante? Mozart ôte en riant la bague miraculeuse (c'était un cadeau qu'il avait reçu peu de jours auparavant de l'ambassadeur de France, dans une fête donnée à l'occasion du mariage du Dauphin) (1), et la main gauche continue de plus belle ses gammes et ses arpéges. Alors les jeunes gens, saisis d'un véritable délire, couvrent de baisers cette main merveilleuse. — Au mois de juillet, nous retrouvons à Rome le père et Wolfgang, qui cette fois eut l'honneur d'être présenté au pape Clément XIV; c'est alors que le jeune indiscret, qui avait osé ravir à la chapelle Sixtine le secret du *Miserere*, reçut du saint-père la croix de l'Eperon d'or. « C'est la même qu'a reçue « Gluck, écrit Léopold Mozart à sa femme; il « est dit dans ce diplôme : *Te creamus aurate « militiæ equitem*. Il faut que Wolfgang porte « une belle croix en or, et tu peux t'imaginer « combien je ris quand je l'entends nommer *si- « gnor cavaliere*. » Wolfgang ajoute à cette lettre quelques lignes pour sa sœur et termine par ces mots en français : « Mademoiselle, j'ai l'honneur « d'être votre très-humble serviteur et frère, che- « valier de Mozart. *Addio*. » Puis il se dirige vers Milan; car le moment approchait où il allait se consacrer exclusivement au travail qui devait faire juger de l'aptitude d'un enfant à la composition théâtrale. Il venait de recevoir son *libretto* intitulé *Mitridate, re di Ponte*. Arrivé à Milan à la fin d'octobre 1770, il connut les chanteurs qu'il devait employer. Plusieurs étaient célèbres. Le premier ténor était *Guglielmo Ettori;* la prima donna, *Antonia Bernasconi*, pour qui Gluck avait écrit à Vienne en 1764 le rôle d'Alceste. Voici quelle était à cette époque la composition de l'orchestre de Milan : quatorze premiers violons, quatorze seconds, six altos, deux clavecins, deux violoncelles, six contre-basses, deux bassons, quatre cors, deux clairons, deux hautbois, deux flûtes, à l'unisson desquelles jouaient souvent quatre autres hautbois. Les musiciens remarqueront sans doute le défaut d'équilibre qui existe entre les violons et les autres instruments à cordes, et l'association singulière des flûtes et des hautbois; mais comme ces indications sont fournies par Léopold Mozart, il faut les prendre pour exactes. Wolfgang travailla avec une grande ardeur. « Chère maman, je ne puis t'écrire longue- « ment aujourd'hui, j'ai mal aux doigts d'avoir « écrit tant de récitatifs. » Et il y a, en effet, de très-nombreux et très-longs récitatifs dans cet ouvrage. *Mitridate* fut représenté le 26 décembre; plusieurs morceaux furent redemandés; l'ouvrage fut porté *alle stelle*, et la salle retentit des cris de *Evviva il maestrino, evviva il cavaliere filarmonico*. On faisait ainsi allusion aux deux dignités qui venaient de lui être conférées. *Mitridate* eut vingt-deux représentations consécutives, et Mozart signa l'engagement d'écrire un autre opéra pour le carnaval de 1772. Avant de quitter Milan, Wolfgang reçut le diplôme de *maître de chapelle de la magnifique académie philharmonique de Vérone*. Il passe par Venise, où on lui demande un opéra pour 1773. Il est en veine de succès. L'engagement pour cet opéra fut signé par l'*impresario, Michele dall' Agata;* mais il paraît que Wolfgang ne le ratifia pas. Il se hâta de partir pour Salzbourg; il voulait embrasser sa mère et sa sœur, il voulait aussi prendre quelques mois de repos, car il devra retourner à Milan. L'impératrice Marie-Thérèse lui a demandé une grande sérénade dramatique à l'occasion du mariage de l'archiduc Ferdinand. Cette sérénade, dont le titre était *Ascanio in Alba*, avait presque l'importance d'un opéra. Wolfgang, à quinze ans, partageait avec le vieux maître Hasse, un des vétérans de l'art, l'honneur de coopérer aux grandes fêtes musicales qu'on préparait pour cette solennité. Hasse était chargé de composer un opéra. Wolfgang revint en effet à Milan en août 1771 : « En ce « moment j'étouffe, écrit-il à sa sœur; j'ouvre « ma veste. *Addio*. J'ai sur ma tête un vio- « loniste, un autre au-dessous de moi, à « côté un maître de chant qui donne des le- « çons, en face un professeur de hautbois (1). « C'est amusant pour composer, ça donne des « idées. » Tout ce bruit ne l'empêcha pas d'écrire en douze jours sa sérénade, qui fit un grand effet. C'est après l'avoir entendue que Hasse prononça les paroles prophétiques que nous avons rapportées. Mozart composa l'année suivante un ouvrage du même genre, une autre sérénade dramatique, *il sogno di Scipione* (la poésie était de Métastase), pour l'installation à Salzbourg d'un nouvel archevêque, le prince Jérôme Colloredo; revint une seconde fois à Milan, pour y donner son second opéra, *Lucio Silla;* passa une partie de l'année 1773 à Vienne, où l'impératrice l'accueillit avec bienveillance; alla en pèlerinage à Marienzell et au tombeau de St-Wolfgang, son patron; écrivit à Munich en 1774 un opéra-buffa, *la Finta Giardiniera*, deux messes solennelles, plusieurs morceaux d'église; et s'arrêta enfin en 1775 à Salzbourg. Il a terminé ses voyages à l'étranger; il veut se fixer dans sa ville natale, ou à Munich, ou à Vienne; il espère vivre heureux, c'est-à-dire être maître de chapelle de quelque souverain (cela était nécessaire à cette époque pour la réputation d'un compositeur), travailler, jouir de sa renommée. A peine arrivé à Salzbourg, il écrit pour de nouvelles fêtes données

(1) Depuis Louis XVI.

(1) Il y a dans le texte allemand, publié par M. de Nissen, *ein Obrist*, un colonel; il est vraisemblable que c'est une erreur, et qu'il faut lire *ein Oboist*.

Digitized by Google

par l'archevêque une pastorale en deux parties, *il Re pastore*. Nous avons mentionné ses principaux ouvrages, ils sont déjà nombreux ; nous n'avons pas parlé d'autres travaux considérables, ni des nombreuses pièces fugitives qu'il avait composées entre-temps. M. Fétis énumère ainsi ces productions : « Un *Stabat*, des offertoires, « hymnes et motets, une *Passion*, treize symphonies, vingt-quatre sonates de clavecin (1), « gravées, ainsi que plusieurs autres morceaux, « pour le même instrument, des trios de violon, des divertissements en quatuor pour « toutes sortes d'instruments, des pièces d'harmonie militaire, des marches, des fugues, « des solos de violon, de violoncelle et de flûte, « des concertos pour divers instruments! L'étonnement s'accroît encore, ajoute M. Fétis, « lorsqu'on se rappelle que l'auteur de tout cela « avait employé la moitié de sa vie à voyager et « à donner des concerts. » — Les ouvrages dramatiques de Mozart que nous venons de citer n'ont pas été gravés. Il n'y avait alors, ni en Italie ni en Allemagne, d'éditeurs pour les partitions. Le compositeur n'avait aucun droit sur son opéra, il appartenait au directeur qui l'avait fait représenter, et qui en faisait délivrer des copies dont le prix variait selon le succès et les demandes (2). De ces compositions de Mozart, l'auteur de cette notice ne connaît que *Mitridate* et *Lucio Silla*, qu'il a vus à la bibliothèque du conservatoire de Paris. Si rien dans ces productions ne peut faire présager l'auteur futur de l'*Idomeneo* qui paraîtra dix ans plus tard, on y reconnaît des mélodies faciles, de la grâce, l'art de faire applaudir le chanteur, des récitatifs déclamés avec un grand sentiment de vérité. Pendant que Mozart écrivait le *Mitridate*, les envieux du jeune maître, et ils étaient nombreux, ne se faisaient pas faute de prédictions. Une chute inévitable attendait ce présomptueux, cet enfant, ce *Tedesco*, qui ne pouvait avoir le sentiment du *chiaro-oscuro*, c'est-à-dire comprendre les délicatesses du goût italien. Mozart trompa les envieux; il fut franchement italien, et il eut raison de l'être. Que ce goût ait alors été le sien, ou qu'il ait cédé au désir bien naturel de réussir, peut-être aux conseils prudents de son père, toujours est-il que dans ces partitions, la coupe des morceaux, l'allure des phrases, le choix des mélodies et des ornements, la simplicité de l'harmonie et des accompagnements, tout est conforme au style et aux habitudes d'un pays et d'un temps où la mélodie régnait sans partage. L'art du chant était l'art par excellence. Des airs, parfois un duo, suffisaient aux jouissances du public. La lutte qui s'établissait entre les chanteurs, les applaudissements que se disputaient le ténor et les sopranos des deux sexes, les ovations décernées au maître et à ses interprètes, lorsque arrivait un de ces airs favoris, attendus avec impatience, qui passionnaient l'auditoire, donnaient une vive animation aux soirées théâtrales. Un opéra n'était souvent, pour ainsi dire, qu'une suite d'airs pour tous les personnages du drame (1). Le *Mitridate* était fait ainsi; on y trouve un seul duo et un chœur final sans importance. Le *Silla*, écrit deux ans après, est conçu dans le même système; mais on y sent une main plus ferme et un esprit plus indépendant. On y remarque un duo, un trio, des chœurs d'une certaine richesse d'harmonie, des dispositions vocales intéressantes. Les ouvertures de ces deux partitions, conformément à une coutume qui déjà commençait à vieillir, sont composées de trois petites parties, un *allegro*, un *andante*, un *presto*. Quelle distance entre ces timides essais et les œuvres magistrales qui viendront plus tard! Qu'il y a loin de ces petites symphonies à la magnifique ouverture de la *Flûte enchantée!* Quel travail s'est accompli dans cette intelligence! quelle force s'y est développée! Les splendeurs du jour ont effacé les lueurs du matin. Le génie a ouvert ses ailes, et ce n'est qu'au moment où il va être ravi au monde qu'il aura pris son plus puissant essor! — A l'époque où nous nous sommes arrêté, après tant de travaux, en 1775, Mozart a dix-neuf ans. Il a donc déjà dépassé la moitié de la carrière qu'il lui sera donné de parcourir. Ce moment même, qui sépare pour ainsi dire les deux moitiés de sa vie, marque aussi le terme des prospérités. Si nous embrassons d'un coup d'œil son existence tout entière, nous verrons, d'une part, l'enfance heureuse, l'adolescence brillante, des succès facilement obtenus; de l'autre, les soucis, les craintes, la lutte, des succès chèrement achetés. La fortune, prodigue de caresses pour l'enfant prédestiné, se montrera sévère pour l'homme de génie. — Mozart espérait, après le succès du *Re pastore*, composé à Salzbourg par ordre du prince-archevêque, qu'il serait nommé un de ses maîtres de chapelle. Mais l'archevêque, peu bienveillant de sa nature, fit entendre qu'il avait assez d'un Mozart à son service (2), dit « qu'il n'y avait pas de « place vacante », mais que cependant il accordait au jeune homme le titre de chef d'orchestre, et, par faveur spéciale, douze florins et demi de traitement (environ trente francs). Mozart dut accepter, le père jugeant qu'un refus irriterait l'archevêque sans retour. Deux années se passè-

(1) On commençait vers cette époque à nommer le clavecin *piano-forte*. Il avait été perfectionné par un facteur d'Augsbourg nommé Stein, dont Mozart estimait beaucoup les instruments; il parle longuement de ce facteur dans plusieurs lettres.

(2) Cet usage s'est conservé longtemps en Italie.

(1) Logroscino, Piccinni, Paisiello, avaient cependant déjà commencé à introduire dans les opéras des trios, des quatuors, des morceaux d'ensemble, des finales, toutes les belles conceptions qui depuis ont pris une place si considérable et si légitime dans le succès des œuvres théâtrales. Mais le public italien restait encore fidèle à son goût pour les airs, surtout dans les opera-seria. Les compositeurs plaçaient de préférence les morceaux d'ensemble dans les opéra-buffa.

(2) Le père était second maître de chapelle.

Digitized by Google

rent ainsi, après quoi la position de la famille devint des plus critiques. Les voyages avaient coûté presque autant d'argent qu'ils en avaient rapporté. Les opéras avaient été rétribués suivant les usages du temps, peu favorables aux compositeurs (1); les sérénades composées par ordre n'avaient guère rapporté que des cadeaux. Toutes les ressources étaient épuisées, et voici quelles étaient les recettes courantes : le père joignait aux émoluments de sa place, fort minces, le produit des leçons qu'il donnait en ville; on les payait au prix établi, un ducat par mois (un peu plus de onze francs). Marie-Anne donnait aussi des leçons de clavecin, faisait de la musique avec quelques jeunes personnes de la noblesse, et tout cela rapportait dix florins par mois; on lui en laissait la moitié pour son entretien. Wolfgang avait son traitement et vendait de temps à autre des valses ou une sonate à quelque éditeur. Il fallait prendre un parti; il fut résolu que Wolfgang devait de nouveau tenter la fortune; qu'il chercherait une position, un titre, des travaux; qu'il irait d'abord à Munich, et, s'il n'y réussissait pas, à Paris, où ses premiers succès ne pouvaient être oubliés. La mère accompagnerait cette fois le jeune homme, le père resterait à Salzbourg près de Marie-Anne. Cette combinaison, raisonnable d'ailleurs, ne fut pas toujours heureuse pour Wolfgang. Les lettres du père accusent un grand fond de bon sens, une clairvoyance remarquable, une expérience qui manquait complétement à Wolfgang; les conseils qu'il lui donne sont toujours marqués au coin de la raison, de la prudence, et, quand il le faut, d'une sorte de diplomatie pratique que le fils ignora toujours. Il partit de Salzbourg avec sa mère le 23 septembre 1777, animé d'espérances, qu'il devait voir s'évanouir une à une. Avant de partir, il avait envoyé sa démission à l'archevêque, qui l'avait reçue avec colère. — A Munich, où il avait donné la *Finta giardiniera* deux ans auparavant, il avait tout lieu de compter sur un excellent accueil. Il fut bientôt introduit près du comte de Seau, intendant des fêtes de la cour; mais il s'exprima avec une sorte d'assurance naïve qui ne fut pas du goût de ce seigneur. Il lui dit qu'il venait à Munich « parce qu'il était de fait qu'un bon composi- « teur manquait à la ville ». Présenté quelques jours après à l'électeur, il modifia considérablement son langage. Il avait été d'ailleurs instruit des dispositions peu favorables qu'il allait rencontrer. Le prince de Zeil avait parlé à l'électeur : « Mais c'est trop tôt, avait répondu celui-ci; « que le jeune homme aille d'abord en Italie, « qu'il voyage, qu'il acquière de la célébrité. Je « ne refuse rien, mais, en vérité, c'est trop tôt. » « Et voilà ! ajoute Mozart; la plupart des grands « sont sujets à ces accès de *légèreté française*. » Cependant, comme il voulait en finir, avoir une solution, il s'approcha respectueusement du prince et lui dit : « Votre Altesse Sérénissime per- « met-elle que je mette humblement à ses pieds « mes talents et mes services? » L'électeur se borna à lui répondre : « Mais, mon cher enfant, « il n'y a pas de place vacante. » Mozart resta plusieurs semaines à Munich, continua à voir ses amis, qui étaient de grands seigneurs, et partit pour Manheim, où il voulait s'arrêter avant de tenter la grande épreuve de Paris. Chemin faisant, il donna à Augsbourg un concert qui produisit un grand effet et peu d'argent. Il ne fut pas plus heureux à Manheim, où il séjourna cependant près de cinq mois; parfaitement accueilli des artistes, du public, de la cour, de l'électeur palatin, les éloges qu'il reçut n'aboutirent à rien de sérieux. Il donna des leçons aux quatre enfants de l'électeur, qui venait s'asseoir près du clavecin, assistait aux leçons, écoutait avec ravissement les fugues qu'improvisait le jeune maître, le traitait à merveille, et finit par lui faire cadeau d'une montre en lui avouant aussi « qu'il n'y avait pas de place vacante ». Mozart rit cette fois et du cadeau et de la réponse qui le poursuivait partout. C'était la cinquième montre qu'il recevait. Il prit alors le parti de porter toujours deux de ces montres en évidence, afin, dit-il, « qu'il ne puisse venir à personne l'idée de « m'honorer d'une sixième montre ». Il partit pour Paris, où il arriva le 23 mars 1778. — Son ancien protecteur, son ami Grimm, venait d'être nommé baron et ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, et son crédit, son influence étaient encore augmentés. Mozart apprit cette nouvelle avec une double satisfaction. Mais il était plus facile, et la suite le fit bien voir, d'être le patron d'un enfant véritablement prodigieux que de se rendre garant du génie d'un jeune homme qui avait seul, pour ainsi dire, le secret de sa valeur et de sa force; car les succès obtenus au théâtre à Milan et en Allemagne étaient mis partout au compte de Wolfgang, l'enfant-prodige; il n'en restait pas grand'chose à Mozart. Le jeune homme de vingt-deux ans n'était plus qu'un débutant comme un autre. D'ailleurs, quinze ans s'étaient écoulés depuis son premier voyage. Que de changements ! qui se souvenait aujourd'hui du petit improvisateur? La preuve que le retour de Mozart à Paris ne produisit aucune sensation, c'est que Grimm, qui lui était resté tout dévoué, n'en parle pas dans sa *Correspondance*, n'annonce pas même son arrivée. Mais il fit sincèrement tous ses efforts pour lui être utile, le recommanda de nouveau à la belle société, le présenta à la duchesse de Bourbon, à

(1) Nous lisons dans une lettre du père que Mozart eut pour écrire *Mitridate* cent *gigliati* et le logement. Si ces *gigliati* étaient des florins à la fleur de lis, cela ferait environ deux cent cinquante francs. Si c'étaient des ducats italiens (plus de quatre cents francs), il y a lieu de croire que le père l'aurait dit. L'engagement pour Venise porte un prix plus considérable, qui prouve combien la reputation de Mozart s'était augmentée : soixante-dix sequins, environ huit cent cinquante francs. Mais, comme nous l'avons dit, cet engagement ne fut pas exécuté.

Digitized by Google

madame de Chabot, à madame d'Epinay, à Gossec, à le Gros, premier ténor de l'Opéra et directeur du concert spirituel, au célèbre maître de ballets Noverre, à des hommes de lettres, et demanda pour lui des poëmes d'opéra, qu'on promit, qu'on ne donna pas. Mozart ne connut jamais que le titre des ouvrages qui lui étaient destinés; c'étaient un *Alexandre et Roxane* et un *Démophon* (1), d'après Métastase. Il ne dit pas quels en étaient les auteurs; il semble même qu'il ne l'ait pas su. Il parvint cependant à faire exécuter le jeudi saint, au concert spirituel, une symphonie qu'il venait de composer (1) : « Elle « a été exécutée avec le plus grand succès, écrit « Mozart à son père; on en a parlé, me dit-on, « dans le *Courrier de l'Europe*. » Mais les lignes qui suivent, échappées à un sentiment secret, trahissent une blessure profonde : « Il y a long- « temps que vous avez dû remarquer que je ne « me plais pas à Paris, par beaucoup de motifs « sur lesquels il est inutile de revenir, puisque en- « fin m'y voilà. » Ces motifs, sa correspondance les fait assez connaître : le mauvais goût du public, le mauvais vouloir des chefs d'orchestre, l'incapacité des musiciens. Il a dîné chez le comte Sickengen, ministre du Palatinat, avec Raff, célèbre chanteur allemand de passage à Paris. Il leur a joué sa nouvelle symphonie : « Tous deux « en ont été enchantés; j'en suis moi-même très- « content. Plaira-t-elle? je l'ignore, et pour dire « la vérité, je ne m'en inquiète guère. Je réponds « qu'elle satisfera le petit nombre de Français de « bon sens qui s'y trouveront; quant aux imbé- « ciles, voyez le grand malheur si ma sympho- « nie n'a pas le don de leur plaire! D'ailleurs, je « n'ai pas manqué leur fameux *premier coup* « *d'archet*, et cela suffit. Comme ces animaux en « font une affaire! je n'y vois pourtant aucune « merveille. Ils commencent ensemble comme « partout ailleurs; c'est à crever de rire! » Il fait entendre plusieurs fois que quelques compositeurs travaillent en secret à le desservir : « J'ai « causé avec Piccinni; il est tout à fait poli avec « moi, comme je le suis à son égard quand nous « nous rencontrons. Du reste, je ne me lie ni « avec lui ni avec aucun autre compositeur. Je « comprends mon affaire, eux la leur, cela suf- « fit. » Cet esprit chagrin se montre dans toutes ses lettres et dut certainement lui nuire dans ses relations. La conscience de son génie l'opprime. On vient lui offrir la place d'organiste de la chapelle du roi, à Versailles, avec deux mille livres de traitement. Il consulte son père, qui lui répond qu'il faut accepter au plus vite, sans hésiter, et lui fait valoir l'avantage d'approcher les personnes royales. Ce n'est pas l'avis de Mozart; il ne veut pas s'enfermer six mois par an à Versailles. « Celui qui est au service du roi est ou- « blié à Paris, » dit-il, et Mozart veut rester à Paris, y donner des opéras, et il refuse. « Je suis « compositeur, lit-on dans une de ses lettres, je « suis né pour l'être; je ne puis enterrer le talent « que Dieu a bien voulu me départir. Je le dis sans « orgueil, parce que ce talent, je le sens en moi. » Que ce langage de l'artiste convaincu est simple et beau! que cette voix intérieure est puissante! Mais le temps de Mozart n'est pas encore venu; en attendant, il souffre et il travaille pour vivre. Un duc lui a demandé deux concertos, un pour la flûte, un pour la harpe. Il a un élève qui lui paye trois louis pour douze leçons! — Mozart était venu à Paris dans des circonstances dont ni lui ni son père n'avaient pu se rendre compte. Gluck venait de faire sa grande révolution musicale, et les Parisiens, dont Mozart raille si souvent le mauvais goût, avaient applaudi avec enthousiasme *Iphigénie en Aulide*, *Orphée*, *Alceste*. La reine Marie-Antoinette avait oublié le jeune enfant qui avait voulu l'épouser à Vienne; elle était toute dévouée à l'œuvre de Gluck, son maître de musique (1). Piccinni avait son parti. Quelle place restait à un nouveau venu entre ces deux hommes? L'opéra-comique? Mais son goût ne l'y appelait pas, et puis Grétry et Monsigny y régnaient. Un grand chagrin vint d'ailleurs l'accabler, sa mère mourut. Grimm accourut alors, lui fit quitter le logement qu'il occupait (2), le recueillit dans son hôtel (3) et lui donna des preuves de la plus tendre amitié. Mais le séjour de Paris lui était devenu odieux. Il termina quelques affaires avec des éditeurs, et partit après un séjour de cinq mois, qui ne lui laissa qu'un triste souvenir. « Veille sur ta santé, lui écrit le père quand il « apprend la fatale nouvelle; ne nous rends pas « tous malheureux! Ecris-moi bientôt, dis-moi « tout. Quand a-t-elle été ensevelie? où repose- « t-elle? Mon Dieu, faut-il que je cherche à Pa- « ris la tombe de ma chère femme! » — En quittant Paris au mois de septembre 1778, Mozart avait l'intention de se rendre directement à

(1) On a représenté depuis à l'Opéra deux *Démophon*, l'un de Cherubini, en 1788 (le poëme était de Marmontel); l'autre de Vogel, né en 1766, comme Mozart, et mort à Paris à 32 ans. Ce dernier *Démophon*, dont les paroles sont d'un sieur Desrivaux, en fut représenté qu'un an après la mort de Vogel, en 1789. L'ouverture, qui est belle, est restée longtemps célèbre.

(1) La symphonie en *ré*, dite *la Parisienne*.

(1) Mozart ne nomme pas une seule fois Gluck dans ses lettres écrites de Paris. Gluck, il est vrai, ne se trouvait pas à Paris à cette époque. Mais Mozart ne mentionne aucun de ses ouvrages. Evite-t-il d'en parler par une sorte de crainte, parce qu'il sentait tout ce qu'il y avait de redoutable pour lui dans des succès si éclatants et si récents encore! Nous devons dire ainsi que, pendant le séjour que fit Mozart à Paris, on ne joua à l'Opéra aucun des trois ouvrages donnés par Gluck. Il n'est donc pas l'occasion d'en parler; mais les partitions étaient gravées, il devait les connaître. Quoi qu'il en soit, ce silence, cette abstention sont à remarquer. Mozart revit Gluck plus tard à Vienne, le rechercha et obtint son amitié. — Mozart ne nomme pas non plus Grétry. Il se loue de Gossec, en ces termes : M. Gossec, mon excellent ami, est du reste un homme fort sec. En général, il professe un souverain mépris pour tout ce qui en France touche de près ou de loin à la musique.

(2) Rue du Gros-Chenet, vis-à-vis celle du Croissant, à l'hôtel des Quatre-Fils Aymon.

(3) Rue de la Chaussée-d'Antin, près le boulevard. Ces deux adresses sont données par Mozart.

Digitized by Google

Salzbourg; mais il s'arrêta de nouveau à Manheim. Il y resta jusqu'à la fin de l'année, et nous saurons plus tard la cause de ce long séjour. Il reçut alors une lettre de son père qui lui apportait de surprenantes nouvelles. Wolfgang était nommé organiste de la chapelle et de la cathédrale, avec cinq cents florins d'appointements. L'archevêque s'était exprimé sur son compte de la manière la plus flatteuse, s'excusait presque de sa conduite passée. Le père conservait sa place de maître de chapelle, et on lui donnait un traitement égal à celui de Wolfgang. Avec ce que le père, le fils et la fille gagneront de surplus, ils pourront se faire cent vingt florins par mois; qu'ils seront riches alors! De plus, l'archevêque promet que quelque part que Mozart soit appelé pour composer un opéra, il lui sera donné un congé. Le père craint que Wolfgang ne refuse de si belles propositions; il l'adjure en ces termes : « Il s'agit de savoir si tu « crois que j'ai encore de la tête, si tu penses « que je veux ton bien, si tu veux que je vive « ou que je meure. » Wolfgang accepta. Voici comment s'était produit à Salzbourg un si grand changement. Deux personnages de la chapelle de l'archevêque venaient de mourir, le compositeur Lolli, l'organiste Adelgasser, tous deux hommes de mérite. Léopold Mozart annonça hautement que son fils allait retourner à Paris pour s'y fixer, qu'il partirait bientôt lui-même avec sa fille pour l'y rejoindre. L'alarme se mit partout : le père Mozart était le meilleur professeur de la ville, la jeune fille avait des amies. L'archevêque, de son côté, craignit de se trouver dans l'embarras, et accorda tout ce que le père demandait. — Mozart, arrivé à Salzbourg dans les premiers jours de 1779, fut sur-le-champ installé dans ses nouvelles fonctions. Il passa ainsi près de deux ans, heureux, tranquille, étudiant encore, composant toujours. Il semble que ce soit alors, dans cette retraite, dans cette trêve à ses agitations, qu'il ait amassé les trésors d'harmonie dont il va former un style nouveau, nerveux, élevé, magistral. L'électeur palatin Charles-Théodore était devenu électeur de Bavière; il avait gardé un souvenir bienveillant du jeune maître qu'il avait naguère traité si peu généreusement à Manheim, et peut-être voulait-il racheter un tort qu'il se reprochait. Il demanda à Mozart d'écrire un opéra-séria, qui devrait être exécuté pour l'anniversaire de la naissance du prince, le 29 janvier 1781. Munich possédait un beau théâtre, un orchestre renommé, de bons chœurs, une troupe italienne excellente : le prince mettait tout cela à sa disposition. Mozart accepta avec joie, obtint à grand peine de l'archevêque le congé nécessaire et partit pour Munich au mois de novembre 1780. Il n'y avait pas à Munich de poëte italien; il y en avait un à Salzbourg. Il se nommait Varesco. C'était un abbé; il ne pouvait quitter Salzbourg, où l'attachaient ses fonctions. Mozart reçut son libretto, *Idomeneo, re di Creta*, par fragments, et les changements toujours très-intelligents qu'il demandait à son poëte se traitaient par correspondance et par l'entremise du père. Un mois après son arrivée à Munich, Mozart avait achevé les deux premiers actes. Les répétitions commencèrent le 1er décembre, l'opéra fut représenté au jour fixé, et produisit une impression profonde. — Nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'étude des partitions de Gluck n'était pas étrangère à la transformation qui venait de s'opérer dans le style de Mozart. Il semble qu'on entende dans quelques pages de l'*Idomeneo* comme un retentissement lointain des accents d'*Alceste;* non que le plus léger travail d'imitation se fasse sentir; des deux côtés l'inspiration est aussi libre; mais l'auteur d'*Idoménée* a vingt-cinq ans, Gluck, dans toute l'énergie créatrice de sa puissance sexagénaire, n'est pas un rival, c'est un maître. Mozart le vénère, l'admire, l'étudie; il est d'ailleurs de ces hommes à qui il est permis de prendre leur bien où ils le trouvent. Ce n'est pas ici le lieu d'établir un parallèle entre deux génies de nature bien différente : l'un fier, ardent, impétueux, habile à passionner, jaloux de sa gloire, recherchant la richesse; l'autre modeste, calme, vivant loin du monde, peu soucieux de ses intérêts, presque indifférent à sa renommée; l'un a voulu régner en maître sur la scène, et s'est voué tout entier à la muse tragique; l'autre laisse la carrière ouverte, et féconde tout le domaine de l'art. Les travaux de ces deux artistes reflètent leur caractère et leur vie; en musique aussi, le style est l'homme. La postérité tient peu compte de ces différences, elle juge les œuvres; les rivalités, elle les oublie, elle les efface; elle couronne Michel-Ange et Raphaël, Corneille et Racine, Gluck et Mozart. Hâtons-nous d'ajouter que dans la partition d'*Idoménée* abondent des beautés qui ne doivent rien à personne, appartiennent en propre à Mozart, sont de véritables créations. Tout y parut nouveau parce qu'aucune tradition ne s'y était imposée. Un souffle musical puissant et soutenu, un ensemble fortement tissu de toutes les richesses de l'art, une science inspirée, tels sont les caractères de cette musique, qui a quelque chose de monumental; et ces caractères, on les retrouve dans tout ce que Mozart a écrit depuis, et au degré le plus élevé dans ses derniers chefs-d'œuvre. Le père, toujours prudent, lui avait écrit : « Je te supplie de ne pas penser « uniquement au public musical. Tu sais qu'il y « a cent ignorants pour dix connaisseurs; n'ou- « blie pas *le populaire*, dont les longues oreilles « sont chatouilleuses. » Le fils, toujours étranger à ces capitulations, lui répond : « N'ayez pas « peur. Quant à ce que vous appelez *le populaire*, « il y a dans mon opéra de la musique pour les « gens de toute espèce. Excusez-moi cependant « s'il n'y a rien pour les gens à longues oreilles. »

Digitized by Google

— Mozart, retenu à Munich par les joies du succès, oubliait que son congé était expiré depuis longtemps; l'archevêque le lui rappela. Il lui envoya l'ordre de venir le rejoindre à Vienne, où il allait s'établir pour quelque temps. Mozart s'empressa d'obéir, arriva dans cette capitale le 16 mars 1781, et descendit à l'hôtel de l'archevêque, qui se chargeait de lui pendant la durée du séjour à Vienne. Il y trouva en effet une chambre « charmante »; mais les déboires allaient bientôt commencer. Certes, ce n'était pas à la table de monseigneur qu'il espérait prendre place; il savait qu'il devait être classé parmi les officiers de la maison; mais il trouve à la table qui lui est assignée deux valets de chambre, deux cuisiniers et le pâtissier en chef. Ces personnages occupaient le haut bout de la table. Deux musiciens de la chapelle, qui partageaient sa mauvaise fortune, la subissaient avec résignation; mais l'auteur d'*Idomeneo* se sentit profondément blessé. D'autres procédés du même genre achevèrent de l'indigner. Il demanda une audience à l'archevêque; celui-ci le traita de maraud, de coquin, de mauvais drôle, et conclut en lui disant : « Si tu ne veux pas mieux servir, « décampe d'ici. » Mozart jeta sur le parquet l'argent qu'il avait reçu pour les frais de voyage et donna sa démission. Il avait si vivement ressenti cet outrage qu'il tomba sérieusement malade. L'archevêque raconta cette scène, et dit qu'il ne pouvait comprendre une telle susceptibilité. — Mozart résolut alors de se fixer à Vienne, de vivre de son travail, et, comme disent les Allemands, de *privatiser,* c'est-à-dire être indépendant, n'avoir aucune fonction officielle, disposer librement de son temps et de sa personne. Cette existence convenait à son caractère et à ses goûts. Il avait parfois besoin de distractions, Vienne lui offrait à cet égard toutes les facilités désirables. Il ne pouvait vivre sans musique; à Vienne, la musique était partout, au théâtre, dans les salons, les promenades, les lieux de réunion. L'opéra était excellent; tous les artistes de renom venaient s'y faire entendre; des hommes tels que Gluck, Haydn, Métastase y faisaient leur résidence. Mozart, plus liant qu'à Paris, attiré vers ces hommes célèbres, rechercha leurs conseils et leur amitié. Il vécut ainsi plus d'un an, donnant des concerts et des leçons, et travaillant pour les éditeurs. Une faveur inespérée vint le chercher tout à coup. On ne jouait que des opéras italiens. L'empereur Joseph II eut le désir très-louable de voir renaître l'opéra allemand inauguré par Keiser et Graun, et de faire représenter un opéra composé et chanté par des artistes allemands, dans le genre bouffe, bien entendu, puisque c'était le seul qu'il apprécât. Pour ce travail, la voix publique désignait Mozart. L'empereur lui demanda cet opéra, et c'est alors que fut composé l'*Enlèvement au sérail* (Die Entführung aus dem Serail), dont le succès, d'abord contesté à Vienne, eut cependant sur-le-champ un grand retentissement et fut confirmé sur tous les théâtres d'Allemagne. C'est après la première représentation de cet ouvrage que Joseph II dit au compositeur : « Excessivement de notes, cher « Mozart. — Juste autant qu'il en faut, sire, » répondit respectueusement l'artiste. D'autres suffrages vinrent le dédommager : « On a redonné hier « mon opéra à la demande du chevalier Gluck (1), « qui m'en a fait beaucoup de compliments. Nous « dînons chez lui demain. » — Cette lettre est du 7 août 1782. Nous devons faire remarquer cette date et expliquer ces mots : *Nous dînons.* Le jour même où il écrivait cette lettre, Mozart s'était marié; il avait épousé mademoiselle Constance Weber, fille d'un musicien de Manheim. M. Oulibicheff raconte de la manière suivante, d'après des informations qu'il donne pour certaines et un témoignage qu'il affirme être authentique, l'histoire de ce mariage. Lorsque Mozart partit pour Paris, il s'arrêta à Manheim, comme nous l'avons dit. Il s'éprit alors de mademoiselle Louise Weber, qui reçut fort bien l'hommage du jeune compositeur; mais plus tard, lorsqu'il revint à Manheim, où ce souvenir le rappelait, il ne trouva pas le même accueil, la jeune fille aspirait à une destinée plus brillante. Mozart ne se plaignit pas; séduit par la grâce de Constance, une sœur plus jeune, il l'aima et s'en fit aimer. La dépêche du père que nous avons fait connaître l'enleva à ces nouvelles amours; mais il y resta fidèle, et lorsque plus tard la famille Weber vint s'établir à Vienne, Mozart résolut d'épouser Constance. Il n'était pas riche, on le sait, il *privatisait,* vivait au jour le jour, et Constance n'avait rien. Le père Mozart refusa longtemps son consentement, le père Weber ne donna jamais le sien. Wolfgang enleva sa bien-aimée et l'épousa chez la baronne de Waldstetten, protectrice des jeunes amants. C'est le lendemain du mariage que les nouveaux époux dînèrent chez le chevalier Gluck. Louise Weber chantait alors au grand théâtre de Vienne; elle se maria depuis et devint célèbre sous le nom de madame Lange. Mozart la perfectionna dans l'art du chant, et resta son ami en devenant son beau-frère. — Les amateurs de *musique de chambre* savent que Mozart a dédié à Haydn six beaux quatuors. Il les commença peu de temps après son mariage, et ce travail le captivait à ce point que pendant que sa femme lui donnait son premier-né, il écrivait l'*andante* et le *menuet* d'un de ces quatuors, qu'il ne fit paraître qu'en 1785 et qu'il donne comme « le fruit d'un long et pé- « nible travail ». Mozart avait une véritable affection pour Haydn, et disait qu'il avait appris

(1) Mozart ne prit jamais la qualité de chevalier, quoiqu'il pût y prétendre aussi bien que Gluck, qui n'y avait d'autre titre que celui que leur conférait à tous deux la décoration de l'Éperon d'or.

Digitized by Google

de lui l'art d'écrire le quatuor; c'était donc une dette d'amitié et de reconnaissance qu'il acquittait ainsi. Une dédicace en italien inaugure le recueil : « Un père qui veut produire ses en- « fants dans le grand monde ne saurait mieux « faire que de les mettre sous la protection d'un « homme célèbre. Toi, homme célèbre et mon « très-cher ami, accueille avec bienveillance mes « six enfants, sois pour eux un père, un guide, « un ami. » Haydn, de son côté, tenait en haute estime le génie de Mozart; il avait dit au père : « Je vous déclare devant Dieu, et en honnête « homme que je suis, que votre fils est le plus « grand compositeur qui ait jamais existé. » Et il dit plus tard, après avoir écrit la *Création* et les *Saisons*, qu'il avait élevé et fortifié son style par la lecture des œuvres de Mozart. Tous deux avaient raison; tous deux appréciaient avec la bonne foi d'un artiste sincère le profit qu'ils avaient tiré de cette étude mutuelle. — Depuis l'*Enlèvement au sérail*, donné en 1782, année où il se maria, jusqu'en 1785, Mozart ne fait rien pour le théâtre : les leçons en ville, les concerts et les compositions instrumentales absorbent tout son temps. Il a besoin de gagner son pain quotidien, et il travaille sans relâche à le conquérir; il aime tendrement sa femme; il veut qu'elle soit heureuse. Dans l'espace d'un mois, il joue dans vingt-deux concerts. Un nommé Martin, le *Musard* de cette époque, avait obtenu le privilége de donner des sérénades dans l'*Augarten*, jardin situé tout près de Vienne, et sur les grandes places de la capitale : Mozart ne dédaigna pas de s'associer à cette entreprise, pour laquelle il prit la peine de recueillir cent soixante-quatorze souscripteurs, dont il envoie la liste à son père; il espère bien que l'affaire réussira et qu'il en tirera au moins trois cents florins de profit. En même temps, il se dévoue à une œuvre de charité, et compose, pour un concert donné en faveur de pauvres veuves de musiciens, l'oratorio *Davidde penitente*, où il y a un beau trio pour le ténor et les deux sopranos. Mais enfin, en 1786, le théâtre reprend ses droits, et dans cette même année, Mozart donne l'*Impresario* (Der Schauespiel-director), composé à la demande de l'empereur pour une fête à Schœnbrunn, et un de ses chefs-d'œuvre, *le Nozze di Figaro*. — Quelques mois après, un rescrit impérial conféra à Mozart le titre de compositeur de la cour, avec un traitement de huit cents florins. Il en reçut le brevet avec tristesse, parce qu'il regarda comme une sorte d'aumône cette faveur, à laquelle n'étaient attachés aucune fonction, aucun travail, aucune obligation. « C'est trop pour ce qu'on me de- « mande, trop peu pour ce que je pourrais faire, » dit-il un jour au trésorier qui lui remettait son traitement. Cet argent pesait à sa main loyale; il aurait voulu le mériter, et consacrer son temps et son génie à l'empereur, pour lequel il avait un attachement sincère. On raconte que Mozart, dans un voyage qu'il fit à Berlin en 1787, présenté au grand Frédéric, reçut de lui les offres les plus séduisantes, on peut dire les mieux méritées : « Restez avec moi, dirigez mes musiciens, « vous aurez trois mille thalers d'honoraires « (près de douze mille francs). — Quoi! sire, « abandonner mon bon empereur? — Eh bien, « réfléchissez, répondit le roi visiblement touché, « prenez votre temps, mes offres subsistent. » Mozart revint à Vienne troublé, inquiet, partagé entre son dévouement à l'empereur et les devoirs que lui imposait sa position, il était père de famille. Il vit l'empereur : « Eh quoi! est-il vrai, « mon cher Mozart, vous voulez me quitter? — « Ah! répondit Mozart plein d'émotion, ah! Ma- « jesté, je resterai toute ma vie à votre ser- « vice! » Mais sa situation resta la même, et lorsque ses amis lui reprochèrent de n'avoir pas mieux profité d'une circonstance si favorable : « Eh quoi! répondit-il, pouvais-je songer à cela? » Mozart était bon, affectueux, obligeant, facilement touché des misères d'autrui; s'il fallait venir en aide à un ami, secourir quelque infortune, envoyer quelque argent à son père devenu vieux, faire un cadeau à sa sœur bien-aimée, il vidait sa bourse, empruntait, et donnait. On profita contre lui de cette trop facile bonté. On le fit passer pour un prodigue, vivant dans le désordre, perdu de dettes, et la mauvaise réputation qu'on lui avait faite à dessein lui nuisit dans l'esprit de Joseph II; il est vraisemblable d'ailleurs que l'empereur ne connaissait pas la nature des offres refusées à Berlin, et qu'il a toujours ignoré le sacrifice que lui avait fait le pauvre et bon Mozart. — Nous sommes à l'époque des plus beaux travaux de Mozart. A mesure qu'il approche du terme de sa vie, ses œuvres deviennent plus grandes, elles sont plus fortement marquées du sceau de son génie. En 1786, Mozart n'a plus que cinq ans à vivre. On dirait qu'une voix secrète lui dit de mettre à profit des jours qui sont comptés. C'est le temps de la production la plus active de cet esprit toujours si fécond : sonates, trios, quatuors, concertos, symphonies, pièces détachées de tout genre, tout sert d'aliment à la flamme qui le consume, et en même temps, de cette main fiévreuse que la mort va bientôt glacer, il écrit ses plus magnifiques compositions, de couleurs si variées, d'effet si différent. *Le Nozze di Figaro, Don Giovanni, Cosi fan tutte, il Flauto magico,* le *Requiem, la Clemenza di Tito*, tels sont les adieux qu'il adresse au monde, les souvenirs qu'il laisse à la postérité (1). En même temps encore, il rajeunit Hændel par l'art d'une instrumentation nouvelle (2), et comme s'il voulait se rendre compte

(1) *Le Nozze di Figaro*, Vienne, 1786; — *Don Giovanni*, Prague, 1787; — *Cosi fan tutte*, Vienne, 1788; et, en 1791, il écrit ses trois dernières symphonies, *il Flauto magico*, le *Requiem*, et la *Clemenza di Tito*. Les deux premiers ouvrages à Vienne, le dernier à Prague.

(2) Les ouvrages de Hændel, sur lesquels Mozart a fait ce

Digitized by Google

à lui-même de l'emploi de ses journées et de ses nuits sans sommeil, il tient une liste exacte de ses travaux, en marque la date, en dresse un catalogue qu'il a commencé le 9 février 1784 et qu'il continuera jusqu'au 15 novembre 1791, le vingtième jour avant sa mort. — Mozart perdit son père en 1787, et cette mort le plongea dans une vive douleur. L'année suivante, sa santé s'altéra profondément; il sentit alors les premières atteintes d'un mal qui n'a jamais été bien défini, qui le poursuivit sans relâche et sous lequel il devait succomber; de longs accablements venaient le frapper, et le laissaient parfois sans mouvement et presque sans vie. Arraché à ces défaillances, la tête en feu, agité d'une sorte de délire, il prenait la plume et se pressait d'écrire, comme un homme à qui le temps va manquer. C'est au milieu de ces souffrances, dans ces alternatives douloureuses d'anéantissement et d'excitation suprême, qu'il mit au jour ses derniers ouvrages. Quand il traçait si rapidement les signes qui écrivent les sons, tout était déjà créé dans sa tête, et si les notes se pressaient si impatientes sur le papier, c'est qu'elles n'étaient pour lui que l'expression tardive d'harmonies toutes prêtes à se répandre et qu'il voulait faire entendre au monde comme il les entendait retentir au fond de son âme. — L'aventure étrange du *Requiem* vient bientôt aggraver le mal. Tout le monde connaît cette histoire, qu'on a racontée de diverses manières, et que nous rapporterons d'après les souvenirs de la veuve de Mozart, devenue madame de Nissen. Mozart travaillait au *Flauto magico*. On lui apporta une lettre anonyme, par laquelle une personne qui voulait rester inconnue lui demandait de composer une messe de requiem, de fixer le prix de son travail, l'époque où il serait terminé. Le porteur du message attendait la réponse. Mozart, après quelques instants de trouble et d'hésitation, répondit qu'il acceptait ce travail, en fixa le prix, mais sans pouvoir déterminer l'époque où il serait terminé. Son esprit, dès ce moment, fut frappé de l'idée que ce message annonçait sa fin prochaine et que c'était pour ses propres funérailles qu'on lui demandait une messe des morts. Quelque temps après, le même messager reparut; il apportait la somme demandée par Mozart et la promesse d'une somme bien plus considérable le jour où la partition serait remise. Toutes les questions de Mozart et de sa femme furent inutiles, et le messager affirma qu'on ne connaîtrait jamais le nom de celui dont il exécutait les ordres. Sur ces entrefaites, Mozart dut partir pour Prague, où il avait été invité à écrire un opéra, *la Clemenza di Tito*, pour les fêtes du couronnement de l'empereur Léopold. Mozart était déjà monté en voiture et sa femme se disposait à le suivre, quand le messager se montra de nouveau, et, s'adressant cette fois à madame Mozart, qu'il saisit par ses vêtements, il lui demanda quand serait terminé le *Requiem*. Mozart lui dit qu'à son retour de Prague il s'occuperait de ce travail, et le messager se retira satisfait. — Dès qu'il fut de retour à Vienne, Mozart voulut remplir sa promesse, et il se mit à l'œuvre. Mais l'idée qui tout d'abord avait frappé son esprit y jeta le désordre. Il eut peur de la mort, lui qui avait écrit ces belles paroles (1) : « Comme la « mort, à la bien considérer, est le vrai but de « la vie, je me suis depuis plusieurs années tel- « lement familiarisé avec ce véritable ami de « l'homme, que son image, loin d'être effrayante « pour moi, n'a rien que de doux et de conso- « lant! Je remercie Dieu de m'avoir accordé la « grâce de reconnaître la mort comme la clef de « notre véritable béatitude. Je ne me mets jamais « au lit sans penser que, tout jeune que je suis, « je puis ne pas me relever le lendemain, et ce- « pendant aucun de ceux qui me connaissent ne « pourra dire que cette pensée m'ait jamais at- « tristé un seul instant. Chaque jour je rends « grâces à Dieu de ce bonheur, et je le souhaite « sincèrement à tous les hommes mes frères. » Quel changement profond! comme le mal a troublé la sérénité de cette intelligence! La terreur de la mort l'assiége, il verse des larmes, il se croit entouré d'ennemis, on lui a donné du poison! Et cependant il ne trouve de calme à ses souffrances que dans le travail même qui les a causées; il le poursuit malgré les prières de sa femme, malgré l'ordre du médecin qui lui a fait enlever sa partition, et il se lève la nuit pour mettre en musique les terribles paroles qui lui inspirent tant d'effroi. Saül avait besoin du secours de David pour se délivrer des fantômes qui l'oppressaient, Mozart trouve en lui-même et l'esprit fatal de Saül et les chants inspirés de David. Une discussion s'est engagée, longtemps après la mort de Mozart, sur l'authenticité du *Requiem*. On en attribuait une partie à Süssmayer, son élève. Mais il paraît certain que si la mort empêcha Mozart d'écrire entièrement sa partition, Süssmayer ne fit que la compléter d'après les indications du maître. Certes, l'homme qui eût été capable de produire cette œuvre, ou seulement d'en composer quelques morceaux, se serait signalé par d'autres ouvrages. Laissons au *Requiem* le nom de Mozart, son génie y respire. — Le 15 novembre 1791, Mozart se trouva tellement épuisé qu'il dut garder le lit. On connut bientôt la gravité de son état; mais on espérait que sa jeunesse le sauverait. Il reçut les marques d'une touchante sympathie. Une foule inquiète entourait sa demeure; des députations d'étudiants et d'artistes se succédaient sans cesse. En même temps qu'il recevait des directeurs de

travail, sont : Acis et Galatée, le Messie, la Fête d'Alexandre, Ste-Cécile.

(1) Dans une lettre à son père, du 4 avril 1787.

Digitized by Google

théâtre les offres les plus brillantes, on lui apportait sa nomination aux fonctions de maître de chapelle de St-Etienne, cathédrale de Vienne, avec un traitement considérable. « Eh quoi! s'é« cria-t-il les yeux pleins de larmes, c'est à pré« sent qu'il faut mourir! » Mais il retrouva tout le calme de son esprit. Le 5 décembre, une sœur de sa femme vint le voir : « Restez près de moi, « lui dit-il, je veux que vous me voyiez mourir. « Restez, assistez ma pauvre Constance. » On dit que le manuscrit du *Requiem* était ouvert près de lui. Il mourut dans la nuit, n'ayant pas encore accompli sa 36e année. Sa mort produisit dans toute l'Allemagne une profonde sensation, et le jugement de la postérité ne se fit pas attendre. Il laissait un de ces noms pleins d'éloquence en qui se personnifient un style, une école, un art tout entier. Des six enfants qu'il avait eus de sa femme, deux fils seulement lui survécurent; l'un est mort depuis longtemps, l'autre vivait à Milan dans la détresse; ses derniers jours ont été adoucis par l'initiative de la société des auteurs et des compositeurs de Paris, qui lui a fait parvenir une somme importante prélevée sur les recettes des *Nozze di Figaro* (1); il a reçu avec une profonde reconnaissance cet héritage paternel recueilli par la pieuse sollicitude de mains étrangères. F. H—L—Y.

MOZIN, grammairien français, né en Lorraine vers l'an 1765, avait embrassé l'état ecclésiastique. A l'époque de la révolution, il émigra, à l'exemple de beaucoup de ses confrères, au delà du Rhin et alla se réfugier dans le Wurtemberg. Il donna des leçons de français à Stuttgard, et, ayant été engagé par le libraire Cotta à rédiger des livres élémentaires pour l'étude de cette langue, ainsi qu'un dictionnaire, Mozin composa plusieurs ouvrages de ce genre, qui ont eu généralement un grand débit et ont été, en partie, souvent réimprimés. Trouvant dès lors une ressource assurée dans ses travaux littéraires, il ne rentra plus en France et mourut à Stuttgard en 1840, ne laissant d'autre fortune que ses ouvrages, publiés par Cotta, dont voici les titres : 1° la *Correspondance familière, ou Choix de lettres françaises*, 2e édit., Stuttgard et Tubingue, 1813, in-8°; 2° *Nouveau dictionnaire de poche allemand-français et français-allemand*, ibid., 1817-1820, 2 vol. in-18; 3° *Petite bibliothèque allemande et française, ou Lectures choisies, tirées des auteurs des deux nations qui se sont occupés de la jeunesse*, ibid., 1820-1821, 12 vol. in-18; 4° *Anecdotes françaises-allemandes*, pour traduire, 4e édit., ibid., 1827, in-8°; 5° *Choix de morceaux français et allemands, pour s'exercer dans la traduction*, ibid., 6e édit., 1830; 6° *Choix de dialogues allemands et français*, 7e édit., 1835; 7° *Nouvelle grammaire allemande*, 5e édit., 1836, in-8°; 8° la *Correspondance des négocians, ou Recueil de lettres sur le commerce*, etc., 5e édit., 1839, in-8°; 9° *Grammaire française à l'usage des Allemands*, 1re édit., 1840; 10° *Dictionnaire complet des langues française et allemande*, avec des additions de Guizot, Biber, Hœlder, Courtin et autres collaborateurs; revu de nouveau et augmenté par A. Peschier, 1840 et ann. suiv., 4 vol. in-4°. Successivement amélioré et revu par des hommes qui se sont spécialement occupés de l'étude des langues, ce *Dictionnaire* tient un rang distingué parmi les lexiques allemands-français. 11° *Petit dictionnaire portatif allemand-français et français-allemand*, 1841, 2 vol. in-12. Extrait du grand lexique. 12° *Petit cadeau destiné aux enfants, ou Nouvel ABC allemand-français*, 6e édit., 1842, in-8°. Outre ces ouvrages, Mozin a publié une description géographique du pays qui était devenu sa seconde patrie, sous ce titre : *les Charmes du Wurtemberg*, Tubingue, 1802, in-12. D-G.

MOZZI (Marc-Antoine), en latin *Mutius*, chanoine de Florence, d'une noble famille de cette ville, y prit naissance le 17 janvier 1678. Son père se chargea de sa première instruction, et lui fit faire un cours de belles-lettres et de philosophie chez les jésuites. Mozzi étudia ensuite la théologie et les lois dans l'université de sa ville natale, et fit des progrès remarquables dans les différentes branches des sciences divines et humaines. A ces connaissances il joignait le goût et la culture des beaux-arts. La poésie, l'éloquence, la musique l'occupaient alternativement. Il jouait du théorbe et de la mandoline avec tant de perfection que peu de maîtres l'égalaient. Le jeune prince Jean-Gaston de Médicis, amateur de musique, l'appelait souvent dans son palais pour s'en faire accompagner. Il chantait avec goût et improvisait en vers. Cosme III lui fit donner, en 1700, un canonicat de la métropole. Il fallut alors se partager entre la cour et l'église : il n'abandonna pas la première, et sut remplir les devoirs du bénéfice qui l'attachait à la seconde. En 1701, il prononça, par ordre de la cour, l'*Oraison funèbre de Charles II, roi d'Espagne;* et en 1703, sur l'invitation du chapitre métropolitain, celle de Léon Strozzi, archevêque de Florence. L'académie de la Crusca se l'associa, et celle de Florence, en 1702, le nomma professeur de littérature toscane. L'université de la même ville le promut au grade de docteur en théologie; et la princesse Violante-Béatrix de Bavière le fit son théologien : distinctions qui supposent le mérite, et qui dans Mozzi ne faisaient que le récompenser. On a de lui : 1° *Discorsi sacri*, Florence, 1717. Parmi ces discours se trouvent les deux Oraisons funèbres citées ci-dessus. 2° *Sonetti sopra i nomi dati ad alcune dame Fiorentine dalla serenissima principessa Violanta*, etc., Florence, 1705. Cette princesse s'était amusée à donner différents noms singuliers à quarante-cinq dames de la cour. L'abbé Mozzi fit un sonnet sur chacun

(1) Lors de la dernière reprise de cet ouvrage au Théâtre-Lyrique, en 1856.

Digitized by Google

de ces noms. 3° *Istoria di S. Gresci e de' santi martyri suoi compagni, come pure della chiesa del medesimo santo, posta in Valcava di Mugello*, etc., Florence, 1740, in-fol., fig. Il s'était élevé des différends sur l'authenticité des actes du martyre de ces saints. Cosme III chargea l'abbé Mozzi d'écrire leur histoire; on y trouve une critique judicieuse et beaucoup d'érudition. 4° *Vita di Lorenzo Bellini Fiorentino;* elle a été insérée dans le recueil des *Vies des illustres Arcadiens*, part. 1re, p. 108, Rome, 1713; 5° *Traduzione in versi sciolti degl' inni di Prudenzio, intitolati Corone*, Milan, 1740, etc. Mozzi mourut subitement le 4 avril 1836, âgé de 58 ans. On trouve son *Eloge* parmi ceux *Degli Uomini illustri Toscani*, vol. 4, p. 701. — On connaît encore du nom de Mozzi, noble et ancienne famille de Bergame, laquelle tirait son nom du château de Mozzo : 1° *Ambroise* Mozzi, archevêque de Bergame, depuis l'an 1112 jusqu'en 1119; — 2° *Achille* Mozzi, au 16e siècle, qui écrivit en vers latins les Eloges des hommes illustres de Bergame, sous le titre de *Teatro;* — 3° *Augustin* Mozzi, jurisconsulte et recteur de l'université de Padoue, duquel on a : *Disputationes publicæ per octo dies agitatæ*, Padoue, 1558, in-4°; — 4° *Pierre-Nicolas* Mozzi, auteur d'un traité *De contractibus*, Venise, 1585, in-fol.; — 5° enfin le chanoine comte *Louis* Mozzi (*voy.* l'article suivant). L—Y.

MOZZI (Louis), né à Bergame, d'une famille honorable, le 26 mai 1746, entra en 1763 chez les jésuites de la province de Milan. Il était professeur au collége des nobles quand le pape Clément XIV donna le bref de suppression de la société, en 1773. Mozzi rentra alors dans sa ville natale, où il devint chanoine et archiprêtre, et fut chargé de l'examen des candidats pour le sacerdoce. Aussi pieux que zélé, il se signala dans les controverses excitées en Italie par le parti janséniste, qui cherchait à y répandre les doctrines par lesquelles la France avait été si longtemps troublée. La réputation de science et de vertu qu'il s'était acquise le fit appeler à Rome, où il fut nommé missionnaire apostolique, préfet de l'Oratoire du P. Gravitta, et membre de l'académie des Arcades. La compagnie de Jésus ayant été rétablie en 1804 pour le royaume de Naples, Mozzi, fidèle à sa première vocation, quitta sa position et ses espérances dans le monde pour rejoindre ses confrères. Il fit les quatre vœux, malgré son âge, et fut dispensé, à cause de sa capacité et de ses services, de l'examen préalable et des exercices prescrits par les jésuites. Il ne jouit pas longtemps du repos; sa société ayant été de nouveau dispersée, Mozzi se retira dans la villa du marquis Scotti, près Milan, et y mourut le 24 juin 1813. On a de lui : 1° *Lettres à un ami, sur une certaine dissertation publiée à Brescia, touchant le retour des juifs dans l'Eglise*, Lucques, 1777, in-8°. Ces lettres sont au nombre de trois. Il y avait cinq ans qu'un religieux, favorable aux opinions jansénistes, avait publié cette *Dissertation* à Brescia. 2° *Lettre d'un théologien à un théologien*, Vicence, 1778, in-8°. Elle roule sur le même sujet. On s'efforça de répondre à Mozzi dans une *Lettre d'un théologien aux auteurs des Ephémérides littéraires de Rome*, 1778, in-12 de 30 pages, et l'auteur de la *Dissertation* en donna depuis une seconde, *Sur l'époque du retour des juifs*, Venise, 1779, in-8°. 3° *Le Faux disciple de St-Augustin et de St-Thomas convaincu d'erreur, ou Réflexions critiques et dogmatiques sur un nouveau livre concernant les doctrines courantes*, Venise, 1779, in-8°. Cet ouvrage, dédié au cardinal Albani, était une attaque contre l'écrit intitulé *la Doctrine de St-Augustin et de St-Thomas victorieuse de celle de Molina et des jésuites, par les armes que présente M. l'archevêque de Paris, dans son Instruction pastorale du 8 octobre* 1763, Brescia, 1776, in-12. Les jansénistes se défendirent par quelques brochures, savoir : 1. *les Difficultés proposées à l'ex-jésuite chanoine Louis Mozzi, sur les Réflexions critiques et dogmatiques*, in-8°; 2. les *Trébuchements* (*zoppicamenti*) *sur la lecture du Faux disciple*, Bergame, 1780, in-8°. L'auteur de ce dernier ouvrage était le P. Viator. Mozzi répondit : 4° *Court exemple de la sagacité du P. Viator de Coccaglio*, Bergame, 1780, in-12; 5° Essai de réponse du chanoine Mozzi au P.... *Première lettre*, 1781, in-12; 6° *le Jansénisme dans son beau jour, ou Idée du jansénisme*, Venise, 1781, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est dédié au cardinal Louis Valenti Gonzague. 7° Le *Culte de l'amour divin, ou Sur la dévotion au sacré cœur de Jésus*, in-8°; le frontispice porte Bologne, mais il fut imprimé à Sienne, 1783. C'est une traduction de l'ouvrage de Fumel, évêque de Lodève, fort goûté en France. Mozzi n'en fit que les notes et la dédicace à la reine de Portugal, qui lui envoya une réponse très-favorable. 8° *Histoire abrégée du schisme de la nouvelle Eglise d'Utrecht, adressée à M..., par D. A. D. C.*, Ferrare, 1785, in-8°. Dans ce livre, que Mozzi écrivit contre la manie répandue alors dans quelques écoles d'Italie de vanter l'Eglise d'Utrecht, il y a deux parties distinctes, savoir : une lettre à un évêque, et l'abrégé historique proprement dit. Le pape Pie VI témoigna sa satisfaction à l'auteur par un bref du 8 juin 1785. 9° *Lettre à un ami sur quelques inexactitudes remarquées dans l'Histoire abrégée de l'Eglise d'Utrecht*, Venise, 1787; 10° *Réponse pacifique au chevalier milanais auteur des Lettres d'Utrecht*, Venise, 1788, in-8°. Ce chevalier supposé était l'abbé Bossi, chanoine de Milan, qui, en 1786, avait publié en cette ville le *Catholicisme de l'Eglise d'Utrecht, ou Analyse et réfutation de l'Histoire abrégée;* 11° les *Cinquante raisons pour préférer l'Eglise catholique*, Bassano, 1789, in-8°. C'est un petit ouvrage du duc Antoine-Ulric de Brunswick, que Mozzi a traduit de l'anglais et accompagné de notes. Cet opuscule a été récemment publié en français par M. l'abbé

Digitized by Google

Prompsault. 12° *Entretiens familiers entre une dame catholique et un théologien janséniste sur la prohibition des livres*, Assise, 1790, in-8°; 13° les *Projets des incrédules pour la ruine de la religion, dévoilés dans les œuvres de Frédéric, roi de Prusse*, 3e édit., augmentée, Assise, 1791, 1 vol. in-8°. On y trouve joint un opuscule non moins curieux, intitulé *l'Esprit du 18e siècle découvert aux simples*. 14° *Abrégé historique et chronologique des plus importants jugements du saint-siége sur le baianisme, le jansénisme et le quesnellisme*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, imprimé à Foligni, est dédié au savant Gerbert, abbé de St-Blaise. 15° *Pensez-y bien, ou Réflexions sur les grandes vérités de la religion chrétienne*, Venise, 1792, in-8°. C'est une traduction de l'anglais. 16° *Lettre à M. Ricci, sur son mémoire en réponse à des questions touchant l'état actuel de l'Eglise de France*, Foligni, 1792, in-8°; 17° le *Modèle des dames chrétiennes dans la vie de madame de Combes des Morelles, morte le 2 septembre* 1771, 1 vol. in-8°, 1792. La Vie de madame des Morelles avait été publiée en France. 18° Le *Modèle des enfants chrétiens, ou Abrégé de la vie du jeune François de Combes des Morelles*, mort au collége de la Flèche le 17 janvier 1778, Venise, 1792, in-8°; 19° *Vie du serviteur de Dieu M. Jean Belotti*, Bergame, 1793. — *Vies de quelques jeunes ecclésiastiques du diocèse de Bergame*, 1793; 20° *Vie de la servante de Dieu Marie-Electa-Crucifixe Gualdo, bénédictine*, 1794; 21° *Abrégé de la vie de Claire-Colomb Breda, bénédictine*, 1795; 22° *Eloge historique du comte Petrocca Grumelli*, 1797; 23° *Règles et statuts pour la congrégation de St-Louis de Gonzague*, 2e édit., 1800; 24° *Règles pour les congrégations de la Ste-Vierge;* 25° la *Couronne de fleurs spirituelles;* 26° *Neuraine pour préparer à la fête de la Ste-Vierge;* 27° *A la mémoire de Charles Azari*. Ces ouvrages ascétiques ont été publiés en 1802 et années suivantes. On attribue aussi au laborieux Mozzi des *Réflexions sur la mort de Voltaire, d'Alembert et Diderot*, qui ne paraissent pas de lui; le *Mois de Marie, ou Pieux exercices à pratiquer*, qui est du P. Jean Sormanni, jésuite; et encore des *Lettres théologiques sur l'infaillibilité de l'Eglise et du pape*, qui paraissent avoir pour auteur le P. Pianciani, jésuite. Ces lettres sont au nombre de cinq. B-D-E.

MOZZOLINO. *Voyez* MAZOLINO.

MUCHIZKY (LUCIEN), prélat et poëte serbo-croate, né en 1776 dans un village de la Syrmie, mort en mars 1837 à Carlstadt dans le Banat. Fils d'un paysan, il fut élevé d'abord dans le lycée patriarcal de Carlowiz. Il continua ensuite à Zegedin, dans l'académie des slaves-grecs, ses études qu'il termina à l'université de Pesth. Doué d'un grand talent linguistique, il apprit promptement l'allemand, l'anglais, l'italien, le français, le hongrois, ainsi que les divers dialectes slaves. Revenu dans le Banat, Muchizky, qui avait reçu les ordres sacrés, entra dans un couvent. On sait que les couvents sont les séminaires d'où sortent les dignitaires supérieurs de l'Église grecque. Après avoir administré quelques cures, il devint, vers 1816, évêque gréco-slave de Carlstadt. Ce fut dans ce poste élevé, que Muchizky travailla au rajeunissement de la race serbe. Il fonda un séminaire de sa confession à Carlstadt, où il tâcha d'initier les jeunes lévites dans des sciences qui, réputées profanes, ne restent malheureusement que trop souvent en dehors du cadre de leurs études. Quant au peuple, il institua des écoles primaires, dans lesquelles l'enseignement de la religion se faisait dès lors en langue serbe. Mais Muchizky est devenu un des restaurateurs de la langue et de la littérature serbes sur un terrain plus élevé encore : il a rajeuni les anciennes ballades populaires, tirées de l'histoire nationale. L'élévation des idées, l'élan des pensées, le ton heureux des expressions, et le fini du style lui ont valu le nom de l'*Horace serbe*. Ses poésies ont été publiées à Pesth en 1838, et à Bude en 1840, en 2 volumes. Lié avec Haj, Kopitar et Kollar, principaux slavistes de l'époque, l'évêque de Carlstadt a été un des moteurs les plus remarquables du mouvement antihongrois, quoique la cour de Vienne trouvât de son côté en lui trop de velléités d'indépendance. Cependant Muchizky était, par la voix publique, désigné pour le siége patriarcal des Serbes de l'Autriche, quand il mourut. R—L—N.

MUCHLER (CHARLES-FRÉDÉRIC), littérateur allemand, né le 2 septembre 1763 à Stargard, en Poméranie, mort à Berlin le 12 janvier 1857. En 1785, il entra au ministère de la guerre comme *auditeur*, et obtint en 1794 le titre de conseiller. Mis hors cadre en 1806, par suite des revers de Iéna et Auerstædt, et privé de son traitement, Muchler dut chercher des ressources dans les travaux littéraires, qui jusqu'alors n'avaient fait que remplir accidentellement ses loisirs. En 1814, il fut chargé de la direction militaire et civile de la ville de Dresde, sous le gouvernement général du prince de Repnin, et il vit ses services récompensés par une pension viagère de cent ducats. Après la conclusion de la paix, il revint au culte des muses, auxquelles il resta fidèle jusqu'à sa mort. Il mourut à Berlin après un séjour de quarante ans dans cette ville. Muchler, après s'être d'abord essayé dans la poésie, où il a excellé dans la charade, a plus tard cultivé surtout le genre anecdotique. A côté de beaucoup de délayages, on remarque cependant des traits vigoureux. Il avait ce que les Anglais appellent l'*humour*. Les principaux de ses ouvrages sont : *Taschenbuch fur Frauenzimmer* (Almanach des dames), Berlin, 1779 à 1784; — *Aristippe*, roman, Berlin, 1781; — *Meine Feierstunden* (Mes loisirs), Berlin, 1782; — *Kleine Frauenzimmer-bibliothek* (Petite bibliothèque des dames), Berlin, 1782 à 1786, 5 vol.; — Poésies, 2e édit., Berlin, 1802, 2 vol. Dans ces dernières il faut relever, outre les charades déjà nommées, quelques chants populaires, les éloges des couleurs dans le

Digitized by Google

genre dithyrambique, puis des fables et des épigrammes. En 1803, Muchler publia sous le titre : *Blætter der Liebe und Freundschaft für Stammbucher* (Souvenirs d'amour et d'amitié, ou Pages d'un album), une espèce d'anthologie de petites strophes et de distiques, tirés d'auteurs allemands, anglais, français et italiens. Ces strophes sont du genre de celles que, selon l'habitude d'Angleterre et d'Allemagne, des presonnes amies insèrent dans les albums l'une de l'autre. Mais ce qui a fait surtout connaître cet auteur, c'est son *Anecdoten-Almanach* (Almanach des anecdotes), publié à Berlin de 1808 à 1840, sauf les interruptions de 1814, 1816 et 1839. Muchler, dans ses derniers trente ans, n'a plus fait diversion à ce genre de travail que par quelques poésies de circonstance, qui n'ont pas été recueillies. R—L—N.

MUDFORD (William), littérateur et journaliste anglais, né à Londres le 8 janvier 1782, mort le 10 mars 1848 à Canterbury. En 1800, il devint secrétaire du duc de Kent, qu'il accompagna à Gibraltar en 1802. De retour en Angleterre, il consacra dès 1803 ses loisirs à des travaux littéraires, en même temps qu'à la rédaction du journal *the Courrier*. Soutenu pendant une certaine époque par le ministre Canning, Mudford, qui s'était laissé entraîner à des spéculations financières, vit à la fois, avec la mort de son patron, en 1828, s'écrouler l'échafaudage de ses combinaisons mercantiles, et s'évanouir l'espoir de jouer un rôle politique. Retiré en province, il édita successivement plusieurs journaux, tels que *the Kentish Observer*, *the Canterbury Journal*, et finalement *the John Bull*. Il a été aussi un des fondateurs du journal *the Melodist*, qui servait d'organe à une camaraderie littéraire comparable à la société du *Caveau* à Paris. Mudford, qui a été un auteur très-fécond, a publié successivement : *Critical inquiry into Dr. Johnson's writings, in which is shown, that the pictures of life contained in the Rambler, and other publications of that celebrated writer, have a dangerous tendancy* (Essai critique sur les écrits de Johnson, dans lequel on prouve que les tableaux contenus dans le *Coureur* et dans les autres publications de cet écrivain célèbre ont une tendance dangereuse), Londres, 1802, in-8°; — *Travels in Africa* (traduction anglaise des Voyages en Afrique, de M. Golbéry), Londres, 1803, 2 vol. in-8°; — *Augustus and Mary, or the Maid of Buttermere* (Auguste et Marie, ou la Fille de Buttermere), conte dramatique, Londres, 1803, in-12; — *the Life of Goldsmith, and a critical examination of his writings* (Vie de Goldsmith, avec un examen critique de ses écrits), 1804, in-12; — *the Life of Helvetius*, 1807, in-8°; — traduction anglaise des *Lettres péruviennes de madame de Graffigny, avec les Lettres d'Aza*, Londres, 1807, in-8°; — *Beauties selected from the writings of Beattie.....; with notes on the first book of the Minstrel by Thomas Gray* (Anthologie des écrits de Beattie, rangés d'une manière commode sous les chapitres : poésie, morale, philosophie, théologie, critique et art épistolaire, avec une *Vie* de l'auteur et un aperçu de ses écrits. De plus quelques notes sur le 1er livre du *Minstrel* de Th. Gray), Londres, 1809, in-12; — *Nubilia in search of a husband* (Questions matrimoniales à propos de la recherche d'un mari), Londres, 1809, 3e édit., in-8°; — traduction anglaise de la *Vie de Fénelon par le cardinal de Bausset*, Londres, 1810, 2 vol. in-8°; — *the Contemplatist, on a Series of essays upon morals and litterature*, Londres, 1811, in-12; — *Adventures of Paul Plaintive*, nouvelle, 1811, 2 vol. in-12; — édition des *Nouvellistes et romanciers anglais, avec la Vie de tous les auteurs*, 1811; — *Mémoires du prince Eugène*, traduits du français, 1811, in-8°; — *Memoirs of the life of Richard Cumberland*, avec l'examen critique de ses écrits, suivi d'un essai de déterminer et l'époque à laquelle il vécut, et ses contemporains présomptifs. De plus, vingt-six lettres originales inconnues jusque à ce jour, de Cumberland, 1812, in-8°; 2e édit., augmentée, 1814, 2 vol. in-8°; — *the Historical account of the battle of Waterloo, comprehending on circumstancial narrative of the whole events of the war of 1815, written from the first authority* (Récit historique de la bataille de Waterloo, avec un exposé détaillé de tous les événements de la guerre de 1815. Le tout rédigé sur la foi d'un témoin oculaire), 1816, impérial in-4°. — Quant aux lettres adressées à Mudford, qui peuvent jeter un grand jour sur son activité littéraire et journalistique, on en trouvera une grande partie dans le tome 3 des *Litterary illustrations* de Nichols. R—L—N.

MUDGE (Thomas), mécanicien anglais, naquit à Exeter en 1710. Son père, qui était ecclésiastique et tenait une école à Biddeford, lui donna la première instruction. Le jeune Mudge montra moins de goût pour l'étude que pour la mécanique; et son père, lui voyant des dispositions extraordinaires pour l'horlogerie, le mit, à l'âge de quatorze ans, en apprentissage chez Graham, le plus fameux horloger du temps. Thomas fit des progrès si rapides dans son art, que bientôt son maître lui confia les ouvrages les plus difficiles et les plus délicats dont il était chargé. Après son apprentissage, il commença à travailler pour son compte. Ce fut alors qu'un des meilleurs horlogers de Londres, chargé par le roi d'Espagne Ferdinand VI de lui faire une montre à équation, et ne se sentant pas capable de remplir cette commission, eut recours au seul artiste qui pouvait l'exécuter : c'était Mudge. L'horloger, nommé Ellicot, ne s'en fit pas moins honneur de l'ouvrage, y mit son nom et en expliqua savamment le mécanisme aux curieux; mais ayant par malheur dérangé quelque chose dans le mouvement, il fut obligé d'avouer que Mudge seul était capable de réparer sa maladresse et que cet artiste était l'auteur d'un travail si ingénieux.

Digitized by Google

Le roi d'Espagne, grand amateur des ouvrages mécaniques, surtout des montres, informé de cette circonstance, s'adressa directement à Mudge et le chargea de faire, pour lui, les ouvrages qu'il jugerait les plus curieux et d'en fixer lui-même le prix. L'artiste exécuta entre autres, pour ce souverain, une montre à répétition qui indiquait le temps vrai et le temps moyen : elle sonnait et répétait l'un et l'autre, ce qui auparavant n'avait eu lieu dans aucune montre ; de plus elle répétait les heures, les quarts et même les minutes. Le roi avait voulu que cette montre fût enfermée sous verre dans le gros bout d'une canne, en sorte que, par des coulisses, il pouvait voir dans ses promenades opérer le mécanisme de ce beau travail. Mudge se le fit payer quatre cent quatre-vingts guinées : ses amis l'avaient engagé à en demander au moins cinq cents ; mais il répondit qu'il avait calculé strictement le profit honnête qu'il devait avoir sur un travail de ce genre et qu'il ne voyait pas de raison de surfaire à un souverain plus qu'à un simple particulier. En 1750 il s'associa Dutton, autre élève de Graham, et ouvrit un atelier d'horlogerie. Les Anglais racontent que le comte de Bruhl, ayant apporté de Paris une montre de Berthoud, avec un défaut que l'auteur même était incapable de corriger, s'adressa au mécanicien anglais, qui d'abord ne voulut pas, par délicatesse, se charger de l'entreprise et qui ensuite, cédant aux pressantes sollicitations du comte saxon, remédia complétement au défaut de la montre parisienne. Mudge porta ses vues sur la construction des montres marines ou garde-temps, et publia d'abord, en 1765, ses *Pensées sur les moyens de perfectionner les montres, particulièrement celles de la marine.* Pour mieux réfléchir sur cet objet si important en Angleterre, Mudge quitta en 1771 son commerce et se retira à Plymouth, où il employa plusieurs années à construire un garde-temps. Cette montre fut donnée à l'essai, d'abord à l'Observatoire de Greenwich, puis au baron de Zach, astronome du duc de Gotha, et enfin à l'amiral Campbell, qui s'en servit dans un voyage à Terre-Neuve. On la trouva partout d'une très-grande précision. Le bureau des longitudes accorda au constructeur une prime de cinq cents livres sterling, en l'invitant à concourir, par la construction d'une seconde montre parfaitement semblable à la première, au grand prix proposé par le parlement. Mudge, au lieu d'une, en fit deux autres ; elles furent soumises à l'essai de l'astronome royal. Maskelyne fit au bout de l'année, au bureau des longitudes, un rapport très-satisfaisant ; et il fut convenu que les montres de Mudge seraient essayées aussi sur mer : mais un nouveau rapport de l'astronome tendit à prouver, par des calculs, qu'elles ne soutenaient pas une épreuve rigoureuse : en conséquence, le bureau des longitudes arrêta qu'il ne serait plus donné suite aux premiers essais. Le fils de Mudge attaqua le rapport de l'astronome dans une brochure intitulée *Exposé des faits relatifs aux garde-temps construits par Th. Mudge*, 1790 ; Maskelyne y fit une réponse, et cette réponse attira une réplique de Mudge. L'année suivante, Mudge s'adressa au bureau des longitudes, afin d'obtenir une récompense quelconque pour des garde-temps qui, bien qu'ils n'eussent pas été jugés dignes du grand prix, avaient pourtant été reconnus, par le bureau même, supérieurs à ceux que l'on avait construits auparavant et ne s'étaient point dérangés pendant vingt ans d'expérience. Le bureau des longitudes ne fut pas favorable à sa demande ; mais Mudge, s'étant adressé en 1792 à la chambre des communes, en obtint l'année suivante une récompense de deux mille cinq cents livres sterling. Outre le perfectionnement des montres marines, on lui doit l'invention d'un nouvel échappement pour les montres ordinaires. Le roi d'Angleterre l'avait nommé son horloger en 1777 : il s'entretint plusieurs fois avec cet artiste, qui devait cette faveur à l'estime que le roi avait conçue pour la supériorité des talents de Mudge, depuis que lui seul s'était montré capable de raccommoder une montre très-compliquée appartenant à Sa Majesté. Mudge mourut octogénaire le 14 novembre 1794 : il avait perdu en 1794 sa femme, fille d'un membre de l'université d'Oxford. Il en avait eu deux fils, dont le plus jeune fut recteur à Lustleigth ; il sera question de l'autre dans l'article suivant. D—G.

MUDGE (William), major-général dans l'armée anglaise, fils du précédent, né à Plymouth en 1762, fut placé comme cadet à l'école militaire de Woolwich, et s'y distingua par ses talents. Il servit au dehors dans l'artillerie royale comme capitaine : à son retour, devenu membre de la société royale de Londres, il inséra dans les *Transactions philosophiques* plusieurs Mémoires intéressants. Il fut longtemps employé dans l'enseignement des cadets, à l'arsenal militaire royal et à l'école de la compagnie des Indes orientales. Il fut aussi l'un des commissaires du bureau des longitudes. Il seconda M. Biot dans ses opérations pour la mesure d'un arc du méridien en Ecosse ; mais sa faible santé ne lui permit pas d'accompagner le savant français aux îles Shetland ; il le fit accompagner par son fils, qui avait le grade de capitaine. Mudge concourut à la description trigonométrique de la Grande-Bretagne ; et c'est à lui que ses compatriotes doivent en grande partie les cartes de divers comtés, qui ont été publiées et qui se font remarquer par la beauté du coup d'œil et par la correction. On trouve dans l'*Edinburg Review* de janvier 1805 (page 372 et suiv.) une notice détaillée de ses travaux pour le levé trigonométrique de l'Angleterre et du pays de Galles. L'académie des sciences de Copenhague l'appela dans son sein ; et l'Institut de France le nomma l'un de ses correspondants. Ce savant officier est mort à Londres le 17 avril 1821. On

Digitized by Google

trouve dans les *Transactions philosophiques* des années 1795, 1797 et 1800, le rapport détaillé des travaux trigonométriques qu'il avait exécutés de 1791 à 1799. Z.

MUDIE (Robert), naturaliste, né en 1777, est mort en 1842. Son ouvrage sur les oiseaux de la Grande-Bretagne (*British-Birds*), Londres, 1835, 2 vol. in-8°, a eu du succès; une 5e édit., revue par M. Martin, a été mise au jour en 1834 par le libraire Bohn. Mudie composa un grand nombre d'écrits destinés à la masse des lecteurs; nous citerons parmi eux : *les Cieux*, 1835; 2e édition, 1847; — *la Terre, l'Air, la Mer, le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver;* — *l'Homme dans sa structure et ses fonctions physiques*, 1838; — *l'Homme dans ses facultés et ses fonctions intellectuelles*, 1839; — *l'Homme dans ses relations avec la société*, 1840; — *Leçons d'astronomie*, 1842; — les *Animaux domestiques*, 1839; — *Guide populaire pour l'observation de la nature*, 1832. Plusieurs de ces livres ont été réimprimés. Mudie a laissé également des travaux relatifs à l'histoire de certaines localités britanniques : *l'Ile de Wight*, 1840, in-8°, fig.; — *Description historique et topographique des îles de la Manche*, 1840, in-8°; — *Histoire du Hampshire*, 1840, 2 vol. in-8°. Br—t.

MUELLER. *Voyez* Muller.

MUENZER (Thomas), démagogue fameux qui joua un rôle remarquable à l'époque des débats de la réforme luthérienne. Il était né à Stolberg, dans le Harz, et il fit ses études à Wittemberg. On a prétendu que son père avait péri victime de la tyrannie d'un comte de Stolberg, et que cette catastrophe fut le germe des idées révolutionnaires que développa Thomas. Quoi qu'il en soit, après avoir été aumônier d'un couvent de religieuses à Halle, prédicateur à Zwickau, il se rendit en 1521 à Prague, où il se lia avec les partisans de Jean Huss, et en 1523, il fut nommé prédicateur ou curé à Allstedt en Thuringe. C'était le moment où les violentes attaques de Luther contre la cour de Rome agitaient l'Allemagne; Muenzer, dont le cerveau était échauffé par la lecture de la Bible et par celle d'écrits mystiques, se prononça avec feu contre la papauté, mais allant bien plus loin que l'apôtre de la réforme, il déclara la guerre aux nobles, aux souverains, à l'ordre social tout entier. « Son organe « vibrait à l'instar d'une cloche. Des livres saints « il n'avait étudié que les prophètes pour leur « emprunter leur audace d'expression. Il aimait « à parler en plein air et en plein champ; ses « cheveux flottants sur ses épaules, ses yeux que « l'on comparait à deux charbons ardents, ses « lèvres épileptiques lui donnaient l'air d'un possédé. » Ainsi s'exprime un biographe de Luther (M. Audin). Le bouleversement complet que Muenzer voulait introduire dans l'Eglise et dans l'Etat trouva sans peine des adhérents nombreux, mais ses théories devaient lui attirer des inimitiés redoutables. Forcé de s'éloigner un instant, il finit par s'établir à Mulhaussen en Thuringe; il y réunit ses partisans, s'empara de la ville, livra au pillage les maisons des riches et établit la communauté des biens. Un autre fanatique, nommé Pfeiffer, vint se joindre à lui, et la nouvelle de l'insurrection des paysans de la Franconie redoubla leur audace. Muenzer promit aux bandes qui se groupaient autour de lui de les conduire à la fortune, et, entrant en campagne, il s'empara de la ville de Frankenhausen. Les princes allemands avaient déjà, et non sans motif, pris l'alarme en voyant ce torrent démagogique menacer de les engloutir; l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick réunirent leurs troupes, et le 15 mai 1525, les partisans de Muenzer, au nombre de 8,000, placés près de Frankenhausen dans une position avantageuse, furent attaqués avec vigueur. Muenzer avait repoussé toute proposition pacifique; il ne cessa d'électriser sa troupe par les discours les plus véhéments. Après une résistance opiniâtre, les insurgés, mal armés et mal organisés, furent mis en déroute; 5,000 restèrent sur le champ de bataille. Muenzer et Pfeiffer se jetèrent dans Frankenhausen, mais cette malheureuse ville fut bientôt enlevée de vive force par les vainqueurs, qui la livrèrent à un second pillage. Muenzer se cacha dans un lit, se faisant passer pour un malade, mais il fut reconnu, et son identité fut constatée par des écrits qui lui avaient été adressés et qui furent trouvés sur lui. Il fut, ainsi que Pfeiffer et vingt-quatre de ses principaux adhérents, condamné à avoir la tête tranchée. Son courage l'abandonna lorsqu'on le conduisit au supplice. Son corps fut écartelé et sa tête placée à l'extrémité d'un piquet. Luther s'était chaleureusement prononcé contre les excès de ce précurseur du socialisme le plus avancé, et Mélanchthon le qualifia de fils du diable. Entre autres ouvrages relatifs à ce fougueux sectaire, et qu'a énumérés la *Bibliographie biographique* de M. Œttinger, nous mentionnerons : *Vie, écrits et doctrine de Thomas Muenzer*, par Strobel, Nuremberg, 1795; — *Thomas Muenzer*, par Seidemann, Dresde, 1842; — *Thomas Muenzer, son caractère et sa destinée*, par L. von Buezko, Halle, 1812, in-8°; — *Histoire complète de la guerre des paysans en Thuringe*, par Gebser, 1834. Un seul écrit en français nous est connu à cet égard; c'est une *Thèse* de M. Garcin, Strasbourg, 1850. Disons enfin que Théodore Mundt l'a choisi pour le héros d'un roman historique. Br—t.

MUET (Pierre Le). *Voyez* Lemuet.

MUFFLING (Frédéric-Ferdinand-Charles, baron de), général prussien et écrivain militaire, né à Halle en 1775, était originaire d'une ancienne famille, et dès l'âge de quinze ans était entré au service; il resta longtemps dans les emplois subalternes, car ce ne fut qu'en 1802 qu'il fut nommé lieutenant en premier; en 1803, il de-

Digitized by Google

vint capitaine et fut attaché à l'état-major général. Il fit en cette qualité avec le corps du prince de Hohenlohe la campagne de 1806, si désastreuse pour l'armée prussienne, et il prit part à la convention de Rattkau, d'après laquelle ce corps, poursuivi jusque sur les bords de la Baltique et enveloppé par la cavalerie de Murat, dut mettre bas les armes. Renonçant à la carrière militaire, Muffling entra en 1809 comme fonctionnaire civil dans l'administration du duché de Saxe-Weimar; mais en 1813, lorsque l'Allemagne se leva avec énergie pour repousser les Français, il courut rejoindre les drapeaux. Il se trouva à la bataille de Lutzen, et attaché comme quartier-maître général à l'état-major de l'armée de Silésie, il resta jusqu'à l'occupation de Paris auprès de Blücher; il assista à tous les nombreux combats que livraient les troupes que le vieux maréchal *En avant* (*Vorwärts*) menait sans cesse au feu. Lorsque la paix fut signée, il resta chef de l'état-major des corps prussiens cantonnés dans les provinces rhénanes. Durant la courte, mais sanglante campagne de 1815, il suivit comme représentant de la Prusse le quartier général de Wellington, et lorsque les armées alliées furent pour la seconde fois entrées à Paris, Muffling fut nommé gouverneur de cette capitale, fonctions délicates dont il s'acquitta pendant cinq mois au milieu de bien des difficultés. Il passa ensuite au quartier général de l'armée d'occupation anglaise, et en 1818 il prit une part assez active aux travaux du congrès d'Aix-la-Chapelle. En 1820, nommé chef de l'état-major général, il s'occupa de grandes opérations topographiques; il étendit jusqu'au cœur de l'Autriche et de la Russie la triangulation qu'il faisait exécuter pour dresser la carte de la monarchie prussienne. En 1829, il intervint dans les négociations qui amenèrent la paix entre la Russie et la Turquie. En 1832, il fut nommé commandant du septième corps d'armée; en 1837 gouverneur de Berlin, en 1842 président au conseil d'Etat. En 1847, il sollicita et obtint sa retraite; le roi le nomma feld-maréchal général et lui fit don de la belle terre de Wundersleben. Le vieux guerrier se retira à Erfurt, où il mourut le 16 janvier 1851. Ses écrits sont importants pour l'histoire militaire; il raconte ce qu'il a vu, ce qui s'est passé sous ses yeux, et bien que suspect de partialité, son témoignage doit être écouté. Nous citerons : *Relation de la campagne des troupes prussiennes et russes en* 1813, Breslau, 1813; Leipsick, 1815; — *Histoire de la campagne des troupes anglo-allemandes et prussiennes sous les ordres des maréchaux Wellington et Blücher, en* 1815, Stuttgard, 1815; — *Mémoires sur la guerre de* 1813 *et de* 1814; *campagnes de l'armée de Silésie*, Berlin, 1824, 2 vol. in-8°; — *Stratégie de Napoléon en* 1813, Berlin, 1827. D'autres écrits se rapportent aux principes de l'art de la guerre : *Notes sur l'ouvrage intitulé Principes de la haute stratégie à l'usage des généraux autrichiens*, Weimar, 1808; 2e édition, 1810; — *Considérations sur les grandes opérations militaires*, Berlin, 1827. Peu de temps après la mort de Muffling, on publia à Berlin son autobiographie (*Aus meinem Leben*). Tous ces écrits sont en langue allemande et il les signait des lettres C. von W. BR—N.

MUGGLETON (Louis) fut dans le 17e siècle avec John Reeve le fondateur d'une secte qui fut appelée *Muggletonienne*. Il exerçait la profession de tailleur; mais la tête exaltée, il se mit à prêcher une religion nouvelle, qui, malgré son étrangeté, obtint en Angleterre un certain nombre de partisans. Muggleton et Reeve se prétendaient les derniers et les plus grands prophètes de Jésus-Christ et s'octroyaient le droit de condamner ou de sauver pour l'éternité qui bon leur semblait. Les doctrines de ces sectaires étaient bizarres et peu compréhensibles; suivant eux, l'âme de l'homme est unie à son corps d'une façon indissoluble; elle meurt avec le corps pour renaître avec lui. Muggleton est mort le 14 mars 1697. Ses ouvrages, précédés de son portrait, ont été publiés en 1756, avec ceux de Reeve et quelques autres traités muggletoniens et, ce qui semblera étrange, réimprimés par de modernes croyants en 1832, 3 vol. in-4°. Divers écrits ont été publiés en Angleterre contre les Muggletoniens, nous citerons : 1° *Les nouveaux prophètes convaincus d'être des hérétiques*, par W. Penn, 1762, in-4°; et 2° *Exposition sincère des absurdes et dangereux principes de la secte généralement connue sous le nom des Muggletoniens*, Londres, 1694, in-4°. Z.

MUGNOZ ou MUNOZ (Gilles de), antipape, connu sous le nom de Clément VII, était chanoine de Barcelone, lecteur en droit canonique, et jouissait d'une certaine réputation de sagesse et de lumières. Ce fut ce personnage que les deux cardinaux restés fidèles à l'antipape Benoît XIII élurent en sa place en 1424, d'après le serment qu'ils lui avaient fait (*voy.* Benoît XIII, antipape). Clément se fit installer à Peniscola avec toutes les cérémonies usitées en pareilles occasions. Il prit les ornements pontificaux, fit des promotions dans le sacré collége et n'y oublia point son neveu. Cinq ans se passèrent dans ce vain exercice d'une puissance non reconnue, lorsque le roi Alphonse, qui seul la protégeait, s'étant réconcilié avec le pape Martin V, envoya deux conseillers à Clément pour l'exhorter à se démettre. L'antipape, qui avait d'abord accepté sa nomination avec répugnance et qui cependant semblait s'y être attaché, consentit avec assez de docilité à la demande d'Alphonse. Il voulut néanmoins donner quelque solennité à son obéissance. Comme il ne lui restait que deux cardinaux de tous ceux qu'il avait créés, il en nomma un troisième. Il prit ensuite la tiare et ses habits pontificaux, monta sur son trône environné de ses trois cardinaux, de ses autres officiers; et en présence

Digitized by Google

des deux conseillers d'Alphonse, qu'il décorait du nom d'ambassadeurs, il fit son abdication authentique et invita ses cardinaux à choisir son successeur. L'élection eut lieu et le choix unanime tomba sur Othon Colonne, ou Martin V. Muñoz se dépouilla ensuite des marques de sa dignité, reparut dans l'assemblée vêtu comme un simple docteur; et l'on rendit grâces à Dieu de l'issue de cette heureuse journée. La cour de Rome ferma les yeux sur le ridicule et l'indécence de cette cérémonie théâtrale. On regarda l'événement comme la fin du grand schisme qui avait désolé l'Eglise pendant cinquante et un ans. Gilles de Muñoz reçut son absolution, et le pape lui donna l'évêché de Maïorque (en 1429). D—s.

MUGNOZ ou MUNOZ (Sébastien), peintre d'histoire, naquit en 1654 à Naval-Carnero et fut un des élèves les plus distingués de Claude Coëllo. Chargé, en partie, de l'exécution des décorations que l'on fit à Madrid pour le mariage de Charles II avec Louise d'Orléans (1675), il employa le produit de ses travaux à faire un voyage à Rome, où il entra dans l'école de Carle Maratti. Malheureusement les arts du dessin, à cette époque, se ressentaient déjà de la fausse direction qui leur avait été imprimée par les Bermini, les Pietre de Cortone, etc. En 1684, Muñoz revint dans sa patrie, aida son premier maître à terminer quelques travaux et se rendit avec lui à Madrid, où Muñoz ne tarda pas à obtenir un grand crédit à la cour et fut nommé peintre du roi en 1688. Pour justifier ce titre, il exécuta son beau tableau de *Psyché et l'Amour*, et huit sujets tirés de la *Vie de St-Eloi*, pour l'église du Sauveur. Mais son chef-d'œuvre est le *Martyr de St-Sébastien*, grand tableau peint sur toile, que l'on a vu au Musée du Louvre en 1814, et que l'Espagne a repris en 1815. Chargé de retoucher dans l'église d'Atocha la belle voûte peinte par Herrera le jeune, Muñoz tomba du haut de l'échafaudage, et se tua sur la place, le lundi saint de l'an 1690. Il n'avait alors que 36 ans. Le roi lui fit faire des obsèques magnifiques. Quoique Muñoz fût un peintre d'un talent distingué, on peut lui reprocher avec justice d'avoir été l'un des corrupteurs du goût en Espagne, en y introduisant les vices qui de son temps infestaient les écoles d'Italie. Ses productions se font remarquer par le fracas de la composition, par un coloris heurté et visant à l'effet; on y désirerait d'ailleurs un dessin plus correct, plus de noblesse dans le style et de grandeur dans les caractères. C'est à Tarragone et à Madrid que l'on avait le plus grand nombre de ses ouvrages. — *Evariste* Munoz, peintre d'histoire, né à Valence en 1671, fut élève de Conchillos : doué de grandes dispositions et de beaucoup de fécondité, la fougue de son génie l'empêcha toujours d'être correct et de donner de la noblesse à ses caractères. Il avait pris par goût le métier des armes, qui lui permettait de se livrer à son penchant pour la peinture. Il avait épousé une femme dont on croyait le mari mort dans l'esclavage chez les Algériens : ce mari reparut et Muñoz fut obligé de quitter sa femme. Il épousa en secondes noces la veuve d'un militaire que l'on disait avoir été tué à Messine; mais comme s'il eût été destiné à voir toujours reparaître un prédécesseur, le premier mari revint au bout de quelque temps, et Muñoz se trouva veuf de nouveau. Il tenta encore une troisième épreuve; cette fois-ci il fut plus heureux, et personne ne vint le déposséder. Il établit à Valence une école de dessin qui fut très-fréquentée jusqu'à sa mort, arrivée en 1737. La plus grande partie des églises de Valence possèdent de ses ouvrages. P—s.

MUGNOZ ou MUNOZ (Jean-Baptiste), né en 1745, à Museros près de Valence (Espagne), où il fit ses études, se montra supérieur à tous ses camarades et fut ensuite l'un de ceux qui contribuèrent le plus aux progrès de la philosophie dans les écoles espagnoles. Dans un des concours pour la chaire de philosophie à l'université de Valence, il publia une dissertation latine intitulée : *De recto philosophiæ recentis in theologia usu Dissertatio*. Il y traite de l'utilité de la philosophie moderne pour les sciences en général et en particulier pour la théologie, soit naturelle, soit révélée. Ce fut en 1768 qu'il donna un traité contre les Péripatéticiens, une réimpression de la Logique de Vernet avec une préface et une édition des œuvres latines du P.-F. Louis de Grenade, avec des préfaces qu'il mit à la tête de chaque volume, et parmi lesquelles on doit surtout remarquer le morceau qui précède la *Rhétorique ecclésiastique* de ce savant dominicain. Muñoz y traite de l'origine et des progrès de la rhétorique chez les Grecs et les Romains, des principales époques de l'éloquence ecclésiastique, et des études nécessaires pour l'acquérir. Quelques années après, il fit paraître (1775) une nouvelle édition du *Collectanea moralis philosophiæ*, du même religieux, en le faisant précéder d'un traité fort estimé intitulé *De scriptorum gentilium lectione et profanarum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis*. Trois ans après, il eut une querelle littéraire avec le P. Cesareo Pozzi, commensal du cardinal Colonna, alors nonce en Espagne : Pozzi avait publié en italien un Essai sur l'éducation des couvents (*Saggio di educazione claustrale*); ce fut le sujet de l'opuscule de Muñoz ayant pour titre : *Juicio del tratado del M. R. L. D. Cesareo Pozzi; lo escribia por el honor de la literatura espagnola D. Juan B. Munoz*, 1778, in-8°. Le P. Pozzi, pour la défense de son livre, fit imprimer à Perpignan une *Apologia*. De son côté, Muñoz avait pris la plume et déjà même avait composé une réplique; mais il la garda en portefeuille. Il avait été appelé à la place de cosmographe en chef des Indes et à celle d'official de la secrétairerie d'Etat et dépêches générales du même département. Il

Digitized by Google

reçut la commission d'écrire une histoire de l'Amérique : pour la remplir dignement, il voyagea pendant plusieurs années, visitant les archives de Simancas, de Séville, de Cadix, de Lisbonne, et recueillit un nombre immense de pièces inconnues, de lettres originales de Christophe Colomb, de Pizarre, de Ximenès, etc. Cavanilles dit que ces pièces formaient cent trente volumes. C'était vers 1782 qu'il avait commencé ses recherches : ce ne fut qu'en 1793 qu'il donna le premier volume de son *Historia del nuevo mundo*, in-8°, le seul qui ait vu le jour. L'auteur rend compte des événements qui ont eu lieu jusqu'aux premières années du 16e siècle. Il parut à Madrid une critique de ce volume : on y accusait Muñoz de plagiat, comme s'il avait pu se dispenser de consulter ses devanciers et ne pas être d'accord avec eux sur plusieurs points; on lui reprochait amèrement une faute d'impression ! Au reste on n'attaqua pas le fond de l'ouvrage, qui fut même traduit en allemand avec des notes par K. Sprengel (Weimar, 1795, in-8°); et en anglais (Londres, 1797, in-8°). Au milieu de ses travaux, Muñoz se vit arrêté par de fréquentes fluxions à la tête et à la gorge. Ce ne fut qu'au bout d'un an que sa santé se rétablit. Il avait repris ses travaux depuis quelques mois, et était sur le point de publier deux nouveaux volumes qui auraient contenu, l'un, la fin du règne de Ferdinand le Catholique (1516), et l'autre, des pièces justificatives, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 19 juillet 1799. Outre les ouvrages dont il a été fait mention, on a encore de lui *Elogio de Antonio de Nebrissensis*, 1796, in-8° (*voy.* ce nom), dont Chardon Larochette a rendu compte dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, t. 3, p. 181-201. Muñoz avait commencé des *Institutions philosophiques*, en latin. Sempere y Guarinos, qui en avait vu plusieurs cahiers relatifs à la logique, dit qu'en 1787 les travaux littéraires et les fonctions de l'auteur ne lui avaient pas permis d'achever cet ouvrage ; il est douteux qu'il ait pu le reprendre. Il existe en espagnol, sous le nom d'Antoine Muñoz, un *Discurso sobre la economia politica*, Madrid, 1779, in-8°; mais Sempere y Guarinos pense que l'auteur de cet écrit a pris un nom supposé. A—B—T.

MUGUET DE NANTHOU (FRANÇOIS-FÉLIX-HYACINTHE), député de l'assemblée constituante, né à Besançon en 1760, était fils d'un des premiers négociants de la Franche-Comté, connu par des services très-éminents rendus à la province. Il fit ses études à Paris, au collége d'Harcourt, et, après avoir reçu ses premiers grades, fut pourvu successivement de la charge d'avocat du roi et de celle de lieutenant général au bailliage de Gray. Il se distingua, lors des émeutes de 1788, par sa fermeté et appuya de tout son pouvoir les mesures adoptées par le parlement. L'estime que lui avait méritée sa conduite le fit élire député aux états généraux par le grand bailliage d'Amont. Il se lia bientôt avec les membres de l'assemblée qui voulaient l'abolition des priviléges, ainsi que la réforme des abus signalés dans les cahiers de doléance, et adopta franchement les principes de la révolution. Nommé membre du comité des recherches, il ne parut guère à la tribune que pour rendre compte des événements malheureux qui se succédaient sur tous les points du royaume, et pour provoquer des mesures contre les auteurs des troubles. D'une santé délicate, qui ne lui permettait aucune application soutenue, mais doué d'une rare facilité, Muguet ne parlait presque jamais que d'abondance ou sur des notes rédigées au courant de la plume. Il appuya en 1791 la loi rendue contre l'émigration ; à l'époque du départ du roi, il fut l'un des commissaires chargés de veiller au maintien de l'ordre dans Paris. Il fit mander à la barre de Montmorin pour donner des explications sur le passe-port dont le roi s'était servi, appuya vivement les raisons présentées par le ministre pour sa justification, et fit décréter qu'il n'avait pas cessé de mériter la confiance de l'assemblée, décret qu'il fit porter sur-le-champ à la connaissance du peuple qui entourait l'hôtel du ministre dans une attitude menaçante. Muguet demanda que des récompenses fussent décernées à tous ceux qui avaient contribué à l'arrestation du roi, et il fit un rapport, au nom des comités réunis, sur les chefs militaires soupçonnés d'avoir favorisé son départ. A la fin de la session, il fut nommé juge d'un des tribunaux de Paris, mais il pria les électeurs d'agréer sa démission et se retira dans une terre qu'il possédait à Soing près de Gray, décidé à ne plus prendre part aux affaires publiques ; il y vécut dans la retraite la plus profonde, s'interdisant toute espèce de correspondance. La levée extraordinaire ordonnée en 1792 ayant éprouvé à Gray des obstacles qui pouvaient attirer des mesures rigoureuses contre cette ville, Muguet n'hésita pas à se faire inscrire le premier pour partir, et son exemple entraîna une foule de citoyens ; mais les autorités crurent devoir s'opposer à son départ, et il fut nommé commandant de la garde nationale de l'arrondissement. Il donna sa démission au bout de trois mois, et sa santé, qui s'affaiblissait, ne lui permettant pas de faire un service actif, il demanda à être employé dans les administrations de l'armée. L'obscurité à laquelle il s'était condamné ne put le soustraire aux persécutions qui s'attachaient de préférence aux constituants. Deux fois il fut arrêté en 1793 par l'ordre des commissaires de la convention, et il ne dut la liberté et la vie qu'à la fermeté de son caractère. Nommé en 1798 député au conseil des Cinq-Cents par le département de la Haute-Saône, il refusa cette mission. Il résista également à toutes les offres qui lui furent faites de la part du premier consul, et n'accepta que la place de maire de Soing, qui lui dut des améliorations utiles

Digitized by Google

dans sa culture. En s'occupant à procurer à cette commune des eaux de source, il fut saisi de la fièvre et mourut, victime de son zèle, en mai 1808, à l'âge de 47 ans. W—s.

MUHLENBRUCH (Christian-Frédéric), jurisconsulte allemand, regardé comme un des maîtres de la science pour le droit civil et la procédure; né à Rostock le 3 octobre 1785, il étudia à Gœttingue et à Heidelberg, et, de retour en sa patrie, il y fut nommé en 1810 professeur de droit. En 1815 il se rendit, revêtu des mêmes fonctions, à Greifswald, et il passa successivement à Kœnigsberg et à Halle, où, de 1828 à 1831, il attira l'attention par ses leçons et par ses écrits. En 1832, il alla habiter Gœttingue, où il professa le droit, tout en étant investi de la place de conseiller intime de justice; il y mourut le 17 juillet 1843. Ses principaux ouvrages écrits en allemand sont : *Cours encyclopédique et méthodologique du droit*, Rostock, 1807; — *Projet d'un règlement de procédure civile avec indication des sources*, Halle, 1827; 2e édit., 1840; — *Continuation de l'*Explication détaillée des Pandectes, par C. F. von Glueck, t. 35 à 41, Erlangen, 1833-1840; — *Cours des institutions du droit romain*, Halle, 1842. Il publia à Halle en 1823 une *Doctrina Pandectorum*, 3 vol. in-8°, qui en 1838 était arrivée à sa 4e édition, et dont il donna en 1836 une traduction allemande dont le succès fut tel que deux réimpressions se suivirent coup sur coup. Il est bien rare que les savants de l'Allemagne ne collaborent pas à quelques-uns des journaux si répandus en cette contrée; Muhlenbruch prit une part active aux *Archives du droit civil pratique*, et il traita dans la *Gazette littéraire universelle de Halle* tout ce qui se rapportait à la jurisprudence. Ses écrits possèdent les qualités qu'avaient ses leçons : une clarté remarquable, une vive pénétration et un développement lumineux des théories du droit d'après les bases de l'histoire. Peu favorable aux nouvelles idées libérales, il se trouva en 1837, lorsque l'université de Gœttingue fut livrée à de vives agitations, en opposition avec la plupart de ses collègues et les faveurs que le gouvernement lui accorda à diverses reprises. (En 1839 il fut nommé membre extraordinaire du conseil d'Etat.) Br—t.

MUHLENFELS (Jean-Henri de), alchimiste charlatan, exploita fort habilement le champ de la crédulité humaine, à une époque où le défaut général de connaissances mettait en crédit les soi-disant possesseurs du grand œuvre. Son nom de famille était *Müller;* il naquit vers 1579 à Wasselonne, en Alsace, et fut d'abord barbier à Eslingen; il alla ensuite à Breslau, puis à Florence, où il passa six mois, et fit connaissance avec Daniel Rapold, fameux alchimiste, qui lui vendit plusieurs de ses secrets. Müller, qui manquait de tout, emprunta l'argent dont il avait besoin au maître d'hôtel du rhingrave Christophe de Stein, en s'engageant à le payer par ses services. Muni de secrets merveilleux, il revint en Allemagne et alla d'abord à la cour de Wurtemberg, où il paraît qu'il ne produisit pas beaucoup d'effet, mais après d'autres courses inutiles, sa bonne étoile le conduisit à Prague, où l'empereur Rodolphe II tenait sa cour. Ce prince, qui avait plus de zèle pour les sciences que de connaissances réelles, était sans cesse entouré de charlatans et d'empiriques, et il suffisait de lui promettre quelque chose d'extraordinaire pour attirer son attention. Müller se fit présenter et, par toute sorte de tours de passe-passe, acquit beaucoup de crédit sur l'esprit de Rodolphe. Il prétendit entre autres posséder un secret qui le rendait invulnérable, et se fit plusieurs fois tirer des coups de pistolet par son domestique, en présence de l'empereur. Rodolphe, émerveillé, combla Müller de présents et l'anoblit sous le nom de *Mühlenfels*. C'était un appât bien séduisant pour tenter de nouvelles aventures. Mühlenfels court à Nuremberg; il annonce au rhingrave de Stein, qui était riche et aussi crédule qu'il pouvait le désirer, que le secret de la pierre philosophale lui a été enseigné sur les frontières de la Pologne par un célèbre alchimiste; il ajoute qu'il a fait de l'or à Breslau, où il en a vendu aux orfèvres pour plus de trois mille florins, à Prague pour plus de dix-huit mille en présence de l'empereur, qui, par reconnaissance, l'a anobli; enfin, que, par souvenir de son ancienne amitié pour Stein, il veut en peu de temps lui en faire pour plus de dix mille, mais il lui faut une avance de six mille écus de Hongrie. Stein, ébloui, lui donna quatre mille cinq cents écus et une chaîne qui valait cinq cents florins. Mühlenfels, bien loin de lui faire de l'or, s'échappa sans bruit de Nuremberg, et muni d'argent, décoré de la chaîne, il ne lui fut pas difficile de se faufiler avec les personnes du plus haut rang et d'en faire ses dupes. Il trompa d'abord à Prague un colonel, qui était au service du margrave d'Anspach; celui-ci l'introduisit auprès de son souverain en 1602. Mühlenfels répéta devant ce prince et son successeur présomptif l'expérience de faire tirer sur lui. Ce dernier le mena au siége d'Ostende et, de retour dans ses Etats, le fit travailler au grand œuvre. L'adepte lui escroqua plus de trente mille écus sans rien produire et sut si bien entretenir le prince dans des dispositions favorables, que ses yeux ne s'ouvraient pas. En 1605, Mühlenfels dupait le duc de Wurtemberg et d'un autre côté vendait à qui en voulait de sa teinture d'or; indépendamment des particuliers, le roi de Pologne, les électeurs de Saxe et du Palatinat, et le prince d'Anhalt, lui en achetèrent pour deux cent soixante mille écus. Gagnant de l'argent si aisément, Mühlenfels le dépensait de même, afin de convaincre le monde que son creuset était une mine inépuisable. Le duc de Wurtemberg conçut quelquefois

Digitized by Google

des soupçons ; l'impudence de Mühlenfels sut les détruire, elle alla jusqu'à faire tirer du pied d'un chêne une somme de cent vingt mille écus qu'il prétendait avoir découverte par la force de son art, mais qu'il y avait fait enterrer. Ses jongleries devaient avoir leur récompense. Sendivog, fameux adepte polonais, étant venu à Stuttgard, le duc conçut bientôt pour lui plus de considération que pour Mühlenfels, parce qu'il était plus habile manipulateur, et il voulut le retenir auprès de sa personne par les offres les plus brillantes. Mühlenfels, prévoyant que ce Polonais ne tarderait pas à le remplacer dans la confiance du prince, résolut de se débarrasser de lui. Il feignit donc un attachement extraordinaire pour Sendivog, parvint à l'alarmer sur les intentions du duc, l'aida à s'enfuir pour le dérober aux mauvais desseins de ce prince, qui, disait-il, voulait lui arracher ses secrets par la force des tourments, et il le conduisit à Nidlingen, où il le fit mettre en prison, en trompant le bailli. On prétend même qu'il essaya de s'emparer par violence de ce que possédait Sendivog, et entre autres de ses papiers. Le malheureux Polonais ne se soucia pas d'attendre la fin de l'affaire ; il trouva le moyen de sortir de sa captivité, retourna dans son pays, où il raconta son aventure, et écrivit même à Vienne pour se plaindre. Mühlenfels, aux aguets, fit enlever les dépêches adressées au duc par plusieurs magnats de Pologne : mais celles de la cour impériale décillèrent les yeux de ce prince. Mühlenfels fut arrêté ; il avoua dans son interrogatoire toutes ses friponneries. On sut qu'il avait l'adresse de faire entrer un homme affidé dans les laboratoires, soit en le cachant dans un coffre, soit par le moyen de fausses clefs, et de mettre ainsi de l'or et de l'argent dans les creusets. Une autre fois, il avait fait percer un trou dans la cave d'une maison voisine de celle où l'opération s'effectuait. Les juges condamnèrent Mühlenfels à être pendu ; il demanda instamment à être décapité, mais on le considéra comme un voleur qui avait employé la violence, et il fut au commencement de 1607 attaché à un gibet en fer, élevé quelques années auparavant pour un autre fripon du même genre. Mühlenfels n'a rien écrit. E—s.

MUIS (Siméon Marotte de), savant hébraïsant, né à Orléans en 1587, devint chanoine et archidiacre de Soissons. En 1604, le roi le nomma à la chaire d'hébreu au collége royal. Il mourut en 1644. Doué d'un bon jugement, il connaissait à fond les dogmes et l'histoire de la religion. Nul autre en France n'a joui d'une plus haute réputation de science dans la langue hébraïque et dans le rabbinisme, nul ne l'a mieux méritée. Son style pur, net et facile, se fait également remarquer par une grande force de raisonnement dans la polémique. Nous avons de lui : 1° *In Psalmum* 19 *trium eruditissimorum rabbinorum commentarii hebraice cum latina interpretatione*, Paris, 1620, in-8°. Cette traduction des commentaires de David Kimchi, d'Aben-Ezra et de Salomon Jarchi, sur le psaume dix-neuvième, dédié au cardinal de la Rochefoucauld, n'est point insérée, non plus que la suivante, dans la collection des œuvres de Muis. 2° *R. Davidis Kimchi commentarius in Malachiam, hebr. et lat.*, Paris, 1618, in-4° ; 3° *Bellarmini institutiones hebraicæ*, Paris, 1622, in-8°. Cette édition de la Grammaire hébraïque de Bellarmin est suivie d'annotations sur le psaume trente-quatre. 4° *Commentarius litteralis et historicus in omnes Psalmos Davidis et selecta veteris Testamenti cantica*, Paris, 1630, in-fol., dans la collection publiée par Claude d'Auvergne, Paris, 1650, in-fol., et Louvain, 1770, in-4°, 2 vol. Déjà en 1625 Muis avait fait paraître les cinquante premiers psaumes, Paris, in-8°, comme un essai. Ce commentaire des psaumes est sans contredit le meilleur qui existe. C'est le jugement de Bossuet, dans une lettre au père Mauduit de l'Oratoire (édition de Versailles, t. 31, p. 471) : « Parmi les catholiques, dit l'illustre prélat, Muis « emporte le prix, à mon gré, sans comparai- « son. » C'est aussi le jugement de Godeau, évêque de Vence, de Gassendi, de Voisin et de presque tous les interprètes. Richard Simon, qui n'aimait point à louer sans restriction, convient d'abord que Muis a réussi dans son dessein principal, qui était de s'attacher à la lettre et à la grammaire ; mais il ajoute : « On pourrait re- « trancher de ce commentaire plusieurs choses « qui le rendent languissant, en un mot, il n'est « pas assez châtié » (*Histoire critique du Vieux Testament*, p. 425. 5° *Assertio veritatis hebraicæ adversus Joannis Morini exercitationes in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*, Paris, 1631, in-8° ; 6° *Assertio veritatis hebraicæ altera*, Paris, 1634, in-8° ; 7° *Castigatio animadversionum Morini in censuram Exercitationum ad Pentateuchum samaritanum, seu veritatis hebraicæ assertio tertia*, Paris, 1639, in-8°. Le père Morin de l'Oratoire avait fait paraître en 1631 ses *Exercitationes*, dans lesquelles il n'oubliait rien pour diminuer l'autorité du texte hébreu d'aujourd'hui, et pour relever celle du Pentateuque samaritain et de la version grecque des Septante. De Muis, dans le premier de ces trois traités, entreprit de défendre le texte hébreu et de répondre aux propositions du père Morin, et comme le docte oratorien persista dans ses opinions, Muis fit paraître successivement les deux autres. Ils peuvent être d'une grande utilité contre les erreurs du P. Morin, suivant Richard Simon et le P. Fabricy, quoique l'auteur soit tombé dans l'extrémité opposée, en attribuant à la Massore des priviléges qui ne lui conviennent point et qu'il n'ait pas toujours compris le sens de son adversaire. Ils se trouvent dans le deuxième tome de la collection des Œuvres de Muis, Paris, 1650. 8° *Varia sacra variis e rabbinis contexta*, Paris, 1634, in-8° ; à la suite de l'*Assertio veritatis hebraicæ altera*, dans

Digitized by Google

le tome 7 des *Critici sacri* et dans le tome 2 de la collection de 1650. C'est un recueil de ce que les rabbins ont dit de meilleur sur les endroits les plus difficiles du Pentateuque, du livre de Josué et des premiers chapitres du livre des Juges. De Muis s'était exercé dans la poésie hébraïque, et Bourdelot a recueilli une de ses pièces, Paris, 1619. On lit dans l'*Abrégé de la vie de Daillé* que ce ministre ayant écrit en faveur des protestants, sur le dernier verset du psaume vingt, de Muis lui répondit pour soutenir l'interprète latin. Il est question de quelques autres de ses opuscules dans les *Mémoires* de Niceron, dans *Moreri* et dans le *Gallia orientalis* de Paul Colomiès. L-B-E.

MULCASTER (Richard), grammairien anglais, naquit dans le commencement du 16e siècle à Carlisle, d'une ancienne famille de Cumberland. Il fit ses études à Eton, à Cambridge et enfin à Oxford. Nommé en septembre 1561 professeur à l'école du *Marchand Tailleur* qui venait d'être fondée, il enseigna la philologie jusqu'en 1586 et peu après fut appelé à la direction de l'école de St-Paul. Il conserva cette position pendant douze années, puis il se retira dans le comté d'Essex, où il mourut le 16 avril 1611. Parmi les ouvrages qu'il a laissés nous citerons seulement : 1° *Plan pour la bonne éducation des enfants, au point de vue de leur santé et des livres qui doivent être mis entre leurs mains*, Londres, 1581 et 1587, in-4°; 2° *Enseignement élémentaire, 1re partie, traitant principalement de l'art d'écrire correctement la langue anglaise*, Londres, 1582, in-4°. Warton, dans son *Histoire de la poésie anglaise*, cite cet ouvrage comme contenant d'utiles observations sur la langue anglaise et de nombreuses critiques judicieuses. 3° *Catechismus Paulinus, in usum scholæ Paulinæ conscriptus, ad formam parvi illius anglici Catechismi qui pueris in communi precum anglicarum libro ediscendus proponitur*, 1601, in-8°. Ce livre, écrit en vers, fut estimé au moment de sa publication. Il est depuis longtemps tombé dans l'oubli. Z.

MULEY-ABDALLAH, empereur de Maroc, de la dynastie des chérifs-fifely et fils de Muley-Ismaël, succéda, en 1729, à son frère Muley-Ahmed-Dehaby par les intrigues et les largesses de sa mère, qui le fit venir de Tafilet à Mekinez. Ce prince avait montré quelques belles qualités avant de parvenir au trône. On rapporte un trait singulier de sa clémence et de sa justice. Un esclave portugais, l'ayant volé deux fois, avait deux fois obtenu sa grâce; il revint encore à récidive, prit des pistolets d'arçon à son maître et en substitua d'autres moins riches. Abdallah s'aperçut de cet échange, pressa l'esclave d'avouer sa faute, promit de lui pardonner de nouveau et lui offrit même de l'argent pour aller racheter les pistolets s'ils étaient vendus. Irrité des impudentes dénégations de l'esclave, il lui cassa la tête d'un coup de fusil. Il alla ensuite au couvent des récollets de Mekinez, exposa le fait au père gardien, sous des noms supposés, et lui demanda quel châtiment on infligeait chez les chrétiens à un esclave qui aurait volé trois fois son maître; ayant su qu'on le punissait de mort, il ajouta qu'il avait tué le sien. Le religieux lui fit observer que sa précipitation n'avait pas laissé à ce malheureux le temps de se repentir, et causerait peut-être sa damnation. « Tant pis pour lui s'il « est damné, reprit le prince; les voleurs méri- « tent de l'être. » L'élévation de Muley-Abdallah changea son caractère; il devint aussi injuste, aussi avare, aussi cruel qu'il avait été jusqu'alors équitable, généreux et humain. Malgré la conduite circonspecte du fils d'Ahmed-Dehaby, il le dépouilla de tous ses biens après l'avoir privé du trône, le fit arrêter deux fois; et il l'eût sacrifié à sa sûreté, si ce jeune prince n'était parvenu à se sauver. La ville de Fez n'ayant pas voulu reconnaître Addallah, il l'assiégea, la prit d'assaut, fit passer la garnison et une grande partie des habitants au fil de l'épée; et on ne le dissuada de la détruire de fond en comble qu'en lui faisant craindre de s'attirer les malédictions du ciel, cette ville ayant été fondée par Edris, l'un de ses ancêtres, dont le tombeau y était en grande vénération (*voy.* Edris). Il ne laissa pas d'en faire raser les murailles. Ce fut auprès de Muley-Abdallah que se retira, en 1732, le duc de Ripperda, disgracié par la cour de Madrid et dont les intrigues engagèrent ce prince dans des guerres ruineuses et malheureuses, tant pour secourir Oran que pour recouvrer Ceuta (*voy.* Ripperda et Philippe V, roi d'Espagne). Muley-Abdallah ne manquait pas de courage et d'activité; mais fougueux, imprudent, téméraire, il échoua dans presque toutes ses expéditions et répandit le sang de ses sujets pour se venger de ses revers. « Mes sujets, » disait-il à sa mère qui lui reprochait sa barbarie, « n'ont d'autre droit à la vie que ma volonté, et « je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de « les tuer moi-même. » En effet, non content d'assister aux exécutions, il trouvait souvent que les bourreaux s'en acquittaient mal et leur montrait comment il fallait s'y prendre. Le général du corps des nègres, pour échapper à son ressentiment, s'était réfugié dans un asile. Il en sortit sur la parole du tyran, qui avait promis de lui pardonner. Revêtu du drap du sanctuaire, il parut devant ce prince, qui, après avoir baisé religieusement l'étoffe sacrée, en dépouilla l'infortuné général, le perça de sa lance et demanda une coupe pour boire de son sang. Son premier ministre le détourna de ce dessein en lui représentant que ce breuvage était indigne d'un monarque et en offrant de le boire à sa place. Ce prince pendant les premières années de son règne fut le jouet des caprices de la fortune, de l'inconstance des peuples et de la cupidité de ses soldats, quoique pour les satisfaire il se fût livré à des prodigalités bien étrangères à son caractère. Déposé cinq fois et remplacé par

Digitized by Google

quatre de ses frères, avec lesquels il fut continuellement en guerre, il demeura enfin paisible possesseur du trône pour la sixième fois vers 1742. Instruit par l'expérience, il résolut d'affaiblir le corps des nègres, qui avaient épuisé l'Etat par les révolutions qu'ils avaient causées. Voulant les rendre odieux dans les provinces, il leur suscita de fréquentes querelles avec les montagnards et envoya des troupes au secours de ces derniers. Par cette politique barbare, il anéantit l'influence que cette milice turbulente avait usurpée. L'empire jouit alors de quelque tranquillité jusqu'à la mort de Muley-Abdallah, arrivée le 12 novembre 1757 dans un palais qu'il avait fait construire à Fez, où il passa les dernières années de sa vie. Auparavant il résidait alternativement à Mekinez et à Maroc, aux deux extrémités de ses Etats. Les vicissitudes que ce prince avait éprouvées, loin de le corriger, l'avaient rendu plus sanguinaire. Il régna par la terreur. Il ne passait pas de semaine, de jour peut-être, sans immoler quelque malheureux à sa fureur ou à ses caprices. Aussi féroce, aussi bizarre que son père Ismaël, il se montra quelquefois moins avare, moins superstitieux; il fut plus accessible aux Européens. Il conclut la paix avec les Anglais et les Hollandais; il autorisa plusieurs établissements de commerce dans ses Etats. Quoique dur et cruel envers les esclaves chrétiens, il ne leur refusait pas la liberté moyennant une rançon, et il y eut plusieurs rachats de captifs sous son règne. Dans ses cruautés, on distinguait quelques principes de justice. Un alcaïde, condamné à mort, offrit tout son bien pour sauver sa vie : « Ton bien est à tes enfants, lui dit le monarque, « tu es seul coupable, tu périras. » La férocité de Muley-Abdallah semblait provenir d'une humeur atrabilaire et de l'agitation de son sang. Il présenta un jour deux mille ducats à un de ses gens, et le pressa de s'éloigner pour se soustraire à ses fureurs; cet officier ne voulut pas quitter son maître, qui le tua dans une autre occasion en lui reprochant de n'avoir pas suivi son conseil. Ayant couru risque de se noyer, il fut secouru par un nègre qui se félicitait de l'avoir retiré de l'eau, lorsque ce prince lui fendit la tête d'un coup de sabre en disant : « Voyez « ce chien qui croit que Dieu a besoin de lui « pour sauver un chérif. » Sans manquer publiquement aux pratiques de l'islamisme, il respectait peu les préjugés populaires. Il fit périr plusieurs Maures en réputation de sainteté; l'un d'eux ayant prétendu être envoyé par le prophète pour l'exhorter à changer de conduite : « Le « prophète, répondit Abdallah, t'a-t-il dit com- « ment je te recevrais? — Il m'a assuré, ré- « pliqua le santon, que vous seriez touché de « mes avis et que vous en feriez votre profit. — « Il t'a trompé, » dit l'empereur en le couchant par terre d'un coup de fusil; et, pour punir son audace, il défendit qu'on l'enterrât. Livré à des goûts infâmes, ce monarque n'eut que deux fils, l'un qui périt dans les guerres civiles, l'autre, Sidy-Mohammed, qui gouverna l'empire pendant les deux dernières années de son père, auquel il succéda. A—T.

MULEY-ABDELMELEK, roi de Fez et de Maroc, de la première dynastie des chérifs, avait servi dans les armées ottomanes avant de parvenir au trône. Après la mort de son frère Abdallah, l'an 981 de l'hégire (1574 de J.-C.), Muley-Mohammed-al-Monthaser, fils et successeur de ce dernier, sacrifia jusqu'à ses propres frères à une politique barbare. Abdelmelek, craignant d'éprouver le même sort, se révolta, et, secondé par son frère Muley-Ahmed et par les secours que lui envoya Ramadhan, pacha d'Alger, il livra bataille à son neveu en 984 (1576), remporta sur lui une victoire décisive, quoique avec des forces très-inférieures, et demeura maître du royaume. Mohammed eut recours à la protection des chrétiens, qui possédaient plusieurs places en Afrique. Il ne put rien obtenir des Espagnols; mais il fut plus heureux auprès des Portugais, auxquels il promit les ports d'Arzille et de Larache s'ils l'aidaient à recouvrer ses Etats. Dom Sébastien, leur roi, saisit avec ardeur cette occasion de se signaler contre les infidèles. Après deux années de préparatifs, il parvint à rassembler une armée de 20,000 hommes, débarqua en Afrique, près d'Arzille, le 29 juillet 1578, et vint camper le 4 août suivant dans les plaines d'Al-Caçar-Kebir. Muley-Abdelmelek essaya en vain d'acheter la neutralité de ce prince imprudent par les offres les plus avantageuses. « Eh bien! « qu'il se perde, » s'écria-t-il irrité de ses refus. Le monarque africain, atteint d'une maladie dangereuse et porté dans une litière, après avoir pris les mesures les plus sages pour maintenir la tranquillité dans sa capitale, s'avança contre l'ennemi à la tête de 30,000 hommes et donna ses ordres en grand capitaine. Le roi de Portugal combattit en soldat. Ses troupes, accablées par le nombre et enveloppées de toutes parts, furent taillées en pièces. La fameuse bataille d'Al-Caçar eut cela de remarquable que trois rois y perdirent la vie : Sébastien demeura au nombre des morts; Muley-Mohammed, qui était venu joindre ce prince avec 800 cavaliers, se noya dans sa fuite, et Muley-Abdelmelek, ayant voulu monter à cheval pour animer ses soldats, sentit ses forces défaillir et fut reporté dans sa litière, où il expira en mettant le doigt sur sa bouche afin de recommander à ses gardes de cacher sa mort, dont la nouvelle pouvait empêcher son armée de remporter une victoire complète; mais les auteurs arabes disent qu'il mourut de joie. Ce prince, qui pendant un règne de deux ans avait su mériter l'affection de ses sujets, eut pour successeur son frère Muley-Ahmed-Labas, qui fut proclamé roi sur le champ de bataille. A—T.

MULEY ABDERRAHMAN, empereur ou sultan

Digitized by Google

de Fez et de Maroc, de la dynastie des chérifs Alides, né en 1778, mort le 6 septembre 1859. Fils de Muley Hischem, qui, en 1793, lors de la mort de son frère aîné Muley Yézid, s'était emparé de Maroc et des environs, Abderrahman dut, l'année suivante, céder devant l'étoile victorieuse de son oncle Muley Soliman, et aller avec son père en exil à Tafilet. Contrairement aux habitudes des sultans de Maroc, le nouveau chérif usa de sa victoire avec modération, et Abderrahman fut nommé gouverneur de Mogador, où il était chargé de l'administration des finances, se composant des douanes et des impôts, poste important à cause du mouvement commercial d'un des principaux ports de l'empire. Muley Soliman, après un règne remarquable de vingt-huit ans, étant mort le 28 novembre 1822, Abderrahman monta sur le trône en vertu des dispositions de son oncle, qui l'avait désigné lui-même pour son successeur. Au début de son règne, en 1823 et 1824, le nouvel empereur eut à comprimer une révolte des Berbères, tribus autochthones de l'Afrique septentrionale. Il y parvint à l'aide des *Ondayas*, milice marocaine, qui y jouaient le rôle des janissaires ottomans. Mal récompensés, ces derniers se soulevèrent à leur tour en 1830 et 1831, dans le Nouveau-Fez, où l'empereur dut les assiéger pendant six mois et les forcer à se rendre par famine. Muley Abderrahman les licencia, et en les dispersant dans les différentes provinces de son vaste empire, il se débarrassa du danger dont le menaçait cette milice; mais depuis lors la force militaire de l'empire s'est trouvée affaiblie. En 1834 éclata une nouvelle insurrection, dirigée par un marabout de Fez, Sidi Mohammed-ben-Thayeb, qui prétendait que l'empereur devait être déposé comme atteint d'aliénation mentale. La ville de Fez fut de nouveau assiégée et réduite à capituler, et tous les chefs de la révolte tombèrent entre les mains du sultan. Muley Abderrahman, après avoir fait garrotter et promener sur un âne, la tête tournée vers la queue de l'animal, l'infortuné Ben-Thayeb, lui accorda cependant la vie sauve et se contenta de le reléguer dans le Tafilet. Mais parmi ses complices, il en fit bâtir vingt-six vivants dans une muraille, tandis que cent cinquante autres étaient jetés dans l'île de Mogador, où ils périrent de faim. — Ces luttes intérieures, qui, sous les sultans précédents, avaient constitué presque seules toute l'histoire du Maroc, ont relativement peu d'importance à côté des nombreux différends que Muley Abderrahman eut avec plusieurs puissances européennes. L'Angleterre et la France exceptées, toutes les nations maritimes avaient, jusqu'en 1825, payé un tribut annuel à l'empereur de Maroc, pour se racheter du droit de pillage exercé par les Etats barbaresques depuis près de trois siècles. En 1828, l'Autriche résolut à son tour de s'en affranchir. Un navire de commerce vénitien ayant été pillé par les Marocains dans le port de Rabat, une escadre autrichienne, commandée par l'amiral Bandiera, parut sur la côte du Maroc. Devant cette démonstration, Muley Abderrahman conclut la paix et renonça à tout tribut. Mais la prise d'Alger par la France, en 1830, amena de bien autres complications, qui mirent en question non-seulement la durée de la dynastie des chérifs, mais encore l'existence de l'empire. Muley Abderrahman ressentit d'abord une joie secrète de l'humiliation du sultan ottoman. Bientôt, en voyant les tâtonnements du gouvernement de juillet, qui ne pensa qu'à une occupation restreinte, le sultan chercha en 1831 à s'emparer de Tlemcen. Le maréchal Clausel ayant, le 4 janvier 1832, occupé la ville d'Oran, l'empereur promit l'évacuation de la régence. Plusieurs chefs de la province d'Oran, entre autres Mustapha-ben-Ismaël et El-Mezari, qui plus tard devinrent les amis les plus dévoués à la France, invitèrent Muley Abderrahman à renouveler ses prétentions. Ce dernier fit occuper de nouveau Tlemcen par son neveu Muley-Ali, tandis qu'il envoya une autre armée jusque dans la Metidja, sous Ben-Amri, qui occupa Médéah. Mais déjà le 4 avril suivant le sultan, cédant à l'action à la fois militaire et diplomatique de la France, renonça à toutes ses prétentions sur la régence. Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1844. Muley Abderrahman, peu porté à la guerre, avait résisté à toutes les manœuvres ouvertes ou secrètes d'Abd-el-Kader. Il n'en fut pas de même ni des autres membres de la famille impériale, ni des tribus marocaines dans lesquelles le voisinage de la France avait réveillé l'ancien fanatisme. Le 30 mai 1844, un parent de l'empereur, Sidi-el-Mamoun-ben-Chérif, dirigea dans la plaine de Lalla-Maghnia, contre le camp français, une attaque, suivie bientôt après d'un second engagement, qui interrompit brusquement une conférence pacifique entre le général Bedeau et le caïd El-Djennawi, lieutenant du sultan, le 13 juin. Les Marocains avaient, du reste, laissé percer leurs véritables intentions dans cette conférence, en demandant, au lieu de la Malouïa, pour limite des deux empires la rivière de la Tafna. Après avoir bercé le gouvernement français par des ouvertures pacifiques, tout en exigeant le rappel du général Bugeaud, le sultan Abderrahman jeta enfin le masque, dès que son fils Sidi-Mohammed fut parvenu à remplir les cadres de son armée par des renforts de nègres et de Kabyles. Nos lecteurs connaissent la brillante victoire gagnée aux bords de l'Isly par le maréchal Bugeaud sur les Marocains, qui cependant, soutenus par une nombreuse cavalerie, avaient fait une vaillante résistance le 13 août 1844. Peu avant, le contre-amiral prince de Joinville avait bombardé Tanger le 6 août, et le 9 août, le principal port de l'empire, Mogador, où il détruisit tous les établissements de la marine de guerre. Muley Abderrahman s'empressa

Digitized by Google

de signer avec la France, sous la médiation de l'Angleterre, le traité de Tanger, qui rétablit à peu près les anciennes limites entre l'Algérie et le Maroc, et l'obligeait à éloigner ses troupes de nos frontières et à reléguer l'émir dans l'intérieur de son empire (le 10 septembre). En 1845, il fallut l'apparition de trois vaisseaux français devant Tanger pour forcer Abderrahman à l'exécution complète du traité. Presque en même temps, l'empereur avait eu des démêlés avec une autre puissance européenne. C'était un différend avec l'Espagne, amené par le meurtre de l'agent consulaire de cette nation, Darmon. Il fut terminé également sous la médiation de l'Angleterre, par le traité de paix de Madrid (14 septembre 1844). Le 5 avril 1845 vint le tour du Danemarck et de la Suède, qui, soutenus par l'Angleterre et la France, s'affranchirent du tribut payé jusque-là au Maroc. Pendant les années de 1846 et 1847, Muley Abderrahman se débattait avec grand'peine contre les étreintes d'Abd-el-Kader, qui, après avoir trouvé un refuge dans les Etats marocains, y souleva les tribus fanatiques kabyles et s'empara entièrement de la province du Riff. Au commencement de 1847, des provinces entières du centre et de l'est s'étant déclarées pour l'émir fugitif, celui-ci ne parla de rien moins que de détrôner Abderrahman. Ce dernier envoya son fils Sidi-Mohammed contre les tribus puissantes des Beni-Ameur et des Hadjem, qui furent exterminées sous les murs de Fez, tandis qu'il fit rentrer lui-même dans le devoir les peuplades insurgées de la frontière, et qu'après avoir pris la ville de Teza, siége de la deïra de l'émir, il accula Abd-el-Kader sur la Malouïa. En novembre de cette année, le sultan offrit encore à l'émir un asile tranquille dans l'intérieur, et l'incorporation de ses cavaliers et fantassins dans l'armée marocaine, s'il voulait renoncer à ses prétentions. Mais Abd-el-Kader ayant de nouveau surpris le camp des Marocains, les tribus kabyles s'élancèrent sur lui et le rejetèrent sur la rive française de la Malouïa, où l'émir, trompé dans son espoir de trouver un asile chez les Beni-Senasen, tomba entre les mains du général Lamoricière, au commencement de 1848. — Dans les derniers dix ans de son règne, ce furent surtout les pirateries des Riffains ou habitants de la côte septentrionale qui causèrent divers embarras au gouvernement d'Abderrahman. Comme tous les sultans marocains, Abderrahman n'exerçait sur ces pirates qu'une domination très-précaire. En 1849, forcé par les démonstrations de la frégate française *la Pomone*, il dut donner des satisfactions pour les insultes faites à M. Roche, chargé d'affaires. L'année suivante, l'empereur faillit être détrôné par un de ses neveux, qui profita d'une grande disette et de l'interruption de tout commerce pour en rejeter la faute sur les accaparements et les spéculations commerciales d'Abderrahman en blé, en peaux et en cuirs. Un nouvel acte de piraterie, exercé par les Riffains contre un navire français, amena devant Tanger en novembre 1851 le contre-amiral Dubourdieu, qui imposa à l'empereur la convention du 23 mars 1852. Mais Abderrahman resta impuissant vis-à-vis de ces pirates, qui, par un autre acte de pillage, accompagné d'assassinat, amenèrent une quatrième fois les Français devant Tanger, en 1855. Pendant un moment, on crut que le sultan aurait des démêlés encore avec la Prusse. Après avoir déjà en 1852 pillé un vaisseau marchand de cette puissance, les Riffains attaquèrent, non loin de Melilla, le 6 août 1856, la petite escadre du prince Adalbert, qui avait fait le voyage de l'Amérique du Sud. A la tête de 65 hommes seulement, le prince escalada les rochers abrupts de la côte et engagea avec toute la population montagnarde une lutte acharnée, qu'il dut abandonner après la mort de son adjudant Niesemann et après avoir été blessé lui-même. Le gouvernement prussien n'en a pas tiré d'autre vengeance, et le règne d'Abderrahman a été assez tranquille dans les derniers quatre ans qui précédèrent sa mort. — Un Européen, qui a été pendant quelque temps son médecin, nous représente Muley Abderrahman comme un homme assez corpulent, d'une taille de cinq pieds neuf pouces, d'une physionomie douce et agréable, mais dont l'expression était gâtée par une tache qu'il avait au-dessus de l'œil gauche. Sa barbe était courte et touffue. Il était le seul homme de son empire qui la laissât croître, sans permettre à aucun rasoir d'approcher de sa gorge impériale, dans la crainte de voir renouveler un de ces accidents assez fréquents dans l'histoire des princes du Maroc. Habituellement enclin aux hémorrhoïdes, il avait aggravé cette maladie par ses exercices quotidiens d'équitation. A son médecin, qui tâcha de l'en dissuader, Abderrahman répondit un jour : « Me prescrire de ne pas me promener tous les jours à « cheval avec mes caïds, c'est m'ordonner d'ab- « diquer : le cheval est le trône des empereurs « du Maroc. » D'un caractère doux et paisible, il s'était appliqué dans les premières années de son règne à développer les bienfaits de l'ère pacifique inaugurée par son oncle pour le Maroc. Mais à partir de 1830, il fut débordé par les événements. Assez supérieur aux peuplades fanatiques de son empire pour reconnaître les bienfaits de la civilisation, il était trop dominé par la crainte pour agir avec vigueur. Si son long règne, malgré les rapports fréquents avec les Européens, n'a pas servi à déposer dans l'empire bien des germes de progrès, Muley Abderrahman a eu au moins le temps de remplir ses trésors; car on a dit qu'il avait retenu dans son palais tout le numéraire européen que le commerce faisait entrer dans ses Etats. Nous voyons en effet que, malgré les nombreuses contribu-

Digitized by Google

tions qui lui ont été imposées par la France, l'Angleterre et l'Espagne, et enfin malgré ses guerres, le Maroc se trouve dans un état assez florissant. Abderrahman a laissé le trône à son fils aîné, Sidi-Mohammed II, qui, dès son avénement, a eu sur les bras plusieurs révoltes, ainsi que la guerre récente avec l'Espagne. R—L—N.

MULEY-AHMED-DEHABY, empereur de Maroc, fils et successeur de Muley-Ismaël en 1727, prit avant que ce monarque eût expiré toutes les mesures nécessaires pour s'assurer le trône auquel son père l'avait appelé. Reconnu à Mekinez, il commença son règne par un acte de clémence remarquable dans un prince musulman et africain : il pardonna à son frère Abdallah, qui, après avoir tenté de s'emparer de cette ville, avait eu la confiance de se livrer à lui. Mais Ahmed n'en fut pas moins un prince aussi incapable qu'indigne de régner. Généreux par politique, mais avare comme son père, s'il diminua quelques impôts, il dépouilla de leurs bijoux les femmes de ce prince. Féroce et dissolu, il eut bientôt dissipé les trésors que son père avait amassés. Attaqué par Abdelmelek, un autre de ses frères, il lui opposa Muley-Ali, son frère utérin, qui fut taillé en pièces. Le vainqueur fut reconnu à Maroc, dans tout le midi, ainsi qu'à Fez et à Tetuan ; mais les nègres, qu'il n'avait pas su ménager, l'ayant défait dans une embuscade, le faux bruit de sa mort releva le parti d'Ahmed. Fez se soumit, et les Arabes rentrèrent dans le devoir. Abdelmelek offrit la paix et demanda la moitié de l'empire, des trésors, des chevaux, des arsenaux. Ahmed aurait acheté à ce prix la liberté de se plonger impunément dans la crapule et la cruauté ; ses ministres l'en détournèrent, et il continua de souiller le trône par toutes sortes d'infamies et d'horreurs. Passionné pour les plaisirs de la table et ne trouvant point assez de variété dans les mets en usage chez les Maures, il choisit parmi ses esclaves chrétiens quatre cuisiniers de quatre nations différentes, et les chargea de lui apprêter les mets de leurs pays. Pour se dérober à sa fureur, on n'avait d'autre ressource que de l'enivrer, car son ivresse était moins dangereuse que l'usage de sa raison. Un jour il précipite un esclave du haut d'une terrasse pour avoir trop pressé le tabac dans sa pipe ; étant à la chasse, il en fait périr un autre qui n'avait pas assez tôt amené ses chiens. Il fait arracher les dents à une de ses femmes et lui envoie pour la consoler les dents de l'exécuteur de cet ordre ; couché auprès d'une autre de ses favorites, il lui coupe le bras en s'éveillant parce qu'elle avait osé le passer au cou de son empereur. Il abuse des femmes de ses sujets, et, par une atroce jalousie, il les condamne ensuite à mort avec leurs maris auprès de qui elles étaient retournées. On se soulève contre lui, on l'arrête, et l'on proclame son frère Abdelmelek en mars 1728. Le premier eunuque, frustré dans son espoir de posséder seul la confiance du nouveau souverain, entreprend de le renverser du trône. Pour prévenir les suites de ce complot, Abdelmelek ordonne à son fils de faire crever les yeux au prince détrôné, qui était relégué à Tafilet. Son secret est trahi. Muley-Ahmed s'évade de sa prison et s'enfuit dans les déserts. Abdelmelek, ennemi juré des nègres, irrite ce corps redoutable. Ahmed, rappelé, s'empare de Mekinez par trahison, et fait clouer vifs aux portes de la ville les principaux auteurs de sa disgrâce. Son frère s'était sauvé à Fez : il y est assiégé ; et les habitants, pressés par la famine, obtiennent leur grâce en le livrant au vainqueur. Muley-Ahmed le traite quelque temps avec douceur ; mais attaqué d'une hydropisie, fruit de son intempérance, il le fait étrangler et expire lui-même six jours après, le 12 mars 1729. Il eut pour successeur son frère Muley-Abdallah. Dans les derniers temps de son règne, il s'était occupé d'embellir son palais de Maroc ; il en avait doré tout l'intérieur, décoré de glaces les plafonds et orné les principales salles de grands bassins de marbre, où coulait une eau vive et remplie de poissons. A—T.

MULEY-AHMED-LABASS-AL-MANSOUR fut proclamé roi de Maroc et de Fez, après la mort de son frère Abdel-Melek, sur le champ de bataille d'Al-Caçar. En allant prendre possession du trône l'an 986 (1578), il fit porter en triomphe devant lui la peau empaillée de son neveu Muley-Mohammed, afin d'avilir la mémoire d'un prince qui s'était allié aux chrétiens et d'épouvanter les esprits portés à la révolte. Cependant, loin de chercher à enlever aux Portugais les places qui leur restaient en Afrique, Muley-Ahmed, persuadé que ses Etats avaient besoin de repos, entretint la paix avec Philippe II, qui s'était emparé du Portugal, et lui renvoya le corps du roi dom Sébastien avec les seigneurs qui avaient été faits prisonniers à la bataille d'Al-Caçar. Il méditait alors une guerre moins glorieuse, mais qui lui offrait de grands avantages et peu de dangers. En 998 (1589), il envoya un corps de troupes choisies et bien équipées dans l'intérieur de l'Afrique. Ishak, roi de Tombouktou, à la tête de 100,000 hommes, auxquels s'étaient jointes les troupes des cheiks arabes du Sahrah, voulut en vain arrêter la marche des Marocains. Son armée, épouvantée par le bruit de l'artillerie, prit la fuite ; et sa capitale, ainsi que plusieurs places voisines, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le roi de Tombouktou, ayant traversé le Niger, s'était renfermé dans une place forte ; il y fut bientôt investi par les Marocains, demanda la paix et offrit de se soumettre à un traité annuel. Mais Muley-Ahmed ordonna de continuer la guerre avec la plus grande activité ; et, mécontent de ce qu'on avait levé le siége sans attendre sa réponse, il destitua son général.

Digitized by Google

Ishak, poursuivi de place en place jusque dans Kourkia, y mourut de chagrin. Tous les souverains de l'intérieur de l'Afrique se soumirent au roi de Maroc, qui étendit sa domination de ce côté plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il les surpassa en richesses comme en puissance. De toutes parts on lui envoyait de la poudre d'or ; aussi ne payait-il ses troupes qu'avec ce métal. Près des portes de son palais, quatorze cents marteaux étaient continuellement occupés à battre monnaie ; de là lui vint le surnom de *Doré*, qui lui plaisait beaucoup. On ne saurait évaluer les richesses qu'il retira des pays nouvellement conquis. Le règne de ce monarque dura vingt-cinq ans, et ne fut qu'une suite de fêtes et de plaisirs ; chose sans exemple dans l'histoire d'Afrique. Sa tranquillité ne fut troublée que par l'entreprise infructueuse de Muley-Naser, son neveu, qui tenta de s'emparer de Fez en 1595. Muley-Cheik, fils et héritier présomptif du roi de Maroc, détruisit par deux victoires les espérances du prince rebelle. Muley-Ahmed mourut en 1603, emportant les regrets de ses peuples, dont il avait mérité l'amour et le respect. Amateur des arts, il avait fait venir deux peintres espagnols, dont il récompensa généreusement les travaux. Il protégea et cultiva les sciences ; elles l'avaient servi dans son expédition au delà du désert, car la boussole et des observations astronomiques avaient dirigé la marche de son armée. Malgré ses dispositions en faveur de Muley-Cheik, prince digne d'un tel père, le trône de Maroc lui fut disputé par les autres fils de Muley-Ahmed et demeura enfin à Muley-Zeidan, le plus jeune. A-T.

MULEY-ARCHYD, troisième prince de la deuxième dynastie des chérifs, nommée *Filely*, aujourd'hui régnante à Maroc, était fils de Muley-Ali, qui l'avait fondée à Tafilet vers le commencement du 17e siècle. Après la mort de son père, il se révolta contre son frère aîné, Muley-Mohammed, qui le vainquit et le fit renfermer. Archyd s'évada, fut repris, et ayant été délivré de sa nouvelle prison par un nègre, il coupa la tête à ce fidèle esclave en montant à cheval, de peur d'en être trahi. Déguisant son rang et son nom, il alla successivement offrir ses services à deux princes maures qui régnaient dans les montagnes de Chavoia et de Rif. Obligé de quitter la cour du premier, où il avait été reconnu, il paya d'ingratitude le second, qui lui avait accordé toute sa confiance, le fit périr, s'empara de ses Etats et distribua la plus grande partie de ses trésors aux dignes compagnons de ses exploits. Mohammed, roi de Tafilet, alarmé des progrès de son frère, tenta contre lui le sort des armes : mais après avoir essuyé deux défaites, il fut assiégé dans sa capitale et y mourut en 1664. Tafilet ouvrit ses portes à Muley-Archyd, qui, l'année suivante, se rendit maître de Fez, et, par suite, de toutes les provinces septentrionales. Après y avoir détruit plusieurs principautés qui s'y étaient formées pendant les troubles, il marcha, au printemps de 1667, vers Maroc, où régnait Muley-Cheik, fils de l'usurpateur Crom-el-Hadj, qui venait d'être assassiné par sa femme. Il dissipa les troupes de ce jeune prince, le fit traîner dans la ville attaché à la queue d'une mule et ordonna que le corps de Crom-el-Hadj fût exhumé et brûlé avec le cadavre et la famille vivante d'un juif, qui avait gouverné l'Etat sous cet usurpateur. Maître de Maroc, Muley-Archyd prit le titre d'empereur, alla soumettre les provinces orientales limitrophes de Tafilet et revint par celle de Taroudant. Il avait ordonné aux plus riches habitants de Fez d'y bâtir des casernes pour ses troupes. De retour dans cette ville, pour les punir de leur désobéissance, il les fit attacher à des orangers, et déjà il commençait à les mettre en pièces à coups de sabre, lorsque son beau-père, intercédant pour ceux que le prince n'avait pas encore frappés, lui persuada de se contenter d'une forte contribution. Les veuves des malheureux qu'il venait d'immoler ayant refusé d'y concourir, l'empereur les y contraignit en serrant leurs mamelles entre l'ouverture d'un coffre, sur lequel il monta lui-même. Après avoir assujetti toutes les provinces maritimes, il poursuivit le prince de Sous jusque dans le pays de Soudan ; mais n'ayant pu l'arracher de cet asile, il craignit de s'engager dans les déserts et ramena dans ses Etats un grand nombre de noirs dont il composa la garde de son palais. Devenu le plus puissant monarque de l'Afrique par l'étendue de son empire, qui, depuis le Détroit, allait jusqu'au cap Noun, il voulut en être aussi le plus riche. Un des moyens dont il usa pour grossir son trésor fut d'envoyer des troupes dans toutes les provinces afin d'y lever des contributions arbitraires, auxquelles les voyageurs mêmes furent assujettis. Une caravane ayant résisté fut presque entièrement égorgée. Muley-Archyd publiait des ordonnances très-sévères contre les voleurs et il était lui-même le premier brigand de son empire. Fléau des méchants, il les punissait par des crimes, outrageant dans leurs supplices l'humanité, la pudeur, la justice et la majesté royale ; car il exerçait souvent l'office de bourreau, qu'il regardait comme un des plus beaux attributs de la souveraineté. La compassion que l'on témoignait pour ses victimes était à ses yeux une preuve de complicité et punie du même supplice. Ce monstre faisait malheureusement respecter sa cruauté par un grand courage, un génie supérieur et une extrême libéralité : mais il réservait ses récompenses pour les hommes qui lui étaient dévoués ou qui lui ressemblaient. Une révolte des neveux de ce prince, et qui fut étouffée dans leur sang, est le dernier événement d'un règne brillant, quoique horrible. Muley-Archyd, inexorable contre les ivrognes, mourut à la suite d'une orgie le 27 mars 1672, dans la 41e année de son âge et la huitième de son règne. Il se fracassa le crâne sous une allée d'orangers, où il

Digitized by Google

avait poussé son cheval. C'est ce prince qui a établi le premier à Maroc ce système de tyrannie sanguinaire, consolidé et perfectionné par Muley-Ismaël, son frère et son digne successeur. Pour lui la férocité était une habitude, un amusement. Un de ces alcaïdes, voulant lui vanter la sûreté des routes de son empire, disait avoir rencontré un sac de noix que personne n'avait osé ramasser. « Comment sais-tu que c'étaient des noix? dit « Archyd. — Je les touchai avec mon pied, ré- « pondit le ministre. — Qu'on lui coupe le pied, « reprit l'empereur, pour punir sa curiosité. » A-T.

MULEY-HAÇAN, roi de Tunis, de la dynastie des Hafsides, parvenu au trône l'an de l'hégire 940 (de J.-C. 1533), après la mort de son père Muley-Mohammed, que la mère de Haçan avait empoisonné, s'y maintint en faisant étrangler ou aveugler la plupart de ses frères et de ses neveux. Al-Raschid, l'un des premiers, s'étant réfugié auprès de Khaïr-eddyn Barberousse, roi d'Alger, celui-ci lui promit les secours de la Porte et le conduisit à Constantinople. On y prépara un armement considérable qui devait agir contre Tunis au nom d'Al-Raschid; mais lorsque la flotte mit à la voile, ce prince fut retenu prisonnier dans le sérail et l'on n'entendit plus parler de lui. Cependant Barberousse débarqua près de la Goulette, dont il acheta la reddition et marcha vers Tunis, où son approche excita un soulèvement général en faveur d'Al-Raschid, que l'on croyait malade à bord et dont il se disait le protecteur et l'allié. Muley-Haçan, détesté de ses sujets, essaya vainement d'arrêter la sédition. Il fut forcé d'abandonner son palais et sa capitale, où il laissa des richesses immenses. Les Tunisiens ouvrirent leurs portes aux Turcs : mais, se voyant trompés dans leur attente, ils prirent les armes pour les chasser. Barberousse, déjà maître du château, les contraignit de se soumettre au sultan Soleïman Ier. Muley-Haçan, ayant levé une armée parmi les tribus arabes, revint bientôt attaquer les Turcs; mais quelques décharges d'artillerie suffirent pour dissiper ses troupes. Réduit à fuir et à se cacher, il eut recours à la protection de Charles-Quint, par le conseil d'un renégat génois, qui fut chargé de la négociation. L'empereur, à la tête de 30,000 hommes portés sur 400 voiles flamandes, napolitaines et maltaises, aborda près de la Goulette en 1535, et dressa ses tentes au même endroit où avait campé autrefois St-Louis. La Goulette fut emportée d'assaut, et Charles, en en prenant possession, dit à Muley-Haçan, qui, à travers mille dangers, était parvenu au camp des chrétiens : « Voilà la porte par où vous ren- « trerez dans vos Etats. » Une victoire remportée sur Barberousse et la révolte des esclaves chrétiens à Tunis mirent au pouvoir de l'empereur cette ville, qui fut pillée et saccagée (*voy.* BARBEROUSSE). Muley-Haçan, rétabli sur un trône entouré des cadavres de quarante mille de ses sujets, se rendit tributaire de la couronne d'Espagne : il céda la Goulette, Biserte, Bonna et toutes ses places maritimes à l'empereur, relâcha tous les captifs et accorda aux chrétiens la liberté du commerce et de leur religion dans ses Etats. Devenu odieux par ce traité aux musulmans, qui le regardaient comme un apostat, il vit les principales villes de son royaume se révolter; Mahdiah, Sousa, etc., arborer l'indépendance et se créer des magistrats annuels; Constantine et d'autres places se donner à Barberousse, qui fomentait la rébellion dans les Etats de ce prince et qui accueillait à Alger tous les Tunisiens mécontents. Environné d'ennemis secrets ou déclarés, le roi de Tunis va lui-même implorer une seconde fois le secours du monarque qu'il avait reconnu pour suzerain. Il s'embarque avec 500 cavaliers en 950 (1543); mais il ne trouve l'empereur ni à Naples, ni en Sicile : Charles était alors en Allemagne. Haçan apprend à Naples la révolte de son fils Homaïdah. Du consentement du vice-roi, il lève un corps de 2,000 bandits et déserteurs, retourne en Afrique, et, malgré les conseils du gouverneur de la Goulette, il s'obstine à marcher contre Tunis sans attendre de nouveaux renforts. Aveuglé par le désir de la vengeance et trompé par la feinte soumission de quelques perfides, il s'avance imprudemment avec sa petite troupe. Enveloppé par des forces très-supérieures, il se bat en désespéré : tous ses gens sont taillés en pièces, et lui-même, blessé et renversé de cheval, se traîne dans un marais et s'y cache sous des roseaux. On le découvre et on le conduit à Muley-Homaïdah, qui lui fait crever les yeux et le confine dans une prison. Haçan fut mis en liberté dans la suite par son frère Abdel-Melek, que les Espagnols avaient placé sur le trône de Tunis. Il se retira d'abord à la Goulette, d'où il passa à Naples, puis à Rome. Il se rendit aussi à Augsbourg, où il vit Charles-Quint, qui, touché de ses malheurs, promit de le rétablir; mais Haçan mourut à Rome ou en Sicile quelque temps après (*voy.* l'article suivant). A—T.

MULEY-HOMAIDAH, dernier roi de Tunis, de la dynastie des Hafsides et fils du précédent, se révolta tandis que son père était à Naples. Il publia que Muley-Haçan était mort dans cette ville après avoir reçu le baptême, et que Mohammed, second fils de ce prince, allait être donné pour roi aux Tunisiens par les Espagnols, chez lesquels il était en otage et dont il avait, disait-il, adopté les mœurs et la religion. Ces faux bruits répandent l'alarme. Muley-Homaïdah est proclamé souverain de Tunis l'an 950 (1543) : les portes lui en sont ouvertes. Il fait périr le gouverneur de la ville et celui du château, qui étaient dévoués à son père, s'empare du palais et souille le harem de ce prince, dont il s'approprie les plus belles femmes. Après avoir vaincu et privé de la vue Muley-Haçan (*voy.* l'art. précédent), l'usurpateur crut échapper au ressentiment de Charles-Quint en se reconnaissant son feudataire. Le gouver-

Digitized by Google

neur espagnol de la Goulette feignit d'accepter cet hommage; mais, ayant reçu des troupes que lui envoya le vice-roi de Naples, il marcha contre Tunis et y établit pour souverain Abdel-Melek, frère de Muley-Iïaçan, tandis que Homaïdah était allé soumettre Biserte. Abdel-Melek étant mort cinq semaines après, les Espagnols placèrent sur le trône son fils Mohammed, âgé de douze ans, sous la tutelle de trois ministres. Le peuple se lassa bientôt de ce triumvirat et rappela Homaïdah, qui s'était retiré dans l'île de Djerbeh. Mohammed se réfugia chez les Arabes, et Homaïdah signala son retour à Tunis par le massacre de tous ceux qui lui avaient été contraires. Il régna paisiblement jusqu'à l'an 978 (1570), qu'il fut chassé de ses Etats par Kilidj-Ali, dey d'Alger. Il reprit Tunis avec le secours des Espagnols en 981 (1573) : mais, rejeté par ses sujets, il alla, dit-on, mourir en Sicile, où il se fit chrétien. L'année suivante, son frère Muley-Mohammed fut détrôné par Sinan-Pacha, qui prit la Goulette et Tunis, y établit le gouvernement turc et mit fin à la dynastie des Hafsides (*voy.* SINAN-PACHA.) A-T.

MULEY-ISMAEL, empereur de Maroc, était frère utérin de Muley-Archyd, ayant eu pour mère la même négresse. Pendant le règne de ce prince, il vécut à Mekinez en simple particulier, se livrant à l'agriculture et au commerce, afin d'augmenter ses richesses; car la soif de l'or fut une de ses passions favorites. Dès qu'il eut appris la mort de Muley-Archyd en 1672, il s'empara de Fez, où étaient les trésors, et y fut proclamé souverain. Son frère, Muley-Haran, se rendit à Tafilet, où il prit le titre de roi, et Muley-Ahmed, leur neveu, fut reconnu à Maroc. L'année suivante, Ismaël marcha contre ce dernier, et dut à son artillerie la victoire qu'il remporta à une lieue de la capitale. Ahmed, blessé d'une balle, s'enfuit dans les montagnes et Ismaël entra dans Maroc. Mais sa parcimonie ayant indisposé ses troupes, des révoltes éclatèrent dans le nord de l'empire. Le vieux Fez, Teza, se déclarèrent pour Ahmed. Le gouverneur d'Arzille, avec le secours des Algériens, fit soulever la province de Garb. Ismaël, avec 12,000 hommes qui lui restaient, tailla en pièces les rebelles et soumit toutes les provinces du nord. Il alla dans celles du midi, en 1674, et y affermit son autorité par des cruautés inouïes. Ahmed, soutenu par les Maures de Taroudant et secondé par les intrigues de sa mère, rentra secrètement dans Maroc l'année suivante, battit les troupes envoyées par son oncle et résista d'abord avec avantage aux efforts, aux ruses, aux piéges de ce prince, qui parvint à le cerner dans Maroc, sans pouvoir l'obliger à se rendre. Rebuté de la longueur du siége et réduit à la disette, Ismaël employa tour à tour la perfidie et la cruauté pour extorquer des vivres et de l'argent aux cheiks des tribus voisines. Enfin la médiation de Muley-Haran, roi de Tafilet, rétablit la paix entre Ismaël, son frère, et Ahmed, son gendre et son neveu. Le jeune prince conserva le titre de roi et obtint la souveraineté de Dara. Ismaël, étant entré dans le château de Maroc et ayant vu qu'il y restait à peine des munitions pour huit jours, s'arracha la barbe de dépit, accusa son frère de trahison, le fit arrêter et s'empara de Tafilet. Sans respect pour la capitulation, il abandonna Maroc au pillage et exerça lui-même contre les habitants toutes les violences que lui suggéra sa férocité. Une révolte, qu'il étouffa par la force des armes dans la province de Chavoia, termina la guerre qui durait depuis trois ans. Ismaël fit main-basse sur les femmes et les enfants des rebelles et envoya dix mille têtes pour être clouées aux murs de Fez et de Maroc, afin d'annoncer sa victoire et d'inspirer la terreur aux deux capitales de son empire. Ce prince, jouissant enfin à Mekinez des douceurs de la paix, se livra à la passion des femmes et à la manie des bâtiments. L'une et l'autre lui offraient de fréquentes occasions de satisfaire son humeur capricieuse et sanguinaire. Il se faisait un jeu de tuer de sa main ses femmes, ses esclaves chrétiens, ses ouvriers; et les jours destinés à la prière étaient ordinairement ceux qu'il consacrait à des actes de cruauté. Afin d'ôter à ses sujets le loisir de réfléchir sur son avide et barbare despotisme, il les employait sans cesse à détruire et à élever de nouveaux édifices, dont il donnait et changeait lui-même les plans. « Quand je tiens un panier « plein de rats, disait-il à ce sujet, je l'agite con- « tinuellement; sans quoi ils le rongeraient pour « en sortir. » Non moins avare qu'inhumain, il disait brutalement à ses officiers, lorsqu'ils lui exposaient leurs besoins : « Voyez-vous, chiens « de Maures, les mulets, les chameaux de mon « empire, me demander quelque chose pour leur « nourriture? ils la trouvent eux-mêmes : faites « comme eux et ne m'importunez pas davantage. » Aussi ses troupes ne vivaient que de brigandages. En 1678, la peste lui enleva, dit-on, quatre millions de sujets et respecta ce monstre. Fier de quelques succès obtenus sur les Anglais, qui possédaient alors Tanger, il s'engagea imprudemment dans une expédition contre les montagnards de l'Atlas, et perdit, au milieu des neiges, trois mille tentes et une grande partie de son armée et de ses richesses. Il se vengea de cette disgrâce en faisant périr son vizir, coupable d'exactions et de violences envers les femmes, mais dont il fit injustement partager le sort à tous les gens au service de ce ministre, comme complices de ses prévarications. Redoutant l'inconstance et l'indocilité des Maures, il acheta un grand nombre d'esclaves noirs des deux sexes, les maria, leur assigna des terres et des habitations, les fit instruire dans la religion musulmane, exerça les hommes aux évolutions militaires et les incorpora dans la milice que Muley-Archyd avait instituée. Ces noirs, auxquels Ismaël confia la garde de sa personne, formèrent au milieu de ses Etats une

Digitized by Google

nation isolée qui lui était spécialement dévouée. Par cette politique adroite et par la rivalité qu'il sut fomenter entre ses sujets et ces nouveaux soldats, il parvint à contenir, pendant un long règne, toutes les provinces de son empire. Ces nègres multiplièrent tellement, qu'à la mort d'Ismaël on en comptait cent mille en état de porter les armes. Leur insolence et leur avidité les rendirent redoutables aux successeurs de ce prince (*voy.* MULEY-ABDALLAH et MULEY-AHMED-DEHABY). En 1680, Ismaël s'empara de deux forts qui défendaient Tanger, et, quatre ans après, les Anglais lui abandonnèrent cette place, dont l'entretien leur était moins utile qu'onéreux. En 1681, il enleva sans peine aux Espagnols Mamora, place négligée depuis la mort de Philippe IV, et en 1689, après deux ans de siége, il leur prit Larache, dont la garnison fut échangée à raison de dix Maures pour un chrétien. Il crut pouvoir également se rendre maître de Ceuta. Malgré la guerre dont l'Espagne fut le théâtre pour la succession de Charles II, le siége de cette place dura vingt-six ans. Philippe V, voulant se venger de l'empereur de Maroc, qui avait fourni des secours aux impériaux pendant cette guerre, envoya le marquis de Lède, qui en 1720 força les Maures dans leur camp retranché, et les contraignit de renoncer à une entreprise qui leur avait coûté 100,000 hommes. Le chef d'escadre, Château-Renaud s'était présenté devant Salé en 1680 et en 1682, pour obliger le chérif à conclure une trêve avec la France. La négociation traîna en longueur, parce qu'Ismaël en faisait un objet de spéculation. Les ambassadeurs qu'il envoya à Paris annoncèrent ses intentions pacifiques, sans être munis de pouvoirs pour traiter de la paix. La mission de St-Olon à Maroc fut tout aussi infructueuse. Cependant, frappé de l'éclat du règne de Louis XIV, et du châtiment qu'avaient essuyé Alger, Tunis et Tripoli, il envoya de nouveaux ambassadeurs, qui conclurent en 1699 un traité de paix et de commerce. Le bruit courut que, sur le rapport qu'ils lui firent de la beauté de la princesse douairière de Conti (fille naturelle de Louis XIV), il écrivit à ce monarque pour la demander en mariage, en promettant d'embrasser le christianisme. On crut ensuite que cette lettre avait été supposée, afin d'encourager les missionnaires qui devaient partir pour le Maroc (1).

(1) Il existe un livret intitulé *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour la princesse douairière de Conty*. Cologne, Hollande, 1700. Les poetes s'emparèrent de cette anecdote : Jean-Baptiste Rousseau disait à la princesse :

L'Afrique avec vous capitule ;

et Périgny chantait :

Puisque l'hymen à Maroc vous appelle.

Il y a cependant quelque chose de réel dans la bizarre idée que conçut le sultan marocain de devenir le gendre de Louis XIV, mais il va sans dire qu'à Versailles la chose ne fut pas prise au sérieux. Voir une brochure de M. Thomassy : *De la politique maritime de la France sous Louis XIV, et de la demande de Muley Ismaël pour obtenir en mariage la princesse de Conti*, 1841, in 8°. BR—T.

L'an 1700, Muley-Ismaël entreprit en personne une expédition contre les Algériens, qui, avec 10 à 12,000 hommes, dissipèrent son armée, forte de 60,000. Pour comble d'humiliation, les vainqueurs exigèrent qu'il envoyât un de ses fils avec des présents à Alger pour demander la paix. Quoique cet empereur, par les divers renouvellements de son harem, ait eu jusqu'à huit mille femmes, qui lui donnèrent neuf cents enfants mâles et environ trois cents filles, jamais les plaisirs des sens ne lui firent négliger les affaires de l'Etat et ne purent le disposer à la mollesse. Mais cette innombrable postérité fut pour sa vieillesse un sujet de soupçons, d'inquiétudes, de guerres et de crimes. Les fils d'un monarque sans foi, sans principes, sans humanité, devaient ressembler à leur père. Aussi ne trouvait-il de sûreté qu'en les entretenant dans un état continuel de défiance et de rivalité. L'aîné, Muley-Mohammed, poussé à bout par les intrigues, les calomnies et la haine d'une de ses belles-mères, qui voulait assurer le trône à son fils, Muley-Zeïdan, se révolte et s'empare de Maroc. Obligé de fuir à l'approche des troupes royales, il se retire à Taroudant. Vaincu par son frère Zeidan, il est assiégé dans cette place et livré à son ennemi, qui l'envoie à Mekinez. Ismaël vient au-devant de sa victime, lui présente la pointe de sa lance, jouit de ses angoisses et lui fait couper un pied et une main. « Eh bien! « malheureux, lui dit-il, connais-tu à présent ton « père? » Lui-même, il abat la tête du boucher qui avait refusé de répandre le sang d'un chérif, et tue d'un coup de fusil le boucher qui vient de mutiler son fils. Cette atroce inconséquence est remarquée du malheureux prince. « Voyez le « vaillant homme, s'écrie-t-il, qui tue celui qui « exécute ses ordres, comme celui qui refuse de « lui obéir! » Mohammed expire quelques jours après (1706), malgré les précautions de son père pour lui conserver la vie. Muley-Zeïdan commit toutes sortes d'horreurs à Taroudant : mais sa conduite alarma bientôt l'empereur, qui résolut de s'en défaire. N'ayant pu l'attirer près de lui, en feignant d'être dangereusement malade et de vouloir lui assurer l'empire, il gagna les femmes de ce prince, qui l'étouffèrent entre deux matelas (1707), pendant qu'il était plongé dans le vin. Ismaël, mécontent d'Abdel-Melek, son troisième fils, désigna enfin le quatrième, Muley-Ahmed, pour son successeur (*voy.* MULEY-AHMED-DEHABY). Résolu de se venger des Espagnols, Muley-Ismaël avait préparé un armement considérable, qu'une tempête détruisit en 1722. Après une tyrannie de cinquante-cinq ans, dont l'histoire n'offre aucun exemple, ce prince succomba à ses débauches excessives le 22 mars 1727, à l'âge de 81 ans. Sa taille était moyenne, son visage long et maigre; son teint, presque noir, le devenait tout à fait lorsqu'il était en colère, et ses yeux, pleins de feu, se remplisaient alors de

Digitized by Google

sang. Il conserva jusque dans la vieillesse sa force et son agilité. Un de ses divertissements ordinaires était de tirer son sabre en montant à cheval, et de couper la tête à l'esclave qui lui tenait l'étrier. Habile à prévoir les dangers, il les bravait avec intrépidité lorsqu'il ne pouvait les détourner, et il supportait avec constance la mauvaise fortune. Sa frugalité était extrême; il ne vivait que de riz, de volaille et ne buvait que de l'eau. Il affectait une grande dévotion et savait, par des vertus apparentes, imprimer le respect à ses sujets en même temps qu'il les glaçait de terreur par ses cruautés. Il dompta leur barbarie, en se montrant plus barbare qu'eux, et il eut le rare talent de leur faire désirer l'honneur de mourir de sa main, et de laisser des regrets après lui. A—T.

MULEY-YEZID. *Voyez* YEZID.

MULGRAVE (CONSTANTIN-JEAN-PHIPS, lord), navigateur anglais, était fils d'un pair d'Irlande; il naquit le 30 mai 1734. Entré de bonne heure dans la marine, il fut nommé capitaine de vaisseau en 1765; on le regardait déjà comme un officier très-instruit, lorsqu'en 1773 il trouva une occasion de donner une preuve de ses connaissances et de son zèle. Depuis 1615 on avait cessé de s'occuper de la recherche du passage par le nord; cet objet fixa l'attention de Daines Barrington, membre de la société royale de Londres. Il présenta un mémoire à cette compagnie pour prouver que le passage était praticable. La société pria le comte de Sandwich, premier lord de l'amirauté, d'obtenir le consentement du roi pour une expédition dont le but serait d'essayer jusqu'à quel point un navire peut s'approcher du pôle boréal. Phips, instruit du projet, offrit ses services à l'amirauté; ils furent acceptés. Il partit de la rade du Nore le 10 juin 1773 avec 2 bombardes : le *Racehorse* et le *Carcass*. Le 27 il atteignit le parallèle de la pointe sud du Spitzberg sans avoir vu de glaces; le 29 il eut connaissance de la terre. Le 5 juillet, par 79° 34′ de latitude, il rencontra la masse des glaces qui enveloppent le pôle boréal. Il dirigea sa course de divers côtés, à l'ouest, au nord et à l'est, au milieu des glaces, sans pouvoir trouver un passage à travers la grande masse. « Je commençai alors « à concevoir, dit-il dans son journal, à la date « du 9 juillet, que la glace formait un corps « compacte et impénétrable. » Il ne put pas s'élever au delà de 80° 48′. Le 30 juillet, par le plus beau temps imaginable, les deux bâtiments étant près des Sept-Iles, par 80° 37′, se trouvèrent environnés de glaçons qui s'étendaient à perte de vue; l'air était calme, la situation devenait critique. Le 1er août, les glaçons commencèrent à les presser; il ne restait plus la moindre ouverture pour sortir, les glaçons s'accumulaient les uns sur les autres; ils s'étaient élevés jusqu'à la hauteur de la grande vergue. Il fallut couper et scier la glace qui avait quelquefois douze pieds d'épaisseur; cet expédient ne fut pas d'un grand secours, les bâtiments ne purent pas avancer beaucoup. Dans cette extrémité, Phips proposa d'abandonner les bâtiments et de s'embarquer dans les chaloupes et les canots; on les hala sur la glace pour les conduire ainsi jusqu'à la mer; en même temps les bâtiments mirent toutes voiles dehors pour profiter du vent; heureusement il devint favorable; le 10, Phips fut dégagé, il alla mouiller au Spitzberg, en repartit le 26 et le 25 septembre, atterrit à la rade du Nore, ayant constaté l'impossibilité de franchir les glaces du pôle boréal. Il se lança ensuite dans la carrière politique et fut nommé membre de la chambre des communes en 1775 et l'un des commissaires de l'amirauté en 1777. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de servir sur mer; il commanda un vaisseau de ligne jusqu'à la paix de 1783. La chute du ministère North l'avait éloigné du conseil de l'amirauté; il obtint ensuite différents emplois, devint membre du conseil privé, et enfin, fut élevé à la pairie de la Grande Bretagne en 1784. Le délabrement de sa santé le força en 1781 de quitter les affaires; il passa sur le continent pour prendre les eaux de Spa et mourut à Liége le 10 octobre 1794. Il était membre de la société royale et de celle des antiquaires et contribua à faire établir celle qui a pour but de perfectionner l'architecture navale. Il publia la relation de son expédition : *Voyage au pôle boréal, entrepris par ordre du roi, en* 1773, Londres, 1774, 1 vol. in-4°, carte et fig.; traduit en français, Paris, 1 vol. in-4°, carte et fig.; en allemand avec des additions par Samuel Engel, Berne, 1777, 1 vol. in-4°, cartes et fig. Ce livre, utile pour la science nautique, fait honneur à Phips. Indépendamment des observations relatives au voyage, on y trouve un catalogue descriptif des productions de la nature au Spitzberg et un mémoire sur un procédé pour dessaler l'eau de la mer. Les observations astronomiques furent faites de concert avec Israël Lyons, membre de la société royale. Une expédition envoyée au pôle boréal en 1818 n'a pas pénétré plus au nord que Phips, un des navires a failli être fracassé par les glaces. E—s.

MULINEN (JEAN-GUILLAUME DE), d'une famille noble et ancienne de l'Argovie, connue par son attachement à la maison de Habsbourg, qui possédait alors cette contrée de la Suisse, naquit vers l'an 1400, au château de Castleu, d'Egbert de Mulinen, membre de la confédération de l'Ecu de St-Georges, frère d'Albert, guerrier illustre, compagnon d'armes et conseiller privé de l'archiduc Léopold qui, ainsi que cinq parents de son nom, périt avec ce prince à la bataille de Sempach en 1386 et fut inhumé comme lui à l'abbaye de Kœnigsfelden. Son père étant mort jeune, et sa mère Amélie de Truchsess s'étant remariée en Souabe au chevalier Henri d'Isenbourg, Mulinen fut destiné à l'état ecclésiastique et obtint

Digitized by Google

fort jeune un canonicat à Munster; mais son oncle, Jean Truchsess de Diessenhofen, un des chevaliers les plus renommés de l'armée autrichienne, lui trouvant plus de goût pour les armes, se chargea d'achever son éducation. Ils se rendirent au concile de Constance à la suite de l'archiduc Frédéric (1415) et accompagnèrent seuls ce prince dans la fuite qui devint pour lui la source de tant de malheurs. Dès ce moment, Mulinen ne quitta plus Frédéric, partagea avec lui le ban de l'empire et de l'église, le suivit en exil et, d'après Hormayr, lui donna quelque temps un asile dans son château de Berneck dans le Tyrol. Frédéric, ayant recouvré la plus grande partie de ses Etats, combla Mulinen de bienfaits, lui donna plusieurs terres dans le Tyrol, le commandement des deux forteresses importantes de Zulf et de Landeck, et le fit son premier chambellan. Un acte conservé aux archives d'Inspruck, par lequel le duc et son chambellan se font, en cas de mort, une donation réciproque de mille florins du Rhin, prouve la faveur dont ce dernier jouissait et le rapprochement que les mœurs du temps mettaient entre les souverains et les gentilshommes qui étaient à leur service. On voit encore dans la célèbre abbaye de Wilten, près d'Inspruck, un *ex-voto* dans lequel Frédéric et Mulinen sont peints à genoux avec leurs armoiries. Dieu le Père dans le ciel, armé d'un arc, va tirer une flèche sur les pénitents, que la sainte Vierge, debout à côté d'eux, couvre d'un pan de sa robe. Ce tableau singulier, peint au commencement du 15e siècle, est un monument pour l'histoire de l'art; il a été décrit, par le baron Hormayr, dans le 2e volume des *Archives de l'Allemagne méridionale*. L'archiduc ayant fait sa paix avec l'empereur Sigismond, ce dernier éleva, l'an 1434, Jean-Guillaume de Mulinen, Egbert, son frère, et Albert, leur cousin, à la dignité de baron d'empire. Jean-Guillaume mourut vers l'an 1450 sans avoir été marié; ses terres dans le Tyrol passèrent à son frère Egbert, qui était resté dans l'Argovie, où il avait de grandes propriétés, lorsque la république de Berne en fit la conquête. — Un autre frère, *Frédéric*, était grand prévôt du chapitre de Brixen, où l'on voit encore sa statue équestre, sculptée en pierre à la façade de la prévôté. S—D.

MULINEN (Nicolas, baron de), issu d'Albert, était cousin germain de Jean-Guillaume, dont l'article précède. Les fils de celui-ci avaient été agrégés au patriciat de Berne, où leurs descendants ont joui, avec cinq autres anciennes maisons, jusqu'à la révolution de 1798, d'un droit de préséance dans le sénat de la république. Nicolas de Mulinen naquit à Berne en 1570. Son père, appelé aussi Nicolas, bailli de Nyon, sa mère et deux de ses sœurs moururent de la peste, au château de Nyon, en 1580. Son grand-oncle, l'avoyer Béat-Louis de Mulinen, lui fit donner une éducation distinguée. A l'âge de seize ans il suivit son parent Louis d'Erlach à la cour de Savoie, et de là vint à Paris pour y terminer ses études. Il y forma des liaisons avec quelques chevaliers de St-Jean de Jérusalem, qui l'engagèrent, quoique protestant, à les accompagner à Malte, d'où il fit une caravane contre les Turcs. Rentré dans sa patrie, il s'y maria, devint membre du conseil souverain de la république (1596) et remplit avec distinction plusieurs emplois. Il commanda, en 1603, le contingent bernois qui fut envoyé à Genève après la fameuse escalade. Ayant bientôt perdu son épouse, il se décida à suivre de nouveau son goût pour la vie militaire, se rendit en Allemagne, accompagna le prince Maurice de Nassau au siége de Juliers, et se distingua, en 1610, à la prise de cette place. Cette campagne terminée, il prit du service dans l'armée du margrave Georges-Frédéric de Baden, où ses talents lui valurent l'estime et l'amitié des plus célèbres officiers de la ligue des princes protestants. On conserve encore son *album*, qui contient ses signatures et les preuves de l'amitié que lui avaient vouée le duc Jules-Henri de Saxe, les landgraves de Hesse, les margraves de Baden, les comtes Maurice de Nassau, Ernest de Mansfeld, et d'autres illustres guerriers qui ont figuré en Allemagne au commencement de la guerre de trente ans. Nommé sénateur à Berne, il rentra dans sa patrie en 1613 et y réorganisa l'état militaire de la république. Des troubles de religion s'étant élevés dans le pays des Grisons, l'an 1618, ils prirent un tel caractère de férocité qu'en 1620, le parti catholique, dans la Valteline, massacra tous les protestants de cette contrée et se mit sous la protection du gouvernement espagnol de Milan. Les Grisons demandèrent du secours à leurs alliés de Zurich et de Berne, et les premiers y envoyèrent un corps de 900 hommes, les derniers 3000, sous les ordres du sénateur de Mulinen. Réunie à un régiment grison, leur petite armée, après quelques combats très-vifs, prit Bormio et s'avança, le 11 novembre, sur Tirano, capitale de la Valteline, où elle ne croyait trouver qu'une faible garnison. Mais l'armée espagnole, sous les ordres de Pimentel, y était arrivée le même matin. L'avant-garde des Suisses, composée de 200 Bernois et Grisons, fut bientôt aux prises avec l'ennemi. Mulinen marcha pour les dégager; mais avant que les Zuricois eussent eu le temps de le joindre, il fut attaqué par toute l'armée espagnole, composée alors des meilleures troupes de l'Europe. Le banneret Frisezing et presque tous les officiers bernois périrent dès le commencement de l'action. Mulinen, quoique grièvement blessé, resté presque seul au milieu des cadavres des siens, s'adossa contre une muraille, et, muni d'une hallebarde arrachée à un soldat, se défendit avec une grande valeur. D'une taille colossale et d'une force extraordinaire, il renversa tout ce qui s'approchait de lui, et il étendit entre autres à ses pieds un général espa-

Digitized by Google

gnol et son écuyer. Les chefs de l'armée espagnole, frappés de son courage, retinrent alors leurs soldats et lui crièrent de se rendre. Il leur répondit à haute voix : « Si je n'ai pas su vaincre, « je saurai mourir comme un brave guerrier. » Alors il fut accablé par le nombre, et il périt digne de son aïeul, cet illustre Adrien de Bubenberg, l'Aristide des Suisses. La soldatesque furieuse lui arracha le cœur et maltraita son corps d'une manière barbare. Un moment après, les Zuricois et les Grisons, arrivant enfin, repoussèrent les ennemis, mais ne purent surprendre Tirano. Il existe encore plusieurs relations de cette défaite écrites par des témoins oculaires, et un petit poëme contemporain qui contient l'*histoire de la vie et de la mort de Nicolas de Mulinen*. Il laissa un fils, qui mourut jeune au service de Hollande, et une fille mariée dans la maison de Willading, célèbre dans les Annales de Berne. S-D.

MULLER (Jean), plus connu sous le nom de *Regiomontanus* (1), astronome célèbre, naquit le 6 juin 1436 à Koningshoven, en Franconie, selon Doppelmayer (2). A l'âge de douze ans, ses parents l'envoyèrent à Leipsick, où il étudia la sphère avec ardeur et montra le goût le plus décidé pour l'astronomie, que Purbach enseignait alors avec éclat dans l'université de Vienne. Müller, à peine âgé de quinze ans, prit la route de Vienne et alla se présenter à Purbach, qui l'accueillit avec bonté. Le trouvant déjà fort instruit, son nouveau professeur lui donna une première idée de la théorie des planètes, pour le préparer à la lecture de Ptolémée. Müller trouva bientôt dans l'ouvrage de l'astronome grec la matière de nombreux problèmes dont il cherchait la solution, et qu'il calculait ensuite pour se familiariser avec les méthodes astronomiques. Ces occupations ne l'empêchaient pas de lire Archimède et tous les géomètres grecs dont il existait des traductions latines. Dès lors Purbach et Regiomontanus entrèrent en société de travaux : ils observèrent ensemble quelques éclipses et une conjonction de Mars, pour lesquelles ils reconnurent deux degrés d'erreur dans les tables Alphonsines. Le cardinal Bessarion était alors à Vienne. Il avait entrepris une version latine de la grande composition de Ptolémée, parce qu'il était peu content des traductions qu'on avait de cet important ouvrage. Ses diverses missions politiques et religieuses l'empêchant d'exécuter son projet, il engagea Purbach à donner au moins un abrégé de son auteur favori. Purbach se chargea de cet abrégé; mais à peine avait-il pu le commencer qu'il mourut à l'âge de 39 ans. D'après l'invitation qu'il en reçut de son maître, Müller s'offrit pour le suppléer, et en 1462 il suivit le cardinal à Rome. Il commençait à lire le grec : il fit connaissance avec Georges de Trébizonde, traducteur de Ptolémée et de Théon. A Rome, il observait toutes les éclipses et passait son temps à la recherche des manuscrits grecs, dont il achetait les copies ou qu'il copiait lui-même. De là il se rendit à Ferrare pour y converser avec Blanchinus. Il s'y lia d'amitié avec Théodore de Gaza, auprès duquel il se perfectionna dans la connaissance du grec. Alors il reconnut nombre d'erreurs dans la traduction de Théon et même dans celle de Ptolémée. En 1463, il était à Padoue, où il fut invité à faire un cours d'astronomie. Il prit pour texte l'ouvrage d'Alfergany, et ouvrit ses leçons par un discours que depuis, en 1537, Mélanchthon joignit à l'édition qu'il donna de cet auteur arabe. En 1464, Regiomontanus vint à Venise pour y attendre Bessarion. C'est là qu'il composa ses cinq livres de triangles et sa réfutation de la quadrature du cardinal de Cusa. Il y rédigea une espèce de calendrier, auquel il joignit pour trente années la table des jours où la Pâque devait être célébrée, suivant l'usage de l'Eglise et le décret du concile. De retour à Rome, il eut quelques démêlés avec Georges de Trébizonde, dont il avait critiqué les traductions. Peu de temps après, il partit pour Vienne, où il reprit ses cours de mathématiques. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, l'appela à Bude, où il se plaisait à rassembler les manuscrits grecs enlevés à la prise d'Athènes et à celle de Constantinople. Müller y composa pour un archevêque de Strigonie des tables de direction, dans lesquelles il ne se montra pas moins passionné pour l'astrologie que pour l'astronomie. Les troubles de Hongrie lui firent désirer de retourner à Nuremberg. Il s'y lia de la manière la plus intime avec Bernard Walter, l'un des principaux et des plus riches citoyens. Ils firent construire en cuivre de grandes règles comme celles de Ptolémée, un grand rayon astronomique, un astrolabe armillaire semblable à celui d'Hipparque, un *Torquetum*, espèce d'équatorial, et le météoroscope décrit par Ptolémée. Walter se chargea de toute la dépense. Avec ces instruments, ils commencèrent un cours régulier d'observations et acquirent bien des preuves de l'inexactitude des tables Alphonsines. Une comète vint à paraître et fournit à Regiomontanus l'occasion de composer un traité des parallaxes. Dans le même temps, il dirigeait une imprimerie d'où l'on vit sortir les *Théoriques* de Purbach, le poëme de Manilius, un calendrier et des éphémérides pour trente ans, de 1475 à 1506. Pour ce dernier ouvrage, le roi Mathias lui fit compter huit cents écus d'or, d'autres disent douze cents. Ce livre eut un tel succès que, malgré le prix de douze écus d'or que coûtait chaque exemplaire, l'édition entière se répandit en

(1) Dans ses écrits il prend les noms de *Joannes Germanus de Regiomonte*.

(2) Weidler dit à Kœnigsberg (*Mons regius*), ce qui paraîtrait plus vraisemblable, puisque c'est de là qu'il prend le nom de *Regiomontanus*. Starovolsci, trompé par le même nom latin, le croyait natif de Kœnigsberg en Prusse. Tous étaient dans l'erreur. De Murr a découvert que J. Müller était né au village d'Unfind, près Kœnigsberg, dans le duché de Saxe-Hildburghausen, dépendant de la Franconie. (*Notitia trium sodicum autogr.*, etc., p. 3.)

Digitized by Google

peu de temps dans la Hongrie, dans l'Italie, dans la France et dans la Grande-Bretagne. Regiomontanus passa pour le premier auteur de cette sorte d'ouvrages, qui se sont fort multipliés depuis; mais il en avait sans doute pris l'idée dans Théon, qui nous a laissé le plan très-détaillé d'éphémérides toutes semblables qui se composaient à Alexandrie. Müller projetait bien d'autres ouvrages; mais le pape Sixte IV, qui voulait réformer le calendrier, l'attira auprès de lui par les promesses les plus magnifiques et en le nommant à l'évêché de Ratisbonne. Il quitta donc Walter et s'achemina vers Rome en juillet 1475. Il y mourut le 6 juillet 1476, âgé de 40 ans et quelques semaines; les uns disent de la peste, et d'autres par le ressentiment des fils de Georges de Trébizonde, dont il avait relevé les erreurs. Il fut enterré au Panthéon. On a fait honneur à J. Müller de la construction de deux automates : l'un était une mouche de fer, qui, prenant son vol, faisait le tour de la table et des convives, après quoi elle revenait dans la main de son maître; l'autre était un aigle, qui vint en volant au-devant de l'empereur, qu'il accompagna jusqu'aux portes de la ville. Voyez Gassendi dans la Vie de Regiomontanus et Weidler, p. 309. Ce dernier nous engage à n'ajouter aucune foi à ce conte des deux automates, dont le seul Ramus a parlé et dont il n'est question dans aucun auteur allemand (1). Weidler nous donne ensuite la liste de vingt et un ouvrages sortis des presses de Regiomontanus, à Nuremberg. Il y ajoute celle des autres ouvrages qu'il se proposait de publier. On y remarque principalement un commentaire sur la Cosmographie de Ptolémée; une défense de Théon, contre Georges de Trébizonde; un commentaire sur les livres d'Archimède dont Eutocius ne s'est point occupé; un traité des maisons célestes, contre Campanus et Gazulus, astrologues dont il réprouvait la doctrine; un traité des mouvements de la huitième sphère, contre Thébith et ses sectateurs; un autre sur la réformation du calendrier; un abrégé de l'Almageste; des problèmes astronomiques et géométriques; une grande table du premier mobile; un traité des miroirs brûlants et d'autres miroirs dont les effets ne sont pas moins étonnants. Il s'occupait d'un Astraire, ouvrage merveilleux et d'un usage continuel. Doppelmayer pense que ce devait être une espèce de planétaire. Il projetait enfin un traité de l'imprimerie et de la fonte des caractères. Il mettait surtout une grande importance à ce dernier ouvrage, et disait que, s'il pouvait le terminer, il aurait peu de regret à la vie, sûr de laisser à la postérité un héritage qui préviendrait la disette de bons livres (2). On voit par cette liste quelle était l'activité de Müller et la variété de ses connaissances. La plupart de ces traités sont restés manuscrits; on peut même douter que tous fussent achevés. Tâchons de donner une idée de ceux qui ont paru et que nous avons pu nous procurer : 1° *Joanni Regiomontani Ephemerides astronomicæ ab anno* 1475 *ad annum* 1506, Nuremberg, in-4°; 2° *Disputationes contra Gherardi Cremonensis in planetarum theoricas deliramenta*, ibid., 1474, in-fol.; 3° *Tabula magna primi mobilis cum usu multiplici, rationibusque certis*, ibid., 1475, in-4°; 4° *Fundamenta operationum quæ fiunt per tabulam generalem*, Neubourg, 1557, in-fol. C'est une espèce de trigonométrie complète, dont toutes les opérations sont facilitées par la table précédente. 5° *Kalendarium novum*, Nuremberg, 1476, in-4°; le même ouvrage a été réimprimé en 1699 à Augsbourg, sous ce titre : *Kalendarium magistri de Monteregio, viri peritissimi*. Ce calendrier est composé pour les années 1475, 1494 et 1513, à dix-neuf années d'intervalle, c'est-à-dire pour trois années où le *régulier*, le cycle lunaire, le cycle de dix-neuf ans, l'épacte et la clef des fêtes mobiles étaient les mêmes, et marqués des chiffres 7, 10, 13, 12, 14. Une pièce de vers, qui vient après le frontispice, commence par *Aureus hic liber est*. L'explication indique les moyens de faire servir ces trois almanachs à toutes les années intermédiaires du cycle. La colonne de 1475, qui était devenue inutile, est restée en blanc dans cette édition. Les figures des éclipses de 1497 à 1530 y sont enluminées. On y voit que l'on employait déjà les heures égales et équinoxiales, mais que les heures antiques et inégales n'étaient pas encore tombées en désuétude. On y trouve des préceptes pour les jours auxquels il est bon de se faire saigner ou purger. Il promet un traité plus complet sur ce sujet *intéressant*, et se borne à donner les qualités des douze signes du zodiaque. Mais ce qui rend cet ouvrage curieux, c'est la figure et la description du *Carré horaire*, plus connu maintenant sous le nom d'analemme rectiligne universel; ce cadran a été depuis copié par tous les gnomonistes, dont aucun n'a su en donner la démonstration, trouvée enfin par le P. de Challes : nous en avons présenté une plus simple et plus générale dans notre *Histoire de l'astronomie du moyen âge*, p. 327. Ce calendrier avait déjà été réimprimé en 1482, 1483, 1485, 1489, 1492 et 1495. 6° *Tabulæ directionum profectionumque*, Venise, 1485, in-4°; réimprimé en 1490, et puis avec une table de sinus en 1504; en 1550, avec une table des sinus pour toutes les minutes; en 1551, 1552; enfin en 1584, par Reinhold, qui les annonça comme très-utiles non-seulement à l'astrologie, mais à l'astro-

(1) Sur l'origine de cette fable, voyez la dissertation de J.-André Buhle, *De equisio et musco ferreo quæ mechanico artificio apud Noribergenses quondam volitasse ferunur*, Altdorf, 17 8, in-4° de 24 pages (*Nova litteraria germ.*, Hambourg, 1708, p. 23-26).

(2) Voyez la dissertation de Chr. Gottl. Schwarz, *De Joh. Regiomontani meritis in rem typographicam, cum indice operum eiusdem et observationibus quibusdam*, à la suite de la troisième dissertation du même auteur, *De origine typographiæ*, Altdorf, 1740, in-4°, p. 46-68.

Digitized by Google

nomie. On y trouve la table *féconde* ou des tangentes, la première qui ait été calculée en Europe : les Arabes en avaient depuis cinq cents ans et savaient en faire usage dans la trigonométrie, au lieu que Müller n'a jamais soupçonné le parti avantageux qu'on pouvait en tirer dans une multitude de calculs et qu'il ne l'a employée que comme moyen subsidiaire dans un cas tout particulier; ce qui n'a pas empêché qu'on lui ait fait honneur de la première idée de ces lignes et de leur introduction dans la trigonométrie. Sa table ne méritait guère le nom de *féconde;* au lieu de l'étendre à toutes les minutes comme celles des sinus, il l'avait bornée aux simples degrés. 7° *Almanach ad annos* 18 *ab anno* 1489; 8° *J. R. et Georgii Purbachii epitoma in Almagestum Ptolomæi*, Venise, 1496, in-fol. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois et notamment à Bâle en 1543; on y trouve quelques développements qui pouvaient avoir alors un degré d'utilité qu'ils ont entièrement perdu; l'auteur y résout ce problème, dont personne encore n'avait parlé et qui sert à trouver le lieu de l'écliptique où la réduction à l'équateur est la plus grande. 9° *Ephemerides incipientes ab anno* 1473, Venise, 1448, in-4°; 10° *In Ephemerides commentarium*, à la suite de l'almanach de Stoefler, Venise, 1513, in-4°; 11° *Tabulæ ecclipsium Purbachii; Tabulæ primi mobilis a Monteregio*, ibid., in-fol., 1515; 12° *Problemata* 16 *de cometæ longitudine et loco vero*, Nuremberg, 1531, in-4°. Ce sont des méthodes exactes en théorie, très-peu sûres dans la pratique, pour déterminer la parallaxe, la distance et la grandeur d'une comète. Il y en a pourtant une dont Tycho a fait depuis quelque usage. 13° *Epistola ad cardinalem Bessarionem de compositione et usu cujusdam meteoroscopii armillaris*, à la suite de l'Introduction géographique de P. Apianus, Ingolstadt, 1533, in-fol.; 14° *Problemata* 29 *sapheæ nobilissimi instrumenti à J. de Monteregio*, Nuremberg, 1534. Il appelle *saphée* un instrument qui servait à rendre *évidentes* les démonstrations des problèmes et qui ressemble beaucoup à l'analemme dont on a fait un si long usage. 15° *Observationes* 30 *annorum a Joann. Regiomontano et B. Walthero Norimbergæ habitæ..... Scripta clarissimi mathematici de torquato, astrolabio armillari, regula magna Ptolemaica, baculoque astronomico*, Nuremberg, 1544, in-4°. Ces observations n'étaient pas très-correctement imprimées; Snellius en a donné une édition plus soignée sous ce titre : *Cœli et siderum in eo errantium observationes Hassiacæ.... quibus accesserunt Regiomontani et Bernardi Waltheri observationes Norimbergicæ*, Leyde, 1618 : 16° *De triangulis planis et sphæricis libri* 5, *una cum tabulis sinuum*, sans date; mais dans le même volume on trouve un autre ouvrage qui est de l'éditeur Santbech et qui porte la date, *Basileæ*, 1561. La préface fait mention d'une édition précédente publiée quelques années auparavant par Schöner, qui avait ajouté ce qui manquait au manuscrit. On est étonné qu'on ait différé si longtemps à faire jouir le public d'un ouvrage le plus intéressant qu'eût composé un auteur si célèbre et le seul peut-être qui offre aujourd'hui quelque intérêt. Lalande, dans sa Biographie, n'a point donné la date de la première édition; de Murr nous apprend qu'elle est de Nuremberg, 1541, in-4° (*Notitia trium cod.* p. 21). Schöner y avait mis le titre suivant : *Doctissimi et mathematicarum disciplinarum eximii professoris Jo. de Regiomonte De triangulis omnimodis libri* 5; *accesserunt in calce D. Cusani de quadratura circuli atque recti ac curvi commensuratione, itemque eadem de re* Παγγυὰ *hactenus a nemine publicata.* On y trouvait la table des sinus calculée par Müller pour le rayon de six millions et une autre table pour un rayon de dix millions de parties, et rien pour les tangentes, dont l'auteur ne fait aucune mention. Tous les cas des triangles, soit rectilignes, soit sphériques, y sont résolus par les sinus, sans parler d'une multitude de problèmes plus curieux qu'utiles pour la plupart. Les solutions en sont parfois fort ingénieuses, mais toujours prolixes par la maladresse qu'il a eue de ne tirer aucun parti des tangentes. Il enseigne à circonscrire un cercle à un triangle sphérique quelconque. Il s'étend avec complaisance sur le cas où, les trois angles étant donnés, on demande les trois côtés. Ce cas n'avait jamais été résolu par les Grecs ni par personne peut-être, et il n'est d'aucun usage en astronomie. Müller paraît y attacher une importance particulière. C'est un problème qu'il propose à ses correspondants sans leur donner jamais la véritable solution qu'il réservait pour son ouvrage. Celle qu'il voulait bien leur communiquer était beaucoup plus longue et plus compliquée, parce qu'il en cherchait les principes dans l'ancienne trigonométrie grecque. 17° Ses lettres inédites ont été publiées en 1786 par de Murr, dans son *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfianæ* (t. 1, p. 74-205). On y décrit quelques instruments qui ont appartenu à Müller et qui ont été achetés des héritiers de Walther. Ce sont trois petits astrolabes de quelques pouces de diamètre; les limbes en sont d'argent : l'un des trois est arabe. Ce recueil contient nombre de problèmes, la plupart de simple curiosité. Dans une de ces lettres, il parle d'un volume dont il n'indique pas le titre et qui doit être publié par ordre de son seigneur le cardinal Bessarion, auquel il se dit attaché comme *familiaris;* dans une autre, on voit qu'il avait trouvé à Venise les six premiers livres de Diophante et qu'il était disposé à traduire l'ouvrage entier s'il avait pu se procurer les sept derniers livres. Il revient plus d'une fois sur le problème des trois côtés connus, qu'il paraît regarder aussi comme difficile, quoiqu'il ait dû voir, dans le livre d'Albategnius qu'il

Digitized by Google

a commenté, les deux solutions de ce problème que nous employons encore le plus souvent. Aucun de ses historiens ne parle de ce commentaire; l'édition où il se trouve est de 1645 : il est dit qu'elle est faite sur un manuscrit du Vatican. Il est possible que Müller y ait ajouté ces notes pendant l'un de ses deux séjours à Rome. Ces lettres se terminent par un problème astrologique plutôt qu'astronomique, celui de chercher si deux lieux différents peuvent avoir le même *ascendant*. La question est bien simple; la solution qu'il en donne par la synthèse est adroite et curieuse. Mais pour finir par une chose plus importante, il remarqua le premier que, si l'hypothèse lunaire de Ptolémée était véritable, le diamètre de la lune serait quelquefois presque double de celui que nous lui voyons. On fait honneur de cette remarque à Copernic, qui de plus a su trouver le remède à ce défaut de l'ancienne théorie. Murr possédait trois manuscrits autographes de Müller; l'un contenait ses notes sur la version latine de la Géographie de Ptolémée : Pirckheimer les a insérées dans son édition de ce géographe, donnée en 1525. La deuxième, de 573 pages, renfermait sa défense de Théon contre Georges de Trébizonde, et le troisième, de 106 feuillets in-4°, était intitulé *De triangulis omnimodis libri* 5. Murr en a donné un extrait avec un *fac-simile* de l'écriture de l'auteur, sous ce titre : *Notitia trium codicum autographorum Johannis Regiomontani*, Nuremberg, 1801, in-4° de 34 pages (1). — Müller était un homme plein d'ardeur et de sagacité, actif et entreprenant; il avait conçu le projet de réformer les tables astronomiques; il avait fait tous les préparatifs nécessaires et commencé un cours d'observations : il ne lui manqua que du temps et du loisir. Son voyage de Rome et sa mort prématurée ont fait à l'astronomie un tort qui n'a pu être réparé de longtemps, et il eut à se repentir lui-même d'avoir provoqué par ses écrits une réformation pour laquelle il eût été mieux d'attendre que l'astronomie fût un peu moins imparfaite et la longueur de l'année mieux connue. On a souvent parlé d'une prédiction prétendue trouvée dans le tombeau de Regiomantanus : c'est une supercherie (*voy.* Bruschius, note). D—L—E.

MULLER (André), savant orientaliste, né vers 1630 à Greiffenhagen, dans la Poméranie ultérieure, acheva ses études à Rostock avec une rare distinction. Il n'avait alors que seize ans, et il composait déjà des vers très-agréables, non-seulement en grec et en latin, mais encore en hébreu; aussi Klefeker lui a-t-il accordé une place dans la *Biblioth. erudit. præcoc.* Il vint ensuite à Gripswald, où il prit le degré de maître ès arts, et, s'étant rendu à Wittemberg, il y donna des preuves de talent et de capacité qui lui méritèrent le pastorat de l'église de Kœnigsberg sur la Warta. Son aversion naturelle pour la société et le désir de se livrer plus tranquillement à l'étude le déterminèrent à se retirer à Treptow; mais il passa bientôt en Angleterre, où il était appelé par Walton et Castell, qui préparaient une nouvelle édition de la Bible polyglotte (*voy.* Walton). Il demeura dix ans à Londres, dans la maison de Castell, travaillant avec une telle application qu'il ne se dérangea même pas pour voir le cortége de Charles II qui passait sous sa fenêtre, lors de la restauration. Ce fut là que Wilkins lui inspira pour la langue chinoise un goût qui se changea, pour ainsi dire, en passion, quand il eut trouvé l'occasion d'acheter à Amsterdam, d'un certain Jean S. Morus (ou le More), une quantité assez considérable de types chinois, et que ses relations avec le P. Kircher lui eurent encore procuré d'autres ressources en ce genre. De retour en Allemagne, il fut nommé pasteur de Bernow, et, en 1667, prévôt de l'église de Berlin, bénéfice qu'il résigna en 1683 pour se retirer à Stettin. Occupé entièrement de l'étude des langues orientales, il y avait fait de grands progrès. Il s'était, comme on l'a dit, appliqué au chinois, et il annonçait une méthode par laquelle une femme ou un enfant pourrait apprendre cette langue dans très-peu de jours (*intra paucos dies*) (1). Il brûla cet ouvrage avec la plupart de ses autres écrits (2) dans un accès d'humeur contre le genre humain, qu'il accusait d'ingratitude, parce qu'il n'avait pu parvenir à remplir une souscription de deux mille écus de Prusse qu'il demandait pour sa *Clavis sinica*. Dans le cinquième prospectus qu'il publia en 1684, à la suite du *Specimen lexici mandarinici*, il convient que des princes pourraient seuls faire les frais d'une telle publication; quant aux autres, ajoute-t-il : *Scire volunt omnes, mercedem solvere nemo.* Muller mourut le 26 octobre 1694. Ce savant était capricieux et peu communicatif; il retouchait sans cesse ses ouvrages et ne se déterminait que difficilement à les rendre publics. Il refusa à Job Ludolf, son ami, de lui donner copie de sa *Clavis sinica*, dont ce savant lui offrait mille ducats. Ludolf nous apprend dans sa cor-

(1) De Murr donna quelques années après ces trois manuscrits à l'empereur de Russie; et ils ont été déposés à la bibliothèque impériale. (*Magas. encyclop.*, mars 1807, t. 2, p. 109.)

(1) Cette annonce fastueuse, faite du ton le plus magistral, pouvait imposer du temps de Müller; les éléments de la langue et de l'écriture, leurs difficultés et les moyens de les surmonter, étaient également inconnus. Chacun proposait alors ses idées au hasard, et il n'y en avait pas de si absurde qu'elle ne jouît quelque temps de l'admiration du vulgaire des savants. Bayer, médiocrement instruit lui-même dans le chinois, avait apprécié à leur juste valeur les emphatiques promesses d'André Müller. Il a réimprimé la *Propositio Clavis sinicæ* à la fin du tome 1er de son *Museum sinicum*, les lecteurs curieux de voir jusqu'où peut aller le charlatanisme des savants feront bien de consulter ce morceau. Ils trouveront aussi des détails intéressants et fort exacts sur les études que Muller avait faites en chinois, dans la Préface du même *Museum*, p. 33-60. Les faits recueillis par Bayer avaient été omis par Starck. A. R—Y.

(2) Ils se montaient à 260 volumes ou cahiers, sans compter un grand nombre de feuilles volantes; car le soir, avant de se coucher, il ne manquait jamais d'écrire tout ce qu'il avait appris dans la journée, par ses lectures et sa correspondance ou en conversation, et qui pouvait se rattacher au vaste plan de ses études.

Digitized by Google

respondance avec Leibniz qu'il fut obligé de cesser tout commerce avec Muller, parce qu'il ne pouvait qu'à peine déchiffrer ses lettres, écrites d'un style énigmatique. Malgré tous ses défauts, on doit convenir que Muller a beaucoup contribué au progrès des langues orientales en Prusse. Il fit graver à ses frais soixante-six alphabets, et il possédait, comme on l'a vu, une espèce d'imprimerie chinoise qu'il légua à la bibliothèque de Berlin, en reconnaissance des secours qu'il y avait trouvés pour son instruction. Il légua sa nombreuse bibliothèque au gymnase de Stettin. Les principaux ouvrages de ce savant sont : 1° *Excerpta manuscripti cujusdam turcici quod de cognitione Dei et hominis ipsius a quodam* AZIZI NESSEPHEO, *tataro, scriptum est, cum vers. lat. et notis nonnullis subitaneis*, Berlin, 1665, in-4° ; 2° une bonne édition des *Voyages* de Marc Polo, avec des notes, des dissertations et des *index*, ibid., 1671, in-4°. Le texte qu'il donne est celui de la version latine attribuée à J. Hutich et qui avait déjà paru dans le *Novus Orbis* de Grinæus ; mais Muller l'avait collationné, quoique imparfaitement, avec un manuscrit de la bibliothèque de Berlin (*voy.* POLO). 3° *Symbolæ syriacæ, sive epistolæ duæ, una Mosis Mardeni sacerdotis syri, altera Andr. Masii, cum versione latina et notis, ac dissertationes duæ de rebus syriacis*, ibid., 1673, in-4° ; 4° l'*Oraison dominicale*, en chinois, comparée avec cent autres versions en autant de langues, 1676, ibid., 1680, in-4° (*voy.* LUDEKEN). Sébast.-God. Starck en a donné une troisième édition augmentée d'après les manuscrits de Fauteur, ibid., 1703, in-4°. Il y a joint une *Vie* de Muller et le catalogue détaillé de ses ouvrages (1). Ce travail n'a pu qu'être fort utile à Chamberlayne (*voy.* ce nom). 5° Le *Catalogue* (en allemand) *des ouvrages chinois de la bibliothèque de Berlin* (au nombre de 24, formant environ 300 volumes), ibid., 1683, in-fol. ; nouvelle édition en latin, 1684-1685, in-fol. Elle est augmentée de la liste des manuscrits précieux que possédait Muller, tant en chinois que dans les autres langues orientales, et de la nomenclature des ouvrages qu'il avait déjà publiés ou qu'il se proposait de faire paraître. 6° *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort, 1695, in-4°. C'est le recueil de différents petits écrits que Muller avait déjà publiés séparément. On y distingue : *Abdallæ Beidawei historia sinensis, pers. latin., cum notis et appendice*, Berlin, 1767, in-4° (2) ; — *Monumenti sinici historia, textus illustratio per commentarios, et examinis initium*. C'est la fameuse inscription en marbre découverte en 1625 près de Si'an-faou ; la date qu'elle porte répond à l'année 780, et prouve que des cette époque l'Evangile a été prêché à la Chine. Kircher avait déjà publié ce monument dans sa *China illustrata* (*voy.* KIRCHER). Muller l'a reproduit avec de nouvelles explications (Berlin, 1672, in-4° de 122 pages) ; mais il a eu la malheureuse idée de la mettre en musique pour en noter la prononciation. — *Hebdomas observationum sinicarum* (ibid., 1674, in-4° de 48 pages) ; — *Commentatio alphabetica de Sinarum magnæque Tartariæ rebus* (72 pages) ; — *Geographicus imperii Sinensis nomenclator*. Dès 1669, Muller avait donné une réduction de la grande carte publiée par les géographes chinois, avec des explications en latin. — *Basiliron Sinense* (36 pages). C'est un tableau comparatif des listes d'empereurs de la Chine données par Martini, Mendoza, le prétendu Béidhawy, et les manuscrits chinois. — *Specimen analyticæ litterariæ*. On y trouve une lettre à Ludolf par laquelle Muller s'offre d'expliquer tous les morceaux qu'on lui présentera, même ceux qui sont écrits dans les langues dont les caractères lui sont tout à fait inconnus. 7° *Specimnum sinicorum decimæ de decimis, una cum mantissis*, 1685, in-fol. de 60 pages. C'est le plus rare des ouvrages de Muller ; on y trouve d'abord la relation chinoise (avec la lecture suivant les prononciations tonquinoise et japonaise) de l'éclipse arrivée la septième de *Kouang-wou-ti*, comparée avec l'éclipse miraculeuse qui accompagna la passion de Jésus-Christ. Vient ensuite un *Specimen Lexici mandarinici..... uno exemplo Syllabæ* XIM *commonstratum* (1648), 6 pages ; — *De eclipsi passionali testimonia veterum et judicia recentiorum* ; — enfin *Propositio clavis sinicæ editio quarta*, et les catalogues des livres chinois, etc. (n° 5 ci-dessus). W—s.

MULLER (GUILLAUME-JEAN), voyageur allemand, était natif de Harbourg, ville de la basse Saxe, sur l'Elbe, vis-à-vis de Hambourg. Après avoir été ordonné prêtre à Crempe en Holstein, il entra en 1661 au service de la compagnie danoise de la côte de Guinée. Le 31 décembre, il s'embarqua sur un navire qui descendit l'Elbe ; le 13 décembre 1662, il atteignit sa destination, qui était Frédéricksborg, fort sur la Côte-d'Or, dans le royaume de Fétu. Après huit ans de séjour dans cette contrée lointaine, il revint en Danemarck, très-souffrant des suites des fatigues, des craintes et des dangers auxquels il avait été exposé. On a de lui, en allemand : *Le pays de Fétu, situé en Afrique sur la Côte-d'Or, en Guinée, sincèrement et soigneusement décrit, d'après une expérience de huit ans, des observations exactes et des recherches continuelles, et orné des figures nécessaires, ainsi que d'un vocabulaire de la langue de Fétu*, in-8°, *avec une préface de Rodolphe Capel, prêtre de Hambourg*, Hambourg, 1673, in-8° ;

(1) On trouve le précis de cette vie de Müller dans le *Nova litteraria Germaniæ*, de novembre 1703, p. 403-407.

(2) Cette histoire de la Chine, connue en persan sous le titre de *Tarikh Khtaï*, et publiée par Muller comme étant l'ouvrage du célèbre Abdallah Beidhawi (*voy.* BAIDHAWY), est vraisemblablement traduite d'un original chinois ; et tout porte à croire que c'est une version persane du livre rédigé en mongol, par Tebagan, d'après un original chinois, vers l'an 1320, et connu en chinois sous le titre abrégé de *Ti wang ki nien* (Abrégé chronologique de l'histoire des empereurs). Voyez les détails que donne à ce sujet l'auteur de cette note dans ses *Recherches tartares*, t. 1er, p. 202-205. A. R—T.

Digitized by Google

Nuremberg, 1675; Hambourg, 1676, in-8°. Le pays de Fétu est le même que celui d'Ouinnebah (*voy.* Meredith). Tous les écrivains qui ont parlé du livre de Muller s'accordent à reconnaître que ce voyageur n'était pas crédule, et qu'il a donné une très-bonne relation du pays où il avait plusieurs fois couru de grands risques; elle est rédigée avec ordre, et on en loue le style. Il est singulier que l'auteur, qui fait connaître en détail les mœurs, les usages, l'état politique, le trafic, les guerres des nègres, ne parle nullement de la traite des esclaves. Dans la première partie, il offre des particularités intéressantes et peu connues sur les établissements européens de la Côte-d'Or. Les figures sont insignifiantes. E—s.

MULLER (Jean-Henri), physicien et astronome allemand, né près de Nuremberg, le 15 janvier 1571, observa dans sa jeunesse avec Eimmart, qui lui donna sa fille en mariage et lui légna ses manuscrits. Il fut nommé professeur de mathématiques et de physique à l'université d'Altorf, contribua en 1711 à faire élever un observatoire au collége de cette ville, et mourut le 5 mars 1731; il eut Doppelmayer pour successeur. On connaît de Muller (1) : 1° *Oratio de physicæ tractatione;* — *Descriptio eclipsis solis anni* 1706, Nuremberg, 1726, in-4°; 2° *Exercitatio academica de extispiciis veterum*, Altorf, 1711, in-4°. C'est une savante dissertation sur les présages que les anciens tiraient de l'examen des entrailles des victimes. 3° *Programma de speculis uranicis celebrioribus*, ibid., 1713, in-fol.; 4° *Disputatio de galaxia*, ibid., 1715, in-4°; 5° *De aqua principio rerum ex mente Thaletis dissertatio*, ibid., 1718, in-4°; 6° *Collegium experimentale*, etc., Nuremberg, 1721, in-4°. C'est un recueil des expériences qu'il faisait répéter à ses élèves sur ce qu'on nommait alors les quatre éléments. 7° *Disputatio cometas sublunares sive aereos non prorsus negandos esse*, ibid., 1722, in-4°; 8° *Observationes astronomicæ physicæ selectæ in specula Altorfina ab anno novæ ejus instaurationis* 1711, *annotationibus illustratæ*, Altdorf, 1723, in-4°; 9° *Dissertatio de inæquali claritate lucis diurnæ in terra et planetis*, ibid., 1729, in-4°. Ses observations manuscrites étaient à Paris au dépôt des cartes de la marine. — *Marie-Claire* Eimmart, épouse de Muller, avait été élevée par son père, qui l'initia dans les secrets de l'astronomie, et lui apprit le latin, le français et les arts du dessin, la peinture et la gravure. Elle aida son père et ensuite son mari dans leurs observations, et dessina élégamment, à la manière noire, un grand nombre d'éclipses, de comètes, de taches solaires et lunaires, et deux cent trente-cinq phases de la lune. On a conservé d'elle des fleurs et des oiseaux rares peints d'après nature, et plusieurs gravures à l'eau-forte. Cette dame mourut le 28 octobre 1707, âgée de 31 ans (*voy.* Eimmart). W—s.

MULLER (Gérard-Frédéric), voyageur et historien allemand, né en 1705 à Herford, en Westphalie, fit ses études sous le professeur Mencke, à Leipsick, avec tant d'éclat que ce professeur le recommanda au gouvernement de Russie, et obtint pour lui une place à la classe historique de la nouvelle académie fondée à St-Pétersbourg. Muller fut secrétaire adjoint de l'académie et enseigna le latin, l'histoire et la géographie. Il eut ensuite la place de sous-bibliothécaire, puis celle de professeur d'histoire. L'académie l'ayant chargé de faire un voyage scientifique, il se rendit à Londres et y fut nommé en 1731 membre de la société royale. De retour à St-Pétersbourg, il fut désigné pour accompagner Gmelin et Delisle de la Croyère dans leurs voyages en Sibérie, avec la mission d'étudier surtout l'histoire, les antiquités et la géographie des contrées qu'ils allaient visiter. Ces voyages pénibles dans un pays désert et barbare durèrent dix ans; Gmelin en a publié la relation. Plusieurs années après son retour, Muller fut nommé historiographe de l'empire russe; à ce titre, il joignit en 1734 celui de secrétaire de l'académie des sciences. De nouvelles distinctions l'attendaient; en 1763, il fut appelé à la direction de l'école des enfants trouvés, fondée par Catherine, et trois ans après on lui confia les archives impériales des affaires étrangères. Il fut élevé au rang de conseiller d'Etat et reçut la décoration de l'ordre de Vladimir. Il fit partie de la commission législative, instituée par Catherine II, et fut chargé de rédiger un recueil des traités diplomatiques de la Russie, sur le modèle du *Corps diplomatique* de Dumont. Il s'acquitta de ces diverses missions avec autant de zèle que de talent, et la Russie a eu peu de savants qui lui aient été aussi utiles. Partout où il fut employé, il travailla sans relâche et alla souvent au delà de l'attente de ses supérieurs. Indépendamment des ouvrages rédigés par lui, il a contribué à la publication de beaucoup de travaux d'autres savants, et il a facilité à tous ceux qui se sont occupés de la littérature russe les moyens de le faire avec succès. Quoiqu'il eût à lutter contre de puissants ennemis, il trouva dans l'impératrice un appréciateur de son mérite. Non contente des dignités et des titres qu'elle lui avait conférés, elle lui paya la valeur d'une maison qu'il avait achetée, et fit pour l'Etat l'acquisition de sa bibliothèque, moyennant vingt mille roubles, mais en lui laissant la jouissance de sa collection. Dans l'étranger, les ouvrages de Muller ont été d'un grand secours aux géographes et aux historiens. Les uns et les autres y ont puisé une foule de maté-

(1) Muller avait un frère, nommé *Jean-Christophe*, attaché au comte de Marsigli, qui se servit de lui pour les opérations astronomiques et géographiques. Il mourut capitaine-ingénieur, à Vienne, en 1722. Cet officier a donné une carte de Moravie en 8 feuilles, et les autres cartes des Etats autrichiens qui sont insérées dans l'atlas de Homann. Il observa en 1696 la hauteur du pôle de Vienne, et le 3 novembre 1697, le passage de Mercure sur le soleil. Il rendit compte de cette dernière observation dans une *Lettre* à Eimmart, Vienne, 1698, in-4°.

Digitized by Google

riaux neufs et curieux relatifs à la Russie; aucun Russe n'en avait rassemblé autant sur ce pays. Quoiqu'il n'ait point donné une histoire suivie de la Russie, on peut en quelque sorte le regarder comme le père de l'histoire de cet empire, tant pour les ouvrages qu'il a publiés que pour le vaste fonds de matériaux qu'il a laissé aux historiens qui viendront après lui. Aussi sont-ils cités avec reconnaissance par tous ceux qui ont traité de l'histoire et de la géographie de cette immense contrée. On peut voir à ce sujet les témoignages que lui rendent Coxe, Lévesque, Schlözer et autres. Muller a écrit en russe, en allemand, en latin, quelques Mémoires sont même rédigés en français, car il parlait ces quatre langues avec une facilité particulière, et il lisait l'anglais, le hollandais, le suédois, le danois et le grec. Sa mémoire était étonnante, et la connaissance exacte qu'il avait des moindres événements des annales russes surpasse presque toute croyance. Sa collection de papiers d'Etat et de manuscrits était précieuse. L'impératrice en fit l'acquisition. L'académie des sciences de Paris l'avait nommé son correspondant. Il mourut le 23 octobre 1783. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Gazette allemande de St-Pétersbourg*, depuis 1728 jusqu'en 1730, in-4°; 2° *Remarques historiques, généalogiques et géographiques sur les gazettes*, 1728 et années suivantes. Lors du voyage de Muller en Sibérie, cet ouvrage périodique fut continué par d'autres. 3° *Recueil sur l'histoire de Russie*, St-Pétersbourg, 1722-1764, 9 vol. in-8°, dont une partie a été publiée par d'autres savants pendant les voyages de l'auteur. L'ouvrage a été réimprimé à Offenbach en 5 vol. in-8°, 1777-1780; mais cette édition est moins complète. 4° *De scriptis Tanguticis in Sibiria repertis*, St-Pétersbourg, 1747, in-4°, et dans les *Conam. acad. Petropolit.*, t. 10, p. 420. Ces fragments, échappés à la destruction d'une vaste bibliothèque tartare, sont passés en diverses bibliothèques, et ne sont pas très-rares dans les cabinets des curieux. La première découverte en ce genre remonte au règne de Pierre le Grand (*voy.* FOURMONT). On trouve de plus grands détails sur cet objet intéressant dans les *Recherches tartares* de Abel Remusat, t. 1er, p. 228 et 332. 5° *Origines gentis et nominis Russorum*, ibid., 1749; 6° *Histoire de la Sibérie*, t. 1er, St-Pétersbourg, 1750. Cet ouvrage, qui fait aussi partie du recueil n° 3 (*voy.* FISCHER), n'a pas été continué, mais Fischer a fait un abrégé du premier volume publié et de la continuation manuscrite. Cet abrégé a paru en 1768, à St-Pétersbourg, en 2 volumes in-8°. 7° *Dissertations nouvelles*, St-Pétersbourg, 1755-1764, 20 vol.; 8° *Discours prononcé en 1762, après le couronnement de Catherine II, dans une séance publique de l'académie des sciences*, 1762; 9° les *Deux derniers voyages faits dans la mer Glaciale par le capitaine Tchitchagow*, St-Pétersbourg, 1773, in-8°. Il a fourni un grand nombre d'articles curieux et instructifs à des ouvrages périodiques et à des recueils scientifiques, entre autres, une *Lettre d'un officier de la marine russienne à un seigneur de la cour*, Berlin, 1753, contre la relation publiée à Paris, par Delisle de la Croyère, sur son expédition au Kamtschatka; — *Mémoire sur la colle de poisson*, imprimé dans le tome 5 des Mémoires des savants étrangers, présentés à l'Académie des sciences de Paris; — *Notice* sur l'avénement de Michel Fédérowitch au trône de Russie; — *Notice sur le fleuve Amur*; — *Eclaircissements sur une lettre de Louis XII au tzar Michel Federowitch*; — *Sur les langues et la servitude*; — et *Réfutation de la fable donnée pour vraie dans les nouveaux voyages de Bossu, relativement à la princesse brunswickoise, Christine Sophie* (ou Charlotte), dans le *Magasin historique et géographique* de Büsching (*voy.* BRUNSWICK); — *Petits voyages en Russie*, dans le *Journal St-Pétersbourgeois* de Arndt; — *Remarques sur le 1er tome de l'Histoire de Russie par Voltaire*, dans le *Magasin des amis des sciences utiles*, Hambourg, 1760-1761 (1). Muller a été l'éditeur de l'*Histoire du Kamtschatka*, par Krascheninnikow; du *Dictionnaire* allemand-latin-russe; de la *Généalogie des czars de Russie*; de l'*Abrégé de l'histoire russe*, par le prince Chilkow; de l'*Histoire de Russie*, par Tatischtchew. Il a coopéré au *Cellarius* russe; au *Dictionnaire géographique de l'empire russe*, par Polienia; au *Recueil des lettres* de Pierre le Grand au feld-maréchal Chérémétow. Dumas a traduit de l'allemand l'*Histoire des voyages et découvertes des Russes*, rédigée par Muller, Amsterdam, 1766, 2 vol. petit in-8°. D—G.

MULLER ou MILLER (JEAN-SÉBASTIEN), peintre et botaniste allemand, né à Nuremberg en 1715, était fils d'un jardinier botaniste. Après avoir appris la gravure dans sa ville natale, il se rendit en Angleterre avec son frère Tobie, qui a gravé plusieurs feuilles d'architecture. Jean-Sébastien s'établit dans ce pays en qualité de peintre graveur, et y fit de nombreux travaux. Il grava des paysages de Vander Neer et de Claude Lorrain: le *Combat naval entre Elliot et Thurot*, 1762; *Néron déposant les cendres de Britannicus*, d'après Lesueur; une *Ste-Famille*, d'après Baroccio, 1767; la *Continence de Scipion*, d'après Van Dyck. On lui doit les gravures de l'Histoire d'Angleterre de Smollett; les vignettes du Virgile et de l'Horace de l'édition de Baskerville, des voyages de Hanway, ainsi que la plupart des gravures contenues dans le Traité de la méthode antique de graver en pierres fines, par Natter, dans les Marbres d'Arundel, par Chandler, dans les Ruines de Pœsthum. Muller a peint des paysages, ainsi que d'autres tableaux, tels que la *Confirmation de la grande charte*, tableau qu'il a aussi gravé; les *Portraits du roi et de la reine*

(1) C'est à l'occasion de ces *Remarques* de Muller que Voltaire fit cette réponse si connue: « C'est un Allemand; je lui souhaite « plus d'esprit et moins de consonnes. »

Digitized by Google

d'Angleterre, etc.; mais son principal ouvrage, dans lequel il s'est montré de plus botaniste, est son *Illustratio systematis sexualis Linnæi*, en latin et en anglais, Londres, 1777, 15 cahiers grand in-fol. Pour représenter le système sexuel du naturaliste suédois, Muller avait choisi cent quatre plantes, qu'il avait dessinées et gravées avec le plus grand soin; elles sont représentées en floraison, et souvent les fleurs sont figurées à part dans le plus minutieux détail. Chaque planche, représentant les plantes en noir, est accompagnée d'une autre où la même plante est coloriée d'après nature. Le texte contient la définition de la plante et ses caractères, tirés des œuvres de Linné, avec la traduction et une terminologie anglaises. Muller y a joint, en caractères différents, des remarques sur les diverses parties de la plante, des explications des termes employés par les botanistes, etc. Muller est mort en Angleterre après 1783; il a eu en deux mariages vingt-neuf enfants, deux de ses fils se sont fait connaître comme dessinateurs; son fils aîné, Jean-Frédéric, a accompagné Banks et Solander dans leurs voyages. — MULLER (Frédéric-Adam) avait fait une riche collection de gravures relatives à l'histoire du Danemarck, dont la description a été imprimée en 25 volumes in-fol., sous le titre de : *Pinacotheca Dano-Norvegica ære incisa, collecta et in ordinem redacta a Frederico-Adamo Muller*, Copenhague, 1797. Le roi de Danemarck, Christian VII, acheta cette collection, moyennant une rente de deux mille rixdales, à la fille du défunt. D—G.

MULLER (Othon-Frédéric), savant naturaliste danois, l'un des observateurs les plus laborieux et les plus exacts du 18e siècle, naquit à Copenhague le 11 mars 1730. Son goût pour le travail lui fit surmonter la mauvaise fortune. Un de ses talents l'aidait à en acquérir d'autres; et ce fut par la musique qu'il gagna sa subsistance, pendant qu'il étudiait en théologie. Son instruction et la régularité de ses mœurs le firent nommer en 1753 précepteur du jeune comte de Schulin, fils d'un ancien ministre d'Etat, que sa mère faisait élever sous ses yeux à la campagne. Madame de Schulin était une personne distinguée par l'esprit et par le caractère. Ce fut elle qui engagea Müller à se livrer à l'observation des êtres naturels et qui donna ainsi à la science un des hommes qui l'ont le plus enrichie. Non-seulement il apprenait à connaître et à décrire les animaux et les plantes; mais il s'exerçait à les peindre, et il parvint en peu de temps à le faire avec beaucoup de vérité et de finesse. Les voyages qu'il fit avec son élève lui fournirent l'occasion d'étendre sa propre instruction, et dès son retour à Copenhague, en 1767, il fut en état de prendre rang parmi les naturalistes les plus estimés. Il obtint en 1769 la place de conseiller de la chancellerie, et en 1771 celle d'archiviste de la chambre des finances de Norvége; mais ayant contracté, quelque temps après, un mariage avantageux, il renonça à la carrière des emplois pour se livrer entièrement à ses occupations scientifiques. Son premier ouvrage *sur quelques champignons* est en danois et avait paru dès 1763. Il donna en latin et en 2 volumes in-8°, en 1764 et en 1767, l'histoire des insectes et des plantes de la campagne qu'il habitait, sous les titres de *Fauna insectorum Friedrichsdaliana* et de *Flora Friedrichsdaliana*. On remarqua dans ces écrits beaucoup de méthode et l'attention la plus scrupuleuse dans la recherche des êtres, et ces qualités lui méritèrent l'honneur d'être chargé de continuer la *Flore de Danemarck*, ouvrage superbe, que la botanique doit à la générosité du roi Frédéric V, de protecteur de toutes les connaissances utiles. George-Chrétien Oeder l'avait commencé par ordre de ce prince en 1761 et en avait publié trois volumes. Müller en a ajouté deux autres, dont le dernier a été terminé en 1782. Les amateurs de la botanique savent que l'élégance et la vérité des figures de la Flore de Danemarck surpassent tout ce qui avait été fait auparavant dans ce genre. Cependant Müller prenait encore plus de plaisir à l'observation des petits animaux qu'à celle des plantes. Il publia en 1771 en allemand un volume in-4°, *sur certains vers de l'eau douce et de l'eau salée*, où il traitait particulièrement de ces animaux articulés et à sang rouge auxquels Linné avait donné les noms d'*aphrodites* et de *nérèides*, et que leur force de reproduction, récemment observée par Bonnet, venait de rendre célèbres. Müller les divisa en quatre genres, en fit connaître un grand nombre d'espèces nouvelles et donna beaucoup d'observations curieuses sur leur structure, sur leurs habitudes et sur leurs propriétés. Il se montra encore plus grand observateur dans un ouvrage général qu'il publia en latin, en 2 volumes in-4°, 1773 et 1774, *sur les vers de terre et d'eau douce*. La première partie est consacrée aux animaux infusoires, c'est-à-dire à ces petits êtres invisibles à l'œil nu et dont la plupart ne nous apparaissent qu'à l'aide de forts microscopes. Il en découvrit un grand nombre, et le premier parmi les naturalistes, il eut le courage de les distribuer en genres et d'assigner à chacune de leurs espèces des caractères distinctifs. La seconde partie contient des observations intéressantes sur les vers des intestins. La troisième, qui remplit le second volume, a pour objet les coquillages, et l'auteur essaya de les classer, à l'exemple d'Adanson et de Geoffroy, d'après l'organisation des animaux qui les habitent : mais l'anatomie de ces animaux était trop peu avancée alors et lui-même était trop peu anatomiste, pour qu'il eût de grands succès dans cette entreprise. Son traité sur les *hydrachnes* ou *araignées aquatiques*, publié en 1781, et celui des *entomostracés* (autre sorte de petits animaux aquatiques, compris par Linné dans le genre des monocles), imprimé en 1785, ne sont pas des mo-

Digitized by Google

numents moins remarquables de sa prodigieuse patience. Ils sont l'un et l'autre en latin et consistent chacun en un petit volume in-4°, orné d'un grand nombre de planches. L'auteur y fait connaître une multitude d'êtres animés, dont on soupçonnait à peine l'existence, bien qu'ils remplissent par millions toutes nos eaux douces et même celles que nous regardons comme les plus pures. Cependant Müller travaillait sans relâche à multiplier ses découvertes sur les *animaux infusoires*; et à sa mort, arrivée le 26 décembre 1784, il en laissa l'histoire et les descriptions détaillées en un fort volume in-4°, orné de 50 planches, qui fut publié par les soins de son ami Othon Fabricius. Ces trois écrits, sur les *infusoires*, sur les *monocles* et sur les *hydrachnes*, ont assigné à Müller l'un des premiers rangs parmi les naturalistes qui ont enrichi la science d'observations originales; ils sont classiques, chacun pour la famille à laquelle il se rapporte, et ils demeureront longtemps non-seulement à cause de la patience et de l'exactitude infinie de l'auteur, mais encore à cause des obstacles nombreux qu'opposent aux observateurs la petitesse extrême et le peu de consistance des animaux qui composent ces familles. Les infusoires surtout forment en quelque sorte un nouveau règne animal, que Müller a révélé au monde et sur lequel depuis lors on n'a guère fait que le copier. Il avait commencé en 1779 un ouvrage beaucoup plus magnifique, la *Zoologie danoise*, qui devait être pour les animaux de Danemarck ce que la *Flore* du même pays est pour les plantes. Il n'a pu en publier de son vivant que deux cahiers in-fol., comprenant chacun 50 planches enluminées. Le texte latin, qui avait paru d'abord in-8°, a été réimprimé en 1788 dans le format des planches. L'année suivante, Abildgaardt a publié le troisième cahier, que l'auteur avait laissé incomplet, et ce naturaliste, étant mort lui-même pendant qu'il travaillait au quatrième, eut pour continuateur M. Rathké, qui a fait paraître le quatrième cahier en 1806. La Zoologie danoise est un ouvrage précieux et même indispensable pour les naturalistes, à cause du grand nombre de mollusques, de vers et de zoophytes qui s'y trouvent décrits et représentés pour la première fois. L'auteur avait été puissamment secondé pour ses observations et surtout pour ses dessins par son frère Charles-Frédéric, qu'il avait formé à sa manière de travailler et qui lui fut toujours fort attaché. Outre les grands ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de lui un catalogue général des animaux du Danemarck, intitulé *Zoologiæ Danicæ prodromus*, Copenhague, 1777, in-8°; — un traité en danois *sur la chenille à queue fourchue*, ibid., 1774; — une relation, aussi en danois, d'un *Voyage à Christiansand*, ibid., 1778, et quelques Mémoires imprimés parmi ceux de diverses sociétés savantes. Le gouvernement danois marqua combien il appréciait l'honneur que Müller faisait à son pays, en lui accordant successivement les titres de conseiller de justice, de conseiller d'Etat et de conseiller de conférences, lesquels demeurèrent cependant toujours purement honorifiques. C—v—r.

MULLER (Louis), ingénieur prussien né en 1735 dans la Marche de Pregnitz, entra fort jeune au service et prit part aux principaux événements de la guerre de sept ans. Ses longs services et ses connaissances le firent nommer en 1786 capitaine instructeur du corps des ingénieurs, aux leçons d'hiver qui furent établies à Berlin, pour l'inspection générale des officiers de la Marche de Brandebourg. Les travaux et les écrits de cet officier ont produit une espèce de révolution chez les Prussiens, et ils ont surtout beaucoup contribué à perfectionner leur artillerie et leur système d'attaque et de défense des places, considéré jusqu'alors comme le seul côté faible de l'armée formée par le grand Frédéric. Muller joignait à un coup d'œil exercé par cinquante années d'expérience des études très-profondes, et l'on trouve dans ses ouvrages des leçons précieuses sur la stratégie et sur le parti que l'on peut tirer de toutes les espèces de terrain. Nommé major en 1797, il mourut le 12 juin 1804. On a de lui en allemand : 1° l'*Art des retranchements et des cantonnements d'hiver*, Potsdam, 1782, in-8°, 15 planches; réimprimé à Vienne en 1786, et à Gotha en 1795; ouvrage fort estimé; 2° *Introduction au dessin des plans et cartes militaires*, ibid., 1783, in-4°; 3° *Instruction sur la manière dont la largeur et la profondeur des rivières peuvent être exprimées sur les cartes*, Berlin, 1784, et dans le calendrier géné<ologique de Berlin pour 1785; 4° *Précis des trois campagnes de Silésie*, pour servir d'explication à une grande carte où sont tracées les vingt-six batailles ou combats principaux de cette guerre, 1785, in-4° (en allemand et en français); 5° *Tableau des guerres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1785, in-4°; Potsdam, 1787; les éditions de 1786 et de 1788 sont en allemand et en français. Don Francisco Paterno le traduisit en espagnol, Malaga, 1789, et c'est le même ouvrage que le comte de Grimoard fit imprimer à Paris sous le titre de *Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric le Grand*; 6° *Plan de l'île de Potsdam et des environs*, 1787; 7° *Œuvres militaires*, Berlin, 1806, 2 vol. in-4°, fig. Cette collection complète, publiée après la mort de l'auteur, a eu beaucoup de succès dans toute l'Allemagne. M—bj.

MULLER (Christophe-Henri), né à Zurich en 1740, fit ses études dans cette ville et se rendit en 1767 à Berlin, où il obtint une chaire de philosophie au gymnase dit de Joachim. A un esprit philosophique il joignit beaucoup de connaissances; il s'appliqua surtout à des recherches sur les poëtes allemands du 12e au 14e siècle, dont il a publié (Berlin, 1784, 2 vol. in-4°) plusieurs poëmes d'après des manuscrits peu ou point con-

Digitized by Google

nus. Ses propres écrits (Zurich, 1792, 2 part. in-8°) se ressentent des idées singulières et des paradoxes qui peu à peu subjuguèrent sa raison et lui firent quitter tout commerce avec les hommes. Il vécut d'une modique pension qu'il recevait de Berlin, et il s'était en 1788 retiré dans sa ville natale, où il mourut le 22 février 1807. U—I.

MULLER (Jean-Godard), graveur allemand, né le 4 mai 1747 à Bernhausen dans le Wurtemberg, fit ses études au collége de Stuttgart, où le cours de dessin eut toute sa prédilection; il fit des progrès si rapides dans cette partie, qu'ils lui valurent les encouragements du prince et déterminèrent sa carrière future. Son père, juge de village, aurait voulu faire de lui un pasteur, mais il fallut renoncer à ce projet quand la vocation d'artiste se fut prononcée chez son fils. Muller fut mis à l'école du peintre français Guibal; sur le conseil de ce maître, il s'adonna à l'étude de la gravure, et en 1770, il fut envoyé à Paris pour apprendre cet art sous la direction de Wille, originaire comme lui du Wurtemberg. Il demeura six ans dans cette école, devint un graveur très-distingué et remporta plusieurs prix à l'Académie, dont il fut nommé membre en 1776. Il retourna ensuite à Stuttgart et fut chargé de l'enseignement de son art. S'étant marié, il revint avec sa femme en 1785 à Paris, où on l'avait appelé pour graver le portrait en pied du roi. Cet ouvrage eut un grand succès; il grava encore la *bataille de Bunkershill* d'après le tableau du peintre américain Turnbull. Pendant ce second séjour à Paris, il perdit sa femme en 1788; il lui resta de son mariage un fils, Jean-Frédéric-Guillaume, qui fut son meilleur élève (*voy.* l'art. suivant). Muller retourna ensuite dans sa patrie et reprit la direction de l'école de gravure de Stuttgart, refusant des emplois plus lucratifs qu'on lui offrait à Dresde et à Vienne. Il fit en même temps une série de belles gravures, parmi lesquelles on distingue *la Madonna della sedia* d'après Raphaël et une Madone d'après L. Spada; beaucoup de planches du *Musée français* de Robillard sont de cet artiste laborieux. A l'âge de 73 ans, il grava *la Mater sancta*, c'était en 1819; quelques années auparavant il avait exécuté avec son fils le portrait de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Dans un âge très-avancé, il entreprit encore une série de 50 portraits de contemporains célèbres. Il lui fallut enfin, à cause de l'affaiblissement de sa vue, renoncer au travail, et il mourut le 14 mars 1830, ayant atteint l'âge de 83 ans. Les honneurs ne lui avaient pas manqué; il avait été admis dans les Académies de Berlin, de Vienne, Munich et Copenhague, et son gouvernement lui avait décerné le titre de chevalier de l'ordre pour le Mérite et de l'ordre de la Couronne. D—c.

MULLER (Jean-Frédéric-Guillaume), graveur allemand, fils du précédent, naquit à Stuttgart en 1782. Son père, habile graveur et professeur dans cette ville, le forma pour son art. Les premiers exercices du jeune Muller furent des copies de gravures de Macret et d'Edelink, ainsi qu'un portrait de Hufeland d'après Tischbein. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris pour s'y perfectionner sous les plus habiles maîtres de l'Académie, et travailla avec tant d'ardeur, que sa santé s'altéra pour le reste de sa vie. Il s'était appliqué avec beaucoup de succès au dessin, il y joignit la peinture et fit plusieurs portraits estimés, entre autres le sien. Cette réunion de talents lui fut très-utile dans la suite pour les grands travaux qu'il entreprit. Pendant son séjour à Paris, il commença de coopérer au *Musée* de Robillard et grava la *Vénus d'Arles* d'après la statue antique. Ce premier essai pour rendre le marbre par la gravure satisfit tellement l'éditeur du *Musée*, qu'il chargea Muller d'exécuter dans le même genre la statue de la *Jeunesse*, sculptée par un de ses amis, François Masson. Muller s'acquitta parfaitement de cette tâche, sa gravure fut publiée aussi séparément avec un texte imprimé. Il peignit et grava encore à Paris le portrait du roi actuel de Wurtemberg, il dessina la *sainte Cécile* du Dominiquin, laquelle a été gravée ensuite par son père; il commença aussi la gravure du *saint Jean* du même maître, qu'il acheva à Stuttgart, où il retourna en 1806. Il avait fait une étude profonde des beautés de l'original et son burin les rendit presque toutes. Cette feuille, publiée en 1808, fut tirée à un si grand nombre d'épreuves, que l'auteur fut obligé de retoucher la planche en 1812. Ayant été chargé par un marchand d'estampes de Dresde de graver la *Vierge* de Raphaël dite la *Madonna di santo Sisto*, que l'on conserve dans la galerie de cette ville, Muller, pour se bien préparer à ce travail important, résolut de visiter d'abord l'Italie. Après avoir vu à Dresde l'original qu'il avait à graver, il se rendit en 1808 à Rome, y fit plusieurs études d'après Raphaël, Michel-Ange et le Dominiquin. De retour à Stuttgart, il travailla pendant plusieurs années au chef-d'œuvre qui a illustré son nom. En 1814, il fut appelé à l'académie des beaux-arts à Dresde et s'établit dans cette ville avec sa femme, nièce de l'habile sculpteur Danneker. Il acheva la belle planche de la Vierge, ainsi que les portraits de Schiller, Jacobi et Hebel; mais ses forces se trouvaient tellement épuisées, qu'il ne fit plus que languir; il mourut le 3 mai 1816, avant que la *Madonna* fût mise au jour. A son retour d'Italie, il avait eu le projet de graver quelques tableaux peu connus des grands maîtres, et il avait commencé par un plafond de Raphaël (dans les loges du Vatican), représentant Adam et Eve. Le temps ne lui a pas permis de donner une suite à cette feuille. Il a gravé avec son père le portrait de Jérôme Bonaparte, estampe qui n'a pas été mise dans le commerce. On trouve une notice détaillée sur cet artiste dans

Digitized by Google

le *Morgenblatt de Stuttgart*, août 1816, et p. 84 du *Kunstblatt*. D—G.

MULLER (Frédéric), artiste et poëte allemand, connu sous le nom de *Maler Mueller* (Mueller le peintre). Né à Kreutznach en 1750, il se rendit à Rome après avoir longtemps vécu à Manheim. L'étude des chefs-d'œuvre de Michel-Ange l'absorba d'abord; mais, désespérant sans doute d'accomplir ce qu'il rêvait, il se livra surtout à l'archéologie; nul ne parvint à posséder à un plus haut degré la connaissance de tout ce qui concernait la ville éternelle, et les étrangers qui affluent toujours dans cette capitale ne pouvaient trouver un guide plus instruit et plus obligeant. Le roi de Bavière nomma Muller son peintre de cour (*Hofmaler*), mais l'artiste ne put se résigner à quitter Rome, qui était devenue pour lui une nouvelle patrie; il y mourut le 23 avril 1825. Il s'était fait connaître à ses débuts par de nombreuses gravures à l'eau-forte représentant des animaux, des bergers; et ces compositions dans le goût flamand, traitées avec originalité et avec une grande liberté dans la pointe, furent favorablement accueillies par les amateurs. Plus tard, son admiration pour Michel-Ange lui devint funeste : il ne sut pas se maintenir dans une sphère à la fois élevée et correcte; il tomba dans l'exagération, et les espérances qu'il avait fait naître ne se réalisèrent pas complétement. Comme poëte, il se plaça à un rang distingué, sans toutefois avoir un mérite assez éminent pour jouir d'une renommée incontestée et générale. Il fit partie de cette phalange d'esprits vigoureux qui, à une époque où la poésie allemande n'était guère que de la prose faiblement versifiée, donnèrent aux lettres une impulsion plus active et plus virile. Ses premiers écrits : *Bacchidion et Milon*, 1774; — le *Satyre Mopsus*, 1775; — le *Premier réveil d'Adam*, 1778, fruits un peu prématurés de sa jeunesse, n'obtinrent pas grand succès. Plus tard, il renonça aux fictions mythologiques où l'avait conduit l'exemple de Wieland; il aborda le genre pastoral; ses idylles, inspirées par le goût de la nature et où se montre une certaine rudesse habituelle aux populations rurales établies sur les bords du Rhin, ne furent pas goûtées au moment où le public raffolait de l'afféterie sentimentale de Gessner, mais on les apprécia mieux dans la suite. Muller travailla aussi pour le théâtre; sa *Niobé* (1778) offre des beautés réelles; son *Faust* (1778) et sa *Geneviève* sont loin d'être sans mérite; mais la rivalité redoutable de Gœthe et de Tieck traitant pareils sujets les a relégués dans l'ombre. Muller avait recueilli ses œuvres en 3 volumes in-8°, Heidelberg, 1811; une nouvelle édition parut à Leipsick en 1825. Son dernier ouvrage fut une trilogie mythologique : *Adonis*, *Vénus affligée* et *Vénus Uranie*, Leipsick, 1825; mais cette production, écrite lorsque l'auteur était plus que septuagénaire, n'ajouta rien à sa réputation. Ba—t.

MULLER (Jean de), célèbre historien, naquit à Schaffhouse le 3 janvier 1752. Son aïeul maternel, homme d'un excellent caractère, était curé et employait ses heures de loisir à rédiger des chroniques. Les bons souvenirs qu'il laissa dans l'âme de Jean de Müller ne furent point étrangers au développement du caractère et à la destinée de celui-ci. A peine âgé de neuf ans, il s'essaya sur l'histoire de sa ville natale : il n'en avait que douze lorsque déjà il comparait laborieusement les divers systèmes de chronologie. Sa prédilection pour les classiques latins s'accrut par le dégoût que lui causa l'étude obligée des *définitions de la philosophie de Wolf*, par Baumester : selon toute apparence, il faut rapporter à cette époque l'origine de son aversion invincible pour la métaphysique. Destiné à la théologie après avoir étudié au gymnase de Schaffhouse, il se rendit à l'université de Göttingue. Miller, Walch, Heyne et Schloezer furent ses maîtres et fixèrent les études et les travaux du jeune savant auquel la carrière du théologien n'offrait plus rien d'attrayant. Il fut engagé par Schloezer à écrire l'histoire de la guerre cimbrique, qu'il publia deux années après (*Bellum Cimbricum*, Zurich, 1772, in-8°); et c'est à Miller qu'il dut la première idée de se faire l'historien de sa patrie. De retour à Schaffhouse, le gouvernement lui conféra la chaire de la langue grecque. Il l'accepta; mais son génie et ses moyens restèrent voués aux grands travaux historiques qu'il s'était proposés. L'accueil qu'il reçut des premiers savants de sa patrie, des Bodmer, des Breitinger, des Haller et des Fuessli, lui servit d'encouragement; après plusieurs années d'un travail assidu dans sa ville natale, il fit la connaissance de Charles-Victor de Bonstetten, dont l'amitié parut remplir tous les besoins de son cœur. La correspondance de ces deux amis a été publiée sous ce titre : *Lettre d'un jeune savant à son ami*, à Tubingue, 1802, en allemand (une traduction française, rédigée avec soin par une dame aussi aimable qu'instruite et spirituelle, parut à Zurich, en 1810, in-8°). C'est un monument durable et touchant de l'amitié la plus pure et la plus vertueuse dirigée vers les plus dignes fins; et elle est en même temps un modèle des études les mieux ordonnées. Désirant étendre ses connaissances dans un cercle moins étroit que celui de Schaffhouse, Müller partit pour Genève en 1774, comme instituteur des fils du conseiller Tronchin. Le commerce des savants de cette ville, parmi lesquels il distingua Bonnet, et celui de son ami Bonstetten, qui demeurait dans le voisinage, rendirent son séjour heureux. Il donna successivement à Genève et à Berne des leçons d'histoire universelle qui furent singulièrement goûtées. Peu de temps après (1780), parut à Berne la première partie de son *Histoire de la Confédération suisse*. Cette première édition n'a point été continuée, et elle diffère essentiellement de celle qui a été commencée six ans après à

Digitized by Google

Leipsick (dont cinq volumes, qui complètent l'histoire du 15e siècle, ont été publiés, et dont les premières parties ont encore été réimprimées, revues et augmentées en 1806), et traduite en français par Labaume, Lausane, 1795-1803, 12 vol. in-8°. Maillet, en abrégeant cet ouvrage, l'a continué (*voy.* MAILLET). Il en existe une autre édition plus récente, continuée jusqu'à nos jours par MM. Charles Monnard et Louis Vulliemin, Paris et Genève, 1837-48, 7 vol. in-8°. En 1780, Müller se rendit en Prusse; le grand Frédéric s'entretint avec lui : il s'agissait de l'attacher à l'académie; mais l'envie s'en mêla, et la chose n'eut point lieu. Les *Essais historiques* que Müller fit imprimer à Berlin renferment quelques pièces curieuses et intéressantes. Le landgrave de Hesse lui ayant donné une chaire à Cassel, il y reproduisit ses cours d'histoire qu'il avait donnés à Genève. En 1783, il revint en Suisse, où il vécut pendant quelques annés chez son ami Bonstetten. Au commencement de 1786, il fut appelé au service de l'électeur de Mayence. Ce prince éclairé l'attira dans ses Etats et le nomma secrétaire du cabinet et son conseiller intime. Müller se trouva ainsi occupé des affaires publiques les plus graves, qui toutefois ne le détournèrent ni de ses études, ni de ses travaux historiques. L'Allemagne redoutait alors des projets de domination de la maison d'Autriche, auxquels un contre-poids semblait nécessaire : Müller développa (en 1787) les motifs d'une coalition des princes de l'Allemagne pour la défense de la constitution de l'empire; et dès l'année suivante, dans un second écrit sur ce même objet, il eut à déplorer le but manqué de l'association. Vers le même temps sa plume traitait des rapports de la puissance ecclésiastique avec celle de l'Etat. La révolution française survint, et Mayence fut conquise; Müller fut envoyé à Vienne. L'empereur Léopold, qui avait su l'apprécier à Francfort, à l'époque de son couronnement, lui avait conféré des titres de noblesse : il voulut le retenir à son service et lui accorda une place de conseiller à la chancellerie d'Etat. Müller ne trouva plus dans cette place la confiance dont l'avait honoré Frédéric-Charles-Joseph : sa place de conseiller ne l'occupait guère; et celle de bibliothécaire, à laquelle il avait été nommé, lui devint odieuse par l'intrigue : il n'obtint pas par ses travaux littéraires l'indépendance qu'il aurait souhaitée. On conçoit qu'un historien protestant ne pouvait toujours être d'accord avec la censure impériale de Vienne; et son histoire de la Suisse figura sur la liste des livres prohibés. Il désirait quitter l'Autriche; et en 1804, il accepta la place que Frédéric-Guillaume lui offrit à l'académie de Berlin, place qu'il avait ambitionnée dix-huit ans auparavant. Il se promit dès lors d'écrire la vie de Frédéric le Grand : deux discours qu'il lut à l'académie en 1805 et 1807 donnent l'idée de la manière dont il embrassait ce mémorable sujet. La guerre dans laquelle la Prusse succomba, changea de nouveau les plans de Müller. Bonaparte l'avait distingué et jugé pendant son séjour à Berlin; et quelque temps après (1807), Müller se trouvait en chemin pour l'université de Tubingue, où le roi de Würtemberg lui avait conféré une place de professeur aux conditions les plus honorables, lorsqu'il fut mandé à Paris et nommé secrétaire d'Etat du royaume éphémère de Westphalie, emploi qu'il échangea ensuite contre celui de directeur général de l'instruction publique. Les travaux multipliés des nouvelles organisations auxquelles il dut contribuer et surtout le chagrin que lui causa le peu de succès de ses soins et de tout son zèle hâtèrent sa mort, qui eut lieu le 29 mai 1809. Ce fut une perte irréparable pour les sciences, en les privant d'une partie considérable de ses travaux préparés avec tant de peine. Jean de Müller ne fut jamais marié : son caractère était rempli de candeur et de bonté; sa probité et sa générosité étaient parfaites; sa modestie et sa simplicité extrêmes. Mais on est fondé à lui reprocher la faiblesse de caractère, l'imprévoyance qu'il porta dans sa carrière politique, et sa persévérance à demeurer homme d'Etat, environné d'une médiocre influence, au détriment de ses importants travaux littéraires. Il est mort pauvre; et le produit de ses œuvres posthumes a payé ses dettes. Son testament est remarquable par sa noble et touchante simplicité. L'Histoire de la Confédération helvétique, par Müller, ne dépasse pas le 15e siècle : « elle est, dit Chénier, « pleine de recherches sur les origines des villes « et sur leurs traditions particulières. Quoique « fort érudite, elle n'est point sèche; elle abonde « en réflexions toujours judicieuses et quelque- « fois d'une grande portée. Quant à l'exécution « générale, la manière de l'auteur est large et « grave : la chaleur n'est pas sa qualité domi- « nante, mais il a souvent de la noblesse; et, dans « ce qui concerne l'histoire naturelle de la Suisse, « partie traitée de main de maître, son style s'é- « lève à des formes majestueuses... L'ouvrage « est dédié à tous les confédérés de la Suisse. « Cette dédicace que l'auteur fait à ses pairs « n'est pas d'un ton subalterne. On y remarque, « comme en tout le reste du livre, un profond « sentiment de liberté, et ce qui pourrait à l'a- « nalyse se trouver encore la même chose, un « grand respect pour le genre humain. » Un autre contemporain (Ch. Villers), qui professait la même religion que Müller, et qui avait enfin adopté ses principes et ses opinions en politique et en littérature, l'a jugé encore plus favorablement; nous citerons néanmoins également le portrait flatteur qu'il en a donné : « L'opinion « publique accorde assez généralement à Müller « le premier rang parmi les historiens de son « temps, et reconnaît en lui la plus exquise réu- « nion des qualités nécessaires pour qui se voue « à la haute fonction d'écrire les fastes de l'huma- « nité. Les uns le comparent à Tacite; d'autres,

Digitized by Google

« avec plus de raison, le nomment le Thucydide « de l'Helvétie. Sans doute que la grave majesté « de son style, que la vigueur de ses tableaux, « que la grandeur de ses vues, que la richesse « de son imagination, enfin que sa manière vrai- « ment antique, autorisent ces comparaisons. « Mais un genre de mérite que n'ont pu avoir « ces anciens historiens, c'est celui des recher- « ches les plus laborieuses, les plus profondes et « les plus exactes. L'historien suisse conduit cette « histoire de sa patrie depuis l'origine de la na- « tion, au travers de toutes les relations qu'eut « celle-ci avec la France, l'Italie et l'Allemagne; « ce qui rend ce bel ouvrage un complément in- « dispensable à l'histoire de ces diverses contrées. » Le frère de Jean de Müller, M. Jean-Georges Müller, professeur à Schaffhouse, a donné la *Collection des œuvres complètes* de l'illustre historien (Tubingen, Cotta, in-8°), dont le 27e volume a paru en 1819. Les trois premiers offrent le *Cours d'histoire universelle*, qui a été traduit en français par J.-G. Hess, Genève, 1814-1817, 4 vol. in-8°; autres éditions, 1826, 1829, 1835. Sa correspondance familière en remplit plusieurs autres. Un de ses amis, Fuessli de Zurich, a publié séparément les lettres que Müller lui avait écrites. (Voy. *Abrégé de la vie de J. de Müller, écrit par lui-même*, et formant le premier cahier des *Vies et portraits des hommes lettrés de Berlin*, publié par M. Low, 1806, à Berlin, in-8°. — *Memoria J. Mülleri, scriptore C. G. Lehutz*, Halle, 1809, in-4°. — *Jean de Müller, l'historien, par A. H. I. Heerem*, Leipsick, 1809, en allem. — *Notice biographique sur J. de Müller*, par M. Guizot, *Mercure de France* du 17 février 1810, pag. 417-418). *Notice sur J. de Muller*, trad. de l'allemand de Boettiger, par Bader (*Magas. encycl.*, octobre 1809, v. 336-355). Biographie de Muller, par M. Ch. Monnard, Paris, 1839, in-8°. U—I.

MULLER (Jean-Georges), littérateur allemand, né en 1759 à Schaffhouse, en Suisse, était frère du précédent. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique comme l'avait été son frère, il alla s'y préparer dans l'université de Gœttingue en 1779. Il demeura ensuite quelque temps chez le philosophe Herder, qui eut une grande influence sur la direction de l'esprit du jeune étudiant. De retour dans sa ville natale, celui-ci fut admis en 1782 dans l'ordre ecclésiastique, et quelques années après il fut nommé catéchiste de l'église de l'hôpital. Il se convainquit alors que sa timidité naturelle ne lui permettait pas de se distinguer par la prédication; en conséquence, il préféra enseigner le grec et l'hébreu dans l'école de Schaffhouse, et se livrer entièrement à la carrière littéraire. En 1789, il fit paraître un recueil de *Morceaux philosophiques*, et, en 1798, il publia des *Lettres sur l'étude des sciences et de l'histoire;* il traduisit aussi plusieurs ouvrages étrangers, tels que la *Géographie comparative de Mentelle*, l'*Histoire de la Grande-Bretagne*, par Dalrymple, et les *Confessions d'hommes célèbres*. Lors de la révolution de la Suisse, opérée par l'invasion de l'armée française, il fut entraîné par le torrent des événements dans les affaires publiques; Bonaparte le désigna en 1803 au nombre des sept commissaires qui devaient mettre à exécution la nouvelle constitution de la Suisse. Muller entra dans le petit conseil et fut président de la commission des écoles de son pays. Dans ce dernier poste, il contribua à l'amélioration de l'instruction primaire. Cependant il n'abandonna point les études ecclésiastiques, et fit paraître 4 volumes de *Fragments sur les mœurs et les opinions des temps passés*, surtout de l'époque de la réforme; puis un *Traité de la foi des chrétiens*, en 2 volumes. Après la mort de Herder, étant appelé à se charger, avec son frère et Gœthe, de la publication des œuvres complètes de ce philosophe; puis obligé, quatre ans après, de donner les mêmes soins à la publication des œuvres de son frère, qui venait de mourir, il se démit de son emploi de membre du conseil, et vécut dans une retraite honorable jusqu'au 20 novembre 1819, jour de son décès. Lors de la célébration du jubilé de la réforme religieuse, les universités allemandes d'Iéna et de Tubingue lui avaient accordé le diplôme de docteur en théologie, pour le récompenser de ses écrits en faveur du protestantisme. D—G.

MULLER (Frédéric-Auguste), poëte allemand, né à Vienne le 16 septembre 1767, reçut sa première éducation dans le Philanthropin de Dessau (voy. Basedow), et passa ensuite quelques années dans les universités de Halle et de Gœttingue. Indépendant par sa fortune, qui, sans être considérable, suffisait à ses besoins, il vécut tantôt à Vienne, tantôt à Erlang, sans y remplir aucune fonction publique, et mourut dans la première de ces villes le 31 janvier 1807. Ce poëte s'est acquis une réputation méritée dans le genre de l'épopée romantique. Son premier ouvrage, *Richard Cœur-de-lion*, poëme en sept chants, qui fut publié en 1790, est remarquable par l'expression, en vers harmonieux et faciles, des sentiments les plus nobles et les plus élevés. Ce mérite est encore plus frappant dans sa seconde production, *Alfonso*, poëme en huit chants. Mais sa troisième épopée, *Adelbert*, poëme en douze chants, est très-inférieure à ses premiers ouvrages. P. L.

MULLER (Wenzel), compositeur et maître de chapelle à Vienne. Né le 26 septembre 1767 à Tuernau en Moravie, il entra au théâtre de Brunn, et en 1786 il fit partie de la *Société de Marinelli* à Vienne, et il lui demeura fidèle jusqu'à sa mort, survenue le 2 avril 1835, n'ayant quitté la capitale de l'Autriche que pour aller à Prague diriger le théâtre de l'opéra pendant cinq ans. Peu de compositeurs ont égalé son activité; car, indépendamment d'une multitude de cantates, de symphonies, de morceaux de musique

Digitized by Google

religieuse, il n'a pas laissé moins de deux cent vingt-sept productions dramatiques. La première, le *Rendez-vous manqué*, sortit de sa plume lorsqu'il n'avait que seize ans; la dernière, *Asmodée, ou la méchante femme et le diable*, fut écrite l'année qui précéda celle de sa mort. On distingue, au milieu de ces œuvres si nombreuses, les *Sœurs de Prague*, le *Moulin du diable*, le *Roi des Alpes et l'ennemi du genre humain*, la *Guitare enchantée*. Brillantes de naturel, de gaieté, de verve, ces pièces furent avec grand succès jouées dans toute l'Allemagne; il faut d'ailleurs observer que Muller n'aborda pas le genre sérieux. BR—T.

MULLER (LÉONARD), général français, était avant la révolution officier dans un régiment d'infanterie allemande au service de France. Ayant embrassé la cause de la révolution, il devint rapidement colonel, puis, à la fin de 1793, fut chargé de commander en chef l'armée des Pyrénées occidentales à la place de Willot (*voy.* ce nom), qui venait d'être suspendu de ses fonctions et emprisonné par ordre de la Convention. Cette armée, peu nombreuse parce qu'elle avait fourni des renforts à celle de la Vendée, se trouvait en présence de forces ennemies supérieures. Les Espagnols avaient passé le Bidassoa et menaçaient Bayonne. Dans cette position difficile, Muller montra une grande énergie et de l'habileté. Secondé dans ses opérations par les généraux Lespinasse, Frégeville et Moncey, il reprit bientôt l'offensive et obtint des succès importants, à la suite desquels Fontarabie tomba au pouvoir des Français; St-Sébastien et d'autres places éprouvèrent le même sort. Après cette campagne, Muller quitta le commandement de l'armée et fut remplacé par Moncey (août 1794). Plus tard, il fit partie du bureau militaire établi près le directoire. Chargé en 1799 de l'organisation de l'armée du Rhin, il la commanda provisoirement, en remplacement de Bernadotte, appelé au ministère de la guerre. A peine entré en campagne, il reçut l'ordre de se diriger sur Philipsbourg et d'en former le siége, diversion qui eut des résultats immenses, car l'archiduc Charles, alors en Suisse, se porta lui-même vers le Bas-Rhin avec une grande partie de ses troupes, tandis que Masséna (*voy.* ce nom) battait les Russes à Zurich. Ce mouvement mécontenta beaucoup le généralissime Souwarow, et fut une des principales causes de rupture entre l'Autriche et la Russie. Après le 18 brumaire, Bonaparte donna à Muller le commandement de la 12e division militaire à Nantes. Il s'y conduisit avec sagesse et modération à l'époque où les esprits des habitants, que la guerre civile agitait encore, pouvaient être facilement aigris par une sévérité intempestive. Il fut ensuite nommé inspecteur d'infanterie dans les 12e, 21e et 22e divisions militaires, prit part aux campagnes de l'empire, et eut successivement plusieurs commandements dans l'intérieur. Il mourut en 1813. — MULLER (François), né à Sarre-Louis le 30 janvier 1764, entra en 1783 dans la maréchaussée, où il resta quatre ans, passa ensuite dans le 1er régiment de cavalerie, puis dans la garde soldée de Paris. Il partit le 5 septembre 1792 avec le bataillon de la Butte-des-Moulins, et il était déjà général de division le 30 septembre de l'année suivante. Après avoir eu part aux batailles de Jemmapes, de Nerwinde et au siége de Valenciennes, il passa à l'armée de l'Ouest et se distingua dans plusieurs rencontres, notamment aux affaires de Saumur, de Martigné, de Chollet et de Coron. Il fut, à cette dernière rencontre, renversé de cheval et foulé aux pieds par un régiment de cavalerie qui le laissa pour mort au milieu de l'ennemi. Ramassé par hasard sur le champ de bataille, il se rétablit et servit ensuite à l'armée du Nord, puis à celle d'Italie. Nommé en 1802 commandant à Sarre-Louis, il conserva cet emploi jusqu'à l'empire, époque à laquelle ses principes ultra-révolutionnaires le firent réformer. Il mourut vers 1812. M—bj.

MULLER (PIERRE-ÉRASME), antiquaire danois, né à Copenhague le 29 mai 1776, était fils d'un conseiller des conférences. Après le cours de ses études à l'université de sa ville natale, il fréquenta les universités d'Allemagne, et parcourut ensuite la France et l'Angleterre. De retour en Danemarck, il obtint en 1801 une chaire de théologie, et plus tard fut nommé membre de l'académie des sciences de Copenhague. En 1830, il succéda à Munter dans l'évêché de Seland, et mourut dans ces fonctions le 16 septembre 1834. Comme ecclésiastique, il a travaillé à l'instruction religieuse de sa nation par ses sermons et par plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Système de la morale chrétienne*, Copenhague, 1808; — *Apologie chrétienne, ou Développement scientifique des preuves de la divinité de la doctrine chrétienne*, ibid., 1810; et *Système de la dogmatique chrétienne*, ibid., 1826. Müller était président de la société biblique de Copenhague. Cependant l'histoire, les antiquités et l'ancienne littérature du Nord furent également ses études de prédilection, et il a publié sur ces matières plusieurs travaux justement estimés. L'académie des sciences de Copenhague avait décerné en 1806 un prix à ses *Recherches archéologiques sur les cornets d'or trouvés à Gallehus*, et conservés au musée de Copenhague, 1806, in-4°, avec planches; les inscriptions de ces cornets, qui servaient de vases à boire, lui ont paru être celtibériennes. En 1813, il fit paraître un *Traité de l'importance de la langue islandaise*, où le génie de cette langue ancienne est très-bien apprécié. Ce fut surtout par sa *Bibliothèque de Sagas* (*Saga-bibliothek*), Copenhague, 1816-1818, 3 vol. in-8°, qu'il rendit service aux amateurs de l'antique littérature du Nord, en analysant les anciens ouvrages historiques et romanesques des Scandinaves, de manière à les faire suffisamment

Digitized by Google

connaître. Un autre travail important de Müller, qui se lie au précédent, ce sont ses *Recherches critiques sur l'histoire traditionnelle du Danemarck et de la Norvége*, ou sur l'authenticité des sources où ont puisé Saxo, le grammairien, et Snorro, recherches dont la première partie fut imprimée à Copenhague en 1823, et la seconde, traitant des sept derniers livres de Saxo, en 1830, après avoir été insérées d'abord dans le recueil des Mémoires de la classe d'histoire de l'académie des sciences. Un complément de ces recherches est son *Mémoire sur l'origine, la prospérité et la décadence de l'historiographie islandaise*, inséré dans le *Journal archéologique* de la société pour les antiquités septentrionales dont il était membre, Copenhague, 1832, tome 1er. On a encore de lui une *Synonymie danoise*, et il a rédigé pendant vingt-sept ans le *Journal de la littérature danoise* fondé par lui en 1805, dans lequel il accordait une place principale à ses études favorites, la théologie et l'archéologie, et dans lequel aussi son esprit conciliant trouvait moyen de juger les auteurs sans trop froisser leur amour-propre. D—G.

MULLER (Adam-Henri), diplomate et écrivain politique, naquit à Berlin le 30 juin 1779, de parents protestants. Après avoir reçu la première instruction de son aïeul maternel, le pasteur Cubé, savant orientaliste, connu par ses traductions des livres de Job et d'Isaïe, il termina ses études au collége de Berlin, sous la direction de Spalding, Gedike, Wetzel, et se rendit à l'université de Gœttingue en 1798. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique, mais son inclination pour la philosophie alors prédominante en Allemagne et l'amitié du célèbre Gentz (*voy.* ce nom) le décidèrent à s'appliquer au droit. Les écrits de Burke ayant produit sur lui une vive impression, il commença à prendre intérêt aux affaires politiques. En 1800, il fit à ses amis un cours sur la révolution française, se déclarant hautement contre elle et pour le rétablissement des anciennes institutions. En méditant sur l'origine du droit, il se persuada que l'antithèse est le principe essentiel de toutes les choses naturelles, et pour l'approfondir il s'appliqua à l'étude des sciences naturelles. Gentz, son ami, lui conseilla néanmoins de ne pas négliger la jurisprudence, et d'accepter une place de référendaire auprès de la chambre des finances à Berlin. Mais son esprit ardent et contemplatif ne pouvant se plaire dans les occupations monotones de la bureaucratie, il quitta son emploi, entreprit un voyage dans le Nord, parcourut la Suède, le Danemarck et se retira en Pologne dans une maison de campagne où, pendant deux ans, il se livra aux méditations les plus profondes pour mettre en harmonie ses idées religieuses, scientifiques et politiques. Le désir de revoir une fois son ami Gentz le fit aller à Vienne, et ce fut là qu'il embrassa la religion catholique romaine (31 avril 1805). Dès le lendemain il repartit pour la Pologne. Mais les changements survenus en Europe l'ayant décidé à quitter sa retraite, il se fixa à Dresde et y séjourna trois ans. Il y fit successivement des cours de *littérature allemande* (1806); de *poésie dramatique* (1807); *sur l'idée du beau* (1808); enfin *sur les sciences politiques* (1809). Il publia ensuite tous ces cours, et le dernier parut sous le titre d'*Eléments de la science politique*. Les événements de 1809 le forcèrent à se réfugier à Berlin, où il resta deux ans sans prendre une part active aux affaires politiques, mais fort estimé par le ministère prussien. Il passa à Vienne en mai 1811, y gagna l'amitié de l'archiduc Maximilien, et y fit un cours *sur l'art oratoire* en 1812. Les événements de 1813 lui ouvrirent la carrière administrative et diplomatique. Déjà commissaire autrichien et major des chasseurs tyroliens dans les montagnes, afin d'opérer la délivrance du Tyrol, il fut nommé conseiller de régence et premier rapporteur pour tout ce qui concernait l'organisation du pays. Appelé à Vienne par le prince de Metternich en 1815, il accompagna l'empereur d'Autriche au quartier général de Heidelberg, puis à Paris. Ce prince le nomma en 1816 consul général en Saxe, et son chargé d'affaires près les cours d'Anhalt et de Schwarzbourg. En 1819, Muller assista aux conférences de Carlsbad et de Vienne, et mourut dans cette ville en 1829. La douleur qu'il ressentit de la mort de Frédéric Schlegel hâta la sienne. Ces deux hommes, liés d'une étroite amitié, suivirent à peu près la même carrière. Elevés dans le protestantisme, ils se convertirent l'un et l'autre au catholicisme et, dans leurs écrits, ils professèrent tous les deux les doctrines politiques du comte de Maistre (*voy.* ce nom). Outre les différents *cours* dont nous avons parlé, Muller a publié une *Théorie du numéraire; — De la nécessité d'une base théologique pour les sciences politiques, et pour l'économie politique en particulier;* — des *Mélanges sur la philosophie, les arts et la pratique*. Pendant son séjour à Leipsick, il fit paraître un recueil périodique, sous le titre d'*Annonces politiques allemandes*. Muller possédait des connaissances très-variées, il y a de l'intérêt, de l'érudition, des vues élevées dans ses ouvrages, qui se distinguent d'ailleurs par la pureté et l'élégance du style. Z.

MULLER (Charles-Henri), graveur d'histoire, naquit à Strasbourg le 2 juillet 1784. C'était le deuxième fils de Frédéric-Guillaume, régent au collége de l'université de cette ville. Il reçut d'abord les leçons de Guérin, conservateur du musée et directeur de l'école gratuite de dessin de Strasbourg. Il devint à son tour en 1804 professeur de dessin à l'école de Phalsbourg, puis entra comme dessinateur chez M. Henrion, architecte du département du Mont-Tonnerre à Mayence. Après avoir fait de l'architecture, du paysage, des portraits au crayon et des miniatu-

Digitized by Google

res, il se rendit à Paris (1809) et choisit l'atelier de David. En 1812, il obtint le 2e grand prix de gravure. Il a pris part aux expositions de 1817, où il envoya plusieurs vignettes; 1819, le portrait de Sélim III, empereur turc, destiné comme frontispice à l'ouvrage de Melling; la *Fuite en Egypte*, d'après le Dominiquin (collection Laurent); 1822, l'*Enlèvement de Psyché*, d'après Prudhon; paysage d'après Guaspre Poussin (collection Laurent); le *St-Jérôme* du Corrége, préparé par Bartolozzi, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (collection Laurent); portrait de Henri IV, d'après Gérard et Percier, pour une édition in-folio de la *Henriade;* portrait de Camille Jordan, d'après mademoiselle Godefroy; 1824, vignettes et portraits; 1827, *St-Jean*, d'après Luini; 1834, *Diane et Endymion*, d'après Langlois; cette planche valut à Muller une grande médaille. Ce graveur était membre de la Société libre des beaux-arts, de celles de Berlin et de Washington; il obtint en 1837 la croix de chevalier de la Légion d'honneur et mourut à Paris le 21 octobre 1846. Nous renverrons le lecteur à la *Notice* que M. Dien a consacrée à cet artiste dans les *Annales de la Société libre des beaux-arts*, t. 16 (1846-1847), avec portrait gravé par Leroux. On doit à Muller les ouvrages suivants : *Des beaux-arts et de la langue des signes dans le culte des églises chrétiennes réformées*, Paris, 1841, in-8°; *Notice sur le mouvement des arts aux bords du Rhin*, Paris, imprimerie de Bourgogne, 1843, in-8° de 12 pages. Le gouvernement a acquis, pour le département des estampes de la bibliothèque impériale, l'œuvre de C.-H. Muller. On cite au nombre de ses élèves MM. Ch. Schaeler, de Strasbourg, et Louis-Désiré Delemer, 1er prix de gravure en 1842. B. DE L.

MULLER (Guillaume), poëte allemand, fils d'un artisan de Dessau, naquit le 7 décembre 1794. Dans ses études faites à Berlin, il eut le bonheur d'avoir d'excellentes maîtres et sut en profiter. Lorsqu'en 1813 la jeunesse prussienne fut appelée sous les armes pour délivrer l'Allemagne, le jeune Muller fit la campagne de cette année et marcha avec les Prussiens sur les Pays-Bas, d'où il revint l'année suivante reprendre la vie littéraire. Quelque temps après, il fut adjoint au baron de Sack, chargé d'une expédition scientifique en Grèce et en Egypte. Muller se rendit à Vienne afin d'apprendre le grec moderne; de là il alla joindre son chef en Italie. Celui-ci le trouva apparemment trop poëte pour un archéologue et prit un autre savant pour l'accompagner en Egypte. Muller visita alors l'Italie et retourna ensuite dans sa patrie. Son souverain, le duc d'Anhalt-Dessau, le chargea d'abord de l'enseignement du latin et du grec au gymnase du chef-lieu et lui donna ensuite la direction de la bibliothèque qu'il venait d'y établir. C'est alors que le jeune savant eut tout le loisir de suivre son goût qui l'entraînait vers la poésie et qui s'était manifesté dès son enfance. On dit qu'à l'âge de 14 ans il avait déjà préparé pour l'impression un volume de pièces de vers et même une tragédie. Il se distingua surtout dans le genre lyrique, et montra une aptitude singulière à s'identifier avec les sentiments, les vœux et les espérances d'un peuple ou même d'une classe d'individus, et à les développer d'une manière poétique. C'est ainsi qu'il composa les *Poésies d'un musicien ambulant*, puis celles d'*un artisan des bords du Rhin*. La même facilité se montra dans les *Chansons des Grecs*, qu'il fit paraître à l'époque du soulèvement de ce peuple; elles eurent un grand succès et contribuèrent à intéresser les Allemands pour la cause des Hellènes. Il en a paru en 1828 une traduction française. Ce fut aussi Muller qui traduisit en allemand la collection des chants grecs publiés par Fauriel à Paris. Très-sensible aux beautés de la nature, il en avait été frappé dans tous ses voyages, et son esprit poétique ne manquait pas de traduire en vers les vives impressions qu'elles avaient produites sur lui. Ainsi, nous trouvons parmi ces poésies des *Chansons champêtres*, le *Printemps dans la vallée de Plauen*, les *Chansons du golfe de Salerne*, enfin les *Ritournelles d'Albano*. Il faut dire qu'il a fait aussi beaucoup de chansons de table qui, par leur sujet, contrastent avec les précédentes, mais dans lesquelles, comme dans beaucoup d'autres poésies, il a heureusement saisi le ton populaire. Ces mélanges ont été recueillis après sa mort et publiés avec sa biographie par un autre poëte, Gustave Schwab : *Vermischte Schriften*, etc., Leipsick, 1830, 5 vol. in-18, avec son portrait. Schwab a donné aussi une petite édition des poésies de Muller, 1837, en deux volumes in-18. Elève du philologue Wolf, Muller prit aussi Homère pour objet de ses études et mit au jour, sous le titre d'*Ecole antérieure à Homère*, Leipsick, 1824, ses recherches intéressantes sur l'état de la poésie grecque avant le grand poëte épique de l'antiquité. Il avait consigné le fruit des observations faites en Italie dans un ouvrage intitulé *Rome, les Romains et les Romaines*, Berlin, 1820, 2 vol. in-8°. Son ardeur pour le travail le porta encore à coopérer à plusieurs ouvrages périodiques, ainsi qu'à la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber. Il fut de plus l'éditeur de la Bibliothèque des poëtes allemands du 17e siècle, imprimée en 10 petits volumes à Leipsick, 1822 à 1827. L'affaiblissement de ses forces l'engagea, en 1827, à entreprendre un voyage sur le Rhin, mais le mal avait fait de trop grands progrès, et il mourut le 1er octobre de la même année, peu de jours après son retour. D—G.

MULLER (Charles-Otfried), l'un des plus célèbres archéologues et hellénistes de notre siècle, naquit le 28 août 1797 à Brieg, petite ville de la Silésie prussienne. Parmi les nombreux disciples de Boekh, fondateur de l'école célèbre de philologie dite historique, Muller tient sans contredit

Digitized by Google

le premier rang. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il parvint à exciter l'admiration du monde savant par un mémoire sur l'*île d'Egine*, qu'il venait de publier en latin pour obtenir le grade de docteur à la Faculté des lettres de Berlin. Cet excellent travail ayant jeté les fondements de sa haute réputation, il n'est point étonnant de voir ce jeune savant appelé peu après à une chaire de l'université de Gœttingue. Sa profonde érudition et ses discours pleins d'esprit et d'agrément attirèrent, pendant plus de vingt ans, à ses cours un nombre considérable d'auditeurs. Le premier ouvrage d'une assez grande étendue qu'il composa depuis sa nomination à l'université est l'*Histoire des tribus et des villes de la Grèce* (Breslaw, 1820-1824, in-8°). Nous regrettons qu'il n'ait paru de cet excellent travail que trois volumes, dont le premier est consacré aux recherches sur *Orchomène et les Minyens;* les deux autres contiennent l'*Histoire des Doriens*, de laquelle on a publié une traduction anglaise en 1830 et une autre en français par Nicard, 1845. Cet écrit fournit les éclaircissements les plus intéressants et il offre, en outre, le modèle d'une nouvelle et meilleure manière de traiter la mythologie ainsi que l'histoire et la géographie anciennes. L'idée qui présida à la composition de cet ouvrage important fut de donner une histoire comparative de la civilisation de l'ancienne Grèce, de signaler ainsi le caractère particulier des différentes races et tribus en ce qui concerne la religion, le gouvernement, la vie privée et publique, les arts, les sciences, et d'analyser surtout les vastes et intéressants cercles des mythes. Dans le développement de son système mythologique, Muller essaya avec beaucoup de succès de combiner les systèmes dits historique et allégorique. Cette méthode, à peu près la même que Niebuhr a suivie pour l'histoire romaine, est expliquée dans un autre écrit de Muller, intitulé *Prolégomènes pour une Mythologie scientifique* (Gœttingue, 1825, in-8°), et accompagné d'une réfutation de Lange et Schlosser, qui avaient amèrement critiqué son livre sur les *Doriens*. En 1828, l'illustre savant fit paraître à Berlin, en 2 volumes, son ouvrage sur les *Etrusques*, couronné par l'académie royale de Prusse et mis à si juste titre au nombre des meilleurs que nous possédons sur l'histoire et les langues de l'ancienne Italie. Muller publia peu après son *Manuel d'archéologie de l'art* (Breslaw, 1830, in-8°), où il traite la théorie et l'histoire de l'art des anciens peuples, livre unique en son genre, et dont de nouvelles éditions ont paru en 1835 et en 1847. Pour la composition de cet ouvrage, réputé l'une de ses plus belles productions, il avait préparé en partie les matériaux dans le voyage qu'il fit en France et en Angleterre en 1822. Ces trois volumes ont été refondus dans une 2e édition, publiée par Schneidewin, Breslaw, 1844, 3 vol. in-8°. La publication d'une édition qu'il donna des *Euménides* d'Eschyle (Gœttingue, 1833, in-4°), et qu'il accompagna d'une belle traduction allemande et d'un ample et docte commentaire, amena une longue et vive dispute littéraire où figura, comme son principal adversaire, un helléniste du premier rang, M. Hermann de Leipsick, et d'où la partie essentielle du livre est sortie victorieuse. On ne craint pas d'outrer les louanges en disant que ce travail, admiré en Allemagne, représente cette pièce d'Eschyle comme sur la scène. C'est aussi pour la critique latine que nous devons beaucoup aux efforts et aux études de Muller. L'édition qu'il a donnée de l'ouvrage de *Térence Varron*, intitulé *De lingua latina* (Leipsick, 1833, in-8°), et celle qu'il a publiée du livre de *Festus* sur la *Signification des mots* (*De verborum significatione*, Leipsick, 1839, in-8°), toutes deux accompagnées de notes latines, sont très-estimées du monde savant. Presque tous les ouvrages de Muller, desquels nous citerons le reste plus bas, portent le cachet du génie; en général, ils se distinguent par l'extrême clarté des idées, les recherches les plus curieuses, les résultats les plus importants, et ils charment en même temps par l'élégance et la force du style. Plusieurs écrits de ce savant, non moins admirables que les autres, sont cependant plutôt comparables aux germes précoces du printemps qu'aux fruits mûrs de l'automne. L'ardent désir du célèbre archéologue de voir enfin le beau ciel de ces terres classiques, dont les productions immortelles avaient si longtemps nourri son esprit, le détermina à entreprendre en 1839 un voyage en Italie et en Grèce. C'est là qu'il périt victime de son noble zèle. Le 1er août 1840, il succomba à Castri en Livadie, dans la fleur de l'âge, par suite d'une chaleur excessive à laquelle il resta exposé, en cherchant à copier les inscriptions de différents monuments et en dirigeant des travaux d'excavation. Les restes de Muller furent transportés à Athènes. Aujourd'hui les oliviers du bois sacré où autrefois l'immortel Platon se promena avec ses disciples enthousiasmés ombragent le tombeau du savant allemand mort dans ce pays, dont son amour pour la science avait fait sa seconde patrie. — L'illustre archéologue reçut pendant sa vie des marques nombreuses de haute estime, dont nous ne voulons citer que quelques-unes. Plusieurs académies et beaucoup d'autres sociétés savantes s'empressèrent de l'associer à leurs travaux et Georges IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, voulant reconnaître les grands services que Muller avait rendus à l'université de Gœttingue, soit par son talent de professeur, soit par son habileté pour les affaires administratives, le nomma conseiller de cour et chevalier de l'ordre des Guelfes. Muller, distingué comme savant, ne l'était pas moins comme homme. Le ciel l'avait doué des plus belles qualités du cœur, d'un caractère noble et d'une force d'âme admirable. Il en donna des preuves éclatantes dans la fâcheuse

Digitized by Google

collision politique survenue en 1837 entre l'université et le gouvernement de Hanovre et remarquable par l'expulsion de six professeurs. Pour d'autres renseignements sur la vie et les écrits de Muller, nous renvoyons le lecteur aux notices suivantes, dont la dernière, celle de Lucke, professeur de Gœttingue, dictée par les plus tendres sentiments du cœur et écrite en même temps avec une grande impartialité, est la plus belle couronne qu'on puisse déposer sur le tombeau d'un ami. Les ouvrages et les journaux dont il s'agit sont : 1° Mémoire de Muller *sur l'île d'Égine*, où l'auteur a donné une *Autobiographie*, d'après l'usage reçu dans les universités allemandes; 2° *Dictionnaire de conversation*, t. 7, Leipsick, 1835; 3° *Annales de Gœttingue*, août 1840; 4° *Gazette universelle d'Augsbourg*, août et septembre 1840; 5° *Revue de bibliographie analytique, par MM. Miller et Aubenas*, septembre 1840; la notice qui s'y trouve sur Muller est rédigée d'après un article allemand; 6° *Nécrologie des Allemands*, Weimar, 1840; 7° *Souvenir de la vie de Ch.-O. Muller*, par M. Lucke, Gœttingue, 1841, in-8°; 8° Notice sur Muller, par M. Ch. Rumelin, dans le *Journal de l'instruction publique*, 1849. — Voici la liste complète des ouvrages de Muller dont nous n'avons pas encore parlé : 1° Ouvrages et cartes publiés pendant la vie de ce savant : 1. *Minervæ Poliadis sacra et ædem in arce Athenarum illustravit M.*, Gœttingue, 1820, in-4°; 2. *Dissertatio de tripode delphico*, 1820, in-4°; 3. *Carte de l'ancien Péloponnèse*, Breslaw, 1824, in-fol.; 4. *Sur le séjour, la descendance et l'histoire ancienne du peuple macédonien*, Berlin, 1825, in-8°; 5. *De Phidiæ vita et operibus*, Gœttingue, 1825, in-4°; 6. *Carte de l'ancienne Hellade, avec texte*, Breslaw, 1831, royal-fol.; 7. *Commentatio qua Myrinæ Amazonis quod in Museo Vaticano servatur signum phidiacum explicatur*, Gœttingue, 1832, in-4°; 8. *De monumentis Athenarum*, Gœttingue, 1836, in-8°; 9. *Suppléments de l'édition des* Euménides *d'Eschyle*, Gœttingue, 1834 et 1835, in-4°; nous avons parlé plus haut de cette édition; 10. *Tractantur Græcorum de Lynceis fabulæ*, Gœttingue, 1837, in-fol.; 11. *Quam curam respublica apud Græcos et Romanos litteris doctrinisque colendis et promovendis impenderit, quæritur*, Gœttingue, 1837, in-4°; 12. *Oratio in sacris sæcularibus Georgiæ Augustæ*, Gœttingue, 1838, in-4°; 13. *Antiquitates Antiochenæ*, Gœttingue, 1839, in-4°; 14. *History of the literature of ancient Greece*, Londres, 1840, in-8° (Original). 2° Ouvrages posthumes : 1. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand*, publiée par M. Édouard Muller (frère de l'auteur), Breslaw, 1841, 2 vol. in-8°; cet ouvrage est rédigé d'après l'original anglais et les manuscrits de l'auteur; 2. *Rapports archéologiques sur la Grèce*, publiés par M. A. Schœll (compagnon de voyage de Muller), 1re livraison; *Sur les collections d'antiques de la ville d'Athènes*, avec planches, Francfort-sur-Mein, 1843, in-4°. — L'indication des nombreux mémoires, des articles, des critiques, etc., que Muller a fournis aux écrits d'autres savants et aux journaux nous entraînerait hors des limites de cette notice. Nous nous bornons donc à citer les principales feuilles périodiques et les ouvrages qui renferment de ses travaux. Ce sont : 1° *Journal critique de Gœttingue*, qui renferme la plus grande partie des critiques que nous devons à Muller; 2° *Annali dell' Instituto di correspondenza archeologica*, qui se publient à Rome; 3° *Journal archéologique*, publié autrefois à Darmstadt; 4° *Musée rhénan de philologie*, journal qui paraît à Bonn; 5° *Mémoires de l'académie royale des sciences et des lettres de Gœttingue;* une partie des mémoires que Muller a fournis à cette collection ont aussi paru séparément; nous les avons cités dans la liste de ses ouvrages; 6° *Encyclopédie des Allemands*, qui se publie à Leipsick; elle renferme plusieurs articles de Muller, parmi lesquels se distingue le mémoire sur l'Attique; 7° la *quatrième édition*, entièrement refondue, du *Manuel de l'Histoire ancienne, par Bredow*, Altona, 1820, in-8°; 8° *Monuments architectoniques, par Eberhard*, Darmstadt, 1826-1832, in-8°; le 2e volume, contenant une traduction allemande de l'ouvrage anglais de Stuart et Revett *sur les Monuments antiques d'Athènes*, renferme un Supplément qui est de Muller; 9° Traduction allemande de l'ouvrage anglais de Leake, intitulé *Topographie d'Athènes*, Halle, 1829, in-8°; 10° *Œuvres posthumes archéologiques de Voelkel*, Gœttingue, 1831, in-8°; 11° *Monuments de l'art antique, dessinés et gravés par Ch. Oesterley*, Gœttingue, 1833-1839, 2 vol. in-fol.; le texte est de Muller; 12° *Matériaux pour la topographie d'Athènes, par Forchhammer et Muller*, Gœttingue, 1833, in-8°; 13° *Ibyci Rhegini carminum reliquiæ. Quæst. lyricarum*, lib. I. *Scripsit* F.-G. *Schneidewin*, Gœttingue, 1833, in-8°; cette édition est précédée d'une lettre de Muller; 14° *Écrits latins et allemands de Ludolphe Dissen, publiés par Fr. Thiersch, Welcker et Muller*, Gœttingue, 1839, in-8°; renfermant un article intitulé *Souvenirs de la vie de Dissen*, dont Muller est l'auteur; c'est aussi à ce savant que nous devons une partie de ce qui se trouve dans cet ouvrage sur *Eschyle;* 15° *Peintures murales de Pompéi, par Ternite*, Berlin, 1840, in-fol., le commentaire est de Muller. R—G—M.

MULLER (Sophie), une des actrices qui ont, en Allemagne, joué avec le plus d'éclat les rôles de la tragédie. Née à Manheim, elle était fille d'un acteur qui lui-même n'était pas sans mérite. A l'âge de quinze ans, elle débuta à Karlsruhe avec beaucoup de succès, et elle fut bientôt en possession de rôles importants. En 1821, elle se rendit à Munich, ensuite à Vienne, où elle fut engagée au théâtre de la cour. Elle provoqua l'enthousiasme du public viennois. Elle ne se montra pas avec moins d'éclat à Dresde et à Ber-

Digitized by Google

lin. Née, on peut le dire, pour jouer la tragédie, elle avait perfectionné son talent par les études les plus sérieuses. Les passions qu'elle exprimait, elle les ressentait réellement, mais jamais elle ne dépassait une juste mesure, et elle savait toujours conserver une noblesse parfaite. Sa conduite était irréprochable, circonstance trop rare chez les reines de théâtre; elle était reçue avec distinction dans la haute société, et elle était de la part de l'impératrice, qui la nomma sa première lectrice, l'objet d'une bienveillance spéciale. Elle mourut, jeune encore, à Hietzmig, près de Vienne, le 20 juin 1830. Le comte Mulaeth a publié à Vienne, en 1832, une relation de sa vie et les papiers qu'elle avait laissés. Br-t.

MULLER (Jean-George), architecte et poëte, né en 1822 à Mosnang, dans le canton de St-Gall; il reçut les premières leçons de son art de la part de l'architecte Kubly, qui était chargé de la direction des travaux du canton; il se rendit ensuite à Munich, puis à Bâle, où il attira l'attention des connaisseurs en proposant un plan pour la création d'un musée. En 1842, il accompagna en Italie un riche Bâlois, M. Merian; les monuments du 13e et du 14e siècle furent de sa part l'objet d'une étude spéciale. Les projets qu'il rédigea pour la restauration de la cathédrale de Florence montrent combien il s'était pénétré de l'esprit des architectes du moyen âge. La poésie partageait avec l'architecture les moments de Muller; il rapporta d'Italie un volumineux album où les dessins de monuments coudoyaient des pièces de vers d'un vrai mérite. Il vint s'établir à Winterthur, où il dirigea les travaux du chemin de fer. Il soumit à l'association des architectes suisses un projet remarquable relatif à l'érection d'un monument national consacré à la gloire de la Suisse, et la restauration de l'église protestante de St-Laurent à St-Gall fut effectuée d'après ses plans. Au printemps de 1847, il alla à Vienne; ses travaux l'avaient déjà fait connaître avantageusement; il obtint le prix dans le concours ouvert pour la construction d'une église dans le faubourg d'Altlerchenfeld, et l'exécution de l'édifice lui fut confiée. Au printemps de 1849, il fut nommé professeur d'architecture supérieure à l'académie militaire, mais la mort vint le 2 mai terminer la carrière de cet artiste, qui à vingt-cinq ans avait déjà fourni tant de preuves d'activité et qui donnait de si belles promesses. E. Foerster a publié sa biographie à St-Gall en 1851. Br—t.

MULLER (Jean) naquit à Coblentz le 14 juillet 1801. Sa famille était peu fortunée : son père était cordonnier; sa mère, qui avait comme le pressentiment de sa grande destinée, obtint qu'il allât à l'école secondaire de sa ville natale, qui était alors le chef-lieu d'un département français. Lorsque les événements de 1814 eurent placé la ville de Coblentz sous la domination prussienne et que l'on chercha à réorganiser les universités, on envoya dans ce but à Coblentz comme conseiller de l'instruction publique un savant qui devint plus tard membre de l'académie de Berlin, Jean Schultze. Il était très-difficile alors de se procurer de bons professeurs, et pendant les deux années que Jean Schultze passa à Coblentz, il fut obligé de participer lui-même à l'enseignement du gymnase, et faisait des leçons sur Homère. Ce fut ainsi que Schultze put distinguer parmi ses élèves le jeune Müller, que ses dispositions naturelles et son ardeur au travail plaçaient au premier rang parmi ses condisciples. Toutefois ses succès de collége avaient médiocrement touché son père, qui ne voyait pas d'autre carrière pour son fils que d'en faire un sellier. Heureusement sa mère avait conçu pour lui d'autres espérances, et Jean Schultze, qui avait pris un vif intérêt à l'avenir de son élève, finit par décider le père à ne pas s'opposer à ce que son fils continuât ses études et acquît une instruction qui pût lui ouvrir l'accès d'une profession libérale, et à faire, dans ce but, tous les sacrifices nécessaires. Toutefois rien ne pouvait encore faire prévoir sa destinée. Elevé, par les soins d'une mère pieuse, dans les idées et les pratiques d'un catholicisme fervent, peut-être aussi encouragé dans cette disposition par un état particulier du système nerveux, qui déterminait en lui de fréquentes hallucinations de la vue et imprimait à sa pensée un tour mystique, Müller se destinait à la prêtrise, qui lui paraissait alors le meilleur moyen de s'élever au-dessus de la condition sociale dans laquelle il était né et de pouvoir venir en aide à sa famille. On ignore quels furent les motifs qui, au sortir de l'école secondaire, déterminèrent Müller à quitter la théologie pour la science. Il paraît que, dès le collége, le goût de l'histoire naturelle s'était éveillé en lui : il avait mis à profit, pour des études d'entomologie et de botanique, ses promenades dans les campagnes pittoresques des environs de sa ville natale. D'ailleurs il avait lu Gœthe. Ce grand poëte, qui fut aussi un grand naturaliste, a peint mieux que personne les impressions morales que fait éprouver le spectacle de la nature physique, parce qu'il les ressentait à la fois en savant et en artiste. Les écrits de Gœthe firent sur l'esprit de Müller une impression tellement profonde qu'il y trouva plus tard le germe de plusieurs de ses travaux scientifiques. On peut donc croire qu'ils ne furent point étrangers à la résolution que prit Müller d'embrasser l'étude des sciences naturelles. Toutefois ce ne fut pas sans beaucoup d'hésitations qu'il renonça à une carrière à laquelle il s'était préparé dès son enfance. La lutte fut longue. Après avoir, au sortir de l'école secondaire, servi pendant un an comme enrôlé volontaire dans une compagnie de pionniers pour satisfaire à la loi du recrutement, et, sur le point de partir pour l'université de Bonn, il resta, dit-on, plusieurs jours enfermé dans sa chambre pour

Digitized by Google

prendre un parti entre la théologie et la médecine, qui représentait pour lui l'étude des sciences naturelles. Enfin il se décida pour ces dernières; et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, tous les efforts de sa pensée furent invariablement consacrés aux sciences qui s'occupent, à un titre ou à un autre, de l'organisation et de la vie des animaux. Il avait alors dix-huit ans. — Müller arriva à l'université de Bonn en 1819, cette année si néfaste pour l'Allemagne, dans laquelle les hommes éminents qui avaient été à la tête du glorieux et patriotique mouvement de 1813 succombèrent aux coups d'une réaction exagérée, et furent obligés de quitter les universités et les ministères. L'université d'Iéna, où quelques désordres avaient eu lieu pendant la fête de la Wartbourg, fut frappée la première en la personne d'Oken, l'un des plus illustres disciples de Schelling et qui cherchait à appliquer à l'histoire naturelle les vues du grand philosophe de la nature. Puis ce fut le tour de l'université de Bonn : Arndt, le célèbre auteur du chant patriotique de l'Allemagne, et les deux Welcker étaient emprisonnés. Ces mesures, qui ne s'arrêtaient devant aucune des gloires scientifiques et littéraires de l'Allemagne, et qui atteignaient Guillaume de Humboldt dans le conseil même du roi de Prusse, avaient produit une grande irritation parmi les élèves des universités. Ils ne manquaient aucune occasion de manifester leur hostilité contre le pouvoir. Müller suivit d'abord l'exemple de ses condisciples, et il entra dans l'association des étudiants qui eut tant de célébrité sous le nom de *Burschenschaft*. Mais les discussions politiques et les vives émotions de la vie des sociétés secrètes n'allaient point à l'âme de Müller, qui n'avait renoncé aux études théologiques et aux contemplations mystiques de son enfance que pour ces nobles et paisibles jouissances de l'esprit qui donnent un si grand attrait au culte désintéressé des sciences. Müller abandonna peu à peu la politique pour se livrer exclusivement et avec ardeur à l'étude de la médecine et des sciences qui s'y rattachent. Ses progrès furent rapides. Bientôt il se sentit assez de confiance en ses propres forces pour oser aborder un travail original. L'université du Rhin, dont la création était toute récente, avait fondé en 1821 un premier concours et proposé pour sujet la grave question physiologique de la respiration du fœtus. Müller concourut et remporta le prix. Son travail (*De respiratione fœtus*, Leipsick, 1823), bien qu'il n'ait pas résolu la question, qui reste encore en grande partie indécise, était fort remarquable, car il y fait preuve d'une science et d'une érudition immenses; il montre nettement quelles sont les lumières que tous les faits connus alors pouvaient répandre sur cette question et quelle est la marche à suivre ultérieurement pour arriver à en faire disparaître les difficultés. Il avait même tenté dans ce but de remarquables expériences qui témoignent de la hardiesse de pensée du jeune étudiant en médecine. Ce livre si curieux, comme le sont d'ailleurs les premières œuvres de tous les hommes de génie, nous montre de plus en Müller l'adepte de la *philosophie de la nature*, que Schelling développait alors d'une manière si brillante et qu'Oken appliquait à l'histoire naturelle. Cette doctrine avait complétement séduit la vive imagination du jeune savant, qui se délassait de ses études médicales par la lecture des écrits des grands philosophes, et faisait succéder aux rêveries mystiques de son enfance la méditation des cosmogonies philosophiques de Platon dans le *Timée*, de Giordano Bruno, que Schelling lui-même reconnaissait pour un de ses prédécesseurs, et de Spinoza. Les écrits d'Aristote furent également pour lui l'objet d'études qu'il continua pendant tout le cours de sa vie, et plusieurs de ses travaux ultérieurs ne furent en quelque sorte que le commentaire de certains passages du grand philosophe grec. Ce fut sous l'inspiration de ces idées que Müller écrivit sa thèse pour l'obtention du grade de docteur en médecine. Il avait choisi pour sujet la locomotion des animaux. Mais ce travail, où l'obscurité de la pensée est encore augmentée par l'obscurité du style, n'était en réalité qu'un jeu de l'esprit, et Müller ne tarda pas à le comprendre. Plus tard, lorsqu'il eut complétement rompu avec la philosophie de la nature, il rachetait pour les brûler tous les exemplaires de son livre qu'il rencontrait chez les libraires. Mais, tandis qu'il débutait dans la science d'une manière si brillante, un grand malheur venait frapper sa famille. Son père mourait la deuxième année de son séjour à l'université, après avoir fait de mauvaises affaires. Le petit patrimoine de la famille était dissipé. Müller ne put continuer ses études qu'à l'aide des secours que lui donnait l'administration de sa ville natale, et cette lutte contre la misère se prolongea jusqu'au moment où son nom devint illustre. Toutefois, loin d'abattre son courage, cette situation ne fit que l'accroître : il poursuivit ses études avec une ardeur d'autant plus grande qu'il y voyait pour l'avenir un moyen de venir en aide à sa famille dans la triste condition où il la savait à Coblentz. Il avait eu d'ailleurs le bonheur de rencontrer dans Rehfuss, recteur de l'académie du Rhin, homme d'intelligence et de cœur, un protecteur plein de zèle, qui s'intéressa au jeune étudiant, le recommanda très-vivement au ministre, le célèbre baron Stein d'Altenstein, et lui fit allouer, tantôt à un titre et tantôt à un autre, les secours dont il avait besoin. La protection déjà ancienne de Jean Schultze, qui était retourné à Berlin, et celle du ministre, à qui Rehfuss faisait part très-régulièrement de tous les progrès du jeune savant, permirent à Müller de continuer ses études et ne l'abandonnèrent pas plus tard, comme on le verra dans la suite de cette biographie. —

Digitized by Google

Reçu docteur en médecine, Müller comprenait la nécessité d'aller compléter ses études dans les collections d'une grande ville. Il aurait désiré aller à Paris. Mais le ministre, qui, sur la proposition de Rehfuss, allouait à Müller les fonds nécessaires pour son voyage, y mit pour condition qu'il viendrait à Berlin. Müller y arriva en 1823. Il y séjourna pendant une année et demie et, tout en suivant avec assiduité les leçons philosophiques de Hegel, qui, après avoir débuté obscurément à Iéna, occupait à Berlin, depuis 1818, avec le plus grand succès, la chaire de Fichte, il s'adonnait avec ardeur à l'étude de l'anatomie comparée sous les auspices de Rudolphi, qui avait été pendant toute sa vie l'adversaire opiniâtre des philosophes de la nature et l'un des rares savants qui avaient su résister à l'entraînement général, et qui mettait à la disposition du jeune docteur non-seulement tous les moyens de travail dont il pouvait disposer, mais encore ses conseils et son expérience. Les leçons et l'exemple de ce savant eurent sur l'esprit de Müller la plus heureuse et la plus puissante influence, et lorsqu'il quitta Berlin pour revenir à Bonn, il avait rompu, avec regret peut-être, mais d'une manière définitive, avec la philosophie de la nature. Il ne cessa dès lors, dans toutes les occasions, de combattre comme fausses les idées qui se rattachaient à cette doctrine, et à rappeler les esprits à l'observation et à l'expérience, seul point de départ possible des théories dans les sciences naturelles. — Mais Müller ne se contenta point de s'exprimer de la manière la plus formelle sur le compte de la philosophie de la nature; bientôt il joignit l'exemple au précepte, et par une nombreuse série d'observations anatomiques, ainsi que d'expériences physiologiques ingénieuses et souvent hardies, il montra comment on devait procéder dans les sciences de l'organisation animale pour leur imprimer de rapides progrès. C'est assurément l'un des principaux titres de Müller d'avoir tout jeune encore, comme professeur dans sa chaire et comme expérimentateur dans son laboratoire, donné le signal de la réaction contre la doctrine de la philosophie de la nature, et entraîné la science allemande hors des voies où elle s'égarait, pour la replacer dans une direction beaucoup plus humble, il est vrai, mais la seule qui fût véritablement scientifique. — Ainsi Müller revenait à Bonn tout autre qu'il en était parti, et bientôt après il commençait sa carrière de professeur. Il avait eu pendant quelque temps la pensée de se livrer à la pratique de la médecine. Le premier malade qu'il fut appelé à soigner était un de ses amis, qui succomba à une inflammation du péritoine, suite d'une perforation intestinale. Cet accident, contre lequel la médecine est malheureusement impuissante, dégoûta à tout jamais Müller de la profession médicale, qu'il abandonna pour se livrer exclusivement à l'enseignement et aux recherches scientifiques. Et le 14 octobre 1824, il ouvrait en qualité de *privat docent* un cours d'anatomie et de physiologie. — Depuis ce jour jusqu'à la fin de sa vie, Müller s'occupa sans relâche de l'étude de toutes les sciences qui, de près ou de loin, se rattachaient à la vie des animaux. On le voit, dès son début, et c'est là, si l'on peut parler ainsi, l'un des traits caractéristiques de cette grande figure scientifique, employer successivement les méthodes les plus diverses, dissections, vivisections, expériences physiques ou chimiques, observations psychologiques, etc. — Les premiers résultats de ce travail infatigable furent deux ouvrages très-remarquables à divers titres, qu'il publia en 1826, un petit traité sur les hallucinations de la vue (*Über die phantastischen Gesichtserscheinungen*, 1826, Coblentz) et un livre beaucoup plus considérable sur la physiologie comparée du sens de la vue (*Zur vergleichenden Physiologie des Gesichtsinnes des Menschen und der Thiere*, 1826, Coblentz). — Le traité sur les hallucinations de la vue a son origine dans l'état particulier de la santé de Müller, qui, doué d'un tempérament nerveux très-prononcé, avait été dans son enfance sujet à ces sortes d'accidents. Il raconte lui-même comment, pendant son enfance, il apercevait des figures humaines sur les murs blancs de la maison qui faisait face à la sienne, et combien il souffrait de ne pouvoir faire partager à son entourage sa conviction sur la réalité de ces figures; car il ne pouvait pas ne pas croire à la réalité des sensations qu'il éprouvait alors. Ces curieux phénomènes étaient devenus pour lui depuis cette époque l'objet d'une étude attentive. Personne d'ailleurs n'a possédé à un même degré la faculté de se prendre pour sujet d'observations physiologiques, et il était arrivé à exercer sur son organisation physique un empire dont peu de personnes sont capables. Très-maladroit dès son enfance, il était parvenu, par une série d'études sur l'association des mouvements, à soumettre à sa volonté un certain nombre de muscles qui, bien qu'animés par des nerfs du mouvement volontaire, sont immobiles chez la plupart des hommes, par suite de l'inaction complète à laquelle on les condamne, les muscles de l'oreille interne par exemple, et ceux qui meuvent les osselets de la chambre tympanique. Les hallucinations de la vue devinrent pour lui l'objet d'une continuelle étude, qu'il poursuivait la nuit, pendant les longues insomnies auxquelles il était sujet. Avant lui, la nature des hallucinations n'avait été que très-imparfaitement comprise. Pendant longtemps on avait considéré l'hallucination comme un phénomène surnaturel, tout à fait en dehors des conditions de la réalité et qui par conséquent dépassait le cercle des investigations scientifiques. Plus tard, lorsque les progrès de la raison eurent modifié ces idées d'un premier âge, on considéra les hallucinations

Digitized by Google

comme des faits purement morbides, et sans chercher à connaître leur nature propre, on les tint en dehors de la physiologie, pour y voir le symptôme le plus frappant de la plus terrible maladie qui puisse affliger l'espèce humaine, l'aliénation mentale. Müller, partant de ce qu'il avait observé sur lui-même et rappelant les observations de plusieurs philosophes, Aristote, Cardan, Spinoza, Gœthe, fut conduit à en donner une autre explication. Il ne peut croire que ces images, qu'il avait contemplées et étudiées avec tant d'attention, ne fussent que des produits de l'imagination. Déjà Cardan avait dit : *Video quæ volo oculis, non vi mentis.* Müller répète avec Cardan que l'hallucination de la vue a pour siége non l'intelligence, mais l'œil lui-même, ou plutôt le nerf optique qui anime l'œil. Les hallucinations ne sont donc point des illusions des sens, mais des vérités sensorielles. Ce petit écrit de Müller attira vivement l'attention de Gœthe, qui avait été, lui aussi, très-sujet aux hallucinations de la vue et qui se plut l'année suivante à s'en entretenir avec Müller lui-même. — Si les hallucinations sont des sensations véritables, il en résulte évidemment que l'organe de la vue possède en lui-même le pouvoir de produire des images sans y être sollicité par aucune cause extérieure. Mais, si cette seconde proposition est elle-même vraie, on est invinciblement conduit à se demander si toutes les images que nous voyons dans notre œil, aussi bien les images qui correspondent à une réalité extérieure que les images subjectives qui constituent les hallucinations, ne seraient pas également le produit de notre organe visuel. En d'autres termes, l'étude des hallucinations conduisit Müller à une théorie générale de la vision, théorie reposant sur cette idée que la lumière et les images colorées sont produites par l'organe de la vue, aussi bien dans la vision objective que dans la vision subjective. Et cette théorie de la vision devait s'appliquer à tous les organes distincts et devenir une théorie générale de la sensation. Elle se trouve déjà très-nettement indiquée, et dans toute sa généralité, dans son ouvrage sur la physiologie du sens de la vue. — Cet ouvrage contient d'ailleurs un nombre considérable d'observations de détail dont plusieurs constituent d'importantes découvertes : sur les conditions de la vue simple avec deux yeux, sur la structure et le mécanisme des yeux à facettes des animaux articulés, sur l'achromatisme de l'œil, que Müller démontre n'être pas absolu, comme on le croyait généralement, sur le strabisme, sur les diverses expressions du regard. Mais ce qu'il y a surtout d'intéressant dans ce livre, c'est la pensée même qui en est le point de départ et qui se retrouve au fond de toutes les questions particulières ; pensée qui forme en réalité une théorie nouvelle et probablement inébranlable du phénomène physiologique de la sensation. La philosophie atomistique admettait que les corps matériels émettent constamment des émanations matérielles comme eux, mais qui seraient d'une grande ténuité, qui viendraient frapper nos sens, et qui, par des voies inconnues, pénétreraient jusqu'au *sensorium* ou centre commun des sensations. Cette théorie des images ou espèces représentatives s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Toutefois elle donnait prise à bien des objections ; car en condamnant les organes des sens et les nerfs attachés au service de ces organes à un rôle purement passif, elle laissait inexpliqués un grand nombre de phénomènes. Aussi, dès l'antiquité, Empédocle et Platon, autant du moins que nous pouvons en juger par quelques fragments de leurs ouvrages, avaient-ils soutenu que, dans la sensation, les organes des sens sont réellement actifs. Cette doctrine fut soutenue depuis par Aristote, par Descartes, qui avait sur les phénomènes physiologiques des notions beaucoup plus justes et beaucoup plus saines qu'on ne le pense généralement ; par Robert Darwin, et enfin par l'illustre Gœthe. Mais tous ces savants s'étaient contentés d'interpréter plus exactement qu'on ne l'avait fait avant eux des phénomènes généralement mal compris ; ils n'avaient point créé de théorie complète et, d'autre part, ils avaient souvent mélangé leurs doctrines d'idées qui n'étaient point acceptables. Si donc Müller a eu des précurseurs, si les germes de sa théorie existaient déjà dans la science avant lui, il n'en a pas moins le mérite de l'avoir fondée en réunissant tous les faits et toutes les idées que la science devait à ses devanciers, en y ajoutant ses observations et ses réflexions particulières et en en faisant un corps de doctrine. La théorie de Müller, que nous pouvons considérer comme définitivement établie en physiologie, repose sur ces trois propositions dont il donne la démonstration : que tout organe des sens, de quelque façon qu'il soit excité, réagit toujours contre l'excitation d'une manière identique ; que les différents organes des sens, lorsqu'ils sont excités par la même cause extérieure, réagissent chacun selon sa nature propre ; enfin que chaque organe des sens, sans y être aucunement sollicité par des causes extérieures, peut entrer en action et produire des phénomènes de sensations qui ne correspondent à aucune réalité objective, et que l'on appelle des *hallucinations*. Cette doctrine, admirablement développée par Müller, est entrée dans la science, et elle y restera parce qu'elle est l'expression de la vérité. — Un pareil effort avait épuisé Müller. Des recherches si variées et particulièrement les études sur les phénomènes subjectifs de la vision qu'il observait sur lui-même, et qu'il cherchait à faire apparaître dans ses yeux pendant de longues insomnies auxquelles il était sujet, avaient vivement ébranlé son système nerveux. Faisant d'ailleurs intervenir constamment dans ses recherches sur les sens les données de l'imagination de concert avec celles de la raison, il avait dû compléter

Digitized by Google

par des études purement artistiques et littéraires ses observations anatomiques et physiologiques. D'ailleurs, bien qu'il eût été récemment nommé professeur extraordinaire de médecine en 1826, sa situation matérielle ne s'était guère améliorée; et les préoccupations de sa carrière venaient se joindre aux fatigues de son intelligence. Il venait à peine de se marier l'année suivante, lorsqu'une grave affection nerveuse vint le contraindre d'interrompre ses travaux. Il fut soigné par son ancien maître, dont il venait de devenir le collègue, le professeur de chirurgie Philippe de Walther, qui obtint pour lui du ministre un congé et des secours pécuniaires. Il put aussi faire un voyage sur les bords du Rhin et dans le sud de l'Allemagne; et quelques mois après, complétement guéri, il venait reprendre son enseignement et ses travaux. Mais un grand changement s'était accompli dans sa nature morale. La maladie qui l'avait si vivement atteint provenait en grande partie de l'activité excessive de son imagination; dès ce moment, Müller renonça complétement à un genre d'études qui aurait pu lui être si fatal, et concentra exclusivement ses efforts dans le cercle des réalités matérielles. Dès lors commence une seconde période dans la vie scientifique de Müller, période entièrement différente de la première et qui dura jusqu'à son dernier moment. — Ses premières études furent le complément de celles qu'il avait commencées sur l'anatomie et la physiologie des organes des sens. Il compléta par de nouvelles recherches ses travaux anatomiques sur les organes de la vue chez les crustacés, les mollusques, les scorpions et les insectes. Dans un mémoire sur le système nerveux des insectes, il prouva, par des dissections faites dans un grand nombre d'espèces, que le nerf *récurrent*, découvert chez ces animaux par Lyonnet, n'est qu'une partie d'un système nerveux très-compliqué, comparable au nerf grand sympathique des animaux vertébrés, et qu'il fit connaître le premier. — L'embryogénie des animaux supérieurs, et de l'homme en particulier, lui doit plusieurs observations intéressantes. Il fit connaître le mode de formation du mésentère et des épiploons; il contribua à la découverte de l'allantoïde humaine et à celle de la formation de l'amnios. Mais le travail le plus important qu'il publia sur cette question fut un ouvrage sur le développement des organes de la génération dans tout l'embranchement des vertèbres (*Bildungsgeschichte der Genitalien aus anatomischen Untersuchungen an Embryonen des Menschen und der Thiere*, Dusseldorf, 1830). Dans ce travail, Müller contribua beaucoup à fixer les opinions des anatomistes sur la nature de ces corps énigmatiques, que Wolf a découverts dans l'embryon humain et qui ont gardé son nom. Une troisième série d'études anatomiques fut consacrée aux organes de sécrétion (*De glandularum secernentium structura penitiori earumque prima formatione in homine atque animalibus*, Leipsick, 1830). A l'époque où Müller entreprit ce travail, la science était encore indécise entre la doctrine de Malpighi et celle de Ruysch, qui expliquaient d'une manière toute différente la structure de ces organes, et par suite les phénomènes physiologiques dont elles sont le siége. Müller ayant pu, grâce à la libéralité de Rudolphi, qui lui envoya un grand nombre de pièces du musée de Berlin, soumettre à ses observations des animaux de toutes les classes, prouve que la doctrine de Ruysch est contraire aux faits; et que celle de Malpighi, bien que vraie dans son ensemble, présente cependant un certain nombre d'erreurs de détail. De plus, il montra que toutes les glandes, depuis les plus simples jusqu'aux plus composées, présentent cependant une remarquable analogie de structure et peuvent être ramenées à un même type anatomique. Toutefois ce travail de Müller, fait sans le secours du microscope, laissait de côté une des parties les plus intéressantes de l'histoire des glandes, la connaissance des éléments microscopiques qui revêtent l'intérieur de leur cavité, et où se passent les phénomènes de sécrétion. Quoi qu'il en soit, le travail de Müller n'en est pas moins l'un des plus beaux ouvrages qui aient été publiés sur l'une quelconque des branches de l'anatomie comparée. — Une découverte anatomique qui date également de cette époque fut la constatation des métamorphoses des cécilies, fait déjà soupçonné il est vrai, mais dont il donna la démonstration. — Quand on songe au nombre immense de travaux de toute nature que nécessitèrent de semblables études, où il fallait constamment disséquer, dessiner et décrire; quand on pense que, pour son seul ouvrage sur les glandes, Müller examina plus de cent espèces différentes, on se demande comment ces travaux, si minutieux et si pénibles, pouvaient laisser à leur auteur le temps de s'occuper d'autres questions. Cependant, tandis qu'il poursuivait avec la plus infatigable activité ces travaux de recherches anatomiques, les nécessités de l'enseignement le ramenaient constamment à la physiologie. Dès 1830, Müller, grâce à la protection de Rehfuss, devenait professeur ordinaire de la faculté de médecine, place créée pour lui et sans qu'il y ait eu aucune vacance dans l'enseignement. Chargé de l'enseignement de l'*encyclopédie médicale*, de l'*anatomie comparée*, de la *physiologie* et de la *pathologie générale*, Müller était ramené constamment à répéter devant son auditoire les expériences sur lesquelles reposent les principales vérités de ces sciences. Or, un esprit comme le sien ne pouvait se borner à répéter purement et simplement les expériences des autres; il devait chercher à les perfectionner, à les étendre, pour leur donner plus de certitude ou pour détruire les objections qu'on aurait pu leur faire. C'est ainsi qu'il fut conduit à résoudre, par des expériences décisives, deux questions physiologiques de la plus haute

Digitized by Google

importance, sur lesquelles on n'avait encore pu se mettre d'accord : la différence d'action des racines antérieures et des racines postérieures des nerfs qui naissent de la moelle épinière, et la constitution physique du sang. La première de ces questions avait été déjà étudiée par Bell et par Magendie ; mais le premier n'avait établi sa théorie que par des expériences insuffisantes ; et le second, qui avait bien vu, restait dans le doute sur l'exactitude de ses propres observations. Müller, en partant d'idées qu'il s'était faites sur la nature des actions nerveuses, imagina une nouvelle méthode expérimentale qui lui permit de trancher la difficulté (*Bestætigung des Bell'schen Lehrsatzes*, etc., dans les *Froriep's Notizen*, 1830). Ses travaux sur le sang le conduisirent à établir que la fibrine existe dans le sang à l'état de dissolution, et qu'elle est complétement distincte des globules. Ces idées avaient été, il est vrai, soutenues au siècle dernier par Hewson, mais elles n'avaient point été adoptées. Les études chimiques et microscopiques de Müller sur le sang le conduisirent à l'étude du chyle et de la lymphe, et par suite à celle des vaisseaux lymphatiques (*Beobachtungen zur Analyse der Lymphe, des Bluts und des Chylus*, dans les *Annales* de Poggendorf, 1832). Il sortit de ces études une belle découverte anatomique, celle des cœurs lymphatiques des grenouilles et des tortues (*On the existence of four distinct hearts, having regular pulsations, connected with the lymphatic system, in certain amphibious animals* ; dans les *Transactions philosophiques*, 1833). Cette découverte fut faite également à la même époque par un célèbre physiologiste italien, Panizza ; mais la priorité de Müller est incontestable. — Les nombreuses découvertes anatomiques de Müller, ses belles expériences physiologiques sur le système nerveux et sur le sang, qui tranchaient des questions discutées depuis longtemps et terminaient de longues controverses, valurent à leur auteur, à peine âgé de trente ans, une renommée européenne et le placèrent au premier rang parmi les physiologistes de son époque. Cette gloire, qui s'attacha si vite à son nom, lui mérita bientôt la plus belle récompense que pouvait ambitionner un savant, celle d'être placé sur un théâtre où il pouvait mettre en œuvre pour ses travaux scientifiques des ressources qu'il ne pouvait avoir à Bonn. Rudolphi, dont les conseils avaient eu une si heureuse influence sur la carrière scientifique de Müller, mourait en 1832 à Berlin, et laissait vacante la chaire d'anatomie à l'université de cette ville. Il y avait beaucoup de concurrents. Le ministre, le baron de Stein, avait déjà fait des ouvertures au professeur d'Heichlberg, le célèbre Tiedemann ; mais celui-ci, qui était fort âgé, refusa. Müller se mit alors sur les rangs, et il se décida à faire une démarche qui peint de la manière la plus vive la décision de sa nature et de sa volonté. Il fit parvenir au ministre, par l'entremise de Jean Schultze, une lettre pour faire valoir ses titres à la place vacante ; il y déclarait qu'il ne se retirerait que devant Jean-Frédéric Meckel, et que si ce dernier n'était pas nommé, il se considérerait lui-même comme le premier en Allemagne. Cette lettre fit une telle impression sur le ministre, qu'il décida sur-le-champ la nomination de Müller. Je ne dois point passer sous silence cette circonstance, que Müller dut en grande partie sa nomination à l'activité que Jean Schultze, devenu alors conseiller privé au ministère de l'instruction publique et des cultes, mit à soutenir et à défendre sa candidature. — Devenu professeur à Berlin, Müller ne vit dans cette position élevée, où il arrivait si jeune, que la possibilité d'agrandir le cercle de ses travaux. Disposant des immenses matériaux zoologiques du musée de Berlin, Müller pensa tout d'abord à faire la dissection des animaux rares et peu connus que les naturalistes, réduits à leurs propres ressources, ont tant de peine à se procurer en dehors des riches dépôts de ce genre. Et il entreprit ainsi une nouvelle série d'études anatomiques, faites surtout au point de vue de la zoologie, qui l'occupa jusqu'à la veille même de sa mort. Mais, tout en poursuivant des études dans cette direction, il ne pouvait oublier qu'il avait pendant neuf ans enseigné la physiologie à Bonn. Or, il y a peu de professeurs vraiment dignes de ce nom qui, après plusieurs années d'enseignement, ne ressentent vivement le besoin d'étendre leur auditoire et de donner la forme durable d'un livre aux idées qu'ils ont énoncées, mais d'une manière fugitive, dans leurs leçons orales. Appelé par la nature de son enseignement à soumettre à des méditations quotidiennes toutes les questions qui se rattachent à la physiologie, il était impossible à un esprit comme celui de Müller de ne pas imaginer sur bien des points des idées neuves et originales. Müller avait donc entrepris la rédaction d'un traité de physiologie, et la première partie de cet ouvrage venait de paraître à Coblentz, lorsqu'il fut appelé à la chaire d'anatomie de Berlin. C'était, à certains égards, une carrière scientifique nouvelle qui s'ouvrait pour lui. Tout en y entrant avec résolution, Müller ne renonça point à son livre, et, jusqu'en 1840, il fit marcher de front la rédaction de son *Manuel de physiologie* et ses nouvelles recherches anatomiques et zoologiques. Comme ces deux directions scientifiques, quoique suivies parallèlement, sont bien distinctes l'une de l'autre, nous nous occuperons d'abord du Manuel de physiologie (*Handbuch der Physiologie des Menschen fur Vorlesungen*, Coblentz et Berlin, 1834 à 1840), pour rendre compte ultérieurement de ses autres travaux. L'ouvrage que Müller publia sous ce titre modeste devint, dès l'époque même de sa publication, le livre fondamental pour l'enseignement de la physiologie dans toutes les écoles de médecine, non-seulement en

Digitized by Google

Allemagne, mais par tout l'univers. Il est donc pour le 19e siècle ce qu'était au siècle dernier le célèbre livre où Haller avait résumé toute la science physiologique de son époque. Mais quelle différence entre ces deux livres, et comme la nombreuse série des découvertes en tout genre qui se sont accomplies depuis la publication des *Elementa physiologiæ*, et parmi lesquelles on peut citer, la création de l'anatomie comparée par Cuvier et Meckel, le renouvellement complet de la chimie organique par Lavoisier, les travaux de Galvani et de Volta sur l'électricité dynamique, a changé la face de la science! Tandis que Haller se tient presque constamment enfermé dans l'organisation de l'homme, et que, faute de pouvoir employer des notions précises de chimie et de physique dans l'étude des phénomènes vitaux, il se contente d'explications vagues et souvent même en dehors de la science; Müller, qui fait servir à son but toutes les données de l'anatomie comparée, donne à l'étude des phénomènes physiologiques un degré de généralité jusqu'alors inconnu; en même temps que, par l'intervention continuelle de la physique et de la chimie, il peut dans un très-grand nombre de circonstances introduire dans l'explication de ces phénomènes ce caractère d'exactitude et de rigueur qui forme le précieux privilége des sciences expérimentales. La publication du *Manuel de physiologie* de Müller, qui est le premier ouvrage où la physiologie est traitée à ce double point de vue, marque donc dans l'histoire de cette science une date importante, puisqu'il constate l'emploi de nouvelles méthodes et par conséquent une rénovation complète de la science. L'originalité du *Manuel de physiologie* n'est pas d'ailleurs seulement dans l'esprit même qui a présidé à la rédaction du livre : elle est encore, à un haut degré, dans le nombre considérable d'expériences nouvelles et de théories originales qui forment le fond de presque chacun de ses chapitres. Müller avait été conduit par son enseignement à méditer profondément sur chacune des parties de la physiologie animale, à se faire sur bien des points des idées nouvelles, à chercher à les démontrer par un très-grand nombre d'expériences. D'autre part, autour de lui, ses collègues ou ses élèves, en travaillant dans des directions nouvelles, contribuaient efficacement à la rénovation de la physiologie. M. de Baër, par sa belle théorie sur l'époque de l'apparition du type dans l'embryon, changeait complétement les idées reçues en embryogénie; et M. Schwann, l'un des élèves les plus distingués de Müller, renouvelait l'histologie par sa théorie cellulaire, dont il exagérait très-certainement les applications, mais qui n'en restera pas moins l'une des créations scientifiques les plus remarquables de notre siècle. Ces théories changeaient, à beaucoup d'égards, les idées généralement admises et soulevaient de nombreux problèmes. On comprend donc comment l'ouvrage de Müller est en réalité nouveau dans chacune de ses parties, comme il l'était dans son ensemble. Nous citerons particulièrement à ce point de vue le livre qui traite du système nerveux, où il fait une très-belle étude, en très-grande partie nouvelle, des mouvements réflexes; et les chapitres consacrés au mécanisme de la voix et à celui de l'audition, où de très-nombreuses expériences avaient donné des résultats tout nouveaux. — La dernière partie de la Physiologie de Müller parut en 1840. Elle forme en quelque sorte ses adieux à la physiologie. Comme son maître Rudolphi, Müller avait toujours éprouvé une vive répugnance pour la pratique de vivisections, et bien que, dans ses expériences sur le système nerveux, il ait souvent employé cette méthode d'investigation physiologique, dont l'emploi est absolument nécessaire dans certaines recherches, l'obligation de faire des mutilations douloureuses sur des êtres sensibles était contraire à sa nature morale. D'ailleurs, l'étude des collections du musée de Berlin l'avait entraîné dans une série de recherches d'anatomie comparée et de zoologie qui ne lui permettaient plus que difficilement de s'occuper de travaux physiologiques. Depuis 1840, cette étude devint son occupation exclusive. Les travaux que Müller accomplit sur l'anatomie comparée et sur la zoologie proprement dite, depuis l'époque de sa nomination au musée de Berlin, sont extrêmement nombreux; il est peut-être, après Cuvier et Meckel, le savant qui a publié le plus grand nombre d'observations anatomiques. Il n'est possible ici que d'en signaler les plus importants. — Plusieurs mémoires furent consacrés à la description anatomique des organes extérieurs de la génération chez les animaux vertébrés, et aux modifications qu'ils présentent suivant les espèces. L'un des plus remarquables fut consacré à la description de la conformation particulière des femmes de la race hottentote, conformation qui a donné lieu à tant de fables (*Ueber die aüsseren Geschlechtstheile des Buschmanninen*, dans les archives de Müller, 1834). — En même temps, Müller s'occupait d'une monographie anatomique complète des poissons de la famille des myxinoïdes, travail dont il s'occupa pendant huit années (*Vergleichende Anatomie der Myxinoiden, der Cyclostomen mit durchbohrten Gaume*, dans les Mémoires de l'académie de Berlin). Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce travail, c'est la pensée même qui en a dirigé l'exécution. M. de Baër, qui restera à jamais célèbre par la découverte de l'œuf humain, avait été conduit par ses études embryogéniques à imaginer une belle théorie sur le développement des êtres et sur les conditions de l'apparition du type spécifique. Il admet que, chez tous les animaux, les analogies sont primitives, tandis que les différences n'apparaissent que postérieurement. L'œuf a la même composition dans tout le règne animal; puis, quand le germe se développe,

Digitized by Google

il présente de suite les caractères de l'embranchement auquel l'animal doit appartenir; celui d'un vertébré par exemple, s'il s'agit d'un animal vertébré, etc.... Puis viennent les caractères de la classe, de l'ordre, du genre, de l'espèce, etc.; et par conséquent les animaux, semblables au début, vont toujours, par les progrès du développement, en se différenciant les uns des autres. Tous les êtres, partis de l'état de germe pour atteindre l'âge adulte, ont eu le même point de départ et ont commencé par suivre des routes parallèles qu'ils quittent à un certain moment pour entrer dans des directions divergentes. Or ces routes ne sont pas également longues. Certains êtres se constituent à l'état adulte, presque aussitôt après que les caractères du type se sont manifestés; et ils présentent par conséquent, dans leur organisation définitive, un ensemble de traits que l'on ne trouve que d'une manière transitoire dans l'organisation adulte de la plupart des animaux qui appartiennent à ce type. On voit de suite comment, en partant de cette théorie, l'étude des animaux les moins parfaits de chaque embranchement prend de suite un intérêt immense : puisque ce sont les animaux qui se *tiennent le plus près du type*, suivant l'expression de M. de Baër, et que la connaissance exacte de leur organisation doit par conséquent répandre les plus vives lumières sur la connaissance de tous les animaux qui appartiennent au même embranchement. Müller, qui avait complétement adopté la théorie de M. de Baër, voulut en faire l'application à l'étude des vertébrés les plus simples, ou des myxinoïdes, étude qui devait le conduire à une théorie générale de l'organisation des animaux vertébrés. C'est là ce qui donne un très-grand intérêt à l'ensemble de tous ces mémoires, qui ne valent pas seulement par l'ensemble des faits en nombre immense qu'ils nous présentent, mais encore par les belles conceptions d'anatomie philosophique qui résultent de l'examen et de la comparaison de ces faits. Ils forment assurément l'un des plus beaux monuments que l'on ait élevés dans notre siècle à l'anatomie comparée. Il y a d'ailleurs dans ce travail certaines parties qui, par les voies nouvelles qu'elles ont ouvertes à la science, ont un grand intérêt historique. Un des organes qui, d'après le plan même que Müller s'était tracé, devait tout d'abord attirer son attention, était la corde dorsale, qui forme chez tous les animaux vertébrés le point de départ de la colonne vertébrale. Müller, qui jusqu'alors n'avait pas cru à la possibilité d'appliquer le microscope à l'étude des parties opaques, eut l'idée d'étudier la structure microscopique de cet organe, et il put ainsi reconnaître qu'il est formé de cellules comparables, au moins quant à leur structure, à celles qui forment les tissus des végétaux. Cette observation conduisit Müller à s'occuper de la structure microscopique des cartilages et des os, où il découvrit un grand nombre de faits fort importants. Les essais de Müller dans cette direction ouvraient une carrière dans laquelle il fut suivi par deux de ses élèves, MM. Henle et Schwann, et ensuite par un grand nombre d'autres physiologistes. M. Schwann essaya même, comme chacun sait, d'appliquer la notion des cellules à tous les tissus de l'organisation animale, théorie qui rend compte d'un très-grand nombre de faits, bien que son auteur en ait évidemment exagéré la portée. En même temps, Müller étudia la structure chimique des cartilages et des os, et il arriva à reconnaître ce fait très-important que, dans l'ossification, il n'y a pas seulement dépôt de matières calcaires, mais encore transformation chimique de la matière animale qui forme la trame des os. — Dans ce travail, Müller s'était occupé non-seulement de l'ossification normale, mais encore des ossifications pathologiques. Il fut ainsi conduit à étudier la nature de certaines tumeurs cartilagineuses ou osseuses, et à rechercher leurs caractères chimiques et microscopiques, puis à généraliser ces travaux pour toutes les espèces de tumeurs. De là toute une série d'observations dans le champ, alors entièrement inexploré, de l'anatomie pathologique étudiée à l'aide du microscope et des réactifs chimiques. Mais ce nouveau genre de travail aurait exigé impérieusement, pour être mené à bien, le concours de l'observation clinique; il ne pouvait être, par conséquent, poursuivi avec succès que par un médecin praticien. Müller ne tarda pas à le comprendre, et laissa inachevé son travail sur les tumeurs dont il avait déjà publié une partie (*Ueber den feineren Bau und die Formen der krankhaften Geschwülsten*, Berlin, 1838). Mais ce travail, tout imparfait qu'il est, a néanmoins une grande valeur historique, car il est le point de départ des travaux de MM. Gluge, Lebert, Virchou, etc., qui, en faisant du microscope un instrument d'études médicales, ont de nos jours considérablement agrandi le champ de ces études. — D'autre part, Müller, en poursuivant ses travaux purement anatomiques sur les myxinoïdes, avait dû chercher dans la classe des poissons de nombreux termes de comparaison; de là plusieurs études anatomiques fort intéressantes sur les vertèbres des poissons plagiostomes, sur les réseaux admirables, sur les branchies accessoires, sur la vessie natatoire. Ces études anatomiques dévoilaient à Müller des affinités jusque-là méconnues entre les espèces qu'il étudiait, et le conduisaient à remanier la classification des poissons, en même temps que la détermination exacte des espèces dont il faisait l'anatomie lui faisait découvrir de nouvelles espèces qu'il décrivait avec soin, ou des caractères non encore aperçus pour déterminer plus rigoureusement les espèces anciennes. Il fit ainsi, avec la collaboration de M. Henle, un très-remarquable travail sur la description des plagiostomes (*Syste-*

Digitized by Google

matische Beschreibung der plagiostomen, Berlin, 1841). En faisant ces recherches, il eut occasion d'observer un fait physiologique fort curieux, non-seulement au point de vue de la science pure, mais encore parce qu'il donne l'explication d'un passage jusqu'alors incompris d'Aristote. Ce grand naturaliste, qui connaissait si bien les productions de la Méditerranée, avait décrit, sous le nom de *galeos leios*, une espèce de squale chez lequel les fœtus seraient attachés à la matrice par des placentas; fait qui semble au premier abord contradictoire avec tout ce que nous savons sur l'anatomie de ces animaux. Müller, après de longues recherches, retrouva le *galeos leios*, qui n'est autre qu'une espèce d'émissole fort voisine de l'émissole ordinaire, mais qui présente effectivement la particularité physiologique signalée par Aristote. Il reconnut d'ailleurs que ces placentas diffèrent de ceux des mammifères en ce qu'ils se forment aux dépens du vitellus, et non, comme cela a lieu chez les mammifères, aux dépens de l'allantoïde, organe que les poissons ne possèdent point. Ainsi s'expliquait ce qui, dans l'observation d'Aristote, pouvait paraître au premier abord impossible à comprendre (*Ueber den glatten Hai des Aristoteles und über die Verschiedenheiten unter den Haifischen und Rochen in der Entwickelung des Eies*, dans les Mémoires de l'académie de Berlin pour 1840). — D'autres travaux anatomiques furent consacrés à la classe des oiseaux. Après avoir, dans son *Manuel de physiologie*, consacré de si nombreuses expériences à l'étude physiologique du larynx humain, Müller ne pouvait pas ne pas se demander quelles sont les conditions de la production des sons chez les oiseaux qui possèdent des organes sonores tout à fait différents de ceux des mammifères. Un mémoire spécial sur ce sujet contient un nombre considérable de faits nouveaux (*Ueber die bisher unbekannten typischen Verschiedenheiten der Stimmorgane der Passerinen*, dans les Archives de Müller pour 1846). Il faut signaler également un grand travail sur la détermination d'ossements fossiles, dans lesquels Müller reconnut les restes de cétacés gigantesques qui possédaient des dents comparables à celles des requins (*Ueber die fossilen Reste der Zeuglodonten der Nordamerika, mit Rücksicht auf die europäischen Reste aus dieser Familie*, Berlin, 1849). Les découvertes scientifiques se multiplient de nos jours avec si grande rapidité que Müller, au moment même où il terminait son mémoire sur les myxinoïdes, apprit qu'on venait de découvrir un vertébré moins parfait encore que ceux qu'il avait considérés jusqu'alors comme étant les derniers de la classe. C'était le *branchiostome*, ou l'*amphioxe*. Müller s'empressa d'en faire l'étude, et son mémoire fit connaître en grande partie l'organisation de ce curieux animal (*Ueber den Bau und die Lebenserscheinungen des Branchiostoma lubricum, Amphioxus lanceolatus Farrel*, dans les Mémoires de l'académie de Berlin pour 1844). En 1840, Müller eut l'occasion de disséquer un animal fort rare jusqu'alors, une encime vivante (*Pentacrinus caput medusæ*). Pour faire ce travail, il eut besoin de comparer les pièces solides des encries vivantes et fossiles avec les pièces solides des astéries. De là un ouvrage considérable, qu'il publia en commun avec M. Troschel, sur la classification et la détermination des espèces qui appartiennent à cette classe (*System der Asteriden*, Brunswick, 1842). Il avait été ainsi conduit à aborder l'étude des échinodermes lorsqu'en 1845, pendant un séjour à Helgoland, il rencontra dans la mer des animaux microscopiques fort singuliers, dont il méconnut d'abord la nature, mais qu'il finit par reconnaître pour des larves d'animaux appartenant à cette classe. Il se mit alors avec ardeur à l'étude du développement de ces animaux, et par des recherches persévérantes, poursuivies pendant dix années, il réunit un nombre considérable de faits qui ont en quelque sorte fondé cette partie de la zoologie, où l'on ne possédait avant lui que quelques rares indications. Ce travail, où presque tout était nouveau, constituera peut-être aux yeux de la postérité la partie la plus importante de l'œuvre de Müller. On y trouve un nombre immense de découvertes de détail entièrement inattendues, et dont plusieurs soulèvent de grands problèmes physiologiques. Telle est entre autres cette observation si étrange du développement de mollusques gastéropodes dans les organes de certaines espèces d'holothuries; fait dont Müller a vainement cherché l'explication, et qui constitue entièrement l'un des plus curieux problèmes dont les zoologistes puissent se proposer la solution. Les mémoires que Müller consacra à ce travail sont très-nombreux; ils ont paru dans le recueil de l'académie de Berlin de 1846 à 1855. Les échinodermes ne furent point d'ailleurs les seuls animaux inférieurs que Müller étudia; il avait commencé de semblables études sur certaines espèces de vers et de mollusques, et aussi sur les animaux infusoires. Ces derniers travaux ont été malheureusement arrêtés par sa mort prématurée. — Telle est la suite des travaux originaux de Müller. Et toutefois ces travaux n'avaient pas tellement absorbé sa pensée qu'il n'eût trouvé encore le temps de s'occuper d'autres publications. Devenu en 1834, à la mort de Meckel, successeur de ce grand naturaliste dans la direction de l'un des plus importants recueils scientifiques de l'Allemagne (les Archives de Meckel, qui devinrent les Archives de Müller), il avait entrepris de publier en tête de chacun des volumes une analyse critique et détaillée de tous les travaux publiés, pendant le cours de l'année précédente, sur les diverses branches de toutes les sciences qui se rattachent à l'histoire naturelle des animaux. Ces analyses, qui ont quelquefois une étendue

Digitized by Google

de plus de deux cents pages, forment des documents d'une grande importance et d'un haut intérêt pour l'histoire des sciences. Toutefois un pareil travail, qui ne pouvait être, dans une vie comme celle de Müller, qu'une occupation accessoire, était incompatible avec ses autres occupations. Müller ne tarda pas à le comprendre. Il fut obligé de partager sa besogne avec plusieurs collaborateurs, et en 1840 il abandonna complétement ce genre de travail. — Quand on réfléchit au nombre immense de travaux de toute espèce que Müller a accomplis pendant la durée, malheureusement trop courte, de sa vie, et dont nous venons de donner une très-incomplète analyse; quand on pense que tous ses travaux exigeaient ou des dissections minutieuses, ou des expériences difficiles, ou de longues observations microscopiques, et que les innombrables figures dont il a accompagné ses ouvrages ont été presque toutes dessinées de sa main; quand on ajoute que cet immense labeur n'empêcha point Müller de remplir jusqu'à son dernier jour, avec une très-grande exactitude, les devoirs fatigants du professorat, on se demande comment une seule existence a pu suffire, comment un seul homme a pu tant faire et si bien. Mais comme Lavoisier, comme Cuvier, comme tous les hommes qui ont étonné leurs semblables par le nombre et la multiplicité de leurs travaux, Müller avait fait une sérieuse étude de l'emploi du temps. Il travaillait toujours, sans interruption, sans relâche; il consacrait à l'étude jusqu'à ces plus petites fractions du temps qui se retrouvent si souvent dans la vie entre deux occupations différentes, et qui, pour la plupart des hommes, sont entièrement perdues. Et le temps qu'il parvenait ainsi à gagner par son travail était encore multiplié par la prodigieuse activité de sa pensée. Personne n'a su mieux que lui fermer son âme aux sollicitations des sens et s'abstraire du monde matériel pour suivre, dans le domaine de la pensée pure, l'enchaînement des méditations auxquelles il était conduit par ses études. Son regard si pénétrant, disent ses biographes, et qui était l'expression de sa vive intelligence, devenait alors immobile et comme arrêté sur l'objet invisible de sa pensée. Et cette continuelle préoccupation du travail le suivait partout, à table, à la promenade, au lit même, pendant les insomnies, et jusque dans les courts instants qu'il accordait aux joies de la famille. Les seules distractions qu'il se permit étaient les voyages qu'il faisait tous les ans, en compagnie de sa famille et de quelques-uns de ses élèves. Pendant les vacances de l'université, il quittait Berlin pour aller compléter ses études dans les musées anatomiques et zoologiques de l'Europe, ou pour aller, sur les côtes de la Baltique, de la Méditerranée ou de l'Adriatique, poursuivre ses travaux sur le développement des animaux marins. On a peine à comprendre dans le monde des oisifs, pour lequel le travail n'existe point, ou bien n'est qu'un fardeau pénible, ces existences qui paraissent être si complétement en dehors des conditions ordinaires de la vie. On ne sait pas quel empire les préoccupations de la science exercent sur toutes les forces de l'intelligence, lorsque, après de longues observations, de nombreuses expériences, elle cherche à se rendre compte de ce qu'elle a vu, à interpréter des faits souvent contradictoires en apparence, à en trouver l'ordre et la liaison; ou bien, lorsqu'une série de recherches est venue aboutir à un problème nouveau, à imaginer les méthodes pour en obtenir la solution, à combiner les nouvelles observations et les nouvelles expériences qui doivent y conduire. — Qu'il est pénible d'avoir à ajouter qu'il arriva un jour où l'équilibre d'une vie scientifique si bien remplie fut entièrement troublé par des événements imprévus! En Allemagne, l'administration des universités est dirigée par un recteur renouvelé tous les ans, et qui est pris parmi les professeurs titulaires. Müller fut à ce titre chargé du rectorat pour l'année classique 1847-1848. Ces fonctions, qui, dans les circonstances ordinaires, sont faciles et paisibles, et qui ne servent guère qu'à augmenter la considération du professeur qui en est honoré, devaient devenir pour Müller, par l'effet des événements politiques de cette année, très-difficiles et parfois même périlleuses. On conçoit tout d'abord qu'avec ses habitudes de travail et de contemplation solitaire, Müller fût peu préparé à cette vie d'action que les troubles politiques imposent nécessairement aux hommes qui sont à la tête des administrations. D'ailleurs, si l'on fait abstraction de sa courte affiliation à la *Burschenschaft*, pendant les premiers temps de ses études médicales, il ne s'était jamais occupé de politique. Il avait même en politique, dit un de ses biographes, cette incertitude que les grands événements auxquels il avait assisté pendant son enfance et qu'il avait subis, puisque, né dans un pays qui était alors département français, il était devenu en 1814 sujet de la monarchie prussienne, avaient produite sur beaucoup de ses contemporains. Mais il était avant tout le partisan de l'ordre établi, et il ne voyait qu'avec les plus vives inquiétudes les progrès que faisaient partout alors, en Allemagne comme en France, les idées révolutionnaires et socialistes. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il apprit que la révolution venait d'éclater à Paris et qu'il la vit quelques jours après faire explosion à Berlin comme chez nous. Si Müller n'eût été alors, comme l'année précédente, que simple professeur, il aurait très-probablement, une fois les premières émotions passées, trouvé dans son travail même le meilleur moyen d'échapper à de vives et pénibles préoccupations. La science aurait été son abri le plus sûr. Mais devenu le chef et le représentant officiel de l'université de Berlin, et obligé, en cette qualité, tout en restant en dehors de toute considération de parti, de servir d'intermédiaire entre

Digitized by Google

les étudiants, qui étaient presque tous dans le parti de l'insurrection, les professeurs, parmi lesquels plusieurs avaient également adhéré au mouvement, et le pouvoir; ayant d'ailleurs à veiller à la conservation des richesses scientifiques contenues dans les collections de l'université, il fut contraint de laisser ses travaux, d'abandonner son laboratoire pour aller jouer dans des scènes révolutionnaires un rôle qui lui répugnait et qui n'était pas sans danger. Aussi, après avoir courageusement rempli sa tâche et veillé avec la plus grande énergie à la sûreté des collections confiées à ses soins, il éprouva un véritable sentiment de délivrance lorsque, à l'expiration de l'année scolaire, il put remettre ses fonctions à son successeur. Mais ce combat l'avait brisé. Peu après avoir quitté le rectorat. Müller éprouva de nouveau les symptômes de l'affection nerveuse qui l'avait jadis atteint à Bonn, à ses débuts dans le professorat. Cette fois encore il fut obligé de quitter sa chaire et d'aller chercher le rétablissement de sa santé à Marseille et à Nice, dans le repos et l'étude; mais son organisation physique avait été trop ébranlée, l'atteinte qu'elle avait éprouvée était trop profonde. Depuis cette époque, sa santé ne se rétablit jamais complétement, et l'on ne peut guère douter que les pénibles impressions qu'il avait ressenties n'aient beaucoup contribué à abréger sa vie. Quelques années après, un bien triste événement brisa pour toujours cette nature si vive et si impressionnable. Déjà deux fois dans sa vie Müller avait échappé à la mort comme par miracle : dans son enfance, il était tombé dans l'eau et n'en avait été retiré qu'avec peine; plus tard, dans un voyage au Tyrol, la voiture qui le conduisait roula au fond d'un précipice sans qu'il en éprouvât le moindre mal. Dans la nuit du 9 au 10 septembre 1855, il revenait de Suède avec deux de ses élèves, MM. Schmidt et Schneider, lorsque le bateau à vapeur qui le portait fut heurté et coupé en deux par un autre bâtiment. Müller tomba dans la mer et ne dut son salut qu'à son énergie, qui lui permit de gagner une barque de sauvetage, où il retrouva M. Schneider; mais M. Schmidt périt avec une quarantaine de passagers. Ce déplorable événement acheva de ruiner la santé de Müller, que les événements de 1848 avaient déjà si profondément altérée. Depuis ce moment ses forces physiques déclinèrent visiblement. Ce fut en vain qu'il eut recours au travail, qu'il reprit la série des occupations qu'il avait poursuivies jusqu'alors avec une si infatigable ardeur, et qu'il essaya, par des études incessantes, de chasser les idées de tristesse qui remplissaient son âme et qui usaient son corps. Pour la première fois, le travail lui était devenu fatigant et pénible. « Mon sang est glacé pour le travail, » disait-il avec tristesse. Son humeur devint changeante et sombre; sa sensibilité si vive s'accrut encore. Il se plaignit d'insomnies, de pesanteurs de tête; il avait le pressentiment d'une fin prochaine. Au mois d'avril 1858, son état s'aggrava, et il comprit qu'il n'avait plus longtemps à vivre; il mit ordre à ses affaires, et fit venir, par une dépêche télégraphique, son fils, M. Max Müller, médecin à l'hôpital de Cologne. Toutefois il travaillait toujours, et, le 27 avril, il avait passé une partie de la journée au musée zoologique à étudier les animaux infusoires. Le matin du 28 avril, madame Müller, entrant dans la chambre de son mari, ne trouva plus qu'un cadavre. La mort l'avait frappé à 57 ans, dans toute la force de l'intelligence et dans tout l'éclat de son talent. D—TE.

MULLER (William-John), peintre de paysages et de costumes, naquit à Bristol en 1812; son père, Allemand d'origine, était conservateur du musée de cette ville. Il suivit les leçons de son compatriote J.-B. Pyne. M. Acraman de Clifton lui ouvrit la carrière des arts, et il exécuta de nombreux ouvrages pour son protecteur. De 1833 à 1834, Muller parcourut l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Il exposa en 1836 : *Paysans sur les bords du Rhin attendant un bac*. En 1838, il visita la Grèce, l'Egypte, dépassa les cataractes du Nil et étudia les caveaux à momies de Mahabdies. De retour à Londres (1839), il exposa les produits de ses premiers voyages en Orient : *Athènes, vue de la route de Marathon*, vendu trente guinées d'abord, et dix fois autant après sa mort; *Memnon, ou ruines de Gornou* (Egypte), *coucher de soleil*, acheté vingt-quatre guinées. Il prit part en 1843 à l'expédition de sir Ch. Fellows pour rapporter de Lycie les marbres de Xanthie qui figurent aujourd'hui au British-Museum. De retour pour la seconde fois à Londres en 1844, il montra encore les produits de son nouveau voyage à l'académie royale : *Grands canons appartenant autrefois aux templiers à Rhodes; Tête de Cingari* (bohémien) *à Xanthie; Cimetière à Smyrne; Scène de tente, Cingari jouant d'un instrument devant une famille turque à Xanthie; marchands turcs avec chameaux, traversant la rivière Mangareli, vallée de Xanthie*. Ces tableaux furent très-mal exposés; Muller en fut très-impressionné, et cette circonstance ne contribua pas peu à développer chez lui une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps et à laquelle il succomba, ainsi que l'a confirmé l'autopsie faite après sa mort, arrivée dans sa ville natale le 8 septembre 1845. Divers extraits de ses lettres intimes, contenant des impressions de voyages et des études de mœurs, ont paru en 1845 dans l'*Art union Journal*. Il a figuré aux expositions de l'*Institution britannique* plusieurs fois; après sa mort, trois cents de ses esquisses ont été vendues par Christie et Manson quatre mille trois cent soixante livres sterling (109,000 francs de notre monnaie), et une esquisse de son appartement à Macri atteignit le chiffre de soixante-cinq guinées (1,706 fr. 25 c.). Quoique moins recherchées aujourd'hui, les œuvres de

Digitized by Google

W.-J. Muller sont cependant toujours estimées. B. DE L.

MULLNER (ARMAND-ADOLPHE), célèbre poëte allemand, naquit le 18 octobre 1774 à Langendorf, près de Weissenfels, et commença son éducation dans l'école de cette dernière ville. Le chef-d'œuvre de Wieland, *Oberon*, qui tomba entre ses mains lorsqu'il était à peine âgé de onze ans, devint sa lecture favorite, aux dépens d'études qu'il trouvait ardes. En 1798, il entra à l'école de Pforta, où les mathématiques l'occupèrent beaucoup. Schmidt, son professeur, faisait en outre un cours de poésie allemande, où il s'attachait principalement à développer les règles subtiles de la prosodie. Muller s'éprit d'enthousiasme pour le mécanisme de la versification, non pour la poésie; le sujet de ses premiers chants en fait foi. Ce fut : *La génération de la courbe elliptique formée par le mouvement des planètes*. Les essais poétiques du jeune mathématicien n'obtinrent pas l'approbation de ses maîtres, ce qui ne l'empêcha point de continuer à s'y livrer; le jugement d'un homme véritablement compétent eut plus d'influence sur son esprit. Il voyait quelquefois dans la maison paternelle le célèbre poëte Bürger, dont sa mère était la sœur. Celui-ci ayant un jour, dans une réunion, récité sa ballade de *Lénore* avec tout le feu qui lui était propre, remarqua la vive impression qui se manifestait chez son neveu; il le prit en affection et lui donna des conseils sur ses travaux. Mullner, heureux de rencontrer un semblable guide, lui envoya à Gœttingue plusieurs opuscules, parmi lesquels se trouvait une traduction de l'ode d'Horace *à la fontaine de Blanduse*. Bürger lui écrivit à cette occasion : « Je te l'avoue de bon « cœur, à ton âge, je n'étais pas aussi avancé; « mais je pense que celui qui, dans toute la force « de la jeunesse, peut consacrer tant de peines « et de soins à la traduction d'un poëme étranger « doit rarement avoir beaucoup d'inspiration « naturelle. » Accablé d'un arrêt si rigoureux, le jeune Mullner parut renoncer complétement à la poésie. Il se maria en 1802, obtint le titre de docteur en droit, exerça avec distinction la profession d'avocat à Weissenfels, et publia un écrit de jurisprudence intitulé *Soixante réflexions de Modestinus sur le projet d'une nouvelle organisation judiciaire pour la Saxe électorale* (Gratz, 1804). Cependant la lecture des drames de Schiller et de ceux de Shakspeare, qui venaient d'être traduits par Schrœder, réveillèrent son goût pour la poésie, et il traduisit d'une manière fort remarquable la *Mérope* de Voltaire. Un théâtre de société qui s'établit par ses soins à Weissenfels, en 1810, et sur lequel il s'exerça, fit de Mullner un auteur comique. Toutefois ses premiers essais, ainsi que la plupart des ouvrages de ce genre qu'il composa postérieurement, sont des imitations de pièces françaises, auxquelles il n'ôta rien de leur grâce et de leur enjouement, mais qu'il dota souvent de plus de force et de nouveaux traits d'esprit. Le sujet du *Chat angora* est puisé dans un conte d'Andrieux, intitulé *Les fausses conjectures, ou l'Observateur en défaut*; le *Retour de Surinam* est emprunté à *la Femme qui a raison*, de Voltaire; et la *Dangereuse épreuve* au *Séducteur amoureux*, de Longchamp. L'opéra français les *Confidences* semble également avoir fourni l'idée de la comédie des *Confidents* (*Die Vertrauten*). Cette dernière pièce, la plus estimée de celles de Mullner, et représentée à Vienne avec un grand succès, réalise tout ce que ce genre pouvait devenir sous sa plume. On chercherait en vain dans les *Confidents* l'observation des mœurs ou la peinture des caractères; tout y est factice, mais ce défaut est racheté par des combinaisons ingénieuses, par la perfection des détails, par un dialogue vif et abondant en saillies, dont la gaieté est cependant moins franche que satirique. Lorsque la petite société dramatique de Weissenfels eut acquis quelque consistance, elle voulut faire un essai dans le genre tragique par la représentation du *Vingt-quatre février*, de Werner. L'étude de cette composition, où domine le principe de la fatalité, fit réfléchir Mullner sur les caractères qui distinguent le drame antique et le drame moderne; elle lui inspira en 1812 son premier ouvrage tragique, le *Vingt-neuf février*, pièce en un acte, comme celle de Werner, mais inférieure à son modèle sous plusieurs rapports, et dont le nœud repose sur une conception bizarre, où l'on reconnaît l'étudiant en mathématiques bien plus que le poëte. Croirait-on en effet qu'il ait pu sérieusement représenter l'être éternel abandonnant à l'influence diabolique un jour intercalé par les savants, pour la commodité du calcul, dans les années bissextiles? Walter Horst, le héros du *Vingt-neuf février*, découvrant qu'il a épousé sa propre sœur, fruit mystérieux d'une faiblesse criminelle de son père, enfonce un couteau dans le sein du fils né de leur union, et va ensuite se livrer lui-même à l'échafaud. L'horreur d'un tel dénoûment ne permit pas de l'offrir aux yeux des spectateurs, et la censure de Vienne ne voulut point autoriser la représentation d'une pièce où les crimes les plus odieux sont accumulés. Cependant, des directeurs de théâtre, qui regrettaient de voir le public privé d'un ouvrage où brillent des beautés du premier ordre, engagèrent l'auteur à y faire quelques modifications; il y consentit et transforma sa tragédie en un drame intitulé *Der Wahn* (l'*Illusion*, ou plus exactement la *Croyance*, la *Conjecture*), au moyen d'un incident dont la maladresse est assez habilement dissimulée par les détails. L'apparition du *Vingt-neuf février* fit sensation en Allemagne; elle révélait un poëte tragique dont le talent était incontestable, mais dont les doctrines littéraires trouvèrent de nombreux contradicteurs. Cette pièce fut parodiée

Digitized by Google

avec beaucoup d'esprit par Louis Stahlpanzer, sous le titre d'*Eumenides Düster, tragédie à la façon d'Adolphe Mullner*. La pensée de choisir pour thème d'une composition les remords d'un couple incestueux paraît avoir de bonne heure occupé Mullner. On assure qu'à peine au sortir de l'école, il écrivit un roman intitulé *l'Inceste, ou le Génie tutélaire d'Avignon*, publié en 1799. Malgré ses désaveux, on continue assez généralement à le lui attribuer. Il n'en est pas de même du *Bourreau de Drontheim, ou la Nuit du 13 décembre*, autre roman que l'éditeur assura avoir tiré d'un manuscrit de Mullner, mais auquel celui-ci déclara dans les journaux être complétement étranger. Le *Vingt-neuf février* procura à son auteur la connaissance d'Iffland, qui l'engagea vivement à entreprendre un ouvrage d'assez longue haleine pour remplir une soirée théâtrale. Mullner, à cette époque, était préoccupé d'une question soulevée par Edouard Henke dans son écrit sur la théorie de la pénalité, savoir : *S'il n'y a pas des êtres criminels dont l'existence morale ne saurait trouver de salut qu'au prix de l'existence physique*. Cette circonstance lui suggéra l'intention fondamentale de l'*Expiation* (*die Schuld*), tragédie en cinq actes, dans le genre de Calderon. On y trouve, et à un degré supérieur, toutes les qualités qui font estimer ses autres ouvrages : l'habile enchaînement de la fable, l'art d'en présenter le sens moral de la manière la plus frappante et de ramener sans cesse par chaque détail au but de l'ensemble. Les caractères y sont dessinés d'une main ferme, et individualisés par des nuances qui attestent une étude approfondie du cœur humain ; le dialogue est riche de vues neuves et de réflexions pleines de sagacité sur les choses de la vie, réflexions qui, empreintes des couleurs les plus sombres, prennent trop souvent un tour épigrammatique. Le monologue d'Hugd (acte quatre, scène cinq), le héros de la pièce, a eu l'honneur d'un parallèle avec celui d'Hamlet. La pièce de Mullner est écrite en vers inégaux, tantôt rimés, tantôt sans rimes, selon la situation d'esprit plus ou moins passionnée de chaque personnage ; souvent aussi, selon son caprice, il change le rhythme et la mesure. Le style, d'une pureté presque constamment sans reproche, se distingue par une énergie et une dignité exemptes d'enflure, par des images brillantes et un mouvement quelquefois lyrique. Commencée et terminée pendant le mois d'octobre 1812, l'*Expiation*, représentée pour la première fois à Vienne au mois d'avril 1813, avec le plus éclatant succès, fut traduite en français par de St-Aulaire (Paris, 1823, in-8°), et dans presque toutes les langues de l'Europe. Après l'*Expiation*, Mullner composa trois comédies : les *Grands Enfants* ; le *Coup de foudre* (*der Blitz*), et *l'Onclerie* (*die Onkeley*), *ou la Comédie française*. Le titre de cette dernière pièce semble annoncer une parodie de nos œuvres comiques, ou du moins la critique d'un de leurs défauts ; ce n'est pourtant qu'une imitation fort bien faite de la jolie pièce de M. Etienne : *Une heure de mariage*. Ces trois comédies, ainsi que les premières de l'auteur, sont écrites en vers, avec une grande élégance de style. Des temps héroïques venaient de s'écouler en Europe ; Mullner voulut les retracer dans une composition où, cessant de suivre les traces de Calderon, il essaya de marcher sur celles de Shakspeare. *Ingurd*, tragédie publiée en 1817, présente la lutte de l'usurpation contre la légitimité. Mullner avait atteint dans l'*Expiation* l'apogée de son talent, il demeura en arrière dans *Ingurd* et plus encore dans l'*Albanaise*, tragédie composée en 1820, et qu'il annonça devoir être sa dernière production de ce genre. Ces deux ouvrages ne sont pas dépourvus de mérite, mais on attendait davantage du poëte qui avait débuté avec tant d'éclat. Mullner perdit quelque chose de la grande popularité dont il avait joui. Un homme aussi irascible dut en souffrir beaucoup ; mais, au lieu de cacher adroitement son déplaisir, il crut pouvoir conserver par la terreur l'empire qu'il avait acquis par le talent ; il saisit le fouet de la critique et en frappa rudement quiconque lui faisait obstacle sur le chemin de la renommée ; le moyen réussit pendant quelque temps, mais ses adversaires finirent par lui rendre coup pour coup. Alors Mullner ne garda plus aucune mesure, il remplit les feuilletons littéraires de satires violentes, où le bon goût et l'esprit sont étouffés par l'amertume, mettant ainsi le public dans la confidence de ses perpétuelles discussions avec les gens de lettres, les journalistes, les censeurs, les libraires et les comédiens. *La feuille de minuit*, qu'il dirigeait, était comme une batterie constamment dressée contre ses adversaires. La critique de Mullner, lorsqu'elle n'était pas dictée par le ressentiment, annonçait beaucoup d'érudition et une rare sagacité, témoin les articles qui ont pour titre : *Du jeu sur les théâtres de société ; Du vers et de la rime sur le théâtre ;* les *Patriotes au Parnasse ;* la *Correspondance littéraire de Kotzebue, datée de l'autre monde*. Mullner faisait imprimer une collection de nouvelles qui attestent chez lui un talent d'un nouveau genre, lorsqu'il mourut à Weissenfels le 11 juin 1829. Voici les principales éditions de ses ouvrages : *Œuvres mêlées*, Stuttgard, 1824-1826 ; — *Œuvres dramatiques*, Brunswick, 1828, 7 vol. in-18 ; autre édition, ibid., 1832, 1 vol. grand in-8° ; — *Nouvelles*, Leipsick, 1829. Z.

MULOT ou MULLOT (FRANÇOIS-VALENTIN), né à Paris le 29 octobre 1749, entra dès l'âge de seize ans dans l'ordre des chanoines réguliers de St-Victor, y reçut le sacerdoce et fut nommé successivement maître des novices, bibliothécaire, professeur de théologie, procureur général, prieur et en même temps curé : car l'abbaye de St-Victor avait droit de cure dans son enclos. C'est à ce

Digitized by Google

titre que Mulot, étant allé visiter dans la prison de la Force un de ses paroissiens détenu pour dettes, vers la fin de 1784, y connut Bette d'Etienville, qui figura depuis dans la fameuse procédure du *Collier* (*voy.* LA MOTTE-VALOIS). Il se trouva lui-même indirectement impliqué dans cette cause, pour avoir cru trop légèrement à un prétendu mariage négocié par d'Etienville entre une protégée du cardinal de Rohan et le baron de Fages. Mais cet épisode, étranger au fond de la principale affaire, n'eut pas de suite ; et il n'en résulta pour Mulot que la honte d'avoir compromis la dignité de son état par ses relations avec des intrigants. Cet abbé, dont la morale était fort relâchée, embrassa vivement la cause de la révolution ; mais la douceur de son caractère l'empêcha toujours d'en approuver les excès. Nommé en 1789 membre de la commune provisoire de Paris, il la présida trois fois, et fut maintenu ensuite dans la municipalité définitive. Il fit partie de trois députations qu'elle envoya successivement à l'assemblée constituante ; et il y porta la parole dans les deux dernières : 1° pour demander en faveur des juifs de Paris la qualité de citoyens actifs, accordée aux juifs allemands, espagnols et portugais ; 2° pour présenter un travail sur les maisons de jeu. Son caractère conciliateur le fit nommer par le roi, en juin 1791, l'un des commissaires médiateurs dans le comtat Venaissin (*voy.* LESCÈNE DES MAISONS). Après le départ de ses collègues pour Paris, Mulot se retira dans la principauté d'Orange, à Courthézon, afin d'y surveiller également Avignon, Carpentras, et surtout Bedarrides, où siégeait l'assemblée électorale de Vaucluse, dont il ne cessait de dénoncer les déprédations et les empiétements continuels sur le traité de pacification. Il fut néanmoins obligé de faire quelques excursions dans le Comtat, pour apaiser des troubles à l'Isle, à Cavaillon, au Pont de Sorgues. Il s'était même installé depuis quelque temps avec des troupes dans ce dernier bourg, afin d'être plus à portée de s'opposer aux entreprises de la faction avignonnaise ; mais il ne put empêcher les massacres des 16 et 17 octobre (*voy.* MAINVIELLE). Le son du tocsin et les réclamations des citoyens qui sortaient en foule d'Avignon annonçant un péril imminent, il requit le maréchal de camp commandant des troupes de marcher au secours de cette ville. Les deux réponses évasives de ce général prouvent moins l'insuffisance de ses forces que sa pusillanimité, ou peut-être son dévouement secret au parti désorganisateur. Alors Mulot envoya un trompette dans Avignon pour requérir les administrateurs provisoires de faire cesser le carnage, d'en arrêter les auteurs et de recevoir les troupes françaises. Voici la réponse de ces administrateurs, qui, le matin même, avaient vu égorger les victimes : « Nous sommes parvenus à rétablir la tranquillité ; « il n'y a de nouveaux émigrants que les auteurs « et complices de l'assassinat du patriote Lescuyer. « La loi est en vigueur : nous avons pour témoins « de notre conduite des membres de l'assemblée « constituante. » Une nouvelle réquisition plus pressante de Mulot ayant été suivie d'une réponse encore plus insignifiante, il fut réduit à être en quelque sorte l'impuissant témoin des forfaits d'Avignon. Mais il accueillit, il consola les parents et amis des victimes ; il transmit au ministère leurs justes réclamations, et pressa le départ des nouveaux commissaires qui devaient le remplacer. Ils arrivèrent le 21 ; et Mulot, qui, nommé membre de la députation de Paris à la seconde législature, avait été pendant son absence dénoncé par les anarchistes comme le principal auteur des crimes d'Avignon, s'empressa de retourner dans la capitale. Il lut le 19 novembre, à la barre de l'assemblée, un rapport où il se justifia pleinement des accusations qui lui étaient imputées, et donna des détails très-exacts sur les horreurs d'Avignon et sur ceux qui en étaient les véritables fauteurs ou complices, parmi lesquels il signala Rovère, l'un de ses dénonciateurs (*voy.* ROVÈRE). Ici se termine l'époque la plus honorable de la carrière politique de Mulot. Admis à siéger avec ses collègues, il joua un rôle à peu près nul dans cette mémorable session. Le 5 décembre, il y renouvela sa motion contre les maisons de jeu. Le 28 février 1792, il annonça que le roi avait retiré les distributions qu'il faisait aux pauvres de Paris. Le 13 mars, il parla sur les troubles d'Arles, et proposa de suspendre de leurs fonctions les administrateurs du département et du district ainsi que les officiers municipaux, et de les entendre à la barre avec les commissaires civils. L'énergie qu'il avait déployée un instant s'affaiblissait graduellement, à mesure qu'il voyait s'accroître l'audace de la faction démagogue. Le 19 mars, il appuya l'admission à la barre d'un député extraordinaire d'Avignon, qui venait faire connaître à l'assemblée la véritable position de cette ville. Mais lorsque Thuriot eut présenté son rapport en faveur des *assassins de la Glacière*, Mulot, dont le témoignage aurait pu éclairer un grand nombre de ses collègues trompés ou influencés, et déterminer leur opposition, n'osa pas ouvrir la bouche dans une discussion qui lui offrait l'occasion de se distinguer et de prévenir de grands malheurs ; et le jour même (6 avril) que le fameux décret d'amnistie fut prononcé, il ne rompit le silence que pour parler en faveur de la prohibition du costume ecclésiastique. Mulot rentra dans l'obscurité après le 10 août ; il fut incarcéré pendant la terreur, et fit ensuite partie de la commission des monuments. Sous le régime directorial, il fut commissaire du gouvernement à Mayence, puis professeur de belles-lettres à l'école centrale de la même ville ; mais il s'y fit principalement connaître comme apôtre de la secte des théophilanthropes. De retour à Paris, il y mourut subitement au jardin des Tuileries, le 9 juin 1804. Il était membre de la société des

Digitized by Google

sciences, lettres et arts de Paris, de celle des *Rosati*, et président du lycée des arts. Mulot avait de la bonhomie et des qualités sociales estimables; mais il n'avait aucune de celles d'un ecclésiastique. Il épousa une femme qui avait été sa maîtresse avant la révolution, et il en a laissé une fille. On a de lui : 1° *Essai de sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1781, in-12; 2° *Traduction de Daphnis et Chloé*, Mytilène (Paris), 1782, in-8° et Paris, 1793, in-16; 3° *Requête des vieux auteurs de la bibliothèque de St-Victor à M. de Marbeuf, évêque d'Autun*, en vers, Paris, in-8° de 8 pages; 4° *Collection des fabulistes, avec un discours sur les fables*, et la *traduction des fables de Lockman*, Paris, 1785, in-8°. L'auteur n'a donné que le premier volume de cette collection. 5° Le *Muséum de Florence*, gravé par David, avec des explications françaises, Paris, 1788 et années suivantes, 6 vol. in-8°; 6° *Rêve d'un pauvre moine*, 1789; 7° *Compte rendu à l'Assemblée nationale, comme commissaire du roi à Avignon, avec supplément et correspondance officielle*, 1791, in-8° de 214 pages; 8° *Almanach des sans-culottes*, Paris, 1794, in-8°; ouvrage destiné, dit l'auteur, à rappeler ceux qui prenaient alors le nom de *sans-culottes* aux véritables principes de la société; 9° *Discours sur les funérailles et le respect dû aux morts*, prononcé à la cérémonie funèbre consacrée, par le lycée des arts, à la mémoire de Lavoisier, le 2 août 1796; 10° *Vues d'un citoyen, ancien député, sur les sépultures*, Paris, 1797, in-8°. Ces deux ouvrages ont été refondus dans le suivant. 11° *Discours* qui a partagé le prix proposé par l'Institut sur cette question : Quels sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le règlement à adopter pour le lieu des sépultures? Paris, an 9 (1800), in-8°; 12° *Rapport fait au lycée des arts sur une machine propre à faire des allumettes*, in-8°; 13° *Réflexions sur l'état actuel de l'instruction publique*, in-8°; 14° *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques*, an 5 (1797), in-8°; 15° *Discours prononcé à la société littéraire des Rosati de Paris, pour le couronnement des rosières*, floréal an 5 (mai 1797); 16° *Essai de poésies légères*, Mayence, 1799, in-8°. Rien de plus lourd que ces poésies *légères*. 17° Des *Notices biographiques* sur plusieurs écrivains, tels que l'abbé Lemonnier, Demoustier, etc., et les notices nécrologiques des *tomes* 2 et 3 du *Nouvel Almanach des Muses*; 18° Des *Hymnes*, des *Discours* pour des fêtes républicaines nationales et pour des cérémonies publiques. On y trouve ses Sermons théophilanthropiques. Mulot parlait avec facilité, avec onction; mais il n'était nullement orateur : son style est lâche, incorrect, et ses vers valent encore moins que sa prose. A—T.

MULSON né à Langres, où son père était boulanger, se fit recevoir avocat. Il embrassa avec beaucoup d'ardeur les principes révolutionnaires et fit partie de l'administration municipale de Langres pendant la révolution. Mulson exerça ensuite, avec assez de talent, la profession d'avocat à Langres, et mourut dans cette ville, âgé de plus de 80 ans. Il est auteur d'un ouvrage anonyme devenu rare, et qui a pour titre : *Vocabulaire langrois, contenant plus de huit cents articles, dans lesquels on signale les barbarismes, les locutions vicieuses et les fautes de prononciation que se permet la classe illettrée de la ville de Langres*. Langres, 1822, in-12. Z.

MUMMIUS (Lucius), consul romain, était d'une famille plébéienne. Envoyé l'an 601 (av. J.-C., 153) dans l'Espagne ultérieure, avec le titre de préteur, il essuya d'abord un échec considérable; mais il répara ce malheur et remporta plusieurs avantages, qui, sans être décisifs, lui méritèrent pourtant les honneurs du triomphe. Elu consul l'an 608 (av. J.-C., 146), et chargé de continuer la guerre contre la ligue des Achéens, il hâta sa marche, dans la crainte que Metellus ne pacifiât le pays avant son arrivée, et lui ravît ainsi la gloire de terminer cette guerre mémorable. Metellus lui ayant remis le commandement (*voy.* Metellus), Mummius rassembla ses troupes, et vint camper sous les murs de Corinthe. Les assiégés, enflés d'un petit avantage qu'ils avaient obtenu dans une sortie, osèrent en venir à une bataille rangée qui devait fixer leur sort. Le consul, pour accroître encore leur audace, retint ses troupes dans le camp : mais la cavalerie des Achéens, ayant été attaquée en flanc par celle des Romains, fut forcée de se replier en désordre; et leur infanterie, n'étant plus soutenue, fut rompue et mise en fuite après quelque résistance. Les Achéens quittèrent Corinthe pendant la nuit, et Mummius y entra dès le lendemain. Tous les hommes qui y étaient restés furent passés au fil de l'épée, et les femmes et les enfants réduits en esclavage. Après en avoir enlevé les statues, les tableaux et les meubles les plus précieux, on mit le feu à la ville, qui fut réduite en cendres. On prétend que les métaux fondus dans cet incendie, venant à se mêler, en formèrent un nouveau, connu sous le nom d'airain de Corinthe. Ainsi périt cette ville fameuse par ses richesses, la même année que Carthage fut détruite. Les commissaires du sénat abolirent le gouvernement populaire dans toutes les villes; et la Grèce, réduite en province romaine, prit le nom d'Achaïe, parce qu'alors les Achéens en étaient le peuple le plus puissant. Parmi les tableaux abandonnés aux soldats comme des objets sans valeur, se trouva le *Bacchus* d'Aristide, que le roi Attale racheta pour soixante-quinze mille livres de notre monnaie. Mummius, étonné que ce tableau eût été porté à un prix si élevé, et soupçonnant qu'il avait quelque vertu cachée, le reprit à Attale pour l'envoyer à Rome, où il fut placé dans le temple de Cérès, avec lequel il a péri. Au reste Mummius était tellement étranger aux arts, qu'ayant chargé un vaisseau des chefs-d'œuvre fruit de sa conquête, il menaça le pilote de

Digitized by Google

l'obliger à remplacer les objets, s'il les laissait détériorer dans le trajet (*voy.* Velleius Patercule, liv. 1er, ch. 13). A son retour à Rome, Mummius reçut les honneurs du triomphe et le surnom d'*Achaïque*. Il fut élu censeur l'an 613 (141 av. J.-C.); et ce fut pendant qu'il exerçait cette magistrature qu'on dora les lambris du Capitole (Pline, liv. 33, ch. 3). Il mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi marier sa fille, qui fut dotée aux frais du sénat (ib., liv. 34). Ceux qui prétendent qu'il mourut exilé à Délos paraissent l'avoir confondu avec quelque autre personnage du même nom. Mummius était un médiocre orateur. Il avait laissé quelques discours que Cicéron trouvait écrits d'un style grossier (Brutus, ch. 23); mais il rend une justice éclatante à sa probité et à son désintéressement, en l'offrant comme modèle dans sa conduite à Corinthe, d'où il ne rapporta pour lui ni un tableau, ni une statue, ni un seul meuble précieux. W—s.

MUN (ALEXANDRE-FRANÇOIS, comte DE), issu d'une très-ancienne famille du Bigorre, qui s'est divisée en plusieurs branches, était le quatrième fils de Pierre-Alexandre de Mun de Cardeilhac. A l'exemple de ses ancêtres, il suivit la carrière des armes, devint capitaine dans le régiment de Noailles, cavalerie, avec lequel il fit les campagnes de Flandre et la guerre de sept ans. Une blessure qu'il reçut à la bataille de Minden, en 1759, lui mérita la croix de St-Louis. Il entra ensuite dans les gardes du corps, obtint en 1784 le brevet de maréchal de camp, et fut nommé commandeur de St-Louis. Plus tard, en 1814, Louis XVIII lui donna la grand'croix du même ordre et le fit lieutenant général. Le comte de Mun mourut le 16 mars 1816. Il avait épousé en 1772 la fille aînée d'Helvétius (*voy.* ce nom). — MUN (Jean-Antoine-Claude-Adrien, comte, puis marquis de), fils du précédent, naquit le 19 décembre 1773, et fut admis en 1788 dans les gardes du roi. Elu, dès le commencement du consulat, membre du conseil général de Seine-et-Marne, il devint chambellan sous le gouvernement impérial, reçut en 1811 la croix de la Légion d'honneur, puis, à la restauration, fut créé chevalier de St-Louis, et pair de France en 1815. Au mois de juin de l'année suivante, comme président du conseil général de son département, il harangua Louis XVIII à Fontainebleau, où ce monarque s'était rendu au-devant de la duchesse de Berri. Le comte de Mun obtint en 1817 des lettres patentes portant institution de majorat au titre de marquis et pair héréditaire. Il continua de siéger à la chambre après la révolution de 1830, et mourut en 1843. Il s'était marié en 1805 avec la fille du duc d'Ursel, descendant de Marie Stuart, et dont la famille est alliée à plusieurs maisons princières d'Allemagne. Z.

MUNCER, MUNTZER ou MUNZER (THOMAS), chef de la secte des anabaptistes conquérants, était né vers la fin du 15e siècle à Zwickau, dans la Misnie. Il reçut les ordres sacrés, et desservit quelque temps une des paroisses de cette ville. Son extérieur mortifié et sa dévotion apparente lui acquirent la vénération des peuples; mais, sous des dehors humbles, il cachait un cœur dévoré d'ambition. Il adopta d'abord avec ardeur les principes du luthéranisme; peu satisfait ensuite du rôle secondaire qu'il avait joué dans l'établissement de la réforme, il ne tarda pas à s'attacher aux enthousiastes qui reprochaient à Luther d'avoir laissé subsister beaucoup d'abus dans l'Eglise. L'ascendant qu'il obtint sur des hommes simples et crédules se conçoit facilement : donnant à un passage de l'Evangile une interprétation forcée, il annonça que le baptême des enfants ne pouvait les justifier, parce que l'enseignement doit précéder le baptême. Il proscrivit les images, et fit disparaître des temples tous les restes du culte catholique. Luther, informé des progrès des nouveaux sectaires, arma contre eux l'autorité des magistrats, et les fit proscrire pour des motifs qui renferment sa propre condamnation (*voy.* l'*Histoire des variations des églises protestantes*). Muncer, banni, parcourut avec Stork la Souabe, la Thuringe et la Franconie, prêchant à la fois contre le pape et contre Luther, et se faisant partout de nombreux prosélytes. L'ouvrage de Luther, *De la liberté chrétienne*, répandu avec profusion dans les campagnes, avait disposé les paysans à la révolte, et Muncer résolut de profiter de cette tendance des esprits pour affermir la nouvelle secte. Il n'eut pas de peine à se faire regarder comme un autre Gédéon, destiné à rétablir le royaume de Jésus-Christ par le moyen de l'épée (*voy.* l'*Histoire des anabaptistes*, par le P. Catrou) : il encouragea les paysans dans leur dessein de se soustraire à la domination des seigneurs, leur défendit, au nom de Dieu lui-même, de payer aucun tribut, et leur persuada de mettre leurs biens en commun comme faisaient les premiers chrétiens. Des soulèvements eurent lieu dans la plus grande partie de l'Allemagne : les habitants de Mülhausen (en Franconie) chassèrent leurs magistrats, et, d'une voix unanime, nommèrent pour leur chef Muncer, qui se trouva bientôt à la tête de 30,000 fanatiques armés. Les princes sentirent la nécessité de se réunir et d'attaquer Muncer avant que son armée se fût grossie des bandes de révoltés qui étaient en marche pour le rejoindre. La bataille fut sanglante; plus de 7,000 paysans perdirent la vie dans cette journée. Muncer, après la déroute des siens, se réfugia à Francknau, où il fut arrêté; conduit à Mülhausen, il y eut la tête tranchée vers la fin de l'année 1525. On dit qu'avant de monter à l'échafaud il fit l'aveu de ses erreurs et en témoigna le plus grand repentir. Son supplice n'arrêta point les progrès de l'anabaptisme; de nouveaux chefs lui succédèrent d'intervalle à autre. Les deux plus fameux sont Mathisen et Jean de Leyde (*voy.* sur les

Digitized by Google

progrès de cette secte le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet). W—s.

MUNCH (Ernest-Herman-Joseph de), historien allemand, naquit à Rhinfelden, dans le canton suisse d'Argovie, en 1798. Il fut envoyé dans sa jeunesse à Soleure, pour s'y préparer à la carrière ecclésiastique; mais, loin d'embrasser cet état, il se rendit en 1816 à l'université de Fribourg pour étudier le droit, et adopta les idées politiques qui alors agitaient les étudiants, entra dans une association qui devait étendre son influence sur toute l'Allemagne, régénérer à la fois l'Etat et l'Eglise, travailler au rétablissement de l'empire, à l'institution d'un assemblée de notables à Francfort, etc. Il y eut beaucoup de discours, de projets et de chants; mais l'assassinat commis par Sand sur la personne de Kotzebue causa la suppression de cette société, comme de toutes les autres du même genre. Munch ne devint pas plus jurisconsulte qu'ecclésiastique, et s'en retourna dans sa ville natale, faisant force vers, même une tragédie intitulée *Eponina*, et se livrant aussi à l'étude de l'histoire, qui lui réussit mieux que celle de la théologie et du droit. En 1819, il débuta modestement par enseigner cette partie à l'école cantonale d'Aarau; mais trouvant bientôt cette sphère d'activité trop restreinte, il retourna à Fribourg, et y obtint en 1824 la permission de professer les sciences historiques, mais sans appointements. C'est alors qu'il commença une série d'ouvrages d'histoire, qui prouvent de grandes études et une facilité merveilleuse de rédaction. La plupart sont intéressants et instructifs. Son imagination vive et mobile se porta encore vers la politique, et se fit jour dans des brochures sur les événements du temps qui ne contribuèrent pas à le recommander auprès du gouvernement badois, déjà très-mal disposé pour lui à cause de ses liaisons avec Rotteck, le chef de l'opposition dans la chambre des députés, et à cause de la part qu'il avait prise aux associations politiques. Aussi, perdant l'espoir d'avancer dans l'université, Munch ne resta guère plus longtemps à Fribourg qu'il n'était resté à l'école d'Aarau; et en 1828 nous le trouvons en chaire à Liége, enseignant l'histoire de l'Église et le droit canonique. Là il aigrit les catholiques, soutint une polémique très-vive contre eux, et courut même, dit-on, des dangers pour sa personne : aussi accepta-t-il avec empressement la place de bibliothécaire à la Haye, que lui offrit en 1830 le roi des Pays-Bas. Par reconnaissance et par haine des ultramontains, Munch se prononça vivement contre la révolution belge, qu'il attribuait uniquement à ce parti, et se fit par là de nouveaux ennemis. Il ne resta qu'un an bibliothécaire du roi Guillaume. Dès l'année 1831 il retourna en Allemagne, et se chargea de la rédaction de la feuille officielle du gouvernement du Wurtemberg, moyennant la place de bibliothécaire et le titre de conseiller aulique, sous lequel fut cachée sa nouvelle charge. Il ne la garda pas longtemps; le journal cessa de paraître au bout de six mois, et Munch finit par retourner dans sa ville natale, où, épuisé de fatigues, il termina sa vie agitée le 9 juin 1841, après avoir passé auprès d'un parti pour démagogue et athée, et auprès de l'autre pour un courtisan servile et un publiciste aux gages des souverains. Il avait été décoré des ordres des Pays-Bas, de la Grèce, de Weimar, du Wurtemberg et de la Suède, et il avait été anobli par le gouvernement qu'il avait servi comme journaliste. Sa femme l'ayant précédé dans la tombe, Munch laissa quatre orphelins en bas âge. N'ayant vécu que 43 ans, il a pourtant produit des travaux littéraires immenses dont voici les titres : 1° *Poésies*, Bâle, 1819; 2° *Les guerres des Turcs*, Aarau, 1821; 3° *Chants des confédérés suisses*, Bâle, 1822; 2e édition, 1826; 4° *Charitas Pirkheimer*, Leipsick, 1822; 5° *Les expéditions de l'Europe chrétienne contre les Ottomans, et les tentatives des Grecs pour leur affranchissement*, Bâle, 1822-1826, 5 vol.; 6° *Les destinées des anciens et des nouveaux Cortès en Espagne*, Stuttgard, 1824-1826, 2 vol.; 7° *Gestes, projets, amis et fin de François de Sikiengen*, ibid., 1824-1829, 3 vol.; 8° *Sur la donation de Constantin*, Fribourg, 1825; 9° *Histoire du Portugal*, Dresde, 1827, 3 vol. in-18; 10° *Abrégé de l'archéologie allemande*, Fribourg, 1827; 11° *Olympia Fulvia Morata*, ibid.; 12° *Morceaux pour servir à l'histoire d'Allemagne*, Stuttgard, 1827, 2 vol.; 13° *Principes du système représentatif en Portugal*, Leipsick, 1827; 14° *Histoire de la Colombie*, Dresde, 1828, 3 vol. in-18; 15° *Mélanges historiques*, Louisbourg, 1828, 2 vol.; 16° *Histoire du monachisme*, Stuttgard, 1828; 17° *Images et rêves de la jeunesse*, Liége, 1829. Sous ce titre, l'auteur a recueilli ses chansons libérales, ne se doutant pas qu'il était à la veille de changer d'opinion et de parti. 18° *Histoire de la maison et du pays de Furstenberg*, Aix-la-Chapelle, 1829-1832, 3 vol.; 19° *Histoire du Brésil*, Dresde, 1829, 2 vol. in-18; 20° *Tuba mirum spargens sonum*, la Haye, 1830; 21° *Recueil des concordats anciens et nouveaux*, Leipsick, 1830-1834; 22° *Le passé et l'avenir de l'Allemagne*, la Haye, 1831; 23° *Le grand-duché de Luxembourg, comme partie intégrale de la Confédération germanique, dans ses rapports historiques et politiques*, la Haye, 1831; 24° *Charles Rotteck, peint d'après ses écrits*, ibid.; 25° *Roses de la Forêt-Noire*, Aix-la-Chapelle, 1831; 26° *Souvenirs de femmes distinguées de l'Italie*, ibid., 1834-1834, 2 vol. Ce devait être le commencement d'une galerie de femmes célèbres de tous les pays que son imagination ardente avait projetée, mais qui n'eut pas de suite. 27° *Histoire de la maison de Nassau-Orange*, ibid., 1832-1834; 28° *Mémoires*, Stuttgard, 1832; 29° *Les princesses de la maison de Burgundo-autrichienne dans les Pays-Bas*, Leipsick, 1832,

Digitized by Google

2 vol.; 30° *Lucrèce et Gasparo*, Louisbourg, 1833; 31° *Marguerite d'Autriche*, Stuttgard, 1833, t. 1er; 32° *Histoire générale du dernier temps*, Stuttgard, 1832-1835, 7 vol. D'autres éditions ont paru en 1835 et 36, et Kottenkamp a donné en 1837 un volume supplémentaire pour cet ouvrage. 33° *Études historiques et biographiques*, Stuttgard, 1836, 2 vol.; 34° *Souvenirs, tableaux et études des trente-sept premières années d'un savant allemand*, Carlsruhe, 1836-1838, 3 vol. C'est la biographie un peu minutieuse de l'auteur faite par lui-même, avec esprit et avec une impartialité apparente. On y trouve des portraits piquants de personnes avec lesquelles Munch fut en relations. 35° *Affaires romaines et questions concernant l'Eglise catholique*, Stuttgard, 1838; 36° *Fra Paolo Sarpi et sa lutte contre l'esprit de cour et le jésuitisme*, ibid.; 37° *Mahmoud II, padischah des Ottomans*, ibid., 1839; 38° *Mémoires pour servir à l'histoire politique de l'Eglise et des mœurs pendant les trois derniers siècles*, ibid., 1839; 39° *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons d'Este et de Lorraine au 16e et au 17e siècle*, ibid., 1840; 40° *Choix de poésies*, ibid., 1840; 41° *Histoire du congrès d'Ems et de son traité*, Carlsruhe, 1840; 42° *Des marguerites*, Canstatt, 1840-1841, 2 vol.; 43° *Les derniers temps des princes de Hohenstaufen*, Stuttgard, 1841. L'auteur avait d'abord publié séparément l'histoire du roi Enzius. 44° *Souvenirs, tableaux de voyages, fantaisies et sermons de carême*, ibid., 1841, 2 vol. L'activité littéraire de Munch fut loin de se borner à cette quantité prodigieuse d'ouvrages publiés tous dans le court espace de vingt-deux ans. Il a donné l'édition complète des *Œuvres d'Ulric de Hutten*, Berlin, 1821-1825, en 5 volumes; un *Extrait de ses Œuvres*, en 3 volumes; une édition des *Epistolæ obscurorum virorum*, Leipsick, 1827; il a fait ou commencé des ouvrages périodiques, tels que *Aletheia*, Aix-la-Chapelle, 1829; — *Musée des Pays-Bas*, 2 vol.; — *Musée allemand*, 3 vol.; — *Panthéon de l'histoire des peuples germaniques*, Fribourg, 1827, avec planches, 2 vol.; — *Annuaire historique*, ibid. On cite encore de lui des traductions, des pamphlets et autres ouvrages, et une foule d'articles dans les journaux et recueils périodiques. D—G.

MUNCHHAUSEN (Gerlach-Adolphe, baron de), homme d'Etat allemand, d'une des plus anciennes familles hanoviennes, naquit le 19 octobre 1688. Après avoir fait ses études à Iéna, Halle et Utrecht, il occupa divers emplois et parvint, depuis les fonctions de conseiller du tribunal d'appel à Dresde, en 1714, jusqu'à la place de premier ministre de l'électorat de Hanovre, dignité dont il fut revêtu en 1768, après avoir siégé trente-sept ans dans le conseil privé de l'électeur. Pendant les cinq années de son ministère, il montra un esprit éclairé et un caractère de douceur qui lui concilia l'affection des Hanovriens; il s'occupa soigneusement de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de sa patrie; mais ce qui lui a valu surtout les éloges de l'Allemagne, c'est la part distinguée qu'il a eue à la prospérité de Gœttingue. Ayant été nommé *curateur* ou directeur de cette université quelque temps après sa fondation, le baron de Munchhausen veilla pendant trente-deux ans sur cette institution littéraire avec le zèle d'un homme intimement persuadé de l'importance des lettres, et c'est en partie à sa direction qu'elle doit son éclat et le rang distingué qu'elle tient parmi les universités d'Allemagne. Heyne le loue d'avoir introduit à l'université *libertatem cogitandi, sentiendi, scribendi*; d'avoir accommodé tout le cours de l'instruction des jeunes gens aux besoins de la vie civile, en donnant la préférence aux sciences vraiment utiles sur celles qui n'étaient qu'oiseuses; d'avoir complété l'enseignement de toutes les branches de la jurisprudence; d'y avoir établi l'étude de la politique, de la géographie, de l'histoire littéraire; d'avoir fondé l'étude de la théologie (protestante) sur des bases philologiques et historiques; d'avoir banni la barbarie de la philosophie scolastique et d'y avoir fait substituer l'éclectisme de la philosophie. Munchhausen contribua en outre beaucoup à enrichir la bibliothèque de l'université, à fonder la société académique, son journal littéraire et ses prix annuels. C'est grâce à son active coopération que tant d'hommes célèbres ont été réunis pour les chaires diverses; il facilita aussi aux savants qui avaient besoin de voyager en Europe pour leurs recherches les moyens d'entreprendre ces voyages utiles. Enfin les lettres eurent constamment en lui un protecteur plein de zèle et de lumières. On voit son portrait à la bibliothèque qui lui a tant d'obligations. Munchhausen mourut à Hanovre le 26 novembre 1770. Le célèbre Heyne a prononcé deux fois l'éloge de cet homme d'Etat, une fois en qualité de professeur de l'université et la seconde fois comme académicien. Le premier discours a été inséré dans le tome 2 des *Opuscula academica* de ce savant; le second se trouve dans le tome 2 des *Novi Commentarii societatis Gottingensis*. — *Othon*, baron de Munchhausen, l'un des agronomes allemands les plus estimés, né en 1716, mort le 13 juin 1774, dans son château de Schwœbber, près de Hanovre, a publié divers ouvrages d'économie rurale. D—G.

MUNCHHAUSEN (Jérôme-Charles-Frédéric, baron de), né en 1720 à Bodenwerder, en Hanovre, mort en 1797, a rendu son nom fameux comme le type du narrateur dont les récits dépassent toute vraisemblance et tombent dans les exagérations les plus grotesques. Fort jeune encore, il avait pris part, comme officier de cavalerie dans l'armée russe, à plusieurs campagnes contre les Turcs, et, de retour dans ses foyers, il racontait sans cesse ses exploits, ses dangers, en y joignant mainte circonstance incroyable. Un amateur qui eut l'occasion de l'entendre jugea que de pareils

Digitized by Google

faits étaient trop amusants pour rester dans l'oubli; il reproduisit les récits du baron en les embellissant sans doute, et l'on vit paraître à Londres, en 1785, un petit volume intitulé *Baron Munchhausen's narrative of his marvellous travels and campaigns in Russia.* Ce livre fut très-bien accueilli; en deux ans il en parut cinq éditions grossies d'épisodes nouveaux et de plus en plus forts. En 1786, Buerger mit au jour la première traduction allemande; elle reparut en 1788 avec des additions assez considérables, et l'on croit qu'un littérateur fameux, Lichtenberg, y prit part. On attribue d'ailleurs la pensée de cette publication à un savant archéologue, Raspe, qui, après avoir été bibliothécaire à Cassel, passa en Angleterre, où il chercha dans le travail de sa plume des moyens d'existence. Il est juste d'observer d'ailleurs que les prouesses du baron à la chasse et à la guerre se trouvent déjà, en germe du moins, dans d'anciens livres, tels que les *Facetiæ* de Bebelius et l'*Utopia* de Bidermann. L'*Histoire véritable* de Lucien avait depuis longtemps ouvert la voie en tournant en ridicule la crédulité niaise et les récits incroyables de quelques historiens anciens. En France, vers le milieu du 17e siècle, parut un livre amusant : *la Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité*, qui a été réimprimé en 1853 et qui méritait cet honneur. Le prétendu baron de Munchhausen lui a fait quelques emprunts, mais il est resté le modèle le plus parfait dans l'art de débiter d'un ton simple et naturel, avec une naïveté parfaite et un sang-froid imperturbable, les plus merveilleux mensonges que jamais voyageur ou chasseur ait pu inventer, soit pour sa propre satisfaction, soit pour la joyeuse et complaisante crédulité de ses amis. Schnorr développa et continua les récits qui avaient paru avant lui, et il en fit 3 volumes publiés de 1794 à 1800. De nos jours, on a persévéré à exploiter cette mine; Doering a édité à Leipsick, en 1846, les *Aventures mensongères* (Luegenabenteuer) *du fameux baron;* Ellissen a donné les *Voyages et aventures admirables du baron de Munchhausen* (1849), livre en tête duquel est placée une bonne introduction. Immermann a écrit un roman intitulé *Munchhausen*, 2e édition, Düsseldorf, 1841, où brillent une imagination ingénieuse et une *humour* que ne désavoueraient pas les meilleurs écrivains de l'Angleterre. Plusieurs volumes ont mis à la portée du public français une production qui fait les délices des lecteurs d'outre-Rhin; nous nous bornerons à signaler l'*Histoire des aventures de l'illustre chevalier baron de Munchhausen*, traduite par A. Van Hasselt, Bruxelles, 1840, in-12, édition illustrée, et les *Aventures drôlatiques du baron de Munchhausen, ou la Fleur des gasconnades allemandes*, Paris, 1854, in-18, par Hilaire le Gai (masque sous lequel se cachait un philologue érudit, M. G. Duplessis). Z.

MUNCK (JEAN), navigateur danois, reçut ordre en 1619 d'aller à la recherche d'un passage au nord-ouest pour arriver aux Indes, les découvertes d'Hudson et de Baffin ayant fait regarder le succès comme infaillible. Munck était aussi chargé de retrouver le Groënland oriental. Il partit d'Elseneur avec deux vaisseaux le 16 mai, eut connaissance du cap *Farewell* le 20 juin, et tâcha de pénétrer au nord dans le détroit de Davis, pour suivre les traces de Baffin et de Bylot. Les glaces le forcèrent de retourner au sud; il entra dans le détroit d'Hudson, qu'il nomma *Fretum Christianeum* (détroit de Christian). Il appela *Mare novum* la partie septentrionale de la mer d'Hudson, et les parties méridionales et orientales *Mare Christianeum*. Il atterrit sur la côte d'Amérique par 63° 20′ de latitude; les glaces le contraignirent d'entrer le 7 septembre dans un port, où il passa l'hiver. Il lui donna le nom de *Mancks Vinterhaven* (port d'hiver de Munck) : c'est probablement celui que les Anglais ont appelé *Chesterfield's* ou *Bowden's-inlet*. Des malheurs sans nombre accablèrent Munck; le froid, les maladies et le manque de vivres firent périr la plus grande partie de son équipage. Le petit nombre de ceux qui survécurent gréa le plus petit des deux bâtiments, et, après une navigation pénible, aborda dans un port de Norvége, et quelques jours après à Copenhague, au mois de septembre 1620. Christian IV, qui les avait regardés comme perdus, fut vivement touché du récit des malheurs de Munck, et il fit préparer une nouvelle expédition. Lorsque Munck prit congé de ce prince, la conversation tomba sur le précédent voyage : Christian l'avertit d'être plus prudent, et sembla lui imputer la perte de son équipage. Munck, piqué du reproche, répondit un peu vivement. Le roi, outré de colère, le poussa avec sa canne. Le malheureux navigateur en conçut, dit-on, un si grand chagrin qu'il mourut peu de jours après. Ce fait a été avec raison révoqué en doute. En effet, Forster, dans son *Histoire des découvertes dans le Nord*, nous apprend que Munck fut employé par Christian, en 1624, 1625 et 1627, dans la mer du Nord et sur l'Elbe, et mourut sur mer le 3 juin 1628. Le voyage de Munck a été publié en danois sous ce titre : *Relation de la navigation et du voyage au nouveau Danemarck*, Copenhague, 1623, in-4°; elle est accompagnée de mauvaises figures et d'une carte dans laquelle la géographie de la mer d'Hudson est toute bouleversée. Il y en a une traduction allemande, Francfort, 1650, in-4°, et une hollandaise, Amsterdam, 1678, in-4°. Ce livre, peu instructif pour la géographie, offre dans un grand détail le récit des infortunes endurées par Munck et ses compagnons. E—s.

MUNCKER (THOMAS), l'un des plus savants philologues du 17e siècle, naquit en 1632 dans un village de la Frise (1). Conduit par son père au

(1) Il était neveu de Philippe Muncker, recteur du gymnase de Deventer, et ensuite de Harlem, dont on a quelques ouvrages

Digitized by Google

gymnase de Delft à l'âge de douze ans, il y fit de rapides progrès dans les langues anciennes, et, après avoir terminé ses études, il ouvrit une école de grammaire, qui devint bientôt florissante. Pour faciliter à ses élèves l'intelligence des fables anciennes, il leur dictait des notes qui furent publiées par J. Scheffer dans son édition d'*Hygin*, Hambourg, 1672, in-8°. L'édition que Muncker donna lui-même deux ans après de l'opuscule d'Antoninus Liberalis, *Transformationum congeries* (1), avec la version latine de G. Xilander et un excellent commentaire, accrurent encore sa réputation. Abraham Berkelius (*voy.* ce nom), le plus récent éditeur de *Liberalis*, osa l'accuser de s'être approprié son travail en grande partie; mais Muncker repoussa victorieusement le reproche de plagiat en démontrant que, s'il avait eu connaissance des notes de Berkelius, son devoir aurait été de signaler les erreurs de toute espèce dont elles fourmillent. Il dédia son édition aux magistrats de Delft, par une épître dans laquelle il couvre de mépris les lâches Hollandais qui s'empressaient de mendier les faveurs de Louis XIV, le dévastateur de leur pays (2). Mais alors tout le patriotisme s'était réfugié dans les écoles. En vain les ambassadeurs de France et d'Angleterre firent à Muncker les offres les plus séduisantes pour qu'il consentît à publier, sous le patronage de leur maître, l'édition qu'il préparait des mythographes latins; il persista dans son dessein de la dédier aux curateurs du gymnase de Delft, et rien ne put changer sa résolution. Après sept ans de l'union la plus douce, Muncker avait eu le malheur de perdre sa femme, et le chagrin le conduisit au tombeau le 21 mai 1681, à l'âge de 38 ans. Son plus beau titre à l'estime des savants est l'édition dont on vient de parler : *Mythographi latini : Hyginus, Fabius Planciades, Fulgentius, Lactantius Placidus, Abricus philosophus*, Amsterdam, 1681, 2 tomes en 1 volume in-8°. Cette édition fait partie de la collection *variorum*. Le premier tome, qui renferme les fables d'Hygin, avec un commentaire presque entièrement neuf, est orné du portrait de Muncker. Ce précieux recueil a été reproduit par Aug. Van Struveren, Leyde, 1742, 2 tomes in-4°. Muncker était l'intime ami de Nicol. Heinsius, qui lui a fourni beaucoup de notes pour son travail sur les mythographes latins. Burmann a recueilli leur correspondance dans le *Sylloge epistolarum*, t. 5, p. 348-422; elle roule presque uniquement sur l'examen grammatical de Pétrone, dont il paraît qu'Heinsius projetait une édition. Le tome 2 du *Sylloge* contient aussi quelques lettres de Muncker à Nicol. Blancard. W—s.

MUNDAY (ANTHONY), né en 1553, est l'un des plus anciens auteurs dramatiques de la Grande-Bretagne. On sait peu de choses sur sa vie, il paraît seulement certain qu'en 1582 il contribua à la découverte de la conspiration papiste et que ses témoignages amenèrent la condamnation de plusieurs prisonniers. Ses pièces de théâtre, dont on trouvera la liste dans les ouvrages bibliographiques anglais, sont intéressantes principalement au point du vue du temps où elles furent composées. Nous citerons : la *Chute de Robert, comte d'Huntingdon*, et la *Mort du comte d'Huntingdon*, jouées en 1598 et imprimées en 1601. Ces pièces sont irrégulières et souvent triviales; mais certaines descriptions présentent une grande vigueur; quelques scènes se font remarquer par un bon comique : *Les charmes de la veuve*, jouée en 1602. On suppose que cette pièce est la même que la *Puritaine*, ou la *Veuve de Watling Street*, imprimée en 1607 et attribuée à tort à Shakspeare; la *Première partie de la vie de sir Thomas Oldcastle*, réimprimée trois fois en 1600, une de ces éditions l'attribue, mais encore à tort, à Shakspeare. Anthony Munday est mort à Londres le 10 août 1633. Z.

MUNDINUS. *Voyez* MONDINI.

MUNGO-PARK. *Voyez* PARK.

MUNIER (ETIENNE), ingénieur et agronome, naquit le 7 décembre 1732 à Vesoul (Haute-Saône. Après avoir terminé ses études, il entra à l'école des ponts et chaussées; au bout de trois ans, il fut nommé ingénieur ordinaire à Angoulême, où il resta jusqu'en 1786. Appelé alors à Paris pour servir comme ingénieur en chef, il eut dans ses attributions les villes situées au nord et à l'ouest de la capitale, telles que Versailles, Beauvais, etc. Son séjour dans cette circonscription ne fut pas long, car il revint à Angoulême en 1790 avec le même titre qu'il avait à Paris. En 1809, il obtint sa retraite. En récompense de ses longs et honorables services, le gouvernement lui accorda, outre l'intégralité de son traitement, le brevet d'inspecteur honoraire de division. C'est à Munier que l'Angoumois doit les travaux exécutés pour rendre la Charente navigable depuis Cognac jusqu'à Civrai; le port de l'Houmeau, qui établit les communications entre Angoulême et Rochefort; la construction de presque toutes les routes; enfin l'agrandissement et l'embellissement de la ville d'Angoulême. Il s'était aussi occupé de questions d'agriculture; la société du département de la Seine, dont il était correspondant, ayant proposé en 1812 dix-neuf questions concernant les améliorations introduites depuis environ cinquante ans dans les diverses branches de l'économie rurale, Munier, alors âgé de quatre-vingts ans, retoucha un ouvrage qu'il avait publié sur cette matière en 1779, et obtint le prix, qui consistait en une médaille d'or. Il mourut à Angoulême le 17 septembre 1820. On a de lui : 1° *Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs, ou Re-*

de grammaire, et un traité *De intercalatione variarum gentium et præsertim Romanorum*, Leyde, 1680, in-8°.

(1) Amsterdam, 1676, in-12, jolie édition, assez rare.

(2) *Ruunt in servitium.*

Digitized by Google

cueil d'observations relatives à l'histoire, à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des terres, le tout appuyé sur des faits exacts et enrichi d'expériences utiles, Paris, 1779, 2 vol. in-8°. Cette méthode, dédiée au comte d'Artois, renferme tous les avantages que le titre de l'ouvrage promet; on y trouve en outre une statistique complète de l'Angoumois. 2° *Nouvelle géographie à l'usage des deux sexes, contenant un précis historique de l'origine des divers peuples de la terre, de leur manière de se gouverner, avec des observations sur la population, les produits du sol, l'industrie et le commerce, sur l'extraction d'une grande quantité d'objets employés dans les arts et les manufactures, les mines et leur exploitation, ainsi que sur les canaux qui existent*, Paris, an 11 (1804), 2 vol. in-8°; 3° *Observations sur les dix-neuf articles proposés à l'examen des cultivateurs par la société impériale d'agriculture du département de la Seine, concernant les améliorations introduites depuis cinquante ans dans l'économie rurale du département de la Charente*, Angoulême, 1813, in 8°; 4° *Notice sur les brûleries du département de la Charente*, Angoulême, 1816, in-8°; 5° *Notice sur la culture et l'usage des pommes de terre*, Angoulême, 1816, in-8°. Munier a de plus coopéré au mémoire de Rozier qui a pour titre : *De la fermentation des vins et de la meilleure manière de faire l'eau-de-vie*, Lyon, 1770; Lyon et Paris, 1777, in-8°. — MUNIER (Jean), historien, est auteur des *Recherches et mémoires pour servir à l'histoire de l'ancienne ville d'Autun*, 1660, in-4°. Cet ouvrage plein d'érudition est aujourd'hui fort rare. A—Y.

MUNNICH (BURCHARD-CHRISTOPHE, comte DE) naquit en 1683 dans le comté d'Oldenbourg, d'un lieutenant-colonel, retiré du service de Danemarck, qui était inspecteur des digues de la principauté de Frise. La connaissance de l'architecture hydraulique était en quelque sorte héréditaire dans cette famille depuis trois générations, et le jeune Munnich en prit le goût dès l'enfance, ce qui eut une grande influence sur sa destinée (1). Après avoir reçu, sous les yeux de son père, une instruction très-soignée, il vint en France à l'âge de seize ans, et fut sur le point d'accepter une place d'ingénieur au service de cette puissance; mais voyant éclater la guerre de la succession, où l'empire germanique se trouvait engagé, il ne voulut pas servir contre sa patrie et se rendit en Allemagne, où il obtint une compagnie dans les troupes de Hesse-Cassel. Il suivit le prince Eugène en Italie, puis en Flandre, et ce fut sous les yeux de ce grand homme qu'il fit l'apprentissage des armes. Blessé et fait prisonnier à Denain, on le conduisit à Cambrai, où il fut un de ces militaires traités avec tant d'humanité par le vertueux Fénelon. Il paya lui-même sa rançon et revint dans sa patrie, où il reçut le grade de colonel, à l'âge de trente ans, et fut chargé par le landgrave de Hesse du plan d'un canal destiné à joindre la Fulde au Weser. Mais déjà son ambition se trouvait à l'étroit dans les Etats d'un aussi petit souverain; et la querelle de Charles XII et de Pierre le Grand, qui embrasait le nord de l'Europe, lui parut une occasion de satisfaire sa passion pour la guerre. Il entra en 1716 au service de Pologne avec le grade de colonel et, dès l'année suivante, fut inspecteur et major général. Cet avancement lui suscita des jaloux, et il eut à soutenir plusieurs querelles dont il se tira avec honneur (1). Il n'en fut pas de même des désagréments que lui fit essuyer le comte de Fleming : l'insolence de ce favori obligea Munnich à s'éloigner, et ce fut alors qu'il tourna ses pas vers la Russie, où Pierre Ier jetait les fondements de son vaste empire. Sa politesse et ses manières élégantes lui nuisirent d'abord auprès d'un monarque aussi grave et aussi sévère; il fut cependant employé comme ingénieur général et le czar l'emmena avec lui lorsqu'il alla visiter l'amirauté, le port de Cronstadt et les fortifications de Riga. Les observations que fit Munnich et les avis qu'il donna furent appréciés par Pierre Ier, mais ce prince n'avait encore rien fait pour lui, lorsque le hasard et une espèce de caprice, dont le czar n'était pas exempt, lui firent envoyer le brevet de lieutenant général. Munnich mérita bientôt plus réellement les faveurs de son maître en dirigeant la grande entreprise du canal de Ladoga, qui devait être si utile à la prospérité de Pétersbourg et que Pierre désirait si ardemment terminer. Le czar n'eut cependant pas cette satisfaction, puisqu'il mourut en 1725, se flattant encore de voir la fin de ses grands projets et disant dans les souffrances qui précédèrent sa mort : « J'espère « que les travaux de Munnich me guériront. » Catherine, sa veuve, qui lui succéda, s'étant fait un devoir d'accomplir ses desseins, aida Munnich de toute sa protection et fit continuer les travaux. Sous le règne de Pierre II, la chute de Menzikoff, rival de Munnich, ajouta encore à son crédit; il reçut le titre de comte avec le grade de général d'infanterie et fut nommé gouverneur de Pétersbourg, de la Carélie et de la Finlande. Ce ne fut cependant qu'en 1738, sous le règne d'Anne Iwanowna, que les travaux du canal furent couronnés d'un succès complet et que celui qui les avait dirigés eut le bonheur de faire passer l'impératrice et toute sa suite par les trente-deux écluses qu'il avait fait construire. Ce fut pour lui un véritable triomphe; il était alors au comble

(1) Il n'est donc pas vrai que Munnich, comme le dit Rulhières, « devint habile ingénieur lorsque le hasard eut fait tomber entre « ses mains, dans le désœuvrement d'un quartier d'hiver, quel- « ques feuilles éparses et déchirées d'une mauvaise géométrie « française. » On sait que cet historien a souvent ainsi sacrifié la vérité au désir de produire de l'effet par des contrastes et par des récits extraordinaires; c'est à peu près de la même manière qu'il dit que Munnich fit enterrer vifs trois soldats qui avaient feint d'être malades pour ne pas marcher à l'ennemi.

(1) Munnich tua en duel le colonel français Bonneforx, qui était comme lui au service de la Pologne.

Digitized by Google

de la faveur, et il reçut le titre de feld-maréchal et de membre du conseil privé; mais une fortune aussi brillante et aussi rapide ne pouvait manquer d'exciter l'envie. Ostermann et Biren se réunirent contre lui et ils réussirent à l'éloigner de la cour, en lui faisant donner l'ordre de céder à la princesse de Mecklembourg, nièce de l'impératrice, l'appartement qu'il occupait dans le palais. Il alla habiter sur l'autre rive de la Newa, où ses rivaux, le jugeant encore trop près d'eux, lui firent donner le commandement des troupes qui devaient porter la guerre en Pologne et lui fournirent ainsi, en voulant le perdre, une nouvelle occasion d'ajouter à sa gloire et à sa fortune. Malgré un échec qu'il essuya par la négligence d'un de ses lieutenants, malgré l'envoi d'un corps de troupes françaises qui devait renforcer la garnison de Dantzig (*voy.* PIELO), il obligea cette ville à capituler au bout de deux mois et revint triomphant à Pétersbourg, où l'impératrice l'accueillit d'autant mieux, qu'elle songeait à se venger des affronts que les Turcs avaient fait essuyer à ses prédécesseurs (*voy.* PIERRE Ier), et qu'aucun chef ne lui paraissait plus propre que Munnich à diriger une telle guerre. Ce fut en 1736 que ce général fit sa première campagne contre les Turcs et qu'il marcha vers la Crimée avec une armée de 56,000 hommes. Les précautions qu'il eut à prendre pour la défense de ses immenses équipages et pour résister à l'impétuosité de la cavalerie ennemie lui firent dès lors imaginer ces bataillons carrés dont l'infanterie russe a conservé l'usage. Il emporta, l'épée à la main, les lignes de Précop, défendues par 100,000 Tartares, et parcourut en vainqueur toute la Péninsule. Cette campagne glorieuse ne fut cependant pas heureuse pour les Russes; ils y perdirent 30,000 hommes, qui périrent de besoin et de fatigue, et le maréchal, dénoncé secrètement par ses lieutenants, fut reçu froidement lorsqu'il revint à Pétersbourg. On parla même de le faire juger par un conseil de guerre; mais la fermeté qu'il montra en présence de ses ennemis et la générosité de Lascy à son égard écartèrent toutes les préventions, et il fut continué dans son commandement pour la campagne de 1737, où la prise d'Oczakoff le remit en crédit. Il avait attaqué cette place avec de faibles moyens, et cependant il y donnait avec audace un assaut général; mais déjà ses troupes plaiient devant les efforts de 20,000 Turcs, lorsqu'un heureux hasard fit sauter le magasin à poudre et lui livra, presque sans combat, un des boulevards de l'empire ottoman. La fortune, il faut le dire, l'avait encore mieux servi dans cette occasion que la prudence, et ce fut avec quelque raison qu'un colonel autrichien, qui s'était trouvé à la bataille, écrivit à Vienne que « tous les généraux russes, sans exception, n'étaient tout au plus que de bons capitaines de grenadiers ». Cette imprudente lettre fut envoyée à Pétersbourg, et Munnich, qui en eut connaissance, conçut pour les Autrichiens un ressentiment qui ne s'effaça jamais. Cette seconde campagne contre les Turcs lui acquit cependant aux yeux du public, qui ne juge que par les résultats, une grande renommée; tandis que la troisième, où il montra beaucoup plus de sagesse et de prudence, mais où il n'obtint pas des succès aussi brillants, porta des atteintes funestes à sa réputation. Forcé de se retirer par la supériorité de l'ennemi et les revers des Autrichiens, il alla jusqu'à désobéir à sa souveraine, qui lui ordonnait de marcher en avant, et il abandonna aux Turs la forteresse d'Oczakoff, dont la conquête lui avait fait tant d'honneur. De pareils torts et d'aussi grands revers ne purent affaiblir la confiance que l'impératrice avait en lui, et il recommença la guerre en 1739 avec des forces encore plus nombreuses. Cette dernière campagne mit le sceau à sa gloire et donna aux armes russes un éclat dont elles n'avaient pas encore brillé. Ce fut par sa fermeté et par ses savantes dispositions que les Turcs furent entièrement défaits à Stawutshane et qu'ils perdirent la place importante de Choczim. Le feld-maréchal écrivit à Biren, de Iassi, où il était entré victorieux : « C'est l'ouvrage de Dieu; celui qui n'en a pas « été témoin pourrait mettre en doute la vérité « de tout ce qui s'est passé. Le Pruth, source de « honte pour la Russie, est devenu une source « de biens; je suis au moment de marcher sur « Bender et de terminer glorieusement la guerre « par cette conquête. » Mais les malheurs de l'Autriche, qui traita séparément de la paix, rendirent moins avantageuse celle que la Russie conclut elle-même un mois plus tard. Munnich revint triomphant à la cour et il crut que dès lors rien ne pouvait lui être refusé. Cependant il ne put se faire nommer duc de l'Ukraine, malgré ses demandes réitérées, et son ambitieux orgueil essuya encore d'autres refus. Biren, son ennemi secret, était au plus haut point de la faveur; et l'impératrice Anne, qui ne survécut pas longtemps à la paix glorieuse que Munnich lui avait procurée, confia à son favori la régence de son petit-neveu Iwan III. Le feld-maréchal ne sentit pas assez toutes les conséquences de cette disposition, et, se flattant de diriger le régent, il concourut lui-même à lui assurer le pouvoir; mais lorsqu'il vit ses avis méprisés, lorsqu'il fut informé des trames secrètes de Biren avec la princesse Elisabeth, il se hâta d'en prévenir les suites, il avertit la princesse Anne de tout ce qui se passait, obtint son consentement pour renverser Biren et, par une de ces révolutions de cour si fréquentes en Russie, fit reléguer le régent en Sibérie et placer toute l'autorité dans les mains de la mère de l'empereur. Il fut alors nommé premier ministre, mais il ne put obtenir le titre de généralissime, qui fut donné au duc de Brunswick, père du jeune empereur; on lui fit essuyer encore d'autres désagréments et les intrigues de la princesse Elisa-

Digitized by Google

beth reprirent une nouvelle activité. La régente, trop faible pour supporter le fardeau de l'autorité, ferma les yeux sur les avis qu'elle reçut et se laissa circonvenir par les ennemis du feld-maréchal. Celui-ci essuya dans ce temps-là une grave maladie, et tout le monde crut qu'il avait été empoisonné; mais la force de sa constitution l'emporta, et il se rétablit. Voyant le danger s'approcher, il se disposait à le fuir en quittant la Russie, lorsque la révolution qu'il avait si bien prévue vint à éclater et que le triomphe d'Elisabeth, qu'il avait fait tant d'efforts pour empêcher, vint mettre tous les partisans du jeune empereur dans le plus grand péril. Munnich et Ostermann, qui en étaient regardés comme les chefs, furent arrêtés, et l'on instruisit contre eux un procès qui ne fut qu'une vaine formalité. Leurs ennemis les plus déclarés devinrent à la fois leurs accusateurs et leurs juges, et l'on produisit pour témoins les hommes les plus méprisables. Après avoir démontré au procureur général toutes ces irrégularités, Munnich lui dit : « Ecrivez plutôt en mon nom « toutes les réponses que vous voulez que je fasse, « et je signerai sans rien voir. » Le procureur général le prit au mot, et il signa. Ce fut le 27 janvier 1742 qu'on le conduisit au supplice sur la place du Sénat, avec les autres condamnés; il montra la même intrépidité que sur le champ de bataille. Ostermann monta le premier à l'échafaud, et déjà il avait la tête sur le fatal billot, lorsqu'on lui annonça sa grâce. On lut ensuite à Munnich l'arrêt qui le condamnait à être écartelé, mais on lui annonça aussitôt que cette peine était commuée en un bannissement en Sibérie. Tous ses biens furent confisqués et son fils fut exilé de la cour; pour lui, on le transporta à Pélim, où il avait fait conduire Biren un an auparavant, et il l'y remplaça dans la maison dont lui-même avait tracé le plan pour y loger son ennemi. Celui-ci éprouva au contraire quelque adoucissement à son sort; on lui permit de quitter la Sibérie et les deux rivaux se rencontrèrent dans le faubourg de Casan; ils se reconnurent, se saluèrent, mais ne se dirent pas un seul mot. Munnich fut peut-être plus grand dans l'exil, par la résignation et la piété qu'il y montra, qu'il ne l'avait été sur le champ de bataille et dans tout l'éclat de sa fortune. Il habitait une cabane et cultivait lui-même un petit jardin. Trois roubles par jour, que l'on donnait à l'officier chargé de sa garde, suffisaient à son entretien et à celui de sa femme et du docteur Martens, qui s'était exilé volontairement pour le suivre. Au bout de sept ans, il eut le malheur de perdre cet excellent ami, et il le pleura longtemps. Ce fut lui qui le remplaça dans l'exercice de la prière, pour laquelle il réunissait toute sa maison deux fois par jour; il composa même alors des cantiques spirituels et des pensées sur la religion, qu'on a imprimés depuis. Séparé de tout l'univers, il ne savait de nouvelles que par un jardinier, qui avait soin d'envelopper avec des gazettes les graines qu'il lui envoyait tous les ans de St-Pétersbourg. Munnich passa vingt ans dans cette triste situation; et la mort de l'impératrice Elisabeth put seule mettre fin à ses maux. Il était à faire la prière du matin avec ses domestiques, lorsque arriva l'ordre de sa liberté; sa femme, qui la première aperçut le courier, ne voulut pas interrompre la prière et elle ne l'introduisit qu'après que ce devoir pieux fut rempli. Les deux époux se jetèrent alors à genoux et, tendant les bras au ciel, lui rendirent grâces de leur délivrance. Munnich voulut s'éloigner aussitôt de ce séjour d'infortune; ni les mauvais chemins, ni la rigueur de la saison, ne purent le retenir; il était alors âgé de quatre-vingt-deux ans et il avait conservé presque toute sa vigueur et surtout l'ardeur infatigable de son âme. Depuis Moscou jusqu'à Pétersbourg, sa marche fut un véritable triomphe; tous les militaires qui avaient servi sous ses ordres accouraient pour le voir, et tous répandaient des larmes de joie; mais ce qui lui causa une impression bien plus vive, ce furent les embrassements de son fils unique et de sa petite-fille, madame de Vitinghof, qui étaient accourus au-devant de lui dès qu'ils avaient su son rappel. Le nouvel empereur, Pierre III, le combla de bienfaits et lui rendit tous ses titres, mais il fit d'inutiles efforts pour le réconcilier avec Biren (1). Munnich se montra reconnaissant et fidèle dans la catastrophe qui précipita du trône cet infortuné monarque. Il lui avait donné d'excellents avis et lorsqu'il le vit réduit par sa faiblesse à la dernière extrémité, il lui dit avec courage : « Prenez un crucifix à la main; ils n'oseront pas « vous toucher; moi je me charge des dangers « du combat. » Mais le malheureux empereur était incapable de l'énergie qu'exigait une pareille circonstance (*voy.* PIERRE III); il se livra sans combat à ses ennemis, et le lendemain Munnich parut au milieu de ceux qui allaient féliciter Catherine II. « Vous avez voulu combattre contre « moi, lui dit cette princesse. — Oui, madame, « lui répondit le vieux feld-maréchal; pouvais-je « moins faire pour le prince qui m'a délivré de « la captivité? mais c'est à présent mon devoir « de combattre pour Votre Majesté, et je le rem- « plirai avec dévouement. » Catherine fut assez juste pour tenir compte à Munnich de la noblesse de sa conduite; elle souffrit qu'il portât pendant trois mois le deuil de son bienfaiteur, et, mettant à profit son expérience et ses derniers efforts pour

(1) Lorsque ces deux vieillards reparurent à la cour, dit Rulhières, on les eût pris pour des ombres qui revenaient à la lumière au milieu d'un monde inconnu. Pierre III s'était fait une fête de les réunir, et il les jugeait d'après lui-même en croyant que la rancune se noie dans les pots comme le chagrin. Il fit apporter trois verres pleins et présenta l'un à Munnich et l'autre à Biren, mais tandis qu'il prenait le sien, on vint lui parler à l'oreille : il but en écoutant et courut à ce qu'on lui disait. Les deux ennemis restaient vis-à-vis l'un de l'autre le verre en main, sans dire un mot, les yeux fixés sur l'endroit d'où l'empereur avait disparu; et, se flattant bientôt qu'il les avait oubliés, tous deux se regardèrent, se mesurèrent des yeux et, laissant leurs vers pleins, se tournèrent le dos.

Digitized by Google

le bien de son empire, elle le chargea de diriger les travaux du port Baltique, projet conçu par les Suédois, puis adopté par Pierre le Grand, mais que Catherine semblait regarder comme inexécutable (1). Munnich entretenait cette princesse d'un autre projet qui la flattait davantage : celui de chasser les Turcs d'Europe et de rétablir l'empire d'Orient. Il travaillait dans le même temps à perfectionner son système de fortifications et composait son *Ebauche pour donner une idée de la forme du gouvernement de l'empire russe;* ouvrage écrit en français avec assez de correction et dans lequel on trouve des détails précieux sur l'histoire de Russie; il a été publié à Copenhague (Leipsick, Breitkopf), 1774, in-8°. Munnich s'était aussi occupé à rédiger ses Mémoires et, d'après le désir que lui en témoigna Catherine II, il reprit ce travail dans les derniers moments de sa vie. Cet ouvrage, écrivait-il lui-même, devait donner des solutions importantes sur plusieurs points historiques; mais il est perdu pour la postérité, on croit qu'après la mort de l'auteur il fut placé dans les archives impériales, d'où il ne sortira probablement jamais. Munnich avait publié en 1765 un volume de dessins intitulé *Recueil des écluses et des travaux du canal de Ladoga.* Il songeait à aller finir ses jours dans sa patrie, lorsqu'il mourut le 16 octobre 1767, âgé de 84 ans. Manstein, son aide de camp, est un des hommes qui l'ont le mieux connu; ce général avait fait sous lui toutes les campagnes contre les Turcs, et il fut son confident et son principal agent dans les circonstances les plus importantes, surtout dans la révolution qui renversa Biren. Personne ne pouvait mieux le juger; nous ne saurions donc mieux faire que de rapporter un portrait très-impartial et très-vrai qu'il en a tracé dans ses *Mémoires sur la Russie.* « Le comte de Munnich, « dit-il, est un vrai contraste de bonnes et de « mauvaises qualités. Poli, grossier, humain, « emporté tour à tour, rien ne lui est plus facile « que de gagner les cœurs de ceux qui ont affaire « à lui; mais souvent, un instant après, il les « traite d'une manière si dure, qu'ils sont forcés, « pour ainsi dire, de le haïr. Dans de certaines oc« casions, on l'a vu d'une générosité extrême, dans « d'autres, d'une avarice sordide. C'est l'homme « du monde qui a l'âme la plus haute, et cepen« dant on lui a vu faire des bassesses. L'orgueil « est son vice dominant. Dévoré sans cesse par « une ambition démesurée, il a sacrifié tout au « monde pour la satisfaire. Il n'a jamais connu « d'autre ami que son intérêt; après tout cela, « celui qui savait entrer dans ses vues et le flat« ter en était très-bien reçu. Un des meilleurs « ingénieurs de l'Europe, il a été aussi l'un des « plus grands capitaines de son siècle. Souvent « téméraire dans ses entreprises, il a toujours « ignoré ce que c'est que l'impossible; car tout ce « qu'il a entrepris de plus difficile lui a réussi. « D'une stature haute et imposante et d'un tem« pérament robuste et vigoureux, il semble être « né général. Jamais aucune fatigue n'a pu le « rebuter. Peu fait pour être ministre, il n'a ce« pendant rien négligé pour entrer dans le ca« binet; il y est parvenu à force d'intrigues, et « c'est là la source de son malheur. Pour tirer de « lui les choses les plus secrètes, il suffit de le « contrarier et de le fâcher. » Le grand Frédéric lui-même a accusé Munnich d'avoir sacrifié la vie de ses soldats à sa réputation. Du reste, ce monarque professait pour ses exploits une grande admiration et il l'appelle le *prince Eugène des Moscowites.* Plusieurs auteurs ont écrit sur le maréchal de Munnich; nous ne citerons que Manstein, son aide de camp, le comte de Solms, son gendre, Kempel, Büsching et de Halem, dont l'ouvrage a été traduit en français (par J.-F. Bourgoing), sous ce titre : *Vie du comte de Munnich, général, feld-maréchal au service de Russie,* Paris, 1807, in-8°. M—DJ.

(1) Les travaux de ce port furent abandonnés deux ans après la mort de Munnich; mais on ne sait pas encore si ce fut faute de moyens ou de persévérance.

MUNNIKS (Winold), médecin hollandais, naquit à Joure, en Frise, le 4 décembre 1744. A l'âge de quatorze ans il fut envoyé en France; et il resta deux ans à Bolbec, principalement pour s'y former dans la langue française. Son goût ne tarda pas à se décider pour la médecine; mais avant d'être une dans notre université, il fut confié à un habile pharmacien d'Amsterdam, chez lequel il acquit d'utiles connaissances préliminaires en botanique et en chimie. Il était dans sa vingtième année quand l'académie de Groningue le reçut au nombre de ses élèves. Il y trouva deux hommes distingués, Camper et Van Doeveren, tous les deux célébrés dans les *Eloges* de Vicq d'Azir (t. 1er, p. 305-332, et t. 3, p. 326-333). Il s'attacha surtout au premier, et il finit par en être honoré d'une espèce d'adoption scientifique, réciproquement utile à l'un et à l'autre. Au bout de quatre ans, Munniks visita l'université de Leyde et suivit les leçons de Gaubius, de Van Royen et des Albinus. Il couronna ses études académiques par un nouveau voyage en France. Louis, Nollet, Levret, Senac, Sabatier, Portal, le signalèrent à Paris dans le nombre de leurs élèves. Il vit Lecat à Rouen, Ponteau et Flamand à Lyon, s'arrêta pendant quelque temps à Montpellier, et s'en retourna chez lui par l'Allemagne et la Suisse. Ce ne fut que le 28 avril 1769 qu'il prit ses degrés en médecine à l'université de Leyde, par une savante thèse « sur la maladie vénérienne, « et sur ses principaux remèdes, spécialement « ceux de Van Swieten et de Plenck ». Une cruelle épizootie ravageait la Hollande; elle avait particulièrement fixé l'attention de Camper. Van Doeveren et Munniks formèrent une société pour l'inoculation du mal redouté. L'autorité publique s'intéressa au succès de l'entreprise, dont Munniks devint l'acteur principal, mais dans laquelle il ne

Digitized by Google

manqua ni de tracasseries, ni de dégoûts. L'issue en fut toutefois aussi honorable que satisfaisante. En 1771, Camper s'étant démis, à l'académie de Groningue, de la partie anatomique et médicale de ses fonctions, elles furent confiées à Munniks. Il en prit possession le 19 juin, par un discours latin « sur les jouissances attachées à l'anatomie », et par une leçon inaugurale « sur les étroits rapports qui existent entre la mécanique et l'art « de guérir ». Deux ans après, Camper ayant pleinement résigné sa chaire, Munniks lui succéda tout à fait. Mais sa santé ne tarda pas à souffrir de l'excès de travail ; et Camper lui conseilla un voyage dans la partie méridionale de la France, pour se refaire de ses fatigues : ce voyage eut l'effet désiré. A son retour, Munniks se maria et reprit ses fonctions avec une nouvelle ardeur. En 1784, il concourut pour le prix destiné par l'académie d'Amiens au meilleur mémoire « sur « les causes des hernies et les moyens de les pré« venir », et il remporta la couronne. La société royale de médecine de Paris, dont il était correspondant depuis 1780, lui adjugea à la même époque le prix sur cette question : « Quels sont « en France les abus à réformer dans l'éducation « physique, etc.? » Toutes les sociétés savantes semblaient rivaliser pour l'admettre au nombre de leurs membres, quand les effets des troubles politiques de sa patrie l'atteignirent, au mois d'octobre 1796. Il conserva cependant une partie de ses attributions, et il supporta l'injustice avec une noble résignation. Ses discours académiques roulent tous sur des sujets bien choisis, et qu'il savait traiter avec autant d'intérêt que de sagesse. Quand on eut créé dans les Provinces-Unies des commissions d'administration et de surveillance médicales, celle de Groningue le compta parmi ses membres les plus distingués. Le 8 septembre 1806, il succomba aux suites d'une attaque de paralysie. La part qu'il eut aux travaux de l'illustre Camper n'est pas un des moindres titres qui honorent sa carrière littéraire. Une Notice biographique ornée de son portrait, publiée en Hollande par son fils J. Munniks, docteur en médecine (Groningue, 1812, in-8°), nous a fourni les matériaux de cet article. — *Jean* MUNNIKS, médecin et professeur à Utrecht, mort le 10 juin 1711, âgé de 59 ans, est aussi connu par quelques ouvrages, dont une *Praxis chirurgica*, publiée à Amsterdam, en 1715, in-4°. Il fut l'éditeur des t. 4 et 5 de l'*Hortus Malabaricus*. M-ON.

MUNOZ. *Voyez* MUGNOZ.

MUNOZ (don THOMAS), lieutenant général de la marine espagnole et ingénieur célèbre, naquit en 1743. Il fut d'abord employé dans les possessions que l'Espagne avait alors en Amérique. Les services importants qu'il y rendit comme ingénieur le firent bientôt rappeler dans la métropole. Ce fut lui qui exécuta les travaux destinés à arrêter les envahissements de la mer, qui menaçait de détruire l'île sur laquelle est bâtie la ville de Cadix. Pour contenir l'impétuosité des vagues, on avait d'abord construit une longue et forte muraille, connue sous le nom de *muraille du sud*. On la commença en 1711 ; mais, malgré sa solidité, la mer y faisait de si larges brèches, qu'on avait presque renoncé à l'achever, lorsqu'en 1786 Munoz proposa une plage artificielle, afin de diminuer la force des eaux ; et, pour éviter le choc perpendiculaire, il unit la plage à la muraille par un segment de cercle. Cette plage artificielle s'avance jusqu'à soixante-dix pieds dans la mer. Son exécution présentait de grandes difficultés, et les ingénieurs les plus expérimentés la considéraient comme impossible à cause de la construction de sa base ; la muraille a en tout deux mille six cent quatre-vingt-trois pieds de long, et fut achevée en 1790. Malgré tout ce travail, qui a coûté des sommes immenses, la mer a repris ses droits, grâce à l'incurie du gouvernement espagnol. Munoz exécuta aussi d'excellentes constructions dans l'arsenal et les chantiers de l'île de Caraca, à deux milles de Cadix. On lui doit en outre l'invention d'un appareil aussi simple qu'ingénieux pour le radoubage des vaisseaux. A l'époque où le gouvernement espagnol disposait une expédition maritime pour faire le tour du monde, sous le commandement de M. de Malaspina, Munoz fut chargé de la construction des bâtiments que l'on prépara pour cette destination, et leur donna une distribution intérieure propre à conserver la santé des équipages pendant une si longue traversée. Au retour de l'expédition, après avoir atteint complétement le but qu'elle s'était proposé, M. de Malaspina rendit le compte le plus satisfaisant de la santé des marins placés sous ses ordres et il attribua en partie cet heureux résultat à la prévoyance de l'ingénieur chargé des constructions. Munoz, qui s'était montré en 1809 un des plus zélés partisans de Joseph Bonaparte, fut obligé de quitter l'Espagne au retour de Ferdinand VII. Il vint alors se fixer à Paris, où il écrivit son *Traité des fortifications*, qui l'a placé au premier rang des écrivains militaires. Quoique réduit à une condition plus que médiocre, Munoz résista aux offres séduisantes que lui fit un souverain du Nord, et il s'empressa de rentrer dans sa patrie, lorsque la révolution de 1820 lui en rouvrit les portes. Il mourut à Madrid, le 23 novembre 1823, à l'âge de 80 ans. Z.

MUNRO (sir THOMAS), baronnet et général anglais, naquit en 1760. Envoyé fort jeune dans l'Inde, il débuta comme enseigne dans la campagne contre Hyder-Ali, de 1780 à 1784. Promu au grade de lieutenant en 1786, il se fortifia dans l'étude du persan et de l'hindou. En 1790, lors du soulèvement de Tippoo-Saëb, il prit part aux hostilités, et assista même au siége de Bangalore. En 1792, il passa dans l'administration, comme assistant du capitaine Read au département des revenus, et chargé spécialement du district de Baramahl. Plus tard, il fut envoyé à Canara pour

Digitized by Google

régulariser cette nouvelle possession, que la seconde guerre contre Tippoo avait assurée à la Compagnie. Il organisa avec habileté les nouveaux territoires conquis, et y déploya une sévérité militaire, mais peu juste. Son dévouement à ceux qui l'employaient rétrécit souvent sa justice, mais on ne peut lui reprocher aucun acte de cruauté. L'expédition contre les Mahrattes lui valut le rang de colonel, de général de brigade et enfin de major-général. Bien qu'il fût revenu en Angleterre en 1819, avec la ferme intention de ne plus retourner dans l'Inde et de se reposer de ses fatigues, sa nomination à l'emploi de gouverneur général de Madras, réveilla son ambition et il trouva la force de repartir. La guerre contre les Birmans fut pour lui une nouvelle occasion de se signaler. On récompensa ses services en le nommant baronnet. Il était même désigné pour succéder au gouverneur général de l'Inde, lorsqu'il fut emporté par le choléra, dans l'été de 1827. La *Vie de Munro*, écrite par le révérend George Gleig, contient des extraits curieux de sa correspondance et de ses papiers, Londres, 1830, 2 vol. in-8°. Z.

MUNSTER (Sébastien), savant hébraïsant, et l'un des bons géographes et mathématiciens de son temps, était né en 1489 à Ingelheim, dans le Palatinat. Il avait terminé ses études à l'âge de seize ans, et s'étant rendu à Tubingue pour y suivre les leçons de Stoffler et de Reuchlin, il se décida à prendre l'habit de cordelier, afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à la culture des lettres et des sciences. Séduit par la lecture des ouvrages de Luther, il quitta son couvent, et fut appelé en 1529 à Bâle, où il enseigna successivement l'hébreu et la théologie avec beaucoup de réputation. Il y mourut de la peste le 23 mai 1552. Munster était petit de taille, mais d'une constitution robuste, d'ailleurs très-laborieux et d'une simplicité de mœurs admirable. Loin de chercher à se faire valoir, il ne voulut jamais accepter le titre de docteur en théologie, et l'on fut obligé d'user d'une espèce de violence pour le déterminer à se charger des fonctions du rectorat. Munster a été surnommé l'*Esdras* et le *Strabon* de l'Allemagne par les protestants contemporains; et bien que sa réputation ne se soit pas soutenue à cette hauteur, on ne peut qu'être indigné du mépris avec lequel Scaliger parle de ce savant. Outre les traductions des ouvrages de *Grammaire* de Dav. Kimchi, d'Elias Levita (*voy.* Elias), de l'*Histoire* de Jossiphon (*voy.* Gorionides), etc.; une édition augmentée de l'ancienne version latine de la *Géographie* de Ptolémée (1540, in-fol.); des *Notes* sur Pomponius-Mela et Solin, etc., on citera de Munster : 1° *Biblia hebraica, charactere singulari apud Judæos Germanos in usu recepto, cum latina planeque nova translatione post omneis omnium hactenus ubiris gentium editiones evulgata, et, quoad fieri potuit, hebraicæ veritati conformata : adjectis insuper e rabbinorum commentariis annotationibus haud pœnitendis, pulchre et voces ambiguas et obscuriora quæque elucidantibus*, Bâle, 1534-1535, in-fol., 2 vol.; 1536, in-4°, 2 vol.; 1546, in-fol., 2 vol., avec des additions et des corrections importantes. Cette Bible, dont le titre indique tout ce qu'elle renferme, est très-bien exécutée, surtout celle de 1536, qui est sans notes. Munster a été le plus exact et le plus fidèle de tous les protestants dans sa version, au jugement d'Huet et de Richard Simon. Cependant on peut lui reprocher de s'être trop attaché aux rabbins, qu'il semble copier partout, et de négliger les anciens interprètes. Ses notes, excellentes pour le sens grammatical, le seraient encore davantage si elles étaient purgées des superfétations rabbiniques dont elles abondent. 2° *Fides christianorum sancta, recta et perfecta, atque indubitata, et fides Judæorum : accedit lex Dei nova, quæ est doctrina et vita Christi, sive Evangelium Domini nostri Jesu Christi secundum Matthæum*, hébreu-latin, Bâle, 1537, in-fol., très-rare. L'Evangile de St-Matthieu est en mauvais hébreu, plein de solécismes et de barbarismes; Munster n'en possédait qu'un exemplaire défectueux, et il se crut autorisé à suppléer ce qui manquait. Cinq-Arbres le fit réimprimer à Paris, 1550, in-8°, avec très-peu de changements; mais, en 1555, du Tillet en donna une meilleure édition dans le même format. 3° *Calendarium biblicum hebraicum ex Hebræorum penetralibus editum*, Bâle, 1527, in-4°; 4° *Sphæra mundi et arithmetica*, hébreu-latin, Bâle, 1546, in-4°, très-rare selon la Serna-Santander. Ces ouvrages d'Elie *Oriental* avaient été traduits en latin par Schreckenfuchs; Munster y joignit des notes. 5° *Colloquium cum Judæo de Messia*, hébreu-latin, Bâle; 6° *Higgaïon, logica R. Simeonis, latine versa et punctis vocalibus illustrata*, Bâle, 1527, in-8°. Cette logique, attribuée par Munster à Rabbi Siméon, n'est pas de lui, mais de Maïmonide, comme le prouve très-bien Richard Simon. (*Lettres choisies*, t. 4, p. 40 et suivantes.) Le même critique nous semble trop sévère, quand il ajoute que « Munster ne faisait « presque aucun pas sans tomber; qu'il était un « pauvre homme lorsqu'il se mêlait de traduire « d'autres livres que ceux de la Bible, ou quel- « ques rabbins grammairiens, dans l'interpréta- « tion desquels il a été aidé par Elias Levita ». 7° *Aruch, Dictionarium hebraicum ultimo recognitum, et ex rabbinis, præsertim ex Radicibus David Kimchi completatum*, Bâle, 1548, in-8°. Ce dictionnaire avait déjà paru à Bâle. 8° *Grammatica chaldaica*, Bâle, 1527, in-4°. Munster, dans la préface, se glorifie avec raison d'être le premier qui ait réduit la langue chaldaïque en principes : il a été surpassé depuis, mais il n'en a pas moins frayé le chemin. 9° *Dictionarium chaldaicum non tam ad chaldaicos interpretes quam ad rabbinorum intelligenda commentaria necessarium*, etc., ibid., 1527, in-4°; 10° *Dictionarium trilingue in quo*

Digitized by Google

latinis vocabulis græca et hebraica respondent, ibid., 1530, in-fol.; 11° *Captivitates Judæorum incerti autoris*, hébreu-latin, Worms, 1529, in-8°; Iéna, 1540, in-8° (voy MAÏMONIDE); 12° *Isaias propheta hebraice, græce, latine ex versione S. Hieronymi et ex versione Seb. Munsteri; accessit succincta difficiliorum hebraicorum vocabulorum expositio, collecta ex D. Kimchi commentario*, Bâle, in-4°, sans date. Rosenmuller blâme, dans Sébastien Munster, sa hardiesse à donner comme certaines les conjectures des rabbins. 13° *Epistola sancti Pauli ad Hebræos*, hébreu-latin, Bâle, 1537, 1582, in-8°. On ignore dans quelle langue a été écrite l'Epître aux Hébreux : ce ne peut donc être sur l'original que Munster a fait sa traduction. 14° *Proverbia Salomonis : accedit dialogus in commentariolo R. Aben-Ezra*, hébreu-latin, Bâle, 1537, in-8°. Les commentaires de Sébastien Munster sur différents livres de l'Ancien Testament sont insérés dans les *Critici sacri*; 15° *Catalogus omnium præceptorum legis Mosaicæ, quæ ab Hebræis sexcenta et octodecies numérantur, cum succincta rabbinorum expositione et additione traditionum, quibus irrita fecerunt mandata Dei*, hébreu-latin, Bâle, 1533, in-8°. Ce n'est point une traduction littérale, mais un abrégé des commandements négatifs et affirmatifs des Juifs. Il y a deux préfaces très-intéressantes. Le grand nombre de traductions qu'a données Sébastien Munster indique assez qu'il travaillait fort vite, et qu'il devait lui échapper bien des fautes; quant à ses ouvrages grammaticaux, ils ne peuvent maintenant servir que pour l'histoire de la science. 16° *Horologiographia*, ibid., 1531, 1533, in-4°; traité de gnomonique le plus complet qui eût paru jusqu'alors; 17° *Organum Uranicum; theoricæ omnium planetarum motus canones*, etc., ibid., 1536, in-fol.; 18° *Cosmographia universalis*, ibid., 1544, in-fol., en allemand. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois dans les deux langues. Hager croit que l'édition allemande est l'originale, quoiqu'elle n'ait paru que le 17 août 1544; et suivant Haller (*Bibliothèque historique de la Suisse*), l'édition de 1553 passe pour la plus belle et la plus rare, n'ayant point éprouvé de mutilations; mais il y en a beaucoup dans la traduction latine, qui est d'Hugue d'Amerougen, 1550, 1559, etc. L'ouvrage a aussi été traduit en français (Bâle, 1555, in-fol.); en italien (Bâle, 1558, in-fol.); en anglais, par Rich. Eden, et même en bohémien, par J. de Puchou (Prague, 1554, in-fol.). Belleforêt en a fait la base de sa *Cosmographie*. Cet ouvrage de Munster contient beaucoup de détails d'histoire naturelle, et il est intéressant, surtout pour la géographie de l'Allemagne. Les cartes, quoique gravées en bois, sont remarquables comme un monument de cette partie de l'histoire de l'art : celle de la Suisse, par exemple, qui est en deux feuilles, est la première carte de ce pays qui eût été publiée. 19° *Rudimenta mathematica in duos libros digesta*, ibid., 1551, in-fol. Le premier livre contient des éléments de géométrie, et le second des principes de gnomonique. Sébastien Munster a obtenu l'honneur peu commun d'une Oraison funèbre *en hébreu*, prononcée par Erasme-Oswald Schreckenfuchs, et imprimée à Bâle, 1553, in-8°. Son portrait, gravé en bois, est à la tête de sa *Cosmographie*, et en cuivre par Th. de Bry, dans la *Bibliothèque* de Boissard, qui contient une Notice sur cet écrivain; on en trouve une beaucoup plus détaillée dans Hager (*Geogr. Bucharaal*, t. 1, p. 79-140), avec la liste complète de ses ouvrages, au nombre de quarante; on peut consulter aussi l'*Athenæ rauricæ*, page 23. L-D-E et W-S.

MUNSTER (ERNEST-FRÉDÉRIC-HERBERT, comte DE), homme d'Etat allemand, issu d'une famille qui prétend faire remonter sa lignée jusqu'à Charlemagne, naquit à Osnabruck, dans le Hanovre, le 1er mars 1766. Il commença son service dans l'administration publique par les fonctions subalternes d'auditeur, et s'éleva successivement aux grades et titres de conseiller aulique, conseiller de la chambre, puis conseiller intime. Il avait un peu plus de 30 ans quand il se rendit à St-Pétersbourg en qualité d'envoyé plénipotentiaire de l'électeur de Hanovre, probablement pour engager l'empereur Paul à cesser ses instances auprès de la Prusse, de la Suède et du Danemarck pour qu'elles enlevassent le Hanovre aux Anglais et leur fermassent les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems. L'événement de Napoléon à l'empire amena des événements graves pour le Hanovre. Le comte de Munster, voyant son pays envahi, se rendit à Londres auprès du roi d'Angleterre et électeur de Hanovre, qui le nomma son ministre pour ce pays, et lui donna toute sa confiance. Il le chargea d'une mission importante sur le continent, qui n'était pas sans péril pour le diplomate, car le gouvernement français était alors tout-puissant. Il s'agissait de négocier avec les grands souverains, qui avaient été battus et dépouillés l'un après l'autre; de leur offrir les subsides de l'Angleterre et de les faire entrer dans une grande coalition contre l'empire français. Il fut secondé dans cette mission par le général Nugent, plus insinuant et plus remuant que le ministre hanovrien. On voit, par la correspondance du comte de Munster avec les ministres et les généraux des alliés, qu'on fut loin d'abord d'espérer un grand succès d'une coalition de souverains, dont chacun avait ses vues et ses intérêts particuliers, et se souciait peu de faire de grands sacrifices pour l'intérêt général. Enfin cette coalition ayant atteint son but et ayant renversé l'empire de Napoléon, le comte de Munster assista au congrès de Vienne, et là il plaida, au nom du roi électeur son maître, d'une manière assez prononcée pour les intérêts de la nation allemande, ou du moins du Hanovre, contre les prétentions du régime arbitraire. Dans la déclaration qu'il signa,

Digitized by Google

il insista sur la nécessité de faire des concessions équitables à l'esprit du siècle, et d'admettre l'intervention des Etats représentatifs dans l'assiette des impôts. Mais quand il fut à la tête du gouvernement du royaume de Hanovre, avec les titres de ministre d'Etat, de *Land-Marschall* héréditaire et de chancelier de l'ordre des Guelfes, il parut oublier les principes libéraux de sa déclaration, ressuscita les institutions surannées et défectueuses du pays, désorganisa tout ce que les Français avaient fait, et donna lieu à un désordre qui excita le mécontentement le plus vif. Il ne tarda pas à sentir qu'il était temps de s'arrêter dans la carrière des réactions. En 1818, il rétablit les états provinciaux, et l'année suivante il fit donner au pays une constitution d'après laquelle les habitants du royaume devaient être représentés dans deux chambres, dont la première était entièrement composée de la noblesse du pays, qui acquérait par là une prépondérance considérée par les Hanovriens comme pernicieuse pour la marche des affaires. Toutes les instances qu'on avait faites auprès du comte de Munster pour empêcher cette division de la représentation nationale dans un aussi petit royaume que celui de Hanovre furent inutiles; le ministre, résidant toujours à Londres et s'embarrassant peu de l'opinion publique, s'obstina dans son système; et comme il n'accorda ni la liberté de la presse ni d'autres franchises inhérentes au régime représentatif dans les grands Etats, le mécontentement se propagea, et, après la révolution de juillet de 1830 en France, il éclata en émeutes partielles. C'est alors qu'il parut une *Dénonciation du ministère de Munster à l'opinion publique*. Dans ce pamphlet anonyme, tous les griefs de la nation contre le ministre anglisé étaient exposés avec beaucoup de vigueur. On fit comprendre enfin au roi d'Angleterre que le ministère de Munster n'était plus propre qu'à aigrir les esprits; en conséquence il fut mis à la retraite, et le duc de Cambridge nommé vice-roi du Hanovre. Une autre affaire désagréable pour le comte de Munster avait été portée à la connaissance du public. A l'époque de sa grande puissance, il avait été désigné par le roi d'Angleterre, tuteur des jeunes ducs de Brunswick, pour administrer leurs Etats. Le ministre avait géré cette charge pendant plusieurs années; mais à peine le jeune Charles eut-il atteint l'âge de sa majorité et commencé à gouverner le duché, qu'il fit entendre des imputations très-graves contre son tuteur et contre la gérance du ministère, qu'il accusa d'avoir prolongé la minorité du duc, d'avoir introduit une mauvaise constitution, d'avoir accordé trop de pouvoir à l'aristocratie; le fougueux duc déclara nuls et usurpatoires les changements introduits dans le duché. Le comte de Munster répondit par une *Réfutation des imputations injurieuses que le sérénissime duc de Brunswick s'est permises contre son auguste tuteur et contre les personnes qui, pendant sa minorité, ont été chargées de l'administration de ses Etats et de son éducation*, 2e édit., Hanovre, 1827. Cet écrit, publié en allemand, en français et en anglais, fut répandu avec profusion. Le public se convainquit que, si le duc de Brunswick était très-violent dans ses attaques, le comte de Munster, de son côté, avait agi arbitrairement. Accusé par ses compatriotes, dénoncé par des anonymes, mis à l'écart par son souverain, qui lui lit écrire, par sir Herbert Taylor, que dans la crise actuelle le roi jugeait à propos de prendre des mesures qui le priveraient des services ultérieurs du ministre, le comte de Munster voulut se justifier en publiant une *Déclaration sur quelques reproches faits dans le pamphlet intitulé* Dénonciation, etc., *et sur sa sortie du service public hanovrien*, Hanovre, 1831, in-8°; mais cet essai de justification eut peu de succès et annonça même peu de franchise de la part de l'ancien ministre. Il en fut à peu près de même d'une réfutation anonyme intitulée *Appréciation d'un pamphlet qui a été répandu dans le royaume de Hanovre sous le titre de Dénonciation*, etc., publié également en Hanovre en 1831, et les griefs exposés dans le fameux pamphlet, qui fut répandu à des milliers d'exemplaires, conservèrent à peu près toute leur valeur. La retraite forcée paraît avoir causé un vif chagrin à l'ancien ministre; il mourut le 20 mai 1839. Il a paru à Iéna, en 1841, une biographie du comte de Munster dont l'auteur a dû avoir communication des papiers de l'ancien diplomate; il en a inséré plusieurs qui peuvent être considérés comme des documents très-curieux pour l'histoire de la diplomatie moderne. D—G.

MUNSTER (Adolphe, comte de), vicomte Fitz-Clarence, baron de Tewkesbury, né en 1794, était l'aîné des enfants issus de l'union illégitime que le duc de Clarence avait entretenue, avant son avénement au trône, avec une actrice, mistress Jordan, qui vint ensuite mourir en France. Dès l'âge de treize ans, le jeune Fitz-Clarence (ce fut le nom donné à ses enfants) fut inscrit dans les listes de l'armée anglaise. Il servit sous les ordres de Wellington en Espagne en Portugal et puis dans le midi de la France, où il reçut une blessure grave lors de la bataille de Toulouse. La paix ayant été rétablie sur le continent, il fut attaché, en 1815, comme aide de camp au gouverneur général de l'Inde, et demeura deux ans dans ce pays. Il revint ensuite, par la voie de terre, en Europe avec le grade de lieutenant-colonel, et publia un récit intéressant de ce voyage, sous le titre de *Journal of a route across India through Egypt to England*, in 1817-1818, Londres, 1819, in-4°. Depuis son retour, des titres et des places lui furent conférés avec profusion. Il avança dans l'armée jusqu'au grade de major général, fut appelé à siéger dans la chambre haute du parlement et dans le conseil

Digitized by Google

privé, puis créé comte de Munster et nommé aide de camp de la reine Victoria. Il ne négligea pas pour cela ses études, surtout celle des langues et antiquités de l'Orient; aussi fut-il nommé vice-président de la société asiatique de Londres et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Il avait épousé la fille d'un des lords les plus considérés de la Grande-Bretagne; cependant ni ses dignités, ni l'étude, ni ses relations de famille ne furent capables de dissiper la mélancolie qui s'empara insensiblement de son esprit, et qui finit par le dominer au point qu'il résolut de mettre un terme à ses jours. Son suicide eut lieu le 20 mars 1842. Z.

MUNTANER (Ramon), chroniqueur catalan, né en 1265 à Peralada. Dès l'âge de onze ans il entra au service militaire; il servit sous le roi d'Aragon Pierre III, et sous ses fils Alphonse III et Jacques II; il se trouva à trente-deux combats, et il fit partie de l'expédition des chevaliers catalans qui allèrent prêter l'appui de leurs armes à l'empereur Andronic Paléologue; cette campagne dura de 1308 à 1313. Muntaner se distingua à la défense de Gallipoli; plus tard il occupa l'île de *los Geroes*, sur la côte d'Afrique, et repoussa vigoureusement les attaques des Maures. Fatigué de tant de travaux, il se retira à Valence, où il acheva paisiblement sa carrière en 1336. Il avait mis à profit ses loisirs pour écrire le récit des guerres auxquelles il avait pris part; son travail, rédigé en langue limousine, fut imprimé à Valence longtemps après, sous le titre suivant: *Chronica o descripcio dels fets e hazanayes del inclyt rey don Jaume primer rey d'Arago, et de molts de sos descendents. Feta per lo magnifich en Ramon Muntaner*, 1558, in fol. Une autre édition vit le jour à Barcelone en 1562, et une réimpression a paru à Stuttgard, en 1844, dans la *Bibliothèque de l'association littéraire*, grâce aux soins de M. Lanz, qui avait déjà fait paraître à Leipsick, en 1842, une traduction de cette chronique. M. Buchon l'a fait passer en langue française, et, après avoir été insérée dans la *Collection de chroniques nationales françaises* (Paris, 1827), où elle occupe les tomes 5 et 6, elle a reparu avec de grands changements (1) dans le volume du *Panthéon littéraire* qui comprend les *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises* (1841, gr. in-8°). Il en existe également une traduction italienne par F. Morse (Florence, 1843, in-8°). — L'intérêt qui s'attache à la Chronique de Muntaner se justifie sans peine, car ce récit rempli de vivacité et de franchise donne de précieux détails sur plusieurs événements d'une haute importance, tels que la conquête de Naples et de la Sicile effectuée par Charles d'Anjou, les vêpres siciliennes, le combat singulier entre Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon, la campagne malheureuse de Philippe le Hardi en Catalogne, en 1285, l'expédition des Catalans pour défendre l'empire grec menacé par les Turcs, expédition qui fut d'ailleurs assez fâcheuse pour le pays qu'elle protégeait, car la grande compagnie catalane pilla les Etats du souverain qu'elle avait pour allié et s'empara du duché d'Athènes, dont elle expulsa à son profit les Français, qui en avaient pris possession. Muntaner prit part aux combats, aux négociations qui furent la suite de cet état de choses; il montra toujours autant d'intelligence que de courage, et ses récits ressemblent parfois à des épisodes détachés d'un roman de chevalerie. Z.

(1) M. Buchon convient que la première traduction, œuvre d'un poète languedocien, et qu'il s'était borné à retoucher, offre un texte transformé et défiguré. Celle qui a paru en 1840, faite d'après un système tout à fait différent, n'a pas gardé une seule phrase entière du travail mis au jour en 1827.

MUNTER (Baltazar), théologien allemand, né à Lubeck le 24 mars 1735, était fils d'un riche négociant, mais dont la maison fut ruinée lorsque le fils eut à peine atteint l'âge de douze ans. Au gymnase de sa ville natale, celui-ci se distingua dans l'éloquence et la poésie latine, et déjà son goût le portait à composer en allemand des odes sacrées. Privé de ressources depuis les malheurs qui avaient frappé la maison paternelle, il fut obligé d'avoir recours à des fonds de charité pour achever ses études théologiques à l'université d'Iéna. Après y avoir pris ses degrés, il fit des cours particuliers, et fut en 1757 agrégé à la faculté philosophique. Son activité était telle qu'il faisait huit à dix répétitions par jour, et qu'il trouvait encore le temps de coopérer à la Bibliothèque philosophique que publiait son ancien professeur Daries, et de prendre une part très-active aux travaux d'une espèce de société maçonnique et morale qui s'était formée à Iéna sous le nom de l'*Espérance*. Il y prononça un grand nombre de discours avec cette facilité d'élocution qui lui était propre, et qui, jointe à une instruction solide et à un esprit éclairé, a fait de lui dans la suite un prédicateur très-distingué. Il a publié la série de ses allocutions maçonniques sous le titre de *Cinq fois cinq discours sur les principaux devoirs de ceux qui espèrent*, Iéna, 1759-1762. Ils lui valurent la réputation d'orateur; aussi, dans une excursion qu'il fit à Gotha, invité à prêcher devant le duc régnant, il eut tant de succès que ce prince le nomma prédicateur de la cour, et que Munter eut la place de prédicateur de la maison des orphelins; il fut en outre appelé au consistoire et chargé de l'examen des candidats de théologie. A tout cela n'étaient pourtant attachés que de faibles appointements, et comme il avait déjà une famille, il préféra une place de pasteur supérieur dans un petit endroit appelé Tonna, à quelques lieues de Gotha. Cette nouvelle position satisfit à ses vœux modestes; cependant, ayant prêché en 1764 à Lubeck, où il était allé revoir sa mère, il se fit une grande réputation dans le Nord, et

Digitized by Google

lors de la vacance du pastorat de la communauté luthérienne allemande à Copenhague, il fut élu pasteur par les membres de cette communauté, et alla s'établir dans la capitale du Danemarck. Il y exerça pendant vingt-huit ans ses fonctions avec un talent, un zèle et une charité qui lui valurent l'estime générale. Ses *Sermons*, qui s'étendent non-seulement sur les Evangiles et les Epîtres, mais qui contiennent encore un commentaire complet de la vie de Jésus-Christ, forment une collection considérable, et ont servi de modèles aux jeunes prédicateurs protestants. Il composa aussi pour sa communauté des cantates spirituelles, 1769, et deux recueils de chants ecclésiastiques, 1773 et 1775, dont une grande partie fut mise en musique par les frères Bach, Benda, Rolle et autres compositeurs; on en introduisit plusieurs dans la liturgie des églises protestantes. Il fonda dans sa communauté une école gratuite pour les jeunes filles, travailla beaucoup à l'amélioration du bureau de secours de cette communauté, et rédigea une *Instruction pour la connaissance et l'exercice de la foi chrétienne*, qui fut adoptée dans l'école attachée à son église. En 1772, il fut chargé de préparer à la mort le fameux ministre Struensée (*voy.* ce nom). Pendant les deux mois que durèrent ses entretiens avec lui, Münter parvint non-seulement (du moins il le crut) à lui inspirer des sentiments chrétiens, mais encore à gagner son estime et même son amitié. Après l'exécution, il publia, en allemand, l'*Histoire de la conversion de Struensée*, où il rendit un compte détaillé des entretiens qu'il avait eus avec lui. Cet ouvrage obtint un grand succès; il y eut beaucoup d'éditions de l'original, et il en fut fait des traductions dans plusieurs langues, entre autres deux en français. Le travail auquel Münter avait été obligé de se livrer pour se préparer à ces conversations l'amena à rédiger les *Entretiens d'un chrétien pensif avec lui-même*. Le bonheur dont Münter jouit au sein d'une famille nombreuse ne fut troublé que par la mort d'un de ses fils, attaché à la marine, qui se noya devant Bordeaux. En revanche, il eut la satisfaction de voir un autre de ses fils (*voy.* l'article suivant) marcher sur ses traces et se faire un nom dans les lettres, ainsi que sa fille, madame Brun. Il mourut le 5 octobre 1793. Son fils a fait son éloge à la tête du 9e volume des *Sermons* du père; voyez aussi le *Nécrologe* de Schlichtegroll pour l'année 1793. D—G.

MUNTER (Frédéric-Chrétien-Charles-Henri), évêque protestant et antiquaire, fils du précédent, naquit à Gotha le 14 octobre 1761. Comme son père exerça ses fonctions ecclésiastiques d'abord en Allemagne, puis en Danemarck, le fils eut l'avantage de se familiariser à la fois avec les langues et la littérature des deux pays. Quand sa famille se fut établie à Copenhague, les visites de Niebuhr et ce qu'il racontait de ses voyages en Orient éveillèrent le goût du jeune homme pour ce pays et surtout pour son archéologie. Après avoir terminé ses études théologiques à l'université de Copenhague, il se rendit en 1781 à celle de Gœttingue, où, indépendamment des cours de théologie, il fréquenta celui de philologie, professé par Heyne. Deux ans après, il revint en Danemarck, et, en 1784, il entreprit, avec une subvention royale, un voyage en Italie. Il séjourna pendant un an à Rome, y fit une étude profonde des antiquités, sous la direction de son compatriote Zoëga et du cardinal Borgia, qui prit en affection le jeune Danois, lui donna un libre accès à son musée, et voulut même l'envoyer à ses frais en Egypte; avantage dont Münter ne put profiter, à cause du temps limité pour son voyage. Il visita encore les Deux-Siciles, et rapporta beaucoup d'antiquités de toute espèce dans son pays. La relation de son *Voyage dans les Deux-Siciles*, fait dans les années 1785 et 1786, parut à Copenhague, 1789-1790, en 2 vol. in-8°, et fut traduite en plusieurs langues. De retour en 1787, il fut nommé professeur de théologie à l'université, et quelque temps après, membre de l'académie des sciences de Copenhague. Sa maison devint dès lors un véritable musée, étant remplie d'antiquités, de médailles et de livres, le tout rangé dans le meilleur ordre, de manière à faciliter les études archéologiques, sa science favorite. Ses collections lui servirent à composer une série d'ouvrages tout pleins d'instruction. Ce furent : *Fragmenta Patrum græcorum*, Copenhague, 1788; — *Magasin pour l'histoire, et surtout pour l'histoire ecclésiastique du Nord*; — *Manuel de l'ancienne histoire ecclésiastique*; — *Essai sur les antiquités ecclésiastiques de Gnostiques*, Anspach, 1790, in-8°, ouvrage curieux et devenu rare; — *Histoire du procès des templiers*, Berlin, 1794; Munter avait retrouvé à Rome les règlements de cet ordre célèbre; — *Recherches sur les inscriptions persépolitaines*, Copenhague, 1802, en allemand, qu'il avait fait d'abord paraître en danois, dans le Recueil des Mémoires de l'académie des sciences pour 1800; — *Mémoires archéologiques*, Copenhague, 1816; — *Religion des Carthaginois*, ibid., 2e édit., 1821, augmentée de recherches sur des idoles puniques trouvées en Sardaigne et sur le temple de Vénus-Paphos; — la *Guerre faite aux Juifs sous les empereurs Trajan et Adrien*, Leipsick, 1821, in-8°; — *De monumentis aliquot veteribus scriptis et figuratis penes se existentibus*, Copenhague, 1822, in-4°; — *Histoire ecclésiastique du Danemarck et de la Norvége*, Leipsick, 1823-1833, 3 vol. in-8°. Munter a fait imprimer séparément l'histoire du culte antérieur à Odin (1). *Symbolique des chrétiens primitifs*, Altona, 1825; — *Religion des Babyloniens*, Copenhague, 1827 (2); — *Primordia*

(1) L'auteur de cet article en a donné l'analyse dans le 2e volume des Mémoires de la société des antiquaires de France.

(2) M. Silvestre de Sacy a consacré, dans le *Journal des savants* (octobre et novembre 1828), deux articles à cet ouvrage, dont il loue la vaste érudition et la sagacité.

Digitized by Google

Ecclesiæ Africanæ, ibid., 1827, in-4°. Il a donné séparément *Effata et Oracula Montanistarum*, ibid., qui en font partie. Munter a encore publié un grand nombre de dissertations, entre autres *sur les tombeaux de la famille David; — De rebus Iturœorum*, Copenhague, 1822, in-4°; — sur l'*Etoile des mages, recherches sur l'année de la naissance de Jésus-Christ*, Copenhague, 1827, naissance dont l'auteur recule la date de six ans au delà de l'ère vulgaire; et une notice sur les *Traductions en vers de l'Apocalypse dans les diverses langues de l'Europe*. Il a donné aussi la *Biographie de St-Anschaire*, missionnaire du Nord, et *sur le pape Luce Ier*; puis des *Fragments d'une version latine très-ancienne de plusieurs prophètes*, et une édition nouvelle de *Firmicus Maternus*. Ce fut lui qui provoqua l'organisation d'une commission pour conserver les antiquités du Nord, d'où résulta l'établissement d'un musée qui, depuis, s'est beaucoup agrandi, et la publication d'un journal archéologique propre à stimuler les études de ce genre. Il entretenait une correspondance active avec les savants de l'Europe, entre autres avec Millin et Grégoire à Paris. Le dernier a beaucoup profité des renseignements fournis par Munter dans son Histoire des sectes religieuses (1). En 1808, Munter fut nommé évêque de Séeland, et il obtint successivement la croix de chevalier, celle de commandeur et, en 1817 la grand-croix de l'ordre de Danebrog, dont il s'est ensuite fait l'historien dans un ouvrage intitulé *Recherches sur l'origine des ordres de chevalerie du royaume de Danemarck*, Copenhague, 1822, in-8°, avec deux planches. Il mourut le 9 avril 1830 d'une espèce de choléra, et fut enterré auprès de son père. Il lui a été érigé un monument; l'université de Copenhague a son buste en marbre sculpté par Freund; son portrait a été lithographié d'après un tableau d'Hornemann; enfin son gendre Mynster, prédicateur de la cour, a publié la biographie de ce prélat, un des plus savants, des plus laborieux et des plus respectables que le Danemarck ait possédés, et J. Muller a publié à Copenhague, en 1830, un *Oratio funebris in memoriam*, Fr. Muenteri, in-4°. D—G.

MUNTING (Henri), médecin et botaniste hollandais du commencement du 17e siècle, après avoir acquis par ses cours une grande réputation dans son pays, voyagea en Angleterre, en France, en Italie et en Allemagne. Plusieurs hommes distingués, avec lesquels il s'était lié dans ces différents pays, lui firent passer une grande quantité de plantes, dont il couvrit un terrain acheté du produit de sa pratique comme médecin. Son jardin s'enrichit très-promptement par ce moyen et devint bientôt un objet de curiosité pour les voyageurs. Ses leçons sur la culture, et entre autres, sur l'art d'élever et de conduire les arbres, contribuèrent beaucoup à procurer, sous ce rapport, à sa patrie et surtout à sa ville natale, une grande célébrité. Il y mourut en 1658. On a de lui : *Hortus universæ materiæ medicæ gazophylacium*, Groningue, 1646, petit in-12. C'est un catalogue de jardinier, qui n'offre d'autre intérêt que de donner le nombre, assez remarquable pour cette époque, des plantes, presque toutes étrangères, qui étaient cultivées dans ce jardin, en y comprenant les variétés de tulipes, d'œillets, de jacinthes, etc. D—U.

MUNTING (Abraham), fils du précédent, comme lui médecin et botaniste, naquit à Groningue en 1626. Elevé par son père, il acquit de bonne heure de grandes connaissances en botanique et dans la culture des plantes. Après avoir voyagé en Hollande, il visita la France en 1649. Il s'y lia avec Davisson et Vespasien Robin, et avant de quitter ce pays, il se fit recevoir à Angers docteur en médecine. De retour à Groningue, il seconda son père, auquel il succéda en 1658 dans les chaires de médecine et de botanique, et obtint des succès semblables. La Hollande était alors le pays le plus renommé pour la culture des plantes; elle en recevait une grande quantité de ses nombreuses colonies, et Munting lui-même, dans ce qu'il appelait son *Paradis de Groningue*, en réunissait beaucoup de rares, qui lui étaient envoyées de toutes les parties du monde. Il exerçait les fonctions de professeur depuis vingt-quatre ans, à la grande satisfaction de ses compatriotes, lorsqu'il fut attaqué d'un catarrhe suffoquant, et mourut au bout de vingt-quatre heures le 31 janvier 1683. Munting a publié : 1° *Waare Offening. der planten*, etc. (Culture des plantes, etc.), 1 vol. petit in-4°, 40 figures, Amsterdam, 1672; 2° édition, ibid. (et non à Leuwarde, comme l'indique Haller), 1682. Cet ouvrage est divisé en trois parties : arbres, arbrisseaux et plantes, contenant, sur les formes extérieures, les propriétés et la culture de chacune, les détails connus alors; mais aucun ordre n'y est observé, et les planches sont fort médiocres et inférieures à celles de la plupart des ouvrages de botanique du même siècle et du précédent. 2° *Aleidarium*, etc., *ou Histoire de l'aloès américain et de quelques autres espèces*, sans nom de ville, 1680, 1 vol. petit in-4° de 33 pages, 8 figures. L'auteur y décrit le port et la végétation fort remarquable d'un pied de cet aloès (*Agave americana*), et entre dans quelques détails sur la culture et les propriétés de cette espèce et des autres. Les figures sont également médiocres, quelques-unes n'ont point de fleur. Sept se retrouvent dans de plus grandes dimensions dans la *Phytographia*. 3° *De vera antiquorum Herba britannica*, 1 vol. petit in-4° de 231 pages, Amsterdam, 1681, 24 fig. Séguier cite une 2e édition de 1698. Cet ouvrage posthume renferme des détails intéressants; mais

(1) Une des lettres de Munter à Grégoire a été insérée dans le tome 1er de la *Revue encyclopédique*.

Digitized by Google

l'origine des différents peuples de la Hollande, de la Saxe, etc., la description du terrain où se trouve cette plante qui est le *Rumex aquaticus* (et non le *Britannica* de Dalechamp, espèce d'*Inula*); l'étymologie de son nom spécifique (1), les opinions des anciens et des modernes sur ses vertus, auxquelles Munting attache une extrême importance; tout y est comme entassé sans ordre et sans méthode, de manière à en rendre la lecture très-fatigante. Au reste, il n'est nullement prouvé que ce *Rumex* soit l'*Herba britannica* des anciens. On peut consulter à ce sujet : *Dissertatio de Britenburgo*, etc., de Cannegieter. 4° *Naauwkeurige beschryving der aardgewassen*, etc., ou *Description exacte des plantes*, etc., Leyde et Utrecht, 1696, grand in-fol., 243 fig. Le fond de cet ouvrage, achevé et publié par les héritiers de Munting, est le même que celui du premier, mais il est de deux tiers plus considérable, de sorte qu'il peut être regardé comme neuf. Les dessins, beaucoup plus nombreux et accompagnés pour la plupart d'assez jolis paysages, sont aussi d'une meilleure exécution. Ce livre est, sinon utile, vu les progrès que la culture a faits depuis un siècle, du moins curieux, comme offrant l'état de cet art en Hollande à cette époque. Toutefois il contient une foule d'inutilités, il n'y a presque point de plantes nouvelles, la plupart des figures sont inexactes, quelques-unes même paraissent être de pure invention, comme celle du *Macer arbo antiquorum*, des deux *Cardamomum* et du *Sidereon*. 5° *Phytographia curiosa*, etc., publié par Kiggelaer, Leyde et Amsterdam, 1702, in-fol., 243 fig. Séguier et Haller en citent une autre de 1713 qui est la même que celle de 1727, indiquée également par ce dernier; le titre seul est changé. C'est une traduction du précédent, à l'usage des étrangers, mais qui ne contient, avec les mêmes planches, plus deux nouvelles, que la nomenclature, la synonymie et un très-petit nombre d'observations. Si les deux Munting ont rendu quelques services à la culture, ils n'en ont rendu aucun à la botanique proprement dite. Le genre *Muntingia*, établi par Plumier, en l'honneur d'Abraham Munting, se composait d'une seule plante que Linné a réunie au *Rhamnus*, sous le nom de *R. Micanthus*, en donnant celui de *Muntingia* à un genre de la famille des tiliacées. D-u.

MUNTINGHE (Hermann), théologien et orientaliste hollandais, né à Termunten, près de Groningue, en 1752, mort en 1824. Il fit ses études à l'université de Groningue, et à vingt et un ans il présenta, pour obtenir le grade de docteur, une *Dissertatio critica* sur divers passages de l'Ancien Testament, qui se fit remarquer par une érudition solide et étendue. Après avoir passé quelques années comme ministre dans des communes rurales, il fut appelé en 1780 à l'université d'Harderwyk pour y remplir les fonctions de professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique; il occupa cette chaire jusqu'en 1798 et passa alors à l'université de Groningue, qu'il ne voulut point quitter pour Leyde, où on lui offrait le professorat de théologie. Les cours de Muntinghe eurent une juste réputation; il avait de la hardiesse dans les idées, et, quoiqu'il soit resté bien loin des témérités de la nouvelle école germanique, les vieux docteurs du 17e siècle lui auraient sans doute refusé leur assentiment. Ses écrits sont de divers genres; le plus étendu, *Geschiedenis der Menschheit naar den Bijbel* (Amsterdam, 1804-1809, 9 vol. in-8°; 2e édit., 1834-1835, 11 vol. in-8°), se rattache à l'histoire; le *Pars theologiæ christianæ theoretica* (Harderwik, 1800, in-8°; Groningue, 1818, 2 vol. in-8°), le *Sylloge opusculorum ad doctrinam sacram pertinentium* (Leyde, 1796, 2 vol. in-8°) concernent la théologie. On doit aussi à ce savant des traductions hollandaises du livre de Job, des Psaumes et des Proverbes de Salomon, accompagnées de commentaires estimés; des sermons, des écrits de morale religieuse, qui l'ont placé parmi les auteurs qui ont le mieux manié l'idiome batave. Muntinghe collabora à divers journaux scientifiques, notamment aux *Annales de l'université de Groningue*. Il fut membre de diverses sociétés savantes. Il est mort en 1824, en possession de l'estime publique. Z.

MUNZER. *Voyez* Muenzer.

MURAIRE (Honoré, le comte) était né à Draguignan le 5 novembre 1750, et on le voit, dans un registre des délibérations de cette ville, qualifié du titre de seigneur de Favas, petit bourg des environs. Reçu avocat à la suite d'excellentes études, le jeune Muraire s'établit dans sa ville natale. Bientôt sa réputation d'habileté et de prudence fut faite. Nommé en 1785 maire et premier consul de Draguignan, il préluda aux grands emplois qu'il devait occuper plus tard, en déployant une activité judicieuse qui, en peu d'années, transforma la ville qu'il administrait. A l'expiration de son mandat, il fit imprimer un compte rendu à ses concitoyens, s'inspirant, sur un modeste théâtre, de l'exemple donné auparavant par Necker et qui avait eu un si grand retentissement. Deux fois, en 1785 et en 1786, il avait été nommé député aux états de Provence. Quand commença le mouvement de 1789, Honoré Muraire fut chargé par la municipalité de Draguignan de préparer un plan de réforme des tribunaux et un projet de règlement concernant la milice bourgeoise. Un an plus tard, en 1790, ses concitoyens lui confièrent une importante mission. L'assemblée nationale s'occupait de l'organisation des départements, et le bruit s'était répandu dans le Var que la ville de Toulon, bien

(1) *Britannica* (*Ritannica*, *vrift* ou *vryflandica*), viennent, selon lui, de *Briten*, mot frison, qui veut dire fortifier, *tan*, dent, *Ape* ou *hpck*, expulsion (*ejectio*), et signifie par conséquent *prévenant la perte des dents*, cette plante étant surtout bonne contre le scorbut. Houttuyn partage cette opinion, t. 6, p. 376, trad., édit. allemande. L'auteur fait part de ses conjectures sur l'origine du mot *Britannia*.

Digitized by Google

que située sur le littoral et à l'une des extrémités de la nouvelle circonscription administrative, prétendait en être le chef-lieu. La mission de Muraire était d'éclairer l'assemblée nationale et de prévenir tout à la fois une injustice à l'égard des populations qui réclamaient contre cette prétention et une faute grave au point de vue administratif. Dans un mémoire qu'il composa à ce sujet et qui est un modèle de raisonnement et de bon sens, Muraire prouva que le véritable chef-lieu, le chef-lieu indiqué, obligé, du département du Var, était la ville de Draguignan, et qu'on ne pouvait le placer ailleurs sans violer les droits manifestes des trois quarts de la population du district. Il aurait pu ajouter que, pour être forte, imposante, entourée de tout son prestige, l'autorité civile devait se trouver au centre des populations civiles, et que fixée à Toulon, ville essentiellement maritime et militaire, elle n'y aurait pas occupé, moralement et matériellement, son rang naturel. En effet, dans un pays de centralisation comme la France, où les yeux des populations cherchent sans cesse l'autorité, il est essentiel que le fonctionnaire qui la concentre en quelque sorte dans sa personne soit le plus près possible de ceux dont il est non-seulement l'administrateur, mais le tuteur et le défenseur. Cette vérité, un instant méconnue pour ce qui concernait le département du Var, triompha bientôt, et le chef-lieu de ce département finit par être définitivement établi là où il aurait dû l'être tout d'abord. Dans l'espace de six ans, Muraire avait été élu tour à tour maire, député aux états de Provence, président du district, membre de toutes les commissions locales, et partout il avait fait preuve d'un sens droit, d'une grande modération, d'une habileté à laquelle chacun rendait hommage; ferme d'ailleurs et sachant résister aux vœux de ses concitoyens quand leurs prétentions ne lui paraissaient pas fondées. En 1791, les électeurs du district de Draguignan eurent à envoyer un député à l'assemblée législative. Muraire obtint leurs suffrages, vint à Paris, fut nommé peu de temps après membre du comité de législation et fit à l'assemblée, le 15 février 1792, un rapport relatif au mode de constatation de l'état civil des citoyens qui le classa parmi les hommes destinés à exercer une légitime influence sur les affaires de leur pays. Ce rapport, qui obtint un grand succès, portait l'empreinte de l'esprit et des passions du temps. Comment se défendre d'un peu d'exagération quand l'exagération est partout et que les plus sages s'y laissent entraîner? Muraire n'échappa point à cette influence. Le comité de législation, qui l'avait nommé son rapporteur, était très-fondé à demander que la constatation des naissances, des mariages et des décès fût confiée exclusivement aux municipalités. « Le citoyen, disait à ce sujet M. Muraire, « appartient à la patrie, indépendamment de sa « religion. » Et rien n'était plus vrai. Il estimait en outre qu'à la législation civile seule il appartenait de déterminer les cas d'empêchements aux mariages dans une même famille. Faisait-il une part suffisante, je ne dirai pas seulement à la situation des esprits, mais encore aux justes susceptibilités des catholiques en ajoutant, en ce qui concernait le mariage, que ses seules bases étaient le droit civil et naturel; que le sacrement avait pu, pendant un certain temps, être lié au contrat, mais qu'il n'était pas de l'essence du mariage? D'autre part, la faculté que le comité proposait de donner aux enfants de se marier dès l'âge de vingt et un ans sans le consentement de leurs parents était évidemment mal justifiée par ces paroles de Muraire à l'assemblée : « Nos lois ac- « tuelles exigent jusqu'à vingt-cinq ans le con- « sentement des parents pour les mariages. Ce ne « sera pas sous le règne de la liberté que vous « autoriserez cet abus de pouvoir. Les motifs de « cette loi sont énoncés dans diverses ordonnan- « ces; c'était pour prévenir le flétrissement des « familles illustres par l'inégalité des conditions, « pour empêcher ce que, dans le dictionnaire de « l'orgueil, on appelle mésalliance. » Une seule voix s'éleva avec énergie dans l'assemblée législative contre les conclusions du rapporteur : ce fut celle de François de Neufchâteau. Mais ses avis ne furent pas écoutés; Muraire lui-même les combattit et entraîna l'assemblée. C'est ainsi que le culte absolu des principes entraînait à chaque instant les hommes les plus éclairés, les plus honnêtes, les plus dévoués au bien public, au delà de ce que commandaient les circonstances et l'état général des esprits. La nouvelle loi sur l'état civil fut donc votée, mais peut-être un peu prématurément. Une page fâcheuse se rencontre ici dans la vie de Muraire. Chargé de faire à l'assemble nationale un rapport sur la conduite du maire de Paris, Pétion, dans cette néfaste journée du 20 juin, prélude des malheurs à jamais déplorables qui se succédèrent bientôt après, il conclut à ce que la suspension dont le directoire du département avait frappé Pétion pour sa désobéissance flagrante fût levée. Cette proposition, où la justice était sacrifiée à une indulgence pour le moins excessive, fut approuvée, mais le *Moniteur* constate qu'une partie de l'assemblée ne prit point part à la délibération. On ne savait pas alors, il est vrai, qu'instrument et complice des girondins, Pétion avait assisté aux conciliabules nocturnes où l'émeute avait été concertée, et que l'inexécution de l'arrêté qui défendait la manifestation était un acte de trahison. Mais, si ces faits n'étaient pas connus encore, on avait pu voir Pétion féliciter publiquement, malgré les insultes commises par la populace dans son irruption aux Tuileries, les citoyens et citoyennes des faubourgs d'avoir exercé avec modération et dignité leur droit de pétition. Muraire eut-il regret de la faiblesse qu'il avait montrée

Digitized by Google

en cette circonstance? ou bien rêvait-il, en ménageant tous les partis, une conciliation devenue depuis longtemps impossible? La conduite qu'il tint peu de temps après semble autoriser cette dernière supposition. Comprenant enfin, mais trop tard, que la royauté était poussée vers l'abîme, le général Lafayette était accouru à Paris après le 20 juin, s'était présenté à la barre de l'assemblée, et là, dans un langage ferme et catégorique, il avait demandé, « au nom de tous les honnêtes gens », que les auteurs et instigateurs des derniers événements fussent sévèrement punis. Les girondins, auxquels Pétion devait sa réintégration, demandèrent de leur côté que le général Lafayette fût mis en accusation pour avoir quitté l'armée sans congé et adressé à l'assemblée, comme chef militaire, des pétitions relatives à des intérêts en dehors de ses attributions. L'affaire s'envenima, et le général Lafayette fut accusé d'avoir, à la suite des événements du 20 juin, exprimé l'intention de marcher sur Paris. Sur ces entrefaites, on lut à l'assemblée une lettre qu'il avait écrite au maréchal Luckner et qui renfermait des passages peu propres à concilier à son auteur la sympathie des clubs. Muraire, à qui la commission extraordinaire des Douze avait confié le rapport sur les griefs imputés au général Lafayette, mit toute son adresse à les atténuer. Il fut bien obligé de reconnaître qu'il était dangereux de voir des généraux d'armée formuler des pétitions qui pouvaient devenir des ordres pour les autorités à qui elles étaient adressées. Mais, dit-il, ni la constitution ni la loi n'avaient mis de limite à l'exercice du droit de pétition. D'autre part, la *Déclaration des droits de l'homme* portait expressément que nul citoyen ne pouvait être condamné qu'en vertu d'une loi antérieure au délit dont il était accusé. Conformément à ce principe, la commission n'avait rien vu dans la conduite du général Lafayette qui fût contraire aux lois en vigueur. A la suite de longues et violentes discussions, l'assemblée rejeta le décret de mise en accusation contre le général, à la majorité de 406 voix contre 224. Résolue à l'établissement du divorce, l'assemblée en avait adopté le principe dans la discussion relative à la constatation des actes de l'état civil. Il fallait cependant prendre sur cet important sujet une décision formelle. Aussi le comité de législation, dont Muraire faisait partie, était souvent invité à la formuler. Le 30 août 1792, un député exposa sur le divorce une théorie qui fut accueillie par l'assemblée avec une grande faveur. Après avoir qualifié la simple séparation autorisée par l'ancien code de loi barbare, vouant, sans réciprocité, une femme vertueuse au malheur ou lui commandant l'adultère, Aubert-Dubayet dit que le contrat qui liait les époux devait être commun. Suivant lui, ils ne pouvaient être véritablement heureux qu'autant que la loi leur permettrait le divorce. Des applaudissements bruyants et réitérés accueillirent cet étrange plaidoyer. Muraire prit la parole pour expliquer que si le comité de législation n'avait pas annexé à la loi sur l'état civil une disposition concernant le divorce, c'est qu'il avait pensé qu'elle devait faire un objet distinct. Il croyait d'ailleurs que le divorce était conforme à la morale, à la politique, à la *Déclaration des droits de l'homme*, et il était d'avis que le comité fût invité à formuler un projet de loi à ce sujet. Sans attendre de nouvelles explications, l'assemblée, impatiente de ramener l'âge d'or dans tous les ménages où les liens conjugaux auraient pu être mal assurés, déclara que le mariage était un contrat dissoluble par le divorce. L'assemblée législative se sépara peu de temps après. Muraire y représentait un département essentiellement religieux. Dans le Midi, comme au surplus dans toutes les autres provinces, la majorité des populations pensait que la faculté légale de dissoudre les liens conjugaux porterait à la famille et aux mœurs une atteinte irréparable. Ces dissentiments fondamentaux nuisirent sans doute à Muraire, qui ne fut pas réélu par ses compatriotes. Il dut aussi probablement à cette retraite forcée de la scène politique de traverser l'affreux régime de la terreur sans payer de sa vie son attachement réel pour la liberté amie de l'ordre. Il avait cependant été emprisonné à Ste-Pélagie, et il allait être traduit devant le tribunal révolutionnaire, quand la salutaire réaction de thermidor le sauva d'une mort certaine et permit enfin au pays de respirer. Nommé au mois de septembre 1795 député au conseil des Anciens par le département de la Seine, Muraire fit sa profession de foi dans un rapport relatif au règlement de l'Institut, que le gouvernement venait de reconstituer. « La France, « dit-il, gémissait sur les longs malheurs d'une « trop longue tyrannie; la philosophie épouvan- « tée abandonnait une terre sur laquelle la li- « berté semblait n'avoir pu s'établir; les sciences « et les arts, persécutés par le vandalisme, « fuyaient devant lui; les hommes les plus re- « commandables par leurs lumières, leur savoir, « leurs talents, étaient proscrits et immolés (1). » Cette indignation généreuse inspira de nouveau Muraire dans la discussion d'une mesure importante que le conseil des Cinq-Cents avait approuvée et renvoyée, conformément à la constitution, au conseil des Anciens. Il s'agissait d'obliger les pères, mères et autres ascendants des émigrés à faire le partage de leurs biens, afin de pouvoir saisir et mettre sous le séquestre, au profit de l'Etat, ceux de ces biens qui seraient échus à des émigrés. Convaincu d'après les dispositions de ses collègues que la proposition serait adoptée, Muraire la combattit néanmoins avec énergie, en invoquant les principes sociaux les plus sacrés. Sa courageuse protestation demeura sans succès et la proposition relative aux biens des émigrés

(1) *Moniteur universel* du 21 germinal an 4 (10 avril 1796).

Digitized by Google

fut adoptée par 108 voix contre 94. Une loi de la convention nationale avait accordé aux enfants nés hors mariage le droit de succéder à leurs père et mère au même titre que les enfants légitimes. Muraire appuya de sa parole et le conseil des Anciens adopta la proposition qu'avait faite le conseil des Cinq-Cents de modifier cette législation antisociale. Ce fut le point de départ des dispositions depuis insérées dans le Code civil. Une autre loi de la convention nationale, celle du 3 brumaire an 4, avait en quelque sorte divisé la France en deux catégories et déclaré incapables de toutes fonctions législatives, administratives, municipales et judiciaires, non-seulement tous ceux qui auraient provoqué des mesures séditieuses et contraires aux lois, mais encore les pères, fils et petits-fils, frères et beaux-frères, alliés, oncles et neveux des individus compris dans les listes d'émigrés et non définitivement rayés de ces listes. Effrayé de cette législation draconienne, le conseil des Cinq-Cents avait proposé, en attendant mieux, de rapporter l'article 1er de la loi relatif à la provocation aux mesures séditieuses, lequel laissait à l'autorité un pouvoir discrétionnaire dont les mauvaises passions pouvaient abuser si facilement. Muraire, récemment élu président du conseil des Anciens, appuya avec la plus louable insistance la résolution des Cinq-Cents. Il exposa que la rejeter serait faire revivre la loi du 3 brumaire, qu'un orateur avait si bien qualifiée en disant qu'elle ressuscitait le régime de Robespierre sous celui de la constitution. Peu de temps après, chargé d'un rapport sur la question de savoir quelle devait être la qualification de la peine appliquée pour vente et achat de suffrages en matière d'élection, Muraire se rangea, par les meilleures raisons, fondées principalement sur la dignité des citoyens et l'utilité publique, à l'avis des Cinq-Cents, qui avaient déclaré cette peine infamante. Cependant de fâcheuses rumeurs commençaient de nouveau à circuler. On prévoyait que le directoire, préoccupé à l'excès de quelques réunions royalistes et visiblement débordé par la faction jacobine à qui elles servaient de prétexte pour ses desseins, se laisserait dominer, comme l'avaient fait tous les pouvoirs depuis 1789, par les partis extrêmes. Muraire était, et il le savait fort bien, du nombre de ceux que menaçaient les soi-disant amis de la révolution. Il faut lui rendre justice : il suivit la ligne qui lui était tracée par son devoir avec une fermeté des plus honorables. Il avait invoqué avec éloquence le principe et le droit sacré de la propriété pour empêcher que les pères, mères et autres ascendants des émigrés ne fussent forcés de disposer, vivants, de tous leurs biens. La qualification de *chouan*, que cet acte de courage lui avait value de la part d'un de ses collègues, ne l'intimida pas dans une autre discussion ayant, au point de vue politique, de l'analogie avec la première. Vers la fin d'août 1797, le conseil des Anciens eut à examiner une résolution prise par le conseil des Cinq-Cents, dans le but de rapporter toutes les lois pénales rendues contre les prêtres non assermentés. Ces lois, œuvre de colère et de violence, exigeaient en effet une réforme devenue urgente, si l'on ne voulait s'aliéner profondément les populations. Muraire posa d'abord en principe que l'indépendance de l'opinion, de la pensée, de la conscience, devait être absolue auprès des législateurs. La constitution ne reconnaissant que des citoyens, il éviterait donc de faire intervenir la religion dans une discussion exclusivement politique. Il résuma ensuite, en termes énergiques, les lois qu'il s'agissait de rapporter. C'étaient, suivant lui, des lois d'exil et de mort portées contre des hommes en masse, sans distinction, sans jugement, sur la dénonciation de six personnes et l'attestation de deux témoins, soit pour des faits qui n'étaient pas déclarés criminels et qui ne pouvaient pas l'être par leur nature, car la prestation et la rétractation d'un serment avaient toujours été des actes parfaitement libres; soit contre des gens dont l'unique crime était d'avoir donné l'hospitalité à des ecclésiastiques ou de les avoir soustraits à la persécution. De pareilles lois pouvaient-elles être maintenues en présence de la garantie donnée par la constitution aux citoyens de n'être poursuivis que pour des délits personnels, précisés, constatés, sur une accusation admise par le jury? Son discours produisit sans doute une impression profonde, car le conseil des Anciens le fit distribuer à trois exemplaires. Cependant, les craintes de la partie influente du directoire étaient, depuis quelque temps, devenues très-vives. Dix jours après le rappel de la loi sur les prêtres, le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), le bruit se répandit dans Paris qu'un grand nombre de membres du conseil des Cinq-Cents et du conseil des Anciens avaient été saisis et déportés. Muraire figurait avec Portalis, Siméon, Pastoret, Camille Jordan, Boissy d'Anglas, Barbé-Marbois, sur la liste des victimes; il devait même, comme la plupart d'entre elles, être déporté à Cayenne. Il trouva d'abord le moyen de se cacher et obtint ensuite de passer le temps de sa détention à l'île d'Oléron, où il resta plus de deux ans, à l'expiration desquels un décret spécial en date du 5 nivôse an 8 l'autorisa, ainsi que ses compagnons d'exil, à se rendre à Paris et à y demeurer sous la surveillance du ministre de la police générale. L'avénement d'un gouvernement franchement réparateur, que tout le monde prit au sérieux, devait nécessairement remettre en évidence tous ceux, législateurs ou administrateurs, dont la capacité s'était manifestée dans les débats et les luttes de la révolution. Muraire ne tarda pas à se trouver porté, par la force des choses, à une position éminente. Nommé d'abord commissaire au parquet de Paris, il entrait peu après au tribunal de cassation, où il eut pour collègues

Digitized by Google

une pléiade d'hommes remarquables dont le nom seul est encore, à soixante ans de distance, le plus significatif des éloges. Le président Tronchet ayant été nommé sénateur, le tribunal de cassation choisit à l'unanimité Muraire pour le présider. Jamais, on peut le dire, élection plus flatteuse. Muraire eut à cœur de prouver qu'il en comprenait tout le prix. « Pénétré de cette conviction, a dit de lui un appréciateur des plus compétents, que l'autorité du magistrat n'est que la soumission à l'autorité de la loi, M. Muraire ne mettait dans les délibérations ni amour-propre, ni opiniâtreté. Il combattait avec égards les avis contraires aux siens; il les acceptait avec déférence s'ils l'éclairaient et le ramenaient : aimable d'ailleurs à tout ce qui l'approchait, simple de mœurs, modéré en toutes choses, nul mieux que lui ne savait répondre quand il était interrogé. Les interpellations imprévues ne le troublaient pas. Habile à rattacher aux questions de législation les théories de l'ordre social, il les développait avec force et sobriété, et sa parole, toujours appropriée, charmait l'esprit en l'éclairant (1). » Appelé par sa position à haranguer souvent le chef de l'Etat, le président Muraire, qui voyait de près les résultats prodigieux de l'administration du premier consul, lui exprimait sans adulation, mais avec force, son admiration et la reconnaissance de la France entière. Après le concordat, le cardinal légat Caprara vint à Paris. Chargé de le féliciter au nom du tribunal de cassation, le président Muraire lui adressa, le 22 germinal an 10, ces paroles, indice des tendances du nouveau gouvernement et qui furent remarquées : « La religion et la justice se prêtent un mutuel « appui. Heureux les Etats où l'action des lois est « à la fois aidée et tempérée par l'influence des « institutions religieuses, et où le salutaire effet « des institutions religieuses est garanti par la « sagesse et par la protection des lois ! » Obéissant docilement à l'impulsion partie d'en haut, le président Muraire demandait et obtenait, quelques mois après, que le tribunal de cassation, comme les parlements avant 1789, inaugurât ses travaux par une cérémonie religieuse. Aux termes d'un arrêté consulaire du 3 ventôse an 10, chaque année, le tribunal de cassation devait présenter aux membres du gouvernement, en présence du conseil d'Etat, le tableau des parties de la législation réputées vicieuses ou insuffisantes. A la suite de l'exposé du tribunal de cassation, le grand juge était tenu de faire connaître les observations qu'il aurait recueillies sur les mêmes questions. Cette cérémonie, qui avait un caractère de grandeur incontestable, et, à l'époque où elle fut décrétée, un certain cachet d'utilité, eut lieu pour la première fois le troisième jour complémentaire de l'an 11. Le président Muraire y porta la parole au nom du tribunal de cassation. Dans son discours, œuvre mûrie et de longue haleine, il insista sur quelques points d'une importance considérable. La principale de ses préoccupations eut pour objet l'institution du jury, fondée, comme on sait, par la loi du 29 septembre 1791. Il dit que le triste résultat de l'impunité des plus grands crimes l'avait presque conduit à douter si cette institution, si belle en théorie, n'avait pas été jusqu'alors plus nuisible qu'utile. Il se demanda si elle offrait des avantages bien réels dans un pays où il n'y avait plus ni féodalité, ni distinction, ni priviléges; s'il était bien vrai que, pour prononcer sur un crime et sur toutes les circonstances qui le nuancent, il suffisait d'avoir du sens commun et des lumières naturelles; si l'institution du jury s'adaptait parfaitement au caractère national; si enfin elle s'alliait bien avec le sentiment trop ordinaire de générosité et d'indulgence dans les uns, de timidité et d'insouciance dans les autres, qui portera toujours à la commisération la plupart des hommes habitués à ne considérer la société que comme un être abstrait, et ne voyant que celui qu'ils vont frapper. Le président Muraire croyait, quant à lui, que l'ordonnance de 1670, modifiée par les décrets de 1789, offrait une garantie plus grande et des motifs plus réels de sécurité. Il estimait, dans tous les cas, que l'essai peu rassurant fait jusqu'alors de l'institution du jury tenait à ce que trop peu de conditions étaient requises de ceux qui étaient investis de cette fonction redoutable. Une question non moins grave, celle de savoir s'il y avait lieu de supprimer la peine de mort, comme le demandaient déjà quelques publicistes, fixa ensuite l'attention de Muraire. Son opinion à cet égard ne pouvait être douteuse. L'intérêt social, la nécessité des exemples, la trop grande facilité d'échapper aux peines purement temporaires, tout lui paraissait faire une loi du maintien de la peine de mort. Le droit de faire grâce, justement attribué au chef de l'Etat, paraissait au président Muraire le seul adoucissement qui pût être apporté, dans certaines circonstances favorables, à la rigidité des lois. Ayant à constater le grand nombre des infanticides, il exprimait le vœu que l'administration, remontant à la cause du mal pour en tarir la source, établît et multipliât des asiles où les filles-mères trouveraient secours et discrétion, et où leurs enfants, adoptés par la patrie, recevraient d'abord les premiers secours, et plus tard une éducation qui leur permît de se rendre utiles. Enfin, au sujet des condamnés libérés, dont la rentrée dans la société était un continuel sujet d'alarme pour elle et de graves préoccupations pour la magistrature, le président Muraire demandait que la police leur assignât une résidence et les attachât à des ateliers déterminés, afin de contenir, sans porter réellement atteinte à la liberté civile, cette classe toujours redou-

(1) *Éloge de M. le comte Muraire*, par M. Delangle, procureur général à la cour de cassation (audience de rentrée du 11 novembre 1852).

Digitized by Google

table d'individus. La première partie du discours du président de la cour de cassation avait traité principalement de la proportion entre les crimes et les peines, et l'on vient de voir avec quelle ampleur ce plan avait été conçu et exécuté. N'ayant pas à s'occuper, comme le prescrivait l'arrêté du 5 ventôse an 10, du perfectionnement des différents codes non encore publiés, la réforme des abus intéressant l'administration de la justice fut le second point qu'il examina. Un sénatus-consulte récent avait statué, dans l'intérêt et pour l'honneur de la magistrature, que les magistrats pourraient être soumis à une censure. Le président Muraire demanda plus encore : d'après lui, cette mesure d'ordre et de sagesse voulait être complétée, et elle ne pouvait l'être efficacement que par une loi qui, organisant l'exercice de la censure dans des cas préalablement déterminés, serait le code de discipline judiciaire. Il estimait qu'une pareille loi, prévoyant tous les cas punissables, obviant également à l'impunité et à l'arbitraire, serait pour les magistrats un avertissement toujours présent, et produirait par cela même, sans avoir besoin d'être appliquée, les plus heureux résultats. La cérémonie que nous venons de rappeler ne se renouvela pas. Cependant le gouvernement s'empressa d'adopter la plupart des vues exprimées par le président Muraire. Quant à lui, il était l'objet constant de la faveur du chef de l'Etat. En 1802, au moment où l'on discutait les divers codes au conseil d'Etat, le premier consul l'avait nommé conseiller hors section, « pour donner, « disait le décret, un témoignage d'estime et de « satisfaction au tribunal de cassation et à son « premier président ». Quelques années plus tard, en 1806, l'empereur le créa comte de l'empire. Il l'avait déjà fait grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre de la Réunion. Il lui avait encore donné, dans une circonstance critique, des preuves de sa munificence (1). En reconnaissance de tant de bienfaits, le comte Muraire servait l'empereur avec un zèle et un dévouement qu'aucune tâche ne lassait. D'une assiduité irréprochable à la cour de cassation, il prenait aussi une part active aux travaux du conseil d'Etat. On raconte qu'un jour, dans une des séances du conseil, il soutint contre l'empereur en personne son opinion avec tant de force, que déjà le bruit de sa disgrâce commençait à circuler. Il s'agissait d'une question fiscale dans laquelle deux cours inférieures avaient jugé contrairement à deux arrêts de la cour de cassation. Loin d'amener sa disgrâce, cette fermeté, appréciée comme elle méritait de l'être, ajouta plutôt à sa faveur. Plusieurs années se passèrent pendant lesquelles il continua de remplir avec le même zèle ses doubles fonctions, donnant aux actes de l'empereur, dans toutes les circonstances solennelles où il était appelé à le haranguer, une adhésion sans réserve, mais sincère. En 1806, un avocat jadis célèbre, à côté même du fameux Gerbier, Target, alors conseiller à la cour de cassation, mourut. Muraire était un de ses amis les plus anciens. Il prononça, suivant l'usage, son éloge devant la cour. Seulement, et à raison sans doute des liens d'amitié qui avaient existé entre lui et Target, l'éloge de ce dernier prit les allures d'un discours académique. Il y avait dans cette vie, très-honorable à tant d'égards, une difficulté grave pour le premier représentant de la magistrature française : c'était le refus que, dans un jour de faiblesse à jamais regrettable pour sa mémoire, avait fait Target de défendre Louis XVI. Muraire aborda cette difficulté de front. « Non, dit-il, je ne louerai pas « ce qui ne doit pas être loué ; je n'essayerai pas » de justifier ce qui ne pourrait pas être jus- « tifié, et fidèle à l'engagement que j'ai pris de « me défendre de toute prévention et de toute « partialité, je plaindrai sincèrement M. Tar- « get d'avoir refusé le ministère que Louis XVI « lui demandait et que l'humanité réclamait. » A la suite du coup d'Etat de fructidor et de la déportation qui avait frappé Muraire, la municipalité de sa ville natale s'était vue forcée de mettre les scellés sur son mobilier et le séquestre sur ses biens. On se figure si elle eut plus tard à cœur de se dédommager de la contrainte qui lui avait été imposée. A deux reprises, en 1804 et en 1811, le collége électoral du Var porta parmi ses candidats au sénat le président Muraire, qui était de la part de ses concitoyens, chaque fois qu'il allait visiter la Provence, l'objet d'ovations enthousiastes. Cependant, le temps avait marché et les jours difficiles étaient revenus. Le 12 avril 1814, le comte Muraire et la cour de cassation avaient, dans une courte adresse, adhéré aux actes émanés du sénat et du gouvernement provisoire. Le comte Muraire échappa pendant quelques mois à la réaction royaliste; mais, le 16 février 1815, une ordonnance royale mit M. de Sèze à sa place. Il était d'ailleurs nommé premier président honoraire de la cour de cassation, et le roi lui conservait, *par grâce spéciale*, la moitié de son traitement cumulé avec sa pension de conseiller d'Etat. Quarante jours après (on était alors au temps des étonnements et des prodiges), le comte Muraire haranguait de nouveau l'empereur aux Tuileries à la tête de la cour de cassation. Autant l'adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire avait été laconique, autant la harangue du 26 mars 1815, œuvre du premier président, votée à l'unanimité par la cour, fut chaleureuse, abondante, expansive. La carrière

(1) On a dit que Muraire avait fait des spéculations imprudentes qui auraient été pour lui la source de grands embarras. M. Delangle affirme, d'après un témoignage irrécusable, qu'un emprunt destiné à remplir des obligations de père de famille avait été la cause unique des embarras dont il s'agit. Voyez ce que M. Thiers raconte dans son *Histoire du consulat et de l'empire*, t. 16, p. 199, au sujet du fait dont il s'agit.

Digitized by Google

politique et judiciaire de Muraire fut brisée définitivement quelques mois plus tard. « Destitué après Waterloo, disait en 1852 à la cour « de cassation un de ses premiers magistrats, « M. Muraire quitta cette enceinte que pendant « quinze années il avait remplie de son nom, « emportant la sympathie des collègues auxquels « il avait dû son élévation, emportant aussi les « regrets du barreau, qui l'avait trouvé constamment bienveillant, accessible, affectueux (1). » Le comte Muraire aimait les lettres, et on le trouvait souvent occupé à lire Montaigne, qu'il appelait son meilleur ami. Les innocentes distractions de la franc-maçonnerie remplirent aussi, pendant les longues années qu'il lui fut donné de parcourir, le vide qu'avait fait dans sa vie une retraite prématurée. Un moment vint pourtant où la nature implacable exigea son tribut. Au mois de novembre 1837, le comte Muraire fut atteint d'une maladie dont il vit tout d'abord la gravité, et qui l'emporta le 22 du même mois. On a de lui plusieurs opuscules : 1° *Eloge de Target*, in-8°; 2° *Discours prononcé en la R.·. ☐ de la clémente amitié, le jour de son installation au rit écossais ancien et accepté*, Paris, 1827, in-12; 3° *Discours prononcé aux obsèques maçonniques du lieutenant général baron Maransin*, célébrées le 26 juin 1828, Paris, in-8°; 4° *Loge d'Emeth. Obsèques maçonniques du T.·. Hon.·. F. Henri Ricard. Dernier adieu*, Paris, 1830, in-8°; 5° *Souv.·. chap.·. des Trinitaires, vallée de Paris. Discours d'installation du Souv.·. chap.·. du 18e degré, sous le titre distinctif : les Trinitaires établis près la R.·. L.·. écossaise du même titre O.·. et vallée de Paris*, Paris, 1831, in-8°. (*Voyez*, pour plus de détails sur le comte Muraire, la notice étendue donnée par l'auteur de cet article dans ses *Etudes financières et d'économie sociale*, page 203 à 249, Paris, 1859, 1 vol. in-8°.) P. C—NT.

MURALT (Jean de), médecin de Zurich, descendait d'une famille noble, originaire de Locarno; ses ancêtres avaient été obligés de quitter leur patrie en 1555 (2). Ayant embrassé la réformation, ils trouvèrent, avec d'autres familles du même pays, l'hospitalité à Zurich; ils s'établirent ensuite dans cette ville et à Berne. Jean de Muralt, chirurgien habile, fut reçu bourgeois de Zurich en 1566. De ses descendants, plusieurs ont cultivé la médecine; et celui dont il s'agit fit ses études en Allemagne, en France et en Angleterre. Il fut créé docteur à Bâle en 1671 et devint médecin de la ville et professeur en physique et en mathématiques à Zurich. Il fut habile dans son art et savant distingué; le nombre de ses écrits est considérable, sans parler du grand nombre de Mémoires et d'observations qu'il fit insérer dans les *Ephemerides naturæ curiosorum*. On ne citera que les principaux : *Experimenta anatomica*, 1670; — *Vademecum anatomicum*, 1677; — *Exercitationes medicæ seu experimenta anatomica de humoribus in corpore circumfluentibus*, 1675; — *Œuvres de chirurgie*, 1691 et 1711; — *Hippocrates helveticus*, 1692 et 1716; — *Description des bains d'Urdorf*, 1702; — *Physica specialis*, en six parties, 1707 à 1714, dont la quatrième partie comprend un *Catalogue des plantes de la Suisse*, qui a été traduit en allemand, en 1715; — *Collegium anatomicum curiosum*, 1687; — *Lux in tenebris a tenebris rejecta, non tamen extincta, sub dium revocata in Locarnensium persecutione*, sous le nom de *J. Eutichius a Claramonte*. Il mourut en 1733, à l'âge de 88 ans. Son fils, *Jean-Conrad* de Muralt, fut de même médecin de la ville à Zurich et publia quelques Dissertations médicales. — Muralt (Beat-Louis de), né à Berne, s'est fait connaître par quelques ouvrages, tels que les *Lettres sur les Anglais et les Français*, 1728; — *Lettres sur les voyages et sur l'esprit-fort*, 1753; — *l'Instinct commun recommandé aux hommes*, 1753; — *Fables nouvelles*, 1753. Ces écrits prouvent que l'auteur avait de l'esprit et qu'à des connaissances assez superficielles il joignait un grand penchant au paradoxe. Le premier fut traduit en anglais et eut en France l'honneur d'une réfutation, sous le titre d'*Apologie du caractère des Français et des Anglais*. U—I.

MURAT (Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de) était petite-fille du maréchal de Castelnau (*voy.* ce nom) et fille de Michel II, marquis de Castelnau, mestre de camp de cavalerie et gouverneur de Brest, lequel mourut à Utrecht le 2 décembre 1672, âgé de 27 ans, d'une blessure reçue à l'attaque d'Ameyden. Henriette-Julie eut aussi pour aïeul maternel un maréchal de France, Louis Foucault, comte de Daugnon. Elle naquit à Brest en 1670 et quitta cette ville, à l'âge de seize ans, pour se rendre à Paris, où elle était demandée en mariage par Nicolas, comte de Murat, brigadier des armées du roi, d'une très-ancienne famille transplantée d'Auvergne en Dauphiné et alliée de celle de la Tour-d'Auvergne. La jeune Castelnau parut devant son prétendu dans le costume des villageoises bretonnes, dont elle parlait passablement la langue. La reine voulut qu'elle fût présentée à la cour sous cet habit, dont on lui avait beaucoup vanté l'originalité, et cette circonstance, jointe à l'esprit et à la beauté d'Henriette, lui mérita les hommages des poëtes contemporains. Son mariage eut lieu peu de temps après. Née avec beaucoup d'imagination et de vivacité, mais avec un caractère ardent et opiniâtre et avec trop de penchant au plaisir, madame de Murat donna quelquefois dans des égarements auxquels sa naissance ne servit qu'à donner plus d'éclat. Soupçonnée d'avoir coopéré à un libelle dans lequel était insultée toute

(1) *Eloge de M. Muraire*, par M. Delangle.

(2) On croit qu'ils étaient de la même famille que François Muralto, gentilhomme de Come, qui écrivit en latin les Annales de sa patrie, ouvrage curieux pour les événements du 16e siècle. Voyez les *Uomini illustri della Comasca*, par le comte de Giovio, p. 152 et 403.

Digitized by Google

la cour de Louis XIV, elle fut exilée à Loches, par ce monarque, à la sollicitation de madame de Maintenon. Ce fut dans cette retraite qu'elle composa : 1° *Mémoires* de sa vie, Paris, 1697, in-12; c'est moins une histoire qu'un roman; 2° *Nouveaux Contes de fées*, Paris, 1698, 2 vol. in-12; insérés depuis dans la collection intitulée *Cabinet des fées;* 3° le *Voyage de campagne*, Paris, 1699, 2 vol. in-12; ouvrage agréablement écrit, faussement attribué à madame Durand; 4° un *Dialogue des morts;* 5° *Histoire de la courtisane Rhodope*, Loches, 1708. Cette histoire n'est pas achevée. 6° *Histoire galante des habitants de Loches*, qui est désignée sous le nom de *Ségovie;* l'auteur prit l'idée de ce roman satirique dans le *Diable boiteux*, qui venait de paraître; 7° les *Lutins du château de Kernosy*, Leyde, Paris, 1710-1717, in-12, 2 vol., réimprimés plusieurs fois. Ce roman ingénieux et rempli de grâces est le meilleur ouvrage de madame de Murat; 8° *Histoires sublimes et allégoriques*, 1699, 2 vol. in-12, attribuées à la comtesse d'Aulnoy, par Lenglet Dufresnoy; 9° des *Chansons* et autres *Poésies fugitives*, répandues dans les recueils du temps, et parmi lesquelles on distingue sa Chanson sur l'*Hiver* de 1709, son Couplet sur le *Plaisir* et cinq ou six autres pièces assez agréables. Le *Comte de Dunois*, 1671, in-12, qu'on lui a mal à propos attribué, est de madame de Villedieu. Le marquis de Paulmy possédait un manuscrit de lettres de madame de Murat, adressées à ses amies et contenant des *petits romans*, des *nouvelles*, des *contes de fées*. On y trouvait aussi un roman inédit, intitulé le *Sopha amoureux*. C'est encore à tort qu'on a attribué à cette dame les *Effets de la jalousie*, Paris, 1696, in-12; ce n'est qu'une réimpression donnée par Lesconvel, sous un nouveau titre, selon sa coutume, de l'*Histoire tragique de Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant* (*voy.* LESCONVEL). Les romans de la comtesse de Murat l'ont placée au rang des femmes les plus célèbres dans ce genre de littérature. Ils se font remarquer par la pureté du goût, la sagesse des idées, l'honnêteté des tableaux et par une teinte de philosophie qui caractérise le siècle où ils ont été écrits. Ses vers, en petit nombre, se distinguent par la facilité, et elle aurait pu se faire un nom parmi les poëtes érotiques, si elle s'était livrée uniquement à la poésie. En 1715, le duc d'Orléans, régent de France, sur la recommandation de madame de Parabère, sa maîtresse, mit fin à l'exil de madame de Murat, qui ne jouit pas longtemps du plaisir de revoir une amie dont elle dictait les lettres énergiques. Elle mourut, non à Paris, comme l'ont dit la plupart de ses biographes, mais à son château de la Buzardière, dans le Maine, le 24 septembre 1716, âgée de 46 ans, sans laisser d'enfants. Ses deux sœurs n'ayant point été mariées, elle fut le dernier rejeton de l'ancienne famille des Castelnau, originaire du Bigorre. A—T.

MURAT (JOACHIM), roi de Naples, naquit le 25 mars 1768 à la Bastide-Fortunière, district de Gourdon, département du Lot, d'une famille estimée de cultivateurs qui vivaient dans une honnête aisance (1). Son père, ne voulant pas laisser perdre le bénéfice ecclésiastique dont jouissait un oncle de Joachim, eut l'idée de faire de cet enfant un prêtre, et l'envoya au petit séminaire de Cahors; mais Joachim avait des vues tout opposées. Il acheva néanmoins ses études, les fit même avec un certain éclat et se rendit ensuite à l'université de Toulouse pour y prendre ses grades en droit canon. Affranchi dès lors d'une surveillance incommode, il suivit la pente irrésistible des passions les plus vives et dépensa bien au delà de ses moyens. Ses ressources étant épuisées, il va trouver un maréchal des logis du régiment des Ardennes, nommé la Rocheblin, qui recrutait pour son corps, et il s'engage sans condition. Presque aussitôt, la famille émue paye les dettes de Joachim, à condition, bien entendu, qu'il retournera sur les bancs, mais il ne fait qu'y passer : de nouvelles folies l'entraînent, et, moyennant quelques écus, la Rocheblin l'enrôle d'une manière définitive. L'année 1789 finissait; partout dans l'armée fermentaient des éléments révolutionnaires. Murat, maréchal des logis, jouissait sur ses camarades de l'influence que donnent un physique agréable, une élocution facile, une bravoure à toute épreuve et des talents distingués; il dirigeait, présidait leurs réunions, et, certain jour qu'un acte d'insubordination grave avait compromis la position de Joachim, son capitaine, M. de la Roque, de Cahors, qui l'affectionnait beaucoup, lui fit donner un congé absolu. Rentré au sein de sa famille, il habitait St-Céré, chez l'un de ses parents, lorsque vers la fin de l'année 1791 s'organisa la garde constitutionnelle de Louis XVI. Le département du Lot devait fournir trois gardes : les districts, inspirés d'une manière heureuse, désignèrent au choix du directoire départemental Murat et Bessières, qui partirent presque immédiatement pour Paris. A peine Murat se trouvait-il sous les drapeaux de la république qu'un ancien membre de la constituante, M. de Feydel, le même qui présida plus tard les assises d'Alby dans la célèbre affaire de Fualdès, lui fit des propositions contraires aux engagements pris par lui. Murat les repoussa comme injurieuses pour son caractère, et il en écrivit au directoire du Lot, qui communiqua sa lettre au comité de surveillance de l'assemblée législative (avril 1792). La dissolution de la garde constitutionnelle du roi, opérée le 30 mai suivant, avait eu ainsi comme point de départ la

(1) A la suite d'un *Mémoire des services du républicain Murat, depuis sa naissance, en 1768 (sic), jusqu'à l'année 1793*, nous lisons ces mots écrits de sa propre main : « J'ai l'honneur d'observer au « citoyen ministre que, quoique je porte le nom de ci-devant « noble, je suis un vrai sans-culotte; que je suis fils d'un labou- « reur, et que j'en louerai les certificats quand il le jugera à « propos. » Suivent les attestations de cinq membres de la convention nationale. Pièce vendue cinquante francs au mois de février 1844. N° 352 du Catalogue.

Digitized by Google

dénonciation patriotique de Murat. Fait sous-lieutenant dans un régiment de chasseurs à cheval, puis aide de camp du général d'Hure, il passa bientôt avec de l'avancement dans un nouveau corps de chasseurs à cheval que le colonel Landrieu organisait à Versailles et qui prit le numéro 21, devenu célèbre pendant les guerres de la révolution. Murat y commandait déjà un escadron au commencement de 1795, et il se conduisit avec non moins de bravoure que de prudence et d'aplomb lors des insurrections du 12 germinal et du 1er prairial an 3 (1795), et de la révolte sectionnaire du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795). Le directoire, nouvellement constitué, désigna Murat pour remplacer au 21e le colonel Dupré, qui allait être mis à la retraite, et quand, au mois de mars 1796, Bonaparte eut quitté le commandement de l'armée de l'intérieur, pour aller vaincre l'Autriche dans les plaines d'Italie, il s'adjoignit Murat en qualité de premier aide de camp (1). Au mois de mai suivant, cet Ephestion du nouvel Alexandre, déjà chargé de lauriers, revenait à Paris présenter au directoire vingt et un drapeaux pris sur les Austro-Sardes, et peu après il franchissait de nouveau les Alpes avec les insignes de général de brigade. Son éclatante intrépidité, son imagination pleine d'expédients heureux furent très-utiles à l'armée, surtout depuis la mort de Stengel, le seul homme, disait Bonaparte, qui sût entraîner la cavalerie. A Roveredo, il traverse l'Adige avec un détachement du 10e de chasseurs, ayant en croupe un nombre égal de fantassins; à Bassano, il centuple les moyens de ses soldats; à Ceva, quelques centaines de chasseurs lui suffisent pour culbuter les escadrons de Wurmser; à St-Georges, une blessure l'arrête momentanément; mais bientôt, à la Corona, il reparaît, tournant avec une demi-brigade d'infanterie légère la position de l'ennemi et décidant sa retraite. Jusqu'à présent Murat n'a été qu'un simple guerrier : le général en chef l'improvise diplomate. Secondé du prestige d'un nom déjà célèbre, Murat, à Turin, à Gênes, remplit dignement l'objet de sa mission; puis il remonte à cheval, et dans les batailles de Rivoli et de la Favorite, au passage du Tagliamento, exécuté avec une division sous le feu des batteries autrichiennes, ce général d'avant-garde exécute l'impossible. Le traité de Campo-Formio, signé le 17 octobre 1797, détacha momentanément Murat de la fortune de Bonaparte. Au mois de février 1798, lorsque Alexandre Berthier occupait les Etats romains, Murat fut chargé du commandement de la ville de Rome. Une violente insurrection contre les Français ayant alors éclaté dans les districts d'Albano et de Castella, il y rétablit le calme; puis il revint à Paris. Bonaparte préparait l'expédition d'Egypte. Pour une croisade de cette nature, nul homme ne lui convenait mieux que Murat; aussi furent-ils promptement d'accord quand Bonaparte lui eut révélé son projet. Le 30 floréal an 6 (19 mai 1798), Murat s'embarquait à Toulon; le 21 prairial (9 juin), il débarquait à Malte, remplissait auprès du grand maître plusieurs missions et recevait ensuite le commandement d'une colonne chargée d'agir hostilement, s'il le fallait. Le grand maître ayant capitulé, l'escadre républicaine reprit la mer, et le 1er juillet 1798, elle débarquait dans la rade d'Aboukir. Maîtres d'Alexandrie le lendemain, nous étions huit jours après au pied des Pyramides. Les mamelucks y furent entièrement défaits; mais Murat faillit périr. Au milieu d'une charge de cavalerie, emporté par son cheval ou par sa fougueuse ardeur, il se trouve instantanément seul, cerné d'ennemis. Lasalle, qui s'en aperçoit, accourt suivi de quelques hussards et le délivre. Peu après, le Caire ouvrait ses portes aux Français. Entré dans la maison d'un riche mameluck au moment où des soldats avinés bouleversaient son harem, Murat s'élance vers les cris qu'il entend, lorsqu'une jeune Egyptienne, les cheveux en désordre, se précipite à ses pieds et le conjure de la sauver. C'était une beauté ravissante; Murat, tout ému, ordonne aux soldats de se retirer; mais, loin d'obéir, ils résistent et le menacent. Tirant aussitôt son sabre, Murat abat le poignet du premier qui s'avance et met les autres soldats en fuite. Evanouie dans les bras du général, puis rassurée, consolée, la jeune musulmane d'esclave devint maîtresse et, pendant plusieurs mois, elle domina d'une manière exclusive le cœur de son libérateur. Avec l'expédition de Syrie s'évanouit cette passion ardente. Murat ne quitta point le Caire sans éprouver les plus vifs regrets; une seule chose, la gloire, pouvait le consoler, et, plein d'ardeur, il ouvrit au sein du désert la marche de l'armée. Sous les murs de St-Jean d'Acre, devenu le tombeau de tant d'illustrations diverses, Murat, dans les onze assauts infructueux qui se succédèrent, paya de sa personne comme un simple soldat. Lorsque les Turcs, ayant repris l'offensive, bloquèrent la forteresse de Saffet, sur la rive droite du Jourdain, Murat pour la dégager partit du camp de St-Jean d'Acre le 24 germinal an 7 (13 avril 1799), avec 1,000 hommes d'infanterie et un régiment de cavalerie. Trois jours après, le déblocus avait lieu; les Turcs fuyaient vers Damas, et le général français, par ses manœuvres non moins habiles que rapides, contribuait au triomphe du mont Thabor le 27 germinal. Desaix, chargé de conquérir la haute Egypte, poursuivait alors Ibrahim-Bey; mais, d'un autre côté, quelques débris d'escadrons mamelucks, conduits par Mourad-Bey, cherchaient à se joindre aux gourbis d'Arabes réunis sur les lacs Natron. Murat ne leur en laissa pas le temps; il les coupa, et

(1) Le 10 ventôse an 4, Murat écrivait de Florence au ministre de la guerre : « Le saint-père est l'ami du gouvernement français, « mais il le serait tout de bon si vous vouliez lui rendre les trois « légations. »

Digitized by Google

Mourad fut contraint de se replier au pied des Pyramides de Giseh, vis-à-vis du désert, le le 25 messidor an 7 (juillet 1799). Forcé presque aussitôt de remonter vers la haute Egypte, en traversant le Faïoum, Mourad n'échappa qu'avec peine aux rapides mouvements de son infatigable adversaire, qui l'eût atteint sans le débarquement des Turcs le long du mouillage d'Aboukir. Parti pour Rhamanié avec sa division de cavalerie, à laquelle Bonaparte joignit les grenadiers des 18e, 32e et 69e demi-brigades, les éclaireurs et un bataillon de la 13e, Murat arrivait le 17 juillet au but désigné, d'où trois jours après il marcha sur Birket, avec la majeure partie de ses forces. Mustapha-Pacha, commandant d'une armée turque de 15,000 hommes, avait pris position entre Alexandrie et Aboukir dans la nuit du 6 au 7 thermidor. Une bataille devenait indispensable, et Murat, le 7 au matin, lançait son avant-garde contre les retranchements palissadés qu'attaquait d'autre part l'intrépide Lannes, à la tête de la 22e et de la 69e demi-brigades. La victoire, vivement disputée, fut complète; 10,000 hommes, poussés à la mer, y périrent presque tous; Murat, quoique blessé, ne quitta pas le champ de bataille. Le fils du pacha du Caire, qu'il voulait faire prisonnier, lui ayant tiré à bout portant un coup de pistolet dont la balle effleura sa mâchoire inférieure, d'un revers de son sabre, il lui abattit deux doigts. Ces prouesses, qui rappellent les grands coups d'épée des paladins du moyen âge, semblent bien loin du rationalisme moderne; mais on était en Orient : les Turcs admiraient, respectaient ceux qui payaient ainsi de leur personne, et Mourad-Bey, l'un des plus vaillants capitaines de la Porte Ottomane, plein d'enthousiasme pour Murat, s'honorait de la ressemblance qui existait entre son nom et celui du héros français. Créé général de division, ramené en France presque aussitôt après par Bonaparte, Murat était de retour à Paris le 24 vendémiaire an 8 (16 octobre 1799), et devenait un de ses appuis les plus sûrs, l'un de ses confidents les plus intimes. Aux jours précurseurs du 18 brumaire, Murat comptait parmi les assidus de la rue Chantereine; le 19, à St-Cloud, ce fut lui qui, suivi de 60 grenadiers portant les armes hautes, entra dans la salle du conseil des Cinq-Cents et s'écria d'une voix ferme : « Que les bons citoyens se retirent; « le conseil des Cinq-Cents est dissous. » Sans lui, sans Lucien Bonaparte, la révolution de brumaire avortait. Depuis longtemps le premier consul avait jeté les yeux sur lui pour l'unir à Marie-Annonciade-Caroline, la plus jeune de ses sœurs, femme d'une rare énergie et d'un grand caractère. Il commandait la garde des consuls, seule faveur apparente que lui eût value le nouveau régime. Au mois de floréal an 8 (mai 1800), quand les hostilités recommencèrent entre la France et l'Autriche, Murat traversa les Alpes avec le premier consul. Le 28 mai, il pénétrait de vive force dans Verceil, traversait ensuite la Sesia, s'emparait de Novare, et, nonobstant une vive résistance, franchissait le Tessin et prenait position le long de la rive droite du fleuve. Le 30 mai, aux portes de Milan, il recevait des magistrats les clefs de la ville, cernait sa citadelle, passait ensuite le Pô devant Nocetto, et s'emparait le 9 juin de la ville de Plaisance. Sept jours après, à Marengo, Murat commandait en chef cette cavalerie qui décida la victoire, et il reçut un sabre d'honneur. L'année suivante, à la tête d'un corps d'observation, il occupa le pays cédé par l'armistice de Trévise aux troupes françaises, marcha sur Ancône, sur Rome et remit le souverain pontife en possession des Etats du saint-siége. Sa présence seule avait suffi pour l'évacuation par les Napolitains du château St-Ange, des Marches et de tout le territoire ecclésiastique. Pie VII lui fit le plus charmant accueil. L'armistice conclu entre la république française et le roi des Deux-Siciles fut signé par Murat le 18 février 1801. Dans une proclamation aux réfugiés napolitains, il leur conseilla de regagner leurs foyers, où le gouvernement français garantissait la liberté de tous, et, suivi de son état-major, il partit lui-même pour Naples, afin d'y recevoir les contributions stipulées et de mettre sous les ordres du général Gouvion-St-Cyr des forces propres à garantir l'exécution du traité. La Cisalpine naissait à l'indépendance politique; il lui fallait un soutien, une main ferme et conciliante, capable de rapprocher sans les heurter les aspirations du libéralisme, l'orgueil de la nationalité et les actes quelquefois arbitraires du pouvoir armé : Bonaparte choisit Murat, et il n'eut point lieu de s'en repentir (1). Au commencement du mois de janvier 1802, ce général assistait dans la ville de Lyon aux séances de la consulte, et le 25 février suivant, il installait à Milan le nouveau gouvernement dont Bonaparte avait accepté la présidence. En reconnaissance des bons soins donnés par Murat aux affaires de la république cisalpine, on eut l'idée de lui offrir un sabre à poignée d'or enrichie de diamants; mais « il désira que la va- « leur en fût consacrée aux besoins de l'armée « italienne ». Nommé président du collége électoral du département du Lot, Murat fut élu par lui dans le cours de l'an 12 membre du corps législatif; le 25 nivôse (16 janvier 1805), Bonaparte le créa titulaire du gouvernement de Paris, avec le rang et les prérogatives de général en chef. Fait maréchal du nouvel empire le 19 mai 1804, il reçut le 1er février 1805 la dignité de grand amiral (2) et avec elle le titre de prince; puis

(1) Il résulte de lettres écrites par Murat au premier consul, dans le mois de frimaire an 11, qu'il considérait comme nécessaire la réunion, sinon définitive, du moins momentanée, de la république cisalpine à la république française.

(2) Murat, qui ne s'était jamais occupé de marine, fit des difficultés pour accepter la dignité de *grand amiral*, mais l'empereur lui écrivit qu'il fallait la considérer non comme un titre militaire, mais comme un titre civil.

Digitized by Google

presque en même temps le grand aigle de la Légion d'honneur, le grand cordon de l'Aigle noir de Prusse et celui de l'ordre de St-Hubert de Bavière. Une guerre avec l'Autriche ayant inauguré l'ordre de choses que fondait Napoléon, Murat, au mois de septembre 1805, fut chargé du commandement général de la cavalerie. Il passa le Rhin devant Kehl avec sa réserve, occupa les débouchés de la Forêt-Noire, pénétra en Bavière, poursuivit les corps autrichiens qui, sous la conduite de l'archiduc Ferdinand, se retiraient vers la Bohême, fit de nombreux prisonniers, et arriva le 11 septembre aux portes de Vienne, qu'on lui ouvrit sans résistance. Le 18 du même mois, il s'empara de Brunn, en Moravie; le 20, dans les plaines d'Hollabrunn, il culbutait un corps russe considérable. C'était le prélude de l'une des plus éclatantes journées qui aient illuminé l'ère impériale, la journée d'Austerlitz ou du 2 décembre. Après cette bataille, dite des trois empereurs, où Murat paya glorieusement de sa personne, et par suite d'arrangements diplomatiques avec la Prusse, Napoléon, malgré l'opposition d'une partie de sa famille, le créa grand-duc de Clèves et de Berg, charmante et riche principauté d'environ quinze cent mille habitants. Les Bonaparte eussent mieux aimé que Caroline, du chef de l'empereur, fût instituée grande-duchesse et Murat grand-duc du chef de sa femme; mais la princesse avait énergiquement, dédaigneusement repoussé une situation inégale et blessante dont Murat ne voulait point, et Napoléon le comprit. Tous les monarques d'Europe, excepté le roi d'Angleterre, se sont empressés de reconnaître le nouveau grand-duc. Au mois d'octobre suivant, Murat, toujours à la tête de la cavalerie, commençait cette campagne de trois mois terminée par la bataille d'Iéna, véritable coup de foudre qui brisa la monarchie prussienne. Le 28 octobre, il atteignait le prince de Hohenlohe près de la ville de Prentzlow, l'y acculait et le forçait de mettre bas les armes; trois jours après, à Friedland, il enlevait 4,000 prisonniers; le 28 novembre, il faisait dans Varsovie une entrée triomphale et recevait les hommages d'un peuple qu'il espéra devoir être le sien. Le 9 février 1807, à Eylau, le 14 juin suivant, à Friedland, Murat, comme d'habitude, déploya la plus éclatante bravoure, et il revint à Paris après les conférences de Tilsitt. Quelques mois plus tard, quand Napoléon eut conçu la malheureuse idée d'absorber la couronne d'Espagne et d'imposer un système d'organisation au peuple le plus jaloux de son indépendance, Murat, nommé général en chef de l'armée d'invasion, reçut la triste tâche d'opérer cette œuvre difficile. Le 23 mars 1808, il entra dans Madrid. Depuis les événements d'Aranjuez, une fermentation sourde y régnait : l'arrivée des Français la fit redoubler. La reine d'Etrurie et l'infant don Francisco, prévoyant des événements funestes, résolurent de gagner Bayonne, où se trouvaient déjà le roi Charles IV, la reine, le prince de la Paix et quelques grands d'Espagne; au moment du départ l'aide de camp de Murat, envoyé pour complimenter l'infante, reine d'Etrurie, fut gravement insulté par la populace madrilénienne, frappé, renversé de cheval. Des grenadiers français arrivèrent à temps pour lui sauver la vie; mais la populace, devenue de moment en moment plus menaçante et plus agressive, nécessita des moyens rigoureux. Loin d'avoir provoqué cette émeute, le grand-duc avait employé tous les procédés de conciliation possibles; il sentit qu'un pas de plus dans cette voie deviendrait funeste, et il tira l'épée. Ordre fut donné au général Grouchy de marcher contre un rassemblement de 20,000 personnes formé dans la grande rue d'Alcala et sur les places adjacentes. Trente coups de canon à mitraille et quelques charges de cavalerie eurent bientôt nettoyé toutes les rues; alors une partie des insurgés, réfugiés dans les maisons, tirèrent du haut des fenêtres, tandis qu'une bande d'émeutiers s'emparait de l'arsenal. Heureusement pour les Madriléniens, comme ils se battaient sans guide et sans ordre, on les eut bientôt vaincus, en sorte qu'ils évitèrent un horrible massacre; car la générale venait de retentir au milieu des cinq camps qui cernaient la ville, et plusieurs divisions marchaient contre elle quand on annonça la fin de la lutte. Deux bataillons des fusiliers de la garde, 5 ou 600 hommes de cavalerie avaient suffi pour maîtriser l'émeute. Ainsi finit cette crise du 2 mai, véritable échauffourée que les Espagnols exaltent outre mesure, que Murat, moins confiant et moins loyal, eût sans doute évitée, et dont Napoléon ne redouta point les conséquences, une émeute populaire au sein d'une capitale justifiant certaines mesures rigoureuses qu'on n'oserait jamais prendre sans cela. Le 22 mai, le grand-duc de Berg fut investi, en qualité de lieutenant du roi Charles VI, d'un pouvoir équivalant au pouvoir royal; Napoléon le confirma dans cette lieutenance, de sorte que pour arriver au trône il n'y avait qu'un pas à franchir, et le prince grand-duc se berçait de l'espoir d'y monter. Tout à coup il apprend l'arrivée soudaine du roi Joseph de Naples à Bayonne et l'échange de sceptre que Napoléon lui ordonne de faire avec lui. Obligatoirement, il y souscrivit, se hâta, malgré les étreintes d'une dangereuse maladie, de quitter le territoire de la Péninsule, et, traversant la France à petites journées, il rentra dans Paris incognito, accompagné de sa femme, qui était allée au-devant de lui jusqu'à Tours. Parti de France au mois de septembre 1808, avec le marquis de Gallo, ministre des affaires étrangères du royaume de Naples, et avec quelques hommes tournés vers la nouvelle étoile qui montait à l'horizon, le roi Joachim (c'est ainsi qu'il sera désormais connu) arriva le 15 à Portella,

Digitized by Google

première ville frontière de ses Etats du côté de Rome. Le lendemain, vers cinq heures du matin il s'embarquait dans un canot, escorté de la division des chaloupes canonnières, et débarquait devant Gaëte au son des cloches, au bruit de l'artillerie, aux cris enthousiastes de la population. A Capoue, les magisrrats lui présentent les clefs de la ville; à Aversa, il trouve les ambassadeurs de France et de Hollande, les ministres, les grands officiers de la couronne et une grande partie de la noblesse; elle lui témoignait déjà cette affectueuse sympathie dont maintes fois depuis il reçut des preuves touchantes, même au moment de la catastrophe qui le précipita du trône. Naples fut dans l'ivresse en accueillant son nouveau monarque. Joachim y répondit par un décret qui défendait toute arrestation arbitraire. La reine Caroline, arrivée le 25 septembre, et à la rencontre de laquelle se porta le roi avec une partie de la cour, devint l'objet de fêtes magnifiques. Ces fêtes toutefois ne détournèrent point Joachim des idées sérieuses que commandait sa destinée. Maîtres de l'île de Capri, où depuis trois ans on n'avait cessé d'accumuler les moyens de défense, au point qu'elle était surnommée le *petit Gibraltar*, les Anglais semblaient stationner là, en vue du palais de Joachim, pour braver sa puissance, interrompre le commerce maritime et menacer d'heure en heure, comme un autre Vésuve, une plage livrée aux douceurs de la vie paisible. La dignité du roi, la sécurité de son peuple exigeaient donc de reconquérir cette île, et il y mit ses premiers soins. Le 4 octobre 1808, à trois heures après minuit, 60 bâtiments de transport, ayant à bord 2,000 hommes, sous les ordres du général Lamarque, parurent devant Capri, où commandait sir Hudson Lowe, de sinistre mémoire. La garnison presque aussitôt mit bas les armes. Un aussi beau succès ajouta singulièrement à l'opinion favorable que les Napolitains avaient conçue de l'énergie, du courage et du bonheur de leur roi Joachim, lequel acquit chaque jour par ses manières affables, sa générosité et la douceur de son administration paternelle, de nouveaux titres à leur affection. Accessible pour tous, répondant gracieusement à n'importe quelle demande, lors même qu'il n'était pas en son pouvoir d'y satisfaire, se livrant avec une attention scrupuleuse aux moindres détails du gouvernement, Joachim agrandit, consolida, perfectionna les institutions que le roi Joseph n'avait eu que le temps de poser ou de rêver. Il créa une armée nationale; il fit adopter par son conseil d'Etat une loi de conscription moins sévère que celle de France; il remplaça la cocarde et le drapeau français par une cocarde et un drapeau napolitains, couleur blanche et amaranthe; il fonda une école polytechnique et une école de marine; il donna d'importants accroissements à la fonderie de canons établie sous Ferdinand IV, par les soins du général Pommereul, et il put, en introduisant dans son armée 2,000 officiers français instructeurs, réaliser un chiffre de 80,000 hommes d'infanterie et de 10,000 hommes de cavalerie, manœuvrant aussi bien que de vieilles troupes. Alors Joachim sollicita vivement de l'empereur le retrait de l'armée française, qui, sous les ordres du général Grenier, tenait son royaume dans une sorte de vasselage. Différée sous divers prétextes, l'évacuation n'eut lieu qu'en 1811, et il eût été fort imprudent de l'opérer plus tôt, car des forces anglaises considérables menaçaient sans cesse le littoral et protégeaient une nuée de contrebandiers (1). Au mois de juin 1809, une flotte anglo-sicilienne, ayant à son bord 9 ou 10,000 hommes, longeait les côtes calabraises, effectuait de petits débarquements sur divers points et jetait 6,000 hommes de l'autre côté du cap de Misène, dans les îles d'Ischia et de Procida. Wagram et le traité de paix qui en fut la suite délivrèrent Naples de ce menaçant voisinage; alors Joachim crut devoir profiter des circonstances pour s'emparer de la Sicile. Ayant réuni en Calabre une armée de 80,000 hommes, ainsi qu'un matériel considérable, il tenta le débarquement; mais l'aile gauche, commandée par le général Cavaignac, opéra seule. L'ordre subit d'effectuer sa retraite lui arriva lorsque le reste de l'armée, attendant le signal, se préparait à le suivre. Les fêtes du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise réunirent à Paris toute la famille impériale. Ce pouvait être, et Napoléon l'espérait, une occasion d'entente cordiale; ce fut au contraire une cause de mésintelligence plus marquée qu'auparavant, par des motifs de rivalité jalouse et aussi par le sentiment de valeur personnelle et d'indépendance propre à chacun des membres de cette auguste maison. Hâtons-nous de dire qu'en devenant rois, reines, grands-ducs ou grandes-duchesses de pays étrangers, les Bonaparte n'abdiquèrent jamais le berceau originel de leur race; seulement ils se pénétraient des besoins du peuple dont les destinées leur étaient confiées, et se trouvaient fréquemment en désaccord avec l'empereur, dont les vues d'ensemble ne coïncidaient pas toujours avec les exigeances ou les intérêts de chaque nation. Au mois de mars 1812, lorsque la guerre contre la Russie eut été résolue, le roi Joachim fournit un contingent d'environ 20,000 hommes et accepta le commandement d'un des corps de la grande armée. Le 23 juin, il campait à deux lieues du Niémen; le 24 au soir, il atteignait Bechenkovitsch, et, dans la nuit du 25, prenait

(1) Le roi Joachim n'envisageait pas le système continental avec faveur. Il en déplorait les conséquences. Nous avons sous les yeux une lettre de lui datée de Portici, le 29 octobre 1809, dans laquelle il dit au duc de Bassano : « Je n'hésite pas à vous « déclarer que, si Sa Majesté persiste dans son projet, c'en est « fait de la prospérité que j'avais promise aux peuples que l'em- « pereur m'a confiés; j'espère qu'il sera frappé de notre position et « qu'il ne voudra pas notre ruine..... Serait-il possible que l'em- « pereur, qui ne sait faire que du bien, voulût se départir dans « cette circonstance de ce principe bienfaisant!... »

Digitized by Google

la direction de Witepsk, où devait l'appuyer le prince Eugène. Une sanglante affaire, l'affaire d'Ostrowno, eut lieu non loin de cette ville; le général Ostermann-Tolstoy, qui avait témérairement engagé le combat, perdit plus de 10,000 hommes, tués, blessés ou prisonniers, et 8 pièces de canon; mais, dans un autre engagement, Ostermann-Tolstoy se vengea sur le roi Joachim de sa défaite, en dispersant et battant la cavalerie française. Le prince vice-roi, secondé du brave général Delzons, ayant rétabli le combat, Joachim réunit ses escadrons, fit appel à quelques escadrons polonais, et, tombant comme la foudre sur une colonne d'infanterie russe, il l'écrasa et poursuivit bien au delà de la Witepsk ses débris épouvantés. Dans les champs de la Moscowa, fatale victoire qui, en ouvrant à Napoléon les portes de Moscou, lui inspira une sécurité funeste, Joachim se montra capitaine habile non moins qu'intrépide guerrier, car c'était lui qu'on avait chargé des dispositions générales de nos lignes avant d'en venir aux mains. Le 9 octobre, à vingt lieues au delà de Moscou, Joachim, à la tête de l'avant-garde, se laissa surprendre. Il perdit en partie sa cavalerie. Forcé de regagner le reste de l'armée, il l'accompagna dans cette retraite désastreuse où la grandeur du courage et de la résignation luttait avec tant d'énergie contre la grandeur des périls. Commandant en chef de l'escadron sacré, imposant aux généraux les fonctions de capitaines, aux colonels celles de sous-officiers, il eut le bonheur de sauver Napoléon des surprises tentées par les Cosaques, et de le ramener sain et sauf à Wilna. L'empereur alors, qui, pendant la retraite, n'avait cessé de témoigner au roi Joachim la plus grande confiance, et qui disait dans l'un de ses derniers bulletins : « Quelle que fût la vivacité de l'attaque, « j'étais tranquille : le roi de Naples était là, » l'empereur lui confia les débris dispersés de cette armée, naguère si belle, et dont il fallait relever le moral autant que réorganiser les corps. Au moment d'entreprendre une œuvre aussi difficile, Joachim pensa que les devoirs du roi devaient primer les devoirs du général et que sa vraie place à lui pourrait bien ne pas être sur les bords de la Vistule. En conséquence, il remit le commandement au vice-roi, reprit le chemin de Naples et y fit une entrée solennelle, accompagné de la reine, qui était allée à sa rencontre. Les personnes qui vivaient dans l'intimité du roi s'apercevaient qu'un changement radical, fruit de réflexions graves, perçait dans l'attitude du monarque, et sans doute il hésitait encore à promulguer ce nouveau système, quand un ordre du jour de l'empereur, inséré au journal officiel, l'ayant mis au ban des souverains de l'Europe, l'irrita sans retour : « L'empereur, disait l'ordre, « a chargé le vice-roi du commandement de « l'armée, ce prince ayant plus d'habitude et de « connaissance d'une grande administration que « le roi de Naples. » A cette lecture, une colère des plus violentes s'empara du roi; il exhala hautement toute l'amertume de son cœur, et les membres de la diplomatie étrangère, profitant de l'irritation qu'il éprouvait, conçurent l'espérance de le détacher des intérêts dynastiques de son beau-frère. Aucun moyen de séduction, aucunes cajoleries, aucunes promesses ne furent épargnées, et pourtant, malgré le mirage qu'on faisait briller devant ses regards éblouis, il hésitait encore de rester neutre et de compromettre, par cette mesure égoïste, les intérêts de la France unis à ceux de la dynastie napoléonienne. Au milieu de son hésitation, l'empereur, qui se reprochait les mots durs de l'ordre du jour et qui sentait de quel immense secours lui serait Murat à la tête d'une cavalerie qui n'avait plus ni Montbrun, ni Poniatowski, ni Lasalle, lui fit écrire par Berthier une lettre affectueuse, dans laquelle ce prince l'engageait à se rendre au quartier général, ajoutant que peut-être la campagne ne s'ouvrirait pas; qu'on traitait de la paix, et qu'au moment de la conclure, il serait pour lui très-utile de se trouver présent, afin d'y faire la réserve de ses convenances personnelles. Décidé sur-le-champ, Joachim partit pour l'armée. N'écoutant plus que la voix de la terre natale et refoulant le souvenir de ses justes griefs contre l'empereur, le roi de Naples reparut à la tête des troupes, fut accueilli avec transport, ainsi qu'il méritait de l'être, et rendit de nouveaux services, que rendirent malheureusement sans fruits les fatales journées des 16, 18 et 19 octobre 1813. Ayant regagné l'Italie presque seul, le roi Joachim, arrivé à Milan, y acheta une mauvaise carriole, avec laquelle il rentra le soir dans sa capitale. Pour éviter d'être entraîné dans la chute de Napoléon, qu'il considérait comme imminente, il renoua dès lors avec l'Angleterre et l'Autriche des négociations interrompues par les événements; mais il ne détacha point sa cause de la cause napoléonienne, écrivant à l'empereur plusieurs lettres où il le conjurait de lui confier la défense de l'Italie, « attendu qu'il lui serait diffi- « cile de s'entendre avec le vice-roi, dont les vues « et les intérêts particuliers étaient en opposition « directe avec les siens ». L'empereur, qui redoutait le roi Joachim, parce qu'il voyait poindre en lui un roi constitutionnel d'Italie, échappant au système politique qu'il voulait établir, ne répondit point à ses lettres, et ce silence augmenta l'aigreur qu'éprouvait depuis longue date, non sans cause, le roi de Naples. D'un autre côté, il espérait toujours que la paix se conclurait. Le 3 novembre, dans une lettre écrite par lui au général Belliard, nous lisons : « A propos de « guerre, la ferons-nous encore? » Sécurité fatale qu'entretenait l'Angleterre pour paralyser ses moyens. Abandonné de Napoléon, qui lui préférait Eugène, placé entre l'Angleterre et l'Autriche, qui le caressaient et le menaçaient

Digitized by Google

tour à tour, hésitant néanmoins encore de se tourner contre d'anciens compagnons d'armes et d'arborer les couleurs qu'il avait tant de fois foulées aux pieds; mais, rêvant l'Italie indépendante, l'Italie unitaire et forte, telle qu'on la lui promettait, il rompit les derniers liens qui l'attachaient aux destinées de l'empire français. Par un traité conclu à Naples le 11 janvier 1814, entre le roi Joachim et le général comte de Neipperg, ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne, on garantit au monarque la possession ainsi que l'intégrité absolue de ses Etats, et l'on promit d'y annexer les Marches et la ville d'Ancône, sous la clause qu'il fournirait aux alliés une armée de 30,000 hommes. L'empereur François Ier signa l'assurance de la ratification du traité; le comte de Neipperg engagea sa parole, et une lettre de lord Aberdeen, représentant du gouvernement britannique, dont le roi Joachim reçut communication, pressait lord Bentinck d'arrêter avec le prince les clauses d'une convention préliminaire, afin qu'il mît en mouvement ses troupes, sans attendre la ratification, peut-être trop lente, de la chancellerie autrichienne. Le 16 janvier, une proclamation du roi Joachim annonça qu'il joignait ses armes aux armes des alliés, et qu'il allait occuper jusqu'à la paix toute l'Italie méridionale. Son entrée dans Bologne, un combat avec l'arrière-garde française sous les murs de Reggio suivirent cette proclamation; mais jamais il ne confondit la France ni ses compatriotes dans le sentiment d'indépendance nationale qui l'entraînait contre Napoléon. Un Français trouvait toujours près de lui protection et sûreté. Lorsque Joachim pressait la retraite des dernières aigles impériales, lord Bentinck vint à son quartier général pour lui déclarer que le gouvernement anglais adhérait sans restriction au traité du 11 janvier, et le 1er avril suivant, le même lord, citant les propres expressions d'une lettre de lord Castlereagh, qu'il venait de recevoir, écrivait à Joachim : « C'est uniquement « par un motif de délicatesse envers le roi de « Sicile que le gouvernement anglais retarde, « *pour un moment*, la conclusion d'un traité par- « ticulier et spécial d'alliance avec le roi de Na- « ples, le gouvernement anglais désirant qu'un « traité d'indemnité en faveur du roi de Sicile « pût aller de pair avec le traité d'alliance du « 11 janvier. » Puis à la lettre était jointe cette déclaration explicite : « Le gouvernement anglais « ratifiera le traité avec le roi Joachim de Naples, « quand même le roi Ferdinand refuserait l'in- « demnité proposée. » Rien ne prouve mieux de quel poids pesait Joachim dans la balance de la coalition, et le tort qu'avait eu Napoléon de ne point se l'attacher par un témoignage de confiance et d'abandon auquel nul homme plus que Joachim n'eût été sensible. Au reste, jamais il n'était entré dans l'esprit du roi ni d'aider la coalition, ni d'envahir la France, ni de détrôner son beau-frère; il voulait uniquement conserver sa couronne à l'abri des tentatives désespérées de l'empereur ou des concessions possibles qu'exigerait sa politique; il voulait s'appuyer sur la marée montante des idées libérales qui traversaient le monde et délivrer l'Italie de toute influence étrangère (1). Ce n'était point le but des alliés. Aussi, quand, après la chute de Napoléon, ses vainqueurs, réunis en congrès, tâchaient d'escompter l'avenir, prêtèrent-ils une oreille complaisante aux suggestions perfides de Talleyrand, qui voulait la restauration de Ferdinand sur le trône napolitain. L'Autriche, plus entreprenante, eût alors obtenu de l'Angleterre, si elle l'avait désiré, l'argent et les forces maritimes nécessaires à cette œuvre d'iniquité : nous en avons vu les preuves écrites. La reine Caroline, d'une perspicacité si remarquable, d'un sens gouvernemental si parfait, conseillait au roi, et elle était en cela d'accord avec ses ministres au congrès de Vienne, de garder la défensive sous une attitude menaçante, mais de ne point franchir ses frontières. Au mois de novembre 1814, lorsque éclata dans Milan cette conspiration occulte qui avait pour objet l'affranchissement de l'Italie du joug autrichien, les agents du cabinet de Vienne répandirent le bruit que Joachim, chef des conspirateurs, ne s'était placé parmi eux qu'avec l'intention de les livrer; accusation perfide et mensongère qu'aucun acte antécédent de ce prince ne laissait supposer possible, et de laquelle il sut se disculper complétement. Doué du cœur le plus franc et le plus généreux, dit un biographe du roi Joachim, son esprit avait une pénétration naturelle qui ne devait rien à la culture; mais, dans les transactions ordinaires de la politique, la fermeté de son âme ne répondait point à l'éclat de son courage sur le champ de bataille. Quoique l'âge et l'expérience des affaires eussent développé singulièrement les dispositions qu'il avait reçues de la nature, jamais il ne put dominer l'impétueuse franchise de son caractère. Et pourtant il ne se dissimulait pas combien, au milieu des circonstances difficiles où l'on se trouvait plongé, une semblable franchise était propre à lui devenir funeste, en présence d'une diplomatie observatrice, cauteleuse et dissimulée, qui épiait minutieusement, recueillait, commentait ses moindres paroles, ses mouvements, ses démarches. Certes, depuis quelques années, la raison du roi s'était éclairée, ses vues s'étaient agrandies, et de simple guerrier qu'il avait été, le maniement des affaires l'avait rendu administrateur; mais, au fond, la fougue méridionale, sucée avec le lait, ne s'éteignait point; de

(1) Le 5 octobre 1814, le roi Joachim écrivait au général Belliard : « J'attends sans crainte les événements; je suis préparé à « tout. J'ai 80,000 hommes de disponibles, et tous bien decidés; « la nation est animée du meilleur esprit, et toute l'Italie de- « mande son indépendance. Je saurai prouver, j'espère, comment « un brave homme sait et doit défendre son trône, sa gloire et « l'indépendance de ses peuples. »

Digitized by Google

là ses colères, ses éclats irréfléchis, ses menaces imprudentes contre l'Autriche et l'Angleterre. Pour renverser Napoléon, les alliés s'étaient adressés aux passions révolutionnaires, aux idées d'indépendance que la jeunesse des écoles propageait en Europe. Napoléon tombé, les éléments de sa chute existaient épars, comme une immense traînée de poudre à l'explosion de laquelle on devait s'attendre; toutes les villes d'Italie conspiraient, toutes voulaient un gouvernement unitaire. Le pivot de la jeune Italie, Joachim, se disposait à porter ses 80,000 hommes sur les Alpes, pour tendre les mains aux victimes de la restauration bourbonienne, et proclamer de Naples à Rome, de Rome à Milan la liberté constitutionnelle, lorsque, dans la nuit du 1er au 2 mars, il apprit le départ de l'île d'Elbe (1). Son premier soin fut de déclarer aux cabinets de Londres et de Vienne qu'il resterait fidèle à leur alliance, et il en avait franchement la pensée. Alors des émissaires secrets le prévinrent de l'intention qu'avait l'Autriche de l'attaquer et de rétablir Ferdinand sur le trône des Deux-Siciles. Parti pour Ancône aussitôt, Joachim passa l'inspection générale de son armée, qu'il trouva dans les meilleures dispositions. Peut-être néanmoins eût-il attendu les événements; c'était le seul parti sage; une lettre pressante du roi Joseph lui arriva; cette lettre mit un terme à ses irrésolutions. L'ordre d'entrer en campagne fut immédiatement donné, et le 31 mars, il datait de Rimini une proclamation éloquente ainsi conçue : « Italiens, le moment « est venu où de grandes destinées vont s'ac- « complir. La Providence vous appelle enfin à « devenir un peuple indépendant. Un seul cri « retentit des Alpes jusqu'au détroit de Sylla : « l'*indépendance de l'Italie!*... que toute domina- « tion étrangère disparaisse du sol de l'Italie! « Jadis maîtres du monde, vous avez expié cette « funeste gloire par une oppression de vingt siè- « cles. Qu'aujourd'hui votre gloire soit de n'avoir « plus de maîtres. Chaque peuple doit se tenir « dans les limites que la nature lui a fixées; la « mer et d'inaccessibles montagnes, voilà vos « frontières! Ne pensez jamais à les franchir; « mais repoussez l'étranger qui les franchit, et « contraignez-le de rentrer dans les siennes..... « Levez-vous et marchez dans l'union la plus « intime. En même temps que votre courage « assurera votre indépendance au dehors, qu'un « gouvernement de votre choix, qu'une vérita- « ble représentation nationale, qu'une constitu- « tion digne de vous et du siècle, garantissent « votre liberté intérieure et protégent vos pro- « priétés. Je fais un appel à tous les braves pour « qu'ils viennent combattre avec moi; je fais un « appel à tous les hommes qui ont réfléchi sur « les besoins de leur patrie, pour que, dans le « silence des passions, ils préparent la constitu- « tion et les lois qui désormais doivent régir « l'heureuse et indépendante Italie. Joachim Na- « poléon. » Ayant attaqué les Autrichiens à Césène, Joachim les chassa jusqu'aux rives du Pô; Bianchi, avec des forces considérables, ne put l'arrêter au passage du Tanaro; il fut culbuté jusque par delà Reggio. Joachim occupait, dès les premiers jours d'avril, Redine, Occhiobello, Florence, et poussait des avant-postes jusqu'à Pistoya, position derrière laquelle s'était retranché Nugent. Entré dans Bologne aux acclamations d'une population nombreuse qui croyait saluer l'aurore de sa liberté, il marchait à cheval, ayant à sa droite son beau-frère Jérôme et à sa gauche le commodore anglais Campbell, l'ex-commandant de la croisière de l'île d'Elbe. L'Autriche, épouvantée, ou seulement désireuse de gagner du temps, fit alors auprès de Joachim des ouvertures pacifiques qu'il repoussa, pénétré d'une part de l'idée qu'elles n'étaient pas franches, et de l'autre, persuadé que l'Angleterre, ainsi qu'on l'en avait assuré, applaudirait à l'affranchissement constitutionnel de l'Italie. Effectivement, dès que la nouvelle du retour de Napoléon était parvenue au cabinet de St-James, lord Castlereagh s'était empressé d'écrire au duc de Wellington, plénipotentiaire au congrès de Vienne, d'informer le congrès qu'immédiatement l'Angleterre allait signer avec le roi de Naples un traité d'alliance, et qu'il le mandait à ce prince. Par malheur, le courrier de Castlereagh, arrêté aux avant-postes autrichiens, fut expédié avec la nouvelle de la marche agressive du roi Joachim; circonstance qui le fit mettre, comme l'était Napoléon, à l'index des princes coalisés. Le Pô ne se trouvant pas défendu devant Plaisance, il était de l'intérêt des Napolitains de le franchir là; mais c'eût été violer une langue du territoire sarde. Le colonel d'Alrymple vint au quartier général du roi de Naples pour demander, au nom de lord Bentinck, que ce territoire fût respecté, et le roi, au lieu de prendre pour axiome : *necessitas suprema lex*, consentit à des égards qui ont déterminé sa chute. N'ayant pu forcer le passage du fleuve à Occhiobello et Nugent ayant reçu des troupes fraîches, Joachim, après un sanglant combat qui dura huit heures, fut contraint de se replier sur Florence. Il reçut en même temps de lord Bentinck la notification de considérer désormais l'Angleterre comme l'alliée de l'Autriche et de s'attendre à la réunion de leurs forces contre lui. Cette imprévue et fatale nouvelle jeta quelque trouble dans l'esprit du roi; d'autant

(1) Le 5 mars 1814, Napoléon écrivait au roi Joachim : « ...Je « verrai par la manière dont vous agirez à Ancône si vous avez « le cœur encore français et si vous ne faites que céder à la né- « cessité. J'écris à mon ministre de la guerre pour le tranquilliser « sur votre marche. Songez que votre royaume, qui a coûté tant « de sang et de peine à la France, n'est à vous que pour l'avan- « tage de ceux qui vous l'ont donné. Rappelez-vous que je ne « vous ai fait roi que pour l'intérêt de mon système; ne vous y « trompez pas; si vous cessiez d'être Français, vous ne seriez « rien pour moi...» L'original de cette lettre est à Londres (*Congrès Archives*).

Digitized by Google

plus qu'en voyant doubler le nombre de ses ennemis, il perdait la coopération des 40,000 Italiens du Nord, presque tous vieux soldats de l'empire, qui n'attendaient que sa présence pour se soulever et marcher. Un seul parti, la retraite, lui restait à prendre. Il l'eût effectuée régulièrement, sans une fausse manœuvre du général Pignatelli qui, par l'évacuation soudaine de Florence, laissa la route de Rome ouverte au général Nugent, dont les colonnes pressèrent le flanc des Napolitains. Les Autrichiens forcèrent le passage du Ronco, que le roi leur disputa vainement; ils emportèrent d'assaut la petite ville de Forlimpopoli et forcèrent Joachim de gagner Césène, d'où il se retira successivement sur Savignano et Rimini. C'était le comte de Neipperg, lieutenant du général en chef baron de Frimont, que le roi avait alors devant lui. Le 26 avril, Joachim, rentré dans ses frontières menacées d'une invasion anglo-sicilienne dirigée par Bentinck, fit embarquer pour Ancône les malades et les blessés, puis il se retira sur Cattolica, où deux jours après arrivaient déjà Frimont et Neipperg, tant ils mettaient d'activité dans leur marche. Quantité de petits combats, où l'infatigable Joachim payait toujours glorieusement de sa personne, ont alors eu lieu sur les frontières napolitaines. Aux environs de Tolentino, poussé par Bianchi et pouvant entrevoir des chances de vaincre ou de s'ensevelir avec éclat sous les débris du trône, le roi se résolut à livrer bataille. C'était le 2 mai. L'action commença dans la matinée. Elle fut meurtrière et longue, soutenue de part et d'autre avec une intrépidité rare. « Le « roi, dit un témoin oculaire dont nous avons « sous les yeux le récit, déploya cette valeur pro- « digieuse qui, depuis tant d'années, n'était pas « un moindre objet d'admiration et de respect « pour ses amis que pour ses ennemis; ces der- « niers ont même reconnu qu'en cette bataille, « qui a décidé du sort de sa couronne, il avait « déployé de grands talents militaires. » Suspendue par l'obscurité de la nuit, la bataille, au lendemain matin, fut reprise avec une nouvelle fureur. Dès le commencement, Joachim avait fait sur l'aile gauche du général Bianchi une attaque impétueuse, qui peut-être eût été couronnée de succès s'il avait pu la soutenir, mais il manquait d'artillerie suffisante, et l'arrivée soudaine des colonnes du comte de Neipperg acheva la déroute de l'armée napolitaine. Succombant, après d'héroïques efforts, sous des forces décuples des siennes, Joachim à Caprano, Ponte-Corvo, Mignago, San-Germano, tâcha de ramener la fortune, mais en vain. Accablé partout, il confia les débris de son armée au général Carascosa, et, suivi de quatre lanciers seulement, il rentra dans Naples au milieu de la nuit du 19 au 20 mai. Déjà cette ville ne lui appartenait plus. Le 14, à la nouvelle du désastre de Tolentino, les lazzaroni, soulevés par l'or de l'Angleterre, avaient envahi le palais et forcé la reine régente à signer une capitulation avec le commodore Campbell. Jamais, en n'importe quelle circonstance de sa vie, Joachim ne fit voir un caractère plus élevé, une âme plus belle et plus sereine qu'à cette heure où cessait sa destinée royale. « Madame, je n'ai pu mourir, » dit le roi lorsqu'il se présenta devant la reine; paroles sublimes et navrantes, qui d'un trait résument et peignent ses derniers efforts. La journée du 20 mai fut employée par Joachim à préparer sa fuite. Le lendemain, s'étant fait couper les cheveux et revêtir d'un habit gris, il embrasse pour la dernière fois sa femme et ses enfants qu'il ne devait point revoir, il sort à pied du palais, gagne le bord de la mer vis-à-vis l'île de Nésida, s'embarque sur un petit canot et atteint secrètement Ischia avec un de ses neveux, le colonel Bonnafoux. Après trois jours d'attente, lorsqu'ils avisaient ensemble aux moyens de quitter une île où, d'un moment à l'autre, le roi pouvait être découvert, un petit navire voguant à pleines voiles leur apparut à l'est. Joachim ne douta point que ce bâtiment ne vînt pour lui, et s'étant élancé dans une barque de pêcheur qui le conduisit à bord, il y reconnut deux amis dévoués, le duc de la Rocca-Romana, son grand écuyer, le prince d'Itschitella, le baron Gueliano-Rosetti, l'un de ses aides de camp, l'officier de marine Bonnafoux, frère du précédent, et plusieurs autres personnes, lesquels, ayant pu quitter Naples à la dérobée, le cherchaient avec l'intention de le déposer en lieu sûr. Joachim leur désigna la France, et le 27 mai il débarquait à Cannes, d'où il offrit à Napoléon le concours de son épée. Mais Napoléon, irrité de ce que, sans égards pour ses conseils, il avait prématurément ouvert les hostilités et compromis les couronnes de France et d'Italie, ne voulut point accepter son offre et lui défendit même de venir à Paris. C'était une faute grave, car un homme tel que Joachim, d'autant plus dévoué qu'il avait à racheter des torts, eût pesé d'un grand poids dans la balance des destinées. Supposez, par exemple, le roi de Naples commandant le corps de Grouchy, et dites-moi si avec son esprit d'initiative, avec son flair des champs de bataille et son impatiente audace, il fût resté immobile lorsque le canon grondait derrière lui? Retiré aux environs de Lyon, Joachim ne prit en conséquence aucune part aux événements. Le désastre de Waterloo lui fit regagner Toulon. Occupant, à deux kilomètres de cette ville, une petite campagne nommée Plaisance, qui appartenait au général Lallemand, il y attendait la réponse à la demande qu'il avait adressée au cabinet de St-James de se retirer en Angleterre; le refus du gouvernement britannique lui suggéra l'idée de partir pour le Havre, et il fréta un bâtiment qui, par suite d'un funeste malentendu, mit à la voile sans le roi le 2 août 1815, emportant ses gens, ses effets et son argent. Rocca,

Digitized by Google

Romana, Rosetti, les frères Bonnafoux, montaient ce petit navire. Demeuré seul sur la plage, dans le plus complet dénûment, sachant que sa tête avait été mise à prix par le marquis de Rivière qui lui devait la sienne (1), le roi prend une barque de pêcheur que le hasard lui présente et tâche de rejoindre le navire. Tout à coup un coup de vent pousse le vaisseau vers la haute mer, et Joachim, ramené sur le rivage, accablé de lassitude et de besoin, est réduit à chercher une hospitalité douteuse. Il venait de s'asseoir au foyer d'un fermier et se préparait à manger l'omelette qu'il s'était fait servir, lorsque arrive le maître de la maison. Ce dernier le reconnaît, s'empresse de l'assurer de son dévouement absolu, met à sa disposition sa maison, sa personne, sa bourse, et bat la campagne environnante pour conjurer le péril et tâcher d'éloigner, sur de fausses indices, ceux qui rechercheraient le prince fugitif. Au bout de quelques jours, on le soupçonna dans la ferme. Il la quitta pour se réfugier dans une autre, espérant y demeurer ignoré; mais au milieu de la nuit du 13 août, une vieille servante aperçut une soixantaine d'assassins conduits par le nommé Mocau, qui s'avançaient vers l'asile où le prince reposait endormi. Prévenu à temps, il prend un poignard, un sabre, deux paires de pistolets, sort par une porte dérobée, se cache dans les vignes, tout près de la maison, et déjoue les odieux satellites du marquis de Rivière, venus, disaient-ils eux-mêmes, pour couper l'ex-roi de Naples en morceaux. Une semaine d'angoisses s'écoula jusqu'à ce que le capitaine de frégate Oletta, ayant acheté de ses propres deniers, à Seyne, un petit bateau sans pont, s'offrit de transporter le roi sur les rives de la Corse. Il y consentit, et le 22 août Joachim partait accompagné de trois amis dévoués à sa personne plus qu'à sa fortune. Le 24, leur frêle esquif naviguait en pleine mer, lorsqu'une tempête violente faillit vingt fois l'engloutir. Ce danger passé, il en survint un autre plus grave, la rencontre d'une bombarde marchande dont le roi héla le capitaine, lui proposant une somme considérable s'il voulait le conduire à Bastia; le capitaine, intimidé ou prévenu, tâcha de heurter et de couler bas le bateau du roi, qui fut au moment d'essayer l'abordage pour punir cette félonie, et qui, rejeté après en pleine mer, navigua jusqu'au lendemain, faisant eau et n'espérant plus aborder. Le passage inespéré du paquebot postal de Marseille à Bastia lui sauva la vie, car à peine y fut-il monté avec ses trois compagnons, que leur embarcation coula. Sur le paquebot (capitaine Michaello Bonelli) se trouvaient l'ordonnateur Boerio, le sénateur Casabianca, l'ex-commissaire des guerres Galvani, secrétaire du roi, le capitaine Oletta et M. Rossi, neveu du prince Baciocchi, tous dévoués au monarque fugitif. Sa tenue était très-négligée : barbe longue, pantalon en drap bleu, carrick couleur puce, gros souliers et bonnet de soie noire. Depuis quinze jours il n'avait pas changé de linge. Débarqué à Bastia le 25 avant le point du jour, Joachim, sous le nom de Campo-Mele, se rendit, une heure après, au village de Viscovato, où il arriva vers midi, par une chaleur étouffante, accompagné de Galvani, et montés tous deux sur des chevaux que leur avait procurés le commandant Biguglia. Pour éloigner tout soupçon, les autres compagnons du roi s'étaient dispersés en quittant le port de Bastia. Le maire, Colonna Ceccaldi, beau-père du général Franceschetti, qui se trouvait alors chez lui, accueillit convenablement Murat; mais il crut devoir prévenir de cette visite inattendue le colonel Verrière, qui, le lendemain, envoyait 30 gendarmes sous les ordres du lieutenant Serra, chargé d'*arrêter immédiatement les deux voyageurs*. Les paysans, armés aussitôt, forcèrent la gendarmerie d'abandonner sa proie, et dans les jours suivants on vit arriver beaucoup de Napolitains et d'officiers français qui venaient offrir leurs bras au roi Joachim. Cependant, le péril grandissait; une lutte devenait imminente entre les insulaires et les soldats. Il partit dès lors le 17 septembre, avec Franceschetti, pour Ajaccio, où il arriva le 23. La population tout entière de la cité des Bonaparte se pressait sur les pas du prince; il fut porté en triomphe jusqu'à l'auberge qu'il devait occuper; mais voulant éviter une interprétation malveillante, il s'empressa de déclarer au peuple assemblé qu'il ne demandait que l'hospitalité; que si sa présence devenait un motif de trouble, il quitterait la ville sur-le-champ. En même temps il protesta contre une proclamation indécente et calomnieuse du colonel Verrière, et ne s'occupa plus que de réaliser son embarquement pour Naples. Le départ était fixé, lorsque le 28 septembre, vers midi, arrive le capitaine Macerone, l'un de ses anciens officiers d'ordonnance, qui lui remet un passe-port pour Trieste signé Ch. Stuart, Schwarzemberg et Metternich, ainsi qu'une proposition écrite conçue en ces termes : « M. Macerone est autorisé, par « les présentes, à prévenir le roi Joachim que « Sa Majesté l'empereur d'Autriche lui accorde « un asile dans ses Etats aux conditions suivan- « tes : 1° Le roi prendra un nom de particulier; « la reine ayant pris celui de comtesse de Lipona, « on le propose également au roi; 2° il sera libre « au roi de choisir une ville de la Bohême, de la « Moravie ou de la basse Autriche pour y fixer « son séjour; s'il voulait se retirer à la campa- « gne, cela ne souffrirait point de difficulté dans « ces provinces; 3° le roi engagera sa parole vis- « à-vis Sa Majesté Impériale et Royale qu'il ne « quittera pas les Etats autrichiens sans le con- « sentement exprès de Sa Majesté, et qu'il vivra

(1) Le marquis de Rivière, alors commissaire général du gouvernement, eût été fusillé sous le consulat, avec le prince de Polignac, sans l'intervention chaleureuse de Murat.

Digitized by Google

« dans l'attitude d'un particulier de marque, « mais soumis aux lois en vigueur dans les Etats « autrichiens. En foi de quoi, et pour qu'il en « soit fait l'usage convenable, le soussigné a eu « l'ordre de l'empereur de signer la présente dé« claration. Donné à Paris le 1er septembre 1815. « Signé : prince de Metternich. » Au point désastreux où la famille Bonaparte se trouvait réduite, l'offre de François II était acceptable, et nous sommes certain que la reine Caroline avait été pour beaucoup dans cette détermination. Mais le roi voulait en finir et ne rien devoir à la pitié d'un vainqueur. « M. Macerone vient « trop tard, dit-il au général Franceschetti qui « le conjurait de renoncer à sa téméraire entre« prise; depuis trois mois d'anxiétés cruelles, « j'ai vainement attendu la décision des alliés; « je me résous à tenter de reconquérir mon « royaume; j'ai confiance au succès, mais j'y « tiens peu; ce à quoi je tiens davantage, c'est « de trouver une glorieuse mort sur le champ « de bataille; la mauvaise chance de la dernière « campagne ne m'a point dépouillé du titre de « souverain reconnu par toute l'Europe; les rois « qui font la guerre pour la possession d'un ter« ritoire ne mettent pas en question leurs titres « respectifs aux couronnes qu'ils ont portées; ils « ne cessent jamais de se considérer comme sa« crés; quand il arrive que par la fatalité des « événements un roi est chassé de sa capitale, « il a droit d'y retourner. D'ailleurs je n'ai point « signé d'abdication, et j'ai pour principe qu'un « roi qui ne peut garder sa couronne n'a d'autre « alternative que la mort du soldat. » Joachim avait acheté six petits bâtiments, réuni de vaillants soldats, des munitions, des armes; il savait qu'à Salerne et sur divers points des Abruzzes s'organisaient des bandes considérables qui n'attendaient que lui pour agir. Son premier plan avait été de s'emparer de l'île d'Elbe, et de partir de là *pour mettre encore à flot*, ainsi qu'il l'écrivait, *le vaisseau de la liberté*. Malheureusement, le général Dalesme venait de traiter de la reddition de Porto-Ferrajo. Portant alors ses vues sur Naples même, il y envoie Simon Lambruschini, de Bastia, avec ces mots : *Vous ajouterez foi entière à ce que vous dira le porteur. Joachim Napoléon*. Puis, croyant les choses bien préparées, il s'embarque dans la nuit du 28 au 29 septembre. La mer était calme; jusqu'au soir la navigation fut heureuse, alors survint une tempête; elle dispersa l'escadre du roi, qui faillit échouer sur la côte de Sardaigne. Après de graves avaries, la flottille se réunit dans l'île déserte de Tavolara, et le soir du 6 octobre elle arrivait aux côtes de la Calabre citérieure. Un nouveau coup de vent la dispersa; l'un des capitaines nommé Courrand ayant profité du sinistre pour regagner la Corse avec 50 soldats qu'il trompait, Joachim désespéra du succès de son entreprise et voulut cingler vers Trieste; mais le baron Barbara, capitaine du navire, insista sous divers prétextes pour débarquer au Pizzo. Ils y arrivèrent le 8 octobre à midi. Quelques canonniers garde-côtes secondèrent le roi; ce fut en vain qu'il harangua les habitants de Pizzo, demeurés immobiles. Joachim ne put les ébranler; lorsqu'au contraire il partit pour Monteleone, ils le suivirent sous la conduite d'un capitaine de gendarmerie nommé Trenta-Capilli qui voulut arrêter le roi. Le courage de ses trente compagnons l'arrachèrent des mains de ces brigands, et il reprit le chemin de Pizzo. La fatalité voulut que Barbara, n'ayant tenu compte que de sa sécurité personnelle, se fût remis en mer. Joachim se jeta dans les flots pour atteindre une barque qui lui manqua; puis une seconde fois pour en atteindre une autre qu'il ne put démarrer, et de laquelle, d'un coup de poing, il renversa dans la mer un satellite qui venait de mettre audacieusement la main sur lui. Debout, entouré des gens de Trenta-Capilli revenus de leur stupeur, Joachim ne demandait qu'une chose, la liberté. Ses ennemis ne voulurent point y consentir. Forcé de se rendre, il prévit bien le sort funeste qui lui était réservé, et il considéra sa prison au fort de Pizzo comme un passage vers l'éternité. Nunziante, commandant militaire des deux Calabres, ayant annoncé par le télégraphe au roi Ferdinand l'arrestation du monarque déchu, reçut par la même voie l'ordre de former immédiatement une cour martiale chargée d'instruire son procès. Les choses marchèrent vite. Condamné d'avance, Joachim accueillit avec un sourire de froide indignation cet arrêt de mort dont l'exécution devait avoir lieu dans trente minutes. Il n'eut que le temps de se confesser et d'écrire à la reine la lettre suivante : « Ma chère Caro« line, ma dernière heure est arrivée; dans « quelques instants j'aurai cessé de vivre; dans « quelques instants tu n'auras plus d'époux. Ne « m'oublie jamais; ma vie ne fut tachée d'au« cune injustice. Adieu, mon Achille, adieu, ma « Letizia, adieu, mon Lucien, adieu, ma Louise; « montrez-vous au monde dignes de moi. Je « vous laisse sans royaume et sans biens au mi« lieu de mes nombreux ennemis; soyez con« stamment unis, montrez-vous supérieurs à « l'infortune, pensez à ce que vous êtes et à « ce que vous avez été, et Dieu vous bénira. « Ne maudissez pas ma mémoire; sachez que « ma plus grande peine, dans les derniers mo« ments de ma vie, est de mourir loin de mes « enfants. Recevez la bénédiction paternelle; re« cevez mes embrassements et mes larmes. « Ayez toujours présent à votre mémoire votre « malheureux père. — Pizzo, 13 octobre 1815. » Joachim coupa quelques boucles de ses cheveux, les enveloppa dans la lettre, la remit non cachetée au capitaine Starage, et le pria de la faire parvenir à la reine avec le cachet de sa montre en cornaline, représentant la tête de cette femme

Digitized by Google

aimée (1). Le délai fatal expiré, l'infortuné prince sortit de sa chambre, et se trouva en face du peloton armé qui l'attendait. « Soldats, dit-il en « leur montrant son cœur, dirigez ici vos coups; « la localité même vous force d'appuyer le bout « de vos fusils contre ma poitrine. » Alors il fixa d'un dernier regard le cachet qu'il tenait à la main droite, commanda lui-même le feu et reçut la décharge du peloton à quatre heures du soir. Son corps, mutilé par la violence des coups de feu tirés de si près, fut porté dans une sépulture de la cathédrale de Pizzo. Telles ont été les scènes navrantes du drame sanglant dont l'opprobre a rejailli de Ferdinand IV à sa descendance. Murat n'est point mort jugé, mais assassiné. Trenta-Capilli, qui l'arrêta, n'était point un officier, c'était un infâme brigand qui enleva ses brillants, le peu d'argent qu'il portait sur lui et une lettre de crédit de douze cent mille francs. On alla plus loin encore dans la voie des iniquités : on dépouilla sa veuve et ses enfants des biens qu'ils possédaient légitimement, du palais de l'Elysée, entre autres, que Napoléon avait donné à son beau-frère; de sorte qu'arrivé sur le trône avec douze millions de fortune personnelle, qu'il dépensa dans l'intérêt du royaume, Joachim en descendit ruiné, presque sans aucune ressource. — De l'ensemble des faits qui précèdent ressort le caractère du roi de Naples : âme ardente, loyale et sincère; imagination fougueuse; esprit facile, plein de finesse et de mobilité; jugement indécis; cœur excellent et souvent dupe, parce qu'il était honnête et qu'il jugeait les autres d'après lui-même. L'apparat, les richesses du costume, la pompe des cérémonies, le luxe des appartements lui plaisaient. Au moment d'une bataille, il se revêtait de son plus brillant uniforme; il implantait dans son panache une aigrette étincelante de diamants, et il aimait à parader devant les troupes, bien moins par une vaine gloriole que pour leur communiquer les élans belliqueux de son âme expansive. Guerrier, il n'eut pas, comme Hoche, Desaix, Kléber et Lannes, ce génie stratégique qui prépare un plan de campagne ainsi qu'on crée le plan d'un grand poëme; mais nul mieux que lui ne sut saisir l'à-propos d'un mouvement, distribuer, réunir, mouvoir des masses de cavalerie, tenter d'incroyables hardiesses et forcer la fortune. Roi, il gouverna sagement, libéralement, et se fit aimer. De tous les princes qui ont régné sur l'Italie, c'est le seul dont le peuple conserve le souvenir et chérisse la mémoire. Il arriva trop tôt pour le régime constitutionnel qu'il voulait inaugurer, trop tôt pour réaliser une unité à laquelle ni les hommes ni les choses n'étaient préparés. On ne connaîtra bien Murat, sa vraie place ne sera marquée dans l'histoire qu'après la publication de sa correspondance, et nous souhaitons qu'elle le soit d'une manière intelligente. C'est un des généraux de l'empire qui écrivaient avec le plus de correction, de netteté et de simplicité élégante. Ses lettres sont souvent très-longues, surtout celles qu'il adressait de la Cisalpine, de l'Espagne et de la Pologne à l'empereur. Sa correspondance avec Bessières, Lasalle, Duroc, Oudinot, Belliard (1), le comte de Mosbourg, dont nous avons lu de nombreux fragments, est pleine d'aménité, de bienveillance pour les autres, et se trouve rarement empreinte de préoccupations personnelles. Le sentiment de son individualité ne fait explosion qu'en regard de ce qu'il croit une injustice ou une désobligeante préférence. — Un officier supérieur d'état-major, M. de Sailly, a écrit une *Vie du roi Joachim*, restée manuscrite. Au point de vue militaire, ce livre, composé d'après les données du dépôt de la guerre, offrira le degré d'authenticité désirable. On peut consulter sur Murat les ouvrages suivants : Bellaire (J.-P.), *Précis de l'invasion des Etats romains par l'armée napolitaine en* 1813 *et* 1814, Paris, 1838, in-8°; — Botta (Carlo), *Histoire d'Italie de* 1789 *à* 1814 (trad. fr.), Paris, 1824, 5 vol. in-8°; — Franceschetti, *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier, roi des Deux-Siciles, suivi de la correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipano*, Paris, 1826, in-8° de 245 pages, avec portrait; — Galvani (Math.), *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Murat, roi des Deux-Siciles*, Paris, 1843, gr. in-8° de XI, 137 pages, avec portrait; — Guillaume de Vandoncourt, *Mémoires sur la campagne du vice-roi d'Italie en* 1813 *et en* 1814, Londres (Paris), 1817, 2 vol. in-4°. Il faut être en garde contre les appréciations de l'historien Botta, trop passionné pour être juste. Franceschini se laisse dominer par des intérêts personnels et se met en scène plus qu'il ne le de-

(1) Nous savons de source certaine que jamais ni le cachet ni les cheveux ne sont arrivés à la reine.

(1) On nous adresse copie authentique et certifiée d'une lettre du roi Joachim, qui se trouve dans les archives du département des Deux-Sèvres. Elle jette une vive lumière sur la situation morale de cet infortuné monarque : « *Au général Belliard.* — « Naples, le 17 janvier 1814. — Mon cher général, j'ai reçu vos « deux dernières lettres. Je n'ai jamais douté de vos sentiments « pour moi; vous m'aviez donné trop de preuves de dévouement, « mais l'assurance nouvelle que vous m'en donnez dans cette « circonstance, décisive pour moi et pour ma famille, m'a été « bien agréable. Vous connaissez mon cœur; vous savez combien « je suis Français : tous les Français doivent me plaindre; il n'y « avait pas à choisir, il ne me restait que le parti que j'ai pris; « pouvais-je m'exposer à devenir la fable de l'Europe en perdant « ma couronne? Devais-je aller à Paris, y augmenter le nombre « de tant de personnages détrônés? Devais-je sacrifier ma famille « et mes sujets? Devais-je exposer tant de Français qui se sont « dévoués si généreusement à mon service! Non, non, la pos- « térité ne me l'aurait jamais pardonné. Pourquoi l'empereur « n'est-il obstiné à garder le silence à toutes mes propositions! « Pourquoi a-t-il traité sans moi? J'eusse sauvé l'Italie. Il vou- « lait mettre le roi de Naples sous les ordres du vice-roi, ou du « moins ne pas le mettre sous les miens. Cependant, je reculais « toujours la signature d'un traité; mais l'empereur a déclaré « qu'il renonçait aux conquêtes et qu'il acceptait pour bases de « la paix les Alpes, etc. Or, quand il cède l'Italie et qu'il ne me « donne aucune garantie pour mes Etats, devais-je m'exposer à « les perdre pour m'obstiner à défendre un pays qu'il a déclaré « vouloir céder! Je vous envoie le *Moniteur* du 1er; vous y lirez « sa réponse au sénat. Je voudrais bien que votre frère fût ici. « Adieu, rassurez tous les Français; faites-leur connaître mes « sentiments. Dites-leur qu'ils me trouveront toujours Français « et toujours le même pour eux. Adieu, croyez à mon amitié. « J. NAPOLÉON. »

Digitized by Google

vrait. Galvani, secrétaire intime du roi, parlant d'après ses propres yeux et le faisant avec calme, mérite toute confiance. Il existe une *Vie publique et privée de Joachim Murat*, par M***, Paris, 1816, in-8° de IV, 154 pages. C'est une œuvre de parti bien écrite, mais d'une partialité révoltante. L'histoire développée de Murat ferait un beau livre. On pourrait tout dire sans rabaisser le héros; ses erreurs, ses fautes, ses entraînements irréfléchis s'y trouveraient bien rachetés par les qualités de son cœur et de son esprit. Nous l'avions entrepris, ce livre; il devait former l'un des volumes de la collection commencée sous le titre de *Plutarque de la révolution française*, et dont la révolution de 1848 est venue arrêter la publication. B—N.

MURATORI (Louis-Antoine), l'un des savants les plus distingués et les plus laborieux dont s'honore l'Italie, naquit le 21 octobre 1672, à Vignola, dans le Modénèse. Il fit ses premières études au collége de Modène, où il se signala par son application et par la rapidité de ses progrès dans les langues anciennes et dans la littérature. Il fréquenta ensuite les cours de l'université, s'appliquant avec la même ardeur à la philosophie, à la jurisprudence et à la théologie. Le P. Bacchini, savant bibliothécaire du duc de Modène, lui inspira le goût des recherches historiques et lui apprit à lire les manuscrits. Enfin à l'âge de vingt ans, on le regardait déjà comme un prodige d'esprit et d'érudition. Il fut appelé en 1694 à Milan, par le comte Ch. Borromeo, pour remplir une des places de conservateur de la famense bibliothèque Ambroisienne. Avant de quitter Modène, il voulut recevoir le doctorat *in utroque jure*. Les thèses qu'il soutint à cette occasion furent universellement applaudies. Arrivé à Milan, Muratori, après avoir pris les ordres sacrés, ne tarda pas à justifier les espérances que ses talents avaient données; il fit un choix parmi les nombreux manuscrits dont la garde lui était confiée, et les publia avec des dissertations propres à répandre un nouveau jour sur différents points d'antiquités. Sa réputation fit bientôt regretter au duc de Modène d'avoir laissé éloigner un homme qui s'annonçait avec tant d'éclat. Pour l'engager à revenir, il lui offrit la charge de conservateur des archives publiques, et celle de son bibliothécaire, vacante par la retraite du P. Bacchini (*voy.* Bacchini). Muratori revint à Modène en 1700, et ne sortit plus de cette ville que pour visiter les dépôts publics des principales villes d'Italie. Apost. Zéno lui fit offrir en 1734 la chaire de belles-lettres de l'université de Padoue; mais Muratori s'excusa d'accepter une place qui l'aurait détourné de ses études favorites. La publication d'une foule de morceaux précieux sur l'histoire de l'Italie au moyen âge, et de savantes dissertations, ajoutait chaque année à sa renommée toujours croissante; cet infatigable écrivain trouvait encore le loisir de cultiver la littérature agréable, et même de prendre part aux discussions théologiques qui occupaient alors les esprits. Tous les journaux, tous les recueils littéraires, s'enrichissaient de quelques-unes de ses productions, dirigées constamment vers un but d'utilité. La complaisance avec laquelle il communiquait le résultat de ses recherches l'avait mis en relation avec les savants les plus illustres de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, qui recouraient à ses lumières, certains d'obtenir les éclaircissements qu'ils avaient demandés. Les sociétés littéraires s'empressaient à l'envi de lui adresser des diplômes d'associé; et une foule d'hommes recommandables dans tous les genres lui faisaient hommage de leurs écrits, le priant d'en accepter la dédicace. Mais au milieu des distinctions flatteuses dont il était l'objet, il eut aussi parfois à essuyer des critiques injurieuses et à repousser d'injustes accusations. Le bruit courut que le pape Benoît XIV avait découvert dans les ouvrages de Muratori des propositions contraires aux vérités de la religion, et qu'il les avait signalées dans un bref à l'inquisiteur d'Espagne. Sûr de son innocence, le savant bibliothécaire n'hésita pas à écrire au pape une lettre pleine de respect et de soumission, dans laquelle il lui exposait ses inquiétudes; et le souverain pontife s'empressa de le rassurer, en lui expliquant la cause du bruit qui s'était répandu. Il lui déclare qu'il n'a vu de répréhensible dans ses ouvrages que certains endroits qui concernent la juridiction temporelle; mais qu'il n'a jamais eu l'intention de les faire censurer, persuadé qu'on ne doit point chagriner un homme d'honneur sous le prétexte qu'il erre sur des matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la discipline. La santé de Muratori, affaiblie par un travail excessif, demandait les plus grands ménagements : par le conseil de médecins, il interrompit ses occupations pour aller respirer l'air de la campagne. A son retour, il se hâta de terminer quelques écrits qu'il se proposait de publier; mais les accidents qui avaient fait craindre pour sa vie reparurent bientôt, et, après avoir langui quelques mois, il mourut à Modène, le 23 janvier 1750, à l'âge de 77 ans. Il fut inhumé avec beaucoup de pompe dans l'église Ste-Marie de Pomposa, d'où, lors de la reconstruction de cette basilique, ses restes furent transportés, en 1774, dans celle de St-Augustin. Muratori n'avait jamais possédé d'autres bénéfices que la prévôté de Ste-Marie; et l'on assure même qu'il ne l'avait ni recherchée ni demandée. On a de lui soixante-quatre ouvrages, dont on trouvera la liste détaillée dans la *Bibl. Modenese* de Tiraboschi, t. 3, p. 326-46. Les principaux sont : 1° *Anecdota ex Ambrosianæ biblioth. codicibus nunc primum eruta, notis et dissertationibus illustrata*, Milan, 1697-98; Padoue, 1713, 4 tom. en 2 vol. in-4°. Le premier tome contient quatre poëmes attribués à St-Paulin sur la fête de St-Félix de Nole, avec

Digitized by Google

vingt-trois dissertations dans lesquelles le savant auteur a rassemblé les recherches les plus curieuses sur ces deux saints et leurs familles, et sur différents usages de la primitive Eglise (*voy.* S. Paulin); le second, plusieurs opuscules relatifs à l'hérésie des manichéens, et des dissertations dont la dernière et la plus ample, qui traite de la couronne de fer gardée à Pavie, a été réimprimée séparément à Leipsick; le troisième, le livre de Tertullien *De oratione*, d'après un meilleur manuscrit que celui dont Rigault avait fait usage, et divers petits écrits d'auteurs ecclésiastiques du moyen âge; et enfin le quatrième, plusieurs sermons de St-Maxime, évêque de Turin; un curieux antiphonaire du monastère de Bangor en Irlande; quelques autres opuscules ecclésiastiques et les vies des patriarches d'Aquilée jusqu'au quinzième siècle. Quelques assertions de Muratori dans ses notes et ses dissertations ont été reconnues fautives; mais son travail n'en était pas moins utile et digne de l'accueil qu'il reçut. 2° *Vita e rime di Maggi*, Milan, 1700 (*voy.* Ch. Mar. Maggi). Une lettre de Muratori publiée par Crevenna (*Catal.*, t. 6, p. 228) nous apprend qu'il désavoua cette édition faite à son insu et qu'il tenta en vain de la supprimer. 3° *Della perfetta poesia italiana*, Modène, 1706, 2 vol. in-4°; réimprimé avec des notes de l'abbé Salvini, Venise, 1724 et 1748, même format; cette dernière édition est la plus recherchée. Cet ouvrage, dans lequel Muratori ne craignit pas de signaler les défauts des écrivains les plus admirés des Italiens, ne pouvait manquer de lui attirer beaucoup de critiques; mais il laissa au temps à en faire justice, et n'en persista pas moins dans ses sentiments (*voy.* Pétrarque). 4° *Anecdota græca ex mss. codicibus eruta, latine donata, notis et disquisitionibus aucta*, Padoue, 1709, in-4°. Ce recueil contient des épigrammes de St-Grégoire de Nazianze; des lettres de Firmus, évêque de Césarée; quatre lettres de l'empereur Julien, et une attribuée faussement au pape Jules Ier. Outre les notes qui servent à éclaircir ces différentes pièces, l'auteur y a joint quatre dissertations sur les agapes et les causes de leur suppression, sur les sépulcres des anciens chrétiens, et enfin sur la lettre supposée de Jules Ier. 5° *De ingeniorum moderatione in religionis negotio*, Paris, 1714, in-4°; souvent réimprimé. L'édition la plus récente est celle de Venise, 1768, in-8°. Muratori publia cet ouvrage sous le nom de *Lamindus pritanius*, marque dont il s'était déjà servi précédemment. Il y expose les règles de critique qui semblent les plus certaines pour juger des choses qui appartiennent à la religion: et il répond à la critique que Jean *Phereponus* (J. Leclerc) avait faite de la dernière édition des *Œuvres* de St-Augustin. 6° *Delle antichità estensi ed italiane*, Modène, 1717-40, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est un modèle en son genre. 7° *Rerum Italicarum scriptores præcipui ab anno* 500 *ad* 1500, *quorum potissima pars nunc prodiit*, etc., Milan, 1723-51, 28 ou 29 vol. in-fol. On joint à cette précieuse collection un nouveau recueil publié sous le même titre par Jos. Mar. Tartini, Florence, 1748-70, 2 vol. in-fol., et les *Accessiones* du P. Mittarelli, qui contiennent les historiens de Faenza (*voy.* Mittarelli). Ce fut en 1720 que Muratori conçut l'idée de cette collection, dont l'exécution, qui suppose des recherches et une patience infatigables, est telle qu'on devait l'attendre d'un savant aussi distingué. Il communiqua son projet à Argellati, et lui fit part en même temps de l'embarras où il se trouvait, ne connaissant pas en Italie un seul imprimeur en état de se charger d'une pareille entreprise, Argellati parvint à intéresser à ce projet quelques nobles milanais, qui se réunirent sous le titre de *Société Palatine* (1), et obtint d'eux les fonds nécessaires pour l'établissement d'une imprimerie magnifique de laquelle est sortie cette importante collection (*voy.* Argellati). 8° *Delle forze dell' intendimento umano*, Venise, 1735 et 1745, in-8°. C'est une réfutation du traité de Huet *De la faiblesse de l'esprit humain* (*voy.* Huet et d'Olivet). 9° *De Paradiso regnique cælestis gloria liber*, Vérone, 1738, in-4°. Cet ouvrage est une réponse à l'ouvrage de Burnet *De statu mortuorum*. 10° *Antiquitates Italicæ medii ævi; sive Dissertationes de moribus Italici populi ab inclinatione Romani imperii usque ad ann.* 1500, Milan, 1738-43, 6 vol. in-fol.; Arezzo, 1777-80, 17 vol. in-4°. C'est un recueil des chartes, diplômes, lettres, chroniques, que Muratori avait extraites des bibliothèques et des archives des principales villes de l'Italie. Malgré les erreurs qu'y ont relevées plusieurs savants, cet ouvrage est un de ceux qui font le plus d'honneur à la patience et à l'érudition de Muratori. Il en donna un abrégé en italien pour servir de suite aux *Annali d'Italia* (*voy.* ci-dessous n° 14), que J. Fr. Soli Muratori, son neveu, a publié, Milan, 1751, 3 vol. in-4°.; réimprimé plusieurs fois. 11° *Novus thesaurus veterum inscriptionum in præcipuis earumdem collectionibus hactenus prætermissarum*, Milan, 1739-42, 6 vol. in-fol. C'est le recueil le plus ample qu'on possède en ce genre; mais il s'est glissé dans la copie de quantités d'inscriptions des erreurs qui ont été relevées par la Bastie, Leich, Cannegieter, Hegembuch, Christ, Sassi, etc. Sébast. Donati a publié un supplément à ce recueil, Lucques, 1775, 2 vol. in-fol. 12° *De superstitione vitanda adversus votum sanguinarium pro immaculata Deiparæ conceptione*, Milan (Venise), 1740 et 1742, in-4°. Il publia cet ouvrage sous le nom d'*Ant. Lampridius*, suivant Tiraboschi, ou d'*Ant. Campana*, suivant Barbier (*Dict. des anonymes*, n° 11,178): il y combat le vœu de défendre jusqu'à la mort l'immaculée conception de la Vierge. 13° *Il Cristianesimo*

(1) La société prit ce nom parce qu'elle tenait ses assemblées au collége connu antérieurement sous le nom d'*Ædes Palatinæ*.

Digitized by Google

felice nelle missioni del Paraguai, Venise, 1743, in-4°, et augmenté d'une seconde partie, 1749, même format (*voy.* CATTANI). Cet ouvrage eut en peu d'années plusieurs éditions; la première partie a été traduite librement en français sous ce titre : *Relation des missions du Paraguay*, Paris, 1754, in-12 (1), et en anglais (*A relation of the missions of Paraguay, wrote originally in Italian*, Londres, 1759). Dans ces deux versions, le texte a été abrégé d'un bon tiers; l'auteur, dans une courte préface, indique les sources où il a puisé les matériaux de son *Histoire des missions du Paraguay*, mais il omet la principale, celle qui ne saurait donner prise aux soupçons de partialité. Il cite les ouvrages et les lettres des PP. de la compagnie de Jésus, mais il passe sous silence les renseignements précieux qu'il recueillit de la bouche du prince de Santo-Bueno. Après avoir exercé pendant plusieurs années les hautes fonctions de vice-roi du Pérou, ce prince, revenu en Italie, fit un assez long séjour à Bologne, pendant lequel il communiqua à Muratori les notions qu'il avait acquises sur les provinces hispano-américaines. 14° *Annali d'Italia dall' era volgare sino all' anno* 1749, Milan (Venise), 1744-49, 12 vol. in-4°. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, a été traduit en allemand avec des notes, par Baudis, Leipsick, 1745-50, 9 vol. in-4°; l'édition de Lucques, 1762-70, 14 vol. in-4°, est augmentée d'un vol. qui renferme la continuation jusqu'en 1762, et d'un vol. de tables. Celles de Monaco, 1761, de Naples, 1773, de Rome, 1786, contiennent des *Préfaces critiques* de Jos. Catalani; enfin, l'abbé Jos. Oggeri a publié une *Continuation* de cet ouvrage, 1750 à 1786; Rome, 1790, 5 vol. in-8°. On a reproché aux *Annali d'Italia* un style trop familier, et trop peu de soin dans les discussions chronologiques. 15° *Liturgia Romana vetus, tria sacramentaria complectens*, Venise, 1748, 2 tomes in-fol. Le fond de cet ouvrage appartient au savant P. Bacchini; l'éditeur l'a fait précéder d'une curieuse dissertation sur l'ancienne liturgie romaine, comparée à celle des églises d'Orient et d'Occident. 16° *Della publica felicità oggetto de' buoni principi*, Lucques, 1749; trad. en français par le P. de Livoy; 17° les *Vies* du P. Paul Segneri, de Sigonius, de J.-J. Orsi, de Tassoni, etc.; 18° des *Dissertations* dans les *Opuscoli* de Calogerà, dans les *Recueils* de la société Columbaire, de l'académie étrusque de Cortona, dans les *Symbol. litterar.* de Gori, etc.; 19° des *Lettres*, Venise, 1783, 2 vol. Ce recueil est précédé d'une *Vie* de Muratori par André Lazzari, recteur et professeur d'éloquence au séminaire de Pesaro. Les *Œuvres* de Muratori ont été publiées, Arezzo, 1767-80, 36 vol. in-4°, et Venise, 1790-1810, 48 vol. in-8°. Peu de savants ont été l'objet de plus d'éloges : les journaux littéraires de l'Italie et de l'Allemagne renferment des *Notices* sur sa vie et ses ouvrages; l'abbé Goujet a publié une *Vie* de Muratori, avec des additions, dans le tome 6 des *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature* de l'abbé d'Artigni, et une bibliographie complète; J. Fabricius, Bucker, etc., lui ont consacré des articles détaillés; enfin le neveu de Muratori a publié en italien la *Vie* de cet homme célèbre, Venise, 1756, in-4°; elle est très-recherchée. On trouvera des détails sur ses autres biographes dans la *Bibl. Modenese*, à laquelle nous renvoyons le lecteur avec confiance. W—s et A. D—M—Y.

MURBERG (JEAN), littérateur et poëte suédois, mort au commencement du 19e siècle, était recteur d'un des colléges de Stockholm, et devint membre de l'académie suédoise peu après la fondation de cette société par Gustave III. On a de lui plusieurs discours académiques; mais il est surtout connu en Suède par sa traduction, en vers suédois, de l'*Athalie* de Racine. Cette traduction très-fidèle est en même temps de la plus grande élégance, et rend les beautés de l'original aussi bien qu'il est possible de les reproduire dans une langue étrangère dont le génie est entièrement différent de celui de Racine. C—AU.

MURDOC, roi d'Ecosse, fils d'Amberkelleth, succéda en 715 à Eugène IV. Le règne de ce prince fut si tranquille que Bède l'historien s'écrie dans sa surprise : « Quels seront les fruits de ceci ? « La postérité le saura, car on a presque entière- « ment mis de côté toutes les idées chevaleres- « ques et oublié l'usage des armes. » Murdoc répara les églises, bâtit des monastères, et mourut en 730. Etfin lui succéda. E—S.

MURE (JEAN-MARIE DE LA), chanoine de Montbrison au 17e siècle, appartenait très-probablement à la famille de son nom, connue dans le Forez (aujourd'hui département de la Loire) dès le 13e siècle. Il n'est cependant pas nommé par Pernetti dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*. On a de la Mure : 1° *Antiquités du prieuré des religieuses de Beaulieu, ordre de Fontevrauld* (diocèse de Lyon), 1654, in-12; 2° *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, traitée par la suite chronologique des vies des archevêques*, Lyon, 1671, in-4°; 3° *Histoire universelle civile et ecclésiastique du pays de Forez*, Lyon, 1674, in-4°. A. B—T.

MURE (FRANÇOIS BOURGUIGNON DE BUSSIÈRE DE LA), professeur et doyen de la faculté de médecine de Montpellier, naquit au Fort-St-Pierre de la Martinique le 11 juin 1717, et mourut à Montpellier le 18 mars 1787. Il descendait d'une ancienne famille de France, et ses ancêtres avaient été du nombre des premiers habitants qui fondèrent la colonie de la Martinique dans le 17e siècle. Son père, l'un des propriétaires de cette île, était chevalier de St-Louis et commandant des milices du quartier du *Macouba*. Le jeune la Mure

(1) La *France littéraire* de 1769 (t. Ier, p. 322) attribue cette traduction au P. de Lourmel (Félix-Esprit), jésuite, né à Rennes le 2 avril 1726. L'exemplaire de la *Relation* qui est à la bibliothèque de Paris porte sur le titre une note manuscrite qui l'attribue au P. Lombert, jésuite.

Digitized by Google

fut envoyé dans la mère patrie vers l'âge de six ans pour y recevoir une éducation convenable; il fut d'abord placé au collége de Nantes, puis à celui de la Flèche. Après y avoir achevé sa philosophie, il fut rappelé par son père à la Martinique, où il apporta le plus vif désir d'étudier la médecine; mais son père, qui avait sur lui d'autres vues, s'opposa à son dessein de repasser en France pour prendre ses degrés. La Mure, âgé de dix-neuf ans et désespérant de le fléchir, s'embarqua secrètement, se rendit à Marseille et de là à Montpellier, où il se livra sans relâche à l'étude de la médecine. Il y obtint le doctorat en 1740, après avoir fait preuve dans ses examens de connaissances étendues et d'une brillante élocution. Abandonné de sa famille, il conçut le projet de se fixer à Montpellier et de se procurer dans la carrière de l'enseignement les moyens de subsistance que lui refusait la rigueur d'un père. Les cours qu'il fit sur l'anatomie, la physiologie et en général sur tous les sujets d'institution de médecine attirèrent la foule des élèves. La Mure possédait à un très-haut degré le talent d'enseigner; on admirait dans ses leçons l'abondance, le choix, l'heureux enchaînement des idées, la clarté avec laquelle il les exposait et l'élégance soutenue de ses expressions. Il prenait souvent pour sujet les diverses propositions de Boerhaave, alors très en crédit dans les écoles. Il commentait ces propositions, et tout en admirant le génie de ce grand homme, il combattait victorieusement ses théories mécaniques. En 1748, une chaire de professeur en médecine vint à vaquer dans la faculté de Montpellier, la Mure se mit sur les rangs pour la disputer aux six autres candidats. L'opinion publique lui donnait la préférence sur tous; il justifia cette opinion par la supériorité qu'il montra dans le cours de la dispute. Ce fut surtout dans les *prélecons* auxquelles les candidats étaient obligés qu'il fit briller l'étendue de ses connaissances et ses talents oratoires. Dans une de ces prélecons, il avança et soutint que la fièvre n'est pas bien caractérisée par la fréquence du pouls, et que son vrai caractère est indiqué par le rapport de la force du cœur avec la force constante des muscles soumis à la volonté. Cette assertion ayant été combattue par M. Sérane, l'un des concurrents, la Mure la justifia dans un écrit imprimé. Il s'appuya judicieusement sur ce que, dans les fièvres dites malignes, le pouls est souvent très-semblable au pouls naturel, bien que ce pouls insidieux soit trop fort relativement à l'état de faiblesse du malade. Après être sorti victorieux de ces prélecons, la Mure ne brilla pas moins dans ses *triduanes*. C'étaient douze thèses dont les sujets étaient assignés par les juges du concours, et qui devaient être composées, imprimées dans l'espace de douze jours, et soutenues dans le cours de trois autres. Ces sortes de compositions sont rarement remarquables, n'étant que des espèces d'improvisations : celles de la Mure ont eu un sort plus heureux; elles sont restées dans la littérature médicale comme autant de chefs-d'œuvre. Quoique les sujets qu'il avait eus à traiter parussent choisis exprès, pour leur difficulté, par la malveillance de ses juges, on dirait que les thèses dont il est question sont le fruit de longues méditations, et qu'elles ont été écrites dans le plus grand loisir. Malgré ces éclatants succès, la Mure n'obtint point les suffrages de la faculté; il lui était devenu suspect par son opposition aux systèmes qui avaient longtemps dominé dans l'école. Révolté de cette injustice, il se rendit à Paris et recourut à la justice du trône. Le chancelier d'Aguesseau examina lui-même les différentes thèses du concours, celles de la Mure réunirent tous les suffrages; et le roi le nomma candidat perpétuel à la première chaire qui lui serait convenable parmi les places qui viendraient à vaquer dans la faculté de Montpellier. Ce fut trois ans après, en 1751, qu'il y entra en qualité de professeur. Il sut, par la douceur comme par l'élévation de son caractère et par l'ascendant de ses talents, se concilier les suffrages et l'amitié d'une compagnie qui avait voulu le repousser de son sein. Dès lors, il associa aux travaux de l'enseignement des recherches et des expériences physiologiques du plus haut intérêt. Il devint membre de l'académie des sciences de Montpellier, et ce fut à cette compagnie qu'il lut différents mémoires sur ces objets. Le premier est relatif à l'écoulement de la salive. Il y démontre, contre l'opinion généralement reçue alors, que ce n'est point par la pression des glandes salivaires que cet écoulement devient plus abondant lorsqu'on parle, ou pendant la mastication. D'autres mémoires sont consacrés à l'explication de la cause des mouvements du cerveau dans l'homme et dans les animaux. Il établit que le mouvement d'élévation du cerveau qui a lieu dans les chiens vivants pendant l'expiration doit être attribué à la pression du sang comprimé dans la veine-cave, qui reflue vers le cerveau et lève ce viscère en gonflant les sinus qui se trouvent à la base du crâne; et que l'abaissement du cerveau, au contraire, résulte de la dilatation qu'éprouve la veine-cave pendant l'inspiration. L'auteur tire de cette doctrine des conséquences intéressantes sur la théorie de la saignée. Cette découverte a donné par la suite de très-grandes lumières sur la circulation du sang en général et sur la progression du chyle. Toutes les expériences de la Mure furent consignées dans un mémoire, *ex professo*, qui fut lu à l'académie de Montpellier dès le mois de mai 1752, et adressé à l'Académie des sciences de Paris. La compagnie attacha un si grand prix à ce travail qu'elle le fit imprimer, *par anticipation*, dans le volume des ses mémoires pour 1749. C'était le 12 août 1752 que l'Académie de Paris avait lu le Mémoire. Toutes ces dates sont remarquables, à raison de l'accusation de plagiat que

Digitized by Google

forma contre la Mure l'illustre Haller; celui-ci avait fait part dans une lettre au célèbre Sauvages de ses nouvelles idées sur l'irritabilité et la sensibilité, et prétendait que la lettre avait été communiquée à la Mure, qui en avait fait son profit pour le travail dont il vient d'être parlé. La Mure se justifia complétement, il prouva en comparant les dates de la lecture de son Mémoire et de la lettre de Haller qu'ils avaient fait leurs découvertes en même temps. La Mure se livra ensuite à des recherches sur la pulsation des artères. Il s'attacha à démontrer que ce mouvement résulte d'une secousse ou d'une vibration qu'elles éprouvent et non de leur dilatation. Il rédigea à ce sujet un Mémoire qui fut imprimé dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris pour 1765. Ce Mémoire, celui qui traite des mouvements du cerveau, des pièces relatives à la dispute avec Haller, ainsi qu'une dissertation sur la couleur du sang, ont été par la suite réunis en 1 volume. La Mure, qui, par une sorte de défiance de lui-même, s'était interdit la pratique de la médecine pendant les premières années où il s'adonnait à l'enseignement, essaya cependant de faire l'application de ses vastes connaissances théoriques à la guérison des malades. Ses premiers essais furent couronnés du plus grand succès, et bientôt il mérita d'être compté parmi les plus habiles praticiens de son siècle. Les étrangers accouraient de toutes parts pour recevoir ses conseils, et quoiqu'il fût fort désintéressé et qu'il visitât gratuitement un grand nombre de pauvres, sa clientèle lui rapportait quarante mille francs par an, somme considérable pour l'époque et la ville où il exerçait. Comme il n'avait point d'enfants et qu'il avait été repoussé par sa famille, il dépensait tout son revenu dans l'intérieur de sa maison, ou à des actes de générosité. La Mure joignait aux talents les plus rares du professeur ceux qui constituent le grand praticien; ces avantages, depuis plusieurs siècles, ne s'étaient pas rencontrés chez le même professeur à Montpellier. Il cessa de bonne heure d'écrire; tous ses moments étaient absorbés par sa pratique et par ses devoirs de professeur, qu'il remplit jusqu'aux derniers instants de sa vie. Tous ses ouvrages, dont nous avons indiqué les plus importants, ont été réunis en 2 volumes in-12. Voyez son *Éloge*, par Vicq-d'Azyr et par Deratte, dans ceux des académiciens de Montpellier; on en a un troisième en latin, par le professeur Brun, lu à la faculté de médecine de la même ville. F—R.

MURE (Jean-Baptiste), diplomate français, naquit en 1747 à Giers, près de Grenoble. Après avoir terminé son éducation, il fut placé dans les bureaux de M. Daru, son oncle, à cette époque secrétaire général de l'intendance de Languedoc. Lorsque en 1768 le comte de St-Priest, second fils de l'Intendant, fut appelé à l'ambassade de France à Constantinople, ce ministre, désirant avoir auprès de lui un jeune homme intelligent, s'adressa à M. Daru (1), et celui-ci ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix qu'en désignant son neveu. Mure, arrivé en Turquie au mois de novembre, montra tant de zèle pour le service et une telle capacité qu'en 1773 M. de St-Priest, dont il avait su gagner l'estime et l'affection, le fit nommer consul à Salonique. Le 6 juin de l'année suivante, Mure passa en Egypte en qualité de consul général de France. Ce poste était fort important sous l'administration des beys, qui commençaient déjà à se rendre indépendants de la Porte. Les Français établis au Caire, alors siége du consulat général, formaient un corps de nation qui avait ses statuts approuvés par le gouvernement. Le consul présidait toutes les assemblées et avait la haute surveillance des fonds provenant des droits imposés sur toutes les marchandises qui arrivaient de France en Egypte ou qui étaient expédiées de ce dernier pays. Ces fonds, versés dans une caisse à deux clefs, dont l'une était remise au consul, tandis que la seconde restait entre les mains des députés de la nation, servaient à parer aux frais de tout genre qu'entraînaient les réclamations que les négociants avaient à faire auprès des beys et à indemniser ceux qui avaient éprouvé des pertes. A son arrivée au Caire, Mure trouva la caisse presque vide et les comptes tenus avec une excessive négligence. Il les apura, rétablit l'ordre, et, dans le rapport qu'il adressa à ce sujet à la chambre de commerce de Marseille et au ministre de la marine, qui avait alors les consulats dans ses attributions, il proposa la suppression des droits et la translation du consulat à Alexandrie. Cette proposition fut adoptée. On adopta aussi celle qu'il fit de laisser à chaque négociant français résidant au Caire la responsabilité personnelle des fournitures qu'il pourrait avoir à faire aux maisons des beys, au lieu de les rendre comme auparavant solidaires les uns des autres. Peu de temps après, Mure fut appelé en France par le ministre. Avant de quitter l'Egypte, il confia la gestion du consulat général à M. Taitbout de Marigny, alors consul à Alexandrie. Dès son arrivée à Paris, sa longue expérience et son habileté furent mises à contribution; consulté souvent par le ministre de la marine, il eut beaucoup de part à l'adoption de l'ordonnance sur l'organisation des consulats du Levant et de la Barbarie, qui parut plus tard, en 1781. Au commencement de 1780, Mure avait épousé à Mâcon mademoiselle Raton, fille d'un riche négociant français fixé à Lisbonne; ce mariage et la liquidation de la succession de son père, mort pendant qu'il se trouvait en France, prolongèrent le séjour de J.-B. Mure. Lorsqu'il eut terminé les affaires de famille, dont il se trouvait plus spécialement chargé comme fils aîné, il se rendit à Marseille avec sa femme et son plus jeune frère,

(1) C'était le père du comte Daru, ministre secrétaire d'Etat de l'empereur Napoléon.

Digitized by Google

Mure de Pelanne (1), et le 16 juillet 1780, ils partirent ensemble pour Alexandrie, avec un convoi de seize navires destinés pour l'Egypte et la Syrie, sous l'escorte d'une frégate. Il arriva à sa destination après un mois de traversée. Mure se trouvait en Egypte lorsqu'en 1785 le gouvernement français y envoya M. Truguet, capitaine de vaisseau, afin de négocier avec les beys un traité pour le transit par l'Egypte du commerce de France avec l'Inde. Le consul général fit tout ce qui dépendait de lui pour faire réussir la négociation, et il fut heureusement secondé par Magallon (*voy.* ce nom), négociant résidant au Caire, où, sans titre officiel, il faisait les fonctions d'agent français. Grâce surtout à l'influence que des relations intimes avec Mourad-Bey et Ibrahim-Bey avaient fait acquérir à Magallon, auquel Mure avait fortement recommandé M. Truguet, le traité ne tarda pas à être signé tel que le désirait le gouvernement. En 1786, Mure, ayant appris qu'on préparait à Constantinople une expédition pour rétablir l'autorité du pacha d'Egypte, que les beys tenaient enfermé dans le château du Caire, crut prudent de renvoyer en France sa femme et ses enfants, pour les soustraire aux périls d'une guerre sanglante. Il les confia à son jeune frère, Mure de Pelanne, qui les conduisit à Mâcon, chez leurs parents maternels. L'expédition du capitan-pacha eut lieu en effet; il débarqua ses troupes à Alexandrie sans rencontrer d'obstacles, et arriva de même au Caire. Les beys n'opposèrent aucune résistance, et, selon leur habitude en pareille circonstance, ils se retirèrent avec toutes leurs forces et leurs richesses dans la haute Egypte, où le capitan-pacha n'osa pas aller les attaquer. Il se contenta de rétablir le pacha au Caire, lui laissa quelques bataillons et reprit la route d'Alexandrie. Bientôt après, il retourna avec sa flotte à Constantinople, croyant avoir bien rempli sa mission; mais il s'était à peine écoulé quelques mois depuis son départ, que les beys, secondés par leurs mameluks, rentrèrent au Caire, y reprirent leur autorité et reléguèrent le pacha dans sa prison du château. Il ne resta à ce dernier que les gros revenus, apanage de son pachalik, et désormais les mameluks demeurèrent maîtres de l'Egypte jusqu'au moment où les Français envahirent ce pays et affaiblirent singulièrement la puissance de cette milice célèbre, définitivement détruite par Mohammed-Ali (*voy.* ce nom). De nouveaux ambassadeurs de Tippoo-Sultan étant arrivés à Alexandrie au mois de juin 1788 et ayant demandé un bâtiment pour passer en France, Mure crut devoir les dissuader de ce projet et les engager à retourner dans l'Inde par Suez. Plusieurs cas de peste s'étaient en effet manifestés dans leur maison, et il était à craindre qu'ils n'introduisissent ce fléau dans le lazareth de Toulon; d'un autre côté, le consul, ne prévoyant pas que leur voyage en France procurât de notables avantages, désirait éviter à son gouvernement des dépenses qui n'auraient pas laissé d'être considérables. Sa dépêche ayant été lue en conseil devant le roi, la conduite de Mure fut approuvée et le ministre fut chargé de lui adresser des remercîments à ce sujet. Vers la fin de 1789, Mure obtint un congé pour se rendre en France, afin d'y rétablir sa santé, altérée par l'influence du climat et par une violente dyssenterie. Il fit prolonger successivement son congé jusqu'au mois de juin 1792, que le ministre lui donna l'ordre de partir dans huit jours (24 juin) pour retourner à son poste. Sa santé étant encore chancelante et des motifs particuliers lui faisant penser que sa présence en Egypte pourrait offrir en ce moment quelques inconvénients, il exposa ses raisons au ministère, et l'on n'insista pas. Il était encore en France lors de la catastrophe qui priva Louis XVI de son trône et de la vie. A cette époque, soit que Mure eût cru devoir manifester trop hautement sa désapprobation, soit qu'on ne le jugeât pas à la hauteur des circonstances, il fut remplacé par Magallon, auquel il avait laissé en partant la gestion du consulat général, et se trouva ainsi éloigné du service. Mure traversa toutes les phases de la révolution dans la ville de Mâcon, aimé et considéré de tous ses concitoyens, qui l'avaient élu membre du conseil général du département de Saône-et-Loire. Quoique en 1802 (23 août), Talleyrand reconnût, dans une lettre qu'il adressait à Mure, les longs et utiles services de ce fonctionnaire et lui annonçât qu'il l'avait fait porter sur la liste des agents ayant droit à une pension de retraite, il ne paraît pas qu'on lui ait accordé avant 1816 la justice qu'il méritait à tant de titres. Il n'obtint même qu'un traitement provisoire, dont il ne semble avoir joui que jusqu'à la fin de 1817. Il ne mourut cependant qu'en 1824. De ses nombreux enfants (il en avait eu huit), aucun n'a survécu. Pendant son séjour en Egypte, Mure adressa au ministre un grand nombre de dépêches fort importantes sur le commerce de la France avec ce pays. Il paraîtrait même que c'est à lui et non à Magallon qu'on doit attribuer un mémoire relatif au projet d'occupation de l'Egypte par la France, en cas de démembrement de la Turquie et de partage de cet empire entre les principales puissances de

(1) Mure de Pelanne, entré en 1786 dans la carrière consulaire en qualité de vice-consul et chancelier du consulat général de France dans le Maroc, resta chargé de l'intérim de ce poste important jusqu'en 1798, qu'il fut nommé consul à Tripoli de Syrie. Durocher étant mort à Cadix (1798) en se rendant à son poste de consul général à Tanger, Mure de Pelanne fut nommé pour lui succéder, mais des circonstances particulières l'empêchèrent de passer en Afrique; et, en 1810, les départements anséatiques ayant été réunis à la France, il fut envoyé auprès de M. le comte de Chabau, intendant général de ces nouveaux départements pour en organiser avec lui les finances. A la suite de cette organisation, il devint receveur particulier de l'arrondissement de Lubeck. Forcé de quitter cet emploi lors des désastres de la campagne de Russie, Mure de Pelanne rentra en France, et fut envoyé en 1816 à Elseneur comme consul de France en Danemarck, poste qu'il occupa avec distinction jusqu'en 1831, qu'il fut admis à la retraite.

Digitized by Google

l'Europe. On sait que ce mémoire, envoyé au directoire, fut remis au général Bonaparte, qui y trouva de précieuses informations sur l'importante colonie de l'empire ottoman qu'il se proposait d'envahir. — *Alexandre* Mure, fils aîné du précédent, suivit la même carrière que son père; il était vice-consul à Lisbonne et chargé par intérim du consulat général, lorsque les Français, commandés par le général Junot, occupèrent le Portugal. A la restauration, Alexandre Mure occupait la place de sous-chef de bureau du commerce et des consulats au ministère de l'intérieur; ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'il mourut à Paris en 1826. D—z—s.

MURE D'AZIR (Henri), frère de Jean-Baptiste, naquit comme lui à Giers le 3 septembre 1752. Il l'avait remplacé dans les bureaux de l'intendance du Languedoc, lorsque en 1777 Jean-Baptiste, alors consul général en Egypte, l'appela auprès de lui. Laborieux et avide d'instruction, Mure d'Azir ne se borna pas aux travaux ordinaires du consulat et de la chancellerie, mais il s'adonna à l'étude de la langue arabe et fut bientôt en état de servir d'interprète. Lorsque Mure aîné vint en France, son frère ne quitta pas le consulat, géré provisoirement par M. Taitbout, et sur les bons témoignages de ce dernier, il fut nommé le 28 janvier 1779 vice-consul et chancelier à Maroc. Ce ne fut cependant que l'année suivante qu'il se rendit à son poste. Vers la fin de 1781, M. Chénier, titulaire du consulat général, dont la résidence était à Salé, ayant eu quelques différends avec l'empereur ou roi de Maroc, se vit obligé de quitter l'Afrique en 1782 et de revenir en France. Mure le suppléa provisoirement, à la grande satisfaction du souverain africain, qui témoigna formellement le désir de conserver toujours auprès de lui le jeune vice-consul. Le ministère français, mécontent de la manière dont M. Chénier avait été traité, hésita quelque temps sur la conduite qu'il fallait tenir. On avait d'abord résolu de rompre toutes les relations avec le Maroc jusqu'à ce qu'une satisfaction convenable eût été obtenue; l'avis contraire finit cependant par prévaloir. Le prince maure ne manifestant d'ailleurs aucun sentiment hostile contre la France, on résolut de laisser Mure chargé de l'intérim du consulat général. Mais en même temps on fit savoir aux négociants français établis dans le Maroc qu'ils ne devaient plus compter sur la protection du gouvernement, et que ce serait à leurs risques et périls qu'ils resteraient dans le pays. Presque toutes les maisons de Mogador, Saphi, Salé et Larache liquidèrent leurs affaires et se retirèrent à Marseille. Quelques négociants, néanmoins, continuèrent de faire le commerce par l'entremise des maisons étrangères établies à Mogador, où l'empereur de Maroc voulait concentrer toutes les affaires avec l'Europe; en sorte que les relations commerciales de la France avec le Maroc ne furent point interrompues. Mure mit à profit la bienveillance que lui témoignait le souverain barbaresque pour entretenir ses bonnes dispositions. Ce prince ayant fait construire à Salé deux petites corvettes qu'il avait l'intention d'offrir au Grand Seigneur et manifesté le désir de les envoyer en relâche dans le port de Toulon, afin de s'y pourvoir de quelques objets nécessaires pour compléter leur armement, Mure en écrivit au ministre, et des ordres furent immédiatement expédiés pour l'admission à Toulon des corvettes maroquines. Sidi-Labbas Mareno, commandant de ces bâtiments, se rendit à Versailles comme ambassadeur de son souverain, pour renouveler les relations d'amitié entre les deux pays. Il fut très-bien accueilli; on le combla de présents, et lorsque les corvettes eurent été complétement approvisionnées par l'arsenal de Toulon, il les conduisit à Constantinople. Pour répondre aux avances qui venaient de lui être faites, le gouvernement français envoya en 1786 un nouveau consul général dans le Maroc; ce fut Durocher. Mure, que l'empereur de Maroc appelait le joli petit consul, accompagna son chef dans l'audience solennelle qu'on lui accorda, et reçut en présent comme lui un beau cheval des écuries impériales. Après avoir installé Durocher dans son poste, Mure profita d'un congé pour se rendre en France. Le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, l'accueillit avec une extrême bienveillance et le fit nommer consul à Tripoli de Syrie (27 août 1786), pour récompenser, dit un rapport officiel, les services qu'il avait rendus en terminant à la satisfaction de Sa Majesté une négociation aussi délicate qu'importante. Il resta un an environ dans cette résidence, d'où il passa le 6 août 1787 à celle de la Canée, dans l'île de Candie. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il épousa une jeune et belle Grecque, de Smyrne, veuve du docteur Fontana, célèbre médecin italien. Peu d'années après (1796), il fut envoyé à Larnaca, dans l'île de Chypre, toujours en qualité de consul. Il s'y trouvait encore lorsque, en 1798, l'armée française débarqua en Egypte. Immédiatement arrêté par les autorités turques, Mure fut envoyé à Nicosie, dans l'intérieur de l'île, et fut quelque temps prisonnier dans un couvent de moines grecs. Transféré ensuite à Smyrne, on lui facilita les moyens de rentrer en France, où il resta jusqu'à la paix d'Amiens (1802), qu'il fut nommé commissaire général des relations commerciales à Odessa. A l'époque de la funeste campagne de Russie, en 1812, Mure d'Azir dut rentrer en France; il y demeura jusqu'à la paix générale, puis il fut envoyé à Tripoli de Barbarie en qualité de consul général et chargé d'affaires (12 septembre 1814). Mais il séjourna peu de mois dans ce dernier poste. Se sentant atteint d'une maladie au cœur, il sollicita un congé pour venir rétablir sa santé dans sa patrie, en laissant pres-

Digitized by Google

sentir dans sa demande le désir de se retirer tout à fait du service. Il était arrivé à Livourne lorsqu'il y reçut son brevet de retraite (15 décembre 1814) et l'avis que le roi l'avait nommé officier de la Légion d'honneur. Mure se fixa alors avec sa famille à Marseille, où il termina sa carrière le 26 juillet 1826, laissant sa veuve sans enfants. D—z—s.

MURE (William), archéologue écossais, né en 1799 à la Caldwell (comté d'Ayr), mort le 8 avril 1860 à Glasgow. Fils d'un officier supérieur de l'armée, il fit ses études à Westminster et à Edimbourg, et les compléta à l'université de Bonne. Mure commença par écrire un de ces ouvrages qui sont comme le produit stéréotype de tout Anglais de quelque distinction, je veux parler de son *Journal of a tour in Greece* (Journal d'un voyage en Grèce), Londres, 1838, in-8°. De retour dans sa patrie, il devint professeur à l'université de Glasgow, dont il fut aussi recteur de 1847 à 1855. Pendant la même époque il représenta en outre le comté de Renfrewshire à la chambre des communes. Il était de plus colonel de la milice de Renfrew, ce qui l'a fait comparer par les critiques anglais à Xenophon, guerrier et historien. Comme député, Mure défendit les doctrines conservatrices et les réformes commerciales de Peel. Quant à ses travaux d'archéologue, outre sa dissertation *Sur le calendrier de l'ancienne Egypte*, il s'est rendu célèbre surtout par son *Critical account of the language and litterature of ancient Greece*, Londres, 1850-1857, 5 vol. in-8° (inachevé). Cette histoire critique de la littérature de l'ancienne Grèce comprend l'épopée homérique, les poëtes lyriques et les historiens de la période attique. Par cet ouvrage, l'auteur a marqué sa place à côté des meilleurs philologues de l'Allemagne, et il a été notamment comparé à Charles-Otfried Müller. D'un autre côté, Mure n'a peut-être pas tenu assez compte des idées émises par l'école allemande moderne, à laquelle il oppose trop roidement les anciennes opinions traditionelles, appuyées, il est vrai, par des preuves nouvelles. Ainsi, pour donner quelques échantillons de la critique de Mure, il défend le fameux catalogue des vaisseaux grecs dans l'*Iliade* par le fait du catalogue correspondant des vaisseaux et forces armées troyennes dans la *Cypria*, sans se douter qu'on peut opposer les mêmes raisons à ces deux catalogues. L'énumération complaisante que Jupiter fait de ses diverses amours illicites, dans le livre 14, énumération qui a choqué des auteurs critiques moins chatouilleux que les critiques allemands, a trouvé un défenseur dans Mure, qui lui attribue une signification satirique. Mure est du reste aussi exclusif vis-à-vis de l'école de Wolf, qui ne voit dans les poëmes d'Homère qu'une agrégation de ballades populaires, qu'envers celle de Welker, chef des *Chorizontes*, qui attribuent l'*Iliade* et l'*Odyssée* à divers auteurs. R—l—n.

MURER (Henri), de Lucerne, mourut procureur de la Chartreuse d'Ittingen, en Turgovie, en 1638, dans sa 50e année. C'était un homme savant et laborieux, qui se fit connaître par son ouvrage : *Helvetia sancta, seu Paradisus sanctorum Helvetiæ florum*, imprimé après sa mort, en 1648, à Lucerne, in-fol. Cette première édition, ornée de 40 planches, d'après les dessins de Jean Asper, est recherchée. Un ouvrage bien plus considérable, le *Theatrum Helvetiorum seu Monumenta sacra Helvetiæ episcopatuum et monasteriorum*, l'occupa une grande partie de sa vie. On le conserve en manuscrit dans les abbayes et couvents de la Suisse, dont il renferme l'histoire. U—i.

MURET (Marc-Antoine), célèbre humaniste, naquit au bourg de ce nom, près de Limoges, le 12 avril 1526. Il appartenait à une famille honorable ; ses panégyristes ont même voulu lui conférer des titres de noblesse, sans autre fondement que la conformité de son nom avec celui du lieu qui l'avait vu naître. Ses professeurs lui inspirant un dégoût invincible, il devint son propre maître, et fut, au sortir de l'adolescence, en état d'en servir aux autres. Il n'avait guère que dix-huit ans lorsque, encouragé par la bienveillance de Jules Scaliger, qu'il se plaisait à nommer son père, il expliqua Cicéron et Térence dans la maison de l'archevêque d'Auch. Il se rendit ensuite à Villeneuve-d'Agen pour se charger de l'éducation du fils d'un riche marchand et enseigner en même temps les classiques latins au collége de cette ville. Son séjour ne se prolongeait nulle part. Poitiers le retint peu de mois dans les modestes fonctions de répétiteur de quelques jeunes gens. Enfin une chaire lui fut offerte à Bordeaux avant 1547, et il fut un des précepteurs de Montaigne (*voy.* ce nom). A cette dernière époque, il professait la troisième à Paris, où il parut se fixer, et il donna vers 1552, sur la philosophie et sur les généralités du droit civil, des leçons qui attirèrent un concours prodigieux d'auditeurs. Au milieu de ses succès, on l'accusa de penchants antiphysiques : enfermé dans les prisons du Châtelet, il avait pris le parti désespéré de se laisser mourir de faim, lorsque les démarches de ses amis le rendirent à la liberté. Une retraite inhospitalière l'attendait à Toulouse. A peine y avait-il ouvert des conférences sur les éléments du droit romain qu'il fut poursuivi par le reproche de n'avoir point renoncé à un vice infâme. On dénonça comme son complice un jeune Dijonnais, son élève, nommé Luc-Menge Fremiot (1), et

(1) Ce jeune homme appartenait à une famille parlementaire, féconde en hommes distingués. Il y a deux pièces de lui dans les *Juvenilia* de Muret ; et l'on en trouve trois autres dans Gruter et dans le 2e volume des *Delitiæ poetarum gallorum*. Muret, en lui défiant en 1554 sa traduction du 7e livre des *Topiques* d'Aristote, lui parle de son affection et de leur commune disgrâce avec un abandon qui serait le comble de l'impudence si les bruits élevés contre lui étaient fondés. Ces bruits sont démentis par sa conduite postérieure. D'ailleurs, quand on connaît le génie âpre, orgueilleux, exclusif et très-irritable de la plupart des lettrés de

Digitized by Google

tous deux furent condamnés à être brûlés comme *sodomistes* et *hérétiques*, est-il dit dans l'arrêt inscrit sur les registres des capitouls de 1554. Cette complication de délits porte à croire que Muret fut victime de la grossière crédulité de ses juges et des menées de quelques envieux ardents à le perdre. Prévenu à temps de la trame ourdie contre lui, il chercha un asile en Italie et tomba malade en chemin. Le médecin appelé pour le traiter, trouvant le cas difficile, voulut entrer en consultation avec un confrère. Ils délibérèrent en latin en présence du patient, qu'à son extérieur de fugitif ils prenaient pour un misérable incapable de les entendre, et convinrent de hasarder sur lui un remède violent et inusité. Ces mots, prononcés par eux : *Faciamus periculum in anima vili* (1), retentirent dans la tête de Muret, et le lendemain il recouvra ses forces pour échapper à l'épreuve meurtrière. Les flétrissantes imputations qui avaient plané sur lui en France se renouvelèrent pendant son séjour à Venise et à Padoue ; mais elles tombèrent devant les témoignages d'estime qu'il reçut des hommes éminents dans la littérature. Loredano, Contarino, Bembo, les Manuce s'empressèrent de le rechercher. Le cardinal Hippolyte d'Este, auquel il avait été recommandé par le cardinal de Tournon, le pressa de venir grossir à Rome sa petite cour littéraire. Muret avait alors trente-quatre ans. La plupart des membres du sacré collége et le pape Pie V le vengèrent par leur accueil d'une calomnie expirante. Deux anciens amis de Muret, Lambin et Joseph Scaliger, avaient contribué à la répandre en la répétant eux-mêmes. Le premier s'était pris d'humeur contre Muret, qu'il accusait de lui avoir volé quelques notes sur Horace ; mais il tarda peu à rétracter les suggestions d'une aveugle animosité. Une plaisanterie avait aigri le dernier sans retour : Muret ayant imaginé de donner comme fragments de deux anciens comiques latins quelques vers de sa composition, Scaliger avait été assez dupe pour insérer ces vers dans une édition de Varron sous le nom des auteurs supposés, Attius et Trabéas. Cette méprise jeta sur l'hyper-critique un ridicule qu'il ne put jamais digérer. En 1561 (2), Muret accompagna son protecteur Hippolyte d'Este, nommé légat *a latere* en France. Il y réveilla sa vieille amitié pour Turnèbe, auquel il dédia ses scholies sur les *Philippiques* de Cicéron. De retour à Rome en 1563, il prit pour texte de ses leçons publiques la *Morale* d'Aristote, sur laquelle il épuisa les développements jusqu'en 1567. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Ascoli, il professa pendant quatre ans le droit civil et mena de front l'enseignement des belles-lettres. Muret porta dans cette première étude ce qu'elle pouvait emprunter d'agréments de la seconde : à l'aridité d'exposition en usage dans les écoles du jurisprudence, il substitua un style toujours clair, élégant et harmonieux. Le goût d'une vie réglée le conduisit à entrer en 1576 dans l'état ecclésiastique. Deux ans après, Etienne Battori, roi de Pologne, voulant l'attirer auprès de sa personne, lui offrit un traitement annuel de quinze cents écus d'or et un bénéfice qui en rapportait cinq cents. Grégoire IX se piqua d'obtenir la préférence sur le prince étranger, et, pour retenir Muret, il doubla les cinq cents écus d'or auxquels montaient ses honoraires. Muret s'abandonna sur la fin de sa vie à toute la ferveur des sentiments religieux ; ils s'accordaient avec la disposition à être ému, qui le dominait, dit-on, à un tel degré que plusieurs fois en célébrant la messe il se surprit attendri jusqu'aux larmes. Il mourut à Rome le 4 juin 1585, laissant aux Minimes de la Trinité du Mont mille écus romains pour son anniversaire perpétuel, et au P. Fr. Benci, jésuite, son disciple et son ami, et qui prononça son oraison funèbre, tous ses livres et ses ouvrages manuscrits, que l'on voyait encore à la fin du 18e siècle dans la bibliothèque du collége Romain. La première édition de ses œuvres, donnée à Vérone, 1727-1730, 5 vol. in-8°, et détaillée par Niceron, est incomplète et d'une exécution vicieuse de tout point. Rukukenius en a publié une infiniment meilleure, Leyde, 1789, 4 vol. in-8°. Il y a réuni les préfaces composées par Thomasius et Checcotius, pour leurs éditions particulières des Harangues, des Lettres et des Poésies de Muret. Son 1er volume renferme quarante-six de ces harangues, les lettres augmentées, les *Juvenilia et poemata varia* de Muret. Le 2e contient les *Variæ lectiones*, des Commentaires sur Catulle et les *Catilinaires*, un livre *Observationum juris*, et de simples Scolies sur Térence, Tibulle, Properce, Horace et sur les *Philippiques* de Cicéron. Le 3e se compose de Commentaires sur la *Morale* et sur les *Economiques* d'Aristote, d'une traduction du 7e livre des *Topiques* et de deux livres de la *Rhétorique* de ce philosophe, d'un Commentaire sur les deux livres de la *République* de Platon, de Notes sur Xénophon, de Scolies sur Sénèque, sur la première *Tusculane*, les *Offices*, les cinq livres *De finibus*, l'oraison *Pro Dejotaro* de Cicéron. Dans le 4e entrent un Commentaire sur cinq livres des *Annales* de Tacite et sur Salluste, des Discussions sur les titres du 1er livre du digeste *De origine juris, De legibus et senatusconsultis*, etc., des Notes sur les *Institutes*, enfin un Commentaire français sur les *Amours* de Ronsard. Ruhn-

cette époque, que le commerce des grands n'avait pas humanisés, on se persuade aisément que Muret fut forcé de reculer devant les manœuvres de ses ennemis. *Voy.* dans les *Amenités littéraires* de Leyser, p. 93, *Voglii Apologia pro Mureto criminis sodomiæ postulato.*

(1) Des compilateurs modernes ont brodé cette anecdote de diverses manières, en faisant répondre vivement par le malade : *Anima non est vilis pro quo mortuus est Christus*, etc. Nous avons cru devoir suivre le récit consigné dans la Prosographie de Duverdier, auteur contemporain.

(2) Nous avons préféré cette date à celle de 1562, parce qu'en 1561 se tint le colloque de Poissy, auquel assista le cardinal d'Este. Quant aux différentes résidences de Muret, sur l'époque desquelles restaient beaucoup de difficultés, nous avons suivi en général l'autorité du président de Thou.

Digitized by Google

kenius a négligé de recueillir (et il n'y a pas matière à regrets) les dix-neuf chansons spirituelles de Muret, détestables vers français, mis en musique à quatre parties par Cl. Goudimel, Paris, 1555, in-12. Les productions oratoires de Muret, vides de pensées, ne sont remarquables que par une élocution qui paraît avoir beaucoup d'affinité avec le style de Cicéron, si servilement adopté pour modèle par les humanistes de cette époque. Elles consistent en discours de congratulation, adressés au pape au nom de différents souverains par Muret, en discours d'introduction à ses leçons publiques, et en oraisons funèbres, entre lesquelles on distingue celle du roi de France Charles IX. L'orateur, comme on devait l'attendre de sa position, fait un magnifique éloge de la St-Barthélemy. L'écrivain qui prostituait ainsi sa voix ne méritait pas de s'élever à des inspirations éloquentes. Rien ne prouve mieux combien il en était incapable que la harangue qu'il prononça pour célébrer la victoire de Lépante. L'imagination abandonne peut-être encore plus Muret dans ses poésies latines. Sans parler de sa tragédie de *Jules César*, croquis informe de sa jeunesse, rien n'est plus froid que ses Odes, ses Hymnes, ses Elégies. On cherche en vain dans ses Satires et ses Epigrammes la pointe qu'exige ce genre. Les travaux d'érudition de Muret ont conservé plus d'estime. Ses *Variæ lectiones*, recueil en cinq livres, de corrections et d'explications sur un grand nombre de passages des auteurs anciens, ont beaucoup contribué à les éclaircir, ainsi que ses commentaires. Ce recueil est dédié au cardinal, son Mécène, qu'il présente avec complaisance comme le généreux émule de François Ier, ce restaurateur des lettres, qui, s'il eût vécu plus tard, n'eût pas cédé Muret à l'Italie. Le savant Huet mettait les versions latines d'auteurs grecs par Muret fort au-dessus de celles de Lambin : il les trouvait plus élégantes, et à la fois plus exactes et plus conformes au génie de l'original. Nous passerions volontiers sous silence une traduction en vers français des poésies de Muret par un sieur Moret (Paris, 1682, in-12); mais nous ne devons pas oublier les *Conseils d'un père à son fils*, imités des distiques de Muret, par François de Neufchâteau, Parme, Bodoni, 1801, in-8°, plusieurs fois réimprimé, et notamment Paris, sans date (1827), in-12, sous le titre de l'*Institution des enfants, ou Conseils*, etc. (voy. l'*Eloge* de Muret, par l'abbé de Vitrac, Limoges, 1774, in-8°). F—T.

MURET (P.) (1), littérateur, né vers 1630, à Cannes, bourg du diocèse de Grasse, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Son talent pour la chaire l'ayant fait connaître d'une manière avantageuse, il vint à Paris et y soutint sa réputation de grand prédicateur. L'archevêque d'Embrun, d'Aubusson, se chargea de la fortune de Muret, et le fit attacher comme premier secrétaire à l'ambassade d'Espagne. A son retour, il fut nommé aumônier du duc de Vivonne, général des galères et se fixa à Marseille. Il y prêcha le carême de 1687 et y prononça la même année un panégyrique de Louis XIV, à l'occasion de la convalescence de ce prince. On ignore l'époque de la mort de Muret; mais on conjecture qu'elle est postérieure à 1690. On a de lui : 1° *Cérémonies funèbres de toutes les nations*, Paris, 1675, in-12; 2° *Traité des festins des anciens*, ibid., 1682, in-12. Il y a des exemplaires avec un frontispice de la Haye, 1715; mais c'est la même édition. Ces deux petits traités sont assez estimés; on n'y trouve cependant rien de neuf. L'auteur avertit lui-même qu'il a puisé dans les écrits publiés sur les mêmes sujets par les antiquaires allemands. 3° *Explication morale de l'Epître de St-Paul aux Romains*, ibid., 1677; 4° *Oraison funèbre du duc de Mortemart*, maréchal de France et général des galères, Marseille, 1688, in-4°. W-s.

MURET (Jean-Louis), savant économiste suisse, né à Morges en 1715, reçut une éducation sévère, qui développa en lui dès l'enfance une fermeté qui ne se démentit jamais. Entré dans l'ordre ecclésiastique en 1740, il exerça successivement le ministère du saint Evangile à Berne, à Orbe, à Grandson, à Corsier. En 1747, il fut nommé diacre à Vevay, puis premier pasteur de cette ville, place qu'il remplit jusqu'à sa mort avec zèle et activité, plus occupé d'édifier son troupeau que de briller par la pompe du style et le luxe des images. Il acquit par l'exercice une telle facilité d'improviser, que, se trouvant un jour dans une église dont le pasteur fut saisi d'une indisposition subite, il monta en chaire et acheva le sermon commencé, sans s'écarter du texte et du plan de celui qu'il remplaçait. Nommé doyen du synode de Lausanne et de Vevay, il déploya dans ses fonctions autant de sagesse que de fermeté. On a de lui plusieurs mémoires dans les collections de la société économique de Berne. Nous citerons : 1° *Lettre sur le perfectionnement de l'agriculture*, qui offre quelques idées neuves à cette époque (1762), et sanctionnées par d'heureux résultats; 2° *Mémoires sur l'état de la population dans le pays de Vaud*, couronné en 1766; 3° un mémoire sur cette question : *Quel est dans le canton de Berne le prix des grains le plus avantageux?* 1767. Des tables construites pour venir à l'appui d'une théorie de rentes viagères fixèrent singulièrement l'attention de Buffon, par l'ordre que suit l'auteur dans le classement des détails et par la sagacité des aperçus. Ce fut Muret qui fournit à Gount de Gébelin un Glossaire du patois du pays de Vaud. Mais ce qui l'occupa surtout dans sa longue et honorable carrière, ce furent les moyens d'améliorer l'état moral et politique de ses concitoyens. Eclairer le peuple des campagnes sur ses vrais intérêts, rédiger un

(1) C'est par erreur que quelques biographes lui donnent le prénom de *Jean*.

Digitized by Google

catéchisme d'agriculture, ouvrir des dépôts où le cultivateur pût se procurer les graines des plantes céréales et des graminées nouvellement découvertes, à la simple charge de les rendre en nature après la récolte; établir une sorte de banque où le laboureur trouvât les avances nécessaires à ses travaux; rendre les almanachs plus utiles, et en faire des organes d'instruction populaire; amener dans son canton l'uniformité des poids et mesures; obtenir une réforme de la jurisprudence criminelle : tels furent ses plans favoris. S'ils ont été par la suite embrassés avec plus de succès et réalisés par d'autres philanthropes, Muret ne doit pas être frustré du mérite de les avoir conçus et poursuivis à une époque où l'application des sciences aux arts usuels et à l'accroissement de la prospérité publique et privée n'était pas encore au premier rang des objets de recherches scientifiques. Il mourut le 4 mars 1796. On trouve dans le tome 6 du *Conservateur suisse* du pasteur Bridel une notice intéressante sur ce respectable ecclésiastique. S—R.

MURGER (Henry), poète, romancier et auteur dramatique français, naquit à Paris le 24 mars 1822. Son père, pauvre tailleur, était concierge d'une maison habitée à la fois par de Jouy, l'académicien, par Isabey, le peintre, et par une famille qui devait donner au théâtre mesdames Malibran et Pauline Viardot. Si nous admettions les influences fatidiques et la loi de prédestination, nous remarquerions que le berceau de Mürger ne pouvait être plus significativement entouré. Il semble, en effet, quand on lit ses œuvres, qu'il ait pris à l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* la plus fraîche fleur de l'esprit; que le peintre célèbre se soit plu à lui révéler les secrets de sa palette chaude et brillante; enfin qu'il tienne des sœurs Garcia l'harmonie et les accents émus de l'âme. Mais venons à des faits précis. Envoyé d'abord à l'école communale, Mürger séjourna ensuite dans un modeste externat jusqu'à ce qu'il pût être admis comme petit clerc chez un avoué. En 1838, M. de Jouy le fit entrer chez M. le comte de Tolstoï, un grand personnage russe, envoyé à Paris avec mission de tenir le ministre de l'instruction publique de St-Pétersbourg au courant des choses littéraires de France. Mürger devint lecteur du comte, aux appointements de quarante francs par mois. Il y a tout lieu de penser que de la nature même de ses fonctions naquit chez le jeune homme la première idée de prendre place parmi les écrivains dont il feuilletait les ouvrages. Tout en travaillant assidûment à compléter, ou plutôt à faire son instruction, Mürger rima une satire et un poëme : la satire, dirigée contre Barthélemy, poëte politique accusé d'apostasie, fut publiée, mais ne fixa nullement l'attention; le poëme, présenté à divers éditeurs, les trouva tous inhospitaliers et demeura inédit. Vers 1843, nous rencontrons Mürger rédacteur en chef du *Moniteur de la chapellerie*, feuille essentiellement industrielle, dans laquelle il glissa pourtant force pièces de vers et maintes fantaisies en prose; il fait en même temps des vaudevilles pour le théâtre du Luxembourg. Dès lors il appartient corps et âme à cette phalange pittoresque appelée la *bohème;* il apprend, il partage les privations, les insouciances, les joies, les douleurs de la vie aventureuse; et ce sera en peignant plus tard les choses vues, les sentiments éprouvés pendant cette période de noviciat littéraire qu'il fera l'œuvre à laquelle son nom devra la célébrité. En 1844, l'*Artiste* publie de lui quelques sonnets gracieux; en 1845, un conte fantastique intitulé *les Amours d'un grillon et d'une étincelle;* en 1848, les *Ballades allemandes*, in-18. Puis il entre à la rédaction du *Corsaire;* là, il débute par *Orbassan le confident*. Enfin paraissent en feuilletons les *Scènes de la vie de bohème*, œuvre d'une haute originalité, d'une finesse remarquable, d'un travail exquis. Ce livre, où l'auteur avait mis tout son talent, tout son esprit, tout son cœur, obtint une vogue immense. Dès ce moment, la réputation de Mürger fut établie : les revues, les journaux se disputèrent ses productions. En 1851, s'étant adjoint pour collaborateur Th. Barrière, il donna aux Variétés un drame en cinq actes tiré de son œuvre capitale. Sous la forme théâtrale, la *Vie de bohème* recommença le succès du roman. En 1852, la Comédie française joua le *Bonhomme jadis*, comédie en un acte, véritable petit joyau scénique, qui, d'ailleurs, est restée au répertoire. De 1851 à 1854, il fit paraître: *Claude et Mariane*, 1851, in-18, épisode de la vingtième année; le *Dernier rendez-vous*, 1852, in-18; le *Pays latin*, 1852, in-18, scènes de la vie d'étudiant; *Adéline Protat*, 1853, in-18, scènes de la vie de campagne; les *Buveurs d'eau*, 1854, in-18, scènes de la bohème; *Propos de ville et propos de théâtre*, 1855, in-18; le *Roman de toutes les femmes*, 1857, in-18. En 1858, le *Moniteur* a donné le *Sabot rouge*, scènes de la vie de campagne. Mürger a publié encore *Madame Olympe;* les *Vacances de Camille*, un de ses ouvrages les mieux inspirés; la *Résurrection de Lazare*, 1858, in-18, roman par lettres, en collaboration avec Banville, Vitu et Fauchery. Il fut décoré en août 1858. Quelques jours avant sa mort, il venait de reparaître au théâtre par le *Serment d'Horace*, charmante fantaisie jouée au Palais-Royal. Mürger a laissé en outre des *Nuits d'hiver*, volume de poésies qui vient d'être publié, 1861, in-18, un roman inachevé, quelques nouvelles, une comédie et un drame. Mürger était un écrivain consciencieux; ses conceptions sont fraîches, simples et originales; son style est pur, brillant, vif, harmonieux. Il habitait ordinairement la campagne, et travaillait lentement, difficilement, dans la solitude, dans le silence. Modeste, bon, sans envie, il comptait autant d'amis que de confrères. Il est mort le 28 janvier 1861, ayant à peine atteint la 39e année. La foule d'élite qui se pressait à son con-

Digitized by Google

voi funèbre témoignait des sympathies que lui avaient acquises son caractère et son talent. Ce talent a été très-heureusement défini par un de ses confrères, M. E. Fournier, chargé du rapport annuel de la société des gens de lettres : « Henry « Mürger, a-t-il dit, était infatigable à la recher- « che de la perfection ; travaillant toujours avec « un soin qui eût fait croire qu'il n'avait pas « besoin de son travail ; artiste opiniâtre dans « l'art, au moment où l'art meurt et fait mou- « rir ; enfin, mêlant toujours à son rire, à sa « bonne humeur, je ne sais quelle mélancolie « qu'il devait à la misère passée ou au pressenti- « ment de la mort trop prochaine ; mélange ex- « quis de notre esprit de Paris avec quelque chose « de la vaporeuse rêverie des poètes d'outre- « Rhin ; un prénom bien français avec un nom « légèrement teinté d'allemand ; du vin de France, « et du meilleur, dans un verre de Bohême ; « voilà ce qu'était Henry Mürger. » E. M—R.

MURHARD (Frédéric-Guillaume-Auguste), publiciste distingué de l'Allemagne, né à Cassel le 7 décembre 1778. Dès sa jeunesse il manifesta un goût prononcé pour l'étude, surtout pour celle des langues, et à l'université de Gœttingue, non content de se rendre maître de presque tous les idiomes de l'Europe, il s'appliqua aux langues orientales, au slave et au hongrois. Les sciences mathématiques l'occupaient également. Il obtint le grade de docteur, et fut admis dans la société royale des sciences. Tout en publiant des mémoires sur des questions d'analyse, il mit au jour, de 1797 à 1805, une *Bibliotheca mathematica* ou *Littérature des sciences mathématiques* (5 vol. in-8°), répertoire bibliographique qui exigea de patientes recherches et qu'on consulte encore avec fruit, bien qu'il soit inévitablement devenu fort arriéré. Ces travaux ne suffisaient pas à l'activité de Murhard ; il fit de 1799 à 1801 un voyage à Constantinople, dans l'Asie Mineure et l'Archipel, et il publia en 1804, sous le titre de *Tableaux de Constantinople*, 3 volumes in-8°, qui ont eu en 1824 une seconde édition. De concert avec le conseiller d'Etat russe Reimers et quelques autres écrivains, il mit au jour, en 1805 et 1806, une publication périodique intitulée *Constantinople et St-Pétersbourg*, et en 1807 il fit paraître à Berlin un *Tableau de l'Archipel* (2 vol. in-8°). Lors de la création du royaume de Westphalie, il se rallia au régime nouveau ; il fut chargé de la rédaction du *Moniteur westphalien*, et il devint successivement bibliothécaire du musée de Cassel et conseiller de préfecture au département de la Fulde. Lorsque les chances de la guerre eurent amené la restauration de l'électeur de Hesse, Murhard, se trouvant un peu compromis, se retira à Francfort et s'occupa de politique. En 1817, il prit part à un journal libéral, la *Gazette européenne*, qui ne tarda pas à être supprimé. En 1821, il continua, sous son nom et sous le titre d'*Annales politiques universelles*, les *Annales européennes*, que Posselt avait entreprises. Il devint ainsi un des meneurs de l'opinion libérale, et s'attira la haine du parti réactionnaire ; on l'accusa d'être l'instigateur d'une lettre menaçante adressée en 1823 à l'électeur, et qui fit alors grand bruit. En 1824, ayant fait un voyage à Hanau, il y fut arrêté, conduit à Cassel, et, quoique rien ne pût être mis à sa charge, il ne fut remis en liberté que lorsqu'on eut reconnu que c'était probablement le directeur de la police qui avait ourdi l'affaire de cette terrible lettre. Murhard vécut alors à Cassel comme simple particulier, faisant de fréquents voyages dans les diverses contrées de l'Europe et s'occupant de travaux historiques et politiques. Il continua le *Recueil des traités* entrepris par Martens, et il publia, entre autres ouvrages, 2 volumes in-8°, intitulés *Principes du droit actuel des gens dans l'électorat de Hesse*, Cassel, 1834-1835. En 1844, un passage d'un article sur les tribunaux d'Etat, qu'il inséra dans le *Staatslexikon* et qui fut regardé comme un outrage au gouvernement hessois, lui valut un autre procès politique ; il fut arrêté, relâché sous caution trois jours après, et la procédure, ayant marché avec la lenteur habituelle dans les pays d'outre-Rhin, fut, sans que rien eût été décidé, mise à néant par l'amnistie promulguée en 1848. Frédéric Murhard est mort à Cassel le 23 novembre 1853. Ba—r.

MURIEL (André), littérateur espagnol, né en 1776 à Abeser, près de Soria, dans la Vieille-Castille. Après avoir fait ses études à l'université d'Osma, il entra dans l'état ecclésiastique. Nommé par le roi Charles IV professeur de philologie et de théologie à Osma, Muriel travailla constamment, ainsi que ses collègues, à remplacer l'enseignement scolastique par celui des sciences exactes et de la philosophie moderne. Il profita en outre de sa charge de censeur de la société économique d'Osma pour l'établissement des métiers dans cette province et pour la propagation de la vaccine. La dignité d'abbé de Ste-Croix, jointe au canonicat magistral d'Osma, allait encore agrandir la sphère d'activité de Muriel, quand l'invasion française de Napoléon Ier vint tout à coup changer la face des choses. Chargé de complimenter le frère de l'empereur, lors de son élévation au trône de l'Espagne, Muriel ne ressentit pour le moment, il est vrai, que les effets heureux de ce changement. En 1810, grâce à sa liaison avec Azanza, ministre de la justice et des affaires ecclésiastiques, il fut nommé archidiacre de l'église métropolitaine de Séville, où, en l'absence du titulaire, il remplissait les fonctions d'archevêque. Puis il fut mis, l'année suivante, à la tête d'une junte créée par le comte de Montarco pour la surveillance de tous les établissements d'instruction et de bienfaisance dans l'Andalousie. Dans cette position, Muriel eut le mérite d'affecter à l'entretien des hospices et des colléges beaucoup d'immeubles, pro-

Digitized by Google

venant de la vente des biens du clergé et des confréries, qu'il avait arrachés à l'avidité des spéculateurs. La perte de la bataille de Salamanque ayant forcé Joseph de se replier sur Valence, Muriel l'y suivit, avant de passer en France en 1812. Après un court séjour dans le département des Basses-Pyrénées, il se détermina à fixer son domicile à Paris, où, reçu à l'athénée de cette ville, il n'a cessé de cultiver les lettres. Muriel, qui appartenait au parti des *Afrancesados* ou adhérents de Joseph Napoléon, a publié, dans l'intérêt de ses amis politiques, deux petits mémoires, dont l'un est intitulé *Réponse à M. Clausel de Coussergues au sujet du discours qu'il avait prononcé à la chambre des députés contre les réfugiés espagnols*, Paris, 1817, in-8°. Le second mémoire, écrit en espagnol, porte le titre : *Los Afrancesados, ò una question de politica*, Paris, 1820, in-8°. Les autres travaux de Muriel se rapportent tous à l'histoire d'Espagne. C'est d'abord la traduction de l'ouvrage espagnol de don Sebastian de Miñano, *Histoire de la révolte de l'Espagne de* 1820 à 1823, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Muriel a ensuite traduit de l'anglais le livre de William Coxe intitulé *l'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon, ou Mémoires relatifs à l'histoire de cette nation, depuis l'avènement de Philippe V en* 1700 *jusqu'à la mort de Charles III en* 1788, Paris, 1827, 6 vol. in-8°. Il a ajouté à sa traduction un grand nombre de documents et de considérations politiques et économiques. Il a publié ensuite : *Notice sur O. Gonzalo O'Farrill, lieutenant général des armées d'Espagne, et ministre de la guerre de Charles IV*, Paris, 1831, in-8° ; — *le Gouvernement de Charles III, ou Instruction politique pour la junte de l'Etat créée par ce prince*, deux éditions, l'une en espagnol et l'autre en français, Paris, 1838, in-8°. Muriel a été, en outre, un des collaborateurs de la *Revue encyclopédique*, à laquelle il a fourni divers articles sur la littérature espagnole, et notamment en 1827 un abrégé de la littérature dramatique en Espagne pendant le 18e siècle, abrégé servant d'introduction à son article sur *Moratin*. Dépositaire des mémoires et correspondances manuscrites d'Azanza et d'Azar, Muriel n'a pas eu le temps de publier ces matériaux curieux pour l'histoire moderne. Du reste, nous n'avons pu trouver nulle part l'indication exacte de l'époque de sa mort. R—I.—N.

MURILLO (Barthelemy Esteban), le plus célèbre peintre de l'école espagnole, naquit à Séville, le 1er janvier 1618, et non à Pilas, comme l'annonce Palomino Velasco. Jean del Castillo, son parent, lui donna les premières notions de son art. Ses progrès furent rapides; mais son maître étant allé s'établir à Cadix, Murillo, resté sans guide, se mit, pour vivre, à peindre des bannières et des tableaux de pacotille pour expédier en Amérique. Ces ouvrages lui acquirent une grande pratique; et il se fit connaître dès lors comme un habile coloriste. Il n'avait encore que seize ans, lorsque la vue des ouvrages de Moya, qui passait à cette époque par Séville pour se rendre à Cadix, lui inspira le désir d'imiter Van Dyck, dont cet artiste avait recueilli en Angleterre les dernières leçons. N'ayant pu profiter que bien peu de temps des conseils de Moya, il résolut de se rendre en Italie. Mais, dénué de fortune, il se voyait dans l'impossibilité de subvenir aux frais d'un tel voyage. Enfin réunissant toutes ses ressources, il achète de la toile, la divise en une multitude de carrés qu'il imprime lui-même, et il y peint des sujets de dévotion et des fleurs : il les vend pour l'Amérique et, avec le modique prix de cette vente, il se met en route à l'insu de ses parents et de ses amis. Il arrive à Madrid, s'adresse à Velasquez, son compatriote, et lui fait part de ses projets. Frappé du zèle et des talents du jeune artiste, Velasquez le reçoit avec bonté, lui prodigue les encouragements, et le détourne du voyage de Rome en le servant d'une manière encore plus efficace par les nombreux travaux qu'il lui procure, soit à l'Escurial, soit dans les différents palais de Madrid. Après une absence de trois ans, Murillo revint à Séville, en 1645. Son retour fit d'abord peu de sensation ; mais lorsqu'il eut peint l'année suivante le petit cloître de St-François, on demeura frappé d'étonnement. Le tableau de la *Mort de Ste-Claire* et celui de *St-Jacques distribuant des aumônes* mirent le sceau à sa réputation. On vit dans le premier un coloriste digne de Van Dyck et dans le second un rival de Velasquez. Il fut alors chargé d'une multitude de travaux qui ne tardèrent pas à lui procurer une fortune plus qu'indépendante. Loin d'imiter tant d'artistes à qui la vogue fait négliger le soin de leur gloire, il perfectionna de plus en plus sa manière, donna plus de hardiesse à son pinceau et, sans abandonner cette suavité de coloris qui le distinguait de tous ses rivaux, il mit plus de vigueur dans ses tons et de franchise dans sa touche. Placé ainsi au premier rang des peintres de son pays, il suffirait à lui seul pour constater le mérite trop peu apprécié de l'école espagnole : mais il parut encore se surpasser dans les tableaux qu'il peignit pour Ste-Marie-la-Blanche, dans la *Conception* dont il orna la coupole de la cathédrale et surtout dans la *Ste-Elisabeth* et l'*Enfant prodigue*, qu'il exécuta en 1674 pour l'église de la Charité. Il fit à peu près à la même époque, pour l'hospice des Vénérables, une autre *Conception*, à laquelle l'école lombarde elle-même pourrait comparer peu de productions. Il avait également exécuté pour le couvent des Capucins de Séville vingt-trois tableaux qui faisaient le plus bel ornement de leur église. Ces religieux ont emporté ces chefs-d'œuvre en Amérique. Il serait trop long de rappeler tous les ouvrages dont cet artiste a enrichi les églises et couvents de Séville. Appelé à Cadix pour peindre le maître-autel des Capucins, il y exécuta son célèbre tableau du *Mariage*

Digitized by Google

de Ste-Catherine. Sur le point de le terminer, il se blessa si grièvement sur l'échafaudage, qu'il se ressentit cruellement des suites de cet accident jusqu'à sa mort, arrivée à Séville le 3 avril 1682. Parmi ses nombreux élèves, on distingue Antolinez, Meneses-Osorio, Tobar et Villavicencio, son disciple chéri et son plus heureux imitateur. Au mérite le plus éminent comme peintre d'histoire, sous le rapport de la composition expressive et gracieuse unie à la vérité de l'imitation, Murillo joignit celui d'exceller également dans la peinture des fleurs et le paysage. Il se servit longtemps d'Yriarte pour peindre les fonds de ses tableaux; et en retour il peignait les figures dans les tableaux de ce dernier. Mais les deux artistes s'étant un jour pris de dispute, Murillo ne voulut plus avoir recours à une main étrangère et entreprit de faire lui-même les paysages de ses tableaux. Son premier essai fut un coup de maître; et depuis ce temps il cultiva ce genre avec un succès qui ne lui laissa point de rival parmi ses compatriotes. Henri de las Marinas seul peut lui être comparé pour les marines. Le musée du Louvre possède de ce maître les sept tableaux suivants : 1° L'*Enfant Jésus assis sur les genoux de la Vierge et jouant avec un chapelet;* 2° *Dieu le Père et le St-Esprit contemplant la sainte famille;* 3° *Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers;* 4° *St-Pierre implorant son pardon;* 5° un *Jeune mendiant;* 6° une *Conception immaculée de la Vierge,* acquise en 1817 pour six mille francs; 7° une autre *Conception immaculée de la Vierge*, l'un des plus importants ouvrages de Murillo, achetée, le 19 mai 1852, à la vente de la collection du maréchal Soult, moyennant un prix de six cent quinze mille trois cents francs, y compris les frais. Au milieu d'une gloire et entourée de groupes d'anges, la Vierge, les cheveux flottants, les mains croisées sur sa poitrine, les pieds posés sur le croissant de la lune, dont les pointes sont tournées en haut, s'élève portée sur des nuages dans l'immensité des cieux. On a vu en 1814, à une exposition du Louvre, quatre tableaux de Murillo, remarquables par leur beauté et représentant : 1° L'*Adoration des bergers;* 2° *Ste-Élisabeth de Hongrie;* 3° et 4° L'*emplacement de Ste-Marie-Majeure désigné au Patrice Jean par un espace couvert de neige.* Ces tableaux étaient peints sur toile. Les trois derniers, que l'on peut regarder comme les chefs-d'œuvre de ce maître, avaient été donnés par la ville de Séville au maréchal Soult. A l'arrivée du roi en 1814, le maréchal en fit don à Sa Majesté; mais les alliés, en 1815, en exigèrent la remise. Ces derniers tableaux surtout établissaient d'une manière incontestable le degré de perfection où s'est élevée l'école espagnole et le véritable caractère de ses artistes; car Murillo, comme notre Lesueur (*voy.* ce nom), n'ayant jamais quitté son pays natal, n'a pu être influencé par une manière étrangère; et c'est à cette originalité de talent qu'il doit aussi d'occuper un des premiers rangs parmi les peintres les plus distingués de toutes les écoles. Il n'a ni la noblesse toujours pleine de charmes de Raphaël, ni le grandiose des Carrache, ni la grâce du Corrége; mais imitateur fidèle de la nature, s'il est quelquefois trivial et incorrect, il est toujours vrai, toujours naturel; et la suavité, l'éclat, la fraîcheur et l'harmonie de son coloris font oublier la plupart de ses défauts. — Il laissa un fils nommé Gaspar, qui suivit la carrière des lettres, en cultivant la peinture comme un délassement. Il y montra quelque talent, quoiqu'il soit resté bien loin de son père. Il mourut le 2 mai 1709. On ignore si c'est le même que celui que quelques historiens nomment Jean et d'autres Joseph, qu'ils signalent comme un artiste distingué et qu'ils font mourir aux Indes, où il était allé exercer son art. P—s.

MURINAIS (le chevalier ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN D'AUBERJON DE) fut reçu chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem dans la langue d'Auvergne en 1757. Entré au service en 1759, comme cornette des chevau-légers de Berri, il était maréchal de camp lorsqu'il fut nommé en 1789 député suppléant de la noblesse du Dauphiné aux états généraux. Dans le premier mois de l'année 1790, il fut admis à remplacer un démissionnaire à l'assemblée nationale. Quoiqu'il eût quelque talent et beaucoup d'imagination, il n'y obtint aucune influence, parce que, se laissant entraîner par trop de chaleur, il fut rarement assez maître de lui pour développer ses idées ou leur donner le poids qu'elles auraient pu avoir. Siégeant constamment au côté droit, il vota contre toutes les innovations révolutionnaires et signa toutes les protestations des royalistes. Le 7 août 1790, il demanda la poursuite de la procédure relative aux événements des 5 et 6 octobre, sans égard pour les députés qui y étaient impliqués, ce qui était évidemment désigner Mirabeau et le duc d'Orléans. Le 19 du même mois, il traita Robespierre de factieux et demanda son rappel à l'ordre pour sa réclamation contre quelques articles du code pénal maritime, où il avait trouvé une trop grande disproportion de peines entre l'officier et le matelot. Le 21, il apostropha Goupil de Préfeln et l'invita à aller toucher la rétribution due aux délateurs, pour avoir dénoncé un écrit dans lequel Frondeville (*voy.* ce nom) déclarait s'honorer de la censure de l'assemblée. Le 25 janvier 1791, lors de la discussion sur les prêtres réfractaires, Murinais s'éleva contre le projet de les remplacer et demanda qu'on poursuivît le club des Jacobins. Le 15 mai, il combattit avec force la proposition d'accorder le droit de cité aux hommes de couleur nés de pères et mères libres. Le 18 juin, il attaqua encore Robespierre, pour avoir dénoncé une émeute à Brie-Comte-Robert. Le 14 août, il fit la motion de conserver au fils aîné du roi le titre de Dauphin. Il fut ensuite un des signataires des protestations des 12 et 13 septembre. Muri-

Digitized by Google

nais, après avoir échappé par le silence et la fuite aux proscriptions de la terreur, ne reparut sur la scène politique qu'en 1797, époque à laquelle il fut nommé, par le département de la Seine (Paris), député au conseil des Anciens. S'étant rangé dans le parti clichien, le directoire victorieux le fit condamner à la déportation le 4 septembre 1797 (18 fructidor), et il fut arrêté dans la matinée du même jour, au moment où il se rendait au conseil, ignorant ce qui s'était passé. La proscription de Murinais fut celle dont l'opinion publique accusa le directoire avec le plus d'amertume. Déporté à Sinnamary avec Pichegru, Tronson-Ducoudray, Ramel, Barthélemi et autres, ce respectable vieillard ne put résister longtemps au climat homicide de la Guyane et il mourut le 3 décembre 1798 au milieu de ses compagnons d'exil. Tronson-Ducoudray (*voy.* ce nom) fit son oraison funèbre. Ce fut à cette occasion que furent publiées, au commencement de 1799, sous le voile de l'anonyme, les *Anecdotes secrètes sur le 18 fructidor* (in-8° et in-12), en tête desquelles est placée une gravure représentant Murinais sur son lit de mort, adressant à ses compagnons d'infortune, rassemblés autour de lui, les belles paroles qu'il avait réellement prononcées en expirant : « Plutôt mourir à Sinnamary sans reproche « que de vivre coupable à Paris. » M—dj.

MURIS (Jean de), docteur de Sorbonne et chanoine de l'église de Paris, florissait dans le 14e siècle. Quelques écrivains le font Anglais et d'autres Italien; mais il nous apprend lui-même, dans la souscription d'un de ses ouvrages, qu'il était Français, et on le croit communément originaire de Normandie. Il a été regardé longtemps comme inventeur des signes qui servent à fixer, sous le rapport de la mesure, la valeur des notes de musique; cependant il est bien démontré qu'il n'avait fait que réunir dans un ordre méthodique et développer les procédés employés par les musiciens de son temps. On sait que J. de Muris vivait encore en 1358, mais on ignore l'époque de sa mort. Son ouvrage, dont on conserve d'anciennes copies dans les bibliothèques de Paris, de Vienne et de Berne, etc., a été analysé par le P. Mersenne (*Harmonie universelle*), par dom Jumilhac (*Pratique du plain-chant*), par J.-J. Rousseau (*Dictionnaire de musique*), par la Borde (*Essai sur la musique*), etc. Le savant Mart. Gerbert, abbé de St-Blaise, l'a publié dans le tome 3 des *Scriptor. ecclesiastici de musica*, p. 189-315. L'ouvrage est divisé en sept parties, qui ont chacune un titre différent : 1° *Summa musicæ;* cette première partie, en prose et en vers, traite de la musique en général, de son origine, de ses différentes espèces, des proportions, des intervalles, etc.; — 2° *De musica speculativa;* c'est un abrégé de l'ouvrage de Boëce; Conrad Noricus, maître ès arts de l'académie de Leipsick, au commencement du 16e siècle, l'a corrigé et mis dans un nouvel ordre; — 3° *De numeris, qui musicas retinent consonantias, secundum Ptolemæum de Parisiis;* — 4° *De proportionibus;* — 5° *De practica musica seu mensurabili;* — 6° *Quæstiones super partes musicæ;* — 7° *Ars discantus data abbreviando.* On a encore de J. de Muris : *Arithmeticæ speculativæ libri duo*, Mayence, 1538, in-8°; édition rare, inconnue à la plupart des bibliographes. — *De regulis calendarii;* Mansi, qui indique cet ouvrage dans ses notes sur la *Bibl. med. et infim. latinitatis* de J. Alb. Fabricius, pense qu'on ne doit pas le distinguer d'un opuscule du même de Muris *sur la réformation du calendrier*, conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, avec deux autres opuscules qui lui sont encore attribués, l'un : *De anno nativitate Christi et ejus Passionis atque de terminis festi paschalis;* et l'autre : *De tempore celebrationis paschalis.* Nous renverrons, pour plus de détails, aux auteurs cités dans le corps de l'article. On connaît enfin de J. de Muris : *Arithmetica communis, ex Boetii arithmetica excerpta*, Vienne, Alantse, 1515, in-4°, publié par George Tannstetter Collimitius, professeur de mathématiques à Vienne en Autriche. Ce livre est si rare qu'il a échappé aux recherches du savant bibliographe F.-G.-A. Murhard, qui n'en fait point mention dans sa *Bibliotheca mathematica.* W—s.

MURITH, né en 1742 à St-Branchier en Valais, entra dans l'ordre des religieux de St-Bernard et s'y distingua par son goût pour les sciences. Grâce à ses soins, le petit cabinet des antiquités de l'hospice du Grand St-Bernard fut augmenté, et il y fonda un cabinet de minéralogie. Son cabinet particulier d'histoire naturelle et de médailles, qu'il avait formé à Lyddes pendant qu'il y était curé, était cité par les voyageurs (*voy.* de Loges, *Essais historiques sur le mont St-Bernard*, p. 178). Il obtint la charge de prévôt à Martigny, bénéfice dont la collation appartient à l'hospice, et il y termina sa vie en octobre 1818. Le désir d'augmenter ses connaissances le porta souvent aux tentatives les plus hardies; il fut le premier téméraire (dit de Loges, p. 180) qui osa franchir la pointe du mont Velan, l'un des plus élevés du Valais. Aussi, parvenu à son extrémité, fit-il vœu de ne jamais tenter pareille entreprise. On a de lui une *Lettre* concernant des renseignements curieux sur le St-Bernard, insérée dans le *Mont-Joux* et le *Mont-Bernard*, ouvrage publié en 1802, in-8°, par M. Mangourit, qui, étant résident de France en Valais, lui avait adressé une série de questions. L'académie celtique à Paris, qui avait admis le prévôt Murith au nombre de ses correspondants, a imprimé dans le 5e volume de ses Mémoires une Lettre de ce savant sur la véritable position de l'ancien *Tauredunum.* Il avait adressé aussi à cette académie un Mémoire sur les monuments antiques trouvés sur le Grand St-Bernard. La société royale des antiquaires de France, qui a remplacé l'académie celtique, a donné dans le 3e volume de ses Mémoires la se-

Digitized by Google

conde partie de ce travail, contenant les inscriptions, dont la plupart avaient déjà été publiées, mais d'une manière très-incorrecte, par de Loges, dans ses *Essais historiques sur le mont St-Bernard*, 1789, in-8°. On lit dans un Voyage mis au jour en Allemagne que ce travail de Murith, dont le manuscrit avait été envoyé à Turin, y fut très-mal accueilli et qu'on ne voulut pas l'imprimer, parce que Murith, concluant par l'épithète *Pennines* (qu'il dérivait de *Pœnus*) qu'Hannibal avait passé par le St-Bernard, contrariait l'opinion des Piémontais, qui veulent que le général carthaginois ait passé par le mont Cenis. Murith est encore auteur du *Guide du botaniste qui voyage dans le Valais*, Lausanne, 1810, in-4°. D—G.

MURNER (Thomas), cordelier et poëte satirique allemand, né à Strasbourg le 24 décembre 1475, a joui d'une réputation que n'ont pu soutenir le nombre et la variété de ses ouvrages. Doué de beaucoup d'esprit et d'imagination, il passait pour un des meilleurs poëtes de son temps. Il fut reçu docteur en droit et en théologie et il obtint même le grade de maître ès arts à l'université de Paris. Il enseigna successivement à Cracovie, à Francfort, à Strasbourg (où il professait le droit en 1520), à Fribourg en Brisgau, à Trèves; et il eut presque partout des disputes avec ses confrères, notamment avec Sebast. Brandt et Jacq. Wimpheling. Tandis qu'il occupait sa chaire à Cracovie, il s'avisa de publier un cours de logique sous la forme d'un jeu de cartes; et cette méthode nouvelle facilita, dit-on, tellement les progrès de ses élèves, qu'on le soupçonna d'avoir recours à la magie. Une accusation si peu fondée tomba bientôt. Henri VIII, qui l'avait appelé en Angleterre, lui rend le témoignage le plus honorable dans les lettres de recommandation qu'il lui remit le 11 septembre 1523 pour le magistrat de Strasbourg. Murner fut l'un des plus ardents adversaires de la réforme de Luther. Nommé député des cantons catholiques au fameux colloque de Bade en 1526, il y attaqua Zwingle avec un zèle peu mesuré; car, au lieu de répondre simplement à ses arguments, il s'attacha encore à faire la censure de ses mœurs et termina sa harangue en se vantant d'avoir prouvé par quarante raisons que Zwingle était un malhonnête homme. Les protestants prétendent qu'il tronqua les actes de ce congrès dans l'édition qu'il en donna l'année suivante en allemand et dont on a une version latine sous ce titre : *Causa Helvetica orthodoxæ fidei*, Lucerne, 1528, in-4°. Murner habitait alors Lucerne et il y avait établi, dans le couvent de son ordre, une imprimerie, dont il se servit pour mettre au jour plusieurs traités de controverse, dans lesquels il ne ménageait pas les cantons de Zurich et de Berne, qui s'étaient déjà prononcés en faveur de la réforme. Il fut cependant appelé à une nouvelle conférence, qui eut lieu à Berne en 1528; mais il ne crut pas devoir s'y rendre. De nouveaux écrits, qu'il publia en 1530, piquèrent si vivement les novateurs, qu'ils eurent la lâcheté de s'en venger en faisant supprimer la pension qu'il recevait des cordeliers de Strasbourg, et son départ de Lucerne fut une des conditions de la paix entre les cantons. Il paraît que Murner mourut peu de temps après (vers l'an 1533), dans un âge assez avancé. On trouvera la liste de ses ouvrages, tant allemands que latins, dans la *Bibliothèque* de Gesner. Prosp. Marchand en a donné une plus ample et plus détaillée, qu'il aurait été facile d'augmenter à l'aide de Bauer et des biographies allemandes publiées récemment. Mais on nous saurait peu de gré d'exhumer les titres d'écrits qui ne peuvent avoir aucun autre mérite que celui d'une extrême rareté. Nous nous bornerons donc à indiquer ici ceux qui paraissent les plus dignes de l'attention des curieux : 1° *Invectiva contra astrologos et contra fœderatos, quos vulgo Suitenses* (les Suisses) *nuncupamus, interitum prædicentes*, Strasbourg, 1494, in-4°. Cette date est celle que cite Bauer, mais les autres biographes s'accordent à placer cette édition en 1499. 2° *Tractatus perutilis de pythonico spiritu*, Fribourg, 1499, in-4°. C'est un dialogue dont Murner est l'un des trois interlocuteurs; il a été inséré dans le tome 2 du Recueil intitulé *Malleus maleficarum*. 3° *Chartiludium logices, logica memorativa, sive totius dialecticæ memoria*, etc., Bruxelles, Vandvoot, 1509, in-4°. Cette première édition est si rare, qu'elle a été inconnue à Prosper Marchand (1); Balesdens l'a reproduite à Paris, 1629, in-8°, fig., avec quelques additions faciles à distinguer parce qu'elles sont en caractère italique. Ce traité a reparu depuis, avec quelques perfectionnements qui s'adaptent mieux à la forme des cartes ordinaires, par les soins du P. Guischet, cordelier et professeur à Angers, sous ce titre : *Ars ratiocinandi lepida... in cartiludium redacta*, Saumur, 1650, in-4°, de 16 et 152 pages. Ce jeu est composé de 52 cartes, couvertes de figures si bizarres, qu'elles sembleraient plus propres à embrouiller qu'à éclaircir les idées des élèves, si l'on ne savait que c'est précisément par la bizarrerie des rapprochements, que ces inventions mnémoniques se fixent plus fortement dans la mémoire (V.-J. Herdegen, *Schediasma de Th. Murneri, logica memorativa*, Nuremberg, 1739, in-fol.). Les auteurs des *Epistol. obscuror. viror.* (voy. Hutten et Reuchlin) se sont efforcés de tourner en ridicule cette invention, et Erasme paraît avoir eu Murner en vue dans plusieurs passages de son dialogue : *Ars notaria*. Cependant cet ouvrage est remarquable en ce qu'il est le premier de ce genre (2). 4° *Ludus studentum Fri-*

(1) Cette édition de Bruxelles, qui est fort jolie, est du 28 août 1509. Prosper Marchand n'a connu que celle de Strasbourg, Gruninger, achevée d'imprimer le 29 décembre de la même année, en caractères gothiques; mais c'est à tort qu'il accuse Balesdens de n'avoir pas connu l'édition originale, puisque celui-ci la reproduit textuellement et répète mot à mot la formule finale qui sert de date, *quod Bruxellæ Thomas Vandvoet impressit anno 1509 ipsa die divi Augustini episcopi.*

(2) Le P. Menestrier a donné, dans sa *Bibliothèque curieuse*,

Digitized by Google

burgensium, Francfort, 1511, in-4°; c'est la prosodie latine mise en jeu. 5° *Ritus et celebratio phase Judæorum, ex hebræo in latin. trad.*, 1512, in-4°; 6° *Chartiludium in Instituta Justiniani*. Gesner en cite une édition de Venise, dont il ne désigne ni la date ni le format, et Prosper Marchand était disposé à croire que l'ouvrage n'avait jamais été imprimé, mais Bauer en indique une édition de Strasbourg, 1518, in-4°. (*Voy. Bibl. librar. rarior.*). 7° *Narren-Beschwerung, id est : Exorcismum stultorum*, Strasbourg, 1518, in-4°(1). Cet ouvrage, où l'auteur dépeint en vers allemands les folies et les travers des hommes, a été traduit en latin par Jean Flitner (*voy.* ce nom) et copié presque en entier par Pierre Baardt, qui a caché la source où il puisait si largement. 8° D'autres ouvrages allemands, sur lesquels on peut consulter Floegel (*Histoire de la littérature comique*, t. 3 ; mais c'est à tort qu'on a cru qu'il était le premier auteur du roman d'*Eulen-Spiegel*, dont la traduction française (sous le titre d'*Aventures d'Espiègle*), fait partie de la *Bibliothèque bleue* (*voy.* Hermann, *Notices sur Strasbourg*, t. 2, p. 304). On lui attribue, avec plus de vraisemblance, le *Liber vagatorum* (*Bettler-Orden*), publié, peu d'années après l'an 1509, sous le pseudonyme d'*Expertus in Trufis*, et à la suite duquel on trouve le plus ancien vocabulaire de l'argot des vagabonds connus sous le nom de bohémiens (ibid., p. 305). Ce qui fait vraiment honneur à Murner, c'est qu'il a osé le premier entreprendre une traduction de l'*Enéide de Virgile ;* mais elle est si rare, qu'elle a échappé aux recherches de la plupart des curieux ; elle est intitulée *Vergilii Maronis dreyzehen Æneadische Bücher von Troianischer Zerstörung, und Uffgang des Römischen Reichs, durch Doctor Murner vertutst*, Strasbourg, 1515, in-fol., fig. (Feuerlein, *Supellex librar.*, n° 568, b.) Voyez, sur ce 13e livre de l'Enéide, ce que dit Gottsched dans la préface qu'il a mise à la traduction de Virgile par Schwarz, Ratisbonne, 1742-1744, 2 vol. in-8°, et Waldau dans ses *Observ. litter. Ile as*, obs. 4, p. 10. Feuerlein avait une autre édition sans date, Worms, in-8°, fig., de cette version des treize livres de l'Enéide, par Th. Murner (*Supellex librar.*, n° 4348). Voyez pour plus de détails le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, et Waldau, *Notice* sur la vie et les écrits de Th. Murner, Nuremberg, 1775, in-8° de 112 pag. (en allemand). W—s.

MURPHY (ARTHUR), poëte dramatique et polygraphe anglais, naquit à Clooniquin, dans le comté de Roscommon, en Irlande, le 27 décembre 1727. Son père, dont le commerce était assez bien établi, ayant péri dans la traversée de Londres à Philadelphie, il demeura confié à sa mère, qui l'envoya au collége anglais de St-Omer, où il fit de bonnes études. Il garda de cette éducation un goût très-vif pour les classiques latins, qu'il cultiva depuis constamment et sur lesquels il exerça sa plume. Forcé de s'attacher à un comptoir, son éloignement pour les intérêts mercantiles s'accrut par la passion subite qu'il prit pour le théâtre. Sur la fin de 1752, il publia une feuille hebdomadaire qui, bien que superficielle, lui procura des amis, avec la réputation de littérateur judicieux, et se soutint deux ans malgré la concurrence de Moore, d'Hawkesworth et de Johnson. Cependant Murphy s'était endetté, et une succession sur laquelle il comptait venait de lui manquer. Le fameux acteur Foote lui conseilla de monter sur le théâtre : Murphy, doué d'un extérieur agréable et accoutumé à des succès dans la société, où l'on ne plaît guère sans y porter quelque chose du talent de comédien, fut néanmoins peu goûté par le public. Son engagement d'une année fut assez lucratif. Mais cette démarche de sa jeunesse, dont le souvenir lui fut toujours amer, l'exposa aux vers satiriques de Churchill et lui ferma la société de jurisprudence de *Middle-Temple*. Celle de *Lincoln's-Inn* fut moins sévère, et l'accueillit en 1757. Cette même année, Murphy rédigea, sous l'influence de M. Fox, alors ministre et qui fut depuis lord Holland, un journal politique, dont l'existence ne se prolongea pas au delà de celle du ministère qu'il défendait. De cette époque date sa liaison avec Ch. Fox, dont il se sépara depuis dans ses opinions politiques. Au milieu de ses études de droit, le théâtre lui offrit de nouvelles ressources. En 1756, il débuta par une pièce intitulée l'*Apprenti*. En 1758, il en fit jouer une autre : le *Tapissier*, dans laquelle on applaudit surtout le rôle d'un barbier-poëte, et qui avait pour but de frapper de ridicule ces grotesques politiques dont Addison avait déjà tracé un portrait plaisant dans le *Spectateur*. Vers la même époque, il donna l'*Orphelin de la Chine*, composé en partie sur le drame chinois, traduit par le P. du Halde, et en partie sur la pièce de Voltaire. Enfin il commença de plaider en 1762, ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre un journal (*the Auditor*) en faveur de lord Bute, comme il l'avait fait autrefois pour M. Fox. Cette entreprise fut médiocrement soutenue par son parti, et une mystification acheva de la faire tomber. Wilkes et Churchill, ses adversaires, dans un journal intitulé *Nord Britain*, tirant avantage de son ignorance des matières politiques, lui envoyèrent une lettre anonyme où, entre autres avantages du traité conclu par lord Bute, on vantait l'acquisition des Florides, si précieuse pour ses bois de chauffage. Murphy inséra sans

la liste de tous jeux de cartes instructifs parvenus à sa connaissance. Prosper Marchand a publié dans son *Dictionnaire* (à l'article MURNER) un supplément considérable à cette liste, en avertissant qu'il l'a tiré en grande partie de l'*Elenchus quorumdem eorum qui de ludis scripserunt*, donné par Th. Hyde avec son traité *De ludis orientalibus*. Le catalogue de Marchand serait susceptible de corrections et même d'additions considérables.

(1) Une nouvelle édition parut à Francfort, 1669, in-8° (*voy.* Feuerlein, *Supellex librorum*, n° 3761). Le nom de l'auteur y est indiqué par ces deux vers, page 6 :

Ich bin Murr Narr meins Vatters Namen
Durff ich mich vor Niemants schamen.

Digitized by Google

soupçon cette missive perfide ; et sa crédulité, en lui attirant des sarcasmes de toutes parts, lui fit perdre le reste de ses abonnés. En 1763, il alla grossir le nombre des hommes de loi du comté de Norfolk ; et jusqu'en 1787, il persévéra dans cette carrière, quoiqu'il l'eût parcourue avec peu d'éclat. Enfin, blessé de se voir préférer en de ses confrères, beaucoup plus jeune, pour la place de conseiller du roi, il se livra sans partage à la littérature. Il s'occupa en 1786 de recueillir ses œuvres, 7 vol. in-8°, et en 1792 il donna une édition de celles de Johnson, où il inséra un Essai sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, morceau peu exact et d'ailleurs trop visiblement copié de la vie de Johnson par Hawkins. L'année suivante, Murphy dédia à Burke une traduction de Tacite, 4 vol. in-4°, précédée d'un Essai sur la vie et le génie de l'historien romain et accompagnée d'un supplément historique et de notes. La traduction, d'ailleurs élégante, fut jugée doublement infidèle en ce qu'elle ne retraçait point la précision et les formes du style de l'original, dont souvent même elle ne rendait pas le véritable sens. On accorda plus d'estime aux notes ; mais on leur reprocha trop d'affectation pour amener des rapprochements avec les circonstances politiques au milieu desquelles vivait le traducteur. Il s'y montre continuellement pénétré de cette indignation profonde qui animait Burke contre la révolution française. Murphy continua d'écrire jusque dans un âge très-avancé. En 1798, il publia son *Arminius* pour rendre plus frappantes la justice et la nécessité de la guerre contre la France. La protection de lord Longborough lui valut un emploi important à la banque et, dans les dernières années de sa vie, une pension de deux cents livres sterling. Le regret d'avoir vu presque tous les amis de sa jeunesse élevés à des charges éminentes, tandis qu'il n'avait échappé à l'obscurité qu'en consacrant toutes ses facultés à des conceptions dramatiques mises à la merci d'un fantasque public, répandit une teinte de mélancolie sur sa vieillesse. L'oblitération de ses idées était devenu sensible lorsqu'il mourut, le 18 juin 1805. Murphy était irascible, ses altercations avec les libraires et les auteurs l'entretenaient surtout dans cette disposition. Son aménité, les agréments de sa conversation le firent cependant rechercher. Fils tendre, excellent frère, il se conserva de nombreux amis. L'un d'eux, Jesse Foot, a publié en 1812, in-4°, une Vie de Murphy, que distinguent de curieux détails et où il a inséré des fragments de comédies et des matériaux préparés par Murphy pour la vie de Samuel Foote. Murphy se plaisait quelquefois à composer des vers latins ; c'est ainsi qu'il a traduit le *Cimetière de campagne*, de Gray. Dans ses productions dramatiques il avait mis souvent à contribution les écrivains français, ce qui ne l'a pas empêché, ou plutôt ce qui a été pour lui une raison de les dénigrer. Il se permet surtout une critique injuste contre Voltaire. C'est néanmoins dans l'*Alzire* de ce dernier qu'il paraît avoir puisé l'idée de sa tragédie d'*Alzuma*, et sa *Zénobie* doit beaucoup au *Rhadamiste* de Crébillon. En revanche il n'a pris, dit-il, pour sa *Fille grecque*, que trois vers de la *Zelmire* de Dubelloy. Sa comédie intitulée *Know your ownmind*, une de ses meilleures pièces, offre des traces d'imitation de l'*Irrésolu* de Destouches. Dans celle qui a pour titre le *Moyen de le fixer* (1), et dans laquelle il apprend aux femmes à rendre leur intérieur agréable si elles veulent régner sur le cœur de leurs maris, Murphy a encore fait un emprunt considérable à Lachaussée. En général, son style tragique manque de force, mais se recommande par sa noblesse et par une élégante simplicité. Ses comédies, dont l'intrigue est ordinairement bien filée et parmi lesquelles on cite surtout l'*École des tuteurs*, *Tout le monde a tort*, dont l'action est calquée sur le *Cocu imaginaire* de Molière, le *Choix*, l'*Ennemi de lui-même*, sont un peu outrées : aussi a-t-il rencontré son véritable talent dans la farce. Toutes ces pièces sont restées au répertoire ainsi que le *Bourgeois*, la *Vieille fille*, l'*Ile déserte*, imitée de la pièce de Métastase qui porte le même nom, et le *Mariage clandestin*, qui a servi de type au *Matrimonio secreto*, mis en musique par Cimarosa. Murphy est encore l'auteur : 1° d'un Essai sur Fielding, à la tête de l'édition de 1762 de ce romancier ; 2° d'une traduction du *Bélisaire* de Marmontel, 1791 ; 3° d'une autre de *Salluste* et des *Catilinaires* de Cicéron ; 4° d'une imitation de la treizième satire de Juvénal ; 5° d'un *Poème des Abeilles*, en quatre chants, accompagné de notes ; c'est une imitation du 14e livre du *Prædium rusticum* de Vanière, que Murphy dans sa préface défend, ainsi que le P. Rapin, contre des critiques trop rigoureuses ; 6° d'une Vie de Garrick, 1801, 2 vol. in-8°, qui a été resserrée en 1 vol. in-12 pour l'adapter au goût français. M—s—T.

MURPHY (Jacques-Cavanah), architecte et voyageur, né en Irlande, partit de Dublin le 27 décembre 1788 pour le Portugal, et parcourut ce royaume jusqu'à la fin de 1790. Il visita aussi l'Espagne et, de retour dans les îles Britanniques, publia le résultat de ses observations ; il continua de s'occuper des monuments de l'art dans la Péninsule et mourut en 1816. On a de lui, en anglais : 1° *Voyage en Portugal, dans les provinces d'entre Douro et Minho, Beira, Estramadure et Alentejo dans les années* 1789 *et* 1790, *contenant des observations sur les mœurs, les usages, le commerce, les édifices publics, les arts, les antiquités de ce royaume*, Londres, 1795, 1 vol. in-4°, fig. Le Portugal, à l'époque du voyage de Murphy, avait été peu visité par les étrangers. Ceux qui en avaient publié des relations le représentaient

(1) Il y a une traduction libre de cette pièce, par madame Riccoboni.

Digitized by Google

comme renfermant à peine quelque objet digne de fixer l'attention du philosophe, de l'antiquaire et de l'artiste. Murphy essaya de faire voir que ce jugement était injuste. Il convient lui-même que, se concentrant dans la sphère étroite des talents que la nature lui a départis, il ne s'est arrêté que sur les objets à sa portée ; mais on doit lui rendre la justice de dire que, surtout pour ce qui concerne l'architecture et les antiquités, il unit au talent de bien observer le mérite d'aimer la vérité. Son livre offre une lecture agréable et instructive, et fait juger avantageusement le caractère de l'auteur. Le docteur Ranque, dans ses *Lettres sur le Portugal*, lui reproche néanmoins des négligences et de nombreuses erreurs. Se fiant aux explications qu'il reçut d'un religieux portugais, Murphy donna une traduction inexacte d'une inscription arabe tracée sur un canon conservé à Lisbonne sous le nom de canon de Diu, et qui fut envoyé de l'Inde avec d'autres dépouilles arrachées aux mahométans durant la période de gloire du Portugal. Silvestre de Sacy a rétabli l'inscription et en a inséré une traduction correcte dans le tome 2 des Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne. Ce voyage a été traduit en français par M. Lallemant, Paris, 1797, 1 vol. in-4°, ou 2 vol. in-8°, figures. Cette traduction offre des négligences et des inexactitudes. 2° *Plans, élévations, coupes et vues de l'église de Batalha, dans la province d'Estramadure en Portugal*, traduit de Fr. Luiz de Souza, Londres, 1795, in-fol., avec 27 planches. Le monastère royal de Batalha dans l'Estramadure, à soixante milles au nord de Lisbonne, étant un des monuments remarquables du moyen âge, Murphy en publia cette description séparée pour en bien faire connaître toutes les beautés. 3° *Antiquités des Arabes en Espagne*, Londres, 1816, 1 vol. grand in-fol. Cet ouvrage offre une suite de 100 gravures, exécutées par les premiers artistes, d'après les dessins faits sur les lieux par l'auteur. Murphy mourut à l'instant où l'on publiait ce livre magnifique. E—s.

MURPHY (Robert), mathématicien anglais, né en 1806 à Mallow en Irlande, mort à Londres le 12 mars 1843. Fils d'un pauvre cordonnier, il eut, à l'âge de huit ans, la jambe droite cassée par la roue d'une voiture. Forcé de bonne heure de manier le tranchet et l'alène, le jeune Murphy consacra aux études d'algèbre tous les moments qu'il put dérober à son métier. Ayant résolu quelques problèmes mathématiques, posés par M. Mulcahy de Cork, le pauvre enfant, qui ne put marcher qu'à l'aide de béquilles, trouva des protecteurs dans ce gentleman et dans son ami Billon Croker. Ils le mirent, à leurs frais, à l'école latine de Mallow en 1819. Une brochure, traitant de la duplication du cube, qu'il publia en 1824, devint la cause d'un nouveau coup de fortune pour Murphy. Croker, aidé de quelques autres patrons, le fit entrer gratuitement au collége de Caïus, dans l'université de Cambridge, en octobre 1825. Après avoir pris le grade de *bachelor of arts* en 1829, il devint en octobre 1831 doyen du collége de Caïus. Contraint, après une vie déréglée, à quitter Cambridge en 1832 pour échapper à ses créanciers, Murphy passa d'abord quelques années en Irlande, et s'établit enfin en 1836 à Londres. Il y travailla d'abord pour la *Société des connaissances utiles*, et devint ensuite en 1838 examinateur de mathématiques et de physique à l'université de l'État. Il y mourut d'une maladie des poumons en 1843. Murphy a publié : *Elementary principles of the theories of Electricity, Heat and molecular action. Part.* 1er : *Electricity*, Cambridge, 1833, in-8° ; — *A treatise on the theory of algebraic equations*, Londres, 1839, in-8° (pour la société des connaissances utiles). Il a en outre inséré divers articles sur les mathématiques et la physique dans le *Philosophical Magazine* et dans la *Penny Cyclopaedia*, avec l'initiale D.... Les articles les plus nombreux de Murphy se trouvent dans les volumes 3, 4, 5 et 6 des *Cambridge Philosophical transactions*. Les principaux sont : *Propriétés générales des intégrales définies* (vol. 3) ; — *Sur la résolution des équations algébriques* (vol. 4) ; — *Sur la méthode inverse des intégrales définies avec application à la physique* (trois mémoires, vol. 4 et 5) ; — *Sur l'élimination entre un nombre indéfini de quantités inconnues* (vol. 5) ; — *Sur la résolution des équations différentielles* (vol. 6). Dans les *Philosophical transactions* de Londres enfin, Murphy a inséré, en 1837, une *Analyse des racines des équations*, et une *Théorie nouvelle des opérations analytiques*. R—l—n.

MURPHY (Patrik), physicien et météorologiste anglais, mort à Londres le 1er décembre 1847. Ce physicien, le Matthieu Laensberg de l'Angleterre, a essayé de donner une base scientifique aux prétentions de ceux qui veulent prédire, pour toute l'année, la température de chaque jour. Pendant les premiers mois de 1838, ses prédictions faisaient fureur à Londres, et le mob anglais, dans son empressement à posséder des exemplaires de son almanach, assiégea le magasin du libraire éditeur, qui, ne pouvant pas satisfaire assez rapidement à toutes les demandes, vit ses échoppes saccagées et détruites. Tout ce tapage s'était fait parce que, pendant neuf jours consécutifs, l'état du ciel et la température avaient confirmé les prédictions de Murphy : ce qu'on appela *Nine days' wonder* (le miracle des neuf jours). La suite ne justifia pas les prétentions de l'auteur, qui néanmoins persévéra dans son entreprise. Voici la liste de ses écrits, qui convergent tous vers son idée favorite : *Inquiry into the nature and causes of miasmata, more particularly illustrated in the former and present state of the Campagna di Roma*, Londres, 1825, in-8° ; — *Rudiments of the primary forces of gravity, magnetism and electricity, in their agency, on the heavenly bodies* Londres,

Digitized by Google

1830, in-8°; — *The anatomy of the seasons, and weather guide book*, 1834, in-4°; — *Meteorology, considered in its connexion with astronomy, climate, and the geographical disposition of animals and plants, equally as with the seasons, and changes of the weather*, 1836, in-8°; — *New theory of meteorology and physics on the principle of solar and planetary reflection*, 1837, in-8°; — *Weather Almanac on scientific principles, showing the state of the weather for every day of the year* 1838. Ce fut cet almanach contenant les variations atmosphériques de chaque jour de l'an 1838 qui devint la cause des évènements racontés ci-haut. Il fut continué par Murphy jusqu'en 1848. Ce dernier a encore publié : *Observations on the laws and cosmical dispositions of nature in the solar system; with two papers on meteorology and climate*, 1843, in-12. Ce fut pour la société des *Scienziati italiani* de Padoue, dont il était membre, que Murphy a écrit ces deux derniers mémoires. R—L—N.

MURR (Christophe-Théophile de), savant et laborieux écrivain allemand, remarquable par l'étendue et la variété de ses connaissances, naquit à Nuremberg en 1733. L'amour des lettres était héréditaire dans sa famille. Sa mère était de la famille de Dilherr, l'un des plus savants bibliothécaires de cette ville (*voy.* Dilherr), et son aïeul paternel, qui avait séjourné en Italie, s'était formé à Rome une fort belle bibliothèque, et entretenait une correspondance active avec le célèbre Magliabecchi. Le jeune Murr, après ses premières études dans sa ville natale et à l'université d'Altdorf, visita successivement Strasbourg, Amsterdam, Leyde, Utrecht, fouillant dans les bibliothèques, entrant en liaison avec les savants les plus distingués, et n'épargnant rien pour étendre ses connaissances. Il parcourut de même l'Autriche en 1758, l'Italie en 1760, retourna l'année suivante en Angleterre pour voir les cérémonies du couronnement de George III, visita ensuite le nord de l'Allemagne, trouvant partout à exercer son insatiable curiosité. La place de directeur des douanes, qu'on lui donna en 1770, le fixa enfin à Nuremberg, où il s'occupa de la composition de ses nombreux ouvrages, de la rédaction de deux Recueils périodiques (indépendamment des articles qu'il fournissait à beaucoup d'autres journaux), et de l'entretien de la correspondance la plus active peut-être qu'aucun savant ait eue depuis Peiresc, si l'on en excepte Büsching. Dès 1753, il avait commencé à recueillir les matériaux de trois grands ouvrages, auxquels il travailla presque toute sa vie : 1° une *Bibliographie des langues*, dont il n'a publié que le prospectus (n° 13 ci-après); 2° une *Histoire diplomatique de l'empereur Frédéric II;* et 3° une *Bibliliographie mathématique*, qu'il abandonna en 1798 au professeur G.-A. Murhard. Une carrière aussi laborieuse eût difficilement pu s'accommoder avec les soins d'un ménage; il s'était vivement épris à Londres des charmes d'une jeune Anglaise, qui répondit à ses sentiments, et leur mariage était sur le point de se conclure, lorsque les parents de la demoiselle furent appelés en Russie par les affaires de leur commerce, et quelques mois après, Murr eut la douleur d'apprendre qu'elle était morte de la petite vérole; il jura de rester célibataire, et il tint parole. Toutes les langues de l'Europe lui étaient familières; il s'empressait de communiquer au public tout ce que ses voyages, ses immenses lectures et sa vaste correspondance, lui avaient fait découvrir de curieux; aussi ses nombreux écrits, quoique manquant souvent de profondeur et de correction, offrent tous quelque chose d'intéressant et d'instructif. Ils furent fréquemment en butte aux sarcasmes de la *Bibliothèque allemande universelle*, journal rédigé par le libraire Nicolaï, et qui avait le plus grand succès dans le nord de l'Allemagne; Murr y répliqua souvent dans les journaux ou par des opuscules particuliers; mais cette polémique ne lui réussit pas; ses épigrammes manquaient de sel, et il mit rarement les rieurs de son côté. Dans un de ces pamphlets, il prit pour épigraphe ces mots de l'Apocalypse : *Opera Nicolaitarum odisti? equidem odi*. Sa correspondance avec les missionnaires établis à la Chine le fit quelquefois soupçonner d'être en secret catholique, et même ce que l'on appelait un *jésuite en robe courte*. Son historien s'efforce de le disculper à cet égard, et nous apprend que Murr était franchement déiste, ne fréquentant aucune église et ne croyant à aucune révélation. Il donne sur la vie privée de son héros de grands détails dans lesquels nous ne le suivrons pas; à quoi bon savoir qu'il ne buvait ni vin ni bière, ne faisait point usage de tabac, ne prenait jamais de thé, mais qu'il lui fallait au moins quatre tasses de café chaque jour, qu'il était grand, sec, etc.? Il nous suffira de dire qu'il fut associé aux académies de Gœttingue, de Berlin, de Cassel, de Strasbourg, de Munich, etc., qu'il fut nommé le 11 décembre 1807 correspondant de la troisième classe de l'Institut de France, et qu'il mourut, presque octogénaire, le 8 avril 1811. Ses travaux ne l'avaient pas enrichi; après avoir vendu lui-même, ou donné à divers souverains, plusieurs des manuscrits ou des objets les plus curieux de sa collection, il légua sa nombreuse bibliothèque au docteur Colmar, président de la société pastorale de la Pegnitz (*voy.* Herdegen), lequel fut obligé d'en vendre la plus grande partie en 1812 pour payer les dettes du défunt. J.-Ferd. Roth, qui rédigea le catalogue de vente (composé de cinq mille huit cent trente-cinq articles), y joignit une notice assez étendue sur la vie de Murr, avec son portrait. La liste de ses ouvrages se trouve disséminée dans l'*Allemagne littéraire* de Meusel, dans le *Dictionnaire des savants nurembergeois*, par Will et Nopitsch, et dans le Dictionnaire de Rotermund, qui en compte quatre-vingt-deux, quoique son énumération ne

Digitized by Google

soit pas complète, Murr publia lui-même en 1802 et 1805 la liste de tous ses ouvrages imprimés ou inédits (1) : cinq sont en français et trente en latin, le reste est en allemand. Un grand nombre d'entre eux ne sont que de minces brochures, quoique tous offrent quelque chose de curieux; nous ne citerons que les plus importants, en commençant par ceux qui sont écrits en français : 1° *Essai sur l'histoire des poëtes tragiques grecs*, Nuremberg, 1760, in-8°; 2° *Bibliothèque de peinture, de sculpture et de gravure*. Francfort, 1770, 2 vol. in-8° de plus de 800 pages. C'est un ample catalogue raisonné de tous les livres concernant les arts du dessin, rangés systématiquement, quoique d'une manière assez confuse, et terminé par une table alphabétique des auteurs, au nombre de plus de mille. L'auteur en préparait une nouvelle édition, très-augmentée, lorsqu'il mourut. 3° *Bibliothèque glyptographique*, Dresde, 1804, in-4° de 296 pages. C'est une réimpression du chapitre cinq de l'ouvrage précédent (qui traite des pierres gravées), avec plus d'un tiers d'augmentations, mais sans table d'auteurs. 4° *Description du cabinet de M. Paul de Praun*, Nuremberg, 1797, in-8°, avec 7 planches; 5° *Description des ornements impériaux*, etc., *gardés à Nuremberg et Aix-la-Chapelle*, ibid., 1790, in-8°, avec 15 planches; 6° *Commentatio de re diplomatica Friderici II*, Altdorf, 1756, in-4°; 7° *Catalogus omnium operum Mss. et schematum Georgii Chr. Eimmart*, Nuremberg, 1779, in-4°. Cette collection, dont il était possesseur, se composait de cinquante-sept volumes (*voy.* EIMMART); il l'augmenta encore depuis et, dans une deuxième édition de ce catalogue (ibid., 1782, in-8°), elle s'élevait à soixante-deux volumes. N'ayant pu trouver d'acquéreur, il en enrichit en 1786 la bibliothèque des jésuites de Polocz, en Russie. 8° *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfinæ*, ibid., t. 1er, 1786, in-8°, avec 8 planches; t. 2, 1788, 14 pl.; t. 3, 1791, 2 pl. Ce n'est pas un simple catalogue, mais une notice raisonnée, entremêlée d'extraits, souvent fort étendus, tirés des manuscrits inédits (*voy.* MULLER). On peut regarder ce livre comme un modèle en ce genre. Outre l'ancienne bibliothèque de la république de Nuremberg, l'auteur y décrit celles de Solger, de Dilherr, de Fenizer, d'Ebner, etc., qui furent successivement consacrées, dans la même ville, à l'usage du public. 9° *Notitia libri rarissimi geographiæ Fr. Berlinghieri*, ibid., 1790, in-8° de 24 pages. A la suite de la notice sur cette ancienne géographie (*voy.* BERLINGHIERI), Murr décrit les premières éditions de celle de Ptolémée et rectifie quelques inexactitudes échappées à Raidel, qui avait traité ce sujet dans le plus grand détail. 10° *Notitia duorum codicum musicorum Guidonis Aretini*, etc., ibid., 1801, in-4°, 2 pl.; 11° *Notitia trium codicum autographorum Joh. Regiomontani*, ibid., 1801, in-4°, 1 pl. (*voy.* MULLER); 12° *Adnotationes ad bibliothecas Hallerianas*, in-4° de 72 pages (*voy.* HALLER); 13° *Conspectus bibliothecæ glottiçæ universalis propediem edendæ, opus quinquaginta annorum*, Nuremberg, 1804, in-8° de 32 pages. Ce n'est que l'annonce d'un ouvrage immense dont les matériaux ont passé depuis entre les mains du professeur J.-S. Vater. Ce prospectus ne contient que les divisions de l'ouvrage et la classification méthodique de toutes les langues connues (au nombre de quatre cent soixante-six), suivant le système de l'auteur. 14° *Essai d'une histoire de la langue anglaise et de ses dialectes*, Leipsick, 1805, in-8°; 15° *Notices sur divers savants anglais et italiens vivants*, avec un supplément aux voyages de Keyssler et un Mémoire sur la numismatique anglaise du moyen âge, Nuremberg, 1770, in-8°; 16° *Histoire diplomatique de Martin Behaim*, ibid., 1778, in-8° (*voy.* BEHAIM); 17° *Notice sur la vie et les écrits de Giordano Bruno*, 1805, in-8°, fig.; 18° *Sur le meurtre d'Albert, duc de Friedland* (*voy.* WALLENSTEIN), Halle, 1806, in-8°, 2 pl.; 19° *Catalogus chirographorum et epistolarum autographarum personarum celebrium*, Nuremberg, in-8°, 1797, 1802; 20° *Chirographia personarum celebrium e collectione C.-T. de Murr, missus primus*, Weimar, 1804, in-fol., 12 pl., contenant les *fac-simile* de signatures et d'écritures autographes de vingt-huit personnages célèbres, Pétrarque, le Tasse, Albert Durer, Cardan, Luther, Calvin, St-Ignace de Loyola, la reine Christine, Juste-Lipse, Saumaise, Leibniz, Voltaire, Rousseau, etc. (*voy.* le *Magasin encyclopédique* de décembre 1805, p. 453). Ce curieux recueil, qui devait avoir en tout 60 planches, n'a pas été continué dans ce format. L'auteur en a seulement publié une suite dans les *Feuilles littéraires*, t. 3, n° 9, p. 138. 21° *Ben. de Spinosa adnotationes ad tractatum theologico-politicum, ex autographo, cum imagine et chirographo philosophi*, la Haye, 1802, in-4°; 22° *Antiquités d'Herculanum*, Augsbourg, 1777-1782, 6 parties in-fol., contenant 50, 60, 60, 70, 94 et 105 planches; ibid., 7e partie, Nuremberg, 1793, in-fol., 98 pl.; 23° *Specimina antiquissimæ scripturæ græcæ tenuioris seu cursivæ, ante Vespasiani tempora*, Nuremberg, 1792, in-fol., fig.; avec un supplément (*Mantissa*), ibid., 1793, in-fol., fig.; 24° *De papyris seu voluminibus græcis Herculanensibus*, Strasbourg, 1804, in-8° de 60 pages et 2 planches; 25° *Extrait du quatrième livre de Philodème, sur la musique*, tiré des Mss. trouvés à Herculanum, avec un *specimen* de l'ancienne musique notée des Grecs, Berlin, 1806, in-4°, de 64 pages et 2 planches. C'est une version allemande, avec commentaires, du fragment publié dans le numéro précédent. 26° *Mémoires pour l'histoire des premiers essais de*

(1) Depuis 1774 jusqu'à 1804, Murr fit aussi, tous les deux ans, imprimer en latin et en français le catalogue des livres, manuscrits, dessins et gravures de son cabinet, dont il n'avait plus besoin pour ses travaux et dont il voulait se défaire.

Digitized by Google

gravure en taille-douce, Augsbourg, 1804, in-4°, 5 pl.; 27° *Al cotba fi Meksowra*, ou Discours prononcé par le muphti au sultan actuel Mustapha III, l'an 1179 (1765), Nuremberg, 1767, in-4°, avec 1 planche de texte arabe; 28° *Inscriptio arabica literis cuficis auro textili picta in infima fimbria pallii imperialis*, Nuremberg, 1790, in-8°, avec 2 planches et 16 gravures en bois. L'inscription qui fait le sujet de cette curieuse dissertation avait passé jusqu'alors pour de simples arabesques ou ornements de fantaisie. 29° *Mémoires* (Beiträge) *pour la littérature arabe*, Erlang, 1803, in-4°, 3 pl. On y trouve la description et l'explication de quelques monuments arabes conservés à Cordoue, à Imola, à Cassel, etc., et une Notice sur l'état de la littérature arabe en Portugal, en Espagne et à Agram (*voy.* le *Magasin encyclopédique* de 1804, t. 6, p. 277 et 398). 30° *Astrolabium cufico-arabicum quod adservatur in bibliotheca publica Norimbergensi, cum bibliotheca scriptorum de astrolabiis*, Leipsick, 1806, in-4°, 2 pl.; 31° *Haoh Kjoeh Tshwen*, roman chinois, traduit sur la version anglaise, avec un Essai de grammaire chinoise, à l'usage des Allemands, Leipsick, 1766, in-8°. Ce roman, très-célèbre à la Chine, fut traduit en français la même année par Eidous, d'après la même version anglaise de Th. Percy (*voy.* HOLWELL). 32° *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-hi. — Notitiæ SS. Bibliorum Judæorum in imperio Sinensi* (*voy.* KOEGLER). A la suite du premier de ces deux ouvrages, Murr donne un aperçu de ses travaux sur la langue chinoise, et y joint un tableau des noms chinois de quarante-deux quadrupèdes, classés par lui suivant le système de Linné. Il avait déjà publié ce tableau dans le *Naturaliste* (Halle, 1775, in-8°), dans le n° 12 ci-dessus et ailleurs. 33° *Essai d'une histoire des juifs à la Chine*, avec la notice de la Bible qu'ils y conservent dans leur synagogue de Caï-fongfou, et un supplément sur l'origine du Pentateuque, Halle, 1807, in-8°; 34° *Voyage de quelques missionnaires jésuites en Amérique*, Nuremberg, 1785, 2 part. in-8°, avec 2 planches et une carte de la province de Maynas. Cette relation des missions du haut Maragnon a pour auteur le P. Fr.-Xav. Veigl, mais Murr y a fait diverses additions; on y lit (p. 325-450) de grands détails sur la langue des Indiens voisins de l'Orénoque, des notes du P. Anselme Eckart sur le Brésil, etc. 35° *Voyage du P. Wolfgang-Baier au Pérou*, 1776, in-8°, avec une suite publiée en 1810 sous ce titre : *Notices de divers pays de l'Amérique espagnole*, d'après les manuscrits autographes des missionnaires jésuites, Halle, in-8°, avec une grande carte espagnole, inédite, du Chili et de l'île Chiloé; 36° *Description des principales curiosités de Nuremberg et d'Altdorf*, ibid., 1778, in-8°, avec figures et gravures en bois. Le caustique Nicolaï (*Voyage*, t. 1, p. 208) trouve ce livre inexact et très-incomplet. On n'y parle point du gouvernement et de l'état actuel de l'industrie de cette ville manufacturière; le détail de sa topographie n'y occupe que 13 pages, tandis que l'auteur en consacre 35 à la description d'un livre chinois sur l'histoire naturelle, conservé dans la bibliothèque d'Altdorf. Le lecteur y cherche vainement le plan de ces deux villes, mais il y trouve le dessin exact d'une inscription arabe qui se lit sur la bordure du manteau impérial (*voy.* l'art. 28 ci-dessus); de manière, ajoute Nicolaï, que l'ouvrage aurait plutôt dû être intitulé *Description des objets que M. de Murr a jugés les plus remarquables à Nuremberg*. Au reste, cette critique porte à faux, puisque le titre du livre n'annonce pas une description complète; d'ailleurs elle ne se rapporte qu'à la première édition, l'auteur en ayant publié une entièrement refondue et très-augmentée en 1801. 37° *Curiosités de la ville de Bamberg*, ibid., 1799, in-8°. L'auteur y donna un supplément dans les *Feuilles littéraires*, t. 3, n° 9. 38° *Collectio amplissima scriptorum de Klinodiis S. R. Imp. Germanici, de coronatione Imp.*, etc., 1793, in-8°. 39° *Description des objets servant au couronnement des empereurs et d'autres reliques conservées à Aix-la-Chapelle*, ibid., 1801, in-4°; 2° édit. augm., 1805, in-4°, 4 pl.; 40° *Sur la fabuleuse prétendue sainte ampoule de Reims*, ibid., 1801, in-8°, de 16 pages. La figure qu'il présente de l'ampoule n'est pas exacte. Les déclamations de l'auteur, au sujet de la crédulité qu'il attribue aux catholiques, prouvent qu'il ne connaissait pas la lettre de Pluche sur cette relique (*voy.* PLUCHE). 41° *Sur la vraie origine des rose-croix et des francs-maçons, et sur l'histoire des templiers*, Sulzbach, 1803, in-8° de 160 pages; ouvrage superficiel. Murr ne fait remonter l'ordre des rose-croix qu'à Paracelse ou même qu'à Jacob Bœhm, et celui des francs-maçons qu'à l'an 1633. 42° *Notice littéraire sur l'histoire des prétendus faiseurs d'or*, Leipsick, 1805, in-8°; 43° l'*Homme content* (*der Zufriedne*), feuille hebdomadaire, Nuremberg, 1763-1764, 4 vol. in-8, avec musique gravée et les portraits de Michel-Ange, de Raphaël et du Corrége; 44° *Journal pour l'histoire des arts et de la littérature*, ibid., 1775-1789, 17 vol. in-8°, fig.; 45° *Nouveau journal pour l'histoire de la littérature et des arts*, Leipsick, 1798-1800, 2 vol. in-8°. Murr a été l'éditeur des deux premiers volumes de l'*Hortus nitidissimus* de Trew, 1768-1772, in-fol. (*voy.* TREW); — de la *Historica Cochinchinæ descriptio in epitomen redacta* du P. Koffler, abrégée par l'ex-jésuite ADR. Eckart, Nuremberg, 1803, in-8°; — du *Tarahumarium lexicon*, par le P. Matth. Steffel, Halle, 1809, in-8° (1). Il a traduit du grec en allemand la *Cassandra* de Lyco-

(1) Ce dictionnaire allemand-tarahumarique (langue d'une peuplade d'Indiens de la Nouvelle-Biscaie, dans l'audience de Guadalajara), a été inséré, au moins en partie, dans les *Notices de divers pays de l'Amérique espagnole* (n° 35 ci-dessus), p. 301-375.

Digitized by Google

phron (dans son *Journal de littérature*, dans le *Magasin* de Schirach, etc.); — de l'anglais en latin et en allemand, la *Zoologia britannica* (*voy.* PENNANT); — de l'anglais en allemand, la *Médée* de Glover (1763); le *Voyage à Lisbonne*, de Fiekling (1764); le *Traité* de Percival Pott *sur les plaies à la tête* (1768); la *Notice sur la découverte de Pompeii*, par W. Hamilton (1780); — du français, l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes* (*voy.* CARDONNE); un *Essai sur les machines aérostatiques*, par Faujas de St-Fond; — du latin, une *Dissertation sur la manière de former les cabinets d'histoire naturelle*, Leipsick, 1771, in-8° de 72 pages (1); — de l'espagnol, l'*Introduction à l'Histoire naturelle de l'Espagne*, par le P. Torrubia (*voy.* ce nom); — de l'italien, une *Notice sur les jésuites établis en Russie* (1785); et presque toutes ces traductions sont enrichies d'amples notes historiques et bibliographiques. Parmi les nombreux ouvrages que Murr a laissés inédits, nous indiquerons seulement un *Essai sur l'histoire de la musique à Nuremberg*; — *Anecdota Leibnitziana*; — *Analecta Spinosiana*; — *Notitiæ typographicæ, una cum signis chartulariorum ab anno* 1319 *ad ann.* 1500, avec figures; et dans le grand nombre de morceaux intéressants qu'il a insérés dans divers journaux, nous signalerons son Essai sur l'emploi des caractères chinois comme langue universelle (*Journal des arts et de la littérature*, t. 4, p. 150-210), et un article sur l'ancienneté de la guillotine (*Journal du luxe et des modes*, 1797). C. M. P.

MURRAY (JACQUES, comte DE), régent d'Ecosse, fils naturel de Jacques V, avait pour mère Marguerite, fille de lord Erskine. Né vers le commencement de 1531, il avait onze ans de plus que Marie Stuart, sa sœur consanguine, dont il fut toujours le plus cruel ennemi. Dès le berceau, il reçut du roi son père la baronnie de Tamtallon, et il n'avait pas encore sept ans lorsque Jacques V, toujours prodigue pour ses bâtards, lui conféra le prieuré de St-André, dont il porta longtemps le titre. Il commença ses études à l'université de St-André; mais à la mort du roi, quoiqu'il n'eût encore que onze ans, sa mère le retira auprès d'elle, à Lochleven. Lorsque la jeune reine Marie Stuart passa en France, le prieur de St-André l'y accompagna. On trouva extraordinaire de voir à la suite d'un jeune homme de dix-sept ans des savants et des politiques, qui affectaient une gravité particulière. Il faut prendre garde, en lisant les mémoires du temps, de le confondre, comme on l'a fait trop souvent, avec un de ses frères, également fils naturel de Jacques V, et que l'on appelait aussi *le Prieur* à Paris, parce qu'il possédait le prieuré de Kelso. Murray, déjà dévoré d'ambition, jeta les yeux sur l'héritière du comté de Buchan, et, quoiqu'elle fût encore en bas âge, il parvint à faire signer un contrat de mariage, qui lui servit par la suite à envahir les biens immenses de cette illustre famille, quoique l'union projetée ne s'accomplît jamais. Cette profonde astuce annonçait déjà ce qu'allait être Murray dans le monde. Il se fit donner des pleins pouvoirs pour gérer les affaires de la jeune *reine-dauphine*, comme on l'appelait alors, et il n'en usa que pour nuire en tout à une sœur trop bienveillante. Il ne négligea pas d'obtenir d'elle des lettres de légitimation. Passant continuellement d'Ecosse en France et de France en Ecosse, on observa qu'il prenait toujours son chemin par Londres. Il y tramait déjà ces odieuses intrigues qui avaient pour but manifeste d'arracher la couronne à Marie et de la placer sur sa tête. Premier espion d'Edouard VI à Paris, il mettait ses services à haut prix. L'appui du gouvernement anglais lui était utile d'ailleurs pour accomplir son projet favori : c'était d'extirper, s'il le pouvait, les dernières racines du catholicisme dans sa patrie, pour y faire triompher la cause de la réformation. C'était à ses yeux le moyen le plus sûr d'éloigner tous les cœurs de Marie Stuart, née catholique et plus zélée que jamais pour l'ancienne religion de l'Etat, depuis qu'elle avait uni son sort à celui du jeune François II. Mais, pendant que Murray persécutait l'Eglise catholique en Ecosse, il recherchait ses faveurs en France. Il y avait obtenu le prieuré de Marcou et il sollicitait même un évêché. Les projets criminels de cet ambitieux étaient si peu déguisés qu'il existe encore des lettres où François et Marie lui en font de vifs reproches. La correspondance de Cecil, ministre d'Elisabeth, avec Throgmorton et ses autres envoyés, prouve que Murray, qu'ils ne nomment jamais que *lord Jacques*, agissait d'intelligence avec la reine d'Angleterre. Cette perfide princesse, quand elle voulut enlever Marie Stuart, à son retour de France, n'avait pour but que de mettre le sceptre dans les mains d'un homme qu'elle regardait déjà comme son vassal. Ce ne fut point la faute de Murray si la reine sa sœur échappa aux vaisseaux anglais qui croisaient sur sa route : il leur avait fourni tous les renseignements nécessaires. Rentrée en possession de ses Etats héréditaires, la jeune Marie, sans expérience et sans appui, ne montra que trop de déférence pour les conseils de ce frère hypocrite. Mais le moment était arrivé où elle allait le connaître. Dès que Murray vit qu'il n'était plus en son pouvoir d'empêcher le mariage de la reine avec son cousin lord Darnley, il résolut de les enlever l'un et l'autre. Marie fut obligée de prendre les armes pour sa sûreté personnelle. Murray s'éloigna; mais, dès le lendemain de l'assassinat de Rizzio, il rentra en triomphe dans Edinbourg avec les principaux conjurés. La naissance d'un héritier du trône ralluma toutes ses fureurs. A la cérémonie du baptême, il refusa

(1) Ce livre, omis par Meusel, Nopitsch et Rotermund, est cité dans le *Deliciæ cobresianæ*, p. 142.

Digitized by Google

d'entrer dans la chapelle d'une *idolâtre :* c'était ainsi qu'il désignait sa souveraine. Ses procédés envers son époux, le roi Henri, étaient si injurieux que ce prince menaça de quitter l'Ecosse si Murray n'en était éloigné. Mais une catastrophe soudaine tranche la question : le roi est assassiné. Murray, accusé ouvertement et très-justement d'être le chef du complot, passe en France, accumulant forfait sur forfait ; et il invente un plan réellement infernal pour rejeter sur la reine elle-même le meurtre de l'époux qu'elle pleure. Il a pour premier complice de son régicide le comte de Bothwell : il l'excite à enlever Marie, à la forcer de lui donner sa main ; il fait enfin briller la couronne à ses yeux. Mais quand le rapt est consommé, quand l'infortunée princesse s'est laissé traîner à l'autel, le chef de cet exécrable complot se montre à découvert. Tous les seigneurs écossais, qui se sont attachés à la fortune de Murray, tournent le dos au trop crédule Bothwell ; ils le contraignent de fuir, et Marie, prisonnière, reçoit l'ordre de décerner la régence au frère barbare qui a creusé l'abîme sous ses pas. Il reparaît insolemment devant sa victime ; il l'accable d'outrages, il lui reproche d'avoir fait ce que lui-même l'a contraint de faire ; il la met enfin sous la garde de sa propre mère, qui, fidèle aux instructions de son fils, traitait la fille légitime de Jacques V comme une bâtarde et une usurpatrice. Marie trouve le moyen de briser ses fers ; ses fidèles sujets courent se ranger sous son étendard. Murray se met audacieusement à la tête des rebelles, et force bientôt sa souveraine et sa sœur à chercher un asile en Angleterre. Les ministres d'Elisabeth et Elisabeth elle-même attendaient leur proie. Depuis longtemps l'infâme régent était aux gages de la cruelle rivale de Marie. Il entretenait à sa cour des agents dignes d'elle et de lui, et entre autres, Jacques Melvill, secrètement pensionné par Elisabeth et dont il ne faut par conséquent lire les Mémoires qu'avec une extrême défiance. Dès que la captivité de la reine est bien constatée, Murray fait jouer à Edimbourg une exécrable comédie. Il demande vengeance du meurtre du roi Henri, lui, le premier des meurtriers de ce prince. Les commissaires de Marie ont le courage de rétorquer contre le régent lui-même l'accusation de régicide. Effrayé un instant, il court en Angleterre pour y plaider sa cause ; elle était déjà gagnée d'avance. Bientôt on le vit revenir en Ecosse, flétri par un présent de cinq mille livres sterling, trop faible prix de ses lâches perfidies. Il en commet à l'instant une nouvelle, digne de toutes les autres. Le duc de Norfolk conçoit le projet d'arracher Marie de sa prison. Il croit ne pouvoir mettre trop de confiance dans l'homme qui a l'honneur d'être son propre frère ; il implore ses bons offices : Murray les lui promet, et il envoie toutes ses lettres à Elisabeth. Norfolk, en montant sur l'échafaud, reconnaît quel confident il a choisi. Mais il est bientôt vengé. Murray est tué d'un coup d'arquebuse (23 janvier 1569), comme il passait à cheval dans une rue de Linlithgow, par un mari qu'il avait offensé (1). Il ne laissa que deux filles et point de fortune, quoiqu'il eût eu des biens immenses. Ses profusions et ses complots avaient tout absorbé. Le régent d'Ecosse ne fut pleuré que d'Elisabeth : elle s'écria en apprenant sa mort qu'elle perdait l'ami *le plus utile* qu'elle eût jamais eu. Ce mot seul couvre Murray d'une éternelle infamie. On peut consulter sur sa vie politique l'un des six mémoires recueillis par M. Chalmers à la suite de la Vie de Marie Stuart (*voy.* l'article de cette reine). S—v—s.

MURRAY (JACQUES), prédicant écossais, né à Dunkeld en 1702, fut quelque temps second prédicateur d'une congrégation de Westminster ; mais ses idées exaltées et sa tournure d'esprit romantique n'ayant pu obtenir de faveur, il s'attacha au duc d'Athol, qui lui donna un asile dans sa maison ; c'est là qu'il composa un livre intitulé *Aletheia, ou Système de vérités morales,* en forme de lettres, 2 vol. in-12. Il mourut à Londres en 1758. — Un autre *Jacques* MURRAY, ministre anglican, mort en 1782, possédait un esprit aussi original, mais plus gai, comme on peut en juger par ses *Sermons aux ânes* et ses *Lectures aux évêques,* où il montre beaucoup d'humeur contre l'épiscopat. On a aussi de lui une *Histoire des Eglises d'Angleterre et d'Ecosse,* en 3 volumes in-8°, imprimée sans nom d'auteur. L.

MURRAY (WILLIAM). *Voyez* MANSFIELD.

MURRAY (ADOLPHE), professeur d'anatomie et médecin du roi de Suède, né à Stockholm en 1750, est mort à Upsal le 5 mai 1803. Son père était pasteur de l'église allemande à Stockholm et lui donna une éducation très-soignée. Murray fit ses études à Upsal sous les meilleurs maîtres, et il soutint une thèse ayant pour objet des observations anatomiques, qui fixèrent l'attention du fameux Haller. Ayant entrepris un voyage dans l'étranger, il s'arrêta longtemps à Florence, y acquit l'estime du grand-duc et fit une étude approfondie de tout ce que le musée offrait de relatif à l'anatomie. Retourné en Suède en 1774, il fut chargé d'enseigner cette science à l'université d'Upsal, et il s'acquitta des devoirs de sa place avec un zèle infatigable jusqu'à sa mort. Il fit soutenir un grand nombre de thèses sur des sujets neufs et intéressants, et il enrichit de savants Mémoires les Recueils de l'académie des sciences de Stockholm et de la société royale d'Upsal. Murray était membre de ces deux socié-

(1) Cet homme était Jacques Hamilton de Bothwellaugh. Après avoir tué Murray, il se sauva en France. Comme le régent d'Ecosse était protestant, on crut apparemment à Paris que Hamilton faisait profession de tuer tous les protestants, et on lui proposa, dit-on, de tuer Coligni : « Vous pouvez compter sur moi, « répondit-il, quand l'amiral m'aura aussi cruellement outragé « que l'avait fait le régent. »

Digitized by Google

tés savantes, ainsi que des académies de Berlin et de Florence. Il avait deux de ses frères, Jean-Philippe et Jean-André, l'un et l'autre professeurs à Gœttingue, et qui se sont fait connaître par des recherches historiques et philologiques, et par la traduction du Voyage de Pierre Kalm en allemand, qu'ils publièrent en société. — L'aîné (Jean-Philippe), né à Sleswig en 1726, mort le 12 janvier 1776, a traduit en allemand les Observations critiques de Nordberg sur l'*Histoire de Charles XII* (par Voltaire) et d'autres ouvrages suédois, et a publié plusieurs curieuses dissertations sur la géographie et l'histoire des pays du nord, dans les Recueils de l'académie de Gœttingue. — Son autre frère (*Jean-André* MURRAY), né à Stockholm le 27 janvier 1740, mort le 22 mai 1791, était professeur de médecine et directeur du jardin botanique (de Gœttingue). Outre plusieurs traductions et dissertations, dont on peut voir le détail dans Meusel, nous citerons de lui : 1° *Enumeratio librorum præcipuorum medici argumenti*, Leipsick, 1773 (1772), in-8°. F.-G. de Halem en donna une édition très-augmentée, Aurich, 1792, in-8°; 2° *Bibliothèque de médecine pratique*, Gœttingue, 1774-1781, 12 numéros formant 3 volumes in-8° (en allemand); 3° *Apparatus medicaminum*, 1776-1792, 6 vol. in-8°; réimprimé en 1793, et dont on a deux traductions en allemand. L'Eloge de ces deux frères, par Heyne, se trouve dans le Recueil de l'académie de Gœttingue (*Comment.*, t. 10, et *Nov. comm.*, t. 6). C—AU.

MURRAY (WILLIAM VANS), homme d'Etat et diplomate américain, naquit dans le Maryland en 1761. Après la paix de 1783, sa famille l'envoya à Londres pour y étudier la jurisprudence. Les observations du docteur Price, de Turgot et de l'abbé Mably sur la constitution et les lois des Etats-Unis ayant paru pendant son séjour en Angleterre, Murray publia à ce sujet un pamphlet qui fut favorablement accueilli. Dans l'été de 1784 et pendant les vacances, il fit une excursion de six semaines en Hollande; il consacra ce court espace de temps à parcourir le pays et prit des notes dont il composa plus tard un ouvrage régulier. La mort de son père lui causa une telle douleur qu'il tomba grièvement malade. Lorsqu'il fut rétabli, il retourna dans son pays après être resté trois ans en Angleterre. Dès son arrivée aux Etats-Unis, il suivit avec assiduité le barreau et exerça la profession d'avocat jusqu'au moment où il fut élu membre de la législature du Maryland. Pendant trois élections consécutives, de 1791 à 1797, il fut appelé à occuper un siége à la chambre des représentants des Etats-Unis, qui le compta au nombre de ses orateurs les plus éloquents. A l'expiration de cette dernière année, la médiocrité de sa fortune ne lui permit pas de se représenter comme candidat au congrès. Mais son mérite et sa capacité avaient été appréciés par Washington, qui, dans l'un des derniers actes de son administration, nomma Murray ministre des Etats-Unis près la république batave, afin de conserver au moins de bonnes relations avec la Hollande dans un moment où des différends survenus entre la France et l'Union américaine pouvaient amener une rupture. John Adams, ayant succédé à Washington, apprécia comme lui les talents diplomatiques de Murray, et le chargea de se rendre à Paris pour y négocier, avec Ellsworth et Davie, un traité de paix, qui fut signé par les trois plénipotentiaires des Etats-Unis le 30 septembre 1800, et qui n'a pas peu contribué à la prospérité de l'Amérique. Murray alla aussitôt reprendre ses fonctions à la Haye; mais son gouvernement n'ayant pas jugé convenable de conserver cette légation, il retourna aux Etats-Unis au mois de décembre 1801. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite à Cambridge, sur la côte orientale du Maryland, où il mourut le 11 décembre 1803. On a de lui, outre l'opuscule dont nous avons déjà parlé, des Lettres très-spirituellement écrites et que les biographies américains considèrent comme des modèles de style épistolaire. D—Z—S.

MURRAY (JOHN), médecin et chimiste, né en Ecosse, fit ses études à Edimbourg, s'appliqua spécialement aux sciences naturelles, et devint professeur de physique, de chimie, de matière médicale et de pharmacie. Profondément instruit, il joignit à la solidité du raisonnement, à la justesse des observations, la clarté et même l'élégance du langage; aussi les différents cours qu'il donnait attiraient un grand nombre d'auditeurs. Murray termina sa carrière à Edimbourg le 22 juillet 1820. On a de lui en anglais : 1° *Eléments de chimie*, 1801, 2 vol. in-8°; 2° édit., 1810; 2° *Eléments de matière médicale et de pharmacie*, 1804, 2 vol. in-8°; 3° *Système de chimie*, 1806, 4 vol. in-8°; 4° *Supplément au Système de chimie*, 1809, in-8°; 5° *Système de matière médicale et de pharmacie*, 1810, 2 vol. in-8°; 6° *Examen comparatif des systèmes géologiques fondés sur le feu et sur l'eau*, traduit en français par C.-A. Basset, à la suite de l'*Explication* de Playfair *sur la théorie de la terre*, Paris, 1815, in-8°, fig. (*voy.* BASSET); 7° *Manuel de l'électricité atmosphérique, comprenant les instructions nécessaires pour établir les paratonnerres et les paragrêles*, traduit en français, avec des notes, par M. Anatole Riffault, Paris, 1831, in-18; 8° (en latin) *Mémoire sur la conchyliologie*, traduit en français par J.-B.-F. Léveillé (dans le *Manuel pour servir à l'histoire naturelle*, etc., traduit du latin de Jean-Reinhold Forster, par le même), Paris, 1799, in-8°. On trouve une Notice sur John Murray dans le *New Monthly Magazine* du 1er octobre 1820, t. 14, p. 272. R—D—N.

MURRAY (CHARLES), jurisconsulte et philanthrope anglais, né à Wells (Norfolk) le 8 septembre 1768, mort le 6 mars 1847 à Tillington (Sussex). Fils d'un physicien qui avait fondé

Digitized by Google

beaucoup d'établissements pour les pauvres du comté de Norfolk, Murray hérita des dispositions philanthropiques de son père. Il fut élevé dans l'école de Norwich, où il se cassa une jambe dans une rixe d'élèves, accident qui causa la paralysie de ce membre pour tout le reste de sa vie. En 1785, il entra dans l'étude d'un *solicitor* (avoué), où il resta jusqu'en 1789. Il étudia ensuite le droit dans l'école spéciale de Gray's-Inn. Après s'être marié en 1792, Murray s'établit à Londres comme avocat. Mais en même temps il s'intéressa à tous les établissements de bienfaisance, tels que la Royal Jennerian society, pour laquelle il écrivit en 1808 : *Debates in the parliament respecting the Jennerian Discoveries*, et *An answer to M. Highmore objections to the bill before parliament to prevent the spreading of the small pox*. Il fut ainsi un des plus ardents propagateurs de la vaccination. Après avoir, en 1800, avec son frère Thomas, fondé *The Fever institution*, pour soigner gratuitement les pauvres atteints de fièvres chroniques, il constitua en 1806 *The society of friends of foreigners in distress* (Société de secours pour les étrangers malheureux). En 1817, ce fut une autre association, au bénéfice des veuves et orphelins des avocats de Londres et du voisinage, qui dut son existence à Murray. Il entra même en lice pour la défense des bases de la société et pour repousser des attaques contre la Bible, et il se mit en 1821 à la tête de la société fondée dans l'intérêt du christianisme. En 1834, il suivit à Medhurst en Sussex le comte d'Egremont, dont il devint le conseil judiciaire, et plus tard encore il se retira à Tillington, pour d'autres affaires litigieuses qui lui avaient été confiées. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie. R—L—N.

MURRAY (sir George), général et écrivain militaire anglais, né le 6 février 1772 dans le manoir de sa famille, au Perthshire en Ecosse, mort à Londres le 28 juillet 1846. Fils cadet d'une ancienne famille noble écossaise, le jeune George Murray entra en 1789, à l'âge de dix-sept ans, comme enseigne au 71e régiment d'infanterie, que l'année suivante il quitta pour le 3e régiment de la garde. La campagne de Flandre lui valut, en 1794, le grade de capitaine. En 1795, il prit part à l'expédition de Quiberon, comme aide de camp du général Alexandre Campbell. Envoyé aux Indes occidentales en automne de la même année, il retourna, à cause de maladie, en Angleterre, où il fit partie de l'état-major en 1797 et 1798. Avec le grade de lieutenant-colonel de la garde, Murray fit en 1799 la campagne du Helder, où il fut blessé, et en 1800 celle de Gibraltar. Sa conduite courageuse en Egypte, contre les armées de la république française, lui valut en 1802 l'ordre du Croissant, de la part du Grand Seigneur. Nommé adjudant général, il combattit les Français encore avec succès dans la mer des Antilles. Rappelé en 1804 en Angleterre, il devint commandant des *Horse guards*. En 1807, il reçut une mission diplomatique auprès du gouvernement de Suède, où il exerça également les fonctions de chef d'état-major de l'armée de John Moore. Dans cette double qualité Murray montra tant de prudence et d'activité, que, lors de son débarquement en Portugal, il fut nommé par Wellington son quartier-maître général. Comme tel il prit part à tous les événements militaires de la Péninsule jusqu'en 1812. Le 1er janvier de cette année, Murray fut nommé major général (général de brigade), et en septembre 1813 créé chevalier de l'ordre du Bain. Pendant le séjour de Napoléon Ier à l'île d'Elbe, il était d'abord adjudant général en Irlande, puis gouverneur général du Canada. Rappelé en Europe lors de la nouvelle du débarquement de l'empereur à Fréjus, Murray, à son arrivée, trouva Paris déjà pris par les alliés. Il resta avec l'armée d'occupation en France jusqu'en 1818, année de sa nomination au grade de lieutenant général. Gouverneur du château d'Edimbourg jusqu'en 1819, il devint, en août de cette année, directeur du collége royal militaire de Woolwich, charge qu'il a conservée jusqu'à sa mort. En 1820, Murray reçut des titres honorifiques de la part de l'université d'Oxford, et en 1824, il devint associé de la *Royal society* (Institut d'Angleterre). Nommé membre du parlement pour le Perthshire, à cette époque aussi, il alla s'essayer dorénavant sur un nouveau champ de bataille. En même temps, il était entré au cabinet dans la double qualité de grand maître d'artillerie et de commandant général des forces armées d'Angleterre. On sait que, de l'autre côté du détroit, ces deux fonctionnaires tiennent le même rang que le ministre de la guerre. Envoyé en Irlande en 1826, il revint à Londres en 1828 se charger du ministère des colonies, sous la présidence de Wellington. Murray transporta dans les luttes parlementaires l'esprit et la subordination militaires, en se faisant l'exécuteur soumis des mots d'ordre de Wellington. En novembre 1830, il se retira de l'administration avec tout le ministère tory. Placé dans les rangs de l'opposition, il se chargea du rôle de Cassandre lors des discussions sur la bill de réforme et sur l'admission des catholiques aux fonctions publiques. Supplanté dans la chambre des communes par un membre libéral en 1832, Murray fut réélu en 1834. Dans le mois de novembre de la même année, il entra de nouveau au ministère, comme grand maître d'artillerie, sous la présidence de Robert Peel. Mais il dut se retirer une seconde fois en avril 1835 avec tous ses collègues. Déjà en 1834, lors du renouvellement de la chambre, il n'avait plus été envoyé par les électeurs de Perthshire au parlement, d'où il fut successivement repoussé en 1837 par ceux de Westminster, et en 1839 par ceux de Manchester. En 1841, il rentra cependant au ministère avec sir

Digitized by Google

Robert Peel, dans son ancienne qualité de grand maître d'artillerie. Dans la même année, il fut aussi élevé à la dignité de maréchal. En 1843 enfin, Murray devint colonel du 1er régiment de l'infanterie de la garde, ainsi que commandant en chef de l'artillerie de la garde et du corps des ingénieurs royaux. A toutes ses charges, il réunissait encore jusqu'à sa mort la place de président de la société royale de géographie et la direction du collége royal militaire de Woolwich. Comme écrivain militaire, Murray doit être cité pour sa publication des *Dépêches militaires du duc Marlborough*, Londres, 1845-1846, 5 vol. in-8°. Dans la rédaction de ces documents il était assisté de son secrétaire Frédéric French. Choisi par le duc de Wellington pour écrire les campagnes du noble lord, Murray a cru que le temps d'une publication semblable n'était pas encore venu. R—L—N.

MURRAY (Alexandre), linguiste et orientaliste, naquit le 22 octobre 1775 à Kitterick, en Ecosse. Son père, simple berger, ne put lui procurer qu'une éducation bornée aux petites écoles. Doué des dispositions les plus heureuses, le jeune pâtre y suppléa par ses propres efforts et mit tant d'ardeur à s'instruire qu'il fut bientôt en état de donner des leçons particulières à quelques enfants de famille. Un goût prédominant le portait vers l'étude des langues; il apprit le français, le latin, le grec et même l'hébreu. Déjà connu avantageusement, il entra en 1794 au collége d'Edimbourg, où il cultiva la littérature d'Orient; puis il embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir été pendant plusieurs années curé de la paroisse d'Urr, il reçut le doctorat, et obtint en 1812 la chaire de langues orientales à l'université d'Edimbourg, fonctions qu'il n'exerça pas longtemps, car il mourut le 13 avril 1813. Outre quelques poésies composées dans sa jeunesse, on a de lui une *Histoire de la vie et des écrits de Jacques Bruce*, Edimbourg, 1808, in-4°, et une *Histoire des langues européennes* (ouvrage posthume), Edimbourg, 1823, 2 vol. in-8°, précédée d'une Notice sur la vie de l'auteur. On lui doit encore une édition des *Voyages* de Bruce, Londres, 1805, 7 vol. in-8°, et atlas in-4°. Elle est fort estimée, et contient plusieurs Mémoires sur les manuscrits éthiopiens rapportés par le voyageur, sur l'histoire de l'Abyssinie, etc. La connaissance particulière qu'avait Murray de la langue abyssinienne lui fut d'un grand secours pour cette publication (*voy.* Jacques Bruce). Z.

MURRAY (Jean), célèbre éditeur anglais, né à Londres en 1778, mort le 27 juin 1843. Son père était un Ecossais qui avait d'abord été marin et qui fonda dans la capitale de l'Angleterre une maison de librairie, qu'il conduisit avec l'habileté ordinaire aux enfants de la Calédonie; il mit au jour quelques publications importantes, mais il n'avait pu s'élever encore à un rang bien distingué, lorsqu'il mourut en 1793. Son fils prit, lorsqu'il fut majeur, la direction des affaires de cette maison, qui devint bientôt une des plus importantes de la Grande-Bretagne. Il eut la bonne fortune d'éditer les écrits de quelques auteurs qui étaient alors en possession d'une renommée éclatante. Les divers écrits de lord Byron, de Southey, de Washington Irving parurent par son entremise et lui rapportèrent des bénéfices considérables. Il se montrait très-généreux dans ses rapports avec les gens de lettres, leur payant sans hésiter des sommes considérables; parfois même, lorsque le succès était venu récompenser ses efforts, ajoutant au prix convenu une allocation nouvelle. Grâce à cette tactique, il s'attachait d'une manière inébranlable les auteurs à la mode, et il se créait des amis dévoués qui appuyaient ses opérations. Presque toute la presse lui était acquise, et il disposait en outre d'une revue importante (*the Quarterly Review*), que, de concert avec d'illustres tories (Canning, Walter Scott, etc.), il mit au jour en 1809, afin de contre-balancer l'influence qu'avait acquise l'*Edinburgh Review*, organe des whigs. Le *Quarterly* devint pour Murray un moyen puissant de publicité, et, après cinquante-deux ans, cette publication périodique est encore dans les mains du fils de son premier éditeur. Les hommes d'Etat qui furent au pouvoir pendant la longue période qui s'écoula jusqu'à la mort de George IV récompensèrent d'ailleurs le zèle que Murray déployait en leur faveur, en le chargeant de publications officielles et lucratives. Byron lui écrivait en plaisantant qu'il ne pouvait être indépendant, puisqu'il imprimait l'*Annuaire militaire* (*But then you print the army-list, my Murray*). Pendant longtemps le public anglais se résigna à payer des prix très-élevés pour les livres qui lui étaient offerts; on voulut ensuite des publications tirées à grand nombre, s'adressant à des lecteurs nombreux. Murray comprit aussitôt quelle route nouvelle il fallait suivre, et en 1830, il entreprit la *Bibliothèque des familles* (*Family library*), dont il parut quatre-vingts volumes en une dizaine d'années, et qui, grâce à la collaboration d'écrivains des plus distingués (Walter Scott, Brewster, Southey et autres), obtint un grand succès. L'énumération des ouvrages importants qu'édita Murray durant sa longue carrière offrirait l'inventaire d'une très-grande partie des productions les plus remarquables de la littérature pendant la première moitié du 19e siècle. Son fils a marché dignement sur ses traces, et parmi les nombreuses publications dues à son activité, on peut signaler cette collection de Guides qui servent de conducteurs aux touristes dans quelque pays que ce soit, et qui, rédigés avec un soin scrupuleux (le *Guide en Espagne*, dû à M. Ford, est des plus remarquables), répondent à un besoin impérieux chez celui de tous les peuples qui est le plus disposé à courir le monde. Z.

Digitized by Google

MURRAY (Hugh), géographe écossais, né en 1779 à North-Berwick, mort à Edimbourg le 4 mars 1846. Fils d'un ministre protestant, il étudia d'abord la théologie. Mais plus tard il entra dans l'administration des contributions indirectes à Edimbourg, où il utilisa ses loisirs à étudier la géographie. Il commença par publier un roman *The Swiss emigrant* (l'Emigrant suisse), sous le voile de l'anonyme, en 1815. Il fit ensuite paraître une édition augmentée et complétée de l'ouvrage du docteur Leyden, intitulé *Historical account of Discoveries and Travels in Africa* (Aperçu historique des découvertes et voyages en Afrique), Edimbourg, 1817, 2 vol. in-8°. On a encore de lui : *Account of Discoveries and Travels in Asia*, Edimbourg, 1820, 3 vol. in-8° ; — *Discoveries and Travels in America*, ibid., 1829, 2 vol. in-8° ; — *Encyclopaedia of geography*, ibid., 1834, grand in-8°. Il a édité pendant quelque temps le *Scots magazine*, fondé par Archibald Constable, et fourni de nombreux articles à l'*Edinburgh Gazetteer* et à l'*Edinburgh Cabinet Library*. Quinze volumes de cette dernière collection sont entièrement de la plume de Murray, qui y a inséré : *History of the British India*, 3 vol. ; — *Account of China*, 3 vol. ; — *Account of British America*, 3 vol. ; — *Account of the United States*, 3 vol. ; — *Historical Part of the Polar Seas and Regions* ; — *Descriptive Account of Africa*. Dans la même revue enfin, Murray a donné une édition augmentée des *Voyages du Vénitien Marc Paul* (Marco Polo). R—L—N.

MURRAY (lord Charles, comte Cathcart), général anglais, né le 21 décembre 1783, mort le 16 juillet 1859, à St-Leonards près d'Hastings. Étant entré dans l'armée comme enseigne en mai 1799, il prit part aux expéditions de Hollande, Naples, Sicile, ainsi que de l'île de Walcheren. Plus tard, Murray servit sous Wellington en qualité de lieutenant-colonel d'état-major. Comme tel il assista aux batailles de Salamanque, Vittoria et Waterloo. Nommé en 1830 général de brigade, il devint en 1837 commandant des forces armées de l'Écosse et gouverneur du château d'Édimbourg. Général de division depuis 1841, Murray fut investi du commandement général des troupes au Canada et au Nouveau-Brunswick en 1846, en même temps que des fonctions de gouverneur général de ces provinces. Vaillant militaire, il ne sut pas se plier aux exigences de la vie parlementaire, sur lesquelles les habitants des colonies insistent avec plus de jalousie encore que ceux de la métropole. De retour en Angleterre en 1851, Murray, dès lors Cathcart, fut chargé du gouvernement des comtés du Nord et du Centre. Vers cette époque il devint aussi chef d'un des régiments des dragons de la reine. En juin 1854 enfin, il fut élevé à la dignité de maréchal. Murray eut pour successeur dans son titre de comte son fils aîné, Alain-Frédéric, lord Greenock, né en 1828. R—L—N.

MURRAY. *Voyez* Lindley-Murray.

MURSINNA (Chrétien-Louis), célèbre chirurgien prussien, naquit à Stolpe, dans la Poméranie, le 17 décembre 1744. Il commença par servir comme chirurgien subalterne dans un régiment de l'armée prussienne ; puis, s'étant fait remarquer par ses talents et ses écrits, il parvint, en 1787 et en montant de grade en grade, à celui de chirurgien en chef de l'armée. La même année, il fut nommé professeur à l'hôpital de la Charité de Berlin. Après une vie active, qui fut partagée entre les devoirs de professeur, la pratique des opérations chirurgicales et le travail du cabinet, il termina sa carrière le 18 septembre 1823, à l'âge de près de 79 ans. Voici les titres de ses ouvrages, qui ont tous été publiés en allemand : 1° *Considérations sur la dyssenterie, avec un appendice sur les fièvres putrides*, Berlin, 1780, in-8° ; ibid., 1787, in-8°. C'est parce que ces maladies sont très-fréquentes aux armées, et qu'elles y font souvent de grands ravages, qu'il jugea à propos de mettre au jour le fruit de son expérience. 2° *Observations médico-chirurgicales*, Berlin, 1782-1783, in-8°, par cahiers. On y trouve des faits instructifs sur les opérations chirurgicales et sur les meilleurs procédés pour les faire réussir. 3° *Traité des maladies des femmes enceintes, des femmes en couches et des nourrices*, Berlin, 1784, t. 1 ; 1786, t. 2, in-8° ; ibid., 1792, in-8° ; 4° *Portrait d'un chirurgien*, Berlin, 1787, in-8° ; 5° *Censure* d'une lettre du conseiller aulique Hagen, à Berlin, à M. le conseiller aulique Stark, à Iéna, sur deux accouchements difficiles, Berlin, 1791, in-8°. Le docteur Hagen, dans cette discussion, fut convaincu d'ignorance et de mauvaise foi. 6° *Nouvelles observations médico-chirurgicales*, Berlin, 1796, in-8°. Cet ouvrage contient d'excellentes considérations sur les maladies qui ont régné dans les armées prussiennes lors de l'expédition de Pologne ; on y trouve des faits intéressants sur les plaies de tête et le traitement qui leur est le plus convenable, ainsi que les procédés les plus rationnels pour pratiquer avec succès diverses opérations chirurgicales. Quoique Mursinna ait eu quelquefois des discussions scientifiques avec ses collègues, on doit lui rendre cette justice qu'il ne dépassa jamais les bornes d'une franche urbanité. 7° *Traité sur la perforation du crâne*, Vienne, 1800, in-4° ; mémoire instructif sur les suites des plaies de tête et sur la nécessité de la trépanation dans les cas où les fonctions des organes du sentiment sont lésées ; mais il a le tort de préférer, dans les commotions du cerveau, l'application des stimulants à celle de l'eau froide ; 8° *Journal de chirurgie, de pharmacie et d'accouchements*, Berlin, 1800-1811, in-8°. Parmi une multitude de faits consignés dans cette collection, nous ne mentionnerons que celui-ci qui nous a paru curieux : sur cinq cent soixante-six cas de cataracte, l'auteur ne rencontra que trois fois la cataracte secondaire. Ce journal,

Digitized by Google

dans lequel Mursinna accueillit les travaux de plusieurs chirurgiens distingués, fut continué sous le titre de *Neues journal*. Il inséra aussi plusieurs dissertations dans celui de Loder, consacré à la chirurgie. R—D—N.

MURTHOG. *Voyez* BRIEN.

MURTOLA (GASPARD), poëte italien, naquit à Gênes vers 1560. Après avoir étudié les belles-lettres et le droit dans sa patrie, il fut envoyé à Rome en qualité de secrétaire de son compatriote Jean Serra, depuis cardinal et commissaire de l'armée de Hongrie. Son emploi l'obligea de suivre ce prélat à la cour de l'empereur. Depuis il alla à Turin avec Pierre-François Costa, évêque de Savone et nonce apostolique : il plut au duc de Savoie, Charles Emmanuel, qui le prit pour secrétaire. Peu de temps après, il publia son poëme de la création du monde sous ce titre : *Della creazione del mondo, poema sacro, giorni sette canti sedeci*. Le cavalier Marin (*voy.* ce nom), qui se trouvait alors à Turin, attaqua ce poëme dans un sonnet fort piquant qu'il distribua à tous les seigneurs de la cour. Murtola, dont l'amour-propre était vivement blessé, répondit par une satire très-violente : dès ce moment les deux adversaires, ne gardèrent plus aucune mesure. Marini couvrit son ennemi de ridicule par sa *Murtoléide*, recueil de sonnets extrêmement mordants. En vain Murtola voulut y opposer la *Marinéide* : les rieurs s'étaient déclarés contre lui ; furieux, il attendit un jour son rival dans la rue et lui tira un coup de pistolet. La balle blessa au bras un favori du duc, qui se promenait avec Marini. L'assassin, mis d'abord en prison, fut bientôt relâché, grâce à la générosité de son adversaire, qui sollicita pour lui la clémence souveraine. Quelque noble que fût ce procédé, Murtola conserva au fond de son cœur un vif ressentiment contre l'auteur de la *Murtoléide*, et il réussit à force d'intrigues à le faire partir de Turin. Il quitta lui-même cette capitale peu de temps après, et alla s'établir à Rome, où il obtint des places importantes. Le pape Paul V lui parlant un jour de son attentat sur la personne de Marini : *E vero*, répondit l'astucieux Génois, *ho fallito*, mots à double sens qui pouvaient tout aussi bien indiquer le regret d'avoir *manqué* son coup que le repentir d'avoir *péché*. Murtola mourut vers 1624. Outre les poëmes dont nous avons parlé, il avait publié un recueil de vers italiens, in-12, et un poëme latin intitulé *Nutriciarum, sive Nœniarum libri tres*, 1602, in-12. A—T.

MURVILLE (PIERRE-NICOLAS-ANDRÉ, plus connu depuis sous le nom de) naquit en 1754, et débuta dans le monde littéraire sous le nom d'André, qui était celui de sa famille et qu'il abandonna ensuite pour en prendre un moins commun et qu'il espérait illustrer. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il concourut pour le prix de poésie à l'Académie française. Il ne l'obtint point, mais ne se découragea pas et fut pendant quelques années l'un des plus obstinés concurrents. Enfin, en 1776, le prix fut partagé entre Murville et Gruet, élève de Delille (mort peu de temps après). Les deux auteurs avaient imité le même morceau d'Homère. Enivré de son demi-triomphe, Murville s'écriait : « Si je ne suis pas de l'Académie à « trente ans, je me brûle la cervelle. — Taisez-« vous, cerveau brûlé, » répondit la célèbre mademoiselle Arnould, qui fut depuis sa belle-mère. Murville n'a jamais été de l'Académie, et il a vécu bien au delà de trente ans. En 1779, quoique n'ayant mérité que l'accessit, il toucha le montant du prix. Laharpe, académicien, avait envoyé au concours, dont le sujet était l'éloge de Voltaire, un *Dithyrambe*, auquel le prix fut décerné. M. d'Argental, qui s'était prêté à cette infraction au règlement, déclara, au nom de l'auteur qui voulait rester anonyme, qu'il renonçait à la médaille en faveur de celui qui avait eu l'accessit. En 1785, Murville obtint, au jugement de l'Académie française, le secours annuel destiné par le testament du comte de Valbelle à l'homme de lettres le plus malheureux. Le succès de la comédie titulée *Melcour et Verseuil* avait déterminé le suffrage de l'Académie ; et l'auteur courut quelque temps la carrière dramatique sans perdre de vue l'Académie française et ses lauriers, ou plutôt sa médaille. Deux de ses pièces furent l'objet d'une mention honorable en 1790. Mécontent de ce jugement, le poëte voulut haranguer le public pour prouver que l'Académie aurait dû lui adjuger le prix. On ne voulut pas l'entendre ; et Murville, dans la préface qu'il mit à ses deux opuscules en les faisant imprimer, ne craignit pas de dire qu'il ne tenait qu'à lui d'*attaquer l'Académie en restitution*, mais qu'il *était au-dessus de quatre cents livres* (c'était le montant des prix, qui est aujourd'hui de quinze cents francs) ; et le prix ayant été remis, il signala d'avance comme un voleur l'homme de lettres qui l'obtiendrait l'année suivante. L'année suivante, il ne fut aucunement mention de lui à l'Académie ; mais il appela d'une autre manière l'attention du public. Le 24 décembre 1791, pour remplacer un acteur malade, il joua lui-même le rôle de *Nasser* dans sa tragédie d'*Abdelazis*. Pendant les guerres de la révolution, Murville servit en qualité de capitaine et composa une pièce de théâtre en l'honneur de la cause qu'il défendait de son bras. Revenu à Paris, il se livra tout entier aux lettres et n'en devint pas plus riche. En 1811, il paya, comme tant d'autres, son tribut au rejeton de Napoléon. Il avait fait jouer deux pièces sur le théâtre de l'Odéon en 1810 et en 1812. Le 27 octobre 1812, après la première représentation de son drame d'*Héloïse*, il réjouit fort le parterre par les remercîments qu'il lui adressa, déclarant qu'il « reconnaissait avec une grande « reconnaissance l'indulgence qu'on avait eue « pour son faible talent. » Quelque temps après, un acteur de ce théâtre s'étant permis, dans un

Digitized by Google

de ses rôles, de parodier Murville, celui-ci, justement piqué, demanda une réparation qui lui fut refusée, et se décida à retirer sa pièce : il n'avait cependant pour subsister que le produit des représentations. Legouvé avait été l'élève de Murville et l'avait presque journellement à sa table. La perte de Legouvé fut d'autant plus grande pour Murville, qu'il était d'un appétit extraordinaire ; il ne pouvait le satisfaire tous les jours. Enfin, après avoir célébré la restauration, il est mort dans la misère à la fin de décembre 1814 ou au commencement de janvier 1815. On a de lui : 1° *Epître d'un jeune poëte à un jeune guerrier*, 1773, in-8° ; 2° les *Bienfaits de la nuit*, ode, 1774, in-12 ; 3° *Epître sur les avantages des femmes de trente ans*, 1775, in-8°. Ces trois pièces ont concouru pour le prix de l'Académie française. 4° Les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, par MM. Gruet et Murville, pièces qui ont partagé le prix, 1776, in-8° ; 5° *l'Amant de Julie d'Etange, ou Epître d'Hermotime à son ami*, 1776, in-8° ; 6° *Epître à Voltaire*, pièce qui a obtenu l'accessit de l'Académie française, 1779, in-8° ; 8° *les Rendez-vous du mari, ou le Mari à la mode*, comédie en un acte et en vers, 1782, in-8°. Le sujet était pris dans le conte de Chamfort intitulé le *Rendez-vous inutile*. 8° *Melcour et Verseuil*, comédie en un acte et en vers, 1785, in-8°. Une aventure de mademoiselle Arnould, belle-mère de l'auteur, en avait fourni le sujet (voy. la *Correspondance de Grimm*, t. 14, p. 277). 9° *Lainval et Vivianne, ou les Fées et les chevaliers*, comédie héroï-féerie en cinq actes et en vers, 1788, in-8°. Le fond était tiré d'un ancien fabliau. Ce ne fut qu'avec bien de la peine que la pièce alla jusqu'à la dixième représentation. 10° *Le Paysage du Poussin, ou Mes illusions*, épître à M. de Bounieu, et *Dioclétien à Salone, ou Dialogue en vers entre Dioclétien et Maximien*, pièces mentionnées honorablement par l'Académie, 1790, in-8° ; 1791, in-8° ; 11° *Abdelazis et Zuleima*, tragédie en cinq actes et en vers, 1791, in-8°. La fable que l'auteur débita le jour qu'il y joua un rôle est imprimée dans le *Journal de Paris* du 26 décembre 1791. *Abdelazis* a été remis au théâtre en 1807, mais n'y est pas resté. 12° *Eumène et Codrus, ou la Liberté de Thèbes*, tragédie républicaine en trois actes et en vers, Bordeaux, an 3, in-8° ; 13° les *Saisons sous la zône tempérée*, poëme en quatre chants (et en vers libres), Bayonne, in-8°, sans date, mais de 1796 ou environ. C'est probablement cet ouvrage qu'il reproduisit sous le titre de l'*Année champêtre*, poëme en quatre chants et en vers libres, suivi de *Poésies diverses*, 1807, in-8° ; 14° *Ode sur le prochain accouchement de Sa Majesté l'impératrice*, 1811, in-8°, et dans l'*Appendice aux hommages poétiques* ; 15° *Héloise*, drame en trois actes et en vers, 1812, in-8° ; 16° *les infiniment Petits, ou Précis anecdotique des événements qui se sont passés au théâtre de l'Odéon les 22 et 29 novembre 1812, ou Détails sur les vices d'administration de ce théâtre, qui sont cause de tous ces désordres*, 1813, in-8° ; 17° la *Paix de Louis XVIII*, ode, 1814, in-8°. Murville avait fait jouer, le 11 février 1790, sur le Théâtre-Français, une comédie épisodique mêlée de chants et de danses, intitulée *le Souper magique, ou les Deux siècles* ; en 1793, sur le théâtre de la République, le *Hulla de Samarcande*, comédie en cinq actes et en vers, et en 1810, à l'Odéon, l'*Intérieur de la comédie*. Aucune de ces trois pièces n'est imprimée. Quelques années avant sa mort, il avait lu à l'Athénée de Paris une autre comédie intitulée *les Journalistes*, qui n'a été ni représentée ni imprimée. Si l'on en croit Laharpe (*Correspondance littéraire*, t. 5, p. 310), Murville est auteur de l'*Amour exilé des cieux*, comédie imprimée sous le nom de madame Dufresnoi. Il a coopéré au *Courrier lyrique et amusant, ou Passe-temps des toilettes*, publié par cette dame en 1786 et 1787. Les *Almanachs des Muses* et autres recueils contiennent aussi des pièces de Murville. A. B-T.

MUSA (ANTONIUS), célèbre médecin, était, suivant l'opinion commune, un affranchi de la famille Pomponia, dont il garda le surnom. D'autres prétendent qu'il était d'origine grecque et que son père se nommait Iasus. Pline parle d'un frère de Musa, nommé Euphorbe, médecin de Juba, roi de Mauritanie, et il ajoute qu'une plante, dont il avait découvert les propriétés, reçut de ce prince le nom d'*Euphorbia* (liv. 25, ch. 7). Musa avait reçu une éducation très-distinguée. Il étudia la médecine pour soulager son père, accablé d'infirmités, et il fit de grands progrès dans cet art. Auguste, tourmenté d'une maladie au foie, contre laquelle avait échoué tout l'art des médecins, manda Musa, qui lui prescrivit un traitement contraire à celui qu'on avait employé jusqu'alors. Il supprima les fomentations et les remplaça par des bains froids et des boissons rafraîchissantes. Ce moyen lui réussit ; et l'empereur recouvra promptement la santé. Auguste reconnaissant combla Musa de richesses et lui accorda le droit de porter un anneau d'or, privilége réservé aux personnes de l'ordre des chevaliers. Musa ne fut pas toujours aussi heureux dans sa pratique, et l'usage des bains froids, qui avait sauvé Auguste, hâta, ou du moins ne put empêcher la mort de Marcellus. Mais comme on soupçonna le jeune prince d'avoir été empoisonné, cet accident ne nuisit point à la réputation du médecin. Il avait aussi la confiance d'Horace, auquel il conseilla de renoncer aux bains de Baïes (liv. 1er, épître 15), et il était l'ami intime de Virgile. Atterbury, évêque de Rochester, prétend que c'est Musa que le poëte a célébré dans le 12e livre de l'*Enéide*, sous le nom de *Japis*. Il a établi ce sentiment dans une curieuse *Dissertation*, imprimée à Londres en 1740, in-8°, et dont on lit un *Extrait* à la suite de la traduction de l'*Enéide*, par l'abbé Desfontaines. Il paraît que Musa avait laissé des observations sur les propriétés médicales de quel-

Digitized by Google

ques plantes, du cloporte et de la vipère (*Pline*, liv. 29, ch. 6). On lui attribue un petit *Traité de la bétoine*, publié par Hummelberg, avec des notes; mais d'autres critiques donnent cet ouvrage à Apulée, et on le trouve dans plusieurs éditions du traité qu'on a sous son nom, *Des vertus des plantes*. Les fragments qui nous restent de Musa ont été publiés à part par Floriano Caldani, Bassano, 1800, in-8°. L'*Instructio ad Mæcenatem suum de bona valetudine conservanda*, qui lui est attribuée, avait paru à Nuremberg, 1538, in-8°, par les soins de Fr. Emeric de Troppau. On a lieu de penser que les talents de Musa ne se bornaient pas à la médecine. Virgile loue son esprit et son goût dans une jolie épigramme, où il ajoute que Musa a été comblé de toutes les faveurs d'Apollon et des Muses (*voy. Virgil. Catalecta*). Le peuple romain lui avait érigé une statue dans le temple d'Esculape, après le rétablissement d'Auguste; et ce fut à sa considération que les médecins furent exempts à perpétuité de toute espèce d'impôts. Dan. Leclerc a consacré un chapitre intéressant à Musa, dans son *Histoire de la médecine* (*voy.* la Dissertation du professeur J.-C.-G. Ackermann, *De ant. Musa, et libris qui illi adscribuntur*, Altdorf, 1786, in-4°, et dans ses Opuscules, Nuremberg, 1797, in-8°.) W—s.

MUSÆUS. *Voyez* MUSÉE.

MUSÆUS (JEAN-CHARLES-AUGUSTE), littérateur allemand, naquit à Iéna, 1735. Son père, juge dans cette ville, fut appelé, peu de temps après, à des fonctions supérieures à Eisenach. Le jeune Musæus y gagna l'affection du surintendant ecclésiastique, Weissenborn, son parent, qui commença son éducation. Il passa quatre ans et demi à Iéna, se livrant aux études théologiques, et retourna ensuite à Eisenach, comme ministre, s'y exerçant à la prédication, où il obtint même des succès. Il fut, au bout de quelque temps, nommé pasteur; mais les paysans ne voulurent pas le recevoir, parce qu'ils se souvenaient de l'avoir vu danser. Obligé de se créer d'autres ressources, il se lança dans la carrière littéraire et débuta par un roman, en forme de lettres, intitulé *Grandison der zweite* (Le second Grandisson, etc.), Eisenach, 1760-1762, 3 vol, in-8°. Ce n'est point la critique du roman de Richardson, mais celle de toutes les caricatures que produisait dans le monde réel la fureur de l'imitation. Les qualités qui firent plus tard la réputation de l'auteur s'y trouvaient déjà dans un degré assez éminent: néanmoins il ne dut sa vogue en Allemagne qu'à la deuxième édition; celle-ci fut publiée en 2 volumes sous le titre de *Der deutsche Grandison* (le Grandisson allemand), ibid., 1781, à la sollicitation du libraire, témoin du succès des *Voyages physiognomiques*. L'ouvrage mérita même d'être comparé au roman si célèbre en Allemagne de *Siegfried de Lindenberg*. Musæus fut en 1763 nommé précepteur des pages du duc de Saxe-Weimar et, sept ans plus tard, professeur au gymnase de Weimar. Mais les appointements de ces deux places ne pouvant suffire à l'entretien de sa famille, il se détermina à donner des leçons particulières et à prendre des pensionnaires. Il publia successivement les ouvrages suivants: 2° *Das Gärtnermädchen* (La jardinière), opéra-comique en trois actes, joué à Leipsick et imprimé à Weimar en 1771, in-8°. C'est une imitation de la *Jardinière de Vincennes*. 3° *Physiognomische Reisen* (Voyages physiognomiques), 4 vol. in-8°, Altenburg, 1778-1779; 2e édition, 4 vol. in-8°, ibid., 1781; 3e édition, ibid., 1781. L'ouvrage de Lavater sur la Physionomie avait paru quelques années auparavant; on sait quel effet il produisit en Europe. Il eut en Allemagne beaucoup d'enthousiastes. Musæus conçut l'idée d'attaquer par le ridicule cette admiration irréfléchie, qui pouvait avoir d'autres inconvénients que celui de déranger quelques cerveaux. L'auteur voyage pour visiter ses coreligionnaires, augmenter le nombre des adeptes et agrandir le domaine de la *Physiognomique*. On devine que les jugements qu'il porte sur le caractère et les dispositions des individus qu'il rencontre sont fondés sur les bases et les calculs de cette science des sciences, et l'on doit s'attendre à des méprises fort amusantes. Nous citerons seulement celle qui a lieu à l'égard d'un personnage mystérieux qu'il trouve dans un café et qui, d'après son profil, l'expression de sa physionomie, son maintien, ses gestes et jusqu'à l'habitude de tenir la tête élevée en fumant, lui paraît ne pouvoir être que le sublime Klopstock, et qui est tout simplement un garde de nuit (*Nachtwæchter*). Mais comme la science ne peut être tout à fait en défaut, il se donne beaucoup de peine pour persuader au faux Klopstock que, s'il n'est pas ce grand poëte, il est du moins un être supérieur. Cette production, où l'on trouve des longueurs et beaucoup d'allusions locales, qui maintenant en rendent parfois la lecture un peu fatigante, est remarquable par une grande simplicité, relevée par des traits spirituels, des critiques fines des hommes, des mœurs et des institutions, dans lesquelles les savants eux-mêmes sont loin d'être épargnés; une morale excellente, une grande tolérance; enfin une bonhomie assaisonnée de beaucoup de gaieté et qui rappelle un peu le *Vicar of Wakefield*. Musæus, mauvais juge de son mérite littéraire, fit paraître son ouvrage sans nom d'auteur, le lançant dans le public, pour ainsi dire, comme un essai. Le succès surpassa ses espérances; les *Voyages physiognomiques* furent lus avec avidité. L'on apprit avec étonnement qu'ils étaient l'ouvrage d'un professeur de gymnase, et les savants illustres qui habitaient Weimar furent tout surpris de n'avoir pas su deviner un talent aussi distingué. Cet ouvrage contribua beaucoup à la fortune du libraire. Musæus en avait retiré tout au plus un soulagement momentané; chéri du public, il eut peu à se louer de la fortune. Ces

Digitized by Google

Voyages ont été traduits en anglais par Anne Plumptre, Londres, 1800, 3 vol. in-12; la traduction est précédée de la Notice de Kotzebue. Aux *Voyages* succédèrent : 4° *Volksmährchen der Deutschen* (Contes populaires), 5 vol. in-8°, Gotha, 1782; 6 vol., 2° édition, ibid., 1787; 8 vol., 3° édition, par Wieland, ibid, 1806. Cet ouvrage ajouta beaucoup à la réputation de Musæus. La vogue du précédent ne pouvait que diminuer avec l'enthousiasme croissant, excité par Lavater. Celui-ci était un ouvrage national, qui convenait à tous les temps et à tous les âges; il s'est donc soutenu et trouve encore des lecteurs en Allemagne. Musæus n'a fait, dans presque tous ses Contes, que prêter son style aux récits qu'il tenait souvent des bouches les plus simples. Il ressemblait chez lui de vieilles femmes du peuple, qui venaient s'y établir avec leurs rouels et passaient la soirée à raconter. Il faisait venir des enfants et leur donnait une pièce de deux sous (*dreyer*) pour chaque histoire. Enfin, on raconte qu'un jour sa femme, en rentrant chez elle, trouva sa chambre pleine de fumée et découvrit, au milieu du nuage, son mari assis à côté d'un vieux soldat, qui fumait à l'envi avec lui et lui racontait des histoires. 5° *Freund Heins Erscheinungen*, etc. (Apparitions de l'ami Hein), sous le nom supposé de Schellenberg, Winterthur, 1785, in-8°, avec 24 fig. Cette expression de *freund Hein*, ou plutôt *Hain*, était empruntée d'Asmus (1). Les gravures représentent et l'auteur décrit des scènes variées de la vie privée, dans laquelle l'acteur ou les acteurs sont surpris par la mort. Plusieurs sont imités de la fameuse *Danse des morts* de Holbein. Les explications sont en vers, en prose mêlée de vers; une est tout entière en prose. Ce sont plutôt des réflexions morales que des récits. 6° *Strausfedern* (Plumes d'autruche), 7 vol. in-8°, Berlin et Stettin, 1787-1797. C'est un recueil de petits romans et de contes, mais le premier volume seul est de lui. 7° *Moralische Kinder-Klapper*, un vol. in-8°, publié après la mort de l'auteur par Bertuch, Gotha, 1788; 2° édit., ibid., 1794. C'est une imitation des *Hochets moraux* de Monget. Musæus laissa ces deux ouvrages imparfaits et mourut le 28 octobre 1788, d'un polype au cœur. On a aussi de lui un petit opéra en un acte : *Die vier Stufen des menschlichen Alters* (Les quatre âges de l'homme), et il a inséré plusieurs critiques dans la *Bibliothèque allemande universelle*, à partir du second volume. Ses articles contribuèrent beaucoup à bannir des romans allemands ce ton sentimental et ce faux pathétique qui s'y étaient montrés de nouveau. Il fut aussi l'un des collaborateurs de la *Gazette de Gottingue*. Des *Œuvres posthumes* furent publiées en un volume in-8°, Leipsick, 1791, par son neveu, le célèbre et malheureux Kotzebue, qui y joignit des détails fort touchants sur la vie et les habitudes de Musæus, et une oraison funèbre, courte, mais pleine d'intérêt, par Herder. Ce recueil se compose de morceaux en prose et en vers, de vers de circonstance, etc., dont plusieurs sont adressés à sa femme. Presque tous se distinguent, comme ses autres ouvrages, par une ironie souvent piquante, et par un abandon qui est quelquefois de la négligence, enfin par la bienveillance la plus constante et la plus naturelle. Cette dernière qualité l'accompagnait dans toutes les circonstances de sa vie et dans tous ses rapports avec les autres hommes, à quelque classe qu'ils appartinssent. Toutes se réunissaient pour rendre sa société extrêmement attachante. Personne n'avait comme lui le don d'égayer une assemblée pendant des heures entières. D—u.

(1) Nom sous lequel s'est fait connaître, par ses écrits populaires, *Mathias* Claudius, réviseur de la banque d'Altona, né en 1743, mort à Hambourg le 21 janvier 1815, traducteur du *Tableau de Paris*, du livre *Des erreurs et de la vérité*, etc.

MUSCHENBROECK. *Voyez* Musschenbroek.

MUSCULUS (Wolfgang), hébraïsant et théologien protestant, naquit en 1497 à Dieuze en Lorraine; son nom de famille était *Mäsel* ou *Moesel*, mais il le latinisa, suivant l'usage des érudits de ce temps-là. Doué des plus heureuses dispositions et brûlant du désir de s'instruire, il se vit, dès son enfance, forcé de mendier son pain en chantant de porte en porte, parce que son père, pauvre tonnelier, n'avait pas le moyen de fournir à sa subsistance durant ses études. A quinze ans il entra chez les bénédictins de l'abbaye du Lutzelstein et y fit profession. Ayant été ordonné prêtre, il exerça le ministère de la prédication avec beaucoup d'éclat. Il lut avec avidité les écrits de Luther, qui circulaient partout et qui trouvaient des partisans jusque dans le cloître. La doctrine du réformateur le séduisit. Il ne se contenta pas de l'embrasser, il la défendit en toute rencontre et la répandit parmi ses confrères. L'estime qu'on avait pour lui le fit élire prieur du couvent, mais voulant être plus indépendant, il refusa cette charge. En 1527, il quitta le froc pour se retirer à Strasbourg et se marier, à l'exemple des autres prêtres réformés. Ces premiers temps furent pénibles pour lui. Réduit à la plus affreuse misère, il contraignit sa femme de servir chez un ministre et se réfugia chez un tisserand pour apprendre son métier. Chassé de cette maison, il était résolu de travailler, comme manœuvre, aux fortifications pour gagner sa vie, quand les magistrats le destinèrent à enseigner le catéchisme, tous les dimanches seulement, dans le village de Dorlisheim. Il employait le reste de la semaine à copier les ouvrages de Bucer et à étudier la langue hébraïque, dans laquelle il se rendit assez habile. Après quelques traverses qu'il essuya, il fut élu diacre de l'église réformée de Strasbourg, et en remplit les fonctions pendant deux ans. En 1531, il vint à Augsbourg et fut fait ministre. Bayle raconte avec complaisance les combats qu'il soutint contre les *papistes* et les anabaptistes, et les

Digitized by Google

victoires qu'il remporta sur les premiers, malgré leur résistance et leurs persécutions. Musculus assista en 1536 à l'assemblée de Wittemberg, et y signa le *formulaire d'union entre les églises de la haute et de la basse Allemagne, sur l'article de l'Eucharistie* (*voy.* Abraham Ruchat, *Histoire de la réformation de la Suisse*, liv. 13) (1). En 1540, il fut député par le sénat d'Augsbourg aux conférences qui se tinrent à Worms entre les catholiques et les protestants, et à celle de Ratisbonne. En 1541, il rédigea les actes de la dispute entre Eccius et Mélanchthon. En 1544, il organisa la réforme à Donawert, et y donna des preuves d'une grande facilité pour le talent de la parole. Cependant ces diverses occupations ne l'absorbaient pas tellement qu'il ne pût apprendre l'arabe et le grec. En 1548, il refusa d'adhérer à l'*intérim* de Charles-Quint, et sortit d'Augsbourg. Il erra quelque temps en Suisse avec sa femme et ses huit enfants, mais enfin le sénat de Berne lui ayant offert une chaire de théologie dans cette ville, il l'accepta, et la remplit avec beaucoup de zèle et d'exactitude. Il ne voulut point joindre à sa place celle de pasteur, ni passer dans des royaumes étrangers, malgré les avantages qui lui étaient proposés, par reconnaissance pour la ville de Berne, qui l'avait si honorablement accueilli. Il mourut le 30 août 1563. Le P. le Courayer vante son habileté et sa modération, son savoir dans les langues, la réputation avec laquelle il exerça le ministère et la considération dont il jouissait dans son poste (*Histoire de la Réformation*, t. 2, p. 117, note). L'historien de Thou n'en parle pas avec moins d'éloges. Wolfgang Musculus a composé un grand nombre d'ouvrages qui ont perdu leur utilité et qu'on ne lit plus depuis longtemps, suivant la remarque de Bayle. On en trouve la liste dans les Éloges des savants, tirés de l'*Histoire de Thou*, par Teissier, t. 1er, et dans l'*Epitome biblioth.* de Gesner, etc. Voici les principaux : 1° *Commentarii in Genesim*, Bâle, 1557, 1600, in-fol.; 2° *Enarrationes in totum Psalterium*, Bâle, 1550, in-fol. Ce commentaire, dédié aux magistrats de Berne, a coûté à Musculus vingt ans de travail, d'après l'aveu qu'il en fait dans sa préface. Il montre dans tout son ouvrage, dit Richard Simon, plus de modestie et même plus de respect pour l'antiquité que la plupart des auteurs protestants, et bien qu'il ait fait une nouvelle traduction des Psaumes sur l'hébreu, il tâche néanmoins de s'éloigner le moins qu'il lui est possible de l'ancien interprète latin... La méthode qu'il a suivie est assez exacte... On peut dire qu'il a connu la véritable manière d'expliquer l'Ecriture. Mais il n'a pas eu tous les secours nécessaires pour y réussir complétement, parce qu'il n'était pas assez exercé dans l'étude des langues et de la critique (*Histoire critique du Vieux Testament*, p. 438). 3° *Commentarii in Matthæum*, Bâle, 1541 et 1544, 3 tomes faisant 1 vol. in-fol. Ce commentaire fut suivi d'un autre sur St-Jean, 1553; sur l'épître de St-Paul aux Romains, 1555; sur les Épîtres aux Corinthiens, 1559; sur les Épîtres aux Galates, aux Éphésiens, 1561; sur les Épîtres aux Philippiens, aux Colossiens, etc. Ces divers commentaires ont eu plusieurs éditions. « Musculus, dit encore R. Simon, est plus théo- « logien qu'interprète, et il se jette aussi sur des « leçons de morale... Il rapporte, sur les en- « droits les plus embarrassés, les explications « des anciens commentateurs, et il n'est pas de « lui-même fort décisif » (*Histoire critique du Nouveau Testament*, p. 750). 4° *De missa papistica*. Ce sont deux discours prononcés à Ratisbonne en 1541, imprimés à Wittemberg et ensuite à Augsbourg avec des additions *sur les abus de la messe*. Cochlæus écrivit contre cet ouvrage en 1544, ce qui donna lieu à la réponse suivante : 5° *Anti-Cochlæus primus, adversus libellum Joannis Cochlæi pro sacerdotii ac sacrificii novæ legis defensione editum*, Augsbourg, 1544, en latin et en allemand (*voy.* les *Anti* de Baillet); 6° *Prothesis; liceatne homini christiano, evangelicæ doctrinæ gnaro, papisticis superstitionibus ac falsis cultibus externa societate communicare, dialogi* 4, Bâle, 1549, in-4°; traduit en français par Poullain, Londres, 1550. Musculus, tolérant envers tous les sectaires, ne l'a jamais été envers les catholiques. 7° *Loci communes*, Bâle, 1554 et 1560. Si l'on s'en rapporte à Bayle, cet ouvrage coûta dix ans de travail à Musculus. C'est au sujet des *Lieux communs*, que Verheiden, se jouant sur son nom, a dit que Musculus n'était pas de ces rats ni de ces souriceaux affamés qui craignent les chats, mais de ceux qui font peur aux chats. 8° *Eusebii de rebus ecclesiasticis lib.* 10, *gr. et lat.; Socratis ecclesiastici historiographi lib.* 7, *gr. et lat.*, Bâle, 1540, in-fol.; 9° *Polybii libri quinque cum duodecim epitomis*. Il donna une foule de traductions des Pères de l'Eglise, où l'on remarque assez de clarté, suivant Huet et Ellies Dupin, mais pas assez de connaissance de la langue grecque. Melchior Adam lui a consacré un article assez long dans ses *Vies des théologiens allemands;* l'article de Bayle n'en est guère que la traduction. Moreri et les autres biographes disent peu de chose sur Musculus. L—B—E.

(1) Bayle, *Dictionn. histor. crit.*, au mot *Musculus*, note G, fait des réflexions très-piquantes sur ce concordat et sur la conduite de Musculus.

MUSÉE est le nom de divers personnages plus ou moins célèbres dans la Grèce et ailleurs. Le plus ancien de tous, celui que Virgile place dans l'Elysée (*Enéid.*, t. 6, v. 667), à la tête des poëtes qui ont fait de leurs talents un usage digne d'Apollon, était Athénien (1) et fils, dit-on, du second Eumolpe et de Sélène. L'on n'a rien

(1) Pausanias, dans ses *Attiques*, prétend que le *Museum* d'Athènes emprunta son nom du poëte Musée, qui venait y composer ses hymnes religieux et qui, suivant le même auteur, y mourut et y fut enterré.

Digitized by Google

de précis sur l'époque de sa naissance, que l'on place 1,300 ou 1,400 ans avant J.-C., et son épitaphe, rapportée par Diogène Laërce, apprend qu'il mourut et reçut la sépulture à Phalère. Ceux qui, comme Platon, Diodore de Sicile et d'autres, lui donnent l'ancien Orphée pour père, se sont fondés sans doute sur l'exacte conformité de ses doctrines religieuses avec celle du poëte philosophe qui le premier consacra le bel art de la poésie au développement des vérités fondamentales de l'ordre et de la société. En effet, tous les ouvrages que citent de Musée, Hérodote, Pausanias, Philostrate, semblent avoir eu surtout pour objet le perfectionnement de l'homme moral. Ce sont les *Préceptes*, adressés à son fils Eumolpe ; un *Hymne en l'honneur de Cérès;* la *Théogonie;* la *Titanographie, ou guerre des Géants*, un poëme sur la *Sphère; les Mystères, ou les Purifications*. Une erreur, que le nom de Jules-César Scaliger était bien capable d'accréditer, attribua quelque temps à Musée l'Athénien le petit poëme de *Héro et Léandre*. Si l'on en croit ce grand arbitre des destinées classiques des Grecs et des Latins, le style de l'écrivain, qu'il suppose toujours le prédécesseur et le modèle d'Homère, l'emporterait de beaucoup, quant à la pureté et l'élégance poëtique, sur celui du chantre d'Achille et d'Ulysse. Ce qu'il y a de fâcheux pour lui, c'est que les vers même qu'il cite (*Poëtique*, liv. 5, chap. 2) à l'appui de son opinion paradoxale sont la meilleure réfutation de son hypothèse, et paraîtraient au contraire admirablement choisis pour établir le contraste frappant de l'ancienne et de la nouvelle école, où la recherche et l'affectation avaient remplacé la belle et noble simplicité d'Homère. Ce n'est pas que l'auteur de *Héro et Léandre*, quel qu'il soit, manque de mérite; il y a de l'intérêt dans son plan, de la grâce et de la vigueur tour à tour dans ses tableaux, et dans son style, une harmonieuse flexibilité. Mais en vain chercherait-on en lui cette vérité de sentiments qui donne tant de prix aux productions des anciens, et cette heureuse unité de diction, le premier mérite, mais la plus grande difficulté peut-être de l'art d'écrire. On s'aperçoit, en un mot, qu'il écrivait dans un siècle déjà insensible aux beautés simples et vraies de la nature, et passionnément épris du merveilleux et de l'extraordinaire. L'un des plus récents et sans contredit des plus heureux interprètes de Musée, Heinrich, prenant un juste milieu entre ceux qui placent ce poëte avant Ovide, dans l'ordre des temps, et ceux qui le font naître au 13e et même au 14e siècle de notre ère, lui croit pouvoir assigner pour époque celle du 2e au 4e siècle; opinion qui a pour elle la vraisemblance et l'autorité de Casaubon, de Heinsius, de Tannegui-Lefèvre et du célèbre Heyne. Peu de livres ont été plus souvent réimprimés, commentés, traduits ou imités, que le petit poëme de Musée. Il parut pour la première fois à Venise, sans date, mais dans le cours de 1474, et c'est l'un des premiers ouvrages sortis des presses que les Alde ont rendues si célèbres. L'édition sans date et toute grecque de Gilles Gourmont, à Paris, qui est du commencement de l'année 1507, semble être le premier essai du caractère grec en France (1). Les nombreuses éditions des 16e et 17e siècles ne présentant rien de très-remarquable, par rapport à la critique ou à l'interprétation du texte, nous passerons immédiatement à celles qu'ont plus récemment publiées Kromayer, Halle, 1721, in-8°, qui offre un choix judicieux dans les notes des précédents commentateurs et quelques améliorations du texte, qui est celui de Henri Estienne; Math. Roever, Leyde, 1737, in-8°, avec les principales variantes et des observations critiques; Joh. Schraeder, Leuwarde, 1742, in-8°; C.-F. Heinrich, Hanovre, 1793, petit in-8°; L.-H. Teucher, Halle, 1801, in-8°, édition bien inférieure à la précédente, regardée à juste titre comme la meilleure de Musée, et comme un modèle de cette sage précision que n'ont pas toujours connue les commentateurs allemands (2). Musée a fourni à notre Gentil Bernard le sujet et les principaux détails de son poëme de *Phrosine et Méliodore;* à Lefranc de Pompignan, une tragédie lyrique en cinq actes. Il a été traduit, en vers français, par Clém. Marot; par Mollevaut, Paris, 1805, avec le texte en regard; 2e édition en 1816, avec des changements qui en font presque un nouvel ouvrage. Denne Baron a publié en 1806 un poëme en quatre chants, imité plutôt que traduit du poëte grec; et deux de nos savants hellénistes, la Porte du Theil (1784) et Gail (1796), l'ont traduit et publié en prose; ils avaient été devancés en 1774 par Moutonnet-Clairfons. — On compte encore un Musée, Thébain, poëte lyrique, qui florissait longtemps avant la guerre de Troie; un autre d'Ephèse, auteur d'une volumineuse épopée, intitulée la *Persicide*, et enfin un poëte latin, contemporain de Martial, qu'il révoltait par l'obscénité de ses écrits. Voyez l'épigramme 97 du livre 12. A-D-R.

MUSELLI (le marquis Jacques), archéologue et numismate très-distingué, naquit en 1697 à Vérone, consacra sa vie et sa fortune à former un des plus beaux cabinets d'antiquités qu'on ait vus en Italie, et mourut dans sa patrie en

(1) Voyez le *Manuel du libraire*, 3e édit., t. 2, p. 537, et l'article Gourmond.

(2) Un bel exemplaire de l'édition d'Alde s'est payé trois cent quatre-vingt-quinze francs en 1837 à la vente Libri. Quant à celle de Gourmond, on trouve un *fac-simile* de ses caractères dans l'ouvrage de C. Fulkenstein : *Sur l'origine et les progrès de l'imprimerie* (en allemand), Leipsick, 1840. Il est juste de ne pas oublier l'édition publiée à Aluela (*complutè*), sans date (vers 1514); ce n'est qu'un opuscule de 8 feuillets, mais c'est un des débuts de la typographie grecque au delà des Pyrénées, où elle ne fut jamais bien florissante, et c'est un livret d'une rareté excessive. L'édition donnée par Schrader en 1742, et qui est estimée, a reparu en 1825, à Leipsick, par les soins de G.-H. Schaefer. Le poëme de Musée a reparu dans la *Bibliothèca græca*, publiée par MM. Didot; on y trouve le texte arrêté par F. Passow, et amélioré au moyen de quelques corrections que M. Wornicke a proposées dans son commentaire sur Tryphiodore.

Digitized by Google

1768. Il a publié : *Numismata antiqua collecta et edita*, Vérone, 1750, 3 vol. in-fol., avec 315 pl.; — *Antiquitatis reliquiæ collectæ, tabulis incisæ et explicationibus illustratæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-fol., avec 183 planches. Ces cinq volumes, dont les deux derniers contiennent les bronzes et les marbres, ont été reproduits en 1760 sous le titre de *Museum musellianum*. W—s.

MUSGRAVE (Guillaume), médecin et antiquaire anglais, né en 1657 à Charlton-Musgrave, dans le comté de Sommerset, se distingua d'abord par ses connaissances en médecine et en physique, qui lui ouvrirent l'entrée de la société royale, dont il devint secrétaire en 1684, et celle du collége des médecins de Londres. En 1691, il vint se fixer à Exeter, où il exerça longtemps sa profession avec succès. Lorsque sa réputation comme médecin fut bien établie, il s'occupa plus particulièrement de l'étude des antiquités, où il s'acquit une égale considération. Musgrave mourut le 23 décembre 1721. Voici les titres de ses écrits : 1° *De arthritide symptomatica dissertatio*, Oxford, 1703, in-8°; 2° *De arthritide anomala sive interna dissertatio*, ibid., 1707, in-8°; 3° *Julii Vitalis epitaphium, cum commentario*, Exeter, 1711, in-8°; 4° *De legionibus epistola*; 5° *De aquilis romanis epistola*, 1713, in-8°; 6° *Inscriptio Tarraconensis, cum commentario*; 7° *Geta britannicus : accedit domus Severianæ synopsis chronologica, et de lcuncula quondam M. regis Alfridi dissertatio*, Exeter, 1716, in-8°, fig. La première partie, intitulée *Julii Capitolini Antonius Geta*, avait paru séparément (ibid., 1714, in-8°), et contient le texte de Capitolin sur Geta, avec des notes de Casaubon, de Saumaise, de Grutter et celles de l'auteur. La dernière partie, offrant l'explication de divers monuments, est curieuse, mais un peu systématique. 8° *Belgium Britannicum, in quo illius limites, fluvii, urbes, viæ militares, populus, lingua, dii, monumenta, aliaque permulta, clarius et uberius exponuntur*, 1719, in-8° (*voy.* Moyle). Dans une dissertation imprimée au commencement de cet ouvrage, Musgrave prétend que l'Angleterre était primitivement une péninsule, et qu'elle était unie à la France vers Calais. L'ouvrage est orné de treize planches gravées. C'est Musgrave qui, en qualité de secrétaire de la société royale de Londres, a publié les *Transactions philosophiques*, depuis le n° 167 jusqu'au n° 178 inclusivement; on y trouve quelques-unes de ses observations médicales. — Son petit-fils, le docteur *Samuel* Musgrave, d'Exeter, membre de la société royale de Londres, pratiqua aussi la médecine dans sa ville natale, et mourut le 3 juillet 1782. On a de lui : 1° *Exercitationes in Euripidem*, Leyden, 1762, in-8°. — *Animadversiones in Sophoclem*, Oxford, 1800, 3 vol. in-8°; 2° *Apologia pro medicina empirica*, ibid., 1763, in-4°; 3° deux *Dissertations* (en anglais) *sur la mythologie des Grecs et sur la chronologie des olympiades* (contre les paradoxes de Newton), publiées par Tyrwhitt en 1782. Il avait eu part à l'édition grecque et latine d'Euripide, Oxford, 1778, 4 vol. in-4°, et ses notes sur ce poëte font partie de la nouvelle édition qui a été publiée dans la même ville, en 8 vol. in-8°. L.

MUSGRAVE (Sir Richard), écrivain politique, d'une ancienne famille dont on fait remonter l'origine à l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, naquit vers 1757 ou 1758, selon les uns à Musgrave, dans le comté de Westmoreland, et selon d'autres dans le comté de Waterford. Il épousa en 1780 Deborah Cavendish, fille cadette d'une riche héritière descendant du côté paternel du trop fameux Bradshaw, président du tribunal qui condamna à mort Charles Ier. Peu après ce mariage et probablement par le crédit de la famille de sa femme, Musgrave fut élu membre du Parlement d'Irlande et se prononça très-fortement en faveur de toutes les mesures du gouvernement. Il résigna bientôt cette situation pour le poste lucratif de collecteur de l'*excise* de la ville de Dublin, et en 1782 il fut créé baronnet. Ce fut à l'époque la plus animée des troubles d'Irlande, pendant qu'il exerçait les fonctions de shérif, qu'un prisonnier contre lequel le jury avait prononcé un verdict régulier de culpabilité fut commis à sa charge pour qu'il fit procéder à son exécution. Mais le bourreau ne paraissant pas, et personne ne se présentant pour le suppléer, le baronnet Musgrave après avoir vainement offert une somme considérable à celui qui voudrait exécuter l'arrêt de la justice, se vit réduit à la dure nécessité de pendre lui-même le malheureux condamné. Les progrès de l'insurrection ayant été arrêtés, sir Richard Musgrave, qui s'était déjà fait connaître par quelques écrits dont nous donnerons plus bas les titres, et avait montré une grande animosité contre les révoltés, crut devoir publier l'histoire non-seulement de cette insurrection, mais aussi de toutes celles qui avaient eu lieu depuis l'arrivée des Anglais en Irlande. Son ouvrage dans lequel il donne la biographie des principaux personnages qui ont figuré dans ces drames lamentables est écrit avec une extrême partialité. Il affecte de croire que toutes les insurrections eurent une cause religieuse, sans faire mention des griefs sérieux et réels de la population catholique de l'Irlande et des excès des *orangenem* (1). Aussitôt que l'ouvrage de Musgrave parut, il fit la plus grande sensation et fut tellement recherché qu'on en donna succes-

(1) Musgrave avance dans sa préface, d'après le primat *Usher*, que nous appelons *Usserius*, que ce furent, non des missionnaires catholiques, mais des moines grecs qui introduisirent, au 5e siècle, le christianisme en Irlande, et que les Irlandais ne se soumirent aux papes et n'adoptèrent le rituel romain que vers le milieu du 12e siècle, et, d'après *Ware*, que les quatre archevêques d'Armagh qui précédèrent Celse, et Celse lui-même, qui mourut en 1129, étaient mariés; que ce ne fut qu'en 1274 que le célibat fut prescrit aux ecclésiastiques irlandais. Nous devons toutefois faire remarquer que Usher et Ware étaient protestants, ennemis acharnés des catholiques, contre lesquels ils ont beaucoup écrit, ce qui n'empêcha pas la mère du premier de rentrer et de mourir dans la communion romaine.

Digitized by Google

sivement trois éditions rapidement enlevées. L'apologie qu'il fait de la torture pour obtenir la conviction des prévenus, les attaques passionnées et injustes contre la conduite des prêtres catholiques irlandais et de leurs compatriotes de la même communion, mécontentèrent tous les partis. Le gouvernement, qui préparait déjà le projet d'une union plus complète entre l'Irlande et l'Angleterre, trouva cette publication inconvenante et surtout intempestive. Il s'empressa en conséquence de désavouer toute relation avec l'auteur et déclara publiquement qu'à l'avenir il ne lui accorderait ni son patronage ni sa protection. D'un autre côté, la majorité de la presse se montra hostile à son égard ; protestants et catholiques attaquèrent, aussi bien en Angleterre qu'en Irlande, sa personne comme ses doctrines, en s'efforçant de le rendre odieux à la nation. Il serait trop long et de peu d'utilité de donner la liste des nombreux écrits qui furent publiés contre lui ; il ne répondit qu'à ceux dont les auteurs, les docteurs Drumgole et Caulfied, jouissaient en Irlande d'une grande réputation. Musgrave mourut dans sa maison de Dublin, le 7 avril 1818, et comme il ne laissa point d'enfants mâles, son titre passa au fils de son frère. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Lettre sur la situation présente des affaires publiques*, in-8°, 1794 ; 2° *Considérations sur l'état actuel de la France et de l'Angleterre*, 1796, in-8° ; 3° *Vue succincte de la situation politique des Etats du Nord*, 1801, in-8° ; 4° *Mémoires des différentes rébellions de l'Irlande, depuis l'arrivée des Anglais, avec des détails particuliers sur celle qui éclata en* 1798, 1801, in-4° ; deuxième édition, avec un appendice in-4°, 1801 ; troisième édition, 1802, 2 vol. in-8° ; 5° *Observations sur une réplique du docteur Caulfied*, 1802, in-8° ; 6° *Observations sur un discours prononcé par le docteur Drumgole à l'assemblée des catholiques, en décembre* 1813, in-8°, 1814. D—z—s.

MUSH (Jean), né dans le Yorkshire au 16e siècle, fut élevé et ordonné prêtre dans le collége anglais de Rome, puis de là envoyé en Angleterre pour y remplir les fonctions de missionnaire. Il exerça sa mission principalement dans le nord du pays, où il s'acquit la confiance générale par son savoir, sa sagesse et son expérience. Quoique attaché au parti du clergé séculier, il fut estimé de celui des réguliers et se donna beaucoup de peine pour éteindre les divisions survenues entre les missionnaires des deux partis qui étaient prisonniers dans le château de Wisbich. Comme il écrivait très-élégamment en latin, ses collègues se servirent souvent de sa plume pour défendre leurs intérêts. On lui attribue : 1° *Declaratio motuum et turbationum inter jesuitas et sacerdotes seminariorum, in Anglia*, Rouen, in-4°, 1601. Cette exposition fut adressée au pape Clément VIII. 2° *Traité contre Thomas Bell*, en anglais ; 3° *Relation des souffrances des catholiques dans le nord de l'Angleterre*, en anglais (voy. Blackwel [George]). T—d.

MUSIUS (Corneille) ou MUYS, supérieur du monastère de Ste-Agathe à Delft, naquit dans cette ville le 11 juin 1503. Son père, cordonnier, trouva moyen de l'envoyer à l'université de Louvain, où il fit de bonnes études tant en littérature ancienne qu'en philosophie. Il se livra ensuite à l'éducation et eut occasion de faire un voyage à Paris, d'où il ne tarda pas à être chassé par une maladie contagieuse qui y régnait. Il y retourna quelque temps après et de là se rendit à Poitiers, soignant partout sa propre instruction non moins que celle de ses élèves. De retour dans sa patrie, il embrassa l'état religieux, et son mérite l'aida à y trouver un poste honorable. Il se faisait généralement aimer par l'aménité de son caractère, la douceur de ses mœurs et sa charité envers les pauvres. Guillaume Ier, prince d'Orange, l'honorait de son estime spéciale ; mais en 1572 ce prince, de retour en Hollande, ayant établi sa résidence à Delft dans le cloître de Ste-Agathe, il en résulta pour Musius les suites les plus déplorables. La soldatesque effrénée de Lumey, comte de la Marck, répandait partout la terreur : Musius songeait à se retirer ailleurs. Le prince lui ordonna de rester, en lui promettant protection. Le pauvre supérieur de Ste-Agathe ne fut pas rassuré et partit. Lumey court après lui ; il l'atteint à Leyde, et, en dépit des ordres envoyés par Guillaume, ses barbares soldats mettent à mort l'infortuné vieillard, après l'avoir torturé de la manière la plus affreuse et ils sévissent encore le lendemain sur son cadavre transféré à Delft, et qui n'est rendu à la terre qu'après avoir été horriblement mutilé. Musius a laissé quelques poésies latines qui ne sont pas sans mérite. Il fit imprimer à Poitiers, en 1536, un petit recueil d'*Odæ et Psalmi*, in-4°, et la même année, *De temporum fugacitate deque sacrorum poëmatum immortalitate*. On a de lui : *Institutio fœminæ christianæ ;* — une élégie intitulée *Imago patientiæ ; Tumuli Desiderii Erasmi*, Louvain, 1536, in-4° ; *Solitudo, sive vita solitaria laudata* (en vers rimés), *et alia poëmata*, Anvers, 1566, in-4°, etc. — Le tome 3 du *Deliciæ poëtarum Belgicorum*, p. 667-680, offre quelques pièces de *Musius* dans le nombre desquelles on en distingue une en l'honneur d'une cigogne qui, dans un incendie de la ville de Delft, avait mieux aimé se laisser brûler avec ses petits au haut d'une tour que d'abandonner sa couvée. M—ox.

MUSLU, janissaire, chef de rebelles, vendait des fruits à Constantinople en 1730, lorsque Patrona Khalil l'associa à ses coupables projets. Muslu le seconda dans son audace, son insolence et son ambition. Après la déposition d'Achmet III et la proclamation de Mahmoud Ier, Muslu, qui venait de présenter au grand vizir un prince de Moldavie, du choix des rebelles (voy. Ianaki), déclara de son chef, qu'il allait faire les fonctions de kiaia des janissaires, en même temps que Patrona Khalil annonçait qu'il allait être capitan-

Digitized by Google

pacha. Le kiaia des janissaires et le capitan-pacha eurent le même sort. Ils avaient osé, l'un et l'autre, paraître au divan, le cimeterre à la ceinture, affichant ainsi le mépris des lois, au-dessus desquelles ils se croyaient. Malgré cette précaution, qui n'était qu'une insulte à la majesté du sultan, Muslu fut poignardé en plein conseil, avant d'avoir eu le temps de se mettre en défense. Muslu avait sur ses deux complices, Emir-Hali et Patrona, l'avantage d'un caractère élevé, de cette éloquence naturelle qui entraîne partout la multitude, et, de plus, il savait lire et écrire, distinction qui, en le signalant, donne la déplorable idée de ce qu'étaient à cette époque de 1730 et le gouvernement ottoman et le triumvirat méprisable qui, en une seule journée, changea si désastreusement la face d'un grand, mais faible empire. S—y.

MUSNIER-LA-CONVERSERIE (le comte Louis-François-Félix), né le 8 janvier 1766 à Longueville (Pas-de-Calais), entra à l'âge de quatorze ans comme cadet gentilhomme à l'école militaire de Paris. Nommé en 1782 sous-lieutenant au régiment de Piémont, il était capitaine dans le même régiment lorsqu'il fut envoyé en 1792 à l'armée du Rhin, où le général en chef Lamarlière le prit pour aide de camp. Il passa ensuite à l'armée des côtes de l'Ouest en qualité de chef de bataillon, puis colonel de la 187e demi-brigade. Le 18 juillet 1796, il fut nommé adjudant général et alla remplir à l'armée du Nord en Hollande les fonctions de chef de l'état-major général. Employé à l'armée d'Italie vers la fin de 1798, il s'empara par surprise de la forteresse de Novare en Piémont, action qui lui valut le brevet de général de brigade. L'année suivante, il fut chargé du commandement d'une brigade de l'armée de réserve, passa le Pô le 8 juin à une lieue au-dessus de Plaisance, défit complétement le général autrichien de Klebeck, qui était accouru pour s'opposer à son passage, et entra de vive force dans Plaisance. Peu de temps après, il combattit à Marengo, à la tête du 9e régiment d'infanterie légère, qui formait l'avant-garde du général Desaix. Nommé en 1803 au commandement provisoire de la 15e division militaire à Rouen, il y fit en 1804 la distribution des décorations de la Légion d'honneur, fut lui-même décoré à cette époque de la croix de commandant du même ordre et nommé général de division le 1er février 1805. Il passa en Espagne en 1808 et y obtint la décoration de grand officier de la Légion d'honneur, après la prise de Saragosse, à laquelle il avait concouru. A Margalef, devant Lérida, il commandait la division qui, le 23 juin 1810, fit 6,000 prisonniers sur la colonne qu'O'Donnell conduisait au secours de Lérida, dont l'armée d'Aragon faisait le siége. Posté à Uldecona, au royaume de Valence, pour couvrir le siége de Tortose, il battit l'armée valencienne, forte de 12,000 hommes, qui était venue, par une marche forcée, pour le surprendre et faire lever le siége. Quoiqu'il n'eût avec lui que 2,000 hommes d'infanterie et 500 cuirassiers avec 6 pièces d'artillerie légère, il mit l'ennemi dans une déroute complète et lui fit 2,000 prisonniers. Tortose ayant été obligé de se rendre cinq semaines après la brillante affaire d'Uldecona, le général Musnier fut nommé gouverneur de cette place. Rentré en France à la fin de 1813, il fut pourvu du commandement de Besançon et passa à Lyon, peu de temps après, pour y commander l'armée active. Le comte Bubna s'en approcha bientôt à la tête de 15,000 hommes. Musnier alla le reconnaître, mais, n'étant pas en force, il rentra dans la ville. Lorsque le maréchal Augereau eut pris le commandement, il fut chargé de défendre jusqu'à la dernière extrémité les faubourgs de St-Clair et de la Croix-Rousse. Ces positions ayant été occupées par l'ennemi, Musnier se retrancha hors de la ville et força les premières avant-gardes autrichiennes à rétrograder. Augereau, ayant reçu des renforts, partagea ses troupes en quatre divisions et mit la première, forte de 6,000 hommes, sous les ordres du général Musnier, qui eut ordre de se diriger sur Bourg. Il trouva l'ennemi occupant Meximieux, l'en chassa et le débusqua encore du village de Loyes, où il s'était rallié. De Bourg, il se porta sur Lons-le-Saulnier, où il entra pêle-mêle avec les Autrichiens, après une charge d'avant-garde. Il les poursuivit ensuite jusqu'à Poligny et marcha sur Morey, qu'il devait occuper le 2 mars pour arriver à Nyon le 3. Le but de ce mouvement était de prendre Genève à revers et d'y couper le comte de Bubna. Ce général, en effet, sommé par le général Desaix de se rendre, s'était engagé à remettre la place, s'il n'était pas secouru avant le 7, ou si le général Musnier occupait Nyon; mais de nouvelles dispositions du maréchal Augereau ayant obligé les 1re et 2e divisions à se rallier à Lons-le-Saulnier, ce mouvement ne put avoir de résultat. Le 11 mars, Musnier, ayant ordre de se porter sur Villefranche, rencontra l'ennemi à St-Georges et le poursuivit jusqu'à une lieue de Mâcon. Malgré une si belle résistance, les Autrichiens s'emparèrent de Lyon et cette courte campagne se termina par la déchéance de Bonaparte. Ayant alors donné son adhésion au rétablissement des Bourbons, Musnier fut nommé chevalier de St-Louis et inspecteur général de l'infanterie des places de Boulogne, Calais, St-Omer, Dunkerque, et enfin comte, le 31 décembre. Il était en juin 1815 inspecteur général des 10e et 11e divisions, et il fut mis à la retraite par ordonnance du roi du 4 septembre même année. Le général Musnier ne fut plus employé depuis cette époque, et il mourut à Paris le 15 novembre 1837. M-d j.

MUSSARD (Pierre), théologien protestant, était né vers 1630 à Genève. Nommé pasteur de l'église de Lyon, il remplit cette place d'une manière si brillante, qu'un grand nombre de ses compatriotes témoignèrent le désir de lui voir

Digitized by Google

exercer son ministère à Genève même. Il fut donc rappelé par le conseil en 1671; mais la compagnie des pasteurs, qui n'avait point été consultée, voyant dans cet acte une atteinte à son droit d'élection, voulut, avant de l'agréger, obliger Mussard à signer le formulaire de 1649 (*voy.* l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier). Mussard s'y refusa, prétendant à son tour que nul n'avait le droit de lui imposer des conditions restrictives de l'indépendance dont il devait jouir comme ministre de l'Evangile. Ces débats durèrent plusieurs années et il finit par accepter en 1678 la place de prédicateur de l'église française à Londres, où il mourut avant 1686 dans un âge peu avancé. Bayle, dans sa *lettre* à Janssen d'Amelovem, nomme Mussard un homme très-illustre (*vir admodum illustris*). On a de lui : 1° les *Conformités des cérémonies modernes avec les anciennes*, Leyde (Genève), 1667, in-8°, vol. rare. Cet ouvrage a été réimprimé avec les *Lettres sur Rome*, par Middleton (*voy.* ce nom), et dans le 8e volume des *cérémonies religieuses*, édit. de Hollande. 2° *Jugement de MM. de la propagation de la foi sur le Traité du purgatoire de M. A. Robye;* 3° *Sermons sur divers textes*, 1674, in-8°; 4° *Historia deorum fatidicorum, vatum, sibyllarum, phœbadum*, etc., Genève, 1673, ou Francfort, 1680, in-4°, fig. Cet ouvrage, quoique curieux, est peu recherché, parce qu'on lui préfère celui de Boissard : *De divinatione et magicis prestigiis*. Mussard l'entreprit à la demande de l'imprimeur Chouët, lequel, ayant acquis des planches représentant les divinités du paganisme, désirait trouver l'occasion d'en tirer quelque parti. M. Brunet, en attribuant dans son *Manuel* à P. Mussard, le *Fouet des jureurs et blasphémateurs*, le confond avec le P. Vincent Mussart, cordelier (*voy.* BERNARD [le P. *Jean*]). W-s.

MUSSART (VINCENT). *Voyez* BERNARD (le P. *Jean*), note.

MUSSATO (ALBERTIN), négociateur, poëte latin et historien très-distingué, était né à Padoue en 1261, d'une famille obscure. Resté orphelin à quinze ans, il subsista quelque temps avec deux frères et une sœur dont il était chargé en transcrivant des ouvrages de droit pour les élèves de l'université; il s'attacha ensuite à l'étude de la jurisprudence et parut au barreau avec un tel éclat, qu'il acquit une grande réputation et une fortune considérable. Créé chevalier en 1296, il fut député en 1311, par la ville de Padoue, pour assister au couronnement de Henri VII comme roi de Lombardie. Il retourna la même année vers ce prince, pour lui demander la conservation des franchises de sa patrie; il mit dans cette négociation beaucoup de prudence et d'habileté; mais tout ce qu'il put obtenir, c'est que Padoue serait traitée plus favorablement que les autres villes de la Lombardie. Les Padouans étaient tellement aigris contre l'empereur, qu'à peine Albertin avait-il rendu compte de son ambassade, que le peuple courut aux armes et peu s'en fallut que le député ne payât de sa vie le malheur de n'avoir pas réussi. Cependant les succès que Henri obtenait chaque jour ayant convaincu les Padouans que toute résistance de leur part serait inutile, ils envoyèrent une nouvelle ambassade à ce prince, et Albertin, à qui l'on rendait plus de justice, en fit encore partie. Ce fut dans cette circonstance qu'il adressa à l'empereur une harangue éloquente, qui nous a été conservée (*De reb. gest. Henrici lib.* 3). La paix fut accordée aux Padouans, mais à des conditions plus dures que la première fois; néanmoins, à leur retour, les ambassadeurs furent accueillis comme les sauveurs de la patrie et l'on approuva sans examen le traité qu'ils avaient été forcés de signer. Albertin retourna encore vers Henri VII pour lui présenter l'hommage de la fidélité de ses concitoyens, et il fut renvoyé en 1312 vers ce monarque pour lui demander des secours contre les Vicentins. Dans l'intervalle, Cane de la Scala fut nommé vicaire impérial pour toute la Marche Trevisane; le choix d'un homme qui leur était odieux indigna les Padouans; ils se révoltèrent, et Albertin à son retour tâcha vainement de les calmer, en leur représentant qu'ils s'exposaient à une ruine certaine. Cependant Cane, averti de l'insurrection de Padoue, pénétra sur son territoire et y causa de grands ravages. Il fallut repousser la force par la force; Albertin, dont les sages conseils avaient été méprisés, ne songea plus qu'à défendre sa patrie avec son épée; il se signala dans cette guerre par sa valeur et enleva aux Vicentins le château de Pojana. L'empereur, indigné de la conduite des Padouans, s'avançait pour les châtier, lorsqu'il mourut subitement (*voy.* HENRI VII); mais sa mort ne mit point fin à la guerre et, après quelques démarches inutiles pour amener une pacification, les hostilités reprirent de part et d'autre avec une nouvelle fureur. Les Padouans avaient moins encore à souffrir de la guerre que de leurs dissensions; Albertin, accusé d'avoir proposé l'établissement d'une taxe, que nécessitaient les besoins de l'Etat, fut poursuivi par la populace, qui voulait incendier sa maison; il n'échappa qu'avec peine aux séditieux et s'enfuit à Vico-d'Aggere, d'où on ne tarda pas à le rappeler. Sa rentrée à Padoue fut un véritable triomphe et l'on saisit cette circonstance pour lui décerner, aux acclamations de tout le peuple, la couronne poétique, due depuis longtemps à ses travaux littéraires (1). Peu de jours après, Albertin rejoignit l'armée sous les murs de Vicence; les Padouans s'étaient emparés d'un des faubourgs de cette ville rivale (16 septembre 1314); mais, comme ils s'étaient débandés pour piller, Cane de la Scala tomba sur eux à l'improviste et les mit en déroute. Albertin, avec quelques hommes déterminés, osa seul soutenir le choc d'une troupe victorieuse, mais, couvert de blessures, il fut renversé de son

(1) En 1314. Cette date est celle qu'adopte Tiraboschi, d'après des calculs dont la fidélité n'a point été contestée.

Digitized by Google

cheval et jeté dans un fossé, où ayant été découvert, il fut amené prisonnier à Vicence. Cane l'accueillit avec plus d'humanité qu'on ne devait en attendre d'un condottiere; il l'admit à sa table avec quelques autres officiers et eut pour lui tous les égards dus au courage malheureux. Une trêve, signée un mois après, permit à Albertin de retourner à Padoue, et il y passa trois ans, occupé à rédiger l'histoire des événements auxquels il avait eu une part si glorieuse. La guerre ayant recommencé en 1317, il fut chargé d'aller demander des secours aux principales villes de la Lombardie, et, en 1321, il fut envoyé au duc d'Autriche pour réclamer sa protection. Tant de services et un zèle si soutenu ne purent mettre Albertin à l'abri des revers de la fortune. L'un de ses frères et deux de ses neveux, accusés de sédition, furent mis à mort par ordre du sénat; Albertin, sous le prétexte qu'il avait eu connaissance de leur projet sans le révéler, fut exilé en 1325 à Chiozza. Vainement il demanda d'être admis à se justifier; on refusa de l'entendre; et ce grand citoyen mourut loin de son ingrate patrie le 31 mai 1329. Ses restes furent rapportés à Padoue et inhumés avec pompe dans l'église de Ste-Justine. On a de Mussato : *Historiæ augustæ de rebus gestis Henrici VII Cæsaris libri* 16. — *De gestis Italicorum post Henricum VII libri* 12. Cette histoire finit à l'année 1317. Le neuvième livre et les deux suivants, écrits en vers héroïques, ont pour sujet le siége de Padoue par Cane de la Scala, et le douzième livre, en prose, contient le récit des troubles domestiques qui déchirèrent cette malheureuse ville et qui la firent enfin passer sous la domination du seigneur de Vérone. Les *Histoires* de Mussato sont très-importantes pour l'espace de temps qu'elles renferment; c'est un écrivain plein de candeur et de bonne foi; son style est abondant et facile et personne n'avait mieux écrit en latin depuis la décadence des lettres *roy*. Tiraboschi, *Stor. della letterat. ital.*, t. 5, p. 347. — Deux tragédies : *Eccerinus* et la *Mort d'Achille*. Le sujet de la première pièce est tiré de la vie d'Ezzelin, tyran de Padoue; Ginguené en a donné une courte analyse dans l'*Hist. littér. d'Italie*, t. 6, p. 13. Mussato a cherché à imiter Sénèque, et un pareil modèle ne devait produire que de médiocres copies; mais on ne doit point oublier que les tragédies de Mussato sont les premières qui aient été écrites en Italie. — Des *Poèmes*, des épîtres, des élégies, des églogues, etc., tous en latin, dont le style est moins dur et moins grossier que celui des poëtes des âges précédents, au point que le marquis Maffei regarde Mussato comme le vrai restaurateur de l'élégance de la langue latine. Ses ouvrages ont été publiés avec des notes de Félix Osio, Laur. Pignoria et Nicol. Villani, Venise, 1636, in-fol. Cette édition est fort rare et la plupart des exemplaires en ont été mutilés par les Italiens, en haine de l'empereur Henri, dont Mussato n'a pas dit assez de mal à leur gré; ils ont été reproduits avec des additions par Burmann, dans le tome 6 du *Thesaur. antiquit. Italiæ*. Muratori a inséré les ouvrages historiques et la tragédie d'*Eccerinus* dans le tome 10 du *Rer. Italic. scriptores*, avec des variantes et des corrections tirées des Mss. de la bibl. Ambrosienne. Just. Reuber est le premier qui ait mis au jour les histoires de Mussato, dans le recueil des *Veter. scriptor. rer. Germanicar.*; mais les éditions qui ont suivi sont très-supérieures. Mussato a encore composé des *Priapées* et d'autres vers licencieux, que l'on conserve en manuscrit. W-s.

MUSSCHENBROEK (Pierre Van), célèbre physicien, naquit à Leyde le 14 mars 1692. Après avoir achevé ses humanités sous les professeurs Perizionius et Gronovius, il s'appliqua à la philosophie, à la chimie et à la médecine sous Senguerd, Bidloo, le Clerc, Burmann, Albinus, Boerhaave et Jean-Jacques Rau, et devint un disciple digne de pareils maîtres. Il fut reçu docteur en 1718, après avoir publié et soutenu sa dissertation inaugurale *De aeris præsentia in humoribus animalium*; dissertation qu'il faut se garder de confondre avec un grand nombre de pièces de ce genre. Elle est remplie d'expériences nouvellement faites avec beaucoup de soin, tellement liées entre elles, que l'on est conduit de conséquence en conséquence jusqu'au résultat, et plusieurs faits y sont discutés avec sagacité. Quoiqu'il y ait plus d'un siècle qu'elle a paru, elle mériterait d'être lue et étudiée encore aujourd'hui. Muschenbroek fit connaître dans cette dissertation et son goût et son talent pour la physique expérimentale. Il se trouva dans une circonstance singulièrement heureuse pour leur développement. A son entrée dans la carrière des sciences, le *cartésianisme*, vieillissant et croulant de toute part, luttait encore contre le *newtonianisme* naissant. Burchard de Volder, qui reconnut sur la fin de sa vie les erreurs du *cartésianisme*, avait fondé, vers le déclin du siècle précédent, un théâtre de physique à Leyde; il avait fait un voyage en Angleterre pour se pourvoir d'instruments. Senguerd avait suivi cet exemple et fait des expériences. Boerhaave, joignant l'exemple au précepte, inspira le goût de la vraie physique à ses disciples, et, bon mathématicien lui-même, leur recommanda fortement l'étude des mathématiques. Musschenbroek s'y était beaucoup appliqué et y était très-versé. On prétend néanmoins qu'il fut surpassé en cela par son frère aîné, Jean Van Musschenbroek, homme de guerre, excellent mécanicien comme son frère, et qui fut d'un grand secours à s'Gravesande pour l'exécution des appareils inventés, décrits et successivement perfectionnés dans les trois éditions de ses *Eléments de physique*, et qui tous ont été faits par Jean Van Musschenbroek. Dès que s'Gravesande parut sur la scène à l'université de Leyde (1717), la physique expérimentale s'y introduisit pleinement. Les liaisons qui se

Digitized by Google

formèrent entre ce grand homme et la famille Musschenbroek furent singulièrement utiles à celui-ci; il l'a témoigné lui-même dans une de ses harangues en des termes qui font d'autant plus l'éloge de son cœur, que dès lors il était le digne émule de son maître, son égal en célébrité, et que dans ce moment il devenait son collègue. En effet, c'est à ces deux hommes, si éminemment distingués, que l'on doit l'introduction complète de la physique expérimentale et du newtonianisme en Hollande; ce sont leurs leçons, leurs exemples, leurs ouvrages qui répandirent successivement la lumière, même bien au delà de leur patrie. Ils y travaillèrent chacun séparément avec le même zèle et un égal succès, mais par des voies différentes : s'Gravesande, grand mathématicien et doué d'une sagacité réelle, prit en quelque sorte pour lui la partie mathématique de la physique; mais il eut un soin particulier de la confirmer par des expériences décisives, qu'il regardait comme la pierre de touche de ce que des considérations abstraites lui avaient permis de démontrer rigoureusement. La troisième édition de ses *Eléments de physique*, ouvrage peut-être unique en ce genre, trop peu lu aujourd'hui, peut-être même peu connu de plusieurs physiciens, sera toujours un livre infiniment précieux aux yeux des connaisseurs, ainsi que ses Opuscules, publiés séparément ou dans des journaux et recueillis par son ami Allamand, en 2 volumes in-4°, sous le titre d'*Œuvres de s'Gravesande*. Musschenbroek s'appliqua plus particulièrement à la physique expérimentale, dans laquelle il excellait et qui lui doit un grand nombre de découvertes. La carrière à laquelle il se voua en 1719, après avoir pratiqué la médecine pendant quatre ans, lui fournit les moyens de s'adonner exclusivement à la physique; il fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques et professeur extraordinaire en médecine dans l'université de Duisbourg sur le Rhin. Bientôt il acquit une grande réputation, et les censeurs de l'université d'Utrecht l'appelèrent dans cette ville en 1723. Il prit possession de la chaire de philosophie et de mathématiques, le 3 de septembre, par une harangue : *De certa methodo philosophiæ experimentalis;* elle a été imprimée et devrait être le manuel de tous les physiciens. On y reconnaît un digne disciple de Boerhaave qui huit ans auparavant avait prononcé et publié sa belle harangue, *De comparando certo in physicis;* laquelle néanmoins lui valut une accusation publique et imprimée, de *spinozisme*, de la part d'un professeur de Francker. Musschenbroek resta douze ans à Utrecht (de 1723 à 1735). Cette ville fut le théâtre de ses travaux les plus importants, celui où il acquit la plus grande célébrité. Nous passerons rapidement sur les *Eléments de physique* qu'il publia en latin dès 1726 et dont il se fit différentes éditions toujours perfectionnées. La dernière, qui parut après la mort de l'auteur sous le titre de *Introductio ad philosophiam naturalem*, offre le plus vaste recueil de ce qu'on connaissait alors en physique; elle contient, en outre, beaucoup de recherches particulières à l'auteur sur les frottements, la roideur et la force des cordes, l'électricité, la cohérence des corps, la propriété de ceux qui sont phosphorescents après avoir été exposés à la lumière et une table des pesanteurs spécifiques, la plus ample qui eût paru jusqu'alors et due aux travaux de l'auteur. Sigaud de Lafond a traduit cet ouvrage en français. Il est entièrement différent de celui qui avait paru en 1735, dans la même langue, par les soins du docteur Massuet, sous le titre d'*Essais physiques*, en deux volumes; celui-ci est la traduction de la seconde édition de l'ouvrage hollandais publié par Musschenbroek. La première était de 1726. Ces deux traités, écrits dans la langue du pays et où l'on trouve des recherches qui n'ont pas été répétées dans la dernière édition latine, ont infiniment contribué à répandre en Hollande le goût de la physique parmi le grand nombre d'habitants qui ne se livrent pas aux études proprement dites. Nous nous arrêterons davantage aux autres ouvrages de Musschenbroek, parce que ce sont ceux qui lui ont acquis à juste titre la grande renommée dont il jouissait. Le premier est son recueil de *Dissertationes physicæ experimentalis et geometricæ*, publié en 1729, in-4°. Les trois dissertations les plus remarquables sont celles sur l'aimant, sur les tubes capillaires, sur la cohérence et la force des corps. Toutes contiennent une multitude de recherches curieuses, d'expériences nouvelles, discutées avec soin et comparées avec ce que l'on connaissait alors sur ces matières. Les travaux de Musschenbroek sur la cohérence des corps sont immenses : il les a complétés depuis dans son *Introduction* citée plus haut. Il a porté la connaissance de l'aimant plus loin qu'on ne l'avait fait auparavant; et, s'il n'a pas démontré la loi des attractions magnétiques, qu'il a découverte plus tard, ou porté l'aiguille d'inclinaison à sa perfection, ses expériences ont du moins fourni à Krafft l'occasion de publier cette démonstration dans un beau mémoire inséré parmi ceux de l'académie de St-Pétersbourg (t. 3), et à Daniel Bernoulli les données nécessaires pour l'explication de sa belle théorie sur les aiguilles d'inclinaison, travaux dont Musschenbroek a lui-même profité depuis; car il gardait constamment la règle, si peu observée de nos jours, de recourir toujours aux travaux, aux expériences de ses devanciers. Sa première dissertation de 1715 fournit déjà la preuve de cet excellent esprit d'une judicieuse critique. Ce même volume contient, outre de bonnes observations météorologiques appliquées même à la médecine, une dissertation sur la grandeur de la terre, qu'il est important de faire connaître. Snellius publia en 1627, dans son *Eratosthenes Batavus*,

Digitized by Google

la mesure d'un degré du méridien ; il avait employé le premier la méthode trigonométrique qu'ont adoptée tous ceux qui se sont occupés après lui de mesures pareilles, à l'exception peut-être de Mason et Dixon, en Virginie, lesquels ont suivi celle des Arabes qui mesurèrent, dans les plaines de Sinjar, un degré par les ordres du calife al Mamoun (*voy.* MAMOUN et MASON). Mais, outre que les instruments dont Snellius s'est servi n'avaient pas l'exactitude nécessaire pour obtenir un résultat bien certain ; que les erreurs de calcul pouvaient être plus fréquentes par la longueur de l'opération, les logarithmes n'étant pas encore en usage, Snellius lui-même découvrit qu'il s'était glissé des fautes dans sa mesure : il recommença son travail en entier et corrigea ce qu'il y avait de défectueux dans le premier. Musschenbroek, ayant trouvé les papiers de Snellius, restés en manuscrit, crut devoir les publier ; il fit plus, il acheva ce que Snellius avait laissé à faire ; il vérifia ou rectifia lui-même plusieurs angles, et cet examen lui fit admirer la dextérité de Snellius dans l'emploi d'instruments aussi imparfaits que l'étaient ceux de son temps. Il partagea sa dissertation en deux sections, dont la première contient l'opération telle que Snellius l'avait corrigée ; l'autre, son propre ouvrage. Nous n'ignorons pas qu'on a signalé depuis peu quelques erreurs dans ce travail, comme on en a trouvé également dans des mesures et plus célèbres et plus récentes ; mais Musschenbroek a fait ce que les circonstances lui ont permis de faire, et il a bien mérité des sciences et de son pays en mettant au jour le second travail de Snellius, homme d'un talent rare et qu'une mort prématurée enleva aux sciences qu'il cultivait avec tant de succès. La découverte de la loi de la réfraction de la lumière lui est due, et ce n'est pas un léger mérite. En quittant la charge de recteur de l'université, en 1730, Musschenbroek prononça une harangue singulièrement intéressante, *De methodo instituendi experimenta physices*, qu'il a fait imprimer à la tête d'un ouvrage dont nous parlerons dans un moment. Deslandes, publiant en 1736 son *Recueil de différents traités de physique*, y a inséré en forme de préface une dissertation sur le même sujet « qu'il « a empruntée, dit-il, de la harangue de M. de « Musschenbroek avec une liberté qu'il avoue « qui n'aurait pu être plus grande, puisque cette « harangue (ce sont ses termes) lui a seulement « fourni le canevas qu'il a rempli et brodé à sa « manière ». Musschenbroek ne s'est jamais prononcé, que je sache, sur le mérite de cette broderie, à laquelle cependant il aurait pu prendre quelque intérêt; mais la modestie était une partie essentielle de son caractère. Il ne brodait pas les ouvrages d'autrui qu'il estimait ; mais il en faisait une traduction réelle et les accompagnait de notes, si l'intérêt de la science le demandait. Il fit preuve de son talent dans ce genre en publiant, en 1731, une traduction latine des *Saggi di naturali esperienze fatte nell' academia del Cimento*, publiés à Florence en 1667 et imprimés depuis plus d'une fois. Cet ouvrage, précieux en lui-même, l'est devenu doublement dans la traduction par les notes que Musschenbroek y a jointes, et plus encore par de nombreuses additions qui contiennent une foule d'expériences nouvelles. C'est dans une de ces additions qu'il a décrit un pyromètre de son invention, le premier instrument de ce genre qui ait paru ; et il y ajouta les résultats de ses expériences multipliées sur la dilatation des corps par la chaleur. Il a perfectionné cet instrument depuis comme il paraît par son *Introductio ;* d'autres physiciens en ont fait autant, et l'on sait combien nos connaissances sur cet objet se sont perfectionnées depuis quelques années ; mais les premières notions exactes qu'on ait eues sont dues à Musschenbroek. Il décrivit également les expériences qu'il avait faites avec un nouvel appareil sur les forces que différents aimants communiquent au même acier, et sur la comparaison de ces forces de communication avec les forces d'attraction : on y trouve enfin des expériences nombreuses sur la chaleur produite par le mélange de différents fluides, les effervescences et les dissolutions des corps. Cet ouvrage mit le comble à la réputation de Musschenbroek : aussi le roi de Danemarck fit-il des efforts cette même année pour l'attirer à Copenhague ; mais ils furent inutiles. Les instances faites en 1737 par le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, pour l'attirer à Gœttingue et en faire un des ornements de l'université qui depuis est devenue si célèbre, n'eurent pas un succès plus heureux. Les curateurs de l'université d'Utrecht, sentant de quelle importance il était pour eux de conserver un professeur de cet ordre, lui conférèrent en 1732 la chaire de professeur d'astronomie ; à son entrée en fonctions, il prononça une harangue, *De astronomiæ præstantia et utilitate*. Il fit connaître l'observatoire de cette ville par quelques observations ; ce n'est que de nos jours que cet observatoire, ainsi que celui de Leyde, a été mis en état de tenir un rang parmi les établissements de ce genre. Mais les curateurs de l'université d'Utrecht ne purent retenir toujours Musschenbroek ; invité, en 1739, à remplir à Leyde la place que la mort de Wittichius laissa vacante, le désir de revenir dans sa ville natale le porta à accepter ces offres et à succéder pour la seconde fois à Wittichius, qu'il avait remplacé en 1719 à Duisburg. Il prit possession de sa nouvelle charge, le 25 janvier 1740, par une harangue, *De mente humana semet ipsam ignorante ;* il en prononça une autre le 6 février 1744 en quittant le rectorat, *De sapientia divina*. Ce fut un bonheur rare pour l'université de Leyde d'avoir à la fois dans la même faculté deux professeurs tels que s'Gravesande et Musschenbroek ; mais ce bonheur fut de courte durée, car s'Gra-

Digitized by Google

vesande mourut en février 1742. Musschenbroek demeura constamment attaché à l'université de Leyde : ni les efforts faits en 1740 par le roi de Prusse pour l'attirer à Berlin, ni ceux du roi d'Espagne en 1743, ni l'offre qui lui fut faite, en 1744, d'une place de professeur honoraire à St-Pétersbourg ne purent l'arracher à sa patrie et à sa ville natale. Il y continua paisiblement ses travaux : il illustra son académie, il forma d'excellents disciples et enrichit la physique de nouvelles découvertes. On sait quelle part lui est due dans l'expérience de la bouteille de Leyde. La description de cette expérience qu'il a envoyée à Réaumur, et qui est imprimée dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris pour 1746, prouve l'impression que peut produire sur un excellent esprit, sur un homme rompu dans l'art des expériences, la sensation imprévue et douloureuse d'un phénomène auquel on n'avait aucun lieu de s'attendre. Musschenbroek travailla sans relâche jusqu'au moment où la mort l'enleva aux sciences, le 19 septembre 1761, à l'âge de 69 ans. Sa perte fut vivement sentie. Jusqu'ici aucun monument n'a été dressé sur sa tombe, située dans l'église de St-Pierre de Leyde ; mais son nom vit et passera à la postérité la plus reculée. On sait que Musschenbroek s'est toujours occupé de météorologie ; ses ouvrages en font foi, et l'on trouve quelques-unes de ses observations dans les Mémoires de l'Académie de Paris et dans les Transactions de la société de Londres, et une Dissertation sur les baromètres parmi les Mémoires de l'académie de St-Pétersbourg. Il a laissé le recueil complet de ses observations : c'est un gros in-folio, très-nettement écrit de sa main. Il serait à souhaiter que ce volume fût imprimé. Musschenbroek a été correspondant de l'Académie des sciences de Paris, de celles de St-Pétersbourg, de Berlin, de Montpellier et de la société royale de Londres. La société de *Felix meritis* se fit, dès sa naissance, un honneur de le placer au nombre de ses membres. Musschenbroek fut marié deux fois. Il laissa de son premier mariage une fille, morte sans alliance en 1785, et un fils qui a rempli les charges de conseiller et de bourgmestre de la ville d'Utrecht. V. S—n.

MUSSET (J.-M.), curé de Falleron à l'époque de la révolution, en embrassa la cause avec ardeur, prêta le serment civique et religieux, et fut élu en 1791 député du département de la Vendée à l'assemblée législative et ensuite à la convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Pendant la session conventionnelle, il fut envoyé comme représentant du peuple dans un grand nombre de départements, et, quoique partisan zélé de la Montagne, il sut inspirer la *terreur* sans se montrer cruel. Cependant, à la séance du 27 avril 1794, il se rendit l'interprète de la pétition de Gamain, qu'il annonça ainsi : « Que « ceux qui pensent que Louis XVI ne faisait le « mal qu'excité par ses entours sachent que le « crime résidait dans son âme : la pétition que « je vais vous présenter en est une preuve ; » et aussitôt il exposa que ce Gamain, serrurier, ayant fait une armoire pour le roi, dans un mur du château des Tuileries, ce prince l'avait ensuite empoisonné de sa propre main pour ensevelir ce secret (*voy.* GAMAIN). A la suite de ce rapport, Musset demanda une pension pour cet ouvrier. Devenu membre du conseil des Cinq-Cents, il en sortit le 20 mai 1797, et après la cessation de ses fonctions législatives, fut nommé administrateur de la loterie, puis commissaire du directoire à Turin, pour l'organisation du Piémont en quatre départements. Il quitta cette ville après la défaite des Français sur l'Adige, au moment où Souwarow s'avançait dans les plaines du Piémont. En 1800, les consuls lui donnèrent la préfecture de la Creuse, et en mars 1802, il fut appelé au corps législatif, dont il fit partie jusqu'en 1807. Retiré des fonctions publiques, la loi du 12 janvier 1816 le contraignit de quitter la France comme régicide. Il se réfugia en Belgique et mourut dans l'exil à un âge très-avancé. B—u.

MUSSET (LOUIS-ALEXANDRE-MARIE DE), marquis de Cogners, né le 14 novembre 1753 à la Bonaventure, commune de Mazangé, dans le Vendômois, appartenait à une ancienne famille de ce pays. Entré de bonne heure dans la carrière militaire, il devint sous-lieutenant au régiment d'Auvergne en 1769 ; puis lieutenant, capitaine, lieutenant des maréchaux de France, et fit partie de l'assemblée provinciale du Maine en 1787. Appelé en 1801 au conseil général de la Sarthe, il fut élu en 1809 membre du corps législatif et siégea jusqu'en 1814. N'ayant pas été réélu, il se retira dans sa terre de Cogners, où il mourut vers 1838. On a de lui : 1° *Mémoire sur la confrérie de St-Georges, en Franche-Comté*, 1773 ; 2° *le Duel et l'amitié à l'épreuve de l'amour-propre et de l'amour*, contes moraux, 1774 ; 3° *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de St-Just*, Yverdun (Paris), 1778, 2 vol. in-12 ; Genève, 1779, in-8° ; Maëstricht, 1781, 2 vol. in-12 ; Paris, 1789, 2 vol. in-12 ; ibid., 1800 ; le Mans, 2 vol. in-12. Il en a paru une édition à Londres sous ce titre : *les Amours d'un jeune militaire et sa correspondance avec mademoiselle de St-Just*, 1792, 2 vol. in-12. J.-F. Bourgoing (*voy.* ce nom) a coopéré à cet ouvrage ; c'est de lui que sont les lettres du précepteur. On trouve dans le *Journal de la librairie*, année 1822, p. 158-159, une lettre de Musset sur l'historique de ce roman. 4° *Lettre de Philobasileus*, 1797 ; 5° *De la religion et du clergé catholique en France*, 1797, in-8°. Les *Etrennes du Parnasse* de 1775 à 1782 contiennent plusieurs pièces fugitives de Musset, sous le pseudonyme de Billerie. Comme membre de l'académie celtique, appelée depuis société royale des antiquaires de France, il a inséré dans les Mémoires de cette

Digitized by Google

compagnie : 1° douze *Lettres critiques sur l'origine du christianisme et sur le calendrier de l'Eglise gallicane* (Mémoires de l'académie celtique, t. 2-4, 1808-1809); 2° *De l'épée considérée comme signe de religion, et en particulier de l'épée de Roland* (ibid., t. 3, 1809); 3° *Légende du bienheureux Roland, prince français* (Mémoires de la société des antiquaires, t. 1er, 1817); 4° *Mémoire sur les Aulerces*, anciens habitants du Maine et du Perche (ibid., t. 4, 1823). Musset a travaillé aussi au *Cours complet d'agriculture* de Rozier, publié par Sonnini (*voy.* ce nom), où l'on trouve de lui plusieurs mémoires sur différentes parties de l'économie rurale et domestique, un, entre autres, sur les progrès de l'agriculture dans le duché de Vendôme. Il était membre de la société d'agriculture du département de la Sarthe et associé de celle de Paris. P—RT.

MUSSET (VICTOR-DONATIEN DE), connu sous le nom de *Musset-Pathay*, était cousin germain du précédent. Il naquit dans le Vendômois, le 6 juin 1768, et fut admis en 1780 à l'école militaire de Vendôme, en qualité d'élève du roi. Il servit ensuite pendant onze ans dans le corps du génie, et fut incarcéré en 1793 comme suspect et frère d'émigré. Rendu à la liberté, il accompagna à Tours un commissaire des guerres et se voua dès lors aux fonctions administratives. En 1805, le général Clarke le fit entrer chef de bureau au ministère de la guerre, d'où il passa en 1811 avec les mêmes fonctions au département de l'intérieur. Il en sortit en 1818, resta pendant plusieurs années sans emploi connu, et fit en Belgique de fréquents voyages que l'on ne croit pas étrangers à la politique. Revenu à Paris en 1830, quelques mois avant la révolution, il dut à l'amitié du général de Caux de rentrer au ministère de la guerre comme chef du bureau de la justice militaire, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 8 avril 1832, par suite du choléra, qui sévissait alors à Paris. Musset était chevalier de la Légion d'honneur. Lié depuis longtemps avec Marescot, son attachement pour lui ne se démentit pas dans la disgrâce où tomba ce général sous Napoléon (*voy.* MARESCOT). Il possédait en littérature, en histoire et en agronomie des connaissances très-variées, et consacrait tous ses loisirs à l'étude et au travail. On a de ce laborieux écrivain un grand nombre de productions, dont la plupart ont paru sous le voile de l'anonyme : 1° la *Cabane mystérieuse*, Paris, 1799, 2 vol. in-12, fig. Ce roman, écrit dans le goût de l'époque, eut du succès, quoique l'auteur lui-même n'en fît pas grand cas. 2° L'*Anglais cosmopolite, ou Voyage de milord Laugher*, traduit de l'anglais, Paris, 1800, in-8°. Cette prétendue traduction fut réimprimée, 1802, in-8°; 3° *Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve*, Paris, 1801, in-8°. Ce livre fut jugé sévèrement par Bourrit, l'un des plus intrépides explorateurs des Alpes, sur lequel Musset s'était exprimé avec assez de légèreté (*voy.* BOURRIT). 4° *Vie militaire et privée de Henri IV, d'après ses lettres inédites*, etc., Paris, 1803, in-8°; ouvrage intéressant, où l'on trouve des documents peu connus jusqu'alors; 5° *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, Paris, 1807, in-8°. L'auteur s'y montre favorable au cardinal (*voy.* RETZ). 6° Les *Trois Bélisaires*, Paris, 1808, in-8°. C'est un parallèle du Bélisaire de Marmontel et de celui de madame de Genlis avec le Bélisaire de l'histoire. 7° *Souvenirs historiques*, Paris, 1810, in-8°; 8° *Fragment d'un voyage fait au mois de mai 1810 dans le Brabant hollandais et dans les îles de la Zélande*, Paris, 1810, in-8°, 9° *Bibliographie agronomique, ou Dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale*, etc., suivie de notices biographiques, Paris, 1810, in-8°; 10° *Essai sur l'administration*, avec une *Lettre à M. Fiévée sur quelques points de sa correspondance*, in-8° de 108 pages, sans date; 11° *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de madame d'Epinay, précédées de l'examen de ces Mémoires*, Paris, 1818, in-8°; 12° *Chronique française, par un Anglais*, Paris, 1820, in-8°; 13° *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, composée de documents authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, d'une biographie de ses contemporains*, etc., Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 2e édit., augmentée de Lettres inédites à madame d'Houdetot, Paris, 1822, 2 vol. in-12 (ces lettres furent imprimées séparément la même année, sous le titre d'*Additions à l'Histoire de J.-J. Rousseau*, pour compléter les exemplaires de la 1re édition); 3e édit., Paris, 1827, 1 vol. in-8°; quelques exemplaires portent un nouveau frontispice, avec la date de 1833. Cette histoire est l'ouvrage capital de Musset-Pathay. Il n'a épargné ni temps ni recherches pour rendre son travail digne de l'attention des hommes éclairés; mais, en louant son zèle et ses talents, on doit convenir qu'il a poussé trop loin l'admiration pour le philosophe de Genève, dont il cherche à justifier toute la conduite. La rare et intéressante relation de Corancez, intitulée *De J.-J. Rousseau*, est reproduite presque en entier dans l'ouvrage de Musset, qui partage l'opinion de cet écrivain sur le suicide de Jean-Jacques (*voy.* CORANCEZ). 14° *Réponse à la lettre de M. Stanislas de Girardin sur la mort de J.-J. Rousseau*, Paris, 1824, in-8° (*voy.* GIRARDIN); 15° *Premier examen critique de l'édition de Rousseau, publiée par M. Auguis*, Paris, 1824, in-4°; 16° *Suite au Mémorial de Ste-Hélène* (du comte de Las-Cases), *ou Observations critiques, anecdotes inédites pour servir de supplément et de correctif à cet ouvrage*, etc., Paris, 1824, 2 vol. in-8° et in-12, dont le premier eut une 2e édition. Le titre de *Suite au Mémorial de Ste-Hélène* fut donné à cette publication par le libraire contre le gré de l'auteur, qui voulut dès lors garder l'anonyme. Le 2e volume, auquel M. Grille a coopéré, contient un récit authentique de faits,

Digitized by Google

de documents, un manuscrit inédit de Napoléon, les six derniers mois du gouvernement impérial, et l'exposé des causes qui contribuèrent à sa chute, etc. 17° *Contes historiques*, Paris, 1826, in-8°; 18° (avec M. de Sazerac) *Chronique amoureuse de la cour de France*, 1826, in-fol., ornée de lithographies. On a quelquefois attribué à Musset une compilation anonyme qu'il n'a point avouée, intitulée *Correspondance historique et littéraire*, Paris et Bruxelles, 1819, in-8°; reproduite sans plus de succès en 1821, sous le titre de *Budget politique, littéraire*, etc. Musset a publié comme éditeur : *Voyage à Pétersbourg, ou Nouveaux mémoires sur la Russie*, par le comte de la Messelière, précédés d'un *Tableau historique de l'empire de Russie*, par Musset, Paris, 1803, 1 vol. in-8°; 2° *Relations des principaux siéges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises, depuis* 1792 *jusqu'en* 1804, précédées d'un *Précis historique des guerres de la France, depuis* 1792 *jusqu'au traité de Presbourg, en* 1806, Paris, 1806, in-4°, avec atlas. Les *Relations* ont été rédigées par les généraux Marescot, Dejean, Poitevin, Dembarrère, etc.; le *Précis historique* est de Musset. Napoléon, choqué des éloges qu'on donnait dans cet ouvrage au général Moreau, dont la retraite était qualifiée de glorieuse, en arrêta la publication. 3° *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau*, Paris, 1817, 2 vol. in-18; 4° *Mémoires d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, avec un avant-propos et un avertissement de l'éditeur*, Bruxelles, 1827, 2 vol. in-18. Musset a encore publié : *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*, édition de madame Perronneau, Paris, 1818-1820, 22 vol. in-12. — Les mêmes, édition de Dupont, Paris, 1823-1826, 25 vol. in-8°. Il a aussi coopéré à l'édition de Lequien, 1820-1824, 21 vol. in-8°. Plusieurs des nombreux morceaux de sa composition qu'il a insérés dans ces éditions ont été publiés séparément, savoir : *Précis des circonstances de la vie de J.-J. Rousseau, depuis l'époque où il a terminé ses* Confessions *jusqu'à sa mort*, Paris, 1823, in-8°; *Examen des* Confessions *et des critiques qu'on en a faites*, 1824, in-8°; *Observations sur les correspondances en général et sur celle de Rousseau en particulier*, 1824, in-8°. On lui doit une *Continuation de l'Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, depuis le tome 10 jusqu'au 13e de l'édition de Tenré, 1820, in-8°. Il a traduit de l'anglais de Goldsmith : *Abrégé de l'histoire romaine*, Paris, 1801, in-8°, et *Abrégé de l'histoire grecque*, 1802, in-12. L'un et l'autre ont souvent été réimprimés. La Décade philosophique, les Mémoires de l'académie celtique et le Cours complet d'agriculture publié par Sonnini contiennent diverses productions de Musset. Il était aussi un des collaborateurs de cette *Biographie universelle*, où il a donné, entre autres articles, celui de *l'aubau*. P—RT.

MUSSET (Louis-Charles-Alfred de), fils du précédent, poëte, prosateur et auteur dramatique, membre de l'Académie française, l'un des plus charmants esprits de la littérature moderne, naquit à Paris le 11 novembre 1810. Au collége Henri IV, où il fit ses études, il se lia avec le duc d'Orléans (fils aîné de Louis-Philippe), qui était son condisciple et qui depuis lui donna des preuves constantes de son attachement. En 1828, il obtint au concours général un prix de dissertation latine. Etant encore au collége, il commença une tragédie et l'abandonna pour publier une boutade satirique intitulée *l'Anglais mangeur d'opium*. Cet opuscule, qui n'était nullement remarquable, eut un succès assez négatif pour que le jeune écrivain fût, momentanément du moins, détourné de la carrière littéraire. Au sortir du collége, ne se sentant entraîné par aucune aptitude particulière, il hésita dans le choix d'une vocation. Tour à tour, il s'adonna au droit, à la médecine, à la peinture; on signale même une velléité de noviciat dans une maison de banque. C'était le moment où une école de novateurs jeunes et ardents prétendaient réformer notre école classique, qu'ils accusaient de monotonie et de décrépitude. Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, Ste-Beuve s'étaient emparés de la curiosité et de la faveur publiques. Le journal *le Globe* s'était fait le législateur des nouvelles doctrines philosophiques et littéraires. Alfred de Musset, nature poétiquement aventureuse, impatiente du frein, se jeta impétueusement dans cette carrière. Il entra tête baissée dans la lice, et y débuta par des coups d'éclat d'audace et de fantaisie. Il composa cette fraîche et charmante création, la *Marquise d'Amaeguy*, qui est dans toutes les mémoires et que toute la France a chantée, et d'un autre côté, il lançait comme un défi sa fameuse *Ballade à la lune*, qui souleva toutes les tempêtes classiques. Tout ce fracas servait sa naissante renommée. Un jour le hasard ou le caprice le conduit chez M. Antony Deschamps. Tout le cercle romantique, Victor Hugo, de Vigny, Ste-Beuve, Soumet, etc., s'y trouvait au grand complet. M. de Vigny prie le jeune adepte de dire quelques stances nouvelles; l'adolescent ne se fait pas prier et récite tout d'une haleine ce petit poëme si gracieux et si facile qui ouvre les *Contes d'Espagne;* l'enthousiasme éclata parmi les auditeurs et chacun voulut embrasser le poëte, qui devint dès ce jour l'enfant gâté de ses maîtres. Les *Contes d'Espagne*, qui parurent en 1830, établirent définitivement la célébrité de leur auteur. En 1831, il donna de *Nouvelles Poésies*, aussi bien accueillies que les premières. Ces deux recueils traduisent les inspirations les plus fraîches d'une jeunesse ardente; mais bientôt l'heure de doute, de désillusion devait sonner pour cette âme livrée à tous les enivrements de la vie. En 1833 parut le *Spectacle dans un fauteuil*, où, à côté de la suave comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*, se

Digitized by Google

trouve *la Coupe et les lèvres*, véritable légende de désespoir et de mépris humain. Puis dans ce volume encore, *Namouna*, où le don Juan de Byron, réveillé ou plutôt créé de nouveau, apparaît avec des allures d'une incroyable étrangeté. On le voit, Musset entrait largement dans la voie amère; il y était conduit par les déchirements de son cœur. Il avait accompagné en Italie George Sand, voyage à propos duquel un biographe, M. Vapereau, ajoute : « Venise garde « les secrets que les *Lettres d'un voyageur* et « la *Confession d'un enfant du siècle* ont incom- « plétement révélés. » Ce dernier livre, écrit dans un style fiévreux, parfois jusqu'au délire, témoigne plus hautement encore que ne l'avait fait le livre de 1833 de la « maladie morale dont « l'auteur a été atteint, jeune encore ». *Rolla*, poëme publié en 1835, prête la forme versifiée aux plus virulentes formules du doute et de la négation. Jamais les tristesses de la foi perdue ne trouvèrent de semblables lamentations. Les *Nuits*, la *Lettre à Lamartine*, l'*Espoir en Dieu* témoignent de la préoccupation constante qui revient à cette âme, en quelque sorte exilée. « Où « est la foi? Que n'avons-nous la foi! Oh! ren- « dez-moi la foi! » Mais la fibre sainte est brisée dans le cœur du poëte, en proie au désespoir du scepticisme. Cependant par son originalité, sa souplesse, sa diversité, son charme et parfois sa puissance, l'œuvre de Musset tient le premier rang dans les œuvres de notre temps. C'est en lui qu'il faut chercher les strophes les plus naturellement inspirées, celles où l'auteur est grand par lui-même. L'*Ode à la Malibran* peut passer pour une des productions les plus belles en ce genre. Nous avons assez parlé des œuvres que Musset a, pour ainsi dire, composées avec les lambeaux de son cœur déchiré. Si ces œuvres ont largement contribué à le rendre célèbre, il a dû aussi un grand renom à ce qu'on pourrait appeler les œuvres de son esprit. En première ligne se placent plusieurs comédies, écrites sans intention de les risquer jamais sur la scène. Il fallut, pour qu'elles fussent jouées à Paris, qu'une actrice de la Comédie française, madame Allan, les eût d'abord produites en Russie, où elles avaient obtenu un grand succès. Dans ce genre d'ouvrages, Musset excelle à détailler finement l'analyse des passions. On a cru d'abord y trouver la résurrection assez inopportune du *marivaudage;* mais l'on a bientôt rendu justice à la franche originalité de l'auteur, qui puise continuellement dans ses observations personnelles, et qui donne à tout ce qu'il touche le cachet et le caractère particulier de son talent ennemi-né de ce qui est vulgaire. On a remarqué que les premières pièces de Musset, faites pour la lecture et non destinées au théâtre, ont eu presque toutes un beau succès, tandis que celles qu'il écrivit ensuite avec la scène en perspective ne réussirent que médiocrement. Cela tient sans doute à ce que l'auteur, sachant qu'il travaillait pour être joué, voulut faire quelques concessions aux exigences purement matérielles du théâtre, et perdit ainsi cette franchise d'allure qui donnait la vie à ses productions habituelles. D'ailleurs, à l'époque où ces pièces furent composées, la source vive de création commençait à être tarie chez l'auteur, qui, depuis un certain temps déjà, employait pour trouver l'inspiration des moyens très-déplorables. A côté de ses comédies, il faut ranger une série de petits romans ou nouvelles dont la plupart étincellent de verve. La conception en est presque toujours d'une fraîcheur charmante; le style est celui de l'auteur, vif, spirituel, attendri. *Frédéric et Bernerette* passe à bon droit pour le chef-d'œuvre de Musset romancier. Le duc d'Orléans avait fait nommer son ami le poëte bibliothécaire du ministère de l'intérieur; la révolution de 1848 lui ôta cette place, qui lui fut rendue plus tard par l'empereur Napoléon III. En février 1852, Alfred de Musset, qui, l'année précédente, avait publié un volume de vers, fut élu de l'Académie française en remplacement de Dupaty. Son discours, assez remarqué, fut un de ses derniers ouvrages; car depuis cette époque jusqu'à 1857, année de sa mort (1er mai), il ne donna plus que quelques rares morceaux en prose. Il s'éteignit à 47 ans, jeune encore, mais ayant cependant survécu à la vigueur du beau, de l'immense talent qui lui avait valu tant de célébrité. Ce talent, il déplorait de ne pouvoir le retrouver dans les surexcitations auxquelles il avait recours pour s'étourdir aux heures de détresse morale, toujours de plus en plus nombreuses pour lui. Un de ses amis nous dépeignait un jour les angoisses qui torturaient le poëte *déchu*, quand il se trouvait en face de son impuissance : ce récit nous fit frémir. Nous croyons qu'il aura suffi de signaler ce fait douloureux pour qu'on épargne à la mémoire de l'un des plus grands poëtes contemporains l'intolérante appréciation des faiblesses qui lui infligèrent la plus poignante expiation. Ces faiblesses de l'homme oubliées, nous devons constater que Musset avait marqué son passage dans les lettres par un caractère droit, généreux, obligeant. A l'époque où il allait fréquemment dans le monde, il y portait une individualité en tout point digne de ses œuvres les plus délicates; il avait l'abord sympathique, le physique distingué et causait fort spirituellement. Tous les hommes éminents de son temps furent ses amis, et l'on cite mainte preuve de la noble façon dont il entendait l'amitié. En somme, quel qu'ait été l'homme privé, l'œuvre du poëte restera ce qu'elle est : grande, éloquente et surtout significative en tête des œuvres contemporaines. L'on y trouve rassemblés plusieurs éléments, qui, pris isolément, suffiraient à illustrer plusieurs hommes; l'esprit, l'énergie, la grâce, la coquetterie, le terrible. Musset participe, mais en imprimant sur tout son caractère propre, de Voltaire, de Byron, de

Digitized by Google

Victor Hugo, de Lamartine; ajoutons des accents de Virgile, des lueurs de Dante et des naïvetés de nos vieux poëtes gaulois. Tous les instruments lui ont été familiers : il chante la sérénade de Séville, la barcarolle de Venise, la légende du Nord; il a redit le concert des séraphins et traduit les imprécations des réprouvés; il a prié et blasphémé; il s'est oublié dans la mansarde à jaser avec la grisette; il s'est attardé sur le sopha de la marquise; il a connu l'ivresse raffinée des soupers opulents et la basse orgie du comptoir d'étain. Et tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a senti, il l'a conté, il l'a dépeint en maître, comme il l'avait vu et senti. — Alfred de Musset a publié : 1° *Contes d'Espagne et d'Italie*, Paris, 1830, in-12; 2° *Poésies diverses*, ibid., 1831, in-12; 3° *Spectacle dans un fauteuil*, ibid., 1833, in-12; 4° *Confession d'un enfant du siècle*, ibid., 1836, in-12; 5° *Poésies nouvelles*, ibid., 1840, in-12; 6° *Comédies et proverbes*, ibid., 1840, 1848, 1851, in-12. Ce volume contient : *André del Sarto, Lorenzaccio*, les *Caprices de Marianne, Fantasio, On ne badine pas avec l'amour, Une nuit vénitienne*, le *Chandelier, Il ne faut jurer de rien, Un caprice*. Cette dernière comédie a été la première de celles de l'auteur qui ait été jouée (1848); les deux qui précèdent l'ont été ensuite, ainsi que les trois premières du recueil. 7° *Nouvelles*, ibid., 1841, 1846, in-12, recueil contenant les *Deux maîtresses, Frédéric et Bernerette*, déjà publiées en 1840, et le *Fils du Titien, Emmeline, Croisilles, Margot*, etc.; 8° avec MM. Tony Johannot et P.-J. Staal [Hetzel], *Voyage où il vous plaira*, ibid., 1842-1843, grand in-8°, fig. Musset tomba malade au moment de cette publication, ce qui fut cause qu'il n'y eut presque aucune part. 9° Avec M. Paul de Musset, son frère, un volume de nouvelles, dont deux lui appartiennent : *Pierre et Camille*, le *Secret de Jarotte*, ibid., 1848, in-12; 10° avec M. Emile Augier, l'*Habit vert*, proverbe joué, un acte, 1849, in-18; 11° *Louison*, comédie jouée, deux actes, 1849; 12° *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, proverbe joué, 1851, in-18; 13° *Bettine*, comédie en un acte, jouée, 1851, in-18; 14° un volume de poésies, 1852; 15° *Mademoiselle Mimi Pinson*, profil de grisette, suivi de *Conseils à une Parisienne, Marie, Rappelle-toi, Adieu*, nouvelles, ibid., 1853, in-32; 16° *Histoire d'un merle blanc*, 1853, in-12; et divers articles en prose dans des recueils, revues, journaux. Dans ces derniers temps, un certain scandale s'est fait en littérature à propos de la personnalité de Musset. George Sand publia un roman intitulé *Elle et lui*, où le public crut reconnaître le poëte mort; M. Paul de Musset fit paraître bientôt après *Lui et elle*, qui était une évidente et vive réfutation du premier livre. On croyait la question vidée, quand madame Louise Collet la réveilla en donnant *Lui*. Ainsi, pendant une année environ, la curiosité fut tenue en haleine par ces révélations vraies ou prétendues, qui eurent un certain retentissement et qui sont aujourd'hui oubliées, Dieu merci! M. Paul de Musset annonce qu'il va publier prochainement la correspondance de son frère. E. M—a.

MUSSOT. *Voyez* ARNOULD.

MUSSY (FRANÇOIS GUÉNEAU DE), médecin français, né en 1774, mort le 5 mai 1857 à Paris. Descendant d'une famille bourguignonne, il entra à l'école polytechnique en 1794. Mais il en sortit bientôt, parce qu'il ne voulait pas prêter le serment d'une haine éternelle contre la royauté. Plus tard Guéneau de Mussy fut attaché à l'école des ponts et chaussées en qualité de professeur. En même temps il se mit à étudier la médecine, et se fit recevoir docteur devant la faculté de Paris en 1803. Vers 1810, placé à la tête de l'école normale, s'il dut renoncer longtemps à la pratique de la médecine, il montra, d'un autre côté, de la manière la plus brillante, la diversité de ses aptitudes intellectuelles. Il pouvait suppléer presque tous les professeurs de cette institution, au point de ne jamais laisser l'établissement en souffrance. Après avoir quitté l'école normale, Guéneau de Mussy fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu vers 1818, et en 1823 membre de l'Académie de médecine. Chargé pendant une longue suite d'années des fonctions de rapporteur de la commission des remèdes secrets, il s'en acquittait avec une franchise si honnête, une science si éclairée et une fermeté si incorruptible, que l'Académie n'eut jamais la pensée de casser un seul des arrêts de Mussy, trop bien motivés. Longtemps il fut aussi l'un des administrateurs de l'institution des sourds-muets. Malgré la gratuité de ces fonctions, c'était dans le seul intérêt de l'humanité que Mussy prenait à cœur l'avenir de ces pauvres enfants avec toute la chaleur de son âme. Dans les discussions qui y avaient trait, sa parole avait une autorité incontestée. Aussi les diverses communications faites à plusieurs reprises par Guéneau de Mussy ont-elles avancé considérablement la question de la surdi-mutité. Ce savant, hors les rapports insérés dans les Actes de l'Académie de médecine, n'a publié aucun ouvrage particulier. Il était membre de la Légion d'honneur depuis 1822. R—L—N.

MUSTAPHA Ier, fut proclamé empereur des Turcs après la mort d'Achmet Ier, son frère, l'an de l'hégire 1026 (1617). Il est douteux si ce choix fut l'effet de la volonté du dernier sultan, ou celui de la politique des pachas, à qui le bas âge des enfants d'Achmet faisait redouter tous les troubles qui accompagnent une minorité. Mustapha, l'aîné des princes de la maison ottomane, occupa donc le trône impérial; mais il ne tarda pas à prouver à ceux qui l'avaient reconnu pour maître qu'il n'était qu'un tyran imbécile, entièrement incapable de gouverner. On le vit prodiguer follement les trésors de l'Etat, créer

Digitized by Google

pacha de Damas un itchoglan à peine sorti de l'enfance, dépouiller de son timar un des principaux officiers des spahis, pour en gratifier un paysan qui lui avait apporté à la chasse un pot d'eau fraîche. Ce fut lui qui fit arrêter le baron de Sancy, ambassadeur de France, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du prince polonais Koreski, fait prisonnier dans les guerres de Moldavie. Tous les ordres de l'Etat, la sultane validé sa propre mère, le mufti, le divan tout entier, se réunirent pour déposer ce stupide fantôme de souverain. On le fit descendre du trône au bout de quatre mois; il se laissa reconduire et renfermer au fond du sérail d'où il n'aurait jamais dû sortir. Une bizarrerie de la fortune le remit en évidence cinq ans après. Le jeune Othman, fils d'Achmet Ier et successeur de Mustapha, fut déposé par les janissaires qu'il voulait anéantir; la haine qu'ils portaient à l'un leur fit oublier le mépris qu'ils avaient pour l'autre, et le mannequin vivant, qui végétait dans une sombre prison, fut reporté de nouveau sur le trône des sultans l'an 1031 (1622). Sa stupidité ne l'avait pas abandonné; seulement, pour cacher la honte d'un retour si inconséquent, on publia que l'extérieur taciturne et recueilli du souverain restauré était l'effet de sa vie contemplative et des méditations sublimes et religieuses auxquelles il était adonné par le plus respectable excès de sagesse et de piété. Mais l'imbécillité de Mustapha se changea bientôt en démence et en fureur. Il courait la nuit dans les dortoirs des itchoglans, frappant à toutes les portes, appelant à haute voix Othman, qu'il priait de ressusciter pour revenir régner à sa place. Il poursuivait, le sabre à la main, tous ceux qu'il rencontrait, et s'applaudissait de les voir tomber sous ses coups; il mettait en pièces les meubles les plus précieux de son palais. La mesure se combla, et ceux qui avaient relevé cette odieuse idole la renversèrent de nouveau. Les janissaires se soulevèrent, et l'an de l'hégire 1032 (1623), Mustapha, renfermé cette fois à perpétuité, fit place à son neveu Amurath IV. Les Ottomans n'attentèrent pas à ses jours, par le respect qu'ils portent aux insensés. Il achevait de vivre méprisé ou plutôt oublié, lorsque le sultan son successeur prit ombrage de son existence, et le fit étrangler. Ainsi finit Mustapha Ier en 1639 à l'âge de 54 ans. Avant lui aucun sultan de la race ottomane n'avait été déposé, aucun n'avait régné aussi peu de temps, aucun n'avait succédé à son frère. S—y.

MUSTAPHA II, vingt-deuxième sultan des Ottomans, fils de Mahomet IV, succéda en 1106 (1695) à son oncle Achmet II, malgré les menées du grand vizir en faveur d'Ibrahim fils de ce prince. Mustapha avait environ trente-deux ans quand il monta sur le trône, et promettait un règne plus ferme et plus glorieux que celui de ses deux prédécesseurs Achmet et Soléiman. Dès la première année de son avénement, le pirate Mezzomorto reprit l'île de Chio aux Vénitiens, et Mustapha II marcha en personne contre les impériaux, commandés par l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste. Les revers des règnes précédents firent prendre pour des victoires des succès sans résultats décisifs, et le sultan rentra triomphant dans Adrianople. L'année suivante, il ramena en Hongrie une armée encore plus nombreuse; mais il trouva pour lui tenir tête le prince Eugène de Savoie, et la bataille de Zenta, livrée sur les rives de la Theiss en 1697, et gagnée par les chrétiens, força Mustapha de fuir honteusement, se trouvant heureux de réunir les débris de son armée sous les murs de Témeswar. Cédant alors aux plaintes et aux murmures de ses peuples qui demandaient la paix, le sultan sut la faire avec adresse et dignité, et le traité de Carlowitz, conclu en 1699, fait autant d'honneur à sa mémoire et à son règne qu'à l'habileté du négociateur (*voy.* MAUROCORDATO), malgré la cession de la Transilvanie aux impériaux, de Kaminieck aux Polonais, d'Azof aux Russes, et de la Morée aux Vénitiens. Cependant cette paix, à la fois glorieuse et utile à l'empire, amena la chute du prince qui l'avait sanctionnée. De retour dans sa capitale, Mustapha ne tarde pas à se rendre dans une de ses maisons de plaisance, où il se livre à la chasse et aux plaisirs; les murmures du peuple et des soldats l'obligent d'en sortir, et il se retire à Adrianople. Son absence augmente le désordre que le mécontentement avait occasionné à Constantinople. La déposition du grand vizir Houcéin, ministre ami de la paix, calma momentanément les esprits; mais son successeur Daltaban la désapprouva et tenta, par ses intrigues, de recommencer la guerre et de perdre à la fois le drogman Maurocordato, le reis effendi Ramy et le mufti Feyz-ullah. Le sultan fit tomber la tête du grand vizir, et cette exécution causa la révolte de 1703. Elle éclata à Constantinople par l'imprudence du caïmakam Abdallah Koproli, à peine âgé de vingt ans, qui indisposa les troupes. C'était le gendre du mufti qui était universellement détesté. Les séditieux se choisissent des chefs, nomment un mufti, de nouveaux ministres, et marchent sur Adrianople au nombre de cinquante mille hommes. Les troupes que le sultan leur oppose, loin de leur résister, passent dans leurs rangs. En vain Mustapha abandonne le vieux mufti à la haine des rebelles, qui lui font souffrir mille indignités. En vain il s'abaisse jusqu'à flatter leurs chefs, et à les confirmer dans les dignités qu'ils ont usurpées. Ce prince, qui n'avait point un caractère cruel, ne voulut pas conserver le trône en sacrifiant Achmet, son frère, que les révoltés voulaient proclamer son successeur. Se résignant à son sort, il lui remit l'aigrette impériale le 24 août (ou le 20 septembre selon l'*Art de vérifier les dates*). Epargné à son

Digitized by Google

tour par Achmet III, Mustapha II acheva sa vie dans l'intérieur du sérail; il mourut d'hydropisie l'année suivante, à l'âge de 40 ans, après en avoir régné huit, et laissa le souvenir d'un prince qui n'avait pas rempli les espérances que ses commencements avaient données. Il fut religieux et justicier, appliqué, économe, ennemi de la mollesse et des voluptés. La confiance aveugle qu'il eut dans le mufti Feyz-ullah remplaça la sagesse et la fermeté qu'il avait annoncées d'abord par la faiblesse et la timidité qui le perdirent. A—T et S—Y.

MUSTAPHA III, l'aîné des enfants du sultan Achmet III, succéda en 1757 à son cousin Osman III. Pendant vingt-sept années d'intervalle, depuis le détrônement d'Achmet jusqu'à la mort d'Osman, Mustapha avait vécu renfermé, placé entre l'ennui et l'inquiétude, frappé sans cesse de la crainte de voir le poison terminer ses jours. Les grands de l'empire le crurent faible, et se flattèrent de gouverner sous son nom: le peuple espéra qu'il serait prodigue: les uns et les autres se trompaient. « Loin d'imiter la faiblesse de « mon prédécesseur, dit-il au grand vizir lui-« même qui l'asseyait sur le trône, je conserve-« rai mes ministres tant que je serai content de « leurs services; s'ils le méritent, je les punirai. » Comme il passait devant les odas des janissaires, après avoir ceint le cimeterre à la mosquée d'Eïoub, on lui présenta le sorbet, suivant l'usage: « Camarades, dit-il aux commandants en « leur rendant la coupe, s'il plaît à Dieu nous « le boirons ensemble, au printemps prochain, « sous les murs de Bender. » Ce caractère guerrier plaisait à des soldats que dix-huit ans de paix indignaient depuis trop longtemps. Cependant le grand vizir Raghib-Pacha, qui obtint toute la confiance de Mustapha III, et qui la méritait, lui fit adopter des dispositions plus pacifiques, qui, dans les circonstances où était l'Europe, ne convenaient ni à la gloire ni à l'intérêt de l'empire ottoman. Il s'occupa d'abord de réformes économiques, supprima plusieurs emplois inutiles, diminua le luxe du sérail, renouvela les lois somptuaires et les anciennes ordonnances sur le costume obligatoire des Grecs, des Arméniens et des juifs. Ce ne fut qu'en 1768 que la Porte ouvrit les yeux, et commença à se mêler de la révolution de Pologne et de la querelle des Russes et des Polonais. La mort du grand vizir Raghib-Pacha laissa éclater la guerre entre les cours de St-Pétersbourg et de Constantinople. Mustapha prit les armes en 1769; il aurait dû commencer à combattre dès l'année 1763. La première campagne, entreprise sous de fâcheux auspices (*voy.* MEHEMET-EMYN), aboutit pour le sultan à la perte de Choezim, de la Moldavie et d'une partie de la Valachie; celle de 1770 fut encore plus désastreuse, elle fut signalée par la terrible bataille navale de Tchesmé, près de l'île de Scio, par l'incendie de la flotte ottomane, la défaite du khan de Crimée sur le Pruth, la déroute de l'armée du grand vizir à l'embouchure de cette rivière, et par la perte de Bender, de la Bessarable et de plusieurs îles de l'Archipel. Dans le même temps, l'Albanie et la Morée, excitées par les Russes, tentaient de se soulever; Ali-Beyg s'emparait de l'Egypte et la dérobait à la domination du Grand Seigneur; le cheik Dhaher régnait en prince indépendant sur une partie de la Syrie, et les Turcs disputaient avec peine le Danube à leurs ennemis. En 1771, la Crimée tomba au pouvoir des Russes; enfin en 1772, sous la médiation de l'empereur et du roi de Prusse, le congrès de Focziani fut convoqué et rompu presque aussitôt; des conférences de Boukharest n'eurent pas plus de succès. La guerre continua, et la campagne de 1773 procura quelques avantages aux Ottomans. Le courage de Mustapha n'était pas abattu; ce prince avait le projet de se mettre à la tête de ses armées, mais ses forces physiques ne répondirent pas à la vigueur de son caractère. A la fin de 1773, sa santé s'affaiblit visiblement; il fit appeler Abdul-Hamid, son frère et son successeur, lui recommanda son fils Sélim, devenu depuis Sélim III, et mourut le 21 janvier 1774, âgé de 58 ans. Mustapha III était né avec un jugement sain, un cœur droit, et ses mœurs étaient austères; il s'était instruit dans sa prison par l'étude de l'histoire et des lois; il avait l'élocution facile, mais l'esprit médiocre. L'incapacité de ses généraux fut la seule cause de ses revers; il n'eut pas de grands talents, mais du zèle et de bonnes intentions. Dans des circonstances moins difficiles, elles eussent suffi pour opérer de grandes choses; cette gloire fut refusée au règne de Mustapha III. Le portrait que Catherine II en a tracé dans une lettre à Voltaire n'est qu'un jeu d'esprit ou un trait de malignité. C'est sous le règne de ce prince que la Russie inspira aux Grecs cet esprit d'indépendance, ces principes de liberté qu'ils portent aujourd'hui jusqu'à l'exaltation, et qui peut amener de grands changements dans le système politique de l'Europe. A—T et S—Y.

MUSTAPHA IV, vingt-neuvième empereur ottoman, fils aîné du sultan Abdul-Hamid, fut tiré du vieux sérail et porté au trône par la révolution qui en précipita le malheureux Sélim III, son cousin germain, le 29 mai 1807. La mort de quelques ministres et des chefs de la nouvelle milice, nommée *Nizam-djedid*, instituée par Sélim, ayant apaisé les janissaires, la tranquillité fut bientôt rétablie à Constantinople, mais l'insurrection gagna les provinces. Le grand vizir, qui commandait l'armée de Valachie contre les Russes, et qui venait d'obtenir quelques succès, fut massacré par les séditieux. Le pacha de Bagdad fut assassiné par son kiaya, que la Porte lui donna pour successeur. Les pachas de Damas et de Tripoli se firent la guerre. Celui d'Alep fut chassé par les janissaires. Les Wahabis, maîtres

Digitized by Google

des deux villes saintes en Arabie, continuaient leurs progrès sur les frontières de la Syrie, et s'emparaient d'Anah sur l'Euphrate. Les Russes attaquaient l'empire ottoman en Europe, battaient en Asie le pacha d'Erzroum, et secondaient les efforts des Serviens, qui combattaient sous les ordres du fameux Czerni George, pour recouvrer leur indépendance. Telle était la situation des affaires lorsque Mustapha IV fut proclamé sultan. Il publia un firman pour renouveler la déclaration de guerre contre la Russie. Il promit de rétablir les anciens usages, les anciennes limites de l'empire, supprima les nouveaux impôts, abolit toutes les institutions de Sélim, et détruisit même l'imprimerie de Scutari. Quelques événements heureux signalèrent le court règne de Mustapha. Le capitan-pacha, Seid-Aly, combattit avec avantage la flotte russe de l'amiral Siniawin, près de Tenedos, et mérita les éloges, les distinctions et le surnom de *ghazy* (vainqueur des infidèles), que lui donna son souverain dans une audience solennelle. La paix de Tilsitt et la médiation de la France amenèrent la conclusion d'un armistice, qui fut signé le 24 août entre la Russie et la Porte Ottomane, et d'un second entre cette dernière puissance et les Serviens. Les Anglais, qui, sous le règne de Selim, avaient forcé l'entrée des Dardanelles et menacé les murs du sérail, et qui, deux mois avant la chute de ce prince, s'étaient emparés d'Alexandrie, échouèrent sous Mustapha en voulant renouveler la première expédition. Lord Paget, leur ambassadeur, ne réussit pas mieux dans sa négociation pour obtenir que l'Egypte fût remise aux Anglais pendant tout le temps qu'ils seraient en guerre avec la France. Leurs troupes, taillées en pièces par celles du caïmakam, Mohammed-Aly, alors gouverneur de l'Egypte, dans une tentative qu'elles firent sur Rosette, furent bloquées dans Alexandrie par ce pacha, qui les contraignit de capituler et de rendre cette ville, où il entra le 22 septembre. Malgré ces succès, malgré la sévérité que déploya Mustapha pour réprimer les insolentes prétentions des janissaires, malgré les mesures qu'il prit pour leur opposer un nouveau corps de troupes disciplinées à l'européenne, mais habillées à la turque, il éprouva le même sort que Selim. Ce dernier avait encore de nombreux partisans; Mustapha-Baïracdar, pacha de Roudschouk et commandant l'armée d'observation sur le Danube, était secrètement leur chef. A la tête de ses troupes, il vint trouver le grand vizir, Tcheleby-Mustapha, dans son camp d'Adrianople, le força de se joindre à lui, et tous deux marchèrent sur Constantinople. Après avoir campé plusieurs jours devant cette capitale, il y entra le 28 juillet 1808, fit prononcer la déposition du sultan Mustapha par le mufti et les ulémas qui lui devaient leur nomination, et s'avança vers le sérail en demandant Selim, que ce prince refusait de livrer. Selim est égorgé, et son cadavre, offert à ses défenseurs, les anime plus encore à le venger. Mustapha est relégué dans la prison qu'avait occupée ce malheureux prince, et Mahmoud II, frère de Mustapha IV, est proclamé sultan. Mustapha-Baïracdar obtient les sceaux de l'empire; il s'attache à détruire le parti du dernier monarque et à rétablir les institutions de Sélim. Une nouvelle révolution éclata le 14 novembre; Mustapha et sa mère en furent les plus illustres victimes: le grand vizir le fit étrangler le 15, avant de se faire sauter en l'air (*voy.* MUSTAPHA-BAÏRACDAR). Le corps de ce prince fut porté le 18 dans le tombeau de son père Abdul-Hamid, et le lendemain il lui naquit un fils, neveu du sultan Mahmoud, aujourd'hui régnant. A—T.

MUSTAPHA, prétendu fils de Bajazet Ier, est mis par quelques historiens au nombre des imposteurs insignes. C'est un problème historique que de savoir si Mustapha, le fils aîné de Bajazet Ier, qui combattait auprès de son père à la désastreuse journée d'Ancyre, resta dans la foule des morts. Le sultan Mahomet Ier, son frère, et Amurath II, son neveu, n'eurent jamais de certitude à cet égard. La preuve en est dans le soin qu'ils ont eu de poursuivre et de faire mettre à mort trente individus qui prirent le nom de ce légitime héritier du trône ottoman. Le plus remarquable de ces imposteurs, si ce n'est pas le prince Mustapha lui-même, est celui qui, douze ans après la bataille d'Ancyre, parut en Valachie, reconnu et soutenu par Cinéis, gouverneur de Nicopolis et maître des rives du Danube. La vie politique de ce dernier, dont l'ingratitude et l'adresse égalaient la bravoure et l'ambition, jette une grande défaveur sur le souverain, véritable ou supposé, pour lequel il combattit; mais la vraisemblance de complicité entre le protecteur et le protégé ne complète pas les preuves sur lesquelles l'historien doit asseoir son jugement. Quoi qu'il en soit, ce faux ou vrai Mustapha devint formidable. Mahomet Ier le défit en bataille rangée; et le prince ou l'imposteur vaincu se jeta dans Thessalonique, place forte de l'empire grec, dont le gouverneur Lascaris refusa de le livrer. L'empereur Manuel, ami de Mahomet Ier, mais qui soumettait ses affections à sa politique, feignit d'être arrêté lui-même par les lois de l'hospitalité, et ne voulut pas permettre que Mustapha, quel qu'il fût, se vît arraché de l'asile où il avait cru trouver son salut. L'île de Lemnos fut le lieu de son exil, et lui servit de prison jusqu'à la mort de Mahomet, en 1421. Manuel, quitte envers l'amitié, mais non pas sourd à la voix de ses intérêts politiques qui le portaient à susciter des ennemis aux Ottomans et à Amurath II, Manuel rendit la liberté à Mustapha sous des conditions et des serments que ce dernier viola avant d'avoir perdu de vue le seuil de sa prison. Cette lâcheté, cet oubli des engagements les plus sacrés, semblent déposer contre sa naissance et ses pré-

Digitized by Google

tentions; car on veut retrouver les sentiments généreux dans les princes ou dans ceux qui sont dignes de l'être. Quoi qu'il en soit encore, Mustapha fut reconnu dans Gallipoli, où il débarqua, et dans l'hexamilion de Thrace. Se trouvant à la tête de 60,000 hommes, commandés par ce même Cinéis qui avait suivi sa fortune, il fut reçu dans Adrianople aux acclamations de tout le peuple. Mais son ingratitude lui avait aliéné l'empereur Manuel, son libérateur, et Cinéis, son soutien, se laissa acheter. Mustapha, abandonné, saisi, fut emmené chargé de chaînes et vivant à Amurath II. Il fut exposé dans Adrianople même aux insultes du peuple, qui ne vit plus qu'un imposteur dans un malheureux; et ce faux ou vrai Mustapha termina sur un gibet son équivoque destinée. S—Y.

MUSTAPHA, fils aîné du sultan Mahomet II, reçut de son père la souveraineté de la Caramanie, dont les princes venaient d'être chassés et dépouillés en punition de leurs révoltes continuelles. Le jeune Mustapha, marchant sur les traces de son père, combattit, l'année 1469, un général d'Ouzoun-Haçan, roi de Perse, le fit prisonnier et l'envoya chargé de chaînes au sultan son père. La campagne suivante, il eut en tête Ouzoun-Haçan lui-même. Mustapha commandait la gauche des Ottomans, et Zeinel-beyg, fils du roi, l'aile droite des Persans. Les deux princes se joignirent corps à corps, et la mort de Zeinel-beyg, que Mustapha tua de sa propre main, procura une victoire complète et un triomphe de plus à Mahomet II. Mais ces titres de gloire ne garantirent pas le jeune prince, qui donnait de si belles espérances, de la sévérité et peut-être de la jalousie du sultan son père. Mustapha, après sa victoire, était de retour à Constantinople; le grand vizir Sadik-Ahmed était resté à la tête de l'armée contre les Persans. Ses femmes, gardées dans son harem, n'en sortaient que pour aller à la mosquée ou aux bains publics. L'une d'entre elles rencontra Mustapha, et, par mégarde ou avec intention, laissa tomber son voile et se laissa voir à lui. Enflammé d'une passion subite, il la suivit, força l'entrée des bains que la loi musulmane interdit à tous les hommes sans distinction, et enleva cette beauté qui l'avait séduit. Mahomet II fit venir son fils, lui adressa les reproches les plus durs; mais ayant appris que le jeune prince avait osé s'en plaindre, il le fit étrangler trois jours après. S—Y.

MUSTAPHA, fils de Soléiman Ier, et d'une esclave nommée Bosphorone, était l'aîné de tous les enfants de cet illustre sultan. L'empire lui était assuré; il joignait à ses droits d'aînesse l'affection des peuples et celle des soldats; mais l'ambition, la haine et la jalousie de Roxelane, d'abord favorite, ensuite épouse du vieux sultan, donnaient au prince Mustapha une implacable ennemie dans une marâtre. Cette odieuse femme le calomnia auprès de Soléiman, et trouva dans le grand vizir Roustam un complice qui appuya ce mensonge. On essaya de louer sans mesure le jeune prince qu'on voulait perdre; et le cœur du grand Soléiman, que l'âge avait rendu soupçonneux, s'ouvrit à toutes les impressions de la crainte. L'exemple domestique de Sélim Ier et de Bajazet II l'avertissait que Mustapha pouvait songer à lui succéder avant le temps; et quand Roxelane et Roustam avaient le soin de vanter avec adresse les vertus, l'affabilité, la bienfaisance de son fils, le père, ombrageux et jaloux, ne voyait avec chagrin qu'un ambitieux qui se faisait des amis. Un eunuque, chargé autrefois de l'éducation de Mustapha et vendu à Roxelane, écrivit que son prince s'était assuré de l'appui du soft de Perse, et qu'il allait profiter de cette alliance secrète et de l'amour de l'armée pour donner l'essor à sa coupable ambition. Soléiman, crédule et aveuglé, sans rien approfondir, demanda un fetfa au mufti, qui ne le refusa point, par bonne foi ou par complicité avec les ennemis du prince innocent, et la mort de Mustapha fut résolue. Ce prince était dans son gouvernement d'Amasie, l'armée ottomane campait dans le voisinage; Soléiman s'y rendit et ordonna à son fils de venir le trouver. La victime se livra elle-même. Mustapha, sans défiance, parce qu'il était sans reproche, entra dans la tente de son père : il n'y trouva que des bourreaux qui l'étranglèrent, sans que Soléiman, témoin caché de cette horrible scène, entendît un instant le cri de la nature; tant on avait à ses yeux noirci son fils innocent. Ainsi périt un prince qui promettait d'égaler tous les héros de la dynastie d'Othman; un prince dont le seul crime fut d'être haï de Roxelane et trop aimé des Ottomans. Il périt l'an de l'hégire 960 (1553). La terrible catastrophe qui signala son injuste et touchante mort a été transportée sur la scène française. Belin donna au théâtre *Mustapha et Zéangir*, en 1705. Chamfort, qui surpassa Belin, composa sous le même titre une tragédie semblable, qui réussit, en 1777. M. de Maisonneuve traita le même sujet, en 1785, sous le nom de *Roxelane et Mustapha*, et égala au moins le seul rival qui se fût montré digne de son sujet. S—Y.

MUSTAPHA (le faux), prétendu fils de Soléiman le Grand, ne présente pas à la critique historique la même incertitude que le prétendu fils de Bajazet Ier (*voy.* ci-dessus). Il y avait moins d'un an que Soléiman avait sacrifié son fils Mustapha lorsque ce nom, cher aux soldats et au peuple qui le pleuraient encore, servit de moyen à la trame la plus odieuse; elle était ourdie par Roxelane et contre le sultan lui-même, au profit de Bajazet, fils de cette femme ingrate, ambitieuse et barbare. Un esclave d'une adresse et d'une audace extraordinaires fut instruit par ses ordres du rôle qu'il devait remplir; cet homme avait une ressemblance parfaite avec l'infortuné Mustapha, et quand on se fut assuré qu'il pouvait jouer son

Digitized by Google

personnage avec succès, l'infâme complot s'exécuta. L'an de l'hégire 961 (1554), l'imposteur se montra près de Nicopoli; il parcourut tout le pays qui est entre le Danube, la Valachie et la Moldavie, lieux où la mémoire de Mustapha avait laissé le plus de souvenirs et de regrets; il ne se montrait qu'avec précaution; le petit nombre de gens affidés qui étaient à sa suite répandaient tous les bruits qui pouvaient le mieux accroître la compassion, l'intérêt et l'indignation. Lui-même, en se découvrant avec adresse, ne paraissait jamais que se trahir; la populace, curieuse de le voir, semblait le forcer à faire l'aveu de ses dangers et de la cruauté de son père; il avait soin d'apprendre comment elle avait été trompée. « Je savais, disait-il, combien le sultan mon père « était irrité contre moi lorsqu'il m'envoya l'or- « dre, à Amasie, de venir le trouver. Je n'osais « obéir; de fidèles amis m'engagèrent à prodi- « guer l'or et les promesses pour persuader à un « homme obscur, qui me ressemblait parfaite- « ment, de se présenter à ma place aux premiers « regards de mon père. Des lâches apostés l'ont « étranglé inhumainement, et ont ensuite porté « devant la tente impériale son cadavre qu'on a « cru le mien. J'ai fui; j'ai traversé le Pont, cô- « toyé le Bosphore pour me réfugier dans ces « contrées, persuadé que j'y trouverais des se- « cours et des amis; ne m'abandonnez pas, atta- « chez-vous à ma fortune, je veux combattre « pour conserver ma vie; et je ne veux conser- « ver ma vie que pour vous rendre heureux. » Bientôt le faux Mustapha eut un parti considérable; il se vit à la tête d'une armée composée d'hommes obscurs, de janissaires, ou de gens distingués, les uns trompés, les autres feignant de l'être. L'imposteur annonçait le projet de marcher sur Constantinople. Roxelane et Bajazet souriaient secrètement au succès de leurs coupables manœuvres, et comptaient briser, quand il en serait temps, l'instrument dont ils se servaient; ils fixaient l'accomplissement de leur crime à la mort même de Soléiman et de Sélim, qui devaient périr sous les mêmes coups. Mais le vieux sultan n'attendit pas que l'imposteur fût devenu invincible, et quelque sûr qu'il fût d'avoir fait mourir Mustapha et de ne point s'être trompé dans sa vengeance, il n'en craignit pas moins d'être détrôné par le fourbe qui avait trouvé des sujets et des soldats en prenant le nom de prince. Il donna ordre à son grand vizir (*voy.* Achmet) de marcher sans nul délai avec ses vieilles troupes et de prendre vivant le faux Mustapha. L'armée de ce dernier n'attendit pas les hasards d'une telle lutte. A l'approche du danger, ce ramas confus se dissipa; l'imposteur voulut fuir avec ses complices les plus intimes, ils tombèrent tous entre les mains d'Achmet. Le faux Mustapha avoua, au milieu des tourments, le crime dont il n'était que l'instrument, et nomma Bajazet seul, parce que l'adroite Roxelane avait agi sans paraître. Un ordre de Soléiman fit jeter secrètement dans la mer le faux Mustapha (*voy.* Bajazet). S—y.

MUSTAPHA (Jean-Armand), voyageur, était un mahométan qui, après avoir parcouru divers pays, vint en France, où il embrassa la religion chrétienne. Il paraît qu'il dut beaucoup aux bienfaits du cardinal de Richelieu, qui, probablement, l'employait comme interprète. Ce fut en cette qualité qu'il accompagna le commandeur de Razilly dans deux voyages à la côte occidentale de Maroc; il en a écrit la relation sous ce titre : *Voyages d'Afrique, où sont contenues les navigations des François, entreprises en* 1629 *et* 1630, *ès côtes des royaumes de Fez et de Maroc; le traité de paix fait avec les habitants de Salé, et la délivrance de plusieurs esclaves françois, ensemble la description des susdits royaumes, villes, coutumes, religions, mœurs et commodités de ceux du pays*, Paris, 1632, 1 vol. in-12. C'est principalement du second voyage qu'il est question dans ce livre. Razilly partit de l'île de Ré le 20 juin, et y fut de retour le 25 novembre. Par sa fermeté il délivra les esclaves français détenus à Salé, et conclut avec cette ville un traité avantageux; mais son zèle échoua contre la mauvaise foi de l'empereur de Maroc, qui différa toujours de relâcher les malheureux qu'il retenait dans sa capitale. De ce nombre était Paul Imbert, pilote des Sables-d'Olonne, qui vécut encore longtemps dans l'esclavage; car, dans une *Lettre écrite en réponse de diverses questions curieuses sur les parties de l'Afrique où règne aujourd'hui Muley-Arxid, roi de Tafilette*, par M***, qui a demeuré vingt-cinq ans dans la Mauritanie, Paris, 1670, 1 vol. in-12 (1), l'auteur parle de Paul Imbert, « lequel, « dit-il, nous faisait souvent récit de son voyage « de Tombouctou comme d'un voyage de grandes « fatigues et de grande conséquence ». Combien il est à regretter que cet écrivain ne nous ait pas fait connaître en détail le résultat de ses conversations avec Paul Imbert! Mustapha donne une description exacte de l'empire de Maroc. Il a souvent recours à l'ouvrage de Jean Léon, et en convient; mais il ajoute aux notions tirées de ce livre un grand nombre de particularités intéressantes, et il discute habilement plusieurs points de géographie. Mustapha avait dessein de publier toutes les observations qu'il avait faites durant son séjour en Turquie, Perse, Egypte, Grèce et Barbarie; il ne paraît pas qu'il ait effectué ce projet. E—s.

MUSTAPHA (Ben-Ismael ou Ismaïs), issu d'une des plus anciennes familles de la tribu des Douairs, dans la province d'Oran, fut successivement agha

(1) Cet opuscule forme la 3e partie du livre suivant : *Histoire de Muley-Arxid, roi de Tafilette, Fez, Maroc et Tarudent, avec la Relation du voyage fait en* 1665, *vers ce prince, pour l'établissement du commerce en ses Etats*. Chacun de ses ouvrages a une pagination particulière. Le premier est traduit de l'anglais; le second, qui souvent se trouve seul, est de Roland Frejus de Marseille; il est peu instructif.

Digitized by Google

des Turcs, chef indépendant de sa tribu et de celle des Smélas, enfin maréchal de camp au service de la France. — Il naquit à Aïn-el-Amriah, sur les bords du Rio-Salado. Lui-même ne pouvait préciser le jour où il vint au monde; mais, quoiqu'il supportât admirablement le poids de la vieillesse, il était impossible de ne pas lui attribuer un âge très-avancé. Au moment de sa mort, qui arriva le 23 mai 1843, il devait avoir au moins 80 ans. N'ayant jamais cessé de monter à cheval au milieu des loisirs de la paix, il se livrait à de longs exercices pour entretenir l'agilité de ses membres, et on l'a vu, sur les places d'Oran et d'Alger, manier avec autant de vigueur que d'adresse de fougueux coursiers, sur lesquels il donnait des leçons à son jeune fils. — Abd-el-Kader n'a pas eu de plus opiniâtre et de plus formidable adversaire, la France de plus fidèle ami. Les prières, les menaces de l'émir, les revers mêmes, rien ne put l'ébranler, et il combattit jusqu'au dernier moment contre lui. Sa valeur brillante et son importance dans sa tribu étaient déjà appréciées par le chef turc qui commandait à Oran, lorsqu'en 1806, à la mort de son frère Kaddour, il fut choisi pour diriger en qualité d'agha la milice d'élite et privilégiée connue sous la dénomination de *maghzen*, composée des tribus les plus guerrières et qui fournissaient le plus de garanties au gouvernement. Mustapha justifia bientôt cette confiance, et, sous les murs de la capitale où son maître était assiégé, il défit les Arabes révoltés contre lui. Ce fut à la suite d'un de ces combats, où ses tribus victorieuses avaient anéanti la ligue qui menaçait incessamment les Turcs, qu'eut lieu sa première rencontre avec Abd-el-Kader et son père, le marabout Mahiddin. Tous les deux furent pris et conduits devant le bey Hassan; leurs têtes allaient tomber, quand Mustapha, touché de la jeunesse du futur sultan, dont il ne pressentait guère la destinée, se fit garant de la soumission du père et du fils, et parvint à les soustraire à la mort. La seule peine de leur rébellion fut un an d'emprisonnement, après lequel une longue hospitalité leur fut donnée dans la maison même de Hassan. S'il faut ajouter foi à des bruits peu croyables, Mustapha, entraîné par un tendre souvenir pour la femme de Mahiddin, aurait obtenu le salut de ses hôtes par des soins heureux auprès de celle du bey. Bientôt après, d'autres ennemis excitèrent la sollicitude de Hassan. Le chef des tribus dont Aïn Madi est la ville principale, entre l'Atlas et le désert, avait levé l'étendard de l'insurrection. Le bey court l'attaquer sous ses remparts; mais il est obligé de se retirer, laissant une partie de ses soldats tués ou blessés au pouvoir de Tedgini, qui s'élance à la poursuite des vaincus, les enferme dans Mascara et les y assiége. Mustapha, venu à marches forcées, fond sur lui à la tête de ses cavaliers, enfonce le carré au milieu duquel Tedgini faisait une résistance désespérée, le taille en pièces et se couvre de gloire. — Tels sont les faits principaux qui ont marqué la première période de la vie de Mustapha. Après la chute de Hussein, pacha d'Alger, et lorsqu'en 1830 notre domination commençait à s'établir parmi les populations du nord de l'Afrique, le bey Hassan abandonna Oran, qui demeura en la possession de Mustapha et de sa troupe. Peu de temps après, l'agha céda la place à une garnison française, et vit ses tribus se désunir et le laisser seul avec ses fidèles Douairs. Cependant il ne devait pas rester longtemps oisif. Il semblait que sa destinée fût de servir la France et de se battre pour elle, même à son insu et avant de s'être lié par le contrat qu'il a observé d'une manière si religieuse. L'empereur de Maroc, profitant des troubles de la ci-devant régence, essaya de faire la conquête d'une province qui lui donnerait une des plus belles situations maritimes de la Méditerranée. Tout cédait à cette entreprise; le général Bayer, qui y commandait des forces insuffisantes, était étroitement cerné dans la ville. Soit que l'espoir de constituer une nationalité arabe ait inspiré sa conduite, soit qu'il ait cédé à des sentiments plus personnels, Mustapha ne voulut pas reconnaître ce nouveau maître. Il parvint à réunir les hommes qu'il avait déjà conduits à la victoire, attaqua les Marocains, les défit et les força à regagner leurs terres. Mais il paya bien cher ce succès. L'or de l'empereur circula autour de lui: les Smélas et les Beni-Amers, gens de rapine et faciles à corrompre, l'abandonnèrent une fois encore. Mustapha, trahi, fut enlevé du milieu de ses Douairs, où l'on faisait semblant de négocier la paix avec lui, et conduit à Tanger. Heureusement un ambassadeur français arriva sur ces entrefaites auprès d'Abderrhaman et exigea la liberté du chef arabe, qui fut la première concession faite par ce voisin inquiet et incommode. A son retour, Mustapha fut consterné du spectacle inattendu qui se présenta à ses yeux. Abd-el-Kader, proclamé comme prédestiné des Arabes, avait révélé sa puissance jusqu'aux environs d'Oran, où plus de 12,000 combattants étaient sous ses ordres. Après avoir fait sa paix avec le général Desmichels et reçu le titre d'émir, il régnait en souverain sur un vaste territoire. Les Beni-Amers avaient refusé de lui payer le tribut; pour les y contraindre, les Douairs et les Smélas de Mustapha furent dirigés contre eux; mais, ayant fait leur soumission et déposé les armes, l'émir prescrivit à celui-ci de cesser toute hostilité. Le vieil agha, indigné de recevoir des ordres du jeune homme qu'il avait vu si petit devant lui et auquel il avait sauvé la vie, entraîna ses tribus à la désobéissance, et redevint menaçant et redoutable. Abd-el-Kader se hâta d'atteindre ceux qu'il considérait déjà comme ses sujets insoumis; mais, dans la nuit du 12 avril 1834, il se laissa surprendre, et, malgré la supériorité du nombre, il

Digitized by Google

fut mis dans une complète déroute. « Démonté « et presque sans armes, dit M. Pélissier dans ses « *Annales algériennes* (t. 2, p. 168), il allait périr « ou être pris, lorsque son cousin et beau-frère, « Mouloud-ben-Sidi-Moutaled, homme d'une force « prodigieuse, l'arracha de la mêlée et le mit sur « son cheval. Il rentra presque seul à Mascara, « où son ennemi n'osa le poursuivre. » Mustapha avait eu des rapports avec le général Desmichels, qui avait voulu l'investir du titre de bey d'Oran, qu'il refusa par un reste de haine contre le nom chrétien; mais, embarrassé de sa victoire, il voulut renouer des relations amicales, et il essaya de confondre ses intérêts avec ceux du nouveau gouvernement. Il est curieux de voir la lettre que son frère Mazari écrivit à ce sujet et que le général rapporte dans le compte rendu de ses opérations en Afrique (p. 151) : « Je vous « annonce que le fils de Sidi-Mahiddin vient de « faire une expédition contre nous. Nous étions « loin de nous y attendre ; nos camps étaient « sur la route de Tlemcen. Il a fui devant nous, « et nous l'avons poursuivi, tuant sans relâche. « Il a perdu 340 cavaliers. Nous avons pris ses « tentes, ses tambours, ses propres chevaux sel- « lés et les mulets qui portaient ses bagages. « Surpris par nous pendant la nuit, ses cavaliers « se sont dispersés. Les plus adroits ont sellé « leurs chevaux à la hâte et se sont échappés ; « mais le plus grand nombre a été réduit à en- « fourcher des ânes. C'est ce qu'a fait le bey « lui-même. Vous pouvez vous le représenter, « fuyant, sans selle et sans bride, sur cette mon- « ture. Nous avons pris chevaux, tentes et mu- « lets, et nous sommes partis sains et saufs, et « enrichis. Nous avons maintenant l'intention de « retourner dans notre pays et d'approvisionner « vos marchés. Nous vous demandons comme « auparavant de ne point être inquiétés dans « notre commerce avec vous. Quand nous serons « de retour, nous irons vous voir pour conférer « dans l'intérêt de tous. Ecrivez-nous une lettre « pour nous rassurer, » etc. — Mais le général Desmichels, lié par son traité, ne voulut point favoriser l'adversaire d'Abd-el-Kader. Il ranima celui-ci, abattu par sa défaite, lui fournit des armes et l'aida de son expérience militaire. L'émir réussit d'abord à enlever des alliés à son vainqueur; il retourna ensuite sur le champ de bataille, et une nouvelle et sanglante rencontre eut lieu le 12 juillet à El-Merhéas. Mustapha était réduit aux Douairs, aux versatiles Smélas et à ses nouveaux amis, les Angads. La victoire fut d'abord douteuse ; mais l'heureux émir finit par prendre sa revanche, et son rival, abandonné des siens, fut obligé d'implorer sa clémence. Abd-el-Kader n'avait peut-être pas oublié ce que lui et son père devaient au vieil agha, dont le sang coulait d'une large blessure ; il le traita avec générosité et bienveillance. Mustapha alla cacher son malheur à Tlemcen, dans le Méchouar, forteresse occupée par une garnison turque. Là une basse trahison l'attendait encore. Invité à une fête donnée dans la campagne et à laquelle il se rendit sans défiance, il fut de nouveau enlevé, amené devant l'empereur de Maroc, qui, cette fois, s'empressa de lui rendre la liberté et punit sévèrement les lâches qui l'avaient livré. Retourné à Tlemcen, les Turcs et les Coulouglis le mettent à leur tête ; il défend la place contre l'émir, assez longtemps pour que le maréchal Clauzel puisse la recevoir de ses mains. Le 12 janvier 1836, à l'approche de l'armée française, Mustapha vint au-devant du maréchal, avec lequel il eut un long entretien. « L'entrevue de « ces deux vieux guerriers, dit M. Pélissier, « tous deux aussi vigoureux de corps que d'es- « prit, tous deux illustres dans leur nation, offrit « à l'armée un spectacle qui ne manquait ni de « grandeur ni de majesté. » Mustapha mit alors ses armes et sa vie entière au service de la France, au nom de laquelle il commanda désormais ses deux tribus, les Douairs et les Smélas. Quand la malheureuse ville de Tlemcen, qui avait énergiquement résisté à l'émir et accepté les Français comme amis et libérateurs, fut frappée d'une contribution inique, Mustapha n'épargna aucun soin pour éviter au maréchal et aux habitants cette mesure fatale à tous. Vainement il lui avait écrit à ce sujet une lettre dont les sentiments et l'éloquence sont vraiment remarquables. Depuis lors, Mustapha a figuré dans tous les combats qui ont été livrés dans la province d'Oran. Il recherchait les attaques périlleuses, et avant toutes celles dont Abd-el-Kader était le but. A l'affaire de Der-al-Alchen, il le fit plier pendant tout le cours de cet engagement, où le général d'Arlanges fut vainqueur. Si ce chef eût écouté les conseils de Mustapha et ses prédictions aussi justes que sinistres, il ne se fût point hasardé le même jour dans une marche sur la Tafna, que tout son courage et celui de son auxiliaire ne purent empêcher d'être un événement funeste à l'armée. Le maréchal Clauzel avait hautement témoigné son estime pour la valeur et l'habileté du chef arabe. Celui-ci voulut justifier cet éloge devant le général Bugeaud, quand il vint en 1837 pour réparer les revers de la Macta et de la Tafna. Malheureusement, à la bataille de la Sikakh, qui allait rétablir la supériorité des armes françaises, Mustapha fut blessé à la main droite. Cet accident ne l'empêcha pas de combattre, mais rendit moins efficaces ses efforts dans cette journée, après laquelle il fut fait maréchal de camp et officier de la Légion d'honneur. Sa nouvelle blessure laissa sur sa main une trace dont il était très-fier et qu'il montrait avec une coquetterie de jeune homme. Un procès tristement célèbre l'ayant attiré en France, où sa déposition devait éclairer la justice, le ministre de la guerre l'invita à se rendre dans la capitale. Il y fut reçu avec toute la dis-

Digitized by Google

tinction et tous les honneurs capables d'éblouir un Arabe. Il ne pouvait cacher son admiration pour la grandeur, le luxe et le nombre de nos cités. A Paris, son enthousiasme fut au comble quand, dans le palais où il avait été appelé, il sentit la main du roi Louis-Philippe serrer familièrement la sienne. Agité par une vive émotion et pénétré de reconnaissance, il jura de combattre pour lui jusqu'au dernier soupir : il a tenu sa parole. A son retour dans son camp, il passa par Alger, où il racontait avec bonheur ce qu'il avait vu, les sensations qu'il avait éprouvées. Quelqu'un lui ayant demandé comment il avait trouvé la France : « Je ne comprends pas que « les habitants d'un si beau pays viennent se « battre pour nos misérables terres d'Afrique. » Cependant il faisait tous ses efforts pour que la conquête nous coûtât le moins possible. Son ambition se bornait au maintien de son influence personnelle. Il refusa le titre de bey, que lui offrit le maréchal Clauzel, comme il l'avait déjà refusé du général Desmichels. Il agissait nécessairement pour des amis, pour rallier des tribus à la France, pour amoindrir les partisans tributaires de celui qu'il poursuivait d'une haine implacable. C'est ainsi qu'il parvint à préparer et à consommer notre alliance avec le marabout Mohamed-Oulid-Sidi-Chigr, issu d'une famille ancienne et illustre, et d'une haute importance parmi des populations redoutables. De nombreuses tribus saluèrent Mohamed du titre de sultan, et firent dans les rangs et la domination de l'émir une brèche peut-être irréparable. Après cette négociation, dont le succès était entièrement dû à son habileté, Mustapha reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Ce fut sa dernière récompense. Il avait combattu pendant tout le mois de mai sous les ordres du général de Lamoricière; ses cavaliers s'étaient chargés d'un butin immense. Il partit, malgré les conseils du général, pour Oran, où sa troupe voulait déposer son butin. Le 23, il traversait le territoire périlleux des Plillas, placé à l'arrière-garde et entouré des personnes de sa maison; une décharge partit de derrière les broussailles qui bordaient cet étroit passage; un seul fut atteint, ce fut Mustapha, qui reçut une balle dans la poitrine. Il tira ses pistolets sur les brigands qui venaient de l'assassiner; deux d'entre eux, assure-t-on, tombèrent sous ses coups, après quoi il essaya de gravir le sentier ardu dans lequel il était engagé. Couvert de sang et de sueur, il essuya son front ruisselant; il pressa encore une fois son coursier épouvanté, qui se cabra et le jeta mourant sur la terre. L'effroi se répandit autour de lui; ses soldats, le croyant mort, se sauvèrent en jetant leur butin et leurs armes, et le vénérable guerrier fut abandonné à l'ignoble couteau de quelques Arabes, qui lui tranchèrent la tête. Son neveu, El-Mezary, arriva bientôt sur les lieux où la France venait de perdre un de ses meilleurs appuis; il ne retrouva qu'un cadavre. On peut consulter pour plus de détails la brochure intitulée *Oran sous le commandement du lieutenant général Desmichels*, les *Annales algériennes* de M. le commandant Pélissier, depuis duc de Malakoff, et deux articles de M. Félix Mornand dans la *Revue de Paris* (25 juin et 2 juillet 1843). Cu—s.

MUSTAPHA-BAIRAKDAR, célèbre grand vizir ottoman, naquit à Rasgrad vers le milieu du 18e siècle, de pauvres paysans; il exerça comme eux la profession d'agriculteur, qu'il quitta pour se livrer au commerce des chevaux et il s'enrôla enfin sous les drapeaux du pacha de sa province. Il se distingua par ses talents et par son courage en plusieurs rencontres et mérita le surnom Baïrakdar pour avoir repris un étendard à l'ennemi et l'avoir conservé malgré ses blessures et la supériorité de ses adversaires. Cette action d'éclat lui acquit la confiance de Tersanik-Oglou, pacha de Routschouk; il l'accompagna depuis dans toutes ses campagnes, notamment dans celles contre Paswan-Oglou, et lui succéda enfin en 1804. Lorsque les Russes envahirent la Moldavie en 1806, Mustapha, à la tête d'un corps de troupes qu'il avait armé, livra plusieurs combats au général Michelson, sans pouvoir l'empêcher d'entrer dans Boukharest; mais l'année suivante il détruisit une partie de l'armée russe à Musahib-Kiou et il envoya des têtes et des oreilles à Constantinople, comme trophées de sa victoire. La révolution qui précipita du trône Sélim III en mai 1807, la révolte des janissaires de l'armée de Valachie et la décapitation du grand vizir, ayant porté Mustapha Baïrakdar au commandement des forces ottomanes, il marchait déjà contre les Russes et peut-être allait obtenir de nouveaux succès, sans l'armistice qui fut conclu au mois d'août. Le séraskier, qui avait dissimulé son attachement pour la cause de Sélim, feignit alors de marcher contre les Serviens, et se rapprochant peu à peu d'Adrianople et du camp du grand vizir Tcheleby Mustapha, il contraignit ce ministre à le suivre à Constantinople pour rétablir le sultan détrôné. Malgré le respect qu'il affectait pour l'empereur régnant, il fit étrangler secrètement les commandants des forteresses du Bosphore et les remplaça par des hommes qui lui étaient dévoués. A son arrivée devant la capitale, il dépose le mufti, l'aga des janissaires, tous les ulémas qui avaient pris part à la dernière révolution et marche vers le sérail, en redemandant Sélim pour le couronner de nouveau. Après une courte résistance, les portes s'ouvrent, et le cadavre de ce prince infortuné est jeté aux pieds de Baïrakdar. Celui-ci donne des larmes à son maître; mais redoublant bientôt de fureur, il ordonne le supplice des conseillers et des exécuteurs de ce crime, la déposition du sultan Mustapha IV et l'installation de son frère Mahmoud II. Après cette révolution, qui arriva le 28 juillet 1808, Mustapha-Baïrakdar,

Digitized by Google

devenu grand vizir, contint les pachas dans l'obéissance, rétablit le ministère de la police et des approvisionnements et prit toutes les mesures pour maintenir la tranquillité dans la capitale. En même temps, il s'occupa sans relâche à organiser, à augmenter l'armée ottomane, à y introduire de nouveau la discipline et la tactique européennes, à supprimer le corps redoutable des janissaires et à les enrôler dans celui des *seymens*. Ces innovations, qui avaient servi de prétexte à la chute de Sélim III, l'inflexible fermeté du grand vizir et sa trop grande sévérité irritèrent ses ennemis et augmentèrent le nombre des mécontents. Dès le 10 novembre 1808, des troupes, arrivées sans ordres des Dardanelles et de la Romélie, portent au comble l'agitation, qui se manifestait déjà dans Constantinople. Des combats partiels s'engagent entre elles et la milice des seymens, instituée et protégée par Mustapha-Baïrakdar. Ce vizir parcourt les rues de la capitale et se porte partout où le danger est le plus grand, donne ses ordres avec sang-froid, anime les seymens par son exemple plus que par ses discours et enfonce plus d'une fois les janissaires; mais, tandis qu'il triomphe d'un côté, ses partisans sont repoussés sur tous les autres points. Forcé enfin de céder au nombre, il se retire dans le sérail. On l'y assiége, on y met le feu, on en escalade les murailles. Baïrakdar n'a que le temps de faire étrangler Mustapha IV, que les rebelles redemandaient pour sultan, et craignant de tomber vivant entre leurs mains, il met le feu au magasin à poudre, se fait sauter et entraîne avec lui une foule de ceux qui étaient le plus acharnés à sa perte. Le lendemain, 16 novembre, on trouva son corps sous les décombres et il fut livré aux outrages de la populace. Ainsi finit ce fameux vizir, dont le courage et les talents supérieurs auraient pu opérer des réformes utiles à sa nation, s'il n'eût pas imprudemment brusqué cette révolution. A-T.

MUSTAPHA (Cara). *Voyez* Cara-Moustapha.

MUSTAPHA-DALTABAN, grand vizir, reçut le singulier surnom de *Daltaban* (c'est-à-dire homme qui marche sans chaussure), parce que, pour mieux s'acquitter de ses fonctions d'aga des janissaires, pour veiller avec plus de vigilance à la sûreté publique qui lui était confiée, il se dégnisait et allait de nuit, à pied, dans tous les quartiers de la ville; bien différent en cela de ses prédécesseurs, qui ne se montraient qu'à cheval et en grand appareil. Mustapha-Daltaban avait été simple janissaire et élevé dans le palais du grand vizir Achmet Kiuperli. Après la mort de son protecteur et celle de Cara-Mustapha, qui lui avait continué sa bienveillance, Daltaban était resté oublié; le nouveau grand vizir le fit aga des janissaires, poste où il déploya autant de fermeté que de vigilance et de justice. Il devint successivement pacha de Silistrie, avec le titre de séraskier, en 1692, et beglierbey de Natolie. Il arrivait à Sophia pour rejoindre l'armée ottomane, en 1697, et aurait probablement péri à la funeste bataille de Zenta, s'il n'eût trouvé en chemin l'ordre d'aller en exil dans la Bosnie. Il y vivait retiré dans un petit village, lorsque les Ottomans, dispersés par cette déroute de Zenta et poursuivis par les impériaux jusque dans la Bosnie, sur laquelle ils se retiraient en désordre, se voyant menacés et sans chefs, forcèrent Daltaban de se mettre à leur tête, pour repousser les chrétiens vainqueurs. Le séraskier disgracié marcha sans l'aveu du sultan Mustapha II et se fit pardonner sa désobéissance à force de succès. Il reprit sur les impériaux en une seule campagne vingt-quatre châteaux ou villages fortifiés sur les deux rives de la Save. Il fut sans peine confirmé dans le commandement que l'armée l'avait forcé d'accepter. Bientôt après, les Arabes exerçant des brigandages dans le Diarbekr, la Porte envoya Daltaban pour les repousser et lui donna le gouvernement de Bagdad en 1700. Ce qu'on raconte de sa bravoure personnelle paraîtrait fabuleux; ce qu'on rapporte de son bonheur dans cette guerre est historique. Les Arabes furent vaincus, détruits, et Daltaban, accusé calomnieusement par ses nombreux ennemis, répondit à l'aga envoyé de Constantinople pour lui demander sa tête, en montrant 32,000 têtes d'Arabes exposées autour de son camp. L'aga, qui n'avait pas osé avouer sa mission, vint rendre compte au sultan des triomphes de Daltaban, qui répondait aux accusations par des victoires. Le vainqueur des Arabes ne s'était pas oublié dans le partage du butin; sa haine contre les chrétiens lui fournit un nouveau moyen de satisfaire son avidité; en septembre 1701, il pilla et détruisit le couvent et l'église que les capucins français possédaient à Bagdad, au mépris des capitulations qui les leur avaient donnés pour servir de maison consulaire. Le voyageur Paul Lucas perdit dans cette occasion plusieurs bijoux, que ce pacha s'appropria. Aussi bon courtisan que brave général, il sut changer les fausses préventions en bienveillance, en achetant l'amitié du mufti, qui le fit nommer en 1702 pacha de Kioutaya et bientôt après grand vizir. Mais Daltaban, fier, ambitieux et aimé du peuple et de l'armée, se lassa d'être la créature du mufti, qui l'avait élevé au vizirat. Il crut à tort que tous ses titres à la faveur publique pouvaient balancer aux yeux de Mustapha II l'influence du mufti Feyz-ullah, qui avait été khodjah ou précepteur du sultan. Aimant la domination et la guerre, il voulut à la fois régner sur son souverain, se défaire du mufti, qui le conseillait, et en même temps du reis-effendi Ramy et de Maurocordato, auteurs de la paix de Carlowitz, dont il provoquait la violation. Il voulut opposer la ruse à la ruse, l'intrigue à l'intrigue; il fut joué par ceux mêmes qu'il voulait perdre. Le sultan sacrifia, aux insinuations de son khodjah, l'homme le plus brave et le plus utile de l'empire. Mustapha-Daltaban fut dépouillé du sceau impérial et

Digitized by Google

décapité entre les deux portes du sérail, au moment où il croyait triompher de ses dangereux ennemis. Il vit approcher les bourreaux et la mort avec autant d'intrépidité qu'il en avait montré en la bravant tant de fois sur les champs de bataille, et avant d'expirer il protesta de son innocence et de ses bonnes intentions (l'an de l'hégire 1114 (1703). La mort de Mustapha-Daltaban entraîna celle du mufti et la déposition de Mustapha II, étant devenue la principale cause de la fameuse révolte qui éclata la même année. A—T et S—Y.

MUSTAPHA-KIRLOU, vizir et beau-frère de Soléiman Ier, fut célèbre par sa faveur, ses exploits, sa disgrâce, sa révolte et sa mort, qui en fut la punition. En 1521, Mustapha prit Belgrad en moins d'un mois, sous les yeux du sultan, qui venait de l'élever au vizirat. En 1522, il commanda en chef la seconde expédition tentée par les Ottomans contre l'île de Rhodes: Soléiman, ennuyé de la longueur du siége et irrité d'apprendre qu'une poignée de chrétiens tenait tête à 150,000 musulmans, vint en personne diriger les attaques et punir son général de n'être pas vainqueur. Mustapha-Kirlou allait être attaché à un poteau et percé de flèches, lorsque la princesse sœur du sultan et tous les pachas de l'armée intercédèrent pour lui. Soléiman lui laissa la vie, mais il le bannit de sa présence et l'envoya en Egypte combattre des révoltés qu'il eut le bonheur de soumettre. Jusque-là, résigné aux volontés de son maître, Mustapha s'était conduit en sujet fidèle; mais il apprit que le sultan avait nommé grand vizir le célèbre Ibrahim, son ennemi. Le dépit, la jalousie et le désir de la vengeance le portèrent à se révolter contre Soléiman. Il dissimula et commença par demander pour récompense de ses services le sandjakat d'Egypte, qu'il obtint. En 1523, il leva le masque; mais, pour son malheur, il mit sa confiance en Méhémet-Effendi, son secrétaire, qui rendit compte au sultan des projets de Mustapha. Soléiman, en réponse, envoya à Méhémet la dignité de sandjak et l'ordre de punir le rebelle, dès qu'il l'aurait dépossédé. Mustapha eut à combattre les soldats qu'il avait commandés; il fut vaincu, pris vivant et lié cette fois au funeste poteau qu'il avait déjà eu sous les yeux à Rhodes. Il périt percé de flèches par les soldats mêmes de sa garde. Ses exploits avaient rendu sa disgrâce injuste; sa révolte déshonora tous ses exploits. Il est au rang des illustres rebelles; car, s'il y avait autant d'imprudence que de crime, il y avait au moins du courage et de l'audace à braver Soléiman le Grand. S—Y.

MUSTAPHA-PACHA, favori de Sélim II, devait la bienveillance de son souverain à une action courageuse et honorable. Lorsque Sélim, appuyé d'une armée, de l'ordre de Soléiman son père et d'un fetfa du mufti, combattait Bajazet son frère rebelle sous les murs d'Iconium, en 1557, Sélim effrayé parlait de prendre la fuite, et Mustapha, qui était à ses côtés, l'avait sauvé du déshonneur, en le forçant à se jeter de nouveau dans la mêlée. Ce pacha fut chargé par le sultan de la conquête de l'île de Chypre en 1570. S'il était digne de quelque gloire par son intrépidité, son activité et sa persévérance, il souilla toutes ces qualités par sa monstrueuse barbarie, son avidité et l'oubli total des devoirs de l'humanité, qui limitent les droits de la guerre. De tous ses crimes, son avarice fut le seul qui lui fut reproché devant son maître et qui fut puni. L'exécrable conquérant de Nicosie et de Famagouste, le bourreau du brave et généreux Bragadino, revint à Constantinople chargé des malédictions et des dépouilles des vaincus, chargé aussi des injures des janissaires, qu'il avait refusé d'admettre au partage du butin. On lui demanda compte de toutes les richesses qu'il avait détournées à son profit. La punition d'un vainqueur féroce, dont la gloire eût déshonoré une autre nation, ne fut qu'une punition imparfaite, née de la haine et de la jalousie de ses rivaux, et non pas un hommage rendu à l'humanité outragée. Mustapha-Pacha fut dépouillé de ses honneurs et relégué dans un sandjakat éloigné de la cour, où la fausse gloire, achetée par tant de sang et souillée par tant d'actes de barbarie, lui servit de sauvegarde et l'empêcha d'être mis à mort. Amurath III, successeur de Sélim II, rappela le conquérant de l'île de Chypre et lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Persans en 1578. Mustapha, après s'être emparé de la Géorgie et du Chyrwan, dispersa ses troupes, que les ennemis taillèrent en pièces en les attaquant en détail. Le vaincu reçut ordre de revenir à Constantinople, où il amena un ambassadeur du roi de Perse en 1581, et fut fait mazoul; il s'empoisonna de honte et de douleur. S—Y.

MUSTOXIDI (ANDRÉ), littérateur et historien grec, né à Corfou en 1785; il se rendit fort jeune à Venise, puis à Milan, où il établit pour quelque temps sa résidence, après avoir été, à l'âge de dix-huit ans, reçu docteur de l'université de Pavie. Deux ans après, il publiait des *Notizie per servire all' Istoria corcirese da i tempi eroici al secolo* XII, et ce travail savant, qui faisait justice de bien des erreurs, fut si bien accueilli que le gouvernement des Sept-Iles, alors au pouvoir de la France, choisit le jeune Grec pour son historiographe officiel. Après les revers de 1814, l'archipel Ionien passa sous la domination de l'Angleterre, et Mustoxidi fut continué dans ses fonctions, mais il en fut dépouillé en 1820 pour avoir fait paraître à Paris, sous le voile de l'anonyme, un mémoire relatif à la cession de Parga à la Turquie, acte de condescendance qui provoqua l'indignation de l'opinion libérale dans la Grande-Bretagne, et qui a été, de la part de lord Byron, l'objet d'anathèmes éloquents. Mustoxidi avait d'ailleurs prouvé qu'il était digne de la confiance

Digitized by Google

qui lui avait été témoignée; ses *Illustrazioni corciresi*, Milan, 1811 et 1814, 2 vol. in-8°, sont un travail savant et estimable. Occupé d'investigations érudites dans les grands dépôts de l'Italie, Mustoxidi, en examinant un manuscrit grec du 13e siècle, s'attacha à un discours d'Isocrate et releva un long fragment qui manquait dans les textes déjà publiés. On ne pouvait pas dire précisément que ce fragment fût inconnu, car son existence avait été mentionnée par divers érudits (Scaliger et Bandini notamment), mais il était resté inédit, et après l'immense naufrage qui a englouti tant de productions de l'antiquité, nul débris des orateurs attiques n'est à dédaigner. Ce *Discours sur l'échange rétabli dans son ancien état, d'après un fragment de près de 80 pages* (1), fut publié par Mustoxidi, à Milan, en 1813; la même année, un anonyme (on sait que ce fut le célèbre A. Maï) en donna une traduction latine accompagnée de notes, et en 1814, un philologue du premier mérite, Orelli, fit réimprimer le texte grec, revu et corrigé; cette édition est la meilleure. En 1816, Mustoxidi, faisant une incursion sur le domaine de l'archéologie, fit paraître, à Padoue, une *Dissertation* dont le but était d'établir que les quatre chevaux de bronze placés devant la basilique de St-Marc, à Venise, ont été exécutés à Chio et transportés plus tard au cirque de Constantinople, par ordre de l'empereur Théodose. Cette opinion, appuyée sur des autorités imposantes, offre plus de vraisemblance que l'avis adopté par divers antiquaires, lesquels attribuent à ces coursiers le rôle d'avoir orné l'arc de triomphe de Néron à Rome. Après avoir, durant quelques années, été chargé du soin de rechercher dans les archives et les bibliothèques de l'Italie les documents relatifs aux relations des républiques italiennes du moyen âge, avec la Crimée et la mer Noire (fonctions qu'il devait à la protection du comte Mocenigo, ambassadeur de Russie à Turin), Mustoxidi passa en Grèce lorsque le peuple hellène se fut affranchi du joug des Turcs; il fut chargé par le président Capo-d'Istria de la direction de l'instruction publique, mais après l'assassinat de cet homme d'Etat, il revint à Corfou et se consacra tout entier à des travaux de littérature et d'histoire. Collaborateur actif de la *Pandore*, journal littéraire dont la vogue était grande en Grèce, il dirigea la publication de l'*Hellenopmenon*, recueil périodique consacré à l'histoire de la Grèce du moyen âge; il travailla avec zèle à l'*Histoire des îles Ioniennes*, ouvrage conçu sur de larges proportions, et dont il avait formé le plan depuis longues années. Parmi les autres fruits des recherches de ce laborieux polygraphe, nous mentionnerons un *Recueil de fragments inédits d'auteurs grecs*, extraits des manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne à Milan (et publié de concert avec M. Démétrios Schinas), et une traduction italienne d'*Hérodote* fort estimée au point de vue de l'élégance du style (Milan, 1823-1832, in-8°) et qui fait partie de la *Collana greca*. Lorsque la révolution de février 1848 vint jeter l'agitation dans toute l'Europe, un parti nombreux, hostile à la domination anglaise, leva la tête dans les îles Ioniennes. Mustoxidi, fidèle aux opinions libérales qu'il avait toujours professées, refusa de s'associer au mouvement révolutionnaire et radical. Elu membre du neuvième *parlamiento*, il fut porté à la présidence, mais il refusa cet honneur. Cette assemblée ayant été dissoute par le gouverneur, lord Ward, Mustoxidi ne voulut pas se présenter à de nouvelles élections, et il préféra devenir, en 1852, membre du conseil municipal de Corfou. Lord Young, successeur de lord Ward, accorda des distinctions au vieux savant, il le fit nommer commandeur de l'ordre de St-Michel et de St-George, et *arconte della publica istruzione* avec des pouvoirs fort étendus. Ces faveurs lui attirèrent la haine du parti libéral; on critiqua avec beaucoup d'amertume, et non sans injustice, la direction que Mustoxidi donnait à l'instruction publique. Ces attaques et la perte d'un procès engagé au sujet d'une succession considérable détruisirent ce qui restait de forces au malheureux *arconte;* il mourut le 29 juillet 1860, regretté et estimé de tous ceux de ses compatriotes que n'égarait pas l'esprit de parti. Z.

MUSURUS (Marc), l'un de ces illustres Grecs qui ont tant contribué à répandre le goût des lettres en Europe au 15e siècle, était né vers 1470 à Retimo dans l'île de Crète. Il fut amené fort jeune en Italie par son père, riche négociant, et placé sous la direction de Jean Lascaris, qui lui fit faire de rapides progrès dans la connaissance des bons auteurs. Musurus ne tarda pas d'être admis au nombre des savants qui furent si utiles à Manuce l'ancien pour la révision des manuscrits grecs, et il fit partie de l'académie qui s'assemblait dans l'atelier de ce fameux imprimeur (*voy.* Manuce). M. Renouard conjecture que Musurus fut chargé, par le sénat de Venise, d'exercer une sorte d'inspection littéraire sur les ouvrages que les Alde mettaient sous presse; mais, ajoute ce bibliographe, ce fait n'est pas suffisamment prouvé (*Annal. des Alde*, t. 2, p. 26). Il fut nommé professeur des lettres grecques à l'université de Padoue, et sa réputation y attira bientôt un nombre infini d'auditeurs de toutes les parties d'Italie, de la France et de l'Allemagne. Erasme nous apprend qu'il remplissait ses fonctions avec tant de zèle, que, dans une année, il laissait à peine passer quatre jours sans donner des leçons publiques (*Lettr.*, liv. v, 23). L'invasion des Français en Italie, par suite de la ligue de Cambrai, le détermina en 1509 à retourner à Venise, où il continua de se livrer à l'enseignement avec beaucoup de succès. Après la retraite

(1) Ce discours est très-prolixe. On peut consulter à son égard, et sur l'usage singulier qui en fut l'occasion, la *Bibliothèque universelle de Genève*, juin 1849, p. 136.

Digitized by Google

des Français, Musurus vint occuper sa chaire à l'académie de Padoue. Il fut appelé à Rome en 1516 par le pape Léon X, qui le récompensa des services qu'il avait rendus aux lettres, en le nommant archevêque de Malvasie. On présume, d'après le témoignage de plusieurs savants, que Musurus professa la littérature grecque à Rome (1); mais ce ne fut que peu de temps; il tomba malade de chagrin, si l'on en croit Paul Jove, pour n'avoir pas été compris dans une nouvelle promotion de trente cardinaux, et mourut d'hydropisie pendant l'automne de 1517. Musurus n'avait pas 50 ans (2). Il fut inhumé dans l'église Ste-Marie *della Pace*, avec une épitaphe rapportée par les auteurs cités à la fin de cet article. Il n'a publié qu'un petit nombre de vers grecs et quelques préfaces, et cependant la postérité le place à côté de Jean Lascaris, de Théod. Gaza et des plus illustres grammairiens. Comme éditeur, on doit à Musurus la première édition des *Comédies* d'Aristophane, Alde, 1498, avec une préface; celle de l'*Etymologicum magnum*, Calliergi, 1499, avec une préface (3); celle des *Œuvres de Platon*, Alde, 1513; celle du *Dictionnar. gr.* d'Hésychius, ibid., 1514, d'après le seul manuscrit connu; celle d'*Athénée*, ibid., 1514; de *Pausanias*, ibid., 1516, des *Orationes lectissimæ* de St-Grégoire de Nazianze, ibid., 1516; enfin, l'édition d'Oppien *De natura seu venatione piscium*, Florence, Giunti, 1515, in-8°. Musurus revit la *Grammaire latine* d'Alde l'ancien et la publia en 1516, avec une préface fort curieuse, que Renouard a insérée en entier dans ses *Annales des Aldes*, p. 121. Comme poëte, on a de lui des *Epigrammes grecques* dans le *Dictionnar. græc. copiosissim.*, Venise, 1497, et dans l'édit. de *Musée*, Venise, 1517: mais de toutes les pièces de Musurus, la plus étendue comme la plus célèbre est un *Poëme* grec de deux cents vers hexamètres et pentamètres à la louange de Platon, imprimé dans l'édition des *Œuvres* de ce philosophe, revue par notre illustre philologue. Il a été traduit en autant de vers latins par Zénobius Acciaioli, et publié séparément avec cette version par Phil. Muncker, Amsterd., 1676, in-4° de 20 pag., et avec de nouvelles notes, par les soins de Butler, Cambridge, 1797. Cette pièce a été traduite de nouveau en latin par J. Foster, qui l'a donnée à la suite de l'*Apologie des accents grecs*, contre Henri Gally (*voy.* Foster), avec ses notes et celles de Jer. Markland (*voy. Annal. des Alde*, p. 105). Michel Margunius a inséré les *Epigrammes* grecques de Musurus dans ses *Symmicta*. (Papadopoli, *Hist. gymnas. Patavini.*) Quelque temps avant sa mort, il avait traduit en latin un traité *De podagra*, qu'Henri Estienne a publié avec la version de Musurus dans les *Medicæ artis principes*, 1567. On a encore de lui une *Lettre italienne* dans la *Raccolta* de Pino. Paul Jove a fait l'*Eloge* de Musurus; on peut encore consulter le *Dictionnaire* de Bayle; — Zeltner, *Theatr. viror. erudit.*; — Hody, *De Græc. illustrib.*, et Boerner, *De doctis hominibus græcis*. On trouvera son portrait dans Paul Jove et dans les *Icon.* de Nicol. Reusner. W—s.

MUTAHER, prince du Yemen et imam de la secte des Zéïdis, était fils de Chérif-eddin Yahia, qui s'était arrogé le titre et la dignité d'*imam* et d'*émir al-mouminyn*, dans les montagnes du Yemen, vers l'an 940 de l'hégire (1533 de J.-C.), parce qu'il descendait de Zéïd, fils, frère et oncle de trois imams de la race d'Aly. Comme Mutaher était boiteux, ignorant et d'une conduite peu régulière, son père, conformément aux principes des Zéïdis, l'exclut de sa succession en faveur d'Aly son second fils; mais celui-ci ayant renoncé à la secte des Zéïdis, après la mort de son père, Mutaher eut recours au pacha qui gouvernait Zabid et le Ras-Yemen, au nom de la Porte ottomane. Ce pacha ayant été assassiné, Ezdemir, qui le remplaça, se déclara contre Mutaher, dont il démêla les projets ambitieux, et le chassa de Sanâ en 954 (1547). Deux ans après, il l'assiégea dans Thiela, le contraignit de reconnaître l'autorité du grand Soléiman et lui accorda le titre de sandjak, avec le gouvernement de quelques districts. Les vexations du pacha Redwan ayant indisposé les Arabes, Mutaher se déclara le chef des mécontents, en 974 (1566). La mésintelligence des deux pachas entre lesquels le gouvernement du Yemen fut alors partagé, la mort du sultan Soléiman et l'esprit d'insurrection qui gagnait toutes les tribus des Arabes, favorisèrent la révolte de Mutaher, et forcèrent Redwan de lui céder de nouveaux territoires. Enfin, après avoir vaincu et tué Mourad-Pacha l'an 975 (1567), Mutaher s'empara de Sanâ, y fit faire la khothbah en son nom et prit tous les titres qui n'appartiennent qu'au calife légitime. Il soumit ensuite par ses généraux Taaz, Aden, Mokha; et il ne restait plus aux Turcs que la ville et le district de Zabid, lorsque Sinan-Pacha, envoyé par Sélim II, arriva pour réduire le Yemen, à la fin de l'année 976 (avril 1569). Ce vizir reprit bientôt presque tout le terrain qu'ils avaient perdu, et marcha sur Sanâ. A son approche, Mutaher en sortit avec sa famille et ses trésors, et se renferma dans la forte place de Kaukebân, puis dans celle de Thiela, qui en est voisine. Maître de la capitale, Sinan poursuivit Mutaher dans ses derniers retranchements. Celui-ci, favorisé par des rochers inaccessibles, opposa une vive résistance; mais moins guerrier que politique, il fut battu dans toutes les actions qu'il osa engager. Loin d'être découragé ou affligé de ses revers, il les

(1) Voyez *Lax. Baif*, cité par Bayle, et l'*Abrégé de la vie de Musurus*, par Reusner.

(2) Il n'est pas présumable que Musurus n'eût que 36 ans, comme on l'a représé dans le *Dictionnaire universel*, puisqu'il corrigea la version latine des *Œuvres* de Platon, par Ficio, en 1491, et qu'alors il n'aurait eu que dix ans.

(3) Bayle a remarqué que tous ceux qui regardaient Musurus comme l'auteur de l'*Etymologicon Magnum* ont été dans l'erreur; en effet, cet ouvrage est plus ancien que Eustathe; cette faute a cependant passé dans plusieurs dictionnaires.

Digitized by Google

annonçait aux tribus éloignées comme des victoires, en allumant des feux sur les hauteurs. Il savait d'ailleurs, par d'autres ruses, entretenir le zèle et l'enthousiasme des Arabes afin d'en obtenir des secours. Il se disait inspiré de Dieu et instruit par Mahomet. Il prédisait la défaite totale des Turcs, la chute de l'empire ottoman; il promettait au nom du prophète une amnistie générale, une exemption de tributs pour trois ans, et une éclipse de lune qui devait être le gage de ces promesses. Malgré le succès passager que lui obtinrent ses artifices, il fut enfin obligé de céder. La mort d'un de ses fils et la reddition de Kaukebân, où commandait un de ses frères, le réduisirent à demander la paix à la fin de l'an 977 (mai 1570) : il l'obtint à condition que le nom seul du sultan figurerait dans la khothbah et sur les monnaies, que les Turcs rentreraient dans toutes leurs conquêtes, que Mutaher garderait le district de Saada à titre de ferme, et qu'il y recevrait une garnison de trente hommes. Ce fut moins à son infirmité qu'à son avarice que Mutaher dut attribuer ses disgrâces. Il obligeait ses servantes à lui rendre compte des œufs de ses poules; il n'admettait en payement de ses redevances que des poules pondeuses, et ramassait dans des sacs jusqu'aux noyaux de dattes. Ayant donné un jour cinquante dinars à un tchaouch qui lui avait apporté un habit d'honneur de la part du Grand Seigneur, cet officier en gratifia les tambours et les musiciens de Mutaher, qui les força de restituer cette somme au trésor. Mutaher mourut en 980 (1572-1573) et eut pour successeur son fils nommé Yahia par Hadjy-Kalfah ou Abdel-Rahman, suivant le *Bark-Yemany* (le foudre du Yemen), dont Silvestre de Sacy a donné la substance dans le tome 4 des *Notices et extraits des manuscrits* (*voy.* Cothb-eddyn Mohammed). Suivant Niebuhr, la postérité de Mutaher possède encore le district de Kaukebân; mais elle a été dépouillée depuis du titre d'imam par la dynastie souveraine du Yemen. A—T.

MUTEL DE BOUCHEVILLE (Jacques-François), né à Bernay le 25 mars 1730, est mort dans la même ville le 4 février 1814. Après avoir fait de bonnes études au collége des Jésuites de Rouen, il y fut pourvu d'une charge de conseiller à la cour des comptes. Ami des arts et des lettres, il se livra plus particulièrement à la poésie française. Mutel fut, en 1777, nommé juge à l'académie de l'Immaculée-Conception de Rouen; il était membre de l'académie de la même ville, et de la société d'agriculture d'Evreux. Il fut longtemps maire de la ville de Bernay. Son premier ouvrage fut un poëme en six chants, dont le sujet tout patriotique est la glorieuse et chevaleresque *Conquête de la Sicile par les Normands*. Ses autres écrits sont : 1° un Discours qui remporta en 1783 le prix d'éloquence à l'académie de l'Immaculée-Conception : *Combien il est intéressant pour la gloire et pour le bonheur des Français de conserver le caractère national*, Lisieux, 1784, in-8°; 2° L'*Education*, poëme en quatre chants, imprimé avec plusieurs pièces de poésies : la *Conquête de la Sicile*, dont nous avons parlé; *Gunide*, tragédie; *Voyage à Honfleur*; la *Traduction* en vers des *quatre premiers livres de l'Enéide*, etc., 2 vol. in-8°, 1807 et 1809. 3° L'*Eloge de l'agriculture*, poëme, 1808, in-8°. Tous ces ouvrages, excepté le discours, n'ont d'autre signature que les initiales J. F. M. — Mutel avait publié quelques brochures politiques pendant la révolution, dont il se montra l'ami prudent et modéré. Ces opuscules offrent aujourd'hui peu d'intérêt. Ses poésies elles-mêmes, quoique écrites avec facilité et ne manquant pas d'une certaine élégance, sont bien peu connues, et bien que vantées dans quelques journaux, n'ont pas laissé de traces au delà du pays et de la société où vivait l'auteur. D—B—S.

MUTIN (Jean), né en Bourgogne, vers 1765, fit de très-bonnes études dans sa province, et embrassa l'état ecclésiastique. Il venait d'entrer dans les ordres quand la révolution éclata, et ne voulut point se soumettre au serment que l'on exigea des ecclésiastiques. Obligé de quitter la France par suite de ce refus, il y rentra aussitôt après la révolution du 18 brumaire, et vint à Paris, où il concourut à la rédaction de plusieurs journaux, notamment de celui *des Débats*, dont il fut le principal rédacteur jusqu'aux premières années de la restauration, où il eut quelques difficultés avec les propriétaires; il cessa alors d'y travailler, et fut employé au ministère de l'intérieur, à l'examen des nouveaux écrits politiques. Personne n'était plus à même que lui de remplir de pareilles fonctions, et il donna souvent au ministère de ce temps-là des avis que l'on eut le tort de ne pas suivre. Ayant perdu cet emploi par la révolution de 1830, Mutin ne s'occupa plus que de mettre la dernière main à divers ouvrages dont il préparait le manuscrit depuis longtemps, notamment une *Histoire de la philosophie moderne*, qu'il avait achevée lorsqu'il mourut, le 16 mai 1837. Ce manuscrit doit s'être trouvé dans ses papiers, et il est à désirer qu'on le publie. Mutin avait concouru avec Salgues et Jondot à un recueil dont 2 volumes parurent en 1801, sous ce titre : *La philosophie rendue à ses vrais principes*, ou *Cours d'études sur la religion, la morale et les principes de l'ordre social, pour servir à l'instruction de la jeunesse*. L'extrait suivant d'un journal du temps, fera suffisamment connaître le caractère et les opinions de Mutin : « Tout le monde a lu avec plaisir, dans le *Journal « des Débats*, un article de M. Mutin, qui semble re- « venir sur ses pas. Si la liberté de la presse, dit- « il, peut devenir encore un moyen d'agitation et « de trouble; si parmi ceux qui s'en disent les dé- « fenseurs il en est qui persistent à ne l'entendre « que comme on l'entendait autrefois; si l'on fait « de cette discussion une affaire de parti; si elle

Digitized by Google

« sert de prétexte et d'occasion à renouveler des « déclamations vagues et surannées, nous décla- « rons que nous sommes loin de marcher sous « de telles bannières, et *que, n'ayant en vue que « de servir le roi, nous sacrifierions volontiers au « bien de son service une opinion que de bons esprits, « après tout, regardent comme problématique.* On « ne peut s'exprimer avec plus de candeur et de « bonne foi, et c'est le fond du caractère de « M. Mutin. Tous ceux qui le connaissent savent « qu'il est franc, droit, incapable de soutenir une « opinion qu'il ne croirait pas juste et fondée. « On l'a toujours vu défendre les vrais principes « de la monarchie et de l'ordre social. » M-D j.

MUTIS (don Josef-Celestino), directeur de l'expédition botanique du royaume de la Nouvelle-Grenade, et astronome royal à Santa-Fé de Bogota, naquit à Cadix d'une famille aisée, le 6 avril 1732. Il n'a été connu en Europe que par ses vastes connaissances en botanique (Linné l'appelle *Phytologorum americanorum princeps*); mais les services qu'il a rendus à toutes les branches de l'histoire naturelle, la découverte des quinquinas dans des régions où l'on en ignorait l'existence, l'influence bienfaisante qu'il a exercée sur la civilisation et le progrès des lumières dans les colonies espagnoles, lui assignent un rang distingué parmi les hommes qui ont illustré le nouveau monde. Après s'être occupé avec ardeur de l'étude des mathématiques, Mutis fut forcé par ses parents de se livrer à la médecine pratique. Il suivit des cours au collége de San-Fernando de Cadix, prit ses grades à Séville, et fut nommé en 1757 suppléant d'une chaire d'anatomie à Madrid. Pendant un séjour de trois ans dans la capitale de l'Espagne, il montra plus de goût pour les excursions botaniques que pour la visite des hôpitaux, et il eut le rare bonheur de se faire connaître au célèbre naturaliste d'Upsal, qui désirait posséder dans ses herbiers les plantes de la péninsule. Cette correspondance de Mutis avec Linné devint d'autant plus importante pour les sciences, que le vice-roi, don Pedro Mesia de la Cerda, l'engagea en 1750 à le suivre, en qualité de médecin, en Amérique. Notre jeune botaniste avait été nommé par le ministère parmi les personnes destinées à terminer leurs études à Paris, à Leyde et à Bologne; mais il n'hésita pas de sacrifier l'espoir de visiter les plus célèbres universités de l'Europe aux avantages d'une expédition lointaine. — Arrivé à la Nouvelle-Grenade, il fut vivement frappé des richesses naturelles d'un pays dans lequel les climats se succèdent, comme par étages, les uns au-dessus des autres. Après avoir séjourné longtemps à Carthagène des Indes, à Turbaco et à Honda (embarcadère principal du Rio-Magdalena), Mutis suivit le vice-roi dans son voyage à Santa-Fé de Bogota, situé sur un plateau qui a mille trois cent soixante-cinq toises de hauteur au-dessus du niveau de l'Océan, et dont la température est semblable à celle de Bordeaux. Il traversa, entre Honda et Santa-Fé, des forêts qui renferment de précieuses espèces de cinchona (quinquina), mais, jusqu'en 1772, il ne reconnut pas cette utile production. Nommé professeur de mathématiques dans le colegio mayor de Nuestra-Señora del Rosario, il répandit à Santa-Fé les premières notions du vrai système planétaire. Les dominicains ne virent pas sans inquiétude que « les hérésies de Copernic », déjà professées par Bouguer, Godin et la Condamine, à Quito, pénétrassent dans la Nouvelle-Grenade; mais le vice-roi protégea Mutis contre les moines, qui voulaient que la terre demeurât immobile. Ceux-ci s'accoutumèrent peu à peu à ce qu'ils appellent encore « les hypothèses de la nouvelle philosophie ». Mutis, animé du désir d'examiner les plantes de la région chaude, et de visiter les mines argentifères de la Nouvelle-Grenade, quitta le plateau de Santa-Fé. Il fit un long séjour d'abord à la Montuosa, entre Girou et Pamplona, puis (de 1777 à 1782) au Réal-del-Sapo et à Mariquita, situés au pied des Andes de Quindio et du Paramo de Herveo. C'est à la Montuosa qu'il commença la grande flore de la Nouvelle-Grenade, ouvrage botanique auquel il travailla sans relâche pendant quarante ans, et qui, nous devons le craindre, ne sera peut-être jamais publié en entier. Linné, dans le supplément du *Species plantarum* et dans son *Mantissa*, a signalé un grand nombre d'espèces rares que Mutis lui avait envoyées de la Montuosa; mais, par une erreur bizarre et funeste pour la géographie des plantes, il les a indiquées comme venant du Mexique. Le peu d'argent que notre voyageur gagnait par la pratique de son art, quelquefois dans l'exploitation des mines, il l'employait à se former une bibliothèque botanique, à se procurer des baromètres, des instruments de géodésie et des lunettes pour observer les occultations des satellites de Jupiter. Il s'associa des peintres qui dessinaient les plantes les plus curieuses, et qui peignaient à l'huile, le plus souvent de grandeur naturelle, les animaux indigènes. L'auteur de cet article a vu une partie de cette précieuse collection, formée avant que Mutis devînt l'objet de la munificence de son souverain. C'est aussi pendant le séjour au Réal-del-Sapo (1786) qu'il fit la découverte importante d'une mine de mercure près d'Ibagué-Viejo, entre le Nevado de Tolima et le Rio-Saldaña. Tant de travaux utiles trouvèrent enfin d'honorables encouragements. La cour de Madrid, d'après la demande du vice-roi archevêque don Antonio Caballero y Gongora, résolut en 1782 de fonder, d'abord à Mariquita, puis (1790) à Santa-Fé de Bogota, un grand établissement d'histoire naturelle, sous le nom d'*Expedicion real botanica*, à la tête duquel on plaça don Celestino Mutis. Un vaste édifice de la capitale fut destiné à cet établissement. Il renfermait les herbiers, l'école de dessin et la bibliothèque, une

Digitized by Google

des plus belles et des plus riches que l'on ait jamais consacrées, dans aucune partie de l'Europe, à une seule branche d'histoire naturelle. Mutis avait embrassé l'état ecclésiastique dès l'année 1772; il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Santa-Fé, et confesseur d'un couvent de religieuses. Zélé dans l'exercice des devoirs qu'il s'était imposés, il ne put faire des excursions que dans la proximité de la capitale; mais il envoya les peintres attachés à son *expédition* dans les régions chaudes et tempérées qui environnent le plateau de Bogota. Des artistes espagnols, dont il avait perfectionné les talents par ses conseils, formèrent en peu d'années une école de jeunes dessinateurs indigènes. Les Indiens, les métis et les naturels de races mêlées montrèrent des dispositions extraordinaires pour imiter la forme et la couleur des végétaux. Les dessins de la flore de Bogota étaient faits sur du papier grand-aigle; on choisissait les branches les plus chargées de fleurs. L'analyse ou l'anatomie des parties de la fructification était ajoutée au bas du dessin. Généralement chaque plante était représentée sur trois ou quatre grandes feuilles, à la fois en couleur et en noir. Les couleurs étaient tirées en partie de matières colorantes indigènes et inconnues en Europe. Jamais collection de dessins n'a été faite avec plus de luxe, on pourrait dire sur une échelle plus grande. Mutis avait pris pour modèle les ouvrages de botanique les plus admirés de son temps : ceux de Jacquin, de l'Héritier et de l'abbé Cavanilles. L'aspect de la végétation, la physionomie des plantes, étaient rendus avec la plus grande fidélité; les botanistes modernes, qui étudient les affinités des végétaux d'après l'insertion et l'adhérence des organes, auraient peut-être désiré une analyse plus détaillée des fruits et des graines. Lorsque de Humboldt et Bonpland séjournèrent à Santa-Fé de Bogota, dans l'année 1801, et qu'ils jouirent de la noble hospitalité de Mutis, celui-ci évaluait le nombre des dessins déjà terminés à deux mille, parmi lesquels on admirait quarante-trois espèces de passiflores et cent vingt espèces d'orchidées. Ces voyageurs étaient d'autant plus surpris de la richesse des collections botaniques (formées par Mutis, par ses dignes élèves, Valenzuela, Zea et Caldas, par les peintres les plus habiles, Rizo et Mathis), que les plus fertiles contrées de la Nouvelle-Grenade, les plaines de Tolu et de San-Benito-Abad, les Andes de Quindio, les provinces de Ste-Marthe, d'Antioquia et du Choco, n'avaient à cette époque encore été parcourues par aucun botaniste. Plus la masse des matériaux réunis par son zèle infatigable était grande, plus ce savant trouvait de difficultés à publier les fruits de ses travaux. Il avait fait multiplier les dessins de la flore de Bogota (ou, comme l'on dit aujourd'hui, de Cundinamarca), pour en envoyer un exemplaire en Espagne, et en conserver d'autres à Santa-Fé. Mais comment espérer que les savants pussent jouir de cet immense ouvrage, quand la *Flora Peruviana et Chilensis*, de Ruiz et Pavon (*voy.* DOMBEY), malgré les secours pécuniaires du gouvernement et des colonies, n'avançait qu'avec une extrême lenteur? Mutis était trop attaché aux établissements qu'il avait fondés, il aimait trop un pays qui était devenu sa seconde patrie, pour entreprendre à l'âge de soixante-seize ans le retour en l'Europe (1). Il continua jusqu'à sa mort à accumuler des matériaux pour son travail, sans s'arrêter à un projet fixe sur le mode de publication. Accoutumé à vaincre des obstacles qui paraissaient insurmontables, il se livrait avec plaisir à l'idée d'établir un jour une imprimerie dans sa maison, et d'enseigner à graver à ces mêmes indigènes qui avaient appris à peindre avec tant de succès. Malgré son grand âge, il entreprit en 1802, au milieu de son jardin, la construction d'un observatoire. C'est une tour octogone de soixante-douze pieds d'élévation, qui renfermait en 1808 un gnomon de trente-sept pieds, un quart-de-cercle de Sisson, la pendule de Graham que la Condamine avait laissée à Quito, deux chronomètres d'Emery et des lunettes de Dollond. — Mutis eut le bonheur de ne pas voir le commencement des sanglantes révolutions qui ont désolé ces belles contrées. La mort l'enleva, le 11 septembre 1808, au moment où il jouissait de tout le bonheur que peuvent répandre sur une vie laborieuse et utile la considération des hommes de bien, la gloire littéraire et la certitude d'avoir contribué, dans le nouveau monde, par son instruction, par son exemple et par la pratique de toutes les vertus, à l'amélioration de l'état social. — Nous venons de donner un aperçu succinct de la vie de Mutis. Nous allons indiquer sommairement ses travaux, qui embrassent presque toutes les branches des sciences naturelles. Il n'existe de lui qu'un petit nombre de dissertations imprimées dans les Mémoires de l'académie royale de Stockholm (pour l'année 1769), et dans un excellent journal publié à Santa-Fé en 1794 sous le titre de *Papel periodico*. Mais le supplément de Linné, les ouvrages de l'abbé Cavanilles et de Humboldt, le *Semanario del Nuevo Reino de Granada*, rédigé par Caldas en 1808 et 1809, ont fait connaître une partie de ses observations. Nous ignorons l'état des manuscrits que cet homme célèbre avait recommandés aux soins de ses amis et de ses plus proches parents. Caldas, le directeur de l'observatoire de Santa-Fé et l'élève chéri de Mutis, don Salvador Rizo, premier peintre de l'expédition botanique, et la plupart des citoyens distin-

(1) Chalmers, qui a consacré un article à Mutis dans son *Biographical dictionary*, se trompe évidemment en disant que ce botaniste vint à Paris en 1797, y demeura jusqu'en 1801, et qu'il était, en 1804, professeur de botanique et directeur du jardin botanique de Madrid. Il l'a vraisemblablement confondu avec un neveu de don Celestino Mutis, qui a passé quelque temps à Paris, et avec M. Zea, élève de Mutis, qui était alors démonstrateur du jardin botanique de Madrid. Z.

Digitized by Google

gués par leurs connaissances et leurs talents, ont été mis à mort pendant la funeste réaction du parti de la métropole. La précieuse collection des dessins a été envoyée en Espagne, où se trouvent déjà les matériaux inédits de la flore du Pérou et du Mexique. Les agitations politiques, trop prolongées dans la péninsule et dans les colonies, ont empêché la publication de tous ces nombreux matériaux, sans que pourtant le nom et les travaux de Mutis soient voués à l'oubli, comme le sont à peu près les travaux de Sessé et de Mociño. Ce sont les communications que Mutis avait faites à Linné qui l'ont rendu célèbre en Europe, longtemps avant qu'on eût connaissance des ouvrages qu'il préparait. Beaucoup de genres (*Alstonia*, *Vallea*, *Barnadesia*, *Escallonia*, *Manettia*, *Acæna*, *Brathys*, *Myroxylum*, *Befaria*, *Telipogon*, *Brabejum*, *Gomozia* et tant d'autres, publiés dans le supplément de Linné) sont dus à la sagacité du botaniste de Santa-Fé. En parlant du genre *Mutisia*, Linné ajoute : *Nomen immortale quod nulla ætas unquam delebit*. C'est Mutis qui a fait connaître le premier les véritables caractères du genre Cinchona. Comme ce travail est devenu très-important, nous allons rappeler ce que l'on savait avant cette époque sur les quinquinas du nouveau monde. La Condamine et Joseph de Jussieu avaient examiné en 1738 les arbres qui, dans les forêts de Loxa, donnent l'écorce fébrifuge. Le premier a publié la description et le dessin du quinquina du Pérou, dans les Mémoires de l'académie ; c'est l'espèce que MM. de Humboldt et Bonpland ont fait connaître sous le nom de *Cinchona condaminea*, et que les botanistes ont confondue longtemps avec plusieurs autres, sous le nom vague de *Cinchona officinalis*. Ce *Cinchona condaminea* (appelé aussi *Cascarilla fina* de Loxa, de Caxanuma et d'Uritusinga), est l'espèce la plus rare, la plus précieuse, et vraisemblablement la plus anciennement employée. Il n'en est exporté tous les ans par Guayaquil, port de mer du Sud, que cent quintaux d'écorce. L'exportation de l'Amérique entière (en différentes espèces de quinquina) est annuellement de quatorze mille quintaux. Linné avait formé, en 1742, son genre Cinchona, dont le nom devait rappeler celui d'une vice-reine du Pérou (*voy.* CINCHON). Il n'avait pu fonder ce genre que sur la description imparfaite de la Condamine. En 1753, un intendant de la monnaie de Santa-Fé de Bogota (don Miguel de Santestevan), visita les forêts de Loxa et découvrit les arbres de quinquina (entre Quito et Popayan) dans plusieurs endroits, surtout près du Pueblo de Guanacas et du Sitio de los Corales. Il communiqua des échantillons de cinchona à Mutis. C'est sur ces échantillons que celui-ci fit la première description exacte du genre. Il se hâta d'envoyer à Linné la fleur et le fruit du quinquina jaune (*Cinchona cordifolia*); mais le grand naturaliste d'Upsal, en publiant les observations de Mutis (*Syst. nat.*, édit. 12, p. 164), confondit le quinquina jaune avec celui qu'avait décrit la Condamine. Jusqu'à cette époque, l'Europe ne recevait l'écorce fébrifuge du quinquina que par les ports de la mer du Sud. On ne connaissait point encore au nord du parallèle de 2° 1/2 de latitude boréale l'arbre qui donne cette production précieuse. En 1772, Mutis reconnut le quinquina, à six lieues de Santa-Fé de Bogota, dans le Monte de Tena. Cette découverte importante fut bientôt (1773) suivie de celle du même végétal dans le chemin de Honda à Villeta et à la Mesa de Chinga. Nous sommes entré dans quelques détails sur cet objet, parce que le quinquina de la Nouvelle-Grenade, exporté par Carthagène des Indes, et conséquemment par un port de la mer des Antilles rapproché de l'Europe, a eu l'influence la plus bienfaisante sur l'industrie coloniale et sur la diminution du prix des écorces fébrifuges dans les marchés de l'ancien monde. Mutis a eu raison de mettre une grande importance à cette découverte, pour laquelle il n'a jamais été récompensé par son gouvernement. Un habitant de Panama, don Sébastien-Jose-Lopez Ruiz, qui avoue lui-même, dans ses *Informes al Rey*, n'avoir connu les quinquinas de Honda qu'en 1774, a passé longtemps pour le véritable *descubridor de las cascarillas de Santa-Fé*. Il a joui à ce titre d'une pension de dix mille francs jusqu'à ce que, en 1775, le vice-roi de Gongora eut démontré à la cour la priorité des droits de Mutis. Vers la même époque (1776), don Francisco Renjifo trouva le quinquina dans l'hémisphère austral, sur le dos des Andes péruviennes de Guanuco. Aujourd'hui on le connaît tout le long des Cordillères, entre sept cents et quinze cents toises de hauteur, sur une étendue de plus de six cents lieues, depuis le Paz et Chuquisaca jusqu'aux montagnes de Ste-Marthe et de Mérida. Mutis a le mérite d'avoir distingué le premier les différentes espèces de cinchona, dont les unes, à corolles velues, sont beaucoup plus actives que les autres à corolles glabres. Il a prouvé qu'on ne doit pas employer indistinctement les espèces actives, dont les propriétés médicales varient avec la forme et la structure organique. La *Quinologia* de Mutis, dont une partie seulement a été insérée dans le *Papel periodico de Santa-Fé de Bogota*, février 1794, renferme l'ensemble de ces recherches médicales et botaniques. L'ouvrage entier devait être publié par M. Lagasca, à Madrid, et sous la direction de Manuel Hernandez de Gregorio. Son titre complet aurait été : *El Arcano de la quina, o sea la historia de los arboles de la quina*. Mais les guerres subséquentes ont interrompu cette publication à peine commencée. Cet ouvrage a fait connaître aussi une préparation de quinquina fermenté, qui est célèbre à Santa-Fé, à Quito et à Lima, sous le nom de bière (*Cerveza*) de Quina (1). — Parmi les plantes

(1) On mêle trente-deux livres de sucre, trois quarts de livre

Digitized by Google

utiles dans la médecine et le commerce que Mutis a décrites le premier, il faut compter le *psychotria emetica* ou ipecacuanha (*raizilla*) du Rio-Magdalena ; le *toluifera* et le *myroxylum*, qui donnent les baumes de Tolu et du Pérou ; la *wintèra grenadensis*, voisin de la *canella alba* de nos pharmacies, et l'*alstonia theæformis*, qui fournit le thé de Santa-Fé, dont l'infusion ne saurait être assez recommandée aux voyageurs qui restent longtemps exposés aux pluies des tropiques. A Mariquita, sous un climat délicieux et tempéré, Mutis a formé une petite plantation de quinquina, de ces canelliers (*laurus cinnamomoides*), qui abondent dans les missions des Andaquies, et de noix de muscades indigènes (*myristica otoba*). Le nom de ce botaniste célèbre se rattache aussi à une découverte qui a beaucoup occupé les esprits en Amérique. On savait que les Indiens et les nègres qui travaillent dans les lavages d'or et de platine de la province du Choco possèdent ce qu'ils appellent le secret d'une plante qui est l'antidote le plus puissant contre la piqûre des serpents vénimeux. Mutis est parvenu à découvrir ce mystère et à faire connaître cette plante ; elle est de la famille des composées, et connue dans le pays sous le nom de *vejuco del Guaco*. MM. de Humboldt et Bonpland l'ont figurée les premiers (*voy.* la *mikania guaco* dans les *Plantæ æquinoctiales*, t. 2, p. 85, pl. 105). La plante a une odeur nauséabonde qui paraît affecter les organes de l'odorat des vipères ; l'odeur du guaco se mêle sans doute à la transpiration cutanée de l'homme. On se croit garanti du danger de la morsure des serpents pendant un temps plus ou moins long lorsqu'on s'est *curado*, c'est-à-dire introduit (inoculé dans le système dermoïde le suc du guaco. Des expériences hardies, faites dans la maison de Mutis par MM. Zea, Vargas et Mathis, et pendant lesquelles on les a vus manier impunément les vipères les plus vénimeuses, sont décrites dans le *Semanario de agricultura* de Madrid, 1798, t. 4, p. 397. Comme on a découvert le guaco dans plusieurs vallées chaudes des Andes, depuis le Pérou jusqu'à Carthagène des Indes et aux montagnes de Varinas, un grand nombre de personnes doivent leur guérison à cette belle découverte de Mutis. Il est à regretter que cette plante, qu'on a souvent confondue avec l'ayapana, perde sa vertu lorsque les feuilles et les tiges sont conservées dans l'alcool. Le guaco ne se trouve pas dans tous les endroits où abondent les serpents venimeux. — Nous ne connaissons que très-peu les travaux de zoologie et de physique de Mutis ; mais nous savons qu'il avait étudié longtemps les mœurs des fourmis et de ces termites qui, en Amérique comme au Sénégal, construisent des tertres de cinq à six pieds de hauteur. Il a fait peindre avec une grande fidélité beaucoup d'espèces de mammifères, d'oiseaux et de poissons de la Nouvelle-Grenade. Il a décrit, d'après la méthode linnéenne, dans les Mémoires de l'académie de Stockholm, dont il était membre, une nouvelle espèce de putois (*viverra mapurito*). — Les manuscrits de Mutis renferment aussi un grand nombre d'observations précieuses sur les *marées atmosphériques* qui se manifestent sous les tropiques, mieux encore que sous les climats tempérés, par les variations horaires du baromètre. Cet instrument monte et baisse quatre fois en vingt-quatre heures sous la zone torride, avec une telle régularité, au niveau de la mer comme sur les plateaux les plus élevés, que l'on peut presque à un quart d'heure près savoir l'heure qu'il est par la seule inspection de la colonne de mercure. Il paraît que cette observation curieuse, qui a tant occupé les physiciens et dont la Condamine (*Voyage à l'équateur*, p. 50) attribue si faussement la découverte à Godin, avait déjà été faite à Surinam en 1722 (*Journal littéraire* de la Haye pour l'année 1722, p. 234). Le P. Bondier (1742) s'en était occupé à Chandernagor, Godin (1737) à Quito, Thibault de Chanvalon (1751) à la Martinique, Lamanon, en 1786, dans la mer du Sud. Mutis assure avoir trouvé que la lune exerce une influence sensible sur la période et l'étendue des variations horaires (Caldas, dans le *Semanario del Nuevo Reino de Grenada*, t. 1er, p. 55 et 361, n° 3). — L'homme qui a déployé une si étonnante activité pendant quarante-huit ans de travaux dans le nouveau monde était doué par la nature de la constitution physique la plus heureuse. Il était d'une stature élevée, il avait de la noblesse dans les traits, de la gravité dans le maintien, de l'aisance et de la politesse dans les manières. Sa conversation était aussi variée que les objets de ses études. S'il parlait souvent avec chaleur, il aimait à pratiquer aussi cet art d'écouter, auquel Fontenelle attachait tant de prix, et que déjà il trouvait si rare de son temps. Quoique fort occupé d'une science qui rend nécessaire l'étude la plus minutieuse de l'organisation, Mutis ne perdait jamais de vue les grands problèmes de la physique du monde. Il avait parcouru les Cordillères le baromètre à la main, il avait déterminé la température moyenne de ces plateaux qui forment comme des îlots au milieu de l'océan aérien. Il avait été frappé de l'aspect de la végétation, qui varie à mesure que l'on descend dans les vallées ou que l'on gravit vers les sommets glacés des Andes. Toutes les questions qui ont rapport à la géographie des plantes l'intéressaient vive-

de quinquina en poudre (surtout le quinquina blanc, *Cinchona ovalifolia*, et quinze bouteilles d'eau ; dans l'espace de vingt jours on obtient la température de l'atmosphère étant de 15°) une boisson fermentée d'un goût agréable, spiritueuse, même un peu enivrante, et très-utile aux convalescents de fièvres tièdes. Cette bière de quinquina se conserve pendant quatre à cinq mois, et Mutis la convertit en un *vinaigre de quinquina*, en laissant continuer la fermentation à l'air libre, et en ajoutant des tranches de bananes. Ce *vinaigre de quinquina* a été reconnu très-utile dans des navigations de long cours. Les propriétés médicales de ces boissons prophylactiques, qu'on n'a point encore imitées en Europe, prouvent que la fermentation n'a pas dissous la matière végétale en ces derniers éléments.

Digitized by Google

ment, et il avait cherché à connaître les limites plus ou moins étroites entre lesquelles se trouvent renfermées, sur la pente des montagnes, les différentes espèces de cinchona. Ce goût pour les sciences physiques, cette curiosité active qui se porte sur l'explication des phénomènes de l'organisation et de la météorologie, se sont maintenus en lui jusqu'au dernier moment de sa vie. Rien ne prouve plus la supériorité de son talent que l'enthousiasme avec lequel il recevait la nouvelle d'une découverte importante. Il n'avait pas vu de laboratoire de chimie depuis 1760, et cependant la lecture assidue des ouvrages de Lavoisier, de Guyton-Morveau et de Fourcroy, lui avait donné des connaissances très-précises sur l'état de la chimie moderne. — Mutis accueillait avec bonté les jeunes gens qui montraient des dispositions pour l'étude; il leur fournissait des livres et des instruments; il en fit voyager plusieurs à ses frais. Après avoir parlé de sa libéralité et des sacrifices qu'il faisait journellement pour les sciences, il est inutile de vanter son désintéressement. Il a joui longtemps de la confiance des vice-rois qui exerçaient un pouvoir presque illimité dans ces contrées; mais il ne s'est servi de son crédit que pour être utile aux sciences, pour faire connaître le mérite qui aime à se cacher, pour plaider avec courage la cause de l'infortune. Il n'ambitionnait d'autres succès que de faire triompher la vérité et la justice. Il remplissait avec zèle, on pourrait dire avec une ferveur austère, les devoirs que lui imposait l'état qu'il avait embrassé; mais sa piété ne cherchait point le vain éclat de la renommée; elle était douce, comme elle l'est toujours lorsqu'elle se trouve unie à la sensibilité du cœur et à l'élévation dans le caractère. H—DT.

MUTIUS, architecte romain, acheva, par l'ordre de Marius, d'embellir par les plus riches ornements de l'architecture le temple de l'Honneur et de la Vertu, bâti par Marcellus. Cet édifice était en pierre; et si le marbre eût fait ressortir la beauté du travail et des ornements, on eût pu le mettre au nombre des temples les plus magnifiques de l'antiquité. Il existe des médailles d'argent qu'on croit avoir été frappées en l'honneur de cet architecte; on y voit les initiales HO. et VIRT., et dans l'exergue, cet autre mot CORDI... Or, le surnom de Cordus était particulier à l'une des branches de la famille Mutia, dont descendait aussi le triumvir monétaire Cordus. L—S—E.

MUTIUS. *Voyez* SCÆVOLA.

MUTIUS (ULRIC), proprement *Ulric Hugwald* ou *Hugobaldus*, naquit en 1496 en Thurgovie. Il fit de bonnes études; et, après avoir mené pendant quelque temps une vie fanatique, selon les maximes des anabaptistes, il vint à Bâle, reprit ses études, fut professeur de logique et de morale à l'université de cette ville, et mourut en 1571. Parmi ses ouvrages on distingue : 1° *Libellus de studiorum suorum præmio;* 2° *De Germanorum prima origine, moribus, institutis et rebus gestis*, 1539, réimprimé depuis et inséré aussi dans la collection *Scriptorum rerum germ.* de Pistorius. U—I.

MUY (LOUIS-NICOLAS-VICTOR DE FÉLIX, comte DU), d'une famille originaire de Piémont, qui a donné des héros à Malte, naquit à Marseille en 1711. D'abord chevalier de St-Jean de Jérusalem, dans la langue de Provence, il entra au service très-jeune et fit, sous Berwick et Coigny, son apprentissage dans la guerre de 1734, entreprise pour soutenir l'élection de Stanislas au trône de Pologne. Après avoir terminé ses caravanes, il fut appelé à la cour par le Dauphin, père de Louis XVI, qui désira l'attacher à sa personne en qualité de menin. Ce prince ne cessa dès lors de le traiter comme un ami vertueux et dévoué, et eut en lui toute la confiance qu'inspirent une sagesse et une prudence consommées. On sait qu'à cette époque le fils de Louis XV, ayant trouvé sous sa main le livre de prières du comte, y écrivit celle-ci : « Mon Dieu, protégez votre fidèle « serviteur de Muy, afin que si vous m'obligiez « à porter le pesant fardeau de la couronne, il « puisse me soutenir par sa vertu, ses leçons et « ses exemples. » On ne sait, dit Laharpe, qui l'on doit plus estimer, ou du prince capable de former un pareil souhait, ou du sujet digne qu'on le forme pour lui. Leurs occupations, leurs jouissances communes, furent interrompues par la guerre de 1744. Le comte du Muy se trouva l'année suivante à la bataille de Fontenoy, et fut fait lieutenant général en 1748. Il se montra avec avantage à la bataille d'Hastenbeck (1757), à celle de Crevelt (1758), et à celle de Minden (1759). Il fut employé en 1760 dans l'armée du maréchal de Contades, et commanda pendant toute la campagne un corps considérable de troupes. Attaqué le 31 juillet, près de Warbourg, par 40,000 hommes qui avaient pour chef le prince héréditaire, et qui étaient soutenus par l'armée du prince Ferdinand, il combattit pendant quatre heures avec la plus grande valeur, et n'ordonna la retraite, qu'il fit en bon ordre, que lorsqu'il fut forcé de céder au grand nombre. Sa réputation militaire ne fut point altérée par ce revers, dont le Dauphin surtout s'occupa de le consoler. Louis XV le fit chevalier de ses ordres en 1762, et lui donna le commandement de la Flandre. Il l'avait choisi pour ministre de la guerre. Le comte du Muy écrivit à ce prince : « Je n'ai jamais eu l'honneur de vivre dans la « société particulière de Votre Majesté, par con- « séquent je n'ai jamais été dans le cas de me « plier à beaucoup d'usages que je regarde « comme des devoirs pour ceux qui la forment. « A mon âge on ne change point sa manière de « vivre. Mon caractère inflexible transformerait « bientôt en blâme et en haine ce cri favorable « du public, dont Votre Majesté a la bonté de « s'apercevoir. On me ferait perdre ses bonnes

Digitized by Google

« grâces, et j'en serais inconsolable. Je la prie « de choisir un sujet plus capable que moi. » Mais il ne crut pas pouvoir se refuser à la volonté du fils de Mgr le Dauphin lorsqu'il fut appelé, en 1774, au ministère qu'il avait refusé sous Louis XV. Il soutint, dans ses nouvelles fonctions, son caractère religieux, juste et quelquefois sévère jusqu'à l'austérité. Le roi le comprit alors dans une promotion de maréchaux de France. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, étant mort le 10 octobre 1775, des suites de l'opération de la pierre. Le maréchal du Muy avait exécuté quelques changements avantageux dans le système et la discipline militaires; mais sans avoir eu le temps de donner aux troupes françaises une *constitution qui leur fût tellement propre que son successeur ne pût la changer*. Il avait commandé lui-même à Sens son tombeau, au-dessous de celui du Dauphin, dont la perte lui avait été si sensible, et sur lequel il avait fait graver cette inscription, en l'honneur de son bienfaiteur et ami : « C'est ici que finira ma « douleur. » *Huc usque luctus meus*. Il a laissé des manuscrits pleins d'excellentes vues sur différents objets de l'administration. Il existe trois éloges du maréchal du Muy : celui qui fut couronné par l'académie de Marseille en 1778, et dont l'auteur est le Tourneur, traducteur d'*Young* (Bruxelles et Paris, in-8° de 59 pages); un second qui fut prononcé dans la chapelle des Invalides, par M. de Beauvais, évêque de Senez; enfin un troisième composé par M. de Tresséol (in-8°, 1778). L—P—E.

MUY (Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Félix, comte de), neveu du précédent, naquit à Olières, en Provence, le 25 décembre 1751. Entré au service fort jeune, sous le nom de comte de St-Maime, dans le régiment de mestre-de-camp, cavalerie, il y était parvenu au grade de capitaine, lorsque le maréchal du Muy (*voy.* l'article ci-dessus), son oncle à la mode de Bretagne, ayant eu le portefeuille de la guerre, lui donna, en 1775, le commandement du régiment de Soissonnais. Ce ministre étant mort le 10 octobre de la même année, le comte de St-Maime lui succéda dans le titre de comte du Muy. Il fit, à la tête de son régiment, la guerre de l'indépendance américaine, se distingua au siége de New-York et obtint la décoration de Cincinnatus. Rentré en France, il fut nommé, le 9 mars 1788, maréchal de camp, et il épousa le 21 décembre de la même année une demoiselle de Vintimille du Luc. En 1789, le ministère lui confia un commandement militaire qui s'étendait depuis Toulon jusqu'aux environs de Lyon. Il fut ensuite envoyé à Avignon dans le comtat Venaissin, pour pacifier cette province, mais il ne put y réussir. Il servait en 1792 dans l'armée du Midi, lorsqu'il fut chargé, par le ministre de la guerre, d'une mission en Suisse. Ce fut à cette occasion que des commissaires de l'assemblée législative le destituèrent, dans la persuasion qu'il avait émigré; mais le ministre Servan ayant instruit l'assemblée des motifs de son absence, sa destitution fut annulée. Nommé peu après général de division, du Muy obtint le commandement provisoire de l'armée des Alpes. Le 3 octobre 1792, il fut porté sur la liste des candidats au ministère de la guerre, vacant par la retraite de Servan; mais il en fut rayé dans la séance du 4, sur la demande de Chabot, qui le représenta comme ayant excité la guerre civile à Avignon. A la fin de 1793, il quitta le service militaire par suite du décret qui ordonna la destitution de tous les nobles. Remis en activité en 1795 après la chute de Robespierre, il fut d'abord employé à l'armée du Nord en qualité d'inspecteur général d'artillerie, ensuite promu au commandement de l'armée destinée aux Indes occidentales. Cette expédition n'ayant pas eu lieu, du Muy fit avec Bonaparte la campagne d'Egypte, où il organisa la légion nautique. S'étant embarqué pour revenir en France, il fut pris par les Anglais, conduit à Mahon, mis en liberté sur parole, puis échangé. En 1801 il fut chargé du commandement de la 21e division militaire, à Poitiers, d'où il passa à celui de la 22e, à Tours. Employé de nouveau en 1805 à l'armée active, il fit la campagne de 1806 contre les Prussiens et les Russes, se distingua dans plusieurs circonstances, et obtint le gouvernement général de la Silésie, où il signala sa courte administration par sa bienfaisance et son humanité envers les malheureux habitants. En janvier 1811, il fut élu candidat au sénat par le collége électoral du Tarn, puis commanda la 2e division militaire à Marseille depuis 1812 jusqu'à la chute du gouvernement impérial, en 1814. Il adhéra à la déchéance de Napoléon, et peu après il écrivit au ministre de la guerre pour lui annoncer qu'il avait mis en liberté les prisonniers d'Etat détenus au château d'If, et pour réclamer la translation dans un lieu plus convenable des cendres de Kléber, déposées dans ce même château. Nommé grand officier de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814, et commandeur de St-Louis le 23 août suivant, il s'abstint pendant les cent-jours de toute participation aux affaires. Le 17 août 1815, il fut appelé à la chambre des pairs, où il prononça le 8 janvier 1818 l'éloge du général Canclaux (*voy.* ce nom), qui avait été son ami. Du Muy mourut à Paris en juin 1820. Sa fortune, qui était considérable, passa à son petit-neveu. Il avait nommé M. Decazes son exécuteur testamentaire. M—D j.

MUYART DE VOUGLANS (Pierre-François), le seul des anciens criminalistes français dont on lise encore les ouvrages, était né en 1713, à Moirans près de St-Claude, d'une famille de robe. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris et s'attacha spécialement aux matières criminelles. Il entra en 1771 au parlement formé par le chancelier de Maupeou

Digitized by Google

(*voy.* ce nom), et devint ensuite conseiller au grand conseil. C'était un homme très-instruit, mais d'un caractère dur, qui perce dans tous ses ouvrages. Il est mort à Paris le 14 mars 1791, dans un âge avancé. On a de lui : 1° *Institutes au droit criminel*, ou Principes généraux sur ces matières, avec un *Traité particulier des crimes*, Paris, 1757, in-4°; 2° *Instruction criminelle suivant les lois et ordonnances du royaume*, ibid., 1762, in-4°. Cet ouvrage fait suite au précédent. 3° *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines*, ibid., 1767, petit in-8°; Utrecht, 1768, in-12; traduit en italien et en allemand. Le but de Muyart est de prouver, contre le sentiment de Beccaria, que la jurisprudence criminelle de l'Europe n'était susceptible d'aucune amélioration : il justifie l'usage de la question, dont un de ses compatriotes avait demandé l'abolition cent ans auparavant (*voy.* Aug. Nicolas), par la raison qu'on n'y soumet que des criminels plus qu'à demi convaincus : il établit la nécessité de la peine de mort comme un frein salutaire, et celle de la confiscation des biens des condamnés; mais il veut aussi qu'on ait égard à la qualité des coupables, parce que l'éducation met entre les hommes une différence si grande qu'une simple peine infamante produit sur les uns plus d'effet que les punitions corporelles sur les autres. 4° *Motifs de ma foi en Jésus-Christ*, ou *Points fondamentaux de la religion chrétienne*, discutés suivant les principes de l'ordre judiciaire, Paris, 1776, in-12 : ouvrage estimable qui valut à l'auteur une lettre de félicitation du pape Pie VI; il a été traduit en espagnol; 5° *Les lois criminelles de France dans leur ordre naturel*, ibid., 1783, in-fol. Cette compilation, qui avait coûté vingt ans de travail à l'auteur, est rédigée sur le plan des *Lois ecclésiastiques*, par d'Héricourt, et des *Lois civiles*, par Domat. On trouve à la fin du volume la *Réfutation* du traité de Beccaria; un *Mémoire sur les peines infamantes* et les *Motifs de ma foi en Jésus-Christ*. 6° *Preuves de l'authenticité de nos Evangiles contre les assertions de certains critiques modernes*, ibid., 1785, in-12; 7° *Lettre sur le système de l'auteur de l'Esprit des lois touchant la modération des peines*, ibid., 1785, in-12 de 83 pages. Il y soutient que la douceur engage aux crimes, et que la rigueur des supplices peut seule en diminuer le nombre. — Muyart de Vouglans, bailli de Moirans, oncle du précédent, mort en 1781, avait formé une belle collection de médailles et d'antiquités. On a de lui des descriptions de quelques pièces de son cabinet dans les *Affiches de Franche-Comté*, et une *Dissertation sur les antiquités de la ville d'Autre* dans le *Journal encyclopédique*, année 1778, t. 3, p. 317-321; avec un supplément, t. 5, p. 141-142. W—s.

MUYS. *Voy.* Mus et Musius.

MUZALON était d'une naissance obscure, mais possédait de grands talents. L'empereur Théodore II le donna pour régent à Jean IV, Lascaris, son fils, qui monta sur le trône de Nicée en 1259. Michel VIII, Paléologue, convoitant alors la place de régent, intrigua contre Muzalon, qui offrit dans une assemblée de se démettre de sa régence. Mais Paléologue, voulant le perdre, l'engagea à garder cette dignité afin d'avoir le temps de former un parti contre lui; il gagna en effet les soldats, qui demandèrent hautement la mort du régent. Muzalon fut tué dans l'église du monastère de Sozandre, au moment où il embrassait la table de l'autel pour sauver sa vie. La plupart de ses parents moururent aussi livrés à la fureur des conjurés. Z.

MUZIANO (Jérôme) ou LE MUTIEN, peintre du 16e siècle, natif d'Aquafredda, dans le Brescian, en 1530, fut élève de Romanino. Incomu encore dans sa patrie, il vint fort jeune à Rome et y acquit bientôt la réputation d'un soutien du bon goût. Il avait déjà recueilli dans l'école vénitienne les principes du dessin et du coloris. Il se fit d'abord connaître par ses paysages, et se distingua tellement dans ce genre qu'on ne le connaissait à Rome que sous le nom du *jeune homme aux paysages*. Mais ce n'était pas assez pour lui; il voulut y joindre une étude assidue de l'histoire, et il alla jusqu'à se faire raser la tête afin de n'être pas tenté de sortir de chez lui. C'est alors qu'il peignit la *Résurrection de Lazare*, qu'on a transférée de Ste-Marie-Majeure au palais Quirinal. Lorsque Michel-Ange vit ce tableau exposé en public, il accorda sur-le-champ son estime et sa protection à l'artiste. Les églises et les palais de Rome possèdent de sa main un grand nombre de tableaux, dont quelques-uns sont enrichis de paysages peints à la manière du Titien. L'église des Chartreux en possède un très-beau qui représente une *Troupe d'anachorètes écoutant la parole d'un Père du désert*. On fait aussi beaucoup de cas des tableaux qu'il a faits pour les églises du Jésus, d'Ara-Céli et de la Conception à Rome, et de ceux que l'on voit à Orviéto, à Lorette et à Foligno. Ses figures sont dessinées avec exactitude, et elles imitent assez souvent l'anatomie de Michel-Ange. Il réussit particulièrement à exprimer les costumes militaires ou étrangers, et surtout à représenter les anachorètes et autres personnages d'une physionomie grave et exténués par l'abstinence. Mais, en général, son dessin tombe dans la sécheresse. On lui doit la gravure de la colonne Trajane. Jules Romain en avait commencé le dessin; il termina cette vaste entreprise et la conduisit à son terme. A l'époque où il vivait, l'art de la mosaïque atteignit son plus haut degré de perfection et devint une imitation parfaite de la peinture, non par le moyen de petites pierres de diverses couleurs, choisies et jointes ensemble, mais par celui d'une composition qui peut rendre toute espèce de coloris, imiter les demi-teintes et les dégradations de la lumière aussi parfaitement que le ferait le pinceau. C'est à Muziano

Digitized by Google

que l'on doit ce perfectionnement, et les mosaïques qu'il dirigea pour la chapelle Grégorienne passent pour les plus beaux ouvrages de ce genre qui aient été faits depuis par les anciens. Il avait été lié avec Thaddée Zucchero, et ils peignirent en concurrence la *Vigne* de Tivoli, qui appartenait au cardinal d'Este. Il fut le fondateur de l'académie de St-Luc; et fit servir à la fondation de cet établissement une partie des richesses que lui avaient procurées ses travaux. Il mourut en 1592, âgé de 64 ans, et fut enterré à Ste-Marie-Majeure. Ses dessins, ordinairement exécutés à l'encre de la Chine, sont d'un beau fini. Les paysages de Muziano sont reconnaissables aux châtaigniers qui y dominent; il trouvait le feuillage de cet arbre plus pittoresque qu'aucun autre. On a gravé d'après lui environ trente estampes, dont sept paysages par Cornel. Cort. Le musée du Louvre possède deux tableaux de ce maître : 1° le *Lazare ressuscité;* 2° l'*Incrédulité de St-Thomas*. P—s.

MUZZARELLI (Alphonse), théologien romain, né à Ferrare, le 22 août 1749, de la famille des comtes de ce nom, entra chez les jésuites en 1768. Lors de la suppression de la société, il fut pourvu d'un bénéfice à Ferrare, et reçut du duc de Parme la charge de diriger le collége des nobles. Appelé à Rome par Pie VII, il y fut fait théologien de la pénitencerie, titre qui revient à celui de théologien du souverain pontife lui-même. Il fut un des premiers membres de l'académie de la religion catholique formée à Rome, et lors du rétablissement de la société à Naples en 1804, il demanda la permission de se rendre dans cette capitale pour s'y réunir à ses anciens confrères; mais on ne voulut point priver Rome d'un théologien éclairé. Lorsque le pape fut sorti de sa capitale en 1809, Muzzarelli subit la déportation et fut obligé de venir à Paris, où il prit un logement chez les dames de Saint-Michel. C'est là qu'il mourut le 25 mai 1813. Ses écrits, qui sont nombreux et qui ont été pour la plupart réimprimés à Avignon en 1826 et 1827, format in-12, prouvent combien il était laborieux et zélé; ils pourraient se partager en deux classes, l'une sur des matières de piété, l'autre sur des points de critique et de théologie. Nous citerons dans la première classe : 1° *Instruction pratique sur la dévotion au cœur de Jésus*, Ferrare, 1788, in-12; 2° le *Mois de Marie*, qui a été souvent réimprimé; 3° *l'Année de Marie, ou l'Année sanctifiée*, 1791, 2 vol. in-12; 4° le *Carnaval sanctifié*, Parme, 1801; 5° *De la vanité du luxe dans les vêtements modernes*, 1794, in-8°; 6° le *Trésor caché dans le cœur de Marie*, 1806, in-12; 7° *Dissertation sur les règles à observer pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion au cœur de Jésus*, Rome, 1806, in-12; 8° *Neuvaines pour préparer aux fêtes des cœurs de Jésus et de Marie*, 1806 et 1807; 9° le *Bon usage des vacances proposé aux jeunes étudiants*. — Sur des points de critique et de théologie, Muzzarrelli a publié : 10° *Recherches sur les richesses du clergé*, Ferrare, 1776, in-8°; 11° *Deux opinions de Charles Bonnet* (de Genève), *sur la résurrection et les miracles, réfutées*, Ferrare, 1781, in-8°; 12° *Emile détrompé*, Sienne, 1782, 2 vol. Il en a paru depuis une *Suite* en deux autres volumes; c'est une réfutation de Rousseau, qui depuis a été traduite en espagnol. 13° *Du bon usage de la logique en matière de religion*, Foligno, 1787, 3 vol. in-8°; il y en a eu une 2e édition en 1789 en 6 volumes et une 3e en 1810 en 10 volumes; celle-ci contient plusieurs opuscules déjà publiés séparément par l'auteur, tels que celui qui a pour titre *Du domaine temporel du pape*. Il y a dans ce recueil trente-sept opuscules différents, et, dans ce nombre, il en est à peu près la moitié qui ont été traduits en français (1). Le théologien Bolgeni ayant prétendu que c'était une exagération de supposer que nous pussions aimer Dieu pour lui-même et sans rapport à notre bien particulier, Muzzarelli s'éleva contre ce système dans trois écrits : 14° *Du motif formel, spécifique et principal de l'acte de charité parfaite*, Foligno, 1791 (c'est la 2e édition), in-8°; 15° *Lettre amicale à Bolgeni;* 16° *Réponse à quelques observations*, 1792. Nous citerons encore de Muzzarelli : 17° *Lettre à Sophie sur la secte dominante de son temps*, 1781, in-4°; 18° *De l'obligation des pasteurs dans les temps de persécution*, 1791, in-8°; 19° *Des causes des maux présents et de la crainte des maux futurs et leurs remèdes*, 1792, in-8°; 20° *Examen critique des principales fêtes de Marie;* 21° *Jean-Jacques Rousseau, accusateur des nouveaux philosophes*, Assise, 1798; réimprimé à Ferrare sous le titre de *Mémoires du jacobinisme, extraits des œuvres de J.-J. Rousseau;* 22° *Opuscules inédits, composés pendant la persécution d'Italie*, Foligno, 1800, in-8°; 23° *Question proposée aux détenteurs des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, Ferrare, 1800; 24° *Recueil d'événements singuliers et de documents authentiques sur la vie de François de Girolamo* (2), Rome, 1806, in-8°. Muzzarelli contribua beaucoup à la béatification de ce jésuite. Tous les écrits que nous avons indiqués jusqu'ici sont en italien; les trois suivants sont en latin. 25° *Observations sur les notes du promoteur de la foi* (Napulioni), Rome, 1805, in-fol. C'est une réponse à des objections du prélat contre un *Office* et une *Messe propre du cœur de Marie*. 26° *Dissertations choisies*, Rome, 1807, in-8°. Il y a quatre dissertations : la première sur la règle des opinions morales; la deuxième sur l'origine et l'usage des offrandes; la troisième sur le règne de mille ans de Jésus-Christ, et la quatrième sur le pouvoir du pape de destituer un évêque malgré

(1) Voyez le compte qui a été rendu de ce recueil dans les *Mélanges de philosophie*, chez le Clère, 1809, t. 7, p. 162.

(2) François de Girolamo, jésuite et missionnaire napolitain, né en 1642, mort le 11 mai 1716, a été béatifié en 1807. *Voy.* sa *Vie*, par Oddi, Rome, 1806, in-4°.

Digitized by Google

lui. Celle-ci a été traduite en français et publiée sous ce titre : *Dissertation sur cette question : Le souverain pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son siége dans un cas de nécessité pour l'Eglise ou de grande utilité?* Paris, 1809, in-8° de 64 pag. 27° *De l'autorité du pontife romain dans les conciles généraux*, Gand, 1815, 2 vol. in-8°. Enfin on trouve à la suite de la *Correspondance de la cour de Rome avec Bonaparte*, Paris, 1814, un dernier écrit de Muzzarelli : 28° *Observations sur les élections capitulaires*, traduites probablement de l'italien. Muzzarelli jouissait d'une grande réputation dans sa patrie ; il était zélé pour l'instruction de la jeunesse, et il avait formé à Ferrare une association de jeunes étudiants qu'il dirigeait dans la pratique de la piété. Quand on apprit sa mort, on lui fit dans cette ville un service pompeux, où son éloge funèbre fut prononcé ; et un grand nombre de pièces de vers furent publiées en son honneur. Nous en avons vu quelques-unes ; Muzzarelli y est loué avec beaucoup d'effusion. Lui-même avait cultivé la poésie dans sa jeunesse. On a de lui dans ce genre un recueil publié à Venise en 1780 ; la *Vocation de St-Louis de Gonzague*, poëme, Ferrare, 1789 ; l'*Enfant Jésus*, traduit en vers italiens du latin de Ceva, Rome, 1808, in-12, et *Douze faits de l'Histoire sainte*, exprimés en vers, Ferrare, 1807, in-8°. Muzzarelli avait lu à l'académie de la religion catholique une *Dissertation* pour répondre aux objections des incrédules contre l'embrasement des cinq villes dont il est parlé dans la Genèse ; cette dissertation se trouve dans le *Bon usage de la logique*, t. 9. Un *Sermon* de lui *sur la fête de St-Pierre* a été publié à Foligno en 1803, et il en a paru une traduction en français. Muzzarelli a laissé beaucoup de manuscrits. P—c—t.

MYDORGE (Claude), savant géomètre, né à Paris en 1585, d'une des plus illustres familles de la robe (sa mère était une Lamoignon), fut d'abord conseiller au Châtelet ; mais au lieu de passer au parlement, il acquit la charge de trésorier de la généralité d'Amiens, afin de pouvoir se livrer plus tranquillement à l'étude des mathématiques. Il épousa en 1613 la sœur de la Haye, ambassadeur de France à Constantinople. Ce fut peu de temps après qu'il se lia d'une étroite amitié avec Descartes. Il fit tailler en 1627 pour son illustre ami des verres paraboliques, hyperboliques, ovales et elliptiques, dont il avait tracé lui-même les formes avec une exactitude que personne alors n'aurait pu égaler et qui furent très-utiles à Descartes, pour expliquer les différents phénomènes de la vision. Mydorge avait fait tailler ces verres par un certain Ferrier, qui réunissait à l'adresse de la main des connaissances supérieures à celles d'un simple artisan ; celui-ci ne se plaint que difficilement, pour cette raison, à suivre les idées de Mydorge, et, voulant se soustraire à sa surveillance, il chercha par de faux rapports à le mettre mal avec Descartes ; mais il ne put y réussir. Mydorge, ayant étudié de son côté la dioptrique, ne se trouva pas d'accord avec Descartes sur plusieurs points ; le philosophe se contenta de le prier d'examiner plus attentivement ses raisons ; Mydorge suivit ce conseil et entra si bien dans les idées de son ami, que, loin de le fatiguer de nouvelles objections, il se chargea de résoudre toutes les difficultés qu'on ne voudrait pas lui envoyer en Hollande, où il s'était retiré. Descartes le désigna, avec Hardi, pour défendre ses principes contre Fermat, qui lui avait adressé une espèce de cartel ; et Mydorge fit plus, puisqu'il eut le bonheur, avec Mersenne, de réconcilier deux hommes faits pour s'estimer. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit à son ami : il prit encore sa défense contre les jésuites et parvint à les empêcher de faire condamner quelques propositions tirées des ouvrages du philosophe. Lord Cavendish voulut déterminer Mydorge à passer en Angleterre, mais ce dernier était trop attaché à son pays pour consentir à s'éloigner. Il mourut en juillet 1647, à l'âge de 62 ans, avec la réputation d'un savant distingué et d'un très-honnête homme. Il avait dépensé près de cent mille écus de son bien à faire fabriquer des verres de lunettes et des miroirs ardents et à tenter divers essais. Il laissa peu d'écrits, dit Baillet (*Vie de Descartes*), parce que la plus grande partie de son temps comme de son bien était employée en expériences. On a de lui : 1° *Examen du livre des Récréations mathématiques*, Paris, 1630, in-8° ; réimprimé en 1643, avec des notes de D. Henrion. Les *Récréations mathématiques*, publiées d'abord sous le pseudonyme de H. Van-Etten, Pont-à-Mousson, 1624, in-8°, sont du P. Leurechon, jésuite lorrain. Cet ouvrage eut beaucoup de succès dans le 17° siècle, jusqu'à ce que le livre d'Ozanam sur le même sujet l'eut fait oublier (*voy.* Ozanam). 2° *Prodromi catoptricorum et dioptricorum, sive conicorum, libri 4, priores*, Paris, 1639, in-fol., inséré par le P. Mersenne dans le recueil intitulé : *Universæ geometriæ, mixtæque mathematicæ synopsis* (*voy.* Mersenne). Ses autres manuscrits furent dispersés pendant les troubles de Paris. Son fils, chanoine du St-Sépulcre, n'en avait recueilli que trois petits traités : *De la lumière; De l'ombre; De la sciotérique.* W—s.

MYLE (Abraham Van der), en latin *Mylius*, savant hollandais, issu d'une ancienne famille de Dordrecht, mais né le 13 mai 1538 à St-Herenberg en Zélande, fut ministre du St-Evangile à Dordrecht et y mourut le 27 mars 1637. Il s'est particulièrement occupé de recherches sur l'origine de la langue flamande ou hollandaise, et en a publié le résultat dans son traité : *De antiquitate linguæ Belgicæ, deque communitate ejusdem cum latina, græca, persica et plerisque aliis*, Leyde, 1611, in-4°. Quoi que l'on puisse penser de la doctrine de l'auteur (*voy.* Ypey, *Hist. de la langue holl.* (en holl.), p. 61 et 62), il ne faut pas la confondre avec les rêveries des *Becanus*, des

Digitized by Google

Schrieckius, ni avec celles de Charles-Joseph de Grave dans sa *République des Champs-Elysées*, 3 vol. in-8°, Gand, 1806 (*voy.* GRAVE). Morhoff lui a rendu justice dans son *Polyh.*, 1. 4, 3. 4, où il parle aussi de Traités posthumes, mais bien défectueusement publiés, de Van der Myle, *De migratione populorum et de origine animalium*, in-12. On a encore de lui : *Consolatio super morte Eitardi ab Alma*, Heidelberg, 1587, in-4°, et une pièce de vers hollandais sur la bataille de Lépante, traduite de l'écossais de Jacques, roi d'Ecosse. Van der Myle avait eu le projet d'un *Glossaire de l'ancien flamand*, et il est à regretter qu'il ne l'ait pas mis à exécution. — MYLE (ARNOLD), originaire du comté de Meurs et né le 16 octobre 1540, doit être mis au nombre des savants imprimeurs. Il exerça cette profession à Cologne, où il mourut le 17 novembre 1604. On a de lui : *Locorum geographicorum nomina antiqua et recentia*, dans le *Theatrum geographicum* d'Abraham Ortelius, Anvers, 1573, in-fol., et *Principum et regum Polonorum effigies, cum commentario*, Cologne, 1594, in-fol. M—ON.

MYLIUS (JEAN-CHRISTOPHE), bibliographe allemand, né le 29 juillet 1710 à Buttstæd, dans la principauté de Weimar, fut adjoint (ou professeur suppléant) de la faculté de philosophie et bibliothécaire de l'université de Iéna. Il fut un des membres de l'académie latine de la même ville, où il mourut en 1757, après avoir composé plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1740, in-8°, en 2 vol. d'une grosseur fort inégale ; le 1er (*De anonymis*) a 1360 pages, et le 2e (*De pseudonymis*) n'en a que 254, compris la table alphabétique pour tout l'ouvrage. On en a aussi fait une édition in-folio, pour le joindre à l'ouvrage de Placcius dont il est le supplément (*voy.* HEUMANN). Il contient 2419 articles d'anonymes et 450 de pseudonymes, outre un appendice de 348 anonymes ; ces articles sont rangés alphabétiquement d'une manière assez confuse, avec plusieurs tables pour faciliter les recherches. Le tout est précédé du *Schediasma* de Heumann, enrichi de quelques additions et corrections ; après quoi viennent les 1279 anonymes français, puis les latins et enfin les allemands. Mylius a l'attention de citer toujours exactement ses autorités, mais il omet assez souvent d'indiquer la date et le format des éditions, et quelquefois ne donne qu'en latin le titre des livres français. 2° *De sancta quorumdam in abolendis vel mutilandis auctoribus classicis simplicitate*, Iéna, 1741, in-4° de 48 pag. Ce sujet avait déjà été traité par le P. Fichet, dans son *Edictum perpetuum* (*voy.* FICHET). 3° *Memorabilia bibliothecæ academicæ Ienensis*, ibid., 1746, in-8°. Ce volume ne contient que la première partie de l'ouvrage. La notice raisonnée des bibliothèques de Bosius, de Sagittarius, de Danz et de Birckner, réunies au même dépôt littéraire, devait former la deuxième partie. 4° *Historia Myliana vel de variis Myliorum familiis, earum ortu et progressu, necnon de claris, celebrioribus et illustribus Myliis, eorumque vita, fatis, meritis, scriptis ; adjectis variorum Myliorum imaginibus, et variarum familiarum Mylianarum insignibus, sigillis ære incisis*, etc., ibid., 1751-1752, 2 part. in-4°. On voit assez par ce titre que l'auteur n'a rien négligé pour illustrer sa famille et ses homonymes ; car, sous le nom latin de *Mylius*, il comprend un grand nombre de *Miller*, de *Moller* et de *Müller*, nom plus fréquent encore en Allemagne que ne le sont en France ceux de *Meunier* ou de *Dumoulin*, qui présentent la même signification. Rotermund compte 87 Mylius connus par quelques écrits ; mais la *Bibliotheca Myliana* en mentionne encore un grand nombre d'autres qui n'ont rien publié. Le *Journal des savants*, en rendant compte de cette production (juillet 1751, p. 278 de l'édition de Hollande), dit : « Le titre et le goût de ce livre sentent le « temps de nos pères. Beaucoup de minuties et « de noms obscurs. » Ce reproche est peu judicieux, puisque le mérite des monographies et des bibliographies spéciales consiste à être aussi complètes qu'il est possible. 5° Plusieurs articles dans les *Acta eruditorum* de Leipsick, etc. C. M. P.

MYNAS (C. MINOÏDE), littérateur et érudit grec, originaire de la Macédoine. Il se consacra à l'instruction. Après avoir fait de bonnes études, il vint en 1820 s'établir à Paris, et il y publia divers écrits relatifs à la langue grecque : *Calliope, ou Traité sur la véritable prononciation de la langue grecque*, 1825 ; *Théorie de la grammaire et de la langue grecques*, 1827. — Une mission scientifique que lui confia M. de Salvandy, pour aller rechercher dans l'Orient les débris encore ignorés de l'ancienne littérature grecque, vint le signaler, vers 1841, à l'attention du monde savant. Mynas eut la bonne fortune de découvrir dans le monastère de Laura, au mont Athos, les *Apologues* du fabuliste Babrias, dont on ne connaissait qu'une rédaction incomplète. Une copie de ce texte fut remise à M. A.-F. Didot, et, en 1844, un helléniste des plus distingués, M. Boissonade, la publia avec une traduction latine et des notes. Ces *fabulæ* devinrent promptement le but des travaux de plusieurs érudits allemands et anglais. Une autre découverte de Mynas devait faire encore plus de bruit : il s'agit de l'ouvrage intitulé *Philosophoumena*, qui remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, et qui, attribué tantôt à Origène, tantôt à St-Hippolyte, évêque de Porto, a occasionné en France, dans la Grande-Bretagne et dans les universités germaniques, de vives controverses qui ne sauraient être indiquées ici. Nous nous bornerons à dire que, publié à Oxford en 1844 par les soins de M. E. Miller, ce traité a donné lieu, entre autres travaux remarquables, à une vaste étude de M. Bunsen, diplomate et érudit, mort il y a peu de temps à Bonn (*Hippolytus and his age*, Londres, 1854 ;

Digitized by Google

2e édit., 4 vol. in-8°). Les diverses publications de Minoïde Mynas que nous avons encore à citer, sont : la *Rhétorique d'Aristote*, traduite avec le texte en regard, Paris, 1837, in-8°; — *Epitres de St-Paul*, traduites du grec, avec des notes, Paris, 1838, in-8° (ouvrage exécuté de concert avec M. Gérard); — *Diagramme de la Création du monde de Platon*, découvert et expliqué en grec ancien et en français, Paris, 1848, grand in-8° (1re partie seule publiée); — *De la gymnastique*, par Philistrate, texte grec et traduction française, Paris, 1852, in-8°; — Gennadius, *Contre les Doutes de Plethon sur Aristote*, texte grec et traduction française, Paris, 1854, t. 1er (le seul publié). Mynas avait préparé d'autres travaux qu'il ne lui a pas été donné d'achever; il avait entrepris un dictionnaire français-grec dont il n'a publié que le prospectus. Il voulait donner une édition d'*Aretée* dont il avait collationné le texte sur les manuscrits de la bibliothèque impériale. Sa bibliothèque, riche en éditions grecques, contenait plusieurs ouvrages chargés de notes de sa main. Nous ne saurions dissimuler que des accusations, sur lesquelles il ne nous appartient pas de nous prononcer, ont été dirigées contre la délicatesse du savant auquel nous consacrons ces lignes. On a affirmé qu'après avoir annoncé que le manuscrit *original* (ou donné comme tel) des fables de Babrias était demeuré au mont Athos, et qu'il n'en avait qu'une copie, il avait vendu ce manuscrit en 1859 au Musée britannique. Le gouvernement français a réclamé, comme provenant de la mission dont il avait fait les frais, plusieurs des *codices græci* qui, à l'époque de la mort de Minoïde Mynas, se sont trouvés en sa possession. Mynas est mort à Paris à la fin de 1859. Z.

MYNORS (Robert), chirurgien anglais, exerça pendant plus de quarante ans sa profession avec réputation à Birmingham. On lui doit : 1° des *Réflexions sur les amputations*, in-8°, 1783; 2° *Histoire de l'opération du trépan*, in-8°, 1785; et quelques articles insérés dans les *Commentaires médicaux* du docteur Duncan. Il est mort à Birmingham en 1806, âgé de 67 ans. L.

MYNSTER (Jacques-Pierre), théologien et prédicateur danois renommé, évêque de Seeland. Né en 1775 à Copenhague, il se consacra d'abord à l'enseignement après avoir achevé ses études; en 1801 il devint ministre dans la petite ville de Spjellerup; en 1811 il revint à Copenhague, et, après avoir prêché avec éclat dans diverses églises, il fut nommé, en 1834, prédicateur de la cour. Il fut en même temps attaché au conseil de direction de l'université et des hautes écoles; en 1834, il fut promu à l'évêché de Seeland. Les sciences religieuses sont l'objet de ses nombreux écrits, et la critique du Nouveau Testament a provoqué de sa part plusieurs ouvrages où se montre une instruction solide. Nous indiquerons spécialement le traité *De l'auteur de l'Epitre aux Hébreux* (1808), *Recherches sur l'usage que Justin le Martyr a fait de nos Evangiles* (1809), *Introduction à l'Epitre aux Philippiens* (1811), et *aux Galates* (1816), *Essai sur le premier séjour de l'apôtre Pierre à Rome, d'après l'opinion de l'ancienne Eglise* (1813). Dans une dissertation latine qu'il écrivit lors de sa promotion au doctorat : *De ultimis annis muneris apostolici a Paulo gesti* (1815), il chercha à établir la vraisemblance du voyage en Espagne de cet apôtre. Plusieurs autres écrits se rattachent à la théologie dogmatique : *Développement du principe de la foi* (1820) et *Traité des notions de la dogmatique chrétienne* (1831). Divers opuscules de ce savant prélat ont été recueillis dans ses *Petits écrits théologiques* (1825), collection que complète un volume mis au jour en 1831, sous le titre d'*Etudes et critiques théologiques*. Ses sermons ont été imprimés en 1810, en 1815, et plus complets en 1848, 2 vol.; il a aussi donné un recueil de sermons pour les fêtes et dimanches de l'année (1824), deux recueils de *Discours pour l'ordination* (1840 et 1846); n'oublions pas des *Considérations sur la foi chrétienne* (1833, 2 vol.), dont il existe une traduction allemande (Hambourg, 1835), et qui sont le résumé de ses longs travaux homélitiques. On doit encore à cet infatigable érudit une *Biographie de Broenstedt* (1844) et une collection de Mélanges en langue danoise (1851-1853, 2 vol.). Il est mort le 30 janvier 1854. Ba—r.

MYREPSUS (Nicolas), médecin grec, naquit à Alexandrie, ce qui l'a fait surnommer Nicolas d'Alexandrie. Le professeur Hecker de Berlin (*Hist. de la médecine*, t. 2, p. 329) pense, d'après un passage de George Acropolite, qu'il vivait à la cour des empereurs grecs de Nicée, de 1222 à 1255, pendant que les empereurs français régnaient à Constantinople. Il avait le titre d'*actuarius*, dignité que les empereurs grecs accordaient à un grand nombre de médecins. Nous avons de cet auteur un recueil de formules médicales, qui est divisé en quarante-huit sections d'étendue très-inégale, et contient deux mille six cent cinquante-six formules de remèdes. Il connut la médecine arabe et celle de l'école de Salerne et compila partout chez les médecins qui l'avaient précédé des recettes pour composer son livre. Il était déjà avancé en âge quand il le publia, puisqu'il y parle du pape Nicolas III, qui régnait de 1278 à 1280. Cet auteur a été quelquefois confondu avec Nicolas Præpositus, médecin de Salerne, qui a écrit, comme lui, un antidotaire. Il paraît que Myrepsus a profité de l'ouvrage de ce dernier, ainsi que de celui de Mesue, médecin arabe. Le texte grec de l'ouvrage de Myrepsus n'a été jamais imprimé; il en existe plusieurs manuscrits dans la Bibliothèque de Paris, mais nous en avons deux traductions latines; la première, qui a pour auteur Nicolas Rheginus Calaber, a été imprimée à Ingolstadt en 1541, incomplète et infidèle; la seconde, de Léonard Fuchs,

Digitized by Google

a paru en 1549, sous le titre suivant : *Nicolai Myrepsi Alexandrini, medicamentorum opus, in sectiones quadraginta octo digestum, a Leonardo Fuchsio medico, e græco in latinum recens conversum, luculentissimisque annotationibus illustratum*, Bâle, 1549, in-fol. Cette traduction a été souvent réimprimée, notamment à Lyon, 1550, in-8°, à Venise, 1551 et 1602, in-fol., à Paris, 1567, in-8°, à Nuremberg, 1658, in-8°. On la trouve aussi dans les *Medicæ artis principes* de Henri Estienne. G—T—R.

MYRICKE ou MIRICKE (Henri), voyageur allemand, né à Wesel, ville de Westphalie, remplissait à Constantinople les fonctions de prédicateur de la légation néerlandaise en 1684. Le 15 janvier, il s'embarqua, puis, ayant atterri à Smyrne et débarqué à Jaffa, il s'achemina vers Jérusalem, où il entra le 6 mars. Ensuite il visita Bethléhem, Hébron, Jéricho, Samarie, Sichem, Nazareth, le lac de Tibériade, le mont Thabor, Cana, St-Jean d'Acre, gagna Jaffa par mer, s'arrêta dans l'île de Candie et fut de retour à Constantinople au mois de juin. Il avait écrit le journal de son voyage pour ses amis d'Allemagne. Jean-Henri Reitz, son compatriote et comme lui prédicateur, ayant rassemblé les copies de ses manuscrits, y ajouta ses observations et fit paraître le tout sous ce titre : *Henri Myricke, Voyage de Constantinople à Jérusalem et au pays de Canaan, publié et suivi d'observations et d'éclaircissements*, Osnabruck, 1714, in-8°; ibid., 1719, in-8°; Augsbourg, 1789, in-8°, *avec un fragment du pèlerinage fait à la terre sainte*, en 1523, par Pierre Fuessli de Zurich. Cette édition a été donnée par C.-F. Bürglein, libraire. Quoique succincte, la relation de Myricke mérite l'attention; l'auteur est bon observateur. Bien qu'il n'appartienne pas à l'Eglise romaine, il s'exprime avec modération sur ses usages et ses cérémonies, rendant justice à la bienveillance vraiment chrétienne des Pères de la terre sainte, qui reçoivent également bien tous les Européens occidentaux. Il avait apporté de l'eau du Jourdain dans une bouteille; trois ans après, il la trouva aussi fraîche qu'au moment où il l'avait puisée dans ce fleuve. Les remarques historiques et géographiques de Reitz ont leur prix. Fuessli, né à Zurich en 1482, fut admis dans le grand conseil en 1518, servit sa patrie et Maximilien, duc de Milan, dans leurs guerres, resta jusqu'à la fin de ses jours attaché à la foi catholique et mourut en 1548, lorsqu'il se préparait à retourner à Jérusalem (*voy.* Fuessli). E-s.

MYRIS (Toussaint), peintre, né en Pologne vers 1750, vint de bonne heure à Paris. Doué d'une taille avantageuse, d'une belle figure, il y eut du succès dans le monde, fut nommé secrétaire des commandements du duc d'Orléans et chargé de l'éducation des enfants de ce prince. Il fit avec eux plusieurs voyages dans les premières années de la révolution et suivit l'aîné à l'armée du Nord en 1792. Il se trouvait auprès de lui au moment de son départ avec Dumouriez et voulut aller avertir son frère, le duc de Montpensier (*voy.* ce nom), qui servait à l'armée du Var sous Biron, mais quand il le rejoignit, ce prince était déjà arrêté. Myris courut de grands dangers pendant le règne de la terreur. Protégé néanmoins par des amis que lui avait faits dans la maison d'Orléans son excellent caractère, notamment par Barère et le peintre David, qui alors étaient des hommes puissants, il fut chargé de mettre à l'usage des jeunes républicains un ouvrage sur l'histoire romaine qu'il avait autrefois fait graver pour les enfants du duc d'Orléans et qui reparut alors avec beaucoup de succès en un gros vol. in-4°. Il n'eut pour cela à faire que de très-légers changements dans le texte. Mort en 1812, Myris avait cessé de vivre lorsque la restauration ramena en France celui de ses élèves qu'il avait le plus affectionné. On dit que ce prince lui avait conservé un attachement tel qu'il ne put retenir ses larmes quand il apprit sa mort. M—D j.

MYRMECIDES. *Voyez* Callicrates.

MYRO ou plutôt MŒRO, femme poëte, naquit à Byzance trois siècles avant J.-C. Elle épousa le grammairien Andromachus, dont elle eut Homère le *jeune*, poëte tragique célèbre, qui florissait sous Ptolémée Philadelphe; voilà tout ce qu'on sait sur sa vie. Ses œuvres poétiques furent nombreuses et variées. Elle composa, dit Suidas, des vers élégiaques, héroïques et lyriques. Antipater, dans l'Anthologie, la loue comme auteur d'hymnes, et Eustathe en effet lui attribue un *Hymne à Neptune*. Athénée cite un fragment épique remarquable, où elle peint l'éducation d'Achille dans l'île de Crète; une ou deux épigrammes de l'Anthologie (dans les Analectes de Brunck) portent son nom; enfin elle avait mis au jour des Satires ou *Imprécations* (ἀραί), probablement dans le goût de l'*Ibis* de Callimaque. Voyez sur Myro, J.-Chr. Wolf, *poëtriarum octo fragmenta*, Hambourg, 1734, in-4°. H—T.

MYRON, sculpteur grec, célébré fréquemment par les poëtes grecs et latins, et par un grand nombre d'autres écrivains, doit être mis au rang des plus illustres et des plus anciens statuaires de l'antiquité. Ses chefs-d'œuvre étaient encore admirés lors même que ses successeurs eurent porté l'art au plus haut degré de perfection. L'indication de ses plus importants ouvrages nous est parvenue, mais on n'est pas d'accord sur l'époque précise à laquelle il a dû fleurir. Scaliger, Winckelmann, Emeric David et Quatremère de Quincy ont discuté ces difficultés. Suivant Pline, Myron a fleuri dans la 87ᵉ olympiade, 432 ans avant J.-C., avec Ageladas, Callon, Polyclète, Phragmon, Gorgias, Lacon, Pythagore, Scopas et Perelius, mais le même auteur parle des vers où la célèbre Erinna de Lesbos, qui vivait avant la 60ᵉ olympiade, désigne un monument fait par Myron en l'honneur d'une cigale et d'une sauterelle, et parmi trente-six épigrammes de l'Anthologie qui font

Digitized by Google

mention de Myron et de ses ouvrages, il se trouve deux petites pièces attribuées à Anacréon, contemporain d'Erinna. On remarque également, pour soutenir la même opinion, que Myron a fait des statues de bois, genre de sculpture qui appartient aux plus anciennes écoles grecques; qu'il avait, suivant un ancien usage réformé dès le temps de Phidias, inscrit son nom sur la cuisse d'un Apollon de bronze à Agrigente; que Pausanias parle des inscriptions placées par Myron sous les statues dans une forme très-ancienne; enfin, que Myron ne traita les cheveux et la barbe de ses statues que suivant la manière rude et imparfaite des plus anciens statuaires. Toutefois la plupart de ces observations ne reposent que sur des conjectures ou sur des rapprochements plus ingénieux que positifs. Les deux épigrammes attribuées à Anacréon peuvent n'être pas de lui. Nous n'avons pas les vers d'Erinna, qui ne sont cités par Pline qu'avec une expression douteuse, *indicatur;* enfin, tous les autres faits qui regardent Myron, son maître et ses contemporains, sont trop positifs pour qu'il soit possible de les rejeter en faveur de quelques probabilités contraires. Myron, né à Eleuthère, fut le condisciple et l'émule de Polyclète; tous deux reçurent les leçons d'Ageladas d'Argos, tous deux rivalisèrent pour le choix du bronze qu'ils employaient. Myron préférait celui de Delos, Polyclète celui d'Egine. Myron était plus varié dans ses ouvrages, plus fécond et plus soigneux dans quelques parties de l'art, mais il donna moins d'âme à ses compositions et, suivant le témoignage de Cicéron, les statues de Polyclète étaient plus belles et plus parfaites. Le même auteur établit, pour l'exécution, une gradation progressive de Canachus à Calamis et de celui-ci à Myron. Toutefois Myron est regardé par tous les écrivains comme un sculpteur digne d'une éternelle admiration, et Lucien le range au nombre de ceux « qui, dit-il, sont adorés comme des dieux ». La génisse de Myron est de tous ses ouvrages celui qui paraît avoir mérité et obtenu la plus grande célébrité. De nombreux passages des auteurs anciens reproduisent l'éloge de ce chef-d'œuvre; il existait encore à Athènes au temps de Cicéron, et, 550 ans après J.-C., on l'admirait à Rome dans le Forum de la paix. Myron avait fait une autre statue d'un jeune taureau sur lequel il avait placé une Victoire. Il paraît, par plusieurs passages, que cet artiste excellait à représenter les animaux et à leur donner l'apparence de la vie. Ses statues humaines avaient le même avantage. « Alors, dit Juvénal, l'ivoire de « Phidias respirait comme les tableaux de Par- « rhasius et les statues de Myron. » Son discobole de bronze était une des plus célèbres, et, d'après les discriptions qu'en ont laissées Lucien et Quintilien, il est probable qu'il nous en reste des répétitions antiques en marbre. Verrès enleva du temple d'Esculape, à Agrigente, un Apollon de bronze d'une grande beauté, et sur la cuisse duquel le nom de Myron se trouvait incrusté en lettres d'argent; il avait également dérobé, à Mamerte, un Hercule du même métal et du même artiste. Peut-être cet Hercule était-il celui qui, du temps de Pline, était placé dans l'ancienne maison de Pompée, près du grand cirque. Myron avait fait aussi cet Apollon qu'Antoine avait enlevé aux Ephésiens, et qu'Auguste leur rendit sur la foi d'un songe. Ce prince fit encore rétablir à Samos deux statues colossales de Minerve et d'Hercule, ouvrages de Myron, qui en avait placé trois sur la même base. Antoine les avait enlevées toutes trois. La troisième, celle de Jupiter, fut transportée au Capitole, dans un ædicule préparé par l'ordre d'Auguste. Pausanias vit dans l'acropolis d'Athènes un enfant en bronze, de Myron, portant dans ses mains un vase d'eau lustrale, et Persée, vainqueur de Méduse. Il décrit aussi une Hécate de Myron, qui se voyait à Egine, et qui n'avait qu'un corps et qu'un visage : « car, ajoute-t-il, je pense que ce « fut Alcamène (élève de Phidias) qui, le pre- « mier, la représenta avec trois corps réunis. » Pline et Pausanias citent encore un grand nombre d'autres ouvrages de Myron; il paraît néanmoins qu'il mourut dans la pauvreté. Il eut pour élève Lycius d'Eleuthère, qui fit les statues des Argonautes, et un enfant soufflant sur des charbons, statue digne de Myron lui-même. On peut conclure de divers passages des auteurs déjà cités que Lycius était fils de Myron, et qu'il reçut aussi des leçons de Polyclète. L—S—E.

MYRTIUS (dom Chérubin), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, était né à Trèves. Il passa en Italie et embrassa la vie monastique à Subiaco, dans la campagne de Rome. Dom Myrtius y fit profession le 25 octobre 1592, et y fut pourvu de l'office de doyen. On a de lui : 1° *Continuation de l'Histoire de Sublac*, composée en 1573 par dom Guillaume Capisichi, religieux de cette maison. Myrtius la corrigea et l'enrichit de deux *Index*. 2° *Bullaire des privilèges accordés par les papes, les empereurs et les rois au sacré monastère de Sublac*. Les deux ouvrages ci-dessus, restés manuscrits, ont été conservés dans le monastère. Dans sa chronique, chap. 31, p. 150, dom Myrtius rapporte que les premiers inventeurs de l'art de l'imprimerie, sortis de Mayence, vinrent au monastère de Sublac et qu'y trouvant des religieux de leur nation, ils s'y arrêtèrent et y imprimèrent le livre intitulé *Lactantii institutiones*, 1465, in-fol. Le P. Mariano Armellini, qui a vu cette édition en 1719, rapporte en effet qu'on y lit à la fin : *Anno Domini* 1465, *pontif. Pauli papæ II anno* 2, *indictione* 13, *die vero ante penultima mensis octobris, in venerabili monasterio sublacensi*. Une de ces éditions se trouve dans la bibliothèque du cardinal Barberin. Il paraît que les deux imprimeurs allemands étaient Conrad Sweynhem et Arnold Pannartz; cependant Michel

Digitized by Google

Maittaire, qui, en 1719, a publié les *Annales de l'imprimerie* à la Haye, en convenant que l'impression s'est faite à Sublac, remarque qu'on n'y voit pas les noms des imprimeurs, dont la tradition avait conservé le souvenir dans le monastère. L—Y.

MYRTIS, née à Anthédon en Béotie 500 ans avant J.-C., avait composé des chants lyriques, dont plusieurs subsistaient encore au temps de Plutarque. Elle se voua, dans sa patrie, à l'enseignement des règles de la poésie, et ne fut pas sans doute une maîtresse vulgaire, puisque la célèbre Corinne et Pindare lui-même se formèrent à ses leçons; ce qui pourtant ne s'accorde pas trop avec le reproche que lui adressa, dit-on, Corinne, sur ce que n'étant qu'une femme elle avait osé entrer en lice avec Pindare. On lui érigea une statue de bronze, qui fut l'ouvrage de Boïscus. *Voyez* Suidas et Plutarque dans ses *Questions grecques*. H—T.

MYS, ciseleur. *Voyez* MENTOR.

MYSON, fils de Strymon, est mis au nombre des sept sages par Platon dans son *Protagoras*, chap. 28; il y occupe la place de Périandre. Un jour, dit Platon, Thalès de Milet, Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, Solon l'Athénien, Cléobule de Gnide, Chilon de Lacédémone et Myson de Khène, se réunirent pour consacrer les prémices de leur sagesse à Apollon, dans son temple de Delphes. Ils y gravèrent ces maximes : *Connais-toi toi-même* et *Rien de trop*. Ce même Apollon Pythien répondit à Anacharsis, qui lui demandait si quelqu'un le surpassait en sagesse : « Oui, je te déclare que Myson est plus sage que toi. » Le Scythe Anacharsis se mit à la recherche de Myson et le trouva dans sa retraite de Khène, bourg du mont Œta ou de la Laconie. On était en été, et Myson ajustait le manche de sa charrue. « O mon hôte, lui dit-il, ce n'est pas la saison de labourer ! » Le sage lui repartit : « C'est celle de s'y préparer. » Cultivant par la méditation son intelligence et sa raison avec plus de sollicitude que son champ, Myson offrait à ceux qui le visitaient les trésors de sa sagesse; il les prodiguait en mots courts et serrés, pleins de sens et sous une forme sententieuse qui avait quelque chose de la gravité des oracles. Les autres sages s'adonnèrent à la philosophie morale. Par ses apophthegmes et par ses mœurs, il fut comme le Socrate de son siècle; mais, plus heureux que le philosophe d'Athènes, il termina paisiblement sa vie à l'âge de 97 ans. D-H-E.

FIN DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

Digitized by Google

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

	MM.
A.	BARANTE (DE).
A. B—T.	BEUCHOT.
A. C.	A. CROUZAT.
A. D—M—Y.	ALFRED DEMERSAY.
A. G.	ANDRÉ GOSSE.
A. M.	A. MOQUIN-TANDON.
A. P—C—T.	AMÉDÉE PICHOT.
A—R.	ALLIER-D'HAUTEROCHE.
A. R—T.	ABEL RÉMUSAT.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
A—Y.	ALBY (RENÉ).
B—D—E.	BADICHE.
B. DE L.	BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
B—F—S.	BONAFOUS.
B—N.	BÉGIN.
B—P.	BEAUCHAMP.
BR—T.	BRUNET.
B—SS.	BOISSONADE.
B—C.	BEAULIEU.
B—V—E.	BLOSSEVILLE (DE).
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. G.	CADET-GASSICOURT.
CH—S.	CHAIS (A.).
C—L—B.	DE COMBETTE LABOURELLIE
C—L—T.	COLLOMBET.
C. M. P.	PILLET.
C—P—N.	CAMPENON.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D. C.	DU CASSE.
D—ÉS.	DESPRÉS.
D—G.	DEPPING.

	MM.
D—G—S.	DESGENETTES.
D—H—E.	DEHÈQUE.
D—IS.	DUPLESSIS (ADOLPHE).
D. L. C.	DE LA COMBE.
D—L—E.	DELAMBRE.
D. L. M.	DE LA MALLE.
D. L. P.	DE LA PLACE.
D—P—C.	DUPARC.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—TE.	DARESTE.
D—U.	DUVAU.
D—X.	DECROIX.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E. F—ET.	E. FALCONNET.
E. M—R.	E. MULLER.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA D'URBAN.
F. D. C.	FEUILLET DE CONCHES.
F. H—L—Y.	F. HALÉVY.
F—LE.	FAYOLLE.
F—N.	FICHON.
F.-P.	FIRMAS-PERIES (DE).
F. P—T.	FABIEN PILLET.
F—R.	FOURNIER.
F—T.	FOISSET.
F—T—E.	FONTENELLE (DE LA).
F—Z.	FÉLETZ (DE).
G—CE.	GENCE.
G. D—G.	G. DEPPING.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G—N.	GUILLON (AIMÉ).

Digitized by Google

	MM.
G—R—D.	GUÉRARD.
G—T—R.	GAUTTIER.
G—Y.	GLEY.
H—DT.	DE HUMBOLDT.
H. L.	H. LANGLOIS.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
H—T.	HUMBERT.
J.-A. DE L.	J.-A. DE LAFAGE.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE-JOLTROIS.
L—D—X.	LANDRIEUX.
L—M—X.	LAMQUREUX (J.).
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).
L—S—E.	LA SALLE.
L—T—L.	LALLY-TOLLENDAL.
L—U.	LEDRU.
L—Y.	LÉCUY.
M—A.	MELDOLA.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—É.	MONMERQUÉ.
M—N—D.	MONOD.
M—ON.	MARRON.
M—S.	MARCELLUS (DE).
M—S—T.	DE MONSEIGNAT.
OZ—M.	OZANAM.
P. C—NT.	PIERRE CLÉMENT.
P—C—T.	PICOT.
P—E.	PONCE.
P. et L.	PERCY ET LAURENT.

	MM.
P.-L.	PRÉVOT-LUTKENS.
P. L—T.	PROSPER LEVOT.
P—M—E.	PUYMAIGRE (DE).
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
P. S.	P. SIBUET.
P—T.	PEIGNOT.
R—D.	REINAUD.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—G—M.	REINGANUM.
R—I.—N.	RUMELIN.
R—TE.	ROCHEPLATE (DE).
S—D.	SUARD.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S—R.	STAPFER.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
ST—T.	STASSART (DE).
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
U—I.	USTÉRI.
V. A—E.	VICTOR ADVIELLE.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V. S—N.	VAN SWINDEN.
V—VE.	VILLENAVE.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

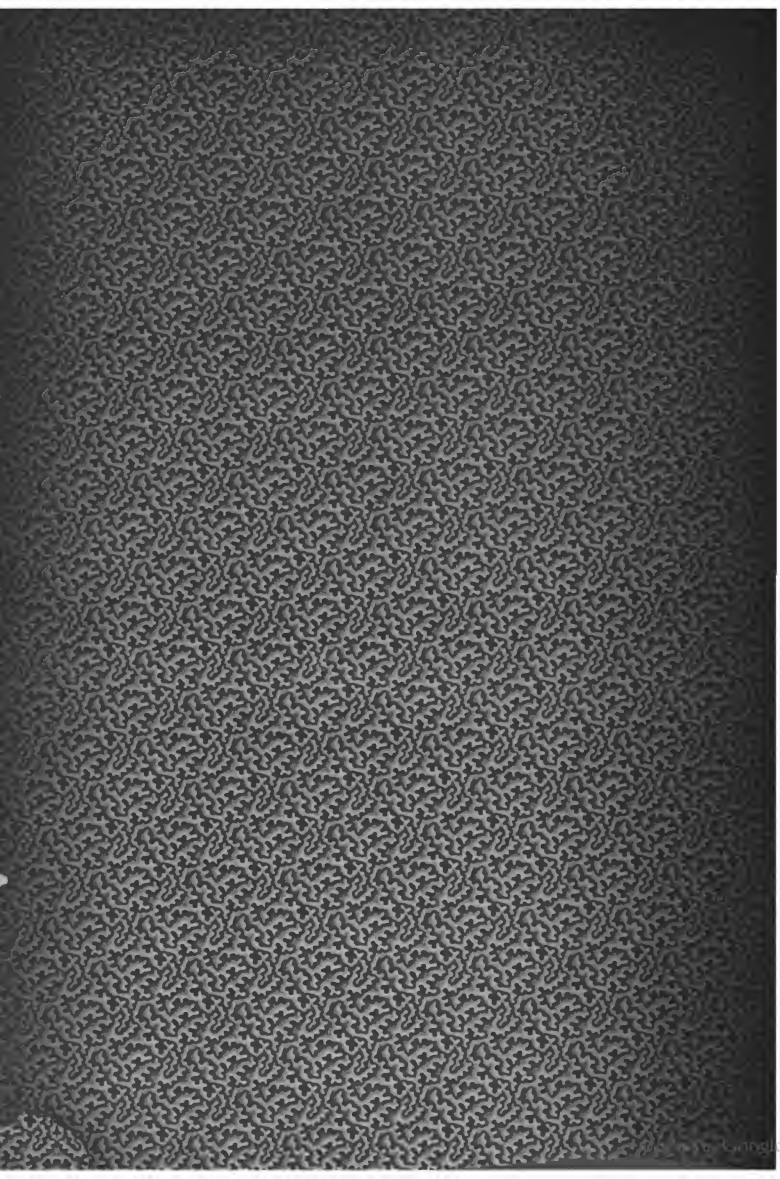

Digitized by Google